

D. SEARS



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

<https://archive.org/details/antiquitesmythol09mong>

**ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,**

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

**PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;**

*Précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout
l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. DIDEROT &
D'ALEMBERT, premiers Éditeurs de l'Encyclopédie.*

ENCYCLOPÆDIE
METHODIQUE

PAR ORDRE DE MATIÈRES

DES ARTS ET DES MÉTIERS

DE MANUFACTURES

PAR M. DE LAMOTTE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,
DIPLOMATIQUE DES CHARTRES
ET CHRONOLOGIE.

TOME PREMIER.



A PARIS;

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

ENCYCLOPEDIA
METHUEN

EDITED BY
JAMES CLAPHAM
AND
EDWARD MATHIAS

TOME SEVEN



1927

PRINTED AND PUBLISHED BY
METHUEN & CO. LTD.

11, BEDFORD SQUARE, LONDON, W.1.

ALL RIGHTS RESERVED

MADE IN GREAT BRITAIN

BY THE UNIVERSITY PRESS, CAMBRIDGE

AVERTISSEMENT

*SUR le Dictionnaire d'Antiquités, de Mythologie, de Diplomatique
& de Chronologie :*

PAR M. MONGÈZ, l'aîné, Chanoine Régulier, Garde des Antiques & du Cabinet d'Histoire-Naturelle de Sainte-Généviève, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

M. COURT DE GÉBELIN s'étoit chargé de composer le Dictionnaire d'Antiquités, qui devoit faire partie de l'Encyclopédie Méthodique. Ses nombreuses occupations ne lui avoient point encore permis de s'en occuper à l'époque de sa mort, arrivée au mois de Mai de l'an 1784. Choisi pour le remplacer dans ce travail, on a vu avec chagrin que trois années avoient été perdues par cet Écrivain, & que les Souscripteurs ne demandoient pas avec moins d'impatience le Dictionnaire d'Antiquités. On s'est efforcé, par un travail redoublé, de satisfaire un empressement si légitime. Mais l'étendue du plan que l'on s'est formé, a retardé jusqu'à ce jour la publication du premier volume de ce Dictionnaire, que les autres suivront de huit mois en huit mois.

L'Éditeur de l'Encyclopédie Méthodique n'avoit promis dans son Prospectus qu'un Dictionnaire d'Antiquités; mais sur nos représentations il a consenti à y joindre trois autres parties, qui en font le complément, & sans lesquelles cet Ouvrage n'auroit pu contenter qu'imparfaitement les Savans & les Artistes. Nous voulons parler de la Mythologie avec ses costumes; de la Chronologie ancienne & moderne; de la Diplomatique des Grecs, des Romains, & des Peuples qui ont existé depuis eux jusqu'à l'Imprimerie.

Le Discours général sur les quatre parties de ce Dictionnaire, qui sera imprimé à la fin de l'Ouvrage, de manière cependant à pouvoir être

placé à la tête, fera connoître en détail les fondemens de notre travail, les sources dans lesquelles on a puisé; les vues nouvelles que l'on a exposées comme des résultats très-probables; la méthode d'après laquelle il faudra lire les différens articles de ce Dictionnaire, pour en faire des traités complets sur chaque matière; les connoissances nécessaires pour étudier avec succès les Antiquités, &c. On va jeter seulement dans cet Avertissement préliminaire quelques observations pour concilier à notre travail la confiance des Savans.

Dans les articles de la Mythologie Grecque & Romaine, on a fait le plus grand usage du Dictionnaire Mythologique, imprimé en 1765, chez Briasson, en 2 vol. in-8°. Tout ce que M. Dupuis, Professeur de Rhétorique au Collège de Lizeux, a donné au Public de son système Mytho-Astronomique, s'y trouve sans aucun changement; afin que ce Savant écrivain ne puisse pas nous accuser d'avoir déterminé le jugement des lecteurs. Le *Panthéon Ægyptiorum* de Jablonski a été notre guide ordinaire pour la Théologie des Egyptiens; & l'on y a joint souvent les recherches de M. Paw sur le même peuple.

Les Extraits longs & fréquens de tous les Ouvrages du Comte de Caylus, & de l'illustre Winkelmann, éclaircissent plusieurs détails obscurs de la Mythologie Grecque. Ils sont le fondement le plus solide de tout ce que nous donnons sur les costumes des peuples anciens, & sur l'explication de leurs monumens, afin de procurer aux sculpteurs & aux peintres des connoissances dont l'ensemble n'avoit point encore été présenté. Les écrits du Savant Allemand, qui doivent être le manuel des Antiquaires & des Artistes, nous serviront, en particulier, d'autorité, toutes les fois que nous parlerons des restes précieux de sculpture & de peinture antiques dont l'Italie, la France, l'Allemagne, & quelques autres parties de l'Europe s'enorgueillissent d'être possesseurs. Il en est très-peu d'importans qui ne soient décrits dans ce Dictionnaire.

Nous pourrions en dire autant des Augustes, des Rois, des Villes & des

Peuples anciens dont on conserve des Médailles. L'Histoire des Empereurs par Beauvais, au travail duquel on a eu très-peu à ajouter ou à changer; les recueils de Hunter, de Pellerin; la collection du Cabinet de Sainte-Généviève, celle de Vienne, de Theupolo, &c., ainsi que les écrits des plus savans Auteurs de la science Numismatique, ont servi à rédiger la partie de notre Dictionnaire, qui traite de cette science, & qui, pour la première fois, paroît à peu-près complète, quoiqu'assez abrégée.

Dire que notre Chronologie Grecque & Romaine n'est fondée que sur les marbres de Paros, les tables des Archontes & des Olympiades, les marbres du Capitole & les fastes Consulaires; que notre Chronologie moderne renferme uniquement les tables fondamentales, les principes & les calculs développés dans la partie *technique* du savant & *profond art de vérifier les dates*; c'est assurer à notre travail la confiance du Public.

Quant à la Diplomatique ancienne & moderne, nous espérons qu'on la verra ici avec plaisir fondée sur l'Ouvrage immense que les savans Bénédictins ont publié vers le milieu de ce siècle, & qui étoit le résultat des travaux de toute leur Congrégation depuis cent-cinquante ans. Quoique le mot de *Diplomatique* ait été déjà employé dans l'Encyclopédie Méthodique, pour désigner la connoissance des intérêts des Princes & des Républiques, nous l'avons cependant conservé à cette science, que l'on appelle aussi *Paléographie*, parce que ce dernier nom est d'un usage moins général.

Les recueils de Grævius, de Gronovius, l'Archéologie de Potter, les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, ceux des Académies de Cortone, de Berlin, &c., &c., &c., nous ont fourni une ample moisson pour la connoissance des *Antiquités*. La *Métrologie* de M. Paucton, ouvrage plein de recherches & de critique, en a formé le complément; en nous donnant avec précision, & dans le rapport actuel avec les monnoies, les mesures & poids de France, les monnoies, les mesures & les poids des Anciens.

Ce volume sera le seul dans lequel on aura traité de l'Architecture

ancienne, parce que cette partie vient d'être confiée à M. Quatremère de Quincy, dont l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a reconnu le mérite, en couronnant son Mémoire sur le parallèle des Architectures Égyptienne & Grecque.

Pour se conformer à l'usage presque généralement établi aujourd'hui, on n'a fait précéder du mot *Monsieur* que les noms des Auteurs vivans. Cette restriction est peut-être la seule manière raisonnable d'établir quelque uniformité dans cet usage.

Comme nous n'avons eu pour but que de faire jouir le Public d'une collection abondante & judicieuse sur les quatre parties qui composent ce Dictionnaire, nous avons toujours cité, autant qu'il a été possible, sans choquer la langue, les textes qui nous servent d'appui, dans les propres termes & dans l'idiôme des Écrivains. On ne doit point chercher dans un ouvrage de cette nature l'élégance de la diction, mais seulement la pureté jointe à une saine critique.



E X P L I C A T I O N

Des Abréviations qui expriment la rareté des Médailles.

LE ZÉRO , signifie que la tête , ou la Médaille dont on parle , ne se trouve point en tel métal , ou en tel module.

G , que la Médaille est commune , & n'a de valeur (surtout en bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R , que la Médaille est rare ; & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une Médaille commune.

RR , que c'est une Médaille précieuse ; qu'elle vaut le double , & souvent davantage , d'une Médaille désignée par une seule R.

RRR , que cette Médaille est d'une grande

rareté , & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR , que cette Médaille est unique , ou d'une rareté extrême.

GB , signifie le grand bronze.

MB , le moyen bronze.

PB , le petit bronze.

On observera enfin que la collection entière des Médailles de M. Pellerin est réunie au cabinet du roi , & la suite des impériales d'argent de M. l'abbé Rothelin , aux Médailles du roi d'Espagne.

A

A . Cette lettre étoit la première des alphabets Grec & Romain. Les Grecs en supprimèrent souvent la traverse ; ce qui le fait confondre sur leurs Médailles & leurs Inscriptions avec le Δ . L'A étoit une lettre numérale chez les Grecs , & valoit 1 . Les anciens Romains ne l'employèrent point à cet usage ; quoique Baronius rapportant des vers techniques qui exprimoient la valeur de chaque lettre de l'alphabet , ait cité celui-ci :

Possidet A numeros quingentos ordine recto.

On apprend de ce vers que la lettre A surmontée d'une ligne de cette façon \bar{A} , signifioit cinq mille.

Les Romains des premiers siècles ne firent point usage de ces lettres numérales. Isidore de Séville , qui vivoit dans le septième siècle , assure expressément le contraire : *Latini autem numeros ad litteras non computant*. Cet usage ne fut introduit que dans les tems postérieurs. M. Ducange , dans son Glossaire , explique au commencement de chaque lettre sa valeur en nombre. La plupart des Lexicographes l'ont copié sans l'entendre ; puisqu'ils s'accordent tous à dire que l'explication de cet usage se trouve dans Valerius Probus. Ducange

Antiquités , Tome I.

A

a dit simplement qu'elle se trouvoit dans un Recueil de Grammairiens , du nombre desquels est Valerius Probus. *Habetur verò illud cum Valerio Probo , . . . & aliis qui de numeris scripserunt editum inter Grammaticos antiquos.*

L'A a pris des formes très-différentes sous la plume des copistes & sur les marbres , depuis les Romains jusqu'à l'invention de l'imprimerie , qui paroît avoir fixé l'écriture. Nous allons donner la plupart de ces formes ; & pour en faciliter la recherche , nous les diviserons en six grandes séries , qui seront partagées elles-mêmes en plusieurs sous-séries.

» La première grande série de l'A , est presque toute composée des caractères de la plus haute antiquité ; les plus récents de la première sous-série sont au moins du sixième siècle ; toutes les traverses de ses A partent du côté droit , sans toucher le gauche. La seconde sous-série se distingue par des traverses contraires , & sur tout par celle du milieu , naissant du jambage gauche , sans toucher le droit. Ses A ont souvent la forme de l'F ordinaire , mais presque toujours plus ou moins penchée vers la droite. Ses figures les plus récentes ne descendent pas au-dessous du neuvième siècle , & presque toutes sont antérieures au quatrième. II

A

est de l'essence de la troisième sous-série que sa traverse, détachée des deux côtés, soit placée au milieu des deux jambages de l'A, soit qu'elle ait la forme d'I, de point carré, de chevron brisé, ou de virgule. Plus les caractères de la première grande série de l'A retiennent de la figure de l'F inclinée & tournée vers la gauche, plus leur antiquité est certaine. »

» La deuxième grande série de l'A porte sa traverse inclinée de gauche à droite dans la première sous-série, ou de droite à gauche dans la seconde. Cette traverse touche presque sans exception les deux côtés. Les plus anciennes lettres de la première sous-série sont antérieures à l'ère chrétienne, & ses plus modernes appartiennent aux huitième & neuvième siècles. La seconde remonte bien au-delà de J. C. & ne descend pas ordinairement plus de deux ou trois siècles au-dessous. La troisième se trouve bientôt transformée en la lettre a minuscule. Elle approche des premiers siècles du christianisme, & descend à celui de Charlemagne. »

» La troisième série, qui tient de l'onciale, donne naissance à la troisième division des minuscules appartenant au gothique moderne des derniers tems. Sa première sous-série approche de la figure du B; la deuxième est à traits détachés ou bien en pointes. »

» La quatrième série a pour caractéristique générale la traverse horizontale unissant les deux côtés; sa première sous-série commence par des figures antérieures à J. C. suivies de celles de son tems, & terminées par d'autres moins élégantes, mais également anciennes: toutes ont les deux côtés droits aboutissant en angle aigu, forme la plus commune de nos A d'à-présent; la deuxième a au moins l'un de ses côtés courbe, ou bien l'angle supérieur est formé par deux courbes ou lignes mixtes: ses lettres ne peuvent être regardées comme récentes, que quand l'angle vertical est aigu, & les côtés concaves en dehors. Les caractères de la troisième sous-série s'élèvent à peine au-dessous du onzième siècle, & touchent au pur gothique. Leur partie supérieure est toujours terminée en voûte plus ou moins régulière. La quatrième, dont on peut rappeler l'origine au second siècle, est caractérisée par des têtes aplaties, soit horizontales, soit un peu obliques. Les A de la cinquième, presque également antiques & plats, portent une tête à peu-près triangulaire. La traverse *médiane* de ceux de la sixième lui sert de base, & ses caractères prennent la forme de carrés, de rectangles, de trapèzes, & d'autres figures quadrilatères, dont même quelques côtés se courbent. Leur âge n'est pas fort reculé. Rien n'empêche d'abandonner au gothique la plupart de ces lettres, ainsi que les sous-séries qui suivent immédiatement. La tête des A de la septième est aplatie ou terminée par une barre; mais leur traverse les coupe exactement par la moitié. Le haut des A de la huitième est ouvert, en sorte que ses figures ont plus la

forme d'H que d'A: les figures dont les côtés sont moins écartés en dessus, ont la prérogative de l'âge. La neuvième se termine par un angle vertical, surmonté d'une ligne horizontale. Ses premières figures appartiennent au troisième siècle, & ses dernières au bas gothique. La dixième, à côtés rapprochés par le haut, porte une espèce d'architrave débordant des deux côtés, & quelquefois incliné vers la gauche ou la droite: quelquefois aussi se courbe-t-il en forme de croissant. La onzième présente une traverse supérieure, prolongée vers la gauche; bien entendu que la tête de l'A demeure plate ou un peu courbée. La douzième doit presque être différenciée que par l'opposition de la même traverse tournée vers la droite. Si la treizième sous-série ressemble à la onzième par la barre ou traverse supérieure menée seulement vers la gauche, elle diffère en ce que la voûte de l'A est plutôt angulaire que plate ou ronde. Il ne laisse pourtant pas, dans quelques figures, de se courber seulement un peu du côté gauche: cette sous-série est en partie ancienne & en partie récente. La quatorzième est à traits excédens, c'est-à-dire, que le côté (& c'est presque toujours le droit) est prolongé au-dessus de l'angle supérieur, soit qu'il se courbe un peu, ou qu'il s'abaisse en se brisant. La plupart de ses figures passent le sixième siècle. »

» La traverse horizontale brisée par le milieu en forme d'V aigu, ou bien arrondie en U, produit la cinquième série. De la traverse & du haut de l'A, il résulte pour l'ordinaire une losange. La première sous-série existe depuis environ deux mille ans chez les Grecs & chez les Latins. Elle a sa tête en angle, ou peu s'en faut; la seconde l'a plate, & convient sur tout au moyen âge. La durée de la troisième, surmontée d'une barre, s'étend environ depuis J. C. jusqu'au dixième siècle; la quatrième a son angle supérieur ou sa tête prolongée par un ou plusieurs traits excédens, produits par l'un ou l'autre côté, ou par les deux à la fois. Elle est presque toute entière antérieure au septième siècle. La cinquième se fait remarquer à sa traverse mitoyenne arrondie. Des traverses mitoyennes portées au-delà des deux côtés, annoncent au moins le troisième siècle. Celles qui s'avancent plus d'un côté que de l'autre, ou qui déclinent obliquement, appartiennent au moderne. »

» Les A de la sixième grande série sont dépourvus de traverses. Sa première sous-série, à côtés droits aboutissant en angle aigu, est composée d'A très-anciens. Ceux de la deuxième ne le sont pas moins. Ils ne diffèrent de la précédente que par les côtés, dont l'un au moins est courbe. C'est de cette sous-série que sont nés les A cursifs. La tête des A de la troisième se voit arrondie du côté droit ou du côté gauche, souvent même ils prennent la forme d'R contournée en conservant leur position naturelle. Ils peuvent également convenir

au quatrième & au quatorzième siècle, selon que leur figure est plus ou moins élégante. Les A de la quatrième sous-série sont voutés en arcade; ceux de la cinquième applatis par le haut; & ceux de la sixième surmontés d'une traverse. Il s'en rencontre beaucoup au moyen âge, ainsi que des A appartenans aux sous-séries suivantes. La septième a la tête triangulaire; la huitième est surmontée de plusieurs bosses, pointes ou cornes. La neuvième se travestit en X, & quoiqu'elle s'éleve jusqu'à la plus haute antiquité, elle peut néanmoins descendre au sixième siècle. La dixième donne à ses A la figure d' λ renversé, ou de lambda qui prend toutes sortes de formes. La plupart de ces A remontent au tems de la république ou du moins de l'empire Romain, quoique d'ailleurs cet A sans traverse soit parvenu jusqu'au gothique. » (*Nouvelle Diplomatique.*)

A. Cette lettre est une abréviation qui se trouve fréquemment dans l'histoire & sur les monumens anciens, soit seule avec un point ou sans point, soit double ou triple, soit accompagnée de quelques autres lettres. Nous allons en donner l'explication pour tous ces cas, excepté le dernier qui se trouvera dans les *abréviations*. On pratiquera la même chose à chaque lettre de l'alphabet.

A seul signifie *Aulus*, *Aula*, noms propres; ou *Augustalis*, impérial; *annus*, année; *argentum*, argent; *aurum*, or; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, âme; *album*, registre; *as*, monnoie, argent; *ararium*, trésor public; *edes*, maison, temple; *adilis*, *adilitas*, édile, édilité.

Miles A ou *Al*, pour *miles ala*, soldat d'une des ailes de l'armée. Isidore prétend que *miles A* signifie un jeune soldat.

A, ou *alpha*, désigne chez les écrivains de Rome, un homme qui est le premier de sa classe, de sa tribu, de son genre. Martial appelle le premier des mendians, *Alpha penulatorum*. Liv. 2. 57.

Non ipse Coarus Alpha penulatorum.

Il désigne aussi par opposition le dernier des riches: lib. 2. 26.

Quod Alpha dixi, Codre, penulatorum.

Te nuper, aliqua cum jocarer in charta:

Si forte bilem movit hic tibi versus,

Dicas licebit Beta me togatorum.

A, chez les Romains, étoit un signe d'absolution. Lorsque le peuple ou les sénateurs devoient prononcer sur une cause, ou sur un crime, on distribuait à chaque opinant trois tessères ou bulletins, sur l'une desquelles étoit gravé un A, *absolvo*, j'absous; sur l'autre un C, *condemno*, je condamne; & sur la troisième étoient gravées une N & une L, *non liquet*, c'est-à-dire, le fait ou le crime sur lequel je dois donner mon avis, ne me paroît pas clair & évident. C'est à

cet usage que fait allusion le prince des orateurs Romains, lorsqu'il appelle l'A, la lettre qui sauve, *littera salutaris*.

A, servoit encore chez le même peuple à rejeter une loi proposée dans les comices. Ceux qui s'opposoit à la nouvelle loi, se servoient d'une tessère ou bulletin, marquée d'un A, qui signifioit *antiquo*, je refuse; ou *antiqua sequor*, *nova non placent*, je tiens à l'ancienne loi, & je rejette la nouvelle. Les acceptans donnoient une tessère, sur laquelle on lisoit UR, *utirogas*, comme vous le demandez.

A, dans le calendrier Julien, est la première des sept lettres dominicales. Les Romains l'employoient au même usage; car ils en avoient fait la première des lettres nundinales, à l'imitation desquelles on créa les lettres dominicales.

AA sur les Médailles signifie *Augusti*, ou deux *Augustes*; *Augustales*, appartenant aux Augustes; *aurum* & *argentum*.

AA. Trois monnoies de la seconde colonne de M. le Blanc, planche 15, ont fort embarrassé cet habile déchiffreur. Sur les côtés, où paroît le nom du roi, il y a des lettres transposées & entremêlées, dont on a de la peine à former un sens. Sur la neuvième, outre l'X, qui est sans doute la lettre initiale de *Xristus*, nous lisons, *Philippus Rex Dei gratia*. M. le Blanc n'a point lu l'onzième. Elle porte *Dei dextra sit benedicta*. Sur la treizième nous lisons *Philippus Rex Dei gratia*. Notre savant antiquaire avoue qu'il n'a pu deviner la signification des deux A qui sont dans les angles de la croix des revers. Ces deux caractères, joints aux branches de la croix qui renferment le F & deux L, forment le mot *Gallia*.

AAA. Ces trois lettres, sur les Médailles de familles, désignent les monétaires dont le nombre a varié. Ils étoient établis pour monnoyer de l'or, de l'argent & du bronze. *Auro*, *argento*, *aere*, *Flando*, &c.

AAA. On désignoit aussi par ces trois lettres, trois *Augustes*.

A & AB, suivis d'un nom substantif, exprimoient souvent les charges, dignités ou offices de la maison des Augustes, ou des particuliers puissans. Nous en allons faire connoître la plus grande partie. On trouvera les autres placées sous leurs lettres initiales.

A *Balneis*, étoit l'intendant des bains. On lit à Florence sur un tombeau :

FLAVIO. MARCIANO

ULPIO. IVLIANO

MAG. A. BALNEIS. AVG.

DECVRIONES. SCRIBÆ. VNCTORES. AVG.

VLPPIO. CRATERI. AVG. LIB. PROC. CASTR.

DECVRIONES. SCRIBÆ. ET. VNCTORES. D. D.

— *Spon.*

A *Bibliotheca* & *a bibliothecis*, étoit même

chez les particuliers le nom du bibliothécaire. Les empereurs en avoient plusieurs. On lit à Rome sur un tombeau :

DIS. MANIBVS
V. FLAVIVS A BIBLIOT.
GRÆC. PAL.

& sur un autre. . . TI. CLAVDIVS. AVG. L.
HYMENÆVS. MEDICVS.
A. BIBLIOTHECIS.

A. *Calida*, étoit celui qui donnoit à boire à son maître de l'eau chaude. On lit à Rome sur un monument :

Θ IVLIVS. ASTYO-
CHUS.
Θ ET. C. IVLIVS. AGA-
TYRSVS.
AVG. MINIST. APOL-
LINIS.
IVLIA. ANDRO-
CLEA. T. F.

IVLIVS CYPVS.
AVG. SERV. A. GAL.

— Spon.

A *Cancellis*, étoit celui que nous appelons *Chancelier*. *Heric*, vie de *S. Germain*. VI.

*Volusianus erat, præcelso nomine quidam.
Urbis patricius, toti dilectus & urbi,
Atque a cancellis prisco de more minister.*

A *Codicillis*, étoit celui qui gardoit les tablettes de son maître. On trouve à Florence l'inscription suivante :

ÆGYPTO. SERVO
BARBARI. AVG. LIB.
A. CODICILLIS
EVTYCHUS. PECV
LIARIS. SYMMACHVS
FRATRES. PIENTISSIMI.

— Spon.

A *Cognitionibus*, étoit celui que l'on appeloit encore *recognitor*. C'étoit chez les Grecs l'*ἀπογραφεὺς*; & de nos jours il porte le nom de *contrôleur*. Spon a lu à Rome l'inscription suivante :

DIS. MANIBVS
T. FLAVI. AVG. LIB.
ABASCANTI
A. GOGNITIONIBUS
FLAVIA. HESPERIS
FECIT.

A *Commentariis*, étoit celui qui tenoit les registres (*commentaria*) de quelque détail. Il s'appeloit chez les Grecs *ἀπογραμματοῦς*; & il porte en France le nom d'écrivain ou de greffier. Spon a publié l'inscription suivante qu'il avoit copiée à Rome :

D. M.

M. . . . VLPIO
ABASCANTO
CVSTOS. A. COMM
BENEFICIORVM
FLAVIA. PALLA
B. M. ET. CÆCILIAN.
FILIVS. EIVS. SIBI
LIBERTABVSQVE
EORVM.

A *Commentariis equorum*, étoit celui qui tenoit le registre des cochers, ou des chevaux destinés à courir dans le cirque. Argoli a donné au public l'építaphe qui suit :

FLAVIÆ. ELPIDI
CONIVGI. SANCTISSIMÆ
MOSDRV. AVG. L.
A. COMMENTARIIS. EQVORVM.

A *Commentariis fisci Asiatici*, étoit celui qui avoit la garde des registres sur lesquels on écrivoit les revenus de l'Asie, & les sommes dues par les fermiers de cette partie de l'empire Romain. Reinesius cite l'építaphe suivante :

D. M.
PIERO
CÆSARIS. VERN
A. COMMENTARIIS
FISCI. ASIATICI
VIX. ANN. XXIV.
MES. II. DIEBUS. XVIIII
PARENTES. FILIO
DESIDERATISSIMO.

A *Commentariis XV virorum S. F.* (c'est-à-dire) *Quindecim virorum sacris faciundis*, étoit celui qui tenoit les registres des quindécemvirs, commis aux choses sacrées. On en fait mention dans cette építaphe, conservée par Panvinus :

DIS. MANIBVS
MYRRHINI. DOMITIANI
PVBLICI. A. COMMEN
TARIIS XV VIROR. S. F.
ARRVNTIA. DOLICHE
FECIT. CONIVGI. CARIS
SIMO, ET. LIBERIS. LIBER
TABVSQVE. SVIS. POSTERISQ.
EORVM.

A *Commentariis vehicularum*, étoient ceux qui, dans les provinces de l'empire, exigeoient des habitans les charrois pour l'entretien des chemins. Il en est fait mention dans l'építaphe que rapporte Gruter, à la page DXCII.

A *Copiis*, étoit un inspecteur des vivres ou des convois. Une ancienne inscription parle de cet officier.

A *Corinthiis* ou *Corintharius*, étoit l'officier préposé à la garde des vases de Corinthe, qui faisoient une partie du luxe des Romains. Pignorius a rapporté deux inscriptions qui font mention de ces officiers.

TI. TALVS. PARATVS. A. CORINTHIIS.

& — CALLITYCHAE. ZOILI. CORINTHIAR.
AGRIPP.

A *Cubiculo* & *præpositus cubiculo*, étoit un officier chargé de veiller à la garde de son maître & à celle de sa chambre. Les inscriptions & les recueils de loix parlent souvent de ces officiers de la maison des Augustes.

A *Cura amicorum Principis*, étoient des affranchis du palais impérial, qui prenoient soin des amis du prince. Deux anciennes inscriptions de Rome, conservées dans Pignorius (*de servis*) en font mention:

TI. CLAVDIVS. AVG.
LIB. FORTVNATVS. A.
CVRA. AMICORVM.

& — M. VLPIVS
AVG. L.
A CVRA. AMICORVM.

A *Custodia armorum*, étoit un officier du palais qui gardoit les armes de l'empereur. Tel étoit VIBIVS. HERMES. IMP. NERONI. A. CVSTODIA. ARMORVM, dont parle un ancien monument cité par Pignorius.

A *Diplomatibus*, étoient ceux qui tenoient les registres des chevaux, des voitures accordées par le prince, & des voitures destinées à ses voyages. On voyoit à Rome dans la villa Cæsarini l'épigramme suivante :

T. ÆLIVS. AVG. LIB.
SATVRNINVS
A. DIPLOMATIBVS
SARDONYCHI
ALVMNO. FIDELISSIMO.

A *Frumento*, exprimoit l'office de celui des affranchis ou des esclaves qui distribuoit le bled à ses compagnons. Pignorius a rapporté deux épigrammes de ces officiers :

VOLVSIÆ. ARBVSCVLÆ
PALLANS. Q. N.
A. FRVM.
CONTYBERNALI. CARISSI
MÆ. . . .

& — DIS MANIBVS
ASCLEPIADI
ATHICTVS. L. N.
A. FRUMENTO
VICARIE. CARISSIMÆ. . . .

A *Jano*, étoit celui qui aidait le portier, ou le garde de la porte dans ses fonctions. Les Grecs plaçoient, selon Macrobe (*sat.* 1. 9.) des statues de Janus devant leurs foyers; mais les Latins ne leur assignèrent pas un endroit particulier; ils les placèrent auprès ou au-dessus de toutes les portes, qui en prirent le nom de *Janua*. De-là vient qu'on trouve sur les anciens monumens: A IANO PRIMO PALATINO. A IANO MEDIO. A IANO AB ATRIO.

A *Jumentis*, étoit l'officier préposé à l'inspection des écuries du prince;

D. M.
T. SALLVSTIO
EVTYCHO
A. IVMENTIS. CÆS. N.
FLAVIA. HORAEA
CONIVGI B. M. — *Spon.*

A *Kalendario*, étoit celui qui plaçoit à intérêt l'argent de son maître, & qui le retiroit des mains des débiteurs, aux calendes de chaque mois, selon l'usage.

A *Lagena*, ou *Laguna*, étoit le nom de l'échange. On lit à Rome cette inscription:

C. IVLIO. DARDANO. LIVIÆ
AVG. SER. A. LAGVNA
C. IVLIVS. CYDNVS
T. D. D. Q.

Cet officier étoit quelquefois le même que l'officier *a potione*, comme il paroît par l'inscription suivante :

M. VLPPIO. AVG. LIB.
PHÆDIMO. DIVI. TRAIANI. AVG.
A. POTIONE. ITEM. A. LAGVNA.

A *Libellis*, étoit l'officier chargé de conserver les requêtes présentées à son maître.

D. M.
M. AVRELIO. AVG. LIBERTO
A. LIBELLIS. ADVTORI. FABIA
AEGENIA. CON. B. M. F.

A *Libris pontificalibus*, étoit l'écrivain destiné à la transcription des livres pontificaux. Gouttiere, (*de jure Pontif.*) en cite deux épigrammes :

TI. CLAVDIVS
NATALIS
A. LIBRIS
PONTIFICAL.

& — LIVIVS. THEONA. AB.
EPISTOLIS. GRÆCIS. SCRIBA
A. LIB. PONTIFICALIBVS.

A *Manu* & *servus a manu*, étoit le secrétaire qui écrivoit les lettres ou les commandemens de son maître. Suétone, dans la vie d'Auguste, c. 67. n. 6.

Thallo a manu, quod pro epistola prodita denarios quingentos accepisset, crura effregit. » Il fit rompre les cuisses à son secrétaire Thallus, parce qu'il avoit reçu cinq cens deniers pour avoir livré une lettre. »

A *Marmoribus*, ou à *metallis*, étoit le contrôleur des marbres, ou des métaux employés à quelque ouvrage. Ligorius, (*antiq.* I.) parlant du mausolée d'Auguste, rapporte l'épithaphe suivante prise d'un marbre antique : *diis manibus Augusti libertus a marmoribus.*

A *Memoria*, étoit l'officier qui recevoit les requêtes & les mémoires présentés à son maître : car on se servoit de *memoria* dans ce sens. On voyoit à Naples l'inscription qui suit :

AURELIO. SYMPHORO.
AUG. LIB. OFFICIALI. VETERI.
A. MEMORIA. ET. DIPLOMATIBUS.
EXORNATO ORNAMENTIS. DECURIONALIBUS.
ORDO. SPLENDIDISSIMUS. CIVI.
OB. MEMORIAM. ET. INSTANTIAM. ERGA.
PATRIAM. CIVESQUE.

Cet officier s'appeloit encore *ad memoriam* ; & il prit ensuite le nom de *Magister ad memoriam*.

A *Mundo Muliebri*, étoit la femme chargée du soin de la parure des impératrices. On lisoit sur un marbre dans le Musée du cardinal de Carpi :

JULIA. JUCUNDA.
AUG. L. SARCINATR.
A. MUNDO. MULIEB. BYRA.
CANACIANA.

A *Pedibus*, étoit celui que nous appelons *Valet de pied*. Il suivoit toujours son maître, qui l'envoyoit par-tout où il jugeoit à propos. Cicéron à Atticus (*lib.* 8. 5.) *Pollucem servum a pedibus mecum Romam misi.* Ce domestique se tenoit debout derrière son maître pendant les repas. On l'appeloit aussi *ad pedes*, Sénèque (*de benefic.* 3. 27.) *servus, qui cœnanti ad pedes steterat, narrat qua inter cœnam ebrius dixisset.* Il gardoit la chaussure que son maître quittoit en montant sur les lits de table. Martial, liv. 12. 89.

*Bis cotta soleas perdidisse questus,
Dum negligentem ducit ad pedes vernam, &c.*

A *Pendice cedri*, étoit un officier de la maison d'Auguste. Celui qui en étoit revêtu, veilloit à la garde des cassettes & autres meubles faits de bois de cèdre. On lisoit autrefois sur un monument que possédoit le cardinal de Carpi :

SEX. POMPEIO. SALVIO. SEX. POMP. SER. A. PENDICE. CEDRI : ITEM. AB. HORT. CULT. H. S. E.

A *Potione*, étoit quelquefois le même Officier que celui dont nous avons parlé sous le mot

A *lagena*. Spon a trouvé cet office exprimé seul sur les deux monumens suivans :

DOMO. MORTUI.
C. JULIUS. ARBUSCULUS.
A. POTIONE. AUG. N.
JULIA. CORINTHA.
CONJUGI. SANCTISSIMO.
T. F.

& — TI. JULIUS.
TI. AUG. SER.
A. POTIONE.
O. H. S. S.

A *Pugione* On désignoit par ce nom l'officier commis à la garde du poignard, ou *Parazonium*, qui étoit un des symboles de la puissance des empereurs. Lampridius, dans la vie de Commode, chap. 6, dit : *tunc primum tres præfecti Prætorio fuere, inter quos libertinus, qui a pugione appellatus est.*

A *Rationibus* ou *Ratiocinator*, étoit l'officier chargé des comptes de la maison des Augustes. Suétone, dans la vie de Claude, dit de l'affranchi Pallas, *Ante omnes Pallantem a rationibus.* On lisoit sur un marbre de Lanuvinum.

T. AURELIO
AUG. LIB.
APHRODISIO.
PROC. AUG.
A. RATIONIBUS.

Zonare, dans ses Annales, *lib.* II. p. 184, l'appelle *præfectus fisci*.

A *Sandalio*, étoit la femme chargée du soin des chaussures de l'impératrice, ou des princesses. Reinésius nous a conservé l'épithaphe d'une de ces femmes :

C. VERANIO. C. L.
FAUSTO.
VERANIA
LIVIAE. AUGUST.
SERV. A SANDALI
FECIT.

A *Secretis*, étoit le secrétaire, qui est appelé par Vopiscus, *Notarius secretorum* (*Aurelian.* c. 36.)

A *Studiis*. On désignoit par là celui qui guidoit dans ses études l'empereur, ou quelqu'autre personne à laquelle il étoit attaché. Tel fut Polybius à l'égard de Claude. Suétone dit dans la vie de cet empereur (*Chap.* 28.) *super hos Polybium a studiis suspexit.* L'épithaphe suivante, recueillie par Spon, donne le même titre à un certain Lemnus, personnage inconnu :

TI. CLAUDIUS.
LEMNUS.
DIVI. CLAUDII
AUGUSTI. LIB.
A. STUDIIS.

A *Suppeltili*, étoit l'officier préposé au soin des meubles, ou de la vaisselle de son maître. On voyoit à Rome les deux inscriptions suivantes :

NESTOR.

C. CÆSARIS. SER.
GERMANICIANUS.

A. SUPPELLECTILI. VIXIT. A. XL.

& — EUMOLPUS. CÆSARIS
A SUPPELLECTILE.

A *Veste*, exprimait l'office de celui qui étoit chargé du soin de la garde-robe :

BYRÆ. CANACIANÆ. LIVIÆ.
AUG. SER. A. VESTE. MAGN....

& — ARION. CÆSARIS. N. A. VES
TE. MATUTINA.

A *Voluptatibus*, étoit l'intendant des plaisirs du Prince. L'empereur lui donnoit des récompenses lorsqu'il inventoit quelque chose d'agréable ou de piquant, soit pour la table, soit pour des plaisirs d'une autre nature. Tibère créa cet office, comme nous l'apprend Suetone, & le voluptueux Pétrone en fut revêtu sous le règne de Néron.

A B

AB *Actis fori*, étoit le greffier chargé de rédiger les actes du barreau, les sentences des juges & d'appeler les causes.

AB *Actis senatus*, étoit le greffier de cette compagnie. On lisoit sur un ancien monument : C. PORCIO. C. F. QUIR. X. VIRO. STLITIBUS. JUDICAND. ADJECTO. INTER. QUÆSTOR. AB. ACTIS. SEN.

AB *Admissionibus*. C'étoit un office du Palais. On étoit introduit auprès du Prince par le ministère des huissiers, *admissionales*.

AB *Ægris cubiculariorum*. On appeloit ainsi l'officier chargé du soin des valets-de-chambre malades. Il en est fait mention dans une inscription rapportée par Reinesius.

M. ARELIO. AUG. L.
STEPHANO
AB. ÆGRIS
CUBICULARIOR
VLPIA. ITALIA.
UXOR. B. M. SEC.

AB *Atrio curando*, ou *atrii curandi*, étoit peut-être l'officier appelé *Atrienfis*. Peut-être aussi inscrivoit-il cette foule de courtisans qui remplissoient les antichambres, *atria*; & disoit-il à son maître les noms de ceux qui venoient le saluer. Dans le dernier cas, il auroit eu aussi le nom de *Nomenclator*.

AB *Ephemeride*. On trouve ce nom sur un ancien monument : PROC. AB EPHEMERIDE. C'étoit un affranchi d'Auguste appelé Théopréon; il avoit probablement soin des choses qui n'étoient propres

qu'à tel ou tel jour; car les Latins rendoient par le mot *diurnum l'ephemeris* des Grecs.

AB *Epistolis*. C'étoit le nom du secrétaire proprement dit; il écrivoit les lettres de son maître, en conservoit des copies avec les lettres qui lui étoient adressées. On lit sur un marbre à Florence :

JULIÆ. METHÆ
JANUARIUS
AB. EPISTOLIS
CONTUBERNALI
CARISSIMÆ.

Narcisse avoit cet emploi à la cour de Claude. On le divisoit quelquefois; car on trouve un secrétaire pour les lettres Latines, & un secrétaire pour les Grecques :

SEX. POMPEIUS. SEX. F. FELIX
SEX. POMPEI. AB. EPISTVLIS
LATINIS.

L. MUNATI. L. VALERIUS
L. L. STACIUS
NICOMEDI. AB. EPIST. GRÆCIS. — *Spon.*

AB *Hortulo*. C'étoit le jardinier. *Spon* nous a conservé deux épitaphes de ces officiers :

POMPEIÆ
PLAICIDIÆ
SEX. POMPEIUS
KARATUS
AB. HORTUL.
SEXTIAN.

& — C. OCTAVIUS. C. L. PACCIVS.
AUG. SER. AB. HORTUL.

AB *Janua*, étoit le portier. Népos, dans la vie d'Hannibal, (c. 23. n. 4,) se sert de cette expression.

AB *Ornamentis*. Cette charge de la maison d'Auguste, consistoit à contrôler ou inspecter tout ce qui étoit susceptible d'arrangement ou d'embellissement. On trouve dans Gruter l'épitaphe suivante :

D. M.
T. FL. AUG. LIB.
PARTHENOPAEI
POPPEJANI. EUNUCHI
AB. ORNAMENTIS.

AB. Cinquième mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, & l'onzième de leur année civile. Il répond à une partie du mois de juillet, & au commencement du mois d'août.

AB. Le dernier mois de l'été chez les Syriens. C'est le même nom & le même mois que celui dont il est parlé dans l'article précédent. Ce mois est très-différent du mois *Abib*, qui répond au mois de mars. *Abib* étoit un mois des anciens Hébreux; & il se trouve dans l'écriture. *Ab*, au

contraire, n'est connu que par le Thalmud & les Rabbins.

ABA, dans la Carie. ΑΒΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des Médailles Grecques en l'honneur de M. Aurèle & de Sévère-Alexandre.

ABACÆNUM, en Sicile. ΑΒΑΚ.

Les médailles autonomes de cette ville sont R. en argent.

RRR. en bronze

O. en or.

Son symbole ordinaire est un sanglier. — *Hunter.*

On croit cependant avec fondement que ces Médailles appartiennent à Ænus en Thrace, dont elles portent le nom sur le revers ΑΙΝΙ, & qu'ΑΒΑΚ est un nom de magistrat. Il ne resteroit alors d'Abacænum que des Médailles en caractères puniques.

ABADIR, ou ABADDIR, ou ABDIR, est le nom d'une pierre que Saturne avala. Ce dieu faisoit périr tous ses enfans, soit qu'il n'eût reçu de Titanus l'empire du monde que sous la condition de ne point en élever, soit qu'ils dûssent le détrôner suivant l'arrêt des destins. Lorsque Jupiter naquit, Cybèle ou Ops, sa mère, trompa ce père barbare; elle enveloppa de langes la pierre appelée depuis *Abadir*, & la lui présenta comme son fils. Saturne l'avalâ sur le champ. Il la rendit sans doute à la lumière; car on l'honora en Syrie d'un culte particulier. Les Grecs la nommèrent Βαΐτυλιον; & les Phéniciens *Abadir*, qui, selon Bochart, signifie pierre ronde.

Le culte dont on honora les pierres, est de la plus haute antiquité. Tantôt elles étoient brutes & informes, tantôt elles étoient figurées en cône. Les Arabes firent de ce culte une partie de leur religion. Ils furent imités par les Séleuciens de Syrie, qui adoroient une pierre conique, emblème du Mont Casius ou de Jupiter de même nom. Leurs Médailles attestent cette superstition. La Vénus de Paphos étoit aussi adorée sous la figure d'une pierre taillée en forme de cône. Les premiers Grecs & les Lacédémoniens, entr'autres, rendirent un culte religieux à leurs divinités, qui n'étoient représentées que par des colonnes, ou par des troncs bruts & informes. On entrevoit ici l'origine du dieu Terme & de son simulacre; mais on aperçoit plus distinctement encore la marche de la superstition qui est née dans l'Orient, & a propagé son empire dans la Phénicie, dans la Grèce & dans presque tout l'Occident.

Les Mythologues - historiens trouvent dans l'*Abadir*, ou Βαΐτυλιον, la vision de Jacob, la ville à laquelle il donna le nom de Béthel, &c. Mais les étymologistes ne reconnoissent dans cette fiction qu'une allusion à plusieurs racines Phéniciennes ou Chaldéennes relatives aux mots *filz* & *pierre*.

ABADDIR, étoit aussi, selon S. Augustin, le nom que les Carthaginois donnoient à certains dieux. *Ab* & *abdir* signifient en langue Phénicienne

pere magnifique. Cette division des divinités Carthaginoises rappelle les *dii minorum* & *majorum gentium* des Romains.

ABÆUS, surnom donné à Apollon, pris de la ville d'Aba, ou Abée, dans la Phocide, où ce dieu avoit un riche temple & un oracle célèbre, un de ceux que Crésus envoya consulter. Cet oracle passoit pour plus ancien que celui de Delphes.

ABALLO dans les Gaules. ABALLO.

Les Médailles Autonomes de cette ville sont : RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ABANO. Il y avoit dans cet endroit, qui est aujourd'hui un village de l'état de Venise, des eaux minérales célèbres du temps des Romains: ils l'appeloient *Aqua Aponi*, ou *Aponus*. Tibère allant en Illyrie, consulta l'oracle de Géryon qui étoit auprès de Padoue. Il lui ordonna de jeter des dés d'or dans la fontaine d'*Abano*, pour connaître l'avenir. Suétone dit que de son temps on voyoit encore ces dés au fond de l'eau.

ABANTES. C'étoit le nom général que l'on donnoit aux habitans de l'Enboée. Sortis de Thrace, les Abantes s'établirent dans la Grèce, où ils bâtirent Abée. Xerxès ayant ruiné cette ville, ils se réfugièrent dans l'île d'Euboée, & s'y fixèrent. A l'exemple des Curètes qui avoient habité la même île, ils laissoient croître leurs cheveux par derrière & les coupoient sur le front, de peur que leurs ennemis ne pussent les saisir par la chevelure, & les terrasser.

ABAPTISTON. Les anciens appeloient ainsi l'instrument de chirurgie que nous nommons *Trépan*.

ABAUQUE, *abacus*. Ce mot avoit plusieurs acceptions chez les Romains.

ABAUQUE étoit chez les géomètres une table couverte de poussière, sur laquelle ils traçoient des figures: souvent ils exprimoient leurs chiffres sur l'abaque avec de la craie. On lit sur le tombeau d'un homme de lettres:

SIVE. QUOD. EUCLIDES. ABACO PRÆSCRIPTA.

TULISSET.

DELICIAS. HABVI. PARITER. LUSUSQUE.

PROCCES.

Feiret.

L'ABAUQUE qui servoit à compter, étoit composé, chez les Grecs, d'un carré-long, évuidé, sur lequel étoient tendus des fils auxquels on enfiloit des boules. La manière de s'en servir étoit de faire valoir chaque boule une unité, ou une dizaine, & de les ajouter en les réunissant, ou de les soustraire en les séparant.

Fulvius-Ursinus & Ciaconius conjecturent, d'après d'anciens monumens, que cet Abaque fut connu des Romains; mais ils croient que l'usage de compter avec des jetons, *calculi*, prévalut. Le cabinet de Ste. Genevieve renferme cependant un Abaque qui

qui paroît Romain. Cette antique, qui est peut être unique en France, est formée par une plaque de bronze carrée. On y a pratiqué plusieurs rangs de lignes évidées, au travers desquelles passent des boutons mobiles, rivés par-dessous. Des nombres gravés au bas de chaque ligne évidée, expriment les valeurs des différens boutons. De sorte qu'en les avançant ou en les reculant, on peut faire toutes les opérations de l'arithmétique.

ABAQUE, ou *table de Pythagore*, étoit une table de nombres inventée par ce philosophe. Comme elle seroit à faciliter les opérations de l'arithmétique, il paroît que c'étoit la table ordinaire de la multiplication.

ABAQUE. On donnoit ce nom à la table ou échiquier sur laquelle on jouoit à différens jeux, soit avec des jetons, *calculi*, soit avec des espèces de dames ou échecs, *latrunculi*.

ABAQUE étoit encore chez les Romains un buffet ou armoire destiné à porter ou à renfermer les vases dont on se seroit dans les repas. Ce n'étoit souvent qu'une table sans pied, attachée au mur, & susceptible d'être repliée après le service. Le mot *abaque* étoit usité chez les Grecs dans l'acception de buffet. C'est aussi chez les Grecs-Asiatiques & les peuples de l'Asie, que les Romains prirent du goût pour ce meuble, devenu depuis l'objet des recherches les plus dispendieuses.

Les Abaques étoient de marbre dans les maisons de ceux mêmes qui vivoient avec modestie & simplicité. Tel étoit Horace, qui dit de son buffet :

*Et lapis albus
Pocula cum ciatho duo sustinet.*

On en a trouvé plusieurs de semblable matière dans les maisons d'Herculanum & de Pompeia. *V. BUFFET.* Tite-Live & Salluste, parlant du luxe qui se répandit dans Rome après la conquête de l'Asie, & en particulier de l'espèce de fureur qui possédoit les Romains pour les Abaques, leur reprochent ce goût inconnu aux Cincinnatus & aux Camille. Ils nous apprennent encore que non-contens de les fabriquer du bois le plus précieux, les Romains les faisoient recouvrir de plaques d'ivoire & de lames d'or.

ABAQUE, *abacus*. Vitruve appelle de ce nom des plaques de bronze carrées que l'on arrangeoit par compartimens, & dont on incrustoit les toits des palais ou des maisons somptueuses. On leur avoit donné le nom d'*Abaques*, à cause de leur ressemblance avec les tablettes de bois sur lesquelles on calculoit ou l'on jouoit. Lorsque ces plaques de bronze étoient rondes, elles rappeloient l'idée des miroirs, qui avoient ordinairement cette forme chez les anciens, & elles portoient le nom de *specula*. Vitruve (7. 3.) *itaque veteribus parietibus nonnulli crustas excidentes pro Abacis utuntur, ipsaque tectoria abacorum, & speculorum divisionibus circa se prominentes habent expressiones.*

ABAQUE, *Abacus* dans Vitruve. On entend par ce mot la partie supérieure ou le couronnement du

chapiteau de la colonne. Il est carré dans l'Ordre toscan, le dorique, l'ionique antique, & échancré sur les faces dans le corinthien & le composite. Il porte communément le nom de *TAILLOIR*, parce qu'étant carré, il ressemble aux assiettes de bois que l'on nomme ainsi.

ABAQUE, *abacus*, étoit enfin chez les Romains un alphabet ou une table sur laquelle on traçoit les lettres pour apprendre à lire aux enfans. Les Grecs lui donnèrent le même nom dans leur langue; & c'est de leurs deux premières lettres *alpha* & *bêta*, que les modernes ont fait le mot alphabet.

ABARBARIA, étoit, selon le Diction. Mythologique, la déesse du fleuve Naïs.

ABARES. C'étoit un reste des Huns contre lesquels Sigebert alla combattre dans la Thuringe. Ils étoient pour la plupart d'une taille gigantesque & d'une laideur effroyable. Leur chevelure, très-longue, étoit rejetée sur les épaules, & séparée en tresses par des cordons, ce qui les rendoit semblables aux furies dont la tête étoit hérissée de serpens.

ABARIS, Scythe de nation. On n'est pas d'accord sur le temps où il vivoit; mais l'opinion la plus commune est qu'il fut contemporain de Pythagore. Il étoit prêtre d'Apollon l'hyperboréen. On dit que ce dieu lui fit présent d'une flèche d'or qui avoit une vertu merveilleuse. Abaris étoit porté sur sa flèche au milieu de l'air, comme un autre Pégase: en sorte que les mers, les rivières & les lieux inaccessibles aux hommes, ne lui causoient aucun retardement. Il se mêloit de prédire l'avenir, & feroit ses prophéties par-tout où son humeur vagabonde le conduisoit. Abaris prédisoit encore, selon l'ancienne croyance, les tremblemens de terre, chassoit la peste & apaisoit les tempêtes; & il fit des sacrifices dans Lacédémone, qui eurent tant d'efficacité, que ce pays là, fort exposé à la peste, n'en fut jamais affligé depuis. Enfin, on disoit de lui qu'il ne mangeoit jamais. Quelques-uns ajoutent qu'il fabriqua le *palladium* avec un des os de Pélops. (*Voy. Palladium, Pelops.*) Cette opinion le rend bien antérieur à Pythagore.

ABAS, un des Centaures qui combattirent contre les Lapythes: Hésiode le met à la tête de ceux qu'il nomme au nombre de quatre-vingts.

ABAS, fils de Lincée & d'Hypermnestre, père d'Acrifus & de Prætus, fut le douzième roi des Argiens.

On lui attribue l'invention du Bouclier.

ABAS est aussi le nom de celui qui seroit de devin à Lyfandre, quand il défit les Athéniens en la vingt-sixième année de la guerre du Péloponèse. Les Lacédémoniens consacrerent à cette occasion plusieurs statues à Delphes, & joignirent à celle de Lyfandre celles d'Abas & d'Hermon, pilote de son vaisseau.

Il y a eu plusieurs autres *Abas*. Par exemple, *Abas*, fils de Neptune & d'Aréthuse. C'est, sui-

vant quelques-uns, de son nom que l'Eubée avoit d'abord été appelée *Abantis*. *Abas*, fils de Métanire, ou Méganire; c'est le même que d'autres appellent *Stellés*, que Cérès changea en Léopard parce qu'il s'étoit moqué d'elle. Voyez *Méganire* & *Stellio*.

ABASCANTIANUM *balneum*. Voir ce dernier mot.

ABASSUS, en Phrygie, **ΑΒΑΧΧΩΝ**.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Septime-Sévère.

ABASTER, est, selon Bocace, le nom d'un des trois chevaux qui tiroient le char de Pluton; il signifie noir. Claudien le nomme **ALASTOR**. V. ce mot.

ABATON. Les Rhodiens appelèrent de ce nom un édifice construit pour ôter la vue des deux statues élevées par Artémise, reine de Carie. Cette princesse ayant pris Rhodes, voulut éterniser sa victoire. Elle fit élever un trophée avec deux statues de bronze, dont l'une représentoit la ville captive, & l'autre étoit son portrait. Les Rhodiens secouèrent le joug de sa domination, & ils n'osèrent renverser ce témoignage honteux de leur défaite, parce que la superstition défendoit de violer un monument consacré à quelque divinité. Mais ils construisirent à l'entour un édifice si élevé, qu'il déroboit entièrement la vue du trophée, & ils défendirent d'y entrer: d'où lui vint le nom grec *ἄβατος*, où l'on ne va point.

ABATOS, île d'Égypte dans le Palus de Memphis, ou lac Mœris. Elle étoit renommée par son lin, ses feuilles de Palmier, dont on se servoit pour écrire, & principalement par le tombeau du roi Osiris, qui dans la fuite fut transporté à Abyde ou Abydos d'Égypte. Lucain en fait mention *lib. x.*

*Hinc Abaton, quam nostra vocat veneranda vetustas,
Terra potens.*

Il ne faut pas la confondre avec le rocher **ABATOS**, voisin de l'île de Philé, sur les confins de l'Égypte & de l'Éthiopie, où la crue du Nil commençoit à se faire sentir. Les prêtres seuls avoient droit d'y entrer; d'où lui venoit son nom, qui, en Grec, signifioit lieu où l'on ne va point, où il n'est pas permis d'aller: c'est pourquoi on donne quelquefois ce nom au sanctuaire des temples. Plusieurs ont cru que l'*Abatos* dont il s'agit, étoit le tombeau d'Osiris. Sénèque en parle dans ses *quest. natur. l. 4, c. 6.*

ABAZEA. Voy. **SABASIEN**.

ABBËTUM, en Mysie. **ΑΒΒΑΙΤΩΝ**.

Les Médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ABDERA, dans la Boétië.

Cette ville a fait frapper des Médailles latines en l'honneur de Tibère.

ABDÈRE, jeune homme ami d'Hercule, &

son compagnon d'armes. Le héros après avoir enlevé les cales de Diomède, roi de Thrace, les conduisit sur le bord de la mer, où sa flotte l'attendoit. Il en donna la garde à Abdère, tandis qu'il étoit occupé lui-même à se débarrasser des Bistons, qui l'avoient poursuivi pendant cette expédition. Les cales, accoutumées à se nourrir de chair humaine, dévorèrent le jeune homme. Hercule, pour se consoler de la perte de son favori, bâtit la ville d'Abdère dans l'endroit où il fut enterré. Il y a des Auteurs qui ont dit qu'Abdère étoit un serviteur de Diomède, tué par Hercule avec son maître. Voy. *Diomède*.

L'infortune du malheureux Abdère est dépeinte sur une belle pierre gravée du baron de Stofsch, que Winkelmann a publiée dans ses *monumenti inediti*.

ABDÈRE, sœur de Diomède, roi des Thraces-Bistons. Elle donna, suivant quelques-uns, son nom à la ville qui le porte. Coltzius rapporte une Médaille qui, si elle étoit authentique, pourroit faire penser, comme l'observe *Lucas Holstenius*, que c'étoit l'opinion des Abdéritains sur eux-mêmes. Cette Médaille porte la figure d'une femme avec la légende **ΑΒΔΗΡΑΣ ΚΟΡΑΣ**, *Abdera Virginis*.

ABDÈRE, ville maritime de Thrace. Les habitants de cette ville avoient la barbare coutume de dévouer à certains jours, pour le salut de tous les citoyens, quelques malheureux Abdéritains, qu'on assommoit à coups de pierre. Ovide (*in ibim*) parle de cette coutume dans les malédictions qu'il donne à son ennemi. Mais rien n'est plus étrange que la maladie qui régna, dit-on, pendant quelques mois dans Abdère. On y avoit représenté l'Andromède d'Euripide; ce spectacle, qui se donna dans l'été, remua tellement l'imagination des Abdéritains, qui, pendant toute la pièce, furent exposés à un soleil ardent, que la plupart sortirent du théâtre saisis d'une violente fièvre. Ils parcoururent toutes les rues en déclamant de longues tirades d'Euripide, & faisant des exclamations tragiques. Cela dura jusqu'à l'hiver, qui fut très-froid, & plus propre par-là à faire cesser cette rêverie. Lucien a décrit les symptômes de cette prétendue maladie. Sur l'origine de cette ville qui a partagé les écrivains, Voy. les deux articles précédens. On avoit élevé dans Abdère, un temple en l'honneur de Jason. Parménion le fit détruire.

ABDÈRE, en Thrace. **ΑΒΔΗΡΗΤΕΩΝ**.

Le type ordinaire de cette ville est un griffon. Ses Médailles autonomes sont :

O. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Vespasien, de Tite, d'Antonin le Pieux & de M. Aurèle.

ABEILLE. Les anciens ont débité beaucoup

de fables sur cet utile insecte. On doit cependant en être moins étonné que de la connoissance détaillée qu'ils avoient acquise de ses métamorphoses & de son industrie. Les écrivains qui en ont parlé, racontent des choses incroyables sur l'ardeur & la constance avec lesquelles on avoit étudié les abeilles. Elles occupèrent pendant soixante ans Aristomaque ; & Hilliscus se retira dans les forêts pour les étudier dans l'état de liberté. Les deux philosophes écrivirent, selon Pline, sur *la nature des abeilles* ; & l'on croit que les hommes apprirent d'eux à les rassembler & à profiter de leurs travaux.

Aristote les observa long-temps ; & ses observations furent ornées par Virgile des charmes de la poésie. Mais Pline, en les répétant & les insérant dans son vaste recueil, leur imprima ce caractère de gravité & de vérité qui convient seul à l'Histoire naturelle. On cessa de croire que les abeilles eussent contraint autrefois les habitans de Rochus à abandonner leur patrie, & à s'établir dans un autre climat. Celles de Crète furent dispensées de se charger d'un petit caillou en guise de lest, lorsqu'elles eurent à voler par-dessus un terrain avancé dans la mer, ou à traverser des contrées orageuses.

La douceur du miel, qui servoit chez les anciens aux mêmes usages que le sucre chez les modernes, fit prendre les abeilles pour le symbole de l'éloquence douce & insinuante. On prétend que Platon seroit un jour célèbre par la douceur de son élocution, en voyant des abeilles se reposer sur sa bouche pendant qu'il dormoit dans son berceau. Les Grecs se plaisoient à raconter que Pindare ayant été exposé dans un bois, avoit été nourri de miel par des abeilles sauvages. L'élégance & la douceur du style de Xénophon, le firent appeler l'abeille Athénienne. On donna le nom de *Melissa*, *abeille* en Grec, aux prêtresses de Cérés & ensuite, par extension, à celles des autres divinités, parce qu'on exigeoit d'elles l'activité, la pureté & la vigilance des abeilles. Quelques écrivains donnent à cette dénomination une autre origine. Voy. MELISSA.

Une ancienne peinture qui représentoit un nymphe, ou l'un de ces antres consacrés aux mystères des nymphes, fait voir une abeille placée à l'entrée de la caverne. Le peintre l'y avoit mise sans doute pour exprimer le soin avec lequel on devoit éloigner les profanes de ces lieux sacrés, comme la vigilante abeille chasse loin de ses ruches les insectes destructeurs.

Les abeilles n'étoient pas chez les Romains d'un bon augure, comme elles l'avoient été dans la Boétie & dans l'Asie. Plutarque nous apprend dans la vie de Brutus, que leur apparition dans le commencement d'une entreprise, annonçoit quelque chose de funeste. C'est pourquoi Appien (*Lib. 2. Bell. Civil.*) remarque soigneusement qu'un essaim d'abeilles se posa sur les aultes la veille de la bataille où les habitans de

Pharsale virent Pompée défaire & mis en fuite.

ABEILLES, nourrices de Jupiter. Des ruches d'abeilles ayant été trouvées dans l'autre de Dicté, où Jupiter avoit été nourri, aussitôt on compta les abeilles au nombre des nourrices du dieu. On racontoit même que quatre hommes étant un jour entrés dans cet antre, pour dérober les ruches, Jupiter fit gronder son tonnerre, & lança ses foudres contre les sacrilèges.

ABEILLE, elle étoit le symbole d'Ephèse.

On la voit ordinairement sur ses Médailles autonomes, & sur celles d'Elyrus, d'Iulis, de Præfus. ABELLA, dans la Sicile.

Goltzius seul a publié des Médailles impériales Grecques de cette ville.

ABELLIO. Dieu des Gaulois. On a trouvé près de Comminges, dans l'ancienne Novempopulanie, trois inscriptions antiques, où il est fait mention de cette divinité. En voici une que Gruter a rapportée :

DEO
ABELLIO
NI
MINUCIA
JUSTA
V. S. L. M.

Les deux autres n'apprennent rien de plus sur Abellio. Bouche croit (*Hist. de Provence, t. 1. p. 61.*) que son nom vient de quelque lieu appelé Abellio, & célèbre par ce culte. Vossius (*de Idolol. L. 11. C. 17.*) le reconnoît pour le soleil. Il a, selon lui, pris le nom d'Abellio de celui de *Belus*, donné au soleil par les Pamphyliens & les Crétois, comme on l'apprend d'Hefychius. Quoi qu'il en soit de ces opinions, on ne fait rien de cette divinité Gauloise que son nom *Abellio*.

ABEONA & ADÉONA, étoient, selon S. Augustin seul, des déesses qu'on invoquoit, l'une pour aller, l'autre pour revenir, selon la signification des mots Latins, *adire* & *abire*, aller & revenir.

ABGARE, roi d'Edeffe & d'Osrhoene. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΒΓΑ.

Ses Médailles au revers de Commode, sont :

RRR. en bronze.

—Au revers de Septime-Sévère, sont :

C. en bronze.

—Au revers de Gordien, sont :

C. en bronze.

—Avec Mannus, son fils, elles sont :

RRRR. en Bronze.

O. en or.

O. en argent.

Il porte une thiare semblable à celles des rois Parthes.

ABIA, sœur & nourrice d'Hillus, fils d'Hercule. Elle se retira à Hiré, où elle consacra un temple à Hercule. C'est pourquoi Cresphonte

lui fit rendre dans la suite plusieurs honneurs ; entr'autres il donna son nom à la ville.

ABIB. Nom que les Hébreux donnoient au premier mois de l'année sacrée. Il répond à la fin du mois de mars, & au commencement d'avril. On donna dans la suite à ce mois, le nom de *Nisan*.

ABIENS. C'étoient entre les Scyttes, d'autres disent entre les Thraces, des peuples qui faisoient profession d'un genre de vie austère, dont Tertullien fait mention (*lib. de Praeser. cap. XLII.*), que Strabon loue d'une pureté de mœurs extraordinaire, & qu'Alexandre *ab Alexandro* & Scalliger ont jugé à propos d'appeler du nom de philosophes, enviant, pour ainsi dire, aux Scythes une distinction qui leur fait plus d'honneur qu'à la philosophie, d'être les seuls peuples de la terre qui aient à peine connu des poètes, des philosophes, des orateurs, & qui n'en ayent été ni moins honorés, ni moins courageux, ni moins sages. Les Grecs avoient une haute estime pour les Abiens, & ils la méritoient bien par je ne fais quelle élévation de caractère, & je ne fais quel degré de justice & d'équité dont ils se piquoient, singulièrement envers leurs compatriotes, pour qui leur personne étoit sacrée. Que ne devoient point être aux yeux des autres hommes, ceux pour qui les sages & braves Scythes avoient tant de vénération ! Ce sont ces Abiens, je crois, qui se conservèrent libres sous Cyrus, & qui se soumirent à Alexandre. C'est un grand honneur à Alexandre, ou peut-être un reproche à leur faire (*Diderot.*)

ABILA, dans la Coeléfyrie.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville, frappées en l'honneur de L. Verus & de Commode.

ABLEGMINA & ALBEGMINA. On entendoit par ce mot les parties des victimes que l'on réservoir pour les dieux. Elles étoient mises à part, ou séparées : ce qui s'exprimoit par le mot *ablegere* chez les Latins, & ἀπολέγειν chez les Grecs. Festus dit : *ablegmina, partes extorum, quae diis immolabant.* Tertullien (*Apoloq. c. 13.*) raille les payens sur les victimes & les *ablegmina* : *non dico, quales sitis in sacrificando, cum enecta & tabidosa quaque mactatis, cum de opimis & integris supervacua quaque tractatis capitula & ungulas, quae domi quoque pueris, vel canibus destinassetis.* Je ne parle pas de vos sacrifices, des animaux malades ou blessés que vous offrez pour victimes, & des parties que vous réservez pour les dieux, quand les victimes sont grasses & saines. Ne sont-ce pas le crâne & les pieds, que vous ne donneriez à manger chez vous, qu'à vos domestiques ou aux chiens ? »

ABLUTIONS. Voy. PURIFICATION.

ABOLLA, en Sicile. ABOA.

Les Médailles autonomes de cette ville, sont :

O. en or.

O. en argent.

Unique en bronze... *Torremusa.*

ABOLLA. Les avis sont partagés sur cet habillement des Romains. Papias l'a confondu mal-à-propos avec la Toge ; car Varron (*apud Non. xiv. 9.*) le met en opposition avec elle : *Abolla, vestis militaris. Varro cosmotoryne. Toga detracta est, & abolla data est ad turbam (ou tubam) mihi, sera militia munera belli ut praestarem.* Martial a fait la même chose (*lib. 8. 49. 9.*)

Nescit, cui dederit Tyriam, Crispinus, abollam, Dum mutat cultus, induiturque togam.

L'Abolla n'étoit pas un habillement de sénateur, comme plusieurs écrivains l'ont prétendu, puisque la Toge qui vient d'être mise en opposition avec elle, formoit l'habit des Consulaires. C'étoit un surtout (*pallium*) long & ample, qui se replioit en deux, comme s'il eût été double, & dont les soldats & les philosophes faisoient usage hors de Rome.

Saumaïse (*de Mod. usur. c. 3.*) dit que les gouverneurs de provinces & même les préfets de Rome, portoient l'Abolla quand ils juvégeoient dans les tribunaux. C'est à cela que Juvénal fait allusion, selon lui, lorsqu'il appelle *facinora majoris abolla*, les crimes extraordinaires qui étoient du ressort des grands juges, ou des juges portant l'Abolla. Pitiscus combat avec raison cette opinion de Saumaïse. On fait en effet que les gouverneurs portoient la prétexte dans leurs provinces. Ils partoient à la vérité de Rome vêtus du paludament; mais ils s'acquittoient de leurs fonctions avec la prétexte dans les villes de leurs départemens. Qui peut croire d'ailleurs, que le préfet de Rome rendit ses jugemens avec un habillement de soldat ou de voyageur ? Juvénal parle aussi de l'Abolla du préfet Pegasus. On observera sur ce passage qu'il ne le peint pas dans l'instant où il montoit sur son tribunal, mais dans le moment où il partoit pour Albano, comme un simple jurisconsulte, revêtu de l'habit des philosophes.

ABONDANCE, divinité allégorique qu'on trouve personnifiée dans les anciens monumens, mais qui n'a jamais eu ni temple, ni autel. On la représente sous la figure d'une belle femme, couronnée d'une guirlande de fleurs. Elle tient de la main droite une corne remplie de toutes sortes de fruits, penchée vers la terre ; & de l'autre main un faisceau d'épis de plusieurs sortes de grains, dont la plupart tombent pêle-mêle. Cette figure accompagne assez souvent les images des dieux & des héros, pour marquer l'abondance procurée par la bonté des dieux & par la valeur des héros ; quelquefois même on en voit deux pour marquer une abondance extraordinaire. Voy. AMALTHÉE, ACHELOUS, CORNE D'ABONDANCE, EUTHENIE.

On place sur les Médailles aux pieds de l'abondance, un boisseau d'où sortent des épis, & un pavot, symbole de la fécondité. Quelquefois on

apperçoit près d'elle un vaisseau , pour désigner le bled que le prince avoit fait venir des pays éloignés.

ABONOTICHUS, dans la Paphlagonie. ΑΒΟΝΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ.

On a des Médailles impériales Grecques de cette ville , frappées en l'honneur d'Antonin & de M. Aurèle.

ABORIGÈNES & ABORIGINES. Ce nom exprime aujourd'hui tous les premiers peuples d'un pays en général , par opposition aux nouveaux habitans , qui sont venus s'y établir à différentes époques. Il ne désignoit communément , chez les anciens , que deux peuples en particulier , les premiers habitans de la Grèce , & ceux de l'Italie , ou les Pélasges & le peuple qui a précédé les Etrusques.

Nous commençons par faire connoître ces derniers , parce que les différentes opinions sur l'étymologie de leurs noms , jetteront du jour sur leur origine prétendue. Aurelius Victor les appelle Aborigènes , comme si l'on disoit *Aborigènes* , vagabonds , de *ab* & *erro* , j'erre çà & là ; il croit que des Scythes venus dans cette partie de l'Italie , en ont été les premiers habitans. Festus est du même sentiment.

S. Jérôme dit qu'ils ont été appelés Aborigènes , parce qu'ils n'avoient point d'origine , de l'*a* privatif , & d'*origo* : c'est-à-dire , qu'ils étoient originaires du pays , & ne descendoient pas d'une colonie arrivée postérieurement ; ou , comme dit Denis d'Halicarnasse , qui rapporte ce sentiment sans l'embrasser , parce qu'ils furent les chefs de la postérité des anciens habitans Virgile semble être du même sentiment (*Æneid. lib. 8. 177.*)

Saturnusque senex , janique bifrontis imago , Vestibulo adstant , aliique aborigine Reges.

Servius remarque sur ces vers , que *aborigine Reges* , est mis pour *aboriginum Reges* ; & Pline (*lib. 11.*) appelle les Tyriens , *aborigines* de Cadix , parce qu'ils en étoient les fondateurs.

Denis d'Halicarnasse croit qu'ils ont été appelés *Αβοριγίνες* , parce qu'ils habitoient les montagnes , *Από όρεισι* , à *montibus*. Virgile se rapproche aussi de cette opinion (*Æneid. lib. 8. 321.*)

Is genus indocile ac dispersum , montibus altis Composuit , legesque dedit.

Danet a cherché une étymologie relative aux montagnes , dans la langue Hébraïque.

C'est à l'exemple de ceux qui , reconnoissant Cham pour le Saturne des Egyptiens , croyent que ce fils de Noë rassembla divers peuples errans , & les conduisit en Italie. Tite-Live & Denis d'Halicarnasse , assurent avec plus de raison & de vraisemblance , que les Aborigènes de l'Italie , étoient venus d'Arcadie sous la conduite d'Enotrus , fils de Lycaon , seize âges ou générations après la guerre de Troie. Quelques écrivains , toujours

occupés des Hébreux , assurent que ces Aborigènes étoient des Phéniciens ou des Chananéens chassés par Josué. Jean Picard les reconnoît avec plus de fondement pour une colonie Gauloise (*Celtopædie v.*) Il établit son opinion sur différens témoignages de Caton , de Solin , & même d'un célèbre historien Grec , Timogène , dont Suidas nous a conservé des fragmens.

Les Egyptiens & les Scythes se croyoient le premier peuple du monde , & affuroient qu'ils étoient *Aborigènes* , ou nés dans le pays qu'ils habitoient. Les Pélasges , ou Grecs antérieurs à la guerre de Troie , c'est-à-dire , aux monumens littéraires connus , avoient des prétentions plus ridicules encore. Les Arcadiens se donnoient le nom de *προσελθόντες* , nés avant la lune. Les Athéniens affuroient hardiment qu'ils avoient été formés avant le soleil , & ils se nommoient *Γηγενείς* , enfans de la terre. Ces traditions vaines annoncent qu'il seroit impossible de lever le voile dont sont couverts les premiers tems de la Grèce & le berceau des Aborigènes Grecs.

ABORIGÈNES. Les plus anciens monumens de l'art , ceux que l'on peut également donner aux Aborigènes d'Italie , avant les Etrusques , & aux Pélasges , se ressentent toujours de la source Egyptienne. Il est à présumer que la position des premiers entre les deux mers de l'Italie , leur avoit rendu la communication facile avec l'Egypte ; mais il faut convenir que leur imitation n'a jamais été servile , & que les Etrusques , leurs successeurs , ont toujours conservé leur propre manière. En effet , on remarque dans leurs monumens , l'impression qu'ils ont reçue de l'Egypte & de la Grèce ; on entrevoit le tems auquel cette nation a été frappée des idées d'Homère ; on reconnoît l'usage qu'elle en a fait ; on peut même comparer les monumens de l'un & de l'autre peuple , lorsqu'ils ont traité le même sujet : l'on est par conséquent à même de découvrir , d'une manière un peu vague , à la vérité , les idées qui leur étoient propres , par des exemples répétés , c'est-à-dire , par la comparaison d'un très-grand nombre de monumens. Ce secours manque entièrement à l'égard des Aborigènes & des Pélasges : on fait qu'ils ont existé : on trouve des ouvrages qu'ils doivent avoir fabriqués ; mais comment distinguer leur date générale & particulière ? Comment oser étendre & proposer des conjectures , quand on ne peut s'appuyer sur aucune différence ? Les historiens se sont peu occupés de ces peuples , qui d'ailleurs n'ont pas joué un grand rôle dans le monde. Il est donc naturel de donner indifféremment à la nation la plus éclairée , la plus connue , enfin , à celle qui a occupé à son tour les mêmes provinces , toutes les antiquités trouvées dans ces cantons , d'autant même qu'elles présentent une ressemblance assez sensible avec les premières & les plus anciennes des Etrusques. (*Caylus 11. p. 74.*)

ABRACADABRA, parole magique, qui étant répétée dans une certaine forme, & un certain nombre de fois, étoit supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir les fièvres, & pour prévenir d'autres maladies.

D'autres superstitieux écrivoient ce mot *abafadabra*, parce qu'on le trouve ainsi figuré dans les anciens Mss. *ABPACADABPA* où l'S est représentée par l'ancien *sigma* C. Voici la manière dont il faut écrire ce mot mystérieux pour qu'il produise ces merveilleux effets :

A B R A C A D A B R A
 A B R A C A D A B R
 A B R A C A D A B
 A B R A C A D A
 A B R A C A D
 A B R A C A
 A B R A C
 A B R A
 A B R
 A B
 A

Serenus - Sammonicus, ancien médecin, sectateur de l'hérétique Basilde, qui vivoit dans le deuxième siècle, a composé un livre des préceptes de la médecine en vers hexamètres, sous le titre de *medicina parvo pretio parabili*, où il marque ainsi la disposition & l'usage de ces caractères.

*Inscribes charta quod dicitur ABRACADABRA,
 Sepius & subter repetes, sed detrahe summam,
 Et magis atque magis desint elementa figuris,
 Singula qua semper rapies & cetera figes,
 Donec in angustum redigatur littera conum;
 His lino nexis collum redimire memento:
 Talia languentis conducent vincula collo,
 Lethalesque abigent (miranda potentia) morbos.*

Wendelin, Scaliger, Saumaïse & le P. Kircher, se sont donné beaucoup de peine pour découvrir le sens de ce mot. Delrio en parle, mais en passant, comme d'une formule connue en magie, & qu'au reste il n'entreprend point d'expliquer. Ce que l'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que Serenus forma le mot d'*Abacadabra*, sur celui d'*Abrafac* ou *Abrafax* ou *Abraxas*, & s'en servit comme d'un préservatif ou d'un remède infailible contre la fièvre. Voy. ABRAXAS.

Quant aux vertus attribuées à cet amulette, le siècle où nous vivons est trop éclairé pour qu'il soit nécessaire d'avertir que tout cela est une chimère. (Mallet.)

ABRAHAM. (Ère d')

L'ère d'Abraham, qui commence à la vocation de ce patriarche, précède l'incarnation de 2015 ans, & commence au 1 octobre; de manière que le 1 octobre qui devance immédiatement notre ère vulgaire, est le commencement de l'an 2016

d'Abraham. C'est l'ère d'où part Eusèbe dans sa chronique, & que suit Idacius dans la sienne.

ABRAXAS & ABRASAX. Basilde, hérétique qui vivoit sous Hadrien, & ses sectateurs, donnoient ce nom au dieu tout-puissant, duquel les autres n'étoient que des émanations. Il contenoit sept anges, qui présidoient au sept cieus, avec leurs 365 vertus; ce qui étoit même figuré par les valeurs numérales des sept lettres de son nom *Αβραξας*, qui étant additionnées, formoient le nombre de 365. Saumaïse prétend que ce nom étoit purement Egyptien, & qu'il faut le prononcer *Abrafax*, & non pas *Abraxas*. Il ajoute que ce prétendu dieu étoit communément représenté sous la figure d'un homme armé d'une cuirasse, tenant un bouclier d'une main & un fouet de l'autre; il avoit la tête d'un roi, & pour pieds des serpens. S. Jérôme, & après lui plusieurs auteurs, ont cru que ce dieu n'étoit autre chose que Mithras, c'est-à-dire, le soleil. Voy. MITHRAS.

Les écrivains ecclésiastiques de tous les siècles ont écrit fort au long sur les erreurs des Basilidiens & des Gnostiques, & sur la nature de leur puissance, ou divinité *Abrafax*. Ces discussions ne sont point de notre ressort; nous n'en extrairons que les notions relatives à la mythologie, ou aux arts des anciens.

Basnage dit dans *l'histoire des juifs*, t. 3. p. 2 p. 700: » *Abraxas* tire son origine des Egyptiens, » puisque l'on voit un grand nombre d'amulettes » sur lesquels est un harpocrate assis sur son » lotus & le fouet à la main, avec le mot d'*Abra-* » *sax*. » Cette conjecture de Basnage est évidemment prouvée par le mot *Abacadabra*, formé sur celui d'*Abrafax*, & qui, répété plusieurs fois, écrit sur du parchemin en forme de pyramide renversée, passoit pour un remède contre la fièvre. La preuve que cette superstition venoit des payens, est que le Poète médecin Serenus - Sammonicus, précepteur du jeune Gordien, le plus ancien auteur qui ait parlé de ce prétendu remède, ne peut avoir fait profession du christianisme. Mais ce qui confirme plus solidement le sentiment de Basnage, c'est un Talisman que l'on voyoit autrefois dans le cabinet de Ste. Genevieve. En voici l'inscription: *ΑΒΡΑΧΑΣ. ΑΔΩΝΑΙ. ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΣΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙΣ. ΦΥΔΑΞΑΤΕ. ΟΥΔΙΑΝ. ΠΑΥΔΕΙΝΑΝ ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟΣ. ΚΑΚΟΙ. ΔΑΙΜΟΝΟΣ*, c'est-à-dire, *Abraxas Adonai, ou seigneur des démons, bonnes puissances, préservez Ulpia Paulina de tout méchant démon*: formule qui ressent fort le paganisme.

» Je crois, dit de Beausobre, dans l'histoire du Manichéisme, qu'*Abraxas*, ou *Abrafax* est composé de deux mots Grecs. Le premier est *αβρος*, qui a diverses significations, mais entr'autres, celle de *beau*, de *magnifique*. C'est une épithète ou un attribut du dieu appelé *Jao*, comme on le voit dans l'oracle d'Apollon de Claros, rap-

porté par Macrobe. . . On y traduit ordinairement *ἀσπός* l'*as* par *Mollis Jao*, ce qui ne veut pas dire une divinité molle & foible, mais une divinité qui fournit aux hommes toutes les délices de la vie, & qui préside à l'automne, saison des vins & des fruits. . . *ἄσπός*, signifie aussi *beau*, *majestueux*, *superbe*: de-là vient l'*ἀσπασαυεύς* d'Euripide, pour dire une *démarche superbe*, *majestueuse*. . . Dans les vers de l'oracle de Claros, *Jao* est Bacchus; mais Bacchus est le soleil, comme Macrobe l'a fait voir. . . Quoi qu'il en soit, *ἀσπός* est une épithète du soleil. Le second mot Grec dont *Abrasax* est composé, est celui de *Sao*, ΣΑΩ, qui est souvent employé dans Homère, & qui veut dire *sauver* ou *guérir*, ou celui de *Sa*, ΣΑ, qui signifie *salut*, *santé*. Ainsi *Abrasax* voudroit dire à la lettre le *beau*, le *magnifique sauveur*, celui qui *guérit les maux* & qui en *présERVE*. »

Il détaille ensuite fort au long les preuves qui établissent l'identité d'*Abrasax* ou du *magnifique sauveur*, avec le soleil. Nous renvoyons nos lecteurs à son ouvrage.

» On comprend avec peine, dit le comte de Caylus (R. 6. pl. 19.) comment Chifflet, Kircher, Hardouin, Jablonski même, & tant d'autres savans, ont pû se persuader que des chrétiens, & des chrétiens des premiers siècles, ayent jamais adopté des témoignages d'idolâtrie si constans & si positifs, au point de les porter sur leurs personnes. Cette seule réflexion de M. de Beaufovre a suffi pour me convaincre & me ramener à son sentiment (Hist. du Manich. 2. p. 50.) Je renvoie les plus opiniâtres à la lecture de cet auteur; pour moi je suis persuadé, d'après ce savant homme, que la superstition pour la santé conservée par des paroles, utiles pour préserver des malheurs, enfin pour toutes les autres foiblesses de l'esprit humain, a fait des progrès chez les Egyptiens lorsqu'ils ont communiqué, dans les tems postérieurs à leur égard, avec les nations étrangères, ce qui doit avoir précédé l'ère chrétienne.

Les charlatans & les empyriques auront profité, sans doute, des notions mal entendues de la religion des juifs, & ces idées leur étoient apparemment plus avantageuses; d'ailleurs, les caractères Grecs mêlés dans ces objets de superstition, prouvent que le culte Egyptien étoit fort altéré; nous voyons même, par le travail & le goût de ces folies, qu'il ne faut point les chercher dans les tems anciens de l'Egypte; mais comme l'esprit humain s'est toujours contenté de changer d'objet, je ne crois pas que les Egyptiens fussent dépourvus de superstition dans le tems de leur splendeur. Nous ne connoissons que très-imparfaitement celles dont ils étoient prévenus, & nous en ignorons tous les détails: les signes & les caractères sacrés, joints à leurs amulettes formés en scarabées, ou autrement, pouvoient entretenir leur

foiblesse à cet égard; mais en général tout est confondu aujourd'hui dans le culte par rapport à nous.

Je finis cette digression ou plutôt cet hommage à la vérité, en disant que ces *Abraxas* sont constamment liés au culte Egyptien, qu'ils en dépendoient absolument; que par conséquent ils étoient des monumens de l'idolâtrie la plus pure, & que jamais aucune secte de chrétiens n'a pu les admettre pour quelque motif que ce puisse être. »

» Les Basilidiens, ajoute le même auteur; (R. 2. p. 29.) ou les Gnostiques, chrétiens hérétiques du premier siècle, qui vivoient en Egypte, voulant avoir entr'eux des marques certaines de reconnaissance, & des signes qui leur assuroient l'hospitalité, signes appelés *Tessera* par les Romains, qui en portoient aussi, ont adopté la plus grande partie des pierres anciennement travaillées par les Egyptiens, & les tables des scarabées. Quelques-unes de ces tables étoient nues & sans ornement, comme on en trouve encore aujourd'hui. Ils les ont remplies en tout sens de mots bizarres, & de caractères Grecs, Coptes & Hébreux, qui n'avoient de signification que pour eux, & dans lesquels on pouvoit reconnoître la religion qu'ils professoient. Souvent, pour rendre encore ces caractères plus inintelligibles, ils les ont placés aux côtés de différentes figures, antiques à leur égard, que ces tables portoient déjà. (Voy. son Recueil sixième, pl. 40. n^o. 4.)

Ces pierres, qui forment un assemblage bizarre, sont répandues dans tous les cabinets de l'Europe, & connues sous le nom d'*Abraxas*. Elles ne sont recommandables qu'autant que les desins Egyptiens peuvent encore s'y distinguer. Considérées sous ce point de vue, elles ont une sorte d'utilité, & mériteroient plus d'attention de la part des curieux, qui peut-être les négligent un peu trop. »

ABRÉVIATIONS. Dès les premiers tems, ceux qui ont exercé l'art d'écrire, ont inventé divers moyens, soit pour diminuer la peine du travail, soit pour rendre l'écriture plus prompte & plus expéditive, & la renfermer dans un plus petit espace. Souvent ils ont cherché à la rendre énigmatique, afin d'en dérober la connoissance au vulgaire. Ils ont parfaitement réussi en introduisant l'usage des sigles, des lettres monogrammatiques & conjointes, des chiffres, des notes appelées tyroniennes, & des abréviations variées à l'infini. En général, ils ont peint les mots en abrégé, en supprimant plusieurs lettres, auxquelles ils ont souvent substitué divers signes pour avertir de la suppression. Ensuite ils ont abrégé les lettres mêmes par des retranchemens de jambages, & des conjonctions perpétuelles. La première méthode, fort étendue, est appelée par les savans *βραχυγραφία*, l'art d'écrire par abréviations, & la seconde *ταχυγραφία*, c'est-à-dire, l'art d'écrire promptement.

» La manière la plus commune d'abrégier l'écriture chez les anciens, est celle où l'on conserve une partie des lettres qui expriment les mots, en même-tems qu'on substitue certains signes à celles qu'on supprime. Ces abréviations, qui viennent des sigles, furent d'abord consacrées aux noms propres, à certains mots & à certaines phrases. Elles reçurent différentes formes, & se multiplièrent surtout dans les écritures du moyen & du bas-âge. Si l'on ne se fait une habitude de les déchiffrer, il est très-difficile de les entendre & de lire les mss. & les diplômes. En faveur de ceux qui s'appliquent à l'étude de ces monumens, plusieurs antiquaires ont formé des recueils d'abréviations latines, rangées par ordre alphabétique, & suivies de leur explication. Celles que Baringus publia à Hanovre en 1737, dans son livre intitulé : *Clavis diplomatica*, remplissent dix-huit pages in-4^o. à trois colonnes. Les caractères en sont gothiques, & ne remontent pas plus haut que le treizième siècle. L'abbé Godefroi de Bessel (*Chronic. Godwic. p. 51*) a donné dans une demie page in-folio, les abréviations les plus ordinaires des manuscrits du onzième siècle. Celles des chartes d'Ecosse occupent 40 pages in-folio dans le *trésor choisi des Diplômes & des Médailles*, publié par M. Anderson. Ce beau recueil d'abréviations, représentées suivant l'ordre alphabétique, ne commence qu'à la fin du onzième siècle. Mais on n'a rien de plus étendu ni de plus parfait en ce genre, que le *Lexicon diplomatique* de M. Walter, où sont renfermées 225 planches d'abréviations expliquées. Le savant diplomate a marqué le siècle où chacune d'elles étoit en usage, en commençant au huitième, & finissant au seizième. Notre littérature Françoisse manque encore d'un pareil ouvrage, dont la nécessité se fait sentir vivement à ceux qui veulent déchiffrer les anciennes écritures, & travailler dans les archives. »

» Au moyen d'un dictionnaire d'abréviations, fait sur les mss. & les chartes de France, on surmonteroit sans peine bien des difficultés, & l'on éviteroit de prendre un mot pour un autre, méprisé qui change souvent le sens d'une phrase. Combien d'erreurs n'a pas produites la témérité des copistes anciens & modernes, lorsqu'ils ont voulu rendre des abréviations qu'ils n'entendoient pas ? L'ancien Martyrologe de S. Jérôme en fournit un exemple frappant. Au 16 février, on y marque onze martyrs compagnons de S. Pamphile, recommandable par son amour pour l'écriture sainte, dont il distribuoit des copies à tous les fidèles. A la suite de ces mots : *Juliani cum Ægyptiis V*, il y a en abrégé *mil*, qui signifie *militibus*. Les copistes, après le mot *Juliani*, ont mis tout au long *cum aliis quinque millibus*. Baronius lui-même, ne s'est pas aperçu de cette bévue, qui de cinq martyrs en fait cinq mille. N'est-il pas encore surprenant qu'un aussi habile

homme que M. l'abbé Fleuri, ait pris pour les sceaux de plusieurs seigneurs, les signatures de la charte de la fondation de Cluni, exprimées par l'abréviation *sig* ou *s* avec une barre, qui signifie *signum* ? »

» Les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de traiter avec étendue la matière des abréviations. Nous ferons seulement quelques observations sur l'usage plus ou moins fréquent qu'on en a fait en chaque siècle.

Les marques les plus générales d'abréviations chez les anciens, sont la petite ligne droite horizontale — & la ligne courbe transversale \curvearrowright en forme d'S couchée, ou d'accent circonflexe Grec Ϸ . Ces deux signes placés sur la fin d'un mot au bout de la ligne, valent l'*m* ou l'*u* dans les pandectes de Florence. L'*m* y est signifiée par une ligne ⋈ sous le milieu de laquelle on met un point. Ces lignes, placées sur le milieu d'un mot, suppléent aux lettres qu'on retranche pour abrégier, comme dans cet exemple : $\overline{\text{IHS}} \overline{\text{XPS}}$, *Jesus-Christus*. Dans ces noms adorables, les Latins ont anciennement retenu les lettres Grecques, mais les terminaisons sont changées, selon le génie de la langue Latine. Le *D* traversé horizontalement par la ligne droite, signifie *digeste*; le mot *omnia* s'abrège par *oma* & non par *oia* dans une charte du roi Eudes, de l'an 888. Dans les anciens actes de Ravenne, pour exprimer *dixerunt*, on se sert d'un *d* curvilinéaire, formé d'une queue trainante, sur laquelle il y a autant de barres que de personnes qui parlent. »

» La conjonction *est* s'abrège par une ligne horizontale, ou par un S couchée entre deux points de cette manière ⋈ Ϸ . L'une & l'autre abréviation d'*est* se rencontre dans les mss. Elles paroissent fréquemment dans ceux qui ont plus de six cents ans d'antiquité, & dans quelques inscriptions du onzième siècle. La ligne horizontale entre deux points pour signifier *est*, est employée dans le très-ancien mss. des épitres de S. Paul de la cathédrale de Wirtzburg & dans beaucoup d'autres, cités par D. Martianay. Cette figure étant semblable à celle de l'Obèle, qui est le signe des fautes à corriger, il faut prendre garde de confondre l'une avec l'autre. La barre ou ligne sans points mise au bout des mots pour servir d'*m*, comme *meoru-*, annonce une haute antiquité. Nous l'avons remarqué dans un fragment des plus anciens Virgiles du Vatican. On s'en est servi dans la suite pour signifier d'autres lettres, comme *val-*, pour *vale*, *Ū libra*, que les copistes & les imprimeurs ont rendu par une H. La ligne droite placée sur \bar{p} , signifie *pri*, & la ligne courbe veut dire *pra* & *per*. On met la ligne droite quelquefois sur des mots écrits sans abréviations. C'est ainsi que dans le beau mss. de S. Paul de la bibliothèque du roi, on écrit quelquefois $\overline{\text{Dei}}$. Souvent les signes d'abréviations sont doubles

doubles dans un même mot. Nous l'avons observé dans le manuscrit du roi 3838, & dans les évangiles en lettres d'argent du chapitre de Vérone, dont le P. Bianchini a publié un beau modèle. Ces mots *interpretatione non indiget*, sont ainsi abrégés *intp. n ind*, dans le mss. du Roi 4403. A, qui renferme le Code Théodosien. La ligne droite & la courbe sont aussi d'un grand usage dans les mss. Grecs pour marquer les *abréviations*. »

» Les points sont des signes d'*abréviation* presque aussi ordinaires que les lignes. Tantôt ces points sont écrits sur les lettres, comme dans *plurib'* pour *pluribus*. Nous avons trouvé cette *abréviation* dans le Virgile d'Asper. Tantôt les points sont marqués devant & après, comme, *.e.* qui signifie *est* dans la première Bible de Charles-le-Chauve, de la bibliothèque du roi, & dans les deux plus anciennes de S. Martin de Tours. L'usage le plus ordinaire est que les mots abrégés soient suivis d'un point. Ainsi écrivoit-on *XPI.* pour *Christi* dès les premiers tems. Le commentaire de S. Jérôme sur les psaumes, renfermé dans le mss. du roi 2235, en fournit beaucoup d'exemples. Tous les mots abrégés y sont régulièrement suivis d'un point, & quand le sens en demande un, on en ajoute encore un autre; ils sont posés perpendiculairement ou diagonalement, & plus souvent horizontalement. Le fragment du Vatican déjà cité, se sert du point final pour abréger ces mots *Laudib. q. laudibusque.* Le relatif *qua* est ainsi abrégé par deux points *q*: dans un modèle d'écriture saxonne, publié par Schannat. Ces points ont souvent la figure de virgules & de triangles très-pointus. Tels les voit-on dans le célèbre Pseautier de S. Germain-des-Prés, dans le mss. 2235, & dans plusieurs fort anciens. Dans le S. Hilaire du roi, *que* est abrégé par *q*; & dans le Code Théodosien de la même bibliothèque par *q'*. Dans d'autres manuscrits du huitième siècle, les *abréviations* finales sont exprimées par ces signes : *· : ·*, *2°* ; *3*. Lorsque les anciens copistes avoient mis une lettre ou un mot de trop, ils marquoient un point au-dessous au lieu de les effacer. Ils se servoient encore de cette figure *·*, avec une barre oblique au-dessous, pour marquer les transpositions. Il faut donc bien prendre garde de ne pas confondre ces points des correcteurs avec ceux des *abréviations*.

Qmo est l'*abréviation* de *quomodo* dans le mss. 152. & *b'* est celle de la syllabe *bus* dans le mss. 1820 de la bibliothèque du roi. Lorsque les *abréviations* affectent tout le mot, elles sont souvent entre deux virgules, comme, *ē, est.* Dans les mss. qui ont plus de six cents ans, la même conjonction *est*, est souvent marquée par une ligne horizontale entre deux points *÷*; dans le mss. royal 1820, pour abréger *qui*, on supprime *l'u*, & l'on marque *i* ou *u* au-dessus *i. u.* Mais de toutes les figures qui marquent les *abréviation*

tions, la plus fréquente est le *C* cursif renversé, qui prend la forme du 9 : ce signe produit différens sons tout contraires; écrit à la fin ou au milieu du mot, il marque *us*, comme *D^o*, *maxim^o*, *reb^o*, pour *Deus*, *maximus*, *rebus*, & *Aug^osti* pour *Augusti*. Au-dessus du *p^o*, il signifie *post*. Placé au commencement d'un mot, il signifie *com* ou *con*. Ainsi, dans un nombre presque infini de monumens, on écrit *tra* pour *contra*, *versus* pour *conversus*, *vsacones* pour *conversations*, *zi* pour *communi*, *scia* pour *conscientia*, *memora^o* pour *commemoratio*, &c. Le 7, pour signifier &, n'est pas moins ordinaire dans les manuscrits & les chartres. On retrouve ces marques d'*abréviations*, avec beaucoup d'autres, dans les notes Tironiennes. Il y a des *abréviations* propres de certaines écritures particulières. La saxonne & la lombardique expriment *autem* par ce signe *h'*. On donne huit à neuf cents ans aux manuscrits où il se trouve. »

» Les *abréviations* devenant plus fréquentes, marquent une moindre antiquité, à raison de leur augmentation. On en trouve peu dans les plus anciens manuscrits. Si l'écriture capitale ou onciale en est belle, s'il n'y a qu'un très-petit nombre d'*abréviations*, c'est un signe de la plus haute antiquité. La ligne droite ou courbe pour tenir lieu d'une M ou d'une N, & le point marqué après le Q, sont presque les seules qu'on rencontre dans le fameux Virgile de Médicis. Elles ne sont guères moins rares dans les Pandectes Florentines. M. Breneman, outre la barre mise au bout de la ligne pour remplacer l'M & l'N, n'y a remarqué que *id.* pour *idem*, *N.* pour *non*, *edm* pour *editum*, & *I.* pour *primum*. *Dms* pour *Dominus*, est la marque d'une haute antiquité. En effet, cette *abréviation* se trouve dans les évangiles écrits de la main de S. Eusèbe de Verceil, & dans le pseautier de S. Germain, évêque de Paris. *Dnus* pour *Dominus*, n'est peut-être pas moins ancien. Dans le même pseautier, & dans quelques autres manuscrits d'une égale antiquité, on n'abrège pas *Dominum* par *Dnum*, ni même par *Dnm*, mais par *Dōn*, avec deux marques d'*abréviations*. Celles que nous avons remarquées dans les épîtres de S. Paul de la bibliothèque du roi, se réduisent presque à *JHU.* *XPI.* *DMI.* *N.* *Jesu Christi Domini nostri*. Elles sont rares dans le beau manuscrit de S. Prosper de la même bibliothèque, en écriture onciale du sixième siècle. Elles se bornent presque à *Ds*, *Dnus*, *xps*, *sp̄s sc̄us*, *bus* & *que* exprimés par une virgule & plus souvent par un triangle fréquemment allongé haut & bas, en forme d'S. Mais les *abréviations* sont d'une extrême rareté dans le manuscrit des évangiles en lettres capitales d'or, appartenant à l'abbaye de S. Germain-des-Prés. »

» Elles devinrent moins rares un peu après le sixième siècle. Les modèles du septième, publiés par dom Jean Mabillon, en offrent un bon

nombre. On en peut juger par le S. Augustin de l'église de Beauvais, où la date est ainsi expri née: *Explicitum opus favente Dno apud Cœnubiū Luffoviu anno duodecimo regis Chlothacarii indictione terciâ decima, añ xlvijmo p̄is n̄i fel p̄āto.* On rencontre de pareilles *abréviations* presque à chaque ligne dans la plus ancienne écriture du manuscrit du roi, coté 2294. A. Leur nombre augmente considérablement au huitième siècle, comme l'on voit dans le manuscrit de Wirtsbourg, dont l'abbé de Godwic a donné un modèle, & dans le calendrier de Corbie, dont nous avons deux lignes dans la diplomatique de dom Mabillon. Elles se multiplièrent encore bien davantage au neuvième siècle; nous en avons la preuve dans le Code Théodosien de la bibliothèque du roi, écrit par Ragenard, la dix-neuvième année de l'empire de Louis-le-Debonnaire, & dans un fragment du dix-huitième livre de S. Jérôme sur Isaïe, qu'on trouve dans le manuscrit du roi, n^o. 152. Outre les anciennes *abréviations*, il y en a de nouvelles, comme *qmo*, *dixer*, pour *quomodo dixerunt*. Dans l'écriture capitale des Heures de Charles-le-Chauve, une petite *s* sert de signe d'*abréviation*, & dans l'onciale, le *9*. est mis pour *us*. Dans quelques manuscrits saxons, à-peu-près du même tems, on écrit *secun Māth*, pour *secundum Matheum*. Le dixième siècle enchérit sur les précédens pour les *abréviations*, à en juger par le S. Hilaire des PP. capucins de Tours, & plusieurs autres manuscrits du même siècle. Au suivant, il n'y a point de ligne dans les manuscrits & les chartres, où il n'y en ait plusieurs. C'est ce que nous avons observé dans deux lettres d'Abbon, transcrites dans le manuscrit du roi 4568. On y voit souvent deux points à côté des mots abrégés, & toujours lorsqu'ils ne sont que d'une lettre. Les noms propres n'y sont écrits que par leur initiale. Nous avons compté six & dix *abréviations* par ligne, dans un manuscrit de S. Martin de Pontoise, écrit au douzième siècle. Les actes originaux du concile de Latran, tenu sous Alexandre III, l'an 1179, étoient farcis d'un si grand nombre d'*abréviations* insolites, que celui qui les a transcrits, déclare qu'il étoit plus facile d'en deviner la signification que de les lire. Nous avons vu des manuscrits à-peu-près du même tems, où les mots coupés à la fin des lignes sont abrégés par un trait oblique. Au treizième siècle, & dans les deux suivans, l'écriture est pleine d'abrégés; *n* veut dire *enim*, *n*. signifie *non*; *re2*; est l'abrégé de *rerum*, celui de *sancta* est *s̄te*. On écrit *frm*, *ordis*, *lum*, *poris* pour *fratrum*, *ordinis*, *heremitarum*, *prioris*; *Ludovic9* pour *Ludovicus*, *m̄ia* pour *misericordia*, *glosa* pour *gloriosa*, *oim* pour *omnium*, *hois* pour *hominis*. Pendant ces trois siècles, les *abréviations* furent employées, même dans les écrits en langue vulgaire. On écrivoit en françois *nate d'ome* pour

nature d'homme, *espance de bns t'*. pour *espérance de biens temporels*, le *9m̄cent* de *b̄n fe'* pour le commencement de bien faire, *li f̄stre* pour le prestre, *v'ius* pour *vertus*, la *teptacio* pour la tentation. »

» Toutes ces *abréviations* des treize, quatorze & quinzième siècles, & une multitude d'autres introduites pendant la barbarie de ces tems scholastiques, rendent la lecture des manuscrits très-difficile. Elles se trouvent dans les ouvrages que produisit l'imprimerie encore dans son enfance; la difficulté de les déchiffrer a fait périr un grand nombre d'anciennes éditions: mais il y en a encore assez dans les bibliothèques, pour ceux qui voudront apprendre comment on abrégeoit les mots dans les bas siècles. » Il me souvient particulièrement, dit Chevillier, de la Logique d'Okam, » imprimée à Paris en 1448, *in-fol.* au clos brun, d'une belle lettre, où il n'y a presque point de mot qui n'ait quelque *abréviation*. Voici » par curiosité, deux lignes au fol. verso, chiff. 121: » *Sic hic e fal. sin qd simplr: a e pducibile a Deo:* » *g a e. Et s̄r hic: a n e: g a n e pducibile a Do.*, » qui signifient: *Sicut hic est fallacia secundum quid simpliciter: A est producibile a Deo. Ergo A est. Et similiter hic: A non est: ergo A non est producibile a Deo.* » On peut se servir de semblables imprimés, pleins de rêveries scholastiques, pour faire des fusées, sans que la république des lettres en souffre aucun dommage. L'historien de l'imprimerie ajoute: « On mit tant de ces *abréviations* dans les volumes de droit, dans les » manuscrits & dans les imprimés, qu'on fut » obligé de faire un livre pour enseigner à les » lire, livre intitulé: *Modus legendi abbreviaturas in utroque jure*, qui est dans la bibliothèque de » Sorbonne, imprimé (*in-8^o*) à Paris, par Jean » Petit, l'année 1498. » Sans la connoissance de ces *abréviations*, il est impossible de déchiffrer certains manuscrits importans qui en sont remplis, & qui sont sans points ni virgules. Tel est celui de Cologne, dont M. Vondert-Hardt s'est servi pour corriger l'histoire du concile de Constance, que Théodoric Uric, de l'ordre de S. Augustin, acheva en 1425. Il résulte de toutes ces recherches, que les manuscrits & les chartres de plus de six cens cinquante ans, ont beaucoup moins d'*abréviations* que les manuscrits & les actes postérieurs. »

» Si dans les manuscrits, les plus anciennes *abréviations* sont marquées par une ligne horizontale sur le mot abrégé, celles des diplômes sont indiquées par d'autres figures. Sous la première race de nos rois, elles avoient communément la forme d'un accent circonflexe ou d'un *c* de ces tems-là; c'est-à-dire, de deux *c* l'un sur l'autre, semblables à certains *ε* de l'écriture courante: mais ces figures étoient tantôt placées obliquement, tantôt perpendiculairement & tantôt horizontalement; ce qui les fait paroître plus différentes entr'elles qu'elles ne le sont en effet. »

» Sous la seconde race, ces figures ne furent

pas totalement abolies, mais elles se transformèrent en d'autres approchant de nos &, de nos 3, de nos 8 & de nos s d'écriture courante, mais qui paroissent quelquefois fort différentes d'elles-mêmes, par les diverses situations qu'on leur donne. Il y a bon nombre de semblables *abréviations* dans le diplôme de Charles-le-Simple, donné en 908, en faveur de l'abbaye de la Grassie, & gardé à la bibliothèque du roi. Nous en avons remarqué neuf ou dix par ligne dans une chartre originale, accordée l'an 988 à l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens, par Hugues-Capet. Ces *abréviations* se soutinrent en Allemagne à-peu-près sur le même pied jusqu'au treizième siècle; mais en France, dès la moitié du onzième, elles commencèrent à être si chargées de traits, qu'on a quelquefois de la peine à les reconnoître. Les plus simples prirent la forme d'un 3 ou d'un 8 grec assez mal fait & diversement placé. Cependant quelques-unes des anciennes se maintinrent encore. Au treizième siècle, en Allemagne, on leur fit prendre la figure du 2 arabe. Elle ne prévalut pourtant pas sur les anciennes *abréviations*, qui se sentirent fort de la décadence de l'écriture. En France, on revint à l'accent circonflexe, ou à un trait approchant du 7. C'étoit d'ailleurs une note de Tiron, qui s'est presque conservée en tout lieu & en tout tems dans les diplômes, pour signifier &.

» Les *abréviations* dont nous avons parlé jusqu'ici, répondent à la ligne horizontale placée sur les mots, pour annoncer qu'il manque quelque chose au milieu ou même à la fin. On se servoit encore d'un 9 en chiffre ou d'une petite s, pour marquer les abrégés des noms en *us*, & de différentes barres qui coupoient les lettres, & sur-tout pour signifier *per*, *pro*, *pra*. Leur signification confondue, a introduit bien des erreurs dans les livres & dans les copies des chartres. *Per* étoit marqué par une petite ligne ou toute autre figure d'*abréviation* coupant la queue du *p* : *pro* par un *p*, de la tête duquel on faisoit partir un trait presque en forme de *c* ou d'*s*, porté en devant ou de droite à gauche : quelquefois ce trait étoit porté au-dessous de la tête du *p* & varioit beaucoup dans sa figure; en sorte qu'il ressembloit beaucoup à un &, ou à un 8 couché de travers. La même chose arrivoit aussi, quoique ce trait sortit de la tête du *p*. Ce trait d'*abréviation* faisoit aussi quelquefois une suite avec la queue du *p*. Quant à *pra*, l'*abréviation* sous différentes formes, étoit toujours placée au-dessus du *p*.

» Dès les premiers tems, l'écriture abrégée eut cours principalement au barreau. Les actes publics de Ravenne, des cinq & sixième siècles, en font foi. On y lit : *Speclr. val. vi cond. v̄ cc Dn v̄ int. Mag. dd v̄pxj usq̄ in hd. p̄da V̄v̄* *Diac. schol. & col rev. Eccl. p̄nti. qd̄ pc. ff. pp. qq. ff.* C'est-à-dire : *Specialiter valere, viri inclyti, conductores, viri clarissimi, Dominus vir iustus,*

Magistratus dixerunt, vir perfectissimus Decenprimus, usque in hanc diem, praedicta, vir venerabilis diaconus, scholaris & collectarius reverendus Ecclesie, praesenti, quondam, post consulatum supra scriptum, praesentibus quibus supra, &c. On trouve une multitude d'autres *abréviations* dans le recueil des actes, en papier d'Egypte, publié par le Marquis Maffei. Elles sont beaucoup moins nombreuses dans les diplômes de nos rois Mérovingiens & Carlovingiens; mais elles se multiplièrent dans les chartres de la troisième race : tantôt on y fait les *abréviations* des noms propres par les lettres initiales, comme *Tho* & *Thi*, pour *Thomas* & *Thibault*, &c. Les différens noms étant souvent abrégés de la même manière, causent de l'embarras; mais pour lever l'équivoque, on a recours à l'histoire, à la chronologie & aux anciens monumens. Tantôt pour abrégé, on joint les lettres finales aux initiales, comme *Johs epus* pour *Joannes episcopus*, *abbem* pour *abbatem*, *clicum* pour *clericum*, *chmi* pour *charissimi*, *mocho* pour *monacho*, *fris Tha* pour *fratris Thoma*, *sci Bnati* pour *sancti Benedicti*, &c. On fit un assez grand usage des *abréviations* dans les inscriptions des bulles de plomb & des sceaux de divers pays. Heineccius en a ramassé un nombre d'exemples, auxquels on pourroit en ajouter beaucoup d'autres.

» Pendant le treizième siècle, le nombre des *abréviations* étoit devenu si excessif, qu'au commencement du quatorzième, on en aperçut les inconvéniens. L'abus qu'on en pouvoit faire dans les actes publics, détermina le roi Philippe-le-Bel à les bannir des minutes des notaires, sur-tout celles qui exposoient les actes à être falsifiés ou mal entendus. C'est ce qu'il exécuta dans l'article 3 de son ordonnance de l'an 1304, touchant les tabellions & les notaires. Il veut (*Ordonn. des rois de la troisième race, tom. 1, pag. 417*) qu'ils écrivent nettement les minutes sans *abréviations*, & qu'ils n'y mettent point de clauses obscures & intelligibles, principalement si elles sont écrites en abrégé; parce qu'alors on est exposé au danger de se tromper : *Maximè ubi est propter abbreviationes de facili periculum*. Dans cette ordonnance, les minutes des tabellions » sont nommées » *notes*, parce qu'elles contenoient comme en » abrégé la substance des contrats; en sorte que » ce qui n'étoit que de style, & qui étoit omis, » étoit marqué par des & *cætera*. » Les notaires des bas-siècles mettoient dans les grosses ce qu'ils avoient sous-entendu par ce signe d'omission. Au lieu que, selon le droit écrit, pour éviter tout soupçon de faux, on ne devoit rien mettre de plus dans la grosse que dans la minute. Ces & *cætera* des notaires ont été regardés comme forts dangereux, sur-tout en Italie, où ils ont passé en proverbe.

» Au seizième siècle, on étoit sur ses gardes contre l'abus des & *cætera*. Charles V, en 1366,

avoit accordé des privilèges à l'université de Paris; dans la copie des lettres-royaux, insérée dans les registres du parlement, le greffier ou écrivain, pour avoir plus tôt fait, avoit passé plusieurs mots auxquels il avoit substitué un *& cætera*. L'an 1552, le recteur de l'université présenta requête où il exposoit les conséquences de ces omissions, & supplioit qu'il plût à la Cour ordonner que ce qui étoit ainsi imparfait audit registre par cesdits mots & *cætera*, fût rempli par collation qui se feroit du registre à l'original: sur quoi le parlement ordonna le 18 Août de l'an 1552, que les lettres-royaux seroient transcrites de nouveau dans ses registres tout au long & sans abréviation & *cætera*.

» Le point à la suite des abréviations de mots hébreux, grecs, &c. annonce des siècles antérieurs au neuvième ou huitième même, pourvu qu'un premier point paroisse avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très-reculée, c'est la marque d'abréviation — ou ∞, seule, ou accompagnée de deux points, l'un supérieur & l'autre inférieur. Si elle n'est presque jamais placée qu'à la fin de la ligne pour représenter la suppression d'une M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élevée sur la dernière lettre, elle est tout-à-fait, ou du moins en partie, portée au-delà, ce caractère désignera sans difficulté les siècles antérieurs au sixième, & ne pourra qu'à peine être abaissé jusqu'au septième. »

» L'abréviation *Dns* pour *Dominus*, égale peut-être en antiquité celle-ci *Dms*, toujours constante dans un manuscrit. La dernière s'ajuste aisément avec les trois & quatrième siècles, & ne peut, sans cesser d'être invariable, quadrer avec le sixième. Encore faudroit-il supposer que les manuscrits où les abréviations *Dmi* & *Dni* seroient employées tour-à-tour, étoient alors aussi rares qu'ils ont été inconnus aux siècles suivans. Un manuscrit rempli de sigles, annonce un âge qui pourroit également convenir au haut comme au moyen empire; par cette conformité avec les inscriptions métalliques & lapidaires des anciens Romains, il rappellera le tems où cette manière d'écrire avoit cours. De quel prix ne sera donc point le Virgile d'Asper de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, dans lequel on voit concourir ce caractère singulier avec les autres signes de l'antiquité la plus reculée? » (*Nouvelle diplomatique*).

Dans les manuscrits grecs d'Herculanum, ainsi que dans ceux dont les caractères sont de forme majuscule, on ne trouve aucune abréviation; & les plus anciens manuscrits en lettres italiques sur du parchemin, en ont peu, ou point du tout. Les abréviations fréquentes sont une marque de tems postérieurs, & elles ont, particulièrement dans quelques manuscrits grecs, des traits fort embarrassés: il y a cependant quelques abréviations qui contribuent à la belle forme de l'écriture

grecque italique, & qui lui donnent beaucoup de rondeur, de liberté & de liaison.

ABRÉVIATIONS *les plus usitées chez les Romains.*

A

- AB. *Abdicavit.*
 AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab Augustâ millia passuum quadraginta unum.*
 AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Augustobrigâ millia passuum decem.*
 ABN. *Abnepos.*
 AB. U. C. *Ab urbe conditâ.*
 A. CAMP. M. P. XI. *A Camboduno millia passuum undecim.*
 A. COMP. XIII. *A Compluto quatuor decim.*
 A. C. P. VI. *A capite, vel ad caput pedes sex.*
 A. D. *Aute diem.*
 ADJECT. H-S. IX ∞. *Adjctis sestertiis novem mille.*
 ADN. *Adnepos.*
 ADQ. *Adquiescit vel adquisita pro acquisita.*
 ÆD. II. II. VIR. II. *Ædilis iterum, duum-vir iterum.*
 ÆD. II. VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*
 ÆD. Q. II. VIR. *Ædilis quinquennalis duum-vir.*
 ÆL. *Ælius, Ælia.*
 ÆM. *vel AIM. Æmilius, Æmilia.*
 A. K. *Ante kalendas.*
 A. G. *Animo grato: Aulus Gellius.*
 AG. *Ager, vel Agrippa.*
 ALA. I. *Ala prima.*
 A. MILL. XXXV. *A milliari triginta quinque, vel ad milliaria triginta quinque.*
 A. M. XX. *Ad milliare vigesimum.*
 AM. *vel AMS. Amicus.*
 AN. A. V. C. *Anno ab urbe conditâ.*
 AN. C. H. S. *Anno centum hic situs est.*
 AN. DCLX. *Anno sexcentesimo sexagesimo.*
 AN. II. S. *Annos duos semis.*
 AN. IVL. *Annos quadraginta sex*
 AN. N. *Annos natus.*
 ANN. *Anni, annis, ou annos.*
 ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesima trium hic situs est.*
 ANN. NAT. LXVI. *Annos natus sexaginta sex.*
 ANN. PL. M. X. *Annos, vel annis plus minus decem.*
 AN. O. XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*
 AN. V. XX. *Annos vixit viginti.*
 AN. P. M. *Annorum plus minus.*
 A. XII. *Annis duodecim.*
 AN. P. M. L. *Annorum plus minus quinquaginta.*
 A. XX. H. EST. *Annorum viginti hic est.*
 AN. P. R. C. *Anno post Romam conditam.*
 AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minus duobus.*
 AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque stipendii, vel stipe idiorum octo.*
 ANN. SEN. *Anneus Seneca.*
 A. P. M. *Amico posuit monumentum.*

- AP. *Appia, Appius.*
 AP. *Apud.*
 A. P. V. C. *Annorum post urbem conditam.*
 APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque con-*
venerunt.
 A. RET. P. III. S. *Ante retro pedes tres semis.*
 AR. P. *Aram posuit.*
 ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*
 ARR. *Arrius.*
 A. V. B. *A viro bono.*
 A. V. C. *Ab urbe condita.*

B

- B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.*
 B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bona,*
bonum, bonorum, bene, bonis, &c.
 B. *Balnea, bustum, beatus.*
 B. *pro V, berna pro verna, bixit pro vixit, bibo*
pro vivo, bictor pro victor, bedua pro vidua.
 B. A. *Bixit annis, bona actione, bonam actionem,*
bonus ager, bonus amabilis, bona aurea, bonum
aureum, bonis auguriis, bonis auspiciis.
 B. B. *Bona bona, (de grands biens) bene bene,*
(très-bien).
 B. DD. *Bonis deabus.*
 B. F. *Bona fide, bona femina, bona fortuna, bene*
factum.
 B. F. *renversés en cette manière ¶ ¶ Bona femina,*
bona filia.
 B. H. *Bona hereditaria, bonorum hereditas.*
 B. I. I. *Boni judicis judicium.*
 B. L. *Bona lex.*
 B. M. P. *Bene merito posuit.*
 B. M. P. C. *Bene merito ponendum curavit.*
 B. M. S. C. *Bene merito sepulcrum condidit.*
 BN. EM. *Bonorum emptores.*
 BN. H. I. *Bona hic invenies.*
 B. RP. N. *Bono reipublica natus.*
 B. A. *Bixit, id est vixit annis.*
 BIGINTI. *Viginti.*
 BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*
 BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis*
octoginta unum, mensibus quatuor, diebus septem.
 BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos*
septem, menses sex, dies septem decim.

C

- C. *Casar, Caia, Caius, censor, civis, centuria,*
civitas, colonia, consul, condemnno, conjux,
clarissimus, curavit, &c.
 C. C. *Carissima conjugii, calunnia causa, consilium*
cepit.
 C. C. F. *Caius Caii filius.*
 C. B. *Commune bonum.*
 C. D. *Comitialibus diebus.*
 C. H. *Custos hortorum, vel heredum.*
 C. I. C. *Caius Julius Casar.*
 CC. VV. *Clarissimi viri.*
 CIO. *Mille.*
 CIO. IDC. *Mille sex centum.*

- CIO. CIO. CIO. CVI. *Tria millia centum sex.*
 CIO. CIO. CIO. IOV. *Tria millia quingenti quinque.*
 CIO. CIO. CIO. DCCCLXXX. *Tria millia octo-*
centum octoginta.
 CCIOO. *Decem millia.*
 CCIOO. ∞ *Undecim millia.*
 CCIOO. ∞ IOC. *Undecim millia sex centum.*
 CCIOO. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*
 CCIOO. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia du-*
centum viginti tres.
 CCIOO. IOO. IOO. *Quindecim millia sex centum.*
 CCIOO. IOO. ∞ DCCCLXVII. *Sexdecim millia*
octo centum sexaginta septem.
 CCIOO. IOO. DCCCL. *Quindecim millia novem*
centum quinquaginta.
 CCIOO. IOO. ∞ CCC. *Sexdecim millia tercentum.*
 CCIOO. CCIOO. *Viginti millia.*
 CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia*
septem centum.
 CCIOO. CCIOO. ∞ IOO. *Viginti quatuor millia.*
 (Consultez ici Sertorius Ursatus, de Notis Romanorum.)
 CCIOO. CCIOO. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX. *Viginti*
quatuor millia quatuor centum octoginta novem.
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Triginta millia.*
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. IO LX. *Triginta millia*
quingenti sexaginta.
 CCIOO. IOOO. *Quadragesima millia.*
 (Consultez, &c.)
 CCIOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Quadragesima*
millia.
 CCIOO. IOOO. ∞ C ∞ XII. *Quadragesima unum*
mille novem centum duodecim.
 (Consultez, &c.)
 CCIOO. CCCIOO. *Nonaginta millia.*
 CCCIOOO. *Centum millia.*
 CCC. M. N. *Tercentum millia nummum.*
 CCCCIOOO. *Decies centena millia.*
 CEN. *Censor, centuria, centurio.*
 CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quinquen-*
nale Roma conditum.
 CL. *Claudius.*
 CL. V. *Clarissimus vir.*
 CH. COH. *Cohors.*
 C. M. vel CA. M. *Causa mortis.*
 CN. *Cneus.*
 C. O. *Civitas omnis.*
 COH. I. vel II. *Cohors prima vel secunda; & ainsi*
des autres.
 COR. *Cornelius, Cornelia.*
 COS. ITER. ET TERT. DESIG. *Consul iterum*
& tertium designatus.
 COS. TER. vel QUAR. *Consul tertium, vel quar-*
tum; & ainsi des autres.
 COSS. *Consules.*
 COST. CUM. LOC. H-S. ∞ D. *Custodiam cum*
loco sestertiis mille quingentis.
 C. R. *Civis romanus.*
 CS. IP. *Casar imperator.*
 C. V. *Centum viri.*
 C. ∞ IX. *Nongenti novem.*

D

- D. *Quingenti.*
 D. *Decius, decimus, decuria, decurio, dedicavit, dedit, devotus, dies, divus, Deus, dii, Dominus, domus, donum, datum, decretum, &c.*
 D. A. *Divus Augustus.*
 D. B. I. *Diis bene juvantibus.*
 D. B. S. *De bonis suis.*
 DCT. *Detrahitum.*
 DDVIT. *Dedicavit.*
 D. D. *Donum dedit, datis datio, Deus dedit.*
 D. D. D. *Dono dederunt, vel datum decreto decurionem.*
 D. D. D. D. *Dignum Deo donum dedit.*
 DDPP. *Depositi.*
 D. N. *Dominus noster.* D. D. N. N. *Domini nostri.*
 D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.*
 DIG. M. *Dignus memoria.*
 D. M. S. *Diis manibus sacrum.*
 D. O. M. *Deo optimo maximo.*
 D. O. Æ. *Deo optimo aeterno.*
 D. PP. *Deo perpetuo.*
 DR. *Drusus.*
 DR. P. *Dare promittit.*
 D. RM. *De romanis.*
 D. RP. *De republica.*
 D. S. P. F. C. *De sua pecunia faciendum curavit.*
 DF. *Duntaxat.*
 DVL. *vel DOL. Dulcissimus.*
 DEC. * XIII. AVG. XII. POP. XI. *Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.*
 D. III. ID. *Die quartâ idus.*
 DMCCC. *Quingenta & quinquaginta millia.*
 D. VIII. *Diebus novem.*
 D. V. ID. *Die quinta idus.*

E

- E. *Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum, &c.*
 E. C. F. *Ejus causa fecit.*
 E. D. *Ejus domus.*
 ED. *Edictum.*
 E. E. *Ex edicto.*
 EE. N. P. *Esse non potest.*
 EG. *Egit, egregius.*
 E. H. *Ejus hares.*
 EID. *Idus.*
 EIM. *Ejusmodi.*
 E. L. *Ea lege.*
 E. M. *Elexit vel erexit monumentum.*
 EQ. M. *Equitum magister.*
 EQ. O. *Equester ordo.*
 EX. A. D. K. *Ex antè diem kalendas.*
 EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. *Ex antè diem quinto kalendas decembris ad pridie, kalendas januaris.*
 EX. H-S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.*
 EX. H-S. CION. *Ex sestertiis mille nummum.*
 EX. H-S. ∞ ∞ ∞ ∞ *Ex sestertiis quatuor millia,*

- EX. H-S. N. CC. L. ∞ D. XL. *Ex sestertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus, quingentis quadraginta.*
 EX. H-S. DC. ∞ D. XX. *Ex sestertiis sexcentis millibus quingentis viginti.*
 EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. *Ex kalendis januarii ad kalendas januarii.*

F

- F. *Fabius, fecit, factum, faciendum, familia, famula, fastus, februarius, feliciter, felix, fides, fieri, fit, femina, filia, filius, frater, finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, figura, frons, &c.*
 F. A. *Filio amantissimo vel filia amantissima.*
 F. AN. X. F. C. *Filio vel filia annorum decem faciendum curavit.*
 F. C. *Fieri vel faciendum curavit, fidei commissum.*
 F. D. *Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.*
 F. D. *Fide jussor, fundum.*
 FEA. *Femina.*
 FE. C. *Fermè centum.*
 FF. *Fabrè factum, filius familias, fratris filius.*
 F. F. F. *Ferro, flamma, fame; fortior, fortuna, fato.*
 FF. *Fecerunt.*
 FL. F. *Flavii filius.*
 F. FQ. *Filiis filiabusque.*
 FIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. *Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex, horas scit nemo.*
 FO. FR. *Forum.*
 F. R. *Forum romanum.*

G

- G. *Gellius, Gaius pro Caius, genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, &c.*
 GAB. *Gabinus.*
 GAL. *Gallus, galerius.*
 G. C. *Genio civitatis.*
 GEN. P. R. *Genio populi romani.*
 GL. *Gloria.*
 GL. S. *Gallus sempronius.*
 GN. *Gneus pro Cneus, genius, gens.*
 GNT. *Gentes.*
 GRA. *Gracchus.*
 GRC. *Græcus.*

H

- H. *Hic, habet, hastatus, hares, homo, hora, hostis, herus.*
 H. A. *Hoc anno.*
 HA. *Hadrianus.*
 HC. *Hunc, huic, hic.*
 HER. *Hares, hereditatis, Herennius.*
 HER. *vel HERC. S. Herculi sacrum.* —
 H. M. E. H-S. CCIO. CCIO. IO. M. N. *Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummum.*
 H. M. AD. H. N. T. *Hoc monumentum ad haredes non transt.*
 H. O. *Hofis hoccifus.*

HOSS. *Hofes.*
 H. S. *Hic situs vel sita, sepultus vel sepulta.*
 H-S. N. IIII. *Sestertiis nummum quatuor.*
 H-S. CCCC. *Sestertiis quatuor centum.*
 H-S. ∞. N. *Sestertiis mille nummum.*
 H-S. ∞ CCIOO. N. *Sestertiis novem mille nummum.*
 H-S. CCIOO. CCIOO. *Sestertiis viginti mille.*
 H-S. XXM. N. *Sestertiis viginti mille nummum.*
 H. SS. *Hic supra scriptis.*

I

I. *Junius, Julius, Jupiter, ibi, idest, immortalis, imperator, inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterum, iudex, iussit, jus, &c.*
 IA. *Intra.*
 I. AG. *In agro.*
 I. AGL. *In angulo.*
 IAD. *Jamduum.*
 IAN. *Janus.*
 IA. RI. *Jam respondi.*
 I. C. *Juris consultus, Julius Caesar, iudex cognitionum.*
 IC. *Hic.*
 I. D. *Inferis diis, jovi dedicatum, isidi dea, jussu dea.*
 ID. *Idus.*
 I. D. M. *Jovi Deo magno.*
 I. F. vel I. FO. *In foro.*
 IF. *Interfuit. IFT. Interfuerunt.*
 I. FNT. *In fronte.*
 IG. *Igitur.*
 I. H. *Jacet hic.*
 I. I. *In jure.*
 IM. *Imago, immortalis, imperator.*
 I. M. CT. *In medio civitatis.*
 IMM. *Immolavit, immortalis, immunis.*
 IM. S. *Impensis suis.*
 IN. *Inimicus, inscripsit, interea.*
 IN. A. P. XX. *In agro pedes viginti.*
 IN. vel INL. V. I. S. *Inlustris vir infra scriptus.*
 I. R. *Jovi regi, junoni regina, jure rogavit.*
 I. S. vel I. SN. *In senatu.*
 I. V. *Justus vir.*
 IVD. *Judicium.*
 IVV. *Juventus, Juvenalis.*
 IOO. *Quinque millia.*
 IOO. ∞. *Sex millia.*
 IOO. ∞ ∞. *Septem millia.*
 IOOO. *Quinquaginta millia.*
 IOOO. CCIOO. *Sexaginta millia.*
 IOOO. CCIOO. CCIOO. ∞. IOO. *Septuaginta quatuor millia.*
 IOOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. *Octoginta millia.*
 IOOO. CCIOO. CCIOO. CCIOO. IOO. ∞ ∞. *Octoginta septem millia.*
 II. V. *Duum-vir, vel duum-viri.*
 III. V. vel III. VIR. *Trium-vir, vel trium-viri.*
 IIII. VIR. *Quatuor-vir, vel quatuor-viri, vel quatuor-viratus.*

IIIII. V. vel VIR. *Sextum-vir, vel se-vir, vel sex-vir.*
 IIX. *Octo.*
 IXXX. *Duo de viginti.*
 IDNE. vel IND. aut INDICT. *Indictio, vel indictione.*

K

K. *Caso, Caius, Caio, Calius, Carolus, calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, &c.*
 K. KAL. KL. KLD. KLEND. *Kalenda, aut kalendis; & sic de ceteris ubi mensium apponuntur nomina.*
 KARC. *Carcer.*
 KK. *Carissimi.*
 KM. *Carissimus.*
 K. S. *Carus suis.*
 KR. *Chorus.*
 KR. AM. N. *Carus amicus noster.*

L

L. *Lucius, Lucia, Lælius, Lollius, lares, latinus, latum, legavit, lex, legio, libens vel lubens, liber, libera, libertus, liberta, libra, locavit, locus, lector, tongum, ludus, lustrum, sestertius, &c.*
 L. A. *Lex alia.*
 LA. C. *Latini coloni.*
 L. A. D. *Locus alteri datus.*
 L. AG. *Lex agraria.*
 L. AN. *Lucius annius, vel quinquaginta annis.*
 L. AP. *Ludis Apollinares.*
 LAT. P. VIII. E. S. *Latum pedes octo & semis.*
 LONG. P. VII. L. P. III. *Longum pedes septem, latum pedes tres.*
 L. ADQ. *Locus adquisitus.*
 LB. *Libertus, liberi.*
 L. D. D. D. *Locus datus decreto decurionum.*
 LECTIST. *Lectisternium.*
 LEG. I. *Legio prima.*
 L. E. D. *Lege ejus damnatus.*
 LEG. PROV. *Legatus provincia.*
 LIC. *Licinius.*
 LICT. *Lictor.*
 LL. *Libentissime, liberi, libertas.*
 L. L. *Sestertius magnus.*
 LVD. SÆC. *Ludi sæculares.*
 LVPERC. *Lupercalia.*
 LV. P. F. *Ludos publicos fecit.*

M

M. *Marcus, Marca, Martius, Mutius, maceria, magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus, marti, mater, maximus, memor, memoria, mensis, meus, miles, militavit, militia, mille, missus, monumentum, mortuus, mulier, municipium, municeps, mærens, mercnti, meritis, merita, &c.*
 MAG. EQ. *Magister equitum.*
 MAR. VLT. *Mars ultor.*

MAX. POT. *Maximus pontifex.*
 MC. *Mille centum.*
 MD. *Mandatam.*
 MD. *Mille quingenti.*
 MED. *Medicus, medius.*
 MER. *Mercurius, mercator.*
 MERK. *Mercurialia, mercatus.*
 MES. VII. DIEB. XI. *Mensibus septem, diebus undecim.*
 M. I. *Maximo jovi, matri idea vel isidi, militia jus, monumentum jussit.*
 MIL. COH. *Miles cohortis.*
 MIN. vel MINER. *Minerva.*
 M. MON. MNT. MONET. *Moneta.*
 M. vel MS. *Mensis vel menses.*
 MM. *Viginti millia.*
 MNF. *Manifestus.*
 MNM. *Manumissus.*
 M. P. II. *Millia passuum duo; & ainsi des autres.*
 MV. MN. MVN. MVNIC. *Municipium, vel municeps.*

N

N. *Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero, nax, non, natus, natio, nefustus, nepos, nepis, niger, nomen, nona, noster, numerarius, numerator, numerus, nummus, vel numisma, numen.*
 NAV. *Navis.*
 N. B. *Numeravit bivus pro vivus.*
 NB. vel NBL. *Nobilis.*
 N. C. *Nexo Caesar, vel Nero Claudius.*
 NEG, vel NEGOT. *Negotiator.*
 NEP. S. *Neptuno sacrum.*
 N. F. N. *Nobili familia natus.*
 N. L. *Non liquet, non licet, non longè, nominis latini.*
 N. M. *Nonius Macrinus, non malum, non minus.*
 NN. *Nostri. NNR. vel NR. Nostrorum.*
 NO. *Nobis.*
 NOBR. *November.*
 NON. AP. *Nonis aprilis.*
 NQ. *Namque, nusquam, nunquam.*
 N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*
 NVP. *Nuptia.*

O

O. *Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, &c.*
 OB. *Obiit.*
 OB. C. S. *Ob cives servatos.*
 OCT. *Octavianus, october.*
 O. E. B. Q. C. *Ossa ejus benè quiescant condita.*
 O. H. F. *Omnibus honoribus functus.*
 ONA. *Omnia.*
 OO. *Omnes omnino. O. O. Optimus ordo.*
 OP. *Oppidum, opiter, oportet, optimus, opus.*
 OR. *Ornamentum.*
 OTIM. *Optima.*

P

P. *Publius, passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, prases, prator, pridie, pro, post, provincia, puer, publicus, publicè, primus, &c.*
 PA. *Pater, patricius.*
 PAE. ET. ARR. COS. *Pato & Arrio consulibus.*
 P. A. F. A. *Postulo an fias auctor.*
 PAR. *Parens, parilia, parthicus.*
 PAT. PAT. *Pater, patria.*
 PBLC. *Publicus.*
 PC. *Procurator.*
 P. C. *Post consulatum, patres conscripti, patronus colonia, ponendum curavit, prefectus corporis, pactum conventum.*
 PED. CXVS. *Pedes centum quindecim semis.*
 PEG. *Peregrinus.*
 P. II. S. L. *Pondo duarum semis librarum.*
 P. II. S. :: *Pondo duo semis & triente.*
 P. KAL. *Pridie kalendas.*
 POM. *Pompeius.*
 P. P. P. C. *Propria pecunia ponendum curavit.*
 P. R. C. A. DCCCXLIII. *Post Romam condicium annis octogintis quadraginta quatuor.*
 PRO. *Proconsul. P. PR. Pro-prator. P. PRR. Pro-pratores.*
 PR. N. *Pro nepos.*
 P. R. V. X. *Populi romani vota decennialia.*
 PS. *Passus plebiscitum.*
 PUD. *Pudicus, pudica, pudor.*
 PUR. *Purpureus.*

Q

Q. *Quinquennalis, quartus, quintus, quando, quantum, qui, qua, quod; quintus, quintius, quintilianus, quaestor, quadratum, quaestus.*
 Q. B. AN. XXX. *Qui bixit, id est vixit annos triginta.*
 QM. *Quomodo, quem, quoniam.*
 QQ. *Quinquennalis. QQ. V. Quoquo versum.*
 Q. R. *Quaestor reipublica.*
 Q. V. A. III. M. II. *Qui vel qua vixit annos tres, menses duo,*

R

R. *Roma, Romanus, rex, reges, Regulus, rationalis, Ravenna, recta, recto, requietorium, retro, rostra, radera, &c.*
 RC. *Rescriptum.*
 R. C. *Romana civitas.*
 REF. C. *Resciendum curavit.*
 REG. *Regio.*
 R. P. RESP. *Respublica.*
 RET. P. XX. *Retro pedes viginti.*
 REC. *Requiescit.*
 RMS. *Romanus.*
 ROB. *Robigalia, robigo.*
 RS. *Responsum.*
 RVF. *Rufus.*

- S. *Sacrum*, *facellum*, *scriptus*, *semis*, *senatus*, *sepultus*, *sepulcrum*, *sanctus*, *servus*, *serva*, *Servius*, *sequitur*, *sibi*, *situs*, *solvit*, *sub*, *stipendium*, &c.
 SAC. *Sacerdos*, *sacrificium*.
 SÆ. vel SÆC. *Saeculum*, *saeculares*.
 SAL. *Salus*.
 S. C. *Senatus-consultum*.
 SCI. *Scipio*.
 S. D. *Sacrum diis*.
 S. EQ. Q. O. ET. P. R. *Senatus*, *equesterque ordo* & *populus romanus*.
 SEMP. *Sempronius*.
 SL. SVL. SYL. *Sylla*.
 S. L. *Sacer ludus*, *sine lingua*.
 S. M. *Sacrum Manibus*, *sine manibus*, *sine malo*.
 SN. *Senatus*, *sententia*, *sine*.
 S. P. *Sine pecunia*.
 S. P. Q. R. *Senatus populusque romanus*.
 S. P. D. *Salutem plurimam dicit*.
 S. T. A. *Sine vel sub tutoris auctoritate*.
 SLT. *Scilicet*.
 S. E. T. L. *Sit ei terra levis*.
 SIC. V. SIC. X. *Sicut quinquennialia*, *sic decennialia*.
 SSTVP. XVIII. *Stipendiis novem decim*.
 ST. XXXV. *Stipendiis triginta quinque*.

T

- T. *Titus*, *Tullius*, *tantum*, *terra*, *tibi*, *ter*, *testamentum*, *titulus*, *terminus*, *triarius*, *tribunus*, *turma*, *tutor*, *tutela*, &c.
 TAB. *Tabula*. TABVL. *Tabularius*.
 TAR. *Tarquinius*.
 TB. D. F. *Tibi dulcissimo filio*.
 TB. PL. *Tribunus plebis*.
 TB. TI. TIB. *Tiberius*.
 T. F. *Titus Flavius*, *Titi filius*.
 THR. *Thrax*.
 T. L. *Titus Livius*, *Titi libertus*.
 TIT. *Titulus*.
 T. M. *Terminus*, *therma*.
 TR. PO. *Tribunitia potestas*.
 TRAJ. *Trajanus*.
 TUL. *Tullus vel Tullius*.
 TR. V. *Triumvir*.
 TT., QTS. *Titus quintus*.
 © vel TH. AN. *Mortuus anno*.
 ©^{xiiii}. *Defunctus viginti tribus*.

V

- V. *Quinque*, *quintò*, *quintum*.
 V. *Vitellius*, *Volera*, *Volero*, *Volusus*, *Vopiscus*, *vale*, *valeo*; *Vesta*, *vestalis*, *vestis*, *vester*, *veteranus*, *vir*, *virgo*, *vivus*, *vixit*, *votum*, *vovit*, *urbs*, *usus*, *uxor*, *victus*, *victor*, &c.
 V. A. *Veterano assignatum*.
 V. A. I. D. XI. *Vixit annum unum, dies undecim*.
 V. A. L. *Vixit annos quinquaginta*, & ainsi des autres.
Antiquités, Tom I.

- V. B. A. *Viri boni arbitrato*.
 V. C. *Vale conjux*, *vivens curavit*, *vir consularis*, *vir clarissimus*, *quintum consul*.
 VDL. *Videlicet*.
 V. E. *Vir egregius*, *visum est*, *verum etiam*.
 VESP. *Vespasianus*.
 VI. V. *Sextum-vir*. VII. V. *Septem-vir*. VIII. VIR. *octum-vir*.
 VIX. A. FF. C. *Vixit annos ferme centum*.
 VIV. AN. ^x. *Vixit annos triginta*.
 ULPS. *Ulpianus*, *Ulpus*.
 V. M. *Vir magnificus*, *vivens mandavit*, *volens merito*.
 V. N. *Quinto ponas*.
 V. MUN. *Vias munivit*.
 VOL. *Volcania*, *Volunia*, *Volusus*.
 VONE. *Bonae*.
 VOT. V. *Votis quinquennialibus*.
 VOT. V. MULT. X. *Votis quinquennialibus, multis decennialibus*.
 VOT. X. *Vota decennialia*.
 VOT. XX. vel XXX. vel XXXX. *Vota vicennialia, aut tricennialia, aut quadragenalia*.
 V. R. *Urbs Roma*, *votum reddidit*.
 VV. CC. *Viri clarissimi*.
 UX. *Uxor*.

X

- X. *Mille*.
 X. AN. *Annalibus decennialibus*.
 X. K. OCT. *Decimo kalendas octobris*.
 X. IDC. *Mille sexcentum*.
 X. M. *Decem millia*. X. P. *Decem pondus*.
 X. V. *Decem-vir*. XV. VIR. *Quindecim-vir*.
 X X. *Duo millia, & ainsi des autres*.
 XXIX. *Duo de triginta*.
 X^{xiiii}. *Triginta quatuor millia*.

ABRÉVIATIONS en usage dans les bulles, &c. En chancellerie romaine, les abréviations sont d'un très-grand usage; on suspecteroit même de faux tout acte où les mots qui s'écrivent ordinairement en abrégé, seroient écrits différemment. Comme ces abréviations rendent les bulles très-difficiles à déchiffrer, nous en donnerons ici l'explication par ordre alphabétique, d'après le *Traité des Usages de la cour de Rome*.

A

- | | |
|-------------------|-----------------|
| AA. | Anno. |
| Aa. | Anima. |
| Au. de cā. | Auri de Camera. |
| Ab. | Abbas. |
| Abf. | Absolutio. |
| Abñe. | Absolutio. |
| Abñs, abf. | Absens. |
| Abfolvén. | Absolventes. |
| Accu. | Accusatio. |
| Adhären. | Adherentiam. |
| Admitt. admittēñ. | Admittentes. |

D

Ad no. præf.	<i>Ad nostram præsentiam.</i>
Adriór.	<i>Adversariorum.</i>
Adriós.	<i>Adversarios.</i>
Æst.	<i>Æstimatio.</i>
Affect.	<i>Affectus.</i>
Affin.	<i>Affinitas.</i>
Aiár.	<i>Animarum.</i>
Aiúm.	<i>Animarum.</i>
Al.	<i>Aliàs.</i>
Aliá.	<i>Aliam.</i>
Alienar ^{ne} .	<i>Alienatione.</i>
Aliquod ^o .	<i>Aliquomodo.</i>
Al ^{mus} .	<i>Altiſſimus.</i>
Alr.	<i>Alter.</i>
Als. pñs. grá.	<i>Aliàs præſens gratia.</i>
Alter.	<i>Alterius.</i>
Altús.	<i>Alterius.</i>
Ann.	<i>Annuatim.</i>
Ann.	<i>Annum.</i>
Annex.	<i>Annexorum.</i>
Appel. rem.	<i>Appellatione remotá.</i>
Ap. obft. rem.	<i>Appellationis obſtaculo remoto.</i>
Aplicam, Apcam.	<i>Apoſtolicam.</i>
Apoſtol.	<i>Apoſtolicam.</i>
Ap. Sed. Leg.	<i>Apoſtolice ſedis legatus.</i>
Appatis, aptis.	<i>Approbatís.</i>
Approbat.	<i>Approbationem.</i>
Approb ^{am} .	<i>Approbationem.</i>
Approbó.	<i>Approbatío.</i>
Arbó.	<i>Arbitrio.</i>
Arch.	<i>Archidiaconus.</i>
Ap. Aripo. Archopo.	<i>Archiepiſcopo.</i>
Archiepus.	<i>Archiepiſcopus.</i>
Arg.	<i>Argumentum.</i>
Aſſeq.	<i>Aſſequata.</i>
Aſſequím.	<i>Aſſequationem.</i>
Aſſequatió.	<i>Aſſequationem.</i>
Attata.	<i>Attentata.</i>
Attator.	<i>Attentatorum.</i>
Attent.	<i>Attento.</i>
Atto, att.	<i>Attento.</i>
Aú.	<i>Auri.</i>
Aucté.	<i>Auctoritate.</i>
Audieñ.	<i>Audientium.</i>
Augen.	<i>Augendam.</i>
Aug ⁿⁱ .	<i>Auguſtini.</i>
Authen.	<i>Authentica.</i>
Aux.	<i>Auxiliares.</i>
Aux ^o .	<i>Auxilio.</i>
BB.	B <i>Benedictus.</i>
Beatiff.	<i>Beatiffime.</i>
Beat ^{ne} . Pr.	<i>Beatiffime pater.</i>
Bed ^{ti} . bene ^{di} .	<i>Benedicti.</i>
Ben.	<i>Benedictionem.</i>
Benealibus.	<i>Beneficialibus.</i>
Beneſim.	<i>Beneſcium.</i>
Beneſos.	<i>Benevolos.</i>
Benevol.	<i>Benevolentia.</i>

Benig ^{te} .	<i>Benignitate.</i>
Bo. mem.	<i>Bona memoria.</i>
	C
Cá. Cañ.	<i>Camera.</i>
Cañ. Cã.	<i>Cauſa.</i>
Cañs. aſum.	<i>Cauſis animarum.</i>
Canice.	<i>Canonicè!</i>
Canócor.	<i>Canonicorum.</i>
Canon.	<i>Canonicatum.</i>
Canon. Reg.	<i>Canonicus regularis.</i>
Canon. Sec.	<i>Canonicus ſecularis.</i>
Canótuſ.	<i>Canonicatus.</i>
Canria.	<i>Cancellaria.</i>
Capel.	<i>Capella.</i>
Capels.	<i>Capellanus.</i>
Cap ^{na} .	<i>Capellania.</i>
Car.	<i>Cauſarum.</i>
Card.	<i>Cardinalis.</i>
Cardilis.	<i>Cardinalis.</i>
Caf.	<i>Cauſas.</i>
Cauf.	<i>Cauſa.</i>
Cen. Eccleſ.	<i>Cenſura eccleſiaſtica.</i>
Cenſ.	<i>Cenſuris.</i>
Cerdo.	<i>Certo modo.</i>
Ceſ ^o .	<i>Ceſſo.</i>
Ch.	<i>Chriſti.</i>
Ci.	<i>Civis.</i>
Circumpeóni.	<i>Circumſpectioni.</i>
Ciſter.	<i>Ciſtercienfis.</i>
Clæ.	<i>Clavæ.</i>
Clá.	<i>Claufula.</i>
Clico.	<i>Clerico.</i>
Clis.	<i>Claufulis.</i>
Clunia. Clá.	<i>Cluniacenſis.</i>
Co. Com.	<i>Communem.</i>
Cog. le.	<i>Cognatio legalis.</i>
Cog. ſpir.	<i>Cognatio ſpiritualis.</i>
Cog ^{na} . Cog. Cognoía.	<i>Cognomina.</i>
Cogén.	<i>Cognomen.</i>
Coháo.	<i>Cohabitatio.</i>
Cog ^{tis} .	<i>Cognominatus.</i>
Coig ^{is} . Cog ^{tis} . Conf.	<i>Conſanguinitatis.</i>
Coíone.	<i>Communione.</i>
Coitatur.	<i>Committatur.</i>
Collat.	<i>Collatio.</i>
Colleata.	<i>Collegiata.</i>
Colleg.	<i>Collegiata.</i>
Collitigan.	<i>Collitigantibus.</i>
Collm.	<i>Collitigantium.</i>
Com.	<i>Communis.</i>
Com ^d m.	<i>Commendam.</i>
Com ^{tus} .	<i>Commendatus.</i>
Comm ^t . Epó.	<i>Committantur epifcopo.</i>
Competem.	<i>Competentem.</i>
Cón.	<i>Contra.</i>
Conc.	<i>Concilium.</i>
Conſeone.	<i>Confeſſione.</i>
Conſeori.	<i>Confeſſori.</i>
Concone.	<i>Communicatione.</i>
Coñlis.	<i>Conventualis.</i>

Cofriis.	<i>Contrariis.</i>
Conf.	<i>Consecratio.</i>
Conf. t. r.	<i>Consultationi taliter ref-</i> <i>pondent.</i>
Coñfciã.	<i>Conscientia.</i>
Confequén.	<i>Confequendum.</i>
Confervan.	<i>Confervando.</i>
Confne.	<i>Conceffione.</i>
Coñfit.	<i>Conceffit.</i>
Conf ^b .	<i>Constitutionibus.</i>
Constitution.	<i>Constitutionum.</i>
Coñfu.	<i>Confenfu.</i>
Cont.	<i>Contra.</i>
Coéndarent.	<i>Commendarent.</i>
Coeretur.	<i>Commendaretur.</i>
Cujufcumq.	<i>Cujufcumque.</i>
Cujuft.	<i>Cujuflibet.</i>
Cur.	<i>Curia.</i>

D

D. N.	<i>Domini noſtri.</i>
D. N. PP.	<i>Domini noſtri Papa.</i>
Dát.	<i>Datum.</i>
Deát.	<i>Debeat.</i>
Decró.	<i>Decreto.</i>
Decrãm.	<i>Decretum.</i>
Déſcti.	<i>Defunãi.</i>
Defívó.	<i>Definitivo.</i>
Denomin.	<i>Denominatio.</i>
Denominát.	<i>Denominationem.</i>
Derogát.	<i>Derogatione.</i>
Defup.	<i>Duſuper.</i>
Devolut. Devol.	<i>Devolutum.</i>
Dic.	<i>Dioceſis.</i>
Dic.	<i>Dictam.</i>
Digni. Dign.	<i>Dignemini.</i>
Dil. fil.	<i>Dilectus filius.</i>
Dip ⁿ .	<i>Diſpoſitione.</i>
Diſ. veſ.	<i>Diſcretioni veſtra.</i>
Diſcreóni.	<i>Diſcretioni.</i>
Diſpáo.	<i>Diſſipatio.</i>
Diſpén.	<i>Diſpendium.</i>
Diſpenſ.	<i>Diſpenſatio.</i>
Diſpenſaõ.	<i>Diſpenſatio.</i>
Diſpoſit.	<i>Diſpoſitivè.</i>
Diverſór.	<i>Diverſorum.</i>
Divor.	<i>Divorcium.</i>
Dñi.	<i>Domini.</i>
Dñicã.	<i>Dominica.</i>
Dño.	<i>Domino.</i>
D. Dñs. Dóms.	<i>Dominus.</i>
Dom.	<i>Domini.</i>
Dotat.	<i>Dotatio.</i>
Dotate. Dot.	<i>Dotatione.</i>
Dr.	<i>Dicitur.</i>
Dté.	<i>Dicta.</i>
Dri.	<i>Dicti.</i>
Duc. au. de ca.	<i>Ducatorum auri de ca-</i> <i>mera.</i>
Ducat.	<i>Ducatorum.</i>
Ducén.	<i>Ducentum.</i>

Dùm. ret. Dùm. viv.

Dùm viveret.

E

Eá.	<i>Eam.</i>
Eccl. Rom.	<i>Eccleſia romana.</i>
Eccleſiũm.	<i>Eccleſiarum.</i>
Eccleſiaſt.	<i>Eccleſiaſtici.</i>
Ecclia. Eccl.	<i>Eccleſia.</i>
Ecclis. Ecclis.	<i>Eccleſiaſticis.</i>
Ee.	<i>Effè.</i>
Effũm.	<i>Effectum.</i>
Ejuſd.	<i>Ejuſdem.</i>
Elec.	<i>Electio.</i>
Em.	<i>Enim.</i>
Emoltum.	<i>Emolumentum.</i>
Eod.	<i>Eodem.</i>
Epó.	<i>Epifcopo.</i>
Epũs.	<i>Epifcopus.</i>
Et.	<i>Etiã.</i>
Ex.	<i>Extra.</i>
Ex. Rom. cur.	<i>Extra romanã eccle-</i> <i>ſiam.</i>
Ex. val.	<i>Exiſtimationem v. oris.</i>
Exát. exiſt.	<i>Exiſtat.</i>
Excõc.	<i>Excommunicatione.</i>
Excois.	<i>Excommunicationis.</i>
Excom.	<i>Excommunicatio.</i>
Excrab.	<i>Execrabilis.</i>
Exeñs.	<i>Exiſtens.</i>
Exiſt.	<i>Exiſtenti.</i>
Exít.	<i>Exiſtit.</i>
Exp.	<i>Exprimi.</i>
Expeda.	<i>Exprimenda.</i>
Expis. Exprefſ.	<i>Exprefſis.</i>
Expũ.	<i>Exprimi.</i>
Expimend.	<i>Exprimenda.</i>
Exped.	<i>Expediri.</i>
Expeda.	<i>Expedienda.</i>
Expedni.	<i>Expeditioni.</i>
Expref.	<i>Exprefſis.</i>
Exp ^o . Exprefſ.	<i>Exprefſio.</i>
Exteñ.	<i>Extendendus.</i>
Exténd.	<i>Extendenda.</i>
Extraordin.	<i>Extraordinario.</i>

F

Facieñ.	<i>Facientes.</i>
Facin.	<i>Facientes.</i>
Facã.	<i>Factum.</i>
Famári.	<i>Famulari.</i>
Fel.	<i>Felicis.</i>
Fel. rec. pred. n.	<i>Felicis recordationis præ-</i> <i>deceſſoris noſtri.</i>
Fefiũibus.	<i>Fefiuitatibus.</i>
Fn. forſ.	<i>Forſum.</i>
Fol.	<i>Folio.</i>
Fr.	<i>Fratr.</i>
Frém.	<i>Fratrem.</i>
Franũs.	<i>Franciſcus.</i>
Frat.	<i>Fraternitas.</i>
Fruãt.	<i>Fruãtus.</i>
Fruãtib. Fruãt.	<i>Fruãtibus.</i>

Frúm.	<i>Fratrum.</i>	
Fundat.	<i>Fundatio.</i>	<i>Fundatum.</i>
	<i>Fundat.</i>	
Fund ^e .	<i>Fundatione.</i>	
Fund ^{ne} .		
Fundaóne.		
	G	
Gener.	<i>Generalis.</i>	
General.	<i>Generalem.</i>	
Gnális.	<i>Generalis.</i>	
Gnátio.	<i>Generatio.</i>	
Gáli.	<i>Generalí.</i>	
Gna. General.	<i>Generaliter.</i>	
Gnrá.	<i>Genera.</i>	
Grá.	<i>Gratia.</i>	
Grad. Affin.	<i>Gradus affinitatis.</i>	
Grar.	<i>Gratiarum.</i>	
Grat.	<i>Gratia.</i>	
Grat.	<i>Gratiosa.</i>	
Gratific.	<i>Gratificatione.</i>	
Grat ^{ne} .	<i>Gratificatione.</i>	
Gré.	<i>Gratia.</i>	
Grafé.	<i>Gratiosè.</i>	
	H	
Hab.	<i>Habere, haberi.</i>	
Habeant.	<i>Habeantur.</i>	
Habeñ.	<i>Habentia.</i>	
Haññis.	<i>Haññenus.</i>	
Héantur.	<i>Habeantur.</i>	
Hét.	<i>Habet.</i>	
Here.	<i>Habere.</i>	
Hita.	<i>Habita.</i>	
Hoe.	<i>Homine.</i>	
Homíci.	<i>Homicidium.</i>	
Hujusm.	<i>Hujusmodi.</i>	
Humil. Humlr.	<i>Humiliter.</i>	
Huóí. Humóí.	<i>Hujusmodi.</i>	
	I	
I.	<i>Infra.</i>	
Januar.	<i>Januarius.</i>	
Id.	<i>Idus.</i>	
Igr.	<i>Igitur.</i>	
Illor.	<i>Illorum.</i>	
Immun.	<i>Immunitas.</i>	
Impetran.	<i>Impetrantium.</i>	
Imponen.	<i>Imponendis.</i>	
Import.	<i>Importante.</i>	
Incipi.	<i>Incipiente.</i>	
Infrap tm .	<i>Infra scriptum.</i>	
Infrascrip. Infrap ^e .	<i>Infra scripta.</i>	
Intrópta.	<i>Intro scripta.</i>	
Invocaóne.	<i>Invocatione.</i>	
Invcoat. Invocaónum.	<i>Invocationum.</i>	
Joés.	<i>Joannes.</i>	
Irregulte.	<i>Irregularitate.</i>	
Is.	<i>Idibus.</i>	
Jud. Jud ^m .	<i>Judicium.</i>	
Jur.	<i>Juravit.</i>	
Jurispatr.	<i>Jurispatronatus.</i>	
Jurtó.	<i>Juramento.</i>	
Jux.	<i>Juxta.</i>	

Kal. Kl.	K	<i>Kalendas.</i>
	L	<i>Laicus.</i>
Laic.		<i>Laicorum.</i>
Laicor.		<i>Latissimè.</i>
Latiff. Latmè.		<i>Legitimè. Legitimus.</i>
Legit.		<i>Legitima.</i>
Legma.		<i>Licentia.</i>
Liá.		<i>Liber vel libro.</i>
Lib.		<i>Litis.</i>
Lit.		<i>Litigiosus.</i>
Litig.		<i>Litigiosa.</i>
Litigiosf.		<i>Legitima.</i>
Lima.		<i>Littera.</i>
Litt.		<i>Litteris.</i>
Lris.		<i>Licitè.</i>
Lte.		<i>Legitimo.</i>
Ltimo.		<i>Ludovicus.</i>
Lud ^{cus} .		
	M	
M.		<i>Monetae.</i>
Máa.		<i>Materia.</i>
Magist.		<i>Magister.</i>
Magro.		<i>Magistro.</i>
Mand.		<i>Mandamus. Mandatum.</i>
Mand. q.		<i>Mandamus quatenus.</i>
Manib.		<i>Manibus.</i>
Mediet.		<i>Medietate.</i>
Mediè.		<i>Mediatè.</i>
Menf.		<i>Mensis.</i>
Mir.		<i>Misericorditer.</i>
Miraóne.		<i>Miseratione.</i>
Mniri.		<i>Ministri.</i>
Mó.		<i>Modo.</i>
Mon. Can. præm.		<i>Monitione canonicá præmissá.</i>
		<i>Monasterium.</i>
Moñrium.		<i>Moventibus.</i>
Movén.		<i>Matrimonium.</i>
Mrimonium.		<i>Matrimonium.</i>
Mtmon.		
	N	
Nri.		<i>Nostri.</i>
N.	
Náa.		<i>Natura.</i>
Nativit ^m .		<i>Nativitatem.</i>
Necessf.		<i>Necessariis.</i>
Necessar.		<i>Necessariorum.</i>
Neriá.		<i>Necessaria.</i>
Nerior.		<i>Necessariorum.</i>
Nó.		<i>Non.</i>
Nobil.		<i>Nobilium.</i>
Noén.		<i>Nomen.</i>
Noiá. Noá. Nom.		<i>Nomina.</i>
Nonobst.		<i>Nonobstantibus.</i>
Noft.		<i>Nostri.</i>
Not.		<i>Notandum.</i>
Not. Notá.		<i>Notitia.</i>
Notar.		<i>Notario.</i>
Notó públco.		<i>Notario publico.</i>
Nrá.		<i>Nostra.</i>

Nūltūs. *Nullatenūs.*
 Nuncūp. *Nuncupatum.*
 Nuncupat. *Nuncupationum.*
 Nuncupe. *Nuncapata.*
 Nūp. *Nuper.*
 Nūp. *Nuptia.*
 O
 Obbat. *Obtinebat.*
 Obbit. *Obitum.*
 Obit. *Obitus.*
 Obnēri. *Obtineri.*
 Obnet. *Obtinet.*
 Obft. *Obftaculum.*
 Obftant. *Obftantibus.*
 Obt. *Obtinet.*
 Obtint. *Obtinebat.*
 Occup. *Occupatam.*
 Octobr. *Octobris.*
 Oēs. *Omnēs.*
 Offāli. *Officiali.*
 Offiūm. *Officium.*
 Of. *Omnī.*
 Oib. *Omnibus.*
 Oio. Oino. *Ominō.*
 Oiūm. Om. *Omnium.*
 Omn. *Omnibus. Omnino.*
 Oppis. *Opportunis.*
 Opp^a. Opport. *Opportuna.*
 Or. Orat. *Orator.*
 Orat. *Oratoria.*
 Orcē. Oracē. *Oratrice.*
 Ord^{bus}. *Ordinationibus.*
 Ordīn. Ordīō. *Ordinario.*
 Ordīs. *Ordinis.*
 Ordrīs. *Oratoriaris.*
 Ori. *Oratori.*
 Oris. *Oratoris.*
 Orx. *Oratrix.*
 P
 PP. *Papa.*
 Pa. *Papa.*
 Paēt. *Paētum.*
 Pūdlīs. *Prajudicialis.*
 Pam. *Primam.*
 Parrochial. Parolis. *Parochialis.*
 Pbr. *Praesbyter.*
 Pbrēcida. *Praesbytericida.*
 Pbrī. *Praesbyteri.*
 Pcēpit. *Percepit.*
 Penā. *Penitentia.*
 Penāria. *Penitentiaria.*
 Pennten. *Penitentibus.*
 Penf. *Penfione.*
 Penult. *Penultimus.*
 Ferindē val. *Perindē valere.*
 Perpūam. *Perpetuam.*
 Perq^o. *Perquisitio.*
 Perfolvern. *Perfolvenda.*
 Pet. *Petitur.*
 Pfeffūs. *Professus.*

Pindē. *Perindē.*
 Pmiſſōr. *Praemiſſorum.*
 Pñ. Pñs. *Praefens.*
 Pñdit. *Praetendit.*
 Pñt. *Possunt.*
 Pátia. *Praesentia.*
 Pátium. *Praesentium.*
 Pntōdum. *Praetendo standum.*
 P^o. ſeu i^o. *Primo.*
 Podtus. *Primo dictus.*
 Pcen. *Penitentia.*
 Poínt. *Possunt.*
 Poſtus. *Pontificatus.*
 Poſſ. *Possit, possessionem, possunt.*
 Poſſeff. *Possessione, possessor.*
 Poſſionē. *Possessionem.*
 Poſſōr. *Possessor.*
 Poten. *Potentia.*
 Ppuūm. *Perpetuum.*
 Pr. *Pater.*
 Præal. *Praallegatus.*
 Præd. *Prabenda.*
 Præfer. *Praefertur.*
 Præm. *Praemissum.*
 Præfen. *Praesentia.*
 Præt. *Praetendit.*
 Præd^{us}. *Praeditus.*
 Præsbyt. *Praesbyter.*
 Prim. *Primam.*
 Primod. *Primodicta.*
 Priotūs. *Priortus.*
 Procurat. *Procurator.*
 Prori. *Procuratori.*
 Prór. *Procurator.*
 Prov. *Provisionis.*
 Proviōne. *Provisione.*
 Proxós. *Proximos.*
 Pred^r. *Praedicitur.*
 Pt. *Potest. Prout.*
 Ptam. *Praedictam.*
 Ptr. Ptúr. *Praefertur.*
 Pttúr. *Petitur.*
 Pub. *Publico.*
 Purg. Canon. *Purgatio Canonica.*
 Púidere. *Providere.*
 Q
 Q. *Que.*
 Qd. *Quod.*
 Qm. Qón. *Quondam.*
 Qmlt. Quomolt. *Quomodolibet.*
 Qtnūs. Qntūs. *Quatenus.*
 Qu. *Quod.*
 Qualit. *Qualitatem.*
 Quat. Quaten. *Quatenus.*
 Quoad vix. *Quoad vixerit.*
 Quod^o. *Quovismodo.*
 Quon. *Quondam.*
 Quor. *Quorum.*

R

Rrtá.	<i>Registrata.</i>
Rec.	<i>Recordationis.</i>
Reg.	<i>Regula.</i>
Regul.	<i>Regularum.</i>
Reliõne.	<i>Religione.</i>
Rescrip.	<i>Rescriptum.</i>
Resid ^m .	<i>Residentiam.</i>
Reservat.	<i>Reservata. Reservatio.</i>
Resig.	<i>Resignatio.</i>
Resignation.	<i>Resignationum.</i>
Resig ^{ne} .	<i>Resignatione.</i>
Resig ^o .	<i>Resignatio.</i>
Resig ^{re} .	<i>Resignare.</i>
Ref.	<i>Reservatio.</i>
Restõis.	<i>Restitutionis.</i>
Retro script.	<i>Retroscriptus.</i>
Regñet.	<i>Resignet.</i>
Rlaris.	<i>Regularis.</i>
Rlé.	<i>Regula.</i>
Rlium.	<i>Regularum.</i>
Rñtus.	<i>Renatus.</i>
Robor.	<i>Roboratis.</i>
Rom.	<i>Romanus.</i>
Romá.	<i>Romana.</i>
Rtús.	<i>Retroscriptus.</i>
Rúglari.	<i>Regulari.</i>

S

S.	<i>Sanctus.</i>
S. P.	<i>Sanctum Petrum.</i>
S.	<i>Sanctitas.</i>
S. R. E.	<i>Sancta Romana Ecclesia.</i>
S. V.	<i>Sanctitatis vestra.</i>
S. V. Or.	<i>Sanctitatis vestra orator.</i>
Sa.	<i>Supra.</i>
Sacr. Unc.	<i>Sacra unctio.</i>
Sacror.	<i>Sacrorum.</i>
Sæcul.	<i>Sæcularis.</i>
Saluri. salri.	<i>Salutari.</i>
Sanctit.	<i>Sanctitatis.</i>
Sanct ^{me} . Fr.	<i>Sanctissime Pater.</i>
Sartum.	<i>Sacramentum.</i>
Se. co. ex. val. an.	<i>Secundum communem existimationem valorem annum.</i>

Sec.	<i>Secundum.</i>
Sed. Ap.	<i>Sedis Apostolica.</i>
Sen.	<i>Sententiis.</i>
Sen. exco.	<i>Sententia excommunicationis.</i>
Sentent.	<i>Sententiis.</i>
Separat.	<i>Separatim.</i>
Sigra.	<i>Signatura.</i>
Silem.	<i>Similem.</i>
Silibus.	<i>Similibus.</i>
Simpl.	<i>Simplicis.</i>
Singul.	<i>Singulorum.</i>
Sit.	<i>Sitam.</i>
Slaris.	<i>Sæcularis.</i>
Slm.	<i>Salutem.</i>

Slorum.	<i>Singulorum.</i>
S. M. M.	<i>Sanctam Mariam Majorum.</i>
Snfa.	<i>Sententia.</i>
Sntá. Stá.	<i>Sancta.</i>
Sñti. Sati.	<i>Sanctitati.</i>
Sollic.	<i>Sollicitatorem.</i>
Solit.	<i>Solitam.</i>
Solut.	<i>Solutionis.</i>
Solut ^{is} . Solunõis	<i>Solutionis.</i>
Sortile.	<i>Sortilegium.</i>
Spealém.	<i>Specialem.</i>
Spealér.	<i>Specialiter.</i>
Spéali.	<i>Speciali.</i>
Spec.	<i>Specialis.</i>
Spo. Specif.	<i>Specificatio.</i>
Spuálibus.	<i>Spiritualibus.</i>
Spú.	<i>Spiritu.</i>
Spús.	<i>Spiritus.</i>
Stat.	<i>Status.</i>
Substánlis.	<i>Substantialis.</i>
Subvent.	<i>Subventionis.</i>
Subv ^{nis} .	<i>Subventionis.</i>
Succ.	<i>Successores.</i>
Succores.	<i>Successores.</i>
Sumpt.	<i>Sumptum.</i>
Sup.	<i>Supra.</i>
Supp ^{at} .	<i>Supplicat.</i>
Supp ^{antis} .	<i>Supplicantibus.</i>
Supplic.	<i>Supplicat.</i>
Supplicaciónis.	<i>Supplicationis.</i>
Supp ^{ne} .	<i>Supplicatione.</i>
Supr ^{um} .	<i>Supradictum.</i>
Surrog.	<i>Surrogandus.</i>
Surrogan.	<i>Surrogandis.</i>
Surrogaõnis.	<i>Surragationis.</i>
Surrogat.	<i>Surragationis.</i>
Suspén.	<i>Suspensionis.</i>

T

Tangen.	<i>Tangendum.</i>
Tant.	<i>Tantum.</i>
Temp.	<i>Tempus.</i>
Tén.	<i>Tenore.</i>
Ténen.	<i>Tenendum.</i>
Terno.	<i>Termino.</i>
Test.	<i>Testimonium.</i>
Testib.	<i>Testibus.</i>
Thiá. Theolia.	<i>Theologia.</i>
Tit.	<i>Tituli.</i>
Tli.	<i>Tituli.</i>
Tñ.	<i>Tamen.</i>
Tpóre.	<i>Tempore.</i>
Tpús.	<i>Tempus.</i>
Trecén.	<i>Trecentum.</i>

V

V.	<i>Vestra.</i>
Vr.	<i>Vester.</i>
V. Vré.	<i>Vestra.</i>
Vacan.	<i>Vacantem. Vacantibus.</i>
Vacaõnum.	<i>Vacationum.</i>

Vacat ^{nis} . Vacaónis.	<i>Vacationis.</i>
Val.	<i>Valorem.</i>
Ven ^{abili} .	<i>Venerabili.</i>
Verifilé.	<i>Verifimile.</i>
Verufq.	<i>Verufque.</i>
Veft.	<i>Vefter.</i>
Videb. Videbr.	<i>Videbitur.</i>
Videl.	<i>Videlicet.</i>
Viginti. quat.	<i>Viginti quatuor.</i>
Ult.	<i>Ultima.</i>
Ult. pof.	<i>Ultimus poffeffor.</i>
Ulti.	<i>Ultimi.</i>
Ultíus.	<i>Ultimus.</i>
Urfs.	<i>Univerfis.</i>
Ufq.	<i>Ufque.</i>
X	
XPti.	<i>Christi.</i>
Xprianorum.	<i>Christianorum.</i>
Xpñi.	<i>Christiani.</i>
XX.	<i>Viginti.</i>

ABSOLUTION, est un jugement par lequel un accusé est déclaré innocent.

Chez les Romains, l'*absolution* étoit prononcée de la manière suivante : Après que la cause avoit été plaidée de part & d'autre, l'huiffier disoit à très-haute voix, *dixerunt* ; c'est-à-dire, les parties ont expliqué leur cause. On donnoit alors à chacun des juges trois tessères (boules ou jetons), dont l'une étoit marquée d'un A, *absolvo*, j'absous ; l'autre d'un C, *condemno*, je condamne ; & la troisième portoit les deux caractères NL, *non liquet*, la chose n'est pas claire. Si le plus grand nombre des tessères étoient marquées de l'A, le préteur renvoyoit l'accusé, en disant, *videtur non fecisse* ; il paroît innocent. Il étoit également absout, lorsque les voix étoient partagées.

L'*absolution* se pratiquoit à-peu-près de même à Athènes. Les causes en matière criminelle étoient portées devant les héliastes, qui étoient des juges ainsi nommés, parce qu'ils tenoient leurs assemblées dans un lieu découvert & à la vue du soleil, *Hélios*. On leur donnoit à chacun deux pièces de cuivre, dont l'une étoit pleine, pour servir de marque d'*absolution*. Celle qui servoit à condamner étoit percée, & on la jetoit dans un tronc de bois. Les suffrages pour absoudre se plaçoient dans un vase de cuivre.

Un beau camée publié par le comte de Caylus, & un dessin que Winkelmann a donné dans ses *Monumenti inediti*, nous ont conservé la forme de l'*absolution* chez les Athéniens. Ces deux monumens représentent le malheureux Oreste, dans le moment où les voix des Aréopagistes, qui prononçoient sur son parricide, se trouvoient partagées. Pallas qui les présidoit donne son suffrage, & place dans l'urne fatale la pièce non percée. Il paroît que ce beau sujet a beaucoup plu aux anciens, car ils l'ont répété sur leurs monumens.

ABSINTHE. Les Egyptiens avoient un grand respect pour l'*absynthe* de Taposiris : on en ignore la raison ; à moins qu'on ne la cherche dans l'usage que la Médecine fait de cette plante.

C'étoit à cette utilité que Pline rapportoit l'honneur accordé au vin d'*absynthe* dans les jeux capitolins. La récompense du vainqueur n'étoit autre chose qu'une potion de cette liqueur amère. Ce célèbre naturaliste pense que les Romains, en proposant ce prix au conducteur du char victorieux, ne crurent pas avoir à lui donner rien qui égalât la santé procurée par cette boisson ; *credo*, dit-il, *sanitatem premio dari honorifice arbitratis majoribus*. Pifiscus est d'une opinion différente ; & il dit, avec assez de vraisemblance, que l'on faisoit boire du vin d'*absynthe* au vainqueur des jeux capitolins, pour prévenir les vertiges & les maux de tête. Le cirque du capitol étoit en effet si petit, les circuits qu'il falloit faire pour remplir l'espace déterminé étoient si répétés, que la vue des conducteurs des chars devoit être éblouie, & leur tête affectée de vertiges. Strabon rapporte des vers qui attestent la vertu de l'*absynthe* pour dissiper ces maux. (C. 7.)

*Si tibi praterea caput acri forte dolore
Pulsetur subito, vel si vertigo fatiget ;
Hujus opem rimare coquens frondentis amaram
Absynthi sylvam.*

ABSTÈME. On entend aujourd'hui par ce mot une personne qui ne boit point de vin. Il paroît que les Romains lui donnoient une acception plus étendue ; car Pline dit : *Vini abstemius*. On pourroit conclure de-là, que le mot d'*abstemius* exprimoit celui qui s'abstenoit d'une boisson ou d'un mets quelconque. Horace paroît l'employer dans le même sens. (*Lib. 1, pag. 12*). Apulée a créé le mot *invinus*, qui a une acception plus déterminée que celui d'*abstemius*.

ABSTINENCE. Orphée, après avoir adouci les mœurs des hommes, établit une sorte de vie, qu'on nomma depuis *orphique* ; & une des pratiques de ceux qui embrassoient cet état, étoit de ne point manger de la chair des animaux. On peut croire qu'Orphée ayant rendu sensibles aux loix de la société les premiers hommes qui étoient antropophages :

*Silvestres homines sacer i. erpresque deorum,
Cadibus & sædo victu deterruit Orpheus.*

HORAT.

il leur avoit imposé la loi de ne plus manger de viande du tout, & cela sans doute pour les éloigner entièrement de leur première férocité ; que cette pratique ayant ensuite été adoptée par des personnes qui vouloient embrasser une vie plus parfaite que les autres, il y eut parmi les Payens une sorte de vie, qui s'appela pour lors *orphique*, *εφικτός βίος*, dont Platon parle dans l'*Épitomis* & au sixième livre de ses loix. Les Phéniciens &

les Assyriens, voisins des Juifs, avoient leurs jeûnes sacrés. Les Egyptiens, dit Hérodote, sacrifient une vache à Isis, après s'y être préparés par des jeûnes; & ailleurs, il attribue la même coutume aux femmes de Cyrène. Chez les Athéniens, les fêtes d'Eleusine & des Testmophories étoient accompagnées de jeûnes rigoureux, surtout entre les femmes, qui passoient un jour entier assises à terre dans un habillement lugubre, & sans prendre aucune nourriture. (*Mallet*).

Les Pythagoriciens ne mangeoient ni chair ni poisson, du moins ceux d'entr'eux qui faisoient profession d'une grande perfection, & qui se piquoient d'avoir atteint le dernier degré de la rhéorie de leur maître. Cette *abstinence* de tout ce qui avoit eu vie, étoit une suite de la métempsychose: mais d'où venoit à Pythagore l'aversión qu'il avoit pour un grand nombre d'autres alimens, pour les fèves, pour la mauve, pour le vin, &c.? On peut lui passer l'*abstinence* des œufs; il en devoit un jour éclore des poulets. Où avoit-il imaginé que la mauve étoit une herbe sacrée, *folium sanctissimum*? Ceux à qui l'honneur de Pythagore est à cœur, expliquent toutes ces choses; ils démontrent que Pythagore avoit grande raison de manger des choux, & de s'abstenir des fèves; mais n'en déplaise à Laërce, à Eustathe, à Aélien, à Jamblique, à Athénée, &c. On n'apperçoit dans cette partie de sa philosophie que de la superstition ou de l'ignorance: de la superstition, s'il pensoit que la fève étoit protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyoit que la mauve avoit quelque qualité contraire à la santé. Il ne faut pas pour cela en faire moins cas de Pythagore: son système de la métempsychose ne peut être méprisé qu'à tort, par ceux qui n'ont pas assez de philosophie pour connoître les raisons qui le lui avoient suggéré, ou qu'à juste titre par les Chrétiens, à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'âme & notre existence future dans une autre vie. (*Diderot*).

Les Romains pratiquèrent aussi des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter. Les historiens font mention de ceux de Jules-César, d'Auguste, de Vespasien, de Marc-Aurèle, &c. Les Athlètes en pratiquoient d'étonnans. S. Jérôme dit que les prêtres de Cybèle s'abstenoient pendant quelques jours de toute nourriture, afin de manger ensuite avec plus de plaisir des faisans. Les décemvirs desirant appaïser la colère du Ciel, & détourner les calamités annoncées par des prodiges, ordonnèrent, d'après les livres sibyllins, en l'honneur de Cérès, un jeûne public, qui devoit être renouvelé tous les cinq ans. On croyoit représenter le jeûne que pratiqua cette divinité, pendant qu'elle cherchoit Proserpine.

ABSYRTE, fils d'Aète, roi de Colchide & frère de Médée. On raconte son histoire de plusieurs manières. Quand cette magicienne eut pris la résolution de fuir avec la toison d'or, elle étoit sûre que la vieillesse empêcheroit son père de la pour-

suivre. Son frère étoit seul capable de courir après elle & de l'atteindre: elle le prévint, en le faisant égorger dans le palais même d'Aète. Suivant d'autres, il suivoit Médée dans sa fuite, ou même elle l'avoit enlevé avec la toison d'or, ou enfin il avoit été pris dans une bataille que les Colches perdirent sur les bords du Phafe, contre les Argonautes. Ceux-ci étant pressés par Aète, Médée coupa *Absyrthe* par morceaux, qu'elle sema sur la route de son père, afin de suspendre sa marche par un spectacle aussi douloureux.

Quelques autres enfin, disent que ce prince fut chargé par son père de poursuivre Médée: celle-ci ayant attiré *Absyrthe* à un rendez-vous, sous prétexte de la tirer des mains des Grecs, qui, disoit-elle, l'enlevoient contre son gré, elle le fit massacrer, & répandit dans le chemin ses membres déchirés, qui arrêterent quelque tems les compagnons de ce malheureux frère, & donnèrent à Médée le tems de fuir. Les uns placent cette triste scène dans la Colchide; les autres sur les côtes de l'illyrie, dans le golfe Adriatique, & prétendent que les isles Absyrtes en prenoient leur nom; les autres à Tomes, ville située sur les bords du Pont-Euxin, à la droite des embouchures du Danube; elle a pris son nom, disent-ils, de cette aventure, Τέμνω, d'où Τέμνω ou Τέμων est dérivé, signifie *couper*. C'est dans cette ville qu'Ovide fut exilé, & finit ses jours.

Onomacrite rapporte d'une autre façon cette histoire, à laquelle il ôte tout ce qu'elle présente d'horrible. Selon lui, Aète donna une flotte à son fils *Absyrthe*, pour aller à la poursuite des Argonautes. Ceux-ci, après avoir erré long-tems sur plusieurs mers, arrivèrent au pays des Phéaciens, où il rencontrèrent la flotte d'*Absyrthe*, qui y étoit venue par un autre chemin, & les y attendoit. *Absyrthe* demanda que Médée lui fût rendue; & l'on convint de part & d'autre que Jason seroit obligé de la laisser aller, si véritablement il ne l'avoit pas épousée. Mais la femme d'Alcinoüs, qui avoit été prise pour juge, fit célébrer la même nuit la cérémonie du mariage, & déclara ensuite à *Absyrthe* qu'elle savoit, à n'en pouvoir douter, que les deux amans étoient mariés dès l'instant de l'enlèvement de Médée. Alors le prince de Colchide fut obligé de se retirer, & de laisser Médée continuer sa route vers la Grèce. Voyez AETE, MÉDÉE, JASON.

ABUB. Ce mot chaldéen, qu'on trouve dans le vieux Testament, pour désigner un instrument de musique, signifie, selon quelques auteurs, la même chose que *hugab* ou *ugab*. Voyez UGAB.

Kircher, dans sa *Musurgie*, fait de l'*abub* un instrument à vent du genre des cornets, mais non percé de trous pour produire les différens tons: il ne cite aucune autorité, ainsi nous n'en dirons pas davantage.

Quelques-uns veulent que l'*abub* ou *abuba*, signifie

signifie une flûte, & la même que les Latins appelloient *ambubaia*. La grande ressemblance des mots rend très-probable cette opinion, qui est aussi celle de dom Calmet.

Un passage du Talmud tend encore à la confirmer. Il y est dit que l'*abub* étoit un instrument qui se trouvoit dans le sanctuaire du temple de Salomon, & qui avoit existé déjà depuis Moïse; il étoit mince, uni & de roseau, qualités qui conviennent toutes aux flûtes. De plus, le roi le fit garnir d'or, & le son se perdit: on ôta l'or, & le son redevint tel qu'il étoit. La même chose arriveroit à une flûte mince; l'or étant un métal très-compacte & peu élastique, en rendroit le son sourd & triste.

D'autres veulent encore que l'*abub* fût la baguette de roseau dont on frappoit le tambour des Hébreux, prétendant que cette baguette de roseau rendoit le son du tambour plus doux. Mais je pense qu'il faut s'en tenir au sentiment de ceux qui font d'*abub* une flûte. (*M. de Castillon fils*).

ABUDOS, dans les Gaules. ABUDOS.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

O. en or.

RRRR. en argent. (*Pellerin*).

O. en bronze.

ABURIA, famille romaine, dont on a des médailles; elles sont:

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est GEMINUS.

ABYDE, ville d'Égypte, la plus grande après Thèbes; elle étoit à sept mille cinq cens pas du Nil, vers l'occident, & au-dessous de Diospolis, de l'entyris & de Ptolémaïde. Le fameux roi Mennon y demeura, & y fit bâtir un superbe palais. Le temple & le sépulcre d'Osiris, qui étoient dans cette ville, la rendirent extrêmement recommandable; mais elle devint principalement célèbre par l'oracle du dieu Bésa, qui répondoit par écrit, lorsqu'on n'avoit pas la commodité de le consulter en personne. Strabon parle d'*Abyde*, comme d'une ville fort délabrée de son tems; on croit qu'elle s'appelle aujourd'hui *Aboutige* ou *Abutich*. (*C. A.*)

ABYDUS, en Troade. ΑΒΥΔΗΝΩΝ.

L'ancre & un poisson forment le symbole ordinaire de cette ville. On voit aussi un masque sur ses médailles & un aigle posé. Ses médailles autonomes sont:

·RRRR. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguste, de M. Aurèle, de Verus, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Mamée.

Virgile parle dans ses *Georgiques* (L. 1, v. 207.) des huitres que l'on pêchoit à Abyde. Les amours de Léandre, qui y avoit pris naissance, l'ont rendue

Antiquités, Tome I.

très-célèbre; mais la mollesse des habitans d'Abyde étoit plus fameuse encore: on disoit proverbialement en Grèce: *N'abordez pas sans précaution à Abyde*, pour signifier que l'on devoit éviter la compagnie des gens débauchés.

Le climat de la Phrygie & de l'Ionie, qui rend si mols & efféminés les peuples de ces belles contrées, auroit pu les faire tous comprendre dans ce proverbe, avec autant de raison peut-être que les Abydédiens.

Ces derniers avoient encore fait naître un second proverbe. On appelloit *banquet d'Abyde*, un repas ennuyeux & fâcheux; parce que les Abydédiens étoient dans l'usage de porter autour de la table tous leurs enfans, afin que chacun des convives les embrassât l'un après l'autre. Leur laideur ou leur malpropreté ne pouvoient dispenser personne de ces caresses fastidieuses & dégoûtantes.

ABYLA. Voyez COLONNES d'Hercule.

ACACALLIS. Pausanias semble distinguer deux *Acacallis*; l'une fille de Minos, dont Mercure devint amoureux, & eut un fils nommé Cydon. Il qualifie simplement nymphe l'autre *Acacallis*, sans dire de qui elle étoit fille. Apollon abusa de celle-ci à Tara, ville de Crète, dans la maison de Carmanor. V. CARMANOR. Ce dieu eut deux fils d'*Acacallis*, Philacis & Philandre. D'autres n'ont parlé que d'une *Acacallis*, & ont dit qu'elle avoit eu commerce avec Apollon & avec Mercure; que d'Apollon elle avoit eu Naxus, & de Mercure Cydon, qui donna son nom à la ville de Cydonie. Il paroît que l'amour d'Apollon pour elle fut de longue durée, puisque quelques auteurs disent qu'il eut encore de cette princesse Milet, père de Byblis & de Caunus. V. MILET. On donne encore à *Acacallis* un autre fils, nommé Amphitémis, & surnommé Garamas. On ne sait si c'est lui qui a donné son nom aux Garamanthes d'Afrique, ou si ce nom lui vint des Garamanthes.

ACACIA. L'*acacia* connu des anciens, est celui que l'on trouve encore en Égypte: on l'appelle *cassie*; selon d'Herbelot *gagie*, en latin *spina aegyptia*. C'est un arbrisseau épineux, qui porte des fleurs quelquefois jaunes & quelquefois blanches. Le fruit, qui est renfermé dans une gousse, ressemble beaucoup au lupin. Cet arbre fournit la gomme arabique & un suc appelé le vrai *acacia*. Les Arabes donnent à l'*acacia* d'Égypte le nom d'*om-gailan*, la mère des satyres ou des démons qui habitent les forêts. On sait qu'il est très-différent des *acacias* du nouveau monde.

Les Égyptiens regardoient leur *acacia* comme un arbre sacré, & avoient pour lui une grande vénération. On doit l'attribuer peut-être aux bons effets que la Médecine retiroit dès-lors du suc de l'*acacia*, employé encore aujourd'hui avec succès contre les hémorragies & les crachemens de sang.

ACACIA. Les antiquaires donnent ce nom à un petit sac ou rouleau long & étroit, que l'on voit

sur les médailles du Bas-Empire, dans la main des empereurs depuis Anastase. Les savans sont partagés sur la nature de cet attribut; les uns croient y reconnoître le mouchoir ou nappe, *mappa*, que jetoit de sa loge, pour faire commencer les jeux, celui qui y présidoit. C'est pour cela, selon eux, que les consuls portoient aussi le même attribut. D'autres écrivains pensent que c'est le sachet qu'on offroit aux empereurs à la cérémonie de leur sacre. Il étoit plein de cendre & de poussière, & portoit le nom d'*acacia*, ΑΚΑΚΙΑ, sans mal, sans crime. Car on croyoit que la vue de cette cendre devoit rappeler au prince le souvenir de la mort, & l'engager par-là à conserver son innocence, à vivre sans crime.

Ducange prend ce rouleau pour des papiers ou mémoires que l'on présentoit aux princes, aux consuls, & qu'ils tenoient à la main pour y répondre. Cette opinion acquiert un degré de vraisemblance, à la vue des statues des Consulaires qui sont à Rome, & en France dans le parc de Versailles. Ils ont à leurs pieds une petite cassette, destinée sans doute à renfermer ces papiers.

La première de ces trois opinions est cependant la plus sûre, selon M. de la Bastie. Les diptyques consulaires qui nous restent, & sur lesquels les consuls sont représentés vêtus à-peu-près du même habit que portent les empereurs sur les médailles du Bas-Empire, nous font reconnoître l'*acacia* pour la nappe avec laquelle on donnoit le signal des jeux du cirque. Si l'on examine en effet le diptyque de Basile le jeune, publié par *Bonarotti*, on verra clairement que le rouleau tenu par le consul ne fauroit être un papier ou mémoire. Lorsque les empereurs eurent rendu le consulat perpétuel dans leurs personnes & celles de leurs successeurs, ils prirent les attributs des consuls, leur habillement, & l'*acacia* qui caractérisoit ces personnages illustres. Le penchant invincible des Grecs pour la superstition, fit bien-tôt succéder à la nappe, le sachet rempli de cendre, tel qu'il paroît sur les médailles d'Anastase & des empereurs qui l'ont suivi. Cette explication a l'avantage de concilier les deux principales opinions sur la nature de l'*acacia*, & elle paroît d'ailleurs très-plausible.

ACADÉMIE, *Acadēmia*, étoit une maison avec un jardin, située dans le Céramique, un des faubourgs d'Athènes, éloignée de la ville de six stades environ, près de mille pas. Ce lieu est devenu célèbre par les assemblées que Platon & ses sectateurs y tinrent pendant long-tems, pour converser sur des matières philosophiques. On a donné différentes étymologies de son nom.

Les uns le font venir d'Academus, qui vivoit dans les siècles héroïques. Ce fut lui qui découvrit à Castor & à Pollux l'endroit où se cachoit Hélène avec Thésée son ravisseur. Ces demi-dieux lui témoignèrent en récompense une grande considération pendant sa vie; & les Lacédémoniens qui adoptèrent le culte des deux gémeaux, conservèrent

le même respect pour la mémoire d'Academus. Ils épargnèrent sa maison, toutes les fois qu'ils ravagèrent l'Attique & les faubourgs d'Athènes leur rivale. Dicaërque donne à l'ancien maître de la maison appelée depuis *académie*, le nom d'Echedemus, & dit que c'étoit un arcadien de l'armée des Dioscures.

Les environs de cette maison étoient déserts & remplis d'eaux stagnantes, qui en rendoient le séjour très-mal sain. Cimon en dessécha une partie, y planta des allées d'arbres & des bosquets, qui en firent un endroit très-agréable. L'*académie* devint la promenade des Athéniens les plus distingués par leur rang ou par leurs connoissances. Les philosophes, & Platon en particulier, s'y rendoient pour disserter sur leurs systèmes, & les enseigner aux jeunes aspirans. On enterra dans ces jardins ceux qui avoient rendu à la patrie des services signalés.

Les magistrats qui, après Cimon, furent chargés des embellissemens & des réparations d'Athènes, négligèrent sans doute les environs de l'*académie*, & laissèrent les eaux stagner alentour; car les médecins qui furent consultés sur une maladie de Platon, n'hésitèrent pas à en donner pour cause l'insalubrité de l'air qu'il respiroit, en se promenant tous les jours au milieu de ses disciples dans les jardins d'Academus. Ils lui conseillèrent de les abandonner, & de tenir ses assemblées dans le lycée; mais le philosophe, bien loin de suivre ce conseil, leur répondit qu'il avoit choisi l'*académie* à cause de son insalubrité même. Il craignoit qu'une santé trop robuste ne rendit son corps indocile au joug de la raison; pour éviter ce mal, il exposoit à dessein sa santé dans l'air marécageux, & imitoit en cela les vigneron, qui coupent les branches de la vigne pour lui donner plus de sève & de force.

L'*académie* avoit fait naître un proverbe chez les Athéniens. Ils appeloient *mur d'hipparque*, *Ἰππάρχου τειχίον*, une entreprise dispendieuse. Le fils de Pisistrate voulut entourer d'un mur fortifié la maison d'Academus, & la réunir au Céramique; il établit à cet effet un impôt très-onéreux sur le peuple d'Athènes: ce qui fit passer en proverbe le mur de l'*académie* ou le mur d'hipparque.

Nous avons négligé l'étymologie du nom de cette maison, qui le fait venir de Cadmus, parce qu'il avoit fait connoître les lettres aux Grecs, & celle de *αὐδός* & *δῆμος*, comme si les académies étoient les remèdes des peuples. Il suffit de les rapporter pour en faire sentir la frivolité. Le nom de ce jardin vint de son dernier maître, l'athénien *Academus* ou *Ecademus*, qui légua sa maison au public. C'est de ses fabuleux ancêtres que nous avons parlé plus haut, selon les traditions des Grecs, toujours avides de gloire & de célébrité.

Le sort de la maison d'Academus fut pareil à celui de la Grèce. Cet édifice fut détruit par les Romains. Le farouche Sylla abattit ses bosquets

délucieux, & fit construire avec ses arbres des machines de guerre pour battre la ville d'Athènes, qu'il assiégeoit. Cicéron voulut faire revivre au moins le nom de ce lieu célèbre, & il le donna à sa maison de campagne, située près de Pouzzol. C'est-là qu'il se plaçoit à converser avec ses amis sur divers sujets de philosophie; & ce fut-là qu'il composa ses Questions académiques, & les Livres sur la nature des dieux.

ACADINE, fontaine de Sicile, située auprès de deux lacs de soufre & de feu, appelés *Delles*. Elle étoit consacrée, ainsi que les lacs, aux Paliques, deux fils de Jupiter & de la nymphe Thalie ou Actua. Les promesses & les sermens dont on y faisoit l'épreuve, l'avoient rendue fameuse. On ne doutoit point de leur vérité, lorsque les tablettes de bois sur lesquelles ils étoient gravés, se précipitoient dans le fond des eaux. Mais l'opinion contraire s'établissoit à la vue des tablettes qui surnageoient; & l'on assuroit que le parjure étoit aveuglé sur-le-champ, ou même consumé par les flammes des lacs. On trouve ces fables dans Aristote, dans Diodore de Sicile, & dans Etienne de Byzance.

ACALUS. Voyez TALUS.

ACAMANTIDE. C'étoit une des dix tribus d'Athènes, ainsi nommée d'Acamas, fils de Thésée.

ACAMARCHIS, nymphe de la mer, fille de l'Océan, dont parle Diodore de Sicile. (L. 6).

ACAMAS, fils de Thésée. On ne fait point avec certitude quelle fut sa mère; les uns lui donnent Ariadne, les autres Phèdre, d'autres enfin Antiope. *Acamas* marcha avec les princes Grecs, contre Troye. Il fut député avec Diomède, pour redemander Hélène; & il gagna dans cette ambassade le cœur de Laodice, fille de Priam. Cette princesse conçut, à la seule vue d'*Acamas*, une si violente passion pour lui, qu'aucune considération ne put l'arrêter: elle ouvrit son cœur à Philobie, femme de Persée, gouverneur de la ville de Dardanus. Philobie fut touchée de l'état de la princesse, & engagea son mari à se prêter à quelque arrangement qui pût procurer à Laodice une entrevue avec l'objet de son amour. Persée se lia d'amitié avec *Acamas*, & en obtint une visite dans la ville de Dardanus. Laodice en fut avertie; elle ne manqua pas de s'y rendre avec quelques troyennes. Après le festin, on la plaça dans le lit d'*Acamas*, à qui on la présenta comme une des concubines du roi. Cette nuit rendit Laodice mère d'un fils, qui fut nommé *Munitus*, & élevé par Athra, mère de Thésée. Voyez ATHRA: Quelques auteurs ont encore attribué à *Acamas* une intrigue amoureuse avec Phyllis, qui ressemble beaucoup à celle de Laodice; mais ils ont confondu *Acamas* avec Démophon, auquel tous les auteurs originaux attribuent la cause des malheurs de Phyllis. V. DÉMOPHOON, PHYLLIS. *Acamas* fut un des Grecs qui s'enfermèrent dans le cheval de bois.

Quand il en sortit, Laodice eut soin de le faire souvenir du gage qu'il lui avoit laissé; & le jeune *Munitus* fut transporté en Thrace. V. MUNITUS. Après le retour d'*Acamas* en Grèce, l'oracle ordonna à une des tribus d'Athènes de se faire appeler *Acamantide*, du nom d'*Acamas*. Ce héros fonda dans la grande Phrigie une ville qui fut nommée *Acamantium*.

Acamas, dont on vient de parler, n'est pas le seul qui ait porté ce nom dans le même tems; il y en avoit un qui étoit prince de Thrace. Il alla au secours de Priam, & fut tué par Ajax. Un autre étoit fils d'Anténor & frère d'Archilochus. Homère dit de ces deux frères, qu'ils étoient très-exercés à toutes sortes de combats.

ACANAS & AMPHITENUS, étoient fils d'Alcméon & de Callirhoé; leur père ayant été tué lorsqu'ils étoient encore dans la plus tendre jeunesse, trouva néanmoins en eux des vengeurs: ce qui fit dire aux poètes que la déesse Hébé avoit augmenté le nombre de leurs années, pour les mettre promptement en état d'exécuter cette vengeance. V. ALCMÉON, AMPHIARAUS, CALLIRHOÉ.

ACANTHABOLE, instrument de chirurgie, fait en forme de pincettes, dont on trouve la description dans Paul Eginète. On s'en sert encore aujourd'hui pour enlever les esquilles d'os cariés, les épines, les tentes, & tout autre corps étranger qui se trouve dans une plaie; ou pour arracher les poils des paupières qui incommodent & irritent l'organe de la vue, ceux des narines, des sourcils, &c. Son nom est formé d'*ἄκανθα*, épine, & de *βάλλω*, chasser.

ACANTHE, jeune nymphe, qui, pour avoir plû à Apollon, fut changée en la plante qui porte son nom.

ACANTHE, plante de la division des monopétales personnées. Il y en a deux espèces; l'une appelée du grec *acantha*, épine, qui est sauvage; l'autre est cultivée, & porte le nom de *branche oursière*.

Ces deux plantes sont devenues un ornement très-usité dans l'architecture. Les sculpteurs gothiques ont mal adroitement copié l'espèce sauvage, qui est la moins belle. Mais l'*acanthé* cultivée, qui est plus refendue, mieux découpée, & assez semblable au persil, a servi de modèle aux Grecs & aux Romains. C'est elle que l'on reconnoît dans les chapiteaux composites des arcs de Titus & de Septime-Sévère à Rome.

Vitrue a parlé fort au long de cet ornement de l'ordre corinthien; voici comment il en raconte l'origine: » Une jeune fille étant morte chez sa » nourrice, & cette femme voulant consacrer aux » mânes de cette jeune personne plusieurs bijoux » qu'elle avoit aimés pendant sa vie, les porta sur » son tombeau. Afin qu'ils se conservassent plus » long-tems, elle couvrit d'une tuile la corbeille » qui les renfermoit, & qui étoit posée par hasard

» sur une racine d'*acanthé*. Au printems suivant, » la plante poussa des branches, qui, se trouvant » arrêtées dans leur accroissement, se divisèrent » en plusieurs rameaux; arrivés au haut de la cor- » beille, ces rameaux trouvèrent la tuile qui la » couvroit en la débordant; ils furent contraints » de se replier sur eux-mêmes. Callimachus ayant » apperçu cet heureux effet du hasard, imagina » sur son modèle le chapiteau corinthien, tel » qu'on le pratique encore aujourd'hui; & la tuile » posée sur la corbeille, lui donna l'idée du tail- » loir. »

» Villalpande, qui nous a donné la description du temple de Salomon, traite de fable cette histoire, & prétend que le chapiteau corinthien étoit exécuté dans cet auguste édifice. Il est vrai qu'il nous le peint formé par des feuilles de palmier: ce qui donna lieu, dit-il expressément, de composer par la suite les chapiteaux corinthiens de feuilles d'olivier, plutôt que de feuilles d'*acanthé*. »

» Sans entrer en discussion avec ces deux auteurs, je crois ce que l'un & l'autre en disent; c'est-à-dire, que les chapiteaux corinthiens peuvent avoir été employés dans leur origine à la décoration du temple de Jérusalem; mais que Callimachus, sculpteur habile, peut être aussi celui qui a perfectionné la forme générale, la distribution de ses ornemens, & qui lui a donné son élégance. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis plusieurs siècles, ce chapiteau a passé pour un chef-d'œuvre dans son genre; & qu'il a presque été impossible à tous nos architectes modernes qui ont voulu composer des chapiteaux d'une nouvelle invention, de l'égalier. (*Blondel*).

Les enroulemens de l'*acanthé* lui ont fait trouver quelque ressemblance grossière avec les nymphées, ces plantes aquatiques répétées si souvent sur les monumens égyptiens. Dans le très-petit nombre de colonnes que Norden & Pococke ont dessinées en Egypte, plusieurs sont terminées par des espèces de chapiteaux ornés de feuilles des nymphées, appelées *persea* & *colocasia*. Ceux qui ont vu dans l'*acanthé* du chapiteau corinthien une grande ressemblance avec les nymphées des colonnes & des frises égyptiennes, ont assuré que les Grecs avoient pris dans l'Egypte le goût de l'architecture. Les communications fréquentes des Grecs avec les Egyptiens, ou avec leurs colonies, les Phéniciens; les dogmes mythologiques apportés en Grèce & nés en Egypte, tout annonce en effet les rapports les plus frappans entre ces deux peuples. Il ne seroit donc pas étonnant que les Grecs eussent adopté le genre d'architecture qui avoit été inventé par les Egyptiens.

Si le sentiment de Villalpande est fondé sur des faits, on reconnoît encore mieux la marche de cet art. On sait que Salomon fit venir des ouvriers de Tyr & de Phénicie, pour bâtir le temple de Jérusalem. Ces architectes portèrent en Judée les connoissances qu'ils avoient puisées chez les Egyp-

tiens, dont ils étoient une colonie: par ce moyen, le goût pour les colonnes ornées à leur sommet de feuilles de palmier, d'olivier, de nymphée ou d'*acanthé*, fut répandu dans l'Asie, & dans l'Ionie en particulier. De-là il passa en Grèce, où il fut soumis à des loix, ainsi que tous les autres membres de l'Architecture. Ces apperçus demandent un développement plus étendu, qu'on trouvera à PERSÉPOLIS.

ACANTHUS est le nom du Lacédémonien qui parut le premier sans aucun vêtement dans le stade olympique, pour y disputer le prix de la course.

ACANTHUS. Les Romains ornèrent les bords de leurs habits de bandes de pourpre, découpées en feuilles d'*acanthé*, & ils leur donnèrent le nom de la plante elle-même. (*Virg. Æneid. v. 653*).

Et circum textum croceo velamen acantho.

Hésychius leur donne le même nom dans son Dictionnaire: *Ακανθος περιφραμειν ὑφασμένον.*

On en peut prendre une idée en jetant un coup-d'œil sur les vases étrusques; car les habillemens des personnages qui y sont représentés, offrent souvent ces feuillages & ces enroulemens.

ACANTHUS, en Macédoine. ΑΚΑΝΘΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en bronze.

(*Hunter.*)

Leur type ordinaire est un lion déchirant un bœuf.

ACANTIDE, surnom d'Ajax, fils de Télamon. *V. AJAX*. C'est aussi le nom d'un des fils de cet Ajax & de Glaucos.

ACARNANIE. Les chevaux du peuple qui habitoit cette partie de l'Épire, étoient très-estimés chez les anciens.

ACARNANIE. ΑΚΑΡΝΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires sont Apollon assis, tenant un arc, & la tête d'Achéloüs.

ACARNANIE est aussi le nom d'une ville de Sicile, célèbre par un temple de Jupiter.

ACARON. *V. ACHOR*.

ACASTE, une des nymphes Océanides, ou filles de l'Océan & de Thétys. *V. OCEANIDES*.

ACASTE, fils de Pélias, & parent de Jason, fut un des argonautes: il a passé pour un grand chasseur, habile sur-tout à tirer de l'arc: *Jaculo insignis Acastus*, dit Ovide. A son retour de l'expédition de la Colchide, ayant trouvé son père mort, il engagea les Argonautes à descendre avec lui en Thessalie, pour y célébrer des jeux funèbres en l'honneur de Pélias. Pline (*lib. 7, chap. 56.*) veut qu'*Acaste* soit le premier qui ait fait célébrer des jeux funèbres. Ce prince voulut ensuite venger la mort de son père sur ses sœurs, qui l'avoient

égorgé ; mais Hercule s'opposa à sa vengeance.
V. PELIAS, ALCESTE.

ACATIUM. Ce mot avoit chez les Romains deux acceptions différentes, mais relatives à la marine : c'étoit une chaloupe ou un canot, sous la première. Suétone, dans la vie de Jules-César, (*chap. 64, n°. 1.*) dit : *Alexandria circa oppugnationem pontis eruptione hostium subita compulsus in scapham desiliit.* Plutarque racontant le même événement, se sert du mot *ακατιον*, *acatium*, pour exprimer ce petit bâtiment.

On appeloit aussi *acatium* le grand mât ou le mât du milieu.

ACCALAURENTIA, nourrice de Romulus, fut mise au rang des divinités de Rome, selon quelques auteurs, & honorée d'une fête qu'on célébroit au mois de décembre. D'autres prétendent qu'elle n'a jamais été regardée comme déesse, par la raison qu'on célébroit tous les ans ses funérailles : ce qui ne s'observoit jamais à l'égard de ceux qui étoient reconnus pour dieux. Sa prétendue fête n'étoit que des jeux funèbres, célébrés en son honneur dans le mois de décembre.
V. ARVALES.

ACCALAURENTIA, célèbre courtisane de Rome, qui vécut sous le règne d'Ancus Martius. Cette femme, une des plus belles de son tems, ayant passé une nuit dans le temple d'Hercule, plut à ce dieu, qui lui promit que la première personne par qui elle seroit rencontrée au sortir du temple, la rendroit heureuse, & la combleroit de biens. Tarutius, homme puissant & riche, fut le premier qui se présenta à elle, & qui, à la première vue, en devint éperduement amoureux. Il l'épousa aussitôt ; & étant mort quelque tems après, il lui laissa toutes ses richesses. Elle les augmenta encore beaucoup par l'infâme métier qu'elle continua d'exercer pendant plusieurs années ; mais à sa mort ayant nommé le peuple romain héritier de tous ses grands biens, la reconnaissance couvrit l'infamie de sa vie ; son nom fut inscrit dans les fastes de l'état. On institua des fêtes en son honneur, sous le nom de la déesse Flore ; & on les célébroit dans le mois d'avril. V. FLORE & FLORAUX.

ACCALIA. On donna ce nom aux jours consacrés à la fête d'Acca Laurentia. Ils portoient aussi le nom de *laurentalia* ou *larentalia*.

ACCARON. V. ACHOR.

ACCENDONES. On appeloit de ce nom ceux qui excitoient les gladiateurs au combat. Ils se tenoient près d'eux, & leur répétoient les demandes du peuple, que l'ardeur du combat les empêchoit d'entendre. La toge faisoit une partie de leur habillement, & ils ne la quittoient pas comme les gladiateurs pendant les jeux.

ACCENSE. L'*accensus* étoit un officier subalterne attaché aux magistrats romains, ainsi que les lieutenants. Il étoit chargé d'assembler le peuple, d'où venoit son nom, *accensus à ciendo* ; il intro-

duisoit auprès du préteur, & marchoit devant le consul, lorsqu'il n'avoit point de faisceaux. Ces officiers étoient des huissiers. Avant que les Romains eussent des horloges ou clepsydres, l'*accense* avertissoit le magistrat lorsqu'il étoit neuf heures, midi, & trois heures du soir.

Cet officier servoit quelquefois de greffier ; car Cicéron dit (*ver. 3. 66*) : *Non reprehendo quod scripsit accensus. Cur enim sibi hoc scriba soli assumant ?* On lit sur une ancienne inscription, rapportée par Bullengerus : *SECURITATI COGNATIONIS SUÆ FORTUNATUS AUGUSTI LIBERTUS VERNÆ PATRONI AB EPISTOLIS ACCENSUS. PATRONO DIVO AUGUSTO VESPASIANO LICTOR CURIATIUS.....* ; & sur une autre : *T. TITIENUS FELIX AUGUSTALIS SCRIBALIBR. ÆDILIS CURULVIATOR ÆDILIS PLEBIS ACCENSUS.* Les consuls & les préteurs ne furent pas les seuls qui eussent des *accenses* attachés à leurs personnes. Les centurions & les décurions en avoient aussi à leurs ordres, comme il paroît par ce passage de Varron (*de vit. Popul. Roman. III, apud Non XII. 8.*) : *Cum erant attributi decurionibus & centurionibus, qui eorum habent numerum, accensi vocantur.*

ACCENSUS. Ce nom étoit d'usage dans la milice romaine, pour désigner une espèce de soldat, armé à la légère. Ils ressembloient en cela aux *rorarii* ; mais ils en différoient par beaucoup de choses. V. RORARI. Les *accensi* combattoient en dehors de la légion, avec des frondes & des pierres. Festus dit qu'ils étoient destinés à remplacer les soldats tués ou blessés dans le combat, & il ne leur donne aucun rang dans la milice. Mais Asconius Pedianus leur en assigne un, égal à celui de nos caporaux & de nos trompettes. (*In Cicero, pag. 90.*) *Accensus est nomen ordinis, & promotionis in militia, ut nunc dicitur princeps, vel commentariensis, aut cornicularius.*

Le lecteur qui voudra connoître en détail ces deux opinions, pourra consulter Saumaise, *de re militari romanorum* & Polletus.

ACCENT. Cet article a été traité avec soin par les auteurs de la Grammaire renfermée dans cette Encyclopédie méthodique ; nous y renvoyons nos lecteurs. On ne parlera ici que de l'ancienneté des *accens* chez les Grecs & les Romains, parce que les preuves en seront prises dans les monumens antiques, qui ont été découverts postérieurement aux recherches des Vossius, des Hennin, des Westein, des Simon, &c.

Dans un *appendix* à ses *epistola vinarienses*, M. de Villoison traite principalement de l'origine des *accens*, des esprits, des marques de distinction pour les membres de phrases, & des signes pour les syllabes longues & brèves, chez les Grecs. Un grand nombre de savans en attribuoit l'invention à un grammairien de Byzance, Aristophane, qui vivoit dans la cent quarante-cinquième olympiade, près de deux cens ans avant J. C. Vossius avoit même allégué en faveur de cette opinion, l'autorité

de deux autres grammairiens, Apollonius & Arcadius. Cependant, quelques savans avoient encore des doutes sur ce point; & Thomas Burges, dans une nouvelle édition des *Miscellanea critica* de Dawes, Oxford 1781, avoit averti que l'ouvrage d'Arcadius, qui existe en manuscrit dans la bibliothèque du roi, pourroit terminer la dispute. Ce grammairien atteste, en effet, dans le texte cité par M. de Villoison, qu'Arifstophane de Byzance inventa des signes pour les *accens*, les tons, les esprits, la quantité des syllabes, &c. Il expose ensuite les principes qui l'avoient dirigé dans ce travail. La manière dont il s'exprime nous fait conjecturer qu'on avoit déjà des signes pour ces objets avant Arifstophane; & que ce grammairien imagina seulement de nouvelles figures, d'après une théorie plus sûre & plus régulière. Pour la figure des esprits, Arifstophane, dit-il, imita le procédé des artistes, qui, après avoir trouvé les trous dont il falloit percer les flûtes, imaginèrent de petites pièces mobiles en différens sens, qu'il appelle *κίρας* ou *βήματα*, tant pour ouvrir que pour fermer ces trous.

On apprend par le témoignage de S. Augustin, que dès le quatrième siècle on voyoit des esprits dans les manuscrits grecs de l'ancien Testament. Le passage de ce docteur qui avoit échappé aux savans, leur a été indiqué par M. Knittel, dans ses Commentaires sur la version gothique d'Ulphilas, que lui a fournie la bibliothèque de Wolfenbutel. Dans le premier livre de ses Questions sur l'*Eptateuque*, *quæst.* 162, S. Augustin observe qu'au chapitre 47 de la Genèse, des manuscrits latins portent *virga ejus*, d'autres *virga sua*; ce qui vient, dit-il, de ce que les mots grecs qui répondent à *ejus* & à *sua*, s'écrivent avec les mêmes caractères; mais cependant avec cette différence, que les *accens* ne font pas les mêmes, le mot qui signifie *sua* ayant un signe de plus, ou l'H grecque, figure qu'on fait avoir anciennement désigné l'aspiration forte.

Cet Arcadius étoit un grammairien d'Antioche, dont parle Suidas, & que Saumaïse, ainsi que d'autres savans, avoient cité.

On a trouvé dans les manuscrits d'Herculanum, dit Winkelman, sur quelques lettres, des points & des virgules, que nous nommons des *accens*: on voit pareillement dans le livre second de la Rhétorique de Philodémus, trouvé au même endroit, quelques mots interlinéaires en plus petit caractère. Dans les deux lignes suivantes, copiées, d'après ce manuscrit, à la page 10, on voit des exemples de l'un & de l'autre.

ΛΙΔ ΤΟΥΤΟΙΣ
 ΗΘΕΙΔ ΣΠΟΛΛΗΣ ΟΥΚΟΥΝ ΛΗΠΟ
 Δ . . . Η . . .
 . . . ΤΕ ΤΗΤΕΡΤΟΡΚΗΚΗΚΙ ΔΙ ΔΥΝΔ ΜΕΙ

A l'égard des trois points sur ΚΑΙ, je n'y trouve rien qui permette la plus foible conjecture; mais ΟΥΚΟΥΝ a manifestement son *accent*. La plus

ancienne inscription grecque qui présente des *accens* (1), est peut-être d'un tems postérieur. Nous savons cependant que les *accens* ont été en usage dans les tems antérieurs à ces manuscrits, puisque les Samnites (2) les employoient pour marquer certaines syllabes.

Voici un vers d'Euripide (3), qui a été trouvé à Herculanum:

Ως ἐν σοφόν βούλευμα τὰς πολλὰς χείρας νικᾷ.

Ce vers étoit écrit sur le mur d'une maison qui faisoit le coin d'une rue d'Herculanum: cette rue conduisoit au théâtre. Les *accens* étoient marqués comme on les voit ici.

Dans les manuscrits de la même ville, les corrections se trouvent placées en petit caractère entre les lignes. Le cercle ponctué au-dessus de la quatrième lettre de la seconde ligne citée plus haut, mérite quelq'attention, ainsi que les points au-dessus de ΚΑΙ: ce qu'il y a de plus singulier, c'est le tiret au-dessus d'ΟΥΚΟΥΝ, qui paroît plutôt être le signe d'une modulation qu'un *accent*. On trouve un pareil tiret sur le piédestal de l'obélisque du soleil, élevé par Auguste, & qui aujourd'hui est couché par terre dans le champ de Mars. Bianchini en parle dans son ouvrage (4); il auroit néanmoins pu en dire davantage, s'il avoit lu l'ouvrage intitulé: *Elia Putschii grammatici veteres*.

On ne trouve plus de semblables marques ou *accens* dans les inscriptions faites après le siècle d'Auguste. Winkelman en avoit vu sur une ancienne inscription, qu'il a publiée le premier: elle contient le testament d'une mère, & se trouve à Rome, dans la cave du Marquis Rondini:

MVRDIAE L. F. MATRIS SED PROPRIIS VIRIBUS ADEVENT QUO FIRMIORA PROBABILIORAQVE SINT OMNES FILIOS ÆQVE FECIT HEREDES PARTITIONE FILIAE DATA' AMOR MATERNVS CARITATE LIBERV M AEQUALITATE PARTIVM CONSTAT VIRO CERTAM PECVNIAM LEGANT, &c.

Cette inscription est d'une orthographe fort ancienne, comme il est facile d'en juger par plusieurs mots; par exemple, ARDVO'M, QVOM.

Le tiret ou l'*accent* indique communément l'ablatif; on le voit néanmoins aussi sur des mots qui sont à d'autres cas: LAVDARE'TVR, FE'MINA'RVM, FE'CISSE, A'MISSUM, MERVI'T, VARIETATE'S.

On ne sauroit trop répéter que les Romains, dans leur meilleur tems, se servoient d'une espèce d'*accent*; & c'est par-là que se distinguent les inscriptions depuis Auguste jusqu'à Néron (5); c'est

(1) *Fabret. Inscrip. pag. 288, n. 216.*

(2) *Olivieri Diss. sopra alc. Medaglie samnit. 139, nel tomo 4, delle Diss. dell' Accad. di Cort.*

(3) *Pitt. Ercol. t. 2, p. 34.*

(4) *Del Palazzo de Cesari, di Francesco Bianchini; in Verona, 1738, 81. fol.*

(5) *Fabret Inscrip. p. 168, 170, 235.*

aussi ce qui a fait regarder à Winkelman l'inscription suivante, trouvée à Rome sans aucune date, comme ayant été faite dans le même tems :

CELER. PRIMI. AVG. LIB. LIBERTVS.
ET. GEMINAE. SYNTYCHÈ. CON
IVGI. ET. FLAVIO. CELERIONI. ET HE
LENE. CELERINAE. FILIIS. POSTERIS.
QVE. SVIS. FÉCIT.

Le savant (1) qui soutient que les anciennes inscriptions sont toutes sans *accent*, n'en avoit donc pas vu beaucoup.

Les mots interlinéaires des manuscrits d'Herodianum, qui sont écrits en caractère différent des autres, paroissent très-remarquables : on voit que c'est un changement ou une correction faite après coup. C'est ainsi qu'on a mis ci-devant la lettre H au-dessus du mot ΠΤΟΡΙΚΗΙ, pour réparer une omission du scribe. On peut conclure de ces corrections, que ce second livre de la Rhétorique, est un original de la propre main de Philodémus.

On voit par-là combien sont incertaines les règles que les critiques modernes ont données, pour juger de l'âge des manuscrits par l'absence des *accens*. C'est pourquoi nous nous abstiendrons d'en rapporter de pareilles. Les *accens* étant connus & mis en usage presque de toute antiquité, leur suppression a sans doute été l'effet de la paresse des copistes ; & le caprice de l'un d'eux aura pu les lui faire employer dans un siècle où tous les autres les négligeoient. V. PONCTUATION.

ACCERSITORES. Les Romains donnoient ce nom à des domestiques qu'ils faisoient aller devant eux pour annoncer leur arrivée.

ACCINCTUS & ACCINGERE, sont des mots relatifs à la manière dont les Romains s'habilloient. Les hommes actifs & laborieux relevoient leur toge ou leur tunique, & les replioient autour de leurs reins en forme de ceinture, *præcingebant*, *accingebant se* ; c'étoit le caractère des gens occupés. On reconnoissoit les hommes mols & efféminés en voyant flotter leurs habits, *discincti erant*. Pour exprimer plus énergiquement l'action des personnes occupées, on disoit que leurs habits étoient relevés très-haut. Horace, (*Sat. lib. 2. 8.*) :

*His ubi sublatis puer alte cinctus acernam
Gausape purpureo mensam deterfit.*

Pétrone, c. 19 : *Præcincti certè altius eramus*, & c. 87 : *Nisi viderint statores altius cinctos*.

L'usage de replier ses habits autour du corps, étoit ordinaire aux chirurgiens, aux soldats, aux aides des sacrificateurs, aux voyageurs, aux chasseurs, &c. Les Grecs se servoient du mot *ἀκκίωμαι*, *cingi*, se ceindre, pour exprimer la même idée, & pour s'armer, comme on le voit dans l'Iliade, (A. 15).

(1) *Basnage, préf. de l'Histoire des Juifs, p. 38.*

ACCIS, dans l'Espagne.

COL. GEM. ACC. *Colonia gemella accitana*.

COL. ACC. *Colonia accitana*.

C. I. G. A. *Colonia julia gemella accitana*.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère & de Caligula.

ACCIUS-NAVIUS, augure, vivoit du tems de Tarquin l'ancien, roi des Romains. *Accius* s'opposa au dessein de Tarquin, qui vouloit augmenter le nombre des tribus, & lui dit qu'il ne le pouvoit faire sans y être autorisé par les augures. Le roi en fut offensé, & voulant le surprendre & le rendre ridicule, lui dit : Vous qui êtes si habile, devinez si ce que je pense à cette heure peut s'exécuter ? Cela est possible, dit l'augure. J'ai pensé, répartit le roi, que vous pourriez couper une pierre à aiguïser avec un rasoir : faites-le donc, puisque le vol des oiseaux vous assure que la chose n'est pas impossible. *Accius* prend un rasoir & coupe la pierre. Tous ceux qui étoient présens furent saisis d'admiration. On érigea une statue à *Accius-Navius* sur les degrés des comices ; & l'art des augures acquit une grande considération chez le peuple romain. Tite-Live, les autres historiens de Rome & Cicéron, rapportent ce conte comme une ancienne tradition de leur pays, qu'ils n'osent contredire, mais dont ils ne certifient pas la réalité. V. aussi NAVIUS.

ACCIUS, poète latin, célèbre par les tragédies qu'il composa du tems de la république. Son style se sentoit de la rudeffe de la langue des premiers Romains. Cicéron le caractérise par l'épithète de *duriusculus*. Mais Brutus, l'assassin de César, estimoit tellement les poésies d'*Accius*, qu'il les fit graver sur les murs des temples, des édifices publics, & qu'il lui éleva une statue colossale dans le temple des muses.

ACCLAMATIONS ou APPLAUDISSEMENS, par lesquels le public témoigne son approbation. Les anciens écrivains réunissent ordinairement les *acclamations* avec les applaudissemens, parce que le peuple employoit dans ces occasions la voix & le geste. Aristénète (*epist. 1. 26.*) dit du Pantomime Panarète : *Populus interea reclus, ac mirabundus adstet, voces alternas melodice respondet, manusque movet* ; & Dion, dans la vie d'Auguste : *Populum objurgavit, quod plausu & laudibus CAIVM profectus esset*. Il y avoit cependant une différence sensible entre les applaudissemens & les *acclamations*, en ce que les dernières étoient exprimées par la voix, & les premiers par le geste : d'ailleurs on applaudissoit par *acclamations*, soit que les objets de ces signes d'approbation fussent présens ou absens, & les applaudissemens de la main ne se faisoient entendre que dans le premier cas. On est certain d'ailleurs, que les femmes méloient leurs voix à celles des hommes pour applaudir ; & l'on ignore encore si elles prenoient part aux applaudissemens donnés avec la main.

Les *acclamations* se faisoient entendre dans les mariages. C'étoit un heureux présage pour la destinée des époux. Les Romains souhaitèrent à Néron & à sa nouvelle épouse Poppée, toute sorte de prospérité, *lata omnia*. On consultoit les augures pour accomplir les noces, & leur réponse étoit ordinairement, *felicitèr*, les auspices sont favorables, ou *qua res rectè vertat*, ou *dii bene vertant*, que les dieux vous soient propices. C'est ainsi que Plaute a dit dans l'*Aulularia*, (11, 2, 41):

*Qua res rectè vertat, mihi tibi que, tuaque filia!
Filiam tuam mihi uxorem posco : promitte hoc fore.*

Et plus bas (11, 3, 4):

*Filiam despondi hodie : ego nuptum huic Megadoro dabo.
ST. Dii bene vertant !*

Lorsque les empereurs distribuient un congiaire, le peuple faisoit retentir des *acclamations* & lui souhaitoit de longues années : ce qui a été imité par Ovide (*fast.* 1, 613) :

Augeat imperium nostri ducis, augeat annos.

Parmi les soldats, les *acclamations* étoient fort usitées. Premièrement, lorsqu'ils éliisoient un commandant, ils crioient : *Dii te servant imperator*. Probus fut élu par le suffrage universel des soldats, qui répétoient à haute voix : *Probe auguste dii te servant*. Secondement, au moment où les armées s'ébranloient pour combattre, ils crioient : *Victoria*. César (*de Bello gall.* v. 36). *Tum vero suo more victoriam conclamant, atque ululatum tollunt*. Troisièmement, après la victoire, ils nommoient leur chef *imperator* par *acclamation*. Quatrièmement, lorsqu'ils accompagnoient un triomphateur au capitoie, ils crioient : *Io triumphè, io triumphè*, ou, selon Tertullien :

De nostris annis tibi Jupiter augeat annos.

Les *acclamations* redoubloient quand les princes faisoient leur entrée dans Rome. Le Code Théodosien, *lib.* 7, fait mention de celles qui avoient été employées aux entrées des empereurs Auguste & Constantin. Les historiens nous en ont conservé quelques-unes. Que les dieux vous conservent pour nous, votre salut, notre salut : *Dii te nobis servant, vestra salus, nostra salus*. — En vous, ô Antonin, & par vous, nous avons tous les biens : *In te omnia, per te omnia habentur, Antonine*. — Lorsqu'Agrippine entra dans Rome, le peuple crioit qu'elle étoit l'honneur de la patrie, le seul rejeton d'Auguste, le seul modèle de l'antiquité ; & il faisoit des vœux pour ses enfans. — La fausse nouvelle de la convalescence de Germanicus s'étant répandue à Rome, le peuple courut en foule au capitoie avec des flambeaux & des victimes, en chantant : *Salva Roma, salva patria, salvus est Germanicus*. Rome & la patrie sont sauvées, Germanicus est rétabli. — Lampridius raconte qu'à

l'entrée d'Alexandre-Sévère, le peuple crioit : *Salva Roma, quia salvus Alexander*. Rome est sauvée, puisqu'Alexandre est en bonne fanté.

On louoit avec des *acclamations* répétées les auteurs qui lisoient leurs ouvrages dans les écoles, dans des salles de lecture publiques ou particulières. Les écrivains avoient soin d'inviter des auditeurs & des acclamateurs pour les entendre lire ou déclamer leurs compositions. Largius-Licinius fut le premier à Rome qui se composa par des invitations un auditoire nombreux. (*Plin. epist.* 11, 14, 9). *Prinus hunc audienai morem induxit Largius-Licinius, hætenus tamen, ut auditores corrogaret*. Il y avoit des *acclamations* convenues pour applaudir les lecteurs. En voici quelques-unes : *Bene*, & *praclarè* ; *belle*, & *festivè* ; *non potest meliùs*. C'est bien, très-bien ; c'est agréable & délicieux : on ne peut mieux faire. Cicéron (*de orat.* 3, 26) nous apprend le cas particulier qu'il faisoit de chacune de ces *acclamations*. *Bene, & praclarè quamvis nobis sæpe dicatur, belle, & festivè nimium sæpe nolo ; quamquàm illa ipsa exclamatio, non potest meliùs, sit velim crebra*. On les trouve réunies dans ce vers de Martial (11, 27, 3) :

Effectè, graviter, cito, nequiter, cuge, beatè.

Nequiter se disoit par antiphrase : c'étoit une flatterie recherchée.

Les Grecs, que la servitude rendit adulateurs & rampans, composèrent des *acclamations* encore plus exagérées ; telles qu'*επιφωδῆς*, on ne peut rien dire qui soit au-dessus de ce discours ; & que *σοφῶς*, ou *sophos*, ce que nous venons d'entendre, est très-savant ou très-sage.

Les *acclamations* du sénat étoient plus sérieuses ; elles avoient pour but d'honorer l'empereur ou de le flatter. Les sénateurs exprimoient leur consentement à ses volontés par les formules suivantes : *Omnes, omnes, æquum est, justum est*. Nous sommes tous de cet avis, du même avis ; ce qui vient d'être proposé est juste, très-juste. L'usage fréquent des *acclamations* étoit passé du théâtre dans le sénat. On n'en faisoit point mention dans les actes publics avant le règne de Trajan : ce grand prince fut le premier objet de cette nouvelle adulation. Il y eut des règles prescrites pour les *acclamations* des sénateurs, comme il y en avoit pour les spectateurs des jeux. L'un d'eux prononçoit une formule d'*acclamations*, & tous les sénateurs la répétoient à l'envi. Ces formules avoient même une prononciation *accentuée*, qui approchoit du chant, & elles étoient renouvelées plusieurs fois comme un refrain. Briffon & Ferrari en ont recueilli un grand nombre. Trebellius (*in Claudio*) nous assure que ces *acclamations* avoient été répétées jusqu'à soixante-dix & même quatre-vingt fois.

L'amphithéâtre retentit des premières *acclamations*. Ce ne furent d'abord que des cris & des applaudissemens confus, expression simple & naïve de l'admiration publique : *plausus tunc arte carebat,*

dit Ovide. Mais sous les empereurs, & dès le règne d'Auguste, ce mouvement impétueux auquel le peuple s'abandonnoit comme par enthousiasme, devint un art, un concert étudié. Un musicien donnoit le ton, & le peuple faisant deux chœurs, répétoit alternativement la formule d'*acclamation*. Le dernier acteur qui occupoit la scène, donnoit le signal des applaudissemens par ses dernières paroles, *valete & plaudite* : soyez heureux & applaudissez.

Néron étoit si passionné pour la musique, & croyoit tellement exceller dans cet art, qu'il jouoit de la lyre sur le théâtre à la vue de tout le peuple romain. Sénèque & Burrhus étoient alors les coryphées ou premiers acclamateurs; de jeunes chevaliers se plaçoient dans différens endroits de l'amphithéâtre pour répéter les *acclamations*; & des soldats gagés à cet effet se mêloient parmi le peuple, afin que le prince entendit un coucert unanime d'applaudissemens. Ces *acclamations* chantées ou plutôt *accentuées*, durèrent jusqu'au règne de Théodoric. Les applaudissemens qui les accompagnoient, avoient aussi leur rythme ou cadence; de manière que tous les spectateurs devenoient au même instant des pantomimes & des chanteurs accordés tous à l'unisson. C'est ainsi que les peint Sénèque, (*épist. 29*) : *Ceterum, si te videro celebrem secundis vocibus vulgi, si, intrante te, clamor, plausus & pantomimica ornamenta obstruperint; si tota te civitate femina puerique laudaverint....*

L'entrée des princes dans l'amphithéâtre étoit accompagnée de longues & nombreuses *acclamations*. Des hommes recommandables par leurs services ou leurs talens, partagèrent quelquefois avec les empereurs cet hommage public. Plutarque raconte que le peuple romain voulant reconnoître les services de Sertorius, le reçut dans l'amphithéâtre avec de nombreux applaudissemens & de grandes *acclamations*; honneur, ajoute-t-il, qui a été rarement accordé, même à des personnages illustres ou remarquables par une vieillesse honorable : les poèmes de Virgile firent rendre le même hommage à ce chantre immortel. Le peuple romain les entendant réciter sur la scène, fut si touché de leur beauté, qu'il se leva, d'un commun accord, se tourna du côté de Virgile & le salua, comme il faisoit à l'arrivée d'Auguste. (*Quint. de orat. c. 13, n^o. 3*).

On n'employa pas toujours les *acclamations* pour exprimer la joie ou le respect. Elles furent encore chez les sénateurs un témoignage public de la haine ou du mépris. L'époque la plus ordinaire où on les employa dans le dernier sens, fut l'instant où l'on ordonnoit de briser les statues des mauvais princes. C'est ainsi qu'après la mort de Domitien, le sénat entier se répandit en invectives contre ce tyran, & répéta à l'envi les *acclamations* les plus injurieuses; *contumeliosissimo, atque acerbissimo acclamationum genere laceravit*, dit Suétone. Lampride

Antiquités, Tome I.

en a conservé des formules dans la vie de Commode, c. 18. *Acclamations post mortem Commodi graves fuerunt. Ut autem sciretur, quod judicium senatus de Commodo fuerit, ipsas acclamations de Mario Maximo indidi, & sententiam senatusconsulti : hosti patrie honores detrahantur : parricida honores detrahantur : hostis statuas undique, parricida statuas undique, gladiatoris statuas undique : gladiatoris & parricida statuas detrahantur.*

» Les *acclamations* des sénateurs, après la mort de Commode, furent les plus fortes qu'on eût entendues. Je les ai extraites de Marius-Maximus, avec le senatus consulte qui les suivit, afin de faire connoître la manière dont le sénat étoit affecté contre ce prince : que l'on arrache les marques d'honneur dont étoit décoré cet ennemi de la patrie, ce parricide : que l'on abatte toutes les statues de cet ennemi, de ce parricide, de ce vil gladiateur : que l'on brise les images du gladiateur, du parricide. »

Les médailles nous ont conservé une partie des *acclamations* usitées pour les princes & les princesses. Il paroît, d'après ces monumens, que le peuple faisoit par *acclamation* des vœux solemnels pour leur conservation, & les renouveloit tous les cinq, les dix, les vingt ans, &c. *V. VOTA*. Ces formules sont très-fréquentes dans le Bas-Empire; mais on en connoît peu d'exemples sur les médailles du Haut-Empire. L'abbé de Rothelin avoit une médaille d'argent de Commode avec ce revers : *VOTIS XX. COS. VI.*; dans une couronne de chêne; une de Sévère-Alexandre, avec *VOTIS VICENNALIBUS*. L'inscription *VOTIS DECENNALIBUS*, renfermée dans une couronne, se trouve sur les médailles de Maximin, de Balbin, de Pupien, de Trébonien Galle, d'Æmilien, de Valérien & de Gallien.

L'*acclamation* ordinaire des Grecs étoit *Αγαθὴ τύχη*, c'est-à-dire, bonne fortune.

Les Chrétiens conservèrent l'usage des *acclamations* dans les églises & dans les conciles. On en voit des exemples dans les assemblées ecclésiastiques, & même dans le concile de Trente. Quant aux premières, la vie & les œuvres de S. Augustin nous en fournissent un grand nombre, que l'on répétoit après les instructions des évêques ou au commencement de la liturgie. L'usage des litanies & des répétitions du *Kyrie*, est un reste frappant de ce goût des anciens pour les *acclamations* redoublées.

ACCLAMATION. Cette manière d'exprimer son consentement étoit en usage à Athènes pour l'élection de quelques magistrats. On les nommoit par *acclamation*; mais on ne manifestoit son choix qu'en élevant les mains, sans proférer de paroles.

Les sénateurs romains acceptoient une proposition par *acclamation*, lorsqu'ils se rangeoient tous du côté du proposant.

L'*acclamation* des nations barbares se ressentoit de leur rudesse; ils l'exprimoient par un bruit

confus de leurs armes, & en frappant avec leurs épées sur les boucliers.

ACCO, étoit une vieille femme, dont Coelius-Rhodiginus (*lib. 16, c. 2*) a parlé, & qu'il dit avoir été célèbre chez les Grecs, sans que nous puissions rien découvrir sur son pays, & sur le tems où elle vivoit. Il raconte que cette *Acco* se voyant dans le miroir laide & décrépète, devint folle de douleur. On avoit fait à cette occasion le mot *accissare*, devenir fou, insensé. Lucien & Olympiodore parlent d'elle au sujet de l'expression ἀκκισσῶσαι, je dissimule : car cette femme avoit l'habitude de refuser les choses qu'elle desiroit le plus ardemment. Au reste, ces traditions sont si vagues, qu'on ne sauroit peut-être y reconnoître rien d'arrêté, sinon un abus de l'étymologie.

ACCOLEIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est LARISCOLUS.

ACCORDS. Quoique l'on ait beaucoup écrit sur la Musique des anciens, on n'a point encore sur cet art des notions claires & précises, & les travaux de MM. Burette & Rouffier n'ont pas levé entièrement le voile qui obscurcit cette question épineuse : nous en parlerons avec détail à l'article MUSIQUE, & nous dirons seulement ici, que le plus grand nombre des écrivains modernes s'accordent à refuser aux anciens la connoissance des *accords* ou de l'harmonie. Nous voyons cependant que cette assertion est au moins trop générale, si elle n'est pas absolument contraire à la vérité. Car, sans parler des recherches de M. Dutens sur cet objet, que l'on trouve à la page 246 du second tome de la nouvelle édition de l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, Paris 1776; de celles que renferment des remarques sur Apulée, (*à la page 330, 1745, 2 vol., traduct. française*), nous nous contenterons de citer ici deux passages de Plotin, qui nous ont été indiqués par notre savant confrère M. de Villoison.

Ces deux passages n'ont été employés par aucun des auteurs qui ont écrit sur l'harmonie, quoiqu'ils paroissent décisifs. Les voici traduits en latin par Ficin : (*Plotin, Basse, 1580, enneade 111, liv. 6, pag. 304*).

» Numquid igitur si dicamus virtutem esse consonantiam quamdam, vitium verò dissonantiam, opinionem antiquis consonam in medium adducemus? Ac præterea ad id quod querimus ad modum conducemus. Si enim virtus est hoc ipsum, scilicet partes anima esse secundum naturam inter se concordēs, vitium verò esse discordēs: nihil utique adventitium, nihil aliunde nobis adveniet, sed pars qualibet qualis in se est, concentam ingredietur: neque ingredietur in dissonantiam sic se habens, quemadmodum tripudiatōres saltantes, & invicem concinentes: & si non iidem sint, & solus quis canens cæteris non canen-

tibus, & quolibet secundum se cantante. Non enim oportet concinere solum, verum etiam quemlibet quantum ad se pertinet, musica propria ritè cantare, adeo ut & illic in anima consonantia sit, quando pars qualibet quod sibi est consentaneum peragit. Oportet sanè ante consonantiam ipsam aliam unius cujusque partis virtutem esse, vel aliam pravitatem ante mutuum dissonantiam ».

(Plotin, enneade IV, liv. 4, pag. 435.) :

» Sol autem vel alia quævis stella hoc ipsum nequaquam animadvertit. Consistit verò voti potestas in consensione quadam partis ad partem compatiendi: quemadmodum in nervo quodam tento contingit, ubi cum infima pars movetur, mox movetur & summa. Sæpè etiam alio quodam nervo pulsato tremit & alter, quasi persentiat ex concordia. Idque potissimum, quoniam eadem prorsus temperati sunt consonantia. Quòd si ab alia quoque lyra motus transfertur in aliam, id etiam ex compatiente quadam consensione proficisci putandum. Igitur & in universo una est harmonia, quamvis sit ex contrariis; nam est etiam ex similibus omnibusque cognatis, etiam his quæ contraria sunt. »

» En disant que la vertu est une certaine consonance, & le vice une dissonance, soutenons-nous une opinion conforme à celles des anciens; avançons-nous dans la recherche des objets qui nous occupent? Si en effet la vertu consiste dans l'*accord* des parties de notre ame, & le vice dans leur *discordance*, ces deux états différens de l'ame ne lui ajouteront rien d'extrinsèque à son essence. Mais chacune de ses parties entrera en *accord* sans former de dissonance. C'est ainsi que nous voyons des danseurs se mettre ensemble en mouvement, en chantant les uns avec les autres : quoique ces chants ne soient pas semblables, & que souvent un seul se fasse entendre, ou que plusieurs chantent en même-tems, chacun cependant n'étant occupé que de son chant particulier : car il ne suffit pas aux musiciens de chanter seulement, mais il faut encore qu'ils chantent chacun selon la loi & le rythme de la partie qui lui est assignée. De même l'ame est dans une consonance parfaite, lorsque chacune de ses portions exécute les mouvemens qui lui sont propres, quoique différens les uns des autres. Il est donc évident que ces portions avoient chacune, ou une aptitude reconnue avant qu'elles entraissent dans l'*accord*, ou des défauts antérieurs à la dissonance qu'elles doivent occasionner. »

» Il n'est pas nécessaire de supposer dans le soleil ou dans les étoiles une intelligence qui puisse être affectée par les antipathies ou les sympathies. Ces dernières ne consistent que dans l'*accord* d'une partie avec une autre partie susceptible de la même affection : c'est ainsi que dans une corde tendue, lorsqu'on fait sonner la partie inférieure, on entend frémir la partie haute. Souvent même une corde tendue étant mise en vibration, on en voit une autre s'ébranler, comme si elle étoit avertie par l'*accord*

qui règne entr'elles deux. Car cet effet surprenant est produit principalement lorsqu'elles sont dans un rapport de consonance. Si le mouvement donné aux cordes d'une lyre, se communique à une autre lyre, on n'en peut également attribuer la cause qu'à la consonance seule. Il règne donc dans l'univers une véritable harmonie, qui est composée même des effets contraires : car ceux-ci ont une origine commune & une ressemblance palpable, malgré la diversité de leurs natures. »

Ces deux passages n'annoncent-ils pas dans Plotin, qui vivoit au troisième siècle, une connoissance très-distincte des *accords*, des *dissonances* & du rapport des portions de la corde vibrante ? On laisse aux lecteurs le plaisir d'en tirer les conséquences naturelles : elles augmenteront encore le respect raisonné que doit aux anciens tout homme instruit & impartial.

ACCOUCHEMENT. Les grecques & les romaines ont signalé à l'envi leur superstition dans cet instant, où elles donnoient des citoyens à la patrie.

Les Grecs appeloient *Ειλειθια* ou *Ειλήθια*, quelquefois même *Ελευθια* (*antholog. 111. c. 23, ep. 9*), la divinité qui présidoit aux *accouchemens*. C'est la même que les Latins invoquoient sous le nom de *LUCINE*. V. ce mot.

Les grecques lui adressoient leurs vœux, afin qu'elle adoucît leurs souffrances ; & elles regardoient comme une marque particulière de la bienveillance des dieux, un *accouchement* qui n'étoit accompagné d'aucune douleur. Théocrite, dans l'idylle 17, qui contient l'éloge de Ptolémée, dit que Bérénice, sa mère, étant sur le point de mettre au monde ce prince, invoqua Iliithie, & que cette divinité bienfaisante éloigna d'elle toutes les douleurs.

Les anciens croyoient même que cette faveur n'étoit accordée qu'aux femmes dont la conduite avoit toujours été sans reproche. C'est par ce motif que dans l'*Amphitryon* de Plaute (*acte v, scène 1*), on combat la jalousie du mari d'Alcmène :

— *Interea uxorem tuam*

Neque gementem, neque plorantem nostrum quisquam audivimus.

Ita profecto sine dolore peperit.

Mettre au monde deux géméaux, annonçoit encore la bienveillance des dieux : nous l'apprenons de la même scène de Plaute, où l'on emploie cette considération pour détruire les soupçons qu'il a conçus sur Alcmène :

BR. *At ego faciam, tu idem ut aliter prædices, Amphitryo, piam & pudicam esse tuam uxorem ut scias ;*

De eare signa atque argumenta paucis verbis eloquar: Omnium primum, Alcumena geminos peperit filios.

AM. *Ain tu geminos ? Di me servant !* BR. *Sine me dicere,*

Ut scias tibi tuaque uxori deos esse omnes propitios.

L'invocation des dieux n'étoit pas l'unique soulagement que les Grecs croyoient apporter aux femmes en travail ; ils mettoient dans leurs mains, pour atteindre le même but, des palmes, c'est-à-dire, des branches de palmier : ces rameaux annonçoient ordinairement la joie & la victoire, & faisoient connoître que l'on étoit passé du sein de la tristesse au comble du bonheur. On trouvoit cet emblème dans la nature du palmier, qui plie sans se rompre, & paroît se relever avec d'autant plus de force qu'il a été plus violemment comprimé. Latone étant sur le point d'accoucher d'Apollon, prit des palmes dans ses deux mains, pour appaiser les douleurs violentes qu'elle ressentoit. C'est pourquoi Théognis dit à ce dieu (*Gnom. vers. 5.*) : La déesse Latone étant près de vous donner le jour, se saisit de branches de palmier. L'hymne à Apollon, attribué à Homère, dit que sa mère accoucha de ce dieu sur les bords du fleuve Inopus, auprès d'un palmier.

Les romaines qui étoient près de donner un citoyen à la république, ne se contentoient pas d'invoquer Junon sous le nom de Lucine ou d'Iliithye ; elles appeloient à leur aide d'autres divinités, telles que *Mena*, *Pertunda*, *Latone* & *Egérie*, qui présidoient aux *accouchemens*, *δι νικηι*. Mais elles avoient une confiance plus grande encore dans les déesses *Prosa* ou *Prorsa* & *Postverta*, qui veilloient à la manière dont l'enfant se présentoit au sortir de l'*uterus*.

ACCOUCHEUSES. On croit que les Egyptiens étudièrent les premiers l'art des accouchemens ; mais l'on ignore auquel des deux sexes la pratique de cet art fut confiée chez eux.

Les anciens Grecs n'employèrent long-tems que des accoucheurs, parce qu'il leur étoit défendu par une loi de faire apprendre à des esclaves, ou à des femmes, la théorie & la pratique de la Médecine ; car on sait que cette science comprenoit alors avec la Médecine la Chirurgie & la Pharmacie. De sorte que plusieurs femmes périrent en couches, la pudeur les ayant empêchées d'employer le ministère d'un autre sexe.

Frappée de ce malheur, Agnodice se déguisa en homme, & étudia la Médecine sous le professeur Hérophile. A peine y eut-elle fait quelques progrès, qu'elle découvrit son sexe aux athéniennes ses compatriotes, qui jurèrent unanimement de ne point prendre d'autre accoucheur. Les médecins, fâchés de rester dans l'inaction, & de voir Agnodice occupée seule aux accouchemens, l'accusèrent devant l'Aréopage d'abuser des femmes auprès desquelles ce prétendu médecin étoit appelé. Agnodice repoussa facilement cette accusation, en apprenant aux juges qu'elle étoit femme. Mais les médecins lui firent un crime d'avoir contrevenu à la loi qui défendoit à son sexe d'étudier la Médecine. Les aréopagistes alloient la condamner sur ce nouveau délit, lorsque les femmes d'Athènes les plus distinguées accoururent pour défendre

Agnodice, & reprochèrent aux juges de vouloir condamner celle à qui plusieurs d'entr'eux devoient la vie. Ils se rendirent à leurs représentations, & portèrent une loi qui permettoit d'étudier la Médecine aux femmes de condition libre. (*Hygin. fab. 274*).

Chez les Romains, les *accoucheuses* étoient comptées au nombre des médecins; elles s'affueroient d'abord de la grossesse, & prenoient d'autres femmes avec elles pour en porter un jugement certain : on les appelloit ensuite, dès que les femmes ressentoient les premières douleurs, & elles se conduisoient auprès d'elles de la même manière que nos sages-femmes. Des hommes s'acquittèrent quelquefois de leurs fonctions, & nous l'apprenons de la loi qui les condamnoit à des punitions sévères, lorsqu'ils supposoient un enfant aux femmes stériles ou blessées. Les *accoucheuses* prenoient soin de la mère & de l'enfant jusqu'au cinquième jour, où elles remettoient le dernier à la nourrice, & recevoient leur salaire.

Il y en avoit un grand nombre dans Rome, & même dans chaque quartier, comme on le voit sur un marbre que Reinesius (*epist. 15, ad Rupertum*) a fait connoître : *VALERIE. BEREUNDÆ. JATROMÆ. REGIONIS. SUÆ. PRIMÆ. Q. V. ANN. XXXIV. M. IX. D. XVIII.* Valeria y est appelée *Jatromæa*, parce qu'elle exerçoit la Médecine chez les femmes, & en particulier l'art des accouchemens. Telles furent Agnodice chez les Athéniens; & chez les Romains Victoria Sabina, à qui Théodore Priscien dédia son livre des Gynécées. Voyez JUNON, LUCINE, ILITHYE.

ACCUBITA. Les commentateurs sont partagés sur le meuble auquel les Romains donnoient ce nom. Les uns veulent que ce soit un oreiller, que l'on plaçoit sous la tête ou sous le cou des anciens lorsqu'ils mangeoient sur des lits. D'autres pensent, avec plus de raison, que les *accubita* étoient ces lits eux-mêmes & l'espace de couffin ou de matelat fixe qui recouroit le bois ou l'ivoire dont ils étoient fabriqués. Elagabale ne se servoit d'aucune autre espèce de lits de table, au rapport de Lampride, que de lits rembourrés avec du poil de lièvre, ou des plumes de perdrix : *Nec cubuit in accubitis facile, nisi iis, que pilum leporinum haberent, aut plumas perdicum.* — *Numerus accubitorum crescebat*, dit le même historien dans la vie d'Alex.-Sévère. Mais Spartien nous a conservé le souvenir d'une recherche plus exquise dans la vie d'Ælius-Verus. Ce prince faisoit remplir les lits de table de roses & de lys : *Quod & accubitationes de rosis, & liliis fecerit.* V. LIT DE TABLE.

ACCUBITALIA. C'étoit le nom des tapis qui recouroient les *accubita* ou lits de table. Trebellius Pollion, dans la vie de Claude, parle de ces tapis faits dans l'isle de Chypre; *accubitorum Cypriorum paria duo*. Casaubon les a pris pour des nappes que l'on étendoit sur les tables; parce que Vopiscus, en parlant d'Aurélien, fait aussi mention de nappes

tiffues dans la même isle, *mantelia Cypria*. Mais cette preuve est trop foible; puisqu'les anciens tiroient également de Chypre des tapis de pieds, & des portières brodées en plusieurs couleurs, appelées par Aristophane, *cortina Cypria variegata*. Ces tapis étoient de pourpre, & ornés de plaques ou clous d'or. Ceux des Babyloniens étoient plus en usage pour couvrir les lits de table, que les tapis faits par les Cypriotes.

ACCUBITATIONES. V. ACCUBITA.

ACCUBITOR, en grec *Παρακοιμήμενος*, étoit un officier du palais des empereurs grecs. Il étoit le chef des chambellans du prince, ou de ceux qui couchoient auprès de lui pour la sûreté de sa personne.

ACE, en Palestine. ΑΚΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RRRR. en bronze.

O. en argent.

ACÈNE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. V. DECAPODE.

ACÈNE, mesure linéaire de la Sicile, de l'Attique, du Péloponèse, & de la grande Grèce. V. DECAPODE.

ACÈNE, mesure linéaire de la Phocide, de l'illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule. V. DECAPODE.

ACEPHALES, ou *hommes sans tête*. La fable dit qu'il y avoit au nord du pays des Hyperboréens, (c'est-à-dire, vers la Russie & la grande Tartarie d'aujourd'hui) un peuple d'*Acéphales*, (ou privatif, & κεφαλή, tête). Pline les appelle *Blemmyes*; les géographes qui parlèrent de ce peuple, prirent dans le sens propre & matériel, ce que les historiens en avoient dit dans le sens figuré : c'est-à-dire, qu'il n'avoit point de tête ou de chef; mais qu'il vivoit sans loix & sans gouvernement.

ACERRA, en Italie. ACERV.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ACERRA. Les Romains donnoient ce nom à une espèce d'autel portable, que l'on plaçoit anciennement auprès des lits des morts, pour brûler des parfums en leur honneur. Une loi des Douze-Tables en interdit l'usage. Les interprètes de cette loi pensent qu'elle regarde plus directement encore l'*acerra*, ou petit autel que l'on bâtissoit à côté des tombeaux, pour y brûler des parfums ou y offrir des roses & d'autres fleurs. Elle tomba en désuétude, ainsi qu'il arrive à toutes les loix somptuaires. Car rien n'est aussi commun que de voir sur les épitaphes des Romains, une prière adressée aux parens, pour les engager à revenir chaque année au tombeau, & y apporter des roses & des parfums.

ACERRA est le nom que les Romains donnoient au coffret dans lequel on mettoit l'encens destiné aux sacrifices. Les premiers Romains prenoient avec deux doigts les globules d'encens qu'ils jetoient sur le feu. On en voit une multitude d'exemples sur les médailles, les bas-reliefs & les pierres gravées. Mais cet usage parut trop simple aux citoyens de Rome, lorsqu'elle eut été corrompue par le luxe & la superstition. On jetoit alors des *acerra* pleines d'encens sur les autels. Arnobe le reproche aux idolâtres, (*lib. 2*): *Acerras omnes thuris plenis conjiciatis altaribus*. Ce ne fut point encore assez : les prodiges renversèrent sur le feu sacré des bassins remplis de parfums. Ovide, (*de Ponto, lib. 4, eleg. 8*):

*Nec quæ de parva pauper dīs libat acerra
Thura, minus grandī quàm data lance valent.*

Et *eleg. 9*:

*Thuraque mente magis plenâ, quàm lance dedissem,
Ter quater imperiī latus honore tui.*

L'*acerra* étoit ordinairement carrée, & c'étoit sous cette forme qu'elle paroît sur les monumens. Dans le cabinet de Sainte-Geneviève, un homme consulaire, qui est dans l'attitude d'offrir un sacrifice aux dieux, tient une *acerra* de cette espèce. Le comte de Caylus en a publié une (*Rec. I. 234*) qui étoit triangulaire, & ornée de dessins & de sculptures, ainsi que son couvercle.

ACERSOCOMES, nom d'Apollon, qui veut dire à longue chevelure, parce qu'on le représente ordinairement avec la chevelure d'un jeune homme.

ACESINE, rivière qui se décharge dans le fleuve Indus. On assure qu'il y croissoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entre-nœuds pouvoient servir de canot à ceux qui la vouloient passer. Arrien parle souvent de cette rivière. (*C. A.*). Quelque volume que les naturalistes donnent au bambou ou jonc des Indes, il n'approche pas de la grosseur des joncs de l'*Acésine*. On peut reconnoître ici la passion que les Grecs avoient pour l'hyperbole & pour le merveilleux.

ACESIOS, surnom de Téléphore, dieu de la Médecine : ce mot signifie qui rend la santé, qui la soutient, qui guérit les maladies. C'est sous ce nom que les Epidauriens honoroient ce dieu. V. TÉLESPHORE.

ACESO, fille d'Esculape, à qui la fable attribue une profonde connoissance de la Médecine. Le Clerc prétend que sous l'allégorie d'*Aceso*, les anciens ont voulu désigner un air épuré par les rayons du soleil, & rendu, par ses heureuses influences, salubre & propre à réparer les forces de ceux qui le respirent.

ACESTE, roi de Sicile, étoit fils du fleuve Crinifus & d'Egeste, fille d'Hippotas. *Aceste*, qui étoit originaire de Troie par sa mère, vola au

secours de cette ville, lorsqu'elle fut assiégée par les Grecs; mais voyant le pays ruiné par la guerre, il retourna en Sicile, & y bâtit quelques villes; il régnoit en Sicile lorsqu'Enée y passa. Voyez EGESTE.

ACESTIDES. Les anciens donnoient ce nom aux cheminées des fourneaux à fondre le cuivre. Elles alloient en se rétrécissant du bas au sommet, afin que les vapeurs du métal en fusion s'y attachassent, & que la cadmie s'y formât en plus grande quantité. Ils se servoient, pour faire du laiton ou cuivre jaune, de cette cadmie & de pierre calaminaire, ignorant l'existence du zinc, ce demi-métal dont elles ne sont que des chaux. (*Dioscoride, liv. 3*).

ACETABULARII. C'étoient des joueurs de gobelets, que les Grecs appeloient *ψυφοπαίχται*. Leurs noms venoient chez les Romains des *acetabula*, vases ou cornets sous lesquels ils cachoient des jetons ou des petites pierres. Sextus Empiricus en parle (*adv. Mathemat. II, pag. 71*): *Sicut acetabularii spectantium oculos agilitate manuum suffurantur, ac illudunt*.

ACETABULE, *acetabulum*, mesure des Romains, qui servoit pour les liquides & pour les solides.

ACETABULE, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains, qui contenoit $\frac{807}{10000}$ de pinte de France.

Elle contenoit, en mesures du même peuple, un cyathe & demi ou six ligules.

ACETABULE, mesure de capacité pour les grains, &c. des anciens Romains, qui contenoit $\frac{807}{10000}$ de pinte de France.

Elle contenoit, en mesures du même peuple, un cyathe & demi ou six ligules.

ACETABULUM, étoit un petit vase dans lequel on mettoit du vinaigre, du sel ou du poivre. On donna son nom à la mesure qui le remplissoit ordinairement.

ACETABULUM, cornet ou vase dont se servoient les joueurs de gobelets. Sénèque en fait mention, ainsi que des jetons ou petites pierres qu'ils cachoient sous ces vases. (*Epist. 45*): *Præstigatorum acetabula, & calculi, in quibus fallacia ipsu deletur*.

ACETARIA. Les anciens faisoient confire dans le vinaigre des herbes, des fruits & des racines, qu'ils mangeoient pour exciter l'appétit. Il les appeloient *acetaria*, & Plin en parle, (*L. 20, c. 2*): *Stomachum in acetariis sumpta corroborat*.

ACETES étoit un des compagnons de Bacchus, fils d'un pêcheur méonien; il devint pilote. Etant un jour en mer, il fit relâcher son vaisseau à l'île de Naxe. Etant prêt de remettre à la voile, un de ses matelots lui présenta un enfant d'une beauté charmante, qu'il avoit trouvé endormi dans un lieu désert. *Acète*s l'ayant examiné, dit à ses camarades que c'étoit certainement un dieu, & le pria de pardonner à ceux qui avoient osé lui ôter la

liberté. Les matelots regardèrent l'idée de leur chef comme une rêverie, & comptant tirer une rançon considérable, ils portèrent l'enfant presque endormi sur leur vaisseau. Le bruit que causa la résistance d'*Acétès* le réveilla, & surpris de se voir sur un vaisseau, il demanda qu'on le ramenât à Naxe. Les matelots, après le lui avoir promis, prirent, malgré *Acétès*, la route opposée; l'enfant s'en aperçut, & se plaignit inutilement de la perfidie de ses conducteurs. Mais le vaisseau s'arrêta tout d'un coup en pleine mer, comme s'il eût été sur la terre. Les matelots redoublèrent d'effort pour le faire avancer; mais des feuilles de lierre couvrirent à l'instant les rames, & s'étendant aussi sur les voiles, les empêchèrent de s'enfler. Bacchus, qui étoit caché sous la figure de cet enfant, se fit connoître tout d'un coup; il parut couronné de raisins, & tenant son tyrsé; il étoit environné de tigres, de lions & de panthères. Tous les gens de l'équipage furent changés en poissons, à l'exception d'*Acétès*, qui mena le vaisseau à Naxe, où il célébra les mystères du dieu.

Telle est l'histoire qu'*Acétès* raconta à Penthée, lorsque ce prince se préparoit à marcher contre Bacchus, pour le faire prisonnier. Penthée, loin d'être touché de ces merveilles, ordonna qu'on fit périr *Acétès* dans les tourmens. Tandis qu'on préparoit les instrumens du supplice, les portes de la prison qui le renfermoit, s'ouvrirent d'elles-mêmes, & les chaînes dont il étoit chargé tombèrent, sans que personne les eût brisées. Ce nouveau prodige ne fit qu'augmenter la fureur de Penthée. V. PENTHÉE.

ACHAICUS, surnom de la famille MUMMIA. Il fut donné pour la première fois à L. Mummius, qui soumit l'Achaïe à la domination des Romains.

ACHAIE. Le symbole qui fait reconnoître cette province sur les médailles, est un vase de fleurs.

ACHANA, mesure de bled usitée en Perse, qui valoit quarante-cinq médimnes attiques.

ACHANA, mesure de capacité grecque. V. MÉDIMNE.

ACHAT. Ce ne fut qu'un simple échange chez les sauvages, & même chez les peuples qui commençoient à se civiliser. Les Grecs, pendant la guerre de Troye, faisoient encore des échanges (*Iliad. H. 472.*); & pour avoir du vin, ils donnèrent les uns du cuivre, les autres du fer, quelques-uns des cuirs, d'autres des vaches, ou des esclaves.

La vente des terres se faisoit à Rome chez les changeurs, *argentarii*, qui en tenoient registre pour servir de titre aux acquéreurs.

ACHATE, troyen & confident d'Enée.

ACHATES, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto. Les anciens ont cru que cette rivière produisoit des pierres précieuses. Pline fait mention de celle que l'on y trouva, & dont on fit présent à Pyrrhus, roi des Epirotes. On y voyoit,

dit-il, destinées naturellement les neuf muses avec Apollon, tenant sa lyre à la main. Les minéralogistes de notre siècle auroient une grande répugnance à croire ce prodige étonnant de la nature, ou plutôt de l'imagination des spectateurs

ACHE, *apium*. Cette espèce de persil étoit célèbre chez les Grecs & chez les Romains. On couronnoit d'*ache* verte les vainqueurs des jeux néméens: *Honos ipsi*, dit Pline, *in achaia, coronare victores sacri certaminis nemæa*. Comme cette plante étoit consacrée aux cérémonies des funérailles, & que tout dans les jeux néméens étoit relatif à la mort d'Archemorus, il parut naturel de couronner les vainqueurs avec l'*ache* verte. Cet usage ne fut cependant pas suivi constamment; & l'olivier y avoit fourni les premières couronnes: d'où l'on peut conclure que la véritable cause de ce choix est encore inconnue. On en trouve deux autres aussi vagues, dont il faut cependant faire mention. L'une est prise des Némées, jumeaux consacrés à Junon, qui donnèrent leur nom à cette forêt, où elles se nourrirent d'*ache*, qui y croissoit en abondance. Selon d'autres, Danaüs, maître de cette contrée, proposa des courses aux amans de ses filles, & les promit aux vainqueurs. Le terme de la course fut une borne recouverte d'*ache*. Le vainqueur l'ayant atteinte, se couronna d'*ache*, comme d'une preuve évidente de sa victoire. Delà vint l'usage de donner une semblable couronne aux vainqueurs des jeux néméens.

Ceux des jeux isthmiques étoient aussi couronnés avec de l'*ache*; mais on la choisissoit desséchée, pour la distinguer du prix des jeux néméens. On trouve sur les médailles de Néron cette couronne d'*ache*, qui renferme le mot ISTHMIA. Le pin partagea quelquefois cet honneur avec l'*ache*; il paroît cependant que cette dernière en demeura le plus long-tems en possession: car c'est à l'*ache* que Timoléon fit allusion étant sur le point de combattre. Ayant rencontré des chevaux chargés d'*ache*, que l'on emportoit pour le fourrage, il fit remarquer à ses soldats le bon augure que lui offroit la plante consacrée à ceindre le front des vainqueurs.

Les soldats de Timoléon ne regardèrent pas toujours l'*ache* d'aussi bon œil; car, marchant au combat contre les Carthaginois, ils trouvèrent des mulets qui portoient des charges d'*ache*, & prirent cette rencontre pour un mauvais augure; parce que l'on mettoit sur les morts & sur les tombeaux des couronnes de cette plante.

Suidas parle de ces couronnes funèbres, & dit que l'*ache* étoit destinée au deuil & aux larmes; d'où venoit l'expression populaire, *il n'a plus besoin que d'ache*, en parlant d'un malade désespéré. C'étoit la seule plante que l'on admettoit dans les repas des funérailles; parce que, selon une vieille erreur que Pline a rapportée (*l. 20, c. 1*), l'*ache* rendoit stériles les personnes des deux sexes qui en mangeoient. Arnobe (*l. 5, p. 169*), raconte

qu'un jeune homme ayant été massacré par ses frères, à la faveur du tumulte des Corybantes, on vit naître de l'ache sur l'endroit qui avoit été teint de son sang; ce qui fit exclure à jamais cette plante des repas, de crainte qu'on ne contractât quelque souillure en communiquant avec les mânes d'un infortuné.

Horace, cependant, a chanté l'ache comme l'ornement des repas. (*Od.* 1, 36.):

*Neu desint epulis rosa,
Nea vivax apium.*

Et ailleurs: *Quis udo
Deproperare apio coronas
Curatve myrto?* (*Od.* II, 7.)

Ce poëte n'a sûrement point ici péché contre le costume; car Anacréon, son modèle, a parlé des couronnes d'ache consacrées à la joie & aux festins. Peut-être faut-il distinguer deux espèces d'ache, dont l'une, à fleurs blanches, convenoit aux festins, & se méloit agréablement avec les roses; & dont l'autre inspiroit la tristesse & la mélancolie, par la couleur sombre de ses fleurs jaunâtres.

ACHÉENNE, surnom qu'on donna à Cérés, à cause de la douleur qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine sa fille. *Cérés Achéenne*, c'est-à-dire, *Cérés la Désolée*, d'*ἀχος*, douleur.

On connoît deux temples consacrés à des déesses sous cette dénomination. Plutarque (*de Iside & Osiride*) dit que les Boëtiens en avoient un dédié à Cérés; & Aristote (*lib. de Mirabil.*) parle d'un autre des Dauniens, ancien peuple d'Italie, où l'on honoroit Pallas *Achéenne*. Cette dernière divinité n'avoit pas reçu le nom d'*Achéenne* par la même raison qu'il l'avoit fait donner à Cérés. Le temple des Dauniens avoit sans doute été bâti par Diomède & les Achéens; car Aristote ajoute que l'on y conservoit les armes de ce héros & de ses compagnons. Ils y apportèrent aussi la statue de la déesse, qui reçut le nom d'*Achéenne*, du pays dont ils étoient originaires.

ACHÉENS.

AX.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Le type ordinaire de leurs médailles autonomes est AX, en monogramme.

Ils ont fait frapper des médailles impériales, avec les légendes AXAIOIC, AXAIQN, en l'honneur d'Antinous & de Verus.

ACHELOE, c'est le nom d'une des harpies, à qui on donne pour sœurs Alope & Ocypète. V. HARPES.

ACHELOUS, fils de l'Océan & de Thétis, étoit le dieu d'un fleuve de ce nom, qui couloit entre l'Étolie & l'Acarnanie. Il combattit contre Hercule pour la possession de Déjanire, qui lui avoit été promise en mariage; & voyant que son

rival étoit le plus fort, il eut recours à la ruse: il se transforma en serpent, croyant épouvanter son ennemi par d'horribles sifflemens; mais le vainqueur de l'hydre à cent têtes ne fit qu'en rire, & lui serra la gorge avec tant de roideur, qu'il alloit l'étouffer, lorsqu'*Achéloüs* se métamorphosa en taureau. Hercule le prit par les cornes, le renversa, & ne quitta prise qu'après en avoir arraché une. Les nayades la ramassèrent; & quand elles l'eurent remplie de fleurs & de fruits, elle devint la corne d'abondance.

D'autres disent que le fleuve, pour ravoir sa corne, donna à Hercule celle d'Amalthée. Voyez ABONDANCE, AMALTHÉE, COR. D'AB. V. aussi ESCHILADES, PÉRIMÈLE, DÉJANIRE.

Les mythologues-historiens reconnoissent dans cette fable un prince qui resserre le fleuve *Achéloüs* dans son lit, supprime un bras du fleuve, & porte par cette opération l'abondance dans les campagnes.

Le bras du fleuve comblé est évidemment, selon eux, la corne arrachée & changée en corne d'abondance.

ACHELOUS. La plupart des antiquaires, disent les auteurs des pierres gravées du palais royal, ont pris pour le fleuve *Achéloüs* le bœuf à face humaine, qui est si commun sur les médailles. Pour soutenir cette fautive opinion, il n'y a rien que ne tente & que n'ose le savant abbé Ignarra; (*de Palast. Neapolit.*, p. 238 & seqq.) il change un texte de la Tragédie des Trachiniennes (*in Trachiniis prope ab initio*), & prétend que le nom d'*Achéloüs* ne convenoit pas seulement au fleuve de l'Étolie, mais qu'il étoit propre en général à toutes les eaux.

Ils lui répondront, 1°. que la correction du texte de Sophocle n'est nullement fondée; que celle qui en a été faite par Casaubon, & qu'il dit n'être pas admissible, est moins une correction que la leçon des manuscrits que ce commentateur avoit sous les yeux. 2°. Quoique les poètes aient donné le nom d'*Achéloüs* à toute eau potable, parce qu'un roi ainsi nommé passoit pour avoir enseigné le premier à mêler de l'eau avec le vin, ce n'est pas une raison d'appeler de ce nom tous les fleuves. 3°. La forme du fleuve *Achéloüs* une fois déterminée sur les monumens, ne doit plus varier; mais elle doit, au contraire, être toujours la même, particulièrement sur les médailles de la contrée que ce fleuve arrosoit. Or, les médailles des peuples nommés *Eniades*, qui habitoient le pays situé à l'embouchure du fleuve *Achéloüs*, ont pour type une tête de vieillard barbue, attachée à un cou & non à un corps entier de taureau, & ses cornes qui paroissent à la naissance du front, sont presque horizontales. Sur des médailles d'Acarnanie, & sur celles de la ville de *Thyræum*, dans cette province, on voit une tête d'homme, sans barbe, sur un cou de taureau, avec une seule corne (*Goltz Numism. uniz.*

Græc., tab. VI). De plus, les bœufs à face humaine que nous voyons sur plusieurs médailles de la grande Grèce, & qu'on dit aussi se rapporter au fleuve *Achéloüs*, diffèrent les uns des autres; enfin, on en voit sur des médailles de Gélas en Sicile, &c. qui sont représentés seulement à mi-corps. Parmi tous ces types divers, s'il falloit en choisir un pour le fleuve *Achéloüs*, ce pourroit être celui de la médaille du peuple qui habitoit le pays situé à l'embouchure de ce fleuve; or, il est constant que ce type diffère de celui des médailles de Naples, de celles de Nole, & de quelques autres villes de la grande Grèce. Enfin, le type qui devoit être regardé comme le plus propre à désigner le fleuve *Achéloüs*, est, sans contredit, celui des médailles d'Acarnanie & de la ville de *Thyræum*, où la figure est représentée avec une seule corne. D'ailleurs, comment concilier la défaite de ce fleuve avec les monumens sur lesquels le bœuf à face humaine est représenté couronné par la Victoire? » Concluons avec les savans éditeurs, que le fleuve *Achéloüs* n'est point représenté sous l'emblème de ce bœuf, & que ce monstre est l'emblème de la fertilité de certains pays. V. BŒUF à face humaine.

ACHEMENIS, plante dont Pline fait mention, à laquelle la fable attribuoit la vertu de jeter la terreur dans les armées.

ACHEMON ou ACHMON. V. MÉLAMPYGUS.

ACHERON, fils de Titan & de la Terre, eut tant de peur des géans, qu'il se cacha sous terre, & descendit même jusqu'aux enfers, pour se dérober à leur fureur. D'autres disent que Jupiter le précipita dans l'enfer, parce que son eau avoit servi à éteindre la soif des titans. Selon Bocace, *Achéron* étoit un dieu qui naquit de Cérès dans l'île de Crète, & qui, ne pouvant soutenir la lumière du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. L'*Achéron* étoit un fleuve de la Thesprotie, qui prenoit sa source au marais d'Achéruze, & se déchargeoit près d'Ambracie, dans le golfe Adriatique: son eau étoit amère & mal saine, première raison pour en faire un fleuve d'enfer. Il coule long-tems sous terre; ce qui a fait dire encore qu'il alloit se cacher aux enfers. Le nom d'*Achéron* a aussi contribué à la fable; car *ἀχρός* *πίος*, veut dire fleuve de douleur. Rudbeck, qui, dans ses *Atlantiques*, attribue à la Suède tout ce que les anciens ont dit de quelque pays que ce soit, prétend que l'*Achéron*, l'enfer, les champs-élysées sont la Suède; il soutient que la manière dont on rendoit anciennement la justice chez les peuples du septentrion, est l'original d'après lequel les poètes ont composé toutes les descriptions qu'ils ont données de la justice infernale, de Minos & des autres juges.

ACHÉRON, autre fleuve du pays des Brutiens ou de la Calabre. Il donna lieu à une équivoque. L'oracle de Dodone ayant averti Alexandre, roi des Molosses, d'éviter l'*Achéron*, ce prince croyant

qu'il étoit question de l'*Achéron* de Thesprotie, ne songea point à s'éloigner de la ville de Pandose, située sur les bords de l'*Achéron*, en Italie, & y fut tué.

ACHERONTIQUE, qui appartient à l'*Achéron*. L'art de deviner avoit plusieurs branches, & les Etrusques excelloient dans toutes. Tagès passoit pour l'inventeur de cet art. Il avoit composé quinze volumes, que l'on nomma *Achérontiques*; parce qu'ils étoient, disoit-on, capables d'épouvanter les lecteurs, mais vraisemblablement parce qu'on supposoit qu'ils avoient été tirés des enfers. On gardoit chez les Etrusques ces volumes avec autant de soin, que les Romains conservoient les livres sibyllins.

ACHERUSE étoit un lac d'Egypte, près de Memphis, environné de belles campagnes, où les anciens Egyptiens venoient déposer leurs morts, dans des tombes creusées exprès; mais avant de les y transporter, on les exposoit sur le rivage: là, des juges marqués examinoient la vie qu'ils avoient menée. On écoutoit les accusateurs; & selon les bonnes ou les mauvaises actions du défunt, qui étoient alléguées, on faisoit passer son corps dans une barque, ou on le jetoit à la voirie, comme indigne de la sépulture. Dans ces belles campagnes, il y avoit un temple consacré à Hécate-la-Ténébreuse, & deux marais, appelés le Cocyte & le Léthé. Voilà ce qui a donné aux poètes l'idée de leur enfer & de leurs champs-élysées. Il y avoit aussi un lac d'*Achéruze* dans la Thesprotie, d'où sortoit le fleuve *Achéron*.

La conformité de nom fit transporter à l'*Achéruze* des Thesproties, les fables que les Grecs imaginèrent sur le prétendu jugement & sur le Caron des Egyptiens.

ACHERUSIADE, péninsule près d'Héraclée du-Pont, par laquelle Hercule passa pour descendre aux enfers. Xénophon dit qu'on monroit encore de son tems des marques de cette descente.

ACHILLE. Ce nom a été porté par plusieurs personnes célèbres dans la Mythologie.

Le premier n'avoit point d'autre mère que la Terre. Il vivoit dans un antre où Junon se réfugia, lorsqu'elle fuyoit les poursuites amoureuses de Jupiter, son frère, qui devint son époux. *Achille*, par ses discours séduisans, fléchit les rigueurs de cette déesse, & ce fut dans cet antre que se fit la consommation du mariage entre le frère & la sœur. Jupiter, en reconnaissance de ce service, promit à *Achille* que tous ceux qui dans la suite porteroient son nom, se rendroient célèbres.

Le fils de Thétis, dont on parlera bientôt, a vérifié cette promesse.

ACHILLE, fils de Jupiter & de Lamie, étoit si beau, qu'il remporta le prix de la beauté sur Vénus, qui le lui disputa. C'est en punition de ce jugement, que Vénus rendit Pan, qui l'avoit prononcé, amoureux de la nymphe Echo, & en même-

même-tems si laid, qu'il suffisoit de le voir pour le haïr.

ACHILLE, fils de Thétis & de Pélée, s'appela d'abord, suivant Apollodore & quelques autres, *Higyron*. Il fut encore nommé *Pyrisôus*. Il naquit à Phthia, ville de Thessalie : la déesse sa mère voulut le rendre à la fois invulnérable & immortel. Pour le rendre invulnérable, elle le plongea dans les eaux du Styx ; mais elle oublia d'y tremper le talon par où elle l'avoit tenu pendant son immersion. Ce talon demeura sujet aux blessures ; & ce fut-là qu'il reçut celle qui lui donna la mort. Les auteurs ne sont cependant pas d'accord sur ce point ; car on en trouve plusieurs qui parlent de blessures reçues par *Achille* en différens endroits du corps.

Voulant consommer tout ce qu'il avoit de mortel, Thétis le frottoit le jour d'ambrosie, & le mettoit la nuit sous la braise. Plusieurs auteurs rapportent que cette déesse, par ce moyen, avoit fait périr six de ses enfans ; & qu'*Achille*, qui étoit le septième, auroit eu le même sort, si son mari, qui la surprit, ne l'eût empêché de réitérer l'opération.

Homère donne à ce héros Phénix, fils d'Amynctor, roi des Dolopes en Epire, pour nourricier & pour précepteur. » Vous ne vouliez pas manger, » lui dit Phénix (*Iliad. liv. 9, v. 482.*), ni à la » maison, ni ailleurs, à moins que je ne vous » misse sur mes genoux, que je ne coupasse vos » morceaux, & que je ne vous fisse boire moi-même. Il vous est souvent arrivé, pendant votre » enfance, de gâter mes habits avec le vin que » vous rejetiez ». V. PHÉNIX.

Mais, suivant la tradition la plus commune, son éducation fut confiée au centaure Chiron. Il ne lui donna d'autre nourriture que de la moëlle de lion : ce qui lui inspira ce courage indomptable & cette colère implacable dont les poètes ont tant parlé. Il lui endurcit le corps en l'accoutumant aux exercices les plus pénibles ; & lui apprit à se tenir à cheval, en le portant sur sa croupe. Chiron lui enseigna encore l'art Militaire, la Musique, la Morale, la Médecine, &c.

Lorsque les Grecs se préparèrent à marcher contre Troye, Thétis, inquiète sur le sort de son fils, apprit que, s'il alloit à cette expédition, il y périroit ; & cependant Calchas avoit prédit que la ville ne seroit jamais prise sans *Achille*. Il étoit donc question d'empêcher qu'on ne le forçât de prendre part à ce siège.

Pour le dérober aux instances des Grecs, qui desiroient ardemment d'avoir avec eux un capitaine dont la présence étoit nécessaire pour le succès de leur entreprise, (V. FATALITÉS.) la déesse retira son fils de l'antré de Chiron, & l'envoya à la cour de Lycomèdes, roi de l'isle de Scyros. Là, il se déguisa en fille sous le nom de Pyrrha. Sa beauté favorisoit ce déguisement ; car *Achille* a passé pour l'homme le plus beau & le

Antiquités, Tome I,

mieux fait de son siècle. Il se fit aimer de Deïdamie, fille du roi, & en eut un fils nommé Pyrrhus. (V. ce mot).

Les Grecs l'ayant cherché pendant long-tems, apprirent enfin le lieu de sa retraite ; & Ulysse fut député à Scyros pour l'engager à se joindre à eux. La difficulté étoit de le démêler au travers de son déguisement, parmi toutes les filles de la cour. Ulysse s'avisa de leur présenter différens bijoux, parmi lesquels étoient des armes. Toutes choisirent des bijoux suivant leur goût ; *Achille* seul prit les armes. Ce choix le trahit : Ulysse le reconnut & l'emmena.

Thétis, obligée de consentir au départ de son fils, voulut encore ajouter une nouvelle précaution à celles qu'elle avoit prises pour le garantir de la mort : elle pria Vulcain de lui faire des armes à l'épreuve de toute attaque humaine. L'ouvrage étant fait, le dieu exigea, pour son salaire, les faveurs de la déesse. La nécessité lui fit promettre tout ce que Vulcain voulut ; mais à condition d'essayer si les armes étoient propres à *Achille*, qui étoit de la même taille que sa mère. Elle ne les eut pas plutôt endossées, qu'elle prit la fuite : Vulcain, qui étoit boiteux, ne put l'atteindre ; il lui jeta son marteau, & la blessa au talon. Outre ces armes, sa mère lui donna des chevaux immortels. V. CHEVAUX, PELIAS.

Achille, avant de joindre l'armée des Grecs, fit la conquête de Lesbos, où il trouva une princesse qui devint amoureuse de lui. C'est de cette particularité, rapportée par Euphorion, poète très-connu parmi les anciens, que le grand Racine a pris le dénouement de son *Iphigénie*. V. IPHIGÉNIE.

Arrivé devant Troye, il livra aux ennemis un grand nombre de combats ; mais le cours de ses victoires fut interrompu par la dispute qu'il eut avec Agamemnon. Celui-ci fut obligé de renvoyer Chryseïs, son esclave (V. CHRYSÉIS) ; mais il voulut aussi qu'*Achille* abandonnât la sienne. *Achille* fut tellement irrité de cet affront, qu'il se tint enfermé dans sa tente, sans prendre aucune part au siège. Cette circonstance de sa vie a fourni le sujet de beaucoup de tableaux, connus sous le nom de *Colère d'Achille*. C'est aussi le sujet de l'*Iliade*.

Rien ne fut capable de faire changer *Achille* de résolution, que la mort de son ami Patrocle. Pour le rendre redoutable aux Troyens, il lui prêtoit ses armes, sous lesquelles on prenoit Patrocle pour *Achille*. Hector, qui depuis long-tems cherchoit l'occasion de se battre contre *Achille*, crut l'avoir trouvée : il tua Patrocle & enleva ses armes. Vulcain, à la prière de Thétis, en fit de nouvelles pour *Achille*, avec lesquelles il retourna au combat, pour venger la mort de Patrocle. Il se battit en effet avec Hector, le tua, l'attacha à son char, & le traîna sept fois autour des murailles de Troye. Priam vint en personne lui demander le

corps de son fils, & ne l'obtint qu'en payant une rançon considérable.

Les circonstances de la mort d'*Achille* sont racontées différemment par les anciens auteurs. Selon les uns, *Achille* ayant vu auprès de Cassandre Polixène, fille de Priam, offrant un sacrifice à Apollon, en étoit devenu amoureux, & l'avoit demandée en mariage; Hector n'avoit voulu la lui accorder, qu'à condition qu'il prendroit les armes pour les Troyens, contre les Grecs: ce fut pour punir cette proposition odieuse, qu'il traîna le cadavre d'Hector autour des murailles de la ville. Lorsque Priam alla redemander le corps de son fils, il se fit accompagner, pour fléchir *Achille*, de Polixène, dont il conclut le mariage avec le héros grec. Le jour étant pris pour cette solennité, qui devoit se célébrer à Troie, dans le temple d'Apollon, Paris se cacha derrière l'autel, pour venger la mort d'Hector son frère, & il tira une flèche, qui blessa *Achille* au talon qui n'avoit point été trempé dans les eaux du Styx, dans l'endroit qui fut depuis nommé le *Tendon d'Achille*; & le prince grec mourut de cette blessure.

D'autres ont dit qu'Apollon lui-même s'étoit déguisé à la prière de Neptune, & avoit tiré la flèche mortelle.

Selon d'autres enfin, & selon Ovide en particulier, dans un combat qui se donnoit devant les murs de Troie, *Achille* faisoit un horrible carnage des Troyens; tandis que Paris, qui combattoit de son côté, ne dirigeoit ses coups que sur des gens obscurs & sans nom. Apollon dirigea la flèche de Paris du côté d'*Achille*, qui en fut mortellement blessé.

Les Grecs avoient une si grande estime pour *Achille*, qu'après sa mort, il s'éleva une querelle parmi eux, pour savoir qui seroit le successeur de ses armes; & l'on fut près de se battre pour les avoir. On décida qu'Ajax, fils de Télamon, (V. AJAX.) & Ulysse pouvoient seuls les disputer. Ils plaquèrent leur cause devant les Grecs assemblés, & les armes furent adjugées à Ulysse.

Les Grecs firent à *Achille* de magnifiques funérailles, sur le promontoire de Sigée, où il fut inhumé. Thétis, accompagnée des déesses de la mer, vint rendre à son fils les devoirs funèbres: les muses s'y trouvaient aussi, & célébrèrent sa mémoire par des chants lugubres.

Le nom de ce héros devint l'expression de la bravoure & de la force, tant pour les exploits militaires, que pour les intrigues galantes. Quant aux premiers, Homère & plusieurs autres poètes les ont chantés; & il seroit trop long d'en rapporter les circonstances: quant aux autres, il fut père de très-bonne heure avec Deïdamie. Peu de tems après, selon quelques auteurs, il mérita les bonnes grâces d'Iphigénie, avant qu'elle fût sacrifiée; circonstance dont le grand Racine a si bien profité, en faisant, de l'amour de ce héros pour la princesse, le nœud de son *Iphigénie*. Arrivé devant

Troie, il devint amoureux d'Hélène, qu'il vit un jour sur les murs de la ville, & il eut recours à sa mère, pour qu'elle trouvât un moyen de satisfaire sa passion pour cette troyenne: Thétis le satisfit, en lui amenant un fantôme ressemblant à la belle Hélène. Briséis fut ensuite l'objet de ses amours, ainsi que Polixène, qu'il avoit voulu épouser. La mort n'éteignit point l'amour qu'il avoit conçu pour cette princesse; & s'il demanda qu'on la lui sacrifiât, c'étoit pour se réunir à elle dans les champs-élysées. Rien n'arrêtoit ses desirs impétueux: après avoir tué l'amazone Penthésilée, il brûla d'amour pour cette héroïne; on a même écrit que dans les enfers il avoit épousé Médée & Hélène. A l'égard de celle-ci, on dit que c'étoit dans l'isle *Achillea*, dont on parlera dans l'article suivant, qu'il l'épousa après sa mort, & qu'il en eut un fils. Ce jeune homme, appelé Euphorion, fut tué d'un coup de foudre par Jupiter, pour qui il avoit manqué de complaisance. D'autres donnent pour femme à *Achille*, toujours après sa mort, & dans la même isle, Iphigénie, que Diane y avoit transportée, après lui avoir communiqué le don d'une jeunesse immortelle, & la nature divine; mais l'opinion la plus commune reconnoît Hélène pour son épouse.

Au reste, la passion d'*Achille* pour les femmes ne fut pas exclusive; & la médisance a fait regarder comme très-équivoque son attachement successif pour Diomède, Antilochus & Patrocle. On a même assuré que Troilus, fils de Priam, ayant résisté à ses emportemens, fut étouffé dans ses bras. (V. TROÏLE).

On ne doit pas être étonné d'entendre parler des mariages contractés par *Achille* après sa mort; car il fut mis au nombre des dieux, & reçut dans l'isle *Achillea* tous les honneurs divins: un temple, un autel, des sacrifices, des oracles. Il y opéra aussi des prodiges. En voici deux des plus surprenans.

On dit qu'Homère, gardant les brebis auprès du tombeau d'*Achille*, obtint par ses offrandes que ce héros se montreroit à lui; mais il se fit voir avec une lumière si éclatante, que le poète en devint aveugle.

Les Amazones abordèrent un jour dans l'isle *Achillea*, & obligèrent les habitans à couper les arbres plantés autour du temple d'*Achille*; mais, dès le premier coup, les coignées rebroussèrent contre les travailleurs, & les tuèrent aux pieds des arbres mêmes. Les Amazones voulurent, nonobstant ce prodige, entrer à cheval dans le temple; mais *Achille*, d'un seul regard, épouvanta tellement les chevaux, qu'ils reculèrent, jetèrent les Amazones sur le pavé du temple, les dévorèrent, & se précipitèrent dans la mer. Les vaisseaux qui avoient amené les Amazones, furent si violemment agités par une tempête subite, qu'ils se brisèrent les uns contre les autres, & furent engloutis. Le

temple, profané par le carnage que les chevaux avoient fait, fut purifié par les eaux de la mer, qu'*Achille* y fit monter.

De même que le fils de *Thétis* a été le sujet d'un grand nombre de poèmes chez les anciens; de même aussi les événemens de sa vie glorieuse, ont souvent été représentés sur les bas-reliefs & les pierres gravées. *Winkelmann* en a publié un grand nombre dans les *pierres de Stosch* & dans ses *Monumenti inediti*. Nous y renvoyons les artistes; & nous nous contentons de faire ici deux observations en leur faveur. La beauté d'*Achille*, tant célébrée chez les Grecs, est jointe sur les marbres à cet air brusque & dédaigneux qu'*Homère* a placé sur le visage de ce beau jeune homme.

Dans une peinture antique (*Hist. de l'Art. l. 4, c. 5, E.*), *Achille* étoit vêtu d'une draperie vert-céladon, pour faire allusion sans doute à *Thétis*, divinité de la mer, qui étoit sa mère. *Balthazar Peruzzi* a fidèlement observé ce costume dans la figure d'*Achille*, qu'il a peinte au plafond d'une salle de la *Farnesina*.

ACHILLE. Le nom du vainqueur d'*Hector* devint synonyme avec celui de vaillant, de brave, &c. Les Romains le donnèrent à *L. Sicinius Dentatus*, renommé par son courage. L'empereur *Maximin* fut appelé, selon *Capitolin*, un *Hercule*, un *Achille* & un *Ajax*.

ACHILLEA, île du Pont-Euxin, que l'on nommoit aussi *Leuce*, l'île des Héros, l'île *Macaron*, ou l'île des Bienheureux, &c. étoit, selon quelques-uns, vis-à-vis du *Boristène*; &, selon d'autres, vis-à-vis du *Danube*. On l'appela *Achillea*, parce que *Thétis* ou *Neptune* l'avoit donnée à *Achille*, & que le tombeau avec le temple de ce héros y étoient placés. *Achille* n'étoit pas le seul qui l'habitât; on y avoit vu aussi les deux *Ajax*, *Patrocle*, *Antilochus*, &c. Au reste, on trouve dans les anciens beaucoup de particularités sur cette île, qu'il seroit trop long de rapporter.

ACHILLEE, tyran en *Egypte*, sous *Dio-clétien*.

L. EPIDIUS ACHILLEUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B. de la fabrique d'*Egypte*: *Goltzius*, *Occo* & *Banduri*, qui les rapportent, les décrivent avec la date de la sixième année du règne de ce tyran.

ACHILLEES, fêtes en l'honneur d'*Achille*, qui se célébroient à *Brasies* ou *Prasies*, dans un temple de ce héros. Les *Lacédémoniens* célébroient les mêmes fêtes, au rapport de *Pausanias*.

ACHLYS. Quelques auteurs ont regardé ce nom comme celui du premier être qui existoit avant le monde, même avant le chaos; le seul qui fût éternel, & duquel tous les autres dieux

avoient été produits. Mais ce nom est plus connu pour être celui d'un personnage poétique, dont parle *Hésiode*, dans le *Bouclier d'Hercule*, vers 264; & *Longin*, *Traité du Sublime*, c. 7. » Je ne fais » pourquoi, dit *M. Dacier* sur ce dernier, les » interprètes d'*Hésiode* & de *Longin* ont voulu » qu'*Ἀχλὺς* soit ici la déesse des ténèbres. C'est » sans doute la *Tristesse*, comme *M. le Fèvre* l'a » remarqué. Voici le portrait qu'*Hésiode* en fait : » *La Tristesse se tenoit près de-là, toute baignée* » *de pleurs; pâle, sèche, défaite, les genoux fort* » *gros & les ongles fort longs; ses narines étoient* » *une fontaine d'humeurs; le sang couloit de ses* » *joues; elle grinçoit les dents & couvroit ses épaules* » *de poussière.* Il seroit bien difficile que cela pût » convenir à la déesse des ténèbres. Lorsqu'*Hésy-* » *chius* a marqué *ἄχλῦς* *λυπηρῆμος*, il a fait assez » voir qu'*ἄχλὺς* peut fort bien être prise pour » *λύπη*, tristesse. Dans ce même chapitre, *Longin* » s'est servi d'*ἄχλὺς* pour dire les ténèbres, une » épaisse obscurité: & c'est peut-être ce qui a » trompé les interprètes.»

A CHÆMENIDES, ancien roi des Perses.

Ses médailles sans légende sont:

RRRR. en or.

RR. en argent.

RR. en bronze.

—Avec des lettres phéniciennes, elles sont:

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

ACHOR. Les habitans de *Cyrène*, au rapport de *Pline*, offroient des sacrifices à ce dieu pour être délivrés des mouches, qui caufoient quelquefois dans leur pays des maladies contagieuses, par leur nombre prodigieux. Cet auteur ajoute qu'elles mouroient aussi-tôt qu'on avoit sacrifié à *Achor*. V. **BELZÉBUT**, **MYIAGRUS**.

ACHULLA, en *Afrique*. **ACHULLA.**

On a des médailles impériales latines de cette ville, frappées en l'honneur d'*Auguste*, avec ses fils. (*Pellerin*).

ACIA. C'étoit un instrument ou un outil des brodeurs. *Titinnius* dit:

Phrygio fui primo, beneque id opus scivi:

Reliqui acus, aciasque hero, atque hera nostra.

» Je fus d'abord brodeur, & même savant dans cet art; mais j'ai laissé les aiguilles, les ardillons à mon maître & à ma maîtresse. *Celse* (*l. v. 26*): *Utraque optima est ex acia molli, non nimis torta, quo mitius corpori insideat.* *Celse* parle ici de la réunion des bords d'une plaie ou de la peau, opérée par une suture ou une agraffe. Comment pourroit-on entendre ici *acia* d'un fil de lin ou de métal, qui assujétiroit la peau avec l'agraffe? Cette petite machine n'admet qu'une aiguille ou *ardillon*. *Celse* recommande de choisir cet *ardillon* très-souple, très-élastique, & non durci par la torsion; de peur qu'il ne blesse les chairs sur lesquelles il

s'appuie. Les brodeurs employoient sans doute aussi les arillons (*acia*) avec leurs agraffes, pour tendre la toile qu'ils brodoient. (*Johan. Rhodius*, cap. 13, 14 & 15.

ACIDALIE ou **ACIDALIENNE**, surnom que les Grecs donnèrent à Vénus, parce qu'elle cause souvent des inquiétudes & des chagrins (1). Il y avoit aussi dans la ville d'Orchomène, en Béotie, une fontaine appelée *Acidale*, où les Graces alloient se baigner; elle peut bien avoir donné son nom à Vénus.

ACIDINUS, surnom de la famille **MANLIA**.

ACIER. Les anciens ont connu des procédés pour convertir le fer en *acier*, & ils étoient aussi heureux dans cette opération que les modernes, quoiqu'ils ignoraient les brillantes théories de ces derniers. Les Latins l'appeloient *chalybs*; parce que le premier *acier* qui fut en réputation parmi eux, venoit, dit-on, d'Espagne, où il y avoit un fleuve nommé *Chalybs*, dont l'eau étoit la meilleure que l'on connût pour la trempe de l'*acier*. Pline le nomme *acies*.

Aristote (*Metcor. lib. iv, cap. 6.*) dit que
 » le fer forgé, travaillé même, peut se liqué-
 » fier de nouveau, & de nouveau se durcir; &
 » que c'est par la réitération de ce procédé, qu'on
 » le conduit à l'état d'*acier*. Les scories du fer
 » se précipitent, ajoute-t-il, dans la fusion; elles
 » restent au fond des fourneaux; & les fers qui
 » en sont débarrassés de cette manière, prennent
 » le nom d'*acier*. Il ne faut pas pousser trop loin
 » cet affinage, parce que la matière qu'on traite
 » ainsi, se détruit, & perd considérablement de
 » son poids. Mais il n'en est pas moins vrai que
 » moins il reste d'impuretés, plus l'*acier* est parfait».

Pline parle à la fois de l'aciérie & de la trempe. *Fornacum*, dit-il, *maxima differentia est; in iis equidem nucleus ferri excoquitur ad indurandam aciem, alioque modo ad densandam incudes malleorūque rostra*. Il est à présumer que ce *nucleus ferri* étoit une masse de fer affiné, qu'ils traitoient comme le pratiquoient les Grecs, selon le passage d'Aristote, cité plus haut. Au reste, Pline ajoute dans un autre chapitre: *Ferrum accensum igni, nisi duretur ricibus, corrumpitur; & ailleurs, aquarum summa differentia est quibus immergitur*. Les instructions qu'il nous a laissées sont très-imp parfaites, & bien au-dessous de celles que nous devons au naturaliste grec.

ACILIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

RR. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont **BALBUS**, **GLABRIO**.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

(1) Du mot *Αΐδας*, soûl, fouci.

ACILIUM, en Italie. **AKI** & **AKIAION**.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RRRR. en bronze.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un vase.

ACINACES, épée en usage chez les Perses & chez les Parthes. On croit qu'elle ressembloit à nos sabres longs & courbés.

ACINIPO, en Espagne. **ACINIPO**.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RRRR. en bronze.

O. en argent.

ACIS devoit le jour à Faune & à la nymphe Symèthe. A l'âge de seize ans, il s'attacha à la belle Galathée, & en fut aimé. Mais il eut pour rival le terrible Poliphème, qui, l'ayant surpris un jour avec sa nymphe, déracina un rocher énorme, & le jeta sur cet amant infortuné, qui en fut écrasé. Les dieux, à la prière de Galathée, le changèrent en un fleuve qui sort du Mont-Etna, en Sicile. La rapidité de ses eaux lui fit donner le nom d'*Acis*, qui signifie la pointe d'une flèche; parce que, dit Hérodote, son cours est aussi droit qu'une flèche. *V. GALATHEE*.

ACISCULUS, surnom de la famille **VALERIA**.

ACLIDES. Les Romains donnoient ce nom à une arme de jet, sur laquelle les commentateurs sont partagés. Servius dit (*Æneid. vii. 730.*): *Aclides sunt tela quadam antiqua adeò, ut nec usquam commemorentur in bello*. Il est étonnant que Servius en parle comme d'une arme hors d'usage, puisque Trebellius Pollio & Valerius Flaccus en font mention. Le premier dit (*Claud. c. 14.*): *Huic dabis aclides duas*. Et le second (*vi. 99.*):

Nec procul albentes gemina fert aclide parmas.

Et Virgile, dans l'endroit où Servius l'a commenté:

. . . . *Teretes sunt aclides illis*

Tela; sed hæc lento mos est aptare flagello.

Nonius (18. 10.) les appelle *jacula brevia*, des armes de jet courtes. Il paroît que les *aclides* étoient des javelots gros & courts, hérissés de clous & d'aspérités, & liés à une forte courroie de cuir. Cette courroie servoit à les retirer, après que l'on avoit chargé l'ennemi, sur qui on les jetoit avec force, sans abandonner la courroie. C'est-là sans doute ce que Virgile appelle *flagellum lentum*; parce que les fouets étoient faits de lanières de cuir.

Servius, dans un autre endroit, décrit de petites massues qui ressemblent parfaitement aux *aclides*, si elles ne sont pas la même chose: *Sunt clava cubito semis facta, eminentibus hinc & hinc acuminibus quibusdam: quæ ita in hostem jaciuntur religata loro; vel lino, ut peractis vulneribus possint*

redire. » Il y a des massues longues d'une demi-coudée, hérissées d'aspérités ; on les lance sur l'ennemi après les avoir attachées avec des courroies ou des cordes, afin de pouvoir les retirer après qu'elles ont fait d'énormes blessures ». Les *acrides* avoient beaucoup d'analogie avec les armes de jet que les Grecs appeloient ἀγκύλαι ; mais elles n'en avoient aucune avec le μαγκλάριον des bas-siècles, espèce de bâton avec quoi l'on punissoit les malfaiteurs.

ACMON étoit chef d'une colonie de Scythes, qui s'établit en Phénicie & en Syrie : on ignoroit, suivant Phérecide, quel étoit son père. Il mourut pour s'être trop échauffé à la chasse, & fut mis au rang des dieux, sous le nom de Très-Haut (1). Ses enfans furent Uranus & Titée, dont les noms signifient le ciel & la terre, & donnèrent lieu à la fable des Phéniciens, qui font *Acmon* père du ciel & de la terre. V. HYPSTOS.

Suivant une autre tradition, il étoit fils de Manès, qui fut le premier ou le plus puissant roi de Phrygie. *Acmon* étoit frère de Doëas : l'un & l'autre furent célèbres dans la Phrygie. *Acmon* y donna son nom à la ville d'Acmonie, & Doëas à une plaine voisine de Thémiscire, & de quelques autres villes habitées par les Amazones.

Eustathe donne le nom d'*Acmon* & au Ciel & à l'Océan (*In II. 18. 410.*), en quoi il est contredit, aussi-bien qu'Hesychius, par Simmias de Rhodes, qui, dans son petit Poème des Ailes, donne le surnom d'Acmonide ou fils d'*Acmon*, à l'Amour, qu'il suppose aussi ancien que le monde. On voit par-là que le nom d'*Acmon* est un de ceux que les anciens ont interprété de mille manières, & qui dès-lors n'est susceptible d'aucune explication rigoureuse. Il y avoit des Grecs, selon Strabon (*lib. 10*), qui donnoient le même nom d'*Acmon* à un des Dactyles du Mont-Ida ; & il en témoigne son mécontentement, parce qu'ils ne faisoient qu'ajouter des choses incertaines à d'autres qui l'étoient déjà trop. Ἀχμων signifie une enclume ; mais quand on en a fait un nom propre, on a voulu qu'il signifiat infatigable, de l'a privatif & de χάρων, je suis abattu. Ce nom convient bien au ciel, à cause de son mouvement, que la suite des siècles ne peut ralentir ni accélérer.

ACMONIA, en Phrygie. AKMONI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques sous ses Archontes, en l'honneur d'Agrippine jeune, de Marc-Aurèle, de Sept-Sévère, de Julia-Domna, de Plautille, d'Alex-Sévère, de Gordien-Pie, d'Otacille, de Treb-Gallus, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla, d'Elagabale, de Maximin.

(1) En grec Ὑψιστός.

ACNVA. Voyez ACÈNE.

ACOLYTHI. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui étoient inébranlables dans leurs résolutions. C'est pour cette raison que les stoïciens furent appelés *acolythi*, parce qu'ils persévoient dans l'opinion qu'ils avoient embrassée, sans que rien pût les en détacher.

Il y avoit à la cour des empereurs grecs, des officiers appelés *acolythes* ; & Curopalates dit que le capitaine ou chef de la cohorte impériale, étoit nommé *Acolythe*.

ACONCE & CYDIPPE. Ovide décrit leurs amours dans ses Héroïdes. *Aconce* étoit de l'île de Cée, l'une des cyclades, jeune homme d'une belle physionomie, & mal pourvu des biens de la fortune. Étant allé à Délos pour y assister à une fête de Diane, il vit par hasard dans le temple de la déesse, une jeune personne d'une beauté ravissante, nommée *Cydippe* ; mais jugeant à son air qu'elle étoit d'une condition qui mettroit obstacle à son bonheur, il s'avisa de cet expédient. Il grava ces mots sur une pomme : *Je jure, par Diane, de n'être jamais qu'à Aconce.* Ensuite ayant fait rouler la pomme jusqu'aux pieds de *Cydippe*, la curiosité la fit ramasser à *Cydippe* : elle lut, sans y penser, le serment qui y étoit porté, & se crut engagée à *Aconce* ; car il y avoit à Délos une loi qui obligeoit d'exécuter tout ce qu'on promettoit dans le temple de Diane. Cependant *Cydippe* étoit promise en mariage à un autre ; mais toutes les fois qu'il étoit question d'effectuer cette promesse, elle étoit saisie d'une violente fièvre ; en sorte que les parens furent obligés de lui faire épouser *Aconce*.

ACONIT. Les anciens botanistes ont donné ce nom à plusieurs plantes vénéneuses de différens genres.

On disoit que son nom venoit d'*Acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle l'*aconit* croît en abondance, quoiqu'il vienne très-bien dans mille autres endroits. Les poètes feignent que cette herbe naquit de l'écume jetée par Cerbère, lorsque Hercule l'arracha des enfers. C'étoit à cause de cela que l'on trouvoit une grande quantité d'*aconit* auprès d'Héraclée dans le Pont, où étoit la caverne par laquelle le héros descendit au tartare.

ACOPIS, pierre précieuse, transparente comme le verre, avec des taches de couleur d'or. Pline, qui en donne une description aussi vague, ajoute que l'huile dans laquelle on la fait bouillir, est un remède contre les lassitudes, & que de-là a été formé le nom d'*acopis*. Nous éprouverons souvent dans cet ouvrage de grandes difficultés, pour appliquer les noms des minéralogistes modernes aux pierres que les anciens ont décrites si vaguement. Nous essayerons cependant de le faire, en priant les lecteurs de ne pas donner trop d'extension à nos essais en ce genre. L'*acopis* n'est peut-être autre chose que du cristal renfermant des

pyrites : car on fait que les anciens le plaçoient au rang des pierres précieuses. Quant à la propriété médicale qu'on lui attribue ici, nous n'avons garde de nous en occuper. Les lumières que l'on a acquises sur ces prétendues vertus des pierres précieuses, nous en dispensent formellement; & nous userons de cette dispense dans tous les autres articles relatifs à la Minéralogie.

ACQUA CHE FAVELLA, *P'eau qui parle*. On a donné ce nom à une fontaine de la Calabre-Citérienne, située près des ruines de l'ancienne Sybaris. On crut sans doute que l'oracle par lequel les Sybarites apprirent leur destruction prochaine, étoit sorti de cette fontaine; & cette opinion l'a fait nommer *Acqua che Favella*. On a cru aussi que ceux qui se baignoient dans ses eaux, en sortoient plus sains & plus beaux.

ACRÆ, en Sicile. ΑΚΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ACRÆA (1), surnom de la Junon de Corinthe, qui avoit un temple dans la citadelle de cette ville : on ne lui immoloit que des chèvres. La Fortune eut aussi le même surnom, & pour la même raison.

ACRÆA ou ACRONA, c'est encore le surnom d'une nourrice de Junon, fille du fleuve Astérion, au pays d'Argos. V. ASTERION, JUNON.

ACRÆPHIA, dans la Boéotie.

On ne trouve des médailles impériales grecques de cette ville, que dans Goltzius seul.

ACRÆUS, surnom de Jupiter, sous lequel les habitans de Smyrne l'honoroiient dans un lieu élevé proche de la mer, où ils lui avoient bâti un temple.

ACRAGAS, en Sicile. ΑΚΡΑΓΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Ses types ordinaires sont un crâbe, ou un aigle dévorant un lièvre.

ACRASUS, dans la Lydie. ΑΚΡΑΣΙΩΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées sous ses préteurs, en l'honneur de Sévère, de Plautille, de Geta, de Julia Paula, d'Alex.-Sévère, de Caracalla.

ACRATISME, ἀκράτισμα. Les Grecs donnoient ce nom à leur déjeûner, ce léger repas qu'ils faisoient dans la matinée, en attendant le dîner. Si l'on ajoute foi à l'étymologie qu'en a donnée Schrevelius, on pourroit dire que l'usage général des Grecs étoit de prendre pour déjeûner du pain trempé dans du vin pur : ἀκρατίζω ayant cette signification,

(1) Ἄκρος, haut, élevé, parce que le temple étoit dans un lieu élevé.

ACRATOPHORE, surnom de Bacchus, sous lequel il étoit principalement honoré, selon Varron, à Phigalie, ville de l'Arcadie; il signifie celui qui donne le vin pur (1).

ACRATOPOTES, c'est le nom d'un héros de la Grèce, qui étoit honoré, selon Athénée, à Munichia, un des bourgs de l'Attique : sa plus belle qualité, sans doute, étoit de bien boire; car son nom signifie un grand buveur de vin pur (2).

ACRATUS ou ACRATES, c'est le nom du génie de Bacchus. Le P. Froelich n'ayant pas fait attention aux ailes qu'il porte sur une médaille, l'a nommé Pan, ou un des satyres. Pausanias dit que l'on voyoit encore à Athènes, dans une muraille, le visage de ce génie.

ACRIDOPHAGES, peuple qui mangeoit des sauterelles, ἀκρίς, sauterelle, & φάγω, je mange. Cette nation habitoit l'Éthiopie, & étoit voisine des déserts. Les *Acridophages* faisoient au printemps une grande provision de sauterelles, qu'ils faisoient pour s'en nourrir pendant le reste de l'année : car ce peuple étant éloigné de la mer, ne pouvoit avoir des poissons, & il n'élevoit point de bétail. Diodore de Sicile & Strabon en ont parlé; mais ils ajoutent à ce récit une fable ridicule. Ils disent que les *Acridophages* ne vivoient que jusqu'à quarante ans, & qu'ils mourroient consumés par des insectes ailés qui s'engendroient de leur propre substance.

Pline parle d'*Acridophages* qui habitoient un canton du pays des Parthes, & S. Jérôme en place dans la Lybie. Au reste, les voyageurs assurent que l'on mange encore des sauterelles dans plusieurs endroits de l'Orient. Les poètes Nicophon & Aristophane parlent de ces animaux, comme de la nourriture de la plus vile populace de la Grèce. Les paysans seuls en mangeoient, selon Théophraste. Élien, dans son Histoire des Animaux, dit que l'on mangeoit de son tems des cigales, insecte que l'on confondoit avec les sauterelles.

ACRISIUS, roi d'Argos, père de Danaë, ayant été détrôné par son frère Proëtus, fut rétabli par son petit-fils Persée, qui le tua ensuite par un accident malheureux. Persée voulant un jour faire preuve de son adresse au jeu de palet, en présence de son grand-père, jeta le palet de toute sa force; il atteignit *Acrise*, & l'étendit mort sur la place. Ainsi se trouva accomplie la prédiction qui lui avoit été faite, qu'un jour son petit-fils lui raviroit la couronne & la vie, sans que les rigueurs qu'il avoit exercées contre sa fille, l'en eussent pu garantir. V. DANAË, PERSÉE, PROËTUS.

ACRO. Ce mot, qui vient du grec ἄκρος, élevé au sommet d'une montagne, signifie la citadelle d'une ville, lorsqu'il est joint à son nom. L'on construit en effet les citadelles sur des lieux élevés,

(1) Du grec Ἄκρωτον, vin pur, sans mélange.

(2) Du mot grec Ἄκρωτον, vin pur, sans mélange.

qui commandent les villes. L'*acrocorinthe* étoit la citadelle de Corinthe, & on la voit sur plusieurs médailles de Colonies frappées dans cette ville. Les Athéniens appeloient leur ville du nom absolu *πόλις*, ville par excellence, comme les Romains appeloient Rome simplement *urbs*, ville. Ils donnèrent à leur citadelle le nom d'*acropole*. Pellerin a publié une médaille unique d'Athènes, sur laquelle on voit la colline & les bâtimens de l'*acropole*. On reconnoit la même racine dans l'*acradine*, citadelle de Syracuse.

ACROAMA. Les Romains adoptoient ce mot grec, pour exprimer des contes amusans, que l'on récitait aux convives pendant les repas, & même ceux qui les faisoient. On introduisoit dans les festins ces espèces de *rapfodes* ou de *troubadours*, afin, dit Cornelius Nepos, que l'esprit des convives fût aussi satisfait que leur palais : *ut non minus animo, quam ventre conviva delectarentur*. Le même écrivain ajoute que dans un repas l'on n'admit d'autres *rapfodes*, qu'un esclave occupé à faire des lectures aux convives : *Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quam anagrosfen*.

Cet usage subsiste encore chez les peuples qui n'ont pas des spectacles réguliers comme ceux des Européens.

ACROAMA, nom que les Romains donnoient aux musiciens qui jouoient d'un instrument, pour les distinguer de ceux qui chantoient. On prétend aussi qu'ils appeloient *acroama* la musique instrumentale, & sur-tout celle qui étoit gaie. (*M. de Castillon fils*).

ACROBATES. C'étoient des danseurs de corde, dont on connoissoit quatre espèces différentes. Les premiers voltigeoient autour d'une corde, comme une roue tourne autour de son essieu, & ils se suspendoient par le cou, par le pied, &c. Les seconds voloient du haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomac, ayant les bras & les jambes étendus. D'autres courroient sur une corde étendue obliquement de bas en haut. Les derniers, enfin, dansoient, sautoient, & faisoient toutes sortes d'exercices sur une corde tendue horizontalement à plusieurs pieds de terre. Nicéphore-Grégoras, Manilius, Nicétas, Vopiscus, &c. font mention de tous ces danseurs de corde.

ACROBATIQUE, premier genre de machine dont les Grecs se servoient pour monter des fardeaux. Ils l'appeloient *acrobaticon*.

Les Romains donnoient ce nom à une espèce de tour ou de guérite, dans laquelle on se plaçoit pour voir de plus loin, & que l'on élevoit à différentes hauteurs.

ACROCHIRISME, espèce de danse joyeuse & de lutte, dans laquelle on n'employoit que les mains : ceux qui s'exerçoient ainsi, s'appeloient *acrochiristes*, & ne se touchoient qu'avec les doigts entrelacés.

ACROCOLIA. On donnoit ce nom aux mets

légers & peu succulens par lesquels les Romains commençoient leurs repas, tels que les pieds, les oreilles, les cols, les becs, &c.

ACROCOMES, peuples de Thrace, ainsi nommés parce qu'ils avoient les cheveux longs pardevant, comme les femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derrière. Ce nom vient d'*ἄκρος*, sommet, & *κόμη*, chevelure.

ACRÆUS. Voyez **ACRÆUS**.

ACROLITHOS, statue colossale que Mausole fit placer au haut du temple de Mars, dans la ville d'Halicarnasse.

ACROMALLOS, est une laine courte & dure, par opposition aux laines fortes & longues. C'est de l'*acromallos* que les Belges faisoient ces espèces de surtouts qu'ils appeloient *saga*, & qui portoient chez les Romains le nom de *lana*.

ACRONA. Voyez **ACRÆA**.

ACROSTICHES. Les Grecs ont connu cet abus de l'esprit, qui consiste à composer des poèmes dont toutes les lettres initiales de chaque vers, ou initiales de chaque mot des vers, forment un ou plusieurs mots : telles sont deux épigrammes du premier livre de l'Anthologie, chap. 28, faites l'une à l'honneur de Bacchus, & l'autre à celui d'Apollon. Toutes les deux n'ont que vingt-cinq vers, dont le premier renferme l'exposition du sujet de l'épigramme. Les vingt-quatre vers suivans sont composés chacun de quatre épithètes, commençant toutes quatre par la même lettre, & disposées selon l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres grecques. Les quatre épithètes qui forment le second vers de chaque épigramme, commencent toutes par un A, les quatre du troisième vers par un B, les quatre du quatrième par un Γ, &c.; ce qui fait quatre-vingt-seize épithètes pour chacun de ces dieux.

Les grammairiens modernes ont appelé ce genre d'*acrostiche* vers *lettrifiés* ou *tautogrammes*. Ce sont en général des chef-d'œuvres de patience & de mauvais goût.

ACROSTOLIUM. L'*acrostolium* étoit la partie la plus élevée de l'ornement qui couronnoit la proue des vaisseaux anciens, appelée *σολός*. Il étoit placé au-dessus de l'éperon, & étoit fait en croc. Le comte de Caylus le compare aux fers polis & tranchans faits en manière de cou de canard, que les Vénitiens mettent à la proue de leurs gondoles. On ne doit pas le confondre avec le *cheniscus* qui se mettoit à la poupe, ni avec l'*αφλασόν* des Grecs ou l'*aplustre* des Romains, qui faisoit l'ornement de la poupe & fournissoit un pendant à l'*acrostolium*. Ayons cependant que quelques écrivains, en petit nombre, ont pris indifféremment ce dernier pour l'*aplustre*, & réciproquement. Cette erreur est venue peut-être de ce qu'ils ont parlé en général des ornemens des vaisseaux, sans vouloir s'assujétir à une exactitude rigoureuse.

Ces ornemens, au reste, n'étoient d'aucun usage pour la commodité ou la sûreté des navigateurs & des combattans. Les Grecs les appeloient *κέρυμβα*. On plaçoit au-dessus de l'*acrofolium* la tablette appelée *πρυγίς* & *οφθαλμός*, sur laquelle étoit écrit le nom du navire, & étoient peints deux yeux.

Les médailles offrent souvent des *acrofolium*, qui exprimoient des victoires navales ou des vaisseaux pris ou coulés à fond; car on arrachoit ordinairement à ceux-ci leurs *acrofolium*, que l'on portoit en triomphe. Cet ornement désigne aussi sur les médailles les villes maritimes, telles que Sidon, Aradus, & quelques autres.

ACROTÈRE. Vitruve donne ce nom à de petits piédestaux sans base & souvent sans corniche, que les anciens destinoient à recevoir les figures placées aux extrémités triangulaires des frontons.

ACROTÈRIA, ce sont, dans l'art Numismatique, les ornemens pris sur les vaisseaux ennemis, & dont on a parlé à l'article *Acrofolium*.

ACSAC, mesure de capacité en usage dans l'Asie & dans l'Egypte. V. LOG.

ACTA. Les Romains entendoient par ce mot un jardin agréable, placé sur le rivage de la mer, dans lequel ils se livroient aux plaisirs & souvent à la débauche. Cicéron dit de Verrès (v. 25): *Tametsi in acta cum mulierculis jacebat ebrius*. Les courtisannes fréquentoient ces voluptueuses retraites (Senec. cont. 11. 1.): *Nuda in littore stetit ad fastidium emptoris*.

De ce mot *acta*, les anciens formèrent *ἀκτάζειν*, *actari*, se livrer à tous les plaisirs.

Acta eut quelquefois une signification plus générale, & on l'employa pour exprimer des rivages solitaires, & couverts d'ombrages. Virgile, (*Æneid.* v. 613.):

*At procul in sola secreta Troades acta
Amissum Anchisen stebant.*

Et Prudence, (*in Symmach.* 1, 135.):

*Temulentus adulter
Invenit expositum secreti in littoris acta.*

ACTE SIMPLE, *forca*, fillon, mesure gromatique des anciens Romains: elle valoit 12 toises quarrées & $\frac{2}{100}$ de France.

Elle valoit, en mesures du même peuple,
 $1 \frac{2}{3}$ sextule de terre.

Ou $4 \frac{2}{3}$ scrupules de terre.

Ou 480 pieds romains, quarrés.

L'*acte simple* étoit une planche ou fillon de 4 pieds romains de largeur, sur 120 de longueur.

ACTE QUARRÉ, mesure gromatique des anciens Romains: elle renfermoit $\frac{2}{100}$ d'arpens de France.

Elle renfermoit, en mesures du même peuple,
6 onces de terre.

Ou 24 siciliques de terre.

Ou 30 actes simples.

Ou 36 sextules de terre.

Ou 144 scrupules de terre.

Ou 14,400 pieds romains quarrés.

ACTE QUARRÉ DU JUGÈRE, mesure gromatique des anciens Romains. Voyez SEXUNX DU JUGÈRE.

ACTÈA, une des cinquante néréides. Voyez NÉRÉIDES.

ACTEE ou ACTEIVS, l'un des six génies envieux & malins, que les Grecs appeloient *Telchines*. Ils enforceloient les hommes par leurs regards, & avoient coutume d'arroser la terre avec l'eau infernale du Styx: de-là naissoient la peste, la famine, & les autres calamités publiques.

ACTEON, fils du célèbre Aristée & d'Autoonè, fille de Cadmus, fut la malheureuse victime de la fureur que Junon avoit vouée à la famille de Cadmus. Étant à la chasse dans le territoire de Mégare, il trouva Diane qui se baignoit avec ses nymphes, & s'en approcha, attiré par la nouveauté du spectacle. La déesse, pour le punir de sa témérité, lui jeta de l'eau, qui le métamorphosa sur-le-champ en cerf, & ses propres chiens le dévorèrent. Diodore dit qu'*Actéon* fut regardé & traité comme un impie, parce qu'il avoit marqué du mépris pour Diane & pour son culte, & qu'il avoit voulu manger des viandes qui lui avoient été offertes en sacrifice. Selon Euripide, *Actéon* fut dévoré par les chiens de Diane, parce qu'il avoit eu la vanité de se dire plus habile qu'elle dans l'art de chasser; & selon Hygin, parce qu'il avoit voulu lui faire violence. Ce malheureux prince fut pourtant reconnu après sa mort pour un héros, par les Orchoméniens, qui lui élevèrent des monumens héroïques, & lui offrirent tous les ans des sacrifices par l'ordre d'Apollon.

Cette aventure est représentée sur un beau médaillon de bronze, qui se trouve dans les mélanges de Pellerin.

ACTÉON. C'est le nom d'un des chevaux qui conduisoient le char du soleil dans la chute de Phaëton, selon Fulgence le mythologue. *Actéon* signifie le lumineux (1), & prend son nom de la clarté du soleil. V. ERYTHREUS, LAMPOS & PHILGÆUS. Ovide donne des noms différens aux chevaux du soleil. V. AETHON, PYRÆIS, EOUS & PHLÉGOR.

ACTES, *acta*. Les Romains appeloient *acta diurna*, ou simplement *diurna*, les registres dans lesquels on écrivoit chaque jour les *actes* du peuple romain. Tacite les distingue soigneusement des annales destinées à conserver la mémoire des faits dignes du pinceau de l'histoire. (*Annual.* xiii, 31.): *Cum ex dignitate populi romani repertum sit, res illustres annalibus, talia diurnis actis mandare*. Le mot seul *diurna* les désignoit très bien, parce qu'on les composoit chaque jour. Suétone (*In*

(1) Du grec Ἀκτίς, rayon du soleil.

Claud. c. 41, n. 9.) : *Exstat talis scriptura in ple-
risque libris, ac diurnis.* Ils portoient encore le
nom de *publica acta*, à cause des matières dont ils
traoient. Tacite (*Annal. xii, 24, 4.*) : *Et quos
tum Claudius terminos posuerit, facile cognitu, &
publicis actis præscriptum.*

On inscrivoit dans les *actes* du peuple tout ce
qui pouvoit l'intéresser, les jugemens publics, les
exécutions, les comices, les constructions des
édifices publics, les naissances, les morts des per-
sonnes célèbres, les mariages & les divorces.
Ammien Marcellin nous a conservé le style du
commencement de ces *actes* (xxii, 3.) : *Et acta
super eo gesta non sine magno legebantur horrore,
cum id voluminis publici contineret exordium : con-
sulatu Tauri & Florentii, inducto sub præconibus
Tauro.* Ce passage nous apprend que l'on inscrivoit
les exécutions dans les *actes* du peuple ; le suivant,
de Tacite, prouera la même chose pour les édi-
fices publics (*Annal. xiii, 31, 1.*) : *Nerone
iterum L. Pisone Consulibus pauca memoriâ digna
evenere : nisi cui libeat, laudandis fundamentis & tra-
bitibus, quis molem amphitheatri apud campum Martis
Cæsar adstruxerat, volumina implere : cum ex digni-
tate populi romani, &c.*

Suétone extrait presque toujours des *actes* pu-
blics les années qui ont vu naître les princes
dont il écrit l'histoire. L'usage de les inscrire dans
les *actes* venoit de Servius Tullius. Ce roi voulant
connoître avec exactitude le nombre des naissances,
des morts & celui des vivans, ordonna qu'à la
naissance de chaque individu, ses parens porte-
roient au trésor de Junon-Lucine une certaine
pièce de monnoie, qu'à sa mort on feroit la même
offrande à Vénus-Libitine, & qu'enfin on porte-
roit de même au temple de la jeunesse une pièce
de monnoie, quand un jeune homme prendroit
la robe virile. Antonin ajouta à cet ancien usage
une pratique très-utile pour l'économie politique.
Il ordonna qu'à la naissance de chaque enfant, le
père déclareroit l'année, le jour de la naissance,
le nom propre & le surnom de l'enfant, sa légi-
timité ou sa bâtardise, au préfet du trésor de
l'état, qui en feroit mention sur les registres pu-
blics. (*Capitolin, chap. 9.*)

Les *actes* du sénat étoient aussi appelés *commen-
tarii*, & en grec *ἱστορικὰ*. Ils contenoient en
abrégé tout ce qui se disoit ou se faisoit dans les
assemblées. Jules-César les fit commencer pendant
son consulat, & il ordonna qu'on les rendît pu-
blics, ainsi que les *actes* du peuple. (*Suétone,
c. 36, n. 1.*) On les continua avec exactitude ;
mais Auguste, son successeur, en défendit la pu-
blication. *Ibidem.* C'étoit un sénateur qui les rédigeoit,
de peur qu'un secrétaire étranger au sénat
n'en divulguât les résolutions secrètes. Hadrien
remplit cette fonction après avoir exercé la ques-
ture. (*Spartian. c. 3.*) : *Post questuram acta senatus
curavit.* On appeloit le sénateur commis à cette
rédaction, *ab actis senatus,*

Antiquités, Tome I.

ACTEUR. La tragédie, dans son origine, ne
consistoit qu'en un simple chœur, qui chantoit des
hymnes à l'honneur de Bacchus. Thespis intro-
duisit le premier un personnage qui, pour soulager
le chœur, récitoit les aventures de quelqu'homme
célèbre. Eschyle trouva que le rôle d'un *acteur*
seul étoit trop froid, & il sentit que l'introduction
d'un second personnage qui s'entretenoit avec
le premier, occuperoit plus agréablement l'audi-
teur par le moyen du dialogue. Il habilla plus
honnêtement les *acteurs*, qui avant lui étoient
barbouillés de lie, & leur donna pour chaussure
le cothurne élevé.

Sophocle pensa que les deux *acteurs* d'Eschyle
ne suffisoient pas pour donner de la vivacité à
l'action, & de la variété dans les incidens. Il
ajouta un troisième interlocuteur, & son exemple
fut suivi constamment dans les tragédies grecques,
où l'on voit rarement parler dans la même scène
plus de trois *acteurs*. Horace semble même en
avoir fait un précepte fondamental :

Nec quarta loqui persona laboret.

il fut cependant mal observé dans les comédies,
où, pour augmenter l'intérêt, on introduisit plus
de trois personnages.

Les *acteurs* étoient divisés en deux & même
en trois classes. Les premiers jouoient les prin-
cipaux rôles. Térence dit dans le prologue de
Phormion ;

Primas partes qui aget, is erit Phormio.

Ceux qui jouoient les seconds rôles, étoient
obligés de diminuer leurs voix, pour ne pas couvrir
celles des premiers *acteurs*. M. Mallet, qui a fait
l'article ACTEUR dans la première Encyclopédie,
rend cette idée par l'expression très-impropre de
*contresaire les nains, pour donner aux premiers
acteurs le plus de lustre qu'ils pouvoient.* Cicéron
parle de ces trois espèces d'*acteurs* (*de Divin.
c. 15.*) : *Ut in actoribus gravis fieri videmus : sape
illum, qui est secundarum, qui tertiarum partium,
cum possit aliquanto clarius dicere, quam ipse pri-
marum, multum submittere.* Chez les Grecs, les
rôles de tyrans étoient si odieux, que les pre-
miers *acteurs* ne s'en chargeoient jamais, & qu'ils
étoient abandonnés aux *acteurs* subalternes.

Quant à la manière dont les anciens regardoient
les *acteurs*, & dont ceux-ci étoient habillés, voyez
COMÉDIEN, ACTRICES.

ACTEUS, étoit roi du pays où Cécrops bâtit
Athènes. Il donna sa fille en mariage à ce fonda-
teur, qui n'en devint le roi qu'après la mort de
son beau-père. *Acteus* est donc le premier roi
d'Athènes.

ACTIAQUE, surnom d'Apollon, autrement
appelé *Actius* & *Acteus*. On le lui donna à cause du
promontoire d'Actium, sur lequel on l'honoroit
d'un culte particulier. Cette divinité paroît sur
les médailles d'Auguste avec un habillement de

femme & une lyre dans la main. Auguste lui bâtit un nouveau temple, après la victoire qu'il remporta sur Marc-Antoine, à la hauteur d'Actium.

ACTIAQUE. (Ère) L'ère *actiaque* tire son origine & son nom de la bataille d'Actium, qui rendit Auguste maître de l'Égypte & de tout l'Empire Romain. Cet événement est du 2 ou plutôt du 3 septembre de l'an 15 de l'ère julienne, 723 de Rome. L'ère *actiaque* commença chez les Romains avec la 16^e année de l'ère julienne, c'est-à-dire, au 1 janvier de l'an 724 de Rome. En Égypte, où elle fut adoptée la même année, & se maintint jusqu'au règne de Dioclétien, elle commença avec le mois thoth ou le 29 août, & deux jours après, ou le 1 septembre, chez les Grecs d'Antioche. Ceux-ci la nommoient aussi l'ère d'Antioche, & nous voyons qu'elle étoit encore en usage chez eux au neuvième siècle. C'est ce qu'atteste le patriarche Nicéphore dans sa chronographie. *Μετὰ 18λιον, &c. Post Julium romanis imperavit Cæsar octavianus Augustus, annis 56 & mensibus sex. Hinc Antiocheni annos suos numerant.* On voit par-là que le cardinal Noris s'est mépris, lorsqu'il a prétendu qu'on a cessé de compter par l'ère d'Auguste, peu de tems après la mort de ce prince : cependant, il est vrai de dire qu'elle n'éclipsa pas l'ère césarienne d'Antioche.

Ce fut à l'époque de la bataille d'Actium, que les Egyptiens travaillèrent à la réformation de leur calendrier, sur le modèle de la correction julienne, & non pas du tems de César.

ACTIAQUES, fêtes & jeux qu'on célébroit tous les trois ans en l'honneur d'Apollon. Ils avoient pris leur nom du promoteur d'Actium, en Epire, où ce dieu avoit un temple. Pendant la célébration de cette fête, il y avoit des combats d'athlètes, des courses de chevaux, des combats sur la mer, & des danses. On y tuoit un bœuf, qui étoit ensuite abandonné aux mouches; parce qu'après s'être rassasiées de son sang, elles s'envoloient & ne revenoient plus. Auguste, après la victoire qu'il remporta sur Marc-Antoine, à la hauteur d'Actium, & dont il se crut redevable à Apollon, renouvela les jeux *actiaques*. On ne les célébra d'abord qu'à Actium, & tous les trois ans; mais Auguste en transféra la célébration à Rome, & en fixa la reprise de cinq ans en cinq ans.

Quelques auteurs ont cru, & Virgile semble l'insinuer, qu'Auguste étoit le fondateur de ces jeux; mais il les rétablit simplement, ainsi que Julien le fit encore dans la suite. Au reste, c'est par erreur que l'on attribue à Virgile le dessein de faire regarder Enée comme le fondateur des jeux *actiaques*, parce qu'il dit, (*Æneid. 111, 280.*):

Actiaque iliæ celebramus littora ludis.

Le poète fait, il est vrai, allusion à ces jeux; mais il veut seulement flatter Auguste, en attribuant au demi-dieu dont il tiroit son origine,

une institution que cet empereur avoit rétablie. Servius, dans son Commentaire sur Virgile, fait cette réflexion.

Dion nous apprend qu'Auguste fit célébrer les jeux *actiaques* avec Agrippa, & l'on y donna un tournoi ou combat à cheval, exécuté par des patriciens & par leurs enfans. On avoit construit en bois, au milieu du champ de Mars, un stade, dans lequel on donna au peuple romain le spectacle des combats d'athlètes & de gladiateurs. Ce dernier fut exécuté par des captifs. Quatre collèges de prêtres, les pontifes, les augures, les septemvirs & les quindécemvirs, furent chargés de la célébration de ces jeux. Sur deux médailles de Tyr, frappées en l'honneur de Marc-Aurèle & de Philippe-Père, on lit : *ACTIA*, jeux *actiaques*. Vaillant en a conclu qu'on les avoit célébrés à Tyr. D'autres ont pensé qu'*ACTIA*, dans cet endroit, exprimoit des jeux célébrés sur le bord de la mer, appelé en grec *ἄλιον*.

ACTIUM, dans l'Acarnanie. **AKTIO.**

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Son type ordinaire est Pégase volant.

ACTIUS, surnom d'Apollon, pris du lieu d'Actium, où il étoit honoré. *V. ACTIAQUE.*

ACTOR. Ce nom a été celui de plusieurs personnages de l'histoire fabuleuse; le plus connu est celui qui eut pour fils Ménétius, père de Patrocle. Quelques-uns ont dit qu'il étoit Locrien, & qu'il s'établit dans l'isle d'Ænone, après avoir épousé Egine, fille du fleuve Afopus, dont il eut Ménétius. Selon d'autres, *Actor* étoit thessalien, fils de Mirmidon, à qui Jupiter avoit donné le jour. La nymphe Egine ayant eu de Jupiter un enfant nommé Eaque, passa en Thessalie, où *Actor* l'épousa. Il en eut plusieurs enfans, qui conspirèrent contre lui. *Actor* indigné, les chassa, & donna son royaume, avec sa fille Polymèle, à Pélée. *V. PÉLÉE.*

ACTOR, fut un des compagnons d'Hercule, dans la guerre des Amazones : il y fut blessé, & voulant s'en retourner chez lui, il mourut en chemin. Un autre *Actor*, fils d'Hyppasus, fit le voyage des Argonautes.

Un troisième *Actor* étoit fils de Neptune & d'Agamède, fille d'Augeas.

Ce nom fut encore porté par un fils d'Axéus ou Azéus. Il fut père d'Asioché, dont le dieu Mars eut deux fils, qui commandèrent au siège de Troie les troupes d'Asplédon & d'Orchomène, villes de Boétie. *V. ASTIOCHÉ.*

Un autre *Actor*, fils de Phorbas, bâtit une ville dans l'Elide, son pays natal, à laquelle il donna le nom d'Hyrmine, qui étoit celui de sa mère. Augias, roi d'Elide, que quelques-uns lui donnent pour frère, & dont les étables netoyées par Hercule, ont été chantées si souvent, partagea son

royaume entre cet *Aktor*, Eurytus & Créatus, ses deux fils, qui tuèrent Iphicus, frère utérin d'Hercule. Ces deux fils sont désignés chez les poëtes, sous le nom de *Molionides*, parce que leur mère s'appeloit Molione. V. MOLIONIDES.

Enfin, il y a eu parmi les Auronces un *Aktor*, dont Virgile a chanté la bravoure dans la guerre de Turnus.

ACTOR, étoit chez les Romains le nom qui désignoit l'intendant de tous les biens d'un citoyen. Ce domestique étoit le plus honoré de tous, & veilloit aux biens de campagne, ainsi qu'à ceux de la ville. On l'appeloit aussi quelquefois *aktor bonorum* & *aktor pradiorum fundorumque*. Cet office différoit de ceux du *procurator* & du *dispensator*.

L'*aktor* étoit celui que l'on appelle aujourd'hui majordome. Le roi Théodoric fixa à cent sous l'amende que payeroit l'affassin d'un de ses officiers.

ACTOR *summarum*. Cet esclave avoit un office différent de l'*aktor rerum*. Il n'étoit que le caissier de son maître; & l'on juge qu'il étoit esclave, par le supplice de la croix que Domitien fit souffrir à un de ces *aktors*. Suétone, (*in Domit. c. 11, n. 2*).

ACTORIDES. Deux frères, ainsi appelés de leur père *Aktor*, étoient fort habiles à conduire les chars. L'un tenoit les rênes, & l'autre le fouet. Pindare & Phérécydes en ont parlé. C'étoient les mêmes que les *Molionides*.

ACTRICES. Chez les Grecs, les femmes ne paroissent pas sur les théâtres pour déclamer; elles y dansoient seulement. Aulu-Gelle nous apprend cet usage. Un acteur tragique, qui devoit représenter Electre, cherchant à se pénétrer du rôle de cette infortunée princesse, & à s'exciter à la douleur, entra sur la scène en portant l'urne qui renfermoit les cendres de son fils, mort depuis peu, au lieu des cendres d'Oreste, qu'il devoit présenter. La grandeur des théâtres anciens rendoit les femmes peu propres à la déclamation, à cause de la foiblesse de leur voix.

Les femmes étoient remplacées dans les tragédies & les comédies par des eunuques, dont la voix grêle a beaucoup de ressemblance avec la leur. Vitellius, épris de la beauté de Sporus, cet eunuque si connu dans l'histoire de Néron, le contraignit à monter sur le théâtre, & à jouer le rôle d'une nymphe que l'on enlevait. Sporus fut si touché de l'infamie que cette complaisance avoit fait rejaillir sur sa personne, qu'il se perça le sein avec une épée.

ACTUARIÆ *naves*. Les anciens donnoient ce nom à des espèces de navires longs & légers. On peut les comparer à nos *brigantins*. Nonius dit que leur nom venoit de leur légèreté, qui les rendoit très-propres pour l'expédition. Ces navires alloient à voiles & à rames, selon Isidore. Cependant Saville, dans son *Traité de la Milice Romaine*, assure que les navires *actuaria*, n'étoient que des

vaisseaux de charge, traînés ou remorqués par les grands navires.

Ces bâtimens étoient de différentes grandeurs; car Cicéron parle des plus petits connus sous le nom d'*actuaria* (*ad Attic. xvi, 6.*): *Corbitane Patras, an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum?* Le nombre des rangs de rameurs servoit à établir cette différence. Cicéron (*ad Attic. xvi, 3.*): *Hæc ego, conscendens à Pompejano tribus actuariolis decem scalmis*. On réservoir le nom d'*actuaria* pour ces bâtimens, lorsqu'ils avoient vingt, trente, quarante rameurs.

ACTUARIUS, étoit chez les Romains le greffier qui écrivoit les actes en notes ou en abrégé.

ACTUARIUS, faisoit dans les armées les mêmes fonctions que les intendans d'armées modernes. Il étoit chargé de la paie & de la nourriture des soldats. On fournissoit devant lui les rations, & il en donnoit des décharges aux entrepreneurs des vivres. L'*actuarius* avancoit de ses fonds des rations ou de l'argent aux soldats; mais il n'en pouvoit exiger d'autre intérêt que le tiers du total, quelque longue que fut la durée du prêt. On le confond ordinairement avec l'*actarius*; & l'on attribue au premier cette inscription, dans laquelle le second officier est nommé:

IMP. CÆSARI
M. AUREL. ANTO
NINO. PIO. FELICI. AUG
PARTHIC. MAX. BRIT. MAX
GERMAN. MAX. PONTIF. MAX
TRIB. POT. XVIII. COS. III. IMP. III
P. P. PROC

EQUITES. IN. HIS. ACTARIUS
LEG. VII. GEM. ANT. P. FEL
DEVOTI. NUMINI. MAJESTA
Q. EJUS. *Stteweck.*

ACTUS, mesure. V. ACTE.

A. D. Ces deux caractères dans les lettres que s'écrivoient les anciens, signifioient *ante diem*. Des copistes ignorans en ont fait tout simplement la préposition AD, & ont écrit *ad iv. kal. ad vi. id. ad xii. non*, &c. au lieu d'*ante diem quartum kalendarum, ante diem sextum idus*, &c. Cette remarque est de Paul Manuce. On trouve dans Valerius Probus A. D. P. *ante diem pridie*.

AD. La préposition *ad* jointe à un mot, exprime ordinairement, dans les auteurs latins, une charge ou fonction relative à ce mot. *Ad baculum*, est un berger qui porte ce bâton: *ad cyathos*, est l'échanson: *ad lecticam*, est un porteur de chaise ou de litière, &c. &c.

ADAD, roi de Syrie, fut honoré comme un dieu après sa mort par les Syriens, sur-tout à Damas, au rapport de Joseph, dans ses Antiquités Judaïques. On croit que c'est le Dagon des Philistins. Ce nom fut dans la suite commun aux rois de Syrie: il signifie aussi soleil.

Macrobe, qui parle, dans le dix-huitième chapitre du premier livre des Saturnales, de cet *Adad* ou *Adod*, dit que ce nom signifioit un. Quelques-uns lui donnent pour femme *Adagartis* ou *Athergatis*.

ADAMANTÉE, fut la nourrice de Jupiter, en Crète : on dit qu'elle suspendit le berceau de l'enfant entre des branches d'arbres, afin de pouvoir dire que ce petit dieu n'étoit ni dans le ciel, ni sur la terre, ni dans la mer. Pour que ses cris ne fussent point entendus, elle assembla les jeunes enfans du lieu, à qui elle donna de petits boucliers d'airain & des piques, pour les faire retentir autour de l'arbre. (*Hygin*). *V. CURETES, AMALTHÉE, MÉLISSIS, AEX.*

ADANA, en Cilicie. *ΑΔΑΝΕΩΝ.*

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RRRR. en bronze. (*Hunter. Eckhel*).

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Julia Domna, de Caracalla, de Diaduménien, de Treb. Galle, de Valérien, de Gallien, de Maximin, de Gordien-Pie, de Plautille.

ADAR, dernier mois ou dernière lunaïson de l'année juive. Les Hébreux pendant long-tems ne donnèrent point de nom particulier à leurs mois ; ils disoient le premier, le second, le troisième mois, &c. Mais pendant la captivité de Babylone, ils prirent des Chaldéens les noms des mois ; c'est de-là que vient celui d'*adar*. Les Juifs se servoient du cycle de dix-neuf ans, & ils intercaloient de tems en tems un treizième mois. Il y avoit ces années-là deux mois *adar* : le premier *adar* étoit de trente jours ; le second n'en avoit que vingt-neuf. Les années du cycle de dix-neuf ans qui avoient deux *adars*, étoient la troisième, la sixième, la huitième, la onzième, la dix-septième & la dix-neuvième.

ADARGATIS ou **ATHERGATIS**. *V. ATARGATIS.*

ADDÆA, dans la Mésopotamie.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

ADDIX, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *V. PLOC.*

ADDIXIT ou **ADDIXERUNT**, étoit le mot qui exprimoit un bon augure des oiseaux sacrés. En y joignant la négation, on exprimoit un mauvais augure.

ΑΔΕΛΦΩΝ ΔΗΜΩΝ. Les peuples amis.

Les médailles autonomes de Laodicée, d'Apamée, d'Antioche & de Séleucie, quatre villes confédérées de Syrie, sont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont un foudre ailé, un trépied.

ADEONA. *V. ABEONA.*

ADEPHAGIE, déesse de la gourmandise, à laquelle les Siciliens rendoient un culte religieux. Ils lui avoient élevé un temple, dans lequel sa statue se trouvoit auprès de celle de Cérés. Son nom étoit formé d'*Α'δῆ*, volupté, & de *φάγειν*, manger.

ADEPHAGUS, surnom qu'on donne à Hercule, pour exprimer son appétit vorace.

ADES. C'est un nom qu'on donnoit souvent à Pluton, comme au roi des Morts : car *Adès* signifie mort, sépulcre, enfer, du grec *Α'ιδῆς* ou *Α'ιδῆς*, obscur, invisible, composé de l'*α* privatif, & de *ἴδω*, je vois. On entendoit aussi par ce nom le lieu souterrain où alloient & d'où revenoient les ames des morts. *V. AMENTHÈS.*

ADJABENICUS, surnom de l'empereur Septime-Sévère, qui le mérita en réduisant l'Adiabène (l'ancienne Assyrie) sous le joug des Romains.

ADITUS in *theatro*. On appeloit ainsi les portes ou les avenues par lesquelles on se rendoit des gradins de l'amphithéâtre, dans les portiques extérieurs qui l'entouroient. Ces portes ou avenues s'appeloient aussi *vomitória*. Vitruve recommande de les multiplier, de les dégager les unes des autres, & enfin de les aligner pour faciliter la sortie des spectateurs.

ADITUS, étoit sur les navires le milieu du tillac, par lequel on entroit dans le bâtiment. Cet endroit portoit autrefois le nom d'*agea*.

ADJUTOR, exprimoit chez les Romains les fonctions de celui que nous nommons adjoint.

Adjutor actoris, étoit l'aide ou l'adjoint d'un intendant de maison.

Adjutor admissionum, étoit le sous-introducteur des ambassadeurs ou d'autres personnalités notables.

Adjutor aruspicum. Dans la pompe des jeux du cirque, cet aide des aruspices paroïssoit au neuvième rang avec les autres aides des prêtres.

Adjutor commentariensis. Il suppléoit le geolier *commentariensis* ou greffier des prisons, dans ses fonctions ; il arrêtoit les coupables, les renfermoit dans les prisons, leur donnoit la torture, & quelquefois même il servoit de bourreau.

Adjutor magistri officiorum. Cet officier remplaçoit dans son tribunal le maître de la maison du prince, & il suffisoit pour son institution, d'être présenté par le maître. Il présidoit en l'absence du maître au tribunal qui jugeoit les causes des officiers du palais. On lui donne quelquefois le surnom honorable de *spectabilis*, & quelquefois celui de *clarissimus*, qui étoit affecté aux sénateurs.

Adjutor in officio magistratum, étoit celui qui aidait quelque magistrat dans ses fonctions, & le remplaçoit lorsqu'il étoit malade.

Adjutor pratoriana sedis. Cet officier, qui portoit aussi le nom de primicier, suppléoit le préfet du prétoire. Il avoit le droit de faire arrêter les délinquans, & de les mettre en prison. Mais son exercice ne duroit que pendant deux années.

Adjutor principis, étoit à l'armée un *aide-de-camp* ou *adjuvant*.

Adjutor provinciae. On trouve sur les anciens marbres des *adjutores* de la Lusitanie, de la Vertonie, du Picenum, de Chypre, envoyés de Rome dans ces différentes provinces, comme nos contrôleurs.

Adjutor tabularii rationum, adjoint au contrôleur des revenus du prince. On trouve fréquemment les noms de ces officiers dans les inscriptions: le détail en seroit trop long, & d'ailleurs leurs fonctions sont assez exprimées par le nom qu'ils portent.

ADJUTRIX, *legio prima*. C'étoit le surnom d'une légion, dont il est souvent fait mention dans les lois romaines.

ADLECTI. Ce mot, qui signifie *associés*, & proprement *choisis*, s'appliquoit à plusieurs sortes de personnes chez les Romains.

Adlecti milites, étoient des soldats incorporés dans une autre légion ou cohorte.

Adlecti. On donna ce nom dans le Bas-Empire, aux conseillers du prince & à leurs grands officiers.

Adlecti scenici, étoient des comédiens subalternes, associés aux premiers. Il en est fait mention dans ce fragment d'une inscription qui étoit à Rome, au-delà du pont Milvius :

LAUDATUS. POPULO. SOLITUS. MANDATA.
REFERRE. ADLECTUS. SCENÆ. PARASITUS. APOL-
LINIS.

Il y avoit des sénateurs qui s'appeloient *adlecti*; parce qu'ils avoient été tirés de l'ordre des chevaliers, pour compléter le nombre ordinaire des sénateurs.

Des divinités portoient aussi le nom d'*adlecti*, c'étoient les hommes désirés, appelés par les Romains *alii minorum gentium*.

ADLENTARE *barbam*. On exprimoit par ces mots le soin que l'on prenoit chaque jour de peigner la barbe, & de la rendre douce & flexible. C'étoit une dignité très-recherchée à la cour des empereurs grecs. Orderic Vital (*liv. 7*) dit que la charge des filles de Robert Guiscard, étoit d'attendre le réveil de l'empereur Alexis Comnène; & lorsqu'il avoit lavé ses mains, d'apporter une serviette, avec un peigne d'ivoire, pour peigner sa barbe.

ADLOCUTIO. V. ALLOCUTION.

ADMÈTE, une des nymphes océanides.

V. Océanides.

ADMÈTE, roi de Phères, en Thessalie, fut un des argonautes, un des chasseurs de Calydon, & il étoit cousin de Jason. Apollon ayant été chassé du ciel, fut contraint de se mettre au service de ce prince, pour avoir soin de ses troupeaux. Le bon accueil que lui fit le roi, l'engagea dans la suite à devenir le dieu tutélaire de sa maison. *Admète* étant menacé de la mort, Apollon trompa

les Parques, & le déroba à leurs coups, mais sous la condition qu'un autre mortel prendroit sa place dans les enfers. Le roi pressentit sur ce sacrifice volontaire ses amis, ses parens, même son père & sa mère, qui étoient très-vieux; personne, excepté son épouse Alceste, ne voulut perdre la vie pour sauver celle de son roi. V. ALCESTE.

ADMÈTE, fille d'Eurysthée, inspira à son père l'ordre qu'il donna à Hercule, de lui apporter la ceinture de la reine des Amazones, parce que cette fameuse ceinture avoit tenté *Admète*. Athénée raconte de cette princesse une histoire extraordinaire. Ayant fui d'Argos, elle aborda à Samos; & croyant devoir l'heureux succès de son voyage à Junon, elle se consacra au service de son temple. Les Argiens, irrités de sa fuite, promirent à des corsaires Tyrrhéniens une grosse somme d'argent, s'ils pouvoient enlever du temple de Samos la statue de Junon, espérant de faire porter la peine de ce vol à *Admète*, & d'en tirer vengeance par les mains des Samiens. Ces corsaires volèrent la statue, l'emportèrent sur leur vaisseau, & levèrent l'ancre pour se retirer au plus vite, en ramant avec force: mais quelques efforts qu'ils pussent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours immobiles. Persuadés que c'étoit une punition divine, ils mirent la statue à terre, en faisant quelques cérémonies autour d'elle pour apaiser la déesse. *Admète* s'aperçut au point du jour que la statue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allèrent chercher de tous les côtés, & la trouvèrent enfin sur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de son propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au pays des Cariens; & de peur qu'elle ne prît une seconde fois la fuite, ils la lièrent à des branches d'arbres. *Admète* vint ensuite, délia la statue, expia le crime des Samiens, & remit Junon à sa place ordinaire. Depuis ce tems, les Samiens portoient tous les ans la statue de Junon au bord de la mer, la lioient comme la première fois, & célébroient une fête qu'ils appeloient *Tenea*, parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbres autour de la statue.

ADMISSIONALES, étoient les introducteurs auprès des princes ou des citoyens opulens; leurs fonctions étoient de lever le rideau ou la portière qui fermoit la porte de la chambre de l'empereur, & de faire entrer ou de reconduire ceux qui étoient admis à son audience. Ces officiers étoient en très-grand nombre; on les divisoit en quatre décuries, dont chaque chef portoit le nom de *magister*: mais tous étoient subordonnés au *magister admissionum*, premier introducteur, dont la dignité étoit très-honorable.

Les *admissionales* étoient des affranchis, & leurs places étoient recherchées, à cause du crédit qu'elles donnoient. Les historiens remarquent avec soin que Vespasien, Antonin & Alexandre-Sévère étoient d'un accès si facile, qu'ils ne se servoient point d'*admissionales*.

ADMISSIONIS *prima, secunda & tertia*. On distinguoit à la cour des empereurs, & même chez des particuliers riches & puissans, les amis qui avoient les premières entrées, les secondes, les troisièmes. Lampride dit qu'Alexandre-Sévère ne dédaignoit pas de visiter ses amis malades, non-seulement ceux qui étoient admis les premiers auprès de sa personne, mais ceux mêmes qui n'avoient que les secondes entrées.

Cette coutume de partager ses amis en plusieurs classes, vint des consuls C. Gracchus & Livius Drusus, comme nous l'apprend Sénèque (*de Benefic. VI, c. 34.*) : *Apud nos primi omnium C. Gracchus & mox Livius Drusus instituerunt segregare turbam suam, & alios in secretum recipere, alios cum pluribus, alios universos. Habuerunt itaque isti amicos primos, habuerunt & secundos, nunquam veros.* » Ils eurent plusieurs classes d'amis, mais point d'ami véritable. »

ADNA, roi inconnu.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en bronze.

ADNOTATIO. C'étoit un rescrit du prince, signé par lui. Il contenoit ordinairement un pardon, & ressembloit à nos lettres de grace ou de rémission.

ADOD, nom que les Phéniciens donnoient au roi des dieux.

ADOLERE. Arnobe (*lib. 7.*) dit que les prêtres avoient coutume chez les Romains, de n'employer dans les sacrifices que des mots d'origine grecque ou barbare, afin de n'être pas entendus par la multitude. Le mot *adolere* nous en fournit un exemple frappant. Au lieu de se servir des verbes *urere, cremare*, pour exprimer la combustion des victimes, les pontifes avoient adopté le mot *adolere*, dont l'étymologie & le sens propre étoient plus détournés. Le mot *augeri* en fournira un second exemple.

ADOLESCENCE. Les Romains appeloient adolescens les garçons depuis quatorze ans jusqu'à vingt-cinq, & les filles depuis douze jusqu'à vingt-un. On ne comprenoit dans le cens que les adolescens ou ceux qui avoient atteint l'âge de puberté, & les hommes faits.

Les juges déclaroient adolescens les jeunes garçons qui avoient quatorze ans. Ceux-ci faisoient alors couper leur chevelure qu'ils avoient laissé croître pendant l'enfance, & ils prenoient la robe virile. Les jeunes patriciens quittoient à cette époque la prétexte pour se revêtir de la toge, qui annonçoit leur aptitude à postuler les charges de la république.

Les jurisconsultes sont partagés sur la manière dont les juges s'affuroient de la puberté, & sur celle dont il faut rendre *ex habitu corporis*, qui étoit un de ces moyens : mais la décence restreint

le sens de ces mots à la simple inspection des forces corporelles de l'individu habillé.

ADONEA, nom d'une divinité qui présidoit aux voyages, comme *Alcone*.

ADONÉE. Les Arabes appeloient ainsi le soleil, & l'adoroient sous ce nom, en lui offrant chaque jour de l'encens & des parfums. Ils donnèrent le même nom à Bacchus, dit Aufone.

ADONIDIE. Vossius, *liv. 3, ch. 13 de ses Inf. poët.*, parle d'une chanson à l'honneur d'Adonis, qu'il appelle *adonidie*.

ADONIE, air que les Lacédémoniens jouoient sur les flûtes appelées *embatériennes*, lorsqu'ils marchaient au combat.

ADONIES ou ADONIENNES, c'étoient des fêtes de deuil dans la Grèce, en l'honneur d'Adonis. *V. ADONIS*. Ce fut un mauvais présage pour Nicias, chef des Athéniens, d'être parti pour la guerre de Sicile, lorsqu'on célébroit les *adonies*, parce que c'étoient des fêtes de tristesse & de lamentations.

ADONIS étoit, selon Meursius, une danse des anciens Grecs. C'étoit une espèce de ballet dans lequel un pantomime imitoit *Adonis*, & représentoit son infortune. Arnobe, *liv. 7*, & Prudence (*περι σεφ*), hymne 10, parlent de cette danse, sans lui donner cependant le nom d'*Adonis*.

ADONIS, fleuve près de Byblos, en Phénicie, dans lequel on lava la plaie d'*Adonis*. *V. l'article suivant & BYBLOS*.

ADONIS, étoit le fruit de l'inceste commis par Myrrha avec Cyniras son père. *V. MYRRA*. Lorsqu'il naquit de sa mère, métamorphosée en arbre, les nayades le reçurent dans leurs bras, & l'ayant couché sur l'herbe, l'oignirent avec les larmes que Myrrha venoit de répandre. Cet enfant, dit Ovide, étoit si beau, que l'Envie elle-même auroit été forcée de l'admirer. Il ressembloit à l'Amour, & la ressemblance auroit été parfaite, si on lui avoit donné un carquois & des flèches, ou si l'on avoit ôté à l'Amour ses flèches & son carquois. Vénus, charmée de la beauté de cet enfant, le renferma dans un coffre, & ne le montra qu'à Proserpine. Celle-ci protesta qu'elle vouloit le garder. Jupiter fut pris pour arbitre entre les deux déesses, & prononça qu'*Adonis* seroit libre pendant les quatre premiers mois de l'année, qu'il donneroit les quatre suivans à Proserpine, & les quatre derniers à Vénus. Mais *Adonis* renonça bientôt aux quatre mois que Jupiter lui avoit donnés, pour les sacrifier à Vénus.

D'autres ont dit que Jupiter, dans l'appréhension de mécontenter les deux déesses, remit la décision à Calliope, qui ordonna qu'*Adonis* seroit six mois à Vénus & six mois à Proserpine. Un an fut employé à décider une querelle de cette importance. Pendant ce tems-là, Proserpine fut maîtresse d'*Adonis*; & pour faire jouir Vénus des six mois qui lui avoient été adjugés, il fallut députer vers Pluton les heures, qui ramenèrent

Adonis sur la terre. Ce fut pour se venger de ce retard, qui privoit *Vénus* de la présence de son amant pendant une année, que cette déesse inspira aux dames de Thrace un amour si violent pour *Orphée*, fils de *Calliope*. Chacune d'elles voulant l'arracher aux autres, elles le mirent en pièces. Dans les Dialogues de *Lucien*, *Vénus* reproche à *Cupidon* son fils, de l'avoir fait brûler tantôt sur le mont *Ida* pour *Anchise*, & tantôt sur le mont *Liban* pour cet *Adonis*, dont il lui avoit enlevé la moitié, en inspirant de l'amour pour lui à *Proserpine*.

D'autres auteurs ont dit que *Vénus* l'enleva, & s'attacha à lui si fortement, que le ciel même lui parut un séjour peu agréable, en comparaison des bois, des montagnes & des rochers où elle suivoit *Adonis* à la chasse. Cet enlèvement devint pour les anciens peintres, un sujet aussi fréquent de leurs tableaux, que celui de *Ganymède*: Plaute nous l'apprend dans ses *Mènechmes*.

Les deux déesses ne furent pas seules éprises des charmes d'*Adonis*. Plusieurs ont prétendu que ce chasseur ayant les deux sexes, faisoit comme homme les délices de *Vénus*, & comme femme celles d'*Apollon*. D'autres, sans lui donner les deux sexes, ont dit qu'il étoit le favori de *Vénus* & de *Bacchus*; ils ajoutent même qu'il fut enlevé par ce dernier. On a dit encore qu'*Adonis* avoit été l'objet des complaisances de *Jupiter*. Quelques-uns en ont même fait un des favoris d'*Hercule*: & selon eux, la jalousie qu'en conçut *Vénus*, l'excita à indiquer au centaure *Nessus* comment il pourroit dresser des embûches à ce héros. On trouve ailleurs une anecdote bien opposée à celle-ci. *Hercule* voyant sortir d'un temple situé dans une ville de *Macédoine* un peuple nombreux, y voulut entrer pour offrir ses vœux; mais ayant appris qu'on y adoroit *Adonis*, il se moqua d'un culte aussi ridicule.

Si les anciens ont varié sur les amours d'*Adonis*, ils n'ont pas été plus d'accord sur ses occupations & sur sa mort. *Virgile*, dans ses *Eglogues*, nous le peint comme berger; mais presque tous les autres en ont fait un chasseur, & quelques-uns ont dit même que cette inclination pour la chasse étoit l'ouvrage des muses. Elles vouloient se venger de *Vénus*, qui avoit inspiré à quelques unes d'entre elles de l'amour pour des mortels. Pour exécuter ce projet de vengeance, elles chantèrent devant *Adonis* quelques airs qui lui donnèrent une passion violente pour la chasse, dont les exercices pénibles le tenoient souvent éloigné de la déesse. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il fut tué par un sanglier; mais plusieurs ont assuré que ce fut un dieu qui prit la forme de cet animal. Les uns ont prétendu que ce fut *Mars*, jaloux & brûlant du désir de punir *Vénus* qui lui préféreroit ce rival; d'autres ont attribué cette métamorphose à *Apolon*, qui se porta à cet excès de violence, pour venger son fils *Erymanthe*, que la déesse avoit

rendu aveugle, parce qu'il l'avoit vue sortant des bras d'*Adonis*, & entrant nue dans le bain. Il résulte constamment de ces différentes traditions, qu'*Adonis* fut tué par un sanglier. On a cru cependant qu'il n'étoit pas mort de cette blessure, & qu'il avoit été guéri par un certain *Cocytus*, disciple du centaure *Chiron*. V. *COCYTUS*. Enfin, les anciens ont feint que *Vénus* cacha, ou même enterra le corps d'*Adonis* sous des laitues.

Après ces différentes traditions sur l'histoire d'*Adonis*, il nous reste à donner un précis de ce qu'en a dit *Ovide*: c'est la relation de ce poète qui est la plus connue aujourd'hui, & à laquelle les peintres se sont conformés. Il le fait naître du crime de *Myrrha* avec son père, & dit que les naïades le reçurent quand il naquit de sa mère changée en arbre: Un jour l'Amour caressant *Vénus*, & badinant avec elle, la blessa par hasard avec une flèche qui tomba de son carquois. La déesse se sentant piquée, repoussa son fils de la main; mais la blessure étoit plus profonde qu'elle ne paroïssoit l'être, & la déesse y fut trompée elle-même: elle devint sensible aux charmes d'*Adonis*, & dès-lors elle fut punie de la passion insensée qu'elle avoit inspirée à *Myrrha* pour son père. Uniquement occupée de son amant, *Vénus* ne peut plus supporter le séjour de *Cythère*, de *Paphos*, de *Gnide* & d'*Amathonte*: celui de l'*Olympe* même lui paroît triste & ennuyeux. Cette déesse, qui jusqu'alors ne s'étoit occupée que de sa beauté, court sans relâche les pieds nus à travers les rochers pour suivre son amant; elle anime les chiens, & poursuit tous les animaux que l'on peut chasser sans danger, tels que les lièvres, les cerfs, &c. mais elle évite les bêtes furieuses, & tâche d'inspirer la même retenue à son amant. Après l'avoir un jour vivement exhorté à suivre ce conseil, elle s'éloigna de lui pour aller revoir l'isle de *Chypre*. *Adonis* fut à peine seul, qu'il partit pour la chasse, & blessa un énorme sanglier. Cet animal furieux poursuivit *Adonis*, lui enfonça ses défenses dans le côté, & le renversa mourant sur la poussière. *Vénus*, rappelée par ses cris, le trouva baigné dans son sang, & près d'expirer. Elle le changea en anémone.

Après sa mort, *Proserpine* consentit à ne l'avoir que six mois dans ses états, & à le laisser pendant les six autres mois à *Vénus*. Cette résurrection fabuleuse le fit mettre au rang des dieux, & son culte commença dans la *Phénicie*, où ce prince avoit régné. Il se répandit dans les pays voisins, en *Egypte*, où l'on donnoit à *Adonis* le nom d'*Osiris*, & quelquefois celui de *Thammus*, dans la *Syrie*, dans la *Perse*, dans l'isle de *Chypre*, & enfin dans la *Grèce*. Sa fête duroit huit jours, & commençoit dans le tems où les eaux du fleuve *Adonis*, qui tombe du *Liban*, sont chargées d'une couleur rougeâtre, qu'elles conservent assez avant dans la mer; c'est ce qui arrive quand après avoir été grossies par les pluies, elles entraînent une

argile rougeâtre. Mais les femmes de Syrie croyant qu'*Adonis* avoit reçu sa blessure sur le mont Liban, s'imaginoient que cette blessure se renouveloit tous les ans, & produisoit cette couleur sanguinolante, qui étoit le signal pour la célébration des *adonies*. Alors toute la ville commençoit à prendre le deuil, & à donner des marques publiques d'affliction. On n'entendoit de tous côtés que pleurs & gémissemens : les femmes, qui étoient les ministres de ce culte, couroient les rues la tête rasée, & en se frappant la poitrine.

A Alexandrie, la reine ou la dame la plus qualifiée de la ville, portoit la statue d'*Adonis*, accompagnée des femmes les plus considérables, qui tenoient à la main des corbeilles pleines de gâteaux, des boîtes de parfums, des fleurs, des branches d'arbres & toutes sortes de fruits. La pompe étoit fermée par d'autres dames qui portoient de riches tapis, sur lesquels étoient placés deux lits ornés de broderies d'or & d'argent; l'un pour Vénus & l'autre pour *Adonis*. On voyoit sur ces lits la statue du jeune prince. La pâleur de la mort répandue sur son visage, n'effaçoit pas les charmes qui l'avoient rendu si aimable. Cette procession marchoit au bruit des trompettes & de toutes sortes d'instrumens, qui accompagnoient les voix des musiciens.

A Athènes, quand le tems de la fête d'*Adonis* étoit arrivé, on avoit soin de placer dans plusieurs quartiers de la ville, des statues qui représentoient un jeune homme mort à la fleur de son âge. Les femmes, vêtues d'habits de deuil, venoient bientôt les enlever pour en célébrer les funérailles, pleurant & chantant des cantiques qui exprimoient leur affliction. Ces jours de deuil étoient réputés malheureux; on prit pour un mauvais augure & le départ de la flotte des Athéniens, qui mit à la voile à cette époque pour aller en Sicile, & l'entrée que fit l'empereur Julien dans Antioche pendant les *adonies*. Au dernier jour de la fête, le deuil se changeoit en joie, & chacun se réjouissoit de la résurrection d'*Adonis* ou de son apo théose.

Entre les autres cérémonies propres à cette fête, il faut remarquer la suivante. On portoit dans des vases de terre du bled qu'on y avoit semé, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, des arbrisseaux & des laitues; & à la fin des fêtes, on jetoit ces jardins portatifs dans la mer ou dans quelques fontaines. C'étoit une espèce de sacrifice qu'on faisoit à *Adonis*. Tous ces usages avoient un rapport manifeste aux prétendues circonstances de sa vie & de sa mort. Les Babyloniens donnoient à ces fêtes le nom de *salambon*, & Lampride dit qu'Elagabale célébra *salambon* à la manière des Syriens, avec de grands cris & des lamentations. La première Idylle de Bion paroît être une de ces lamentations que l'on chantoit & répétoit en chœur pendant les fêtes d'*Adonis*.

Une allégorie astronomique fait la base de toutes

ces fictions. Ce prétendu *Adonis* est un emblème du soleil, qui parcourt pendant six mois la partie supérieure de la sphère, c'est-à-dire, en langage mytho-astronomique, le ciel, & pendant le reste de l'année la partie inférieure, c'est-à-dire, le tartare ou les enfers. Martianus Capella dit à cet autre, père de la nature, (*Nupt. Philol. lib. 2.*) :

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Diffona sacra Mitram, Ditemque, ferumque
Typhonem.*

*Alys pulcher, item curvi & puer almus aratri:
Ammon & arentis Lybies, ac Biblius Adon.
Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.*

Biblius Adon nous fait connoître en même-tems l'origine d'*Adonis*. Les Phéniciens altérèrent les dogmes astronomiques des premiers Egyptiens; & cette nouvelle divinité, inconnue aux habitans de Memphis, fut imaginée par ceux de l'Assyrie & de Biblos. L'hymne d'*Adonis*, qui porte le nom d'Orphée, lui donne des attributs qui appartiennent évidemment au soleil. » Vous fournissez, » y est-il dit, la nourriture à tout ce qui respire. . . » Vous vous éteignez & brillez ensuite de nouveaux feux à des périodes réglées. . . Vous faites naître la verdure. . . Tantôt vous habitez le tartare obscur, tantôt vous montez vers l'Olympe, » & vous faites alors mûrir les fruits ». Cet hymne appelle *Adonis Δαίμων*, nom que le prétendu Orphée donne seulement aux grands dieux, & qu'il avoit appris sans doute dans les mystères émanés de la doctrine des génies.

Macrobe s'exprime d'une manière beaucoup plus claire dans le chapitre 21 du premier livre des Saturnales. » On ne peut douter qu'*Adonis* ne soit la même chose que le soleil, si l'on examine la mythologie des Assyriens. Ils ont eu autrefois une profonde vénération pour Vénus-Architis » & pour *Adonis*; & c'est d'eux que les Phéniciens ont reçu ce culte : car les physiciens donnent le nom de Vénus à l'hémisphère supérieur du globe que nous habitons, & celui de Proserpine à l'autre hémisphère. Les Assyriens & les Phéniciens représentent leur déesse dans le deuil » & dans l'affliction; parce que le soleil, en parcourant la carrière annuelle du zodiaque, descend dans l'hémisphère inférieur, c'est-à-dire, dans les six signes inférieurs. Pendant cette saison les jours sont très-courts; c'est pourquoi on dit que la déesse pleure la perte du soleil qui lui est enlevé par Proserpine, c'est-à-dire, par les Antipodes. Ces peuples croyent encore qu'*Adonis* est rendu à Vénus, lorsque le soleil quittant les signes inférieurs, vient éclairer notre hémisphère, & faire croître la lumière & les jours. » Ils disent que la mort d'*Adonis* est venue par la morsure d'un sanglier, qui est l'emblème de l'hiver. . . . Cette saison est envisagée comme une blessure du soleil, qui diminue sa lumière

» & sa chaleur; effets que la mort produit sur les
» êtres animés ».

ADOPTION. Les principes que les Grecs & les Romains ont suivis dans l'*adoption*, appartiennent à la Jurisprudence, & ne doivent pas trouver place ici. Nous parlerons seulement des cérémonies qui l'accompagnoient, parce qu'elles ont un rapport nécessaire aux coutumes des nations, & aux arts du dessin qui les font revivre.

Tous ceux qui, chez les Grecs, n'avoient point d'enfans légitimes, pouvoient adopter leurs fils naturels ou des enfans étrangers, avec le consentement de leurs pères & mères. On n'excluoit de cette loi que les personnes qui n'étoient pas maitresses d'elles-mêmes, telles que les esclaves, les femmes, les insensés & les jeunes gens au-dessous de vingt-ans, qui ne pouvoient pas même faire de testament.

Celui qui étoit adopté par un athénien, étoit revêtu du droit de bourgeoisie, qui donnoit seul le droit d'hériter. Son nom étoit ensuite inscrit dans les registres de la tribu du père qui l'avoit adopté, comme ceux de tous les enfans des citoyens. Il n'y avoit dans cette inscription d'autre différence que pour le tems. Les enfans adoptifs n'étoient enrégistrés qu'aux fêtes appelées thargélies, dans le mois thargélion.

Les Lacédémoniens avoient multiplié les difficultés dans l'acte d'*adoption*, afin d'éviter la précipitation dans une affaire aussi importante. On ne pouvoit à Sparte adopter quelqu'un qu'en présence du roi. Les enfans adoptifs jouissoient de tous les droits, privilèges & immunités de leur nouveau père; mais ils étoient en même-tems chargés de remplir toutes ses obligations & tous ses engagements. Vouloient-ils rentrer dans leur première famille, ils ne pouvoient le faire à Athènes qu'après avoir eu des enfans qui fissent revivre le nom du père par *adoption*; & sans cela, ils perdoient tous leurs droits à l'héritage. Lorsque le père par *adoption* avoit des enfans nés après cet acte, son héritage étoit partagé entre ses enfans & ses fils adoptifs. Ces derniers ne pouvoient aussi, de leur côté, réclamer ni partager les biens de leur père naturel.

On distinguoit chez les Romains deux sortes d'*adoptions*, qui se faisoient l'une devant le préteur seul, l'autre devant le peuple assemblé du tems de la république, & depuis par un simple rescrit des empereurs. La première sorte d'*adoption* regardoit les fils de famille, dont le père naturel déclaroit devant le préteur qu'il renonçoit à ses droits & les transmettoit au père par *adoption*. On appeloit *adrogation*, *adrogatio*, la seconde sorte d'*adoption* qui se pratiquoit envers les personnes libres. Dans les deux cas, celui qui étoit adopté quittoit ses noms propres, & prenoit le prénom, le nom & le surnom de son nouveau père, en y ajoutant quelquefois un des siens, qu'il allongeoit par une nouvelle terminaison,

Antiquités, Tome I.

en *anus* : par exemple, T. Pomponius Atticus, adopté par Q. Cæcilius, s'appela Q. Cæcilius Pomponianus Atticus.

Les empereurs grecs pratiquèrent l'*adoption* d'une manière bien différente. Constantin Pogonat envoya à Rome les cheveux de ses deux fils, Justinien & Héraclius, qui furent reçus en grande pompe par le pape Benoît II, le clergé & l'armée. C'étoit une *adoption* usitée dans ce tems; celui qui recevoit les cheveux d'un jeune homme, étoit regardé comme son père.

Les anciens Gaulois avoient une *adoption* militaire, qu'ils appeloient *adoption* par les armes. Elle leur venoit des peuples du nord ou des Germains, & elle passa dans l'empire romain, comme on le voit fréquemment dans l'histoire des Goths & des Lombards. C'étoit dans une assemblée publique que, chez les peuples du nord, le père, un parent ou un des chefs armoit de pied en cap l'enfant parvenu à l'âge de puberté. Cette *adoption* étoit une permission de porter les armes; mais elle devint chez les Romains des derniers tems, la récompense de ceux qui les avoient portées avec gloire.

Les *adoptions* militaires se faisoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit, différentes sortes d'armes ou d'instrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faisant revêtir par des ambassadeurs d'une armure complète; car ces *adoptions* n'étoient en usage que chez les souverains. Elles étoient ordinairement accompagnées de présens plus ou moins considérables. Elles donnoient les noms de père & de fils, comme l'ancienne *adoption* romaine, & l'on se faisoit un honneur de prendre ces noms dans les suscriptions des lettres & dans les actes publics. Telle étoit l'idée qu'on avoit chez les Goths & chez les Lombards de cette *adoption* : elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la milice. Les rois de ces peuples n'admettoient point leurs fils à leur table, qu'ils n'eussent été adoptés par quelque prince étranger; & ceux-ci alloient chercher cet honneur jusques chez les princes ennemis.

L'an 1096, l'empereur Alexis Comnène voulant attacher à ses intérêts Godefroi, duc de la Basse-Lorraine, qui conduisoit à la Terre-Sainte une armée de croisés, l'adopta pour son fils, en le faisant revêtir des habits impériaux avec toute la solemnité & selon la coutume du pays. Le prince d'Edesse, adoptant de cette manière Baudouin, frère du même Godefroi, le fit entrer nud sous sa chemise, & le serra fortement entre ses bras, pour signifier qu'il le regarderoit désormais comme un fils sorti de lui-même.

A l'égard des *adoptions* faites par les rois de France, les historiens en décrivent deux sortes; l'*adoption* par les cheveux dont nous avons parlé plus haut, & l'autre par la barbe. Dans un traité de paix conclu entre Clovis & Alaric, il

fut réglé qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis, & deviendroit par cette cérémonie son parrein ou son père adoptif. D'autres fois, on ne se contentoit pas de toucher la barbe ou les cheveux, on en coupoit une partie.

ADOPTIONS. On trouve quelques adoptions marquées sur les médailles. Par exemple, celle de Trajan : *IMP. CÆS. NERVA. TRAJAN. AVG. GERM.* Au revers : *ADOPTIO* ; une figure en habit militaire, tenant de sa main gauche une haste, tend la droite à une figure revêtue de la toge des sénateurs. — Celle d'Hadrien, par Trajan : *CÆS. TRAJANUS HADRIANUS AVG.* Au revers : *ADOPTIO PARTH. DIVI TRAJAN. AVG. P. M. TR. P. COS., &c.* Trajan, Hadrien & Antonin prirent dans le commencement de leur règne les noms de ceux qui les avoient adoptés ; mais ils les quittèrent bientôt pour ne porter sur leurs monnoies que leurs noms propres, *Trajanus, Hadrianus, Antoninus.*

ADOR. » *Edor, ador, adoreum, far, alicaftrum* ou *halicaftrum, semen, zea, olyra, arinca, sandalum, oryza, tiphe, bromos, tragos*, sont des appellations *polyglottes* de la même sorte de froment, avec quelques légères différences. L'*ador* ou le *far* est de tous les fromens le plus ferme, le plus vigoureux ; c'est celui qui soutient le mieux les rigueurs de l'hiver. Il s'accommode, sans beaucoup de culture, des terres chaudes comme des terres froides. C'est un bled d'hiver que l'on sème vers le tems du coucher des pléiades ; sa tige, plus haute que celle de l'orge, est divisée par six nœuds ; ses feuilles sont unies & douces au toucher, son épi est sans barbe, son grain est revêtu de plusieurs fortes enveloppes. Ce grain, de même que le millet & le panis, ne peut se nettoyer ni se débarrasser de ses écailles, sans avoir été chauffé & desséché au four ; c'est par cette raison qu'on est obligé de garder dans sa balle celui que l'on réserve pour la semence. Il est plus pesant que l'orge, mais moins que le *triticum* ».

Il réussit parfaitement en Italie, & principalement dans la Campanie, où on l'appelle *semen* ; on y en fait deux récoltes chaque année, & on fait de plus une récolte de panis dans la même terre. Comme ce froment est difficile à battre, & qu'on a de la peine à l'arracher des capsules qui le contiennent, on ne le nettoie point à l'aire, ainsi que le *triticum* & la *siligo* ; on est forcé de le ferrer avec la paille, dont ensuite on trouve moyen de le débarrasser en le faisant dessécher au four. L'*ador* ou le *far* se plaît dans les terres craïeuses, dans les terres rouges, dans les terres basses & les plus humides : *In cretoso & rubricoso & aquosore agro adoreum... in cretâ & uligine & rubricâ & agro qui aquosus erit semen adoreum potissimum serito... in cretâ & rubricâ & aquosore agro, adoreum... Periti in loco humidiorè far adoreum potius serunt quàm triticum ; contra in aridiorè hordeum potius quàm far.... Magis aptè in agris imbribus obnoxiiis*

adoreum quàm triticum seritur : quoniam folliculum quo continetur, firmum & durabilem adversus longioris temporis humorem habet.

» Columelle dit qu'on connoissoit quatre sortes de *far* ou d'*ador* : celui de Clusium ou de Chiusi, dont le grain est d'une blancheur admirable ; le *far*, appelé *vennuculum rutilum*, dont le grain avoit l'éclat de l'or, & un troisième qui étoit blanc ; ces deux derniers surpassoient celui de Clusium pour le poids : enfin, le quatrième, appelé *semen trimestre* ou autrement *halicaftrum*, étoit plus pesant que tous les autres & les surpassoit en qualité. Les anciens, par conséquent, avoient une sorte de *far* ou d'*ador*, qui étoit un froment d'hiver, & un autre que nous appellerions *far* de mars ou *far* trimestre, lequel se mettoit en terre au printemps. Virgile, dit Columelle, pense que l'on ne doit semer l'*ador*, aussi-bien que le *triticum*, qu'après le coucher des pléiades, ce qu'il exprime ainsi dans ces vers :

*At si triticeam in messem robustaque farra
Exercebis humum, solisque instabis aristas,
Ante tibi eoa atlantides abscondantur.*

Or, ajoute Columelle, elles se couchent le 31^e jour après l'équinoxe d'automne, ce qui arrive le 9^e des calendes d'octobre. Ce jour répondoit dans l'ancien calendrier romain, au 23 de septembre ; mais dans notre calendrier actuel, il doit répondre au 23 d'octobre, puisqu'il tomboit le 31^e jour après l'équinoxe ». *Mérologie de Pausan.*

ADOR, gâteau fait avec la farine de l'*ador* & du sel. V. ADOREA.

ADORATI *imbres*. Sénèque donne ce nom aux largesses que faisoient les empereurs au peuple assemblé pour voir les jeux. On les jetoit à pleine main sur les spectateurs, qui les comparoient à la pluie. Le surnom d'*adorati* par lequel ils les désignoient, nous apprend qu'on les distribuoit de cette manière, au moment où ils se levoient & *adoroient* le prince en baisant leurs mains. V. l'article suivant.

ADORATION. Les anciens exprimoient par ce mot le salut que l'on donnoit aux images des dieux, ou aux personnes constituées en dignité. Ce salut consistoit à porter la main droite à la bouche, à se couvrir la tête & à tourner une fois sur soi-même, en commençant par le côté droit : V. CIRCUMVERTERE.

Les anciens craignoient de fouiller les images des dieux en les baisant : c'est pourquoi ils se contentoient de baiser leurs mains, & ensuite de les tendre aux divinités. Pline (xxviii. 2.) le dit formellement : *In adorando dextram ad osculum referimus*. Apulée, dans son Apologie : *Nulli deo adhuc supplicavit : nullum templum frequentavit : si fanum aliquod pratereat, nefas habet adorandi gratia manum labris admovere.* » Il n'a prié aucun dieu ; il n'a fréquenté aucun temple ; & lorsqu'il passe devant une statue consacrée, il craindroit de

commettre un crime en portant la main à sa bouche pour saluer la divinité du lieu. »

Les Grecs & les Romains ne manquoient pas de porter la main à leur bouche, & de prier à voix basse les divinités dont les temples & les statues de bois ou de pierre se trouvoient sur leur chemin. Ovide, dans le sixième livre des Métamorphoses :

*Ipse ducem dederat, cum quo dum vascula lustrò,
Ecce lacus medio sacrarum nigra favilla
Ara vetus stabat, tremulis circumdata cannis.
Resistit; & pavido faveas mihi, murmure, dixit
Dux meus; & simili, faveas, mihi murmure, dixi.*

La formule ordinaire de ces prières à voix basse étoit *faveas*, foyez-moi favorable. Ils adoroient de la même manière les images des dieux qui étoient placées sur les portes des villes, pour y recevoir les hommages de ceux qui entroient ou sortoient. Cette manière d'adorer & de saluer en baissant la main & la tendant vers ceux que l'on vouloit fléchir ou honorer, fit naître ces expressions si fréquentes chez les anciens auteurs, *a facie jactare manus, basia, oscula*.

L'adoration de la pourpre s'introduisit sous les empereurs. Ceux qui étoient admis à les saluer, touchoient leur manteau de pourpre, & baïsoient ensuite la main qui avoit touché le manteau impérial. L'empereur offroit sa pourpre à baiser aux personnes qu'il vouloit honorer; cette action étoit exprimée par une locution particulière, *majestatis insigne porrigere*. Le révolté Lucilien, qui avoit été fait prisonnier, ayant paru devant Julien, fut admis dès son arrivée à baiser la pourpre; ce qui lui fit croire, que ce prince lui pardonnoit & lui rendoit ses bonnes grâces. Celui-ci, en lui présentant son manteau à baiser, lui dit (*Ammian. xxr.*): *Majestatis insigne, non ut consiliario tibi, sed ut desinas pavere, porrexì*. Je vous ai offert ma pourpre à baiser non point comme une faveur, telle que je l'accorde à mes conseillers, mais pour vous rassurer entièrement. »

Les favoris du prince étoient admis à cet honneur les premiers ou les derniers, suivant le degré de faveur où ils étoient auprès de lui, & quelques tribuns y étoient admis avec eux (*Ibidem.*); mais on écartoit avec soin ceux qui avoient encouru la disgrâce du prince. Nous apprenons du même Ammien Marcellin (*xv. 3.*), que cet usage d'adorer la pourpre, inconnu aux premiers empereurs; avoit été introduit par Constance à la cour de Constantinople. Il l'avoit fait à l'exemple des rois barbares.

Trebellius Pollion, parlant de Zénobie, dit qu'elle se faisoit adorer à la manière des Perses; c'est à-dire, qu'on se prosternoit devant elle, & que l'on buisoit la terre après l'avoir frappée avec le front. Elagabale voulut faire adorer de même les empereurs romains, mais le modeste Alexandre-Sévère repoussa bientôt après cette basse flatterie

des Asiatiques. Conon l'avoit autrefois refusée à Artaxerxès, & Callisthène à Alexandre. Si l'on croit Lucien (*de Navigio*), les Perses, en adorant le grand roi, & se prosternant devant lui, cachotent leurs mains derrière le dos. C'est aussi de l'Orient que Vitellius apporta l'adoration pratiquée envers les dieux, mais qu'il employa par un raffinement d'adulation envers Auguste. Il ne l'aborda plus depuis son retour de Syrie, qu'en se couvrant la tête & en tournant sur lui-même pour se prosterner à ses pieds. Dioclétien offrit ses pieds à baiser aux courtisans qui venoient le saluer, & il fit attacher à cet effet des pierreries à sa chaussure. Sous Charlemagne & son fils, les grands qui s'adressoient au roi lui baïsoient de même les pieds. C'est peut-être à l'exemple des empereurs & des autres princes temporels, que les souverains pontifes offrirent leurs pieds à baiser aux fidèles.

ADOREA. On nommoit ador & *adorea*, les gâteaux faits avec de la farine de froment & du sel, qu'on offroit en sacrifice, & les sacrifices eux-mêmes s'appeloient *adorea sacrificia*.

Les Romains, dans les commencemens de la république, appeloient *adorea* toute espèce de récolte. Plaute (*Amph. 1. 1. 38.*):

Qui prada, atque agro, atque adorea affectit populares suos.

Le mot *adorea* exprimoit dans les mêmes tems jusqu'à la gloire même que l'on acquéroit par les armes. Elle reçut ce nom de la récompense que les chefs accordoient aux soldats. Elle consistoit dans une hémine ou un quartier de *far*, espèce de froment. Pline (*xviii. 3.*): *Gloriam denique ipsam a farris honore adoream appellabant*.

ADPORINA, surnom de Cybèle : elle le reçut d'un de ses temples, bâti sur une montagne escarpée & de difficile accès, auprès de Pergame.

ADRAMELECH & ANAMELECH, divinités des habitans de Sépharvaïm, qu'on représentoit sous la figure d'un paon. Ces idolâtres faisoient brûler des enfans en l'honneur de ces dieux, ce qui montre leur identité avec Moloch. *Adramelech* signifie un roi puissant, & *Anamelech* un roi magnifique; peut-être étoit-ce le soleil & la lune qu'ils adoroient sous ces noms, ou bien on peut croire que c'étoient d'anciens rois du pays.

ADRAME. V. ADRANUS.

ADRAMNE, dans la Coelé Syrie. ΑΔΡΑΜΝΟΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de M.-Aurèle & de Lucille. ADRAMYTIUM, en Mysie. ΑΔΡΑΜΥΘΗΝΟΝ. Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de

Trajan, de Marc-Aurèle, de Commode, de Julia-Domna, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alexandre-Sévère, de Gordien-Pie, de Gallien.

ADRANUS, étoit un dieu particulier à la Sicile. Il étoit singulièrement honoré dans la ville d'Adrane, qui, ayant été bâtie près de son temple, au pied du mont Etna, par Denys, en prit le nom, ainsi que le fleuve sur les bords duquel elle étoit située. Héſychius dit qu'*Adranus* étoit père des dieux Palices. Plus de mille chiens consacrés à ce dieu, faisoient pendant le jour un accueil flatteur aux citoyens & aux étrangers qui venoient à son temple, & servoient de guides pendant la nuit à ceux qui s'étoient pris de vin. Ils déchiroient, au contraire, impitoyablement ceux que leur impiété & leur insolence rendoient coupables envers la divinité.

ADRANUS, en Sicile. ΑΑΡΑΝΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ADRASTE, fils d'Hercule, se jeta au feu par ordre d'Apollon. Hipponoüs, son fils, en fit autant.

ADRASTE, fils de Mérops, bâtit dans la Troade la ville d'Adraste, & y éleva un temple à la Fortune. Ce temple eut dans la suite un oracle célèbre d'Apollon.

ADRASTE étoit fils de Talaüs, roi d'Argos, & de Lyſianafte, fille de Polybe, roi de Sycione. Amphiaräus, ce devin si fameux, descendoit de Mélampus. Mélampus avoit guéri de la folie les filles de Prætus, l'un des ayeuls d'*Adraste*; & pour récompense, il avoit eu une partie du royaume d'Argos. V. MÉLAMPUS. Amphiaräus, non content de la portion qui lui étoit échue, comme successeur de Mélampus, persécuta si cruellement les descendants de Prætus, qui formoient la famille de Talaüs, à laquelle l'autre moitié du trône appartenoit, qu'*Adraste* fut obligé de s'enfuir à Sycione, chez Polybe, son beau-père. Pour terminer ses différends avec Amphiaräus, *Adraste* lui donna Eriphile en mariage, & revint à Argos.

Adraste eut plusieurs enfans, deux fils, *Ægialeüs* & *Cyanippus*, & trois filles, *Argie*, *Déiphile* & *Ægialée*. On ne fait si c'est de cet *Adraste* que *Hypodamie*, femme de *Pirithoüs*, étoit fille. Quoi qu'il en soit, *Adraste* consultant l'oracle sur le sort de ses deux premières filles, Apollon répondit qu'elles seroient mariées, l'une avec un sanglier, l'autre avec un lion. Quelque tems après, *Polynice*, chassé de Thèbes, se retira à Argos, & y arriva couvert d'une peau de lion, se faisant honneur, comme Thébain, de porter l'habillement d'Hercule. A-peu-près dans le même tems, *Thydée* survint revêtu d'une peau de sanglier, en mémoire du sanglier de Calidon, que *Méléagre*, son frère, avoit tué. *Adraste* ne douta point que ces deux princes ne fussent les maris que l'oracle avoit

destinés à ses filles; en conséquence, *Polynice* épousa *Argie*, & *Thydée* épousa *Déiphile*. De ce dernier mariage naquit *Diomède*, qui devint l'époux de sa tante *Ægialée*.

Polynice ayant été exclu de la couronne de Thèbes, par *Étéocle*, son frère, nonobstant les conventions faites entr'eux, *Adraste* résolut de soutenir les droits de *Polynice* son gendre. *Amphiaräus*, à qui son esprit prophétique avoit appris qu'il périroit dans cette guerre, refusoit d'y aller, & en détournoit les autres, parce qu'il prevoit que de tous les chefs, *Adraste* seroit le seul qui en reviendrait. *Amphiaräus*, pour éviter de marcher à cette guerre, s'étoit caché; mais *Polynice* gagna *Eriphile* par le moyen du fameux collier.

V. ERIPHILE. Elle découvrit la retraite de son mari, qui fut obligé de rejoindre l'armée. *Amphiaräus* ne se trompoit pas. *Adraste* fut suivi de ses deux gendres, *Polynice* & *Thydée*, de *Capanée* & d'*Hippomédon*, fils de ses sœurs, d'*Amphiaräus*, son beau-frère, & de *Parthénopée*: tels étoient les sept *preux* dont l'expédition a été tant célébrée par les poètes. Ils y périrent tous, à la réserve d'*Adraste*, qui fut sauvé par son cheval *Arion*. V. ARION. Quoique la mort de *Polynice* eût assuré le trône de Thèbes à *Étéocle*, la guerre ne fut pas terminée pour cela. *Adraste* n'ayant pu obtenir les corps des Argiens tués devant Thèbes, eut recours aux Athéniens, qui, sous la conduite de *Thésée*, contraignirent le nouveau roi de Thèbes à faire ce qu'*Adraste* demandoit. Les fils de ceux qui avoient péri à la première expédition, en firent une seconde, dix ans après, qui fut nommée la guerre des *Epygones* (V. EPY-GONE.), & qui se termina par le saccagement de Thèbes. Aucun des chefs n'y périt, excepté *Ægialée*, fils d'*Adraste*. Le roi, d'ailleurs, affaibli par la vieillesse, fut si sensible à la perte de son fils, qu'il en mourut à *Mégare*, comme il ramenoit l'armée victorieuse.

Il avoit été à la fois roi d'Argos & de Sycione. Ses sujets de Sycione lui dressèrent un tombeau au milieu de leur grande place, & instituèrent des fêtes & des sacrifices en son honneur, qu'ils célébroient tous les ans avec beaucoup de pompe: il avoit rendu leur ville illustre par les jeux pythiques qu'il avoit établis. Sa mémoire fut aussi honorée par ceux de *Mégare*. V. ARION, POLYNICE, TYDÉE, ÉTÉOCLE, ALCMÉON, AMPHIARAUS. ADRASTÉE, une des *mélisses* ou *nymphes* qui nourrirent *Jupiter* dans l'ancre de *Dictée*. V. MÉLISSE, ADAMANTÉE.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, fille de *Jupiter* & de la *Nécessité*, étoit, selon *Plutarque*, la seule furie ministre de la vengeance des dieux. Son nom est tiré du grec *ἀείδρα*, toujours agissante, ou de l'α privatif, & de *δραω* ou *διδραω*, je fuis. Il désigne une divinité qui est toujours en action, que rien n'empêche d'agir & de punir les coupables; ou bien il peut signifier une divinité dont

On ne fauroit éviter la vengeance. Les prêtres égyptiens plaçoient Adraffie au-dessus de la lune, d'où elle examinoit tout le monde, sans qu'aucun coupable lui échappât. Adraffie n'est, selon quelques-uns, qu'un surnom de Némésis : un particulier nommé *Adraffie*, ayant élevé un temple à cette déesse, lui donna son nom, comme s'il eût voulu dire qu'elle étoit fille d'*Adraffie*. V. NÉMÉSIS.

ADRIANEES ou ADRIANALES. On devoit écrire *Hadrianées* ou *Hadrianales*, comme on écrit *Hadrien*. Quoi qu'il en soit, on appeloit de ce nom des jeux institués en l'honneur de l'empereur Hadrien. Il y en avoit de deux sortes, les uns qui se célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans seulement.

ADRIANEUM, aujourd'hui le *château Saint-Ange à Rome*, *moles Hadriani*. Hadrien voyant que le tombeau d'Auguste (*Dion. lxxix, p. 797.*) étoit rempli, & que l'on ne pouvoit plus y enterrer aucun empereur, fit bâtir le monument appelé *Adrianeum*. Le mausolée d'Auguste étoit placé auprès du grand champ de Mars; de même Hadrien éleva le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, auquel il le joignit par un pont. Ce monument avoit aussi, comme celui d'Auguste, la forme d'un carré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde.

Ce qui en reste aujourd'hui, occupe un quart de la tour par le bas. Les murs sont de *peperino* noir & poreux : ils sont doubles, & le massif de la tour ou l'entre-deux des murs est rempli de mortier & de briques jetées au hasard, sans aucun arrangement, mais si épais, qu'on y a réservé à peine la place d'un escalier. La tour étoit incrustée de marbre de Paros, couronnée par des statues, des chars, des chevaux, & terminée par une pomme de pin en bronze doré, étonnante par sa grandeur. On voit encore au belvédère cette pomme, avec deux des quatre paons dorés, de même métal, qui l'accompagnoient. Elle faisoit allusion à la douleur qu'éprouva Cybèle en voyant mourir Atis, qui avoit été blessé sous un pin. Les paons indiquoient la sépulture des impératrices, comme on le voit fréquemment sur les médailles de leurs consécérations.

Le tombeau d'Hadrien étoit entouré de colonnades, & l'on croit que les plus belles colonnes de cet édifice furent transportées à Saint-Paul dès le tems de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce tournée en spirale, où les voitures pouvoient aller. Ce monument ayant servi de citadelle, & les Romains y étant assiégés par Vitigès, roi des Goths, ils s'y défendirent avec les statues qu'ils jetèrent sur leurs ennemis. De ce nombre fut le célèbre Faune endormi, plus grand que nature, qui est conservé dans le palais Barberini, & que l'on trouva sans cuisse, sans jambe & sans bras gauche, en creusant le fossé du château Saint-Ange. Si l'on ajoute foi à un auteur grec, Jean d'Antioche, la statue

d'Hadrien, représentée dans un quadriges, méritoit à juste titre le nom de colosse.

Elle étoit si grande, & son char étoit si volumineux, qu'un homme de haute taille pouvoit s'introduire dans les creux des yeux des chevaux. On a prétendu de plus que la statue, le char & les chevaux, étoient faits d'un seul bloc de marbre. Mais toute cette description, dit le judicieux Winkelmann, paroît être une fable grecque, & mérite d'être mise sur la même ligne que le récit d'un autre écrivain grec du même siècle. Michel Choniates, décrivant la tête d'une statue de Junon, transportée à Constantinople, dit que quatre paires de bœufs pouvoient à peine la trainer, tant elle étoit pesante.

Hadrien fut enterré dans ce monument, ainsi que tous les Antonins. Pertinax y fit porter le corps de Commode, & l'on y déposa aussi celui de Vêrus.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs de Rome, le mausolée d'Hadrien s'en trouva si voisin, qu'il devint une espèce de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou au moins sous Bélisaire. Les Romains s'en servirent depuis comme d'une forteresse; les Goths prirent plusieurs fois ce château; les Exocques de Ravenne & d'autres ensuite l'occupèrent, & le dégradèrent successivement.

ADRIANOPOLIS, & semblables. V. HADRIANOPOLIS.

ADRIEN. V. HADRIEN.

ADROGATION. C'étoit l'espèce d'adoption qui se pratiquoit à l'égard d'un homme libre. Elle se faisoit autrefois en présence du peuple, mais depuis en présence du prince, ou du préteur qui le représentoit. V. ADOPTION.

ADRUMETE. V. HADRUMETUM.

ADSCRIPTII *gleba*, étoient chez les Romains des esclaves attachés à la culture de certaines terres, & qui ne pouvoient être vendus qu'avec ces terres.

ADSEDERE signifioit dans le sénat, être de l'avis proposé; parce que les sénateurs parloient debout, & que ceux qui ne se levoient pas, étoient sensés n'avoir aucune objection à faire contre l'avis de l'opinant.

ADSENTIRI. Lorsque les soldats romains agréoient les propositions que leur faisoient les commandans dans les allocutions, ils élevoient les mains & la voix, & frapportoient leurs boucliers avec les genoux; ce qui étoit appelé *adsentiri*. Lucain décrit cet *assentiment* dans les vers suivans (386, lib. 1.) de la *Pharfale*:

*His cuncta simul assensere cohortes,
Elatasque alte, quæcunque ad bella vocaret,
Promisere manus : it tantus ad athera clamor.*

ADSERERE, ADSERTIO, ADSERTOR *manu in libertatem*. Ces mots sont relatifs à l'une des manières par lesquelles on affranchissoit un esclave,

c'est-à-dire, en le prenant par la main & en prononçant cette formule : *Hunc liberali causa manu adfero.*

ADSESSORES. Les magistrats qui n'avoient pas le pouvoir de juger seuls, se faisoient assister dans les jugemens par des jurisconsultes. On les appelloit *adseffores* (d'où est venu le mot françois *assesseur*), parce qu'ils prenoient place aux côtés du juge qui les appelloit.

ADSIDELÆ. On appelloit de ce nom, selon Festus, des tables auprès desquelles s'asseyoient les flamines pendant les sacrifices. Quant à leurs formes particulières, on ne fait rien de positif sur cet objet.

ADSTETRIX. C'étoit le nom des femmes qui aidoient les accoucheuses dans leurs fonctions, & que nous appelons gardes ou garde-malades.

ADULTERÆ. Cet article appartient à la jurisprudence; on l'y trouvera très-bien détaillé.

ADVENTUS *Augusti*. Cette légende, qui est fréquente sur les médailles, annonce le retour du prince à Rome après quelque expédition contre les ennemis de l'Empire. Le prince y est ordinairement représenté à cheval, & élevant une main.

ADVERSARIA. Le papier des anciens n'étoit ordinairement écrit que d'un seul côté. Lorsqu'il n'étoit plus utile, on se servoit du *verso* ou du dos qui étoit resté blanc, pour y esquisser le canevas d'un nouvel ouvrage, ou pour écrire des remarques. Ces observations portoient le nom d'*adversaria*, parce qu'elles étoient écrites *in adversa parte*, sur le *verso* du papier.

On donnoit ces papiers inutiles aux enfans, pour qu'ils s'exerçassent à écrire sur le *verso* resté blanc. (*Horat. l. 1, ep. 20.*) Les marchands s'en servoient aussi pour écrire en notes leur journal de vente.

ADVERSITOR. Les Romains avoient des domestiques chargés de les venir chercher chez leurs amis lorsqu'ils soupoient hors de chez eux, de les reconduire, & de leur faire éviter les pierres qui pouvoient se trouver sur leur chemin. Plaute en parle, (*Mos. iv. 1. 24.*):

Solus eo nunc adversum hero ex plurimis servis.
ainsi que Térence. (*Adelph. r. 1. 2.*):

Neque servulorum quisquam, qui adversum ierant.

ADYTUM, chez les Grecs *ἄδυτον*, étoit un endroit secret & obscur des temples, dans lequel les prêtres seuls pouvoient entrer. C'est de-là qu'on entendoit sortir les oracles. Sénèque, dans la tragédie de Thyeste, (*iv. 1. 679.*):

Hinc orantibus.

Responſa dantur certa, cum ingenti sono

Laxantur adyto fute.

AE. » Les conjonctions *Æ*, *æ*, qui expriment la diphthongue *ae*, sont des premiers tems. La première figure paroît sur les anciennes médailles

consulaires & sur celles des empereurs. On la voit dans les inscriptions sous Claude & sous le quatrième consulat de Gratien : sa forme la plus ordinaire est celle-ci *æ*. Dans l'écriture onciale du S. Hilaire & du S. Prudence, écrits au quatre ou cinquième siècle, deux des plus précieux de la bibliothèque du roi, l'*ae* est ainsi conjoint, *Æ*, *æ*. Le célèbre Pseautier de S. Germain-des-Prés, du sixième siècle, offre fréquemment des *Æ* toujours sans cédilles à la fin des lignes. Il y a beaucoup d'*æ* dans la plus ancienne collection des canons de la même abbaye; & dans le manuscrit du roi 152, D. Mabillon a remarqué l'*œ* dans le Pseautier de Sainte-Salaberge, écrit au septième siècle. Le douzième verset du psaume 47 y commence ainsi : *Lætetur*. Le manuscrit royal 2206, du sept au huitième siècle, exprime souvent cette diphthongue par *ae*, *æ*, *æ*, comme dans la plupart des plus anciens manuscrits. D. Mabillon a publié un modèle de huit lignes, tirées d'un manuscrit du neuvième siècle, contenant l'ouvrage de Raban-Maur, sur la croix, où l'on rencontre jusqu'à sept fois la conjonction *æ*. On la trouve exprimée par un *æ* dans le S. Hilaire des capucins de Tours, & dans les autres manuscrits des dix & onzième siècles.»

» Nous ne sommes entrés dans ce détail que pour manifester les fausses règles de Saumaïse & de Conringius, sur l'usage & l'antiquité de l'*Æ* & de l'*æ*. Le premier suppose clairement que l'*Æ* ou l'*ae* est le caractère distinctif des manuscrits les plus anciens & les plus sincères. Il relègue à des tems bien postérieurs, ceux où l'on trouve l'*Æ*, l'*æ*, & l'*æ*. Le second soutient que la diphthongue *ae*, n'a jamais été écrite ni dans les manuscrits ni dans les diplômes par *Æ* ou *æ*. Mais lorsqu'il ajoute qu'on a très-souvent employé l'*e* simple au lieu de ces conjonctions, il avance une vérité dont les inscriptions lapidaires & métalliques, & les manuscrits, fournissent une multitude de preuves, même pour les siècles antérieurs au douzième. C'est ce qu'ont remarqué Struve, Godefroi de Bessel, D. Mabillon & plusieurs autres habiles antiquaires. Quant aux chartes, si l'on n'y voit pas d'*Æ* ni d'*æ*, on y trouve la conjonction équivalente *æ*. D. Mabillon l'a remarquée dans un diplôme de Charles-le-Simple pour l'abbaye de Compiègne; elle est fréquente dans celui que Hugues-Capet accorda à Sainte-Colombe de Sens, l'an 988. Nous la trouvons encore dans une bulle originale de Pascal II, de l'an 1104, en faveur de l'abbaye de S. Pierre-le-Yif.»

» Mais depuis cette époque, la diphthongue divisée ou conjointe a-t-elle toujours été remplacée par l'*e* simple jusqu'au tems de l'Imprimerie? C'est ce que croyent la plupart des antiquaires. » Les manuscrits, dit Casley, qui marquent cette diphthongue ainsi *ae* & jamais *æ*, ont généralement parlant cinq à sept cens ans d'antiquité, & ceux qui sont au-dessous de cinq cens ans,

n'ont point de diphthongue, mais un simple *e*. » C'est-à-dire, que depuis le commencement du douzième siècle jusqu'au milieu du quinzième, elles ont été bannies des manuscrits. Les savans d'Allemagne se contentent de dire que pendant les treize, quatorze & quinzième siècles, on n'a fait aucun usage des diphthongues, & qu'on écrivoit toujours *sancte* pour *sanctæ*, *ecclesia* pour *ecclesiæ*. En général, cette règle n'est ni sûre ni exacte. En effet, la diphthongue *æ* ainsi figurée, *Æ*, *æ*, a été employée depuis le onzième siècle jusqu'au renouvellement des lettres, arrivé au quinzième. Nous en avons pour garants plusieurs sceaux authentiques. Celui de Robert-le-Frison, comte de Flandre, de l'an 1072, porte cette inscription, où l'*æ* est exprimé par *Æ*: † *SIGILLUM ROTBERTI, COMITIS FLANDRIÆ*. On lit sur le sceau de Charles-le-Bon, aussi comte de Flandre en 1122: *CAROL. COMES FLANDRIÆ, ET FILIUS REGIS DACIÆ*. Remarquez dans cette inscription le génitif *Flandriæ*, terminé par un *e* simple, en même-tems que *Daciæ* est écrit par un *Æ*, ce qui prouve que l'on se servoit autrefois indifféremment de ces deux caractères. Mais depuis le commencement du douzième siècle, l'*æ* prit tellement le dessus, que l'*Æ* devint fort rare, sans néanmoins avoir été entièrement aboli, comme le prétend Heineccius. »

» Nous voyons ce caractère monogrammatique conservé sur le sceau de Marguerite, comtesse de Luxembourg en 1225. Voici l'inscription: *S. MARGARETÆ, COMITISSÆ LUCELBURGENSIS*. La même conjonction *æ* se montre deux fois sur le sceau & une fois sur le contre-scel de Jean, roi de Bohême & comte de Luxembourg en 1321 & 1328. Nous la retrouvons dans l'inscription du scel secret de Maximilien I, archiduc d'Autriche en 1480. La même conjonction prend cette forme *æ* sur le sceau de Charles II, duc de Lorraine depuis l'an 1390 jusqu'en 1431, & sur celui de Léonard, évêque de Passau en 1438. Toutes ces conjonctions de la diphthongue *æ* s'étant maintenues jusqu'à un certain point dans les inscriptions métalliques depuis le déclin du onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième, il n'est guères vraisemblable que pendant tout ce tems on n'en ait pas fait usage, au moins quelquefois dans les manuscrits & les actes. Ainsi, dire que durant les douze, treize, quatorze & quinzième siècles on s'est toujours servi de l'*e* seul, au lieu de la diphthongue *æ* écrite séparément ou par conjonction, c'est poser une règle générale qui peut souffrir des exceptions. Pour parler dans l'exacte vérité, il faut dire que l'usage de cette diphthongue *æ*, *æ*, a été extrêmement rare dans les bas-siècles. » (*Nouvelle diplomatique*).

Æ. A. A. F. F. Ces sigles placés sur les médailles romaines, sont relatifs aux triumvirs monétaires & à leurs fonctions. On les explique ainsi, *ære, argento, auro, flando, feriundo*.

ÆACÉES. V. EACÉES.

ÆAQUE. V. EAQUE.

ÆBUTIA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ÆDEPOL, par la divinité de Pollux. Ce jurement étoit employé par les hommes comme par les femmes. Celles-ci l'empruntèrent des mystères d'Eleusis, & s'en servirent seules pendant long-tems; mais par la suite il devint commun même parmi les hommes. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur l'étymologie du mot *ædopol*. Les uns veulent le dériver du temple de Pollux, par lequel on juroit, *per ædem Pollucis*. D'autres qui écrivent *ædopol*, lui donnent trois racines, *me* ou *e*, *deus* & *Pollux*; c'est-à-dire, *sic me deus Pollux adjuvet*, ainsi le dieu Pollux me soit en aide. Meursius enfin, prétend qu'originaires on disoit *epol*, Pollux aidez-moi, & que depuis l'on écrivit *ædopol* en ajoutant le *d*, pour exprimer la quantité de la première syllabe longue: comme on écrivoit *mecum*, ou *medecum*, ou *mecum*.

ÆDES, pris pour MAISON. *V.* ce mot.

ÆDES, pris pour signifier un TEMPLE. *V.* ce mot.

ÆDES. Les Romains distinguoient des temples proprement dits, les endroits consacrés aux dieux, tels qu'*ædes*, *delubra*, *fana*, *facella*. *Fanum* étoit un terrain consacré par les augures & destiné à la construction d'un temple. Un simple autel élevé sur un terrain isolé, portoit le nom de *facellum*. Par celui de *delubrum*, on entendoit & un espace vuide de bâtiment, qui étoit réservé devant un temple, & ce temple lui-même.

Ædes différoit du temple, selon Varron, en ce que le second étoit *inauguré* après sa consécration, & que la première avoit été seulement consacrée. Ne trouvant point de mot françois qui rende avec précision le mot *ædes*, nous le conserverons avec son genre féminin. On comptoit un grand nombre d'*ædes* répandues dans les différens quartiers ou régions de Rome. Une inscription placée à l'entrée de ces bâtimens sacrés, apprenoit qu'ils n'avoient pas été sanctifiés par les augures. Cette distinction entre *ædes*, *templum*, &c. établie par les premiers Romains, se perdit dans la suite, & on les confondit souvent ensemble.

Ædes Aji Locutii. Elle étoit placée au-dessus de celle de Vesta, dans le bas d'une ancienne rue neuve, qui commença au *Forum Romanum*.

Ædes Apollinis. V. TEMPLE.

Ædes Bellona. Elle étoit voisine du cirque de Flaminius. Il y avoit au-devant une petite place avec la colonne de la guerre. C'étoit auprès de cette colonne que se plaçoit le consul, lorsqu'il lançoit un javelot du côté du peuple ou du roi

auquel il déclaroit la guerre par cette cérémonie. Ovide, (*Fastor. vi. 205.*):

*Prospicit a tergo summum brevis area circum,
Est ubi non parva parva columna nota.*

*Hinc solet hasta manu belli prænuntia mitti
In regem, & gentes, cum placet arma capi.*

Appius l'aveugle fit vœu d'élever un temple à Bellone : puissante déesse, lui dit-il, si vous nous accordez aujourd'hui la victoire contre Pyrrhus, je vous consacrerai un temple. Tite-Live, (*x. 19.*) : *Appius dicitur ita precatus esse : Bellona, si nobis hodie victoriam duis, ast ego tibi templum voveo.* On croit que l'*ædes Bellona* étoit placée entre le palais Savelli & l'église de Saint-André, vers le marché aux poissons. Elle étoit bâtie hors de la ville, de crainte que Bellone ne femât la discorde entre les citoyens. Le sénat s'y assembloit pour donner audience aux ambassadeurs qu'il ne vouloit pas admettre dans Rome, & pour juger s'il devoit accorder les honneurs du triomphe à un général. On voit par-là quelle méprise ont faite ceux qui placent auprès du grand cirque, c'est-à-dire, au milieu de Rome, l'*ædes Bellona*.

Ædes Bonæ deæ. Elle étoit placée sur le sommet du mont Aventin, dans l'endroit appelé *Remuria*, à cause des auspices qu'y avoit pris le frère de Romulus. On croit que Sainte-Marie du mont Aventin est bâtie sur son emplacement. Il y avoit un second édifice consacré à la bonne déesse, sous le nom d'*ædes bonæ deæ Subfaxana*; ce furnon étoit relatif à sa position dans la douzième région au bas du mont Aventin, au-dessous du rocher, *saxum*, qui en couronnoit le sommet, & qui portoit la première *ædes bonæ deæ*.

Ædes boni Eventus. Voyez TEMPLE.

Ædes Camænarum. Cet édifice sacré avoit été bâti par Fulvius Nobilior, sur la voie Appienne, hors de la porte *Capena*, qui en prit le nom de porte *Camæna*. Il y joignit un bois, à l'exemple de Numa, qui avoit consacré aux mêmes déesses un bois avec une fontaine célèbre.

Ædes Carmentæ. Elle étoit placée près du Tibre, au bas du capitolé, dans l'endroit où l'on croyoit que Carmenta, mère d'Evandre, avoit fixé son séjour. Les dames romaines ayant été privées par un *senatus-consulte* du droit de se faire traîner dans des chars, conspirèrent entr'elles, & jurèrent de ne plus devenir mères que le sénat n'eût révoqué son arrêt. Les citoyens se laissèrent bientôt d'être époux sans être pères, & le sénat se laissa fléchir. Pour reconnoître cette condescendance des sénateurs, les dames qui devinrent mères firent élever l'*ædes Carmentæ*.

Ædes Carnæ. Brutus, le premier consul, consacra cet édifice sur le mont Cœlius, en l'honneur de la déesse Carna, que l'on croyoit veiller à la conservation des entrailles & des parties nobles du corps humain. Sous le nom de *Carda*, la même

divinité veilloit à la sûreté des gonds qui retiennent les portes.

Ædes Castoris & Pollucis. } V. TEMPLE.

Ædes Cæceris.

Ædes Concordiæ ad capitolii adscensum. Le dictateur Furius Camillus ayant appaisé la révolte du peuple contre les patriciens, fit bâtir l'an 397, auprès de la montée du capitolé, cette *ædes* qu'il avoit vouée à la Concorde. Elle dominoit le forum & les comices. On négligea sans doute de la faire inaugurer, car elle porta long-tems le nom d'*ædes*; elle le conserva même après que Livie, épouse d'Auguste, l'eut rebâtie, & que Tibère en eut fait la dédicace. Cet empereur y fit graver le nom de son frère avec le sien, pour éterniser la mémoire de la bonne intelligence qui régnoit entre eux. On put alors y convoquer le sénat, & elle fut comptée au nombre des curies; ce qui nous apprend qu'elle avoit été inaugurée, cérémonie nécessaire pour rendre un édifice propre à servir aux assemblées du sénat. Les antiquaires croient en reconnoître un débris dans un portique dont le faite & les ornemens ont été arrachés, & sur lequel on lit :

SENATUS. POPULUSQ. ROMANUS. INCENDIO.
CONSUMPTAM. RESTITUIT.

Ædes Concordiæ in arce Tarpeja. L. Manlius étant préteur, fit élever dans le fort Tarpéien un second édifice, consacré à la Concorde, dont les deux Atilius firent la dédicace. On ignore l'endroit précis de la citadelle où il étoit bâti. Il paroît cependant que c'étoit auprès des murs de ce fort; car Tite-Live (*xxvi. 23.*) raconte que la Victoire qui étoit placée au haut de l'*ædes* de la Concorde, se détacha & s'accrocha en tombant, aux statues de la Victoire qui servoient de couronnement aux murailles du fort Tarpéien.

Ædes Concordiæ in area Vulcani. Cette *ædes* étoit un véritable temple, comme on peut le conjecturer du témoignage de Tite-Live. (*ix. 46.*) Cet historien raconte que C. Flavius, fils de Cneius, étant greffier, consacra à la Concorde un édifice bâti sur la place de Vulcain. Cornelius Barbatas, qui étoit pour lors souverain pontife, ayant été obligé, par l'ordre du peuple, de prononcer les paroles de la consécration, refusa de le faire; parce que, selon l'usage ancien, il falloit être consul ou avoir été proclamé *imperator*, pour dédier un temple (*templum*) avec le pontife. C. Flavius n'étoit que greffier.

Ædes Cybeles. V. TEMPLE.

Ædes Divitiæ patris. Elle étoit placée dans le grand cirque, parce que les poètes ont toujours chanté Pluton traîné dans un char à quatre chevaux.

Ædes Fauni.

Ædes Fidiæ Divi.

Ædes Floræ.

Ædes Fortunæ.

} V. TEMPLE.

Ædes Furinarum. Cet édifice, consacré aux Furies, étoit situé au-delà du Tibre, dans la quatorzième région. Il en est fait mention dans une ancienne inscription :

J. O. M. N. AUG.

SACR.

GENIO. FURINARUM

ET. CULTORIBUS : HUIUS

LOCI. TERENTIA. NICE

CUM. TERENTIO. DAMA

RIONE. FILIO. SACERDOTE

SIGNUM. ET. BASIM

DE. SUO. POSUIT.

Ædes Herculis.

Ædes Honoris & Virtutis.

Ædes Jovis.

Ædes Isis.

Ædes Isis Athenodoria. V. *Isis Athenodoria.*

Ædes Isis & Serapidis. Elle étoit bâtie dans le capitolé. Pison & Gabinius étant consuls, renversèrent les autels d'Isis & de Sérapis, & chassèrent du capitolé ces divinités égyptiennes. Mais elles y furent rétablies dans la suite.

Ædes Junonis.

Ædes Juturna.

} V. TEMPLE.

Ædes Juventutis. M. Livius étant consul, fit vœu, le jour qu'il vainquit Hasdrubal, de bâtir un temple à la déesse de la Jeunesse. Il accomplit son vœu sous le consulat de M. Cornelius & de Tib. Sempronius, pendant sa censure. Le duumvir C. Licinius Lucillus fit la dédicace de cet édifice. Le nom d'*ædes Larium* permarinûm. Ce nom rappeloit le combat naval que L. Æmilius Regillus étoit sur le point de livrer aux lieutenans d'Antiochus, lorsqu'il fit vœu de bâtir cette *ædes*.

Ædes Larium. Elle étoit placée au haut de la *via Sacra*, dans l'endroit qu'avoit habité Ancus Martius.

Les Lares étoient encore adorés dans une seconde *ædes* bâtie dans le champ de Mars, & dont M. Æmilius avoit fait la dédicace sous le nom d'*ædes Larium permarinûm*. Ce nom rappeloit le combat naval que L. Æmilius Regillus étoit sur le point de livrer aux lieutenans d'Antiochus, lorsqu'il fit vœu de bâtir cette *ædes*.

Ædes Libertatis.

Ædes Luna.

Ædes Martis.

} V. TEMPLE.

Ædes Matuta. Servius Tullius bâtit cette *ædes* dans le marché aux bœufs. Le dictateur Camille en fit la dédicace. Le feu l'ayant détruite, elle fut rebâtie par des triumvirs créés à cet effet.

Ædes Mentis. Le préteur Otacilius fit vœu, pendant une guerre punique, de bâtir une *ædes* au Jugement ou au bon Esprit, *menti*. T. Otacilius Crassus en fit la dédicace au même tems que son confrère le duumvir, Q. Fabius Maximus, dédiait l'*ædes* de Vénus Erycine. Ces deux *ædes*

Antiquités, Tome I.

étoient placées dans le capitolé, & un passage étroit les séparoit.

M. Marcellus, qui prit Syracuse, fit vœu de bâtir une seconde *ædes* au Jugement, & Marcus Æmilius Scaurus en fit la dédicace. Nardini veut que Scaurus n'ait dédié que l'*ædes* du capitolé, & il n'en reconnoît qu'une seule.

Ædes Mephitis. Elle étoit bâtie près du *vicus Patricius*, sur le bord des Esquilles, à peu de distance du palais de Servius Tullius. Cet emplacement répond aujourd'hui aux environs de Saint-Laurent, près de la fontaine.

Ædes Mercurii. Elle étoit placée dans la première région, auprès de la porte Capena. Etoit-ce auprès de la fontaine de Mercure ? C'est ce que l'on ignore. Il ne paroît pas que du tems où Ovide écrivit, l'*ædes* fût auprès de la fontaine; car dans l'endroit où il parle fort au long de cette dernière, il ne fait aucune mention de l'*ædes*.

Ædes Minerva.

Ædes Neptuni.

} V. TEMPLE.

Ædes Nympharum. Les censeurs déposoient dans cette *ædes* les actes publics de leur censure. Quelle raison avoit fait choisir pour renfermer ce dépôt, un édifice consacré aux Nymphes ? C'étoit sans doute pour apprendre aux censeurs, dit Tomasi, (*de Donar. c. 28.*) avec quelle pureté d'intention, & avec quelle intégrité ils devoient exercer leur redoutable ministère.

Ædes Opis. Le roi Tatiûs bâtit cette *ædes* dans l'enceinte du capitolé. La foudre ayant frappé cet édifice, on ordonna des prières pour détourner un aussi funeste présage. César y renferma (*septies millies sestertium*) 157,500,000 livres de notre monnoie, qu'Antoine dissipa en prodigalités. Les Romains avoient coutume de confier la garde de leurs richesses aux divinités. Le trésor public de Rome étoit renfermé dans le temple de Saturne, & César déposa le sien dans celui d'Ops, déesse que l'on croyoit aussi ancienne que Saturne lui-même.

Ædes Orci. V. TEMPLE d'Elagabale.

Ædes Penatium.

Ædes Pietatis.

} V. TEMPLE.

Ædes Portumni. L'*ædes* de Portumnus étoit placée auprès du pont Æmilius. On a cru la reconnoître dans l'église ronde de Saint-Etienne, qui est sur le bord du Tibre, auprès de l'ouverture de la grande cloaque; mais elle devoit être plus voisine de l'ancien pont Æmilius.

Ædes Rubiginis. V. BOIS.

Ædes Salutis. V. TEMPLE.

Ædes Sangi. Hercule avoit une *ædes* qui lui étoit consacrée sous le nom de *Sangus* ou *Sanctus*, sur le mont Quirinal, auprès du temple de Quirinus. On y conservoit, selon Varron, (*Plin. VIII. 48.*) le fuseau & la quenouille de Tananquille, avec la laine qui l'entouroit du vivant de la femme de Tarquin.

Ædes Saturni.
Ædes Serapidis. } Voyez TEMPLE.
Ædes Solis.

Ædes Spei. Cette *ædes* étoit placée dans le marché aux légumes. Collatinus l'avoit consacrée, & elle fut brûlée par la foudre pendant la guerre contre Carthage. Les triumvirs la rétablirent, mais elle brûla de nouveau avant la bataille d'Actium. Atilius fit vœu de la rétablir, & Germanicus la consacra sous le règne de Tibère.

Ædes Telluris.
Ædes Tempestatis. } V. TEMPLE.

Ædes Vejovis. Cet édifice, consacré à Jupiter-Vengeur, étoit bâti auprès de l'*Asyle*, entre les deux sommets du capitol, dans la huitième région, où est aujourd'hui le palais des sénateurs.

Ædes Veneris.
Ædes Vertumni. } V. TEMPLE.
Ædes Vesta.
Ædes Victoria.

ÆDICULA. Ce mot a eu chez les Romains différentes acceptions. Tantôt il exprimoit une maison basse & petite, *ædes parva*, tantôt un bâtiment consacré à quelque divinité; mais un bâtiment si étroit, qu'il n'étoit qu'un diminutif de l'*ædes*. Souvent on entendoit par *ædicula* une niche ou armoire pratiquée dans le mur pour renfermer quelque statue, & celles des dieux Lares ou Pénates en particulier. Quelquefois enfin, ce mot exprimoit des représentations de temples que l'on offroit & suspendoit comme des *ex-voto*, dans les temples des dieux, & sur-tout dans celui de Diane d'Ephèse.

Ædicula Capraria. Elle étoit placée dans la sixième région, auprès de la *via Lata*. Quelque tableau de la chèvre Amalthée a pu lui faire donner ce nom.

Ædicula Diana. } V. TEMPLE.
Ædicula Fidei.

Ædicula Isis & Serapidis. Cette petite *ædes* donna son nom à la troisième région, que l'on appela Isis & Sérapis, selon quelques auteurs; mais, selon d'autres, cette région prit son nom d'un temple élevé par Auguste aux mêmes divinités, dans l'*emporium*, grand marché.

Ædicula Martis. Tadius fit vœu de consacrer un petit temple à Mars, sous le nom de Quirinus ou Romulus, dont on conservoit le casque dans le *sacrarium* du capitol. S. Augustin seul dit que cette *ædicula* étoit dans le grand temple du capitol. (*de Civit. Dei* iv. 23)

Ædicula Mercurii. Elle étoit placée sur le mont Aventin, sur les confins de la quatrième & de la cinquième région.

Ædicula Minerva. On a découvert dans le dernier siècle cette *ædicula* avec la statue de Minerve, dans l'enceinte du collège Romain, auprès du temple de Minerve.

Ædicula Musarum. Elle étoit placée dans la

quatrième région, qui comprenoit le temple de la Paix dans son enceinte.

Ædicula Nympharum. Ces divinités avoient un grand nombre d'*ædicula*, sur-tout dans les jardins & les maisons de campagne.

Ædicula Strenia ou *Strenua*. Cette *ædicula* étoit placée dans la *via Sacra*, à l'endroit appelé *Carina*, entre le mont Coelius & le mont Esquilin.

Ædicula Veneris placida. Elle étoit placée dans la région esquiline, c'est-à-dire, la cinquième.

Ædicula Vertumni. V. TEMPLE.

Ædicula Victoria Virginis in Palatino. M. Porcius Caton dédia cette *ædicula* deux ans après qu'il eut fait, pendant la guerre d'Espagne, le vœu de la bâtir. Elle étoit placée auprès de l'*ædes* consacrée à la même divinité.

ÆDICULÆ Jovis, Junonis, Minerva in capitolio. On ne doit pas entendre ici par *ædicula* de simples niches destinées à recevoir les statues de Jupiter, de Junon & de Minerve, mais trois petits édifices ou trois petits temples, que Tarquin avoit fait vœu d'élever sur le capitol, & qui furent renfermés ensuite dans l'enceinte du grand temple, comme les bas-côtés des temples gothiques. Ces trois édifices ont été souvent appelés *templa* & *delubra*.

ÆDICULÆ Rediculi. V. TEMPLE.

ÆDICULUS. Ce dieu présidoit à la construction & à la conservation des édifices.

ÆDITIMUS. C'étoit le même ministre des temples que l'*ædituus*. V. ce mot.

ÆDITUARE, remplir les fonctions d'*ædituus*. Ducange, dans son Glossaire, rapporte une inscription dans laquelle on lit : *ÆDITAVIT ANNIS X.*

ÆDITUUS, étoit le prêtre chargé du soin d'un édifice sacré. Horace a employé ce mot au figuré, en appelant les poètes les gardiens du temple de la Vertu. (*Epist.* II. I. 229) :

*Sed tamen est opera pretium cognoscere, quales
 Ædituos habeat belli spectata, domique
 Virtus.*

ÆDO, fille de Pandare ou Pandarée, fut mariée à Zéthus, frère d'Amphyon, dont elle n'eut qu'un fils, nommé Ityle. Jalouse de la nombreuse famille de Niobé, sa belle-sœur, elle résolut de tuer l'aîné de ses neveux. Celui-ci étoit élevé avec Ityle, & couchoit dans le même lit. *Ædo* avertit son fils de changer de place la nuit suivante; mais l'enfant, ayant oublié cet ordre, fut mis à mort pour son cousin: la mère ayant reconnu sa méprise, se tua de désespoir. Homère dit qu'elle fut enlevée par les harpies & livrée aux furies. V. **ITYLE, EDONE, PANDARÉE.**

ÆGÆ, en Macédoine. ΑΙΓΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Son type ordinaire est une chèvre.

ÆGÆ, en Æolie. ΑΙΓΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RRR. en bronze.

RRRR. en argent. (*Khell. Eckhel.*)

Cette ville, qui étoit gouvernée par des préteurs, a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Tibère, de Claude, d'Agrippine jeune, de Vespasien, de Domitien & de Trajan-Dèce.

ÆGÆ, en Cilicie. ΑΙΓΕΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RR. en bronze.

O. en argent.

Son symbole est la moitié d'un cheval.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Julia-Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diadumène, d'Emilien, de Valérien, de Salonine, de Mafa, d'Alex-Sévère, de Pupien & de Gallien.

ÆGEE. V. EGEE.

ÆGEE, dans l'Ætolie ou dans l'Achaïe. ΑΙΓΕΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Plautille. (*Pellerin.*)

ÆGEIS, une des tribus d'Athènes.

ÆGERIE. V. EGÉRIE.

ÆGIACUS, surnom donné à Jupiter, à cause de la chèvre Amalthée qui l'avoit nourri. C'est le même qu'*Ægiochus* & *Ægiuchus*.

ÆGIALE, une des trois Graces. V. GRACES.

ÆGIALEE. V. EGIALÉE.

ÆGIALUS, dans le Péloponèse. ΕΓΙΑΛΕΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées sous l'autorité de ses archontes, en l'honneur de Caracalla & de Domna.

ÆGIBOLIUM. V. CRIOBOLIUM.

ÆGIDE. V. EGIDE.

ÆGINE. V. EGINE.

ÆGINA, îlle. ΑΙΓΕΙΝΗΤΩΝ & ΑΙΓΙΝΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.

On a des médailles impériales grecques frappées dans cette îlle, en l'honneur d'Elagabale & de Plautille.

ÆGIOCHUS. V. ÆGIACUS.

ÆGIPANS, surnom de ces divinités champêtres que les anciens croyoient habiter dans les forêts ou dans les montagnes, & qu'ils représentoient comme de petits hommes très-velus, avec des cornes à la tête, des pieds de chèvre, & une queue. Ce nom vient de Pan, & du mot grec *αἴξ*, chèvre. Les poètes ont donné ce nom au dieu Pan, parce qu'ils supposoient que ce dieu étoit à moitié chèvre, qu'il en avoit les cornes,

la queue, les pieds, & même tout le bas du corps, depuis la ceinture. Les anciens géographes parlent de certains monstres de Lybie, auxquels on donnoit le nom d'*agipans*; ces animaux avoient, selon Pline, un museau de chèvre, avec une queue de poisson : c'est ainsi qu'on représente le *capricorne*, un des signes du zodiaque. Théon sur Aratus, dit que le capricorne est la figure d'un *agipan*. On trouve cette même figure dans plusieurs anciens monumens des Egyptiens, & même des romains : les antiquaires lui donnent le nom d'*agipan*. V. PAN, SATYRES.

ÆGISTHE. V. EGISTHE.

ÆGIUCHUS. V. ÆGIACUS.

ÆGIUM, en Achaïe. ΑΙΓΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Son type ordinaire est une tortue ou un dauphin.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Plautille, de Commode & d'Elagabale.

ÆGLE, mère des Graces. V. GRACES.

ÆGLÉ, l'une des Graces. V. GRACES.

ÆGLÉ, la plus belle des Naïades, dit Virgile. V. NAYADES.

ÆGOBOLE, surnom que les Potniens donnoient à Bacchus, parce qu'au lieu d'un jeune homme bien fait qu'ils immoloient à ce dieu par le conseil d'Apollon, il déclara lui-même qu'il suffisoit dans la suite de lui sacrifier une chèvre. Du mot grec *αἴξ*, chèvre, & *βούλωμαι*, je veux.

ÆGOCEROS, nom donné à Pan, parce qu'ayant été mis par les dieux au rang des astres, il s'étoit lui-même métamorphosé en chèvre. Du mot grec *αἴξ*, chèvre, & *κίρας*, corne.

ÆGOPHAGE, surnom de Junon, parce qu'on lui sacrifioit des chèvres. Du mot grec *αἴξ*, chèvre, & de *φάγω*, je mange.

ÆGOS POTAMOS, en Thrace. ΑΙΓΟΣ ΠΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ÆGYPTE. V. EGYPTE.

ÆLA ou LELANA, en Palestine. ΑΕΛΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)

O. en or.

O. en argent.

ÆLIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *BALA*, *LAMIA*, *PÆTUS*, *SEIANUS*, *TUBERO*, *CATUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ÆLIA CAPITOLINA, dans la Palestine.
COL. ÆL. CAP. *Colonia Ælia Capitolina.*
COL. ÆL. CAP. COMM. *Colonia Ælia Capitolina Commodiana.*

AÏL. KA. KOA.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Vêrus, de Septime-Sévère, de Diaduménien, d'Elagabale, de Trajan-Dèce, d'Herennius, d'Hoftilien, de Commode, de Caracalla.

ÆLIEN, tyran dans les Gaules sous Maximien-Hercule.

A. POMPONIUS ÆLIANUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce tyran ne sont connues que dans les catalogues de Goltzius & d'Occo ; si l'on en trouve, elles doivent être en petit bronze.

ÆLIUM COILLUTANUM MUNICIPIUM.
V. COELU.

ÆLIUS, adopté par Hadrien.

LUCIUS ÆLIUS CÆSAR.

Ses médailles sont :

RR. en or.

R. en argent.

RR. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

C. en G. B. de coin romain ; il y a quelques revers R. Le G. B. d'Ælius est R. en Italie.

C. en M. B.

RRRR. en P. B. de colonies.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

C. dans les médailles de bronze, fabriquées en Egypte.

ÆLLO, une des trois harpies, fille de Thaumâs & d'Electra, selon Héfode.

ÆLURUS, c'est le dieu Chat des Egyptiens ; il est représenté dans les antiques égyptiennes, tantôt sous la figure d'un chat, plus souvent sous la figure d'un homme avec la tête de cet animal. Du mot *αἴλουρος*, un chat.

ÆMILIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *BARBULA*, *BUCA*, *LEPIDUS*, *LIVIANUS*, *PAPPUS*, *PAULUS*, *REGILLUS*, *SCAURUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ÆMILIANUS, surnom de la famille *CORNELIA*.

ÆNEATOR, un trompette. Suétone, (*Jul. c. 32, n. 1.*) : *Cum plurimi etiam ex stationibus milites concurrissent, interque eos & aneatores.* Juste-Lipse croit que les *aneatores* étoient attachés aux escadrons, *turme*.

ÆNEE, fils d'Anchise.

Ce nom est écrit *AINEAS*, sur une médaille d'argent de M. Pellerin.

ÆNEIA. V. ÆNIANES dans l'Acarmanie.

ÆNIANES, en Thessalie. *AINIANON* & *AINIANIEON*.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

ÆNIANES ou ÆNEIA, en Acarnanie. *AINIANON*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

ÆNUS ou ÆNOS, en Thrace. *AINION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Son type ordinaire est un bouc.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien.

On lui attribue aujourd'hui avec raison les médailles grecques autonomes que l'on donnoit jadis à Abacænum de Sicile.

ÆOLE. V. EOLE.

ÆON. C'étoit la première femme du monde, dans le système des Phéniciens. Elle apprit à ses enfans à faire usage du fruit des arbres pour leur nourriture, dit Sanchoniathon. Elle eut pour compagnon Grotogonos.

ÆORA. V. GESTATION.

ÆORES. V. ALETIDES.

ÆPEA, dans la Messénie. *AÏHEAION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

ÆQUATOR *moneta*, celui que nous appelons *ajusteur de la monnoie*.

ÆQUIMELIUM. *Sp. Melius*, qui affectoit la royauté, ayant été tué, sa maison fut rasée, & l'emplacement resta vuide. Elle étoit bâtie sur le capitol, auprès de la porte carmentale. Les censeurs T. Quinctius Flaminius & M. Claudius Marcellus firent construire, deux cens quarante-quatre ans après la destruction de la maison de Melius, des édifices sur le terrain qu'elle avoit occupé.

ÆRA *militaria*, étoient un impôt destiné aux frais de certaines guerres.

ÆRARIUM. V. TRESOR.

ÆRARIUS. V. TRÉSORIER.

ÆRARIUS *missus*. On donnoit ce nom dans les jeux du cirque à la vingt-cinquième course de chars. Chaque course étoit composée de quatre quadriges ; de sorte que les vingt-quatre premières courses faisoient paroître quatre-vingt-seize quadriges. Dans le tems que le peuple romain fournissoit les frais des jeux, ce peuple desiroit

quelquefois de compléter le nombre de cent quadriges, & de voir une vingt-cinquième course. Les spectateurs donnoient la somme nécessaire pour faire courir quatre quadriges, & cette dernière course étoit appelée *varius missus*. Lorsque les empereurs ou les édiles firent les frais des jeux, on conserva cet ancien nom à la dernière course, c'est-à-dire, à la vingt-quatrième.

ÆRARIUS. On appeloit de ce nom un plébéien que les censeurs rayoient du tableau de sa centurie, & qui, dépouillé par-là des droits dont jouissoient les citoyens romains, ne tenoit à la république que par le tribut ou capitation qu'il lui payoit.

Les censeurs punissoient les sénateurs en les dépouillant de leurs dignités, & les chevaliers en les dégradant. Quant aux plébéiens qui n'avoient ni dignités ni charges à perdre, & à ceux que des censures précédentes avoient réduits à l'état des plébéiens, les censeurs les punissoient en les inscrivant sous le nom d'*ararius*. Notés par ce titre flétrissant, ils ne pouvoient tester, ni hériter, ni faire aucune fonction de citoyen. La liberté étoit la seule chose qui leur restoit comme aux autres citoyens, parce qu'on ne les réduisoit pas en servitude : mais ils étoient privés du droit de suffrages dans les comices, & ils ne pouvoient entrer dans la milice romaine : de sorte que cette punition étoit plus forte encore que celle par laquelle on étoit rayé du tableau de sa tribu.

V. TRIBU.

- **ÆREA**, surnom de Diane, pris d'une montagne de l'Argolide, où elle étoit honorée d'un culte particulier.

- **ÆRE collato.** Les Romains, dans leurs inscriptions, ont employé souvent ces expressions *ÆRE CONLATO*, & *EX ÆRE CONLATO*. Elles apprennent que les frais du monument ou du tombeau avoient été payés par les amis du mort ou par le peuple. C'est ainsi que les funérailles de Merenius Agrippa, qui réconcilia les patriciens & les plébéiens, furent faites aux dépens du peuple, qui se cotisa à cet effet. On lisoit à Naples l'inscription suivante :

M. VINICIO. P. F.
POST. MORTEM
MUNICIPES. SUI
ÆRE. COLLATO
PIETATIS. CAUSA
POSUERUNT.

Le peuple romain fit élever à ses frais une statue au médecin Antonius Musa. Pline dit (34. c. 5.) que l'on éleva hors la porte *Trigemina*, une statue à P. Minutius, préfet des vivres, & que chaque citoyen donna une once de cuivre, près de deux deniers de France, pour les frais. C'étoit ce que l'on appeloit *unciaria sipe collata*. Les empereurs aimoient à voir leurs amis ou des villes alliées, se cotiser pour leur élever des statues, & ils solli-

citoient cette marque d'attachement ou de servitude.

ÆRE diruti, étoient les soldats que l'on punissoit en les privant de leur paie.

ÆRIENNE, nom qu'on donnoit à Junon, parce qu'on la prenoit pour l'air.

ÆRES. *V. ÆSCULANUS.*

ÆROMANTIE; l'art de prédire l'avenir par l'inspection de l'air, *air*, *air*, *μαρτυρία*, divination. Aristophane en parle dans la Comédie des Nuées. Celui qui vouloit pratiquer cette divination se couvroit la tête, & se plaçoit en plein air devant un grand vase rempli d'eau, sur lequel il propoisoit à voix très-basse ses demandes. Si l'eau frémissoit, il devoit bien augurer du succès de son entreprise.

On voit que cette divination étoit bien différente de celle qui se pratiquoit par l'inspection des météores, & qui appartenoit à la science des augures; de celle qui, ayant pour objet les aspects heureux ou malheureux des planètes, formoit l'astrologie; & enfin de la *Tératoscopie*, qui étoit fondée sur les prodiges que l'on croyoit voir dans les nuées, & dont le récit occupe un si grand espace dans les anciennes histoires.

ÆROPE, femme d'Athée. *V. EUROPE.*

ÆRUGO. *V. PATINE.*

ÆRUSCATORES. *V. MENDIANT.*

ÆS, monnoie des Romains. *V. ASSIPONDIIUM.*

Æs, divinité. *V. ÆSCULANUS.*

ÆSAR. Ce mot signifioit *dieu* chez les Etrusques. La foudre ayant frappé une statue d'Auguste, & emporté la première lettre du mot **CÆSAR**, les augures trouvèrent dans cet accident un fâcheux présage. Le C, qui étoit une lettre numérale, ayant été abattu, annonçoit que l'empereur n'avoit plus que cent jours à vivre, après lesquels il seroit déifié. Ils trouvèrent cette seconde prédiction dans le mot **ÆSAR**, qui étoit resté intact.

ÆSCULANUS, **ÆRES** ou **ÆS**, ce sont les différens noms de la divinité qui présidoit à la fabrique de la monnoie de cuivre. On la représentoit sous la figure d'une femme debout, avec l'habillement ordinaire aux déesses, appuyée de la main gauche sur la haste pure, & tenant de la droite une balance. *Æsculanus* étoit, disoit-on, le père du dieu Argentin, parce que le cuivre a été employé avant l'argent. C'étoit une divinité de Rome. S. Augustin s'étonnoit qu'on n'eût pas fait aussi un dieu Aurin, fils du dieu Argentin, puisque la monnoie d'or a suivi celle d'argent. Il y a cependant eu une divinité pour l'or; car en fabriquant des espèces des trois métaux, l'or, l'argent & le cuivre, on donna à chacun d'eux une divinité pour présider à sa fabrique. Ainsi l'on trouve sur quelques médailles des empereurs trois déesses, représentées avec des balances, la corne d'abondance, & auprès d'elles un monceau de différentes monnoies.

ÆSERNIA, en Italie. **AISERNIN.**

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Son type ordinaire est un bige.

ÆSON. V. ESON.

ÆSTUARIA, tuyaux de chaleur dans les étuves & les maisons des anciens. On en a découvert dans une maison de Pompeïa, & Stace en parle, (*Sylv. 1. 5. 58.*):

Ubi languidus ignis inerrat

Ædibus, & tenuem volvunt hypocaustra vaporem.

ÆSYMNÈTE, surnom de Bacchus. V. ESYM-
NÈTE.

ÆSYMNÈTE, magistrat. V. ESYMNÈTE.

ÆTALIDES, étoit fils de Mercure, & par sa mère du sang des Eolides. On dit qu'il avoit obtenu de son père deux graces; l'une que, vif ou mort, il seroit toujours informé de ce qui se faisoit dans le monde; l'autre, qu'il seroit la moitié du tems parmi les vivans, & l'autre moitié parmi les morts. C'étoit le héraut des argonautes.

ÆTES, roi de Colchide, maria sa fille Calciopé à Phrixus. Après avoir vécu quelques années en bonne intelligence avec son gendre, l'avarice le porta à le faire assassiner pour s'emparer de la toison d'or, que son gendre avoit apportée dans ses états. Jason, à la tête des argonautes, vint lui redemander cette toison, & l'enleva. On dit qu'Ætes ayant été averti par un oracle qu'un étranger lui ôteroit la couronne & la vie, établit la barbare coutume d'immoler à ses dieux tous ceux qui aborderoient dans ses états. On a dit la même chose de Thoas. V. PHRIXUS, JASON, MÉDÉE.

ÆTHER. Les Grecs entendoient par ce mot les cieus distingués des corps lumineux. Au commencement, dit Hésiode, Dieu forma l'æther, & de chaque côté étoit le chaos & la nuit qui couvroit tout ce qui étoit sous l'æther; ce qui signifie que la nuit étoit avant la création, que la terre étoit invisible à cause de l'obscurité qui la couvroit, mais que la lumière perçant à travers l'æther, avoit éclairé l'univers. Hésiode dit ailleurs que l'æther naquit avec le jour du mélange de l'érebe & de la nuit, enfans du chaos; c'est-à-dire, que la nuit & le chaos ont précédé la création des cieus & de la lumière.

ÆTHLIUS, fils d'Eole, mari de Calice, & père d'Endymion, fut surnommé Jupiter; la Grèce lui éleva des monumens héroïques.

ÆTHON, c'est le nom d'un des quatre chevaux du soleil, qui précipitèrent Phaëton, selon Ovide. Son nom (du mot grec *αἴθερ*, *ardeo*, je brûle) signifie l'ardent, pour exprimer le soleil en son midi. Claudien appelle du même nom un des chevaux du char de Pluton; sans doute qu'il donne à ce nom une autre origine, du mot *αἴθερ*, noir. V. ALASTOR.

ÆTHRA, mère de Thésée. V. ETHRA.

ÆTITE, ÆTITES ou pierre d'aigle, d'*αἴτερος*, aigle. Cette pierre jouissoit chez les anciens d'une célébrité que les observations des modernes lui ont fait perdre. On croyoit qu'elle favorisoit les accouchemens, & qu'elle appaisoit les douleurs des femmes en couches. Les aigles avoient appris aux hommes, selon les anciennes traditions, cette merveilleuse propriété, qu'ils savoient mettre à profit eux-mêmes en plaçant des *aites* dans leurs nids. Pline a parlé fort au long des *aites*, de leurs propriétés & de leurs variétés. Mais les observateurs sages & circonspects ont détruit tout ce merveilleux. On n'a jamais trouvé d'*aites* dans les nids des aigles, & ces pierres si vantées ne sont plus que des géodes ferrugineuses. Elles deviennent quelquefois sonores, par la liberté de se mouvoir que laissent au noyau le dessèchement & la retraite des parties intérieures.

ÆTNA, en Sicile. ΑΙΤΝΑΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

Unique en argent. (*Torremusa*).

Elle étoit située au pied du mont Etna.

ÆTNA, montagne de Sicile. V. ÆTNA.

ÆTOLIENS. ΑΙΤΩΛΩΝ.

Leurs médailles autonomes sont:

RRRR. en or. (*Eckhel*).

RR. en argent.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont un sanglier courant, une mâchoire de sanglier, & un fer de lance.

ÆX, c'est le nom d'une des nourrices de Jupiter, qui fut placée parmi les astres. V. ADAMANTHÉE, AMALTHÉE, CURÈTES, MÉLISSES.

ÆZANUS, en Phrygie. ΑΙΖΑΝΕΙΤΩΝ.

Leurs médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

R. en bronze.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguste, de Germanicus, de Caligula, de Claude, d'Hadrien, de Sabine, de Commode, de Caracalla, de Gordien-Fie, de Domitien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune.

AFFICHES. Voyez pour les Grecs AXONES, CYRÈS, & pour les Latins ALBUM, BRONZE.

AFFINAGE. Les anciens épuroient scrupuleusement les métaux destinés à la confection des monnoies: ils ne les jugeoient parfaitement affinés qu'après les avoir fait passer trois & quatre fois dans le fourneau, & ils ne cessent de les travailler qu'après les avoir amenés au degré de finesse & de pureté auquel l'industrie humaine est capable d'atteindre. L'or, qu'on trouvoit en masses isolées, n'étoit point soumis aux opérations de l'affinage; il étoit censé avoir naturellement toute

sa pureté. On a souvent trouvé de ces pépites d'or du poids de plus de dix livres romaines. L'or que les anciens ramassoient & qu'on ramasse encore en paillettes ou en poudre dans le Tage, dans le Pô, dans l'Hèbre de Thrace, dans le Pactole, dans le Gange & autres fleuves, est limé & poli par le frottement; il contient très-peu de matières hétérogènes, & il suffit presque de lui faire subir quelques lotions, pour le nétoyer parfaitement. Mais l'or tiré des mines tient toujours une portion d'argent plus ou moins considérable, tantôt un dixième, tantôt un neuvième & tantôt un huitième; ainsi, l'or se trouve dans les mines au titre, tantôt de 21 karats, tantôt de 21 karats $\frac{1}{2}$, tantôt de 21 karats $\frac{2}{3}$, & rarement de 22 karats. Cependant, Pline parle d'une mine dans les Gaules, située dans un lieu appelé *Albicrarense*, où l'on trouvoit de l'or qui ne contenoit qu'une trentième partie d'argent, & qui étoit par conséquent au titre de 23 karats $\frac{1}{2}$. Lorsque l'or contenoit jusqu'à un cinquième d'argent, on l'appeloit *electrum*; c'étoit de l'or au titre de 19 karats $\frac{2}{3}$, un peu plus.

On employoit l'alun noir & le *misy* (espèce de vitriol martial) pour purifier l'or; mais il paroît que la grande opération consistoit à bien frotter, à battre l'or, & à le laver pour enlever les matières impures les plus grossières. On le faisoit fondre ensuite, puis on le réduisoit en poudre très-fine, que l'on versoit dans un vase de terre cuite, rempli en partie de vis-argent. Les particules d'or pur se précipitoient au fond du vase, & toutes les matières étrangères demouroient sur la superficie du mercure, où elles surnageoient comme l'huile que l'on met dans un vase à moitié plein d'eau. Après cela, on versoit le vis-argent sur des peaux préparées, & l'or pur demouroit au fond du vase.

Pour affiner l'argent destiné aux monnoies, on suivoit un procédé analogue; on le faisoit fondre avec du plomb; de sorte que pendant la fusion toutes les matières étrangères à l'argent s'en détachent, & se réunissent au plomb, pour se vitrifier & être enlevées avec lui.

Les anciens, pour faire l'essai des métaux, connoissoient comme nous la pierre de touche, qu'ils appeloient *cotricula*, *heraclius lapis* & *lapis lydius*, à cause que dans les commencemens on n'en tiroit que du fleuve Tmolos, qui coule dans la Lydie, près de la montagne de ce nom; mais on trouva en d'autres endroits de ces pierres, qui appartiennent à la classe des pierres argilleuses. Celles qu'on rencontre exposées au soleil sur la superficie de la terre, ont plus de vertu, & sont meilleures que celles qu'on tire des mines. Par le moyen de ces pierres & d'un peu d'habileté à s'en servir, les anciens déterminoient avec précision le titre d'un lingot d'or ou d'argent.

Après tant de manipulations, peut-on douter que l'or & l'argent destinés à être monnoyés,

ne fussent entièrement purgés de tout alliage? On croit cependant qu'il est impossible d'affiner les métaux au point de ne leur laisser rigoureusement que leur matière propre; d'où il suivroit que jamais on n'auroit vu d'or ni d'argent parfaitement purs. On observe constamment que plus l'or & l'argent ont été cuits & purifiés par le feu, plus ils sont éclatans & mous: le feu, en épurant les métaux, leur enlève donc une matière qui constituoit leur dureté & leur solidité. Mais ceci est une véritable détérioration, qui fait perdre au métal une qualité qui lui étoit essentielle: d'où l'on peut conclure que les opérations que nous venons d'expliquer étoient suffisantes pour procurer aux métaux destinés à être monnoyés, toute la pureté dont ils sont susceptibles, & qu'après les leur avoir fait subir, on doit les regarder comme parfaitement affinés au titre de 24 karats pour l'or, & de 12 deniers pour l'argent. (*Métrologie de Pausan*).

AFFOIBLIR les monnoies, c'est en diminuer le poids ou le titre. Nous ne parlerons que du second moyen d'affoiblissement à l'article **ALLIAGE**. *V.* ce mot.

AFFRANCHI, *libertus*. Les esclaves romains ayant été mis en liberté par l'affranchissement, portoient le nom de *Liberti*, & jouissoient d'une partie des droits qui constituoient l'état de citoyen. Quelques auteurs ont avancé qu'il ne leur étoit pas permis de se faire porter en litière dans Rome: mais Suétone (*c.* 28, *n.* 3.) dit que l'empereur Claude accorda à l'*affranchi* Harpocrate, le droit de se servir de litière & de donner des jeux publics. Jusqu'au règne de Dioclétien, les *affranchis* ne purent entrer dans le sénat, ni parvenir dans les armées à être décurions. Mais ils ne pouvoient plus être appliqués à la question dans les affaires où leurs patrons se trouvoient impliqués. Milon, accusé du meurtre de Clodius, donna la liberté à ses esclaves, parce qu'il craignit leur déposition. Ils prenoient les noms, prénoms de leurs patrons, & étoient compris dans leurs familles. Nous trouvons dans les écrivains anciens un Pompeius Lenæus *affranchi* de Pompée, un Laurea Tullius *affranchi* de Cicéron, & un Cornelius Alexander *affranchi* de Cornelius Lentulus. Ils ne pouvoient cependant être enterrés dans les tombeaux de leurs patrons, s'ils n'en avoient été déclarés héritiers; lors même que l'inscription portoit *monumentum sibi, libertisque suis fecit*. Les *affranchis* des princes & des grands étoient divisés en plusieurs classes, relatives au degré de faveur dont ils jouissoient auprès d'eux. Ainsi, Martial (*l.* 2. 7.) dit:

Libertum docti Lucensis quare secundum.

Et on lit dans une ancienne inscription: *FEKIT. SIBI. ET. PETIÆ. COLLIBERTÆ. PRIMÆ. UXORI.* Les *affranchis* étoient admis à combattre dans les quatre grands jeux appelés hiéroniques; &

nous apprenons d'une ancienne inscription qu'ils pouvoient même exercer le sacerdoce, qui étoit attaché au corps des athlètes xystiques.

L. AURELIO. APOLAUSTO. MEMPHIO. AUGC. LIB. HIERONICÆ. CORONATO. ET. TON. DIAPANTON. APOLLINIS. SACERDOTI. SOLI. VITATO. ARCHIEREI. SYNHODI. ET. AUGC. L. AURELIUS. PANICULUS. QUI. ET. SABANAS. PATRONO. OPTIMO.

Ils marchoit dans les funérailles avant le corps de leur patron, & ils portoient le bonnet des hommes libres.

On pouvoit remettre sous le joug de la servitude les *affranchis* qui témoignoit de l'ingratitude envers leurs anciens maîtres. Cette législation, établie par les loix d'Athènes, fut adoptée par les Romains; & cette ingratitude consistoit à refuser ses services ou son assistance à l'ancien maître ou à ses fils. Les annales de Rome nous ont conservé les noms de quelques *affranchis*, dont les richesses prodigieuses surpassèrent de beaucoup celles de leurs patrons. Tels furent Demetrius, Pallas, Narcisse, Callistus, Licinus & Crispinus. Leurs richesses devenoient la propriété du patron, lorsqu'ils mouroient sans enfans & *ab intestat*.

Tel étoit à Rome l'état des *affranchis*. Il étoit à-peu-près le même à Athènes, & ressembloit beaucoup à celui des Métoètes. Ceux-ci étoient tenus à beaucoup d'égards & de déférence envers leurs prostates, ou patrons, & les *affranchis* envers leurs anciens maîtres ou celui qu'ils étoient obligés de se choisir pour patron. Mais ils parvenoient rarement à l'état des citoyens libres, sur-tout s'ils avoient reçu la liberté d'un maître plutôt que de la république, & en récompense de leurs services. Ces derniers ont obtenu quelquefois tous les privilèges des citoyens, malgré les réclamations du peuple. Aristophane s'en explique ouvertement par la bouche d'un de ses interlocuteurs, dans la sixième scène du second acte des grenouilles.

Καὶ γὰρ αἰσχρὸν ἐστὶ, τὲς μὲν ναυμαχῆσαντας μίαν,
καὶ Πλαταιῆς Εὐδὸς εἶναι, κἀντὶ δέλων δεσποτίας.

» Il est honteux d'égaliser aux héros de Platée,
» & aux citoyens libres des esclaves, pour s'être
» trouvés à un seul combat naval. » Le crieur public les proclamait libres dans les assemblées du peuple, mais non dans les jeux publics. Ces *affranchis* enfin portoient à Athènes le nom de bâtards, Νέοι: comme s'ils tenoient, à l'égard des citoyens libres, le même rang que les enfans naturels à l'égard des fils légitimes.

AFFRANCHI (Fils d'), LIBERTINUS. Voyez ce mot.

AFFRANCHISSEMENT. Les Romains distinguoient trois sortes d'*affranchissemens*. Le premier s'appelloit *manumissio per vindictam*; le second *manumissio per epistolam & inter amicos*; & le troisième *manumissio per testamentum*.

L'*affranchissement per vindictam* étoit le plus solennel, & les Latins l'exprimoient par une locution particulière, *vindicare in libertatem*. On a donné deux étimologies différentes de ce mot *vindicare*. Il vient, selon les uns, de l'esclave *Vindicius*, qui, ayant découvert la conspiration des fils de Brutus, en faveur des Tarquins, fut affranchi pour sa récompense. D'autres le dérivent de la baguette *vindicta*, avec laquelle le préteur frappoit l'esclave que son maître vouloit mettre en liberté.

Cette première espèce d'*affranchissement* se pratiquoit ainsi: Le maître tenoit son esclave par la main, ensuite il le laissoit aller; d'où est venu le mot *manumissio*. Il lui donnoit en même-tems un léger soufflet, qui étoit le signal de la liberté. L'esclave étoit ensuite conduit par son maître au consul ou au préteur, qui le frappoit légèrement avec sa baguette, en prononçant la formule: *ait te liberum esse more quiritem*. Après cette formalité on inscrivoit l'esclave sur le rôle des *affranchis*. Il se faisoit raser la tête, & la couvroit avec un bonnet appelé *pileus*, qui n'étoit la coëffure que des vieillards ou des infirmes de condition libre. De-là vint que le *pileus* fut pris pour le symbole de la liberté. A la mort de Néron, le peuple parut dans la ville avec ce bonnet, comme s'il eût recouvré la liberté des beaux jours de la république. Les esclaves terminoient la cérémonie de leur *affranchissement*, en allant au temple de Féronie, déesse des *affranchis*, pour y prendre le *pileus* & la toge avec plus de solennité. On conservoit dans ce temple un siège de pierre qui leur étoit destiné, & sur lequel étoit gravée cette inscription: *BENE MERITI SERVI SEDEANT, SURGANT LIBERI*.

Lorsqu'un maître, ayant invité ses amis à un repas, admettoit son esclave à sa table, & l'y faisoit asseoir en sa présence, il l'*affranchissoit per epistolam & inter amicos*. Les Romains se seroient regardés comme déshonorés, s'ils avoient mangé avec un esclave; de sorte que, pour le faire asseoir à leur table, ils étoient obligés de l'*affranchir*. Justinien exigea, pour la légitimité de cet acte, la présence de cinq témoins ou amis du maître.

Quand un testateur ordonnoit à ses héritiers de donner la liberté à tel esclave qu'il désignoit par ces mots: *Davus, servus meus, liber esto*, il l'*affranchissoit per testamentum*; & cet *affranchi* étoit appelé *ORCINUS*. V. ce mot. Quelquefois le testateur prioit simplement son héritier d'*affranchir* l'esclave: *rogo heradem meum ut davum manu mittat*; alors l'héritier conservoit le droit de patronage. On appelloit cet esclave *statu liber*, lorsque l'époque de son *affranchissement* étoit fixée par le testateur; & il ne jouissoit de la liberté qu'à cette époque. Les héritiers pouvoient, jusqu'à cet instant, vendre l'esclave, qui devoit rendre à son nouveau maître le prix de son acquisition, au moment où son esclavage étoit fini.

Les deux dernières espèces d'*affranchissemens* furent toujours en usage chez les Romains; mais

première, *manumisso per vindictam*, éprouva quelques changemens sous les empereurs chrétiens.

Depuis que ceux-ci eurent embrassé le christianisme, les *affranchissemens* ne se firent plus dans les temples des faux dieux. On conduisoit l'esclave dans une église, où l'on offroit sur l'autel, & on lisoit l'acte par lequel le maître affranchissoit son esclave. Un ou plusieurs ecclésiastiques signoient cet acte, lorsque les signatures étoient en usage, & alors l'esclave devenoit libre. Cette manière d'affranchir, nommée *manumisso in sacrosanctis ecclesiis*, devint fort à la mode. Les affranchis furent appelés ecclésiastiques & tabulaires, parce qu'en leur donnant la liberté dans les églises, on en écrivoit l'acte sur des tables. Ils étoient, eux & leur postérité, sous la protection de l'église, qui leur succédoit quelquefois au défaut d'enfans.

L'église de Sainte-Croix d'Orléans conserve un de ces actes d'affranchissemens, gravé sur un des piliers de sa grande porte. Il atteste que Letbert a été affranchi par Jean, évêque, & par Albert, vassal de cette église, en présence duquel l'acte a été passé. EX BENEFICIO SANCTÆ CRUCIS PER JOHANNEM, EPISCOPUM, ET PER ALBERTUM SANCTÆ CRUCIS CASATUM, FACTUS EST LIBER LETBERTUS TESTE HAC SANCTA ECCLESIA.

AFRANIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

AFRICANÆ. V. PANTHÈRES.

AFRICANUS, surnom de la famille CORNELIA.

AFRICIA, espèce de gâteau sacré.

AFRIQUAIN. V. SCIPION. Gordien prit ce surnom à cause de la famille des Scipions, dont il descendoit.

AFRIQUE. Ce que les anciens écrivaient racontent de sa fertilité, surpasse toute croyance.

Je ne pense pas, dit Hérodote, que, pour ce qui concerne la fertilité, on puisse comparer l'Afrique avec l'Asie & l'Europe, si l'on en excepte la Cynipe, qui porte le même nom que son fleuve : en effet, il n'y a point de terre qui soit plus favorable que cette dernière pour le bled, & qui en produise davantage ; aussi est-ce une terre noire, arrosée par des sources abondantes. Elle n'éprouve ni les grandes sécheresses, ni les grandes pluies, quoiqu'il pleuve dans cette partie de l'Afrique. Cette terre ne rapporte pas moins que la Babylonie. La contrée des Evespérides est aussi fort bonne, & dans les meilleures années, elle rend le centuple ; mais celle de Cynipe rapporte trois cents pour un.

A l'égard du pays de Cyrène, qui est le plus haut de la Lybie, & où habitent les Lybiens bergers, il contient trois plages qui sont dignes d'admiration. Quand les grains sont mûrs dans la première, qui est maritime, & que la moisson y est faite, ceux de la seconde, qu'on appelle les vallées,

Antiquités, Tome I.

mûrissent ; & , pendant le tems qu'on en fait la récolte, ceux de la plus haute plage parviennent à la maturité ; tandis qu'on consomme les premiers fruits, les derniers s'accroissent & mûrissent. C'est ainsi que le tems de la moisson dure huit mois chez les Cyréniens. Ces peuples étoient une colonie de l'île de Théra, l'une des Cyclades : elle fut fondée par Battus. Plusieurs autres Grecs firent voile dans la suite vers la Lybie, & se joignirent aux Cyréniens. Ce pays abondoit aussi en pâturages, en troupeaux & en laines.

Possidonius, au rapport de Strabon, (*lib. xvii, p. 571.*) , dit qu'il y a des contrées en Afrique, où la terre produit deux fois dans l'année, & où l'on fait deux moissons, l'une au printems, & l'autre dans l'été. Le chaume y est de la longueur de cinq coudées, & de la grosseur du petit doigt ; la semence rend cent quarante pour un. Les habitans ne répandent point de semence au printems ; mais, après avoir arraché les mauvaises herbes, ils laissent la seconde récolte se reproduire des grains qui sont tombés des épis en faisant la première.

Varron dit que dans les campagnes de la province d'Afrique, c'est à-dire, dans le territoire de Carthage, aujourd'hui le royaume de Tunis, les terres rendoient cent pour un. Un arpent de terre, à ce compte, auroit rendu un produit net d'environ cinquante-deux setiers de bled, & auroit suffi pour la subsistance de plus de vingt personnes. On ne doit pas s'étonner après cela que, dans le tems de la dernière guerre punique, la ville de Carthage fut peuplée de sept cents mille habitans, comme on l'apprend de Strabon, (*p. 573.*) , & qu'elle eut dans sa dépendance trois cents autres villes dans l'Afrique.

Pline, (*lib. xviii, c. 10.*) , enchérit encore sur cette admirable fertilité des terres de l'Afrique. Il n'y a point, dit-il, de semence qui se multiplie comme le froment. La nature, qui l'a destiné à faire la principale nourriture de l'homme, a pris soin de le douer d'une merveilleuse fécondité ; & cette fécondité est telle, que si la semence en est confiée à un sol qui lui convienne parfaitement, comme celui des plaines de Byfadium en Afrique, il rend jusqu'à cent cinquante modius pour un. Le gouverneur qu'Auguste avoit donné à cette contrée, envoya à ce prince, comme une curiosité & un prodige de la nature, le produit d'un seul grain de bled, dont étoient sorties environ quatre cents tiges de chaume & autant d'épis. On envoya aussi à Néron un pied de bled de ce pays, dont les rameaux s'étoient multipliés au nombre de trois cents quarante. En ne supposant que trente grains dans chaque épi, il s'en suivra qu'un grain de bled peut produire jusqu'à douze mille grains.

Pline dit encore des choses plus étonnantes, mais moins croyables, du territoire de Tacapé, ville du même canton. Il y a, dit-il, une ville d'Afrique, située sur la route de Leptis, au milieu des sables de la petite Syrte, mais dans un terrain

heureux, dont l'étendue est d'environ trois mille pas en tout sens. Les terres de cette ville, qui s'appelle la grande Tacapé, sont arrosées par une source abondante, dont les eaux sont partagées entre les habitans, qui en jouissent chacun à leur tour pendant un certain tems de la journée. On plante d'abord de grands palmiers, ensuite sous les palmiers des oliviers, puis des figuiers sous les oliviers, sous les figuiers des grenadiers, des vignes sous les grenadiers, & sous les vignes enfin, on sème du froment, ensuite des légumes, puis des herbes potagères, le tout dans la même année; & toutes ces choses réussissent à l'ombre les unes des autres. Quatre coudées en carré de ce terrain se vendent quatre deniers; & il faut observer que ces coudées ne sont point de celles qui se mesurent jusqu'au bout des doigts, mais de celles qui se mesurent du coude au bout de la main fermée. Il faut encore remarquer que la vigne y produit deux fois, & que l'on fait les vendanges deux fois l'année; de manière que si, par cette multiplicité de productions, on n'épuisait pas la trop grande fécondité de cette terre, tous les fruits y périroient par l'excès des sucs nourriciers. Ainsi, pendant toute l'année, on cueille quelques fruits, & la terre ne se trouve point fatiguée.

D'où l'on peut conclure qu'un arpent de cette terre, si elle a jamais existé, se vendoit 9289 deniers; ce qui, à raison de 15 sous le denier, fait 6967 livres. La coudée, dont il s'agit ici, est le pied philétérien.

C'est la coutume en *Afrique* de renfermer le bled dans des creux sous terre, soit aux champs ou dans les maisons de campagne, & principalement en tems de guerre, pour le soustraire aux courses des ennemis. César ayant découvert quelques-uns de ces greniers souterrains, à dix mille pas de son camp, partit à minuit avec deux légions & toute sa cavalerie, & les alla enlever. *César, de Bello Afric. Métrologie de Pauton.*

L'*Afrique* est représentée sur les médailles par une tête de femme, coëffée avec la dépouille d'un éléphant, dont la trompe avance au-dessus du front. Cette coëffure est particulière à quelques reines d'*Egypte*. On voit ordinairement auprès de l'*Afrique* un scorpion, un serpent ou un lion, animaux qui naissent tous dans cette partie du monde, ou enfin des montagnes qui sont allusion aux sept montagnes de la Mauritanie Tingitane.

ἈΓΓΛΙΑΤΑ. On appeloit de ce nom, dans le tems où Homère écrivoit, tous les ornemens des temples; mais il fut affecté par la suite aux statues, qui devinrent le plus bel ornement des édifices sacrés.

AGAMÈDE, fils d'Eréinus, & frère du célèbre Throponius, fut un célèbre architecte: c'est lui qui bâtit avec son frère le temple d'Apollon à Delphes. C'est pour cela qu'on l'a regardé comme un héros, & qu'on lui a élevé dans la Grèce des monumens héroïques. Plutarque dit après Pindare,

qu'ayant achevé le temple, les deux frères demandèrent leur récompense au dieu. Il leur ordonna d'attendre huit jours, & cependant de faire bonne chère; mais après ce tems écoulé, ils furent trouvés sans vie. Pausanias raconte autrement la mort d'Agamède: la terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, l'engloutit tout vivant dans un souterrain que l'on nomma depuis la fosse d'Agamède, & qui étoit dans le bois sacré de Lébadée. On la voyoit encore du tems de Pausanias, avec une colonie que l'on avoit élevée au-dessus. Pausanias raconte une fourberie des deux frères, qui auroit dû les rendre indignes du nom de héros. *V. HYRIEUS, THROPHONIUS.*

AGAMÈDE, fille d'Augéus, eut un fils de Neptune, nommé Acôr

AGAMEMNON, roi d'Argos & de Micènes, étoit petit-fils du fameux Pélops, & frère de Ménélas. Homère nomme souvent les deux frères *Atrides*, c'est-à-dire, fils d'Atrée, quoiqu'ils fussent réellement fils de Plistène, frère d'Atrée. Thyeste, son oncle, s'étant emparé du trône d'Argos, obligea Agamemnon de se retirer à Sparte, où régnoit Tindare. Le roi de Sparte, selon Euripide (1), avoit marié sa fille Clitemnestre à Tantale, fils de Thyeste; mais étant mécontent de cette alliance, il offrit à Agamemnon de l'aider à recouvrer son royaume sur Thyeste, & à enlever sa fille à Tantale, pour l'épouser lui-même. Le prince Atide accepta la condition, & avec le secours de Tyndare, il chassa Thyeste d'Argos, tua Tantale son fils, & épousa Clytemnestre, dont il eut, selon Sophocle (2), quatre filles, Iphigénie, Electre, Iphianasse & Chryfotemis, avec un fils, le fameux Oreste. Euripide ne nomme que deux filles, les deux premières.

Agamemnon étoit devenu le plus puissant prince de la Grèce; lorsque la guerre de Troie commença, l'assemblée des états de la Grèce le déclara généralissime de l'armée. De là vient que les poètes le nomment souvent le roi des rois; sa qualité de généralissime lui donnant l'autorité sur les souverains qui marchèrent à cette guerre. Lorsqu'on fut près de s'embarquer, Calchas annonça que, pour avoir une heureuse navigation, il falloit immoler à Diane Iphigénie; son père consentit, & envoya de lui-même, & sans y être forcé, un ordre précis à la reine de faire partir sa fille, comme Ménélas le reproche à son frère dans l'Iphigénie d'Euripide. Ce fut le prétexte dont Clytemnestre couvrit le parricide qu'elle commit dix ans après, lorsqu'elle fit assassiner son mari au retour de Troie. L'amour d'Agamemnon pour Chryseis fut fatal à l'armée grecque, par la peste qu'elle y fit naître. *V. CHRISSEIS.* Wantant arrêter ce fléau, il consentit à la rendre à son père, mais à condition qu'Achille quitteroit aussi Briséis. Il fit donc enlever de la tente de ce héros, & conduire dans la sienne

(1) Iphigénie, acte 2.

(2) Electre, acte 1.

l'esclave Briséis. Achille cessa dès-lors de combattre les Troyens, & causa, par cette inaction, la mort de plusieurs Grecs. V. ACHILLE, BRYSÉIS, CHRISÉIS, CHRISÈS.

Outre le prétexte de la mort d'Iphigénie, sa femme prit encore, pour le faire mourir, celui des infidélités qu'il lui avoit faites; car, pendant que la flotte grecque attendoit en Aulide que les vents cessassent d'être contraires, il s'attacha à un jeune homme, nommé Argynnus; & après la prise de Troie, il devint éperduement amoureux de Cassandre, fille de Priam, que Clytemnestre fit assassiner. La mort d'Agamemnon fait le sujet d'une tragédie d'Eschile & de Sénèque. V. CLYTEMNESTRE, EGISTE, ORESTE, IPHIGÉNIE, ELECTRE.

AGANICE, fille d'Hégétor, Thessalien, ayant appris la cause des éclipses, & le tems où elles devoient arriver, publia ensuite qu'elle alloit, par ses enchantemens, attirer la lune sur la terre. Elle exhorta en même-tems les femmes thessaliennes à faire avec elle un grand bruit, pour la renvoyer à sa place; dans la suite, lorsqu'on voyoit le commencement d'une éclipse, on faisoit, à son exemple, un grand bruit avec des chaudrons & d'autres instrumens, pour empêcher, disoit-on, d'entendre les cris & les invocations des magiciennes. Delà vint aussi l'opinion qu'on avoit des forcières de Thessalie, auxquelles on attribuoit le pouvoir d'attirer, par leurs enchantemens, la lune sur la terre.

AGANIPPE, fontaine de Béotie, que le cheval Pégase fit sortir de terre d'un coup de pied. Voyez PEGASE, HIPPOCRÈNE.

AGANIPPIDES, surnom des Muses. Il leur fut donné, parce que la fontaine Aganippe leur étoit consacrée.

AGAPENOR, fils d'Anceé, qui commandoit les Arcadiens au siège de Troie.

AGASTHÈNES, fils d'Augias, V. MOLIONIDES.

AGATE. Les anciens ont fait un si grand usage de cette pierre pour graver, que nous devons lui consacrer un article de ce dictionnaire. Le nom d'*Acathes* lui fut donné à cause d'un fleuve de Sicile du même nom, aujourd'hui le Drillo, sur les bords duquel on ramassa les premières *agates*. Ces pierres sont divisées d'abord en deux espèces, relatives aux pays d'où on les tire, & à leurs propriétés. Les *agates* orientales sont faciles à distinguer par leur netteté, leur transparence, & la beauté du poli dont elles sont susceptibles. Les *agates* occidentales au contraire sont obscures, leur transparence est obscurcie, & elles ne prennent ordinairement qu'un poli gras. Toutes les *agates* que l'on trouve dans l'Orient, n'ont pas les qualités qu'on leur attribue ordinairement; & on rencontre quelquefois en Occident des *agates* que l'on pourroit comparer aux orientales.

Les *agates* occidentales portent ordinairement

le nom d'*agates* d'Allemagne, parce qu'elles viennent presque toutes de cette contrée. Les anciens artistes étrusques, grecs & romains paroissent ne les avoir pas connues; & l'on ne trouve des *agates* occidentales, travaillées par les Romains, que dans les bas siècles, où les arts étoient sur leur déclin.

On distingue en général les *agates* par leurs couleurs. Lorsque celles-ci sont faiblement prononcées & mêlées les unes avec les autres, elles donnent leurs noms aux *agates*: telles sont les *agates* rouges, blanches, &c. Mais si les couleurs sont vives & tranchées nettement, on appelle cornalines les *agates* d'un rouge de sang, fardoines les *agates* de couleur orangée, prases les *agates* vertes, & calcédoines les *agates* qui sont d'un blanc bleuâtre. On en parlera à leurs articles.

Les *agates* ont des qualités qui peuvent se trouver dans toutes les pierres de ce nom. Telles sont les *agates* herborisées, les *agates* onyces, les *agates* barrées, & les *agates* œillées. Les anciens n'ont point fait usage des premières ni des dernières; c'est pourquoi nous n'en parlerons point. On pourra consulter, sur les secondes, l'article ONYX.

Quand une raie blanche traverse une *agate*, elle est appelée *barrée*. Cet effet est produit par la coupe de la pierre, qui étant *onyce*, a été sciée verticalement par rapport aux zones de couleurs, au lieu d'avoir été coupée parallèlement à ces mêmes zones. On ne fait pas la raison pour laquelle les anciens ont gravé souvent sur des *agates* *barrées*; mais elles ne plaisent point à l'œil. D'ailleurs, on observe un défaut plus désagréable encore dans ces pierres; c'est que les figures gravées sont difficiles à distinguer, & paroissent, en quelque façon, rompues & estropiées. Mariette a remarqué que les Etrusques, en particulier, avoient fait un usage fréquent des *agates* *barrées*. Ce goût bizarre étoit peut-être né de quelque superstition.

On trouvera, à l'article des vases MURRINS, la description du célèbre vase d'*agate* qui est conservé à S. Denis en France, & de quelques autres semblables. La belle *agate* de la Sainte-Chapelle de Paris sera décrite à l'article APOTHEOSE.

AGATHOCLE, roi de Sicile. ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RR. en argent.

R. en bronze.

AGATHODEMON. Ce nom est grec, & veut dire *bon génie*, ἀγαθὸς δαίμων. Il paroît que ce nom fut donné à la divinité que les Egyptiens appeloient Cneph, par les écrivains grecs qui voyageoient en Egypte; & l'on fait que Vulcain fut depuis l'emblème sous lequel les Grecs représentèrent dans leur temple la divinité CNEPH. V. cet article.

Les Egyptiens donnèrent aussi le même nom

d'*Agatho-Démon* au Nil ou à ses symboles, & en particulier (*Ptolom. Geogr. lib. IV, c. 5.*) au bras de ce fleuve, qui, après avoir arrosé la partie gauche du grand Delta, se jetoit dans la mer par l'embouchure d'Héracléum ou de Canope. Ce peuple adorant la providence ou la bonté de Dieu sous l'emblème de Cneph ou d'*Agatho-Démon*, donna par analogie ce dernier nom au fleuve qui étoit pour lui l'instrument de cette providence. C'est lui qui étoit adoré à Canope, selon Jablonski, qui a prouvé évidemment que ces simulacres, appelés autrefois *baucalia* & aujourd'hui *canopes*, n'étoient qu'un nouvel emblème de l'*Agatho-Démon-Fleuve*.

Les collections d'antiquités égyptiennes renferment quelques représentations du serpent *Agatho-Démon*, mais elles sont en petit nombre. Cette rareté paroîtroit extraordinaire, si l'on faisoit attention au respect que les Egyptiens avoient pour ce reptile; mais on peut l'attribuer à sa forme, qui, paroissant odieuse aux premiers Chrétiens, a dû le faire détruire avec empressement. C'est par le même principe qu'ils ont détruit ou mutilé les statues de marbre noir & de pierre de la même couleur qui paroissent affectées au démon. On voit cependant encore quelques bronzes qui représentent un serpent dressé sur les dernières vertèbres de son corps & la tête élevée, avec des cornes: celles-ci soutiennent souvent un disque, tel que celui dont Isis est si souvent coiffée; & c'est ainsi qu'il paroît quelquefois sur les médailles.

Sur les abraxas & sur quelques médailles d'Hadrrien, ce serpent porte la tête de Sérapis, qui remplace la fenne: allusion évidente au Sérapis du Nil, divinité de Canope, & second emblème de ce fleuve, qui avoit été premièrement représenté par *Agatho-Démon*. La tête de l'*Agatho-Démon* est souvent rayonnante sur les mêmes abraxas. Le comte de Caylus (*Rec. 4, pl. 17, n^o. 2, & Rec. 6, pl. 10, n^o. 1, 2.*) a fait dessiner deux figures de ce serpent. La première est de serpentine verte, tachetée de noir, qui ressemble à la peau des serpents, & que les Egyptiens ont d'ailleurs souvent employée. Cette première représentation portoit la tête de Sérapis, & la seconde, qui étoit de bronze, avoit sur la tête un disque soutenu par deux cornes. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme deux, l'une de bronze, & l'autre, qui consiste en une simple tête de dragon, est de corail.

Les appendices qui paroissent sur la tête des *Agatho-Démons*, les font reconnoître pour l'*anguis cerastes* de Linnée & d'Hasselquist, & en françois ceraste ou couleuvre cornue. On fait que ces prétendues cornes ne sont qu'un prolongement des paupières supérieures, & que cette couleuvre n'est point vénimeuse.

AGATHYRNUM, fils d'Eole, dieu des vents,

s'établit sur les côtes de Sicile, où il fonda une ville de son nom.

AGATYRSE, fils d'Hercule & d'Echidna. V. ECHIDNA.

AGATHYRSES, ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. Virgile les appelle *Piæti-Agathyrsi*, & les commentateurs ont donné deux explications différentes de cette épithète. Les uns l'entendent des couleurs diverses dont ils teignoient leurs habits; d'autres pensent qu'ils se peignoient le corps & les cheveux, pratique très-usitée de nos jours chez les peuples sauvages, & parmi ceux de la mer du Sud en particulier.

AGAVÉ, fille de Cadmus & d'Hermione, épousa Echion, & fut mère du malheureux Penthée, mais une mère barbare, que la fureur pour le culte de Bacchus, transporta jusqu'au point d'animer les bacchantes à déchirer avec elle son propre fils. Cependant on rendit à cette mère les honneurs divins, soit parce qu'elle avoit contribué avec ses sœurs à l'éducation de Bacchus, soit à cause de son prétendu zèle pour le culte de Bacchus. D'ailleurs, la fureur qui lui fit commettre ce crime, étoit une suite de la colère de Junon contre la maison de Cadmus. V. CADMUS, SEMELÉ, PENTHÉE.

AGAVÉ, c'est aussi le nom d'une des cinquante néréides.

AGDESTIS & AGDISTIS, génie d'une forme humaine, mais de l'un & de l'autre sexe. On raconte, dit Pausanias, (*Achaïc. c. 7.*) que Jupiter en dormant eut un songe dont les suites produisirent le génie à qui on donna le nom d'*Agdistis*. Les dieux craignant ce monstre, le privèrent des parties qui le faisoient homme, & de ces membres déchirés naquit un amandier qui portoit un très-beau fruit. La fille du fleuve Sangar, connue sous le nom de Sangaride, cueillit ces belles amandes, & les mit dans son sein; mais les amandes disparurent d'abord, & la nymphe se trouva enceinte: elle accoucha du bel Atys qu'elle exposa, & qui fut nourri par une chèvre. Il devint grand & d'une beauté sans égale, en sorte qu'*Agdistis* lui-même se passionna pour cet adolescent. Quand Atys eut atteint l'âge viril, on l'envoya à la cour du roi de Pessinunte pour y épouser sa fille. On commençoit déjà les cérémonies du mariage, & l'on chantoit l'hyménée, lorsqu'*Agdistis* arriva. Ce mauvais génie fit naître sur-le-champ un mouvement de fureur dans l'ame d'Atys, qui se mutila de lui-même. Le roi, transporté de rage, imita le malheureux Atys. *Agdistis* se repentit ensuite de cette action; & pour réparer en quelque sorte le mal qu'il avoit fait à Atys, il obtint de Jupiter qu'au lieu des membres de ce beau jeune homme, ne pourriroit & ne pourroit se flétrir. Pausanias raconte cette fable ridicule comme une tradition établie chez les habitans de Pessinunte. V. ATYS.

AGE. Pendant que les magistrats romains prenoient les auspices ou qu'ils sacrifioient, un crieur ou huissier répétoit le mot *age*, pour engager les spectateurs à redoubler d'attention.

Ce mot étoit encore employé dans les sacrifices par le prêtre ou par celui qui offroit le sacrifice, mais dans un sens différent. Le vicimaire étant près d'immoler la victime, leur disoit *agon* pour *agone*, frapperai-je? & ils lui répondoient *age* ou *hoc age*, frappez. (*Ovid. fast.* 1. 321.):

*Qui calido strictos tincturus sanguine cultros
Semper agone rogat, nec nisi jussus agit.*

AGE D'OR, AGE D'ARGENT, AGE D'AIRAIN, AGE DE FER. Ce sont les quatre âges du monde qui suivirent la formation de l'or, suivant les poètes. Il ont placé l'âge d'or sous le règne de Saturne, pendant lequel on vit régner sur la terre l'innocence & la justice : alors, disent-ils, la terre, sans avoir besoin d'être cultivée, produisoit d'elle-même tout ce qui est nécessaire & utile à la vie; des fleuves de lait & de miel couloient de toutes parts. Dans le siècle d'argent, les hommes commencèrent à être moins heureux & moins justes. Dans l'âge d'airain, ils devinrent méchants; mais leur malice ne se déclara ouvertement que dans l'âge de fer. Cette allégorie nous apprend que les hommes dégénérent de leur première innocence, & se pervertirent par degrés. Mais elle se soutient mal dans les idées poétiques; car dès le siècle de Saturne, qui est l'âge d'or, on voit les guerres les plus sanglantes & les crimes les plus affreux. Saturne détrône son père Uranus; il est lui-même détrôné par son fils Jupiter, & celui-ci est obligé de se défendre contre toute sa famille.

On trouve ce système exposé plus au long dans l'ouvrage d'Hésiode, intitulé : *Opera & dies*. Le poète fait à son frère l'histoire des siècles écoulés, & lui montre le malheur constamment attaché à l'injustice, pour l'en détourner.

AGE. Les Romains partageoient en trois âges tout le tems qui les avoit précédé. L'âge obscur ou incertain, qu'ils étendoient jusqu'à Ogygès, roi de l'Attique, sous lequel arriva le déluge de la Grèce; l'âge des fables ou des héros, jusqu'à la première olympiade, & l'âge de l'histoire, qui commence à la fondation de Rome.

AGE du monde. Les chronologistes divisent ordinairement le tems qui s'est écoulé, selon les écrivains sacrés, depuis la création du monde jusqu'au Messie, en sept âges. Nous donnons ici un détail de ces âges suivant le texte grec, qui les renferme dans un espace de 6000 ans précis, avec les preuves abrégées, d'après le système de Boivin l'aîné. Ce savant académicien a travaillé pendant plus de cinquante ans, avec une application constante à éclaircir l'ancienne chronologie.

I. Age.	Depuis la création jusqu'au déluge, a duré.	ans. 2262
II. Age.	Depuis le déluge jusqu'aux langues.	738
III. Age.	Depuis les langues jusqu'à la vocation d'Abraham.	460
IV. Age.	De-là, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte.	215
	De-là, jusqu'à la sortie d'Egypte.	430
V. Age.	De-là, jusqu'à Saül.	774
VI. Age.	Depuis Saül jusqu'à Cyrus.	583
VII. Age.	Depuis Cyrus jusqu'à l'ère vulgaire des Chrétiens.	538

TOTAL . . . 6000

Premier âge, 2262 ans.

	Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, (<i>Bible grecque, Genèse, chap. v, vers. 3; Cedrenus, pag. 6</i>).	230
	De-là à la naissance d'Enos, (<i>Gen. gr. v. 6</i>).	205
	De-là à la naissance de Cainan I, (<i>Gen. gr. v. 9</i>).	190
	De-là à la naissance de Malaleel, (<i>Gen. gr. v. 12</i>).	170
	De-là à la naissance de Jared, (<i>Gen. gr. v. 15</i>).	165
	De-là à la naissance d'Enoch, (<i>Gen. gr. v. 18</i>).	162
	De-là à la naissance de Mathufala, (<i>Gen. gr. v. 21</i>).	165
	De-là à la naissance de Lamech, (<i>Gen. vulg. v. 25</i>).	187
	De-là à la naissance de Noé, (<i>Gen. gr. v. 28</i>).	188
	De-là au déluge inclusivement, (<i>Gen. VII, 6. 11</i>).	600

TOTAL suivant la bonne leçon des Septante. 2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans *Syncelle, pag. 20, 53, 83*; par S. Epiphane, aux *Hérésies, pag. 5*; par S. Augustin, *Cité de Dieu, liv. xv, chap. 13 & 20*, & sur la *Genèse, q. 2*. Suivant cinq exemplaires; savoir, trois grecs, un latin & un syriaque; par le Paschalion ou Chronique d'Alexandrie, par Gotfroi de Viterbe, par Honoré d'Autun, par tous les Recueils des diverses leçons sur les Septante.

Nota. Les 167 ans de Mathufala, pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, sont une faute de copiste dans les Bibles grecques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions grecques de Bâle & de Strasbourg : d'ailleurs, elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate & par Joseph. Suivant cette mauvaise leçon, le déluge seroit arrivé l'an du monde 2242. Ainsi, Mathufala, qui a vécu, selon toutes les Bibles & Joseph, 969 ans, seroit mort 14 ans après le

déluge; au lieu que, suivant la bonne leçon, il est mort 6 ans avant le déluge. S. Augustin, *Cité de Dieu*, xv. 13. à la fin.

Second âge, 738 ans.

Depuis le déluge exclusivement, jusqu'à la naissance d'Aphraxad.	anc.	12
(<i>Joseph</i> , I. 7.), non 2 ans; Aphraxad est le troisième fils de Sem.		
De-là à la naissance de Caïnan II, (<i>Genèse grecque</i> xi. 12).	135	
De-là à la naissance de Salé, (<i>Gen. gr.</i> xi. 13).	130	
De-là à la naissance d'Heber, (<i>Gen. gr.</i> xi. 14).	130	
De-là à la naissance de Phaleg, (<i>Gen. gr.</i> xi. 16).	134	
De-là à la naissance de Reü, (<i>Gen. gr.</i> xi. 18).	130	
De-là à la confusion des langues, qui est l'an du monde 3000, selon tous les anciens.	67	
TOTAL.	738	

Troisième âge, 460 ans.

De-là à la naissance de Sarug, (<i>Gen. gr.</i> xi. 20) l'an 132 de Reü.	65
De-là à la naissance de Nachor, (<i>Gen. gr.</i> xi. 22).	130
De-là à la naissance de Tharé, (<i>Joseph</i> I. 7).	120
Les Bibles disent 28, 29, 79, 179; mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, (<i>Gen.</i> xiv. 1).	
De-là à la naissance d'Abraham, (<i>Gen.</i> xi. 26. <i>Joseph</i> I. 7).	70
De-là à la vocation d'Abraham, (<i>Gen.</i> xii. 4).	75
TOTAL.	460

Nota. Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le *Texte samaritain*, qui est l'hébreu mosaïque. Ainsi, les 205 ans des autres textes font une faute de copie, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de son père, & non pas 75, comme le disent tous les textes.

Quatrième âge, 645 ans.

Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la naissance d'Isaac, (<i>Gen.</i> xxi. 5, 17).	25
De-là à la naissance de Jacob, (<i>Gen.</i> xxv. 24. 26).	60
De-là au voyage de Jacob en Mésopotamie, (<i>Gen.</i> xxxi. 38, 41).	71
De-là à son retour en Cananée, (<i>Gen.</i> xxx. 25. & xxxi. 38. 41).	20

De-là à son entrée en Egypte, à l'âge de 130 ans, (<i>Gen.</i> xlv. 6. 11. & xlvii. 7. 9.	ans.	39
TOTAL.		215

Séjour en Egypte, 340 ans; *Exod.* xii. 40. *Judith*, v. 9. Pasteurs à Gessen.

Jacob Israël à Gessen en Egypte, (<i>Gen.</i> xxvii. 28).	17
Joseph Pfontomphanec, âgé de 56 ans, règne à Gessen.	54
TOTAL.	71

Les descendants de Joseph.

Hicfos ou rois pasteurs, selon Manethon dans Joseph, (<i>Apologie</i> I. 5).	ans.	mois.
Ephaim ou Salatis.	19	
Beria ou Béon.	44	
Rapha ou Apachnas.	36	7
Reseph ou Apophis.	61	
Thalé ou Janias.	50	1
Thaan ou Assis.	49	2
TOTAL.	259	10

Hascos ou captifs pasteurs.

Laadan.	40	
Ammiud.	40	
Elifama jusqu'à la 80 ^e année de Moÿse, quand il sortit d'Egypte.	19	2
TOTAL.	99	2

Voyez *Gen.* xv. 13. } 215 ans.
 } 71
 } 259 10 mois.
 } 99 2

TOTAL 645 ans pour les quatre parties du quatrième âge.

Cinquième âge, 774 ans.

Depuis l'an 80 de Moÿse jusqu'à sa mort ou à Josué.	40
Josué.	47
Aristocratie des vieillards, puis anarchie.	
I. idolâtrie.	18
I. Servitude, (<i>Jug.</i> iii. 8. 10).	8
Othoniel, (<i>Jug.</i> iii. 11).	40
II. Idolâtrie & anarchie.	30
II. Servitude, (<i>Jug.</i> iii. 14.) sous Eglon Moabite.	18
Aod, (<i>Jug.</i> iii. 30).	80
III. Servitude, (<i>Jug.</i> iv. 3.) sous Jabin Cananéen.	20
Debora & Barac, (<i>Jug.</i> v. 32).	40
A. du M. av. N. S. } Ere antique par les 4418, 1582. } marbres de Paros.	

IV. Servitude, (<i>Jug. vi. 1.</i>) sous les Madianites, Amalécites, Ismaélites.	ans. 7
Cédéon Sérobaal, <i>Jug. vi. 8, 11, 21, 25, 32, & VIII. 28</i>).	40
Abimélech Tiran, (<i>Jug. ix. 22</i>).	3
Thola, (<i>Jug. x. 2</i>).	23
Badan, (<i>I. Rois XII. 2, & Clem. Alex. p. 238</i>).	14
Boleas, (<i>Cl. Alex. p. 338</i>).	23
Jair, (<i>Jug. x. 3</i>).	22
V. Servitude, (<i>Jug. x. 8</i>). sous les Ammonites.	18
Jephthé, (<i>Jug. XII. 7</i>).	6
Abefan, (<i>Jug. XII. 9</i>).	7
Ebrom, (<i>Clem. Alex. p. 324</i>).	40
Ahialon, (<i>Jug. XII. 11</i>).	10
Abdon, (<i>Jug. XII. 14</i>).	8
VI. Servitude (<i>Jug. XIII. 1.</i>) sous les Philistins.	40
Samson, (<i>Jug. xv. 20, & XVI. 31</i>).	20
Anarchie sous les pontifes, (S. Théophile d'Antioche, <i>liv. III, p. 134</i> , Jule l'Africain, dans <i>Syncelle, p. 174 & 176; tradition hébraïque, dans Ledren, p. 69 ou 84, l'an du monde 4725, l'an avant N. S. 1275. Les Argonautes</i>	40
Samera, Semeï, Semegar, Simmichar, Samané, (S. Théoph. d'Ant. <i>l. III. p. 13</i> , Anarchie, sous Joseph, pontife, Eléazaride, (<i>Joseph VIII. 1</i> , Jule Africain, dans <i>Syncelle, p. 174</i> , Jule Hilarion, <i>Cedrea</i>).	30
Héli. I, souverain pontife. Ithamaride est Juge, (<i>I. Rois IV. 18. Cedr. p. 49</i>).	40
<i>L'an du monde 4791. Avant N. S. 1209. Sac de Troye.</i>	
VII. Servitude sous les Philistins, Achitob étant souverain pontife.	21
Samuel, juge & prophète.	40
TOTAL.	774
<i>Sixième âge, sous les rois, 583 ans.</i>	
Sous Saül, (<i>Act. XIII. 21</i>).	40
David, (<i>II Rois, III. 4</i>).	40
Du commencement du règne de Salomon, à la fondation du temple.	3
De-là à la destruction du temple, suivant le détail du règne de Juda.	330
Captivité en Babylonie, (<i>Jérem. xxv. 12, & xxix. 10, & Daniel. ix. 2</i>).	70
TOTAL.	583
<i>Septième âge, 538 ans, suivant le Canon Mathématique.</i>	
Depuis Cyrus à Babylone, jusqu'à Alexandre-Grand à Babylone.	206
De-là jusqu'à Ptolomée, fils de Lagus.	27
De-là à Auguste.	275

De-là à notre ère vulgaire, l'an de Rome 754.	ans. 30
TOTAL.	538

(SUPPL. AU DICT. ENCYC.).

Les chronologistes qui placent la naissance de J. C. quatre mille ans après la création du monde, ne divisent cet intervalle qu'en six âges.

I. Age. De la création au déluge.	1656
II. Age. Du déluge à la vocation d'Abraham.	426
III. Age. Depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte.	430
IV. Age. Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du temple.	480
V. Age. Depuis la fondation du temple jusqu'à Cyrus.	476
VI. Age. Depuis Cyrus jusqu'à J. C.	532
TOTAL.	4000

D'autres historiens comptent de la création à la prise de Troye, 2830 ans; & à la fondation de Rome, 3250; de Carthage vaincue par Scipion à J. C., 200; de J. C. à Constantin, 312; & au rétablissement de l'empire d'Occident, 808.

AGE. Celui qui adoptoit, devoit avoir à Rome dix-huit ans plus que celui qui étoit adopté.

L'âge nécessaire pour se marier, étoit chez les Romains de quatorze ans pour les garçons, & de douze pour les filles. Celles-ci pouvoient cependant être épousées & conduites dans la maison d'un mari avant cet âge, mais elles n'acquéroient qu'à douze ans les privilèges & les honneurs des mères de famille.

Il falloit avoir vingt-sept ans pour posséder les deux édités. Les savans ont beaucoup varié sur cette date qui les partage, mais le sentiment que nous embrassons paroît le plus vraisemblable.

L'âge consulaire étoit de quarante-trois ans. De grands-services rendus à l'état ont cependant fait décerner le consulat à Corvinus, âgé de vingt-trois ans; à Scipion Emilien, âgé de trente-six, & au grand Pompée, âgé de trente-six. On fait encore que C. Marius le jeune, & Auguste, se firent décerner cet honneur par violence avant l'âge de vingt ans.

La loi *servilia glauca* avoit fixé à trente ans l'âge auquel on pouvoit occuper des charges de judicature, & à soixante celui au-dessus duquel on étoit déclaré incapable de les solliciter. Auguste rappela ce terme de trente ans, que d'autres loix avoient reculé à trente-cinq.

L'âge requis pour porter les armes hors de son pays, étoit à Athènes de vingt ans, & de trente à Lacédémone. Quarante ans accomplis dispensoient un athénien de porter les armes, hors un péril éminent. Les Romains étoient soumis à la conscription militaire dès l'âge de dix-sept ans; à quarante-cinq ils en étoient exempts.

La préture n'étoit accordée qu'à des citoyens âgés de quarante ans, selon les écrivains qui prennent pour base de ce calcul le consulat; car cette dignité étoit possédée deux ans après la préture. Mais on voit que M. Brutus étoit préteur avec Cassius deux ans avant sa mort, c'est-à-dire, à l'âge de trente-cinq ans; & Dion (*LII. p. 477.*) fixe cet âge à trente ans. Il paroît donc plus sage de s'en rapporter au témoignage précis de cet historien.

Pour être questeur ou tribun du peuple, il falloit être âgé de vingt-sept ans; car on ne pouvoit exercer aucune charge dans Rome qu'après avoir fait dix campagnes, & l'on n'étoit inscrit sur l'état militaire qu'à dix-sept ans.

Quant à l'âge requis pour être SÉNATEUR ou VIGINTI-VIR, on le trouvera à ces articles.

AGELAROU. Sur la mosaïque du temple de la Fortune à Palestrine, on voit un quadrupède avec cette inscription, *Agélarou*. Des Ethiopiens vont l'attaquer; les uns portent des boucliers, les autres des flèches. C'est le seul endroit où on lise ce nom. Ce quadrupède a beaucoup de ressemblance avec le singe d'Angole.

AGELASTE, pierre célèbre dans l'Attique, qui étoit placée auprès du puits nommé *Callichore*, & sur laquelle se reposa Cérès, fatiguée de chercher sa fille. C'est là, selon Pausanias (*Attic.*), où ont commencé les fêtes éleusines. *Agélaste* veut dire *triste*, ou pierre de tristesse.

AGELAUS, fils d'Hercule & d'Omphale. C'est de lui que l'on fait descendre Crésus.

AGEMA. On appeloit de ce nom, chez les Macédoniens, une troupe d'élite, qu'Arrian (*III, p. 156.*) nomme la *troupe royale*, parce qu'elle environnoit ordinairement le roi dans les combats. Ce furent sans doute les premiers essais de la phalange macédonienne, qui devint l'émule de la légion des Romains. Tite-Live compare en effet l'*Agema* à cette même légion (*XLII. 51.*): *Delecta deinde & viribus, & robore atatis ex omni certatorum numero duo erant agemata; hanc ipsi legionem vocant.* L'*Agema* étoit souvent composé de cavaliers; il étoit formé de mille maîtres dans l'armée d'Antiochus (*liv. 37, 40*). Dans celle de Peuceste & d'Antigène, leur nombre n'excédoit pas trois cens; & dans celle d'Eumène, il n'étoit que de cent-cinquante.

AGÉNOR, père de Cadmus, étoit fils de Neptune & de Lybie. Le dieu eut de cette Lybie deux fils, Bélus & Agénor. Agénor, qui régna en Phénicie, épousa Thélépasse, dont il eut trois fils, Cadmus, Phoenix & Cilix, & une fille, nommée Europe. Jupiter ayant enlevé celle-ci, Agénor envoya ses trois fils la chercher, avec défense de reparoître à sa cour sans y ramener leur sœur. Aucun des trois ne l'ayant trouvée, ils s'exilèrent, & s'établirent en différens pays. Voyez CADMUS, EUROPE.

AGENORIA, déesse que les Romains invo-

quoient pour avoir du courage. C'étoit aussi la déesse de l'industrie, d'où elle étoit appelée *Strenua*. On lui opposoit *Vacuna*, ou la déesse de la paresse. V. VACUNA, MURCEA. Son nom étoit dérivé d'*ἀγνία*, *strenus*.

AGENTES *in rebus imperatorum*. On donnoit ce nom, sous les empereurs romains, à des officiers dont les fonctions répondoient en partie à celles des *inspecteurs des postes*, & en partie à celles des *courriers de cabinet*.

Ils portoient les lettres, & faisoient les messages des empereurs. On voit dans le Code Théodosien (*de cursu publico*), que les *agentes* veilloient sur les chemins de l'empire, à ce que tout se passât dans le bon ordre. Ils examinoient les brevets que les empereurs accorderoient à différentes personnes, pour leur faire donner des voitures aux dépens du fisc. Ils écoutoient les plaintes de ceux qui les portoient, & en faisoient exécuter le contenu par les fermiers des revenus publics. De même aussi ils lisoient ces brevets avec attention; ils examinoient s'ils n'étoient pas contrefaits, si l'on n'exigeoit pas au-delà de leur teneur.

Leur fonction la plus agréable aux empereurs, oit, d'examiner dans les provinces s'il se formoit quelque conspiration, s'il y avoit quelque sédition, & d'en avertir le prince. Ils succédèrent, dans cette inspection, aux FRUMENTARIJ, que Dioclétien supprima, à cause des calomnies qu'ils fabriquoient contre les citoyens des provinces reculées. (*Aurel. Vict. de Cesar. c. 39. n. 44.*)

Les empereurs les chargeoient quelquefois de licentier des armées, ou de les faire changer de position. Ces commissions expoisoient souvent leur vie, quand ils étoient envoyés à des soldats révoltés; c'est pourquoi on les récompensoit par les premières charges d'*agentes*, *principes agentes in rebus*. Ces places étoient très-considérées, & elles conduisoient aux premières dignités de l'empire.

AGERONIA. V. ANGÉRONÉ.

AGESILAUS, surnom de Pluton, qui veut dire, *celui qui entraîne tous les mortels dans son empire*: *παρά τὸ ἄγειν τὸς λαὸς.*

AGESSUS, dans la Thrace.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

AGETORIES, fête dont il est fait mention dans Hétychius, qui ne dit rien de la divinité en l'honneur de laquelle on l'avoit instituée. C'étoit vraisemblablement en l'honneur d'Apollon, & peut-être étoit-ce la même fête que célébroient les Lacédémoniens, sous le nom de *καρνεία*; puisque Hétychius assure que cette dernière portoit aussi le nom d'*Ἀγγορία* Athénée (*Deinosophist. l. 4.*) & Eustathe (*ad Iliad. cr.*) nous apprennent que cette fête fut ainsi nommée, parce qu'on imitoit en ce jour la manière de vivre des soldats: *στρατιτικὴν ἀγωγὴν*. On pourroit croire encore que Vénus étoit honorée dans cette fête; car les

grammairiens disent que le prêtre de cette divinité portoit dans l'isle de Chypre le nom d'*ἀγῆταρ*.

ἌΓΓΕΛΟΙ, étoient les messagers, ou tous ceux qui apportoient quelques nouvelles. Ἐξάγγελοι étoient, dans les tragédies, les acteurs chargés des récits, ou d'apprendre aux autres personnages les faits qui se passaient derrière la scène. Eschyle fut le premier qui trouva cet ingénieux moyen d'instruire les spectateurs sans enfanglanter la scène.

AGGER, *ἄμμα*. Les Grecs & les Romains ont donné ces noms à une espèce de redoute ou parapet, que les assiégeans construisoient, pour s'approcher & pour battre les murs de la ville assiégée. Cette redoute seroit à protéger les sapeurs, & à porter les tours de bois que l'on rouloit vers la ville.

Les assiégeans commençoient l'*agger* à une courte distance de la ville, & l'augmentant successivement, ils s'enapprochoient au point de combattre pied-à-pied avec les assiégés qui défendoient les murailles. On construisoit l'*agger* avec de la terre, des bois, des fascines & des pierres. Les branches des arbres servoient à lier ces différens matériaux, & les troncs affermissoient les côtés. Lucain, III, 394, décrit la construction d'un *agger*.

— *Tunc omnia latè*

*Procumbunt nemora, & spoliantur robore silva.
Ut, cum terra levis mediam virgultaque molem
Suspendant, structa laterum compage ligatam
Arctet humum, pressus ne cedat turribus agger.*

Les troncs d'arbres qui formoient les côtés de l'*agger*, étoient croisés les uns sur les autres, ce qui les faisoit ressembler à des étoiles rayonnantes. De-là vient que Lucain, *ibid.* 455, & Silius Italicus XIII, 109, les appellent *stellatos axes*.

— *Stellatis axibus agger*

Erigitur.

Hic latera intextus stellatis axibus agger.

Le front de l'*agger*, que l'on pouffoit par les travaux de chaque jour jusqu'aux fossés de la ville assiégée, & que l'on élevoit à la hauteur de ses murailles, afin de combattre pied-à-pied, n'étoit point revêtu. Il amortissoit les coups que lui portotent les machines des ennemis. Le derrière, ou la partie qui faisoit face aux assiégeans, étoit formé en talus, pour faciliter la montée aux soldats & aux tours, auxquelles il seroit de base.

On donna, par la suite, à l'*agger* le nom d'*aggerstum*, qui exprimoit très-bien la manière dont il étoit fabriqué.

Les assiégés avoient plusieurs manières de détruire ce redoutable parapet. Tantôt ils creusoient des mines au-dessous, & le faisoient enfoncer dans la terre; tantôt ils y mettoient le feu avec des torches & des matières combustibles, qu'ils portotent

dans les forties, ou avec des traits enflammés, qu'ils lançoient de dessus les murailles. Lucain a fait une belle description des ravages de la flamme & de l'incendie d'un *agger* (III, 501.)

*Telum flamma fuit, rapiensque incendia ventus
Per romana ruit celeri munimina cursu.*

Nec, quamvis viridi luctetur robore, lentas

Ignis agit vires: tada sed raptus ab omni

Consequitur nigri spatiosa volumina fumi:

Nec solum sylvas, sed saxa ingentia solvit,

Et cruda putri fluxerunt pulvere cautes;

Procubuit, majorque jacens apparuit agger.

Quelquefois les assiégés opposoient à l'*agger* des assiégeans un semblable *agger*, qu'ils construisoient sur le haut de leurs remparts, avec des fascines & des sacs, ou corbeilles remplies de terre, que nous appelons gabions. C'est ainsi que les habitans de Gaza se défendirent contre Alexandre (Curt. IV, 6, 21.) *Alexander aggerem, quo mœnium altitudinem æquaret, exstruxit. Oppidani, ad pristinum murorum fastigium, novum exstruxere munimentum.*

AGGER *Tarquini*. On appelloit de ce nom un rempart que Tarquin le Superbe avoit fait élever à l'orient de Rome, pour la défendre des incursions des Latins & des autres peuples ses ennemis. Les restes de cet ouvrage se voient encore un peu au-delà des Thermes de Dioclétien, jusqu'à l'arc de Gallien. Plin. III, 5. *Clauditur urbs ab oriente aggere Tarquini Superbi, inter prima opere mirabili: namque cum muris æquavit, qua maximè patebat aditu plane, cætera munita erant præcelsis muris, aut abruptis montibus.* Tarquin voyant que Rome étoit défendue par ses montagnes & ses murs de tous les côtés, excepté l'orient, fit élever un terrain au niveau des murailles voisines, & bâtit au-dessus des murs & des tours très-élevées. Ce rempart étoit long de 875 pas, depuis la porte Colline jusqu'à celle des Esquilles; aujourd'hui, depuis la porte Pie jusqu'à celle de S. Laurent.

Cet *agger* avoit été commencé par Tullius; mais Tarquin le Superbe le construisit de nouveau, & lui donna cet air de grandeur qu'il imprima à tous ses ouvrages, & à la grande cloaque en particulier: *Opere*, dit Plin, *inter prima mirabili.* C'étoit du haut de ce rempart que l'on précipitoit les criminels. *Juven. sat. VI, 288.*)

Plebeium in circo positum, & in aggere fatum. Et Suétone (*in cal. c. 27, n. 3.*): *Alterum pueris tradidit verbenatum, infulatumque, qui votum resposcentes per vicos agerent, quoad præcipitaretur ex aggere.*

AGGLESTON, pierre sacrée ou idole de pierre; monument singulier de la superstition des anciens Bretons. Cette pierre énorme est dans l'isle, ou plutôt dans la presqu'isle de Purbeck, en la province de Dorchester en Angleterre, & sur une élévation ou une espèce de dune d'un sable rouge. Sa forme est celle

d'un cône renversé ; sa circonférence est , par le bas , de soixante pieds , de quatre-vingt au milieu , & de quatre-vingt-dix à la plate-forme supérieure. La plus grande largeur de l'agglésson est en haut de trente-six pieds sur dix-huit , & en bas de dix-huit sur quatorze. Il y a trois cavités à la surface supérieure.

AGIDIES. On donnoit ce nom aux prêtres de Cybèle. Il signifioit des joueurs de gobelets , des faiseurs de tours. *V. GALLES & ARCHIGALLES.*

AGITARE currus , conduire des chars. De-là vint le nom suivant *agitor*.

AGITATOR. *V. COCHER.*

AGLAE , **AGLAÏA** ou **AGLAÏS** , nom de la plus jeune des trois graces , qui épousa Vulcain. *V. GRACES.* C'étoit aussi le nom de la mère de Mélampus. *V. MÉLAMPUS.*

AGLAOPHEME , une des syrènes. *V. SYRÈNES.*

AGLATIA , fruit inconnu , dont les Egyptiens faisoient la récolte dans le mois de février , & qui ser voit à désigner ce mois dans l'écriture hiéroglyphique.

AGLATONICE. *V. AGANIÆ.*

AGLAURE ou **AGRAULE** , étoit fille de Cécrops , roi & fondateur d'Athènes. Elle avoit deux sœurs , Herfé & Pandrose. Minerve avoit caché Erichthonius , après sa naissance , dans une corbeille qu'elle donna à garder à ces trois princesses , avec défense d'ouvrir la corbeille , & de chercher à connoître ce qu'elle renfermoit. Herfé & Pandrose suivirent exactement les ordres de Minerve ; mais *Aglaure* ne put contenir sa curiosité , elle se moqua du scrapule de ses sœurs , ouvrit la corbeille , & trouva l'enfant qui avoit les pieds en forme de serpens. Minerve , pour se venger de son indiscrétion , alla trouver l'Envie , qui rendit *Aglaure* jalouse de Herfé , sa sœur , dont Mercure étoit amoureux.

Un jour qu'elle voulut empêcher ce dieu d'entrer chez sa maîtresse , il la frappa de son caducée & la changea en rocher.

Aglaure fut cependant honorée après sa mort dans un temple à Salamine , où l'on sacrifioit tous les ans une victime humaine. On conduisoit cette infortunée victime dans le temple , & après lui avoir fait faire trois fois le tour de l'autel , le prêtre la perçoit avec une lance , & la faisoit porter à l'instant sur un bûcher. Dephilus , roi de Chypre , abolit , du tems de Séleucus , cet horrible sacrifice , & le changea en celui d'un bœuf. *V. ERICHTHONIUS , HERSE , PANDROSE.*

AGLAUS. Gigès , roi de Lydie , (ou Crésus , suivant Pausanias) fier de ses richesses & de sa puissance , osa consulter l'oracle d'Apollon pour apprendre s'il y avoit un mortel plus heureux que lui. Le dieu répondit qu'il préféreroit à la félicité trompeuse des rois , l'heureuse médiocrité dont jouissoit *Aglaüs* sous un toit rustique. Ce fortuné mortel étoit un berger d'Arcadie : content du petit héritage que ses pères lui avoient laissé ,

il le cultivoit de ses mains , & y vivoit heureux.

AGLIECLUS , dieu des Palmyréniens , sous le nom duquel ils adoroient le soleil. Ils le représentoient sous la figure d'un jeune homme , vêtu d'une tunique relevée par la ceinture , en sorte qu'elle ne descendoit que jusqu'au-dessus du genou. Il portoit une espèce de manteau , & tenoit de la main gauche un petit bâton fait en forme de rouleau. Hérodien dit que la figure de ce dieu étoit une grosse pierre , ronde par en bas , & qui se terminoit en pointe ; ce qui désignoit le soleil , parce qu'il est rond , & que le feu se termine toujours en pointe. Il est encore représenté , selon quelques-uns , sous la forme d'un homme , ayant les cheveux frisés & un croissant sur l'épaule , des cothurnes aux pieds , & un javelot en main ; mais on y reconnoît plutôt *malachbélus* ou la lune. On dit que c'est du nom de ce dieu , que l'empereur Elagabale avoit pris le sien. *V. MALACHBÉLUS.*

Entre les inonumens qu'Aurélien , après avoir vaincu Zénobie , fit transporter de Palmyre à Rome , on doit remarquer l'autel dédié aux dieux tutélaires du lieu , *Aglibolus & Malachbélus* , & orné de deux inscriptions , l'une en grec & l'autre en palmyrénien. Le P. Augustin Giorgi a donné en 1782 , une savante dissertation sur ce sujet ; il interprète ainsi en latin la première inscription , rapportée dans Gruter , pag. 81 : *Aglibolo , & Malachbelo patriis diis etiam (hoc) signum confectum ex argento de redditibus suis posuit cum omni ornatu nobilis Palmyrenus filius Antiochi ad salutem suam propriam (& conjugis) una secum viventis , & filiorum suorum in mense scheidat anno 230. & PH.* Quant à la seconde inscription , rapportée au même endroit , voici l'interprétation latine que le même P. Giorgi lui donne : *Ara sacra Malachbello caussa solvendi voti. Magi Antistites cohortium Calbiensium , & Palmyrenorum celebrant lubentissime solemnia consecrationis.* Musée du capitole , tom. IV.

AGMEN. *V. ARMÉE.*

AGNOMEN. Les Romains exprimoient par ce mot un des noms qu'ils portoient ; mais quel étoit ce nom ?... Les savans sont partagés à ce sujet. Le plus grand nombre a fixé le quatrième nom , sur-tout quand il renfermoit un éloge. *L. Cornelius Scipion l'Asiatique.* *Lucius* est le prénom , *Cornelius* le nom , *Scipion* est le surnom , & *l'Asiatique* est , selon eux , l'*Agnomen*.

Ce système est renversé par une multitude de passages d'auteurs romains , qui appellent le quatrième nom *cognomen* ou surnom , & non *agnomen*. Tite-Live (*l. xxvii. 58.*) dit que *L. Cornelius Scipion* qui combattit Antiochus , fut assimilé à son frère par le surnom (*cognomine*) d'Asiatique. Cicéron se sert aussi du mot *cognomen* pour exprimer ce même surnom ; (*pro Mur. c. 14.*) il est de même appelé *cognomen* dans Valère-Maxime (*III. 5. 1.*)

Non-seulement le quatrième nom des Romains est appelé *cognomen*, mais encore le cinquième, & le sixième lui-même. (*Liv. epit. lv.*) *P. Cornelio Scipione Nasica*, cui *cognomen serapio* fuit, ab irridente *Curatio tribuno plebis* impositum... *Sextus Rufus*, parlant de l'empereur *Septime-Sévère*, renverse cette explication du mot *agnomen*. *Severus natione Afer, acerrimus imperator, Parthos strenuissimè vicit, Adiabenicis delevit, Arabes obrivit. Huic cognomina ex victoriis attributa fuerunt : nam Adiabenicus, Parthicus & Arabicus cognominatus est.* Il ne faut donc plus affecter au quatrième nom le mot *agnomen*, ou l'on seroit obligé de le confondre avec le mot *cognomen*. Mais *Cicéron* (*de Invent. Rhetor. 11. 9.*) s'oppose formellement à cette confusion : *Nomen cum dicimus, cognomen quoque & agnomen intelligatur oportet.*

Robortello a dit que l'*agnomen* étoit absolument la même chose que le nom de famille (*nomen gentilium*). Cette opinion est contraire à la vérité, puisqu'il est relatif aux *agnats*, & que ceux-ci sont les descendans mâles du même père, distingués par les surnoms ou *agnomina*.

On a proposé une troisième explication, qui paroît la seule véritable. L'*agnomen* étoit à-peu-près le même nom que le surnom, *cognomen*. Mais ce dernier n'étoit appelé *agnomen*, qu'en parlant de l'adoption. C'étoit le nom que retenoit celui qui étoit adopté; car on fait que celui-ci quittoit tous ses noms, excepté un seul, pour prendre ceux de son père par adoption. *P. Cornelius Scipion* ayant été adopté par *Q. Cæcilius Metellus*, quitta son prénom *Publius*, son nom de famille *Cornelius*; il ne retint que le surnom *Scipion*, qu'il mit à la suite des noms de son père adoptif, & il s'appela *Q. Cæcilius Metellus Scipion*. Le surnom *Scipion* est dans ce cas le véritable *agnomen*, parce qu'il est question d'adoption. *L. Calpurnius Pison*, adopté par *M. Pupius*, ne retint de même que son *agnomen Pison*, & s'appela *M. Pupius Pison*.

Celui qui étoit adopté devenoit frère, ou plus exactement *agnat* des enfans de son père par adoption; c'est pourquoi son surnom devenoit par analogie un *agnomen*. Cet *agnomen* servoit par la suite à distinguer les différentes branches de cette famille, dont les membres portoient tous le même *nomen* ou nom de famille qu'ils avoient reçu du père commun.

AGNUS CASTUS, *viteæ agnæ castus*. Les Grecs donnoient à cet arbrisseau le nom d'*ἄγνος*, qui signifie chaste, parce que les athéniennes couchoient sur ses feuilles pendant les sacrifices de *Cérès*. Elles croyoient que les propriétés attribuées par les anciens médecins à l'*agnus castus*, devoient les préserver des illusions qui auroient pu nuire à la pureté exigée pour les mystères.

Toutes les parties de l'*agnus castus* exhalent une

odeur de camphre, qui a sans doute donné l'idée de la propriété qu'on lui attribuoit d'entretenir la chasteté; car les anciens regardoient le camphre comme possédant éminemment cette propriété.

AGOGÉ, une des subdivisions de l'ancienne mélodie, qui donne les règles de la marche du chant par degrés, alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant.

Martianus Capella donne, après *Aristide Quintilien*, au mot *agoge*, un autre sens que j'exposerai au mot **TIRADE**. (*J. J. Rousseau*).

AGON. Les Romains prirent des Grecs le mot *ἄγών*, comme ils prirent de ce même peuple le goût & la fureur pour les jeux & les combats du cirque, exprimés par *agon*. *Diocletien* voulut même imiter les Grecs dans leur supputation des années, qui se faisoit par les jeux olympiques. Il établit l'*agon capitolin*, qui se célébroit de même tous les quatre ans, & par lequel il ordonna de compter les années, comme les Grecs comptoient par olympiades; mais cela ne dura pas. C'est dans ce dernier sens seulement qu'on pourroit user du mot *agon*, si l'on vouloit écrire l'histoire de *Diocletien* par *agons*, comme celle de ses prédécesseurs est écrite par lustres.

AGON. On appelloit quelquefois de ce nom l'emplacement sur les bords du Tybre, qui fut depuis le cirque de *Flaminius*; & ce nom lui venoit de ce qu'il servoit aux courses de chars.

AGONALES, fêtes instituées par *Numa* en l'honneur de *Jupiter*; elles se célébroient trois fois l'année; le 9 janvier, le 21 mai & le 11 décembre. Ces fêtes furent ainsi nommées à cause des combats qui les accompagnoient. *Agon* en grec signifie combat. *Ovide*, dans les *fastes*, y donne une autre origine: il dit que le mot *agon* est latin, pour *agon-ne* ou *agam-ne*, *ferai-je*, parce que le sacrificateur, prêt à frapper la victime, qui étoit un bélier, crioit aux assistants, *agon*, comme pour demander leur consentement. On appelle aussi ces fêtes *agonies*.

AGONAUX, surnom des prêtres *saliens*. Il y avoit douze *saliens agonaux*, appelés aussi *palatins* ou *quirinaux*.

AGONIENS, c'étoient les dieux qu'on invoquoit lorsque l'on entreprenoit quelque chose d'important: du verbe *ago*.

AGONIOS, nom donné à *Mercury*, parce qu'il présidoit aux jeux agonaux, dont on le croyoit inventeur.

AGONISTARQUE. C'étoit un des officiers qui présidoient aux exercices des gymnases. Il n'inspectoit que les combats des athlètes. On le distinguoit du gymnasiarque & du *xystrarque*, qui occupoient la première & la seconde place dans

les gymnases. Le nom de l'*agonistarque* nous a été conservé dans l'inscription suivante :

APOLLINI INVICTO
SACRUM
M. AURELIUS. M. AUG
LIB. APOLLONIUS
AGONISTARCHA. COM
MODIANUS. *Mercurialis.*

AGONISTIQUE. L'art athlétique ou des athlètes : la science des combats auxquels s'exerçoient les athlètes. On l'appeloit encore *gymnastique*.

L'*agonistique* de Pierre Dufaur est un supplément de la gymnastique de Jérôme Mercurialis.

AGONIUS, surnom donné à Janus, dans les fêtes agonales que l'on célébroit en son honneur. C'étoit aussi le nom d'un dieu particulier, qui présidoit aux actions en général.

AGONOTHÈTES, d'*ἀγών*, combat, & *θετός*, qui ordonne. Ces magistrats présidoient aux jeux publics chez les Grecs ; ils veilloient à l'observation des réglemens, examinoient les athlètes & les pièces de théâtre qui concouroient pour les prix. On n'en créa que deux dans l'origine ; mais à la quatrième olympiade, leur nombre fut porté à sept. Pausanias (*Eliac.* I.) dit que trois d'entr'eux présidoient aux courses de chevaux, trois au pentathle, & les autres aux divers exercices différens de ces premiers. C'étoient eux qui distribuoient les prix aux vainqueurs ; de-là vint qu'ils portèrent aussi le nom de *brabeuta*.

Les *agonothètes* étoient vêtus de pourpre pendant les jeux, comme nous l'apprend Lucien, dans l'*Anacharsis*. Ils faisoient le tour du cirque dans un char de triomphe, & tenant des sceptres d'ivoire surmontés d'un aigle. (*Juvenal, satyr. xi. 192.*) :

Similisque triumpho.

Prada caballorum prætor sedet...

Lorsqu'ils passaient devant les cochers ou conducteurs des chars, ceux-ci les saluoient en s'inclinant profondément & en abaissant leur fouet, comme les soldats saluoient avec la pique. On vit, selon Dion, l'empereur Caracalla s'incliner très-respectueusement, comme les autres cochers avec lesquels il alloit courir, devant les *agonothètes*. Car les Romains, en adoptant les jeux des Grecs, admirèrent aussi les *agonothètes*, qu'ils appeloient *designatores*, *curatores muneris*, ou *numarii*.

Les devoirs de ces magistrats étoient tracés avec autant de précision que ceux des aréopagistes eux-mêmes. Ils écrivoient d'abord sur un registre le nom & le pays des athlètes qui se présentoient pour les jeux, & l'ouverture de ceux-ci se faisoit par la proclamation du contenu de ce registre, que faisoit un héraut. Les *agonothètes* exigeoient ensuite des athlètes qu'ils s'engageassent par serment à observer très-religieusement les loix pres-

crites pour chaque espèce de combat, & à ne rien faire directement ou indirectement contre l'ordre & la police établis dans les jeux. Ils faisoient punir sur-le-champ les contrevenans par des huissiers ou licteurs armés de verges, & nommés *mastigophores*. Enfin, pour régler les rangs de ceux qui devoient disputer le prix dans chaque espèce de combat, ils les faisoient tirer au sort, & ils jugeoient les contestations qui pouvoient s'élever entr'eux. Leur autorité n'étoit pas subordonnée même à celle des amphyctions. En effet, quoique ceux-ci fissent l'office de juges aux jeux pythiens, on appeloit de leur décision à l'*agonothète* ou intendant des jeux, & de celui-ci à l'empereur.

Placés au bout ou à l'un des côtés du stade, les *agonothètes* terminoient les jeux en distribuant les couronnes aux vainqueurs. Leurs places étoient marquées par des javelots élevés devant eux, pour marquer leur autorité.

AGORÆUS, surnom que les Lacédémoniens donnoient à Mercure, comme pour dire *Mercurus du marché, forensis*, parce qu'il avoit une statue dans le marché (*Ἀγορὰ*) de Lacédémone. Cette statue portoit entre ses bras Bacchus enfant. Il y en avoit une autre, sous le même nom, à Pharès en Achaïe. Pausanias dit qu'elle rendoit des oracles, qu'elle étoit de marbre, de médiocre grandeur, de figure carrée, & debout, sans piédestal.

AGORÆUS, c'étoit le nom d'un magistrat subalterne dans les villes d'Asie. Ces officiers étoient chargés de rendre la justice aux artisans & au peuple. Les Romains les appeloient *defensores civitatis*. *V.* ce mot.

AGORAH, monnaie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. *V.* GERAH.

AGORANOMES. C'étoient à Athènes des magistrats ou officiers, établis pour maintenir le bon ordre & la police dans les marchés. (*Ἀγορὰ*, marché, & *νομῖν*, distribuer), pour mettre le prix à toutes les denrées, excepté le bled, pour juger des contestations qui s'élevoient entre le vendeur & l'acheteur, & enfin pour examiner les poids & mesures.

Il y avoit dix *agoranomes* à Athènes, cinq dans la ville & cinq pour le Pirée. Petit croit qu'il y en avoit quinze, dont cinq pour le Pirée, qui étoit le tiers de la ville entière d'Athènes & de ses faubourgs. On les a quelquefois appelés *Αγορισται*. Ceux qui venoient vendre des denrées au marché, leur payoient un droit qu'ils percevoient en nature, comme il paroît par la quatrième scène du premier acte des Acarniens d'Aristophanes, où Dicæopolis demande à un béotien l'anguille qu'il porte, comme le tribut du marché, *αγορᾶς τίλος*.

On reconnoît à ces fonctions celles qu'exercèrent depuis à Rome les édiles ; mais ceux-ci avoient de plus l'inspection des bâtimens ou la voirie, qui étoit réservée à Athènes aux

astynomies. Les Romains ont cependant connu les *agoranomes* & leurs fonctions, comme il paroît par ces vers de Plaute dans les *Captifs* :

*Euge pe! editiones adilitias hic habet quidem;
Mirumque adeo est, ni hunc fecere sibi Etoli
Agoranomum.*

AGRAFE. V. FIBULE.

AGRAI, nom d'un des titans, suivant San-
choniaton. Il signifie *champêtre*.

AGRAIRE. Consultez la Jurisprudence pour
connoître les lois agraires des Romains.

AGRANIES, AGRIANES ou AGRIONIES, fêtes instituées à Argos en l'honneur d'une fille de Proëtus. Plutarque décrit ainsi cette fête : les femmes y cherchent Bacchus (*Αγριωνιος, féroce*), & ne le trouvant point, elles cessent leur poursuite, disant qu'il s'est retiré auprès des muses. Elles soupent ensemble, & après le repas elles se proposent des énigmes. Ces mystères signifioient que l'érudition & les muses doivent accompagner la bonne chère, & que si l'ivresse y prend place, sa fureur est cachée par les muses qui la retiennent chez elles, c'est-à-dire, qui en répriment l'excès. Cette fête se célébroit la nuit, & on s'y couronnoit de lierre.

C'étoit probablement la même que l'on célébroit à Thèbes en l'honneur des morts, sous le nom d'*agronies*.

Il y avoit à Orchomène une particularité remarquable dans la célébration des *agronies*; c'est que les femmes d'une famille devenue odieuse par quelque action barbare, étoient exclues de cette fête, & devoient s'éloigner des lieux où les autres femmes avoient résolu d'aller. Celles-ci marchent, ayant à leur tête le prêtre de Bacchus qui portoit une épée nue, avec laquelle il pouvoit tuer une de ces *Étolées*, *Αιολοί*, (on leur donnoit ce nom) s'il la rencontroit sur son passage. Du tems de Plutarque, il y en eut une de tuée, & les Orchoméniens n'y trouvèrent point à redire. Mais les Romains, qui étoient maîtres de la Grèce, ne voulurent point souffrir de superstition barbare, & condamnèrent la ville d'Orchomène à une forte amende.

Les filles de Mynias, transportées de la fureur des bacchantes, massacrèrent Hippasus, fils de Leucippe, & le servirent sur leur table. Leur famille fut exclue pour toujours des *agronies*.

AGRARIUM. On donnoit ce nom au navire qui portoit les empereurs grecs, & sur lequel les grands officiers de l'empire pouvoient monter seuls avec eux.

AGRAULE. V. AGLAURE.

AGRAULIES, fêtes ainsi nommées, parce qu'elles devoient leur institution aux Agraules, peuples de l'Attique, de la tribu Eleuthéides, qui avoient pris leur nom d'Agraule ou Aglaire. Cette fête se célébroit en l'honneur de Minerve.

Les Cypriotes célébroient aussi cette fête dans

le mois aphrodisius, en immolant des victimes humaines.

AGREUS, surnom d'Aristée.

AGRICULTURE. Les Egyptiens faisoient honneur de son invention à Osiris, & le prétendu fouet qu'ils placent dans sa main, étoit une charrue simple. V. FOUET. Les Grecs en reconnoissoient pour l'inventeur Cérés, ou plutôt Triptolème, son fils. Les premiers habitans de l'Italie placèrent au rang des dieux Saturne & Janus, en reconnoissance de cette invention, dont ils leur faisoient honneur.

L'agriculture a fait les délices des plus grands hommes chez les peuples anciens. Cyrus le jeune avoit planté la plupart des arbres de ses jardins, & ne dédaignoit pas de les cultiver lui-même. A la vue des jardins de ce jeune prince, Lisandre de Lacédémone, un des chefs de la république, s'écrioit avec admiration : *O prince, que tous les hommes vous doivent estimer heureux, d'avoir su joindre ainsi la vertu à tant de grandeur & de dignité!* Lisandre dit la vertu, comme si l'on eût pensé dans ces tems qu'un monarque agriculteur ne pouvoit manquer d'être un homme vertueux; & il est sûr au moins qu'il doit avoir le goût des choses utiles & des occupations innocentes. Hiéron de Syracuse, Attalus, Philopator de Pergame, Archélaüs de Macédoine, & un grand nombre d'autres princes, sont loués par Pline & par Xénophon, qui ne louoient pas sans connoissance, & qui n'étoient pas leurs sujets, de l'amour qu'ils ont eu pour les champs & pour les travaux de la campagne.

La culture des champs fut le premier objet du législateur des Romains; & pour en donner à ses sujets la haute idée qu'il en avoit lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il institua, fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, & de leur demander des récoltes abondantes. Ces prêtres étoient au nombre de douze; ils étoient appelés *arvales*, de *arva*, champs, terres labourables. Un d'entr'eux étant mort, Romulus lui-même prit sa place; & dans la suite, on n'accorda cette dignité qu'à ceux qui pouvoient prouver une naissance illustre.

Dans ces premiers tems, chacun faisoit valoir son héritage, & en tiroit sa subsistance; car dès le tems de Romulus, les terres étoient divisées en portions égales entre tous les citoyens sans distinction. Ces portions étoient exemptes d'impôt. L'état avoit de grands domaines, appelés *sartes*, & de l'étendue de huit cens jugères, qu'il affermoit à des publicains, lesquels les sous-affermoient à d'autres particuliers, pour les faire valoir au profit de la république : *Scripturarius ager publicus appellabatur, in quo ut pecora pascantur, certum es tributur, quia publicanus scribendo conficit rationem cum pastore* (Pomp. Festus.)

» Etiam nunc in tabulis censorii pascua dicuntur omnia, ex quibus populus reditus habet, quia diu

hoc solum vectigal fuerat. (Plin. lib. LXVIII, cap. III.) *Quos agros non colebant propter syvas, aut id genus, ubi pecus possit pasci, & possidebant; ab usu suo saltus nominarunt.* (Varro, de Ling. Lat. lib. IV.) Les portions des citoyens n'étoient point sujettées à des redevances pour des seigneurs particuliers, car on n'en connoissoit point; chacun étoit seigneur sur son domaine. Les pontifes ne recevoient point les dîmes des récoltes. Le peuple offroit seulement aux dieux les prémices des fruits de son champ; mais cette rétribution étoit dictée par la religion & le zèle de chaque particulier. On ne manquoit jamais à s'acquitter de ce devoir dicté par l'amour seul & libre de la religion: *At ne degustabant quidem novas fruges, aut vicia, antequam Sacerdotes primitias libassent.* (Plin. lib. XVIII, cap. II.)

» Romulus fixa la portion de chaque citoyen à deux jugères, c'est-à-dire, à un peu plus d'un de nos arpens, & il ne fut permis à personne d'en posséder davantage: *Bina tunc jugera populo romano satis erant, nullique majorem modum attribuit* (Romulus), *quo servos paulò antè principis Neronis contempto, hujus spatii viridarius piscinas juvat habere majores, gratumque si non aliquem & culinas* (ibid.)

» Cette petite quantité de terrain, dont les esclaves, peu de tems avant le règne de Néron, se seroient à peine contentés pour faire des viviers & des réservoirs dans leurs vergers, suffisoit alors pour un Romain, parce que son héritage étoit franc & exempt de toute imposition de quelque nature qu'elle fût. De plus, il faut observer que les deux jugères étoient employés uniquement à la culture du bled & à la nourriture de quelques bestiaux. Si la terre rendoit huit pour un, il suffisoit d'en mettre seulement les deux cinquièmes en bled, le reste demouroit en pâture, ou en productions potagères; mais alors on ne cultivoit point de vignes, ou on en cultivoit peu. Ce ne fut que long-tems après qu'on commença à planter la vigne en Italie: *Apud Romanos multò serior vitium cultura esse capit.* (Plin. lib. XVIII, c. IV). Cette rareté du vin fut cause que Romulus ordonna qu'on seroit aux dieux des libations de lait, & non de vin; ce fut aussi pour cela que Numa défendit de répandre du vin sur le bûcher des morts. Cette liqueur étoit interdite aux femmes. Papyrius, sur le point de livrer un combat aux Samnites, fit vœu d'offrir à Jupiter un peu de vin, s'il remportoit la victoire, (Plin. lib. XII, cap. 12 & 13).

» La centurie fut ainsi appelée, non de ce qu'elle fut d'abord composée de cent jugères, comme l'enseigne Varron (de Ling. Lat. lib. IV.): *Centuria primò à centum jugeribus dicta. Post duplicata retinuit nomen;* mais de ce qu'elle contenoit cent hérédies ou hérédités; & elle étoit le partage de cent citoyens, comme l'explique Sextus Pompeius Festus: *Centuriatus ager in CC. jugera descriptus,*

quia Romulus centenens civibus ducena jugera tribuit.

» L'hérédie, mesure de terre un peu plus grande que l'arpent de France, étoit la portion attribuée par tête à chaque Romain, & on lui donna ce nom, parce qu'elle passoit, à titre d'héritage, aux enfans; c'est ce qu'on lit dans Varron (de Rust. lib. I, cap. 4.): *Antiquus noster ante bellum punicum pendebat bina jugera, quod à Romulo primum divisa dicebatur viritim: quæ quod heredem sequerentur heredium appellarunt.* Puisque, selon ces auteurs, ce fut Romulus, fondateur de Rome, qui régla que la centurie de deux cens jugères seroit le partage de cent citoyens, & que, selon ces mêmes écrivains, la centurie fut doublée, en conservant toujours le même nom, il faut qu'alors elle ait valu quatre cens jugères, environ deux cens seize de nos arpens; & par conséquent l'hérédie, ou partage de chaque citoyen, dut être de quatre jugères, valant deux arpens & un sixième environ.

» N'est-ce pas à cause de cette division que (Plin. lib. XVIII, cap. 3.), vers l'an de Rome 296, c'est-à-dire, cinquante ans après l'expulsion des rois, Quintius Cincinnatus avoit pour héritage quatre jugères qu'il étoit occupé à labourer, lorsqu'un député du sénat vint lui déferer la dictature: *Aranti quatuor sua jugera in Vaticano, quæ prætoria Quintia appellantur, Cincinnato viator attulit dictaturam, & quidem (ut tradit Norbanus) nudo pleneque pulveris etiamnum ore: cui viator, vela corpus inquit, ut proferam senatus populique romani mandata.*

» L'hérédité fut encore augmentée, l'an 362 de Rome. Le sénat accorda, selon Tite-Live (L. V, n. 30) sept jugères de terre aux citoyens qui voudroient aller s'établir à Veies, à trois lieues de Rome; & ces sept jugères furent attribués non-seulement à chaque chef de famille, mais encore à chaque personne libre qui se trouveroit dans la même maison. Il fut réglé que chaque père élèveroit ses enfans dans l'espérance d'être partagés de même; en sorte qu'une famille composée du mari, de la femme & de deux enfans, devoit avoir vingt-huit jugères pour son partage: *Adeoque ea victoria lata patribus fuit, ut postero die, referentibus consulibus senatusconsultum fieret utagri Veientani septena jugera dividerentur. Nec patribus familia tantum, sed ut omnium liberorum in domo capitum ratio haberetur, vellentque in eam spem liberos tollere.*

» (Plin. lib. XVIII, cap. 3.) Marcus Curius, après ses triomphes, & les nombreuses provinces qu'il avoit conquises & ajoutées à l'empire romain, disoit qu'il regardoit comme dangereux pour la république, un citoyen qui n'étoit pas content de sept jugères de terre. Cette quantité étoit, ajoute Plin, le partage assigné au peuple après l'expulsion des rois: *Marci quidem Curii, post triumphos, immensumque terrarum adjectum imperio nota concio est, perniciosum intelligi civem, cui septem jugera*

non essent satis. Hac autem mensura plebi post exactos reges assignata est. Curius fut consul l'an 462 de Rome.

» On ne tint pas rigoureusement la main à l'exécution de ces réglemens, & ils ne furent pas scrupuleusement observés, puisque sous le règne de Servius Tullius, il y avoit des particuliers qui possédoient jusqu'à deux ou trois mille livres de rente, ce qui, en n'estimant le revenu annuel d'un jugère qu'à cinq livres, supposeroit toujours quatre ou six cens jugères de terre. La distinction des tribus, faite par ce roi, dut porter un coup mortel aux anciennes constitutions : aussi voyons-nous que les fortunes s'accrurent considérablement, sur-tout dans la classe des patriciens, ce qui occasionna dans la suite des querelles & des séditions entre les deux corps de l'état. Licinus Stolon, tribun du peuple, essaya de mettre des bornes à l'avidité des patriciens ; il porta, l'an de Rome 379, une loi par laquelle il étoit défendu de posséder au-delà de cinq cents jugères (250 arpens) ; mais il n'étoit pas lui-même plus désintéressé que les autres ; car, à la poursuite de M. Popilius Lenas, il fut condamné à une amende de dix mille as (6000 liv.), parce que, contre l'esprit de sa loi, il possédoit mille jugères de terre dont il avoit mis la moitié sous le nom de son fils, qu'il avoit fait émanciper pour frauder la loi : *Quippe etiam lege Stolonis Licinii incluso modo D. jugerum, & ipso sua lege damnato, cum substituta filii persona, amplius possideret, luxuriantis jam reipublica fuit ista mensura* (Plin. lib. XVIII, c. 3).

Il paroît, par un endroit de Varron, qu'un autre Licinius Stolon avoit fait porter la première loi qui attribuoit sept jugères par tête ; mais on a de la peine à accorder les dates : *Sed opinor, qui hac commodius ostendere possint, adfunt. Nam C. Licinium Solonem & Cn. Tremellium Scrofam, video venire, unum cujus majores de modo agri legem tulerunt. Nam Stolonis illa lex qua vetat plus D. jugera habere civem romanum, & qui propter diligentiam cultura Stolonom confirmavit cognomen, quod nullus in ejus fundo reperiri poterat Stolo, quod effodiebat circum arbores, à radicibus qua nascerentur è solo, quos Stolones appellabant. Eiusdem gentis C. Licinius, tribunus plebis cum esset, post reges exactos* (l'an de Rome 610), *annis cccxv. primus populum ad leges accipiendas in septem jugera fonsia, è comitio eduxit.* (Varro. de Re rust. lib. 1, cap. 2).

» Dans toutes ces distributions, ceux qui furent plus anciennement partagés, le furent plus mal ; ils n'avoient que deux jugères. Ceux qui furent partagés ensuite, le furent moins mal, ayant quatre jugères ; & ceux qui furent partagés les derniers, le furent beaucoup mieux que les autres, ayant sept jugères par tête. Si toutes les terres des Romains étoient occupées par des habitans, comme il y a apparence, la population dut être bien grande, quoique les terres de la république

fussent de peu d'étendue dans les commencemens. Pour en juger, prenons pour exemple la France. On y compte présentement vingt-deux millions d'habitans, & ce royaume contient deux cens millions de jugères : si donc nous concevons un partage de toute cette étendue, à raison de deux jugères par tête, nous trouverons qu'elle pourroit contenir cent millions d'habitans, parragés comme l'étoient les Romains sous Romulus. Si nous donnons quatre jugères par tête, elle ne contiendra plus que cinquante millions de chefs de famille, & autant d'esclaves ou serviteurs. Si nous donnons sept jugères par tête, elle n'aura plus que 28,571,428 chefs de famille, & 71,428,572 serviteurs. Enfin, si le partage de chaque père de famille est de cinq cens jugères, le royaume n'en contiendra plus que quatre cents mille, & 99,600,000 serviteurs. Cependant ces choses n'auroient pas lieu, parce que le nombre des serviteurs décroît dans une certaine proportion avec le décroissement du nombre des propriétaires. D'où l'on doit conclure que la population dut croître chez les Romains, dans la raison que les terres de l'état furent divisées entre un plus grand nombre de familles, & qu'elle dut décroître au contraire dans la proportion que le nombre de ces familles libres fut diminué par les trop vastes possessions de chacun.

» Telle fut la répartition des terres, prescrite par les loix entre les citoyens romains. Les terres étoient partagées en très-petites portions toutes égales ; chacun avoit la sienne, & en tiroit, par son travail, une honnête subsistance ; en sorte que, sans le secours des provinces étrangères, l'Italie trouvoit dans son sein toutes les choses nécessaires à la nourriture de ses habitans. Les vivres y étoient à si bas prix, que sous l'édilité de Manius Martius, le modius de bled se donnoit pour un as (9 liv. 6 s. le setier de Paris). Le tribun Minutius Augurinus le fit vendre au même prix, un as le modius. Sous l'édilité de Trebius, le bled ne valoit également qu'un as : *Ergo iis moribus non modo sufficiebant fruges, nullà provinciarum pascente Italianam, verum etiam annonæ vilitas increpabilis erat. Manius Martius, adilis plebis, primus frumentum populo in modios assibus donavit. Minutius Augurinus qui Sp. Helium coarguerat, farris pretium in trinis nundinis ad assem redegit undecimum plebei tribunus, quâ de causâ statua ei extra portam trigeminam à populo stipe collata statuta est. Trebius in adilitate assibus populo frumentum prestitit, quam ob causam & ei statua in capitolio & palatio dicata sunt. Ipse supremo die populi humeris portatus est in rogum. Verum quo anno mater decum advehta Romam est, majorem eâ estate factam messem esse quam antecedentibus annis x, tradunt.* (Plin. lib. XVIII, cap. 3).

» Quelle étoit donc la cause d'une si grande abondance ? C'est qu'alors les champs étant cultivés par les mains des généraux des armées

romaines, la terre prenoit plaisir à se voir labourer par un soc couronné de lauriers, & par un vainqueur qui avoit été décoré des honneurs du triomphe. Soit que ces grands hommes apportassent à la culture des semences les mêmes soins qu'ils prenoient pour gagner des batailles, soit qu'ils disposassent les terres avec autant de précaution qu'ils fortifioient un camp, soit que les semences profitent davantage, lorsqu'elles sont soignées par des mains libres, parce qu'alors elles sont traitées avec plus d'intérêt, d'application & d'exactitude : *Quantam ergo tanta libertatis causa erat? Ipsorum tunc manibus imperatorum colebantur agri (ut fas est credere) gaudente terrâ vomere lauricato & triumphali aratore; sive illi eadem curâ semina tractabant, quâ bella, eademque diligentia arva disponebant, quâ castra, sive horæstis manibus omnia latius proveniunt, quoniam & curiosius fiunt. (Plin. lib. xviii, cap. 3. Curius & Fabricius, dont l'un avoit dompté les Sabins, & l'autre avoit chassé Pirthus de l'Italie, ayant reçu chacun les sept jugères qui se distribuèrent par tête sur les terres conquises, ne montrèrent pas moins d'habileté à les bien cultiver, qu'ils avoient montré de courage à les acquérir par les armes : Itemque C. Fabricius & Curius Dentatus, alter Pirrho finibus Italie pulso, domitis alter Sabinis, accepta qua viritim dividebantur captivi agri, septem jugera, non minus industriè coluerit, quam fortiter armis quaeserat, (Colum. de Re rust. lib. 1, in præfat.) Fabricius fut consul l'an de Rome 474.*

» Maintenant, dit Pline, ce sont des mains privées de leur liberté, des esclaves ayant des fers aux pieds & des marques flétrissantes sur le front, qui exercent toutes ces fonctions; mais la terre, sensible aux honneurs qu'on lui rend comme à la mère nourrice de tout ce qui respire, ne produit plus qu'à regret & avec une sorte d'indignation; & nous sommes tous étonnés de voir que les travaux des esclaves ne font point fructueux comme ceux des généraux d'armées : *At nunc eadem illa vindici pedes, damnata manus, inscriptique vultus exercent; non tamen surda tellure, que parens appellatur, colique dicitur & ipsa, honore hinc assumpto, ut nunc invitâ eâ, & indignè serente credatur id fieri. Sed nos miramur ergastulorum non eadem emolumenta esse que fuerunt imperatorum (Plin. loc. cit.)* La culture des terres par des esclaves est très-mauvaise, comme tout ce qui est fait par des gens sans espoir & sans intérêt : *Coli rura ergastulis pessimum est, ut quidquid agitur à desperantibus, (Plin. lib. xviii, cap. 6).*

» Dans les premiers tems, les terres étoient cultivées avec un soin extrême chez les Romains. S'il se rencontroit quelque laboureur négligent, il étoit noté & diffamé par un jugement des censeurs : *Agrum malè colere, consorium probrum judicabatur, (ibid. lib. xviii, cap. 2).*

» C'étoit de leur application à l'agriculture, que les citoyens romains tiroient leur gloire & leur

illustration. Les tribus de la campagne étoient en grande considération, celles de la ville étoient méprisées; & il étoit honteux & déshonorant d'être relégué des tribus de la campagne dans celles de la ville : *Jam distinctio honorumque civitatis ipsius aliunde non erat: rustica tribus laudatissima eorum qui rura haberent, urbana verò, in quas transferri ignominia esset, desidia probroque, (Plin. lib. xviii, cap. 3).*

» On rendoit la justice aux laboureurs de les croire vertueux & gens de bien; & le plus grand éloge qu'on pût faire d'un citoyen, c'étoit de dire qu'il étoit un bon laboureur : *Et virum bonum cum laudabant, ita laudabant; bonum agricolam, bonumque colonum. Amplissime laudari existimabatur, qui ita laudabatur, (Cato, de Re rust. cap. 1).* »

» On regardoit les laboureurs comme le soutien de l'état, également propres à faire sortir des terres qu'ils travailloient, la subsistance de la patrie, & à défendre ces mêmes terres contre les ennemis du dehors. Le profit qu'ils faisoient à la sueur de leur visage, étoit regardé comme le seul honnête, le seul certain, & non précaire, le seul qui n'excitât point l'envie, parce qu'il étoit juste & mérité; & l'on étoit persuadé que ceux qui sont appliqués à ce genre de travail, sont incapables de se livrer aux vices qu'engendre l'oïveté : *At ex agricolis, & viri fortissimi, & milites strenuissimi gignuntur, maximeque pius quæstus stabilissimusque consequitur minimeque invidiosus: minimeque malè cogitantes sunt, qui in eo studio occupati sunt, (ibid.)* »

» Telle fut le principe de la grandeur romaine, qui lui valut l'empire du monde presque entier. L'agriculture fut pour les Romains une source inépuisable de richesses beaucoup plus solides, que les métaux que les Carthaginois tiroient des mines d'Espagne & des produits de leur commerce. Les terres affranchies de toute servitude, & distribuées également entre tous les habitans, en faisoient comme autant de petits souverains, & de-là cet amour pour la patrie, qui se signala en tant d'occasions; de-là cette noble fierté qui caractérisoit le peuple romain, cette élévation de sentimens, cette intrépidité dans les plus grands dangers, cette sensibilité si marquée pour les injures reçues de la part d'un peuple étranger, & cette généreuse reconnaissance pour des services rendus. Tant que les Romains conservèrent cet amour du travail & de la médiocrité, la république fut florissante; mais, dès qu'elle commença à se relâcher sur l'observance rigoureuse de ses premières institutions, l'abstinence fut bientôt place à l'avidité qui s'empara de tous les esprits; l'amour de la patrie fut remplacé par l'égoïsme: chacun, en particulier, ne pensa plus qu'à s'enrichir, & à engloutir dans un seul domaine les terres qui avoient suffi pour procurer tous les besoins à un grand nombre de citoyens. Tiberius Gracchus avoit fait un réglemeut, par lequel il étoit défendu à ceux à qui on avoit distribué des terres, de les vendre. Les patriciens firent lever cette défense

par un tribun , ce qui donna moyen aux riches de les acheter des pauvres , & même quelquefois de s'en emparer par violence. Enfin les grandes possessions perdirent l'Italie & les provinces : *Verumque contentibus latifundia prodidere Italiam & provincias* ; & les choses furent portées au point , que la moitié de l'Afrique se trouva entre les mains de six particuliers , que Néron fit mourir , après avoir confisqué leurs biens : *Sex domini semissem Africa possidebant , cum interfecit eos Nero princeps* , (Plin.)»

» On est étonné de la fortune énorme d'un Marcus Licinius Crassus , qui , au rapport de Plutarque , avoit pour plus de cinquante millions de bien en fonds de terre ; de celle d'un Sylla , plus riche encore que Crassus ; de celle d'un Narcisse & d'un Pallas , tous deux affranchis de l'empereur Claude. Le dernier , selon Tacite , jouissoit de trois millions de ses terres , somme qui revient à 56,250,000 livres , en supposant le denier d'alors de quatre-vingt-seize à la livre. Cette somme , au denier vingt , auroit produit 2,812,500 liv. ; & si l'on suppose toutes les richesses de Pallas en fonds de terre , à raison de dix livres pour le revenu d'un arpent , il possédoit 281,250 arpens ; de sorte qu'il y ayant en France cent millions d'arpens , trois cens cinquante-cinq Pallas ou quatre cens Crassus auroient possédé toutes les terres du royaume. Selon le même Plutarque , dans la vie de Pompée , un affranchi de ce Romain , nommé Démétrius , jouissoit d'un fonds de trois cens talens , qui reviennent à dix-huit millions en principal ; il avoit donc neuf cens mille livres de revenu au denier vingt , ce qui fait le produit de quatre-vingt-dix mille arpens , à raison de dix livres pour chacun ; ainsi onze cens onze Démétrius auroient occupé toute la France. M. Caton , si l'on en croit Sénèque , jouissoit de quatre millions de sesterces en principal , qui lui étoient venus de différens héritages ; si le denier romain étoit alors de soixante-douze à la livre , Caton avoit pour un million de bien , ce qui fait cinquante mille livres de rente au denier vingt ; c'est le revenu de cinq mille arpens , à raison de dix livres l'arpent ; & vingt mille Caton , sur ce pied , auroient possédé toute la France. Selon Sénèque encore , Lentulus l'Augure avoit quatre cens millions de sesterces de bien , qu'il tenoit des libéralités d'Auguste ; cette somme revient à 85,714,286 livres , qui font 4,285,714 livres de revenu ». *Métrologie de Pauçon.*

» On ne peut douter que l'agriculture ne fût en honneur chez les Gaulois , long-tems avant l'arrivée des Romains. Les Phocéens qui vinrent fonder Marseille , apportèrent avec eux des plants de vignes & d'oliviers , qu'ils multiplièrent dans le pays. Ils firent connoître , selon quelques-uns , la culture de la vigne aux Gaulois , dans un tems où il n'y avoit encore que de la vigne sauvage en Italie. Mais il est certain que l'art de faire le vin avec le fruit de la vigne , étoit en usage dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Phocéens.

Antiquités , Tome I.

Au mariage d'Euxenus , chef des Phocéens , avec Petta , fille de Nannus , roi des Saliens , peuple celtique qui habitoit les côtes de Provence , cette princesse présenta , (Athen. lib. xiiii.) selon l'usage du pays , une coupe où il y avoit du vin & de l'eau , à celui qu'elle vouloit se choisir pour époux. »

» On voit par-là l'erreur de ceux qui ne mettent que sous l'empereur Probus les commencemens de la culture de la vigne dans les Gaules. Cicéron , dans l'oraison pour Fonteius , parle du grand commerce de vin qui se faisoit dans l'intérieur des Gaules. Les Gaulois étoient même plus instruits dans cette partie de l'agriculture que les autres nations. On leur doit l'invention des tonneaux. Ils mettoient fermenter dans les vins des bois de senteur , comme l'aloës , &c. pour les rendre plus odoriférans , & en avoir un plus grand débit. Dès le tems de Caton l'ancien , on transportoit dans l'Italie des plans de vigne des Gaules. L'espèce appelée *biturica* , parce qu'elle avoit été portée du Berri en Italie , est fort louée par les auteurs *rei rusticae* , parce que ce plant étoit robuste & multiplioit beaucoup. Dans les tombeaux des anciens Gaulois trouvés en Bourgogne , on voit qu'ils avoient à la main des vases à boire. Le P. Montfaucon croit qu'on a voulu nous apprendre par ce symbole que le pays étoit dès-lors abondant en bon vin. »

» Si la culture de la vigne étoit en vigueur dans les Gaules avant l'arrivée des Romains , celle des grains ne devoit pas y être négligée , puisque c'est à cette dernière que les Gaules devoient une population incroyable. Les Gaulois étoient originairement sans bourgs & sans villes ; leurs habitations étoient éparées dans la campagne , sur les fonds de terre qu'ils cultivoient. Ceux d'une même famille demeuroient au voisinage les uns des autres , & s'étendoient à mesure que les lignées devenoient nombreuses ; ce qui forma par la suite trois ou quatre cens peuples différens les uns des autres , quoique réunis par les mœurs , les usages , la même forme de gouvernement , &c. Les auteurs font mention d'environ quatre cens peuples resserrés & comme entassés les uns sur les autres dans les Gaules. »

» Une population aussi nombreuse ne peut être due qu'à l'agriculture , puisque les Gaulois n'avoient pas les ressources du commerce extérieur , ni les manufactures. C'étoient principalement les terres arrosées par la Saone qui étoient d'un plus grand rapport. *Ager sequanicus totius Gallia optimus* , dit César. Aussi les Eduens qui habitoient le bord occidental de la Saone , & les Séquanois qui occupoient le bord oriental , étoient les peuples les plus puissans des Gaulois , & se disputoient la souveraineté des Gaules , long-tems avant que les Romains eussent pensé à s'en rendre maîtres. Ces derniers venoient même dans les Gaules pour y faire le commerce de grains , & ils avoient des comptoirs à Châlons-sur-Saone. »

N

» Ce fut par l'*agriculture*, unique mobile de l'aïssance, dit un auteur moderne, que César, ce génie vaste & profond, trouva le moyen de faire subsister de nombreuses armées dans les Gaules, & qu'il vint à bout de les soumettre. Ses premiers successeurs se plurent à embellir cette précieuse conquête par des travaux immenses, & elle devint la plus fertile & la plus belle province de l'empire. »

» Les Romains étoient particulièrement intéressés aux progrès de l'*agriculture* dans les Gaules. L'Italie, couverte des vastes & superbes maisons de plaisance des grands de Rome, remplie d'un peuple immense, ne jouissoit que d'une subsistance précaire; elle se vit forcée de tirer des provinces les denrées de première nécessité, ses champs ne suffisant plus à nourrir ses habitans, amollis par le luxe. Il fallut recourir aux approvisionnemens & à la ressource des greniers publics, que les récoltes des Gaules servoient à remplir. V. GAULES. Toutes les provinces payoient leurs contributions en grains, & il paroît constant que cette imposition en nature étoit la dixième partie des récoltes. »

» Le gouvernement se chargeoit seul du transport de ces grains, de leur versement dans les lieux où la distribution en étoit nécessaire, & de la vente du superflu au profit du fisc, à qui ce commerce exclusif étoit réservé, & produisoit un énorme revenu. Le fisc avoit dans toutes les provinces des greniers publics pour la conservation des grains, & le préfet de l'annone avoit l'œil sur tous les officiers chargés de la collecte des redevances en bled; il veilloit à la conduite de cette immense quantité de grains, tant par terre que par eau, & à leur décharge dans les greniers, dans les ports ou dans les villes; il avoit droit d'en reconnoître la bonne ou la mauvaise qualité, de commettre des gardiens sûrs & fidèles à leur conservation; enfin, il présidoit à la distribution. »

» Lorsque l'empire devint la proie des effaims des Barbares sortis du nord, la dépopulation des provinces, causée par ces invasions destructives, fut aussi fatale à l'*agriculture* qu'aux autres arts & aux sciences. » (Bequillet).

AGRIGENTE. V. ACRAGAS.

AGRIONIES. V. AGRANIES.

AGRIOPHAGE, (ἄγριος, féroce, φάγω, je mange,) qui vit de bêtes féroces ou sauvages. On a donné ce nom à des peuples vrais ou fabuleux, qui ne se nourrissoient que de chair de lions & de panthères. Solin, c. 3, & Pline, liv. 5, c. 30, mettent des *Agriophages* dans l'Ethiopie, & Ptolomée en place dans l'Inde, en-deça du Gange. On les appelle aussi *Moscophages*.

AGRIPPA. Nom que l'on donnoit à Rome aux enfans qui venoient au monde dans une attitude autre que la naturelle, & particulièrement à ceux qui s'étoient présentés par les pieds. Ils étoient ainsi nommés, dit Pline, parce qu'ils étoient

venus au monde avec peine, *agre parti*. De savans critiques rejettent cette étymologie, parce qu'ils rencontrent ce nom chez d'anciens auteurs grecs; ils le dérivent d'ἀγρεύειν, chasser, & de ἵππος, cheval.

AGRIPPA, furnois des familles *LURIA*, *VIPSANIA*.

AGRIPPA I, roi de Judée. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΓΡΙΠΠΑ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AGRIPPA II, roi de Judée. ΒΑ. ΑΓΡ.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AGRIPPA, (Marcus Vipsianus) gendre d'Auguste.

MARCUS AGRIPPA LUCII FILIUS CONSUL III.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

RRRR. en argent, restituées par Trajan.

C. en M. B. de coin romain.

R. en M. B., restituées par Tite & Domitien.

RR. en P. B.

RRR. en GB. de la colonie de Gades.

Elle a au revers pour légende, *MUNICI. GA. PATRON. Municipii Gaditani Patronus*. Il y a d'autres médailles d'Agrippa, toutes pareilles pour la tête & pour les types des revers, qui n'ont pour légende que *MUNICIP. PARENS*, sans le nom de la ville.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RRR. en P. B. grec; sa tête s'y voit en face de celles de ses fils Caius & Lucius, au revers des têtes d'Auguste & de Livie.

On conserve au capitolé une tête de Marcus Agrippa : elle est belle & digne du siècle même où il vivoit. Il n'est pas sûr qu'une statue héroïque du palais Grimani à Venise représente cet homme célèbre, quoiqu'on l'affure communément.

AGRIPPA le jeune, fils d'Agrippa.

AGRIPPA CÆSAR.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B. de la colonie de Corinthe.

On n'en connoît point d'autres.

AGRIPPIAS, jadis Anthedon, dans la Palestine. ΑΓΡΙΠΠΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AGRIPPINA, dans la Germanie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales latines, selon le P. Hardouin.

AGRIPPINE la mère, femme de Germanicus.

AGRIPPINA MARCI FILIA.

Mater Caii Cesaris Augusti.

Ses médailles sont :

RR. en or.
 RR. en argent.
 RRR. en médaillons grecs d'argent, au revers de Caligula.
 R. plutôt que communes en G. B.
 RRR. du même module, restituées par Titus.
 O. en M. & P. B. de coin romain.
 RRRR. en M. & P. B. de colonies.
 RR. en M. B. grec.
 RRR. en P. B. au revers de Caligula.
 RR. du même module, frappées à Leptis en Afrique.

AGRIPPINE la jeune, femme de Claude, & mère de Néron.

JULIA AGRIPPINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

R. en or.
 RRRR. en or grec, au revers de Cotys, roi du Bosphore.
 R. en argent; quelques revers RR.
 RRR. en médaillons latins d'argent.
 On y voit sa tête au revers de Néron.
 RRR. en médaillons grecs d'argent.
 RRRR. en G. B. latin.
 O. en M. B.
 RR. en P. B. de colonies.

RRR. en G. B. grec. On y voit d'un côté la tête tourrelée d'*Agrippine*, & au revers le colosse du soleil, vis-à-vis un temple, & pour légende, ΔΙΔΡΑΧΜΟΝ.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

On voit à Rome trois statues qui portent le nom d'*Agrippine*; la première & la plus belle est dans le palais appelé la *Farnesina*; la seconde est au Musée capitulin, & la troisième à la Villa-Albani.

AGRIUS, un des géans qui attaquèrent Jupiter : les Parques lui ôtèrent la vie.

AGROSTIS, plante de la famille des graminées; espèce d'avoine. Les Egyptiens croyoient qu'elle avoit servi de nourriture aux premiers hommes. La statue d'un égyptien, publiée par le comte de Caylus (*Rec. III, pl. 2, n. 4, 5.*) tient dans chacune de ses mains, qui sont fermées, des corps peu faillans & qui lui étoient inconnus, sur-tout à les regarder de face. Mais en les considérant d'un autre côté, comme on le peut voir au numéro 5, on distingue un objet ressemblant à des feuilles. Si on en étoit assuré, ce seroit la plante *agrostis* que les Egyptiens portoient dans leurs mains, en adorant les dieux, pour témoigner leur reconnaissance, & pour conserver le souvenir de leur première nourriture. Alors cet égyptien seroit représenté allant au temple, & la figure auroit pour objet la représentation d'un devoir religieux dont aucun égyptien ne pouvoit se dispenser.

AGROTÈRE, surnom que l'on donna à Diane, parce qu'elle vivoit toujours dans les champs. Les

Athéniens offroient tous les ans à Diane *Agrotère* un sacrifice, dans lequel on immoloit cinq cents boucs. Xénophon rapporte l'institution de ce sacrifice au vœu que firent les Athéniens, d'immoler à cette déesse autant de boucs qu'ils auroient tué de Perses; mais ils en firent un tel carnage, qu'il fut impossible d'accomplir le vœu à la lettre; ce qui les obligea de rendre un décret, par lequel ils s'engageoient d'immoler tous les ans cinq cents boucs en son honneur.

AGROTÈS, fameuse divinité des Phéniciens, qu'on portoit en procession le jour de sa fête dans une niche couverte, sur un chariot traîné par différens animaux.

AGROTÈS est aussi le nom que Sanchoniaton donne au second des titans, car il n'en compte que deux. *Agrotès* signifie laboureur. V. AGRAL.

AGRUPNIS, fête nocturne que célébroient les habitans d'Arbèle en Sicile, en l'honneur de Bacchus. On l'appeloit ainsi, parce que ceux qui la célébroient, *ὑπέρων*, veilloient pendant toute la nuit.

AGUI L'AN NEUF. Ce mot vient d'une ancienne superstition des druides; les prêtres alloient au mois de décembre, qu'on appeloit le mois sacré, cueillir le *gui* de chêne; ce qui se faisoit avec beaucoup de solemnité : les devins marchaient les premiers, entonnant des cantiques & des-hymnes en l'honneur de leur divinité; ensuite venoit un héraut, le caducée en main, suivi de trois druides qui marchaient de front, portant les choses nécessaires pour le sacrifice. Enfin paroissoit le prince des druides, accompagné de tout le peuple; il montoit sur le chêne, & coupoit le *gui* avec une faucille d'or; les autres druides le recevoient avec respect; & au premier jour de l'an, on le distribuoit au peuple comme une chose sainte, en criant : *AGui l'an neuf*, pour annoncer la nouvelle année.

AGYEI. On donnoit ce nom à des pierres coniques, consacrées aux dieux, que l'on plaçoit aux portes des maisons. Elles ressembloient au simulacre du soleil, que les Phéniciens appeloient *élagabale*. Suidas dit que les *agyei* étoient consacrées à Apollon ou à Bacchus, & même à tous les deux ensemble. Ces deux divinités présidoient aux rues, *ἀγυῖα*, rue.

AGYRINA ou AGYRIUM, en Sicile. ΑΓΥΡΙΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AGYRTÈS, surnom des Galles, prêtres de Cybèle; il signifie joueurs de gobelets, qui font des tours de passe-passe pour attraper de l'argent. C'étoit le personnage que jouoient ces misérables.

On donna le même nom *agyrta*, d'*ἀγύραζεν*, ramasser, à certains athlètes, qui, peu satisfaits

des bouquets, & des couronnes de fleurs que leur jetoient les spectateurs des jeux, parcouroient les rangs pour solliciter quelques pièces d'argent.

ΑΓΥΡΤΙΚΗ *causis*, & ἀγυρτικῆς πινυαῖς, étoit le coup de dés qui servoit aux devins à déterminer celui des vers prophétiques écrits sur des tablettes de cire, par le moyen duquel ils devoient annoncer l'avenir.

AHALA, furnom de la famille *SERVILIA*.

AHENOBARBUS, barbe rousse, furnom de la famille *DOMITIA*. Pendant la guerre que les Romains soutinrent contre les Tarquins, L. Domitius revenant de la campagne à Rome (*Suet. Ner. c. 1.*) rencontra deux jeunes gens qui lui ordonnèrent d'aller apprendre au sénat & au peuple une victoire sur laquelle on avoit des doutes. Pour lui fournir une preuve de la vérité de son récit, ils lui frottèrent les joues jusqu'à ce que sa barbe, qui étoit noire, devint rousse. Sa famille & ses descendans tinrent à grand honneur le furnom qui exprimoit ce prétendu prodige.

AHORES. Les anciens donnoient ce nom aux enfans qui étoient morts, & n'étoient pas reçus dans les enfers, parce qu'ils n'avoient pas rempli le terme de leur vie. Ils croyoient que ces *ahores* étoient avec les *biothanates* (ceux qui avoient cessé de vivre par une mort violente) arrêtés à la porte des enfers, jusqu'à ce que le tems qu'ils auroient dû vivre fût entièrement écoulé. Les *ahores* prenoient ce nom des ténèbres, ἀόρτια, dans lesquelles ils restoiient plongés.

AJANTIES. V. AJAXTIES.

AJAX, fils d'Oilée, roi des Locriens, étoit d'Opunte. Il équipa quarante vaisseaux pour le siège de Troie : entre tous les Grecs, il n'y en avoit point, dit Homère, qui se servit mieux de la lance, jusques-là qu'on lui donnoit trois mains. On vouloit exprimer par-là qu'il étoit si agile, & remuoit les mains avec tant de dextérité, qu'il paroissoit en avoir trois. C'étoit un prince brave & intrépide, mais fier & brutal. La nuit de la prise de Troie, ayant rencontré Cassandre dans le temple de Minerve, où elle avoit cru trouver un asyle, il lui fit violence; injure qui révolta contre lui les hommes & les dieux. Ulysse vouloit qu'on le lapidât, & véritablement on l'auroit fait, s'il n'avoit offert de se purger par serment.

Il disoit pour sa justification, qu'il avoit à la vérité arraché cette princesse du simulacre de la déesse, & l'avoit enlevée du temple, mais il soutenoit qu'il ne l'avoit point violée, & qu'Agamemnon avoit fait répandre ce mauvais bruit, afin de pouvoir garder Cassandre, dont il s'étoit saisi, & que lui, *Ajax*, réclamoit comme premier occupant. Quoi qu'il en soit, Minerve, pour venger la profanation de son temple, obtint de Jupiter qu'il lui laissât, pour quelque tems, la disposition de ses foudres, & de Neptune qu'il lui prêtât ses orages. La tempête fut horrible; Minerve lançoit la foudre à tous momens, & elle mit le vaisseau d'*Ajax* en

pièces : toute sa flotte fut submergée : cet homme intrépide ne laissa pas de se sauver sur les rochers Gyréens, & d'insulter les dieux, disant qu'il s'étoit sauvé malgré eux, & par ses propres forces.

Il fallut, pour réduire cet impie, l'écraser sous un rocher. Neptune, qui entendit ses blasphèmes, prit son redoutable trident, & en frappa la roche sur laquelle *Ajax* étoit assis. La moitié de la roche demeura ferme sur ses fondemens; l'autre moitié se détachant comme une montagne, tomba dans la mer, & le précipita avec elle dans ses abymes. Virgile donne cependant à Minerve toute la gloire de cette mort. Elle le perça, dit-il, d'un coup de foudre; & lorsqu'il fut près d'expirer, elle l'enleva dans un tourbillon, & le fit tomber sur la pointe d'un rocher, où il resta attaché.

On dit qu'il avoit tellement apprivoisé un serpent long de quinze pieds, qu'il le suivoit comme un chien : il le faisoit manger à sa table.

Minerve ne fut pas contente de la vengeance qu'elle avoit exercée sur *Ajax*, elle la continua pendant plusieurs siècles. Peu de tems après la mort de ce héros, la peste ravagea son royaume. L'oracle consulté répondit que, pour appaiser ce fléau, il falloit, chaque année, envoyer pendant mille ans, deux filles locriennes, tirées au sort, pour servir la déesse dans son temple de Troie; ce qui fut exécuté. Elles étoient obligées de se déguiser, & d'arriver au temple la nuit, & par des chemins détournés, pour éviter d'être rencontrées par les Troyens. Dès qu'ils savoient que ces malheureuses victimes étoient en route, ils cherchoient à les surprendre, les massacroient, & après les avoir brûlées, en jetoient les cendres à la mer : & il falloit que les Locriens en substituassent d'autres à la place de celles qu'on avoit ainsi fait périr. Celles qui échappoient, étoient occupées dans le temple aux ministères les plus vils & les plus pénibles : on leur rasoit la tête, on les habilloit d'une méchante robe, & elles avoient toujours les pieds nus. Après un grand nombre d'années, les Locriens crurent que les tems fixés par l'oracle étoient accomplis, & cessèrent d'envoyer des filles. La famine qui les désola, leur fit reprendre cette coutume qui, au rapport de Plutarque, n'avoit pas cessé fort long-tems avant lui. V. CASSANDRE.

Les Locriens avoient une si haute opinion de la valeur d'*Ajax*, que, même après sa mort, ils laissoient dans leur ordre de bataille une place vuide, comme si ce prince devoit la remplir. Dans un combat qu'ils livrèrent aux Crotoniates, Autoléon, chef de ceux-ci, voyant dans l'armée ennemie un endroit dégarni, voulut l'attaquer par-là; mais il fut blessé par un spectre, & comme la plaie ne guérissoit point, l'oracle dit que le seul remède étoit d'appaiser les mânes d'*Ajax*. Autoléon alla pour cet effet dans l'isle de Leucé, où il vit l'ombre de ce héros, l'appaisa & fut aussitôt guéri.

Cet *Ajax* étoit représenté jeune ; on le voit gravissant un rocher & bravant Minerve, sur une pâte antique du baron de Stofch. Winkelman croit le reconnoître sur les médailles de Locres, sa patrie, dans la personne d'un héros nu, casqué, armé d'un bouclier & d'une épée, dans l'attitude de combattre. Les monumens où cet *Ajax* est représenté sont infiniment rares, & les artistes l'ont aussi négligé que les poètes anciens, auxquels il n'a jamais servi de sujet de tragédie.

AJAX, connu sous le nom d'*Ajax* Télamonien, avoit pour père Télamon, fils d'*Æacus* & d'*Endéis*, & pour mère *Pélibée*, fille d'*Alcathoüs*, fils de *Pélops* & roi de *Mégare*. Un seul auteur, *Darès* le Phrygien, a dit qu'*Hésione*, fille de *Laomédon*, étoit mère d'*Ajax* ; mais tous les autres auteurs lui donnent pour mère *Pélibée*, & donnent à *Hésione*, *Teucer* pour fils. V. *PELIBEE*, *TELAMON*. Après *Achille*, *Ajax* fut un des plus vaillans capitaines qui allèrent au siège de *Troye* ; il avoit dans le caractère beaucoup de ressemblance avec *Achille*. Il étoit comme lui colère, impatient, invulnérable par-tout le corps, hors un endroit.

Hercule, ami de *Télamon*, le voyant affligé de n'avoir point d'enfans, pria *Jupiter* de lui donner un garçon, dont la peau fût aussi dure que celle du lion de *Némée*, & qui eût autant de courage que ce lion. Aussi-tôt un aigle parut, & *Hercule* le prit pour un bon augure ; il promit à *Télamon* un fils tel qu'il venoit de le demander, & ordonna qu'il fût nommé *Ajax*, du mot grec qui signifie aigle. Après la naissance de l'enfant, il le prit tout nu & l'enveloppa de la peau du lion de *Némée*, qui rendit *Ajax* invulnérable par-tout, excepté l'endroit qui se trouva sous le trou de cette peau, où *Hercule* portoit son carquois ; on n'est point d'accord sur le nom du membre qui ne put être rendu invulnérable.

Une partie dominante de son caractère étoit l'impénétrabilité. Quand il partit pour *Troye*, son père lui recommanda de joindre toujours à la force de son courage l'assistance des dieux : *Ajax* répondit que les lâches même étoient souvent victorieux avec une telle assistance ; mais que pour lui il s'en passeroit, & qu'il étoit assuré de vaincre sans elle. *Minerve* voulut un jour lui donner des avis ; il répondit fièrement qu'elle devoit les garder pour les autres grecs, sans se mettre en peine de son poste, dont il rendroit bon compte ; une autrefois cette déesse s'offrit à conduire le char d'*Ajax* dans la mêlée ; il le refusa, & fit même effacer de son bouclier la chouette qu'on y avoit peinte. Il craignit que cette peinture ne fût prise pour un acte de soumission envers *Minerve*, & pour une défiance de ses propres forces. Se préparant à combattre contre *Hector*, il exige que les autres prient *Jupiter*, mais tout bas, de peur que les *Troyens* ne l'entendent, ou même tout haut ; car, ajouta-t-il, je ne crains personne.

Arrivé devant *Troye*, il occupa long-tems la renommée du bruit de ses exploits. Il combattit plusieurs fois contre *Hector* sans être vaincu ; il repoussa les *Troyens*, soutenus par *Jupiter* même, qui vouloient mettre le feu à la flotte des Grecs. On raconte les causes & les circonstances de sa mort de différentes manières. Selon les uns, il prétendit qu'on lui devoit adjuger le palladium enlevé de la citadelle de *Troye*, & que les chefs de l'armée l'ayant adjugé à *Ulysse*, son concurrent, il menaça dans sa colère de tuer ceux qui lui avoient fait cette injustice ; mais que le lendemain on le trouva dans sa tente mort & percé de coups d'épée. *Ulysse*, soupçonné de cet homicide, prit la fuite promptement. D'autres disent que la nuit sépara les juges, avant qu'il y eût rien de décidé, & que cette même nuit *Ajax* fut trouvé mort.

Selon quelques autres, dans son combat avec *Paris*, qu'il tua, il reçut une blessure dont il mourut. Suivant une autre tradition, les *Troyens*, avertis par un oracle que le fer ne pouvoit déchirer sa peau, & que si l'on vouloit le tuer, il falloit l'accabler de terre, le firent périr de cette façon. Mais l'opinion la plus commune est qu'il périt à l'occasion de sa querelle avec *Ulysse*, pour les armes d'*Achille*, auxquelles ces deux héros aspiraient après sa mort. Chacun plaida sa cause devant les chefs de l'armée, & l'éloquence d'*Ulysse* triompha. *Ajax*, furieux de cette préférence, se jeta sur un troupeau qu'il massacra, s'imaginant que c'étoient *Agamemnon*, *Ménélas* & les autres chefs qui l'avoient condamné.

Revenu à lui, & confus, moins de ses excès que de voir sa vengeance manquée & tournée en ridicule, il se donna la mort. C'est le sujet de la tragédie de *Sophocle*, qui a pour titre : *Ajax porie-fouet* ; parce que le poète représente *Ajax* un fouet à la main, occupé à frapper le bélier qu'il avoit pris pour *Ulysse*. *Ovide* ajoute, que de son sang naquit une fleur nommée *hyacinthe*, sur laquelle on croit voir les deux premières lettres de son nom, *AJ*.

Si l'on en croit quelques auteurs, *Ajax* ne devint furieux que par un excès d'amour-propre ; car on avoit pris toutes les mesures possibles pour adjuger les armes d'*Achille* au mérite, qui, dans cette contestation, devoit être préféré. *Agamemnon*, embarrassé d'un démêlé qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, avoit fait appeler au conseil les prisonniers *troyens*, pour leur demander lequel des deux, d'*Ajax* ou d'*Ulysse*, avoit fait le plus de mal aux ennemis, & ils répondirent que c'étoit le dernier. Ce général envoya aussi des espions, pour apprendre ce que les *Troyens* eux-mêmes pensoient de la valeur de ces deux capitaines, & sur leur rapport, il adjugea les armes d'*Achille* à *Ulysse*.

Ajax fut enterré ; les uns disent près du promontoire de *Sigée*, d'autres sur le promontoire

Rhétée; ce fut un des tombeaux qu'Alexandre voulut voir & honorer. Ainsi, lorsqu'Horace a dit (*Sat. III, liv. II.*) que ce héros fut privé des honneurs funèbres, il a fait sans doute allusion à cet endroit de la tragédie de Sophocle, où le poète feint qu'Agamemnon ne vouloit point qu'on enterrât le corps d'*Ajax*; mais que cependant il avoit cédé aux instances de Teucer.

C'est encore un problème pour les mythologues, de savoir si le corps d'*Ajax* fut brûlé; ceux qui sont pour la négative, prétendent que Calchas déclara que la religion ne souffroit pas que l'on brûlât ceux qui se tuoient eux-mêmes.

Tous les Grecs lui rendirent les honneurs divins après sa mort; une des tribus d'Athènes prit son nom, & les honneurs qu'ils décernèrent, tant à lui qu'à Euryfacès, son fils, subsistèrent encore du tems de Pausanias. On éleva à *Ajax* un temple à Salamine, & toute la nation grecque l'invoqua quelque tems avant la bataille de Salamine, & lui consacra, comme une partie des prémices destinées aux dieux, l'un des vaisseaux que l'on prit sur les Perses dans cette mémorable journée.

On a raconté quelques prodiges relatifs à son tombeau: on a dit qu'Ulysse ayant fait naufrage sur les côtes de Sicile, perdit entr'autres les armes d'Achille; & qu'après le naufrage, la tempête les porta sur le tombeau d'*Ajax*.

Il eut pour femme Tecmesse, dont il eut pour fils Euryfacès. On lui donne encore un autre fils nommé Achantide, qu'il eut d'une concubine nommée Glauca. *V. ACHANTIDE, EURYSACÈS, GLAUCA, TECMESSE.*

Tous les auteurs qui ont parlé de cet *Ajax*, lui donnent une taille gigantesque. Pausanias dit qu'un Myisien lui avoit raconté avoir vu près de la mer le tombeau d'*Ajax*; & que, pour lui marquer la grandeur de la taille de ce héros, il l'avoit assuré que la rotule de ses genoux étoit large comme les disques dont se servoient les athlètes aux jeux olympiques; or, on fait qu'ils étoient très-grands. Philostrate dit qu'*Ajax* avoit onze coudées, qui font dix-sept pieds de hauteur. Tout ce qu'on peut conclure de ces exagérations, c'est qu'*Ajax* étoit d'une grande taille.

Ajax est toujours représenté sur les monumens avec de la barbe & dans un âge mûr. On trouve, à la vérité, dans l'anthologie une statue d'*Ajax* jeune & sans barbe; mais le poète nous apprend aussi qu'il étoit représenté avant son départ pour la guerre de Troie.

Le célèbre peintre Timomachus voulant peindre *Ajax* furieux, n'avoit pas choisi l'instant où il égorgoit les bœufs, qu'il prenoit pour les chefs des Grecs; mais celui où, revenu à lui-même, ayant l'affliction dans le cœur & le désespoir dans l'ame, il réfléchissoit sur son erreur ridicule. (*Philos. liv. 2, c. 22.*) C'est ainsi qu'il est représenté sur la table Iliaque du capitolé & sur différentes pierres gravées. (*Stofch. p. 384.*) On

trouve cependant une pâte de verre antique; moulée sur un camée, qui offre le sujet de la tragédie de Sophocle: elle représente *Ajax* qui tue un gros bœuf. On y voit aussi deux bergers avec Ulysse, à qui Pallas fait observer la fureur de son ennemi.

Un beau scarabée étrusque du palais royal, offre *Ajax* enlevant du milieu des combattans le corps d'Achille.

A J A X. Nom d'une danse furieuse chez les Grecs: elle étoit ainsi nommée, parce qu'on imitoit la fureur d'*Ajax*. Lucien en parle à la fin de son Traité de la danse.

A J A X de paille ou *Ajax-mannequin*; c'étoit le titre d'une comédie de Varron. Ce nom lui venoit d'un soldat ou d'*Ajax*, qui paroissoit couché sur de la paille & malade. Les Romains faisoient de semblables mannequins qu'ils exposoient aux taureaux, afin de les irriter.

A J A X T I E S. fêtes qu'on célébroit à Salamine en l'honneur d'*Ajax*, fils de Télamon, & dans lesquelles on portoit sur un cerceau un mannequin armé de toutes pièces. Hétychius parle de ces fêtes sous le nom d'*αϊαντια*, *ajanties*, à cause de la tribu d'Athènes appelée *Ajantis*, qui ayant pris le nom d'*Ajax*, en célébroit les fêtes.

A I C H E E R A, un des sept dieux célestes, que les Arabes adoroient, selon M. d'Herbelot.

A I D O N É E, roi d'Épire, vivoit du tems de Thésée, cinquante ans environ avant la guerre de Troie. Comme il faisoit beaucoup travailler aux mines de son pays, & que, pour aller des autres contrées de la Grèce en Épire, il falloit passer un fleuve nommé l'Achéron, on a souvent confondu ce prince avec Pluton. L'Épire, qui étoit un pays fort bas, par rapport au reste de la Grèce, a été prise pour l'enfer même. C'est cet *Aidonée* qui, selon quelques auteurs, enleva Proserpine, parce qu'elle lui avoit été refusée par sa mère; & comme ce prince étoit souvent confondu avec Pluton, les poètes ont mis l'enlèvement de Proserpine sur le compte de ce dieu. Cette explication est donnée par les mythologues-historiens; mais qu'elle est vaine & frivole, si on la compare aux explications de M. Dupuis! *V. PROSERPINE.*

A I G L E, oiseau consacré à Jupiter, depuis le jour qu'ayant consulté les augures dans l'isle de Naxe, avant d'entreprendre la guerre contre les Titans, il parut un aigle qui lui fut d'un heureux présage. La fable a dit aussi qu'un aigle eut soin de fournir à Jupiter du nectar pendant son enfance; & pour l'en récompenser, le père des dieux plaça cet oiseau parmi les astres. L'aigle se voit ordinairement dans les images de Jupiter, tantôt aux pieds du dieu, tantôt tenant la foudre entre ses serres. Il y a bien de l'apparence que cette fable est fondée sur le vol de l'aigle, qui aime à s'élever dans les nages les plus hauts, & dans la région du tonnerre.

Les Egyptiens qui habitoient la Thébaidé, avoient une grande vénération pour l'aigle. Il entroit même dans l'écriture hiéroglyphique; mais alors il étoit dépouillé de ses plumes. A Éliopolis, dans la même contrée, on prenoit pour symbole une tête d'aigle blanc, avec le poitrail dégarni de plumes & d'ailes. On croit que c'étoit un emblème du Nil, que l'on appelloit quelquefois du nom d'aigle. L'aigle des Egyptiens se distinguoit toujours de celui de l'Empire Romain, parce qu'il étoit dégarni de plumes & lavé d'une couleur d'eau.

Les Grecs observoient attentivement le vol de l'aigle, quand ils prenoient les auspices. Lorsque cet oiseau paroissoit gai, qu'il battoit fréquemment des ailes, qu'il jouoit dans les airs & qu'il voloit de la droite à la gauche, c'étoit un bon augure. Priam voulant alier attaquer la flotte des Grecs pour ravoir son fils Hector, pria Jupiter de lui annoncer sa protection par l'apparition d'un aigle volant à sa droite. Le devin Aristandre ayant vu un aigle voler de son camp vers celui des ennemis, prédit la victoire à Alexandre.

On tiroit aussi des présages de la manière dont l'aigle faisoit sa proie. (*Odyss. v. 160*). Télémaque cherchant son père & se trouvant à Sparte, aperçut un aigle qui voloit à sa droite, & qui portoit avec son bec & ses serres une oie domestique. Hélène conclut de cette apparition qu'Ulysse retourneroit dans son palais, & en chasseroit à l'improviste les amans de Pénélope. Pénélope, de son côté, tira le même présage en voyant un aigle déchirer vingt oies qu'elle avoit engraisées. La vue d'un aigle enlevant un faon de biche, & tombé sur l'autel de Jupiter Panomphaeus, rendit le courage aux Grecs rebutés, & leur fit remporter une grande victoire sur les Troyens.

Polydamas ayant aperçu un aigle volant à gauche, & portant dans son nid un serpent qui lui échappa, prédit le mauvais succès de l'entreprise qu'avoit formée Hector contre les vaisseaux grecs. Amphinomus augura aussi mal des embûches que dressoient à Télémaque les amans de Pénélope, en voyant à sa gauche un aigle qui enlevait une colombe. Deux aigles se déchirant avec leurs becs & leurs serres & volant au-dessus de ces mêmes amans de Pénélope, firent dire à Halitersès, qu'Ulysse les chasseroit bientôt. Un aigle enfin ayant arraché la pique d'un soldat de Denisle-Tyran, & l'ayant précipitée dans la mer après l'avoir élevée fort haut, présagea, selon Plutarque (*in Dione*) la ruine & le désastre de ce prince.

AIGLE. Les Romains adoptèrent pour enseigne des légions, une aigle d'or ou d'argent posée sur une pique, les ailes déployées, & tenant un foudre dans une de ses serres. Cette aigle étoit petite; car Florus (*IV. 12° 38.*) parlant de la défaite de Varus, dit qu'un enseigne de légion s'enfonça dans un marais, tenant l'aigle cachée dans les plis de son ceinturon: *Signifer aquilam intra balthei sui latebras gerens in palude cruenta delituit.*

On voit des aigles sur les médailles, les arcs de triomphe & les colonnes. La figure de l'aigle y est quelquefois surmontée de la représentation d'un petit temple.

Au-dessous de l'aigle on attachoit différens ornemens de métal, tels que les bustes des empereurs, des *dona militaria*, &c. très-lourds. Aussi falloit-il beaucoup de force pour être porte-enseigne. Suétone (*c. 10, n. 10*), remarque avec étonnement qu'un enseigne ayant été grièvement blessé, Octavien, qui fut depuis Auguste, se saisit de son aigle, & la porta fort long-tems, quoiqu'il fût très-jeune. Caracalla affectant de vivre avec les soldats comme avec ses égaux, pouffoit cette vaine imitation jusqu'à se charger de leurs pelantes aigles: *Aliquando etiam signa militaria, qua & prolonga sunt, & multis donariis ornata, ut illa vix validissimi gestent milites; ipse humeris imposita ferebat.*

Les Romains rendoient un culte aux aigles, aux enseignes militaires, & aux empereurs déifiés dont elles portoient les médaillons, *clypei*. Ils faisoient des libations en leur honneur, les frottoient avec des parfums, & les couronnoient de fleurs. Marius, dans son second consulat, répudia les différens animaux qui servoient d'enseignes aux légions pour les attacher aux cohortes seules, & affecta l'aigle aux premières. C'étoit auprès de cette aigle, que se plaçoit quelquefois le général. Catilina combattit dans cette place avec ses amis & ses cliens.

La pique sur laquelle on portoit l'aigle, étoit terminée par un fer aigu, qui entroit dans la terre, & la tenoit debout dans le camp. On regardoit comme un mauvais présage de ne pouvoir les arracher de terre lorsqu'il falloit combattre, ou de les voir enveloppées de nuages, lorsque le reste du camp jouissoit d'un ciel pur & serein. Pour ménager les pointes des aigles, les porte-enseignes avoient des espèces de gaines de métal en forme de coins, que l'on fixoit dans la terre, & qui recevoient les pointes des aigles dans leurs cavités. On en voit plusieurs dans le cabinet de Sainte-Geneviève. Elles servoient peut-être au même usage pour les piquets des tentes.

AIGLE. Cet oiseau étoit le symbole des Lagides; ils en mettoient deux sur leurs médailles, lorsque la souveraineté de l'Égypte étoit partagée. On la voit posée sur un foudre, sur les médailles de l'Égypte, de l'Épire, de Larinum, des Mamertins, de Myndus, d'Orra, de Panormus, de Gaziura, de Graviscæ & de Thessalonique.

L'aigle vole sur les médailles d'Apamée en Phrygie, de Cydonia en Crète, de Lyttus & des îles Cléides. Elle est posée sur celles de Lacédémone, des Locriens d'Italie, de Lyttus, de Marseille, de Ptholémaïs, de Salapia, de Tyr, d'Abyde, d'Aphytis, de Cnosse & d'Eusebia.

L'aigle est posée, & retourne la tête sur les médailles des *Bruttii* & d'Itanus.

Elle paroît éployée & posée sur celles de

Smirne, de Syracuse, de Thyatire, de Tuder, de Velia. Les médailles d'Hériopolis, de Sinope & d'Olbiopolis, offrent l'aigle posée sur un dauphin.

L'aigle déchire un lièvre sur les médailles d'Acragas, des Falisques; & un animal inconnu sur celles de Chalcis & des Locriens d'Italie.

Une aigle, avec le mot CONSECratio, désigne sur les médailles l'apothéose d'un empereur. La principale figure de la belle agathe conservée à la Sainte-Chapelle de Paris, est portée sur un aigle; ce qui l'avoit fait prendre pour S. Jean, dans les tems d'ignorance.

On trouve quelquefois des aigles pour marquer la consécration des princesses, telle que Marciana; mais cela est très-rare, & elle est ordinairement annoncée par le symbole du paon.

L'aigle servoit d'enseigne dans l'armée de Frédéric I, comme autrefois dans les légions romaines. On la voit sur les monnoies de Henri VI & de Frédéric II. Romain Diogènes, empereur des Grecs, ayant été pris par les Turcs en 1072, fut reconnu à la figure de l'aigle qu'il portoit sur sa poitrine. Adelbert, marquis & duc de Lorraine depuis l'an 979 jusqu'en 1037, auroit pris ce symbole long-tems avant les empereurs d'Allemagne, si l'on s'en rapportoit à son sceau, publié par D. Calmet. L'aigle éployée paroît sur l'écu du prince, sur la houffe & sur le cou de son cheval, & sur le contre-scel. Mais le caparaçon traînant dont le cheval est couvert, & les caractères de l'inscription, n'indiquent au plus que le treizième siècle, & rendent ce sceau plus que suspect.

Ferri I, Duc de Lorraine depuis 1205 jusqu'en 1207, est monté sur un cheval sellé fort simplement & sans caparaçon. Les alérions ou petites aigles ne se font voir que sur son bouclier. Mais dès l'an 1197, l'aigle éployée se voit dans le sceau de Mathieu de Lorraine, depuis évêque de Toul. Celui de l'empereur Louis de Bavière montre cet oiseau dans sa forme naturelle aux deux côtés du trône. L'aigle éployée, avec ces mots, *sigillum veritatis*, servoit de contre-scel à Etienne, comte de Bourgogne, dès le commencement du treizième siècle.

À quelle époque les empereurs d'Allemagne ont-ils adopté l'aigle à deux têtes, que Lipse a observée sur la colonne Antonine, & qui, dit-on, avoit été adoptée par Constantin, pour exprimer la réunion des deux empires en sa personne? Heineccius prétend, ainsi que plusieurs autres écrivains, que Sigismond est le premier dans le sceau duquel on la trouve. Cependant Ludewig, conseiller du roi de Prusse, a décrit le contre-scel d'une charte de l'empereur Vincelas, datée de l'an 1397, où l'on voit une aigle éployée à deux têtes. Le même auteur en trouve l'origine chez les anciens marquis de Brandebourg. Gudenus a prouvé depuis par un autre contre-scel, que c'est Charles IV qui a donné à ses successeurs l'exemple de mettre cette figure sur leurs sceaux, sans doute pour signifier l'un & l'autre empire. Les comtes de Sarwerden

avoient dans leur écu l'aigle à deux têtes dès le treizième siècle. On en a fait les armes de l'empire d'Allemagne sous le règne de Sigismond au plus tard.

AIGLE. (Pierre d'). V. *ÆTITE*.

AIGRETTE de casque. V. *CRÊTE*.

AIGRETTE. Les romaines portoient sur le front une parure qui ressembloit beaucoup aux aigrettes modernes, qui sont formées par un assemblage de pierres précieuses. On voit dans le jardin du palais Farnèse à Rome, une tête de Vénus sous les traits de Marciana, nièce de Trajan, qui porte une semblable aigrette au haut du front. La Villa-Pamfili renferme un buste de la même princesse, dont le front est décoré d'un ornement en forme de croissant. Ce buste éclaircit un passage du poète Stace, qui dit qu'Alcmène, mère d'Hercule, avoit ses cheveux ornés de trois lunes: (*Theb. l. 6. 288.*)

— *Tergeminâ crinem circumdata lunâ.*

Ce vers fait sans doute allusion aux trois nuits que Jupiter passa avec cette princesse, & à Hercule dont il devint père pendant cet espace de tems. *Winkelman. HIST. DE L'ART.*

AIGUE-MARINE. Pierre-gemme d'une médiocre dureté & d'un bleu léger, pareil à celui de la mer, d'où lui est venu son nom françois. On présume, d'après les descriptions très-défectueuses des anciens minéralogistes, qu'ils la comprenoient sous la dénomination générale de BÉRIl. Le discernement des anciens artistes brille souvent dans le choix des pierres qu'ils ont gravées, mais surtout dans le Neptune & le beau Léandre du palais Royal, qui font gravés sur des aigues-marines.

AIGUILLE à coudre. Aucun recueil d'antiquités n'offre des aiguilles à coudre antiques, quoique les auteurs grecs & romains fassent souvent mention d'ouvrages & de broderies faits à l'aiguille. L'Assyrie & la Babylonie en particulier étoient renommées pour ces broderies. (*Plin. lib. 50*) *Colores diversos pictura intexere Babylon maximè celebravit.* Si ces aiguilles étoient d'acier comme les nôtres, la rouille les aura toutes détruites.

AIGUILLE de cheveux ou de tête. Les Romains les appeloient *acus crinales* & *acus discriminales*, ou indifféremment *spicula*. On doit les distinguer soigneusement.

Acus discriminales, étoient de grandes aiguilles de métal ou d'ivoire, qui servoient aux femmes à séparer leurs cheveux en deux parties sur le devant de la tête. Cette coëffure les distinguoit des filles, qui relevoient & nouoient tous leurs cheveux sur le sommet de la tête, ou les attachoient sur le derrière avec une aiguille, sans en laisser flotter sur les joues ni sur les oreilles.

Acus crinales, *acus comatoria*, étoient proprement les aiguilles de tête. Elles servoient à retenir les cheveux qui étoient tressés & nattés. C'est ainsi que les tressent encore les Alsaciennes; & les femmes des environs de Naples attachent encore leurs chevelures avec des aiguilles d'argent de sept à

huit pouces de longueur. On voit dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris, un buste de femme antique, dans la chevelure de laquelle on distingue parfaitement une longue & grosse *aiguille* qui a une forte tête. Le père de Montfaucon a publié une tête coëffée de même (*Supp.* III, p. 4); mais il appelle mal-à-propos cette *aiguille acus criminalis*, puisque cette dernière servoit à séparer & boucler les cheveux, & non à les attacher.

Les *aiguilles* à fixer les cheveux étoient d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire & même de roseau.

On en a trouvé plus de cent d'ivoire, mais simples & sans aucun ornement, dans les fouilles qu'a faites M. Grignon en Champagne, dans les ruines d'une ville romaine. Le comte de Caylus (*Rec.* 3. p. 311.) en a publié deux de la même matière, qui avoient été trouvées dans une fouille sur le mont Pinçio à Rome. On fait que l'ivoire étoit bien plus rare chez les Romains qu'elle ne l'est devenue depuis les voyages d'Afrique. Cette rareté qui en faisoit le prix, est annoncée par le travail d'une de ces deux *aiguilles*; elle est ornée d'une tête de femme travaillée de bon goût, & dont la coëffure est bien agencée.

Dans le grand nombre des *aiguilles* d'argent qui servoient à attacher les tresses des cheveux sur le derrière de la tête, on en trouve à Portici quatre singulièrement grandes & bien travaillées; car cette parure étoit une de celles qui fixoient davantage l'attention des femmes. Les prêtres eunuques de Cybèle attachoient comme elles leurs cheveux avec une *aiguille* de tête. La plus grande, dont la longueur est de huit pouces, au lieu d'être terminée par un bouton, porte à son extrémité un chapiteau corinthien, sur lequel on voit Vénus tenant ses cheveux des deux mains: auprès d'elle est l'Amour qui lui présente un miroir rond. Les dames romaines avoient coutume de consacrer des miroirs aux statues des déesses le jour de leurs fêtes. Sur une autre de ces *aiguilles*, également terminée par un chapiteau corinthien, on voit l'Amour & Pſyché qui se tiennent embrassés. Une troisième présente à son extrémité deux bustes. Sur la plus petite des *aiguilles* qui sont dans le même cabinet, Vénus s'appuie sur un cippe qui porte un priape; la déesse élève sa jambe droite, & paroît vouloir prendre son pied de la main gauche.

On en trouve souvent de bronze, & le comte de Caylus en avoit rassemblé plusieurs, qui avoient trois à quatre pouces de longueur. Ces *aiguilles* de bronze ont été confondues quelquefois avec des clous, par des antiquaires peu instruits.

A I L. Cette plante a été plus qu'aucune autre soumise dans les différentes contrées aux caprices de la mode & de l'opinion. Les Egyptiens lui faisoient partager le culte qu'ils rendoient aux oignons: Pline, (I. XIX. 6.): *Allium, capasque inter deos jure jurando habet Ægyptus*. Chez les Grecs, au contraire, il étoit défendu d'entrer

dans les temples de la mère des dieux, lorsqu'on avoit mangé de l'*ail*. (*Athen.* x). L'*ail* déplaçoit à Rome aux gens délicats, à cause de son odeur forte. Tout le monde connoît les vers d'Horace sur cette plante:

*Parentis olim si quis impiâ manâ
Senile guttur fregerit:
Edat cicutis allium nocentius.
O dura messorum ilia!*

C'étoit peut-être la raison pour laquelle on en faisoit manger pendant plusieurs jours à ceux qui vouloient se purifier de quelque crime. Perse fait allusion à cette pratique. (*Sat.* v, 186.):

*Hinc grandes Galli, & cum sibro lusca sacerdos
Incussere deos instantes corpora, si non
Præditum ter mane caput gustaveris allii.*

Les soldats, les matelots, & les moissonneurs grecs & romains faisoient un grand usage de l'*ail*. Les Grecs croyoient qu'il allumoit le courage des guerriers. Aristophane (*Equit.* I. 3. 256.):

Ut plenus alliis strenuè magis pugnes.

Ils en faisoient manger aux coqs mêmes qu'ils dressoient pour les combats. L'*ail* étoit une nourriture si ordinaire aux soldats romains, qu'il étoit devenu un symbole de la vie militaire. *Allia ne comedas*, ne mangez pas de l'*ail*. disoit-on, à ceux qui aimant beaucoup leurs aises & la tranquillité, formoient le projet d'aller à l'armée. Vespasien répondit à un courtisan efféminé qui lui demandoit un gouvernement: J'aimerois mieux que tu sentisses l'*ail* que les parfums.

Les matelots des deux nations en faisoient un aussi grand usage que les soldats. Plaute (*Poen.* v. 5. 34.):

*Tum autem plenior
Allii, ulpicique, quam Romani remiges.*

Aristophane (*Arach.* I. 4. 30.):

Va mihi pereò, quem Odomantes spoliant alliis.

Le scholiaste observe sur ce vers d'Aristophane, que les Thraces aimoient beaucoup l'*ail*, parce qu'ils habitoient un pays froid. Lorsque les Athéniens partoient pour quelque expédition maritime, ils faisoient, selon Suidas, une ample provision d'*ail*. On croyoit que l'usage de cette plante chaude carrigeoit les effets du mauvais air.

C'étoit sans doute la même opinion qui faisoit prodiguer l'*ail* aux moissonneurs & aux payfans. Virgile (*Eclog.* II. 9.):

*Thestylis & rapido fessis messoribus estu
Allia, serpyllumque herbas contundit olentes.*

Galien (*Meth. med.* XII. 18.) appelle l'*ail*, la thériaque des payfans. Pline (XIX. 6.) dit que

Pail sert de remède aux habitans de la campagne. On a été jusqu'à regarder l'*ail* comme un puissant contre-poison, & à croire qu'on n'avoit rien à craindre des bêtes vénimeuses après en avoir mangé. *Æmilius Macer* le dit expressément :

*Hac idem miscere cibis messoribus est mos,
Ut si fortè sopor fessos depresserit artus,
Anguibus a nocuis tuti requiescere possint.*

AILES. Les divinités égyptiennes, disent les auteurs qui ont expliqué les pierres gravées du palais royal, portent quelquefois des *ailes* ressemblantes à celles des chérubins. Cette manière de les représenter étoit encore en usage sous les empereurs romains; car l'*Isis* avec de semblables *ailes* que l'on voyoit à Rome dans le dernier siècle, n'étoit pas d'un tems plus reculé. On trouve sur les médailles de Malte, deux figures placées l'une vis-à-vis de l'autre, avec des *ailes* fort longues aux hanches. Elles s'étendent en avant, comme pour couvrir la partie inférieure du corps. Le marquis Maffei, (*Veron. illustr. P. 3, p. 259.*) qui a rapporté une de ces médailles, n'a rien dit de ces *ailes* si remarquables. L'abbé Vénuti la donne aussi parmi ses médailles de Malte, mais sans *ailes*. Le tems les avoit sans doute détruites sur la sienne; car elles sont très-évidentes sur des médailles semblables du cabinet de Sainte-Geneviève.

Spon (*Rech. d'Ant. diff. 28, p. 459.*) ne fait ce qu'il doit faire de ces *ailes*, & il les prend pour des cuisses sans jambes, quoique les figures aient des jambes très-prononcées. Gordon a trouvé dans les peintures d'une momie une figure absolument pareille à celles des médailles de Malte: elle a de même deux *ailes* aux hanches, dont elle lève l'une pour mettre à l'ombre une divinité assise. L'autre *aile* qui est baissée se porte en avant. Spon a cru voir aussi des pieds de bœuf à la figure de sa médaille; peut-être parce que les chérubins avoient des têtes de bœuf. (*Motraye voyag. tom. 1, pl. 14, n. 13. — Num. Pembrock, P. 2, tab. 96, n. 1. — Gordons, Essay towards explain. the hierogl. tab. 14, n. 7.*)

Ces *ailes* annoncent les voyages des Phéniciens qui fréquentèrent de bonne heure les îles & les côtes de la Méditerranée. C'est d'eux aussi que les Pélasges ou premiers Grecs reçurent la mythologie égyptienne. Si Pausanias eût réfléchi sur ces communications anciennes, il n'auroit pas été obligé d'avouer son ignorance à la vue d'une Diane ailée qu'il vit sur le fameux coffre de Cypselus. On fait que les Etrusques reçurent les arts & les connoissances de ces anciens Grecs; c'est pourquoi on appliquera facilement à ces derniers ce que nous allons dire des premiers sur l'autorité de Winkelmann.

Les Etrusques ont représenté presque toutes leurs divinités avec des *ailes*. Jupiter en porte sur

une pierre étrusque du cabinet de Stofsch: on voit ce dieu représenté de même sur une pâte de verre & sur une cornaline du même cabinet, où il se présente à Sémélé dans toute sa majesté. Comme les anciens Grecs, les Etrusques donnoient des *ailes* à Diane; celle d'Ephèse est ailée sur une pierre gravée de Stofsch, & sur une autre du cabinet de Florence. Les nymphes ailées qui l'accompagnent sur une urne sépulcrale du capitolé & sur un bas-relief de la Villa Borghèse, sont vraisemblablement des figures empruntées de cette ancienne mythologie. La Minerve étrusque porte non-seulement des *ailes* aux épaules, mais encore aux pieds. Horsley (*Brit. Rom. p. 353.*) s'est bien trompé, en disant qu'on ne trouvoit point de Minerve ailée, & que les auteurs n'en ont même jamais parlé. On voit jusqu'à Vénus peinte avec des *ailes*.

Les Etrusques en mettoient encore à la tête de plusieurs autres divinités, telles que l'Amour, Proserpine & les Furies; c'est dans ce même sens que leurs artistes représentoient des chars avec des *ailes*: cet usage leur étoit commun avec les Grecs. En effet, Euripide (*Orest. v. 1001.*) donne au soleil un char ailé; & sur les médailles d'Eleusis, Cérés est représentée assise sur un semblable char, tiré par deux serpens. La fable parle aussi d'un char ailé de Neptune, qu'Apollon fit donner à Idas pour enlever la nymphe Marpeffa. (*Apollodor. bibl. l. 1, p. 16.*)

Les divinités ailées ne sont pas si communes sur les monumens grecs que sur ceux des Etrusques. Les Grecs ne donnoient ordinairement de grandes *ailes* qu'à la Victoire, & quelquefois à Diane. Les Etrusques en donnoient, comme nous l'avons dit, à Minerve, à Diane, à Vénus, à Méduse & aux Furies.

Le comte de Caylus (*Rec. III, pl. 44, n. 3.*) a fait dessiner une statue qu'il croit représenter la déesse Salus ou de la santé: elle porte deux *ailes* sur le front. On ne peut expliquer cette singularité que par le moyen de quelqu'allégorie inconnue aujourd'hui. Le même savant a publié une seconde figure ailée, dont les *ailes* lui ont fait écrire une observation pleine de sagacité. (*Ibid. p. 188.*)

Les plumes de ses *ailes* sont placées à contre-sens, c'est-à-dire, que leurs extrémités s'élèvent, au lieu de suivre leur pente ordinaire vers la terre. Je ne puis, dit-il, attribuer cette licence à la bizarrerie de l'ornement; car on voit plusieurs monumens étrusques & romains, graves & sérieux, dont les *ailes*, non-seulement sont arrangées dans cet ordre, mais dont les plumes, à l'extrémité, se terminent en volute; j'avoue que je ne puis concevoir ni la raison, ni le motif d'un arrangement qui s'oppose à la nature. (*Caylus 3, p. 188.*)

AILES. *Ala.* Cet article est bien traité dans l'*Art Militaire* de cette Encyclopédie. On y a fait voir que les *ailes* des légions étoient formées souvent par des fantassins; quoique les cavaliers

formassent ordinairement les *ailes*. Plusieurs hameaux, qui jadis étoient destinés aux stations des romaines, avoient retenu le surnom *Ala* avec le nom de la légion qui avoit des détachemens postés dans ces hameaux. C'est ainsi qu'on lit dans l'*Itinéraire d'Antonin* :

Daruomagum, leg. VII. Ala.

Buruncum, leg. V. Ala.

Novesium, leg. V. Ala.

Geldubam, leg. IX. Ala.

AILES militaires, étoient chez les Macédoniens la même chose que l'AGEMA; elles furent mises en usage dans la tactique romaine.

Il faut placer au nombre des divisions militaires, l'ALA *singularium* dont parle Tacite (*Hist. iv, 70. 3.*) : *Accessit ala singularium, excita olim à Vitellio, deinde in partes Vespasiani transgressa.* Cette troupe portoit le nom d'*Ala singularium equitum*, soit parce qu'il n'y avoit entre ces maîtres d'autre distinction que celle des commandans, soit parce que ces maîtres étoient des cavaliers d'élite, *singulares*.

ΑΙΜΑΚΟΨΙΑ. Les Péloponnésiens célébroient ces fêtes cruelles sur le tombeau de Pélops, en fouettant des enfans jusqu'à faire couler leur sang. C'est de ce sang des enfans qu'elles prirent leur nom ἀπὸ τοῦ αἵματος τῶν κούρων.

AIMANT. Mine de fer, assez semblable en poids & en couleurs à l'espèce de mine de fer qu'on appelle *mine en roche*. Elle contient du fer en très-petite quantité. Cette pierre fameuse a été connue des anciens; car nous savons par le témoignage d'Aristote, que Thalès, le plus ancien philosophe de la Grèce, a parlé de l'*aimant*; mais il n'est pas certain que le nom employé par Aristote soit celui dont Thalès s'est servi. Onomacrite, qui vivoit dans la 60^e olympiade, & dont il nous reste, à ce qu'on croit, quelques poésies sous le nom d'*Orphée*, est celui qui nous fournit le plus ancien nom de l'*aimant*; il l'appelle *μαγνήτης*. Hippocrate (*lib. de sterilib. mulier.*) a désigné l'*aimant* sous la périphrase de *la pierre qui attire le fer, λίθος ἥτις τὸν σίδηρον ἀρπάζει*.

Les Arabes, les Portugais se servent de la même périphrase que Sextus Empiricus a exprimée en un seul mot *σιδηρογωγός*. Sophocle, dans une de ses pièces, qui n'est pas venue jusqu'à nous, avoit nommé l'*aimant* *λυδία λίθος, pierre de Lydie*. Hétychius nous a conservé ce mot aussi bien que *λυδική λίθος*, qui en est une variation. Platon, dans le *Timée*, appelle l'*aimant* *Ἡρακλεία λίθος, pierre d'Héraclée*, nom qui est un des plus usités parmi les Grecs.

Aristote a fait plus d'honneur que personne à l'*aimant*, en ne lui donnant point de nom; il l'appelle *ἡ λίθος, la pierre par excellence*. Théophraste, avec la plupart des anciens, a suivi l'application déjà établie de *λίθος Ἡρακλεία*.

Pline, sur le passage mal entendu de ce philosophe, a cru que la pierre de touche, *coticula*, qui, entre ses autres noms, a celui de *λυδή λίθος*, avoit de plus celui d'*Ἡρακλεία*, commun avec l'*aimant*: les Grecs & les Latins se sont aussi servis du mot *σιδηρίτης*, tiré de *σίδηρος*, fer, d'où est venu le vieux nom françois, *ierre ferrière*. Enfin, les Grecs ont diversifié le nom de *μαγνήτης* en diverses façons; on trouve dans Tzetzès *μαγνήτου λίθος*, dans Achilles Tatius *μαγνήσια*, *μαγνήτις* dans la plupart des auteurs, *μαγνήτης* dans quelques-uns, aussi bien que *ὁ λίθος μαγνήτης*, par la permutation de *η* en *ι*, familière aux Grecs dès les premiers tems; & *μαγνής*, qui n'est pas de tous ces noms le plus usité parmi eux, est presque le seul qui soit passé aux Latins.

Pour ce qui est de l'origine de cette dénomination de l'*aimant*, elle vient manifestement du lieu où l'*aimant* a d'abord été découvert. Il y avoit dans l'Asie-Mineure deux villes appelées *Magnésie*; l'une auprès du Méandre, l'autre au bas du mont Sypile. Cette dernière, qui appartenoit particulièrement à la Lydie, & qu'on appelloit aussi *Héraclée*, selon le témoignage d'Ælius Dionysius dans Eustathe, étoit la vraie patrie de l'*aimant*. Le mont Sypile étoit sans doute fécond en métaux, & en *aimant* par conséquent; ainsi l'*aimant* appelé *Magnes* du premier lieu de sa découverte, a conservé son ancien nom, comme il est arrivé à l'acier & au cuivre, qui portent le nom des lieux où ils ont été découverts; ce qu'il y a de singulier, c'est que le plus mauvais *aimant* des cinq espèces rapportées par Pline, étoit celui de la Magnésie d'Asie-Mineure, première patrie de l'*aimant*, comme le meilleur de tous étoit celui d'Æthiopie.

Marbodeus dit que l'*aimant* a été trouvé chez les Troglodites, & que cette pierre vient aussi des Indes. Isidore de Séville dit que les Indiens l'ont connu les premiers; & après lui, la plupart des auteurs du moyen & du bas-âge, appellent l'*aimant lapis indicus*, donnant la patrie de l'espèce à tout le genre.

Les anciens n'ont guères connu de l'*aimant* que la propriété d'attirer le fer; c'étoit le sujet principal de leur admiration, comme on peut le voir par ce beau passage de Pline : *Quid lapidis rigore pigrius? Ecce sensus manusque tribuit illi natura. Quid ferri duritie pugnatus? Sed cedit & patitur mores: trahitur namque a magnete lapide, domitrixque illa rerum omnium materia ad inane nescio quid currit, atque ut propius venit, assibit teneturque, & complexu hæret.* (Plin. liv. xxxvi, c. 16).

Cependant il paroît qu'ils ont connu quelque chose de la vertu *communicative*. Platon en donne un exemple dans l'*Ion*, où il décrit cette fameuse chaîne d'anneaux de fer suspendus les uns aux autres, & dont le premier tient à l'*aimant*. Lucrèce, Philon, Pline, Gallien, Némésius, rapportent le même phénomène; & Lucrèce

fait de plus mention de la propagation de la vertu magnétique au travers des corps les plus durs, comme il paroît dans ces vers :

*Exultare etiam Samothracia ferrea vidi,
Et ramenta simul ferri furere intus ahenis
In scaphiis, lapis hic magnes cum subditus esset.*

Mais on ne voit par aucun passage de leurs écrits, qu'ils aient connu la vertu directive de l'aimant; on ignore absolument dans quel tems on a fait cette découverte, & on ne fait pas même au juste quand est-ce qu'on l'a appliqué aux usages de la navigation. (*De Vandenesse*).

Pline dit que l'architecte Dinocrate d'Alexandrie, avoit commencé de bâtir avec des aimans la voûte d'un temple qu'un des Ptolémées faisoit élever à Arsinoé, sa sœur & sa femme. L'architecte espéroit par cette construction, tenir suspendue en l'air la statue de cette princesse, qui devoit être de fer. Mais la mort l'empêcha d'achever ce temple; & elle enleva presque en même-tems le roi qui l'avoit commandé. Cette fable a été renouvelée souvent depuis le récit de Pline, & sur-tout à l'occasion du tombeau de Mahomet.

AIMÉNÉ, troyenne, qui mérita les honneurs héroïques dans la Grèce; elle eut même un autel à Athènes.

AINAL, AINAY ou AINAY. *Athanacum* ou *Ainacum*, abbaye de la ville de Lyon, sécularisée aujourd'hui. L'emplacement qu'elle occupe au confluent du Rhône & de la Saone, étoit célèbre dans l'antiquité. On prétend que c'étoit au même endroit que l'on célébroit ces jeux fameux établis en l'honneur d'Auguste, & auxquels se rendoient tous les peuples des Gaules. Il y avoit outre les combats athlétiques, des combats littéraires. On ignore quelle étoit la récompense des vainqueurs; mais la tradition a conservé le souvenir de la punition des vaincus. Ils étoient, dit-on, contraints d'effacer leurs productions avec la langue, ou ils étoient précipités dans le fleuve.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la punition étoit très-grave ou très-flétrissante; comme on en peut juger par des vers de Juvénal, qui compare la crainte d'un rhéteur destiné à lire ses compositions dans ces jeux célèbres, à celle d'un voyageur qui a marché sur un serpent :

*Palleat ut nudis presit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunnensem rhetor dicturus ad aram.*
Satir. I.

AINES. Si l'aine droite tressailloit, on en tiroit pour soi-même un bon augure, & pour les autres ce tressaillement annonçoit la victoire de leurs ennemis. L'aine gauche avoit-elle tressailli, on jugeoit par-là que l'on étoit soi-même exposé à des embûches, & que les autres feroient un heureux voyage.

AIR. Les Grecs adoroient l'air, quelquefois sous le nom de Jupiter, qu'ils prenoient pour l'air le plus pur ou l'æther, quelquefois sous le nom de Junon, qu'ils prenoient pour l'air grossier qui nous environne; & aussi souvent ils en faisoient une divinité particulière, à laquelle ils donnoient la lune pour femme, & la rosée pour fille. Fable physique qui n'a pas besoin d'explication. Il y avoit des divinations par le moyen de l'air, qui se faisoient en observant le vol des oiseaux & les cris de quelques animaux, ou à l'occasion des météores & des comètes, ou sur l'inspection des nuées, ou en examinant de quel côté venoit le tonnerre. Ménélas, dans l'Iphigénie d'Euripide, atteste l'air témoin des paroles d'Agamemnon; mais Aristophane fait un crime à Euripide de ses sermens par l'air. V. DIVINATION.

Les Romains confondirent l'air avec Mercure. Celui-ci étoit représenté, selon eux, avec des ailes, à cause de cette identité, & de ses voyages fréquens du ciel aux enfers, à travers la région éthérée. Ils regardoient aussi cet élément comme le séjour des mânes & des dieux indigètes, ou demi-dieux.

Les empereurs grecs n'eurent pas une aussi haute opinion de l'air, & ils ne craignirent pas de le charger d'un impôt particulier, connu sous la dénomination odieuse *pro haustu eris*. Ils faisoient payer à leurs sujets l'air qu'ils respiroient. L'Histoire des Finances du Bas-Empire, dit M. Paw, seroit un ouvrage intéressant, mais qu'un honnête homme ne pourroit lire sans verser des larmes.

AIRAIN. V. BRONZE.

AIRES. (Fêtes des) On les célébroit à Athènes dans le mois posidéon, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, à qui l'on offroit les prémices de la récolte du bled & du vin. Elles se nommoient aussi *Aloës*.

AISERNINUS, surnom de la famille *CLAUDIA*.

AL ou EL, est l'article de la langue arabe; c'est pourquoi il entre fréquemment dans la composition des mots dérivés de cette langue. C'est par la même raison qu'on le retrouve dans les noms propres ou de villes de la Syrie, de la Phénicie & d'autres lieux, où l'on parloit des langues analogues à l'arabe.

AIS LOCUTIVUS, c'est le dieu de la parole, que les Romains honoroient sous ce nom, comme ils avoient un dieu du silence; parce qu'il est aussi sage de parler à propos, que de savoir se taire. Voici la manière dont ce dieu fut connu à Rome: peu de tems avant l'arrivée des Gaulois en Italie, on entendit une voix sortir du bois de Vesta; elle annonçoit que si on ne rétabliroit les murs de la ville, elle seroit prise par l'ennemi. Personne n'y fit attention; mais lorsque les Gaulois en furent maîtres, & après qu'ils eurent été chassés, on se ressouvint de cette voix, & on éleva un autel au dieu de la parole; on lui bâtit même un temple

dans la suite au milieu de Rome, dans la rue Neuve, au même lieu où il s'étoit fait entendre. Sur quoi Cicéron dit au dixième livre de la Divination, que ce dieu, lorsqu'il n'étoit connu de personne, parloit & se faisoit entendre; mais que depuis qu'il est devenu célèbre, qu'il a un temple & des autels, il a pris le parti de se taire, & le dieu de la parole est devenu muet.

AJUSTÉES. On trouve dans quelques auteurs *rétracorde des ajustées*, au lieu de *trétacorde synéménon*. V. ce mot.

ALA. V. AILES.

ALABANDA, en Carie. ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

O. en or.

RRR. en bronze.

RRR. en argent. Ce sont des médaillons.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Britannicus, de Néron, de Julia Domna, de Caracalla, de Faustine jeune, de Sévère.

ALABANDUS, fondateur d'une ville de Carie nommée *Alabanda*, devint la première divinité de ses citoyens, & y fut honoré d'un culte particulier.

ALABARCHES ou ARABARCHES, magistrat des Juifs établis à Alexandrie en grand nombre, dès le tems de son fondateur le fils de Philippe. (*Juvénal, satyr. 1, 129*).

Inter quos ausus habere

Nescio quis titulos Ægyptiis, atque Alabarches.

ALABARCHIÆ *vestigal*. C'étoit la gabelle ou l'impôt sur le sel. Celui qui étoit chargé de sa perception, s'appeloit *alabarches*, & étoit soumis au comte des *Largeesses*.

ALABASTRITE. Espèce d'albâtre, c'est-à-dire, de concrétion, de nature gypseuse. L'*alabastrite* a une demi-transparence; elle se travaille facilement, & prend un poli assez beau, mais moins vif que celui du marbre. Ce poli a toujours un œil graisseux. Isidore, (*Alabastrites lapis candidus interstinctis variis coloribus*).

L'*alabastrite* se distingue facilement de l'albâtre calcaire, en ce qu'elle ne fait point effervescence avec les acides, & qu'elle est plus tendre. Pour simplifier la nomenclature, on devoit réserver le nom d'albâtre aux concrétions calcaires, & celui d'*alabastrite* aux concrétions gypseuses. Les anciens ont employé souvent cette dernière substance, & le cabinet de Sainte-Geneviève renferme des lacrymatoires, des urnes & d'autres vases faits avec cette pierre. Elle a quelquefois des couleurs aussi vives & aussi tranchées que l'albâtre-calcaire.

Aucun antiquaire n'a distingué dans ses descriptions l'*alabastrite* de l'albâtre-calcaire; c'est pourquoi il faut joindre à la lecture de cet article celle de l'ALBÂTRE, pour connoître les monumens qui sont de l'une & de l'autre matière.

Les anciens ont employé l'*alabastrite* à garnir

les fenêtres en guise de vitre. L'église de Saint-Miniàs à Florence, est encore éclairée de même; & le jour y passe au travers des tables d'*alabastrite* très-minces. Néron fit bâtir un temple de la Fortune avec cette pierre, & l'on n'y perça aucune fenêtre, parce que la lumière passoit au travers de l'*alabastrite* qui en formoit la couverture & les murs.

ALÆSA, en Sicile. ΑΛΑΙΣΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

RRRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ΑΛΑΛΑΓΜΟΣ. On donnoit ce nom au cri que jetoient les soldats en commençant les combats.

ALALCOMENE, étoit une petite ville de Béotie, qui tiroit son nom ou d'*Alalcomène*, nourricier de Minerve, ou d'*Alalcoménie*, l'une des filles d'Ogygès, qui nourrit Minerve, ou de ce que Minerve y avoit pris naissance. Cette déesse y avoit un temple & une statue d'ivoire, extrêmement respectés des peuples; & ce respect empêcha qu'elle ne fût jamais forcée ni pillée, jusqu'au farouche Sylla. Ulysse étoit né dans cette ville; & pour conserver la mémoire du lieu de sa naissance, il voulut qu'une ville d'Itaque portât le nom d'*Alalcomène*.

ALALCOMENE fut le nourricier de Minerve, & mérita par-là les honneurs héroïques.

ALALCOMÉNIE, l'une des filles d'Ogygès. Quelques-uns ont dit qu'elle nourrit Minerve; & la qualité de nourrice de cette déesse, la fit honorer après sa mort, sous le titre de déesse *Praxidicienne*; on la regardoit comme la déesse qui conduit les desseins à une bonne fin, ce qui est renfermé dans le mot *Praxidice*. On lui immoloit la tête des animaux. Ménélas, de retour chez lui après l'expédition de Troie, lui érigea une statue, comme ayant mis fin, par son secours, à une guerre qu'il avoit entreprise par son inspiration. Elle avoit deux sœurs, Aulis & Telsinie. V. PRAXIDICIENNE.

ALALCOMÉNIE, surnom de Minerve. V. les trois articles précédens.

ALAPISTÈ, étoient des bateleurs qui, pour amuser la populace, se disoient des injures & se donnoient des soufflets. (*Arnobe, liv. 7*).

ALARII. Ce nom est donné quelquefois aux fantassins dans César, & presque jamais aux cavaliers. Mais sous les premiers empereurs, *ala* & *equites alarii* étoient distingués des prétoriens, appelés *singulares*, & des cohortes à cheval. On parlé quelquefois encore des fantassins *alariorum*, mais très-rarement, & le nom de cohortes prévalut. Celui d'*ala* & d'*alarius* devint par la suite propre au cavalier, non de la légion, mais à celui que l'on tiroit des provinces pour être incorporé dans la légion.

ALASTOR, nom d'un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton, lorsqu'il enleva

Proserpine, selon Claudien, qui nomme les trois autres Orpheus, Æthon & Dictæus; noms qui marquent tous quelque chose de funeste & de ténébreux. On donne aussi le nom d'*Alastor* à certains esprits malins qui ne cherchent qu'à nuire, autrement appelés *Telchines*.

ALAUDA, *alouette*. On donna ce nom à la cinquième légion qui, ayant été levée dans les Gaules Transalpines, fut appelée *Alauda* par Jules-César. Ce nom lui fut donné parce que les soldats qui la composoient, portoient une aigrette à leur casque, comme l'alouette huppée, ou parce qu'ils portoient l'alouette elle-même pour cimier de leur casque.

ALBA, en Italie. ALBA, en lettres étrusques.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ALBAINS. Lorsque Tullus Hostilius eut détruit Albe, il en transporta à Rome les habitans, qui s'y établirent sur le mont Coélius. Ce n'est pas de cette colonie d'*Albains* qu'il faut entendre les passages suivans; l'un d'Hérodien (VII. 5. 21): *Visum est militibus iis, quorum ad urbem Romam sub monte Albano castra erant, atque in his liberi eorum, conjugisque relicta neci dedere Maximinum*; l'autre de Capitolin (*Maximin. cap. 23*): *Timentes milites, quorum affectus in Albano monte erant*. Les empereurs romains avoient établi sur les ruines de l'ancienne Albe un camp, dans lequel ils tenoient une division de troupes en réserve, & qu'ils faisoient venir à Rome pour les joindre ou les opposer aux prétoriens. C'est de ces *Albains* que parlent Hérodien & Capitolin.

ALBARIUM, espèce de STUC. V. ce mot.

ALBARI, ouvriers qui travailloient ce stuc.

ALBATRE. Pierre calcaire formée par concrétion, ce qui empêche d'en avoir de très-grands blocs. Elle est plus tendre que le marbre; c'est pourquoi son poli est moins vif. L'*albâtre*, qu'il faut bien distinguer de l'alabastrite, offre presque toutes les couleurs; & lorsqu'elles sont formées par des couches arrondies, on l'appelle *albâtre-onyx*. Il est sujet à être percé dans quelques endroits, ce qui vient de la manière dont il est formé: c'est le résultat d'infiltrations & de stalactites. Le noyau des stalactites est vuide & ressemble à un tuyau. Lorsque l'*albâtre* est coupé perpendiculairement à ce tuyau, il est percé dans le milieu d'un trou, quelquefois assez gros, que les ouvriers bouchent avec de la substance du même *albâtre*.

On tiroit d'assez grands blocs de cette pierre des carrières de Thèbes. Le tems nous a enlevé presque tous les ouvrages d'*albâtre*. Entre les statues égyptiennes d'*albâtre*, il ne s'est conservé que deux Isis: elles sont assises & tiennent Horus sur leurs genoux. L'une est au collège Romain, haute de seize pouces de France; l'autre est à la Villa-Albani. Celle-ci fut trouvée en creusant la terre

pour poser les fondemens du séminaire Romain des jésuites, à l'endroit où étoit le temple d'Isis au champ de Mars. La partie supérieure qui manquoit a été restaurée avec de l'*albâtre* d'Italie.

L'*albâtre* de cette statue est plus clair & plus blanc que ne l'est ordinairement l'*albâtre* oriental, comme Pline le remarque de celui d'Égypte. Il a quelques veines ondoyantes plus blanches que le fond. Jean de Saint-Laurent s'est donc trompé dans sa dissertation sur les pierres précieuses, en disant qu'il n'existoit point de statues égyptiennes d'*albâtre*. Cette statue, dit Winkelmann, (*Hist. de l'Art. 1.*) détruit encore une autre assertion du même auteur, qui assure que si les Égyptiens eussent fait des statues d'*albâtre*, elles auroient été très-allongées & dans la forme des momies. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme une de cette forme. Mais la base de l'Isis de la Villa-Albani a trente-six pouces françois de longueur, & la hauteur du siège sur lequel elle est assise, jusqu'aux hanches de la figure, en a autant, y compris la base.

L'*albâtre* n'étant autre chose qu'une concrétion calcaire, se forme tous les jours sous nos yeux. Comme on réparoit un de ces aqueducs qu'un pape avoit fait conduire autrefois dans le quartier de Saint-Pierre, on trouva une concrétion attachée à la maçonnerie. C'étoit du véritable *albâtre*, & le cardinal Girolamo Colonna en fit scier des tables. Cette formation de l'*albâtre* se fait remarquer journellement aux bains de Titus à Rome, & dans les caves de l'observatoire de Paris.

Il ne faut pas le confondre avec une autre espèce d'*albâtre* qu'on tiroit également des carrières de Thèbes en Égypte, & de celles de Damas en Syrie. Cette espèce est appelée *onyx* par Pline, & elle diffère entièrement des agates de ce nom. On la reconnoît aux nuances de ses couches, qui la font ressembler à l'agate-onyx. Les anciens en firent des colonnes & des vases d'ornement. La Villa-Albani renferme une colonne d'*albâtre* fleuri, c'est-à-dire, de couleurs diverses, haute de seize pieds de France: c'est la plus grande & la plus belle que l'on connoisse.

Le prince Altieri à Rome, possède le plus grand vase d'*albâtre* qui ait été conservé, & qui soit de la forme des *amphores*. Il l'a trouvé en faisant creuser la terre à sa Villa près d'Albano. Le plus grand vase d'*albâtre* qui ne soit pas taillé en forme d'*amphore*, mais qui ressemble à une poire, se trouve dans la Villa-Borghèse. C'est une urne blanche qui renfermoit les cendres d'un mort, comme l'indique l'inscription suivante gravée sur ce vase:

P. CLAUDIUS P. F.

AP. N. AP. PRON.

PULCHER. Q. QUÆSITOR.

PR. AUGUR.

Celui dont cette magnifique urne renfermoit les cendres, ne peut être que le fils du fameux P. Clodius ou Claudius.

La Villa-Albani renferme deux grands vases d'*albâtre* fleuri, de six pieds & huit pouces françois de diamètre, qui ont été trouvés rompus avec les fragmens de plus de dix autres, à l'ancien port du Tibre, au-dessous du mont Aventin. Ces grands vases ont toujours été destinés à servir à la décoration des édifices, puisqu'ils n'ont point d'ouverture. On voit sur l'un d'eux la tête de Méduse, & sur l'autre celle d'un triton ou d'un fleuve.

L'*albâtre* étant formé par couches feuilletées, & n'ayant pas comme le marbre blanc une adhérence solide entre ses parties, il est beaucoup plus difficile à travailler, parce que les couches dont il est composé se détachent facilement. Aussi ne voit-on pas que les anciens ayent jamais exécuté des figures entières d'aucune espèce d'*albâtre*, comme nous pouvons le juger par les ouvrages qui subsistent de cette pierre. Les extrémités, la tête, les mains & les pieds étoient d'une autre matière, & vraisemblablement de bronze. Les chairs sont polies, & les poils de la barbe sont *tenus bruts*. A Rome, il ne s'est conservé qu'une seule tête d'*albâtre*, & encore n'est-ce que la partie de devant ou le visage d'une tête d'Adrien, qui se trouve au muséum du capitol.

La même ville renferme deux figures entières de femme d'*albâtre*; ce sont deux Dianes au-dessous de la taille naturelle. La plus grande est au palais Verospi, & la plus petite à la Villa-Borghèse. Ces deux figures n'ont d'antique & d'*albâtre* que la draperie; la tête, les pieds & les mains modernes sont de bronze. Toutes deux sont de l'*albâtre* appelé *agatino*, à cause de sa ressemblance avec l'agate, & toutes deux sont drapées de la même manière. On voit à la Villa-Albani, en *albâtre*, la partie supérieure d'une figure, qui est aussi une Diane, & dont la partie inférieure est restaurée.

Mais la plus grande statue d'*albâtre* antique qui existe, est, après l'Isis de la Villa-Albani, décrite plus haut, un beau torse dans son armure. Il a passé avec la collection d'Odescalchi à Saint-Ildefonse, en Espagne. La tête, les bras & les jambes sont de bronze doré, & restauré par un maître moderne qui en a fait un Jules-César, comme on le lui avoit commandé.

Aux figures d'*albâtre* dont je viens de faire mention (dit Winkelmann, qui nous a fourni presque tout cet article), j'ajouterai les bustes & les hermès. Quatre des derniers de grandeur ordinaire & d'*albâtre* fleuri, décorent la Villa-Albani; à l'exception de ces quatre morceaux, on ne connoit point d'hermès de cette espèce. Quant aux bustes, ou pour parler plus exactement, quant aux têtes dont la poitrine est d'*albâtre*, on en voit cinq au muséum du capitol. Les bustes

d'Hadrien, de Sabine, de Septime-Sévère, sont d'*albâtre-agatino*; ceux de Jules-César, de Faustine l'ancienne, & celui qui est surmonté d'une tête de Pescennius Niger, sont d'*albâtre* fleuri.

La Villa-Albani renferme treize bustes de cette nature; il y en a trois de grandeur naturelle, & deux entre ceux-là sont d'un *albâtre* appelé *cotagino*, parce que sa couleur ressemble à celle du coing cuit. C'est aussi de cette espèce qu'est le torse de Saint-Ildefonse. Le troisième buste, ainsi que les dix autres qui sont tous au-dessous du naturel, sont d'*albâtre-agatino*. Un autre buste semblable avec une tête de femme, se trouve à Rome, dans l'hôtel du marquis Patrizi-Montoria.

ALBATRE gypseux. V. ALABASTRITE.

ALBATRE, mesure. Le P. Kircher, dans son *Œdipus Aegy. tom. 2, p. 288*, dit que l'*albâtre*, *alabastrum*, étoit une mesure égyptienne qui contenoit 9 kost, autre mesure, & 9 livres d'Égypte; c'est-à-dire, selon lui, 24 livres, ou 24 setiers romains.

ALBEGMINA. V. ABLEGMINA.

ALBESIA. On donnoit ce nom à de certains boucliers dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marses. On les appeloit aussi *decumana*, à cause de leur grandeur. Les Romains employoient quelquefois *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que la progression d'un jusqu'à dix exprimoit un excès de grandeur considérable. C'est ainsi qu'ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*, & qu'Ovide a dit :

Decima ruit impetus unda.

ALBIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ALBIN.

DECIMUS CLODIUS SEPTIMUS ALBINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

R. en argent. RR. avec le titre d'empereur. Une chez le roi d'Espagne; au revers PAX. AUG.; elle est unique.

R. en G. B. de coin romain; quelques revers sont, RR.

R. en M. B.

O. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

RRR. en M. B.

Il y a des médaillons latins de ce prince : Vaillant en a rapporté trois avec un grec; ils sont d'une extrême rareté.

ALBINUS, surnom des familles JUNIA, POSTUMIA.

ALBJON & BORGION, deux géans, fils de Neptune, contre lesquels Hercule combattit, & qu'il eut beaucoup de peine à vaincre. Il avoit déjà épuisé tous ses traits, & sa vie étoit en péril,

quand Jupiter, son père, envoya à son secours une grêle de pierres, dont Hercule se servit pour terrasser ces géans. Le champ où les pierres tombèrent, fut depuis appelé le champ de pierre, *campus lapideus*; c'est aujourd'hui *la Craux*, petit canton de la Provence, à l'embouchure du Rhone, qui a sept à huit lieues de circuit, & qui est tout couvert de cailloux.

ALBOGALERUS, bonnet des Flamines Diales ou de Jupiter. Ils le portoit toujours au-dehors, & ils ne pouvoient le quitter que dans leurs maisons. Ce bonnet, dit l'estus, étoit fait de la peau d'une victime blanche : il étoit terminé par une pointe de branche d'olivier. Il étoit quelquefois orné de la foudre de Jupiter, pour désigner la divinité dont étoient les ministres ceux qui portoit l'*albogalerus*. Le P. de Montfaucon en a publié un d'après les monumens antiques : on en voit plusieurs sur les médailles de familles.

ALBULA. C'étoit l'ancien nom du Tybre. Virgile, (*Æneid.* 8. 331.) :

— *Aquo itali fluvium cognomine Tibrim*
Diximus : amisit verum vetus Albula nomen.

ALBUM. Le côté extérieur de la porte de la ville de Pompei étoit blanchi, & l'on voit encore sur l'enduit dont on avoit revêtu les pierres, des inscriptions tracées des deux côtés avec une couleur rouge, dont, aux chiffres près, il n'est guères possible de rien distinguer. Comme le stuc ou l'enduit est tombé en plusieurs endroits, on n'en peut rien conclure de raisonnable. J'ai remarqué cependant, dit Winkelmann, que ces inscriptions ont été tracées par-dessus d'autres qui s'y trouvoient antérieurement, & sur lesquelles on n'avoit fait que passer une légère couche d'un enduit blanc. Il faut se rappeler ici l'inscription que nous rapportons à l'article *CABARET*, & qui est une affiche de location de bains & de maisons où l'on donnoit à boire & à manger. Au-dessous de celle-là, il y avoit eu précédemment une autre inscription, qui y paroissoit encore avec l'enduit; mais elle étoit en couleur noire. Elle n'étoit pas écrite entièrement en couleur rouge; les caractères des premières lignes étoient noirs; la dernière ligne seule étoit écrite en lettres rouges.

Cette inscription & celle de la porte, peuvent servir à éclaircir ce qu'on n'avoit pas entendu jusqu'à présent; savoir, l'usage des anciens Romains, de publier *in albo* les ordonnances du préteur, avant qu'on prononçât un jugement légal. Accurse avoit compris qu'il étoit question d'une muraille blanche, sur laquelle on écrivoit; on avoit cependant rejeté son idée. D'autres avoient cru aussi trouver cet usage indiqué dans Plaute, mais ils avoient néanmoins douté de l'exactitude du texte, (*Perf.* II. 2. 21.) :

... *Ne isti faxim nusquam adpareant,*
Qui hic ALBO PARIETE aliena oppugnant bona.

dans lequel la plupart des commentateurs lisent *rete*, au lieu de *pariete*; quoique Suidas dise expressément (*verbo, λευκαμα*) qu'une muraille blanche servoit à annoncer les affaires civiles.

Les inscriptions que nous venons de citer, lèvent entièrement le doute où l'on étoit sur l'authenticité du passage de Plaute, & nous font voir clairement la manière dont on affichoit les affaires publiques en général, & en particulier les ordonnances du préteur. Cette muraille blanchie peut donc être regardée comme l'endroit ordinaire & fixé pour cette espèce d'annonces; car on crépissoit de nouveau ce mur chaque fois qu'on vouloit faire une nouvelle publication.

ALBUM decurionum. Les décurions imitoient le sénat; & à l'exemple de cette compagnie, ils faisoient écrire leurs noms sur une muraille blanchie destinée à cet effet, appelée *album decurionum*.

ALBUM pratoris. Les ordonnances du préteur étoient écrites sur un mur, qui en prenoit le nom d'*album pratoris*.

ALBUM judicum. C'étoit le tableau des juges tirés des centuries, qui devoient siéger à certaines époques.

ALBUM senatorum. Auguste réforma le sénat l'an 746, imposa des amendes aux sénateurs paresseux, fixa le nombre de sénateurs au-dessous duquel on ne pouvoit rendre de sénatus-consulte, & établit l'*album senatorum*, ou le tableau des sénateurs, qui se renouveloit chaque année, & qui étoit placé dans la *CURIE*.

ALBUNÉE, étoit tout ensemble le nom d'un bois, d'une fontaine & d'une divinité de la montagne de Tibur; Horace n'en parle que comme d'une fontaine, & *domus Albunearum resonantis*. (*Od.* 7. lib. 1.) Virgile, comme d'un bois & d'une fontaine. (*Æneid.* lib. 7. v. 81.) D'autres enfin, ont dit qu'Albunée étoit la dixième des sybilles, & qu'on l'honoroit à Tibur, aujourd'hui Tivoli, comme une déesse. Son simulacre, disoit-on, avoit été trouvé dans le fleuve Anio, tenant un livre à la main; d'autres assurent que c'étoit dans la source même du fleuve, & que pour cette raison on fit de la fontaine une divinité, à laquelle on consacra un bois & un temple, où elle rendit des oracles. Le sénat de Rome lui institua des sacrifices dans le capitol.

ALBURNE. C'étoit le nom d'une montagne de Lucanie, dont on fit un dieu. On donna plus vraisemblablement le même nom au dieu de cette montagne; & Tertullien (*Apolog.* 5, & *adv. Marcion.* 1. c. 18.) dit que M. Æmilii Metellus introduisit ce nouveau dieu à Rome.

ALCANNA, arbrisseau de la famille des *Cistes*. Il n'est pas douteux, dit M. ADANSON, par les propriétés de l'*alcanna*, & par l'usage que l'on en fait aujourd'hui, qu'il ne soit le *cyprus* des anciens & l'*hacopher* de l'écriture sainte. Il est dit (*c. 1 du Cantique des Cantiques*, v. 14) que l'ami de la
maricé

marinée ressemble à l'*Peschol acopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du *cyprus*, appelé encore *copher* par ces Hébreux, parce qu' alors on répandoit ; ainsi qu'on le pratique encore aujourd'hui, ses fleurs dans le lit nuptial. Il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des botanistes depuis *Matthiolo*, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëfne, *ligustrum*, qui non-seulement ne croit pas en Egypte comme l'ancien *cyprus*, mais qui n'a aucune des propriétés affectées en apparence au seul *cyprus*. C'est à cette plante, connue sous les deux noms de *cyprus* & d'*alcanna*, que Linnée a encore donné celui de *lawsonia*.

Les feuilles du *cyprus* servoient autrefois & servent encore à teindre les cheveux en couleur-fauve, & c'est un grand objet de commerce pour l'Égypte & l'Afrique, où cet arbrisseau a toujours été cultivé.

ALCATHÉES, fêtes qu'on célébroit à Mycènes en l'honneur d'Alcathoüs.

ALCATHOUS, fils de Pélopos, fut père de Pérybée, femme de Télamon, de qui elle eut Ajax. *Alcathoüs* ayant été soupçonné d'avoir fait assassiner son frère Chryssipe, chercha un asyle chez les Mégariens, & épousa la fille du roi de Mégare, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui y faisoit de grands ravages. Il régna à Mégare avec son beau-père, & mérita d'y être honoré comme un héros. Outre les monumens héroïques qu'on lui élevoit, il eut encore des fêtes annuelles. V. CHRYSIPPE.

ALCÉ, quadrupède qui porte un bois comme le cerf, & qui lui ressemble beaucoup. Au travers des descriptions, en apparence contradictoires, qu'en ont faites les anciens, on a reconnu l'élan. Capitolin rapporte que Gordien, entre plusieurs autres bêtes, avoit fait venir à Rome dix *alcés*, & que Philippe s'en servit dans les jeux séculaires qu'il donna. On trouve sur les médailles de Philippe, le fils, ces mots, *SÆCULARES AUGG.* avec un animal extraordinaire, que Spanheim croit être un *alcé*. Réger est de son avis.

ALCEE, fils de Persée, époux d'Hipponôme, fut père d'Amphitryon, & ayeul d'Hercule, qui en prit le nom d'Alcide. V. ALCMÈNÉ, AMPHITRYON.

ALCÉE, fils d'Hercule & de Malis; c'est de lui que descendoient les Héraclides. V. HERCULE, OMPHALE.

ALCESTE, fille de Pélidas & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son père jura, pour se défaire de leurs poursuites, qu'il la donneroit à celui-là seul qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différentes espèces, pour promener *Alceste*. Admète, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu. Aussi se montra-t-il reconnoissant en

Antiquités, Tome I.

cette occasion; car il donna à Admète un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînèrent le char de la princesse.

Alceste, accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélidas, fut poursuivie par Acaste, son frère, qui déclara la guerre à Admète, le fit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélidas, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déjà à Yolchos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son père, lorsqu'Hercule, à la prière d'Admète, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit, & lui éleva *Alceste* pour la rendre à son mari.

La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contre elle, la vainquit, & la lia avec des chaînes de diamans, jusqu'à ce qu'elle eût consenti à rendre *Alceste* à la lumière. Ce qui aidait encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déjà passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. D'autres ont dit qu'Hercule descendit jusqu'aux enfers, & en arracha cette princesse pour la rendre à la vie. Ce fut dans ce voyage qu'il enchaîna Cerbère, & l'entraîna sur la terre.

Homère surnomme *Alceste la Divine*; sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie, dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admète, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les Parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort. Tous ses proches refusèrent de l'être; il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue, & les Parques l'acceptent, sur quoi Platon fait cette réflexion singulière: *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admète eût son père & sa mère, dont l'amour fut plus foible que celui d'une étrangère. Ils montrèrent en cette occasion qu'ils n'étoient liés à leur fils que par le nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. *Alceste* eut d'Admète un fils nommé Eumélus.

La Villa-Albani renferme un bas-relief antique, sur lequel on voit *Alceste* ramenée des enfers par Hercule.

ALCHYMIE. Cette prétendue science, qui est très-distinguée de la Chimie, consiste dans la recherche de deux objets principaux, la transmutation des métaux, ou la pierre philosophale, & l'immortalité, ou plutôt un rajeunissement qui puisse s'opérer à volonté.

Les Grecs & les anciens Romains paroissent avoir ignoré jusqu'aux noms de ces deux folies, à moins que l'on ne veuille prendre à la lettre, avec les auteurs hermétiques, le rajeunissement

d'Alfon. Kirker & quelques écrivains, amateurs du merveilleux, ont avancé ridiculement, que la théorie de la pierre philosophale étoit expliquée fort au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens en avoient le secret. Suidas, qui vivoit dans le neuvième ou dans le dixième siècle, a donné lieu à cette conjecture. Il dit en effet que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que ces livres contenoient les mystères de l'*Alchymie*.

On peut fixer au troisième ou au quatrième siècle l'époque de ces fabuleuses découvertes; car le premier auteur qui parle de la transmutation des métaux & des moyens de faire de l'or, est Zosime, qui vivoit dans le cinquième. Il a écrit en grec un *Traité sur l'Art divin de faire de l'or & de l'argent*. Ce manuscrit est à la bibliothèque du Roi; & ce que l'on y peut voir de plus utile, est que la Chymie étoit cultivée depuis long-tems, & qu'elle avoit déjà fait quelques progrès. La fable rapportée par Suidas, paroît être une émanation de cette croyance, qui s'établit facilement dans un tems où l'ignorance & la misère faisoient embrasser avidement tous les moyens réels ou prétendus de s'enrichir promptement.

Si les Romains en avoient eu connoissance avant Zosime, Plin n'auroit pas oublié d'en parler dans son Histoire naturelle; car il y raconte avec soin que l'empereur Caligula fit des essais pour tirer de l'or de l'orpiment. (*Lib. 23, c. 4*).

La recherche du remède universel ou du moyen de rajeunir, date de la même époque: on n'en trouve aucune trace avant Géber, auteur arabe, qui vivoit dans le septième siècle.

ALCIDE, premier nom d'Hercule, qui veut dire fils d'*Alcée*. Après qu'*Alcide* eut étouffé dans le berceau deux serpens que Junon avoit envoyés pour le dévorer, il fut appelé Hercule, c'est-à-dire, la gloire de Junon: comme pour marquer que les persécutions de cette déesse devoient le rendre recommandable à la postérité. *V. HERCULE*.

ALCIMÈDE, mère de Jason.

ALCINOË, fille de Polibe le corinthien, & femme d'Amphilocus, avoit employé chez elle une femme à certains ouvrages, moyennant un prix convenu. L'ouvrage fini, *Alcinoë* refusa de payer tout ce qu'elle avoit promis. La femme pria Minerve de la venger; sa prière fut exaucée. *Alcinoë*, par les soins de la déesse, devint si éperduement amoureuse d'un certain Xanthus, qui logeoit chez elle, qu'elle abandonna sa maison, ses petits enfans & s'embarqua avec lui. Pendant le voyage, elle vit toute la noirceur & toute l'énormité de son crime, & se précipita dans la mer.

ALCINOÛS, roi des Phéaciens, dans l'isle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, étoit fils de Naufthoüs, & petit fils de Neptune & de Péribée. Il épousa Arète, sa nièce, fille unique de Rhe-nexor, fils de Naufthoüs. Il en eut cinq fils & une

fille nommée Nausicaa. Homère fait de grands éloges de la mère & de la fille. Le même poète fait une ample description du palais & des jardins d'*Alcinoüs*; jamais les arbres n'étoient sans fruits, & les fruits y étoient les plus succulents de l'univers: on n'y connoissoit d'autres saisons que le printems. Tous les poètes en ont parlé à l'envi. Ils n'ont pas moins célébré la vie voluptueuse des sujets d'*Alcinoüs*. Enrichis par le commerce, on ne voyoit chez eux que fêtes, danses & festins, accompagnés de musique. Mais tout cela n'empêchoit pas qu'ils ne fussent agiles & bons marins, & qu'*Alcinoüs* ne fût un bon prince. Il reçut avec beaucoup d'honnêteté Ulysse, que la tempête avoit jeté sur ses côtes, (*V. NAUSICAA*) & ne lui cacha point que, dans ses états, on aimoit les repas, la musique, la danse, le changement d'habits, les bains & le lit. *V. ULYSSE*.

ALCINOÛS; (Quarré double: prétendus jardins d') sur les médailles de Dyrrachium, en Illyrie; d'Apollonie, en Illyrie; de Corcyre; d'Abdère; d'Acanthus, en Macédoine.

Ces jardins étoient situés dans l'Illyrie, & l'on trouve ce quarré double auquel on donne leur nom, sur des médailles frappées hors de cette contrée: telles sont les médailles d'Abdère en Thrace; d'Acanthus, en Macédoine. On ne voit d'ailleurs ces prétendus jardins que sur les médailles d'argent de l'Illyrie, & jamais sur celles de bronze. Quelle raison empêchoit de placer sur ce dernier métal, un type si cher aux Illyriens? Reconnaissons plutôt dans ce quarré double un relief que les premiers graveurs pratiquoient dans les coins, pour retenir les floons entre les carrés, au défaut de la virole qui les assujétit aujourd'hui, & qui est une invention moderne.

ALCIONE. *V. ALCYONE*.

ALCIPPE, fille de Mars, étoit aimée d'Allyrothius, fils de Neptune. Allyrothius ne pouvant rendre sensible sa maîtresse, lui fit violence. Mars, irrité contre ce téméraire, lui ôta la vie. Mais Neptune, désespéré de la mort de son fils, appela Mars en jugement. Les plus graves athéniens s'étant assemblés pour délibérer sur une affaire si importante, le déclarèrent innocent, & le purgèrent à la manière accoutumée; ce qui fit dire que Mars avoit été absous par le jugement des douze grands dieux. *V. ARÉOPAGE, MARS*.

ALCIS, est un des noms sous lesquels les Macédoniens & les Cermains révéroient Minerve.

ALCITHOE, femme de Thèbes, fille de Minyas, qui ayant méprisé les orgies de Bacchus, fut changée en chouette. (*Ovide Mét. liv. 4*).

ALCMENE, femme d'Amphitryon, & mère d'Hercule. Elle étoit fille d'Elestrion, roi de Mycènes, & fils de Persée. Les auteurs varient sur sa mère; les uns lui donnent Anaxe, fille d'Alcée, fils de Persée; d'autres lui donnent Lyfidice, fille de Pélops & d'Hippodamie; d'autres enfin, la font sortir d'*Amphicraüs* & d'Eryphile.

Mestor, fils de Persée, & par conséquent frère d'Electryon & oncle d'Alcmène, avoit épousé Lydisse, qui lui donna une fille nommée Hippothoë, enlevée depuis par Neptune, & menée dans les îles Echidnades. Elle en eut un fils nommé Taphius. Ce Taphius établit une colonie dans Taphe, proche de l'Acarnanie, & en nomma les habitans Téléboës. Il fut père de Pterélaus, qui donna le jour à six garçons, & à une fille. Ces six garçons allèrent à Mycènes redemander à Electryon le royaume de Mestor, son frère, leur trisayeul. Il est assez étonnant qu'Electryon eût été attaqué par les arrières petits-fils de la fille de son frère Mestor; mais rien n'arrêtoit l'imagination des poëtes. Ils disent que le fils de Neptune & d'Hippothoë se nomma Pterélaus ou Prérélaus; qu'il eut deux fils, Téléboas & Taphus, qui allèrent demander à Electryon les biens d'Hippothoë, leur ayeule.

Quoi qu'il en soit, Electryon n'accorda rien; les héritiers de Mestor pillèrent son pays, & tuèrent tous les fils d'Electryon. Celui-ci résolut d'aller tirer vengeance de la mort de ses fils, & remit le soin de son royaume & d'Alcmène, sa fille, entre les mains d'Amphytrion, son neveu, avec serment de la part de celui-ci, de respecter la vertu de la princesse, sa cousine. Ceux qui avoient accompagné les enfans de Pterélaus dans leur expédition, avoient emmené en Elyde les troupeaux d'Electryon. Amphytrion les racheta; & dans le tems qu'il les remettait entre les mains de leur maître, il eut le malheur d'être la cause de sa mort. Une des vaches du troupeau voulant prendre la fuite, Amphytrion lui jeta une massue qu'il tenoit à la main; l'animal, avec ses cornes, renvoya cette massue à la tête d'Electryon, qui mourut sur-le-champ. Sthénéus, fils de Persée & frère d'Electryon, profita du trouble que cette mort causa à Mycènes, pour s'emparer du trône, au préjudice d'Alcmène, sa nièce, & la força, ainsi qu'Amphytrion, de sortir de Mycènes. Ils se retirèrent à Thèbes, où Créon, qui étoit roi, fit à Amphytrion les cérémonies de l'expiation. Alcmène, uniquement occupée de venger la mort de ses frères, jura de n'épouser que celui qui lui donneroit cette satisfaction. Amphytrion résolut en conséquence d'aller faire la guerre aux Téléboës. Il est bien singulier qu'elle oublia la mort de son père, pour ne songer qu'à celle de ses frères, & que ce fut le meurtrier du premier qu'elle choisit pour punir le meurtre des seconds: aussi d'autres auteurs ont dit qu'Electryon fut tué, avec ses fils, dans le combat contre les Téléboës, & que ce fut à la vengeance de la mort de son père qu'Alcmène attachait le don de sa main.

Quoi qu'il en soit, Amphytrion marcha contre Pterélaus, dont il ravagea les terres, & pris tous ses états, comme on le verra à son article. Cependant les charmes d'Alcmène avoient fait une vic-

lente impression sur le cœur de Jupiter: mais ce dieu respectant la vertu de la princesse, craignant d'ailleurs que la persuasion ne réussit pas sur une personne aussi sage, prit le parti de se déguiser. Il se revêtit de la ressemblance d'Amphytrion, se présenta comme vainqueur de Pterélaus; & pour le prouver, il fit présent à Alcmène de la coupe de Pterélaus, qu'Amphytrion s'étoit réservée dans le butin fait sur ce prince, & qu'il avoit destinée à Alcmène. La princesse, trompée par des apparences qui ressembloient à la vérité, accorda au faux Amphytrion ce qu'elle avoit promis au vengeur de son père.

Jupiter, qui avoit prévu le succès de sa ruse; avoit envoyé Mercure donner ordre au soleil de se reposer pendant un jour, afin de tripler la nuit qui devoit être employée à la formation d'Hercule; une nuit ordinaire n'auroit pas suffi. Amphytrion revint de son expédition le jour même qui succéda à la longue nuit qu'Alcmène avoit passée avec Jupiter. A son arrivée, il ne fut pas reçu comme un amant victorieux & attendu avec impatience; Alcmène fut surprise des plaintes qu'il lui en fit, lui raconta ce qui s'étoit passé la nuit précédente, & lui fit voir la coupe de Pterélaus. Amphytrion la reconnut, & ne l'ayant point trouvée dans ses paquets, il alla consulter le devin Tirésias, qui lui expliqua le noëud de l'affaire.

La dignité de son rival le rendit moins délicat sur le désagrément de cette aventure. Dès le jour de son arrivée, il épousa Alcmène, & la nuit suivante, il devint père d'un second fils.

Juno, toujours attentive à persécuter les concubines de Jupiter & leurs enfans, traversa de tout son pouvoir les couches d'Alcmène. Ovide raconte que la déesse envoya Lucine pour empêcher la délivrance. Celle-ci s'alla asseoir près de la porte du palais, & ayant croisé ses jambes, elle prononça, d'une voix basse, quelques paroles magiques. Il y avoit sept jours qu'Alcmène étoit en travail, lorsque Galanthis, une des esclaves, se douta, à la posture de la vieille, dont Lucine avoit pris la forme, que c'étoit une magicienne qui tourmentoit sa maîtresse. Qui que vous soyez, lui dit Galanthis, prenez part à notre joie, ma maîtresse vient d'accoucher. A cette nouvelle, Lucine se leva, & Alcmène fut délivrée sur-le-champ. V. GALANTHIS.

On raconte différemment le motif qui porta Junon à traverser cet accouchement; les uns n'en donnent point d'autre que la jalousie; d'autres donnent à cette jalousie des vues politiques. Sthénéus, comme on l'a vu, s'étoit emparé du trône de son frère, au préjudice d'Alcmène, sa nièce. Il avoit épousé Micippe, fille de Pélops, qui se trouva enceinte en même-tems qu'Alcmène. Il étoit à craindre que le fils de celle-ci ne voulût faire valoir ses droits sur le royaume de son ayeul maternel, & ne fit usage des forces dont Jupiter

avoit annoncé qu'il seroit pourvu. Junon, pour empêcher que le fils de sa rivale ne fût roi, obtint de Jupiter, à force d'importunités, la certitude que celui du fils d'*Alcmène* ou du fils de Micippe qui naîtroit le premier, auroit l'empire sur l'autre. La déesse profita de cette promesse pour avancer les couches de Micippe, & retarder celles d'*Alcmène*. Son stratagème ayant réussi, Eurystée, fils de Micippe, abusa du pouvoir que lui avoit donné sa naissance, pour persécuter Hercule. *V. HERCULE, EURYSTÉE.*

Quoi qu'il en soit, la ruse de Galanthis délivra *Alcmène* de deux garçons; l'un fils de Jupiter, qui fut nommé Hercule, & l'autre fils d'Amphytrion, qui fut appelé Iphiclus. *V. IPHICLUS.* On dit que ces deux enfans n'avoient que dix mois, lorsqu'Amphytrion voulant savoir lequel des deux étoit fils de Jupiter, envoya deux serpens dans le berceau où ils étoient couchés; Iphiclus prit aussi-tôt la fuite; & par cette marque de foiblesse, se montra fils d'un mortel. Pour Hercule, il étrangla les serpens entre ses mains: *In cunis jam jove dignus erat.* D'autres ont dit que ce fut Junon qui envoya ces deux bêtes pour faire périr Hercule; & que pour sauver Iphiclus, elle lui donna la force de s'enfuir. *Alcmène* étoit si flattée de l'amour qu'elle avoit inspiré à Jupiter, & d'être mère d'Hercule, qu'elle porta sur sa tête, en guise d'ornement, trois croissans, pour désigner les trois nuits qu'elle avoit passées avec ce dieu, lors de la conception de son fils. Elle survécut à son mari; & Pausanias dit que de son tems on voyoit encore à Thèbes les débris de sa maison. Elle survécut aussi à son fils; & quelques-uns ajoutent qu'après la mort de l'un & de l'autre, elle épousa Rhadamante.

Son tombeau se voyoit à côté de celui de Rhadamante, près d'Haliarte, dans la Béotie. D'autres assurent qu'allant d'Argos à Thèbes, elle mourut sur les frontières de Mégare: que l'oracle consulté par les enfans d'Hercule, dont les uns vouloient qu'on la portât à Argos, d'autres à Thèbes, ordonna qu'elle fût enterrée à Mégare. Tandis que les enfans d'Hercule, connus sous le nom d'Héraclides, travailloient aux funérailles d'*Alcmène*, Jupiter, selon quelques-uns, commanda à Mercure de dérober son corps, & de le transporter aux isles des Bienheureux, afin de la marier avec Rhadamante. Mercure exécuta l'ordre, & mit une pierre dans le cercueil. La pesanteur fit ouvrir le cercueil; on en tira la pierre, que l'on déposa dans le bois sacré, où fut ensuite bâti un petit temple d'*Alcmène* à Thèbes; on lui éleva aussi un autel à Athènes.

Agésilas, roi de Sparte, voulant faire transporter les restes d'*Alcmène* à Lacédémone, envoya à Haliarte ouvrir son tombeau. On y trouva deux vases de terre, un brasselet d'airain, & une table de cuivre, sur laquelle étoient gravées des lettres que personne ne connoissoit. On en porta une

copie en Egypte pour les faire expliquer. Le prophète Chonuphis les déchiffra; elles contenoient un ordre pour les Grecs de vivre en paix, d'honorer les muses, de terminer leur différends suivant les règles de l'équité. Au reste, les habitans d'Haliarte furent punis pour avoir laissé ouvrir le tombeau d'*Alcmène*. Les inondations & la peste les tourmentèrent dans la même année. *Alcmène* fut la dernière mortelle avec laquelle Jupiter eut un commerce amoureux; Niobé avoit été la première. Il y avoit seize générations entre ces deux maîtresses.

Plaute, qui a été imité, deux mille ans après, par Molière, a fait une comédie des amours de Jupiter & d'*Alcmène*, qu'il a disposés à sa guise. Cette hardiesse irréligieuse n'est pas la seule qu'ayant occasionnée ces amours du souverain des dieux. Les artistes de l'Etrurie les avoient parodiés sur un vase de leur fabrique, qui a été publié par Winkelmann, dans son *Histoire de l'Art*. La composition du dessin de ce vase est une des plus savantes que l'on connoisse, en même-tems qu'elle est une des plus comiques.

Alcmène regarde par une fenêtre, comme faisoient les courtisannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchère, & comme font encore les courtisannes modernes. La fenêtre est élevée; c'est ainsi qu'on a trouvé placées dans la maison de Pompeii, celles qui donnoient sur les rues. D'ailleurs, la fenêtre d'*Alcmène* est celle d'un premier étage. Jupiter est travesti, & porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coëffure un boisseau, *modius*, pareil à celui de Sérapis, qui est d'une seule pièce avec le masque. Il tient une échelle pour entrer chez sa maîtresse par la fenêtre. La tête du dieu qui passe entre deux barreaux de cette échelle, présente une caricature des plus fortes.

De l'autre côté est Mercure, avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. De la main gauche il tient son caducée, qu'il baisse pour le cacher, afin de n'être pas reconnu; & de l'autre main il porte une lampe, qu'il élève vers la fenêtre pour éclairer Jupiter. Sa ceinture est armée d'un grand phallus, dont la signification n'est pas équivoque. N'osant paroître nuds sur les théâtres des Romains, les comédiens en portoient de couleur rouge. Aussi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même pièce, qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds: comme le mime assis & masqué qui est dans la vigne Martei: leurs draperies & l'habillement d'*Alcmène* sont parsemés d'étoiles blanches.

ALCMÉON, fils d'Amphiaräus & d'Eriphyle, sœur d'Adraste. Il tua sa mère par ordre de son père. *V. ADRASTE, ERIPHYLE.* Quelques auteurs ont dit mal à propos qu'il fut aidé dans ce parricide par Amphilocus, son frère. *Alcméon*, persécuté par les furies, vengeresses des parricides,

se retira à Psophis, dans l'Arcadie, où il fut expié par Phégéus, & épousa Arfinoë ou Alphésibée, fille de ce Phégéus, à laquelle il donna le collier & la robe d'Eriphyle, sa mère. Il en eut un fils nommé Clytius. Ni l'expiation à laquelle il s'étoit soumis, ni son mariage, ne le guérèrent de sa fureur. Il alla consulter l'oracle, & apprit que pour se délivrer des furies, il falloit qu'il se retirât sur une terre toute neuve, & formée depuis le meurtre d'Eriphyle. *Alcméon* crut que les îles Echidnades étoient le lieu que lui indiquoit l'oracle. *V. ECHIDNADES*. Il s'y établit; & quoique marié avec Alphésibée, il ne laissa pas d'épouser Callyrhoë, fille du fleuve Achéloüs.

Celle-ci ayant entendu parler du collier d'Eriphyle, elle déclara à son mari qu'elle ne le traiteroit plus en époux, s'il ne lui faisoit présent de ce bijou précieux. Pour le tirer des mains de sa première femme, *Alcméon* retourna chez Phégée, à qui il fit accroire que, selon la réponse de l'oracle, il ne seroit débarrassé des furies qu'après avoir offert le collier à Apollon. Ce mensonge lui réussit; mais Phégée ayant ensuite découvert la vérité, donna ordre à ses deux fils de tuer *Alcméon*, ce qu'ils exécutèrent; & comme leur sœur s'en affligea, ils la transportèrent dans un coffre à Tégée, & lui imputèrent le meurtre de son mari. *Alcméon* avoit eu deux fils de Callyrhoë, *Arcanus* & *Amphicère*. *V. CALLIRHOË*.

Pendant qu'il étoit persécuté par les furies, *Alcméon* eut deux enfans de la prophétesse Manto, fille de Tiréfius, *Amphilocus* & *Thisphone*. Selon quelques historiens, *Alcméon*, après la seconde guerre de Thèbes, fut attiré en Italie par Diomède, qu'il aida à conquérir ce pays & l'Acarnanie. Sommés tous les deux de se trouver à l'expédition de Troie, Diomède s'y rendit; mais *Alcméon* s'arrêta dans l'Acarnanie; & pour honorer son frère, bâtit une ville qu'il nomma *Argos-d'Amphilocus*. *Alcméon* y rendit des oracles; mais son parricide le fit exclure des honneurs divins que les Oropiens rendoient à son père & à son frère. On lui éleva à Psophis, un tombeau qui n'avoit ni éclat ni ornemens; & il étoit entouré de cyprès si hauts, qu'ils pouvoient couvrir de leur ombre le coteau qui dominoit sur la ville. On ne les coupoit point, parce qu'ils étoient consacrés à *Alcméon*; on les appeloit les pucelles. Les furies d'*Alcméon* ont fait retentir les théâtres de la Grèce; mais il ne nous reste aucune de ces tragédies. *V. AMPHIARAUS, ERIPHYLE, CALLYRHOË, EPIGONES, AMPHILOCUS*.

ALCON, fils d'Erechthée, roi d'Athènes, étoit très-adroit à tirer de l'arc. Il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ses fils, & le tua sans blesser l'enfant. *Alcon* passa pour un des héros de la Grèce, & il y eut plusieurs monumens héroïques élevés en son honneur.

ALCONA, divinité qui présidoit aux voyages, ainsi qu'*Aleona*. Son nom peut venir d'*ἀλλος*, force;

parce qu'il faut du courage & de la force pour soutenir la fatigue des voyages.

ALCYON, oiseau consacré à Thétis, parce qu'il fait son nid sur les bords de la mer, & parmi les roseaux. *V. ALCYONE*, fille d'Eole.

Les anciens n'ont pas décrit cet oiseau avec assez de précision, pour que l'on ait pu le reconnoître: ainsi nous ignorons quel étoit l'*Alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Selon l'a donné à deux espèces d'oiseaux, que nous appelons *martin-pêcheur* & *rousserolle*.

ALCYONE, fille d'Atlas, fut une des sept atlantides qui formèrent la constellation des pléyades. Elle eut de Neptune un fils nommé Anthas, qui fut roi de Trézène; & selon quelques-uns, Antédon la rendit mère de Glaucus. *V. ATLANTIDES*.

ALCYONE, fille d'Eole, de la race de Deucalion, épousa Céix, roi de Trachine: son amour pour son époux fut si grand, que Céix ayant fait naufrage, *Alcyone* se précipita dans la mer, où elle fut changée en alcyon, ainsi que son mari. Il n'y a pas dans Ovide de fable écrite avec plus d'art, & qui soit plus touchante. *V. CEIX*.

ALCYONE, surnom qui fut donné à Cléopâtre, fille d'Idas & de Marpèse, & femme de Méléagre, pour conserver dans leur famille la mémoire de l'enlèvement de sa mère par Apollon. Il étoit relatif aux regrets que cette triste aventure avoit causés à sa mère, qui, comme une autre *Alcyone*, s'étoit vu cruellement séparée de son mari.

ALCYONÉE, un des plus redoutables géans qui attaquèrent Jupiter. Il devoit être immortel tant qu'il demeureroit dans le lieu de sa naissance. Avant la guerre contre les dieux, il s'étoit déjà distingué par d'autres entreprises; c'est lui qui avoit emmené d'Erithie, les bœufs du soleil. Le père des dieux ayant commandé à Hercule de combattre ce redoutable géant, le héros terrassa plusieurs fois son ennemi à coups de flèches; mais dès qu'*Alcyonée* touchoit la terre, qui étoit sa mère, il prenoit de nouvelles forces, & se relevoit plus terrible qu'auparavant. Alors Pallas se joignit à Hercule; elle saisit le géant par le milieu du corps, & le porta au-dessus du cercle de la lune, où il expira.

ALCYONÉE, lac situé près de Corinthe dans l'Achaïe, & très-profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder: on assure qu'il n'en put trouver le fond. Autrès de ce lac étoit un temple, que les Oropiens avoient consacré à Amphiaräus, & une fontaine qui portoit le nom de ce devin.

ALDINE (*lettre*). On donnoit autrefois ce nom aux caractères que nous appelons *italiques*; & il leur venoit d'Alde Manuce, qui les avoit employés le premier. Cet imprimeur célèbre ne se servoit presque point d'autres caractères; & il le préféroit au *romain*, parce qu'il imite mieux

l'écriture & qu'il est plus pressé. Mais on a éprouvé constamment que la lettre *aldine* fatiguoit la vue, & on l'a abandonnée pour le corps des ouvrages, en la réservant uniquement pour les mots & les citations que l'on veut distinguer. On estime l'exactitude des éditions qu'a données Sébastien Griff, imprimeur de Lyon, & qui sont toutes en lettre *aldine*.

ALDOBRANDINES. (*Les noces*) C'est le nom sous lequel on connoît depuis long-tems une frise antique, sur laquelle est peinte une noce. Cette frise fut trouvée près de Sainte-Marie-Majeure, dans l'emplacement où étoient jadis les jardins de Mécène; on la voit aujourd'hui à la Villa-Aldobrandine, où elle est conservée avec la partie du mur sur laquelle elle étoit peinte. Ce tableau antique est composé de plusieurs figures hautes d'environ seize pouces de France; il a été publié par le P. Montfaucon & plusieurs autres fois depuis. Winkelmann a prouvé dans ses *Monumenti inediti*, p. 60, qu'il représentoit les noces de Thétis & de Pélée; & que les figures qui accompagnent les époux, sont trois déesses des saisons ou trois muses, qui chantent & qui exécutent l'épithalame.

Nous ignorons, dit le chevalier de Jaucourt, si cette noce est d'un grand coloriste ou d'un ouvrier médiocre de ces tems-là; ce qu'on peut dire de certain sur son exécution, c'est qu'elle est très-hardie. Elle paroît être l'ouvrage d'un artiste aussi maître de son pinceau, que Rubens & que Paul Véronèse l'étoient du leur: les touches, qui sont très-heurtées, & qui paroissent même grossières quand elles sont vues de près, font un effet merveilleux lorsqu'on considère ce tableau à la distance de vingt pas; & c'étoit apparemment de cette distance qu'il étoit vu sur le mur où le peintre l'avoit fait.

ALE, dans la Cilicie.

On a des médailles impériales grecques frappées dans cette ville, selon le P. Hardouin.

ALÉA, surnom de Minerve, qui lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, après qu'il lui eut bâti un temple dans la ville de Tégée, sa capitale, sous le nom de *Minerve-Aléa*. Auguste, pour punir les Arcadiens d'avoir suivi le parti d'Antoine, enleva de Tégée la *Minerve-Aléa*. On conservoit dans son temple la peau & les défenses du sanglier calydon.

ALÉA, en Arcadie. ΑΛΕΙΩΝ. ΑΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. (*Eckhel, Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ALEATORIUM. On donnoit ce nom à une salle dans laquelle on jouoit aux échecs ou aux *calculi*. Elle étoit placée auprès des jeux de paume; de manière qu'on s'y retiroit pour se délasser des fatigues de cet exercice violent. Sidoine Apolli-

naire, (*Epist. II. 2*): *Atque illic aleatorum lassus consumpto spheristerio faciat.*

ALECTO, une des trois furies, sœur de Tisiphone & de Mégère, fille de l'Achéron & de la nuit. Son nom signifie l'envie ou celle qui n'a point de repos, de *αλεω* privatif & de *λυγω*, *quiesco*. Virgile lui donne des ailes de dragon, & *Alectus stridentes anguibus ale. V. FURIES.*

ALECTRIOMANTIE ou **ALECTOROMANTIE**, divination par le moyen d'un coq, en usage chez les Grecs. Voici comme elle se pratiquoit: on traçoit un cercle sur la terre, on le partageoit ensuite en vingt-quatre petites cases ou espaces; dans chaque case on écrivoit une lettre de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain de bled; cela fait, on plaçoit un coq au milieu du cercle, on remarquoit les grains qu'il mangeoit, & quelles étoient les lettres des cases où les grains avoient été placés; on faisoit ensuite un mot de ces lettres, & l'on croyoit que ce mot apprenoit ce que l'on vouloit savoir. C'est par cet art que les sophistes Libanius & Jamblique cherchèrent & crurent avoir trouvé quel seroit le successeur de l'empereur Valens; car le coq ayant mangé les grains qui étoient sur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils ne doutèrent plus que le successeur ne fût Théodore; mais ce fut Théodose, qui échappa seul aux recherches de Valens. Cet empereur, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premières lettres, comme *Théodore, Théodat, &c.*, ainsi que les devins. Jamblique s'empoisonna lui-même.

Alectriomantie est un mot composé d'*αλεκτριών*, un coq, & *μαντεία*, divination.

ALECTRYON, jeune favori de Mars, & le confident de ses amours, ayant été mis un jour en sentinelle pendant que le dieu étoit avec Vénus, il s'en dormit, & laissa surprendre les deux amans par Vulcain. Mars, irrité de la négligence d'*Alectryon*, le métamorphosa, pour l'en punir, en un oiseau de son nom; c'est-à-dire, en coq, qui garde encore la crête du casque qu'il avoit lorsqu'il fut métamorphosé. Se ressouvenant de sa paresse, il n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance soutenue, en annonçant toutes les nuits, le prochain retour du soleil, par le battement de ses ailes & par son chant.

Le nom grec du coq, *ἀλεκτριων*, a donné lieu à cette fable.

ALEES, fêtes qu'on célébroit à Tégée, dans l'Arcadie, en l'honneur de Minerve-Aléa.

ALEMONA. Déesse que la superstition romaine avoit créée, & à qui elle attribuoit le soin de nourrir les enfans dans le sein de leurs mères. Son nom venoit du mot latin *alere*, nourrir. Tertullien, *de Anim. c. 37*.

ALEON, fils d'Atreé, a été appelé Dioscure, ainsi que Mélampus, & Eumolus, son frère. *V. DIOSCURES.*

ALÉSIS, dans l'Elide. ΑΛΗΨΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Hadrien & d'Antonin, selon Vaillant. Mais Pellerin croit qu'il a mal vu leur légende; il la rétablit par ΑΜΑΨΙΤΩΝ, & restitue ces médailles à Amasia du Pont.

ALETIDES, sacrifices solennels que les Athéniens faisoient aux mânes d'Erigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

Erigone portoit encore le nom d'Aléris; elle conçut une si vive douleur de la mort de son père Icare, qu'elle se pendit de désespoir; ce qui fit donner aussi à ces fêtes le nom d'ΑΙΩΠΑ, (*eories*), *suspension*. On les célébroit par des chants, & en se balançant avec des cordes attachées à des arbres ou à des solives. Festus parle de ces balançoires que l'on appeloit *oscilla*.

La fille d'Icare, en mourant, pria les dieux de permettre que toutes les filles d'Athènes périsent d'une manière aussi honteuse, si leurs parens ne vengeoient la mort de son père. Les Athéniens ayant négligé cette vengeance, les vœux d'Erigone furent exaucés. Car les jeunes filles d'Athènes étant saisies d'un esprit de vertige, la plupart se donnèrent la mort. Leurs parens, effrayés de ces suicides, consultèrent l'oracle d'Apollon, qui leur ordonna d'apaiser les mânes d'Icare, en instituant les *alérides*, fêtes ainsi nommées du grec *άλειω*, j'erre, parce qu'Erigone erra long-tems accompagnée de sa chienne, avant de trouver le corps de son père.

Quelques auteurs, & Hésychius entr'autres, croient que cette fête avoit été instituée en l'honneur du roi Témale ou d'Ægisthe, & de Clytemnestre. D'autres l'attribuent à une fille de ces derniers, qui, se joignant à son grand-père Tyn-dare, alla à Athènes, pour accuser Oreste devant l'aréopage; mais ayant perdu sa cause, & s'étant pendue de fureur, les Athéniens, par ordre de l'oracle, établirent cette fête à sa mémoire. (*Ety-molog. Magn.*)

ALEUROMANTIE, d'ἄλευρον, farine, & de μαντεία, divination. Cette étymologie nous apprend que la farine de froment servoit à cette divination, tandis que c'étoit par le moyen de la farine d'orge que se pratiquoit l'*alphetomantie*. Apollon, qui présidoit à l'*aleuromantie*, en avoit pris le nom d'ἄλευρομαντις.

ALEUS, fils de Nyctimus, roi d'Arcadie; c'est lui qui fit bâtir le temple de Minerve-Aléa. Voyez ALÉA, ALÉES.

ALEUS, roi de Tégée, dans l'Arcadie. ΑΛΕΟΣ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALEXANDRA, nom sous lequel Cassandre fut adorée. V. CASSANDRE.

ALEXANDRE PARIS, fils de Priam. V. PARIS.

ALEXANDRE I, roi de Macédoine. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ.

Après les médailles de Gélon, roi de Syracuse, on n'en connoît point de plus anciennes que celles de ce roi. Leur fabrique annonce cette ancienneté, & le quarré en creux du revers l'atteste formellement.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ALEXANDRE-LE-GRAND, roi de Macédoine. Le petit nombre de monumens sur lesquels *Alexandre* est représenté, & qui ont échappé aux ravages du tems, méritent l'attention particulière des amateurs de l'antiquité; car son zèle pour les arts & pour les lettres a contribué autant à lui faire donner le surnom de Grand, que son intrépidité, son courage & ses exploits.

Les portraits de ce roi qui nous restent, n'annoncent point les maîtres qui les ont produits, ni le siècle qui les a vu faire. On fait, à la vérité, qu'Apelle eut seul le droit de le peindre; Lyssippe celui de le jeter en fonte, & Pyrgotèles de le graver en pierres fines. Mais l'histoire ne nous a pas conservé le nom du sculpteur qui avoit seul le droit de le faire revivre en marbre; on n'en connoît d'ailleurs aucun de ce tems qui ait joui d'une réputation égale à celle de Lyssippe.

Entre les têtes d'*Alexandre*, dit Winkelmann, qui nous fournit cet article, nous en citerons trois qui méritent une attention particulière. La première & la plus grande se trouve au muséum de Florence; la seconde au capitole, & la troisième, qui appartenoit à la reine Christine, est aujourd'hui à Saint-Idelfonse, en Espagne. Les historiens nous disent qu'*Alexandre* penchoit la tête sur une épaule: c'est ainsi qu'il est représenté dans tous ses portraits, & regardant en haut: position qui est indiquée dans une épigramme de l'anthologie, (*lib. 4, p. 312*) faite sur une statue de ce conquérant, de la main de Lyssippe.

Le jet des cheveux, au-dessus du front, caractérise seul les têtes d'*Alexandre* entre toutes celles des héros. Ses cheveux sont toujours relevés au-dessus du front, avec une négligence qui n'est pas dépourvue de noblesse; ils retombent ensuite en formant un arc étroit. Tels on voit ordinairement les cheveux du front aux têtes de Jupiter. Comme *Alexandre* vouloit passer pour fils de ce dieu, Lyssippe lui aura voulu donner quelques traits de ressemblance avec Jupiter, ce qu'il aura pu faire en traitant les cheveux; en quoi il aura ensuite été imité par d'autres artistes.

Les statues d'*Alexandre* sont encore plus rares que ses têtes. Il se trouve à la Villa-Albani une statue héroïque plus grande que la nature, dont la tête casquée nous offre les traits du conquérant de l'Asie; mais la tête n'appartient pas à la statue. Cette observation s'applique également aux statues qui sont hors de Rome, & auxquelles la tête a fait donner le nom d'*Alexandre*. La seule véritable

Ratue de ce prince, est probablement celle que possède à Rome le marquis Rondinini; car la tête de cette statue qui est sans casque, n'a jamais été détachée du tronc. Sa conservation est si parfaite, que non-seulement le nez est entier, chose extrêmement rare, mais encore que l'épiderme n'a éprouvé aucune altération. *Alexandre* est représenté à l'héroïque, c'est-à-dire, entièrement nud, dans une attitude penchée, & le coude appuyé sur la cuisse droite. La tête a les cheveux disposés sur le front dans le même goût que les buites du capitol & de Florence.

Quoique les belles actions d'*Alexandre* aient offert des sujets très-propres à être traités par les anciens artistes en bas-relief, c'est-à-dire, en manière de symboles ou d'allégories destinées à décorer des édifices & des tombeaux, on n'en trouve qu'une seule. C'est l'entretien de ce prince avec Diogène. Le cynique, couché dans son tonneau de terre cuite, reçoit le héros de la Grèce sous les murs de Corinthe. Ce bas-relief, qui est conservé à la Villa-Albani, a été publié par Winkelmann, dans son Histoire de l'Art & dans les *Monumenti inediti*.

Quant aux gravures d'*Alexandre* par Pyrgotelès, on en connoit une qui porte le nom de cet habile artiste. La pierre offre un petit buste d'agathonyx, un peu plus grand que la moitié du même buste gravé en cuivre dans le Recueil du baron de Stofch. Mais le nom de Pyrgotelès s'y trouve écrit au nominatif, contre l'usage des graveurs anciens. Ceux-ci mettoient toujours sur leurs ouvrages leurs noms au génitif; de sorte qu'au lieu de ΠΥΡΓΟΤΕΛΗΣ, il faudroit ΠΥΡΓΟΤΕΛΟΥΣ. C'est pourquoi ce nom paroît être une addition moderne. La tête elle-même offre une ample matière à la critique; car elle ressemble à Hercule, & non pas à *Alexandre*. Ce qui est prouvé non-seulement par les cheveux qui descendent sur les tempes & qui accompagnent une portion des faces, caractère que n'offre aucun portrait de ce roi, mais aussi par les cheveux placés au-dessus du front, qui sont courts & frisés comme ceux d'Hercule.

On voit de plus cette tête couverte d'une peau de lion; ce que n'offrent jamais les têtes d'*Alexandre*. D'ailleurs, la figure est plongée dans une tristesse profonde; elle a la bouche ouverte & gémissante. Cette observation a été négligée par ceux qui ont prétendu reconnoître ici le roi de Macédoine; quoiqu'ils auroient pu y voir la tristesse d'*Alexandre* à la mort d'Ephestion. Mais cette tristesse caractérise encore mieux Hercule: elle le saisit au moment qu'ayant tué les enfans qu'il avoit eus de Mégare, il reprit l'usage de sa raison, & déplora son malheur avec douleur & repentir. Nicéarque, selon Pline, l'avoit représenté dans cet instant d'accablement: *Herculem tristem insaniam penitentia*.

Les médailles font souvent mention de ce con-

quérant, auquel tant de villes attribuoient leur fondation. C'est à ce titre sans doute qu'il est placé sur les médailles de Berhée; d'Alexandrie, en Troade; de Colophon; de Lampsaque; de Magnésie, en Ionie; de Priène; de Tarse; de Ténédos, & de Téos.

Celles de Macédoine, qui lui appartiennent en propre, & qui ont pour légende ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, sont communes en tous métaux.

Il s'est élevé une grande question entre les antiquaires, au sujet de la tête que l'on voit sur les médailles de Macédoine, avec le nom d'*Alexandre*. Les uns ont cru y trouver les traits d'*Alexandre*, & les autres ne veulent pas l'y reconnoître. Il est vrai que l'on voit en général sur ses médailles d'or une tête casquée, qu'on ne peut méconnoître pour celle de Pallas; & sur ses médailles d'argent & de bronze, il y a une tête couverte de la dépouille d'un lion, qui ressemble entièrement à Hercule jeune. Mais on croit avec assez de vraisemblance trouver les traits du roi de Macédoine dans les têtes qui sont gravées sur les médailles communes à toute la Macédoine, & frappées après l'extinction de la monarchie, avec la légende ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ.

ALEXANDRE, fils de Néoptolème, roi d'Epire.

ΑΛΕΞ. ΤΟΥ. ΝΕ.

Ses médailles sont:

RR. en bronze.

RRRR. en or.

O. en argent.

ALEXANDRE, fils de Pyrrhus, roi d'Epire.

Pellerin & Eckel lui ont attribué un médaillon d'argent.

ALEXANDRE I, Théopator, Evergètes, Epiphane, Nicéphore, autrement dit BALA, roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de Théopator, Evergètes, sont:

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Ses médailles avec les titres d'Epiphane, Nicéphore, sont RRRR. en bronze.

ALEXANDRE II, roi de Syrie.

Ses médailles sont:

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ALEXANDRE, surnommé le Soleil, fils de Cléopâtre & d'Antoine.

Plusieurs auteurs ont fait graver une médaille grecque de moyen bronze, où l'on voit d'un côté la tête radiée d'*Alexandre*, & au revers deux sceptres & deux cornes d'abondance; mais cette médaille est suspecte aux antiquaires.

ALEXANDRE-SEVÈRE. Voyez SÈVÈRE-ALEXANDRE.

ALEXANDRE, tyran en Afrique, sous Maxence.

ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles font :

O. en or ; on n'en a probablement point en argent.

RRRR. en M. B. ou unique, dans le cabinet de M. Pellerin.

RRR. en P. B. ; on en trouve avec trois revers différens.

ALEXANDRE, fils de Basile le Macédonien.

ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles font :

O. en or & en argent.

RR. en M. B. , où il est avec Léon, son frère.

ALEXANDRIE, en Troade. ΑΛΕΞΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

O. en or.

R. en bronze.

O. en argent.

Son type ordinaire est un cheval paissant.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales latines, que l'on trouvera à l'article TROAS.

ALEXANDRIE, près de la ville d'Issus, dans la Cilicie. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΚΑΤ'ΙΣΚΟΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec des époques, en l'honneur de Trajan, de Caracalla, d'Hadrien.

Ses médailles autonomes font :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALEXANDRIE, d'Égypte ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ.

Cette ville a fait frapper une multitude de médailles impériales grecques, en l'honneur de presque tous les empereurs, depuis Auguste jusqu'à Maximien.

Son nom y est rarement placé ; mais on reconnoît ses médailles à l'aigle égyptienne, & mieux encore à leur fabrique : elles sont très-épaisses.

L'Égypte étant devenue une province romaine, *Alexandrie* dûit à son ancienne splendeur la manière particulière dont les empereurs lui permirent de se gouverner. Au lieu des décurions, & des décevirs leurs subdélégués, qui commandoient dans les autres provinces, les Césars nommoient un gouverneur pour rendre la justice à *Alexandrie*, sous le nom de *Juridicus Alexandria*. Cet officier exerçoit un pouvoir plus étendu que celui des décevirs ; car il jugeoit toutes les causes civiles, même les plus importantes : ce qui excédoit les limites prescrites aux décevirs.

Le *juridicus Alexandria* veilloit soigneusement au départ des convois de bled que l'Égypte fournissoit à Rome tous les ans, & qui étoient voiturés jusqu'à Pouzzol sur de grands bâtimens appartenans aux Alexandrins.

Ceux-ci avoient encore un objet de commerce qui étoit aussi agréable aux grands & aux riches de Rome, que les grains pouvoient l'être à la multitude ; nous voulons parler des jeunes esclaves

Antiquités, Tome I.

qu'ils leur vendoient. Ils étoient très-à la mode, & les anciens auteurs en font souvent mention. Martial en demande un qui soit né sur les bords du Nil, c'est-à-dire, à *Alexandrie* ; parce que, dit-il, il ne venoit d'aucun pays des esclaves aussi bien élevés & aussi spirituels. (IV. 42. 1.) :

*Si quis fortè mihi posset præstare roganti,
Audi quem puerum, Flacce, rogare velim.
Niliacis primùm puer is nascatur in oris,
Nequitias tellus scit dare nulla magis.*

Stace (*Sylv. v. 5. 66.*) explique ces gentillesses qui rendoient si chers aux Romains les esclaves d'*Alexandrie* : « Je n'ai point acheté un de ces enfans apportés sur les vaisseaux égyptiens, qui ont un babil si aimable, qui ont appris à plaisanter sur les bords du Nil, & qui mettent tant de sel & d'esprit dans leurs faillies & leurs réparties.

*Non ego mercatus Phariâ de puppe loquaces
Delicias, doctumque sui convicia Nili
Infantem, linguaque simul, salibusque protervum.*

Comme les Alexandrins destinoient ces enfans à l'esclavage, ils les accoutumoient dès l'âge le plus tendre, à répondre avec finesse, malice & promptitude. Ils leur donnoient des maîtres à cet effet, comme nous l'apprend Sénèque (*de Constant. c. 11.*) : *Pueros quidem in hoc mercantur procaces, & eorum impudentiam acuunt, & sub magistro habent, qui probra meditate effundant : nec has contumelias vocamus, sed argutias.* Les empereurs ne dédaignoient pas leur babil, & s'amusoient à les agacer. Suétone le dit d'Auguste (*c. 83, n. 2.*) : *Ludebat cum pueris minutis, quos facie & garrulitate amabiles undique conquirebat, præcipuè Mauros & Syros.* C'étoit également de l'Afrique, & de l'Égypte en particulier, que venoient ces pantomimes & ces histrions pour lesquels le peuple romain se passionnoit si follement.

Les enfans d'*Alexandrie* n'étoient pas destinés uniquement à amuser leurs maîtres, ils les servoient encore à table ; & c'étoit un raffinement de luxe, à cause des sommes considérables qu'ils leur coûtoient. Pétrone (*Sat. c. 31.*) : *Tandem ergò discubimus, pueris Alexandrinis aquam in manus nivatam infundentibus.*

ALEXANDRIE. (*Ère ecclésiastique d'*) « Quoique les premiers Chrétiens n'eussent pas d'autres manières de dater que celles qui avoient cours chez les Grecs & les Romains, cependant on vit de bonne heure les plus habiles d'entr'eux s'appliquer à régler la chronologie sur les années de la création du monde. Les Juifs leur en avoient donné l'exemple ; mais les supputations des uns & des autres, quoique toutes appuyées sur le texte des Septante, n'étoient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours, ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs auteurs. »

» Pour commencer par l'historien Joseph, il compte depuis Adam jusqu'à la ruine du second temple, c'est-à-dire, jusqu'à la 70^e année de l'ère chrétienne, 4233 ans; d'où il résulte que dans son calcul, cette ère a pour époque l'an du monde 4163. Clément d'*Alexandrie* attribue aux Juifs hellénistes de son tems, une autre manière de supputer, suivant laquelle il fait concourir la mort de l'empereur Commode, avec l'an du monde 5818. Or, il assigne lui-même cet événement à l'an de J. C. 194. C'est donc un espace de 5624 ans, que ce calcul met entre la création du monde & l'incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques; car il rapporte (*L. I, ad Autolycum*) la mort de l'empereur Marc-Aurèle à l'an du monde 5695; événement que nous plaçons en l'an 180 de l'ère chrétienne. Jules Africain, qui acheva sa chronique, comme il le dit lui-même, sous le consulat de Gratus & de Séleucus, c'est-à-dire, l'an de J. C. 221, tranche encore 15 années du calcul précédent; & pour faire un compte rond, il assigne la naissance de J. C. à l'an du monde 5499, & fait concourir la première année de l'incarnation avec l'an 5500. La supputation d'Enfèbe de Césarée varie dans les différens exemplaires manuscrits de sa chronique: mais la leçon la plus autorisée place en l'an du monde 5199 la naissance du Sauveur. C'est l'époque que plusieurs écrivains du moyen âge ont préférée, & qu'on a jugé à propos de suivre jusqu'à nos jours dans le martyrologe romain. »

» Nul de ces calculs, si l'on excepte celui de Jules Africain, ne paroît avoir fait loi dans aucune église, ni dans aucun pays. Les Alexandrins adoptèrent ce dernier, & c'est ce qu'on nomme l'ère d'*Alexandrie*. Mais pour la bien entendre, il est important de faire quelques observations, qui, pour avoir échappé à d'habiles chronologistes modernes, ont été cause de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur esprit, pour accorder ce calcul avec lui-même. »

» La première chose à remarquer est, que Jules Africain avançoit l'époque de l'incarnation de trois années sur notre ère chrétienne vulgaire; car au lieu de la faire concourir, comme nous, avec la première année de la 195^e olympiade, il la faisoit correspondre à la seconde de l'olympiade 194; en sorte que dans son calcul, l'année 5503 du monde, quatrième de J. C., selon lui, répond à la première de notre ère vulgaire de l'incarnation. »

» Cette différence s'accrût encore (& c'est notre seconde observation) par le retranchement que l'on fit de dix années au calcul de Jules Africain; ce qui arriva au commencement de l'empire de Dioclétien. Car au lieu de compter l'an du monde 5787, à l'an de J. C. 287; selon eux, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces deux périodes, & 277 pour la seconde. Nous en

avons la preuve dans Théophane, dont la chronographie, appuyée sur l'ère d'*Alexandrie*, réunit ces deux dernières époques à la tête de l'empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagé conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que cette réforme se fit à l'occasion du cycle de 19 ans, inventé dans ce tems-là par Anatolius, évêque d'Hieraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce cycle commençât une nouvelle révolution avec l'empire de Dioclétien, prirent le parti d'abrèger de dix années la durée du monde; parce qu'en effet, la division de 5777 par 19, ne donne qu'une unité au-delà du quotient. »

» Voilà donc une différence de sept ans entre nous & les Alexandrins, pour la supputation des années de l'ère chrétienne: car auparavant ils nous devançoient à cet égard de trois ans; & sans le retranchement dont on vient de parler, la première année de Dioclétien, qui est pour nous la 284^e de l'incarnation, seroit pour eux, ainsi qu'on l'a dit, la 287^e. Mais au moyen des dix années qu'ils ont supprimées, elle n'est plus que la 277^e. Ainsi, au lieu d'anticiper sur nous, comme auparavant, de trois années l'époque de l'incarnation, ils la reculent maintenant de sept années après nous. Tel est le vrai dénouement de ces difficultés, qui ont embarrassé tant de chronologistes dans la lecture des anciens écrivains, tels que S. Maxime & Théophane, lesquels font profession de suivre l'ère d'*Alexandrie*. »

» Quand le premier, par exemple, dans son *Traité du Comput*, chap. 32, fait correspondre la 31^e année de l'empire d'Héraclius à la 633^e de J. C.; au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que suppléer la différence du calcul qu'il suit d'avec le nôtre, & nous serons d'accord avec lui. Sept ajouté à trente-trois donne quarante; & ce fut effectivement vers la fin de 640, selon notre manière de compter, que commença la 31^e année d'Héraclius. De même, lorsque Théophane rapporte à l'an de J. C. 356, l'avènement de Jovien au trône de l'empire, l'addition de sept années, dont il retarde l'incarnation, le ramenera au même point que nous, c'est-à-dire, à l'an 363; époque, suivant notre calcul, de l'inauguration de ce prince. Il faut néanmoins convenir que ce chronographe n'est pas toujours constant dans la différence qu'il met entre sa supputation & la nôtre; car il s'éloigne de nous quelquefois de huit ans, & quelquefois même de neuf. C'est ainsi qu'il fixe à l'an de J. C. 316, le concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range sous l'an 483 le commencement de l'empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'indiction qu'il a soin de marquer, sert à rectifier son calcul. »

» On trouve encore moins de régularité dans Georges Syncelle, dont Théophane est le continuateur. Chez lui, Dioclétien monta sur le trône en l'an de J. C. 279, & les dates des règnes précédens sont tellement embrouillées, qu'il mêle

souvent le ciel avec la terre, suivant l'expression du P. Fétu. Suidas, qui paroît aussi avoir adopté la supputation de Jules Africain, seroit encore plus confus, si l'on pouvoit s'en rapporter au texte de son Lexique, tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte est visiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célèbres époques depuis la création du monde jusqu'à la mort de l'empereur Jean Zimisces. »

» Elmacin, auteur arabe de l'Histoire des Sarrazins, est celui qui suit l'ère mondaire d'*Alexandrie* avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle est encore en usage de nos jours parmi les Coptes ou Chrétiens d'Égypte. Ce qui est certain, c'est qu'elle continuoît d'avoir cours parmi eux au quinzième siècle. Nous en avons la preuve dans la lettre de leur patriarche Jean XI, écrite au pape Eugène IV, vers la fin du concile de Florence, laquelle se trouve après les actes de ce concile. Elle est ainsi datée : *Cahira XII^a septembris, sexto millenario nonagesimo quadragesimo secundum Gracos; secundum Jacobitas millesimo centesimo quinquagesimo septimo à tempore Martyrum, à computatione incarnationis Domini MCDXL.* On voit ici que l'ère mondaire, qu'on appelle des Grecs, n'est pas celle de C. P., mais celle d'*Alexandrie*, proprement dite, sans la réforme qu'on y fit l'an de J. C. 284; & de plus, que les Coptes s'accordoient alors avec nous pour l'ère de J. C. »

L'Art de vérifier les dates.

ALEXIARE, fille d'Hercule & d'Hébé, déesse de la jeunesse.

ΑΛΕΙΪΚΑΚΟΣ, qui repousse le mal, l'*averruncus* des Latins. Hercule partageoit cette glorieuse épithète avec Apollon, & au même titre. Car on a quelquefois regardé Hercule comme une divinité qui préside à la Médecine; parce que ce héros vainquit la mort en ramenant Alceste sur la terre.

ALEXIRHOE, étoit fille du fleuve Cédre, & l'une des nymphes du mont Ida. Le roi Priam la rendit mère d'Ésaque. V. ESAQUE.

ALEXIS I. Comnène.

ALEXIUS COMNENUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

RR. en M. B.

ALEXIS II. Comnène.

ALEXIUS COMNENUS AUGUSTUS,

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B.

ALEXIS III. Lange.

ALEXIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RR. en P. B.

ALEXIS IV. Lange.

ALEXIUS AUGUSTUS,

Ses médailles manquent.

ALEXIS V. Ducas.

ALEXIUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce prince manquent.

ALFINIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ALIA & ALIENI, en Phrygie. ΑΛΙΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Gordien-Pie.

ΑΑΙΑ. On donnoit ce nom à des jeux que l'on célébroit à Rhodes le 24 du mois *gorpius*, qui répondoit au mois *boédromion* des Athéniens, en l'honneur du soleil, appelé en grec *ηλιος* ou *αλιος*. On croyoit qu'il étoit né dans l'île de Rhodes, & les Insulaires se regardoient comme les descendants de cette divinité. Ils en prenoient même le nom *Heliades*, selon Strabon, l. XIV. Les enfans étoient admis à combattre dans les jeux *αλια*, & les vainqueurs y étoient couronnés de peuplier.

ALIA omnia. C'étoit l'expression dont se servoit le consul quand il proposoit quelque affaire au sénat, & qu'il y avoit matière à délibérer. Après avoir exposé le sujet de la délibération, il disoit son avis, & engageoit les sénateurs qui pensoient de même, à se ranger auprès de lui, & aux autres à passer d'un autre côté. Car c'étoit ainsi que les sénateurs avoient coutume de marquer leur assentiment ou leur opposition : *Qui hoc sentitis, illuc transite, qui ALIA omnia, in hanc partem.* Le consul n'osant se servir de l'expression *qui contrarium sentitis*, à cause du mauvais augure attaché au mot *contrarium*, disoit *qui ALIA omnia*. De-là vint l'expression habituelle *in ALIA omnia ire, transire, discedere*, pour exprimer la différence des avis.

Cette manière d'exprimer son vœu en se rangeant du côté du préopinant, étoit aussi en usage chez les Grecs. L'Éphore Sténélaïdas ayant exhorté les Lacédémoniens à déclarer la guerre aux Athéniens, comme aux infracteurs des traités, ajouta, que ceux qui pensent comme moi, se lèvent & passent de ce côté; quant à ceux dont l'avis est contraire, qu'ils se rangent de l'autre. *Thucydide I.*

ALICA, boisson des Romains, composée de grains fermentés, que les pauvres méloient avec du eidre ou du poiré.

» Pline nous apprend que c'est avec le *far* appelé *semen trimesire* & *zea*, qu'on faisoit l'*alica*. On contrefaisoit encore l'*alica* avec une *zea* bâtarde qui venoit d'Afrique. C'est de ce mot *alica* que vient celui d'*halicastrum* : ce mot *alica* exprime la *zea* lorsqu'elle est mondée & dépouillée de ses enveloppes; c'est le noyau ou l'amande du grain. Mais l'*halicastrum*, sans être mondé, s'appeloit aussi quelquefois *alica*. Le grain

d'orge, ou l'orge mondé, s'est aussi nommé *alica*, comme on le voit dans Pline.

» Ce que cet auteur appelle *far* & *semen*, Strabon (*lib. v, p. 167*) le nomme *zea*. Parlant de la fertilité de la Campanie, il dit qu'il y vient une espèce de froment dont on fait un gruau qui surpasse celui de quelqu'autre *oryza* que ce soit. La terre ne produit nulle part un aliment plus nourrissant, ni plus délicieux. Ce froment, qu'il appelle la *zea*, s'y récolte deux fois l'année; on fait encore dans le même champ une troisième récolte de panis, & quelquefois même une quatrième d'herbes potagères. D'un autre côté, Denis d'Halicarnasse (*Ant. R. lib. iv, p. 95*) écrit que le *far* des Romains est la *zea* des Grecs. La *zea* est l'*olyra*, selon Herodote, (*lib. II, n^o. 37*), & selon Galien. (*tom. II, Explic. Voc. Hippoc. p. 91*). Pline, en plusieurs endroits, dit que le *far* est aussi l'*olyra*. L'*arinca* est également l'*olyra* dans Pline. (*lib. xviii, cap. x, & lib. xxii, cap. xxv*). La *zea* est semblable à l'*oryza* dans Théophraste, (*Hist. Plant. lib. iv, cap. 5*), qui dit que les Indiens cultivent principalement l'*oryza*, qui est semblable à la *zea*, & qu'ils la préparent comme l'*alica*, ou qu'ils la mondent comme l'*alica*.

L'*olyra* est également l'*oryza*, suivant Turan-nius; expliquant Pline, qui dit que les peuples de l'Italie faisoient un grand usage de l'*oryza*, dont ils tiroient un gruau, (*ptisana*), que les autres peuples faisoient avec l'orge. Suivant ce naturaliste, les feuilles de l'*oryza* sont charnues, semblables à celles du poireau, mais plus larges: la hauteur de sa tige est d'une coudée; sa fleur purpurine, & sa racine a la rondeur d'une perle: de plus encore, le *sandalum* ou l'*arinca*, & non la *brance*, comme l'ont écrit les copistes en corrompant le texte de Pline, (*lib. xviii, cap. vii*), est un très-beau *far*, que cultivoient les Gaulois qui habitoient sur les bords du Pô. Suivant le même auteur, la *tiphe*, mot qui signifie plante marécageuse, ou qui se plaît dans les lieux aquatiques, est la *zea*, dont on fait l'*oryza*. Le *bromos* & le *tragos* (*lib. xviii, cap. x*) sont encore des espèces d'*oryza*.

Faisons parler Pline, en rassemblant ce qu'il dit en plusieurs endroits. Les fromens, dit-il, ne sont pas par-tout les mêmes, & où ils sont les mêmes, ils ne portent pas les mêmes noms. Les plus ordinaires sont le *far*, que les premiers Romains appeloient *adoreum*, ensuite la *sligo* & le *triticum*. Ces grains sont communs presque à tous les pays. L'*arinca* est propre à la Gaule, (*Togate*), & à l'Italie Transpadane, où on la cultive beaucoup. Nous appelons *sandalum* cette espèce: c'est un bled dont l'épi est plus grand & le grain plus compact que dans les autres espèces de *far*: il pèse davantage. Un modius de ce grain, qui est très-pur & très-beau, balance au

moins vingt-cinq, & le plus souvent vingt-six livres, (22 ou 23 liv. le boisseau), comme à Clusium dans l'Étrurie.

Il produit à la boulangerie quatre livres de pain de plus que les autres bleds de même nature, & le pain ou la pâtisserie qu'on en fait est d'une saveur & d'un goût délicieux. Il n'est point contenu dans des tuniques, mais il est nud & sans écailles, comme l'orge & l'avoine. Dans la Grèce, on ne peut le séparer de la paille, ni le monder qu'avec beaucoup de peine; c'est pourquoi Homère dit qu'on le donnoit à manger aux chevaux; (*Voyez l'Iliade, liv. v, p. 195; & liv. xviii, à la fin*); car c'est celui qu'on appelle *olyra*: il vient en Égypte sans beaucoup de culture, & y est d'un grand produit. Les espèces de grains particulières à l'Égypte, la Syrie, la Cilicie, l'Asie-Mineure, & une partie de la Grèce, sont la *zea*, l'*olyra*, & la *tiphe*.

Les Ecrivains anciens assurent qu'il n'y avoit point de nourriture plus saine, ni en même-temps plus agréable que celle de l'*alica*. La plus parfaite se faisoit en Italie, dans le Veronèse & le territoire de Pise, mais principalement dans la Campanie. Celle d'Égypte n'avoit pas la même qualité. Pour faire cette *alica*, qu'on tiroit de la *zea* ou du *semen*, on évitoit de se servir de mortiers de pierre, de peur de briser le grain; on employoit pour cela des mortiers de bois. Lorsque le grain étoit dégagé de sa tunique, on la concassoit à nud dans le même mortier, & avec le même pilon. De cette manière, on faisoit de l'*alica* de trois qualités; la fine, la moyenne & la grosse, qu'on nommoit *apherema*. Cette opération ne lui procuroit pas encore sa grande blancheur; cependant on la préféroit dès-lors à celle d'Alexandrie. Quand on vouloit la rendre parfaitement blanche, on y mêloit de la craye, qui, s'incorporant avec le grain concassé, lui donnoit cette extrême blancheur qui la faisoit rechercher & la rendoit plus tendre.

C'est dans le Picenum qu'on avoit trouvé l'art de faire des gâteaux ou tartes d'*alica*, & les habitans de ce canton conservoient encore, au temps de Pline, la réputation de faire la meilleure pâtisserie en ce genre. Voici leur procédé: ils mettoient tremper dans l'eau l'*alica*, & l'y laissoient pendant neuf jours; le dixième ils la pétrissoient, & donnant à la pâte la forme d'un raisin sec & pressé, ils en faisoient des gâteaux ronds & aplatis; ensuite on les mettoit au four dans des tourtières de terre cuite, faciles à rompre. Cette espèce de biscuit ne se mangeoit point qu'on ne l'eût fait amollir auparavant dans du lait préparé avec du miel.

Mettons en parallèle la description du grain précédent, & celle du riz; tel qu'il est connu en Europe, principalement en Italie & en Espagne, d'où nous vient presque tout celui que

nous consommons en France. La fleur du riz n'a point de pétales. Les semences font un peu épaisses & ovoïdes : elles naissent en épi, & elles sont renfermées dans une capsule qui est terminée par un filet. (*Tournefort, Inst. Rei. Herb.*).

Cette plante pousse des tiges ou tuyaux de trois à quatre pieds de hauteur, plus gros & plus fermes que ceux du bled, noués d'espace en espace : ses feuilles sont longues, charnues, assez semblables à celles de la canne ou du poiré ; les fleurs naissent à ses sommités, & ressemblent à celles de l'orge ; mais les graines qui les suivent, au lieu de former un épi ordinaire, sont disposées en panicules ou bouquets, enfermées dans une capsule jaunâtre, ou autrement dans des coques formées de deux balles rudes au toucher, & dont l'une se termine en un long filet. On fait que ses graines sont blanches & oblongues. On le cultive dans tout le Levant, en Égypte, dans l'Inde & la Chine. Il y a quantité de rizières en Italie, le long du Pô.

Pour élever avantageusement le riz, & en multiplier le produit, on choisit un terrain bas, humide, marécageux, un peu sablonneux, facile à dessécher, & où l'on puisse faire couler aisément de l'eau. C'est que les rizières, pendant la croissance de la plante, doivent être alternativement arrosées & desséchées. Virgile (*Georg. lib. 1*) décrit cet arrosement :

- » *Quid dicam, jacto qui semine cominus arva*
- » *Insequitur, cumulosque ruit male pinguis arena ;*
- » *Deinde satis fluvium inducit, rivosque sequentes,*
- » *Et cum exustus ager morientibus stuat herbis,*
- » *Ecce supercilio clivosi tramitis undam*
- » *Elicii : illa cadens raucum perlavia murmur*
- » *Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva.*

Mais l'art du laboureur peut tout, après les dieux. Dans ses champs la semence est-elle déposée : Il la couvre à l'instant sous la glebe écrasée, Puis d'un fleuve coupé par de nombreux canaux, Court dans chaque sillon distribuer les eaux. Si le soleil brûlant flétrit l'herbe mourante, Aussi-tôt je le vois par une douce pente Amener du sommet d'un rocher sourcilieux, Un docile ruisseau, qui sur un lit pierreux Tombe, écume, & roulant avec un doux murmure, Des champs désaltérés ranime la verdure.

M. l'abbé Delille, de qui sont ces beaux vers, observe dans ses notes que ceci ne se pratique point en France, & n'est plus guères en usage en Italie que pour les jardins. Cela ne se pratique pas en France, sans doute, parce qu'on n'y cultive pas de riz ; cela ne se pratique pas non plus en Italie pour les bleds de l'espèce des nôtres, & cela ne s'y est jamais pratiqué dans ce cas. Mais aujourd'hui, comme autrefois en

Italie & en Espagne, on fait couler des eaux dans les rizières, & à différentes reprises.

La terre où l'on sème le riz doit être labourée une fois seulement dans le mois de Mars. On le sème en Avril. Il faut que les grains en aient été conservés dans leur balle ou enveloppe, & qu'ils aient trempé auparavant trois ou quatre jours dans l'eau, où on les tient dans un sac jusqu'à ce qu'ils soient gonflés, & qu'ils commencent à germer. On le coupe vers la mi-October. En Catalogne on met le riz en gerbes, on le fait sécher, & quand il est sec, on le porte au moulin pour le dépouiller de sa balle. Les Chinois, après avoir cueilli leur riz, le font cuire légèrement dans l'eau avec sa peau ; ensuite ils le séchent au soleil, & le pilent à plusieurs reprises. Quand on a pilé le riz pour la première fois, il se dégage de sa grosse peau, & la seconde fois, il quitte la pellicule rouge qui est au-dessous, & le riz sort plus ou moins blanc, selon l'espèce. C'est dans cet état qu'ils l'apprennent de différentes manières pour aliment. Le riz semé dans une terre salée, rend jusqu'à 30 ou 40 pour un. (*Dict. Encycl. au mot riz.*)

» Si la description ancienne du *far*, & la description moderne du riz, diffèrent par quelques nuances légères, leur ensemble suffit pour nous y faire reconnoître la même plante, & il ne peut rester de doute sur leur identité. Moins de ressemblance dans ces deux peintures suffiroit pour en convaincre ; car on ne peut pas dire que le riz étoit inconnu aux anciens. Nous avons vu qu'ils le connoissoient : or, s'ils l'ont connu, ce grain étoit trop utile pour qu'ils n'en fissent pas quelque mention dans leurs écrits. Cependant, si l'on excepte la courte description qu'en ont faite Plin & quelques autres naturalistes sous le nom d'*oryza*, il n'en est jamais ou presque jamais parlé sous cette dénomination dans les écrivains, sur-tout parmi les Romains. Il me semble que les historiens & les poètes n'en disent mot. Le riz auroit cependant mérité de trouver quelque place dans les Traités d'Agriculture de Caton, de Varron, de Columelle ; ils n'en parlent point sous le nom d'*Oryza*.

Le riz a-t-il donc été créé depuis ? Non ; Rome étoit au berceau, & la bouillie de riz fut le premier & même l'unique aliment des Romains dans l'enfance de leur Monarchie. Verrius Flaccus, très-ancien grammairien, avoit écrit qu'ils s'en nourrirent l'espace de trois cens ans : pendant ce temps ils n'usèrent point de pain, & tant qu'il y eut des Romains, ils conserverent le monument mémorable de cette éducation primitive de leurs pères. Numa Pompilius avoit ordonné qu'on honorât les dieux en leur offrant du riz, ou de la bouillie de riz : il voulut même, au rapport d'Héminia, qu'à l'égard du riz, on n'en fit des offrandes qu'après l'avoir mondé, parce que n'étant propre pour

la nourriture de l'homme que dans cet état, il étoit indigne de la majesté des dieux de le leur présenter moins pur.

Dans cet esprit de législation rituelle, il institua des fêtes, où il n'étoit permis de s'occuper que du travail de monder le riz. Ces fêtes & ces cérémonies furent soigneusement observées : car dans ce temps-là, les Romains, comme Pline le remarque, connoissoient les dieux, & jamais ils ne goûtèrent aux fruits nouveaux sans leur en présenter les prémices. Les générations suivantes, quoique moins zélées pour le culte des dieux, ne perdirent pas néanmoins de vue cette antique institution. Les libations & les offrandes prescrites par Numa, ainsi que celles du jour natal des particuliers, furent faites solennellement suivant l'ancien rit. On offroit de la bouillie ou des tartes de riz, *adorea dona*, *adorea liba*. Si, ayant les mains pures, vous vous approchez des autels, dit Horace, (*lib. III, Od. XXI*), il n'est point de victime plus efficace pour fléchir les dieux irrités, qu'une offrande religieuse de riz assaisonné d'un peu de sel. *Métrol. de Pauton.*

• *ALICARIÆ*. On donnoit ce nom à des femmes publiques, qui se tenoient auprès des moulins pour faire payer en grains leurs faveurs par les esclaves qui venoient y moudre. Plaute les appelle aussi *pistorum amicas*, parce qu'elles employoient les mêmes moyens pour obtenir du bled des boulangers. (*Pœn. I. 2.*) :

Profedas, pistorum amicas, reliquas alicarias.

ALICULA, tunique courte, avec des manches. Si *alica* & *alricula* exprimoient la même chose, on croiroit qu'*alricula*, selon le génie de la langue latine, seroit un diminutif d'*alica*. Martial a fait sur cette analogie apparente, un jeu de mots qui a été mal entendu par quelques commentateurs. Ce poète dit, (*Epigr. XII. 83. 1.*) :

*Bruma diebus, fevisque Saturni
Mittebat Umber aliculam mihi pauper,
Nunc mittit alicam : factus est enim dives.*

« Lorsqu'Umber étoit pauvre, il me faisoit présent d'un habit pendant les saturnales ; & au tems de la rigoureuse saison : actuellement il ne m'envoie plus qu'une boisson commune : Umber me prouve bien qu'il est devenu riche. » Le jeu de mots ne peut passer dans notre langue.

L'*alricula* n'étoit pas une boisson, mais une espèce de tunique très-courte, telle qu'en portoient les petits enfans, lorsque la rigueur de la saison ne permettoit pas de les laisser tout nus, selon l'usage des Romains. Le sens d'*alica* pour exprimer une boisson commune & peu chère, est déterminé expressément par ces autres vers de Martial. (*XIII. 6.*) :

*Nos alicam, malsum poterit tibi mittere dives ;
Si tibi noluerit mittere dives, eme.*

ALIES. V. AATA.

ALILAT, nom sous lequel les Arabes adoroient la lune ou la planète que nous nommons l'étoile du soir, le vesper, la belle étoile.

ALIMENT. Les anciens usoient pour leur nourriture ordinaire des mêmes alimens que les modernes, excepté quelques mets recherchés & inventés par les riches gourmands. Nous ne parlerons que de ceux-là, parce que n'étant plus en usage aujourd'hui, les auteurs qui en font mention deviennent très-difficiles à entendre. Suétone dit que Vitellius se faisoit servir des foies du poisson appelé *scarus*, des cervelles de faisans & de paons, des langues de l'oiseau appelé *flambant*, & des laitues de lamproie. Cet empereur entretenoit des galères à trois rangs dans la Méditerranée, pour pêcher des lamproies auprès de l'île de Rhodes, & sur les côtes d'Espagne. L'univers, dit Pacate, dans le panégyrique de Théodose, étoit trop resserré pour suffire à leur insatiable gourmandise ; car ils ne prisoient les mets que par les sommes exorbitantes qu'ils leur coûtoient, & non par leur goût ou leur saveur. Ils ne recherchoient que les alimens apportés des extrémités de l'orient, ou des régions situées hors des limites de l'empire romain, telles que la Colchide, ou enfin des parages célèbres par les écueils & les naufrages.

Les alimens des soldats étoient bien différens de ceux que nous avons décrits : ils consistoient en lard, en fromage ; & leur boisson étoit de l'eau mêlée avec un peu de vin aigre, *posca*. Leur pain étoit fait comme notre biscuit de mer, afin qu'il fût plus léger à porter & moins sujet à se corrompre. Ils le faisoient cuire eux-mêmes ; & les généraux, curieux de maintenir la discipline militaire, ne souffroient point dans les camps de boulangers ni de bouchers. On permettoit quelquefois aux soldats de joindre à leur nourriture ordinaire des légumes, & sur-tout des pois ; mais quels que fussent leurs alimens, ils ne pouvoient les manger qu'à des heures réglées, marquées par des signaux militaires.

Les alimens que l'on mangeoit au repas qui suivoit les funérailles, étoient désignés par les loix somptuaires & par les préceptes de la religion. Ceux dont il est fait mention dans les auteurs, sont des fèves, des feuilles d'ache, des laitues, du pain, des œufs, des lentilles, du sel, des gâteaux de froment & de miel, & certaines viandes.

Le bled cuit ou crud, ou réduit en farine, servoit d'aliment ordinaire aux matelots. Par bled cuit, les anciens écrivains entendoient sans doute du pain, ou ce que nous appelons encore du biscuit de mer. L'ail & le fromage accompagnoient le pain des marins. Leur mets le plus recherché étoit une espèce de pâte fermentée, composée d'œufs, d'ail & de fromage, appelée *myctotus* & *moretum*, ou *mosetum*.

ALIMENTARIL... RIÆ. Les Romains donnoient ce nom à de jeunes enfans des deux sexes, que la libéralité de quelques empereurs faisoit élever dans des lieux publics, semblables à nos hôpitaux. Trajan institua le premier de ces hospices; Hadrien l'imita.

Nous avons une médaille de Faustine, l'ancienne femme d'Antonin, avec cette inscription: *PUELLÆ FAUSTINIANÆ.* On y voit cette impératrice qui fait des largesses à de jeunes filles, à l'entretien desquelles cette princesse avoit pourvu. Un bas-relief de la Villa-Albani offre le même sujet, selon Winkelmann. On y remarque sur une estrade élevée une femme qu'une autre accompagne, distribuant quelque chose à de jeunes filles qui sont placées au-dessous & à la suite l'une de l'autre.

Marc-Aurèle établit aussi des revenus destinés à l'éducation des enfans. On l'apprend d'une inscription qui est à la même Villa-Albani. Les habitans de Ficulneum, bourg situé jadis près de Rome, y témoignent leur reconnaissance à cet empereur, de l'établissement qu'il avoit fait pour entretenir les jeunes garçons & filles pauvres de leur canton :

IMP. CÆSARI
DIVI. ANTONINI. PII
FILIO. DIVI. HADRIANI
NEPOTI. DIVI. TRAJANI
PARTHICI. PRONEPOTI
DIVI. NERVÆ. AENEPOTI
M. AURELIO. AUGUSTO. P. M.
TR. POT. XVI. COS. III. OPTIMO. ET
INDULGENTISSIMO. PRINCIPI
PUERI. ET. PUELLÆ. ALIMENTARI.
FICOLNENSIVM.

Lucius Vèrus suivit l'exemple de Marc-Aurèle; & Alexandre-Sévère les imita l'un & l'autre. On appela *Mamméens* & *Mamméennes*, du nom de Mammée, mère d'Alexandre-Sévère, les garçons & les filles pour lesquels cet empereur fonda des revenus; comme on avoit appelé *Fausiniennes* les filles à l'entretien desquelles l'épouse d'Antonin avoit pourvu.

ALINA, }
ALINDA, } en Carie. ΑΙΝΑΕΩΝ & ΑΙ-
ALINDUS, } ΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, d'Annia Faustina.

ALINÉA. Les *alinéa* indiqués par un vuide dans le corps du texte, annoncent au moins le septième siècle, sur-tout s'ils ne commencent point par une initiale plus grande que les autres lettres. Il ne s'ensuit pas cependant que d'autres

anciens *alinéa* ne soient pas quelquefois saillans, ou n'avancent pas au-delà des bornes de la colonne ou de la page des manuscrits. *V. PONCTUATION.*

ALIO die. C'étoit l'expression dont se servoient les augures, lorsqu'ils ne trouvoient pas les auspices heureux, & qu'ils vouloient remettre une entreprise à un autre jour, *alio die.* Ces deux mots *alio die*, prononcés par un des augures, suffisoient pour faire rompre les assemblées les plus importantes.

ALIPILARIUS. V. DÉPILER.

ALIPTA, du grec ἀλιπτα, je frotte. On donnoit ce nom à des officiers des Gymnases, qui étoient chargés du soin de frotter d'huile les athlètes prêts à combattre, & en particulier les lutteurs & les pancratiastes.

Il y avoit dans les thermes une salle appelée *alipterium*, dans laquelle on se faisoit frotter par des *alipta*, après avoir pris le bain.

ALIPTERIVM; à Rome *unctuarium*. Voyez *ALIPTA*.

ALIPTES, étoit le même homme que l'*ALIPTA*. *V. ce mot.*

ALIPTIQUE. C'étoit une partie de la médecine des anciens. Elle enseignoit la manière de frotter & d'oindre les corps, pour conserver la santé, procurer de nouvelles forces, & entretenir la fraîcheur du teint. A ce dernier titre, elle faisoit aussi une partie essentielle de la toilette des dames romaines; & l'on comptoit parmi leurs esclaves des femmes chargées de cet emploi.

ALITEUS, surnom donné par les Romains à Jupiter, parce que dans une famine, il avoit, disoit-on, pris soin que le bled ne manquât pas; du mot *alere*, nourrir.

ALITIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALLARIA, en Crète. ΑΛΛΑΡΙΩΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ALLECTI. V. ADLECTI.

ALLECTUS, tyran en Angleterre après Ca-raufius.

ALLECTUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

R. en P. B.

ALLEGORIE. Tous les mythologues conviennent que les anciennes fables sont de pures *allégories*, c'est-à-dire, qu'elles cachent des faits ou des vérités sous des enveloppes poétiques. Mais de quel ordre sont ces vérités? C'est la question sur laquelle ils sont partagés. On peut les réunir sous trois classes distinctes. Les uns, tels que

l'abbé Banier, croient que la Mythologie cache les faits ou l'histoire des premiers tems; & on peut les appeler mythologues-historiens. Les vérités physiques & toutes les propriétés de la nature, sont la base des fables, selon les mythologues-physiciens, qui veulent trouver dans Hercule domptant les monstres & arrachant une corne au fleuve Achéloüs, un roi qui dessèche des étangs & resserre le lit des fleuves.

Plus ingénieux & mieux instruits du goût des orientaux pour les *allégories* astronomiques, Marrianus Capella, Platon en quelques endroits, Porphyre, &c. & de nos jours M. Dupuis, professeur au collège de Lisieux, ont retrouvé dans le zodiaque & dans les autres constellations, la véritable source des fables anciennes. Heureux ce dernier écrivain, si content d'avoir expliqué avec une sagacité infinie la plupart des mystères de la Mythologie, il ne s'opiniâtre pas à vouloir en éclaircir de cette seule manière les plus petits détails. Cette théologie fabuleuse n'a été l'ouvrage ni d'un seul homme, ni d'un seul peuple. Tout au contraire, chaque nation, en admettant une partie de ces dogmes anciens, y a ajouté des traditions nationales, des fables locales; de sorte que cette religion s'est acciùe de presque toutes les superstitions du monde connu. Ce seroit donc une folie de vouloir ouvrir tant de routes différentes avec un seul & même instrument. V. MYTHOLOGIE.

ALLELENGYON, du grec ἀλλήλων, l'un pour l'autre on donna ce nom à un impôt que l'empereur Nicéphore imposa sur les riches, pour en décharger les pauvres qui portoient les armes.

ALLIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ALLIAGE. Les Romains, dit M. Pauçon, (*Métrol.* 329) furent ceux qui apprirent au monde l'art criminel de dépraver la pureté des métaux destinés à la fabrication des monnoies. Livius Drusus, tribun du peuple, mêla, au rapport de Pline, (*l.* 33, c. 3) une huitième partie de cuivre avec sept huitièmes d'argent, pour la fabrication de la monnoie: *Livius Drusus in tribunatu plebis octavam partem eris argento miscuit*. Le triumvir Antoine altera aussi la pureté de l'argent du denier, en y faisant entrer du fer: *Miscuit denario triumvir Antonius ferrum. Miscuit ari falsa moneta*. (Plin. lib. 33, c. 9). Le même peuple enseigna aussi l'art frauduleux d'altérer le poids du denier: *Alii è pondere subtrahunt*. Sur quoi Pline s'écrie: *Mirumque in hac artium sola vitia aiscuntur, & falsum denarii spectant exemplar, pluribusque veris denariis adulterinus emitur*.

Malgré l'estime & la confiance dont nous sommes pénétrés pour M. Pauçon & pour sa *métrologie*, qui nous a été si utile, il nous permettra de n'être pas ici de son avis. Il est certain que l'*alliage* des monnoies a été pratiqué avant la défaite de Pyrrus, époque à laquelle les Romains ont commencé

à frapper de la monnoie d'argent, cent ans environ avant d'en fabriquer en or. On a plusieurs médailles des rois du Bosphore, qui ne sont que d'un or fort bas. Parmi celles de Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, l'or est quelquefois mêlé d'*alliage*. On en trouve d'argent parmi celles de la grande Grèce & de la Sicile, qui sont alliées.

M. l'abbé le Blond en possédoit une, entre autres, fabriquée à Tarente; elle tomba de quatre pieds de hauteur environ, & elle se brisa en plusieurs morceaux. Peut-on nier que l'argent de cette médaille ne fût allié avec un métal ou un demi-métal capable de l'aigrir? On sait que le fer durcit les métaux auxquels il est allié; & nous avons vu plus haut que le triumvir Antoine allia du fer aux deniers d'argent. Il est donc très-vraisemblable que ce triumvir employa une pratique déjà connue dans l'Italie, & que l'*alliage* de la médaille de Tarente étoit composé d'argent & d'une assez forte quantité de fer. L'analyse chymique des morceaux de cette médaille nous auroit mieux instruit; & un chymiste connu devoit s'en occuper, lorsque ces fragmens s'égarèrent, ou furent jetés comme des débris inutiles.

ALLIANCE. V. TRAITE d'alliance.

ALLIBANON. en Sicile. ΑΛΛΙΒΑΝΩΝ.

On attribue à cette ville quelques médailles autonomes, qu'on donnoit autrefois à *Alasa*.

ALLIENA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

ALLIÉS du peuple romain, *socii & amici*. Ce titre fut très-utile aux descendans de Romulus, pour faire réussir leur projet ambitieux de s'affermir toute la terre. Il mettoit le prince ou le peuple qui le portoit, à l'abri des attaques de ses voisins; parce qu'en faisant la guerre à un *allié* de Rome, on attaquoit les Romains eux-mêmes. Telle étoit l'opinion qu'ils avoient accréditée, & qui leur fournit souvent des prétextes spécieux pour combattre & conquérir des nations, avec lesquelles ils n'avoient jamais eu de relations directes, ou que leurs positions empêchoient même d'en avoir jamais aucunes.

On n'est plus étonné, en voyant cette considération que procuroit le nom d'*allié* & d'*ami* du sénat, d'apprendre que des rois aussi puissans que ceux d'Egypte & de Cappadoce, ayent montré autant d'empressement pour recevoir ce titre. L'un des Ariarathes, roi de Cappadoce, offrit un sacrifice en action de grace aux dieux pour l'avoir obtenu. César (*de bello Galli.* 1. 43. 4.) nous apprend qu'un très-petit nombre de rois eurent cet honneur. Les Romains ne l'accordoient qu'avec un grand appareil. Ils envoyoit plusieurs sénateurs pour donner au souverain qu'ils vouloient en décorer, un sceptre d'ivoire, une toge de pourpre

pourpre brodée en or (*toga picta*), avec les titres de roi, d'allié & d'ami du peuple romain.

Les alliés d'Italie, *socii Italici*, étoient distingués de tous les autres alliés étrangers à cette contrée. Il y en avoit de deux espèces : les uns, qui étoient désignés sous le nom de Préfectures, *præfectura*, étoient gouvernés par des magistrats romains & selon les loix de Rome ; les autres avoient conservé le privilège de se gouverner par leurs anciennes loix, & ils étoient désignés par le surnom d'*autonomes*.

Les alliés latins, *socii latini*, étoient ceux qui jouissoient du droit latin, *jure Latii*, & qui tenoient le premier rang dans l'ordre des alliés, même avant ceux d'Italie. Dans le tems de la république, le *Latium*, proprement dit, ne s'étendit pas au-delà du promontoire de Circé ; & les empereurs en reculèrent les limites jusqu'au fleuve Liris : mais le droit latin s'étendit beaucoup au-delà. Trois sortes de peuples en jouissoient ; 1°. ceux qui habitoient le *Latium*, & que l'on nommoit *socii Latini*, *socii ac Latini*, *socii Latini nominis*, *socii ac Latini nominis* ; 2°. plusieurs colonies appelées *Latines*, à cause qu'elles jouissoient du droit latin ; 3°. enfin, des peuples qui, sans être Latins d'origine, ni colonies Latines, avoient été récompensés de quelque service, par la concession des mêmes privilèges que les colonies Latines, ou les avoient obtenus de la bienveillance du peuple romain & des empereurs.

Il y avoit une grande différence entre les alliés & les auxiliaires, que l'on admettoit dans les armées de l'empire romain. Les troupes alliées étoient toujours prises chez les alliés d'Italie, qui ne furent jamais réduits en provinces romaines ; les auxiliaires étoient fournis par les alliés étrangers. Les troupes des alliés s'entretenoient à leurs frais, & ne recevoient que le bled des Romains ; ceux-ci soudoyoient les troupes auxiliaires. Ces dernières ne prêtoient point serment entre les mains du général romain, ce que faisoient les troupes alliées. On connoissoit à Rome les forces de chaque allié, & on ne lui demandoit des troupes que sur l'inspection du cens ou dénombrement, dont on avoit probablement des copies à Rome. Quelquefois même, afin d'être mieux instruit de leurs forces, on y envoyoit des romains pour faire les fonctions de censeurs. On leur ordonnoit (*imperabant*) de fournir tel ou tel nombre d'hommes ; tandis que l'on enrôloit (*scribebant*) tous les citoyens romains.

Lorsque les alliés avoient joint l'armée romaine, les consuls choisissoient douze d'entr'eux pour les commander, connus sous le nom de *Præfets*. Ils étoient égaux & en puissance sur leurs citoyens & en nombre, aux tribuns des légions. Les alliés étoient commandés d'ailleurs par un chef & un questeur, qu'ils choisissoient eux-mêmes avant de partir pour l'armée, comme Polybe nous l'apprend. On ignore le nom qu'ils

Antiquités, Tome I.

donnoient à ce chef ou commandant ; Tite-Live (*lib. ix. 16*) appelle Préteur celui des troupes de Préneste.

La place que devoient occuper les troupes alliées dans les armées & dans les camps des Romains, étoit fixée de la manière qui suit : Lorsqu'on avoit placé les triaires après la cavalerie romaine, les hastaires après les *princes*, la cavalerie des alliés à la tête des uns & des autres ; lorsqu'on avoit formé cinq intervalles, dont l'un au milieu des cavaliers légionnaires, deux entre les triaires & les *princes*, & deux autres entre les hastaires & la cavalerie des alliés ; lorsqu'enfin on avoit disposé ces intervalles en forme de hameau, on plaçoit l'infanterie des alliés après leur cavalerie, dans un espace qui n'étoit déterminé que par le nombre de l'une & de l'autre.

Les alliés des provinces, *socii provinciales*, tenoient le premier rang entre les alliés étrangers à l'Italie. On donnoit par honneur ce nom aux provinces soumises à la domination des Romains, gouvernées par leurs magistrats, selon le droit & les loix de Rome, & qui payoient au sénat un tribut annuel.

Outre les alliés de l'Italie & ceux des provinces, on appeloit encore de ce nom plusieurs peuples étrangers. Les uns n'avoient jamais été ennemis des Romains, & ils étoient exempts de toute imposition. On leur donnoit le nom de *socii immunes* : tels étoient Ptolémée, roi d'Egypte, & les Juifs, qui, les premiers de tout l'Orient, recherchèrent l'amitié de Rome. Les autres, après avoir été ennemis des Romains, avoient mis bas les armes & contracté des alliances avec eux. La dernière classe d'alliés comprenoit ceux qui, ayant été vaincus par le peuple-roi, auroient pu, selon le droit ancien de la guerre, être dispersés & réduits en captivité ; mais que la clémence du vainqueur avoit conservés & mis au rang de ses alliés.

Tous ces alliés étoient appelés indifféremment *Socii* & *Fœderati*.

ALLIGATI. C'étoient les plus vils & les plus mauvais des esclaves. Leur nom venoit de ce qu'ils étoient souvent punis & mis aux fers. On les chargeoit des travaux les plus durs & les plus pénibles, de ceux des vignes en particulier : *Vineta plurimum per alligatos excoluntur.* (*Colum. 1. 9*). Les esclaves étoient divisés ordinairement en trois classes ; les premiers (*primi aëtus*) étoient les régisseurs, les intendans des biens du maître ; les seconds (*mediastini*) n'exerçoient pas des emplois aussi importans, & les troisièmes étoient les *alligati*.

ALLIPHANI calices. Horace (*Sat. 11. 8. 39*):

*Invertunt alliphanis vinaria tota,
Vibidius, Balatroque.*

Le poète parle ici de grands vases à mettre le vin, tels que les amphores. *Allisa*, ville du

Samnium, peu éloignée de Bénévent, étoit célèbre par une fabrique de ces énormes vases de terre cuite.

ALLOBROGIQUE, furnom qui fut donné à Q. Fabius Maximus, pour avoir vaincu & réduit sous la domination des Romains les Allobroges, c'est-à-dire, les Savoyards & les Dauphinois.

ALLOCUTION, nom donné par les Romains aux harangues que faisoient aux soldats les généraux & les empereurs. Ceux-ci vouloient en conserver la mémoire à la postérité par des médailles, dont un grand nombre sont venues jusqu'à nous. L'empereur qui harangue, paroît ordinairement debout sur une estrade, *suggestum*, ayant derrière ou à côté de lui le préfet du prétoire, & plus bas des soldats armés qui l'écoutent.

La première *allocution* est de Caligula. Ce prince y est représenté debout, en habit long, haranguant l'armée, dont on n'a représenté que quatre soldats ayant le casque en tête & leurs boucliers en main, prêts à partir pour quelque expédition. Dans l'exergue, on lit: *ADLOC. COH. adlocutio cohortium*. La seconde est de Néron, avec les mêmes type & légende que la première. La troisième est de Galba, représenté en habit de guerre, avec le mot seul *ADLOCUTIO*. La quatrième est de Nerva, qui paroît vêtu d'habits longs sur une estrade auprès d'un temple. On voit derrière lui deux autres figures en habit long, & à l'exergue *ADLOCUTIO. AUG.*

Trajan & Hadrien nous fournissent plusieurs *allocutions*. En voici deux du dernier, qui sont remarquables. On voit derrière lui le préfet du prétoire, & dans l'exergue *ADLOCUTIO. COH. PRÆTOR.* sur l'une; & sur l'autre, *COH. PRÆTOR.* Dix autres médailles d'Hadrien le représentent haranguant en habit de guerre, & plus ordinairement à cheval, avec les légendes *EXERCITUS BRITANNICUS, CAPPADOCICUS, DACICUS, GERMANICUS, HISPANICUS, MAURETANICUS, MÆSIACUS, NORICUS, RHÆTICUS, SYRIACUS.*

On trouve ensuite des *allocutions* de Marc-Aurèle, de Lucius Vêrus & de Commode. Mais la légende du dernier est: *FIDÈS. EXERCITUS. P. M. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. P. P.* Septime-Sévère, Caracalla, Géta, ont le même type & de semblables légendes. Macrin a pour légende de son *allocution* *P. M. TR. P.*, & Sévère-Alexandre, *ADLOCUTIO. AUG. COS. P. P.* On conserve des *allocutions* de Gordien le père & des deux Philippes, qui, tous les deux, père & fils, haranguent ensemble leurs troupes.

Une médaille de moyen bronze, très-rare, représente Valérien & Gallien en regard avec la légende *CONCORDIA. AVGVSTORVM.* On voit au revers ces deux princes debout sur une estrade, ayant derrière eux le préfet du prétoire, & à l'exergue *ADLOCUTIO. AVGVSTOR.* Posthume a trois types différens sur ses *allocutions*, avec les mots *EXERCITVS. AVG.; EXERCITVS. ISC.; EXER-*

CITVS. VAC. L'*allocution* de Tacite offre ces mots; *ADLOCUTIO. AVG.*: celle de Probus, *ADLOCUTIO. MILITVM.*: celles de Numérien & de Carin, son frère, *ADLOCUTIO. AVG.* Le dernier Auguste dont nous ayons une *allocution*, est Maxence, avec la légende *ADLOCUTIO. AVG.*, & à l'exergue, *REP.*

Ces *allocutions* prouvent évidemment que les harangues militaires des anciens ne sont pas si suspectes que les ont voulu rendre certains critiques; puisque les empereurs ont consacré par des monumens publics celles qu'ils faisoient à leurs armées.

Les *allocutions* présentent une difficulté particulière: on lit le mot d'*adlocutio* sur toutes les médailles qui offrent ce même sujet. Ce terme est donc celui qu'on employoit pour exprimer cette action: cependant, les historiens n'en font aucun usage, & se servent toujours de *concio*, lorsqu'ils rapportent le même fait; & nous traduisons ce mot par celui de *harangue*.

ALLOPROSALLOS, nom qu'Homère donne à Mars, & qui signifie inconstant ou querelleur.

ALLYROTHIUS. Ce fils de Neptune, résolut de venger la défaite de son père, que Minerve avoit vaincu, en coupant tous les oliviers des environs d'Athènes, parce qu'ils étoient consacrés à cette déesse; mais la coignée lui étant tombée des mains, le blessa si fort qu'il en mourut. Sa mort est différemment racontée. V. *ALCIPPE.*

ALMANDINE *par corruption*. Le vrai mot est *ALBANDINE*, espèce de rubis spinel, qui venoit d'Alabanda, en Carie. Est-il un moyen plus certain d'embrouiller toutes les nomenclatures, que de donner aux productions de chaque règne un nom particulier & relatif à chaque pays d'où on les tire? Heureusement que les naturalistes modernes élaguent abondamment ces superfluités nuisibles.

ALMON, ancien nom d'une petite rivière qui coule dans la vallée *Egerie*, près du cirque de Caracalla, hors de la porte Capène, & qui se jette dans le Tibre à un mille au-dessous de Rome. On l'appelle aujourd'hui *Aquataccio*, ou *Aqua d'Acio*, ou *Rio d'Appio*. Les premiers noms paroissent être une corruption du dernier; & celui-ci n'a été donné à l'*Almon*, que parce qu'elle traverse la voie Appienne en arrivant près de Rome.

Sa source étoit en grande vénération, parce qu'elle guérissoit la gale des bestiaux. Elle a certainement encore la même propriété; car elle est très-sulfureuse; & l'on voit le foie-de-soufre furnager en abondance sur ses eaux. C'est peut-être une des causes qui rendent si nuisible le séjour de Rome pendant les chaleurs; parce que le *Rio d'Appio* coule au midi de cette ville, & que le vent qui souffle de cette partie de l'horizon, voiture les exhalaisons sulfureuses & alkales qui en sortent.

L'endroit où l'*Almon* traverse la voie Appienne,

étoit célèbre par la cérémonie qu'y pratiquoient les prêtres de Cybèle tous les ans, le 6 des calendes d'avril. Ils avoient coutume d'y laver en grande pompe la statue de la déesse, son char, les lions qui y étoient attelés, & les couteaux sacrés de Phrygie, qui servoient aux sacrifices. Ovide décrit cette cérémonie. (*Fast.* iv. 337.) :

*Est locus, in Tiberin quo lubricus influit Almon,
Et nomen magno perdit in anne minor.*

*Illic purpurea cœnus cum veste sacerdos
Almonis dominam, sucraque lavit aquis.*

ALMUM, en Moësie. ΑΛΜΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

ALNUS. On donnoit ce nom à un endroit des théâtres anciens, qui étoit le plus éloigné de la scène, & le plus élevé de tout l'édifice. Ceux qui n'avoient pu trouver de place dans les rangs, étoient forcés de s'y placer.

ALOES, fêtes en l'honneur de Cérès. *Voyez* AIRÈS.

ALOËUS. *V.* ALOUS.

ALOÏDES, deux géans redoutables qu'Homère nomme divins. Othus, & le célèbre Ephialte, étoient fils de Neptune & d'Iphimédie, femme d'Alouïs. On les nomma *Aloïdes*, du nom du mari de leur mère. C'étoit les deux plus grands & les deux plus beaux hommes que la terre eût jamais porté. Ils étoient d'une taille si prodigieuse, qu'à l'âge de neuf ans ils avoient neuf coudées de grosseur, & trente-six de hauteur, & ils croissoient chaque année d'une coudée en grosseur, & d'une autre de haut.

Fiers de cette énorme grandeur, ils crurent qu'il n'y avoit rien au-dessus de leurs forces; ils entreprirent donc de détrôner Jupiter; & pour lui livrer un assaut dont il ne pût se défendre, ils mirent le mont Ossa & le mont Féliion sur l'Olympe; de-là menaçant le souverain des dieux, ils eurent l'insolence de demander Junon & Diane. Mars ayant voulu s'opposer à leur entreprise, ils le firent prisonnier, & l'ayant lié avec de grosses chaînes, ils le tinrent treize mois dans une prison d'airain, d'où il ne seroit jamais sorti, si Mercure ne fût venu l'en délivrer. *V.* ERIBÉE, MARS.

La puissance des dieux se trouvant inutile contre de si terribles ennemis, on eut recours à l'artifice. Diane les ayant aperçus sur un char, se changea en biche, & s'élança au milieu d'eux. Voulant tirer leurs flèches, ils se blessèrent l'un l'autre, & en moururent, délivrant pour jamais les dieux de la crainte qu'ils leur avoient inspirée; Jupiter les précipita au fond du tartare.

Homère dit qu'Apollon les précipita dans les enfers, avant que le poil follet eût ombragé leurs joues, & que leur menton eût fleuri.

On croit que les *Aloïdes* furent les premiers qui sacrifièrent aux muses sur le mont Hélicon, & qui leur consacrèrent cette montagne. *V.* IPHIMÉDIE, MUSES.

ΑΛΟΚΕΣ. Les lignes qu'on traçoit pour écrire droit, s'appeloient *αλοεις*, ainsi qu'Hésychius nous l'apprend. Dans les remarques sur cet écrivain, ce mot est interprété par *lacuna inter scribendum in cerâ seu cortice corrente stylo exorata*. Mais ce ne peut pas être la véritable signification du mot *αλοεις* dans l'art d'écrire; & cette explication contredit d'ailleurs le sens original du passage dans lequel il veut dire *raies, sillons*.

ALOMANCIE, *αλας*, sel, & *μαντεια*, divination. Elle se pratiquoit par le moyen du sel. Si l'on oublioit d'en mettre sur la table, ou si l'on renversoit une salière, c'étoit le signe infaillible d'un malheur prochain.

ALONTINUM ou ALUNTIUM, en Sicile. ΑΛΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un taureau frappant de la corne,

ALOPE, fille de Cercyon, & qui reconnoissoit Vulcain pour père, étoit si belle qu'elle inspira de l'amour au dieu de la mer, & en eut un fils qu'elle fit exposer secrètement, pour dérober à son père la connoissance de sa foiblesse. En l'exposant, elle le couvrit d'une partie de sa robe qu'elle avoit déchirée à ce dessein. Une jument égarée lui donnoit à têter, lorsqu'un paysan qui cherchoit cette bête, ayant vu cette espèce de prodige, prit l'enfant & le porta dans sa cabane.

Cercyon, à qui on le présenta quelque tems après, reconnut l'habit de sa fille, fit ôter la vie à la mère, & exposer de nouveau l'enfant. Mais une autre jument prit encore soin de le nourrir, & les bergers qui le rencontrèrent jugeant que les dieux le protégeoient, l'élevèrent, & lui donnèrent le nom d'Hippothonis. *V.* HYPOTHONIS.

Un bas-relief antique de la ville Panfli, représente Alopé mise à mort par les gardes de son père Cercyon.

ALOPE est le nom d'une des harpies, à qui l'on donne pour sœurs Archelœ & Ocyète. *V.* HARPIES.

ALOPECONNESUS, dans la Chersonèse de Thrace. ΑΛΩΠΕΚΩΝ.

Goltzius seul a rapporté des médailles impériales grecques de cette ville.

M. Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze, sur laquelle on voit un vase & un renard.

ALORUS, c'est le nom que les Chaldéens donnoient à leur premier roi; il étoit de Babylone, & publioit, à ce que dit Berosé dans son second livre, que dieu lui-même l'avoit fait pasteur de son peuple.

ALOTIES, fêtes célébrées par les Arcadiens, en l'honneur de Minerve. Ils les instituèrent après une bataille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens, & dans laquelle ils firent un grand nombre de prisonniers. Ceux-ci étoient appelés *άλωτοι*: de-là vint le nom de ces fêtes.

ALOUETTE. Scylla, fille de Nifus, fut changée en *alouette*. V. SCYLLA.

Les choses bizarres qu'on lit dans la comédie des Oiseaux d'Aristophane sur l'*alouette*, & vraisemblablement sur celle qui est hupée, se retrouvent trait pour trait dans les contes qu'on écrit sur la hupe les anciens Indiens, & Mahomet dans l'Alcoran; c'est-à-dire, que cet oiseau découvre les sources & les veines d'eau au travers de la terre qui les cache. V. ALAUDA.

ΑΛΟΥΡΓΑΕΣ, habits teints en pourpre, sans aucun mélange d'autre couleur: ce furent ces habits dont César & Auguste défendirent l'usage à tous leurs sujets, excepté les sénateurs dans l'exercice des magistratures. Mais il fut toujours permis de porter des habits teints avec le sang de la coquille appelée *pourpre*, pourvu qu'on y eût mêlé quelqu'autre couleur. Ce mélange les rendoit violets, on bleu foncés comme les flots de la mer. La défense de César & d'Auguste, renouvelée depuis sous peine de mort, par les successeurs de Constantin, ne regardoit que les habits d'homme & de femme teints en entier d'une seule couleur. Mais cette belle couleur de sang, cette fameuse pourpre, étoit permise pour faire des bordures, des bandelettes, les clous des laticlaves, & les ornemens des habits de l'un & de l'autre sexe.

ALOUS, fameux géant, fils de Titan & de la Terre. Iphimédie, sa femme, devint amoureuse de Neptune, dont elle eut les deux Aloïdes. Voyez ALOIDES, IPHIMÉDIE.

ALPHEE, fleuve d'Elide dans le Péloponnèse, aujourd'hui Orfée; il arrose l'Arcadie & l'Achaïe, & se décharge dans la mer Ionienne, au-dessous de Pise. Les Italiens l'appellent *Carbon*. On croyoit que ce fleuve traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuse. Cette opinion étoit fondée sur ce que l'on retrouve, disoit-on, dans la fontaine de Sicile, les choses que l'on avoit jetées dans le fleuve.

Mais ce phénomène, dit M. Diderot, n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & sur une ignorance de langue. L'Aréthuse étant environnée de saules, fut appelée *Alphaga* par les Siciliens; & les Grecs qui vinrent par la suite en Sicile, crurent y retrouver l'*Alphée* de l'Elide. C'est sans doute sur ce léger fondement que fut construite la fable des amours du fleuve & de la fontaine. Voyez ARÉTHUSE.

ALPHESIBÉE, fille de Phégée, ayant épousé Alcmeon, en reçut pour présent de noces le fameux collier d'Eriphile. Phégée, son père, ayant appris qu'Alcmeon, après l'avoir répudiée, avoit

épousé Callyrohé, le fit affaïner par ses fils. Voyez ALCMÉON, ERIPHILE, CALLYROHE.

ALPHIASSA ou ALPHIONIA, surnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit consacré dans le Péloponnèse, à l'embouchure de l'Alphée.

ALPHITA, préparation alimentaire faite avec de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement avec la farine de toute sorte de grains. On conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance; leur orge en petits tas, pour le faire mieux sécher quand il étoit humide; & que l'*alphita* étoit la farine même de l'orge qui n'avoit point été séché de cette manière. L'*alphita* des Grecs étoit aussi la *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempee & cuite avec de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c., étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel.

ALPHITOMANCIE, *ἀλφίτων*, farine d'orge, & *μυστήρια*, divination. Elle se pratiquoit en faisant manger à celui que l'on soupçonnoit de quelque crime, un morceau de gâteau d'orge. Il l'avaloit sans peine s'il étoit innocent; le contraire arrivoit, disoit-on, quand il étoit coupable. Horace y fait allusion dans ce vers de son épître à Fuscus; selon M. Mallet:

Utque sacerdotis fugitivus liba recuso.

Cependant tous les commentateurs s'accordent à l'expliquer autrement: *tel que l'esclave fugitif des Pontifes, je refuse même les gâteaux*. Car les prêtres & leurs serviteurs vivant des offrandes du peuple, devoient manger à tous leurs repas des gâteaux, qui en faisoient la majeure partie; & en étoient rassasiés.

ALRUNES, nom que les anciens Germains donnoient à de certaines petites figures de bois, qu'ils regardoient comme leurs dieux pénates, ou lares, qui prenoient soin des maisons & des personnes qui y habitoient; c'étoit une des plus anciennes & des plus générales superstitions des Germains. Elle consistoit à avoir chez eux de petites figures d'un demi-pied ou d'un pied de hauteur, représentant quelques femmes magiciennes, rarement des hommes, & ils croyoient que ces figures avoient de si grandes vertus, qu'elles tenoient en leur pouvoir le destin & la fortune des humaines.

On faisoit ces statues avec les racines des plantes les plus dures, sur-tout de la mandragore; on les habilloit proprement, on les couchoit mollement dans de petits coffrets; toutes les semaines on les lavoit avec du vin & de l'eau, & à chaque repas on leur servoit à boire & à manger, sans quoi elles auroient jeté des cris, disoit-on, comme des enfans qui souffriroient la faim & la soif; enfin on les tenoit renfermées avec soin dans un lieu secret, d'où on ne les tiroit que pour les consulter. Dès qu'on avoit le bonheur d'avoir chez soi ou sur

foi de pareilles figures, on se croyoit heureux, on ne craignoit plus aucun danger, & on en attendoit toutes sortes de biens, sur-tout la sante, & la guérison des maladies les plus rebelles aux remèdes.

Mais ce qui étoit encore plus admirable, c'est qu'elles faisoient, disoit-on, connoître l'avenir, seulement à leurs heureux possesseurs, ou par un mouvement de tête, ou quelquefois même en s'exprimant d'une manière intelligible. On assure que cette superstition des anciens Germains subsiste encore aujourd'hui parmi le peuple de la Basse-Allemagne, chez les Danois & les Suédois.

ALTA femita, c'étoit la sixième région de Rome : elle s'étendoit depuis les Thermes de Constantin jusqu'au Mont-Quirinal, & renfermoit les temples de *Salus*, de Flore, de Quirinus, le vieux Capitole, la statue de Mamurius, les thermes de Dioclétien & de Constantin; les dix boutiques, les poules blanches, l'autel de Callidus, trois cohortes de guet, les jardins de Salluste, & la maison de la famille Flavia.

ALTARE étoit distingué chez les Latins d'*Ara*, selon Servius. (*In Ecl. v. 65*). *Ara* étoit un autel consacré également aux dieux supérieurs, & à ceux des enfers; mais on ne donnoit le nom d'*altare* qu'aux autels des dieux supérieurs.

Prudence fait connoître une autre manière de les distinguer, lorsqu'il dit : *altaris aram funditus pessumdare, & altaris aram quod facit placebilem*. On voit ici qu'*ara* étoit la table même, ou la partie supérieure de l'*altare* : celui-ci en formoit le support ou le fondement.

Nous voyons cependant que Tacite, Pline, & les auteurs de la meilleure latinité, se sont servis indifféremment de ces deux mots pour exprimer des autels. Nous les imiterons à l'article *AUTEL*.

ALTERES, ancien mot françois hors d'usage. Il exprimoit autrefois les angoisses, les inquiétudes, & autres peines de l'esprit. Les étymologistes le faisoient venir d'*artères*; parce que la grande émotion cause un violent battement d'*artères*.

N'eût-il pas été plus naturel de le dériver du mot grec *ἀλτήρ*? Ce mot exprimoit des poids de différentes grosseurs, mais qui, selon Pausanias, avoient ordinairement la forme d'un œuf, & qui étoient percés de quelques trous, ou attachés à de longues courroies. Les athlètes qui se destinoient à lancer le disque ou le javelot, s'exerçoient en tenant ces *altères* par les trous qui y étoient pratiqués, ou par les courroies. Ils les agitoient autour de leurs têtes, & les lançoient avec force, pour assouplir leurs bras, & s'accoutumer à ces rudes exercices.

Nous croyons qu'on peut faire revivre le vieux mot d'*altères*, & l'appliquer à ces poids.

ALTHEE, fille d'Agénor, de la race de Deucalion, épousa Oénée, Roi des Etoliens, & fut mère de Méléagre. Voyez *MELÉAGRE*.

ALTHEMENE, fils de Cratée. V. *CRATÉE*.

ALTHENUS, frère de Diomède.

ALTISPEX, étoit le même que l'*alutispex*, ou l'augure qui observoit les oiseaux.

ALVEOLI; les Romains donnoient ce nom aux tuyaux de chaleur qui étoient répandus dans l'épaisseur des murailles, pour échauffer les appartemens des Thermes.

ALVEOLI, étoient aussi des espèces d'auges, dans lesquelles on lavoit les viandes avant de les apprêter.

ALVEUS. V. ECHIQUIER & PETTEIA.

ALVEUS; on donnoit ce nom aux gradins qui servoient à descendre dans les bains, & à s'y asseoir.

ALVEUS, étoit un canot ou bateau grossier fait avec un tronc d'arbre creusé, tel que sont encore ceux des peuples sauvages. Romulus & Remus furent exposés dans un *alveus*, selon Ovide, (*Fast. II. 407*) :

Sustinet impositos summa cavus alveus unda :

Heu quantum fati parva tabella tulit !

Alveus in limo sylvis appulsus opacis,

Paullatim fluvio deficiente sedet.

ALUN. Les anciens paroissent n'avoir connu d'autre *alun* que le naturel, qu'ils distinguoient en *alun* liquide & en *alun* sec. Les modernes, au contraire, connoissent à peine l'*alun* naturel, & n'emploient que l'*alun* retiré des substances qui le contiennent, par des procédés très-ingénieux.

L'*alun* naturel liquide n'étoit pas absolument en liqueur. Il paroît, par les descriptions des anciens, que cet *alun* étoit seulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air; ainsi on ne l'appeloit liquide, que pour le distinguer de l'*alun* sec. L'*alun* liquide étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit lisse & uni, quelquefois transparent, mais ordinairement nuageux. Au contraire, la surface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il se trouvoit mêlé avec des matières étrangères, suivant les descriptions des mêmes auteurs.

Les anciens distinguoient aussi deux sortes d'*alun* naturel sec. Ils les reconnoissoient aux différences de la texture & de la figure : ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui est en masse, car il étoit formé en mottes ou en lames; ou il se fendoit & se partageoit en cheveux blancs; ou il étoit rond & se distribuoit encore en trois espèces, en *alun* moins ferré & comme formé de bulles, en *alun* percé de trous fistuleux & semblable à l'éponge, en *alun* presque rond comme l'astragale; ou il ressembloit à de la brique; ou enfin il étoit composé de croûtes. Tous ces *aluns* avoient des noms particuliers, qui ne servoient qu'à surcharger les nomenclatures.

Tournefort voyageant dans le Levant, aborda à l'île de Milo, l'ancienne Mélos, d'où les anciens tiroient beaucoup d'*alun*, & entr'autres, selon Pline, l'*alun* liquide. Il y vit des grottes, sur les parois desquelles l'*alun* s'étoit formé sous toutes sortes de figures. Il trouva entr'autres de l'*alun* de plume, auquel étoient mêlés des filets pierreux,

longs, flexibles comme ceux de l'alun, mais dépourvus de saveur, & très-différens de l'amianté. Dioscoride a parlé de cette substance pierreuse, qu'il a très-bien distinguée de l'amianté, & qu'il dit n'avoir aucun goût ni astringtion.

Le savant voyageur aperçut aussi dans les grottes une dissolution d'alun qui distilloit goutte à goutte, & que l'on croiroit être l'alun liquide, originaire de Mélos, selon Pline. Mais on peut voir dans Dioscoride que cette espèce d'alun n'étoit pas vraiment liquide; &, comme nous l'avons déjà dit, les descriptions faites par les anciens, prouvent évidemment qu'il n'étoit pas en liqueur.

ALUNTIUM. Voyez ALONTINUM.

ALVONA, en illyrie. AAYON.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :
RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ALYTA, étoit chez les Eléens un officier dont l'emploi répondoit à celui des *maîtres de cérémonie* modernes.

ALYTARCHE, charge, dignité de l'Alytarque, ou magistrat d'Antioche. Il y avoit dans cette ville des jeux appelés jeux de l'*Alytarchie* : c'étoient des jeux olympiques institués par Afranius, premier alytarque, l'an 260 de l'ère d'Antioche, & abolis par l'empereur Justin, l'an 568 de la même ère, comme nous l'apprend Jean Méla dans une chronique manuscrite. Cet auteur compte jusqu'alors 77 alytarques; ce qui montre que l'*Alytarchie* duroit quatre ans comme l'olympiade. NORIS, *Epoc. Syr. p. 220.*

ALYTARQUE; c'étoit selon Noris, le nom du pontife de la ville d'Antioche. Une loi du code Théodosien ordonne qu'il soit permis à l'*Alytarque* de planter plusieurs cyprès, & d'en couper un. L'*Alytarque* n'étoit pontife que de la ville d'Antioche; celui de toute la province s'appeloit *Syriaque*. NORIS *Epoc. Syr. p. 220.*

Tout ce que dit à ce sujet Noris, ne prouve cependant pas que l'*Alytarque* fût un pontife, mais un magistrat ou officier de la ville d'Antioche. En effet, *Alytarque* est un nom grec composé des mots *ἀλτῆς* & *ἀρχῆς*. Le premier signifie, selon l'étymologie, la même chose que *μαρτύροφος*, *μασφόρος*, porte-verge, ou huissier, bedaut. On fait que dans les jeux des anciens il y avoit de ces porte-verges qui veilloient au bon ordre & à la tranquillité des spectateurs & des athlètes; de sorte que l'*Alytarque* n'étoit que leur chef : en quoi nous sommes d'accord avec le grand étymologiste.

ALYZIA, dans l'Acarnanie, ΑΛΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en argent. *Eckel.*

O. en or.

O. en bronze.

Leur type est pégaïe volant.

AMALTHÉE A ou AMALTHEUM. Pomponius Atticus avoit donné ce nom à un réduit

agréable de sa maison de campagne, en l'honneur de la chèvre Amalthée. Cicéron en parle dans plusieurs de ses lettres.

AMALTHÉE; c'est le nom de la chèvre qui allait Jupiter : le dieu, par reconnaissance, la plaça parmi les astres, où elle forme le signe qui porte son nom. C'est d'une des cornes de cette prétendue chèvre que les Grecs ont fait leur corne d'abondance. La fable dit que la nourrice de Jupiter fut *Amalthée*, fille de Melissus, roi d'une contrée de la Grèce. Bochart fait venir ce mot du Phénicien *Amantha*, qui signifie nourrice; & Hygin donne à la nourrice de Jupiter le nom d'*Adamanthée*. Voyez ADAMANTHÉE, CURÈTES, MELISSE.

AMAND, tyran sous Dioclétien.

CNEUS SALVIUS AMANDUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en P. B.

O. en G. & M. bronze.

AMANDE (Couleur d'), *color amygdalinus*. Le nom françois de cette couleur est châtain. Ovide, (*Art. iii. 183*) :

Nec glandes Amarylli tua, nec amygdala desunt.

AMANS. Les *amans* ajoutoient foi à toutes sortes de prodiges, & employoient toutes sortes de moyens pour s'assurer de la réussite de leurs amours. En Sicile ils ti oient un bon augure du bruit que faisoit une feuille qu'ils écrasoient entre leurs doigts : Théocrite, (*Idylle iii. 29*). Le pétitement du laurier embrasé formoit aussi un bon présage. Ils en tiroient un également avantageux, quand ils touchoient au plafond avec des pépins de pommes lancés avec deux doigts; comme les enfans jettent encore aujourd'hui les noyaux de cerises. Horace en fait mention, (*Sat. ii. 3. 272*) :

*Quid cum Picnis excerpens semina pomis,
Gaudes, si cameram percussit forte.*

Les *amans* se rendoient après le repas du soir sous les fenêtres de leurs maîtresses. Si elles ne les attendoient pas sous le vestibule de leurs maisons, ou à leurs fenêtres, ils se promenoient lentement en sifflant, ou en affectant de touffer, pour se faire entendre. Tibulle 1. 7. 35 :

*Et simulat transire domum, mox deinde recurrit,
Solutus & ante ipsas excreat usque fores.*

Les maris eux-mêmes rentrans dans leurs maisons, sifflaient pour se faire ouvrir. Apulée, (*Met. ix. p. 271*) :

Quand ce bruit léger ne suffisoit pas pour réveiller ou appeler leurs maîtresses, les *amans* fredonnoient des chansons amoureuses. Ovide, (*Fast. iv. 109*) :

*Primus amans carmen vigilatum nocte negata
Dicitur ad claufas concinuisse fores.*

Plaute nous en a conservé une dans le *Curculion* (1. 2. 57); & l'on doit mettre au nombre de ces chansons, l'ode dixième du troisième livre d'Horace. Les Grecs les appeloient *παρακλαυσιδύρον*, *romance de la porte*. Les amans les gravoient quelquefois sur la porte elle-même, ou ils les écrivoient sur des tablettes qu'ils attachoient aux portes de leurs maîtresses. Ovide, (*Amor.* 3. 1.):

*Ah quoties foribus duris incisa pependi,
Non verita à populo praterente legi.*

Si leurs chansons ne fléchissoient point le cœur des filles qu'ils aimoient, ils adressoient leurs vœux à la porte elle-même, & imploroient son assistance, comme ils l'auroient demandée à une divinité. Ovide, (*Art. am.* 11. 527.):

Postibus & dura precibus blandire puella.

La porte elle-même s'en plaint dans Properce, (1. 16. 15.):

*Ille meos numquam patitur requiescere postes,
Arguta referens carmina blanditiis.*

Les amans ne se contentoient pas de la supplier; ils l'arrosoient de vin, ainsi qu'on le pratiquoit sur les autels des dieux. Plaute, (*Curcu.* 1. 1. 80.):

*Eaque extemplo ubi vino has conspersi fores,
De odore adesse me scit, aperit illico.*

Et 188:

*Agite, bibite festiva fores,
Potate, fite mihi volentes propitia.*

Une courtisane dit dans la même comédie, (1. 2. 1.):

*Flos veteris vini meis naribus obiectus est:
Ejus amore cupidam me hinc prolicuit per tenebras.*

Ces portes étoient aussi arrosées de parfums liquides. Lucrèce, (1. 1170.):

*At lacrymans exclusus amator limina saepe
Floribus, & fertis operit, postesque superbos
Ungit amaricino.*

Les amans les baisoient amoureusement. Lucrèce, (*Ibid.*):

Et foribus miser oscula figit.

Properce, (1. 16. 43.):

*Ante tuas quoties verti me perfida postes,
Osculaque impressis nixa dedi gradibus.*

Ils chantoient leur triste destinée en s'accompagnant avec des flûtes. Properce, (11. 6. 11.):

*Aut mea, cum tales caneret tibi Cythia somnos
Tibia, funesta tristior illa tuba.*

Horace, (*Od.* 111. 7. 29.):

*Primâ nocte domum claude: neque in vias
Sub cantum querulâ despice tibia.*

Pour entendre leurs maîtresses, ils demouroient

à leurs portes en versant des larmes. Martial, (x. 13. 7.):

*Ad nocturna jaces fastosa limina mœcha,
Et madet heu lacrymis janua surda tuis.*

Ceux qui avoient encore plus de patience, se couchaient sur le seuil de la porte, & y passoient la nuit. Ovide, (*Amor.* 11. 19. 21.):

*Et sine me ante tuos projectum in limine postes
Longa pruinosâ frigora nocte pati.*

Horace, (*Od.* 111. 10. 19.):

*Non hoc semper erit liminis, aut aqua
Calescis patiens latus.*

Ils attachoient des couronnes aux portes de leurs maîtresses. Tibulle, (1. 2. 13.):

*Te meminisse decet, quæ plurima voce peregi
Supplice, cum posti florida ferta darem.*

Ovide, (*de Rem.* *Amor.* 11. 31.):

Et tegat ornatas multa corona fores.

Les amans détachent de leurs têtes ces couronnes qu'ils avoient portées dans les festins. Ovide, (*Amor.* 1. 6. 67.):

*At tu non latis detracta corona capillis
Dura super tota limina nocte jaces.*

(*De Art. am.* 11. 527.):

*Postibus & dura precibus blandire puella,
Et capiti demptas limine pone rosas.*

Ils jetoient sur le seuil les torches qui les avoient éclairés au retour du souper. Properce, (1. 16. 7.):

*Et mihi non desunt turpes pendere corollæ
Semper, & exclusi signa jacere faces.*

Ces amans insensés menaçoient même de s'en servir pour brûler les maisons de leurs maîtresses. Ovide, (*Am.* 1. 6. 56.):

*Excute poste seram,
Aut ego jam ferroque ignique paratior ipse,
Quam suce sustineo tecta superba petam.*

Ils prenoient les charbons qui se formoient à leurs torches, & écrivoient sur la porte des vers licentieux & injurieux à leurs maîtresses capricieuses. Une porte s'en plaint elle-même dans Properce, (1. 16. 9.):

*Nec possum infamis Domine defendere noctes,
Nobilis obscænis tradita carminibus.*

Ce n'étoit pas assez de couvrir les portes de vers obscènes, ils les chargeoient d'opprobres & d'injures. Tibulle, (1. 2. 7.):

*Janua difficilis Domina, te verberet imber,
Te jovis imperio fulmina missa petant.
Janua jam pateas uni mihi viâta querelis,
Nec furtim verso cardine aperta sones.
Et mala si qua tibi dixit dementia nostra,
Ignoscas, capiti sint precor, illa meo.*

Properce, (r. 16. 37.):

*Te non ulla mea læsit petulantia lingua,
Que solet irato dicere verba loco.*

L'action de dire des injures à une porte, étoit exprimée par ces mots, *occentare ostium*.

D'autres fois ces *amans* tenoient aux portes de leurs maîtresses des discours passionnés, pour se les rendre favorables. Ovide (*Remed. Amor. n. 95.*):

*Et modò blanditias, rigido modò jurgia post
Dicat, & exclusus flebile cantet amans.*

Las enfin de ne rien obtenir par menaces, ni par prières, ils frappaient aux portes & aux fenêtres à coups redoublés, les brisoient & les forçoient avec fracas. Horace, (*Ode. r. 25. 1.*):

*Parciùs junctas quatiant fenestras
Ictibus crebris juvenes protervi,
Nec tibi somnos adimunt: amatque
Janua limen.*

Telles étoient les folies qu'inspiroient à ces jeunes *amans* une passion insensée, & les fumées du vin.

AMANTIA, en Illyrie. AMANTON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un foudre dans une couronne de laurier.

AMANVENNIS. On appeloit de ce nom des esclaves qui faisoient les fonctions du secrétaire dans son absence. Leur main stylée à écrire avec promptitude, leur avoit fait donner ce nom.

AMANUS ou OMANUS, dieu des anciens Perses, que l'on croit être le soleil, ou le feu perpétuel que les Perses adoroient comme une image du soleil. Strabon l'appelle *Dæmon Persarum*, le génie des Perses. Tous les jours les mages alloient dans son temple, chanter leurs hymnes devant le feu sacré, tenant de la verveine en main, & ayant sur la tête des thiares, dont les bandelettes leur pendoient des deux côtés le long des joues.

AMARYNTHIA, surnom de Diane, pris d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée par des fêtes & des jeux.

AMASIA, dans le Pont-Galatique. AMAΣΣEIAΣ & AMACIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur de Plotine, de Faustine jeune, de Commode, de Sept.-Sévère, de Julia-Domna, de Caracalla, de Geta, d'Alex.-Sévère, de Mammée, & peut-être d'Hadrien & d'Antonin. (*Pellerin, P. 111. 209.*)

AMASTRIS, en Paphlagonie. AMAΣΤΡΙΑΝΩΝ, AMAΣΤΡΩ & AMAΣΤΡΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Elles ont quelquefois pour type l'Égide.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitia, de Nerva, de Plotine, d'Hadrien, d'Antonin, de Faustine mère, de M.-Aurele, de Faustine jeune, de Vèrus, de Crispine, de Caracalla, de Moësa, de Gordien-Pie, de Sept.-Sévère.

AMATA. Lorsque le souverain pontife avoit élu une vestale par le sort, & qu'il l'ôtoit à ses parens, il l'appeloit *Amata*; parce que, dit Gellius r. 12., c'étoit le nom de la première fille qui fut choisie pour vestale.

AMATHIE, une des cinquante néreïdes, selon Homère.

AMATHONTE, ville de l'isle de Chypre, où Vénus étoit adorée d'un culte particulier. Cette déesse y avoit un superbe temple, dans lequel on immoloit autrefois les étrangers. Vénus, irritée de cette cruauté, changea tous les habitans en taureaux, afin qu'ils servissent eux-mêmes de victimes aux sacrifices. Pour punir leurs femmes du mépris qu'elles avoient témoigné pour ses mystères, elle leur ôta toute pudeur; de sorte qu'elle se prostituoient à tous les hommes indifféremment.

AMATHUSIA, surnom de Vénus, pris de la ville d'Amathonte, où elle étoit particulièrement honorée.

AMAZONES; c'étoient des femmes qui formoient une république, dans laquelle elles ne souffroient point d'hommes; pour perpétuer leur race, elles envoyoient de tems en tems quelques-unes de leurs compagnes dans les états voisins; quand celles-ci se croyoient sûres d'être mères, elles revenoient auprès de leurs sœurs. Tous les enfans mâles qui naissoient étoient immolés, mais on élevoit les filles avec grand soin; on leur coupoit, disoit-on, la mamelle droite, afin qu'elles fussent plus en état de tirer de l'arc: on les formoit aux exercices militaires; & l'histoire est remplie des exploits de ces héroïnes. On a dit que le pays qu'elles habitoient étoit dans la Cappadoce, sur les bords du fleuve Thermodoon. Pour connoître leur histoire, voyez ANTOIPE, HYPOLITE.

Nous laissons aux historiens la discussion du problème qu'offre l'existence des *amazones*, & nous n'examinerons ces héroïnes célèbres que par rapport aux arts & aux monumens antiques.

On a répété mille fois, & nous l'avons dit aussi plus haut, que les *amazones* se brûloient une mamelle, afin de tirer de l'arc avec plus de facilité; que leur nom venoit de cette cruelle opération, de l'*α* privatif & de *μάζος*, mamelle. On a même

cité Hippocrate à ce sujet. Mais ce médecin célèbre n'a parlé dans l'endroit cité que des jeunes sarmates, & non des *amazones*. Aucun écrivain ancien ne fait mention de cette coutume sangui-naire ; ce sont les modernes qui ont appliqué aux *amazones* ce qu'Hippocrate avoit dit des Sarmates.

Les monumens antiques détruisent encore plus visiblement cette ridicule opinion ; car aucun d'eux ne représente ces héroïnes privées d'une mamelle. Il y a dans Rome seule sept statues d'*amazones*, qui ont toutes les deux seins. On les distingue aussi à deux *amazones* sur des lampes de Bartoli. Vaillant a cité, à la vérité, le revers d'une médaille de Gallien, sur laquelle il croit voir une *amazone* privée d'une mamelle. Mais la petite-esse de ce monument, & peut-être sa vétusté, ont trompé cet illustre antiquaire. Maffei n'a pas été plus heureux lorsqu'il a apporté en preuve la nymphe endormie de la Villa-Mattei, appelée faussement Cléopâtre.

La beauté des *amazones* étoit une beauté de convention, exécutée par tous les artistes de la même manière. Les airs de tête de toutes ces héroïnes paroissent avoir été pris sur le même modèle : elles offrent une physionomie grave, mêlée d'affliction & de douleur. Toutes leurs statues ont une blessure au sein ; & celles dont la tête seule a été conservée, étoient sans doute figurées de même. Les sourcils sont indiqués par une arête vive. Comme cette pratique étoit principalement en usage dans l'ancien style de la sculpture, on pourroit conjecturer que l'*amazone* d'Étésilas, statue qui, préférablement à celles de Polyclète & de Phidias, mérita le prix, a servi de modèle aux artistes qui l'ont suivie.

Ceux, dit Winkelmann, qui ont fait restaurer deux *amazones* de grandeur naturelle au muséum du capitole, n'ont fait aucune attention à ces caractères distinctifs : aucune des têtes, ni l'antique ni la moderne, n'est d'accord avec la statue. La lettre N, gravée sur la base d'une de ces *amazones*, & qui vaut cinquante, nous apprend que cette statue étoit la cinquantième de l'endroit où elle étoit placée dans les tems anciens.

Les *amazones* ont toujours de grosses mamelles, dont le mamelon est prononcé, parce que ces héroïnes étoient des femmes.

Leur habillement est court & léger. Souvent un casque couvre leur tête. Elles portent ordinairement des tuniques courtes, & serrées par une seule ceinture, qui leur est commune avec les guerriers des tems héroïques. Cette ceinture n'est pas placée comme aux femmes, immédiatement au-dessous du sein ; mais les *amazones* la portent comme les hommes, sur les reins, pour tenir leur tunique relevée, & pour caractériser leur humeur belliqueuse. La seule *amazone* du palais Farnèse, statue au-dessous du naturel, a

Antiquités, Tome I.

une ceinture attachée au-dessous du sein. Elle est blessée & tombe de cheval.

On en voit une morte au palais de Rome appelé *la Farnesina* ; cette statue est de marbre de Paros. Entre les bas-reliefs de la Villa-Albani, il y en a un qui représente un combat des *amazones* ; & Winkelmann en a publié un autre dans ses *Monumenti inediti*, sur lequel ces héroïnes arrivent au secours des Troyens, sous la conduite de leur reine Penthésilée.

Virgile parle de cette reine dans l'*Ænéide* :

Ducit amazonidum lunatis agmina peltis.

Cette *pelte* dont il l'arme, étoit un bouclier contourné en forme de croissant. Il caractérisoit les *amazones*, ainsi que la *bipenne*, ou hache à deux tranchans, semblable à celle que les artistes modernes placent dans le milieu des faisceaux, contre l'usage antique & l'autorité des monumens.

AMAZONES. On en voit une à cheval sur les médailles de Trajanopolis, en Phrygie. D'autres villes de cette province, de la Lydie, d'Ionie & d'Æolie, mettoient souvent sur leurs médailles ces héroïnes, ou seulement leurs armes.

Elles vouloient marquer par-là l'origine dont elles se glorifioient ; car, selon Diodore de Sicile, Myrine, reine des *amazones* d'Afrique, après le combat qu'elle livra aux Gorgones, traversa ces contrées, où elle bâtit plusieurs villes. Elle donna son nom à celle de *Myrina*, & aux autres ceux des héroïnes qui l'avoient accompagnée.

AMAZONIUS. Apollon fut ainsi nommé, à cause du secours qu'il avoit donné aux Grecs contre les Amazones.

AMAZONIUS. Les flatteurs de l'empereur Commode donnèrent ce nom au mois de décembre, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimoit éperduement, & qu'il avoit fait peindre en amazone. Ce prince, par la même raison, prit aussi le surnom d'*Amazonius*.

AMBA, en Espagne :

Les médailles autonomes de ce lieu sont :

RRRR. en bronze. (*Hunter*).

O. en or.

O. en argent.

AMBACTUS, dans les Gaules.

Les médailles qui portent cette légende sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AMBACTUS. Les Romains donnoient ce nom à un domestique, que nous appelons *commissionnaire*. Son nom venoit d'*ambagere*, ancien mot latin, qui étoit synonyme avec *ambire*, *circumagere*, &c. faire plusieurs tours & retours.

César nomme *ambacti* une espèce de clients, qui, sans être esclaves, étoient attachés à quel-que seigneur ou chef. En parlant des cavaliers gaulois, il dit que chacun d'eux, à proportion

de sa naissance & de son bien, menoit à sa suite un grand nombre de clients & d'*ambactes*. *Eorum, ut quisque est genere, copiosque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos, clientisque habet.* (De Bell. Gall. VI. 14).

AMBARVALES, fête & cérémonie des Romains. Ils les célébroient pour obtenir des dieux une récolte avantageuse. On immoloit une génisse, une truie pleine, & une brebis; ce qui fit appeler ce sacrifice *suovetaurilia*. La victime étoit promenée autour des champs; de-là vint le nom d'*ambarvales*; *ambire arva*.

Caton (*de re rusticâ, c. 142*) nous a conservé la prière qui accompagnoit le sacrifice: *Mars pater te precor, quesoque, ut sis volens propitius mihi, domo, familiaque nostrâ, quojus rei ergo agrum, terram, fundumque meum solitaurilia circumagi jussi: ut tu morbos visos, invisosque, viduertatem, vastitudinemque, calamitates, intemperantiasque prohibeassis, defendas, averruncesque, utique tu fruges, frumenta, vineta, virgultaque grandire, bonâque evnire sinas: pastores, pecuaque salva servassis, duisque bonam salutem valetudinemque mihi, domo, familiaque nostrâ. Harumce rerum ergo fundi, terra, agrique mei lustrandi, lustrique faciendi ergo, sicut, dixi, matre hisce solitaurilibus lactentibus immolandis esto.*

» Mars puissant, je te prie & supplie d'être favorable à moi, à ma maison & à ma famille: c'est à ce dessein que j'ai fait promener autour de mes champs & de mon habitation les victimes sacrées. Je te prie encore d'éloigner les maux visibles ou invisibles, la viduité, le fer ennemi, les calamités & les tempêtes; de laisser croître & mûrir les fruits, les grains, les vignes & les bois. Conserve sains saufs & les pasteurs & le bétail; & donne-moi la santé & le bonheur, ainsi qu'à mes gens & à ma famille. Dans cette vue, que l'on immole les victimes pleines, afin que mes terres & mes champs soient purifiés & sanctifiés. »

Tibulle fait une prière différente de celle de Caton. (II. I. 1):

*Quisquis adest, faveat: fruges lustramus & agros,
Ritus ut a prisco traditus extat avo.*

Et n. 17:

*Dii patrii, purgamus agros, purgamus agrestes,
Vos mala de nostris pellite limitibus.*

On en trouve encore une troisième dans Festus, au mot *pestas*: *avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, pestifatem.* » Ecarte la maladie, la mort, les calamités, les orages, les incendies, & la peste. »

La cérémonie des Ambarvales étoit célébrée par chaque père de famille, & par le peuple Romain lui-même, qui purifioit par ce sacrifice toutes les limites de son territoire, dans le tems où elles n'étoient pas éloignées de Rome de plus de

cinq à six milles. Les *Freres Arvales* marchaient alors à la tête du peuple, couronnés de chêne, & conduisant trois fois les victimes autour du domaine de la république. Virgile a décrit les Ambarvales dans le premier livre des Géorgiques, vis 343:

*Cuncta tibi cererem pubes agrestis adoret:
Cui tu lacte favos, & miti ailue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges,
Omnis quam chorus & socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta, nec ante
Falcem maturis quisquam supponat aristas,
Quam Cereri, tortaue redimitus tempora quercu,
Det motus incompósitos, & carmina dicat.*

Le jour où l'on célébroit les Ambarvales étoit un jour de plaisir. On honoroit Cérés & Bacchus, en dansant & en chantant des Hymnes en leur honneur. Quel étoit ce jour? Rosinus croit qu'il n'y en avoit aucun désigné à cet effet; mais qu'on ne manquoit jamais de les célébrer dans l'année. Caton semble insinuer que la célébration en étoit absolument volontaire.

Quelques écrivains disent que les Ambarvales se célébroient deux fois l'année, à la fin de janvier ou au mois d'avril, & au mois de juillet. Cette dernière époque s'accorde avec le tems de la maturité des moissons, *maturis aristas*, dit Virgile dans l'endroit des Géorgiques cité plus haut. D'ailleurs, Ovide qui a décrit les fêtes des six premiers mois de l'année, n'a point parlé des Ambarvales. Elles ne se célébroient donc pas avant le mois de juillet.

AMBASSADEUR. Avant d'extraire les usages des Grecs & des Romains relativement aux Ambassadeurs, nous ferons deux observations qui jetteront un grand jour sur cet article. 1°. Les Anciens n'ont connu que les *ambassadeurs* extraordinaires; & l'on ne trouve chez eux aucun vestige de ces *ambassadeurs* ordinaires, que la politique moderne a créés depuis trois siècles, & qui résident sans cesse à la cour du prince auquel ils sont envoyés.

2°. Dans le premier âge de chaque république & monarchie, les héraults ont fait long-tems les fonctions d'*ambassadeurs*: & même ces derniers ne furent respectés depuis, que par égard pour le *herault sacré* qui les accompagnoit toujours. C'est pourquoi les plus anciens écrivains ont rarement distingué dans leurs récits les héraults des *ambassadeurs*.

Ces derniers étoient connus chez les Grecs sous le nom de *πρεσβεις*, & étoient choisis à Athènes par les suffrages du peuple. Ils étoient revêtus quelquefois de pleins pouvoirs, & ne rendoient point compte à leur retour de leur gestion: on les appelloit *πρεσβεις αυτοκράτορες*. Mais pour l'ordinaire on examinoit rigoureusement leur conduite, & l'étendue qu'ils avoient donnée à leurs pouvoirs. Le trésor public les défrayoit pendant

le tems de l'*ambassade*. On leur donnoit par jour deux dragmes, deux livres, du tems d'Aristophane. (*Acarn. act. 1. Sc. 2.*)

Lorsqu'un *ambassadeur* des Athéniens avoit mérité par ses services l'approbation du peuple, le sénat lui donnoit un repas public dans le Prytanée. (*Démofthenes & Ulpian, Orat. de fals. leg.*) On imposoit au contraire une forte amende à celui dont la conduite avoit mécontenté le peuple. La mort étoit la punition du citoyen assez téméraire pour avoir fait les fonctions d'*ambassadeur* sans l'aveu du peuple ou du Sénat. (*Démofst. ibid.*)

Les *ambassadeurs* des Grecs étoient toujours accompagnés d'un hérault, κήρυξ, pour rendre leurs personnes sacrées. Aussi Homère, selon la remarque d'Eustathe, (*in Iliad.*) fait-il toujours précéder par cet officier les *ambassadeurs* qu'Ulysse envoie dans ses différens voyages, pour connoître les pays & les nations auprès desquels les vents l'ont conduit : tous les peuples les respectèrent, excepté les léstrygons, les cyclopes, & les autres hordes sauvages qui n'avoient aucune civilisation.

Le même roi d'Ithaque fut envoyé avec Ménélas à Troye, pour redemander Hélène, & pour éviter ce siège non-moins célèbre par sa durée, que par ses fatales suites. On voit par ce choix de deux princes illustres, que l'on cherchoit à concilier aux *ambassadeurs* le respect & la confiance, en les prenant dans la classe des hommes distingués par le mérite ou par la naissance.

Quoiqu'on se permit quelquefois de les molester par des reproches trop vifs, ou par des railleries insultantes, leur personne fut toujours sacrée, & sur ce point les loix divines & humaines étoient parfaitement d'accord dans l'antiquité. Hérodote ne raconte qu'avec horreur le crime des Lacédémoniens, qui massacrèrent les *ambassadeurs* de Xerxès, & ses suites terribles. Depuis cet attentat contre le droit des gens, les dieux irrités n'agrèrent plus aucun sacrifice, aucune prière de ce peuple inhumain.

Touchés de repentir, les Spartiates envoyèrent à Xerxès deux de leurs citoyens les plus distingués, afin qu'il lavât dans leur sang l'injure qu'il avoit reçue. Mais ce roi, que les Grecs vains & dédaigneux appeloient un barbare, ne leur fit aucun mal. A Dieu ne plaise, leur dit-il entr'autres reproches, que je partage la honte dont se sont couverts vos concitoyens, en imitant leur cruauté ! après quoi il les laissa partir sains & saufs. Le ciel, selon Hérodote, fut moins indulgent, car il envoya à Lacédémone une mortalité cruelle qui enleva les enfans des meurtriers.

A tous les traits du caractère des Lacédémoniens qui les distinguoient si fort des autres Grecs, on peut ajouter l'attention qu'ils apportoient à choisir pour *ambassadeurs* des citoyens divisés par des haines ouvertes. Ils espéroient que de tels envoyés ne se réuniroient jamais pour trahir les intérêts de leur patrie.

Dans le tems de leur splendeur & de leur rivalité, Sparte & Athènes se faisoient une gloire de voir un grand nombre d'*ambassadeurs* venir de leur alliance & leur protection. C'étoit à leur gré le plus bel hommage qu'on pouvoit leur rendre ; & celle des deux villes qui recevoit le plus d'*ambassades*, croyoit triompher de sa rivale.

Les Romains adoptèrent les principes des Grecs sur les *ambassades* & sur les citoyens qui en étoient chargés. Ils leur accordoient le droit honorable de porter un anneau d'or ; & ils leur élevoient une statue lorsqu'ils avoient été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Les *ambassadeurs* des Romains se couronnoient ordinairement de verveine ou de branches d'olivier.

En arrivant auprès de Rome, les *ambassadeurs* étrangers donnoient avis au sénat de leur venue. Celui-ci leur envoyoit des députés pour en apprendre la cause ; s'ils étoient *ambassadeurs* des peuples ennemis, on ne leur permettoit pas d'entrer dans Rome, de crainte qu'ils ne l'examinassent en espions. Mais après les avoir tenus renfermés dans une maison hors de la ville, on leur rendoit la réponse du sénat, & ils étoient contraints de sortir sous très-peu de tems de l'Italie entière. Si au contraire ils étoient envoyés par des alliés, ou des peuples amis, des questeurs venoient les recevoir hors de Rome, & les conduisoient d'abord au temple de Saturne, pour les y faire inscrire & reconnoître par les gardes du trésor public.

Plutarque (*Quest. Rom. 42*) demande pourquoi ils commençoient par visiter ce temple. Les uns croyoient que c'étoit à cause de leur qualité d'hôtes de la république, Saturne présidant à l'hospitalité. Mais l'histoire lui offre une raison plus vraisemblable. Il étoit d'usage dans les premiers siècles de Rome, que les gardes du trésor public défrayassent les *ambassadeurs*, prissent soin de leur santé & de leurs funérailles s'ils mourroient pendant leur séjour. Il étoit donc nécessaire qu'ils commençassent par se faire inscrire sur les registres des gardes du trésor public au temple de Saturne. Le grand nombre des *ambassadeurs* étrangers qui arrivoient journellement à Rome, fit retrancher depuis les sommes qu'on fournisoit pour leur entretien, sans que l'on cessât cependant de les mener au temple de Saturne, & de les présenter aux gardes du trésor public.

De ce temple, on les conduisoit à l'audience du Sénat, & ils en attendoient le moment dans une salle bâtie à ce dessein auprès de la curie d'Hostilius, & appelée *Gracostrafis*. Le sénat leur donnoit audience même dans le mois de février, lorsqu'il en étoit requis par le premier magistrat de la ville, auquel les *ambassadeurs* en formoient la demande. Étant introduits, ils parloient par interprètes, même ceux qui étant Grecs auroient pu s'expliquer dans leur langue naturelle, que

tous les Sénateurs & tous les gens bien nés entendoient. Cet usage bizarre ne fut aboli qu'en faveur du rhéteur Molon, ce maître célèbre de Cicéron. Valere-Maxime, (II. 2. 3).

Les sénateurs les interrogeoient ensuite avec l'agrément du chef du sénat. Tite-Live, (30. 22). *Cum more tradito à patribus, potestatem interrogandi, si quis quid vellet, legatos prator fecisset, &c.* Chacun d'eux s'efforçoit de les embarrasser par ses questions, & de leur arracher des aveux utiles aux Romains. Après ces interrogations, les Ambassadeurs fortoient du Sénat, & n'y rentroient que pour apprendre de la bouche du président la réponse que l'on avoit discutée & préparée avec grand soin.

AMBEGNES ou AMBIEGNES. Voyez HOSTIES.

AMBIRE. Voyez CANDIDAT.

AMBITION; les Romains avoient élevé un temple à l'ambition; c'étoit en effet la divinité à laquelle ils ont le plus sacrifié: on la représentoit avec des ailes au dos, & les pieds nus, pour exprimer l'étendue de ses desseins, & la promptitude avec laquelle elle veut les exécuter.

AMBITUS. Lorsque ce mot est relatif aux CANDIDATS. Voyez cet article.

AMBITUS signifioit aussi circuit, pourtour. C'est dans ce sens qu'il étoit employé par les architectes, pour exprimer l'espace de terrain qui étoit respecté scrupuleusement devant & derrière les monumens funéraires. Tout le champ dans lequel on élevoit un tombeau, ne devenoit pas un endroit sacré & inviolable; mais cet honneur étoit réservé au pourtour du monument, & l'on fixoit ordinairement son étendue dans l'inscription, par des expressions analogues à celle-ci: *IN FRONTE. PEDES. IOL. IN AGRO. PEDES. IOL.*

AMBITUS est encore employé par Tertullien, (*de Pallio, c. 5*), pour exprimer l'ampleur de la toge, parce qu'elle entourait le corps de celui qui la portoit.

AMBO, déesse. Voyez TITHRAMBO.

AMBRACIA, dans l'Épire. AMBP.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est Pégase.

AMBRE jaune, *succinum*. La fable dit qu'il fut formé des larmes que répandirent les sœurs de Phaéon. Les recherches & les analyses des chimistes modernes, nous ont appris que cette substance étoit un bitume formé par l'épaississement d'une résine inconnue, que la mer détache des terres inondées, & rejette ensuite sur ses bords. Pline étoit aussi instruit que nous sur sa nature; & nous partageons encore l'incertitude où il étoit sur l'espèce de l'arbre qui produit l'ambre.

Cette substance étant rare & apportée des contrées septentrionales de l'Europe, fut achetée à grands frais par les Grecs & les Romains. Ils la

furent entrer dans leur parure, & l'ambre jaune servit à faire des bijoux de toutes sortes. Pline se récrie contre ce luxe frivole avec l'énergie qui le caractérise. (*Lib. 30, c. 2 & 3*):

» Le rivage de la Germanie, d'où on nous apporte l'ambre, est éloigné d'environ six cents mille pas de Carnuntum, ville de Pannonie... Parmi les objets d'agrément, l'ambre tient sa place d'abord après le cristal: réservé cependant jusqu'ici à la parure des femmes, on est encore à deviner ce qu'il peut avoir de flatteur par lui-même; c'est la frivolité des Grecs, & leur raffinement qui l'ont mis à la mode... Le plus précieux est le falerne, ainsi nommé à cause de la couleur du vin de même nom, dont il imite la transparence & le brillant... Enfin, on met des plaisirs de pure fantaisie à un si haut prix, qu'une petite figure d'ambre travaillé, s'achète plus cher que des hommes pleins de vie & de force. »

DC. Ferè M. passuum à Carnunto Pannonia abest littus id Germania, ex quo invehitur, per cognitum nuper (succinum). Proximum locum in deliciis faminarum tamen adhuc tantum, succina obtinent, eademque omnia hac, quam gemma, autoritatem, sanè majorem aliquibus de causis crystallina & murrhina, frigidi potus utraque. In succinis caussam ne delicia quidem adhuc excogitaverunt; occasio est vanitas Græcorum diligentia.

(Cap. 3): *Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies, vivorum hominum vigentiumque pretia superet.*

Le détail suivant donne la plus forte idée de l'excès auquel cette espèce de luxe étoit porté chez les Romains.

» Julien, qui préparoit un combat de gladiateurs pour l'empereur Néron, envoya un chevalier romain, visiter les endroits où se fait le commerce de l'ambre: il parcourut les côtes, & rapporta de l'ambre en si grande quantité, qu'on en garnit les mailles des filets qui mettent le podium à couvert des bêtes, & que les armes des gladiateurs, leur attirail funèbre, enfin, tout l'appareil d'un des jours de spectacle, fut fait d'ambre travaillé: le plus gros morceau qu'il apporta pesoit treize livres. »

(Ibid.): *Vidit enim eques Romanus missus ad id comparandum à Juliano curante gladiatorum munus Neronis principis, qui hæc commercia & littora peragravit, tanta copia inuenta, ut retia arcendis feris podium protegentia succinis notarentur (vel nodarentur), arma verò & libitina, totisque unius diei apparatus esset à succino. Maximum pondus is gleba attulit xiii librarum.*

Pline finit par cette énumération:

» Les pièces de métal de Corinthe, plaisent par le mélange du bronze avec l'or & l'argent; les ouvrages de ciselure, par l'art & le génie; les murrhina & les cristaux servent du moins à boire frais; les perles, parce qu'elles sont l'ornement d'une tête; les pierreries, parce qu'elles sont celui

des doigts; en un mot, dans tous les excès vicieux, on cherche à représenter ou à jouir : dans la passion pour l'*ambre*, il n'y a que le plaisir secret & borné de se satisfaire. *In succinis deliciarum tantum conscientia*. Il se moque aussi de ces hommes délicats & voluptueux, qui préparaient eux-mêmes des champignons avec des couteaux d'*ambre* & des ustensiles d'argent. »

Le comte de Caylus a fait dessiner (*Rec. 111, p. 191*) un petit buste d'*ambre*. Il seroit difficile d'en tirer aucun avantage pour les arts. Cette tête, couronnée de laurier, ne ressemble, dit-il, à aucun empereur; & si elle est antique, car le travail sur cette matière est toujours lâche, & l'originalité s'y fait sentir avec peine, on ne pourroit attribuer ce monument qu'au Bas-Empire, sur-tout à cause du goût de l'ornement sur lequel ce buste est établi. Au reste, ce morceau, dont la couleur est assez foncée, & qui, par cette raison, pourroit mériter le nom de Falerne, est travaillé de tous les côtés, & percé de bas en haut : ainsi, il peut avoir servi d'amulette, ou plutôt d'une sorte de parure.

Nous avons vu qu'un morceau d'*ambre* étoit payé à Rome plus cher qu'un esclave fort & robuste. Mais quand Pline n'auroit rien dit du prix excessif que l'on y mettoit, nous l'aurions imaginé aisément, en voyant les moyens dont on s'est servi pour le contrefaire. L'art ne cherche à imiter que les substances précieuses.

Le même savant antiquaire possédoit un amulette percé dans son ornement pour être porté au col : il étoit d'un verre qui imitoit l'*ambre*. La forme de ce petit monument, & le sujet moulé & traité en relief, n'étoient point ordinaires; la composition représentoit un Amour à cheval sur un lion; il étendoit les bras vers le ciel, comme s'il eût demandé du secours.

On voyoit aussi dans sa collection un fragment de vase imitant parfaitement l'*ambre*. Examiné par des naturalistes, il fut reconnu pour de la résine copale, improprement nommée *gomme*. On sait que les brocanteurs usent encore aujourd'hui de cette supercherie pour tromper les amateurs, & que la copale est la résine dans laquelle ils introduisent toutes sortes d'insectes & de corps étrangers, afin de mieux imiter l'*ambre* jaune.

Il ne paroît pas que les anciens ayent connu l'*ambre* gris : peut-être l'employoient-ils dans la composition des parfums; mais ils n'ont rien écrit sur sa nature, qui est encore aujourd'hui un problème.

AMBROISIE. C'étoit un aliment à l'usage des dieux, ainsi que le nectar. *Ambrosie*, suivant l'étymologie grecque, signifie immortel, soit parce que c'étoit la nourriture des immortels, soit parce qu'elle communiquoit l'immortalité à ceux qui en prenoient. C'est un des points de la Mythologie, les plus difficiles à éclaircir, que de savoir si l'on mangeoit l'*ambrosie*, & si l'on buvoit le nectar; ou si, au contraire, le nectar étoit

un aliment solide, & l'*ambrosie* une liqueur; mais il importe peu de concilier là-dessus les sentimens contraires; l'opinion la plus commune, & qui a été adoptée par Homère, est que l'on mangeoit l'*ambrosie*, & que l'on buvoit le nectar. Il n'est pas moins difficile de déterminer la nature de l'*ambrosie*. Ibcus a cru en donner une haute idée, en disant qu'elle est neuf fois plus douce que le miel, & qu'en mangeant celui-ci, on éprouve la neuvième partie du plaisir que l'on goûteroit en se nourrissant d'*ambrosie*. Quand les Grecs vouloient célébrer la fête de la statue de Jupiter Ctésien, ils faisoient des libations d'une liqueur qu'ils appeloient *ambrosie*; c'étoit une composition de miel, d'eau, de suc de fruits de toute espèce. Quant au nectar, les habitans du mont Olympe s'imaginoient en faire en mêlant ensemble du vin, du miel & des fleurs odoriférantes.

Tout ce que l'on trouve sur l'origine du nectar & de l'*ambrosie*, c'est que l'*ambrosie* coula pour la première fois d'une des cornes de la chèvre Amalthée, & que le nectar sortit de l'autre. Les dieux, avant cette époque, vivoient uniquement de la fumée de l'encens, & des exhalaisons des sacrifices. Le nectar, suivant Homère, étoit rouge. Personne n'a parlé de la couleur de l'*ambrosie*; mais Homère a dit qu'elle servoit à faire du beurre, de l'huile & de la pommade. Quand Junon s'arma de tous ses traits pour séduire Jupiter, elle prit un bain d'*ambrosie*; elle parfuma ses cheveux avec de l'essence d'*ambrosie*, qui répandoit autour d'elle une odeur divine, & renouveloit les tendres desirs de ceux qui la respiroient.

Lorsque Vénus marchoit, dit Virgile, ses cheveux mouillés d'*ambrosie* exhaloient une odeur divine; la jeune Hébé ne respiroit dans tout son corps qu'*ambrosie* & nectar. Ainsi, outre l'*ambrosie* pure, il y avoit de l'eau d'*ambrosie*, de la quintessence d'*ambrosie*, de la pommade & de la pâte d'*ambrosie*; en un mot, on voit partout que l'on reconnoissoit les dieux & les déesses à l'odeur qui les accompagnoit & qu'ils laissoient après eux, & que cette odeur étoit celle de l'*ambrosie*. Mais rien ne prouve mieux les effets de l'*ambrosie*, considérée comme matière odoriférante, que l'aventure de Ménélas. V. EIDOTÉE. Le nectar n'est pas moins célèbre pour son odeur que l'*ambrosie*.

L'*ambrosie* avoit encore une autre propriété; elle conservoit les morts : elle faisoit plus, elle communiquoit aux hommes l'immortalité; elle rétablissoit les forces, rendoit la santé, guérisssoit les blessures. L'*ambrosie* & le nectar étoient nécessaires aux dieux mêmes; ils n'en pouvoient supporter la privation, sans dépérir visiblement : la défaillance de Mars, quand il fut enfermé par les Aloïdes, en est la preuve. Ils le tinrent treize mois en prison, & le nourrirent fort mal. Quand Mercure vint le délivrer, il le trouva desséché, sans voix & sans force; le nectar le rétablit

sur-le-champ. La même chose arrivoit à tous les dieux que Jupiter privoit du nectar & de l'*ambroïse*, pour avoir juré mal-à-propos par le styx. *V. STYX.* Les dieux ne prenoient pas seulement du nectar par nécessité, ils en prenoient encore par habitude, par goût, par désœuvrement : il ne se tenoit aucun conseil dans l'Olympe, qu'on n'y servît du nectar.

Au reste, il y avoit de l'*ambroïse* de différens degrés; celle dont les divinités sublunaires, & principalement les nymphes faisoient usage, n'étoit pas, à beaucoup près, d'une aussi bonne qualité que celle dont usoient les dieux célestes. Il paroît aussi que les dieux ne faisoient pas de l'*ambroïse* leur unique nourriture, & qu'ils mangeoient aussi du pain. *V. ERÈSE.*

AMBROISIE, fille d'Atlas, fut une des hyades. *V. HYADES.*

AMBROSIES, fêtes célébrées dans l'Ionie & dans presque toutes les contrées de la Grèce, en l'honneur de Bacchus, au tems de la vendange.

On les appelloit aussi *Choa* ou *Lenaa*, parce qu'on les célébroit dans le mois *lenæon*, consacré à Bacchus.

AMBUBAIÆ. Horace (*Sat. 1. 2. 1.*) dit :

Ambujarum collegia, pharmacopola.

Ses interprètes ont donné plusieurs significations différentes au mot *ambubaia*; mais il n'y a que la suivante de raisonnable. Horace parle de femmes venues de Syrie, qui se tenoient ordinairement dans le grand cirque & dans les lieux publics, où elles amusoient par des chansons, & par le son des instrumens qu'elles avoient apportés de l'Asie. A ces talens agréables, elles joignoient un libertinage honteux, qui les couvroit d'opprobre.

On fait que la Syrie étoit en réputation de fournir les meilleurs histrions, baladins, chanteurs & joueurs d'instrumens. C'est à cela que fait allusion Juvénal, (*Sat. 111, 62.*) :

*Jam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam, & mores, & cum tibicine chordas
Obliquas, nec non gentilia tympana secum
Vexit; & ad circum jussus prostare puellas.*

Suétone peint l'empereur Néron se faisant servir à table par ces femmes syriennes, & par les autres courtisannes de Rome : *Cœnitabat non numquam... inter scortorum totius urbis, ambubajarumque ministeria.*

AMBULATIO. V. PORTIQUE.

AMBULII. Jupiter, Minerve, Castor & Pollux portoient ce nom à Lacédémone, où ils avoient des autels placés auprès d'un vaste portique, dans lequel les habitans alloient se promener. On fait venir le surnom *αμβελίος* du mot *αμβολή*, retard; parce qu'on croyoit que ces divinités retardoient l'instant de la mort.

AMBURBALES, AMBURBIALES ou AMBURBIUM, fêtes qu'on célébroit à Rome en faisant des processions autour de la ville. Elles répondoient aux *ambarvales*, & on y pratiquoit les mêmes cérémonies. Lucain fait la description d'une *amburbale* dans sa Pharsale. (*Liv. 1, v. 392, & suiv.*) Les victimes que l'on conduisoit autour des murs de la ville, s'appeloient aussi *amburbales*.

On célébroit ces fêtes lorsque des prodiges avoient alarmé les citoyens; & l'on y purifioit la ville menacée de malheurs, en brûlant des torches, du soufre, & en répandant de l'eau.

AMBUSTUS, surnom de la famille *FABIA.* Il lui venoit de ce qu'un des Fabius avoit été frappé du tonnerre.

AME. Les opinions des anciens sur la nature de l'ame, appartiennent à la *Philosophie ancienne*; c'est pourquoi elles ne doivent pas trouver place dans cet article. Nous n'en parlerons que relativement à la Mythologie, & aux usages que ces opinions ont fait naître.

Les anciens croyoient que les ames ne mouroient pas avec les corps; mais qu'elles étoient douées après le trépas d'une vertu céleste qui les conservoit attentives aux évènements sublunaires. C'est pourquoi ils les prenoient à témoin, comme si elles eussent été placées sous leurs yeux. Germanicus (*Tacit. Annal. 1. 43. 3.*) adresse la parole aux ames d'Auguste & de son père Drusus: *Tua dive Auguste cælo recepta mens, tua, pater Druse, imago.*

Les philosophes disoient que les ames des morts étoient purifiées de leurs souillures par le moyen de trois élémens, de la terre ou du feu qu'ils croyoient homogènes, pour les plus criminelles; de l'eau, qui recevoit sous la forme de poissons les ames moins coupables; & de l'air enfin, qui retenoit suspendues & errantes dans son sein les ames légèrement entachées. Virgile expose cette doctrine dans le sixième livre de l'*Ænéide*, vers 739 :

*Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendant. Alia panduntur inanes
Suspensa ad ventos : aliis sub gurgite vasto
Infestum eluitor scelus, aut exurit igni.*

De-là vinrent les trois espèces d'expiation ou de purgation usitées dans les sacrifices, par le moyen des torches, de l'eau & de l'air. Un beau vase étrusque du comte Hamilton, nous offre le malheureux Oreste accroupi sur un autel, les mains liées derrière le dos, qui est purifié de son parricide par les torches des prêtresses. La purification de l'eau se pratiquoit par l'aspersion de l'eau lustrale, ou par les bains pris dans les fontaines sacrées. Quant à celle de l'air, elle fut pratiquée par les Athéniens, qui, pour expier le suicide d'Erigone, occasionné par leur négligence, se balançoient avec des cordes pendant les fêtes

appelées *aléides* ou *lories*. Ayant été ainsi purifiées par les élémens, les *ames* étoient reçues dans les champs-élysées.

On croyoit que l'*ame* sortoit du corps par la bouche; de-là vint l'expression latine, *animam in primo ore, vel labris tenere*, que rend si bien la phrase, avoir l'*ame* sur les lèvres. De-là vint qu'au moment où un malade étoit près d'expirer, ses parens ou ses amis approchoient leurs visages du sien, pour recevoir son *ame*. Ils recueilloient avec autant de soin ses dernières paroles. Ils croyoient, en effet, que l'*ame* se dégageant des liens terrestres, jouissoit déjà des perfections propres aux intelligences célestes, & en particulier de l'esprit prophétique. C'est pourquoi on trouve si souvent dans les anciens écrivains, les dernières paroles de ceux dont ils tracent la vie ou les exploits.

Après la sépulture, on pensoit que les *ames* des méchans seuls restoient sur la terre, & erroient autour des tombeaux pour expier leurs crimes. Elles conservoient une partie de leur caractère vicieux, & aimoient le sang. Pour les satisfaire, on leur immoloit des captifs ou des esclaves achetés à ce dessein. Les gladiateurs furent substitués par la suite à ces victimes malheureuses, & l'on fit un jeu, un exercice public de ces meurtres odieux.

Quelques-uns croyoient avec les métempsycofistes, que les *ames* passaient dans les corps de différens animaux pour expier leurs crimes, ou dans la substance des fèves. Mais on étoit persuadé que celles des empereurs s'envoloient au ciel, portées par des aigles, que l'on faisoit voler du haut de leur bûcher. Quant aux *ames* des suicides, elles expioient leurs attentats en errant pendant autant d'années qu'elles en auroient dû vivre. De-là vint l'usage des Romains, de proclamer que le mort aux funérailles duquel on invitoit ses amis, n'avoit point été privé de la lumière par la violence, le meurtre ou le poison.

AME. Le papillon étoit le symbole de l'*ame*, que les Grecs appellent *Psyché*. On trouve quelquefois Cupidon tenant un papillon par ses ailes, pour exprimer l'esclavage où est réduite l'*ame* qui se laisse maîtriser par l'amour. V. PSYCHÉ.

Winkelmann a publié dans ses *Monumenti inediti*, n°. 170, une allégorie plus facile à entendre, & dans laquelle l'*ame* est représentée par un papillon, son symbole ordinaire. C'est une pâte antique du baron de Stofch. On y voit Platon assis, tenant un livre, & méditant profondément à la vue d'une tête de mort, sur laquelle est posé un papillon. Il est difficile de méconnoître ici l'immortalité de l'*ame*.

AMELIUM. Voyez MELLA.

AMENTHES, chez les Egyptiens, étoit la même chose qu'*adès* chez les Grecs; c'est-à-dire, un lieu souterrain ou dans le centre de la terre, où toutes les *ames* se rendoient. Il signifie celui qui reçoit & qui donne; parce qu'on supposoit

que ce gouffre qui recevoit les *ames*, les rendoit de même, & qu'au sortir de-là, elles alloient habiter d'autres corps. V. ADÈS.

AMENTUM. C'étoit le nom de la courroie qui servoit à retenir les lances, lorsqu'on en portoit un coup à l'ennemi. La longueur & la pesanteur de cette arme rendoient cette précaution nécessaire. Le soldat passoit un doigt dans la courroie, pour lancer sa pique avec plus de force.

On se servoit aussi de l'*amentum* pour lancer certains javelots forts & pesans. Avant de les jeter, on les balançoit par le moyen de cette courroie, comme une pierre dans une fronde. Quelques guerriers dédaignoient cette ressource nécessaire aux hommes foibles, qui suppléaient à la force par l'adresse. Ils n'employoient que leurs bras pour lancer le javelot, sans se servir de l'*amentum*. (*Sil. Ital.* ix. 520.):

*Indignatus opem amenti, socioque juvare
Expulsum nodo jaculum.*

AMENTUM, étoit encore la courroie avec laquelle on lioit sur le pied la sandale ou chaussure appelée *solea*.

AMES, gâteau dont les Grecs faisoient un grand usage. La farine & le lait en étoient la base.

AMESTRIS, femme de Xerxès, roi de Perse, ayant réussi à assassiner sa rivale, offrit en action de grace aux dieux infernaux, quatorze enfans des premières familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans.

AMETHYSTE, crystal de toche teint en violet. Quoique cette pierre ne soit pas plus dure que le crystal, dont elle fait partie, les anciens l'ont cependant choisie très-souvent pour la gravure, & en particulier pour graver Bacchus, à cause de sa couleur vineuse. Il est rare d'en trouver d'une certaine étendue, parce que la teinte de violet n'est pas égale; elle s'adoucit & se détruit par nuances.

Les anciens la recherchoient à cause de la merveilleuse propriété qu'ils lui prêtoient, d'empêcher l'ivresse. Sa couleur vineuse lui avoit fait donner son nom, de *α* privatif, & de *μεθυσω*, je m'ennivre. Peut-être aussi le nom avoit-il fait imaginer cette ridicule propriété.

AMETHYSTINA vestimenta, étoient des habits teints en pourpre mêlée. La pourpre, sans mélange d'aucune autre couleur, étoit d'un rouge de sang: on la réservoir pour l'habillement des empereurs. Etoit-elle mêlée d'une petite quantité de violet, elle devenoit *améthyste*. Si le violet dominoit, on avoit l'*améthyste-pourpre*, telle que nous l'offrent les belles *améthystes* de Vic, en Catalogne. Les anciens donnoient encore improprement le nom de couleur d'*améthyste*, à une teinte semblable à celle de l'HYACINTHE. V. ce mot.

AMI. Ce nom, que des hommes livrés aux débauches les plus infâmes ont profané chez toutes les nations, ne désignoit chez les Grecs fages & vertueux, qu'une liaison honnête & un attachement très-louable. On les a si souvent calomniés à ce sujet, que leur apologie doit trouver place dans le Dictionnaire d'Antiquités. Elle ne s'étendra pas à ceux qui se sont déshonorés par des liaisons honteuses, & qui, malheureusement, ont trouvé des imitateurs chez tous les peuples policés.

On a écrit que des républiques entières ont donné la sanction des loix à ces attachemens infâmes; mais on n'a pas observé avec assez d'attention, que la plupart des individus que l'on a osé en soupçonner, tels que Socrate & plusieurs autres, étoient mariés légitimement; & que d'ailleurs, jamais les hommes réunis pour créer ou recevoir des loix, n'en ont acceptées qui tendissent directement à empêcher la population. Ces considérations doivent éclaircir les loix & les faits historiques, qui concernent l'amitié entre les jeunes Grecs.

Leurs premiers législateurs crurent ne pouvoir opposer de meilleure résistance aux ennemis de leurs républiques, que les confédérations ou liaisons particulières de la jeunesse. Aussi vit-on ces jeunes amis enflammés du même zèle, faire sentir aux tyrans & aux usurpateurs, combien étoit utile au bien public l'amitié qui lioit les Aristogiton & les Harmodius.

Le nombre des trois cens soldats d'élite qui formoient à Thèbes la *phalange sacrée*, doit faire exclure, seul toute idée deshonnête qui pourroit fouiller la pureté de leur liaison. Les Spartiates, invincibles jusqu'alors, cédèrent à la valeur des trois cens amis, qui ne furent vaincus que dans les plaines de Chéronée. Ce fut-là que leur ennemi & leur vainqueur, Philippe, père d'Alexandre, rendit un témoignage authentique à la pureté de leur attachement. S'étant transporté sur le champ de bataille, il vit cette *phalange sacrée*, dont aucun soldat n'avoit survécu à sa défaite. Périrent, s'écria-t-il, pénétré d'attendrissement & d'admiration! périrent ceux qui osent soupçonner ces braves guerriers d'avoir pu commettre des crimes qui outragent la nature!

AMI de l'empereur.

C. SENTIO
SEVERO
QUADRATO
C. V. COS.
AMICO. ET
COM. AUG. N.

Cette inscription, que l'on voyoit jadis à Milan, nous apprend que les empereurs donnoient le nom d'*ami* à quelques courtisans distingués, admis dans leur familiarité la plus intime, & même dans les conseils; comme on en peut juger par ce passage de Spartien, dans la vie d'Hadrien, c. 18 : *Quum*

judicaret, in consilio habuit non amicos suos, aut comites solum, sed istos, & præcipue Julium Celsum, Salvium Julianum, Neratium Priscum, aliosque.

AMI du peuple romain. Le sénat donnoit ce nom aux rois qu'il vouloit favoriser, ou avec qui il contractoit alliance. V. ALLIÉ.

AMI. Ce mot avoit chez les Romains une signification beaucoup plus étendue qu'il ne l'a aujourd'hui. Les candidats le prodiguoient à tous ceux qui devoient leur donner leurs suffrages, quoiqu'ils ne les connussent que de nom. Ce fut sans doute cette multitude d'*amis* qui leur fit imaginer des livrets, appelés *kalendaria amicorum*, sur lesquels ils les inscrivoient, suivant les époques où ils auroient besoin de leurs suffrages.

Les empereurs & les grands divisoient cette foule d'*amis* en plusieurs classes, selon le rang qu'ils occupoient dans leur amitié. Ils avoient des heures marquées pour les recevoir, d'où vint l'expression *admissionis prima, secunda, tertia*. V. ce mot.

Dans les repas, les Romains se ressouvenoit de leurs amis absens, & en faisoient mention pour s'exciter à boire. Ils buvoient un coup toutes les fois qu'ils les nommoient, qu'ils parloient des dieux, ou qu'ils rappeloient d'autres objets aussi étrangers au repas. Horace nous en fournit un exemple dans l'ode 19^e du 13^e livre, où il boit à la nouvelle lune, à l'heure de minuit, & à l'augure Murena :

*Da luna properè nova,
Da noctis mediâ, da puer auguris
Murena : tribus aut novem
Mifcentur cyathis pocula commodis.*

Lorsque les amis partoient pour un voyage, ceux qui restoit leur donnoient des marques d'amitié plus éclatantes. Nous devons au voyage que fit Virgile à Athènes, la belle ode 3^e du premier livre d'Horace, où il invoque en sa faveur tous les dieux tutélaires des marins. On a trouvé à Côme un monument de ce genre; c'est une inscription :

NEPTUNO. ET
DIS. AQUATILIB
PRO. SALUT. ET
INCOLUMIT. SIM
QUART. SECUNDIN.

AMIANTE, pierre argilleuse, qui se divise souvent en filets longs, foyeux, & de diverses couleurs, mais plus ordinairement blancs. Ces filets résistent au feu ordinaire des foyers domestiques; c'est pourquoi on les a employés pour servir de mèches incombuftibles aux lampes. Ceux qui ont cru la fable des lampes inextinguibles, n'ont pas manqué de leur prêter de semblables mèches. Aldrovande a renchéri sur eux; car il a écrit qu'on pourroit réduire l'*amiante* en huile, & que cette huile brûleroit toujours sans se consumer. Comment a-t-on pu penser un seul instant, qu'une

qu'une matière pût jeter de la flamme sans perte de sa substance ?

Pline dit que l'*amiante* étoit un végétal qui venoit de l'Inde, & il l'appelle *lin incombustible*. Il avoit été induit en erreur par l'usage que l'on faisoit alors des filets de l'*amiante*. On les filoit avec de la laine ou du lin, & on ourdissoit une toile composée de ces deux substances. Lorsqu'elle étoit finie, on la jetoit dans le feu, qui consumoit la laine ou le lin, & laissoit l'*amiante* intact.

Pline parle de nappes & de serviettes faites avec cette toile, que l'on jetoit dans un brasier pour les nettoyer, parce que le feu ne consumoit que les particules hétérogènes. Mais ces raretés ne se voyoient que chez des souverains; car l'*amiante* se vendoit aussi cher que les perles.

On faisoit, selon le même auteur, un usage plus remarquable des toiles d'*amiante* : on s'en servoit pour envelopper les corps des rois, afin que leurs cendres ne se mêlassent pas avec celles du bûcher. Cette précaution a pu être employée quelquefois; mais plusieurs antiquaires en ont fait mal-à-propos une pratique habituelle dans les funérailles des empereurs. Cependant, leurs historiens n'ont jamais parlé de ces toiles, quoiqu'ils aient décrit fort au long & les cérémonies que l'on pratiquoit en brûlant ces corps augustes, & les moyens employés pour ramasser les cendres qui rendoient inutiles les toiles d'*amiante*. On trouve d'ailleurs dans plusieurs urnes sépulcrales, des charbons mêlés avec les cendres : ce qui montre que les anciens n'étoient pas très-soigneux de recueillir uniquement les restes des morts.

Quoique l'usage des toiles d'*amiante* ne fût pas général & constant, le témoignage de Pline mérite notre confiance, pourvu qu'il soit restreint à des cas particuliers. On trouva, en effet, un monument antique en 1702, auprès de la porte de Rome, appelée autrefois *porta Nevia*, qui ne laisse aucun doute sur la réalité de cet usage. C'étoit une urne funéraire ornée de bas-reliefs élégans, dans laquelle il y avoit un crâne, des os brûlés, & des cendres renfermées dans une toile d'*amiante* d'une longueur surprenante. Elle avoit neuf palmes romains de longueur, sur sept de large, c'est-à-dire, cinq pieds sept pouces dix lignes & demie de longueur, & de largeur quatre pieds onze pouces neuf lignes & demie. Clément XI fit déposer ce monument précieux & unique dans la bibliothèque du Vatican. On le voit encore dans ce palais.

La plupart des écrivains, les naturalistes exceptés, donnent indifféremment les noms d'*amiante* & d'*asbeste* à la même pierre & à ses filets.

AMICABILIA scamna. Sidoine Apollinaire (*epist.* 1. 3.) se sert de cette expression, *scamnis amicabilibus deputantur*. Les commentateurs sont partagés sur le sens de cette phrase. Les uns veulent y reconnoître les bancs des avocats, &

Antiquités, Tome I,

les autres ceux des conseillers ou assesseurs, appelés pour aider les juges dans leurs fonctions. Ceux-ci ont été nommés quelquefois *amici* par les empereurs.

AMICIRE & induere. Le premier de ces mots s'employoit toujours pour le manteau ou surtout, & le second pour la tunique intérieure.

AMICTUS. On donnoit ce nom à toute espèce d'habillement qui se mettoit sur la tunique, & qui pouvoit envelopper le corps. Tels étoient le manteau & la toge.

Amiātus duplex, se disoit d'un manteau doublé, ou fait d'un drap très-épais, qui tenoit aussi chaud que deux manteaux ordinaires. On s'est servi quelquefois de cette expression pour désigner un manteau plié en deux, afin de n'envelopper qu'une partie du corps.

AMICULUM, étoit un manteau court, espèce de mantelet, que les grecques & les romaines mettoient par-dessus la robe. Les grecques l'appelloient *κυκλῆς, αναβολάδιον, ἀμπέροισιον* ou *ἐγκυκλιον*, & les romaines *ricinium*.

Il étoit fait de deux morceaux, cousus par le bas & attachés sur l'épaule avec un bouton; de sorte qu'il y avoit deux ouvertures ménagées pour passer les bras. Quelquefois il descendoit à peine jusqu'aux manches, & souvent il n'étoit guères plus long que les mantelets de nos jours. Nous voyons, en effet, sur quelques peintures d'Herculanum, que ce vêtement est fait à-peu-près comme celui des françoises modernes : c'est un mantelet léger, qui couvre les bras, qui paroît coupé en rond, & qu'il falloit passer par-dessus la tête. De-là lui vint sans doute le nom de *κυκλῆς, cyclas*, cyclade, c'est-à-dire, habillement rond.

La Flore du capitolé offre un *amiculum* un peu différent. C'est un manteau plus long, composé de même de deux pièces, l'une devant & l'autre derrière. Il est cousu des deux côtés de bas en haut, & boutonné sur l'épaule, avec des ouvertures pour les bras : le gauche est passé au travers d'une de ces ouvertures, tantis que le droit est couvert de l'*amiculum*; mais on y apperçoit très-distinctement l'ouverture destinée au bras droit.

Ce vêtement des femmes faisoit le même effet que le manteau court des hommes, appelé *chlamyde* ou *paludament*. C'est pourquoi Quinte-Curce se sert toujours du mot *amiculum*, lorsqu'il parle des petits manteaux que portoient les guerriers par-dessus leurs cuirasses.

AMIDON. Les anciens connoissoient la manière d'extraire la partie amyliacée du bled. Pline fait honneur de cette invention aux habitans de l'île de Chio, & dit qu'ils fournissoient encore le meilleur *amidon* du commerce. Dioscoride dérive son nom latin *amylum*, du grec *ἀμυλον*, qui veut dire, *farine faite sans meule*.

AMILCAR, fut un des généraux carthaginois

que ses compatriotes mirent au rang des dieux. Hérodote (*lib. 7.*) raconte qu'*Amilcar* ayant été vaincu par Gélon, disparut, & ne put être trouvé ni vif ni mort, quelque soin que prit son vainqueur de le faire chercher. Les Carthaginois, qui ont une grande vénération pour lui, continuent-il, disent que, durant le combat des Barbares & des Grecs-Siciliens, *Amilcar* étant demeuré dans le camp, y faisoit offrir des sacrifices de toutes sortes d'animaux, & que voyant la déroute de son armée, il se jeta dans le feu : mais soit qu'il fût mort de cette manière, comme le disent les Phéniciens, ou de l'autre, comme l'assurent les Carthaginois & les Syracusains, les premiers lui offrent des sacrifices, & ont élevé des monumens en son honneur par-tout où il y a quelque une de leur colonie, & principalement à Carthage.

AMIMÉTOBIE. Marc-Antoine & Cléopâtre donnèrent ce nom à la société de plaisir qu'ils lièrent ensemble à Alexandrie. Il est composé d'*ἀμιμητος*, inimitable, & de *βίος*, vie. Ce que Plutarque raconte des dépenses effroyables qu'ils faisoient, justifie bien la dénomination de vie inimitable. Que l'on imagine l'assemblage du luxe le plus effréné, & une suite continue de jeux, de fêtes & de délices, on aura encore une foible idée de la vie que menoient ces deux célèbres débauchés.

AMINÉE. Le vin d'*Aminée* étoit le produit d'une espèce particulière de raisin qui avoit été transplantée en Italie. Colun elle dit qu'elle avoit été apportée du pays des *Aminéens*, dans la Thésalie; & que le vin fait avec ce raisin, étoit le premier & le plus ancien qu'eussent connu les Romains.

Suivant Macrobe, le vin de Falerne étoit appelé autrefois vin *Aminéen*. D'un autre côté, Galien parle du vin *Aminéen* qui se faisoit dans la Campanie, dans la Sicile & dans la Toscane. Ce qui prouve que le vin de Falerne étoit fait avec le raisin *Aminéen*, & que son surnom n'avoit pas d'autre origine.

Ce vin étoit austère, rude & acide dans sa nouveauté, mais il s'adoucissoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui le rendoient propre à fortifier l'estomach, par la quantité d'esprits qu'il renfermoit.

ΑΜΙΜΠΟΙ. Voyez *PARES equi*.

AMISTRA, en Sicile. ΑΜΗΤΡΑΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

AMISUS, dans le Pont-Galatique. ΑΜΙΣΟΥ & ΑΜΙΧΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec des époques, en l'honneur d'*Élius*, d'*Antonin*, de *Caracalla*, de *Diaduménien*, de *Maximin*, de *Tranquilline*, de *Salonin*.

AMITIÉ (L') a été divinifiée comme plusieurs autres vertus, mais les anciens en parlent peu; on ne fait même si elle avoit des temples & des autels; le tems ne nous en a conservé aucune représentation. *Lillo Giraldi*, dans son ouvrage des dieux du Paganisme, assure que les Romains représentoient l'*Amitié* comme une jeune femme, ayant la tête découverte, vêtue d'un habit grossier, au bas duquel étoient écrits ces mots : *La mort & la vie*, pendant qu'on lisoit sur son front ces autres mots : *L'été & l'hiver*. Elle avoit la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, & on y voyoit ces paroles, *de loin & de près*. On vouloit apprendre par ces symboles, que l'*Amitié* ne vieillit point; qu'elle est égale dans toutes les saisons, dans l'absence comme à la vue de l'ami; à la vie & à la mort; qu'elle s'expose à tout pour servir celui que l'on aime, & que l'on n'a rien de caché pour son ami. On lui fait embrasser un ormeau sec, qui est entouré d'un fep de vigne, pour marquer que l'*Amitié* ne paroît pas moins dans les disgrâces que dans les succès.

ΑΜΜΑΑΩ. Héfychius, qui parle de ces fêtes, dit simplement qu'on les célébroit en l'honneur de Jupiter.

AMMEDERA, dans la Numidie.

Goltzius seul a publié des médailles impériales grecques de cette ville.

AMMON, chez les Egyptiens AMUM & AMUN.

Les habitans de l'Égypte adoroient le soleil comme la divinité unique & l'ame de l'univers. (*Macrob. Satur. 1, c. 18*). Ils le représentoient sous différentes formes, afin de peindre les diverses phases de cet astre; son enfance au solstice d'hiver, son adolescence au printemps, sa virilité au solstice d'été, & sa vieillesse à l'équinoxe d'automne.

Martianus Capella nous dit positivement que le soleil étoit la divinité adorée sous les différens noms de *Sérapis*, d'*Osiris*, de *Mitra*, de *Pluton*, de *Typhon*, d'*Atys*, du jeune homme qui inventa la charrue, d'*Adonis*, de *Biblos* & d'*AMMON*. (*Nupt. Philol. lib. 2.*):

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Difsona sacra Mitram, Ditemque, serumque Typhonem.*

*Atys pulcher, item curvi & puer almus aratri:
AMMON ET ARENTIS LYBIES, ac Biblius Adon.
Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.*

Dans les pierres gravées du baron de Stofsch, on voit un *Jupiter-Ammon* avec un croissant, ce

qui fortifie encore l'idée du soleil, que l'on fait être identique avec cette divinité.

A quelle phase du soleil répondoit l'Ammon de la brûlante Lybie ? Apprenons-le de l'oracle de Claros :

Ὁράζω τὸν πάντων ὑπέρτατον θεὸν ἔμμεν ἰάω,
 Χέμεται μὲν τ' αἰθρῆν, Δία δ' ἑταρος ἀρχομένοιο
 Ἥλιον δὲ θέρους, μετοπάρει δ' ἄστρον ἰάω.

*Dic deorum omnium supremum esse Jao,
 Quem hyeme orcum dicunt, ineunte autem vere
 Jovem,*

*Æstate porrò solem, ac tandem autumnò inclinato
 tenerum Jao.*

Ammon, appelé Jupiter par les Grecs, étoit le soleil dans son adolescence à l'équinoxe du printemps, au signe du bélier. Ils le nommèrent par corruption *Jupiter-Ammon*, tandis qu'ils auroient dû rendre le mot d'*Amin*, par celui de Jupiter. Car Hérodote, qui avoit voyagé en Egypte pour s'instruire, dit précisément (*lib. 2, c. 42*) que les Egyptiens appeloient *Ammun* le Jupiter des Grecs. Nous suivons cependant l'usage ordinaire d'appeler cette divinité *Jupiter-Ammon*, parce qu'après cet avertissement, la fausse dénomination ne sauroit induire en erreur.

Jupiter-Ammon étoit adoré dans toute l'Egypte ; mais il étoit honoré d'un culte particulier dans l'Egypte supérieure, à Thèbes, qui lui étoit consacrée. Les Grecs lui en donnèrent le nom, en l'appelant ville de Jupiter, *Διοσπολις*, & en nommant Jupiter le dieu des Thébains. *Ammon* avoit à Thèbes un temple magnifique, dont Hérodote, Diodore de Sicile & Plinè ont fait des descriptions étonnantes. Quoique le farouche Cambise l'eût dépouillé & ravagé, on en voit encore aujourd'hui des vestiges au milieu des ruines de Thèbes.

Il y avoit dans ce temple une statue de *Jupiter-Ammon*. On la montrait tous les ans un certain jour, après l'avoir couverte de la peau d'un bélier que l'on immoloit sur-le-champ. Après cela, on approchoit de cette statue celle d'Hercule, pour rappeler une ancienne fable. Hercule ayant voulu voir *Jupiter-Ammon*, ce dieu tua un bélier, & ne se montra à lui qu'après s'être couvert de la peau de cet animal. Telle étoit la fable allégorique sous laquelle les prêtres égyptiens cachoient la liaison astronomique d'*Ammon* & du bélier.

On conservoit dans le même temple un bélier ou mouton, que l'on élevoit avec grand soin, & que l'on honoroit d'un culte religieux, comme l'emblème de la divinité. Par respect pour cet animal, les habitans du Nôme Thébain ne tuoient point de brebis ni de moutons.

Les Ethiopiens descendoient une fois chaque année le Nil jusqu'à Thèbes, pour y adorer *Jupiter-Ammon*. Ils avoient un petit temple portatif

(ou niche) de cette divinité, le promenoient autour de leurs habitations & de celles des Lybiens, en célébrant ces heureux jours par des festins & des danses continuelles. Cet usage religieux est expliqué par une statue de femme égyptienne, qui est conservée au palais Barberini à Rome. Elle porte devant elle une cassette ou niche, dans laquelle est un petit Anubis. Kircher a fait graver un égyptien avec une semblable niche. Cette affociation religieuse des Egyptiens, des Ethiopiens & des Lybiens, duroit encore sous le règne de Théodose le jeune, comme nous l'apprend le rhéteur Priscus, (*in eclogis Legationum*).

Les Grecs, de qui nous tenons toutes nos Connoissances & nos traditions sur les Egyptiens, n'ont parlé du *Jupiter-Ammon* de Thèbes, que d'une manière détournée ; mais ils se sont fort étendu sur celui de la Lybie. Les Romains, à leur exemple, ne s'occupoient que du *Jupiter-Ammon* lybien, & Quinte-Curce a fait dans la vie d'Alexandre, une belle description de son temple. Le plus respecté de tous les oracles fut le sien. Son antiquité seule suffisoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Il cessa cependant long-tems avant ceux de Delphes & de Claros. Quoiqu'il fallût traverser les sables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés se soumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient satisfaits en rapportant un oracle.

La statue de *Jupiter-Ammon* Lybien étoit couverte de pierres précieuses. Quatre-vingt prêtres la promenoient dans les villages voisins, sans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient qu'après avoir appris de la statue elle-même, par de certains mouvemens de tête, qu'ils ne devoient pas aller plus loin. C'étoit par des signes, & non par des paroles, que les prêtres connoissoient les décisions du dieu que l'on consultoit. L'empressement des nations avoit fait du lieu le plus aride, le centre de l'opulence. Les habitans de la ville qui entourait le temple, presque tous consacrés au ministère de l'autel, étaloient la magnificence des rois.

Ce n'étoit pas le peuple seul qui enrichissoit le temple & ses ministres, les monarques les plus puissans y envoyoient leurs offrandes, pour en obtenir des réponses favorables à leur politique. Les prêtres savoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes ; mais ils n'étoient pas toujours accessibles à la corruption. Lorsque Lyfandre de Lacédémone voulut devenir le tyran de sa patrie, il crut pouvoir les séduire par l'éclat de l'or, pour en obtenir une réponse qui servit son ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés se rendirent à Sparte, où ils formèrent une accusation contre le téméraire qui avoit voulu les suborner. Alexandre réussit mieux que le spartiate. A peine se présenta-t-il dans le temple, qu'il fut

salué par le premier pontife, comme fils de Jupiter.

Les égyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choses, & qu'il dispoit en maître des influences de l'air. Ils portoient, en conséquence, son nom gravé sur une lame de métal qu'ils attachoient sur le cœur, comme un puissant préservatif. Ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient obtenir l'abondance de tous les biens par son invocation. Cette superstition s'introduisit aussi chez les Romains, qui regardoient *Jupiter-Ammon* comme le conservateur de la nature.

On le représentoit ordinairement sous la figure d'un bélier; c'est ainsi que le peint Lucain (*Pharf. ix. 512*). Sur les pierres gravées & sur les médailles de la Cyrénaïque en particulier, il paroît sous la forme humaine, ayant des cornes de bélier qui naissent au-dessus des oreilles & qui se recourbent tout autour.

AMMON, fils de Cyniras ou Cynir, épousa Mor ou Mirra, & eut pour fils Adonis. *Voyez* ADONIS, CYNIRAS, MIRRHA.

AMMONIENNES. (*Lettres*) Philon de Biblos nous dit dans son Fragment conservé par Eusèbe, que l'auteur de l'Histoire du prétendu Sanchoniaton l'avoit composée à l'aide de certains mémoires qu'il trouva dans les temples, & qui étoient écrits en lettres ammoniennes. Ces lettres étoient, suivant l'explication de Bochart, celles dont les prêtres égyptiens se servoient pour les choses sacrées.

AMMONIA, surnom de Junon, à laquelle les Eléens sacrifioient, peut-être par allusion à Jupiter-Ammon. Elle avoit un autel sous ce nom auprès du temple de Jupiter.

AMMONIA, dans la Marmarique. AMMON.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Faustine, mère.

AMMONIA. Hésychius dit que c'étoient des fêtes célébrées à Athènes; mais il ne nous apprend pas en l'honneur de quelle divinité.

AMMONIAC. Le sel *ammoniac* des anciens venoit de l'Égypte, où on le fabriquoit, sans doute, comme on l'y fabrique encore; car on fait combien les Orientaux & les Égyptiens sont attachés à leurs arts & constants à les pratiquer. Ils avoient aussi du sel *ammoniac* naturel, qui étoit apporté des environs du temple de Jupiter-Ammon, en Lybie, & qui donna son nom particulier à toutes les espèces de ce sel. On croyoit alors, & même encore dans le siècle dernier, qu'il étoit formé de l'urine des chameaux qui traversoient les déserts de la Lybie, & qu'il se sublinoit par la chaleur des sables brûlans de ces contrées.

D'autres assuroient que pour faire le sel *ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des bêtes de charge; qu'on la faisoit évaporer, & qu'après plusieurs lotions, on mouloit en pains

le résidu, qui étoit le sel lui-même. Nous savons aujourd'hui que les Égyptiens modernes l'extraitent de la suite au moyen du feu, dans plusieurs endroits du Delta. La disette de combustibles les oblige d'employer pour cette opération la fiente séchée des chameaux & des bœufs. C'est-là, sans doute, ce qui a fait imaginer la fable de l'urine des chameaux, que le goût des Égyptiens pour le secret a répandue, afin de tromper les voyageurs & les chymistes anciens.

AMMONIAQUE. (*Gomme*) C'est un suc concret, qui est gomme-résineux. Dioscoride dit qu'il découloit d'un arbrisseau du genre de la férule, naturel à la Lybie & aux déserts voisins du temple de Jupiter-Ammon. On a reconnu par les graines mêlées à cette gomme-résine, qu'elle vient d'une plante ombellifère; mais on en ignore le nom & les caractères.

AMNIOMANTIE, de *μαντεια*, divination, & de *αμνιος*, coëffe ou membrane. On donne ce dernier nom à la troisième & la plus mince des trois membranes qui enveloppent le *fœtus* dans le sein de la mère. Elle sort quelquefois avec lui, & enveloppe sa tête. On croyoit que c'étoit un signe de bonheur; & cette opinion subsiste encore parmi le peuple, qui appelle coëffés les enfans sortis du ventre de la mère avec cette membrane.

Le fils de Macrin eut en naissant la tête entourée de l'amnios, en guise de diadème; ce qui lui fit donner le surnom de Diadumenianus. A Rome, les avocats achetoient fort cher ces membranes, qu'ils portoient sur eux pour leur procurer toutes sortes de bonheur, & en particulier le gain des procès de leurs cliens.

AMNISIADÉS ou AMNISIDES, nymphe de la ville d'Amnysus, dans l'île de Crète.

AMNISTIE. Après que les trente tyrans eurent été chassés d'Athènes, on publia une loi qui ordonnoit d'oublier tout ce qui s'étoit passé de part & d'autre. Cette loi, dont Thrasylbulé fut l'auteur, se nomma *ἀμνηστία*, de *ἀμνη* privatif & de *μνησθαι*, mémoire. Le mot françois *amnistie*, en est la traduction exacte. L'orateur Andocide nous a conservé dans sa *Harangue sur les Myssères*, la formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

AMOMUM. Les botanistes ont beaucoup varié sur l'espèce de plante que les anciens appeloient de ce nom. Il paroît cependant que c'étoit le *TUGUS*. *Voyez* ce mot. Les Grecs & les Romains faisoient un grand usage de l'*animum* & de son essence pour les parfums. Tantôt ils en frottoient les cadavres & s'en servoient pour les embaumemens; d'où Scaliger a tiré l'étymologie du mot *mumie*. *Stace, (Sylv. II. 4. 33.)* :

*At non inglorius umbris
Mittitur: Assyrio cineres adolentur amomo.*

C'est à cet usage que fait allusion Juvénal, (1v. 108.):

*Et matutino sudans Crispinus amomo,
Quantum vix redolent duo funera.*

Car les Romains s'en frottoient les cheveux. Martial, (8. 77.):

*Si supis, Assyrio semper tibi crinis amomo
Splendeat.*

Ovide, (*Heroid.* XXI. 166.):

Spiffaque de nitidis tergit amoma comis.

Stace, (*Sylv.* I. 2.):

*Nec pingui crinem deducere amomo
Cessavit mea, nate, manus.*

L'épithète d'*Assyrium* qui accompagne ordinairement l'*amomum* dans les écrits des anciens, désigne le pays qui en fournissoit à tout l'Occident.

AMORGINA vestimenta. Les commentateurs sont partagés sur le sens du mot *amorginum*; les uns croyent qu'il désigne un habillement extrêmement léger, comme ceux qui étoient faits de *bissus*; d'autres entendent par cette épithète, des habits de pourpre. Peut-être ne désigne-t-elle que l'endroit où on les fabriquoit.

AMORGUS, isle. AM.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

AMORIUM, en Phrygie. AMOPIANON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Trajan, de Caracalla, de Géta, de Vespasien.

AMOUR ou *CUPIDON*. Il est difficile de démêler la véritable origine de l'*Amour*, dans la multitude d'opinions différentes que l'on trouve sur ce sujet dans les anciens. Aristophane, dans sa Comédie des oiseaux, dit que la Terre pondit un œuf qu'elle avoit conçu de Zéphire, & que l'*Amour* naquit de cet œuf. Il se mêla dans le chaos, & donna naissance aux cieux, à la terre & aux dieux immortels. Orphée le fait naître avant toutes les créatures; Sappho le dit fils du Ciel & de la Terre; Cicéron, de Vénus & de Mercure; Simonides le donne comme le fruit de l'adultère de Vénus avec Mars: cette dernière opinion a été la plus généralement reçue.

Platon a cependant voulu imaginer encore une origine de ce dieu. Il a dit que le jour où les dieux célébroient la naissance de Vénus, Porus, dieu de l'Abondance, rendit Pénie, déesse de la Pauvreté, mère de l'*Amour*. Voyez *PÉNIE*, *PORUS*. Ceux qui le croyent fils de Mars & de Vénus, disent

qu'à l'instant de sa naissance, Jupiter, connoissant à sa physionomie tous les troubles qu'il causeroit, voulut obliger sa mère de s'en défaire. Pour le dérober à la prévoyance de Jupiter, elle le cacha dans les bois, où il suçà le lait des bêtes féroces, & contracta cette cruauté que les amans malheureux lui ont tant de fois reprochée.

Aussi-tôt qu'il put manier l'arc, il s'en fit un de bois de frêne, avec des flèches de cyprès, & apprit, aux dépens des bêtes, à tirer sur les hommes: il changea depuis son carquois & ses flèches en d'autres, qui étoient d'or. C'est toujours au cœur que portent ses coups; ses blessures font naître, sans qu'on puisse s'en défendre, la passion de l'*amour*, & il rend celui qu'il juge à propos, le sujet & l'objet de cette fureur. Ovide dit que ses flèches sont de deux sortes; les unes dorées, fort pointues, allument l'*amour*; les autres, qui le chassent, sont émoussées, & ne sont armées que de plomb. S'il veut tourmenter quelqu'un, il lui enflamme le cœur, avec la flèche dorée, pour une personne qu'il frappe de la flèche de plomb. Les dieux sont sujets à ses coups, ainsi que les mortels: de-là vient que l'on regarde sa puissance comme supérieure à celle de toutes les autres divinités.

Il eût le plus beau des immortels, & est toujours demeuré enfant. On le peint avec des ailes de couleur d'azur, d'or & de pourpre; mais ordinairement aveugle, ou avant un bandeau sur les yeux. Il ne quitte presque jamais son arc, ses flèches & son carquois. Il y a eu des temples & des autels qui étoient communs à Vénus & à l'*Amour*; mais celui-ci en a eu qui étoient consacrés à lui seul, comme à Thepsis.

Cupidon eut un frère appelé *ANTEROS*. Voyez ce mot.

On ne fait pourquoi la plupart des peintres & des sculpteurs représentèrent l'*Amour* comme un enfant. Ce n'en étoit pas un que l'amant de Psyché. Sur les pierres gravées les plus anciennes, il paroît comme un jeune garçon ou un adolescent. C'est ainsi qu'on le voit sur une belle cornaline du commandeur Vettori à Rome, qui porte le nom du graveur *Phyrgillus*. La forme des lettres annonce que c'est peut-être la plus ancienne des pierres sur lesquelles on voit le nom de l'artiste. Winkelmann l'a citée dans l'Histoire de l'Art, & dans les pierres de Stofch. L'*Amour* y est représenté dans l'adolescence, avec de grandes ailes d'aigle, telles qu'en donnoit à presque tous les dieux la plus haute antiquité.

Bouchardon a quitté la voie battue, & a fait un adolescent de son bel *amour*.

Les artistes qui suivirent *Phyrgillus*, *Solon* & *Tryphon*, donnèrent à l'*Amour* une forme plus enfantine & des ailes plus courtes: c'est dans cette forme & dans la manière des enfans de François Flamant, que l'on voit ce dieu représenté sur une infinité de pierres gravées. Le Cupidon

endormi de la Villa-Albani, & celui qui est aux pieds du Mars assis de la Villa-Ludovisi, détruisent entièrement le vieux préjugé de nos artistes, que les anciens sont inférieurs aux modernes dans la manière de traiter les enfans.

Les pierres gravées, les bas-reliefs & les peintures antiques nous offrent un nombre infini de compositions dans lesquelles entrent des *amours* ou des enfans ailés. On ne peut assez en recommander l'étude aux artistes modernes; mais on doit observer à leur sujet, que les anciens nous ont appris à représenter les travaux des arts & des sciences exécutés par des enfans. Herculaneum offre dans ce genre les modèles les plus beaux & les plus nombreux.

La seule collection du baron de Stofsch, renferme environ trois cents gravures d'*Amours* dans différens groupes & différentes attitudes. On y voit un Cupidon buveur, qui porte un thyrsé, & tient une corne-à-boire qu'il est près de vider. Tantôt l'*Amour* renverse un flambeau allumé, & devient le symbole de la mort; tantôt il accorde une lyre, comme sur les médailles d'Orra. Le célèbre Pausias peignit Cupidon jetant son arc & prenant une lyre. On pourroit l'appeler l'*Amour céleste*, pour le distinguer des autres; car on trouve dans Patin (*Comment. in Monum. Marcellina*) un *amour* jouant de la flûte sur un bas-relief antique, avec l'inscription: ΕΡΩΤΙ ΟΥΡΑΝ, à l'*Amour* céleste. L'artiste, en lui donnant un instrument de musique, faisoit peut-être allusion à l'harmonie des astres, tant célébrée par Pythagore.

On trouve encore dans la même collection, l'*Amour* vainqueur d'Hercule, portant la massue, la peau de lion, & tenant de la main gauche des clefs attachées avec un clavier, comme les porte une figure des *lamps antiques* de Bartoli, qui est aussi chargée d'un outre. Il fait ici les fonctions de *κλεψιδίας*, porte-clef, dignité particulière des prêtresses de Cérés Eleusine. L'auteur des poèmes d'Orphée (*hymn. in Amor.*) donne à l'*Amour* les clefs de l'air, du ciel, de la mer & de la terre. Cette expression avoit été entendue dans le sens métaphorique; mais la fardoine de Stofsch nous apprend qu'elle étoit prise anciennement dans le sens naturel.

Cupidon paroît aussi sur un onyx de Stofsch, porté par une amphore ou vase pointu, & à deux anses. Une voile, qu'il guide avec des cordes, le fait avancer. Gori a pris ce vase pour une urne cinéraire, & a expliqué ingénieusement cette allégorie, en y reconnoissant le passage des âmes aux champs-élysées. Mais les urnes cinéraires n'étoient pas ordinairement pointues par le bas. Les vases de cette forme, & qui ressembloient aux amphores, étoient destinés aux libations.

Il faut donc chercher avec Winkelmann une autre explication de cette allégorie, qui est répétée fréquemment sur les pierres gravées. L'expression grecque *ερωτοπλοειν*, naviguer sur la

mer de l'*Amour*, peut en donner la clef. Ovide vient à l'appui:

*Si quis amat, quod amare juyat, feliciter ardens
Gaudet, & vento naviget ille suo.*

La fable rapporte d'ailleurs qu'un jeune lybien se jetant dans la mer pour ramener son amante ou périr avec elle, trouva un vase portant l'inscription: ΔΙΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ, à l'aide duquel il se sauva. Peut-être que l'*Amour* voguant sur un vase, est une allégorie relative à cette fable. On racontoit aussi qu'Hercule avoit passé la mer de la même manière; fiction née sans doute de ces bateaux de terre cuite dont se servoient les Egyptiens.

Il faut de même regarder comme une allégorie, la figure de l'*Amour* armé de la foudre, que portoit Alcibiade sur son bouclier.

ΑΜΠΕΙΡΑ, essai ou prélude. On donnoit ce nom aux combats des enfans & des adolescens, qui étoient les préludes des jeux du cirque à Rome.

ΑΜΠΕΛΟΣ, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. V. ΒΕΜΕ ΔΙΠΛΟΝ.

Α'ΜΠΕΧΟ'ΝΑΙ & Α'ΜΠΕΧΟ'ΝΙΟΝ, étoient les noms du petit manteau ou mantelet que les femmes mettoient sur leur robe ou stole. Il couvroit les épaules & entouroit le buste: de-là vinrent ces deux noms, à cause de la préposition *ἀμφι*, autour. Voyez-en la description au mot AMICULUM.

ΑΜΠΕΛΙΤΗ. Cette terre, qui est le détrit d'un schiste noir très-argilleux & légèrement bitumineux, a été prise par Pline & les anciens pour un véritable bitume. Ils s'en servoient pour teindre en noir les cheveux & les sourcils. Persuadés aussi que l'*ampélite* faisoit mourir les vers ennemis de la vigne, les anciens en frotoient les sèps; & par une conséquence de cette vertu supposée, ils en appliquoient sur le ventre des enfans que les vers tourmentoient.

ΑΜΦΑΧΙΣ, en Macédoine. ΑΜΦΑΞΙΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Α'ΜΦΗΡΗΣ. Les Grecs appeloient de ce nom des espèces de canots longs & étroits, dont les rameurs faisoient agir deux rames à la fois, comme aux barelets de Paris.

ΑΜΦΙΑ, dans la Messinie. ΑΜΦΙΤΩΝ.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de cette ville.

ΑΜΦΙΑΡΑΥΣ, fut un des plus grands prophètes du paganisme. Quelques traits de son histoire exigent que l'on remonte jusqu'à la source de sa généalogie.

Deucalion étoit bifaveul paternel de Salmonée; Salmonée étoit père de Tyro, qui avoit épousé Créthéus. De ce mariage étoit né Amythaon, de qui descendoit Mélampus; celui-ci donna le jour à Antiphates, qui fut père d'Oiclés. *Amphiaraius*

naquit de ce dernier. Quelques écrivains lui donnent une autre généalogie, & rangent ainsi les filiations : *Amphiaraus*, fils d'Oicles, fils de Mélampus, fils d'Amymthaon, fils de Créthéüs, fils d'Eole, fils d'Hélen, fils de Jupiter : si Créthéüs étoit fils d'Eole, il étoit donc frère de Salmonée & de Sisyphé. Avant que Créthéüs eût épousé Tyro, fille de Salmonée, & sa nièce, elle avoit eu, de Neptune, deux jumeaux, Pélius & Nélée. Créthéüs la rendit mère de trois enfans, Eson, Amythaon & Phérès. L'aîné fut père de Jason.

Suivant cette dernière généalogie, *Amphiaraus* étoit parent de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans la Grèce. Il avoit pour mère Hypermnestre, une des filles de Thestius; & il y a des auteurs qui lui ont donné Apollon pour père : c'est de-là, disent-ils, que lui est venu l'esprit prophétique; mais le plus grand nombre lui donne la généalogie que l'on a écrite plus haut.

Mélampus, ayeul d'*Amphiaraus*, avoit reçu en don une partie du royaume d'Argos, pour avoir rendu un service important aux femmes de ce pays. Voyez MÉLAMPUS. *Amphiaraus*, qui avoit hérité de cette portion du royaume, voulut l'avoir tout entier : il fit mourir Talaiüs, père d'Adraste, qui en possédoit le reste, & força Adraste à quitter Argos. Cette guerre cessa au mariage d'*Amphiaraus* avec Eriphyle, sœur d'Adraste, & ce dernier fut rétabli.

Quand il fallut accompagner Adraste à la guerre de Thèbes, *Amphiaraus*, qui, par son esprit prophétique, étoit assuré d'y périr comme les autres chefs, se cacha. On corrompit Eriphyle, sa femme, en lui donnant le fameux collier d'or, connu sous son nom, & elle découvrit la retraite de son mari. Il fut contraint alors d'accompagner les autres princes à l'expédition de Thèbes; mais avant de partir, il chargea ses enfans, & entr'autres Alcméon, son fils, de venger sa mort, en faisant mourir Eriphyle, qui l'avoit occasionné.

Amphiaraus périt d'une manière très-étonnante; étant poursuivi par Périclymène, qui étoit près de le tuer, Jupiter voulant prévenir la honte de cette défaite, ouvrit la terre d'un coup de foudre. & *Amphiaraus* fut englouti avec son charriot. Il descendit tout vivant aux enfers, sans sortir de ce charriot, & sans quitter les rênes de ses chevaux. Il remonta ensuite aux régions supérieures, & y arriva non loin d'une fontaine, auprès de laquelle on lui bâtit un temple.

On rendit aussi à cette fontaine un culte particulier : on ne lui offroit point de sacrifices; son eau n'étoit employée ni aux purifications, ni au lavement des mains; mais ceux qui étoient guéris de quelque maladie, pour s'être conformés aux avis de l'oracle voisin, jetoient seulement dans la fontaine une pièce d'or ou d'argent.

Amphiaraus fut mis au nombre des dieux; & les habitans d'Orope lui bâtirent un temple dans l'endroit où la terre l'avoit englouti. Il étoit

entouré de colonnes, sur lesquelles aucun oiseau ne se reposoit jamais, de même que les bêtes ne touchoient point à l'herbe qui croissoit auprès. L'oracle de ce temple étoit aussi révééré que ceux de Delphes, de Dodone & de Jupiter-Ammon. Ceux qui alloient le consulter, après avoir immolé un mouton, en étendoient la peau à terre, & s'endormoient dessus, en attendant que le dieu les instruisit en songe de ce qu'ils vouloient savoir.

Ce devin laissa, entr'autres enfans, Alcméon & Amphilocus. V. ADRASTE, ALCMÉON, AMPHILOCUS, ERIPHYLE, MELAMPUS.

Seul des sept chefs de la guerre de Thèbes, *Amphiaraus* portoit un bouclier sans symbole. Eschyle & Euripide nous donnent à entendre d'accord, que le devin célèbre, content d'avoir du courage & de la bravoure, n'en faisoit point parade par de vains ornemens.

AMPHIARÉES, fêtes en l'honneur du devin *Amphiaraus*, que l'on célébroit chez les Oropiens. V. AMPHIARAUS.

AMPHICLÉE, ville de la Phocide, célèbre par un temple & un oracle de Bacchus. Ce temple n'offroit ni statue, ni peinture, & l'oracle ne rendoit point ses réponses comme ceux d'Apollon & de Jupiter. Bacchus y faisoit l'office de médecin, & guérissoit en songe ou par le ministère de ses prêtres, les maladies sur lesquelles on consultoit son oracle. Les Amphicléens assuroient que le dieu y faisoit aussi prédire l'avenir par ses ministres.

AMPHICTYON. Les *amphictyons* étoient les députés des villes & des peuples de la Grèce, qui représentoient la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de résoudre & d'ordonner ce qui leur paroïssoit concourir aux avantages de la cause commune. Leur conseil étoit à-peu-près la même chose que la diète de l'empire en Allemagne.

Il y eut plusieurs sortes d'*amphictyons*. Les premiers furent institués par *Amphictyon*, fils de Deucalion, troisième roi d'Athènes, à dessein de lier plus étroitement les Grecs, & d'en former un corps, dont l'union inspirât du respect & de la terreur aux barbares. Ils s'assembloient au printemps & à l'automne de chaque année aux Thermopyles, près d'un temple de Cérés, dans une grande plaine arrosée par le fleuve Asopus. Le nom d'*amphictyon* leur vint du roi d'Athènes, qui les avoit institués.

Strabon assure qu'Acrisus, roi d'Argos, créa les *amphictyons*. Mais il ne fit sans doute que les rétablir après quelqu'interruption; & depuis lui ils s'assembloient à Delphes, dont ils avoient l'intendance, ainsi que des jeux pythiques, célébrés dans la même ville, où ils faisoient les fonctions d'agonothètes. Cette ville de Béotie étoit la plus commode de toute la Grèce pour assembler les *amphictyons*, parce qu'elle étoit située au milieu de tous les peuples qui l'habitoient.

Ces députés s'assembloient quelquefois extraordinairement, lorsque la nécessité l'exigeoit. Ils commençoient toutes leurs assemblées par le sacrifice d'un bœuf que l'on immoloit à Apollon-Delphien, & que l'on coupoit en petits morceaux, pour représenter l'union des différens états de la Grèce. Les *amphictyons* prenoient connoissance de toutes les affaires qui pouvoient intéresser les Grecs, & en particulier des différends qui s'élevoient entre les peuples ou les villes. On avoit la plus grande déférence pour leurs jugemens; & les villes qui refusoient d'y accéder, étoient regardées comme ennemies par tous les Grecs.

Pausanias, Harpocraton & Suidas ne font pas d'accord sur les noms des peuples qui avoient droit de nommer des *amphictyons* pour les représenter. Le premier en nomme dix; les Athéniens, les Dolopes, les Theffaliens, les Enianes, les Magnésiens, les Méliens, les Phrithotes, les Doriens, les Phocéens & les Locriens-Epicnémidiens, ainsi appelés du mont Cnémis, auprès duquel ils habitoient. Suidas & Harpocraton en comptent douze; les Ioniens, les Doriens, les Perrhèbes, les Béotiens, les Magnésiens, les Achéens, les Phrithotes, les Méliens, les Dolopes, les Enianes, les Delphiens & les Phocéens. L'orateur Eschine (*Orat. περὶ παραπορείας*) les réduit à onze, & ne met que les Theffaliens, les Locriens & les habitans du mont Oéta, à la place des Achéens, des Enianes, des Delphiens & des Dolopes.

Sous le règne de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre, les Phocéens ayant pillé le temple de Delphes, furent déclarés par les *amphictyons* ennemis des dieux & des hommes. Les Grecs leur firent la guerre pendant dix ans, & leur ôtèrent ensuite le droit de nommer des *amphictyons*, ainsi qu'à leurs alliés, les Lacédémoniens, qui avoient place dans ce conseil entre les Doriens, dont ils faisoient partie. On substitua aux Phocéens les habitans de la Macédoine qui s'étoient joints aux Grecs pour combattre les sacrilèges. Soixante-huit ans après cette expulsion ignominieuse, les Gaulois, conduits par Brennus, ravagèrent la Grèce, & pillèrent le temple de Thèbes. Les Phocéens combattirent avec tant de valeur & de courage contre ces brigands, qu'on leur pardonna le crime dont ils s'étoient rendus coupables, & qu'on leur rendit le droit de nommer des *amphictyons*.

Auguste augmenta le nombre de ces députés célèbres. Ayant bâti Nicopolis, près d'Actium, en l'honneur de sa victoire sur Antoine, il lui donna le droit de nommer des *amphictyons* conjointement avec les Theffaliens.

Les Romains étant devenus les maîtres de la Grèce, laissèrent subsister le tribunal des *amphictyons*; mais ce ne fut plus qu'un vain titre & une autorité illusoire. De sorte que Strabon écrivoit sous Tibère que ce tribunal étoit détruit, ainsi que celui des Acadiens. Il reprit sans doute une

espèce de vigueur quelques années après; car Pausanias, qui vivoit sous Antonin-le-Pieux, assure qu'il existoit encore. Il dit qu'il étoit composé de trente *amphictyons* choisis par les Nicopolitains, les Macédoniens, les Theffaliens, les Béotiens, que l'on appelloit autrefois Éoliens, les Phocéens, les Delphiens, les Locriens-Ozoles, les Doriens, les Athéniens, les habitans de l'Eubée, & ceux des côtes voisines de cette île.

On appelloit ce tribunal *Amphictyonie*, & les villes qui avoient droit d'y siéger *Amphictyonides*. Le premier nom fut donné aussi, selon Strabon, à une assemblée pareille que fornoient à Trézènes, dans le temple de Neptune, sept républiques; c'est-à-dire, celles d'Hermione, d'Epidaure, d'Égine, d'Athènes, des Prasiens, des Naupliens & d'Orchomène, en Béotie.

AMPHICUPELLUM, vase à deux fonds. Les anciens parlent souvent de vases à deux fonds, tels qu'étoient les sceaux corinthiens, *stuli corinthiaci*. On se tromperoit fort, si l'on croyoit que ces vases avoient un double fond placé au-dessus du premier, & dans le même sens, comme deux calottes mises l'une dans l'autre.

Il faut entendre par les deux fonds, & cette portion du vase qui partant du pied, s'élève en rondeur jusqu'à-peu-près le milieu de la pièce, où elle reçoit le fond supérieur; & ce fond supérieur, qui, formant le reste du vase, étoit ordinairement une pièce soudée à part. Un coup-d'œil donné sur les travaux des orfèvres ou des potiers-d'étain, fera entendre sur-le-champ cette explication.

AMPHIDAMAS, fils du cruel Bufiris, roi d'Égypte, fut immolé par Hercule, sur l'autel où son père sacrifioit les étrangers qu'il pouvoit saisir. Il y eut un autre *Amphidamas*, fils d'Aléüs, qui fut un des argonautes.

AMPHIDROMIES, fêtes que l'on célébroit à Athènes le cinquième jour après la naissance des enfans. Les sages-femmes se lavoient les mains, & prenoient dans leurs bras le nouveau né, qu'elles promenoient autour du foyer; elles le mettoient, par cette cérémonie, sous la protection des dieux Pénates, à qui le foyer servoit d'autel domestique. Ces fêtes prenoient leur nom de ce transport de l'enfant, *ἀπὸ τῆ ἀμειδιουμένης*, de courir alentour.

Ce jour étoit employé en réjouissances. Les parens s'envoyoient réciproquement des présens. On mettoit sur la porte de la maison une couronne d'olivier, si l'enfant étoit mâle, & un peloton de laine, si c'étoit une fille. La fête étoit terminée par un repas, composé de plusieurs sortes de mets, & sur-tout de choux, que les sages-femmes croyoient propres à augmenter le lait de l'accouchée. Athénée (*Deipn. ix, c. 11.*) cite des vers d'Ephippus, dans lesquels on trouve la description du festin des *amphidromies*.

AMPHILOCHII, dans l'Acarnanie. AMCH.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Son type ordinaire est Pégase.

AMPHILOCUS, fils d'Alcméon & de la prophétesse Manto. Il fut élevé, ainsi que sa sœur Thisphone, par Créon, roi de Corinthe. *Voyez* ALCMÉON, THISPHONE.

AMPHILOCUS étoit fils d'Amphiaräus & d'Eriphyle, & fut un devin aussi célèbre que son père. Il accompagna Alcméon, son frère à la seconde guerre de Thèbes; & l'on disoit qu'il lui avoit aidé à faire mourir Eriphyle, leur mère. Après la guerre de Thèbes, *Amphilocus* se joignit à Mopsus pour bâtir la ville de Mallus, en Cilicie. Il en sortit ensuite pour aller à Argos; mais étant revenu joindre Mopsus, celui-ci ne voulut plus de compagnon.

Ces deux héros se battirent l'un contre l'autre, & s'entretrèrent. Leurs tombeaux, que l'on monroit à Margasa, près de la rivière de Pyrame, étoient situés de façon que de l'un on ne pouvoit pas avoir la vue de l'autre. Mais quelques-uns assurèrent qu'*Amphilocus* étoit mort de la main d'Apollon. Il devint célèbre par son oracle de Mallus.

On ne doit pas confondre ce devin avec *Amphilocus* d'Argos, dont une pie devint amoureuse.

AMPHIMACUS, fils de Créatus. *V.* MOLIONIDES.

AMPHIMALLUM, manteau velu des deux côtés pour garantir du froid. Il étoit de laine, comme l'apprend son nom, μάλλος, laine. On l'a confondu mal-à-propos avec le manteau appelé *Gausape*. Celui-ci étoit fait quelquefois de lin, mais toujours velu d'un seul côté. Pline assure d'ailleurs, que le *gausape* étoit en usage long-tems avant lui, du vivant de son père, & qu'il avoit vu commencer la mode de l'*amphimallum*. Silène est souvent enveloppé du manteau velu des deux côtés.

AMPHIMARUS, fils de Neptune, & père de Linus.

AMPHIMASCHALOS, tunique des Grecs, ayant des espèces de manches; c'est-à-dire, ayant les côtés assez allongés pour couvrir une partie du bras, presque jusqu'au coude. Il faut observer soigneusement que les tuniques des hommes & des femmes en général, n'avoient point de manches comme nos habits modernes. Les Barbares, les figures de théâtre & les Phrygiens, en portent seuls. Aristophane dit (*Equit. 11. 4. 47.*) que l'*amphimaschalos* étoit l'habillement des gens libres.

AMPHINOME, une des cinquante Néréides, selon Homère.

AMPHINOME, mère de Jason. *V.* PÉLIAS.

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, reine de Thèbes, tua Lycus, son oncle maternel, roi de Thèbes, & s'empara de son royaume. Il ferma la ville de Thèbes, en Béotie, par de fortes

Antiquités, Tome I.

murailles, des tours d'espace en espace, & par sept bonnes portes; c'est tout ce qu'Homère nous apprend d'*Amphion*. Mais la fable a ajouté que depuis il avoit si bien appris de Mercure à jouer de la lyre, que par la douceur de ses accords, il se faisoit suivre des bêtes sauvages, & des pierres mêmes; de manière que pour bâtir les murs de Thèbes, les pierres vinrent elles-mêmes se placer au son de sa lyre. Il épousa ensuite Niobé, & se tua de désespoir du désastre de sa famille. *Voyez* NIOBÉ, THÈBES.

On voit ce prince grec occupé à lier au taureau indompté la malheureuse Dirce, qui avoit persécuté Antiope, sa mère. *V.* TAUREAU Farnèse. Il paroît encore sur deux bas-reliefs des Villas Albani & Borghèse, dont le dessin est semblable. Antiope y est représentée implorant l'assistance de ses fils & excitant leur vengeance. Winkelmann a publié celui de la Villa-Borghèse dans ses *Monumenti inediti*, & il en donne dans l'Histoire de l'Art (*liv. 5, c. 1*) une explication particulière relative à *Amphion*, dont le nom est gravé en caractères romains, ainsi que ceux de son frère & de sa mère.

Zéthus porte sur ce bas-relief de la Villa-Borghèse, un chapeau pendant derrière la tête & attaché sur les épaules, qui désigne sa vie champêtre. *Amphion* est casqué, & tient une lyre à moitié cachée sous sa chlamyde. Ce casque, donné à *Amphion*, avoit embarrassé long-tems le savant antiquaire; mais il trouva enfin l'explication de cet attribut singulier: la voici. Le sujet de ce bas-relief est une scène de l'Antiope d'Euripide, où Zéthus, reprochant à son frère ce goût exclusif pour la musique & la poésie, lui dit: Jette ta lyre & prends les armes:

Ἔψον τὴν λύραν κερύσαι δὲ τοῖς ὄπλοις.

Le scholiaste de Platon le cite en explication du *Gorgias*. Calliclès voulant persuader à Socrate d'abandonner les spéculations philosophiques, & de prendre part aux affaires publiques, lui reproche son goût pour les méditations; comme Zéthus reproche à *Amphion* sa passion pour la musique, & son éloignement pour toute autre occupation. « Il paroît, lui dit-il, que je me » trouve à ton égard dans le même cas où Zéthus » se trouve à l'égard d'*Amphion* dans Euripide; » car je peux te dire ce que le premier dit à son » frère: que les occupations frivoles te font né- » gliger les choses les plus importantes. » Horace a fait aussi allusion à cette même scène. (*Epist. lib. 1. 18.*):

*Nec, cum venari volet ille, poemata panges.
Gratia sic fratrum geminorum Amphionis atque
Zethi dissiluit: donec suspecta severo
Conticuit lyra, fraternis cessisse putatur
Moribus Amphion.*

Le sculpteur a voulu rendre l'idée d'Euripide, en donnant à *Amphion* un casque & une lyre à moitié cachée, comme s'il eût été prêt à suivre les conseils de son frère.

AMPHION, fils d'Hypérasius, roi de Pollène, en Arcadie, fut un des argonautes.

AMPHIPHON, espèce de gâteau que l'on offroit à Diane, après l'avoir entouré de petits flambeaux.

AMPHIPOLES, archontes ou magistrats de Syracuse. Ils furent établis par Timoléon, la 109^e olympiade, après qu'il eut chassé Denys-le-Tyran. Les *amphipoles* ont gouverné Syracuse pendant plus de trois cens ans. Diodore de Sicile assure qu'ils subsistoient encore de son tems.

AMPHIPOLIS, en Macédoine. ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Son symbole ordinaire est une torche allumée.

M. Pellerin croit avec raison qu'il faut lui attribuer aussi les médailles grecques, données ordinairement à *Amphipolis* de Syrie.

AMPHIPOLIS de Syrie. ΑΜΦΙΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Caligula, de Claude, de Domitien, de Domitia, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Sévère, de Caracalla, de Géta, de Macrin, d'Alex.-Sévère, de Valérien, de Salonine, de Gallien, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de Commode, d'Elagabale.

Les médailles de cette ville conviennent beaucoup mieux à *Amphipolis* de Macédoine, selon l'observation de M. Pellerin.

AMPHIPPII, ἀμφίπιοι, cavaliers qui couroient avec deux chevaux, sur lesquels ils montoient alternativement. On les appelloit encore *Desultores*. Homère en parle dans l'Illiade, (*Od.* 683).

AMPHIPRORÆ, navires à deux proues. On les construisoit de cette manière, afin d'aborder par tous les côtés sans perdre du tems à virer de bord, & afin de résister mieux à l'effort du fluide dans un canal très-étroit

AMPHIPROSTYLE, temple des anciens, qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & quatre à celle de derrière. Ce mot vient du grec ἀμφί, de côté & d'autre, πρό, devant, & στυλος, colonne. Il signifie un double PROSTYLE. Voyez ce mot.

Cette espèce de temple, qui avoit deux faces pareilles, c'est-à-dire, un portail derrière, absolument pareil à celui de l'entrée, étoit en usage

chez les anciens; parce que la multitude n'entroit pas dans les temples, & n'adoroit les divinités qu'autour & à la vue de leurs demeures. Les Chrétiens, qui admettent tout le peuple sans distinction dans les endroits sacrés, n'ont jamais fait un portail au chevet de leurs temples.

AMPHIPTÈRE, serpent ou dragon à deux ailes. Depuis que l'histoire naturelle a fait de grands progrès, on ne connoit plus de serpent ailé; mais on trouve le lézard appelé *dragon-volant*, qui a des appendices en forme d'ailes, avec lesquelles il s'élançe d'un arbre à l'autre. C'est lui sans doute qui a donné lieu à tant de relations fabuleuses sur les dragons & les prétendus serpens ailés.

AMPHIRO, une des Nymphes océanides.

AMPHISBENE, serpent à deux têtes. Quelque répugnance que l'on ait à croire son existence, l'autorité de Redi, savant naturaliste de Florence, doit faire suspendre son jugement. Il avoit trouvé un serpent à deux têtes bien distinctes, bien prononcées, & il le garda plusieurs jours vivant. Sa morsure ne produisoit aucun effet dangereux.

Ceux qui révoquent en doute un fait attesté par un témoin d'aussi grand poids, disent que certaines espèces de serpent marchent en avant & en arrière, que de-là vient le mot *amphisbène*, de *βαίνα*, je marche, & d'*ἀμφί*, de côté & d'autre. Ils ajoutent que cette double allure a trompé des observateurs ignorans, & a fait naître la fable des serpens à plusieurs têtes.

Lorsqu'on ouvrit le tombeau de Chilpéric, à Tournay, on y trouva des abeilles & des serpens *amphisbènes* d'or.

AMPHITAPÆ. C'étoient des couvertures velues des deux côtés, que l'on étendoit sur les lits pour reposer plus mollement, & pour se défendre du froid en les relevant sur son corps.

AMPHITÉMIS. Voyez ACACALLIS.

AMPHITHÉATRE. Ce mot est composé de ἀμφί & de θέατρον, théâtre de côté & d'autre.

L'*amphithéâtre* étoit formé de deux théâtres, ou demi-cercles réunis; & il signifie proprement un lieu d'où les spectateurs, rangés circulairement, voyent également bien. Aussi les Latins le nommoient-ils *visorium*. Il étoit destiné aux combats des gladiateurs & des bêtes.

C'étoit un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu étoit environné de sièges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment étoit formé de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea*, qu'on lui donnoit autrefois, & qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimoit que le dedans ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui étoit au-dessous du premier rang de gradins & du *podium*,

s'appeloit l'*arène*, parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéâtre*, on y répandoit du sable. Nous disons encore aujourd'hui l'*arène de Nîmes*, les *arènes de Tintiniac*. Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Autour de cette enceinte, étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes destinées à combattre; ces loges s'appeloient *cavea*.

Au-dessus des loges appelées *cavea*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entouroit l'*arène*, & sur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, appelée *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de balustrades : c'étoit la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle & des vestales, qui avoient aussi le privilège du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir de la fureur des éléphants, des lions, des léopards, des panthères, & des autres bêtes féroces; c'est pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles. Ces bois tournoient verticalement sous l'effort des bêtes qui vouloient y monter. Quelques-unes cependant franchirent ces obstacles, & ce fut pour prévenir cet accident, qu'on pratiqua des fossés pleins d'eau ou *euripes* tout autour de l'*arène*, afin d'écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au-dessus du *podium*; il y avoit deux sortes de gradins ou de sièges : les uns destinés pour s'asseoir; les autres, plus bas & plus étroits, pour faciliter l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins sur lesquels on s'asseroit, étoient circulaires; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pied deux pouces de hauteur, & deux pieds & demi de largeur : ces gradins formoient les *précinctions*; & l'*amphithéâtre* de Vespasien avoit quatre *précinctions* ou boudoirs, *baltei*. Les avenues que Macrobe appelloit *vomitória*, sont des portes percées au haut de chaque escalier, auxquels on arrivoit du dehors par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les *précinctions* & les escaliers, s'appeloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*, les chevaliers occupoient les sièges qui étoient immédiatement au-dessus du *podium*, jusqu'à la première *précinction*; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux; les uns pour décharger les eaux de pluie; d'autres, pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. Pour garantir les spectateurs du soleil, on tendoit des voiles simples dans les commencemens, mais qui, dans la suite, furent très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* étoit, au plus petit, comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Il y avoit un *amphithéâtre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Véronne, dont les habitans ont réparé les ruines; un à Capoue, bâti avec des pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pied du mont Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paroît avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte est entière. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit. Les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces édifices étoient si méprisés dans les siècles barbares, que la difficulté de la démolition a pu seule en garantir quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules : on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes, & qui est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. On voit des restes d'*amphithéâtre* à Saintes. Les débris de celui d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colisée ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé, dressé par Curion, qui tournoit sur de gros pivots de fer; en sorte que du même *amphithéâtre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théâtres différens, sur lesquels on représentoit des pièces toutes différentes.

C'est sur l'*arène* des *amphithéâtres* que combattoient les gladiateurs, (*Voyez GLADIATEURS*) & les bêtes; elles combattoient ou contre des bêtes de même espèce, ou contre d'autres de différente espèce, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes, étoient des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéâtres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux qu'on trouvera décrits à leurs articles.

Nous avons dit que l'on sabloit l'*arène*, afin que le sang des bêtes ou des gladiateurs s'imbibât & disparût promptement. On faisoit l'intervalle des différens jeux pour remuer ce sable. Martial a fait une épigramme sur un lion qui s'échappa, & tua deux de ceux qui labouroient l'*arène*, (II. 75. 5.):

Nam duo de tenerâ juvenilia corpora turbâ,
Sanguineam rastris qua renovabat humum,
Sævus & infelix furiali dente peremit.
Martia non vidit majus arena nefas.

Tantôt on couvrait l'arène avec du sable commun, tantôt avec de la poudre de marbre broyé, afin de lui donner un coup-d'œil agréable par la blancheur. Quelquefois les empereurs qui prenoient parti dans les factions du cirque, faisoient sabler l'arène avec des matières de la couleur affectée à leur faction. C'est pour cela que Néron la couvrit de couperose verte, & que Caligula mêla du cinabre à la couperose pour rendre le vert plus foncé.

Il y avoit autour & au-dessous de l'arène des espaces voûtés, destinés à renfermer les bêtes & l'eau qui seroit aux naumachies. Par le moyen de ces réservoirs, on remplissoit en un clin-d'œil l'arène, de manière que des vaisseaux pouvoient y naviguer, & on la vuïdoit avec autant de promptitude.

Quelquefois on plantoit une forêt dans le sable de l'arène, pour donner le spectacle d'une chasse, que l'on appelloit *venatio amphitheatralis* & *sylvæ*. Gordien amusa le premier les spectateurs par ce genre de spectacle. On y ajoutoit des cavernes & des arbres factices, qui sortoient du sein de la terre à volonté, & y rentroient de même avec les bêtes qui devoient combattre. Calpurnius a décrit ces merveilles, (*Ecolg. VII. 96.*):

*Ah trepidi, quoties nos descenditis arena
Vidimus in partes, raptâque voragine terra
Emerfisse feras; & eisdem sape latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.*

Les Romains virent paroître quelquefois sur l'arène un grand navire, qui s'entr'ouvroit au milieu de l'*amphithéâtre* & vomissoit plus de quatre cens bêtes féroces, telles que des ours, des lionnes, des panthères, des lions, des autruches, des ânes sauvages & des bisons. Lorsque l'on inondoit l'arène pour donner le spectacle des naumachies, des monstres-marins, tels que des phoques, des veaux marins sortoient du sein des flots, & combattoient contre des ours. Calpurnius en a conservé la mémoire:

*Nec solum nobis sylvestria cernere monstra
Contigit, equoreos ego cum certantibus urfis
Spectavi vitulos, & equorum nomine dignum
Sed deforme pecus.*

Il est difficile de fixer l'époque où l'on bâtit un *amphithéâtre* pour la première fois. Les Grecs ne connurent point ces amusemens cruels & sanguinaires; les Romains créèrent cet affreux genre de spectacle, & l'on croit que ce fut vers la décadence de la république. Les premiers *amphithéâtres* n'étoient bâtis que pour l'instant des jeux, & on les construisoit d'abord en bois, hors de la ville, dans le champ de Mars. Statilius Taurus en bâtit un de pierre dans Rome, l'an 725 de sa fondation: celui-là, dont on ignore l'emplacement, & l'*amphithéâtre* de Vespasien, aujourd'hui le

Colysée; furent les seuls renfermés dans la ville.

Les *amphithéâtres* étoient consacrés à Diane, à Mars & à Saturne. Le culte dont Diane fut honorée dans la Tauride, semble avoir influé sur celui dont les Romains l'honorèrent au milieu des combats de gladiateurs & de bêtes féroces. Martial emploie le nom de cette déesse, pour exprimer une chasse donnée dans l'*amphithéâtre* par Domitien, (*XII. 1.*):

Inter Casarea discrimina seva Diana.

Saturne étoit le dieu tutélaire des gladiateurs, à cause de son naturel sanguinaire. La même raison leur fit sans doute rendre un culte particulier au dieu de la guerre.

On voyoit aussi dans les *amphithéâtres*, un autel consacré au Jupiter infernal, à Pluton. Le sang des gladiateurs & des bêtes massacrées y tenoit lieu de libation. Prudence reproche aux Romains ce culte sanguinaire, (*Cont. symm. I. 384.*):

*Funditus humanus Latiori in munere sanguis;
Concessusque ille spectantum solvit ad aram
Plutonis fera vota sui: quid sanctius arâ,
Quæ bibit egestum per mystica tela cruorem.*

Lorsque les jeux étoient célébrés en l'honneur de quelqu'autre divinité, on plaçoit son autel au milieu de l'arène. Ainsi, lorsque Caligula donna des combats de gladiateurs en l'honneur d'Auguste, on avoit élevé un autel à cet empereur déifié, (*Joseph. Ant. Jud. XIX. 1.*).

Les *amphithéâtres* de Rome, dont le souvenir s'est conservé, ou dont les ruines se voyent encore, sont, 1°. l'*amphithéâtre Castrense*, bâti peut-être par Tibère, sur la colline des Esquilles, dans la cinquième région. On en voit les débris à gauche de Sainte-Croix de Jérusalem: il étoit de brique, & l'on y avoit suivi l'ordre corinthien. 2°. L'*amphithéâtre* de Vespasien, aujourd'hui le COLYSÉE. Voyez ce mot. 3°. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus. On en ignore la place: peut-être étoit-il dans le petit champ de Mars. 4°. L'*amphithéâtre* bâti par Trajan dans le champ de Mars, & détruit par Hadrien.

On trouve dans l'Italie, dans les Gaules, & dans plusieurs autres contrées occidentales de l'Europe, des restes d'*Amphithéâtres*. Mais les villes grecques n'en bâtirent jamais. Maffei l'a démontré dans son traité *degli Amphitheatri*.

Une belle cornaline de la collection de Stofsch, nous offre le dessin bien conservé d'un *amphithéâtre* avec des spectateurs. On voit sur l'arène deux hommes armés qui combattent ensemble. Ils sont animés par le son de deux trompettes & d'un cor ou *lituus*. Celui qui tient le *lituus* avec lequel on donnoit le signal des combats, est debout à l'extrémité de l'arène, auprès d'un terme. A l'autre extrémité & auprès d'un second terme, sont assis les deux trompettes. Au milieu de l'*amphithéâtre* & sur l'arène auprès des gradins, est

assise une figure, qui paroît être le *Lanista*, & qui porte la baguette appelée *rudis*, destinée aux gladiateurs vainqueurs. Enfin, au haut de l'*amphithéâtre* est placé le siège ou *suggestum* du président. Ce n'est pas celui d'un préteur, mais d'un empereur; car il a la forme du *triclinium* ancien, & Jules-César se servit le premier dans les jeux du *suggestum* fait comme un lit, appelé par cette raison *pulvinar*. Ses successeurs l'imitèrent constamment.

AMPHITHÈRE, fils d'Alcméon & de Callirhoë. V. ACARNANAS, ALCMÉON.

AMPHITHÈTE, vase à boire, remarquable par sa grande capacité. Les anciens s'en servoient dans les parties de débauche: d'où vint le proverbe, *ex amphitheto bibisti*; vous avez bu plus que de raison.

AMPHITHOË, une des cinquante néréides.

AMPHITRITE, fille de l'Océan & de Thétis, consentit à devenir femme de Neptune, à la persuasion d'un dauphin, qui, pour sa récompense, fut placé parmi les astres. *Amphitrite* vient du grec *αμφιθριτη*, j'environne. On la donne pour femme à Neptune, c'est-à-dire, à la mer, parce qu'elle environne la terre. *Amphitrite* avoit une statue dans le temple de Neptune à Corinthe; elle avoit aussi dans l'isle de Ténos, une statue colossale, haute de neuf coudées, ainsi que Neptune. Spanheim dit qu'elle est souvent représentée comme une syrène, ayant le haut du corps d'une femme jusqu'à la ceinture; & pour le bas, au lieu de jambes, une queue de poisson.

Deux monumens, publiés par Winkelmann, (*Monum. inediti*) nous représentent *Amphitrite* d'une manière plus agréable & parfaitement conforme aux types des médailles des Brutiens. L'un de ces marbres est un tombeau de la ville Borghèse, qui représente la chute de Phaëton: on voit ce téméraire fils du soleil qui tombe dans la mer, figurée par l'Océan & *Amphitrite*. Celle-ci offre les traits d'une jeune femme tenant une rame, & ayant pour attribut principal deux ferres d'écrevisse placées dans sa chevelure, en guise de cornes, au-dessus du front. Elle est coëffée de même sur le second marbre antique; mais elle porte, au lieu de rame, une palme ou un acrostole, ornement de la proue des vaisseaux.

On lui donnoit cet attribut singulier, ainsi qu'à l'Océan, afin de montrer que l'un & l'autre étendoient leur empire sur la mer & sur les ports. Les deux môles qui forment les ports, & les ferres d'écrevisse, s'expriment par le même mot grec *χηλαι*; ce qui a suffi pour faire donner à *Amphitrite* & à l'Océan cette étrange marque de leur puissance.

Amphitrite fut mère de Triton.

Deux néréides portoient aussi le nom d'*Amphitrite*.

AMPHITRYON, mari d'Alcmène, beau-père d'Hercule, étoit fils d'Alcée, fils de Persée, cousin-

germain, par conséquent, d'Alcmène sa femme. Les uns lui ont donné pour mère Hipponome; fille de Ménécée; d'autres Lyfidice, fille de Pélopos; d'autres enfin, Laonome, fille de Gunéus. On a rapporté à l'article ALCMÈNE, tout ce qui a trait à son mariage & à ses suites. On ajoutera seulement ici que, pour engager Créon à l'accompagner dans son expédition contre les Téléboès, il fallut qu'il le délivrât d'un renard qui faisoit de grands ravages; il y réussit par le secours de Céphale. Voyez LÉLAPE.

Amphitryon, accompagné des troupes de divers peuples, entra sur les terres de Ptérélas, roi des Téléboès, & les ravagea; mais le sort de la ville de Taphe, capitale de ce royaume, & la propre vie du roi, dépendoient d'un cheveu d'or qui étoit mêlé dans sa chevelure. Comète, fille de Ptérélas, devint amoureuse d'*Amphitryon*; & pour engager ce prince à répondre à sa passion, elle arracha le cheveu fatal de son père, qui mourut sur-le-champ. *Amphitryon* s'empara de tous ses états, fit mourir Comète, cette fille dénaturée, & s'en retourna chargé de dépouilles.

AMPHORA. (*Vase*) C'est le nom que les anciens donnoient à ces grands vases de terre cuite, pointus par le bas, & ordinairement accompagnés de deux anses, qu'ils appeloient aussi *diota*, *testa*. On en voit beaucoup sur les médailles de la Grèce, dans toutes les collections d'antiques, & dans le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris en particulier. Les vases que l'on a trouvé à Herculanium dans une cave, au fond de laquelle ils étoient murés, & dont la bouche étoit fixée dans une espèce de gradin de marbre, pour y recevoir des couvercles de la même pierre, étoient de cette espèce, & nous ont appris comment les anciens les fixoient de bout, malgré la pointe qui les terminoit. On voyoit à la ville Albani une *amphore* si grande, qu'elle contenoit XVIII *amphores*, ou près de cinq cens cinquante-huit pintes de Paris; & une seconde avec l'inscription suivante:

VII
LVI

On a trouvé à Herculanium & à Pompeii, plusieurs *amphores* chargées d'inscriptions écrites avec de la couleur, telles que celles-ci:

HERCULANENSES
NONIO.....

Les habitans d'Herculanium mettoient, comme on voit, le nom de *Nonius*, leur préteur, sur leurs vases, de même que les Romains y écrivoient celui de leurs consuls. Horace, (*Od. III. 8.*):

*Hic dies anno redeunte festus
Corticem adstrisum pice dimovebit
Amphora fumum bibere instituta
Consule Tullo.*

Il n'y a pas long-tems que c'étoit encore l'usage à Naples, d'enterrer des vases de terre remplis de vin, toutes les fois qu'il naissoit un enfant, & on ne les déterroit que quand l'enfant se marioit. Ces vaisseaux sont pointus par le bas, pour les fixer plus sûrement en terre : on en a trouvé quelques-uns à Pompeii, qui étoient engagés dans les trous d'une voûte plate faisant partie d'une cave.

A quelque peuple, soit grec, soit étrusque, soit campanien, que l'on attribue cette monstrueuse *amphore* qu'a publiée le comte de Caylus, (*Rec. iv, pl. 58*) son industrie nous étonne; car c'est une opération de l'art des plus compliquées par son volume, & que les modernes, par cette raison, ne pourroient peut-être pas imiter ou répéter. En effet, on s'en rapporte à tous ceux qui ont vu travailler les potiers de terre, pour juger des moyens d'exécuter & de tourner avec une sorte d'exactitude, à l'intérieur comme à l'extérieur, un vase de terre dont l'épaisseur de quatre pouces est égale, la hauteur de cinq pieds six pouces, le diamètre de cinq pieds, & par conséquent la circonférence de quinze pieds; ce qui contient environ six muids de liqueur. Cette urne de terre, quoique d'une forme ronde, peut être mise au rang des *amphores*; il est certain du moins qu'on ne peut la croire destinée à aucun autre usage, qu'à celui de renfermer le vin. Elle a été trouvée à Pouzzoles, & elle étoit encore entière en 1750, lorsqu'elle fut mesurée & dessinée par M. Soufflot.

Les Romains employoient les *amphores* à différens usages; ils s'en servoient pour y renfermer des olives, des raisins secs, de l'huile, & sur-tout du vin.

A la vérité, ces vases n'étoient guères commodes pour le service. Il falloit nécessairement, pour leur donner une assiette ferme & solide, faire un trou dans la terre, dans les lieux pavés & dans les greniers, où les Romains avoient coutume de conserver leur vin. Horace, (*Od. xxviii, lib. 3.*):

..... *Parcis deripere horreo*
Cessantem Bibuli consulis amphoram.

On étoit obligé de construire des corps de tablettes à jour le long des murailles, ou portés sur trois ou quatre pieds, pour les poser & les établir en sûreté; mais cette précaution ne remédioit point à la difficulté du transport & de l'usage; car il devoit toujours être embarrassant de transvaser ou vider la liqueur dans toutes les occasions qui se présentent fréquemment. Cependant, un usage aussi peu raisonnable a régné pendant plusieurs siècles, par la raison que l'habitude rend tout facile, & ne permet pas de réfléchir.

Au reste, on ne peut douter que ces vases ne fussent destinés à conserver le vin. Ficoroni a certifié au comte de Caylus, que l'on en avoit trouvé plusieurs à Rome, sur lesquels on lisoit encore

l'année du consulat, pour marquer l'âge du vin, conformément aux vers d'Horace cités plus haut, (*Lib. iiii, od. viiii.*):

Hic dies, anno redeunte, Festus, &c. &c.

On découvrit à Rome, il y a environ quarante ans, dans une fouille, des vases de terre de cette forme, dans lesquels il étoit resté une espèce de liqueur, au milieu d'un tartre fort épais. On en goûta & l'on n'y trouva aucune saveur. Un si grand nombre de siècles a dû faire perdre à ce vin sa force & son goût. Cependant une semblable découverte auroit pu occasionner des analyses, souvent utiles à la société.

Quelqu'incommode que paroisse l'usage des vases de terre cuite pour mettre le vin, il est encore en vigueur chez les Tartares, comme nous l'apprenons du passage suivant, que nous avons cru devoir transcrire, afin d'expliquer cette pratique des anciens. Il est extrait de l'*Histoire des découvertes faites par divers savans voyageurs dans plusieurs contrées de la Russie & de la Perse, &c.* tom. 2. Berne, 1781, in-4°. *Voyage en Perse, pag. 22.*

» Ceux (dit M. Gmelin) qui s'occupent de la fabrication des vins dans ces contrées, les mettent en automne, au sortir du pressoir, dans de grands vases de terre fort ventrus (on les nomme *jarres* en Provence). Au lieu de caves, ils creusent de grandes fosses dans lesquelles ils placent ces jarres, dont ils bouchent l'ouverture avec des pierres plates; les fosses sont ensuite recomblées avec la même terre qui en avoit été tirée. Le vin demeure ainsi dans la terre pendant un ou deux ans, quelquefois seulement six mois. Ces fosses ne sont connues que de ceux qui les ont creusées; ils ont de si justes raisons de craindre la perte de tout le fruit de leurs peines & de leurs dépenses, qu'ils ont grand soin de choisir pour l'emplacement de ces caves souterraines, des endroits où personne ne puisse seulement soupçonner qu'on y ait caché du vin. Lorsqu'ils veulent faire usage de leur provision, ils déterrent les jarres, & ne manquent pas pour l'ordinaire de les vider tout-à-fait, l'expérience leur ayant appris que lorsqu'on y laissoit par hasard quelques restes, il manque rarement de tourner & de s'agrir.»

Les îles de la Grèce, Samos & Chio en particulier, étoient célèbres par leurs manufactures d'*amphores* & de toutes sortes de vases de terre cuite. On les réservoir pour les vins précieux. Horace, (*Od. i. 20.*):

..... *Graca quod ipse testa.*
Conditum levi.

Celles de la Campanie & du pays des Sabins, étoient d'une fabrique plus commune.

Afin que le vin ne s'évaporât pas au travers des pores du vase, on l'enduisoit de poix, & on le

bouchoit avec du liége recouvert d'un mastic fait avec de la poix, de la craie & de l'huile ou d'autres matières grasses. Ces précautions conservoient le vin pendant des siècles entiers. Pétrone en cite qui avoit cent ans (*cap. 34*), & qui avoit vieilli dans des amphores de verre enduites de craie ou de plâtre : *Statim allata sunt amphora vitrea diligenter gypsata, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo : Falernum Opimianum annorum centum.*

On connoissoit l'âge du vin par les inscriptions que l'on mettoit sur les amphores. Nous avons vu plus haut qu'elles annonçoient le nom du consul sous lequel elles avoient été remplies, la capacité des amphores & l'espèce de vin qu'elles renfermoient ; ce qui fit naître l'expression de *meliore notâ*, pour désigner un vin plus fin, plus rare ; & elle devint d'un usage général, même au sens moral. Curion dit dans Cicéron, (*Fam. vii. 29.*) : *Sulpicii successori nos de meliore nota commenda.*

Les amphores ne servoient pas toujours à un usage si relevé. On en plaça dans les culs-de-fac & dans les rues détournées de Rome, afin que les citoyens pussent satisfaire aux besoins pressans de la nature. Vespasien établit un impôt sur ceux qui en faisoient usage ; & il trouva des hommes assez vils pour se tenir auprès de ces amphores, afin d'exiger cette nouvelle espèce de tribut.

AMPHORA capitolina, étalon de l'amphora (mesure) conservé au capitolé.

AMPHORA nasiterna. Voyez ce mot.

AMPHORALE, vase de cristal ayant la forme & peut-être la capacité de certaines amphores. Pline, (*37. 2.*) : *Idem Xenocrates auctor est, vas amphorale visum.*

AMPHORARIUM vinum, vin renfermé dans les amphores.

AMPHORE asiatique & grecque. *V. AMPHOREUS.*

AMPHORE, mesure des liquides. Il faut observer que souvent les anciens ont appelé généralement *amphora* & *diota*, c'est-à-dire, vase à deux anses ou à deux oreilles, le bath asiatique, le métrètes attique, l'amphore romaine, &c.

AMPHORE, *diota*, *quadrantal*, *métrètes*, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains ; elle valoit 30 pintes & $\frac{2}{3}$ de France ; elle valoit, en mesures du même pays, 2 urnes, ou 8 congés, ou 48 sextarius, ou 96 hémimes, ou 192 quartarius, ou 384 acétabules, ou 576 cyathes, ou 2304 légules.

AMPHOREUS, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *V. SÉPHEL.*

AMPHOREUS, *diota*, mesure grecque de capacité ; elle valoit, en mesure de France, 17 pintes & $\frac{1}{2}$; elle valoit, en mesures grecques, 6 chous, ou 36 xestès, ou 72 cotyles, ou 288 oxybaphon, ou 432 cyathes.

AMPHORITES, espèce de combat poétique ou de lutte entre les poètes, qui se faisoit dans

l'isle d'Ægine. On y donnoit un bœuf pour récompense à celui qui avoit fait les meilleures vers dithyrambiques en l'honneur de Bacchus.

AMPHOTIDES, ἀμφότερες. On appeloit de ce nom de larges calottes dont on se servoit dans le Pugilat. Elles étoient d'airain, doublées de drap, & couvroient les oreilles : leur nom vient d'ἀμφότερον, d'un côté & de l'autre.

AMPHRYSUS, dans la Phocide.

Goltzius seul a publié des médailles impériales grecques de cette ville.

AMPLIUS. Les juges à Rome se servoient de ce mot pour renvoyer le jugement d'une cause à l'époque où elle seroit mieux éclaircie : Criton l'emploie dans ce sens. TERENCE, (*Phormio. ii. 4.*) :

*Ego amplius deliberandum censeo :
Res magna est.*

Les sénateurs & tous ceux qui opinoient dans une affaire, se servoient aussi du mot *amplius*, pour annoncer qu'ils avoient quelque chose à ajouter à l'avis auquel ils se rangeoient. Sénèque, (*de Vita beata, cap. 3.*) : *Fortasse & post omnes citatus, nihil improbabo ex his qua priores decreverint, & dicam, hoc amplius censeo.*

AMPLUSTRE. Voyez *APLUSTRE*.

AMPOULE, *ampulla*. C'étoit une espèce de bocal à cou long & étroit. Il y en avoit de verre & de terre cuite. Les ampoules de Samos & de la Campanie étoient célèbres. Le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris en offre plusieurs dans la collection des vases étrusques.

Elles ont la même forme que Pline donne aux ampoules. La bouche est relevée & ressemble à un couvercle. On n'y voit qu'un petit trou par lequel on faisoit distiller la liqueur, en secouant le vase. Ces vases, qui furent appelés à cause de cela *guttus*, *gutturium vas* & *coturnium vas*, servoient à mettre l'huile, le vinaigre & des parfums liquides. On les employoit aussi dans les sacrifices, pour faire des libations de vin, & pour laver les mains de ceux qui vouloient se purifier.

Les ampoules firent aussi l'ornement des buffets & des tables. Suétone, (*Domit. 21. 1.*) : *Ut non temerè super cœnam modicam in ampulla potiunculam sumeret.*

Les philosophes cyniques & les mendiens portoient en voyage des ampoules attachées à leur ceinture. Plaute, (*Perf. 1. 3. 43.*) :

*Cynica esse è gente oportet parasitum probè.
Ampullam. habeat.*

Ces vases des voyageurs étoient faits de cuir, comme nous l'apprenons du même poète (*Rud. 111. 4. 51.*) :

*Nisi erit tam sincerum, ut quis dicat ampullarius,
Optimum esse opere faciundo corium, & sincerissimum.*

AMPTRUARE ou **AMBURVARE**. On ne se servoit de ce mot barbare, que pour exprimer la danse ou les contorsions du chef des Saliens; contorsions que ces prêtres devoient répéter avec exactitude & précision.

AMPYCUS, père de l'un des deux Mopsus, que l'on désigne quelquefois par le nom patronique Ampycides.

AMPYX, chaîne d'or qui servoit à lier les crins des chevaux sur leur front. Homère désigne par cet ornement les coursiers du dieu de la guerre, *χρυσάμπυκες*.

L'on donna par extension le même nom à une espèce de réseau ou filet dont se servoient les romaines pour couvrir & assujétir leur chevelure. Elles l'enrichissoient d'or & de pierres précieuses.

V. FILET.

AMULA, vase dans lequel on portoit l'eau lustrale. C'étoit le même que l'*aquinarium*.

AMULETTE, remède, figure ou caractère auquel la crédulité & la superstition attribuent des propriétés merveilleuses. Les hommes de tous les âges & de tous les pays ont ajouté foi à ces talismans. Les Egyptiens nous en ont laissé un grand nombre, entre lesquels les *Abraxas* tiennent un rang distingué. On conserve des *amulettes* fabriquées par les anciens Perses. Le comte de Caylus en a publié quelques-uns, & les a accompagnés des réflexions suivantes, qui jettent un grand jour sur les monumens persans, si rares & si difficiles à expliquer.

» Je pense que les Perses ayant trouvé en Egypte l'usage de porter au cou de petits cylindres ornés de figures & d'hiéroglyphes, en firent fabriquer, où, au lieu de divinités égyptiennes, on représentoit des sujets tirés de leur histoire ou de leur théologie, & l'on eut soin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui, étant disposés en forme de prière, ajoutoient, selon l'opinion commune, une vertu secrète à ces *amulettes*. Je prête cette idée aux ouvriers égyptiens, parce que les caractères gravés sur les deux pierres que j'explique, sont dans un sens contraire à celui des figures, & ne se trouvent dans un ordre naturel que relativement à une personne qui suspendoit ces figures à son cou. »

» Comme la superstition n'a point de règle fixe, il arrivoit quelquefois qu'on négligeoit de tracer ces hiéroglyphes sur l'espèce d'*amulette* dont je parle. On en conserve un dans le cabinet de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entièrement semblable pour la forme à ceux que je rapporte. Les figures qu'on y a gravées sont persannes, & ne sont accompagnées d'aucun caractère. Le P. de Montfaucon s'est contenté de le faire graver parmi plusieurs morceaux égyptiens, & n'en a point donné l'explication. »

» J'ai supposé que les Egyptiens faisoient de pareils *amulettes* pour leur usage particulier, & je vais en donner une preuve sans réplique. Depuis

que ceux-ci ont été gravés, j'en ai acquis un dont le travail est d'un goût égyptien, & qui de plus représente des figures constamment égyptiennes, des Isis, des Scarabées, &c. J'observerai que le même usage s'étoit établi chez les Etrusques. M. Gori a fait graver dans un de ses ouvrages, un morceau de sardoine qui doit être à-peu-près de même hauteur, & percé dans le même sens que les deux cylindres qui font l'objet de cet article. Il est octogone, & l'on voit alternativement des figures & des symboles sur chacun de ses pans. M. Gori croit qu'il étoit destiné à être suspendu au cou; & je m'en rapporte d'autant plus à son sentiment, que les morceaux égyptiens & les morceaux égyptiens comparés entr'eux, font souvent mention d'usages communs aux deux nations. » (Caylus, R. I. 56).

Les Grecs firent un grand usage des *amulettes*, & leur donnèrent plusieurs noms. Ils les appeloient *φουλακτήρια*, *περίσπια*, *ἀπολέσματα*, *περτήματα*, *περιάματα*, *βρέβια*. Ils attribuoient des vertus surnaturelles au laurier, au saule, aux arbrisseaux épineux, à la pulicaire, au jaspe & à presque toutes les pierres précieuses. Les Thessaliens, les Illyriens & les Triballes étoient célèbres par la force de leurs enchantemens. Les derniers pouvoient, selon Pline, faire périr des animaux & des enfans par leurs seuls regards. Cette opinion devint générale, & les poètes latins parlent sans cesse des regards brûlans des envieux. Pour en détruire les pernicieux effets, on suspendoit au cou des enfans, des *amulettes* fabriquées comme des membres virils. La crédulité & la superstition les ont si fort multipliés, que toutes les collections d'antiques en possèdent un grand nombre. Voyez **FASCINUM**.

Dans le même dessein, on portoit des couronnes de perles. Virgile, (*Ecolg. VII. 27.*):

*Aut si ultra placitum laudarit, baccare frontem
Cingite, ne vati noceat mala lingua futuro.*

On faisoit aussi pour le même objet, des colliers avec des coquillages, des pierres précieuses & du corail.

Les anciens craignoient les regards des envieux autant pour eux-mêmes que pour leurs enfans: c'est pourquoi ils employoient pour s'en préserver les mêmes *amulettes*, qu'ils attachoient au cou de leurs fils. Ils les suspendoient aux jambages des portes, de manière qu'en les ouvrant, on faisoit remuer ces *phallus*, & on ébranloit les clochettes qui y étoient attachées. Herculaneum a fourni une grande quantité de ces *phallus* remarquables par leurs formes bizarres, leurs enlacements ridicules & leurs *accouplemens* fantastiques.

C'est eux sans doute que les Grecs appeloient *βασκάνια*, *προβασκάνια*, & que les artisans attachoient à l'entrée de leurs boutiques ou auprès de leurs forges. Pollux dit que c'étoient des figures

ridicules

ridicules & obscènes, auxquelles on attribuoit la vertu de détourner les effets dangereux de l'envie.

AMUN. Voyez AMMON.

AMYCLE, fille de Niobé, que Diane & Apollon épargnèrent, ainsi que sa sœur Mélibée. V. NIOBÉ, MELIBÉE.

AMYCLEEN, nom d'Apollon, pris de la ville d'Amyclée, voisine de Lacédémone, où ce dieu avoit le plus fameux de tous les temples du Péloponèse, selon Polybe.

On a fait de cette épithète d'Apollon, une divinité particulière dans l'ancienne Encyclopédie; c'est une erreur grossière.

AMYCUS, fils de Neptune, étoit roi des Bébryces; ce barbare obligeoit tous les étrangers qui arrivoient dans son pays, à se battre contre lui à coups de poings, ou, selon d'autres, à coups de ceste. Comme il étoit fort adroit à cet exercice, & de plus très-vigoureux, il les vainquoit tous & les mettoit à mort. Pollux se présenta à lui au nom de tous les Grecs pour le combattre au ceste, & le tua. Le jour de ses funérailles, on planta sur son tombeau un laurier qui le couvrit, & que l'on appela le *laurier furieux*; parce qu'au rapport de Plin, si on en détachoit une branche, & qu'on la portât dans des vaisseaux, on ne cessoit de se quereller jusqu'à ce qu'on l'en eût ôtée.

Ce combat célèbre dans l'antiquité, qui avoit été proposé par *Amycus* à tous les argonautes, & accepté par Pollux, est représenté sur un vase de bronze, conservé à la galerie de Saint-Ignace à Rome. Winkelmann, qui l'a reconnu pour un ouvrage des artistes romains, l'a expliqué & fait graver à la tête du cinquième livre de son Histoire de l'Art. Pollux y paroît occupé à lier *Amycus* à un arbre, & Minerve préside à cette juste punition. Castor, reconnoissable à un bracelet qu'il porte au bras gauche, est assis; & près de lui est debout un des argonautes. Une autre figure couchée au pied de l'arbre, semble garder les habits des combattans. Le vainqueur est couronné par un génie ailé qui plane dans les airs, à la manière des Etrusques.

AMYCUS, frère d'Hippolyte, reine des Amazones, ayant voulu s'opposer au passage d'Hercule, qui venoit faire la guerre à sa sœur, fut tué par ce héros; il étoit roi de Bébrycie, comme le précédent. Hercule donna sa ville à Lycus, son compagnon de voyage, qui l'appela depuis Héraclée. V. HIPPOLYTE.

AMYCUS, un des convives des noces de Pirithoüs, ami de Thésée & d'Hyppodamie. Il prit parti dans la querelle qui survint à ces noces entre les Centaures & les Lapithes, & creva un œil avec un candelabre au lapithe Céladon. Une belle prime d'émeraude du baron de Stosch, représente ce combat, décrit si élégamment par Ovide, (*Met. XII. 4.*):

Antiquités, Tome I.

*Primus Ophionides Amycus penetralia donis
Haud timuit spoliare suis, & primus ab ade
Lampadibus densum rapuit funale coruscis,
Elatumque altè, veluti qui candida tauri
Rumpere sacrificia molitur colla securi;
Illisit fronti lapitha Celadontis, & ossa
Non agnoscendo confusa reliquit in ore.
Exfluere oculi, disjectisque ossibus oris
Acta retro naris medioque infixâ palato est.*

Le lapithe est renversé sur une grande tasse, de l'espece appelée *crater*, & *Amycus* en a une pareille à côté de lui. Ce dernier porte en relief sur son bouclier une écrivisse, qui désignoit la prudence chez les Grecs, où plusieurs villes l'avoient adoptée pour leur symbole.

AMYGDALLES. L'extirpation des *amygdales* ou de l'*uvula* n'a pas été inventée par les modernes: il faut avouer seulement que les cautères efficaces dont on se sert pour les extirper, n'ont point été employés à cet usage par les anciens, qui les amputoient.

AMYMOME, fille de Danaüs, eut de Neptune Nauplius, père de Palamède. Danaüs ayant envoyé sa fille puiser de l'eau pour offrir un sacrifice, un satyre voulut lui faire violence; la princesse, effrayée, appela Neptune à son secours. Ce dieu la délivra en effet du satyre, mais il lui fit la même insulte qu'elle craignoit de la part de l'habitant des forêts.

AMYNTAS III, roi de Macédoine. AMYNTAS.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

AMYNTAS, roi de Cybire. AMYNTAS.

Ses médailles, avec la tête de Diane, sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AMYNTAS, roi de Galatie. AMYNTAS.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

AMYSTIS, manière de boire que nous appelons *sabler*. Les Thraces y excelloient, & Horace a exprimé la victoire que devoit remporter le meilleur buveur, par ces mots: *Threiciâ vincere amystitide*.

AMYTHAON, frère d'Eson, & fils de Créthéus & de Tyro. Voyez AMPHIARAUS, PÉLIAS.

AN. V. ANNÉE.

Α'ΝΑΒΑ'ΛΛΕΣΘΑΙ, jeter son manteau d'une manière agréable. On regardoit à Rome comme agréable & décente la manière de s'envelopper avec le manteau ou la toge; lorsqu'on relevoit sous le bras droit la portion de ce vêtement qui tomboit à droite, & qu'on la jetoit sur l'épaule gauche, après l'avoir fait passer sur la ceinture &

sur la poitrine. Ce jet du manteau laissoit libre & à découvert le bras droit, & couvroit le gauche jusqu'au poignet. Le plus grand nombre des statues drapées nous font voir distinctement cette manière de porter le manteau ou la toge.

ANABASIEN, *anabasius*. Les *Anabasiens* étoient des courriers chargés de messages importants, & qui voyageoient à cheval ou en charriot. S. Jérôme en parle dans son troisième livre contre Ruffin, chap. 1.

Leur nom venoit d'*ἀναβαίνω*, je monte; il les faisoit distinguer des courriers de moindre importance.

ANABATHRA, *ἀνάβαθρα*, degrés qui servoient à monter sur l'avant-scène (*pulpitum*) des théâtres romains. Ils étoient de bois, soutenus par des madriers debout, & attachés au mur du théâtre. Juvénal, (*Sat. VIII. 46.*):

Et quæ conducto pendunt anabathra tigillo.

ANABATHRA. On donnoit aussi ce nom à des pierres taillées en forme de gradins, que l'on plaçoit sur les grands chemins, pour monter à cheval & en descendre facilement, avant l'invention des étriers. C. Gracchus, frère de Tiberius, en fit placer le premier.

A'NABOAAIION, } vêtement que les Grecs met-
A'NABOAAION, } toient sur la tunique, espèce
A'NABOAH, } de manteau. V. AMICULUM.

A'NABOΛEΙΣ. Les Grecs & les Romains ne se servoient point d'étriers. Ils ne furent mis en usage que sous le règne de Théodose. Les gens riches ou puissans avoient des écuyers qui les soulevoient & les aidoyent à monter à cheval. On appelloit *ἀναβολείς* ces écuyers.

Ceux à qui la médiocrité de leur fortune ne permettoit pas d'avoir des aides, s'élançoient sur le cheval, ou montoient sur des pierres pour prendre de l'avantage. Une pierre gravée du baron de Stofsch, nous montre une autre manière de s'aider pour monter à cheval; on y voit un cavalier qui met le pied droit sur un crampon attaché à sa lance à une certaine distance de la terre. On exprimoit cette manière par la phrase *ἀπὸ δορατος ἀναπυδᾶν*, monter à cheval avec la lance.

ANACALYPTERIE, *ἀνακαλυπτῆρια*. Ce mot vient d'*ἀνακαλύπτειν*, découvrir. On donnoit ce nom au troisième jour des noces, auquel il étoit permis à la mariée d'ôter son voile & de se laisser voir à tout le monde. Les présens qu'on lui faisoit à cette époque, portoient le même nom.

Les filles grecques étoient sévèrement renfermées dans leurs maisons; elles ne sortoyent point & ne parloient jamais à des hommes. Lorsqu'elles étoient forcées de parler à leur mari futur, elles se couvroient d'un voile appelé *κάλυπτρον*, qu'elles ne quittoient que le troisième jour des noces.

L'empereur Sévère ayant contraint le sophiste Hermocrate d'épouser une femme très-laide, celui-ci répondit aux gens qui lui demandoient

pour elle les présens *anacalypteries*: On devoit bien plutôt lui en donner pour acheter un autre voile, que pour ôter celui qu'elle a; *ἰγκαλυπτῆρια μὴ ἐν τοι ὡσπὴν λαμβάνωι*. Il faisoit un jeu de mots que la langue françoise ne sauroit rendre.

ANACAMPTOS, terme de la musique grecque. Il signifie une suite de notes rétrogrades, ou précédant de l'aigu au grave: c'est le contraire de l'*euchia*. Une des parties de l'ancienne mélodie portoit aussi le nom d'*anacamptona*.

ANACARA, espèce de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le Bas-Empire.

ANACE, dans l'Achaïe.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

ANACÉES ou ANACTÈS, fêtes en l'honneur de Castor & de Pollux, nommées *Anaces* ou *Anactes*. *Anaces* vient du mot grec *ἀναξ*, *ανακτος*, roi, protecteur. Les Athéniens, aït Plutarque, dans la vie de Thésée, charmés de la modération de ces deux princes, qui, après avoir pris la ville d'Aphidnés, pour venger l'injure faite à leur sœur, avoient puni ceux-là seulement qui avoient eu part à l'enlèvement; les Athéniens, dis-je, leur donnèrent le nom d'Anactes, instituèrent une fête & des jeux en leur honneur. Plutarque dit ailleurs qu'on les appela *Anates*, soit parce qu'ils avoient fait cesser la guerre, ou parce qu'ils avoient eu si grand soin des Athéniens, que, quoique leur ville fût pleine de troupes, personne n'y avoit reçu le moindre déplaisir. Ce nom n'a pas été particulier à Castor & à Pollux; il avoit été donné avant eux à tous ceux d'entre les descendans d'Inachus, qui s'étoient rendus célèbres par leurs belles actions.

ANACHIS. Nom d'un des dieux lares ou dieux domestiques des Egyptiens; ils en avoient quatre, Dymon, Tychis, Héros & *Anachis*. On croyoit qu'aussi-tôt qu'un homme étoit né, ces divinités en prenoient soin. Lilio Gyraldi pense, avec raison, que ces noms sont grecs; *Dynamis*, *Tyché*, *Eros* & *Anaké*, c'est-à-dire, *force*, *fortune*, *amour*, *nécessité*, & que les Egyptiens les ont corrompus en les adoptant dans leur idiôme.

ANACHRONISME, terme de Chronologie. Il exprime une erreur dans la supputation des tems, & particulièrement celle qui antedate un événement. On appelle *parachronisme* l'erreur qui place un fait beaucoup plus tard qu'il n'est arrivé.

ANACLÉTÉRIES, fêtes solennelles que célébroient les anciens lorsque leurs rois ou leurs princes étoient devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faisoient la déclaration solennelle à leurs peuples. Le nom de la fête venoit de cette déclaration ou proclamation, *ἀνακλήσις*.

ANACLÉTIQUE. Le mode ou plutôt le nome *anacletique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr.

ANACLINOPALE, espèce de lutte. Les

athlètes combattoient couchés sur le sable. Cette lutte s'appeloit encore *voluntatoria lucta* & *voluntationes*, par opposition à la lutte ordinaire, qui portoit le nom de *lutta erecta*.

ANAKAINTHPIA, dossiers des lits de table. Spartien raconte que Vénus avoit fait construire un lit à quatre dossiers, *anaclinteriis quatuor*, qu'on le jonchoit de feuilles de roses, & qu'en suite ce prince voluptueux se couchoit dans ce lit avec des courtisannes, & se faisoit couvrir avec des lys.

ANACROUSIS. C'étoit le nom du prélude ou de la première partie du nome pythien, suivant Strabon.

ANACTE. On donnoit ce nom à Athènes aux Dioscures; mais il étoit particulièrement affecté à trois anciens dieux, que l'on disoit nés à Athènes de Jupiter, l'un des premiers rois de l'Attique, & de Proserpine. Cicéron les nomme *Tritopatreus*, *Eubuleus*, *Dionysus*, & dit qu'ils furent aussi connus sous le nom de *Dioscures*, qui leur fut commun avec d'autres dieux.

Quelques écrivains les confondent avec les Curètes, d'autres avec les Cabires. C'est à eux qu'ils attribuent le temple d'Athènes appelé *Anacée*, que nous avons donné plus haut aux Dioscures.

V. ANACÉES.

ANACTEES. V. ANACÉES.

ANACTES, étoit un nom donné par honneur aux fils & aux frères des rois de Chypre. Ces rois n'étoient occupés que de leurs plaisirs, & les *anactes* gouvernoient en leur nom. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte tous les jours de ce qui arrivoit dans l'état; les *anactes* faisoient examiner la vérité de leur rapport par les *proma-langes*, & portoient ensuite leurs jugemens.

Leurs femmes étoient appelées *Anasse*, & se faisoient servir par des femmes nommées *Colacydes*, qui mettoient tous leurs soins à leur épargner la moindre fatigue & le plus petit mouvement.

ANACTORIUM, dans l'Acarnanie. ANAKTORION.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Son type ordinaire est Pégase.

ANADEMA, étoit le diadème des rois de Perse. Cet ornement royal étoit une bandelette de pourpre, selon Quinte-Curce. Alexandre ayant vaincu Darius, ajouta le diadème pourpre des rois de Perse, auxquels il succédoit, à la bandelette blanche qui avoit été juiques-là le diadème des rois de Macédoine.

ANADIPNA. On donnoit ce nom à des mets légers que l'on mangeoit après la viande & les poissons. C'étoit le dessert des anciens.

ANADYOMENE. (*Vénus*) *Α'ανδυομένη*, qui sort ense levant. La Vénus *Anadyomène* étoit très-célèbre

dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, un tableau d'Apelles, représentant Vénus sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomène*. *Venerem exeuntem à mari divus Augustus dicavit in delubro patris Caesaris, quæ Anadyomene vocatur*. Pline, lib. 35, cap. 10.

L'attitude sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable & si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grèce s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomène*, c'est-à-dire, *effuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qu'il avoit formée*. Apelles voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, sortant de l'écume entr'ouverte, la déesse s'élève sur la surface des eaux. Les vers grecs que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline, (*Ibid.*) mais ils l'ont rendu célèbre. L'Anthologie offre cinq épigrammes dont il est le sujet.

On ne peut douter que la Vénus *Anadyomène*, devenue si célèbre, n'ait été traitée par des sculpteurs grecs, qui l'auront copiée ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde-bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. Le comte de Caylus acquit en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure.

Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modèle, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions auxquelles la sculpture l'astreignoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Le comte de Caylus a fait dessiner ce bronze précieux dans son vaste Recueil d'antiquités.

ANÆTIS, ANAITIS ou ANETIS, surnom sous lequel les Cappadociens & les Perses adoroient Diane ou la Lune. Les Perses lui avoient bâti plusieurs temples, dit Strabon; ils lui consacroient leurs esclaves, tant hommes que femmes. Mais un usage bien surprenant, c'est que les gens les plus distingués de la nation consacroient leurs filles à son service, & les prostituoient publiquement en son honneur; après quoi ils les marioient, & personne ne faisoit difficulté de les épouser. Cet usage, rapporté par Strabon, ne s'accorde pas avec le caractère de Diane, qui faisoit profession d'une exacte chasteté, ni avec le passage où Plutarque rapporte qu'Artaxercès Mnémon établit Aspasia, sa concubine, prêtresse d'Anaitis, afin qu'elle passât, dit ce roi, le reste de ses jours dans la continence & dans la retraite. Quelques-uns ont cru qu'*Anaitis* ou Anaitis étoit Vénus, & non pas Diane.

Pline, liv. 32, chap. 23, rapporte un trait d'histoire qui regarde la déesse Anaitis. Dans une

expédition que fit Antoine contre l'Arménie, le temple d'Anaitis fut saccagé, & sa statue, qui étoit d'or, mise en pièces par les soldats; ce qui en enrichit plusieurs. Un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne, en Italie, eut le bonheur de recevoir un jour Auguste dans sa maison, & de lui donner à souper. Est-il vrai, lui dit ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse, perdit aussi-tôt la vue, fut perclus de tous ses membres, & expira sur l'heure? Si cela étoit, répondit le soldat, je n'aurois pas le bonheur de voir aujourd'hui Auguste chez moi, étant moi-même celui qui lui donna le premier coup, dont bien m'en a pris; car si je posséde quelque chose, j'en ai toute l'obligation à la bonne déesse; & c'est d'une de ses jambes, Seigneur, que vous foupez aujourd'hui.

ANAGLYPHES. Les anciens appeloient de ce nom les ouvrages ciselés, taillés ou relevés en bosse. Quand il est question de pierres gravées, nous nommons aujourd'hui *camées* celles que les anciens appeloient *anaglyphes*, parce qu'elles étoient travaillées en relief. Celles qui sont travaillées en creux, portent le nom générique de *pierres gravées*. Le mot *anaglyphe* vient d'*ἀναγλύφω*, je grave alentour.

ANAGNOSTE, lecteur. C'est le nom que les Romains donnoient à celui de leurs esclaves qui faisoit la lecture pendant leurs repas. L'empereur Claude mit les *anagnostes* fort en crédit. Il en avoit toujours qui lisoient des ouvrages sérieux. Les citoyens opulens imitèrent son exemple, & ils eurent des *anagnostes*.

ANAGOGIES, fêtes qui étoient célébrées par les habitans d'Érix, aujourd'hui Trapano, en Sicile, en l'honneur de Vénus, que l'on croyoit être partie pour aller en Lybie; que la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. *Ἀναγωγή*, signifie retour.

ANAGRAMME. Ce jeu d'esprit étoit connu des anciens. Lycophron, qui écrivoit sous Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte, environ 280 ans avant J. C., excelloit dans l'art frivole de faire des *anagrammes*. On en a conservé les deux qu'il fit sur les noms de Ptolémée & d'Arfinoé, ses souverains. Il trouva dans *Πτολεμαῖος, ἀπὸ μέλιτος*, de miel: pour exprimer la douceur & la bonté du prince. *Ἀρσινόη* lui fournit *ἴον Ἡρας*, violette de Junon.

ANAGYRUS, bourg de l'Attique, dans la tribu Erechide. On dérive son nom ou de l'*αναγυρίς*, plante, bois puant, ou d'un *Anagyrus*, demi-dieu, qui avoit un temple dans ce bourg, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré qui environnoit son temple, *Anagyrus* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils; que le jeune homme ayant rejeté les sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son père d'avoir voulu lui faire

violence. Le vieillard crédule, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bientôt après avec le chagrin d'avoir mis à mort ce fils unique, dont il avoit reconnu l'innocence.

ANAÏDIA, *αυαΐδεια*, c'est-à-dire, l'Impudence, fut honorée chez les Athéniens, qui lui érigèrent un autel; on la désignoit par une perdrix, qui passoit alors, d'après quelque préjugé d'histoire naturelle, pour un oiseau fort impudent.

ANAITIS. Voyez **ANÆITIS**.

ANALECTA, restes d'un repas.

ANALECTES, esclaves qui ramassoient les restes des repas.

ANALECTES. (*Grammairiens*) Sénèque s'est servi de cette expression dans sa 27^e lettre: *Suasit illi Satellius Quadratus, stultorum divitum arrosor, & quod sequitur, arrosor, & quod duobus his adjunctum est, derisor, ut grammaticos haberet analectas.* Satellius Quadratus, parasite, bouffon & moqueur des riches imbécilles, conseilla à Sabinus d'avoir des grammairiens *analectes*.

Ce Sabinus n'avoit ni mémoire ni érudition; il affectoit cependant l'une & l'autre. Il gageoit des esclaves qui savoient par cœur Homère, Hésiode, les Lyriques Grecs, & qui supplétoient au défaut de sa mémoire, en lui soufflant les vers qu'il vouloit citer, & dont il pouvoit à peine répéter le premier hémistiche. Satellius lui conseilla méchamment d'avoir des grammairiens *analectes*, chargés de relever ses demi-vers & les conserver précieusement, ainsi que les esclaves *analectes* le pratiquoient pour les restes des festins.

ANALEMME, est un planisphère ou une projection orthographique de la sphère sur le plan du méridien, l'œil étant supposé à une distance infinie & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. Vitruve distingue très-exactement les *analemme*s des cadrans solaires. On ne cherchoit, par le moyen des premiers, qu'à connoître la longueur des ombres; ce qui étoit d'un grand usage pour la Géographie. Mais avec les cadrans solaires, on déterminoit l'heure par la situation des ombres. Les cadrans solaires modernes, & sur-tout les méridiens, réunissent souvent ces deux propriétés.

ANAMELECH. V. **ADRAMELECH**.

ANANCE. V. **ANACHIS**, qui est la même chose.

ANAPAVOMÉNÉ. Nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Épire. Pline en a décrit les propriétés. Il y a, dit-il, au temple de Jupiter à Dodone, une fontaine dont l'eau est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés: elle les rallume néanmoins, si on les en approche lorsqu'ils sont éteints. On voit cette fontaine tarir à l'heure de midi, & c'est pour cela qu'on lui a donné le nom d'*Anapavoméné*, du grec *ἀναπαυομένη*, qui cesse. Elle croît ensuite peu-à-peu jusqu'à minuit, après quoi elle recom-

mene à diminuer, sans qu'on puisse savoir, ajoute Pline, la cause de ces variations régulières.

La Physique moderne en rendroit aisément raison; car c'est ici la même cause que pour les autres fontaines interminentes. De même l'extinction subite des flambeaux, étoit produite par les fluides aériens qui se dégagent des eaux gazeuses. Quant à la faculté de les rallumer, les loix de la nature n'en fournissent aucune explication; peut-être étoit-ce une fourberie des prêtres, ou une merveille créée par des imaginations superstitieuses.

ANAPE, aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, qui coule près de Syracuse. Les poètes ont feint qu'il étoit amoureux de Cyané, & qu'il avoit voulu défendre Proserpine de la violence de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlèrent à celles de l'*Anape*, & elles coulèrent ensemble dans la mer de Sicile. Ovide a chanté cette merveille dans ses métamorphoses; il en a fait aussi mention dans ses Fastes, à propos des jeux que l'on célébroit à Rome dans le mois d'avril, en l'honneur de Cérés.

ANAPERA, sorte de rythme pour les flûtes, qui nous est inconnu.

ANAPESMATA, cordages qui servoient dans les théâtres anciens à favoriser l'apparition subite des Furies, lorsqu'ils étoient attachés aux gradins les plus bas; & l'*ascension* des fleuves, quand ils étoient attachés à la scène.

ANAPHEEN, surnom d'Apollon, pris d'Anaphe, île de la mer Egée, où il étoit honoré d'un culte particulier.

ANAPHONÈSE. Ce mot exprime une manière assez extraordinaire de faire de l'exercice, en chantant. Les anciens médecins l'ont beaucoup vantée. Hippocrate conseille aussi de chanter après le repas; cependant Arétée est d'un avis contraire.

ANAPLISTE ou ANAPHLUSTE, ancienne ville de l'Attique, près d'Athènes, vers le cap Colias. Elle étoit célèbre à cause des temples de Pan, de Cérés, de Vénus-Coliade & des déesses Génythyllides qu'elle renfermoit.

ANASCIS, fils de Castor & de Phébé, avoit une statue à Corinthe, dans le temple bâti en l'honneur de son père. V. HILAIRE.

ANASTASE I ou DICORE.

ANASTASIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or.

R. en argent.

RR. avec le nom du roi Baduela ou Baduila, au revers.

RRR. avec le nom du roi Théla, également sur le revers.

C. dans tous les modules de B, même en médaillons.

ANASTASE II.

ARTANIUS ANASTASIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent & en B.

ANATHEME. Ce mot, dans sa première acception, exprimoit chez les Grecs les présents que l'on offroit aux dieux, & que l'on suspendoit dans leurs temples; tels que des couronnes, des coupes d'or & d'argent, des cassolettes de parfums, des vases de toute grandeur, des trépieds, des boucliers, des lances, &c. *A'vabevov*, attacher en haut.

ANATOCISME, *anatocismus*, conversion des intérêts en principal. C'est l'usure la plus criante, puisque l'on prend l'intérêt des intérêts mêmes. Elle fut sévèrement condamnée par les loix romaines. Voyez USURE.

Ce mot est grec, & Cicéron s'en est servi en latin. Il vient d'*ana*, préposition qui signifie duplication, & de *τόκος*, usure.

ANATOMIE. Quoiqu'il ne nous reste aucun monument précis du premier âge de cette science, on peut cependant le faire remonter jusqu'à la guerre de Troye, époque de presque toutes les connoissances humaines. Car Homère, parlant de la blessure qu'Enée reçut de Diomède, dit que les deux nerfs qui retiennent le fémur s'étant rompus, l'os se brisa au-dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur. Cent endroits pareils de ce poète sont si exacts & si bien circonstanciés, que quelques auteurs ont assuré que l'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*Anatomie* assez étendu.

Manéthon disoit, au rapport d'Eusèbe, qu'Authotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le règne long-tems avant notre ère, avoit écrit des Traités d'*Anatomie*. Ce qu'il y a de certain, est que l'*Anatomie* paroît être née sur les bords du Nil, ces rives heureuses qui virent croître les premiers germes des arts. L'amour des Egyptiens pour les morts, introduisit de bonne heure chez eux l'usage des embaumemens. Quelque grossière qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher les cadavres, & à en tirer les entrailles.

Le squelette paroît avoir été fait en Egypte pour la première fois: on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes de différens métaux. On en a trouvé avec les momies, & l'on avoit communément dans les familles ces squelettes, dont les articulations mobiles servoient de jouet aux riches voluptueux. On les monroit dans les repas, comme chez Trimalcion, pour s'exciter à la débauche; & cette coutume subsistoit encore en Egypte au commencement du siècle passé. C'étoient de véritables squelettes, non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie, & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels.

Galien fit le voyage d'Alexandrie pour étudier les squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servoient à l'instruction de

la jeunesse. On y connoissoit aussi l'*Anatomie humaine* proprement dite, ou les dissections, dont on peut hardiment fixer l'époque à l'année 300^e avant l'ère vulgaire, année qui tombe précisément vers le milieu du long règne de Ptolémée. Ce grand prince permit le premier, malgré la superstition de son tems, qu'on ouvrit publiquement les cadavres humains. Personne n'avoit encore osé le faire avant Hérophile, médecin célèbre qui vivoit à Alexandrie, honoré de la protection, de l'estime & des récompenses de l'immortel fondateur de la monarchie égyptienne. Erasistrate partagea avec le carthaginois Hérophile la faveur de Ptolémée Soter, & les travaux *anatomiques*. Si Hérophile fit les premières découvertes dans la science des nerfs, Erasistrate reconnut qu'ils partent tous du cerveau, & découvrit les vaisseaux lactés. L'un & l'autre rendirent immortelle l'école d'Alexandrie.

La Grèce reçut tous les arts de l'Égypte. L'*Anatomie* n'y étoit cependant pas absolument étrangère plusieurs siècles avant Hippocrate. L'inspection des entrailles des victimes, les traitemens des plaies & les boucheries mêmes, aidèrent à connoître la fabrique du corps animal. Nous avons rendu justice plus haut aux connoissances de l'*Anatomie* qui sont éparées dans l'Iliade & dans l'Odyssée. On trouve dans Pausanias la première dissection légale. Aristodème voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle; mais son amant, désespéré, chercha à la sauver; il publia que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisqu'elle étoit enceinte. Le père, animé par un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & démontra son innocence par l'inspection de ses viscères. Parthénus rapporte un fait à-peu-près semblable dans ses *Erotiques*.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*Anatomie*. Elle s'y conservoit aussi par tradition, selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages de Hippocrate les plus authentiques, on voit que cette science étoit très-familière aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'Ostéologie & la Myologie dans un degré très-élevé. On trouve, en effet, dans Hippocrate, une expérience chirurgique sur le deltoïde d'un homme. Or, une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guères à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même-tems les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui sont un tout avec elle.

Hippocrate lui-même, que nous venons de nommer, cet homme divin, connoissoit parfaitement l'Ostéologie; & Pausanias dit qu'il fit fondre un squelette de bronze, qu'il consacra à Apollon dans son temple de Delphes. Diogène d'Apollonie & Syennesis de Chypre ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons.

Pythagore faisoit connoître à la même époque,

dans la grande Grèce, l'*Anatomie*, qu'il avoit étudiée en Égypte avec les autres sciences relevées. L'école de ce célèbre philosophe découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne.

Aristote perfectionna dans la Macédoine les découvertes d'Hippocrate, & il en fit beaucoup lui-même; mais nous en parlerons plus au long dans l'article de l'*ANATOMIE COMPARÉE*.

Dioclès de Cariste, qui vécut peu après lui, sous le règne d'Antigone, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer: c'est une erreur. On avoit long-tems auparavant des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où il devoit expliquer les descriptions anatomiques.

Les largesses & la protection de Ptolémée Soter, élevèrent l'école d'Alexandrie au-dessus de toutes celles de l'une & de l'autre Grèce; & l'Égypte dûit aux découvertes d'Hérophile & d'Erasistrate, une supériorité que les armes des Romains ne lui ravirent que plusieurs siècles après sa réduction en province romaine.

Après ces deux fondateurs de l'art *Anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation d'habiles anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits éparés dans les écrits de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'*Anatomie*, & l'on peut en dire autant de Plin le naturaliste, ainsi que de son neveu.

Arétée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Rufus l'éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célèbre qui se présente après Arétée: on infère de quelques endroits de ses ouvrages, qu'il avoit aperçu dans la matrice des vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'*Anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. Dans tous les tems qui précédèrent ces deux anatomistes depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût disséquer, pour augmenter le fonds des connoissances *anatomiques*, on s'occupa à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des sciences & des arts, plus on est disposé à croire que les hommes sont très-rarement des expériences & des systêmes en même-tems. Lorsque les esprits sont tournés vers les expériences, on cesse de raisonner; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit ici évidemment l'obstacle qui arrêta les dissections *anatomiques*. Dans les tems qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloît plus attentivement que jamais les cadavres

chez les Romains. La religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus sévères ; de sorte que les anatomistes furent réduits, pour pouvoir s'instruire, à des hasards incépérés : il leur fallut trouver, ou des tombeaux ouverts, ou des malheureux exposés ; & les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource.

Ce fut aussi dans les ouvrages des anciens anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & principalement sur les singes, que Galien s'instruisit en *Anatomie*. Il nous a laissé deux ouvrages sur cette science qui l'ont immortalisé, quoiqu'il ait noyé ses découvertes dans la diffusion du style Asiatique.

L'un de ces écrits célèbres de Galien est intitulé, *Administrations Anatomiques*, & l'autre, de l'Usage des parties du corps humain. Il dit qu'en les écrivant il compose un hymne à l'honneur de l'Être qui nous a créés ; & je crois, ajoute-t-il, que la solide piété ne consiste pas tant à lui sacrifier une hécatombe, qu'à annoncer aux hommes sa bonté & sa puissance. On voit, en lisant ces ouvrages, que Galien connoissoit parfaitement toutes les découvertes anatomiques des siècles qui l'avoient précédé ; & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'*Anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à l'un ce qui convenoit seulement à l'autre. C'est, au reste, le seul reproche qu'on lui fasse.

Soranus, contemporain de Galien, anatomisa la matrice. Théophile protospithaire, écrivit sous l'empereur Héraclius, sur la structure du corps humain, & fit une analyse des traités anatomiques de Galien, dans laquelle il fait voir qu'il avoit ajouté aux découvertes de ce savant homme. Oribase, singe de Galien, ne nous a rien laissé qu'on ne trouve dans les ouvrages de son modèle, si l'on en excepte la description des glandes salivaires.

Némésius, évêque d'Émissa en Phénicie, fut le dernier qui s'occupa de l'*Anatomie* ; & il a écrit sur l'usage de la bile, des vérités que Sylvius de le Boë se vanta long-tems après d'avoir découvertes. Vinrent après lui les tems d'ignorance & de barbarie, pendant lesquels l'*Anatomie* éprouva le sort funeste des autres sciences & des autres arts. (*Cet article est extrait des articles ANATOMIE de l'Encyclopédie ancienne, & de son supplément.*)

ANATOMIE COMPARÉE. L'*Anatomie comparée*, est cette partie de l'*Anatomie*, qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particulière, & à la forme qui convient le mieux avec leur manière de vivre ou de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'*Anatomie comparée* des estomachs, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions

de se nourrir, ont l'estomach très-petit en comparaison de ceux qui, étant évités par les autres animaux dont ils font leur nourriture, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner : il semble que la nature ait donné par cette raison à ceux-ci un estomach capable de contenir de la nourriture pour long-tems.

Dans l'*Anatomie comparée*, on examine & les brutes & même les végétaux, afin d'acquérir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui s'opère en nous, une connoissance plus parfaite du corps humain.

Le premier des anciens qui se présente dans cette carrière, qu'il ont ouverte & exploitée avec succès, est le philosophe Démocrite. Lorsque Hippocrate fut appelé par les Abdéritains, pour le guérir de sa folie prétendue, il le trouva occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. On dit aussi qu'il avoit disséqué soigneusement le caméléon ; mais nous n'avons aucun de ses ouvrages.

Alcméon, disciple de Pythagore, passe pour avoir anatomisé le premier des animaux, parce que ses écrits ont eu un sort plus heureux que ceux de Démocrite. Mais ce qui nous en reste, ne valoit guères la peine d'être conservé ; car il prétendoit que les chèvres respirent par l'oreille.

Tous ces essais furent éclipsés par les découvertes de celui qu'on peut à bon droit nommer le créateur de l'*Anatomie comparée*. C'est d'Aristote que nous voulons parler ; & nous ne pouvons le faire dignement, sans payer à Alexandre un juste tribut de louanges. Un fait qui l'honore autant que toutes ses victoires, c'est d'avoir donné à Aristote huit cents talens, près de cinq millions de notre monnoie, & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe, s'il est vrai, comme le disoit un habile anatomiste, que celui-là auroit bien employé son tems, qui, en dix ans de travail, parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux.

Aristote disséqua des quadrupèdes, des poissons, des oiseaux & des insectes. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans leurs structures ; & une induction lumineuse, lui a fourni des règles, qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est celle-ci : tous les animaux qui n'ont que des dents incisives, ont quatre estomachs. Mais c'est vers l'homme qu'il a dirigé constamment ses travaux. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Aussi tout ce qu'il a écrit sur les animaux mérite d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas diminuer notre estime & notre reconnaissance.

L'*Anatomie comparée* sembla fixée, & ne fit aucun progrès depuis Aristote jusqu'à Galien. Ce Médecin difféqua beaucoup d'animaux & de singes en particulier. Mais ses travaux furent perdus pour l'*Anatomie comparée*, parce qu'il admettoit une ressemblance parfaite entre la structure de l'homme qu'il avoit eu rarement l'occasion d'étudier, & celle du singe, qu'il croyoit suppléer à ce défaut.

Ce fut encore pis depuis Galien, & l'*Anatomie comparée* resta ensevelie pendant plus de douze cents ans sous les ténèbres épaisses de l'ignorance. Après ce long oubli, des anatomistes modernes commencèrent à l'étudier dans Aristote, & M. d'Aubenton l'a portée à un point très-voisin de la perfection, par ses dissections nombreuses & ses descriptions exactes. (*Cet article est extrait des articles ANATOMIE de l'ancienne Encyclopédie & de son supplément.*)

ANAXABIE, femme de Pélias.

ANAXABIE, fille de Pélops, sœur de Ménélas, femme de Strophius, & mère de Pylade.

ANAXANDRA, femme illustre, mise au nombre des héroïnes de la Grèce; elle avoit un autel dans l'Attique.

ANAXARETE, fille issue du sang de Teucer, devint l'objet de la passion d'un jeune homme de basse condition, nommé Iphis, lequel ayant fait connoître son amour à la princesse, & ayant tenté inutilement toutes sortes de voies pour la fléchir, se pendit de désespoir à sa porte même. Quand *Anaxarète* eut appris la mort d'Iphis, elle eut la curiosité de voir passer sa pompe funèbre; mais à peine eut-elle jeté les yeux sur le corps du malheureux Iphis, que son sang se glaça, & une paleur mortelle se répandit sur son visage. La dureté du cœur d'*Anaxarète*, dit Ovide, se communiqua à toutes les parties de son corps, qui fut changé en rocher. La statue que produisit cette métamorphose, se conservoit, disoit-on, à Salamine, où l'on bâtit un temple en l'honneur de Vénus *Prospiciens*, qui regarde.

ANAXIS fut un des héros de la Grèce, auxquels on consacra des monumens héroïques; mais on ne fait rien de ses actions.

ANAXIS ou ANAXIUS, & *Mnasinus*, enfans des Dioscures; on les représentoit à cheval.

ANAXITHEE, l'une des Danaïdes, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Olène.

ANAXO, fille d'Alcée, & petite-fille de Persée, épousa Elestrion, frère de sa mère, qu'elle rendit père d'Alcmène.

ΑΝΑΞΥΡΙΑΔΕΣ, dans Suidas & dans Hétychius, sont les grandes culotes des Perses & des Gaulois, ou des chausses descendant jusqu'à la cheville du pied. Les artistes grecs n'en ont donné qu'aux barbares, & en particulier aux Troyens & aux personnages comiques. Les chausses paroissent avoir été introduites sur le théâtre pour la bien-séance. On voit à deux petites statues comiques de la Villa-Mattei, & à une figure semblable de

la Villa-Albani, les chausses & les bas faits d'une seule pièce, ainsi qu'on les donnoit aux nations barbares. Une partie des Gaules en prit le surnom de *Braccata*.

ANAZARBUS, en Cilicie. ANAZAPBEON.

Les médailles autonomes de cette ville sont : RRRR. en bronze. (*H. ant.*)

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques, sur lesquelles elle a placé son époque, en l'honneur de Vénus, de Commode, d'Élagabale, de Paula, d'Alex.-Sévère, de Maximin, de Maxime, d'Herennius, de Valérien, de Dèce, de Plautille, de Mamée, de Tranquilline, de Volusien.

ANCARIE. V. ANCHARIA.

ANCEE, fils de Neptune & d'Astipalée, fille de Phœnix, fut un des argonautes. A son retour de la Colchide, il s'appliqua à faire fleurir l'agriculture, & prit un soin particulier des vignobles; comme il pressoit trop ses vigneron, & qu'il les maltraitoit, un d'eux lui dit un jour qu'il ne boiroit jamais du vin de la vigne à laquelle il faisoit travailler. Le tems de la vendange arrivé, il fit promptement remplir une coupe du premier jus qu'on put exprimer du raisin, & regardant celui qui lui avoit fait la prédiction, il lui reprocha son peu d'habileté, mais le vigneron lui répondit qu'il y avoit encore une grande distance entre la coupe & ses lèvres. En effet, dans l'instant qu'il la portoit à la bouche, on vint l'avertir qu'un sanglier monstrueux ravageoit sa vigne; il quitte la coupe, prend ses armes, & en poursuivant le sanglier, il est blessé à mort. Cet accident donna lieu au proverbe que Caton a exprimé en latin par ces mots : *Multum interest inter os & offam*. Ancée fut père d'Agapenor, qui commandoit les Arcadiens à la guerre de Troie.

ANCÉE, fils de Licurgue, roi des Tégéates en Arcadie, fut aussi un des argonautes.

ANCHARIA, déesse adorée dans la Pouille, selon Tertullien. (*Apol. 24*). *Asculanorum Anchariam*. On ne connoit aucun détail sur cette divinité, qui est peut-être la même que la suivante.

ANCHARIA, étoit une divinité des Etrusques. Gorien a beaucoup parlé dans le *Musæum Etruscum*. Il croit qu'elle étoit la même que la déesse *Furina*, & que l'une & l'autre représentoient les Euménides réunies sous un seul emblème. On trouve dans l'ouvrage cité plus haut, un grand nombre d'inscriptions latines & plusieurs autels, qui font mention des déesses *Furina* & *Ancharia*. La divinité adorée sous ces deux noms, & sans doute aussi sous celui de Bellone, voyoit couler le sang humain sur ses autels chez les Etrusques. Les marbres de cette nation offrent souvent des prêtres furieux, qui se battent, se blessent & s'égorgent au pied des autels & des statues d'*Ancharia*.

ANCHIALE. Martial (*lib. xi. épig. 95*) dit à un juif avec lequel il dispute :

*Ecce negas, jurasque mihi per templa tonantis.
Non credo; jura, verpe, per ANCHIALUM.*

C'est le seul endroit où il soit fait mention d'*Anchiale*. Les commentateurs ont étalé avec profusion l'érudition hébraïque pour prouver que c'étoit un objet sacré révééré par les Juifs & attesté dans leurs sermens. Mais cela supposeroit dans Martial & dans les Romains une connoissance des coutumes judaïques qu'ils n'avoient pas, & que leur mépris pour les Juifs les empêchoit d'avoir.

Morin a donné dans le 2^e volume des Mémoires de l'Académie des belles-lettres & inscriptions, une explication plus vraisemblable de ce mot. Il croit que cet *Anchialus* est le jeune homme au sujet duquel Martial & le juif étoient en différend; & que le poëte sachant que son adversaire méprisoit les dieux de Rome, l'oblige à jurer par ce jeune homme lui-même.

Au reste, un ancien exemplaire manuscrit de Martial, qui appartenoit à M. de Thou, porte : *Jura, verpe, per ANCHARIUM* : jure, juif, par l'âne. Les Païens & sur-tout les prêtres, se plaisoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient cet animal, ou sa tête : témoin Pétrone :

*Judaus licet & porcinum numen adoret,
Et cilli summas adoret auriculas.*

On peut voir ce qu'en dit Tacite (*Hist. lib. v.*), & les raisons ou le fondement de cette fautive imputation à l'article ONONYCTITES. Ce dernier sens est beaucoup plus simple, & est très-relatif aux idées que les Païens s'étoient formées de la religion des Juifs.

ANCHIALUS, dans la Thrace. ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses gouverneurs (*Νυμφίσι*), des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Maximin, de Gordien-Pie, de Tranquilline.

ANCHIALUS, dans la Cilicie. ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Septime-Sévère, de Tranquilline, d'Antonin.

ANCHISE, prince troyen, descendoit de Tros, fondateur de Troie, par Astarneüs, fils de Tros, & père de Capys, père d'*Anchise*. Il plut à Vénus. Un jour qu'il gardoit les troupeaux de son père sur le mont Ida, cette déesse lui apparut, sous la forme d'une belle nymphe; lui dit que, vaincue par son amour, elle venoit lui offrir sa main; & elle le pria de la présenter à sa famille, afin que le mariage se fit promptement. *Anchise* répondit que puisqu'elle n'étoit point déesse, rien n'empêchoit qu'ils ne véussent sur le champ comme des époux, & ils passèrent la nuit ensemble.

Anchise s'aperçut à son réveil qu'il avoit tenu

dans ses bras une déesse. Cette action étoit un crime que les dieux pardonnoient rarement; ils étoient jaloux de leur supériorité, & ne vouloient pas qu'un mortel jouit d'un bonheur qui leur étoit réservé. Il étoit défendu non-seulement d'aspérer aux déesses, & de leur révéler sa passion, mais aussi de succomber aux déclarations d'amour qu'elles faisoient, quand même on les auroit prises pour des mortelles. *Anchise* craignit donc de mourir; mais Vénus le rassura, & lui dit qu'elle auroit de lui un fils qui se nommeroit Enée; qu'elle feroit nourrir cet enfant par les Dryades jusqu'à l'âge de cinq ans, après quoi elle le lui remettrait entre les mains. Elle l'avertit sur-tout de ne jamais se vanter de son bonheur, sous peine d'être foudroyé par Jupiter.

La vanité d'*Anchise* ne put se contraindre, & son secret lui échappa un jour qu'il étoit à table avec ses amis. Vénus s'en plaignit à Jupiter, & obtint qu'il feroit foudroyé; mais ne voulant pas le perdre, elle eut soin de détourner le coup, de manière que la foudre l'effleura seulement & lui fit perdre la vue. Selon quelques auteurs, il fut réellement blessé, & la plaie ne se referma jamais. Au reste, l'amour de Vénus pour *Anchise* ne fut point un amour passager; elle lui donna un second fils.

Après la prise de Troie, Enée porta son père sur ses épaules, & le mit en lieu de sûreté. Les poëtes ont loué à l'envie cette action. Ils ont ajouté au récit de Virgile, que les flammes le respectèrent, & que craignant de nuire à un fils qui avoit autant de tendresse pour son père, elles se fendirent pour laisser un passage libre à Enée. Virgile fait mourir *Anchise* en Sicile; d'autres sur le mont Ida, où son tombeau fut honoré par les bergers phrygiens. Il y en a qui placent le lieu de sa mort en Laconie, au pied d'une montagne, nommée depuis *Anchisa*, où il y avoit un temple de Vénus; d'autres enfin le font parvenir jusqu'en Italie; mais tous s'accordent à dire qu'il vécut jusqu'à quatre-vingt ans.

On le voit endormi auprès de Vénus sur une cornaline de Stofch. Il est très-reconnoissable à la mitre phrygienne, ainsi qu'aux longues chausses que les artilles grecs donnoient aux Phrygiens & aux autres peuples barbares.

ANCIENS. Quelle que soit notre admiration pour les *anciens*, & quelque légitimes qu'en soient les motifs, nous laissons au Dictionnaire de Littérature de cette nouvelle Encyclopédie, & au Dictionnaire des Arts, destiné à la même collection, à faire connoître aux lecteurs le degré de supériorité des *anciens* sur les modernes dans les arts. On ne pourra cependant pas nous reprocher ce renvoi comme un refus de travail; car chaque article du Dictionnaire d'Antiquités nous montre ce que les *anciens* ont su ou fait dans une partie des sciences; & la réunion de tous ces articles, que nous indiquerons à la fin

du dernier volume, formera un tableau brillant de leurs connoissances dans les sciences, & de leur supériorité dans tous les arts qui appartiennent au desin.

ANCHI, surnom que portoient plusieurs *Spurius*, & qu'ils tiroient du roi Ancus.

ANCILES, boucliers sacrés, que l'on gardoit dans le temple du dieu de la guerre. Tous les ans, au mois de Mars, on les portoit en procession autour de Rome; & le dernier jour du mois, on les renfermoit soigneusement. Denys d'Halicarnasse rapporte ainsi l'origine de ces boucliers sacrés: Un bouclier étant tombé du ciel, on consulta les Aruspices sur ce prodige, & ils répondirent que l'empire du monde étoit destiné à la ville où ce bouclier seroit conservé. Numa Pompilius craignant qu'il ne fût volé, en fit faire plusieurs entièrement semblables, afin qu'on ne pût reconnoître le véritable, & les déposa dans le temple de Mars. Il établit les Saliens pour veiller à leur sûreté.

Plutarque ajoute que Numa prédit des choses merveilleuses sur ce bouclier, qu'il disoit avoir apprises d'Égérie & des Muses. Cet *ancile*, disoit-il, étoit envoyé pour le salut de la ville, & il falloit le garder avec onze autres de même figure & de même grandeur, afin que la difficulté de le reconnoître empêchât les voleurs de le dérober.

Les écrivains romains qui avoient ces boucliers sous les yeux, ont cependant varié sur leur forme. Les uns disent qu'ils ressembloient aux *pettes*, & qu'ils étoient échancrés des deux côtés. C'est le sentiment de Denys d'Halicarnasse & de Plutarque. Mais Ovide assure que les *anciles* étoient ronds. (*Fast.* III. 377.):

*Idque ancile vocat; quod ab omni parte recisum est,
Quaque notes oculis angulus omnis abest.*

Les monumens sont d'accord avec lui; car on les voit de forme circulaire sur des médailles de Domitien, & sur une médaille du triumvir monétaire Licinius.

Lorsque Numa voulut faire fabriquer onze *anciles* semblables au premier, il chargea de ce soin *Mamurius*, qui travailloit en vases & en armures d'airain. Cet habile ouvrier n'exigea aucun paiement: c'est pourquoi les Saliens conservèrent son nom à la postérité la plus reculée, en l'insérant dans leurs hymnes. Ovide, (*ibidem.*):

*Tum sic Mamurius: merces mihi gloria detur,
Nominaque extremo carmine nostra sonent.
Indè sacerdotes operi promissa vetusto
Præmia persolvunt, Mamuriumque canunt.*

Ce ne fut point assez, on lui éleva une statue de plomb dans le quartier qui prit son nom, où est aujourd'hui l'église de Sainte-Susanne. On croit qu'*Hofilius* déposa dans son voisinage les douze nouveaux *anciles* qu'il ajouta aux premiers, &

qu'il y établit les douze saliens qu'il agrégea à l'ancien collège.

On a beaucoup varié sur l'origine du nom *ancile*, que Numa donna à ces boucliers sacrés. Les uns le dérivent du grec & les autres du latin; mais la plupart de ces étymologies sont tellement forcées, qu'on doit les laisser dans l'oubli.

Les jours où les Saliens portoient les *anciles* en procession dans les rues de Rome, étoient consacrés par une inaction totale. On auroit cru commettre un grand crime si l'on avoit pris les armes, donné une bataille ou établi un camp dans ces jours sacrés; & l'on regardoit comme très-malheureuses les entreprises commencées à cette redoutable époque. Tacite & Suétone font observer avec attention que le départ d'Othon fut regardé de mauvais œil, parce qu'il se faisoit pendant les processions des *anciles*, & avant qu'ils fussent renfermés dans le temple de Mars.

Le général qui vouloit obtenir de glorieux succès, alloit, avant son départ, dans ce temple, & agitoit d'une main timide les redoutables boucliers. Lorsqu'ils se remuoient d'eux-mêmes, c'étoit un présage fâcheux pour Rome, & il annonçoit une guerre prochaine. Au reste, tout étoit sacré dans les *anciles* jusqu'aux termes *moveri* & *condi*, qui exprimoient l'action de les sortir du temple de Mars, & celle de les y reporter.

ANCLABRIA, vases d'airain qui servoient aux sacrifices.

ANCLABRIS, table sur laquelle on posoit les vases réservés pour les sacrifices.

ANCON, vase à boire courbé. On donnoit ce nom aux cornes à boire, qui étoient naturellement recourbées.

ANCON exprimoit aussi un bras de fauteuil ou un accouider.

ANCONÈ, ville d'Italie, dans l'ancien Picenum, sur la côte de la mer Adriatique. Trajan y fit construire un port & un arc de triomphe. C'est à cette époque que l'on rapporte une médaille de cet empereur, au revers de laquelle paroît un port avec la légende: POR. AUG.

ANCONÈ, en Italie. ΑΝΚΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Son symbole est un bras replié, qui est exprimé par son nom dans la langue grecque.

ANCRE de vaisseau. Pline fait honneur de son invention aux Tyrhéniens; mais Pausanias dit en termes exprès, que Midas, fils de Gordius, inventa l'ancre, & qu'on voyoit encore la sienne dans un temple de Jupiter. Ces différentes opinions peuvent se concilier, en disant que l'un a inventé l'ancre, & que l'autre l'a perfectionnée.

Les premières ancras étoient de pierre; & Arrien (*Peripl. Pont. Euxin.*, pag. 5.) assure que

On conservoit encore l'ancre de fer du navire des argonautes, avec des fragmens d'une plus ancienne ancre qui étoit de pierre. Athénée (v. p. 204) parle d'ancre de bois, telles que les Japonois s'en servent encore. Il ne paroît pas qu'elles fussent aiguës dans les commencemens; mais elles agissoient uniquement par leur poids. Pour l'augmenter, on les creusoit; & le vuide étoit rempli avec du plomb fondu. Nous l'apprenons d'un passage de Diodore de Sicile (*lib. v.*). Les Phéniciens étant venus en Sicile pour y acheter de l'argent, en chargèrent leurs vaisseaux autant que leur capacité pouvoit en contenir. Voyant qu'il en restoit encore à acheter, les Phéniciens ôtèrent le plomb de leurs ancrés, & mirent de l'argent à sa place.

Les auteurs anciens, tels que Léon dans sa *Tactique*, Hélychius, Suidas, &c. nous ont conservé la mémoire de sacs remplis de sable, dont on se servoit sur les fonds sableux ou vaseux qui n'auroient pu retenir les ancrés ordinaires. On ajouta aux ancrés de fer des pointes, que les poètes grecs appellent des dents, d'abord une seule, & ensuite deux. Pline dit que la seconde fut inventée par Eupalamus; mais Strabon lui substitue le célèbre philosophe Anacharsis.

Les ancrés à une pointe s'appeloient *ἑρπύραμοι*, & celles qui en avoient deux étoient connues sous les noms d'*ἀμφίβολοι* & d'*ἀμφίραμοι*. Ces dernières, que l'on voit sur les monumens antiques, ressemblent parfaitement aux ancrés modernes, si l'on excepte le *jas*, que l'on n'apperoit à aucune. La plus grosse de toutes les ancrés d'un vaisseau, celle dont on ne se servoit qu'après avoir perdu toutes les autres, ou que dans la dernière extrémité, s'appeloit l'ancre sacrée, *ἱερὰ*.

ANCRE de navire. On en voit une sur les médailles d'Ancyre, de Paestum, de Tuder & des rois de Syrie.

Elle devint le symbole de la Syrie sous les Séleucides & leurs successeurs. L'origine de cet attribut fut une fable racontée par Justin & par Appien. Ils disent que Laodice, mère de Séleucus I, rêva qu'Apollon l'avoit rendue mère, & qu'il lui avoit donné un anneau, où paroissoit une ancre gravée avec beaucoup d'art. Elle le donna à Séleucus, qui en fit le symbole de son royaume. Tous les Séleucides, disoit-on, naissoient avec l'empreinte de cette ancre sur la cuisse.

Au reste, l'ancre marquoit sur les médailles les victoires navales, lorsqu'elle étoit prise dans son sens naturel.

ANCULUS & ANCUA étoient, suivant Festus, les divinités tutélaires des esclaves de l'un & de l'autre sexe, d'où est venu le nom d'*Ancilla*, que celles-ci portoient.

ANCYRE, en Phrygie. ANKYRANON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Son symbole ordinaire est une ancre de navire.

Cette ville a fait frapper sous ses archontes des médailles impériales grecques, en l'honneur de Poppée, de Nerva, de Plotine, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Sévère, de Caracalla, de Maxime, d'Otacile, de Faustine jeune, de Vêrus, de Domna.

ANCYRE, dans la Galatie, & depuis *Sébastæ*, ANKYRANON MHT & ANKYRAC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Néron, de Vêrus, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Géta, de Dèce, de Valérien, de Gallien, de Salonine, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Domna.

ANDABATE, du grec *ἀναβάτης*, celui qui monte. On donnoit ce nom à une espèce de gladiateurs qui combattoient montés sur un char & les yeux fermés, soit qu'ils les eussent couverts d'un bandeau, soit qu'ils portassent une armure de tête rabattue sur le visage. Leurs combats terminoient les jeux du cirque. Ils étoient montés sur des chevaux ou sur des chars conduits par des cochers que l'on ne privoit pas de la vue.

ANDARTA. Gruter, pag. 88, rapporte les deux inscriptions suivantes publiées par Scaliger, & dans lesquelles seules il est fait mention de cette divinité.

DE. AUG.	&	DE. AUG.
ANDARTÆ		ANDARTÆ
M. JUL. ANTO		M. JULIUS
MINUS		THEODORUS

ANDATE, déesse de la Victoire, honorée d'un culte particulier chez les anciens peuples de la Grande-Bretagne.

ANDEGAVI, dans les Gaules. ANDEC.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

ANDIRINE, surnom de Cybèle, qui avoit un temple près de la ville d'Andèle.

ANDOB, dans les Gaules. ANDOB.

Les médailles qui portent cette légende sont:

RRRR. en bronze.

O. en or. (*Pellerin*).

O. en argent.

ANDRAPHONOS, surnom de Vénus, qui signifie homicide. Voyez HOMIGIDE.

ANDRAPODOCAPÈLE, nom d'une profession particulière dont Galien fait mention en plusieurs endroits. On appeloit de ce nom des gens qui logeoient de jeunes garçons, des filles, des eunuques & d'autres personnes. Ils se chargeoient de soigner & d'embellir le corps de ceux qu'on mettoit entre leurs mains. Cette profession n'avoit rien de commun avec celle des *marchands d'esclaves*, *lenones*; quoique ce fût la véritable signification du mot *Andrapodocapèle*, *ἀνδράποδον*, esclave, & *κέρηλος*, marchand. On doit exclure toute idée

de débauche, en parlant des *Anarapodocapèles*, & l'on ne peut mieux les comparer qu'à nos BAIGNEURS. *V.* ce mot.

ANDREMON, gendre d'Oënée, roi de Calydon, succéda à son beau-père. *V.* OENÉE.

ANDREUS, fils du fleuve Pénée, s'établit le premier dans un canton de la Béotie, qu'il nomma *Androïde*. Il épousa une fille de Leucon, fils d'Athamas, & en eut un enfant nommé Eteocle, qui régna après lui, & qui accorda une portion du pays à Halmus, fils de Sisyphe. Cet Eteocle n'ayant point laissé d'enfants, Phlégius, fils du dieu Mars & de Chryse, fille d'Almus, lui succéda. *V.* ETEOCLE.

ANDROCLES, fils d'Eole, dieu des vents, régna dans cette partie de la Sicile qui est entre le détroit de Messine & le cap Lilybée.

ANDROGÉE, fils de Minos, roi de Crète, étant allé à Athènes pour assister aux panathénées, combattit dans ces jeux avec tant d'adresse & de bonheur, qu'il y remporta tous les prix; ce qui lui attira l'estime générale & l'amitié des fils de Pallas, frère du roi Egée. Le commerce de ce jeune prince avec les Pallantides devint suspect au roi d'Athènes, qui, violant tous les droits de l'hospitalité, fit assassiner *Androgée*. Minos n'eut pas plutôt appris cette triste nouvelle, qu'il se mit en devoir de venger la mort de son fils: il déclara la guerre aux Athéniens, & les contraignit de lui faire satisfaction. On verra les conditions du traité dans l'Histoire du Minotaure.

Quelques auteurs voulant rétablir la réputation d'Egée, disent qu'*Androgée* fut tué par le taureau de Marathon, envoyé par Neptune dans l'isle de Crète pour punir Minos de ce qu'étant maître de la mer, il ne reconnoissoit pas sa divinité. Ce taureau ayant ravagé l'isle de Crète, traversa la mer, alla en Grèce; & ayant rencontré *Androgée* en son chemin, il lui ôta la vie. *V.* EGÉE, MINOTAURE.

ANDROGÉONIES, fêtes que les Athéniens établirent en l'honneur d'*Androgée*, pour satisfaire Minos. Ils mirent *Androgée* au nombre des héros de la Grèce; on lui éleva un autel, & l'on célébroit tous les ans des jeux en son honneur dans la céramique, appelés *Αγones εν' Ευρυγυη*.

ANDROGYNES. C'étoient des hommes qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras & quatre pieds. Les dieux, dit Platon, dans son Dialogue du Banquet, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & les deux sexes. Ces hommes étoient d'une force si extraordinaire, qu'ils résolurent de faire la guerre aux dieux. Jupiter, que cette entreprise irrita, alloit les faire périr; mais ne voulant pas détruire le genre humain, il se contenta de les partager en deux, pour les affoiblir, afin qu'ils n'eussent plus désormais ni tant de force, ni tant d'audace.

Jupiter donna ordre en même-tems à Apollon

de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre sur la poitrine & sur les reins cette peau qui les couvre, & qui porte dans le nombril la marque du nœud qu'y fit Apollon.

Pline, l. 7, c. 1, dit qu'un certain Calliphane avoit écrit qu'il y avoit un peuple d'*Androgynes* en Afrique. Aristote ajoute qu'ils avoient la mamelle droite comme un homme, & la gauche comme une femme: c'est une fable très-absurde.

Le mot *Androgyne*, qui est synonyme d'hermaphrodite, vient des deux mots grecs, *άνδρής*, de l'homme, & *γύνή*, femme.

ANDROLEPSIE, mot formé d'*άνηρ*, homme & de *λαμβάνω*, je prends. Lorsqu'un athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, si cette ville refusoit de livrer le coupable, il étoit permis de saisir trois de ses citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. Cette coutume étoit appelée par les Grecs *Androlepsie*, & *Clarigatio* par les Romains. Notre mot *repréaille* n'en exprime qu'une partie.

ANDROMAQUE étoit fille d'Ætion, roi de Thèbes, dans la Cilicie. Les poètes en ont fait un portrait fort avantageux; elle étoit belle, & d'une taille fort grande, modeste, sage, vertueuse, & d'un caractère très-doux.

Andromaque épousa le vaillant Hector, fils de Priam, pour lequel elle eut tant d'attachement, que, suivant Homère, c'étoit elle qui avoit soin de ses chevaux. Il y a des auteurs qui lui font pousser la complaisance jusqu'à aimer les maîtresses de son mari, & allaiter les enfans qu'elles lui donnoient; selon d'autres, Hector lui étoit si attaché, qu'il lui garda scrupuleusement la foi conjugale. Les adieux de ces deux époux au moment où Hector partit pour aller au combat où il périt, sont un des plus beaux morceaux de l'Iliade & des plus touchans. *Andromaque* eut la douleur de perdre un mari si cher; elle vit aussi, après la prise de Troye, précipiter son fils Astyanax du haut d'une tour. C'est donc par une licence poétique que Racine, dans son *Andromaque*, fait vivre Astyanax long-tems après la prise de Troye. (*V.* ASTYANAX). Elle avoit encore eu d'Hector un autre fils, nommé Laodamante.

La veuve d'Hector devint captive de Pyrrhus, fils d'Achille, dont elle eut trois enfans, selon quelques auteurs, Moloffus, Pielus & Pergamus; & Pielus succéda à son père au trône d'Epire. C'est de lui que descendoit Pyrrhus, célèbre par ses guerres contre les Romains. D'autres nomment ces trois enfans Pyrrhus, Moloffus & Eacide: quelques-uns enfin, ne parlent que de Moloffus. Hermione, femme de Pyrrhus, conçut une si grande jalousie des complaisances de son mari pour *Andromaque*, qu'elle le fit mourir. *V.* PYRRHUS, MÉNÉLAS.

Après la mort, ou même du vivant de ce prince, *Andromaque* épousa Hélénius, fils de Priam, son compagnon de captivité, & régna avec lui sur une

partie de l'Épire. Virgile & quelques autres donnent Hélénius pour mari à *Andromaque* avant la mort de Pyrrhus; d'autres disent que le mariage se fit seulement en conséquence des ordres qu'il avoit donnés. Elle est encore des enfans d'Hélénius, entr'autres Cestrinus. V. CESTRINUS.

Les auteurs anciens se sont accordés à louer la haute taille d'*Andromaque*. Ovide l'appelle *longissima*, très-longue; & il en parle dans un autre vers. Juvénal cite *Andromaque*, pour désigner une femme d'une taille distinguée :

. *Andromachen à fronte videbis;*
Post tergo minor est.

Les peintres & sculpteurs modernes ne lui ont pas assez fidèlement conservé ce caractère distinctif.

On voit la malheureuse *Andromaque* sur un grand nombre de pierres gravées; tantôt elle fait à Hector ces adieux si mémorables, tantôt elle lui offre Astyanax pour qu'il l'embrasse encore une fois; & souvent on la voit auprès de Priam, sur le haut des murs de Troye, invoquer les dieux en faveur de son mari. La collection de Florence & celle du baron de Stofch offrent ces différens sujets, & même répétés plusieurs fois.

Un bas-relief de la Villa-Borghèse nous montre *Andromaque* accompagnée de femmes troyennes, recevant le corps de son époux aux portes de Troye. Elle est vêtue d'une robe traînante, sans ceinture. C'étoit, chez les anciens, la marque d'une profonde douleur.

ANDROMEDE étoit fille de Céphée, roi d'Éthiopie & de Cassiopée, qui avoit eu la témérité de se croire plus belle que les Néréides. Neptune, pour les venger, suscita un monstre marin qui désoloit le pays : l'oracle d'Ammon ayant été consulté sur les moyens d'appaier les dieux, répondit qu'il falloit exposer *Andromède* aux fureurs du monstre. La jeune princesse fut donc exposée sur un rocher, & le monstre sortant de la mer, étoit prêt à la dévorer, lorsque Persée, monté sur Pégase, vint à son secours, tua le monstre, brisa les chaînes d'*Andromède*, & l'épousa pour sa récompense.

Pausanias ajoute une autre fable à celle-ci : il dit que près de Joppé, il y avoit une fontaine dont l'eau étoit rouge comme du sang, & que les gens du lieu assuroient que Persée s'étant ensanglanté en tuant le monstre, se lava dans cette fontaine, & en rougit l'eau. *Andromède* fut placée dans le ciel, où elle forme une constellation. V. PERSÉE.

On a trouvé à Pompeïa, dans un petit temple qui est dans le parvis du grand temple d'Isis, entre autres bas-reliefs en plâtre, la fable de Persée & d'*Andromède*. Ce que ce morceau offre de plus singulier, est la main du héros qui tient la tête de Méduse; elle est entièrement de relief. Le

sculpteur, pour lui donner tant de saillie, l'avoit affujétie avec une tige de fer, que l'on voit aujourd'hui depuis la chute de la main.

ANDROMÉDON, gendre d'Oénée, roi de Calydon. V. GENÉE.

ANDRON, étoit la partie des maisons que les Grecs habitoient. Elle étoit séparée du gynécée, appartement de leurs femmes & de leurs filles.

ANDRONIC I. Comnène.

ANDRONICUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

R. en M. B.

ANDRONIQUE II. Paléologue.

ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce règne ne sont pas citées dans les catalogues.

ANDRONIC III. Paléologue.

ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.

On ne connoît point de médailles de ce prince.

ANDRONIQUE IV. Paléologue.

ANDRONICUS PALÆOLOGUS AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

ANDROS, isle. ΑΝΔΡΙ & ΑΝΔΡΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

On a frappé dans cette isle quelques médailles impériales grecques, selon le père Jobert.

ANDROS, fils d'Anius. Voyez ANIUS.

ΑΝΔΡΟΣΦΙΝΓΕΣ. Lorsqu'Hérodote a donné ce nom aux sphinx, il a voulu désigner par cette expression leur double sexe. Ceux des Egyptiens portent en effet ce double caractère; ils ont la tête de femme, & les organes de la génération du mâle. On n'avoit point fait cette remarque avant le judicieux Winkelmann, qui a expliqué, par le moyen de cette observation, un passage du poète Philémon, où il est parlé de sphinx mâles, & qui n'avoit jamais pu être entendu.

A N E. Les Egyptiens avoient pour l'âne une haine extraordinaire. Il est roux dans l'Afrique & dans l'Asie; & cette couleur étoit odieuse aux Egyptiens, parce qu'ils la croyoient affectée à Typhon, le mauvais principe. M. Paw, qui regarde la religion des Egyptiens comme une perfection de leur régime diététique, assure que la couleur rousse annonce le germe d'une maladie dans les animaux, & en particulier dans les bœufs & les vaches.

Le président de Montesquieu s'est moqué de cette opinion, qui suppose une analogie entre la santé des animaux & la couleur de leurs poils; peut-être que la manière dont l'âne se nourrit a pu faire naître cette répugnance chez un peuple ami de la propreté; car l'âne mange presque tout

ce qu'il rencontre sans aucun choix, & il se roule sur la terre la plus infectée avec une complaisance affectée.

Quoi qu'il en soit, l'âne étoit dans l'Égypte un des symboles de Typhon, & l'on traçoit son image sur les gâteaux que l'on offroit à ce dieu du mal. Les habitans de Copros, de Eufiris, d'Abydos & de Lycopolis, pouffoient encore plus loin cette antipathie; car ils huïssent le son de la trompette, parce qu'ils lui trouvoient de la ressemblance avec le cri de l'âne.

Les Romains conservèrent une partie de cette haine pour l'âne : ils regardoient sa rencontre comme un mauvais présage. Cependant Marius & Auguste l'interprétèrent favorablement. Quand il étoit jeune, les paysans en mangeoient la chair, & la trouvoient fort agréable, au rapport de Galien. Mécène réussit même à la faire servir sur la table des grands & des riches, qui cessèrent, pour complaire à cet illustre favori, de lui préférer la chair de l'onagre ou de l'âne sauvage. Mais ce goût ou cette mode fut de peu de durée, & elle passa avec le règne de Mécène.

L'âne étoit admis dans les mystères de Vesta, soit parce, qu'on s'en servoit dans les sacrifices de Cybèle, divinité identique avec elle, soit parce que les cris de cet animal réveillèrent Vesta, à qui Priape vouloit faire violence pendant son sommeil. De-là vint que les boulangers chargeoient un âne des pains qu'ils offroient à Vesta le sixième jour des ides de juin. Ovide, (*Fast. vi. 311.*):

Ecce coronatis panis dependet asellis.

Cet animal portoit ordinairement les statues & les ustensiles des sacrifices de cette déesse, comme nous le voyons dans Apulée. A la naissance de Bacchus, il porta ce dieu nouveau né; les bachchantes l'enveloppèrent dans une corbeille couverte, & le chargèrent sur un âne.

On lui associoit un cheval dans les fêtes de Consus; peut-être parce que l'un & l'autre avoient servi de monture aux sabinnes, que ces fêtes virent enlever. Mais c'étoit l'âne seul que l'on immoloit, à Mars & à Priape. Le dieu de la guerre aime le silence, pour faire réussir les embuscades & les attaques de nuit; c'est pourquoi on lui sacrifioit l'animal dont le cri est si perçant.

Priape voyoit avec plaisir le sang de l'âne couler sur son autel; parce que le cri de celui que montoit Silène l'avoit empêché de satisfaire sa passion avec la nymphe Lotis, qu'il avoit trouvée endormie. L'âne porta sur-le-champ la peine de sa faute :

*Morte dedit pœnas auctor clamoris; & hæc est
Hellepontiaco victima grata deo.*

On voyoit le siècle dernier à Rome, auprès de la porte *Flaminia*, le dieu des jardins, ayant à sa droite une tête d'âne avec la hache des sacrificateurs, & une pareille à sa gauche avec un long

couteau. Ce symbole étoit relatif à une pratique superstitieuse des Etrusques.

La tête d'un âne, dépouillée de la peau, suspendue sur une terre labourée & ensemencée, avoit, selon eux, la vertu de préserver les semences de tout accident. Hygin dit que les anciens attachoient aussi des têtes d'âne avec un fep de vigne aux colonnes du lit, pour exprimer le plaisir qu'ils y avoient goûté.

On ajoutoit à la tête d'âne une sonnette pour effrayer les oiseaux, & pour lui donner plus de ressemblance avec l'âne de Silène, qui en porte toujours une sur les monumens. C'est ainsi qu'il est représenté sur une urne de la Villa Albani, avec l'inscription : ΖΩΗC ANAMNHΘIC, le souvenir de la vie.

ANE, coup de dé. *V. ASINUS.*

ANE (oreilles d'). Les anciens voulant se moquer de quelqu'un, approchoient leurs mains des tempes, & allongeoient les doigts en les remuant, pour imiter les oreilles de l'âne. Ils lui reprochoient par ce geste sa stupidité, en le comparant à l'animal que toutes les nations semblent s'être accordées à en faire le symbole. Perse, (*l. 59.*)

Nec manus auriculas imitata est mobilis albas.

ANEMOBAYÈ, bâteleurs qui voltigeoient en l'air avec des cordes ou avec d'autres machines. Ce mot vient de *ἀνεμος*, vent, & de *βαλω*, je marche.

ANEMONE. Cette belle fleur doit sa couleur rouge au sang d'Adonis. Elle étoit blanche avant d'avoir été arrosée de ce sang si cher à Vénus. Ovide a chanté cette métamorphose d'après le scholiaste de Théocrite & d'après Nicander, cité par cet écrivain.

ANEMOSCOPE, d'ἀνεμος, vent, & de σκόπος je considère. Il paroît, par la description que fait Vitruve de cet instrument, que les anciens s'en servoient plutôt pour connoître de quel côté venoit le vent, que pour annoncer le côté d'où il devoit souffler.

ANEMURIUM, en Cilicie. ANEMOYPIEON.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous ses préteurs des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitia, de Caracalla, d'Alex.-Sévère, de Valérien.

ANESSE. Les gens voluptueux de Rome se frottoient le visage & la peau avec du pain trempé dans du lait d'anesse, pour rendre celle-ci plus blanche, & pour empêcher que la barbe ne vint sitôt. Suétone, dans Othon, *ch. 12.* & Martial, *liv. 10, épig. 68.* parlent de ce raffinement. Juvénal, *Sat. v.* ajoute que l'on faisoit un masque avec ce pain. Poppée, femme de Néron, fut la première ou une des premières qui usa de

cette recette, persuadée que le lait d'ânesse entretenoit la blancheur & ôtoit les rides de la peau. C'est pour cela qu'elle avoit toujours à sa suite trois cents ânesses, & que Juvénal appelle ces masques de pain trempé dans ce lait, *pinguia popæana*.

ANET. Les anciens se couronnoient d'*anet* dans les festins. Les gladiateurs en mêloient à tous leurs alimens, parce qu'on lui attribuoit la propriété d'être fort nourrissant. De-là vint que l'on disoit, demander de l'*anet*, *anethum requiri*, pour exprimer des remèdes propres à guérir les fous.

ANETIS. V. ANAETIS.

ANGARI, nom que les Perses donnoient à des courriers; qui, fixés à différentes stations, se remettoient les paquets les uns aux autres, & les faisoient parvenir aux extrémités de l'Empire avec une grande célérité. Les Grecs & les Romains imitèrent cet établissement, & adoptèrent dans leurs langues le nom Persan des courriers.

ANGARIA. On appelloit de ce nom le droit dont ufoient les empereurs grecs & leurs représentans, de prendre des voitures, des bêtes de somme & des chevaux de selle dans toutes les provinces qu'ils avoient à parcourir. Personne n'étoit exempt de cette charge publique, pas même les soldats vétérans. Lorsque les empereurs avoient quelque fardeau à faire transporter, tels que les armes, les habits des soldats, & autres choses pareilles, le maître des offices en donnoit avis au préfet du prétoire, qui avertissoit chaque ville de fournir des vaisseaux, des chevaux, ou des charriots, suivant la grandeur & le nombre qui étoient nécessaires.

ANGE (château Saint-) V. ADRIANEUM.

ANGELIQUE, danse des anciens Grecs, usitée dans les festins. Elle étoit ainsi nommée du mot *ἄγγελος*, messager; parce que, selon Pollux, ceux qui la dansoient étoient habillés en messagers.

ANGELO, fille de Jupiter & de Junon. On dit qu'elle déroba le fard de sa mère pour en faire présent à Europe, qu'elle aimoit. Celle-ci s'en servit si heureusement, qu'elle devint d'une extrême blancheur.

ANGERONALES, fêtes d'Angérone. On les célébroit à Rome le 21 décembre. Varron & Festus nous ont appris le nom de ces fêtes; & Pline, Solin & Macrobe, l'époque à laquelle on les célébroit.

ANGÉRONNE, *Angerona*, & *Agerona*. C'étoit une divinité des Romains, sur laquelle les écrivains ne nous ont laissé que des notions confuses. Festus & Julius Modestus, cités par Macrobe, (*Saturn. lib. 1, c. 10*) dérivent son nom d'*Angina*, esquinancie, & disent qu'il lui fut donné, parce qu'elle guérissoit ce mal. D'autres l'ont fait venir d'*angor*, douleur, peine; ou du verbe *angor*, je souffre, j'ai du chagrin, parce qu'*Angérone* délivroit du chagrin & des peines. C'est ainsi, disent-ils, que de *pello* on a fait *pellonia*, & de

populor populonia, qui se trouvent le premier dans Arnobe, *liv. 14*, & le second dans la Cité de Dieu, *liv. 11, c. 10*.

Une troisième opinion donne pour racine à *Angérone*, le mot *angor*, je ferre, je presse, parce que cette déesse étoit la divinité du silence, & qu'elle fermoit la bouche. Quelques auteurs enfin, doutent s'il ne faut point lire *Agérone* au lieu d'*Angérone*, & si ce nom ne vient point d'*agere*, *ago*, j'agis; parce qu'elle excitoit à agir fortement, comme dit Saint-Augustin, *livre 11* de la Cité de Dieu.

Ango est l'étymologie de ce nom la plus vraie & la mieux fondée; car *Angérone* étoit effectivement & la déesse de la patience dans les maux, & la déesse du silence, qui présidoit aux conseils. D'ailleurs, l'usage de lire *Angeronia* est ancien & constant: on n'a aucune raison de douter de cette leçon.

Cette divinité, que les Romains avoient créée à l'imitation de l'Harpocrate des Egyptiens & du *Sigalion* des Grecs, n'avoit point de temple particulier. Sa statue étoit placée dans celui de la déesse *Volupta*, Volupté; sur son autel; & elle fournissoit matière à une allégorie morale. La patience & le silence dans les douleurs, préparent un plaisir assuré qui leur succédera.

Les Romains avoient autant de vénération pour *Angérone* que les Egyptiens pour Harpocrate. On trouve en effet un très-grand nombre de monumens qui représentent l'un & l'autre. Le caractère distinctif d'*Angérone* est de tenir un doigt appuyé sur sa bouche fermée; tel Harpocrate étoit sculpté sur les bords du Nil. Cette première idée fut trouvée trop simple par les artistes au bout de quelques siècles. Ils chargèrent de symboles les statues d'*Angérone*. Tantôt elle a sur la tête le *modius* ou boisseau de Sérapis, & tient la massue d'Hercule. Tantôt elle porte à sa bouche au lieu du doigt *index*, une bague. On s'est permis des variations même sur son âge & son sexe.

Il y a cependant une attitude fort extraordinaire, sur laquelle s'accordent un grand nombre de statues d'*Angérone*. C'est la position des deux mains: l'une est toujours placée vers la bouche avec l'*index* étendu sur les lèvres; & l'autre est posée derrière & au bas du dos, avec l'*index* étendu vers les parties que cette main avoisine. Trois *Angérones* publiées par le comte de Caylus, offrent constamment cette attitude singulière dont nous n'osons rechercher le motif.

L'une des figures de cet amateur éclairé des arts, est d'or, & représente un enfant; une autre représente une jeune fille. La troisième, sculptée en relief sur une masse d'argent, destinée à être portée au col, comme un amulette contre les chagrins, *ad angores pellendos*, a été trouvée à Ripa-Transone, & est drappée à la romaine.

La petite statue d'*Angérone*, que l'on voit dans le cabinet de Sainte-Geneviève est nue, paroît être

une femme, & pose l'une de ses mains à la bouche & l'autre derrière son dos. Une bélière est placée entre ses deux épaules, ce qui prouve qu'elle a été portée au col en guise d'amulette.

Le comte de Caylus a fait au sujet des statues d'Angéronne, qu'il a publiées, un rapprochement heureux sur la nature de cette divinité. Il a rappelé un endroit de Macrobe, (*Saturn. lib. 3. c. 9*) où cet écrivain parle du silence rigoureux que la superstition faisoit observer aux Romains, sur le nom de la déesse tutélaire de Rome; & il croit reconnoître dans Angéronne l'emblème de ce secret politique & religieux.

ANGISTIS, AΓΓICTIC, surnom de Cybèle ou de la mère des dieux. Strabon, liv. x, dit que les Phrygiens appeloient Rhéa mère des dieux & αἰ. iv. Casaubon croit qu'il faut lire Αγγιστιν, Xylander Αγγιστιν. Muratori juge que Strabon a dit Αγγιστιν, d'après une inscription grecque qu'il rapporte, page 31 de son *Thef. inser.*, sur laquelle on lit: ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ ΑΓΓΙCΤΕΙ, &c.

Dans le même ouvrage, pag. 113, il a rapporté l'inscription latine suivante, où ce nom est au pluriel :

FUFICIA
C. FUFICI
AMANDI
F. JUSTA
MAJ
ANGITIIS
D. D

ANGITIA, fille d'Æète, sœur de Médée & de Circé, selon Cœlius, (*Solin. c. 2*). Elle habitoit auprès du lac Fucin, un bois qui portoit son nom, & y employoit sa science à guérir les malades. Angitia, bien éloignée de faire un aussi mauvais usage de sa puissance, que les deux magiciennes ses sœurs, rendit la vie à un mort; prodige qui la fit placer au rang des immortels. Virgile, (*Æneid. 8. 659*) :

*Te nemus Angitia, vitrea te Fucinus unda,
Te liquidi flevere lacus.*

Sil. Ital. 8. 498 :

*Æeta prolem Angitiam mala gramina primam
Monstravisse ferunt.*

ANGITIIS. Voyez ANGISTIS.

ANGUILLE. Les Égyptiens ne mangeoient point ce poisson, parce qu'il est indigeste, selon Mr. Paw, qui reconnoît chez ce peuple un régime diététique légal, très-distinct du régime diététique sacré. Aussi accuse-t-il d'erreur les Grecs qui ont attribué à ce dernier régime, le refus que faisoient les Égyptiens de manger des anguilles. Les Grecs & les Romains en furent au contraire très-friands, & ils les enveloppoient dans les feuilles de bette pour les servir dans les repas.

ANGUINUM. V. ŒUF de serpent.

ANGUSTICLAVE; partie de l'habillement des chevaliers, qui les distinguoit des plébéiens, comme le *laticlave* distinguoit les sénateurs de l'ordre équestre. Elle étoit attachée à la tunique, & ne différoit du *laticlave* que par sa petitesse relative.

L'*angusticlave* désignoit l'ordre équestre, dont les membres portoient le nom d'*angusticlavii*. Paternus dit de Mécène, que malgré la faveur d'Auguste, il se contenta toujours du rang de chevalier, & de l'*angusticlave*, *vixit angustoclavo contentus panè*. Stace employe dans le même cas la même expression :

Contentus arcto lumine purpura.

Ovide étoit né dans l'ordre équestre, & il pouvoit prétendre à devenir sénateur; mais il nous assure qu'il se fixa, en prenant la robe virile, à la dignité de chevalier :

Curia restabat, clavi mensura coacta est.

Le père de Suétone n'étoit que chevalier, car son fils l'appelle *angusticlavius*, à la fin de la vie d'Othon.

ANICETUS, fils d'Hercule & d'Hébé.

ANICIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

ANIENSIS (*Tribus*) V. TRIBUS.

ANIGRIDES, nymphes qui habitoient près du fleuve Anigrus, dans l'Élide. Elles avoient un antre, où ceux qui y entroient tourmentés par des dartres, ou d'autres maladies cutanées, invoquoient les nymphes, & leur faisoient quelques sacrifices. Ils frottoient ensuite la partie malade, & passaient la rivière à la nage. Après cela, ils laissoient dans l'eau toute l'impureté, & sortoient entièrement nets & purifiés. Les eaux du fleuve Anigrus étoient sans doute sulphureuses, & par cela seul propres à guérir les maladies cutanées.

ANIGRUS, fleuve d'Élide dans le Péloponnèse, dont les eaux étoient amères & infectes. Pausanias attribue la cause de cette infection au sang des Centaures, qui avant été blessés par Hercule, y lavèrent leurs plaies. Ovide n'a pas oublié de chanter cette merveille de l'ancienne Mythologie, (*Métam. liv. 15*) :

*Ante bibebantur, nunc quas contingere nolis
Fundit Anigras aquas; postquam lavare bimembres
Vulnera, clavigeri qua fecerat Herculis arcus.*

Cette amertume & cette infection n'étoient dûes qu'au soufre dont les eaux de l'*Anigrus* étoient imprégnées, puisqu'elles guérissent les maladies de la peau. Voyez ANIGRIDES.

ANIMAUX. Il n'y a rien d'aussi célèbre dans l'antiquité, que le respect des Égyptiens pour certains animaux; rien n'est aussi plus incertain que

que l'époque où il a commencé, & la cause qui l'a fait naître.

Le savant Jablonski fait remonter ce culte aux tems qui précédèrent l'arrivée des Hébreux en Egypte. Il croit que les Egyptiens rendirent primitivement un culte aux pierres sacrées, aux obélisques mêmes & aux pyramides, destinées à servir de tombeaux à leurs rois. Aux pierres sacrées, succédèrent les *animaux* vivans, & même les cadavres de ces *animaux*. Ils rendirent aussi des hommages à leurs représentations, & les temples Egyptiens se peuplèrent de divinités choisies parmi les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons & les serpens.

M. Paw place l'époque de l'apothéose des animaux en Egypte, au moment où une colonie d'Ethiopiens vint s'établir dans la vallée du bas-Nil. Les services utiles qu'elle tira des animaux, dont les vers, les souris, les crapauds, & autres êtres crus venimeux, font la nourriture, excitèrent sa reconnoissance, & l'engagèrent à les déifier. Il est facile de concilier les opinions de ces deux savans, en faisant remonter cette époque aux premiers instans de la population des bords du Nil.

En quoi consistoit le culte rendu par les Egyptiens aux *animaux*? Il seroit trop long de rapporter celui qui étoit rendu à chacun des *animaux* sacrés, dont voici les noms : tous les oiseaux de proie de jour & de nuit, depuis l'aigle de la Thébaïde, jusqu'à la chouette de Saïs, depuis le vautour ou le coq de Pharaon, jusqu'au petit faucon du Delta, les ibis, les Grués, les courlis, les corbeaux, les cicognes, les huppés, que l'on appelle généralement les *purificateurs de l'Egypte*; les belettes, les chats, les ichneumons, les bœufs, & dans certains cantons les béliers; quelques espèces de poissons, telles que l'anguille, le brochet, la carpe; les scarabées, certains serpens.

Les temples étoient remplis des images de ces *animaux* révérés; eux-mêmes y étoient logés, nourris avec soin, & honorés par des offrandes & un culte religieux. On les embaumoit après leur mort, & on plaçoit respectueusement leurs momies dans les catacombes qui leur étoient destinées. Ils y étoient apportés même des pays étrangers, pour leur procurer une sépulture honorable. On imposoit enfin des amendes considérables à celui qui tuoit par mégarde un *animal sacré*; mais la mort seule pouvoit expier le crime de celui qui l'auroit tué à dessein.

L'aveuglement des Egyptiens étoit tel, qu'ils consultoient sur l'avenir, non pas tous les *animaux* sacrés, comme l'a cru Van-Dale, mais quelques-uns; tels que le bœuf apis & les scarabées. Un passage obscur d'Elieen y a fait joindre mal-à-propos les crocodiles; & un préjugé populaire faisoit croire que ces *animaux* déposoient constamment leurs œufs dans des endroits où l'inondation du Nil ne pouvoit atteindre. Ce

Antiquités, Tome I.

pronostic tenoit lieu de prédiction physique, ainsi que les fréquentes apparitions de l'hippopotame hors du fleuve.

On fait que les Egyptiens ont toujours été curieux de prévoir la hauteur où le Nil devoit parvenir dans l'année. Cette inquiétude leur a fait employer les moyens les plus ridicules pour parvenir à cette vaine connoissance. Ce fut aussi sur cet objet que le bœuf apis fut interrogé pour la première fois; & de-là vint la célébrité de ses oracles. On lui offroit à manger; & l'avidité ou la nonchalance avec laquelle il goûtoit ce qui lui étoit présenté, dictoit les réponses aux consultants. Les scarabées servirent ainsi que le bœuf apis à rendre les augures. Ce sont-là les seuls oracles rendus en Egypte par des *animaux* sacrés, dont nous ayons connoissance.

Ce culte étoit-il un acte de religion, un honneur adressé aux *animaux* eux-mêmes? Pour résoudre cette question, il faut distinguer deux classes d'hommes dans chaque peuple. La première, qui est la moins nombreuse, a des lumières, & peut connoître à fond la religion de son pays. Quant à la multitude, qui forme la seconde partie, elle n'a que des sens & prend souvent les symboles ou les représentations pour des réalités. C'est pourquoy nous ne chercherons à démêler les sentimens que des Egyptiens de la première classe, c'est-à-dire, des prêtres & des sages de la nation.

Les *animaux* sacrés n'étoient que les symboles des constellations sous lesquelles arrivoient certains phénomènes, tel que le débordement du Nil exprimé par le sphinx, qui étoit la réunion du lion & de la vierge; deux signes qui présidoient à cet accroissement prodigieux du fleuve. C'étoient aussi les symboles des attributs de la divinité; l'épervier exprimoit la providence, dont son œil perçant étoit l'image. Les Egyptiens trouvoient encore dans certains *animaux* une ressemblance physique avec les astres qu'ils adoroient, comme les génies, ministres subalternes de la divinité. L'espèce de bœuf nain qui est le *bubalos* des naturalistes modernes, porte des cornes qui imitent par leur courbure celles du croissant. Cette ressemblance fit honorer le bœuf nain sur les bords du Nil.

Une tradition mythologique, dont on conservoit la mémoire dans la Grèce elle-même, apprenoit que les dieux poursuivis par Typhon, & selon les Grecs, par les Titans, s'étoient cachés sous les figures de différens *animaux*. On rendit à ceux-ci un culte, comme aux *tabernacles* des divinités.

La cause la plus vraisemblable du culte que les Egyptiens rendoient aux *animaux*, fut l'utilité qu'ils en tiroient. Ils observèrent que les chats, les belettes, les ichneumons, les éperviers, les vautours, les chouettes, les cicognes & les ibis, détruisoient les serpens & les insectes qui fourmillotent dans le limon déposé par la retraite

du Nil. Dès-lors une prévoyance politique fit respecter les espèces d'*animaux* que l'on appela depuis les *purificateurs de l'Égypte*; & pour les rendre plus précieux au public ignorant, on plaça leurs images dans les temples. Celui-ci passa bientôt du respect au culte, parce qu'il est toujours extrême & outré.

Au reste, ce respect pour les *animaux* utiles s'est reproduit chez les Thraces & chez les premiers Grecs. Les uns & les autres décernèrent des peines contre ceux qui tueroient des bœufs ou des cicognes. Les Indiens ont encore le même respect pour les bœufs; & l'on fait qu'en Flandre & à Londres, les cicognes n'ont rien à redouter de la part des chasseurs, qui regardent comme un souverain bonheur d'en avoir des nids sur leurs cheminées ou dans les toits de leur maison.

ANIMAUX chez les Grecs. Ce peuple ayant reçu des phéniciens l'écriture, & sans doute la mythologie, adopta les opinions religieuses des Égyptiens, dont les Phéniciens étoient une colonie. Les Grecs rendirent donc une espèce de culte à plusieurs *animaux*, & ils en affectèrent un grand nombre à des divinités particulières. Ainsi, le lion étoit consacré à Vulcain; le loup & l'épervier à Apollon, parce qu'ils ont la vue fine & perçante; le corbeau, la corneille & le cigne au même dieu, parce qu'ils ont, dit-on, un instinct naturel pour prédire l'avenir; le coq au même dieu, parce qu'il annonce par son chant le lever du soleil; & à Mercure, comme le symbole de la vigilance que requéroit la multitude de ses emplois; le chien aux dieux Lares; le taureau à Neptune, à cause du mugissement des flots; le dragon à Bacchus & à Minerve; les griffons à Apollon; les serpens à Esculape; le cerf à Hercule; l'agneau à Junon; le cheval à Mars; la génisse à Isis; l'aigle à Jupiter; le paon à Junon; la chouette à Minerve; le vautour à Mars; la colombe & le moineau à Vénus; les a'ciones à Thétis; le phénix au Soleil; le bouc à Bacchus, &c.

Lorsque les Grecs sacrifièrent des *animaux* à leurs divinités, ou qu'ils les leur consacrèrent, divers motifs dictèrent ce choix. Tantôt il dépendit de la profession de ceux qui les offroient; les bergers offroient des brebis, les bouviers des taureaux, les chevriers des boucs, & les pêcheurs un thon. La distinction des dieux supérieurs & des infernaux, obligeoit à varier les offrandes. Les derniers n'aimoient que des brebis noires & stériles: les premiers, au contraire, se plaisoient à voir sur leurs autels des victimes blanches & fécondes. On avoit encore égard au sexe des divinités, pour leur offrir des *animaux* mâles ou femelles. Le caractère des dieux que l'on invoquoit, déterminoit le choix des *animaux*; on immoloit au belliqueux Mars des taureaux indomptés; à Bacchus le bouc, qui ronge sa vigne chérie; à Cérés le cochon, ennemi des moissons.

Ce n'étoit pas assez d'avoir choisi des *animaux* d'une espèce agréable aux divinités que l'on invoquoit; il falloit encore que les génisses fussent de l'année, que les anguilles offertes par les Béotiens eussent été pêchées dans le lac Copais, &c. Mais dans tous les cas, le bœuf qui avoit été lié à la charrue, ne pouvoit être immolé. Les Romains conservèrent religieusement ce dogme dans les premiers tems de la république; & Pline raconte qu'un Romain fut exilé pour avoir tué un bœuf.

Le respect que les Grecs conservèrent pour les *animaux*, paroissoit dans la multitude de leurs représentations qui ornoient les temples, les places & les édifices publics.

La collection seule du baron de Stofch offre deux cens six pierres gravées, représentant des *animaux*.

Pausanias cite plus de quarante *animaux* de bronze d'une grandeur considérable, & de toutes les espèces: tigres, lions, chevaux, bœufs, chèvres, &c. parmi lesquels il est fait mention d'un paon d'or, enrichi de pierres précieuses, & donné par l'empereur Hadrien. Il est aisé de reconnoître dans le détail de cette dernière figure, un goût étranger à la Grèce. Cette nation savante préféra toujours les beautés réelles de l'art, c'est-à-dire, le dessin précis & l'exécution large, à la richesse de la matière & des ornemens. Le luxe dans les arts, presque toujours ennemi du goût, éblouit, dit le comte de Caylus, les ames vulgaires; il ne fait qu'une médiocre impression sur les véritables connoisseurs, à qui toutes les matières sont indifférentes, & qui ne recherchent dans un ouvrage que l'ouvrage même.

ANIMAUX chez les Romains. Les vainqueurs de l'univers brassèrent la religion des Pélasges, que ceux-ci, venant fonder des colonies en Italie, avoient apportée aux Etrusques. De sorte qu'on peut leur appliquer tout ce que nous avons dit des Grecs, relativement aux *animaux* consacrés aux dieux ou destinés aux sacrifices.

Ils leur offrirent même les *animaux* extraordinaires, & nés dans les pays éloignés. Ainsi, Hadrien ayant bâti à Athènes un superbe temple à Jupiter-Olympien, y fit placer un prétendu dragon qui avoit été apporté des Indes. Lorsqu'ils laissoient vivre ces *animaux* consacrés, tels que les biches abandonnées dans les bois, on leur attachoit des boucles aux oreilles ou des colliers, afin d'empêcher qu'une main innocemment sacrilège, ne répandît le sang d'un *animal sacré*.

Les Romains n'eurent de goût particulier ou de coutume propre à leur nation, que d'aimer à repaître leurs veux du sang des *animaux* combattans dans les amphithéâtres. Pour complaire à ce peuple sanguinaire, les édiles & les empereurs faisoient venir des contrées les plus éloignées, les *animaux* féroces & carnaciers. La Calédonie & la Pannonie

fournissoient des ours ; les lions & les tigres venoient des déserts de l'Afrique ; les rhinocéros & les hyènes étoient amenés de l'Inde, & les crocodiles de l'Afrique. Les empereurs avoient seuls le droit de faire venir dans la capitale les bêtes féroces ; mais ils les donnoient quelquefois en présent à leurs favoris, ce qui étoit une marque de la plus grande considération.

On renfermoit ces *animaux* dans des caves placées au-dessous & autour de l'arène. Lorsque le moment de les faire combattre étoit arrivé, les portes de ces caves s'ouvroient, & ils s'élançoient avec fureur dans l'arène, où les gladiateurs & les criminels condamnés aux bêtes, les attendoient pour les combattre. D'autres fois, on les renfermoit dans des vaisseaux ou d'autres machines, qui, s'ouvrant dans le milieu de l'arène, les laissoient échapper de leur sein. Les Romains eurent une passion si forte pour les combats d'*animaux*, que Philippe voulant regagner la faveur du peuple irrité par la mort de Gordien, n'employa d'autre moyen que de multiplier le nombre des *animaux* exposés dans les jeux séculaires. Jamais aussi l'on n'en vit de tant de sortes : un rhinocéros, trente-deux éléphants, dix tigres, dix alces, soixante lions apprivoisés, dix léopards, vingt hyènes, un hippopotame, quarante chevaux sauvages, vingt *archoléons* & dix *caméopardes*.

Cette cruauté ne s'étendoit pas cependant jusqu'aux *animaux* domestiques. Les anciens sembloient avoir réservé pour eux seuls toute la sensibilité dont ils ne faisoient point usage dans les temples à la vue des milliers de victimes que l'on y égorgoit. Lorsque des *animaux* leur avoient rendu de longs services ou des services signalés, ils leur donnoient la liberté, ou ils laissoient par leur testament des sommes pour les nourrir. On entrenoit des oies dans le capitolé, en mémoire du bruit qu'elles avoient fait à la venue des Gaulois. Lorsque César traversa le Rubicon pour se rendre maître de Rome, il abandonna dans les forêts les chevaux qui lui avoient servi à conquérir les Gaules. Stace n'a pas oublié de suivre ces exemples dans sa Thébaïde. On y voit Bacchus revenu des Indes, donner dans la campagne de Thèbes la liberté aux deux tigres apprivoisés qui avoient traîné son char pendant sa glorieuse expédition.

ANIMAUX. *Art.* Une opinion erronée s'est établie parmi les artistes à la renaissance des lettres & des arts, relativement aux *animaux* fabriqués par les anciens. Ils assuroient que l'exécution en étoit médiocre, & bien inférieure à celle des modernes. Un sculpteur estimable (M. Falconnet) a réveillé ce préjugé, & l'a appuyé sur les défauts du cheval de Marc-Aurèle. Il l'a trouvé trop mal fait ; ainsi que les amateurs de l'antiquité ont pour lui peut-être trop d'admiration. On verra à l'article *Cheval*, ce qu'il faut penser de ce monument.

La question que nous traitons ici est plus générale ; elle regarde tous les *animaux* qui sont sortis des ateliers grecs & romains ; & c'est d'après le savant Winkelmann que nous allons la résoudre en faveur des artistes anciens. Nous savons d'abord que plusieurs statuaires acquirent une grande réputation, par la manière supérieure avec laquelle ils rendoient les *animaux*. Calamis sculpta avec la plus grande vérité les chevaux, & Nicias les chiens. La vache de Myron a été chantée par les plus célèbres poètes dont les vers nous soient parvenus. On vantoit encore un chien de cet artiste, & un veau de Ménechmus. Pline nous assure que les anciens artistes faisoient les bêtes féroces d'après le naturel, & que Praxitèle avoit devant lui un lion vivant, lorsqu'il sculpta le roi des *animaux*.

On n'a conservé des lions & des chevaux antiques d'une grande beauté, tant de ronde-bosse & de demi-bosse, que sur les médailles & les pierres gravées. Les articles *Lion* & *Cheval* apprendront combien étoit admirable le ciseau qui les a produits. Rome seule possède encore plusieurs *animaux* de fabrique grecque, exécutés en pierres dures & en marbre. La Villa-Negrone renferme un très-beau tigre de basalte, monté par un bel enfant de marbre. Le bouc du palais Justiniani est d'un rare travail ; mais il faut observer que la tête n'est pas antique.

Au reste, il seroit étonnant que les anciens n'eussent pas réuffi à représenter des *animaux*, puisque l'on attachoit un grand prix à ces représentations, qui étoient ordinairement les symboles ou les monumens de quelqu'événement mémorable. Telle étoit la louve, du style étrusque, allaitant Rémus & Romulus, conservée encore aujourd'hui au capitolé ; tel étoit le groupe de bronze, qui représentoit Alexandre combattant un lion, que Craterus consacra à Delphes ; tel le bœuf doré que le peuple romain fit élever par reconnaissance à L. Minucius ; tel le chien de marbre du tombeau de Diogène ; telle la syrène gravée sur le sépulcre de l'orateur Isocrate ; tels enfin ces lions que les Egyptiens fabriquèrent si souvent comme un des emblèmes des débordemens du Nil, & que les Grecs & les Romains employèrent par imitation, sans doute, à verser l'eau des fontaines & des aqueducs.

Avec quelle profusion ils sculptèrent des *animaux* sur les vases ! Sans parler du fond qui en étoit ordinairement couvert, toutes les parties saillantes, les pieds, les anses, les manches des instrumens, étoient formées par des enlacements ou des groupes d'*animaux*. Combien de fois le comte de Caylus s'est-il récréé sur la variété, la richesse & le bon goût de ces ornemens ! Que l'on jette un coup-d'œil, même rapide, sur ses dessins, sur ceux d'Herculanum, ou des vases étrusques, sur les médailles grecques, & sur les pierres gravées en particulier ; c'est alors qu'on sera en

éant de rendre justice aux anciens sur l'excellence de leur sculpture pour les représentations d'*animaux*.

ANIMAUX sur les médailles. Les *animaux* gravés sur les médailles des villes grecques, en exprimoient ordinairement les symboles, ou ceux de leurs divinités tutélaires. Quelquefois ils expriment leurs noms, comme *les armes parlantes* : tel est le renard des médailles d'Alopéconnesus, dont le nom exprime en grec celui de l'*animal*.

Sur les médailles romaines, on voit souvent les représentations des *animaux* extraordinaires, qui avoient été exposés dans les jeux publics, & particulièrement dans les jeux séculaires. Dans les médailles de Philippe, d'Otacille, de leurs fils, les revers portent la figure des *animaux* qui furent exposés dans les jeux séculaires de l'an 1000 de Rome, avec les mots *saeculares Augg.* Quand les spectacles devoient durer plusieurs jours, on n'exposoit à chaque journée qu'un certain nombre d'*animaux*, pour procurer au peuple un plaisir toujours nouveau. On avoit soin de marquer sur les médailles la date du jour où ces *animaux* paroissent ; ce qui sert à expliquer les chiffres I, II, III, IV, V, VI, qui se trouvent sur les médailles des princes nommés plus haut. Ils nous apprennent que tels *animaux* furent donnés en spectacle le premier, le second, le troisième ou le quatrième jour.

Les *animaux* sur les médailles expriment quelquefois les légions qui les portoient dans leurs enseignes. Ainsi voyons-nous celles de Gallien, avec un porc-épic, ou un Ibis ou Pégase, &c. Nous renvoyons à l'article de chaque *animal* pour apprendre de quel objet ou de quel peuple il étoit le symbole, & réciproquement à l'article de chaque peuple ou ville qui l'a placé sur ses médailles.

ANIMAUX fantastiques. Voyez GROTESQUES.

ANIO, rivière, appelée aujourd'hui *Teverone*, qui passe à Tivoli, & se jette dans le Tibre au-dessus de Rome. On en avoit conduit deux bras à Rome pour en former deux aqueducs appelés *Anio vetus* & *Anio novus*. Le premier avoit sa prise d'eau à vingt milles de Rome, au dessus de Tibur. L'eau y couloit sous terre la longueur de 43,297 pas, & au jour dans le canal de maçonnerie l'espace de 751 pas. Cet aqueduc avoit sa distribution d'eau dans le quartier de Publicius, vers la porte *Trigemina*, à l'endroit appelé les *Salines*. Manius Curius Dentatus étant censeur l'an de Rome 481, consacra les dépouilles du roi Pyrrhus à le construire ; & neuf ans après, il fut créé duumvir pour achever cette entreprise avec Fulvius Flaccus. L'*Anio vetus* ne donnoit qu'une eau trouble & peu salutaire ; c'est pourquoi on ne l'employoit que pour arroser les jardins, & pour emporter les immondices de la ville.

L'aqueduc appelé *Anio novus*, avoit aussi sa prise

d'eau dans l'*Anio*, à quarante-deux milles de Rome. Son eau entroit dans la ville par le même aqueduc que l'eau appelée *Claudia*, mais dans un canal plus élevé. Son château d'eau étoit placé à la porte Majeure, d'où elle se distribuoit dans Rome, & envoyoit une division considérable au pied du mont Aventin. Comme l'*Anio* couloit dans un terrain gras & argilleux, son eau étoit rarement limpide. Pour la dépurer, on avoit pratiqué à la prise d'eau un grand réservoir, où elle déposoit son limon avant d'entrer dans l'aqueduc. Malgré ces précautions, l'eau de l'*Anio* arrivoit trouble lorsqu'il avoit plu.

ANITIS, nom sous lequel Diane étoit honorée à Ecbatane, dit Plutarque.

ANIUS, tiroit son origine de Cadmus, par sa mère Rhéo, fille de Stéphilas. Rhéo ayant manqué à l'honneur, son père l'exposa sur la mer dans une barque qui aborda à Délos. Là, elle accoucha d'*Anius*, qui devint roi du pays. Délos étoit une île fameuse par la naissance de Diane & d'Apollon. Le dieu y avoit un temple célèbre, où il rendoit des oracles, & dont *Anius* étoit prêtre. *Rex Anius, rex idem hominum, Phabique sacerdos*, dit Virgile. Ce prince eut, de sa femme Dorique, quatre enfans, un fils & trois filles. Le fils, à qui Apollon avoit accordé l'art de prévoir l'avenir, se nommoit Andros. Il quitta son père pour s'aller établir dans l'île à laquelle il donna son nom, & où il régna.

Les trois filles se nommoient Deno, Sperneo & Elaïs : Bacchus leur avoit accordé le pouvoir de changer tout ce qu'elles toucheroient en bled, en vin ou en huile ; ainsi elles étoient devenues des sources fécondes de tout ce qui est nécessaire à l'usage de la vie. Les Grecs voulurent les avoir dans leur camp devant Troye, pour nourrir l'armée à peu de frais & sans travail. Agamemnon les enleva d'entre les bras de leur père ; mais elles trouvèrent le moyen de s'échapper, & s'enfuirent chez Andros, leur frère. Une troupe d'hommes armés entra aussi-tôt dans ses états, & le força de livrer ses sœurs. Dans le tems qu'on se préparoit à les enchaîner pour les emmener devant Troye, Bacchus les changea en colombes.

ANNA, étoit le nom de la sœur de Didon, qui, après la mort de cette princesse, céda Carthage à Iarbas, roi des Gétules, & se retira en Italie, où Enée la reçut très-bien. Mais la jalousie de Lavinia l'obligea de fuir encore ; désespérée, elle se jeta dans le fleuve Numicus, dont elle devint une nymphe.

ANNA PERENNA, étoit une femme de la campagne, qui avoit apporté quelques gâteaux au peuple romain, dans le tems qu'il s'étoit retiré sur le mont Aventin. Celui-ci, en reconnaissance, voulut que son nom fût honoré à perpétuité : & c'est à *Perennitate cultus* qu'elle prit le surnom de *Perenna*. Varon la compte au nombre des divinités de la campagne, dans le même rang que

Palès, Cérès, &c. Sa fête étoit célébrée aux ides de Mars, sur le bord du Tibre, pendant lesquelles le peuple se livroit à la joie la plus vive. On y buvoit largement, on y dançoit, & les jeunes filles chantoient des vers, dans lesquels la pudeur n'étoit pas ménagée.

On faisoit allusion à une aventure galante qu'Ovide raconte au troisième livre des Fastes. *Anna*, dit-il, ayant été reçue dans le ciel, Mars, qui étoit amoureux de Minerve, pria la nouvelle déesse de le servir dans ses amours. Celle-ci, à qui le dieu de la guerre n'étoit pas indifférent, lui ayant promis ce qu'il souhaitoit, vint lui dire un jour que Minerve consentoit à l'épouser, & ayant pris un habit semblable à celui de la déesse, elle se trouva au rendez-vous; mais elle ne recueillit aucun fruit de son déguisement, qui fut découvert.

D'autres écrivains veulent qu'*Anna* fût la lune, parce que ses révolutions forment l'année. Quelques-uns la reconnoissent pour une des Atlantides qui allaita Jupiter. Io, selon les uns, étoit révéérée sous le nom d'*Anna*, & Thémis selon les autres.

ANNALES. La différence qui se trouve entre les *annales* & l'*histoire*, est un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns disent que l'*histoire* est proprement un récit des choses que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même assisté. Ils se fondent pour cela sur l'étymologie du mot *histoire*, qui signifie en grec, la connoissance des choses présentes, *ἱστορίαν*, voir. Les *annales*, au contraire, rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce sentiment, puisqu'il appelle *annales* toute la première partie de son Histoire des siècles passés; au lieu que, descendant au tems même où il vivoit, il change ce titre, & donne à son livre le nom d'*Histoire*.

Aulugelle (1. 1.) est d'un autre avis: il soutient que l'*histoire* & les *annales* diffèrent comme le genre & l'espèce; que l'*histoire* est le genre, & suppose une narration ou récit des choses passées; que les *annales* sont l'espèce & font aussi le récit des choses passées, mais avec cette différence qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même écrivain rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Afello: suivant cet écrivain, les *annales* sont une relation nue & sèche de ce qui arrive chaque année; au lieu que l'*histoire* nous apprend non-seulement les faits, mais encore leurs causes, leurs motifs & leurs sources. L'annaliste n'a pas autre chose à faire que l'exposition des événemens tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien a de plus à raisonner sur ces événemens & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & à réfléchir avec une certaine étendue sur les conséquences. Cicéron paroît avoir été de ce

dernier sentiment, lorsqu'il dit des *annalistes*: *Unam dicendi laudem putant esse brevitatem, non exornatores rerum, sed tantum narratores.* Il ajoute qu'originaiement l'*histoire* n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, (de *Orat.* 2. 12) de conserver la mémoire des événemens: *Res omnes singulorum annorum litteris mandare, efferre in album, & proponere tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi.* Le souverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un tableau dans sa maison, où chacun pouvoit lire à son gré. Cet usage dura jusqu'au pontife P. Mucius Scævola, qui fut tué dans les troubles de Marius, vers l'an 620 de Rome. On appeloit ces *annales* du pontife, *annales maximi*, à cause de la dignité de l'annaliste, & *commentarii pontificum*.

On croit qu'après la mort de Mucius Scævola, la suite des *annales* de la république ayant été interrompue, on la fit graver sur des tables de marbre, exposées aux yeux du public dans le *forum*, vers les comices. Cet endroit étoit désigné naturellement pour cette exposition: car c'étoit-là que les suffrages du peuple créoient les magistrats & décernoient les honneurs du triomphe. Ce fut aussi dans ce lieu qu'en l'année 1545, on déterra les Fastes capitolins qui sont écrits sur les tables de marbre, par lesquelles furent remplacées les *annales* des pontifes.

ANNEAU. Ce mot ayant deux significations très-distinctes, nous en ferons deux articles; l'un pour le mot d'*anneau* pris dans son sens le plus étendu, & l'autre pour ce même terme, restreint aux bagues & aux cachets.

ANNEAU. Pline, parlant (13. 9.) des *anneaux* qui servoient à suspendre des rideaux ou des portières, dit qu'on les faisoit d'un bois très-dur.

Anneaux des esclaves. Les esclaves portoient des *anneaux* de fer aux jambes ou aux cuisses, pour attacher les chaînes. C'étoit une marque distinctive de leur état malheureux, & ils ne manquoient pas de les offrir à quelque divinité avec leurs chaînes, lorsqu'ils étoient affranchis. Martial fait allusion à cet usage, lorsqu'il se moque d'un esclave nommé Zoile, qui, ayant été fait chevalier & portant en conséquence l'*anneau* d'or, avoit offert à Saturne les *anneaux* de fer, témoins de son esclavage, (3. 29.):

*Hac cum gemina compede dedicat catenas,
Saturne, tibi Zoilus annulos priores.*

On voit à Rome un *anneau* autour de la jambe de la statue d'un homme nud, dont le restaurateur a fait un gladiateur. Si la position de cette statue, qui est droite & tranquille, pouvoit la permettre, on auroit pu y reconnoître Prométhée, qu'on représentoit portant à une jambe l'*anneau* avec lequel il avoit été attaché sur le

caucase. On fait, à la vérité, que les femmes portoient des brassellets (*periscelides*) aux jambes comme aux bras; mais on n'a point d'exemple de ce luxe pour les hommes: car on ne peut supposer que ce soit ici la représentation d'un esclave, qui portoit à la jambe un *anneau* pour attacher sa chaîne. C'est peut-être la statue d'un guerrier blessé, qui porte un bandage comme le grand Pompée en avoit un lorsque Favorin le stoïcien lui dit: Le diadème est toujours le même, dans quelqu'endroit qu'il soit porté.

En 1751, on trouva, en faisant un grand chemin de Nangis à Brai-sur-Seine, un cimetière d'une médiocre étendue. Il étoit environné d'une muraille, contre laquelle il y avoit plusieurs squelettes adossés; mais la plupart étoient placés sans ordre, dans le milieu d'une grande fosse. La singularité de cette découverte, dit le comte de Caylus, (*Rec. I. 276.*) consistoit dans les *anneaux* de bronze, que plusieurs de ces squelettes avoient autour du cou, des cuisses & des bras. Ces *anneaux* étoient très-légers, pleins & très-peu larges; quelques-uns étoient ornés d'un gaudron incliné, & d'un assez bon goût; mais en général, ils étoient unis, & les cercles étoient continus. Celui qu'il a publié, a servi de collier à un jeune homme ou à une femme âgée; car il n'a que quatre pouces trois ou quatre lignes de diamètre. Il a seul une séparation & une moulure, qui distinguent ses extrémités, ainsi que le dessin le fait voir. Cette ouverture le rendoit plus commode dans les enflures du cou, ou lorsqu'il faisoit quelque effort. Tous les autres étoient absolument ronds, & égaux dans leur contour. Ils ne peuvent avoir servi sans avoir été soudés en place.

On trouva aussi dans ce même endroit, un pot rempli de médailles que les paysans dissipèrent, sans qu'il ait été possible d'en retrouver une seule. Il est donc assez difficile de décider si ce cimetière a été fait pour des gaulois ou pour des romains. Ceux qui voudroient l'attribuer aux premiers, pourroient citer un passage de Strabon, (*liv. IV, pag. 197*) où il est dit, qu'outre les colliers, les Gaulois portoient des *anneaux* autour des bras. On a même trouvé plus d'une fois en France (*Relig. des Gaulois, tom. 2, pag. 343.*) des squelettes qui avoient de pareils ornemens; mais il faut observer que Strabon, & plusieurs autres auteurs disent, en termes formels, que les colliers & les brassellets des Gaulois étoient d'or, tandis que ceux des squelettes trouvés en France, n'étoient que de bronze. Il faut observer de plus, qu'il n'est pas dit que ces squelettes eussent des *anneaux* autour des cuisses, comme on en a vu quelques-uns à ceux de Brai-sur-Seine.

Cette circonstance semble désigner plus particulièrement des esclaves romains. Il est constant qu'ils portoient des *anneaux* aux cuisses: Ovide & Martial en font mention; mais comme il n'est pas dit qu'ils eussent des colliers & des brassellets, le

comte de Caylus croit qu'il faut supposer ici un mélange d'usages entre ces deux nations. Il dit que le cimetière nouvellement découvert, renfermoit les corps de quelques gaulois, esclaves des Romains, qui, suivant le goût de leur nation, portoient des colliers & des brassellets, & qui, pour marque de leur servitude, avoient des *anneaux* autour des cuisses.

Anneau des Osiris & des prêtres égyptiens.

On observe que la plus grande partie des prêtres ou des osiris, comme on les appelle communément, présente un *anneau* rond & saillant à hauteur des pieds, & placé toujours à la droite. La figure du n^o. 6, pl. 8 du 2^e Recueil du comte de Caylus, & plusieurs du cabinet de Sainte-Geneviève, en offrent des exemples. Ce savant n'a pu dire les raisons de cette particularité. Il remarque seulement que cet ornement fondu dans la pièce, se trouve dans les figures de cette espèce de toutes proportions, & même dans celles qui servoient d'amulettes.

Les Egyptiens environnoient le pied de leurs momies, de plusieurs petites divinités protectrices, ou de prêtres qui prioient autour de leurs corps. On pourroit donc croire que ces *anneaux* servoient à les attacher pour les fixer auprès de la figure. Cet usage étoit établi chez les Etrusques, qui perçoient les pieds de leurs dieux, pour les contraindre à demeurer dans l'endroit où ils les plaçoient.

Mais on seroit d'abord embarrassé à expliquer pourquoi cet *anneau* se trouve préférablement du côté droit; secondement, les amulettes détruisent cette supposition, à moins qu'on ne voulût dire que les Egyptiens portoient ces divinités ou ces intercesseurs à leur col pendant leur vie, pour éclairer toutes leurs actions, & pour les fixer après leur mort dans le tombeau, comme des témoins capables de déposer en leur faveur.

ANNEAU, bague. Les Poètes ont feint que Prométhée ayant dérobé le feu du ciel pour animer son automate, fut attaché, par ordre de Jupiter, sur le caucase, & condamné à être rongé vivant par un vautour. Cet infortuné étoit doué de l'esprit prophétique, & il s'en servit pour avertir Jupiter de ne point entretenir de commerce avec Thétis, parce que le fils qui en devoit naître le chasseroit de son royaume. Le souverain des dieux voulant récompenser Prométhée du bon avis qu'il lui avoit donné, permit à Hercule de lui rendre la liberté, à condition seulement qu'il porteroit au doigt pendant toute sa vie un *anneau* de fer, dans lequel seroit renfermé un morceau du rocher témoin de son supplice. On a cru que la mode de porter des *anneaux* avoit pris de-là son origine.

Mais Plin (*lib. 23. 1.*) dit expressément qu'on ignore le nom de celui qui a porté le premier *anneau*, & que l'histoire de Prométhée est aussi fauleuse que celle de Midas. Il paroît que les Perses

s'en sont servi de toute antiquité; & Alexandre cachetoit, selon Quinte-Curce, avec son *anneau* les lettres qu'il écrivoit en Europe, & avec celui de Darius les lettres qu'il adressoit aux Perses. Ce peuple affuroit que Guïamschid, quatrième roi de la première race, introduisit l'usage de porter des *anneaux* aux doigts, pour cacheter les lettres & les autres actes nécessaires dans le commerce de la vie. Les Brachmannes se parent d'*anneaux* dans Philostrate, (*liv. III. c. 4.*) Pour les Grecs, Pline croit, (*liv. 33. c. 1.*) qu'au tems de la guerre de Troye, ils n'avoient point encore l'usage de l'*anneau*: la raison est qu'Homère n'en parle point; & que quand il s'agit dans les poëmes d'envoyer les lettres, ou de renfermer des habits précieux, & des vases d'or & d'argent dans des cassettes, on les lie, on noue les liens; mais jamais on n'imprime la marque de l'*anneau*. Voyez le 6^e livre de l'Iliade, & le 8^e de l'Odyssée.

Les Sabins avoient des *anneaux* dès le tems de Romulus, au rapport de Denys d'Halicarnasse, *liv. II.* Les Étruriens en avoient aussi du tems des Rois de Rome, témoins les *anneaux* que le vieux Tarquin prit aux magistrats d'Étrurie après les avoir vaincus, *Ibid. liv. I. c. 5.* Pline croit que cet usage avoit passé de la Grèce à ces habitans d'Italie; & que c'est par l'un ou l'autre de ces peuples qu'il fut transmis aux Romains. Il ne s'introduisit pas cependant d'abord à Rome; Pline ne fait lequel des Romains a commencé d'en porter; il assure que la statue de Romulus, qui étoit dans le capitol, n'en avoit point, ni même aucune autre, excepté celles de Numa & de Servius Tullus. Celle de Brutus même n'en portoit pas, ni les Tarquins, quoiqu'originaires de Grèce, d'où Pline croit que cet usage avoit passé en Italie.

Les anciens Gaulois & les Bretons, peuples originaires des Gaules, portoient des *anneaux*; mais les paroles de Pline qui l'assurent au même chapitre, ne nous donnent point à entendre si l'*anneau* avoit chez ces peuples d'autres usages que l'ornement. Les François en portoient aussi, & l'on a trouvé dans le tombeau de Childéric son *anneau* d'or, que l'on conserve à la Bibliothèque du Roi, & sur lequel sont gravés ces mots: *CHILDIRICI REGIS.* Celui de Louis le Débonnaire, rapporté par Chifflet, avoit pour inscription: *XPE PROTEGE HELDOVICUM IMPERATOREM.*

Quant à la matière des *anneaux*, il y en avoit d'un métal simple, & d'autres d'un métal mixte, ou d'un métal double; car quelquefois on dorait le fer & l'argent, ou bien on enfermoit l'or dans le fer, comme il paroît par Artémidore, *liv. II. c. 5.* Les Romains se servirent très-long-tems d'*anneaux* de fer; & Pline assure à l'endroit que j'ai cité, que Marius n'en porta un d'or qu'à son troisième consulat, l'an de Rome 650. Il en eût cependant parlé dans Tite-Live, à l'année 432 de Rome, à l'occasion du deuil que causa à Rome le traité honteux de Caudium. C'est la première fois

qu'on l'a trouvé dans l'Histoire Romaine, Tite-Live, *liv. IX. ch. 7.* Il y en avoit dont le jonc étoit de fer ou de bronze, & le chaton d'or; d'autres étoient ouverts, mais élastiques. Quelques-uns étoient solides, & d'autres étoient creux, comme témoignent Artémidore, *liv. II. ch. 2,* Félius, au mot *Edera*, & Aulugelle, *liv. X, ch. 15.*

Quelques-uns avoient une pierre précieuse pour cachet, & d'autres n'en avoient point. Aristot. *Phisic. liv. III. ch. 9.* Jul. Pollux, *liv. VI. ch. 33. v. 7.* Artémid. *liv. II. ch. 5.* La pierre de quelques-uns étoit gravée, à d'autres elle ne l'étoit point, Pline, *liv. 33. ch. 1.* Il y a des *anneaux* qui portoient deux pierres, & même davantage: une lettre de l'empereur Valérien en fait foi, aussi-bien que Trebellius Pollien, dans la vie de Claude-le-Gothique, *ch. 14.* Au lieu de pierre précieuse le peuple mettoit du verre, & c'étoit l'usage de ces pâtes si communes dans les collections de pierres gravées. Pline, *liv. 35. ch. 6.* Celles qui étoient gravées en creux s'appeloient *Gemmae edipsa*; & en relief, *Gemmae sculptura prominente.* On voyoit des *anneaux* faits tout entiers d'une seule pierre précieuse, ainsi que d'ambre, comme on peut le voir dans Artémidore, *liv. II. ch. 5.* dans Pline, *liv. 37.* & dans le *Dactyliotheca* de Gorslaus, n. 101.

Il y a eu plusieurs manières différentes de porter les *anneaux*. Chez les Romains, avant qu'on les ornât de pierres précieuses, lorsque la figure se gravoit encore sur la matière même de l'*anneau*, chacun les portoit à sa fantaisie, à quelle main & à quel doigt il lui plaisoit. Macrobe, *liv. VII, ch. 13.*

Quand on y eut ajouté les pierres, on les porta de préférence à la main gauche, & ce fut une délicatesse excessive de les porter à la droite. Lucien *Navig. Tertul. de l'habit des femmes*, ch. dern. Pline, *liv. 33. 1.* *Silius Ital. liv. XI. Horat. liv. II. Stat. VII. v. 8.* *Jul. Capitol. in Maxim. c. 6.* Il semble, par les derniers mots du 1. liv. de Tertul. *de Cultu fem.* que du tems de ce Père on n'en portoit encore qu'à la main gauche. *Sinistra per singulos digitos de saccis singulis ludit.* Il n'eût pas oublié la main droite dans un endroit où il ne cherche qu'à exagérer ces superfluités, si on y avoit porté des *anneaux*. Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt; que les statues de Numa & de Servius Tullius en étoient des preuves; qu'ensuite on en mit au second, c'est-à-dire, à l'*index*; ensuite au petit doigt, & enfin à tous les autres, excepté celui du milieu. Les Grecs le portoient aussi au quatrième doigt de la main gauche, Aulugelle, *liv. 10. ch. 10.* La raison qu'il en apporte est qu'ayant trouvé par l'anatomie, que ce doigt avoit un petit nerf qui alloit droit au cœur, ils crurent qu'à cause de la communication qu'il avoit seul avec la plus noble partie de l'homme, il étoit plus honorable. Les Gaulois & les anciens Bretons,

le portoit au doigt du milieu, comme Pline le rapporte à l'endroit que j'ai cité.

D'abord on ne porta qu'un seul *anneau*, ensuite on en porta à tous les doigts. *Mart. liv. v. Epig. 63.* Tertul. *de Cultu fem. liv. 1.* & plusieurs même à chaque doigt. *Mart. liv. xi. Ep. 60.* Enfin, on en porta un & même plusieurs à chaque jointure de doigt, Aristoph. *in nubib. Martial, liv. vi. Ep. 11.* Senec. *nat. quæst. liv. vii. c. 31.* Quintil. *instit. liv. xi.* Clement. Alex. *Pædag. liv. 111.*

Pline dit que les *anneaux* devinrent si communs à Rome, qu'on en donnoit à toutes les divinités, même à celles des peuples qui n'en avoient jamais porté eux-mêmes. Ce passage nous indique l'usage auquel pouvoit être destiné cet *anneau* de fer, de quatre lignes de diamètre intérieur, publié (*Rec. 11, pl. 88.*) par le comte de Caylus, & qui paroît ridicule par sa petitesse. Il est travaillé avec soin, & l'on a ferti une petite émeraude dans le chaton, réservé dans la plus grande épaisseur. Il ne peut avoir servi à aucun enfant, & sans doute il ornoit les doigts de quelque divinité domestique ou dieu laie. Les *anneaux* de fer ont été en grande considération à Rome pendant long-tems, à cause apparemment de la rareté de ce métal, & même quand tous les métaux furent devenus plus communs, dans le tems où le luxe étoit poussé au plus grand excès.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les Romains n'en ayent orné leurs statues. Pline dit encore que ces *anneaux* étoient mobiles, c'est-à-dire, qu'on pouvoit les ôter & les remettre selon les fêtes & les circonstances.

Ils en donnèrent aussi aux représentations des héros. Les plus grandes statues en bronze de Portici, représentent des empereurs & des impératrices, & il n'en est aucune qui ne soit au-dessus de la grandeur naturelle; mais elles sont, dit Winkelmann, d'un travail médiocre. Elles ne présentent de remarquable que l'*anneau* placé au doigt annulaire de la main droite de quelques-uns des empereurs, & sur lequel est gravé un bâton azyral (*lituus*), pour désigner qu'ils étoient souverains pontifes.

La délicatesse & le luxe allèrent si loin en ce genre, qu'on eut des *anneaux* qui servoient par semestre, pour me servir du terme de Juvénal, *Sat. VII. v. 89. Aurum semestre, semestres annuli*, les uns pour l'été, les autres pour l'hiver. *Ventilat æstivum digitis sudantibus aurum.*

Cette mode nous apprend l'usage des *anneaux* épais & solides de sardoine, de cornaline, &c. de verre même, que nous trouvons dans les collections d'antiques. Le jonc & le chaton sont d'une seule pièce. Le comte de Caylus en a publié, entre autres, un de ces derniers (*Rec. 11, pl. 88.*). Cet *anneau* est plus mince d'un côté que de l'autre, à dessein de le rendre plus facile à porter, soit au petit doigt, soit à l'index, en tournant le petit côté en dedans la main. Sa grosseur est une preuve

de la mode bizarre qui a régné pendant quelque tems à Rome. Juvénal, dans le vers cité plus haut, a exprimé deux ridicules à la fois; celui des bagues épaisses, & celui de ces hommes efféminés, qui ne vouloient pas les porter dans les grandes chaleurs, de peur de s'échauffer; & pour nous convaincre que la grosseur énorme des *anneaux* étoit effectivement passée en usage, il ajoute dans un autre endroit (*Su. VII, v. 139.*), en se moquant des avocats de son tems:

..... Ciceroni nemo ducentos
Nunc dedit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Il paroît, par les derniers mots du premier livre de Tertulien, *de l'ornement des femmes*, qu'on faisoit des dépenses excessives en ce genre; mais si l'on en croit Lampridius, *ch. 32.* personne ne poussa les choses à un si grand excès qu'Elagabale, qui ne porta jamais deux fois, ni le même *anneau*, ni la même chaussure. Aujourd'hui on n'en porte qu'au quatrième & au cinquième doigt, mais plus ordinairement au quatrième, qui se nomme le doigt *porte-anneau*, & en latin, *annularis*. Quelques tableaux de 100 & de 200 ans en offrent à l'index, c'est-à-dire, au second doigt.

On a aussi porté des *anneaux* aux narines, de la même manière que des boucles aux oreilles. S. Augustin l'assure des Maures, & Bartolin a fait un livre de *Annulis narium*, des *anneaux* des narines. Pietro de Valle & Licet en parlent aussi; & le premier assure que les orientaux ont cette mode. Enfin, il n'y a guère de parties du corps humain où la galanterie n'en ait fait mettre, à l'envi des doigts de l'une ou de l'autre main. Les Relations de l'Inde Orientale assurent que les habitans les portoit ordinairement au nez, aux lèvres, aux joues, au menton. André Corfal, en dit autant des Femmes Arabes du port de Calayates. Nous lisons à peu près la même chose dans Ramusio, des femmes de Narfingue dans le Levant; & Diodore témoigne au troisième livre de sa Bibliothèque, que celles d'Éthiopie avoient coutume de se percer les lèvres avec un *anneau* d'airain. Pour les oreilles, par tout le monde on s'est plu, hommes & femmes, à y suspendre des bagues de prix.

Les Indiens & les Indiennes, & entr'autres les Guzzerates, ont porté des *anneaux* aux doigts des pieds. Quand Pierre Alvarès reçut sa première audience du roi de Calicut, il le vit tout couvert de pierreries enchâssées dans des pendans d'oreilles, des brassèlets & des *anneaux*, tant aux doigts des mains que des pieds, faisant voir sur l'un de ses orteils, un rubis & un escarboucle d'un très-grand prix. Louis Bartome représente un Roi de Pégu qui étoit encore plus excessif en cela, n'ayant aucun doigt de ses pieds qui ne fût chargé d'*anneaux* garnis de pierreries. *idem.*

Par rapport à l'usage, il y avoit trois sortes différentes d'*anneaux* chez les Anciens. Il y avoit des

des anneaux qui servoient à distinguer les conditions. Pline assure à l'endroit que j'ai déjà cité souvent, que dans les commencemens les Sénateurs même n'avoient pas permission de porter d'anneaux d'or, à moins qu'ils n'eussent été Ambassadeurs chez quelques peuples étrangers; encore ne leur étoit-il permis alors de porter l'anneau d'or qu'on leur donnoit, que dans les actions publiques: dans leur particulier ils en portoient un de fer. Ceux qui avoient mérité le triomphe observoient la même chose. Il fut ensuite permis aux Sénateurs & aux Chevaliers de porter l'anneau d'or; mais, si l'on en croit Acron sur Horace, *l. 11. Sat. vii. v. 53*, ils ne le pouvoient faire que le Préteur ne le leur eût donné. Après cela ce fut la distinction des Chevaliers Romains. Pline 30. 8. Diodore, *l. 48*. Le peuple portoit l'anneau d'argent ou de bronze; les esclaves le portoit de fer.

On accordoit cependant l'anneau d'or à des gens du peuple. Voyez Cicéron, dans son troisième discours sur Verrès, & *l. x. ép. 31*. Macrobe, *Saturn. liv. 11. ch. 10*, & l'inscription suivante:

D. M. S.
C. ANTONIO. C. F. FLA
VINO. VI. VIRO. JUNQ.
HAST. LEG. II. AUG. TORQ.
AUR. ET. AN. DUPL. OB. VIRT.
DONATO. JUN. VERECUN
DA. FLAM. PERP. MUN. EBOR.
MATER. P. C.

Sylla accorda le même honneur au Comédien Roscius; César à Laberius, & Balbus à Herennius Gallus. Sévère le permit même à tous les simples soldats. Avant Auguste on ne l'accorda jamais qu'à des gens libres. Ce Prince fut le premier qui donna l'anneau d'or aux affranchis. Dion, *l. 48 & 53*. Cet abus alla si loin, que Tibère fut obligé, au rapport de Pline, *l. 33. c. 2*. de le corriger par une loi qu'il fit l'an de Rome 765, la neuvième année de son gouvernement.

On passa bientôt après par-dessus ce réglemeut, & le Sénat accorda l'usage de l'anneau d'or à des affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même de particuliers; Pline, *l. viii. Ep. 6*. Tacite, *hist. l. 1. c. 13*. Suét. dans Galba, *c. 14*. Enfin la Nouvelle 68. de Justinien, le permet à tous les affranchis.

Vers l'an 1763, des paysans trouvèrent, en fouillant un tombeau dans le territoire de Cortone, un anneau d'or, sans pierre, & du poids de plus d'une demi-once romaine. Ils en trouvèrent peu d'années après un tout pareil; & enfin un troisième, travaillé au burin, sans aucun alliage. Il représente, en bas-relief, Lédà avec le cygne, qui pose ses pieds sur sa cuisse, & approche son bec de la bouche de Lédà. Elle étend le bras droit pour caresser le col du cygne. Cet ouvrage étrusque n'est pas bien fini, mais il est

Antiquités, Tome I.

très-expressif. On en a trouvé enfin un quatrième, beaucoup plus épais que les trois premiers.

On quittoit l'anneau d'or dans le deuil & l'affliction. Les patriciens de Rome le quittèrent à la nouvelle de la capitulation de Caudium. Après la mort d'Auguste & pendant le tems de son deuil, les sénateurs mirent des anneaux de fer à la place de leurs anneaux d'or. Les accusés & les supplians déposoient aussi cette parure.

Une autre forme d'anneaux sont les anneaux des épousailles, *annuli sponsalitiu*, ou les anneaux des noces, des mariages, *annuli geniales*, *annuli pronubi*, *annuli nuptiales*. L'époux, chez les Romains, en donnoit un à sa fiancée. Juvénal, (*Sat. vi. 25*):

*Conventum tamen, & pactum, & sponsalia, nostrâ
Tempestate paras, jamque a tonsore magistro
Petteris, & digito pignus fortasse dedisti.*

Pline (33. 1.) assure qu'il étoit toujours de fer & sans pierre. Mais Tertullien, écrivain très-instruit des antiquités romaines, disoit cent ans environ après Pline, que l'anneau de mariage étoit d'or. Isidore (19. 32.) écrit que les femmes ne portoient d'autre anneau que celui du mariage, qui étoit d'or, & qu'elles n'en portoient jamais plus de deux. On peut juger par ces deux passages que la matière des anneaux de mariage avoit changé dans l'espace d'un siècle, & étoit restée depuis invariablement la même jusqu'à Isidore. Hotoman a pensé que l'anneau envoyé en cérémonie par le mari étoit de fer, & qu'on le portoit chez soi; mais qu'il en donnoit un second d'or, destiné à parer la mariée dans les cérémonies publiques. Au reste, les amans donnoient de semblables anneaux à leurs maîtresses, qui servoient souvent chez les comiques grecs & latins à opérer des reconnoissances.

La troisième sorte d'anneaux, sont ceux qui servoient à cacheter, *annuli signatorii*, *annuli signaricii*, *cirographi*, ou *cerographi*; car c'est ainsi qu'il faut lire dans Catulle, *épigr. 25*, & non pas *chirographosque thynos*: c'est à Saumaise qu'on doit cette correction. Catulle donne à ces anneaux l'épithète *thyni*; & des vers rapportés par Isidore, disent que la lune thynienne les polissoit, parce que c'étoit en Bythinie qu'on les faisoit, ou qu'on les travailloit le mieux. On prétend que ces anneaux & l'usage de cacheter, sont une invention des Lacédémoniens, qui, non contents de fermer leurs armoires & leurs coffres avec des clefs, y ajoutèrent encore un cachet; à cet effet, ils se servirent d'abord de bois rongé par les vers, dont ils imprimoient les marques sur la cire ou la terre molle; après cela, ils trouvèrent l'art de graver sur les anneaux, des figures qui s'imprimoient de même.

Dans la suite, l'anneau servit à cacheter ou à celler tous les actes, les contrats, les diplômes,

les lettres. On en voit des exemples dans Xénophon, *Hellen*, liv. 1; dans Quinte-Curce, liv. vi, c. 6; dans Justin, liv. xliii, c. 3, où l'on apprend encore que ce fut une charge auprès de l'empereur, que d'avoir la garde de l'anneau. Le référendaire faisoit autrefois la même fonction auprès de nos rois, de même qu'aujourd'hui les sceaux sont entre les mains du chancelier ou du garde des sceaux. Alexandre donna son anneau en mourant à Perdicas, pour le désigner son successeur, si nous en croyons Lucien, dans ses Dialogues.

On s'en servoit encore pour sceller l'entrée de tout ce qu'on vouloit tenir exactement fermé. On scelloit de même l'entrée des maisons, Aristote, (*de Mirabili. aud.*); l'appartement des femmes, Aristophane, dans la fête de Cérès; tous les meubles, les coffres, les cassettes, les bouteilles de vin, les bourses, comme on le voit dans Pline, liv. xxxiii, c. 1; Plaute, *Casïn*, act. 11, sc. 2; Martial, liv. 11, épig. 89; Tacite, *Annal.* liv. 11, c. 2, &c. Voyez JANUS RUTGERSIUS, *Var. Lect.* l. v, c. 5. C'est pour cela, sans doute, que cet anneau se trouvoit le plus souvent entre les mains des mères de famille. Solon fit une loi, par laquelle il défendit, pour la sûreté publique, à tous faiseurs ou marchands d'anneaux, de garder un modèle d'un anneau qu'ils auroient vendu.

Chez les anciens, les figures gravées sur les anneaux n'étoient point héréditaires, & chacun prenoit celles qu'il lui plaisoit; Numa avoit défendu par une loi, que l'on y gravât les figures des dieux. Pythagore défendoit la même chose à ses disciples, *Clem. Alex. Strom.* l. v. L'usage abrogea la loi de Numa, & les Romains gravèrent sur leurs anneaux, non-seulement leurs dieux, mais encore les dieux étrangers, & sur-tout ceux des Egyptiens, ainsi que Pline le rapporte, l. 11, c. 7; l. 33, c. 3. Ils y gravèrent des hommes, des animaux, des choses inanimées, leurs ayeux, leurs fondateurs, leurs capitaines, leurs princes & leurs favoris, &c. Les antiquaires trouveront ici réunies les figures des anneaux, dont l'histoire nous a conservé la mémoire.

Jules-César avoit une Vénus sur son cachet, *Dion*, l. 43. Le philosophe Asclépiade, Uranie; la famille des Muciens, Alexandre. Les anciens gravoient aussi leurs ancêtres ou leurs amis. P. Lentulus Sura portoit sur le sien son ayeul. *Cicéron*, *catilin.* 3; *Ovide*, *Trist.* liv. 1, *éleg.* 6. Scipion le jeune, Scipion l'Africain; Scipion l'Africain, Siphax; Sylla, Jugurtha; les amis d'Epicure, la tête de ce philosophe. *Cic. de Fin.* liv. v. L'empereur Commode, une amazone, représentant Martia, *Jul. Capit. dans la vie d'Albin*, c. 2. Aristomène, Agathocle, roi de Sicile, *Polyb.* liv. xv. Callicrates, Ulysse, *Athen.* l. vi. Auguste, Alexandre; plusieurs successeurs de cet empereur, Auguste, *Suéton. dans Auguste*, c. 50; *Dion.* l. 17. Narcisse, Pallas; plusieurs Romains, Séjan; les Grecs, Hellen; les Troyens, Pergamus; les

habitans d'Héraclée, Hercule; ceux d'Athènes, Solon; ceux d'Alexandrie, Alexandre; ceux de Séleucie, Séleucus; ceux de Lacédémone, Lycurgue; les Cherfonites, Constantin.

Quelques-uns se faisoient graver eux-mêmes sur leurs anneaux, *Plaut. Pseudol.*, act. 1, scèn. 1. L'anneau d'or de Childéric, trouvé dans son tombeau, & qui se voit à la bibliothèque du Roi, porte le portrait & le nom de ce prince.

Auguste avoit un Sphinx sur son anneau, *Plin.* l. xxxiii, c. 1. Mécène, une grenouille. *Ib.* Pompée, un chien sur la proue d'un navire; les soldats en Egypte, un escarbot, *Plutarc. de Iside.* Aréus, roi de Sparte, un aigle, tenant un serpent dans ses serres, *Joséphé*, liv. xii, c. 5. Darius, roi de Perse, un cheval; Sporus, l'enlèvement de Proserpine, *Suet. in Nerone*, c. 46. Les Locriens occidentaux, l'étoile du soir, appelée *hesperus*, *Strabon*, liv. iv. Pline le jeune, un char tiré par quatre chevaux; Polycrate, une lyre; Séleucus, une ancre, *Clem. Alex. Padag. lib.* 111. Plusieurs chrétiens des premiers siècles portoient sur leurs anneaux le monogramme de J. C., que l'on trouve aussi sur plusieurs médailles des empereurs chrétiens.

ANNEAU du jour de la naissance, *annulus natalitius*. On l'appeloit ainsi, parce qu'on ne le portoit que ce jour-là seulement. La plupart des commentateurs croyent le reconnoître dans ce vers de Perse, (1. 16.):

Et natalitia tandem cum Sardonyche alba.

Quelques-uns appellent *annulus natalitius*, un anneau que les amis ou les cliens envoyoit à leur patron ou à leur ami, pour le féliciter au jour anniversaire de sa naissance. Plaute, (*Curc.* 5. 2. 26.):

Hic est ANNULUS, quem ego tibi misi natali die.

ANNEAU des arrhes, *annulus sponsonis*. Lorsque l'on concluoit un marché, on donnoit son anneau en gage de sa promesse, & pour servir d'arrhes. Cet usage est prouvé par un grand nombre de passages du droit romain. Le moine Planude, qui a écrit une vie fabuleuse d'Esopé, suppose que Xanthus ayant parié qu'il boiroit la mer entière, donna son anneau pour arrhes de cette gageure; ce qui prouve que cet usage duroit encore sous les empereurs grecs, tems où vivoit Planude. On donnoit également son anneau à celui que l'on chargeoit d'ordonner un repas, dont chacun des convives devoit payer sa part. Térénce, dans l'Eunuque, (3. 4. 1.):

*Hic aliquot adolescentuli cœvus in Pyraeo.
In hunc diem ut de symbolis essemus: Chæream ei rei
Præferimus: dati annuli.*

Cet anneau servoit encore à faire reconnoître

au depositaire celui qui lui avoit remis le dépôt. Plaute, (*Bacchi. 2. 3. 93.*):

..... *Сн. annulum gnati tui
Facito ut memineris ferre. Ni. Quid opus est
annulo?
Сн. Quia id signum est cum Theotimo, qui eum
illi afferet,
Ei aurum ut reddatur.*

ANNEAU des joueurs de flûte. Ces musiciens se distinguoient ordinairement par un brillant anneau, orné d'une pierre précieuse. Suétone, dans la vie de Néron, décrivant le costume des symphonistes, n'oublie pas l'anneau de la main gauche, *nec sine annulo lavis*. Une ruse du joueur de flûte grec Isménias, atteste la généralité de cet usage chez les anciens. Etant envoyé en ambassade au roi Artaxerxès, il fut obligé de l'adorer, selon la coutume des Perses. On ne pouvoit lui parler sans cette salutation préalable, que les Grecs libres abhorroient, comme profanant un acte de respect dû à la divinité seule. Isménias arrivé au pied du trône d'Artaxerxès, laissa tomber son anneau comme par mégarde, & se courba pour le ramasser. Les Perses crurent qu'il adoroit le grand roi, & les Grecs imaginèrent simplement que l'ambassadeur avoit ramassé son anneau. *Élien, (Hist. 1. 21).*

ANNEAU de Samothrace, *annulus Samothracius ferreus*. C'étoient des espèces de talismans que la superstition avoit inventés, & que l'imposture accrédoit. On gravoit sur ces anneaux des caractères magiques, & l'on y renfermoit de l'herbe coupée en de certains tems, ou de petites pierres trouvées sous de certaines constellations. Ceux qui portoient ces anneaux, se croyoient à l'abri de toutes sortes de revers, & assurés du succès de tout ce qu'ils entreprenoient. On les appeloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette île s'appliquoient particulièrement à étudier les secrets de la nature. (*L*).

ANNEAU du pêcheur. Les brefs apostoliques sont scellés de l'anneau du pêcheur. Ce sceau est ainsi appelé, parce qu'on suppose que S. Pierre, qui étoit pêcheur, en a usé le premier, & que les papes s'en servent d'après lui. Il n'y a cependant qu'environ quatre cens ans que ce terme est en usage. Ce sceau s'appelle ainsi, parce qu'il porte l'image de S. Pierre.

ANNEDOTS, étoient trois animaux célèbres dans la mythologie chaldéenne; ils sortirent l'un après l'autre de la mer Erythrée, sur les côtes de la Babylonie. Le premier forma les hommes de ces contrées dans les sciences & les arts, les rassembla, leur apprit à bâtir des villes, à consacrer des temples aux dieux, à se dispenser des loix; en un mot, leur donna des instructions sur tout ce qui peut établir les mœurs & les former. Il parut la première année d'Alorus.

Les deux autres parurent depuis successivement; ils n'inventèrent rien de nouveau, & montrèrent seulement plus en détail ce que le premier n'avoit enseigné qu'en gros. Abydène les appelle demi-dieux. Bérose disoit que l'on conservoit de son tems dans un temple de Babylone, une représentation du premier, qu'il appelle OANNES. Voyez ce mot.

ANNÉE. Les anciens avoient fait de cette période de tems, une divinité, à laquelle ils avoient élevé des autels. Il y en avoit entr'autres à Cadix.

Ils avoient choisi le palmier pour le symbole de l'année; parce qu'ils croyoient faussement que cet arbre pouffe une nouvelle branche à chaque lunaison.

ANNÉE (*souhaiter la bonne année.*) On croit que cet usage vient des Romains. Ils se rendoient des visites & se faisoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour. Ils se présentoient des étrennes, *strena*, & offroient aux dieux des vœux pour la conservation les uns des autres. Lucien parle de cet usage, comme d'une chose très-ancienne, & il en rapporte l'origine à Numa. Ovide y fait allusion au commencement de ses *Fastes*.

*Postera lux oritur, linguisque animisque favete;
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.*

Pline est un témoin encore plus sûr; il dit (*lib. 28. c. 1.*) *Primum anni incipientis diem lætis precationibus invicem faustum ominamur.*

Le Comte de Caylus nous a conservé deux petits monumens (*voyez ETRENNES*) qui sont très-précieux, à cause des souhaits qu'on y voit exprimés: Sur l'un on lit: *ANNUM NOVUM FAUSTUM FELICEM TIBI*; & sur l'autre: *ANNUM NOVUM FAUSTUM FELICEM MIHI*. Ce dernier monument nous apprend que chez les Romains l'on se souhaitoit à soi-même la bonne année.

On trouve dans la collection du Baron de Stofsch un cristal de roche sur lequel sont gravés trois petits médaillons, avec une feuille de laurier, une figue & une datte, présens que se faisoient les Anciens au premier jour de l'an. Un de ces médaillons représente Commode; le second une Victoire avec l'inscription *VIC. AVG.* & le troisième Janus debout dans un temple. On lit tout autour l'inscription suivante, qui est effacée en quelques endroits: *FELI . . . ERA . . . ANNUM N . . . FAUS . . . EM*. Elle se rétablit ainsi: *FELICI . IMPERATORI . ANNUM . NOVUM . FAUSTUM . FELICEM*.

ANNÉE des Égyptiens. Ce sont les Égyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'année, & qui l'ont établie de 360 jours, partagés en douze mois. Mercure Trismégiste ajouta cinq jours à l'année Égyptienne, & la fit de 365. Nous lisons dans Diodore de Sicile, *livre I.* dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline, *livre VII.*

chap. 48. que l'année Égyptienne étoit dans les premiers tems fort différente de celle que nous venons de décrire.

L'année Égyptienne, appelée aussi l'année de Nabonassar, étoit, comme nous l'avons vu, solaire, composée de 360 jours, & divisée en douze mois de trente jours, auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin. Les noms de ces mois sont *Thot*, *Paophi*, *Athyr*, *Chojac*, *Tybi*, *Mecheir*, *Phatmenoith*, *Pharmuthi*, *Pachon*, *Pauni*, *Epiphi*, *Mesori*; & de plus *ἡμέραι ἐπιπλεονεύουσαι*, ou les cinq jours intercalaires. La connoissance de l'année Égyptienne, dont nous venons de parler, est nécessaire à cause des observations de Ptolomée dans son *Almageste*, qui sont dressées suivant cette année.

Les anciens Égyptiens, suivant Diodore de Sicile, liv. I. Plutarque, dans la vie de Numa, & liv. 7. c. 48. mesuroient les années par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaison, c'est-à-dire, un mois lunaire faisoit l'année; ensuite trois, puis quatre, à la manière des Arcadiens. Delà les Égyptiens allèrent à six, ainsi que les peuples de l'Acarnanie. Ils vinrent enfin à composer l'année de 360 jours & de douze mois; & Afeth, 32^e roi des Égyptiens, ajouta à la fin de l'année les cinq jours intercalaires.

Cette brièveté des premières années Égyptiennes explique, suivant les mêmes Auteurs, la raison pour laquelle les Égyptiens faisoient le monde si ancien, & pour laquelle on trouve dans leur histoire, des rois qui ont vécu jusqu'à mille & douze cens ans. Hérodote garde un profond silence sur ce point; il dit seulement que les années Égyptiennes étoient de douze mois. Plutarque ne parle sur cette matière qu'avec une sorte d'incertitude, & il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Diodore de Sicile le rapporte comme une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Égyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit, le P. Kircher prétend qu'outre l'année solaire, quelques provinces d'Égypte avoient des années lunaires, & que dans les tems les plus reculés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une seule révolution de la lune pour une année; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faisoient l'année de deux mois, d'autres de trois, &c. *Ædip. Egypt. tom. II. p. 252.*

L'année Égyptienne de 365 jours étoit une année vague; comme elle différoit d'environ six heures de l'année tropique, il arrivoit, en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 en 4 ans, cette année vague antcipoit d'un jour sur la période solaire; & que par conséquent en quatre fois 365 jours, c'est-à-dire, en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'année.

Lorsque les Égyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'année Julienne, mais avec quelque altération; car ils retinrent leurs anciens noms de mois avec les cinq jours épagomènes, & ils placèrent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'Août. Le commencement de leur année répondit au 29 Août de l'année Julienne. Ainsi réformée, l'année Égyptienne s'appela *annus Aethiacus*, à cause qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium, qui rendit Auguste maître de l'Égypte.

ANNÉE des Grecs. Jusqu'à l'époque où les Grecs reçurent des Asiatiques l'astronomie & le calcul des années, ils mesurèrent le tems par les saisons des semences & des récoltes. Dès le tems d'Homère ils avoient abandonné cette manière vague de compter les années, pour en adopter une fixe & précise. On voit par l'Odyssée (ε 161) que l'année des Grecs étoit alors lunaire. Thalès de Milet inventa depuis un cycle pour faire accorder les mouvemens du soleil avec ceux de la lune. Ce cycle formoit l'année de douze mois composés de 30 jours; mais à la fin de chaque seconde année il ajoutoit un treizième mois de 30 jours. Cette fautive manière de supputer faisoit excéder de 20 jours les deux années lunaires sur les deux années solaires. Scaliger a cru en conséquence que le cycle de Thalès n'avoit servi qu'aux Astronomes, & qu'aucun peuple ne l'avoit adopté.

Solon fit un changement plus heureux: il composa les mois de 30 jours & de 28 alternativement. Tous les deux ans il ajoutoit un treizième mois embolismique qui étoit de 22 & de 23 jours alternativement. Ce fut le cycle de quatre ans. On le porta depuis à huit ans pour le rendre plus exact; & ce fut le dernier changement que les Grecs firent à leur calendrier, jusqu'à Méton.

Voyant qu'après les huit ans révolus il restoit encore quelques heures pour égaler les révolutions du soleil & de la lune, dont on n'avoit pas tenu compte, Méton inventa le cycle de 19 ans, qui ramenoit ces deux planètes au même point du ciel. Ce rappel n'étoit pas encore précis, il s'en manquoit de sept heures. On voulut racheter cette légère erreur, & pour cela Calippus composa un nouveau cycle de quatre périodes Métonniennes. Mais Hipparque renchérit sur lui, & prit également quatre cycles de Calippus pour former le sien.

L'année des Grecs resta dans l'état où l'avoit fixée Méton, & les cycles de Calippus & d'Hipparque ne furent adoptés que par les Astronomes. Cette année commençoit à la première pleine lune qui suivoit le solstice d'été, comme nous l'apprend *Festus Avienus*:

*Sed primæva Meton exordia sumpsi ab anno,
Torreret rutilo Phæbus cum sidere Cancrum, &c.*

Ce commencement d'année a causé de grandes erreurs de la part des Historiens anciens; parce

qu'il diffère de celui des Égyptiens & de celui des Romains. Plutarque dit même, dans la vie d'Ariftide, que malgré la connoiffance des mouvemens céleſtes, fi perfectionnée de fon tems, on ignoroit le véritable jour où les Perfes avoient été vaincus à Platée, à caufe des différens commencemens de mois & d'année qui étoient en ufage chez pluſieurs peuples de la Grèce.

Les mois à Athènes, & dans une grande partie de la Grèce proprement dite, commençoient avec la première apparence de la nouvelle lune. A chaque 3^e, 5^e, 8^e, 11^e, 14^e, 16^e & 17^e année du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois embolifmique de 30 jours, afin que les nouvelles & les pleines lunes revinſſent au même terme ou faifon de l'année. Voyez MOIS.

ANNÉE Macédonienne ancienne, (l') étoit lunaire, & ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmactérion, ou quatrième mois Attique. Voici l'ordre, la durée & les noms de ces mois : Δίας, 30 jours; Ἀπριλλαιος, 29; Ἀυγουαιος, 30; Περίτιος, 29; Ἀύρος, 30; Ἐνθικός, 30; Ἀρτεμίσιος, 30; Δαίσιος, 29; Πάνεμος, 30; Λώος, 29; Γορπαιος, 30; Ὑπερβέρταιος, 29.

ANNÉE Macédonienne nouvelle (l') eft ſolaire. Le commencement en eft fixé au premier Janvier de l'année Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement. Elle étoit particulièrement nommée l'année Attique; & les mois intermédiaire d'après Poſideon, ou le fixième mois, étoit appelé ποσειδεων β, ou dernier Poſideon.

Les Syro-Macédoniens, à l'exemple des Macédoniens, avoient donné aux mois d'autres noms que les Grecs; ainſi le pratiquoient les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, de Paphos, les Bithyniens, &c.

ANNÉE Syrienne (l') eft ſolaire. Elle commence avec le mois d'octobre de l'année Julienne, dont elle ne diffère que par le nom des mois; la durée étant la même. Les noms de ces mois ſont : *Tiſhrin*, répondant au mois d'octobre, & contenant 31 jours; le ſecond *Tiſhrin*, contenant, ainſi que novembre, 30 jours; *Canun* 31; le ſecond *Canun* 31; *Thabar* 28; *Adar* 31; *Niſan* 30; *Acyar* 31; *Hariram* 30; *Tamuz* 31; *Ab* 31; *Elul* 30.

ANNÉE Juive ancienne (l') étoit lunaire, compoſée ordinairement de 12 mois, alternativement de 30 & de 29 jours. On la faiſoit répondre à l'année ſolaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inférant un mois embolifmique. Voici les noms & la durée de ces mois: *Niſan* ou *Abib* 30 jours; *Jiar* ou *Zius* 29; *Sivan* ou *Silvan* 30; *Thamuz* ou *Tamuz* 29; *Ab* 30; *Elul* 29; *Tiſri* ou *Ethanim* 30; *Marcheſvan* ou *Bul* 29; *Ciſeu* 30; *Thebethe* 29; *Sabat* ou *Schebeth* 30; *Adar*, dans les années embolifmiques, 30; *Adar*, dans les années communes, étoit de 29.

ANNÉE Juive moderne (l') eft pareillement une année lunaire de 12 mois dans les années communes,

& de 13 dans les années embolifmiques leſquelles ſont la 3^e, la 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e & 19^e du cycle de 19 ans. Le commencement de cette année eft fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne. Les noms des mois & leur durée ſont : *Tiſri* de 30 jours; *Marcheſvan* 29; *Ciſeu* 30; *Tebeth* 29; *Schebeth* 30; *Adar* 29; *Veadar*, dans les années embolifmiques, 30; *Niſan* 30; *Acyar* 31; *Hariram* 30; *Tamuz* 31; *Ab* 31; *Elul* 30.

ANNÉE Perſienne (l') eft ſolaire. Elle eft compoſée de 365 jours, diviſés en 12 mois de 30 jours chacun, avec 5 jours intercalaires ajoutés à la fin. Voici les noms des mois de cette année : *Atrudiamech*, *Ardihaſehlmeñ*, *Cardimeh*, *Thirmeh*, *Meredmed*, *Schabarirmeh*, *Meharmeh*, *Abenmeh*, *Adarmeh*, *Dimeh*; *Behenmeh*, *Aſſurmeh*. Cette année eft appelée année *Jeздеgerdique*, pour la diſtinguer de l'année ſolaire fixe, appelée l'année *Gélatéenne*, ou *Malaléenne*, que les Perfes ſuivent depuis l'année 1089. Golius, dans ſes notes ſur *Alfergan*, eft entré dans un grand détail ſur la forme ancienne & nouvelle de l'année Perſienne, laquelle a été ſuivie de la plupart des auteurs Orientaux. Il nous apprend particulièrement que ſous le Sultan *Gelaluddaulé Melicxa*, vers le milieu du onzième ſiècle, on entreprit de corriger la longueur de l'année, & d'établir une nouvelle époque. Il fut donc réglé que de quatre en quatre ans on ajouteroit un jour à l'année commune, laquelle ſeroit par conféquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'année ſolaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations), on intercaleroit la cinquième, & non pas la quatrième année. Il paroît que les Perfes connoiſſoient déjà fort exactement la grandeur de l'année, puifque, ſelon cette forme, l'année perſienne ſeroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 ſecondes, ce qui diffère à peine de l'année *Grégorienne*, que les Européens ou Occidentaux n'ont rédigée que plus de 500 ans après les Aſiatiques ou Orientaux.

Depuis le règne de *Jeздеrgide*, le dernier des rois de Perſe, lequel fut tué par les Sarrasins, l'année perſienne étoit de 365 jours, ſans qu'on s'occupât d'y admettre aucune intercalation. Ces années datent de ſon avènement au trône de Perſe le 26 Juin 632 de J. C. Il paroît que plus anciennement, après 120 années écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit retrogradé très-ſenſiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'année, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'année dont tous les auteurs qui ont écrit en arabe ou en perſan, ont fait uſage dans leurs tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux années égyptiennes, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. Cette année ceſſa d'être employée en 1089, lors de la réforme de l'année *Gélatéenne*.

Au reste, l'année *jezdergique* est la même chose que l'année de *Nabonassar*. Quant à l'année *Gé-laléenne*, c'est peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les années civiles; car on y trouve par le calcul que les solstices & les équinoxes répondent constamment aux mêmes jours de cette année, qui s'accorde en tout point avec les mouvements solaires. C'est un avantage qu'elle a même, selon plusieurs chronologistes, sur l'année *Grégorienne*; parce que celle-ci n'a pas, selon eux, une intercalation aussi commode.

ANNÉE *Arabe* ou *Turque* (l') est lunaire. Cette année est composée de 12 mois, qui sont alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois aussi elle contient 13 mois. Voici les noms & la durée de ces mois: *Maharram* de 30 jours; *Saphar* 29; *Rabia* 30; second *Rabia* 29; *Jomada* 30; second *Jomada* 29; *Rajab* 30; *Shaaban* 29; *Samad* 30; *Shawal* 29; *Dulkaadah* 30; *Dulheggia* 29, & de 30 dans les années embolismiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2^e, 5^e, 7^e, 10^e, 13^e, 15^e, 18^e, 21^e, 24^e, 26^e, 29^e, année d'un cycle de 29 ans.

ANNÉE *éthiopique* (l') est solaire. Elle s'accorde parfaitement avec l'*actiaque*, excepté dans les noms des mois. Voyez ANNÉE des *Egyptiens*. Son commencement répond à celui de l'année *égyptienne*, c'est-à-dire, au 29^e d'Avril de l'année *juulienne*. Les mois de cette année sont *Mascaram*, *Tykympl*, *Hydar*, *Tyshas*, *Tyr*, *Jacatil*, *Magabit*, *Mijaria*, *Giribal*, *Syne*, *Hamle*, *Hahase*, & il y a de plus cinq jours intercalaires.

ANNÉE (l') des *Albains* étoit lunaire. Les habitants d'*Albe* avoient réglé les mois de leur année sur le cours de la lune; & ils conservèrent encore long-tems, après avoir admis une année fixe, l'influence de la lune sur leur calcul; car ils réglèrent les nones sur les phases de cette planète. De cette manière, l'inégalité de leurs mois étoit prodigieuse: Mars avoit 36 jours, Mai 22, Août 18, Septembre 16. *Scalig. de Emend. temp. I. p. 10.*

ANNÉE ROMAINE de *Romulus*. Le fondateur de Rome composa d'abord l'année qui étoit lunaire, de dix mois seulement. Ovide nous l'apprend dans ses *Fastes*, l. 1. 27:

*Tempora dirigeret cum conditor urbis, in anno
Constituit menses quinque bis esse suo.*

Et 3. 21.

*Annus erat decimum cum luna repleverat orbem.
Hic nostris magno tunc in honore fuit.
Seu quia tot digiti, per quos numerare solemus:
Seu quia bis quino femina mense parit.*

Voici les noms & la durée de ces mois. Mars, le premier de tous, contenoit 31 jours; Avril 30; Mai 31; Juin 30; Quintilis ou Juillet 31; Sextilis ou Août 30; Septembre 30; Octobre 31; Novembre 30; Décembre 30: le tout faisant 304

jours; ainsi cette année se trouvoit moindre de 50 jours que l'année lunaire réelle, & de 61 que l'année solaire.

De-là il résultoit que le commencement de l'année de *Romulus* étoit vague, & ne répondoit à aucune saison fixe. Ce prince sentant l'inconvénient d'une pareille variation, voulut qu'on ajoutât à chaque année le nombre de jours nécessaires pour que le premier mois répondit toujours au même état du ciel; mais ces jours ne furent point partagés en mois.

ANNÉE ROMAINE de *Numa Pompilius*. *Numa* corrigea la forme irrégulière de l'année de *Romulus*, & fit deux nouveaux mois des jours surnuméraires ajoutés par le législateur. Le premier fut le mois de Janvier, le second celui de Février. Voici les noms & la durée des douze mois dont fut composée l'année de *Numa*: Janvier 29 jours; Février 28; Mars 31; Avril 29; Mai 31; Juin 29; Juillet 31; Août 29; Septembre 29; Octobre 31; Novembre 29; Décembre 29. Le tout faisant 355 jours. Ainsi cette année surpassoit l'année civile lunaire d'un jour, & l'année astronomique lunaire de 15 heures 11 minutes 24 secondes; mais elle étoit plus courte que l'année solaire de 11 jours; en sorte que son commencement étoit encore vague par rapport à la situation du soleil.

Numa voulant que le solstice d'hiver répondit au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de Février de chaque seconde année, 23 à chaque quatrième, 22 à chaque sixième, & 23 à chaque huitième. Mais cette règle n'opéroit point encore la compensation nécessaire; car l'année de *Numa* surpassant d'un jour l'année des Grecs de 354 jours, l'erreur devint sensible au bout d'un certain tems; ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle manière d'intercaler. Au lieu d'ajouter 23 jours à chaque huitième année, on n'en ajouta que 15, & on chargea les grands pontifes de veiller au soin du calendrier. Mais les grands pontifes s'acquittèrent si mal de ce devoir, qu'ils laissèrent tout retomber dans la plus grande confusion.

ANNÉE JULIENNE. La négligence des pontifes ayant réduit l'année de *Numa* à n'avoir plus aucun de ses anciens rapports avec les saisons, *Jules-César* entreprit de réformer le calendrier. Ce grand homme fit venir d'*Egypte* *Sosigènes*, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'année, que pour en rétablir le commencement, qui avoit été dérangé de 67 jours.

Afin de le remettre au solstice d'hiver, *Sosigènes* fut obligé de prolonger la première année de trois mois, c'est-à-dire, jusqu'à 15 mois ou 445 jours. Cette année fut appelée en conséquence l'ANNÉE DE CONFUSION, *annus confusionis*.

L'année *Julienne* est solaire. Elle contient ordinairement 365 jours, auxquels on en ajoute un tous les quatre ans, c'est-à-dire, dans les

années bissextiles au mois de février, en nommant le lendemain du jour appelé *Sexto calendas martias*, *bissextio calendas martias*. Les mois de l'année *Julienne* étoient disposés ainsi : Janvier 31 jours; Février 28; Mars 31; Avril 30; Mai 31; Juin 30; Juillet 31; Août 31; Septembre 30; Octobre 31; Novembre 30; Décembre 31; mais dans les *années bissextiles* le mois de Février avoit, comme à présent, 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'année *Julienne* étoit de 365 jours 8 heures; & elle surpassoit par conséquent la vraie année solaire d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. Malgré cela, l'année établie par Jules-César a été suivie par toutes les nations chrétiennes, jusqu'au milieu du seizième siècle, & plus long-tems encore par les états protestans.

ANNEE GREGORIENNE. Le pape Grégoire XIII vit que l'erreur de 11 minutes qui se trouvoit dans l'année *Julienne*, ayant été répétée jusq'en 1582, avoit déplacé, l'équinoxe du printemps fixé par le Concile de Nicée au 21 de Mars, & faisoit entrer le soleil dans l'équateur dès le 11 de Mars. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, il appela à Rome les plus habiles astronomes de son tems, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le tems du concile de Nicée. Pour y réussir, on retrancha les dix jours d'erreur de l'année 1582; & au lieu du 5 Octobre de cette année, on compta tout de suite le 15. On régla ensuite que les dernières années de trois siècles consécutifs seroient communes, & la dernière du quatrième siècle seulement seroit bissextile, & cela alternativement à perpétuité.

Quelque approchée de l'exactitude que paroisse l'année *Grégorienne*, elle n'est pas encore parfaite; car dans quatre siècles l'année *Julienne* avance de trois jours, une heure & 22 minutes. Comme dans le calendrier grégorien on ne tient compte que des trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur au bout de 7200 ans, produira un jour de mécompte.

ANNÉE DE CONFUSION. V. ANNÉE JULIENNE.

ANNÉE DE LA FONDATION DE ROME. Quoique les Romains comptassent les années de leur république par les consulats, & celles des empereurs par les dates de leur puissance tribunitienne, on trouve cependant des exemples de supputation par les années de la fondation de Rome. On lisoit (Boxhorn. Quæst. Rom. 18.) l'inscription antique suivante:

PRÆSENTIÆ
MATRIS. DEUM
P. SEPTIMIUS. FELIX
OB CORONAM
MILLESIMI
URBIS ANNI.

Par *corona millesimi urbis anni*, on entendoit sans doute une période de mille ans révolus depuis la fondation de Rome.

On lit sur une médaille d'or d'Hadrien, ANN. DCCC LXXIII NAT. URB. Anno 874 nate urbis.

Mais à quelle année avant J. C. répond l'année de la fondation de Rome? C'est un point de Chronologie sur lequel les historiens latins eux-mêmes ont beaucoup varié. Ennius la mettoit 879 ans avant notre ère vulgaire, & Timée de Sicile à l'an 814. Varron, dont le sentiment a été adopté des meilleurs chronologistes, la place l'an 754; & sa supputation ne recule que de deux ans celle de Denys d'Halicarnasse, & d'un an celle des marbres du CAPITOLE. Voyez ce mot. Polybe croyoit avoir des raisons pour rapprocher cette époque à l'an 751; le poète Aufone à l'an 736; & l'ancien historien Cincius jusqu'à l'an 729. Le calcul de Varron, que toute la république des lettres semble avoir adopté, ne porte que sur un horoscope de Romulus; c'est pourquoi nous croyons qu'il est plus sage de suivre l'ère des Fastes du capitolé, monument national & invariable.

ANNEE SACREE. V. SACREE.

ANNEE SECULAIRE. V. SECULAIRES (jeux).

ANNÉES DE JESUS-CHRIST. (*Art de vérifier les dates*).

Quand on a commencé à s'en servir en Occident, & combien cet usage a varié.

L'ère de Jésus-Christ ou de l'incarnation, est proprement l'ère des Latins. Les Grecs & les Orientaux n'en ont presque point fait usage dans leurs actes publics (1). Ils avoient, & ont encore aujourd'hui pour leurs dates authentiques, d'autres époques dont nous donnerons ci-après le détail. C'est donc par rapport à l'Occident, & spécialement par rapport à la France, que nous allons traiter des années de Jésus-Christ.

Nous n'examinerons point ici quelle est la véritable année de la naissance du Sauveur. Les plus habiles chronologistes prétendent que nous la plaçons quatre ans plus tard qu'elle n'est arrivée; un d'entr'eux soutient même, avec assez de vraisemblance, qu'on doit l'avancer de cinq ans; & d'ailleurs, nous ne donnons point une table chronologique pour rectifier les idées des auteurs, mais pour apprendre à compter comme eux, afin de les entendre, lorsque nous lisons leurs écrits. Or, les anciens, du moins pour la plupart, comptoient les années de Jésus-Christ de même que

(1) Nous disons dans leurs actes publics; car dans leurs actes privés ils ont souvent employé l'ère de l'incarnation, en la joignant toutefois, pour l'ordinaire, à d'autres époques qui leur étoient particulières. Les Grecs l'ont peut-être connue avant les Latins; mais les autres peuples d'Orient en ont fait usage beaucoup plus tard que ces derniers. M. Affermani prétend (*Bibl. Orient. t. 1, p. 286*) que les Syriens n'ont commencé à s'en servir qu'après le dixième siècle.

nous les comptons, selon notre ère vulgaire, qui nous fait compter cette année 1786, au lieu que nous devrions compter 1790, si nous suivions le sentiment des chronologistes dont nous avons parlé.

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ, n'a été introduit en Italie qu'au sixième siècle, par Denis-le-Petit, & qu'au septième en France (1), où il ne s'est même bien établi que vers le huitième, sous les rois Pepin & Charlemagne. Nous avons trois conciles, celui de Germanie, asssemblé l'an 742; celui de Liptines ou Lestines, tenu en 743, & celui de Soissons, célébré l'an 744, qui sont datés des années de l'incarnation. Depuis ce tems-là, & sur-tout depuis Charlemagne, nos historiens ont coutume de dater les faits qu'ils rapportent, par les années de Jésus-Christ; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'année.

Divers commencemens de l'année chez les Latins.

Nous trouvons huit manières différentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençoient avec le mois de Mars, comme les premiers Romains, sous Romulus; les autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, & comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Plusieurs la commençoient sept jours plus tôt que nous, & donnoient pour le premier de l'année le 25 décembre, qui est celui de la naissance du Sauveur. D'autres remontoient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception ou de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le jour de l'annonciation. En remontrant ainsi, ils commençoient l'année neuf mois & sept jours avant nous.

Il y en avoit d'autres qui, prenant aussi le 25 mars pour le premier de l'année, différoient dans leur manière de compter, d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devoient le commencement de l'année de neuf mois & sept jours, & comptoient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre année 999: ceux-ci, au contraire, la retardoient de trois mois moins sept jours, & comptoient encore jusqu'au 24 mars inclusivement l'an 999, lorsque nous comptons l'an 1000, selon notre manière de commencer l'année avec le mois de janvier; parce qu'ils ne la commençoient qu'au 25 mars suivant. D'autres commençoient l'année à Pâques, & en avançoient ou reculoient le premier jour, selon que celui de

(1) Cette manière de dater se rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond, à la vérité, l'ère de l'incarnation avec celle de la passion; on la voit aussi manifestement exprimée dans quelques chartes privées du septième siècle, & rien n'empêche de croire qu'elle s'introduisit parmi nous presque en même-tems qu'en Angleterre, où elle fut apportée par S. Augustin, apôtre de cette île. Cependant il faut convenir que l'usage de dater par les années de l'incarnation, ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le règne de Hugues-Capet.

Pâques tomboit: ceux-ci, comme les précédens, commençoient aussi l'année environ trois mois après nous, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, selon que Pâques arrivoit en mars ou en avril. Il y en a enfin, mais en petit nombre, qui paroissent avoir commencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier, l'an onze cent trois, lorsque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les différens commencemens de l'année de l'incarnation que nous avons remarqués dans les anciens: il faut en rapporter les preuves, au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point pour prouver que Grégoire de Tours & d'autres écrivains des sixième & septième siècles, ont quelquefois commencé l'année avec le mois de mars. Le P. Mabillon l'a démontré dans sa *Diplomatique*, l. 11, c. 23, n. 4. Nous trouvons encore le même usage au huitième siècle, dans un statut du concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il est ordonné, *ut bis in anno synodus fiat: prima synodus mense primo, quod est kalendis martiis*. Voilà le mois de mars, & même les calendes ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'année (1). Il est assez indifférent à notre sujet, d'examiner de quelle sorte d'année parle ce concile, si c'est de l'année solaire ou de l'année lunaire. Nous savons qu'on a souvent distingué ces deux sortes d'années, & qu'on leur a aussi souvent donné différens commencemens. Cette distinction, très-bien fondée, peut servir à lever plusieurs difficultés; mais pour le présent, elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'année avec le mois de mars, qui puisse servir à vérifier certaines dates. Pour faire cette vérification, il n'est pas nécessaire de savoir que la date qui fait la difficulté soit la date d'une année, suivant le cours du soleil, ou la date d'une année, suivant la date de la lune: il suffit que ce soit une date qui a pu être employée, & qui se trouve vraie, selon l'un ou l'autre cours, que les anciens suivoient, peut-être assez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours, qui, quelquefois, commence l'année avec le mois de mars, & quelquefois avec le mois de janvier. En commençant l'année avec le mois de mars, il appelle le mois de juillet le cinquième mois, *mensis quintum*, au livre IV des miracles de S. Martin, c. 4. En la commençant

(1) Cet usage des Français de commencer l'année au premier mars, tiroit son origine d'Allemagne. On voit en effet dans les loix allemandes, que *tris kalende martie* sont employées pour marquer trois années. *Ne in mallo publico*, est-il dit, tit. 17, sect. 5 de ces loix, *transactis tribus kalendis martiis post hac ancilla maneat in perpetuum*. Le décret de Thassillon, duc de Bavière, au huitième siècle, dit la même chose, ch. 2, sect. 12. Cependant on voit, par une lettre du pape Zacharie à S. Boniface, archevêque de Mayence, que dans ce même siècle & du vivant de ce même Thassillon, l'année commençoit au premier janvier en Allemagne: *Ubi*, dit-il, *germani kalendas januar as & b'vnam ritu paganorum colere, & aliquid novi facere propter novum annum prohibentur*.

avec le mois de janvier, il donne le nom de cinquième mois au mois de mai, dans le chap. 35 du même livre.

Nous ne trouvons qu'un seul exemple d'un commencement d'année fixé au 18 mars. C'est dans la lettre du clergé de Liège au clergé de Trèves, sur la différence des quatre-tems, de *differentiâ quatuor-temporum*, publiée par dom Martenne, pag. 295 du premier tome de ses Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du douzième siècle; & Sigebert de Gemblours, qui en est auteur, y atteste que ce siècle avoit commencé au 18 mars: *Mense martio*, dit-il, *secundùm positionem gentilium mediato primus dies sæculi præfigitur in xviii ejusdem mensis, qui est xv kal. aprilis*. Sigebert parle sans doute ici du commencement de l'année astronomique, qui s'ouvre avec le printemps, & non de l'année civile des pays de Liège & de Trèves; car on ne voit point d'acte de ces contrées, qui suppose l'année commencée au 18 mars.

A l'égard du commencement de l'année, fixé au 25 décembre ou au 25 mars, rien n'est plus clair que ce que nous lisons dans les statuts des églises de Cahors, de Rodez & de Tulle, dressés en 1289, & imprimés au quatrième tome des Anecdotes de dom Martenne & de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764: *Nota quod numerus lunaris (c'est le nombre d'or) & littera dominicalis mutantur annuatim in festo Circumcisionis, anni verò Incarnationis Domini mutantur in terra ista in festo Annuntiationis beatae Mariae, & in quibusdam regionibus in festo natiuitatis Domini*. Voilà deux commencemens de l'année de l'incarnation bien marqués, le jour de Noël, ou le 25 décembre dans certaines provinces de France, & le jour de l'Annonciation ou le 25 mars en d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précède-t-il de neuf mois & sept jours, ou suit-il de trois mois moins sept jours votre commencement de l'année avec le mois de janvier? C'est ce qui est encore décidé au même nombre, par les paroles suivantes: *Ita quod in festo circumcisionis Domini, ubi mutatur numerus lunaris, incipias quoad hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in festo Annuntiationis proximè tunc sequenti*. Ces paroles ne sont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation, regardé comme le premier de l'année de N. S. J. C. dans les provinces de Querci, de Rouergue & du Bas-Limousin en 1289, étoit le 25 de mars, qui suit le mois de janvier, avec lequel nous commençons l'année aujourd'hui, & qu'ainsi dans ces provinces, on la commençoit trois mois moins sept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation, qui précède de neuf mois celui de la naissance du Sauveur, & de neuf mois sept jours le commencement de notre année julienne avec le mois de janvier, a été aussi regardé comme le

premier de l'année de l'incarnation. La chose est certaine, par rapport à l'Italie. Tous les savans conviennent que Denis-le-Petit y avoit établi cet usage, en introduisant la manière de compter par les années de Notre Seigneur. On sait que les Pisans ont suivi jusqu'en 1745, le même usage dans leurs dates, fondés originairement sur ce motif, qu'il est plus naturel de mettre le jour de la conception du Sauveur avant celui de sa naissance, que de placer celui de sa naissance avant celui de sa conception, comme faisoient ceux qui commençoient l'année au jour de Noël. Dans la chronologie des papes, on doit observer soigneusement ceux d'entre ces pontifes qui ont employé dans leurs bulles cette manière de dater, nommée aujourd'hui le calcul Pisan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet usage établi en France; car pour l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne, il est constant qu'elles ne l'ont jamais connu. Quelque probable au reste qu'il soit, que d'Italie il ait passé chez nous, comme tant d'autres semblables qui nous sont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités; nous demandons des preuves qui soient propres à la France, & tirées de nos anciens monumens. En voici plusieurs que nos rois mêmes nous fournissent.

Dans le Cartulaire de S. Maur-des-Fossés, il y a une charte du roi Robert qui est ainsi datée: *Data vii kalend. novembris, indiçt. xii, anno xii, regnante Roberto rege... anno incarnati Verbi millesimo*. La première année du règne du roi Robert avec Hugues-Capet, son père, est l'an 988; ainsi, la douzième année de ce roi répond à la 999 de l'incarnation, selon notre manière présente de compter. L'indiction xii marque aussi l'année 999. Pourquoi donc le notaire qui a écrit cette charte, lie-t-il la douzième année du roi Robert, & l'indiction xii avec l'an 1000 de l'incarnation, si ce n'est parce qu'il commence celle-ci le 25 mars, neuf mois & sept jours avant nous? C'est pour la même raison qu'une charte originale du même roi, pour l'abbaye de S. Pierre de Châlons-sur-Marne, est ainsi datée: *Actum Parisius anno Dominice incarnationis MXXVIII, regnante Roberto rege xl*. Et une autre encore pour l'abbaye de Coulombs, rapportée par Duchesne, parmi les preuves de l'Histoire de la maison de Montmorency, pag. 14, dont voici la date: *Actum publicè Parisius anno incarnati verbi MXXVIII, regnante Roberto rege xl*. Si le chancelier ou le notaire qui a écrit ces deux chartes, n'avoit point commencé l'année neuf mois & sept jours avant nous, il auroit mis l'an xli du roi Robert, puisque l'an xl ne répond qu'à l'année MXXVII, selon notre manière de commencer l'année aujourd'hui avec le mois de janvier, neuf mois & sept jours après l'Annonciation. Le calcul d'Helgaud, dans la vie du roi Robert, est conforme à celui des actes que nous venons de citer. Cet historien

dit expressément que Robert est mort, *anno qui est incarnationis millesimus tricesimus secundus*. Il auroit dit *tricesimus primus*, s'il n'avoit point commencé l'année neuf mois & sept jours avant nous; puisque le roi Robert est en effet mort le 20 juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même, par ces paroles: *Obdormivit autem in domino xiiii kal. augusti, lucescente aurora diei tertia sabbati*; c'est-à-dire, le mardi qui concouroit avec le 13 des calendes du mois d'Août, ou le 20 juillet en 1031: concours qui ne se rencontroit point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même, & avec la vérité de l'histoire. Ce même moyen peut servir à concilier plusieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance, ou de notre peu d'attention à la manière de compter des anciens.

Ces preuves ne laissent rien à desirer pour le règne du roi Robert. Ajoutons-en une pour le règne suivant, qui peut être portée jusqu'à la dernière évidence. Nous la tirerons d'une charte originale du roi Henri I, par laquelle il érige en abbaye le monastère de la Chaise-Dieu, en Auvergne. En voici la date: *Actum Vitriaco palatio publicè... mense septembri, lunâ xi, indictione v, ab incarnatione Domini millesimo quinquagesimo secundo... regni Henrici vicesimo primo, xii kalendas octobris*. Il est évident que celui qui a écrit cette charte, commence l'année le 25 mars, neuf mois & sept jours avant nous, si les dates ne conviennent point à l'an 1052, & qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or, il est aisé de démontrer que toutes ces dates quadrent parfaitement avec l'an 1051, & point du tout avec l'an 1052. En effet, le 12 des calendes d'octobre, qui est le jour que la charte a été donnée, marque le 20 septembre. C'étoit le onzième de la lune en 1051, puisque cette année là le premier jour de la lune étoit le 10 de septembre, comme on peut le voir dans notre calendrier lunaire. Cette date de la lune ne peut absolument s'allier avec le 20 septembre de l'an 1052. Il en est de même de l'année 21^e du règne de Henri: cette 21^e année, au mois de septembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce prince a commencé de régner le 20 juillet 1031. Quant à l'indiction v, elle s'accorde aussi très-bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de septembre, comme on faisoit quelquefois en France, ainsi que nous le dirons à l'article des indictions.

Ce raisonnement nous paroît décisif. Nous pourrions en faire un semblable, à-peu-près, sur une charte de l'église de Vabres, rapportée parmi les preuves du premier tome du nouveau *Gallia Christiana*, pag. 57 & 58. Cette charte est ainsi datée: *Faicta donatio hac anno incarnationis Dominicae m lxxi, indictione xiv, pridie idus junii, iii feria, epactâ xxvi, lunâ xix*. Toutes ces dates sont bien; & toutes, excepté la première,

marquent l'année 1061. On accorde cette première date MLXXI avec les autres, en commençant l'année neuf mois & sept jours avant nous. Les éditeurs, qui n'ont point connu la manière de faire usage de toutes ces dates, ont rapporté cette charte à l'an 1062. En conséquence, ils ont cru qu'il y avoit faute à l'indiction, & qu'au lieu de xiv, il falloit xv. Tous les critiques seront exposés à de pareils anachronismes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux années de Jésus-Christ & aux indictions, sans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reste à examiner une charte, où le P. Mabillon a cru voir l'usage de commencer l'année le 25 mars, neuf mois & sept jours avant nous, bien établi dans l'église de Reims sur la fin du quatorzième siècle: c'est dans sa Diplomatique, liv. 2, ch. 23, n. 7. La date de cette charte, qui est de Gui, abbé de S. Basle, à trois lieues de Reims, est ainsi marquée: *Datum & actum in monasterio nostro S. Basoli sub anno Domini, secundum cursum ecclesie Remensis, mcccxc, decimâ tertiâ die mensis junii, pontificatus Domini Clementis... Papa vii, anno xii*. Cette date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui étoit au mois de juin la 12^e année de Clément VII, élu en 1378, d'où il conclut qu'il est probable qu'à la fin du quatorzième siècle, l'on suivoit dans l'église de Reims le calcul pisan. Cette remarque seroit bien fondée, si l'élection de Clément VII avoit précédé le 13 juillet de l'an 1378; mais comme ce pape n'a été élu que le 21 septembre de ladite année 1378, le raisonnement du P. Mabillon croule par son fondement. Cela est visible, puisqu'en commençant les années du pontificat de Clément VII, par ce 21^e de septembre, jour de son élection, la 12^e année de ce pape couroit encore au mois de juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la méprise d'un savant aussi respectable que D. Mabillon, si dans la date qu'il rapporte, nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'année, antérieur de neuf mois & sept jours à celui de la nôtre. Mais que signifient ces paroles, *secundum cursum ecclesie Remensis*, qui tombent nécessairement sur *anno Domini mcccxc*? Ne marquent-elles pas clairement que sur la fin du quatorzième siècle, il y avoit des églises où l'on suivoit une manière de compter les années du Sauveur, suivant laquelle il n'auroit pas fallu compter alors l'an 1390? Si cela est, il paroît hors de doute que cette autre manière de compter étoit celle de commencer l'année au 25 mars, neuf mois & sept jours avant nous.

La conjecture sur l'usage de la métropole de Reims, de commencer l'année au jour de l'Annonciation, neuf mois & sept jours avant nous, se trouve confirmée par cette date du concile de Soissons, tom. 3, du P. Labbe, col. 1403: *Datum Sessione anno Domini mcccclvi, indictione tertiâ,*

mensis julii die veneris undecimâ, pontificatus sanctissimi in Christo patris & Domini nostri, Domini Calixti divini providentiâ papa tertii anno primo.
 Ce pape fut élu le 8 avril 1455. La même année étoit l'indiction 3, & le 11 juillet un vendredi. Tout ce que nous avons dit, & tout ce qui nous reste à dire des divers commencemens de l'année en France, appuie ce raisonnement.

Un usage très-commun sous la troisième race de nos rois, étoit de ne commencer l'année qu'à Pâques, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très-remarquable, tiré de l'avertissement de dom Vaissette, sur le 4^e tome de son Histoire de Languedoc. On y voit que le roi Jean, pendant le séjour qu'il fit à la cour pontificale d'Avignon, y donna deux chartes, l'une & l'autre en 1363, suivant notre manière présente de compter. La première est datée de Villeneuve, près d'Avignon, le vendredi-saint, 31 mars de l'an 1362, en commençant l'année à Pâques: la seconde, qui est du jour suivant de la même année, est datée de Villeneuve, près d'Avignon, le samedi-saint de Pâques, après la bénédiction du cierge, le premier avril de l'an 1363. Cette attention de marquer, après la bénédiction du cierge pascal, qui, anciennement, se faisoit du samedi au dimanche, nous indique, pour ainsi dire, le premier instant de la nouvelle année. Elle commençoit avec ou immédiatement après cette cérémonie (1). Nous devons pas oublier ici l'inscription qu'on attacheoit anciennement au cierge pascal: elle marquoit l'année de J. C., l'indiction & les autres notes chronologiques qui convenoient à l'année courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples. (*Diplomat. liv. 2, ch. 23, n. 8*). C'est très-probablement de cette inscription, que venoit l'usage de commencer l'année à Pâques.

On ne peut marquer précisément le tems où cet usage a commencé de s'établir en France; mais nous savons qu'il a duré jusqu'à l'édit de Charles IX, donné à Rouffillon, en Dauphiné, l'an 1564, édit par lequel il est ordonné de dater les actes publics & particuliers, en commençant l'année avec le mois de janvier (2). Ce n'est que

(1) Dans quelques endroits on commençoit l'année après la bénédiction des fonts. On voit un contrat, passé à Béthune en Artois, le 5 avril 1539, après les fonts bénis. (*Merc. de Fr., 1736, juin, p. 111*). De cet usage de commencer l'année à Pâques, il arrivoit quelquefois qu'on avoit deux mois d'avril, presque complets dans la même année. Par exemple, l'année 1347 ayant commencé au premier avril (jour de Pâques) & fini à Pâques suivant, qui tomba le 20 avril, il y eut par conséquent dans cette année un mois d'avril complet, & les deux tiers d'un autre mois d'avril. On a plusieurs chartes, datées du mois d'avril de cette année, dans lesquelles il n'y a rien qui marque si elles sont données dans le premier ou le second de ces deux mois, en sorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux années 1347 ou 1348 elles appartiennent.

(2) Cette loi ne fut adoptée universellement en France que l'an 1567. Le parlement de Paris suivoit encore l'ancien style en 1566. Cette année n'eut que huit mois dix-sept jours, depuis le 14 avril jusqu'au 31 décembre. Les pays voisins de la

depuis cette loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos dates de France. Pour les tems antérieurs, rien n'est plus nécessaire que de se souvenir de tous ces divers commencemens de l'année, dont nous venons de parler, & d'un autre encore dont nous parlerons dans un moment, & qui est d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'est pas possible d'accorder une infinité de dates, qui sont très-exactes & très-vraies, & l'on est continuellement exposé à trouver de la contradiction où il n'y en a point.

Il faut avoir la même attention en lisant les annales ou les chroniques. On croit y apercevoir des contradictions sans nombre. Une chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000; une autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, sans hésiter, que c'est une faute dans l'une ou l'autre de ces deux chroniques. Cette faute, cependant, n'est pas toujours réelle, quelquefois elle n'est qu'apparente; elle disparaîtroit, si l'on étoit attentif aux divers commencemens de l'année. On ne sauroit donc les avoir trop présens à l'esprit, en lisant les chartes, les annales ou les chroniques. Il y a même une remarque à faire sur les annales ou les chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même chronique, le commencement de l'année n'est pas le même partout. Cela vient de ce que la plupart de ceux qui les ont écrites, n'étoient que des compilateurs ou des copistes de plusieurs auteurs réunis dans un même ouvrage: ils y ont mis, sans discernement, les années telles qu'ils les ont trouvées dans ces différens auteurs, dont les uns commençoient l'année comme nous faisons aujourd'hui, les autres plus tôt ou plus tard que nous. Les annales de Metz & celles de Moissac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans son 5^e tome des historiens de France, nous fournissent une preuve bien sensible de ce que nous disons ici. Tout le monde fait que Charlemagne a été couronné empereur le 25 décembre ou le jour de Noël de l'an 800, selon notre manière présente de commencer l'année, & que cet empereur est mort le 28 janvier de l'an 814. Cependant les deux annalistes que nous venons de citer, rapportent le couronnement

France firent, à son exemple, les uns plus tôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur calendrier.

En 1575, le duc de Réquensens, gouverneur des Pays-Bas, ordonna, par un placard du 16 juin, que l'année commenceroit au premier janvier. En 1576, Philippe II, roi d'Espagne, rendit un édit du 31 juillet, qui ordonnoit la même chose pour le comté de Bourgogne. Les états de Hollande avoient établi long-tems auparavant cette manière de supputer le tems, & nous voyons que dès 1552, ils travailloient à l'introduire. (*Hist. des Prov. Unies, t. 5, p. 381*). En Lorraine, le duc Charles III établit le même usage, par un édit du 15 novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avoit rien de fixe dans le pays; les uns commençant l'année à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâques.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de loi expresse en Allemagne pour commencer l'année au premier janvier, il paroît que cet usage y étoit presque universellement établi avant qu'il le fût en France.

de Charlemagne à l'an 801, & sa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous? Rien de plus facile, en distinguant les différens commencemens de l'année que nos deux compilateurs ont suivis, & probablement copiés d'après les auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'année le 25 décembre, jour de Noël; ils ont rapporté sa mort, arrivée le 28 janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'année qu'avec le mois de mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâques seulement. Voilà deux commencemens de l'année bien marqués dans les mêmes annales, compilées sans doute de divers auteurs; ce qui a donné lieu au savant éditeur de faire la même observation que nous faisons ici, & d'ajouter que ce que nous voyons dans les annales de Metz & de Moissac, doit se dire de la plupart des chroniques de ce tems-là & des siècles suivans.

Que si dans une même chronique il se rencontre divers commencemens de l'année, que devons-nous penser de diverses chroniques, comparées les unes avec les autres? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, & que par la suite nous remarquerons encore dans nos chartes? Cela est certain, & Gervais de Cantorbery va nous en fournir la preuve. Cet auteur vivoit au commencement du treizième siècle, dans le tems que les chroniques se multiplioient à l'infini. Écoutez ce qu'il nous dit : *Inter ipsos etiam chronica scriptores (ce sont les termes de l'avant-propos de sa chronique) nonnulla dissentio est. Nam cum omnium unica & precipua sit intentio annos Domini eorumque continentias supputatione veraci enarrare, ipsos Domini annos diversis modis & terminis numerant, sicque in ecclesiam Dei multam mendaciorum confusionem inducunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii à Nativitate, quidam à Circumcisione, quidam verò à Passione. Ajoutons à cette énumération de Gervais ce que nous avons prouvé plus haut : Quidam à martio, quidam tandem à paschate. Voici maintenant les réflexions qu'il fait sur ces divers commencemens de l'année de l'incarnation. Cui ergo, dit-il, istorum magis credendum est? Annus solaris, secundum romanorum traditionem & ecclesie Dei consuetudinem, à kalendis januarii sumit initium: in diebus natalis Domini, hoc est in fine decembris fortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cum alter in principio, alter in fine anni solaris annos incipiat incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eundemque titulum apponit, cum dicit, anno à incarnatione tanto vel tanto facta sunt illa & illa. His aliisque similibus ex causis in ecclesia Dei orta est non modica dissentio.*

Après un témoignage si clair & si précis d'un

témoin oculaire, on doit regarder comme suffisamment prouvée la confusion qu'avoient jetée dans les chroniques les différens usages de commencer l'année. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il ne semble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'année, dont nous avons dit ci-devant deux mots, sans le prouver. C'est sur ces paroles que nous nous fondons : *Annus solaris, secundum romanorum traditionem & ecclesie Dei consuetudinem à kalendis januarii sumit initium: in diebus natalis Domini, hoc est, in fine decembris fortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cum alter in principio, alter in fine anni solaris annos incipiat incarnationis?* Il ne paroît pas qu'on puisse entendre ces paroles de ceux qui commencent l'année le 25 décembre, jour de la naissance du Sauveur, & de ceux qui la commencent sept jours plus tard, avec le mois de janvier. Une différence de sept jours n'étoit pas capable de causer la confusion dont se plaint le moine Gervais, lorsqu'il nous dit : *Quomodo ergo, &c.* Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux choses : 1°. qu'il y avoit en ces tems-là des auteurs qui commençaient l'année avec le mois de janvier, & cela un an moins sept jours avant ceux qui la commençaient à Noël; 2°. que les uns & les autres, malgré la différence d'un an, marquoient dans leurs chroniques ces deux années par la même année de l'incarnation; si tel est vrai le sens des paroles de Gervais, comme il ne paroît pas qu'on puisse en douter, nous sommes en état de répondre à une difficulté proposée aux savans par le P. Mabillon, dans sa Diplomatique, liv. 2, c. 25, n. 9. Elle roule cette difficulté sur deux bulles de Pascal II, qui fut consacré pape le 14 août de l'an 1099. La première est datée du 14 février 1103; la seconde, dont le P. Mabillon avoit l'original sous les yeux, est du 23 mars de la même année; l'une & l'autre, comme on le voit, avant le 25 mars. Les autres dates de ces bulles sont l'indiction x & la troisième année du pontificat de Pascal II. Ces deux dernières dates marquent l'année 1102, tandis que les deux bulles énoncent l'an 1103, comme on vient de le dire, & cela avant le 25 mars. Comment résoudre cette difficulté? C'est en disant que le chancelier qui a dressé ou écrit ces deux bulles, commençoit l'année de l'incarnation un an plein avant nous, & qu'ainsi il comptoit 1103, lorsque nous comptons 1102. Cette réponse est fondée sur les paroles de Gervais, qui viennent d'être rapportées, & l'interprétation que nous leur avons donnée, & l'interprétation que nous leur avons donnée, se trouve confirmée par les deux bulles de Pascal.

Au reste, ce commencement de l'année de l'incarnation, antérieur au nôtre d'un an, ne doit point étonner dans un tems où chaque auteur semble avoir eu la liberté de commencer l'année quand il vouloit. On a vu plus haut qu'il y en

avoit qui la commençoient le jour de l'Annonciation, neuf mois & sept jours avant nous. Cette manière de commencer l'année de l'incarnation, n'empêchoit pas ceux qui la suivoient, de regarder le premier de janvier comme le premier jour de l'année solaire, suivant l'usage des Romains, très-connu & très-commun en Occident (1). De-là il est arrivé tout naturellement que pour ne pas s'éloigner de cet usage, certains auteurs ont commencé dès le mois de janvier à dater leurs récits par l'année telle ou telle de l'incarnation, quoiqu'ils fussent bien que cette année telle ou telle ne devoit commencer que le 25 mars suivant. Il en est de ces auteurs comme de ceux qui datoient par les années de nos rois, & sans faire attention ni au mois ni au jour précis qu'ils avoient commencé de régner, dès le mois de janvier suivant, datoient leurs récits de la seconde année de ces princes, quoiqu'ils n'ignorassent point que leur règne ne commençoit qu'un certain nombre de mois après celui de janvier (2). Il nous

(1) Des lettres de grace données l'an 1455, & conservées au trésor des chartes, sont datées le premier jour de janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an. L'usage étoit en ces tems-là, comme à présent, de donner des étrennes au premier janvier.

(2) Cet usage n'étoit point particulier aux auteurs françois. On le remarque dans plusieurs diplômes des empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'empereur Otton I, (Not. Ecc. Belg. c. 61.) daté du 22 janvier 966, la trente-unième année de son regne. Or, ce prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de juillet 936, le 22 janvier 966, il n'étoit encore que dans la trentième, & non la trente-unième année de son regne. Mais Otton, ou son chancelier, comptoit les années incomplètes comme les années complètes; c'est-à-dire, qu'il regardoit l'an 936, comme si le regne d'Otton eût commencé au premier jour de cette année, & comptoit par conséquent les sept derniers mois de cette année comme une année complète du regne de ce prince. Il se trouve quantité d'exemples de cette manière de supputer les années des regnes, dans d'autres diplômes de ce prince, dans ceux de Henri, son pere; dans ceux d'Otton II, son fils; de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier tome de la Chronique de Gorwich.

On doit même faire remonter cet usage bien plus haut que les rois de France & les empereurs d'Allemagne. Le Cardinal de Noris, dans sa lettre sur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Képler & le P. Pétau, que les Juifs comptoient les années de leurs souverains du mois de Nisan, qui précédoit l'avènement de ces princes au trône; de sorte qu'ils comptoient une seconde année au premier de nisan suivant, quelque peu de tems qu'ils eussent régné auparavant: il le prouve par un passage de Joseph, qui ne souffre point de difficulté. Le Talmud est également tombé là-dessus. *Prima dies nisan*, y est-il dit, *est novus annus regum. Annus ille est à quo numerare & supputare incipiunt annos regum suorum in contractibus, chirographis & publicis omnibus instrumentis & diplomatibus qui ad annos & menses regis regnantis componebantur.* On voit aussi par le même livre, & par d'autres monumens, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptoient les années des empereurs & des autres princes étrangers, du mois Tisir, qui avoit précédé leur avènement, quand même il ne se feroit écoulé que quelques mois, & même un seul jour. C'est à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les dates d'années des princes juifs, qui se trouvent sur les médailles de Philippe le-Tétrarque, d'Hérode, roi de Calcéde, d'Hérode Antipas, d'Agrippa I & d'Agrippa le jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'abbé Bellei, qui nous sert ici de guide, suivoient aussi l'usage particulier de compter une nou-

velle année de regne au thoth ou premier jour de leur année civile (29 août); en sorte qu'ils comptoient une seconde année au thoth, qui ouvroit une année nouvelle, quand le prince n'auroit régné que peu de tems auparavant.

Ce qui vient d'être dit sur les divers commencemens de l'année qui se rencontrent dans nos chartes & nos chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monumens. Sans cela on seroit continuellement exposé à s'y méprendre, & d'autant plus facilement, que ceux qui commençoient l'année diversément, n'en avertissent point, comme le moine Gervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'année de l'incarnation, sans dire qu'ils la commencent le 25 Mars, neuf mois & sept jours avant nous, ou trois mois moins sept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de Janvier de l'année qui précède la nôtre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de Mars, à Pâques ou à Noël. Combien ne faut-il pas d'attention & de discernement pour ne point prendre le change sur des dates si embarrassantes & si embrouillées? Quelle témérité d'en juger précipitamment, comme si elles ne renfermoient aucune difficulté! Ces dates ne s'accordent pas avec notre calcul, donc elles sont fausses, & les chartes ou les chroniques qui les renferment, de nulle

velle année de regne au thoth ou premier jour de leur année civile (29 août); en sorte qu'ils comptoient une seconde année au thoth, qui ouvroit une année nouvelle, quand le prince n'auroit régné que peu de tems auparavant.

Le P. Pagi (*ad an. 63, n. 3*) a observé que sans cette méthode, on ne peut expliquer la date d'une seconde année de Galba, ni la cinquième année d'Elagabale, gravées sur des médailles égyptiennes. C'est par la même méthode que le baron de la Bastie explique la huitième année L. H. de l'empereur Probus, sur des médailles frappées en Egypte.

Le cardinal de Noris a prouvé que les habitans d'Antioche & de Laodicée en Syrie, comptoient de même une nouvelle année de regne au commencement de leur année civile. *A mense à quo annum ordiebantur, numerarunt, quod & de annis imperii Julii Caesaris Antiochenfes ac Laodicensfes scisse in volumine de annis Syro-Macedonum demonstravi.*

Tel étoit aussi l'usage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, créé César, & revêtu de la puissance tribunitienne le 18 septembre de l'an 97 de J. C. Le 19 octobre du mois suivant, premier jour de l'année civile de Tyr, les habitans comptèrent la seconde année B du regne de ce prince; & le 19 octobre de l'an 116, ils comptèrent la vingt-unième année KA, sans l'application de cet usage, on ne pourroit concilier les monumens avec la durée du regne de Trajan, qui ne fut pas de vingt ans complets.

Ajoutons encore l'usage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit M. Bellei, dans le cabinet de M. l'abbé de Rothelin, un beau médaillon frappé par les habitans de cette ville, en l'honneur de Galba, la seconde année de son regne: ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΘΝ Β. Galba n'avoit régné que neuf mois & treize jours, à compter même du 3 avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguste en Espagne du vivant de Néron, ou sept mois sept jours, si l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 juin de la même année 68. Il fut tué à Rome le 15 janvier 69. Les habitans de Séleucie comptèrent donc une seconde année du regne de ce prince au commencement de leur année civile, à l'automne qui suivit son avènement au trône.

autorité. Ainsi raisonnent ordinairement les demi-savans, qui osent prononcer sur des choses qu'ils n'entendent point.

Récapitulation des divers commencemens d'années en Occident.

Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons rassembler ici, par manière de supplément, tous les divers commencemens d'année que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'usage de commencer l'année à Noël, a long-temps régné en Allemagne, où on le voit établi dès le dixième siècle. Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit : *Incohante anno Nativitatis Christi, rex Chonradus in ipsâ regiâ civitate, Natalem Domini celebravit.* L'historien Brunon, moine du diocèse de Mersbourg, termine ainsi l'histoire de la guerre de Saxe, qu'il écrit vers la fin du onzième siècle : *anno 1082 (1081) in Natali S. Stephani protomartyris, Hermannus à Sigefrido, Moguntina sedis archiepiscopo, in regem venerabiliter est unctus.* L'annaliste Saxon qui a conduit son histoire jusqu'en 1139, commence chaque année de ses Annales en cette manière : *L'empereur a célébré la fête de Noël en cette ville, puis l'Epiphanie, ensuite la Purification en tel autre lieu.* Cet usage ne fut pas néanmoins universel en Allemagne. A Cologne, l'année commençoit à Pâques. Il est vrai qu'un concile tenu l'an 1310 en cette ville, ordonna (can. 23) que l'année commenceroit désormais à Noël, suivant l'usage de l'Eglise romaine; mais cela n'eut lieu que pour le style ecclésiastique, & l'on continua de commencer l'année, civile à Pâques, ce qu'on appeloit le style de la cour. L'Université de Cologne avoit son style particulier, qui étoit de commencer l'année au 25 mars; & le P. Hartzeim assure qu'elle le conservoit encore en 1428. Dans l'évêché de Liège, la veille de Pâques, après le cierge bénit, étoit le premier jour de l'année: *Attendendum*, dit Hoefem, chanoine de Liège, dans la vie de l'évêque Henri de Gueldre, ch. 1, *quod à tempore cujus memoria non existit, annorum nativitatis Domini cumulatîo, sive cujuslibet anni succrescentis initium incereò consecrato paschali hætenus depingi tabula consuevit, & ab illa hora aucus dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé l'an 1333, suivant le même auteur (liv. 2, de *episc. Leod.*) par une ordonnance de l'évêque, qui substitua, pour ce jour initial, la fête de Noël à celle de Pâques.

A Trèves, on plaça vers le même tems le commencement de l'année au 25 Mars. Mais présentement, & depuis long-tems, dit Brouver, écrivain du dix-septième siècle (*Annal. Trevir.* liv. 18, p. 258,) l'année commence à Trèves au 1 Janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'usage des notaires & des autres écrivains publics,

est toujours de prendre dans leurs actes le 25 Mars pour le premier jour de l'an.

En Hongrie, l'année commençoit à Noël, ou au 1 Janvier, comme le prouvent les dates employées par les écrivains de ce pays.

En Suisse, dans les quatorzième & quinzième siècles, on commençoit l'année au 1 Janvier, à l'exception du diocèse de Lauzanne & du pays de Vaud, où, depuis le concile de Basle, on prit le 25 Mars pour le jour initial de l'année.

A Milan, dans les treizième, quatorzième & quinzième siècles, l'année s'ouvroit par le jour de Noël. Une Charte citée par Du Cange, est ainsi datée : *Anno à nativitate Domini 1377, Indiè. 1, secundum cursum & consuetudinem civitatis Mediolani, secundâ Decembris, &c.*

Rome & la plupart des villes d'Italie, suivoient le même style. Mais à Florence, dès le dixième siècle, le commencement de l'année étoit fixé au 25 Mars, 3 mois moins 7 jours après celui que nous comptons à présent pour le premier de l'an; c'est ce qu'on nomme le calcul ou l'ère de Florence. Quelques villes adoptèrent ce style, que plusieurs Papes, jusqu'à Clément XIII inclusivement, ont suivi dans leurs Bulles. Les Florentins ne l'ont quitté que dans ces derniers tems, en vertu d'un décret de l'empereur François, donné l'an 1745, en sa qualité de grand-duc de Toscane, par lequel il fut ordonné que l'année 1746 & les suivantes commenceroient au 1 Janvier dans toute la Toscane. Le calcul Pisan, qui précède d'une année entière celui de Florence, a été en usage, non-seulement à Pise, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi, & plusieurs Papes s'y sont conformés dans les dates de leurs Bulles.

A Venise, de tems immémorial, l'année commence au premier de Mars; & cet usage y est encore suivi dans tous les actes publics, comme nous l'a assuré M. de Sôranzo, secrétaire d'ambassade de Venise.

En Arragon, il fut réglé l'an 1350, que l'on commenceroit l'année à Noël, & que l'on omettroit les calendes, les nones & les ides dans la date du jour. (Du Cange, *Gloss. T. I*, col. 468.) Auparavant c'étoit le 25 Mars, 3 mois moins 7 jours après nous, qui tenoit lieu du premier jour de l'an; mais dans le reste de l'Espagne, l'année a toujours commencé au premier Janvier.

En Chypre, le commencement de l'année se prenoit aussi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une Charte ainsi datée : *Anno à nativitate Domini 1378, Indiè. 1, septimo martii, secundum cursum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des vestiges de cet usage dès le septième siècle, & il s'y maintient encore au treizième. Gervais de Cantorbéry, qui vivoit alors, & dont on a vu les plaintes sur les dissensions des computistes de son tems

dans la manière de commencer l'année, témoigne cependant que presque tous les écrivains de sa nation qui l'avoient précédé, s'étoient accordés à placer l'ouverture de l'année au jour de Noël, par la raison que ce jour est comme le terme où le soleil finit la course & la recommence : *Hac, ut estimo*, dit-il, *ratione inducti sunt omnes ferè qui ante me scripserunt, ut à natali Domini anni subsequenti sumerent initium*. Cependant, il paroît que dès le douzième siècle, l'usage de l'église anglicane étoit de commencer l'année au 25 Mars; & c'est pour cette raison, sans doute, qu'Edmer, qui écrivoit vers le milieu de ce siècle, appelle les quatre-temps qui suivent la Pentecôte, le jeûne du quatrième mois. Ce style passa dans le civil au treizième siècle, & y persévéra jusqu'à la réception du calendrier réformé. Le commencement de l'année fut alors fixé au premier Janvier. Au reste, il faut distinguer trois sortes d'années chez les Anglois; savoir, l'année historique, l'année légale & l'année liturgique. L'année historique commence depuis long-tems en Angleterre au premier Janvier; l'année légale, c'est-à-dire, celle qu'on suivoit dans les actes publics, commençoit au 25 Mars; quant à l'année liturgique, elle commence au premier dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-bas, quelques provinces, telles que la Gueldre, la Frise & la province d'Utrecht, faisoient partir le commencement de l'année du jour de Noël; mais à Delft, à Dordrecht & dans le Brabant, elle commençoit au vendredi-saint. En Hollande, en Flandres & dans le Hainaut, elle étoit fixée au jour de Pâques; & c'est le style que les notaires suivoient dans leurs actes. Mais pour éviter toute confusion, ils étoient obligés d'ajouter à leurs dates, lorsqu'elles précédoient Pâques, ces mots, *selon le style de la Cour*, ou bien *avant Pâques*, ou *more gallicano*.

Ce dernier style étoit aussi celui de la Cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le tems de Charlemagne, l'usage étoit de commencer l'année à Noël. Cet usage s'y maintint presque universellement pendant le neuvième siècle. Mais dans la suite, il n'y eut rien de constant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre, le jour ou la veille de Pâques, pour le jour initial de l'année. Voici néanmoins quelques observations là-dessus, qui pourroient être utiles à ceux qui consultent les anciens monumens de notre histoire. La coutume presque invariable de nos rois dans leurs diplômes, depuis la fin du douzième siècle, & celle du Parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu sédentaire, jusqu'à l'édit qui fixa le commencement de l'année au premier Janvier, fut de la commencer à Pâques, ou plutôt au samedi-saint, après la Bénédiction du cierge paschal. Mais

dans les provinces de France, dont les Anglois furent maîtres, l'usage le plus commun étoit de commencer l'année à Noël. Lorsqu'on y datoit autrement, c'est-à-dire, lorsqu'on commençoit l'année à Pâques, on ajoutoit ordinairement à la date, *selon le style de France*, ou *more gallicano*.

En Languedoc, dit M. Ménard, (hist. de Nîmes, Préf.) & dans les autres provinces méridionales, l'année commençoit au 25 Mars; mais ce ne fut pas sans de grandes exceptions. D. Vaiffette prouve que dans le Languedoc, aux onzième, douzième & treizième siècles, l'année commençoit le plus ordinairement à Pâques; mais il n'y avoit rien de stable là-dessus. A Narbonne, & dans le pays de Foix, l'usage étoit de prendre le jour de Noël pour le premier de l'an. Parmi les preuves de l'hist. de Languedoc, T. III, col. 187, on voit une charte de Raymond-Roger, comte de Foix, datée : *Mense Martio, die dominicâ, idibus ejusdem mensis, anno ab Incarn. D. MCCCXIII*. Or, les ides ou le 15 de Mars, tomboient un dimanche en 1198, selon notre manière de compter. Le roi Louis VII étoit à Maguelone, y confirma les privilèges de cette église par un diplôme daté du mercredi des cendres, 9 Février 1155; par où l'on voit, dit encore D. Vaiffette, que le notaire commençoit l'année à Noël.

Dans le diocèse de Limoges, on substitua l'an 1301, le 25 Mars au jour de Pâques, pour le premier jour de l'an; & cet usage dura jusqu'à l'édit de 1564. Dans des fragmens de l'histoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque : *Nota quod Data litterarum contraituum solebat mutari quolibet anno in festo Pasche in diocesi Lemovicensi. Sed magister Petrus Fabri cancellarius & custos sigilli Lemovicensis, instituit quod Data mutaretur quolibet anno in festo annuntiationis B. Mariae; & prima mutatio fuit anno Domini 1301*. Dans les minutes du quatorzième & du quinzième siècles, les notaires limousins avoient l'attention d'insérer au 25 Mars *hic mutatur Datum*.

En Dauphiné, l'usage le plus ordinaire jusques vers la fin du treizième siècle, étoit de commencer l'année au 25 Mars; mais dans le quatorzième siècle, elle commençoit le plus ordinairement à Noël; & c'est ce qu'on nommoit le style delphinial. On suivoit le même calcul pour l'indiction. (Valbonnais.)

Nous croyons voir le même usage en Provence au quinzième siècle. Le concile d'Aix, tenu l'an 1409, pour envoyer des députés à celui de Pise, est daté du 22 Janvier, indiction 2: or, l'indiction ne quadre avec le mois de Janvier 1409, que dans notre manière de compter, ou en commençant l'année à Noël.

Parlant du comté de Bourgogne, » J'ai recon-
» nu, dit M. Chevalier, (hist. de Poligni, T. I,
» p. 158,) que l'année commençoit parmi nous

» comme à Rome, en Italie & en Allemagne, » dès la nativité de N. S. & non comme en » France, où l'année commençoit seulement à » Pâques. Ce n'est que par succession d'années, » & depuis que le pays fut soumis à des Princes » françois, que le style de France y fut introduit ». Mais il n'y fut point universellement établi.

A Besançon, l'année commençoit à l'Annonciation dans les tribunaux civils; & à l'officialité, du moins pendant le quinzième siècle, à la circoncision. En d'autres endroits de cette province, le 25 décembre continua d'être regardé comme jour initial de l'année. A Montbelliard, les uns commençoient l'année au premier Janvier, & les autres au 25 mars.

Années de la Passion de J. C.

Ce n'est pas seulement sur les années de l'incarnation qu'il est aisé de se tromper; on peut également prendre le change sur les années de la Passion. Nous trouvons plusieurs chartes où les années de la passion du Sauveur sont ajoutées à celles de l'incarnation. M. Du Cange en rapporte trois exemples dans son Glossaire, au mot *Annus*. Pour accorder ces deux dates l'une avec l'autre, il ne suffit pas de savoir comment nos anciens comptoient les années de l'incarnation; il faut encore savoir comment ils comptoient celles de la passion, ou à quelle année de l'âge de N. S. ils ont rapporté sa mort. Les uns ont cru qu'il étoit mort à 32 ans; les autres à 33, & d'autres enfin à 34. C'est ce que dit expressément Gervais de Cantorbéry, dans l'avant-propos de sa chronique, où il se plaint encore de cette diversité de sentimens, qu'il dit, avec raison, être une nouvelle occasion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement se rappeler ces trois différentes opinions touchant l'année de la passion, & ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit, d'après le moine Gervais. On doit encore y ajouter une remarque importante, savoir, que l'année de la passion est quelquefois confondue avec celle de l'incarnation. Nous en avons une preuve bien sensible dans une charte de Thibault, comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer sur l'original, au sixième livre de sa diplomatique. Voici la date de cette pièce : *Data V. idus Januarii, indictione IV; anno à passione Domini MLXXXIII, regni autem Philippi XXIII, scripta manu Ingelranni Carnotensis ecclesie decani & cancellarii*. On ne peut supposer qu'Ingelran se soit trompé dans cette charte, en écrivant, sans y penser, à *passione*, au lieu de *ab incarnatione*; car il n'est pas le seul de son tems qui ait écrit de la sorte. Nous avons un auteur du même siècle, qui, dans son premier livre des miracles de saint Aile, abbé de Rebais, prend aussi le mot de *passion* pour celui d'*incarnation*. Voici les paroles de cet écrivain, (*Acta SS. Bened. sect. 11, p. 326* :) *Roberto apud Merovingiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tepente*

jus regium, post mille à passione Domini volumina annorum, ipso millenario impleti anno, &c. Ce texte dit bien expressément que Robert, roi de France, régnoit l'an mil depuis la passion, *post mille à passione Domini volumina annorum, ipso millenario impleti anno*: or, le roi Robert ne régnoit point l'an mil de la passion, proprement dite, puisqu'il est mort l'an 1031, & que l'an mil de la passion, proprement dite, de quelque manière qu'on le compte, ne peut répondre à aucune année du roi Robert, mais seulement aux années 1032, 1033, 1034. Ainsi l'année de la passion, dans le passage dont il s'agit, se prend pour celle de l'incarnation, comme dans la charte du comte Thibault.

Différens noms des années de l'Incarnation.

Un autre nom qu'on a donné à l'année de l'incarnation, est celui de l'an de grace, *annus gratia*. Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet usage si commun dans les derniers tems, est de l'an 1132. Il se rencontre dans une charte de Hugues, seigneur de Château-Neuf, imprimée au T. IV. du Spicilege, p. 261. Gervais de Cantorbéry, qui vivoit au commencement du treizième siècle, a suivi cet usage dans sa chronique, qu'il commence ainsi : *Anno igitur gratia, secundum Dionysium MC, secundum evangelium verò MCCCIII, suscepit Henricus primus monarchiam totius Anglia, &c.* Voilà l'an de grace bien marqué pour celui de l'incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la chronique de Gervais, c'est la distinction que cet auteur met entre les années de l'incarnation, selon Denis-le-Petit, & les mêmes années, selon l'évangile. Il suppose donc que Denis, en comptant les années de J. C. s'est trompé, & que selon la vérité de l'évangile, il faut ajouter vingt-deux ans complets à son calcul, pour trouver la véritable année de l'incarnation. Marianus Scotus, qui mourut sur la fin du onzième siècle, & quelques autres chroniqueurs, mais en petit nombre, du suivant, ont fait la même supposition. On la trouve aussi dans un rescrit du pape Urbain II, pour l'abbaye de Saint-Michel, imprimé dans la diplomatique de D. Mabillon, p. 590. Voici la date de ce diplôme : *Data Laterani VII kalendas april. anno ab incarnatione Domini secundum Dionysium, millesimo nonagesimo octavo; secundum verò certiorum evangelii probationem millesimo centesimo XXI, indict. VI, epacta VI, concurrente IV*. Le pape Urbain & le moine Gervais s'accordent, comme on le voit, sur ce qu'ils disent du calcul de Denis-le-Petit, qui n'est point distingué du nôtre; mais il y a une année de différence entre leur manière de compter les années, qu'ils appellent, selon la vérité de l'évangile. Suivant la chronique de Gervais, pour trouver la véritable année de l'incarnation, il ne faut ajouter que 22 ans à notre ère chrétienne, ou au calcul de Denis-le-Petit; suivant la date d'Urbain II, il faut en ajouter 23. Marianus Scotus dit comme Gervais, qu'il

ne faut en ajouter que 22. Florent Bravonius, moine de Worcester, adopte le même sentiment dans sa chronique, composée au commencement du douzième siècle. Il range les faits historiques qu'il rapporte, sous les deux ères, celle de l'évangile, qu'il exprime par ces deux lettres *S. E.* c'est-à-dire, *secundum evangelium*; & l'ère de Denis-le-Petit, qu'il désigne par les lettres *S. D.* qui signifient *secundum Dionysium*. Par exemple, il place un voyage de Guillaume II, duc de Normandie, en Angleterre, sous l'an 1051 de l'ère introduite par Denis-le-Petit, & sous l'an 1073 de l'ère évangélique; par où l'on voit qu'il fait marcher la première ces deux époques 22 ans avant la seconde. D'autres, tels qu'Hélinand, moine de Fontfroide, écrivaient de la fin du douzième siècle, n'anticipoient que de 21 ans l'ère de Denis-le-Petit: *Hoc anno*, dit-il sur l'an 979, *complentur mille anni à nativitate Christi, secundum veritatem evangelii, qui secundum cyclum Dionysii anno ab hinc vicesimo primo finiuntur*. Nous ne rapporterons point ici les raisons sur lesquelles ces auteurs appuyoient cette distinction des années de J. C. selon Denis-le-Petit, & des mêmes années selon l'évangile. On peut les voir dans l'ouvrage du P. Pétau, de *doctrina temporum*, l. XII, ch. v. Parlons maintenant d'une autre date plus usitée, pour marquer les années de l'incarnation.

C'est l'année de la trabeation, *annus trabeationis Christi*, qui se trouve dans plusieurs chartes du onzième siècle. M. du Cange, dans son Glossaire, l'explique par *annus quo Christus trabi affixus est*; l'année que J. C. a été attaché à la croix. Mais ce savant homme s'est mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Glossaire, au mot *trabeation*, où l'on a démontré qu'*annus trabeationis* est la même chose qu'*annus incarnationis*. Dans la multitude des chartes qu'on a citées à ce sujet, se trouve le décret d'élection de Borrel, évêque de Rhoda en Catalogne, rapporté au 2^e tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainsi: *Anno trabeationis D. N. J. C. millesimo xvii, ara millesima quinquagesima quinta, indictione xv, concurrente i, epacta xx*. Toutes ces dates conviennent à l'année 1017 de l'incarnation, de même que celle-ci qui est à la fin du décret: *anno xxi regnante Roberto rege*. Il n'est donc pas douteux qu'*annus trabeationis* & *annus incarnationis* ne soient la même chose. La source de l'erreur de M. du Cange est dans le mot *trabs*, dont il faisoit dériver *trabeatio*, au lieu qu'il vient de *trabea*, sorte de robe à l'usage des anciens rois, & dont les Payens ornoient les statues de leurs dieux. S. Fulgence, dans un sermon prononcé le jour de S. Etienne, dont la fête, comme personne ne l'ignore, se célèbre le lendemain de Noël, dit: *Heri rex noster trabea carnis indutus*, &c. Il est très-probable que le mot *trabeatio* a été tiré de ce passage de S. Fulgence, par les notaires qui l'entendoient lire aux

leçons de matines le jour de S. Etienne. Du moins est-il certain que *trabeatio* & *trabea carnis* marquent l'incarnation du Verbe; & c'est tout ce qu'il est nécessaire de savoir, pour n'y être pas trompé.

La dernière remarque que nous ferons sur la manière de dater par les années de l'incarnation, sera sur l'omission d'un nombre de ces années pour en abrégier la date, sur-tout quand elle est répétée. Dans l'histoire des évêques d'Auxerre, nous trouvons que l'évêque Ardoïn fut transféré sur ce siège, *in principio anni millesimi trecentesimo quinquagesimi in nativitate Domini*; & 12 lignes après, qu'il passa de-là à l'évêché de Maguelone, aujourd'hui Montpellier, *anno quinquagesimo tertio curia romana*, (c'est-à-dire, en commençant l'année à Noël); *more autem gallicano*, (qui étoit de commencer l'année à Pâques,) *anno quinquagesimo secundo, in festo purificationis B. Mariae*. L'historien a omis deux fois cette dernière date, *anno millesimo trecentesimo*. Il est vrai qu'elle est facile à suppléer, parce qu'elle se trouve à la tête du récit. Mais on voit de semblables omissions dans des dates qui ne sont point répétées, ou qui n'ont point été précédées de dates entières. La première édition de Martial, in-4^o. est ainsi datée: *impressum Ferraria die secundâ Julii MLXXI*, pour MCCCCLXXI (Maittaire). De même, la première édition de Guillaume-de-Paris est datée de l'an MLV, au lieu de l'an MDLV. La lettre d'Erasme, qui est à la tête des œuvres de S. Cyprien, est datée de l'an MDXIX. (1). Il y a des dates où l'on ne voit que l'année du siècle courant, par exemple, XXI pour MCCCXXI, XXXIV pour MCCCXXXIV. On lit dans un manuscrit de l'imitation, appartenant à l'abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani 34*, c'est-à-dire, le jour de S. Kilien (8 Juillet) 1434, & dans un autre, *anno 245* ce qui signifie 1421. D. Mabillon, (dipl. l. 2, c. 23, n. 17,) & d'autres remarquent que dans les chartes mêmes, il se trouve des exemples de semblables omissions. Telle est la date d'une charte d'Espagne: *Æra discurrente LXII*, c'est-à-dire, dans l'ère (d'Espagne) DCCCLXII, sous le règne du roi Alfonso, ce qui revient à l'an de J. C. 834. Les éditeurs du Glossaire de du Cange citent un acte, daté seulement de l'an de N. S. *soixante-quatre*, quoiqu'il soit certainement de l'an 1364. Dans le registre A du parlement de Paris, fol. 1 recto, le privilège accordé par Charles V aux écoliers de l'université, porte la date de l'an *trois cens soixante & six*, ce qui veut dire l'an 1366.

(1) Une autre observation qu'il est à propos de faire ici sur la date qui se lit à la fin des anciens livres imprimés, c'est qu'elle n'est pas toujours celle de l'impression, mais quelquefois celle de la composition de l'ouvrage. Car les premiers imprimeurs avoient coutume de copier, ainsi que les copistes à la main, tout ce qu'ils trouvoient dans les manuscrits. Quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco, de CONSOLATIONE THEOLOGICÆ*, qu'il a été achevé l'an 1366, cela doit s'entendre de la composition & non de l'impression. (Dom Légiport, *Dissert. Philologica Bibliographica*, pp. 29 31.)

Récapitulation des ères employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'ère de Jésus-Christ.

La première année de la 195^e Olympiade répond au premier Juillet de la première année de J. C.

La quatrième année de l'indiction Constantinopolitaine, commence au premier Septembre avant J. C. La quatrième année de l'indiction Constantienne, au 24 du même mois; & la quatrième année de l'indiction Pontificale, au premier Janvier suivant.

L'année 5503 de l'ère d'Alexandrie, commence au 29 août de l'année qui précède immédiatement la première année de J. C.

L'année 5493 de l'ère ecclésiastique d'Antioche, commence au premier Septembre avant l'ère de J. C.

L'année 5509 de C. P. commence au premier Septembre avant l'ère de J. C.

L'année 313 de l'ère des Grecs, commence au premier Septembre, suivant les uns; au premier Octobre, suivant les autres, de la première année de J. C. Quelques peuples font commencer cette année 313, seulement en l'automne de la seconde année de J. C.

La quarante-neuvième année de l'ère Césarienne d'Antioche, commence, selon les médailles, le premier Septembre avant l'ère de J. C.; & suivant les actes, au premier Septembre de la première année de J. C.

La trente-neuvième année de l'ère d'Espagne, commence au premier Janvier de la première année de l'ère chrétienne.

La première année de l'ère des Martyrs, commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La première année de l'Hégire, commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

ANNÉES sur les médailles.

Il y a plusieurs espèces d'années sur les médailles. Sur celles des villes grecques, on trouve ordinairement des époques relatives à des faits historiques. Sur celles des Augustes, on voit les années qui datent du moment où ils ont été nommés Augustes ou même *imperator*; & ce sont les mêmes années qui sont placées sur les médailles des Césars.

Cette dernière assertion demande quelques preuves. Alexandre-Sévère n'étant encore que César, marque sur une médaille L. E, époque du règne d'Elagabale, qui étoit alors Auguste. Titus César marque $\epsilon\tau\eta\varsigma$ H., qui étoit l'an huitième du règne de Vespasien, son père: Marc-Aurèle César marque L. H., qui appartenoit au règne d'Antonin. Le même César a marqué L. $\Lambda\omega\Delta\epsilon\kappa\alpha\tau\omicron\upsilon$, la 12^e année d'Antonin. On voit enfin deux médailles de Caracalla avec ET. IE. 15 & ET. 15. 16, qui ne peuvent convenir qu'à son père Septime-Sévère. Cette observation tire les antiquaires d'un

grand embarras, où ces époques les avoient jetés.

On lit sur une médaille d'or d'Hadrien: ANN. DCCCLXXIIII. NAT. URB., *anno 874 nata urbis*. C'est presque le seul exemple de l'année de la fondation de Rome marquée sur les médailles.

Sur les médailles du Bas-Empire après le cinquième siècle & jusqu'au neuvième, les revers des médailles portent: *Anno 11, 111, 1V, &c.* Ces années du règne commencent avec Justin, l'an 518, & finissent à Michel Rangabé, qui monta sur le trône l'an 811.

ANNIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles particulières, inconnues depuis lui.

ANNIA Faustina. Voyez FAUSTINA (*Annia*).

ANNIBAL. V. HANNIBAL.

ANNIBALLIEN. V. HANNIBALLIEN.

ANNIVERSAIRE (*jour*). Les anciens avoient coutume de célébrer par des repas & des réjouissances les jours anniversaires de leur naissance, de leur mariage, &c. Ils prolongèrent cet usage même jusqu'après leur mort, comme on l'apprend de leurs épitaphes. Les parens & les amis du mort s'assembloient autour de sa sépulture, & couvroient son tombeau de roses, de fleurs, de fruits & de viandes. Ils prenoient ensuite un repas commun, après lequel ils se séparoient.

Ovide rapporte l'origine de ce pieux usage à Enée, qui l'apporta en Italie. (*Fast. 11. 533.*):

*Est honor & tumulis animas placare paternas,
Parvaque in exstructas munera ferre pyras.
Hunc morem Æneas pietatis, idoneus auctor,
Attulit in terras, juste Latine, tuas.*

Il y avoit des jours consacrés à honorer tous les morts en général; mais chaque famille célébroit en particulier les jours anniversaires de la mort, *νεκροια*, ou de la naissance, *σεβασια*, de chacun des siens. Les mourans chargeoient leurs héritiers de payer ce tribut à leur mémoire. On lisoit à Arles l'épitaphe suivante, qui en fait foi:

L. JULIO. SECUNDO
UTRICULARIO. COR
C. I. P. A. QUI. LEGAVIT
EIS. TESTAMENTO
SUO. * CC. UT. USUR. EOR
OMNIBUS. ANNIS. SACRIFI
CIO. EI. PARENTETUR
ITEM. NAUT. DRUENTIOR
CORPOR. MOGITUMA
EPIPODIUS. FILIUS. NA
PATRI. PIENTISS

Sur un marbre du *musæum* de Vérone :

ITEM. DEDIT. COLL
NAUT. ARILIC. H-S. XII. N
UT. EX. EJUS. SUM. REDITU
ROSAL. ET. PARENT. JUSTO. F
IUSTAE. UXORI. ET. SIBI OMNI.
AN. IN. PERPETUUM. PROCUR
ET. ADIECIT. PONTIA. IUSTA. ISD
COLLEG. IN. MEMOR. FORTUNATAE
LIB. OB. EAND. CAUSAM. H-S. N. DC
ET. UT. MONUMENTUM. REMUND

Sur un autre à Brescia :

VALERIAE URSAE QUAE VIXIT
MECUM ANNOS XXX. MENS. III. D. VIII.
QUAE COLLEG. FABR. AGELLUM. AESIANUM
SUUM
MANCIPAVIT SE VIVA EX DIMID. PORTUS
VASISTA UT EX REDITU
EIUSDEM AGELLI Q. ASILIO CONIUGI SUO IDEST
IX. KAL. NOV.
DIE NATALIS EIUS. ITEM PR. ID. MAR. DIE
NATALIS SUI SING.
ANN... PER MAGISTR. CELEBRENTUR. ITEM
EO DIE
ROSÆ..... IN PERPET.

Sur un autre marbre de Brescia :

CLODIAE AC
HILLEE SIVE CY
RILLAE QUAE VIXIT
ANN. XXVIII. MEN. XI.
DIES VI. L. VETTIUS
URSINIANUS MARITUS
UXORI INCOMPARABILI
QUI DEDIT COLL. VI VIR
SOCIOR. H-S. N. ∞. UT EX
USURIS EORUM PROFUSA
EI FIANI PARENTAL. ITEM
ROSIS QUODANNIS CELEBRENT

On lit encore à Nice l'épithaphe suivante :

P. PETREIO. P. F. Q. QUADRATO. ET. P. EVA
RISTO. LAIS. MATER. STATUAM. POSUIT. OB
CUJUS. DEDICAT. COLLIGENT. EPULUM. EX. MORE
EX. IP... H-S. XII... UT. QUODANN. IN. PER
PET. DIE. NATAL. QUADR. V. ID. APR. QUA
RELIQUIAE. EIUS. CONDITAE. SUNT. SACRI
FICIUM. FACERENT. ANNUATIM. FARE. ET. LIBO.
ET. IN.
TEMPLO. EX. MORE. EPULARENTUR. ET. RO
SAS. SUO. TEMPORE. DEDUCERENT. ET. STA
TUAM. DECERNT. ET. CORONAR. QUOD. SE
FACTUROS. RECEPERUNT.

Gruter a publié l'épithaphe suivante, qui renferme les offrandes que l'on faisoit aux morts dans les *anniversaires* :

COCCEIAE. NICE. DOMITIAE
F. CHRISAE
VIXIT. ANN. XXIV. M. IIII. D. XXIII.
HERMES COCCEIUS. BASS
ACT. COLUGI. BENE. M
AETERNAM. TIBI. SEDEM. HERMES. ARAMQ
DICAVI
NICE. OPTASSEMQ. UTINAM. TUA. FATA. SUPERSTES
UT. MIHI. TU. FACERES. SED. INIQUA. SORTE. MALIGNA
RAPTA. IACES. ANNIS. VIDUATA.
IAM. TIBI. LAC. CYBELES. SINT. ET. ROSA. GRATA.
DIONES
ET. FLORES. GRATI. NYMPHIS. ET. LILIA. SERTA.
SITQ. PRECOR. MARITIS. QUI. NOSTRA. PARENT. TIBI.
DONA
ANNUA. ET. HIC. MANES. PLACIDA. TIBI. NOCTE.
QUIESCANT
ET. SUPER. IN. NIDO. MARATONIS. CANTET. AEDON

ANNIUS VERUS. *Voyez* VERUS.

ANNO. Un médaillon de Justinien offre cette légende écrite de haut en bas : ANNO XV. Ce fut vers l'an 518 que l'on commença à marquer sur les monnoies l'année de l'empire par la formule *anno*. Dans la suite, au lieu d'*anno*, on ne fit que répéter des N. *V. ANNEES sur les médailles*.

ANNONA. Les Romains exprimoient par ce seul mot, & la récolte de tous les fruits ou grains que la terre produit en une année, & la ration du soldat, de quelque nature qu'elle pût être. Les édiles, & en particulier le préfet de l'*annone*, étoient chargés d'approvisionner Rome, & de mettre le prix aux denrées; & ils avoient sous leurs ordres pour ce département, les *régions urbicaires* & les *provinces frumentaires*. Ces provinces, que l'on forçoit à payer leur tribut en grains & en comestibles, étoient la Sicile, l'Afrique, où étoient situées les *régions urbicaires*; la Sardaigne, l'Espagne, la Bécotie, la Macédoine, la Chersonèse, l'Asie proprement dite, la Syrie & l'Egypte, depuis le moment où Auguste la réduisit en province romaine. Le prélat chargé aujourd'hui de veiller à l'approvisionnement de Rome moderne, s'appelle encore *Préfet de l'Annone*.

Les soldats romains recevoient ordinairement leur *annona* ou ration, pour plusieurs jours, & la portoient eux-mêmes dans les routes. Ils la recevoient en argent, lorsqu'ils étoient *limitanei*, c'est-à-dire, à poste fixe sur les frontières de l'Empire.

Annona duplex, double ration, étoit une récompense militaire.

Nous voyons souvent sur les médailles des empereurs *ANNONA AUGUSTI*, au revers un boisseau, duquel sortent des épis de bled & un pavot, ou une femme qui tient des épis. Ce type est relatif au soin qu'avoit pris l'empereur d'approvisionner Rome.

ANNONA SANCTA. Gruter, pag. 81 de son
C c ij

Recueil, revu par Grævius, a publié l'inscription suivante :

ANNONAE. SANCTAE
AELIUS. VITALIO
MENSOR. PERPETUUS
DIGNISSIMI
CORPORIS. PISTORUM
SILIGINLARIORUM
D. D

On voit au-dessus un bas-relief représentant une femme habillée, ayant seulement le bras nud ainsi que l'épaule droite, portant un croissant sur la tête, tenant de la main gauche une corne d'abondance, mettant de la droite des épis dans un vase qui en renferme d'autres, & enfin ayant auprès d'elle un gouvernail placé sur un globe.

ANNONARIE *regiones*. Voyez PROVINCES *frumentaires* & RÉGIONS *urbicaires*.

ANNONARII, ceux qui exerçoient le monopole sur les grains & autres productions de la terre.

ANNOTATOIRES, étoient des gens préposés pour inspecter ou contrôler les receveurs des impôts, afin d'empêcher qu'il n'y eût collusion entr'eux & les contribuables.

ANNULAIRE (doigt). C'est le quatrième, & le plus voisin du petit. Quoique les Grecs & les Romains ayent beaucoup varié sur la manière de porter les anneaux, c'est à ce doigt cependant qu'ils les ont placés communément. On l'appeloit encore *digitus medicus*, parce que les médecins qui étoient apothicaires, s'en servoient pour délayer les portions des malades.

ANOBRET, nymphe que Saturne rendit mère de Jéhud.

ANOLUS, en Lydie. ANΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Hunter.*)

O. en or.

O. en argent.

ANOSIA, nom qui signifie *impie*, & qui fut donné à Vénus, lorsque Laïs fut tuée dans son temple à coups d'aiguilles, par la jeunesse Thessalienne. On l'appela, pour le même sujet, *Androphonos*, homicide.

ANSA *scuti*. Les Romains donnoient ce nom à l'anneau principal du bouclier, que les Grecs appeloient *οξυωρ*. C'étoit dans cet anneau que le guerrier passoit son bras. Hérodote (1. p. 78.) fait honneur de cette invention aux Cariens. Avant eux, on attachoit une longue courroie aux deux côtés du bouclier, & le soldat passoit la tête dans cette courroie, de manière que le bouclier pendoit sur son épaule. Les Cariens inventèrent ce fort anneau, qui étoit indépendant de deux plus petits, placés sur les bords du bouclier pour être saisis avec la main.

Le grand anneau étoit fixé au-dedans & au

milieu du bouclier. On le voit exprimé très-distinctement sur un dessin publié par Winkelmann dans les *Monumenti inediti*. C'est Diomède, reconnoissable au bouclier rond des Argiens, ses sujets, qui est tombé sur un genou, & qui tient du bras gauche un grand bouclier, dont la concavité s'offre presque entière aux regards du lecteur. Quant à la manière de porter le bouclier pendu au col avec une longue courroie, les pierres gravées & les bas-reliefs nous ont conservé un grand nombre de figures armées à l'héroïque, & portant le bouclier ainsi suspendu.

ANSARIUM ou ANSURIUM, impôt qui se percevoit sur le beurre & autres comestibles, & qui se payoit à raison du nombre des vases à deux anses dans lesquels ils étoient apportés de la campagne. On donna le nom d'*Ansurii* aux receveurs de cet impôt.

Quelques philologues ont cru que cet impôt étoit perçu sur la vente des javelots, appelés *tela ansata*.

ANSATA *tela*. On appeloit de ce nom des javelots auxquels étoit attachée une courroie, *amentum*, pour en faciliter le jet. *Ansa* étoient, selon d'autres, deux éminences placées à la moitié de la longueur du javelot, & qui portoient aussi le nom de *mora*, parce qu'elles arrêtoient l'arme & l'empêchoient d'entrer toute entière dans le corps de l'ennemi.

ANSES des vases. Nous ne pouvons nous taire sur le goût merveilleux avec lequel les anciens ont traité cette partie des vases, qui est ordinairement *oisive* & grossière chez les artistes modernes. Que ceux-ci aillent à l'école des premiers, & qu'ils étudient les recueils du comte de Caylus, les monumens d'Herculanum, & les vases étrusques du comte Hamilton. C'est là qu'ils verront avec quel soin & quel génie les anciens motivoient toutes les parties de leurs vases, & les *anses* en particulier. Qui pourroit retenir son admiration à la vue des *anses* d'un vase gravé sur une pierre du baron de Stofsch ? Elles sont formées par deux Léda, embrassées par des cygnes. Deux boucs qui cherchent à boire dans le vase, forment les *anses* d'un autre vase gravé dans la même collection, &c. Quelle fécondité & quelle variété dans les *anses* des lampes antiques ! Mais il faut savoir se taire à propos, lorsqu'on ne pourroit jamais tout dire sur un sujet.

ANTÆOPOLIS, dans l'Égypte. ANTAIO.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien.

Voyez ANTÉE, son fondateur.

ANTANDROS, en Mysie. ANTANΔΡΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Vespasien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Paula.

ANTEAMBULONES, esclaves qui marchaient devant leurs maîtres pour écarter la foule en

criant : Faites place à mon maître, *date locum domino meo*. Martial (2. 18. 5.) en parle :

Sum comès ipse tuus, tumidique anteaambulo regis.

Et (10. 74. 2.) :

..... *Quamdiu saluator
Anteaambulones, & togatulos inter,
Centum merebor plumbeos die toto.*

ANTECESSORES. On appeloit de ce nom la cavalerie légère qui marchoit devant les légions. On lui donnoit aussi le nom d'*Antecursores*. Suétone, (*Vit. c. 17, n. 1.*) : *Irruperant jam agninis antecessores* ; & César, (*de Bello civil. 3. 37.*) : *Ut primi antecursores Scipionis viderentur.*

Ce nom fut appliqué depuis à des juriconsultes qui n'étoient pas professeurs, & que les juges appeloient quelquefois pour leur aider à rendre la justice.

ANTE-CŒNA, les mets légers que l'on servoit avant le repas. Macrobe appelle de ce nom des oursins, des huîtres crues. (*Saturn. 3. 12.*) : *Ante-cœnam, echinos, ostreas crudas, quantum vellent.*

ANTEDEXTRA. Ce nom exprimoit chez les Aruspices les foudres, ou les oiseaux qui venoient du côté droit.

ANTEDON étoit, selon quelques-uns, père de Glaucus.

ANTEE, roi de Lybie, que la fable dit être fils de la Terre, & à qui elle donne soixante-quatre coudées de hauteur. Il arrêtoit tous les passans dans les sables de la Lybie, où il se mettoit en embuscade ; il les contraignoit de lutèr contre lui, & les étouffoit tous du seul poids de son corps énorme. *Antée* provoqua *Hercule* à la lutte ; *Hercule* accepta le défi, & le jeta trois fois à terre demi mort ; mais dès qu'*Antée* touchoit la terre, sa mère, il reprenoit ses forces, & devenoit plus fort & plus furieux qu'auparavant. *Hercule* s'en étant aperçu & l'ayant saisi de nouveau, le ferra si fortement en l'air, & le tint si long-tems en cette posture, qu'il expira. Cet *Antée* avoit bâti la ville de Tingi, sur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que *Sertorius* fit ouvrir son tombeau, & qu'on y trouva des ossemens d'une grandeur extraordinaire.

Les géographes grecs disent que cet *Antée* avoit fondé *Antæopolis* dans l'Égypte supérieure, parce qu'ils n'ont pas trouvé sans doute dans les tems fabuleux un autre héros de ce nom. *Diodore* de Sicile dit qu'*Osiris* donna le gouvernement de la Lybie & de l'Éthiopie à *Antée*. Voilà donc ce nom consacré dans les fables sacerdotales de l'Égypte. Mais quel rapport peut-on trouver entre cet *Antée*, & le géant de ce nom que *Pomponius-Méla* fait roi de la Mauritanie, à qui *Plutarque* donne pour femme *Tingé*, dont la ville de *Tingi*

prit le nom, & dont *Hercule* jouit après sa victoire ?

Par quel destin singulier les Égyptiens ont-ils placé au rang de leurs dieux cet *Antée* des Grecs ? pourquoi lui ont-ils élevé à *Antæopolis* un temple, des autels ? pourquoi enfin lui ont-ils consacré des crocodiles ? *Pocoké* a vu les ruines de ce temple, & y a trouvé le nom d'*Antée* sur une inscription grecque brisée. Il est vraisemblable que ce temple, où étoit honoré l'*Antée* des anciens habitans de l'Égypte, fut ruiné, ainsi que plusieurs autres, par *Cambyse*, & que les Grecs, sous le règne des *Ptolémées*, substituèrent à ce culte presqu'anéanti celui du géant de même nom, étouffé par *Hercule*.

Quant au premier *Antée*, on trouve dans *Manéthon* que le huitième roi d'Égypte de la première dynastie, s'appeloit *Ὀυβίετρος*, mot qui, prononcé & interprété dans l'idiome des Coptes, l'ancienne langue des Égyptiens, veut dire *Prêtre d'Antès* ou d'*Endès* ; c'est ainsi qu'*Hérodote* parle (*lib. 2 ; c. 141.*) d'un autre roi appelé *Prêtre de Vulcain*, & qu'on trouve dans le nombre des rois de Thèbes, conservés par *Eratosthène*, *P-hont-Athor*, grand prêtre de *Vénus*.

Cet *Antès*, ou plutôt *Endès*, étoit sans doute la même divinité que *Mendès* ou le bouc de *Mendès*, dont les Grecs ont fait leur dieu *Pan*. Cette conjecture de *Jablonski* est confirmée par le voisinage du Nôme consacré à *Pan*, *Panopolis*, dans le district duquel *Antæopolis* a pu être enclavée sous les anciens rois d'Égypte.

ANTELUDIA. On appeloit de ce nom les répétitions que faisoient les danseurs des ballets qu'ils devoient exécuter, soit aux jeux du cirque, soit à d'autres solemnités. *Apulée*, (*Met. xi, p. 368.*) : *Ecce pompa magna paullatim procedunt in anteludia, votivis cujusque studiis exornata pulcerrimè.*

ANTENOR, frère de *Priam*, se trouva à la prise de *Troye*. Quelques auteurs ont même dit qu'il aida *Enée* à livrer la ville aux Grecs. Voyez *ENÉE*. *Antenor* passa, comme *Enée*, en Italie, & s'établit sur les bords du Pô, où il bâtit, dit-on, la ville de *Padoue*. Il avoit épousé *Théano*, fille de *Cisseus*, roi de *Thrace*, dont il eut dix-neuf fils. L'âge lui avoit donné une prudence consommée & une grande facilité à bien parler. *V. TELMESSE.*

ANTENNE de navire. *Pline* (*vii. 56.*) dit que *Dédale* en fut l'inventeur ; *Antennam invenit Dædalus.*

ANTEPAGMENTA, jambages d'une porte, appelés aussi *anta*, & par nos ouvriers *pièds-droits*, selon *Philander* dans ses notes sur *Vitruve*. Mais on croit que c'est une erreur de ce commentateur. *Anta* étoient les jambages de pierre ou de marbre ; *antepagmenta* étoient les ornemens en placage, de bois ou de cuivre, dont on les recouvroit. On lisoit sur une ancienne inscription :

FACITO ANTEPAGMENTA ABIEGNALATA S —. Ce qui nous montre évidemment qu'ils étoient de chêne.

ANTEPANNI, bandes ou courroies fixées sur le devant des habits, & appelées de nos jours *paremens*. Horace, (*de Arte Poet.* 15.):

*Purpureus latè, qui splendeat unus & alter,
Assuitur pannus.*

ANTEPILANI. Ce mot ne se trouve qu'une seule fois; c'est dans le livre 8^e de Tite-Live. Patrizi, qui a écrit un Traité sur la Milice Romaine, croit avec fondement que c'est une erreur de copiste, & il lui substitue le mot *Antesignani*.

ANTERIDES, éperons ou contreforts d'architecture.

ANTÉROS, ou le Contre-Amour, d'*ἀντι*, *contra*, d'*ἔρος*, *amor*, étoit fils de Vénus & de Mars. Vénus, disent les anciens, se plaignant à Thémis de ce que l'Amour, son fils, restoit toujours enfant, cette déesse lui répondit qu'il le feroit tant qu'elle n'auroit point d'autre fils. Sur cette réponse, elle souffrit la passion du dieu Mars, & *Antéros* fut le fruit de leur commerce. L'Amour, pour cela, n'en devint pas plus grand; lui & son frère demeurèrent toujours enfans. On les trouve ainsi représentés avec des ailes & un carquois, des flèches & un baudrier. On les voit sur un ancien bas-relief, jouant ensemble, & tâchant de s'arracher une branche de palmier, que chacun tire de toute sa force. On a cru les reconnoître aussi toutes les fois que deux amours luttent l'un contre l'autre.

Pausanias parle d'une autre figure d'*Antéros*, qui tient deux coqs sur son sein, qu'il tâche d'engager à le piquer sur la tête. *Antéros* partagea les honneurs divins avec sa mère & son frère, & les Athéniens lui élevèrent un autel. Ce Contre-Amour n'est pas dans le sens de contrariété & d'opposition, mais dans le sens de retour ou d'amour mutuel & réciproque. Il a été imaginé pour marquer que le retour fait croître l'amour. A Athènes, il étoit pourtant regardé comme le dieu vengeur d'un amour méprisé. V. AMOUR, MELÈS.

ANTES. On donnoit ce nom aux grandes pierres, aux pierres angulaires qui soutenoient l'effort des bâtimens, & qui étoient placées dans les murs extérieurs. Virgile a appelé dans ce sens les derniers rangs d'une vigne, *antes*, expression que les philologues avoient mal entendue. (*Georg.* II. 417.):

Jam canit extremos effætus vinitor antes.

ANTESIGNA, les enseignes les plus avancées d'une légion ou d'une armée.

ANTESIGNANI. Les interprètes ont varié sur le sens de ce mot, qu'ils ont tous reconnu cependant pour le nom d'une espèce de soldats. Les uns ont dit que les *antesignani* étoient les *hastaires*

& les *princes* que l'on plaçoit avant les enseignes; mais on fait que les enseignes précédoient les légions rangées en bataille.

D'autres prennent les *velites* pour les *antesignani*, & leur joignent, sous cette dénomination, les soldats armés à la légère. Cependant, le passage de César (*de bell. civil.* 143.) où il est fait mention des *antesignani*, qui furent étonnés d'une manière de combattre usitée parmi les troupes légères, & dont la défaite entraîna la retraite de la légion entière, ne leur est pas favorable. Les *velites* étoient des troupes légères qui plioient au premier choc, & venoient se rallier auprès des légions; ils ne pouvoient donc être étonnés de voir pratiquer les manœuvres qui leur étoient familières. Leur déroute, d'ailleurs, n'influoit point sur la contenance des légions, qui les regardoient comme des enfans perdus, destinés à porter les premiers coups & à se retirer ensuite.

Les légions ne pouvoient être disposées à la fuite ou à la retraite, que par la fuite ou l'ébranlement de troupes dans lesquelles elles avoient quelque confiance. Aussi, les *antesignani* dont parle César, étoient probablement des légionnaires d'élite, ou des vétérans que l'on plaçoit en avant pour recevoir les ennemis, & animer, par leur courage & leur vigueur, toute la légion.

ANTESIGNANI. Ce nom a encore été donné aux *campidoctores*, ou bas-officiers préposés pour enseigner l'exercice aux troupes, & pour marcher à leur tête dans les exercices militaires.

ANTESINISTRA. Les augures appeloient de ce nom, les foudres & les oiseaux qui partoient de devant, ou du midi, & alloient à la gauche, c'est-à-dire, à l'Orient. Ces présages étoient funestes. Virgile appelle de ce nom une corneille (*Ecolg.* IX. 15.), selon Servius:

Antesinistra cava monuisset ab ilice cornix.

ANTESTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

RR. en bronze.

ANTEVERTA, ou ANTEVORTA, & POSTVERTA, ou POSTVORTA, déesses adorées chez les Romains. La première, appelée aussi *Prorsa* & *Porrina*, savoit le passé, & on l'invoquoit pour réparer les maux qu'on avoit déjà ressentis. La seconde prédifoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui devoient leur arriver.

Ces déesses étoient les mêmes que les Carmentes. On imploroit aussi leur secours dans les accouchemens, afin que la tête de l'enfant se présentant la première, la mère eût moins à souffrir.

ANTHEDON, dans la Phénicie. ANΘΗ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla.

ANTHELIENS (*dieux*). Les statues de ces

dieux étoient placées debout aux deux côtés des portes à Athènes, & elles étoient perpétuellement exposées aux injures de l'air; d'où leur vint ce nom, Θεοί ἀνθραίοι.

ANTHEMIUS,

PROCOPIUS ANTHEMIUS AUGUSTUS.

Ses mépailles sont :

R. en or.

RRRR. en argent.

Dans un cabinet de Paris.

O. en bronze; du moins on ne pense pas qu'il y en ait, quoique le P. Banduri en rapporte une de P. B. qu'il a tirée de Ducange.

ANTHEMUSIUM, dans la Métopotamie. ΑΝΘΕΜΟΥΣΙΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Caracalla.

ANTHESPHORIES, fête qu'on célébroit en Sicile en l'honneur de Proserpine, ainsi nommée, parce qu'elle fut enlevée dans le tems où elle cueilloit des fleurs. Le nom de ces fêtes est grec, & formé d'ἄθος, fleur, & de φέρω, je porte.

Il semble que les *anthesphories* soient la même chose que le *florifertum* des Latins. Cependant Festus ne rapporte point cette fête à Proserpine; & il dir qu'on la nommoit ainsi, à cause qu'on portoit ce jour-là des épis au temple.

On célébroit aussi à Argos des *anthesphories* dans le temple & en l'honneur de Junon Ἀνθείας, fleurie; selon Pausanias dans les *Corinthiaques*.

ANTHESTÉRIES, fêtes ainsi nommées du mois Anthestéron, pendant lequel on les célébroit. Elles duroient trois jours, pendant lesquels les maîtres servoient à table leurs esclaves. La fête finie, on les faisoit sortir; & comme ils étoient tous de Carie, de-là vint le proverbe: *Hors d'ici, Cariens; les Anthestéries sont finies*. Elles se célébroient à Athènes en l'honneur de Bacchus, les onze, douze & treizième du mois.

Quelques écrivains croient que ce n'étoit point une fête particulière, mais que toutes les fêtes de Bacchus se nommoient *anthesphories*. C'est le sentiment d'Apollodore, cité par le scholiaste d'Aristophane. On prononce & l'on écrit mal *anthistéries*: il est plus naturel de dériver le mot *anthesphories* de ἄθος, fleur, parce qu'on portoit des couronnes de fleurs en l'honneur de Bacchus.

Chacun des jours des *anthesphories* avoit un nom relatif à ce que l'on faisoit pendant cette journée. Le premier, c'est-à-dire, le 11^e du mois *anthestérien*, s'appeloit *πρωίγια*, ouverture des tonneaux, ou amphores: ce jour-là, on goûtoit le vin. A Chéronée il s'appeloit jour du bon génie, Ἀγαθὸν Δαίμονος, à cause que l'on s'y livroit tout entier à la joie. Le douzième du mois s'appeloit *Xéies*, de χοῦς, conge, mesure de vin; parce que chaque convive buvoit le vin d'une amphore qu'on lui servoit en particulier. On vouloit rappeler par cet usage, un trait historique de Pandion ou de Démophoon, roi d'Athènes. Le parricide Oreste étant venu dans

cette ville avant de s'être purgé de son crime, y arriva pendant que l'on célébroit les fêtes de Bacchus *lénéen*, des pressoirs, ληνῶν. Démophoon lui fit un bon accueil; mais craignant que des convives scrupuleux refusassent de boire avec un criminel teint du sang de sa mère, il fit servir à chacun d'eux une amphore particulière, & sauva un affront à son hôte.

Le deuxième jour de la fête étoit employé à des défis bachiques; on donnoit au vainqueur une couronne de feuilles, & quelquefois d'or (*Eliez. II.*), avec une grande mesure de vin. On se promenoit sur des chariots, & l'on s'amusoit à railler les passans. Les sophistes mangeoient chez eux, & recevoient pour ce repas des présens de leurs amis. Bacchus reçut un surnom relatif à cette journée, & fut appelé *χοπότες*.

Quant au troisième jour, on l'appeloit *χότρα*, de *χότρα*, marmite, parce qu'on faisoit bouillir toute sorte de légumes, qu'on exposoit dans les rues sans y toucher. On croyoit, en effet, qu'ils étoient consacrés à Mercure *infernal*: c'étoit le jour où l'on jouoit les comédies; & depuis les loix de Lycurgue, on inscrivoit sur le tableau des citoyens ceux qui avoient remporté la victoire dans ces défis de théâtre.

ANTHÉSTERION, mois de l'année grecque: il étoit creux ou de 29 jours, & le sixième de l'année. Il répondoit à la fin de février, & au commencement de Mars, selon Néapolis, commentateur des Fastes d'Ovide. Potter dit qu'il répondoit à la fin de notre mois de Novembre & au commencement de Décembre. Il est difficile de décider cette question. Au reste, c'étoit dans ce mois que les Athéniens & les autres peuples de la Grèce célébroient des fêtes en l'honneur des morts.

ANTHISTÉSES. V. FLOUALES.

ANTHIUS, fleur. On donnoit ce surnom à Bacchus, dans les villes d'Athènes & de Patras en Achaïe; parce que les statues de ce Dieu y étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHROPOMANTIE, divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on égorgeoit. Ce mot est grec & formé de deux autres, *άνθρωπος*, homme, & *μαντεία*, divination.

L'empereur Élégabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrenus & Theodoret racontent de Julien II, qu'il faisoit périr dans des sacrifices nocturnes & des opérations de magie, un grand nombre de jeunes enfans, pour consulter leurs entrailles. Ils ajoutent que ce prince ayant pris la route de Perse, dans l'expédition où il périt, s'enferma à Carres en Mésopotamie, dans le temple de la lune, & qu'après y avoir demeuré quelque tems avec les complices de son inhumanité, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrèrent dans ce temple, sous le règne de Jovien, son successeur, y virent une femme pendue par les

cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert. Julien avoit voulu chercher dans son foie quel seroit le succès de la guerre.

Les Scythes avoient aussi cette barbare coutume; & Strabon assure la même chose des anciens habitants de la Lusitanie.

ANTROPOPHAGES, mangeurs d'hommes, d'*άνθρωπος*, homme, & *φάγω*, je mange.

Les Cyclopes, les Lestrygons & Scylla, sont appelés par Homère *antropophages*. Ce poète dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr. Ces vers d'Homère, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des teins antérieurs au sien. Pline accuse d'*antropophagie* les Scythes & les Sarmates; Solin, les Ethiopiens; Juvénal, les Egyptiens. Tite-Live assure qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine, pour les rendre plus féroces.

Il semble que l'*antropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siècle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la culture des arts, & civilisés par les législations, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On croyoit qu'Orphée avoit été le premier qui représenta aux hommes l'inhumanité de cet usage, & qui parvint à le faire abolir. C'est d'après cette tradition que les poètes ont peint Orphée dépouillant les tigres & les lions de leur férocité naturelle. Horace (*Art. poet.*)

*Sylvestres homines sacer interpretæ deorum
Cadibus & FÆDO VICTU deterruit Orpheus,
Dicitus ob hoc lenire tigres rabidosque leones.*

ANTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est RESTIO.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

ANTIAMIRE plut à Mercure, qui la rendit mère d'Echion; celui-ci servit d'espion aux Argonautes.

ANTIAS, surnom de Valerius, qui étoit né à *Antium*.

ANTIATICUS, surnom de la famille MÆNIA.

ANTIBES, *Numismatique*. V. ANTIPOLIS.

ANTICLIE, mère d'Ulysse, & fille d'Autolicus, épousa Laërte; mais Sisyphus l'avoit déjà rendue mère, selon quelques poètes; & voilà pourquoi Ajax reproche à Ulysse, dans Ovide, qu'il descendoit du sang Sisyphien. *Anticlie* mourut de douleur, à cause de la longue absence de son fils. On dit que Nauplius, pour se venger d'Ulysse qui avoit fait périr son fils Palamède, donna à *Anticlie* une fausse nouvelle de la mort d'Ulysse, & que cette princesse y ayant ajouté foi, se pendit de désespoir.

ANTICUS. Gruter, pag. 561 de son *Thef. inscr.*

revu par Grævius, rapporte l'épithape suivante :

OSSA
SILVINI. EMPROMI
CEROM. LEG. XI.
ANTICO LICINIA
I. L. F.

Anticus voudroit-il exprimer ici la même chose que ANTESIGNANUS? V. ce mot.

ANTICYRE, dans la Phocide.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, située sur le Golphe de Corinthe, selon le P. Hardouin.

Ce n'étoit point elle qui fournissoit l'hellébore, & à laquelle on renvoyoit les fous, parce que cette plante purge le cerveau. Lorsqu'Horace & Ovide parlent d'une Anticyre, à l'occasion de l'hellébore, ils entendent l'île d'*Anticyre*, située aujourd'hui entre celle de Négrepont & les côtes de la Thessalie.

ANTIGONE étoit fille d'Œdipe & de Jocaste, & sœur de Polynice. Créon, son oncle, s'étant emparé de la couronne de Thèbes, après la mort des deux frères ennemis, défendit expressément d'enterrer le corps ou les cendres de Polynice, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, sa sœur, étant sortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. Il apprit le lendemain que quelqu'un lui avoit défobéi, & pour s'en assurer, il fit déterrer Polynice, ordonnant à ses gardes de veiller auprès. On surprit la nuit suivante, la princesse, qui venoit pleurer le malheur de son frère, & on la mena au roi, qui commanda qu'on l'ensevelit toute vive; mais elle prévint une mort aussi funeste en s'étranglant. Le prince Hémon, son amant, fils du roi, se tua de désespoir. Cet événement fait le sujet d'une belle tragédie de Sophocle.

Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*. Le roi, dit-il, chargea son fils de faire mourir *Antigone*; Hémon, qui étoit amoureux de la Princesse, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince à tuer *Antigone* en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. Voyez HÉMON.

ANTIGONE, fille de Laomédon, fut changée en cicogne, pour avoir eu l'audace de se comparer à Junon.

ANTIGONE, roi d'Asie. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.
Ses médailles sont

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Winkelman a expliqué très-heureusement les types d'un médaillon de ce roi d'Asie, dont le travail est exquis. D'un côté, on voit une tête avec de la barbe, & couronnée de lierre. On avoit pris auparavant les feuilles de lierre pour des roseaux, & l'on croyoit en conséquence y reconnoître la tête de Neptune; tandis qu'une méprise

méprise pareille avoit fait prendre pour Vénus armée, l'Apollon assis sur la proue d'un vaisseau, qui est le revers du médaillon. Winkelmann assure que c'est la tête du dieu Pan, reconnoissable à sa barbe hérissée comme les poils des chèvres. Selon ce savant antiquaire, l'Apollon assis sur le vaisseau, & le dauphin placé au-dessous, peuvent faire allusion à un de ses surnoms, *Δελφίνιος*, qui lui fut donné lorsqu'il se métamorphosa en dauphin pour conduire la première colonie dans l'Isle de Délos (*Hom. hymn. Apol. 495.*) Comme les Athéniens attribuoient au dieu Pan la victoire de Marathon, il se pourroit de même que ce médaillon eût été frappé en mémoire de quelque bataille navale, dont le roi *Antigone* auroit cru devoir le gain à la protection de Pan & d'Apollon.

ANTIGONE *Gonatas*, roi de Macédoine. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ANTIΓΟΝΟΥ.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ANTIGONE, fils d'Aristobule, roi de Judée.

ΒΑΣΙΛΙΑ ANTIΓ.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIGONIES, fêtes instituées en l'honneur d'un Antigonus. Plutarque, qui en fait mention, ne nous apprend point quel est cet Antigonus.

ANTIGRAPHARI, inspecteurs des receveurs, & leurs surveillans, pour empêcher la collusion entr'eux & les contribuables. Ils faisoient l'office de nos *contrôleurs*.

ANTILENA, poitrail des chevaux.

ANTILOQUE, fils de Nestor & d'Euridice, accompagna son père au siège de Troie, & y fut tué en voulant parer le coup que Memnon alloit porter à Nestor. Xénophon dit qu'il reçut le beau titre de Philopator, amateur de son père, parce qu'il avoit exposé & donné sa vie pour sauver celle de son père.

Une camée & un bas-relief du palais Mattei, publiés par Winkelmann dans ses *Monumenti inediti*, représentent *Antiloque* annonçant à Achille la mort de Patrocle. Sur ces deux monumens, on observe que le fils de Nestor a une jambe croisée sur l'autre, attitude consacrée chez les anciens artistes à caractériser une douleur profonde.

ANTIMACHIE, fête célébrée dans l'Isle de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête enveloppée dans une mitre, ou liée avec une bandelette comme les femmes.

Pour rendre raison de l'institution de l'*antimachie*, & de l'habillement extraordinaire du prêtre, Pausanias, liv. 1, raconte la fable suivante. Hercule revenant en Grèce après la prise de Troie, la tempête dispersa ses navires. Celui qui le portoit échoua sur l'Isle de Cos, où il prit terre sans

Antiquités, Tome I.

armes & sans bagage. Hercule pria un berger, appelé Antagoras, de lui donner un bélier. Celui-ci, qui étoit fort & vigoureux, lui proposa de lutter ensemble, en promettant de donner le bélier, s'il étoit vaincu. Le combat accepté, les Méropes se rangèrent du côté d'Antagoras, & les Grecs, de celui d'Hercule qu'ils accompagnoient. On combattit avec fureur; & Hercule, accablé par le nombre, fut obligé de se réfugier chez une femme de Thrace, où il se déguisa en femme pour échapper à ceux qui le poursuivoient.

Le fils d'Alcmène attaqua dans la suite les Méropes, les vainquit, & épousa Alciope leur reine, revêtu des habits de femme qui l'avoient sauvé.

En mémoire de cette fable, le prêtre de l'Isle de Cos, en habit de femme, offroit un sacrifice sur le champ de bataille; & dans le même endroit, les fiancés vêtus comme lui, donnoient à leurs épouses le baiser conjugal.

ANTIMOINE, *stibium*. Les femmes se servoient chez les anciens, de ce demi-métal pour la toilette. Elles en faisoient une teinture qui teignoit en noir les sourcils, & relevoit la beauté de leur visage, en donnant plus de vivacité au teint. On frottoit aussi les paupières avec cette teinture, qui donnoit aux yeux plus de brillant, en rétrécissant les paupières, & faisant paroître les yeux plus grands; ce qui étoit regardé comme une beauté. De-là vient qu'Homère appelle souvent les déesses, & Junon en particulier, *divinités aux yeux de bœuf*, c'est-à-dire, aux grands yeux.

Dioscoride attribue à l'*antimoine* la propriété de resserrer les conduits du corps, de consumer les excroissances des chairs, & de nettoyer les ulcères des yeux. Les anciens médecins en faisoient beaucoup d'usage.

ANTINOËIA, sacrifices offerts chaque année, & jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Antinoüs. L'empereur Hadrien les établit à Mantinée dans l'Arcadie; selon Pausanias, dans ses *Arcadiques*. On en célébroit aussi à Argos.

ANTINOÏA. Les Egyptiens voulant plaire à Hadrien, portèrent l'adulation jusqu'à donner le nom de son favori aux fleurs de Lotus, qu'ils appelèrent *Antinoïa*.

ANTINOÛS, jeune Bithynien, favori de l'empereur Hadrien, qui se noya dans le Nil. Ce prince voulut le faire regarder comme un Dieu; il bâtit en son honneur, une ville en Egypte, nommée Antinopolis; & dans cette ville, un temple magnifique, avec cette inscription: A *Antinoüs*, Synthronè des dieux d'Egypte; c'est-à-dire, partageant le même trône que les dieux de l'Egypte. Pour complaire à Hadrien, on assura qu'il rendoit des oracles; & c'étoit Hadrien lui-même qui les composoit. Le culte de cette nouvelle divinité étoit encore en vigueur sous l'empire de Valentinien.

La passion d'Hadrien pour ce beau jeune homme fut si violente, que les Romains s'empressèrent d'en multiplier les représentations pour lui complaire.

On ne doit donc pas s'étonner du grand nombre qui subsiste encore, & que nous allons décrire d'après Winkelmann, dont nous copierons les savantes observations.

Il faut remarquer d'abord, en général, que les représentations d'*Antinoüs* sont toutes faites dans le style Egyptien, tel cependant que les Grecs le modifièrent sous les Lagides. Les Egyptiens voulant obtenir d'Hadrien le pardon du malheur involontaire qu'avoit causé leur fleuve chéri, en engloutissant dans ses ondes le jeune Bithynien, le déifièrent les premiers, & lui rendirent un culte public. C'est pourquoi les statues d'*Antinoüs* sont exécutées sur le modèle des statues égyptiennes, & ressemblent à celle qui étoit honorée avec son tombeau dans la ville qui en prit le nom d'Antinoée. Elles ont toutes une position roide, & les bras pendans perpendiculairement, selon le style des anciennes figures égyptiennes. Hadrien, de son côté, voulant engager tous les habitans de l'Egypte à rendre un culte à la représentation de son favori, lui donna la forme que ce peuple sembloit avoir adoptée exclusivement.

Ce style est plus remarquable aux deux statues d'*Antinoüs* de granit rougeâtre, qui sont placées à Tivoli, contre le palais épiscopal. Elles sont grandes presque deux fois comme le naturel, adossées, comme les anciennes statues des Egyptiens, contre une colonne angulaire, & de plus, caractérisées par des hiéroglyphes. Elles ont les hanches & la partie inférieure du corps couvertes d'un tablier, & la tête couverte d'un bonnet avec deux bandes unies qui descendent en avant. Ces statues portent sur la tête une corbeille, comme les caryatides; & la corbeille & la figure sont faites du même morceau. Comme elles ressemblent en général aux ouvrages égyptiens du premier style, soit pour l'attitude, soit pour la forme; il ne faut pas s'étonner de ce que la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'art, les ont méconnues, & leur ont assigné la plus haute antiquité.

On s'est arrêté à la forme apparente, sans examiner en détail les parties qui pouvoient seules démontrer le contraire. La poitrine, qui étoit aplatie sous le ciseau des sculpteurs de l'ancien style égyptien, se trouve à celle-ci haute & *impofante*. Les côtes au-dessous de la poitrine, qui n'étoient point du tout apparentes, sont ici très-fortement indiquées. Jadis, le corps étoit fort grêle au-dessus des hanches; dans celles-ci, il paroît dans toute sa plénitude. Dans celles-ci, les articulations des genoux sont plus distinctes que dans les anciennes, & les muscles des bras & des autres parties frappent d'abord les yeux. Les omoplates, à peine indiquées dans les anciennes figures, s'élèvent dans les dernières avec un arrondissement très-prononcé; & les pieds approchent de bien près de la forme grecque.

La plus grande différence se trouve dans le

visage, dont le *faire* n'est absolument point égyptien, & dans les airs de tête qui ne ressemblent pas à ceux de cette nation. Les yeux ne sont point à fleur de tête comme dans la nature & dans les plus anciennes têtes égyptiennes; ils sont; au contraire, très-enfoncés, d'après le système grec, pour relever l'os de l'œil, & pour ménager un effet de lumière & d'ombre. Avec toutes ces formes grecques, on y voit encore une physionomie entièrement ressemblante à celle de l'*Antinoüs* sculpté dans le style grec; ce qui a fait croire à Winkelmann que ces statues offroient une représentation égyptienne de ce beau jeune homme.

L'*Antinoüs* égyptien du musée Capitolin, décèle encore mieux le style mêlé de l'égyptien & du grec; cette statue étant détachée de tout côté, sans être adossée contre une colonne: elle est un peu au-dessus du naturel.

On trouve trois pâtes antiques dans la collection du baron de Stofch, qui attestent plus hautement encore l'imitation égyptienne. Elles représentent trois bustes d'Harpocrate, ayant le visage parfaitement ressemblant à celui d'*Antinoüs*. Il y avoit à Rome, en 1760, une autre représentation du même favori d'Hadrien, substituée de même à celle d'un demi-dieu grec. On voyoit (*Col. de Stofch, p. 389.*) chez un sculpteur de Rome, une tête de Persée en marbre, qui étoit sans casque, mais avec deux ailes, & dont le visage étoit un portrait fidèle d'*Antinoüs*.

La gloire de l'art sous le règne d'Hadrien, ainsi que de tous les âges, ce sont, dit Winkelmann, les deux portraits d'*Antinoüs*; l'un est un buste en demi-boffe de la Villa-Albani, & l'autre est une tête colossale de la Villa-Mandragone, située au-dessus de Fiescati. Ces deux chef-d'œuvres ont été gravés dans les *Monumenti inediti*.

Le premier a été tiré des fouilles de la Villa d'Hadrien; il ne forme qu'une partie d'un tout plus volumineux. C'étoit non-seulement une figure entière, comme on en peut juger par l'intérieur, qui a été creusé pour diminuer le poids du marbre; mais encore elle étoit placée dans un char, ainsi que son attitude semble l'indiquer. Car la main droite, qui est libre, est dans une position d'après laquelle on peut juger qu'elle tenoit des rênes, dont l'autre bout étoit soutenu par la main gauche, chargée par le restaurateur d'une guirlande de fleurs. Il paroît, d'après ces observations, que ce magnifique ouvrage représentoit l'apothéose d'*Antinoüs*; puisque nous savons que les statues des personnes dont l'adulation faisoit des dieux, étoient placées sur un char, & que l'on désignoit ainsi leur entrée dans l'Olympe.

La tête colossale de la Villa-Mandragone est d'une conservation parfaite: on croiroit qu'elle sort des mains de l'artiste. Conçue d'ailleurs dans les grands principes de l'art, elle est d'une

beauté si merveilleuse, que Winkelmann n'a pas craint d'être accusé d'exagération, en disant que ce monument est, après l'Apollon & le Laocoon du Belvédère, une des plus belles choses que l'antiquité nous ait laissées. S'il étoit permis, ajoute-t-il, de mouler cette tête, les artistes devroient l'étudier comme un rare modèle de beauté; car les formes colossales exigent un habile artiste qui sache aller, pour ainsi dire, au-delà des bornes de la nature, sans que la grandeur extraordinaire des contours lui fasse perdre la délicatesse des pensées, & elles sont les preuves solides de la science d'un dessinateur. Indépendamment de la beauté de cette tête, les détails en sont précieux, & les cheveux sont traités de manière qu'on n'en trouve point, dans toutes les antiques, qui méritent de leur être comparés.

Les yeux de cette tête d'*Antinoüs* offrent une recherche singulière, quoiqu'elle ne soit pas unique chez les anciens, puisqu'on en retrouve de semblables à la Muse du palais Barberini. La prunelle est faite d'un marbre très-blanc & très-tendre, appelé *Palombino*. Sous le bord des paupières & aux points lacrymaux, est restée la trace d'une plaque d'argent très-mince, qui étoit destinée, selon toutes les apparences, à revêtir entièrement la prunelle, avant que l'on eût mis celle que l'on voit aujourd'hui. L'objet qu'on s'étoit proposé étoit d'imiter, par la blancheur & l'éclat de l'argent, la couleur brillante de la cornée. Cette plaque d'argent est évuidée à la place de l'iris & de la prunelle, qui est creusée profondément. On aura employé sans doute, pour représenter ces deux parties de l'œil, deux pierres précieuses diversément colorées. La bordure d'argent qui règne tout autour des paupières de la Muse citée plus haut, montre que ses yeux avoient été incrustés de la même manière.

Les deux têtes d'*Antinoüs* que nous venons de décrire, sont ceintes de couronnes de lotus, appelées *Antinoïa* chez les Alexandrins, parce qu'ils les consacrerent au favori d'Hadrien. La couronne du buste n'est composée que de fleurs de lotus; mais la tête colossale, qui a les cheveux assujétis par une bandelette, est entourée d'une tige de cette plante, dont les fleurs, exécutées avec une autre matière, ont été soudées, comme nous le montrent les trous pratiqués aux deux côtés de cette tige. Sur le sommet de cette tête, on remarque aussi un trou carré, de la largeur de trois doigts, destiné sans doute à recevoir une grande fleur de lotus, telle qu'on en voit aux Isis & autres divinités égyptiennes.

On voit encore un beau buste d'*Antinoüs* dans le cabinet du palais Bevilacqua de Vérone; c'est un grand dommage qu'il ait perdu l'épaule gauche.

Après ces bustes, la plus belle statue d'*Antinoüs* est à la Villa-Casali, auprès de laquelle on l'a détournée sur le mont Coelius. La tête est cou-

ronnée de lierre, comme celles de Bacchus. Les jardins du palais Barberini renferment une statue de marbre du favori d'Hadrien, semblable à celle du capitole, & comme elle, un peu plus grande que le naturel; mais elle n'a point sa tête originale. La Villa-Borghèse en offre une quatrième, de la hauteur d'environ vingt-un pouces de France. Il y a une vingtaine d'années que l'on transporta de Rome à Potsdam, château du roi de Prusse, une statue sur laquelle on avoit placé un tête d'*Antinoüs*.

Aucun portrait dans les antiques n'est aussi souvent répété que ceux du beau Bithynien. On le trouve dans la plupart des collections de pierres gravées. Mais le plus parfait de ce genre étoit dans le cabinet des frères Zanetti à Venise. Le duc de Malborough, anglois, en a fait l'acquisition.

ANTINOÛS du Belvédère. Son article ne doit pas se trouver ici, & il est renvoyé avec raison à ceux de *MÉLÉAGRE* ou de *MERCURE*, qu'il représente. C'étoit une ancienne erreur qui faisoit attribuer cette statue au favori d'Hadrien.

ANTINOÛS, favori d'Hadrien.

ANTINOÛS, HÉROS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

L'un de ceux du cabinet du roi, où on voit *Antinoüs* enlevé par un griffon, est beaucoup plus rare.

RR. en G. B.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. du même module au revers d'Hadrien; il est au cabinet du roi.

RR. en G. B. d'Egypte.

RR. en M. & P. B.

RRR. en médailles contornates.

ANTIOCHE, en Carie, sur le Méandre,

ANTIOXEON.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont : Pégase courant.

— Une femme debout, quelquefois dans un temple.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Livie, de Claude, de Domitien, de M.-Aurèle, de Commode, de Gordien-Pie, de Philippe père, d'Oracile, de Philippe jeune, de Dèce, d'Etruscille, de Salonine.

ANTIOCHE de Cilicie *ANTIOXEON*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHE de Pisidie.

COL. ANT. *Colonia Anthiochenfis*.

COLONIAE. *ANTIOCHEÆ*.

COL. CÆSAR. ANTIOCH. *Colonia Cæsarea Antiochenfis.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Titus, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Vêrus, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Mæsa, de Gordien-Pie, de Philippe, d'Alex.-Sévère, de Dèce, de Volusien, de Valérien, de Gallien, de Claude-le-Gothique.

ANTIOCHE, capitale de la Syrie sur l'Oronte. ANTIOXEQN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

- O. en or.
- C. en bronze.
- O. en argent.

Leurs types ordinaires sont : Jupiter assis, tenant une victoire & un sceptre. — Une femme ayant la tête tourelée, assise sur des rochers, tenant une branche de palmier. — Un béliet courant, retournant la tête, avec une étoile au-dessus de lui. — Un autel allumé. — Une lyre.

Cette ville a placé jusqu'aux Constantins son époque sur les médailles impériales grecques, qu'elle a fait frapper en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Néron, de Galba, d'Hadrien.

ANTIOCHIA. — ANTIOXEQN. MHTPO. KOA.

On lui attribue avec raison toutes les médailles impériales qui ont au revers S. C. & Δ. E. & Κ. A. dans une couronne de laurier, avec une légende latine autour de la tête depuis Auguste jusqu'à Trajan, & une pareille légende grecque depuis Trajan jusqu'à Gallien.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines & grecques, en l'honneur de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Sévera, d'Alex.-Sévère, de Mamée, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Dèce, d'Etruscille, d'Hérennius, de Valérien, d'Hostilien, de Gallus, de Volusien & de Vespasien, de Titus, de Domitien, de Gordien-Pie.

ANTIOCHE. (*Ère césarienne d'*) L'ère césarienne ou césarienne d'Antioche, est un monument qu'érigea la ville d'Antioche à Jules-César, non en reconnaissance de l'autonomie qu'il lui avoit accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharfale, l'an de Rome 706, avant J. C. 48, le 9 du mois *sextilis*, depuis nommé le mois d'août. Les Syriens commencèrent à compter cette période de l'automne, ou de leur premier tithi de cette année ; mais les Grecs la faisoient remonter à leur mois gorgiozus de l'année précédente 705 de Rome, 49^e avant J. C. En voici la preuve tirée de l'abbé Bellei, dans son neuvième Supplément aux Dissertations du cardinal Noris, sur les époques Syro-Macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie, sous le gouvernement de Mucien, avec la date de l'an 117 d'Antioche : ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤ^{ης} ΖΙΡ, dont l'une présente la tête de Galba,

& l'autre celle d'Othon. Galba fut tué le 15 janvier de l'an 822 de Rome, 69 de J. C. Othon, son successeur, périt le 15 avril de la même année, & par conséquent dans le cours de l'année syrienne, qui avoit commencé à l'automne de l'an 821 de Rome. Or, cette année syrienne étoit, suivant les deux médailles, la 117^e ΖΙΡ. de l'ère d'Antioche : donc la première année de cette ère avoit commencé à l'automne de l'an 705 de Rome, 49 ans avant l'Incarnation. La conséquence résulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différens actes syriens, publiés par MM. Assemani, font foi que l'ère d'Antioche ne commença qu'à l'année 706 de Rome, 48^e avant J. C. Par exemple, on lit à la fin des actes de S. Siméon Stylite, que ce livre des Triomphes du bh. Siméon, fut achevé un mercredi (*feria iv*) 17 du mois nisan (avril) de l'an 521 de l'ère d'Antioche. Or, c'étoit le 17 avril de l'an 1227 de Rome, 474 de J. C., dans lequel la lettre dominicale étoit F, & le 17 avril tomboit au mercredi de la semaine-sainte. Ainsi, l'année 521 de l'ère d'Antioche, avoit commencé à l'automne de l'an 1226 de Rome, & conséquemment la première de cette même ère avoit précédé de 48 ans l'ère chrétienne.

Il est fait mention dans la Bibliothèque orientale des mêmes auteurs, d'un tremblement de terre, qui renversa une partie de la ville d'Antioche, un dimanche 14 du mois gorgiaus (septembre) de l'an 506 de l'ère d'Antioche, 770 de l'ère des Grecs. Ces caractères ne peuvent convenir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de J. C., où le 14 septembre arriva réellement un dimanche. De 1211, ôtez 505, reste 706, qui est l'an de Rome auquel ce témoignage fait répondre le commencement de l'ère d'Antioche.

Cette même ville fut encore attaquée par les secousses violentes d'un autre tremblement de terre un mercredi, 29 du second tithi (novembre) l'an 576 de l'ère d'Antioche. Or, en consultant notre Table chronologique & notre Calendrier solaire perpétuel, nous trouvons que cette année syrienne concourt avec l'an 528 de J. C. (1281 de Rome) dans lequel le 29 novembre fut effectivement un mercredi. De-là, si l'on remonte au commencement de l'ère d'Antioche, on verra qu'elle prit naissance dans l'automne de l'an 706 de Rome, 48 ans commencés avant J. C.

Ainsi, pour conclure avec le savant académicien qui nous sert de guide ici, des dates qui se trouveroient les mêmes sur les médailles & dans les actes publiés par MM. Assemani, différenceroient d'une année entr'elles.

La raison de cette différence, que personne avant l'abbé Bellei n'avoit pu deviner, est que les Syriens adoptèrent, un an plus tard que les Grecs, l'ère césarienne. Cette explication si simple est mise, par cet auteur, dans un point d'évidence auquel on ne peut se refuser.

Dans notre Table chronologique, on trouvera cette ère sous ces deux époques différentes. En la prenant suivant les médailles, sa 49^e année commence à l'automne qui précéda immédiatement la première année de l'ère chrétienne : en la prenant selon les actes, le commencement de cette même année 49 tombe dans l'automne de la première année de J. C. Evagre, dans son Histoire Ecclésiastique, fait usage de l'ère césarienne d'Antioche. Le patriarche Nicéphore, dans sa Chronographie, parle d'une autre ère d'Antioche, qu'il fait commencer avec l'empire d'Auguste. C'est la même que l'ère Aëtiaque. (*L'Art de vérifier les dates*).

ANTIOCHE. (*Ère Ecclésiastique d'*) La réforme que les Alexandrins avoient faite au calcul chronologique de Jules Africain, ne fut pas la seule qu'il subit. Panodore, moine égyptien, qui florissait vers la fin du quatrième siècle, entreprit de le remanier, & son travail produisit une ère nouvelle, qu'on prétend avoir été en usage dans l'église d'Antioche. La manière dont il s'y prit, est également ingénieuse & simple. Ce fut de reculer de dix ans la création du monde, & de trois l'époque de l'Incarnation; de sorte que comptant 5491 ans jusqu'à la seconde année de la 194^e olympiade, il faisoit concourir la première de l'Incarnation avec la quatrième de la 194^e olympiade, & la première de l'olympiade suivante, en commençant, à la manière des Orientaux, l'année en automne. Par-là, son année du monde 5491 répondoit à l'année 5501 des Alexandrins, qui étoit pour eux la première de l'Incarnation; son année 5492 à leur année 5502, & son année 5493 à leur année 5503, troisième selon eux, & première suivant lui, de l'ère chrétienne. Ainsi, plus de différence pour les années du monde entre Panodore & les Alexandrins, depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur ère au commencement du règne de Dioclétien; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit comme nous, de trois années après ces derniers.

On voit par-là que le P. Pétau s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que l'ère de Panodore rentrait dans celle d'Alexandrie pour la supputation des années de l'Incarnation, & ne s'en éloignoit que pour les années de la création. C'est précisément le contraire; & par cette raison, dans notre Table Chronologique depuis l'an 284, nous n'avons plus fait qu'une seule colonne de l'ère d'Alexandrie & de l'ère Ecclésiastique d'Antioche. Nous avons donné à cette colonne le titre d'ère d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paroissent avoir fait plus d'usage de ce calcul que les Syriens.

Si M. Renaudot avoit fait attention à la différence de l'ère Mondiale dont il s'agit ici, d'avec celle de Constantinople, il n'auroit pas accusé de méprise (*Hist. Patriarch. Alexand. p. 439*) le diacre Mahoud, historien des Patriarches Jaco-

bites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des martyrs avec l'an du monde 6564.

On voit même que les habitans d'Antioche adoptèrent dans la suite, & tout au moins dans le commencement du 15^e siècle, l'ère de Constantinople.

C'est sur l'ère de Panodore que le P. Pagi a fondé sa période Gréco-Romaine, qu'il avoit imaginée pour la substituer à la période Julienne de Scaliger. On peut voir dans l'*Apparat* de cet habile critique les avantages qu'il prétend résulter de son système pour la chronologie; système qui toutefois n'a point pris faveur parmi les savans. (*L'Art de vérifier les dates*).

ANTIOCHIENS établis à Callirrhœ, en Mésopotamie, près d'Edesse. ANTIOXEWN. TΩN. EIII. KAAAIPOHI.

Leurs médailles autonomes sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHIENS établis au bourg de Daphné, en Syrie. ANTIOXEWN. TΩN. ΠΡΟΣ. ΔΑΦΝΗΙ.

Leurs médailles autonomes sont :

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHIENS établis près de l'Euphrate, en Syrie. ANTIOXEWN. TΩN. ΠΡΟΣ. ΕΥΦΡΑΤΗΝ.

Ils ont fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Septime-Sévère.

ANTIOCHIENS établis près du mont Hippius, dans la Coélé Syrie. ANTIOXEWN. TΩN. ΠΡΟΣ. ΗΙΠΠΟΝ.

Ils ont fait frapper des médailles impériales grecques, avec les époques de leur ville, en l'honneur de M.-Aurèle, de L. Vêrus, de Commode, d'Antonin.

ANTIOCHIENS établis à Ptolémaïde, en Palestine. ANTIOXEWN. TΩN. EN. ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ.

Leurs médailles autonomes sont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

ANTIOCHUS I, Soter, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΥΣ. ANTIOXOY.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

ΣΩΤΗΡΟΣ. ANTIOXOY.

Ses médailles avec cette inscription sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

On lui voit souvent une petite aile au-dessus de l'oreille.

ANTIOCHUS II, le Dieu, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Sa tête est plus petite que celle de son père.
ANTIOCHUS III, le Grand, roi de Syrie,
appelé vulgairement Hiérax.

Ses médailles sont :

C. en médaillons d'argent.

C. en bronze.

O. en or.

Il est reconnoissable à son nez long & pointu.

ANTIOCHUS IV, Dieu, Epiphane, Nicéphore,
roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de *Dieu, Epiphane,*
sont :

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Ses médailles avec le titre de *Nicéphore* sont :

RRR. en argent.

C'est le premier des Séleucides qui ait pris la
couronne radiée.

ANTIOCHUS V, Eupator, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Il y paroît très-jeune.

ANTIOCHUS VI, Epiphane, Dionysus, roi
de Syrie.

Ses médailles sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

ANTIOCHUS VII, Evergètes, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce prince a le nez aquilin.

ANTIOCHUS VIII, Epiphane, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce prince a le nez légèrement aquilin.

ANTIOCHUS IX, Philopator, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

On lui voit quelquefois une barbe naissante.

ANTIOCHUS X, Eusèbe, Philopator, roi de
Syrie.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

ANTIOCHUS XI, Epiphane, Philadelphie, roi
de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHUS XII, Dionysus, Epiphane, Phi-
lopator, Callinicus, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIOCHUS XIII, Epiphane, Philopator, Cal-
linicus, dernier roi de Syrie.

Ses médailles sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ce prince a le nez aquilin.

ANTIOCHUS XIV, roi, Grand Roi, roi de
Commagène.

Ses médailles sont, avec le titre de *Roi* :

RR. en bronze.

— Avec celui de *Grand Roi*, elles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIION, père d'IXION. *Voyez ce mot.*

ANTIOPE, fille de Nycteus, roi de Thèbes,
fut célèbre dans toute la Grèce pour sa beauté,
dit Pausanias, & de plus on la croyoit fille, non de
ce prince, mais du fleuve Alope, qui arrose les
terres des Platéens & des Thébains. On ajoute que
Jupiter en devint amoureux, & qu'ayant pris la
forme d'un Satyre, il la rendit mère des deux ju-
meaux dont on va parler. Épopée, roi de Sycione,
l'ayant enlevée, l'épousa. Nycteus fit la guerre au
ravisseur, & y perdit la vie; mais en mourant il
recommanda à son frère Lycus de venger sa mort,
& de punir *Antiope*.

La princesse tomba bientôt entre les mains de
Lycus, & fut ramenée à Thèbes: ce fut en y allant
qu'elle accoucha de Zétus & d'Amphion. Lycus
livra *Antiope* à sa femme Dircé, qui la traita pen-
dant plusieurs années avec beaucoup de cruauté.
Mais enfin la malheureuse princesse ayant trouvé
le moyen de s'échapper, alla chercher ses deux
fils, qui étoient déjà grands, & qui étant entrés
à main armée dans Thèbes, tuèrent Lycus &
Dircé, & se rendirent maîtres du royaume. Pau-
sanias dit que Bacchus égara l'esprit d'Antiope,
pour la punir d'avoir fait périr cruellement Dircé,
qui honoroit singulièrement ce dieu; qu'errante &
vagabonde, elle parcourut toute la Grèce, lorsque
Phocas, petit fils de Sisyphus, l'ayant rencontrée
par hasard, la guérit & l'épousa.

Les malheurs d'*Antiope* & le supplice de Dircé
forment le sujet d'un des plus célèbres groupes
de l'antiquité. Nous voulons parler du TAUREAU
Farnèse. V. ce mot. La figure d'*Antiope* n'est pas
entière; on lui a restauré la tête & les bras. On
voit encore le même sujet exécuté en bas-relief
dans les villas Borghèse & Albani; & il n'y a que
trois figures. *Antiope* est placée entre Amphion &
Zéthus, & semble implorer la vengeance de ses

fls. Les noms sont marqués au-dessus de chaque figure au bas-relief de la villa Borghèse. Winkelmann l'a publié dans ses *monumens inediti*, & il en a donné dans l'histoire de l'art une explication particulière relative à AMPHION. V. ce mot.

ANTIOPE, reine des Amazones, fut attaquée par Hercule, qui avoit reçu ordre d'Euristhée de lui aller enlever sa ceinture, c'est-à-dire, ses trésors : elle fut vaincue & emmenée prisonnière. Antiope épousa Thésée, & en eut un fils nommé Hyppolite. Elle portoit aussi le même nom que ce fils. V. THÉSÉE, MÉNALIPPE.

Le mariage d'Antiope avec Thésée a servi de sujet de travail aux artistes anciens. On les voit sculptés tous les deux sur un tombeau publié par Bellori. Les pierres gravées offrent aussi souvent ces deux époux réunis. Sur une cornaline de Stofch, Thésée est armé d'une lance, & tient son bouclier appuyé sur la terre ; Antiope vaincue, lui présente sa bipenne en signe de paix. Une pâte antique de la même collection, fait voir Antiope à cheval, poursuivie par Thésée qui est près de la vaincre ; car l'amazone a déjà laissé tomber son bouclier.

ANTIPATHES de Dioscoride. Dioscoride appelle de ce nom un lithophite qui est noir, branchu, & qui a, selon lui, toutes les propriétés du corail. V. CORAIL noir.

ANTIPHATE régnoit sur les Lestrygons, lorsqu'Ulysse entra sur leurs terres. Ce prince & ses sujets, se nourrissoient de chair humaine. Quand la flotte d'Ulysse eut abordé dans la Lestrygonie, il fut député, avec deux de ses compagnons, vers Antiphate, qui dévora un des trois envoyés ; Ulysse & son autre compagnon eurent bien de la peine à échapper à la cruauté du roi, qui rassembla ses troupes, les poursuivit vivement, & fit lancer sur la flotte grecque une si prodigieuse quantité d'arbres & de rochers, qu'elle fut submergée avec ceux qui étoient dedans. Le seul vaisseau d'Ulysse échappa. Ce monstre a servi de proverbe aux poètes, quand ils ont voulu parler de la cruauté & de l'inhospitalité. V. LESTRYGONS.

ANTIPHONIE. ἀντιφωνία. Les Grecs donnoient ce nom à cette espèce de symphonie, qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appeloient ὁμοφωνία, ou absolument SYMPHONIE. V. ce mot. Ἀντι & φωνη sont les racines du mot antiphonie ; ils signifient opposition de voix.

ANTIPHUS, un des fils de Priam.

ANTIPODES. Isidore parle d'un peuple de la Lybie, auquel il donne ce nom, parce qu'il avoit, disoit-on, les pieds retournés, c'est-à-dire, les talons devant les jambes, & les doigts derrière. Les doigts, ajoutoit-on, étoient au nombre de huit à chaque pied. Cette absurdité n'a pu naître que de l'expression dont se servent les géographes

pour désigner les peuples diamétralement opposés sur le globe, qui aura été prise à la lettre.

Nous renvoyons à la philosophie ancienne & à la géographie, pour l'article des *Antipodes*, pris dans le sens général.

ANTIPOLIS, dans les Gaules. ANTIPI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTIQUAIRE. Ce nom désigne aujourd'hui celui qui recherche & étudie les monumens de l'antiquité ; qui s'est rendu familiers les objets compris sous cette dénomination, tels que les médailles, inscriptions, statues, peintures, édifices, coutumes, usages, gouvernemens, marine, tactique, écriture & langue des anciens. Nous en parlerons plus au long dans le Discours sur les antiquités.

ANTIQUAIRE, *antiquarius*, étoit chez les anciens celui qui avoit l'inspection sur les copistes sur les livres, & qui étoit préposé à la garde de l'*antiquarium*, où ou les renfermoit. Le nom d'*antiquaire*, *antiquarius*, fut donné par la suite aux copistes eux mêmes, & il étoit la traduction de leur nom grec ἀρχαιογραφοί, écrivains ou copistes des anciennes écritures. Ils s'appeloient aussi καλλιγράφοι, lorsqu'on vouloit désigner la perfection de leur art.

ANTIQUAIRES, ἱεργηται : il y avoit anciennement dans les principales villes de la Grèce & de l'Italie, des personnes de distinction, chargées de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, de leur expliquer les inscriptions anciennes, & tout ce qui avoit rapport à l'antiquité. Pausanias appelle ces *antiquaires* ἱεργηται, interprètes. Les Siciliens leur donnoient le nom de μυσταγογοί, interprètes des choses cachées. Les Ciceroni de Rome ont succédé à ces *antiquaires* ; & les explications qu'ils donnent aux étrangers se ressentent de leur ignorance & du motif d'intérêt qui leur fait exercer ce métier.

ANTIQUAIRES, ἀρχαῖος, ancien. On appeloit ainsi des puristes qui s'attachoient à la recherche des vieux mots, & qui affectoient de s'en servir, au mépris de ceux qui étoient en usage de leurs tems.

Le même nom avoit été donné aux scholastes, qui faisoient des notes ou scholies sur les auteurs, & les écrivoient ordinairement à la marge des livres. Il avoit aussi la même étymologie.

ANTIQUARIUM, en grec ἀρχαῖος, étoit l'endroit où l'on renfermoit les livres anciens, les vases antiques, &c.

ANTIQUARIUS. Voyez ANTIQUAIRE & ANTIQUAIRES.

ANTIQUES. Cet article appartient au Dictionnaire des Arts relatifs au dessin ; & nous y renvoyons le lecteur.

ANTISIGMA. L'*Antisigma* ; sous la figure de

deux *sigma* C, adossés OC, fut le second caractère introduit par Claude. Il avoit la valeur du P & de l'S, ou du B & de l'S, peut-être même de deux SS, d'un usage bien plus fréquent dans le latin que les précédentes. Etienne Morin, après avoir fait exprimer le Ψ par l'*antifigma*, conjecture qu'il auroit pu avoir la force du *ch*, ou du X des Grecs. Priscien est plus croyable, quand il attribue à la seconde lettre de Claude un son équivalent au Ψ . Selon notre Grammairien, ce son étoit beaucoup plus doux que celui du *ps* ou du *bs* des latins; mais ils n'osèrent, nous dit-il, changer leur ancienne écriture.

Les monumens dressés sous l'empire de Claude, ne nous ont point encore fait voir son second caractère. S'il y fut admis, on pourroit entendre les termes de Priscien des tems postérieurs à la mort du même empereur. Alors au plus tard, cette lettre, avec ses compagnes, fut condamnée à un éternel oubli. *Nouvelle diplomatique*.

La figure OC de l'*antifigma*, nous apprend l'étymologie de ce mot, qui vient de *sigma* & d'*anti*, devant.

Isidore (*lib. 1. origin. c. xx.*) parlant des notes ou signes particuliers dont les écrivains se sont servis, fait mention de l'*antifigma*, qui est, selon lui, un simple *sigma* C, tourné de l'autre côté. On se sert de ce signe, dit-il, pour montrer que l'ordre des vers vis-à-vis desquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainsi dans les anciens auteurs.

L'*antifigma*, poursuit Isidore, avec un point au milieu, se met à la marge, lorsque deux vers ont chacun le même son, & qu'on ne fait lequel préférer.

ANTISIGMA. On appeloit de ce nom un lit de table fait en demi-cercle, qui, placé devant un semblable lit, renfermoit dans un cercle entier une table ronde.

ANTISSA, dans l'isle de Lesbos. ANTIS.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ANTISTES. Voyez PRÊTRE.

ANTISTHÈNE. A Rome, dans le palais du prince de Piombino, on voit une tête de philosophe qui passe pour celle d'*Antisthène*. *Fulvius Ursinus* l'a nommée ainsi sans aucun fondement connu. Ainsi, l'on peut y méconnoître, avec raison, les traits du chef de la secte des Cyniques.

ANTISTIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Les furnoms de cette famille sont, *REGINUS*, *VETUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

ANTISTITA. Voyez PRÊTESSE.

ANTISTROPHE, d'*anti*, contre, & de *strophe*, *στροφή*, qui vient de *στρέφα*, je tourne. C'est ainsi qu'on appeloit une des stances des chœurs dans les poésies dramatiques. L'*antistrophe* étoit une des trois parties de l'*ode*, dont les deux autres se nommoient *strophe* & *épode*. La *strophe* & l'*antistrophe* contenoient toujours le même nombre de vers, tous de même mesure, & pouvoient conséquemment être chantées sur le même air. L'*épode* comprenoit des vers d'une autre espèce, soit plus longs, soit plus courts. Le chœur chantoit la *strophe* en se tournant à droite du côté des spectateurs; & l'*antistrophe* étoit la stance suivante que ce même chœur chantoit en se tournant à gauche.

L'*antistrophe* étoit une espèce de réponse ou d'écho relatif tant à la *strophe* qu'à l'*épode*. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis.

ANTITHEES, étoient de mauvais génies, dit Arnobe, invoqués par les magiciens, & qui n'étoient propres qu'à faire du mal. Arnobe est le seul qui en ait parlé.

ANTIUM, ville d'Italie, célèbre par les sorts qu'on y alloit consulter. Il y avoit des statues de la Fortune, qui se remuoient d'elles-mêmes, dit Macrobe; & leurs mouvemens divers servoient de réponse, ou marquoient si l'on pouvoit consulter les SORTS. V. ce mot.

Horace a chanté la fortune révétee à *Antium*:

O diva, gratum qua regis Antium.

Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, liv. 8, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit par Pythagore.

ANTLIA. Voyez POMPE.

ANTOINE. (Marc)

MARCUS ANTONIUS, IMPERATOR, AUGUR,

III. VIR. R. P. C.

Ses médailles sont:

RR. en or.

C. en argent.

Il y a des revers R & RR.

RRR. en médaillons d'argent, avec sa tête & celle de Cléopâtre.

R. en M. B. latin, avec la tête d'Auguste.

RR. avec sa tête & celle de Cléopâtre.

RR. en M. B. des colonies.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. grec, ou approchant de ce module.

RR. en P. B. grec.

C. en argent dans les légions, excepté la 6^e, restituée par Marc-Aurèle & Vêrus; la 17^e, la 18^e, la 20^e, qui sont R.

La 24^e, qui n'avoit pas été publiée, se trouve dans le cabinet de M. Pellerin: on connoît encore la 26^e, la 27^e & la 30^e & dernière, qui sont RRR.

RRRR, en or, de la légion 19, au cabinet du roi.

RRRR.

RRRR. également en or, des cohortes Préto-riennes, dans le cabinet de M. Pellerin.

On trouve des médailles d'Octavie, quatrième femme de Marc-Antoine, mais on n'en connoît ni en or, ni en argent, ni en bronze de coin romain. Les unes sont latines de la colonie de Sinope, où sa tête est accolée avec celle d'Antoine; d'autres grecques, sur lesquelles sa tête est au revers, en regard d'Antoine: elles ont été fabriquées en Afrique, à Tyr. Il s'en trouve avec sa tête seule, frappées à Pella & à Thessalonique. Ces différentes médailles, dont le prix dépend de la conservation, ont été pour la plupart publiées par M. Pellerin, qui en possédoit plusieurs. Celles qui sont puniques ne représentent point la tête d'Octavie. Séguin a fait graver une médaille latine de grand bronze, sur laquelle on voit la tête d'Octavie en face des têtes d'Auguste & d'Antoine, & au revers une galère.

ANTOINE le fils, (Marc) *filis du Triumvir.*

MARCUS ANTONIUS, MARCI FILIUS, MARCI NEPOS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, au revers de son père; elle est au cabinet du roi & dans celui de Vienne.

O. en argent & en bronze.

ANTOINE, (Lucius) *frère de Marc-Antoine.*

LUCIUS ANTONIUS, CONSUL.

Ses médailles sont :

O. en or.

RR. en argent, où sa tête se trouve toujours au revers de Marc-Antoine.

O. en bronze.

ANTOINE, (Caius) troisième frère de Marc-Antoine. Voyez ANTONIUS.

ANTONIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Il y a quelques légions d'argent RR. & même RRR. On peut en voir le détail à Marc ANTOINE.

Les surnoms de cette famille sont *BALBUS*, *BARBATUS*, *PÆTUS*, *PIETAS*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

ANTONIA, femme de Drusus, frère de Tibère.

ANTONIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RR. en argent.

RR. en médailles de potin, frappées en Egypte.

O. en G. B.

C. en M. B. latin.

RRR. de colonies. M. Pellerin en a publié une de Corinthe, & l'on en connoît une autre du cabinet de Theupolo.

Antiquités, Tome I.

RRR. en M. B. grec; elle est au revers de Claude.

RRR. en P. B.

Il y a dans la collection des pierres gravées de Stofsch, une cornaline sur laquelle on voit le portrait de cette princesse. Le muséum capitolin en renferme un buste de marbre.

ANTONIANÆ. On appela de ce nom les mantes gauloises avec des capuchons ou *caracalla*, que l'empereur Antonin mit à la mode à Rome. Elles descendoient jusqu'aux talons, & firent donner leur nom à cet empereur, comme réciproquement elles reçurent le sien.

ANTONIN, déclaré César par Hadrien.

TITUS, ÆLIUS, HADRIANUS, ANTONINUS, AUGUSTUS, PIUS.

Ses médailles sont :

C. en or; quelques revers R. Les quinaires R.

C. en argent; il y a peu de revers rares en argent.

R. en médailles grecques d'argent. Celle au revers de laquelle on voit la statue équestre d'Hadrien est RRR.

RRR. en médailles grecques d'argent, ayant au revers la tête du roi Rémétalce.

Elle est chez le roi d'Espagne.

RR. en médaillon de potin d'Egypte.

C. en G. B. de coin romain. Il y a un grand nombre de revers rares, & très-rares.

C. en M. B. RR. du même module, au revers de Faustine, ainsi qu'au revers d'Hadrien.

Plus rares avec les têtes de Marc-Aurèle & de Faustine.

RR. en G. B. de colonies.

R. plutôt que C., en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. en médailles d'Egypte. Parmi celles de G. B., il y en a qui représentent les douze signes du zodiaque; d'autres qui ont pour types, différens travaux d'Hercule, & des traits de l'histoire fabuleuse. On en trouve une, où l'on voit Apollon assis, & devant lui Marsyas pendu à un arbre, avec un homme au bas qui se prépare à l'écorcher. Ces différens revers sont RR.

On connoît beaucoup de médaillons latins de bronze, & quelques grecs de cet empereur. Celui qui est gravé dans Séguin, p. 154, est très-rare.

Six empereurs ont porté le nom d'Antonin, Antonin-Pie, M.-Aurèle, Commode, Caracalla, Diaduménien & Elagabale. On doit avoir l'attention de ne pas les confondre. Au reste, les plus difficiles à distinguer sont Caracalla & Elagabale; mais nous en donnerons les moyens à leurs articles respectifs.

ANTONINUS, (Sulpicius) tyran sous Gallien.

SULPICIUS ANTONINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

Unique en G. B. Cette pièce a été fabriquée

E c

à *Emèse*, en Syrie; elle est rapportée par Haym, dans son trésor Britannique, & elle a pour date ces trois lettres ΕΞΦ, qui marquent l'année 565 de l'ère des Emésiens, laquelle avoit commencé sous les Séleucides, trois cent-onze ans avant l'ère chrétienne; ce qui se rapporte à l'an deux cent cinquante quatre, au commencement du règne de Valérien.

ANTONIUS, (Caius) frère de Marc-Antoine le triumvir.

CAIUS ANTONIUS, MARCI FILIUS PROCONSUL, PONTIFEX.

Ses médailles sont:

O. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

ANTRON CORACIUS. Plutarque examinant pourquoi on attachoit aux portes de tous les temples de Diane, des cornes de cerf, & à son temple du mont Aventin, des cornes de bœuf, dit que c'est peut-être pour conserver la mémoire d'un événement arrivé sous le règne de Servius Tullius. Dans la Sabine, un homme nommé *Antron Coracius*, avoit une vache, la plus belle & la plus grande de tout le pays: un devin lui prédit que celui qui sacrifieroit cette vache à Diane sur le mont Aventin, procureroit à sa ville l'empire de toute l'Italie. *Coracius* alla à Rome pour faire ce sacrifice. Un serviteur du roi *Servius* donna avis à son maître de cette prophétie. Le roi l'apprit au pontife, qui, pour tromper *Coracius*, lui dit qu'avant de sacrifier, il falloit qu'il allât se laver dans le Tybre: *Coracius* obéit; & tandis qu'il se lavoit, le roi fit le sacrifice de la vache, attacha ses cornes à la porte du temple, & eut tout l'honneur du sacrifice.

ANTRUM. Voyez CAVERNE.

ANTUBEL. Muratori, pag. 100 de son *Thef. inscr.*, rapporte une inscription trouvée en Espagne, dans laquelle il est fait mention de deux divinités inconnues, *Antubel* & la déesse *Nabis*:

BOUTIUS

ANTUBEL

ET. D. NABI

V. S. L. M.

Cet *Antibel* est peut-être *Bel* ou *Belus* des Orientaux, qui établirent plusieurs colonies en Espagne.

ANUBIACI, prêtres d'*Anubis* à Orange. *Muratorii Diatrib. Col. 67, inscript. thef.*:

Λ. ΙΥΛΙΥΣ. ΛΕΟΝΔΣ. ΔΟ
ΝΥΛΛ. ΟΥΟΔ. ΠΡΟΛΛΙ
ΣΕΡΛΤ. ΛΝΥΒΙΛΚΙΣ. ΔΟ
ΛΛΕΣΤΙΚΛ. ΛΙΒΕΡΤ. Δ. Σ. Ρ.

ANUBIDEUM, lieu & temple consacrés à *Anubis*.

ANUBIS, divinité révérée des Egyptiens, des

Grecs & des Romains. Ovide en fait mention, (*Amor. lib. 2, eleg. 13.*) il dit à *Isis*:

Per tua sinistra precor, per Anubidis ora verenda.

Cette tête adorable étoit celle d'un chien, auquel on rendoit un culte, & on élevoit des temples appelés *Anubidea*. Lucien (*in Toxari*).

On commença en Egypte par consacrer un animal à *Anubis*, comme on l'avoit pratiqué avec les autres divinités. Bientôt après on substitua en partie la figure du chien à celle d'*Anubis* même, & l'on plaça la tête de cet animal sur un corps humain, pour servir d'emblème au nouveau dieu. C'est ainsi qu'on le trouve représenté dans les ruines des anciens temples d'Egypte; c'est ainsi qu'il paroît sur les bronzes & les marbres que renferment les collections d'antiques. Diodore de Sicile atteste l'ancienneté de cet usage. (*Liv. 1*). Les Egyptiens représentent le dieu qu'ils appellent *Anubis* avec une tête de chien. Ovide décrivant la pompe des fêtes d'*Isis*, n'oublie pas *Anubis*, (*Métamor. 9. 692.*):

..... Cum quâ Iatrator Anubis,
Sanctaque Bubastis, variisque coloribus Apis.

Virgile, Properce, Lucien & les Pères des premiers siècles de l'Eglise, ont souvent raillé les Egyptiens sur l'abboyeur *Anubis*.

Le dieu-chien avoit en Egypte des fêtes somptueuses, des temples & des villes particulières consacrées à son culte, telles que *Cynopolis*, ville des chiens, *κυνῶν πόλις*, dans l'Egypte moyenne. Strabon, qui avoit voyagé dans cette contrée, dit qu'à *Cynopolis* on honoroit *Anubis* d'un culte particulier, qui étoit partagé entre le dieu & les chiens, auxquels on préparoit une nourriture recherchée. Les médailles de cette ville portent pour type une figure d'homme à tête de chien.

Quoique *Cynopolis* fût le centre du culte rendu à *Anubis*, l'Egypte entière l'adopta à son tour; & par-tout où l'on adoroit *Isis* & *Osiris*, on leur affocioit ce dieu, leur fidèle compagnon; ce qui donne de la vraisemblance à cette hyperbole de *Juvénal*, (*Sat. 15, v. 8.*):

Oppida tota canem venerantur.....

De cette universalité du culte d'*Anubis*, vint le respect général des Egyptiens pour les chiens. Lorsqu'il en mouroit un, tous les habitans de la maison où il étoit mort, paroissoient plongés dans la douleur la plus profonde; ils prenoient toutes les marques du plus grand deuil, & se coupoient les cheveux & les sourcils. Plutarque a conservé la mémoire de la guerre cruelle que se firent les habitans de *Cynopolis* & ceux d'*Oxyrinque*, à cause d'un chien que ceux-ci avoient tué & mangé.

Ce culte étrange ne fut pas borné aux rives du Nil. Les Grecs l'adoptèrent, non pas seulement à l'époque où les *Ptolomées* mêlèrent le

culte de la Grèce à celui de leurs nouveaux sujets, mais dans les tems les plus reculés de l'histoire grecque. Rhadamante, frère de Minos, ne juroit jamais par les divinités de son pays, pour ne pas profaner ces noms redoutables; mais il juroit par l'oie, par le bélier, par le platane & par le chien. Jablonski, dont nous analysons les travaux, reconnoît *Anubis* à ce jurement *du chien*, & croit que Rhadamante, ainsi que plusieurs autres grecs, avoit voyagé en Egypte, & en avoit adopté les cultes. Car l'oie, le bélier, le platane y étoient révéés ainsi que le chien.

Quel étoit cet *Anubis*, ce dieu demi-chien? Les prêtres égyptiens racontoient dans leurs fables sacrées, que deux fils d'Osiris, vaillans & courageux, *Anubis* & Macédon, le suivirent dans les expéditions. Cette naissance d'*Anubis* est expliquée plus au long dans Plutarque (*de Isid. & Osir.*) Il dit qu'Osiris ayant joui des embrassemens de sa sœur Nephthis, femme de Typhon, qu'il crut être Isis son épouse, en eut un fils appelé *Anubis*, qui fut frère d'Horus, fruit légitime des amours d'Isis & d'Osiris. Nephthis craignant le ressentiment de Typhon, exposa *Anubis* pour le soustraire à sa colère. Mais Isis, qui avoit reconnu l'erreur de son mari, à la vue de sa couronne de Mélilot, oubliée chez Nephthis, chercha *Anubis*; & à l'aide de ses chiens, elle le trouva & en prit soin. Devenu grand, ce fils d'Osiris la suivit, & l'accompagna toujours fidèlement: de-là vint qu'il fut révéé comme le gardien des grands dieux, & comme faisant auprès d'eux les mêmes fonctions que les chiens exercent auprès des mortels.

Cet attachement inviolable d'*Anubis* le fit représenter avec une tête de chien, selon la plupart des écrivains qui ont recherché les motifs de cette configuration extraordinaire. D'autres ont donné pour motif le service que rendirent à Isis les chiens dans la recherche du corps d'Osiris, son mari; ce qui n'a aucun rapport direct avec *Anubis*. Quelques autres, & Julius Firmicus avec eux, disent qu'Isis se fit accompagner du chasseur *Anubis*, & qu'on donna pour symbole à ce dieu l'animal qui sert de guide aux chasseurs. On aperçoit dans cette variété d'opinions, que les prêtres égyptiens se contentoient de rapporter la fable d'*Anubis*, racontée plus haut d'après Plutarque; & que les écrivains des tems postérieurs s'étoient donné la torture pour découvrir le motif d'une aussi étrange métamorphose.

Mais le plus grand nombre des anciens écrivains s'accorde à le trouver dans l'attachement d'*Anubis* pour son père & pour la femme de son père. De-là, Plutarque conclut que les Egyptiens firent de leur Mercure un chien, pour exprimer par ce symbole sa fidélité; de-là vient que Proclus, dans Platon, (*πολιτεία*) appelle *Anubis* le gardien d'Osiris; de-là naquit l'usage de placer *Anubis* ou un de ses petits temples à l'entrée

de ceux d'Isis, & celui de le faire précéder la statue d'Isis dans les processions de cette déesse. Apulée, qui en avoit vu une à Cenchrée, parle ainsi (*Métam. lib. 2*): » Les divinités se mettent en marche dès qu'elles veulent bien se servir des pieds des mortels qui les portent. On voit paroitre d'abord celui qui a la tête d'un chien terrible, qui accompagne les dieux supérieurs & inférieurs, qui est tantôt de couleur noire, tantôt doré; qui porte enfin un caducée de la main gauche, & secoue de la droite une palme verdoyante ».

Commode, qui renouvela à Rome le culte & les pompes d'Isis, se rasoit la tête, portoit lui-même la statue d'*Anubis*, & donnoit des coups très-violens aux isiaques avec cette représentation du dieu. Ce culte y avoit été jadis introduit; mais les consuls Pison & Gabinius le poursuivirent sévèrement. Pour tout dire en un mot, partout où paroissoit Isis, on voyoit avec elle le chien ou cynocéphale (dieu à tête de chien). La Table Isiaque offre un témoignage authentique de cette association constante.

Cherchons à présent quelles furent les divinités par lesquelles les Grecs remplacèrent dans leur Mythologie le fils d'Osiris. Plutarque dit dans son livre sur Isis & Osiris, ouvrage si rempli de puérités, que l'auteur semble les avoir recueillies à dessein de plaire à la superstitieuse Cléa, à qui il l'a dédié: » Quelques-uns croient qu'*Anubis* est Saturne, parce que produisant tout de lui-même, & portant tout dans lui-même comme une femme grosse (ce qui s'exprime en grec par le mot *κύβητις*), il a été appelé *κύβητις*, chien ». Cette interprétation, qui repose sur un jeu de mots, est ridicule. D'ailleurs, Plutarque a confondu ici, comme il l'a fait aussi dans d'autres endroits, *Anubis* avec *Phtha*, le Vulcain des Egyptiens. Un très-petit nombre d'écrivains a suivi le sentiment de Plutarque, & a reconnu Saturne dans *Anubis*. Les autres, en très-grand nombre, assurent, avec raison, qu'*Anubis* & Mercure étoient la même divinité.

En effet, dans le même livre sur Isis, Plutarque dit que les Egyptiens ne croient pas que leur Mercure soit un chien, mais qu'ils assimilent au plus rusé des dieux l'animal qui a la vigilance en partage, & qui distingue avec tant de sagacité l'ami de l'ennemi. Il est évident qu'il parle ici d'*Anubis*. Les Egyptiens, dit-il encore dans le même livre, assurent que Mercure habite dans la lune, & marche avec elle. Ne reconnoît-on pas ici évidemment *Anubis*, le fidèle compagnon d'Isis? Servius & Porphyre sont du même sentiment; & Lucien pense de même, puisqu'il donne à *Anubis* le caducée, attribut particulier de Mercure.

Anub, en langue copte, qui étoit celle des anciens Egyptiens, veut dire or, & *annub* doré. De-là vient que Lucien (*in Jove Tragoedo*) dit

qu'*Anubis* étoit d'or massif, très-pesant & d'un grand prix. Les Egyptiens, selon Plinè, ne sculptoient pas l'argent, mais ils le doroiènt, afin d'y voir toujours leur *Anubis* : *Tingit & Ægyptus argentum, ut in vasis Anubim suum spectet, pingitque, non celat argentum.* Apulée, cité plus haut, parle de la face dorée d'*Anubis*. D'un autre côté, nous apprenons dans la chronique d'Alexandrie, que Faunus, appelé depuis Mercure, trouva le premier l'art de fondre & de travailler l'or. Quelque ridicule que soit l'assemblage de Faunus, roi d'Italie, avec Mercure, on peut en conclure cependant que l'on attribuoit à ce dieu l'art de travailler l'or. Dans l'hymne de Mercure, qui porte le nom d'Homère, il est dit qu'Apollon étant entré dans la caverne du mont Cyllenius, où l'on élevoit Mercure, le trouva environné d'or & de richesses. De-là vint que les poètes lui donnèrent toujours des talonniers & une verge d'or. *Anubis* étoit donc le dieu de l'or, ainsi que Mercure le fut depuis chez les premiers Grecs; car Plutus est d'une création postérieure aux Pélasges.

Plutarque nous apprend (*de Iside*) à quel phénomène ou apparence céleste appartenoit l'*Anubis* des Egyptiens. « Le cercle, dit-il, qui touche & sépare les deux hémisphères, qui porte le nom d'horison, & leur est commun à tous deux, est appelé proprement *Anubis*; il est représenté sous la figure d'un chien, parce que cet animal fait usage de ses yeux dans la nuit comme pendant le jour. Il paroît qu'*Anubis* étoit chez les Egyptiens d'une même nature que l'Hécate des Grecs, c'est-à-dire, terrestre & céleste ». Voilà clairement *Anubis* déclaré le symbole sacré de l'horison de la sphère. C'est pourquoi, sans doute, il en porte une de la main droite sur un bas-relief, publié par Boissard. (*Antiq. iv, p. 78*). Il y paroît avec une tête de chien, & le caducée à la main gauche. Son pied est posé sur un crocodile.

C'est à son arrivée à l'horison que le soleil entre dans le monde, ou plutôt dore & éclaire notre hémisphère; & c'est pareillement à l'époque de son retour qu'il sort du monde, ou plutôt qu'il passe sous le globe. *Anubis*, qui garde l'horison, est donc le portier du ciel; & il doit être représenté par l'image d'un portier fidèle. Les anciens confioient la garde de leurs portes à des chiens; ils en peignoient même sur la muraille auprès de l'entrée des maisons, avec ces mots, *cave canem*, lorsqu'ils n'avoient point de chiens vivans. La théologie symbolique peignit dès-lors *Anubis* sous l'emblème de cet animal fidèle.

La couleur jaune ou de l'or, & la noire, conviennent alternativement au portier du ciel, qui en ouvre les portes ou l'horison, tantôt à l'astre du jour, tantôt à la déesse des ténèbres. Tout est d'accord dans l'allégorie d'*Anubis*, chez les prêtres égyptiens; mais aussitôt qu'elle est transportée en Grèce ou en Italie, tout est obscurci & incohérent.

Nous avons vu plus haut les révolutions que subit à Rome le culte d'*Anubis*. Compagnon inséparable d'Isis, il vit son culte enveloppé dans la proscription des mystères de la déesse, jusqu'à ce que Commode rétablit les dieux égyptiens dans leurs anciennes prérogatives. On trouve cependant des traces de ce culte à Rome sous Tibère. Des prêtres d'*Anubis* ou de *Hermanubis*, Mercure-*Anubis*, comme l'appeloient les Grecs, se prêtèrent à la passion de *Mundus*, jeune chevalier romain, pour Pauline. Ils persuadèrent à cette dame que leur dieu avoit conçu pour elle l'amour le plus vif. Crédule, superstitieuse & vaine, Pauline se crut honorée de la tendresse d'un dieu, & elle consentit à passer une nuit dans son temple, voisin de celui d'Isis. *Mundus* trahit le secret des prêtres, & donna à entendre, par le récit de quelques particularités, qu'il avoit été l'amant couronné. Pauline s'en plaignit à son mari, & celui-ci à Tibère. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis rasé, la statue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tybre.

Ceux qui célébroient les mystères d'*Anubis*, portoient des masques faits en tête de chien; & c'est ainsi que dans la proscription des triumvirs, Volusius échappa aux recherches des meurtriers.

Tristan & Beger rapportent deux médailles de la jeune Faustine & de Julien II, sur lesquelles on voit *Anubis* avec la tête de chien, tenant un sistrè & un caducée. Il est vêtu sur la première en général romain, avec la cuirasse & le paludament; mais sur l'autre il n'a qu'une tunique.

On connoît à Rome plusieurs statues d'*Anubis*; les plus remarquables sont, 1°. une à la Villa-Albani, dont la tête tient du lion, du chat & du chien. Eusèbe (*Præp. Evan. l. 3.*) dit que le lion étoit aussi un symbole d'*Anubis*. La même Villa renferme une autre statue à tête de chien, assise; & il y en a une semblable au palais Barberini. Ces trois statues sont d'un granit tirant sur le noir. La tête de la première est couverte par derrière d'une mitre ou coëffe égyptienne chargée de plis, qui flotte sur les épaules de la longueur de quatorze pouces. Derrière sa tête s'élève une espèce de disque, figurant le soleil ou la lune, ou peut-être un de ces nimbes ou auréoles que donnèrent quelquefois aux images des dieux & des empereurs les Grecs & les Romains.

Les deux *Anubis*, l'un de marbre noir, l'autre de marbre blanc, conservés au capitolè, ne sont point des productions de l'art chez les Egyptiens: ce sont des ouvrages faits du tems de l'empereur Hadrien. Il n'en faut pas dire autant du petit *Anubis* assis, de basalte verd, qui est dans la même collection.

ANULARIUS. Muratori (*pag. 965. 6. Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante:

V. LOC. F. Q. MUS. L. Q. L.

PRIMI. ANULARI

IN. FR. P. XIII. IN. AG. P. XIII.

C'étoit sans doute un ouvrier qui faisoit des anneaux.

ANXUR. (Jupiter) *Voyez* AXUR.

ANYTUS, Titan, nourricier de Junon.

ÆÈDE, étoit l'une des trois Muses dont le culte fut établi, selon Pausanias, par les Aloïdes, à Thèbes, en Béotie. Son nom signifie chant. *V. MUSES.*

AONIDES, furnom des Muses, qui est tiré des montagnes de Béotie, appelées les monts Aoniens, d'où cette province elle-même est souvent nommée Aonie. Les Muses étoient particulièrement honorées sur ces montagnes.

AORASIE des dieux. Les anciens étoient persuadés que lorsque les dieux venoient parmi les hommes & conversoient avec eux, leur divinité ne se manifestoit jamais en face. Ils ne se faisoient reconnoître que par derrière, dans le moment où ils se retiroient. C'est ainsi que Neptune, dans Homère, (*Iliad.* 2.) après avoir parlé aux deux Ajax, sous la figure de Calchas, n'est reconnu d'eux qu'à sa démarche, & par derrière, lorsqu'il les a quittés. De même, dans Virgile, Vénus se présente à Enée sous l'air d'une chasseuse; & après l'avoir entretenu assez long-tems, elle se retire; sa tête paroît alors rayonnante, dit le poète; sa robe s'abat; & sa démarche la trahissant, Enée voit clairement la déesse sa mère. *Aoraste* signifie invisibilité; il vient du grec, de l'a privatif & de *οραω*, je vois. *V. HYPAR.*

AORNOS, dans l'Épire. ΑΟΡΝΙΩΝ.

M. Pellerin a publié une médaille de bronze autonome de cette ville.

Il y avoit à *Aornos*, chez les Thesprotés, dans l'Épire, un temple & un bois consacrés aux Mânes. C'est-là qu'on les évoquoit par des enchantemens & des sacrifices; & c'est-là que se rendit Orphée pour trouver quelque soulagement à sa douleur. Il venoit de perdre son épouse Eurydice, & il espéroit que le plaisir de voir cette ombre chérie, de s'entretenir avec elle, adouciroit son chagrin. Son attente fut trompée. La vue du fantôme que les artifices des prêtres firent paroître à ses yeux, le frappa de mort selon les uns, & selon d'autres lui causa une mélancolie noire, à laquelle il succomba, après avoir erré long-tems au milieu des bois. On imagina depuis, la fable de sa descente aux enfers; mais elle n'eut d'autre fondement que ce voyage dans la Thesprotie.

Ce mauvais succès ne décrédita pas l'oracle de *Aornos*. Plusieurs siècles après Orphée, Périan-dre, tyran de Corinthe, alla chez les Thesprotés pour consulter sur un dépôt l'ombre de sa femme Mélisse, qu'il avoit fait périr sur de faux rapports.

AOUST, sixième mois de l'année de Romulus, & huitième de celle de Numa. Il conserva sous les rois & du tems de la république, le nom de *Sextilis*, que lui avoit imposé le fondateur de Rome. Son nom fut changé en faveur d'Auguste,

lorsqu'il mit en 746, la dernière main à la réformation du calendrier, entreprise par César. Macrobe & Dion nous ont conservé le plébiscite & le senatus-consulte qui autorisèrent ce changement de nom. Les raisons qu'ils apportent sont les principaux événemens du règne d'Auguste, arrivés dans le mois *Sextilis*, tels que son premier consulat, ses trois triomphes, l'Égypte conquise, la fin des guerres civiles.

Romulus avoit fait ce mois de 30 jours, & Numa de 29; mais César lui en donna 31. Les nones arrivoient le cinquième jour, & les ides le 13.

» *Avût*, pressé de la chaleur, dit Aufone, » plonge sa bouche dans une grande tasse de verre, » pour boire de l'eau de fontaine. Ce mois, où » est née Hécate, fille de Latone, porte le nom » éternel des empereurs, c'est à dire, d'*Augustus*. » Ce mois est représenté par un homme nud, qui porte sous son menton une large tasse pour se rafraîchir; il tient devant lui une espèce d'évan-vail, fait d'une queue de paon. En ce mois on fêtoit les Portunales, le 17; les Vinales, le 19; les Consuales, le 21; les Vulcanales, le 23; les Opiconsives, le 25, & les Vulturales, le 27. Cètés étoit la divinité tutélaite de ce mois, pendant lequel se fait la moisson en Italie.

APAMÉE, en Syrie. ΑΠΑΜΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont: La Victoire debout, tenant une couronne. — Pallas debout, tenant une Victoire. — Un éléphant. — Un thyrsé.

Cette ville a fait frapper des médailles Impériales grecques, en l'honneur d'Auguste.

APAMEE-sur-l'Axius, en Syrie. ΑΠΑΜΕΩΝ. ΠΡΟΣ. ΑΧΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

APAMEE-sur-le-Méandre, en Phrygie. ΑΠΑΜΕΩΝ & ΑΠΑΜΕΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

R. en argent. Ce sont des Cistophores.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont: Un aigle volant au-dessus du Méandre. — Diane d'Ephèse.

Cette ville a fait frapper, sous ses différens gouverneurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Claude, d'Agrippine jeune, de Néron, de Vespasien, d'Hadrien, d'Antonin, de Commode, de Sévère, de Géta, d'Alex.-Sévère, de Gordien, de Philippe père, d'Otacilie, de Philippe fils, de Dèce, d'Élagabale.

APAMÉE, en Bithynie, ou APAMÉE-Myrlea.

ΑΠΑΜΕΩΝ. ΤΩΝ. ΜΥΡΛΕΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

APAMÉE, dans la Bithynie.

COL. JUL. CONC. AUG. APAM. *Colonia Julia Concordia Augusta Apamena.*

C. I. C. A. *Colonia Julia Concordia Apamea.*

Vaillant avoit attribué à Carthage d'Afrique cette seconde légende avec des médailles d'empereurs, que l'abbé Bellei a restituées à Apamée.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Donna, de Commode, de Caracalla, de Gallien, de M.-Aurèle, de Valérie. Voyez le 2^e tomé des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions. (*Bellei*).

APATURIEENNE. Strabon parle d'un temple consacré à Vénus, sous cette dénomination. Il étoit bâti dans un bourg de Corocondama, presque ille située entre le Pont-Euxin & le Palus Méotide.

Ce furnom, qui veut dire *trompeuse*, d'ἀπάτη, tromperie, avoit été donné à Vénus, parce qu'elle avoit usé d'artifice dans la guerre des dieux contre les géans.

APATURIES, fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus; elles devoient leur origine à une tromperie célèbre. Les Béotiens ayant déclaré la guerre aux Athéniens, à l'occasion d'un territoire que ces deux peuples se disputoient. Xanthus, chef des Béotiens, offrit de terminer le différend par un combat singulier. Thymète, roi d'Athènes, ayant refusé le défi, fut déposé, & Mélanthe, qui l'accepta, fut mis en sa place: celui-ci voyant approcher son ennemi, lui dit que ce n'étoit pas agir avec bravoure, que de venir accompagné dans un duel. Xanthus tourna la tête pour voir si effectivement il lui arrivoit un second; pendant ce tems, Mélanthe lui passa son épée au travers du corps. Ainsi, cette tromperie, qui, en grec s'exprime par le mot ἀπάτη, donna origine aux *apaturies*. Un peuple sage comme les Athéniens, auroit-il dû conserver la mémoire d'une action déshonorante? Aussi y a-t-il des auteurs qui lui donnent une autre origine.

Cette fête duroit pendant trois jours du mois Puanepsion: le premier, on célébroit un festin; on sacrifioit au second; & le troisième, on inscrivoit dans chaque tribu les jeunes gens qui devoient y être reçus. Or, ces jeunes gens n'étoient admis qu'après que leurs pères avoient juré qu'ils étoient véritablement leurs enfans: jusqu'à ce tems-là, ils étoient centés en quelque sorte être sans pères, ἀπάτορις, d'où vient le nom d'*apaturies*.

Xénophon donne une troisième origine. Les parens & les alliés, dit-il, s'assembloient pour

cette cérémonie, & se joignoient aux pères des jeunes gens qu'on recevoit: c'est de cette assemblée que la fête a pris son nom. Alors, dans *απαυρια*, l'a n'est pas privatif, mais conjonctif, & signifie ensemble.

Hésychius parle d'un quatrième jour des *apaturies*, appelé *επιβόης*: mais ce nom n'étoit pas propre à ce jour-là; il convenoit à tous ceux qui terminoient des fêtes quelconques, dont ils étoient comme une suite, ἀπο τῆ ἐπιβόησιν.

Les Protenthiens célébroient ces fêtes avec encore plus de solemnité que les Athéniens; car ils y employoient cinq jours, & les commençoient un jour avant les autres. Les Athéniens les imitèrent par la suite; & Athénée nous a conservé un décret de l'archonte Céphifodore, qui ordonnoit au sénat & aux autres tribunaux d'Athènes de vaquer à cette occasion pendant cinq jours.

Les *apaturies* ont été prises mal-à-propos pour les saturnales; car celles-ci, appelées *κρόνια*, ne se célébroient qu'un mois après, c'est-à-dire, en décembre.

ΑΠΑΥΛΙΑ, le second jour des fêtes célébrées dans les mariages.

APELLEE, nom d'un mois des anciens Grecs. Chez les Macédoniens, c'étoit le dernier mois de l'automne. Il étoit le premier mois d'hiver des Syro-Macédoniens, & le second chez les Tyriens.

APENARIU. Voyez APINARIU.

APÈNE, char attelé de deux ou de quatre mules, employé dans les jeux olympiques par les Eléens, qui s'en dégoûtèrent bientôt. Ils trouverent sans doute que ces animaux ne produisoient pas un coup-d'œil assez agréable; car on fait d'ailleurs que les Grecs s'en servoient habituellement, puisque Sophocle dit que Laius, dans le voyage où il fut tué, montoit un char traîné par deux mules.

APEX, ornement de l'*albugalerus*, bonnet à l'usage des Flamines & des Saliens. Ils s'attachoient ce bonnet, qui s'appeloit aussi *apex*, sous le menton, avec de forts liens, nommés *offendices*, afin de le fixer sur leurs têtes; depuis que Sulpitius, selon Valère-Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que son *apex* étoit tombé pendant qu'il sacrifioit.

Ce bonnet étoit fait en cône, & ressembloit à un casque. A la place de l'aigrette de celui-ci, on attachoit à l'*apex* une baguette recouverte de laine blanche, appelée proprement *apex*. De là vint le nom des Flamines, selon Servius, *a Filaminibus*. Il est inutile de faire sentir le ridicule de cette étymologie. La forme de ce bonnet, qui ressembloit un peu à la *causie* ou casque Macédonien, le fit appeler *bonnet* d'Epire ou d'Albanie, *pileus Epiroticus*. Les Grecs le nommoient *πίλημα πυργατόν* & *κροβασίον*.

Les Flamines ordinaires ne portoient l'*apex*

que dans les sacrifices ; mais le Flamine Diale , ou de Jupiter , ne pouvoit sortir de sa maison sans cette coëffure. Il n'étoit le maître de la quitter que dans son intérieur. On avoit une grande attention à l'en dépouiller au moment de son trépas , de crainte qu'elle ne fût profanée par les cérémonies des funérailles.

L'*apex* paroît sur quelques bas-reliefs publiés avec leurs inscriptions par Muratori , dans les recueils du P. de Montfaucon , & sur les médailles de Jules-César , où il désigne sa dignité de grand-pontife.

Apex. Les Romains appeloient de ce nom le haut ou la crête du casque , sur laquelle on fixoit l'aigrette , & que les Grecs nommoient *παράσημον*. Virgile , dans l'*Eneide* xii :

..... *Apicem tamen incita primum*
Hasta tulit.

L'*apex* des casques que portent les soldats sur la colonne Trajane , n'est qu'un simple bouton ou une légère éminence. On ne voit des aigrettes qu'à ceux des centurions ou des tribuns.

APEXABO. C'étoit un de ces mots extraordinaires & barbares dont les prêtres affectoient de se servir pour exprimer tout ce qui étoit d'usage dans les sacrifices. Ils désignoient par le mot *apexabo* , un des intestins de la victime plein de son sang. Arnobe (7. p. 229) reproche aux prêtres cette affectation mystérieuse : *Quid sibi hac volunt , apexabo..... que sunt nomina , & sarciminum genera , hircino alia sanguine , comminutis alia inculcata pulmonibus.*

APHACA. Il y avoit dans cet endroit , situé entre Byblos & Héliopolis , un temple de Vénus , célèbre par l'espèce de culte qu'on y rendoit à cette déesse. Ceux qui venoient l'adorer , s'abandonnoient à toute sorte de débauches , parce que Vénus y avoit embrassé Adonis. Cette infâme superstition venoit peut-être , selon le Dictionnaire de Trévoux , de ce qu'*aphaca* , dans la langue syriaque , & conséquemment dans la phénicienne , signifie embrassement.

APHACITE ou *APHACITIDE* , surnom de Vénus. Cette déesse avoit un temple & un oracle en Phénicie , dans un lieu appelé *Aphaca* , entre Byblos & Héliopolis , près duquel étoit un lac semblable à une citerne. Ceux qui venoient consulter l'oracle de Vénus *Aphacite* , jetoient dans le lac des présens , il n'importoit de quelle espèce ; s'ils étoient agréables à la déesse , ils alloient au fond ; si elle les rejetoit , ils surnageoient , fût-ce de l'or ou de l'argent. Zozime , qui parle de cet oracle , dit qu'il fut consulté par les Palmyréniens , lorsqu'ils se révoltèrent contre l'empereur Aurélien ; que l'année qui précéda leur ruine , les présens allèrent au fond , mais que l'année suivante ils surnagèrent tous. *Voyez* BYBLOS.

APHÆREMA. V. ALICA.

APHARÉE , fils de Gorgophone & de Périéris ,

petit-fils d'Eole , succéda à son père au royaume de Messène , dans le Péloponèse. Il épousa sa sœur utérine , Arène , (*voyez* GORGOPHONÉ) & en eut un fils nommé Idas. *Apharée* laissa régner son fils avec lui à Messène ; mais il retint toujours la principale autorité. Il bâtit une ville , qu'il nomma Arène , du nom de sa femme. V. IDAS.

APHEA , étoit une divinité adorée par les Eginètes & par les Crétois. Pindare a fait une ode en l'honneur de cette déesse , qui avoit un temple dans l'île de Crète. Les Crétois , dit Pausanias , conservoient une ancienne tradition sur cette déesse ; Britomartis , fille de Jupiter & de Carmis , n'ayant de passion que pour la chasse & pour la course , fut chérie de Diane ; mais , en voulant éviter les poursuites de Minos , qui en étoit éperduement amoureux , elle se jeta dans la mer & tomba dans des filets de pêcheurs. Sa protectrice la mit au nombre des divinités. Elle apparut alors aux Eginètes , qui l'honorèrent depuis sous le nom d'*Aphéa*. Les Crétois la confondirent même avec Diane. V. DICTYNNA.

APHËSIENS , surnom donné quelquefois à Castor & Pollux , qu'on croyoit présider aux barrières d'où partoient les chevaux & les chars dans les jeux publics. Ce nom venoit d'*ἀφείσις* , départ des chevaux.

ΑΦΛΑΣΤΑ , ornement de la poupe des vaisseaux grecs. Il étoit arrondi & représentoit deux ailes. On y attachoit souvent une plaque ronde ou parafole , appelé *ἀσπίδιον* ou *ἀσπίδιον*. D'autres fois on y fixoit des banderoles diversement colorées , pour faire distinguer les vaisseaux ; ou un triton mouvant , qui indiquoit les rumbes de vent.

APHOPHIS , géant en langue cophte , qui étoit celle des anciens Egyptiens. C'est le même qu'*Apopis* , qu'*Aphobis* , qu'*Apophis* & qu'*Aparpus*. Plutarque dit (*de Iside*) que les Egyptiens conservoient une tradition ancienne sur *Apopis*. Il étoit , selon cette tradition , frère du soleil ; il avoit fait la guerre à Jupiter , qui , pour l'en punir , avoit adopté à sa place Osiris , par qui il avoit été secouru , & lui avoit donné le nom de Bacchus.

Il faut entendre par Jupiter-Ammon le soleil , qui , passant de l'hémisphère inférieur au supérieur , vers l'équinoxe du printemps , reprenoit de nouvelles forces. Pendant qu'il étoit sous l'hémisphère inférieur , il avoit de cruelles guerres à soutenir contre Typhon , le mauvais génie. Or , *Aphopis* n'étoit qu'un surnom de cet ennemi du soleil , que l'on croyoit être un géant. Plutarque dit en effet dans le même Traité , qu'*Apopis est la nature sèche & ignée ; qu'elle n'est pas proprement le soleil , mais qu'elle a avec lui une certaine affinité*. Cet écrivain s'explique souvent dans les mêmes termes sur Typhon ; & l'on sait d'ailleurs que toutes les théogonies orientales ou émanées de l'orient , parlent de géans qui ont attaqué inutilement & voulu détrôner le soleil. On voit donc

qu'*Aphophis* est le surnom de Typhon, considéré sous la forme gigantesque.

APHRA, en Espagne. ΑΡΡΑ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :
RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en argent.

O. en or.

APHRACTES, navires des anciens à un seul rang de rames. On les appeloit *aphractes*, d'*αφρακτος*, non couvert, parce qu'ils n'avoient point de pont; & on les distinguoit des *cataphractes*, qui étoient pontés. Ils avoient seulement vers la proue & vers la poupe, de petits planchers sur lesquels on se plaçoit pour combattre : mais cette construction n'étoit pas générale. On les comprenoit parmi les vaisseaux longs.

On peut croire que certains *aphractes* étoient couverts & avoient un pont & des éperons, *rostra*. Tite-Live dit qu'Octave étant parti de Sicile avec deux cens vaisseaux de charge & trente vaisseaux longs, sa navigation ne fut pas constamment heureuse. Arrivé presqu'à la vue de l'Afrique, & poussé jusques-là par un bon vent, il y fut surpris d'une bonasse. Le vent ayant ensuite changé, sa navigation fut troublée, ses navires dispersés de côté & d'autre; de sorte qu'avec ses navires armés d'éperons, il eut beaucoup de peine à se défendre à force de rames, contre les flots & la tempête. L'historien romain appelle ici *vaisseaux armés d'éperons*, ceux qu'il avoit nommés auparavant *vaisseaux longs*. Il dit ailleurs que des vaisseaux ouverts, c'est-à-dire, sans ponts, avoient des éperons, d'où il résulte que la différence des *aphractes* & des *cataphractes* consistoit seulement dans le pont que les derniers avoient seuls; car pour l'éperon *rostrum*, & le couvert, il paroît qu'ils étoient quelquefois communs aux uns & aux autres. (*Diaerot*).

APHRODISIADE, surnom de Vénus. Voyez APHRODITE.

APHRODISIAS, en Carie. ΑΦΡΟΔΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ses types ordinaires sont relatifs au culte de Vénus.

Cette ville a fait aussi frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses archontes, en l'honneur d'Auguste, d'Hadrien, de M.-Aurèle, de Crispine, de Sept.-Sévère, de Gordien-Pie, de Dèce, de Valérien, de Salonine, de Domna, de Caracalla, de Soëmias, de Tranquilline.

APHRODISIES, fêtes de Vénus établies dans la plupart des villes grecques. Les plus célèbres étoient celles de l'île de Chypre. Le scholiaste de Pindare (*Pyth. od. 2.*) dit qu'elles y avoient été instituées par Cinyras, dans la famille duquel on choisissoit les prêtres de la déesse, qui en avoit reçu le nom de *κινυράδης*. C'étoit pendant ces fêtes

que l'on se faisoit initier aux mystères de Vénus. Ceux que l'on y admettoit, offroient une pièce de monnoie à Vénus-Courtisane, qui leur donnoit en échange une mesure de sel & un *phallus*. *Clem. Alex. & Arnobe*.

A Amathonte, ville de Chypre, on offroit à Vénus des sacrifices particuliers, qui étoient appelés *καρπάσις*, du mot *καρπός*, fruit; peut-être, selon Hésychius, parce que cette déesse présidoit à la génération de tous les êtres.

Les *aphrodisies* étoient célébrées aussi (*Strab. 14*) par les habitans de l'ancienne & de la nouvelle Paphos, qui étoient éloignées de soixante stades.

Athénée (*l. 13*) nous apprend qu'à Corinthe, les honnêtes femmes & les courtisannes célébroient séparément les *aphrodisies*. Erasme remarque dans ses Adages, que cette ville étoit remplie de courtisannes, & que le verbe *καρπιδίξιεν*, signifioit proverbialement, se livrer à la débauche. Le scholiaste d'Aristophane (*in Plutum.*) parle de six fameuses courtisannes de Corinthe : Laïs, Cyrénen, Lecena, Sinope, Pyrrhine & Sicyone. Vénus y avoit un temple magnifique, où l'on venoit de tous côtés apporter des offrandes.

APHRODITE, surnom de Vénus, dérivé d'*ἀφρός*, écume. Les poètes, & Hésiode entre autres, dans sa Théogonie, disent qu'elle naquit du sang de Saturne mutilé par Jupiter, mêlé à l'écume de la mer.

On donnoit aussi ce nom à une danse grecque ou pantomime, dans laquelle on représentoit Vénus.

APHRODITOPOLIS, en Egypte.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Trajan.

Aphroditopolis étoit appelée en langue égyptienne, *Atarbechis*, ville de Vénus ou d'*Athor*, ainsi qu'elle étoit nommée dans le même idiôme. Hérodote lui donne son véritable nom égyptien, & dit qu'elle renfermoit un temple de Vénus, très-célèbre.

APHRONITRE, *ἀφρόνιτρον*, écume du nitre, c'est-à-dire, efflorescence de ce sel. Il n'entroit point dans les pharmacies même du tems de Galien; les baigneurs s'en servoient seuls pour frotter le corps des personnes qui prenoient le bain. Martial en parle, (*lib. xiv. 58.*):

*Rusticus es, nescis quid Græco nomine dicar:
Spuma vocor nitri, dicor & aphronitrum.*

Pline dit qu'on l'apportoit de l'Asie, où il se formoit dans les cavernes : une partie en étoit détachée par les ouvriers; l'autre étoit ramassée sur la terre. On voit par-là que c'étoit le salpêtre de houffage.

Schelhammer dans un Traité qu'il a composé sur le nitre, parle de l'*aphronitrum*, & taxe d'une grande ignorance ceux qui ne distinguent point de l'*ἀφρός* *νίτρος*, l'écume du nitre. Cette ignorance leur est cependant commune avec les médecins

decins arabes, avec Pline & Martial. Dioscoride, à la vérité, Sallien, Ætius, Æginète, font cette distinction.

APHYE, petit poisson de mer, qui se tient dans la vase, & dont les anciens croyoient qu'il tiroit son origine, ainsi que de l'écume de la mer. Il s'appeloit en grec *αφύνη* d'αφρός, écume, & αφήνη. Cicéron appelle plaisamment la populace, le petit peuple, *aphya populi*.

APHYTIS, en Macédoine. ΑΦΥΤΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un aigle posé; on en voit quelquefois deux.

APICÆ, habits ou étoffes sans poils.

APICIA, pâtisseries & autres friandises inventées par le second des *Apicius*.

APICIUS. Ce nom fut rendu célèbre à Rome par quatre fameux gourmands. Le premier a vécu depuis l'année 649 de la fondation de Rome jusqu'à Tibère. Le second a existé sous cet empereur; car Sénèque dit de lui (*ad Helv. c. 10.*): « Apicius a vécu de notre tems. Il a professé dans la même ville qui avoit autrefois chassé les philosophes, comme les corrupteurs de la jeunesse; il y a professé, dis-je, la science de la cuisine, & a infecté son siècle de son goût dépravé pour cette basse étude. Voulez-vous savoir à quoi elle aboutit? Après avoir dépensé dans sa cuisine quatre cens millions de sesterces, 20,000,000 liv., sous Néron; après avoir consummé la valeur de tant de congiaires, mangé plusieurs fois dans un repas la valeur d'un impôt; accablé de dettes, il se vit contraint de calculer, pour la première fois, l'état de sa fortune, & vit qu'il lui restoit encore 2,000,000 livres. A cette vue il s'empoisonna, comme s'il eût craint de vivre dans la disette, en n'ayant plus que deux millions de sesterces, 2,000,000 liv. de rente. » C'est du même *Apicius* que Martial a dit (3. 22.):

*Dederas, Apici, bis tricenties ventri;
Sed adhuc supererat centies tibi laxum.
Hoc tu gravatus, ne famem & sitim ferres,
Summâ venenum potione duxisti.*

Il avoit composé un Traité sur la manière d'aiguïser l'appétit, de *Gula irritamentis*.

Le troisième *Apicius* vivoit sous Trajan, & avoit un art particulier pour conserver les hûîtres dans toute leur fraîcheur. Il en envoya à Trajan dans le pays des Parthes.

Il faut qu'il y en ait eu un quatrième qui ait vécu après Commodus, car il parle dans son Traité sur la Cuisine des encycles de cet empereur.

APICULARIUS, officier de la maison d'Auguste, chargé du soin des abeilles. On trouve son épitaphe dans Muratori (*Inscr. Thef. 909. 2.*), qui donne cette explication. Peut-être étoit-ce

Anti quités, Tome I.

l'officier qui avoit la garde des habits d'Auguste, appelé *APICÆ*. Voyez ce mot.

APICULUM, selon Festus, *erat flum quo flamines velatum apicem gerunt*; & selon Servius, *erat quo flamines velatum caput gerunt*. Le second texte explique le premier, qui paroît altéré au mot *apicem*. Servius donne ailleurs l'explication complète de cet ornement & de son usage: les flamines, dit-il, portoient un bonnet qui étoit beaucoup trop lourd pendant l'été; ils y substituoient alors un fil (*ou une bandelette*), dont ils entouroient leurs têtes; car il leur étoit sévèrement défendu d'avoir la tête nue: *Flamines in capite pileum habebant, quod cum per æstus ferre non possent, filo tantum capita religare cœperunt; nam nudis penitus capitibus incedere nefas erat*. C'étoit donc cet ornement de tête qu'ils appeloient *apiculum*, comme un diminutif de leur coëffure ordinaire. Denys d'Halicarnasse parle dans le même sens, lorsqu'il dit (*lib. 2, pag. 124*) que les flamines portoient *πίδατὰ καὶ ζέμματα*, des bonnets & des bandelettes.

APINARII. Trébellius Pollion dit dans la vie de Gallien, chap. 8: *Cyclopea etiam luserunt omnes apenarii*. Donati a cru qu'*apenarii* étoient les gladiateurs qui se battoient jusqu'au dernier soupir, d'*ἀπηνής*, cruel. Meursius assure que c'étoient des cochers, du mot *ἀπηνη*, apéné, char tiré par des mules ou des ânes. Mais Saumaïse pense, avec raison, que les *apenarii* étoient des bouffons, des pantomimes accoutumés à représenter par leurs gestes les actions des héros ou des dieux, & que ce jour ils imitèrent la marche ou la danse des Cyclopes. *Apina*, qui vient d'*ἀφάναι*, veut dire niaiseries, badinages, ainsi que son corrélatif grec.

APIS, divinité égyptienne, dont les écrivains grecs & latins ont fait si souvent mention. Aucun d'eux n'avoit été en Egypte sans voir & examiner ce bœuf sacré. Alexandre ayant conduit son armée jusqu'à Memphis, sacrifia, selon Arrien, à tous les dieux, & à *Apis* en particulier. Pline dit que Germanicus étant dans l'Orient, voulut voir & consulter *Apis*. La même curiosité pressa Titus, Hadrien, Septime-Sévère, ainsi qu'elle avoit conduit Auguste à Memphis. Tout en Egypte devoit la faire naître; car tous les nômes adoroient ce dieu, selon Mela; c'étoit leur plus grand dieu, selon Lucien.

Apis recevoit cependant un culte, non point à cause de sa divinité, mais parce qu'il étoit consacré d'une manière spéciale au soleil & à la lune, c'est-à-dire, à Osiris & à Isis. Suidas & Ammien Marcellin parlent de sa consécration à la lune. Diodore de Sicile dit expressément d'après les prêtres, qu'*Apis* étoit l'image de l'ame d'Osiris, & ailleurs que cette ame étoit passée dans le corps du bœuf sacré. Porphyre remarque à ce sujet que cet animal portoit les symboles du soleil & de la lune.

Il y avoit en effet des marques distinctives pour le reconnoître. Sa naissance ne devoit point être naturelle & ordinaire. La genisse qui le portoit, l'avoit conçu, disoit on, d'un coup de tonnerre. On le reconnoissoit, selon Lucien, à sa beauté & à sa force. D'ailleurs, ce bœuf étoit noir, excepté une marque blanche carrée sur le front. Il devoit porter sur le dos la figure d'un aigle, un nœud sous la langue en forme d'escarbot, & un croissant blanc sur le côté droit. Ce blanc, ce noir & le croissant étoient relatifs à la fois au soleil & à la lune. On doit leur rapporter encore le caractère particulier que devoient avoir les poils de sa queue; ils étoient *διπλῶν*, c'est-à-dire, doubles, ou de deux couleurs, ou de deux espèces de poils. Nous parlerons plus bas de la tache carrée qu'il avoit au front.

Comme il est difficile de croire que ces marques se trouvaient naturellement toutes les fois qu'on avoit besoin d'un nouvel *Apis*, il n'est pas douteux, selon Diderot, que les prêtres ne les imprimaient à quelques jeunes veaux qu'ils nourrissoient secrètement.

Lorsqu'ils jugeoient à propos de faire paroître un nouvel *Apis*, on lui bâtissoit une petite maison tournée vers l'orient, comme Elien dit que l'avoit ordonné Mercure. On l'y nourrissoit de lait pendant quatre mois. Cet espace de tems étant écoulé, & une nouvelle lune éclairait l'horison, les prêtres de toutes les classes se rendoient auprès de la nouvelle divinité, la saluoient avec les cérémonies prescrites, & la plaçoient sur une barque dans une niche dorée, pour être conduite à Memphis, accompagnée de cent prêtres. Mais avant d'y arriver, *Apis* étoit mené à Nilopolis, ville du Nil, où les prêtres le nourrissoient soigneusement pendant quarante jours. Les femmes seules pouvoient l'approcher dans cette ville, mais en découvrant les parties du corps que la pudeur oblige de cacher; & jamais elles ne pouvoient obtenir cette faveur, après qu'il avoit quitté Nilopolis.

Le même cortège de prêtres accompagnoit *Apis* jusqu'à Memphis, où on lui avoit préparé deux étables très-ornées & très-commodes. Sa divinité datoit de son entrée dans cette nouvelle demeure. Les deux étables servoient au peuple à prendre les augures. L'entrée d'*Apis* dans l'une étoit un augure favorable; le contraire étoit annoncé par son entrée dans l'autre. On pouvoit l'y contempler par une fenêtre, & mieux encore dans un petit pré qui étoit placé devant ses étables. Elien dit que ce bœuf avoit auprès de ses loges des édifices très-grands & très-vastes, dans lesquels on tenoit des génisses destinées à satisfaire les desirs d'*Apis*. Mais c'est une fable grecque; car Plin, Solin & Ammien disent expressément qu'un seul jour dans l'année on lui présentoit une genisse choisie d'après certaines marques, & qu'on la tuoit dans le même jour, après que le bœuf *Apis* l'avoit saillie.

Son entrée dans l'une ou l'autre de ses loges n'étoit pas la seule manière dont il rendoit ses oracles. Il en avoit une autre très-célèbre dans l'antiquité; c'étoit par des signes, comme Jupiter-Ammon, & comme l'oracle de Delphes lui-même. Selon Héraclite, cité par Stobée, il manifestoit sa volonté par l'empressement avec lequel il faisoit la nourriture qui lui étoit offerte. Ammien observe qu'il refusa d'en prendre de la main de Germanicus, & que cet infortunée victime de la jalousie de Tibère, fut empoisonnée bientôt après. Le célèbre astronome Eudoxe fournit encore au bœuf sacré un autre moyen de prédire l'avenir. S'en étant approché, *Apis* lécha son manteau; & les prêtres en conclurent que cet homme seroit fameux par sa science, mais que sa vie seroit de courte durée.

Les enfans qui entouroient le bœuf sacré dans les cérémonies publiques en dansant & en chantant, lui servoient aussi à rendre des oracles. On prenoit pour des réponses les paroles sans suite qu'ils proféroient, & des vers détachés des hymnes qu'ils chantoient en l'honneur de leur divinité. La dernière manière de recevoir ses oracles étoit, selon Pausanias, (*Achaïc.*) d'approcher l'oreille de la gueule du dieu, de se boucher ensuite les oreilles, jusqu'à la sortie du temple, & de prendre pour la réponse d'*Apis* les premières paroles que l'on entendoit sur la place.

Le culte qu'on rendoit au bœuf *Apis* étoit très-solennel. On lui offroit des sacrifices en grande pompe; & ce qui paroît étrange, des bœufs choisis avec soin en étoient les victimes. Mais Plutarque dit (*vit. Cleom.*) qu'à la vérité le dieu-bœuf dédaignoit les honneurs dont ses prêtres l'accabloient. Il y avoit dans toute l'Égypte des fêtes consacrées en son honneur, & particulièrement en l'honneur de sa naissance; ces dernières étoient appelées *Θεοφάνια*, apparition du dieu, & duroient sept jours. Tous les ans on les commençoit à Memphis par la cérémonie de jeter dans un certain endroit du Nil, appelé *Coupe*, un vase d'or & d'argent. On assuroit que pendant les sept jours les crocodiles ne nuisoient à personne, mais que le huitième ils reprenoient leur férocité.

La superstition égyptienne avoit fixé une limite précise à la vie d'*Apis*; & lorsque ses forces vitales auroient pu la lui faire franchir, les prêtres le noyoient dans le Nil. Vingt-cinq ans renfermoient cette vie divine. Cette période étoit relative à un cycle particulier aux prêtres égyptiens, qui ramenoit le soleil & la lune, auxquels *Apis* étoit consacré, à des termes semblables & égaux. Les prêtres cachoit avec soin au vulgaire le puits qui servoit à noyer le bœuf sacré; & son emplacement, ignoré de tous, étoit compté au nombre des choses introuvables & des énigmes insolubles. C'est pourquoi Stace prie Isis de vouloir bien l'enseigner elle-même à Merius Celer, (*Sylv. II. 2.*):

*Quos dignetur agros, aut quo se gurgite Nili
Mergat adoratus trepidis pastoribus Apis.*

Ces vers nous apprennent encore que l'on faisoit croire au vulgaire que le dieu mettoit lui-même un terme à sa vie en se précipitant dans les ondes. Le secret sur cet objet étoit rigoureusement observé ; & , selon Arnobe , une punition très-grave étoit destinée à celui qui l'auroit révélé.

Saumaïse (*in Solin.*) plaçoit ce puits entre Syène & Eléphantis , sur les frontières de l'Egypte & de l'Ethiopia : comme si les prêtres eussent entrepris un voyage aussi long & aussi périlleux que celui de remonter le Nil , pour un si mince objet ! Il n'y a d'ailleurs pas d'apparence que les prêtres des divinités adorées dans les autres nômes , les eussent laissés traverser paisiblement leur territoire. Ce puits ne doit pas être cherché ailleurs que dans les ruines de Memphis , ou parmi ceux dont la plaine de Sacara est remplie. Paul Lucas trouva dans ces ruines , en 1714 , des catacombes dorées & peintes avec les couleurs les plus vives. C'est-là qu'il vit un bœuf embaumé avec soin & avec les parfums les plus recherchés. Il est probable que les prêtres avoient choisi ces souterrains profonds , & dont l'entrée n'étoit connue que d'eux seuls , pour y placer les cadavres des *Apis* , tandis que le peuple les croyoit plongés dans le Nil.

Cette conjecture de Jablonski , qui nous sert de guide dans cet article , paroît contredite par des témoignages précis de Pausanias & de Clément d'Alexandrie. Le premier dit (*in Atticis*) qu'il y avoit à Memphis un temple de Sérapis très-ancien , dont l'entrée n'étoit permise à personne , pas même aux prêtres , qu'à l'enterrement d'*Apis*. Le même auteur parle souvent des cérémonies que l'on observoit à ces funérailles , ainsi que Diodore de Sicile. Ils font mention tous les deux d'un temple d'Hécate ténébreuse , de portes d'airain , appelées *Léthé* & *Cocyté* , d'un Mercure qui portoit le cadavre d'*Apis* jusqu'à un certain endroit , où il étoit remis à un homme déguisé en Cerbère , &c. L'imagination féconde des Grecs n'a pas tari sur ce sujet. Cette contradiction apparente s'explique facilement , en distinguant les *Apis* que l'on faisoit disparaître sans pompe & sans funérailles lorsqu'ils avoient atteint l'âge de vingt-cinq ans , des *Apis* qu'une mort prématurée enlevait avant ce terme , & que l'on ensevelissoit avec toute la pompe & toutes les marques de douleur possibles.

Toute l'Egypte étoit plongée à cette époque dans la tristesse & le chagrin. Les bords du Nil retentissoient de chants lugubres & de cris plaintifs. Tibulle l'atteste , (1. *Eleg.* 8.) :

*Te canit, atque suum pubes miratur Osirin
Barbara, Memphiten plangere docta bovem.*

Lucien dit que tous les Egyptiens coupoient leurs cheveux. Ce deuil & cette affliction duroient

jusqu'à ce que l'on eût trouvé un autre *Apis*. Darius , fils d'Hystape , étant à Memphis , & voyant toute la ville dans la consternation , promit cent talens d'or à celui qui découvroit un nouvel *Apis*. (*Polyanus strat.* 7).

Lorsque les prêtres jugeoient qu'il y avoit assez de tems écoulé , ils montroient ce taureau si ardemment désiré , & portant toutes les marques de la divinité. Spartien nous dit que sous le règne d'Hadrien , il y eut une sédition en Egypte au sujet d'un nouvel *Apis* , qui n'avoit paru qu'après un grand nombre d'années , *post multos annos*. Ce long intervalle de tems étoit fixé par les prêtres , puisque c'étoient eux qui examinoient & jugeoient la validité des caractères du nouvel *Apis*. Or , ils laissèrent écouler quelquefois plusieurs années entre la mort imprévue d'un *Apis* , & l'apparition de son successeur ; on doit croire que ce retard dépendoit de leur système religieux. Jablonski suppose , avec assez de fondement , qu'ils attendoient , dans ce cas , que vingt-cinq ans entiers se fussent écoulés depuis l'apparition de l'*Apis* mort , jusqu'à celle du taureau qu'ils lui substituoient , afin de conserver la période des *Apis* toujours égale.

Ce docteur allemand a employé huit pages entières de son *Pantheon Ægyptiorum* , à prouver que le bœuf *Apis* n'étoit pas un symbole commémoratif du patriarche Joseph. Nous employerons notre tems à des recherches plus utiles. Nous allons montrer que ce bœuf sacré étoit un symbole , comme tous les objets sacrés de la Mythologie égyptienne , & qu'il étoit celui du Nil. Tout ce que nous avons dit de lui jusqu'ici , annonce assez qu'il étoit l'emblème de la fertilité que ce grand fleuve apportoit aux terres de l'Egypte. L'espèce de l'animal que l'on avoit choisi pour cela , l'indiquoit assez. Toute l'antiquité semble s'être accordée à représenter les fleuves sous la forme de taureaux ou de bœufs. Voyez FLEUVES. Plutarque dit expressément (*de Iside*) que le bœuf étoit en Egypte le symbole de la terre. Les peuples de l'Inde rendent un culte à la vache , à cause de cette allusion convenue.

D'ailleurs , les prêtres n'enseignoient-ils pas , en propres termes , qu'*Apis* étoit conçu lorsque la lune envoyoit une émanation productrice , & que cette émanation étoit reçue par une vache qui desiroit les approches du taureau. Tous ces phénomènes mystiques étoient relatifs aux phénomènes géorgiques de l'Egypte ; car on voyoit que le Nil croissoit depuis la nouvelle lune du printemps jusqu'à celle du solstice d'été. Βύς ἀργύριου , la vache qui desiroit les approches du taureau , étoit , dans le langage sacré , la terre de l'Egypte qui attendoit le débordement du Nil. Elien (11. 10) dit aussi qu'une des taches du bœuf sacré désignoit l'accroissement du fleuve ; & dans le même endroit , il assure qu'*Apis* procuroit l'abondance des fruits & la fertilité de toute l'année. Enfin , ce

bœuf, en sa qualité de symbole du Nil, commençoit sa carrière divine dans la ville qui adoroit ce fleuve d'une manière spéciale, & il la terminoit après les vingt-cinq ans révolus, en se précipitant dans les ondes du même fleuve.

Le tems de l'année où l'on célébroit la naissance d'*Apis*, nous fournit encore une forte preuve de son identité avec le Nil. Elien (*ibid.*) le fixe au premier accroissement de ce fleuve. C'est à cette époque que revenant d'Ethiopie, Cambyse, roi de Perse, trouva le peuple de l'Egypte occupé à célébrer l'apparition d'*Apis* par des fêtes, des danses & des festins. Il crut que l'on se réjouissoit du mauvais succès de son expédition. Dans cette persuasion, ce despote farouche ordonne qu'on lui amène le taureau sacré, & le perce d'un coup d'épée qui lui ôte la vie. Il fit battre de verge ses prêtres, & obligea les soldats perses à massacrer tous ceux qui continueroient à célébrer les fêtes d'*Apis*.

Après le départ de Cambyse, on substitua un nouvel *Apis*; car le culte du bœuf sacré ne cessa à Memphis, suivant Jablonski, que sous le règne de Théodose, avec celui de Sérapis à Alexandrie. Le même savant fixe l'année de la consécration du premier *Apis* à l'année 1171 avant l'ère vulgaire: ce qui donne 1551 ans pour la durée du culte & de la succession des bœufs sacrés de Memphis.

Son nom expliqué dans la langue copte, veut dire *nombre*, & paroît avoir été relatif au nombre de coudées qui marquoit l'accroissement du Nil le plus avantageux pour la fertilité de l'Egypte.

Autant les représentations d'*Apis* sont communes dans les collections d'antiques, autant il est rare d'en trouver qui portent les caractères distinctifs que nous avons décrits plus haut. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme trois. Le premier de ces *Apis* est un taureau de quatre pouces de hauteur, qui porte des traces de son ancienne dorure, mais nul caractère particulier au bœuf sacré. Le second est extrêmement petit, & également dépourvu des caractères mystiques. On n'a pu les prendre jusqu'ici pour des *Apis*, qu'en considération de l'Egypte, d'où ils sont venus. Le plus grand avoit appartenu au savant Peiresc, dont le cabinet de Sainte-Geneviève recueillit autrefois une partie des antiques.

On voit dans le même cabinet un troisième *Apis*, de bronze comme les deux autres, & de deux pouces & demi de hauteur. Il porte entre ses cornes un grand disque, au bas duquel paroissent les traces du serpent Agatho-Démon, qui entroit dans la coëffure des déesses, des dieux & des prêtres d'Egypte. Un ornement gravé sur le métal en forme de banderette ou de petite houffe, entoure son col & son poitrail.

Le comte de Caylus en avoit plusieurs; mais celui qui mérite la plus grande attention, est l'*Apis* qu'il a dessiné & décrit dans son Recueil 1,

pag. 42. Il a accompagné sa description de réflexions savantes & capables d'éclairer les anti-quaïres; c'est pourquoi nous les transcrivons à la suite de cet article.

» Dans les représentations du bœuf *Apis* que j'ai examinées en plusieurs cabinets, ou qui ont été publiées, cet animal est presque toujours couvert d'une houffe, comme celui que je décris; c'est une preuve qu'il avoit cet ornement lorsqu'on le faisoit paroître en public. L'aigle que l'on voit sur sa croupe, est à la place que lui assigne Hérodote; mais l'escarbot qui, suivant les historiens, se trouve dans la bouche du bœuf *Apis*, est ici représenté sur le garron. La seule raison que l'on puisse donner de cette différence, c'est que l'artiste n'ayant pas voulu que ce symbole fût caché, au lieu de le mettre dans la bouche de l'animal, a pris le parti de le reporter dans un lieu où il fût visible, & où il pût être placé avec symétrie par rapport à l'aigle.

» Plin & Ammien Marcellin disent que le bœuf *Apis* avoit au côté droit une figure du croissant de la lune; & c'est ainsi qu'il est représenté sur les médailles d'Hadrien & d'Antonin-le-Pieux, frappées en Egypte, & sur un marbre conservé dans le cabinet d'Odeschalchi, (*tom. 2, pl. 98*). Ce symbole ne paroît point ici, apparemment parce qu'il est caché sous la houffe; & d'ailleurs, on y supplée en plaçant le disque de la lune entre les cornes de l'animal; car il faut avouer en premier lieu, qu'on voit sur la tête de celui-ci les traces d'un autre corps, indépendantes de la racine des cornes qui subsiste encore; & en second lieu, que presque toutes les figures du bœuf *Apis* qui sont ornées de houffes, ont en même-tems le disque de la lune sur la tête. Il n'est donc pas vraisemblable que l'on eût négligé d'enrichir celui-ci de cet ornement nécessaire, d'autant plus que les Egyptiens admettoient peu de variété dans les choses qu'ils avoient une fois admises. Le disque de la lune que l'on voit entre les cornes de celui-ci étoit argenté & très-poli; ce qui, joint à la couleur noir du bœuf, produisoit un effet brillant & majestueux. Il s'accordoit d'ailleurs avec la tache blanche que celui que j'explique avoit sur le front.

» Hérodote dit que cette tache étoit carrée; mais je crois qu'il s'est glissé une faute de copistes dans le texte de cet historien, & qu'au lieu de dire que cette tache étoit carrée, il faut dire qu'elle étoit triangulaire. La différence des mots grecs qui expriment ces deux idées est si peu sensible, que je ne crois pas cette correction trop hasardée. Voici le passage d'Hérodote: 'Εὖν μέλας, ἐπὶ μὲν τῷ μετώπῳ, λευκὴν τετράγωνον, ἐπὶ δὲ τῷ νάτυ αἰετῶν εἰκασμένοιον. A la place de ces deux mots, λευκὴν τετράγωνον, on peut lire λευκὸν ἢ τρίγωνον. Elle est appuyée sur deux raisons: la première est que toutes les figures du bœuf *Apis* que j'ai vues, ont sur le front un triangle simplement tracé par des

lignes quelquefois incrustées d'argent, ou formées par une feuille du même métal qui remplissoit la totalité du triangle. C'est en effet la tache blanche dont parle Hérodote; & il est certain que dans ces sortes d'occasions, les monumens sont les meilleurs commentaires des historiens. »

» La seconde raison est tirée de la Théologie des Egyptiens. Plutarque nous apprend (*de Isid. & Osirid. c. 56.*) qu'ils comparoient la nature divine à un triangle rectangle, dont un des côtés représentoit l'intelligence, le second la matière, & le troisième l'ordre qui résultoit du concours de l'intelligence avec la matière. Le bœuf *Apis* étant, selon le même système, le symbole d'Osiris, & Osiris n'étant pas distingué de cette intelligence qui avoit fondé la matière, & qui, conjointement avec elle, avoit produit l'ordre, rien n'étoit plus simple que de réunir ces grandes idées dans le bœuf *Apis*, & de placer sur son front ce triangle mystérieux, plutôt qu'une tache carrée, dont la forme n'a aucun rapport connu avec les points fondamentaux de la Théologie égyptienne. »

APIS, fils de Phoronée, second roi d'Argos, alla s'établir en Egypte, selon les fables des Grecs, où il se rendit si fameux qu'il mérita, après sa mort, d'être mis au rang des dieux, sous le nom de SERAPIS. *V.* ce mot.

APIUM. *V.* ACHE.

APLUSTRE, nom que les Romains donnoient à un ornement de la poupe des vaisseaux, appelé par les Grecs *Απλυστρα*. L'*aplustre* étoit composé de planches diversement découpées & colorées. Il étoit surmonté d'une longue pique à laquelle on attachoit des banderoles ou flammes, pour reconnoître le vent. Les Grecs employoient au même objet un triton mobile.

Les Romains ont généralement quelquefois le mot d'*aplustre*, & ont désigné par-là non-seulement les ornemens de la poupe, tels que le petit plancher qui le soutenoit, les planches dont il étoit formé & les banderoles qui flottoient du haut, mais encore les ornemens de la proue, ou l'acrostele; & réciproquement ils ont pris celui-ci pour l'*aplustre*. Il n'est pas étonnant, après cela, que des commentateurs ayent varié sur le sens du mot *aplustre*. Chacun d'eux l'a retreint à quelqu'une de ses parties, à l'imitation des anciens.

En effet, un ancien interprète de Juvénal explique le mot *aplustre* par un plancher construit pour décorer un navire: *Tabulatum ad decorandam superficiem navis appositum*. Festus appelle de ce nom les ornemens de la poupe & ceux de la proue: *Aplustria navium sunt ornamenta, que, quia erant amplius, quam essent necessaria usû, etiam amplustria dicebantur*. L'interprète de Juvénal, cité plus haut, confond encore sous ce nom l'éperon, qui n'appartenoit qu'à la proue.

On peut donc appeler *aplustre* tous les objets mentionnés dans cet article, & même les acrotères ou banderoles qui étoient placées au-dessus.

ΑΠΟΒΑΤΑΙ, athlètes dont il est fait mention dans une inscription publiée par Muratori (*Thef. inscr. 2019. 1*). C'étoient les mêmes que les **PARABATÆ**. *V.* ce mot.

APOBOMIES, fêtes des Grecs, où l'on ne sacrifioit point sur l'autel, mais à plate terre & sur le pavé; c'est ce que le nom signifie. Il vient d'*απο*, loin, & de *βωμος*, autel.

APOCINOS, danse dont Pollux a seul fait mention, sans en expliquer le caractère. Ce nom veut dire *fuite* en grec; & il seroit conjecturer que l'on imitoit les agitations & les mouvemens des fuyards, en exécutant l'*apocinos*.

APOCRISIAIRES. C'étoient des officiers chargés de juger les causes des soldats du palais, & qui leur apportoit les réponses que les magistrats supérieurs faisoient à leurs requêtes. *Αποκρισεις* étoient les réponses des princes & des préfets.

APODECTES, *αποδέκται*, receveur des tributs. Il y avoit à Athènes dix *apodectes*, qui recevoient tous les tributs, les impôts & les revenus de la république, & inscrivoient sur leurs registres les noms & les sommes des contribuables. Ils mettoient ces états sous les yeux du sénat, & là ils déchargeoient ceux qui les avoient payés. Les *apodectes* jugétoient les contestations qui s'élevoient à l'occasion des tributs; mais lorsqu'elles étoient d'une grande importance, on les portoit devant les curies des juges.

APODIPNE ou **APODEIPNE**, chansons des Grecs pour l'*après-souper*. Les Latins les appeloient *post-cœnia*.

APODYTERION. On appeloit de ce nom chez les Grecs l'endroit de la Palestre ou des Thermes, dans lequel on se déshabilloit, soit pour le bain, soit pour les exercices de la gymnastique. Les Romains le nommoient *Spoliatorium*, *Spoliarium*, *Tepidarium* & *Aerium*. On s'y faisoit frotter tout le corps avant de reprendre ses habits. Si l'on en juge par les Thermes de Dioclétien, tels qu'ils étoient avant leur destruction, l'*Apodytéron* étoit un grand salon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi-cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs colonnes d'une hauteur extraordinaire.

ΑΠΟΓΡΑΦΕΥΣ τῆς βουλῆς, étoit le greffier du sénat d'Athènes, qui avoit d'abord été choisi par suffrage, mais qui le fut depuis par le sort. Une de ses fonctions étoit de garder les registres des *apodectes*, afin qu'on n'y pût faire aucun changement.

ΑΠΟΛΕΚΤΟΣ, étoit souvent le même que l'*εκλησις*, *choisi*; souvent aussi il désignoit celui que l'on tiroit de la classe des élus ou *choisis*. Les Etoliens donnoient ce nom aux membres de leur conseil intime.

ΑΠΟΛΙΔΕΣ, composé de l'*α* privatif & de *Πολυς*, ville; privés du droit de cité. On donnoit ce nom à ceux qui, étant condamnés pour toute leur

vie aux travaux publics ou exilés dans une île, perdoient le droit de bourgeoisie romaine.

APOLLINAIRES (JEUX). *Voyez* ce mot.

APOLLINARIS, prêtre d'Apollon. Muratori (*Thef. inscr.*) a prouvé la signification de ce mot par un grand nombre d'inscriptions.

APOLLON, fils de Jupiter & de Latone, naquit dans l'île de Délos, en même-tems que Diane, sa sœur. *V. DELOS.* Parmi les dieux, il n'en est point dont les poètes ayent publié tant de merveilles que d'Apollon. Il fut l'inventeur de tous les beaux arts, tels que la Poésie, la Musique & l'Eloquence, & fut regardé comme le protecteur des poètes, des musiciens & des orateurs : personne ne jouoit de la lyre comme lui ; il connoissoit tous les secrets de la Médecine. Les Muses étoient sous sa protection, & il présidoit sur le mont Parnasse à leurs concerts. Aucun des dieux n'avoit comme lui le talent de connoître l'avenir ; aussi fut-il celui de tous qui eut un plus grand nombre d'oracles. A tant de perfections, il joignoit la beauté, les graces, une jeunesse éternelle, l'art de charmer les oreilles par la douceur de son éloquence & par la douceur de sa lyre, qui enchantotent également les hommes & les dieux. Il fit un très-grand nombre de conquêtes amoureuses, qui le rendirent père de plusieurs enfans.

Jupiter ayant foudroyé Esculape, fils d'Apollon, celui-ci tua, à coups de flèches, les Cyclopes qui avoient forgé les foudres de Jupiter, ce qui le fit bannir du ciel. D'autres ont attribué ce bannissement à une conspiration de tous les dieux contre Jupiter, dans laquelle Apollon étoit entré. Quoi qu'il en soit, il fut chassé du ciel, & se retira chez Admète, roi de Thessalie, dont il fut réduit à garder les troupeaux, afin de pourvoir à sa subsistance. De la maison d'Admète, il passa au service de Laomédon, & lui aida à bâtir les murs de Troie, conjointement avec Neptune, disgracié pour la même conspiration. *V. LAOMÉDON.* Après quelques années d'exil, Jupiter le rétablit dans les droits de la divinité, & lui donna le soin de répandre la lumière dans l'univers ; en un mot, il devint le soleil. Qui est-ce qui éclairoit le monde & faisoit les fonctions de soleil, avant qu'Apollon eût cette charge ? C'est ce que les poètes se font peu inquiétés de nous expliquer.

Ses oracles les plus célèbres furent ceux de Delphes, de Claros, de Ténédos, &c. Il eut des temples dans toute la Grèce & dans toute l'Italie. On le représentoit sous la figure d'un beau jeune homme jouant de la lyre, ou la tenant d'une main, & couronné de laurier. Cet arbre lui étoit consacré depuis la métamorphose de Daphné ; de-là vint que les poètes, ses favoris, portèrent la même couronne. Son histoire sera complète, si l'on y ajoute les articles HYACINTHE, HYPERBORÉEN, LAOMÉDON, LATONE, MARSIAS, MUSES, PHAÉTON, PHEBUS & PYTHON.

Les fonctions de ce dieu étoient si multipliées, qu'il fallut lui donner plusieurs surnoms pour rappeler chacune d'elles : ce qui produisit les divers attributs & les différens noms qui le caractérisèrent.

Apollon Aescus ou ACESIOS. *V.* ce mot.

Apollon-Aëthosrus. Apollon fut ainsi nommé par les Scythes.

Apollon Actiaque. Nous ajouterons ici quelques observations à ce que nous avons dit à l'article ACTIAQUE. Cet Apollon paroît sur les médailles avec des habits de femme, selon les auteurs qui ont écrit sur la science Numismatique. Cette description est incomplète. Il porte, à la vérité, des habits très-longs, c'est-à-dire, une tunique flottante jusqu'à terre, & un manteau traînant ou la *palle* des femmes. Les joueurs de lyre ne paroissent sur les théâtres qu'avec cet habillement, & les acteurs tragiques portoient comme eux des tuniques traînantes, qui cachotent la hauteur excessive de leurs cothurnes. Il étoit naturel de donner au dieu qui jouoit si bien de la lyre, le même habillement que portoient ses élèves. Cet Apollon reçut depuis le surnom d'Actiaque. On en voit deux statues au muséum Pio-Clémentin.

Nous finissons cet article, lorsque nous avons vu dans le muséum Pio-Clémentin ou du Vatican, la belle statue d'Apollon joueur de lyre, trouvée à Tivoli avec les Muses, & qui est vêtue comme les femmes. Celle du même muséum, que Winkelmann avoit appelée Erato, tant son habillement ressemble à celui des femmes, & qui est l'Apollon Palatin ou Actiaque des médailles, ou l'Apollon joueur de lyre, nous a confirmé aussi agréablement dans les idées que nous avions exposées ci-dessus.

Apollon Agyieus ou Agyiates. *Ἀγυία* signifie rue, & Agyieus qui préside aux rues. Les Grecs avoient coutume d'élever des colonnes, des statues & des autels dans les rues auprès des maisons. Une partie de ces monumens étoient consacrés à Apollon qui présidoit aux rues, Agyieus. Pausanias parle souvent de ses statues.

Apollon est appelé *Ἀκραιόκωμος* & *Ἀκροκόκωμος* dans son hymne attribué à Homère. Ce surnom exprimoit sa longue chevelure, & étoit traduit chez les Latins par *intonfus*. Properce, (3. 11.):

Dum petit intonsi Pythia regna dei.

Horace l'appelle *Cynthus intonsus*, (Od. 9. 21.):

Intonsum pueri dicite Cynthium.

Apollon *Ἀλεξίκακος*, qui chasse le malheur.

Apollon Aperta. Festus fait venir ce nom de ce que le dieu rendoit ses oracles à huis ouvert, *cortinâ aperta*. Scaliger le dérive d'*ἀπ'ὄρας*, qui, par des changemens propres au dialecte Æolien, vient d'*ἠπειράτος*. Ceux qui venoient de la Grèce à Rome, furent désignés sous ce nom dans les premiers tems de la république, comme s'ils

eussent été originaires de l'Épire seule. *Apollon*, inconnu à Rome au tems des rois, n'y fut honoré que sous les consuls.

Apollon Α' ποτρόπαιος. Ce nom est synonyme à *Α' λειμῶκος*. On racontoit ses songes à *Apollon*, afin qu'il en détournât les suites funestes.

Apollon Arcitenens, chez les Grecs *Ταξοφόρος*. *Apollon* étoit représenté fort souvent avec un arc & des flèches. C'est l'attitude du merveilleux *Apollon* du Belvédère. Le serpent Python, les fils de Niobé, les Titans & tant d'autres qui périrent sous les traits d'*Apollon*, rendirent son arc redoutable.

Apollon Argenteus. Muratori (179. 1.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention d'un champ consacré à cet *Apollon*, qui tenoit peut-être un arc d'argent.

Apollon Argyrotoxus, ayant un arc d'argent ou des flèches de ce métal; car *αργός* exprime l'arc & les flèches.

Apollon Auricomus, chez les Grecs *Χουροκόμης*, aux blonds cheveux. Cette épithète étoit relative, selon Macrobe, aux rayons d'*Apollon Soleil*.

Apollon Belenus. Voyez BELENUS.

Apollon Branchides. V. BRANCHUS.

Apollon Clarius. V. CLAROS.

Apollon Cœlispex. Ce surnom avoit été donné par les Romains, à une de ses statues qu'A. Victor place dans la 11^e région près de l'ades de *Portunus*, & qui regardoit le ciel ou le mont *Cœlius*.

Apollon Comæus, du mot grec *κομῶνα*, je prends soin de ma chevelure. *Apollon* étoit adoré sous cette dénomination à Séleucie, & sa statue en fut transportée à Rome, où on la plaça dans le temple d'*Apollon Palatin*, après la prise de cette ville. Des soldats romains pillant le temple de Séleucie, que le feu alloit consumer, découvrirent un espace vuide qu'ils crurent rempli de richesses. Ils se hâtèrent de l'ouvrir; mais (dit Ammien Marcellin) il en sortit une vapeur pestilentielle, qui y avoit été concentrée autrefois par la science secrète des Chaldéens. Elle engendra des maladies de toutes les sortes, & elle répandit la peste sur toutes les contrées, depuis les frontières de la Perse jusqu'au Rhin.

Apollon Conservateur. M. Foggini de Rome, possède une médaille d'or d'Aurélien, singulière par son revers unique. On y voit *Apollon* assis avec la légende: *APOLLINI CONSERVATORI*. Cette même inscription se lit souvent sur les médailles de Trébonien-Galle, & elle peut faire allusion à la peste affreuse qui ravagea l'univers connu sous ce prince, pendant dix ans entiers. L'empereur aura cru en être exempt par la protection d'*Apollon Conservateur*.

Apollon Corypaus, de Corype en Thessalie, où il rendoit des oracles.

Apollon de Cumes. Cette statue du fils de Latone devint célèbre pendant la guerre que firent les Romains aux Achéens & au roi Aristonicus.

Elle pleura, disoit-on, pendant quatre jours. Les aruspices de Rome augurèrent mal d'un semblable prodige, & furent d'avis de jeter à la mer l'*Apollon de Cumes*. Mais les vieillards de cette ville intercédèrent pour la conservation de leur Palladium, & dirent que le même prodige étoit arrivé pendant la guerre de Perse & pendant celle d'Antiochus.

Les Romains, vainqueurs de la Grèce, se rappelèrent *Apollon de Cumes*, & lui envoyèrent des présens. Alors on interrogea de nouveau les aruspices sur le prodige qui les avoit effrayés d'abord. Rassurés par l'événement, ils répondirent que la ville de Cumes étoit une colonie grecque, & que son *Apollon* ayant la même origine, ce dieu s'affligeoit de voir la Grèce, sa patrie, vaincue par les Romains. Il pleura encore à l'époque de cette réponse, & l'on apprit bientôt que le roi Aristonicus venoit d'être battu & fait prisonnier. Cette défaite d'un prince qu'affectionnoit *Apollon de Cumes*, avoit de nouveau fait couler ses larmes. S. Augustin, (*Civit. Dei*. 3. 11).

Les Protestans du siècle dernier accusèrent d'imposture les religieux d'un couvent d'Italie, où étoit conservée une statue très-révérée. On assura qu'elle avoit répandu des larmes, & on nomma plusieurs témoins oculaires. Les écrivains protestans dirent qu'il y avoit un cep de vigne dont les rameaux s'étendoient en dehors & le long des murs de l'église de ce couvent, qu'on en avoit fait passer une branche au-travers du mur & de la tête de la statue, & que dans la saison où la sève de la vigne monte, elle s'étoit fait issue, goutte-à-goutte, sous la forme de larmes au-travers des yeux. Cette explication peut faire connoître le moyen dont se servoient les prêtres d'*Apollon de Cumes*; quoiqu'elle paroisse être une calomnie relativement aux religieux d'Italie dont nous venons de parler.

Apollon Cynthius. Ce nom fut donné à *Apollon*, à cause du Cynthus, montagne de l'île de Délos, où il avoit pris naissance.

Apollon Διουπόλιος. Voyez DIRAS.

Apollon Délien, de l'île de Délos.

Apollon Delphien. V. DELPHES.

Apollon Didymus, de *Διδυμος* double. Quelques-uns dérivent ce surnom de la multiplicité des cultes qui furent rendus à *Apollon*. Macrobe (*Sat.* 1. 17.) lui donne une origine plus extraordinaire. On voyoit, selon lui, que cette divinité fournissoit à l'univers deux espèces de lumières différentes; l'une pendant le jour comme soleil, & l'autre en éclairant le globe pendant la nuit, par la réflexion de ses rayons sur la lune. De-là vint que les Romains adoroient le soleil sous le nom & la figure de Janus, qu'ils surnommoient alors *Apollon Didymus*. *Diayma* étoit aussi un endroit voisin de Milet, où il étoit honoré d'un culte particulier.

Apollon Ε' κρηβέλευτος, *Ε' κρηβίλος*, *Ε' κρηβίλος*, & chez les Latins *longe jaculator*, lançant ses traits au

loin. Ce surnom faisoit allusion à ses flèches & aux rayons d'*Apollon Soleil*.

Apollon Grannus Mogounus. Muratori (22. 11. & 1979. 8. de son *Thef. inscr.*) a rapporté deux inscriptions trouvées en Allemagne, en l'honneur de cet *Apollon*, qui avoit été ainsi nommé à cause du voisinage de Mayence ou du Mein, appelé *Mogonus*, & d'Aix-la-Chapelle, *Aquif-gianum* : *APOLLINI GRANNO MOGOWNO Q. LICINIUS, TRIO, D. S. I. D.*

Apollon Hebdomagète. On lui donnoit ce surnom, parce qu'il étoit venu au monde le septième jour du mois : de-là vint l'usage de lui consacrer ce jour ; ou parce que, selon le scholiaste de Calimaque, il étoit né le septième mois.

Apollon Ichneus. On nommoit ainsi *Apollon*, à cause des oracles qu'il rendoit à *Ichna*, en Macédoine.

Apollon Ismenius. Ce surnom lui fut donné à cause d'un fleuve & d'une montagne de Béotie, où il avoit un temple & des oracles.

Apollo Kiutius. Il n'est fait mention de cet *Apollon* que dans l'inscription suivante, rapportée par Muratori. (*Thef. inscr.* 23. 9.):

Q. MINCIUS. Q. F. RUFUS
LEG. APOAINEI. KIVTIO
MERITO.

Apollon Latous, Latoïus & Latonius, de sa mère *Latone*.

Apollon Λεζόνιος, ou *Γήιος*, ou *Γόμενος*, divinité de ceux qui commençoient à s'adonner aux sciences, & à se trouver dans les assemblées des philosophes, qui étoient appelées *λεκαί, λαιμιοι*.

Apollon Libyffinus ou *Libyffinus*, étoit adoré auprès du promontoire *Pachynus*, en Sicile. Il avoit reçu ce nom à cause de la peste dont il affligea les Libyens qui avoient fait une descente en Sicile auprès de son temple. *Macrobe*, (*Saturn.* 1. 17).

Apollon Λυκηγενέτης. *Homère*, (*Iliad.* 1v. 119). Ce surnom veut dire, né dans la Lycie, & ne peut convenir sous cette acception au dieu que vit naître *Délos*. Les interprètes se sont partagés sur sa signification détournée, qu'ils ont tous établie cependant sur le mot *Λυκος*, loup. Les uns veulent qu'un temple d'*Apollon* ayant été pillé, & ses richesses ensevelies dans la terre, un loup fit découvrir ce trésor, & entra ensuite de lui-même dans le temple. On appela, à cause de ce prodige *Apollon*, *Λυκηγενέτης*.

D'autres pensent avec *Elie*n (*anim.* x. 26.) qu'*Apollon Soleil* n'a été appelé de la sorte, que parce qu'il engendra l'année, *Δυκάσαντα*. L'année reçut ce nom des premiers Grecs, à cause du loup que le soleil affectionnoit, parce que *Latone* lui donna le jour transformée en louve. On voyoit une louve de bronze placée dans le temple de *Delphes*, en mémoire de cette métamorphose.

Apollon Medicus. Ce surnom fut donné à *Apollon*

comme à l'inventeur de la Médecine. *Aléandre* lui a cherché, dans son explication de la *Table Héliaque*, une origine plus détournée, & il la trouvee dans la chaleur du soleil, qui fait mûrir les plantes dont les remèdes sont composés.

Apollon Milesius, de *Milet*. Voyez *Apollon Didymaus*.

Apollon Moneta. On lit cette légende sur une médaille de *Commode*, où l'on voit *Apollon* nud, ayant le bras droit posé sur sa tête, & appuyant son bras gauche sur une colonne. Cette attitude du bras droit annonce le repos d'*Apollon*. On lit aussi pour légende *APOLL. PALAT.* sur une autre médaille, où la même représentation d'*Apollon* est placée. Ainsi on peut croire, avec assez de vraisemblance, qu'*Apollon Moneta* étoit le même que l'*Apollon Palatin*.

Apollon Musicien ou *joueur de lyre*. V. *Apollon Aëtiacque*. *Apollon* tient une lyre, parce que le soleil est, selon *Suidas*, l'harmonie de cet univers.

Apollon Myricinus, de *Myrica*, espèce de fougère. La statue d'*Apollon*, à *Lesbos*, tenoit de la fougère dans sa main, parce que cette plante étoit consacrée aux divinations.

Apollon Navalis. *Auguste* croyoit être redevable de sa victoire d'*Actium* à *Apollon*, qui mérita le surnom de *Navalis*.

Apollon Nomius, chez les Grecs *Νομαίος*, vivant dans les pâturages. Ce surnom convenoit parfaitement au pasteur de troupeaux d'*Admète*, *pastor ab Amphryso*, comme l'appelle *Virgile* : cependant, *Macrobe* & *Phurnutus* le dérivent de la nourriture que la terre fournit à toutes choses par l'influence du soleil.

Apollon Oropæus, d'*Orope*, ville de l'isle d'*Eubée*, où il rendoit des oracles.

Apollon Paean. *Apollon* a reçu ce surnom, parce qu'il perçoit de flèches, de *παιέν*, blesser, selon *Festus*. *Macrobe* donne une autre étymologie du mot *Paean* ; il le dérive de *βάλλει παιέν*, jette & blesse, paroles que lui adressoit *Latone* pendant qu'il combattoit le serpent *Python*. Cet écrivain les applique au soleil, qui, engendrant quelquefois des maladies par la force de ses rayons, & qui d'autres fois rendant la santé par leur douce température, mérite qu'on l'invoque en disant *ὦ παιέν*, guérissez-nous, *Paean*.

Apollon Palatin étoit le même qu'*Apollon Aëtiacque*, qu'*Apollon Moneta*, qu'*Apollon joueur de lyre* & qu'*Apollon Musicien*. Il fut surnommé *Palatin*, lorsqu'*Auguste*, vainqueur d'*Actium*, éleva dans son palais (*Palatium*) une adès en son honneur, avec un portique & une bibliothèque. On le voit sur les médailles tantôt nud, le bras gauche appuyé sur une colonne, & le bras droit posé sur sa tête, attitude qui désigne le repos & la paix donnée à l'univers par la victoire d'*Auguste* ; tantôt il y paroît vêtu, & tel qu'il est décrit à l'article

l'article d'*Apollon Aëliaque*. Properce a parlé de l'ades d'*Apollon Palatin*, (iv. 6. 11.):

Musa, Palatini referamus Apollinis adem.

Et Horace de sa bibliothèque, (*Epist.* 13. 17.):

Scripta Palatinus quacumque recepit Apollo.

Apollon Pataraus, de Patare en Lycie. Il y avoit un temple très-riche, dont les oracles étoient aussi célèbres que ceux de Delphes. Aussi Servius (*Æneid.* iv. 143.) dit-il qu'*Apollon* dictoit ses réponses à Patare pendant les six mois d'hiver, & pendant ceux d'été dans l'isle de Délos.

Apollon Patrius, paternel. Son fils Icadius lui donna ce surnom.

Apollon Phaneus, de φαῖνω, voir. *Apollon* découvroit, faisoit voir & connoître les choses cachées.

Apollon Phœbus. L'étymologie la plus vraisemblable de ce surnom, le fait venir de Phœbé, mère de Latone; quoiqu'Héraclide du Pont la rejette dans ses allégories d'Homère.

Apollon Propugnator. On trouve ce nom sur les médailles de Valérien l'ancien. Il est relatif aux combats d'*Apollon* contre les géans ou le serpent Python.

Apollon Προσατηριος, qui préside aux portiques, où l'on voyoit ordinairement sa statue.

Apollon Prouis. Voyez ce mot.

Apollon Pythien. La victoire d'*Apollon* sur le serpent Python, lui mérita ce surnom. Les dames romaines lui donnèrent en offrande leurs bijoux d'or, & l'on en fit un cratère ou une grande coupe, qui lui fut consacrée à Delphes.

Apollon Sandaliarius ou des Cordonniers. Cette statue d'*Apollon* avoit pris son nom de la rue des Cordonniers, placée dans la quatrième région, où elle étoit élevée, pour la distinguer de l'*Apollon Palatin*. On ne doit pas être étonné de voir les cordonniers habiter ensemble un seul quartier, puisque les potiers de terre étoient dans le même cas, ainsi que les ouvriers en verre, dont le quartier étoit auprès de la porte Capène.

Apollon Σαυροκτονος. V. ce mot.

Apollon Selinuntius, de Selinunte, dans l'isle d'Eubée, près d'Orope. V. *Apollon Oropeus*.

Apollon Smintheus. Les Crétois appeloient les rats *sminthes*, & en dérivèrent ce surnom d'*Apollon*. Le prêtre Crinis ayant négligé son culte, en fut puni par une multitude de rats qui dévastèrent ses champs. Un bouvier nommé Hordas, avertit, par l'ordre du dieu, le prêtre négligent, d'être plus exact à remplir ses fonctions. Celui-ci obéit, & *Apollon* tua les rats à coups de flèches. Elien raconte cette aventure d'une manière un peu différente. Constantin éleva dans un quartier de Constantinople, une statue à *Apollon Smintheus*.

Apollon Soleil. Une belle tête de cette divinité se voit au muséum du capitolé, & Winkelmann l'a publiée dans ses *Monumenti inediti*,

Antiquites Tome I.

n^o. 175, sous le nom d'Alexandre. M. Visconti, éditeur du muséum Pio-Clémentin, y a remarqué sept trous dans la chevelure. Il croit qu'ils étoient destinés à recevoir les rayons qui ornoient la tête de cet *Apollon Soleil*, tels qu'on les voit au soleil de la Villa-Borghèse, & à la tête colossale de Sérapis du même muséum. D'ailleurs il y trouve une ressemblance parfaite avec les têtes des médailles de Trajan, qui portent la légende: *Oriens*. Les cheveux de la tête du capitolé sont cependant arrangés sur le front comme ceux du beau terme portant l'inscription antique: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΘΙΑΙΠΠΟΥ ΜΑΚΕ..... Il appartient au chevalier Azara, & a été publié dans le Journal des Antiquités de Rome, ann. 1784. Ce terme a été trouvé en 1779, dans des fouilles faites auprès de Tivoli, avec seize têtes de philosophes ou de poètes grecs, & une statue de Britannicus unique.

Au reste, sachant qu'Alexandre a été déifié; on peut dire que les rayons, ainsi que la beauté idéale de la tête du capitolé, représentent ce héros déifié; & que le terme du chevalier Azara, dont les traits n'ont rien d'idéal & paroissent faits d'après nature, représente le vrai portrait du vainqueur de Darius.

La tête d'*Apollon Soleil* se voit sur les médailles de Rhodes, où elle est sans doute une copie de celle du colosse.

Apollon Sortilegus, qui préside aux sorts. Il rendoit quelquefois des oracles par le moyen des sorts.

Apollon Spondius. Voyez ce mot.

Apollon Syntodus. Ce dieu est ainsi nommé dans une inscription rapportée par Gyraldi. (*Syntag.* 7).

Apollon Tégryéen. V. TÉGYRE.

Apollon Themenites ou *Temenites*. Suétone parle, dans la vie de Tibère, d'une statue de cet *Apollon*, que l'on voyoit à Syracuse, & dont la grandeur & le travail étoient étonnans. Cet empereur la fit transporter à Rome, & placer dans la bibliothèque d'un temple. Cette statue étoit, selon Cicéron, (*Verr.* iv. 53.) dans le quatrième quartier de Syracuse, & elle avoit pris son nom de τήμενος, endroit voisin de cette ville sous les Epipoles.

Apollon Ευπαιος, de εὐου, porte. *Apollon* présidoit aux portes chez les Grecs, qui les ornoient avec ses statues.

Apollon Thymbraus. Virgile (*Æneid.* 111. 85.) dit:

Da propriam Thymbrae domum.

Servius expliquant ce vers, dit que *Thymbra* étoit un champ voisin de Troie & couvert de sarriette, *thymbra*. Il étoit célèbre par un bois & un temple dédiés à *Apollon*, où Achille fut blessé par Paris: de-là vint qu'on assuroit que ce dieu avoit blessé lui-même le vaillant Achille.

Stace a donné le même surnom à *Apollon*; &

Lactance, son commentateur, l'a expliqué comme Servius, (*Liehb. 1. 699.*) :

Seu Trojam Thymbraus habes.

Apollon Tortor, ou bourreau. C'est ainsi que l'on désignoit à Rome une statue de ce dieu, qui étoit placée dans la rue où l'on vendoit des fouets pour punir les esclaves.

Apollon Chocæus, *Heliopolitanus*, *Hyperboræus*, *Paratonius*, *Sarpedonius*, *Sofianus*, *Thuscænicus*, &c. Ces surnoms expriment les endroits où *Apollon* étoit honoré d'un culte particulier.

Au reste, on trouve dans l'Antologie (*l. 1. c. 18*) une épigramme de vingt-cinq vers, dont vingt-quatre ne sont composés que d'épithètes d'*Apollon*, rangées selon l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres grecques. On peut les lire, & consulter aussi les listes des noms d'*Apollon* publiées par Bèger.

Apollon reçut la lyre de Mercure; car il n'en est point l'inventeur. L'hymne de Mercure, qui porte le nom d'Homère, fait honneur de cette invention au fils de Maïa. Polydore Virgile, en attribuant, malgré ce témoignage, l'invention de la lyre à *Apollon*, y ajoute celle de la flûte, que d'autres mythologues donnent à Minerve.

Cicéron distingue quatre *Apollons*; (*de Nat. deor. 2. 57*). le premier & le plus ancien fut le gardien d'Athènes; le second, fils d'une Corybante, naquit en Crète; le troisième fut fils de Jupiter & de Latone. Eusèbe assure que ce dernier étoit le plus ancien des trois. Le quatrième enfin, né en Arcadie, donna des loix aux Arcadiens, qui le surnommèrent *Nomius* ou législateur. *Apollon* étoit, sous un certain aspect, le dieu *HORUS* des Egyptiens. Voyez ce mot.

La cigale, le coq, l'épervier, l'olive & le laurier étoient consacrés à *Apollon*.

Les artistes anciens représentoient constamment sous les mêmes traits le fils de Latone, ainsi qu'ils le pratiquoient à l'égard des autres divinités. Ils travailloient tous d'après un modèle convenu, & Winkelmann nous l'a retracé dans cent endroits de ses savans ouvrages. L'idée la plus relevée que l'on puisse se former de la jeunesse idéale de l'homme, est parfaitement exprimée dans les figures d'*Apollon*. Il réunit la force de l'âge mûr à la délicatesse des formes de la belle jeunesse. Ces formes sont grandes & annoncent un adolescent né pour exécuter des desseins généreux: ce ne sont pas celles d'un favori de Vénus, accoutumé à la fraîcheur des ombrages, & élevé par cette déesse, comme dit le poète Ibcus, sur des lits de roses. Aussi *Apollon* étoit-il regardé comme le plus beau des dieux. Sa jeunesse est brillante de santé, & sa force s'annonce avec douceur, comme l'aurore d'un beau jour.

Cette beauté des formes donne à *Apollon* une grande ressemblance avec Bacchus. On la trouve sur-tout dans l'*Apollon* du capitolé, qui s'appuie

nonchalamment contre un arbre, ayant un cigne à ses pieds; car il y a quelques statues d'*Apollon* dont les traits ne s'élèvent pas à la hauteur du modèle que nous avons esquissé plus haut, & que la description suivante mettra dans tout son jour. Elle est du célèbre Winkelmann.

De toutes les productions de l'art qui ont trompé la fureur du tems, la statue d'*Apollon* placée au Belvédère du Vatican, est, sans contredit, la plus étonnante. L'artiste a conçu cet ouvrage d'après un modèle idéal, & n'a employé de matière que ce qui lui étoit nécessaire pour exécuter sa pensée & la rendre sensible. Autant la description qu'Homère a faite d'*Apollon* surpasse celles que les autres poètes ont tracées d'après lui, autant cette figure l'emporte sur toutes les figures du dieu. Sa hauteur s'élève au-dessus du naturel, & son attitude est pleine de majesté. Un printems éternel, pareil à celui qui règne dans les champs fortunés de l'Elysée, revêt d'une aimable jeunesse les beautés mâles de son corps, & brille avec douceur sur la fière structure de ses membres. Pénétrez dans la région des beautés qui n'ont point de corps; créez, si vous le pouvez, une nature céleste, afin d'élever votre ame à la contemplation des beautés surnaturelles; car vous ne verrez ici rien de mortel, rien qui soit sujet aux besoins de l'humanité. Des veines n'échauffent point, des nerfs n'agitent point ce beau corps; mais un esprit céleste répandu comme un doux ruisseau, circule, pour ainsi dire, sur toute la surface de cette statue.

Ce dieu a poursuivi Python, contre lequel il a tendu, pour la première fois, son arc redoutable; dans sa course rapide, il a atteint le monstre & lui a lancé un trait mortel. De la hauteur de sa joie, son regard divin pénétrant dans l'infini, s'étend bien au-delà de sa victoire. Le dédain siège sur ses lèvres; l'indignation qu'il respire gonfle ses narines & s'élève jusqu'aux sourcils. Mais une paix inaltérable est empreinte sur son front, & son œil est plein de douceur, comme s'il étoit dans le cercle des Muses empressées à lui prodiguer leurs caresses. De toutes les figures de Jupiter que l'art a enfantées & qui sont venues jusqu'à nous, aucune ne nous offre le père des dieux avec cette majesté qu'il montra lui-même au génie du chantre d'Ilion, & que nous trouvons ici dans les traits d'*Apollon*.

Telle que Pandore, cette figure réunit seule toutes les beautés propres aux autres dieux. On reconnoît sur ce front la déesse de la sagesse que renfermoit le front de Jupiter: le mouvement des sourcils est l'interprète des volontés du jeune dieu; l'orbite ceintrée de ses yeux renferme les yeux de la reine des déesses; & cette bouche est la même qui inspira l'esprit prophétique au jeune Branchus. Semblables aux tendres rejetons de la vigne, ses beaux cheveux flottent mollement à l'entour de sa tête divine, comme s'ils étoient agités par

l'haleine des zéphirs légers. Ils semblent parfumés de l'ambrosie céleste, & attachés négligemment sur le sommet de la tête par les mains des Graces.

A la vue de ce prodige, j'oublie l'univers entier; je prends moi-même une attitude plus noble pour le contempler avec dignité. De l'admiration je tombe dans l'extase. Saisi de respect, je sens ma poitrine qui se dilate & s'élève; telle s'enfle la poitrine de ceux que remplit l'esprit prophétique. Je suis transporté à Délos, dans les bois sacrés de la Lycie, lieux divins qu'*Apollon* sanctifioit par sa présence; car la beauté que je contemple paroît s'animer, comme la nymphe formée par le ciseau de *Pigmalion*. Comment pouvoir te décrire, ô inimitable chef-d'œuvre! Il faudroit que l'art même daignât m'inspirer & conduire ma plume. Les traits que je viens de crayonner, je les dépose à tes pieds: ainsi les mortels respectueux qui ne peuvent s'élever jusqu'à la tête de la divinité qu'ils révèrent, déposent à ses pieds les guirlandes dont ils brûloient d'envie de la couronner.

Rien ne cadre moins avec cette description, & sur-tout avec l'expression divine qui règne sur le visage d'*Apollon*, que l'idée de l'évêque de *Spence* (*Polymet. dial.* 8. p. 97). Il croit reconnoître dans cette statue *Apollon Chasseur*. Cependant, si la victoire sur le serpent *Python* ne paroissoit pas assez glorieuse, on pourroit y substituer la défaite du géant *Tyrie*. Cet orgueilleux fils de la Terre ayant voulu faire outrage à *Latone*, excita l'indignation d'*Apollon*, qui, à peine sorti de l'adolescence, attaqua le redoutable monstre & le perça de flèches, pour venger l'honneur de sa mère. Et toi, fille de *Tantale*, malheureuse *Niobé*, si ta fatale métamorphose n'avoit changé tes membres en rochers insensibles, tu frémerois peut-être à plus juste titre, en voyant le redoutable vengeur de *Latone* outragée par tes superbes mépris, & le meurtrier de ta nombreuse famille!

L'admiration & l'enthousiasme dans lesquels jette la vue du bel *Apollon du Belvédère*, doivent céder un instant à l'examen de quelques objets relatifs aux détails de l'art. Ses pieds, ainsi que ceux du *Laocoon*, d'un grand nombre de statues grecques & des statues égyptiennes du capitol, sont d'une longueur inégale. Le pied qui porte le corps est sensiblement plus long que l'autre, & cette inégalité est motivée par les règles de la perspective. L'artiste a voulu donner au pied placé en arrière, ce qu'il pouvoit perdre par les fuyans.

On a écrit que la statue de l'*Apollon du Belvédère* étoit de marbre de *Carrare*, ainsi que les plus belles statues de *Rome*. De-là on concluoit que ces chef-d'œuvres n'étoient que des copies, belles à la vérité, de pareilles statues grecques; parce que les Grecs n'ont point connu les marbres de *Carrare*. Ce raisonnement, qui dépouilloit *Rome* d'originaux, pour ne lui laisser que des copies,

a été détruit par *M. Visconti*, éditeur du *Musæum Pio-Clémentin*. Il a publié un certificat très-authentique de deux anciens inspecteurs des carrières de *Carrare*, qui, après avoir examiné attentivement le grain du marbre dont est fait l'*Apollon du Belvédère*, & sur-tout dans les endroits rompus ou éclatés, ont assuré qu'ils y reconnoissoient distinctement le marbre grec, sans y pouvoir trouver aucune ressemblance avec celui de *Carrare*. Voilà donc le caractère précieux d'originalité rendu à cette belle statue, qui fut trouvée dans les fouilles de l'ancien *Antium*, lieu célèbre par les prodigieuses dépenses qu'y fit *Néron*, à cause qu'il l'avoit vu naître.

La plus belle tête d'*Apollon* après celle du *Belvédère* est, sans contredit, la tête d'une figure assise de la *Villa-Ludovisi*, plus grande que le naturel. L'air de tête de cette figure bien conservée, annonce un dieu bon & bienfaisant. Cette statue mérite aussi une remarque particulière au sujet de l'attribut qu'elle porte: c'est une houlette recourbée, appuyée contre la pierre sur laquelle elle est assise. L'artiste a voulu par-là désigner *Apollon Pasteur, Nomios*, & la vie pastorale de ce dieu chez *Admète*.

La coëffure des adolescents, garçons & filles, (appelée chez les premiers *Κρομβυλος, corybulus*, & chez les autres *Κορυμβος, corymbus, corymbium*) ordinaire aux têtes d'*Apollon*, les a fait méconnoître quelquefois. Cette coëffure, commune aux *Amazones*, aux statues de *Diane* & à toutes les figures adolescentes, a fait nommer *Bérénice* un beau buste de bronze d'*Herculanum*, tandis qu'il appartient évidemment à *Apollon*.

On peut reconnoître quelquefois ce dieu à une attitude qui lui est commune avec *Bacchus*; ils ont les jambes croisées. *Bacchus* & *Apollon*, seuls de tous les dieux; sont ainsi figurés dans quelques statues, pour exprimer la vive jeunesse du second, & la douce mollesse du premier; car cette attitude étoit affectée aux héros en repos, aux personnes affligées, & à celles dont la mollesse étoit passée en proverbe. On la remarque aux deux *Apollon Sauroïtonos*, en marbre, de la *Villa-Borghèse*; au même *Apollon*, en bronze, de la *Villa-Albani*, à l'un des *Apollons* du *Capitole*, &c. &c.

Quoique les anciens artistes ayent cherché à donner aux têtes d'*Apollon* toutes les graces de la jeunesse, ils ont rarement placé sur son menton une fossette, cet agrément convenu de quelques beautés particulières, & jamais de la beauté idéale. On ne la voit point à l'*Apollon du Belvédère*. Un seul *Apollon* l'offre à nos yeux; c'est celui qui est conservé au Collège Romain: il est de bronze, & plus grand que le naturel.

Nous ne parlons pas de l'*Apollon* de la *Villa-Négroni*, qui est de l'âge & de la grandeur d'un jeune homme de quinze ans. Il peut être mis au nombre des plus belles figures de jeunesse qui

soient à Rome; mais les traits du visage de cette statue ne sont pas ceux d'*Apollon*: ils appartiennent plutôt à un jeune prince, fils de quelquel'empereur.

On voit un *Apollon* de marbre noir, appelé en Italie *parangone*, dans la galerie Farnèse.

Lorsque les anciens peintres donnoient un manteau à *Apollon*, il étoit bleu ou violet, comme on le voit dans les dessins de Bartoli, (tav. 2).

Sur un bas-relief de Rome, *Apollon* porte un chapeau rabattu sur les épaules. Cette coëffure fait allusion à son état de pasteur chez Admète; car les payfans portoient en Grèce de semblables chapeaux. C'est ainsi que les Grecs représentoient Aristée, fils d'*Apollon* & de Cyrène, qui leur avoit appris l'art d'élever les abeilles; car Hésiode lui donne le nom d'*Apollon Champêtre*.

A Héliopolis en Assyrie, *Apollon* portoit la foudre; il est aussi représenté avec cet attribut sur une médaille de Thyréa en Arcadie.

Les Grecs mettoient assez souvent un fouet dans la main d'*Apollon Soleil*, ainsi qu'on le voit sur les médailles & les pierres gravées. Ils avoient sans doute reçu cet usage des Egyptiens. Quelques mythologues croyoient reconnoître dans ce fouet, une allusion aux coups que l'on se donnoit en courant autour de l'autel d'*Apollon* à Délos; mais l'allusion au fouet avec lequel *Apollon Soleil* conduit ses chevaux, paroît plus naturelle. On trouvera aux articles CHARRUE & OSIRIS, le vrai sens de cet attribut que porte toujours Osiris, & que les Grecs ont travesti en fouet.

Apollon est assis tenant un arc, sur les médailles d'Acarnanie, de Rhegium & du roi Antigone.

Il est debout sur les médailles de Philadelphie en Lydie.

On voit sa tête rayonnante sur celles de Rhodes.

Apollon étoit le nom d'une espèce de danse pantomime, dans laquelle on représentoit quelques actions de ce dieu.

APOLLON (cirque d'). Voyez CIRQUE.

APOLLONIDEA, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de M.-Aurèle, de Caracalla, de Domitien.

On voit aussi sur quelques-unes de ses médailles autonomes, les têtes de Domitien & de Domitia, qui ne sont point accompagnées de leurs noms.

APOLLONIE, en Étolie. ΑΠΟΛΛΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (Pellerin).

O. en or.

O en argent.

Son type est une mâchoire de sanglier jointe

au fer d'un javelot. La mâchoire est un symbole relatif au sanglier de Calydon.

APOLLONIE, en Carie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. (Pellerin).

O. en or.

O. en argent.

APOLLONIE, en Crète. A. avec un trépied.

M. Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, qui est attribuée par M. Combe à cette ville.

APOLLONIE, dans l'Épire. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Diaduménien, d'Élagabale & de Moéfa.

APOLLONIE, en Illyrie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont : Trois femmes dansant & se tenant par la main. — Un carré double; prétendus jardins d'Alcinoüs. — Une vache avec son veau qu'elle allaite. — Un trépied.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de M.-Aurèle.

APOLLONIE, près d'Ephèse, dans l'Ionie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ & ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΩΝ. EN. ΙΟΝΙΑ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Caligula, de Commode, d'Hadrien, de Maxime & d'Alex.-Sévère, avec la seconde légende.

APOLLONIE, en Lycie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ ΛΥ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Antonin-Pieux, de Géta & de Gallien.

APOLLONIE, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de son préteur, des médailles impériales grecques, en l'honneur de Mamée.

APOLLONIE, près du Rhyndacus, en Mysie. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ΠΡΟΣ. ΡΥΝΔΑ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de M.-Aurèle, de Vénus, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Gordien, de Plautille, de Géta.

APOLLONIE, en Sicile. ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.

M. Combe donne trois médailles de bronze avec cette légende, & une quatrième de bronze, sur laquelle on lit au revers : ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ; à *Apollonie* de Sicile. Le prince de Torremusa en a publié quelques-unes de bronze.

APOLLONIE, en Thrace. ΑΠΟΛΛ. & ΑΠΟΛΛΩΝΙΗΤΩΝ. EN. ΠΟΝΤΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RR. en argent. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire représente trois femmes dansant.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia-Domna, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Gordien

APOLLONIES, fêtes établies en l'honneur d'Apollon, par les habitans d'Egialée. On dit qu'Apollon, après la défaite de Python, s'étant retiré à Egialée avec Diane sa sœur, en fut chassé par les habitans, & fut obligé d'aller chercher une retraite dans l'isle de Crète. Peu de tems après, la peste faisant de grands ravages dans Egialée, on eut recours à l'oracle, qui répondit que pour faire cesser le fléau, il falloit députer sept jeunes filles & autant de jeunes garçons à Apollon & à Diane, pour les engager à revenir dans leur ville. Les deux divinités revinrent à Egialée, où la peste cessa aussitôt; & en mémoire de cet événement, on faisoit sortir tous les ans le même nombre de filles, comme pour aller chercher Apollon & Diane.

APOLLONOPOLIS, en Egypte. ΑΠΟΛ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

APOLLONOS, isle. ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

APOLLONOS-HIERITÆ, en Lydie. ΑΠΟΛΛΩΝ
ΙΕΡΗΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère & de Néron.

APOMYOS, *muscarius*. Hercule étant incommodé par les mouches pendant qu'il sacrifioit à Jupiter dans Elis, pria ce dieu de les chasser. De-là vint que les Eliens retinrent la coutume de sacrifier à Jupiter *Apomyos*, c'est-à-dire, qui chasse les mouches. On trouve ce sujet représenté sur des pierres gravées. Bellori en a rapporté une qu'il a mal expliquée; elle ressemble beaucoup à une pâte antique du baron de Stosch, sur laquelle on voit une tête de Jupiter en forme de mouche. Les deux ailes de l'insecte forment la barbe du dieu; le corps en fait le visage, & au-dessus du front est la tête de la mouche avec ses deux assemblages d'yeux, qui sont très-aisés à remarquer. Winkelmann l'a publiée dans ses *Monum. antichi inediti*. Ce nom de Jupiter est composé d'απο, loin, & de μυια, mouche.

APON, fontaine près de Padoue, laquelle, si

on en veut croire Claudien, rendoit la parole aux muets, & guérissoit toutes les maladies: près de-là étoit un oracle de Gérion.

ΑΠΟΞΥΟΜΕΝΗ, qui se frotte, du grec ἀπο-συναμναι, je me frotte. C'étoit le nom d'une statue, ouvrage de Lysippe, qui étoit placée à Rome devant les thermes d'Agrippa, & que les cris du peuple obligèrent Tibère à ôter de sa chambre, où il l'avoit fait transporter, pour la remettre devant les thermes du gendre d'Auguste. Pline raconte ce trait de la vie de Tibère dans les termes suivans, (34. 8.): *Plurima ex omnibus signa fecit Lysippus fecundissima artis, inter qua disfringentem se, quem Marcus Agrippa ante thermas suas dicit, mirè gratum Tiberio principi: qui non quivit temperare sibi ab eo, quamquam imperiosus sui inter initia principatus, transfulitque in cubiculum, alio ibi signo substituto: cum quidem tanta populi romani contumacia fuit, ut magnis theatri clamoribus reponi Apoxyomenem flagitaverit, princepsque adamatum reposerit.*

Cette statue représentoit un homme qui se décroissoit avec un strigil; peut-être étoit-elle le portrait de TYDÉE. V. ce mot.

ΑΠΟΦΟΡΕΤΕΣ. C'est un mot dont on est obligé de se servir en traduisant Martial, qui a donné ce nom à quelques-unes de ses épigrammes. Il signifie des dons & des présens qui se faisoient pendant les Saturnales, en certaines solemnités, dans les jeux publics, ou pour capter les suffrages du peuple.

Les *apophorètes*, dérivés d'ἀποφέρω, je remporte, étoient proprement de petits présens que l'on envoyoit de sa table à ses amis. Suétone nous l'apprend dans la vie de Caligula, (c. 55. 7.): *Agitatori Eutycho comestatione quâdam in apophoretis vicidè H-S. contulit.* » Il donna dans un festin pour présent de table vingt mille sesterces à Eutyclus ». C'étoit pendant les Saturnales, & aux hommes seuls, qu'on donnoit les *apophorètes*. Suétone, dans la vie de Vespasien, (19. 4.) remarque comme une chose extraordinaire, que ce prince en envoyoit aussi aux femmes au jour des calendes de mars: *Dabat sicut Saturnalibus viris apophoreta, ita & per kalendas martii feminis.* Symmache (*Epist. 11. 80.*) donne encore le nom d'*apophorètes* aux présens que faisoient à leurs amis & à leurs cliens, ceux qui avoient donné des jeux au peuple.

On appela *apophorète* la corbeille ou le vaisseau plat qui servoit à porter ces présens. Beger (*tom. 3. p. 424.*) a donné la figure d'un instrument rond, qui a une queue, & qui est plat & sans profondeur. Il l'appelle *apophorète* ou *apophorète*. C'est une simple patère, semblable à celles des Etrusques, qui ont ordinairement une queue ou manche droit.

ΑΠΟΠΙΣ. V. ΑΡΗΟΠΙΣ.

ΑΠΟΠΟΜΠΑΙ, jours sacrés au culte des dieux surnommés πομπάιοι. On a cru que Mercure,

en qualité de conducteur des âmes aux enfers, étoit une des divinités honorées dans les jours ἀπομορπαι. Mais Potter pense que les dieux auxquels on sacrifioit dans ces jours particuliers, étoient ceux qui étoient appelés ἀπομορπαιος, c'est-à-dire, ἀποτρόποι, selon l'explication de Favonin, ou λυσοι, ἀλεξικάκοι, φυξιοι, & enfin ἀποτροπαιοι, en latin *averrunci*; parce qu'ils repoussent & éloignent le malheur: tels étoient Jupiter, Hercule, & quelques autres. Potter lit d'après cette opinion ἀπομορπαιος, dans l'endroit d'Hésychius, où l'on voit πορταίος.

APORRHAXIS, d'ἀπορρήγνυμι, je romps, j'interromps. C'étoit un jeu des anciens, qui consistoit à jeter une balle obliquement contre terre, afin qu'en rebondissant elle atteignît des joueurs qui l'attendoient & la renvoyoient de même. Le premier joueur la recevoit, & la lançoit de nouveau à ses adversaires, mais de manière qu'elle touchoit toujours la terre avant de parvenir à l'un ou l'autre groupe de joueurs. C'étoit une espèce de jeu de balle à la main.

APOSTAT (Julien l'). Voyez JULIEN II.

APOSTROPHIA, surnom de Vénus. Pausanias distingue trois Vénus, dont il appelle l'une Vénus *Apostrophie*, d'ἀποστροφῶ, qui éloignoit des passions infames. Comme il y a, dit-il, trois sortes d'Amours; l'un céleste, c'est-à-dire, dégagé du commerce des sens; le second terrestre, qui s'attache à un autre sexe & au plaisir du corps; & le troisième défordonné, qui porte les hommes à des unions abominables: il y a aussi trois Vénus; l'une céleste, qui préside aux chastes amours; une terrestre, ou la déesse des mariages; & une troisième, qu'on appelle *Apostrophie* ou *Préservatrice*, parce que c'étoit à elle qu'on adressoit ses vœux pour être préservé des desirs déréglés.

Les Romains lui rendirent un culte pour le même sujet, sous la dénomination de *Verticordia*, qui change les cœurs. Ils lui dédièrent un temple dans le siècle de Marcellus, suivant un avis qu'ils trouvèrent dans les livres des Sybilles.

APOTHECA, ἀποθήκη, cabinet, salle, cellier ou grenier, dans lesquels les anciens renfermoient l'huile, le vin & autres objets.

APOTHÉOSE, Ἀποθέωσις, d'ἄπο, auprès, & de θεός, dieu. On a donné ce nom à la cérémonie par laquelle on plaçoit un homme au rang des dieux.

Les Perses & les Egyptiens n'élevèrent jamais des hommes au rang des dieux. Hérodote est un garant de la pureté du culte des premiers (*lib. I, c. 131, & lib. 8, c. 143*). Il dit expressément que les Perses ne croyoient pas, comme les Grecs, que les dieux fussent des hommes déifiés. C'est pourquoi les Athéniens reprochèrent à Xerxès de n'avoir aucun égard, aucun respect pour les héros de la Grèce, que celle-ci regardoit comme des divinités. Les Egyptiens, en fondant leur Mythologie, ne déifièrent également aucun mortel. Jablonski a

porté cette vérité jusqu'à la démonstration dans les prolégomènes de son *Panthéon Ægyptiorum*.

De tous les peuples dont l'histoire ait conservé la mémoire, les Grecs ont les premiers élevé les hommes à l'immortalité. Tels furent d'abord les héros; car l'héroïsme des premiers tems étoit chez eux une espèce de déification ou d'*apothéose*. Thucydide nous en offre un exemple frappant. Brasidas, célèbre capitaine lacédémonien, ayant été tué auprès d'Amphipolis, les soldats & les auxiliaires l'ensevelirent avec pompe dans l'endroit de la ville le plus apparent, & où l'on établit depuis le marché. Les Amphipolitains élevèrent une enceinte autour de son tombeau, lui rendirent les honneurs décernés aux héros, établirent des jeux & des sacrifices annuels, & le regardèrent toujours comme le fondateur de leur colonie.

Ce que Lucien raconte (*de Calumn.*) de l'*apothéose* d'Ephestion, doit trouver place dans cet article. Cet ami d'Alexandre-le-Grand étant mort, le roi de Macédoine ne se contenta pas des funérailles magnifiques qu'on lui avoit faites par son ordre; il le plaça au rang des dieux. A l'insu des villes lui bâtirent des temples, lui érigèrent des autels, & lui offrirent des sacrifices. Par-tout on célébra des fêtes en l'honneur du nouveau dieu; & les plus grands serments se firent au nom d'Ephestion. Mépriser ces honneurs prodigés à un mortel, eût été un crime capital.

Les flatteurs d'Alexandre cherchant à gagner ses bonnes grâces, l'excitoient à faire plus encore pour son favori. Ils feignoient des songes & des apparitions de ce nouveau dieu, auquel ils attribuoient des guérisons & des prédictions, & qui délivroit de toute sorte de maux. Alexandre y ajouta foi; il s'enorgueillit de pouvoir faire des dieux, & se persuada encore plus fermement que Jupiter étoit son père. Combien des amis de ce monarque, combien de ses anciens capitaines, accusés de n'avoir pas une assez grande vénération pour le favori déifié, n'encoururent pas sa disgrâce?

Le plus remarquable fut Agathocle de Samos, l'un des chefs de son armée le plus habile, & le plus avancé dans sa faveur. On l'accusa d'avoir pleuré en passant devant le tombeau d'Ephestion, & peu ne s'en fallut qu'Alexandre, irrité, ne le fît renfermer dans la loge d'une lion furieux. Perdicas ne sauva cette tête illustre, qu'en jurant par tous les dieux, & par Ephestion lui-même, que le nouveau dieu lui avoit apparu à la chasse, & lui avoit ordonné d'enjoindre au roi de pardonner à l'infortuné Agathocle. S'il a pleuré devant ma tombe, avoit ajouté le dieu, selon Perdicas, ce n'est pas qu'il me regarde comme tombé sous les coups de la mort, c'est plutôt parce que le souvenir de notre ancienne amitié s'est réveillé dans sa mémoire & dans son cœur.

Les Romains n'imitèrent les Grecs que sous les

Césars. Ils se contentèrent, pendant plusieurs siècles, de diviniser seulement Romulus, leur fondateur, & ne songèrent point à élever à ce rang aucun de leurs grands hommes; mais ayant perdu leur liberté sous Jules-César, ils souffrirent qu'Auguste, son successeur, le fit reconnoître pour un dieu, lui bâtit des temples & lui offrit des sacrifices. Auguste, de son vivant même, & à l'âge de vingt-huit ans, fut déclaré le dieu tutélaire de toutes les villes de l'Empire. Cet exemple fut imité fidèlement par tous les empereurs qui vinrent après lui; en sorte que l'on vit au rang des dieux, non-seulement les hommes les plus stupides, tels que Claude, mais encore les plus scélérats: ils prirent même le surnom de *Divus* entre leurs titres ordinaires.

Hadrien mit le comble à ce délire, en célébrant l'*apothéose* de son indigne favori Antinoüs. Il lui fit élever des temples, attribuer des oracles. Des inscriptions l'appelèrent *Synthroné* des dieux; c'est-à-dire, partageant leur trône, leur pouvoir & leur immortalité. La mort d'Hadrien ne fut pas le terme du culte rendu à cette divinité infame. On continua encore à célébrer des jeux & des fêtes en son honneur; & une ville d'Égypte quitta son ancien nom pour prendre celui d'Antinoüs, ainsi qu'on l'avoit donné aux fleurs du Lotus, cet objet éternel du culte des Egyptiens.

Pline le jeune, dans son panégyrique de Trajan, nous a conservé les motifs particuliers, vrais ou faux, qui ont porté chaque empereur à faire l'*apothéose* de son successeur: *Dicavit cælo Tiberius Augustum, sed ut majestatis numen induceret; Claudium Nero, sed ut irrideret; Vespasianum Titus, Domitianus Titum: sed ille ut dei filius, hic ut frater videretur: tu sideribus patrem intulisti, non ad metum civium, non ad contumeliam numinum, non in honorem tuum, sed quia deum credis.* Tibère a placé Auguste dans le ciel, pour ennoblir la dignité de l'empereur; Néron a déifié Claude, mais pour le rendre plus ridicule; Titus consacra Vespasien, & Domitien rendit à Titus les mêmes honneurs; le motif du premier fut d'avoir un dieu pour père, & celui du second d'être frère d'un dieu. Pour vous, Trajan, en faisant l'*apothéose* de votre père, vous n'avez pas eu en vue d'inspirer la crainte au peuple romain, ni de ridiculiser les dieux, ni de vous rendre plus recommandable; mais vous l'avez déifié, parce que vous le croyez un dieu. »

On voit souvent sur les médailles impériales les consécration des impératrices qui sont déifiées par l'oiseau de Junon, le paon, & les *apothéoses* des empereurs exprimées par l'aigle de Jupiter ou par les catafalques à plusieurs étages. Ces attributs sont relatifs aux cérémonies pratiquées dans les *apothéoses*, & que nous allons décrire d'après Hérodien, témoin oculaire.

» Les Romains, dit-il, ont coutume de déifier ceux de leurs empereurs qui laissent des enfans pour leur succéder; & ils appellent *apothéose* cette

consécration. (Il faut reconnoître ici une inexactitude ou une faute de copiste; car plusieurs empereurs ont déifié leurs prédécesseurs, quoiqu'ils ne fussent ni leurs pères ni même leurs parens). Cette fête, célébrée par toute la ville, est un mélange de joie, de culte & de deuil. On ensevelit le corps du mort en la manière accoutumée, avec une grande pompe, & l'on fait une image de cire qui lui ressemble parfaitement. Cette image est placée à l'entrée du palais impérial sur un lit d'ivoire long & élevé, couvert de tapis brochés d'or. Elle représente l'empereur malade & pâle. Au côté gauche de ce lit, se tient, pendant une grande partie du jour, le sénat vêtu de deuil, c'est-à-dire, en habits blancs, ainsi que les dames de qualité, qui occupent le côté droit, & qui ne portent ni or ni colliers. On observe ce deuil pendant sept jours; & des médecins approchent tous les jours du lit, visitent le prétendu malade, & assurent à chaque fois qu'il se porte plus mal. »

» Lorsque les médecins supposent que l'auguste malade a cessé de vivre, de jeunes gens, choisis dans l'ordre des chevaliers & des sénateurs, le porrent sur leurs épaules le long de la voie sacrée, jusqu'à l'ancien *Forum*, où les magistrats romains avoient coutume de se dépouiller de leurs dignités. Des gradins sont élevés des deux côtés du *forum*; l'on y place les jeunes garçons des familles nobles, & les femmes de qualité, qui chantent alternativement en l'honneur du défunt des vers graves & tristes. »

» De-là, ils transportent le lit hors de la ville, dans le champ de Mars, où est dressé un catafalque carré, construit avec de longues pièces de bois, qui laissent entr'elles un grand vuide. Tout le dedans du premier étage est plein de matières combustibles, & le dehors couvert de tapis brochés d'or, de statues d'ivoire & de belles peintures. Au-dessus de cet étage s'élève un second, plus petit, & orné de même, ayant des portes ouvertes, surmonté de deux autres pareils, mais d'une grandeur qui diminue par gradation. Le catafalque entier ressemble à ces tours appelées *phares*, qui sont bâties sur les ports, & qui portent des feux pour éclairer les vaisseaux, & les guider dans l'obscurité. »

» On place le lit dans l'intérieur du second étage, & on l'entoure d'aromates, de parfums, de fruits, de plantes, de résines, de tout ce qui peut enfin exhaler une bonne odeur. Toutes les nations, toutes les villes, tous les grands de l'Empire, s'empressent d'offrir ces derniers présens à leur ancien maître. Après que l'on a disposé symétriquement ces offrandes, la cavalerie fait plusieurs fois le tour du bûcher avec des évolutions semblables à celles de la danse pyrrique. Des chars brillans montés par des gens vêtus d'habits bordés de pourpre, & chargés des figures de Romains célèbres par leur courage ou par leur habileté dans la conduite des armées, exécutent les mêmes évolutions. »

» Le prince qui succède à l'Empire, prend ensuite une torche, & met le feu au catafalque, ainsi que tous ceux qui l'accompagnent. Les aromates & les matières combustibles s'enflamment à l'instant. Alors on fait sortir du haut du bûcher un aigle, qui, s'envolant, porte, dit-on, aux cieus l'ame du prince, auquel on rend, depuis cette *apothéose*, le même culte qu'aux anciens dieux.»

Les honneurs de l'*apothéose* n'étoient accordés en Grèce que sur la réponse d'un oracle, & à Rome que par un décret du sénat. Cela n'empêcha pas que le grand nombre & l'indignité des personnes auxquelles on accordoit ces honneurs, n'avilit, & même d'assez bonne heure, la cérémonie des consécérations. Juvénal s'en moque ouvertement, & il plaint dans ses Satyres Atlas, qui, fatigué de tant de nouveaux dieux, dont on grossissoit le nombre des anciens, gémissoit & étoit écrasé sous le poids des cieus. L'empereur Vespasien, qui étoit naturellement railleur, étant près de mourir, dit à ceux qui l'environnoient: *Je sens que je commence à devenir dieu*; faisant allusion à l'*apothéose* qu'on alloit bientôt lui décerner.

Nous allons rapporter ici & expliquer la plupart des marbres, des pierres gravées ou des vases, sur lesquels on trouve l'*apothéose* de quelque homme illustre ou de quelqu'Auguste. Nous ne parlerons pas des *apothéoses* ou consécérations des empereurs gravées sur les médailles; elles sont assez connues par les catalogues & les descriptions des cabinets d'antiquités.

ΑΡΟΘΗΟΣΗ d'Homère. Il n'en est pas de l'étude des monumens antiques, comme de l'étude des autres sciences. C'est un champ vaste, ouvert aux conjectures de ceux qui veulent s'y donner carrière; & quelque opposées qu'elles soient entre elles, pour peu qu'elles soient ingénieuses, & qu'on sache les appuyer de quelques autorités des anciens, elles ne manquent guères de procurer à leurs auteurs la réputation qu'ils espèrent: réputation qu'acquièrent bien plus difficilement ceux qui s'attachent à des sciences qui demandent quelque chose de plus que des conjectures & des vraisemblances. Le célèbre monument de l'*apothéose d'Homère* en est un exemple très-convaincant. Plusieurs savans antiquaires l'ont expliqué, chacun selon ses vues. Leurs explications, quoique fort différentes les unes des autres, leur ont fait honneur à tous.

On fait que ce monument est l'ouvrage d'Archélaüs de Priène, fameux sculpteur de l'antiquité; & le P. Kircher prétend, avec assez de fondement, que c'est l'empereur Claude, grand amateur des lettres grecques, & sur-tout des ouvrages d'Homère, qui le fit construire à l'honneur de ce poète. Quoi qu'il en soit, on le trouva en 1668 sur la voie Appienne, près d'Albano, dans un endroit appelé autrefois *ad Bovillas*, & aujourd'hui *Fratocchie*, appartenant aux princes

Colonne, où l'empereur Claude avoit autrefois une maison de plaisance; & il fait aujourd'hui l'un des principaux ornemens du palais de ces princes à Rome.

Ce célèbre monument fut aussitôt expliqué par le P. Kircher, dans son *Latium*; mais comme il laissa beaucoup de choses sans explication, on avoit cru que MM. Sévérali, Falconiéri & Spanheim, trois célèbres antiquaires, acheveroient d'en défricher toutes les parties. Cuper s'est chargé de ce soin; & il s'en est fort bien acquitté dans un ouvrage fait exprès, intitulé: *Apotheosis & Consecratio Homeri*, où il rend compte aussi des sentimens particuliers de MM. Spanheim & Nicolas Heinsius, sur les endroits les plus embarrassans de ce marbre. Gronovius en a donné une explication particulière, dans le tome II de son *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*; & M. Wetstein a fait la même chose, dans sa *Dissertatio de fato scriptorum Homeri*. Nous allons donner un précis exact de chacune de ces explications.

I. Le P. Kircher partage ce monument en trois ordres ou degrés; celui d'en-haut, celui du milieu & celui d'en-bas. Dans le premier, il reconnoît Jupiter assis sur le Parnasse, écoutant la demande de six femmes, qui sont autant de villes qui s'intéressent à la gloire d'Homère. Dans le second, il compte cinq femmes & un vieillard, qui tâchent de faire valoir le mérite d'Homère par leurs actions: il prend la première, qui est assise, pour la poésie; la seconde, montrant un globe, marque le beau talent d'Homère à parler de la fabrique du monde; la troisième contemple avec étonnement les divins écrits d'Homère; la quatrième & la cinquième tiennent l'une une lyre, & l'autre l'Iliade: elles sont dans un antre, demeure ordinaire des Muses, & ont un arc & un carquois à leurs pieds, pour signifier les amours des dieux, dont Homère a parlé. Du vieillard, il fait un *flamen* ou prêtre d'Homère, qui se met en devoir d'offrir au nouveau dieu un sacrifice à l'égyptienne; ce qui est désigné par les flambeaux & par la lettre *tautique* ou la croix à anse, qu'il croit voir derrière ce prêtre. Dans le troisième, il trouve une *apothéose d'Homère* dans toutes les formes; & en effet, elle y est si bien représentée, qu'il n'y a nullement à douter là-dessus. On verra dans l'explication suivante, quelles sont les figures qui occupent ce troisième degré.

II. Le sentiment de Cuper est fort différent de celui du P. Kircher. De la figure d'en-haut, que ce jésuite prend pour Jupiter, il en fait Homère, accompagné, à la vérité, de divers attributs convenables à Jupiter, tels que son aigle, son sceptre, son diadème, & de plus placé sur le mont Olympe. Des onze femmes qui sont au-dessous, en deux rangs, il en fait onze Muses, parce qu'il en joint deux nouvelles aux neuf anciennes; savoir, l'Iliade & l'Odysée, qui sont placées sous l'antre; il reconnoît celle-ci au chapeau d'Ulysse, qui est à

ses pieds, & l'autre à l'arc & au carquois qu'il prend pour ses symboles. De l'homme en manteau qui est placé à côté de l'autre, il en fait ou Homère chantant ses vers, ou Linus, ou Lycurgue, ou Binethus, Chiüs, ou Orphée, ou un magistrat de Thèbes, ou Pisistrate, selon Heinfius, ou Pittacus, selon M. Spanheim. Dans l'étage d'en-bas, on voit Homère assis, ayant à ses côtés l'Iliade & l'Odyssée, ses filles, & à ses pieds sa Batrachomyomachie, désignée par des rats qui rongent un parchemin. Derrière lui sont le Tems & l'Harmonie, qui lui mettent une couronne sur la tête. Devant lui, on voit un autel, avec un bœuf dont le col est d'une forme extraordinaire; à côté de cet autel, sont la Fable & l'Histoire, suivies de la Poésie, de la Tragédie, de la Comédie, de la Nature, de la Vertu, de la Mémoire, de la Foi & de la Sagesse.

III. Spanheim ne s'est attaché qu'à la figure de l'homme en manteau, & à ce qui l'accompagne. Il le prend pour un philosophe grec, à cause de son habillement; & parce que le sculpteur qui a fait ce beau monument étoit de Priène, il prétend que c'est le philosophe Bias, l'ornement de cette ville, qu'il a représenté ici. Il rapporte les flambeaux, qu'il trouve aux deux côtés de ce philosophe, à la coutume des anciens d'en avoir dans leurs temples: mais pour la lettre *tautique*, ou la croix à anse, attachée à la tête de ce philosophe, & qui touche à la machine sphérique qui est derrière lui, il avoue ingénument qu'il en ignore la signification. Il se souvient bien du trépied d'or qui fut porté à Bias; mais il ne trouve pas que cette figure ressemble à un trépied, qui, d'ailleurs, est toujours placé aux pieds, & jamais à la tête, dans les anciens monumens. Il demande enfin si cette machine, quelle qu'elle puisse être, ne pourroit pas se rapporter au beau mot de Bias: *omnia mecum porto*? Demande qui paroît assez extraordinaire.

IV. Nicolas Heinfius, de même que Spanheim, n'a expliqué que deux endroits de ce marbre. Il prend l'homme en manteau pour Pisistrate, le compilateur des Œuvres d'Homère; ce qui paroît douteux à M. Cuper, à cause de la figure égyptienne qui est sur la tête de cet homme: il prend pour des symboles d'Apollon l'arc & le carquois, aussi-bien que la lyre qu'on voit sous l'autre; ce que M. Schott, dont nous parlerons plus bas, trouve si bien rencontré, qu'il ne doute point que si Heinfius eût poussé plus loin cette première découverte, il n'eût enfin donné l'entière explication de ce beau monument.

V. Gronovius croit que l'homme en manteau est un savant égyptien; ce qu'il recueille du caractère hiéroglyphique qu'il croit voir derrière lui & sur sa tête; & par cette raison, il ne doute point que ce ne soit le précepteur d'Homère, qui n'étoit pas moins instruit dans la science des Egyptiens que dans celle des Grecs. Il passe ensuite à la

Antiquités, Tome I.

figure qui appuie sa main gauche sur une pierre à l'entrée de l'autre, & qui tient de la droite un rouleau de papier; il la prend sans difficulté pour Homère encore jeune, sortant de l'école de son maître égyptien. Le volume que cette figure tient, & son visage jeune & beau, que M. Gronovius trouve assez ressemblant au portrait d'Homère assis au haut du marbre, lui servent de fondement. Nous n'avons rien à dire sur la preuve qu'il tire de ce volume; car nous ne savons pas bien en quoi il peut désigner ici Homère; mais quant à celle qu'il tire de la ressemblance entre ces deux figures, elle est assurément toute nouvelle & toute singulière; & l'on ne sauroit nier sans injustice, qu'elle ne soit due toute entière à la pénétration de Gronovius. L'autre figure qui est sous l'autre, & qui joue de la lyre, lui semble être une de ces femmes savantes du vieux tems, des lumières de laquelle Homère auroit particulièrement profité en composant ses ouvrages; il doute cependant si c'est Daphné ou la Sybille, fille de Tirésias, ou Hélène ou la Fantaisie, femme qui avoit écrit l'*Histoire de Troye* long-tems avant Homère. Il croit, avec Cuper & Wetstein, que ce qu'on voit aux pieds de ces deux figures est le chapeau d'Ulysse; mais il observe de plus une chose bien remarquable, à laquelle ces MM. n'ont pas pris garde: c'est qu'il y a un ruban posé sur ce chapeau, & que ce ruban est la ceinture d'Ulysse. Si l'on osoit hasarder quelques conjectures dans une matière aussi importante que celle-ci, ne pourroit-on pas dire, sans chercher tant de mystères, que ce ruban n'est autre chose que l'attache du carquois posée sur le chapeau? Mais cela seroit peut-être trop simple, & ne coûteroit pas assez à l'imagination.

VI. L'explication de M. Wetstein ne diffère presque rien de celle de M. Cuper. Il prend l'homme en manteau pour Homère, rangé parmi les Muses après sa consécration; il prend pour l'Iliade & l'Odyssée, les deux figures qui sont sous l'autre; & il croit que c'est un chapeau qui soutient l'arc & le carquois dépeints dans cette antre.

VII. M. Schott, conseiller, bibliothécaire & antiquaire du roi de Prusse, a proposé une explication de ce célèbre monument, à laquelle nous nous arrêterons un peu plus long-tems: il la divise en quatre parties; savoir, I, en *remarques préliminaires*; II, en *explication du marbre en détail*; III, en *éclaircissements sur quelques endroits*, & IV enfin, en *observations particulières*.

I. Les *observations préliminaires* roulent sur cinq endroits de ce marbre.

1. Le premier est l'autre, & ce qu'il renferme; M. Schott trouve là, non-seulement les symboles d'Apollon, dans l'arc, le carquois & la lyre, mais il y trouve encore Apollon lui-même, tenant d'une main la lyre & de l'autre le plectre. Il croit que ce que Cuper & Wetstein prennent pour le chapeau, est une cortine, instrument du temple de Delphes,

dont on donnera l'explication dans la suite; & il regarde comme la pythie ou la prêtresse de ce temple, la figure que Cuper & Wetstein prennent pour l'Odyssée, & Gronovius pour Homère encore jeune. Tout cela paroît clair de soi-même à l'auteur; mais il ne laisse pas d'en promettre de bonnes preuves.

2. Le second est la montagne que représente le haut de ce marbre. L'auteur prétend, avec le P. Kircher & N. Heinsius, que c'est le mont Parnasse, contre l'avis de Cuper & de Gronovius, qui veulent que ce soit le mont Olympe. Il reconnoît que le Parnasse avoit deux sommets, & qu'on n'en voit qu'un ici; mais outre que l'ouvrier a pu se contenter d'un de ces sommets pour son dessin, & qu'il a bien fait connoître par un chemin tracé au-dessus de l'ancre, qu'il y en avoit deux, cet ancre décide nettement la chose; car aucun auteur ancien n'a parlé d'un pareil ancre sur l'Olympe, au lieu que celui du Parnasse, appelé *Gorycium* par les anciens, étoit très-connu. On prouve cela par un passage du dixième livre de Pausanias, qu'on peut voir dans l'auteur même.

3. Le troisième est la figure appuyée de la main gauche à l'entrée de l'ancre. M. Schott croit que c'est la pythie ou la prêtresse d'Apollon, & non pas la Sybille, que les savans confondent souvent très-mal-à-propos avec elle. Selon la remarque judicieuse de M. Perit, dont on rapporte un beau passage, celle-ci pouvoit prédire en tout tems & en tous lieux, au lieu que celle-là ne le pouvoit que lorsqu'étant sur le trépied, elle recevoit l'inspiration divine dans le temple.

4. Le quatrième est le vieillard représenté au haut de la montagne. M. Schott rejette le sentiment de ceux qui le prennent pour Homère, parce qu'il ne sauroit s'imaginer que l'ouvrier eût exprimé sur un seul monument deux *apothéoses* d'une même personne. Il prend donc ce vieillard pour Jupiter. En effet, sa contenance, son habillement, sa pique ou son sceptre, & principalement son aigle, sont autant de marques certaines qui déposent en sa faveur. M. Adisson, qui avoit mis un foudre à la main de cette figure, n'avoit pas bien examiné ce monument. Un semblable symbole ne convenoit point ici, où Jupiter n'est pas placé pour punir le crime, mais pour récompenser le mérite & la vertu.

5. Le cinquième enfin, est l'homme en manteau, qui a tant embarrassé les interprètes. L'auteur, entraîné par l'autorité du P. Kircher, de même que presque tous les savans, avoit d'abord cru que c'étoit un prêtre; mais après avoir considéré la chose plus attentivement, il s'est rangé à l'opinion de Spanheim, qui prend cette figure pour le philosophe Bias, l'honneur de la ville de Priène, patrie de l'ouvrier. Il s'en éloigne cependant en ceci; c'est qu'il ne regarde point ce morceau comme une figure qui fasse partie de l'*apothéose*, mais simplement comme une statue posée

sur ce monument par l'ouvrier, pour honorer sa patrie. Contre le sentiment de tous les auteurs qui ont expliqué ce monument, il ne reconnoît autre chose qu'un trépied dans tout ce qui est représenté derrière & au-dessus de la tête de ce philosophe; il ne conçoit rien de mieux imaginé que cela pour caractériser Bias, à qui les autres sages de la Grèce envoyèrent, comme au plus sage, le trépied d'or, que des pêcheurs Ioniens avoient trouvé; & il doute si peu que cette statue soit celle de ce philosophe, qu'il assure que la postérité doit être fort redevable au sculpteur Archeiaüs, de lui avoir conservé la figure & le portrait de ce grand homme, qui lui manquoit, & que les curieux avoient vainement cherché jusqu'ici avec beaucoup de soin. C'est dommage qu'on soit obligé de perdre une espérance aussi flatteuse que celle-là, presque aussitôt qu'on l'a conçue, & que l'auteur ait été contraint de la détruire lumineuse par la nouvelle opinion qu'il a embrassée, touchant cette figure, vers la fin de son ouvrage.

II. Après ces préliminaires, M. Schott vient à l'explication du marbre suivant l'idée qu'il s'en est faite, & qui, comme il en est persuadé, est celle de l'ouvrier même. Selon lui, cet ouvrier s'est conduit par-tout en artiste habile, ingénieux & de très-bon goût. Il ne s'est point borné à la seule circonstance de l'*apothéose d'Homère*, mais il a fait entrer aussi dans son dessin ce qui a précédé cette cérémonie. Pour cet effet, il a représenté une espèce de négociation entre Apollon, Jupiter & les Muses pour la déification d'Homère; & il a partagé son ouvrage en trois actes différens, que nous examinerons l'un après l'autre.

1. Dans le premier, qui est au milieu du marbre, Cléo & Uranie, l'une reconnoissable à sa lyre, & l'autre à son globe, s'entretiennent du mérite d'Homère, & de la justice qu'il y auroit de le mettre au nombre des dieux. Calliope, après avoir proposé l'affaire à Apollon, qui est à l'entrée de l'ancre, en attend une réponse favorable, & semble en recevoir l'acte de consentement dans un rouleau que lui présente la pythie qui est à côté d'Apollon.

2. Dans le second, qui est en-haut du marbre, Polymnie, députée par ses compagnes, propose la chose à Jupiter, & reçoit son consentement, qu'Erato, qui est à côté d'elle, apprend avec de si grands transports de joie, qu'elle en laisse tomber sa lyre, & qu'elle se met à danser & sauter d'une manière extraordinaire. L'auteur est surpris que le P. Kircher ait trouvé dans cette figure la posture d'une personne qui supplie Jupiter avec une vénération profonde. On voit ensuite Euterpe qui tient deux flambeaux, selon le P. Kircher & quelques autres, ou selon M. Schott, deux flûtes, dont elle est l'inventrice. Après elle vient Therpsichore, qui tient une cythare. L'auteur est bien fâché qu'elle soit mal dessinée par le copiste; car un dessin exact de cet endroit du marbre, seroit

Un grand secours pour établir la différence entre la lyre & la cythare anciennes, qu'on n'a pas encore assez bien expliquées. Cette Muse fait signe aux deux précédentes de ne point interrompre, par leurs mouvemens, les louanges du nouveau dieu, ou les actions de grace à Jupiter, que chantent déjà Melpomène & Thalie. Selon Cuper, toutes les Muses chantent; mais selon l'auteur, il n'y a que ces deux dernières qui le fassent, & même leur action lui paroît dépeinte si naïvement, qu'il lui semble les entendre.

3. Dans le troisième enfin, on trouve l'*apothéose d'Homère*. Cette cérémonie se passe dans un temple, dont le dedans est orné d'une tapisserie. Cela se prouve par des colonnes placées à distances égales. Gronovius a tort de n'être pas de cet avis. Homère, comme le principal personnage de la pièce, y paroît d'une taille plus grande que l'ordinaire, & plus conforme à son nouvel état de dieu. Il est assis devant un autel, au bas duquel on voit deux lettres qui, selon l'auteur, doivent être deux AA sur l'original, & qui signifient sans doute le nom de l'ouvrier, *Αρχιλάως Απολλωνίου*. Pas un des interprètes de ce marbre n'a pris garde à ces lettres. La Terre (*οικομενη*) & le Temps (*χρονος*) couronnent Homère, pour marquer qu'en tout lieu, qu'en tout temps, son mérite sera reconnu. L'Iliade & l'Odyssée (*Ιλιας*) (*Οδυσεια*), les deux grands ouvrages de ce nouveau dieu, soutiennent son siège. Quelques volumes que les rats rongent, lui servent de marche-pied. La plupart des interprètes croient que ces petits animaux désignent la *Batra-chomyomachie* d'Homère; Wetstein & Kuster en doutent si peu, qu'ils les prennent pour une preuve certaine que ce poème appartient véritablement à Homère. M. Gronovius réfute fort bien ce sentiment, & soutient, avec raison, que si ç'avoit été l'intention de l'ouvrier, il n'auroit pas manqué de placer une grenouille entre ces souris; mais lorsqu'il avance que ces rats ou souris regardent ici *Apollon-Smintheus*, sa conjecture est encore moins fondée que celles qu'il réfute. L'auteur veut que ces petits animaux soient un *beau symbole des envieux de ce grand homme*, & particulièrement de Zoïle, qui, pour avoir osé écrire contre ce poète, fut surnommé *Homeromastix*. Le parterre du temple est rempli de plusieurs génies des beaux arts & des sciences, qui se disposent à faire un sacrifice au nouveau dieu. Le jeune sacrificateur prêt à faire des libations, mais particulièrement le taureau qu'on offroit ordinairement à Jupiter, marquent que ce sacrifice ne doit pas être moins solennel que ceux qu'on avoit coutume de faire à l'honneur de la divinité suprême.

Schott ajoute que ce seroit vouloir entreprendre d'écrire l'Iliade après Homère, que de vouloir éclaircir plus amplement cet endroit du marbre après le savant & l'illustre Cuper, qui y satisfait d'une manière ample & solide; & il se contente de faire deux remarques: la première sur le mot

ΜΝΗΜΗ, qui désigne une des figures de ce troisième acte. M. Cuper prétend que ce mot signifie ici l'histoire; mais l'auteur remarque que l'histoire est déjà exprimée à deux pas de là, par une autre figure, & même par le mot ΙΣΤΟΡΙΑ. Il rejette avec raison ce sentiment, & croit qu'il faut entendre ici la tradition; ce qu'il appuie de divers raisonnemens assez probables. L'autre remarque est sur l'instrument que tient la figure représentant l'Iliade. Il a une forme singulière, dont les interprètes ont peine à rendre raison. Ils ne s'accordent nullement entr'eux sur ce sujet. Fabretti, Wetstein & Adisson le prennent pour une épée; le P. Kircher pour une épée dont la pointe est tournée en croissant: Cuper & Gronovius pour une épée dans un fourreau fait en demi-lune; sur quoi l'auteur remarque que, supposé que cela soit, une épée nue conviendroit beaucoup mieux à un sujet de guerre comme celui de l'Iliade, qu'une épée dans le fourreau, qui est un signe de paix & de clémence. M. Schott enfin, prétend que c'est une hache à deux tranchans, appelée par les anciens *bipennis*, *πέλεκος*, *Α'ξίνή*, &c. ce qu'il appuie de l'autorité de divers passages des anciens, de la conformité qu'il trouve entre cet instrument & la *bipennis*, dépeintes sur plusieurs médailles antiques, & enfin du témoignage de Spanheim, qui a mis de sa main à la marge de son exemplaire de l'*apothéose d'Homère* de Cuper, que ce que celui-ci appelle *gladius*, lui paroît une *bipennis*.

Telle est l'explication particulière que M. Schott a faite de ce marbre; & l'on ne sauroit nier que ce ne fût une des plus ingénieuses & des mieux appuyées de toutes celles qu'on en avoit données. Une chose nous y fait quelque peine, néanmoins, s'il nous est permis de le dire: c'est une espèce de renversement d'ordre naturel que nous croyons trouver, en ce qu'il établit son premier acte dans l'étage du milieu, qu'il monte ensuite à l'étage d'en-haut pour y placer son second; qu'il redescend après cela à l'étage d'en bas pour y faire passer son troisième; & qu'ainsi ces actes qui ont une liaison naturelle & nécessaire entr'eux, se trouvent séparés & éloignés les uns des autres. Ne seroit-il pas plus naturel de placer le premier acte dans l'étage d'en-haut, où Jupiter ayant conçu lui seul le dessein de mettre Homère au rang des dieux, en donneroit l'ordre à Polymnie & aux autres Muses; le second étage dans le milieu, où une partie des Muses en conférerait avec Apollon; & le troisième acte enfin, dans l'étage d'en-bas, où l'on exécuteroit cet ordre de Jupiter? Il nous semble que cela ne seroit que plus propre à relever la gloire d'Homère, plus digne de l'exactitude d'Archelaüs, & enfin plus conforme à l'ordre naturel, qu'un aussi habile homme que lui n'a point dû négliger.

III. M. Schott passe ensuite à l'éclaircissement sur quelques endroits de ce marbre.

1. Le premier regarde l'Apollon qui est sous

l'autre; l'auteur convient de bonne foi que son habillement, son air, le tour de son visage, que tout enfin, convient moins à ce dieu qu'à une femme; mais il ajoute que cela ne devoit point empêcher les interprètes de ce marbre d'y reconnoître Apollon, puisqu'ils ne pouvoient pas ignorer que ce dieu ne soit représenté de même en bien des endroits. Il en donne pour preuve quatre médailles du cabinet royal de Prusse; & il trouve cette preuve d'autant plus décisive, que les noms qui se trouvent joints aux figures, ne laissent absolument aucun lieu de douter là-dessus. A cette occasion, il rapporte quelques méprises de divers antiquaires, touchant Apollon en femme, & entre autres une de Cuper, sur une médaille de Domitien, & une de Sperling, sur une médaille de Tranquilline, femme de Gordien. Il ne néglige point les autorités des anciens qui peuvent servir à appuyer son sentiment touchant l'habillement qu'il attribue à Apollon, & pour réfuter l'objection suivante: *que quoiqu'Apollon fût jeune, beau & habillé en fille, il ne laissoit pas d'être homme au fond, au lieu que cette figure avoit un sein rempli, & une gorge élevée comme une fille*; il répond trois choses: 1°. qu'il faudroit bien examiner sur le marbre si la figure y a la gorge aussi élevée que dans le dessin; 2°. que cela peut s'excuser sur ce que les anciens ont donné les deux sexes à leurs divinités; & 3°. que les figures d'Apollon en femme sur les médailles, n'ont pas moins de gorge que la figure du monument.

2°. Le second roule sur la cortine qui est au milieu de l'autre, & que Cuper, Gronovius & Wetstein prennent pour un chapeau, & même pour le chapeau d'Ulysse. M. Schott ne sauroit le croire, & il se fonde particulièrement sur ce qu'il n'y a nulle proportion entre ce prétendu chapeau & les têtes de ce monument, & sur ce qu'Archelaüs, de l'habileté duquel ce marbre est une si bonne preuve, n'auroit pas pu commettre une bévue si grossière. Il ne veut pas non plus que ce soit une figure mise là par hasard, ou pour servir simplement de soutien à l'arc & au carquois. Il veut que ce soit quelque chose qui ait rapport à Apollon, & il ne trouve rien qui y convienne mieux que ce que les Latins appeloient *cortina*, & les Grecs *ὀψος*. C'étoit, dit l'auteur, une espèce de vaisseau creux ou concave en dedans & convexe en dehors, semblable à une coquille d'œuf coupée par le milieu en travers, ou comme un chauderon renversé, qui servoit ordinairement de couvercle au trépied d'Apollon, d'où ce dieu a été appelé *Cortinipotens*. Peu de savans ont su ce que c'étoit, & on l'a assez souvent confondu avec ce trépied, dont elle n'étoit qu'une partie: on donne ici divers exemples de ces méprises.

Pour faire concevoir nettement ce que c'étoit que cette cortine, & pour éclaircir ce qu'on dira dans la suite du trépied & de son usage, nous avons cru que nous ferions bien d'en donner ici

une petite description prise de ce que l'auteur en a répandu en différens endroits de son ouvrage. Le trépied étoit une machine à trois pieds ou colonnes, accompagnées chacune de son anneau ou anse, & liées ensemble par des bandes ou traverses qui les soutenoient. Cet instrument, qui a donné le nom à toute la machine, n'en étoit proprement que le soutien. On mettoit dessus deux bassins d'une matière fort déliée & fort sonore, & de figure demi-sphérique. Ces bassins se mettoient l'un sur l'autre par leur ouverture, & formoient par conséquent une concavité sphérique. Celui de dessus s'appeloit *cortina*, celui de dessous *crater*, & la concavité qu'ils formoient *γάστρον* ou *γάστρον*, le ventre; celui de dessous étoit percé dans le milieu, & le trou s'appeloit *umbilicus*, nombril. On verra ci-dessous quel étoit l'usage de cette machine.

3°. Le troisième éclaircissement concerne ce qui est représenté derrière le philosophe Bias: l'auteur ne sauroit assez s'étonner comment tant d'autres célèbres antiquaires s'y sont mépris, & particulièrement le P. Kircher & M. Fabretti, qui ont pu examiner ce marbre tout à loisir à Rome. Il ne doute point que l'autorité du premier, qui avoit l'esprit si rempli de figures hiéroglyphiques, qu'il en trouvoit dans tout ce qui avoit du rapport, n'ait entraîné les autres, & ne leur ait fait prendre cette machine pour la lettre *tautique*, ou une croix à anse, accompagnée de flambeaux. Pour lui, il n'y voit rien autre chose qu'un trépied; & pour peu qu'on examine les figures du trépied sur les médailles qu'il rapporte, il croit qu'on trouvera la chose tout-à-fait hors de doute.

Ce qu'on a pris jusqu'à présent pour des flambeaux, n'est autre chose, selon lui, que les deux pieds du devant du trépied qu'il y trouve; ce qu'on prenoit pour le pied de la lettre *tautique*, n'est que le troisième pied du trépied; ce qu'on prenoit pour le trait supérieur de cette lettre, n'est que la bordure du bassin supérieur ou *crater*; le demi rond qu'on voit au-dessus est le bassin supérieur ou la *cortine*; ce qu'on a pris pour l'anse de la croix, n'est qu'une des anses du trépied; & la grande figure ronde qui est au-dessus de la tête du philosophe, est le *crater* ou le bassin inférieur du trépied, couvert de la *cortine*. A l'occasion de la hauteur de ce trépied, qui s'élève jusqu'au-dessus de la tête de Bias, l'auteur remarque qu'il étoit bien plus haut qu'on ne le dépeint ordinairement; qu'il falloit monter pour se mettre dessus, & qu'on en a la véritable hauteur dans celui du marbre d'Archelaüs. Il n'oseroit affirmer la même chose de sa largeur, qui lui paroît assez mal représentée; & c'est une faute qu'il ne manque pas de rejeter sur le peu d'exactitude du copiste; mais c'est un défaut qu'il lui reproche un peu trop souvent, puisque M. Fabretti, qui a pris soin de conférer le dessin de ce copiste avec l'original, & de le rectifier

dans sa lettre à M. Magliabecchi, n'a rien trouvé à retoucher à la plupart des endroits que l'auteur ne croit pas assez exactement définis.

IV. Les observations particulières roulent sur les sujets suivans :

Le premier est l'usage du trépied, dont on n'a eu, jusqu'à présent, qu'une connoissance fort imparfaite. Pour le bien concevoir, il faut se souvenir de la description que nous avons donnée ci-dessus de cette machine. On la plaçoit sur l'ouverture de l'autre d'Apollon, dans le temple de Delphes, & elle servoit non-seulement de siège à la pythie qui s'asseroit sur la cortine ou bassin supérieure, mais encore de bouche à Apollon pour prononcer ses oracles : car c'étoit Apollon lui-même, & non la pythie, qui les prononçoit. Un vent qui sortoit de la caverne miraculeuse, & qu'on pouvoit appeler l'haleine ou la voix d'Apollon, s'introduisoit dans le creux de cette machine, & ne manquoit pas d'y exciter un murmure semblable à la voix humaine ou au mugissement d'un bœuf, ou au bruit du tonnerre, selon la force du vent, qui étoit quelquefois si violent, qu'il ébranloit le temple & la montagne; & ce bruit étoit apparemment augmenté ou diminué par quelque ressort caché dans la concavité du trépied, & que la pythie savoit gouverner comme elle vouloit. Quoi qu'il en soit, il est probable que la pythie étoit assise sur la cortine, non-seulement pour empêcher que la violence du vent ne l'enlevât & ne la jetât par terre, mais afin de modifier & ménager comme elle voudroit, le bruit qu'on formoit dans le vuide du trépied, & le faire ressembler, autant que cela se pouvoit, aux mots qu'on vouloit qu'Apollon prononçât. A ce sujet, l'auteur pense qu'il n'est pas possible de résister de bonne foi aux raisons par lesquelles M. Vandale a prouvé que tout le manège des oracles n'étoit qu'une fourberie des prêtres pour profiter de la crédulité des peuples; & il assure qu'il se trouve fortifié dans ce sentiment depuis qu'il a compris le véritable usage du trépied de Delphes.

Nous reconnoissons avec l'auteur, que le manège des oracles n'étoit, au moins le plus souvent, qu'une fourberie dont les prêtres payens savoient fort bien se servir pour entretenir la sotte crédulité de leurs peuples; mais nous ne concevons pas comment un vent introduit dans le ventre d'une machine de cuivre, pouvoit non-seulement imiter le mugissement d'un bœuf & le bruit du tonnerre, mais aussi articuler des paroles que l'on prit pour des oracles d'Apollon : nous n'ignorons pas que la pythie ou des prêtres préposés pour cela, répétoient ensuite ces oracles; & c'est ce qui fait notre difficulté. D'ailleurs, s'il est vrai, comme le prétend l'auteur, que ce soit là le véritable usage que l'on faisoit du trépied, il faut l'avouer de bonne foi, c'étoit un artifice assez grossièrement inventé. Le tuyau de plomb avec lequel S. Luc épouvanta si fort Henri III, ou

même, si l'on veut, la tête parlante que D. Quixotte consulta à Barcelone, sont incomparablement mieux imaginés. Les paroles qui en sortoient s'entendoient au moins fort distinctement, & l'on n'avoit besoin de personne pour les répéter une seconde fois & les interpréter.

2. Le second regarde les engastrimythes, touchant lesquels l'auteur a une nouvelle conjecture, par le moyen de laquelle il espère pouvoir débrouiller les disputes & les embarras des savans sur ce sujet. On convient en général que c'étoient des parleurs du ventre qui se mêloient de prédire l'avenir; mais on ne fait ni quelles personnes faisoient ce métier, ni comment elles le faisoient : la plupart croient que ces gens avoient la faculté de parler du ventre, ou de former des paroles qui sembloient sortir de leur ventre, ou même de quelque endroit éloigné; ce que l'on confirme par quelques exemples modernes rapportés par Brodeau, Dickinon, Allatius & quelques autres. L'auteur rejette cette opinion, sur ce qu'on ne lit point que les anciens eussent de méthode pour enseigner cet artifice à d'autres. Mais cette raison ne nous paroît pas convaincante. A-t-on tenu registre de toutes les subtilités & de tous les artifices dont se sont servis les anciens? Y avoit-il chez eux des écoles publiques pour les y aller apprendre? Et combien pratique-t-on de choses aujourd'hui, dont on n'écrit rien, & dont par conséquent on ne trouve aucun vestige dans les écrits publics? D'ailleurs, il ne nous paroît pas que le passage de Plutarque, qu'on rapporte ici, fasse rien à la chose. Il dit qu'*il est puérile & ridicule de croire que Dieu entre dans le corps des engastrimythes & parle par leur bouche*. Il n'est point question ici de gens qui crussent cela, mais de gens qui croyoient qu'on pouvoit parler du ventre; & que quelques personnes qui avoient ce secret, faisoient accroire subtilement aux autres que c'étoit quelque dieu qui parloit intérieurement en eux. Hermolaüs Barbarus & Gérard-Jean Vossius ont cru que les engastrimythes étoient des gens qui prédisoient l'avenir par le moyen de certains vers nommés *Γαστρι*; & en cela, ils ont approché de la vérité, dont ils n'ont cependant donné aucune preuve. L'auteur espère être plus heureux.

Comme le creux du trépied s'appeloit *Γαστρι*, & que *μυθος* signifie quelquefois *discours*, il croit que par engastrimythes, on doit entendre des interprètes d'Apollon, ou des hommes qui récitoient ou expliquoient plus clairement ce qui avoit été dit par le ventre du trépied d'une manière confuse. C'étoient, au commencement, des femmes, & la pythie étoit engastrimythe née, si l'on peut parler ainsi. Vandale a nié qu'elle ait pu remplir cette fonction, à cause des cris affreux qu'elle faisoit étant assise sur le trépied; & il est ici réfuté. On lui répond que cette fureur étoit feinte, & que, supposé qu'elle ne le fût pas, la pythie n'interprétoit l'oracle qu'après que son agitation

étoit passée & le bruit du vent cessé. Dans la suite, lorsque le temple fut plus riche, & que l'oracle fut devenu plus célèbre, on prit des hommes pour remplir ce ministère; & cela, tant pour soulager les pythies, qui étoient trop employées, que parce qu'elles ne retenoient pas assez bien les réponses de l'oracle qu'elles devoient réciter en vers, & qu'elles donnoient lieu par-là aux gens d'esprit d'en faire des railleries qui ne pouvoient tourner qu'au désavantage de l'oracle.

3. Le troisième sujet est l'homme en manteau. A l'occasion des engastrimithes dont l'auteur a parlé dans l'observation précédente, il lui semble que cet homme en manteau en pourroit bien être un. Son habit n'y est pas contraire, puisque, selon Strabon & Plutarque, c'étoient des poètes qui faisoient cette fonction, & que celui-ci est enveloppé de son manteau, comme on dépeint ordinairement les poètes. Le papier roulé qu'il tient y convient aussi fort bien, puisqu'ils étoient obligés de rendre les réponses de l'oracle en vers: cette conjecture paroît si heureuse & si bien fondée à l'auteur, qu'il ne fait point difficulté de changer d'opinion touchant cette figure, & de préférer son poète engastrimythe au philosophe Bias de M. Spanheim, qu'il avoit adopté si hautement dans son explication particulière de ce monument. (*Cet article est du rédacteur du Supplément de l'Encyclopédie*).

On trouve dans le premier volume du musæum Pio-Clémentin, publié en 1782 par M. Visconti, un dessin de l'*apothéose d'Homère*, fait sur l'original du connétable Colonne, avec une explication nouvelle & juste de ce fameux bas-relief. En voici l'abrégé: quant aux preuves, elles se trouveront placées à chaque article des Muses.

Cette *apothéose* est partagée en quatre plans. Jupiter, que l'aigle, le sceptre & le diadème font reconnoître au premier coup-d'œil, occupe seul le premier plan. On voit au second, en commençant par le côté droit que détermine le sceptre de Jupiter, 1°. Calliope tenant des tablettes; 2°. Cléo portant un rouleau ou volume; 3°. Thalie gesticulant de la main droite, & tenant une lyre de la gauche; 4°. Euterpe tenant deux flûtes égales; 5°. Melpomène avec un voile & les hauts cothurnes tragiques, oubliés jusqu'à ce jour par les graveurs; elle est un peu élevée au-dessus du plan; 6°. enfin Erato qui danse. On aperçoit une lyre placée entre Euterpe & Erato. Si on la donne à la dernière, on s'appuyera de l'exemple des Muses d'Herculanum & de celles du musæum Pio-Clémentin. Mais si on attribue cette lyre à Euterpe, il faudra convenir de la nouveauté de cet attribut, & le rapporter à l'inspection sur la musique, déjà indiquée par les deux flûtes.

Le troisième plan offre, 1°. au-dessous de Calliope, Therspsicore tenant une lyre & le *pleûtrum*; 2°. Uranie avec son globe; 3°. Polymnie, déesse de la Mémoire, enveloppée d'un grand manteau;

4°. sur la même ligne l'autre de Coricie, qui donna son nom aux Muses, & dans lequel paroît Apollon Musagète ou joueur de lyre, appelé à Rome Actiaque ou Palatin, ayant à ses pieds la cortine de Delphes, un arc & un carquois. La pythie est avec lui dans l'autre de Coricie, & elle tient un plat ou une coupe qu'elle lui présente. Peut-être est-elle Phémoneoë, qui inventa le vers hexamètre. Hors de l'autre & sur la même ligne, on voit une figure adossée à un grand trépied, & élevée sur un socle. M. Visconti la prend pour Olénus de Lycie, fondateur de l'oracle de Delphes, & qui chanta le premier des vers hexamètres.

Des tapisseries ornent le quatrième plan figuré en portique. Homère ΟΜΗΡΟΣ, assis sur un trône recevant des sacrifices, & couronné par l'Univers, fixe d'abord les regards. Une femme coëffée de tours représente l'Univers, ΟΙΚΟΥΜΕΝΗ. Après d'elle est placé le Temps ailé, ΧΡΟΝΟΣ, tenant le rouleau des vers d'Homère, qu'il conserve avec soin. L'Univers & le Temps occupent la droite du quatrième plan & le derrière du trône. Aux deux côtés du trône sont sculptées la belleuse Iliade, ΙΛΙΑΣ, tenant une épée, & la voyageuse Odyssée, ΟΔΥΣΣΕΙΑ, qui tient un aplustre de navire. On voit des rats au bas du trône, pour faire allusion au poème attribué à Homère, appelée la *Batracomiomachie*, ou, selon d'autres, aux critiques d'Homère. Devant le poète est élevé un autel orné de têtes de bœufs & de festons, & sur la plinte duquel sont gravés deux ΑΑ, ou plutôt ΑΛ, 31, nombre par lequel le sculpteur avoit désigné cette partie de son œuvre, ou l'antique possesseur du bas-relief, ce morceau de sa collection de marbres. A côté de l'autel est le bœuf qui doit servir de victime; & entre le poète & l'autel paroît un petit garçon avec un vase de sacrifice & la patère. Il représente la Fable, ΜΥΘΟΣ, dont le genre est masculin dans la langue grecque.

Sur le même plan & à la gauche de l'autel, on voit, 1°. l'Histoire, ΙΣΤΟΡΙΑ, tenant un rouleau; 2°. la Poésie, ΠΟΙΗΣΙΣ, élevant deux flambeaux pour le sacrifice; 3°. la Tragédie, ΤΡΑΓΩΔΙΑ, ayant un voile sur la tête avec les hauts cothurnes & levant une main; 4°. la Comédie, ΚΩΜΩΔΙΑ, élevant aussi la main droite; 5°. enfin un groupe de cinq figures que nous allons décrire séparément.

L'enfant, première figure du groupe, est le symbole de la Nature, ΦΥΣΙΣ; la seconde est la Vertu, ΑΡΕΤΗ, qui élève la main droite; la troisième représente la Mémoire, ΜΝΗΜΗ, qui paroît concentrée en elle-même. On reconnoît la quatrième figure pour la Fidélité, ΠΙΣΤΙΣ, au doigt qu'elle porte à sa bouche, & au rouleau d'actes qu'elle tient de la main gauche. La Sagesse, ΣΟΦΙΑ, est la cinquième figure du groupe: elle est voilée, & porte sa main vers son menton;

attitude qui caractérise les philosophes sur les anciens monumens.

Reinold (*Hist. litt. Gr. & Lat. p. 79.*) dit que l'*apothéose d'Homère* a été faite entre la 72^e & la 90^e olympiade, & il tire cette conclusion de la manière dont est écrit le nom grec du Temps. Si cette observation étoit exacte, le bas-relief du connétable Colonne seroit un des plus anciens monumens de l'antiquité, & dateroit du tems du haut style. Mais elle n'est fondée que sur la manière fautive dont est écrit le mot $\chi\rho\nu\nu\sigma$ sur le dessin qu'il avoit entre les mains. Tous ceux qui ont disserté sur cette *apothéose*, ont erré par la même raison. Les figures qui composent ce bas-relief n'ont pas huit pouces françois de hauteur; de manière que des dessinateurs négligens ou peu instruits ont omis des détails très-nécessaires pour l'explication d'objets aussi petits. Cette infidélité des dessins a causé toutes les méprises des savans qui ont voulu expliquer l'*apothéose d'Homère* sans avoir vu le marbre. La Muse tragique, par exemple, qui porte pour inscription le mot *Tragédie*, est représentée sur le dessin en vieille femme, chauffée comme les autres figures; tandis que sur le marbre elle est jeune, belle & montée sur de hauts cothurnes. On n'a pu voir sur ces dessins infidèles le rouleau placé sous le siège d'Homère, & rongé par deux souris; & par conséquent on n'y a pas reconnu un écrit roulé, qui rend encore plus claire l'image symbolique de la *Batrachomiomachie*.

Winkelmann a relevé dans ses *Monumens de l'Antiquité*, quelques méprises des savans qui ont voulu expliquer l'*apothéose d'Homère*; & ses critiques lumineuses ont servi de flambeau à M. Visconti, son élève & son successeur, dans l'explication que nous avons rapportée. Winkelmann ajoute encore une observation dans son *Histoire de l'Art*, sur les deux bandes qui descendent du carquois d'Apollon sur le couvercle du trépied (la cortine). C'étoient des lanières de cuir ou des courroies, comme nous l'apprend l'histoire d'Aristomène, général des Messéniens. Ce grand capitaine s'étant écarté de son camp sur la foi d'une trêve faite avec les Spartiates, il tomba dans une embuscade que lui avoient dressée les archers Crétois, qui étoient à la solde des Lacédémoniens. S'étant rendus maîtres de sa personne, ils lui lièrent les pieds & les mains avec les courroies qui servoient à attacher leurs carquois. *Pausanias, l. 4, p. 326.*

L'*apothéose d'Homère* a été représentée aussi sur un vase d'argent fait en forme de mortier, & trouvé à Herculanium. Ce poëte immortel, dont la tête est couverte avec son manteau, est placé sur un aigle & transporté dans les airs. À ses côtés, sont assises sur des festons deux femmes qui ont chacune une épée courte. Celle de la droite porte un casque; sa tête est appuyée, & elle paroît ensevelie dans des réflexions profondes. Une de ses mains est posée sur son épée. La femme

qui est à la gauche du poëte est coëffée avec un bonnet pointu, tel que le porte Ulysse: d'une main elle tient une rame, & l'autre est placée sur son épée. On reconnoît l'Iliade & l'Odyssée aux attributs de ces deux femmes. La rame & le bonnet pointu sans bords que portent encore les marins dans le Levant, rappellent le voyage sur mer du père de Télémaque. Les signes qui font sculptés avec les festons au-dessus de la figure déifiée, font aussi allusion à la poésie. Bayardi, dans le Catalogue raisonné des découvertes d'Herculanium, a reconnu ici, contre toute apparence, l'*apothéose* de Jules-César. La barbe seule de la figure portée par l'aigle, auroit dû, sans autre caractère, lui faire éviter cette méprise. Sans la barbe, le comte de Caylus, en publiant ce petit monument, (*Rec. d'ant. t. 2, pl. 41, p. 121.*) l'auroit donné pour l'*apothéose* d'un empereur, parce qu'il n'en a jugé que d'après un dessin où l'on ne voit uniquement que la figure assise sur l'aigle.

APOTHÉOSE de Romulus. Le sénateur Buonarroti a publié cette *apothéose*, que l'on voyoit dans un diptyque des comtes de la Ghérardesca, parmi ses Observations sur les vases de verre ornés de figures, imprimées à Florence en 1716; & le P. de Montfaucon l'a donnée une seconde fois au public, au tome 3^e du Supplément de l'Antiquité expliquée. Cet ouvrage, fait dans les siècles de la décadence des arts, avoit été destiné sans doute pour être donné en présent dans les fêtes Quirinales marquées dans les Fastes au 17 février, ou en d'autres jours célèbres par des courses de chevaux faites en l'honneur de Quirinus, & qu'on appelloit *Quirini Circenses*. On voit en effet un quadriges de chevaux qui courent à bride abattue, & un quadriges d'éléphans qui porte Romulus.

Au haut de la première face du diptyque, s'offre un monogramme composé des lettres du mot ROMULUS. Cette face peut être divisée en deux plans. Celui du haut représente l'*apothéose de Romulus* porté au ciel par les vents & par les tourbillons. Des deux vents qui le soutiennent, l'un est jeune & ailé; l'autre, qui porte aussi des ailes, a la tête d'un Satyre barbu avec des cornes. Au-dessus de Romulus, est représentée une partie du zodiaque, surmonté de cinq dieux, dont l'un porte la barbe & pourroit être Jupiter. Aucun attribut ne distingue les quatre autres. Buonarroti soupçonne que ce sont les planètes, réunies au nombre de cinq. Une figure séparée des cinq premières par le zodiaque, a la tête entourée d'un nimbe, qui la seroit reconnoître pour le soleil & pour la sixième planète. Peut-être que Romulus, le Mars des Romains, va prendre la place de la planète du nom de Mars, & compléter le nombre de sept.

On voit au-dessous de Romulus, sur le second plan, un de ces catafalques à plusieurs étages, que l'on rencontre souvent sur les médailles des consécérations d'empereurs. Ce n'est pas, comme

le remarque judicieusement Buonaroti, que l'usage en fût établi au tems de Romulus; mais comme ce diptyque n'a été fait que dans les bas-siècles, on aura mis par ignorance dans l'*apothéose* de Romulus, ce qui se pratiquoit dans celle des empereurs. Lorsqu'on allumoit ces grands bûchers, on en faisoit sortir un aigle qui représentoit l'ame du prince s'envolant au ciel. Ici deux aigles s'échappent du catafalque, & prennent leur vol vers les astres. On ne fait pourquoï elles sont au nombre de deux. Ce catafalque est surmonté d'un quadrigé de chevaux qui traînent un jeune homme. Il étend un grand voile au-dessus de sa tête, pareil à ceux de la Nuit, de l'Aurore, du Matin & de Vesper ou le soir. L'air de jeunesse de cette figure feroit croire que c'est le génie de Romulus.

Auprès du catafalque est un grand char qui a la forme d'un petit temple toutenu par des colonnes d'ordre corinthien, & qui est tiré par quatre éléphans. Xiphilin, dans la vie de Sévère, dit que cet empereur voulant célébrer les funérailles & l'*apothéose* de Pertinax, son prédécesseur, ordonna que sa statue d'or fût promenée dans le cirque sur un char semblablement attelé. Romulus est assis sur le char, tenant d'une main la *haste pure*, & de l'autre un rameau de laurier.

Les éléphans sont enharnachés d'une manière extraordinaire: ils paroissent couverts de la tête jusqu'aux pieds, de bandes ou raies qui se croisent & forment des lozanges. Quatre hommes les conduisent, montés à l'ordinaire sur leurs cols. Les deux conducteurs du milieu sont des hommes faits, ayant de la barbe; & ceux des extrémités sont de jeunes garçons sans barbe. Ces derniers tiennent des instrumens plats & ronds, qu'ils semblent faire résonner. Les conducteurs, placés au milieu, portent des crocs semblables à la *harpé* de Persée, ou au croc dont Pluton est armé sur quelques médailles.

APOTHEOSE de Jules-César. On la voit sur une pierre gravée du trésor de Brandebourg. Ce héros, assis sur le globe céleste, tient un gouvernail & une très-grande couronne de laurier. Il semble, dit Julien dans les *Césars*, disputer à Jupiter la monarchie céleste.

I. APOTHEOSE d'Auguste. C'est ici la plus belle gravure antique respectée par le tems. Cette agate a un pied moins quelques lignes dans sa plus grande hauteur, & dix pouces dans sa plus grande largeur; car elle est ovale & plus large par le bas que par le haut. On assure que l'empereur Baudouin II venant demander, en 1244, du secours aux princes chrétiens, & à S. Louis en particulier, la vendit à ce pieux monarque, qui la déposa dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris, où elle est encore. L'ignorance profonde de ces tems la fit prendre pour une représentation de quelque trait de l'histoire des Juifs, & on l'appela le *Triomphe de Joseph*.

Le savant Peiresc dissipa facilement une erreur

aussi ridicule, & admira la beauté d'un morceau aussi précieux. Il ne se laissoit pas de le faire voir aux curieux, & entr'autres à Tristan de Saint-Amand. Celui-ci, qui étoit très-verté dans l'étude de l'antiquité, fit dans ses Commentaires historiques, une assez longue dissertation sur cette agate, dans laquelle il paroît avoir bien expliqué certaines parties, mais quelques-unes avec moins de vraisemblance. Dès que son ouvrage parut, il l'envoya à Peiresc, qui lui témoigna, dit Saint-Amand dans plusieurs lettres, la grande estime qu'il en faisoit. Cependant, Gassendi assure dans sa vie de Peiresc, que le sentiment de ce savant sur l'agate de la Sainte-Chapelle, différoit en beaucoup de choses de celui de Saint-Amand. Ce dernier a réfuté ce passage de Gassendi, dans la dernière édition de son ouvrage, & a de nouveau revendiqué en sa faveur le témoignage de Peiresc.

Albert Rubens, fils du célèbre peintre de ce nom, qui a composé une dissertation sur la même antique, confirme la vérité des sentimens que Gassendi disoit être ceux de Peiresc. Il ajoute que ce savant les avoit développés dans plusieurs lettres écrites à Paul Rubens, son père: sa dissertation se rapproche en plusieurs points de l'une & de l'autre explication; mais elle diffère des deux sur beaucoup d'objets.

En 1683, Jacques le Roy publia à Amsterdam une nouvelle dissertation sur le même sujet, réimprimée depuis dans le Recueil de Poléni. Dans cet ouvrage, le Roy adopte quelques parties des explications données par les trois écrivains dont nous venons de parler, & les rejette le plus souvent, pour y substituer les siennes.

Le P. de Montfaucon publia en 1719, dans son *Antiq. expliquée*, un nouveau dessin de l'agate de la Sainte-Chapelle, & y joignit une explication qui paroît la plus vraisemblable de toutes celles que l'on avoit données jusques à lui, de même que son dessin est le moins incorrect. La voici: La gravure de cette belle agate est divisée en trois plans. Sur le plus haut est représentée l'*apothéose d'Auguste*; sur le second, on voit l'ibère recevant Germanicus, qui arrive couvert des lauriers de la Germanie; des captifs occupent le troisième.

Des cinq figures qui sont sur le premier plan, aucune ne porte le même nom dans les quatre explications mentionnées ci-dessus. Le Roy prend pour le fils de Germanicus peint en Amour, le petit Cupidon ailé, qui mène par la bride le cheval Pégase.

On est encore moins d'accord sur la figure du milieu, qui porte une couronne *radiale*, surmontée d'un voile descendant sur les épaules, & qui tient un sceptre de la main gauche. Tristan dit que c'est Jupiter; ce que nient avec raison les trois autres. On n'a jamais vu en effet de Jupiter ainsi figuré; & quoiqu'il y ait eu des Jupiters sans barbe, les exemples en sont rares. C'étoient quelques Jupiters particuliers

particuliers ou locaux : en un mot, l'on ne trouve ici aucun des symboles propres à Jupiter. Les trois auteurs qui ont rejeté l'explication de Tristan, prétendent que c'est Auguste. Le P. de Montfaucon n'y voit rien qui puisse le faire croire. Cette figure n'a aucun trait d'Auguste, qui, d'ailleurs, ne porte jamais la couronne radiale. De plus, cette figure a une robe de femme, comme il est aisé de le voir en la comparant avec toutes les femmes qui sont au-dessous sur le second plan, excepté Agrippine, qui est vêtue d'une chlamyde, comme nous le verrons plus bas. Il croit que c'est Vénus-Reine ou Vénus-Génitrice, avec son fils Enée, qui paroît être sur son sein, & au côté gauche Jules-César, descendant prétendu du fils d'Anchise.

Au côté droit de la déesse est gravé Cupidon, son autre fils, conduisant Pégase, qui porte Auguste couronné de laurier. Ce jeune dieu présente Auguste à sa mère, pour l'associer à toute sa famille déifiée. Enée offre au même empereur un globe, peut-être le globe céleste, pour lui marquer qu'il va régner dans le ciel comme il a régné sur la terre. Vénus paroît couronnée, & tient un sceptre qui désigne le rang qu'elle occupe sur l'Olympe avec ses enfans & ses descendans. On voit souvent de semblables couronnes radiales sur la tête des autres divinités, telles que Jupiter, Junon, Vesta, Hercule, &c.

Le P. de Montfaucon est d'accord avec plusieurs de ceux qui ont expliqué cette agate, sur toutes les autres figures du premier plan. Enée porte l'habit de son pays, le bonnet & les chausses phrygiennes. Ce ne peut être Rome, comme l'a cru Peiresc : jamais elle n'a été représentée dans ce costume barbare. Tristan & Rubens ont reconnu, sans hésiter, le fils d'Anchise. Peiresc & le Roy prennent, avec raison, pour Jules-César, la figure placée derrière Enée, qui tient un bouclier & porte une couronne de laurier. Cependant, malgré la conformité de ses traits avec ceux qui distinguent César sur les médailles, Tristan l'a prise mal-à-propos pour Nero Claudius Drusus; d'autres ont voulu trouver dans la personne de celui-ci, qui monte au ciel porté sur Pégase, Nero Drusus ou Marcellus, disant que ses traits sont trop délicats & trop jeunes pour représenter Auguste. Mais les médailles sont contraires à cette assertion, & elles nous offrent souvent Auguste aussi jeune.

Les figures du second plan, qui forment un autre tableau, sont plus aisées à expliquer que les premières. L'empereur Tibère couronné de laurier, tenant un sceptre de la main droite, & le bâton augural de l'autre main, est assis sur un trône. Il est nud jusqu'à la ceinture, & couvert de la ceinture jusqu'aux pieds, d'une égide d'où pendent des serpens. Tristan seul a méconnu cette égide. A la droite de Tibère est assise Livie, que le même Tristan a cru seul être Antonia. Livie est

couronnée de laurier, & tient des pavots. Cet attribut de Cérés se voit fréquemment sur les médailles dans la main des impératrices.

Tibère parle à Germanicus, qui se tient debout devant lui. Il est armé de pied-en-cap, & porte la main sur son casque. Antonia, sa mère, couronnée de laurier, passe son bras autour du col de ce fils victorieux pour l'embrasser. Tristan substituée ici, sans aucun fondement, Livie à Antonia.

Germanicus se présente à l'empereur après son expédition de Germanie, selon Tristan, dont la conjecture est très-vraisemblable. De-là vient sans doute que Tibère, qui devoit avoir l'honneur de ses victoires, que Livie & qu'Antonia sont couronnés de laurier. Antonia embrassant le vainqueur des Germains, vient à l'appui de cette conjecture. Les trois autres antiquaires croient, au contraire, que Germanicus reçoit les ordres de Tibère pour l'expédition en Orient. Derrière ce héros, paroît sa femme Agrippine assise, portant la chlamyde & tenant un rouleau. On voit devant elle Caligula, son jeune fils, armé d'une cuirasse, d'un bouclier, & revêtu de la chlamyde; Germanicus & lui portent des bottines, qui ne ressemblent ni à la *caliga* ni au *campagus*, mais à celles que porte Trajan sur sa colonne.

Au côté droit de Livie est assis à terre, sur des armes, un captif, coëffé d'une mitre & chaussé comme les Barbares. Il représente l'Arménie réduite par Tibère en la puissance des Romains. Le P. de Montfaucon a pris un des boucliers sur lequel est assis le captif, pour un gouvernail de vaisseau; & il en donne une raison bien extraordinaire : *Il est placé là, dit-il, pour marquer que c'est une région transmarine.*

Quant à l'homme armé, qui, debout derrière Livie, tenant un trophée, regarde les figures du premier plan, & élève une main vers Enée, le savant Bénédicte croit qu'il présente aux personnages déifiés les trophées d'Auguste. Tristan le reconnoît pour Numerius Atticus, ce courtisan, qui assura avec serment qu'il avoit vu Auguste élevé au ciel, & fut richement récompensé par Livie de cette basse adulation. Mais cette opinion est rejetée par les autres savans, qui le prennent pour Drusus, fils de Tibère, portant ses propres trophées.

La femme assise sur un siège orné de sphinx, est, selon le P. de Montfaucon, Liville, sœur de Germanicus, femme de Drusus, fils de Tibère; Tristan l'a prise pour Julie, femme de Tibère; mais outre que cette dernière princesse avoit été depuis long-tems chassée & bannie de la cour, elle mourut assez long-tems avant que Germanicus revînt de la Germanie.

Les figures du troisième & dernier plan, qu'un bord assez large & saillant sépare des plans supérieurs, représentent des captifs & des provinces conquises. Rubens les reconnoît pour les prisonniers

germans, traînés en triomphe par Germanicus. Le Roy ne les reconnoît point pour Germains, & assure que leurs habits & leurs armes n'appartiennent pas à cette nation. Il veut que ce soient plutôt les Arméniens & les Parthes, soumis par Tibère; parce qu'il étoit plus naturel d'exprimer ici les victoires du principal personnage. Ces raisons n'ont pas paru concluantes au P. de Montfaucon, & il achève son explication en disant que ces captifs sont des Germains.

II^e *Apothéose d'Auguste*. Quoiqu'on ne doive pas, à la rigueur, donner ce nom au sujet que représente la belle pierre connue sous la dénomination d'*agate de l'Empereur*; cependant, comme on y voit Auguste couronné par des divinités, on a cru lui pouvoir assigner un rang parmi les *apothéoses* des hommes illustres. La hauteur de cette agate est moindre d'un tiers que celle de l'*agate* décrite plus haut, & sa largeur est à-peu-près égale. Elle n'est divisée qu'en deux plans, dont le second est occupé par des soldats qui dressent des trophées, & qui traînent des barbares vaincus. Les longues chausses font aisément reconnoître ces captifs étrangers.

On voit sur le premier plan Auguste assis, tenant le *livuus*. Il est à demi-nud, & tel que l'on représente ordinairement Jupiter. Derrière lui est une femme couronnée de créneaux, c'est-à-dire, Cybèle, qui pose sur la tête d'Auguste une couronne de laurier, & s'appuie sur Neptune, placé devant elle. Cybèle & Neptune désignent ici la terre & la mer, témoins des victoires d'Auguste.

La femme qui est assise devant ces deux divinités, & qui tient une corne d'abondance, a deux enfans nuds auprès d'elle. Rubens lui trouve les traits d'Agrippine, femme de Germanicus.

A côté d'Auguste on voit Rome assise, armée d'un casque, d'une pique & d'un bouclier. Quelques-uns l'ont prise pour Livie. Auguste pose ses pieds sur un bouclier, & Rome sur une cuirasse auprès de laquelle est un casque. Cette association d'Auguste & de Rome ne peut étonner que ceux qui ne connoissent pas les temples consacrés à la fois à l'un & à l'autre. Le capricorne, signe favori d'Auguste, est placé au-dessus de sa tête, & ne laisse aucun doute sur le sujet de cette belle gravure.

Germanicus César, armé d'une cuirasse & portant le paludament, se tient debout auprès de Rome; & plus loin, Tibère descend d'un char conduit par la victoire. Le futur successeur d'Auguste est vêtu de la toge prétexte, comme les triomphateurs. Il tient d'une main un sceptre ou bâton de commandement, & de l'autre un rouleau.

Rubens croit que cette pierre représente le retour de Tibère après la guerre d'Illyrie, la plus grande & la plus importante, dit Suétone, qui eût été hors de l'Italie depuis les guerres Puni-ques. On décerna à Tibère, qui l'avoit terminée,

le triomphe, & on donna à Germanicus les ornemens des triomphateurs. Mais la nouvelle de la défaite de Varus étant arrivée à cette époque, le triomphe fut différé, & Tibère entra à Rome couronné de laurier, & portant la toge prétexte, comme on le voit sur cette belle agate.

III^e *Apothéose d'Auguste*. Cuper a publié le dessin d'une belle pierre gravée, avec son explication, mais sans nous dire à quel cabinet appartenoit un aussi précieux morceau. Elle a, si le dessin est fidèle, six pouces de hauteur, sur une largeur presque double. Sur un char traîné par deux centaures, dont l'un porte un bouclier & un trophée, est assis un jeune homme couronné de laurier, vêtu de la toge, & tenant un foudre de la main droite. Sa main gauche est passée autour du col d'une femme qui est assise sur le char à ses côtés. Elle est voilée, & a les traits d'une femme sérieuse. Sur le même char est placée une jeune fille à la droite du héros, avec un enfant armé d'un casque, de la cuirasse, & tenant un rouleau. La victoire vole au-dessus du héros, & le couronne. Un vase à deux anses & à large ouverture, (*cantharus*) est renversé auprès du char. Deux hommes morts ou blessés, couchés à terre, sont foulés aux pieds des centaures.

Cuper, d'accord avec Grævius, a reconnu Auguste & Livie assis dans le char, & Octavie avec Marcellus debout à leurs côtés, ou plutôt Tibère & Julie. On fait que les triomphateurs avoient coutume de faire monter dans le char de triomphe leurs jeunes enfans des deux sexes. Les centaures, qui caractérisent la Thessalie, désignent ici les victoires qu'Auguste remporta dans cette contrée sur les meurtriers de César, qui peuvent être ces ennemis foulés aux pieds des centaures.

APOTHÉOSE de Germanicus. Cette *apothéose* fait le sujet d'une pierre gravée du roi. Elle a quatre pouces de hauteur, & sa largeur excède la hauteur de quelques lignes. Les religieux de Saint-Evre de Toul, qui la possédoient depuis près de sept siècles, sous le nom de S. Jean l'Évangéliste, la donnèrent au roi en 1684. Les antiquaires furent partagés à son sujet: quelques-uns y reconnoissoient Auguste; mais le plus grand nombre y vit Germanicus; & la jeunesse du héros décida pour ce dernier sentiment.

On ne trouve pas, à la vérité, que Germanicus ait eu les honneurs de l'*apothéose* publique. Il est cependant possible que ce petit monument ait été fait par l'ordre de Caligula, son fils, ou de quelqu'autre de ses parens ou amis. Tacite nous dit que l'on éleva à la mémoire de Germanicus, les délices des Romains, un grand nombre de statues & d'autres monumens. La petitesse de cette agate l'a rendu facile à dérober aux regards du jaloux Tibère, & plus propre à soulager la douleur d'un ami du héros.

Germanicus y est représenté assis sur un aigle qui vole, comme les empereurs désirés. L'égide

de Minerve couvre sa poitrine; le *lituus* & une corne d'abondance sont dans ses mains. Le premier attribut est relatif à sa dignité d'augure, & l'autre à sa bienfaisance. Une victoire le couronne, & l'aigle qui le porte tient une branche de laurier dans ses serres. Le P. de Montfaucon a rapporté ce monument dans son Supplément de l'Ant. expliquée, tom. 5, pl. 59.

APOTHEOSE de Claude. Un bas-relief d'un beau travail représente cette *apothéose*, que Néron fit exécuter peut-être comme il défia cet empereur, c'est-à-dire, pour se moquer de lui, selon Pline le jeune. Il appartenait aux princes Colonnes, ainsi que l'*apothéose* d'Homère. Le cardinal Jérôme Colonne le fit transporter à Madrid, & le donna au roi Philippe IV.

On voit l'empereur Claude en buste avec une couronne radiale, surmontée du nimbe, porté sur le dos d'un aigle éployé. Cet oiseau tient une de ses serres sur un globe, & l'autre sur un foudre. Il est posé sur un amas confus d'armes, de boucliers, de peltes, de cuirasses, de casques & d'épées. Sur les côtés de ce monceau d'armes, on voit des éperons de navire, une ancre, un chénisque. Les boucliers sont ovales, hexagones & à bords découpés.

Le tome 9 de l'Ant. expliquée en offre le dessin.

APOTHEOSE de Titus. Domitien fit, quoiqu'à regret, la consécration ou l'*apothéose* de son frère. Elle se voit encore aujourd'hui sculptée dans la voûte de l'arc de Titus à Rome : ce qui prouve, contre l'opinion de quelques antiquaires, qu'il ne fut bâti qu'après la mort de Titus. Il n'y a point, en effet, d'apparence que ce modeste empereur ait fait représenter son *apothéose* de son vivant. Domitien aura sans doute été contraint, par les bienfaisances, à élever cet arc, qui est de beaucoup inférieur en grandeur & en magnificence aux autres arcs qui ornent encore la ville de Rome.

L'empereur, vêtu de la toge, est assis sur un aigle éployé, & pose ses mains sur les deux ailes. C'est le fond d'un tableau carré, entouré de grands festons soutenus aux quatre coins par des génies.

APOTHEOSE de Faustine la jeune. Le P. de Montfaucon croit la reconnoître sur un bas-relief du capitolé, qu'il a publié pl. 60 du 5^e volume du Supplément de l'Ant. expliquée.

L'impératrice est représentée sortant du bûcher, voilée, & portée, non par un aigle comme les empereurs, mais par une femme ou un génie du sexe féminin. Ce génie a des ailes & tient une longue torche allumée. Bartholi l'a prise pour Diane *Lucifera*; mais on ne voit jamais des ailes à cette divinité. Le savant Bénédiction reconnoît ici une victoire; ce qui conviendrait assez bien à Faustine; car Marc-Aurèle, son époux, lui avoit donné publiquement la dénomination de *mater castrorum*, mère des armées, qui la faisoit partager en quelque sorte l'honneur des victoires avec lui.

Celui-ci, assis au bas du tableau, est témoin de l'*apothéose* de sa femme, ainsi que le préfet du prétoire, debout derrière lui, & un personnage inconnu, demi-nud & assis à ses pieds.

APOTHÈTE, nom d'un air de flûte des anciens.

APOTROPÉENS, dieux qui détournoient les maux dont on étoit menacé : les Egyptiens avoient des dieux *Apotropéens*. Ce mot vient d'*ἀποτροπή*, détourner. Voyez AVERRUNCI. On leur immoloit une jeune brebis.

APOXYOMÈNE. V. Α'ΠΟΣΥΟΜΕΝΗ.

APPARATORES *annalium*. Muratori (511. 1, *Thes. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, la seule où il soit fait mention du collège des *Apparatores* :

A POSTUMIUS POSTUMIA

CHERACLID

ROGATOR. MAG. QUINQ. CONLEG

APPARAT. ANNAL. ITERUM.

APPARATORIUM, lieu des préparatifs. Fabretti croit que ce lieu des préparatifs étoit celui où l'on dispoit le festin des funérailles, & dans lequel on gardoit l'eau lustrale.

APPARIER les gladiateurs, *componere gladiatores*. Avant de commencer les combats de l'amphithéâtre, on apparoit les gladiateurs; c'est-à-dire, qu'on assignoit à chacun l'adversaire contre lequel il devoit se battre. La grande attention de celui qui donnoit les jeux, étoit d'*appariere* des gladiateurs égaux en force & en adresse. Ils dédaignoient, en effet, de combattre des rivaux qui leur auroient été inférieurs; comme le dit Sénèque (*de Prov. c. 3.*) : *Ignominiam judicat gladiator, cum inferiore componi; & scit eum sine gloria vinci, qui sine periculo vincitur*. Le gladiateur se croit déshonoré lorsqu'on l'apparie avec un rival plus foible que lui, parce qu'il sait qu'il n'y a point de gloire à vaincre, lorsqu'il n'y a point eu de dangers à courir dans le combat.

APPARITEURS, *apparitores*. Les Romains comprenoient sous ce nom générique les serviteurs des juges, que nous appelons sergens & huissiers, & qu'ils nommoient *scriba*, *accensi*, *interpretes*, *pracones*, *viatores*, *lictors*, *servi publici* & *carnifices*. Servius (*Æneid. 12. 850.*) dérive leur nom d'*apparere*, être prêts à exécuter les ordres des juges : *Apparent, praesto sunt ad obsequium*. *Unde etiam apparitores constat esse nominatos*; & il cite en preuve ces vers de l'Enéide :

*Ha Jovis ad solium, sevigique in limine regis
Apparent, acuuntque metum mortalibus agris.*

On les prenoit parmi les affranchis des magistrats, & parmi les enfans de ces affranchis. Les *appariteurs* des principaux magistrats étoient distingués par des casques ou manteaux de diverses couleurs, comme les bedeaux des paroisses en France, & par une bande de laine qui descendait de l'épaule

droite au côté gauche, leur tenoit lieu de ceinture & de baudrier. Leur condition étoit si méprisée, que le sénat voulant flétrir une ville dont les habitans s'étoient révoltés, l'affujétit à fournir les *appariteurs* des magistrats.

Les *appariteurs des cohortes* étoient attachés à ces corps, & ne pouvoient les quitter sans avoir fini le tems du service des *primipiles* : de-là vint qu'ils furent aussi appelés *conditionales*, attachés à leur état. Leurs enfans étoient obligés de l'exercer à leur tour.

Les pontifes avoient des liéteurs qu'ils appeloient *appariteurs*. On les nommoit aussi *calatores*, de *calare*, appeler, parce qu'ils assembloient les comices, qu'ils marchaient avant les pontifes pour faire cesser les travaux & retirer les ouvriers qui auroient pu nuire aux sacrifices. On a vu long-tems sur un marbre de la voie Appienne, l'inscription suivante, d'un certain *Parmularius* :

APPARITORI
PONTIFICUM
PARMULARIO

Les *appariteurs prétoiriens* ou du préfet du prétoire, n'exerçoient leur emploi que pendant une année, après laquelle ils passaient à des fonctions plus relevées, telles que celles de greffiers, de trompettes, &c. Ils étoient chargés d'exécuter les ordres du préfet, d'amener à son tribunal les plaignans, d'écrire les *actes*, les dépositions, d'en faire la lecture aux parties, de rédiger les sentences & de les faire exécuter. Ces mêmes *appariteurs* alloient dans les maisons des femmes malades & des citoyens distingués, recevoir leur serment. Ils se faisoient reconnoître dans ces fonctions, en portant une lumière & quelques ustensiles particuliers à leurs usages. Lorsque le préfet du prétoire sortoit de son tribunal, ils marchaient devant lui.

On leur donnoit quelquefois l'inspection des relais publics, de la levée des impôts; & les soldats *stationnaires* leur indiquoient les retraites des voleurs; ou les leur remettoient, lorsqu'ils avoient été obligés de s'en saisir.

APPARITION des dieux. Voyez AORASIE.

APPARITORIUM, étoit l'endroit où logeoient les *appariteurs*.

APPELLATIONES, appels. Les empereurs établissoient des commissaires pour connoître des appels, & leur nom étoit *Cognoscentes ad sacras appellationes*. On lit dans Gruter l'inscription suivante :

L. VALERIO. POPLIGIO
COS. ORD. ITEM. COGNOSCENTI
AD. SACRAS. APPELLATIONES.

APPRIA aqua; l'eau d'Appius. Appius l'aveugle fit conduire un ruisseau à Rome vingt ans après le commencement de la guerre des Samnites. La prise d'eau étoit établie dans le champ de Lucullus,

sur la voie de Préneste, entre le sixième & le huitième mille, en s'écartant du chemin à gauche l'espace de sept cent quatre-vingt pas. Cette conduite d'eau avoit de longueur plus de vingt-deux mille pas. Elle entroit à Rome par la porte Capène, aujourd'hui de Saint-Sébastien, & fournissoit de l'eau à huit régions jusqu'au champ de Mars, par le moyen de vingt châteaux d'eau. On en tiroit l'eau pour donner des naumachies dans le cirque. La principale fontaine, appelée *Aqua Appia*, étoit placée dans le *forum* de César, au-dessous du temple de Vénus *Appiade*; & il paroît, par un vers d'Ovide, qu'elle étoit jaillissante, c'est-à-dire, qu'elle formoit une gerbe ou un jet d'eau :

Appias expressis aera pulsat aquis.

APPRIA via. Voyez APPIENNE. (voie)

APPIADES, divinités dont les temples étoient près des eaux ou fontaines d'Appius à Rome, non loin du *forum* de César. On en nommoit cinq : Vénus, Pallas, la Concorde, la Paix & Vesta. Cicéron en excepte Pallas. Elles avoient aussi, dit-on, un temple commun, dans lequel elles étoient représentées à cheval, comme des Amazones.

Les Nymphes que l'on a déterrées depuis peu dans ce même emplacement, déterminent le sens du surnom *Appiades*, & semblent le revendiquer seules.

APPIENNE, (LA VOIE) grand chemin de Rome, qu'Appius Claudius l'aveugle fit construire pendant sa censure, l'an 442 de Rome. Une inscription rapportée par Gruter en fait foi :

APPIUS. CLAUDIUS
C. F. CÆCUS

CENSOR. COS. BIS. DICT. INTER-
TEX. II. PR. II. AED. CUR. II. Q. TR.
MILIT. III. COMPLURA. OPPIDA.
DE. SAMNITIBUS. CEPIT. SABINO-
RUM. ET. TUSCORUM. EXERCIT-
TUM. FUDIT. PACEM. FIERI. CUM
PYRRHO. REGE. PROHIBUIT. IN.
CENSURA. VIAM. APPIAM. STRA-
VIT. ET. AQUAM. IN. URBEM. AD-
DUXIT. AEDEM. BELLONAE. FECIT.

La voie *Appienne* commençoit à la porte Capène, aujourd'hui de Saint-Sébastien, passoit sur la montagne de *Santii-Angeli*, traversoit les marais Pontins, & finissoit à Capoue, qui étoit alors la limite de l'Empire Romain. Elle fut depuis continuée jusqu'à Brindes, on ne fait par qui, ni à quelle époque. Cette voie, que Stace a nommée, avec raison, *la reine des grandes voies*, (*Sylv. IH. 2. II.*) :

*Qua limine noto
Appia longarum teritur regina viarum.*

avoit vingt-cinq pieds de largeur, avec des rebords en pierres, élevés de douze en douze pieds, pour soutenir le pavé, qui étoit fait avec de longues & fortes dalles de pierres. On y avoit ménagé d'espace en espace des *montoirs* de pierres, pour servir de sièges aux piétons, & d'écuys aux cavaliers. C. Gracchus y ajouta de petites colonnes qui marquoient les milles. Pomponius Atticus, l'empereur Sévère, le médecin Thesalus, eurent leurs tombeaux le long de cette voie.

La voie *Appienne nouvelle*; étoit le chemin que fit construire & paver Caracalla, depuis ses thermes jusqu'à la porte Capène, où il se réunissoit à la voie *Appienne*.

APPIO (RIO D'). Voyez ALMON.

APPIUS (RUISSEAU D'). V. ALMON.

APPIUS, furnon de la famille CLAUDIA.

APPLAUDISSEMENS. Les *applaudissemens* étoient distingués des acclamations, en ce que ces dernières étoient des cris ou des éloges donnés à haute voix; & que la voix ne seroit point aux *applaudisseurs*. Ceux-ci n'employoient que leurs mains, & quelquefois leurs toges, dont ils faisoient voltiger un pan. L'empereur Aurélien distribua au peuple des bandes d'étoffe, pour être employées à applaudir, à la place des habits.

C'étoit dans les théâtres, les cirques & les amphithéâtres, que l'on entendoit les plus fréquens *applaudissemens*. Aussi étoit-ce dans ces lieux d'assemblée que l'art d'applaudir fut soumis à des règles. Les Romains simples & grossiers applaudirent long-tems sans mesure & sans ordre. Ils se livroient machinalement à l'enthousiasme ou à une admiration réfléchie, qui leur arrachoit des *applaudissemens* proportionnés à leurs véritables sensations. Cette simplicité indiquoit les premiers tems de Rome; car Ovide, parlant de l'enlèvement des Sabines, dit qu'alors les *applaudissemens* n'étoient encore soumis à aucune règle :

In medio plausu, plausus tunc arte carebat.

Les derniers tems de la république & les premiers des Césars, virent introduire à Rome ce nouvel art, qui avoit sans doute pris naissance dans la Grèce, & qui s'étendit dans l'Italie, par la communication habituelle entre les deux contrées. L'adulation en fit bientôt un moyen général de capter la bienveillance des empereurs, en les applaudissant artistement à leur entrée dans les lieux publics, ou en prodiguant les mêmes marques de bienveillance aux chanteurs, aux cochers & aux gladiateurs que ces despotes affectionnoient. Ce délire méthodique fut porté à son comble sous le règne de Néron, qui, devenu lui-même chanteur & joueur de flûte, vouloit être applaudi, sous peine de mort. On sait avec combien de peine un sénateur, homme consulaire, évita la fureur de ce prince, qu'il avoit encourue en dormant pendant que tous les flatteurs de Rome applaudissoient à l'envi le chanteur couronné.

Afin de les y engager, Néron avoit choisi de jeunes gens de l'ordre des chevaliers, & plus de cinq mille plébéiens forts & vigoureux, qui apprenoient l'art d'applaudir, & se divisant en plusieurs troupes, occupoient tous les gradins, qu'ils faisoient retentir de leurs *applaudissemens*. Suétone, (cap. 20, n. 6.) : *Neque eo segniùs adolescentes equestris ordinis, & quinque anplius millia e plebe, robustissima juventutis, undique elegit, qui divisi in factiones, plausuum genera condisserent; bombos, & imbrices, & testas vocabant.*

Ces *applaudissemens* étudiés étoient donnés avec la robe, comme nous l'avons dit plus haut, ou avec les mains : c'est de ces derniers qu'il nous reste à parler. On y employoit les doigts seulement, ou les doigts d'une main appuyés sur la paume de l'autre, ou les paumes des deux mains fortement appuyées l'une sur l'autre, comme dans nos *battemens de main* modernes.

Le souvenir des *applaudissemens* donnés avec les doigts d'une seule main, nous a été conservé à l'occasion d'une statue de Sardanapale, décrite par Strabon (liv. 14) : on voit, dit-il, dans cet endroit, le tombeau de Sardanapale avec sa statue de pierre, qui rapproche les doigts de sa main droite, comme pour leur faire rendre un son. Mangez, buvez, jouez, semble dire encore ce monarque voluptueux; car tout ce qui occupe les hommes ne vaut pas le son léger que rendent ces doigts. Athénée (lib. 12) parle de ce tombeau, & dit qu'il n'y avoit qu'une main seule sculptée sur le monument. Da reste, il s'accorde avec Strabon sur la position des doigts, & sur l'intention que le sculpteur avoit prêtée à Sardanapale. Les enfans s'exercent encore dans leurs jeux à faire rendre ce son à leurs doigts. Ils appuyent le plus grand doigt seul sur la dernière phalange du pouce, & le faisant glisser & retomber sur la paume de la main, ils entendent un bruit qui les réjouit par sa ressemblance avec le son des castagnettes.

Sénèque indique les différentes manières d'applaudir avec les mains, (*Nat. quest. 11. 28.*) : *Aversa inter se manus collisæ non plaudunt, sed palma cum palmâ collata, plausum facit. Et plurimum inter est utrum cave concutiantur, an plana & extenta.* » Si l'on frappe les parties extérieures des mains l'une contre l'autre, elles ne rendent aucun son; le contraire arrive lorsqu'on frappe les deux paumes l'une contre l'autre; & l'espèce du son qu'elles rendent dans ce dernier cas, dépend encore de la position des mains dans ce battement. Il faut savoir si elles sont étendues, ou si elles forment deux creux ». Dans le premier cas, elles rendent un son sec, qui, étant répété par plusieurs personnes avec promptitude, mais sans beaucoup de force, imite assez bien le bruit d'une pluie d'orage ou d'une grêle tombant sur des corps sonores, tels que les tuiles. On appeloit conséquemment cette manière d'applaudir *imbrices*, tuiles.

Lorsqu'on frappoit l'un contre l'autre les creux des deux mains long-tems & avec peu de force, on imitoit le bruit sourd & continu du bourdonnement des abeilles : de-là vint que l'on appela *bombus* cette manière d'applaudir. Les enfans la pratiquent encore dans leurs jeux.

On applaudissoit enfin, en frappant dans la paume de la main gauche avec les doigts réunis de la droite, sans se servir de la paume de cette main. Cette manière d'applaudir est encore en usage dans nos assemblées. Elle rend un son clair, qui, étant répété en mesure & en cadence, imite celui que rendent des vases de terre frappés avec des bâtons, ou même celui du bâton qui sert à conduire les orchestres. C'est pourquoi on appela *testas* cette manière d'applaudir ; ces *testas* ou vases de terre servirent long-tems sur les théâtres à conduire & accompagner les danseurs, avant l'introduction des joueurs de flûte. On frappoit sur ces vases avec un bâton ; & depuis on assimila au son qu'ils rendoient, le bruit formé par la dernière manière d'applaudir.

Le peuple se levoit pour applaudir dans les théâtres :

Stantiaque in plausum tota theatra juvent.

dit Properce (3. 16.) ; & il souffroit de l'ignorance des gens de la campagne qui ne connoissant pas les règles de l'art d'applaudir, troubloient, par leurs *applaudissemens* non modulés, l'harmonie générale. Tacite (*Annal. xvi. 5.*) parle de ces *applaudissemens* mal-adroits : *Cum manibus nesciis satiscerent, turbarent gnaros.* Voyez ACCLAMATIONS.

APPULEIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

APRONIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

APTÈRE, en Crète. ΑΠΤΑΡΑΙΩΝ & ΑΠΤΕΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

APTÈRE, ἀπτέρος, sans ailes. Les Athéniens donnèrent cette épithète à la Victoire, qu'ils représentoient sans ailes, pour la fixer dans leur patrie.

APYCNI, ἀπυκνοι, non épais. Les anciens appeloient ainsi dans les genres épais, trois des

huit sons stables de leur système ou diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les intervalles ferrés, savoir, la proslanbanomène, la nete synéménon & la nete hyperboléon. Ils appeloient aussi *apycnos* ou non épais, le genre diatonique ; parce que dans les tétracordes de ce genre, la somme des deux premiers intervalles étoit plus grande que le troisième. (*J. J. Rousseau*).

AQUA. Les Romains appeloient *aqua Appia*, le ruisseau conduit à Rome par Appius ; *aqua Trajana*, l'eau amenée par l'aqueduc de Trajan, &c. Voyez AQUEUDUCS.

AQUA D'ACIO. }

AQUA TACCIO. }

Voyez ALMON.

AQUAGIUM, ὑδρογαγίον & ὑδροδαγία des Grecs, canaux d'arrosement, différens des aqueducs.

AQUARIOLUS, homme adonné à l'impudicité, selon Festus, qui vit avec les femmes débauchées. On lui donnoit par mépris ce nom, qui exprimoit les fonctions les plus viles des esclaves qui servoient ces femmes perdues : *Qui aquam meretricibus ministrabant, quâ se post venem abluerent.*

AQUARIUS. On appeloit de ce nom les intendans des aqueducs, & ceux qui avoient l'inspection des prises d'eau établies dans les maisons des particuliers ou des princes. Une inscription nous a conservé le nom d'un de ces officiers de la maison d'Auguste :

NYMPH. SANC. SAC.

EPICETUS

AQUARIUS. AUG. N.

AQUATILES *dii*, les divinités des eaux, des fontaines, des rivières & de la mer. On lisoit à Côme l'inscription suivante :

NEPTUNO. ET

DIS. AQUATILIB.

PRO. SALUT. ET

INCOLUMIT. SIM

QUART. SECUNDIN.

AQUATORES, goujats ou valets d'armée, qui portèrent de l'eau dans les camps romains.

AQUEUDUCS. On en distingue de deux sortes : d'*apparens* & de *souterreins*. Les apparens sont construits à travers les vallées & les fondrières, & composés de *trémeaux* & d'arcades : tels sont ceux d'Arcueil, de Marly & de Bucq, près Versailles. Les souterreins sont percés à travers les montagnes, conduits au-dessous de la superficie de la terre, bâtis de pierre de taille, de moilon, de brique, &c. & couverts en-dessus de voûtes ou de pierres plates, qu'on appelle *dalles*. Ces dalles mettent l'eau à l'abri du soleil & des pluies d'orage : tels sont ceux de Roquencourt, de Belleville & du pré Saint-Gervais. Ces deux sortes d'*aqueducs* ont été connues & employées par les

anciens, & ils les ont réunies souvent toutes les deux à chaque conduite d'eau.

On distribue encore les *aqueducs* en *doubles* ou *triples*, c'est-à-dire, portés sur deux ou trois rangs d'arcades : tel est celui du Pont-du-Gard en Languedoc, qui est *triple*, ainsi que l'*aqueduc* de Constantinople. On peut y ajouter celui que Procope dit avoir été construit par Cosroës, roi de Perse, pour la ville de Pétra, en Mingrèlie : il avoit trois conduits sur une même ligne, les uns élevés au-dessus des autres.

Les *aqueducs* de toute espèce étoient jadis une des merveilles de Rome. Leur grand nombre, les sommes immenses employées à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, soixante, & même cent milles, sur des arcades, ou continuées, ou suppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées & des rochers percés : tout cela doit surprendre. On n'entreprend rien de semblable aujourd'hui ; on n'oseroit même penser à acheter si chèrement la commodité publique.

Plusieurs endroits de la campagne de Rome offrent de grands restes de ces *aqueducs*, des arcs continués dans un long espace, au-dessus desquels étoient les canaux qui portoient l'eau à la ville. Ces arcs sont quelquefois bas, & quelquefois d'une grande hauteur, selon les inégalités du terrain. Il y en a qui ont deux arcades l'une sur l'autre, de crainte que la trop grande hauteur d'une seule arcade ne rendit la structure moins solide. Tous ces *aqueducs* sont communément de briques si bien cimentées, que l'on a beaucoup de peine à les séparer.

Quand l'élevation du terrain étoit très-grande, on avoit recours aux *aqueducs* souterrains, qui portoient les eaux à ceux qu'on avoit élevés sur terre dans les fonds & les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvoit avoir de la pente qu'en passant au travers d'un rocher, on le perçoit à la hauteur de l'*aqueduc* supérieur : tel est celui de *Vicovaro*, au-dessus de *Tivoli*. Le canal qui formoit la suite de cet *aqueduc*, est taillé dans le roc vif l'espace de plus d'un mille, sur environ cinq pieds de haut & quatre de large.

Une chose digne de remarque, c'est que ces *aqueducs*, qu'on pouvoit conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenaient que par des sinuosités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avoit suivi ces obliquités pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire : d'autres, qu'on s'étoit proposé de rompre la trop grande impétuosité de l'eau, qui, auroit en ligne droite par un espace immense, auroit toujours augmenté de vitesse, endommagé les canaux, & donné une eau peu nette & mal-saine. Nous leur demandons cependant pourquoi, y ayant une si grande pente de la cascade de *Tivoli* à Rome, les Romains ont pris l'eau de la même rivière, à vingt milles & davantage plus haut : que disons-nous vingt milles ? à

plus de trente, en y comprenant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la certitude d'avoir des eaux meilleures & plus pures, suffisoit aux Romains pour leur faire croire leurs travaux nécessaires & leurs dépenses justifiées. Si l'on fait d'ailleurs que l'eau du Tévéroné est chargée de parties minérales & mal-saines, on sera satisfait de cette réponse.

Si l'on jette les yeux sur la planche 128. du 4^e volume de l'*Antiquité expliquée*, du père de Montfaucon, on pourra juger des soins avec lesquels ces immenses ouvrages étoient construits. Des soupiraux étoient ouverts d'espace en espace, afin que l'eau se trouvant arrêtée par quelque accident, pût se dégorger jusqu'à ce que l'on eût dégagé son passage. Il y avoit encore dans le canal même de l'*aqueduc*, des puits où l'eau se précipitoit, se reposoit & déposoit son limon, & des piscines où elle s'étendoit & se purifioit.

Voici les variétés qu'offrent dans leur construction quelques *aqueducs* de Rome. Celui de l'*Aqua-Marcia* a un arc de seize pieds d'ouverture : sa maçonnerie est faite de trois différentes espèces de pierres qui sont des laves. Il porte deux canaux placés l'un au-dessus de l'autre. Le plus élevé conduisoit l'eau nouvelle du Tévéroné, *Anio novus* ; celui de dessous étoit l'eau *Claudienne*. L'édifice entier a soixante-dix pieds romains, soixante pieds français environ de hauteur.

Le P. de Montfaucon a donné la coupe d'un *aqueduc* à trois canaux ; le supérieur conduisoit l'eau *Julia*, celui du milieu l'eau *Tepula*, & l'inférieur l'eau *Marcia*.

L'arc de l'*aqueduc* qui apportoit à Rome l'eau *Claudienne*, est bâti de belle pierre de taille ; celui de l'eau *Néronienne* est de brique : ils ont l'un & l'autre soixante & douze pieds romains de hauteur, moins de soixante-deux pieds français.

On remarque à l'*aqueduc* de l'eau d'Appius une forme de canal, qu'il faut observer soigneusement. Ce canal n'est pas uni comme les autres, mais il s'élargit du fond en haut par des retraites ou degrés.

Le consul Frontin, qui avoit l'inspection des *aqueducs* sous l'empereur Nerva, a fait un Traité sur cet objet : il y parle de neuf *aqueducs* qui avoient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux, d'un pouce de diamètre. Procope, qui a écrit après lui, en compte quatorze, c'est-à-dire, quatorze canaux portés par neuf *aqueducs*. Vigerus a calculé que Rome recevoit, dans l'espace de vingt-quatre heures, cinq mille muids d'eau.

Nous allons décrire ici toutes les eaux qui se répandoient dans Rome, & dont il ne sera pas fait mention à leurs articles respectifs. Pendant quatre siècles, les Romains ne burent & n'employèrent que l'eau du Tibre. Mais l'étendue de leur ville & leur population étant augmentées, ils s'occupèrent des moyens d'amener dans l'enceinte de Rome & sur ses collines, des eaux

abondantes. Un décret du sénat & du peuple chargea de ce soin le censeur Appius, l'an 444, sous le consulat de M. Valerius Maximus & de P. Decius Mus. Ce censeur amena à Rome l'eau qui porta son nom. Voyez *APPIA aqua*. On construisit ensuite différens autres *aqueducs*, suivant le besoin ou le luxe des Romains. Les censeurs & les édiles eurent l'intendance des eaux, des *aqueducs*, des châteaux d'eau, & des prises d'eau accordées aux particuliers gratuitement, en forme de récompenses ou avec la charge d'une imposition. Les empereurs s'attribuèrent à eux seuls le droit d'accorder ces faveurs.

Les Romains divisoient les parties d'eau attribuées à chaque édifice public ou particulier, en doigts & en pouces. Le pouce, *uncia*, étoit la douzième partie du pied romain, & le doigt n'en étoit que la sixième.

L'eau *Albudina*. Il n'en est fait mention que dans Victor, qui paroît l'avoir créée pour compléter un certain nombre d'eaux, qu'il se proposoit de retrouver.

L'eau *Alexandrine*. Les uns veulent que cette eau ait porté le nom d'Alexandre-Sévère, parce qu'il la fit conduire à Rome dans ses thermes, auprès de ceux de Néron. D'autres pensent qu'il détourna les eaux des thermes de Néron pour les amener dans les siens, & qu'il leur donna son nom.

L'eau *Argentina*. Elle prenoit sa source au mont Algide, couloit au bas des côteaux de Tivoli & arrivoit à Rome, mais on ne sait par quelle porte. On en voit encore quelques arcades à moitié chemin de Frascati. C'est peut-être la même eau que le cardinal Aldobrandin fit conduire à sa villa de Tivoli, appelée *Belvédère*.

L'eau *Alfia*. Voyez l'eau *Setina*.

L'eau *Alfentina* sortoit d'un lac de même nom, situé près de la voie Claudienne, & fut conduite à Rome par Auguste, dont elle prit le nom. On voit des restes de son *aqueduc* auprès de la naumachie d'Auguste, au-delà du Tibre.

L'eau *Annia*. On ne la connoît point, à moins que l'on n'ait voulu désigner par ce nom les ruisseaux dérivés de l'Anio, *Anius*.

L'eau d'Antonin prit son nom des thermes d'Antonin Caracalla, qui l'y fit conduire.

L'eau d'Appius. Voyez *APPIENNE*.

L'eau d'Auguste. On donna ce nom à un ruisseau d'eau bonne & salubre qu'Auguste fit amener & réunir, par un *aqueduc* souterrain, à l'eau *Marcia*, qui tarissoit dans l'été. Son canal particulier étoit long de huit cens pas. Par la suite, l'eau *Marcia* étant devenue plus abondante, conduisit l'eau d'Auguste jusqu'à celle de *Claudius*, à laquelle on la réunit de nouveau.

L'eau *Aurelia* fut ainsi appelée de L. Aurélius Cotta, qui, étant consul sept ans avant la troisième guerre Punique, fit construire une voie, le long de laquelle couloit cette eau.

L'eau du Capitole étoit destinée uniquement à l'usage du temple, aux lustrations, aux sacrifices, &c.

L'eau *Cimina*. Voyez *CIMINA*.

L'eau *Claudienne*. V. *CLAUDIENNE*.

L'eau *Crabra*. V. *CRABRA*.

L'eau *Félix*. V. *FÉLICE*.

L'eau *Herculanea* ou *Herculea*. Cette eau prenoit sa source auprès d'un temple ou d'une statue d'Hercule. Elle porta depuis le nom d'eau *Virgo*, & elle étoit très-agréable à boire. C'est pourquoi Nerva la sépara de l'*Anio novus*, auquel on l'avoit réunie.

L'eau du Janicule, étoit la même que l'eau de Trajan.

L'eau de Julius portoit le nom d'un romain qui l'avoit découverte, & dont l'histoire ne fait aucune autre mention. Agrippa rassembla pour la former plusieurs sources dans le champ de Tuscum, & les conduisit le long de la voie Latine, pendant douze milles, l'an 721 de Rome. Une partie de cette eau se distribuoit à la porte *Nævia*, & l'autre sur le *Viminal*. Auguste la détourna par un canal souterrain de huit cens pas, pour grossir l'eau *Marcia*, lorsque des chaleurs trop prolongées la mettoient à sec. Aurélien répara son *aqueduc*, dont on voyoit dans le siècle dernier des ruines sur l'Esquilin, entre la porte de ce nom & les trophées de Marius, transportés depuis au capitole.

L'eau de Juturne avoit sa fontaine dans le forum. On en buvoit pour guérir de certains maux, & on l'employoit dans les sacrifices.

L'eau *Labiçana* prit son nom du champ où étoit sa source. Sévère-Alexandre la conduisit à Rome.

L'eau *Marcia*. V. *MARCIA*.

L'eau *Mariana*, ainsi appelée à cause de la ville du même nom, auprès de laquelle elle prenoit sa source, entroit à Rome par la porte de Gabies, près de la porte Majeure, passoit entre le grand & le petit mont *Cœlius*, suivoit la voie Appienne, & se jetoit dans le Tibre au pied du mont Aventin, non loin de la rue qui conduit à Sainte-Sabine.

L'eau de Mercure étoit près de la voie Appienne, hors de la porte Capène. Le peuple s'y rendoit à certain jour; on mouilloit avec cette eau des branches de laurier, & on les secouoit sur les têtes les uns des autres, en invoquant Mercure. On croyoit, par cette ablution, être absous de tous ses crimes & sur tout des parjures. Les marchands, après avoir sacrifié au même dieu la veille des ides de mai, remplissoient des cruches de cette eau, & en arrosoient leurs magasins & leurs marchandises.

L'*Acqua Paola*. V. *PAOLA*.

L'eau *Petronia*. Les magistrats passoient auprès de cette eau lorsqu'ils se rendoient au champ de Mars pour remplir quelqu'une de leurs fonctions.

On n'est pas instruit d'aucun autre détail au sujet de cette eau.

L'eau *Sabatina*, ainsi nommée du lac d'où on l'avoit tirée, & qui s'appelle aujourd'hui le lac d'Anguillara. On voit des ruines de son ancien *aqueduc* hors de la porte de Saint-Pancrace. Elle fut appelée par la suite *Aureliana*, parce qu'elle suivoit la voie Aurélienne; & *Septimiana*, à cause de la porte du même nom. Cette eau est divisée aujourd'hui en deux branches; elle fournit une fontaine de la place de Saint-Pierre, & arrose les jardins du Vatican.

L'eau *Salonia*, ainsi nommée du territoire de *Salone*, où elle prenoit sa source, a été réunie par Pie IV à l'*Acqua Vergine* ou de *Trevi*.

L'eau *Septimiana*. Voyez SEPTIMIANA.

L'eau *Setina*. On donnoit à cette eau le nom du champ de la Campanie, d'où on la croyoit amenée à Rome, *Setinus*; ou de la voie qu'elle suivoit dans son cours, *via Setina*. Dans la *Notice de l'Empire*, elle est appelée *Alfa* & *Setina*; mais *Alsum* & *Setia* sont au-dessous du niveau de Rome. C'est donc une faute des copistes; il faut lire *Alsetina*, & réduire ces deux eaux en une seule.

L'eau *Sixtina*. V. SIXTINA.

L'eau *Terula*, étoit probablement ainsi nommée de l'endroit où elle prenoit sa source, auprès de Tusculum. L'an de Rome 627, C. Cassius Longinus étant censeur, la conduisit à Rome, & Auguste la réunit à l'eau *Julia*.

L'eau de *Trajan*. V. TRAJAN.

L'eau *Virgo*. V. TREVI.

L'Italie offre encore de superbes débris d'*aqueducs*. Tels sont ceux de Drusus, de Rimini, de Tivoli, &c. On lit sur l'ouverture du conduit de l'*aqueduc* que l'on admire encore à Tivoli, cette inscription, remarquable par sa simplicité :

CAPE. ME
TUA. SUM.

Les Romains portèrent dans tous les pays qu'ils conquièrent, ce goût pour les grands édifices, & sur-tout pour les *aqueducs*, qui étonnent les peuples modernes. On voit encore aux environs de Lyon, des arcs de différentes hauteurs, qui amenoient de l'eau sur le haut de la montagne où étoit bâtie l'ancienne ville. Les arcs ont jusqu'à quarante pieds de hauteur, dans une plaine où ils servoient à porter l'eau d'une colline à l'autre.

Mais celui des *aqueducs* bâtis dans les Gaules par les Romains, qui mérite le plus notre admiration, est celui de Metz. Les sources abondantes de Gorze fournissoient l'eau à la naumachie de cette ville : elles se réunissoient dans un vaste réservoir; de-là elles étoient conduites par des canaux souterrains de pierre de taille, si spacieux, qu'un homme y pouvoit marcher droit. Elles passaient la Moselle sur ces hautes & superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz,

Antiquités, Tome I.

si bien maçonnées & cimentées, qu'excepté la partie du milieu emportée par les glaces, elles ont résisté & résistent encore aux injures du tems & à la variété des saisons. De ces arcades, d'autres *aqueducs* conduisoient les eaux aux bains & à la naumachie.

Si l'on en croit Colménarès, l'*aqueduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité : il en reste cent cinquante-neuf arcades, toutes de grandes pierres sans ciment. Ces arcades, avec le reste de l'édifice, ont cent deux pieds de haut, & sont disposées en deux rangs les unes sur les autres. L'*aqueduc* traverse la ville, & passe par-dessus la plus grande partie des maisons qui sont dans le fond.

AQUILEGUS. Muratori (pag. 489. 4. de son *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante :

M. AURELIUS. VESTI
NUS. AQUILEGUS
LYMPHEU...
ET. FONT. A. SUA.
IMPEN. REST.

On appeloit de ce nom celui qui cherchoit, découvroit & conduisoit les sources.

AQUILA. Voyez *AQUILLA*.

AQUILICIUM ou *AQUÆLICUM*, sacrifice offert aux dieux, & à *Jupiter Pluvius* en particulier, pour demander la pluie. Dans ces occasions, on promenoit dans Rome la pierre nommée *Lapis Manalis*, qui étoit placée ordinairement hors de la porte Capène, aujourd'hui de Saint-Sébastien, près d'un temple de Mars.

AQUILIFER, celui qui portoit l'aigle d'une légion. Il en est fait souvent mention dans les inscriptions.

AQUILLIA ou *AQUILIA*, famille romaine dont on a des médailles :

R. en or, qui sont impériales & appartiennent à Auguste.

R. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Florus*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

AQUILON (*Mythologie*). V. BORÉE.

Vitruve appelle *aquilon* le vent de Nord-Est, ou plutôt celui qui souffle à quarante-cinq degrés du Nord, entre le Nord & l'Est.

AQUIMANALE, aiguière d'argent avec un bassin, qui servoit à laver les mains avant les repas. On appeloit aussi cette aiguière *guttus* & *nastertina*.

AQUIMINARIUM ou *AMULA*. On a trouvé dans des maisons particulières d'Herculanum, plusieurs vases destinés à contenir l'eau lustrale (*aquiminaria*, *περιπυλίσια*). Car toutes les familles romaines avoient chez elles leurs propres *sacra privata*, foyer sacré, où l'on entretenoit constamment du feu, avec leurs autels & leurs fêtes

particulières. Quelques familles même avoient un prêtre qui leur étoit attaché. (*Reines. Insc. class. v. n. 53*).

On a trouvé de ces vases de bronze, & d'autres de marbre. Le plus grand de ceux de bronze, est une coupe de forme ronde, de deux pieds huit pouces de diamètre, d'un travail admirable, & dont l'intérieur est orné au milieu de feuilles de laurier, faites d'argent en pièces de rapport ou damasquiné; il est placé dans la première chambre du cabinet de Portici. Le pied de ce vase est perdu; mais d'autres semblables vases de bronze, plus petits, ont conservé leur pied. Le plus grand de ces derniers est orné de deux anses.

Les vases de marbre de cette espèce sont striés en dedans comme certaines coquilles, d'environ seize pouces de diamètre. Ils étoient tous placés sur des pieds travaillés en forme de colonnes cannelées, & de même manière, ainsi qu'on en peut juger par l'un de ces pieds qui a été conservé: car les anciens étoient constans & uniformes dans leur travail.

AQUINUM, en Italie. AQUINO.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

AQUIS pour NYMPHIS. On trouve souvent dans les inscriptions le mot *aquis* substitué à celui de *Nymphis*: AQUIS ALBULIS, AQUIS APONI, &c. &c.

AQUITECTORES, nom des officiers préposés à l'inspection des aqueducs, châteaux-d'eau & fontaines de Rome.

ARA. Voyez AUTEL.

L'*ara* étoit distinguée d'*altare*; 1°. *ara*, selon Servius, étoit un autel consacré également aux dieux supérieurs & à ceux des enfers: *altare* étoit consacré aux dieux supérieurs seuls; 2°. *ara* étoit la table même de l'autel, sur laquelle on faisoit les libations, &c.; & *altare* étoit le corps de l'autel. V. ALTARE.

Tacite, Plin & les autres auteurs de la meilleure latinité; semblent n'avoir tenu aucun compte de ces légères différences. Nous les imiterons à l'article AUTEL.

ARABES. (CHIFFRES) V. ce mot.

ARABES. Jablonski a cherché dans le *Panthéon Ægyptiorum*, à disculper les Egyptiens du reproche qu'on leur fait d'avoir immolé des victimes humaines. Hérodote nie ce forfait, & assure que, même dans les siècles les plus reculés, jamais le sang humain n'a coulé sur les autels de l'Égypte. Il est étonnant qu'après un témoignage aussi positif, *Athénée* ait écrit le contraire (*l. 4*). Jablonski trouve le moyen de concilier deux assertions aussi opposées, en rejetant cette abominable coutume sur les *Arabes Pasteurs*, qui conquièrent l'Égypte, & y conservèrent long-tems leurs mœurs & leurs usages.

Il prouve, par des témoignages authentiques des Thalmudistes & de Porphyre, que les *Arabes* immoloient des victimes humaines. Le dernier raconte qu'ils massacroient tous les ans un enfant, l'enfouissoient sous un autel, & l'adoroient pendant toute l'année comme une divinité tutélaire. Ce barbare usage étoit encore en vigueur chez les *Arabes* au sixième siècle; car Jean Moschus, qui écrivoit sous le règne de l'empereur Maurice, dit que les *Sarrasins* sortis des rochers de l'Arabie, sacrifioient de beaux garçons.

Cette coutume sanguinaire ne paroît avoir été observée que dans les villes égyptiennes d'Ithye & d'Héliopolis. Quant à la première, il y a grande apparence que les *Arabes Pasteurs* s'y établirent. Plin dit expressément que ces *Arabes* fondèrent la seconde. Leurs fondateurs & leurs nouveaux habitans furent donc seuls coupables. D'ailleurs, Manéthon raconte que le roi d'Égypte, Amosis, abolit les sacrifices humains. Or, l'on sait que c'est le même roi qui chassa d'Héliopolis les *Arabes*. Tout conspire donc à laver de ce forfait les Egyptiens, pour l'attribuer aux *Arabes* seuls.

Ces peuples nomades gravoient encore leurs traits sur des pierres au tems d'Hérodote. Ils se paroient de colliers, étudioient superstitieusement les mouvemens des oiseaux, pour découvrir l'avenir par leur moyen, & faisoient des lustrations dans leurs assemblées religieuses. Ce même peuple pratiquoit la circoncision de tems immémorial. Il enterroit ses chefs dans des déserts reculés, où il les couvroit de terre mêlée avec du fumier.

ARABES. (MÉDAILLES) Voyez CALIFES. (*médailles des*)

ARABESQUES & MORESQUES. On donne ce nom à des rinceaux ou fleurons, d'où sortent des feuillages faits de caprice & d'une manière qui n'a rien de naturel. On doit les distinguer soigneusement des *grotesques*, qui représentent des animaux fantastiques & des hommes d'une forme bizarre & extraordinaire. Comme l'alcoran défendoit aux Arabes ou Maures établis en Espagne, de peindre des hommes & des animaux, ils s'adonnèrent à peindre des arbres, des feuillages & des fleurs fantastiques, auxquels on donna, pour cette raison, les noms d'*arabesques* & de *moresques*. Le palais de Grenade offre en ce genre des peintures exquises exécutées par les Maures, ses anciens maîtres.

Ce genre de peinture a été connu & pratiqué par les anciens: quelques bas-reliefs Grecs, & plusieurs tableaux d'Herculanum & de Pompeii, en font foi.

Quelques auteurs en ont voulu attribuer l'invention aux Romains du tems de Néron, d'après un passage de Pétrone, que M. de Paw croit être altéré, & qu'il rétablit assez heureusement. Voici le texte & l'explication du savant allemand: *» Pictura quoque alium exitum fecit, postquam*

Aegyptiorum audacia tam magna artis compendiarum invenit. »

» Ceux qui, comme Christius, ont cru approcher le plus du véritable sens de Pétrone, supposent qu'il a voulu désigner une manière de peindre les murailles des appartemens en arabesques ou en feuillages, d'une manière très-rapide & très-heurtée, qui a toujours été propre aux peuples orientaux ».

» Sous l'horrible règne de Néron, les arts, effrayés, commencèrent à abandonner l'Italie comme ils fuient tous les Etats despotiques. Les progrès du mauvais goût furent très-sensibles, & on pense que ce fut alors qu'on y fit un usage fréquent de cette espèce de décoration, venue originairement de l'Egypte. Les Romains ne vouloient plus entendre parler de ces grands peintres qui employoient cinq à six ans à faire un tableau, comme Protogène; ils ne recherchoient que des enlumineurs qui travailloient très-vite, mais très-mal, & d'une manière absolument fantastique. Voilà pourquoi la plupart des arabesques mêlées d'architecture, qu'on a découvertes à Herculanium, sont aussi ridicules, dit M. Cochin, que les dessins chinois. Je sais qu'on peut peindre très-rapidement de telles arabesques, dès que la main s'y est une fois accoutumée par une longue pratique; mais je nie que ce genre, quelque médiocre qu'il soit, puisse être nommé *artis compendiarum*, l'abrégé de la peinture. »

» Il me paroît fort probable que le passage de Pétrone ne regarde directement ni indirectement les Egyptiens; mais que les copistes, soit par ignorance, soit par méprise, ont écrit un mot pour un autre; de sorte que le texte original, avant que d'avoir été altéré, parloir des *estypes*, *estyporum audacia*, ou d'un procédé particulier, par lequel on copioit les meilleurs tableaux, dont on prenoit tous les traits, qu'on remplissoit ensuite avec les couleurs convenables; ce qui porta un coup mortel à la Peinture. On négligea le dessin, & on ne s'attacha plus qu'à tirer des Indes orientales de très-belles substances colorantes, qui ne furent plus employées que par des barbouilleurs. »

» On n'ignore pas que Pline a employé le terme d'*estypa* dans un sens différent de celui de Pétrone, dont on connoît la hardiesse pour l'emploi des figures & des métaphores, qui, chez lui, sont quelquefois heureuses, mais le plus souvent forcées: au reste, de plus grandes discussions à cet égard, seroient ici inutiles. »

ARABICARIA. Muratori (939. 9. *Thef. inscr.*) a rapporté l'inscription suivante:

AURELIA. VALERIA
ARABICARIA. V. S. F.

Il conjecture que ce mot extraordinaire désigne une femme qui vendoit des parfums d'Arabie.

ARABICUS. Ce glorieux surnom fut donné

à Septime-Sévère, parce qu'il réduisit l'Arabie en province romaine.

ARABIE. Le seul roi d'Arabie dont on ait des médailles, est ARÉBAS. Voyez ce mot.

Devenue province romaine, l'Arabie a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Trajan & d'Hadrien, avec la légende APABIA.

Les symboles de l'Arabie étoient le chameau, les parfums & l'arbre qui produit l'encens.

ARAC, fils de la Terre. V. GEANT.

ARACHNE, fille d'Idmon, de la ville de Colophon, disputa à Minerve la gloire de travailler mieux qu'elle en toile & en tapisserie. Le défi fut accepté; & la déesse voyant que l'ouvrage de sa rivale étoit d'une beauté achevée, lui jeta sa navette à la tête; ce qui chagrina *Arachné*, au point qu'elle se pendit de désespoir. Minerve, par je ne sais quel reste de pitié, la changea en araignée, qui a toujours aimé à filer & à faire de la toile.

Le nom grec de l'araignée, *αράχνης*, a sans doute fait imaginer cette fable.

ARADUS, isle sur les côtes de la Phœnicie. ΑΡΑΔΙΩΝ. & ΑΡ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

- O. en or.
- C. en argent.
- C. en bronze.

Son symbole est l'Acrostolium.

Ses types ordinaires sont un taureau courant. — Une proue de navire.

On a frappé dans cette isle des médailles impériales grecques, avec son ère; en l'honneur de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, de Caracalla & d'Elagabale.

ARÆ PHILENORUM, aujourd'hui le *Port-de-Sable*, aux confins de la province Tripolitaine & de la Cyrénaïque. V. PHILÈNES, deux Carthaginois, auxquels on avoit élevé un autel dans cet endroit.

ARAIGNÉE Les anciens regardoient comme un présage funeste, les toiles d'*araignée* qui s'attachoient aux statues des dieux ou des héros, & aux enseignes militaires.

ARATEES, fêtes célébrées en l'honneur d'Aratus, célèbre capitaine, qui combattit longtemps pour la liberté de la Grèce contre les tyrans, & dont la mémoire fut honorée par des autels & des monumens héroïques, selon Plutarque.

Le prêtre qui offroit les sacrifices au chef de la ligue des Achéens, portoit des bandelettes tachetées de blanc & de rouge; il étoit entouré de musiciens, & il conduisoit une procession solennelle. Elle étoit composée du maître d'école public, suivi de ses élèves, des sénateurs couronnés de fleurs, & de tous les citoyens de Sycone.

ARBITER bibendi. Les Grecs & les Romains avoient coutume d'élire par le sort un roi du festin avant de se mettre à table. Ce roi étoit choisi

Parmi les convives; il présidoit au repas, & ré-
bloit le nombre de coups que chacun devoit boire.
Celui qui amenoit le coup des osselets appelés
Vénus, étoit roi sur-le-champ. Horace dit (*Od.* 11.
7. 25.):

*Quem Venus arbitrum
Dicit bibendi?*

Et (*Od.* 1. 4. 18.):

Nec regna vini fortière talis.

Ce roi du festin porte différens noms dans les
divers auteurs. Horace l'appelle dans un autre
endroit *strategus* & *pater cœna*; Juvénal *magister*;
Varron *modimperator*; Gellius *maître du festin*;
Sidoine *rex convivii*, & les Grecs le nommoient
συμποσιαρχος, βασιλεύς, στρατηγός.

ARBITRATOR, nom de Jupiter: il y avoit à
Rome, dans la dixième région, un portique à
cinq colonnes, qui étoit consacré à Jupiter *Arbi-
trator*, qui règle tout.

ARBITRATOR *castrorum* P. R. Gruter (1088. 7.)
rapporte une inscription dans laquelle cette dignité
militaire est exprimée. C'étoit peut-être le juge
des différends qui pouvoient naître entre les sol-
dats.

ARBITRATUM *Pontificum*. (*AD*) Lorsque
le sénat vouloit remettre quelqu'affaire de religion
aux jugemens des pontifes, il employoit cette
expression. On la trouve souvent aussi dans les
épitaphes, pour fixer l'amende à laquelle devoient
être condamnés ceux qui violeroient la sainteté
des tombeaux.

ARBRES, ARBRISSEAUX & PLANTES. Les
anciens avoient un respect religieux pour les forêts,
les plantes, les arbres & les arbrisseaux isolés. Non
contens d'avoir mis les unes sous la garde des
Dryades, & chacun des autres sous celle d'une
Hamadryade, ils consacèrent plusieurs arbres &
arbrisseaux à des divinités d'un ordre plus relevé.
Voici les noms du plus grand nombre de ces der-
niers. Le pin étoit consacré à Cybèle; le hêtre à
Jupiter; le chêne & ses différentes espèces à Rhéa;
l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le lotus
& le myrthe à Apollon & à Vénus; le cyprès à
Pluton; le narcisse & l'adiante ou capillaire, à
Proserpine; le frêne & le chien-dent à Mars; le
pourpier à Mercure; le pavot à Cérès & à Lucine;
la vigne & le pampre à Bacchus; le peuplier à
Hercule; l'ail aux dieux Pénates; l'aune, le cèdre,
le narcisse & le genièvre aux Euménides; le pal-
mier aux Muses; le platane aux Génies, &c.
Voyez dans chaque article particulier les raisons
de toutes ces consécérations.

Elles firent diviser tous les végétaux en deux
classes relatives à la superstition, en heureux &
en malheureux. Cette dernière classe comprenoit
tous les végétaux que l'on croyoit être sous la
protection immédiate des divinités infernales;
tels que l'alaterne ou nerprun, dont le suc est de

couleur de sang; la fougère & le figuier, dont les
baies & les fruits sont noirs; l'alifier, le poirier
sauvage, le heux, l'églantier & autres arbrisseaux
épineux avec lesquels on brûloit les monstres &
toutes les choses de mauvais augure.

On consacra des arbres à des hommes même.
Les filles de Sparte en consacèrent un à Hélène,
(*Theocrit. idyl.* 18. 45). Les Romains consacèrent
sur le mont Palatin un cornouiller à Romulus. Ils
affueroient que ce héros ayant planté sa lance dans
la terre, pour prendre les augures, elle avoit pris
racine & poussé des feuilles. On voyoit encore
dans la seconde région de Rome, un arbre con-
sacré (*arbor sancta*) à une divinité qui est incon-
nue; sur le mont Palatin le figuier *ruminal*, sous
lequel on affueroit que la louve avoit allaité Remus
& Romulus; & dans les Comices le figuier de
Navius, planté par Tarquin l'Ancien, en mémoire
du prodige opéré par cet augure célèbre.

La dénomination d'*arbor sancta*, arbre con-
sacré, sembloit être plus particulièrement réservée
à ces arbres qui se faisoient remarquer dans les
forêts ou sur le bord des chemins, par leur gros-
seur & par l'étendue prodigieuse de leur ombrage.
On leur rendoit un culte religieux; on les entou-
roit de bandelettes; on y attachoit des couronnes
& des tablettes ou *ex-voto*. Ovide (*Met.* 8. 743.)
a décrit un de ces arbres chargé des monumens de
la superstition:

*Stabat in his ingens arnofo robore quercus;
Una nemus: vitta mediam, memoresque tabella,
Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.*

Ainsi Xerxès appendit à un arbre sacré des bijoux
& des offrandes précieuses. (*Ælian. var. hist.* l. 2,
c. 14). Ainsi Tidée, père de Diomède, fait vœu
(*Thebaïd.* l. 2, v. 739.) d'appendre à un arbre con-
sacré à Pallas, des bandelettes de pourpre, bro-
dées de blanc.

Le paysage antique d'un pied de hauteur &
de six pouces de largeur, enlevé d'une fresque
sur la voie Appienne, & conservé à la Villa-Albani,
nous offre un de ces arbres sacrés. Sur la gauche
du tableau, on aperçoit auprès de la rivière un
grand arbre, ayant un petit berceau ou une niche
placée entre ses branches; plusieurs rubans ou
bandelettes pendent de ses rameaux. Winkelmann
a publié dans ses *Monum. ant. inediti*, n°. 208,
ce joli paysage, qui se distingue des paysages
d'Herculanum par une meilleure entente des lointains.

Les voyageurs pieux ne manquoient pas de se
détourner du chemin pour adresser des prières &
des vœux à ces arbres sacrés. On plaçoit quel-
quefois des autels sous leur ombrage, qui servit
de temple aux premiers Romains, selon Pline,
(*xii.* 1.): *Arbores suère numinum templa, prisco
que ritu simplicia rura etiam nunc Deo præcellentem
arborem dicant.* C'est pourquoi ils y suspendoient

aussi des lampes votives, comme nous l'apprennent Martial & Prudence.

Mart. (x. 6. 3.):

*Quando erit ille dies, quo campus, & arbor, & omnis
Lucebit Latia culta lucerna nuru.*

Prudence, (Cont. Symmach. II. 1099.):

*Et qua fumificas arbor vittata lucernas
Sustinuit, cadit ultrici succisa bipenni.*

Les Romains voulurent transporter dans le sein de Rome ces ombrages frais, qui leur rendoient si chères leurs maisons de campagne. Pour cet effet, ils élevèrent des terrasses sur leurs palais, & y transplantèrent de grands arbres. Sénèque (contr. 5.) leur reproche ce raffinement de luxe: *Non vivunt contra naturam, qui pomaria in summis turribus serunt? quorum sylva in tectis domorum ac fastigiis nutant, inde ortis radicibus, quo improbe cacumina egissent.* » N'est-ce pas aller contre l'ordre naturel, que de planter des vergers sur des tours, des forêts sur les toits des maisons, &c. ? » Horace avoit déjà vu commencer ce luxe, comme il paroit par l'ode 10^e du 3^e livre:

*Audis, quo strepitu janua, quo nemus
Inter pulchra situm tecta remugiat
Ventis.*

ARC. » Sur une pâte antique de Stofsch, représentant Hercule combattant les oiseaux de Stymphale, l'arc de ce héros n'est pas formé en demi-cercle; il a la même courbure que l'arc dont il est armé sur une pierre gravée du musée de Florence (T. I, tab. 38, n. 1.), & sur deux bas-reliefs de la première manière de l'art, placés dans la Villa-Albani, où Hercule arrache le trépied à Apollon. Il est plié plusieurs fois, & va, pour ainsi dire, en serpentant; tandis que l'arc d'Apollon est presque droit, & n'est plié qu'aux deux bouts. Hercule tenoit cet arc d'un berger de Scythie, nommé Teutarus. »

» Les savans ont cru que l'arc des Scythes avoit la forme d'un demi-cercle. Un ancien poète cité par Athénée, introduit un berger, qui ne sachant pas écrire le nom de Thésée qu'on lui demandoit, tâche de s'expliquer en comparant les lettres de ce nom avec les idées, qui lui étoient les plus familières. Il dit que le *sigma* ou la troisième lettre, avoit la figure d'un arc de Scythe. D'après cela, quelques auteurs ont cru que le *sigma*, dans les plus anciens tems, étoit formé comme un C latin. Cette assertion est évidemment fautive, puisque c'est, au contraire, la forme la plus moderne de cette lettre, comme il est prouvé dans Haym, par une médaille avec la tête de Lycurgue, qui est sûrement d'une époque moderne. Cependant, le P. Hardouin a eu tort de prétendre que le *sigma* Σ formé en C, ne se trouve ni du tems d'Auguste, ni des premiers empereurs. On voit le *sigma* C sur des médailles de Michridate, & sur la Mosaïque

du temple de la Fortune que Sylla fit bâtir à Prénefte, aujourd'hui Palestrine. »

» D'autres savans ont eu plus de raison, en voulant concilier la description du berger avec le Σ. Car si l'on examine cette lettre sur le marbre de Sigée (Chishul, p. 4), monument de la plus haute antiquité, on la trouve formée ainsi Σ, & pliée de la même manière que l'arc d'Hercule sur plusieurs pierres qui représentent la défaite des oiseaux de Stymphale. On fait de plus, que le Pont-Euxin a été comparé par les anciens à un arc scythique; ce qui seroit faux si cet arc eût été un demi-cercle, & si le *sigma* n'eût pas ressemblé à celui du marbre de Sigée. Au reste, un des plus anciens monumens où le *sigma* soit formé ainsi Σ, est une médaille de Haym, sur laquelle il prend faussement pour la tête d'Anthistène, un masque tragique. » (Winkelman, Pier. de Stoch).

On pourroit distinguer ces deux espèces d'arc par des épithètes que fournit Ovide. L'arc d'Hercule ou l'arc scythe, qui a la forme de l'ancien *sigma* grec Σ, s'appelleroit *arcus patulus*. Ovide, (Métam.):

Imposita PATULUS calamo sinuaverat arcus.

Celui d'Apollon s'appeloit *arcus sinuosus*. Ovide, (Amor. l. I, eleg. I.):

Lunavitque genu SINUOSUM fortiter arcum.

ARC. L'arc sur les médailles n'est un attribut d'Apollon, que dans le cas où sa figure l'accompagne. Seul, il marque ordinairement le culte qui étoit rendu à Hercule dans les villes où ces médailles ont été frappées.

ARC-EN-CIEL. Les poètes disoient que ce phénomène céleste étoit la trace du chemin que suivoit Iris, messagère de Junon, en descendant des cieux sur la terre.

Pline & Plutarque rapportent que les prêtres, dans les offrandes & les sacrifices, employoient de préférence le bois sur lequel l'arc-en-ciel avoit reposé, & qui en avoit été mouillé. Ils assuroient, on ne fait sur quel fondement, que ce bois rendoit une odeur beaucoup plus agréable que les autres.

ARC DE TRIOMPHE. On donne ce nom à de grands portiques élevés à l'entrée des villes, sur des rues ou sur des chemins publics, à l'honneur d'un vainqueur qui avoit mérité les honneurs du triomphe, ou en mémoire de quelqu'événement important. On en élevoit à l'honneur des dieux auxquels on associoit quelquefois des mortels. L'inscription suivante, conservée dans les registres de l'hôtel-de-ville de Langres, en fait foi:

Q. SEDULIUS FIL.
SEDULI. MAJOR
DIS MARIS AC
AUG. ARCUM.
STATUAS IDEM
M. D. D

On peut y joindre celle-ci :

IMP. T. VESPASIANUS
CAESAR. AUG. VII. COS
MARTI. APOLLINI
MINERVÆ
ARCUM. VICAN
VINDONISSENSIS. CURIÆ

Les premiers monumens de ce genre n'eurent rien de magnifique. Celui de Romulus fut assez grossièrement construit de simples briques, & celui de Camille de pierres presque brutes. Dans la suite le marbre y fut employé; & l'architecture secondée de la sculpture, les orna de bas-reliefs & d'inscriptions. Pendant long-tems ces arcs eurent la forme d'un demi-cercle, comme celui que Cicéron appelle *Fornix Fabianus*, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. On leur donna ensuite une forme carrée, au milieu de laquelle s'élevoit un grand portail voûté, accompagné ordinairement des deux côtés d'une porte de moindre hauteur. Le haut du portail étoit orné de victoires qui présentoient des couronnes au triomphateur à son passage.

Il ne paroît pas que les Grecs aient bâti des arcs de triomphe; on doit en faire honneur aux Romains. Pline les appelle une invention nouvelle, *novitium inventum*. Il ne veut parler sans doute que des arcs de triomphe ornés de sculptures & d'inscriptions; car il en existoit plusieurs avant lui, tels que ceux de Romulus, de Fabius, &c.

Pendant que la république subsista, le peuple & le sénat ne firent jamais élever des arcs de triomphe à l'honneur des morts; ce fut toujours pour les généraux qui revenoient triomphans des ennemis de Rome. Auguste étant devenu maître de l'Empire, vit la flatterie en élever à l'honneur des morts, pour lui complaire. Néron Drusus étant mort dans la Germanie, le sénat proposa à l'empereur Auguste, son beau-père, de bâtir un arc de triomphe à l'honneur de ce prince. Il accepta cette proposition nouvelle, & on l'éleva sur la voie Appienne. Caligula fut le second qui reçut le même honneur après sa mort, de la part des Pisans, chez qui il avoit envoyé une colonie. Germanicus fut le troisième.

L'adulation faisant tous les jours des progrès plus rapides parmi les sénateurs, ils proposèrent encore une nouveauté dans ce genre, qui affligea les derniers Romains. Ils résolurent d'élever un arc de triomphe à Livie, épouse d'Auguste, après qu'elle eut cessé de vivre. Dion remarque que jamais, avant ces jours de servitude, on n'avoit accordé cet honneur à des femmes. Tibère, quoique fils de Livie, en fut si honteux lui-même, qu'il n'accorda la demande des sénateurs, qu'en se chargeant de l'exécuter à ses dépens. Il recula toujours, ajoute Dion, ce projet insensé, & finit par le laisser tomber dans l'oubli.

Les Grecs appelèrent les arcs de triomphe des

Romains, *porte-trophées*, parce que les dépouilles des ennemis en faisoient le plus bel ornement.

Nous allons faire mention des arcs de triomphe les plus célèbres. On éleva deux arcs de triomphe, avec des statues de grandeur naturelle, à l'honneur d'Auguste, pour avoir rétabli la voie Flaminienne depuis Rome jusqu'à Rimini. Ils furent placés aux deux extrémités de cette voie, l'un sur le pont du Tibre, & l'autre à Rimini. Le sommet du mont Saint-Bernard dans les Alpes, servit de base au troisième arc de triomphe, qui fut bâti en son honneur, à cause de la victoire remportée sur les habitans de ces montagnes.

Le petit arc de triomphe de Septime-Sévère, bâti en marbre par les marchands du *forum boarium*, marché aux bœufs, étoit placé près du Vélambre, entre le mont Palatin, l'école grecque & l'édifice à quatre faces de Janus. Il est joint aujourd'hui aux murs de l'église de Saint-Georges. Ces marchands le dédièrent à Septime-Sévère & à sa famille, comme nous l'apprend l'inscription suivante qui y est gravée : L. SEPTIMIO. SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG. ARAB. ADIABEN. PARTH. MAX. FORTISSIMO. FELICISSIMO. PONTIF. MAX. TRIB. POTEST. XII. IMP. XI. COS. III. PATRI. PATRIÆ. ET. IMP. M. AURELIO. ANTONIO. PIO. FELICI. AUG. TRIB. POTEST. VII. COS. III. P. P. PROCOS. FORTISSIMO. FELICISSIMOQUE. PRINCIPI. ET. JULIÆ. AUG. N. ET. CASTRORUM. ET. SENATUS. ET. PATRIÆ. ET. IMP. CÆS. M. AURELII. ANTONINI. PII. FELICIS. AUG. PARTHICI. MAXIMI. BRITANNICI. MAXIMI. ARGENTARI. ET. NEGOCIATORIS. BOARII. HUIUS. LOCI. QUI. DEVOTI. NUMINI. EORUM. INVEHENT. Il est conservé entier, ainsi que ses bas-reliefs, sur lesquels on voyoit d'un côté Sévère & sa femme Julia Pia, & de l'autre Antonin Caracalla & Géta, qui offroient un sacrifice avec tout l'appareil ordinaire, l'autel, les instrumens sacrés, le victimaire & plusieurs autres figures. Mais l'odieux Caracalla fit hacher au ciseau la figure de son infortuné frère Géta.

L'arc de Camille étoit bâti de grosses pierres de taille, sans ornement. On n'en voit plus de restes.

L'arc de Claude. En creusant les fondemens du palais Colonne, surnommé Sciarra, du nom de la place sur laquelle il est bâti, on trouva, en 1641, les débris de cet arc de triomphe. Ils consistoient en un pavé de mosaïque, un énorme quartier de marbre, sur lequel on lisoit les titres de cet empereur, des colonnes cannelées de marbre Africain, le torse d'un captif, & une médaille d'or de Claude, portant au revers la statue équestre de l'empereur, posée sur un arc de triomphe, en mémoire de sa victoire sur les Bretons.

L'arc *Compitalitius* ou des carrefours, étoit placé auprès de la porte *Septimiane*, d'où il fut surnommé *Septimien*. On n'en connoît aucun reste.

L'arc de Constantin subsiste presque entier auprès

du mont Palatin, au commencement de la voie Appienne. Le peuple romain éleva cet *arc de triomphe* en l'honneur de Constantin, après sa victoire sur Maxence. Cet événement y a fait placer les ornemens d'un triomphe, des trophées, des victoires ailées, huit statues de captifs, dont Laurent de Médicis abattit les têtes pour les emporter à Florence, & que Clément XII a fait restaurer.

Cet *arc* est percé de trois portes; une très-grande au milieu de deux petites. Au-dessus de la plus grande porte est placée des deux côtés de l'*arc*, l'inscription suivante:

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO. MAXIMO
P. F. AUGUSTO. S. P. Q. R.
QUOD. INSTINCTU. DIVINITATIS. MENTIS.
MAGNITUDE. CUM. EXERCITU. SUO
TAM. DE. TYRANNO. QUAM. DE. OMNI. EJUS
FACTIONE. UNO. TEMPORE. IUSTIS
REPUBLICAM. ULTUS. EST. ARMIS
ARCUM. TRIUMPHIS. INSIGNEM. DICAVIT

Sur un des côtés de l'épaisseur du portail ou de la grande porte, on lit *LIBERATORI URBIS*, & sur l'autre *FUNDATORI QUIETIS. VOTIS X.* est écrit au-dessus d'une des petites portes, & *VOTIS XX.* au-dessus de l'autre.

Les sculptures de cet *arc de triomphe* sont de divers tems; & les unes annoncent les beaux jours de la sculpture, tandis qu'on la voit expirante sur les autres. Du nombre des premiers sont les bas-reliefs des deux côtés de l'intérieur du portail. Un empereur y paroît à cheval, accompagné des enseignes militaires, courant aux ennemis; & le même leur donne des loix après les avoir vaincus. Les traits de cet empereur sont exactement ceux de Trajan, & ne rappellent point ceux de Constantin. C'est par-là qu'on a reconnu que l'*arc* de l'empereur chrétien avoit été construit avec les débris de celui de Trajan, qui étoit bâti dans son *forum*, ou avec les débris de ce *forum* lui-même; ce qui explique la différence sensible qu'offrent des bas-reliefs d'un travail aussi inégal. Mais ce qui porte jusqu'à l'évidence cette conjecture, est le bas-relief qui représente une femme assise à terre s'appuyant sur une roue de chariot, telle qu'on la voit sur les médailles de Trajan, où elle figure la voie Trajane que ce prince avoit fait construire.

L'*arc* de Domitien ou de Portugal, fut ainsi nommé à cause du palais d'un cardinal portugais, qui étoit auprès. Cet *arc* a excité de grandes contestations entre les antiquaires; les uns prétendent que c'étoit l'*arc* de Domitien, & d'autres celui de Marc-Aurèle. Mais Alexandre VII se proposant d'embellir la rue du Cours, que cet *arc* coupoit en deux, le fit examiner avec soin, pour le détruire, s'il n'avoit aucun mérite. On reconnut que la structure en étoit irrégulière dans toutes ses parties, que ses ornemens n'avoient entr'eux aucun

rapport, & que le plan & le terrain sur lequel il étoit construit, ne s'accordoient point avec les anciens; d'où l'on conclut que cet édifice étoit moderne, qu'on l'avoit formé de bas-reliefs, de marbres antiques, & d'autres morceaux rassemblés au hasard. Sur ce rapport, on le détruisit.

L'*arc* de Drusus, que Rufus & Victor plaçant dans la première région, ne subsiste plus. On ne fait pas même précisément auquel des deux Drusus, du père de Tibère ou du frère de cet empereur, il appartenoit. Les sentimens sont partagés sur ce sujet. On croit cependant que deux colonnes de marbre Africain, qui sont en face de la porte de Saint-Sébastien, en faisoient partie.

L'*arc* de Fabius-l'Allobrogique, appelé par Cicéron *foris Fabianus*, étoit bâti en demi-cercle la voie Sacrée, auprès du temple d'Antonin & de Faustine, converti aujourd'hui en église, sous le vocable de Saint-Laurent *in mirandâ*.

L'*arc* de Gallien est appelé aujourd'hui l'*arc de Saint-Vit*, parce qu'il est contigu à l'église de ce saint. Il offre un triste témoignage des malheurs du tems où il fut bâti. L'empire étoit déchiré par les guerres civiles, les finances épuisées, & les particuliers enterroient leurs richesses. Marc-Aurèle Victor fit élever ce monument en l'honneur de Gallien & de Salonine son épouse. On n'y voit aucun bas-relief, mais seulement un ordre corinthien très-mesquin & très-médiocre. Voici l'inscription qui y est gravée:

GALLIENO. CLEMENTISSIMO. PRINCIPI
CUIUS. INVICTA. VIRTUS
SOLA. PIETATE. SUPERATA. EST
ET. SALONINAE. SANCTISSIMAE. AUG
M. AURELIUS. VICTOR
DEDICATISSIMUS
NUMINI. MAIESTATIQUE. EORUM

On ne peut pas l'appeler *arc de triomphe*, parce que l'épouse de Gallien y est nommée, & que d'ailleurs on y n'aperçoit aucun vestige de triomphe.

L'*arc* de Germanicus ou de Tibère ne subsiste plus. Il étoit placé, selon les uns, près du champ de Flore; mais Nardini pense, avec raison, qu'il étoit bâti à l'entrée d'une montée du capitol, comme l'*arc* de Sévère est placé à l'entrée de l'autre montée.

L'*arc* de Gordien le jeune étoit placé dans la septième région. Il ne subsiste plus.

L'*arc* d'Horatius Cocles étoit placé, selon quelques écrivains, non loin du pont *Sublicius*, au bas du mont Aventin. Il étoit construit de gros quartiers de rochers bruts, & portoit l'inscription suivante:

P. LENTULUS. CN. F. QUINTIUS. CRISPINUS
VALERIANUS. EX. S. C. FACIUNDUM
CURAVERE. IDEMQUE. COMPROBAVERE

On rejette assez unanimement comme une fable, l'existence de cet arc, dont aucun auteur ancien n'a vu de traces.

L'arc de Janus. Voyez SACRIPORTUS.

L'arc de Marc-Aurèle & de Faustine fut bâti par Commode leur fils, dans le forum d'Antonin. Il n'existe plus.

L'arc de Marc-Aurèle & de Vêrus étoit placé dans la septième région. On n'en connoît aucune trace.

L'arc de Néron fut bâti par ordre du sénat, & placé dans le capitole; mais il ne subsiste plus.

L'arc neuf étoit placé dans la septième région, selon Rufus, qui a voulu désigner par-là celui de Constantin décrit plus haut, & qui avoit été bâti peu de tems avant cet écrivain.

L'arc d'Octavius, père d'Auguste, fut bâti en son honneur, dans la dixième région, par ce fils, devenu maître du monde. Il ne subsiste plus.

L'arc de la porte neuve ne subsiste plus. Nardini a cru en voir un reste dans une corniche de marbre à l'entrée de la voie Flaminienne, auprès d'une hôtellerie appelée Borghetto. Peut-être avoit-il été élevé en l'honneur d'Auguste, qui fit travailler avec tant de soin à la voie Flaminienne.

Les deux arcs de Romulus n'étoient que de briques, & cependant les Romains ne les revêtirent pas de marbre, ainsi que les nouveaux arcs, afin de conserver la mémoire des premiers tems.

L'arc de Scipion l'Africain étoit placé au bas de la montée du capitole. On n'en connoît aucune trace.

Le grand arc de Septime-Sévère fut élevé par le peuple romain, en mémoire de la victoire que remporta Sévère sur les Parthes & sur les autres nations barbares ennemies de Rome; comme on l'apprend de l'inscription suivante, gravée sur les deux faces de l'arc :

IMP. CAES. LUCIO. SEPTIMIO. M. FIL. SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG. PATRI. PATRIAE. PARTHICO. ARABICO. ET. PARTHICO. ADIABENICO. PONTIF. MAXIMO. TRIBUNIC. POTEST. XI. IMP. XI. COS. III. PROCOS. ET. IMP. CAES. M. AURELIO. L. FIL. ANTONINO. AUG. PIO. FELICI. TRIBUNIC. POTEST. VI. COS. PROCOS. P. P. OPTIMIS. FORTISSIMISQUE. PRINCIPIBUS. OB. REMPUBLICAM. RESTITUTAM. IMPERIUMQUE. POPULI. ROMANI. PROPAGATUM. INSIGNIBUS. VIRTUTIBUS. EORUM. DOMI. FORISQUE. S. P. Q. R.

Ces lettres étoient de bronze, & les Goths les enlevèrent. Mais on a lu cette inscription par le moyen des trous que remplissoient les tenons des lettres; comme on a déchiffré depuis l'inscription de la maison carrée de Nîmes. En l'étudiant, on a découvert que les mots OPTIMIS. FORTISSIMISQUE. PRINCIPIBUS, avoient été mis par ordre de Caracalla à la place des suivans, ET. P. SEPTIMIO. GETAE. NOBILISSIMO. CAESARI. O. P., que sa haine pour son frère Géta avoit fait effacer. On

voit que le marbre a été creusé sous ces nouvelles lettres, & qu'elles-mêmes sont d'une hauteur inégale.

Cet arc de triomphe est placé au bas de la montée du capitole. Serlio assure qu'il a été fabriqué avec différentes ruines d'anciens édifices; mais sa conjecture paroît hasardée. Quoique cet arc de triomphe soit enterré & mutilé en partie, on y distingue encore des bas-reliefs intéressans. Aux deux côtés de la voûte du grand arc, on voit deux Victoires ailées qui portent des trophées, deux Génies chargés de parfums, de fleurs & de fruits, symboles des provinces soumises par Sévère, & quatre fleuves, dont deux paroissent être barbares ou étrangers à la domination romaine. La même voûte est ornée de compartimens & de rosaces de très-bon goût. Huit colonnes cannelées d'ordre corinthien, soutiennent la frise qui portoit l'inscription. Un escalier de marbre, pratiqué dans l'intérieur de l'édifice, conduisoit à son sommet, où étoit placé Caracalla avec son père & son frère, dans un char de triomphe tiré par six chevaux. A leurs côtés étoient debout des soldats, qui accompagnoient le triomphateur.

L'arc de Tibère fut bâti par Claude auprès du théâtre de Pompée, dans la neuvième région. Il n'en existe plus aucune trace.

L'arc de Titus, placé entre le forum Romanum & le Colisée, est un des plus anciens arcs qui aient conservé leur inscription. Voici la sienne:

SENATUS. POPULUSQUE. ROMANUS
DIVO. TITO. DIVI. VESPASIANI. F.
VESPASIANO. AUGUSTO

Cette inscription annonce, par le mot *divo*, que l'arc n'a été élevé qu'après l'apothéose de Titus, qui est représenté assis sur un aigle à la voûte du portail. La frise de l'arc de triomphe est supportée par deux colonnes d'ordre corinthien, & l'on y voit sculptés les apprêts d'un sacrifice. Aux deux côtés intérieurs du portail, est placé Tibère dans son char de triomphe tiré par quatre chevaux, que conduit Rome tenant une haste & portant une lance. Les licteurs accompagnent le char, ainsi que la Victoire, qui couronne Titus. Ce char est précédé par les dépouilles du temple de Jérusalem, que l'on porte sur des brancards. Ce sont le chandelier à sept branches, les tables de la loi, la table d'or des pains de proposition, & d'autres vases précieux.

L'arc de Trajan terminoit son forum, selon Dion. Il n'en existe plus que les bas-reliefs appliqués à l'arc de Constantin. Panciroles a cru voir les restes d'un second arc de Trajan dans les ruines qui sont auprès de la porte de Saint-Sébastien, & que nous avons attribuées à celui de Drusus.

Les arcs de triomphe qui ornoient le chemin & les rues par lesquelles marchoient les triomphateurs avec toute leur pompe, n'étoient que de bois, & on les détruisoit aussitôt après le triomphe.

Ils étoient ornés de trophées, des représentations des villes prises, des nations vaincues & de captifs enchaînés. On ménageoit au-dessus des espaces pour placer des joueurs d'instrumens & des hommes chargés de trophées. Le plus magnifique de ces arcs étoit placé à l'entrée du pont triomphal, dont on voit des restes à la gauche du Tibre, auprès de Saint-Jean des Florentins. Le portail ou la plus grande des trois portes servoit au passage du triomphateur & de son cortège; les deux petites portes étoient réservées aux personnes distinguées, & aux parens & amis du héros.

L'arc de *Vérus* étoit dans le *forum* de Trajan. Il fut élevé pour conserver la mémoire de ses victoires sur les Parthes. On n'en connoît aucun vestige.

On voyoit encore dans le siècle dernier, près de la collégiale des SS. Celse & Julien, les restes d'un arc de triomphe, que l'on croyoit avoir été consacré aux empereurs Gratien, Valentinien & Théodose.

Les arcs de triomphe ne furent pas renfermés dans l'enceinte de Rome seule. Nous avons déjà parlé de ceux d'Auguste, élevés sur le sommet des Alpes & à Rimini; nous allons faire mention de quelques autres encore plus remarquables.

L'arc de triomphe d'Ancone fut élevé en l'honneur de Trajan, de Plorine son épouse, & de Marciana sa sœur. Il est de marbre blanc, & bâti avec beaucoup plus de solidité que les monumens de cette espèce. On trouve peu d'édifices antiques où l'on ait employé des blocs de marbre d'un aussi grand volume. L'embalement de l'arc jusqu'au pied des colonnes est d'un seul morceau: il porte en longueur vingt-six palmes romains & un tiers (environ dix-huit pieds françois), en largeur dix-sept palmes & demi (environ douze pieds), & en hauteur treize palmes (environ huit pieds). On avoit placé sur le faite de cet arc, la statue équestre de Trajan; & l'on conserve encore à l'hôtel-de-ville d'Ancone, une corne du pied de son cheval.

La partie méridionale de la France, située entre le Dauphiné, le Rhône & la Méditerranée, offre quatre arcs de triomphe antiques en différens états. On ne voit plus que des ruines & des vestiges de ceux de Cavaillon & de Carpentras. L'arc de Saint-Remi en Provence est plus entier: il n'a qu'une porte, au-dessus & aux deux côtés de laquelle sont placés des victoires. Deux figures d'hommes maltraitées par le tems, remplissent les intervalles que laissent deux colonnes cannelées, dont la porte de l'arc est accompagnée.

L'arc de triomphe d'Orange est mieux conservé que les trois dont nous venons de parler. Il sert de porte à la ville d'Orange, & fut érigé, selon l'opinion commune, à l'occasion de la victoire que Caius Marius & Catulus remportèrent sur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons. Cet arc a environ onze toises de longueur, & dix toises dans sa plus grande hauteur. Il est formé

Antiquités Tome I.

par trois arcades ornées en dedans de compartimens, de feuillages, de fleurons & de fruits.

Sur l'arcade du milieu est une longue table d'attente, & la représentation d'un combat que se livrent des fantassins & des cavaliers, les uns nuds, & les autres armés & habillés. Sur les petites portes des côtés sont des amas de boucliers, d'épées, de poignards, de javelots, de trompettes, de casques & d'enseignes militaires sculptées en bas-relief. On y voit aussi d'autres tables d'attente, avec des trophées de victoires navales, des éperons, des acrostoles, des ancres, des proues, des aplitres, des rames & des tridens. Au-dessus des trophées de la face orientale est un soleil rayonnant, au milieu d'un arc parsemé d'étoiles. Des instrumens de sacrifice occupent le haut de l'arc, au-dessus de la petite porte du septentrion. A la même hauteur, du côté du midi, on voit le buste d'une femme entourée d'un grand voile. Les frises principales sont ornées de fantassins qui combattent. Tous ces attributs se rapportent à deux victoires remportées, l'une sur mer, & l'autre sur terre.

Quoique l'architecture moderne ne soit pas du ressort de ce Dictionnaire, nous ne pouvons cependant pas taire une remarque d'après laquelle on jugera si l'admiration pour les arts des anciens, nous fait dédaigner ou méconnoître ce que ceux des modernes offrent d'estimable & de véritablement beau. Nous nous croirons exempts de ce reproche, que l'on fait tous les jours aux antiquaires, après avoir rappelé à nos lecteurs que Paris renferme un arc de triomphe supérieur à tous ceux qui sont décrits dans cet article, & par sa hauteur & par sa noble simplicité. C'est la porte de Saint-Denis. Ses bas-reliefs & ses inscriptions, qui ont été composées par l'architecte, ne dépareroient pas les débris de l'arc de Trajan; & ils sont d'une beauté dont ne peuvent approcher ni les sculptures des arcs de triomphe d'Italie, ni celles des arcs de Provence.

ARCA. Ce mot avoit chez les Romains différentes acceptions, qu'il faut distinguer soigneusement.

Arca custodia, étoit une espèce de cachot ou de cage de bois, dans laquelle on renfermoit les criminels que l'on tenoit au secret. Cicéron, (*pro Milon. 22.*) : *Subito accepti in questionem, tamen separantur à ceteris, & in arcas conjiciuntur, nè quis cum his colloqui possit.* Le bois de chêne, *robur*, dont ces cages étoient fabriquées, leur fit donner par la suite le nom de *robora*.

Arca finalis. On donnoit ce nom à des pierres qui servoient de bornes dans les champs, & qui étoient taillées en forme d'arche ou de coffre. Cette forme les fit confondre quelquefois avec des tombeaux. Sénèque (*epist. 13.*) dit de lui-même: *In ipsâ Scipionis Africani villâ jacens hæc tibi scribo adoratis manibus ejus & arcâ, quam sepulcrum tanti viri suspicor.* » Je vous écris étant

malade dans la maison de campagne de Scipion l'Africain, où j'ai vu avec un respect religieux les mains de ce héros & son arche; que je crois être le tombeau de ce grand homme. La ressemblance des arches sépulcrales & des arches de limites, rendoit incertain le précepteur de Néron. *Arca publica, arca populi*, étoit le fîc ou trésor public.

Arca sepulcralis, étoit un tombeau ou cercueil, que l'on appelle aujourd'hui *urne*, en parlant des monumens antiques. Ces urnes étoient faites comme un coffre, *arca*; c'est-à-dire, qu'elles étoient quadrangulaires, & fermées par un couvercle dont la forme varioit suivant le goût des ouvriers. Des briques ont ordinairement été la matière des urnes; mais elles étoient faites souvent de marbre; & les bas-reliefs dont on ornoit à les orner, sont aujourd'hui la plus belle partie des collections d'antiquités.

Arca pontificum. On appeloit de ce nom un trésor qui étoit gardé par les pontifes, dans lequel on dépofoit certaines amendes, & en particulier celles que devoient payer les violateurs de la sainteté des tombeaux. Les épitaphes font souvent mention de ces amendes, & du trésor où on les dépofoit. En voici un exemple: HOC. MONUMENTUM. NE. DE. NOMINE. NOSTRO. EXIAT. QUI. EXTERNUM. INDUCERE. VOLUERIT. POENAE. NOMINE. INFERAT. ARCAE. PONTIFICUM. M-S. L. M. N.

Les pontifes prépofoient à la garde de ce trésor un trésorier, des officiers appelés *Curatores*, & d'autres nommés *Quatuorviri*.

ARCADIA, en Crète. ΑΡΚΑΔΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARCADIE, nymphe, mère de Philonomé.

ARCADIENS, dans le Péloponnèse. AP. en monogramme.

Leurs médailles autonomes font:

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types font:

Pan assis sur des rochers. — La fyinge de Pan. — Une lyre.

Ce peuple a fait frapper une médaille en l'honneur d'Antinoüs, avec l'inscription ΑΡΧΑΙ.

Les *Arcaïens* paroissent avoir été le dernier peuple civilisé du Péloponnèse. Ils habitoient un pays montueux, éloigné des côtes de la mer; c'est pourquoi ils communiquèrent tard avec les étrangers. On doit rapporter sans doute à l'époque tardive de leur civilisation, le surnom de *mangeurs de glands*, βαλανφαγοί, qui, dans l'origine, devoit leur être commun avec les autres peuples agrestes du Péloponnèse, mais qui resta à eux seuls.

Ils rendoient un culte particulier au dieu Pan. Dans les premiers tems, ils avoient immolé des garçons à Jupiter, & avoient fait mourir en son honneur de jeunes filles sous les coups de verges. Comme les *Arcaïens* étoient pasteurs, ils conservèrent long-tems l'extérieur grossier & rustique des peuples qui nourrirent les bestiaux; de sorte que, malgré leur goût pour la Musique, on désignoit en Grèce les ânes sous le nom de rossignols d'Arcadie.

ARCADIUS, fils aîné de Théodose I.

FLAVIUS ARCADIUS AUGUSTUS.

Ses médailles font:

C. en or.

Il y a au cabinet du roi deux médaillons en or d'*Arcadius*; ils sont d'une grande forme.

C. en argent; quelques revers R.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

La colonne qui avoit été élevée à Constantinople en l'honneur de ce prince, étoit ornée de bas-reliefs qui ont été gravés d'après les dessins de Gentile Bellino, peintre vénitien, appelé à Constantinople par Mahomet II. il paroît que cet artiste a beaucoup embelli l'ouvrage dans son dessin. On voit encore dans le quartier nommé *Concajui*, la base de cette colonne, qui est de granit. La colonne a été démolie par les Turcs au commencement de ce siècle, parce qu'elle avoit été ébranlée plusieurs fois par les tremblemens de terre, & parce que sa chute pouvoit causer de grands dommages.

ARCARIUS, garde d'un trésor. On connoît le trésorier du fîc, celui de l'*arca pontificum*, du trésor des pontifes, & celui des préfets du prétoire. Le premier est nommé dans l'inscription suivante, trouvée à Naples. *Arcarius* y est écrit par un K:

D. M.

MARCIAE. MELISSAE. CONJUGI
INCOMPARABILI. FELIX. ARK.

REIP. NEAPOLITANORUM.

L. D. EX. PERM. MAGIST.

ET. MARCIUS. FELIX. MATRI. B. M.

Les trésoriers de la maison d'Auguste, *arcarii lib. Aug.* étoient ordinairement des affranchis, comme l'annoncent leurs épitaphes; ceux des particuliers étoient de simples esclaves. On donnoit aussi le nom d'*Arcarius* à celui des derniers qui avoit la garde des habits que l'on quittoit & reprenoit au bain, & même de tous les habillemens du maître. *Arcarius* venoit alors d'*arca*, coffre ou armoire dans laquelle on renfermoit les habits.

ARCAS, fils de Jupiter & de Calisto, régna dans l'Arcadie, à laquelle il donna son nom; instruit par Triptolème, il apprit à ses sujets à semer du bled & à faire du pain. Aristée lui montra aussi à filer la laine, & à en faire des étoffes. La fable dit qu'*Arcas* devenu grand, étant à la

chasse, rencontra sa mère sous la figure d'une ourse : il ne la reconnut pas, quoique lui-même en fût connu. Calisto s'arrêta pour le voir ; mais Arcas alloit la percer de ses traits, quand Jupiter, voulant empêcher ce parricide, le métamorphosa aussi en ours, & les enleva tous deux dans le ciel, où ils forment les constellations de la grande & de la petite ourse. Voyez JUP. TER. Selon une autre tradition, Arcas eut deux enfans d'une Hamadryade, nommée Prospela. V. PROSPELA. Il épousa ensuite une dryade qui s'appeloit Erato, & qui le rendit père de trois garçons. V. CALISTO.

ARCE, fille de Minos, fut aimée d'Apollon, & le rendit père de Milet, de qui Byblis & Caurus reçurent le jour. V. MILET.

ARCÉRA, chariot qui servoit aux vieillards & aux infirmes. Arcera étoit proprement un lit couvert, que l'on plaçoit sur un chariot découvert, *plausstrum*.

ARCERII milites. V. FERENTARI.

ARCÉSILAS, un des cinq chefs de l'armée grecque, qui conduisoient les Béotiens de l'hèbes au siège de Troie, selon Homère ; il étoit fils de Jupiter & de Torédie. Les autres chefs étoient Pénélope, Leitus, Irothénée & Clonius.

ARCÉSIUS, grand-père d'Ulysse, étoit fils de Jupiter, selon Ovide, ou de Céphale, selon Aristote. Céphale, dit-il, ayant été long-tems sans avoir d'enfans, alla consulter l'oracle, qui lui dit de rendre mère la première femelle qu'il rencontreroit. Ce fut une ourse qui se présenta à lui : il en eut un fils qu'il nomma *Arcésius*, du nom de sa mère. Toute cette fable n'est fondée que sur le nom grec de l'ourse, *αρκίος* ou *αρκος*.

ARCEGETES, nom d'Apollon, sous lequel on lui avoit érigé un autel & rendu un culte dans l'isle de Naxos. Sur des monnoies de cette isle, on voit une tête d'Apollon avec ce surnom. On donnoit à Hercule le même titre dans l'isle de Malte, où son culte avoit été apporté de Tyr. Ce mot signifie prince, chef, conducteur ; il est composé d'*αρχων*, prince, & d'*ηγούμεναι*, conduire.

A'PXEION. Les Grecs désignoient par ce nom le lieu le plus retiré & le plus secret des temples ; celui où l'on conservoit les richesses du dieu, & celles que les particuliers y mettoient quelquefois en dépôt. C'est ainsi que Xénophon déposa ses richesses entre les mains d'un prêtre de Diane d'Ephèse. De-là vinrent les épithètes que lui donne Pollux, dans son *Onomasticon* (l. I.), *μεγαλόπυστον*, *πελόχρυστον*, *ἀρχαίοπυστον*, &c. qui sont toutes relatives à l'or & aux trésors qui y étoient renfermés. Les Romains imitèrent cet usage des Grecs, & déposèrent leur trésor public dans le temple de Saturne.

A'ρχεῖον devint par extension le nom du cabinet dans lequel on conservoit des meubles anciens, des antiquités & des titres de possession.

A'ρχεῖον étoit le bâtiment ou la basilique dans laquelle on rendoit la justice, & que l'on appe-

loit, suivant les pays, *prétoire*, ou *forum*, ou *curie*.

ARCHELAIS, dans la Cappadoce.

Goldius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

ARCHELAUSI, roi de Macédoine. ΑΡΧΕΛΑΟ.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARCHELAUS, roi de Cappadoce. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΧΕΛΑΟΥ.

Ses médailles sont :

O. en bronze.

RRR. en argent.

O. en or.

La massue est le type ordinaire de ses médailles.

ARCHEMORE, fils de Lycurgue, roi de Némée, en Thessalie, & d'Euridice, eut pour nourrice Hypsipile, femme de Thoas. Les Grecs de l'armée d'Adrasie traversant un jour la forêt de Némée, trouvèrent cette illustre nourrice seule avec le jeune prince qu'elle allaitoit : ils étoient extrêmement pressés de la soif ; & presque toutes les sources étant taries par lardeur de la saison, ils la prièrent de leur indiquer quelque source d'eau vive pour se désaltérer. Hypsipile les conduisit à une fontaine qui n'étoit pas loin de-là ; & pour aller plus vite, elle laissa le jeune *Archémore* seul sur l'herbe ; mais en son absence, un serpent ôta la vie à l'enfant. Les Grecs, surpris & affligés de cette funeste aventure, tuèrent le serpent, firent à cet enfant de superbes funérailles, & instituèrent en son honneur les jeux néméens. Voyez NEMEENS, HYPSPILE.

Winkelmann a publié dans ses *Monumenti antichi inediti*, un bas-relief sur lequel on voit *Archémore* entortillé dans les replis du serpent, deux Grecs qui lancent des flèches au reptile venimeux, & l'infortunée mère avec le vase qui est tombé de ses mains.

A'PXEIO'ΘΗΣ, *archeotas*, *antiquarius*. On donnoit ce nom aux officiers préposés à la garde des archives des villes grecques, & au rétablissement des titres vieillis ou gâtés. Il en est fait mention dans le Droit Romain, sous le nom d'*archeota* & d'*antiquarii*.

ARCHEOTA Voyez A'PXEIO'ΘΗΣ.

ARCHER, soldat qui lance des traits. Les Grecs & les Romains employoient les *archers*, les *jaculateurs*, en général tous les gens de trait, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquassent que de loin, ils ne laissoient pas de briser beaucoup d'armes, de blesser, de tuer beaucoup de monde, & de mettre le désordre dans les rangs. Leurs attaques brusques arrêtoient l'impétuosité d'une aile de cavalerie, & la forçoient de plier. Les *archers* servoient encore à favoriser les retraites, à fouiller les endroits suspects, à éventer, &

sur-tout à dresser des embuscades. Dans une bataille, ils venoient toujours aux mains les premiers ; ils ne cessoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore après qu'elle étoit décidée : en un mot, ils rendoient en toute occasion des services signalés.

Les armes de jet des anciens, produisoient un effet plus considérable que nous ne pensons. Le but des archers & des frondeurs étoit une butte de gazon à laquelle on visoit, & que l'on touchoit (au moins les frondeurs) à six cens pieds de distance ; ce qui fait une longueur d'environ cent vingt pas. (*Article de M. Eidous*).

Les archers mettoient un genou en terre pour tirer de l'arc avec plus de facilité, ou plutôt pour corriger par l'abaissement du point de départ l'élévation parabolique que prenoit la flèche pendant le trajet. On les voit souvent dans cette attitude sur les pierres gravées, sur les médailles de Thèbes en particulier, & sur plusieurs autres monumens.

ARCHIATER, ἀρχιἄτρος. On donnoit ce nom au premier médecin ou au chef des médecins. Le *Thesaurus inscriptionum* de Muratori, nous offre plusieurs épitaphes dans lesquelles on lit ce mot. En voici une :

D. M.

A. ATIUS. C. L. ARCHIATER
SIBI. ET. IULIAE. PRIMAE
CONIUGI. INCOMPARABILI

ARCHIATROS exprime la même dignité que le mot *archiater*. On le trouve dans Gruter, revu par Grævius, page 632, n^o. 4.

ARCHIBUCOLUS Dei liberi. Gruter (27. 4. & 28. 2.) a publié deux inscriptions sur lesquelles on lit cette dignité réunie avec d'autres fonctions des prêtres de Bacchus. Peut-être désignoit-elle celui qui étoit chargé de fournir les victimes pour ses sacrifices.

Ἀρχιερεὺς, pontife. On appeloit tous les prêtres de ce nom général ; mais on réservoit celui d'ἀρχιερεὺς μέγας, grand-prêtre, au chef des prêtres. Ce dernier faisoit dans quelques villes grecques les fonctions de premier magistrat : c'est à ce titre que l'on voit son nom & celui de sa dignité sur les médailles de ces villes.

ARCHI-REUS, imitation latine du mot grec ἀρχιερεὺς, pontife. On la trouve dans plusieurs inscriptions romaines.

ARCHIEUNNUQUE, *archicunucus*, chef des eunuques. C'étoit un des principaux officiers de la cour des empereurs Grecs : il en est fait mention dans l'histoire Byzantine.

ARCHIGALLUS de Cybèle. Ce pontife est représenté avec tous ses ornemens bizarres sur un bas-relief du musée Capitolin, tom. IV. On trouve ce même dessin dans le *Thesaurus inscriptionum* de Muratori, pag. 207, & dans les *Monumenti antichi inediti* de Winkelmann.

Sa tunique a des manches, comme celle des Phrygiens, dont il porte aussi la mitre, en mémoire d'Attis. La couronne qui entoure sa tête est ornée de deux portraits du même Attis, & de celui de Jupiter. Il porte pour collier un cercle de métal, terminé par deux têtes de serpent qui mordent un corps ovale : à ses oreilles sont attachées des boucles, & sur sa poitrine est placé un grand portrait d'Attis, tenant l'index sur sa bouche. Du haut de sa tête jusqu'à la ceinture, descend de chaque côté un double rang de perles, ou d'autres corps de même forme.

L'Archigalle porte une branche d'olivier de la main droite, & dans la gauche une coupe pleine de fruits, avec une pomme-de-pin ; à son côté gauche est placé un fouet qui est formé d'osselets de moutons enfilés dans trois lanières de cuir, avec lequel les Galles se fustigeoient cruellement. Des crotales, un tambour ou *tympanum*, deux flûtes, l'une droite, l'autre courbe, & une cite mystique occupent le reste du bas-relief qui ornoit un tombeau.

Ce chef des Galles étoit toujours choisi dans les familles les plus distinguées. Voici les titres qu'il prend dans une épitaphe rapportée par Gruter : C. CAMERIUS. CRESCENS. ARCHIGALUS. MATRIS. DEUM. MAGNAE. IDAEAE. ET. ATTIS. POPULI. ROMANI. VIVUS. SIBI. FECIT.

ARCHIGUBERNUS, étoit le commandant du vaisseau amiral, ou du vaisseau qui portoit l'empereur.

ARCHIMAGIRUS. Ce nom désignoit le chef de cuisine ; il a pour racine le mot *μαγειρος*, cuisinier. Juvénal fait mention de cet officier, (*Satyr. ix. 109.*) :

Librarius, archimagiri.

Une inscription antique, rapportée par Gruter, exprime sa charge par une autre dénomination :

HIC. OSSA. SITA. SUNT
FAUSTI. ERONIS
VICARII. SUPRA
COCOS

ARCHIMIMA. On trouve dans Gruter *archimima diurna* : c'étoit l'actrice qui faisoit les premiers rôles dans les pièces que l'on jouoit pendant le jour.

ARCHIMIME. On désignoit par ce nom le chef ou le premier des bouffons, des acteurs pantomimes, &c. Il en est souvent fait mention dans les inscriptions & les épitaphes. Ces pantomimes jouèrent quelquefois sur la scène des personnes vivantes, dont ils prenoient les habits, & les traits pour en composer leur masque.

L'*archimime* accompagnoit ordinairement les convois des princes & des grands, revêtu des habits du mort & portant un masque modelé sur sa figure. Il cherchoit à imiter sa démarche, ses attitudes, &

même les ridicules. L'*archimime* qui jouoit ce rôle aux obseques de Vespasien, voulant exprimer l'avarice qui caractérisoit cet empereur, demanda aux intendans à quelle somme montoit la dépense des funérailles. On lui répondit qu'elle alloit à dix millions de sesterces : *eh bien ! s'écria-t-il, donnez-moi cette somme ; & jetez, si vous le voulez, mon cadavre dans le Tibre.*

Cet usage se pratiquoit seulement aux obseques des grands & des riches. C'est pourquoi *Sotie* dit de *Hérecure*, qui l'imitoit si bien :

*Nam hic quidem omnem imaginem meam, qua antea fuerat, possidet,
Vivo fit, quod nunquam quisquam mortuo faciet mihi.*

(*Amphitr.* 1. 1. 302).

ARCHINAUTA *Classis Ravennatis.* Muratori (845. 4. *Thef. inscr.*) rapporte une inscription dans laquelle cet officier de mer est nommé. Peut-être étoit-il le chef des pilotes, ou plutôt le pilote du vaisseau qui portoit l'empereur, comme l'*archigubernus* en étoit le capitaine.

ARCHINEANISCUS. Gruter (pag. 331. 5. du *Thef. inscr.*) revu par Grævius, rapporte l'inscription suivante, dans laquelle on lit ce mot, dont on ignore la signification :

D.	M
TT.	CL.
DOMNIONI	
SUSCINIANO	
ARCHINEA	
NISCO	
FECIT. CL.	
JANUARIO. SUO	
PATRI	

ARCHIPIRATA. Muratori (610. 1. *Thef. inscr.*) rapporte un fragment des actes du sénat, dans lesquels il est fait mention du crucifiement de Démiphon, qualifié de chef de pirates, *archipirata*.

ARCHITECTE. Les princes & les grands de Rome eurent des *architectes* attachés à leurs palais, & d'autres chargés uniquement du soin de leurs maisons de campagne. L'épithape d'un de ces derniers est parvenue jusqu'à nous : *SEX. POMPEIUS. AGASIUS. ARCHITECTUS. A. VILLA. SEX-TIANA.*

Ce luxe n'étonne pas, quand on lit que Crassus avoit en propriété ou à ses gages cinq cens ouvriers & *architectes*, qu'il louoit aux particuliers pour bâtir leurs maisons.

ARCHITECTURE : c'est en général l'art de bâtir. On en distingue ordinairement trois espèces ; savoir, la *civile*, qu'on appelle simplement *Archi-*

teature, la *militaire* & la *navale*. La dernière sera expliquée dans les articles *MARINE* & *NAVIRE*. Les mots *CAMP*, *MAISON* & *TOUR*, fourniront des notions suffisantes sur la seconde. Ce que nous avons à dire sur la première, sera divisé en deux paragraphes, *ARCHITECTURE DES EGYPTIENS*, & *ARCHITECTURE DES GRECS ET DES ROMAINS*. Si on leur joint les articles *AQUÉDUC*, *ARC DE TRIOMPHE*, *CHEMIN*, *COLONNE*, *FORUM*, *MAISON*, *ORDRE*, *PONT* & *TEMPLE* ; on acquerra une connoissance suffisante de l'*Architecture ancienne*.

S. I^{er}. *Architecture des Anciens.*

L'*Architecture* paroît être l'art auquel les Egyptiens se sont le plus appliqués, non pas celle qui frappe par une agréable harmonie, & qui annonce dès le premier coup-d'œil la nature de la chose qu'elle décore ; mais celle qui étonne par la bâtisse solide & majestueuse, & dans laquelle on voit le germe de tout ce que les Grecs y ont puisé. Les Egyptiens n'ont pas connu les Ordres, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas été soumis à des proportions. Inventeurs, ils ont fait ce qui leur convenoit, & ne paroissent pas avoir admis rien d'inutile ; ils ont employé les pilastres & les colonnes. Ils les ont ornés de chapiteaux, de bandeaux, de bases & de cannelures ; ils ont profilé & décoré des entablemens : mais il y a apparence que tous ces ornemens ont été arbitraires, puisqu'ils n'ont jamais été répétés. C'est ce qu'il est aisé de voir dans plusieurs auteurs modernes, & sur-tout dans Pocock, où l'on peut distinguer au moins la variété de toutes ces parties, & se former une idée du développement qui s'y trouve rapporté. A l'égard des colonnes, ils les ont seulement regardées comme un moyen solide, pour percer & alléger à l'œil les espaces immenses que leurs bâtimens occupoient.

Les descriptions des deux labyrinthes & des ruines de Thèbes, dans Hérodote & dans nos voyageurs, élèvent l'esprit. Nous ne voyons cependant que les mauvaises gravures qui les représentent, ou de foibles dessins, plus capables de détruire une idée que de l'embellir. La grandeur des pierres que les Egyptiens ont mises en œuvre, est seule capable d'exciter l'admiration. Quelle patience n'a-t-il pas fallu pour les tailler ? quelles forces pour les mettre en place ? Mais ces objets, quelque considérables qu'ils soient, s'évanouissent, pour ainsi dire, quand on se rappelle l'idée des pyramides & du lac Mæris. Ces monumens sont des sources intarissables d'étonnement, par la grandeur de l'entreprise, à laquelle il paroît que le succès a toujours répondu. L'art de construire les voûtes n'a pas été inconnu aux Egyptiens, comme on l'a assuré trop légèrement ; mais ils n'aimoient pas à les employer dans leurs grands bâtimens. Ils vouloient aussi que les pierres ne dussent leur force qu'à elles-mêmes, & qu'à la

justesse de leur coupe ; c'est pourquoi ils n'ont jamais introduit aucun métal pour la liaison de leur bâtisse.

En Egypte, on bâtissoit toujours ; un grand ouvrage en produisoit un autre encore plus grand : si la fortune eût écarté de ce peuple le joug des Persans & celui des Grecs, on l'auroit vu raser les montagnes de la Thébaïde, plutôt que de ne rien faire. Tous les obélisques se ressemblent si bien, que, quand il n'y a point de caractères, il est assez difficile de les distinguer les uns des autres. Il paroît qu'on auroit dû une fois se lasser d'élever des monumens si ressemblans ; cependant on ne s'en lassa jamais : les derniers rois, Amasis & Nectanèbe, en faisoient sculpter encore, comme on l'avoit pratiqué plusieurs milliers d'années avant leur naissance.

Je pense, dit M. Paw, que M. le Roy s'est trompé, en disant que la *cabane rustique* avoit servi chez les Egyptiens, comme Vitruve dit qu'elle servit chez les Grecs, c'est-à-dire, de modèle aux plus superbes édifices que les hommes aient construits sur la surface de la terre. (*Ruines des plus beaux monumens de la Grèce, tom. 1, nouvelle édition*). Tout démontre que les Egyptiens, avant que d'être réunis en corps de nation, vivoient comme des Troglodytes, dans les creux des rochers de l'Ethiopie ; de sorte que c'est bien plutôt une grotte qui a servi de modèle aux premiers essais de leurs architectes, qu'une cabane. Les sauvages de la Grèce, au contraire, durent se construire des huttes à cause de la diversité du climat & du sol, qui ont sur tous ces objets une grande influence : aussi n'y eut-il jamais aucun rapport entre les combles des temples de la Grèce, & les combles des temples de l'Egypte. Ceux-ci étant entièrement plats, n'avoient point été, par conséquent, copiés d'après le toit de la *cabane rustique* de Vitruve.

Le Pharaon Amasis fit venir des environs d'Éléphantine un grand morceau de rocher creusé intérieurement, qu'on plaça dans la ville de Sais, devant le portique du temple de Minerve. Les Grecs, qui composoient les mots comme ils vouloient, ont appelé cette pierre vuide, ou une *chambre monolithe* ; mais quelque nom qu'on puisse lui donner, il est manifeste que l'idée en avoit été prise d'une grotte.

Quand on réfléchit aux excavations prodigieuses que les Egyptiens ne cessent de faire dans leurs montagnes, & à la passion singulière de leurs prêtres pour les souterrains, où ils consumoient une moitié de leur vie, alors on ne doute pas que ce penchant ne fût un reste de leur ancienne manière de vivre en Troglodytes. De-là vient le caractère imprimé à tous leurs édifices, dont quelques-uns paroissent être des rochers factices, où des murailles dont l'épaisseur excède vingt-quatre pieds, & où des colonnes dont la circonférence

excède trente pieds, ne sont point rares. S'il y a quelque chose qu'on puisse comparer à ce que ce peuple singulier a construit sur la terre, ce sont précisément les travaux qu'il a faits sous terre. Quelques auteurs de l'antiquité ont su qu'à cent soixante pieds sous le fondement des pyramides, il existoit des appartemens qui communiquoient les uns avec les autres par des rameaux, qu'Ammien Marcellin a nommés d'un terme grec des Syringes. (*Lib. 22*). Il n'y a maintenant qu'un seul de ces conduits qui soit connu : c'est celui qui perce le pied de la plus septentrionale de toutes les pyramides, & qui se comble d'année en année par le sable qui y découle, ou par les débris qu'on y jette. Cependant Prosper Alpin assure que de son tems, c'est-à-dire, vers l'an 1585, un homme y étant descendu avec une bouffole, il parvint jusqu'à l'endroit où ce chemin couvert se partage en deux branches, dont l'une court vers le Sud, & dont l'autre se rapproche du rumb de l'Est ; ce que les voyageurs qui sont survenus long-tems après, comme Maillet, Gréave, Thévenot, Vansleb & le P. Sicard, n'ont plus été en état d'observer.

De-là vint que les architectes de l'Egypte furent plus habiles à conduire les eaux & à creuser les fossés, qu'à élever un bâtiment superbe & régulier. Aussi le grand temple d'*Héliopolis*, où l'on n'avoit épargné ni le travail ni la dépense, n'étoit qu'une fabrique vraiment barbare, sans goût & sans élégance, comme Strabon le dit de la manière la plus positive. Il en est de l'*Architecture* comme de la Peinture, de la Sculpture & de la Musique. Les Orientaux n'ont jamais pu, malgré leurs efforts, porter cet art au dernier degré de sa perfection, parce que leur esprit est trop déréglé, ou, ce qui est la même chose, trop ennemi des règles.

On verra à l'article PERSÉPOLIS des détails suffisans sur l'*Architecture* de ses monumens.

§. II. Architecture des Grecs & des Romains.

Nous regardons la Grèce comme le berceau de la bonne *architecture*, soit parce que les règles suivies par les architectes égyptiens ne sont pas venues à notre connoissance, soit parce que les restes de leurs édifices, remarquables seulement par la grandeur, mais dépourvus d'ornemens, ne nous affectent pas aussi agréablement que les monumens de l'ancienne Grèce. Ce qui nous porte à croire d'ailleurs que nous devons aux Grecs les véritables proportions de l'*Architecture*, ce sont les ordres *dorique*, *ionique* & *corinthien* que nous tenons d'eux. Les Romains n'ont produit, en effet, que les deux autres ordres, qui sont une imitation assez imparfaite des premiers. C'est pourquoi nous les avons réunis aux Grecs dans un même article. On ne doit pas plus attribuer un goût ou un style particulier aux Romains pour l'*Architecture*, que pour la Sculpture.

Les trois ordres grecs & les deux romains, qui en font une imitation ou plutôt une émanation, expriment si parfaitement les différens genres d'*architecture* rustique, solide, moyen, délicat & composé, sous les noms de *toscan*, *dorique*, *ionique*, *corinthien* & *composé*, que les modernes n'ont pu composer un seul ordre nouveau qui en approchât. Aussi le goût d'*architecture* adopté généralement aujourd'hui par les Européens, est il le même, au fond, que celui dont se glorifioient la Grèce & l'Italie. Mais, comme nous l'avons montré dans le paragraphe précédent, l'*Architecture* & les autres arts ne paroissent point être nés dans la Grèce; ils y avoient été apportés de l'Égypte & de la Phénicie. Cette nouveauté fit disparaître à l'instant les misérables huttes qu'avoient habitées les Pélasges, comme les habitèrent tous les peuples sauvages avant la civilisation. C'est ensuite chez ces mêmes Grecs que l'*Architecture* atteignit à sa perfection; graces au jugement solide & à la sensibilité délicate de ces peuples.

On voit encore en Égypte des ruines d'édifices, qui, selon toutes les apparences, sont antérieurs aux tems historiques. On y découvre néanmoins déjà le goût grec, même dans quelques ornemens de détail. C'est donc l'Orient, & probablement l'Asie, en-deça de l'Euphrate, qui est le pays natal de ce genre d'*Architecture*, que la Grèce a porté au plus haut degré de perfection. Il paroît que cet art, lorsqu'il passa chez les Grecs, étoit encore fort grossier; car il subsiste encore des ruines considérables d'édifices grecs, qui remontent à des tems beaucoup antérieurs à celui que nous appelons *du bon goût*: telles sont les ruines de Paestum, sur le golfe de Salerne, & celles d'Agrigente en Sicile. Cette *architecture* reçut successivement en Grèce & en Italie les diverses modifications que l'on désigna dans la suite sous le nom d'*ordres*. Les Etrusques & les Doriens s'écartèrent le moins de l'ancienne simplicité & du style grossier. Les Ioniens y introduisirent quelques agrémens & une espèce de mollesse. Mais lorsqu'ensuite la Grèce devint le séjour des beaux arts, l'*Architecture* fut plus ornée; il y entra même du luxe, comme on l'observe dans l'ordre corinthien. Enfin les Romains, venus plus tard, renchérirent encore sur les ornemens.

Les descendans de Romulus apprirent des Grecs les principes de la belle *architecture*. Avant cette époque, leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur solidité & leur grandeur, parce qu'ils ne connoissoient que l'ordre toscan. Mais la belle *architecture* se trouva dans un état florissant sous Auguste. La magnificence de cet empereur fit produire à l'art tout ce qu'on en pouvoit attendre, & il bâtit un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de son empire. Tibère n'eut pas le même goût, & négligea les beaux arts. Néron les aima avec fureur, comme il chérissoit

les vices. Il chérit l'*Architecture*; mais il n'eut point ce goût épuré qui est préférable au luxe & aux vains ornemens.

Apollodore excella dans l'*Architecture* sous Trajan, & mérita la confiance de cet empereur. Ce fut lui qui éleva la colonne Trajane, chef-d'œuvre de grandeur & de goût. L'*Architecture* déchet aussi-tôt à pas précipités de la perfection où l'avoit ramenée le règne de Trajan. En vain les soins & la magnificence d'Alexandre-Sévère la soutinrent-ils pendant quelques instans: elle succomba sous les ruines de l'Empire Romain, & jeta seulement sous les premiers empereurs Grecs les dernières étincelles du beau feu qui l'avoit animée pendant six siècles.

ARCHITIS, nom sous lequel Vénus étoit adorée sur le mont Liban. Elle y étoit représentée, selon Macrobe, dans la posture d'une femme triste & affligée, ayant la tête couverte & appuyée sur sa main gauche; en sorte qu'on croyoit voir couler ses larmes. C'étoit une image de l'affliction qu'elle fit paroître à la première nouvelle de la blessure d'Adonis. V. ASTARTÉ. Scaliger croit qu'il faut lire dans cet endroit de Macrobe (*Saturn. l. 1, c. 21.*) *Dercitis* au lieu d'*Architis*, & que cette divinité étoit la même que Derceto & Atergatis.

ARCHITRICLINUS, maître d'hôtel. Cet officier étoit le même que le *tricliniarcha* & le *tricliniarius servus* des inscriptions suivantes: M. VIPIO. AUGUSTI. PHÆDIMO. DIVI. TRAJANI. AUGUSTI. TRICLINIARCHA. — SEX. POMPEIO. VOLESSIGO. SEX. POMPEI. SERV. TRICLINIAR.

ARCHIVES. Les *archives* du peuple romain étoient placées avec son trésor dans le temple de Saturne.

ARCHONTES, ἀρχοντες, magistrats souverains, préteurs ou gouverneurs d'Athènes. Ils étoient au nombre de neuf, dont le premier étoit l'*archonte* qui donnoit son nom à l'année de son administration; le second se nommoit *archonte-roi*; le troisième, *polémarque* ou généralissime, avec six *thesmothètes*. Leur nom vouloit dire *commandans*, ἀρχοντες.

Les *archontes* succédèrent aux rois, & furent d'abord perpétuels. Médon fut le premier, & eut douze successeurs de sa race. On leur substitua, après cette dynastie, des *archontes* décennaux, dont le règne ne dura que soixante-dix ans sous sept chefs. Les *archontes*, après ces deux périodes, devinrent annuels, & la durée de leur magistrature ne varia plus jusqu'à la destruction de l'ancienne Athènes. C'est de ces derniers que nous allons nous occuper d'une façon particulière, à cause de l'utilité dont ils sont pour la chronologie grecque. La plupart des écrivains de la Grèce ont daté leur récit de tel ou tel *archontat*; & nous allons donner, pour en faciliter l'intelligence, un catalogue des *archontes*.

ARCHONTES ANNUELS D'ATHÈNES.

N. B. Les étoiles indiquent les *archontes* & les années sur lesquelles il y a quelques nuages.

ARCHONTES.	OLYMPIADES.	ARCHONTES.	OLYMPIADES.
Créon.	24. 1.	Aphepſion...	74. 3.
Lyſias.	24. 3.	Calliade-lias.	74. 4.
Tléſias.	24. 4.	Xantippe.	75. 1.
Léoftrate.	27. 2.	Timothène.. . . .	75. 2.
Piſiftrate.. . . .	27. 4.	Adimante.	75. 3.
Autoſthène.. . . .	28. 1.	Themift. * fils de Neocl.	75. 4.
Miltiade.. . . .	29. 1.	Phædon II.	76. 1.
Miltiade II.	30. 2.	Dromoclide.	76. 2.
Dropide.	33. 4.	Aceſtoride II.	76. 3.
Damaſias.	35. 1.	Ménon.	76. 4.
Epanète.	36. 1.	Charès.	77. 1.
Dracon.	39. 1.	Praxiergue.	77. 2.
Haniochide.. . . .	41. 2.	Demotion.	77. 3.
Ariſtoclès.	43. 4.	Apſéphion. *	77. 3.
Critias I.	44. *	Théagénide.. . . .	77. 4.
Megaclès.	45. *	Phædon. Ariſtide II.	78. 1.
Philombrote, Cleombr.	46. 2.	Lyſiftrate.	78. 2.
Solon.	46. 3.	Lyſanias.. . . .	78. 3.
Dropide II.	46. 4.	Lyſithée.	78. 4.
Eucrate.	47. 1.	Archidémide.	79. 1.
Simon. *	47. 2.	Tlépolème.	79. 2.
Phænippe.	48. 1.	Conon.	79. 3.
Damaſias II. *	49. 3.	Eutippe. Euipe.	79. 4.
Archeſtratide.	50. 4.	Phraſicles. Phraſiclide.	80. 1.
Ariſtomène.	52. 3.	Philocles.	80. 2.
Hippoclide.	54. 3.	Bion.	80. 3.
Comias. *	54. 4.	Mnéſithides.. . . .	80. 4.
Hegeſiftrate.. . . .	55. 1.	Callias I.. . . .	81. 1.
Euthydème.. . . .	56. 1.	Sofiſtrate.	81. 2.
Erxiclide.	58. 1.	Ariſton.	81. 3.
Alcée I.	60. 4.	Lyſicrate.	81. 4.
Thericlès.	61. 4.	Charéphane.	82. 1.
Heraclide.	61. 4.	Anidote.	82. 2.
Miltiade III.	64. 1.	Enthydème.. . . .	82. 3.
Piſiftrate, fils d'Hip.	67. 1.	Pediéus.	82. 4.
Iſagoras.	68. 1.	Philifcus.. . . .	83. 1.
Aceſtoride.	69. 1.	Timarchide.. . . .	83. 2.
Myrus.	70. 1.	Callimaque.. . . .	83. 3.
Hipparque.	71. 1.	Lyſmachide.	83. 4.
Pythocrite.	71. 2.	Praxitèle.. . . .	84. 1.
Lacratide.	71. 3.	Lyſanias.	84. 2.
Themiftocle.. . . .	71. 4.	Diphile.	84. 3.
Diognète.	72. 1.	Timoclès.	84. 4.
Phænippe II.	72. 2.	Myrichide.	85. 1.
Ariſtide.	72. 3.	Glaucide.	85. 2.
Hybrilide. *	72. 4.	Théodore.	85. 3.
Anchiſe.	73. 1.	Enthymène.. . . .	85. 4.
Philippe.. . . .	73. 2.	Naufimaque. Lyſi.	86. 1.
Philocrate.	73. 3.	Anſilochide-tioch.	86. 2.
Phædon.	73. 4.	Charès.	86. 3.
Leoftrate.	74. 1.	Apſeude.. . . .	86. 4.
Nicodème.	74. 2.	Pythodore.	87. 1.

Euthydème.

ARCHONTES.	OLYMP.	ARCHONTES.	OLYMP.
Euthydème.	87. 2.	Socrate.	101. 3.
Apollodore.	87. 3.	Astéius. Aristéus.	101. 4.
Epameinon, Epaminondas, Aminias.	87. 4.	Alcisthène.	102. 1.
Diotime.	88. 1.	Phraclide.	102. 2.
Euclide. Euclée.	88. 2.	Dyscinète.	102. 3.
Euthydème, Schythodorel. Philoch.	88. 3.	Lyfifrate.	102. 4.
Stratoclès.	88. 4.	Naufigène.	103. 1.
Isarque. Hipparque.	89. 1.	Polyzèle.	103. 2.
Aminias. *	89. 2.	Céphifodore.	103. 3.
Alcée II.	89. 3.	Chion.	103. 4.
Aristion.	89. 4.	Timocrate.	104. 1.
Astiphile. Aristoph.	90. 1.	Chariclide.	104. 2.
Archias.	90. 2.	Molon.	104. 3.
Antiphon.	90. 3.	Nicophème.	104. 4.
Euphème.	90. 4.	Callimide. Callidémid.	105. 1.
Aristomneste.	91. 1.	Euchariste.	105. 2.
Chabrias.	91. 2.	Céphifodore.	105. 3.
Pisandre.	91. 3.	Agathocle.	105. 4.
Cléocrite. Cléarque.	91. 4.	Epine. Elpinice.	106. 1.
Callias.	92. 1.	Callifrate.	106. 2.
Théopompe.	92. 2.	Diotime.	106. 3.
Glaucippe.	92. 3.	Eudème.	106. 4.
Dioclès.	92. 4.	Aristodème.	107. 1.
Euctémon.	93. 1.	Theffalus.	107. 2.
Antigène.	93. 2.	Apollodore.	107. 3.
Callias. *	93. 3.	Callimaque.	107. 4.
Alexias.	93. 4.	Théophile.	108. 1.
Pythodore ou Anarch.	94. 1.	Thémistocle.	108. 2.
Euclide.	94. 2.	Archias.	108. 3.
Micion. Micon.	94. 3.	Eubulus.	108. 4.
Exanète. Epân. Xænen.	94. 4.	Lycisque.	109. 1.
Lachès.	95. 1.	Pythodore ou dote.	109. 2.
Aristocrate.	95. 2.	Sofigène.	109. 3.
Ithyclès.	95. 3.	Nicomaque.	109. 4.
Lyfiade.	95. 4.	Théopraïte.	110. 1.
Phormion.	96. 1.	Lyfimachide.	110. 2.
Diophante.	96. 2.	Charondas. Chær.	110. 3.
Eubulide.	96. 3.	Phrynique.	110. 4.
Démoftrate.	96. 4.	Pythodème, dore.	111. 1.
Philoclès.	97. 1.	Euanète.	111. 2.
Nicotèle.	97. 2.	Créficlès.	111. 3.
Démofthène.	97. 3.	Nicocrate.	111. 4.
Antipater.	97. 4.	Nicète. Nicératus.	112. 1.
Pyrgion. Pyrrhion.	98. 1.	Aristophane.	112. 2.
Théodote.	98. 2.	Aristophon.	112. 3.
Myftichide.	98. 3.	Céphifophon.	112. 4.
Dexithée.	98. 4.	Euthycrite, Crate.	113. 1.
Diotrèphe.	99. 1.	Chrémès. Hégémon.	113. 2.
Phanostrate.	99. 2.	Chrémès. Anticlès.	113. 3.
Evandre. Ménan.	99. 3.	Anticlès. Soficlès.	113. 4.
Démophile.	99. 4.	Hégéfius.	114. 1.
Pythéas.	100. 1.	Céphifodore.	114. 2.
Nicon.	100. 2.	Philoclès. Polycl. Diocl.	114. 3.
Naufinique.	100. 3.	Apollodore. Archip.	114. 4.
Callias. Calléas.	100. 4.	Archippe. Neäch.	115. 1.
Chariandre.	101. 1.	Apollodore.	115. 2.
Hippodame.	101. 2.	Phoçion. Archip.	115. 3.

ARCHONTES.	OLYMP.
Démogène.	115. 4.
Démoclède.	116. 1.
Praxibule.	116. 2.
Nicodore.	116. 3.
Théophraste.	116. 4.
Polémon.	117. 1.
Simonide.	117. 2.
Hiéromnémone.	117. 3.
Démétrius de Phalère.	117. 4.
Charin.	118. 1.
Anaxicrate.	118. 2.
Chorèbe ou Xenias.	118. 3.
Xénippe. Euxen. Xeni.	118. 4.
Phéréclès.	119. 1.
Léoftrate.	119. 2.
Nicoclès.	119. 3.
Calliarque.	119. 4.
Hégémaque.	120. 1.
Euclémon.	120. 2.
Mnésidème.	120. 3.
Antiphate.	120. 4.
Nicias.	121. 1.
Nicostrate.	121. 2.
Olympiodore.	121. 3.
Philippe. Diphile.	121. 4.

Ici finit la suite complète des *archontes* ; elle ne peut être continuée plus long-tems, par le défaut de monumens & d'autorités.

On choissoit par le sort les *archontes* ; ensuite on leur faisoit subir un premier examen dans le sénat, & un second dans le *forum*. Les sénateurs leur demandoient s'ils étoient issus, du côté paternel & maternel, de trois ascendans citoyens d'Athènes ; à quelle tribu ils appartenoient ; s'ils étoient parens d'Apollon & de Jupiter *Herceus* ; s'ils avoient toujours respecté & servi leurs parens ; s'ils avoient combattu pour la patrie ; s'ils étoient aussi riches que leur nouvelle dignité l'exigeoit ; & enfin, s'ils étoient sains de corps ? La question relative à Apollon & à Jupiter *Herceus* ; paroitra ridicule à ceux qui ignorent que tous les citoyens d'Athènes revendiquoient cette illustre alliance : de manière qu'on apprenoit, par la réponse que faisoit à cette question le nouvel *archonte*, s'il étoit étranger, demeurant à Athènes, ou athénien. Aristophane y fait allusion dans sa comédie des *Oiseaux*, lorsqu'il dit :

ὅτι γὰρ εἰσι βαρβαροί,
θεοὶ ὁ πατρῷος εἰσι.

« Ceux-là ne sont pas étrangers, qui sont parens d'Apollon ». Les malheurs d'Athènes firent modifier cette loi ; on admit pour *archontes*, non-seulement de simples domiciliés, mais encore les fils de nouveaux citoyens dont la mère étoit citoyenne d'origine. Plutarque dit dans les *Sym-*

phoques (lib. 1.), & dans les livres I des *Problèmes*, 10^e probl., & liv. 10, dernier probl., qu'il avoit été fait citoyen d'Athènes, incorporé dans la tribu Léontide, & qu'en suite il avoit été *archonte* : ce qui prouve que cette dignité fut conférée aux nouveaux citoyens eux-mêmes.

Après avoir subi le premier examen, les nouveaux *archontes* se rendoient au *forum*, auprès d'une pierre consacrée à cette cérémonie, πρὸς τῆ λίσσῃ, ou dans le portique royal (βασιλεὺς σοῦ). Là, ils juroient d'observer les loix, de ne faire acception de personne dans les jugemens, de ne recevoir aucun présent ; & ils s'engageoient, dans le cas où ils se parjureoient, à faire élever à leurs frais, dans le temple de Delphes, une statue d'or de leur grandeur. Ce serment redoutable étoit répété dans la citadelle. Plutarque, en parlant du serment, ne fait mention que des thesmothètes ; mais Phædrus le Platonicien ; l'étend aux neuf *archontes*.

Ils avoient des fonctions qui leur étoient communes, & d'autres qui les regardoient chacun en particulier. Les premières étoient de condamner les malfaiteurs à la mort, de nommer les Dicastes, les Athlothètes ; les Ipparques, les Phylarques, les Stratèges, de veiller sur la conduite des autres magistrats, & de déposer ceux que leur incapacité rendoit indignes du choix que le peuple en avoit fait. Les *archontes* étoient les seuls de la république qui fussent exempts des impôts & des charges publiques. On les reconnoissoit aux couronnes de myrte qui ceignoient leurs têtes. Si quelque citoyen injurioit ou frappoit un thesmothète, un *archonte* couronné, ou quelqu'un de ceux à qui le peuple avoit décerné une couronne, ou accordé quelque immunité, il étoit puni ignominieusement, comme ayant insulté la patrie elle-même.

Quant à leurs fonctions particulières, celui qui s'appeloit *archonte* par excellence ; étoit le chef des huit autres. On le désignoit quelquefois par le surnom d'Eponyme, parce qu'il donnoit son nom à l'année courante. Sa juridiction s'étendoit sur les affaires civiles & religieuses, sur les procès qui s'élevoient entre mari & femme, sur les veuves qui accouchoient après la mort de leurs maris, sur les testamens, les legs, les dots, sur les orphelins, auxquels il nommoit des tuteurs & des curateurs, sur les plaintes civiles, sur les citoyens qui s'adonnoient à l'ivrognerie, & qu'il avoit droit de punir, & enfin sur quelques autres chefs de moindre importance. Mais s'il étoit surpris lui-même après avoir troublé sa raison par l'usage immodéré du vin, il étoit condamné à mort. Il tenoit son tribunal dans l'*Odeum*, & c'étoit-là qu'il jugeoit les causes relatives aux premières nécessités de la vie. C'étoit lui qui choissoit les Epimélètes, qui veilloit à la célébration de plusieurs fêtes, des Dionysies entr'autres, & des Thargélies. Il avoit ensu l'inspection sur les

jeux publics, & sur tous ceux qui devoient y paroître, chanteurs & danseurs.

L'*archonte-roi* tenoit son tribunal dans le portique royal. Ses fonctions étoient de juger les différends qui s'élevoient entre les prêtres & les familles sacrées, telles que les *Ceryces*, les *Étéobutades*, &c. que leur naissance rendoit capables de quelques fonctions sacerdotales. Il jugeoit les citoyens accusés de profanation. Il présidoit à la célébration des mystères d'Eleusis & de Bacchus; des Panathénées, des Héphésties, des Prométhées; il offroit aussi les sacrifices publics par lesquels on demandoit aux dieux la prospérité de l'État. L'épouse de l'*archonte-roi* étoit appelée *reine*, & assistoit dans plusieurs de ses fonctions: ce qu'elle ne pouvoit faire, si elle n'étoit pas issue d'une race d'anciens citoyens, ou si elle avoit été veuve d'un premier époux. On instruisoit devant le même *archonte* quelques affaires civiles qu'il décidoit souverainement, les causes criminelles, & l'homicide en particulier, qu'il portoit ensuite à l'aréopage. Il y prenoit alors séance, y avoit droit d'opiner, mais sans porter la couronne, qui étoit le symbole de l'*archontat*.

Les étrangers & les domiciliés à Athènes étoient soumis au *Polémarque*, comme les citoyens à l'*archonte*. Celui-ci offroit les sacrifices à *Enyalios* & à *Diane Agrotère*. Sa plus noble fonction étoit de rendre tous les ans les honneurs funèbres au généreux *Harmodius*, & de veiller, par ce même principe, à ce que les enfans des citoyens morts pour la défense de la patrie, fussent entretenus aux dépens du trésor public.

Lorsque les trois premiers *archontes* se trouvoient, par le défaut d'âge ou d'expérience, hors d'état de remplir avec exactitude leurs fonctions, on leur donnoit à chacun pour adjoints & conseillers deux citoyens recommandables par leur âge ou par leurs lumières. Ils portoient le nom d'*assesseurs*, *παρόδοι*; ils prêtoient au sénat le même serment que les *archontes*, & rendoient compte de leur gestion à la même compagnie.

On comprenoit sous le nom de thesmothètes, les six derniers *archontes*. Ceux-ci écoutoient les accusations de calomnie, de corruption & d'impunité; ils jugeoient les différends qui s'élevoient entre les marchands; ils portoient les appels au peuple, recueilloient ses suffrages, examinoient les magistrats inférieurs, assignoient les jours où chaque juge devoit monter sur son tribunal, ratifioient les traités de paix, déferoient au peuple les intriguans qui cherchoient à l'égarer dans ses jugemens, & ils s'opposoient à la ratification des loix qui pouvoient être dangereuses à l'État. Les thesmothètes enfin, remplissoient à Athènes les mêmes fonctions que la *partie publique* en France.

La succession des *archontes* fut régulière; & malgré les révolutions qu'Athènes souffrit par les factions ou par les usurpations, on en revint toujours à cette forme de gouvernement, qui dura tant

que la ville de Minerve eut un reste de liberté & de vie.

Sous les empereurs romains, plusieurs autres villes grecques eurent pour premiers magistrats deux *archontes*, qui étoient chargés des mêmes fonctions que les duumvirs dans les colonies & dans les municipes.

On trouve sur les médailles, selon M. Neumann, des femmes qui portoient le nom d'*archontes*.

Quelques auteurs du Bas-Empire ont donné le nom d'*archontes* à divers officiers laïques ou ecclésiastiques, quelquefois aux évêques, & plus souvent aux seigneurs de la cour des empereurs de Constantinople. Ils ont appelé *archonte des archontes*, ou *grand-archonte*, la première personne de l'État après l'empereur; *archonte* des églises, *archonte* de l'évangile, un archevêque, un évêque; *archonte* des murailles, le surintendant des fortifications, & ainsi des autres.

ARCONESUS, isle. ARK.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRRR. en argent. (*Pellerin*).

O. en bronze.

O. en or.

ARCON. Nous ne connoissons point de monument plus ancien que la colonne Théodosienne, sur lequel on voye des *arçons*. Comme les selles des anciens n'étoient, avant cette époque, que de simples houffes ou couvertures, on n'avoit point encore imaginé ces morceaux de bois qui donnent du corps aux selles. Les chevaux des cavaliers sculptés sur la colonne de Théodose, sont enharnachés avec des selles fortement prononcées, dont on distingue facilement les *arçons* de devant & ceux de derrière: tels à-peu près que les offrent les monumens de l'ancienne chevalerie.

ARCUATA vestis. Voyez *Toga undulata*.

ARCUEIL, bourg de l'isle de France, à une petite lieue au midi de Paris. On voit encore dans plusieurs endroits, entre *Arcueil* & Paris, les restes d'un aqueduc de cailloutage, que l'on croit avoir été fait par l'empereur Julien II, pour conduire les eaux à son palais de Paris. Il étoit situé où est aujourd'hui l'hôtel de Cluni, dont les derrières donnent sur la rue de la Harpe. On y montre encore une partie d'édifice assez entière, que l'on assure avoir servi de thermes à Julien. L'aqueduc bâti à *Arcueil* par Marie de Médicis, est placé à côté de l'ancien.

ARCULÆ aves. On donnoit ce nom à de certains oiseaux, dont le vol ou la manière de prendre la nourriture, étoient d'un mauvais présage. Ils empêchoient que l'on ne formât aucune entreprise; ce qui les fit nommer *arcula*, *quid arcebant ne quid feret*. Scaliger croit qu'il faut lire *arciva*, d'*arcivus*, qui repousse, qui empêche.

ARCULARIUS, layetier, qui fait des castettes.

ARCULUS. Les prêtres affectoient de donner

des noms bizarres ou surannés à tout ce qui avoit rapport aux sacrifices. *Arculus* est de ce genre ; il désignoit un cerceau que l'on plaçoit sur sa tête pour recevoir les vases destinés aux sacrifices, & pour les porter sans se blesser. Ce cerceau devoit être fait de bois de grenadier, & lié avec une bandelette de laine blanche. La prêtresse de Jupiter, ou Flamine Diale, s'en servoit dans toutes les cérémonies. Le bois du grenadier n'étoit pas le seul que l'on pût employer pour faire l'*arculus* ; tout arbre de bon augure partageoit ce privilège.

... *ARCULUS*, dieu des Romains, qui étoit préposé à la garde des citadelles & des fortifications, comme à celle des coffres & des armoires. Son nom étoit dérivé des mots latins *arx* & *arca*.

... *ARCUTURUS*, étoit un fleuve, père de Chloris, qui fut enlevée par Borée : il fut depuis appelé le Phasé. Voyez BORÉE, PHASE.

... *ARDALIDES*, surnom des Muses, pris d'Ardalus, fils de Vulcain, qui honoroit ces déesses d'un culte particulier.

... *ARDEATINE*. (la voie) conduisoit de Rome à Ardée, chez les Rutules. Elle commençoit au bas du mont Aventin, auprès des thermes d'Antonin.

... *ARDÉE*, ville des Rutules en Italie, aujourd'hui bourg du même nom. Servius (*Æneid.* 7. 12.) lui donne une origine fabuleuse : ce qui atteste son antiquité. Il dit que le coffre dans lequel Acrisius avoit renfermé Danaë & son fils Persée, ayant été poussé par les flots de la mer sur les côtes de l'Italie, fut porté par un pêcheur au roi Pylumus, qui épousa Danaë, & bâtit la ville d'Ardée, où elle avoit abordé.

Ovide raconte une tradition fabuleuse sur la même ville. Les soldats d'Enée l'ayant brûlée, elle fut changée, selon lui, en héron. Le nom latin de cet oiseau, *ardea*, a servi de fondement à la métamorphose. Peut-être aussi *Ardée* avoit-elle pris son nom du grand nombre de hérons que l'on trouve dans ses environs.

... *ARDOB*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. V. LÉTHEC.

... *ARDOISES*. Nous n'avons aucun passage qui nous apprenne si les anciens ont connu ou employé les *ardoises* pour couvrir leurs bâtimens. Pline dit expressément que l'on se servoit de bois avant l'invention des tuiles, & il ne parle nulle part de ces schistes qui couvrent aujourd'hui les plus beaux édifices de l'Europe.

... *ARDUINNA*, *ARDOINNA*, *ARDUENNENSIS*, nom que les Gaulois & les Sabins donnoient à Diane, comme protectrice des chasseurs. On la représentoit couverte d'une espèce de cuirasse, tenant d'une main un arc débandé, & ayant un chien auprès d'elle. Gruter a publié quelques inscriptions, dans lesquelles il est fait mention d'*Arduinna Diana*, & dont quelques-unes ont été

trouvées dans le pays des Ardennes. Ce seroit alors *Diane des Ardennes*.

... *AREA*. Voyez PLACE.

... *AREA* signifioit, dans la castrémation des Romains, un terrain large de cent-vingt pieds romains, & long de cent quatre-vingt. Cet espace étoit aussi appelé du nom générique *pedatura*, & étoit destiné au campement d'une légion.

... *Area non sint*, acclamation des Payens contre les nouveaux Chrétiens. Les premiers demandoient par ces mots à leurs gouverneurs, de priver les derniers du droit de sépulture. Qu'on leur refuse, disoient-ils, la place d'un tombeau, *area non sint*.

... *ARELIUS*. Pline reproche (35. 8.) à ce peintre, qui vivoit peu de tems avant le règne d'Auguste, d'avoir représenté le premier les divinités sous les traits des femmes qu'il avoit aimées.

... *ARENARIUM*. On donnoit ce nom aux gladiateurs qui combattoient dans l'*arène* des amphithéâtres. C'étoient des esclaves de la plus vile espèce, parce que leur métier étoit déclaré infame par les loix.

... *ARENARIUS*. Muratori (511. 3. *Thef. inser.*) rapporte une épitaphe dans laquelle il est fait mention du corps des *arenarii*, *collegii arenariorum*. Il ne faut pas entendre par ce mot les gladiateurs, mais les ouvriers qui tiroient le sable ou l'argile des carrières. Les vuides qu'ont faits leurs travaux, forment aujourd'hui les catacombes.

... *ARENATIUM*, dans les Gaules. *AREMACIOS*. Les médailles autonomes de cette ville sont : RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

... *ARENE*, fille de Gorgophone & d'Oébalus, épousa Apharée, son frère utérin, dont elle eut un fils nommé Idas. V. APHARÉE ; GORGOPHONÉ, IDAS.

... *ARENE*. V. AMPHITHÉÂTRE.

... *ARÈNES*. On désigne à Nîmes, sous ce nom, un amphithéâtre romain, qui est un de ceux qui se sont le mieux conservés. Il est encore presque tout entier. Les Goths y bâtirent une espèce de fort appelé *Château des Arènes*, afin de faire une citadelle de tout l'amphithéâtre.

Il est encore fait mention dans nos anciens historiens, des *arènes* de Reims, des *arènes* de Périgueux & des *arènes* de Paris, qui étoient devant Saint-Victor. Ce nom subsiste encore dans quelques autres villes de France, qui n'ont plus le moindre vestige d'amphithéâtre, comme à Limoges, où est le cimetière des *arènes* ; à Bourges, où l'on appelle encore la rue des *Arènes*, celle qui conduisoit à l'ancien amphithéâtre que l'on a comblé & détruit entièrement pour faire la place du marché, nommée *Ducale* ou *Bourbon*.

... *AREOLUM*. V. CHALCOUS.

... *ARÉOPAGE*, sénat d'Athènes. Il prit, selon Hérodote, (*lib.* 8.) le nom de l'endroit où il

s'assembloit; c'étoit une colline située auprès de la citadelle, appelée *colline de Mars*, *Αρειοπάγος* ou *Αρείος πάγος*. Suidas donne de ce nom une étymologie bien détournée; il la dérive des meurtres volontaires qui étoient déférés à ce tribunal, & que l'on rapportoit à Mars, comme au dieu du sang & de la guerre. Mars lui-même, selon Pausanias, ayant été accusé d'un meurtre devant l'*aréopage*, fut cause de cette nouvelle dénomination. D'autres écrivains grecs disent enfin que les Amazones étant venues assiéger Athènes, campèrent sur cette colline, y offrirent des sacrifices au dieu des combats, que les poètes leur donnent pour père, & que la colline en prit le nom.

L'époque de sa fondation n'est pas moins incertaine que l'étymologie de son nom. Les uns la placent sous le règne de Cécrops, fondateur d'Athènes; d'autres sous Cranaüs, un de ses successeurs; quelques-uns enfin, la reculent jusqu'au tems de Solon. Quoique cette dernière opinion soit celle de Plutarque (*in Solone*) & de Cicéron (*de Offic. 1.*), cependant elle paroît détruite par le témoignage d'Aristote (*Polit. 2.*), & par une loi de Solon, rapportée par Plutarque, dans laquelle il est parlé de l'*aréopage*, comme d'un tribunal bien antérieur à toutes les institutions de Solon. Ce législateur le rétablit peut-être à la place du tribunal sanguinaire que Dracon lui avoit substitué, & lui donna une nouvelle forme. Pollux, (*Onomast. 8. 2.*)

On est aussi peu d'accord sur le nombre des membres de l'*aréopage*. Quelques-uns le restreignent à neuf, d'autres le portent à trente-un, d'autres à cinquante-un, &c. Les neuf archontes y étoient incorporés, selon quelques écrivains, après l'année de leur archontat; quoique d'autres n'accordent ce privilège qu'aux thésmothètes. Au reste, nous savons que Socrate, accusé devant l'*aréopage*, fut condamné par deux cent quatre-vingt-un suffrages, auxquels il faut ajouter ceux qui le renvoyoient absous; & une inscription placée sur une colonne de la citadelle d'Athènes, en l'honneur de Rufus Festus, proconsul de la Grèce, dit expressément que l'*aréopage* étoit composé de trois cens membres.

Il ne suffisoit pas d'avoir été archonte pour être adopté par les aréopagites, mais il falloit avoir rempli avec honneur les fonctions de cette magistrature. Pour en fournir la preuve, les archontes rendoient compte de leur administration passée aux logistes, qu'il approuvoient après un sévère examen, bien différent d'une vaine formule. Ils offroient ensuite un sacrifice à Bacchus dans les *Limnes* qui lui étoient particulièrement consacrés. Ces formes établies par Solon furent long-tems en vigueur; mais Athènes ayant perdu sa puissance, elles tombèrent en désuétude. Alors tous les archontes indifféremment, furent admis dans l'*aréopage*, ainsi que des citoyens de mœurs corrompues & sans fortune, & même des étrangers, tel que ce

Rufus Festus, dont l'inscription citée plus haut parle comme d'un membre de l'*aréopage*.

Aristide dit que ce tribunal étoit le plus intègre & le plus estimé de toute la Grèce, & cela paroît être vrai, lorsque l'on considère la noblesse de ses fonctions, l'importance des causes qui y étoient portées, & les qualités que l'on exigeoit de ses membres. Athénée (*Deipn. 14.*) assure qu'un citoyen qui auroit été vu s'arrêtant dans un cabaret ou dans un lieu de débauche, étoit exclus à jamais de l'archontat, & par suite de l'*aréopage*. Il ajoute qu'un aréopagite qui auroit passé toute sa vie avec gloire, étoit destitué de sa place, si l'on pouvoit lui faire quelque reproche grave sur ses mœurs ou sur sa conduite, même dans l'âge le plus avancé. On exigeoit encore de ces conseillers une gravité toujours soutenue; on ne leur auroit pas pardonné le plus léger sourire échappé dans le tribunal; & Plutarque (*de gloriâ Athen.*) nous apprend qu'il leur étoit défendu, par une loi expresse, de composer des pièces de théâtre.

Ce tribunal inspiroit tant de respect & de gravité, qu'Isocrate, qui en étoit membre, dit que les aréopagites dont les mœurs avoient été dissolues, renonçoient à leurs anciennes liaisons & habitudes, dès qu'ils étoient admis dans cet auguste sénat. Les jugemens qu'il rendoit étoient si équitables, qu'aucun n'avoit excité, selon Démochène, de plainte ou de réclamation. C'est pourquoi tous les états de la Grèce le prenoient pour arbitre. C'est ainsi qu'en agirent les Messéniens avant leurs premières guerres avec les Lacédémoniens.

L'*aréopage* connoissoit des meurtres volontaires & involontaires, des empoisonnemens, des incendies, des trahisons, &c. Quelques auteurs assurent qu'il n'étoit pas permis d'appeler de ce tribunal au peuple; mais Meursius, avec plusieurs autres, soutient le contraire. Il dit même que dans certaines occasions, les logistes prenoient connoissance des jugemens de l'*aréopage*. Ce tribunal avoit une grande autorité dans la république. Solon l'avoit chargé de veiller à l'exécution des loix. Il fixoit l'emploi des deniers publics; il veilloit à l'éducation de la jeunesse, nommoit les curateurs & les tuteurs; il punissoit les citoyens qui étoient accusés d'impiété, ou qui vivoient d'une manière dissolue; il récompensoit aussi les gens-de-bien. Les aréopagites se joignoient aux Gynéconomes, & se trouvoient aux festins religieux & à ceux des noces, pour y maintenir la modération & la décence. Solon les avoit chargés spécialement du soin d'examiner la fortune de chaque citoyen, son industrie, les moyens qu'il employoit pour se soutenir, &c. afin de prévenir les vols & les rapines. Mais leur plus importante fonction étoit d'examiner & de juger avec fidélité tout ce qui appartenoit à la religion, les blasphèmes, l'irreligion, le mépris du culte public & l'admission des nouvelles divinités. C'est par la crainte

de ce tribunal que Platon ayant reçu en Egypte la connoissance de l'unité de Dieu, ne voulut pas la répandre à Athènes, selon Justin.

L'*aréopage* se renfermoit dans ces fonctions, sans s'ingérer dans les affaires publiques; à moins que le peuple ne recourût à ses lumières dans les périls imminens. Ses jours d'assemblées ordinaires, étoient les 27, 28 & 29 de chaque mois. Mais s'il survenoit quelqu'affaire pressée & imprévue, il s'assembloit extraordinairement dans le portique royal, que l'on entouroit d'une corde tendue pour arrêter la foule. Dans l'*aréopage*, il tenoit ses séances en plein air, afin de n'être pas souillé par la compagnie des homicides & des criminels. Il ne les tenoit que la nuit, pour que la vue de l'accusateur & de l'accusé ne pût point influencer sur les jugemens.

L'archonte-roi portoit à l'*aréopage* les accusations d'homicide; il quittoit alors sa couronne, attribut des archontes, & prenoit séance parmi les *aréopagites*. Ceux-ci commençoient leurs assemblées par faire retirer le peuple, & par tirer au sort les affaires dont devoient être chargés les différens comités dans lesquels ils se partageoient.

Lorsqu'il s'agissoit d'un homicide, l'accusateur & l'accusé prètoient serment sur les testicules d'un bouc, d'un bélier, d'un taureau, & ils dévoient le parjurer aux furies. L'accusateur assuroit par serment qu'il étoit parent du mort; ce qui pouvoit seul lui donner le droit de poursuivre l'accusé; & que celui-ci avoit commis l'homicide. Ce dernier chef étoit nié avec serment par l'accusé; & l'un & l'autre se dévoient avec leur famille aux plus affreux malheurs, s'ils venoient à se parjurer. On étoit si persuadé de l'efficacité de ces imprécations, que l'*aréopage* n'infligeoit aucune peine aux parjures.

Les deux adversaires s'asseyoient sur des sièges d'argent. L'accusateur interrogeoit d'abord l'accusé, ensuite ils plaidoient chacun leur cause. L'accusé pouvoit se défendre en deux séances différentes; mais il lui étoit permis, après la première, de se condamner lui-même à un exil volontaire, s'il doutoit du succès de sa défense. Dans ce cas, ses biens étoient confisqués au profit du fisc, & vendus par les polètes. Il leur fut permis par la suite de se servir d'avocats; mais les uns & les autres ne pouvoient employer des figures de rhétorique, ni exorde, ni péroraison, &c. ni rien qui fût capable d'éblouir les juges. La vérité nue & simple devoit sortir de leur bouche.

Après les deux plaidoyers, les *aréopagites* se levoient pour rendre leur sentence. Ils y procédoient avec tant de gravité & avec un silence si profond, que l'un & l'autre étoient passés en proverbe chez les Grecs, & que Juvénal lui-même y a fait allusion, (*Satyr.* 10.):

Ergo occulta reges, ut curia Martis Athenis.

» Vous garderez un secret, comme la cour de Mars à Athènes». Les juges mettoient leurs suffrages dans deux urnes; l'une d'airain & l'autre de bois. La première renfermoit les bulletins qui condamnoient, & l'autre ceux qui renvoyoient absous. Les trente tyrans qui réduisirent Athènes en servitude pendant quelques années, obligèrent les *aréopagites* à déposer publiquement leurs bulletins sur une table, afin de connoître la manière dont chacun d'eux étoit affecté dans chaque affaire.

Outre les causes qui étoient dévolues de droit à l'*aréopage*, on lui portoit quelquefois celles qui appartenoient aux autres tribunaux, sauf l'appel ou la révision par ces mêmes tribunaux.

Jamais on ne décernoit de couronnes aux *aréopagites*, quel que pût être leur mérite; parce qu'il leur étoit défendu de porter cet attribut des archontes: on les récompensoit en assignant leur entretien sur le trésor public, outre les trois oboles que recevoient tous les juges à Athènes pour chaque cause. Enfin, ils ne rendoient compte de leur conduite qu'aux logistes seuls, mais tous les ans, selon l'opinion de Samuël Petit, (*Comment. in Leges Attic.*)

L'*aréopage* conserva ses loix, son intégrité & la vénération publique jusqu'au tems de Périclès. Ce citoyen ambitieux n'ayant pu y être admis, parce qu'il n'avoit jamais été archonte, forma le dessein d'avilir l'*aréopage*. Il y réussit en le décristiant sans cesse, & en enlevant un grand nombre de causes à sa connoissance. Alors la corruption gagna ce tribunal, comme les autres parties de la république, & il tomba par degrés dans un si grand avilissement, que Plutarque le comparoit à un cheval échappé qui n'a plus de frein. Démétrius de Phalère ayant été repris de sa vie licencieuse par les *aréopagites*, leur répondit hardiment, qu'avant de réformer les mœurs de la ville, ils devoient commencer par réformer les leurs, & sur-tout ne plus recevoir de présens, & ne plus corrompre à prix d'argent les femmes des citoyens.

Spon qui, en 1676, examina les ruines d'Athènes, dit dans le second tome de ses Voyages, que l'on voyoit encore les restes de l'*aréopage* au midi du temple de Thésée, situé jadis dans l'enceinte de la ville, & aujourd'hui hors des murs. On distinguoit ses fondemens demi-circulaires; & une esplanade de cent quarante pas environ, qui étoit proprement la salle de l'*aréopage*. Il y avoit un tribunal taillé au milieu du rocher, avec des sièges aux deux côtés, sur lesquels prenoient séance les *aréopagites*, exposés à l'air. Assez près de ces ruines, sont des grottes taillées aussi dans le roc, que l'on conjecture avoir servi de prison.

Pline dit que Zopyrus, fameux artiste grec, qui vivoit du tems de Pompée, avoit représenté sur une coupe d'argent ciselé les *aréopagites*, & sur une autre le jugement d'Oreste par ces mêmes

juges. Winkelmann a publié dans ses *Monumenti antichi inediti*, n^o. 131, une coupe d'argent avec ce jugement célèbre, qui peut être attribuée à Zopyrus. Elle a été trouvée sous le pontificat de Benoît XIV, dans le port de l'ancienne ville d'Antium, où elle avoit été précipitée sans doute par quelque naufrage à son arrivée de Grèce. On y voit ce malheureux fils d'Agamemnon dans la plus grande consternation, & Minerve qui met son suffrage favorable dans l'urne, afin de décider le jugement que le partage des aréopagites empêchoit de prononcer.

ARÉOPAGITE, juge de l'aréopage.

AREOSTYLE, édifice dont les colonnes sont éloignées les unes des autres de huit ou dix modules, c'est-à-dire, extraordinairement éloignées. Ce mot vient du grec ἀραιός, rare, & de στήλη, colonne. Vitruve a cependant fixé à huit modules ou quatre diamètres la plus grande distance des colonnes. L'aréostyle étoit opposé au pycnostyle, dont les colonnes sont si pressées, que les entrecolumnemens n'ont qu'un diamètre & demi.

ARES est le nom grec de Mars; il signifie dommage, à cause des maux que cause la guerre; d'autres le dérivent du phénicien *Arits*, qui veut dire fort, terrible. Voyez MARS.

ΑΡΕΣΚΟΣ. Pollux (*Ōnomast. l. 2, sect. 120, p. 121.*) donne ce nom à un bâton droit que portoient sur la scène les parasites & ceux qui vendoient des femmes débauchées. Il ne faut pas le confondre avec le *pedum* ou λαγωδόν, qui étoit un bâton courbé, attribué des acteurs comiques, des divinités champêtres, des messagers, &c.

ARETALOGI, ἀρεταλόγοι, qui parlent de la vertu. On donna ce nom par mépris à ces parasites-philosophes qui fréquentoient les tables des riches romains, & discouroient misérablement des plus nobles sujets de la Philosophie ancienne.

ARETAS, roi d'Arabie. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΡΕΤΟΥ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ.

Ses médailles latines sont :

RRRR. en argent.

Ses médailles grecques sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

ARÉTE, femme d'Alcinoüs, roi des Phéaciens. Ἰ. ALCINOUS, NAUSICAA.

ARÉTHUSA, dans la Syrie. ΑΡΕΘΟΥΣΑΤΩΝ. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Sept.-Sévère & de Diaduménien.

ARETHUSE, fille de Nérée & de Doris, étoit une des compagnes de Diane. Un jour qu'elle se baignoit dans un ruisseau, elle fut aperçue par Alphée, & s'enfuit aussi tôt; mais se sentant vivement poursuivie, elle implora le secours de Diane, qui la métamorphosa en fontaine. Alphée reconnut son amante sous cette métamorphose, & ayant repris la figure de fleuve, il mêla ses ondes avec celles de la fontaine *Aréthuse*. Quelques-uns

ont dit que Neptune l'avoit fait mère d'ABAS. Voyez ce mot. *Aréthuse* étoit une fontaine de la préqu'île d'Ortygie, qui renfermoit le palais des anciens rois de Syracuse, aujourd'hui dans le port de Syracuse, à un mille de la ville. Cicéron dit que cette source d'eau douce auroit été entièrement couverte des flots de la mer, si elle n'en avoit été séparée par une digue & par une levée de pierres.

Pline & plusieurs des anciens, croyoient véritablement que l'Alphée, fleuve d'Arcadie, continuant son cours par-dessous la mer, venoit reparoître au rivage de Sicile; parce que, disoit on, ce qui avoit été jeté dans l'Alphée, se retrouvoit au bout de quelque tems dans l'*Aréthuse*. Mais Strabon n'a pas été dupe de cette tradition; il traite de mensonge la coupe perdue dans l'Alphée, & retrouvée en Sicile, & fait voir que l'Alphée se perd dans la mer comme les autres fleuves. Pline ajoutoit encore une autre fable: il disoit que l'*Aréthuse* avoit l'odeur du fumier dans le tems des jeux olympiques qui se célébroient dans la Grèce, à Olympie, où passoit l'Alphée; parce qu'on jetoit dans le fleuve tout le fumier des victimes & des chevaux qui servoient pour la course. Voyez ALPHÉE.

On prenoit autrefois pour une tête d'*Aréthuse* celle que l'on voit ordinairement sur les médailles de Syracuse; & l'on croyoit reconnoître la plante aquatique dont elle paroît couronnée. Mais aujourd'hui tous les antiquaires la nomment tête de Proserpine, à cause des épis qui la couronnent, & qui rappellent sa mère Cérés.

ARÉTHUSE, étoit une des Hespérides.

AREUS, nom que donnent les poètes aux fameux guerriers; il veut dire fils de Mars.

ARFERIA ou ARFERIAL, étoit le nom que les prêtres donnoient à l'eau lustrale employée dans les funérailles. C'étoit un des mots bizarres qu'ils affectoient aux choses sacrées.

ΑΡΓΑΒΙΑ. Les Grecs des bas-siècles appeloient de ce nom un petit vase, que les cavaliers attachoient à leurs selles, pour porter de l'eau dans les marches. C'étoit peut-être celui que Pline appelle *vas viatorium*.

Quelques auteurs ont cru le reconnoître dans ces corps ronds qui sont pendus à la selle des cavaliers de *Naxi-Rustan*, auprès de Tchelminar, l'ancienne Persépolis. Mais il paroît que c'est une erreur, & qu'on doit prendre ces corps ronds pour de petits boulets de pierre ou de métal, qui servoient de massue à l'ancienne cavalerie, comme le *casse-tête* aux sauvages.

ARGANTHONIS, jeune fille de l'île de Chio. Rhésus, roi de Thrace, passant par cette île pour aller à Troye, devint amoureux d'*Arganthonis*, lui donna sa foi, & lui promit de l'emmener à son retour. Mais il fut tué au siège de Troye, & cette mort plongea dans une si grande

affliction son amante, qu'elle en mourut de regret. Voyez RHÉSUS.

ARGÉ, sœur d'Hébé & de Vulcain, naquit de Jupiter & de Junon, lorsque ce dieu trompa sa femme, étant caché sous la figure d'un coucou.

ARGÉ ou ARGÉE, nymphe qui fut changée en biche par le soleil, en punition de ce qu'elle avoit osé dire d'un cerf qui fuyoit devant elle : que, quand il iroit aussi vite que le soleil, elle sauroit l'atteindre. (Hugin).

ARGÉE, fils de Licimnius, frère d'Alcmène, suivit Hercule, qui promit à son père de le ramener. Mais le jeune homme étant mort dans le voyage, Hercule fit brûler son corps pour en recueillir les cendres & les rapporter à Licimnius, voulant satisfaire, autant qu'il étoit en lui, à son engagement. On dit que c'est le premier exemple de corps brûlés après la mort. *Argée* avoit un frère nommé Aconus, qui périt aussi misérablement, en suivant son cousin Hercule. V. AEONUS.

ARGÉE ou ARGÉES, fête que les vestales célébroient tous les ans aux ides de mai, & pendant laquelle elles jetoient dans le Tybre des figures d'hommes faites de jonc, appelées aussi *argées*. Les premiers peuples qui habitèrent les bords du Tybre, dit Plutarque, jetoient dans le fleuve tous les Grecs indifféremment. Mais Hercule leur persuada de renoncer à un usage aussi barbare, & les engagea, pour se purger de ce crime, à instituer des sacrifices & une fête dans laquelle ils se contenteroient de jeter dans le fleuve des figures d'hommes. Le même auteur donne à cette fête une autre origine. Evandre, arcadien, ennemi des Argiens, s'étant établi en Italie, ordonna, pour perpétuer sa haine contre eux, qu'on jeteroit tous les ans dans le Tybre des figures d'argiens ou d'argées.

Ovide parle de cette cérémonie dans ses Fastes, (v. 621.) :

*Tum quoque priscorum virgo simulacra virorum
Mittere roboreo scirpea ponte solet.*

Elle se pratiquoit sur le pont Sublicius par les vestales, selon Festus & Varron. Ce dernier substitua cependant des prêtres aux vestales, à moins que l'on ne prenne dans le sens de *prêtresses* le mot *sacerdotibus* dont il se sert.

ARGEI. Ce mot avoit deux significations dans la topographie de Rome. Tantôt il désignoit des terrains indiqués par Numa pour la célébration des sacrifices. Tite-Live (1. 21.) dit que ce nom leur fut donné par les pontifes : *Multa alia sacrificia locaque sacris faciendis, que argeos pontifices vocant, Numa dedicavit.* Tantôt il désignoit, selon Festus, des terrains consacrés par les corps de quelques illustres Grecs qui y étoient enterrés : *Argei loca etiam Roma appellabantur, quod in his sepulti essent quidam Argivorum illustres viri.*

Argei pontifices, étoient sans doute les prêtres des endroits sacrés appelés *Argei*.

ARGEIPHONTE ou ARGIPHONTE, qui a tué Argus, de φέvos, meurtre. Ce surnom fut donné à Mercure, après qu'il eut tué Argus, gardien d'Io.

ΑΡΓΕΙΩΝ ΕΟΡΤΑΙ, fêtes des Argiens, dont on ne connoît pas les noms particuliers. Parthénus (*Erotic.* 13.) parle d'une des fêtes des Argiens que l'on célébroit par un festin public.

Plutarque (*Grac. quest.*) fait mention d'une autre, dans laquelle les enfans se railloient publiquement en se jetant des figures sauvages. On vouloit peut-être rappeler par cette fête le souvenir du tems d'Inachus, où les Grecs se nourrissoient de fruits sauvages, & vivoient dans les bois.

Aénéas (*Poliocert.* c. 17.) nous a conservé la mémoire d'une troisième fête des Argiens, dans laquelle une foule d'habitans sortoit armée d'Argos, & faisoit solennellement le tour de la ville.

ARGENT, considéré comme MONNOIE. Voyez ce mot. Considéré comme métal, voyez AFFINAGE, OR, MINES. Cassiodore (*Var.* 1v. 34.) assure qu'un roi des Indes mit en usage le premier ce métal. Erichon l'apporta le premier dans l'Attique. Les Romains n'en firent de la monnoie qu'en l'année 485 de la fondation de leur capitale.

Il ne paroît pas que les Romains aient réduit l'argent en filets ou en lames, pour le mêler au tissu des étoffes, avant le règne d'Aurélien, qui défendit ce luxe, & ordonna que l'argent seroit employé uniquement comme il l'avoit été sous ses prédécesseurs. *Voluit*, dit Vopiscus, *argentum in suo usu manere.* Cet usage prévalut cependant sous les empereurs grecs. On porta beaucoup d'étoffes tissées d'argent. Elles étoient appelées *vestimenta sŷrmatina*. Saumaïse assure (*in Vopisc.*) que toutes les fois qu'on lit dans Codin le mot *σφραγιστος*, on doit le rendre par ceux-ci : *tissu de fils d'argent.* Carbilus Pollion en avoit déjà tissé les couvertures des lits de table.

L'argent fut prodigué sous les empereurs pour tous les objets de luxe. On en a trouvé une preuve frappante à Lanuvinum, dans les ruines de la maison de campagne d'Antonin-le-Pieux. C'est un coq d'argent, qui servoit de robinet pour les conduits des bains. Il pesoit plus de trente livres romaines (plus de vingt livres françoises) ; & il portoit pour inscription ces mots : *FAUSTINÆ NOSTRÆ.* Dans les bains de Claude, on voyoit aussi l'eau couler dans des tuyaux d'argent.

Ce luxe infecta également les armées romaines. Pline dit (*lib.* 33, c. 12.) que les soldats en couvroient leurs armes. Les généraux, qui étoient jaloux de faire revivre l'ancienne discipline militaire à laquelle les premiers Romains avoient dû leurs conquêtes, ne manquoient pas de proscrire l'usage de l'argent travaillé. Scipion assiégeant

Numance, défendit à ses soldats d'avoir un vase d'*argent* qui pût contenir plus de deux cotyles ($\frac{2}{3}$ de pinte), & encore moins une cuvette de même métal. Pescennius ayant vu dans une marche des soldats qui buvoient dans une tasse d'*argent*, fit enlever tous les vases de ce métal que l'on trouva dans son armée, & obligea les soldats de n'employer que des vases de bois, suivant l'ancien usage.

Argentum (ad) & ab argento esse; expressions qui désignoient l'affranchi ou l'esclave chargé du soin des vases d'*argent* des Augustes & de leurs épouses. Les recueils d'épithes en font très-souvent mention.

Argentum balneare, désignoit les baignoires & les vases d'*argent* qu'employoient les riches dans leurs bains.

Argentum cavum ou *concaum*, vases d'*argent* ciselés, appelés *κοίλον* par les Grecs.

Argentum escarium, vaisselle plate qui servoit aux repas.

Argentum factum, vases d'*argent* de toutes les espèces.

Argentum infectum, *argent* en masse, tel qu'en renfermoit le trésor public de Rome.

Argentum potorium, vases d'*argent* qui servoient à préparer les liqueurs dont les anciens faisoient usage; telles que le vin, l'hydromel, &c. & à les boire. L'épithé suivante parle de ceux de Livie:

OSSA

VIBIAE. SUCCESSAE. LIVIAE. AUG. SERV.
AB. ARGENTO. POTORIO.

Argentum purum, vases d'*argent* qui n'étoient pas ciselés. Juvénal, (*Sat. ix.*):

Argenti vascula puri.

Argentum pustulatum, *argent* réduit en grenaille par la *transfusion* du creuset où il a été purifié, dans un vase rempli d'eau froide. Les Romains, qui croyoient que c'étoit l'*argent* le plus pur, l'appeloient aussi *granulatum*. Martial, (*l. 7. 70.*):

Nulla venit à me

Argenti tibi libra pustulati.

Et Suétone dit de l'empereur Néron, qu'il rassembla avec beaucoup de dureté une grande quantité d'*argent* en grenailles: *Exegit ingenti fastidio & acerbitate argentum pustulatum.*

Argentum scenicum, sommes destinées pour les jeux publics & pour les autres fêtes d'appareil. Une épithé, qui étoit autrefois dans les jardins du palais de Carpi à Rome, nous a conservé le nom de l'affranchi qui avoit la garde de cet *argent* dans le palais des Césars:

T. AELIUS. AUGUSTORUM. LIB. AMEMPTUS
AB. ARGENTO. SCENICO

Argentum signatum, *argent* monnoyé.
Antiquités, Tome I.

Argentum viatorium, sommes destinées aux frais des voyages.

ARGENT. (*numismatique*) Les Romains ne fabriquèrent des monnoies d'*argent* que vers l'an 485 de la fondation de leur ville. Les premières se trouvent dans la suite des médailles consulaires ou de familles, & les autres forment la suite d'*argent* des impériales. Quoique l'*argent* monnoyé des Romains soit à un titre plus bas que nos monnoies actuelles du même métal, tandis que leur or est moins allié que le nôtre; on appelle cependant *argent fin*, l'*argent* des médailles jusqu'à Septime-Sévère, par comparaison avec celles des princes qui l'ont suivi jusqu'à Constantin, & dont l'*argent* est bas & allié. Malgré le beau nom d'*argent fin*, elles valent assez constamment un sixième de moins que nos monnoies courantes, si on ne les évalue que d'après leur valeur intrinsèque.

Didius Julianus ou Julien I, corrompit le premier le titre des médailles d'*argent*, pour remplir plus aisément le trésor public, épuisé par les largesses qu'il avoit faites aux Prétoriens, en achetant l'Empire. Depuis ce prince, le titre alla toujours en baissant; & certainement ses médailles ont moins d'alliage que celles de Septime-Sévère. Ce dernier a été cependant appelé *RESTITUTOR MONETÆ*. Ses monnoies, à la vérité, sont moins mauvaises que celles de Sévère-Alexandre. Sous Gordien, c'est encore pis; & peut-être est-ce par cette raison, dit le baron de la Balfie, que l'on trouve sous cet empereur les médailles d'un module plus grand. En effet, quoique ce module soit connu dès le tems de Septime-Sévère, de sa femme Julia-Pia & de son fils Caracalla, il est cependant vrai qu'il y a peu de grand module sous ces princes, tandis qu'il y a très-peu de petit module sous Gordien.

Le titre des médailles d'*argent* de Gallien va encore en baissant; & il paroît que cette monnoie, quoique mêlée de quatre cinquièmes d'alliage, fut la seule monnoie d'*argent* qui eut cours dans l'Empire. On connoît, à la vérité, des médailles d'*argent* du tyran M. Aurèle-Julien, de Probus & de Magnia Urbica; mais ces légères exceptions n'empêchent pas d'affirmer généralement que depuis Claude le Gothique jusqu'à Dioclétien, qui rétablit la monnoie d'*argent* pur, il n'y a plus d'*argent* dans les médailles. On a frappé dans cet intervalle sur le cuivre seul, recouvert d'une feuille d'étain. De-là vient cet œil blanc des médailles saucées, tel que l'offrent plusieurs Claudes, les Auréliens & les suivans, jusqu'à Numérien inclusivement. Ces médailles saucées reparoissent quelquefois sous Dioclétien, Maximien, Constance-Chlore & Galère-Maximien, quoique l'usage de frapper sur l'*argent* pur fût rétabli. On ignore si quelque cabinet peut fournir des Licinius, des Maxences & des Maximins de cette espèce: on y trouveroit plutôt du vrai billon. Il semble qu'il n'est plus fait mention des médailles

faucées après Constantin. Au reste, si les auteurs des Catalogues de médailles avoient fait cette attention, ils auroient évité de grossir leurs livres d'une longue suite de médailles d'argent entre Posthume & Dioclétien; puisque toutes celles de cette époque ne sont que de petit bronze couvert d'une feuille d'étain.

Il est très-difficile de désigner la cause pour laquelle on cessa tout-à-coup de frapper des médailles d'argent, tandis qu'on en frappoit toujours en or. Car il est constant que dans le tems du plus grand affoiblissement, & même de l'anéantissement presque entier des espèces d'argent, celles d'or ont toujours été battues sur le fin. Le baron de la Bastie croit entrevoir cette cause dans l'usage où étoient les empereurs de se faire payer en or une grande partie de leurs revenus. La plupart des termes employés pour exprimer les tributs & les autres impositions, étoient des épithètes d'*Aurum* : *aurum vicefinarium*, *aurum coronarium*, *aurum lustrale*, &c. Le souverain étoit intéressé à ne pas souffrir qu'on altérât le titre de ce métal, afin que ses revenus ne souffrissent pas de cette altération.

Le trésor impérial faisant ses paiemens en argent ou en cuivre, trouvoit son avantage à affoiblir le titre de l'un & le poids de l'autre de ces métaux; parce que cet affoiblissement des espèces n'en faisoit pas changer la valeur dans le commerce, & qu'avec une plus petite quantité d'or, on pouvoit avoir du cuivre en masse pour en faire de la monnoie, à laquelle on donnoit la valeur des pièces d'argent, en y ajoutant une feuille d'étain affiné. Cet expédient, qui étoit à la fin ruineux pour l'Etat, a pu être l'effet de la fâcheuse position où se trouvèrent les empereurs, depuis Gallien jusqu'à Dioclétien & Maximien. Ils achetoient presque tous l'empire de leurs soldats; les tyrans déchiroient l'Etat en-dedans, & les nations barbares en-dehors.

Les médaillons d'argent sont beaucoup plus rares que les médailles du même métal; on peut cependant entreprendre avec succès d'en faire une suite impériale, en y mêlant les médaillons de potin frappés en Egypte, qui, par la qualité du métal, y peuvent entrer naturellement.

ARGENT. (couleur d') C'étoit l'attribut distinctif d'une faction du cirque, que Domitien créa avec la faction dorée ou de couleur d'or. Dion, (lib. 7 7.) : *Aurigarum duo genera adjunxit, quorum unum aureum, alterum argenteum appellavit.*

ARGENTARII. Voyez ORFÈVRE, CHANGEUR, USURIER.

ARGENTINUS, dieu de l'argent, fils de la déesse Pecunia; ou, selon S. Augustin, (Cité de Dieu, 4. 21.) d'*Æsculanus*, dieu de la monnoie de cuivre.

ARGÈS, nom d'un des cyclopes qui forgèrent

la foudre dont Jupiter frappa les Titans. Voyez CYCLOPES.

ARGIE, mère de Bithon & de Cléobis. Voyez BITHON.

ARGIE, femme de Polynice. V. ADRASTE, POLYNICE.

ARGIENNE ou ARGOLIQUE, surnom de Junon, qui lui fut donné à cause de son temple d'Argos. Voyez CANATHOS. V. aussi JUNON.

ARGIENS (LES) étoient une colonie égyptienne; & le savant Jablonski reconnoît dans Io, qu'ils honoroient d'un culte particulier, l'*Io*, c'est-à-dire, Isis ou la Lune des Egyptiens. Eustathe dit précisément (Comment. in Dionys. Perieg.) que la vache étoit le symbole d'*Io* ou de la Lune; car, ajoute-t-il, *io* veut dire lune dans le langage des Argiens. C'est de leur langue primitive ou égyptienne qu'il veut parler. Lorsque l'idiôme grec lui succéda, les prêtres conservèrent le nom d'*io*, selon leur usage d'employer des termes barbares ou surannés, pour désigner les objets du culte ou de la vénération.

Les mythologues grecs enseignoient que l'*Io* d'Argos, après avoir été changée en vache, s'étoit retirée en Egypte, & qu'elle y avoit été honorée sous le nom d'Isis.

Ces traces d'une patrie & d'un culte communs aux Egyptiens & aux Grecs, sont trop précieuses pour les passer sous silence.

Les Argiens portoient au siège de Troie des boucliers ronds; & ce bouclier est un attribut distinctif de leur roi Diomède.

ARGIENS. (médailles des) V. ARGOS.

ARGILE. On verra à l'article TERRE-CUITE, tous les détails relatifs à l'argile employée pour les statues, les bas-reliefs, les frises, les corniches, &c.

L'argile servoit encore aux anciens à plusieurs autres usages; tels que celui de laver & de blanchir les draps de laine, celui de cacheter ou de former des sceaux, &c. L'argile fut appelée assez généralement par les Latins *creta*, quoique ce nom dût être réservé aux terres calcaires, à l'exclusion des terres argileuses. Cette observation préliminaire évitera beaucoup d'erreurs aux lecteurs de Pline & des auteurs de *re rustica*.

Les sceaux furent faits avec de l'argile dans les premiers tems. Hérodote (lib. 2.) l'appelle *σημασιδικά*, terre sigillée; & Cicéron *creta asiatica*. L'isle de Lesbos en fournissoit en abondance; & aujourd'hui même la superstition des Turcs leur fait acheter très-cher les pains de cette terre sigillée, sur lesquels un officier du grand-seigneur a apposé son cachet. Cicéron dit (Flacc. c. 16.) : *Hæc, quæ a nobis prolata laudatio, obsequata erat cretâ illâ asiaticâ, quæ fere est omnibus nota nobis: quæ utuntur omnes non modò in publicis, sed etiam in privatis litteris.* » La pièce que nous avons produite est scellée avec cette terre asiatique connue de presque tout le monde, & dont on

se sert par-tout pour sceller les instrumens publics & particuliers ».

Les anciens employoient l'argile pour le foulage de leurs draps, ainsi qu'on le pratique encore aujourd'hui : elle y faisoit l'effet du savon pour dégraisser les laines. Ils en frotoient encore ces mêmes draps, lorsqu'ils étoient sortis du moulin à fouler, afin d'y ajouter un nouveau degré de blancheur. Isidore (19. 24.) dit : *Toga addita creta, quò candidior insigniorque esset.*

L'argile ou terre sigillée, appelée aussi cimolia, d'une île de ce nom dans la mer de Crète, où elle se trouvoit en abondance, entroit dans la composition du blanc des dames romaines. Horace en parle, (*Epod. XII. 9.*) :

Nec illi

*Jam manet humida creta, colorque
Stereore fucatus crocodili.*

Les anciens savoient corriger les vices des terres quartzieuses & crétacées par le moyen des marnes argileuses. Les auteurs de *re rusticâ* font souvent mention de cette pratique si avantageuse à l'agriculture.

ARGILETUM, quartier de l'ancienne Rome qui commençoit au *Velabre*, & finissoit au théâtre de Marcellus. Un passage de Servius fixe cette dernière limite, (*Æneid. VII. 607.*) : *Sacrarium hoc Numa Pompilius fecit circa inum Argiletum juxta theatrum Marcelli.* Quant à la première, elle est si incertaine, que quelques écrivains ont voulu distinguer deux *Argiletum*. Il paroît cependant assez vraisemblable que ce nom désignoit les deux rives du Tybre, depuis le théâtre de Marcellus jusqu'au *Ponte rotto*.

ARGIPHONTE. Voyez ARGÉIPHONTE.

ARGO, navire des Argonautes, dont il est parlé si souvent dans les poëtes. Plusieurs écrivains ont cru qu'il avoit pris le nom de son constructeur, *Argus* ou *Argo*. C'est le sentiment de Diodore de Sicile, d'Apollonius, de Tzetzes, de Servius, du scholiaste d'Euripide, &c. Mais comme il y a eu plusieurs *Argus*, on ne sait auquel il faut rapporter ce travail. Quelques-uns ont pensé que ce navire avoit été appelé *argo*, du mot grec *ἄργος*, vite, léger. *Quidam*, dit Servius sur la quatrième églogue de Virgile, *Argo à celeritate dictam volunt.* Homère appelle en effet *κλύβος ἄργυρος* les chiens qui sont bons coureurs. D'autres assurent que ce navire tiroit son nom de la ville d'Argos, où il avoit été construit.

Cicéron, dans sa première *Tusculane*, rapporte une quatrième étymologie, exprimée dans ces deux vers d'un ancien poëte latin :

*Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Vēti, petebant pellem inauratam arietis.*

Ce poëte fait dériver le nom d'*Argo*, des Argives ou Grecs qui le montèrent.

Ovide, dans l'épître de Hypsipyle à Jason, appelle *argo* un navire sacré : *Sacram conscendis in argo.* Peut-être fut-il regardé comme sacré, à cause que Minerve en avoit donné le dessin, & qu'elle avoit aidé elle-même à le construire. Ce sujet est exprimé sur un bas-relief de terre cuite conservé à la Villa-Albani. Winkelmann l'a publié dans ses *Monumenti antichi inediti*, & dans son Histoire de l'Art. On y voit *Argo* ou *Argus*, travaillant au vaisseau des Argonautes; une autre figure d'homme, peut-être de Tiphys, pilote d'*Argo*, & Minerve, qui lui enseigne à attacher des voiles à une vergue.

Peut-être aussi a-t-il été appelé sacré, parce que sa proue étoit faite avec un chêne pris dans la forêt sacrée de Dodone, qui parloit & rendoit des oracles. Le reste du bois nécessaire à la construction d'*Argo*, avoit été coupé sur le mont Pélion, d'où lui vinrent les surnoms de *Pelias* & de *Peliaca*; de même que ceux de *Loquax* & de *Faticca* faisoient allusion aux oracles.

Quant à sa forme, c'étoit un vaisseau long, semblable à nos galères. Le scholiaste d'Apollonius a remarqué que, selon l'opinion commune, c'étoit le premier navire long qui eût été construit. Pline (*lib. 7. c. 58.*) a observé la même chose d'après Philostéphanus : *Longâ nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est.* On sait que par un navire long, les Grecs désignoient un vaisseau de guerre, & que par un vaisseau rond, ils entendoient parler d'un navire de charge ou marchand.

Une circonstance particulière du voyage des Argonautes, nous prouve évidemment que l'*Argo* ne pouvoit être d'un grand volume : ces héros le portèrent, suivant l'ancienne tradition, sur leurs épaules depuis le Danube jusqu'à la mer Adriatique.

Jason ayant achevé heureusement son entreprise, consacra son navire à Neptune sur l'isthme de Corinthe, & depuis *Argo* fut transporté dans le ciel & mis au nombre des constellations.

ARGOLIQUE, surnom de Junon. Voyez ARGIENTINE.

ARGONAUTES; c'est ainsi qu'on appela les princes grecs qui entreprirent de concert d'aller à la conquête de la toison d'or, & qui firent le voyage par mer sur le navire *Argo*. On croit qu'ils étoient au nombre de cinquante-deux, non compris les gens qui les accompagnoient. C'étoit l'élite des Grecs les plus distingués par la valeur & par la naissance. Jason, qui étoit le promoteur de l'entreprise, en fut aussi reconnu le chef. On nomme ensuite Acaste, fils de Pélias; Admète, roi de Thessalie; Étalides, fils de Mercure; Amphiaräus; Amphidamas, arcadien, fils d'Aléus; Amphion, fils d'Hypérasius, roi de Pollène en Arcadie; Ancée, fils de Neptune & d'Asipalée; Ancée, fils de Lycurgue, roi des Tégéates en Arcadie; Argus, fils de Phrixus; Aléon, de la race

des Eacides; Astérius, frère de Nestor; Augée ou Augias, fils de Phorbos, roi d'Élide; Butès, athénien; Calais, fils de Borée; Castor; Cénéé, fils d'Élate; Céphée, arcadien, frère d'Amphidamus; Clytus, fils de Teuryte, roi d'Échalie; Deucalion, fils de Minos; Échion, fils de Mercure & d'Antiamire, qui servit d'espion pendant le voyage; Erginus & Euphéus, fils de Neptune, qui firent les fonctions de pilote; Eumédon, fils de Bacchus & d'Ariane; Eurythe, fameux centaure; Glaucus, fils de Sisyphus; Hercule, qui ne put achever le voyage, soit à cause de sa pesanteur, qui mettoit le vaisseau en danger de faire naufrage, soit à cause de sa voracité, qui consumoit tous les vivres; Idas, fils d'Apharée; Idmon, célèbre devin; Iolas, compagnon des travaux d'Hercule; Iolas, autre parent d'Hercule; Iphiclus, fils de Thestius; Iphiclus, père de Protésilas; Iphitus, frère de Clytus, fils d'Euryte, roi d'Échalie; Laërte, père d'Ulysse; Lyncée, fils d'Aphanée, & frère d'Idas; Lyncée, fils d'Épitéus: ces deux derniers avoient la vue si pénétrante, qu'ils servoient à découvrir les écueils; Méléagre, fils d'Oénée, roi de Calydon; Ménétius, père de Patrocle; le célèbre devin Mopsus; Nauplius, fils de Neptune & d'Amymone; Nélée; Oïlée, père d'Ajax; Pélée, père d'Achille; Périclimène, fils de Nélée; Philammon, fils d'Apollon & de Chione; Pirithoüs; Pollux; Thésée; Thydée, père de Diomède; Typhis de Béotie, pilote en chef; enfin Zétès, fils de Borée. Voyez leurs actions dans leurs articles particuliers. On en nomme plusieurs autres, mais qui ne sont pas connus, ou qui n'ont pu s'y trouver.

Les *Argonautes* s'embarquèrent au cap de Magnésie, en Thessalie; ils allèrent d'abord à l'île de Lemnos, (voyez HYPISYPYLE, LEMNOS) de là en Samothrace; ils traversèrent l'Hellepont, côtoyèrent l'Asie-Mineure, entrèrent dans le Pont-Euxin par le détroit des Symplégades, & arrivèrent enfin à Aëa, capitale de la Colchide; après avoir exécuté leur entreprise, ils abandonnèrent le pays, non sans quelque risque, & revinrent pour la plupart heureusement dans la Grèce. L'époque de cet événement est trente-cinq ans avant la guerre de Troie, selon quelques-uns, & cent ans selon Eusèbe. Voyez ABSYRTHE, JASON, MÉDÉE, PHRIXUS, TOISON D'OR, &c.

Les sentimens sont partagés sur le sujet de cette fable. Diodore de Sicile croit que la *toison d'or* conquise par les *Argonautes*, n'étoit que la peau d'un mouton immolé par Phrixus, & gardé soigneusement à cause que le roi de Colchide devoit être tué, suivant un ancien oracle, par celui qui l'enleveroit. Strabon & Justin pensoient que la fable de la *toison d'or*, étoit fondée sur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient un sable d'or que l'on ramassoit avec des peaux de mouton, comme on le pratique encore pour

les sables du Rhin vers le Fort-Louis, & pour ceux du Rhône au-dessous de Lyon.

Varron & Pline tirent son origine des belles laines de la Colchide, & disent que le voyage fait par quelques marchands grecs pour en acheter, avoit donné lieu à la fiction. Paléphate a cru, on ne sait sur quel fondement, que la *toison d'or* étoit l'emblème sous lequel on avoit voulu désigner une statue d'or faite par l'ordre de la mère de Pélops, & emportée par Phrixus dans la Colchide. Suidas enfin, dit que la *toison d'or* étoit un livret qui renfermoit le secret de faire de l'or. Cette dernière opinion, que Tullius a voulu faire revivre, n'a pas été négligée par les alchimistes.

ARGOS. Les jeux qui se donnoient tous les cinq ans à *Argos*, consistoient à monter dans un lieu dont l'accès étoit difficile, & fort élevé sans doute, pour arracher, à l'aide des mains seules, un bouclier de cuivre, attaché fortement avec des clous: on avoit donné le nom de théâtre à ce lieu. On a peine à comprendre comment, avec des difficultés de cette espèce, une femme a remporté ce prix; cependant plusieurs auteurs le certifient, & nous ont conservé son nom. Quoique les anciens aient parlé de ce jeu, & qu'un grand nombre de modernes s'en soient occupés, nous n'avons pas de plus grands détails: ignorance d'autant plus extraordinaire, que ce jeu étoit si renommé dans la Grèce, à cause de sa difficulté, qu'il avoit passé en proverbe, & que les anciens disoient: *Tanquam Clypeum in Argis tollens gloriatur.* (Zénob. cent. vi).

Dignus est Clypeo in Argis, &c. &c. (Plut. vie d'Argis & de Cléomène). L'éloge que Findare fait de Diagoras le Rhodien, pour avoir vaincu dans ce jeu, est une autre preuve de sa célébrité.

Nous savons seulement, avec la plus grande certitude, que ce bouclier étoit de forme circulaire. *Rotundam habuit figuram Clypeus Argolicus.* (Hygin. fab. clxxi). Virgile, Ovide, Diodore, Ammien-Marcellin, nous en assurent également. (Cayl. 6, pl. 56, n°. 2.)

ARGOS, dans l'Argolide. A. & ΑΡΓΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est un loup entier ou à mi-corps. C'étoit le symbole des Argiens; & l'on voit encore à *Argos* les restes d'un temple, dont les frises étoient chargées de têtes de loup. (*Hist. de l'Acad. des Inscrip. xvi*).

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Vêrus, de Sept. Sévère, de Faustine jeune, de Domna, de Géta, d'Elagabale, de M-Aurèle, de Pautille, de Gallien, de Valérien jeune.

ARGOS-AMPHILOCHIUM, en Acarnanie. ΑΡΓΕΙΩΝ & ΑΡΓΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est Pégase volant.

ARGOS, en Cilicie. ΑΡΓΕΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Gallien & de Salonine.

Les époques servent à les distinguer des médailles du Péloponnèse, dont les monnoies n'ont jamais été datées.

ARGOS, fils de Phrixus & de Calciopé. Voyez ARGUS.

ARGUE, machine faite en forme de cabestan, employée pour dégrossir les métaux, & les tirer en fils de différentes grosseurs. Le Dictionnaire de Trévoux dérive ce mot d'*ἄργον*, ouvrage, & dit que la machine est d'origine grecque, ainsi que son nom.

ARGUS ou ARGOS, fils de Phrixus, inspiré, dit-on, par Minerve, construisit le navire Argo, qui porta son nom, & excita Jason & les autres princes de la Grèce, à aller venger la mort de son père. V. PHRIXUS.

ARGUS, bifaveul de celui à qui les poètes ont donné tant d'yeux, succéda à Apis, roi d'Argos, & donna son nom à la ville d'Argos & aux Argiens. La Grèce ayant fait de grandes récoltes de bled sous son règne, cette abondance, à laquelle il avoit contribué par la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, des autels & des sacrifices.

ARGUS avoit cent yeux, dit la fable, & deux seulement se fermoient à la fois, pendant que les autres veilloient. Il étoit surnommé *Panopte*, πανόπτης, qui voit tout. C'est à ce surveillant que Junon confia l'agar de d'Io : Mercure ayant trouvé le moyen de l'endormir par le doux son de sa flûte, lui coupa la tête. Junon prit tous les yeux d'Argus, & les répandit sur les ailes & sur la queue du paon.

Macrobe donne à cette fable une origine astronomique, (*Saturn.* I. 19). Il dit qu'Argus représente la sphère céleste parsemée de mille étoiles, & que Mercure est le soleil qui les fait disparaître par son éclat. Mais quand on fait que le Mercure des Grecs étoit l'Anubis des Egyptiens, (V. ANUBIS) & que ce dernier étoit l'emblème de l'horizon, on conçoit beaucoup mieux comment Mercure a pu assoupir Argus & fermer ses cent yeux; c'est-à-dire, comment l'horizon absorbe & voile tous les jours la sphère céleste avec les étoiles.

ARGYNNIS, surnom de Vénus. Agamemnon fit bâtir un temple à cette déesse, sous le nom de Vénus *Argynnis*, qu'il lui donna à cause du jeune Argynnus, son favori. Ce beau jeune homme s'étant noyé dans le Céphise, le roi de Mycène le fit ensevelir sur les bords du fleuve, & éleva un temple à Vénus auprès de son tombeau. Properce en fait mention, (3. *Élég.* 6.) :

*Sunt Agamemnonias testantia littora curas,
Qua notat Argynni pœna natantis aqua.*

Plutarque assure (*in lib. quo bruta*, &c.) qu'Agamemnon parcourut toute la Béotie pour le retrouver, & qu'il feignit que les vents contraires retenoient la flotte des Grecs, pour cacher la honteuse cause de son absence. Lassé de chercher inutilement Argynnus, il se baigna dans le lac Copais, pour éteindre l'ardeur qui le dévorait.

ARGYNNUS. Voyez AGAMEMNON & ARGYNNIS.

ARGYRASPIDES, qui portent un bouclier d'argent ou argenté. Ce mot est composé d'*ἄργυρος*, argent, & d'*ἀσπίς*, bouclier. Les *Argyraspides* formoient, selon Quinte-Curce, (*L. 4, c. 13.*) le second corps de l'armée d'Alexandre, dont le premier étoit la Phalange. Justin (*L. 12, c. 7.*) dit que le vainqueur de Darius ayant pénétré jusqu'aux Indes, & ayant reculé les bornes de son empire jusqu'à l'Océan, fit orner d'argent les houffes des chevaux, les armes de ses soldats, & qu'il nomma son armée les *Argyraspides*, à cause des boucliers argentés. Ainsi, selon cet auteur, toute l'armée d'Alexandre auroit été désignée par ce surnom.

Après la mort du roi de Macédoine, les *Argyraspides* méprisèrent leurs généraux, & refusèrent d'obéir à des princes qui ne leur étoient pas agréables. Ceux qui partagèrent l'héritage d'Alexandre, s'efforcèrent à l'envi d'engager dans leur parti les *Argyraspides*, qui, les méprisant ou les trahissant tour-à-tour, faisoient passer la victoire sous les drapeaux du prince auprès duquel ils se rangeoient; ce qui prouve que cette troupe n'étoit que l'élite de l'armée d'Alexandre. Antiochus, roi de Syrie, dans la guerre qu'il fit aux Romains, avoit à sa solde un corps de troupes qui portoit ce nom si long-tems redouté.

ARGYRE, (grand) monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Voyez CÉSEPH. (grand)

ARGYRE, monnoie des Romains, sous le grand Constantin & ses successeurs. V. MILIARÉSION.

ARGYRE, nymphe qui devint éperduement amoureuse d'un beau jeune homme appelé Sélemnus. Leur union dura autant que la beauté de Sélemnus; mais *Argyre* se refroidit en la voyant s'éclipser. L'amour du jeune homme duroit toujours, & le rendoit plus sensible aux froideurs d'*Argyre*. Il étoit près de mourir de douleur, lorsque Vénus en eut pitié, & le métamorphosa en un fleuve de son nom, lequel alloit, comme Alphée, chercher sous les eaux de la mer, la fontaine de l'inconstante. Enfin, il parvint à l'oublier par le secours de Vénus; & depuis ce moment, les eaux du fleuve Sélemnus eurent, dit-on, la vertu de faire perdre à ceux qui s'y baignoient, le souvenir de leurs amours. Pausanias, qui fait ce récit, ajoute que ses eaux seroient d'un prix

inestimable, si elles jouissoient réellement de cet avantage.

ARGYRITES, surnom des jeux de la Grèce, qui ne faisoient pas partie du culte de quelque divinité. Ceux-ci s'appelloient *Ἀργυρῆς ἱεροί*, jeux sacrés, & les premiers *Ἀργυρῆς ἀργυρίται*, jeux *argyrites* ou à prix d'argent. On donnoit aux vainqueurs des jeux sacrés une couronne seulement; mais dans les *argyrites*, ils recevoient différentes récompenses, telles que des amphores ou vases dans les Eacées à Egine, des vases d'argent à Marathon, des boucliers d'airain à Argos, &c. &c.

ARGYRODAMAS, pierre dont parlent les anciens, & qui nous est inconnue. Ceux qui dérivent son nom d'*ἄργυρος*, argent, & de *δάμασ*, je dompte, disent que c'étoit une espèce de mica, qui résiste au feu. Mais si on décompose son nom d'une manière plus simple en *ἄργυρος*, argent, & *δάμας*, diamant, on reconnoitra une mine d'argent cristallisée, ou une pyrite de couleur d'argent.

ARIADNE ou ARIANE, fille de Minos, prévenue en faveur de Thésée, qui étoit venu pour combattre le Minotaure, lui donna un peloton de fil, dont il se servit heureusement pour sortir du labyrinthe après la défaite du monstre. Thésée, en quittant la Crète, emmena avec lui la belle *Ariadne*, mais il l'abandonna dans l'isle de Naxos. Bacchus, qui vint peu après dans cette isle, consola la princesse de l'infidélité de son amant; & en l'épousant, lui fit présent d'une belle couronne d'or, chef-d'œuvre de Vulcain, laquelle fut dans la suite métamorphosée en astre. *Ariadne* eut de Bacchus un fils nommé Eumédon, qui fut un des Argonautes. Plutarque dit qu'elle fut enlevée à Thésée dans l'isle de Naxos, par un prêtre de Bacchus; ce qui est plus vraisemblable que l'ingratitude de Thésée. Ce fut Diane, selon Homère, qui retint *Ariadne* à la prière de Bacchus. Hygin assure que Thésée donna la belle couronne à *Ariane*, & ajoute que c'est à la lueur des diamans qui la composoient, que Thésée sortit du labyrinthe. Elle avoit eu de Thésée deux enfans, Œnopion & Staphilus.

Selon Plutarque, il y a eu deux *Ariadnes*; Bacchus épousa l'une d'elles dans l'isle de Naxos, & la rendit mère de Staphylos. L'autre fut cette amante infortunée que Thésée abandonna dans cette même isle, où elle mourut. On rendit par la suite des honneurs divins à toutes les deux, & on célébra en leur honneur des fêtes appelées *Ariadnées*. Celles de la première étoient gaies, & on les solempnoisoit par la musique, la danse & tout ce qui pouvoit inspirer la joie. L'appareil des fêtes de la seconde n'inspiroit, au contraire, que la tristesse & les larmes. Pour conserver le souvenir de la douleur ressentie par *Ariadne* près d'accoucher, lorsque Thésée se sépara d'elle, un jeune homme couché pouffoit des cris comme les femmes en travail d'enfant, & feignoit d'en éprouver

les douleurs. Plutarque ajoute que Thésée, selon la commune opinion, avoit institué cette fête ridicule, comme une satisfaction due à sa maîtresse après son infidélité.

Ariadne, abandonnée dans l'isle de Naxos, a exercé fréquemment le pinceau & le ciseau des anciens artistes. Les fouilles d'Herculanum ont fourni trois tableaux relatifs à cet abandon. Dans le premier, *Ariadne* couchée sur un lit, se réveille au moment où s'éloigne le vaisseau de son infidèle amant. Elle le regarde douloureusement dans le second; l'Amour est debout près d'elle, essuyant les larmes qui coulent de ses yeux. Dans le troisième enfin, Bacchus, avec son cortège ordinaire, découvre *Ariadne* plongée dans un profond sommeil. La bibliothèque du Vatican renferme une pâte ou verre coloré, qui représente Bacchus reposant sur le sein d'*Ariadne*, avec deux Satyres. Ce bas-relief, dont le fond est brun foncé ou de couleur de fardoine, & dont les figures sont d'un blanc de lait, a été fait pour imiter ces belles fardoux qui servoient de matière aux vases murhins. Il est taillé en carré-long d'environ huit pouces de largeur & cinq de hauteur. Il remplissoit le milieu d'un panneau, & servoit à décorer quelque ancien palais.

Lorsqu'on trouve sur les médailles ou sur les pierres gravées une tête de femme, jeune & couronnée de pampre ou de lierre, on n'hésite pas à lui donner le nom d'*Ariadne*. On n'ignore pas cependant que les traits de Bacchus jeune, sont très-peu distincts de ceux d'une jeune fille ou femme, & que, d'ailleurs, la divinité appelée *Libera*, ne peut avoir d'autre attribut particulier que la couronne de pampre. Winkelmann a mis à la fin du chapitre 1 du livre 4 de son Histoire de l'Art, le dessin d'un beau camée qui offre les têtes accolées de Bacchus & d'*Ariadne*. Il appartient au cabinet Farnèse de Naples, & porte les caractères du plus beau travail grec.

Dans la collection des pierres du baron de Stofsch, le même savant a donné à une tête couronnée de lierre, & couverte en partie d'un voile, le nom d'*Ariadne*, d'après des considérations que nous croyons devoir rapporter pour éclaircir cette matière. Il fonde cette dénomination sur la ressemblance parfaite de cette tête avec celles que l'on voit sur quelques médailles de l'isle de Naxos, du cabinet du roi de Naples, & de celui de l'empereur à Florence. Toutes ces têtes sont d'une même manière: le dessin en est dur, peu savant, & respire la plus haute antiquité. Mais celles des médailles semblent être des copies d'une tête des premiers tems de l'art. Ces monnoies n'ont pas, en effet, l'antiquité qu'annonce le travail de la tête; si on en excepte une d'argent, qui est la plus rare de toutes, & fut, laquelle *ΝΑΞΙΩΝ* est écrit en bousthrophédon ou à rebours. Beger attribue cependant cette tête des médailles de Naxos à Bacchus. La collection du baron de Stofsch

renfermoit deux autres têtes de femme couronnées de lierre.

ARIADNÉES, fêtes établies en l'honneur des deux ARIADNES. *Voyez* ce mot.

ARIANE. *V.* ARIADNE.

ARIARATHE I, ou II, ou III, roi de Cappadoce. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIARATHE, Eusèbes V, roi de Cappadoce.

Ses médailles sont :

C. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIARATHE, Epiphane VI, roi de Cappadoce.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIARATHE, Philométor VIII, roi de Cappadoce.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIASSUS, en Pamphylie. ΑΡΙΑΣΣΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Géta.

ARICIE, princesse du sang royal d'Athènes, & reste malheureux de la famille des Pallantides, sur qui Thésée usurpa le royaume. Virgile dit qu'Hyppolite l'épousa après qu'Esclape l'eut ressuscitée, & qu'il en eut un fils. Elle donna son nom à une petite ville d'Italie, dans le Latium, & à une forêt voisine, dans laquelle Diane cacha, dit-on, Hyppolite après sa résurrection. En reconnaissance d'un tel bienfait, il lui éleva un temple, & y établit un prêtre & une fête en son honneur. Le prêtre étoit un esclave fugitif, qui devoit avoir tué de sa main son prédécesseur, & qui avoit toujours en main une épée nue pour prévenir celui auquel il prendroit envie de lui succéder à la même condition.

La fête qui se célébroit aux ides d'août, consistoit à s'abstenir ce jour-là de la chasse, à couronner de fleurs les bons chiens de chasse, & à allumer des flambeaux. Les jeunes filles d'Aricie les portoient ainsi allumés au bois de Diane. Ovide en parle dans ses Fastes, (II. 269.) :

*Sepè potens votis frontem redimita corollis
Fœmina lucentes portat ab urbe faces.*

Les femmes d'une vie licencieuse se mêloient, dans cette occasion, avec les jeunes filles au tems de Proserpine, qui représente à Cynthie le mauvais renom que lui donnoit sa présence aux fêtes d'Aricie, (II. 23.) :

*Cum videt accensis devotam currere tadis
In nemus, & Trivia lumina ferre dea.*

Ces flambeaux étoient placés au milieu de faisceaux d'épis de bled, (*Grat. Cynege. n. 484.*) :

*Spicataeque faces sacrum, ad nemora alta Diana
Sistimus.*

ARICINE, furnom de la Diane qu'on honoroit dans la forêt d'Aricie. *Voyez* ARICIE.

ARIE & PÉTUS. On voit à la Villa-Lodovisi à Rome, un groupe auquel on donne ordinairement ce nom; & le parc de Versailles en renferme une copie. Winkelman a démontré la fausseté de cette dénomination. Nous allons extraire les réflexions qu'il a faites à ce sujet dans son Histoire de l'Art, (*liv. 6, c. 6.*)

Ce beau groupe seroit la production la plus étonnante du règne de Claude, s'il représentoit Cécinna Pétus, obligé de se donner la mort pour avoir trempé dans la conspiration de Scribonien contre cet empereur; & la généreuse Arie, son épouse, qui s'enfonça, pour l'encourager à mourir, un poignard dans le sein, le retira ensuite, & dit à Pétus, en lui présentant l'arme fatale : Tiens, mon ami, cette blessure ne cause aucune douleur. Le premier personnage de ce groupe est un homme nud, ayant de la barbe sur la lèvre supérieure. Il se plonge de la main droite une épée dans le corps, au-dessus de la clavicule, & soutient de la gauche le second personnage du groupe, une femme drapée, qui est tombée sur ses genoux. Cette femme est blessée à l'épaule droite, ainsi qu'on peut en juger par quelques gouttes de sang indiquées au haut du bras. On voit aux pieds de ces deux figures un grand bouclier de figure oblongue, & sous le bouclier un fourreau d'épée.

Le principe lumineux que Winkelman a établi & démontré d'après l'expérience, dans son Essai sur l'Allégorie, & mieux encore dans la préface de ses Monumens de l'Antiquité, prouve que ce groupe ne représente point un sujet de l'Histoire Romaine. Il est certain, en effet, que l'on ne trouve aucun sujet tiré de l'Histoire Grecque ou Romaine, exécuté en statues ou en bas-reliefs. Les artistes de l'antiquité ne sont jamais sortis du cercle de la Mythologie. D'ailleurs, ce seroit aller contre les maximes de Plin, que de chercher dans ce groupe un trait de l'Histoire de Rome; car il établit clairement, en plusieurs endroits de son ouvrage, que les figures des Romains étoient ordinairement vêtues, & le plus souvent couvertes de grandes draperies. L'homme nud indique ici nécessairement les tems héroïques.

Ce personnage ne sauroit être non plus un sénateur romain, parce que le bouclier & l'épée n'ont jamais été l'attribut de cet ordre. La barbe qu'il porte sur la lèvre supérieure, n'étoit plus à la mode du tems de Claude, où tous les Romains étoient rasés. Il est encore plus facile de montrer que cet

homme n'est point Pétus. Condamné à s'ouvrir les veines, il attendit l'exécuteur, & n'eut pas le courage de suivre l'exemple de sa généreuse épouse. Au surplus, on ne trouve dans aucun historien qu'il y ait eu des statues élevées en l'honneur de Thraséa & d'Helvius Priscus, qui avoient conspiré contre Néron, quoiqu'ils fussent révéés comme des demi-dieux par les partisans de la liberté : il n'est conséquemment pas croyable que Pétus ait joui de cet honneur singulier. Voilà donc tout sujet tiré de l'Histoire Romaine, exclus rigoureusement.

Maffei se rappelant que Pétus ne s'étoit pas tué avec le poignard qu'*Arie* lui avoit présenté, se servit de cette juste observation pour rejeter l'ancienne & fautive dénomination du groupe de la Villa-Ludovisi. Il a eu recours à l'histoire de Mithridate, dernier roi de Pont, pour lui en donner une nouvelle. Cet écrivain pensoit que l'homme nud représentoit l'eunuque Ménophile, auquel ce roi avoit confié Dérétine, sa fille, malade, & qui se tua après avoir poignardé la princesse pour la soustraire à la cruauté & à la violence de l'ennemi. Cette explication de Maffei n'est pas plus heureuse que la première ; car son prétendu eunuque offre tous les caractères de la virilité, & en particulier une barbe très-prononcée.

Gronovius a approché davantage de la vérité, en reconnoissant pour le sujet de ce groupe l'histoire fabuleuse de Macarée, & de sa sœur Canacée, enfans d'Eole, roi des Tyrrhéniens. Ils brûloient l'un pour l'autre d'une flamme incestueuse ; & leur père, instruit de cette passion odieuse, les obligea de se tuer, selon Hygin. Winkelmann est d'accord avec lui sur Canacée ; mais il refuse, avec raison, d'admettre l'homme nud pour le fils d'Eole. C'est plutôt un des gardes de ce roi qui porta à Canacée une épée dont elle devoit se percer pour expier son inceste. Il est certain que sa figure mâle & austère ne peut convenir à Macarée, qui étoit un jeune homme, ni à aucun héros de l'antiquité ; parce qu'on ne trouve point de noblesse dans sa physionomie, & que la barbe placée sur la lèvre supérieure, comme la portoient les captifs barbares, y ajoute encore un caractère plus ignoble. On voit, au contraire, que l'artiste s'est étudié à caractériser, par la férocité des traits & par la force du corps, un garde, espèce d'hommes que les anciens représentoient ordinairement comme des soldats farouches & insolens. (*Suidas. Αγγιός*). Le bas-relief de la Villa-Pamphili, qui nous offre la fable d'Alopé, présente les gardes du roi Cercyon avec des airs de tête semblables, & sans aucun vêtement.

Cette heureuse & savante explication de Winkelmann est encore prouvée par les traits de la femme ; car ses cheveux sont unis & sans boucles comme ceux des femmes étrangères qu'offrent les

anciens monumens ; & de plus, la frange de son vêtement indique une personne qui n'étoit pas née dans la Grèce. Peut-être seroit-elle portée jusqu'à l'évidence, si l'on n'avoit pas perdu la fin de l'histoire de Canacée ; malheur qu'elle partage avec Alopé. Tout ce que nous savons de la première, est tiré de la notice succincte d'Hygin, & de l'épître que Canacée adresse dans Ovide à son frère Macarée, dans laquelle cette malheureuse princesse lui apprend qu'Eole lui a envoyé par un de ses gardes une épée dont la destination lui est connue, & dont elle se servira pour abrégér ses jours :

*Interea patrius vultu moerente satelles
Venit, & indignos edidit ore sonos :
Æolus hunc ensem mittit tibi : tradidit ensem ;
Et jubet ex merito scire quid iste velit.
Scimus ; & utemur violento fortiter ense :
Pectoribus condam dona paterna meis.*

Comme cette lettre a précédé sa mort, & qu'aucun autre écrivain n'a fait mention du garde, on peut conjecturer par l'inspection de ce groupe, que le soldat n'étant pas instruit de l'objet de sa mission, remit d'un air triste, *vultu moerente*, la fatale épée à Canacée, & qu'il s'en perça en voyant l'usage qu'elle en avoit fait. Le monument supplée en cette occasion unique au silence des mythologues, comme la fable donne ordinairement la solution des difficultés qu'offre l'explication des monumens antiques. Au reste, ces deux figures sont de la plus belle exécution, & dignes des plus beaux jours de la sculpture grecque.

ARIE, femme de Milet. Voyez MILET.

ARIMANE, étoit une des divinités adorées par les Perses, selon la théologie de Zoroastre. Il étoit le principe du mal, comme Oromaze étoit le principe du bien. Quelques anciens philosophes associoient Mithra à ces deux principes, pour gouverner l'univers.

ARIMASPES. On a publié tant de fables sur les *Arimaspes*, qu'on est en droit de révoquer en doute leur existence. On est encore incertain sur la contrée qu'ils habitoient. Les uns les placent en Asie ; d'autres en font un peuple de la Sarmatie, qui confinoit au pays des Hyperboréens. Ce qui fait présumer, avec raison, que ce peuple n'a été enfanté que par l'imagination, c'est que les individus qui le composoient n'avoient, disoit-on, qu'un œil au milieu du front, & qu'étant voisins des griffons, ils leur faisoient une éternelle guerre. On assuroit que ces animaux fabuleux, guidés par un instinct particulier, fouilloient dans les entrailles de la terre pour en tirer de l'or, des pierres précieuses, & qu'ils auroient plutôt perdu la vie que d'abandonner leur proie.

Tous ces contes puérils ont été accrédités autrefois par le témoignage des écrivains d'un très-grand poids,

poids, tels que Pline, Pomponius Mela, Strabon, Pausanias & Solin. La plupart d'entr'eux reculent l'existence des *Arimaspes* jusqu'à l'origine des siècles. Diodore de Sicile seul, assure qu'ils formoient un corps de nation au tems de Cyrus, roi de Perse, qui leur donna, par reconnaissance, le nom d'*Evergètes* ou bienfaisans. L'armée de ce prince éprouvoit l'horreur de la plus cruelle famine, & ses soldats étoient près de se dévorer les uns les autres, lorsque les *Arimaspes*, touchés de cette affreuse détresse, leur envoyèrent trois mille chariots chargés de bled. Diodore nous dit aussi qu'ils subsistoient encore au tems d'Alexandre-le-Grand, qui les soumit à son empire. Etienne de Byzance cite un ancien auteur qui en avoit fait souvent mention, & qui les plaçoit autour de la forêt d'Hercynie.

Ceux qui n'osent contredire des antiquités si imposantes, ont entrepris de démêler toutes ces fables, & de déchirer le voile qui cachoit la vérité. A l'aide des étymologies, ils ont fait disparaître l'absurdité de ne donner à tout un peuple qu'un seul œil au milieu du front. *Ari*, en langue scythe, signifie l'unité, & *masfos* désigne l'œil; ainsi, en décomposant le mot, on trouve l'origine du nom de *borgne*, qu'on donnoit aux *Arimaspes*. D'autres, sans recourir aux étymologies, ont vu la réalité dans la figure. Les Sarmates étoient armés de la lance & du bouclier. Les *Arimaspes*, au contraire, ne se servoient que de l'arc & des flèches; & pour diriger plus sûrement leurs coups, ils fermoient un œil, & tenoient l'autre ouvert. Ce fut de cette coutume qu'ils acquirent la réputation d'être borgnes. (*Cet article est de M. Turpin*).

On voit dans la description des pierres gravées du baron de Srosch, celle d'une cornaline, sur laquelle un *arimaspe* combat un griffon qui garde les mines d'or de la Scythie. Contre la tradition fabuleuse, il a deux yeux. Son bouclier ressemble à la *pelte*, bouclier des Amazones.

ARIMINIUM, en Italie. ARIMI & ARIMNO. Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, que M. Combe attribue à cette ville. Eckel en a cité quelques autres; elles sont RRR. ARIOBARZANE, Philoromœus I, roi de Cappadoce. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ.

Ses médailles sont:

C. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIOBARZANE, Eusèbes, Philoromœus, roi de Cappadoce.

Ses médailles sont:

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARIOLUS. Ce nom ne désignoit pas seulement un prophète, un homme inspiré, mais encore celui qui examinoit les entrailles des victimes.

Antiquités, Tome I.

Festus: *Cujus ad exta inspicienda conducuntur arioli.*

ARION, nom d'un cheval sur lequel on a débité beaucoup de fables. Quelques mythologues ont dit que Neptune, voulant faire présent du cheval aux hommes, comme de l'animal le plus utile, frappa la terre, dans la Thessalie, d'un coup de son trident, & en fit sortir deux chevaux, dont l'un étoit *Arion*. D'autres le reconnoissent pour le cheval que ce dieu fit sortir de la terre, quand il disputa à Minerve la gloire de donner le nom à la ville d'Athènes. *Voyez MINERVE, NEPTUNE.*

Plusieurs assurent que Cérès fut sa mère. Pendant que cette déesse parcouroit l'univers pour chercher sa fille, elle trouva, disent-ils, auprès de la ville d'Oncium, dans l'Arcadie, Neptune, son frère, qui en devint amoureux. Pour éviter ses poursuites, elle se métamorphosa en cavale, & se mêla avec des animaux de même espèce, qui passoient. Neptune la distingua facilement; il se changea en cheval, & Cérès conçut *Arion*. *Voyez ONEUS.* Elle se courrouça d'abord, puis elle s'apaisa & se lava dans la rivière voisine. Ouvre ce cheval, elle eut encore, de Neptune, une fille, dont le nom n'étoit connu que de ceux qui étoient initiés dans les mystères de la déesse.

D'autres ont dit qu'à l'instinct où Cérès conçut *Arion*, elle étoit sous la figure non d'une jument, mais d'une furie; ou même qu'il eut une furie pour mère, & Neptune pour père.

Il y en a qui ne donnent à *Arion* d'autre origine que la terre de l'Arcadie; d'autres enfin, le font fils de Zéphyre & d'une Harpie. Quoi qu'il en soit, il fut nourri par les Néréides.

Atelé quelquefois au char de Neptune, il le traînoit au travers des mers avec une vitesse incroyable. Ce dieu en fit présent à Hercule, qui le montoit quand il prit la ville d'Elide, & lorsqu'il combattit Cygnus. Les dieux le donnèrent ensuite à Adraste, à qui il fit gagner le prix de la course aux jeux néméens. Il empêcha qu'Adraste ne pérît au siège de Thèbes, comme tous les autres chefs. Le cheval *Arion*, selon les mythologues, avoit d'un côté les pieds d'un homme & l'usage de la parole. C'est pourquoi Properce l'appelle *vocalis Arion*, (*lib. 2, éleg. 34*).

ARION, poète lyrique, étoit de la ville de Méthymne, dans l'isle de Lesbos. Les circonstances de son histoire sont rapportées par Hérodote; & Auligelle cite ce passage de l'historien grec, comme un des plus beaux morceaux de son ouvrage, pour l'art de la narration & la légèreté du style. Cet *Arion*, dit Hérodote, fut le plus habile joueur de lyre de son tems. C'est le premier de tous les poètes connus qui ait fait de cette espèce de vers qu'il a nommés *dithirambes*, & qu'il jouoit à Corinthe. On dit qu'après y avoir demeuré long-tems auprès de Périandre, il eut envie de voyager en Italie & en Sicile; & qu'y ayant amassé de grandes richesses, il voulut revenir

à Corinthe. *Arion* partit de Tarente, où il avoit treté un navire qui appartenoit à des corinthiens, en qui il avoit plus de confiance que dans toute autre nation. Cependant, quand ils furent en mer, ils firent le complot de se défaire de lui, pour s'emparer de ses richesses. Instruit de leur dessein, le chanteur déclara qu'il les leur abandonnoit, & ne demanda que la vie. Les matelots ne se laissèrent point toucher, & lui ordonnèrent ou de se tuer, s'il vouloit qu'ils lui accordassent les honneurs de la sépulture quand ils seroient à terre, ou de se jeter au plu-tôt dans la mer.

N'ayant donc plus aucun espoir de les fléchir, il leur demanda la permission de chanter encore une fois sur le tillac, après quoi il promit de se donner la mort. Les matelots y consentirent pour avoir le plaisir d'entendre le meilleur chanteur de l'univers; ils le laissèrent près de la poupe, & se retirèrent vers le milieu du vaisseau. *Arion* se revêtit de ses plus riches habits, prit sa lyre, chanta, sur le tillac, un nome orthien, & se jeta ensuite dans la mer. Le vaisseau continua sa route vers Corinthe; & le chanteur fut reçu par un dauphin, qui le porta au cap de Ténare, d'où il se rendit à Corinthe, portant toujours les mêmes habits.

Arion raconta son infortune à Périandre, qui, pour s'assurer de la vérité d'un fait si prodigieux, le fit garder à vue, & l'empêcha de sortir. Périandre demanda ensuite aux matelots des nouvelles d'*Arion*. Ils assurèrent qu'ils l'avoient laissé à Tarente, où il jouissoit de sa fortune. Ces perfides, parloient encore, quand *Arion* parut avec l'habillement qu'il avoit en se jetant à la mer. La frayeur que leur causa cette apparition, les força d'avouer leur crime. Cette histoire, continue Hérodote, étoit racontée de même par les Corinthiens & par les Lesbiens; & l'on voyoit à Ténare un groupe de bronze, offert aux dieux par *Arion*, & représentant un homme monté sur un dauphin.

Pline assure aussi la vérité de cette fable, & en donne pour garant l'amitié des dauphins pour les hommes, sur laquelle il s'étend fort au long.

ARISBA, fille de Mérope, fut la première femme de Priam. Voyez ESAQUE.

ARISBAS, roi d'Épire. ΑΡΙΣ.

Ses médailles sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARISBE, dans la Troade. ΑΡΙΣΒΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan.

ARISTÆUM, en Thrace. ΑΡΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARISTAN. Voyez EUNOMUS.

ARISTÉE étoit fils d'Apollon & de la nymphe Cyrène. Cicéron seul, dans son sixième discours contre Verrès, le dit fils de Bacchus; mais dans son livre sur la nature des dieux, il revient à la tradition commune. *Aristée* fut reçu en naissant par Mercure, qui le porta aux Heures & à la Terre, par qui il fut nourri de nectar & d'ambrosie. D'autres ont écrit que les Nymphes l'élevèrent, & lui apprirent l'art de faire cailler le lait, de préparer les ruches & de cultiver les oliviers. Il fut le premier qui communiqua aux hommes ces trois inventions. *Aristée*, selon une autre tradition, fut élevé dans l'antré de Chiron; quand il fut adulte, les Muses le marièrent, lui enseignèrent la Médecine, l'art de deviner, & le mirent à la tête de tous leurs troupeaux.

Le fils de Cyrène a transmis la manière de réparer les abeilles, lorsqu'elles sont mortes, & qu'on ne peut en trouver de nouvel essaim. Virgile raconte ainsi cette fable. *Aristée* poursuivoit un jour Eurydice, femme d'Ophée, sur les bords du fleuve Pénée. Un serpent la piqua pendant qu'elle fuyoit. Une maladie se répandit aussitôt sur tous ses essaims, & les fit périr. Il alla se plaindre de son malheur à sa mère, dans la grotte profonde qu'elle habitoit à la source du fleuve Pénée. Celle-ci renvoya *Aristée* à Prothée, qui, après avoir pris toute sorte de formes pour lui échapper, se rendit enfin, & lui apprit qu'il devoit offrir des sacrifices aux Nymphes, compagnes d'Eurydice, pour apaiser leur colère, & les mânes de celle dont il avoit causé la mort. Il immola quatre bœufs & quatre genisses, qu'il laissa sur terre pendant neuf jours; les corps se pourrirent, & il en sortit des essaims d'abeilles. Virgile assure gravement qu'on peut faire usage de ce secret, en prenant cependant quelques précautions qu'il indique.

Aristée alla à Thèbes, où il épousa Autoaoé, fille de Cadmus, dont il eut le malheureux Aétéon, & une fille nommée Macris. Après la mort de ce fils, il consulta l'oracle d'Apollon, qui le déterminà à se transporter dans l'isle de Cée. Quand il y arriva, la Grèce étoit ravagée par une peste qu'il fit cesser. Il éleva un autel à Jupiter, & lui offrit des sacrifices, ainsi qu'à la Canicule, dont les chaleurs brûlantes avoient occasionné cette peste. Les vents étésiens, qui n'avoient point encore soufflé, s'élevèrent sur le champ, & tempérèrent ces chaleurs meurtrières; depuis ce tems, ils soufflent régulièrement toutes les années pendant quarante jours. Il ordonna ensuite qu'on fit tous les ans des sacrifices à la Canicule, & que les habitans de Cée se missent sous les armes pour observer le lever de cet astre, & pour lui offrir de nouvelles victimes.

Le fils de Cyrène laissa sa famille à Cée, passa en Sardaigne avec une flotte que sa mère lui donna, s'y établit, cultiva & peupla cette isle; il voyagea en Sicile, où il enseigna ses secrets.

aux habitans. Enfin, il vint en Thrace, où Bacchus l'admit aux mystères des Orgies, & lui apprit un grand nombre de choses utiles à la vie humaine. Ce bienfaiteur des hommes se fixa pendant quelque tems auprès du mont Hémus, & disparut ensuite. Les nombreux services qu'il rendit au genre humain, lui méritèrent les honneurs divins chez les Grecs & chez les Barbares. On le nomme quelquefois *Agreus* ou *Nomius*; le second nom lui fut donné à cause des troupeaux qu'il aimoit, & le premier à cause de son amour pour la chasse. Voyez CYRÈNE, EURYDICE, MACRIS, PROTHÉE.

ARISTÈNE étoit un berger qui demouroit sur le mont Titthion, près d'Épidaure : un jour qu'il passoit en revue son troupeau, il s'aperçut qu'il lui manquoit une chèvre, avec son chien; & s'étant mis à les chercher, il trouva la chèvre occupée à allaiter un petit enfant, qu'il voulut emporter. Mais au moment qu'il s'approchoit pour le prendre, il le vit tout resplendissant de lumière, ce qui lui fit croire qu'il y avoit dans cette aventure quelque chose de divin : *Aristène* alla publier aussitôt qu'il étoit né un enfant miraculeux : c'étoit Esculape, dont Coronis étoit accouchée en cet endroit. V. ESCULAPE.

ΑΡΙΣΤΟΝ, le déjeûner des Grecs. C'étoit le léger repas qu'ils faisoient dès la pointe du jour. On l'appeloit aussi *ἀκρίτισμα*.

ARISTIDE. On voit à la bibliothèque du Vatican, la figure du rhéteur *Aristide*, drapée & assise, qui n'est pas une des moindres productions du second siècle de l'ère chrétienne. Le cabinet de Bevilaqua à Vérone, renferme deux bustes très-bien conservés, & parfaitement ressemblans à cette statue; l'un d'eux est vêtu de la toge, & l'autre du paludament ou du manteau de général. On ne fait comment concilier cet habillement avec la profession pacifique d'*Aristide*.

ARITHMANTIE ou ARITHMOMANTIE. Le second mot est plus analogue à l'étymologie. Ils viennent d'*ἀριθμος*, nombre, & de *μαντεία*, divination : aussi désignent-ils la manière de connoître ou de prédire l'avenir par le moyen des nombres. Delrio en distingue deux sortes : l'une en usage chez les Grecs, qui considéroient le nombre & la valeur des lettres dans les noms des deux combattans, par exemple, & en auguroient que celui dont le nom renfermoit un plus grand nombre de lettres & d'une plus grande valeur que celles dont étoit formé le nom de son adversaire, remporteroit la victoire. C'est pour cela, disoient-ils, qu'Hector devoit être vaincu par Achille.

La seconde espèce d'*arithmantie* étoit connue des Chaldéens. Ils partageoient leur alphabet en trois décades, en répétant quelques lettres, puis ils changeoient en lettres numériques les lettres

des noms de ceux qui les consultoient, & rapportoient chaque nombre à quelque planète, de laquelle ils tiroient des présages.

Les Platoniciens & les Pythagoriciens étoient fort adonnés à l'*arithmantie*.

ARITHMÉTIQUE. L'art de nombrer ou de considérer les propriétés des nombres, porte ce nom, qui vient du mot grec *ἀριθμος*.

Nous n'avons rien de certain sur l'origine & l'invention de l'*arithmétique*; mais on peut l'attribuer, avec beaucoup de vraisemblance, à la première société qui s'est formée parmi les hommes, quoique l'histoire n'en fixe ni l'auteur ni le tems. Il est facile de concevoir que l'on a dû s'appliquer à l'art de compter, dès que l'on a eu des partages à faire. Ainsi, les Phéniciens ayant été les premiers commerçans du globe connu, plusieurs auteurs leur ont fait honneur de l'invention du calcul. Ces négocians, qui donnèrent l'alphabet aux Grecs, leur apprirent sans doute aussi l'*arithmétique*, qu'eux-mêmes tenoient des Egyptiens, leurs ancêtres.

Ces derniers expliquoient tout par des nombres. Pythagore, qui avoit puisé chez eux une partie de sa doctrine, assuroit que la nature des nombres étoit répandue dans tout l'univers; que leur connoissance conduisoit à celle de la divinité, & qu'elle n'en étoit presque pas différente.

Les astronomes grecs perfectionnèrent l'*arithmétique* phénicienne, & la transmirent aux Romains, qui s'en servirent très-peu, en ayant créé une nouvelle, dont nous rendrons compte plus bas très-en détail. L'*arithmétique* de ces deux peuples étoit bien imparfaite, comparée à la moderne : il paroît même qu'elle ne servoit qu'à combiner les différentes divisions des nombres. On peut se convaincre de cette vérité, en lisant les traités de Nicomaque, écrits au troisième siècle de la fondation de Rome, & celui de Boèce.

Si l'on veut connoître l'*arithmétique* des Grecs, on pourra consulter ces deux auteurs, & y ajouter l'*abrégé* de Psellus, publié l'an 1556, en latin, par Xylander. Comme on n'a presque jamais besoin de l'*arithmétique* grecque, & que d'ailleurs les notions qui nous en restent sont très-vagues, nous n'insisterons ici que sur l'*arithmétique* des Romains, qui est d'un usage journalier dans la lecture des écrivains latins.

ARITHMÉTIQUE des Romains. Cet article est puisé dans l'excellent ouvrage de M. Pauton, appelé *Métrologie* ou *Science des mesures*. Nous nous y sommes permis quelques légers changemens, pour le rendre plus intelligible.

Les Romains avoient, comme les peuples modernes, des monnoies idéales & imaginaires; ils tenoient leurs comptes, tantôt par le numérique

érariaire, tantôt par le numéraire *sestertiaire*, & tantôt par le numéraire *dénariaire*. Nous allons

exposer chacune de ces méthodes; voici la première :

NUMÉRAIRE ÉRARIAIRE.

NOTES.

	Scripule.	$\frac{1}{12}$							∅
	4	Sextule..	$\frac{4}{12}$						U
	6	$1\frac{1}{2}$	Sicilique.	$\frac{6}{12}$					∅
	8	2	$1\frac{1}{3}$	Duelle.	$\frac{8}{12}$				UU
	12	3	2	$1\frac{1}{2}$	Sémi-once.				∫
	24	6	4	3	2	Once.			—
	36	9	6	$4\frac{1}{2}$	3	$1\frac{1}{2}$	Sesconce.		— ∫
	48	12	8	6	4	2	Sextans.		— —
	72	18	12	9	6	3	Quadrans.		— — —
	96	24	16	12	8	4	Triens.		— — — —
	120	30	20	15	10	5	Quincunx.		— — — — —
	144	36	24	18	12	6	Sémis.		S
	168	42	28	21	14	7	Septunx.		S —
	192	48	32	24	16	8	Bès.		S — —
	216	54	36	27	18	9	Dodrans.		S — — —
	240	60	40	30	20	10	Dextans.		S — — — —
	264	66	44	33	22	11	Deunx.		S — — — — —
	288	72	48	36	24	12	As.		∫

∫ VI S — ∫ ∅. Total des notes.

Parmi les monnoies contenues dans cet abaque ou échiquier, il y en avoit de réelles ou effectives, & d'imaginaires ou de compte seulement. L'as étoit une pièce de monnoie réelle. On conserve à la bibliothèque du Roi, & dans le cabinet d'antiques de Sainte-Geneviève, des *sémis*, des *triens*, des *quadrans*, des *sextans* & des *onces*. On reconnoît ces monnoies aux notes qu'elles portent, & qui servent à les caractériser; elles sont de différents poids, conformément aux variations que subit la monnoie romaine : ainsi, plusieurs monnoies de ce numéraire étoient réelles ;

mais on ne peut douter qu'il n'y en eût également d'imaginaires. Quoi qu'il en soit, lorsque les valeurs des choses, les recettes & les dépenses dans les mémoires & les registres se comptoient par ce numéraire, les sommes des articles particuliers, *ava singula*, se marquoient avec les notes correspondantes à la dénomination de chaque espèce contenue dans l'abaque, puis on ajoutoit ces figures ensemble pour avoir la somme entière des sommes partielles du registre.

Nous pouvons donner un exemple de cette addition sur les notes mêmes de l'abaque, en

ajoutant ensemble toutes les notes qu'il contient, & en faisant la somme : pour cela, je considère que le scripule est un douzième de demi-once, la sextule quatre douzièmes, le sicilique six douzièmes; j'ajoute le scripule, les trois sextules & le sicilique de la colonne des notes : leur somme est dix-neuf douzièmes ou dix-neuf scripules. J'en écris un au total des notes, ainsi D : restent dix-huit douzièmes, que je divise par douze; vient un & demi. J'écris en devant le demi, qui est un sicilique, ainsi D . L'entier que je viens de trouver est une demi-once, que j'ajoute aux deux autres, qui sont dans la colonne des notes. Sur la somme trois demi-onces, j'en écris une ainsi S . Restent deux demi-onces, qui valent une once, laquelle j'ajoute aux autres, qui sont dans la colonne des notes. La somme est trente-deux onces; j'en écris deux ainsi II . Restent trente onces, que je divise par 6, pour avoir cinq *semis*, que j'ajoute aux autres *semis* de la colonne. La somme est onze *semis*, dont j'écris un, ainsi S . Restent dix *semis*, qui valent cinq as, auxquels ajoutant celui de la colonne, j'ai six as, que j'écris en cette sorte VI ; & la somme de la colonne entière des notes de l'échiquier est $\text{VIS} \text{II} \text{S} \text{D}$; que l'on peut écrire en toutes lettres de cette manière : *sextuliss bes semuncia sicilicus scripulus*, c'est-à-dire, six as huit onces & demie un sicilique & un scripule.

Telle étoit la première de ces opérations de l'arithmétique des Romains, qui faisoient partie de leur éducation, & auxquelles on les obligeoit de s'exercer dès la plus tendre jeunesse :

*Romani pueri longis rationibus affem
Discunt in partes centum dividere : Dicat
Filius Albini, si de quince remota est
Uncia, quid superat? poterat dixisse... triens. Eul
Rem poteris servare tuam. Redit uncia : quid fit?
Semis.* Horat. de Arte Poet. vers. 325.

Cicéron (*Orat. pro C. Quintilio*) parle de ces calculs faits par les numéraires *erariaire* & *dénariaire*; & comme dans les affaires contentieuses on avoit besoin d'hommes experts & revêtus de l'autorité publique, pour liquider les intérêts des parties, on voit clairement, en cet endroit de Cicéron, que les questeurs avoient à Rome la charge de reviser les comptes faits par des particuliers qui n'étoient pas avoués juridiquement pour cela. C'est ainsi que dans les villes policées, il y a des personnes préposées pour la vérification des comptes difficiles, & des *zygostates* ou *peiseurs publics*, afin que les citoyens ne fussent pas les victimes de leur ignorance.

Le nombre de douze avec ses sous-divisions paires & impaires, exprimées par *deux*, *dextans*, &c. étoit fort à la mode chez les anciens Romains; c'est qu'il leur procuroit une grande

facilité dans leurs opérations numériques; on l'appliquoit au pied, au jugère, aux mesures de capacité, aux poids & aux monnoies, toutes quantités susceptibles du calcul fait avec les notes de l'abaque ci-dessus. Ils ne s'en tenoient pas-là : tout héritage étoit considéré comme un as, & les legs testamentaires comme des parties de cet as. Cicéron, (*pro Cæcina*, n°. 6.) parlant du testament d'une femme qui avoit institué Licinius, Fulcinius & Albutius ses héritiers, dit que le premier y avoit part pour onze onces & demie, le second pour deux sextules; & le troisième pour une sextule : *Facit (MULIER) heredem ex deunce & semuncia Lucinium, ex duabus sextulis M. Fulcinium,.... Albutio sextulam aspergit*. Ces portions réunies font l'as ou l'héritage entier, parce que trois sextules font la demi-once qui manque à onze onces & demie pour compléter douze onces.

Le calcul *duodénaire* étoit également appliqué à la théorie de l'usure chez les Romains. Une unité prise idéalement pour l'intérêt par mois d'un capital de cent unités, prenoit la dénomination d'as, & faisoit la base de toutes les combinaisons *féneraires*. L'as désignoit donc un pour cent d'intérêt par mois, ou de douze pour cent par an, & cela s'appeloit l'usure centésime : *Usura centesima*. Le *deunx* exprimoit un intérêt de $\frac{1}{12}$ pour cent par mois, & de onze pour cent par an, & cela s'appeloit usure *déonciale*. L'usure *quinconciale* exprimoit un intérêt de $\frac{1}{5}$ pour cent par mois, & de cinq pour cent par an, & ainsi des autres.

NUMÉRAIRE SESTERTIAIRE.

On doit observer d'abord que ce caractère HS n'a de valeur que pour le sesterce entier; & que joint à ses fractions, il n'est qu'indicatif du numéraire. Volusius Mæcianus démontre, de la manière suivante, la théorie & le mécanisme du numéraire sesterteraire. Le *semis aris* ou le demi-as de cuivre s'écrit avec cette note $\text{HS} \text{—T}$, & s'énonce *libella teruncius*; car le sesterce vaut à présent, c'est-à-dire dans ce numéraire, quatre as ou huit demi-as : or, la libelle du sesterce en est la dixième partie, le téronce la quarantième, & ces deux parties réunies en font le huitième; par conséquent une libelle & un téronce, font la valeur du demi-as. Ce numéraire n'a point de termes au-dessous du demi-as de cuivre, mais il pourroit en avoir; car le quadrans de l'as, qui est la seizième partie du sesterce, pourroit s'énoncer *sembella dimidius teruncius*, puisque ces deux parties réunies, savoir, le vingtième & le quatre-vingtième, font le seizième du sesterce. L'as de cuivre se marquera ainsi $\text{HS} \text{—} 2$, & s'énoncera *dua libella sembella*, qui font deux dixièmes & un vingtième, ou, en somme, un quart de sesterce, & par conséquent la valeur de l'as. L'as & demi de cuivre doit être marqué comme II

suit HS — S T, & s'appeler *tres libella sembella teruncius*, qui font trois dixièmes, un vingtième & un quarantième, ou, en somme, trois huitièmes de sesterce, & par conséquent la valeur de trois demi-as de cuivre. Les deux as de cuivre feront marqués de ce caractère HS S, & s'appelleront *quinque libella*, qui font cinq dixièmes ou un demi-sesterce, & par conséquent la valeur de deux as. Les deux as & demi seront ainsi notés HS S — T, & s'exprimeront *sex libella teruncius*; car six dixièmes & un quarantième font cinq huitièmes de sesterce, & la valeur de

cinq demi-as. Les trois as recevront ce caractère HS S = 2, & s'appelleront *septem libella sembella*; ce qui fait sept dixièmes & un vingtième, ou, en somme, trois quarts de sesterce; c'est la valeur de trois as. Les trois as & demi se marqueront de ce signe HS S — S T, & s'appelleront *octo libella sembella teruncius*, qui font huit dixièmes, un vingtième & un quarantième, ou, en somme, sept huitièmes de sesterce, & ainsi la valeur de cinq demi-as. Voici l'abaque du numéraire sestertiaire:

Teruncius.				
2	Sembella, sive singula.			
4	2	Libella.		
5	2 ½	1 ¼	Semis aris, libella teruncius.	
10	5	2 ½	2	As, dua libella sembella.
15	7 ½	3 ¾	3	1 ½ <i>Tres libella sembella teruncius.</i>
20	10	5	4	2 <i>Dupondius, quinque libella. . .</i>
25	12 ½	6 ¾	5	2 ½ <i>Sex libella teruncius.</i>
30	15	7 ½	6	3 <i>Septem libella sembella. . .</i>
35	17 ½	8 ¾	7	3 ½ <i>Octo libella sembella teruncius.</i>
40	20	10	8	4 <i>Sestertius, decem libella. . .</i>

NOTES.

HS T
HS S
HS —
HS — T
HS = S
HS — S T
HS S
HS S — T
HS S = S
HS S = S T
HS

HS IV. S — S T. Total des notes.

Pour comprendre l'usage que faisoient les Romains des signes de ce tableau dans la tenue des comptes, nous allons exposer la manière dont ils en faisoient l'addition. Prenez dans la colonne des notes la somme des téronces, qui est cinq; écrivez T, & retenez deux singules pour quatre téronces. Ajoutez les singules de la même colonne, dont la somme est sept; écrivez à la droite S, & retenez trois libelles pour six singules. Ajoutez-les aux libelles de la même colonne, la somme est seize; écrivez —, & retenez trois *semis* de sesterce (ou *dupondius*) pour quinze libelles. Ajoutez-les aux *semis* de sesterce de la colonne, la somme est sept; écrivez S, & retenez trois sesterces pour six *semis*. Ajoutez le sesterce de la colonne, & vous aurez HS IV, & pour le total de la colonne

des notes HS IV. S — S T; c'est-à-dire, *sestertia quatuor sex libella singula teruncius*, quatre sesterces six libelles une singule & un téronce.

Lorsqu'il s'agissoit d'effectuer le paiement d'une somme exprimée dans ce numéraire, il falloit auparavant savoir combien cette somme valoit en monnoie réelle; mais cela se faisoit sans calcul; l'inspection seule des notes de l'abaque suffisoit pour cela. On y voit, par exemple, que la somme que nous avons formée plus haut, vaut, en monnoie effective, quatre sesterces, deux as & demi, & une singule qu'on négligeoit. Ce calcul peut paroître ingénieux, simple & expéditif.

Ce numéraire nous donne-t-il la clef du testament de Curius, dont parle Cicéron, écrivant

à Atticus (*lib. 7, ad Atticum, epist. 2.*) ? Il lui dit : Curius vous a déclaré son héritier pour une libelle, & moi pour un téronce : *Fecit palam te ex libellâ, me ex teruncio.* Cela veut-il dire, il vous a fait son légataire pour un dixième, & moi pour un quarantième ? en sorte que Cicéron & Atticus auroient prétendu ensemble un huitième de la succession de Curius. C'est ainsi que l'entendent MM. Dupuy, Gronovius & d'autres favans, & il me semble qu'on ne seroit pas fondé à suivre une autre opinion.

Lorsque dans les anciens tems, les as étoient du poids d'une livre, que le denier valoit dix as, que la dixième partie d'un denier étoit un as de cuivre du poids d'une livre, ou une libelle d'argent ; que la demi-livre de cuivre ou la semblable d'argent étoit un demi-as, & le téronce un quadrans ; alors, dit Volufius, soit que les comptes se tinssent par le numéraire dénariaire, soit qu'ils se fissent par le sestertiaire, les sommes particulières exprimées en libelles, en semblables ou en téronces, étoient représentées par les mêmes notes, ces notes n'étant distinguées que par les caractères X du denier, & HS du sesterce, dont on les faisoit précéder, suivant la nature du numéraire qu'on employoit. Mais lorsqu'on eut établi que le denier vaudroit seize as, le numéraire dénariaire subit un changement, & devint plus commode & plus expéditif dans la tenue des comptes. A l'égard du numéraire sestertiaire, il conserva ses notes primitives ; cependant, pour augmenter les divisions de ce numéraire, la libelle fut partagée en deux semblables & en quatre téronces.

NUMÉRAIRE DÉNARIAIRE.

Nous allons tâcher de faire connoître le numéraire dénariaire d'après cet auteur. Le denier, dit Volufius, valut d'abord dix as, & c'est de là qu'il a pris son nom. Le quinaire, qui en est la moitié, valut cinq as, & c'est ce qui le fit ainsi appeler. Le sesterce valut deux as & demi. A présent, le denier vaut seize as, le quinaire huit, & le sesterce quatre. De cette division en dépend une autre, qui a des termes particuliers, & des notes ou des signes pour les représenter : si vous voulez tenir des comptes par le numéraire dénariaire, vous désignerez l'as effectif par ce caractère $\text{X} \text{S} \text{D}$, & l'appellerez *semuncia scilicis (denarii)* ; car seize demi-onces & seize sicilliques de compte font douze onces, ou l'as effectif. Vous représenterez le *dupondius* ou deux as effectifs par cette note $\text{X} \text{—} \text{S}$, & vous l'énoncerez par le mot *sesuncia (denarii)* ; car seize sesconces de compte font vingt-quatre onces, ou deux as effectifs. Vous écrirez le *treffis* avec cette note $\text{X} \text{—} \text{D}$, & l'appellerez *sextans scilicis (denarii)* ; car seize sextans & autant de sicilliques de compte font trente-six onces, ou trois as effectifs. Vous

marquerez le *quartuffis*, ou, comme d'autres écrivent, le *quadrassis*, avec cette note $\text{X} \text{—} \text{—}$, & l'appellerez *quadrans (denarii)* ; car seize quadrans de compte font quarante-huit onces, ou quatre as effectifs. Vous écrirez le *quinquas*, ou, comme on lit dans Festus, le *quinquessis*, avec cette note $\text{X} \text{—} \text{—} \text{D}$, & l'énoncerez en disant *quadrans semuncia scilicis (denarii)* ; car seize quadrans, seize demi-onces & autant de sicilliques de compte ; font soixante onces, ou cinq as effectifs. Le *sexis*, ou, comme il plaît à d'autres, le *sextuffis*, s'exprimera par ce caractère $\text{X} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, & s'appellera *triens semuncia (denarii)* ; car seize triens & seize demi-onces de compte, font soixante-douze onces, ou six as effectifs. Le *septus*, ou, comme disent d'autres, le *septuffis*, s'écrira avec cette note $\text{X} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, & s'énoncera *quincunx scilicis (denarii)* ; car cinq onces & un sicillique de compte feront également sept as effectifs. L'*octus* ou l'*octuffis* s'écrira ainsi $\text{X} \text{S}$, & s'énoncera *semis (denarii)* ; car seize semis de compte font quatre-vingt-seize onces, ou huit as effectifs. Vous écrirez le *nonus* ou *nonuffis* ainsi $\text{X} \text{S} \text{—} \text{D}$, & l'appellerez *semis semuncia scilicis (denarii)* ; car un semis, une demi-once & un sicillique de compte valent neuf as effectifs. Le *decus* ou *decuffis* s'écrira $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{D}$, & s'énoncera *septunx semuncia (denarii)* ; ce qui revient également à dix as effectifs. L'*undecias* ou *undeciare* s'écrira $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, & s'appellera *besicilicus* ; ce qui revient à onze as effectifs. Le *duodecias* ou *duodeciare* se marque $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, & s'appelle *dodrans (denarii)* ; ce qui équivaut à douze as effectifs. Le *tredecias* ou *tredeciare* s'écrit ainsi $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, s'énonce *dodrans semuncia scilicis (denarii)*, & vaut treize as effectifs. Le *quatuordecias* s'écrit $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, s'énonce *dextans semuncia (denarii)*, & vaut quatorze as effectifs. Le *quindecias* se marque $\text{X} \text{S} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{—} \text{D}$, se prononce *deunx scilicis (denarii)*, & vaut quinze as effectifs.

La démonstration de Volufius est un peu prolix & obscure, & elle est encore moins claire dans le texte latin, qui paroît corrompu. L'auteur pouvoit raisonner avec plus de précision, & dire : Le denier se divise en seize as effectifs ; & dans ce numéraire-ci, on le divise par la pensée en douze onces fictives ; on n'a donc qu'à faire cette proportion $16 : 12 :: 1 : \frac{3}{4}$, dont le quatrième terme est la valeur de l'as effectif exprimé en parties douzièmes, ou en onces du denier ; or, trois quarts d'once font une demi-once & un sicillique ; donc l'expression de l'as effectif en douzièmes, ou en onces du denier, doit être *semuncia scilicis*, & ainsi des autres. Car on comprend bien, quoique l'auteur n'en avertisse pas, que le denier, considéré ici comme un as, se divise en douze onces, vingt-quatre demi-onces, & quarante-huit sicilliques. Voici à présent l'abaque, ou la table logarithmique du numéraire dénariaire.

On doit observer d'abord que ce caractère ✕ n'a de valeur que pour le denier entier; & que joint à ses fractions, il n'est qu'indicatif du numéraire:

NOTES.

Sémi-ficilique de compte.					✕ S	
2	Sicilique de compte.				✕ O	
4	2	Sémi-once de compte.			✕ S	
6	3	1 ½	As effectif; <i>semuncia ficilicus.</i>		✕ S O	
8	4	2	1 ¼	Once de compte.	✕ —	
12	6	3	2	1 ½	Dupondius; <i>sefuncia.</i>	✕ — S
18	9	4 ½	3	2 ¼	Tressis; <i>sextans ficilicus.</i>	✕ — O
24	12	6	4	3	Quartuffis; <i>quadrans.</i>	✕ —
30	15	7 ½	5	3 ¼	Quinquessis; <i>quadrans semuncia ficilicus.</i>	✕ — S O
36	18	9	6	4 ½	Sexis; <i>triens semuncia.</i>	✕ — — S
42	21	10 ½	7	5 ¼	Septus; <i>quincunx ficilicus.</i>	✕ — — O
48	24	12	8	6	Octus; <i>semis.</i>	✕ S
54	27	13 ½	9	6 ¾	Nonus; <i>semis semuncia ficilicus.</i>	✕ S S O
60	30	15	10	7 ½	Decus; <i>septunx semuncia.</i>	✕ S — S
66	33	16 ½	11	8 ¼	Undeciæ; <i>sefficilicus.</i>	✕ S — O
72	36	18	12	9	Duodeciæ; <i>dodrans.</i>	✕ S —
78	39	19 ½	13	9 ¾	Tredeciaæ; <i>dodrans semuncia ficilicus.</i>	✕ S — — O
84	42	21	14	10 ½	Quatuordeciaæ; <i>dextans semuncia.</i>	✕ S — — S
90	45	22 ½	15	11 ¼	Quindeciaæ; <i>deunx ficilicus.</i>	✕ S — — O
96	48	24	16	12	Sedeciæ, denarius, <i>as.</i>	✕

✕ VIII S — S O S. Total des notes,

Pour donner une idée de la manière dont les anciens se servoient de ce tableau, je présenterai un exemple d'addition. J'ajoute donc les signes de la colonne des notes, en commençant par ceux qui expriment les moindres divisions du denier. J'écris d'abord S, demi-ficilique de compte, parce qu'il est seul & impair, après quoi je compte les ficiliques; ils sont au nombre

de neuf; j'en écris un O, & je retiens quatre sémi-onces pour huit ficiliques. J'ajoute les sémi-onces de la colonne avec ces quatre; la somme est treize; j'en écris une S, restent douze, pour lesquelles je retiens six onces. J'y ajoute celles de la colonne; la somme est quarante-trois onces: j'en écris une —, & je retiens sept sémis pour quarante-deux onces. J'y ajoute les sémis de la colonne;

colonne; la somme est quinze sémis; j'en écris une S, & je retiens sept deniers pour quatorze sémis. Ajoutant le denier de la colonne, je trouve huit deniers que j'écris X VIII, & la somme entière des signes de la colonne est X VIII S—SOS; c'est-à-dire, *octo denarii fescuncia femuncia sciliculus semi-sciliculus*; S'il s'agit d'effectuer cette somme en monnoie réelle, on voit à l'inspection de l'abaque qu'il faut payer ou recevoir huit deniers dix as, & le sciliculus & demi excédent se néglige.

On pourroit traiter plus en grand tous les procédés de l'*Arithmétique* des anciens Romains; mais cela paroît assez inutile, & ces trois exemples mettront sur la voie. J'observerai seulement que Celse emploie, pour la composition des médicamens, un numéraire pondéral qui diffère peu de celui-ci; par exemple, il désigne le denier par ce signe X; le poids de huit deniers & un tiers est ainsi marqué P X VIII, ou bien P X VIII. —; douze deniers un tiers P. X XII. —; deux deniers & demi P X II. — —; un demi-denier X — —; trois quarts de denier P X S —; quatre deniers P. III X; cent deniers P. C. X. (*Métrologie de M. Paulson*).

ARITHMOMANTIE. Voyez ARITHMANTIE.

ARIUS, un des principaux Centaures qui combattirent contre les Lapites. V. CENTAURE.

ARLEQUIN. M. le Batteux a trouvé une ressemblance très-grande entre l'*Arlequin* des Italiens, & le Satyre qui faisoit le rôle le plus saillant des satyres dramatiques anciennes. Ce rapprochement est d'autant plus exact, que ce genre de comédie ou de farce qui rappelle les Atellanes, est sorti, lors de la renaissance des lettres, des mêmes cantons de l'Italie.

On retrouve dans *arlequin*, dit cet écrivain dans son Cours de Belles-Lettres, les caractères d'un satyre. Qu'on fasse attention à son masque, à sa ceinture, à son habit collant, qui le fait paroître presque comme s'il étoit nud, à ses genoux couverts, & qu'on peut supposer rentrés; il ne lui manque qu'un soulier fourchu. Ajoutez à cela sa façon mièvre & déliée, son style, ses pointes souvent mauvaises, son ton de voix; tout cela forme assurément une manière de satyre. Le satyre des anciens approchoit du bouc; l'*Arlequin* d'aujourd'hui approche du chat; c'est toujours l'homme déguisé en bête. Comment les satyres jouoient-ils, selon Horace? avec un dieu, un héros qui parloit du haut ton. *Arlequin* de même paroît vis-à-vis Samson; il figure en grotesque vis-à-vis d'un héros: il fait le héros lui-même; il représente Thésée, &c. &c.

ARLES. Cette ville de Provence renferme, plus qu'aucune autre ville de France, des antiquités dignes de l'attention des curieux. On y voit un grand nombre de tombeaux romains, les restes d'un capitole, d'un théâtre & d'un amphithéâtre, un buste d'Esculape, & un obé-

lisque de granit de cinquante-deux pieds de hauteur. L'histoire n'a point conservé la date de l'érection de l'obélisque; mais on le releva en 1675, en l'honneur de Louis XIV. On le plaça sur une base faite d'un roc commun, & peu proportionné à la beauté de la matière dont l'obélisque est formé.

Arles érigea en l'honneur du grand Constantin une colonne, sur laquelle on lit encore cette inscription:

IMP. CAES. FLAV. VAL.
CONSTANTINO. P. F. AUGUSTO
DIVI. CONSTANTII. AUG. PII
FILIO
ARELATIS. RESTITUTORI.

Elle fait allusion au séjour de Constantin à *Arles*; après la mort de Maximilien-Hercule. Quelques antiquaires rapportent à cette ville les médailles de ce prince, sur lesquelles on lit: PAR. PARL. SARL. SAR. TAR., & ils expliquent ainsi ces abréviations: *Percussus Arelate. Populus Arelatensis*, selon le P. Hardouin. *Signatus Arelate*; ou, selon le même auteur, *Senatus Arelatensis; Tributum Arelatensium*.

ARMAMAXI. Dans la pompe des triomphes, après les chars appelés *thense*, & après les images des dieux, marchoient onze chariots, nommés *Armamaxi*. C'étoient des espèces de chars à quatre roues, dont se servoient les Scythes. Ils sembloient formés par deux chars ordinaires réunis en gondole à double fond. Ils étoient chargés de couronnes d'or, de cuirasses, de boucliers & des dépouilles des ennemis. La colonne Théodosienne en offre quelques-uns. Un coup-d'œil jeté sur ses dessins les feront mieux connoître que les plus longues descriptions.

Capitolin les appelle *Armata*; il dit de Maximin le père, qu'il étoit assez fort pour tirer seul un de ces chariots, ou un char appelé *Rheda*, quoique chargé: *Amexas manibus attraheret, rhedam onustam solus moveret*.

Ces deux noms différens venoient du mot grec ἄμαξα, chariot.

ARMAMENTARIUS *turme*, officier chargé de veiller aux armes de la troupe. Il s'appeloit aussi *armorum custos*.

ARMATA, surnom de Vénus, sous lequel les Lacédémoniens l'honoroiént, parce qu'ils la représentoient armée dans son temple. Il y a dans Aufone une épigramme traduite de l'Anthologie, sur la Vénus *Armata*.

ARMATURA. Les Romains appeloient de ce nom les manœuvres de leurs soldats, que nous nommons exercice à pied, à cheval, &c. *Les campidoctores* commandoient & dirigeoient ces manœuvres. Végèce (1. 13.) dit qu'il faut former les jeunes soldats par ces manœuvres, que l'on appelle *armatura*, & qui sont enseignées par les *campidoctores*: *Præterea illo exercitii genere, quod*

armaturam vocant, & à campidoctoribus traditur, imbuedus est tyro.

ARMÉES. Nous donnerons ici des notions générales sur les armées grecques & romaines, pour faciliter l'intelligence des écrivains de l'une & de l'autre nation.

ARMÉES grecques.

Στρατία, armée.

Μεταπειν ou πρώτος ζυγός, étoit le front de l'armée; l'avant-garde.

Κέρυτα, les ailes de l'armée, dont on attribuoit l'invention à Pan, qui commandoit, disoit-on, l'armée de Bacchus dans son expédition de l'Inde.

Παραστάται, soldats & commandant d'une aile.

Πρωτοστάτης, premier soldat de la droite.

Ἐπιστάται, soldats du centre.

Ἐσχωτος ζυγός ou ἔρα, arrière-garde.

Ὀυραγός ou ὀπισθοφυλαξ, commandant de l'arrière-garde.

Tous les noms précédens appartenoient aux armées, aux détachemens, ainsi qu'aux plus petites divisions.

Πεμπύς, division de cinq hommes, dont le commandant s'appeloit πεμπάδαρχος.

Δεκάς, division de dix hommes, dont le commandant s'appeloit δεκάδαρχος; ainsi des autres divisions.

Λάχος, division de huit, douze, ou de seize hommes. Ce dernier nombre étoit appelé particulièrement λόχος; d'autres appliquent cette dénomination à la division de vingt hommes. On les appeloit encore τήχος ou δεκανία. Δοχαγός étoit le nom du commandant.

Δορία ou ἡμιδορία, étoit la moitié de la division appelée λάχος: son commandant étoit appelé δομορίτης ou ἡμιδορίτης.

Συλλοχισμός, exprimoit la réunion de plusieurs λόχοι: ainsi que εἴσασις, la réunion de trente-deux hommes; c'est-à-dire, de quatre moitiés ou de deux λοχοι entiers.

Πεντηκονταρχία devoit désigner une troupe de cinquante hommes; elle exprime cependant la réunion de quatre λόχοι, ou de soixante-quatorze hommes. Delà vint que cette troupe fut appelée aussi τετραρχία; de même que le commandant s'appeloit τετράρχης & πεντηκόνταρχος.

Ἐκατονταρχία ou τάξις, troupe de cent hommes, ou de deux πεντηκονταρχίαι. Le commandant s'appeloit d'abord Ταξίαρχος; mais il ne fut plus connu que sous le nom de ἑκατονταρχος. Sa troupe avoit en tête cinq soldats, distingués des autres, parce qu'ils n'étoient pas enrôlés avec eux, & appelés ἑκατακτοι. C'étoit le στρατοκήρυξ, hérault, ou crieur de l'armée, qui répétoit à très-haute voix les ordres du commandant; tel fut le célèbre Stentor: le Σημειοφόρος, qui faisoit entendre par des signes ou des gestes de convention, les mêmes ordres aux soldats les plus éloignés: le Σαλπικτής, le trompette, qui les annonçoit par le son d'un instrument, qui servoit d'ailleurs à exciter le cou-

rage des combattans: & le Υπέρτης, qui servoit les foldats. Ils se plaçoient à la tête de la troupe; & l'on voyoit à la queue le cinquième ou le serfifile, ουραγός, qui veilloit sur la conduite des foldats, & les empêchoit de s'écarter, de rompre leurs rangs ou de fuir.

Σύνταγμα, παράταξις, ψιλαγία, désignoit un corps de deux cent cinquante-six foldats, dont le chef s'appeloit συνταγματάρχης.

Πεντακοστιαρχία ou ξεναγία, selon quelques traducteurs, désignoit une troupe de cinq cent-douze hommes, dont on nommoit le chef πεντακοστιαρχος ou ξεναγος.

Χιλιαρχία, σύστημα, ou, selon quelques interprètes, ξεναγία, étoit une division de mille vingt-quatre hommes, dont le chef étoit nommé χιλιαρχος, χιλιοσός, συστηματάρχης.

Μεραρχία, ou, selon quelques philologues, τέλος & ἐπιξεναγία, désignoit un bataillon de deux mille quatre cent-huit hommes, dont le commandant étoit nommé μεράρχης, τελάρχης ou ἐπιξεναγος.

Φαλαγγαρχία, appelée plus souvent μέρος, ἀποτομή, κέρατος, σίφος, & anciennement στρατηγία, étoit une division composée de quatre mille quatre-vingt-seize, ou, selon quelques-uns, de quatre mille trente-six foldats, dont le chef s'appeloit φαλαγγάρχης, στρατηγός.

Διφαλαγγία, ἐπιταγμα, & selon quelques écrivains μέρος, désignoit une division de huit mille cent-trente foldats, commandée par un κεράρχης.

Τετραφαλαγγαρχία étoit une division de seize mille trois cent-quatre-vingt-quatre foldats, sous les ordres d'un τετραφαλαγγάρχη.

Ἰλη désignoit généralement un escadron quelconque, mais plus ordinairement une troupe de soixante-quatre maîtres.

Ἐπιλαρχία désigne deux ἴλας, une troupe de cent vingt-huit maîtres.

Ταραντιναρχία, troupe de deux cent-cinquante-six maîtres.

Ἰππαρχία, escadron de cinq cent-douze maîtres.

Ἐπιπαρχία, escadron de mille vingt-quatre maîtres.

Τέλος, escadron de deux mille quarante-huit maîtres.

Ἐπιταγμα, escadron de quatre mille quatre-vingt-seize maîtres.

Les Lacédémoniens donnoient des noms particuliers aux divisions d'une armée. Ils la divisoient en μέρος, les légions des Latins. On n'est pas d'accord sur le nombre d'hommes que chacune comprenoit, cinq cens ou sept cens, neuf cens même, selon Plutarque (*in Pelopida*). Quand Lacédémone fut devenue république, ce nombre n'excéda pas quatre cens fantassins. Le commandant s'appeloit Πολέταρχος, Tribun à Rome; & le second officier, συμφορὸς.

Λάχος étoit le quart de la μέρος. Quoique Hétychius le réduise au cinquième, le premier

sentiment s'accorde mieux avec l'ancienne formation des troupes de Sparte ; car Xénophon assure que chaque *μία* étoit commandée par les quatre *λόχαρχοί*, chefs de la division appelée *λόχος*.

Πενηκός étoit le quart ou la moitié du *λόχος*, & comprenoit cinquante soldats. Leur chef s'appeloit *πεντηκοντής*, &c.

Ενωμοτία étoit le quart ou la moitié du *λόχος*, & comprenoit vingt soldats, dont le nom étoit pris du serment militaire qu'ils prêtoient tous ensemble au milieu d'un sacrifice, *ἐνώμοτοι διὰ σφαιρίων*. Leur chef s'appeloit *ἐνωμοτάρχης*.

Au reste, les variations des écrivains grecs sur le nombre des soldats de chaque division des troupes lacédémoniennes, sont venues de ce que ces divisions ont toujours conservé les mêmes noms, quoique le nombre des soldats ait varié à différentes époques. La même chose est arrivée à la légion romaine.

Toutes les dénominations précédentes étoient relatives au nombre de soldats qui composoient les divisions.

Φάλαγξ désigne, à la vérité, quelquefois une troupe de vingt-huit soldats, d'autres fois une division de huit mille hommes : mais la *phalange*, proprement dite, étoit une division de seize mille trois cent-quatre-vingt-quatre soldats. Au reste, on donnoit généralement le nom de *phalange* à toute l'infanterie, ou à un corps d'armée considérable. Voyez PHALANGE.

Μίκρος Φάλαγγος exprimoit la largeur de la phalange, ou l'étendue de son front. On l'appeloit *πρώτος ζυγος*, premier rang ; le second étoit appelé *δευτέρος ζυγος*, &c.

Βάθος ou *πυγος Φαλαγγος*, désigne la profondeur de la phalange.

Ζυγοί désignoient les rangs.

Σίχοι ou *λόχοι*, étoient les files.

Διχοτομία Φαλαγγος, partage de la phalange en deux ailes ou colonnes.

Αραρός, *ἠμφαλις*, *συσχὴ Φάλαγγος*, centre de la phalange, division intermédiaire placée entre les ailes.

Λεπτωτός Φάλαγγος, diminution de largeur, qui se pratiquoit en retranchant quelques files.

Ορθία, *ετερομήκης* ou *παραμήκης*, *Φάλαγξ*, ordre de bataille dans lequel la largeur étoit moindre que la profondeur.

Πλαγία Φάλαγξ, ordre de bataille, qui offroit un front d'une étendue plus considérable que la profondeur.

Δοξή Φάλαγξ, l'ordre oblique.

Αμφίστοιμος Φάλαγξ, ordre de bataille dans lequel les combattans se plaçoient dos-à-dos pour faire face en tête & en queue.

Αντίστομος Φάλαγξ, étoit le même ordre que le précédent, excepté qu'il avoit de la profondeur, afin que les combattans fissent en même-tems face des quatre côtés.

Αμφίστοιμος διφάλαγγία, ordre de bataille dans

lequel les chefs de file se plaçoient à la tête & à la queue de la troupe, & les serre-files, *ἔραγοι*, dans le centre, afin de faire face de deux côtés.

Αντίστομος διφάλαγγία, ordre de bataille opposé au précédent, dans lequel les serre-files & les derniers rangs occupoient les deux côtés, tandis que les chefs de file se plaçoient dans le centre, face-à-face. De cette manière, le front se resserroit, & les derniers rangs formoient les ailes.

Ομοίστομος διφάλαγγία, ordre de bataille dans lequel les chefs de deux phalanges se plaçoient sur un seul côté, à la suite les uns des autres.

Ετερόστομος διφάλαγγία, ordre de bataille dans lequel les chefs d'une phalange se plaçoient au côté droit, & ceux de la seconde au côté gauche.

Πεπλεγμένη Φάλαγξ, changement d'ordre que faisoit la phalange, selon la nature des chemins.

Επικυμπὴς Φάλαγξ, ordre de bataille formé en croissant ; on l'appeloit aussi *κυρτή* & *κόλλη*, parce qu'il étoit convexe & concave.

Εσπασμένη Φάλαγξ, ordre oblique en échellons, par lequel les différentes divisions se présentoient à l'ennemi, en dépassant le front l'une de l'autre.

Υπερφάλαγγιστος, ordre de bataille dans lequel les ailes d'une division s'étendoient au-delà du front de l'ennemi ; lorsqu'une seule aile s'étendoit ainsi, cet ordre de bataille s'appeloit *ἑπεκέρσιστος*.

Ρομβοειδὴς Φάλαγξ & *σφηνοειδὴς*, bataillon formé en lozange. Les Thessaliens employèrent les premiers cet ordre de bataille qu'avoit inventé Jason, leur compatriote.

Εμβόλον, chez les Latins *rostrum* & *cuneus*, coin, bataillon formé en triangle équilatéral, ou en demi-lozange, ou en Δ, avantageux pour attaquer.

Κοιλιέμβολον, chez les Latins *forceps*, tenaille, bataillon formé en V, pour recevoir l'attaque du coin ou Δ.

Πλινθίον & *πλινθία*, brique ou tuile, carré long, dont on présentoit le grand côté à l'ennemi.

Πύργος, tour, ordre de bataille contraire au précédent : on présentoit le petit côté à l'ennemi.

Πλαίσιον, ordre de bataille très-étendu, & approchant plus d'une forme circulaire que de la forme carrée.

Τερηδών, ordre de bataille en colonne formée par des pelotons qui se succèdent continuellement ; d'où il a pris le nom du ver qui s'insinue dans le bois. Cet ordre est nécessaire dans le passage des défilés, où les divisions ne peuvent se développer. On l'appelle encore *φάλαγξ ἑπιφοειδὴς*.

Πύκνωσις Φάλαγγος, bataillon ferré sur un espace moins large de moitié que l'espace destiné aux autres ordres.

Συρασπισμός, ordre plus ferré encore de moitié que le précédent ; ce qui réduisoit l'espace à un

quart seulement. Les boucliers s'appuyoient alors nécessairement les uns sur les autres; ce qui lui fit donner ce nom.

Πρόταξις, troupes placées à la tête de l'armée.

Επίταξις, troupes placées à l'arrière-garde de l'armée.

Πρόταξις, évolution qui réunissoit les troupes de la queue à l'une ou aux deux ailes, pour en former la tête de ce même corps.

Υπόταξις, évolution qui doubloit les ailes, en leur réunissant sur un front courbe les troupes légères; de manière que toute l'armée offroit l'image d'une porte triple.

Εντάξις, παρένταξις ou προσεντάξις, évolution qui dispersoit les troupes légères dans les intervalles que laissoient les troupes pesamment armées.

Παρμολή: cette évolution différoit de la précédente, en ce qu'elle remplissoit les intervalles de troupes de la même espèce.

Επαγωγή, évolution en colonne, par laquelle les troupes marchoient à la suite les unes des autres.

Παραγωγή: cette évolution différoit de la précédente, en ce que l'aile de la phalange ne marchoit pas par pelotons, mais par divisions, les chefs se plaçant sur l'un ou l'autre côté.

On distinguoit quatre sortes d'επαγωγή & de παραγωγή. Lorsqu'on faisoit face d'un seul côté, l'une & l'autre étoient surnommées μονόπλευρος; lorsque c'étoit des deux côtés, δίπλευρος; de trois, τριπλευρος; & de tous les quatre, τετράπλευρος.

Κλίσις, étoient les évolutions prises en général.

Κλίσις ἐπὶ δόρυ, conversion à droite: on tenoit la lance de cette main.

Επανακλίσις, mouvement rétrograde vers la gauche.

Κλίσις ἐπὶ ασπίδα, conversion à gauche: on tenoit le bouclier de cette main.

Μεταβολή, conversion double du même côté, qui faisoit tourner le visage du soldat du côté opposé de sa première position. Il y en avoit de deux sortes: 1°. μεταβολή ἐπ' ἔργον, conversion de la tête à la queue, sans changer de place: elle se faisoit toujours par la droite; 2°. μεταβολή ἀπ' ἔργου, conversion de la queue à la tête, sans changer de place: elle se faisoit toujours par la gauche.

Επιστροφή, conversion de l'armée entière à droite ou à gauche.

Αναστροφή, mouvement contraire au précédent, qui remettoit l'armée dans sa première position.

Περισπασμός, double επιστροφή: autrement, conversion de l'armée entière de la tête à la queue.

Εκπρισπασμός, triple επιστροφή.

Εἰς ὄρθον ἀποδύναι ou ἐπ' ὄρθον ἀποκαταστήσαι, évolution qui remettoit l'armée dans sa première position & dans sa première place.

Ἐξελιγμός, ἔξιλιγμός ou ἔξιλιξις, évolution par laquelle toute l'armée passoit de la tête à la queue,

de la queue à la tête, ou d'un côté à l'autre; les soldats marchant à la suite les uns des autres. Lorsque cette évolution se faisoit par files, on la désignoit par cette expression, κατὰ λήγας; & par cette autre, κατὰ ζυγά, quand elle se faisoit par rangs. L'une & l'autre de ces évolutions étoient encore distinguées en trois espèces différentes.

1°. Ἐξελιγμός Μακεδόν κατὰ λήγας; cette première espèce étoit due aux Macédoniens, & elle se faisoit de la manière suivante: La première file se tournoit à droite ou à gauche, & marchoit; ensuite la seconde marchoit du même côté, & s'arrêtoit, en laissant un intervalle entr'elle & la première file; la troisième & toutes les autres faisoient la même manœuvre jusqu'à la dernière, qui fermoit la marche. Par cette évolution, la troupe sortoit par le front de sa première position, & tous les soldats se trouvoient tournés du côté où étoit placée la queue avant l'évolution. Philippe, roi de Macédoine, voyant cette évolution pratiquée par tous les Grecs, y en substitua une nouvelle.

2°. Ἐξέλιγμος Λακων κατὰ λήγας; cette évolution fut introduite par les Lacédémoniens; elle étoit contraire à la précédente. Dans la première, la troupe occupoit un nouveau terrain en avant; & dans celle des Lacédémoniens, elle l'occupoit en arrière, les soldats faisant face au côté où étoit précédemment la queue. Dans la première, la troupe se développoit de la queue à la tête; & dans l'autre, au contraire, c'étoit de la tête à la queue.

3°. Ἐξελιγμός Περισπασμός ou Κρητικός κατὰ λήγας: cette troisième espèce d'évolution étoit en usage chez les Perses & chez les Crétois, & s'appelloit aussi χορείος, parce qu'elle s'exécutoit comme les marches de deux chœurs de théâtre. Ceux-ci alloient de l'entrée du théâtre au fond, & retournoient ensuite occuper réciproquement la place l'un de l'autre. Dans cette évolution, toute la troupe occupoit à la fin la même quantité de terrain qu'au commencement; c'est-là ce qui la distinguoit des deux précédentes.

Ἐξελιγμός κατὰ ζυγά, évolution par rangs, opposée à l'évolution par files. Dans la première, l'armée se mouvoit sur sa profondeur de la tête à la queue ou de la queue à la tête, de manière que le premier & le dernier bataillon se trouvoient occuper à la fin de l'évolution la place l'un de l'autre. Dans l'évolution par rangs, l'armée se mouvoit par le côté, une aile prenant la place du corps de l'armée, ou même dépassant l'autre aile: de manière que les soldats de la tête d'une aile, se plaçoient à la tête de l'autre, & ainsi des autres rangs. L'évolution par rangs étoit de trois espèces, comme l'évolution par files.

1°. La macédonienne s'exécutoit en faisant passer à la vue de l'ennemi l'une ou l'autre

aile, à la droite ou à la gauche de la seconde. Elle ressembloit à une fuite. 2°. La lacédémonienne s'exécutoit en ramenant devant le front de l'ennemi l'aile qui en étoit la plus éloignée. 3°. La dernière évolution par rangs ressembloit à la marche théâtrale des chœurs; & elle s'exécutoit sans changer de terrain, en transportant chaque aile à la place de l'autre.

Διπλασιασται, doubler ou ferrer la troupe; ce qui se faisoit de deux manières, en augmentant le nombre des soldats sans agrandir le terrain, ou par l'agrandissement du terrain sans augmentation du nombre de soldats, mais en dédoublant les rangs. Ce doublement s'opéroit sur les soldats ou sur le terrain, en profondeur ou en largeur; ce qui produisoit quatre doublemens différens, *διπλασιασμοί*.

1°. *Διπλασιασμός ἀνδρῶν κατὰ ζυγά* ou *κατὰ μῆκος*; ce doublement s'opéroit en doublant le nombre des soldats dans les rangs, sans augmenter l'étendue du front.

2°. *Διπλασιασμός ἀνδρῶν κατὰ λόγους* ou *κατὰ βάρους*, doublement ou serrement des files, sans augmentation de front.

3°. *Διπλασιασμός τόπων κατὰ ζυγά* ou *κατὰ μῆκος*, doublement de terrain en largeur, sans augmentation dans le nombre des soldats, opéré par l'agrandissement des intervalles entre les files.

4°. *Διπλασιασμός τόπων κατὰ λόγους* ou *κατὰ βάρους*, doublement de terrain en profondeur par le dédoublement des rangs, sans augmentation dans le nombre des soldats.

Toutes les dénominations précédentes étoient relatives à l'ordre de bataille selon lequel les divisions étoient formées. On en trouve encore dans les écrivains quelques-uns qui étoient propres à de certains peuples seulement: tels étoient les ordres de bataille qui représentoient des figures curvilignes de toute espèce, comme celle de l'*œuf*, appelée *ἰσθ*, & inventée par Ilion de Thessalie, rapportée dans la Tactique d'Elie.

Les Grecs excellèrent dans la Tactique, parce que n'ayant à opposer aux armées innombrables des Barbares que de petites armées, ils compensèrent le défaut de soldats par l'habileté des manœuvres.

ARMÉES romaines. Ce que nous avons à dire sur cet objet, se place de soi-même sous les mots *Acies*, *Agmen* & *Exercitus*. C'est pourquoi ils formeront la division de cet article. Car les Romains firent très-peu d'additions à la tactique des Grecs.

ACIES. Les Romains exprimoient par ce mot, pris dans son sens propre, le tranchant d'un instrument coupant; & ils s'en servirent par extension, pour désigner les premiers rangs ou la tête d'une troupe, qui se faisoit jour la première au travers des bataillons ennemis, comme le tranchant d'une lame pénètre les corps qu'elle divise. Aussi Arrien, dans sa Tactique, exige-t-il, pour

former les premiers rangs d'une troupe, les soldats les plus expérimentés & les plus courageux.

Tite-Live nous a conservé l'ordre de bataille dans lequel on rangeoit une légion romaine (8. 3). » Chaque rang, dit-il, étoit composé de soixante-deux soldats, d'un centurion & d'un porte-en-seigne. Les hastaires formoient l'avant-garde avec quinze manipules, séparés les uns des autres par de petits intervalles. Chaque manipule comprenoit vingt soldats armés à la légère, & une troupe de soldats pesamment armés. Les premiers ne portoient qu'une lance & des javalots. Le front de la légion présentoit ainsi l'élite de la jeunesse militaire. Elle étoit suivie par un nombre égal de manipules composés de soldats chargés de boucliers, d'armes pesantes, & d'un âge mûr, appelés princes. Ces trente premiers manipules portoient le nom général *Antepilani*, parce que l'on plaçoit après eux auprès des enseignes dix manipules, divisés chacun en trois rangs, dont le premier étoit appelé *pilum*. » *Ordo sexagenos duos milites, centurionem, & vexillarium unum habebat. Prima acies hastati erant, manipuli quindecim distantes inter se modicum spatium: manipulus leves videnos milites, aliam turbam scutorum habebat. Leves autem, qui hastam tantum gestaque gererent, vocabantur. Hac prima frons in acie florem juvenum pubescentium ad militiam habebat. Robustior inde etas totidem manipulorum, quibus principibus est nomen, hos sequebantur, scutati omnes, insignibus maxime armis. Hoc triginta manipulorum agmen antepilanos appellabant, quia sub signis jam alii decem ordine locabantur ex quibus ordo unusquisque tres partes habebat; earumque unam quamque primam, pilum vocabant.*

» La première division de chaque manipule, appelée *pilum*, comprenoit trois enseignes, qui étoient composées chacune de cent quatre-vingt-six soldats: sous la première enseigne marchaient les triaires, soldats vétérans & éprouvés; sous la seconde les roraires, plus jeunes & moins anciens dans les armées; sous la troisième les accenses, soldats sur lesquels on comptoit moins, & que l'on plaçoit en arrière par cette raison. Lorsque la troupe étoit formée, les hastaires commençoient le combat: s'ils n'enfonçoient pas l'ennemi, ils rétrogradoient & s'arrêtoient dans les intervalles qui séparaient les princes. Ces derniers combattoient alors, & étoient soutenus à leur tour par les hastaires. Pendant l'action, les triaires demeuroient fermes sous leurs enseignes, le genou gauche avancé, le bouclier affermi sur l'épaule; & tenant leurs lances inclinées & fixées en terre par la pointe, ils offroient l'image d'un retranchement couronné de palissades. Si l'attaque des princes avoit été trop foible, ils se replioient insensiblement sur les triaires; ce qui avoit fait naître le proverbe: *c'est*

aux triaires à combattre ; c'est-à-dire, on est réduit au dernier expédient. Les triaires ayant reçu dans leurs intervalles les hastaires & les princes, se redressoient, seroient leurs rangs pour ne laisser aucune entrée à l'ennemi, & fondoient tous ensemble sur lui avec furie, sachant bien qu'ils n'avoient plus de troupes après eux sur qui fonder quelqu'espérance de soutien. *Primum vexillum triarios ducebat, veteranum militem spectata virtutis : secundum rorarios, minus roboris atate, factisque : tertium accensos, minima fiducia manum : eo & in postremam aciem rejiciebantur. Ubi his ordinibus exercitus instructus esset, hastati omnium primi pugnam inibant : si hastati hostem profigere non possent, pede presso eos retrocedentes in intervallo ordinum principes recipiebant : tum principum pugna erat ; hastati sequebantur : triarii sub vexillis considebant, sinistro crure porrecto, scuta innixa humeris, hastas subrepta cuspide in terra fixas, haud secus quam vallo septa inhorreret acies, tenentes. Si apud principes quoque haud satis prosperè pugnatum esset, à prima acie ad triarios sensim referebantur ; inde rem ad triarios rediisse, cum laboratur, proverbio increbuit. Triarii conjungentes, ubi in intervalla ordinum suorum principes & hastatos recepissent, extemplo compressis ordinibus velut claudebant vias : unoque continente agmine, jam nullâ spe post se relicta, in hostem incidebant.*

On ne formoit pas toujours l'ordre de bataille par manipules, c'est-à-dire, par hastaires, princes & triaires ; mais on le formoit quelquefois par cohortes, & alors ces trois divisions étoient réunies en une seule. La formation par cohortes étoit plus usitée dans les marches, & celle par manipules dans les batailles, sans exclusion cependant de l'une ou de l'autre. C'est une erreur d'attribuer à Marins la formation par cohortes. Elle étoit connue dans l'ancienne république, mais elle devint plus usitée depuis ce général.

Acies désignoit proprement les troupes romaines, pour les distinguer des alliés & des auxiliaires. Ceux-ci formoient les ailes ; tandis que le corps d'armée, *acies*, ne comprenoit que les soldats romains. Tite-Live le dit expressément, (37. 39.) : *Romani mediam aciem, cornua Latini tenuerunt.*

AGMEN, escadron ou bataillon. Ce mot a souvent été confondu avec celui d'*acies*, sur-tout par les écrivains des bas-siècles. Les premiers Romains avoient généralement deux *agmen* de forme différente, ou deux ordres de bataille ; 1°. pour sortir des camps, on plaçoit à la tête des troupes l'élite des soldats, appelés *extraordinarii*, qui avoient leur quartier auprès de la porte Prétorienne ; à leur suite marchoit l'aile droite des alliés, des Latins, par exemple ; les bagages des *extraordinarii* & des alliés les suivoient réunis ensemble. Venoit ensuite chaque légion suivie de son bagage, marchant à la suite l'une de l'autre ;

& la marche étoit fermée par le bagage de l'aile gauche des alliés, qui suivoit cette aile. L'ordre de la marche étoit renversé quand on renetroit dans le camp ; de manière qu'elle étoit fermée par les *extraordinarii*. Ces évolutions étoient annoncées par les trompettes. Ils faisoient retentir trois fois le son de leurs instrumens. A la première, on abattoit les tentes ; à la seconde, on chargeoit le bagage sur les chariots & sur les bêtes de somme ; & à la troisième, l'avant-garde se mettoit en marche.

Le second ordre de bataille étoit employé dans les marches au travers des pays découverts, ou dans le voisinage de l'ennemi. On divisoit toutes les troupes en trois corps, au-devant de chacun desquels étoit placé son bagage : c'étoient les hastaires, les princes & les triaires. Lorsqu'on marchoit sans crainte & sans défiance, l'armée se formoit en colonne, & alors la file, *versus*, surpassoit en longueur le rang, *jugum*. Ces marches ordinaires étoient réglées à vingt mille pas chaque jour ; & les marches forcées à vingt-quatre mille.

Agmen pilatum, troupe formée en colonne, de *pilum*, trait fort long auquel elle ressembloit.

Agmen quadratum. Le sens de ce mot a beaucoup varié chez les écrivains latins : tantôt il signifie un ordre de bataille, dans lequel le bagage, placé au centre, est devancé & suivi par les troupes : tantôt un bataillon faisant face des quatre côtés : tantôt enfin une armée rangée en bataille selon la forme ordinaire, dans un terrain ouvert ; parce qu'alors en la voyant de front, on pouvoit la croire aussi profonde qu'étendue.

EXERCITUS désignoit la réunion de différentes troupes sous un même chef, soit qu'elles fussent en marche, ou campées & retranchées, ou en garnison dans les villes, ou rangées en bataille. Non-seulement le mot *exercitus* désignoit des troupes de différentes nations, de diverses espèces, de cavalerie ou d'infanterie, mais encore une flotte, lorsqu'elle étoit destinée à l'appui des troupes de terre.

ARMENIACUS. Voyez ARMÉNIQUE.

ARMÉNIE. Le seul roi d'Arménie dont on ait des médailles, est Artavafde, roi des rois.

La tête de ce roi & des autres princes auxquels l'Arménie a été soumise, est ordinairement coiffée de la tiare.

On connoît deux autres rois d'Arménie, qui régnoient du tems des croisades : Léon I ; Haiton.

ARMÉNIE. ARMENIA. Cette contrée, réduite en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Verus, de Sept.-Sévère.

Son symbole ordinaire est la tiare, & le carquois avec des flèches.

On a quelques médailles avec des légendes en ancienne langue arménienne : elles n'ont pas encore été expliquées.

ARMÉNIENS. (ÈRE DES) L'ère des *Arméniens*, appelée dans quelques titres françois l'*Etreure des Ermines*, commença l'an de J. C. 552, un mardi, 9 de juillet. C'est l'époque du concile de Tiben, où les *Arméniens* ayant confirmé la condamnation du concile de Calcédoine, qu'ils avoient prononcée l'an 536 au concile de Thévis, consommèrent leur schisme. « Les *Arméniens*, » dit M. Fréret, (*Mém. de l'Acad. des B. L. t. 19*, » p. 85) se servent aujourd'hui d'une année com- » posée, comme celle des anciens Persans, de » douze mois, de trente jours chacun & de cinq » épagomènes. Cette année est absolument vague, » sans aucune intercalation, & elle remonte tous » les quatre ans d'un jour dans l'année Julienne. » Elle sert dans le pays pour les actes & pour » la date des lettres; mais en même-tems on » emploie une autre année, qui est proprement » l'année Ecclésiastique, & qui sert dans la Litur- » gie, pour régler la célébration de la pâque & » des fêtes, le tems des jeûnes, & tout ce qui a » rapport à la religion : cette année est fixe, au » moyen d'un sixième épagomène qu'on ajoute » tous les quatre ans; mais le Nourous, ou pre- » mier jour de l'année, qui commence avec le » mois Navazardi, est fixé depuis long-tems au » 11 du mois d'août de l'année Julienne, & il » ne s'en écarte plus. »

» Dans la suite, ajoute le même auteur, lors- » que les *Arméniens* se réconcilièrent avec l'église » latine, & qu'une partie d'entr'eux reconnurent » les papes de Rome, dans une espèce de con- » cile tenu à Kherna, au quatorzième siècle; » (c'est le concile dit *Charnense*, tenu l'an de » J. C. 1330) ils admirent la forme de l'année » Julienne, que le commerce avec les Francs » leur avoit rendue familière. Les actes du con- » cile de Sise joignent l'an 756 de l'ère armé- » nienne avec l'an 1307 de l'ère vulgaire, & » datent dans l'une & l'autre année par le 19 » mars Dans le concile d'Adéna, tenu en 1316, » où il fut question du calendrier, on ne se fert » que des mois juliens & de l'ère vulgaire; & en- » core aujourd'hui, lorsque les *Arméniens* traitent » avec les Occidentaux, ils emploient les mois » juliens. » Dans une réponse de M. Arnaud au » ministre Claude, sur la perpétuité de la foi, im- » primée en 1671, on voit une lettre de Jacques, » Catholique des *Arméniens*, datée du 12 avril de » l'an 1120 de l'ère des *Arméniens*; ce qui revient » à notre année 1671. Nous ajouterons que les » *Arméniens* datent aussi par les années du monde » suivant l'ère de Constantinople, & qu'ils joignent » quelquefois dans leurs actes cette façon de sup- » pléer les tems à celle qui leur est propre.

Mois Romains.

Mois Arméniens.

11 Août,
10 Septembre,
10 Octobre,

Navazardi.
Hori.
Sahomi.

9 Novembre, Dré Thari.
9 Décembre, Kagoths.
8 Janvier, Aracz.
7 Février, Malégi.
9 Mars, Arcki.
8 Avril, Angi.
8 Mai, Mariri.
7 Juin, Marcacz.
7 Juillet, Hérodiez.

Acéliacz ou les cinq épagomènes, & les six dans les années abondantes. (*L'Art de vérifier les dates, &c.*)

ARMENIQUE, *Armenicus, Armeniacus*, sur- nom donné à Néron, à M.-Aurèle & à Lucius Vérus. On le trouve dans Capitolin & sur leurs médailles : NERO CÆSAR AUGUSTUS; & au re- vers : ARMENIAC. — ANTONINUS AUG. ARME- NIACUS. — IMP. L. AUREL. AUG. ... ARMEN. ou ARMENIA ou ARMENIACUS. Il faut traduire *Arménique* & non pas *Arméniaque*.

ARMES. On rapporte ordinairement aux Egyp- tiens l'invention, ou au moins la perfection des premières *armes* que les hommes civilisés ayent employées. C'est des Phéniciens, colonie des Egyptiens, que les Grecs en apprirent l'usage; & c'est pour cacher cette origine, qu'ils firent honneur de l'invention des *armes*, tantôt à Mars, pour qui Vulcain travailloit dans les forges de Lemnos, & tantôt à Bacchus, dans son expédi- tion de l'Inde.

Les *armes* des héros Grecs étoient de bronze & non de fer; Hésiode le dit expressément, (*Oper. & Dier. v. 149.*) ainsi que Pausanias, (*Lacon.*) & Lucrèce : *Sed prius aris erat quàm ferri cognitus usus.* On y employoit quelquefois l'étain; au moins Homère l'assure-t-il des bottines ou plutôt de l'armure des jambes d'Achille (*Il. z.*), de la cuirasse d'Agamemnon (*Iliad. A.*), & du bouclier d'Enée. On sait que le mélange appelé *bronze* se fait avec du cuivre & de l'étain. L'or & l'argent servirent quelquefois à orner les *armes* des héros; mais ils n'en furent jamais la matière qu'entre les mains des effeminés. Les *armes* de Glaucus, dans l'Iliade, sont ornées avec les mé- taux précieux; celles du vaillant Diomède ne sont que de bronze. Homère compare à une femme Amphimaque, dont les *armes* étoient dorées.

Les Perses, amollis par le luxe, chargeoient leurs *armes* d'or & de perles, & elles devinrent la proie des soldats grecs, qui n'étoient couverts que d'airain. Les héros & les chefs de ces der- niers n'admirent les métaux précieux que pour orner leurs *armes*. Elles étoient damasquinées, & l'on y gravoit les hauts-faits des ancêtres, les bienfaits des dieux, des symboles, tels que des lions, des dragons. Mais ce qu'ils y recher- choient le plus après la bonté de la trempe, étoit l'éclat que leur donnoit un poli vif, & qui éblouif- soit les ennemis.

Toutes les *armes* peuvent être distinguées en

deux classes, les armes défensives & les armes offensives. Les Barbares ne s'attachèrent qu'aux dernières. Les Grecs, éclairés par de sages législateurs, sur le besoin de conserver les hommes, firent des loix très-sévères pour défendre le combat aux soldats qui ne seroient pas suffisamment armés & couverts, & pour noter d'infamie celui qui auroit perdu son bouclier dans la mêlée; tandis que la perte de la lance ou de l'épée n'entraînoit aucun déshonneur.

Les armes défensives consistoient en un CASQUE, une CUIRASSE, un CEINTURON ou BAUDRIER (*ζωστήρ*), un BOUCLIER, des BOTTINES, (*κημιδεις*), des BRASSARDS & GANTELETS, (*χειμιδεις*). Voyez ces mots. Les armes offensives des Grecs étoient la MASSUE, la LANCE, l'ÉPÉE, la HARPE, la HACHE, l'ARC, les FLÈCHES, les JAVELOTS, les PIERRES, la FRONDE.

Autant les Grecs étoient affligés de la perte de leurs armes, autant ils se réjouissoient de les avoir rapportées du combat, & d'avoir enlevé celles de l'ennemi. Ils offroient ces dernières aux dieux, & les consacroient dans les temples, où ils les suspendoient. HécTOR promet à Apollon, (*Iliad. II.*) de consacrer dans son temple les armes de son adversaire, si ce dieu lui accorde la victoire. Les Grecs faisoient le même usage de leurs armes, lorsqu'ils renonçoient à la guerre & aux exercices militaires. Mais de crainte que dans des tems de trouble, des séditieux n'en fissent un usage condamnable, on les mettoit hors d'état de servir, en émoussant le tranchant des épées, la pointe des lances, des javelots, & en détachant les anneaux ou courroies des boucliers. Un acteur, dans les Chevaliers d'Aristophane, nous apprend cet usage; il s'écrie douloureusement, en voyant des boucliers ainsi suspendus, sans avoir été dégradés :

Οι μοι τυλας! ἔχρησι γὰρ πόρπηκας.

« Que je suis malheureux ! ces boucliers sont garnis d'anneaux. »

LES ARMES DES ROMAINS : l'usage qu'ils en faisoient, & leur opinion sur l'abandon des armes, étoient les mêmes que ceux des Grecs, à quelques légères différences près relatives à la forme. A Rome, les citoyens ne gardoient point d'armures dans leurs maisons. Elles étoient déposées dans l'ARSENAL public, appelé *Armentarium*. Voyez son article. C'est-là que les séditieux s'armèrent dans la révolte des Prétoriens, qui arriva au commencement du règne d'Othon. Tacite (*hist. I. 80.*) : *Nam aperto armentario rapta arma, nudati gladii, insidentes equis urbem ac Palatium illi petierunt.* Les armes placées dans l'arsenal y étoient couvertes & renfermées dans des fourreaux. Homère parle de ces fourreaux dans l'Odyssée (*A. 125.*), & César (*de Bell. civil. II. 14.*) : *Cum arma verò omnia reposita, contecta que essent.*

Les soldats romains les portoient ainsi cou-

vertes dans les marches en tems de paix; & dans les camps, ceux qui n'étoient pas de garde, déposoient leurs armes dans une tente ou sur des chariots. Ils se revêtoient du *sagum*, & se promenoient ainsi défarmés dans le camp. L'ordre exprès du commandant étoit nécessaire pour reprendre les armes. Il y avoit dans chaque légion un soldat préposé à la garde des armes, appelé *Armorum Custos*.

Lorsque les troupes étoient en marche, chaque soldat portoit son casque pendu sur la poitrine & attaché à l'épaule droite. De la main gauche passée dans le bouclier, il tenoit une longue perche, au bout de laquelle étoit lié un paquet de ses ustensiles, comme on le voit sur la colonne Trajane. Des chariots suivoient les légions pour porter le gros bagage & les armes de rechange. On en avoit établi des fabriques dans chaque province & dans les villes les plus voisines des frontières.

Le bronze étoit la matière ordinaire des armes romaines. Mais dans les bas-siècles, on les enrichit, & elles devinrent un objet de luxe. Trébellius Pollion parle, sous Claude le Gothique, de baudriers d'argent doré, & de casques dorés. On y ajouta même des perles & des pierres précieuses. Capitolin dit de Maximin, qu'il fit fabriquer de longues épées argentées & dorées, des casques ornés des pierres précieuses, & des ornemens de boucliers aussi recherchés: *Fecit & spathas argenteas, fecit etiam aureas, & omnino quidquid ejus pulcritudinem possit juvare. Fecit & galeas gemmatas, fecit & bucculas.* Claudien, dans le premier consulat de Stilicon, n°. 88, peint un luxe militaire plus étonnant encore :

Quin & sidonias chlamydes, & cingula baccis
Aspera, gemmatasque togas, viridesque smaragdīs
Loricās, galeasque renidentes hyacinthis,
Gestatosque patri capulis radiantibus enses.

On ne peut former que des conjectures sur l'espèce des armes que Romulus donna à ses sujets; car les écrivains anciens se taisent sur ce point. Tite-Live parle des lances dont étoient ornés les cavaliers sous le règne de Servius, des épées & des boucliers dans l'histoire de Tarpeia. Denis d'Halicarnasse, décrivant le combat des Horaces & des Curiaques, donne à entendre qu'ils étoient armés de boucliers, d'épées, & qu'ils étoient couverts entièrement d'une forte armure. Quand Servius établit le Cens & distribua les Romains en classes, il donna à la première des casques, des boucliers, des cuirasses, des épées, &c.; à la seconde & à la troisième, des armes plus légères; à la quatrième, selon Tite-Live, une lance & un épieu; selon Denis une lance, un bouclier & une épée; à la cinquième, selon le dernier écrivain, la fronde & le javelot; la fronde sans lance selon le premier. Plutarque dit que Camille

fit fabriquer en fer les casques dont le bronze étoit anciennement la matière, & qu'il couvrit les boucliers avec des lames de bronze, pour les mettre en état de résister aux lourdes épées des Gaulois.

Les exercices étoient fréquens pendant la paix, & les soldats romains étoient toujours tenus en haleine. On exerçoit les nouveaux deux fois par jour, & les vétérans une seule. Les chefs faisoient l'exercice avec eux, pour montrer leur habileté, & pour donner l'exemple à leurs troupes.

Le déshonneur étoit aussi grand pour le soldat romain qui abandonnoit ses *armes*, que pour le soldat grec; les historiens en fournissent un grand nombre d'exemples. Par une suite de cet attachement pour leurs *armes*, on brûloit les guerriers avec les mêmes *armes* qu'ils avoient portées pendant leur vie. Virgile, (*Æneid. xi. 193.*) décrivant une pompe funèbre, dit que l'on jeta sur le bûcher les dépouilles que le mort avoit prises sur les ennemis, & les *armes* dont il faisoit autrefois usage :

*Hinc alii spolia, occisis direpta Latinis,
Conjiciunt igni galeas, ensesque decoros,
Frenaque, ferventesque rotas; pars munera nota,
Ipsorum Clypeos, & non felicia tela.*

Par *munera nota*, le poète désigne les récompenses qu'avoit reçues le guerrier pour prix de sa valeur. C'étoient ordinairement des *armes* prises sur les ennemis, que les chefs distribuoient aux soldats qui s'étoient distingués par leur courage. Le reste des *armes* & des dépouilles des vaincus étoit brûlé en triomphe, ou suspendu & consacré dans les temples des dieux, de Mars, de Bellone & de Jupiter Feretrius.

Les soldats accompagnoient le convoi de leurs camarades, en portant les lances renversées & les boucliers retournés. Virgile, (*Georg. I. 160.*):

Et versis Arcades armis.

On attachoit encore des *armes* sur les monumens qu'on leur élevoit, ou on en sculптоit sur leurs tombeaux. Les recueils d'inscriptions de Gruter, de Muratori, &c. en offrent cent exemples.

Après la victoire, on ne se contentoit pas de distribuer une partie des *armes* des vaincus aux soldats qui s'étoient distingués, d'en brûler une autre partie, d'en réserver pour les temples des dieux, mais on en construisoit encore des trophées sur le champ de bataille. Pour conserver la mémoire de ces trophées, ils étoient représentés sur les médailles avec le nom des peuples vaincus : *IVDAEA CAPTA, ASIA RECEPTE*, &c. On traînoit encore à la suite du vainqueur les *armes* renversées du général ennemi, & à la poupe du vaisseau prétorien, les ornemens des navires pris ou brisés dans le combat.

Antiquités, Tome I.

Arma lusoria gladiatorum, étoient des lances sans fer, & des bâtons appelés *rudés*. On s'en servoit dans les exercices des gladiateurs. Les *armes* véritables s'appeloient, par opposition, *arma pugnatoria* ou *decretoria*.

ARMES des Barbares. De même que les sculpteurs anciens donnoient toujours aux peuples barbares un habillement différent de celui des Grecs & des Romains; de même aussi avoient-ils consacré par l'usage, des *armes* particulières pour les faire reconnoître. C'étoient ordinairement des boucliers très-longs, & chargés de symboles extraordinaires, des épées fort longues & courbées comme les cimetières modernes, des casques recourbés en forme de bonnet phrygien, ou ce bonnet lui-même, des massues de toutes les formes, &c. Nos sculpteurs n'ont point fait attention à cette différence; ce qui jette souvent de l'obscurité sur leurs compositions.

ARMES des Gaulois. Procope, secrétaire du fameux Bélisaire, parlant de l'expédition que les Francs firent en Italie sous Théodoric I, roi de la France-Austrasienne, fait une description de leurs *armes* & de leur manière de combattre, qui a beaucoup de rapport avec celle qu'en avoit faite, plusieurs années auparavant, Sidoine Apollinaire : ils ne portent, dit Procope, ni arc ni flèche, mais un bouclier, une épée & une hache. Le fer de cette hache est très-lourd, & a deux tranchans; le manche est de bois, & fort court. Au premier signal du combat, & dès que les armées sont assez rapprochées, chacun lance sa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, & le brise. Il met ensuite l'épée à la main, se jette sur lui & le tue.

Les Gaulois, ou plutôt les Francs, n'avoient, du tems de Procope, que très-peu de cavaliers, qui se tenoient auprès du roi. Les cavaliers seuls portoient des javelots.

ARMIGER. Voyez ECUYER.

ARMILAUSA, espèce de *sagum* militaire, que les soldats mettoient sur leurs cuirasses. Il ne descendoit pas au-dessous du genou. Maurice, (*in Strategicis*) l'appelle ἀρμιλαύσια, & Isidore (19. 22.) dérive son nom d'*armiclausa*, fermé sur les hanches. Il l'étoit en effet & s'ouvroit par devant & par derrière : *Armilausa vulgò vocata, quòd antè & retrò divisa, atque aperta est; in armos tantùm clausa, quasi armiclausa.* Voyez *SAGUM*.

ARMILLÆ. Voyez BRASSELET, CESTE, COLLIER & PÉRISCÉLIDES.

ARMILLUM, vase dans lequel on mettoit le vin destiné aux sacrifices. (*Isidore*).

ARMILUSTRE ou **ARMILUSTRIE**, fête que célébroient les Romains dans le champ de Mars, le 16^e jour d'octobre. Ils offroient un sacrifice

pour l'expiation des armées, & pour la prospérité des armes du peuple romain. Les troupes qui y assistoient, faisoient le tour de la place avec leurs armes. Cette fête étoit distinguée des Anciles, en ce que l'on se servoit de la flûte dans celle-ci, & de la trompette dans celle des Anciles; & qu'à cette dernière, on n'étoit armé que du bouclier.

On regardoit cette fête comme une *bénédiction* des armes, *ἁγιασμός*. Les Athéniens l'avoient pratiquée les premiers.

ARMILUSTRUM, étoit l'endroit de Rome où se faisoient les sacrifices de l'Armilustre. On fait qu'il étoit dans la région du mont Aventin; mais on en ignore la situation précise. Plutarque dit que Romulus fit élever un tombeau à Tatius auprès de l'*armilustre*. Ce tombeau fut placé dans le bois de laurier du mont Aventin, appelé *Lauratum*, & remplacé par des maisons au tems de Denis d'Halycarnasse; peut-être auprès de l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Alexis. On trouva, en effet, il y a deux cens ans, l'inscription suivante dans les vignes qui l'entourent : SACRUM MAG. VICI. ARMILUSTRI.

ARMILYA, surnom de Minerve.

ARMOIRE, *armarium*. L'usage le plus remarquable de ce meuble chez les Romains, étoit de renfermer les portraits des ancêtres, & les livres. Le premier usage étoit fondé sur la mollesse de la cire, dont ces portraits étoient faits. Elle se décoloroit par le contact habituel de l'air, de la poussière, & se brisoit au moindre choc. Le respect pour ces portraits les faisoit encore renfermer dans les *armoires*. On ne les ouvroit que dans les jours de fêtes ou de réjouissances. Vopisque, (*in Floriano*, c. 6.) : *Senatores omnes eâ latitiâ sunt elati, ut imagines frequentes aperirent*. Ceux qui avoient été accusés de quelque forfait, & dont l'innocence avoit été publiquement reconnue, ouvroient aussi les *armoires* qui renfermoient ces portraits chéris. Cicéron, plaidant pour Sylla, nous l'apprend : *Nam ipse quidem si erit vestro judicio liberatus, quæ habet ornamenta, quæ solatia reliquæ vitæ, quibus letari & perfrui possit? Domus, credo, erit exornata, aperientur majorum imagines*.

Les bibliothèques des Romains étoient composées d'*armoires*, dans lesquelles on plaçoit les livres ou rouleaux, & on les distinguoit par des nombres divers. Vopisque, (*in Tacito*, c. 8.) dit que la bibliothèque Ulpienne avoit un livre d'ivoire dans la sixième *armoire* : *Habet bibliotheca Ulpia in armario sexto librum elephantinum*.

Le préfet ou gouverneur de la Thébàide avoit dans son vestibule, pour marques de sa dignité, deux petites *armoires* peintes, avec les symboles des deux empires, d'Occident & d'Orient. Cette *armoire* double rappeloit ces deux empires; &

pour exprimer leur réunion & la concorde qui régnoit entr'eux, les couvertures des volumes qui étoient peints dans la capacité de ces *armoires*, étoient chargées d'ornemens entièrement semblables. Ces ornemens désignoient par leur nature la dignité du préfet. Lorsqu'il étoit décoré du titre d'*illustre*, on voyoit sur les couvertures le portrait du prince en or. Quelquefois des bandes d'or ou d'argent remplaçoient cette effigie. Les deux vicaires & le primicier des notaires mettoient d'autres marques de leurs dignités sur ces couvertures de livres. Les deux *armoires* qui paroissent renfermer ces livres, peints ainsi qu'elles, portoient pour amortissement deux génies ailés, vêtus de longues tuniques de pourpre, agenouillés, soutenant un médaillon rond avec le portrait d'une femme, au-dessus de laquelle étoit écrit : DIVINA PROVIDENTIA, pour désigner l'empire d'Orient, & DIVINA ELECTIO pour celui d'Occident.

ARMORUM *custos*. Il y avoit dans chaque légion un soldat préposé à la garde des armes que l'on déposoit dans une tente, & que l'on voituroit sur des chariots, dans les marches. On voyoit à Côme l'épithape suivante :

V. F.

C. VIRIUS. SABINUS. VETERAN.

ARMORUM. CUSTOS. LEG.

XIII. GEM. MART. VICT.

D. M.

ARMORUM *magister*, *reitor*, *tribunus*, étoit l'inspecteur des arseaux. Il fournissoit aux troupes les armes, les retiroit après la guerre, & en faisoit fabriquer de nouvelles dans les manufactures d'armes des différentes provinces de l'Empire.

ARMURE des jambes. Voyez JAMBES.

ARNA, en Italie. ARN. ASI.

On a une médaille impériale latine de cette ville, frappée en l'honneur de Trébonien-Galle, qui a été attribuée, mal-à-propos, à Arna de Thessalie.

ARNA *Fortuna*. La Fortune avoit un temple célèbre sur les bords de l'*Arno*, aujourd'hui l'*Arno*. Il en est fait mention dans une inscription publiée par Muratori, (*Thef. inscr.* 178).

ARNE, fille de l'isle de Sithone, ayant trahi sa patrie pour une somme d'argent; les dieux l'en punirent, en la changeant en chouette, oiseau qui conserva, dit Ovide, après son changement, la même passion pour l'argent.

ARNÉE. Voyez JEUX.

ARNODES. Les Grecs donnèrent ce nom à ceux qui alloient dans les festins & dans les assemblées réciter des vers d'Homère. Ils portoient à la main une branche de laurier. On les appeloit aussi *Rhapsodistes* ou *Rhapsodes*. Leur nom

étoit composé de *αδης*, chant, & d'*αγρος*, agneau, animal dont on leur donnoit quelque portion pour les récompenser.

ARNUS, fameux devin, étant allé à Naupacte, Hyppotès, petit-fils d'Hercule, crut qu'il étoit un espion, & le tua. Aussi-tôt la peste commença à ravager le camp des Héraclides: l'oracle consulté, répondit qu'Apollon vengeoit, par ce fléau, la mort de son devin; que pour appaïser ce dieu, il falloit bannir le meurtrier, & établir des jeux funèbres en l'honneur d'Arnus; ce qui fut exécuté. Ces jeux devinrent fort célèbres dans la suite, sur-tout à Lacédémone.

AROMATITE, pierre précieuse, dit Gorræus, d'une substance bitumineuse, ressemblant, par la couleur & l'odeur, à la myrrhe, que les Grecs appeloient par excellence *άρωμα*, & que l'on trouvoit en Egypte & en Arabie. Si cette prétendue pierre précieuse n'étoit pas de l'ambre ou de la copale, nous ne voyons aucune substance dans les trois règnes de la nature, à laquelle sa description puisse convenir.

AROMATITES, liqueur aromatisée. Pline dit qu'on faisoit infuser dans du moût ou du vin doux, des pastilles de myrrhe, de nard, de sucre ou de casse, *calamus*, & d'asphalte. Cette liqueur s'appeloit *aromatites*.

ARONDEL. (marbres d') Voyez ARUNDEL.

AROTES, syracusains de condition libre, que la pauvreté réduisoit à servir leurs concitoyens. Ce mot vient d'*ἀροτες*, laboureur; parce que sans doute le labour étoit, dans un pays aussi fertile en bled que la Sicile, l'occupation ordinaire des mercenaires.

AROURE, plèthre, verfe, beth-séah, modios, mesure géodétique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesures de France, $\frac{11}{16}$ d'arpens; elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 2 focarions, ou 6 beth-cabs, ou 24 beth-rops, ou 100 décapodes carrées, ou 2500 coudées sacrées carrées, ou 10000 pieds géométriques carrés. (*Métrologie de M. Paucion*).

ARPA ou ARPHA, divinité dont il est souvent parlé dans la vie de S. Potin, qui souffrit le martyre sous le règne d'Antonin-Pie. Bollandus dit que c'est une des divinités subalternes, appelées par les Romains *Dii minorum gentium*, de laquelle nous n'avons aucune connoissance. Elle se trouve souvent jointe dans ces actes à Jupiter, à Ariane & à Minerve.

ARPAGE, ou mieux HARPAGE, *Arpagus*. Ce mot, dans les inscriptions, où il est ordinairement écrit avec une *h*, désigne un enfant mort au berceau, ou du moins dans sa plus tendre jeunesse. Il est formé du grec *αρπαζω*, je ravis, j'enlève. On le trouve employé dans l'épithape d'un Marcus Aurélius Faustinus, mort à l'âge de neuf ans deux mois & treize jours, qui a été

trouvée dans les Gaules, où l'on parloit le grec corrompu :

D. M.

ET. MEMORIAE. AETERNAE
FAUSTINI

M. AURELII. INFANTIS. DULCIS
SIMI. ET. INCOMPARABILI. QUI
VIXIT. ANNIS. VIII. M. II. D. XIII
QUI. SIBI. ANTE. MORTEM. RO
GAVIT. QUAM. PARENTIBUS
SUIS. C. JUL. MAXIMUS. FILIAS
TRO. ET. AURELIA. FAUSTINA
MATER. UNICO. FILIA. DESO
LAT. P. C. ET. SUB. ASCIA. DEDI
CAVERUNT. MULTIS. ANNIS
VIVAT. QUI. DIXERIT. ARPAGI
TIBI. TERRAM. LEVEM.

L'*ascia* est gravée entre les figes D. M. Gruter (*pag.* 682. 9.) a rapporté cette épithape, que l'on voyoit à Lyon, au prieuré de Saint-Iréné.

Les Romains ne faisoient point de funérailles aux *arpages* ou enfans morts au berceau. On ne brûloit point leurs corps, & on ne leur dressoit ni tombeau ni cippe chargé d'épithape: de-là vient que Juvénal dit d'un enfant mort à cet âge :

*Terrâ clauditur infans
Minor igne rogi.*

Dans la suite cependant, on brûla les corps des enfans qui avoient vécu quarante jours, & à qui il avoit poussé quelques dents. Ces morts étoient appelés *arpages* ou *enlevés*. Eustathe nous apprend que c'étoit la coutume des Grecs, de ne célébrer les funérailles des enfans, ni pendant le jour ni pendant la nuit, mais au lever de l'aurore, au moment qui précède le lever du soleil; parce qu'ils appeloient la mort de ces enfans *le rapt au jour*, *ἡμερας ἔρπαιον*. Ils donnoient à entendre par cet euphémisme, que l'aurore les avoit enlevés pour jouir de leurs innocentes caresses; & sur le bas-relief d'un tombeau qui est au capitole, on voit l'Aurore enlevant un enfant, auquel le monument étoit sans doute consacré.

ARPEDONAPTES, sumom des prêtres égyptiens. Démocrite, cité par S. Clément d'Alexandrie, (*Stromat.* 1.) désigne par ce nom ces prêtres égyptiens versés dans toutes les sciences, & dans la Géométrie en particulier. Jablonski le dérive d'un mot composé de trois racines de la langue copte, l'ancien égyptien, qui veut dire de l'ordre des savans.

ARPI, en Italie. ΑΡΠΑΝΩΝ. ΑΡΠΑΝΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Ses types ordinaires sont : Un cheval courant.

— Un taureau cornupète. — Un sanglier courant.

ΑΡΡΑΦΟΣ, sans couture. Tels étoient les manteaux des Romains, qui n'avoient ni coutures ni plis factices. Ils consistoient dans une longue pièce de drap, portant de l'argent la hauteur d'un homme de taille moyenne, dans laquelle on s'enveloppoit tout le corps & la tête même, lorsque l'on sacrifioit; ce qui a été pris, mal-à-propos, pour un voile.

ARRESPES, pour *Aruspex*, se trouve dans quelques inscriptions.

ARRHEPHORIES, Αῤῥηφορία, fête des Athéniens. Ils la célébroient, selon Harpocrate, Suidas & l'Étymologiste, en l'honneur de Minerve & de Herfè, fille de Cécrops: c'est pourquoi elle a été appelée souvent Ερσηφορία & Ερρηφορία. Son premier nom est une syncope d'ἄρρητοφορία, qui vient de φέρω, je porte, & de ἄρρητον, une chose secrète, mystérieuse. Quatre jeunes filles d'une naissance illustre, âgées de moins de onze ans, portoient ces choses mystérieuses, & en prenoient le nom d'ἄρρηφορίαι. Elles étoient vêtues de robes blanches, ornées de bandes d'or. Deux d'entr'elles travailloient au *peplum* de Minerve. On leur servoit un pain & des gâteaux pétris d'une manière particulière, appelés *νύσσι* & *ἀνέστατοι*. Dans l'Acropole, on leur avoit consacré une grande salle, où étoit placée une statue équestre d'Ifocrate (*Plut. in Ifocr.*) en bronze.

ARRHES, *arrha*. Nous ne parlerons pas des *arrhes* que l'on donnoit dans les marchés: elles appartiennent au Dictionnaire de Jurisprudence. Celles qui composent cet article, étoient d'usage dans les mariages des Grecs & des Romains, & en formoient proprement la cérémonie que nous nommons aujourd'hui *fiançailles*.

Le futur donnoit ces *arrhes* à la fiancée, ou aux proxénètes: de-là vint qu'on appela les unes *Proxenetica* & les autres *Sponsalitia*. Ce n'étoit pas toujours une certaine somme qui portoit le nom d'*arrhes*; il s'appliquoit plus souvent encore à l'anneau de mariage, *annulus pronubus*. Capitolin (*in Maximino jun.*) nous a conservé le détail des objets qui étoient compris sous le nom d'*arrhes*, & que l'on désigne aujourd'hui sous celui de *corbeille*: *Desponsata illi erat Junia Fadilla, proneptis Antonici. Manserunt apud eam arrha regia, qua tales fuerunt. Monolinum de albis novem, reticulum de prasinis undecim, dextrocherium cum costula (mieux copula) de hyacinthis quatuor, preter vestes auratas & omnes regias, cateraque insignia sponsaliorum.* « Il étoit fiancé avec Junia Fadilla, arrière-petite-fille d'Antonin, à qui les *arrhes* restèrent. Elles consistoient en un fil de neuf perles, une coëffure de filet ornée de onze émeraudes, un brasselet avec une agraffe de quatre hyacinthes, un grand nombre d'habits dorés, dignes d'une reine, & enfin en toute sorte de présens que l'on donne ordinairement aux fiancées. »

On voit par ce détail, que les *arrhes* étoient

des ornemens & des bijoux à l'usage des femmes. C'est pourquoi Héfychius appelle du nom général *arrhes*, ἄρρητονιακά, différentes espèces de colliers. Les Romains y ajoutèrent des clefs; nous en verrons la raison à l'article CLEF.

L'origine de cette coutume venoit des premiers tems du monde, où le marié, disoit-on, achetoit sa femme à prix d'argent, & la femme payoit une dot à son époux, pour l'acheter à son tour. Plaute nous l'apprend de la dernière, (*Asinar. I. I. 74.*):

Imperium accipi, dote libertatem vendidi.

« Je me suis soumise au joug, & en recevant une dot j'ai vendu ma liberté. » Virgile dit du mari, (*Georg. I. 31.*):

Teque sibi generum Thetys emat omnibus undis.

« Thétis acheteroit, au prix de toutes les richesses des mers, le bonheur de vous avoir pour gendre. »

ARRIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont: *PRÆGRINUS*, *SECUNDUS*.

ARRIPHÉ, une des compagnes de Diane, nymphe d'une grande beauté, fut violée par Tmolus, dans le temple de Diane. V. TMOlus.

ARROSAGE. V. CANAL.

ARROTINO, rémouleur. C'est le nom que donnent ordinairement les peintres & les sculpteurs à une statue antique de la galerie de Florence. Ils l'appellent encore *Rotatore*, d'où on a tiré le mot *Rotateur*. On a cru & raconté longtems que cette statue de marbre grec, représentoit un esclave occupé, en apparence, à aiguïser un couteau, mais prêtant une oreille attentive à une conversation de plusieurs conjurés réunis.

Léonard Agostini, cité par Gronovius, avoit trouvé cette explication ridicule. Il croyoit reconnoître le scythe chargé par Apollon d'écorcher Marfyas, & pensoit que cette statue avoit fait partie autrefois d'un groupe représentant le supplice de cet audacieux rival d'Apollon. Le baron de Stofch en fut persuadé, lorsqu'il acquit l'onyx décrit par Winkelmann (cl. 2, n°. 1142). On y voit Marfyas pendu à un arbre, & à ses pieds le scythe agenouillé, qui aiguïse un couteau pour l'écorcher. L'attitude & l'air de ce scythe sont les mêmes que ceux de l'*Arrotino*, & du bourreau que peint Philostrate, dans ses images, lorsqu'il décrit ce supplice célèbre dans la Fable.

On remarque encore la même attitude & les mêmes traits de visage, consacré par les anciens artistes à désigner les peuples barbares, sur un bas-relief de la ville Borghèse, publié dans les *Monum. inediti*, n°. 42, & sur le bas-relief d'un tombeau de S. Paul, hors des murs de Rome. Il

est donc démontré, par la réunion de ces trois monumens, que le prétendu *remouleur* est le Scythe chargé d'exécuter la rigoureuse vengeance du dieu de la Musique.

ARRUGIA, Pline (33. 4.) dit : *Aurum arrugiâ questum non coquitur, sed statim saum est*. Il paroît que Pline avoit en vue dans ce passage l'or natif que l'on trouvoit à la surface de la terre, ou à de très-petites profondeurs, & qui seroit aux arts sans avoir été purifié par une fusion préliminaire, comme l'or qui étoit mêlé ou combiné avec d'autres substances métalliques.

ARRUNTIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Coltzius.

ARSACE I, roi des Parthes. ΒΑΣΙΛΕΥΣ.

ΑΡΣΑΚΟΥ.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE II, Tiridate, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE IV, Mithridate I, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE VII, Phrahate II, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE IX, Mithridate II, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XI, Sanatroèce, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XII, Phrahate III, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

ARSACE XIII, Mithridate III, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XIX, Artabane III, roi des Parthes.

Ses médailles font :

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XXI, Bardane, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XXV, Chosroës, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARSACE XXVI, Vologèse II, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

ARSACE XXVIII, Vologèse III, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

ARSACE XXIX, Artabane IV, roi des Parthes.

Ses médailles font :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARSAPHES, Αρσαφης, surnom donné à Osiris par Plutarque (*de Iside & Osiri*). Ce mot est une corruption du nom du patriarche Joseph, selon les interprètes, qui, à l'exemple de Bochart, ont cherché à expliquer la fable & l'histoire ancienne par les livres des Hébreux. Mais Jablonski en a cherché plus naturellement l'origine dans la langue cophte, l'ancien idiôme des Egyptiens. Il a trouvé un mot composé de deux racines, qui se prononce à très-peu-près comme *Arsaphes*, & que les Grecs auront rendu par Αρσαφης. Ce mot cophte veut dire *cause de la génération*, τὸ αἴτιον τῆς γενέσεως; & il est relatif à la conformation particulière de certaines statues d'Osiris, qui offroient, selon Plutarque, (*même traité*) le caractère distinctif des statues de Priape chez les Romains.

ARSE VERSE. Les Romains, superstitieux à l'excès, écrivoient ces deux mots sur les murailles de leurs maisons, pour les préserver des incendies. Festus les explique par l'ancien idiôme étrusque, dans lequel ils signifioient, *écarter le feu* : *Averse verse, averte ignem significat. Tuscorum enim lingua arse, averte : verse ignem constat appellari : unde Afranius ait : inscribat aliquis arse verse in ostio*. Pline (28. 2.) fait mention de cette ridicule superstition : *Etiam parietes incendiorum deprecationibus conscribuntur*.

ARSENAL, magasin d'armes. Les Romains en avoient formé sur toutes les frontières de leur Empire. On trouva en 1520 l'inscription qui étoit placée sur celui que l'empereur Sévère avoit fait construire au bord du Rhin, sur le bras du milieu,

près de la mer. Elle est conservée dans l'hôtel de Walfenaër, à Amsterdam :

IMP. CAES. L. SEPTIMIUS. SEVERUS
AUG. ET. M. AURELIUS. ANTONI
NUS. CAES. COH. XV. VOL. ARMA
MENTARIUM. VETUSTATE. CON
LAPSUM. RESTITUERUNT. SUB
VAL. PRUDENTE. LEG. AU. PR. PR.
CURANTE. CAECIL. BATONE. PRÆF.

L'arsenal de Rome étoit placé dans la seconde région, celle du mont Coelius auprès du temple de la Terre.

ARSENIC, Dioscoride semble avoir donné le nom d'*arsenic* à deux substances que nous appelons *orpiment*, *arsenic* sulfureux de couleur citrine, & *réalgar*, *arsenic* sulfureux rouge en analogie par la couleur avec le sandaraque. Théophraste, Gallien, Celse & Pline, parlent aussi de l'orpiment que l'on employoit dans la composition des couleurs. Le sandaraque des anciens étoit factice; c'est-à-dire, que pour l'obtenir, ils faisoient rougir au feu, dans un creuset, l'orpiment natif. Il ne paroît pas qu'ils connussent le réalgar natif.

ARSINOË, fille de Nicocréon, roi de Chypre, fut aimée passionnément par un jeune homme de Salamine, nommé Arcéophon, qui mourut de chagrin de ne pouvoir l'épouser. Cette princesse, dit la fable, fut punie par Vénus, qui la changea en pierre, parce qu'elle avoit eu le cœur assez dur pour voir d'un œil sec les funérailles de ce malheureux amant. C'est Antoine Liberalis qui rapporte cette fable; elle ressemble fort à celle d'Anaxarète & d'Iphis, que nous lisons dans Ovide.

ARSINOË. Voyez ALCMÉON, CALLYRHOË.

ARSINOË, ville d'Égypte, située près du lac Mœris, où l'on avoit un grand respect pour les crocodiles : on les nourrissoit avec soin; & après leur mort on les embaumoit, & on les enterroit dans les chambres souterraines du labyrinthe.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan & d'Hadrien, avec les légendes : APCINOITHC & APINOITON.

ARSINOË, dans la Cyrénaïque. APΞI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

ARSINOË, en Crète. APΞI.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze de cette ville, selon M. Combe. Eckhleh en a publié une autre; elles sont : RRR.

ARSINOË, fille de Ptolomée Lagus, épousa Ptolomée Philadelphie, son frère : étant morte fort jeune, son mari voulut en conserver la

mémoire à la postérité, & il fit bâtir un temple en son honneur. L'architecte Dinocrète projeta de construire les murailles de ce temple avec des pierres d'aimant, pour suspendre en l'air la statue d'*Arsinoë*, qui étoit de fer doré. Mais il mourut avant d'avoir achevé son ouvrage; & Pline dit que la voûte seule du temple fut faite en pierre d'aimant.

ARSINOË, femme de Ptolomée Philadelphie, roi d'Égypte. APΞINΩΗΣ, ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ.

Ses médailles sont :

RRR. en or; ce sont pour la plupart des médaillons.

RRR. en bronze.

O. en argent.

ART SACERDOTAL. C'est le nom que donnoient les Égyptiens à ce que nous appelons aujourd'hui *Philosophie hermétique* : cet art consistoit dans la connoissance parfaite des procédés employés par la nature dans la production des mixtes. Cachée sous l'enveloppe des hiéroglyphes & des termes les plus mystérieux, cette science étoit une espèce d'origine, dont on donnoit le mot à ceux-là seulement qui, par une épreuve longue & pénible, s'étoient rendus dignes d'être initiés à de si grands mystères. Le secret étoit ordonné aux prêtres, sous peine de mort : il ne se communiquoit que dans le sanctuaire. On assuroit même que Pythagore avoit souffert la circonfision, pour y être initié. (*Cet article est de l'Éditeur du Suppl. de l'Encycl.*)

ART MNÉMONIQUE. Voyez ce mot.

ARTABE, *artaba*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. V. EPHAP pour les solides, & EPHAD pour les liquides.

ARTAVASDE, roi des rois, roi d'Arménie. ARTAYAS.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ARTAVASDE.

ARTAVASDUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or. Il est au revers de Copronyme.

O. en argent & en B.

La médaille d'or d'*Artavasde* n'est connue que dans le cabinet du Roi. Comme *Artavasde* est représenté au revers de Constantin Copronyme, il faut, puisqu'on a gravé leurs têtes sur une même pièce de monnaie, qu'il y ait eu entre eux une trêve dont l'histoire n'a pas parlé.

ARTÉMIS est le nom grec de Diane, sous lequel elle étoit adorée en plusieurs endroits de l'Asie-Mineure & de la Grèce.

ARTÉMISIES, fêtes en l'honneur d'Artémis, Diane. On les célébroit dans plusieurs endroits de la Grèce, mais principalement à Delphes. La victime immolée dans ces fêtes étoit un poisson

appelé *Mullus*, peut-être le barbeau ou rouget. Comme on croyoit (*Athen. Deipn.* 7.) qu'il chassoit & mangeoit le poisson appelé lièvre-marin, on supposoit qu'il devoit être agréable à la déesse de la chasse. Les Syracusains célébroient aussi des *Artémises* pendant trois jours, en se livrant à la joie & aux festins.

ARTÉMISIUS, nom d'un mois des anciens Grecs. C'étoit le septième mois de l'année chez les Macédoniens, en Asie, à Ephèse, à Pergame, &c. chez les Syro-Macédoniens, les Tyriens, les Sidoniens, les Lyciens. Chez les Lacédémoniens & les Corcyréens, c'étoit le second mois de l'année, & il répondoit à-peu-près au mois de février. Chez les autres peuples nommés plus haut, il répondoit au mois de mai, de juin ou de juillet, selon qu'ils commençoient l'année. *Doodwel, de Cyclo, &c.*

ARTÉMION. Les Romains donnoient ce nom aux petites voiles qu'ils ajoutoient aux grandes, pour prendre plus de vent. *Scheffer, de re navali.*

ARTÈREOTOMIE. Cette opération est décrite dans les médecins anciens grecs & arabes. Elle consiste à ouvrir l'artère plutôt que la veine, dans certains cas pressans.

ARTÈS, *Ἀρτις*, un des noms que les Egyptiens donnoient à Mars, planète. On fait que chacune des sept planètes portoit en Egypte trois noms différens. Le premier désignoit la divinité à laquelle elle étoit consacrée; le second l'influence qu'on lui attribuoit, & le troisième la couleur avec laquelle on la voyoit briller au firmament. Les peuples du Nil appeloient Mars, 1°. l'étoile d'Hercule, & 2°. *Artès* ou *Ertofi*, que Jablonski croit être le même mot cophte, signifiant qui a la force générative & qui la communique.

ARTIFICES scaniici. Gruter, (331. 6. *Thef. inscr.*) revu par Grævius, rapporte l'inscription suivante :

M. ULPUS. AUG. LIB. APOLAUSTUS
MAXIMUS. PANTOMIMORUM
CORONATUS. ADVERSUS. HISTRIONES
ET. OMNES. SCAENICOS
ARTIFICES. XII.

Ce mot exprime collectivement tous ceux qui avoient paru dans des jeux. Il est synonyme de *Τεχνίται*. Voyez ce mot.

ARTIMPASA, nom sous lequel les Scythes adoroient Vénus-Céleste, selon Hérodote, (*in Melpom.*) Origène (*lib. 6, contra Celsum*) cite ce passage d'Hérodote; mais le texte est corrompu dans les éditions d'Origène; car on y lit *Ἀρτίμπασα*, au lieu de *Ἀρτίμπασα*. Cette manière de lire est prouvée par l'inscription suivante, quoique tronquée, rapportée dans Hésychius :

ΔΙ ΠΑΤΡΙΩΙ ΑΡΤΙ : ΠΑΣΑ.

ARTISSELLIUM. Ce mot latin ne se trouve que dans le fragment de Pétrone, trouvé à Trau en Dalmatie, de sorte qu'on ne peut l'expliquer que par analogie. Dans le passage où il est employé, il est question d'un esclave qui, ayant épargné tous les jours quelques parties de sa ration, en avoit amassé un modique pécule, à l'aide duquel il avoit acquis en toute propriété *artissellium & duas trullas*. *Trulla* étoient des vases dans lesquels on mettoit le vin; peut-être qu'*artissellium* étoit un garde-manger destiné à renfermer le pain. Il seroit dérivé alors *ἀπὸ τοῦ ἄρτου*, du mot grec qui signifie le pain.

ARTISANS, ouvriers qui professent les arts mécaniques. Ils étoient réunis à Rome en différentes corporations ou collèges, & occupoient certaines rues, auxquelles ils donnoient leurs noms. Ces collèges se choissoient un homme puissant pour patron, & celui-ci les protégeoit, sollicitoit leurs procès & défendoit leurs intérêts. Ils avoient des divinités, des fêtes, des temples, des sacrifices particuliers. Souvent les *artisans*, en quittant leur métier, faisoient à leur divinité particulière une offrande des instrumens de leur profession.

Quoique la condition des *artisans* fût à Rome moins considérée que celle des marchands, ils étoient cependant citoyens, & donnoient leurs suffrages dans les comices. C'est pourquoy nous voyons Cicéron revenu de l'exil, se féliciter de ce que les suffrages de tous les ordres de citoyens, & ceux des collèges d'*artisans*, avoient décidé son rappel, (*pro Domo, c. 28.*) : *Nullum est in hac urbe collegium, quod non amplissimè non modò de salute mea, sed etiam de dignitate decreverit.* Voyez COLLEGES.

Les professions des *artisans* avoient été regardées d'un autre œil par les Grecs. Justes appréciateurs des talens, ils les honoroient, dans quelque rang que le sort les eût placés. Tout *artisan* qui excelloit dans sa profession, pouvoit se flatter en Grèce de voir son nom immortalisé, comme celui des plus habiles artistes. Aussi la demande que les Grecs faisoient aux dieux avec le plus d'ardeur, étoit de faire vivre leur mémoire dans le souvenir de la postérité. Hérodote nous a conservé les noms & de celui qui construisit un aquéduc dans l'île de Samos, & du charpentier qui fabriqua le plus grand vaisseau dans la même île. Nous connoissons encore le nom d'un fameux tailleur de pierres, qui se distingua dans l'art d'orner les colonnes : il s'appeloit Architélès. Athénée parle de deux tisseurs ou brodeurs, qui firent le manteau de la Pallas Poliade à Athènes. Plusieurs écrivains célèbres font mention de Péron, qui composa des parfums exquis. Platon a immortalisé, dans ses écrits, le boulanger Théarion, à cause de son habileté dans son art, & Sarambus, fameux

aubergiste. On érigea dans l'île de Naxos, des statues à un *artisan*, qui donna le premier la forme de tuile au marbre Pentélicien, pour en couvrir les maisons.

Pour assurer davantage la gloire des *artisans* célèbres, les Grecs donnèrent à plusieurs choses le nom du maître qui les avoit faites, & sous lequel elles restèrent connues. C'est ainsi que les vases semblables par la forme à ceux que fabriqua en terre cuite Thériclès, du tems de Périclès, furent appelés Théricléens.

ARTISTES. Nous ne comprenons ici, sous cette dénomination, que les peintres, les sculpteurs, les architectes, tous ceux, en un mot, qui s'appliquoient aux arts relatifs au Dessin; & c'est l'Histoire de l'Art de Winkelmann qui nous fournira la plus grande partie de cet article.

ARTISTES égyptiens. Une des raisons qui empêchèrent les arts relatifs au Dessin de s'élever en Egypte au-dessus de la médiocrité, fut le défaut d'estime pour les *artistes*. Confondus avec la lie du peuple, ceux-ci n'étoient que des artisans. Dans cette classe, comme dans toutes les autres, le fils suivoit la profession de son père, sans aller au-delà & sans se détourner: chacun étoit obligé, par les loix, à marcher sur les traces de son prédécesseur, & personne n'osoit faire un pas de soi-même. Avec de tels principes, il n'a pu se former en Egypte différentes écoles de l'art, comme il s'en forma dans la Grèce. Privés par cette routine d'une éducation convenable, les *artistes* ne se trouvèrent jamais dans ces heureuses circonstances qui élèvent l'ame & font tenter les grandes entreprises. Auroient-ils exécuté quelque ouvrage extraordinaire; ils n'avoient à espérer ni honneur ni récompense. Leurs noms sont presque tous restés dans l'oubli; & les Grecs ne nous ont conservé que celui du sculpteur Memnon. Il avoit fait trois statues, qui furent placées à l'entrée d'un temple de Thèbes: l'une des trois étoit la plus grande qu'on eût vue en Egypte.

On peut ajouter à cette cause principale de la médiocrité des *artistes* égyptiens, l'ignorance de l'Anatomie, science qui ne fut ni mieux cultivée, ni mieux connue en Egypte avant les Ptolomées, qu'elle ne l'est à la Chine. Quoique cette cause soit très-évidente, M. Paw a cependant combattu vivement son influence sur les arts; & l'impartialité dont nous faisons profession, nous oblige à exposer ses raisons dans les mêmes termes qu'il a employés lui-même. Les voici, telles qu'il les a données à la page 199 du tome I de ses *Recherches sur les Egyptiens & les Chinois*.

« M. Winkelmann & l'abbé de Guaſco ont fait chacun un système sur les causes qui doivent avoir empêché, selon eux, les Egyptiens de devenir de grands peintres, & de devenir encore de grands sculpteurs. Mais il me semble que ces deux

écrivains ont plutôt imaginé les obstacles, qu'ils n'ont été les découvrir dans les monumens authentiques de l'Egypte, où l'ignorance de l'Anatomie n'a pas été aussi profonde qu'ils le supposent. On fait même que des souverains de ce pays avoient fait disséquer des corps humains pour connoître l'origine de certaines maladies dont on ignore encore aujourd'hui le véritable remède. D'ailleurs, Manéthon étoit trop instruit pour avoir voulu choquer toutes les traditions & toutes les idées reçues, en rapportant dans son Histoire, qu'un ancien roi d'Egypte avoit lui-même écrit un livre sur l'Anatomie, ou plus probablement sur l'art d'embaumer, qui, étant exercé sur des corps humains des deux sexes, & de tous les âges, & sur vingt à trente différentes espèces de bêtes, avoit prouvé, à cet égard, plus de connoissances aux Egyptiens que n'en possèdent de nos jours les nations de l'Asie, qui vivent sous des climats fort chauds, où la corruption rapide des cadavres inspire de l'horreur pour de telles recherches, qu'on fait même n'avoir pas été portées fort loin en Espagne. »

« Au reste, quand on accorderoit que l'ignorance des Egyptiens dans l'Anatomie a été aussi réelle qu'on le prétend, cela n'auroit pu engager leurs statuaires à n'exprimer souvent ni les muscles, ni les nerfs, ni les veines, ni les os, puisqu'il y a des parties si sensibles aux yeux de ceux mêmes qui n'ont jamais vu disséquer des corps. La vérité est que ce peuple imprima à tous ses ouvrages un caractère de dureté, & qu'en rendant un culte à tant d'objets, il n'en rendit jamais aux Graces. Il faut convenir néanmoins, que les individus vivans qui devoient servir de modèles aux *artistes*, étoient conformés d'une manière très-éloignée de la beauté.... Et comme la nature n'y avoit pas accordé ses charmes à ce sexe, qui ne lui demande autre chose par tous ses vœux, on croira aisément que les hommes y avoient encore été beaucoup moins favorisés. Leur démarche paroît être dans les monumens, comme celle des Cophtes modernes, c'est-à-dire, pesante & gênée. Je ne fais comment on a pu s'imaginer qu'il y a eu de véritables Egyptiens assez prévenus en leur faveur pour aller disputer le prix de la lutte & du pugilat aux jeux olympiques; car ces athlètes qui vinrent des bords du Nil à Olympie, étoient des Grecs d'Alexandrie & d'Arſinoé; encore furent-ils tous mis à l'amende par les directeurs des jeux, pour avoir joint la subtilité à l'adresse. Il faut en dire autant de ces enfans dont il est parlé dans les poésies de Stace & de Martial, & que les Romains recherchoient singulièrement à cause de leur vivacité & de leurs faillies. Ils n'étoient pas nés de parens égyptiens, mais issus de quelques malheureuses familles grecques établies à Naucratis ou dans les environs du lac Maréotis, & qui commerçoient de leur propre postérité, ce que jamais les vrais habitans de l'Egypte

l'Égypte n'ont fait, & ils ne le font point encore; aussi Louis XIV ne put-il parvenir à attirer à Paris les enfans de quelques pauvres Cophtes, malgré toutes les promesses que leur fit le consul de France au Caire. »

« Quoique les Egyptiens, dit Schweigger, n'épousent plus leurs sœurs, ils n'en font pas moins un peuple très-laid, & qui ressemble, ajoute-t-il, à ces brigands hideux qui ont parcouru l'Europe sous le nom de Bohémiens (1). Mais on n'a contracté des mariages incestueux en Égypte, que depuis la conquête d'Alexandrie; & il y a treize ou quatorze cens ans qu'on n'en contracte plus, sans que les facultés corporelles se soient perfectionnées dans les deux sexes; d'où il résulte que ces unions n'ont eu aucune influence en tout ceci, sinon peut-être de diminuer un peu la population; car il me paroît que les Ptolémées eurent constamment un petit nombre d'enfans de leurs mariages avec leurs sœurs, & Philadelphé n'en eut point du tout d'Arfinoé; ce qui a pu néanmoins provenir de quelque cause purement morale. »

« Nous ne faisons pas un crime aux sculpteurs égyptiens, parce qu'ils n'ont connu d'autre beauté que celle de leur pays; mais on leur imputera toujours de n'avoir point copié la nature comme elle s'offroit à eux. Car enfin l'espèce humaine n'y est pas si difforme qu'ils l'ont quelquefois représentée, en plaçant les oreilles beaucoup plus haut que le nez, comme on le voit par un Harpocrate qui doit se trouver actuellement en Angleterre; & plusieurs statues égyptiennes qu'on connoît à Rome & dans ses environs, font monstrueuses par le même défaut, & sur-tout une tête de la vigne Altieri. Que veulent donc dire ceux qui assurent que les *artistes* de ce pays ont été si sévères sur l'article des proportions qui concernent aussi-bien la distance exacte d'un membre à l'autre, que la grandeur respectiue de chaque partie? Je crois que c'est Diodore de Sicile qui a donné lieu à tout cela, en attribuant aux Egyptiens la méthode de faire des statues par morceaux rapprochés, & qu'on tailloit d'avance avec beaucoup de justesse; mais c'est vraisemblablement une fable qu'il a inventée, ou qu'on lui a fait accroire; car il n'existe rien de tel dans cette prodigieuse quantité d'antiques égyptiens qu'on a recueillis de nos jours en Europe. Une statue en gaine, achetée au Caire par M. de Maillet, & qu'on soupçonne avoir passé ensuite dans le cabinet de M. de Caylus, est, à la vérité, de trois pièces de marbres différentes en couleurs, mais cela n'a absolument aucun rapport au procédé dont parle Diodore (2). L'un des colosses qu'on

voit dans la Thébaïde en avant de Medinet-Habu, n'a pas non plus été travaillé par pièces rapprochées dans le sens de cet auteur; car les pierres y sont rangées par assises, dont on en compte distinctement cinq (3). Et c'est malgré eux que les Egyptiens ont exécuté cette figure de la sorte; car celle qui n'est qu'à trente pas plus au sud, n'a jamais été faite que d'une seule pierre; d'où il suit qu'ils n'ont jamais pu se procurer à la fois deux blocs assez énormes pour cette entreprise; & c'est déjà beaucoup qu'ils en aient trouvé & transporté un seul de cette dimension. »

ARTISTES *grecs*. Ce n'est que dans la Grèce que les arts furent accueillis, recherchés & récompensés; & c'est la principale cause de la perfection où ils s'y élevèrent. Les *artistes* participèrent à cette considération, & elle échauffa leur génie. Socrate disoit que les *artistes* étoient les seuls sages, parce qu'ils se contentoient d'être tels, sans chercher à le paroître. Elope fréquentoit assiduellement, selon Plutarque, (*conviv. 7 sap.*) les ateliers des sculpteurs & des architectes. On vit le peintre Diognète donner des leçons de philosophie à Marc-Aurèle, & cet empereur avouer qu'il avoit appris de lui à distinguer le vrai du faux, à ne pas adopter des chimères pour des réalités.

Un *artiste* grec pouvoit être législateur; car tous les législateurs étoient, selon le témoignage d'Aristote, de simples citoyens: il pouvoit parvenir au commandement des armées, comme Lamachus, un des plus pauvres citoyens d'Athènes: il pouvoit espérer de voir élever la statue auprès de celles des Miltiade, des Thémistocle, & à côté de celles des dieux mêmes. C'est ainsi que Xénophile & Strabon placèrent à Argos leurs statues assises auprès de celles d'Esculape & de la déesse Hygiée. Chiriosophus, le sculpteur de l'Apollon de Tégée, étoit sculpté lui-même à côté de son ouvrage. On voyoit au fronton du temple d'Eleusis, Alcamène sur un bas-relief. Phidias grava son nom au bas de son Jupiter Olympien. On lisoit sur plusieurs statues des vainqueurs aux jeux éléens, les noms des *artistes* qui les avoient faites. Enfin, le char attelé de quatre chevaux de bronze, que Dinomène fit construire comme un monument de la gloire de son père Hiéron, roi de Syracuse, portoit pour inscription deux vers, qui apprennent le nom de l'*artiste* Onatas.

La gloire & la fortune d'un *artiste*, continue Winkelmann, ne dépendoient pas des caprices de l'orgueil ou de l'ignorance. Les productions de l'art, loin d'être asservies au goût mesquin & aux vues étroites d'un homme que l'adulation & la servitude érigent en juge, étoient appréciées & récompensées par les plus sages de la

(1) *Reis-Beschreibung*, lib. 3, cap. 18.

(2) *Biblioth. lib. 2.*

Léon Alberti n'a point dû faire de grands efforts de génie pour découvrir la méthode d'exécuter une statue en deux endroits différens, comme l'île de Paros & Carrara.

Antiquités, Tome I.

(3) Pococke, *Description of the East*, B. 2, c. 3.

nation, dans les assemblées générales de la Grèce. Il y avoit à Delphes & à Corinthe, du tems de Phidias, des concours de peinture, & des juges préposés pour cet objet. Strabon nous a conservé les noms des premiers concurrens, qui furent Panéus, parent de Phidias, & Timagoras de Chalcis, déclaré vainqueur. Ce fut devant de pareils juges que parut Action, avec son tableau du mariage d'Alexandre & de Roxane. Proxénides, président de l'assemblée, prononça le jugement, lui accorda la palme, & lui donna sa fille en mariage. Un nom célèbre n'en imposoit pas à ces juges, & ne les empêchoit pas de rendre justice au mérite : Parrhasius étant venu à Samos disputer le prix de la peinture, dont le sujet étoit le jugement sur les armes d'Achille, vit le tableau de Timanthe déclaré par tous les suffrages meilleur que le sien. Ces juges n'étoient point étrangers aux arts; car il y eut un âge où les jeunes Grecs fréquentoient avec autant d'assiduité les ateliers des *artistes* que les écoles des philosophes; & cela, dit Aristote, (*Polit.* 8. 3.) afin de parvenir à la connoissance du vrai beau. Platon s'appliquoit au dessin & aux sciences exactes en même-tems.

Les *artistes* grecs ainsi aiguillonnés, travailloient pour l'immortalité. Les récompenses qu'ils recevoient pour leurs ouvrages, les mettoient en état de faire briller leurs talens sans aucune vue d'intérêt. Polygnote ayant peint le Pœcile, fameux portique d'Athènes, ne voulut recevoir aucun paiement pour son travail; & il paroît qu'il en usa de même à Delphes, où il représenta la guerre de Troye dans un édifice public. En reconnaissance de ce dernier ouvrage, les Amphictions firent des remerciemens solennels à ce généreux *artiste*, & lui assignèrent des logemens aux dépens du public dans toutes les villes de la Grèce.

ARTISTES romains. « Ce seroit en vain, dit le comte de Caylus, que j'entreprendrois de faire des recherches sur l'état où étoient les arts à Rome, dans les premiers tems de la fondation de cette ville. On fait seulement en général, que les Romains eurent recours aux Etrusques pour les principales constructions, & pour les ornemens dont ils embellirent leur capitale. Cependant, il est à présumer que si l'on eût conservé à Rome le gouvernement monarchique, le goût pour les arts s'y seroit formé & soutenu, puisqu'il avoit dès-lors fait tant de progrès en Etrurie & dans la grande Grèce. Mais la république, qui ne s'occupa que des moyens de s'affermir & d'étendre sa puissance, n'écouta que les conseils de l'ambition, & ne jouit presque jamais de cette heureuse tranquillité, si favorable, & même si nécessaire à la naissance ou à la perfection des arts. Comment les pratiques ingénieuses & les fines opérations de l'esprit & de la main qu'ils exigent, auroient-elles pu convenir à un peuple

de soldats, qui ne connoissoit d'autres sentimens que l'amour de la patrie, & d'autre supériorité que celle des armes? »

« Après la prise de Corinthe par Mummius; après le triomphe de Paul-Emile & celui de Pompée, les richesses de la Grèce & de l'Asie s'étant répandues dans Rome, ses habitans ouvrirent les yeux sur l'utilité des arts; mais comme ils les aimèrent moins par un goût éclairé, que par luxe & vanité, ils abusèrent bientôt de tout ce qui les avoit frappés. Semblables à ces hommes nouveaux, qui sont eux-mêmes étonnés de se voir riches & comblés d'honneurs, ils voulurent posséder sans s'appliquer à connoître; & incapables de travailler à faire fleurir les arts en les étudiant, ils firent briller l'or & l'argent aux yeux des *artistes* étrangers, & les Grecs accoururent en foule. »

« Le jugement que je porte sur les Romains par rapport aux arts, ne vient pas d'une aveugle prévention; il n'est que trop justifié par les monumens qu'ils nous ont laissés; & la constitution de leur gouvernement en découvre la véritable cause. Tout citoyen romain s'imaginoit être un personnage important, parce qu'il avoit droit de se trouver aux assemblées pour y traiter des plus grandes affaires, & il croyoit que ses décisions étoient d'un poids infini pour le gouvernement de l'état. La jeunesse, occupée des exercices du corps, de l'étude des loix, des brigues & des cabales qui agitoient la ville à chaque élection, négligeoit tout autre objet, ou étoit, pour mieux dire, persuadée qu'il n'y en avoit point d'autre capable de la fixer. »

Les Romains, barbares en ce point, abandonnèrent presque toujours à leurs esclaves la connoissance & la pratique des arts libéraux, qui leur venoient des Grecs. Mais que pouvoient-ils attendre d'une foule d'*artistes* mercenaires; en qui la perte de la liberté étouffoit le génie, & qui, loin d'envisager dans le succès un adoucissement à leurs peines, n'y voyoient qu'un esclavage éternel, & une gêne qui augmentoit à mesure que leurs talens se développoient? Ils épargnoient des frais considérables à leurs maîtres, qui profitoient assez souvent de l'industrie & de l'habileté de ces esclaves, pour les vendre plus cher qu'ils ne leur avoient coûté. Par une espèce de conséquence, le goût romain est en général lourd, mou, sans finesse; il se sent de l'état de servitude où étoient réduits les *artistes* de cette nation: & presque tous les ouvrages romains où l'on apperçoit une sorte d'élégance, sont dûs aux Grecs dont Rome se trouva remplie, principalement sous les empereurs. »

« Quand la source de ces *artistes* fut tarie, & que la Grèce se trouva hors d'état d'entretenir les écoles d'Italie, on cessa d'y cultiver les arts, qui reprirent cependant quelque vigueur

sous Trajan, Hadrien & d'autres princes dont la protection les rétablit un peu; mais enfin, ils s'éteignirent; & le siège de l'Empire transporté à Constantinople, fit une diversion qui leur fut aussi fatale, que la prise de cette ville par les Turcs leur fut avantageuse dans la fuite. Les arts, pratiqués dans l'intervalle de ces deux événements, sont rangés dans une classe connue sous le nom de *Bas-Empire*; & l'on comprend à peine comment des hommes qui étoient environnés de chef-d'œuvres dans tous les genres, & qui avoient entre les mains tous les instrumens nécessaires pour les imiter, ont pu laisser à la postérité de si mauvaises productions. » *Caylus, Rec. d'Ant. 1. 157.*

ARTOCREAS, mot composé de deux mots grecs, *ἄρτος*, pain, & *κρέας*, viande. Perse le Satyrique fait mention d'un mets des Romains appelé *artocreas*. Les racines de ce mot feroient croire que c'étoit un pâté, ou un hachis de viande mêlé avec du pain.

ARTOLAGANUS, (*Plin. 8. 2.*) espèce de gâteau ou de pâtisserie. Ce mot est composé d'*ἄρτος*, pain, & de *λάγανον*, qui, dans Hétychius, est un gâteau fait de fleur de farine pétrie avec de l'huile, & cuit dans un plat. Cicéron ne trouvoit pas un grand attrait dans ce mets; car il dit avec dédain (*Famil. 9 20.*): *De discenda sunt tibi sportella & artolagani tui.*

ARTOPHAGES. Les Grecs désignoient les habitans de l'Egypte par l'épithète d'*Artophages*, parce qu'ils vivoient principalement de deux sortes de pain, nommées en leur langue *Petofris* & *Kolleste*, qu'on faisoit d'un grain sur lequel les savans ont hasardé beaucoup de conjectures; car quelque peu croyable que cela paroisse, il est certain qu'il règne de l'obscurité dans l'histoire des plantes les plus généralement cultivées par les anciens. Les mêmes noms ne signifiant plus les mêmes choses à beaucoup près, on est réduit à former des conjectures, & l'on se trompe de tems en tems. Il paroît que c'est Hécatée, qui, le premier, s'est servi du terme d'*Ἀρτοφάγοι*, pour désigner les Egyptiens.

ARTOPTA, vase ou espèce de four de campagne, dans lequel les Romains faisoient cuire leur pain. Pollux (*10. 25.*) dit expressément: *Nihil intererit etiam vas, in quo panes coquant, sic nominare, quod nunc artoptam vocitant.* Plaute a employé ce mot dans sa comédie intitulée: *Aulularia* (II. 9. 4.):

Ego hinc, artoptam ex proximo utendam peto.

Et Pline (*18. 2.*) dit, au sujet de ce vers de Plaute: *Artoptam Plautus appellat in fabula, quam Aululariam scripsit: magnâ ob id concertatione eruditorum, an is versus sit poeta illius.* Ce vers de Plaute paroît supposé à plusieurs érudits.

ARTS. Arrien nous apprend que les Gadariens adoroient les arts avec la Pauvreté, parce qu'en effet celle-ci est la mère des arts, ou de l'invention. *Voyez PAUVRETÉ.*

ARVALES. On appeloit de ce nom ceux qui faisoient les sacrifices des Ambarvales. Ils étoient douze choisis entre les personnes les plus distinguées de Rome, & s'appeloient *Frères Arvales* ou le collège des *Frères Arvales*. Ils furent institués par Romulus, qui se mit lui-même du nombre. La marque de leur dignité étoit une couronne d'épis liée avec une bandelette blanche. On dit que les contestations relatives aux limites des champs, étoient de leur ressort. Pline les appelle *Arvorum sacerdotes*. Voici l'origine de ce sacerdoce: Acca-Laurentia, nourrice de Romulus, avoit coutume de faire, tous les ans, un sacrifice pour la prospérité des champs, dans lequel elle faisoit marcher devant elle douze fils qu'elle avoit: l'un d'eux étant mort, Romulus, pour honorer sa nourrice, offrit d'être lui-même son douzième fils. C'est de-là que vint le nom du sacrifice, le nombre des douze & le nom de *frères*. Ce sacerdoce ne finissoit qu'avec la vie; l'exil & la captivité ne le faisoient point cesser. Pline (*18. 2.*)

L'analogie de notre langue feroit dire les frères *Arvau*, mais l'usage contraire a prévalu. *Voyez AMBARVALES.*

ARUERIE, selon la tradition égyptienne, étoit fils d'Isis & d'Osiris. Ceux-ci, disoit-on, avoient été conçus dans le même sein, s'y étoient mariés; & Isis, en naissant, étoit déjà grosse d'*Arueris*. Cet *Arueris* fut, dit Plutarque, le prototype de l'Apollon des Grecs.

ARUGA, *ariga* & *aringa*, bélier qui servoit de victime chez les Romains. Les Grecs appeloient un bélier *πρόβατον ἄρην*, d'où, par corruption, les prêtres de Rome auront dérivé le mot barbare *aruga*.

ARUGIA. *Voyez ARRUGIA.*

ARUINA, graisse. L'embonpoint extraordinaire de quelques individus de la famille Cornélia de Rome, leur fit donner ce surnom.

ARUNDEL (marbres d') (chronologie d')

On ignore le nom de celui qui les fit graver; mais on sait que Peyresc les avoit découverts & acquis au commencement du dernier siècle. Ils échappèrent des mains de cet illustre françois, & passèrent dans celles de Thomas Pétrée, qui avoit été envoyé dans le Levant par le lord Howard, comte d'Arundel, pour y acquérir les plus rares morceaux d'antiquité. Exilé & éloigné des affaires, ce comte cherchoit à adoucir l'ennui de la solitude par la culture des beaux arts. Il avoit ramassé, dans cette vue, une précieuse collection de tableaux, de dessins & d'antiquités. Quoique les marbres, qui en faisoient la plus

riche portion, aient été trouvés dans l'isle de Paros, la reconnoissance des favans leur a donné le nom du seigneur à qui l'Europe en doit la jouissance. Placés d'abord dans les jardins de l'hôtel d'Arundel, ils furent commis à l'étude & aux soins de Selden Il se montra digne de cette confiance, & publia, en 1628, les recherches les plus utiles sur ces marbres. On convint alors qu'ils formoient le plus beau corps de chronologie possible sur les antiquités de la Grèce.

Humfrey Prideaux reprit le travail long-tems interrompu du premier éditeur, & le publia complètement à Oxford, en 1676, avec leur explication. Lydiat & Pamélius se sont aussi exercés sur le même sujet; mais les travaux réunis de ces savans n'ont pu réparer les injures que le tems & la barbarie avoient faites à cette précieuse collection. Selden n'avoit déchiffré certaines lignes qu'à l'aide du microscope; pendant les troubles du règne malheureux de Charles I, des barbares brisèrent une partie des marbres, & les employèrent à la construction d'une cheminée dans l'hôtel des comtes d'Arundel. Ils passèrent enfin, en 1667, à l'université d'Oxford, qui les dut à la générosité du lord Howard, depuis duc de Norfolk. Ce seigneur les accorda aux sollicitations de Jean Evelyn, le même qui procura depuis à la Société royale, la bibliothèque du même lord. Associés aux nombreux monumens que possède la savante université d'Oxford, ces marbres feront désormais à l'abri des ravages du tems. Puisse l'exemple du duc de Norfolk être suivi par les possesseurs de ces collections précieuses, que des héritiers divisent & détruisent impitoyablement! Les universités, les compagnies de magistrats, les corps qui se perpétuent sans interruption, leur offrent une retraite autant assurée qu'honorable, & une reconnoissance que les monumens historiques célébreront à l'envi.

Les marbres d'Arundel renferment soixante-quinze des plus célèbres époques de l'histoire grecque, depuis Cécrops, fondateur d'Athènes, jusqu'à l'archonte Diognète; c'est-à-dire, depuis environ l'an 1558 avant J. C., jusqu'à près de 200 ans avant l'ère chrétienne, vers le commencement de la première guerre Punique. On y voit l'institution de l'aréopage, l'établissement des Amphyctions, l'arrivée des colonies égyptiennes & phéniciennes, la fondation des plus illustres villes de la Grèce, l'âge des hommes célèbres qu'elle a produits, la prise de Troie, la création des archontes, les batailles de Platée, de Salamine & de Marathon, &c. Ces époques éclaircissent les textes d'Hérodote, de Thucydide, & servent de fil aux écrivains qui s'enfoncent dans le dédale des anciens tems.

Nous les donnons ici d'après l'édition de Prideaux.

CHRONOLOGIE des marbres de Paros ou d'Arundel, calculée pour l'année 1786.

	Ère de Paros	Durée jusqu'à nous.
..... J'ai décrit les âges précédens depuis Cécrops, qui fut le premier roi d'Athènes, jusqu'à l'archonte de Paros, Astynax, & jusqu'à Diognète, archonte d'Athènes.		
Epoque 1. Depuis que Cécrops régna à Athènes, & que l'on eut donné le nom de Cécropie à l'Actique, ainsi appelée autrefois d'un de ses habitans Actæus, il s'est écoulé 1318 ans.	0	3368.
Ep. 2. Depuis que Deucalion devint roi de Farnassas, dans la Lycorie, sous le règne de Cécrops à Athènes, il s'est écoulé 1310 ans.	8	3360.
Ep. 3. Depuis qu'Arès ou Mars & Neptune vinrent plaider l'un contre l'autre au sujet d'Hallirrhoïus, fils du dernier, à Athènes, où régnoit Cranaüs, & que l'aréopage en prit son nom, il s'est écoulé 1268 ans.	50	3318.
Ep. 4. Depuis que le déluge arriva sous le règne de Deucalion, & que fuyant de Lycorie à cause de l'inondation, ce roi vint à Athènes auprès de Cranaüs, qu'il bâtit le temple de Jupiter Phyxien & Olympien, & qu'il fit des sacrifices en actions de grâces, sous le règne de Cranaüs à Athènes, il s'est écoulé 1265 ans.	53	3315.
Ep. 5. Depuis qu'Amphyction, fils de Deucalion, régna aux Thermopyles, qu'il rassembla & appela Amphyctionies les peuples épars dans les contrées voisines, qu'il bâtit Pylée, où les Amphyctions ont coutume de sacrifier, pendant qu'un autre Amphyction régnoit à Athènes, il s'est écoulé 1258 ans.	60	3308.
Ep. 6. Depuis qu'Hellen, fils de Deucalion, régna dans la Phthiotide, que les anciens Grecs furent appelés Hellènes, & qu'ils eurent institué les fêtes de Minerve, sous le règne d'Amphiçtyon à Athènes, il s'est écoulé 1257 ans.	61	3307.
Ep. 7. Depuis que Cadmus, fils d'Agénor, vint à Thèbes par ordre de l'oracle, & qu'il bâtit la ville à laquelle il donna son nom, sous le règne d'Amphyction à Athènes, il s'est écoulé 1255 ans.	63	3305.
Ep. 8. Depuis qu'Eurotas & Lacédémon régnèrent en Laconie, sous le règne d'Amphyction à Athènes, il s'est écoulé 1252 ans.	66	3302.

Ep. 9. Depuis que le premier vaisseau parti de l'Egypte aborda en Grèce, qu'il fut appelé Pentécontore, depuis qu'Amymone, & B..., & Hélice, & Archédice, filles de Danaüs, choisies par le sort entre leurs autres sœurs, bâtirent un temple, & sacrifèrent sur le rivage, près de Lindus, où est aujourd'hui la ville de Rhodes, sous le règne d'Erichthonius à Athènes, il s'est écoulé 1247 ans.

Ère de Paros
Durée jusqu'à nous
71 3297.

Ep. 10. Depuis qu'Erichthonius, après la première célébration des Panathénées, attela des coursiers à un char, institua un jeu public, donna aux Athéniens le nom qu'ils portent encore; depuis que la mère des dieux apparut sur les montagnes de Cybèles, qu'Hyagnis le Phrygien inventa la flûte à Cæleno, ville de Phrygie, qu'il en joua sur le mode Phrygien, sur ceux de Cybèle, de Bacchus, de Pan, des autres dieux de sa patrie, & des héros, sous le règne du même souverain d'Athènes, cet Erychthonius, qui monta un char le premier, il s'est écoulé 1242 ans.

76 3292.

Ep. 11. Depuis que Minos, premier de ce nom, régna, qu'il bâtit la ville de Cydonia, que Celinus & Damnanéus, Daçtyles du mont Ida, trouvèrent le fer, sous le règne de Pandion à Athènes, il s'est écoulé 1168 ans.

150 3218.

Ep. 12. Depuis que Cérés venant à Athènes, apprit à semer, & envoya aux autres peuples Triptolème, fils de Céléus & de la nymphe Nérée, sous le règne d'Erichthée à Athènes, il s'est écoulé 1145 ans.

173 3195.

Ep. 13. Depuis que Triptolème ensémença les terres de Raria, appelées depuis Eleusine, sous le règne d'Erichthée à Athènes, il s'est écoulé 1142 ans.

176 3192.

Ep. 14. Depuis que... composa des vers, chanta l'enlèvement de Proserpine, les poursuites de Cérés sa mère.... & les fables que l'on raconte sur ceux qui s'adonnèrent à l'agriculture, sous le règne d'Erichthée à Athènes, il s'est écoulé 1135 ans.

183 3185.

Ep. 15. Depuis qu'Eumolpus, fils de Musée, fit célébrer les mystères d'Eleusis, & qu'il mit au jour les poésies de son père, sous le règne d'Erichthéus, fils de Pandion à Athènes, il s'est écoulé... ans.

....

Ep. 16. Depuis qu'on expia pour la première fois un meurtrier, sous le règne de Pandion, fils de Cécrops, à Athènes, il s'est écoulé 1062 ans.

Ère de Paros
Durée jusqu'à nous
256 3112.

Ep. 17. Depuis l'institution des jeux gymniques à Eleusis, sous le règne de Pandion, fils de Cécrops, il s'est écoulé.... ans.

....

Ep. 18. Depuis qu'on offrit des sacrifices de sang humain, & qu'on célébra les Lycées en Arcadie,.... de Lycion parmi les Grecs.... sous le règne de Pandion, fils de Cécrops, à Athènes, il s'est écoulé mille &.... années.

....

Ep. 19. Depuis qu'on fit des lustrations à Athènes, qu'Hercule fut initié aux petits mystères, & que fut bâti le petit temple destiné à ces mystères, sous le règne d'Egée à Athènes, il s'est écoulé mille &.... années.

....

Ep. 20. Depuis qu'Athènes éprouva la disette des fruits de la terre, & que l'oracle d'Apollon ayant été consulté, ordonna de faire tout ce qu'exigeroit Minos, sous le règne d'Egée à Athènes, il s'est écoulé 1031 ans.

287 3081.

Ep. 21. Depuis que Thésée, des douze villes de l'Attique, n'en fit qu'une seule, à laquelle il donna la forme d'une démocratie; depuis qu'il établit pendant son règne à Athènes, les jeux isthmiques, après qu'il eut tué Sinis, il s'est écoulé 995 ans.

323 3045.

Ep. 22. Depuis...., sous le règne de Thésée à Athènes, il s'est écoulé 992 ans.

326 3042.

Ep. 23. Depuis qu'Eteocle, Adraste & Amphiaraius régnèrent à Argos, & célébrèrent les premiers des jeux dans la forêt de Némée, sous le règne de Thésée à Athènes, il s'est écoulé 987 ans.

331 3037.

Ep. 24. Depuis que les Grecs entreprirent le siège de Troye, la treizième année du règne de Menesthéus à Athènes, il s'est écoulé 954 ans.

364 3004.

Ep. 25. Depuis la prise de Troye, arrivée le 7 du mois Thargéliou de la 22^e année du règne de Menesthéus à Athènes, il s'est écoulé 945 ans.

373 2995.

Ep. 26. Depuis qu'Oreste fut guéri de la folie en Scythie, & qu'en suite Erigone, fille d'Egiste, & lui, vinrent à Athènes, où régnoit Démophon, plaider l'un contre l'autre dans l'aréopage, sur la mort du père d'Erigone, accusation dont Oreste

sortit vainqueur par l'égalité des suffrages, il s'est écoulé neuf cent quarante-deux ans.

Ep. 27. Depuis que Teucer jeta les fondemens de Salamine, dans l'isle de Chypre, sous le règne de Démophon à Athènes, il s'est écoulé 938 ans.

Ep. 28. Depuis que Nélée vint habiter Milet en Carie, y rassembla les peuples d'Ionie, qui bâtirent Ephèse, Erythre, Clazomène, Teos, Lebdos, Colophon, Myus, Phocée, Priène, Samos, Chio, & qui instituèrent les Panionies, la treizième année du règne de Nélée à Athènes, il s'est écoulé 813 ans.

Ep. 29. Depuis le tems où le poète Hésiode florissoit, sous le règne de Mégacles à Athènes, il s'est écoulé 680 ans.

Ep. 30. Depuis le tems où le poète Homère florissoit, sous le règne de Diognète à Athènes, il s'est écoulé 643 ans.

Ep. 31. Depuis que l'argien Phidon, 11^e descendant d'Hercule, régna dans Argos, y mit en usage les poids & les mesures, fit battre des pièces d'argent dans l'isle d'Egine, pendant le règne de Diognète à Athènes, il s'est écoulé 631 ans.

Ep. 32. Depuis qu'Archias, fils d'Evagète, dixième descendant de Téménus, conduisit une colonie de Corinthiens à Syracuse, la vingtième année du règne d'Eschyle à Athènes, il s'est écoulé 494 ans.

Ep. 33. Depuis que Créon fut choisi le premier pour être archonte annuel à Athènes, il s'est écoulé 420 ans.

Ep. 34. Depuis que Tyrteé conduisoit au combat les Lacédémoniens, Lyfias étant archonte à Athènes, il s'est écoulé 418 ans.

Ep. 35. Depuis que Therpandre, fils de Dardéneus, natif de Lesbos, inventa les nomes lyrique & aulétique, qu'il joua sur des flûtes accompagné d'autres joueurs du même instrument, & qu'il se lava d'une accusation injuste devant le peuple, sous l'archonte Dropion à Athènes, il s'est écoulé 381 ans.

Ep. 36. Depuis qu'Alyatte régna en Lydie, pendant qu'Aristoclés étoit archonte à Athènes, il s'est écoulé 341 ans.

Ep. 37. Depuis que Sappho s'enfuit de Mitylène en Sicile. pen-

<i>Ère de Paros.</i>	<i>Durée jusqu'à nous.</i>
376	2992.

380	2988.
-----	-------

505	2863.
-----	-------

638	2730.
-----	-------

675	2693.
-----	-------

687	2681.
-----	-------

824	2544.
-----	-------

898	2470.
-----	-------

900	2468.
-----	-------

937	2431.
-----	-------

977	2391.
-----	-------

dant que Crétias I étoit archonte à Athènes, & que Syracuse étoit sous le joug des peuples voisins, il s'est écoulé 330 ans.

Ep. 38. Depuis que les Amphycions furent vainqueurs à la prise de Cyrtha, & que les jeux appelés Chrématitès, à cause des riches dépouilles des vaincus, furent établis, pendant l'archontat de Simon à Athènes, il s'est écoulé 327 ans.

Ep. 39. Depuis qu'on célébra, pour la seconde fois, les jeux Stéphanites, pendant que Damafias II étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 318 ans.

Ep. 40. Depuis qu'à Athènes, où régnoit en qualité d'archonte., on joua, pour la première fois, sur un théâtre élevé, une comédie dont les auteurs étoient Susarion & Dolon, natifs d'Icare, qui eurent pour récompense une corbeille de figues & une mesure de vin, qu'ils emportèrent sur un quadrigé, il s'est écoulé 25. ans.

Ep. 41. Depuis que Fisisstrate s'empara du gouvernement d'Athènes, où Comias étoit archonte, il s'est écoulé 297 ans.

Ep. 42. Depuis que Crésus régna en Asie, & qu'il envoya des députés à Delphes, pendant qu'Eutydème étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 292 ans.

Ep. 43. Depuis que Cyrus, roi de Perse, s'empara de Sardes & de la personne de Crésus, qui avoit été trompé par l'oracle de la Pythie, pendant que. étoit archonte d'Athènes, & que le poète Hipponax s'immortalisoit par ses vers iambiques, il s'est écoulé 278 ans.

Ep. 44. Depuis que le poète Thespis fit jouer sur un char la tragédie d'Alceste, & qu'on proposa un bouc pour prix au vainqueur, pendant qu'Alcéus premier étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 272 ans.

Ep. 45. Depuis que Darius devint roi des Perses, après la mort du Mage, pendant que. étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 253 ans.

Ep. 46. Depuis que Harmodius & Aristogiton tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, où Clithène étoit archonte, & que les Athéniens convinrent avec les Pisistratides, qu'ils fortiroient de la

<i>Ère de Paros.</i>	<i>Durée jusqu'à nous.</i>
988	2380.

991	2377.
-----	-------

1000	2368.
------	-------

.....
-------	-------

1021	2347.
------	-------

1026	2342.
------	-------

1040	2328.
------	-------

1046	2322.
------	-------

1065	2303.
------	-------

citadelle d'Athènes & de ses murs, appelés Pélagisques, il s'est écoulé 248 ans. 1070 2298.

Ep. 47. Depuis que les chœurs de théâtre, composés d'hommes seulement, disputoient des récompenses, sous la direction d'Hippodicus de Chalcis, qui fut le premier vainqueur sous l'archontat d'Isagoras à Athènes, il s'est écoulé 244 ans. 1074 2294.

Ep. 48. Depuis que... Hippias... à Athènes, où Pythocrite étoit archonte, il s'est écoulé 231 ans. 1087 2281.

Ep. 49. Depuis que les Athéniens, sous l'archontat de Phænippe second, combattirent auprès de Marathon les Perses, dont le général Ataphernes Satrape, un des descendans de Darius, fut vaincu, combat où se trouva le poète Echyle, âgé de trente-cinq ans, il s'est écoulé 227 ans. 1091 2277.

Ep. 50. Depuis que Simonide, ayeul du poète Simonide, & qui étoit poète lui-même, se rendit célèbre à Athènes, où Aristide étoit archonte, & que Xerxès, fils de Darius, succéda au trône de son père après sa mort, il s'est écoulé 225 ans. 1093 2275.

Ep. 51. Depuis que le poète Eschyle remporta le prix de la tragédie, que naquit le poète Euripide, & que le poète Stésichore vint dans la Grèce, pendant que Philocrate étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 222 ans. 1096 2272.

Ep. 52. Depuis que Xerxès fit un pont de vaisseaux sur l'Hellespont, que les Grecs combattirent & vainquirent les Perses aux Thermopyles, & sur mer, auprès de Salamine, pen- que que Callias étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 217 ans. 1101 2267.

Ep. 53. Depuis que les Athéniens, sous l'archontat de Xantippe, défirent, en bataille rangée, auprès de Platée, Mardonius, général de Xerxès, qui y perdit la vie, pendant que la Sicile étoit dévastée par les feux du mont Ethna, il s'est écoulé 216 ans. 1102 2266.

Ep. 54. Depuis que Gélon, fils de Dinomène, s'empara du gouvernement de Syracuse, pendant que Timosthène étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 215 ans. 1103 2265.

Ep. 55. Depuis que Simonide de Céos, fils de Léoprepis, inventa l'art de la mémoire artificielle, qu'il remporta la palme en l'enseignant à Athènes, où Adimante étoit archonte,

& depuis qu'on éleva des statues à Harmodius & à Aristogiton, il s'est écoulé 214 ans. 1104 2264.

Ep. 56. Depuis que Hiéron s'empara du trône de Syracuse, dans le tems où florissoit le poète Epicharme, sous l'archontat de Charès à Athènes, il s'est écoulé 208 ans. 1110 2258.

Ep. 57. Depuis que Sophocle, fils de Sophillus de Colone, remporta le prix de la tragédie, n'ayant que vingt huit ans, pendant qu'Apféphion étoit archonte à Athènes, il s'est écoulé 206 ans. 1112 2256.

Ep. 58. Depuis qu'une pierre tomba à Egos-Patomos, & que le poète Simonide mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, pendant que Théagenidas étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 205 ans. 1113 2255.

Ep. 59. Depuis la mort d'Alexandre I, & la succession de Perdiccas son fils, à la couronne de Macédoine, pendant qu'Euthippe étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 199 ans. 1119 2249.

Ep. 60. Depuis la mort du poète Eschyle, âgé de soixante neuf ans, arrivée à Géla en Sicile, pendant que Callias premier étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 193 ans. 1125 2243.

Ep. 61. Depuis qu'Euripide, qui étoit contemporain de Socrate & d'Anaxagoras, remporta, pour la première fois, à l'âge de quarante-trois ans, le prix de la tragédie, pendant que Diphile étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 179 ans. 1139 2229.

Ep. 62. Depuis qu'Archelaüs monta sur le trône de Macédoine, que Perdiccas avoit laissé vacant par sa mort, pendant qu'Astyphile étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 156 ans. 1162 2206.

Ep. 63. Depuis que Denys s'empara du trône de Syracuse, pendant que Euctémon étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 147 ans. 1171 2197.

Ep. 64. Depuis la mort d'Euripide, âgé de soixante-dix-sept ans, sous l'archontat d'Antigène à Athènes, il s'est écoulé 145 ans. 1173 2195.

Ep. 65. Depuis que le poète Sophocle finit ses jours à l'âge de quatre-vingt-onze ans, & que Cyrus entra dans la Perse, Callias 2^d étant archonte à Athènes, il s'est écoulé 143 ans. 1175 2193.

Ep. 66. Depuis que Téléste de Sélinonte remporta le prix à Athènes, où Mycon étoit archonte, il s'est écoulé 139 ans. 1179 2189.

Ère de paros.
1104
1110
1112
1113
1119
1125
1139
1162
1171
1173
1175
1179

Durée jusqu'à nous.
2264.
2258.
2256.
2255.
2249.
2243.
2229.
2206.
2197.
2195.
2193.
2189.

	Ère de Paros	Durée jusqu'à nous.
Ep. 67. Depuis le retour de ceux qui avoient accompagné Cyrus en Perse, & la mort du philosophe Socrate, âgé de soixante-dix ans, Lachès étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 137 ans.	1181	2187.
Ep. 68. Depuis que... à Athènes, où Aristocrate étoit archonte, il s'est écoulé 135 ans.	1183	2185.
Ep. 69. Depuis que... rien remporta le prix du Dithyrambe à Athènes, où... étoit archonte, il s'est écoulé.
Ep. 70. Depuis que Philoxène, poète dithyrambique, mourut à l'âge de soixante ans, Pythéas étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 116 ans.	1202	2166.
Ep. 71. Depuis qu'Anaxandride, poète comique, remporta le prix à Athènes, où Callias étoit archonte, il s'est écoulé 113 ans.	1205	2163.
Ep. 72. Depuis qu'Altydamas fut couronné à Athènes, où Aréon étoit archonte, & qu'au même tems l'on vit briller une comète très-grande, il s'est écoulé 109 ans.	1209	2159.
Ep. 73. Depuis la bataille de Leuctres, donnée entre les Thébains & les Lacédémoniens, où ces derniers furent défaits, & où périt leur roi Cléombrote, pendant que Phrasiclides étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 107 ans.	1211	2157.
Ep. 74. Depuis le couronnement de Stésichore second, d'Hymère à Athènes, où Dyscinète étoit archonte, & depuis la fondation de Mégalopolis, en Arcadie, il s'est écoulé 106 ans.	1212	2156.
Ep. 75. Depuis la mort de Denys de Sicile, auquel son fils succéda, & depuis qu'Alexandre devint roi de Phère en Thessalie, pendant que Nausigène étoit archonte d'Athènes, il s'est écoulé 104 ans.	1214	2154.
Ep. 76. Depuis que les Phocéens pillèrent le temple de Delphes, Céphifodote étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 94 ans.	1224	2144.
Ep. 77. Depuis que Timothée termina sa carrière, âgé de quatre-vingt-dix ans, à Athènes, où Agathocle étoit archonte; depuis que Philippe, roi de Macédoine, bâtit la ville de Philippopolis; depuis qu'Alexandre de Phères mourut, & que Dion vainquit les généraux de Denys, il s'est écoulé 93 ans.	1225	2143.
Ep. 78. Depuis la naissance d'Alexandre, roi de Macédoine, tems		

où florissoit Aristote à Athènes, où Callistrate étoit archonte, il s'est écoulé 91 ans.

	Ère de Paros	Durée jusqu'à nous.
Ep. 79. Depuis que Callippe, assassin de Dion, s'empara du gouvernement de Syracuse, Diotime étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 90 ans.	1227	2140.

Les marbres de Paros finissent à cette époque.

ARURE. Voyez AROURE.

ARUSPICES, ministres de la religion chez les Romains, qui étoient chargés spécialement d'examiner les entrailles des victimes, pour en tirer des présages. Les *aruspices* étoient distingués des augures, en ce que l'inspection des derniers ne regardoit que le vol des oiseaux, leurs mouvemens, leur chant, & la manière dont ils prenoient leur nourriture. On a donné à leur nom différentes étymologies assez bizarres : les uns le dérivent d'une corruption du mot grec *ἰερονόσιον*, inspection des choses sacrées; le P. Pezron a recours à l'idiôme celtique, dans lequel *au* ou *afu* signifie le foie; lequel, joint à *spicio*, je regarde, a dû faire *auspex*, d'où *aruspex*, &c. Il en est une plus vraisemblable & plus analogue à l'attention qu'avoient les prêtres, de n'employer que des mots barbares & surannés : elle dérive *aruspex* d'*aruga*, béliet offert en sacrifice.

Les *aruspices* étoient reconnoissables par les mêmes habillemens que les augures, & par le *lituus*, qu'ils portoient de la main droite comme eux. Ils paroissent ordinairement sur les monumens antiques vêtus de tuniques à manches courtes, & de la toge ou du grand manteau, dont ils s'enveloppoient la tête comme d'un voile. Du reste, l'habillement extérieur étoit relevé fort haut, *cinctu gabino*. On les initioit, dès leur jeunesse, dans les règles de l'aruspicine; & les peuples de l'Etrurie étoient chargés de ce soin. Les Romains leur envoioient tous les ans, dans cette vue, douze enfans des premiers de la république. Ils apprenoient chez les Etrusques à examiner, selon certaines règles, le foie, le cœur, la rate, les reins & la langue des victimes; ils observoient soigneusement si chacune de ces parties étoit dans l'état naturel, & s'il n'y paroissoit point quelque flétrissure.

Les *aruspices* détachent de leurs propres mains les entrailles, les ouvrent avec un couteau de fer, & étudioient la couleur de la flamme qu'elles rendoient en brûlant. Ils observoient attentivement la manière dont la bile sortoit du foie, & l'urine de la vessie, comme nous l'apprend Didyme. Pour mieux observer ce dernier phénomène, ils lioient avec de la laine le col de ce viscère, & examinoient comment il se déchiroit dans le feu, & de quel côté il laissoit échapper l'urine.

Leur

Leur art ne se bornoit pas aux entrailles des victimes ; il s'étendoit à tous les prodiges qui pouvoient alarmer ou rassurer la superstition la plus minutieuse, dans le ciel ou sur la terre. Consultés pour savoir ce que désignoit un serpent qui avoit entouré de ses longs replis le jeune Roscius pendant son sommeil, les *aruspices* répondirent (*Cicer. de Divin. 1. 36.*) que cet enfant seroit très-célèbre & très-élevé en dignité. Les prétendues pluies de pierres, les météores lumineux, la naissance des prétendus hermaphrodites, les enfans dont on attribuoit la naissance à une vierge, exerçoient aussi la sagacité des *aruspices*.

Quelques-uns d'eux se méloient dans le grand cirque parmi les charlatans qui amusoient le peuple. Ils expliquoient les songes & les prodiges qui avoient effrayé : ils prédisoient l'avenir en examinant les traits du visage, les linéamens des mains de ceux qui les consultoient, & le bruit qu'ils faisoient en frappant de la langue contre le palais, *poppsma*. Juvénal nous l'apprend, (*Sat. 6. 583.*) :

*Sortes ducet, frontemque manumque
Præbebit vati crebrum poppsma roganti.*

Un ancien scholiaste applique ce passage aux *aruspices*.

Leur collège devint si nombreux, qu'ils formèrent un ordre dans l'Empire : témoin cette inscription, trouvée à Rome en 1605 :

L. FONTEJUS. FLAVIANUS
HARUSPEX. AUGG. CC
PONTIFEX. DICTATOR
ALBANUS. MAG. PUBLICUS
HARUSPICUM. ORDINI
HARUSPICUM. LX. D. D

Il faut y observer la dignité de ce Fontéjus, qui étoit *aruspicum magister publicus*.

Aruspice du pontife, étoit une autre dignité de cet ordre. C'étoit celui qui aidait le pontife dans les sacrifices. Il en est fait mention dans une inscription de Rome :

CN. JULI. CN. FILI
DOMATI. PRISCI
EX. EQUO. PUBLIC.
ADJUTORIS
HARUSPICUM
IMPERATORIS
PONTIFICIS
ALBANI

Il y avoit des *aruspices* qui suivoient les armées, & qui examinoient les entrailles des victimes avant les combats, afin d'en prédire l'issue. Dans une lettre d'Aurélien, rapportée par Vopiscus, cet empereur défend aux soldats de faire aucun présent aux *aruspices*, de crainte que ces

Antiquités, Tome I.

prêtres ne déguifassent la vérité, étant gagnés par les libéralités des légions.

Les femmes s'immisçoient quelquefois dans les fonctions des *aruspices*, & consultoient les entrailles des animaux. Plaute le donne à entendre dans le vers suivant du soldat glorieux :

Pracantatrici, collectrici, griola, atque aruspice.

ARUSPICINE, science des *aruspices*. Les Romains en faisoient inventeur un petit-fils de Jupiter, nommé Tagès. Celui-ci, disoient-ils, apparut dans l'Etrurie à un laboureur auprès de Tarquinia. Tagès sortit de terre à côté du soc de sa charrue ; il avoit les traits d'un enfant & la sagacité d'un vieillard. Il s'entretint pendant plusieurs jours avec le laboureur & avec tous les habitans de l'Etrurie ; accourus au bruit de ce prodige. Ses entretiens roulèrent sur l'*Aruspicine*, & le recueil que l'on en fit servit de base à cette science. Antistius Labeo les expliqua dans quinze volumes écrits sur cette matière.

D'après ce récit, chanté par Ovide dans les Métamorphoses, & inséré par Cicéron dans son Traité de la Divination, on croiroit que les Etrusques ont inventé l'*Aruspicine*. Les Grecs, les Asiatiques, consultoient cependant les entrailles des victimes long-tems avant Tagès. A la bataille de Platée, Mardonius, général des Perses, avoit déjà attaqué l'armée combinée des Grecs, que Pausanias voyant que l'inspection des victimes égorgées n'étoit pas favorable, défendoit encore aux Lacédémoniens de combattre. Les prêtres cherchoient vainement de plus heureux signes dans les entrailles de nouvelles victimes. Pausanias éploré, levant les mains au ciel & regardant le temple, adresse ses vœux à Junon Cithéronienne & aux autres dieux tutélaires de Platée : si les destins, s'écrie-t-il, ont résolu la défaite des Grecs, qu'ils permettent au moins que par quelque fait d'armes brillant, nous apprenions aux Perses qu'ils ont vaincu des guerriers braves & courageux. A peine eut-il prononcé ces paroles, que les auspices furent favorables. On combattit les Perses, & ils furent défaits. Ce trait prouve que les Grecs pratiquoient la même superstition.

Prusias, roi de Bythinie, pressé de livrer la bataille par Annibal, qui s'étoit réfugié auprès de lui, répondit que l'inspection des entrailles sacrées s'y opposoit formellement. Est-ce que vous ajoutez plus de foi, répliqua Annibal, au cœur d'un veau, qu'à l'expérience d'un vieux général ? On pourroit rapporter plusieurs autres traits semblables, qui seroient disputer aux Etrusques l'invention de l'*Aruspicine*. Peut-être furent-ils les premiers à la réduire en art, & à fixer ses règles.

ARX. Ce mot abrégé est employé sur les médailles plus souvent pour exprimer *arxan*, archonte,

que pour exprimer *pontife*, αρχιερεύς. Le reste de la légende détermine le choix dans chaque cas.

ARX. Les augures appeloient de ce nom le terrain sur lequel ils faisoient leurs observations religieuses.

ARKATA, en Arménie. ΑΡΞ.

M. Pellerin a publié un médaillon d'argent autonome de cette ville, qui est unique.

ARYCANDA, en Lycie. ΑΡΥΚΑΝ.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de cette ville; il n'y en a point d'or ni d'argent.

Cette ville a fait aussi frapper une médaille grecque, en l'honneur de Tranquilline, selon M. Eckhel.

AS. Ce nom a chez les antiquaires trois sens différens.

1°. L'As étoit un poids, & dans cette acception l'as romain est la même chose que la livre romaine. Voyez LIBRA. Il se divisoit en douze onces & en plusieurs autres parties, dont voici les principales:

1. As, libra...., en grec λίτρα, valoit. . . 12 onces	
$\frac{1}{12}$. Deunx...., chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{4}$, δέμορον τρίταρον.	11
$\frac{1}{6}$. Dextans...., chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{6}$, δέμορον ἕκτω.	10
$\frac{1}{4}$. Dodrans...., chez les Grecs $\frac{2}{3}$ & $\frac{1}{12}$, δέμορον τετράδικατον.	9
$\frac{1}{3}$. Bes...., chez les Grecs δέμορον.	8
$\frac{1}{7}$. Septunx...., chez les Grecs $\frac{1}{2}$ & $\frac{1}{12}$ ἡμισυ δαδίκατον.	7
$\frac{1}{2}$. Semis...., chez les Grecs ἡμισυ.	6
$\frac{1}{12}$. Quincunx...., chez les Grecs $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{12}$, τρίτον δαδίκατον.	5
$\frac{1}{3}$. Triens...., chez les Grecs τρίτον.	4
$\frac{1}{4}$. Quadrans...., chez les Grecs τέταρτον.	3
$\frac{1}{6}$. Sextans...., chez les Grecs ἕκτον.	2
$\frac{1}{12}$. Uncia...., chez les Grecs δαδίκατον.	1

2°. De ce sens propre & primitif de l'as, on en avoit dérivé un autre, en transportant ce mot à quelque chose que ce pût être, dont l'as signifioit le tout ou l'entier, *solidum quid*, dont la moitié étoit exprimée par *semis*, le tiers par *triens*, &c. &c. Cet usage avoit lieu principalement pour les successions; & alors *as* désignoit l'hérédité entière. De sorte que, hériter entièrement de quelqu'un, s'exprimoit par la phrase *hæres factus ex asse*; hériter, *ex triente*, *ex semisse*, *ex besse*, *ex deunce*, vouloit dire proprement hériter du tiers, de la moitié, des deux tiers, des onze douzièmes, &c. &c.

Dans le même sens, les Romains appeloient...

As, le pied, mesure linéaire, qui valoit 11 pouces $\frac{21}{100}$ de France;

As, le *jugerum*, mesure gromatique ou de l'arpentage, qui valoit 723 toises carrées & $\frac{2}{3}$ de France;

As, le *sextarius*, mesure de capacité pour les solides, qui valoit 20 roquilles & $\frac{6}{100}$ de France, où la pinte contient 32 roquilles;

As, le setier, mesure de capacité pour les solides, grains, &c. qui valoit $\frac{6}{100}$ de pinte.

3°. L'as, dans le sens qui a été seul adopté par notre langue, étoit une monnoie. Eusèbe, dans sa Chronique, année 306, rapporte que sous Numa, les *as* étoient de bois, de cuir & de coquilles. S. Jérôme, dans sa traduction d'Eusèbe, omet cette dernière espèce. Sous Tullus Hostilius, on les fit de cuivre, & on les appela *as*, *libra*, *pondo*. Leur poids, qui étoit d'une livre entière ou de douze onces, les fit appeler *ASSES GRAVES*, *ASSES MAJORES*. Quatre cent-vingt ans après, lorsque la première guerre Punique eut épuisé les finances de Rome, on en retrancha un *sextans* ou deux onces, & on ne les fit plus que du poids de dix onces ou du *dextans*. On peut les distinguer par le surnom de *DEXTANTARIUM*. Dans la suite, on en ôta encore une once, ce qui les réduisit à neuf onces ou au *dodrans*; d'où ils peuvent être appelés *DODRANTARIUM*. Enfin, l'an de Rome 563, C. Papirius Carbo étant tribun du peuple; fit passer la loi *Papiria* sous le consulat de L. Cornélius Scipion, & de C. Lælius Nepos. Elle retranchoit encore de l'as une once & demie; ce qui le réduisit à sept onces & demie, d'où il fut nommé *as SEPTUNX* & *SEMIUNCIALIS*. On croit généralement que l'as resta à ce point tout le tems de la république, & jusqu'à JÉSUS-CHRIST.

La marque de l'as étoit d'un côté une tête de Janus à deux visages, *bifrons*, & de l'autre un bec de navire, *rostrum navis*; c'est-à-dire, une proue de navire ou l'avant d'un vaisseau. Les collections d'antiques, & le cabinet de Sainte-Geneviève en particulier, renferment plusieurs *as* avec ces empreintes. On les appela *Jani ratii*, ou *nummi ratii*. Ovide (*Fast.* l. 1. 231.) dit que l'arrivée de Saturne en Italie avoit fait mettre un bec de navire sur les *as*, afin d'en conserver le souvenir:

*At bona posteritas puppim signavit in are,
Hospitis adventum testificata Dei,*

Nous allons donner les différentes évaluations de l'as, monnoie réelle & monnoie de compte, d'après la Métrologie de M. Paucton, & nous y joindrons ses réflexions sur les *as*.

L'as, monnoie réelle, valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 537, vingt sols ou une livre de France, quelquefois même vingt-huit sols. Voyez *ASSIPONDIUM*.

L'as valut, depuis l'an de Rome 537 jusqu'à

l'an 544, trois sols de France. Il ne pesoit alors que deux onces romaines de cuivre.

L'as valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 586, un sol dix deniers & demi de France. Il ne pesoit plus qu'une once romaine.

L'as valut, depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, un sol un denier & demi de France.

L'as, réduit au poids d'un scilique de cuivre, valut, depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à celui de Constantin, un sol environ de France.

L'AS, monnoie de compte des Romains, avoit différentes divisions, suivant le numéraire dont il faisoit partie.

L'as, dans le numéraire ériaire (V. ARITHMÉTIQUE.) étoit représenté par ce signe \mathcal{L} . Il se divisoit en douze onces, ou vingt-quatre sémionces, ou trente-six duelles, ou quarante-huit sciliques, ou soixante-douze sextules, ou deux cent quatre-vingt-huit scripules.

L'as, dans le numéraire tertiaire (V. ARITHMÉTIQUE.) étoit représenté par ces signes $\text{HS} = \mathcal{L}$, *dua libella ssembella*. Il se divisoit en deux *semisses-aris*, ou en cinq *ssembella*, ou en dix *teruncii*.

L'as effectif, dans le numéraire dénariaire (Voy. ARITHMÉTIQUE.) étoit représenté par ces signes $\mathcal{L} \text{ S } \text{O}$, *semuncia scilicus*.

L'as *denarius* ou *sedecias*, du même numéraire dénariaire, est renvoyé au mot *SEDECIAES*.

Si l'on veut supposer que lorsqu'on fabriqua à Rome les premières monnoies d'argent, on adopta entre ce métal & le cuivre la proportion appréciative qui étoit dès-lors établie & reçue parmi les peuples circonvoisins; si à cette première supposition on consent à en ajouter une seconde; savoir, que cette proportion entre le prix du cuivre & celui de l'argent, subsistoit depuis le règne de Servius & même de Numa, sans avoir subi de changement, on en inférera que depuis le commencement de la monarchie romaine jusqu'à l'an 501 au moins de la fondation de la ville, l'as peut être estimé de la valeur d'une livre tournois, & ses multiples & sous-multiples à proportion. Ce calcul, assez juste, ce semble, sera aussi très-commode, puisqu'il par-tout où l'on rencontrera le mot *as*, on n'aura qu'à substituer celui de livre tournois. Ainsi, l'on dira que les citoyens de la première classe, sous Servius, devoient avoir au moins cent mille livres de bien; ceux de la seconde classe, soixante-quinze mille livres; ceux de la troisième classe, cinquante mille livres; ceux de la quatrième classe, vingt-cinq mille livres; & ceux de la cinquième classe, douze mille cinq cents livres. On dira de même que lorsque le bled étoit au plus bas prix à Rome, il y valoit 20 sous le modius, & 15 liv. 3 s. le setier, me-

sure de Paris. On dira encore qu'un bœuf, dans les amendes légales & pécuniaires, étoit estimé à cent francs ou cent livres tournois; un mouton à dix francs; que les plus fortes amendes étoient taxées à trois mille livres, & les moindres à vingt francs; qu'Appius-Claudius, racheta les privilèges des Potitiens pour la somme de cinquante mille livres; qu'on devoit les dépouilles *opimes*, lorsque les dépouilles faites sur le chef des ennemis se montoient à la valeur de deux cents livres, & qu'on n'étoit obligé qu'à un sacrifice d'expiation, lorsque la valeur de ses dépouilles ne se montoit qu'à cent francs."

Pline (*lib. 33, chap. 3.*) écrit que le poids de l'as, qui jusqu'alors avoit toujours été d'une livre pesant, fut diminué pendant la première guerre Punique. La République ne pouvant suffire aux dépenses qu'elle fut obligée de faire, & voulant acquitter les dettes qu'elle avoit été forcée de contracter, par un artifice qui fût le moins onéreux possible à ses créanciers, imagina de décrier les anciennes monnoies, & de faire fabriquer à la place de nouveaux *as* du poids d'un sextans ou de deux onces de cuivre, & qui ne continrent ainsi que la sixième partie du poids des précédens. Par cette opération, la République acquitta ses dettes, remboursa ses créanciers avec la sixième partie du métal qu'elle avoit emprunté, & gagna cinq sur six. L'as fut marqué du côté de l'effigie, d'un Janus à deux visages; & du côté de l'exergue, d'un éperon de navire: le triens & le quadrans furent caractérisés par des radeaux. Le quadrans avoit été jusques-là appelé *teronce*, parce qu'il étoit en argent, & qu'il valoit trois onces de cuivre: à cette époque il ne conserva plus que le nom de quadrans, parce que le *teronce* d'argent fut supprimé, aussi-bien que la libelle & la ssembelle: *Librale autem pondus aris imminutum bello Punico primo cum impensis Respublica non sufficeret: constitutumque est ut asses sextantario pondere ferirentur. Ita quinque partes facta lucri, dissolutumque as alienum. Nota aris fuit ex altera parte Janus geminus, ex altera rostrum navis: in triente verò & quadrante rates. Quadrans antea teruncius vocatus à tribus uncis*. Lorsque Pline dit que la monnoie de cuivre portoit sur une face la figure d'un Janus à deux visages, & sur l'autre un éperon de navire, &c. il ne parle pas plus de la monnoie de cette refonte, que de celle qui avoit précédé, & qui étoit marquée des mêmes caractères & figurée de la même manière."

"Les écrivains gardent le silence sur la réduction des monnoies d'argent, ce que M. Pauton regarde comme une preuve qu'ils la comprennent dans celle des monnoies de cuivre, & qu'elle subit la même réforme. En effet, si les monnoies d'argent n'eussent point été changées avec celles de cuivre, comment la République auroit-elle pu faire un profit de cinq sixièmes en décriant les

anciennes monnoies ? Est-ce que les fonds de l'état étoient en matières de cuivre ? Il est bien plus probable qu'une grande partie étoit en matières d'argent, & que par conséquent, pour effectuer parfaitement un profit de cinq sixièmes, il falloit diminuer à la refonte les espèces d'argent dans la même proportion qu'on diminueoit celles de cuivre. Le denier fut donc réduit à la taille de soixante-douze à la livre, fut du poids d'une sextule, de même valeur que le didrachme asiatique, & seulement d'un vingt-quatrième plus grand que la drachme attique ou des grecs. C'est peut-être de cette égalité approximative du denier romain de ce temps-là & de la drachme attique, que la plupart des écrivains, tant Grecs que Romains, conservèrent au denier le nom de drachme, lors même qu'il fut à la taille de quatre-vingt-quatre, & même de quatre-vingt-seize à la livre. La proportion de l'argent au cuivre fut donc, comme auparavant, sur le pied de 120 à 1.

« Si la réforme dont nous venons de parler avoit eu lieu durant l'intervalle de la première guerre punique, comme l'écrivit Pline, on trouveroit que sous le consulat de L. Métellus, le setier de bled, mesure de Paris, se vendoit à Rome 3 liv. 12 s. 6 den. de notre monnoie, en calculant sur la monnoie de cuivre; ou bien trente-deux sous, en calculant sur la monnoie d'argent. Il seroit bien étonnant que le modius de bled qui, 230 ans auparavant, sous le tribunat de Minutius Augurinus, se vendoit une livre de cuivre lorsqu'il étoit au plus bas prix, ne se vendoit plus que deux onces, c'est-à-dire, un sixième de ce qu'il avoit valu. Il y a néanmoins des gens qui trouveroient ce dernier prix plus raisonnable, tant on est persuadé que les métaux monétaires étoient moins abondans & plus précieux qu'ils ne le sont aujourd'hui. »

« Démosthène naquit en 381, & mourut 322 ans avant l'ère chrétienne; le milieu de sa carrière fut donc vers l'an 404 de la fondation de Rome, cent ans avant l'époque du triomphe de Métellus. Or, cet orateur célèbre nous apprend que de son temps le medimne de bled se vendoit ordinairement à Athènes la somme de cinq drachmes. Le setier de bled de Paris se seroit donc alors vendu dans la Grèce pour la somme de 17 liv. 3 s. de notre monnoie; c'est un peu plus qu'il ne se vendoit à Rome dans les années d'abondance. »

« Polybe, qui vivoit 60 ans après l'époque du triomphe de Métellus, nous apprend (II, 103.) que de son temps le modius de bled ne valoit ordinairement en Italie que quatre oboles. Il paroît que ces quatre oboles sont une réduction de monnoie romaine en monnoie grecque; on ne sait si elle a été bien faite: quoi qu'il en soit, il suit de ceci qu'au temps de Polybe le setier de bled auroit valu en Italie 10 liv. 6 s. Il pourroit encore se faire qu'il s'agit ici du modius attique; car si Po-

lybe s'exprime en monnoies attiques, pourqu'oï ne s'exprimeroit-il pas également en mesures attiques ? Dans ce cas, le setier de bled auroit valu 13 liv. 14 s. »

« On voit, par les plaidoyers de Cicéron contre Verrès, que dans la Sicile, où, à cause de la grande fertilité de cette isle, le bled devoit être à bas prix, le modios, mesure du pays, y valoit ordinairement quatre sesterces, ou un denier de 84 à la livre; d'où l'on infère que le setier de Paris y auroit valu 16 liv. 17 s. de notre monnoie. »

« Il est donc démontré que l'argent n'étoit pas plus précieux sous les règnes de Philippe & d'Alexandre-le-Grand, que sous celui d'Auguste, & qu'il ne procuroit pas une plus grande quantité de choses nécessaires aux besoins de l'homme l'an 400, que l'an 750 de la fondation de Rome. Il y a plus, c'est que dans la suite le bled ne valut quelquefois que trois sesterces: c'est à ce prix que le fit réduire Néron, pour soulager ou pour calmer le peuple après l'incendie de Rome: *Sed solatium populo exturbato & profugo, campum Martis ac monumenta Agrippa, hortos quum etiam suos patefecit, & subitaria adificia extruxit, qua multitudinem acciperent: subvectaque utensilia ab Hostia, & propinquis municipiis; pretiumque frumenti minutum usque ad ternos numos* (Tacit. Annal. lib. 25, cap. 39). (Métrologie de M. Pauçon).

As cu ASH, nom fameux dans les Mythologies septentrionales. Selon l'opinion commune, c'étoit un Dieu des peuples du Nord. Sperlingius a soutenu à son sujet une opinion particulière dans les *nouvelles littéraires de la mer Baltique*, année 1699, pag. 174. Selon lui, les Asiatiques, chassés de leur pays par Pompée, se retirèrent dans les contrées septentrionales. Comme ils étoient polis & délicats, ils méprisèrent les noms barbares des septentrionaux, qui les regardoient avec admiration & comme des espèces de divinités. Pour exprimer quelque chose de grand, d'excellent, de magnifique, ils se servirent des mots *ase*, *aser*, & les donnèrent à leurs Dieux mêmes.

ASAMINTHE, baignoire faite en forme de siège, *ἀσάμινθος*. Pollux donne ce nom à un vase à boire, sans doute à cause de sa forme.

Dans sa première acception, ce mot étoit consacré dans le temple de Minerve Cranea. Ce temple étoit bâti sur une montagne escarpée; il étoit entouré de portiques & de cellules destinées au logement de ceux qui étoient attachés au culte de la Déesse, & du Grand-Prêtre en particulier. Celui-ci devoit être toujours un jeune garçon sans barbe. Il seroit cinq ans en cette qualité; aussi l'éliisoit-on si jeune, qu'il n'avoit pas encore un seul poil follet au moment de son abdication. Pendant les cinq ans de son sacerdoce, il ne quittoit point le service de la Déesse; & il étoit

obligé d'employer, pour prendre le bain, des *asaminties*, ainsi que le pratiquoient les peuples de ces contrées avant leur civilisation.

ASANDER, roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

ΑΣΑΝΙΑΟΝ, mot composé de l'*α* privatif & de *σάνης*, *planche*. Pollux appelle de ce nom une espèce de pont dans les navires, qui n'en occupoit que la moitié.

ASAROTON, pavé peint ou fait de pièces de rapport. Ce nom, composé de l'*α* privatif & de *σάρω*, *je balaye*, lui avoit été donné, selon Pline, (36. 25.), parce qu'il paroïssoit toujours sale, non-balayé, couvert de corps étrangers, &c. peut-être que les joints des petits corps dont est formée la mosaïque occasionnoient cette illusion. Stace parle des *asarota*, comme de pavés chargés de dessins, de fleurs & d'ornemens. (*Sylv.* 1, 3, 55.) :

Variis ubi picta per artes

Gaudet humus, suberantque novis asarota figuris.

ASBAMÉE, fontaine dédiée à Jupiter, auprès de Tyane, dans la Cappadoce. Philostrate dit dans la vie d'Apollonius, que ses eaux sont froides à la source, & bouillantes lorsqu'elles s'en éloignent; qu'elles paroissent belles, tranquilles & agréables aux gens-de-bien, esclaves de leurs sermens; tandis que les méchans & les parjures n'y trouvent qu'un poison funeste.

Jupiter avoit un temple au pied de cette fontaine, & il en portoit le nom d'*Asbaméen*.

ASBESTE. *V.* AMIANTE. On devoit donner le nom d'*Amiante* aux filamens souples & soyeux, & celui d'*Asbeste*, aux filamens durs & difficiles à détacher les uns des autres.

ASCAGNE, fils d'Enée & de Créüse, fille de Priam, étoit encore enfant lorsque Troye fut détruite. Il suivit son père en Italie, selon Virgile, & régna après lui. Ascagne continua la guerre contre Mézence, roi d'Etrurie, dont il tua le fils. Il bâtit une nouvelle ville appelée *Albe* la longue, dont il fit la capitale de son petit royaume, & mourut après un règne de trente-huit ans. Son fils Iules ne lui succéda point dans la royauté, mais seulement dans le sacerdoce. *Voyez* ÉNÉE, IULUS.

Il s'appeloit, selon Virgile, *Ilus* à Troye, & *Iulus*, depuis le départ de la Phrygie : *At puer Ascanius, cui nunc cognomen Iulo additur, Ilus erat, dum res stetit Ilia regno.*

ASCALAPHE, étoit fils de l'Achéron & d'Orphné, Nymphes des enfers. Jupiter ayant promis à Cérés que sa fille Proserpine retourneroit sur la terre, à condition qu'elle n'auroit rien mangé depuis son arrivée dans les enfers, Ascalaphe rapporta qu'il l'avoit vue avaler six pepins d'une grenade qu'elle avoit cueillie dans les jardins de Pluton. L'arrêt fut changé, & Proserpine obligée de passer six mois dans l'enfer, & les autres six mois chez sa mère. Mais la princesse, pour se venger de l'indifférence d'Ascalaphe, le métamorphosa en hibou. Il y a des auteurs qui ont dit qu'il fut changé en lézard; d'autres ont débité que Proserpine l'avoit couvert d'une grosse pierre. *Voyez* PROSERPINE.

ASCALAPHUS, fils de Mars & d'Astioché, un des deux chefs des Grecs, qui conduisoient au siège de Troye les Béotiens d'Orchomène sur trente vaisseaux.

ASCALON, en Palestine. ΑΣ & ΑC & ΑΚΑΛΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

R. en bronze.

O en or.

Leur type ordinaire est un navire.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Néron, de Tite, de Domitien, d'Antonin, de Sept.-Sévère, d'Elagabale, d'Alex.-Sévère, de Trajan, d'Hadrien.

On y voit ordinairement une femme couronnée de tours, appuyée de la main droite sur une haste, tenant de la gauche un éperon de navire, ayant à sa droite un autel, & à sa gauche une colombe. Diodore de Sicile dit que Derceto, Déesse adorée à Ascalon & dans les autres villes de la Palestine, ayant mis au monde une fille, en conçut tant de honte, qu'elle l'abandonna dans un désert. Des colombes la nourrirent d'abord de lait, & ensuite de fromage, qu'elles alloient prendre dans les maisons des bergers pour le lui apporter, & pour le mettre dans sa bouche. C'est pour cette raison, dit le cardinal de Noris, que l'on voit des colombes sur les médailles d'*Ascalon*.

ASCARUS ou ASCARUM. C'étoit, suivant Pollux, (*Onomas. lib. 4, cap. 9*) & Musonius, (*de luxu grac. cap. 7.*), un instrument de musique de percussion, carré & d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient tendues des cordes qui rendoient un son semblable à celui d'une crotale, quand on les faisoit tourner. Selon les mêmes auteurs, l'*Ascarus* & le *Pfithyra* sont le même instrument inventé par les Troglodites ou les Lybiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle aussi l'*ascarus nyagade*, & que Cantharus en attribuoit l'invention aux Thraces.

ASCAVLES, ouvrier qui fait des outres, *Ασκαβλῆς. Martial*, (10, 3, 8.) :

Et concupiscat esse canus ascaules.

ASCENSION. (ÈRE DE L')

Nous ne connoissons que l'Auteur de la chronique d'Alexandrie, qui ait employé l'ère de l'ascension. C'est ainsi, par exemple, qu'il date l'année du martyre de St. Ménas de Cotys : *Anno cclvii. Domini in celos assumptionis, ac iisdem coff. (Tusco & Anullino) martyrium subiit S. Menas Cotyæus Phrygia salutaris civitate, Athyr 15, ex ante diem idus Novembris* ; ce qui revient à l'an 295 de notre ère vulgaire, le 12 Novembre. Le même auteur donne encore cette date du martyre de S. Gélasin Bouffon : *Anno ccllix. Domini in celos assumptionis, ac iisdem supra nominatis coff. (Maximiano Herculo Aug. V, & Galeriano Maximiano Cesare II,) martyris vitam fravit Sanctus Gelasinus in Heliopolitarum urbe Libanensis* ; ce qui se rapporte à l'an de notre ère vulgaire 297. (*Art de vérifier les dates*).

ASCHOLIES. Voyez ASCOLIES.

ASCIA. Ce mot désignoit chez les Romains plusieurs instrumens employés dans les arts, & différens les uns des autres. 1°. *Ascia* étoit une doloire qui servoit à dégrossir & à polir le bois, telle que celles dont les Tonneliers se servent aujourd'hui : 2°. *ascia* étoit une espèce de rateau ou rable, appelé *ringard* dans les forges & les fonderies, avec lequel on remuoit la chaux pendant son infusion : 3°. enfin, *ascia* étoit un sarcloir semblable à celui dont se servent les Jardiniers pour arracher les broussailles. C'est ce dernier instrument dont nous allons parler dans cet article, parce qu'il se trouve très-souvent sculpté sur les cyprès & les tombeaux dans les Gaules Viennoise, Narbonnoise & Lyonnaise en particulier. L'Italie en offre quelques exemples en très-petit nombre. Lorsque l'*ascia* n'y est pas sculptée, on trouve dans l'épithaphe ces mots : SUB ASCIA DEDICAVIT, POSUIT, FECIT, FACIENDUM CURAVIT, &c. AB ASCIA FECIT, &c.

Ces expressions ont donné jusqu'à ce jour la torture aux Antiquaires, qui ont formé divers systèmes pour les expliquer, sans qu'aucun d'eux puisse se flatter d'avoir pour lui plus que de la vraisemblance. On avoit cru pendant long-temps qu'elles n'étoient employées que dans les Gaules ; mais Gori a publié quatre épithapes trouvées dans la Toscane avec l'*ascia* sculptée. Gruter, Fabretti, Doni & Muratori en ont fait connoître quelques autres.

Alde Manuce chercha le premier à expliquer ces formules ; & il employa, pour y réussir, une loi des XII. Tables, qui défend de polir avec la doloire, & de travailler les bois dont on construisoit les bûchers, ROGUM ASCIA NE POLITO. Il dit que l'*Ascia*, placée sur les tombeaux, an-

nonçoit que l'on avoit satisfait à la loi en élevant un monument simple & sans art. On ne voit pas cependant quelle analogie il a pu trouver entre l'*ascia* des Charpentiers, appelée vulgairement *herminette*, & des tombeaux de pierre, de briques ou de marbre.

Reinesius entend par ces formules, que celui qui parle dans l'épithaphe, a présidé à la construction du monument depuis le premier coup de sarcloir, *ascia*, donné pour préparer le terrain, jusqu'à l'entière perfection du tombeau, opérée par l'outil du marbrier, *asciâ & securi* (*λαξευτικὰ ὄργανα*).

On ne connoît point d'instrument de Marbrier ni de Sculpteur qui puisse être appelé *ascia* ; aucun n'étant ressemblant à l'*ascia* sculptée sur les monuments.

Chorier donna, vers le même temps, dans les antiquités de Vienne, une explication des mêmes formules très-ingénieuse, mais trop recherchée. Il dérivait le mot *ascia* de l'*a* privatif des Grecs & de Σκία, ombre, & il le rendit par *terrain* sans ombre, dégagé de tout abri, tel qu'on le recherchoit pour les sépultures.

Fabretti a tourné en ridicule l'explication de Chorier ; mais il y en a substitué une qui ne paroît pas plus solide. Après avoir rappelé la loi des XII. Tables, qui défendoit le luxe & la prodigalité dans la construction des tombeaux, il assure que l'expression SUB ASCIA FACERE, faisoit hommage à cette loi, en apprenant que le tombeau avoit été fait & achevé, quelque élégant qu'il fût, avec l'instrument appelé *ascia*. Si Fabretti eût tiré de son principe une conséquence diamétralement opposée, elle eût été beaucoup plus vraisemblable. Que l'on juge après cela de la solidité de son explication.

Ces formules célèbres fixèrent les recherches du marquis Maffei de Vérone, & il les expliqua ainsi d'une façon particulière. Ayant lu dans Vitruve que l'*ascia* servoit à faire infuser la chaux, à la perfectionner, en la remuant dans tous les sens, & en ramenant au dehors les corps étrangers qui auroient nui à sa perfection, il appliqua ce passage à l'*ascia* des tombeaux. Elle y désignoit, selon lui, que ces monuments avoient été faits, construits & reblanchis avec de la chaux, pour l'usage de celui dont l'épithaphe faisoit mention. Il s'étoit encore de l'expression CONSUMMATUM HOC OPUS SUB ASCIA EST, tirée d'une épithaphe rapportée par Guichenon, dans laquelle l'*ascia* paroît être indiquée comme l'instrument destiné à mettre la dernière main à l'ouvrage. Mais qu'auroit pu répondre le savant Marquis, lorsqu'on lui auroit présenté des épithapes avec l'*ascia*, gravées sur un seul bloc de marbre ou de pierre commune, qui n'ont jamais été blanchies, & celle-ci en particulier, dans laquelle il n'est fait mention que d'un autel, ou cippe ayant la forme d'un autel, pour recevoir les libations ;

D. M.
SERVI
SEVERI
CASSIA
MISERA MATER
FILIO INCOM
PARABILI AN
XXIII. ARAM. PO
SUIT. ET SUB. A. D.

Elle est tirée du Recueil de Gruter, page 706.

Le P. Mabillon a proposé, dans sa lettre de *cultu sanctorum ignotorum*, une explication assez heureuse des formules SUB ASCIA DEDICARE, &c. Il pense que les anciens, en dédiant leurs tombeaux aux mânes, faisoient des imprécations contre ceux qui en oseroient violer la sainteté. Les imprécations étoient exprimées par la figure de l'*ascia* dont on menaçoit leur tête. Cette opinion est conforme à une coutume des paysans Latins, qui, selon Palladius, (*de re rusticâ*, 1. 35.) élevoient contre le ciel des haches ensanglantées pour détourner la grêle & les autres météores destructeurs. On peut objecter cependant au savant Bénédictin, que l'*ascia* ressemble ordinairement à un sarcloir ou à une doloire, & jamais à une hache, *securis*, telle qu'on la voit dans les faisceaux des Licteurs. D'ailleurs cette menace de mort corporelle n'étoit pas conforme à l'esprit des premiers chrétiens, qui ont cependant employé quelquefois la formule SUB ASCIA.

Après avoir rapporté & combattu toutes les explications précédentes, excepté celle de Chorier, Muratori (*thes. inscr.* 532.), a proposé la sienne, qui se rapproche de celle du P. Mabillon. Selon lui, la formule SUB ASCIA, ou l'*ascia* elle-même, placée sur les tombeaux, étoit une prière tacite, mais connue, adressée par celui qui étoit enterré, au possesseur du champ dont le monument faisoit partie, d'en sarcler les environs, d'empêcher les broussailles d'en dérober la vue, & de rendre la terre pesante sur les cendres du défunt.

Cette explication faisant partie de celle que nous donnerons plus bas, d'après le comte de Caylus, mérite quelque développement. Quant au désir qu'avoient les anciens de trouver, après leur mort, la terre du tombeau légère, SIT TIBI TERRA LEVIS, il est attesté par des milliers d'épigraphes, & il ne doit pas nous arrêter. La crainte de voir les tombeaux couverts & cachés par les broussailles, est exprimée quelquefois dans les épigraphes, mais plus souvent dans les poésies. L'inscription publiée dans le même recueil de Muratori, dans la classe des *collèges*, fait mention de Pontia Justa, qui avoit laissé six cens sesterces au collège des matelots d'Aricla, à condition qu'entr'autres choses ils sarcleroient les environs du tombeau de son affranchie Fortunata :

ET UT MONUMENTUM REMUNDETUR,

L'épigraphie suivante, que rapporte le même auteur, est encore plus expresse :

SALLUSTIAE
APHRODITE
CONGIDIUS L. F
CONIUGI BENE
MERENTI CUM QUA
VIXIT ANNIS XXVII.
MENSIBUS VIII. DIEBUS VI.
QUOD VIVA MERUI MORIENS QUOD ET IPSA
ROGAVI
CONIUGIS HOC MOESTI REDDIDIT ECCE FIDES
SIT LICET INFERNAE NOCTIS TRISTISSIMUS
HORROR
ME TAMEN ILLIUS CREDO IACERE TORIS
TE PIE POSSESSOR SIVE COLONE PRECOR
NE PATIARE MEIS TUMULIS INCRESCERE
SILVAS
SIC TIBI DONA CERES LARGA DET ET BROMIUS

Dans la classe des artisans du même recueil, A. Sempronius Lætus légua 7000 sesterces pour l'entretien de son tombeau : HUIUS MONUMENTO IN CULTURAM. Le mot *cultura* exclut l'idée de maçonnerie, & désigne la terre nettoyée, *défrichée*. Quatre vers grecs gravés à la suite de l'épigraphie du jeune Vibius Licinianus, & traduits en vers latins par le marquis Maffei, renferment le même souhait :

*Plurimus hunc tumulum flos induat, inque recentem
Haud rubi horrentes, agyriusque mala,
Sed properent viola, & amaracus, & narcissus,
Vibie, & omnis humus te prope jam rosa sit.*

Les Poètes sont encore plus expressifs; nous ne citerons que Properce. L'imprécation la plus forte qu'il puisse faire contre la perfide Léna, est de voir son tombeau caché sous les ronces. (*lib. 4. élég. 5.*) :

Terra tuum spinis obducat, Lena, sepulcrum :

comme l'étoit le monument d'Archimède, lorsque Cicéron le découvrit pendant sa questure en Sicile.

Nous terminerons ces citations par un vers qui exprime les deux souhaits dont Muratori a fait la base de son explication. Il appartient à une épigraphie qui est dans le recueil de Gruter (889. 2.) :

SIT TIBI TERRA LEVIS CINERES QUOQUE FLORÆ
TEGANTUR.

Le comte de Caylus ayant trouvé un instrument qu'il crut être l'*ascia*, le compara avec les anciens instrumens; & cet examen le conduisit à donner une explication des formules citées plus haut, qui réunit les opinions du P. Mabillon & de Muratori. Il s'exprime de la sorte : (*Recueil d'Ans. J. 223.*) .

«J'ai douté quelque tems si ce monument devoit être pris pour l'*ascia*, si souvent représentée sur les tombeaux anciens; mais l'endroit où il a été découvert, & plus encore sa ressemblance avec un instrument représenté sur une médaille de la famille Valéria, (Vaillant, Fam. Consul, Pl. CXL.) m'ont paru suffire pour lever tous les doutes à cet égard, & pour montrer qu'il n'étoit propre ni à remuer la terre, ni à détremper le mortier, ni enfin à polir le bois. C'est une espèce de sarcloir dont on se servoit pour arracher les herbes & les broussailles, & auquel on donnoit quelquefois le nom d'*ascia*.»

«Il s'agit présentement de savoir quel secours on peut tirer de cette découverte, pour expliquer SUB ASCIA DEDICAVIT, sur laquelle tant d'habiles critiques se sont exercés. Voici donc mes conjectures. J'ai déjà dit que l'instrument qui est sous mes yeux, & que j'ai fait graver sous deux aspects, en dessus & de profil, n'étoit propre qu'à arracher des herbes & des broussailles. C'étoit, à mon avis, la première cérémonie qu'on faisoit en érigeant un tombeau dans un champ. Elle se pratiquoit par le moyen d'un sarcloir consacré à cet usage, & elle pouvoit être accompagnée de prières & des rites dont nous ignorons les détails, mais qui vraisemblablement étoient suivis d'imprécations contre ceux qui oseroient profaner le tombeau qu'on alloit construire. Après cette cérémonie, on se servoit d'autres instrumens pour remuer la terre & le mortier; & comme on vouloit perpétuer le souvenir d'une consécration qui attiroit du respect au tombeau, on employoit la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, ou bien l'on représentoit sur la pierre qui le couvroit, la figure de cet instrument. Enfin, ces marques extérieures ne suffisant pas toujours pour arrêter ceux qui avoient envie de violer ces monumens; on croyoit leur inspirer plus d'effroi en mêlant à leurs yeux, avec les cendres du mort, l'instrument qui avoit servi à consacrer l'asyle qui les renfermoit.»

«On ne doit point être étonné que les auteurs anciens, qui ne nous ont pas instruits de toutes les cérémonies qui se pratiquoient sous leurs yeux, aient passé sous silence celle de la consécration des tombeaux. Elle n'étoit pas en usage dans tout l'Empire, & étoit particulière à certains cantons des Gaules, soit que les Romains qui y étoient établis l'eussent emprunté des Gaulois, soit qu'ils s'imaginassent arrêter par ce moyen les profanations des cimetières, qui y étoient apparemment plus communes que partout ailleurs.»

Au reste, il paroît que les Romains n'attachoient aucune idée superstitieuse à la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, puisque les premiers Chrétiens n'ont point fait de difficulté de l'employer sur leurs monumens.

ASCLEPIES, fêtes d'Esculape, appelé en

grec *Ασκληπιος*. On en célébroit dans plusieurs endroits de la Grèce; mais aucunes n'étoient aussi renommées que celles d'Epidaure, ville célèbre par l'oracle de ce dieu. Elles étoient appelées *Μεγαλασκηπεία*, grandes fêtes d'Esculape, & elles consistoient en partie dans un combat de musiciens & de poètes.

ΑΣΚΩΛΙΑΖΕΙΝ.

ASCOLIASMUS. } Les paysans de l'Attique fa-
ASCOLIES. } crifioient tous les ans à Bac-
chus un botte, animal qui mange les rejetons de la vigne. Après le sacrifice, ils faisoient une outre avec la peau de la victime, la remplissoient de vin, & la frotoient d'huile au-dehors. Ensuite chacun des assistans fautoit sur cette outre, & faisoit tous les efforts pour s'y tenir debout sur un seul pied. Le prix du vainqueur étoit l'outre. On appelloit cette manière de sauter *ἀσκολιάζειν*, sauter sur l'outre, *παρὰ τὸ ἐπὶ τὸν ἄσκον ἀλλεῖσθαι*, & les fêtes *Ascolies*, de la même racine *ἄσκος*, outre.

Les Latins célébrèrent les mêmes fêtes, & sautèrent sur l'outre. Ils appelèrent ce saut *ascoliasmus*.

Une cornaline du baron de Stofsch, offroit un Faune dansant, qui avoit le pied droit sur une outre, & tenoit un vase à boire de la main droite. Une pierre gravée de Gorlaeus, représente un vieux Faune, sautant des deux pieds sur une outre.

Il paroît, par un monument antique rapporté par Gori, (*Inscr. Etrur. t. 2, p. 404.*) qu'on se faisoit aussi un amusement de jouer de la lyre étant couché sur une outre. Winkelmann cite un très-beau vase de marbre de Portici, bien conservé, de plus de trois palmes de hauteur, sur la *panse* duquel est représentée une bacchanale en bas-relief. Ce que ce morceau offre de plus curieux, est une Bacchante qui s'appuie avec le genou sur une outre; c'étoit l'espèce de danse désignée sous le nom d'*ἀσκολιάζειν*.

ASELLUS, étoit un vase destiné à renfermer du vin. Pétrone (c. 31.) : *In promulsidari asellus erat Corinthius*.

ASEMÆ tunica, tuniques blanches ornées de très-petites bandes de pourpre; d'*ἀσημος*, sans marque distinctive. Pollux. (4. 18.) en donne cette définition. Lampride, (*in Alex. Sever. c. 33.*) parlant des *asema*, dit qu'elles avoient très-peu de pourpre, *ex purpura non magna*. Spartien les désigne de même, (*Sever. c. 19.*) : *Hic tamen exiguis vestibus usus est, ut vix tunica ejus aliquid purpura haberet*.

ASIA, une des nymphes Océanides, fut, selon Diodore, femme de Japet. Voyez JAPET.

ASIAGENES, surnom de la famille Cornélia, qui a le même sens que celui d'*Asiatique*, donné à L. Cornélius Scipion, frère de Scipion l'Africain.

ASIARCHAT, magistrature annuelle jointe au sacerdoce, qui donnoit le droit de présider aux jeux

jeux sacrés célébrés en commun par les villes d'Asie.

ASIARQUE, magistrat qu'on éliſoit chaque année en Aſie, ſous les empereurs romains. Il préſidoit aux jeux publics, aux combats, & à tous les ſpectacles qui ſe donnoient dans l'Aſie en l'honneur des dieux ou des héros. L'*aſarque* en faisoit la dépense, ainſi que les édiles & les préteurs à Rome, les quinquennaux dans les Colonies, les duumvirs & les décemvirs dans les autres villes de l'Empire. Comme il réunissoit dans ſa perſonne la magistrature & le ſacerdoce, il étoit chargé du ſoin des temples & des édifices sacrés, communs à toute l'Aſie; c'eſt-à-dire, ſelon Albert Rubens, de ceux qui étoient dédiés aux Auguſtes.

L'*aſiarchat* étoit très-onéreux, à cauſe des dépenses qu'il occaſionnoit; c'eſt pourquoi on ne le conféroit qu'à des hommes très-opulens. Auſſi Strabon obſerve-t-il que les habitans de Tralles en étoient revêtus le plus ſouvent, parce qu'ils étoient regardés comme les plus riches de l'Aſie. Voici la manière dont on procédoit à leur élection. Toutes les villes d'Aſie ſ'aſſembloient au commencement de l'année Aſiatique, c'eſt-à-dire, vers l'équinoxe d'automne. Chacune éliſoit un de ſes citoyens pour être préſenté, & envoyoit un député à l'aſſemblée générale de la nation pour y porter ſon vœu. Alors les ſynèdres (*συνεδροι*) choiſiſſoient dix élus entre tous ceux des villes, & le proconſul romain prenoit dans ce nombre de dix celui qu'il nommoit *aſarque*. Uſſérius a cru qu'il y avoit à la fois pluſieurs *aſarques*; mais il paroît qu'il a été induit en erreur par l'uſage de conſerver ce nom à ceux qui en avoient exercé la dignité.

Les attributs de l'*aſiarchat* étoient une couronne d'or, avec une toge ornée d'or & de pourpre. Il exiſta encore quelque tems ſous les empereurs chrétiens, quoiqu'ils euſſent aboli les jeux sacrés & les temples, communs à toute l'Aſie.

Muratori a rapporté dans ſon Recueil d'infcriptions, pluſieurs monumens relatifs aux *aſarques*.

ASIATIQUE, ſurnom donné à L. Scipion, frère de Scipion l'Africain, après qu'il eut défait Antiochus, roi de Syrie.

ASIBA, dans le Pont-Cappadocien. ACIBAIQN. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien-Pie.

ASIDO, en Eſpagne. ASIDO.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ASIE. L'*Aſie* eſt désignée ſur les médailles par un ſerpent & par un gouvernail, qui montre que la mer étoit alors la ſeule voie pour ſ'y rendre de l'Europe.

Antiquités, Tome I.

ASIE. Le ſeul prince qui porte ſur les médailles le titre de *roi d'Aſie*, eſt ANTIGONE. Voyez ſon article.

ASIE. (Pierre d') V. *ASSIVS*.

ASILE, lieu de refuge, d'où l'on n'oſe arracher un criminel qui ſ'y eſt retiré.

Les Héraclides élevèrent à Athènes un *aſile* célèbre. Il ſervoit de refuge ſeulement aux enfans qui fuyoient les mauvais traitemens de leurs parens; &, ſelon quelques auteurs, à tous les ſupplians. Stace (*Theb. 12.*) & Servius (*ad Æn. 8.*) désignent cet *aſile* comme le premier de tous ceux dont l'hiſtoire faſſe mention. Mais cette priorité appartient incontestablement à celui que plaça Cadmus, dans ſa nouvelle ville de Thèbes, & qu'il ouvrit à tous les criminels de l'univers, comme Romulus le pratiqua depuis à Rome.

Il paroît que les Grecs prirent des peuples de l'Orient cet uſage, qui tenoit à la religion. Auſſi les premiers écrivains de la Grèce parlent-ils ſans ceſſe des fléaux envoyés par les dieux, pour punir la violation des *aſiles*. Ceux qui tuèrent les meurtriers de Cylon, dont le crime étoit d'avoir pillé un temple de Minerve, furent appelés *ἀστυβρομοι*, *profanateurs*; parce qu'ils les maſſacrèrent ſur les marches de l'autel qu'ils embrasſoient. Les Eto liens ayant fait mourir Laodamie, qui s'étoit réfugiée vers l'autel de Diane, furent affligés, en punition de leur ſacrilège, de ſtérilité, de famine, de guerres intérieures & de tant de fléaux, qu'ils furent réduits à un très-petit nombre. Milon l'Etolien, qui avoit porté à Laodamie le coup mortel, entra dans une fureur ſi cruelle, qu'il ſe frappa avec des pierres, des épées, & qu'il périt en douze jours, après s'être déchiré les entrailles avec les dents.

Les temples & les autels ne jouiſſoient pas ſeulement du droit d'*aſile*; on l'accordoit auſſi aux ſtatues, aux tombeaux des demi-dieux & des héros. Tel fut le tombeau d'Achille, ſur les rivages de Sigée; celui d'Ajax, ſur le rivage de Rhodé. Les forêts elles-mêmes ſervotent d'*aſiles*; & ce fut entre les deux boſquets du mont Capitolin, que Romulus, à l'imitation de Cadmus, ouvrit un *aſile* à tous les criminels. Cet endroit, nommé *Aſylum*, paroît avoir été placé entre les deux ſommets du capitolin, où eſt bâti aujourd'hui le palais des ſénateurs. Les deux boſquets qui l'avoſſinoient, étoient dédiés à Jupiter; mais l'*aſile* lui-même étoit un temple de la Miſéricorde, tel que celui d'Athènes. L'oracle de Delphes approuva, ſelon Plutarque, cet établifſement politique de Romulus; & l'accroifſement ſubit de ſa ville lui en apprit bientôt l'utilité. On croit que Lyon & Vienne en ſervirent depuis aux Gaulois.

On ne fut pas cependant contenir les *aſiles* dans un nombre déterminé par celui des criminels malheureux. Eutipide ſ'en plaignoit déjà dans ſon *Ion*, (*act. 4. 1312*). Auſſi chercha-t-on

des moyens d'é luder la loi qui les défendoit. Les Lacédémoniens voulant punir de ses liaisons criminelles avec les Perses, Pausanias, qui s'étoit réfugié dans le temple de Minerve Chalcioëque, s'y laissèrent mourir de faim. On ajoutoit encore à la rigueur de ce supplice, en découvrant les temples, afin que le criminel fût exposé à toutes les intempéries de l'air. Quelquefois on allumoit des feux auprès des autels qui servoient d'*asile*, pour en éloigner les criminels. C'est ainsi que dans l'*Andromaque* d'Euripide, Hermione menace l'infortunée veuve d'Hector de porter le feu aux pieds de la statue de Thémis, qu'elle tenoit embrassée. Dans l'*Hercule furieux*, Lycus cherche à effrayer les Héraclides réfugiés auprès des autels, en ordonnant les préparatifs d'un immense bûcher. Theuropide, dans Plaute, (*Mofcellaria* 5. 1.) menace du feu l'esclave Tranion, qui s'est mis sous la protection des dieux :

Jam jubebo ignem & sarmenta, carnifex, circumdari.

Et dans le même auteur comique, Labrax, marchand d'esclaves, ajoute la raillerie à la menace, en disant aux siennes, qui embrassoient l'autel de Vénus :

Voltanum adducam; is Veneris est adversarius.

« Je vais chercher Vulcain, qui est ennemi de Vénus. »

Les deux passages de Plaute nous démontrent que les esclaves avoient des *asiles* particuliers : c'étoit à Athènes le temple ou le tombeau de Thésée ; parce que ce héros n'avoit jamais refusé de venger les opprimés & de secourir les misérables. Le temple de Diane d'Ephèse étoit l'*asile* des débiteurs. Mais les *asiles* servoient ordinairement à tous les malheureux, dès qu'une consécration particulière les avoit créés tels. Car tous les lieux sacrés n'étoient pas des lieux de refuge ; & , comme nous l'apprend Servius, (*ad Æneid.* 11.) il falloit pour cela qu'ils eussent été consacrés d'une façon particulière.

Malgré ces restrictions & ces manières d'é luder la loi qui rendoit les *asiles* inviolables, ils se multiplièrent à un tel point, & favorisèrent tellement les crimes, en offrant des retraites sûres aux malfaiteurs, que Tibère fut obligé de chercher un remède à ce mal politique. Tacite (*Annal.* 3, cap. 60.) nous en peint toute la grandeur : *Gracas per urbes licentia atque impunitas asyla statuendi: complebantur templa pessimis servitiorum: eadem subsidio obarati adversus creditores, suspensique capitalium criminum receptabantur: nec ullum satis validum imperium erat coercendis scditionibus populi, flagitia hominum, ut ceremonias deum protergentis.* « La facilité & l'usage immodéré d'établir des *asiles* dans les villes grecques, avoient rempli les temples d'esclaves criminels, de gens perdus de dettes, & d'hommes suspects de for-

faits dignes de mort ; de sorte qu'il ne restoit aucun moyen de prévenir les séditions chez ce peuple, qui protégeoit avec un zèle égal les cérémonies de son culte & les crimes des réfugiés. » Le sénat romain rendit, après de longues & mûres délibérations, des ordonnances qui restreignirent le nombre & l'étendue des *asiles*. Depuis l'établissement de la religion chrétienne, on transporta ce même droit aux édifices sacrés, jusqu'à ce qu'une législation mieux éclairée le réduisit au point de n'être respecté que pour les crimes & les malheurs involontaires.

Asile, ἀσίλος, est composé de l'*a* privatif & de σιλη, dépouille : lieu qu'on ne peut dépouiller.

A S I L E. Il faut soigneusement distinguer les mots ἀσίλος, lieu d'*asile*, de ἀσίλον, droit d'*asile*. C'est ce dernier dont se glorifioient les villes d'Asie, principalement celles de Syrie, & qu'elles exprimoient sur leurs médailles, en joignant à leurs noms les épithètes ΙΕΡΑ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΣ, sacrée & *asile*. Ce titre étoit simplement, selon Spanheim, une sauve-garde qui les plaçoit dans un état de neutralité perpétuelle, & qui les empêchoit d'être pillées ou vexées. Il leur étoit donné à cause des temples célèbres qu'elles renfermoient, & des divinités qu'on y honoroit d'un culte particulier, dont on vouloit que rien ne pût troubler l'exercice. Les villes qui portent le titre d'*asile* sur les médailles, sont, entr'autres, Antioche près de Daphné, Antioche-sur-l'Hippus, Aradus, Aréthuse, Biblis, Casarée-de-Philippe, Ephèse, Laodicée, Nicopolis, Pergè, Ptolemaïde, Samosate, Séleucie, Sidon, Tyr, &c. &c.

ASINA, surnom de la famille CORNÉLIA. Il lui vint de son chef, qui, ayant acheté une terre, ou donné sa fille en mariage, fut requis de montrer les richesses avec lesquelles il vouloit s'acquitter. Cornélius amena dans la place publique une ânesse, *asnam*, chargée de pièces de monnaie, & l'offrit pour sa caution.

ASINAIRES, fêtes des Syracusains, instituées en mémoire de la victoire qu'ils remportèrent sur Nicias & Démosthène, généraux des Athéniens, près du fleuve *Asinarius*, aujourd'hui *Falunara*, d'où ces fêtes prirent leur nom.

ASINE, ville de Laconie. ΑCΙΝΑΙΩΝ.

M. Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze. Il n'y en a point d'or ni d'argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Sept.-Sévère, de Domna, de Plautille, de Géta.

ASINIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *GALLUS* & *POLLIO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ASINUS ou *ANE*. Le plus mauvais coup de dé ou l'unité, chez les Romains. Les Grecs lui donnoient le même nom dans leur langue, & l'appelloient *ἄσος*.

ASISIUM, en Italie. *ARN. ASI.*

On a une médaille impériale de cette ville, frappée en l'honneur de Trébonien-Galle.

(Pellerin).

ASIU, fils d'Hirtacus, fut un des héros de la Grèce, auxquels on rendit des honneurs héroïques. On lui avoit élevé plusieurs petits temples dans des prairies, sur le bord du Caïstre, auprès de la ville de Nisa, qu'on appelloit prairies d'*Asius*.

ASKÈPE, *ασκεπής*, qui n'est pas couvert. On appelloit de ce nom à la cour des empereurs grecs, des enfans qui avoient toujours la tête nue dans le palais. Andronic Paléologue le jeune, qui avoit établi cet usage, l'abolit bientôt après. C'étoient les pages des empereurs.

ASKUS étoit, dans la mythologie des peuples du Nord, le premier homme de qui, & de sa femme *Embla*, descendit la race des hommes qui eut la permission d'habiter la terre.

ASLA, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez PLÈTHRE.*

ASO ou *ASON*, concubine de Typhon, divinité égyptienne. « Typhon, selon Plutarque, (*de Iside*) tendit des embûches à Osiris, lorsqu'il revint de ses voyages; il s'affocia soixante-douze conjurés, & la reine des Ethiopiens, appelée *Aso*, qui étoit venue le joindre. » Cette fable sacerdotale étoit, selon Jablonski, l'enveloppe d'une vérité physique, comme Plutarque l'explique lui-même dans ce traité. La reine des Ethiopiens, qui vient au secours de Typhon, est l'emblème des vents du midi, s'ils l'emportent sur ceux du nord, qui poussent les nuées vers l'Ethiopie; & si par là ils empêchent la saison des pluies qui font enfler le Nil, alors la sécheresse brûlante ou Typhon, son emblème, dessèche l'Egypte.

Aso, dans l'ancienne langue des Egyptiens, veut dire *Ethiopienne*; & cette *Aso* étoit la même concubine de Typhon, que l'on appelle plus ordinairement *Thuéris*. Jablonski croit la reconnoître sur la table isiaque, où elle est représentée, selon lui, par le griffon. Cet animal fantastique désigne par ses ailes les vents, qui sont ailés sur tous les monumens. Sa tête, son poitrail, une partie de ses ailes, sont peintes en noir, couleur par laquelle les poètes ont presque toujours désigné le vent du midi, *nigerrimus auster*. D'ailleurs ce griffon n'offre aux spectateurs que le côté gauche, par lequel les Egyptiens caractérisoient, selon Plutarque, les régions méridionales.

ASOPE, fleuve de Béotie; pour venger, dit-on, l'affront que Jupiter avoit fait à sa fille Egine, il osa faire la guerre au Père des dieux, en enflant ses eaux, qui ravagèrent le pays voisin; mais

Jupiter s'étant métamorphosé en feu, mit le fleuve à sec. *Voyez EAQUE, EGINE.*

ASOPUS, en Laconie. *ΑΣΟΠΕΙΤΩΝ.*

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Caracalla, de Sept.-Sévère.

ASPENDUS, en Pamphylie. *ΕΣΤΡΕΔΗΥΣ & ΑΣΠΕΝΔΙΩΝ.*

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

C. en argent.

O. en bronze.

Son symbole ordinaire est la triquète. Quelques auteurs attribuent à Egesta ou Ségesta de Sicile, les médailles qui portent la première légende.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Soémias, d'Alex.-Sévère, de Tréb.-Gallus, de Gordien-Pie & de Salonine.

ASPER, surnom de la famille *TRÉBONIA*. Il fut donné pour la première fois à L. Trébonius, à cause de la facilité avec laquelle il blâmoit ses ayeux.

ASPER nummus, pièce de monnaie qui est nouvelle, & qui n'a rien perdu par le frai.

ASPERGE. Pline vante les *asperges* de Nésis, ville de la Campanie.

ASPERGILÉ.

ASPERGILLUM. } *Voyez ASPERSOIR.*

ASPERSION. Les anciens se contentoient d'être aspergés d'eau lustrale, quand ils sacroïent aux divinités infernales. Mais ils se lavoient tout le corps avant de sacrifier aux divinités célestes & terrestres.

ASPERSOIR. Les anciens s'en servoient pour distribuer l'eau lustrale dans les cérémonies religieuses, & ils employoient quelquefois à cet usage des branches de laurier ou d'olivier. Mais ils faisoient ordinairement les *aspersoirs* de métal, & les garnissoient de crins de cheval.

On a trouvé à Herculanium le manche d'un *aspersoir*, semblable à ceux qu'on voit sur quelques bas-reliefs, particulièrement au bas du portique du panthéon, & à l'architrave des trois colonnes du temple de Jupiter.

L'*aspersoir* terminé en pied de cheval, étoit employé le plus souvent chez les Romains. On en voit le dessin dans un recueil de Peyresc, où il sert de cul-de-lampe à l'Avertissement.

ASPHALIA. *V. SURETÉ.*

ASPHALION ou *ASPHALICUS*, surnom de Neptune, sous lequel les Rhodiens lui bâtirent un temple dans une île nouvelle qui parut sur la mer, & dont ils se mirent en possession. Ce nom signifie ferme, stable, immobile, & répond au *stabilitor* des Romains, pour marquer que le dieu avoit affermi cette île au-dessus de la mer. Il eut plusieurs autres temples dans la Grèce sous même nom, parce que, lui attribuant le pouvoir

d'ébranler la terre, on lui donnoit aussi celui de l'affermir & de la rendre stable.

ASPHALTE, bitume de Judée, ainsi nommé du lac Asphaltite ou Mer-Morte, sur les eaux duquel on le ramasse. Les Egyptiens l'employoient, ainsi que le pissasphalte, pour embaumer les corps & faire des momies.

ASPHODÈLE, genre de plante à fleur en lis, que les anciens semoient auprès des tombeaux, comme une nourriture agréable aux morts. Porphyre fait parler ainsi un tombeau dans une inscription : *Au-dehors, je suis entouré de mauve & d'asphodèle, & au-dedans, je ne renferme qu'un cadavre.* Lucien dit (*de Luſtu*) que les mânes, après avoir traversé le Styx, descendoient dans une longue plaine plantée d'asphodèle.

ASPIC. Les anciens ont écrit beaucoup de fables sur ce reptile, & n'ont pas cherché à le définir avec exactitude. Hippocrate dit que sa morsure ne se guérit point; & c'est un de ses aphorismes. On croyoit qu'il cauſoit la mort de celui qui cherchoit à l'enchanter, en se rendant sourd à ses conjurations. Avitus, (*de Origin. Mundi. 11.*):

*Interdum perit incantans, si callida surdus
Adjuratoris contempſit murmura serpens.*

Les Egyptiens avoient lié à leur culte religieux la vénération pour l'aspic. Ils le plaçoient, dit Plutarque, (*de Isid. & Osiris.*) sur le front de leurs divinités, & cet attribut fait reconnoître leurs statues.

Quoiqu'il fût l'attribut de toutes les divinités égyptiennes, comme on le voit sur la Table isiaque & dans *Horapollo* (1. c. 1.), il appartenoit cependant à Isis d'une façon particulière. Lorsque cette déesse étoit représentée sous le nom de *Thermutis* ou de *Tithrambo*, c'est-à-dire, d'Isis irritée contre le peuple, on voyoit un aspic sortir de ses cheveux, & paroître sur son front. Elle en étoit coiffée, selon Elien, (*de Anim. 10. c. 31.*) comme d'un diadème; & de-là naissoit la vénération des Egyptiens pour ce reptile dangereux. Cet attribut convenoit singulièrement à Isis *Thermutis*, c'est-à-dire, qui donne la mort. Elien explique (*loco citato*) la raison pour laquelle on l'armoît d'un aspic; c'étoit parce qu'on affuroit qu'Isis, courroucée contre les scélérats ou les impies, leur lançoit des aspics, que le même écrivain appelle ailleurs, les emblèmes de la Justice, à l'œil perçant de laquelle rien ne sauroit échapper.

Les monumens égyptiens nous offrent ordinairement Isis avec l'aspic sur le front, où il est quelquefois remplacé par la poule de Numidie. Ovide nous peint toujours Isis avec cet attribut, (*Amor. lib. 2. eleg. 13.*):

*Per tua siftra precor, per Anubidis ora verenda,
Sic tua sacra pius semper Osiris amet,
Pigraque labatur circa donaria serpens.*

Et dans les Métamorphoses, (*lib. 9. 687.*):

*Inerant lunaria fronti
Cornua, cum spicis nitido flaventia & auro,
Plenaque somniferi serpens peregrina veneni.*

Valérius Flaccus, décrivant la métamorphose d'Io en Isis, n'a pas oublié l'aspic, (*Argon. 4. 416.*):

*Hæc procul Io
Speñat ab arce Phari, jam divis addita, jamque
Aspide cinñta comas.*

ASPLÉDON, dans la Phocide.

Goltzius seul a publié des médailles impériales grecques de cette ville.

ASPORÉNA, surnom de la mère des dieux, à cause d'un temple qu'elle avoit à Asporénun, dans l'Asie-Mineure, proche de Pergame.

ASPRÉNAS, surnom de la famille NONIA.

ASSABIN, nom sous lequel les Ethiopiens adoroient le soleil. Pline dit que, selon quelques-uns, cet *Assabin* étoit Jupiter. Le cinnamome (le canellier moderne) lui étoit consacré; & pour obtenir la permission de le couper & d'en enlever l'écorce, il falloit offrir au dieu un sacrifice de quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chèvres & bœliers. Voyez TABLE DU SOLEIL. La coupe se faisoit pendant le jour; & après qu'elle étoit finie, un prêtre, qui y avoit assisté, s'armoit d'une pique, & s'en servoit pour séparer la portion qui en réservoir au dieu. Cette portion ne manquoit pas, disoit-on, de brûler d'elle-même; mais Théophraste traite ce prodige de fable.

Le même écrivain, & Solin, reconnoissent *Assabin* pour le soleil. Mais comme il étoit le dieu suprême de l'Ethiopie, les auteurs grecs ou romains que Pline avoit extraits, lui donnèrent le nom de Jupiter, parce qu'ils vouloient trouver dans toutes les Mythologies ce fils de Saturne. Pline a suivi leur sentiment, & a partagé leur erreur.

ASSAMENTA ou AXAMENTA, poèmes que chantoient les Saliens. Voyez AXAMENTA.

ASSAR, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. V. PHOLLIS.

ASSARACUS, second fils de Tros, fut père de Capys, & grand-père d'Anchise. V. GANYMÈDE.

ASSARION, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. V. PHOLLIS.

Les médailles de bronze de Chio offrent l'*assarion* simple, double, triple, & même le *demiasarion*.

ASSARION, lepton, kodrantès, quadrans, monnoie des romains sous le grand Constantin &

ses successeurs. Elle valoit $\frac{1}{1000}$ de livre tournois.

ASSECLA. Cet officier ou domestique suivoit en tous lieux son maître, & se tenoit à portée de recevoir & d'exécuter promptement ses ordres. La différence entre l'*assecla* & le *comes*, étoit de voir suivre le premier, tandis que le second marchoit à côté, ou accompagnoit le maître.

ASSER. Vegèce appelle de ce nom un bélier ou une poutre-bélière, dont on se servoit sur les vaisseaux: c'étoit une poutre longue, de moyenne grosseur, suspendue au mât comme les vergues, & ferrée par les deux bouts. Lorsque les vaisseaux ennemis venoient à l'abordage, soit à droite, soit à gauche, on faisoit usage de l'*asser*. Poussée avec violence, cette poutre renversoit, écrasoit les soldats & les matelots ennemis, & perçoit aussi le navire. De cette nature étoient les *κρημῖται*, dont parle Athénée, en décrivant le navire de Hiéron.

ASSESEURS ou CONJOINTS, *paredri*, noms donnés à certains dieux, qui furent admis dans l'assemblée des grandes divinités. Tels étoient les héros & les demi-dieux, *κρημῖται*, qui s'asseyoient ensemble.

ASSIDARIUS a été dit par corruption pour **ESSEDARIUS**.

ASSIDUI. On donnoit ce nom à Rome aux citoyens opulens qui supportoient les charges de l'Etat & avoient droit de suffrage dans les comices. Ce surnom étoit dérivé de leurs richesses ou des impôts qu'ils payoient, *ab asse*. C'est dans ce sens qu'il est employé dans les douze Tables.

ASSIPONDIUM, *as, as*, monnoie des Romains. Il valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 587, une livre environ, monnoie actuelle de France. Voyez *As*.

ASSIE.
ASSIENNE. } Voyez *Assius*.

ASSIRATUM, boisson dont on faisoit usage dans les alliances, ou lorsque l'on concluoit un traité de paix. C'étoit une mixtion de vin & de sang. Festus & Mela-en font mention.

ASSIS. Les sculpteurs grecs du premier âge représentoient *assises* les déesses & les femmes d'un rang distingué. Telles étoient les statues des Saisons placées dans le temple de Junon à Elis, & qui avoient été sculptées par Doriclès, élève de Dipenus & de Scillus, les plus anciens artistes connus de la Grèce.

Cette attitude fait reconnoître sur les anciens monumens les dieux ou les héros qui goûtent les douceurs du repos, ou qui sont plongés dans un profond chagrin, sur-tout si l'artiste leur a fait croiser les jambes. *V. JAMBES croisées.*

Les anciens s'asseyoient pour prendre les augures, comme nous l'apprenons de Plutarque, dans la vie de Marcellus & de Servius (*Æn.* 9 4.);

mais encore pendant les sacrifices & autres cérémonies religieuses. S. Augustin (*Cit. de Dieu.* 7.) & Macrobe (*Satur.* 1. 10.), disent que ceux qui sacrifioient à Ops, la terre, se tenoient *assis*.

Properce (*II.* 21. 45.) assure à Jupiter que son amie, reconnoissante de la fanté qu'il lui a rendue, ira s'asseoir auprès de ses autels, & lui adresser des remerciemens :

Ante tuosque pedes illa ipsa adoperta sedebit.

On se tenoit dans la même attitude, lorsqu'on faisoit des libations sur les tombeaux, & qu'on y sacrifioit aux Mânes. Tibulle, (*II.* 7. 15.):

Illius ad tumulum fugiam, supplexque sedebo.

Virgile, (*Æneid.* 9. 3.):

*Luco tum forte parentis
Pilumni Turnus sacratâ valle sedebat.*

Martial, (*II.* 41. 8.):

*Te mæstra decet assidere matri,
Lugentique virum, piumque fratrem.*

Properce, (*II.* 14. 23.):

*Adferet huc unguenta mihi, fertisque sepulcrum
Ornabit, custos ad mea busta sedens.*

Les femmes, dans leur appartement, les affranchis & les esclaves, prenoient leurs repas assis; tandis que les maîtres & les convives, dans les repas d'appareil, mangeoient à demi-couchés sur les lits de table.

ASSIUS, *lapis assius*, pierre *assienne*, pierre d'*Asso*, pierre d'*Asie*, par erreur de copiste, & *lapis sarcophagus* de Pline, sont les différentes dénominations d'une seule & même substance tirée du règne minéral. Voici les principales propriétés que Pline lui attribue, & qui serviront à nous la faire retrouver. *Assius*, dit-il, liv. 36, c. 17, *gustu falsus... ejusdem lapidis flos appellatur, in farinam mollis, ad quosdam perinde efficax: est autem similis pumici raso... exerefcencia erodit... repugnancia curationi, ac suppurata fccat.* « La pierre d'*assos* est salée au goût, sa fleur est molle comme la farine, utile à plusieurs choses: elle ressemble à de la ponce rousse;... elle ronge les excroissances de chair, dessèche les ulcères invétérés ou en suppuration. Dioscoride décrit ainsi cette même substance, (*de medica materia, cap.* 88.) » Il faut choisir la pierre d'*assos* de couleur de ponce, légère, fongueuse, friable, mêlée de veines bleuâtres très-fissiles. Sa fleur, qui est salée, a une couleur jaunâtre; elle se forme sur la pierre, a peu de consistance, est quelquefois blanche, quelquefois poreuse comme les ponces & de couleur grisâtre: mise sur la langue, elle est

légèrement caustique... On en fait des poudres qui rongent les corps. . . »

Galien, (*de simpl. med. fac. lib. 9.*) s'explique d'une manière encore plus détaillée. « Il y a une autre pierre, que l'on tire de la ville d'*Assos*, d'où elle tire son nom d'*assenne*; elle n'est pas dure comme les pierres ordinaires. Sa consistance & sa couleur sont les mêmes que celles du tuf; elle est friable & d'un tissu lâche, comme lui. Il se forme sur cette pierre une substance légère (une efflorescence) semblable à la farine & à sa fleur qui s'attache aux murs des moulins. On lui donne le nom de pierre d'*Asie*. (faute de copiste). . . La pierre sur laquelle se forme cette fleur, participe de son action caustique, mais avec beaucoup moins d'énergie. La fleur est préférable, non-seulement parce qu'elle ramollit & préserve de corruption les substances, comme le sel; mais encore parce qu'elle produit ces différens effets, sans une érosion considérable. Cette fleur de la pierre d'*Asie* a un goût salé; ce qui fait conjecturer qu'elle doit son origine à une espèce de rosée, qui, s'élevant de la mer, retombe sur la pierre, & se dessèche par l'ardeur du soleil. »

Toutes ces propriétés médicinales ne l'ont cependant pas rendue aussi célèbre que celles dont parle Pline dans le chapitre cité plus haut. Il y désigne par le nom de sarcophage, *mange-chair* (de *σάρξ* chair, & de *φάγω*, je mange,) une pierre dont les anciens faisoient des tombeaux, dans lesquels on plaçoit les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. Un cadavre s'y détruisoit entièrement, selon Pline, dans l'espace de quarante jours, les dents exceptées.

Depuis que l'Histoire Naturelle a fait des progrès, on a cherché la substance qui pouvoit avoir été appelée pierre *assenne*. Henckel croyoit que c'étoit une pyrite qui se vitriolisoit, & détruisoit les cadavres par le moyen de son efflorescence saline, comme la chaux vive le fait aujourd'hui dans les cimetières. M. Valmont de Bomare désigne sous le nom de pierre *assenne*, une pierre alumineuse, dont l'efflorescence produisoit le même effet. Wallerius prend pour la même pierre, une terre calcaire, qu'il nomme *terra alcedema Nierembergii*. Boece de Bood dit qu'il est très-difficile de reconnoître aujourd'hui le *lapis sarcophagus* de Pline, à moins que l'on ne désigne sous ce nom toutes les pierres & concrétions qui contiennent de l'alun, du nitre, du sel marin, & qui sont en même-temps légères & spongieuses.

Pour ce qui est de la propriété secondaire que lui attribue Pline, celle de pétrifier les corps, il n'a entendu par-là qu'une incrustation saline, telle que l'on en produit artificiellement dans les salines, en exposant les objets que l'on veut incruster, à la chute d'une source salée.

Quant à la manière d'employer la pierre *assenne* pour détruire les cadavres, il paroît que l'on ne faisoit pas les tombeaux avec une pierre aussi friable,

mais qu'on la réduisoit en poudre pour en remplir les vuides que laissoit le cadavre. C'est ainsi que les Egyptiens laissoient pendant trente jours les corps couverts de natron. L'expression de Pline est très-favorable à cette exposition. *Corpora defunctorum condita in eo*. On fait que le mot *condire* désigne l'action de plonger dans un liquide, ou d'envelopper d'une pâte, &c. pour conserver les substances, ou pour les embaumer.

On trouve dans les mémoires de l'Académie de Bruxelles, tome IV, un très-bon mémoire de M. de Launay sur cette matière.

ASSO, } (Pierre d') Voyez *Assius*.

ASSOS, }

ASSORUS, en Sicile, ASSORU.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

ASSURANCE. Quelques Jurisconsultes ont confondu mal-à-propos les actes de cautionnement dont il est fait mention dans les loix Rhodiennes, avec nos contrats d'*assurance*. Ces derniers, qui sont d'usage aujourd'hui dans tous les pays maritimes, n'étoient pas connus des anciens. Le mot barbare dont nous nous servons en latin pour l'exprimer, *adsecuratio*, est de la plus basse latinité. On cite en vain Tite-Live & Suétone.

Le premier dit, (*lib. 23, §. 49.*) *postulatum fuit ut qua in naves imposuissent, ab hostium tempestatisque vi, periculo publico essent*. Le second, (vie de Claude) *negociatoribus certa lucra proposuit, suscepto in se damno, si cui quid per tempestates accidisset*. Dans le premier cas, les publicains fournissent à l'armée d'Espagne ce dont elle a besoin, à la charge que les malheurs seront supportés par la république. On ne voit point là de contrat d'assurance. Le second n'en renferme pas davantage. Claude propose à des marchands des expéditions maritimes, qui pouvoient lui procurer des gains considérables; & pour les y engager, il leur promet de supporter lui seul toutes les pertes, s'il y en a.

Loin que ce contrat fût connu des anciens, c'est un fait incontestable que nous le devons aux juifs. Voici de quelle manière l'auteur du *Guidon des négocians & gens de mer* leur rend hommage sur cette invention utile. « Quand ces abominables retailés furent, pour leurs méfaits & par leurs crimes exécrables, bannis de France, & leurs biens confisqués, la nécessité apprit ces malicieux infâmes de se servir de lettres secrettes (ce furent les lettres-de-change), & bientôt après la méfiance leur suggéra l'invention de quelque rude commencement des brevets ou polices d'assurance, de sorte qu'elles sont juives de naissance. Les Italiens, les Lombards, spectateurs & ministres de cette intrigue juive, en retinrent le formulaire, & s'en furent du depuis bien servir, lorsque les

malheureuses sectes des Guelphes & Gibbelins s'effarouchèrent les uns contre les autres, qu'ils jouèrent au boute-hors, & mirent la chrétienté en grand trouble & combustion. » *Loix Rhodiennes de M. de Passoret.*

ASSURGERE, se lever de son siège & se tenir de bout. L'usage qu'exprime le mot *assurgere*, étoit pratiqué par les Grecs, lorsqu'ils vouloient témoigner leur respect ou leur considération pour celui qui arrivoit dans une assemblée. Les Grecs réunis dans les théâtres d'Olympie, se levèrent pour faire honneur à Thémistocle. (*Pausan. Arcad.*) L'hymne d'Apollon qui porte le nom d'Orphée, dit que tous les Dieux se levoient à son arrivée sur l'Olympe.

Les Romains en agissoient de même. Les chevaliers avoient coutume de se lever lorsque Claude entroit dans les spectacles. (*Suéton.*) *Quin & spectaculis advenienti Claudio assurgere solebant equites.* Virgile ayant récité des vers au peuple romain assemblé dans le théâtre, tous les auditeurs se levèrent, & lui témoignèrent autant de respect & de considération qu'ils en marquoient à Auguste lui-même. (*Auct. lib. de caus. cors. eloq. c. 13.*): *Populus, auditis in theatro versibus Virgilii, surrexit universus, & fortè præsentem spectantemque Virgilium sic veneratus est quasi Augustum.*

Lorsqu'un auteur lisoit en particulier ses productions à quelques amis, ils lui témoignent leur reconnoissance & leur estime en se levant, & même plusieurs fois pendant une lecture; témoin Martial (x, 10, 5.):

*Sapius assurgam recitanti carmina? tu stas,
Et pariter geminas tendis in ora manus.*

C'est pourquoi Pline se plaint amèrement de ce qu'à la lecture qu'avoit faite de ses productions un de ses amis, les auditeurs ne s'étoient point levés, pas même pour se délasser du malaise que l'on éprouve en restant long-temps assis: *Non labra diduxerunt, non moverunt manum, non denique assurrexerunt saltem lassitudine sedendi.*

ASSUS, en Éolie. ΑΣΣΙ & ΑCΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RR. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont un griffon assis; une tête de bœuf.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Agripine & de Claude, de M. Aurèle, de Commodé, de Domna, d'Alex.-Sévère.

ASSYRIENS. Ces peuples anciens avoient en horreur les poissons & adoroient les colombes, qu'ils croyoient être l'ame de leur reine Sémiramis. Quelques-uns d'eux adoroient le feu, comme l'atteste Plutarque. Ils coupoient leurs barbes dans le deuil, lorsqu'ils assistoient à des

funérailles; & alors ils laissoient flotter leurs cheveux au gré des vents.

Pour connoître leur habillement, on pourra voir la statue de Sardanapale, que Winkelmann a publiée dans ses *Monumenti antichi inediti*. On fait de plus que leur religion défendoit de porter des bâtons d'appui, des sceptres, qui ne fussent pas surmontés par quelque objet tels que des oiseaux entiers, & des têtes d'oiseaux, &c. Cette pratique est égyptienne, & on la retrouve dans les monuments de Persépolis.

Les parfums de l'*Assyrie* étoient très-recherchés des Romains, qui comprenoient sous ce nom tous ceux de l'Orient. -- Stace, (*Theb. 6. 209.*):

Nec non Assyrii pinguescunt robora succis.

Virgile. (*Ecl. 4. 25.*):

Assyrium vulgò nascetur amomum.

Martial. (*viii. epig. 77. 3.*):

*Si sapi, Assyrio semper tibi crinis amomo
Splendeat.*

Horace. (*2. od. 2. 13.*):

*Cur non.
Dum licet, Assyriâque narde
Potamus uncti?*

Catulle. (*Epig. 69. 144.*):

Fragantem Assyrio venit odore domum.

Les anciens comprenoient ordinairement la Phénicie & les pays adjacens, sous le nom général d'*Assyrie*; c'est pourquoi ils ont désigné souvent sous ce même nom la pourpre de Tyr & de Sidon. Virgile. (*Georgic. 1. 465.*)

Alba nec Assyrio fucatur lana veneno.

Claudien. (*de raptu Proserp. liv. 2. v. 96.*):

Ditibus Assyrii spumis fuscantur aheni.

ASTACES, fleuve du Pont. Pline, (*l. 2. c. 103.*) dit que les jumens qui paissent sur ses bords ont du lait noir. Ce fait mériteroit d'être vérifié avant que d'être rejeté; car on fait combien la variété des plantes influe sur la couleur & le goût du lait des vaches.

ASTANDÆ. Ce mot est persan, ainsi que l'établissement qu'il désigne; & il est synonyme à celui d'*Angari*. C'étoient des courtiers placés à différentes postes, pour recevoir les paquets & les ordres du roi de Perse, & se les transmettre successivement avec une vitesse extraordinaire. Darius Codoman, qui fut détrôné par Alexandre, avoit été *astanda* dans sa jeunesse, selon Plutarque. (*de fort. Alex. 1.*); & c'est de lui peut-être qu'a

voulu parler Juvénal, dans ces vers de sa 3^e. satire :

*Quales ex humili magna ad fastigia rerum
Ex tollit, quoties voluit fortuna jocari.*

ASTARTÉ, divinité des peuples de Syrie, sous le nom de laquelle ils adoroient la Lune. Astarté & Adonis son époux régnèrent dans la Syrie, & après leur mort ils furent mis au rang des Dieux. Comme on croyoit, dans les premiers temps, que les ames des grands hommes alloient, après leur mort, habiter dans les astres, on feignit de croire que celle de ce prince & de son épouse avoient choisi le Soleil & la Lune pour leur demeure, & on les honora comme ces astres eux-mêmes.

Astarté étoit ordinairement représentée sous la figure d'une femme, qui avoit pour coëffure une tête de bœuf avec ses cornes, pour marquer le croissant de la Lune. Elle étoit principalement norée dans la ville d'Hiéropolis de Syrie, où elle avoit un magnifique temple, & plus de trois cens prêtres employés au soin de ses autels. Le souverain pontife étoit vêtu de pourpre avec une thiare d'or. On sacrifioit dans ce temple deux fois le jour, & il y avoit des fêtes où ces sacrifices se faisoient avec beaucoup de solennité. *Voyez BYBLOS.*

Cicéron croyoit que l'*Astarté* des Phéniciens étoit une des quatre Vénus. Suidas pensoit de même. Beger & Bochart ont ajouté que c'étoit Vénus armée, ou Vénus déesse de la guerre; & Pausanias, sur l'autorité duquel ils s'appuient, dit que les Cythéréens, qui l'adoroient sous cette figure & sous ce nom, avoient reçu ce culte des Phéniciens. *Astarté*, selon Lucien, étoit la Lune, & Junon chez les Carthaginois, selon St. Augustin. Au reste Bochart croit que St. Augustin avoit puisé cette opinion dans Horace, (*l. 2. od. 1.*) & dans Virgile, (*Æneid. l. 1. 15.*)

Les peuples adorateurs d'*Astarté* lui donnoient différentes figures & différens attributs. Les Sidoniens la représentoient sous la figure d'une poule qui couvre ses poussins de ses ailes. L'*Astarté* dont parle Cicéron, portoit en Phénicie un carquois & des flèches. Chez les habitans du Mont-Liban elle pleuroit la mort de son cher Adonis: sa tête étoit voilée, & des larmes couloient de ses yeux. Les Assyriens l'habilloient tantôt en homme & tantôt en femme, à cause de l'ambiguïté de genre qu'offre son nom dans les langues orientales: de-là vient que ses adorateurs ne pouvoient pénétrer dans son temple qu'après avoir changé d'habit, & pris chacun celui du sexe différent.

Les Mythologues pensent qu'*Astarté* est, sous différens noms, Vénus ou Mylitta des Assyriens, Mitra des Perses, Isis des Egyptiens, Io & Vénus-Uranie des Grecs, la grande Déesse des Syriens, Derceto d'Ascalon, peut-être même Diane, &c.

Il y a sur les médailles de Béríte & de Césarée une femme demi-nue, ou ayant une robe retroussée, la tête couronnée de tours, s'appuyant d'une main sur un bâton croisé par le haut, tenant quelquefois une corne d'abondance, placée souvent dans un temple, & ayant auprès d'elle une victoire debout sur un cippe qui la couronne. Les Antiquaires s'accordent généralement à la prendre pour *Astarté*.

Sur une médaille d'Elagabale, frappée à Sidon, on voit un char dont la couverture ou l'impériale est soutenue par quatre colonnes surmontées de rameaux de laurier. Dans le char est une femme assise, tenant un grand bouclier devant elle. On croit que les prêtres de Sidon promenoient *Astarté* dans un semblable char, pour amasser de l'argent.

Le P. Jobert reconnoit encore pour *Astarté* une femme assise sur un lion, qui porte en main la foudre, sur les médailles de Carthage.

ASTÉRIE, sœur de Latone, fut aimée de Jupiter, qui prit la figure d'un aigle pour la tromper, & la rendit mère d'Hercule-Tyrien. Dans la suite ayant perdu les bonnes grâces du Dieu, & fuyant sa colère, elle fut changée en caille, & se retira dans une île de la mer Egée, à laquelle elle donna le nom d'Ortygie, *ὄρτυξ*, caille. C'est l'île de Délos, qui fut d'abord appelée Ortygie, parce que c'est dans cette île qu'on trouva les premières cailles. *Voyez DÉLOS.* Suivant une autre tradition, Jupiter ayant cessé d'aimer Astérie, la donna en mariage à Persée, qui la rendit mère d'Hécate. *Voyez HÉCATE.*

ASTÉRIE, fille d'Hydée, fut aimée de Bellérophon, qui la rendit mère d'un fils qu'elle nomma Hydys; il fut le fondateur de la ville d'Hydissus en Carie.

ASTÉRIE, *asterius lapis* ou *asterites*, pierre précieuse des anciens, qu'ils ont mal décrite. Denys Périégète dit qu'elle brille comme une étoile, & que son feu ressemble à la flamme des lampes. Pline ajoute à cette description si vague, que l'astérie ressembloit à la prune de l'œil. M. Lehmann décrit dans les mémoires de l'Académie de Berlin, année 1754, une pierre cristallisée singulière, qu'il croit être l'*astérie* de Pline. Mais la ressemblance que le Naturaliste romain lui trouve avec la prune, la doit plutôt faire reconnoître pour un *œil de chat*, ou plutôt encore pour le *girafol*. Au reste, quelques Minéralogistes modernes ont donné l'aventurine pour l'*astérie* de Denys Périégète, à cause de ses points brillans. Nous ne croyons pas qu'ils aient raison, à cause de la description de Pline.

ASTÉRION, fleuve du pays d'Argos, fut père de trois filles, nommées Eubea, Porsymna & Acrela, ou Acrona, qui furent, dit-on, les nourrices de Junon. Dans ce fleuve croissoit une herbe, nommée aussi *astérior*, dont on faisoit des couronnes à la Junon d'Argos. *Voyez INACHUS, JUNON.*

ASTÉRION,

ASTÉRION, de la race des Eacides, fut un des Argonautes.

ASTÉRIUS, frère de Nestor, fut un des Argonautes.

ASTÉRIUS, petit-fils de la Terre, un des Géans.

ASTÉROPE, une des filles d'Atlas, la première des sept étoiles principales qui composent les Pleiades. Ovid. (*fast.* 4. 170.)

ASTHÉMENES. Voyez CRATÉE.

ASTIANAX. Voyez ASTYANAX.

ASTIGI, dans la Boétique.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales latines, selon le P. Hardouin.

ASTIMÉDE, seconde femme d'Œdipe, pécuta les enfans du premier lit de son mari; & pour les rendre odieux à leur père, elle les accusa d'avoir voulu attenter à son honneur; ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de sang sa maison, selon l'expression de Diodore. Voyez ŒDIPE.

ASTIOCHÉ, fille d'Actor, n'ayant pu résister à la force du Dieu Mars, qui la surprit dans le palais de son père, devint mère d'*Ialmanus* & d'*Ascalaphe*, généraux grecs au siège de Troie.

ASTIOCHÉ, fille de Philante, ayant été faite captive par Hercule dans la vallée d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros, & en eut un fils nommé *Tlépolème*.

ASTIOCHÉ ou HIERA, femme de Téléphus, fils d'Hercule, combattit avec son mari contre les Grecs qui, allant au siège de Troie, avoient fait une descente dans son royaume, la Mysie. Elle fut tuée par Nirée, le plus beau des Grecs après Achille. Une pâte antique du baron de Stofch, offre cette reine étendue morte, & Nirée debout contre un arbre, contemplant avec douleur la beauté de l'héroïne à laquelle il a donné la mort. Philostrate en a parlé dans ses *Héroïques*, p. 690.

ASTIOCHÉ, fille de Priam, femme de Téléphus, & mère d'Eurypile, est la même que Laodice.

ASTIOCHUS, vase rond que les assiégés remplissoient de poix fondue, de soufre allumé & d'étoupes, pour les verser sur les assiégeans. (*Hésychius*).

ASTOMES, peuples fabuleux, qui n'avoient point de bouche. Pline les place aux Indes, & d'autres en Afrique. On dit que ces peuples croyoient qu'il étoit honteux de montrer sa bouche, & qu'ils la couvroient soigneusement. Leur nom est composé de *α* privatif & de *στόμα*, bouche. Peut-être qu'il a fait naître cette ridicule opinion.

ASTRABA. }

ASTRABE. }

AΣΤΡΑΒΗ. }

Voyez ETRIER.

Antiquités, Tome I.

ASTRAGALE, *ἀστράγαλος*, *astragalus*. Les Grecs & les Romains donnoient ce nom à l'os du talon des filipèdes ou bêtes à pied fourchu. Les uns & les autres employèrent ces os en guise de dés, pour jouer au jeu que nous appelons encore les osselets, & ils leur confervèrent dans ce sens leur nom propre d'*astragale*.

ASTRAGALIZONTES, les joueurs d'osselets. Pline appelle de ce nom un groupe célèbre dans l'antiquité, fait par le sculpteur Polyclète. Winkelmann a cru en reconnoître une copie au palais Barberini. On y voit un enfant qui mord le bras d'une autre figure, détruite par le tems, & qu'il tient avec ses deux mains. Le savant antiquaire avoit désespéré long-tems de pouvoir expliquer un sujet aussi bizarre en apparence, lorsque le hasard lui fit appercevoir un osselet dans la main qui appartient au bras mordu. Cet *astragale* lui rappela sur le champ le fameux groupe de Polyclète.

Si l'on vouloit déterminer avec plus de précision le sujet des *astragalizontes*, on pourroit y reconnoître Patrocle, l'amî d'Achille, qui, ayant eu une dispute pendant son enfance au jeu d'osselets, tua involontairement son camarade Chrysonymus. *Apollodore* (*Bibl. l. 3, p. 126. 6*).

ASTRAGALOMANTIE, divination ou espèce de sort qui se pratiquoit avec des osselets, sur lesquels on inscrivoit les lettres de l'alphabet. On les jetoit au hasard, & des lettres qui résultoient du coup on formoit la réponse. C'est ainsi que l'on consultoit Hercule Buratique dans sa caverne, selon Pausanias (*Arcad.*), & Gérion à la fontaine d'Apone. Le nom de cette divination étoit composé d'*ἀστράγαλος*, osselet, & de *μαντεία*, divination.

Lorsqu'on se servoit de dés au lieu d'osselets, elle s'appelloit *Cubomantie*, de *κύβος*, dé.

ASTRÉE, fille d'Astréus & de Thémis, étoit regardée comme la déesse de la Justice. Elle habita sur la terre tant que dura l'âge d'or; mais les crimes des humains l'en ayant chassée, elle retourna au ciel, & se plaça dans le signe de la Vierge. Virgile dit qu'ayant été d'abord exilée des villes, elle s'étoit retirée à la campagne parmi les laboureurs, où elle trouva un asyle, mais qui ne fut pas de longue durée. On la peignoit, dit Aulugelle, sous la figure d'une vierge qui avoit un regard formidable: la tristesse qui paroïsoit dans ses yeux, n'avoit rien de bas ni de farouche; elle conservoit, avec un air sévère, beaucoup de dignité. Elle tenoit une balance d'une main, & une épée de l'autre. On la confond souvent avec Thémis, qui est aussi la déesse de la Justice. Voyez THÉMIS, JUSTICE.

ASTRES. La plus ancienne Mythologie dont l'histoire ait conservé le souvenir, est celle des Egyptiens. Nous ne faisons point mention des Indes & des Chinois, parce que les opinions des

favans sont partagées à leur sujet. Les *astres* furent les premiers objets du culte des habitans de l'Égypte. Diodore de Sicile (*liv. 1.*) l'atteste formellement. « Les plus anciens habitans de l'Égypte ayant contemplé l'espace qui étoit au-dessus de leurs têtes, & examiné avec admiration la structure de l'univers, créèrent d'abord deux divinités principales & éternelles, le Soleil & la Lune, qu'ils désignèrent sous les noms d'Osiris & d'Isis... Ils croyent que ces divinités gouvernent le monde, donnent à toutes choses la nourriture & l'accroissement...; que la nature de ces divinités influe beaucoup sur la production de toutes choses...; de manière que la nature entière est renfermée potentiellement dans le soleil & la lune.... » Eufèbe parle le même langage (*Prép. Evang. l. 3.*) « Les Égyptiens, dit-il, ont attribué au soleil seul la formation de l'univers. Ils reconnurent les *astres* pour la seule cause productive du monde, faisant dépendre ainsi toutes choses de la nécessité du destin & des mouvemens des corps célestes. Cette croyance est encore en vigueur parmi eux, » Sextus Empiricus (*adv. Mathem.*) est encore plus expressif. « Les Chaldéens, dit-il, regardent le soleil & la lune comme les *astres* principaux; & ils n'accordent aux cinq autres planètes qu'une moindre influence sur les événemens sublunaires. C'est pourquoi les Égyptiens comparent le soleil à un roi & à l'œil droit; la lune à une reine & à l'œil gauche; les cinq autres planètes à leurs gardes ou satellites, & le reste des étoiles au peuple. »

Le premier culte des Égyptiens eut tellement pour objet les *astres*, & en particulier le soleil & la lune, que leurs plus anciennes fêtes se célébroient constamment aux nouvelles lunes ou néoménies, aux pleines lunes, aux solstices & aux équinoxes. Les Pélasges ou premiers Grecs, en adoptant le culte des Égyptiens, que leur communiquèrent avec beaucoup d'altération les Phéniciens, conservèrent des traces très-sensibles de cette Mythologie astronomique. Pausanias (*Lacon.*) assure qu'il avoit vu en Laconie sept colonnes, monumens de l'ancien culte, que les habitans lui dirent être l'emblème des sept planètes. Dans le Cratyle, Platon dit expressément que les premiers habitans de la Grèce & la plupart des peuples barbares avoient commencé par adorer le soleil, la lune, les *astres*, le ciel & la terre. De-là vint sans doute le respect & la vénération que les Orientaux eurent toujours pour le nombre de sept; pour les sept cabires, par exemple, &c.

Lorsque la progression des tems & des connoissances eut rendu ce respect matériel pour les *astres* trop familier aux Égyptiens, ils créèrent des dieux ou des génies préposés à la garde & à la conduite des planètes. Ils consacrèrent plusieurs *astres* à la même divinité: Isis présidoit aux mouvemens de la Lune, & Sirius ou la Canicule, étoit encore de son département. Les phénomènes

astronomiques partagèrent aussi la vénération des Égyptiens, & ils divisèrent les levers, les couchers, les conjonctions & les oppositions des *astres*. C'est ce système mytho-astronomique que M. Dupuis, professeur du collège de Lizieux, développe avec tant d'esprit & de goût, & que nous exposerons d'après lui dans plusieurs articles de ce Dictionnaire.

ASTRÉUS, un des Géans ou Titans qui firent la guerre à Jupiter; il devint amoureux de l'Aurore, & la rendit mère des Vents & des Astres. Voyez BORÉE.

ASTRÉUS. Voyez EURYBIE.

ASTROBACUS, un des héros de la Grèce, à qui on avoit élevé des monumens héroïques.

ASTROLOGIE. Cet article appartient au Dictionnaire de la Philosophie ancienne.

ASTURICA, dans l'Espagne.

COL. AST. AUGUSTA. *Colonia Asturica Augusta.*

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste.

ΑΣΤΥ, ville. Les Grecs désignoient Athènes par ce mot générique; & les Romains les imitèrent, en appelant Rome, *Urbs*.

ASTYANAX, fils unique d'Hector & d'Andromaque, donna de l'ombrage aux Grecs au milieu de leurs victoires, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Ils firent annoncer par le devin Calchas, que si cet enfant devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de son père, & qu'il seroit même plus courageux que lui: qu'il falloit donc le faire mourir au - plutôt. Andromaque prit grand soin de le cacher; mais Ulysse le découvrit, & le fit précipiter du haut des murailles de Troie. Quelques auteurs attribuent cette cruauté à Ménélas; d'autres à Pyrrhus seul, sans dire que les Grecs ou Calchas l'eussent jugée nécessaire. Eurypide, dans sa tragédie des Troyens, a pris pour principale intrigue, la mort d'*Astyanax*.

Racine le fait vivre plus long-tems; il suppose qu'*Astyanax* suivit sa mère en Epire, & que Pyrrhus, en épousant Andromaque, prit le fils d'Hector sous sa protection. Mais, comme il le dit lui-même, « il écrivoit dans un pays où cette liberté ne pouvoit pas être mal reçue: car, sans parler de Ronsard, qui a choisi ce même *Astyanax* pour le héros de sa Franciade, qui ne fait que l'on fait descendre nos anciens rois de ce fils d'Hector; & que nos vieilles chroniques sauvent la vie à ce jeune prince, après la désolation de son pays, pour en faire le fondateur de notre monarchie? » *Astyanax* fut aussi nommé *Scamander*.

ASTYDAMIE, fille d'Amintor, & mère de Lépréas, un des ennemis d'Hercule, fut aimée de ce héros, & réconcilia son fils avec lui: elle

en eut un fils, nommé Etésipe. *Voyez* LÉPRÉAS.

ASTYDAMIE, femme d'Acaste. *V.* PÉLEE.

ASTYLE, devin qui se trouva au combat des Lapithes & des Centaures, & prit la fuite.

ASTYMÈDE. *Voyez* ASTIMÈDE.

ASTYOCHE, une des filles de Niobé. *Voyez* NIOBÉ.

ASTYOCHE, fille de Philante. *V.* ASTIOCHÉ.

ASTYNOME, fille de Chrysis. *V.* CHRY-
SÉIS.

ASTYNOMES étoient des magistrats d'Athènes, préposés à l'inspection des rues. Ils étoient chargés, pour cet objet, des mêmes détails que les voyers modernes. Leur inspection s'étendoit aussi sur les joueurs d'instrumens & sur les bouffons (*τῶν κομπολόγων*). Les *astynomes* étoient à Athènes les mêmes magistrats que l'on appeloit à Rome Ediles plébéiens.

Aristote, cité par Harpocrate, dit qu'ils étoient dix; cinq pour la ville, & cinq pour le Pirée. *Ἀστύνομοι* est composé d'*ἄστυ*, ville, & de *νόμος*, loi.

On voit dans Démosthène, que l'on ne pouvoit jamais être deux fois *astynome*.

ASTYOCBUS, fils d'Eole, le dieu des Vents, régna après son père sur les îles de Lipari, qu'il appela Eoliennes, du nom de son père.

ASTYONE, c'est le nom de la belle Chrysis, fille de Chrysis, grand-prêtre d'Apollon. *Voyez* CHRYSÉIS.

ASTYPALÆUS, surnom d'Apollon, à cause d'un temple qu'il avoit dans l'île d'Asypalée, une des Cyclades.

ASTYPALEA, île. ΑΣΤΥΠΑΛΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère : ce sont les mêmes que les autonomes ci-dessus; le nom du prince n'y est pas.

ASTYPALÉE, fille de Phoenix, eut de Neptune Ancée. *V.* ANCÉE.

ASTYRA, dans l'île de Rhodes. ΑΣΤΥΡΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ASTYRE, dans la Mysie. ΑΣΤΥΡΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

ASTYRÉNA; c'est un nom qu'on donnoit à Diane, & qui venoit d'Asyra, ville de la Mysie, dans laquelle cette déesse avoit un bois sacré.

ATABYRIEN, surnom que les Rhodiens don-

noient à Jupiter. Ils lui avoient érigé, sous ce nom, un temple qui devint fameux. Il y avoit des taureaux d'airain qui, disoit-on, avertissoient, par des mugissemens, quand il devoit arriver quelque malheur. Atabyria étoit l'ancien nom de l'île de Rhodes : de-là vint le nom d'*Atabyrien* donné à Jupiter.

ATABYRIUM, en Sicile. A. & AT. en monogramme.

Hunter possédoit une médaille autonome d'argent & trois de bronze avec ces monogrammes, que M. Combe attribue à *Atabyrium*; mais l'on trouve aussi ce monogramme sur une médaille d'Antioche de Syrie; ce qui doit lui faire restituer les prétendues médailles d'*Atabyrium*.

ATALANTE. Quoique les auteurs ne soient pas d'accord sur la personne qui a porté ce nom, il paroît qu'on peut les concilier, en distinguant deux *Atalantes*.

L'une étoit fille de Schanée, & petite-fille d'Athamas, que ses malheurs obligèrent de se retirer dans un canton reculé de la Béotie, où il bâtit une petite ville de son nom. *V.* ATHAMAS. Ce fut-là que naquit *Atalante*, la plus belle princesse de son tems. Etant allée un jour consulter l'oracle sur le choix d'un époux, elle en reçut cette réponse : *Vous ne devez point songer à l'hymen; il vous sera fatal; vous devez le fuir: car, pour ne l'avoir pas évité, vous aurez, quoique vivante, le malheur de n'être plus ce que vous étiez auparavant.* Effrayée de cette réponse, elle ne pensa plus au mariage, & résolut de passer sa vie à la chasse dans les forêts. Pour se délivrer de la foule d'amans qui l'importunoient, elle leur proposa d'épouser celui qui la surpasseroit à la course, à condition qu'elle feroit mourir ceux qui seroient vaincus dans cet exercice, où elle excelloit.

Hippomène, qu'Apollodore nomme Mélanion, fils de Mégarée, fils de Neptune, (*Voyez* HIPPOMÈNE.) épris des charmes d'*Atalante*, se présenta pour courir avec elle. Mais se défiant de son agilité, il eut recours à Vénus, qui, sans se faire voir, lui remit trois pommes d'or. Les uns, comme Ovide, disent qu'elle les avoit cueillies dans l'île de Chypre; (*Voyez* TAMADÈRE.) d'autres racontent qu'elle les avoit cueillies dans le jardin des Hespérides. Quoi qu'il en soit, Vénus apprit à Hippomène l'usage qu'il devoit faire de ces pommes. Pendant la course, quand il se voyoit près d'être devancé par *Atalante*, il laissoit tomber une de ces pommes; attirée par le prix du métal, elle la ramassoit. Par ce retardement trois fois répété, elle donna le tems à son amant d'atteindre le but avant elle, & *Atalante* fut le prix de sa victoire. Hippomène, après ce bienfait, oublia de rendre grâce à Vénus par des sacrifices. Pour se venger d'un mépris si outrageant, la déesse le poussa à profaner le temple de Cybèle. La mère des dieux, pour se venger de

cet outrage, changea Hippomène en lion, & *Atalante* en lionne. C'est depuis ce tems que ces animaux féroces sont attelés au char de Cybèle, & dociles à sa voix. Ainsi s'accomplit l'oracle qui avoit défendu à *Atalante* de prendre un mari.

On a raconté autrement l'histoire de la même *Atalante*. On a dit qu'elle étoit fille d'un certain *Jafus*, d'autres de *Ménalus*; & que son père, ne voulant avoir que des enfans mâles, la fit exposer dans un lieu désert. Une ourse la trouva & l'allaita, jusqu'à ce que des chasseurs l'emportèrent & l'élevèrent chez eux. Devenue grande, elle se donna toute entière à la chasse, & eut toujours grand soin de garder sa virginité. Elle tua à coups de flèches deux Centaures, qui vouloient lui faire violence. *Atalante* se trouva aux jeux institués en l'honneur de *Pélias*, luttâ contre *Pélée*, & remporta le prix. Elle retrouva depuis ses parens; & son père la pressant de se marier, elle n'y consentit qu'aux conditions dont on a parlé plus haut. *Ménalion* se présenta, & fut vainqueur par le secours des pommes de *Vénus*. Les deux époux furent changés en lions, pour avoir profané le temple de *Jupiter*. Avant ce malheur, *Atalante* avoit eu de *Ménalion*, d'autres disent de *Mars*, un fils nommé *Parthénopée*, qui fit la guerre aux *Thébains*.

La seconde *Atalante* est celle qui se trouva à la chasse du sanglier de *Calydon*, & qui, par la préférence que lui donna *Méléagre*, fut la cause innocente des malheurs qui suivirent cette chasse. Voyez *MÉLEAGRE*.

On trouve dans la collection des pierres gravées du baron de *Stofch*, *Atalante* représentée dans sa course. Ce sujet a plu aux anciens artistes, car ils l'ont répété plusieurs fois.

ATARBÉCHIS signifie, en langue cophte, ancien idiôme des Egyptiens, ville de *Vénus Aphroditopolis*. Car, selon *Jablonski*, *A'ṛāp*, ou plutôt comme l'écrivit *Orion*, *A'ṛāp* est *Vénus*, & *baki* veut dire ville.

ATARGATIS. Voyez *ATERGATIS*.

ATARNEA, en *Myſie*. *ATAP*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ATÉ, *A'ṛā*, mal, injustice, fille de *Jupiter*, ne pensoit qu'à faire du mal; elle troubloit l'esprit des hommes pour les précipiter dans le malheur. Devenue odieuse aux dieux & aux hommes, *Jupiter* la saisit par les cheveux, la précipita du haut des cieux, & fit serment qu'elle n'y rentreroit jamais. Elle s'empara alors des affaires humaines; & depuis elle parcourt toute la terre avec une célérité incroyable, marche sur la tête des hommes, en leur faisant tout le mal qu'elle peut. Les *Prières*, (*πριῆς*) ses sœurs, filles de

Jupiter comme elle, vont toujours après elle, pour corriger, autant qu'il est en leur pouvoir, le mal qu'elle fait; mais étant boîteuses, elles vont beaucoup plus lentement qu'*Até*. Cette fable allégorique est d'*Homère*; & ce seroit la gêner, que de l'expliquer. Voyez *PRIÈRES*, *DISCORDE*.

ATÉLE.

ATEΛΕΙΑ. } On appeloit à Athènes *Atèles*, ceux qui étoient exempts de la plupart des impositions, & *Ατέλιαι* cette exemption. Elle n'étoit pas entière; car personne n'étoit dispensé de contribuer aux frais des guerres; & les novemvirs seuls étoient exempts de l'impôt destiné à la construction des trirèmes. Au reste, on trouve un petit nombre d'exemples de cette distinction honorable, entre lesquels on remarque les descendans d'*Harmodius* & d'*Aristogiton*, qui en jouirent pendant plusieurs siècles. Voyez *Démophilènes* (*in Leptinem*) & ses interprètes.

ATELLANES, pièces de théâtre en usage chez les Romains, & qui ressembloient aux pièces satyriques des Grecs, non-seulement pour le choix des sujets, mais encore par le caractère des acteurs, des danses & de la musique. *Diomède*, (*lib. 3.*) Après avoir été long-tems en vigueur pendant la république, elles le furent encore sous les empereurs.

On les appeloit ainsi d'*Atella*, ville du pays des *Osques*, ancien peuple du *Latium*, où elles avoient pris naissance, & d'où elles passèrent bientôt à Rome. Les personnages de ces pièces conservèrent le jargon des *Osques*, comme les acteurs des comédies italiennes parlent chacun le jargon des pays d'où ils sont censés avoir été tirés; arlequin, celui de *Bergame*; *Pantalon*, de *Venise*; le docteur, de *Bologne*, &c.

Quoique les *atellanes* eussent de grands rapports avec les pièces satyriques grecques, elles n'y ressembloient cependant pas en tout. Les personnages des premières étoient toujours des satyres ou des gens rustiques, aussi grossiers qu'eux; tels qu'un certain *Autolycus* & *Burriscus*; ceux des *atellanes* étoient *osques*, & portoient les noms usités chez ces peuples du *Latium*, tels que celui de *Maccus*.

Ces pièces étoient ordinairement comiques, mais non pas absolument ni exclusivement à tout sujet noble ou sérieux: c'étoient quelquefois des pastorales héroïques, comme celles des amours de *Pâris* & d'*Énone*, dont parle *Suétone* dans la vie de *Domitien*. D'autres fois, c'étoit un mélange bizarre de tragique & de comique. En un mot, les *atellanes* étoient un tissu de plaisanteries & de bons-mots. Mais il ne faut pas les confondre avec ces grossières satyres & ces bouffonneries obscènes, que les Latins appeloient *exodia* & *mimi*.

Les *exodia* étoient des entrées satyriques, par lesquelles on terminoit & l'on coupoit même les

tragédies, afin de sécher les larmes qu'elles faisoient répandre aux spectateurs. Dans les *atellanes*, au contraire, on suivoit un sujet dans toute son étendue, & on le divisoit en plusieurs actes. L'*atellane* même étoit entre-mêlée d'*exodia*, ou plutôt on donnoit ce nom à quelques-unes de ses scènes.

Quant aux mimes, leur différence avec les *atellanes* étoit encore plus sensible. D'abord, les mimes étoient des farces obscènes, écrites dans le langage ordinaire des Romains. Ils ne faisoient le plaisir que de la populace. Les *atellanes*, au contraire, conservoient, malgré leur idiôme grossier, une sorte de décence; leurs bons-mots ne choquoient point ouvertement les bienséances ni les mœurs: de forte que les Romains les plus spirituels, les mieux polis, & de la plus haute extraction, en faisoient leur passe-tems, & même en étoient les acteurs. Les *atellanes* cependant ne se continrent pas toujours dans les bornes de la bienséance qui les avoit caractérisées d'abord; elles devinrent si licencieuses & si impudentes, que le sénat fut obligé de les supprimer.

Les Romains les plus distingués se permettoient d'autant plus volontiers cet amusement, que les loix par lesquelles les acteurs qui jouoient les tragédies ou les comédies étoient rayés de leur tribu, & déclarés incapables de porter les armes, ne s'étendoient pas jusqu'aux *atellanes*. Les acteurs de ces dernières n'étoient point obligés d'ôter leur masque, ou de se dépouiller de leur habit de caractère, *personam ponere*; lorsqu'ils déplaisoient au public, comme il étoit d'usage sur les autres théâtres. Festus (*in Personata*).

ATELLANI, acteurs des *atellanes*. Voyez la fin de l'article *ATELLANES*. Les plus célèbres furent Nonius, Pomponius & Mummius, qui donna un nouveau lustre à ces pièces comiques.

ATER. (*COLOR*) Les Romains distinguoient la couleur noire proprement dite, *color ater*, de la couleur maron-foncé, telle que celle des yeux, appelés improprement *noirs*, *color niger*.

Color ater, étoit le noir-plein, comme la couleur du charbon. Térence, (*Adelph. v. 3. 63.*):

Tam excoctam reddam atque atram, quàm est carbo.

De-là vint à cette couleur le surnom *anthracinus*, d'*anthrax*, charbon.

ATERGATIS, est le véritable nom de la divinité que les uns appellent *Adargatis*, & les autres *Atergatis*. Si l'on en croit Strabon, c'est le nom corrompu par les Grecs, de la déesse que les Syriens appeloient en leur langue *Athara*. Ce géographe remarque aussi que Ctésius l'a corrompu d'une autre manière, par celui de *Derceto*. *Athara*, ou, comme l'écrivit Justin, *Atharès*, étoit la femme du premier roi des Syriens. Après sa mort, son sépulcre devint un temple, & elle y

fut honorée du culte le plus religieux. On la représentoit sous la figure d'une femme dont le corps se terminoit en poisson. Elle étoit ornée de rayons tournés vers le ciel, & accompagnée de lions placés à ses pieds.

Suivant Antipater, philosophe stoicien de Tarse, auteur d'un Traité de la superstition, *Atergatis* étoit un mot composé d'*ater*, qui signifie sans, & du nom propre *Gatis*, qui étoit, disoit-il, celui d'une reine Syrienne, qui; aimant extraordinairement le poisson, défendit à ses sujets d'en manger sans elle; *Ateris gatis*, sans Gatis. Les Syriens, à ce qu'on assure, ne mangeoient point de poisson. On en peut voir une raison à l'article *DERCETO*; en voici une autre qu'en donnoit Xantus, historien de Lydie. *Atergatis* fut prise avec son fils Jehthys par Mopsus, roi de Lydie. Il les fit tous les deux noyer dans un lac qui est auprès d'Ascalon, où les poissons les dévorèrent; & de-là vint l'horreur que les Syriens conquirent pour cette sorte d'aliment. Voyez *ASTARTE*, *DERCETO*.

ATEULA. Voyez *ATTILA*.

ATHALANTE. Voyez *ATALANTE*.

ATHALARIC, roi d'Italie.

ATHALARIGUS REX.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

R. en P. B. On y voit d'un côté un tête qui représente Rome, & de l'autre le nom d'*Athalaric*. RR. au revers *Athalaric* debout.

On trouve son nom au revers de plusieurs médailles d'argent des empereurs Justin I & Justinien. Elles sont: RRR.

ATHAMANES, en *Ætolie*. *AΘAMAN*.

M. Pellerin a publié une médaille autonome de bronze de ce peuple. Il n'y en a point en or ni en argent.

ATHAMAS, fils d'Eole, & arrière-petit-fils de Deucalion, étoit roi de Thèbes: il eut trois femmes; Thémisto, fille d'Hirséus; Ino, fille de Cadmus; & Néphélé. Il est assez difficile de fixer l'ordre dans lequel ces femmes furent épousées. Les uns disent qu'*Athamas* n'épousa Ino qu'après la mort de Thémisto, sa première femme, & font entendre qu'il n'eut point d'enfans de celle-ci. D'autres disent qu'il n'épousa Thémisto qu'après avoir répudié Ino, & qu'il eut deux fils de Thémisto: Orchomène & Plinthius. Il est enfin des auteurs qui ne lui en donnent que deux, & lui font épouser Ino après Néphélé. Voyez *INO*, *NÉPHELÉ*, *THÉMISTO*.

Athamas ayant perdu ses enfans de la manière dont on le dira à l'article de chacune de ses femmes, & ne pouvant plus souffrir le séjour de Thèbes, céda sa couronne à Coronus & à Haliarès, neveux de son frère Sisyphus; & s'étant retiré dans la Béotie, il y bâtit la ville d'Atus. Mais ces deux princes le laissèrent dans la suite remonter sur le trône.

ATHÉNA, fort de flûte dont on croyoit que le Thébain Nicophèle s'étoit servi le premier dans les hymnes adressés à Minerve. Pollux (*Onomast. l. 4, c. 10*). Il y avoit aussi une espèce de trompette appelée *Athēna*.

ATHÉNÉE, *Athenaum*, lieu public dans lequel les professeurs des arts libéraux tenoient leurs assemblées, où les rhéteurs & les poètes lisoient leurs ouvrages, & dans lequel on déclamoit les pièces, comme on l'apprend de Capitolin, dans la vie de Pertinax, (*c. 11.*) & dans celle de Gordien (*c. 111.*), de Lampride, dans la vie d'Alexandre-Sévère (*c. 35.*), & de Sidoine Apollinaire en plusieurs endroits. On voit dans ce dernier écrivain, que les *Athénées* étoient disposés en amphithéâtres, qu'ils étoient ornés de sièges appelés par Sidoine *cunei*, comme ceux des amphithéâtres destinés aux jeux publics. Alexandre-Sévère alloit souvent dans l'*Athénée* entendre les rhéteurs & les poètes grecs & latins. Gordien s'y étoit exercé dans sa jeunesse à déclamer.

Les deux plus fameux *Athénées* ont été celui de Rome & celui de Lyon. Pour ce dernier, voyez AINAI. Aurélius Victor (*de César, c. 14.*) nous apprend qu'Hadrien fit construire le premier. On croit qu'il étoit placé sur le capitolé; mais les uns veulent que l'église & le couvent d'*Ara-Cali*, en occupent l'ancien emplacement; d'autres soutiennent qu'il est occupé par le palais moderne du sénateur & par les prisons.

On dérive le nom *Athénée* de *Aθήνη*, Minerve, parce qu'elle présidoit aux arts & aux sciences.

ATHÉNÉES, fête que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve, & dont la célébrité attiroit des spectateurs de toute la Grèce: elle avoit été instituée par Erictonius, troisième roi d'Athènes; ensuite, lorsque Thésée eut rassemblé les douze bourgades de l'Attique, pour en faire une ville plus considérable, la fête célébrée par tous les peuples prit le nom de *Panathénées*. Voyez LAMPADOPHORIES, PANATHÉNÉES.

ATHÈNES. Cette ville capitale de l'Attique cache, comme presque toutes les autres cités fameuses, son origine sous des fables & des allégories. Ce que l'on en peut extraire de plus certain, est qu'elle fut bâtie par Cécrops. Elle fut d'abord appelée *Cécropie*, & depuis Mopsopie. Cranaüs, son successeur, changea ce nom en celui d'*Athēna*, sa fille. L'analogie détournée du nom Mopsopie, & de *Ποσειδών* celui de Neptune, & celle du nom *Athēna* & de *Aθήνη*, Minerve, ont peut-être fait inventer la dispute de ces deux divinités, à l'occasion du nom que chacune d'elles voulut donner à la nouvelle cité.

Elles convinrent, pour la terminer, que cet honneur seroit réservé à celle qui seroit le présent le plus utile au genre humain. Neptune frappant la terre de son trident, en fit sortir le cheval; mais Pallas produisit l'olivier, & elle donna son nom

à *Athènes*. Telle est la fable qu'Ovide a chantée, & qu'Hygin nous a transmise. *Athènes* fut bâtie sur une colline qui dominoit une plaine riante. C'étoit l'usage de fonder les villes sur des éminences, & il a duré jusqu'aux siècles qui, ayant inventé les béliers & les balistes, ont enlevé aux forteresses les avantages de leur situation. Il paroît même que la ville de Cécrops consistoit presque entièrement dans ces retranchemens de palissades qui entouroient la citadelle, appelée *Acropole*, *Ἀκρόπολις*, ville supérieure. On fait les funestes suites de l'équivoque occasionnée par ces palissades. Dans la guerre des Perses, l'oracle ayant conseillé aux Athéniens de se retirer dans des murs de bois, le plus grand nombre s'embarqua sur une flotte. Mais quelques-uns ayant cru trouver l'explication de l'oracle dans les retranchemens de l'acropole, s'y renfermèrent & furent massacrés par les Perses.

Cimon, fils de Miltiade, substitua à ces fragiles palissades un mur très-épais, qui défendoit la citadelle du côté du midi, & cet ouvrage porta son nom; *mur de Cimon*, *Κιμῶνιον τείχος*. Le côté du nord avoit été depuis plusieurs siècles fortifié par une muraille que l'on appeloit le *mur Pélasgique*, *Πελασγικὸν*, du nom des premiers habitans de la Grèce, auxquels on en attribuoit la construction.

Quoique ce dernier mur fût aussi appelé *Ἐνεάπολον*, à cause de plusieurs petites portes dont il étoit percé, cependant on ne faisoit usage pour entrer dans la citadelle, que d'une seule porte très-grande, à laquelle on montoit par des degrés de marbre blanc, & qui étoit l'ouvrage de Périclès.

L'intérieur de l'acropole ou de la citadelle, étoit occupé par un grand nombre d'édifices sacrés & profanes, par des statues & par différens monumens qui retraçoient l'histoire des premiers siècles d'Athènes. On y trouvoit, à droite en entrant, un temple de *Minerve-Victorieuse*, bâti en marbre blanc; & au milieu le Parthénon, ce temple de Minerve si célèbre que les Perses brûlèrent, que Périclès rebâtit somptueusement, & que des ruines considérables, converties en mosquée, retracent encore.

Neptune avoit dans l'acropole un temple qui communiquoit à un plus petit, dédié à Minerve, sous le nom de protectrice de la ville, *Πολίης*. On en voit encore des restes avec des colonnes ioniques cannelées. Le trésor public & les tables sur lesquelles étoient écrits les noms des citoyens que ce trésor nourrissoit, occupoient le fond du temple de Minerve-Poliade. L'acropole renfermoit encore de petits édifices consacrés à Jupiter-Sauveur, à Minerve-Conservatrice, à Minerve sous le nom d'Agraulé, fille de Cécrops; à Vénus enfin, sous le nom d'Hippolytée.

La ville proprement dite, c'est-à-dire, la ville inférieure, qui comprenoit le château de *Munychia*

& les portes de Phalère & de Pyrée, étoit entourée d'une forte muraille, dont les deux parties qui joignoient le Pyrée à la ville, s'appelloient les longues murailles, *Μακρὰ τεύχη*. Périclès avoit bâti celle qui regardoit le nord, & Thémistocle celle du midi, appelée murs de Phalère, à cause du pont de ce nom; le mur qui joignoit le château de Munychia au Pirée, s'appeloit *Μυνύχτιον*. La longueur entière de ces murs étoit de cent soixante-dix-huit stades, évalués à vingt-deux milles romains antiques.

On comptoit parmi les plus beaux édifices de la ville d'*Athènes*, le temple de Thésée, qui subsiste encore, mais converti en une église dédiée à S. Georges; le temple de Jupiter-Olympien, qui avoit quatre stades de circuit, & qui, commencé par Pisistrate, continué avec une magnificence sans égale par différens empereurs romains, ne fut achevé que par Hadrien; le temple consacré à toutes les divinités sous le nom de *Panthéon*, orné de cent vingt colonnes de marbre, qui subsistoit encore en 1675; le temple des huit Vents, de figure octogone, orné de leurs représentations en bas-relief, & qui est encore entier; les portiques, dont le plus célèbre étoit orné de tableaux de Polygnote, de Mycon, &c. qui donna son nom général *portique*, *σοὰ*, à la secte de Zénon, & dont le nom propre étoit *Ποικίλη*; le *musæum*, *μουσίον*, endroit fortifié près de la citadelle; l'*odeum*, *ὠδῆϊον*, ou théâtre de musique, bâti par Périclès, détruit dans la guerre de Mithridate, & relevé avec la plus grande somptuosité par Hérode Atticus.

Les deux Céramiques se faisoient remarquer. Ils avoient pris tous deux leur nom de Céramus, fils de Bacchus & d'Ariadne, ou plutôt des fours à-potier, *ἀπὸ τῆς κεραμικῆς τέχνης*, de l'art de travailler en terre cuite. L'un étoit renfermé dans la ville, & comprenoit dans sa vaste enceinte des maisons, des temples, des théâtres, des portiques, des jardins, &c. Placé dans les fauxbourgs, l'autre servoit de cimetière public, & renfermoit des maisons, entre lesquelles on remarquoit l'académie.

Dans le premier des céramiques étoit l'ancien *forum* ou marché, qui servoit à tenir les assemblées du peuple. Le nouveau *forum* étoit près du portique de Zénon. Les marchands avoient encore d'autres lieux d'assemblée, appelés *βουλευτήρια* ou *Curies*. C'étoient-là où ils traitoient leurs affaires & leurs intérêts, sous la protection des loix, qui, bien loin d'avilir le commerce & les négocians, les honoroient au contraire, & veilloient à leur sûreté.

Les Romains donnèrent aux Athéniens le goût pour ces aqueducs immenses qui subsistent encore en partie. Avant eux, on ne buvoit à *Athènes* que de l'eau de puits, parce que l'Eridan n'offroit qu'une boisson trouble & saumâtre. Hadrien fit commencer un bel aqueduc, dont on voit encore

des colonnes ioniques qui supportoient le château-d'eau, & qui fut achevé par Antonin.

Les Lacédémoniens bâtirent les premiers gymnases, & ces établissemens furent imités bientôt après dans toute la Grèce & dans l'Empire Romain. Ce n'étoient pas des édifices particuliers, mais la réunion de plusieurs bâtimens, jardins & portiques capables de renfermer plusieurs milliers d'hommes. Les philosophes, les rhéteurs, tous ceux qui enseignoient les sciences ou les arts libéraux, les lutteurs, les fauteurs, en un mot tous les athlètes s'y assembloient successivement pour donner & pour recevoir des leçons publiques. Les plus fameux d'*Athènes*, étoient le lycée, l'académie & le Cynofarge. C'est dans le premier, commencé par Pisistrate, achevé par Périclès & orné par Lycurgue, qu'Aristote enseignoit sa philosophie, en se promenant avec ses disciples. L'académie étoit renfermée dans l'enceinte d'*Athènes*, & Platon y avoit développé ses sublimes conceptions à son école. Dans les fauxbourgs auprès du lycée, on voyoit le cynofarge ou le *chien-blanc*. On jugeoit dans ce gymnase les causes de bâtardise. Il renfermoit plusieurs temples dédiés à Hébé, à Alcène, à Jolais, &c. & il fut le berceau de la secte des Cyniques.

Les trois ports d'*Athènes* étoient le Pirée, Munychia & Phalère. Les noms particuliers des théâtres de cette ville, ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

ATHÈNES. (médailles d') ΑΘΕ & ΑΘΗΝΑΙΩΝ. Le P. Hardouin a dit fausement qu'aucune médaille d'*Athènes* n'avoit été frappée avant le règne de Philippe de Macédoine; car il s'en trouve d'un coin très-difforme & très-antique.

On voit dans le cabinet Farnèse du roi des deux Siciles, un quinaire d'or d'*Athènes*. Du tems de M. de Boze, on ne trouvoit point de médailles en or de cette ville célèbres.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Son symbole étoit la chouette; on en voit sur ses médailles quelquefois deux, & quelquefois une seule avec deux corps.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Vespasien & de Commode.

ATHÉNIENS. Nous ne parlerons dans cet article que de deux objets, qui appartiennent nécessairement aux antiquités & aux monumens; l'un est l'habillement des *Athéniens*, & l'autre leur superstition excessive.

Ils pouvoient si loin cette dernière, que, malgré le nombre infini de temples, d'autels & de statues qu'ils avoient consacrés aux dieux dans l'enceinte de leur ville, ils élevèrent encore, par le conseil d'Epéménide, un autel particulier à

tous les dieux des trois parties du monde connu. En voici l'inscription :

ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΑΙ ΛΥΒΙΑΣ
ΕΛΩ ΑΓΝΩΣΤΩΝ
ΚΑΙ
ΞΕΝΩΝ

« Aux dieux d'Asie, d'Europe & de Lybie; au dieu inconnu & étranger. »

Les Athéniens, comme l'observe Xénophon, (*de Repub. Ath.*) célébroient, dans le courant de chaque année, deux fois plus de fêtes que tout autre peuple de la Grèce, & le nombre de ces fêtes ne faisoit rien diminuer de leur splendeur & de leur pompe. On fermoit pendant leur célébration les ateliers, les magasins & les tribunaux; on quittoit même les habits de deuil, afin que rien de triste ou de lugubre ne profanât la sainteté de ces jours. La joie, les festins & les danses occupoient seuls tous les citoyens.

C'étoit le trésor public qui fournissoit aux dépenses du culte, qui lui étoient fort à charge; & pour le soulager, on condamnoit les citoyens riches ou puissans, dont on craignoit l'influence dans le gouvernement, à supporter ces frais énormes. Quelque onéreuses que fussent ces impositions, ils étoient obligés de s'en charger avec les apparences de la joie & de la reconnaissance, quoiqu'elles fussent établies à l'instar de l'ostracisme.

Les Athéniens portoient à la guerre des tuniques ou surtout de lin qui leur servoient de cuirasse. (On parlera des cuirasses faites de plusieurs toiles de lin piquées ensemble, à leur article.) Peu de temps avant Thucydide, qui nous l'apprend, ils quittoient ces tuniques & leur armure pendant la paix; car jusqu'alors les Grecs étoient toujours armés. Ils portèrent alors des habits de laine & non de lin, comme Pollux (7. 16.) l'assure sans fondement, en ajoutant que ces tuniques de lin descendoient jusqu'aux talons. On fait positivement que les femmes seules portoient & des tuniques de lin, & des tuniques de cette longueur; ce qui est confirmé par le récit suivant de Pausanias. Thésée étant venu (*lib. 1.*) à Athènes, & ne voulant pas y être reconnu, prit une tunique flottante sur les talons, *χιτώνα ποδῶν*; non la *phalla*, comme l'a traduit un interprète; & frisa élégamment ses cheveux. Ceux qui le rencontroient ainsi déguisé, lui demandoient pourquoi une jeune fille, comme il paroissoit l'être, alloit toute seule dans les rues.

Elie (*lib. 4. 22.*) dit aussi qu'ils portoient des tuniques de couleur pourpre sans mélange, *ἀλαργῆ... ἰμάτια*, & des tuniques rayées ou de différentes couleurs, *ποικίλους χιτῶνας*. Le fait paroît douteux; car les rois, les empereurs, les

asirques dans leurs fonctions publiques, &c. portoient seuls des vêtements teints en pourpre vif, c'est-à-dire, sans mélange. Voyez *ἀλαργῆδες*. D'ailleurs cet usage étoit si peu reçu à Athènes, que Plutarque raconte qu'Alcibiade fut blâmé, parce qu'il avoit le luxe le plus recherché, & qu'il portoit des habits précieux & teints en pourpre. Lucien dit aussi que l'on y reprochoit comme un luxe asiatique les habits teints, & que l'on désigna par le nom de paon, un étranger qui se monroit dans la ville avec des habits tissus d'or & de plusieurs couleurs.

Les jeunes Athéniens qui se préparoient aux emplois militaires en veillant à la sûreté de la ville, portoient une chlamyde, ou manteau noir. Cette couleur ne fut changée que dans le siècle d'Hadrien, où le célèbre Hérode-Atticus leur donna des chlamydes blanches.

On ne brûloit point les corps à Athènes; mais on les entéroit dans le céramique des fauxbourgs, & les funérailles devoient se faire avant le lever du soleil, suivant une des loix de Solon. Lorsque le mort avoit été assassiné, tous ceux qui assistoient aux funérailles juroient qu'ils n'étoient pas coupables de ce meurtre, & l'on plantoit une lance sur son tombeau, ou on la renfermoit au-dedans, pour annoncer aux meurtriers la vengeance que leur préparoient les loix. C'est à cet usage que fait allusion la onzième déclamation de Quintilien: *Miser ego! nec ad funera accessi, nec licuit super ipsa corpora proclamare, NON FECI.*

ATHENODORE, roi de Palmyre. ΟΥΑΒΑΑ-ΛΑΘΟΟ. ΑΘΗΝΟ. Υ. ΑΥΤ.

Les médailles où il est gravé avec Aurélien, sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ATHINÉE, fête que les Lybiens célébroient en l'honneur de Minerve. Voyez MINERVE.

ATHLÈTES, hommes courageux & robustes, qui faisoient leur unique occupation des exercices du corps, de combattre à la course, à la lutte, & à d'autres jeux semblables, pour lesquels les anciens avoient établi des prix. Nous les distinguons soigneusement dans tout cet article, des Gladiateurs, dont nous parlerons fort au long ailleurs.

L'art des athlètes, selon la remarque de Galien, avoit commencé à se former un peu avant le siècle de Platon. Lycaon institua le premier ces jeux en Arcadie, & Hercule ceux qui rendirent Olympie si fameuse. Il paroît, par le témoignage d'Homère, (*Iliad. 23. v. 629.*) qu'avant la guerre de Troie on avoit coutume de célébrer ces jeux pour honorer les funérailles des grands hommes, & dès lors Nestor s'y étoit distingué. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'alors ces jeux ne faisoient point une profession à part, & distinguée des exercices militaires. Comme les coutumes les

plus sages se corrompent insensiblement, il arriva que tout ce qui n'étoit au fond qu'un aiguillon pour réveiller la valeur & disposer les guerriers à se procurer une gloire plus solide en gagnant des victoires plus importantes, devint l'unique but auquel aspira la vanité des *athletes*. Ainsi ce ne fut plus qu'à des couronnes & des palmes jointes aux éloges, aux acclamations & aux autres honneurs dont on les accompagnoit, qu'ils rapportèrent leurs talens, leur genre de vie & leurs occupations les plus sérieuses. Le retour fréquent de ces jeux établis dans la plupart des villes de la Grèce, fut donc ce qui contribua le plus à mettre en crédit la gymnastique des *athletes*, & à leur mériter les suffrages du peuple, tandis que les philosophes les méprisoient ordinairement.

Les *athlètes* avoient un régime particulier. Leur nourriture, dans les premiers temps, s'il en faut croire Pline, Oribase, Pausanias & Diogène Laërce, n'étoit que des figues sèches, des noix & du fromage mou. Selon Pline, un fameux maître de Palestre, nommé *Pythagore*, contemporain du philosophe du même nom, fut le premier qui leur accorda l'usage de la viande; & le premier *athlète* qui en mangea s'appeloit *Eurimène*: *Diogène Laërce*. (l. 8.) Certainement au temps d'Hippocrate ils en mangeoient, comme il paroît par les épidémies, (l. 5.) Ils n'usoient pas indifféremment de toute sorte de viandes. La plus solide, & par conséquent la plus capable d'occuper long-temps leur estomac, & de fournir une nourriture forte & abondante, étoit préférée à toute autre. Le bœuf, le cochon, assaisonnés d'aneth, avec une sorte de pain sans levain fort grossier, fort pesant, pétri avec le fromage mou, appelé *coliphium*, καλίφιον, composoient leurs repas. Ils mangeoient ces viandes plutôt rôties que bouillies; & c'est ce régime que quelques auteurs ont appelé *ξυροφαγία*, *xérophagie*, *nourriture sèche*. Ils se chargeoient ordinairement d'une quantité énorme de cette nourriture: Galien assure qu'un *athlète* passoit pour avoir fait un repas très-frugal, lorsqu'il n'avoit mangé que deux mines ou deux livres de viande, & du pain à proportion. Milon de Croton étoit à peine rassasié avec vingt mines de viande, autant de pain, & trois congos ou quinze pintes de vin. On fait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'assomma d'un coup de poing, & le mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'*athlète* Egon, qui mangeoit lui seul, sans s'incommoder, 80 gâteaux.

Ils étoient aussi grands dormeurs qu'ils étoient grands mangeurs. Voyez Platon, de *Rep.* l. 3. Galien; *ad Thrasyb.* c. 37. & in *protrep.* c. 2.

Malgré les excès de nourriture qu'ils faisoient, Saint Paul & les anciens s'accordent à louer leur tempérance, 1^o. parce qu'on les contenoit dans une exacte tempérance à l'égard du vin & des

femmes. 2^o. Peut-être aussi à raison de la simplicité dans le choix de la préparation des alimens. 3^o. Enfin, à cause de l'usage modéré qu'ils en faisoient lorsqu'ils étoient sur le point d'entrer en lice.

Ils étoient d'une patience opiniâtre à supporter les fatigues & les coups, (*Sénèque*, *Ep.* 78 & 80.) L'un d'eux, au rapport d'Élien, (*Var. hist.* l. 10.) ayant eu quelques dents fracassées dans un combat du ceste, les avala pour en dérober la connoissance à son adversaire, & le vainquit. Les chaleurs qu'il leur falloit effuyer, ne mettoient pas leur patience à une moindre épreuve, (*Cic. de clar. orat. Ælian. var. hist.* l. 4. c. 15.) Il y avoit cependant des *athlètes* délicats qui se contentoient de s'exercer à couvert dans les gymnases & dans les palestres.

La nature des exercices athlétiques, la chaleur du climat, & la saison où l'on célébroit ces jeux, les obligeoient de combattre nus. Ils avoient néanmoins une espèce de ceinture, de tablier ou d'écharpe appelée *Zurpa*, dont on attribuoit l'invention à Palestre, fils de Mercure. On voit cet usage dans Homère, *Iliade* 23. v. 683. & *Odyss.* l. 68. v. 65.) Cet usage, selon Denys d'Halycarnasse, l. 4. 7., cessa chez les Grecs vers la quinzième olympiade, tems où les Lacédémoniens, selon Thucydide, commencèrent à s'affranchir de cette servitude. L'écharpe d'un certain Orsippe s'étant déliée au milieu de sa course, ses pieds s'y embarrassèrent; il tomba & se tua, ou du moins il fut vaincu; ce qui donna lieu de régler qu'à l'avenir les *athlètes* combattoient sans écharpe.

La nudité des *athlètes* facilitoit l'usage des onctions destinées à communiquer aux parties du corps toute la souplesse qui leur étoit nécessaire, & à soulager la lassitude. On employoit d'ordinaire à ces onctions, l'huile, ou seule, ou mêlée avec une certaine quantité de cire & de poussière, ce qui formoit une espèce d'onguent appelé *ceroma*. On donnoit aussi quelquefois ce nom au lieu même où les *athlètes* se faisoient oindre, & qui étoit appelé communément *Eleotheson*, *Alepteron* & *Unctuarium*, (*Plin. hist. nat.* l. 35, c. 2.) Ces onctions étoient d'usage particulièrement pour les Lutteurs & les Pancratiastes. Ils se faisoient oindre par les officiers ou valets de Palestre, nommés *Alipta*, *unctores*, & quelquefois ils se rendoient eux-mêmes mutuellement ce service. Pour que ces onctions fussent plus efficaces, on conseilloit aux *athlètes* qui se faisoient huiler & frotter, d'opposer au mouvement de la main du frotteur, toute la force & toute la roideur de leurs muscles, en retenant leur haleine. (*Plutarque*.) Les *athlètes*, après s'être huilés, s'enduisoient quelquefois de la boue qui se trouvoit dans la palestre. Le plus souvent ils se couvroient de sable & de poussière, soit en se roulant eux-mêmes, soit en se faisant saupoudrer par un autre, dans le lieu appelé pour cette raison *Κομισσα* ou *Κομισσαριον*. On croit qu'ils ne se couvroient ainsi de

poussière, que pour donner plus de prise à leurs antagonistes, & que de-là cette poussière avoit pris le nom d'*αἶψα*, qui signifie l'action de prendre, de saisir, d'empoigner, de happer. C'étoit un préliminaire si essentiel à la lutte & au pancrace, que les Grecs disoient d'un *athlète* qui gagnoit le prix sans combattre, qu'il avoit vaincu sans poussière, c'est-à-dire, sans travail, sans peine.

Au sortir du combat, on frottoit les *athlètes* & on les huiloit de nouveau. Ils prenoient aussi le bain pour se délasser, & pour réparer leurs forces, que ces exercices violents épuisoient. Ces nouvelles frictions s'appeloient *ἰπιδεραπεία*, *pansement postérieur*, ou *qui succède aux exercices*.

Pour être admis aux combats publics & solennels des jeux, il falloit s'enrôler sous la conduite des maîtres de Paestrie, pour y observer, pendant dix mois consécutifs, les loix athlétiques, & se perfectionner, par un travail assidu, dans tous les exercices qui devoient mériter aux vainqueurs le prix qu'on leur destinoit. Ces exercices préliminaires se faisoient dans les gymnases publics, en présence de tous ceux que la curiosité ou l'oisiveté conduisoit à cette sorte de spectacle. Lorsque la célébration des jeux olympiques approchoit, on redoublait les travaux des *athlètes* qui devoient paroître, & on les exerçoit dans Elide même pendant trente jours. Voyez Pierre Dufaur, dans son Agonistique, (*liv. 1. c. 32. liv. 3. c. 10. 11. & 15.*)

Les officiers qui avoient le gouvernement des *athlètes*, étoient le Gymnasiarque, le Xistarque, les Epistates, le Pædotribe, le Gimnaste, les Alistes & Jatrialistes, noms que nous expliquons chacun en leur place.

Les étrangers, chez les Grecs, n'étoient point reçus parmi les *athlètes*, ainsi que les gens d'une naissance obscure ou équivoque, & ceux dont les mœurs n'étoient pas honnêtes. Il falloit aussi être libre, & les esclaves étoient exclus des jeux : c'est le sentiment de Dufaur, dans son Agonistique, (*l. 3. c. 17.*) Mercurial (*dans sa Gymnastique, l. 1. c. 3., & l. 2. c. 10.*) prétend que les esclaves n'étoient pas absolument exclus de tous les combats gymniques, & qu'on leur permettoit de disputer le prix de la course à pied. Les Romains le leur permirent au moins sous les empereurs. Les Grecs se relâchèrent aussi alors, & ils y admirent les affranchis. Au reste, dès l'origine même de ces jeux, il ne fut pas nécessaire d'être d'un rang illustre pour entrer dans la lice. Pourvu qu'un *athlète* fût né d'honnêtes parens, la plus vile profession ne l'excluoit point ; & Corèbe, le premier qui combattit aux jeux olympiques, n'étoit qu'un simple cuisinier, au rapport d'Athénée (*l. 9. c. 7.*)

Ceux qui faisoient les perquisitions nécessaires pour s'assurer de la naissance & des mœurs des *athlètes*, étoient ceux qu'on appeloit *Agonothètes*, *Athlothètes* & *Hellanodiques*. Ces juges exposoient

aux *athlètes* les conditions sous lesquelles on les admettoit ; après cela on les passoit en revue. Un héraut élevant la main pour imposer silence au peuple, la posoit ensuite sur la tête de chaque *athlète* ; & le promenant dans toute l'étendue du stade, il demandoit de haute-voix si quelqu'un accusoit cet *athlète* de quelque crime, s'il étoit irréprochable dans ses mœurs, s'il n'étoit ni esclave ni voleur, &c. De plus, à Olympie on faisoit prêter serment aux *athlètes*, & jurer, 1°. qu'ils s'étoient soumis pendant dix mois à tous les exercices & à toutes les épreuves de l'institution athlétique : 2°. qu'ils observeroient très-religieusement toutes les loix prescrites dans toute sorte de combats, & qu'ils ne feroient rien contre le bon ordre & la police établis dans les jeux. Ce serment se prononçoit devant la statue de Jupiter, érigée dans le sénat des Eléens. Les Hellanodiques faisoient encore jurer en particulier le second article aux pères des *athlètes*. Les Agonothètes écrivoient le nom & la patrie des *athlètes* qui s'engageoient, & à l'ouverture des jeux un héraut lisoit publiquement ces noms. On faisoit la même chose pour ceux qui dispuoient les prix de musique. Les *athlètes* de réputation n'étoient pas obligés de se trouver présens pour se faire inscrire : il suffisoit pour eux d'avertir les Agonothètes par lettres ou autrement ; mais il falloit qu'ils se trouvaient exactement, comme les autres, au rendez-vous à certain jour marqué, sans quoi on leur donnoit l'exclusion.

Le jour des jeux, quand les *athlètes* étoient assemblés, & après que le héraut avoit proclamé leur nom, on régloit au sort le rang de chacun des *athlètes* qui devoient concourir plusieurs ensemble, comme dans la course à pied & la course des chars, &c. Dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où l'on ne combattoit que deux à deux, on apparioit les combattans au sort. Quand le nombre étoit impair, celui qui n'avoit pas d'antagoniste s'appeloit *ἰφεδρος*, *éphèdre*, & on le réservoit pour combattre le vainqueur. S'il y avoit plusieurs couples de combattans, on ne fait point précisément quel étoit le vainqueur que l'éphèdre combattoit : peut-être le tiroit-on au sort ; peut-être étoit-ce celui dont la lettre approchoit plus de celle qu'avoit tirée l'éphèdre ; peut-être aussi les vainqueurs combattoient-ils les uns contre les autres, jusqu'à ce qu'un d'eux restât victorieux, & que c'étoit celui-là qui combattoit contre l'éphèdre.

Après avoir tiré les *athlètes* au sort, on les encourageoit par quelque exhortation vive, que leur faisoient les agonothètes ou les gymnastes. Cette coutume étoit fort ancienne, & l'on en trouve quelques vestiges dans Homère, (*Iliad. v. 681.*) Après cette exhortation on donnoit le signal des combats, & les *athlètes* entroient en lice. La fraude, l'artifice, la supercherie & la violence outrée étoient bannies de ces combats ;

mais l'adresse, la subtilité, la finesse, l'industrie y étoient permises. On punissoit sévèrement ceux qui contrevenoient aux loix athlétiques. C'étoit l'office des Mastigophores ou Porte-verges, qui, par l'ordre des Agonothètes, ou même à la prière du peuple, frappoient de verges les contrevenans. La collision entre les combattans étoit sur-tout sévèrement réprimée. Dans Homère, les combattans invoquent les Dieux avant le combat; on en infère que c'étoit une coutume introduite plutôt par le désir de vaincre, que par la loi.

Les récompenses, dont l'espoir soutenoit les *athlètes* dans les travaux pénibles & rebutans auxquels ils s'assujétissoient, étoient d'abord les acclamations dont les spectateurs honoroient leur victoire, signal qui leur annonçoit le prix mérité & l'honneur qui les attendoient; ensuite ces prix, qui ont varié selon les temps & les lieux. Cette diversité de prix introduisit chez les Grecs la distinction générale qu'ils faisoient entre les jeux appelés *ελευθεριαι* ou *ἀγῶνας ἀγῶνας*, & ceux qu'ils appeloient *σεφαινας*.

Dans les premiers on proposoit pour prix diverses choses qui pouvoient s'échanger pour de l'argent; dans les derniers on ne distribuoit que des couronnes. On donnoit des jeux de la première espèce dans plusieurs lieux de la Grèce, au rapport de Pindare; comme à Lacédémone, à Thèbes, à Sicyone, à Argos, à Tégée, &c. Il semble même que les plus anciens jeux dont nous ayons connoissance, ont été de cette espèce. Tels furent ceux qui accompagnèrent les funérailles de Patrocle & d'Anchise dans Homère & dans Virgile. Les prix proposés dans ces jeux consistoient en esclaves, en chevaux, en mulets, en bœufs, en vases d'airain avec leurs trépieds, en coupes d'argent, en vêtemens, en armes & en argent monnoyé. Il y avoit deux ou trois prix par chaque exercice; & dans Homère l'on en voit autant que de combattans, à l'exception du disque, de sorte que les vaincus même avoient une récompense.

Les jeux où il n'y avoit que des couronnes à gagner, étoient les plus célèbres de la Grèce, & ceux qui acquéroient aux *athlètes* le plus de réputation. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs remportoient une couronne d'olivier sauvage; une de pin au Isthmiques, une d'ache aux Néméens; aux Pythiens, une de laurier. Mais il y eut en cela des changemens. Muret (*var. lect.* 15. c. 7.) soutient qu'aux jeux Olympiques on distribuoit autrefois des couronnes d'or, ce qu'il prouve par Pindare, *Olymp.* 7. *str.* 1., & par Cornélius-Nepos, dans la vie d'Alcibiade. Dans ces mêmes jeux les couronnes destinées aux vainqueurs étoient exposées sur des trépieds de bronze, dans la suite sur des tables d'or & d'ivoire, & sur des bassins que l'on gardoit encore du temps de Pausanias dans le trésor d'Olympie: cela se voit aussi sur plusieurs médailles. Aux jeux

Isthmiques on passa des couronnes de pin à celles d'ache sec, que l'on quitta pour reprendre les premières. On employa d'abord aux jeux Pythiens les couronnes de chêne, s'il en faut croire Ovide, *Met.* l. 1. v. 448; Lucien ne parle cependant que des fruits consacrés à Apollon. Saint Chrysofôme dit qu'aux jeux Olympiques on couronnoit de laurier les *athlètes* victorieux; mais ou il étoit mal instruit, ou il s'est glissé quelques fautes dans son texte, comme l'a remarqué Dufaur, (*Agonist. liv.* 2. c. 22.)

C'étoit ordinairement l'Agonothète qui distribuoit les couronnes: un héraut les plaçoit sur la tête des *athlètes* victorieux, & cela se faisoit dans l'endroit même où l'on avoit combattu. Quelquefois le vainqueur enlevoit la couronne du lieu où elle étoit suspendue, & s'en couronnoit lui-même. On voit sur plusieurs monumens Hercule se couronnant lui-même. Quelquefois certains *athlètes* étoient tellement par leur extérieur avantageux, que faute d'antagonistes ils étoient couronnés sans combattre. En certaines occasions on accorçoit cet honneur aux *athlètes* même vaincus ou morts dans le combat. Voyez Pausanias (*Arcad.* c. 40.), Philostrate, (*Icon.* l. 2. 6.)

Les couronnes que l'on distribuoit aux *athlètes* vainqueurs, étoient accompagnées de palmes, qu'ils portoient de la main droite. C'étoit un second prix qui se donnoit dans tous les jeux de la Grèce; & l'on voit en effet des palmes sur les médailles qui représentent des jeux. Elles étoient exposées sur la table dont nous avons parlé, dans une espèce d'urne.

Comme un *athlète* pouvoit être victorieux plus d'une fois en un seul jour, il pouvoit y remporter aussi plusieurs couronnes & plusieurs palmes. Pausanias, (*Æliac.* l. 2. c. 25.) fait mention des *athlètes* qui avoient eu cette gloire.

La distribution des couronnes & des palmes, étoit une des principales fonctions des magistrats préposés aux jeux. A Olympie sur-tout, les Hellanodiques se piquoient d'une intégrité à toute épreuve. Néanmoins, quelque déférence que l'on eût pour leur jugement, il arrivoit quelquefois tel incident qui obligeoit les *athlètes* d'en appeler au sénat d'Olympie, qui jugeoit souverainement les disputes agonistiques. Voyez Pausanias, (*Æliac.* l. 2. c. 3.)

Aussi-tôt que l'*athlète* victorieux avoit reçu la couronne & la palme, & qu'il s'étoit revêtu d'une robe à fleurs, un héraut, précédé d'un trompette, le conduisoit dans tout le stade, & proclamait à haute voix son nom & son pays. Les spectateurs redoubloient leurs acclamations; ils jetoient des fleurs au victorieux, & lui faisoient de petits présens, pour lui montrer la part qu'ils prenoient à sa victoire, & le gré qu'ils lui faisoient du plaisir qu'il venoit de leur donner. Ces présens consistoient en chapeaux, en ceintures ou écharpes, quelquefois en argent, & en toute autre

chose ; mais ces gratifications n'étoient jamais capables de les enrichir.

Ce premier triomphe étoit suivi de celui qui les attendoit à leur retour dans leur pays. Le vainqueur étoit reçu aux acclamations de ses compatriotes qui venoient au-devant de lui. Revêtu des marques de sa victoire , & monté sur un char à quatre chevaux , il entroit dans la ville , non par la porte , mais par une brèche que l'on faisoit au rempart. On portoit des flambeaux devant lui , & il étoit suivi d'un nombreux cortège qui honoroit sa pompe. Les jeux qui procuroient cet honneur étoient appelés *ISÉLASTIQUES*. Voyez ce mot.

La cérémonie du triomphe athlétique se terminoit presque toujours par des festins. Il y en avoit de deux sortes ; les uns se faisoient aux dépens du public ; les autres aux dépens des particuliers. Les premiers étoient en usage à Olympie , où les *athlètes* victorieux étoient anciennement traités dans le Prytanée , ou hôtel-de-ville , tout le reste du temps que duroient les jeux Olympiques. Voyez Pausanias , (*Eliac. l. 1. c. 15.*) Athenée , (*Deipn. l. 6. c. 8.*) Les particuliers qui traitoient l'*athlète* victorieux étoient ses amis. Les *athlètes* de distinction & qui se piquoient de générosité , regaloient à leur tour , non-seulement leurs parens & leurs amis , mais souvent une partie des spectateurs. Alcibiade & Léophron régalerent même toute l'assemblée.

Un des premiers soins des *athlètes* , après leur victoire , étoit de s'acquitter des vœux qu'ils avoient faits aux Dieux pour l'obtenir , & de consacrer dans leurs temples des statues , des boucliers & d'autres offrandes de prix.

Ils avoient de grands privilèges dont ils jouissoient après leur victoire : 1°. la prééance aux jeux publics. 2°. Chez les Lacédémoniens ils combattoient aux côtés du Roi dans les expéditions militaires. 3°. Ils étoient nourris le reste de leur vie aux dépens de leur patrie (*Dionys. Halicar. hort. ad athlet.*). Solon avoit assigné 500 drachmes de pension à chaque *athlète* victorieux. 4°. Ils étoient exempts de toute charge & de toute fonction civile. 5°. On écrivoit leurs noms dans les archives publiques : on désignoit les Olympiades par le nom du victorieux. Les Poètes faisoient des pièces en leur honneur ; on leur érigeoit des statues , & on gravoit des inscriptions pour éterniser le souvenir de leur victoire. 6°. Enfin on leur prodiguoit même les honneurs divins. Tous les soins des Hellanodiques ne suffisoient pas pour réprimer ces excès & l'extrême penchant que les peuples avoient à mettre au nombre des Dieux les *athlètes* vainqueurs ; ce qui étoit le comble de la gloire athlétique. Hérodote en rapporte un exemple , (*l. 5. c. 47.*) ; on en trouve un second exemple dans Plin (*hist. nat. l. 7. c. 47.*) ; un troisième dans Pausanias (*Eliac. l. 2. c. 11.*) ; & l'oracle même de Delphes contribua au second exemple.

Ce n'étoient pas seulement des hommes faits qui entroient dans la lice : dès la trente-septième olympiade , on avoit établi à Olympie des prix pour la course & la lutte des enfans-*athlètes* ; ce qu'on étendit au Pentathle dans la trente-huitième , au Pugilat dans la quarante-unième , & au Pancrace dans la cent quarante-cinquième ; mais les Eléens retranchèrent bientôt ce dernier combat , & le Pentathle aux enfans. Il étoit rare de voir ceux qui avoient remporté le prix dans leur jeunesse , le remporter encore étant hommes faits. Aristote remarque (*Polit. l. 8. c. 4.*) qu'à peine en pouvoit-on compter deux ou trois à qui la nature eût accordé cet avantage.

Le mot *athlète* , *αθλητής* , vient d'*ἀθλέω* , je lutte ; il étoit donné par les Grecs à tous ceux qui combattoient pour les prix dans les jeux publics , de quelque manière que ce pût être. (On excepte de ce nombre les Poètes , les Historiens & les Musiciens.) A Rome , il désignoit proprement les lutteurs & ceux qui combattoient au Pugilat ; car tous les autres *athlètes* avoient des noms particuliers. On en pourroit conclure peut-être que les Romains eurent de tout temps ces derniers *athlètes* , qu'ils désignèrent par des noms propres ; tandis qu'ils reçurent plus tard ceux qu'ils nommèrent proprement *athlètes* , en adoptant le nom grec avec leurs exercices.

Cette adoption fut faite sous la dictature de Sylla , comme nous l'apprend Appien , (*Bell. civil.*) « Vers la fin de la 175^e. olympiade , il n'y eut plus à Olympie d'autre exercice que la course dans le stade ; car Sylla avoit transporté à Rome les *athlètes* & tout ce qui servoit aux jeux , sous le prétexte de délasser le peuple des fatigues qu'il venoit d'essuyer dans la guerre civile & dans celle de Mithridate. » *Peratâ olympiade 175 apud Græcos : quo tempore nullum in Olympia certamen præter cursum in stadio supererat. Nam athletas cæteraque ludicra universa in urbem Sylla Mithridatici belli atque civilis occasione transfulerat , causam prætexens , quod populum post tot labores recreare cuperet.* Ils combattirent d'abord dans le grand cirque ; & on les y conduisoit en grande pompe du capitolé au travers du *forum*. Mais les exercices s'étant multipliés , on bâtit des amphithéâtres particuliers & des gymnases destinés uniquement aux exercices des *athlètes*.

Les Romains élevèrent comme les Grecs des statues aux *athlètes* célèbres ; & la ville Albani en renferme une de marbre noir , qui représente un *athlète* tenant un flacon d'huile pour s'oindre & se disposer au combat. Elle étoit placée dans l'ancienne ville d'Antium , des fouilles de laquelle on l'a tirée.

ATHLOTHÈTE étoit le même que l'*Agonothète*. Voyez ce mot.

ATHOR , ATHYR & ATAR , sont les différentes dénominations que les Grecs ont données à une divinité égyptienne , en traduisant son

nom dans leur langue. Elle s'appeloit proprement *Athor*; & les Grecs voulant rapporter toutes les théologies à celle de leur nation, la reproduisirent quelquefois sous le nom de Junon, mais ordinairement sous celui de Vénus-céleste ou Uranie. Les Egyptiens avoient donné son nom *Athyr* au troisième mois de leur année vague, qui, dans l'année fixe introduite en Egypte sous Auguste, répondoit au mois de novembre des Romains, comme nous l'apprenons du grand Ethymologiste & d'Hésychius. Ce dernier ajoute qu'*Athyr* étoit aussi le nom d'un bœuf; & le premier dit encore qu'*Athor* des Egyptiens étoit Vénus, adorée à Atarbechis, selon Hérodote.

Dans quel sens & sous quel rapport *Athor* avoit-elle pu être représentée par Vénus? C'est un point de critique très-bien éclairci dans le Panthéon de Jablonski, d'où nous tirons cet article. Observons d'abord que la Vénus née de l'écume de la mer, & célèbre par les prostitutions qui formoient son culte, n'avoit point été connue des Orientaux & des Egyptiens. Ceux-ci désignèrent sous le nom que les Grecs ont rendu par celui de *Vénus*, une divinité toute céleste, un phénomène de la lumière, &c. De-là vint que pour mieux exprimer cette partie de la Théologie Egyptienne, les uns créèrent une Vénus-Uranie ou céleste, & d'autres l'appellèrent la Junon Egyptienne (*Manethon, Diodore, Horapollo, &c.*) Mais tout ce qu'ils ont dit de cette Junon se rapportant avec rigueur à *Athor*, ou à Vénus-céleste, nous ne parlerons que de cette dernière.

Les Orientaux & les Egyptiens désignoient par cette Vénus la puissance qui a tout produit dans l'univers. Plutarque le dit expressément dans la vie de Crassus, en parlant de la Déesse des Syriens, adorée à Hiéropolis, & qu'il reconnoît pour Vénus ou Junon. Proclus, le Paraphraste de Ptolémée (*lib. 2.*) assure positivement que les habitans de la Syrie, de la Phénicie & de l'Asie-Mineure adoroient la planète de Vénus, comme la mère des Dieux, & qu'ils lui donnoient plusieurs noms syriens & étrangers. Cette doctrine est exposée dans les vers suivans des fables d'Ovide, (*lib. 4. v. 91.*)

*Illa (Venus) totum dignissima temperat orbem.
Illa tenet nullo regna minora Deo:
Juraque dat cælo, terra, natalibus undis,
Perque suos initus continet omne genus.
Illa Deos omnes (longum enumerare) creavit,
Illa satis causas arboribusque dedit.*

« Vénus gouverne l'univers; son pouvoir est au-dessus de celui de tous les autres Dieux: elle commande au ciel, sur la terre, & dans la mer qui l'a produite: elle a créé toute la longue suite des Dieux: elle a produit les germes & les semences » Les Grecs, en adoptant cette théogonie, la cor-

rompirent, & firent de Vénus-céleste, une débauchée & une femme perdue.

Vénus, même Vénus-céleste, n'étoit que l'emblème de la divinité appelée *Athor* sur les bords du Nil, où ce mot, interprété dans le cophte, ancien idiôme des Egyptiens, désigne la nuit. L'article NUIT de ce Dictionnaire, fera voir en détail que toute la puissance attribuée ci-dessus à Vénus, l'étoit aussi en Egypte & chez les plus anciens Grecs, à cette divinité. D'un autre côté, des témoignages précis attestent l'identité de Vénus & d'*Athor*; il est donc évident que par *Athor* les Egyptiens désignoient la nuit, à laquelle ils avoient élevé un temple, selon Hésychius (*vox Σκοτία*) sous le nom de Vénus-ténébreuse. Enfin, l'hymne à la Nuit que l'on attribue à Orphée, commence par ces deux vers: Je chanterai la Nuit, mère des Dieux & des hommes, l'origine de toutes choses, que nous appellerons aussi Vénus. »

*Νύχτα Θεῶν γενέτειραν αἰστωμαὶ ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν;
Νὺξ γένεσις πάντων, ἣν καὶ Κύπριν καλεῶμεν.*

Sous le nom d'*Athor* ou de Nuit, les Egyptiens désignoient, dans les premiers temps, la saison où le soleil parcourt les signes d'hiver, & semble plongé dans l'hémisphère inférieur. Horapollo, (*Hierogly. lib. 1. c. 11.*) dit expressément que Minerve occupoit en Egypte l'hémisphère supérieur ou le ciel, & Junon l'hémisphère inférieur. Nous avons vu plus haut que cette Junon n'étoit autre chose que Vénus, ou *Athor*, c'est-à-dire, la Nuit. Ce dogme, trop relevé pour le peuple de l'Egypte, fut bientôt changé dans le culte matériel de la portion des vingt-quatre heures où le soleil n'éclaire plus l'Afrique, de la Nuit proprement dite. On ne s'arrêta pas encore à ce phénomène céleste; on reconnut pour *Athor* la planète qui éclaire pendant la nuit, la Lune; & cette divinité fut désignée par Diodore de Sicile, (*lib. 1.*) sous le nom d'Hécate-ténébreuse.

La dernière métamorphose d'*Athor* semble avoir pu se justifier aux yeux de la populace grossière, par l'espèce d'animal qui lui servoit d'emblème. C'étoit la vache, dont la réunion des cornes lui paroissoit être la représentation de la Lune dans sa première phase. On adoroit, selon Elien, (*de anim. lib. 11. c. 27.*) à Chufas, bourg du nôme d'Hermopolis, Vénus-céleste; & une vache partageoit ce culte. Strabon parle de la vache sacrée qui représentoit Vénus à Memphes, comme les bœufs Apis & Mnevis représentoient le Nil & le Soleil à Memphis & à Héliopolis. Il nous apprend d'ailleurs que cette vache étoit blanche, ce qui éclaircit le passage d'Hésychius, rapporté plus haut, où il est dit qu'*Athyr* (ou *Athor*) désignoit en Egypte un certain mois & une vache.

ATMOTHES, roi d'Égypte. *Voyez* ΤΗΟΤΗ.

ATHRIBITES, dans l'Égypte. ΑΘΡΙΒ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Plautille.

ATHOUS *Jupiter*. Héfychius appelle de ce nom Jupiter, parce qu'il avoit un autel sur le sommet du Mont-Athos.

ATHYR, mois & divinité des Egyptiens. *Voyez* ATHOR.

ATHYRI. Plutarque (*de Iside*) dit que les Egyptiens donnoient à Isis ce surnom, qu'il rend par οἶκον Ὠρου κόσμιον, la maison d'Horus dans ce monde. Il étoit relatif à la naissance de ce Dieu, qu'Isis avoit conçu.

ATHYTE, αθυτον, sans victimes. Ce mot est formé de l'*α* privatif, & de θυω, j'immole. Il désignoit les sacrifices des pauvres qui, n'ayant pas de victimes à immoler, offroient des fruits ou des gâteaux. Lucien les appelle ἀκαπνέθουσα, sacrifices sans fumée.

ATIA, famille Romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont BALBUS, LABIENUS.

ATILA. *Voyez* ATTILA.

ATILIA, famille Romaine dont on a des médailles :

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont BULBUS, CALATINUS, REGULUS, SERANUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

ATINUM, en Italie. ΑΙΝΙΤΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ATLANTES, figures d'hommes qui tiennent lieu de colonnes ou de pilastres dans l'architecture pour supporter des faillies. Ce sont elles que l'on appelle caryatides lorsqu'elles représentent des femmes dans la même attitude. Les Romains les appeloient aussi TELAMONS. *Voyez* ce mot.

On a vu exposé pendant deux siècles, dans la cour du palais Farnésé, un atlante de marbre, qui portoit un panier sur sa tête. Il étoit endommagé par le bas, & les jambes manquoient absolument. Sa hauteur, lorsqu'il étoit entier, étoit de seize palmes romaines (environ neuf pieds). Winkelmann a cru le reconnoître, d'après ces proportions, pour un de ceux qui ornoient le panthéon,

avant qu'il eût été brûlé & rétabli comme on le voit aujourd'hui.

La ville Albani renferme quatre atlantes antiques, plus grands que le naturel, & d'un beau travail ; ils portent sur leurs épaules un bassin de granit.

ATLANTIDES (les) étoient les filles d'Atlas, nommées Maïa, Electre, Taygète, Astérope, Mérope, Alcyone & Céléno. Leurs talens & leur adresse les firent regarder comme des déesses après leur mort, & les firent placer dans le ciel, sous le nom de Pléiades. *Voyez* HESPÉRIDES.

ATLAS, fils de Jupiter & de Clymène, frère de Prométhée, régnoit dans la Mauritanie. Il surpassoit tous les hommes par l'énormité de sa taille ; elle étoit si haute, qu'il portoit le ciel sur ses épaules. Atlas avoit un nombre infini de troupeaux : ses jardins étoient remplis d'arbres, dont les feuilles, les branches & les fruits étoient d'or ; mais un oracle de Thémis l'ayant averti que ses fruits précieux seroient enlevés, & que cette conquête étoit réservée à un fils de Jupiter, il fit environner ses jardins de fortes murailles, & en confia la garde à un affreux dragon. A toutes ces précautions, il avoit ajouté celle de ne recevoir aucun étranger dans ses états.

Perfée demanda un jour l'hospitalité à Atlas, qui lui ordonna de se retirer, & se mit en devoir de le chasser. Le fils de Jupiter & de Danaé n'osant pas l'attaquer à force ouverte, eut recours à la tête de Méduse. Atlas n'eut pas plutôt jeté les yeux sur ce monstre, qu'il fut changé en une masse énorme de rochers, qui soutient le ciel. Ethra, sa femme, l'avoit rendu père des ATLANTIDES. *V.* ce mot.

Diodore de Sicile (*l.* 3, *c.* 6.), & S. Augustin (*de Civ. dei. l.* 18, *c.* 8.), expliquent cette fable, en disant que le roi de Mauritanie avoit été un grand astronome ; qu'il avoit même inventé la sphère ; ce qui le fit supposer chargé de supporter le ciel. Cependant, Archimède est le véritable inventeur de la sphère ; ainsi, l'on ne doit entendre la découverte d'Atlas que de la sphéricité apparente des cieux.

Hercule soulagea pendant quelques instans le malheureux Atlas ; & les architectes anciens retracèrent ses fonctions dans ces figures d'hommes qui supportoient des faillies de bâtimens.

Winkelmann a reconnu Atlas sur une cornaline antique du baron de Stofsch. On y voit un homme nud avec de la barbe, assis sur une montagne, adossé contre une colonne, ayant une étoile devant & une seconde derrière lui. Au-dessus de la colonne, on observe un long morceau de bois, orné de deux traverses, qui pouvoit être un instrument appelé aujourd'hui échelle de Jacob par les pilotes, & qui servoit autrefois, comme il sert de nos jours, à déterminer la hauteur des astres.

A' TONI' A. Les anciens écrivains latins appellent de ce nom le chant des pleureuses, *praficarum*, que l'on payoit pour les funérailles. Ce nom est relatif aux sons bas & entre-coupés qui caractérisoient cette lugubre mélodie.

ATRACIDE. } *Voyez* **ATRAX.**
ATRACIS. }

ATRATINUS, surnom de la famille **SEM-PRONIA**.

ATRAX ou **ATRACIA**, étoit une ville de Thessalie, située sur le Pénée. Elle tiroit son nom d'*Atrax*, son fondateur, fils de Pénée & de Bura. Il falloit qu'elle fût considérable, puisqu'elle les poètes se sont quelquefois servis de l'épithète *Atracien*, pour dire Thessalien. Ovide appelle *Atracide* Cénéüs, qui fut tué aux noces de Pirithoüs, dans le combat des Centaures & des Lapithes. Le poète n'a pas voulu dire qu'il fût fils d'*Atrax*, puisque peu auparavant il l'avoit dit fils d'Elatus; mais il a voulu dire en général qu'il étoit de Thessalie. Le même poète nomme simplement la femme de Pirithoüs *Atracis*; mais ailleurs, il la nomme Hippodamie, & y joint l'épithète *Atracis*. On a encore nommé la magie *Ars Atracia*; mais c'est dans le même sens qu'*Ars Thessalica*, qui signifie en général la magie; parce que les magiciennes de Thessalie étoient fameuses.

ATRAX, en Thessalie. **AT.** en monogramme & **ATPATIΩN**.

Pellerin a publié une médaille autonome d'argent de cette ville.

Hell & M. Eckhel lui en attribuent de pareilles. Il n'y en a point d'or ni de bronze.

ATRE, étoit une divinité des anciens Saxons; ils le regardoient comme un malin esprit; aussi ne l'honoreroient-ils que par la crainte du mal qu'il pouvoit leur faire.

ATRÉE, étoit fils de Pélops & d'Hippodamie. Rien n'est plus connu que sa haine pour son frère Thyeste, & les crimes affreux auxquels elle donna lieu. Le commencement de cette haine vint de ce que Thyeste avoit enlevé à son frère une toison d'or ou une brebis dorée, que celui-ci regardoit comme le gage du bonheur de sa famille. Thyeste avoit fait, dit-on, ce larcin par le moyen d'Erope, fille d'Euristhée, roi d'Argos, & femme d'Atrée. La trahison d'Erope étoit la suite du commerce incestueux qu'elle entretenoit avec Thyeste, son beau-frère, dont elle eut deux enfans. *Atrée* ayant découvert cette horrible intrigue, chassa sa femme & son frère de sa cour. Mais il ne crut pas son affront suffisamment vengé par cet exil; il feignit de vouloir se réconcilier avec son frère, & le rappela. Pour mieux sceller la réconciliation, on prépara un banquet solennel, dans lequel *Atrée* fit servir les membres des enfans que Thyeste avoit eus de la reine. Le soleil, disent les poètes,

retourna sur ses pas, afin de ne pas éclairer un si exécrationnel festin. Thyeste, qui reconnut la nature des mets qu'on lui servoit, craignant que la fureur de son frère ne s'étendît jusqu'à lui, prit la fuite, & se sauva à Sycione.

Thyeste avoit eu une fille nommée Pélopie; & un oracle lui avoit prédit qu'il seroit vengé des cruautés de son frère par un fils dont il seroit rendu père par sa propre fille. Pour éviter le crime qui devoit donner la naissance à ce fils, Pélopie fut élevée loin de lui, & consacrée à Sycione, au nombre des prêtresses de Minerve. Thyeste la rencontra dans un bois de la déesse, lui fit violence sans la connoître, & la rendit mère d'Egyfte. *Atrée*, qui poursuivoit son frère, rencontra Pélopie, sa nièce, en devint amoureux & l'épousa. Elle accoucha peu de tems après, de l'enfant qu'elle avoit conçu du crime de son père, & le fit exposer. Quelques bergers en prirent soin, lui donnèrent pour nourrice une chèvre; & c'est d'*ai-zé*, chèvre, qu'il fut nommé *Egyfte*. Il fut rendu à sa mère; & elle lui remit une épée qu'elle s'étoit fait donner par Thyeste, lorsqu'il la déshonora; afin, lui avoit-elle dit, que l'enfant qui naîtroit de ce crime, possédât quelque partie des biens de son père.

Egyfte fut élevé dans la maison d'*Atrée*, qui, toujours occupé de la vengeance qu'il vouloit tirer de son frère, envoya Agamemnon & Ménélas, ses fils, avec *Egyfte*, pour arrêter Thyeste; ils le surprirent dans le temple de Delphes, & l'emmenèrent à *Atrée*, qui l'enferma dans une étroite prison. Ce frère barbare chargea *Egyfte* de l'y tuer; & pour lui obéir, *Egyfte* alloit employer l'épée qu'il avoit reçue de sa mère: à la vue de cette épée, Thyeste reconnut son fils. Pélopie survint au moment de cette reconnaissance; & instruite alors de son inceste avec son père, elle se perça de cette arme fatale. *Egyfte* la retira toute sanglante du sein de sa mère, & la porta à *Atrée*, qui, se croyant assuré de la mort de son frère, alla sur-le-champ offrir aux dieux un sacrifice d'actions de grâces. Mais alors *Egyfte* le tua lui-même, mit son père en liberté, & le fit monter sur le trône d'Argos. *Voyez* la suite des crimes de cette famille célèbre, aux mots **AGAMEMNON**, **CLYTEMNESTRE**, **EGYSTE**, **ORESTE**, **TANTALE**.

Atrée eut trois fils, Aléon, Mélampus & Eumolus, que Cicéron nomme Dioscures. *Voyez* **DIOSCURES**.

On voit au palais Farnèse à Rome, une figure héroïque, qui porte sur ses épaules un jeune homme tué. Quelques antiquaires ont cru y reconnoître Commode, sous la figure d'un gladiateur; parce que la tête, qui est moderne, & qui offre des traits de cet empereur, a été supposée antique. Cette statue fut gravée dans un recueil de statues, fait à Rome en 1623; & quelqu'un, sur ce mauvais dessin, y vit *Atrée* portant le fils

de son frère Thyeste, qu'il a mis à mort pour le servir dans le fatal banquet. Jacques Gronovius, quoique postérieur à ce témoignage, se glorifie cependant, dans ses Antiquités, d'avoir fait la même découverte, que Winkelmann a étayée de son précieux suffrage.

ATRIA, en Italie. HAT.

Hunter possédoit trois médailles autonomes de bronze, avec des types différens, que M. Combe attribue à cette ville.

ATRIARIUS. Ulpien parle de cet esclave, qu'il assimile au *focarius*, & aux autres domestiques employés aux fonctions les moins relevées. On peut conjecturer qu'il étoit chargé du soin de nettoyer l'*atrium*, & qu'il se tenoit à la porte extérieure de cette pièce.

ATRIDES; c'est le nom qu'on donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée, quoique plusieurs croient, avec quelque raison, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Plistène, son frère. Comme les actions de ce dernier n'ont pas mérité une place honorable dans l'histoire, Homère voulant honorer la mémoire du chef des Grecs & de son frère, a pris soin de les faire croire fils d'Atrée, & de les nommer par-tout les *Atrides*.

ATRIENSIS, en sous-entendant *servus*, étoit l'esclave préposé à la garde de l'*atrium*, & qui avoit le soin des images illustres dont il étoit orné. Son emploi étoit plus relevé que celui des autres esclaves, sur lesquels il avoit autorité. On le voit dans la scène quatrième du second acte de l'*Afinaria* de Plaute, où Saurea, qui étoit *atriensis*, traite durement & avec hauteur un de ses camarades. Dans la seconde du même acte, un esclave voulant donner une bonne opinion de lui, se dit être *atriensis*, & affecte un beau langage & des manières recherchées, pour le persuader :

Extemplò facio facietum me, atque magnificum virum,

Dico me esse atriensem.

Phèdre (*lib. 2.*) dépeint ainsi un *atriensis* :

Ex alticinctis unus atriensibus,

Cui tunica ab humeris linteo Pelusio

Erat desticta, cirris dependentibus, &c.

Cette description est expliquée par les réflexions suivantes du comte de Caylus, sur un monument qu'il a publié dans son Recueil d'Antiquités, tome 2, pl. 84, n. 1 & 2.

«Ce fragment d'une petite figure de bronze, mérite quelque considération par le genre de son habillement, le goût de son exécution, l'arrangement des cheveux & les plis du manteau, principalement dans la partie du derrière. Au premier aspect, on prend cette figure pour un

prêtre de Cybèle, mais je suis persuadé que c'est un *atriensis*. En effet, je crois voir un de ces esclaves destinés pour les appartemens, & qui, selon quelques auteurs, portoient une robe de toile de Péluse, arrêtée par une ceinture au-dessous des épaules, & garnie de franges (ou de poils) qui pendoient. Cette conjecture, qui rendroit ce morceau plus agréable & plus intéressant, est autorisée par l'habillement & la parure. La description que Phèdre donne de ces sortes d'esclaves, convient parfaitement à cette figure, & j'ai été frappé de tous ses rapports. On ne voit point, à la vérité, de franges, mais on fait qu'elles n'étoient placées que dans les parties qui sont ici détruites.»

ATRIUM exprimoit, chez les Romains, une partie des bâtimens sur laquelle les interprètes ont varié. Ils s'accordent seulement, en général, à reconnoître l'*atrium* pour un lieu qui étoit placé au-dedans & à l'entrée des maisons. Etoit-ce une salle d'entrée, une cour entourée de portiques, ou une place devant la principale porte du bâtiment? C'est ce que nous allons chercher.

Plusieurs auteurs anciens confondoient l'*atrium* avec le vestibule. Martial, par exemple, dit que l'endroit où l'on voyoit de son tems le grand colosse & les *pegmata* ou les machines de théâtre & d'amphithéâtre, étoit l'*atrium* du palais de Néron. Il s'est servi, pour exprimer cet endroit, de l'expression *atria regis*. Mais Suétone place toutes ces choses dans le vestibule du même palais : *Vestibulum ejus fuit in quo colossus, &c.* Le poète est moins à croire ici que l'historien; car il paroît constant que le vestibule, *vestibulum*, étoit une petite place vuide qui étoit dans la rue devant la porte des maisons, & que l'on appelloit proprement *area*, lorsqu'elle se trouvoit au-devant d'un temple. L'*atrium*, au contraire, étoit en-dedans des maisons.

L'*atrium* différoit des simples cours, *impluviu*, en ce qu'il étoit couvert; comme il paroît évident par la description que fait Pline le jeune de sa maison de campagne (*Epist. lib. 2. 17.*) : *Cujus in primâ parte atrium frugi nec tamen sordidum; deinde porticus in O literæ similitudinem circumacta, quibus parvula, sed festiva area includitur.* «On trouve d'abord (c'étoit une maison de campagne, qui, par conséquent, n'avoit pas au-devant d'elle un terrain vuide, appelé *vestibulum*) un *atrium* propre, quoique simple; ensuite deux portiques forment, par leur réunion, un ovale, dans lequel est enfermée une aire, petite à la vérité, mais agréable.»

On peut donc assurer que l'*atrium* étoit la première pièce par laquelle on entroit dans une maison; & qui précédoit la cour, la salle d'entrée proprement dite. C'étoit-là que l'on plaçoit les images des ancêtres, appelées par Juvénal (*Sat. VIII, 8.*) :

Fumoso

Fumosos equitum cum dictatore magistros,

les images enfumées des maîtres de la cavalerie. Il les désigne par l'épithète d'*enfumées*, pour exprimer leur ancienneté, ainsi que les brasiers ou trépieds avec lesquels on échauffoit l'*atrium*, & les domestiques ou esclaves qui s'y tenoient, en attendant les ordres de leurs maîtres.

C'étoit aussi dans l'*atrium* que les mères de famille vigilantes travailloient, & qu'elles veilloient aux travaux domestiques. Arnobe le dit expressément (I. p. 91.) : *Matres familia vestra in atriis operantur domorum, industrias testificantes suas.* Cet usage remontoit aux premiers tems de la république... *Interque telas, qua ex vetere more in atrio texebantur*, dit Asconius en commentant Cicéron. Pour cette raison, il y avoit de grandes armoires qui renfermoient les habits.

L'*atrium* servoit de salle à manger. Servius (in *Æneid.* I. 730.) rapporte un mot de Caton, qui rappelle cet ancien usage, & la frugalité des repas que les anciens Romains faisoient dans l'*atrium*, avec deux services seulement : *Nam, ut ait Cato, & in atrio & duobus ferculis epulabantur.*

Un général célèbre par ses victoires, décoreoit son *atrium* des enseignes des vaincus & de leurs dépouilles. Les proconsuls enrichissoient les leurs des plus belles statues & peintures de la Grèce, qu'ils couvroient soigneusement, pour les conserver dans leur fraîcheur.

De hautes colonnes portoit les plafonds de l'*atrium*. (*Claudian. in Ruffin.* II. 135.) :

*Quid purpureis suffulta columnis,
Atria.*

Ces plafonds mêmes étoient couverts avec des tapis de pourpre, qui formoient un second ciel. (*Orippus, III.*) :

Clara superpositis ornabant atria velis.

Les empereurs grecs donnoient audience dans l'*atrium* aux ambassadeurs des princes étrangers. Cette salle étoit parée alors de tous les ornemens d'or & de soie dont elle étoit susceptible, comme nous l'apprenons de Corippus, qui le dit en parlant de la réception que fit l'empereur Justin aux envoyés des Avars :

*Atria præclaris extant altissima tectis,
Sole metallorum splendentia, mira paratu,
Et facie plus mira loci, cultuque superba,
Nobilitat medios sedes Augusta penates....
Mira pavimentis, stratisque tapetibus ampla
Planities, longoque sedilia compta tenore....*

L'*atrium* de la Liberté, qui étoit un des plus remarquables de Rome, étoit situé sur le mont Aventin, à l'entrée du temple de la même déesse. *Antiquités, Tome I.*

L'anniversaire de son inauguration se célébroit le jour des ides d'Avril. Ovide (*Fast.* IV. 623.) :

*Hæc quoque, ni fallor, populo dignissima nostro
Atria Libertas cepit habere sua.*

Les censeurs y tenoient leurs assemblées, & y conservoient les actes de leur tribunal. La loi contre les vestales coupables y étoit gravée sur des tables de bronze, ainsi que plusieurs autres; mais elles périrent dans l'incendie qui détruisit cet *atrium*. Asinius Pollion le rétablit dans un nouvel éclat, & l'accompagna d'une cour entourée de portiques; ce qui le fit appeler par plusieurs, tantôt *impluvium*, & tantôt *peristylum*. On y plaça une bibliothèque publique, dont parle Ovide, (*Trist.* 3. *éleg.* I. v. 71.) & qu'il nomme la première :

*Nec me, qua doctis patuerunt prima libellis
Atria, Libertas tangere passa sua est.*

L'*atrium* *Matuta* étoit à l'entrée de son *ades*, située sur le mont Aventin, dans la treizième région.

L'*atrium* de Minerve touchoit son temple du *forum Romanum*, au-dessous du capitol.

L'*atrium* de Néron formoit l'entrée de sa maison d'or; il étoit accompagné de vastes portiques, au milieu desquels s'élevoit son colosse.

L'*atrium* du palais des Césars avoit été consacré par les augures; on y faisoit des sacrifices, dans lesquels les béliers servoient de victimes, & le sénat s'y assembloit souvent.

L'*atrium* de Pompée étoit dans la neuvième région. Blondus a cru, mal-à-propos, en reconnoître l'ancien site dans l'endroit appelé *Satrio*, & il a été trompé par une fausse ressemblance de nom.

L'*atrium publicum* étoit sur le capitol, dans l'endroit où est aujourd'hui le palais du sénateur. Il fut brûlé par le tonnerre. *Tite-Live*, 29. 10.

ATROPOS, une des Parques. Son nom exprime l'inflexibilité de ces déesses infernales; car il est composé de l'*a* privatif & de *τρέπω*, je change. *Stace* lui donne l'épithète *alba*, qui est relative à la blancheur des cheveux de ces divinités antiques. C'étoit *Atropos* qui coupoit le fil de la vie que les Parques filotent, selon ce vers si connu :

Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat.

Dans l'allégorie qui remplit le dixième livre de la République de Platon, *Lachésis* chante les événemens passés, & l'avenir est le sujet des chants d'*Atropos*. Cette dernière, vêtue de noir, tient des ciseaux avec lesquels elle se prépare à couper les fils qui garnissent des pelotons, en plus ou moindre quantité, selon la longueur ou la brièveté de la vie accordée à chaque mortel.

Aussi lui attribuoit-on assez généralement une influence particulière sur la durée de nos jours. Stace (*Sylv. lib. 4.*):

At tu, si longi cursum dabit Atropos avi.

C'est *Atropos* qui promet à Méléagre, au moment de sa naissance, une vie aussi longue que la durée du tison offert par hasard à ses yeux. Ovide (*Métam. lib. 8.*). C'est à elle aussi qu'une mère affligée reproche la mort de son fils-enlevé dans la fleur des ans: (*Gruter, Thes. inscr. Græv. 692. 10.*):

C. LAELIO. C. F. IV

MAGNA. OMNIUM. EXPECTATIONE. GENITO.

ET. DECIMO. OCTAVO. AETATIS. ANNO

AB. IMMANI. ATROPO. E. VITA. RECISO

FUSCA. MATER

AD. LUCTUM. ET. GEMITUM. RELICTA.

FUM. LACRIMIS. ET. OPOBALSAMO. UDUM

HOC. SEPULCRO. CONDIDIT

ATROPUS, instrument de musique des Grecs, dont nous n'avons aucune description. Son nom, qui signifie *immuable*, annonce un instrument qui conservoit toujours le même ton, comme ces lames d'acier élastiques, appelées *la-mi-la* par les musiciens françois.

ATTA, roi inconnu.

Ses médailles sont:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze. (*Pellerin*).

ATTABURÆA, dans la Phœnicie. ATTABY-PAION.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Diaduménien.

ATTÆA, en Phrygie. ATTAITON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Sept.-Sévère, de Géta, de Commode. Vaillant les avoit attribuées à *Attaa* de Laconie, mais Pellerin les a restituées à *Attaa* de Phrygie.

ATTALE, tyran sous Honorius.

PRISCUS ATTALUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en P. B.

ATTALIA, en Lydie. ATTAΛEON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Ses types sont relatifs au culte de Bacchus, &

distinguent ses médailles de celles d'*Attalia* en Pamphylie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec des noms de magistrats, en l'honneur d'Hadrien avec Sabine, de Sep.-Sévère, de Caracalla, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Philippe jeune.

ATTALIA, dans la Pamphylie. ATTAΛEON.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, sans noms de magistrats, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, d'Hadrien, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Valérien.

Elle avoit fait frapper autrefois des médailles autonomes, avec des attributs de Neptune, qui les distinguent des médailles d'*Attalia* en Lydie. Elles sont:

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

ATTANITES, espèce de gâteaux des anciens, dont nous ignorons la composition; leur nom *αττανίται*, venoit de *τήραν*, poêle. Saumaïse, sur Solin.

ATTANULUM, dans les Gioses d'Isidore, désigne un vase de terre cuite, dont les prêtres se servoient dans les sacrifices. Il est aussi appelé *attanuvium*.

ATTEIA, famille romaine, dont Goltzius a publié seul des médailles.

ATTELER. On croit que l'art d'*atteler* des chevaux ne fut introduit dans la Grèce que vers le tems de Bellérophon, treize ou quatorze cens ans avant J. C., selon le P. Petau. L'opinion la plus générale en fait honneur à Erichthon ou Erechthée, roi d'Athènes.

Les anciens *attoient* leurs chevaux de front, & presque jamais à la queue les uns des autres. Ils *attoient* ordinairement les bœufs par le col. Nous ne nous rappelons aucun monument sur lequel les bœufs soient *attelés* par les cornes.

Les mythologues donnent à quelques divinités des chars *attelés* de différens animaux. Des chevaux traînent ceux du Soleil, de la Lune, de la Nuit, de l'Aurore, de Mars, de la Victoire, &c. On voit des paons *attelés* à celui de Junon, des colombes à celui de Vénus, des cygnes à celui d'Apollon, chef des Muses, quelquefois des dragons à ceux de Cybèle & de Médée, des chevaux marins au char de Neptune, des panthères à celui de Bacchus, des lions à celui de Cybèle, quelquefois des griffons à celui d'Apollon, &c.

ATTIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en bronze, appartenant à Néron.

O. en or.

O. en argent.

ATTICUS, surnom de la famille MANLIA.

ATTILA, roi des Huns.

ATEULA ou **ATILA**.

Ses médailles, qui peuvent se ranger dans la suite impériale, sont :

C. en or, de la forme du quinaire.

C. en argent.

RR. en B.

Il y a cependant des antiquaires qui doutent encore que les médailles sur lesquelles on lit le nom d'ATEULA, appartiennent à *Attila*.

ATTINI. Muratori (1980. 7. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription d'un Taurobole, dans laquelle on lit *Attini* pour *Atidi*; à Attis. On lit dans la même collection, sur un autre marbre, *Attini Aug.*

ATTIS. Voyez **ATYS**.

ATTONITUS désignoit, dans le langage des prêtres, celui qui avoit vu tomber la foudre, & qui avoit été froissé de la commotion de l'air occasionnée par ce météore. Pétrone (c. 61.) : *Intremui post hoc fulmen attonitus.*

ATTRIBUTUM. C'étoit le nom de l'argent que les tribuns assignoient au questeur pour fournir aux dépenses civiles, & aux tribuns du trésor pour payer les soldats. Son nom venoit à *tributo*. Varron (*de Ling. Latin. iv. 36.*) : *ATTRIBUTO PECUNIA quæ assignata erat, attributum dictum: ab eo quoque quibus attributa erat pecunia, ut militi reddant, tribuni ararii dicti: id quod attributum erat, æs militare.*

ATTUDA, en Phrygie. **ΑΤΤΟΥΔΕΩΝ**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Salonine, de Domna.

ATYS, étoit l'un des prêtres de Cybèle, & l'objet des soins les plus tendres de la déesse; mais ce jeune homme la sacrifia à la nymphe Sangaride, fille du fleuve Sangar. La déesse l'en punit dans la personne de sa maîtresse, qu'elle fit périr. *Atys*, au désespoir d'avoir perdu Sangaride, porta sa rage jusqu'à se mutiler lui-même. Il se seroit ôté la vie, si Cybèle ne l'eût métamorphosé en pin. Il y a des auteurs qui disent qu'*Atys* étoit un jeune berger de Phrygie, dont Cybèle devint amoureuse; mais quoiqu'elle fût la mère des dieux, il la méprisa pour une jeune beauté. Cybèle, apprenant cette passion qui contrarioit ses desseins, courut furieuse au lieu où étoient les deux amans, & ayant trouvé *Atys* caché derrière un pin, elle le fit mutiler aux yeux de sa rivale, qui se tua de désespoir.

Catulle dit qu'*Atys* se mutila lui-même, par une fureur que ne fais quel transport de rage, & que Cybèle

le mit alors au nombre de ses prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les prêtres de Cybèle souffroient volontairement le supplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes, mêloient des cris & des hurlemens, pour pleurer la mort de ce jeune phrygien, dont l'Archigalle portoit l'image enlacée dans sa couronne & pendue à son col; ainsi qu'on le voit au bas-relief du capitole, sur lequel ce premier prêtre de Cybèle est sculpté avec son bizarre accoutrement.

Au reste, la fable varie beaucoup sur la naissance & sur les aventures d'*Atys*; car on a écrit encore qu'il avoit enseigné le premier à célébrer les mystères de Cybèle à Pessinunte, ville de Phrygie, auprès de laquelle il gardoit les troupeaux. Ayant manqué à la promesse qu'il avoit faite à la déesse, de n'aimer aucune mortelle, & celle-ci ayant fait mourir Sangaride, l'objet de sa passion, il se mutila avec un couteau de pierre ou avec un tesson, selon Juvénal (*Sat. iv. 514.*) :

Mollia qui ruptâ secuit genitalia testâ.

C'est après cette mutilation qu'il est censé dire de lui-même, dans Catulle (63. 73.) : « Quelle forme n'ai-je pas reçue! j'ai été femme, j'ai été adolescent, homme même & enfant » :

*Quod genus figura est, quod ego non habuerim?
Ego mulier, ego adolescens, ego ephebus, ego puer.*

La manière dont *Atys* est représenté sur les anciens monumens, est relative à cette forme ambiguë qui participe des deux sexes. On lui donne un embonpoint remarquable, & sa tunique est, contre l'ordinaire, ouverte sur le ventre, afin que l'on en voye le renflement ou l'élevation, qui caractérise le sexe féminin. Il est coiffé avec le bonnet de Phrygie; il porte les longues chausses du même pays, & tient le *pedum* ou bâton pastoral, la syringe ou flûte à plusieurs tuyaux, & quelquefois le *tympanum* de Cybèle.

Martianus Capella nous apprend qu'*Atys* étoit un des emblèmes sous lesquels le soleil étoit adoré par les différens peuples de l'Orient, (*Nupt. Philol. lib. 2.*) :

*Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Diffusa sacra Mitram, Ditemque, serumque Typhonem.*

*ATYS PULCHER, item curvi & puer almus aratri:
Ammon & arentis Lybies, ac Biblius Adon.*

Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.

Cette doctrine seroit prouvée par les inscriptions suivantes, dans lesquelles *Atys* est appelé **MENOTYRANNUS**, du grec *Μηνωτάραννος*, contraction de *μηνωτάρχαννος*, roi des mois; si c'étoit au soleil

plutôt qu'à la lune qu'il fallût attribuer la division de l'année en douze parties :

M. D. M. I (*matri deum magna Idaea*).
ET. ATTIDI. SANCTO
MENOTYRANNO.

Et..... MATRI. DEUM. MAGNAE
IDAEAE. SUMMAE PA
RENTI. HERMAE. ET. ATTIDI
MENOTYRANNO. INVICTO

On retrouve dans plusieurs inscriptions recueillies par Gruter ce surnom, corrompu en celui de MINOTAURUS & de MINOTAURANUS. Voyez LUNUS & MEN. Le nom d'*Atys* est ordinairement joint à celui de Cybèle sur les monumens.

Non-seulement sa personne entière n'étoit qu'un emblème physique, mais les parties mêmes de son corps, qu'il coupa dans sa colère. Eusèbe (*Prép. Evang. III. 3.*) dit qu'*Atys*, mort dans sa jeunesse, étoit l'image des fleurs qui périssent avant d'avoir produit des fruits, parce qu'elles ne portent point de semences lorsqu'elles se fanent avant le tems. S. Augustin restreint cette opinion d'Eusèbe au seul objet de la fureur d'*Atys*.

AVANTIA étoit la principale divinité des Helvétiens.

AVANT-SCÈNE. Voyez PROSCENIUM.

AVARICUM, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent. (*Pellerin*).

AUCTION. Voyez ENCAN.

AUCTORATI. Les Romains appeloient de ce nom ceux qui se louoient à un *lanista*, chef de gladiateurs, ou à celui qui vouloit donner au peuple un spectacle de gladiateurs : ils devoient combattre en public, selon les conditions de leur marché, & même quelquefois jusqu'à la mort. Manilius (*IV. 225.*) :

Nunc caput in mortem vendunt, & funus arena.

Ils s'engageoient aussi à combattre les bêtes féroces dans les amphithéâtres.

Quintilien a donné pour titre à sa 102^e déclamation ces mots : *Auctoratus ad sepeliendum patrem*. C'est un plaidoyer en faveur d'un romain, qui, n'ayant pas de quoi fournir aux dépenses des funérailles de son père, s'étoit loué à un chef de gladiateurs, afin de gagner cette somme. Ce chef avoit promis à un citoyen, des gladiateurs pour un spectacle public que celui-ci devoit donner. L'*auctoratus* fut donc obligé de combattre ; il le fit d'une manière si agréable au peuple, qu'on lui rendit, par son ordre, la liberté, en le décorant de l'épée appelée *rudis*.

Quelque tems après, il se trouva avoir un patrimoine aussi considérable que la loi l'exigeoit des chevaliers, & il voulut prendre place parmi eux ; mais ceux-ci le repoussèrent avec dédain, parce qu'il étoit descendu dans l'arène. La noblesse du motif qui l'y avoit conduit, pouvoit seule lui servir d'excuse ; & c'est ce qui fait la meilleure partie de sa défense & du plaidoyer.

AUCTORITAS *senatus*. Dion Cassius (*lib. 5.*) nous apprend que l'on donnoit ce nom aux décrets du sénat rendus par les sénateurs assemblés en moindre nombre que ne l'exigeoit le sénatus-consulte. Ce nom se donnoit encore aux décrets du sénat qui avoient été rendus dans un autre lieu que celui où il s'assembloit ordinairement, ou dans un jour qui ne permettoit pas de le convoquer, ou enfin avec des circonstances quelconques, par lesquelles ils différoient des sénatus-consultes légitimes.

AUDITORIUM. Ce mot désignoit un lieu d'assemblée dans lequel les poètes, les rhéteurs & les orateurs, déclamoient leurs productions ou donnoient des leçons. Il y en avoit un célèbre dans le palais des Césars. Pline le jeune (*epist. I. 13*). Mais le plus souvent ceux qui déclamoient, en louoient ou en faisoient construire à leurs frais, & l'on y plaçoit des bans. *Domum mutuatur*, dit l'auteur du Dialogue de l'orateur (*c. 9. §. 6.*), & *auditorium extruit, & subsellia conduit, & libellos dispergit*.

L'auditoire des juges étoit d'une autre sorte. C'étoit dans le palais des Césars une salle, dans laquelle ils rendoient une justice expéditive, sans l'appareil du *tribunal* qui désignoit un jugement solennel, & sans le ministère des avocats. Les juges supérieurs avoient aussi un *auditoire* différent du lieu où ils siégeoient pour rendre les jugemens solennels.

AUDITORII *sacri cognitor*. Ce titre, qui se trouve dans une inscription rapportée par Gruter (*344. 2.*), désignoit un magistrat du palais des empereurs, qui faisoit auprès d'eux les fonctions attribuées de nos jours aux rapporteurs.

AUDOLÉON, roi de Péonie. ΑΥΔ.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

AVE, chez les Romains, étoit le *bon jour* ; & on le distinguoit de *salve*, qui étoit le *bon soir*.

AVENIO, dans les Gaules. ΑΟΥΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

Hunter en possédoit une de bronze avec ΑΥΕ.
AVENTIN, fils d'Hercule & de la prêtresse

Rhée. Ce héros étant venu en Italie, sur les bords du Tybre, devint amoureux de cette prêtresse, qui faisoit sa demeure sur une montagne voisine, & de cet amour naquit *Aventin*, qui fut élevé par sa mère au même endroit. Il se vêtit, comme son père, d'une peau de lion, & porta gravée sur son bouclier l'hydre de Lerne à cent têtes, pour faire souvenir de son origine. C'est cet *Aventin* qui avoit donné, disoit-on, son nom à la montagne de Rome. On croit le reconnoître dans une statue grecque de marbre noir, qui est au muséum du capitole.

AVENTIN, une des sept collines, & la quatorzième région de Rome. Cette région s'étendoit au-delà de la colline de ce nom. Ses limites sont à gauche le mont Palatin, le grand cirque, la piscine publique & les murs de la ville; à droite, l'école grecque, le prieuré de Malte, le Tibre, le mont *Tesaceo*, la pyramide de C. Cestius, la porte de Saint-Paul & celle de Saint-Sébastien, autrefois porte Capène. C'est aujourd'hui le mont de Sainte-Sabine.

La rue qui va de la porte d'Ostie à l'amphithéâtre ou colisée, partage l'*Aventin* en deux sommets, qui l'ont fait appeler *biceps*, & sur lesquels étoient bâtis des temples célèbres. L'un étoit consacré à Diane, & fit nommer le mont *Aventin* la colline de Diane. Martial (xii. 18. 3.):

Aut collem domina teris Diana.

Ibidem (vii. 72. 1.):

Domus est tibi colle Diana.

On croit que l'église de Sainte-Sabine a été bâtie sur les ruines de ce temple de Diane, qui étoit même avant la fondation de Rome, déjà célèbre parmi les Latins. C'étoit auprès de cet édifice sacré, que Rémus, frère de Romulus, consulta le vol des oiseaux, pour savoir lequel des deux frères donneroit son nom à la nouvelle ville. On l'appela *Rémuria*, & cet endroit rendit toute la colline de mauvais augure, jusqu'à ce que le roi Ancus la renferma dans l'enceinte de Rome.

L'*Aventin* fut appelé quelquefois *Murcius*, à cause d'un petit temple consacré à la déesse de la paresse, *Murcie*, qui étoit placé sur cette montagne.

AVENTINENSIS, surnom de la famille **GENUCCIA**, qui désignoit l'endroit de Rome qu'elle habitoit.

AVERNE, lac d'Italie, auprès duquel les poètes plaçoient l'entrée de l'enfer. C'est une caverne très-profonde, dit Virgile, d'où il sort des tourbillons de vapeurs empestées, qui suffoquent, au milieu de l'air, les oiseaux qui osent voler à travers ces noires exhalaisons. De-là vient le nom d'*Averne*, que les Grecs lui ont donné d'*Ἀερος*, sans oiseaux, composé de l'*α* privatif & d'*ερος*, oiseau.

Les poètes ont aussi désigné les enfers sous le nom d'*Averne*. Lucain dit que ce lac étoit si profond, qu'une haute montagne s'y seroit engloutie. Il est auprès de Bayes, & s'appelle *lago di Tripergola*. Les oiseaux volent aujourd'hui sans aucun danger sur les eaux de ce lac. Strabon raconte que sa puanteur avoit été en partie causée par les grands arbres, qui, panchés sur les bords, le couvroient & l'environnoient. Il ajoute que ces bois ayant été coupés par l'ordre d'Auguste, l'air y devint pur, & cessa de causer des effets dangereux.

AVERRUNCI.

AVERRUNQUES. } C'étoit un ordre des dieux chez les Romains, ainsi appelés parce que leur office étoit de détourner (*averruncare*, vieux mot latin) les maux.

Les Grecs appeloient ces dieux *Ἀλιζήκατοι* ou *Ἀποπομπῆται*, & leur fête *Ἀποπομπή*, ou enfin *Ἀποτροπῆται*. C'étoient Hercule, Apollon, les Dioscures & Jupiter. Les Egyptiens avoient aussi leurs dieux *Averrunques*, si l'on en croit le P. Kirker. Ils les représentoient avec un visage & un geste menaçans, avec des fouets & des crocs à la main, &c. Il y a des statues qui les représentent debout ou à genoux, quelques-uns avec des têtes d'animaux ou monstrueuses, d'autres avec des têtes humaines. Isis étoit, selon lui, une divinité de cette espèce. Kirker (*Œdip. Ægypt. t. 3, p. 48*). Tout cet appareil menaçant s'évanouit cependant, si l'on reconnoît dans ces fouets ou crocs prétendus, l'emblème de la charrue dont les Egyptiens faisoient Osiris inventeur. Voyez **CHARRUE** & **FOUET**.

AVERSA,

AVERTA, } valises des cavaliers dont il est parlé dans le Code Théodosien, qui en règle le poids.

AVEUGLEMENT. Depuis Diodore de Sicile (i. 22.) jusqu'au consul Maillet (*Desc. de l'Égypte, t. 18.*), tous les écrivains qui ont parlé des Egyptiens, ont remarqué que les aveugles étoient en très-grand nombre parmi eux; au point que Grangier (*Relat. du voy. en Égypte, p. 22.*) n'hésite pas à appeler leur pays la terre des aveugles. Cet *aveuglement* tenoit & tient sans doute encore à des causes locales, à des vices de terroir ou de régime, &c. Mais les anciens Egyptiens, superstitieux à l'excès, attribuèrent cette infirmité à la colère d'Isis, qu'ils désignoient sous le nom de Tithrambo ou d'Hécate. Ainsi pensoit le parjure que Juvénal fait parler dans sa 13^e satire, vers 91:

*Hic putat esse deos, & pejerat, atque ita secum:
Decernat quodcumque volet, de corpore nostro
Isis, & irato feriat mea lumina fistro,
Dummodò vel cæcus teneam, quos abnego, nummos.*

« Eh ! que m'importe qu'Isis irritée m'aveugle

avec son sifre pour punir mon parjure, pourvu que je conserve, après mon aveuglement, ce dépôt que j'aurai nié. » Ovide (*de Ponto* 1. *epist.* 1. 51.) parle de la même opinion superstitieuse :

*Vidi ego linigera Numen violasse fatentem
Isidis, Isiacos ante sedere focos.
Alter ob huic similem privatus lumine culpam,
Clamabat mediâ, se meruisse, viâ.
Talia cœlestes fieri praconia gaudent,
Ut sua, quid valeant, numina teste probent.*

« J'ai vu un malheureux étendu devant le temple d'Isis, avouer que ses infirmités étoient la punition du parjure qu'il avoit commis au nom de cette divinité. Un autre, privé de la vue, crioit dans le milieu du chemin, qu'il avoit été puni pour le même crime. Les dieux se plaisent dans ces aveux, qui apprennent aux mortels l'étendue de leur pouvoir & de leur vengeance. »

On croiroit, d'après une épigramme de Lucilius, (*Antholog.* 2, *cap.* 22, *n°.* 4.) que les Egyptiens attribuoient aussi le même pouvoir à Harpocrate. « Si vous avez un ennemi, ne le livrez pas dans vos imprécations, mon cher Denys, à Isis, à Harpocrate, ou à quelqu'autre divinité qui aveugle les mortels; mais livrez-le à Simon : vous connoîtrez bientôt que ce médecin est plus redoutable que les dieux » :

*Ἦν τιν' ἐχθρὸν ἐχθρὸν Διούσιε, μὴ κἄταράσῃ
τὴν Ἰσιν τότῳ, μηδὲ τὸν Ἀμφικράτη
Μηδ' ἴτις τυφλὸς ποιεῖ θεόν. Ἀλλὰ Σίμωνι
καὶ γνώσῃ τὶ θεός, καὶ τὶ Σίμων δύναται.*

AUFANIIS *matronis*. Gruter (90. 11.) rapporte une inscription trouvée à Lyon, dans laquelle on lit ces mots, qui se rapportent au culte des DÉESSES MÈRES. Voyez leur article. *Aufaniis* désigne sans doute un endroit dans les Gaules, célèbre par leur culte. Muratori (1985. 2.) a publié une inscription avec les mêmes mots.

AUFIDIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.

RR. en bronze de Colonie.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont **ORESTES**, **RUSTICUS**, sur les médailles, & **LURCO**.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

AUFIDIUS LURCO engraisa le premier des PAONS (voyez ce mot) à Rome, & gagna de grands biens par cette pratique.

AUGÉ, fille d'Aléus, ayant eu un fils d'Hercule, le fit exposer aussi-tôt après sa naissance; mais son déshonneur étant devenu public, elle s'enfuit pour éviter la colère de son père, & se

retira chez Theutras, roi de Mysie, qui, n'ayant point d'enfants, l'adopta pour sa fille. Ce prince, quelques années après, eut une guerre à soutenir, & promit de donner sa fille *Augé*, & sa couronne à celui qui le délivreroit de ses ennemis. Télèphe, le fils qu'*Augé* avoit eu d'Hercule, déjà grand, étoit venu à la cour de Mysie, par ordre de l'oracle, pour y chercher ses parens; il accepta l'offre du roi, le défit de ses ennemis, & demanda la princesse. On célébra le mariage; mais *Augé*, par un secret pressentiment, dit Hygin qui raconte cette fable, ayant voulu tuer Télèphe la nuit de ses noces, les dieux envoyèrent un dragon pour les séparer. Alors *Augé* ayant imploré le secours d'Hercule, reconnut son fils, & retourna avec lui dans sa patrie.

Winkelmann a reconnu *Augé* qui remet son fils Télèphe emmaillotté à une autre femme, sur un bas-relief de la ville Borghèse, qu'il a publié dans ses *Monumenti antichi inediti*, *n°.* 71. *Augé* est représentée sans ceinture, comme une femme qui vient d'accoucher. Elle est assise & a ses pieds posés sur un marche-pied : c'étoit, chez les anciens sculpteurs, une marque à laquelle on reconnoissoit les personnes d'un rang distingué. On apperçoit sous son siège la biche qui nourrit Télèphe.

AUGERI *hostia*. C'étoit une de ces expressions barbares propres aux sacrifices, dont les prêtres affectoient de se servir. Elle désignoit les nouvelles victimes que l'on immoloit, lorsqu'on n'avoit pas trouvé dans les entrailles de la première, des signes favorables à ceux qui offroient le sacrifice. On demandoit alors d'autres victimes : *Augebatur hostiarum numerus*, *augebantur hostia*. Lorsqu'on découvroit le signe favorable, on achevoit le sacrifice, *litabat hostia*. Paul Emile fit immoler jusqu'à dix-neuf victimes avant de le découvrir, & il ne parut qu'à la vingtième.

AUGES. Les *auges* étoient le supplice auquel les Orientaux condamnoient les plus grands scélérats. Ils attachoient le criminel aux quatre coins d'une *auge*, & ils couvroient son corps d'une autre *auge* qui laissoit paroître la tête & les pieds par des ouvertures pratiquées à ce dessein. Dans cette posture douloureuse, on ne lui refusoit rien de ce qui pouvoit prolonger la vie, afin de prolonger son supplice; & même on forçoit ceux qui étoient fatigués de vivre, de prendre de la nourriture. On tempéroit la soif qui brûloit le criminel avec du miel délayé dans du lait; on lui en frottoit le visage, qui étoit exposé aux rayons du soleil, pour attirer les mouches, dont les piqûres douloureuses augmentoient ses tourmens. Ils duroient jusqu'à ce que les vers engendrés dans ses excréments, lui rongeaient les entrailles; cette durée a été quelquefois de quinze & de vingt jours. Artaxercès fit souffrir ce cruel supplice à l'eunuque Mithridate.

AUGEUS fut père d'AGAMÈDE. V. ce mot.

AUGIAS, roi d'Elide, fut un des Argonautes; il avoit une si grande quantité de troupeaux, & il y avoit si long-tems que ses étables n'avoient été nettoyyées, que les exhalaisons qui en sortoient, empestoient le pays; & l'on regardoit comme un ouvrage au-dessus des forces humaines, de les vuider. Hercule l'entreprit, à condition qu'*Augias* lui donneroit la dixième partie de ses bestiaux. Il réussit, en faisant passer le fleuve *Alphée* au-travers de ces étables. *Augias* refusa le salaire promis; alors Hercule le tua, & plaça sur le trône *Philée*, son fils; parce que ce jeune prince ayant été pris pour arbitre du différend avec *Augias*, avoit exhorté son père à lui tenir la parole qu'il avoit donnée. Mais cette fable est rapportée différemment par différens auteurs. Elle a donné lieu à l'ancien proverbe, *nettoyer les écuries d'Augias*, pour exprimer l'entreprise d'une chose impossible.

AUGILES,

AUGILITES, } peuples d'Afrique qui habitoient la contrée par laquelle les Garamantes étoient séparés des Troglodites. Pomponius Mela dit de ces hommes sauvages, qu'ils ne reconnoissoient d'autres dieux que les mânes de leurs ancêtres. Rien ne se décidoit dans les assemblées nationales & dans la vie privée, qu'après leur invocation & des sermens faits en leur nom. Les *Augiles* se couchoient sur les tombeaux, pour y recevoir des inspirations qu'ils prenoient pour règles de leur conduite. Leurs mariages se renfermoient de leur barbarie; car l'épousée devoit accorder, pendant la première nuit des noces, ses faveurs à tous ceux qui l'en sollicitoient & lui donnoient des présens. Les femmes attachoient une gloire au grand nombre d'amans qu'elles recevoient cette nuit-là. D'ailleurs, ajoute Pomponius Mela (1. 8.), elles étoient d'une sagesse & d'une retenue dignes d'éloges.

AUGITES, pierre précieuse dont parle Pline, & dont le nom étoit formé de *αὐγή*, éclat. On croit qu'elle est la même que la pierre appelée *cullaïs*.

AUGURACULUM, étoit la même chose qu'*Arx*, c'est-à-dire, un terrain consacré uniquement à prendre les auspices. Il devoit être renfermé dans le *pomærium*, pour les auspices appelés *urbana*.

AUGURALE, endroit destiné dans les camps à prendre les auspices, & à consulter les *poulets sacrés*. Il étoit toujours placé à la droite du prétoire, comme nous l'apprenons d'un passage d'*Hygin*, corrigé par *Rutgers* (*Variar. lect. 11. 20.*): *Augurarium parte dexterâ pratorii...* Car on l'appelloit aussi *Augurarium*. *Tacite* (*Annal. 11. 13.*) le nomme *Augurale*: *Noctæ captâ, egressus augurali*.

AUGURALES libri, les livres des *Augures*, qui paroissent avoir été les mêmes que les livres

des Pontifes, *Pontificales libri*. *Priscien* (*lib. 7 & 8.*) dit que *Jules-César* avoit composé des livres d'*augures*.

AUGURATORIUM, la même chose qu'*Auguraculum* & *Augurale*. Il est fait mention des bâtimens, ou des portiques, ou des murs qui l'entouroient dans l'inscription suivante, rapportée par *Gruter* (*Thef. inscr. novus, 128. 4.*):

IMP. CAESAR. DIVI. TRAJANI

PARTHICI. F. DIVI. NERVAE. N.

TRAJANUS. HADRIANUS

AUG. PONTIF. MAX. TRIB. POT. XX.

IMP. II. COS. III. P. P.

AUGURATORIUM. DILAPS

A. SOLO. P..... IT

AUGURE. On appelloit de ce nom ceux qui prédisoient l'avenir par l'inspection des oiseaux, des animaux & des météores. Le mot d'*augure* désignoit aussi le présage qu'ils tiroient de cette inspection.

AGURES GRECS. Leur art fut inventé, selon quelques-uns, par *Prométhée* ou par *Mélampus*, fils d'*Amythaon* & de *Dorippe*. *Pline*, (*lib. 7. c. 55.*) dit que *Carès*, dont la *Carie* porta le nom, observa le premier les oiseaux, & *Orphée* les autres animaux. *Pausanias*, (*Phocic.*) attribue la première observation faite sur le vol des oiseaux à *Parnassus*, qui donna son nom au mont *Parnasse*. *S. Clément d'Alexandrie* en fait honneur aux *Phrygiens*. Voilà tout ce que nous apprennent les annales des Grecs. On fait d'ailleurs à n'en point douter, que les *Chaldéens* & les *Asiatiques*, que les *Egyptiens* eux-mêmes, s'adonnèrent les premiers à cette divination; & *S. Clément* semble avoir connu cette origine, en l'attribuant aux *Phrygiens*, peuple de l'*Asie-Mineure*.

Les oiseaux paroissent tout voir par la hauteur, & se porter en tout lieu par la variété de leur vol; c'est pourquoi on leur attribuoit la connoissance des choses passées & futures. De-là vint le proverbe dont les Grecs se servoient pour dire que tout le monde ignoroit une chose; *personne*, disoient-ils, *n'a vu ce que nous avons fait, excepté peut-être quelque oiseau*. *Aristophane* fait dire à ces volatiles, dans la comédie qui porte leur nom: nous sommes à votre égard autant que les oracles d'*Ammon*, de *Delphes*, de *Done*, autant qu'est *Apollon* lui-même:

Εσμεν δ' ὑμῖν Ἀμμων, Δελφοί, Δωδώνη, φοῖβος Ἀπέλλων.

Les *Augures*, chez les Grecs, étoient vêtus de blanc, & portoient une couronne d'or pendant qu'ils exerçoient leurs fonctions. Ils avoient un endroit particulier destiné à cet usage, appelé

en grec *οιανισήριον* & *ἄνκος* ou *ἄνκος*; & des tables sur lesquelles étoient écrits les noms des oiseaux, ceux de leurs différentes espèces de vol, tout ce qui concernoit enfin la scier ce des *Augures*. Lorsqu'ils observoient, ils regardoient le Nord, & tenoient pour heureux tous les *augures* qui venoient du côté droit; ceux du côté gauche étoient malheureux.

L'espèce d'oiseaux, le côté d'où ils prenoient leur vol, & la manière dont ils voloient ou dont ils chantoient, rendoient les *augures* favorables ou contraires; car les mêmes oiseaux présageoient des choses opposées dans des circonstances différentes. Mais en général leur vol par compagnie étoit d'un bon augure; c'est ainsi qu'il présagea, selon Diodore de Sicile, à Gordius, simple particulier, son élévation au trône de Phrygie. Quant aux *augures* que fournissoit chaque espèce d'oiseau, voyez AIGLE, VAUTOUR, EPERVIER, HIRONDELLE, CHOUETTE, COLOMBE, CORBEAU & COQ.

Les oiseaux n'étoient pas les seuls animaux dont on tiroit des *augures*. On observoit les FOURMIS, les ABELLES; (Voyez ces mots;) la sauterelle verte, selon Suidas, les crapauds qui étoient d'un heureux présage, les serpens, le lièvre & le sanglier, dont la rencontre & tous les présages étoient funestes.

Les *Augures* considéroient avec un soin particulier les météores, non pas comme les Astrologues, pour prédire l'avenir par leur inspection, mais pour en tirer des présages relatifs au moment présent. De ce nombre étoient les comètes & les éclipses de soleil & de lune, qui effrayèrent tant de fois des armées, & qui causèrent presque la mort d'Anaxagoras, parce que ce philosophe en avoit donné des explications naturelles & physiques. La connoissance des éclairs & des TONNERRES, (voyez ce mot) faisoit une grande partie de la science des *Augures*, les vents mêmes étoient pris pour *augures*, Stace (*Thebaïde* 11.):

Ventis; aut alite visū

Bellorum proferre diem.

On regardoit sur-tout comme un funeste présage les tremblemens de terre. On sacrifioit à Neptune, que l'on en croyoit l'auteur, afin de l'appaiser; & s'il avoit fait entr'ouvrir la terre, on précipitoit dans ces trous des meubles précieux. Midas, roi de Phrygie, y jeta son fils; & Curtius, Romain, s'y précipita tout armé.

Les feux follets étoient interprétés favorablement par les *Augures*, suivant leur nombre. Paroissoient-ils sous deux flammes distinctes; on croyoit y reconnoître Castor & Pollux, & les matelots en auguroient le retour du calme. Une seule flamme étoit appelée Hélène, & on la redoutoit lorsqu'elle succédoit aux Dioscures,

qu'elle sembloit chasser. Cette flamme paroissoit-elle s'attacher à la tête ou aux pas de quelque mortel; elle lui présageoit le bonheur le plus complet. Tel fut Servius Tullius, roi de Rome; tel avoit été le jeune Ascagne au départ de Troye, selon Virgile.

Quoique les Grecs n'entreprissent aucune affaire importante sans avoir consulté les *Augures*, quelques-uns cependant n'ont pas craint de s'en moquer ouvertement. Euripide, entr'autres, fait dire à Thésée, qui condamne Hyppolite sans consulter les *Augures*: *La lettre de Phidre est le témoin qui le condamne; quant au vol des oiseaux, je récusé ce témoignage trompeur.*

AUGURES romains. Les Romains empruntèrent des Etrusques la superstition des *augures*, que ceux-ci avoient reçus des Grecs. Romulus en exerça les fonctions le premier, lorsqu'il observa le vol des oiseaux avec son frère Rémus, pour savoir lequel des deux donneroit un nom à Rome.

Mais les Romains changèrent l'état du ciel établi par les Grecs. Les premiers l'observèrent tournés vers le septentrion, & les Romains se tournèrent vers le midi; de sorte que la droite & la gauche de ces deux peuples étant opposées dans le temps de l'observation des *Augures*, & leur droite présageant les choses heureuses, comme les malheurs étoient annoncés par les *Augures* de la gauche, les résultats des uns & des autres étoient diamétralement opposés.

Les Romains étendirent l'inspection des *Augures* à un plus grand nombre d'objets que les Grecs. Ils les rapportoient à douze points capitaux qui par leur nombre, se trouvoient analogues aux douze signes du Zodiaque. Ils tiroient des *augures*, 1°. de l'entrée extraordinaire, mais volontaire, d'une bête fauve ou privée dans la maison de quelqu'un; 2°. de la rencontre d'une bête féroce sur un chemin; 3°. du feu qui se communiquoit subitement aux habits, & par analogie, de la foudre, des éclairs, & de l'incendie des maisons; 4°. de la corrosion d'un livre, ou de quelque meuble agréable, par des fouris, & par analogie, d'un loup dévorant un bœuf ou un cheval, d'un chien ou d'un renard déchirant des poules ou des oies; 5°. d'un bruit entendu dans la maison, & que l'on croyoit produit par des *lémures* ou esprits; 6°. de la prise d'un milan qui tomboit lié entre les jambes des voyageurs, de la prise des oiseaux qui entroient par hasard dans les maisons, par analogie, du croassement subit des crapauds, du chant des corneilles, &c.; 7°. de l'entrée inattendue par quelque trou, d'un chat ou de quelque autre quadrupède; 8°. de l'extinction subite d'un flambeau, que l'on attribuoit à quelque esprit; 9°. d'un bruit léger, mais extraordinaire, produit par un brasier, que l'on prenoit pour un oracle de Vulcain; 10°. d'un grand bruit extraordinaire produit par le feu, ainsi que de ses étincelles; 11°. des mouvemens ou explosions subites

de la flamme, que l'on croyoit être agitée par les Lares; 12°. enfin d'une tristesse subite, involontaire, causée par l'apparition d'un fantôme, ou par quelq'objet surprenant.

Une des choses qui occupoient le plus souvent les *augures romains*, étoit l'inspection des poulets sacrés. On nourrissoit dans les temples, & l'on portoit à la suite des armées & des légions, des poulets renfermés dans des cages. Lorsque l'on devoit délibérer sur quelq'objet important, ou livrer une bataille, on consultoit ces oiseaux sacrés. Les ministres appelés *Pullarii*, ouvroient la cage & présentoient de la nourriture aux poulets. Si les oiseaux ne vouloient ni sortir, ni manger, ou s'ils prenoient la fuite, c'étoit un *augure* des plus funestes; & l'on attribua la défaite de Publius Claudius, dans la première guerre Punique, au mépris qu'il en avoit témoigné. Mais si les poulets mangeoient avec avidité, l'*augure* étoit favorable, il s'appeloit *tripudium*; & s'ils frappoient plusieurs fois la terre avec le bec, pour ramasser les grains qui leur étoient échappés (ce que l'on appeloit *pavire*), l'*augure* étoit des plus heureux, & se nommoit *tripudium solistimum*. Les *augures* observoient avec un soin presque égal la démarche ou le vol des oiseaux, & leur chant.

Les *augures romains* exerçaient leurs fonctions, étoient revêtus de la prétexte; car Cicéron dit (*pro Sextio*) du fils de Lentulus Spinther, que le peuple avoit nommé *augure* dans l'année même où il avoit pris la robe virile: *Cui superior annus idem & virilem patris & prætectam populi judicio dedit*. Quelques auteurs ont cru, d'après des passages d'écrivains romains corrompus ou mal interprétés, que les *augures* portoient la *trabea* teinte deux fois en pourpre; mais il paroît plus vraisemblable que leur prétexte étoit seulement ornée de bandes de pourpre. Ils portoient aussi une couronne.

Lorsque les *augures* devoient examiner le vol des oiseaux, ils choissoient le milieu de la nuit, un tems serein, sans nuages, sans vent, & un espace élevé & découvert, qu'ils appeloient *arx*. Là, ils se voiloient comme les sacrificateurs, c'est-à-dire, en ramenant leur prétexte sur le derrière & le haut de la tête. Ils se plaçoient ensuite en demi-cercle, s'affeyoient, traçoient en l'air avec le *lituus* l'espace dans lequel ils vouloient observer, & que l'on nommoit *templum*. Ayant aperçu quelque bon *augure*, ils l'annonçoient, & attendoient qu'un second vînt confirmer ce premier. Virgile (*Aeneid. II. 691.*):

Da deinde auxilium pater, atque hæc omnia firma.

Ceux que l'on élevoit magistrats, prenoient eux-mêmes les *augures* dans la nuit qui précédoit leur inauguration, hors de la ville, assis, & dans un endroit consacré à cette cérémonie. C'étoit

une espèce d'*auguraculum* ou d'*auguratorium*. Les *augures publics* les assistoient, & leur disoient qu'ils venoient d'entendre tonner à gauche. Quoiqu'ils n'eussent rien entendu eux-mêmes, les magistrats prenoient ces paroles des *augures* pour le présage, & s'en retournoient satisfaits.

Tite-Live décrit fort au long (I. 18.) la manière dont on prit les *augures* pour l'élection de Numa. L'*augure* le conduisit dans l'espace appelé *arx*, l'y fit asseoir sur une pierre, se voila & s'assit à sa gauche, tenant un bâton recourbé, sans nœuds, appelé *lituus*. Après avoir considéré Rome & la campagne, adressé des prières aux dieux, l'*augure* déterminia les régions célestes depuis l'orient jusqu'à l'occident, assignant la droite au midi & la gauche au septentrion, & fixant l'espace des présages aussi loin que la vue pouvoit s'étendre. Il prit alors son *lituus* de la main gauche, posa la droite sur la tête de Numa, & dit: « Jupiter, père des dieux, s'il est permis à Numa Pompilius, dont je touche la tête, d'être roi de Rome, faites-le moi connoître par des signes certains dans l'espace que j'ai déterminé. » Il annonça les présages qu'il desiroit. Dès qu'ils eurent paru, Numa fut déclaré roi par l'*augure*, & il sortit de l'espace consacré aux *augures*.

Les magistrats observoient les présages ainsi que les *augures*, mais avec quelque différence. Les derniers les observoient pour ordonner ou pour défendre quelq' action; les magistrats ne le faisoient que pour empêcher ou pour rompre les comices. L'assistance des premiers étoit nécessaire; les derniers n'observoient que librement, & quand ils le vouloient. Il falloit l'observation de trois *augures* pour la promulgation d'une loi; celle d'un seul magistrat rompoit les comices, quoiqu'il ne fût qu'observer, sans connoître les conséquences de son observation. Voici les paroles consacrées pour commencer cette cérémonie: *Jovis pater, si mihi es auctor, urbi populoque romano Quiritium, hæc sanè, sartique esse, ut tu nunc mihi benè sponsis, beneque volueris*. Ce sont à-peu-près les mêmes que celles prononcées à l'inauguration de Numa.

Romulus composa le collège des *augures* de trois seulement, tirés des trois tribus de Rome, qui existoient alors. Ce collège s'accrut ensuite d'un *augure* de plus; & à la fin de la république, il étoit composé de cinq plébéiens & de quatre patriciens. Ils se choisirent long tems des collègues; mais le peuple s'attribua depuis ce droit, & il appartint ensuite aux empereurs jusqu'au christianisme. Le plus ancien du collège en étoit le président, & se nommoit *magister collegii augurum*. Leur office étoit perpétuel; & quoique les prêtres & les pontifes condamnés pour quelque crime, fussent destitués sur-le-champ, les loix conservoient aux *augures* leur dignité jusqu'à la mort. Il y avoit de plus une loi des douze Tables

qui défendoit, sous peine de la vie, de leur débâcher.

On les confond souvent avec les aruspices, qui n'examinent que les entrailles des victimes, tandis que les *augures* ne s'occupent en aucune manière des sacrifices. Les aruspices expliquèrent cependant aussi quelquefois les tonnerres & les autres prodiges célestes; de manière qu'il est difficile de déterminer avec précision les limites des fonctions des aruspices, des *augures* & des *aufpices*. La plupart des écrivains latins les nomment indifféremment les uns pour les autres. Aussi leur applique-t-on à tous les trois collectivement, ce que disoit Cicéron des *augures*, qu'il s'étonnoit comment deux d'entr'eux pouvoient se rencontrer & se regarder sans rire. Dès les plus anciens tems de Rome, quelques poètes pensoient de même; car on trouve dans Varron (*de Ling. lat.*) ce fragment d'Attius:

*Nihil credo auguribus, qui aures verbis devitant
Alienas, suas ut auro locupletent domos.*

On voit sur plusieurs médailles des familles romaines, & sur une sardoine étrusque de Stofch, un *augure* debout, sans barbe, tenant le *lituus* de la main droite. Les anneaux qui sont aux doigts de presque toutes les statues de bronze des empereurs, trouvées à Herculanum, portent pour gravure un *lituus*, & désignent leur dignité de souverains chefs de la religion.

Les Gaulois furent aussi adonnés aux vaines pratiques des *augures*, que les Grecs & les Romains.

Augurium caeleste étoit, selon Paullus, l'éclair ou le tonnerre.

Augurium coactum, *augure* extorqué en laissant jeûner les poulets sacrés.

Augurium impetrativum, présage désiré, que l'on ne pouvoit refuser.

Augurium nauticum, étoit l'apparition des cygnes que les matelots croyoient être d'un bon *augure*; parce qu'ils ne s'enfoncent jamais dans l'onde. Voyez CYGNES.

Augurium oblativum, *augure* fortuit, que l'on pouvoit accepter ou refuser.

Augurium salutis, espèce de divination par laquelle on cherchoit à connoître si les dieux accorderoient la demande qu'on leur vouloit faire pour le bonheur & le salut du peuple romain. On lui consacroit chaque année un jour, dans lequel aucune armée n'étoit sortie de Rome pour combattre ses ennemis, & ne leur avoit livré de combat. Lorsque l'inspection des victimes ne promettoit rien d'heureux, on ne célébroit pas l'*augurium salutis*; & l'année entière s'écouloit quelquefois sans que l'on pût trouver un jour favorable. Auguste étant consul pour la cinquième fois avec Sextus Apuleius, rétablit cette pratique religieuse, qui avoit été interrompue pendant

quarante-quatre ans, depuis le consulat de Cicéron & d'Antoine. On la négligea encore après cet empereur; car Tacite (*Annal. xii. 23.*) dit que Claude la rétablit de nouveau.

Pour rendre cet article complet, voyez ARUSPICES & AUSPICES.

AUGURINUS, surnom de la famille *MARNUTIA*.

AUGUSTA. Ce nom fut donné aux princesses du sang des Augustes dès le Haut-Empire. On trouve sur les médailles *Julia Augusta*, *Antonia Augusta*, *Agrippina Augusta*: ce nom se lit sur les médailles des princesses mêmes qui ne furent jamais femmes d'empereurs, telles que *Julia Titi*, *Marciana*, *Matidia*, &c.

Le moyen âge conserva cet usage; car Héric du Henri, dans le premier livre des miracles de S. Germain, appelle indifféremment Chrotéchilde femme de Clovis, ou *Reine*, ou *Auguste*.

AUGUSTA, en Cilicie. ΑΥΓΟΥΣΤΑΝΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont: RRR. en bronze. (Pellerin).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur d'Auguste, de Néron, de Gordien, de Valérien.

AUGUSTALE. On donnoit ce nom à la tente de l'empereur, qui étoit dressée dans l'enceinte appelée *Prétoire*.

AUGUSTALE, (*A'078505*, Suidas) étoit un terrain consacré dans les Colonies à Auguste, & sur lequel les préfets & les gens préposés au culte de cet empereur s'assembloient, & formoient des danses religieuses. C'est ainsi qu'on en formoit dans le *forum* des comestibles, *obsoniorum*, en l'honneur de Tibère.

AUGUSTALES, *Augustalia*, fêtes établies en l'honneur d'Auguste. Après qu'il eut terminé toutes les guerres de l'Empire, & réglé les affaires de Sicile, de Grèce, d'Asie, de Syrie & des Parthes, on établit les *Augustales*; le nom d'Auguste fut inséré dans les fastes de Rome au 4 des ides d'octobre: IV. EID. OCTOB. AUGUST.; c'est-à-dire, *AUGUSTALIA*. Ces honneurs lui furent décernés l'an de Rome 735, sous le consulat de Saturninus & de Vipsanius. Huit ans après, un sénatus-consulte établit, à la même époque, des jeux publics, que l'on appela de son nom. La flatterie fit renouveler les mêmes honneurs pour chaque successeur d'Auguste; & les jeux établis en leur honneur, que l'on appela de leur nom, sont répétés fréquemment sur les médailles des villes grecques.

Gruter a publié une inscription trouvée à Narbonne, sur laquelle on voue un sacrifice à Auguste, au jour anniversaire de sa naissance, qui est ainsi exprimée:

VIII. K. OCTOBR. QUA. DIE. EUM. SECVLI
FELICITAS
ORBI. TERRARVM. RECTOREM. DEDIT.

AUGUSTALES. Voyez AUGUSTAUX.

AUGUSTALICI. Muratori (2026. 6. *Thef. infer.*) rapporte une épitaphe dans laquelle on lit AUGUSTALICIS, probablement pour AUGUSTALIBUS.

AUGUSTANI, nom des soldats d'une légion que forma Néron, & qui étoient au nombre de cinq mille. (*Tacit. Annal. xiv. 15*). Ils étoient chargés d'applaudir, lorsqu'il chantoit ou jouoit des instrumens dans les jeux publics. Par la suite, un des comtes d'Afrique en eut un corps sous ses ordres. On les reconnoissoit à un bouclier rouge, avec un globe blanc & quatre cercles de couleurs différentes, qui lui servoient de bordure.

AUGUSTATICUM, largesse des empereurs grecs, appelée anciennement *congiare*.

AUGUSTAUX, *Augustales*, *Augustalis*. Ces noms, qui se trouvent mille fois dans les recueils d'inscriptions, désignoient plusieurs sortes de personnes.

1°. Ceux qui conduisoient les premiers rangs de l'armée, comme le témoigne Végèce (*Rei milit. 11. c. 7*).

2°. Les préfets de l'Egypte, établis par Auguste après la défaite d'Antoine & de Cléopâtre. Il en est souvent fait mention dans les historiens de la *Byzantine*; ils résidoient à Alexandrie.

3°. Tous les officiers du palais des empereurs.

4°. Selon Alciat, Velfer, Reinesius & d'autres, un ordre distingué de citoyens dans les Colonies & les Municipales, qui tenoient le milieu entre les décurions & le peuple. Les inscriptions des Colonies distinguent souvent ces trois ordres, en ces termes : ORDO. DECURIONUM. AUGUSTALIVM. ET. PLEBS. VNIVERSA, ou ORDO. DECURIONUM. ET. AUGUSTALIVM.... Les décurions les choisissoient.... C. VI. VIR. AUGUSTALIS. QUI. INTER. PRIMOS. AUGUSTALES. A. DECURIONIBUS. AUGUSTALIS. FACTUS. EST. Ils devenoient quelquefois décurions; car on trouve ce titre joint à celui d'*Augustal*, AUGUSTALIS. ET. DECURIO. Sans être *decurions*, ils obtenoient quelquefois la permission d'en porter les ornemens distinctifs; comme les généraux romains qui s'étoient illustrés, obtenoient des empereurs la permission de porter les ornemens consulaires. L. Aurélius Victor, affranchi de Lucius Vêrus, est nommé sur une inscription SACER. PRIM. CORP. AUGUSTALIVM. ORNAT. ORNAM. DECURIONALIB.

Ces *Augustaux* des provinces étoient peut-être consacrés au culte d'Auguste, comme ceux de Rome. Il est certain du moins qu'ils jugeoient les affaires relatives à la religion; nous l'apprenons

d'une inscription trouvée à Alcantara, dans laquelle celui qui parle dit.... QUOD. EIS. ME. VIVO. TRADIDI. CANDELABRA. ET. LUCERNAS. BILYCHNES. ARBITRIO. AUGUSTALIVM. QUO. FACILIVS. STRATI. JVS. PUBLICVM. OBIRE. POSSINT. Ils avoient l'inspection des jeux sacrés: Leur nombre fut d'abord fixé à six, comme celui des *Augustaux* de Rome. Mais l'adulation le fit augmenter au point qu'il fallut en distinguer plusieurs ordres, auxquels présidoient les *sevirs Augustaux*; car nous avons vu plus haut *sacerdos primi corporis augustalium*, &c. L'honneur d'être *sevir* s'achetoit dans certaines provinces, ainsi qu'on peut le conclure de l'inscription suivante, rapportée par Smétius... : HIC. PRO. SEVIRATU. IN. REM. P. DEDIT. H-S. ∞ ∞. Une seconde, du même Smétius, montre qu'on faisoit quelquefois la remise de cette somme... : HVIC. ORDO. DECURIONUM. OB. MERITA. EJUS. HONOREM. AUGUSTALISTATIS. GRATUITUM. DECREVIT. Une troisième porte... : IIIII VIRO. AUGUSTALI. GRATUITO. D. D...., & une quatrième donne à entendre que le *sevirat-Augustal* n'étoit pas perpétuel, & que l'on pouvoit en être décoré plusieurs fois... : FAUSTUS. TITIUS. LIBERALIS. VI. VIR. AUG. ITER.

5°. Enfin les *Augustaux*, appelés plus souvent *flamines-Augustaux* ou *confrères-Augustaux*, *sodales Augustales*. C'étoient des prêtres consacrés dans Rome au culte de l'empereur Auguste. Ce fut Tibère qui institua ce collège de prêtres, pour offrir des sacrifices à Auguste dans le temple qu'il lui bâtit, & qui assigna des fonds pour leur subsistance. Il ne dédaigna pas d'être du nombre des *Augustaux*, ainsi que Drusus, Claude & Germanicus; les autres, qui formèrent le nombre de vingt-un, furent choisis au sort parmi les citoyens des premières maisons de Rome. L'inscription suivante, consacrée à Néron, fils de Germanicus, réunit sur sa tête tous les différens titres des *prêtres Augustaux*;

NERONI. CAESARI
GERMANICI. F.

TI. AUGUSTI. N. DIVI. AUG.
PRON. FLAMINI. AUGUSTALI
SODALI. AUGUSTALI

L'un d'eux portoit le surnom de *Tabularius*, qui désignoit son emploi particulier. Sextus Apufius Bæbius VI. VIR. *Augustal* l'avoit exercé.... TABULARIS (peut-être pour *tabularius*) SACR. AUGUSTALIVM.

Les autres collèges de prêtres institués en l'honneur des successeurs d'Auguste, qui furent déifiés comme lui, portèrent le nom générique d'*Augustaux*.

AUGUSTE.

IMPERATOR CAESAR, DIVI FILIVS, AVGVSTVS, fils adoptif de Jules-César, son oncle.

Ses médailles sont :

C. en or.

Il y a des revers R.

RRR. restituées par Trajan.

On a trouvé un médaillon d'or d'*Auguste*, dans les ruines d'Herculanum. Le P. Khell l'a publié.

C. en argent.

Il y a un grand nombre de revers rares de ce prince ; & on peut en former une suite de deux cent-cinquante médailles d'argent.

RRR. restituées par Trajan.

Il y en a une dans le cabinet du roi d'Espagne, & une autre à Paris, dans le cabinet d'un particulier.

RR. en médaillons d'argent.

R. en G. B. de coin romain.

Elles ne sont ni rates ni communes en G. B. sans la tête d'*Auguste*, avec des noms de III virs Monétaires.

C. en M. B. de coin romain, & RR. au revers de Tibère.

R. du même module, restituées par Claude, Néron, Titus, Domitien, Nerva & Trajan.

Elles sont rapportées dans Oisélius & Vaillant.

C. en P. B. de coin romain.

RR. en G. B. de Colonies.

C. en M. B. & R., au revers de Tibère.

C. en P. B.

RRR. en G. B. grec.

C. en M. B. & RRR., avec sa tête seule, ou avec celle de Livie ; & au revers la tête de Rhémétace, roi de la Thrace, seule ou accompagnée de celle de sa femme.

C. en P. B. grec.

R. en G. B. d'Égypte.

Il y a des médailles de cet empereur en M. & P. B., avec des caractères puniques.

Les portraits d'*Auguste* sont aussi communs que ses modèles. La statue du Capitole, qui le représente debout, dans la fleur de l'âge, avec un gouvernail à ses pieds, & qui fait allusion à la bataille d'Actium, est d'un travail médiocre. La prétendue statue assise avec la tête d'*Auguste*, qui est dans le même Muséum, n'auroit pas dû, selon Winkelmann, être même citée dans la description de ce cabinet. Maffei (*Verona illustr.*) parlant d'une tête d'*Auguste*, ornée d'une couronne de chêne, couronne civique, & conservée dans le cabinet de Bévilacqua à Vérone, doutoit que l'on en pût trouver ailleurs une pareille. Mais on fait qu'il y en a une semblable dans la bibliothèque de Saint Marc à Venise. La ville Albani seule offre trois différentes têtes d'*Auguste*, couronnées toutes trois de feuilles de chêne.

On voit dans le cabinet de Portici, un beau buste de bronze, représentant un jeune homme avec des oreilles de *Pancratiaste*, (Voyez OREILLE) sous la forme d'un hermès, & portant le nom de l'artiste Apollonius, fils d'Archias athénien. Il a été pris mal-à-propos, selon Winkelmann, pour l'em-

peur *Auguste* dans sa jeunesse ; ce n'est probablement qu'un lutteur.

Combien Dioscoride n'avoit-il pas gravé de portraits de cet empereur sur des agathes & d'autres pierres précieuses ; puisqu'il nous en reste un si grand nombre ! Buonarroti (*Off. sop. alc. med. p. 45*) a publié une tête d'*Auguste* de la plus grande beauté, qui est conservée à la bibliothèque du Vatican. Cette tête est gravée sur une calcédoine, & a près de quatre pouces de hauteur.

La collection des pierres gravées du Palais-Royal renferme une belle tête du même prince, & son portrait au pied, avec la foudre & l'égide, emblèmes de Jupiter. Mais ces deux morceaux sont éclipsés par un autre portrait d'*Auguste* de la même collection. Il représente cet empereur jusqu'aux hanches ; & le travail en est traité par méplats, genre que Dioscoride semble avoir affecté, selon Mariette. Cet onix a plus de trois pouces de hauteur. Le trésor de Saint-Denis en France fournit un pendant de même hauteur à ce bel onix ; & c'est aussi une tête d'*Auguste* dont les connoisseurs s'accordent à faire honneur au fameux Dioscoride.

Une tête d'*Auguste*, gravée par cet artiste, qui appartenoit à la maison Massimi, mais qui fut brisée en trois morceaux, étoit remarquable par une barbe courte que n'ont pas les autres têtes de cet empereur. Cette particularité pourroit indiquer, selon Winkelmann, la défaite des trois légions de Varus, dont *Auguste* fut si affligé, qu'il laissa croître sa barbe. On remarque encore cette barbe courte à une tête d'Othon de la ville Albani.

AUGUSTE Ce titre d'honneur fut donné à C. Jules-César Octavien par un décret du sénat, l'an de Rome 726, aux ides de janvier. Munatius Plancus, voyant que plusieurs sénateurs vouloient lui donner le surnom de Romulus, comme à un second fondateur de Rome, proposa de l'appeler AUGUSTE, nom qui désignoit un endroit ou un personnage consacré par quelque augure, ou par quelque cérémonie de religion. Son avis fut suivi, & on donna à entendre que l'empereur avoit mérité ce glorieux surnom, en soumettant au joug de Rome tout l'univers connu. Ovide nous en donne cette raison dans ses Fastes (1. 587.) :

*Idibus in magnis castus Jovis ade sacerdos
Semimaris flammis viscera libat ovis :
Redditaque est omnis populo provincia nostro ;
Et tuus Augusto nomine dictus avus.*

Et (v. 609.) :

*Sancta vocant Augusta patres : Augusta vocantur
Templa, sacerdotum ritè dicata manu.
Hujus & augurium dependet origine verbi,
Et quodcumque suâ Jupiter auget ope.*

Les Grecs rendirent le nom d'*Auguste* par celui de ΣΕΒΑΣΤΟΣ, & le donnèrent à tous les successeurs d'*Auguste*, à l'exemple des Romains ; en sorte

qu'empereur & *Auguste* devinrent synonymes. Marc-Aurèle partagea ce titre avec Lucius Verus, qu'il associa à l'empire. On vit alors, pour la première fois, deux *Augustes* en même-tems ; & l'on marqua cette année 161^e dans les Fastes, par le consulat des deux *Augustes*.

Les successeurs des empereurs désignés ou associés à l'Empire, étoient d'abord créés *Césars*, ensuite nommés *Augustes*. Le Père Pagi a cependant soutenu, contre l'opinion commune, qu'il falloit avoir été *Auguste* pour pouvoir être nommé *César* ; & il le prouvoit par l'exemple de Valentinien I, qui proclama son frère Valens *Auguste*, avant que de l'avoir créé *César*. Mais ce fait est le seul de ce genre, & ne doit former qu'une exception à l'usage ordinaire.

Les peuples qui succédèrent aux Romains, donnèrent aussi à leurs Souverains le nom d'*Auguste*, comme on le voit par d'anciennes monnoies de Childebart, de Clotaire & de Clovis.

AUGUSTE. (princesse) Voyez AUGUSTA.

AUGUSTE. (papier d') V. PAPIER & PAPYRUS.

AUGUSTE. (mausolée d') V. MAUSOLÉE.

AVIARIUS. On trouve dans Muratori (*Thef. inf.* 906.) un affranchi d'Auguste dont l'office, dans la maison de cet empereur, étoit d'avoir soin des volières. Il est appelé ailleurs *Altilarius* (*ib.* 937). On en trouve un chargé du même soin, appelé *Aviarius* ; & un troisième réunit ces deux noms dans l'inscription suivante :

D. M.
OLO. PLUTIO. SUCCESSO.
PRISCUS
L. VARI. AMBIBOLI.
AVIARIUS. ALTILIARIUS.

AVISPEX *extispicinus*. On trouve un aruspice désigné sous ces deux noms, dans une inscription du Trésor de Muratori (171. 7).

AVITE, tyran sous Marcien.

MARCIVS MÆCILIUS AVITUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en P. B.

AVIUM *fartor*. Gruter (580. 15. *Thef. inscr. Gravii*) rapporte l'épithaphe suivante :

ANTIGONUS. DRUSI. CAES
AVIUM. FARTOR.
PRIMILIA. FECIT
CONJUGI. B. M.

C'étoit sans doute le même que l'AVIARIUS. V. ce mot.

AULA, *ἄυλῆς* dans Homère. Athénée (*v.*) dit que c'étoit un espace découvert. Cependant les écrivains qui ont employé ce mot après le

prince des poètes, ont désigné de grandes salles, des salles à manger en particulier, le palais des princes, &c.

Aula Adonidis. Voyez JARDINS.

Aula Augustana. V. PALATIUM.

AULÆUM. V. TAPISSERIES & TOILE de théâtre.

AULERCI, dans les Gaules. AULIRCO.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

AULIDE, lieu fameux dans l'histoire ancienne, par l'embarquement des Grecs pour la guerre de Troye, & par le sacrifice d'Iphigénie. C'étoit un port de la Béotie, sur le détroit qui sépare du continent l'isle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont.

AULIS, fille d'Ogygès, sœur d'Alalcoménie, & l'une des nourrices de Minerve. V. ALALCOMÉNIE.

AULON, arcadien, un des héros à qui la Grèce éleva des monumens héroïques.

ΑΥΛΩΠΙΣ, casque alongé. Il étoit pointu en forme de cône, orné d'un grand panache, avec des joues. Tel étoit, selon Homère, celui de Diomède.

AULUS. Ce prénom est ordinairement désigné sur les marbres par un A. On le trouve écrit tout au long dans l'inscription suivante de Gruter, où il est nom propre :

PRO. SA.
ANTONINI. AV. PII. F.
P. AULUS. P. F. PALATINA
POSTUMIUS. ACILIANUS
PRÆF. COH. I. DELMATAR

AVOCATS. Les Romains les appeloient *Advocati*, *causidici* ou *causarum actores*, & *cognitores*. Leurs fonctions étoient distinguées de celles des jurisconsultes, *juridici*, qui ne plaidoient point, mais qui faisoient seuls des consultations, & exerçoient une espèce de magistrature privée. Les *avocats* ne devenoient point jurisconsultes, & chacune de ces deux classes étoit toujours distinguée de l'autre.

Les Romains avoient beaucoup de considération pour les *avocats*. Les sièges du barreau de Rome étoient occupés par des consuls & des sénateurs, qui se tenoient honorés de la qualité d'*avocat*. Les mêmes voix qui commandoient aux peuples, étoient aussi employées à les défendre. C'est pourquoi les empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux *avocats* le titre de comtes & de clarissimes. On les appeloit aussi *Honorati* & *Patroni*. Ce dernier nom exprimoit la reconnaissance que les cliens devoient avoir pour eux, & qui devoit égaler celle des affranchis pour leurs

anciens maîtres , pour leurs *patrons*. Enfin l'Empereur Théodote , après avoir réuni dans sa Nouvelle , *de postulando* , tous les éloges imaginables pour les *avocats* , conclut que les privilèges qu'il leur accorde sont peu de chose pour un ordre aussi noble & aussi nécessaire.

La profession d'*avocat* s'avilit à Rome dans la suite pendant le temps de la république. Ceux qui aspiraient aux charges & aux honneurs , plaidoient gratuitement , pour acquérir la bienveillance du peuple , & pour se faire des cliens. Alors les sénateurs eussent eu honte de rendre leur éloquence vénale ; ils ne cherchoient que la gloire & la réputation. Mais depuis que la faveur du peuple ne servit plus à parvenir aux dignités , & que les *avocats* ne furent plus récompensés par les charges , ils devinrent mercenaires. Ils vendirent leur zèle & leur colère. Ils rançonnèrent tellement leurs parties , que le tribun Cincius fit une loi appelée de son nom *Cincia* , pour corriger cet abus : elle défendoit aux *avocats* de rien exiger de leurs cliens. L'empereur Auguste ajouta une peine à cette défense ; & Claude regardoit comme un exemple de sagesse , la loi par laquelle il ne leur permit de prendre par cause que dix mille sesterces , c'est-à-dire 2232 ou 1953 liv. selon M. Paulton.

Dans les causes d'appareil , les *avocats* ne parloient que revêtus de la toge , ce qui rendit le mot de *toge* synonyme à ceux de Barreau & d'éloquence. Saumaïse (*in Tertull. de pall. p. 79.*) dit qu'ils plaidoient quelquefois avec la *panula* , manteau de voyage ; peut-être à l'époque où cet habillement destiné à défendre de la pluie & du froid devint d'un usage commun dans la ville même. Les *avocats* plaidoient debout auprès des sièges des juges ; mais pendant que l'accusateur plaidoit , l'*avocat* de l'accusé restoit assis sur le même banc , & confondu avec les autres *avocats* qui assistoient à l'audience , afin qu'il demeurât inconnu jusqu'à l'instant de plaider. Cicéron fait mention de cet usage dans sa harangue pour Roscius , c. 22. & c. 21.

Lorsqu'un accusé étoit amené subitement devant le tribunal du juge , il avoit droit de lui demander un *avocat* , s'il ne vouloit pas se défendre lui-même ; ce qui s'appeloit *advocatorem petere*. Le préteur lui en assignoit un. Cicéron nous a conservé le bon-mot d'un Sicilien , (*de orat. II. 69.*) à qui le préteur Scipion avoit assigné pour *avocat* son hôte , homme d'une naissance distinguée , mais d'un esprit très-borné : donnez-le , je vous prie , dit-il au préteur , à mon adversaire ; ensuite ne m'en assignez point : *quæso , prætor , adversario meo da istum patronum : deinde mihi neminem dederis.*

Hadrien nomma le premier un *avocat* du fisc : il en est fait mention dans le recueil d'inscriptions de Gruter , sous le nom de *advocatus fisci*. On y trouve aussi *advocatus reip.* & dans Muratori *advocatus de singularibus*. Les *singulares* ou *singularii*

étoient des soldats ou des sergens attachés à tel ou tel juge particulier.

AVOINE. « Chez les anciens Romains , l'*avoine* , *avena* , *bromos* , ne faisoit pas un grand objet de culture. On la semoit dans l'automne , avec les autres bleds d'hiver. Au printemps , on la coupoit pour la donner en verd aux bestiaux , ou bien on la faisoit sécher pour faire du foin. On se contentoit d'en laisser mûrir ce qu'il en falloit pour la semence. Mais les Germains en faisoient une culture plus sérieuse ; ils en tiroient leur nourriture , & en grande partie ils vivoient de gruau ou de bouillie d'*avoine*. Pline , après avoir rangé le *bromos* dans la classe de la *zea* , le range *ailleurs* dans celle de l'*avoine* ; il dit que cette plante porte un épi qui ressemble à celui de l'herbe ou du gramin ; que sa tige & ses feuilles ont beaucoup de rapport avec celles du *triticum* , mais que ses semences pendent des sommités de la tige en forme de locules ou de petites bourses ; ce qui désigne parfaitement l'*avoine*. » (*Métrol. de M. Paulton*).

AURARIA , mine d'or. V. MINE.

AURARI , étoient les ouvriers qui travailloient l'or. Muratori rapporte dans son *Thesaurus* , l'épithète d'une femme appelée *AURARIA* & *Margaritaria*. Les perles faisoient partie de son commerce , ainsi que l'or.

AURATURIS (*AB*) *Augusti* :

D. M.

M. ULPIO. AUG. LIB. DIONYSIO

QUI. FUIT. AB. AURATURIS. &c.

(*Fabret. inscr. c. 10. p. 717*). Ce Dionysius étoit sans doute un affranchi occupé à l'entretien des vases d'or ou dorés du palais d'Auguste.

AUREA , surnom de Vénus.

AUREA. (*Roma*) Voyez AUREUS.

AUREA étoit , selon Festus , un mors qui se fixoit auprès des oreilles du cheval.

AURELE , (*Marc*) adopté par Antonin.

MARCUS AURELIUS ANTONINUS AUGUSTUS. Ses médailles sont :

C. en or ; quelques revers sont R.

C. en argent ; il y en a très-peu de rares.

R. en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain.

RR. au revers de Faustine.

RRR. au revers de Vénus.

Il y a beaucoup d'autres revers rares.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de Colonies.

R. en M. B. & RR. , avec la tête & celle de Vénus.

RR. en P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & RR. , avec la tête du roi Abgare.

C. en P. B.

C. en médailles de bronze d'Égypte.

Il y a un grand nombre de médaillons de bronze latins & grecs de ce prince.

Marc-Aurèle fixa à Ficulneum, bourg situé jadis près de Rome, des revenus pour fournir aux frais de l'éducation d'un certain nombre d'enfants de l'un & de l'autre sexe. V. au mot ALIMENTARIUM, l'inscription qui en fait foi.

Un grand nombre de portraits de ce bon prince sont venus jusqu'à nous. Mais le plus célèbre de ces monumens, est la statue équestre de bronze qui est élevée sur le Capitole devant le palais du sénateur. Elle fut placée d'abord devant l'église de S. Jean de Latran, parce que la maison où étoit né cet empereur, se trouvoit dans cette région. La statue qui montoit alors le cheval, a probablement été ensevelie sous les ruines de Rome dans le moyen âge; car dans la vie du fameux tyran *Colo di Rienzo*, il n'est parlé que du cheval appelé à cette époque le cheval de Constantin. Lorsqu'il y avoit à Rome des réjouissances pendant le séjour des papes à Avignon, on faisoit couler pour le peuple du vin & de l'eau de la tête de ce cheval: du vin rouge de la narine droite, & de l'eau de la gauche; car alors on ne buvoit d'autre eau que celle du Tibre, les aqueducs étant détruits; & on la vendoit dans les rues de Rome, comme on le pratique encore à Paris.

Ayant vu dans le trésor de l'abbaye de S. Denis-en-France une statue équestre d'argent doré en partie, qui sert de *burette* aux grandes solennités, nous la reconnûmes aussi-tôt pour une copie de l'ancienne statue équestre de *Marc-Aurèle*; copie que l'on emploie encore au même usage auquel on faisoit servir autrefois l'original dans les fêtes publiques.

Le sénat de Rome donne chaque année un bouquet de fleurs au chapitre de S. Jean de Latran, comme un hommage par lequel il reconnoît l'ancien droit de cette église sur la statue de *Marc-Aurèle*. Lorsqu'elle fut transportée au Capitole, on créa un office public, qui rapporte dix écus romains par mois, & celui qui en est pourvu s'appelle *Custode del Cavallo*. Cet office en rappelle un autre de Rome plus ancien encore, aussi inutile, mais plus lucratif. On l'appelle *Lettura di Tito Livio*. Il rapporte annuellement 300 écus romains assignés sur le grenier à sel. Ces deux places, à la nomination du pape, sont affectées à de certaines maisons de la plus ancienne noblesse de Rome. La maison de Conti occupe toujours la dernière, lors même qu'aucun membre de cette famille n'auroit vu ni connu l'histoire de Tite-Live.

M. Falconnet, sculpteur célèbre, qui a fait le modèle de la statue équestre du Czar Pierre, a jugé le cheval de *Marc-Aurèle* avec une sévé-

rité qui paroît outrée & déplacée dans un critique, dont le jugement n'a porté, de son propre aveu, que sur des *plâtres*. L'illustre Winkelmann, qui nous fournit une grande partie de cet article, & qui avoit vu & étudié mille fois le cheval, en a jugé plus favorablement. En convenant de quelques défauts de cette statue, qui, ayant été renversée & enfouie, a dû nécessairement souffrir des altérations, il dit expressément que la tête du cheval de l'empereur *Marc-Aurèle*, ne sauroit être mieux tournée, ni plus spirituelle. Un cheval aussi défectueux que celui qu'a critiqué M. Falconnet, n'auroit certainement pas excité l'enthousiasme du célèbre Piètre de Cortone, au point de lui faire dire: *Marche donc; ne fais-tu pas que tu es animé?* paroles qu'il adressa cependant au cheval de *Marc-Aurèle*.

Il y a peu de collections d'antiques dans lesquelles on ne voye des copies de la statue équestre de *Marc-Aurèle*. Le cabinet de Sainte-Geneviève en renferme deux: l'une, qui a sept pouces de hauteur, est évidemment moderne, mais ancienne de plus de cent ans; l'autre n'est haute que de trois pouces & demi avec son piédestal, & elle paroît antique. Il faut appliquer à ces nombreuses copies les réflexions qu'a faites le comte de Caylus sur celle qu'il possédoit.

Peut-être, dit-il, les Romains ont-ils voulu rendre hommage à la vertu, en reproduisant plusieurs copies, & de différentes grandeurs, de l'image d'un prince qui avoit fait les délices de l'humanité. Les Italiens eux mêmes ont fabriqué dans les premiers tems, où l'on étoit moins éclairé & moins en garde contre la surprise, plusieurs copies de cette statue, une de celles qu'on a retrouvées les premières, pour flatter les étrangers, sur qui cette figure faisoit toujours plus d'impression, parce qu'elle leur rappeloit un prince aussi sage & aussi bienfaisant. Quoi qu'il en soit, on rencontre difficilement de ces bronzes en petit, dont on ne puisse révoquer en doute l'authenticité.

Celui dont je vais parler, mérite une exception à cet égard; car il est incontestablement antique. La figure de *Marc-Aurèle* est bien dessinée, bien réparée, & très-bien à cheval. La tête du prince, infiniment ressemblante, & travaillée avec le plus grand soin, est dorée du tems, ainsi que les bras & les jambes. Ces bigarures plaisoient beaucoup aux anciens; les Grecs en avoient donné l'exemple aux Romains. Les marbres de couleur, l'or, l'ivoire, le bronze, se trouvoient souvent alliés dans leurs ouvrages de sculpture en ronde-bosse. Nous avons heureusement banni cette fausse magnificence, qui diminue, interrompt l'effet, & ne produit aux yeux qu'un papillotage dégoûtant. (*Rec. d'Ant. II. p. 299*).

La sage défiance que témoigne ici le comte de Caylus, n'a pas dicté l'inscription qui est écrite

au bas de la gravure d'une statue équestre appartenant au comte de Pembrok, conservée à Wilton en Angleterre. (*Descrizione delle Pitture, &c. Firenze, 1754. 8°. pianta 1*). La voici : « Première » statue équestre de *Marc-Aurèle*, qui valut au » même sculpteur d'être employé pour faire la » grande statue de ce prince, dont le cheval diffère » de celui-ci. »

La maison de Carpegna possède à Rome une statue armée à la romaine, à laquelle on a adapté une tête de *Marc-Aurèle*. Fabretti, jugeant de ce monument & de son pendant par l'inscription, M. MUMMIUS COS. qui est sur les deux bases, a cru qu'ils étoient un travail grec, & que le consul Mummius les avoit apportés à Rome après le sac de Corinthe. Mais le destructeur de Corinthe s'appeloit *Lucius*; d'ailleurs, l'armure dont les deux figures sont revêtues, est du tems des empereurs; & enfin les bases actuelles ne sont pas celles qui les portoient autrefois, puisque l'on voit des pieds nouveaux sur ces bases nouvelles.

On connoît plusieurs bustes en marbre de *Marc-Aurèle*, trois entr'autres à la ville Borghèse, une tête de marbre du même empereur dans le cabinet de Sainte-Geneviève de Paris, une tête colossale à la ville Ludovisi, qui est peut-être la seule de bronze qui nous reste de *Marc-Aurèle*.

AURELIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *COTTA*, *ORSTES*, *RUPUS*, *SCAURUS*.

Goltzius en a publié des médailles inconnues depuis lui.

AURELIA aqua. Voyez *AQUÉDUC*.

AURELIA porta. V. *PORTE*.

AURELIA via. V. *VOIE*.

AURÉLIEN.

LUCIUS DOMITIUS AURELIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

Il y en a qui sont très-rares, à cause des revers.

RRRR. en médaillons de même métal.

Il y a un petit médaillon d'or de cet empereur dans le cabinet du Roi, & dans celui de Sainte-Geneviève.

R. en argent bas ou potin.

R. en petits médaillons latins de bronze, au revers de *Sévérine*.

RRRR. en petits médaillons d'Égypte, où *Aurélien* est en regard avec la tête d'*Athénodore*. Il est au cabinet du roi, & Pellerin en a publié un.

C. en M. B. latin; RR. du même module, avec la tête du soleil, & la légende *sol dominus imperii romani*, au revers *Aurélien* qui sacrifie devant un autel.

C, en P. B. latin & d'Égypte.

AURÉLIOPOLIS, dans la Lydie. ΑΥΡΑΙΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΑΥΡΑΙΟΠΟΛΙΤΑΙΣ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de *Commode*, de *Gordien-Pie*.

M. Eckhel en a publié une médaille autonome unique.

AURÉOLE, tyran sous *Gallien*.

MANIUS ACILIUS AUREOLUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Elles sont rapportées par le P. Banduri.

O. en argent.

RR. en P. B.

Il y a un coin faux de ce tyran.

AUREUS. L'empereur *Othon III* introduisit dans les sceaux l'expression *ROMA AUREA*, c'est-à-dire, *princeps*. Cette formule a été marquée non-seulement sur les bulles de plomb des empereurs plus récents, mais encore sur celles de plusieurs papes. Les uns & les autres ont voulu faire entendre par-là qu'ils étoient maîtres de la ville de Rome, capitale du monde.

Dans le moyen âge, on a nommé *aureum* tout ce qui tenoit le premier rang. C'est ainsi que l'abbaye de Corbie en France, a été appelée par les anciens *Corbeia aurea*, pour la distinguer de la nouvelle Corbie ou *Corvey* en Saxe. On lit dans les annales de ce monastère : *Chrysofomus noster abiit ad Corbeiam auream in Francia*. C'est dans le même sens qu'on a appelé *Mayence*, *Moguntia aurea*.

AUREUS, monnaie d'or des Romains, appelée aussi *solidus*, la même que les médailles consulaires & impériales d'or. Ils n'en frappèrent qu'après l'an 544 de Rome. Sa valeur fut changée trois fois : voici l'évaluation que M. Pauton en a donnée d'après ses considérations sur l'*aureus*, que l'on trouvera à l'article *OR des Romains*.

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 560, 30 livres, monnaie actuelle de France.

Il valoit, en monnaie ancienne des Romains, 3 $\frac{1}{2}$ onces d'argent, ou 20 deniers, ou 40 quinaires, ou 80 sesterces, ou 320 as.

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586, 36 livres, monnaie actuelle de France.

Il valoit alors, en monnaie des Romains, 4 onces d'argent, ou 24 deniers, ou 48 quinaires, ou 96 sesterces, ou 384 as, ou 4608 onces d'as.

L'*aureus* valut, depuis l'an de Rome 586 jusqu'au règne de *Claude* ou de *Néron*, 21 liv. 12 s., monnaie actuelle de France.

Il valoit alors, en monnaie des Romains, 3 $\frac{1}{2}$ onces d'argent, ou 24 deniers, ou 48 quinaires, ou 96 sesterces, ou 192 onces pesant de cuivre, ou 384 as.

L'*aureus* valut, depuis le règne de *Claude* ou de

de Néron jusqu'à Constantin, 19 liv. & $\frac{17}{32}$, monnoie actuelle de France.

Il valoit alors, en monnoie des Romains, $3\frac{1}{2}$ onces d'argent, ou 25 deniers, ou 50 quinaires, ou 100 sesterces, ou 400 as, ou 4800 onces de l'as.

AUREUS, poids & monnoie des Grecs. Voyez STATÈRE d'or.

AURIBUS B. D. D. Gruter (89. 6. *Thef. inscr. Grævii*) rapporte l'inscription suivante, dont il explique ainsi les sigles B. D. D., *auribus bona dea dicavit*:

AURIBUS
B. D. D.
PETRUSIA
PROBA
MAGISTRA
GALGESTI
HERMEROT

C'est ainsi que Jules Capitolin dit qu'Alexandre-Sévère consacra deux perles pour les oreilles de Vénus: *auribus Veneris eos dicavit*.

AURICHALCUM. Voyez *ORICHALCUM*.

AURICOCTOR. Muratori (976. 6. *Thef. inscr.*) rapporte une inscription dans laquelle on lit ce mot: C. SELIUS. ALEX. . . . AURICOCTOR. . . . &c. C'étoit un affineur de l'or. *Aurum coquere*, dans le Code Théodosien signifie affiner l'or par le feu. On y voit aussi *aurum coctum* pour *obrizum*. Voyez AFFINAGE.

AURIFEX. On trouve dans Muratori *aurifex Aug. ; Augusta, Caf. ; Ti Cesaris, aurifices Livia Augusta, &c.* Leurs fonctions étoient de fabriquer des anneaux & des vases d'or, comme nous l'apprenons d'une inscription rapportée par Spon, (*Miscel. Erudit. sect. 6.*): NOVERAT HIC DOCTA FABRICARE MONILIA DEXTRA ET MOLLE IN VARIAS AURUM DISPONERE GEMMAS.

AURIGA. Voyez COCHER.

AVRIL; ce mois, qui se trouve toujours dans le commencement du printems, étoit consacré à Vénus. Il est figuré par un homme qui semble danser au son de quelqu'instrument. Aufone dit: « Avril rend ses honneurs à Vénus » couronnée de myrte. En ce mois, on voit la » lumière mêlée avec la fumée de l'encens, pour » fêter la bienfaisante Cérés. Le flambeau placé » auprès d'Avril, jette des flammes mêlées d'o- » deurs suaves. Les parfums, qui suivent tou- » jours la déesse de Paphos, ne manquent pas » ici. » Les fêtes de ce mois étoient les jeux Mégalésiens, qui commençoient le 4, & duroient huit jours; les Céréales & les jeux du Cirque le 10; les jeux en l'honneur de Cérés le 12; les Fordicides ou Fordicales le 15; les Paliliennes le

Antiquités, Tome I.

21; les secondes Agonales le 22; les Robigales le 25, & les Florales le 28.

Avril étoit le second mois de l'année de Romulus, qui commençoit par mars, & il avoit 30 jours. Numa le réduisit à 29, & César lui en rendit 30. Les nones étoient le 5, & les ides le 13. C'est à Vénus que les anciens Romains l'avoient consacré; mais les Grecs, suivant Suidas, l'avoient mis sous la protection d'Apollon.

AURIPIGMENTUM. Voyez ORPIMENT.

AURO potorio. (*ab*) } Ces deux expressions
AURO escario. (*ab*) } désignent, dans des inscriptions rapportées par Gruter & par Muratori, des officiers de la maison d'Auguste, chargés du soin de la vaisselle & des vases d'or.

AURO gemmato (*ab*). L'officier de la maison d'Auguste, désigné par ces mots dans une inscription du Trésor de Muratori, pag. 885, n^o. 5, étoit préposé à la garde des vases à boire ornés de pierres précieuses. Martial parle de ce luxe, (*xiv. 109.*):

Gemmatum scythicis ut luceat ignibus aurum.

Pline fait mention plusieurs fois de cette prodigalité, (*liv. 37. 2.*): *Quinimò etiam jus videtur perdidisse corrigendi gemmata potoria; & Eò usque procedente luxu, ut multi gemmas digitis detractas poculis insererent.*

AURORE. Hésiode dit que l'Aurore étoit fille de Théa & d'Hypérion, & sœur du Soleil & de la Lune; qu'ayant épousé Persé, elle eut pour enfans les Vents, les Astres & Lucifer; que de Tithon, son second mari, elle eut Memnon, roi d'Egypte, & Hermathion; & de Céphale, son troisième époux, Phaéton, qui fut si cher à Vénus. L'Aurore est représentée avec un grand voile, montée sur un char à deux chevaux, de couleur de rose, qu'Homère nomme Lampus & Phaéton: le voile qu'elle a sur la tête est fort reculé en arrière, pour marquer que la clarté du jour est déjà assez grande, & que l'obscurité de la nuit se dissipe. Voyez CÉPHALE, MEMNON, ORION, TITHON.

Apollodore l'accuse du rapt d'Orion, qui, joint à ceux de Tithon & de Céphale, sont les trois dont la Mythologie a chargé la déesse aux doigts de roses. Au reste, ces raptés ne sont peut-être que des allusions ingénieuses aux noms de ces amans. Orion, par exemple, Ὠρίων, exprime en grec les limites des constellations; & l'on fait que l'aurore les fait disparaître ou les enlève, dans le langage poétique.

On voit cette déesse conduisant un bige sur la pierre 44^e du Palais Royal. Par un accident très-heureux, l'Aurore & les deux chevaux y sont à-peu-près de la même couleur que tous les poètes s'accordent à leur donner. On fait que la couleur des pierres déterminoit souvent les artistes à y

représenter certaines divinités préférablement à d'autres.

AUSIA, nymphe que Protée rendit mère de Méra.

AUSES, peuple d'Afrique dont parlent Hérodote & Pomponius-Méla. Ils disent que les filles de cette contrée se battoient tous les ans entre-elles avec des pierres & des bâtons, en l'honneur de Minerve. Celles qui mouroient de leurs blessures, laissoient une réputation de sagesse très-équivoque. Mais l'on célébroit, au contraire, avec pompe le triomphe de la fille victorieuse, & on la promenoit dans un char autour du lac Tritonien.

AUSPICES. C'étoit dans l'origine une classe d'hommes qui prédisoient l'avenir par l'inspection du vol des oiseaux, comme les aruspices par celle des victimes, & les augures par le chant de ces mêmes oiseaux. Plutarque dit (*Quæst. Rom.* 72.) que ces distinctions furent oubliées par la suite, & que l'on étendit le nom des augures à ceux qui dans l'origine avoient été nommés *auspices*. De sorte que les articles ARUSPICE & AUGURE doivent être réunis à celui-ci, pour faire une exposition complète de cette superstition des anciens, dont Euripide se moquoit déjà dans la Grèce.

Servius voulut établir des lignes de séparation entre les *auspices* & les augures. En voici les principaux points. 1°. Les augures examinoient les chants des oiseaux, & leur vol étoit seul étudié par les *auspices*. 2°. Tous les objets sensibles fournissoient matière aux observations des augures; les oiseaux seuls occupoient les *auspices*. 3°. On ne pouvoit exercer les fonctions d'augure que dans son pays natal: ce n'étoit pas la même chose pour les *auspices*: *auspicari cuivis etiam peregrè licet; augurium agere, nisi in patriis sedibus, non licet*. 4°. Enfin, le nom d'*auspices* étoit consacré particulièrement aux observations religieuses des consuls, des généraux & de tous ceux qui tiroient des présages hors de Rome.

On n'assembloit point le peuple romain, on ne livroit pas une bataille à ses ennemis, sans avoir pris les *auspices*. C'étoit la même superstition dans l'intérieur des maisons; & les *auspices* assistoient à tous les mariages. Juvénal en parle comme de ministres aussi nécessaires pour les fiançailles que les témoins (*Satyr.* x. 336.):

Veniet cum signatoribus auspex.

La dot étoit comptée en leur présence. Suétone voulant exprimer en détail le mariage de Messaline avec C. Silius, du vivant de Claude son mari, dit: *quam cum comperisset C. Silius etiam nupsisse, dote inter auspices consignatâ.*

Les magistrats plébéiens n'étoient pas créés ou élus *auspicatò*, c'est-à-dire, après que les *auspices* avoient été pris. Les magistrats patriciens s'arro-

geoient ce droit exclusivement, comme nous l'apprend Appius dans Tite-Live (*vi.* 41.).

On ne prenoit les *auspices* que dans un endroit public; & nous voyons dans Dion (*xli.*) que les consuls à Antioche, & deux cens sénateurs avec eux, ayant voulu prendre les *auspices*, achetèrent aux dépens du fisc, pour cette cérémonie, un terrain qui demeura public depuis cet instant.

Tous les ordres de l'Empire Romain prenoient les *auspices* le premier jour de chaque année, pour savoir si elle seroit heureuse. Ovide l'atteste dans les *Fastes* (*l.* 167.):

*Tempora commisi nascentia rebus agendis,
Totus ab auspicio ne foret annus iners.
Quisque suas artes ob idem delibet agendo,
Nec plus quam solitum testificatur opus.*

Columelle (*xi.* 2.) dit que les habitans de la campagne prenoient aussi les *auspices* aux calendes de janvier, en ébauchant toutes les diverses espèces de leurs travaux. Les empereurs imitèrent cette pratique religieuse, & ils prenoient au même jour les *auspices* publiquement, au nom de tout l'Empire. Cet usage dura jusqu'à Trajan. Q. Métellus étant devenu souverain pontife, défendit de prendre des *auspices* après le mois *sextilis* ou d'août.

Les *auspices*, dans une armée & dans une expédition, se rapportoient uniquement au général ou au chef de l'entreprise. Les subalternes ne combattoient & n'agissoient que sous ses *auspices*; même lorsque le général avoit été retenu par une maladie, & n'avoit pu assister à l'action. C'est pourquoi on n'accordoit ni le titre d'*imperator*, ni le triomphe, ni l'ovation à un commandant en second, quoiqu'il eût remporté une victoire. On la rapportoit toute entière au chef sous les *auspices* duquel il étoit censé avoir combattu. Le chef prêtoit à ses subalternes ses *auspices* ou son bonheur, si l'on peut se servir de cette expression pour mieux peindre l'opinion des Romains. De-là vient qu'Horace dit d'Auguste (*Od.* *iv.* 14. 33.):

*Te copias, te consilium, & tuos
Præbente divos.*

Et Suétone, du même empereur: *Domuit partim ductu, partim auspiciis suis.*

Ovide dit enfin (*Trist.* *ii.* 173.):

*Per quem bella geris, cujus nunc corpore pugnas,
Auspicium cui das grande, deosque tuos.*

Tous les ministres de la religion romaine affectoient un idiôme particulier pour parler de leurs cérémonies, & ils conservoient tous les mots surannés. Les *auspices* avoient aussi un langage consacré, dont nous allons expliquer une grande partie.

Auspicium facere, se disoit des oiseaux lorsque leur augure étoit favorable, & qu'il encourageoit à former quelqu'entreprise. C'est dans ce sens qu'Horace dit que la passion conseille, *auspicium facit*, comme si elle étoit un oiseau de bon augure (*Epist. II. 85.*):

..... Cui si vitiosa libido
Fecerit auspicium.

Auspicium turbare ou *vitiare*, annoncer que les *auspices* ne sont pas favorables.

Auspicium dirimere, troubler les *auspices*. On attribuoit cet effet, par exemple, à l'apparition ou au cri des souris. (*Plin. 8. 57.*): *Soricum occentu dirimi auspicia, annales refertos habemus.*

In *auspiciis silentium*, désignoit un *auspice* sans aucun vice irritant. L'augure demandoit de quelle nature étoit l'*auspice* des poulets, par exemple; le *pullarius* répondoit *silentium sibi videri*, qu'il ne voyoit rien de contraire à l'*auspice* que l'on desiroit. Cette réponse n'étoit pas un présage, mais un préparatif nécessaire au présage.

Auspicium ex acuminibus. Cicéron parle en deux endroits de cet *auspice*, qui n'étoit en usage que dans les camps & les places d'armes. Quelques interprètes n'ayant pu découvrir l'espèce de cet *auspice*, ont corrigé le texte de Cicéron, & ont voulu lire *ex agminibus*, au-lieu de *ex acuminibus*. Mais cette correction devient inutile, aujourd'hui que la connoissance des phénomènes de l'électricité a mis à portée d'expliquer l'*auspice ex acuminibus*. Il se tiroit des étincelles, ou plutôt des aigrettes de lumière que l'on voyoit briller à la pointe des lances, lorsque le tems étoit disposé à l'orage.

Auspicium caducum, *auspice* tiré d'une chute. On tiroit un présage lorsque le hasard faisoit tomber un chapeau, une couronne, une robe, un cheval ou ses harnois. Plutarque rapporte dans la vie de Brutus deux *auspices* de ce genre, qui présageoient la défaite des vengeurs de la liberté. Le premier fut, selon lui, de voir le licteur présenter à Cassius une couronne renversée; & le second se tira de la chute de celui qui portoit une victoire d'or de Cassius, & de la chute de cette même statue.

Auspicium clive, *auspice* qui empêchoit de former quelqu'entreprise; car Festus dit que les Romains appeloient *clivia* toutes les choses difficiles.

Auspicium coactum. Voyez *Augurium coactum*, au mot AUGURE.

Auspicium juge, étoit la rencontre de deux ou de plusieurs animaux attelés; ce présage étoit funeste. Festus appelle aussi *auspicium juge*, celui que l'on tiroit à la vue d'un animal attelé qui rendoit ses excréments.

Auspicium liquidum, *auspice* clair & précis, pris dans un moment où le ciel pur & serein

ne jetoit aucun doute sur l'observation. Cet *auspice* se trouve joint ordinairement à *avis sinistra* dans les auteurs latins, chez lesquels les présages heureux étoient tous tirés du côté gauche, le tonnerre seul excepté. Plaute (*Epid. II. 2. 1.*):

..... Liquido exeo foras
Auspicio, avi sinistra.

(*Pseud. II. 4. 72.*):

Avi sinistra, auspicio liquido, atque ex sententia.

Auspicium majus & *auspicium minus*. Cette distinction portoit sur l'espèce de magistrature dont étoient revêtus ceux qui prenoient les *auspices*. Elles étoient divisées en grandes & en petites magistratures; & les *auspices* étoient aussi de deux fortes.

Auspicium nauticum, *auspices* ou oiseaux que consultoient les marins avant de s'embarquer. Horace fait souvent allusion à ces présages. (*Epod. x. 1.*):

Malâ soluta navis exit alite. }

(*Epod. XVI. 24.*):

Ratem occupare quid moramur alite?

Claudius Pulcher & Flaminius furent punis, disoit-on, pour les avoir méprisés.

Auspicium pedestre, augure que l'on tiroit de la rencontre d'un animal terrestre, tel qu'un renard, un loup, &c.

Auspicium perenne. Cet *auspice* étoit, selon Festus, celui que l'on prenoit en traversant un fleuve ou un ruisseau dont les sources étoient sacrées. Pour prendre cet *auspice*, les magistrats romains traversoient l'eau *Petronia*, lorsqu'ils alloient faire quelques fonctions dans le champ de Mars.

Auspicium pestiferum. On donnoit ce nom aux *auspices*, lorsque l'on ne trouvoit point de cœur dans une victime, ou lors que la tête de son foie manquoit.

Auspicium piaculare, étoit celui qui se tiroit d'un événement funeste arrivé pendant le sacrifice, tel que la fuite de la victime, son mugissement à l'instant de l'immolation, sa chute sur un côté réputé sinistre, &c. Virgile en parle (*Æneid. II. 223.*):

..... Qualis fugit cum saucius aram
Taurus, & incertam excussit cervice securim.

Auspicium pratermine. On donnoit ce nom aux *auspices* que l'on prenoit en passant des terres du peuple romain sur celles d'une autre nation.

Auspicium sinistra. Bon augure pour les Romains, qui regardoient comme avantageux tous les prodiges opérés du côté de leur main gauche: en quoi ils étoient diamétralement opposés aux Grecs. Varron (*Ling. Latin. VI.*) dit que l'on suspendoit au cou des enfans des représentations

obscènes, pour empêcher que rien ne pût détruire l'effet des *auspices* de la main gauche, *ne quid obsit bona scava causa* : de-là vint le surnom de *scavola*.

Auspicium viale, toute rencontre funeste. Si, par exemple, une belette traverse le chemin, un superstitieux, dit Théophraste, ne continuera pas sa route sans avoir fait passer avant lui quelqu'autre personne, ou sans avoir jeté trois pierres au-delà du chemin.

Auspicium urbanum, *auspice* que les magistrats appelés *Urbani* prenoient dans la ville, &c.

AUSTER étoit, comme les autres vents, fils d'Astrée & d'Aurore : c'étoit le vent du midi. Voici comment Ovide le représente : « il vole » avec ses ailes mouillées, le visage couvert d'un » nuage épais & obscur, & la barbe chargée de » brouillards. Les nuées assemblées sur son front, » font couler l'eau de ses cheveux, de ses ailes & » de son sein. Dès que ce vent orageux a rassemblé les nuages, & qu'il les a entassés les uns sur les autres ; on entend un grand bruit, & la pluie tombe en grande abondance »

Le vent du midi est brûlant en Italie ; il dessèche les campagnes & les parterres. Aussi Virgile dit-il (*Ecolg.* 2. v. 58.) :

*Eheu! quid volui misero mihi? Floribus Austrum
Perditus. immisi.*

Et Stace (*l. 3. silv. 3. v. 129.*) :

Pucentesque rosa primos moriuntur ad Austros.

L'Auster étoit aussi nuisible aux hommes qu'aux végétaux ; c'est pourquoi Horace dit de lui (*Od.* 14. *lib.* 2.) :

*Frustra per autumnos nocentem
Corporibus metuemus Austrum.*

Un autre écrivain l'appelle *plumbeus Auster*, à cause de la lassitude que l'on éprouve pendant qu'il souffle.

AUSTERUS color, étoit chez les Romains une couleur quelconque très-foncée. Pline (*rx.* c. 38.) dit de la belle pourpre : *Nimiaque ejus nigrities dat austeritatem illam nitoremque qui quaritur cocci.*

AUTEL. Hérodote (*liv.* 2. c. 4.) dit que les Egyptiens sont les premiers qui aient consacré aux dieux des temples, des statues & des autels. C'est pourquoi nous commençons cet article par les autels égyptiens, auxquels on pourra rapporter ceux des Perses.

AUTELS ÉGYPTIENS ET DES ANCIENS GRECS. Pausanias, décrivant l'autel de Diane à Elis, observe qu'il ressembloit aux autels égyptiens, en ce qu'il alloit en s'élargissant de la table supérieure jusqu'à la base. Dans un dessin rapporté de la Haute-Egypte par Paul Lucas, on voit quatre prêtres sacrifiant une-oie qui est placée sur un autel formé par une colonne que supporte une base

s'élevant en diminuant de largeur, & terminée par une base semblable, mais plus petite & renversée, servant de table d'autel. Si l'on ajoute à ces deux monumens l'autel égyptien décrit par le comte de Caylus (*Rec. d'ant.* 1. 67.), on aura une notion précise des autels de ce peuple, & l'on verra que leur caractère distinctif est de s'élever en diminuant, pour s'élargir ensuite vers la table. Voici ses paroles :

« La hauteur générale de cet autel égyptien est de deux pieds neuf pouces trois lignes, & dans toutes ses parties il est exactement rond sur son plan ; mais comme il va en diminuant depuis le pied jusqu'à l'endroit qui dans la partie supérieure prend la forme d'une gorge, ce monument, qui avoit quatorze pouces de diamètre dans la partie qui pose à terre (n°. 4), n'en a que six & demi à l'endroit le plus étroit, déterminé par une bague ou moulure ronde d'un pouce de haut ; & commençant de-là à s'élargir, il s'évase jusqu'à la hauteur de cinq pouces ; de façon que le dessus du monument dont je donne le plan au n°. 5, se trouve avoir cinq pouces de diamètre. Cette partie, creusée de quelques pouces, représente assez bien une espèce de plat ou de patère, & il s'y trouve au centre un tron d'environ trois pouces de profondeur, dont je donnerai plus bas l'usage. Il est aisé d'imaginer que l'autre trou de pareille profondeur qui est sous le monument, n'y a été pratiqué que pour l'arrêter & le fixer sur le pavé du lieu où il étoit anciennement placé. Il eût eu mauvais effet, si son contour fût venu mourir crûment sur ce pavé, & c'est ce qui m'a engagé à élever le monument sur une plinte ou moulure carrée de deux pouces dix lignes de haut. »

« Malgré sa grande antiquité, & les dangers qu'il a dû courir dans le transport, il n'est endommagé qu'en quelques endroits ; encore ces fractures n'empêchent-elles pas qu'on ne juge de ce qu'il étoit avant qu'il eût souffert ces altérations. Les hiéroglyphes dont il est enrichi, sont aussi entiers que s'ils sortoient des mains du graveur ; & l'on ne sauroit assez admirer l'élégance & la finesse avec lesquelles ils sont travaillés. »

« Je suis persuadé, dit-il encore (*ibid.* 60), que celui-ci est un autel égyptien, & j'espère qu'on en sera convaincu par les raisons que je vais exposer. Paul Lucas avoit dessiné dans la Haute-Egypte un monument où l'on voit quatre prêtres occupés au sacrifice d'une oie. L'autel sur lequel cet animal paroît déjà immolé, est si semblable à celui que j'ai fait graver, que ce seul exemple suffiroit pour décider la question ; mais d'autres rapports rendent encore la chose plus claire. Hérodote dit que les Grecs ont emprunté des Egyptiens les cérémonies religieuses. On peut conclure de-là qu'ils en avoient reçu l'usage & la forme des autels ; & il ne s'agit plus que d'examiner si les

premiers autels des Grecs avoient quelque ressemblance avec celui que j'ai d'abord décrit. »

Parmi les monumens que M. l'abbé Fourmont avoit fait desliner dans son voyage du Levant, entrepris par ordre du roi, il s'est trouvé cinq autels, que je mets sous les yeux du lecteur, afin qu'il soit en état de les comparer avec celui que j'attribue aux Egyptiens. L'autel du n^o. 1, auroit suffi pour établir cette comparaison; mais les autres nous apprennent que les Grecs ont mis plus de variété que les Romains dans la forme de leurs autels. M. Fourmont m'a assuré que les cinq autels gravés dans cette planche, sont un peu évidés sur leur surface supérieure; que dans le milieu de cette même surface, on voit un trou de quelques pouces de profondeur; & qu'enfin il y en a deux qui sont percés sur les bords de quelques autres trous plus petits, dans lesquels il avoit trouvé du plomb & des restes de soudure. Je croirois que les trous ont été faits pour arrêter & fixer une bassine de cuivre, ou pour asséoir plus aisément la victime, ou plutôt afin d'en recueillir les cendres avec moins de peine. Il y avoit aussi des fiches ou des pointes de métal, auxquelles on attachoit la victime. »

AUTELS DES GRECS depuis la guerre de Troie.

AUTELS DES ROMAINS. Les différences qui peuvent exister entre les autels de ces deux nations, dont le culte fut à-peu-près le même, sont presque nulles; c'est pourquoi nous les réunissons dans le même article.

Un autel étoit une élévation destinée à offrir des sacrifices à quelque divinité. Les Grecs lui donnoient le nom général βασις, mais les Latins créèrent ceux d'ara & d'altare. Ils donnèrent le dernier nom aux autels sur lesquels on sacrifioit aux divinités supérieures, & ils dérivèrent altare, ab altitudine. Ara désignoit indistinctement, chez les Latins, les autels des dieux supérieurs, & ceux des divinités inférieures.

Les Grecs admettoient une distinction plus fortement prononcée entre les diverses espèces d'autels. Les uns étoient très-hauts; celui de Jupiter-Olympien (Pausanias, Eliac.) entre autres, étoit élevé de vingt-deux pieds grecs; on les consacroit au culte des dieux du ciel, appelés Θεοὶ ἑρῆνοι. Les dieux terrestres, tels que Vesta, la Terre, la Mer, &c. & les Héros, n'avoient que des autels peu élevés, appelés ἑσχάρας, des foyers. On creusoit des fosses, λάκκους, pour sacrifier aux divinités infernales, souterraines, ὑποχθονίους. Porphyre ajoute à ces trois espèces d'autels, les endroits consacrés particulièrement au culte de l'univers & des nymphes; c'étoient des antres obscurs. Mais toutes ces distinctions se perdirent dans la suite, & on les confondit ordinairement les uns avec les autres.

On plaçoit ordinairement les autels du côté de l'orient, à l'entrée des temples, & devant les statues des divinités, qui en occupoient ordi-

nairement le centre. Lorsque le moment du sacrifice étoit venu, on ouvroit les portes du temple, afin que le peuple, rassemblé sous les portiques extérieurs, pût voir l'autel & la victime; car les prêtres seuls, & quelques personnes privilégiées, entroient dans la cella, c'est-à-dire, dans l'intérieur des temples; tout le peuple prioit sous les portiques extérieurs: c'est pourquoi les temples antiques en sont ornés sur le devant, & quelquefois sur leurs quatre faces.

Les premiers autels ne furent faits qu'avec du gazon; & les poètes les rappellent toujours, lorsqu'ils veulent peindre la simplicité des premiers tems. Ovide (Fast. 1. 341.):

*Ante deos homini quod conciliare valeret,
Far erat, & puri lucida mica salis....
Ara dabat fumos herbis contenta sabinis.*

Tertullien les appelle *temeraria altaria* (Apolog. c. 25.): *Frugi religio, & pauperes ritus, & nulla Capitolia certantia cælo, sed TEMERARIA de cespite ALTARIA.* Ces autels de gazon sont désignés dans Virgile sous le nom de *graminea ara*. (Æneid. XII. 118.):

*In medioque focus, & dis communibus aras
Gramineas.....*

On les élevoit sous des arbres, ou on les couvroit des rameaux de l'arbutte consacré à la divinité que l'on vouloit honorer, de chêne-vert pour Jupiter, de laurier pour Apollon, de myrte pour Vénus, de peuplier pour Hercule, de lierre, de pampre & de figuier pour Bacchus, de pin pour le dieu Pan, de cyprès pour Pluton & pour Sylvain, &c. Ces rameaux étoient désignés ordinairement par les Latins, sous le nom général *VERBENÆ*, qui étoit cependant celui de la verveine. Horace (Od. 1. 19. 13.):

*Hic vivum mihi cespitem, hïc
Verbenas, pueri, ponite.*

Ces monceaux de gazon, quoique consacrés sur le sommet des montagnes aux divinités supérieures, & aux inférieures dans les vallées, ne portoient pas toujours le nom d'autel; car Hésychius & Phavorin appellent les sacrifices que l'on y faisoit, θυσίαι ἀπέθωροι, offrandes sans autel.

Les pierres remplacèrent le gazon; & l'on voyoit encore un autel de cette matière dans le stade d'Olympie, consacré à Hippodamie, selon Pausanias. La brique, le marbre & les métaux précieux succédèrent aux simples pierres.

On se servit même de cendres pour fabriquer des autels, qui n'étoient alors qu'un monceau de cendres cimenté par le sang des victimes. L'autel de Jupiter-Olympien, dont nous avons parlé plus haut, & qui avoit vingt-deux pieds grecs d'élévation, n'étoit fait qu'avec les cendres des victimes

brûlées en l'honneur du dieu. Pausanias décrit un semblable *autel* d'Apollon *σπίδιος*, de cendres, à Thèbes.

Les anciens mettoient au nombre des sept merveilles du monde, un *autel* fait avec des cornes d'animaux entassées. On le voyoit à Délos; & l'on disoit qu'Apollon, âgé de quatre ans seulement, l'avoit fabriqué avec les cornes des chevreaux tués par Diane, sa sœur, sur le mont Cinthius. Plutarque l'avoit vu, & disoit qu'il avoit admiré la force de l'entrelacement des cornes, qui formoient seules l'*autel*, sans être liées par aucun ciment ou corps étranger. Eustathe (*Iliad.* Θ.) place cet *autel* à Ephèse; ce qui prouveroit, s'il n'y a pas erreur dans le texte, que l'on avoit fabriqué deux semblables *autels*. Ovide en parle comme d'une chose merveilleuse (*Heroid.* XXI. 99.):

Mirror & innumeris struam de cornibus aram.

Il ne faut pas confondre ces cornes de chevreaux avec celles dont on ornoit les angles des *autels* carrés. Les écrivains grecs & latins en parlent souvent. Nonnus (*Dyonisiac.* lib. 44. 96.) dit qu'Agavé voulant accomplir l'ordre de Cadmus, monta sur une montagne élevée, & offrit une brebis sur un *autel* orné de belles cornes, *καὶ ἰσχυρὰς παρὰ βρομῶν*. On négligea par la suite de mettre de véritables cornes aux *autels*; mais on les figuroit souvent par quatre parties aiguës & saillantes qui s'élevoient au-dessus de la table de l'*autel*. Les médailles romaines nous offrent quelquefois des *autels* avec des cornes d'animaux, mais le plus souvent avec ces cornes factices, qui se retrouvent aux *autels* antiques des collections de Rome.

Les *autels* étoient distingués en deux espèces, relativement à leur usage. Les premiers, sur lesquels on ne brûloit point de victimes, s'appeloient *ἄπυρος* ou *ἀναίμακτος*, sans feu ou jamais ensanglantés. *Ἐμπυρος*, brûlant, étoit le nom des *autels* sur lesquels on consumoit les animaux. Laërce, dans la vie de Pythagore, parle d'un *autel* de la première espèce, dédié à Apollon, que l'on voyoit à Délos, auprès du fameux *autel* fabriqué avec des cornes. Ce philosophe le salua avec respect, conformément à ses principes; parce qu'on n'y offroit que du bled, de l'orge & des gâteaux, sans y allumer jamais de feu pour brûler des victimes. Jupiter très-grand, *Υπατος*, avoit de même un *autel* (*Pausanias, Arcad.*), sur lequel on n'offroit rien qui eût eu vie. Cécrops, roi d'Athènes, l'avoit ainsi ordonné, & l'on n'y pouvoit présenter que des gâteaux appelés *πιλάνοι*. Tacite parle d'un *autel* dédié à Vénus-Paphienne, sur lequel on n'offroit point de victimes; mais on y faisoit brûler des parfums, *solis precibus & igne puro adolebant*. (*Hist.* II). Quoique cet *autel* fût *ἀναίμακτος*, on ne pouvoit cependant

pas l'appeler *ἄπυρος*; il formoit une troisième espèce.

On consacroit les *autels* avec beaucoup de solennité, ainsi que les temples. (*Voyez CONSÉCRATION*). Pour en perpétuer la mémoire, on gravoit sur les *autels* les noms ou les attributs des divinités auxquelles ils étoient dédiés, les noms de ceux qui les avoient fait élever, & la cause pour laquelle ils avoient été faits. Les Recueils d'Antiquités du comte de Caylus renferment deux *autels* dédiés à la déesse Onga, apportés en France par Fourmont, & qui sont déposés parmi les marbres de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Le premier est un *autel* sur lequel on lit: ΚΛΕΟΔΑΜΑ ΟΓΑΙ, *Cleodama à Onga*; ou Cléodama a consacré cet *autel* à la déesse Onga. L'inscription est en *boustrophédon*, c'est-à-dire, que les deux lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Il n'y a qu'un gamma dans le mot ΟΓΑΙ, parce que l'usage étoit alors de supprimer les lettres doubles. Enfin, l'inscription étant en dialecte dorique, le datif du mot ΟΓΑ a dû se terminer de même en Α, & on y a joint un Ι, qui anciennement caractérisoit ce cas, & qu'on a remplacé depuis par un Ι souscrit. Cet *autel*, qui est très-ancien, est de pierre noire; il a deux pieds & demi de hauteur. Le second est de même hauteur que le premier, d'une même qualité de pierre, & s'est trouvé dans le même endroit. L'inscription n'est pas entière; & les deux mots qui restent font croire que cet *autel* avoit été aussi consacré à la déesse Onga par Démétria, qui peut-être étoit une prêtresse de son temple.

Les Romains avoient le même usage. On en trouve mille exemples dans les Recueils d'inscriptions; & nous n'en rapporterons qu'un seul pris d'un *autel* trouvé à Rome:

C. JUNIUS. ANICETUS

SOLI. DIVINO. SUSCEPTO. VOTO.

ANIMO. LUBENS. D. D.

Les anciens élevoient des *autels* pour des causes très-différentes les unes des autres. Ils en avoient même de très-petits dans leurs laraires, & de portatifs, qu'ils appeloient *solubiles*, pour les voyages. On dressoit à volonté ces petits *autels*; & Pausanias (*lib.* 6.) parle de plusieurs *autels* portatifs que l'on dressoit sous de grands portiques dédiés à Jupiter, & que l'on retiroit facilement, parce qu'ils étoient faits de pierres enlâchées sans beaucoup de recherche.

On élevoit souvent des *autels* sur les frontières d'un pays, afin d'en rendre les limites sacrées & inviolables. Ces frontières d'ailleurs, n'étoient fixées quelquefois qu'après des guerres & des traités de paix. Les *autels* qui avoient servi à ces traités & aux sermens qui les accompagnoient,

en devoient des témoins toujours subsistans. Alexandre, revenu de l'expédition des Indes, voulut imiter Hercule & Bacchus, disent Strabon & Quinte-Curce; il fit construire douze autels avec des pierres taillées, pour conserver la mémoire de ses conquêtes. Il ne faut pas les confondre avec les autels consacrés aux douze grands dieux, que le même conquérant avoit déjà élevés à l'entrée de l'Asie, selon Justin (*lib. II. c. 5.*), ni avec ceux qu'il dressa à son départ d'Europe, en l'honneur de Jupiter-Descenteur, de Minerve & d'Hercule. Les historiens & les géographes nous fournissent un grand nombre d'exemples de cet usage, qui étoit à la fois politique & religieux.

Nous avons vu à l'article ASILE, que les autels servoient chez toutes les nations, même chez les barbares, de refuge aux malheureux, aux esclaves maltraités & aux supplians. Ceux-ci se réfugioient auprès des autels, s'asseyoient sur leurs degrés, & gardoient un profond silence. Leur attitude exprimoit leur douleur, leur désir & leur demande. C'est ainsi que dans l'Odyssée (*H. 153.*), Ulysse s'assit sur la terre auprès des Lares du roi Alcinoüs, dont il venoit implorer la protection. Thémistocle s'étant réfugié chez les Molosses, s'assit de même chez Admète, auprès des Lares ou du foyer qui leur étoit consacré & leur servoit d'autel, pour émouvoir la pitié de ce jeune roi.

Ceux qui offroient un sacrifice devoient toucher l'autel, & répéter avec le prêtre les paroles sacrées; sans quoi l'on croyoit que les dieux refusoient leurs hommages. Les loix de Numa défendoient aux concubines de toucher les autels, parce qu'elles les auroient souillés: Lorsque ce sacrilège avoit été commis, la concubine devoit le réparer en immolant un agneau, en laissant flotter ses cheveux au gré des vents; & pendant cette offrande, le prêtre, tourné vers l'orient, répétoit trois fois, à voix haute, une prière conçue dans des termes surannés, qui étoit conservée dans les livres de Numa.

On faisoit aussi toucher l'autel à ceux qui prêtoient serment. Virgile a exprimé cette cérémonie (*Æneid. XII. 201.*):

Tango aras, mediosque ignes, & numina testor.

Le poète a parlé ici d'une manière conforme aux usages de l'antiquité la plus reculée. Car Théon, interprétant Aratus, nous dit que dans la guerre des Titans, tous les dieux se lièrent ensemble par un serment redoutable prononcé autour d'un autel qui devint depuis une constellation, & qui fit naître l'usage de toucher les autels en prêtant serment; cet usage étoit exprimé par les mots suivans, *aras tangere*, lorsque l'on juroit de bonne foi; mais si l'on se parjuroit, on se servoit de l'expression *flagellare aras*; parce que, selon Perse

(*Satyr. II. 48.*), celui qui faisoit un faux serment paroïtoit frapper à coups redoublés la divinité dont il insultoit les autels par son crime.

Ceux qui étoient près de mourir, embrassoient aussi les autels. C'est dans ce sens que l'on dit dans l'Hercule furieux de Sénèque (*II. 2. 501.*):

*Conjugia quoniam pervicax nostra abnuis,
Regemque terras: sceptrum quid possint, scies.
Completere aras; nullus eripiet deus
Te mihi.*

« Embrasse les autels, si tu veux; mais aucune divinité ne pourra te soustraire à mes coups. »

On élevoit souvent des autels aux morts & aux dieux Mânes. La plupart des tombeaux portent en abrégé la formule *DIIS MANIBUS* ou *D. M.*, qui en faisoit des espèces d'autels consacrés aux divinités. D'ailleurs, on leur élevoit des autels proprement dits sur les sépultures. Nous en donnons au mot *ASCLA* un exemple pris entre mille. Suétone le témoigne dans la vie de Néron; il dit que l'on plaça dans un tombeau un seuil de porphyre, surmonté d'un autel de marbre de Luna.... *In eo monumento solum porphyretici marmoris superstante Lunensi ara....* Et Silius Italicus (*xvi. 309.*):

*... Odoriferis adspersens floribus aras,
Tum manes vocat excitos.*

Les cendres des morts n'étoient pas nécessaires pour l'érection des autels. On en élevoit à leur mémoire. C'est ainsi que Virgile peint Andromaque sacrifiant sur le cénotaphe d'Hector. (*II. 303.*):

*Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum, viridi quem cespitè inanem
Et geminas, causam lacrymis, sacra verat aras.*

& (*lib. 6. 177.*) les Troyens faisant des funérailles sur le cénotaphe de Palinure:

*Haud mora, festinant fentes, aramque sepulcrè
Congerere arboribus, cœloque educere tentant.*

Tacite peignant la douleur des habitans de l'Italie à la vue des cendres de Germanicus, parle des autels qu'ils élevoient sur leur passage (*Annal. II. 2.*):... *Etiam quorum diversa oppida, tamen obvii, & vittimas, atque aras diis manibus stantentes, lacrymis & conclamationibus dolorem testabantur.* Germanicus lui-même conduisant les légions romaines contre les Germains, rétablit l'autel consacré à Drusus, que les barbares avoient renversé (*Annal. II. 7. 3.*): *Veterem aram Drusofitam disjecerunt, restituit aram.* Cependant le corps de Drusus avoit été rapporté à Rome. Suétone dit encore de ce frère de Tibère (*Claud. c. 1. n. 7.*) qu'à sa mort, arrivée dans la Germanie, l'armée qu'il commandoit lui éleva un tombeau fait à la

hâte, autour duquel chaque année les troupes romaines devoient faire des évolutions, & les députés des confédérations gauloises devoient faire des *supplications*.

Dans les camps, les *autels* étoient placés devant la tente des empereurs ou des généraux. Cette position étoit conforme aux rites sacrés; car il falloit que le sacrificateur fût tourné du côté de l'orient, & , si la chose étoit impossible, vers un fleuve ou vers un chemin. On fait que la principale rue du camp étoit alignée sur la tente du chef; de sorte que le sacrificateur se trouvoit placé vis-à-vis de l'armée & de la porte Prétorienne, qui étoit toujours tournée du côté de l'orient ou de l'ennemi.

En s'embarquant, on ne manquoit pas d'élever des *autels* aux divinités de la mer; on immoloit un taureau à Neptune & à Apollon, des brebis noires à la Tempête, & des blanches aux Zéphirs:

Nigram hyemi pecudem, Zephyris felicibus albam.

L'on jetoit leurs entrailles dans les flots, & l'on ne levoit point l'ancre sans s'être assuré de la protection des dieux.

Quoique chacun eût de petits *autels* dans sa maison, pour y sacrifier aux Lares, aux Génies, aux Junons & aux divinités protectrices de sa famille; presque tous les actes importants de la vie civile se faisoient devant les *autels*. C'étoit aux pieds des *autels*, comme nous l'avons vu, que l'on ratifioit les traités pour les rendre inviolables, que l'on prêtoit serment, que l'on célébroit les noces, que l'on se juroit une amitié étroite; c'étoit enfin autour des *autels* que l'on donnoit les festins publics & religieux.

On élevoit des *autels* pour obtenir des dieux des bienfaits personnels, ou pour les remercier des grâces que l'on avoit obtenues non-seulement pour soi-même, mais encore pour ses parens, ses amis, ses patrons & pour les Augustes. Les Recueils d'inscriptions l'attestent à chaque page. Suétone dit d'ailleurs dans la vie de Caligula, (c. 8. n. 3.) pour indiquer le lieu de sa naissance, que Pline l'ancien assure dans ses écrits que cet empereur étoit né dans le pays de Trèves, dans un endroit où l'on voyoit des *autels* avec cette inscription:

OB AGRIPPINAE
PUERPERIUM

Lorsque l'on vouloit honorer quelque divinité, on entouroit son *autel* des rameaux de l'arbutus qui lui étoit consacré. On en faisoit des guirlandes dont on entouroit les *autels*; c'est pourquoi Virgile les appelle des colliers, *torques* (*Georg. iv. 276*). On les couvroit aussi de fleurs, & Stace a réuni ces deux circonstances dans les vers suivans (*Theb. 8. 298*):

..... *Geminas ergo illicet aras
Arboribus vivis & multo cespite texti
Imperat; innumerisque dea sua munera flores
Addit.*

Ovide dit aussi (*Trist. II. 13. 15*.) de ces guirlandes:

Fumida cingatur florentibus ara coronis.

On entrelaçoit ces fleurs de bandelettes de laine teinte en diverses couleurs. Properce appelle une de ces bandelettes *laneus orbis* (*iv. 6. 6*):

Terque focum circa laneus orbis eat.

Quelque respect que les anciens témoignassent pour leurs *autels*, on les vit cependant les renverser quelquefois. C'étoit la marque d'une douleur amère, d'un désespoir violent, & une espèce de vengeance qu'ils exerçoient contre les dieux. Arrien (*II. 22*.) nous en a conservé un exemple mémorable; celui d'Alexandre, qui fit renverser les *autels* & brûler les temples d'Esculape, parce que tout l'art des médecins n'avoit pu arracher son ami au trépas.

Enfin, parmi les excès que les vainqueurs commettoient dans les villes prises d'assaut & dans les pays conquis, on regardoit comme les plus graves le renversement des *autels*. Philippe V fut puni par les Romains de ce sacrilège. Florus (*II. 7*.) dit que les Athéniens implorèrent l'assistance des Romains contre ce roi de Macédoine, qui, après les avoir vaincus, avoit renversé les *autels* & les temples des villes de leur domaine. Cette accusation servit aux ambitieux descendans de Romulus, de prétexte spécieux pour dépouiller ce monarque d'une grande partie de ses états & de ses conquêtes.

La forme des *autels* anciens varioit à l'infini. On en trouve de ronds, dont la hauteur a le plus souvent deux fois & demie leur épaisseur ou diamètre. D'autres sont carrés; plusieurs offrent à la vue un carré long. Leur hauteur varie communément entre deux & trois pieds. Nicomaque de Gérase (*Arithmet. l. 2. p. 56*.) dit que les plus anciens *autels*, & sur-tout les ioniques, sont plus hauts que larges, & que la base n'est pas égale à la corniche. Saumaïse a parlé d'une manière trop générale, en disant que les *autels* des anciens étoient ordinairement carrés ou de forme cubique; car on en trouve beaucoup de ronds. On en voit aussi quelques-uns triangulaires, qui ont été confondus souvent avec des candélabres de même figure; & réciproquement les candélabres ont été appelés aussi improprement des *autels*.

L'erreur de Saumaïse, qui a été suivi par un grand nombre d'antiquaires, est venue de ce que l'on a pris souvent pour des *autels* les cippes que l'on plaçoit sur les tombeaux. Cette erreur n'auroit pas

pas eu lieu, si l'on avoit rencontré plus souvent le caractère distinctif suivant.

Quelques *autels* antiques sont creusés en-dessus & percés de côté, pour recueillir & laisser écouler ensuite les libations. On en voit cinq pareils sur les vases étrusques de la bibliothèque du Vatican. Le P. Montfaucon, qui a fait dessiner deux semblables *autels* d'après des vases antiques, a pris le trou latéral & le fluide qui s'échappe par cette ouverture, pour des bandelettes & d'autres ornemens. Mais il a été repris par Winkelmann, qui a fait dessiner un de ces vases du Vatican dans ses *Monumenti antichi inediti*, n^o. 181.

Nous allons faire connoître quelques-uns des *autels* les plus célèbres, dont il est fait mention dans les écrivains grecs & latins.

L'*autel d'Acca Laurentia* étoit placé à Rome près du *forum Boarium*, dans le Vélambre.

L'*autel d'Adoption* étoit le monument élevé par les Romains (on ignore dans quelle région), pour conserver le souvenir de l'adoption de Livie dans la famille *Julia*. Tibère, son fils, le détruisit, étant jaloux des honneurs rendus à sa mère. Tacite (*Annal.* 1. 14).

L'*autel d'Aius Locutius* se voyoit dans le quartier appelé la rue Neuve, qui appartenoit à la huitième région. On l'avoit élevé dans l'endroit où, pendant la nuit, une voix inconnue avoit annoncé l'arrivée des Gaulois.

L'*autel de l'Amitié*. Tacite (*Annal.* 1v. 74. 2.) dit que le sénat voulant éterniser l'amitié de Tibère pour Séjan, résolut d'élever un *autel* à l'Amitié, orné de leurs portraits. On ignore la place où il fut dressé.

L'*autel d'Anchurus*. Sous le règne de Midas, la Phrygie fut ébranlée par des tremblemens de terre, qui firent entr'ouvrir une cavité vaste & profonde. L'oracle ayant été consulté sur cette ouverture, répondit qu'elle se fermeroit après qu'on y auroit jeté la chose la plus précieuse de la Phrygie. Anchurus, fils de Midas, pensa que rien ne sauroit être plus précieux que la vie d'un homme. Il monta aussi-tôt à cheval, embrassa tendrement le roi son père & son épouse Timothée, & se précipita ensuite dans le gouffre. La terre s'étant refermée sur lui, Midas fit dresser un *autel* au même endroit, qu'il consacra à Jupiter du mont Ida. Plutarque, dont nous apprenons ce fait, ajoute que cet *autel* étoit doré. Ovide l'a chanté dans ses *Métamorphoses*.

L'*autel d'Apollon* fut consacré par les Athéniens, afin qu'il les délivrât de la peste. L'oracle de ce dieu ayant été consulté, répondit que pour arrêter ce fléau, il falloit lui élever un *autel* double de l'*autel* cubique qui lui étoit déjà consacré.

L'*autel d'Apollon* *ἑστέρων*, *générateur*, se voyoit à Délos. On n'y immoloit jamais de victimes. *Antiquités, Tome I,*

Les prières seules servoient d'offrande. C'est celui que Pythagore salua avec respect, comme nous l'avons dit plus haut.

L'*autel d'Apollon*, oblique ou *καθ'ἄνω*, étoit placé ordinairement chez les Grecs, dans les rues, à côté de la porte des maisons.

L'*autel d'Apollon Spodius*, de *Cendres*, étoit à Thèbes. Pausanias en parle (*Beotia.* ix.), & nous l'avons décrit plus haut.

L'*autel des Apothéoses*. On voit sur plusieurs médailles impériales cet *autel*, que l'on portoit dans la cérémonie de l'apothéose des Augustes. Il y a ordinairement du feu sur cet *autel*, & des aigles qui ornent la base. On lit autour FELIX MEMORIA & CONSECRATIO. Le dernier mot a fait appeler ces médailles des CONSECRACTIONS.

L'*autel de Carmente* étoit placé au bas du Capitole, près de la porte Carmentale.

L'*autel de Confus* étoit dans un petit temple souterrain, auprès des bornes du grand Cirque. On n'ouvroit les portes de ce temple que pendant les jeux sacrés du cirque.

L'*autel de Corne à Délos* a été décrit plus haut.

L'*autel de Diane apaisée*, *Diana placabilis*, étoit dans la Tauride, auprès des Palus-Méotides; ce qui l'a fait appeler *Méotide* par Juvénal (*Saty.* 15. 115). Il étoit dédié à Diane, qui ne vouloit plus de victimes humaines, & que l'on nommoit à cause de cela, Diane apaisée. Ce fut auprès de cet *autel* qu'Esculape rendit la vie au malheureux Hippolyte.

L'*autel de Bacchus* étoit placé sur la partie du théâtre des Grecs, qu'ils appeloient *thymélé* ou le lieu des sacrifices.

L'*autel de Pluton & de Proserpine* étoit placé dans le champ de Mars. On ne le découvroit qu'à la célébration des jeux séculaires, & l'on y sacrifioit pendant trois nuits consécutives. Il en sera parlé plus au long dans les JEUX SÉCULAIRES.

L'*autel divarum Corniscarum* étoit dans la 14^e région. Panvini rapporte l'inscription suivante d'un semblable *autel* :

DEIVAS
CORNISCAS
SACRUM

Festus dit qu'il y avoit au-delà du Tybre un endroit consacré aux corneilles, parce qu'on croyoit que Junon protégeoit cette espèce de corbeaux.

L'*autel de Drusus*, frère de Tibère, fut élevé sur les bords du Rhin. Nous en avons parlé plus haut.

L'*autel d'Evandre* étoit sur le mont Aventin, près de la porte *trigemina*.

L'autel des *Euménides*. Pausanias en parle dans ses Achaïques.

L'autel de la Fièvre. Cicéron (*de Natur. Deor. II. II.*) dit qu'il y avoit sur le mont Palatin un ancien autel consacré à la Fièvre : *Ara vetus stat in Palatio Febris.*

L'autel de la Fortune contraire étoit sur la colline des Esquilles, dans la 15^e région. Cicéron (*de Nat. Deor. II. II.*) dit : *Ara vetus stat in Esquilis Mala Fortuna.*

L'autel de la Fraude étoit placé à Rome, dans un bois obscur. C'étoit auprès de cet autel que les voleurs partageoient leurs rapines.

L'autel d'Hercule vainqueur de Cacus, étoit placé au pied du mont Aventin, auprès de la caverne de Cacus.

L'autel d'Hercule, & des Muses. Cet autel leur avoit été consacré en commun par les Romains, parce que, selon Plutarque, Hercule avoit instruit Evandre. Le rhéteur Eumène en donne une autre raison ; c'étoit pour apprendre que les Muses ont besoin de la protection d'Hercule, & que les hauts faits d'Hercule ont besoin d'être célébrés par la bouche des Muses.

L'autel de l'Honneur étoit placé à Rome hors la porte Colline, dans l'endroit où l'on trouva dans l'avant-dernier siècle, une lame de bronze avec cette inscription : *DOMINA HONORIS.* (*Guther, de jure Man. II. 33.*)

L'autel de Jupiter-Conservateur fut élevé à Athènes par Démosthène, après son rappel. Le sénat en fit les frais. Domitien ayant échappé aux fureurs des soldats de Vitellius, éleva sur le Capitole un autel avec un petit temple à Jupiter-Conservateur, en mémoire du péril qu'il avoit couru, & il fit graver cet événement sur le marbre.

L'autel de Jupiter-Elicius avoit été bâti sur le mont Aventin par Numa.

L'autel de Jupiter-Fulminant. Pausanias parle de cet autel élevé dans la Grèce (*Eliac. I.*) ; & Plutarque (*Parall. n. 39.*) d'un semblable, élevé à Rome.

L'autel Jovis inventoris fut élevé par Hercule en l'honneur de Jupiter, qui lui avoit fait découvrir ses troupeaux, auprès de la porte Trigemina & de la caverne de Cacus.

L'autel de Jupiter Stygius ou Latiaris, étoit placé dans le milieu de l'amphithéâtre ; & sur cet autel on offroit des sacrifices à la divinité en l'honneur de laquelle on célébroit les jeux.

L'autel de Jupiter-Boulangier, Jovis Pistoris, étoit sur le Capitole. On éleva cet autel en mémoire du stratagème dont on avoit usé lorsque les Gaulois assiégeoient cette forteresse, en jetant des pains dans leur camp, pour leur persuader que les assiégés ne manquoient pas de nourriture.

Ovide parle de cet autel dans ses Fâtes (*VI. 349.*) :

*Nomine, quem pretio celebratior arce Tonantis,
Dicam Pistoris quid velit ara Jovis.*

L'autel de Jupiter-Sauveur avoit été construit en mémoire de la levée du siège de Rome par les Gaulois.

L'autel de Jupiter-Vimineus étoit placé dans un bosquet sur le mont Viminal, dans l'emplacement qui se trouve aujourd'hui entre les thermes de Dioclétien & la ville Peretti.

L'autel de la Jeunesse étoit sur le capitole, dans le petit temple de Minerve, comme celui du dieu Terme étoit à l'entrée de ce même temple. On conserva ces deux anciens autels, parce que ces deux divinités n'avoient pas voulu quitter le Capitole, lorsqu'on le rebâtit sous Tarquin l'ancien.

L'autel de Junon-Juga, qui fait les mariages, étoit dans le quartier Jugarius, auquel il avoit donné son nom.

L'autel de Junon-Sororia fut élevé par Horace, pour expier le meurtre de sa sœur.

L'autel des Lares étoit placé auprès des bornes du Cirque.

L'autel de Laverne, qui donna son nom à la porte Lavernale, étoit placé sur le mont Aventin.

L'autel de Mars avoit donné son nom au champ dans lequel il étoit placé. C'étoit auprès de cet autel que les censeurs quittoient leurs fonctions, les chaises curules, marques de leur dignité, & qu'ils recevoient les applaudissemens du peuple. Tite-Live (*XL. 45.*) dit : *Comitiis confectis, ut traditum antiquitus est, censores in campo ad aram Martis sellis curulibus confederunt ; quò repenti principes senatorum cum agmine venerunt civitatis.*

L'autel appelé *Ara Maxima* étoit placé auprès du cirque, dans le *forum Boarium*, comme nous l'apprenons d'Ovide (*Fast. I. 581.*) :

*Constituitque tibi, quæ maxima dicitur ara,
Hic ubi pars urbis de bove nomen habet.*

Il étoit consacré à Hercule, dont on y voyoit une statue avec la tête couverte d'une draperie. Ceux qui sacrifioient sur cet autel, devoient avoir, contre l'usage ordinaire, la tête découverte, afin qu'aucun mortel ne ressemblât à la divinité du lieu, selon Macrobe (*Saturn. II. 6.*) : *Custoditur in eodem loco, ut omnes aperto capite sacra faciant. Hoc fit, ne quis in æde dei habitum ejus imitetur : nam ibi aperto ipse capite est.* Ovide & Virgile (*Æneid. 8. 259.*) disent qu'Hercule se consacra à lui-même cette statue après la défaite de Cacus.

Servius dit que l'*ara maxima* subsistoit encore

de son tems, & que cet autel étoit fort grand ; d'où lui étoit venu son nom : *Revera magna fuit & ingens, sicut videmus hodieque*. C'étoit aussi l'autel le plus redouté pour les sermens, comme le dit Denis d'Halicarnasse (*lib. 1*). Une ancienne tradition portoit les superstitieux & les ambitieux à offrir sur ce monument la dixme de leurs biens à Hercule ; parce que ce dieu y avoit sacrifié la dixième partie de ses bœufs, & qu'il avoit promis une vie heureuse à ceux qui imiteroient sa générosité. Sylla, Lucullus & M. Craffus lui consacèrent la dixième partie de leurs richesses ; & elles s'accrurent à un point dont l'histoire des autres peuples offre peu d'exemples.

Hercule défendit aux femmes d'approcher de l'*ara maxima*, & de roucher à aucune des choses qui y auroient été offertes. Aulugelle (*xi. 6.*) en donne cette raison : Hercule emmenant au-travers de l'Italie les bœufs de Géryon, fut pressé par la soif ; il demanda à boire à une femme, qui refusa de lui donner même de l'eau, parce qu'elle célébroit la fête de la bonne déesse, pendant laquelle les hommes ne pouvoient rien toucher de ce que les femmes avoient préparé ou apporté. Le héros, irrité, se vengea par une semblable défense.

L'autel de Mercure étoit placé auprès de son eau, à laquelle il donnoit son nom. *V. AQUEDUC.*

L'autel de Minucius étoit placé auprès de la porte à laquelle il avoit donné son nom.

L'autel de Murcie, ancien monument, étoit placé au pied du mont Aventin, près du *forum boarium*.

L'autel de Neptune étoit placé dans le cirque de Flaminius, afin que ce dieu protégeât les chevaux des courses.

L'autel d'*Ops & de Cérés* étoit dans le quartier *Jugarius*.

L'autel de la Paix. Les Athéniens élevèrent les premiers un autel à cette divinité bienfaisante, après la défaite des Lacédémoniens par leur général Timothée. Plutarque dit cependant que cet autel ne fut élevé qu'après la victoire de Cimon sur les Perses. Peut-être ne veut-il parler que d'une restauration. Auguste ayant pacifié l'univers, éleva un autel à la Paix, dont Ovide a parlé (*Fast. 1. 709*) :

*Ipsum nos carmen deduxit pacis ad aram,
Hac erit à mensis fine secunda dies.*

On croit le reconnoître sur des médailles de Tibère frappées en l'honneur d'Auguste, avec cette légende :

PACE AUGUSTI PERPETUA.

Sur une médaille de Néron, qui porte cette légende :

ARA PACIS. S. C.

Sur une autre du même empereur, où on lit :

NERO. CLAUDIUS. CAESAR. AUG.

P. M. TR. P. IMP.

P. P. ARA. PACIS.

Claude ayant vaincu les Bretons l'an 47 de J. C., fit aussi élever un autel de la Paix, comme on peut le conjecturer d'après une de ses médailles, sur laquelle on lit :

TIB. CLAUD. CAES. AUG. P. M. TR.

P. VI. IMP. VI.

PACI. AUGUSTAE.

L'autel Palatin, *ara Palatina*, étoit placé devant le palais ou dans le vestibule. C'étoit sur cet autel que les empereurs avoient coutume de sacrifier.

L'autel de la Pudicité Plébéienne fut élevé par Virginie, fille d'Aulus Virginius, dans le quartier long, où elle demuroit.

L'autel de Saturne avoit été élevé, disoit-on, par les Épéens qui avoient accompagné Hercule en Italie. Il étoit placé au bas de la montée du capitol, auprès du *forum*.

L'autel Septimien étoit dans la région *Transsibérine*, auprès de la porte du même nom.

L'autel du Soleil étoit placé à Constantinople en plein air, comme sa statue dans le cirque de Rome.

L'autel du dieu Terme. Voyez plus haut l'autel de la Jeunesse.

L'autel de Tuteline. (Voyez ce mot) étoit dans la treizième région de Rome.

L'autel de Vénus vulgaire. Ménandre dit que les courtisannes de la Grèce élevoient cet autel dans un endroit particulier de leur maison, & qu'elles y sacrifioient tous les jours à leur divinité tutélaire. Celles de Rome les imitèrent ; car dans le *Curculio* de Plaute (*1. 1. 71.*), on parle d'un autel de Vénus placé devant la porte des marchands de courtisannes, *lenonum* :

Num ara Veneris hac est ante horum fores.

L'autel de Vesta fut élevé par Numa, auprès de l'*asile*, où l'on célébroit les mystères de la bonne déesse. Boissard croit reconnoître cet autel & le petit temple qui le renferma depuis, dans la petite église, d'une architecture semblable à celle du Panthéon, qui étoit appelée autrefois *S. Stefano alle Carrozze*, & qui se nomme aujourd'hui *S. Maria di Sole*.

L'autel de la Victoire, dont Symmaque déploroit si éloquemment la destruction, avoit été placé, par Auguste, au milieu de la curie *Julia*, rebâtie à la place de la curie d'Hostilius.

AUTEL. Un autel a sur les médailles plusieurs significations différentes. Sur les impériales latines, il désigne l'apothéose du prince, & les fait appeler des CONSECRACTIONS. Voyez l'autel de l'Apothéose.

On voit souvent au revers des médailles des Colonies un autel, & un étendard placé au-dessus. C'est le symbole des Colonies, parce que la première chose que l'on faisoit en les établissant, étoit d'élever un autel, & d'y offrir des sacrifices. L'étendard désignoit la légion ou la cohorte que l'on y fixoit. Une médaille de Saragosse (*Cæsarea-Augusta*), frappée en l'honneur d'Auguste, son fondateur, offre trois autels. Sur celui du milieu, qui est plus élevé que les autres, on voit un étendard, & sur les deux petits, des boucliers fixés à des lances en guise d'étendard.

Un autel allumé désigne ordinairement les médailles d'Antioche de Syrie, de Smyrne, ou de Mopfuette.

AUTEL. Il y a une constellation, une des quinze méridionales, qui est appelée l'autel. Les poètes disent que c'est l'autel sur lequel les dieux prêtèrent serment de fidélité à Jupiter, avant la guerre contre les Titans, & que ce dieu le plaça parmi les autres après sa victoire. D'autres disent que c'est l'autel sur lequel le centaure Chiron immola un loup, dont la constellation est dans le ciel, proche de l'autel.

Manilius & Aratus ont chanté cet autel dans leurs poèmes astronomiques. Ils disent qu'il fut fabriqué par les Cyclopes, & qu'ils le garnirent d'un couvercle ou chapeau, afin que les géans ne pussent pas appercevoir le feu de la foudre qui y étoit allumé pour recevoir le serment des dieux. Les pilotes regardoient le lever de cette constellation comme un tems favorable pour la navigation. Elle se levoit avec une partie du Scorpion.

AUTEPSA ou AUTHEPSA, en grec *αὐτέψα*, poète. Cicéron, dans son Plaidoyer pour Roscius, parle d'une poêle de cette espèce, vendue si chère dans un encan, que l'on croyoit entendre la criée d'un héritage entier. Elagabale, selon Lampride, fut le premier qui eut des poêles d'argent.

AUTEUR comique. Le comte de Cavlus a cru en reconnoître un dans un bronze qu'il a publié (*Rec. d'ant. II. pl. 8°. n°. 5*). « Cette petite figure romaine me paroît, dit-il, représenter un jeune auteur comique; du moins c'est l'idée que me donne le masque qu'il tient sur sa main. Il est vrai qu'on pourroit aussi le regarder comme un

acteur qui porte le masque sous lequel il repréentoit ordinairement: mais la plupart des acteurs étoient des esclaves; & la robe & le maintien de cette figure indiquent un homme libre ».

ΑΥΤΟΧΕΙΡΕΣ. Voyez SUICIDES.

AUTOCHTONE, *αὐτόχθων*, une des tribus d'Athènes, ainsi nommée d'un roi que l'on croit avoir régné dans une partie de l'Attique avant Cécrops; ou plutôt à cause du surnom d'*Autochtones* qu'affectoient de prendre les Athéniens, pour faire entendre que leur ville ne venoit point d'une colonie: ce qu'exprime le mot grec *αὐτόχθων*, né dans le lieu que l'on habite.

AUTOCHTONES. Voyez l'article précédent & ABORIGÈNES.

AUTOLEON, général des Crotoniates, combattant contre les Locriens d'Opuntium, fut blessé par le spectre d'Ajax, que l'on croyoit commander une partie de l'armée Locrienne; & il ne fut guéri qu'après avoir apaisé les mânes de ce héros. V. AJAX, LEUCÉ.

AUTOLICUS, ayeul maternel d'Ulysse, étoit fils de Chione & de Mercure, dieu des voleurs; il naquit de la même mère & le même jour que Philammon, fils d'Apollon, duquel on le distingua par ses inclinations. La fable dit qu'il avoit appris de son père à prendre diverses formes & à en donner à ses larcins. Son grand talent étoit de dérober les troupeaux de ses voisins, & d'effacer habilement les marques des troupeaux volés, en leur en imprimant d'autres, ou en les changeant de poil, de manière qu'il n'étoit plus possible de les reconnoître.

Il trouva cependant quelqu'un plus adroit que lui. Sisyphes se doutant de quelque supercherie, s'avisant d'imprimer à ses troupeaux une marque au-dedans de la corne du pied, ce qu'*Autolicus* ne put prévoir; en sorte qu'il fut convaincu de vol. Sisyphes enleva sa fille Anticlie, & la rendit mère d'Ulysse. On dit qu'*Autolicus* apprit à Hercule à conduire les chariots. V. ANTICLIE, CHIONE, PHILAMMON.

AUTOMALA, dans la Cyrénaïque. ΑΥΤΟ & ΑΥΤΟΜΑΛΗC.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Alex.-Sévère, selon Vailant & Gori; mais Pellerin & M. Eckel ont démontré la fausseté de ce monument.

AUTOMATARIUS *clepsydarius*. Muratori (935. 8. *Thes. inscr.*) rapporte l'inscription suivante;

DIS. MANIBUS
SACRUM
P. AELIO. ZEMONI
AUTOMATARIO
KLEPSYDARIO
AELIA. FORTUNATA
BENE. MERENTI
FECIT.

Ce Zénon faisoit des clepsydres ou horloges à eau, dans lesquelles on voyoit se mouvoir de petites figures ou automates. Vitruve en décrit de pareilles.

AUTOMATE, *αὐτοματον*, qui se meut de soi-même. Ce mot est composé de *αὐτος*, *soi-même*, & de *μαω*, *je suis excité*. Telle étoit la colombe volante d'Architas.

AUTOMATIA, déesse du hasard, surnom de la Fortune, à qui Timoléon, fameux général des Corinthiens éleva un temple, croyant devoir au hasard une partie de sa gloire.

AUTOMNE. On représente ordinairement cette saison sous la figure d'une femme couronnée de pampres & de grappes de raisins; elle est découverte dans la partie du corps qui regarde l'été, & vêtue dans celle qui répond à l'hiver. Son habillement est couvert de fleurs, comme la robe de Bacchus.

Winkelmann, dans ses *Monumenti ined.*, n^o. 3, a publié un bas-relief de la ville Albani, qui vient d'un tombeau antique, & qu'il croit représenter les noces de Thétis & de Pélée. Toutes les divinités de l'Olympe viennent leur offrir des présents. On voit au nombre des saisons l'*automne*, tenant une chèvre par la jambe, & portant une corbeille pleine de fruits.

AUTONOE, quatrième fille de Cadmus, épousa Aristée, & fut mère du malheureux Actéon, dont la mort funeste lui causa tant de chagrin, qu'elle abandonna le séjour de Thèbes, & alla s'établir dans un bourg de la dépendance de Mégare, où l'on voyoit encore son tombeau du tems de Pausanias. Comme elle avoit contribué avec ses sœurs à l'éducation de Bacchus, elle participa aux mêmes honneurs qu'elles: les quatre sœurs ont été reconnues déesses, & ont eu des autels. V. AGAVE, INO, PENTHEE, SEMÉLÉ.

AUTONOMÉ, une des cinquante Néréïdes. Voyez NÉRÉIDES.

AUTONOMES, *αὐτόνομοι*, ceux qui se gouvernent par leurs loix. Ce mot est composé de *αὐτος* même, & de *νόμος*, loi. Il désigne les villes ou les peuples auxquels les Romains permirent, après la conquête, de jouir du privilège appelé AUTONOMIE. Voyez ce mot.

AUTONOMES. On donne ce nom aux médailles que les peuples & les villes ont fait fabriquer pour leur usage particulier. Ce nom sert à les distinguer de celles que plusieurs de ces villes faisoient frapper avec les têtes & les noms des em-

pereurs romains, lesquelles sont mises, par cette raison, au rang des *impéria es*. On donne ainsi, par antonomase aux médailles, le titre d'*autonomes*, lequel appartenoit aux villes qui jouissoient de leurs loix particulières, qui subsistoient dans une sorte d'indépendance; & par extension, à toutes les médailles qu'elles ont fabriquées depuis leur fondation, lorsqu'on n'y voit point de rois représentés.

Il faut observer cependant que certaines villes *autonomes*, telles que plusieurs villes de Lydie, faisoient représenter sur leurs médailles les empereurs qui régnoient alors, & même les impératrices, mais sans y mettre leurs noms. C'étoit apparemment pour se les rendre favorables, qu'elles employoient cette espèce de flatterie. V. PEUPLES ET VILLES (*médailles de*)

A'YTONOMÍΑΣ. } AUTONOMIE. On trouve
A'YTONOMEÍ'N. }
fréquemment ces mots dans Polybe, Thucydide, Diodore, Denys d'Halicarnasse, Dion, Appien & autres écrivains, pour exprimer la faculté de se gouverner par ses propres loix. Quoique ce privilège soit devenu plus fréquent depuis les conquêtes des Romains, on le trouve cependant employé dans le tems des républiques grecques, & dans les traités de paix qu'elles faisoient entre-elles ou avec les rois barbares. Mais les politiques & les antiquaires ne s'occupent proprement de l'*autonomie*, que depuis le moment où la Grèce & l'Asie furent soumises au joug de Rome.

Lorsque les Romains les eurent conquises, ils donnèrent à chaque peuple & à chaque ville, des magistrats romains, qui les gouvernoient en partie selon les loix de Rome, & ils en firent par conséquent des *MUNICIPES* (V. ce mot). Si quelques-unes de ces villes s'étoient livrées de plein gré aux généraux romains, ou étoient demeurées fidèles aux mêmes généraux, pendant que d'autres avoient pris le parti des ennemis de Rome, on les récompensoit, en leur permettant de se gouverner selon leurs anciennes loix, de ne point payer de tributs, & de se créer des magistrats selon l'ancienne forme de gouvernement, sous la protection du peuple romain. Ce peuple employoit le mot de *liberté* pour exprimer cette exemption d'obéissance aux magistrats qu'il envoyoit dans les pays conquis, & les Grecs la désignoient sur leurs médailles par celui d'*autonomie* & d'*autonome*.

Les villes décorées de l'*autonomie* affectoient de s'en parer sur leurs médailles, & de la joindre aux autres titres qui les distinguoient des villes ordinaires. Elles comptoient de nouvelles ères depuis l'année où elles avoient été déclarées *libres* ou *autonomes*. L'époque de l'ère que l'on voit sur la plupart des médailles des villes de Syrie, est la concession de l'*autonomie* que Pompée leur avoit faite.

Les empereurs dépouillèrent quelquefois les

villes *autonomes* de leur liberté, pour les punir de quelque sédition. Néron avoit étendu à toutes les villes de l'Achaïe, l'*autonomie* accordée par Auguste à celle de Patras seulement; & Vespasien les en dépoüilla à cause d'une révolte, en disant que les Grecs avoient défappris à se servir de la liberté. Philostrate, (VII. p. 429).

AUTOPSIE. C'est l'état dans lequel, suivant les Fayens, on avoit un commerce intime avec les dieux : on se croyoit revêtu de toute leur puissance, & on étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien d'impossible. (V. THEURGIE). C'étoit la dernière initiation des mystères d'Eleusis & de Samothrace, dans laquelle on apprenoit aux adeptes les choses secrètes, qui, selon Cicéron, n'étoient que des choses très-simples, des principes de morale & des vérités physiques.

AUTORITATE. (*ab*) On trouve dans Gruter *ab autoritate Fl. via, rationum hered.* On en peut conjecturer que le mot *autoritas* & l'expression *ab autoritate*, s'appliquoient à d'autres qu'aux sénateurs.

AUTRONIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

AUTRUCHE. Lampride dit qu'Elagabale fit servir dans un seul repas les têtes de six cents *autruches* pour en manger les cervelles. On en lachoit dans le cirque pour combattre avec les gladiateurs. Plaute appelle une *autruche*, *passer martinus*, parce qu'on les apportoit de l'Afrique en Italie.

AVUS senatorum. Muratori (516. 6. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, où on lit ce titre :

L. GABINIO. ARUNCULEIO. VALERIO.
ANO. V. F. EQ. R. SACERD. . . E. PRINCIPAL
OMNIBUS. HONORIBUS. FUNCTO. PATRIÆ.
AVO. SENATOR. CURATOR. SUO.
ET PATRONO. OB. MERITA
COLL. FABR. ET. CENT.
L. D. D. D.

AUXÉSIE. Voyez LAMIE.

AUXILIA,

AUXILIARES, } Les Romains désignoient

AUXILIARII, } sous ces différens noms les

troupes *auxiliaires*. Elles différoient des légions (*Végèce II. 2.*) en ce que celles-ci n'étoient composées que de citoyens, & que les troupes étrangères ne formoient jamais que des troupes légères. Cependant les empereurs ayant admis des étrangers dans les légions, on appela celles qui en étoient composées *Adjutrices*, parce qu'ils étoient choisis parmi les *auxiliaires*.

Les troupes *auxiliaires* n'étoient qu'une réunion de peuples absolument différens par les mœurs & la discipline militaire, dont le nombre

n'étoit pas déterminé, & qui obéissoient à un tribun. On leur donnoit pour récompenses des colliers d'or (*Plin. 33. 2.*), tandis qu'on n'accordoit aux légionnaires que des colliers d'argent, auxquels on joignoit quelquefois des brasselets & des couronnes d'or.

Il y avoit une grande différence entre les alliés du peuple romain, & les *auxiliaires* qui servoient dans ces armées. Les alliés faisoient la guerre à leurs dépens, ne recevant des Romains que le bled; & les *auxiliaires* étoient soudoyés par eux. Ceux-ci ne prêtoient pas serment entre les mains du général romain : ce que faisoient les alliés. Dion fait remarquer en effet (*lib. I*) comme une preuve de l'acharnement & de l'intérêt que montrèrent à la bataille d'Actium Octavien & Antoine, le serment que ces deux romains exigèrent de leurs troupes *auxiliaires*.

L'Italie entière avant obtenu le droit de cité, on ne connut plus dans les armées romaines que des *auxiliaires* tirés de toutes les provinces de l'Empire, qui, environnés de légions, servoient d'otages, & répondoient de la fidélité de leurs compatriotes. Un des Antonins ayant étendu ce droit de cité à toutes les provinces de l'Empire, on ne vit plus alors de véritables *auxiliaires*. Ce nom fut donné aux troupes légères dont la discipline étoit moins régulière, le service moins fatigant, & l'avancement plus prompt que dans les légions : ce qui fit choisir ce service de préférence à celui des anciens corps. Végèce compte, avec raison, cette liberté de choix entre les causes de la décadence des légions.

AUXO & **HÉGEMONE**, étoient les deux seules Graces que les Athéniens connoissent. Voyez GRACES.

AXAMENTA, nom des hymnes que Numa avoit composés pour être chantés par les Saliens. On les conservoit encore du tems de Cicéron, quoique les changemens survenus dans la langue latine les eussent rendus inintelligibles pour les Saliens eux-mêmes, comme l'assure Quintilien. Cette obscurité les avoit fait passer en proverbe; & lorsqu'on vouloit désigner à Rome un de ces hommes qui affectent d'employer dans leur langage des mots surannés, on disoit qu'il parloit la langue des *axamenta*. Horace, (*epist. I. 2. 85.*) :

*Jam Saliare Numa carmen qui laudat, & illud
Quod mecum ignorat, solus vult scire videri.*

Symmaque se sert de la même comparaison pour reprocher à quelqu'un son *archaïsme*, (*epist. III. 44.*) : *Si tibi vetustatis tantus est amor, pari studio in verba prisca redeamus, quibus Salii canunt.*

Le nom d'*axamenta* venoit d'*axes*, ais, sur lesquels on avoit gravé ces hymnes dans les premiers tems.

M. SERGIUS. M. L	M. SÉRGIO. M. L
EUTYCHUS	PHILOCALO
AXEARIUS. SIBI. ET	AXEARIO PATRON

Cette épitaphe, qui est dans le muséum de Florence, fait mention d'un art ou métier, dont aucun ancien écrivain n'a parlé : *axearius*. Ce mot peut avoir deux significations ; l'une d'exprimer le métier de celui qui fait des effieux, *axes* : la seconde est plus vraisemblable, elle désigneroit un marchand de planches ou d'ais, *asses*, *asseres* & *axes*. Pline, (*lib. 36. c. 5.*) : *Quernisque AXIBUS contabulare*. Columelle dit *roboreas axes & axiculos*. On trouve aussi dans Vitruve *coaxationem & coassationem* indifféremment.

AXES, ais, planches. Voyez *AXEARIUS*.

AXIA, en Locride ou en Crète. *AZ & FAEION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent. (*Ducens*).

RRR. en bronze.

O. en or.

Son symbole ordinaire est un trépied.

AXILLA étoit un furnom des Servius.

AXILLARIS tunica, *μασχαλατός χιτών*, tunique de femmes, avec des espèces de manches qui descendoient presque jusqu'aux coudes. C'étoient de simples prolongemens des deux parties du haut de la tunique, fixés par un, deux, & même cinq boutons placés sur le bras en-dehors, depuis le haut de l'épaule jusqu'àuprès du coude. Les monumens antiques en fournissent un grand nombre d'exemples.

AXINOMANTIE, espèce de divination en usage chez les Grecs & les Romains, dans laquelle on employoit une hache ou une coignée, *ἀξίνη*. On la lançoit contre un tronc d'arbre brut, de manière qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que de l'autre ; après cela, on prononçoit des formules de prières qui étoient suivies du nom des accusés. Celui-là étoit déclaré coupable, qui voyoit tomber la hache pendant que l'on prononçoit son nom.

AXIOKERSÈS. Le scholiaste d'Apollonius dit que Cérés, chez les Phéniciens, étoit *Axieros*, Proserpine *Aziokersa*, & Pluton *Aziokersès*. Bochart (*Chanaan. 1. cap. 12.*) dérive ces noms de la racine commune *Axi* ou *Achaçi*, *ma possession* ; & il joint à cette racine la mort *kerès*, pour compléter celui de Pluton.

AXONES, *ἄζονες*. On appeloit de ce nom à Athènes des poteaux équarris, sur lesquels on avoit gravé les loix de Solon, selon le grand étymologiste & Aulugelle. Mais Pollux dit qu'ils étoient de bronze, *χαλκός*.

AXSIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le furnom de cette famille est *NASO*.

AXSIENNE. (pierre) Voyez *Assius*.

AXUR ou **ANXUR**, furnom de Jupiter, qui signifie sans barbe, selon quelques interprètes ; parce que Jupiter-*Axur* étoit représenté jeune & sans barbe. D'autres tirent ce nom de la ville d'*Anxur*, dans le Latium, où il étoit particulièrement honoré. Cette dernière étymologie est d'autant plus vraisemblable, qu'*Axur*, dans la langue phénicienne, signifie *rocher* ; & que le temple de Jupiter-*Axur* étoit situé sur un rocher escarpé, dans le Latium.

AZAN, fils d'Arcas, roi d'Arcadie, fut le premier pour qui on célébra, dit Pausanias, des jeux funèbres après sa mort.

AZETINI, dans l'Attique. *AZETINON*.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types sont une chouette sur une colonne, & un épi de bled.

AZIZUS, furnom de Mars, adoré à Édesse. Ce mot veut dire fort, & vient du syrien *aziz*, *force*.

AZONES. Les dieux *Azones* sont ceux qui ne sont point fixés à un pays particulier, ni révéés par certains peuples seulement ; mais ce sont des dieux reconnus en tout pays, & adorés par tous les peuples. Ces dieux *Azones* étoient placés au-dessus des dieux visibles & sensibles, que les Romains appeloient *dii communes*, qui habitoient les parties visibles du monde, & ne sortoient point du quartier ou de la zone qui leur étoit attribuée. Les dieux *Azones*, chez les Egyptiens, étoient Sérapis, Bacchus, & Osyris, selon Psellus. Ce mot vient de l'*ā* privatif, & de *ζώνη*, zone, pays, contrée.

AZOTUS, dans la Phénicie. *ACOTION*.

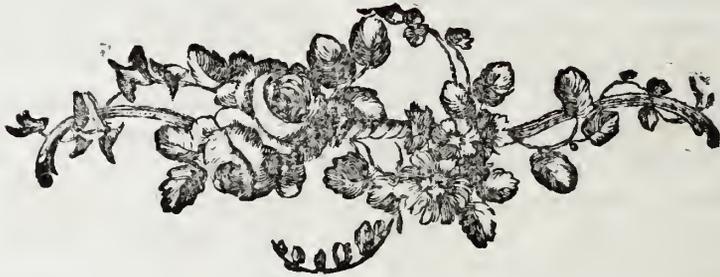
Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sept.-Sévère, de Domna.

AZUR. Les Egyptiens se servirent, selon Pline, du *lapis* & de la pierre d'Arménie pour faire l'*azur* qui brille encore dans leurs peintures & dans la couverte de leurs idoles de porcelaine, jusqu'à ce qu'un de leurs rois découvrit une terre bleue dont il tira un *azur* plus vif & plus durable. Etoit-ce une terre mêlée de cobalt, un smalte produit par quelque volcan ? La question est décidée depuis l'essai qu'a fait, à notre prière,

M. Darcet, chimiste célèbre, de l'académie des sciences, sur un Osiris du cabinet de Sainte-Genève, & dans lequel il a reconnu le cobalt. Le résultat de son essai est exposé dans le même cabinet.

A. Ω. L'A & l'Ω paroissent souvent sur les an-

ciennes monnoies de France, dans les inscriptions, à la tête des chartes, & dans les signatures. Dès les premiers siècles du christianisme, ces deux lettres étoient en usage pour exprimer le nom de J. C. On fait qu'il a dit de lui-même : *Je suis l'alpha & l'omega, le principe & la fin de toutes choses.*



B

ON peut partager les B qui se trouvent sur les anciens monumens & dans les chartres, en deux grandes séries de lettres majuscules & minuscules. La première se divise en neuf sous-séries; 1°. de B ordinaires, ou à panse désuniées, qui annoncent les bas tems; 2°. de B aigus au moins par un bout; 3°. presque triangulaires par le haut, les uns & les autres de la plus haute antiquité; 4°. de B en forme de D coupés horizontalement depuis le huitième jusqu'au onzième siècle; 5°. de B ouverts par le haut, au quatrième; 6°. à trait prolongé en dessus; 7°. ouverts du moins par le bas, à haste quelquefois raccourcie, antérieurs au dixième siècle, ainsi que ceux de la suivante; 8°. à haste excédente par un ou deux de ses bouts; 9°. au-dessus du quatrième siècle, à panse supérieure arrondie, d'où les b minuscules tirent leur origine.

La deuxième grande série peut reculer ses deux premières sous-séries au-delà du neuvième siècle, sans toutefois l'exclure, du moins en ce qui regarde la seconde. Tous, ou presque tous ses b, n'ont au plus qu'une panse. Les b de la première sous-série se terminent par le haut en courbe, & ceux de la seconde, par une droite quelconque. La troisième, qui est gothique dans presque tous ses caractères, dégénère souvent en figure d'v. La quatrième, beaucoup plus ancienne, se travestit en d. (*Nouv. Diplomatique* 11. p. 216.)

Que le beta des Grecs vienne du Beth des Orientaux, ou qu'il soit l'imitation du cri des agneaux, ainsi qu'Eustathe le croyoit, il est certain qu'il doit être prononcé fortement, bêta, & non bita ou vita; car les Orientaux le prononcent ainsi, & bi n'est point le bêlement des moutons. Il est certain d'ailleurs que les Latins lui donnoient un son fort; car Juvénal dit:

Hoc discunt omnes, ante alpha & beta, puella.

Le B prend souvent dans les inscriptions la place de quelques autres lettres, & lui-même à son tour est souvent remplacé sur les marbres par l'V.

Tantôt, le B & le C, ou le K des Grecs sont substitués l'un à l'autre. Les Grecs disoient Βορδορύγγην & Κορκορύγγην; & les Latins, *Bufo* & *Cufo*.

Tantôt, le B & le D prennent la place l'un de l'autre. Quinilien, (*Institut. Orat.* 1. 4.) : *Antiquités, Tome I.*

B

B

Necnon eadem fecit ex duello bellum; unde Duellios quidam Bellios dicere ausi. Cicéron, (*de Orat.* c. 45.) : *Ut duellum bellum, & duis bis, sic Duellium, eum qui Pænos classe devicit, Bellium nominaverunt.*

Tantôt, le B remplaçoit le φ des Grecs & l'F des Latins. Les premiers disoient quelquefois Βίλιππον pour φίλιππον. Deux frères qui avoient écrit sur l'agriculture, suivirent l'idiome des Syriens chez qui ils vivoient, & appelèrent *Pistacia* un fruit à amande; Nicandre dans ses Géorgiques le nomma *Phistacia*, & Posidonius, *Bistacia*. On lit *obrendarium* dans une inscription rapportée par Gruter, (p. 886, n. 16.) pour *ofrendarium*:

D. M.

L. POMPONIUS CLADUS

ET. CLAUDIA. PARSIESIA

FECERUNT

SIBI. ET. SUIS. POSTERISQUE

EORUM. ET

M. QUINTINO. CLAUDIANO

OLLARUM. N. XII. AB. IMO

IN. SUMMO. CUM

OBRENDARIO

Les Eoliens changeoient le B en Γ, Γλέφαρον pour Βλέφαρον, & γάλανος pour βαλανός, &c.

Les copistes latins ont souvent changé le B en M, *mascauda* pour *bascauda*, *cumamus* pour *cubabus*. Ils avoient été précédés par les Grecs dans cet usage, μάσκα pour βάσκα, μύμμυξ pour βύμμυξ, &c.

Le B & le P ont souvent pris la place l'un de l'autre. Βρετανίδης pour Πρετανίδης; *Boblicola* pour *Poplicola*. Cicéron dit: (*de Orat.* c. 48.) *Burrum semper Ennius, numquam Pyrrhum, ut patefecerunt Bruges, non Phryges.*

Le changement du B en V, & réciproquement, est le plus ordinaire. *Bivius* pour *Vivius*, *Abita* pour *Avita*, *Abienus* pour *Avienus*, *Vivianus* pour *Vibianus*, *Victorinus* pour *Victorinus*, *Elbia* pour *Helvia*, *Bidua* pour *Vidua*, *Urvasius* pour *Urbasius*, *Vibius* pour *Vivius*, *Vrittia* pour *Brittia*, &c. Le changement de ces deux lettres a donné lieu à quelques jeux de mots, entr'autres à celui d'Aurélien, au sujet de l'usurpateur Bonose, qui passoit sa vie à boire: *Natus est non ut vivat, sed ut bibat.*

C c c

B étoit une lettre numérale. Il signifioit deux chez les Grecs ; mais il valoît trois cents chez les Romains , selon ce vers :

Et B tercentum per se retinere videtur.

Lorsqu'on mettoit une ligne au-dessus du B , il valoît 3000.

B. F. Ces deux lettres initiales , placées à la fin des Edits ou des Ordonnances , désignoient deux mots de bon augure , *BONUM FACTUM*. Plaute s'en étoit servi ironiquement dans le Sens. (*Poen. prol. n. 16 :*)

Bonum factum est , edicta ut servetis mea.

Tertullien , (*de Pudicit. c. 1.*) fait allusion à cet usage : *O edictum , cui adscribi non potuit , bonum factum*. On rendoit ces deux mots latins , par les deux mots grecs , *Καλῶς ἔχει* ; comme on voit dans Joseph , (*Antiq. Jud. xiv. 17.*)

BAAL , divinité des Babyloniens , des Sidoniens , des Chaldéens & des Israélites. Les Grecs ont cru le reconnoître pour leur dieu Mars : c'est le sentiment de Jean d'Antioche , de Cedrenus & de Suidas. Saint Augustin le prend pour Jupiter. *Baal* veut dire *seigneur* ; & c'est d'après cette signification que Saint Augustin a pensé qu'il étoit Jupiter ; c'est-à-dire , le *seigneur* ou le maître des dieux & des hommes. De plus , c'étoit un dieu des Sidoniens ; & Hétychius appelle leur grande divinité , Jupiter-Maritime , *Θαλασσιος*.

Les Chaldéens regardoient *Baal* comme le créateur de l'univers ; ils appeloient ensuite de ce nom le soleil , regardé par les Phéniciens comme le seul Dieu du ciel. Il est vraisemblable qu'ils donnèrent ce même nom à plusieurs autres , & à différens rois ou personnages célèbres , en les désignant. De là vint sans doute le grand nombre de *Baal* ou *Baalim* , que l'on adoroit dans la Chaldée & dans les environs.

Saint Augustin dit que *Baal* étoit aussi un dieu des Carthaginois , que l'on fait avoir été une colonie des Phéniciens.

Jean d'Antioche dit que le *Baal* des Babyloniens étoit le successeur de Ninus ; cependant on croit ordinairement qu'il étoit son père ou son prédécesseur.

Les Chaldéens , si l'on en croit Servius sur l'Enéide (1. 733.) , & d'autres anciens , prononçoient *Bel* pour *Baal* ; car il faut lire dans cet auteur *Bal* & *Bel* , & non pas *Hal* & *Hel* , comme portoient quelques exemplaires corrompus , que Giraldus & d'autres ont suivis. De ce *Bel* des Chaldéens , les Grecs ont fait *Βήλος* , *Belus*.

Les Orientaux donnèrent à *Baal* différentes dénominations que l'on verra aux articles suivans , ainsi que les Grecs & les Romains en donnoient à Jupiter , qu'ils appeloient *Olympius* , *Capitolinus* , *Latialis* , *Pluvius* , &c.

BAAL-BÉRITH , C'étoit le dieu auquel les

Carthaginois , & avant eux , les Phéniciens adressoient leurs sermens , & qu'ils prenoient à témoin de leurs alliances. *Bérith* ou *Béruth* , signifie alliance. Tel fut chez les Grecs Jupiter Vengeur des sermens violés , *Ζεὺς ἔρκιος*.

BAAL-GAD , dieu de la fortune & du hasard chez les Syriens. *Gad* signifie *fortune* dans les langues orientales.

BAAL-PÉOR , dieu qu'adoroient les Arabes sur la montagne de Péor : on croit que c'est le Priape des Grecs.

BAAL-SEMEN , seigneur du ciel ; le soleil que les Phéniciens regardoient comme le premier des dieux.

BAALIS , déesse des Phéniciens , qui étoit adorée principalement à Byblos. On la croyoit sœur d'Astarté , & femme de Saturne , dont elle n'eut que des filles. C'étoit peut-être la *Dione* ; c'est-à-dire , la *Vénus* des Grecs.

BABBA , dans la Numidie.

C. C. I. B. *Colonia Campestris Julia Babba*. Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Livie , de Claude , de Néron , de Galba.

BABIA , déesse révérée en Syrie , sur-tout à Damas. On croit que c'est la déesse de la jeunesse. C'étoit aussi leur *Vénus* qui présidoit aux amours & aux mariages. Comme les Syriens , (*Photius Biblioth. Cod. 242.*) appeloient les enfans au maillot *Babia* , Selden s'a conjecturé que *Babia* étoit la déesse de la jeunesse. (*de diis Syris , cap. 4. synt. 11.*)

BABYLONE , « capitale de l'Assyrie & de l'empire des Perses , étoit située dans une grande plaine. Cette ville étoit si vaste , si belle & si bien bâtie , que jamais il n'en a existé qu'on puisse mettre en comparaison avec la grande *Babylone*. Elle étoit environnée de fossés larges , profonds & toujours remplis d'eau. Dans l'étendue de ses murs on remarquoit cent portes d'airain. L'Euphrate la traversoit toute entière , dit Hérodote , & la divise en deux parties. Ce fleuve est grand , profond & rapide en cet endroit. Il y coule en serpentant ; c'est pourquoi les murailles de brique qui le bordent des deux côtés , sont des coudes & des sinuosités. Les maisons y sont de trois & quatre étages. Il y a beaucoup de grandes rues & d'autres rues de traverses , qui vont se rendre au fleuve où elles se terminent par de petites portes d'airain , pratiquées dans la muraille qui fait le quai. Cette muraille est le boulevard qui résiste à l'impétuosité de l'eau , & il y en a une autre en dedans , qui n'est guères moins forte , quoiqu'elle n'ait pas tant d'épaisseur. Au milieu de chaque partie de la ville , on voit une enceinte de murailles : la première enferme le palais du roi , qui est d'une grande étendue & puissamment fortifié ; & l'autre contient le temple de Jupiter Bélus , dont les portes sont d'airain ; il est de figure carrée , &

au milieu est une tour , sur laquelle est une autre tour ; sur cette seconde encore une tour ; & ainsi il y en a jusqu'à huit les unes sur les autres. On monte à chaque tour par des degrés qui vont en tournant par dehors. Cet édifice a un stade de hauteur & autant d'épaisseur à sa base."

« Aristote (*Polit. lib. iii, cap. ii.*) compare *Babylone* au Péloponnèse, si quelqu'un s'avisait de l'enfermer de murailles. Son étendue étoit telle, que, selon lui, trois jours après avoir été prise, la nouvelle n'en étoit pas encore parvenue dans tous les quartiers de la ville. Enfin, il considère *Babylone* plutôt comme une province, que comme une ville."

« Selon Hérodote, Philostrate Apollonius & Pline, la ville de *Babylone* formoit un carré parfait, dont le contour étoit de 480 stades nautiques; qui valent 16 parasanges ou 18 lieues de 25 au degré, ou 41 milles parisiens de mille toises chacun; d'où il suit que tout le terrain renfermé dans les murs de cette ville, étoit de 20 $\frac{1}{2}$ lieues carrées, ou de 78,509 arpens de France. Selon Ctésias, qui avoit long-tems résidé en qualité de médecin à la cour des rois de Perse, dont il avoit écrit l'histoire en trente Livres; selon Diodore, & Philon de Bizance, l'enceinte de cette ville étoit d'autant de stades que les Babyloniens comptoient de jours dans l'année; savoir, 360 grands stades asiatiques; les anciens Perfes comptant l'année de 12 mois chacun de 30 jours. Ces stades sont de 500 pour un degré, & les 360 valent également 18 lieues de France. Par-là, on peut juger combien est ancien l'usage de ces deux stades en Asie, puisque Sémiramis, que les Grecs regardent comme la fondatrice de *Babylone*, vivoit 2,000 ans avant l'ère des chrétiens. Clitarque, qui accompagna Alexandre-le-Grand dans son expédition en Perse, ayant appris que *Babylone* avoit de circuit autant de stades qu'il y a de jours dans l'année, en fait l'enceinte de 365 stades, parce qu'il comptoit 365 jours dans l'année. Strabon évalue le périmètre de *Babylone* à 385 stades, & Quinte-Curse à 368: ce sont des mesurages défectueux faits par des voyageurs."

« La hauteur des murs étoit de 200 coudées royales, selon Hérodote; ce que Pline a rendu par 200 pieds. Ce sont les 50 orgies de Ctésias, & ce sont ces 50 orgies que Strabon, Philon de Byzance & d'autres ont rendues par 50 coudées. Quinte-Curse est seul de son avis; la hauteur des murs est, selon lui, de 100 coudées; leur hauteur étoit de 50 orgies, faisant 200 coudées babyloniennes, & 256 $\frac{2}{3}$ pieds de France. Ainsi, les murs de *Babylone* étoient plus hauts que les tours de Notre-Dame de Paris, qui n'ont que 204 pieds d'élévation; mais ils étoient moins hauts que le clocher de l'église de Saint-Paul de Londres, lequel avant l'incendie avoit 520 pieds anglois, qui en font 495 de France, & moins

encore que le clocher de la cathédrale de Strasbourg qui a 445 pieds de hauteur."

« L'épaisseur des murs étoit, selon Hérodote, de 50 coudées royales: ce sont les 50 pieds de Pline. Strabon & Quinte-Curse ne donnent d'épaisseur à ces murs que 32 pieds; il faut lire 32 coudées. Hérodote observe qu'on avoit fait construire sur les murailles de petites loges ou guérites, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on avoit laissé autant d'espace qu'il en faut pour faire tourner un char, & apparemment que ces loges occupoient chacune neuf coudées de la largeur du rempart. Et voilà d'où vient que les auteurs ne sont pas d'accord sur la largeur de ces murs. Selon les uns, six chars attelés de quatre chevaux pouvoient y courir de front, & selon d'autres, trois chars seulement pouvoient y passer à côté les uns des autres. Ces murs ayant 50 coudées royales de largeur, avoient 64 $\frac{1}{2}$ pieds de France. Ainsi, l'espace d'un char tiré par quatre chevaux de front, est estimé ici de 10 $\frac{1}{75}$ pieds de roi, & dans ce calcul je n'ai rien rabattu pour les banquettes qui devoient régner tout le long du mur des deux côtés. Par-là on voit que la largeur des murs, donnée par Hérodote, ne peut être exagérée. Leur hauteur ne sera pas outrée non plus, si l'on considère que ces murs passaient pour une des sept merveilles du monde, & qu'il existe encore aujourd'hui une muraille de brique de plus de 500 lieues de 25 au degré, de long, entre la Chine & la Tartarie; que cette muraille, qui subsiste depuis près de 2,000 ans, est fortifiée de tours de distance en distance, a de hauteur près de 30 pieds de roi, & est assez large pour que six chevaux y marchent de front, ayant de largeur jusqu'à 15 pieds environ."

« Les murailles de *Babylone* étoient flanquées de 250 tours. Leur hauteur étoit de 60 coudées selon Strabon; & Quinte-Curse dit que les tours étoient plus hautes de 10 pieds que les murailles. Les tours avoient 60 orgies de hauteur, & excédoient de 10 orgies la hauteur des murs; en sorte que ces tours avoient 308 $\frac{1}{3}$ pieds de roi de hauteur, ce qui est bien moins que la hauteur des clochers de Strasbourg & de S. Paul de Londres."

« La distance tout-au-tour de la ville entre les murs & les édifices, étoit de deux plèthres, selon Diodore, ou d'un plèthre seulement, selon Quinte-Curse, 28. 534, ou 14. 267 tois. de Paris."

« La largeur du fleuve, dans l'endroit où il est le plus étroit, & où Sémiramis avoit fait construire un pont, étoit de cinq stades selon Diodore. Strabon ne fait cette largeur que d'un stade, ce qui ne paroît pas croyable, parce que l'Euphrate est un très-grand fleuve. Le pont-royal, à Paris, a 75 toises de longueur, & le pont-neuf en a 150. Un stade grand est que

de 114. 1 toif. cinq stades feroient 570 $\frac{1}{2}$ toif. »

« La longueur du fleuve dans la ville , n'auroit dû être que de 120 stades nautiques ou 90 grands stades , s'il avoit coulé en droite ligne ; mais il y faisoit plusieurs sinuosités , en sorte qu'il y parcouroit 60 grands stades selon Diodore , & les quais qui bordoient le fleuve de part & d'autre , étoient presque aussi larges que les murs de la ville. »

« Le palais du roi , situé dans la partie occidentale de la ville , avoit 60 stades de tour. Un autre palais situé de l'autre côté du fleuve & dans la partie orientale de la ville , avoit 30 stades de tour, selon le même auteur. Dans l'enceinte de ce dernier palais , étoit le temple de Bélus , qui avoit 2 stades en carré , ou 4 stades carrés selon Hérodote , & au milieu étoit une tour à base carrée , d'une stade sur chaque côté. La hauteur de cette tour étoit également d'un stade nautique , ou de 513 $\frac{1}{4}$ pieds de Paris. »

« Les jardins suspendus avoient quatre plessures en carré , ou seize aroues de superficie selon Diodore & Strabon ; ce qui revient à 1. 924 arpens , ou deux arpens de France moins un dixième. Selon Quinte-Curce , toute l'aire de la ville n'étoit pas bâtie ; car outre que les maisons étoient à une certaine distance des murs , il n'y avoit des édifices que dans l'espace de 90 stades , & encore les bâtimens ne tenoient point les uns aux autres , ce que l'on avoit fait à cause du feu. Les habitans labouroient & ensemençoient tout le reste , afin que s'il leur survenoit un siège , ils pussent se nourrir de ce qui provenoit de ce fonds. »

« Il faut donc considérer ce qu'on appelle l'aire de *Babylone* , comme un grand parc fermé de grands & puissans murs flanqués de tours , dans lequel étoient contenues des terres labourables & une grande ville. L'aire de la ville , proprement dite , n'étoit que de 90 stades selon Quinte-Curce. Comment faut-il entendre cet auteur ? Il ne s'agit pas ici de 90 stades carrés ; cet espace seroit trop petit : il ne s'agit pas non plus d'un espace carré dont chaque côté auroit été de 90 stades ; car il paroît que la mesure de l'auteur est le grand stade asiatique , & chaque face des murs n'en contenoit que ce nombre. Il est donc question ici d'une enceinte de 90 grands stades , qui valent 4 $\frac{1}{2}$ lieues de 25 au degré. Mais cet espace étoit-il curviligne , ou avoit-il une autre figure ? Si l'enceinte de la ville étoit curviligne , la forme circulaire donnera la plus grande superficie ; la ville aura 644. 6 grands stades carrés , ou 6,247 arpens , & ne sera guères qu'égale à Paris. Toute autre forme curviligne donnera moins. Mais il est plus probable que le terrain de la ville étoit rectiligne ; alors s'il étoit carré , tout l'emplacement des édifices avec les rues , n'étoit que de 1 $\frac{37}{64}$ lieue carrée. Si cet emplacement n'étoit point carré , & qu'il eût

toute autre forme rectiligne , il étoit encore moindre : d'où il faut conclure que le *maximum* de la grandeur de *Babylone* , considérée comme un plan rectiligne , étoit , selon Quinte-Curce , d'une lieue carrée plus $\frac{17}{64}$, compris le lit du fleuve , les palais , les rues , &c. ; ce qui revient à 4,997 arpens de France. Paris dans ses remparts n'en occupe que 2,343 , mais en comprenant ses faubourgs il en occupe 6,188 : il seroit donc d'environ un tiers plus grand que *Babylone*. »

« Si à présent on fait attention que toute la superficie du terrain renfermé dans les murs de *Babylone* , étoit de 78,509 arpens , on en conclura que les terres labourables contenues dans l'enceinte de cette ville , se montoient à 73,602 arpens , sur quoi pourtant il faut défalquer la superficie des remparts , qui est d'environ 60 stad. nautiques carrés , ou de 327 arpens : reste donc 73,275 arpens que l'on pouvoit labourer. Si ce qu'Hérodote & Strabon disent de la fertilité des terres de la Babylonie est vrai , un arpent de terre dans ce pays pouvoit produire du bled pour la subsistance annuelle de soixante personnes : d'où il suit que dix mille arpens seulement pouvoient produire du bled suffisamment pour la provision de six cents mille ames ; & c'en est peut-être plus que *Babylone* n'en contenoit , au moins à en juger par un récit vague d'Hérodote. (*Lib. III. cap. CLIX.*) « Lorsque » les Babyloniens eurent pris la résolution de se » révolter contre Darius , fils d'Hystaspes ; ils » firent sortir de leur ville toutes les femmes qui » avoient eu des enfans , s'en réservant une » seulement qui savoit faire du pain ; & l'on fit » assembler toutes les autres en un endroit où » elles furent étranglées , afin qu'elles ne con- » sommassent pas les vivres dont ils avoient fait » provision. Darius s'étant emparé de la ville » par le moyen de Zopire , fit empaler trois mille » hommes des principaux citoyens ; mais il per- » mit aux autres de demeurer dans la ville , & » voulut qu'ils prissent des femmes pour en avoir » des enfans. Il ordonna donc aux peuples voisins » d'envoyer à *Babylone* un certain nombre de » femmes ; & enfin , on en fit entrer cinquante » mille , dont les Babyloniens d'aujourd'hui sont » descendus. » Il me semble qu'on peut inférer de-là qu'il n'y avoit dans *Babylone* que 53,000 hommes adultes : si donc nous donnons à chaque homme deux femmes , & à chaque femme deux enfans ; nous trouverons par ce calcul que la population de *Babylone* ne devoit pas passer 371,000 ames. »

« Cette fameuse ville fut prise la première fois par Cyrus , qui la conserva & l'embellit : s'étant révoltée sous Darius , elle fut prise une seconde fois par ce prince , qui en fit raser les murailles & abattre les portes. Je ne fais ni quand ni comment ses murs furent rebâties ; mais les his-

toriens d'Alexandre-le-Grand parlent de *Babylone* comme d'une ville subsistant encore dans toute sa splendeur. Benjamin de Tudèle, qui vivoit au douzième siècle, rapporte dans son itinéraire, qu'on n'y voyoit que quelques ruines, & qu'on n'osoit en approcher, à cause des serpens & des scorpions dont elles étoient pleines; ce qui est parfaitement conforme à ce qu'en a écrit Rouwolf, voyageur Allemand, qui passa vers ces ruines en 1574. Selon Texeira, on n'en trouve plus aujourd'hui que des traces, & il n'y a pas dans toute la contrée, de lieu moins fréquenté, que le terrain qu'elle occupoit autrefois. Il est situé près d'Hella, au sud-ouest de Bagdad, sur l'Euphrate. » (*Métriologie de M. Pauton.*)

BABYLONE. (Tapis de) Voyez TAPIS.

BABYLONICA. Voyez TAPIS.

BABYLONIE. « La contrée la plus fertile du monde, suivant le témoignage des anciens, étoit la *Babylonie*, & en général les bords de l'Euphrate & du Tigre: aussi la ville de *Babylone* étoit-elle la plus grande & la plus riche qui ait existé. La fécondité de son territoire étoit la source de sa puissance; on s'en convaincra par ce qui suit. Comme toutes les provinces de la domination du roi de Perse étoient obligées de fournir, par des tributs, à toutes les dépenses de sa cour & de ses armées, l'empire entier contribuoit à cette dépense pour huit mois de l'année, & la seule *Babylonie* étoit obligée de remplir le vuide des quatre autres mois; de sorte que ce petit pays étoit réputé valoir le tiers de l'Asie entière. Tritechme, fils d'Artabafe, qui en étoit satrape, & qui y levoit les tributs pour le roi, en tiroit chaque jour un artaba rempli d'argent. Cette mesure, comme Hérodote en fait la remarque, étoit plus grande de trois chénices que le médimne attique, qui en contient quarante-huit; de manière qu'en la supposant remplie de pièces d'argent, rondes & mises en piles les unes à côté des autres, on trouve par le calcul que les impositions de ce gouvernement montoient par an à environ trente-trois millions de notre monnoie; on peut au moins compter trente millions, c'est le riers des quatre-vingt dix millions que l'on croit avoir été la totalité des revenus de Darius, fils d'Histaspes. »

« De plus, la *Babylonie* nourrissoit pour le roi, outre des chevaux de guerre, un haras de huit cents chevaux mâles & de seize mille cavales, à raison de vingt cavales pour un cheval. Elle nourrissoit aussi pour le roi, une si grande multitude de chiens d'inde, qu'il y avoit quatre villes exemptes de toutes impositions, à condition qu'elles seroient chargées de leur entretien. Ce pays & toute l'Assyrie sont rarement arrosés des pluies du ciel. Les grains de la terre y produisent, ne sont rafraîchis que par les eaux du fleuve; non qu'il se déborde de lui-même sur les campagnes, comme

le Nil en Egypte; mais l'industrie des habitans s'applique à en diriger les eaux par des fossés, des canaux & des rigoles qui coupent & divisent toutes les plaines. Le plus grand de ces canaux portoit navire; il étoit tourné vers le solstice d'hiver, & se rendoit de l'Euphrate dans le Tigre. »

« La *Babylonie* le cède aux autres pays en productions d'arbres fruitiers, comme le figuier, l'olivier & la vigne; mais par-tout la terre y produit d'elle-même des palmiers, qui presque tous portent du fruit dont on fait du pain, du vin & du miel. Ils se cultivent comme les figuiers. Les Grecs distinguent ces arbres, comme plusieurs autres, en mâles & femelles. On attache le fruit des mâles à la date que portent les femelles; c'est parce que les palmiers mâles contiennent dans leur fruit des moucheron, comme le figuier sauvage, lesquels entrent dans la date du figuier femelle, la font mûrir en la pénétrant: autrement elle tombe sans être bonne à manger. On y voit une plante qui ne croit que sur des épines; elle a quelque rapport avec le gui, que l'on voit par-tout se produire sur toutes sortes d'arbres; mais la plante dont il s'agit ici, ne vient que sur l'épine royale. On la sème vers le tems du lever de la canicule; & ce qui étonne, c'est qu'elle germe le jour même qu'on la sème, & que bientôt après, son feuillage occupe tout celui de l'arbre qui la porte. On en fait usage pour préparer certains vins, & c'est pour cela qu'on la cultive »

« Les terres sont restibles dans la *Babylonie*, & elles produisent chaque année jusqu'à trois récoltes, (*Plin.* 18. , 17.) mais la troisième ne parvient pas à maturité; on la coupe en vert pour la nourriture des bestiaux. Hérodote dit que cette contrée étoit pour le bled la meilleure & la plus féconde que l'on connût de son tems. La terre y rend communément deux cents pour un; & quand les années sont bonnes, & qu'elle se surpasse elle-même par sa fécondité, elle rend jusqu'à trois cents pour un. Les feuilles du bled & de l'orge y ont quatre doigts de largeur; & quoique je sache, dit cet historien, que le millet & le sésame y viennent aussi grands que des arbres, je m'abstiendrai d'en parler, dans la crainte que ceux qui n'ont pas vu ce pays comme nous, ne s'imaginent qu'on leur raconte des fables. On n'y fait pas usage d'autre huile que de celle de sésame. Strabon, (*lib. XVI, p. 511.*), assure aussi que la *Babylonie* rend trois cents mesures d'orge pour une de semence. Ce prodigieux produit est sans doute la somme des deux récoltes mentionnées par Pline: ce qui sert à le prouver, c'est qu'il ajoute immédiatement après, que c'est en multipliant les moissons dans les mêmes terres, qu'on fait rendre aux plus mauvaises, cinquante & jusqu'à cent-cinquante pour un, lorsque le laboureur est laborieux & intelligent. Quoi qu'il

en soit, un arpent de terre pouvoit procurer la subsistance à soixante personnes adultes dans cette région favorisée de la nature. La culture du bled dans la *Babylonie* ne demandoit pas plus de travail, mais le produit y étoit considérablement plus grand que dans les terres d'Égypte. » (*Métrologie de M. Pauſon.*)

BABYLONIENS. Leurs chefs portoient la pourpre & l'or comme les autres Asiatiques, une espèce de Prétexte ou de *Trabea* comme les Romains, & des couronnes d'or ou de branches d'arbres

Ils comptoient les jours depuis un lever du soleil, jusqu'à l'autre lever.

Athénée (xiv.) rapporte un passage des livres de Béroſe, confirmé par Ctésias dans ses écrits sur les Perses, duquel on peut conclure que les *Babyloniens* avoient inventé les saturnales : car ils avoient établi cinq jours de fête, appelés *ſacées*, pendant lesquels les esclaves commandoient aux maîtres. *Voyez ASSYRIENS.*

BABYS. *Voyez CÉON.*

BABIS & BEBON. Les Egyptiens désignoient par ce surnom de Typhon, un vent violent renfermé dans les cavernes. *Babi* ou *Bebi*, veut dire en langue Cophte, selon Jablonski, une caverne dans laquelle on peut renfermer ou cacher quelque chose. Typhon étoit le vent qui souffloit sur la terre, & qui retardoit l'heureuse inondation du Nil; *Babys* désignoit Typhon sans action, ou renfermé dans les cavernes. Delà vint dans Homère la fable d'Eole & de sa caverne, répétée par Virgile.

BACARIO, espèce d'aiguïère armée d'une longue anse, & appelée aussi *trulla*. Les valets des bains s'en servoient pour puiser de l'eau, & pour la verser sur le corps de ceux qui se baignoient.

BACARIO devint le nom de ces valets mêmes, qui servoient les femmes publiques dans leurs bains. Les Gloses expliquent le mot *Bacario*, en ajoutant le mot grec *Προδοϊκόνος*.

BACCHAE. Ce mot désignoit les Bacchantes; mais il désignoit aussi les couronnes de lierre que l'on portoit dans les fêtes de Bacchus, pour imiter ce Dieu.

BACCHANALE, endroit où l'on célébroit les mystères de Bacchus. Plaute s'est servi de ce mot (*Aulul. III. 1. 3.*) :

*Neque ego unquam, nisi hodie, ad Bacchas veni
in Bacchanal coquinatum.*

Les gloses d'Isidore en donnent la même définition : *Bacchanal, sacarium Liberi Patris.*

BACCHANALES, fêtes & mystères célébrés en l'honneur de Bacchus. Hérodote les fait naître en Égypte, où elles étoient connues sous le nom de mystères d'Isis & d'Orisis. Melampus les ap-

porta en Grèce, où elles furent accueillies avec fureur, principalement à Athènes. Cette ville en regardoit la célébration comme un objet si important, qu'elle comptoit les années par les *Bacchanales*, comme elle les compta depuis par ses Archontes.

Un Archonte en régloit à Athènes la forme & l'ordonnance. On les célébroit dans le mois de novembre, & tous les genres de débauche & de dissolution y étoient admis. Les femmes ou Bacchantes couroient dans les rues travesties en nymphes & en héroïnes; elles étoient suivies des hommes demi-nuds, couverts de peaux de bêtes, & déguisés en faunes ou en satyres. Les sons de la flûte les animoient à former des danses lascives & impudiques.

De la Grèce, ces fêtes impures passèrent dans l'Etrurie, & de-là à Rome; mais l'austérité des mœurs républicaines fut offensée d'une licence si effrénée, & le sénat rendit, l'an 568, une ordonnance qui en défendoit la célébration. Cette sage ordonnance n'eut qu'un effet momentané, & les *Bacchanales* furent célébrées sous les Empereurs avec encore plus de licence peut-être qu'elles ne l'avoient été dans la Grèce. On leur fixa d'abord trois époques dans l'année; mais le libertinage fit renouveler tous les mois ces fêtes impures. *Voyez DIONYSIES*

BACCHANALES, } jours de fêtes institués en
ΒΑΚΧΕΙΑ, }

l'honneur de Bacchus. *Voyez DIONYSIES.*

BACCHANTS, } hommes & femmes qui
BACCHANTES, }

suivirent Bacchus dans son expédition de l'Inde, armés de thyrses & chantant ses victoires. Ce nom fut donné depuis aux hommes & aux femmes qui célébroient les *Bacchanales*. Les mystères de Bacchus furent principalement confiés aux femmes; & dans les anciennes *Bacchanales* de l'Asie, ces prêtresses étoient au nombre de quatorze. L'antiquité fait mention cependant d'un grand-père de Bacchus, si respecté de tout le peuple, qu'on lui donnoit la première place dans les spectacles.

Les *bacchantes* couroient pendant la nuit, demi-nues, couvertes seulement de peaux de tigris ou de panthères légèrement attachées sur leurs reins avec des ceintures de pampre ou de lierre. D'autres, échevelées, portoient des flambeaux allumés ou des thyrses, crioient & pouſſoient des hurlemens affreux. Elles répétoient souvent ces mots : *Εὐοὶ Σαδοὶ, Εὐοὶ Βάκχης*, ou *ἰὼ Βάκχης*. A leurs cris se mêloient les sons des cymbales, des tambours, des clairons & des clochettes attachées à leurs habits. Les hommes, déguisés en satyres & en faunes, suivoient les *Bacchantes*, les uns à pied, les autres montés sur des ânes, traînant après eux des boucs ornés de guirlandes, pour les immoler à *Bacchus*.

Ce furent les *Bacchantes* qui déchirèrent le

chantre de la Thrace & le malheureux Penthée. Euripide a pris pour sujet d'une de ses tragédies la mort de ce prince.

Les principaux objets du culte des *Bacchantes* étoient le *Phallus*, le *Van sacré*, & la *Cisse* mystique renfermant un serpent. Voyez ces mots. Leur habit distinctif, lorsqu'elles n'étoient pas couvertes de peaux de tigres, étoient la *Bassaris*, ou tunique traînante, & la crocote : cette dernière étoit faite avec la soie & transparente, telle à-peu-près que nos gazes. Bacchus paroît sur les monumens avec la crocote, qui fut depuis adoptée par les Histoïens.

Les *monumenti inediti* de Winkelmann nous offrent sept à huit bas-reliefs représentant des *Bacchantes* & des Bacchanales. On en voit sur le beau vase d'agate du trésor de l'Abbaye de Saint-Denis en France. La *Bacchante* de la ville *Madame*, porte une ceinture large comme celle de Melpomène.

Au seul nom de *Bacchantes* l'imagination des artistes s'enflamme ; ils ne croient jamais rendre avec assez de force la fureur & l'ivresse de ces femmes perdues de luxure & de vin ; & ils donnent à leurs visages des traits aussi forcés que le sont les attitudes de leurs corps. Winkelmann leur apprendra que ces caricatures sont contraires à l'idée de la joie que les anciens exprimoient sur les monumens. Elle n'étoit jamais éclatante ; c'étoit l'expression simple & douce du contentement & de la sérénité de l'ame. Sur le visage d'une *Bacchante*, dit-il, on ne voit briller, pour ainsi-dire, que l'aurore de la volupté.

Les anciens donnoient aux visages des *Bacchantes*, le caractère de la grace comique, propre aux Faunes, qui consiste le plus souvent dans un fourire de gaieté, exprimé par les angles de la bouche, tirés en haut. On voit entre autres à la ville Albani, une tête de *Bacchante* de la plus parfaite conservation, qui ne peut pas être prise pour un portrait, mais qui doit être placée dans la classe des beautés idéales. Elle a le profil applati, les yeux élevés comme les Faunes, & les angles de la bouche tirés en haut. On voit que les anciens artistes ont cherché à imprimer aux figures des *Bacchantes*, c'est-à-dire aux figures idéales des *Bacchantes*, la grace des Silènes & des Faunes.

La collection du baron de Stofsch offre plus de trente pierres gravées avec des *Bacchantes*.

BACCHUS. Les anciens connoissoient plusieurs *Bacchus*, qui n'étoient peut-être tous que des modifications du même, relatives au culte de chaque pays. Les recherches de M. Dupuis, Professeur de Rhétorique au collège de Lisieux, démontreront cette conjecture. Nous allons les donner ici telles qu'il les a fait insérer dans l'Astronomie de M. de la Lande ; édition in-4°. dernier volume.

EXPLICATION DE CETTE DIVINITÉ, SELON M. DUPUIS DE LISIEUX.

« Le voyage de *Bacchus*, décrit dans les *Dionysiaques* de Nonnus, contient d'une manière beaucoup plus suivie & plus complète que les lambeaux qui nous restent des poèmes faits sur Hercule, la théologie astronomique des anciens, & nous allons voir *Bacchus* voyager comme le fils d'Alcmène dans le zodiaque, aux équinoxes & aux solstices, d'une manière à ne laisser aucun doute. Ce poème de Nonnus, connu sous le nom d'aventures & de voyages de *Bacchus*, ou de *Dionysiaques*, est écrit en grec, & distribué en quarante-huit chants, qui renferment presque tout ce que la Mythologie ancienne a de plus intéressant dans plus de vingt-un mille vers. L'auteur de ce poème étoit Egyptien, & selon Suidas, vivoit dans le quatrième siècle. Il travailla sur les mêmes matériaux que les grecs & les latins ; & quoique son poème ne fût qu'une imitation des anciens poèmes sur Osiris ou *Bacchus*, il est précieux par la suite qu'ont entre-elles les allégories astronomiques & les traditions sacrées qui y sont beaucoup mieux conservées que dans aucun poème des anciens. »

« *Bacchus* fut une divinité théologique, de la même nature que Jupiter en Grèce, Pan & Osiris en Egypte ; que l'Hercule Thébain : c'étoit l'ame du monde & le *spiritus* moteur des sphères, peint avec les attributs du taureau céleste & du signe équinoxial du printemps, dans lequel s'incarnoît le dieu de la lumière, l'ame du soleil & du monde, quand la nature recevoit le germe de la fécondité que lui commaniquoit l'*Aether*. Macrobe nous dit que dans la théologie d'Orphée, *Bacchus* passoit pour être la force qui meut la matière, l'intelligence qui l'organise, & cette ame qui se distribue dans toutes ses parties, & qui divisée dans ses effets & ses agens, est une dans son principe. » « *Ipsum autem liberum patrem Orphaici vsu ὀλιγον suspi-*
« *camur intelligi ; qui ab illo individuo na-*
« *tus, in singulos ipse dividitur. Ideo in illorum*
« *sacris traditur Titanio furore in membra dis-*
« *cerptus & frustis sepultis, rursus unus & inte-*
« *ger emerfisse ; quia vsu, quem diximus mentem*
« *vocari, ex individuo prabendo se dividendam,*
« *& rursus ex diviso ad individuum revertendo,*
« *& mundi implet officia, & natura sua arcana non*
« *deserit » (Somn. Scip. c. 12.) Cette Hyle, ob-*
« *serve très-bien M. Freret, est la matière pre-*
« *mière, la nature, receptaculum omni-formium*
« *specierum. (Défense de la Chronol. p. 367).*
« *C'est effectivement ainsi que l'explique Macrobe.*
« *Hac est autem Hyle qua omne corpus munai,*
« *quod ubicumque cernimus, ideis impressa formavit.*
« *Bacchus est donc l'intelligence qui préside à la*
« *matière, à l'arrangement & à l'organisation de*

ses parties, la meut & l'ame, & imprime cette force harmonique au ciel & aux sept sphères, dont l'action combinée produit avec les élémens tous les effets sublunaires. *Bacchus*, ou le dieu Taureau des anciens, n'est donc qu'une forme particulière de l'ame universelle & de l'intelligence demi-ourgique, & d'une des métamorphoses de ce *spiritus qui per omnes orbis pervolitat partes, corpusque animale figurat*, pour me servir des expressions de Manilius. Le savant Freret a très-bien saisi ce grand principe de la théologie ancienne; mais il a échoué comme les autres, dans les explications de détail, faute d'y avoir appliqué les caractères de l'écriture sacrée, ou le ciel dans lequel circuloit la force motrice des plus puissans agens de la nature. « Le monde, dit ce » savant, étoit, dans la théologie des anciens » Égyptiens, comme un grand animal composé » d'esprit & de matière, & qui avoit une ame, » laquelle étoit dans un mouvement & une circu- » lation continuelle, remplissant tous les êtres & se » mêlant avec eux. Elle les anime tous; elle est le » principe de l'ame & du sentiment dans les animaux. » Jamblique, Apulée & Hermès nous apprennent » que notre monde, ou plutot l'ame & l'intel- » ligençe qui l'anime, étoit le second Dieu vi- » sible & sensible l'image & le fils du Demi- » ourgos. (*M. Freret, p. 368.*) » Il dit en par- » ticulier d'Hercule & de *Bacchus*, qu'ils étoient des dieux du premier ordre, l'ame du monde, ou du moins des attributs, ou, suivant notre système, des formes de l'intelligence demi-ourgiques. (*p. 317. & 327.*)

« Ce que ce savant pensoit d'Hercule & de *Bacchus*, nous le pensons de tous les grands dieux du paganisme, qui se réduisent tous à la seule force motrice de la nature, & à l'ame du monde, multiple seulement dans ses noms & ses formes; & le travail que nous avons fait jusqu'ici sur chaque divinité, nous a toujours donné en dernière analyse, l'ame du monde & le génie moteur du ciel des fixes & des sphères. La constellation du cocher céleste fut une des formes de l'ame du monde, connue sous le nom de Pan & de Jupiter; celle de Persée devint une autre expression de la même force, sous le nom de Mercure & de Crone; celle du grand chien fut Mercure Anubis, Orion, le Saturne Assyrien; le Taureau devint *Bacchus* & Osiris; le Serpenteaire produisit Esculape, Esmum, Pluton & Sérapis; & ainsi des autres constellations auxquelles cette ame s'unissoit dans une révolution solaire. »

« D'après ces principes, *Bacchus* dut donc être la force universelle distribuée dans les corps célestes, dans le soleil, la lune & les sept planètes, & l'ame de l'harmonie des sphères. Cette conséquence, qui résulte du principe unique que nous établissons pour base de notre théorie, est confirmée par le témoignage des anciens. Dans la théologie d'Orphée, *Bacchus* étoit censé présider

avec les muses au mouvement des sphères, & donner à chacune l'impulsion, à commencer par le ciel des fixes, ou le huitième ciel, sur lequel l'ame du monde exerçoit sa première action, jusqu'au ciel de la lune. « *In anima mundi, priorem » vin Bacchum Libromium proficiebant.* » (*Lilio Giraldi, tom. I, 533.*) Dans la théologie égyptienne, Osiris, le même que *Bacchus*, étoit aussi accompagné des Muses, ou des intelligences des sphères. L'union de *Bacchus* aux Muses est aussi attestée par Plutarque: « *Non inepte apud nos » in festis mulieres Bacchum requirunt tanquam su- » gitivum; deinde finem quarendi faciunt, dicunt » que eum ad Musas confugisse, & apud eas latere » occultatum.* (*Sympos. l. VIII, prob. 1.*) Et les Muses, suivant le même auteur, « *sunt octo in » globis; una prope terram locum sortitur. Qua » octo sphaerarum revolutionibus presunt, ea erran- » tium stellarum adversus inerrantes & ipsurum » invicem conservant harmoniam.... Uraniam Mu- » sum à caelo nomen habet.* » (*16. l. IX. prob. 14.*)

Macrobe établit la même théorie sur l'harmonie produite par l'ame universelle: « *in esse mundana » anima causas musica.... caelestis anima, qua ani- » matur universitas, originem sumpsit in musica: » hac dum ad sphaeralem motum mundi corpus im- » pellit, sonum efficit.* (*Som. Scip. l. II, c. 3.*) Il reconnoît également neuf intelligences, qui président au mouvement de chaque sphère, sous le nom de Muses. Il donne aussi le nom d'Uranie à celle du ciel des fixes: « *Undè Hesiodus, in » sua theogoniâ, octavam Musam Uraniam vocat. » Quia post septem vagas qua subjecta sunt, octava » stellifera sphaera superposita proprio nomine caelum » vocatur.* » Il donne celui de Calliope à la neu- » vième qu'il appelle *maximam*, & celle à laquelle » Hésiode assignat *universitatis nomen.* » Il donne au chef de ces intelligences le nom d'Apollon, au lieu de celui de *Bacchus*; mais ceci n'est point contraire à ce que nous établissons sur *Bacchus*, puisqu'Apollon est une divinité de la même nature que *Bacchus*, & la même ame du monde, exprimée sous un autre emblème astronomique, comme on le verra lorsque nous aurons occasion de parler d'Apollon: cette identité est reconnue par Macrobe lui-même: « *Aristoteles qui theolo- » gumena scripsit, Apollinem & Liberum patrem » unum eundemque esse Deum, multis argumentis » asserit.* (*Saturn. l. I. c. 18.*) »

« *Bacchus* fut donc uni aux Muses, ou aux intelligences des sphères aussi naturellement qu'Apollon; il en fut de même d'Hercule, qui prit aussi le nom de Musagètes, ou chef des Muses, par la même raison qu'il fut aussi l'ame de l'harmonie universelle. Les voyages de *Bacchus* & les courses de ce Dieu, ne sont donc que la marche progressive de l'ame du monde, & en particulier de l'intelligence du soleil & du tems dans le zodiaque, dans lequel voyageoit le soleil, ame visible du monde, & l'agent le plus puissant de

de la végétation annuelle & de l'organisation de la matière : voilà pourquoi plusieurs auteurs ont confondu ce dieu avec le soleil auquel il est uni. Mais cette diversité d'opinions ne nuit en rien à nos explications astronomiques, puisque ces mêmes auteurs supposent que le soleil est l'ame du monde, & que sa force devient la force universelle, qui se répand dans toutes les parties de la nature, qui meut les sphères, & subit diverses métamorphoses dans les constellations. Aussi l'on est obligé de se reporter au ciel des fixes, dans lequel notre système place & fait circuler la force motrice de la sphère du soleil & des planètes. Soit que l'on fasse agir l'ame du monde immédiatement sur le premier mobile, « *in quo residet prima causa. (vita Pythag. Photii. Bibl. cod. 259.)* » sur ce cercle que Cicéron appelle *summus Deus*, & que Macrobe dit : « *continere virtutes omnes quæ prima summitatis omnipotentiam sequuntur;* » (*Liv. l. c. 17.*) ; soit qu'on le place dans le soleil pour distribuer de-là son action dans toute la nature ; c'est toujours dans le zodiaque qu'elle circule pendant une révolution annuelle ; & sa marche, dans ses principales époques, sera toujours fixée par les astres ou les génies-étoiles qui déterminent la route du soleil par leur lever ou leur coucher, & qui sont en aspect avec les signes : ainsi, la clef astronomique devient nécessaire pour expliquer les voyages allégoriques de cette force personnifiée dans le poème sur l'ame du monde. »

« *Bacchus* n'est donc point un héros apothéoté ; c'est plutôt la divinité peinte sous les traits de l'homme, mais d'un conquérant & d'un héros : sa force est celle de la nature ; ses voyages, la marche même du soleil qui la féconde ; ainsi *Bacchus* doit partir du point d'où le soleil commence à se mouvoir, lorsque ses feux font éclore tous les ans un nouveau monde ; accompagner l'astre du jour, l'éloigner, s'arrêter, revenir à lui, & retourner au même endroit où il avoit commencé sa carrière. »

« Lorsque le Taureau céleste étoit le premier signe, & que son souffle animoit l'univers ; l'ame motrice des sphères & le *spiritus* qui organisait la matière végétative, emprunta les attributs de cette constellation : aussi l'on voit *Bacchus* partir de la constellation du Taureau, pour y revenir après avoir fait le tour du ciel. Il fut peint avec des cornes de bœuf, ou même avec une tête & des pieds de bœuf ; il prit le nom de saint Taureau, & son éducation fut confiée aux Hyades, les plus belles étoiles de cette constellation. L'ame du monde, à cette époque, reprenoit sa foudre éteinte pendant l'hiver, & le nouveau dieu naissoit au milieu des feux du tonnerre. »

« Le Serpenteaire qui se trouve en aspect avec ce signe, & qui par son lever du soir fixoit cette importante époque de la nature, fut uni naturellement au signe de l'équinoxe de printemps &

à *Bacchus*, ou au dieu Taureau. Cette constellation s'appelle *Cadmus*, en astronomie (*Cæsius*, p. 146.) ou l'*Orientale* ; & l'histoire de *Cadmus* se trouva liée à celle de *Bacchus*, aussi nécessairement que la constellation qui est désignée sous ce nom, l'étoit au premier signe, ou au Taureau équinoxial, d'où toute la machine céleste sembloit partir, & où se rapportoient les diverses orbites des planètes. C'est du Taureau ou de l'équinoxe que le *Zend-Avesta* fait partir tous les astres : cette position de la sphère, le jour de l'équinoxe, une fois déterminée, considérons maintenant le poème de Nonnus. »

« Le poète invite la Muse à chanter la foudre qui étincelle dans la main du maître des dieux, & dont l'explosion fait accoucher Sémélé ; la naissance de *Bacchus* né deux fois. Il la prie de faire paroître Protée, ce dieu si varié dans ses formes, & dont les métamorphoses renferment des merveilles moins étonnantes que celles de la vie de *Bacchus*. »

« Cette comparaison de *Bacchus* à Protée, est des plus naturelles, puisque *Bacchus* ou l'ame du monde, est le véritable Protée, qui subit mille formes variées dans la matière qu'il organise, & dans les astres qu'il anime & qu'il meut. Aussi lui donnoit-on le titre de *Myriomorphos*, ou de dieu aux mille formes ; & dans le poème de Nonnus, on voit ce Dieu sous le nom de *Zagreus*, prendre presque toutes les formes de Protée, tantôt bœuf, tantôt lion, tantôt serpent, &c. suivant les différentes constellations dans lesquelles l'ame du monde circuloit. »

« Le poète entre ensuite en matière, en racontant l'enlèvement d'Europe par Jupiter déguisé en Taureau, & les courses de *Cadmus* pour chercher sa sœur : il chante poétiquement cette aventure. Jupiter avoit laissé sa foudre dans un antre, & Typhon s'en étoit saisi ; mais inutilement il en veut faire usage : son bras n'est pas assez vigoureux pour en soutenir le poids. Les feux du tonnerre s'éteignent dans ses mains, & la foudre n'y fait aucun bruit. Néanmoins le monstre, secondé des autres serpens ses frères, avoit déjà porté le ravage dans tout l'univers, obscurci la lumière du jour, & faisoit la guerre aux étoiles fixes. C'est ainsi que dans la Cosmogonie des Perfes, on voit Typhon, ou Arhiman avec les Dews, attaquer le ciel des fixes. (*Zend-Avesta*, t. II. p. 354.) »

« Il fait avancer dans les airs son armée de serpens, & va se placer lui-même sur le dragon des Hespérides. Les Heures arment contre lui leurs bataillons intrépides. Il attaque ensuite la mer ; & les habitans des ondes se cachent à la vue de ses serpens. Toute la nature bouleversée est dans l'effroi.

Cependant, Jupiter arrivé sur les rivages de Crete, jouissoit de son amoureux larcin, & Europe devenue mère, passe entre les mains d'Astériorion, tandis que son amant Taureau brille dans

le signe céleste , qui porte le soleil du printemps , ayant le Cocher sur sa tête , & Orion à ses pieds. (*Nonnus , liv. 1. vers. 356.*)

« Jupiter accompagné de l'Amour & du dieu Pan , rencontre Cadmus , à qui Pan donne ses boucs & sa flûte , & l'habit de berger , afin de tromper Typhon & de lui reprendre les foudres qu'il a dérobés. « Chante , dit le Maître des dieux » à Cadmus ; & la paix & la sérénité seront rendues au ciel : sois berger pour un jour , & que » cette flûte pastorale rende la liberté au pasteur » du monde. Tes services ne seront point sans » récompense ; tu seras le génie conservateur de » l'harmonie de l'univers ; & la belle Harmonie » sera ton épouse. » Ainsi parle Jupiter , & semblable au bœuf armé de cornes , il s'avance sur le sommet du Mont-Taurus. Cadmus s'appuie contre un chêne , & fait répéter aux échos les sons harmonieux de sa flûte , qui séduisent Typhon. Le géant aux pieds de serpent , s'avance pour l'entendre , & laisse la foudre dans son antre. Cadmus feint d'être effrayé de sa vue , & se cache. Le géant cherche à le rassurer , & l'invite à continuer. Il lui promet même une récompense , & l'assure que dès qu'il sera maître de l'Olympe , il placera ses boucs & ses chevres dans la constellation du cocher , ses taureaux dans le Taureau céleste , & sa flûte dans la constellation de la lyre. Cadmus poursuit , & tandis que le géant se livre au plaisir de l'entendre , sans que rien puisse le distraire , Jupiter se glisse furtivement dans l'antre du géant , & reprend sa foudre. »

« Bientôt Typhon s'aperçoit de l'artifice de Jupiter & de Cadmus , & furieux d'avoir été trompé , il agite la nature par les plus violentes secousses , & ébranle l'univers. Il désie encore Jupiter au combat. Le maître du tonnerre , accompagné de la Victoire , l'attend , se rit de ses menaces , & se prépare à soutenir les assauts. Ici est la description de ce terrible combat. Typhon entasse montagnes sur montagnes , lance des arbres & des quartiers de rochers contre Jupiter , qui , d'un coup de foudre , réduit tout en poudre. Le roi des dieux , accompagné de la Terreur , vole au haut des airs , armé de la peau de la chèvre Amalthée , & porté sur le char ailé du Temps. La victoire est balancée ; mais enfin , Typhon attaqué de toutes parts , tombe brûlé de la foudre. Jupiter insulte à sa défaite , & l'ensevelit sous les rochers de Sicile. Le combat finit , dit le poète , avec l'hiver. (*lib. III. vers. 1.*) La paix est rendue à la nature , & l'ordre rétabli dans l'univers. Jupiter remercie Cadmus du service qu'il lui a rendu , & lui dit qu'il va le faire gendre de Vénus & de Mars : il lui donne ensuite quelques avis , & entr'autres celui d'honorer , le soir , l'Ophiuchus céleste ; (*lib. II. vers. 675*) ; c'est-à-dire la constellation où il est placé , s'il veut éviter la métamorphose que lui réserve le destin. Le maître du tonnerre retourne au ciel , porté sur son char. La Victoire guide ses coursiers ; les

Heures lui ouvrent les portes de l'Olympe , & Thémis , pour effrayer la terre qui a donné naissance à Typhon , suspend aux vouîtes du ciel les armes du géant foudroyé. »

« Les principaux personnages qui figurent dans ces deux chants , sont les mêmes que les génies-étoiles , qui étoient à l'horizon oriental ou occidental , à l'équinoxe du printemps , & qui , par leur lever ou leur coucher , fixoient le passage du soleil aux signes supérieurs , la fin du règne de l'hiver & de la nuit , & les limites de l'empire d'Oromaze & d'Arhiman ; on y voit Jupiter & Typhon , Europe , Cadmus & Pan. Dans la sphère , on trouve à l'horizon occidental , le cocher ou Jupiter Égiochus , & Pan dans notre système , qui se couchent , & par leur disparition font lever Cadmus , c'est-à-dire le serpenteaire , & près de lui le dragon des Hespérides & le serpent , qui fournirent les attributs de serpent au Typhon & aux génies des ténèbres. »

« Tous les Mythologues conviennent que le taureau d'Europe est celui de nos constellations ; Nonnus en particulier l'y place. L'avis que ce poète fait donner à Cadmus par Jupiter , qui lui dit d'honorer la nuit l'Ophiuchus céleste , pour prévenir les malheurs de sa métamorphose , contient une allusion marquée à la constellation qui , le soir à l'orient , étoit en aspect avec le taureau , & qui porte encore le nom de Cadmus. Quant aux géants aux pieds de serpent & à Typhon , ce n'est pas la première fois que nous avons établi leur identité avec le serpent céleste , génie de l'hiver ; & nous aurons encore lieu de le prouver , de manière qu'une des preuves de la vérité de notre système , c'est qu'une divinité étoile , une fois déterminée dans une fable particulière , sert à expliquer toutes les fables où elle entre. Il en est de même de Pan , ou du dieu aux pieds & cornes de bouc , une des formes de l'âme du monde , peinte avec les attributs de la chèvre & de ses chevreaux ; constellation qui , le soir par son coucher , & le matin à son lever , fixoit le point équinoxial , & le commencement de l'harmonie céleste ; c'est lui qui fournit à Cadmus ou au serpenteaire les attributs sous lesquels il cesse d'être génie d'hiver , & devient le bel Esfun , comme on le verra mieux à l'article Pluton. Cadmus devient alors , comme Pan , l'auteur de l'harmonie céleste , & tient l'orgue aux sept tuyaux , ou l'emblème du *spiritus* , & du souffle unique , qui divisé en sept sons , forme l'harmonie céleste ; enfin , il n'est plus l'Adès d'hiver , mais l'amant de la mère des dieux , qui , au sein des ténèbres , vient faite briller la lumière , suivant Damascius. »

« La théologie qui fait le fonds de cette allégorie poétique , est la même que nous avons déjà établie comme base fondamentale des Théogonies anciennes , en expliquant la Cosmogonie des Perses , l'œuf d'Oromaze & d'Arhiman , & le

beau monument de Mithras, & que nous retrouverons en traitant Sérapis ou Pluton. »

« Le poëte suppose que pendant l'hiver le dieu de la lumière n'avoit plus de foudres ; qu'elles étoient entre les mains du génie des ténèbres, ou de l'hiver, qui n'en pouvoit faire usage ; mais tant que Jupiter en est privé, son ennemi bouleverse la nature, confond les élémens, répand sur la face de la terre le deuil, les ténèbres & la mort, jusqu'au lever du serpenteaire, & au coucher du taureau ; époque où le dieu du jour rentre dans tous ses droits & rétablit l'ordre que le génie destructeur a troublé sur la terre. Jupiter reprend ses foudres par l'artifice de Cadmus, sous l'habit de Pan ou du cocher céleste, le même qu'Orus ; alors la guerre des deux principes finit par la destruction du génie des ténèbres & de l'hiver, & par le triomphe du Dieu du jour. Tout va renaître : la terre est émaillée de fleurs ; les zéphirs prennent la place des bruyans aquilons ; les fleuves enchaînés reprennent leur cours, & toute la nature produit. C'est l'idée qu'amène naturellement le triomphe de Jupiter, & c'est précisément celle que présente le poëte au commencement de son troisième livre. »

« L'hiver, dit-il, finit avec la guerre de Typhon contre Jupiter ; le Taureau & Orion se levant dans un ciel pur. Le Massagete ne roule plus sa cabane ambulante sur les glaces du Danube ; l'hirondelle & le zéphir ramènent le printemps, & la fleur s'ouvre aux sucus nourriciers de la rosée. Voilà en substance les quinze premiers vers du chant qui suit la défaite du génie de l'hiver & des ténèbres ; & la marche du poëte est absolument celle de la nature & de la sphère. Alors Cadmus quittant les sommets du Taurus, dès les premiers rayons de l'aurore, s'embarque, & va en Thrace chercher la belle Harmonie, élevée dans le palais d'une Pléiade nommée Electre, & confiée à ses soins. La déesse de la persuasion l'y introduit sous les auspices de Vénus. Ici, le poëte fait la description du palais d'Electre, où vient d'arriver en même-tems que Cadmus, le jeune Emathion, ou le jour, fils d'Electre, sous la forme la plus agréable. La princesse fait servir à Cadmus un magnifique repas, & l'interroge sur le sujet de son voyage & sur ses aventures : le héros les lui raconte. Electre cherche à le consoler par son exemple, & lui dit que dans ses malheurs elle est rassurée par l'espoir d'être unie à ses sœurs, qui forment le chœur des Pléiades, & qu'elle sera la septième atlantide qui brillera aux cieux ; qu'il peut également se flatter qu'un jour le destin pourra lui être plus favorable. Cependant Mercure, déployant ses ailes, arrive au palais d'Electre, & lui ordonne, de la part de Jupiter, de marier à Cadmus la jeune Harmonie, fille de Vénus & de Mars, qu'elle élève dans son palais. « Je vous salue, lui dit-il, la plus heureuse de toutes les

» femmes, vous que Jupiter a honorée de sa
» couche : votre sang va donner des loix au
» monde, & vous-même serez placée dans le
» cieux à côté de Maia ma mère, & vous ac-
» compagnerez le char du soleil. Je suis le mes-
» sager des dieux, qui viens vous ordonner de
» la part de Jupiter, de donner la jeune Har-
» monie en mariage à cet étranger qui vient de
» rendre la paix & la sérénité au ciel : telles sont
» les intentions de Jupiter, de Mars & de
» Vénus. »

« Après avoir analysé ce troisième chant du poëme, faisons voir ses rapports avec la sphère. Les chants précédens nous ont donné la position du ciel le soir qui précède le jour équinoxial, & les aspects qui président à la dernière nuit du règne du génie des ténèbres. Consultons actuellement les aspects du matin, & la première aurore des beaux jours. Le soleil se lève dans le signe du taureau, sous lequel est Orion, & précédé des sept Pléiades, dont Electre est une, ainsi que de Persée, notre Mercure, fils d'une Pléiade. Au couchant on trouve Cadmus ou le serpenteaire, qui, après avoir paru pendant toute la nuit, descend le matin au sein des flots, & se trouve en aspect avec les Pléiades : alors le jour reparoit. C'est-là le fondement de l'allégorie qui suppose que Cadmus s'embarque, & arrive au palais d'Electre, où il trouve le jeune Emathion, ou le jour, sous la figure d'un jeune homme qui doit sa naissance à Electre, & qui va bientôt régner sur l'univers. C'est également aux premiers rayons de l'aurore que le poëte place l'embarquement de Cadmus ; ce qui désigne clairement son coucher du matin : *matutinus ibat Cadmus.* (Lib. III. vers 17.) ; au-lieu que dans les chants précédens, où il étoit question des aspects du soir, il lui dit : *nocturnus Ophiuchum invoca.* On voit que les acteurs principaux qui figurent jusqu'ici dans cette allégorie, sont les astres qui, le soir & le matin, fixoient le point équinoxial, & le commencement du triomphe du jour sur la nuit. »

« Vénus, sous la forme de Persinoë, ou de la persuasion, détermine l'Harmonie à consentir à son mariage avec ce jeune étranger, & à s'embarquer avec lui. Le souffle du zéphir printanier enfle les voiles, & Cadmus arrive à Delphes ; l'oracle lui dit de bâtir une ville dans le lieu où une vache se reposera. Cadmus arrive dans les lieux où Orion étoit mort piqué d'un scorpion, & aperçoit la trace d'une vache qui s'étoit reposée à terre : il l'immole, & jette les fondemens d'une ville qu'il appelle Thèbes, & qui retrace en petit toute l'harmonie céleste. (Lib. v. vers. 65.) ; il y fait ouvrir sept portes, donne à chacune d'elles le nom d'une planète, & les place dans l'ordre que les planètes ont dans les cieux ; il y célèbre ses noces avec la belle Harmonie. La nuit survient ; déjà le dragon voisin de l'ourse

monte sur l'horizon, & semble présager à Cadmus sa métamorphose ; mais les flambeaux de Phyménée forment une lumière égale à celle du jour. Tous les dieux assistent à la fête, & font des présens aux nouveaux époux : Harmonie devient mère de plusieurs enfans, dont le poëte raconte les aventures dans quelques chants épisodiques. Celle qui fixe de préférence son attention, est la belle Sémélé, mère de *Bacchus*, aux cornes de bœuf. (*lib. v. vers. 564.*) »

« Arrêtons maintenant nos regards sur les tableaux que nous présente ce cinquième livre, & suivons le fil allégorique. Cadmus, ou le Serpenteaire, après avoir disparu le matin au sein des flots, reparoit le soir le premier jour du printemps. Son lever fait coucher Orion & le Taureau au lever du scorpion céleste. C'est le fonds de l'histoire allégorique de cette vache, qu'aperçoit Cadmus près des lieux où périt Orion piqué par le scorpion, de cette vache que Cadmus immole, pour jeter les fondemens de l'harmonie céleste à laquelle il préside, & dont sa ville est une image abrégée. Le point équinoxial alors occupé par le taureau, premier des signes, étoit censé être le point de départ de l'harmonie universelle des sphères, & le fondement sur lequel elle est établie. Le nom de Thèbes pourroit être lui-même allégorique ; en Orient c'est le nom du vaisseau : ainsi l'on a peut-être voulu faire allusion au vaisseau céleste, dont les plus belles étoiles se couchent avec Orion & le Taureau, ou plutôt on a voulu désigner l'univers lui-même, que les anciens peignoient sous la forme d'un vaisseau, dans lequel étoient sept pilotes, & qu'ils disoient représenter l'harmonie universelle. Dans la théogonie des Phéniciens, Crone, ou le génie de l'année & du tems, jette également les fondemens de la ville de Byblos, la première qu'il y ait eu en Phénicie ; & cette fondation est une allégorie du même genre, relative au premier signe, & au départ des sphères. »

« La circonstance du lever du dragon voisin de l'ourse, qui à son lever amène la nuit où se célèbrent les noces d'Harmonie & de Cadmus, fixe incontestablement la nuit de l'équinoxe, puisque le soir, cette constellation se levoit avec Cadmus, & au-dessus de lui, & ramenoit la nuit. »

« Cependant l'espèce humaine avoit été jusquelà livrée aux fous rongeurs. Le vin qui les dissipe, dit notre poëte, n'étoit point encore donné à l'homme. L'univers avoit été dévasté par le déluge, & ce ne fut qu'après l'inondation universelle, que naquit le dieu du vin. *Æon*, ou le génie du tems aux mille formes, tenant en main les clefs des générations, représente à Jupiter les misères de l'homme. Ce dieu promet à la terre la naissance de son fils, qui doit y apporter une liqueur aussi douce que le nectar

des dieux. L'univers, dit ce dieu, chantera ses présens vainqueurs des Géans & des Indiens ; il brillera dans les astres, & lancera la foudre avec moi. (*Lib. vii. vers. 97.*) Eientôt ce dieu aperçoit la fille d'Harmonie, la jeune Sémélé, au bain : il en devient amoureux, & la rend mère de *Bacchus*. Cette amante imprudente, victime des conseils perfides de Junon, desire voir le maître des dieux dans toute sa gloire, & périt au milieu des feux de la foudre. Le jeune *Bacchus* aux cornes de bœuf, (*lib. ix, vers. 15 & 27*), est confié aux soins des nymphes des eaux, qui deviennent ses nourrices. *Bacchus* est ensuite transporté en Lydie, & croît sous la tutelle de Cybèle ; & c'est-là qu'il reçoit l'ordre de Jupiter, qui lui commande d'aller combattre les Indiens, & de faire part aux Asiatiques de la découverte du vin. »

« Il n'est aucun trait dans cette allégorie qui ne rentre dans notre théorie. Ce n'est qu'après le déluge que naît *Bacchus*, & c'est la foudre de Jupiter qui lui donne naissance. Les déluges étoient les pluies violentes de l'hiver, qui cessoient au moment où le règne humide finissoit, & où commençoit le règne du feu, c'est-à-dire, au printemps, comme on le verra plus au long à l'article de Phaëton. Alors *Bacchus*, ou l'âme du monde & du jour, s'incarnoit en taureau, attribut de *Bacchus*, dont l'éducation est confiée à des nymphes des eaux, vraisemblablement les Hyades qui sont au front du taureau céleste. En effet, la fable supposoit qu'elles furent les nourrices de *Bacchus* : *pars Bacchum nutritis putant*, dit Ovide. Une d'entre-elles porte le nom de Thione, nom que le poëte donne ici à Sémélé, & qu'il dit avoir été placée dans les cieus. Elle étoit alors absorbée toute entière dans les feux solaires : & Aldébaran, la plus belle des Hyades, fut vraisemblablement l'astre genie désigné pour *Bacchus*, & auquel l'âme du monde fut unie. »

« *Bacchus* accompagné de Pan, s'avance à la tête d'une armée nombreuse de bacchantes, de satyres & de centaures, contre *Astæus*, général des Indiens, campé sur les bords du fleuve *Astacus*, ou Cancer. »

« Les Indiens sont battus, & *Bacchus* change en vin les eaux du fleuve. Il traverse l'*Astacus*, aperçoit dans la forêt voisine une nymphe nommée Nicé, ou Victoire, dont il a un fils auquel il donne le nom de Terme, ou de Fin, en grec *τελευτη*, & bâtit dans cet endroit la ville de Nicée, ou de la Victoire, du nom de cette nymphe. »

« Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la sphère, pour découvrir le sens de cette allégorie. Le triomphe de l'âme du monde & du soleil, le terme de son mouvement ascendant, & sa victoire, est son arrivée au trône solsticial, alors au premier degré du lion céleste. Il n'y arrivoit qu'en traversant les étoiles du cancer, en grec

ἄστειος, nom que conserve encore cette constellation. Le nom d'*Astreus*, donné au général Indien campé sur ses bords, confirme encore l'allusion faite aux astres. Sa victoire & le terme de son ascension, sont ici désignés sous l'emblème d'une jeune nymphe, fille de l'*Astacus*, à qui *Bacchus* fait un amoureux larcin, & d'un jeune enfant qui en est le fruit. Ce qui achève de démontrer la vérité de l'explication que nous donnons de cette allégorie, que nous regardons comme l'emblème de la victoire du soleil au lion solsticial, c'est que ce poète dit formellement de cette nymphe, qu'elle habitoit sur une montagne très-élevée (*lib. xv. vers. 200*), & qu'un lion apprivoisé étoit couché à ses pieds. *Bacchus* vint à bout de la découvrir à l'aide d'un chien que lui avoit donné Pan, & à qui il promet de le placer dans les constellations, près de Sirius (*lib. xvi, vers. 200*). C'étoit effectivement le lever de Sirius qui déterminoit le solstice & l'entrée du soleil au lion céleste. Peut-être aussi est-ce le petit chien qui fixoit la même époque, & qui fut placé par *Bacchus* dans les constellations, suivant les Mythologues.»

«Transportons-nous maintenant à l'équinoxiale d'automne, qui répondoit alors aux étoiles du scorpion. Lorsque le soleil arrivoit à ce signe, il se trouvoit en conjonction avec les étoiles du loup, placées près du point équinoxial, & qui disparoissoient alors dans les feux solaires. Le taureau céleste descendoit le matin dans les flots de l'océan, & son coucher étoit produit par l'ascension du loup sur l'horizon; mais le soir, le loup & le soleil couchés laissoient reparoître à l'horizon le même taureau, ou *Bacchus*, accompagné de la troupe des Hyades. Aussi dans le vingtième chant, le poète suppose que *Bacchus* arrive chez un roi féroce, nommé Lycurgue, fils de Dryas, ou des chênes ou des forêts, & descendant de Mars. On fait que Λυκος en grec, est le nom du loup; que le loup est *Martium animal*, suivant Virgile, & que δρυς, ou Dryas est le chêne; allusion aux lieux qu'il habite. Le tyran armé de l'aiguillon du bouvier, poursuit *Bacchus* & ses nourrices, & le force de se jeter dans la mer, où Thétis le reçoit, & Nérée le console. Lycurgue est puni par Jupiter, qui consent, à la vérité, à le placer parmi les immortels (*lib. xxi, vers. 153*), ou dans l'Olympe; mais qui en attendant, le prive de la vue. Bientôt *Bacchus* en est instruit par Protée, qui lui apprend aussi la métamorphose d'Ambroïse (v. 290.), que Lycurgue avoit fait prisonnière, & qui déjà se lève dans le ciel avec les Hyades. On fait effectivement qu'Ambroïse est le nom d'une étoile de cette constellation (*Hygin, lib. 11.*), qui se levoit alors le soir. Bientôt *Bacchus* reparoit à la tête de son armée confournée, & lui rend la confiance.»

«Le poète suppose que *Bacchus* après ses

conquêtes reprend le chemin de la Grèce, & y célèbre des fêtes; que Penthée, ou le deuil personifié, s'oppose à leur établissement, & veut faire périr *Bacchus*; mais que lui-même périt des mains de sa propre mère, qui le méconnoît sous la figure d'un lion (*lib. xlvi, vers. 175.*). Le deuil ou Penthée, dont triomphe ici *Bacchus* à son retour, est le deuil de la nature, qui fait place à la joie que tous les peuples ont témoignée au retour du soleil vers nos régions. On fait que les Egyptiens entre-autres célébroient des fêtes à cette époque, & quittoient le deuil, comme le prouve le passage d'Achilles-Tatius (c. 23) que nous avons cité en parlant de l'origine du zodiaque. Le lion dont Penthée prend la forme, est le lion céleste, qui alors par son lever du soir & son coucher du matin, fixoit cette époque astronomique.»

«Ce qui confirme cette explication, c'est l'aventure de *Bacchus*, racontée à cette occasion par Tirésias (*lib. xlv, vers. 120.*). On y voit *Bacchus* métamorphosé en enfant, que des pirates veulent enlever dans leur vaisseau: ils l'enchaînent, croyant en tirer une riche rançon; mais le dieu se présente aussi-tôt à eux sous la forme d'un lion redoutable. Les mâts & les cordages du vaisseau sont entortillés d'affreux serpens, & les Navigateurs saisis d'effroi, se précipitent dans les flots sous la forme de dauphins.»

«Il est impossible de méconnoître ici une allégorie astronomique sur le solstice d'hiver. En effet, nous savons par Macrobe, que les anciens Egyptiens représentoient *Bacchus* sous des formes différentes, dans les différentes saisons de l'année, & que les graduations d'âge par lesquelles on le faisoit passer, étoient proportionnées aux graduations de la lumière du jour dont il étoit l'intelligence. Au solstice d'hiver, où les jours sont les plus courts, on le représentoit sous la forme d'un enfant; au printemps, ses statues avoient les traits de l'adolescence; il étoit homme au solstice d'été, & vieillard en automne. (*Macrobe; Saturn. lib. 1. c. 18.*)»

«Nous en avons une nouvelle preuve dans l'Harpocrate égyptien, fils d'Isis, dont on fêtoit la naissance au solstice d'hiver, & qu'on peignoit avec les traits de l'enfance. Enfin, il nous reste encore aujourd'hui dans la sphère, des traces de cet ancien usage de peindre sous l'emblème d'un enfant l'intelligence solaire & la lumière. La sphère des Orientaux représentoit la Vierge allaitant un enfant (*Cassius, p. 75.*). On la voit ainsi dans le manuscrit de la bibliothèque du Roi, N^o. 1165: son ascension à minuit fixa le solstice dans les derniers âges.»

«Ainsi, la forme d'enfant donnée à *Bacchus* dans son enlèvement par les pirates, désigne une aventure du solstice d'hiver. Cet épisode d'aïlleurs, placé au moment de son retour vers nos régions, confirme encore cette détermination.

Voyons actuellement quels sont les aspects célestes qui ont fourni le fond de l'allégorie. »

« Le solstice étoit déterminé au levant par l'ascension du lion, par celle de l'hydre & de la constellation du vaisseau, dont les premières étoiles arrivoient à l'horizon. L'hydre même semble placée sur le mât du vaisseau. Au couchant, la constellation du dauphin entre dans les flots; voilà le fond de l'énigme astronomique qui suppose que *Bacchus* enfant est rencontré par des pirates qui le chargent sur leur vaisseau; que ce dieu, sous la forme du lion, les effraye; que les mâts & les cordages deviennent des serpens, & que les pirates eux-mêmes se précipitent dans la mer, sous la forme de dauphins. Ceci n'est pas seulement une conjecture; car les Mythologues conviennent eux-mêmes que le dauphin céleste, qui me sert à expliquer cette métamorphose, est effectivement celui dont les pirates prirent la forme en se précipitant dans les flots. (*Hygin, liv. II.*) »

« Après la défaite de Penthée changé en lion, *Bacchus* (*liv. 47.*) se rend à Athènes, & y est reçu chez Icare, qui a pour fille Erigone. Il leur donne du vin, & leur apprend à cultiver la vigne. Des paysans à qui Icare communique ce jus divin, le tuent dans leur ivresse. Sa fille cherche son cadavre, & se pend de désespoir. Son chien fidèle ne l'abandonne point dans ses malheurs, & expire près de son tombeau. *Bacchus*, ou suivant d'autres, Jupiter les place dans le ciel. (*Ibid. vers. 246.*) Icare devient le bootès, Erigone la vierge céleste, & le chien, celui des constellations: voilà le précis de l'allégorie qui suit la mort de Penthée. »

« Consultons la sphère: après le coucher du dauphin & le lever du lion, les constellations qui succèdent à l'orient immédiatement après le lion, sont la vierge céleste & le bootès, l'un Icare, l'autre Erigone, de l'aveu même du poëte, & suivant le témoignage d'Hyginus & de Germanicus, l'un à l'article du Bootès, l'autre à l'article de Sirius. « *Complures Icarium Bootem, Erigonem Virginem nominaverunt, quos à Libero patre figuratos inter sidera dicunt.* » (*Hygin.*). Les plus grands malheurs accablent bientôt après Icare & Erigone, parce qu'effectivement leur coucher du matin suit de près l'époque de ce lever du soir. »

« A la suite du lever du bootès & de la vierge, vient la couronne d'Ariadne, ou la couronne boréale. « *Hec existimatur Ariadna fuisse, à Libero patre inter sidera collocata.* » (*Hygin, liv. II.*); elle se lève alors le soir, & se couche le matin, peu de jours après. »

« A la suite de l'aventure d'Icare & d'Erigone, viennent dans Nonnus les amours de *Bacchus* & d'Ariadne (*liv. XVI, vers 272.*). *Bacchus*, dit le poëte, passe ensuite à Naxe, où il trouve Ariadne endormie. *Bacchus* entend ses plaintes, &

en devient amoureux, lui offre sa main, & lui promet de la placer dans les cieus. (*vers. 451.*) Après cette hyménée, *Bacchus* veut l'emmener avec lui à Argos; mais les Argiens & Persée à leur tête, refusent de l'y recevoir. Armé de son harpé & de la tête de Méduse, ce héros combat *Bacchus* & pétrifie Ariadne. *Bacchus* se réconcilie avec Persée, & se réunit à lui par les conseils de Mercure. »

« Toute cette allégorie roule sur les aspects du soir & du matin de la couronne d'Ariadne. La circonstance d'Ariadne endormie, désigne son aspect du soir, son réveil & son voyage à Argos, son coucher du matin. Le nom de Naxos, allusion à νύξ, ou la nuit, qui contraste avec Argos ou blanc, l'indique assez. D'ailleurs, l'apparition de Persée en est une nouvelle preuve, puisqu'alors Persée se lève le matin avec le soleil; & son ascension sur l'horizon fait disparaître au couchant la couronne derrière les montagnes: cette pétrification est la même que celle d'Atlas ou du Bootès, connue on le prouvera à l'article d'Atlas. Voilà donc trois aventures qui se succèdent dans le même ordre que les levers des constellations qui ont monté le soir sur l'horizon, depuis le solstice d'hiver, ou le retour de *Bacchus* vers nos régions. »

« Après la couronne, se lèvent le serpent & le dragon des Hespérides, qui fournissent aux géans & à Typhon, les attributs de serpent, comme nous l'avons déjà prouvé plusieurs fois, & le scorpion céleste, où étoit fixé l'empire de ce chef des géans. Nous ne changeons point ici nos déterminations; & le combat suivant va les confirmer encore. »

« Après l'aventure d'Ariadne, *Bacchus* passe en Thrace (*liv. XLVIII.*), & Junon soulève contre lui la Terre qui arme contre *Bacchus* tous les géans. Ce dieu les combat & les défait: on voit ici un combat de géans qui précède l'équinoxe de printemps, ou le triomphe du dieu de la lumière, tant à cause de la violente crise qu'éprouve la nature par les vents équinoxiaux, qu'à cause de l'ascension des astres qui sembloient les ramener, & qui en automne fournissoient les attributs du mauvais génie. Ce rapport du dragon céleste avec la guerre des géans, est confirmé par Hyginus à l'article du Dragon céleste. « *Nonnulli axerunt hunc Draconem à Gigantibus Minerva objectum, cum eos oppugnaret: Minervam verò arreptum Draconem contortum ad sidera jecisse, & ad ipsum axem cœli fixisse.* »

« Le poëme finit par les amours de *Bacchus* & d'Aura, fille de Péribée, jeune nymphe aussi légère à la course que le vent. D'abord il soupire inutilement pour elle, & confie ses plaintes aux zéphirs du printemps. Il emploie pour la tromper le même stratagème qui lui a livré la belle Nicé, ou Victoire: elle boit, s'endort, & devient mère de deux enfans. *Bacchus* prie Nicé d'en confier

le soin à Telète, de crainte que la mère dans sa fureur ne les détruise tous deux. La mère toujours furieuse les abandonne aux monstres des forêts : une panthère prend soin de les allaiter, & des serpens les entourent & les défendent. La mère en prend un & se précipite avec lui dans un fleuve, redoutant la lumière de l'aurore ; & elle est métamorphosée en fontaine. Diane prend l'autre enfant, le donne à *Bacchus*, qui le met sur un char & le confie à Pallas, qui lui donne à sucer la mamelle qui avoit allaité *Erechthée*, & le fait chef des mystères d'*Eleusis*. Athènes l'honora comme un troisième *Bacchus*. *Bacchus*, son père, place *Ariadne* dans le ciel, & va prendre place lui-même avec *Apollon* & *Mercur*e. Ainsi finit le poëme. »

« L'allégorie se montre tout-à-fait à découvert dans cette dernière fable. Aura est le nom du vent qui souffle aux approches du printemps & du taureau équinoxial, où arrivoit alors le soleil ; aussi en fait-on une nymphe légère, fille de *Péribée*. Les deux enfans dont elle devient mère, élevés par les serpens & la panthère, & dont l'un est tué par sa mère, qui elle-même est changée en fontaine, & l'autre sauvé, sont les deux belles étoiles qui se trouvent alors à l'horizon occidental ; l'une, la belle du cocher, l'autre la brillante du pied d'*Orion*, la première du fleuve *Eridan*. En même-tems qu'elles se courent à l'horizon occidental, les serpens sont à l'horizon oriental avec le loup céleste, appelé aussi panthère (*Cæsius*, p. 286.). La belle étoile d'*Orion* & le fleuve dont elle fait partie, disparaissent pour ne plus reparoître le matin. Il n'en est pas de même de celle du cocher, qui le lendemain précède le char du soleil, & survit à sa mère & à son frère. Il devient le chef des orgies, & se trouve uni à *Bacchus*, puisque c'est lui qui fournit les attributs de *Pan*, & à *Bacchus* le bouc qui l'accompagne toujours : il suce le même lait qu'*Erechthée*, puisque ce nom est celui du cocher céleste, dont cette belle étoile, ou la chèvre, fait partie ; c'est-à-dire, du cocher, qu'on faisoit fils de *Minerve*. Enfin, *Bacchus* se place lui-même dans les cieux, à côté de *Mercur*e & d'*Apollon* : or, dans notre système, *Persée* est *Mercur*e, & l'on fait qu'un des gêmeaux porte le nom d'*Apollon* ; ainsi le taureau équinoxial, notre *Bacchus*, est placé entre-deux, & il a dans la sphère la place que le poëte lui assigne, & que nous aurons plus d'une fois occasion de prouver qu'il occupa. On voit donc que *Nonnus*, en finissant son poëme, ramène *Bacchus* au même point du ciel d'où il étoit parti, c'est-à-dire, au taureau équinoxial, par lequel il avoit commencé en faisant l'histoire d'*Europe* & de *Cadmus* : ce voyage & ces travaux ressemblent à ceux d'*Hercule*, & l'explication astronomique en est aussi complète. » *M. Dupuis*, de *Liseux*.

Bacchus Égyptien étoit le même dieu qu'*O-*

fris ; c'est-à-dire, que les Grecs, en adoptant les divinités égyptiennes, donnèrent à *Osiris* le nom de *Bacchus*. *Hérodote* le dit expressément (*lib. 2. c. 42.*) : Ὀσίριον Διόνυσον εἶναι λέγουσι. *Diodore* de Sicile appuie cette assertion (*lib. 1. p. 11.*) sur un vers des hymnes d'*Orphée* :

Τῆνικά μιν καλέουσι Φάνητά τε καὶ Διόνυσον.

Ils l'appellent *Phanètés* & *Bacchus*. Les Grecs firent cette adoption mythologique, parce qu'ils trouvèrent des rapports entre les attributs d'*Osiris* qu'on leur faisoit connoître, & ceux du *Bacchus* qu'ils adoroient. Tels étoient ces voyages dans toutes les parties du globe, ces expéditions, ces conquêtes entreprises uniquement pour enrichir les hommes de découvertes utiles & de pratiques nouvelles d'agriculture. Ces attributs communs leur firent consacrer à l'un & à l'autre des mystères & des fêtes semblables. *Servius* nous l'apprend dans son Commentaire sur le sixième vers du premier livre des *Géorgiques*. « De-là vint la » tradition qui enseignoit qu'*Isis* porta sur un » crible ou van, les membres d'*Osiris* déchirés » par *Typhon*. Car *Bacchus* est le même dieu, » & le van eût aussi consacré dans ses mystères, — » parce qu'*Orphée* assure qu'il fut déchiré par les » géants : *Hinc est quod dicitur, Osiridis membra* » à *Typhone dilaniata, Isis cribro superposuisse. Nam* » *idem est Liber pater, in cuius mysteriis vannus est,* » — *quem Orpheus à gigantes dicit esse discriptum.* » *Macrobe* (*Saturn. lib. 1. c. 18.*) d'ailleurs, nous a appris que *Bacchus* étoit un emblème du soleil ; nouvelle conformité avec *Osiris* : aussi passoit-il, comme ce dieu égyptien, pour fils d'*Ammon*, & pour avoir été élevé à *Nisa*, dans l'*Arabie* heureuse.

Bacchus Indien étoit le fils d'*Ammon* élevé à *Nisa*, devenu conquérant & vainqueur de l'*Inde*. Son caractère distinctif étoit une longue barbe, d'où lui vint le nom de *Bacchus barbu* ou *Καταπύγων*.

Bacchus des Grecs ou le *Thébain*, fut le plus célèbre de tous ceux dont *Diodore* de Sicile parle à la fin de son troisième livre. C'est lui qu'*Orphée*, selon l'opinion commune, fit connoître à la Grèce, & qu'il prit dans la famille de *Cadmus*, en lui prêtant une partie des attributs d'*Osiris*.

Cicéron (*de Nat. Deor. 111. 23.*) parle de cinq *Bacchus*, & en ajoute deux aux trois de *Diodore* & de *Philostate*. Le plus connu est le *Thébain* ou le *Bacchus* des Grecs, & c'est lui qui nous occupera dans le reste de cet article.

Bacchus le *Thébain* étoit fils de *Jupiter* & de *Sémélé*, fille de *Cadmus*, le fondateur de *Thèbes* en *Béotie*. Cette princesse ayant prié *Jupiter* de lui apparôître dans toute sa gloire, tel qu'il se montroit à *Junon*, obtint cette grâce à force d'importunités. Elle lui fut fatale, car elle périt dans le septième mois de sa grossesse, effrayée

par le bruit des foudres & des éclairs. Jupiter, aidé d'un certain Sabazius, tira l'enfant du sein de Sémélé & le renferma dans sa cuisse, pour y passer les deux mois qui manquoient à son entière formation. Ce terme étant expiré, Jupiter lui donna le jour sur le mont Dracanus, qui est toujours couvert de nuages, selon Théocrite. (Idylle 27. 52). De-là vint à *Bacchus* le nom de Διδύμος, *bis natus*, né deux fois.

Les anciens ont donné diverses explications de cette naissance miraculeuse. Tirésias, dans les *Bacchantes* d'Euripide, l'explique par une seconde fable. Jupiter, dit-il, voulant dérober cet enfant aux fureurs de la jalouse Junon, le cacha dans un épais nuage, où il le mit comme en dépôt.

Bacchus, selon Eustathe, fut nourri dans les Indes, sur le mont *Méros*. Or, le mot grec Μυρῆς signifie *cuisse*, & ἐπιμῆς, *étage*. L'équivoque du nom de la montagne a fait inventer la naissance fabuleuse.

Jupiter le donna sur le champ à Mercure pour le porter aux nymphes de Nisa & à ses nourrices, qui l'élevèrent en secret dans les cavernes des montagnes. D'autres lui donnoient les Hyades pour nourrices.

Apollodore (111.) dit que Jupiter le changea en chevreau, pour assurer son transport.

Bacchus, devenu grand, fit la conquête des Indes avec une armée composée d'hommes, de femmes, de faunes, de satyres & de son nourricier Silène, portant au lieu d'armes des thyrses & des tambours. Tout céda à la fureur qu'inspira cette armée tumultueuse. *Bacchus* fut reçu dans toutes les contrées comme une divinité, parce qu'il cherchoit moins à conquérir pour imposer des loix aux vaincus, que pour leur apprendre la culture de la vigne.

Il combattit avec vigueur & succès contre les Géans. Jupiter l'animoit sans cesse en criant : *Evohé, εὐαί*, c'est-à-dire, *εὐ οἶ*, *bene sit illi*. Ce cri devint celui des Bacchantes.

Ce dieu étoit représenté sous les traits de tous les âges, mais le plus souvent sous ceux de l'adolescence. Quelques monumens l'offrent cependant *barbu* & vieux ; c'est alors le *Bacchus Indien*.

Ses attributs distinctifs étoient les pampres de vigne & les couronnes de lierre. Ces végétaux lui étoient particulièrement consacrés, parce qu'il avoit enseigné la culture du premier, & que le second étant toujours verd, *semper virens*, offroit un emblème de la jeunesse éternelle de *Bacchus* ; peut-être aussi parce qu'on croyoit que le lierre étoit un antidote contre l'ivresse. Souvent aussi il portoit un thyrses, ou un vase à boire, quelquefois une corne destinée au même usage, appelée *rhynchium*. Il étoit traîné par des panthères ou des tigres, dont les peaux servoient d'habits aux Bacchantes.

Souvent *Bacchus* étoit coiffé de la mître, *mitra*, c'est-à-dire, de cette bandelette élevée sur

le front, qui retomboit sur les épaules. Properce désigne cette coëffure pour son attribut distinctif, (*lib. iv. 2. 31.*) :

Cinge caput mitrâ ; speciem furabor Iacchi.

Cette bandelette étoit, selon Diodore cité par Eusèbe (*Præp. Evang. 11. 2*), un préservatif contre les douleurs de tête occasionnées par les fumées du vin.

Des cornes ornoient quelquefois ses tempes, soit pour désigner la naissance qu'il tenoit de Jupiter-Ammon, soit à cause des bœufs qu'il avoit appris à lier au joug des charrues, soit à cause de la force & de la fureur que fait naître le vin dans l'ame des buveurs, selon Horace (*Od. 11. 19. 29.*), soit enfin à cause des cornes qui servoient aux premiers hommes de vases-à-boire.

Les rapports de *Bacchus* avec le Soleil ou Phœbus, lui ont fait aussi donner ces cornes, qui étoient l'emblème des rayons de lumière. C'est pourquoi elles étoient d'or ou dorées. Horace. (*Od. 11. 19. 29.*) :

*Te vidit infans Cerberus aureo
Cornu decorum.*

Un ancien poète a peint élégamment les rapports qui existoient entre ces deux divinités dans les vers suivans :

*Sic Apollo, deinde Liber sic videtur ignifer :
Ambo sunt flammis creati, profatque ex ignibus.
Ambo de comis calorem, & ambo radios conferunt :
Noctis hic rumpit tenebras, hic tenebras pœtoris.*

Eumolpe, cité par Diodore (1. p. 7. C.), en parle dans les mêmes termes : *Sidereum Dionysum igni radiante coruscum.*

C'est à cause de cette analogie que les Bacchantes chantoient dans les Orgies l'enfant éternel, qui brille au haut du firmament. Ovide, (*Mét. iv. 18.*) :

*Tu puer æternus, tu formosissimus alto
Conspicieris calo.*

Tibulle parle de la longue chevelure de ces deux divinités, (1. 4. 33.) :

*Solis perpetua est Phæbo, Bacchoque juvena ;
Nam decet intonsus crinis uterque deum.*

Le Parnasse leur étoit consacré en commun, & les Muses les suivoient tous les deux comme leurs chefs. Lucain, (v. 73.) :

*Mons Bromio Phæboque sacer, cui numine mixto
Delphica Thebana referunt Trieterica Baccho.*

La descente de *Bacchus* aux enfers représentoit le coucher du soleil, ou son passage dans l'hémisphère inférieur.

On donnoit à *Bacchus* les deux sexes, & il étoit alternativement homme & femme. Aristide l'affure en propre termes (*Orat. in Bacchum*): *Ταῦτ' ἄρα καὶ ἄρην τε καὶ θῆλυς ὁ θεὸς, ὡς φασί.* Cette opinion, qui s'étendoit à la plupart des divinités, selon Servius (*Æneid. 11. v. 633.*): *Loquitur secundum eos qui dicunt utriusque sexus participationem habere numina*, étoit relative aux propriétés métaphysiques ou physiques dont on leur faisoit honneur. Elle sera expliquée à l'article général *Dieux & Déeses*. C'est ainsi d'ailleurs qu'Isis est appelée *Myrionyme* ou à mille noms, dans l'inscription suivante, trouvée sur les bords de l'Isère :

ISIDI
MYRIONUMAE
SACRUM

Bacchus ayant appris aux hommes à cultiver la vigne, devint le dieu du vin & des repas dont cette liqueur fait l'agrément; on buvoit en son honneur le dernier coup.

On croyoit aussi qu'il avoit joui le premier des honneurs du triomphe à son retour de l'Inde.

Sa victime favorite étoit le bouc, parce qu'il rongé & détruit les tendres rejetons de la vigne. Martial en donne cette raison (*xiii. 39.*):

*Lascivum pecus, & viridi non utile Baccho,
Dat pœnas; nocuit nam tener ille deo.*

Et (*111. 24.*):

*Vite nocens rosâ sâbat moriturus ad aras
Hircus, Bacche, tuis victima grata sacris.*

Philostate (*Apollon. vita 11. 4.*) dit que l'on suspendoit dans ses temples en forme d'*ex-voto*, d'or & d'argent, des serpes, des paniers, des pressoirs & d'autres instrumens nécessaires aux vendanges. Souvent une colonne entourée de lierre, ou un simple autel, suffisoit pour son culte. Les recueils d'inscriptions nous offrent plusieurs vœux faits en l'honneur de *Bacchus*:

LIBERO. PATRI
SANCTO. SACR
SEX. CAELIUS
PRIMITIVUS. ET
PUBLICIA. ANTULLA
VOTO. SUSCEPTO
D. D.

Et en Espagne, sur un rocher près de l'ancien *Castulum*:

SACRUM
LIBERO. PATRI.
C. CRESCENTIUS
EX. VOTO.
ARAM. D. F. D. D.

Antiquités, Tome I.

Bacchus ACRATOPHORE. Voyez ce mot.

Bacchus ADONEE. Voyez ce mot.

Bacchus Α'μφιετής, ayant des révolutions comme l'année. Macrobe (*Sat. 1. 18.*) dit que l'on représentoit *Bacchus* sous plusieurs formes, enfant, adolescent, avec de la barbe, & vieux. Cette analogie avec le soleil avoit été inventée par les Egyptiens, qui vouloient représenter par-là les quatre saisons ou les quatre âges du soleil, supposé un être annuel.

Bacchus Anthius. Voyez ce mot.

Bacchus Baccheraan. Ce surnom étoit relatif à celui de *Paan*, que nous expliquerons à son article. Euripide s'en est servi dans ce vers :

Δεσποτα φιλόδοφνε Βακχεαίαν.

Bacchus barbu. Voyez plus haut *Bacchus* Indien.

Bacchus BIMATER.

----- BASSAREUS.

----- BIFORMIS.

----- BRISEUS.

----- BROMIEN.

----- CORYMBIFER.

----- DIONYSIUS.

----- DITHYRAMBE.

----- EDONUS.

----- ELELEUS.

----- EVAN.

----- *Evius*. Orphée donne ce nom à *Bacchus* dans l'hymne à Dionysius, *Ε'οιον, ἀγρόν.* Perse le rappelle dans sa première satire, vers 102 :

Evion ingeminat : reparabilis adsonat Echo.

Un ancien grammairien dit que ce nom fut donné à *Bacchus* dans la guerre des dieux & des géants, lorsque Jupiter ne voyant pas revenir *Bacchus*, & le croyant mis à mort par les enfans de la Terre, s'écria *heu*; il ajoute ensuite *ὄϊος*, fils. Acron, dans son Commentaire sur Horace, en donne une autre étymologie. Jupiter, dit-il, voyant *Bacchus* transformé en lion terrasser un géant, s'écria : *ô le bon fils ! εὖ ὄϊε.*

Bacchus HEBON.

----- IACCHUS.

----- *Ignigena*, & chez les Grecs *Πυριγενής*.

Ce surnom étoit relatif aux feux célestes qui embrasèrent sa mère Sémélé. Strabon, (*xiii. p. 432.*) parlant des coteaux brûlés de Catane, si fertiles en vins généreux, dit que l'on faisoit un jeu de mots à ce sujet, sur le surnom d'*Ignigena*.

Bacchus LENÆUS.

----- LIBER.

----- LYÆUS.

----- NYCTELIUS.

----- *Oreos*; c'est-à-dire, *Bacchus* des montagnes, comme les *Oréades* étoient les nymphes des montagnes.

Bacchus PHANACES.

----- PSILAS.

----- SABAZIUS.

Voyez ces mots.

E c c

Bacchus Thyoneus. Horace (*Od.* 1. 17. 22.) lui donne ce surnom :

Nec Semeleius

Cum Marte confundet Thyoneus

Pralia.

On le trouve aussi dans Stace, (*Theb.* v. 265.) :

*Tunc primum sese trepidis sub nocte Thyoneus
Detexit.*

Diodore de Sicile (*111.* 137.), Phurnutus (*cap.* 16.), Hétychius, & Lactantius commentateur de Stace, dérivent ce surnom de Thyone, sa mère, qui porta aussi le nom de Sémélé. Pour rendre cet article de *Bacchus* complet, voyez *ARIANE*, *CORIOPSALÈS*, *ELPIS*, *ESYMNÈTE*, *SÉMÈLE* & *TRITÉRIDES*.

Bacchus porte ordinairement une chevelure blonde ; il est vêtu souvent d'une longue tunique, liée sous la poitrine avec une bandelette de pourpre ; & alors il ressemble à une jeune fille déguisée. Le lierre le couronne ordinairement. Il est souvent aussi habillé de blanc.

Bacchus a quelquefois des ailes, & il tient même le foudre du souverain des dieux, sur une pierre de Stofch & sur une patère étrusque de Demster. Il s'appuie souvent sur son génie *Ampelus*.

Jupiter le transforme en mouton à l'instant de sa naissance, pour le dérober aux fureurs de Junon, & pour le faire remettre en sûreté aux Nymphes qui devoient l'élever. Eschyle (*Euménides*) dit qu'il se métamorphosa aussi en lièvre, pour échapper aux poursuites de Penthée.

Bacchus ne fut pas toujours une divinité pacifique : un autel de la villa Albani le montre armé de deux dards ; & les Lacédémoniens lui donnoient un bouclier au lieu de thyrses. C'étoit alors sans doute qu'on l'appeloit *A'prios*, martial, ou *Πολέμιος*, guerrier. Ces attributs le firent aussi confondre quelquefois avec Mars.

Les poètes tragiques étoient sous sa protection immédiate, & on voyoit ses temples & ses autels sur la scène tragique.

Les statues & les bustes de *Bacchus* offrent la seconde espèce de jeunesse idéale, empruntée de la nature des Eunnaques, selon Winkelmann, c'est-à-dire, des traits mélangés des deux sexes. C'est sous cette forme que paroît ce dieu dans ses différents âges, jusqu'au développement entier de sa croissance. Dans ses plus belles statues on lui voit toujours des membres délicats & arrondis, avec des hanches saillantes comme celles des femmes ; parce que *Bacchus*, selon la fable, *Apollod. Bibl.* 3. p. 85. B.), fut élevé sous l'habit d'une fille. Pline fait mention (36. c. 4.) de la statue d'un satyre qui portoit une figure de *Bacchus*, vêtue en *Vénus* ; ce qui l'a fait appeler par Sénèque, (*Ædip. vers* 419.), une vierge

déguisée. Les formes de ses membres sont si délicates & si coulantes, qu'on les croiroit produites par un souffle léger ; ses genoux sont comme ceux des jeunes garçons & des Eunnaques, presque sans aucune indication d'os ou de muscle.

Conformément aux vers de Tibulle, cités plus haut, & aux suivans des métamorphoses d'Ovide (*lib.* 4. vers 17.). « Votre jeunesse est toujours » nouvelle ; vous êtes un adolescent éternel, & » le plus beaux des habitans de l'Olympe » :

Tibi enim inconsumpta juvena est,

Tu puer aternus, tu formosissimus alto

Conspicieris cælo.

la jeunesse idéale est le caractère des portraits de *Bacchus*. L'image de ce dieu est celle d'un beau jeune homme qui entre dans le printemps de la vie & de l'adulescence, qui sent les premiers mouvemens de la volupté, comme l'on voit pousser les tendres sommités d'une plante, & qui, enseveli dans une rêverie enchantée, entre le sommeil & la veille, cherche à en rassembler les images éparées, & à les réaliser. Les traits de ce dieu sont pleins de douceur ; mais la joie de son ame ne se répand pas entièrement sur sa physionomie.

Quant à cette douce joie, les anciens artistes se sont attachés à la rendre dans toutes les figures de *Bacchus*, dans celles même où il est représenté en héros ou en guerrier conquérant de l'Inde. On la voit sur une figure armée de ce dieu, gravée sur un autel de la villa Albani. De-là vient sans doute que ce dieu n'est jamais représenté avec Mars ; & c'est ce qui fait dire à Euripide que Mars est ennemi des muses & des fêtes joyeuses de *Bacchus* (*Phœnis. vers.* 792.). D'ailleurs, *Bacchus* n'est pas du nombre des dieux supérieurs.

Quelques statues d'Apollon offrent une ressemblance marquée avec *Bacchus*. Tel est l'Apollon du capitole, qui semble s'appuyer nonchalamment contre un arbre, avec un cygne à ses pieds. Telles sont encore trois autres figures d'une grande beauté, de la ville Médicis. Aussi les confondoit-on quelquefois, & l'une de ces divinités étoit souvent honorée dans l'autre (*Macrob. Saturn. lib.* 1. c. 18, 19 & 21.). On voit à la villa Albani un *Bacchus* restauré dans la partie supérieure, de la hauteur de neuf palmes, environ soixante-trois pouces de France. Cette figure est drapée depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds, ou, pour mieux dire, sa draperie ou son manteau, descend jusqu'à la ceinture. Cette draperie large & très-plissée, est ramassée de manière que la portion qui traînoit à terre, est jetée autour de la branche d'un arbre contre lequel la figure est appuyée. Sur cet arbre sont placés un lierre & un serpent. Aucune figure ne peint mieux le ventre de *Bacchus*, chanté par Anacréon.

Cependant *Bacchus* ne fut pas représenté seulement sous les traits de la jeunesse ; il le fut aussi sous ceux de l'âge viril. Comme cet âge n'est indiqué que par une longue barbe, il est arrivé que la physionomie du *Bacchus barbu*, composée des traits les plus délicats & des regards les plus doux, nous offre encore l'image de la gaieté qui anime la jeunesse. *Bacchus*, disoit-on, s'étant laissé croître la barbe pendant son expédition des Indes, devoit être représenté sous cette forme quand on vouloit caractériser le conquérant. Cette figure avoit fait concevoir aux anciens artistes la forme idéale de l'âge viril combiné avec la jeunesse, & leur fournissoit l'occasion de montrer leur dextérité dans l'exécution des poils & des cheveux.

Les plus connues des têtes de *Bacchus* vainqueur des Indes, sont couronnées de lierre, sur-tout celles des médailles d'argent de l'isle de Naxos, dont le revers représente Silène avec une coupe. On en voit une dans le palais de Farnèse, connue très-faussement sous le nom de tête de Mithridate, & sur un beau camée grec du cabinet Farnèse de Naples, où elle est accolée & debout avec celle d'Ariane.

Les figures entières de *Bacchus* vainqueur des Indes, sont toujours drapées jusqu'aux pieds, & elles se trouvent sur toute sorte de monumens. On en voit entre-autres sur deux beaux vases de marbre, travaillés de relief, dont le plus petit est au palais Farnèse, & le plus grand au cabinet d'Herculanum. Elles sont répétées plus souvent sur des pierres gravées & sur des vases de terre cuite. Dans la collection des vases de Porcinari à Naples, on en trouve un publié dans le premier volume du recueil d'Hamilton, sur lequel est assis en triomphateur *Bacchus barbu*, couronné de laurier & vêtu d'une robe brodée très-élégamment.

Le comte de Caylus a publié deux figures de *Bacchus égyptien* : l'une est dans le troisième volume de son recueil d'Antiques, planche 4, numéros 1 & 2.

« Ce dieu, très-distingué d'Osiris, peut être regardé comme le *Kakapogon*, ou le *Bacchus barbu*, dont parle Diodore de Sicile. Ce monument, en nous faisant voir la représentation de cette ancienne divinité, nous apprend en même-temps qu'elle avoit beaucoup de rapport avec le Silène des Romains, mais qu'elle étoit coëffée avec des plumes. Diodore, à la fin de son troisième Livre, & au commencement du quatrième, nous instruit de tout ce qu'on peut savoir sur les *Bacchus* de l'antiquité : ainsi on ne peut reprocher aux anciens de n'avoir pas parlé de celui-ci en particulier ; mais on est en droit d'accuser les modernes de n'en avoir pas connu la véritable représentation, d'après la description des anciens. »

« Diront-ils qu'à cet égard nous puisons nos connoissances uniquement chez les auteurs Grecs

& Latins, qui par leurs contrariétés ne peuvent fournir que des lumières incertaines ? Cette excuse est souvent très-juste, & doit nous rendre réservés sur les explications ; mais elle n'est pas recevable quand les anciens s'énoncent avec tant de clarté. Sans pousser cette digression plus loin, contentons-nous de faire observer combien les preuves de fait, données par les monumens, sont utiles pour l'intelligence des écrivains de l'antiquité. »

« Je ne dissimulerai pas qu'on pourroit regarder la figure de ce numéro, comme la représentation du *Bacchus Indien* : cette idée se présente naturellement à l'esprit ; mais il ne faut pas oublier que Sésostris porta dans l'Inde le culte de cette divinité, qui par conséquent étoit égyptienne d'origine. Plutarque veut non-seulement que Dionysius, ou *Bacchus*, soit la même personne qu'Osiris ; opinion qui n'a pas été inconnue à Diodore ; il ajoute de plus, que Sérapis, qu'il identifie avec Osiris, est aussi le même que Pluton. De-là vient que le *modius* convient aussi à *Bacchus* : telle est l'obscurité qu'il répand sur cette matière. Diodore lui-même, après avoir distingué trois *Bacchus*, dont le plus ancien étoit celui de l'Inde, le *barbu*, ne laisse pas de dire ensuite que le premier de tous étoit fils d'Ammon & d'Amalthée : d'où il résulte qu'il y a eu un *Bacchus* particulier à l'Égypte, le plus ancien de tous, & qu'il ne faut pas confondre avec Osiris. »

« Cicéron (*De Nat. Deor. lib. 3.*) nomme aussi plusieurs Dionysius, & dit que le second étoit fils du Nil. Que celui-ci ait pris son nom de la ville de Nysa, située en Arabie, ou pour l'avoir fondée, ou pour y avoir été élevé, comme le prétendent plusieurs auteurs, il sera toujours constant que ce dieu étant fils du Nil, est égyptien, & très-distingué d'Osiris. »

« Il n'est pas douteux que la figure rapportée par le comte de Caylus, vol. 5, planche 25. n°. 3, ne représente aussi *Bacchus égyptien* : ce dieu a les pieds posés sur deux lions accroupis, comme on l'a vu plusieurs fois, & principalement dans le quatrième volume ; mais il a ici une parure de col, à laquelle est attachée une amulette qui tombe sur son estomac : son dos est couvert d'une peau garnie de son poil & de sa queue, & cette queue indique que c'est une dépouille de lion. On reconnoît aisément les plumes dont ce dieu est ordinairement coëffé ; elles sont ici plus longues que je ne les ai vues sur aucune représentation de cette divinité. »

On voyoit aussi dans la même collection qui appartient au roi, un petit *Bacchus* de bronze, de deux pouces de hauteur, portant une couronne de lierre d'argent, & un vase du même métal. Il avoit le derrière de la tête couvert d'une partie de la draperie qui étoit jetée sur sa poitrine. Cette espèce de voile le rend très-remarquable.

La seule collection des pierres gravées, du baron de Stofch, offre jusqu'à trente figures de *Bacchus*, depuis l'instant de sa naissance, où Mercure le porta chez les nymphes de Nysa, jusqu'à sa décrépitude. On en voit plusieurs dans les *monumenti inediti* de Winkelmann.

Bacchus paroît sur les médailles d'Hierapolis en Phrygie, de Naxos, des Thasiens, &c. On voit ses attributs sur celles de Sardes.

BACIS, taureau consacré au soleil, qu'on adoroit à Hermunthis, ville d'Egypte. Macrobe dit qu'il changeoit de couleur à chaque heure du jour, & que son poil croissoit en haut; en sorte qu'il étoit toujours hérissé, contre l'ordre des autres animaux. Il s'appeloit aussi PACIS, ou PABACIS, ou ONUPIIIS.

BACTES, BABACTES, surnom de Bacchus, qui signifie criard, crieilleur. Il vient de *Bάκτω*, *srier*; & il se rapporte aux cris & aux éclats de voix des gens pris de vin.

BACTRIANE. Les rois de *Bactriane* dont on a des médailles, sont :

Diodotus.

Lucratides, le fils. *Voyez* ces mots.

On disoit du tems de Pline, que le bled de la *Bactriane* avoit des grains aussi gros que les épis des autres contrées.

BACTRIASMUS, espèce de danse très-lascive, dont parle Pollux. (*lib.* 4.)

BACTROPÉRATE ou BACTROPÉRETE, surnom ironique des anciens philosophes. Il signifie un homme à bâton & à beface; & il est composé de *βάκτρον*, bâton, & de *πρῶν*, beface. Saint Jérôme expliquant le chapitre X de Saint-Matthieu, nous apprend que l'on appeloit autrefois de ce nom les philosophes. Du Cange croit qu'il faut lire *Bractopérites*, & que c'étoient des voyageurs portant un bâton & du vin dans des outres; ainsi que l'explique Papias.

BACURDO *sacrum*. Gruter (86, 9, 10.) rapporte deux inscriptions trouvées à Cologne, sur lesquelles on lit ces paroles qui se rapportent à une divinité appelée *Bacurdos*, particulière au pays de Cologne. Elle est d'ailleurs absolument inconnue.

BADE (*dés de*). On trouve dans les campagnes qui avoisinent *Bade* en Allemagne, un grand nombre de dés à jouer, faits d'os comme les nôtres. On en voit au cabinet du roi. Les conjectures que l'on a faites sur la cause qui les a multipliés dans ce canton, sont assez frivoles. Les uns veulent que des légions romaines, campées dans ces plaines, les y aient apportés pour jouer; d'autres disent que ces dés servoient à des fêtes d'Isis, établies dans ces contrées.

BADIUS *color*, ou *Baius*. Cette couleur est celle de nos chevaux bais, c'est-à-dire, un rouge-brun plus ou moins foncé. Les anciens l'appe-

loient aussi *Phœnicens*, *spadix*, *βαῖς*, *βαῖον*. Les deux derniers mots étoient relatifs à celui de *βαῖος*, qui désignoit un rameau de palme, une branche de palmier.

BADUELA, roi d'Italie.

BADUELA, REX.

Ses médailles sont :

O, en or & en argent; il y a un coin faux dans ce dernier module.

RRR, en M. B.

R, en P. B.

On trouve son nom au revers de plusieurs médailles d'Anastase & de Justinien. Il n'est guères possible de dire pourquoi le nom de ce roi se trouve sur les médailles d'Anastase, mort vingt-trois ans avant l'élection de ce prince. Il faut que le *Baduela* d'Anastase ait été un roi barbare, qui a vécu sous son règne, & que l'histoire n'a pas nommé.

Telle est la notice que Beauvais a donnée dans son *histoire des empereurs*. Mais Pellerin, dans le catalogue des médailles de rois qui terminent le volume des *rois* de son recueil, en distingue deux comme il suit :

BADUELA I. roi des Goths.

D. N. BADUILA, REX.

Ses médailles sont :

RRRR, en argent.

O, en or.

O, en bronze.

BADUELA II. roi des Goths.

Ses médailles sont :

RRR, en bronze.

O, en or.

O, en argent.

BAEBIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR, en argent.

R, en bronze.

O, en or.

Le surnom de cette famille est POLLIO.

BAÉTIQUE, partie de l'Espagne ancienne, qui renfermoit l'Andalousie & une partie du royaume de Grenade. Les laines de cette contrée étoient fort célèbres; & Tertullien (*de Pallio*. 3.) dit qu'elles étoient naturellement colorées, sans doute parce qu'elles étoient noires. La fertilité de cette province étoit si grande, qu'elle rapportoit, selon Pline (*lib.* 18. c. x.), cent pour un, comme les terres des Léontins en Sicile, & les plaines de l'Egypte.

BAÉTYLES, ou BÉTYLES, pierres informes que les Orientaux adoroient, & qu'ils croyoient représenter les divinités avant l'âge de la sculpture. Les Grecs appelloient *baetyle* la pierre avalée par Saturne, selon Hefychius & le grand Etymologiste. Celui-ci dit dans un endroit corrompu, qu'il faut corriger par *Phayorinus*,

que le mot *bætyle* désignoit une pierre formée ou trouvée dans le Liban, près de la ville du Soleil. Sanchoniaton anime ces pierres. Il dit (*Euseb. Præp. lib. 1.*) que le dieu Uranus frabrica des pierres animées appelées *bætyles*. On trouve la même assertion dans Philon de Biblos. Damascius, cité par Photius, & qui écrivoit sous Justinien, racontoit qu'il avoit vu une des pierres appelées *bætyles*, se mouvoir en l'air, & que ce mouvement étoit attribué à un démon par le philosophe Isidore. Selon ce même Damascius, il y avoit plusieurs *bætyles* consacrés à des dieux différens, tels que Saturne, Jupiter, le Soleil, &c. Bochart (*Chanaan lib. 2. c. 2.*) a cherché, selon son usage, l'origine de cette pratique superstitieuse dans l'écriture-sainte; & il a cru la trouver dans la pierre appelée *béthel*, consacrée par Jacob après la vision de l'échelle mystérieuse.

BAGE, en Lydie. ΒΑΓΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques, en l'honneur de Géta, de Néron.

BAGISTANUS, montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone, consacrée à Jupiter, suivant le témoignage de Diodore de Sicile.

BAGNÈRES. On a trouvé dans cette ville du comté de Bigorre, deux inscriptions qui font mention d'un dieu *Aghon*, différent de l'*Agon* qui présidoit aux jeux. Il est probable que ce dieu *Aghon* étoit la divinité de la fontaine de *Bagnères*, ville appelée autrefois *Aquensis vicus*. Muratori (*Thes. inscr. Diarib. 56.*). Voici les inscriptions :

DEO	AGONI
. . . . GHONI	DEO
. . . . AULINI	LABUSIUS,
. . . . AURINI	V. S. L. M.
V. S. L. M.	

BAGUE. Voyez ANNEAU.

BAGUIER. Les Romains consacroient dans les temples des *baguiers* remplis d'anneaux. On sait que les statues des dieux portoient des anneaux; & l'on peut en conclure que ces *baguiers* étoient destinés à renfermer les anneaux des statues que l'on changeoit selon les fêtes. Pline nous apprend (371.) l'origine de cet usage superstitieux. « Scaurus, beau-fils de Sylla, eut le premier une » collection de pierres précieuses, appelée du » nom étranger *daityliotheca*, *baguier*. Ce fut la » seule de Rome, jusqu'à ce que l'empereur con-

» sacrât dans le capitolé, avec d'autres présens, » celle qui avoit appartenu à Mithridate, & » qui étoit beaucoup plus précieuse. M. Varron » & les autres écrivains du même tems, nous » ont transmis ce fait. Cet exemple fut suivi par » le dictateur César, qui consacra dans le temple » de *Vénus-genitrix* sept *baguiers*. Marcellus, » fils d'Octavie, en consacra un dans celui d'Apol- » lon-Palatin. » *Gemmas plures, quod peregrino appellat nomine daityliothecam, primus omnium habuit Roma privignus Sylle Scaurus. Denique nulla alia fuit, donec Pompeius magnus eam in Mithridatis regis fuerat, inter dona in capitolio dicaret, ut M. Varro, aliique ejusdem etatis auctores confirmant, multum pralatum Scauri. Hoc exemplo Cesar dictator sex daityliothecas in æde Veneris-Genitricis consecravit: Marcellus Octaviæ genitus in Palatinâ Apollinis æde unam.*

BAGNEUR, *balneator*, valet des bains chez les anciens. On en trouve un nommé dans une inscription, ANTEROS BALNEATOR. Athénée dit que les *baigneurs* avoient une chanson particulière. Mais s'il leur étoit permis de chanter, il n'étoit point honnête à ceux qui se baignoient, de les imiter. En effet, Théophraste faisant la peinture d'un homme grossier, le représente chantant dans le bain.

BAGNOIRE. Burette remarque dans les *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, qu'il y avoit dans les thermes des anciens, deux sortes de *baignoires*; les unes fixes, & les autres mobiles. Parmi ces dernières on en trouvoit faites exprès pour être suspendues en l'air, dans lesquelles on joignoit le plaisir de se baigner; à celui d'être balancé, & comme bercé par le mouvement qu'on imprimoit à la *baignoire*.

BAILO, en Espagne. BAILO.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze de cette ville, selon M. Combe.

BAIN. Les Egyptiens brûlés par les ardeurs du tropique ou les vents du midi, se *baignoient* souvent dans le Nil; & ces ablutions sacrées faisoient même une partie de leur religion.

Les Grecs des tems héroïques se *baignoient* dans les fontaines & les rivières. Pour ce qui est des *bains* chauds que le luxe inventa dans les siècles suivans, il paroît qu'ils furent destinés d'abord à réparer les forces abattues par de longs travaux, ou de violentes fatigues. Ainsi Agamemnon, au retour de la guerre de Troie, commença par goûter les douceurs du *bain*, pour y perdre le souvenir de ses travaux; mais on sait combien ce *bain* lui fut funeste: il y périt par la trahison de Clytemnestre son épouse. C'est ainsi que Télémaque & Pisisstrate arrivés chez Ménélas, furent conduits sur le champ aux *bains*. Diomède & Ulysse étant revenus du camp des Troyens, qu'ils avoient été reconnoître, coururent se plonger dans les eaux de la mer.

Les bains de rivière terminoient les exercices du Gymnase, & à Lacédémone les filles y entroient avec les garçons. Théocrite (*Idyll. n. v. 22.*) a conservé la mémoire de cet étrange usage; mais il en a accompagné la description du mot *ἀνδρῶσι*, à la manière des hommes, pour faire voir qu'il tenoit à l'éducation mâle que l'on donnoit aux filles de Lacédémone.

On regarda pendant long-tems l'usage des bains chauds, comme la marque de la mollesse & de la corruption des mœurs. Homère (*Odyss.*) dit des Phéaciens qu'ils n'aimoient & ne recherchoient que le luxe des habits, les bains chauds & les beaux lits de table, c'est-à-dire, le luxe des festins :

Εἰρητὰ τ' ἰζηυσιῶν, λίστραν τε σφραῖν, καὶ εὐναί.

L'usage n'en devint général & public en Grèce, que peu de tems avant Athénée, c'est-à-dire, vers le premier siècle de l'ère chrétienne, (*lib. I. c. 14.*)

Nous renverrons à l'article des *Thermes* l'énumération des différentes parties qui composoient cette espèce de bains, devenus si vastes & si magnifiques.

Les premiers Romains se baignoient dans le Tibre après les exercices du champ de Mars. Bientôt ils eurent dans leurs maisons des bains particuliers, qu'ils désignoient sous le nom de *balneum*. Ceux qui n'avoient point de maison en propre, alloient à des bains publics appelés *Balnea*, dont la simplicité étoit bien éloignée de ce luxe étonnant, qui éleva & décora les thermes sous les empereurs.

Les bains publics étoient ordinairement distribués en plusieurs appartemens qui formoient différents bains. Leur prix du tems d'Horace étoit très-modique, un liard de notre monnoie actuelle, (*Sat. I. 3. 137.*) :

Dùm te quadrante lavatum

Rex ibis.

Les enfans ne payoient rien; ce qui les a fait désigner par cette exception dans une satire de Juvénal :

Nec pueri credunt, nisi qui nondùm are lavantur.

Un quadrans étoit le prix modique réglé pour la multitude, qui se baignoit, se frottoit & s'essuyoit elle-même, sans l'aide d'aucun valet. Mais il y avoit des prix plus considérables pour les personnes aisées, qui étoient servies par les valets des bains.

Il n'étoit pas permis d'entrer dans les bains publics à toutes les heures du jour; on ne pouvoit y entrer qu'à de certaines heures annoncées par une cloche dans les thermes. Martial parle de cette cloche, (*14. 163. 1.*) :

Redde pilam : sonat as thermarum, ludere pergis?
Virgine vis solâ lotus abire domum.

Vitruve dit en général que l'on se baignoit depuis midi jusqu'au soir : *Tempus lavandi à meridiano ad vesperam est constitutum*. Hadrien défendit d'ouvrir les bains hors les cas de maladie, avant la huitième heure, entre deux & trois du soir : *Ante octavam horam in publico, neminem nisi agrum lavari justum esse*. Cette heure varioit cependant selon les saisons : c'étoit la huitième dans l'été, & la neuvième dans l'hiver : *Est autem hyeme nona, æste octava*, dit Pline (*epist. III. 1.*). Comme le bain précédoit ordinairement chez les Romains le grand repas qu'ils faisoient au coucher du soleil, & que leurs heures étoient plus longues ou plus courtes, suivant la longueur des jours ou leur brièveté, l'heure des bains devoit être variable. On peut cependant leur assigner en général la neuvième, entre trois & quatre heures du soir. On les fermoit au coucher du soleil. Lampride dit : *Cùm . . . ante solis occasum clauderentur*. Alexandre-Sévère permit d'ouvrir les bains pendant les nuits d'été, & il fit la dépense des lumières pour les éclairer.

Commode entroit sept fois par jour dans le bain, & y mangeoit. Les plus sages se contentoient d'un seul bain par jour; & il suffisoit pour des hommes qui, ne faisant point usage de linge, portoient des tuniques (chemises) de laine. C'étoit ordinairement avant le repas qu'ils se baignoient. Les gourmands, qui sentoient leur estomac trop chargé de viande, y retournoient quelquefois après le repas. Juvénal leur reproche cet excès, & leur montre la mort subite comme la juste & prompte punition de cette recherche voluptueuse :

Pœna tamen præsens, cùm tu deponis amictum
Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.
Hinc subita mortis, atque intestata senectus.

Ceux des Romains qui vouloient capter la bienveillance de leurs concitoyens, faisoient bâtir des bains publics, assignoient des fonds pour leur entretien, & les ouvroient gratuitement au peuple. Mécène, selon Dion, bâtit le premier bain public. Agrippa seul en ouvrit cent soixante-dix; & l'on ne doit plus être étonné après cela de voir dans Publius Victor qu'il y avoit dans Rome jusqu'à huit cents bains publics. On en laissoit à sa ville par testament; & les jurisconsultes romains font mention de cette munificence de Scævola, habitant de Tibur. (*Lex PATRONUS 35. ultim. de Leg. 3.*). D'autres les surpassèrent encore & fondèrent des bains gratuits pour les étrangers & les voyageurs. Les deux inscriptions suivantes en font foi. La première est à Rome :

L. OCTAVIO. L. F. CAM

RUFO. TRIB. MIL. LEG. IIII

SCYTHICÆ. PRÆF. FABR

EIS. DUOMVIRO. QUINQ. EX

S. C. ET D. D. AUGURI. EX. D. D.

CREATO

QUI. LAVATIONEM. GRATUITAM

MUNICIPIBUS. INCOLIS

HOSPITIBUS. ET. ADVENTORIBUS

La seconde se trouve dans Zagarollus :

C. AURUNCEIUS. . . .

COTTA

COLONIS. INCOLIS. HOSPIT. . . .

ADVENTORIBUS. SERVISQUE

EORUM

LAVATIONEM. EX. SUA. PECUNIA

GRATUITAM. IN. PERPETUUM

DEDIT

Le bain gratuit étoit au nombre des largesses que les empereurs faisoient au peuple dans les réjouissances publiques ; mais aussi dans les calamités publiques , on lui retranchoit cette commodité , ainsi que le plaisir des spectacles.

On peut assurer généralement qu'à Rome, dans les premiers tems, les bains des hommes étoient séparés des bains des femmes. Varron, (*de Ling. Latinâ* 8. 42.) : *Ibi conſedit, ubi bina eſſent conjuncta ædificia lavandi cauſâ : unum, ubi viri, alterum ubi mulieres lavarentur ;* & Vitruve, (5. 10.) : *Ubi caldaria muliebria viriliaque conjuncta, & in iisdem regionibus ſunt collocata.* Il y en avoit cependant qui ſervoient alternativement aux deux ſexes. On peut le conclure d'un diſcours de Gracchus, extrait par Aulugelle, (10. 3.) : *Nuper Teanum Sidicinum conſul venit : uxorem dixit in balneis virilibus lavari velle. Quaſtori Sidicino à Mallio datum eſt negotium, uti balneis exigerentur, qui lavabantur.* Tout ſ'y paſſoit alors avec modèſtie, & l'on auroit regardé comme un attentat contre l'honnêteté publique, de voir quelqu'un paſſer dans un bain deſtiné au ſexe différent du ſien. Les enfans pubères ne ſe baignoient même jamais avec leurs pères, ni les gendres avec leurs beaux-pères. Les gens qui ſervoient dans chaque bain, étoient du ſexe auquel le bain étoit deſtiné.

Mais quand le luxe & la vie voluptueuſe eurent banni la modèſtie, & que la débauche ſe fut gliffée dans toute la ville, les bains n'en furent pas exempts. Les femmes ſ'y mêlèrent avec les hommes, & il n'y eut plus de diſtinction ; pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe n'y alloient même que pour ſatisfaire leur vue, ou pour cacher leurs intrigues : ils y menoient des

eſclaves ou des ſervantes pour garder les habits. Les maîtres des bains en louoient à ceux qui n'en avoient pas amené ; & ils ſ'efforçoient d'en avoir de plus belles que les autres maîtres de bains, afin d'attirer la foule chez eux. Tout ce que les magiſtrats purent oppoſer d'abord à ce dérèglement, fut la déſenſe de ſe ſervir de femmes ou de filles pour garder les habits ou pour rendre les autres ſervices aux bains, ſous peine d'être noté d'infamie. Mais l'empereur Hadrien défendit rigoureuſement ce mélange honteux d'hommes & de femmes. Il fit ſéparer les bains pour les deux ſexes ; *lavacra pro ſexibus ſeparavit*, dit Spartien ; c'eſt-à-dire, qu'il leur aſſigna des bains dans des bâtimens ou des quartiers ſéparés.

Ce règlement fut de peu de durée ; car Marc-Aurèle rétablit la diſtinction des bains, *lavacra mixta ſummovit*. On vit ſubſiſter cette loi ſage juſqu'au luxurieux Elagabale, qui permit aux deux ſexes l'uſage des mêmes bains. Mais Alexandre-Sévère rétablit de nouveau l'ordre & la décence ; & l'on ne trouve plus depuis de règlement relatif aux bains.

Les bains des particuliers devinrent, ſous les empereurs, des objets de luxe & de recherches, ainſi que les thermes. Les ſtatues, les colonnes n'y étoient pas épargnées. Sénèque (*epiſt.* 86.) : *Quid cum ad balnea libertinorum pervenero ? Quantum ſtatuarum eſt, quantum columnarum eſt, nihil ſuſinentium, ſed in ornamentum poſtarum & impenſa cauſâ !* On en couvroit les murailles de peintures précieufes, de marbres rares, & même de moſaiques. Sénèque reproche encore ce luxe à ſes concitoyens, (*ibid.*) : *Pauper ſibi videtur ac ſordidus, niſi parietes magnis & pretioſis orbibus refulſerunt ; niſi Alexandrina marmora Numidicis cruſtis diſtincta ſunt ; niſi illis undique operoſa & in pictura modum variata circumlitio pretextitur.* Symmaque (*epiſt.* 6. 50.) : *In minoribus balneis piſcinalem picturis potiùs, quàm muſivo excoli non probavi.* L'Antiquité expliquée du P. Montfaucon, & ſon Supplément, nous offrent des reſtes de bains qui juſtifiant ces plaintes de Sénèque & de Symmaque. Ils ont, à la vérité, appartenu aux Auguſtes, puisqu'ils ſont ſitués ſur le mont Palatin ; mais on ſait que ceux des riches citoyens ne leur cédoient point en magnificence. Les femmes ſ'y ſervoient de ſièges d'argent & de baignoires de même métal : *Argento femine lavantur, & niſi argentea ſolia ſaſtidiunt.* Pline, (33. c. 2).

Les Romains répandirent dans toute l'Europe ce goût pour les bains & pour les moſaiques, auquel nous devons ces reſtes précieux que l'on trouve journellement dans préſque toutes les villes anciennes, dans celles d'Angleterre même.

Pendant que l'on prenoit le bain, on ſe tenoit dans un repos parfait. Quelques écrivains méditoient alors leurs compoſitions. Suétone (*Aug.* 85. n. 5.) parle d'un petit recueil d'épigrammes

qu'Auguste avoit composé dans le *bain*. Pline le jeune dit que son oncle dictoit ou écoutoit des lectures utiles pendant qu'on le frottoit & qu'on fessuyoit hors du *bain*.

Après s'être baignés & lavés, les anciens se faisoient racler la peau avec des lames élastiques, de cuivre ou d'argent, pour enlever la crasse. On les frottoit ensuite avec des parfums & des huiles odoriférantes. Elagabale ne se baignoit même que dans des eaux parfumées avec du safran & d'autres plantes aromatiques.

Pour la disposition des pièces qui formoient les *bains*, voyez THERMES.

On chauffoit les *bains* publics avec des boules de matières combustibles enduites de poix.

Les *bains* d'Abascantus étoient situés dans la première région. Rufus & Victor seuls en font mention. On ne connoît point cet Abascantus auquel les Romains en étoient redevables.

Les *bains* d'Agrippa. }
 ----- de Novatus. } Voyez THERMES.
 ----- d'Olympias. }

Les *bains* d'Agrippine. Victor les désigne par le mot *lavacrum*; de manière qu'on ne peut les confondre avec une fontaine. Ils étoient situés dans le Viminal, la cinquième région. Les antiquaires s'accordent tous à placer ces *bains* de la mère de Néron sur la colline qui fait face à l'église de Saint-Vital. On assure que des ouvriers y trouvèrent dans des fouilles deux statues de Bacchus, avec l'inscription suivante: IN LAVACRO AGRIPPINAE. Il paroît d'après cette inscription, que c'étoit un *bain* particulier, *lavacrum*, & qu'il faisoit partie de la maison d'Agrippine.

Les *bains* d'Alexandre-Sévère étoient en grand nombre; car cet empereur en fit construire dans tous les quartiers de Rome, selon Lampride, & plusieurs portèrent son nom.

Les *bains* d'Ampélis ou d'Apellis étoient, selon Victor, dans la quatorzième région au-delà du Tibre. On ignore quel étoit cet Ampélis ou Apellis; mais des bassins de marbre trouvés auprès de la porte Settimiane, ont renouvelé le souvenir de ces *bains* ou de ceux de Priscillianus, auxquels ils ont certainement appartenu.

Les *bains* de Bolanus & de Mamertinus étoient placés dans la première région. Ces deux Romains n'ont joué aucun rôle remarquable dans les annales de leur ville.

Les *bains* du dictateur César étoient de forme ovale, terminés par quatre demi-cercles. C'est ainsi qu'on les voit figurés sur un ancien plan de Rome publié par Bellori.

Les *bains* de Claudius Hétruscus sont connus par les vers de Stace (*Sylv.* I. 5. 34.) & de Martial (VI. 42. 8). On ignore cependant l'endroit où les avoit construits cet affranchi de Claude. On sait seulement qu'ils étoient recommandables par la variété & le prix des marbres, par la grandeur & la belle proportion des appartemens, &

enfin par les canaux & les robinets, qui étoient d'argent massif.

Les *bains* de Daphnis se trouvoient, selon Rufus & Victor, dans la quatrième région; celle du temple de la Paix. Pancirolle croit, avec assez de vraisemblance, que leur nom venoit d'un petit bois de laurier, auprès duquel ils étoient situés.

Les *bains* de Narcisse, affranchi de Claude, étoient situés auprès de la Basilique de Murcien. Voyez BASILIQUE.

Les *bains* de Néron faisoient partie de sa maison.

Les *bains* Palatins prenoient leur nom de la montagne sur laquelle ils étoient bâtis. On en voit encore aujourd'hui de précieux restes ornés de peintures, d'arabesques, de mosaïques, de dorure, &c. Ils servoient aux empereurs, & recevoient une partie de l'eau Claudia, qui y étoit conduite par des aqueducs qui subsistent encore en partie.

Les *bains* de Paullus. Rufus & Victor les placent dans la région du haut Sentier. On croit qu'ils étoient situés auprès de la tour de Conti, & qu'ils ont fait donner à cette petite élévation le nom de *Bagnapoli* ou *Magnapoli*, comme le peuple l'appelle aujourd'hui. *Bagnapoli* veut dire *bains* de Paulus. Donatus refuse de reconnoître les restes de ces *bains* dans un portique souterrain, qui est orné de colonnes de briques, & qui est circulaire comme une portion de théâtre.

Les *bains* de Poyclète étoient placés auprès de l'école du gladiateur Æmilius Lepidus.

Les *bains* de Sura. Aurélius Victor, (*epist.* c. 13. n. 6.) dit que Trajan éleva des *bains* en l'honneur de Sura, qui lui avoit procuré l'empire. On peut conjecturer d'après Publins Victor, qu'ils étoient situés sur le mont Aventin; car c'étoit là qu'avoit sa maison L. Licinius Sura, consul sous Nerva & sous Trajan. Dion dit qu'il fit bâtir un gymnase à ses frais. Sur l'ancien plan de Rome, publié par Bellori, on voit des portiques & d'autres bâtimens qui ont pu servir à ses *bains*, sur le mont Aventin.

Les *bains* de Torquatus étoient situés auprès de ses jardins. V. JARDINS.

« Les arts ont répété & répéteront toujours la représentation des objets que les hommes ont le plus souvent sous les yeux: ainsi les Romains ont fréquemment représenté les situations qui avoient rapport à leurs *bains*. L'usage du *bain* leur étoit presque nécessaire, pour suppléer au défaut du linge, & utile pour la santé; mais ce qui les flattoit plus encore, c'est qu'il servoit à leur volupté. Aussi ont-ils représenté plus souvent des femmes, ou lorsqu'elles étoient dans les étuves, ou dans les momens auxquels, dépouillées de tout vêtement, elles entroient dans le *bain*, ou s'essuyoient après en être sorties. Le plus grand nombre de ces figures ne présente

aucun attribut de Vénus ; cependant les modernes sont, généralement parlant, dans l'habitude de les regarder comme des représentations de cette déesse, & conséquemment de leur donner son nom. Pour m'élever contre cet abus, je rapporte cette figure, & je la donne pour exemple : elle me paroît ne représenter qu'une femme ordinaire ; & j'aurois eu un grand nombre d'autorités pour en faire une déesse ».

» L'objet que cette femme tient dans sa main fermée, n'est point assez apparent pour être reconnu. La disposition de cette figure est froide, & le travail est aussi commun que peu agréable ».

Caylus 3. pl. 44. n. 1.

BAISAMPSA, près du golfe Arabe.

Goltzius seul attribue à cette ville des médailles impériales grecques.

BAISER. Voyez EMBRASSEMENT.

BAJULE, nom d'un office de la cour des empereurs grecs. Les *bajules* étoient les précepteurs des princes. Il y avoit le grand *bajule* & les *bajules* ; le grand étoit le précepteur en chef, & les *bajules* étoient les sous-précepteurs. On trouve le mot *bajulus*, βαῦλος, dans le scholiaste de Sophocle, (*in Ajace Iorario*) : παιδαγωγος καὶ παιδοτροφός, ὁ λεγόμενος βαῦλος. Un manuscrit de Théophraste, qui est à la bibliothèque du Roi, porte βᾶγολον ; mais c'est la prononciation moderne des Grecs qui a causé cette erreur : car ils prononcent le **T** comme **I** ; il faut restituer καὶ τον βαῦλον αὐτῶ.

Le premier *bajule* que l'on trouve dans l'histoire Byzantine, est sous Théodose le jeune, qui, selon Cedrenus, établit Antiochus intendant, patrice & son *bajule*, καὶ τον βαῦλον αὐτῶ. Depuis, cet officier fut appelé grand *bajule*. C'est d'après cet usage des Grecs, que les Italiens ont appelé *bajule* d'un royaume, celui que les Anglois ont nommé *protecteur*. On vouloit exprimer par ce mot le soin que doit avoir d'un prince son précepteur. Il doit l'aimer comme le nourricier chérit l'enfant qu'il a porté, *bajulavit*, dans ses bras.

L'auteur de la vie de Louis-le-Débonnaire, dit que Charlemagne donna Arnoud pour *bajule* à ce prince ; c'est-à-dire, pour conseil, pour ministre. Hincmar (*ep. 2. c. 2.*) décrit au long les qualités des *bajules*. Balsamon dit (*lib. 7. medit.*) dans Leunclavius, que l'on appelle en général *bajules* les précepteurs des enfans. Grégoire de Tours parle en effet (*vies des Pères, c. 6.*) des *bajules* de S. Gal, qui n'étoit pas fils de roi. Quelques auteurs modernes ont dérivé du mot *bajule* celui de *bailli*, *ballivus*.

BALA, surnom de la famille *ÆLIA*.

BALANCE. Cet instrument ne paroît point parmi les hiéroglyphes ; & les seuls monumens égyptiens sur lesquels on puisse le voir, sont une des momies expliquées par Alexandre Gordon, & un scarabée de sardoine de Stofsch.

Dans toutes les découvertes d'antiquités faites avant celle d'Herculanum, on n'avoit trouvé

Antiquités, Tome I.

qu'une seule espèce de *balance*, celles qui ressembloit à nos *pesons* ou *romaines* ; c'est-à-dire, qu'elles sont formées par une verge ou fléau, sur lequel le poids augmente à proportion qu'il s'approche de son extrémité. Ce poids a assez ordinairement la figure d'un petit buste de divinité. A une des *balances* qu'on voit dans le cabinet de Portici, est suspendue la tête de l'Afrique, telle qu'on la trouve sur des médailles. On lit sur un autre fléau : TI. CLAUD. EXACT. CURA AEDIL. Ces *balances* d'Herculanum ont toutes un bassin à la place du crochet ou crampon que nous mettons à celles de la même espèce dont nous faisons usage : il tient par trois ou quatre chaînes bien travaillées & passées dans une plaque ronde, qui donne la facilité de les resserrer plus ou moins.

Le cabinet de Sainte-Genève renferme un de ces bustes, qui servoit de poids à une romaine ancienne. M. le duc de Chaulnes possède un fléau antique de romaine, long de plus de trois pieds. On peut conjecturer que la plupart des bustes de divinités antiques qui ont une bélière ou anneau, ont servi de poids.

Herculanum a enfin donné aux antiquaires quelques *balances* avec deux bassins, telles qu'on les voit représentées sur les médailles & sur d'autres monumens. Il y en a de si petites, qu'on pourroit croire qu'elles ont servi de trébuchets.

Mercuré présidoit aux *balances* & aux poids. (Voyez MERCURE). C'est pourquoi sa tête & son buste servent de poids à plusieurs *balances* des muséum de Florence & d'Herculanum. On voit sur une cornaline du baron de Stofsch ce dieu debout, tenant de la main droite le caducée, & de la gauche une *balance*. Devant lui est placé le cancer ; les poissons & le scorpion sont derrière lui. La position de ces signes du Zodiaque, gravés sur cette pierre, est exprimée par ces vers de Manilius :

*Æquatâ tum LIBRA, die cum tempore nostris
Attrahit ardenti fulgentem Scorpion astro.*

On retrouve encore dans la même collection une cornaline, sur laquelle Mercure porte une *balance*. Ce dieu n'y a d'autre attribut que les talonnières.

Les poètes disoient que ce signe du Zodiaque étoit la *balance* d'Attrée, retirée dans le ciel à l'époque du siècle de fer. Virgile voulant faire l'éloge de l'équité d'Auguste, l'assure qu'après sa mort il ira demeurer dans le signe de la *balance*.

La *balance* est l'attribut ordinaire de Thémis & de l'Équité. On la voit aussi sur les médailles dans les mains des femmes qui représentent la déesse *Moneta*. Elles sont quelquefois au nombre de trois ; peut-être à cause des trois métaux employés par les Romains à servir de monnoie.

BALANE, une des huit filles d'Œxilius & de la nymphe Hamadryade. V. HAMADRYADE.

F f f

BALANEA, en Syrie. ΒΑΑΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, non en l'honneur d'Auguste, comme l'a cru Vaillant, ce qui est plus que douteux; mais en l'honneur de Marc-Antoine, comme l'a fait voir M. Pellerin.

BALANTION, monnaie des Romains. *Voyez* PHOLLIS.

BALAUSTIUM, fleur du grenadier, que les anciens employoient pour la teinture de pourpre. Le fameux Gobelin s'en servit à Paris sous François I, pour faire l'écarlate.

* Ceux qui prennent pour le *balauustum* la fleur que l'on voit sur les médailles de Rhodes, l'y reconnoissent pour l'emblème du grand commerce que faisoit cette île d'étoffes teintes en pourpre.

M. d'Aubenton a reconnu la fleur qui est sur les médailles d'argent de l'île de Rhodes, pour celle de la rose simple.

BALAYEUR des temples. *Voyez* NÉOCORE.

BALBEK. L'histoire survit à tous les siècles, & les hommes croient en conséquence immortaliser les faits qu'ils lui consent. Souvent ils ont eu à s'applaudir de cette confiance. Il ne reste pas aujourd'hui une seule pierre qui nous indique l'endroit précis où étoient situées Troye, Babylone & Memphis; & cependant l'histoire nous entretient depuis deux ou trois mille ans des merveilles qu'elles renfermoient. Nous trouvons au contraire des ruines de villes anciennes, dont elle fait à peine mention. Il en existe entre-autres de si riches & de si précieuses pour la sculpture & l'architecture, que les monumens dont elles attestent l'existence, ont été les plus beaux qui soient jamais sortis des mains des hommes. Palmyre & Balbek, l'ancienne Héliopolis de Syrie, n'offroient depuis long-tems ces débris respectables qu'à des Arabes ignorans, ou à des Turcs superstitieux; lorsqu'en 1678 des commerçans anglois, qui se trouvoient à Alep, eurent la curiosité de vérifier les récits des Arabes. L'hyperbole si familière aux Orientaux, pouvoit facilement avoir exagéré les faits dans leurs bouches; & l'amour de la vérité, appanage des peuples éclairés, devoit chercher à dissiper le merveilleux & à éloigner les fables. Les premiers efforts de ces marchands furent infructueux, parce qu'ils furent pillés par les Arabes; mais leur zèle ne se refroidit pas. Treize ans après ils firent une seconde tentative, & passèrent quatre jours à Palmyre

De quel étonnement ne dûrent pas être frappés les savans d'Europe, en lisant dans les Transactions Philosophiques, la relation de ce voyage, & la description des monumens qui subsistent

encore en partie! Pouvoient-ils croire qu'on eût ignoré depuis Zénobie, le climat où avoit existé la capitale de son empire; & qu'une ville aussi avantageusement située pour le commerce, eût été entièrement effacée de la mémoire des hommes? Placée en effet entre le Tygre & l'Euphrate, entre Séleucie & Antioche, sur les frontières du royaume des Parthes, à cinq journées de la Méditerranée, elle fut sous les Séleucides & les empereurs romains, l'entrepôt du commerce de l'Europe & des Indes. Cependant on en ignoroit absolument la position; & quelques savans jetèrent des doutes sur l'authenticité de la relation publiée par les commerçans anglois. Les choses restèrent dans cet état d'incertitude jusqu'en 1751, que MM. Dawkins & Wood nous donnèrent la description des monumens qu'il avoient trouvés & destinés à Palmyre & à Balbek, sous la protection de la Porte & des bachas de Syrie. A la beauté des dessins ils ont joint des recherches sur l'état ancien de ces deux villes, & ils semblent avoir épuisé cette matière. Quant aux inscriptions palmyréniennes, grecques & latines qu'ils ont rapportées, toute l'Europe savante connoît le travail de M. l'Abbé Barthélemy, & fait qu'il a retrouvé l'alphabet palmyrézien, à l'aide duquel il les a toutes expliquées. Cette découverte précieuse pour l'intelligence des langues orientales, peut conduire un jour à quelques vérités importantes, & à des faits dont l'ignorance jette peut-être de grandes obscurités sur l'histoire ancienne.

Environnées de déserts, Palmyre & Balbek ont conservé beaucoup plus de restes de leur ancienne splendeur, qu'aucune autre ville ancienne; parce que l'avidité des Arabes n'a pu trouver aucun emploi de leurs ruines. Il auroit été trop dispendieux de les transporter jusqu'aux villes les plus prochaines; & le nombre des habitans qui vivent au milieu de ces débris, est trop petit, pour qu'ils ayent pu les dissiper entièrement. D'ailleurs, la beauté du climat sous lequel il ne pleut presque jamais, & la dureté des matériaux, qui sont tous de marbre & de granit, ont beaucoup contribué à leur conservation. Entre autres débris de temples qu'offre Palmyre, ceux du temple du Soleil, qui est conservé en grande partie, sont dignes des plus beaux siècles de l'architecture grecque; & le péristyle qui l'environne sembleroit avoir servi de modèle à la colonnade du Louvre, si Perrault, qui s'est immortalisé par ce superbe monument, en avoit pu prendre connoissance. Tant il est vrai que les proportions des anciens ordres renferment toutes les beautés de l'architecture, & que les artistes habiles qui sauront les méditer & les combiner, en tireront les mêmes résultats. A quelle autre cause en effet pourroit-on attribuer une ressemblance aussi parfaite de deux édifices construits à près de mille lieues, & deux mille ans de distance l'un de l'autre, &

sans aucune communication entre les monumens & les architectes ?

Les savans anglois trouvèrent à *Balbek* un plus grand nombre de monumens, assez bien conservés pour pouvoir juger de leur ensemble, & resituer dans les dessins les parties que le tems a consumées, ou que les Ottomans, peuple né pour être le fléau des sciences & des arts, ont abattues. Les dimensions du grand temple étonnent par leur grandeur : un superbe portique conduisoit par deux branches égales au temple proprement dit, auquel on montoit par un escalier dont la longueur des marbres pouvoit soutenir huit personnes de front. Des colonnes corinthiennes cannelées, de quatre pieds anglois de diamètre, & de trente-six d'élévation, portent une voûte divisée en compartimens sculptés. On ne fait lequell admirer le plus, de la hardiesse de l'architecture, ou de l'élégance du sculpteur. Les soffites, les architraves, les frises & les frontons de Palmyre & de *Balbek* sont ornés de sculptures recherchées avec le plus grand soin, & variées à l'infini. Le milieu des dessins est rempli par des figures en bas-relief. Heureux MM. Dawkins & Wood, qui se sont promenés sur ces précieuses ruines, qui en ont vu une partie braver la fureur du tems qui dévore tout, & qui ont su rétablir dans leurs planches ces temples augustes ! Bientôt la barbarie ottomane, & l'avidité des bachas d'Alep, qui brisent les colonnes pour enlever le fer qui les assemble, n'y laisseront pas subsister le moindre débris ; & le voyageur curieux ne trouvera bientôt plus de vestiges de ces magnifiques bâtimens. Paris nous offre un motif de consolation : le temple dédié à la patronne de la France s'élève au milieu des églises gothiques que cette capitale renferme, comme le chêne majestueux au-dessus des humbles arbrisseaux. Il offre à nos regards la hardiesse des Goths réunie à l'élégance des Grecs. *Balbek* & Palmyre revivent dans cet auguste monument. La richesse & l'élégance des sculptures les retracent à nos yeux. Hélas ! pourquoi Soufflot, cet habile architecte, n'a-t-il pu achever son ouvrage, jouir de l'admiration de la France étonnée, & voir les cris de l'envie étouffés par les louanges & les applaudissemens de l'Europe entière !

BALBIN.

DECIMUS CÆLIUS BALBINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

R. en argent ;

Il y a plusieurs revers RR.

RR. en médaillons de potin d'Égypte.

R. en G. B. de coin romain ;

Il y a des revers plus rares : la libéralité de plusieurs figures est RR.

RRR. en M. B.

O. de colonies, & de G. B. grec.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

RR. en M. B.

RR. en M. B. d'Égypte.

ΒΑΛΒΙΣ, } étoit une ligne (*linea*) tracée

dans les cirques devant les *carceres*, pour renfermer sur un espace déterminé les athlètes, les cavaliers & les chars qui disputoient le prix de la course, jusqu'au moment où le président des jeux leur donnoit le signal. Un héraut veilloit sans cesse sur eux, & les avertissoit de ne pas avancer au-delà de cette ligne, en leur criant : *Βαλβίδ' ἀπόδος, δις πόδα πύρα, lineam redde, ad lineam pedem pone*; découvrez la ligne, approchez vos pieds de la ligne. Tertullien a pris de cet usage un grand nombre d'expressions, telles que *linea infistere, ad lineam dimicare, intra lineas gradum colligere, &c.* Quelqu'un voyant un orateur s'agiter avec trop de véhémence, & faire de trop grandes digressions, demandoit, selon le récit de Quintilien, que le héraut fît la proclamation ordinaire, *βαλβίδ' ἀπόδος*.

La *balbis* étoit, selon Harpocraton, une corde que l'on abaissoit sous les pieds des chevaux : *Balbis dicitur linea qua est sub repagulis, quod cursores super eam gradiantur in stadium procurrentes*. Selon un interprète d'Aristophane, c'étoit un madrier que l'on enlevoit ; & il confond la *balbis* avec les *repagula*, les barrières, (*Equit. iv. 1. 9.*) : *Balbis, seu valva, est lignum quod ex transverso in principio curriculae positum est, quo sublato, ubi signum datum est, mittunt in cursum cursores*.

Les Grecs appeloient *βαλβις* le commencement & la fin de la course ; parce que les coureurs revenoient au même endroit d'où ils étoient partis, & y recevoient leurs couronnes. Pollux nous sert de témoin (*iii. 30.*) : *ἵνα δὲ πάνονται, τέλος καὶ τέρμα, καὶ βατῆρ, ἔνιοι δὲ βαλβις*.

BALBUS, bègue, surnom qui annonçoit une difficulté dans la prononciation, à *balando potius quam loquendo*, dit Isidore, (x.). Il fut donné à plusieurs familles de Rome dont nous avons des médailles ; aux familles ACILIA, ATIA, ANTONIA, CORNELIA, NÆVIA & THORIA.

BALDER étoit, dans la théologie des peuples septentrionaux, fils d'Odin. On le représentoit sage, éloquent, & doué d'une majesté si frappante, que ses regards étoient resplendissans. En un mot, c'étoit l'Apollon des Grecs. Voyez TYR.

BALÉARES. Les habitans des isles *Balæares* inventèrent, disoit-on, les frondes, & se rendirent redoutables par leur habileté à s'en servir. On assure que pour former les jeunes gens à cet exercice militaire, les mères plaçoient à une certaine distance leur nourriture, & ne la laissoient prendre qu'après la leur avoir vu abattre à coup de fronde. La fronde des isles *Balæares* devint célèbre chez les Romains. Virgile, (*Georgic. 1. 309.*) :

Stuppea torquentem Balearis verbera funda,

Fff ij

Et Ovide, (*Met.* 11. 727.):

*Non secus exarsit, quam cum Balearica plumbum
Funda jacit : volat illud, & incandescit eundo.*

Strabon (*111. p.* 116.) & Eustathe (*in Dionysium*) disent que les habitans de ces isles portèrent les premiers des *LATICLAVES*. Voyez ce mot.

BALEARICUS, surnom de la famille *CÆCILIA*.

BALEINE. Laomédon ayant refusé à Neptune une récompense qu'il lui avoit promise, fut obligé, pour l'appaiser, de lui immoler sa fille Hébé, & de l'exposer à un monstre marin qui devoit la dévorer. Hercule délivra cette infortunée princesse; & le monstre envoyé par Neptune fut placé dans le ciel, où il forme la constellation de la *baleine*. Mela rapporte sérieusement que l'on montrait de son tems à Joppé, en Syrie, le squelette du prétendu monstre qui devoit servir le ressentiment de Neptune. Ce squelette fut apporté à Rome par M. Scaurus (*Plin.* 19. 5.), qui amusa pendant son éditité la curiosité du peuple avec ces énormes restes, dont les côtes surpassoient en longueur la hauteur des éléphants de l'Inde.

BALIOS; c'est le nom d'un des chevaux immortels d'Achille, né du Zéphyre & de la jument Podarge. Son nom grec *Balios*, veut dire tacheté.

BALISTARIUS. (*MAGISTER*) Muratori (774. 2.) rapporte une inscription sépulcrale gravée en l'honneur d'un militaire, dont le grade est exprimé par ces deux mots. Il étoit sans doute préposé à la garde & à la conduite des balistes.

Les *balistaires* étoient compris dans le nombre des troupes armées à la légère. Végèce (*11. 2.*): *Item levem armaturam, id est, ferentarios, sagittarios, funditores, balistarios*. On croit que ce même nom désignoit des soldats armés d'arbalètes, qui furent introduits dans les armées romaines vers le tems de Constantin. Sous ce dernier rapport, les *balistaires* étoient encore appelés *manuballista* ou *arcuballista*, & en grec *χειροβαλλισται*.

BALISTE. Machine de guerre dont les anciens se servoient pour lancer des traits d'une longueur & d'un poids surprenant : elle chassoit aussi des balles ou boulets de plomb égaux en poids aux gros traits qu'elle lançoit. C'est là définition que donnent de la *baliste* ceux qui, à l'exemple de plusieurs écrivains de l'antiquité, la confondent avec la catapulte. Mais le chevalier de Folard, qui a fait de nombreuses recherches sur les machines de guerre des anciens, & qui en a tracé des dessins précieux par leur exactitude, croit que la *baliste* lançoit des pierres, & la catapulte des traits ou des dards. Végèce & Ammien Marcellin nous ont laissé d'amples descriptions de ces machines meurtrières.

Quoique le nom de *baliste* soit grec, & qu'il vienne de *βαλλειν*, jeter, il n'est pas certain que les Grecs s'en soient servis. Il paroît même que les Romains, jusqu'au tems de César, ne l'employèrent qu'à lancer des pierres; ou peut-être en donna-t-on depuis le nom indifféremment à la catapulte, qui lançoit des traits. Les pierres que lançoit la *baliste* pesoient quelquefois jusqu'à cent livres romaines (de douze onces). Vitruve parle de pierres pesant plus de trois cents livres (*x. 22.*): *pondo cccclx*, jetées par les *balistes*.

Les ravages produits par ces masses énormes étoient terribles, & ne peuvent se comparer qu'à ceux de nos boulets & des bombes. En voici la description prise dans Lucain, (*111. 469.*):

*At saxum quoties ingenti ponderis ictu
Excutitur, qualis rupes, quam vertice montis
Abscidit impulsu ventorum adjuncta vetustas,
Frangit cuncta ruens : nec tantum corpora pressa
Exanimat ; totos cum sanguine dissipat artus.*

L'auteur d'une *guerre des Juifs*, attribuée à Hégesippe, parle (*111. 12.*) d'une tête fracassée & portée à trois stades, d'un enfant arraché du ventre de sa mère, & jeté à un demi-stade par la violence des pierres que lançoient les *balistes*.

On en attribuoit l'invention aux Phéniciens. Pliné (*vii. 56.*).

BALISTE, tyran sous Gallien.

SERVICIUS ANICIUS BALISTA AUG.

Ses médailles ne se trouvent point dans les cabinets, & ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

BALLÆUS. On le croit roi d'Illyrie.

Ses médailles, avec *ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΒΑΛΛΑΙΟΥ.*

font :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BALLATORES *Cybela*. Muratori (185. 4.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention des *sodales ballatores Cybela*. Il croit, avec fondement, que *ballatores* est dérivé ici du grec *βαλλειν*, danser, & qu'il est synonyme de *Galli* & de *Corybantes*.

BALLE. Voyez PAUME.

BALLES de plomb, glands de plomb. « J'ai eu de la peine à imaginer, dit le comte de Caylus, (*Rec. 11. pl. 93. n°. 3.*) l'usage auquel étoient employés ces deux plombs formés en olives, & chargés, l'un de caractères grecs, l'autre de caractères latins. Je les reconnoissois pour antiques, & il étoit facile de juger qu'ils n'avoient pas été fabriqués sans dessein. J'avois fait trop peu d'attention, en lisant les auteurs anciens, aux endroits qui pouvoient me donner des éclaircissements; enfin, j'avoue que je ne pouvois comprendre

l'objet de ces espèces de *balles*. Je trouvai par hasard, dans la traduction françoise que nous a donnée Baudelot, des remarques de Faber sur les portraits des hommes illustres, du cabinet de Fulvius-Ursinus (pag. 104.), ce qui suit : « Sur » un gland de plomb, antique néanmoins, que » peut-être les frondeurs de l'armée de César, au » combat de Pharfale, avoient jeté, on lit ces » mots : *Frappe Pompée* ». Ce passage réveilla mes idées; & quoique M. Baudelot ne cite aucun auteur, je me livrai à des recherches, & je fus bientôt convaincu que mes plombs avoient servi aux anciens dans les combats ».

« En effet, les frondeurs jetoient autrefois des pierres; car Xénophon dit : *Iussit funditores lapidum plenos habere sacculos*. Mais il n'étoit pas naturel que ces soldats, dont les attaques étoient importantes, & quelquefois décisives dans les commencemens d'une bataille, n'eussent pas des *balles* d'une égalité constante, d'un poids & d'une forme convenables. Les pierres étoient souvent difficiles à trouver, & la variété de leur figure & de leur grosseur pouvoit nuire à l'effet qu'on en attendoit. Les anciens avoient donc des *balles* de plomb dans les arsenaux; ils leur donnoient le nom de gland, & leur faisoient souvent porter des caractères relatifs aux circonstances ».

« Avant que de mettre en œuvre les autorités des écrivains latins, je m'arrête à examiner le sentiment d'un auteur moderne, dont le récit est capable seul d'établir une certitude sur cette matière ».

» Torgioni Tozzetti (1), dans la relation de ses voyages en Toscane, assure que l'on trouve depuis long-tems dans le voisinage de Fife, & dans un lieu situé sur des montagnes dépendantes de cette ville, des glands de plomb : *Di peso denari 21, è anco d'un oncia l'una, &c.*, formés en olives, & ressemblant à des pierres judaïques. Ils servoient anciennement, dit-il, aux frondeurs; & il renvoie ses lecteurs à Juste-Lipse de *Milit. Rom.*, & à Ulysses Aldovrandus, *Métall.* 176. M. Tozzetti fit chercher de ces *balles* dans la pente de cette montagne, & ne put en trouver que deux, qui, apparemment, n'avoient point de caractères; car il cite celles qu'il a vues à Florence, dans le cabinet du marquis Capponi, & sur lesquelles on s'aperçoit qu'il y avoit eu des lettres enfermées dans un carré marqué par des lignes creusées. Le nom de *Castellare*, & la situation avantageuse de cette montagne, qui, sans être commandée, commande à tous les environs, lui persuadent qu'anciennement il y avoit dans cet endroit un fort qui doit avoir subsisté jusqu'à l'invasion des Barbares; mais il convient qu'on n'y voit aujourd'hui aucun vestige de bâtiment. Les plombs dont il parle augmentent, selon lui,

(1) Page 231, tom. I delle Relazioni d'alcuni Viaggi fatti in diversa parte della Toscana. Firenze 1750.

cette conjecture : il suppose qu'on a pu les tirer pour la défense ou l'attaque de cette place, & il appuie son opinion sur cet endroit où Virgile, parlant des soldats d'Agnani & de Palestrine, qui vinrent au secours de Turnus, dit (*Æneid.* VII. 686.) :

*Pars maxima glandes
Livéntis plumbi spargit.*

« Juste-Lipse, cité en preuve par M. Tozzetti, rapporte, non dans le Traité de la Milice Romaine, mais dans le Poliocerticon, cinq de ces plombs, dont trois ont des caractères. On trouve sur celui qui a le plus de ressemblance avec le mien, *FUGITIVI PERITIS*, & sur les deux autres, qui sont d'une forme un peu différente, *ITAL.* & *GAL.*; ce qui, je crois, veut dire *Itali & Galli* ».

« Aldovrandi en a fait graver deux, exactement conformes aux miens. On lit sur le premier *FIR.* de relief, & à rebours, par l'inattention du graveur; l'autre n'est traversé dans sa longueur, que par un trait qui peut venir du moule, au sortir duquel on n'a pas ébarbé le morceau. L'antiquité n'est point l'objet de cet auteur; il n'en parle que par rapport à leur matière ».

« Ces glands étoient donc déjà connus, & on ne doit pas douter, après ces témoignages, de l'emploi auquel ils étoient destinés. Je pourrois y joindre des autorités sans nombre, que me fourniroient les anciens auteurs. Je ne présenterai que quelques passages, & ceux qui me paroîtront les plus décisifs, pour ne pas fatiguer les lecteurs par toutes les citations qu'il seroit facile de rassembler ».

« Tite-Live dit, en parlant de la victoire que les Romains remportèrent sur les Gallo-Grecs, (*Edit. Variorum* 1664, pag. 454. Tom. 3, l. 38.) : *Consul, quia non cominus pugnam, sed procul, locis oppugnandis futuram praeceperat animo, ingentem vim pilorum, velitarium, hastarum, sagittarum, glandisque & modicorum qui fundâ mitti possent lapidum paraverat.* Et plus bas, (pag. 456.) : *Sagittis, glande, jaculis incauti, ab omni parte confugebantur* ».

« Saluste dit des Romains, qui combattoient contre les Numides (*Édit. Varior. de Bello Jugurt.* p. 298.) : *Romani pro ingenio quisque pars emittens glande aut lapidibus pugnare.* Et César, dans ses Commentaires, (*liv. 7, p. 360.*) : *Fundis ac glandibus Gallos perterrent* ».

« Les poètes ont aussi souvent fait mention de ces glands de plomb, lancés par les frondeurs ».
Lucrèce, (*lib. 6. s. 177.*) :

*Plumbea verò
Glans etiam longo cursu volvenda liquefcit.*

Et plus bas, (*v. 305.*) :

*Plumbea sæpè
Fervida sit glans in cursu, cum multa rigoris
Corpora admittens, ignem concepit in auris.*

Ovide, dans les *Métamorphoses*:

*Non secus exarsit, quam cum balearica plumbum
Fundâ jacit, volat illud & incandescit eundo,
Et quos non habuit, sub nubibus invenit ignes.*

Et ailleurs, (*lib. xiv. Mét. v. 824.*):

*Corpus mortale per auras
Dilapsum tenues: ceu latâ plumbea fundâ
Missa solet medio glans intabescere cælo.*

« Outre le passage rapporté ci-dessus, Virgile fait mention de cette arme offensive dans son *Énéide*, liv. 9, v. 588:

*Et medio adversi liquefacto tempora plumbo
Diffidit.*

Quoique l'autorité des poètes ne soit pas d'un grand poids, il est constant que les comparaisons qu'ils emploient, portent ordinairement sur des usages reçus; & leur témoignage concourt ici à prouver que les frondeurs jetoient dans les combats des glands de plomb. Mais l'effet qu'ils attribuent à ce métal lancé par une fronde, mérite en particulier quelques réflexions. »

« L'expérience nous prouve que les balles de nos fusils s'applatissent. Le changement de leur forme n'est pas causé par la chaleur de la poudre embrasée: elle n'a pas le tems de faire cette impression; c'est la vitesse du mouvement & la pression de l'air qui agissent sur le métal, de manière qu'il s'applatit contre les plus foibles résistances; mais il y a loin de cette préparation & de cet amollissement, à la fusion. Les anciens voyant que les glands lancés par les frondeurs perdoient leur forme, en perçant même des corps aussi peu solides que les chairs, s'étoient imaginé que le plomb se fondoit en l'air. Ils observoient tout; rien ne leur échappoit du côté des effets; mais ils en ignoroient souvent la cause. »

» Je finis par un passage de Celse: ce savant homme, dont le jugement n'est jamais hasardé, & dont le témoignage seul peut faire une preuve, dit dans son livre VII, tom. 2, traduction de Ninnin, p. 356: *On est encore quelquefois obligé d'extraire des balles de plomb, des pierres, & d'autres corps semblables, qui sont entièrement enfevelis dans les chairs.* »

« Voilà une partie des citations qu'on pouvoit tirer des auteurs anciens. Elles prouvent suffisamment que les balles de cette espèce, qu'on rencontre, étoient fabriquées pour servir dans les batailles. »

(*Polybe: édit. 1770, p. 119*). « Je ne parle point ici des masses de plomb qu'Archimède jetoit contre les ennemis; des glands de même métal qu'on lançoit pour donner des avis, par le moyen des caractères qu'on imprimoit sur ce plomb, ainsi qu'on peut le voir dans Hirtus, de *Bello Hispanico* (p. 836 & 840).

« J'ai trois de ces glands antiques. On lit sur le premier FERI, *Frappe*. Les lettres sont de relief & formées simplement par l'impression du moule; le second portoit des caractères grecs. On ne distingue plus que ceux qui sont marqués sur la planche; & l'on voit au revers ceux que j'ai fait graver au bas du morceau. On pourroit conclure de ce petit monument, que les Grecs avoient aussi l'usage de fondre des balles dans leurs arsenaux, pour les distribuer aux frondeurs. Mais quoique ce gland ait été trouvé il y a peu d'années dans un tombeau qui fut ouvert dans l'Asie-Mineure, il est probable que les légions romaines établies dans la Grèce ont employé les caractères reçus dans les pays qu'elles habitoient; pratique que les Romains ont suivie dans des matières plus importantes. Le troisième gland est absolument uni. *Le premier & le troisième gland sont à-peu-près de même poids; c'est-à-dire, d'un peu plus de deux onces. Le gland qui porte des caractères grecs, pèse une once, un peu plus d'un demi-gros.* »

BALLET. Voyez le Dictionnaire de la Danse. ΒΑΛΛΗΤΗΣ. Athénée (*Deipn. 9.*) & Hétychius désignent, par ce nom, des fêtes établies à Eleusine, en l'honneur de Démophon, fils de Céléé.

BALLISTEA, de βαλλίζειν, danser; danses grotesques & déshonnêtes. Ce mot est synonyme de *ballematia* ou *vallematia*, que l'on trouve dans Isidore. Tous ces mots sont des bas-siècles de l'Empire Romain.

BALLON, *follis*, *pila*, balle à jouer, qui n'étoit remplie que de vent. Lorsqu'elle étoit fort grosse, on la pouffoit avec les bras; la main ne suffisant pas pour cet effort. Properce (*II. 12. 5.*):

Cum pila veloces fallit per brachia jactus.

Etoit-elle petite; on la lançoit avec la main, & on l'appeloit à cause de cela *follis pugillaris*. Dans Plaute (*Rud. II. 4. 16.*) un acteur parlant à quelqu'un qu'il menace de soufflets ou de coups de poing, lui dit:

*Exemplò hercle ego te follem pugillatorium
Faciam.*

On l'appeloit aussi *folliculus*, quand elle étoit fort petite. Auguste y jouoit souvent. Suétone (*Aug. c. 83*). La légèreté du ballon ou de cette balle-à-vent, la fait surnommer *plumeus* par Martial (*IV. 19. 7*). Elle rendoit cet exercice propre à tous les âges, même aux vieillards & aux enfans. Martial nous l'apprend en la faisant parler elle-même, (*xiv. 47.*),

*Ite procul, juvenes; mitis mihi convenit atas:
Folle decet pueros ludere, folle senes.*

Le sphéristère ou le jeu de paume étoit sablé, afin de fixer les pieds des joueurs, & de prévenir

les accidens qui auroient pu résulter de leurs chûtes fréquentes.

BALLUCA, mot usité dans les mines d'Espagne, dérivé du grec βαλλειν, jeter. Il désignoit dans les mines d'or le sable que l'on jetoit au vent, pour tirer les petites parties de métal qu'il pouvoit contenir. Pline (33. 4.) : *Idem quod minutum est, balucam vocant.*

BALNEARIUS fur. En entrant dans les bains publics, on dépositoit ses habits dans l'apodytère ; ou on les donnoit à garder à un esclave des bains pour une somme modique. Le grand nombre d'habillemens qui s'y trouvoient entassés, facilitoient le vol ; c'est pourquoi il est parlé si souvent dans les auteurs latins des voleurs de bains, *fures balnearii*. On regardoit cependant cette espèce de larcin comme un sacrilège, parce que les bains étoient des bâtimens sacrés. La mort étoit leur supplice fixé par les loix ; tandis qu'un voleur ordinaire n'étoit condamné qu'à la restitution du double de la chose volée. Cette rigueur rendoit les voleurs de bains très-industrieux ; & il étoit difficile de n'en être pas la dupe. Plaute le dit (*Rud. II. 4. 51.*) :

Qui it lavatum

*In balineas, ibi cum sedulo sua vestimenta servat,
Tamen surripiuntur.*

Les citoyens aisés menotent aux bains, des esclaves pour garder leurs habits.

BALTEARIUS, officier préposé dans les légions à la garde des baudriers & des ceinturons ; ou peut-être celui qui les fabriquoit. On lisoit à Rome hors la porte Pinciane l'inscription suivante, rapportée par Spon (*Miscel. Antiq. scâ. 7. 4.*) :

M. CRITONIUS. M. F.
ADOLLONIUS
MILES. EX. ARMAMEN
TARIO. AUGUSTORUM
BALTEARIUS.

BALTEUM. }
BALTEUS. } *Voyez BAUDRIER.*

BALTEUS & *pracinthio*. On appeloit de ce nom dans les amphithéâtres, un degré ou gradin plus large & plus haut que les autres, & qui seroit en même-tems de passage & de séparation entre l'ordre équestre & les simples citoyens. Tertullien (*de Spect. c. 3.*) : *Vias vocant cardines balteorum per ambitum.* Vitruve en donne les dimensions, & dit que leur largeur doit être égale à leur hauteur : *Pracinthiones ad altitudines theatrorum pro rata parte facienda videntur : neque altiores quam quanta pracinthionis itineris sit latitudo.* Torelli a observé dans l'amphithéâtre de Vérone un degré ou gradin qui est au milieu de tous les

autres, & qui a deux pieds six pouces (de Vérone) de hauteur, tandis que les autres degrés n'ont qu'un pied & deux pouces. Vitruve appelle ces *baltei*, *diacomata*, ceintures, *διάζωματα*.

BALTEUS. Les Romains désignoit par ce mot les plis que faisoit leur toge sur la poitrine & l'estomac, lorsqu'ils relevoient sous le bras droit la portion de ce vaste habillement, qui descendoit de l'épaule gauche, & couvroit le bras du même côté. Quintilien (XI. 3.) : *Ille qui sub humero dextro ad sinistrum obliquè ducitur velut balteus, nec strangulet, nec suat.* La grace de l'habillement consistoit en grande partie à donner à ces plis une forme agréable, ni trop serrée ni trop flottante. Curius (II. p. 78.) s'exprime sur cet objet comme Quintilien : *Quid in umbone? nec fluxè, nec adstrictè.* On désignoit aussi par le mot *umbo* cette masse de plis qui formoit une élévation sur la poitrine, comme l'*umbo* sur la surface du bouclier. Les statues drapées antiques feront mieux connoître le *balteus*, que les plus longues descriptions ne sauroient le faire.

Il faut observer que vers le tems d'Alexandre-Sévère, & sous les empereurs qui le suivirent, on exagéra ridiculement cette masse de plis, comme on le voit sur les bustes de cet âge. Ces plis étoient alors si larges & si massifs, qu'on pouvoit les prendre pour une planche recouverte de drap. Quelques modernes confondent ce *balteus* exagéré avec le *LATICLAVE*. *Voyez* ce mot.

BALTHEUM Veneris. V. CESTE de Vénus.

BANDAGES. La connoissance des *bandages* les plus favorables à chaque opération, dans laquelle les chirurgiens françois ont la réputation d'être les plus savans, se retrouve chez les anciens. Ils la possédoient à un tel degré de perfection, que les modernes ne peuvent pas se flatter d'avoir beaucoup ajouté à l'excellent Traité que Gallien a composé sur ce sujet.

BANDEAU royal, le véritable diadème des souverains. C'étoit une simple bandelette : ce qui le distinguoit du prétendu diadème terminé en pointe au-dessus du front, qui étoit l'attribut de Junon, des reines & des princesses du sang royal. Les antiquaires & les artistes ont affecté à celui-ci le mot *diadème*.

Le *bandeau royal* que portoit sur sa thiare Phraate, roi d'Arménie, étoit blanc.

Bacchus le portoit de couleur de pourpre.

Wilde, Spanheim, & d'autres ont assuré qu'Alexandre, le premier des Grecs & de tous les rois de Macédoine, avoit porté le *bandeau royal*, pour imiter Darius. On voit cependant cet ornement sur les médailles d'Archelaüs II. Ces savans n'ont pas distingué le *bandeau royal* des Perfes de celui des Macédoniens ; & c'est de là que vient leur erreur. Le dernier avoit toujours été en usage dans la Macédoine : le premier seul n'y fut introduit qu'après la défaite de Darius. Diodore

de Sicile & Quinte-Curce le disent formellement. Alexandre prit, selon le premier historien, le *diadème des Perses* ; & selon Quinte-Curce, le *diadème pourpre orné de blanc*. Le diadème, ou plutôt le *bandeau royal ordinaire*, étoit donc blanc ; & celui des Perses, que le vainqueur de Darius y joignit, étoit de pourpre.

Le *bandeau royal*, appelé ordinairement diadème, étoit une bandelette tissée de fils de laine ou de soie, dont les extrémités nouées derrière la tête, toiboient sur le col & sur les épaules. Les rois s'en ceignirent dans les premiers tems, & avant que de porter les couronnes. Il étoit simple, blanc, pourpre, ou violet. La couleur blanche y paroissoit cependant affectée d'une manière plus spéciale ; car Pline (viii. 21.), voulant désigner des marques blanches qui étoient empreintes sur la tête d'un serpent de la Cyrénaïque, les compare au *bandeau royal* : *Candida in capite macula, ut quodam diademate, insignem* ; & ailleurs (xi. 16.) : *In fronte macula quodam diademate candidans*.

Le *bandeau royal* étoit quelquefois plissé, non dans le sens de sa longueur, mais dans le sens opposé, tel que l'offrent d'une manière exagérée quelques figures égyptiennes. Tacite fait mention de ces plis ou rides (*Annal. vi. 37. 2.*) : *Nuntia vere accola, Euphratem nullâ imbrum vi sponte in immensum atcolli simul inalbentibus spumis, in modum diadematis, sinuare orbes*. Sapor, roi des Perses, portoit, en guise de *bandeau royal*, une représentation de tête de bœuf d'or, ornée de pierreries (*Ammian. xix. 1.*) : *Aureum capitis arietini figmentum, interstinctum laeillis pro diademate gestasse Saporem*. Les empereurs grecs le chargèrent de broderies d'or, de pierres précieuses & de perles. (*Curopolate de Offic. aula Constantinop. p. 100.*) On le plaçoit ordinairement sur les cheveux, de manière à laisser le front & la naissance même des cheveux découverts.

Les rois perses ajoutèrent le *bandeau royal* à leur cidaris & à leurs thiares ; comme on l'ajouta depuis aux couronnes. Les rois parthes qui se faisoient appeler rois des rois, portèrent un *bandeau royal double*. Les rois de Macédoine le portèrent blanc jusqu'à Alexandre, (Lucien, *dial. Diogen. & Alex.*) qui y ajouta le *bandeau pourpre* de Darius. On voit le *bandeau royal* sur les médailles des rois de Syrie, d'Egypte, du Pont, de Bithynie, de Thrace & des autres rois d'Asie. Sur la médaille de Trajan, qui porte pour légende REGNA ADSIGNATA, cet empereur donne le *bandeau royal* au roi d'Arménie.

Les reines portoient aussi le *bandeau royal*. La tête de Jotapè en est ornée sur les médailles de Commagène. Ce fut avec son *bandeau royal* que la vertueuse épouse de Mithridate, Monime, essaya de se donner la mort.

La haine que les Romains, du tems de la république, avoient pour le nom de *roi*, s'étendit

jusqu'à la marque de la royauté, le *bandeau royal*. Un certain Favorin reprochoit à Pompée de ce qu'il portoit autour des cuisses des bandes blanches qui ressembloient au *bandeau royal* : il n'importe, disoit-il, (*Val. Max. vi. 27.*) sur quelle partie du corps cette bande soit placée ; c'est toujours un *bandeau royal* : *Non refert qua in parte corporis sit diadema*. Quoique Pompée alléguât pour excuse une blessure qu'il avoit à la cuisse, cependant Cicéron avouoit dans une lettre à Atticus (i. 3.), que ses yeux étoient choqués de cette affectation de la royauté : *Etenim mihi ejus caliga, vel fascis cretata non placebant*.

Les premiers empereurs romains évitèrent soigneusement de porter un ornement dont la vue bleissoit les yeux de leurs sujets ; ils se couronnèrent simplement de laurier. Caligula eut envie d'en ceindre sa tête ; mais on voit dans Suétone (c. 22. n. 3.) que, mieux conseillé, il n'exécuta pas ce dangereux dessein. Elagabale s'en paroît quelquefois dans l'intérieur de son palais, comme César l'avoit fait pendant les Lupercales (*Dion. 44.*) ; jamais cependant il n'osa le porter en public. Aurélien fut le premier (*Aurel. Victor. Epit. c. 35. n. 5.*) qui parut en public avec le *bandeau royal*, & un habit tissé entièrement d'or & de pierres précieuses, comme les rois des Barbares : *Iste primus apud Romanos diadema capiti innexuit, gemmisque & aurata omni veste usus est ; quod adhuc ferè incognitum romanis moribus videtur*. Ses successeurs l'imitèrent presque tous ; cependant cet ornement royal ne devint commun & ordinaire que depuis Constantin. On voit sur les médailles, depuis cette époque, les empereurs & les impératrices parés du *bandeau royal orné* de perles, de diamans, même à double rang.

Ces princes le portèrent quelquefois n'étant que Césars. Eusèbe l'attribue à Constance-Chlore, lors même qu'il étoit encore César. On le trouve sur quelques médailles de Julien-César, quoiqu'il ne le portât pas toujours depuis, étant devenu empereur.

Pline (vii. 56.) attribue à Bacchus l'invention du *bandeau royal* ou diadème : *Liber Pater... idem diadema Regum insigne invenit*. Voyez DIADÈME.

BANDELETTE. Les *bandelettes* placées sur le front & autour de la tête des statues, ne désignent pas toujours des rois. Si l'on en pouvoit distinguer la couleur, & la reconnoître pour la couleur pourpre, affectée au diadème des princes, la question seroit décidée. C'est de cette couleur qu'étoit le *bandeau royal* offert par Minerve à Paris, pour désigner la suprême puissance qu'elle lui offroit.

On ceignoit le front des vainqueurs aux jeux Olympiques, d'une *bandelette* rouge. La victoire que portoit sur sa main droite la statue de Jupiter-Olympien en Elide, ouvrage de Phidias, avoit, selon Pausanias, une couronne & une *bandelette*.

Elle

Elle tenoit fans doute cette *bandelette*. Le même auteur parle de la statue d'un vainqueur aux jeux Olympiques, qui avoit aussi dans la main une *bandelette*; & de la statue d'Hippodamie, placée dans le stade d'Elis, qui tenoit une *bandelette*, comme pour en ceindre Pélops.

BANDELETTE. Il faut bien distinguer du bandeau royal cette *bandelette* que l'on voit souvent sur la tête des philosophes & des poètes, sans qu'on la trouve jamais sur ce grand nombre de têtes d'empereurs qui subsistent encore. Les éditeurs des monumens d'Herculanum l'ont reconnue en conséquence pour un attribut des littérateurs & des philosophes. Un tombeau étrusque (*Maf. Etr. tom. 3. tav. 44.*) nous offre une école de philosophes qui portent cette *bandelette* pour la plupart. Voyez **DIADÈME** & **BANDEAU** royal.

Les poètes ont souvent fait dans leurs vers allusion à ces *bandelettes* blanches, qui sembloient être leur attribut distinctif. Stace (*Sylv. 11.1. 26.*):

*Et nunc, heu! vittis & frontis honore soluto,
Infaustus vates.*

Le même poète dit dans l'*Achilléide* (1. 2.):

Nec mea nunc primis albescunt tempora vittis.

On confondit dans les premiers tems les poètes & les devins, ou interprètes des dieux, *vates*; mais ces derniers étoient couronnés de laurier & de *bandelettes* entortillées autour de leurs couronnes. Stace (*Theb. 11.1. 466.*):

*Huc gemini vates sanctam canentis oliva
Fronde comam, & niveis ornati tempora vittis.*

Virgile (*Æneid. 11.1. 80.*):

*Rex Anius, rex idem hominum, Phœbique sacerdos
Vittis, & sacrâ redimitus tempora lauro.*

Les prêtresses étoient aussi couronnées de *bandelettes*. Juvénal (*Sat. vi. 50.*) parle de celles des prêtresses de Cérès:

Pauca adeo Cereris vittas contingere digna.

Il faut distinguer les *bandelettes* des prêtres de l'*infula*, qui s'attachoit avec des *bandelettes*.

Les statues des dieux étoient ornées de *bandelettes*. Virgile (*Georg. 11. 168.*):

*Corripuere sacram effigiem, manibusque cruentis
Virgineas ausa diva contingere vittas.*

Les supplians portoient dans leurs mains des *bandelettes*, comme ceux qui demandoient la paix portoient des rameaux d'olivier. Virgile (*Æneid. 11. 236.*):

*Ne temne, quod ultrò
Præferimus manibus vittas, ac verba precantùm.
Antiquités, Tome I.*

Horace (*Od. 11.1. 14. 5.*):

*Unico gaudens mulier marito
Prodeat, justis operata divis:
Et soror clari ducis, & decora
Supplice vittâ.*

On entouroit de *bandelettes* les autels (Voyez **AUTEL.**) & les portes des temples. Propertius (*11. 10 26.*):

*Impunè & nullis sacra retecta viris,
Devia punicea velabant limina vittâ.*

Les victimes que l'on offroit aux dieux étoient ornées de *bandelettes*. Stace (*Achilleid. 11. 300.*):

Vittatâ genitrix placata juvencâ est.

Virgile (*Æneid. 11. 156.*):

Vittaque deùm, quas hostia gessit.

Dans le deuil & la douleur, les prêtres & tous ceux qui portoient ordinairement des *bandelettes*, les arrachotent. Stace (*Sylv. 11. 1. 26.*):

*Et nunc, heu! vittis & frontis honore soluto,
Infaustus vates vexo mea pectora tecum.*

Le même poète dit (*Thebaid. xi. 760.*):

*Sed vittis exuta comam, fraterna que bella,
Ceu soror infelix pignantùm, aut anx. a mater,
Deflebat.*

Les *bandelettes* sacrées des prêtres, des victimes, &c. ne doivent pas être confondues avec celles qui servoient ordinairement aux femmes à relever & à nouer leurs cheveux. Martianus Capella dérive leur nom *vitta* de cet usage de lier les cheveux: *Vitta sunt, quæ crinibus innectuntur, quibus fluentes religantur Capilli, & vitta dicta, quod vinciunt.* Les filles portoient des *bandelettes* très-simples (*Valer. Flaccus 111. 6.*):

Ultima virgineis tunc flens dedit oscula vittis.

Stace dit qu'Ulysse, déguisé en marchand, présenta, entr'autres ornemens de filles, des *bandelettes* à Achille déguisé. Le même poète parle (*Achill. 1. 611.*) d'une jeune fille qui relevoit ses cheveux avec une *bandelette* de pourpre:

Cinxit purpureis flaventia tempora vittis.

Les femmes mariées portoient sans doute des *bandelettes* plus larges, plus riches & plus ornées; car elles servoient à les faire distinguer des filles. (*Tibull. 1. 7.*):

*Sit modo casta doce, quamvis non vitta ligatos
Impediat crines.*

Plaute (*Mil. II. I. 96.*):

*Utque eam hic ornatam adducas matronarum modo:
Capite compto crines vittasque habeat, assimiletque
se tuam esse uxorem.*

Virgile (*Æneid. VII. 403.*):

*Io matres audite, ubi quaque Latina,
Solvite crinales vittas.*

Les femmes se paroient de *bandelettes* dès le jour de leur mariage. Properce (*IV. 3. 13.*):

*Qua mihi deducta fax omen pratulit, illa
Trahit ab everso lumina nigra rogo.
Et sygio sum sparfa lacu, nec recta capillis
Vitta data est: nupsit non comitante deo.*

Quelques commentateurs ont assuré que les filles ne portoient qu'une seule *bandelette*, mais que les femmes en portoient deux. Ils citent en preuve ces vers de Properce (*IV. 12. 33.*):

*Mox ubi jam facibus cessit prætexa maritis,
Vinxit & acceptas altera vitta comas.*

Le sénat leur avoit accordé, selon ces philologues, cette prérogative avec quelques autres, en l'honneur de la mère & de l'épouse de Camille: *Vetustisque crinium insignibus novem vitta discrimen aajecit* (*Valer. Maxim. v. 11.*).

Il étoit peut-être défendu aux courtisannes à Rome de porter les *bandelettes* comme les femmes des citoyens; car on leur avoit interdit tout ce qui seroit à distinguer ces dernières, *Matronalia decoramenta*, dit Tertullien (*de Cult. Femin. c. 12.*).

Les *bandelettes* entortillées autour des cuisses furent en usage à Rome du tems de Cicéron, & elles tenoient lieu de chausses. Nous avons vu ailleurs (BANDEAU royal) les reproches que la couleur blanche de celles de Pompée lui attira, à cause de l'affectation de royauté que l'on croyoit reconnoître dans le choix de cette couleur.

Les *bandelettes* faisoient l'ornement des lits, ou des chambres à coucher. Cicéron (*de Divin. II. 65.*): *Desert ad conjectorem quidam, somniasse se ovum pendere ex fasciâ lecti sui cubicularis.*

La ceinture que les femmes & les filles portoient immédiatement au-dessous du sein, est appelée quelquefois *bandelette du sein*, *fascia mammillaris*. Isidore (*XIX. 33.*): *Fascia est quæ tegitur pectus, & papilla comprimuntur, atque crispante cingulo angustius pectus arctatur.* Ovide (*Remed. Amor. n. 337.*):

*Omne papilla
Pectus habent tumida; fascia nulla tegat.*

Et Martial (*XIV. 134. 1.*):

Fascia crescentes domina compefice papillas.

Les anciens s'enveloppoient les jambes & les

pieds dans des *bandelettes*. Tantôt elles servoient à assujettir la chaussure; c'est à elles que les modernes donnent le nom de brodequin, & par corruption celui de cothurne: tantôt elles servoient à couvrir les pieds & à les défendre de l'injure des saisons. Ulpien (*lib. 25. §. fascia de auro...*): *Fascia crurales, pedulesque & impilia loco vestium sunt.*

On voit un rang de *bandelettes* autour de la jambe de quelques statues de femmes. V. PERISCÉLIDES.

BANDES sur les habits. V. BORDURE.

BANDIARBA. Muratori (*100. 3. Thef. inser.*) rapporte l'inscription suivante trouvée près de Lisbonne:

AMMINUS
ANDIATTIAE. F.
BANDIARBA
RIAICO. VO
TUM. L. M.

On ignore quelle est cette divinité appelée *Bandiarba*.

BANNISSEMENT, *φωγή*. Cette punition différoit de l'ostracisme. Elle éloignoit le coupable pour toute sa vie, sans autre espoir de retour que de se voir rappeler par le même magistrat qui l'avoit condamné au *bannissement*. On vendoit à l'encan les biens des bannis. L'ostracisme ne s'exerçoit que pour dix ans, après lesquels l'exilé revenoit à Athènes, rentroit dans tous les droits des citoyens & dans ses biens, qui avoient été mis en séquestre pendant son absence.

BANQUIER. V. CHANGEUR.

BAPHIA. Ce mot, dérivé de *βαφή*, teinture, désignoit dans l'Empire Romain des ateliers où l'on teignoit en pourpre ou en jaune les étoffes. Les chefs de ces ateliers, *procuratores*, sont mis sous l'inspection du comte des Largesses, dans la Notice de l'Empire.

BAPHIARI, teinturiers. Ils ne pouvoient, dans l'Empire Romain, quitter leur profession; & leurs enfans étoient obligés d'exercer celle de leurs pères. (*Cod. XI. 7. §. II.*): *Murileguli, qui derelicto atque despecto propria conditionis officio, vetitis se infulis dignitatum & cingulis penitus denegatis munisse dicuntur, ad propria artis & originis vincula revocentur.*

BAPTES, prêtres de la déesse Cotytto: ils étoient regardés à Athènes, avec raison, comme les derniers de tous les hommes, à cause des infamies dont ils se souilloient impunément. Il falloit en effet qu'ils poufussent la débauche bien loin, puisqu'il Juvénal dit qu'ils fatiguoient leur déesse elle-même (*Sat. 2. 92.*):

*Talia secretâ coluerunt orgia tædâ,
Cæropiam soliti Bapte lassare Cotytta.*

Leur nom de *baptés* venoit du mot *βάπτισμα*, se baigner, plonger; parce qu'ils plongeoiēt dans l'eau tiède ceux qu'ils initioiēt à leurs honteux mystères. Eupolis les joua sur le théâtre d'Athènes, dans sa comédie intitulée : *les Baptés* ou *les Plongeurs*. Mais ils s'en vengèrent en le plongeant dans la mer, où il périt.

BAPTISTÈRE. On trouve auprès de Rome sur la voie Nomentane, hors de la porte Pie, un bâtiment rond antique, auquel on donne communément le nom de temple de Bacchus. Il renferme un grand sarcophage de porphyre, dans lequel étoit déposé le corps de sainte Constance. Sur ce sarcophage sont représentés la vendange & le pressurage. Les mêmes sujets se trouvent exécutés en mosaïque sur le plafond de la galerie extérieure de cet édifice, avec cette différence légère, que sur le sarcophage ce sont de petits génies ailés qui travaillent à la vendange, & des faunes sur le plafond. Ces dessins ont fait donner à l'édifice le nom de temple de Bacchus. Mais nous savons que sous le règne de Constantin, la religion chrétienne n'étoit pas encore dépourvue entièrement de toutes les pratiques qui tenoient au paganisme, & qu'on ne craignoit pas de mêler le sacré & le profane. On retrouve d'ailleurs sur plusieurs sépultures chrétiennes des raisins, des vignes & d'autres attributs relatifs à la vendange, que l'on peut expliquer par de pieuses allégories. (*Roma sotterranea Bosii*). Cet édifice a été connu plus anciennement sous le nom de *Baptistère* de sainte Constance, à cause de l'urne de porphyre que l'on croyoit avoir servi aux cérémonies du baptême de cette sœur de Constantin.

Le sarcophage de porphyre qui est placé dans le cloître de Saint-Jean de Latran, & qui renfermoit, dit-on, le corps de sainte Hélène, mère de Constantin, annonce, par son genre de travail, le même siècle que le précédent. Au lieu d'attributs de vendanges, il est orné de cavaliers qui combattent, & de prisonniers placés au-dessous d'eux. Auprès de ce cloître, est l'édifice appelé le *Baptistère de Constantin*.

BAPTISTERIUM, βαπτιστήριον, étoit un réservoir d'eau froide; dans lequel les Romains se baignoient & nageoient même. Sidoine (*epist. I. I.*) : *Piscina forinsecus, seu, si Gracari mavis, baptisterium*. Pline le jeune en avoit un dans sa maison de campagne (*epist. I. I. 17. 11*).

On appeloit du même nom les baignoires portatives; & les Chrétiens désignèrent aussi par le nom de *baptisterium*, les bassins dans lesquels on administroit le baptême, ainsi que les édifices dans lesquels ces bassins ou fontaines étoient pratiquées.

BARÆCO. Muratori (100. 4. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante trouvée dans la Galice, où il est fait mention de ce dieu inconnu :

REUVEANA

BARAECO

AFER. ALBINI

F. TUROLUS

V. S. L. M.

BARAICUS. Voyez *BURAICUS*.

BARANGE, *barangus*. C'étoit le nom de certains officiers chez les Grecs du Bas-Empire. Leurs fonctions étoient de garder les clefs des portes de la ville où se trouvoit l'empereur. (*Cantacuz. lib. 1. & Codinus de offic. Constant. c. 5. n. 45*). Ce dernier dit que les *baranges* étoient des officiers qui se tenoient à la porte de la chambre de l'empereur; & à celle de sa salle à manger. Le même Codinus, Nicétas & Curopalate, conviennent que le nom de *barange* est anglois, que ceux qui le portoient l'étoient aussi. Anne, Comnène assurent qu'on les faisoit venir de l'isle de *Thulé*; leur arme ordinaire étoit une hache. Les *baranges* étoient celtes, si l'on en croit Jean Scylitzes, & allemands, selon Nicétas dans la vie d'Alexis. Il paroît par Cedrenus, qu'il y avoit à la cour de Constantinople des *baranges* dès le tems de Michel le Paphlagonien; mais ils ne formoient alors qu'un des corps de la milice, & n'étoient pas encore des gardes-du-corps de l'empereur. Leur chef s'appeloit *Ακολυθός*, c'est-à-dire, celui qui accompagne toujours le prince.

Vers l'an 1305, sous l'empire de Michel IV, un *barange* ayant voulu faire violence à une femme thrace, elle se saisit de son épée, & lui perça le cœur : tous les *baranges*, loin de poursuivre la mort de leur camarade, donnèrent toute sorte de louanges à cette vertueuse femme, lui mirent une couronne sur la tête, & le *barange* tué fut privé de la sépulture.

BARATHRUM, βάραθρον, gouffre très-profond de l'Asie dans la tribu Hippothoontis, où l'on avoit coutume de précipiter les scélérats. Il étoit revêtu de pierres de tailles, en forme de puits; & dans le revêtement on avoit scellé des crampons de fer crochus, dont quelques-uns avoient la pointe en haut & d'autres de côté, pour accrocher & déchirer les criminels dans leur chute. Les Grecs donnèrent par extension, le nom de *barathre* à toute sorte de gouffres, de cavités; & par analogie, aux avarés & aux débauchés, dont rien ne peut satisfaire l'avidité. Les écrivains romains l'employèrent aussi dans le même sens. Martial donne ce nom à la cavité de l'estomac (*1. epigr. 88. v. 4*):

Extremo ructus si venit à barathro.

Horace le donne à un gourmand (*1. ep. 15. 31*):

*Pernicies, & tempestas, barathrumque macelli,
Quidquid quaeserat, ventri donabat avaro.*

G g g ij

Barathrum désigne, dans Plaute, (*Bacchid. 1. 2. 44.*) une courtisane :

O barathrum ubi nunc es? ut ego te usurpem libens!

Il n'est pas étonnant de retrouver aussi dans les écrivains latins cette acception détournée du mot *barathre* ; puisque les Romains le donnoient par extension à la prison de Rome, appelée *TULLIANUM* (Voyez ce mot), & en particulier à l'endroit élevé d'où on précipitoit les criminels. Jugurtha fut renfermé après le triomphe de Marius dans le *barathre*, & s'y laissa mourir de faim, selon Plutarque.

BAPATPON. Hétychius donne ce nom à des jeux sacrés que l'on célébroit dans la Thesprotie, & dans lesquels on couronnoit le plus fort & le plus robuste des combattans.

BARBARES. Les Grecs appeloient *Barbares* tous les peuples qui ne parloient pas leur langue, ou du moins qui ne la parloient pas aussi bien qu'eux. Ils n'en exceptoient pas même les Egyptiens, chez lesquels ils avouoient pourtant que leurs philosophes & leurs législateurs avoient voyagé pour s'instruire. Les Grecs appeloient plus particulièrement *Barbares*, les Phrygiens ; sans doute à cause des anciennes haines qui subsistoient entr'eux depuis la guerre de Troie : on le voit dans l'*Oreste* d'Euripide, & dans les scholies sur l'*Ajax Mæstigophore* de Sophocle. C'est dans le sens des Grecs que Plaute, parlant d'une traduction latine, (*Afin. prol. n. 11.*) l'appelle *barbare* :

Marcus vertit barbarè.

L'acception du nom de *Barbares* que les Grecs donnoient aux étrangers, se resserra par la suite. Ils ne s'en servirent plus que pour marquer l'extrême opposition qui se trouvoit entr'eux & les autres nations. Celles ci, en effet, ne s'étoient point encore dépouillées de la rudesse des premiers siècles ; tandis que les Grecs, plus modernes que la plupart d'entr'elles, avoient perfectionné leur goût & contribué beaucoup aux progrès de l'esprit humain. Ainsi toutes les nations étoient réputées *barbares*, parce qu'elles n'avoient ni la politesse des Grecs, ni une langue aussi pure, aussi féconde, aussi harmonieuse que celle de ce peuple célèbre.

Les Grecs furent imités en cela par les Romains, qui appelèrent aussi *barbares* tous les autres peuples, à l'exception des Grecs, qu'ils reconnoissoient pour une nation savante & policée. Il paroît que les autres peuples payoient, quoiqu'avec moins de raison, les Romains du même mépris. Ovide, qui passoit à Rome pour un courtisan si poli & si aimable, étoit traité dans son exil de *barbare* par les Gètes, qui n'entendoient pas son langage, l'idiôme de Rome (*Trist. v. 10. 37.*) :

*Barbarus hic ego sum ; quia non intelligor ulli :
Et rident solidi verba latina Geta.*

Chaque peuple donna aussi le nom de *barbares* aux étrangers qui s'établirent dans son pays, sous le Bas-Empire. Les Bourguignons & les Francs qui se fixèrent dans les Gaules, y furent appelés *barbares*. On donna ce nom en Italie aux Goths. On appeloit dans les Gaules langue *barbare*, celle des Teutons. Grégoire de Tours désigne le plus souvent les Payens par le nom de *barbares*. Le 52^e canon de l'église d'Afrique oppose la Mauritanie, province de l'Empire Romain, τὰς βαρβαρικὰς, aux pays d'Afrique qui n'y étoient pas soumis, & qu'il appelle à cause de cela *Barbariques* ; c'est-à-dire, hors de l'Empire, étrangers à l'Empire.

BARBARES (costume des). On pourra consulter l'attribut de chaque peuple *barbare*, pour en connoître le costume particulier. Quant au costume général, on observera que les *Barbares*, c'est-à-dire, les peuples qui n'étoient point Grecs ou Romains, portent constamment sur les monumens sculptés ou peints par ces deux nations, des chausses longues comme les *pantalons*, nouées au-dessus de la cheville du pied où elles finissent, des manches étroites, serrées vers le poignet où elles se terminent, de longs cheveux, une barbe droite & roide, & des bonnets recourbés quelquefois comme celui des Phrygiens. Thoas conduisant Oreste & Pylade enchaînés, sur un bas-relief du palais Accoramboni, publié dans l'Histoire de l'Art de Winkelmann ; les Troyens des différens bas-reliefs dont les sujets sont relatifs à la guerre de Troie, publiés dans les *Monumenti antichi* du même auteur ; les rois captifs du capitole ; les *barbares* de la colonne Trajane ; les captifs de l'arc de Constantin, &c. &c. pourront servir de modèle aux artistes.

BARBARICA opera. Il est parlé de ces ouvrages dans la Notice de l'Empire, & quelques interprètes ont cru qu'ils y désignoient des ouvrages faits par les *barbares* ; c'est-à-dire, par les peuples qui n'étoient pas soumis à la domination des Romains. D'autres pensent, avec plus de raison, que ce mot est une contraction de celui de *barbaricaria*. Voyez l'article suivant.

BARBARICARIA opera. Strabon (*lib. 14. p. 455.*) appelle *carica* les ornemens des casques & des boucliers.

BARBARICARIUS ministrator. Muratori (*971. 5. Thes. inscr.*) rapporte l'inscription suivante :

D. M.
PLAETORIAE
AUGAENI CONJUGI
B. M. Q. V. A. XXIX
FECIT
HERMES BARBARICARIUS
MINISTRATOR. L.

Il croit que cet artisan ornoit les casques & les autres armes avec des filets d'or ou d'argent, ou qu'avec des filets dorés il formoit des dessins d'hommes & d'animaux, comme les damasquiens modernes.

On désignoit aussi par le mot *barbaricarii*, les soldats qui portoient des casques & des boucliers ainsi ornés ou damasquiens.

BARBATA, barbue, surnom de Vénus chez les Romains. On la représentoit quelquefois avec de la barbe, parce qu'on lui donnoit les deux sexes, comme aux autres divinités, selon Servius (*Æneid. 11. 632.*) : *Loquitur secundum eos qui dicunt utriusque sexus participationem habere numina.... est etiam in Cypro simulacrum barbata Veneris.* Ce passage de Servius nous apprend que Vénus avoit dans l'isle de Chypre une statue qui portoit de la barbe. Ce seroit donc chez les Grecs qu'il faudroit chercher l'explication de cette allégorie bizarre.

Suidas l'a prise chez les Romains. Les femmes de Rome ayant été attaquées d'une maladie cutanée, appelée *xyphi* par les Grecs, virent tomber tous les poils de leurs corps. Cette difformité les ayant affligées, elles implorèrent les secours de Vénus, qui écouta favorablement leurs vœux. Pénétrées de reconnoissance, elles firent élever à Vénus une statue qui avoit de la barbe, & qui tenoit un peigne.

BARBATUS, surnom de la famille Antonia.

BARBE. Les prêtres égyptiens se rasoient la tête, le menton & tout le corps. La plupart des figures égyptiennes n'ont point de barbe; car la plante *persea* qu'elles portent souvent attachée au menton, ne peut être confondue avec la barbe; on en pourroit conclure, avec assez de fondement, que les Egyptiens se rasoient habituellement. Hérodote assure d'ailleurs positivement que dans le deuil, les Egyptiens laissoient croître leur barbe & leurs cheveux.

Les Assyriens portoient de longues barbes; car les historiens observent que leur roi Sardana-pale II, se faisoit raser tous les jours.

Les rois de Perse entortilloient de fils d'or leurs longues barbes, selon S. Chrysostome.

Les Africains portoient la barbe longue, comme on le voit sur les médailles de Juba.

Les héros grecs sont représentés sur les monumens antiques avec une barbe courte & frisée. Les Grecs portèrent depuis les tems héroïques la barbe longue, au moins si l'on en croit la tradition. Cédrenus nous dit en effet que l'on voyoit à Constantinople, dans les thermes de Zeuxippe, une statue d'Homère, avec une longue barbe. Athénée observe que les Grecs ne commencèrent à se raser la barbe que du tems d'Alexandre-le-Grand; & que le premier qui se la fit couper à Athènes, fut surnommé *Κόρης*, tondu. Il y a néanmoins apparence qu'Athénée, ou plutôt Chryssippe, dans l'ouvrage de qui Athénée avoit

pris ce qu'il dit à ce sujet dans son treizième livre; que Chryssippe, dis-je, ne parloit que du peuple & d'un usage général ou particulier d'Athènes; car non-seulement Alexandre, mais Philippe son père, Amyntas & Archelaüs ses prédécesseurs, sont représentés sans barbe sur leurs médailles, si toutefois on y retrouve leurs véritables portraits. Plutarque dit expressément qu'Alexandre ordonna aux Macédoniens de se raser, de peur que les ennemis ne les faussent par leur barbe.

Les Grecs continuèrent depuis à se faire raser la barbe jusqu'à l'empire de Justinien, sous lequel les longues barbes reprirent faveur. Elles durèrent jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Les philosophes grecs ou au moins ceux qui en affectoient les airs & le costume, cherchèrent à se distinguer du vulgaire en portant de longues barbes.

Antisthène fut (*Lærcæ, lib. 6.*) le premier des philosophes qui laissa croître sa barbe. Quoique la barbe devint, selon l'opinion commune, l'attribut distinctif des philosophes, elle ne l'étoit cependant pas sans exception. Le scholiaste d'Aristophane (*nub. 120.*) prétend même, sans restriction, que les anciens philosophes se rasoient la barbe, nonobstant les exemples contraires qu'on peut alléguer.

Les philosophes romains affectoient de conserver les mêmes caractères distinctifs, le manteau & la longue barbe. Horace les décrit, pour désigner un philosophe (*Sat. 11. 3. 34.*):

Tempore quo me

Solatus jussit sapientem pascere barbam.

Aulugelle (*N. A. 1x. 2.*) & Lucien (*Icaro Menipp.*) s'expriment de la même manière.

On peut croire que les Siciliens suivirent les usages & les costumes des Grecs; car il est fait mention de barbier dans la vie de Denis-le-Tyran. Les médailles siciliennes nous montrent d'ailleurs les rois de cette isle sans barbe. Ce fut enfin de la Sicile que vinrent à Rome les premiers barbiers.

Les Etrusques paroissent avoir suivi les Grecs pour l'usage de porter ou de quitter la barbe. Ils représentoient toutes leurs divinités avec de la barbe, excepté Vulcain, qui n'en porte pas ordinairement sur les monumens de cette nation. Mais ils en donnoient à Mercure une pointue & recourbée en avant, comme celle des pantalons d'Italie.

Les Romains portèrent long-tems la barbe & les cheveux longs. Cicéron parle dans l'Oraison pour Coelius (*c. 14.*), des barbes longues & épaisses que portoient les premiers Romains; *barba horrida, quam in statuis antiquis & imaginibus videmus.* Tite-Live (*5. 51.*), parlant des sénateurs qui restèrent seuls dans Rome après l'entrée des Gaulois, dit que tous portoient alors la barbe fort longue: *Barbam, ut tum omnibus promissa*

erat... Scipion l'Africain portoit de longs cheveux dans son entrevue avec Massinissa. De-là vint le surnom *intonfi*, par lequel Ovide désigne (*Fast.* II. 26.) les premiers Romains :

Hoc apud intonsos nomen habebat avos.

Juvénal les a peints de la même manière (*Sat.* 16.) :

*Et credam dignum barbâ, dignumque capillis
Majorum.*

Vers l'an 454 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, dans la cent-vingtième olympiade, P. Titius Mena revenant de Sicile, amena à Rome les premiers barbiers que l'on y ait vus. La mode vint alors de se faire raser : Scipion l'Africain le jeune l'adopta sur-le-champ, & se fit raser chaque jour ; de sorte qu'excepté les citoyens affligés ou accusés de grands crimes, & les jeunes gens, personne ne porta plus la *barbe* dans Rome. Les philosophes seuls affectèrent de la conserver habituellement ; & les militaires la portèrent toujours assez courte & frisée, comme nous le voyons sur les arcs-de-triomphe & les autres monumens.

Ceux qui étoient plongés dans la douleur & l'affliction, laissoient croître leur *barbe* & leurs cheveux. Le consul M. Livius s'étant éloigné de Rome pour quelque sujet de mécontentement, se retira à la campagne, où il laissa croître sa *barbe* & ses cheveux. Après la défaite de Varus, Auguste fut si pénétré de douleur, qu'il imita pendant plusieurs jours le consul M. Livius. C'est peut-être pour une semblable raison que l'on voit une *barbe* courte à une tête d'Othon de la villa Albani.

Les successeurs d'Auguste l'imitèrent long-tems, & ne portèrent point de *barbe*. Caligula seul laissoit quelquefois croître la sienne, contre l'usage de son tems.

Les premiers empereurs représentés avec une *barbe* longue & épaisse, furent Hadrien, Antonin-Fie & Marc-Aurèle. Spartien nous dit que le premier laissa croître sa *barbe* pour cacher des blessures (peut-être des écrouelles) qu'il avoit au visage : *Ut vulnera, quæ in facie naturalia erant, tegeret.* Les deux autres la portèrent en qualité de philosophes. Ils furent imités par quelques-uns de leurs successeurs, qui, voyant combien les Romains avoient conçu d'attachement & de vénération pour les Antonins, crurent apparemment qu'en prenant leur nom & portant la *barbe* comme eux, ils se rendroient également respectables par ces marques de ressemblance. Caracalla prit le nom sacré d'Antonin, & laissa croître sa *barbe* aussi-tôt qu'il eut été déclaré Auguste ; & Géta suivit son exemple.

Il semble donc, disent les auteurs de l'explication des pierres gravées du palais royal, qu'une *barbe* épaisse étoit regardée alors comme un attribut qui devoit concilier aux empereurs le respect

& la vénération des peuples ; c'est pourquoi on peut conjecturer que les monétaires affectoient de les représenter avec une *barbe* plus épaisse & plus touffue qu'elle ne l'étoit en effet. Cette autre conjecture est fondée sur un exemple : c'est la manière dont Macrin, successeur de Caracalla, est représenté sur ses médailles, lui qui peut-être ne portoit point de *barbe* avant son avènement à l'empire. On le voit sans *barbe* sur quelques-unes : il n'en a qu'une très-courte sur la plupart des autres, mais une longue & épaisse sur plusieurs de grand bronze. Il n'est cependant pas vraisemblable qu'elle ait pu prendre autant de croissance pendant la courte durée de son règne, qui n'a été que de quatorze mois entiers ; & il n'y a pas lieu de douter que son portrait n'ait été chargé en partie par les artistes monétaires.

Les successeurs de Justinien recommencèrent à porter la *barbe*, & les derniers empereurs grecs la portèrent d'une longueur extraordinaire.

Les Bretons du tems de César (*Bell. Gall.* I. 5. c. 14.) se rasoient le menton, & conservoient une simple moustache : *Capillos ac barbam radere præter caput, & labrum superius.*

Diodore de Sicile & Tacite assurent que les Germains se faisoient raser la *barbe*. Les Goths & les Francs ne portoiént qu'une moustache, appelée par Plutarque *μύσση*, & *crista* par les Latins. Clodien ordonna aux Francs de laisser croître leur *barbe* & leurs cheveux, pour les distinguer des Romains.

Le nom des Lombards, *Longobardi*, vint de leurs longues *barbes*.

BARBES de nos rois sur les sceaux.

« On ne voit de *barbe* sur les sceaux des Mérovingiens qu'à Childébert III, & à Chilpéric-Daniel. Mais D. Mabillon a prouvé que les autres rois de la même race laissoient croître leur *barbe*, à l'exemple de l'empereur Hadrien & des empereurs grecs depuis Justinien. Cependant la *barbe* des princes Mérovingiens n'étoit que médiocrement longue ; elle couvroit tant soit peu les lèvres & le menton, d'où elle pendoit comme un petit bouquet. C'est l'idée qu'en donne Eginhart au commencement de la vie de Charlemagne, où il dit que les rois Mérovingiens étoient *crine profuso, barbâ submissâ* ».

« Charlemagne & sa postérité semblent avoir suivi la mode des Romains & de l'empereur Justinien, qui se faisoit raser le menton. Du moins est-il certain que Charlemagne avoit tant d'horreur des grandes *barbes*, qu'il n'accorda aux Bénéventins d'avoir Grimoald pour duc, qu'à condition qu'il obligeroit les Lombards de se faire raser à la françoise. Tous les sceaux de Charlemagne cités par D. Mabillon & Hineccius, excepté celui de S. Maximien de Trèves, donnent à ce prince une *barbe* courte & très-droite. Les empereurs, Louis-le-Débonnaire, Lothaire & Charles-le-Chauve, en portèrent de semblables sur

les joues & au-dessus des lèvres. Charles-le-Simple & quelques autres rois de la fin de la seconde race, paroissent sans *barbe* sur leurs sceaux, quoique probablement ils en aient porté.

« Depuis Hugues-Capet, les rois de la troisième race avant Philippe-Auguste, sont plus ou moins barbus sur leurs sceaux. On croit que du tems de Philippe I, qui succéda à Henri son père l'an 1060, on ne portoit en France ni *barbe* ni moustaches; & qu'en Angleterre, tous, hors les prêtres, avoient une moustache ». Cependant Philippe I est représenté sur son sceau avec une *barbe* plus que médiocre. Mais depuis Philippe II, les rois ne portent plus de *barbe*, comme il paroît par les sceaux, les statues & les portraits qui nous restent de ces tems-là. Dès le règne de Philippe de Valois, qui monta sur le trône en 1328, revint la mode des longues *barbes*, avec des habits fort courts. François I porta une *barbe* assez longue, & en rendit l'usage commun en France. En voilâ assez, & peut-être trop, sur la *barbe* de nos anciens rois ». *Nouvelle Diplomatique*.

BARBE (Usages relatifs à la). Nous avons vu que les rois de Perse faisoient passer des fils d'or dans leur *barbe*; & nos rois de la première race insérèrent ce luxe ridicule. C'étoit-là sans doute ce que l'on appelloit alors une *barbe d'or*, telle que Monstrelet en donne une au duc de Lorraine, lorsqu'il vint rendre les honneurs funèbres à Charles, dernier duc de Bourgogne. Au reste, cet usage a pu, dans quelque occasion singulière & rare, être pratiqué aussi par les Grecs & les Romains. En effet, on voit à Portici une tête d'homme qui a la *barbe* retroussée & nouée sous le menton; bizarrerie qui se remarque aussi à une tête placée dans les galeries du capitolé. Peut-être cette singularité n'a-t-elle aucun rapport avec les tissus d'or dont les *barbes* ont été quelquefois entortillées; elle nous montreroit seulement alors la manière dont on assujettissoit sa *barbe* lorsqu'on se couchoit, lorsqu'on faisoit quelque exercice violent, ou enfin lorsqu'on cachoit son visage sous la visière d'un casque.

On ne se contentoit pas de peigner & de laver sa *barbe*; on la parfumoit encore en la frottant avec des huiles odoriférantes. Pollux (x. 26). Juvénal (II. 41):

*Hirsuto spirent opobalsama collo
Qua tibi?*

Et Propertius (I. 2. 3):

Aut quid Orontæa crines perfundere mirrhâ.

L'usage de toucher la *barbe* & le menton de celui auquel on demandoit quelque grâce, se retrouve dans Homère (*Iliad.* κ. 454). Pline dit aussi que les anciens Grecs avoient la coutume de toucher le menton de celui dont ils vouloient exciter la pitié. (II. 45.): *Antiquis Græcis in supplicando*

mentum attingere morem fuisse. Le menton est ici mis pour la *barbe*; de même que dans le vers 290 de l'*Oreste* d'Euripide, & dans *Hécube*, où l'on supplie quelqu'un par son menton & par sa *barbe*, comme on le pratique pour des objets chéris.

L'on supplioit par la *barbe*; & lorsqu'au contraire on vouloit insulter quelqu'un, on lui tiroit & arrachoit la *barbe*.

Les philosophes stoïciens & cyniques affectoient d'être insensibles aux injures, & en faisoient parade en public. Le peuple, & les enfans en particulier, se permettoient de mettre leur patience à l'épreuve. Les uns leur disoient des injures, d'autres leur lançoient des épigrammes; ceux-ci les tiroient par leurs habits; & le plus grand nombre leur faisoit la *barbe* & en arrachoit des poils. Socrate ne fut pas exempt de cette persécution, comme nous l'apprend Diogène-Laërce (n. 21). Horace dit à un stoïcien:

Vellunt tibi barbam

Lascivi pueri.

Et Perse (*Sat.* I. 133):

Si cynico barbam petulans nonaria vellat.

Le même satyrique peint Jupiter offrant lui-même à Denis-le-Tyran sa *barbe* à arracher:

*Idcirco solidam præbet tibi vellere barbam
Jupiter.*

On ne peut fixer avec précision l'âge où l'on coupoit la *barbe* aux jeunes romains pour la première fois. Macrobe (*Somn. Scip.* I. 6.) dit que c'étoit après le troisième septénaire écoulé, à vingt-deux ans. Auguste se fit raser pour la première fois à vingt-cinq ans. Jusqu'à cette époque, les jeunes gens coupoient avec des ciseaux leur *barbe* naissante, sans se servir de rasoir; on l'appeloit alors *barbula*, & ces adolescents *barbatuli*; & Juvénal désigne par l'expression *barbam metere*, cette manière de couper la *barbe*. Les hommes faits se servoient seuls du rasoir: de-là vient cette expression de Martial (XI. 40.),

Jam mihi nigrescunt tonsâ sudaria barbâ,

pour dire qu'il n'étoit plus un jeune homme; & la suivante de Juvénal (VI. 105.): *Radere guttur cæperat*; c'est-à-dire, Sergiolus avoit atteint l'âge viril.

Le jour où l'on coupoit la première *barbe* d'un jeune homme, étoit chez les Grecs & les Romains un jour de fête pour toute sa famille; on faisoit & l'on recevoit des visites de cérémonie; on se donnoit réciproquement des présens & des festins. Juvénal parle des gâteaux que l'on s'envoyoit à cette occasion (*Sat.* III. 186.):

*Ille metit barbam, crinem hic deponit amatis;
Plena domus libis genialibus.*

Les jeunes gens riches enfermoient cette première *barbe* dans une petite boîte d'or ou d'argent qu'ils consacroient à quelque divinité, ordinairement aux dieux Lares, comme Pétrone nous l'apprend de Trimalcion (c. 29.) : *Præterea grande armarium vidi in angulo, in cujus adicula Lares argentei positi, Venerisque signum marmoreum, & pyxis aurea non pusilla, in qua barbam ejus conditam dicebant.* Néron offrit à Jupiter-Capitolin sa première *barbe*, renfermée dans un coffret d'or, enrichi de perles très-précieuses. Suétone (Ner. c. 12.) : *Barbam primam posuit, & conditam in auream pyxidem, & pretiosissimis margaritis adornatam Jovi-Capitolino consecravit.* Julius Polux dit que les jeunes grecs consacroient aussi leur première *barbe* aux dieux, à Apollon en particulier, & aux Fleuves.

Les personnes distinguées faisoient couper la première *barbe* de leurs enfans par des hommes du même rang qu'eux; & ceux-ci devenoient par cette cérémonie les seconds pères de ces enfans; ou, comme nous disons aujourd'hui, leurs parrains. Car une des manières d'adopter, étoit de recevoir ou de toucher en cérémoniel a *barbe* de celui dont on vouloit devenir père. C'est ainsi que dans un traité de paix conclu entre Alaric & Clovis, on règle que le premier toucheroit la *barbe* du second, afin qu'il devint son père adoptif. Une seconde épouse coupoit elle-même chez les Romains la *barbe* & les cheveux aux enfans de son mari, pour annoncer qu'elle les adoptoit. Martial a dit dans ce sens (l. 79. 4.) :

Tondebit pueros jam nova nupta tuos.

Les Grecs faisoient entrer souvent plusieurs matières différentes dans la composition de leurs statues, telles que l'or, l'ivoire, le marbre, &c. Cette bigarrure, qui choqueroit aujourd'hui les yeux, ne leur déplaçoit pas. On ne sera donc pas étonné de voir en Sicile une *barbe* d'or à une statue d'Esculape. Elle fut enlevée par Denis, qui ne voulut pas laisser une grande *barbe* à ce dieu, pendant qu'Apollon, son frère, n'en portoit point.

BARBIERS. Il n'y eut des *barbiers* à Rome que l'an 454 de sa fondation. Ticinius Mena, selon Varron, y amena les premiers de Sicile. La boutique des *barbiers* devint bientôt le rendez-vous des désœuvrés & des babillards : c'est pourquoi Horace dit que tous les *barbiers* savent une chose, pour exprimer qu'elle est publique :

Omnibus & lippis notum & tonsoribus esse.

Ceux qui étoient jaloux d'avoir une chevelure bien peignée, coupée avec soin, ainsi que la *barbe*, employoient une partie de la journée chez les *barbiers* à ces occupations frivoles & ridicules. Sénèque les peint énergiquement (de Brevit. vita c. 12.) : *Quid? illos otiosos vocas, quibus apud tonsorem*

multa hora transmittuntur, dum decerpitur, si quid proximâ nocte succrevit, dum de singulis capillis in consilium itur, dum aut disjecta coma restituitur, aut deficiens hinc atque illinc in frontem compellitur. Quomodo irascuntur, si tonsor paullo negligentior fuit? tanquam virum tonderet. Quomodo excandescunt, si quid ex juba sua decisum est, si quid extra ordinem jacuit, nisi omnia in annulos suos reciderunt?

Les *barbiers* ne coupoient pas seulement les cheveux & la *barbe*, mais encore les ongles. Plaute (Aulul. l. 4. 33.) :

Quin ipsi pridem tonsor ungues demserat.

Tibulle (l. 9. 11.) :

*Quid ungues
Artificis doctâ subsecuisse manu?*

Les pauvres qui n'avoient pas de quoi payer les *barbiers*, se coupoient eux-mêmes les ongles. Horace (epist. l. 7. 49.) :

*Conspexit, ut aiunt,
Abrasum quemdam vacua tonsoris in umbra
Cultello proprios purgantem leniter ungues.*

BARBILLÉENS. (jeux) On lit sur un marbre rapporté par Fourmont : ΒΑΡΒΙΛΛΗΑ ΕΝ ΕΦΕΣΩ, les *jeux barbilléens* à Ephèse. Cette espèce de jeux étoit déjà connue par les marbres. Un fragment de Dion (Marm. Oxon. part. 1. pag. 90. — Exc. Vales.), recueilli par M. de Valois, nous apprend que l'empereur Vespasien permit aux Ephésiens, en considération d'un certain Barbilius, astrologue, δὴ Βαρβίλλιον, de célébrer un jeu sacré; faveur qu'il n'accorda à aucune autre ville. Il est bien probable que les Ephésiens donnèrent le nom de Barbilius à cette espèce de jeux, qu'ils continuèrent de faire célébrer après la mort de Vespasien. Caylus, 2. p. 229.

BARBITOS ou **BARBUTOS**, instrument à corde des anciens, confondu par les modernes sous le nom de **LYRE**, avec les instrumens appelés *chelys*, *lyra* & *cithara*. Pollux l'appelle aussi *barymitos*; c'est-à-dire, à grosses cordes. Le scholiaste d'Euripide (Alc. 845.) désigne de même le *barbitos*, Βαρύτερας ἔχον τὰς χορδὰς, qui a de grosses cordes. On peut donc donner pour caractère du *barbitos*, les cordes grosses, graves & longues en proportion. Ainsi *barbitos* fera la grande **LYRE**; & *chelys* ou *CITHARA* ou *LYRA*, la petite lyre. (Voyez ces mots) On peut ajouter encore un caractère distinctif assez bien prononcé dans les premiers tems de la Grèce, quoique susceptible de quelques exceptions pour les tems postérieurs: c'est que l'on jouoit du *barbitos* avec un *plectrum*, tandis que pour l'ordinaire on pinçoit avec les doigts la *chelys*, ou *lyra* ou *cithara*. Athénée fait honneur de l'invention du *barbitos*, qu'il appelle

aussi *barmos*, à Anacréon; Horace la donne à Alcée (*Od. l. 1.*):

Barbite;

Lesbio primum modulate civi.

D'autres l'attribuent à Terpandre. On faisoit une espèce de concert avec le *barbitos* & le *PECTIS* des Lydiens. *Voyez* ce mot.

La statue d'une muse qui est au palais Barberini à Rome, tient une très-grande lyre, un véritable *barbitos*, tel qu'il paroît entre les mains d'Apollon dans une peinture d'Herculanum (*T. 2. tav. 1.*). Cette lyre est beaucoup plus grande que la *Lyre* de Terpichore d'une autre peinture d'Herculanum (*T. 2. tav. 5.*), où on lit cette inscription: ΤΕΡΠΙΧΟΡΗ ΑΥΓΑΝ, & que la lyre d'un Mercure de la villa Negroni.

BARBULA, surnom de la famille *ÆMILIA*.

BARCA. *Voyez* BARQUE.

BARCE, dans la Cyrénaïque. ΒΑΡΚΑΙ & ΒΑΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est le filphium.

C'est des ruines de cette ville que Louis XIV fit tirer les beaux marbres antiques dont Versailles est décoré; en particulier les belles colonnes de la galerie du château, celles du grand Trianon, & une statue de femme de marbre, que l'on croit être une vestale.

BARDAICUS. *Voyez* **BARDOCUCULLUS**.

BARDARIOTE, βαρδαριώτα. Les *bardariotes* étoient des soldats de la garde de l'empereur de Constantinople; ils étoient armés de bâtons & de baguettes, pour écarter le peuple quand l'empereur passoit; ils portoient à leur ceinture des fouets pour punir ceux qui étoient coupables. Ils gardoient les portes du palais. Dans les cavalcades que faisoit l'empereur, ils marchaient devant lui, le bâton haut, & faisoient ranger le peuple. Les *baraariotes* étoient persans. Un empereur, que Codin ne nomme point, les avoit transportés d'un village de Perse situé sur le fleuve Bardarius, d'où ils avoient pris leur nom. Nicéas les appelle aussi *ραβδευχες*, *porte-verges* ou *porte-bâtons*, & *μασλαδίταις*, *manclavites*, du nom grec de leurs verges ou bâtons, *μασλαδία*. A l'armée, leur poste étoit au nord de la tente impériale, auprès de laquelle ils faisoient sentinelle. Codin dit qu'ils obéissoient au *primicerius* de la cour. Cedrenus appelle cet officier *κόρτης κόμης*, le comte de la cour, & *μασλαδίτην*, *manclavite*.

Les *bardariotes* étoient vêtus de rouge, & portoient un bonnet à la persanne, nommé *augurot*, qui, au lieu de rebord ou de retroussis, étoit bordé d'un drap de couleur de citron. Codin, (*de offic. Const. c. 5. n. 51, 53, 54, &c.*)

BARDEAU. *Voyez* **SCANDULA**.

Antiquités, Tome I.

BARDES, *Βαρδοι*, *bardi*, ministres de la religion chez les anciens Gaulois, qui habitoient l'Auvergne & la Bourgogne, où ils avoient un collège. Leurs fonctions étoient de composer des vers sur les actions glorieuses des héros de leur nation, & de les chanter au son d'un instrument qui ressembloit assez à la lyre. Lucain a parlé des *bardes* dans sa Pharsale:

*Vos quoque qui fortes animas, belloque preemtas,
Laudibus in longum vates dimittitis avum,
Plurima securi fuistis carmina bardi.*

Les *bardes* & les druides différoient en ce que ceux-ci étoient les prêtres & les docteurs de la nation, & que les *bardes* n'étoient que poètes ou chantres. Cependant l'autorité des premiers, quoiqu'inférieure à celle des druides, étoit si respectée des peuples, qu'ils avoient fait quitter les armes à des armées prêtes à se charger. Larrey, Pasquier & Bodin, leur donnent le titre de prêtres & de philosophes, & Cluvier y ajoute celui d'orateurs; mais sans fondement. Strabon, plus voisin du tems auquel ont vécu les *bardes*, compte trois sectes parmi les Gaulois, les druides, les *bardes* & les évates. Les *bardes*, selon lui, sont chantres & poètes; les évates, prêtres & philosophes; & les druides ajoutent la science des mœurs à la philosophie naturelle; c'est-à-dire, à la Physique. Mais Hormius réduit ces sectes à deux classes, les *bardes* & les druides; d'autres même n'en font qu'un corps, sous le nom générique de druides. Cluvier, fondé sur ce que Tacite décrivant les mœurs des anciens Germains, fait mention de leurs chants & de leurs poèmes historiques, veut que ces peuples ayent eu aussi des poètes nommés *bardes*.

BARDOCUCULLUS ou **BARDAICUS cucullus**, partie du vêtement des Gaulois de Saintonge & de Langres. Martial (*xiv. 138.*) l'appelle *Santonicus*, de Saintes:

*Gallica Santonico vestit te bardocucullo;
Cercopithecorum penula nuper erat.*

C'est le même sans doute que Juvénal désigne par les mots *cucullus Santonicus* (*viii. 145.*):

Si nocturnus adulter

Tempora Santonico velas adoperta cucullo.

Dans un autre endroit, Martial l'appelle *bardocucullus Lingonicus*, de Langres (*i. 54. 4.*):

*Sic interpositus villo contaminat uncto
Urbica Lingonicus Tyrianthina bardocucullus.*

Ici Martial met en opposition le *bardocucullus* des Gaulois avec les riches manteaux de pourpre que portoient les Romains dans la ville; ce qui suffit pour nous le faire regarder comme un manteau fait d'une étoffe très-grossière. Il étoit aussi très-court, comme le *sagum* du même peuple;

car Martial dit qu'il auroit pu servir de manteau à des singes, *cercopithecorum penula*; & ailleurs (l. 93. 7.):

Dimidiasque nates Gallica palla tegit.

Le *bardocucullus* étant le même manteau que le *bardaicus cucullus* des soldats & des tribuns, ainsi que le pensent Casaubon, Ferrari & d'autres philologues, on peut assurer qu'il étoit velu, c'est-à-dire, garni de longs poils. En effet, Juvénal appelle un centurion, *hirsutum capellam*; & Claudien *pellitus judex* (in *Rufin.* 11. 85). Cette dernière expression pourroit faire croire que le *bardocucullus* étoit fait de peaux garnies de tous leurs poils.

Sa forme est mieux connue que sa matière; car on convient qu'il consistoit en un capuchon que l'on attachoit à un manteau, ou en un capuchon & un manteau; comme les mots de *cucullus*, de *palla* & de *penula* le désignent. Ce capuchon étoit pointu; & la pointe qui n'étoit pas soutenue, lorsqu'on ramenoit sur la tête le *bardocucullus*, se replioit & formoit un crochet. Martial exprime cette position par le mot *uncus* dans le vers suivant:

Sic interpositus villis contaminat unco.

Des bas-reliefs antiques trouvés à Langres, nous montrent un gaulois vêtu du *bardocucullus*, ou manteau à capuchon. On en voit dans un dessin de Peiresc publié dans le Supplément de Montfaucon; & sur un bas-relief de Spon, où des paysans cueillent des fruits. Quoique la douceur du climat de Rome ne semble pas demander l'usage d'un manteau aussi grossier, & dans lequel la tête & le corps, jusqu'aux cuisses, étoient entièrement cachés, le *bardocucullus* y devint cependant d'un usage assez commun. Il favorisoit le déguisement, & par une suite ordinaire, la débauche des jeunes Romains; c'est pourquoi ils l'adoptèrent avec complaisance. Juvénal le leur reproche dans les vers de la satire 8^e cités plus haut. Voyez *CUCULLIO* & *CUCULLIS*.

BARGASA, en Carie. ΒΑΡΓΑΧΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont: RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Marc-Aurèle, de Commode, d'Alex.-Sévère, de Maximin, de Gordien-Pie, de Gallien, de Salonine.

BARGYLIA, dans la Carie. ΒΑΡΓΥΛΙΗΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Lucille, de Commode, de Caracalla, de Tirus, de Marc-Aurèle.

BARIPYCNI. Les anciens appeloient ainsi cinq des huit sons ou cordes stables de leur système

ou diagramme; savoir, l'hypaté-hypaton, l'hypaté-mésôn, la mèse, la paramèse & la nète-diézeugménon. Voyez *PYCNI*, *SON*, *TETRA-CORDE*.

BARIS, Βάρις, espèce de navire dont parlent Hétychius & Suidas. Les Grecs empruntèrent ce nom des barbares, en adoptant le bâtiment; c'est pourquoi Euripide les appelle Βαρβαρος Βάριδος. Il paroît que cette espèce de navire étoit venue d'Egypte; car Hérodote, dans l'*Euterpe* de son histoire, ayant parlé d'un navire égyptien, & l'ayant appelé Βάρις, ajoute que c'étoit son nom. Properce, qui s'est servi peut-être seul entre les écrivains latins, du mot *baris*, le donne au vaisseau d'une reine d'Egypte (11. 9. 44.):

Baridis & contis rostra Liburna sequi.

BARIS, en Italie. ΒΑΡΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont: RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BARMOS. Voyez *BARBITOS*.

BARQUE, *barca*, petit bâtiment en usage sur les rivières, & même sur la mer le long des côtes; & le premier, selon toute apparence, que les hommes aient construit. Isidore (11. 1.): *Barca est, qua cuncta navis commercia ad littus portat. Hac merces in pelago propter nimias undas suo suscipit gremio. Ubi autem appropinquaverit portus, reddit vicem barca navi, quam accepit in pelago.* C'est le canot des vaisseaux modernes.

On navigua anciennement sur des radeaux; dans la suite, on borda les radeaux de claires faites d'osier: telles étoient les *barques* d'Ulysse, telles étoient celles des habitans de la Grande-Bretagne, au tems de Jules-César: *Ils font*, dit-il, *des carènes de bois léger; le reste est de claires d'osier, couvertes de cuir.* Le cuir étoit cousu, & ces coutures expliquent le *cymba sutilis* de Virgile. Strabon, dont la bonne foi est reconnue, dit que les Egyptiens avoient des *barques de terre cuite*; il parloit d'un fait qui se passoit sous ses yeux, & sur lequel il auroit pu être démenti par cent mille témoins. Ces *barques* égyptiennes font croire aux *barques* de terre cuite que les Agathyrses, peuple de la Sarmatie Européenne, conduisoient avec des rames peintes, selon Juvénal; & elles expliquent une fiction des anciens, selon laquelle Hercule avoit traversé la mer sur un vase à boire.

Les Egyptiens faisoient plus encore: ils construisoient des *barques* légères avec des feuilles de *papyrus*; & Plutarque raconte dans son *Traité d'Isis* & d'Osiris, que les crocodiles respectoient ces *barques* & ceux qui les montoient, en mémoire d'Isis, qui avoit navigué sur un bâtiment de cette espèce. Au reste, le P. Montfaucon a jugé, d'après la force des feuilles de *papyrus*, sur lesquelles sont écrits d'anciens manuscrits,

qu'on pouvoit, en les cousant & les poissant, en faire de petites barques impénétrables à l'eau.

Plusieurs auteurs nous assurent que l'on construisoit dans les Indes une barque avec un feuil roseau à nœuds & vuide en-dedans; mais si gros, dit Héliodore, qu'en prenant la longueur d'un nœud à un autre, & le coupant en deux dans le sens de sa longueur, on en formoit deux barques. Ce témoignage d'Héliodore est modifié par ceux de Diodore & de Quinte-Curce, qui nous font entendre, non pas que l'on fit deux bateaux avec un seul morceau de roseau, mais un bateau avec plusieurs morceaux de jonc.

Les Ethiopiens avoient, selon Pline, des barques pliables, qu'ils chargeoient sur leurs épaules, & qu'ils portoitent au bas des cataractes du Nil, pour les remettre sur le fleuve & pour s'y embarquer. Scheffer croit que c'étoient des peaux tendues sur des ais circulaires, sans poupe ni proue. N'est-il pas plus naturel de penser que c'étoient des outres que l'on enflait ou vuidoit à volonté? Les Romains connoient cette manière de naviguer & de traverser les rivières; ils donnoient le nom d'*utricularii* aux bateliers qui les conduisoient, comme on l'apprend d'une inscription trouvée à Lyon dans l'isse Barbe, & d'une autre trouvée à Cavailon, où il y avoit un collège des frères *utriculaires*; c'est-à-dire, des gens préposés pour faire traverser la rivière sur des peaux de bouc. Voyez *UTRICULARII* & la dissertation de M. Calvet, sur un monument singulier des *utriculaires* de Cavailon; à Avignon, chez Niel in-8°. 1766.

C'étoit en Egypte un symbole de l'apothéose, que d'être représenté sur une barque ou sur un navire. Aussi voit-on quelquefois des empereurs assis sur des barques. Les pierres gravées égyptiennes offrent souvent des divinités dans cette attitude. Les Egyptiens, selon Porphyre, ne croyoient pas qu'il convint aux dieux de marcher sur la terre; c'est pourquoi ils les représentoient sur des barques.

Winkelmann a publié dans ses *Monum. inediti*, un vase de terre cuite du Vatican, où le soleil & la lune paroissent montés sur une barque ayant la forme d'un dauphin, ainsi que leur char & leurs chevaux.

BARREAU. Voyez le Dictionnaire de Grammaire & de Littérature.

BARRIL. Voyez *DOLIUM*.

BARRITUS, cri des gens de guerre. L'usage de jeter de grands cris en allant à la charge, se trouve chez tous les peuples sauvages. Tacite (*Germ. c. 3. n. 1.*) en parle dans les *Mœurs des Germains*; & Ammien-Marcellin dit que le nom de *barritus* donné à ces cris, venoit des barbares (*xxi. 13.*): *Vocem.... quam gentilitate appellant barritum*. Les Romains admirent cet usage dans leurs armées; & Végèce (*II. 18.*) leur recommande de ne pas faire entendre le cri appelé *barritus*, avant la jonction des deux armées:

Clamor, quem barritum vocant, non prius debet exaudiri, quam acies utraque se junxerit.

Le *barritus* commençoit par un léger murmure, qui grossissoit sensiblement, & devenoit en un instant un bruit confus & déchirant. C'est ainsi que le décrit Ammien-Marcellin (*xvi. 12.*)... *Barritum civere vel maximum: qui clamor ipso fervore certaminum à tenui susurro exoriens, paulatimque adolescens, ritu extollitur fluctuum cautibus illisforum.*

Telle fut chez les premiers François la chanson de Rolland, qui étoit entonnée par douze fortes voix au moment de la charge, & continuée par toute l'armée.

BARYMITOS. Voyez *BARBITOS*.

BARYTON, sorte de voix, entre la taille & la basse. V. *CONCORDANT*.

BASALAS. V. *MELAMPYGE*.

BASALTE, *basaltes* & *basanites lapis* des chapitres 20 & 22 du 36^e livre de Pline.

Les anciens, qui n'avoient pas une nomenclature des pierres aussi distincte que nous, faisoient deux espèces du *basalte* & de la pierre de touche. Ils croyoient qu'il n'y avoit qu'une seule espèce de pierre dont on pût se servir pour essayer les métaux; & il paroît d'après leurs descriptions, qu'ils employoient à cet usage le *trapp* des Suédois, ou l'espèce de *basalte* qui n'est point le produit des volcans, mais que l'on trouve dans les montagnes en masses compactes ou en couches, comme les schistes. C'est à cette pierre qu'ils donnoient le nom de *lapis Lydius* & de *basanites lapis*. Elle est plus noire que le *basalte* des volcans, & a le grain plus fin. Les Egyptiens la tiroient de l'Ethiopie, & en faisoient descendre par le Nil des blocs énormes. Ils en trouvoient aussi dans cette partie de l'Egypte, qui est entre le Nil & la mer Rouge, à laquelle on a donné quelquefois le nom d'Arabie.

On peut croire cependant que les anciens ont appelé *basanites lapis* ou pierre de touche, le *basalte* même des volcans, & d'autres pierres argileuses très-dures & à grains fins; car les qualités requises pour servir de pierre de touche sont très-générales, & peuvent convenir à plusieurs substances différentes, comme on va le voir. Il faut que la pierre soit assez dure pour résister à la lime, qu'elle ne soit pas attaquable par les acides, & qu'elle ait un grain fin. Plusieurs substances argileuses & volcaniques différentes ont ces qualités, & ont pu être employées dès lors comme pierre de touche.

Nous rapporterons cependant tout ce que les anciens ont dit du *basalte* & du *basanites lapis*, ou *lapis Lydius*, ou pierre de touche, & tout ce que nous avons à dire des anciens monumens qui sont de l'une ou de l'autre substance, aux deux espèces de *basalte* connues aujourd'hui; le *basalte* volcanique & le *basalte* de roche; c'est-à-dire, cette substance argileuse de la nature du

basalte volcanique ou du *trapp* des Suédois, qui se trouve dans les montagnes en masses non feuilletées.

Le *basalte* des Egyptiens ressemble, selon Winkelmann, à la lave du Vésuve dont Naples est pavée, & aux pierres qui forment dans l'Italie les voies romaines : c'est, en un mot, une lave d'une teinte égale. Ce *basalte* est de deux couleurs ou nuances ; il y en a de noir qui est le plus commun, & de verdâtre qui est le plus rare. Il reste à Rome plusieurs animaux de *basalte* noir ; les lions de la montée du capitole, & les sphynx de la villa Borghèse. Les deux grandes statues égyptiennes du capitole, faites dans le style d'imitation, & quelques-unes des plus petites de la même collection, sont de *basalte* noir.

Le *basalte* verdâtre se trouve de différente teinte, ainsi que de différente dureté : les artistes égyptiens & grecs se sont efforcés à l'envi de travailler cette pierre. Entre les ouvrages des premiers, on voit un petit Anubis assis au cabinet du capitole ; des cuisses & des jambes entrelacées à la villa Altieri. On voit aussi une belle base avec des hiéroglyphes & les pieds d'une femme, au trésor du collège Romain. Les villa Albani & Altieri renferment plusieurs têtes du même *basalte*. On s'en est servi dans les tems postérieurs pour imiter les ouvrages égyptiens, & les canopes en particulier.

Les sculpteurs grecs ont cherché à s'illustrer comme les égyptiens, par des ouvrages de *basalte* noir & verd. On ne connoît cependant d'eux qu'une seule statue entière de *basalte* noir : c'est un Apollon plus grand que nature, & d'un travail médiocre. Une ancienne gravure représente cette figure comme un hermaphrodite, ce qui a trompé le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. T. 3. p. 120*). La villa Médicis renferme le torse d'une statue d'homme de grandeur naturelle, de *basalte* verdâtre. Ce précieux reste nous montre, selon Winkelmann, une des plus belles figures de l'antiquité, que l'on ne sauroit voir sans admiration, tant pour l'étendue de la science que pour la finesse du travail.

Les têtes de *basalte* échappées aux ravages du tems, font croire qu'il n'y avoit que les artistes habiles qui travaillaient cette pierre : car elles sont conçues dans le plus beau style, & terminées avec la plus grande finesse. Il y avoit au palais Verospi la tête d'un jeune héros, qu'acheta feu M. de Breteuil, ambassadeur de Malte en France. Winkelmann a cru y reconnoître un luteur, à ses oreilles de paneratiasse. On trouve à la villa Albani une tête idéale de femme, posée sur un buste antique de porphyre. Winkelmann possédoit une tête de jeune homme de grandeur naturelle, de *basalte*, dont la chevelure étoit agencée d'une manière singulière.

On voit à la villa Albani une tête de Pluton ou de Sérapis, qui est de *basalte* vert, & dont on n'a

pas restauré le menton, parce qu'on n'a pu trouver un morceau de *basalte* de la même nuance. Le palais Giustiniani & la villa Mattei, renferment chacune une tête de ce même dieu, de *basalte* noir. Il y a à la villa Albani une tête de femme plus grande que nature, de *basalte* verdâtre.

Le cabinet du capitole renferme une tête de Caligula de *basalte* noir. On voit au palais Rospigliosi un buste de *basalte* verdâtre, dont la valeur surpasseroit de beaucoup celle de tous les autres monumens de *basalte*, s'il représentoit le héros dont on lui donne ordinairement le nom : c'est le premier Scipion l'Africain. Voyez son article. Le plus grand nombre des canopes que l'on trouve dans les collections de Rome, sont de *basalte*. Les deux que l'on voit dans le cabinet du capitole, sont de *basalte* vert ; ainsi qu'un très-beau, publié autrefois avec les curiosités de Borioni.

Dans la cour du palais Mattei, on admire un bas-relief de *basalte* vert du style imité, représentant la procession d'un sacrifice. L'Isis qui y est représentée est ailée ; & ses ailes attachées au-dessus des hanches, couvrent & enveloppent ses cuisses & ses jambes ; comme les figures ailées des médailles de Malte.

Le monument le plus extraordinaire de *basalte* qui soit à Rome, est déposé au capitole. Il représente un grand singe assis & sans tête, dont les pieds de devant reposent sur les genoux des jambes de derrière, avec les mots grecs suivans gravés sur la base de cette figure : « Phidias & Ammonius, fils de Phidias, ont fait ce monument ».

C'étoit de *basalte*, & de *basalte* noir, sans doute, qu'étoit faite la statue de Pescennius Niger, que Spartien dit avoir été de pierre noire, & envoyée à cet empereur par un roi de Thèbes. On la voyoit encore au tems où écrivoit Spartien, placée au faire de la maison de ce prince à Rome, & accompagnée d'une inscription grecque. La couleur de la pierre étoit une allusion au nom de Niger. Du reste, l'Egypte n'avoit point alors de roi, & l'on ne peut entendre ce passage que d'un gouverneur romain, qui résidoit à Thèbes comme vice-roi.

Le plus gros bloc de *basalte* qu'on ait jamais vu, selon Pline, fut placé par Vespasien dans le temple de la Paix. C'étoit l'original de la statue du Nil, que l'on voit en marbre dans la cour du capitole. Cette belle copie antique n'est que de marbre, ainsi que la copie moderne que l'on admire à Paris dans le jardin des Thuilleries. La statue de Memnon, placée dans le temple de Sérapis à Thèbes, étoit aussi de *basalte*.

La collection des antiques du roi renferme plusieurs petites statues égyptiennes de *basalte*. L'on voit aussi dans le cabinet de Sainte-Généviève une Isis de *basalte* noir, & un buste de lion antique de *basalte* vert.

BASCAUDA. On trouve ce mot barbare dans Juvénal (*Sat. xii. 46*) :

Adde & bascaudas, & mille escaria.

Un ancien scholiaste de ce poëte, dit que les *bascauda* étoient des bassins dans lesquels on lavoit les vases à boire : *Bascauda, vasa ubi calices lavabantur, & cacabus* Martial nous apprend que le mot *bascauda* étoit breton (xiv. 99), & qu'il avoit été adopté par les Romains :

*Barbara de pictis venit bascauda Britannis :
Sed me jam mavult dicere Roma suam.*

BASE. Les statues furent placées sur des *bases* dès l'enfance de la Sculpture ; afin de détacher du plan de l'édifice ou du terrain la statue, qui auroit paru trop courte, si elle avoit été posée immédiatement sur la terre. Les Egyptiens placèrent toujours leurs statues sur des *bases*. Ils affectèrent même quelquefois de donner à ces *bases* une profondeur si grande relativement à leur largeur & à leur hauteur, qu'elles forment encore aujourd'hui un caractère distinctif des sculptures de ce peuple. Cet allongement se voit principalement dans les *bases* qui supportent plusieurs statues égyptiennes placées les unes devant les autres. Les Recueils d'antiquités du comte de Caylus en renferment plusieurs de cette espèce. Les *bases* des statues grecques & latines furent constamment cubiques ou rondes.

On plaçoit ordinairement les inscriptions sur les *bases* des statues, afin qu'elles fussent plus rapprochées de l'œil. Les Egyptiens les ornèrent souvent d'hiéroglyphes. Les artistes grecs y écrivirent leurs noms, comme on le voit sur la *base* du singe de basalte qui est au capitolé, & sur plusieurs monumens grecs. Il faut observer cependant que les premiers artistes grecs, & les étrusques leurs fidèles imitateurs, n'écrivirent pas les inscriptions sur les *bases*, mais sur les cuisses ou les jambes des statues. Cette bizarrerie rompoit l'ensemble de la figure, & en interrompoit l'harmonie.

L'usage de graver les inscriptions sur les *bases* des figures, ne fut pas constant. On se contenta dans le déclin de la Sculpture, sur-tout quand les statues étoient élevées ; de suspendre à ces *bases* des tablettes sur lesquelles on écrivoit avec du *minium*, le nom des héros qu'elles représentoient, celui de leurs pères, & les guerres ou les exploits qui les avoient rendus célèbres. S. Chrysostome parle de cet usage (in *Psalm. xliii.*) ; & Juvénal y avoit fait allusion par ces paroles : *Longa atque insignis honorum pagina* (x. 57.), que son scholiaste explique par ces tablettes énonciatives des honneurs & des dignités du héros.

Lorsque les peuples irrités renversoient & brisoient les statues de leurs oppresseurs, ils en laissoient quelquefois subsister les *bases*, afin qu'elles apprissent à la postérité leur haine & leur vengeance. C'est ainsi que les anciens habitans de

Taormini en Sicile, ayant ôté de leur *forum* la statue de l'avidé Verrès, en laissèrent subsister la *base*, pensant, dit Cicéron (*Verr. II. 66.*), qu'ils accableroient plus sûrement de honte ce déprédateur, en apprenant à leurs descendans qu'ils avoient brisé la statue, qu'en leur laissant ignorer si jamais on lui en avoit élevé : *Quod gravius in istum fore putabant, si scirent homines statuam ejus à Tauromitanis esse dejectam, quam si nullam unquam postam arbitrarentur.* Les habitans de Tyndarus les imitèrent, & laissèrent subsister dans leur *forum* le cheval qui avoit porté la statue de Verrès.

Toutes les *bases* triangulaires qui se trouvent dans les collections d'antiques, n'ont pas servi de pied à des candélabres, ainsi qu'on le pense généralement. On en a trouvé une dans les fouilles d'Otricoli, qui est terminée par une cuvette du même morceau, destinée sans doute à servir d'autel, non pour brûler les victimes, mais pour recevoir les parfums, les libations de vin, de lait & de sang, qui se faisoient dans les sacrifices pour les morts, appelés *inferia*.

BASILE, empereur grec.

BASILIVS AVGVSTVS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RR. en argent.

R. en B.

BASILE II, fils de Romain II.

BASILIVS AVGVSTVS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

BASILÉE, fille d'Uranus & de Titée, & sœur de Rhéa & des Titans, passoit chez les habitans de l'Atlantide pour la plus sage de tous les enfans d'Uranus, à qui elle succéda. Elle épousa Hypérion, celui de ses frères qu'elle aimoit le plus, dont elle eut un fils & une fille. Voyez HÉLIUS & SÉLÈNE. Les Titans, ses frères, ayant fait périr les deux enfans de *Basilée*, elle entra en fureur, courant à travers les champs, en dansant, les cheveux épars, comme elle auroit fait au son des tambours, & excita la compassion de tous ceux qui la voyoient. On se mit en devoir de l'arrêter ; mais aussi-tôt il tomba une grande pluie, accompagnée d'horribles éclats de tonnerre, pendant lesquels *Basilée* disparut. Le peuple changeant alors sa douleur en vénération, éleva des autels à sa reine, & lui offrit des sacrifices au bruit des tambours & des tymbales, à l'imitation de ce qu'on lui avoit vu faire. Cette *Basilée* est peut-être la même que Cybèle ; & selon Selden, que l'*Amilca* & la déesse céleste des Carthaginois.

ΒΑΣΙΛΕΙΑ, fêtes annuelles célébrées à Lébadée en Béotie, selon le scholiaste de Pindare (*Olymp. od. VII.*).

ΒΑΣΙΛΕΥΣ. Voyez ARCHONTE-ROI.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ. Les Grecs ont donné quelquefois le nom de βασιλεύς aux jeunes césars, quoiqu'ils ne leur aient jamais donné celui de *rex* : témoin une médaille du jeune Caracalla, de Vaillant, sur laquelle on lisoit ANTONINOC BACI. Mais tous les antiquaires ne convenoient pas que cet Antonin fût Caracalla. Le P. Jobert cite, à l'appui de son opinion, que nous venons d'exposer, Hanniballien, que Constantin fit appeler *rex*. Mais le baron de la Bastie dit que le P. Jobert avoit mal choisi cet exemple; Hanniballien n'ayant jamais été ni *imperator*, ni *casar*. Son oncle lui donna la Cappadoce & l'Arménie, avec le titre de *rex*.

Entre les médailles de rois grecs rapportées par Spanheim, on en trouve une de Tryphon & une de Tigranes, sur lesquelles on voit réunis les deux titres, ΒΑΣΙΛΕΥΣ & ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ.

BASILIA. Voyez BASILÉE.

BASILICUM, *regale*. Ces deux mots étoient employés par les écrivains latins, pour désigner quelque chose de magnifique & de riche. C'est ainsi que Plaute appelle un homme vêtu de riches habits, *basilicè exornatus* (*Pœn.* 111. 1. 74.); & *basilicus* (*Rud.* 11. 4. 18.) un homme célèbre. Le même écrivain désigne encore (*Pseud.* 1. 5. 43.), par le mot *basilicus*, l'état le plus heureux de la vie. *Basilicè se gessisse*, désigne, dans Perse (5. 2. 25.), un mime qui avoit joué parfaitement son rôle.

BASILICUS. Les anciens désignoient par ce mot le coup de dé le plus avantageux que l'on pouvoit amener, en tirant au fort, pour élire un roi du festin, *arbiter bibendi*. Comme les Grecs appeloient ce roi βασιλεύς, il est naturel de penser que *basilicus* devoit désigner le coup de dé auquel il devoit sa royauté. On fait que c'étoit le même coup qui portoit ordinairement le nom de *Vénus*; c'est-à-dire, le coup qui amenoit des points différens sur les quatre dés.

Cette explication est de Lipse, qui s'en sert pour interpréter naturellement les vers suivans de Plaute (*Curc.* 11. 3. 79.) :

Talos arripio, invoco alman meam nutricem Herculem,
Jaño basilicum.

Le parasite, qui fait ce récit appelle, avec raison, le fils d'Alcmène *nutricem meam*, sa nourrice; parce que les anciens consacrant quelquefois à ce dieu la dixme de leurs biens, donnoient dans son temple un repas public, auquel les parasites assistoient très-exactement.

Turnèbe a ponctué autrement ces vers, & a joint *Herculem* avec *basilicum*, croyant qu'ils désignoient un *hercule-roi*, ou paré des ornemens de la royauté; chose inconnue à toute l'antiquité.

BASILINDE, fêtes que l'on célébroit en

l'honneur de Vénus à Tarente. Pollux (*lib.* 9.) dit que ce nom désignoit un jeu des Grecs, où celui que le fort avoit fait roi, commandoit à ses camarades.

BASILIQUE, *BASILICA*. Les Romains désignoient par ce mot un bâtiment somptueux, dans lequel les magistrats rendoient la justice à couvert; ce qui le distinguoit du *forum*, où les magistrats tenoient leurs séances en plein air. Vitruve décrit fort au long les *basiliques*, & l'on peut conclure de sa description, que ces bâtimens consistoient ordinairement en une vaste salle tournée vers l'orient, comme tous les édifices publics des anciens, & partagée en trois parties par deux rangs de colonnes. La partie du milieu étoit terminée d'un côté par la porte principale, & de l'autre par une vaste niche ou renfoncement demi-circulaire, dans lequel on plaçoit les sièges des magistrats qui rendoient la justice dans la *basilique*. V. CHALCIDICUM. Les deux parties latérales ou les deux ailes n'avoient pas la même élévation que celle du milieu; elles étoient traversées par un plat-fond qui supportoit des galeries ou des salles hautes, ayant leurs ouvertures sur la partie du milieu, afin que l'on pût voir les magistrats de tous les points de la *basilique*. Ces galeries formoient un étage sur les ailes: des juges inférieurs y terminoient les différends de moindre importance; les avocats y donnoient leurs consultations, & les jeunes orateurs s'y exerçoient quelquefois à la déclamation. Les ailes étoient souvent accompagnées de salles extérieures, semblables aux chapelles placées autour des bas-côtés, dans les églises gothiques, & qui sont les copies de ces ailes.

Dans les moindres *basiliques*, les ailes étoient occupées par des boutiques de marchands, & on les échauffoit en hiver, à cause de ces négocians. Vitruve (v. 1.) : *Basilicarum loca adjuncta foris quàm calidissimis partibus oportet constitui, ut per hyemem sine molestia tempestatum se conferre in ea negotiatores possent.*

Dans les fouilles faites à Otricoli, sous le pape Pie IV, on a découvert une *basilique*. Il étoit impossible de la confondre avec un temple, parce que celui-ci a pour l'ordinaire des colonnes tout autour de la *cella*; tandis que cette *basilique* est renfermée par un grand mur plein & dénué d'ornemens. Elle est comme divisée en trois parties par deux rangs de colonnes, & entourée de chambres ou salles particulières. La porte est nue; on fait que celle des temples étoit fort ornée. A l'opposite de la porte est un enfoncement circulaire, dans lequel on plaçoit sans doute le tribunal.

L'église de Saint-Philippe du Roule à Paris, offre la même construction intérieure, les galeries exceptées.

Publius Victor comptoit de son tems dix-neuf *basiliques* dans Rome, & l'on fait qu'il en étoit tombé deux avant le tems où il écrivoit. Ce

nombre ne doit pas étonner, parce qu'il y avoit une *basilique* jointe à chaque *forum*, afin que les magistrats pussent s'y retirer pendant les tems pluvieux. Le nom de *basilique* remplaça même quelquefois celui de *forum*; de manière que par la *basilique* de Nerva, de Trajan, &c. c'est leurs *forum* qu'il faut entendre. Il ne paroît pas que le contraire soit jamais arrivé; c'est-à-dire, que l'on ait désigné quelque *basilique* par le nom de *forum*.

C'étoit dans les *basiliques* que les centumvirs & les tribuns rendoient la justice. Pline le jeune nous a conservé la manière dont on étoit placé dans ces bâtimens immenses. Les juges se partageoient en quatre compagnies ou tribunaux; autour d'eux se plaçoient les juriscultes & les avocats, & de nombreux auditeurs les entouraient. Le reste de la *basilique* & l'étage supérieur étoient remplis d'hommes & de femmes, qui ne pouvoient que voir rendre les jugemens, étant trop éloignés pour les entendre (*epist. vi. 33. 3.*): *Sedebant judices centum & octoginta; tot enim quatuor consiliis conscribuntur; ingens utraque advocatio, & numerosa subsellia; præterea densa circumstantium corona latissimum judicium multiplici circulo ambibat. Ad hoc stipatum tribunal, atque etiam ex superiore basilica parte, quæ fœmina, quæ viri, & audiendi, quod erat difficile, & quod facile, visendi stuoio imminebant.*

Le nom de *basilique* a été conservé par les Romains modernes. Ils ne le donnent plus à des salles de justice, mais aux principales églises de leur ville.

La *basilique* de Sainte-Agnès fut bâtie par Constantin, hors de l'enceinte du Viminal.

La *basilique Alexandrine* fut bâtie par Alexandre-Sévère, entre le champ-de-Mars & les septa d'Agrippa. Elle étoit longue de mille pieds romains anciens; large de cent pieds, & portée entièrement sur des colonnes. La mort trop prompte d'Alexandre empêcha de la voir finir. Lampride, (*Alex.-Sév. c. 26.*)

La *basilique Antonine* étoit placée, selon Victor, dans la neuvième région appelée le cirque de Flaminius. On croyoit autrefois que la douane de terre étoit construite sur ses ruines; mais Nardini a réfuté victorieusement cette opinion, & il assure que c'étoit un temple d'Antonin, & non sa *basilique*.

La *basilique des Orfèvres*, *basilica argentaria*. On en ignore la situation. Paullus (*leg. 32, §. 4. de aur. leg.*) en fait mention. C'étoit un bâtiment voûté, soutenu par des colonnes & entouré de boutiques d'orfèvres.

La *basilique Bastellaria*. Victor l'appelle *vastellaria*, & d'autres *vastellaria*. On en ignore la situation.

La *basilique* de Caius & de Lucius, fils adoptifs d'Auguste, fut bâtie en leur honneur par ce prince, ainsi que son portique. Quelques-uns

veulent la reconnoître dans les ruines d'un bâtiment rond & voûté, qui sont placées entre l'église de sainte-Bibiane, & les murs de Rome. Urfini n'est pas de cet avis, parce que ces ruines n'ont aucune analogie avec la description que Vitruve nous a laissée des *basiliques*; & il croit qu'il faut la chercher plutôt dans les restes du temple de la fortune virile, auprès de laquelle on a trouvé les inscriptions suivantes, gravées sur des pierres de l'espèce appelée *travertin*:

C. CAESARI. AUGUSTI. F
PONTIFICI. COS. DESIGNATO
PRINCIPI. JUVENTUTIS.

Et l'autre :

L. CAESARI. AUGUSTI. F
AUGURI COS. DESIGNATO
PRINCIPI JUVENTUTIS.

La *basilique de Constantin* fut bâtie par cet empereur, dans la quatrième région appelée du temple de la paix. On la nomma depuis la *basilique du Sauveur*, & elle a été remplacée par la *basilique* de S. Jean-de-Latran.

La *basilique* de la Croix fut bâtie par Constantin, à l'extrémité de la colline des Esquilles.

La *basilique Floscellaria*. Victor l'appelle *fillicelli*, d'autres *floscelli*; & c'est tout ce que l'on fait de cette *basilique*.

La *basilique Fulvia* fut bâtie par le consul Paulus, sur le forum, à l'opposite de l'endroit où fut depuis construite la *basilique* Julienne. Elle étoit magnifique, & avoit coûté 1500 talens envoyés des Gaules par César.

La *basilique* de saint-Jean dans le palais de Latran, fut bâtie par Constantin, sous le nom de *basilique* du Sauveur.

La *basilique Julienne* étoit bâtie sur le forum, auprès de la statue équestre de Domitien, qui, placée dans le milieu de cette place célèbre, regardoit le palais des Césars, au bas duquel cette *basilique* étoit bâtie. Vitruve qui en avoit été l'architecte, nous en a laissé la description (*v. 1.*). Les centumvirs y jugeoient les causes qui étoient de leur ressort. Pline (*epist. v. 21.*). *Descenderam in Basilicam Juliam auditorurus, quibus proximâ comperendinatione responderè deberem. Sedebant judices, Centumvirii venerant, observabantur advocati.* Les magistrats qui rendoient la justice dans cette *basilique*, se divisoient en quatre comités ou tribunaux, comme nous l'avons vu dans un passage de Pline, cité plus haut.

La *basilique* de S. Laurent fut bâtie par Constantin, hors de la porte des Esquilles.

La *basilique* de Marciane, sœur de Trajan, fut élevée par cette princesse, dans la neuvième région appelée le cirque de Flaminius.

On voyoit dans la même région une *basilique* de Matidie, nièce de Trajan, & fille de Marciane.

La *basilique* de Neptune prit son nom d'un temple, ou d'une statue de ce dieu.

La *basilique* d'Opimius étoit dans le *forum*; les centumvirs y jugeoient des causes de peu d'importance.

La *basilique* de Paul-Emile, est la même que celle appelée plus haut *Falvia*.

Les *basiliques* de S. Pierre & de S. Paul, furent bâties par Constantin, toutes les deux hors de Rome; l'une sur le Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie.

La *basilique* *Porcia* étoit contiguë à la Curie; & elle souffrit beaucoup dans l'incendie qui consuma la Curie, lorsqu'on brûla le corps de Clodius, dans le *forum*. Les tribuns du peuple y tenoient leurs séances. Le nom de *Porcia* lui fut donné à cause du consul L. Porcius, qui la bâtit avec son collègue P. Claudius, l'an 566 de Rome. Elle touchoit à la Curie; mais elle étoit située sur un terrain plus bas.

La *basilique* du Sauveur fut bâtie par Constantin, dans le palais de Latran.

La *basilique* Sempronienne étoit placée à l'occident du *forum*, dans l'intersection de la rue appelée *Thufcus* & du Vélabre. Elle prit son nom de T. Sempronius qui la fit bâtir sur le terrain de l'ancienne maison de P. Scipion l'Africain. Comme cette *basilique* étoit entourée d'ouvriers en laine & de marchands, on y jugeoit les causes relatives au négoce.

La *basilique* *Scfforienne* devint l'église de Sainte-Croix de Jérusalem.

La *basilique* de Sicinius étoit placée dans la cinquième région, celle des Esquilies. On voit que l'église de Sainte-Marie-Majeure en a pris la place. Comme il y avoit une boucherie (*macellum*) sur la colline des Esquilies, on peut croire que cette *basilique* étoit destinée aux juges des causes relatives à cet établissement public.

La *basilique* de Trajan étoit bâtie sur son *forum*. Lampride en parle dans la vie de Commode.

BASILISQUE, empereur grec. BASILISCUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RR. en or, & RRR. avec sa tête, son nom & celui de son fils.

RRR. en argent.

O. en B.

BASILISSA, reine: nom sous lequel Vénus étoit honorée par les Tarentins.

BASQUE. (*tambour de*). C'est le *tympanum* des anciens, celui que portent ordinairement Cybèle, les Bacchantes & les danseuses des peintures antiques. Il est plat, garni d'une seule peau; & le bois qui la porte, a trois ou quatre pouces de hauteur. Voyez TAMBOUR.

BAS-RELIEFS. Voyez RELIEFS (*bas*).

BASSARA. Voyez BASSARIS.

BASSARÉUS, surnom de Bacchus, pris, selon les uns, de Bassarus, bourg de Lydie, où il avoit un temple; ou, selon d'autres, d'une sorte de robe longue, appelée *bassara* & *bassaris*, que Bacchus avoit coutume de porter dans ses voyages. D'autres philologues dérivent ce nom du mot grec *βάζειν*, crier; à cause des hurlemens & des cris que faisoient entendre ses prêtres & ses suivans.

BASSARIDES, nom qu'on donnoit aux Bacchantes, comme prêtresses de Bacchus-Bassarus; elles étoient alors vêtues de longues robes, faites de peaux de loups, de renards, de linx ou de panthères. On a voulu dériver aussi ce nom d'une espèce de chaussure des Lydiens, qui se fabriquoit à *Bassarium*, ou *Bassarus*, ville de leur contrée.

BASSARIS. Robe longue que Bacchus avoit portée dans ses voyages, & que les Bacchantes portoient à son imitation. Stace la décrit comme une robe très-ample & traînante, ornée de filets ou de fleurs d'or. (*Achill.* 1. 262.):

*Si decet auratâ Bacchum vestigia pallâ
Verrere.*

Bacchus paroît souvent vêtu de la *bassaris*, sur les monumens antiques. On le voit ainsi habillé sur un beau vase de marbre du palais Farnèse, & sur un plus grand de la même matière, conservé au cabinet d'iterculinum. Il paroît même plus souvent de cette manière sur les pierres gravées & sur les vases de terre cuite. Le plus précieux de ces derniers, est gravé dans la collection d'Hamilton, & est conservé dans le palais de Porcinari, à Naples. On y voit Bacchus avec de la barbe, couronné de lauriers, & vêtu d'une robe élégamment brodée.

BASSIN, *stagnum*. Il paroît que le *bassin* d'Agrippa étoit dans ses jardins, plutôt qu'au-delà du Tibre, où le placent quelques écrivains modernes. C'est sur ce *bassin* que Néron fit construire un radeau, qui portoit une table servie avec des convives, & que d'autres bateaux traînoient pendant le repas. Tacite (*Annal.* xv. 37. 2).

Néron fit construire un *bassin* ou une naumachie auprès de l'amphithéâtre de Flavius; peut-être dans le terrain bas qui se trouve entre cet amphithéâtre, les Esquilies & la partie septentrionale du mont Cœlius. Il en fit construire un autre dans la vallée du vatican. Tacite (*Ann.* xiv. 14. 3.)

BASSUS, surnom des familles *BETILIENÆ* & *VENTIDIA*.

BASTA, en Italie. PYBASTEINON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

BASTAGA,

BASTAGA. }
BASTAGÆ. } On désignoit dans le bas-
BASTAGARII. } Empire un poids, une charge, par le mot *bastaga*. Hesy chius dit, *βασαγῆ, βάσις*. *Bastaga* désignoit une charge ou imposition publique, par laquelle on étoit contraint de transporter des effets, des fardaux, des grains, &c. destinés pour l'empereur, ou pour quelque approvisionnement public. (*Cod. leg. 3. de Cohortalibus*). Personne n'en étoit exempt, ni les officiers de l'empereur, ni les ecclésiastiques. (*Ibid. leg. 3.*). Ceux qui faisoient ces transports, s'appeloient *bastagarii*. Ils étoient sous les ordres de cinq chefs qui obéissoient eux-mêmes au comte des Largeesses. L'officier appelé *Tertiocerus*, indiquoit l'ordre & la nature de ces transports, & l'espèce des choses qu'il falloit transporter, telles que le bled pour l'approvisionnement de Constantinople, ou l'argent du fisc.

BASTERNE, *basterna*, vient du grec *βασίλειον*, je porte. C'étoit une voiture dont se servirent les dames romaines, comme elles avoient fait du *carpentum*, ou chariot couvert. Le scholiaste de Juvénal (*iv. 21.*), nous dit qu'elle sembloit être réservée aux femmes seules : *est basterna vehiculum undè speculabantur matrona*. On ne peut donner une meilleure idée de la *basterne*, qu'en la comparant à nos litières. voici la description qu'en fait un ancien poète, dans une épigramme de la collection de Pithou, (*1. edit. Lugd.*) :

*Aurea matronas claudit BASTERNA pudicas,
 Qua radians patulum gestat utrumque latus :
 Hanc geminus portat duplici sub robore burdo,
 Provehit & modico pendula septa gradu.
 Provisum est cautè, ne per loca publica pergens
 Fucetur visis casta marita locis.*

On voit par-là qu'elle étoit portée, & non traînée par deux mulets appelés *burdones* ou *manni*. De-là vient qu'il faut lire dans les gloses d'Isidore : *Basterna testâ mannalis*, & non *mannalis*. Cette dernière leçon feroit confondre la *basterne*, avec la chaise à porteur des anciens, *lectica*, qui étoit portée par des hommes.

La *basterne* étoit fermée entièrement, ce qui la fit appeler *cavea*. S. Jérôme, (*ep. 22.*) : *præcedit caveas basternarum ordo semi-virorum*. Elle étoit garnie de coussins, *mollibus stramentis composita*, dit Isidore. Ses ouvertures étoient fermées avec des feuillettes de la pierre appelée spéculaire, le talc ; ce qui les faisoit briller à la lumière, *radians latus*.

BASTONADE. C'étoit la peine des esclaves. Elle étoit aussi en usage dans les camps, où les Centurions portoient un bâton de vigne, pour marque de leur dignité, & en frapportoient les *Antiquités, Tome I.*

foldats lents ou paresseux. Ce châtement ne déshonorait pas, comme le dit expressément Pline l'ancien (*xiv. 1.*) : *Centurionum in manu vitis, optimo premio tardos ordines ad lentas perducit aquilas : atque etiam in deliciis pœnam ipsam honorat*. On doit soigneusement distinguer cette *bastonade*, du supplice des bâtons, *fustuarium*, qui étoit infamant & qui emportoit la mort du foldat coupable. Voyez **BATON** ; & du supplice des verges ou du fouet, *fustigatio*, qui étoit la punition propre aux esclaves.

BATALUS. Nom d'un joueur de flûte d'Ephèse, qui se servit le premier sur le théâtre d'une chausure de femme. Il exerçoit d'ailleurs son art d'une manière molle & efféminée ; de-là vint qu'on désigna par son nom les hommes de ce caractère. Les ennemis de Démosthène lui prodiguoient les injures, & en particulier le reproche de mollesse, en l'appelant *Batalus*.

BATARD. Voyez le Dictionnaire de Jurisprudence.

BATARDEAU. Nous voyons dans Vitruve (*vi. 3.*), que les Romains construisoient des *batardeaux* pour fonder des piles de maçonnerie ou des digues. Ils formoient dans l'eau une enceinte de pieux qu'ils entouroient de fortes planches, & ils épuisoient ensuite l'eau qui étoit renfermée dans cet espace. Ils les appeloient *arca aquaria*.

BATEAU. Voyez **BARQUE**.

BATELEUR. Voyez **CHARLATAN**.

BATELIER, celui qui conduit des bateaux sur les rivières. Il y avoit à Rome une compagnie de *bateliers* pour la navigation du Tibre, *collegium nautarum Tiberis*. Paris avoit un pareil établissement, comme il paroît par un monument du tems de Tibère, trouvé en creusant, vers le commencement de ce siècle, les fondemens du maître-autel de l'église de Notre-Dame, sur lequel on lit : *nauta parisiaci*.

BATH, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez **EPHAD**.

BATHIM, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez **METRETES**.

BATHOS, vallon d'Arcadie, situé aux environs & à la gauche de l'Alphée. C'est ainsi que l'appeloient les gens du pays. Ils y célébroient tous les trois ans les mystères des grandes déesses. On y voyoit la fontaine Olympias, qui, disoit-on, étoit à sec de deux années l'une, & dans le voisinage de laquelle des tourbillons de flamme sortoient de terre. Ce fut-là, selon les Arcadiens, & non auprès de Pellène en Thrace, que les géans combattirent contre les dieux. C'est pourquoi ils sacrifioient aux tempêtes, aux éclairs & aux foudres. La ville de Basilie étoit située à dix stades de ce vallon.

BATHRACISMUS. Bulengerus, dans son

Traité des théâtres des anciens, dit que le *bathracismus* étoit une partie de la lyre, qui imitoit le chant de la grenouille, appelée en grec *βέρραχος*. Il est plus vraisemblable que c'étoit une manière particulière d'en pincer les cordes.

ΒΑΟΥΜΑΛΛΟΣ, laine épaisse & courte.

ΒΑΟΥΣΤΑΟΥΝΤΕΣ, vêtus de robes longues *V. THESSALIENS.*

BATHYLLUS. Alexandrin célèbre par le haut degré de perfection où il porta l'art de la pantomime. Il vivoit sous Auguste, & étoit chéri de Mécène. Le détail des sujets de ses pantomimes embrassoit tout ce que la nature, la fable & l'histoire renfermoient; témoins les amours de Léda & du Cygne: ce qui surpasse toute croyance.

BATHYLLICA. Il y avoit une danse de ce nom, exécutée par des hommes & des femmes, en l'honneur d'Apollon & de Diane.

BATIACE, vase à boire, en usage chez les Perses. Diphilus l'appelle *βατιάξιν* & Philémon, cité par Athenée (*xr. p. 484.*) *βατιάξιον*. Aristote, dans son Recueil intitulé *de Mirabilibus*, dit qu'il y avoit dans les Indes une espèce de cuivre si brillant, si pur & si exempt de rouille, qu'on ne pouvoit le distinguer de l'or par la couleur seule. Il ajoute que le trésor de Darius renfermoit plusieurs vases de ce métal appelé *batiace*, & qu'il étoit impossible de le distinguer de l'or, autrement que par l'odeur.

Cette espèce de cuivre dont étoient fabriqués les *batiaces*, avoit la même couleur que l'or, & n'en différoit que par l'odeur, c'est-à-dire, par celle qui accompagne toujours le cuivre. Il est facile après cela, de la déterminer. On fait que l'or des anciens étoit plus pâle que le nôtre; parce qu'ils l'allioient avec l'argent qui le blanchit, & qu'au contraire c'est avec du cuivre que nous faisons cet alliage; d'où vient à notre or sa couleur rougeâtre. Ainsi, ce cuivre étoit d'un jaune pâle, & conservoit son odeur propre. A ces deux caractères on peut reconnoître le laiton, ou le cuivre mêlé de zinc. Le hasard avoit peut-être fait trouver dans les Indes une mine de cuivre accompagnée de calamine ou chaux de zinc; & de-là sortoient les *batiaces*.

BATILLUS, espèce de réchaud portatif sur lequel on brûloit des parfums, & que l'on portoit par honneur devant les magistrats de Rome. Horace (*r. Sat. 5. v. 34.*) se moque du grefrier de Fondi, Aufidius Luscius, qui étoit dans cette petite ville les mêmes honneurs que les premiers magistrats de Rome:

*Fundos Aufidio Lusco Pratore libenter
Linquimus, insani ridentes premia scriba,
Prætextam & latum clavum prunaque batillum.*

BATIOLA, vase à boire qui étoit quelque-

fois d'or. Plaute (*Stich. v. 4. 12.*) *batiolis bibunt*: & Plautus Colace dans Nonnius (*xv. 19.*) *batiolam auream octo pondo habuit.*

BATIMENT. } *Voyez* le Dictionnaire d'ar-
BATIR. } chitecture.

BATO: *Voyez* **GLADIATEUR**: *Pamfli.*

BATON, écuyer d'Amphiaräus, qui fut englouti avec son maître: on lui rendit un culte dans le temple de ce demi-dieu. *V. AMPHIA-RAUS.*

BÂTON. La peine du bâton, *fusturium*, n'étoit en usage que pour les soldats & dans les camps. Polybe la décrit ainsi (*vr. 35.*) « Le tribun saisit un bâton & en frappe légèrement le coupable. A l'instant, tous ceux qui sont dans le camp tombent sur lui armés de bâtons & de pierres, & l'assomment le plus souvent dans l'enceinte du camp. Si quelque coupable parvient à s'échapper & à franchir les limites du camp; il n'en est pas moins misérable: car il ne lui est pas permis de retourner dans sa patrie; & il est défendu aux siens de le recevoir dans leurs maisons; de manière qu'on doit regarder comme morts, tous ceux qui sont condamnés au supplice des bâtons. » Les historiens romains nous fournissent plusieurs exemples de soldats punis de la sorte. Hirtius (*de Bello Hispanico, c. 27.*), parle d'un soldat qui périt sous les bâtons, pour avoir assassiné son frère dans le camp. Dolabella, sous le règne de Tibère, condamna chaque dixième soldat d'une légion déshonorée, à mourir par ce supplice. Tacite (*Annal. 11. 21. 1.*). Il y avoit quatre crimes principaux pour lesquels on faisoit mourir sous les bâtons. C'étoient 1°. le vol dans le camp; 2°. le faux-témoignage; 3°. le désordre des mœurs; 4°. une faute déjà punie légèrement trois fois.

BÂTON courbé des bergers.

—— des divinités champêtres. } *V. PEDUM.*
—— des acteurs comiques.

BÂTON augural. *Voyez* **LITUUS**.

BÂTON. Les chantres qui parcouroient la Grèce en répétant les poèmes d'Homère, furent appelés *ῥαψῳδοί*, ou *rapsodes*; parce qu'ils portoient un bâton rouge en chantant l'Iliade, & un jaune en chantant l'Odyssée.

Le bâton nouveau & la besace devinrent les attributs distinctifs des philosophes grecs & romains, & des Cyniques en particulier.

BÂTONS (divination par les) *Voyez* **RABDOMANTIE**.

BÂTONS (fêtes des). La fête des bâtons, qu'on avoit fixée en Egypte à l'équinoxe de l'automne, étoit probablement la même que celle de Paprémis dans le Delta, où les dévots se livroient une espèce de combat avec des perches ou des bâtons. Hérodote dit en avoir été témoin; mais on lui assura qu'il n'y avoit jamais eu personne

de tué. Ainsi cette folie, quelque grande, quelque répréhensible qu'elle ait été, ne doit cependant point être mise en parallèle avec les combats de gladiateurs romains. PAW (*Recher. sur les Egypt. & les Chinois*, t. I. p. 185.).

BATRACHUS, dans la Marmatique.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur d'Hadrien, avec une époque, mais sans nom de lieu. On la reconnoît seulement à la grenouille, qui sert de type.

BATRACHUS & Sauros, Lacédémoniens, furent, selon Pline (l. 36. c. 5.), deux habiles architectes sous le règne d'Auguste. Ils construisirent entre autres édifices, un temple consacré à Octavie, & entouré de portiques. On ne leur permit pas de mettre leurs noms à leur ouvrage. Ne voulant pas cependant perdre la gloire de cette construction, ils placèrent dans différentes parties du temple un grenouille & un lézard, qui les désignoient par une allusion à leurs noms grecs; *Βάτραχος*, grenouille, & *Σάωρος*, lézard.

Winkelmann ayant vu ces deux symboles sur la volute d'un chapiteau ionique, à S. Laurent, hors des murs de Rome, le reconnut pour un ouvrage de ces deux célèbres architectes. Mais on a trouvé depuis lui, dans les fouilles faites à Tivoli par ordre de Pie VI, une rosasse d'une belle exécution, sur laquelle on voit un lézard avec une grenouille & une abeille, emblèmes des deux architectes Lacédémoniens; ce qui nous apprend qu'ils travailloient aussi à la maison de campagne de Cassius, d'où on a tiré la rosasse; & que la défense de mettre leurs noms sur leurs ouvrages, n'étoit qu'une fable populaire, puisqu'ils n'auroient pas cherché à les remplacer par des symboles, sur un bâtiment d'aussi petite importance.

BATTERIES des anciens. Voyez **AGGER**. La colonne Trajane nous en montre plusieurs qui ressemblent à nos batteries de canon. L'épaule-ment ou les merlons étoient beaucoup plus élevés que ceux des nôtres; parce que la charpente de quelques-unes des machines employées aux sièges & que l'on renfermoit dans ces *aggeres*, étoit fort haute. Ils y pratiquoient aussi des embrasures, comme on le voit sur cette même colonne.

BATTOLOGIE. Voyez **BATTUS**.

BATTRE la mesure. Les anciens, dit Burette, battoient la mesure de plusieurs manières. La plus ordinaire consistoit dans le mouvement du pied, qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, selon la mesure des deux tems égaux ou inégaux. C'étoit ordinairement la fonction du maître de musique, appelé *Coryphée*, *Κορυφαῖος*, parce qu'il étoit placé au milieu du chœur des musiciens, & dans une situation élevée, pour être vu & entendu plus facilement de toute la troupe. Ces batteurs de mesure se nommoient en

grec *παδέντροποι* & *ποδολέξοι*, à cause du bruit de leurs pieds, *συντροβήτοι*, à cause de l'uniformité, & si l'on peut parler ainsi, de la monotonie du rythme qu'ils battoient toujours à deux tems. Ils s'appeloient en latin *pedarii*, *podarii*, *pedicularii*. Leurs pieds étoient ordinairement chargés de certaines chaussures ou sandales de bois ou de fer, destinées à rendre la percussion rythmique plus éclatante, nommées en grec *κρούπιζια*, *κρούπια*, *κρούπιτρα*; & en latin *pedicula*, *scabella*, **SCABILLUM** (Voyez ce mot.), parce qu'ils ressembloient à de petits marche-pieds, ou à de petites escabelles.

Le anciens battoient la mesure non-seulement avec le pied, mais aussi avec la main droite, dont ils réunissoient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche; & celui qui marquoit ainsi le rythme, s'appeloit *manuductor*, ou *manudoctor*. Outre ce claquement de main & le bruit des sandales, ils se servoient encore pour battre la mesure, des coquilles, des écailles d'huîtres & des ossemens d'animaux, que l'on frappoit les uns contre les autres, comme on se sert aujourd'hui des castagnettes, du triangle & d'autres semblables instrumens.

BATTUS, vieux berger de Nélée. Mercure ayant volé les bœufs d'Apollon, *Battus* seul vit faire ce larcin, & il promit de n'en rien dire, en recevant une petite récompense. Mercure, pour éprouver sa fidélité, fit semblant de s'éloigner; & étant revenu un moment après sous une autre figure, lui demanda des nouvelles du vol, en lui offrant une plus grosse récompense: *Battus* révéla le secret, & il fut changé en pierre-de-touche, qui porte le caractère de ce fourbe: car aucun métal ne peut la toucher, qu'elle ne découvre aussitôt ce qu'il est.

Battus répéta jusqu'à deux fois à Mercure déguisé, le nom de l'endroit où ce dieu avoit retiré les bœufs volés: de-là vint, dit-on, le nom de *battologie*, donné aux discours remplis de répétitions inutiles & de superfluités.

BATTUS, sorti de l'isle de Théra, auprès de la Crète, emmena une colonie dans cette partie de l'Afrique, appelée depuis la Cyrénaïque, & il y fonda le royaume de Cyrène. Les peuples de la Cyrénaïque lui rendirent, après sa mort, les honneurs divins & lui élevèrent des temples.

BATTUS, roi de la Cyrénaïque. BA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

BAY (*Epifemon*). Voyez **EPISEMES**.

BAVAY, ville du Hainaut, très-ancienne & célèbre par ses beaux restes d'antiquités. Les principaux sont la pierre-à-sept-coins, les chauffées

militaires, les aqueducs, les thermes, les cloaques, les cirques, les amphithéâtres, les temples, les palais, le champ de Mars, les tombeaux, les épitaphes, les puits, les souterrains, les statues, les médailles, &c. ; tout prouve que cette ville, aujourd'hui fort petite, étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

La pierre à sept coins posée aujourd'hui au milieu de la place, fut substituée dans le treizième siècle à une autre plus ancienne & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre commencent ou viennent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appelés *chauffées Brunehaut* : le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est : le second vers celle de Tongres, ou vers les peuples *Aduatiques*, à l'orient : le troisième vers Trèves, au sud-est : le quatrième vers Rheims, au midi : le cinquième vers Soissons, au sud-ouest : le sixième vers Cambrai, chez les *Morins*, à l'ouest ; & le septième enfin, qui fait une fourche, vers Gand & Tournay, au nord.

Les habitans de *Bavay* appellent *murs des Aïdus*, les restes du bel aqueduc qui amenoit de l'eau de cinq lieues de distance, depuis Flourfié & Avesne. Elle passoit sous la Sambre, remontoit par des tuyaux de plomb, dans un château d'eau, & couloit ainsi sur des colonnes massives, appelées vulgairement les *tournelles*, qui se communiquoient l'eau les unes aux autres, par le moyen d'une voûte supérieure, sur laquelle étoit le canal pavé de terre cuite. A l'embouchure de cet aqueduc, on remarque encore les vestiges des bâtimens spacieux & magnifiques qui fermoient les thermes. Les bains étoient pavés de pierres bleues très-polies & d'une grandeur extraordinaire. Les cloaques qui formoient les déchargés des eaux de ces bains, servent aujourd'hui de caves au habitans de *Bavay*.

Il y avoit dans l'enceinte des vieux murs ruinés de cette ville, un superbe monument érigé en l'honneur de Tibère, lors de son arrivée à *Bavay* : les statues de cet empereur & de Livie sa mère, en marbre blanc, y étoient placées avec l'inscription suivante : *Tiberio Cesari, Augusti filio, divi nepoti, adventui ejus, sacrum hoc Cneus Licinius curavit fieri voluntarios navos* (pour *voluntarius navos*). Cette inscription encastrée dans la muraille qui entoure la maison des Oratoriens, ainsi que les deux statues placées aux côtés de la grille, attestent l'entrée triomphante de Tibère à *Bavay*, vers l'an 12 de l'ère chrétienne. Car 1^o, Tibère dans cette inscription, n'est point appelé *Tiberius Claudius Nero*, mais *Tiberius Cesar*. Ainsi, ce fut après son adoption par Auguste, & conséquemment après la mort de Caius & de Lucius César, fils d'Agrippa, qui avoient été adoptés avant lui. 2^o. Comme il n'est point nommé *Auguste*, mais seulement

César, on a droit de conclure que c'étoit avant l'an 14 où ce prince parvint à l'empire. 3^o. enfin, l'inscription n'est point *Divi filio*, mais *Augusti filio* : ainsi, l'époque de l'entrée de Tibère à *Bavay*, doit tomber avant l'apothéose d'Auguste : en effet, on voit constamment sur les médailles de Tibère, après cette apothéose, *Tiberius Cesar, divi Augusti filius Augustus*.

BAUBO. Voyez STELE.

BAUCALIS. }

BAUCALIUM. } Voyez BOCAL.

BAUCIS. La fable de Philémon & de *Baucis* étoit un de ces événemens que les anciens racontotent, pour prouver que la vertu de l'hospitalité étoit toujours récompensée. Jupiter & Mercure parcourant la terre sous la figure humaine, furent rebutés par tous les habitans d'un village de la Phrygie, où ils passèrent ; la seule cabane de *Baucis* & de Philémon leur fut ouverte : c'étoient de vieux époux qui composoient seuls toute leur famille & tout leur domestique, & qui vivoient heureux dans leur pauvreté. Ils firent aux dieux le meilleur accueil dont ils furent capables, sans reconnoître leur dignité. A la fin du repas, les hôtes s'annoncèrent comme des dieux. Ils emmenèrent ensuite les vieillards sur une haute montagne voisine du hameau, & leur dirent de regarder derrière eux. Philémon & *Baucis* virent tout le village submergé, excepté leur maison, qui se changea en un magnifique temple.

Jupiter ayant voulu savoir ce qu'ils desiroient pour récompense de leur fidélité, ils ne demandèrent autre chose que d'être les ministres de ce temple, & de ne pas se survivre l'un à l'autre. Leurs vœux furent exaucés : lorsqu'ils furent parvenus à une extrême vieillesse, ils furent métamorphosés en même-tems, *Baucis* en tilleul, & Philémon en chêne.

La vieillesse de *Baucis* passa en proverbe, & Perse se sert de son nom (*Sat. 4. v. 21.*), pour désigner une vieille marchande de plantes odoriférantes :

Dum ne deterius sapiat pannucea Baucis,

Cum bene discincto cantaverit ocyma verna.

BAUDOUIN, premier du nom & premier empereur françois à Constantinople.

On ne connoît point de médailles de cet empereur.

BAUDOUIN II. Cinquième & dernier des empereurs françois à Constantinople.

Il ne paroît pas que l'on ait frappé de médailles pour *Baudouin II*.

BAUDRIER, *balteus* & *cingulum* ; car on confondit dans les tems postérieurs ces deux mots, qui désignoient deux parties différentes de l'armure des soldats. Les figures grecques qui

représentent des personnages que l'on supposoit avoir vécu dans les tems héroïques, portent leurs épées suspendues par une courroie semblable au *baudrier* moderne, mais plus courte. C'étoit sans doute le *τελαμων*, très-différent du ceinturon, *ζωνή*, qui se mettoit autour des hanches, des reins & du ventre. Cette distinction s'évanouit bientôt, & l'on confondit souvent le *baudrier* & le ceinturon.

Virgile, qui cherchoit à peindre les mœurs des tems héroïques, l'a conservée dans quelques endroits de l'Énéide (VIII. 459.) :

Tum lateri atque humeris Tegeam subligat ense.

Et (XII. 941.)

*Humero cum apparuit alto
Balteus, & notis fulserunt cingula bullis.*

Ce vers semble calqué sur le cent trente-cinquième du II. Livre de l'Iliade, où Homère parle d'une épée qui étoit fixée auprès des épaules à une courroie, avec des cloux argentés. De là vient que les épées sont appelées par Virgile (*Æneid.* x. 496.) :

Immanis pondera baltei.

Au tems où écrivoit Isidore, on confondoit le *baudrier* & le ceinturon : car il donne le premier nom indistinctement aux deux parties de l'armure qui soutenoit les épées. (XI. 33.) : *Balteus dicitur non solum quo cingimur, sed etiam à quo arma dependent.* Dans le même endroit il dit expressément que le *balteus* étoit appelé ceinturon du soldat, à cause des marques particulières qui y étoient placées, & qui désignoient entre les nombres six mille six cents, qui formoient la légion, celui du soldat : *balteus cingulum militare est dictus, propter quod ex eo signa dependent, ad demonstrandum legionis militaris summam, id est, sex millium sexcentorum, ex quo numero & ipsi consistunt.*

Le *baudrier* étoit de cuir de bœuf dans l'origine, comme le dit Properce (IV. 11. 27.)

Præbant casti baltea lenta boves.

On l'ornoit avec des cloux, *bullis*, & des plaques de différens métaux & de diverses couleurs. Winckelmann cite à la pag. 11 de la Préface de ses *Monumenti inediti*, le *baudrier* d'une figure peinte, dont les cloux ou les plaques étoient de couleur jaune.

Une longue chaîne formoit quelquefois le *baudrier*. Nous avons sous les yeux le dessin d'une semblable chaîne de bronze, trouvée autour d'un squelette, près de Saint-Florentin, dans la Paroisse d'Avrolle, diocèse de Sens; appartenant à M. le curé de Champlost, voisin de cette paroisse. C'est une chaîne de cinq pieds

de longueur, terminée d'un côté par un crochet qui se fixoit dans la chaîne à différente hauteur, suivant l'épaisseur du corps de celui qui la portoit. A l'autre extrémité, est un ornement du même métal, carré sur trois côtés, & arqué sur celui où est rivé le bout de la chaîne. De cet ornement partent trois petits boutons attachés par trois courtes chaînes. Trois semblables boutons plus courts, sont isolés dans l'ornement, comme pour former une petite balustrade; & sur les deux bandes qui forment la base & l'appui de cette balustrade, sont gravés trois cinq ou trois V renversés, correspondans à de semblables V, semblablement gravés au revers. Ces V, ou ces X (en réunissant ceux de l'endroit avec ceux du revers), exprimeroient-ils le nombre occupé par le soldat dans sa légion? Les trois boutons pendans, désigneroient-ils le rang occupé par sa cohorte? On peut le croire d'après le passage d'Isidore, cité plus haut.

Nous ferons observer encore que les épées des soldats, sculptées sur les colonnes Trajane & Théodosienne, sont attachées aux ceinturons, sans que l'on voye aucun *baudrier*; tandis que celles des chefs pendent de l'épaule gauche, & sont portées par un *baudrier*.

Le sculpteur qui a réparé le prétendu gladiateur mourant, du muséum Capitolin, a fait une grande faute, non-seulement dans la forme de l'épée, dit Winkelman, mais encore dans le *baudrier* qu'il a lié à la moderne avec une boucle. On voit sur les monumens qui représentent des statues héroïques, la vraie forme des *baudriers*, (*τελαμωνες*). C'étoit toujours une simple courroie, pareille à celle du *baudrier* qu'Achille donna à Diomède avec une épée. Cette courroie étoit liée au fourreau vers son ouverture, passoit sur la poitrine & sur l'épaule droite, d'où elle tomboit en traversant les reins, & s'attachoit à la pointe du fourreau. Sur une statue héroïque de la villa Albani, on aperçoit très-distinctement cet agencement du *baudrier*, & même les franges qui en accompagnent les deux bouts.

Cet usage de lier le *baudrier* à l'épée, en lui faisant faire plusieurs tours sur le fourreau, appartient aux tems les plus reculés; & ce n'est que dans les siècles postérieurs à la guerre de Troie, que l'on attacha au fourreau des anneaux pour recevoir le ceinturon, comme on les voit à la base de la colonne Trajane.

Pour rendre cet article complet, voyez CEINTURON.

BAUDRIER, *balteus*, devint par extension le nom de cette courroie, qui passant sur l'épaule droite des musiciens & sous leur bras gauche, comme les *baudriers* modernes, soutenoit la grande lyre garnie du *magas*, appelée par Apulée, *cithara apta baltheo*.

BAXEA, espèce de chaussure qui s'attachoit

sur le pied avec des bandes, sans le couvrir entièrement. Plaute en a parlé. (*Men. II. 3. 40.*):

Quis est iste peniculus, què extergentur baxea?

Apulée nous en donne une idée plus distincte, & nous apprend que les *baxea* étoient une chaussure particulière des philosophes, aussi connue que la barbe, le manteau & la besace (*Mét. XI.*): *Nec decrat, qui pallio, baculoque, & BAXEIS, & hircino barbitio philosophum fingeret.* Tertullien parlant d'Aristippe, qui joignoit les recherches du luxe aux livrées de la philosophie, demande pourquoy il ne faisoit pas teindre en pourpre ses *baxea*, comme son manteau (*de Pallio, c. 4.*): *Si philosophus in purpura, cur non & in baxea Tyria calceare?*

On en portoit qui étoient faites avec des feuilles de palmier, selon Apulée (*Mét. I. XI.*): *Juvenem pedes palmeis baxeis indutum producit in medium.*

BEBON. Voyez **BABIS.**

BÉBRYCES, peuple des plus anciens de la Bithynie. Ils l'habitoient déjà lorsque les Argonautes s'embarquèrent pour la Colchide. Etienne de Byfance rapporte l'origine des *Bébryces* à un certain Bébryx, dont aucun autre écrivain ne fait mention. Mais si l'on en croit Eustathe (*in Dion.*), c'est de Bébryce, fille de Danaüs, que ces peuples avoient emprunté leur nom. Il assure que, malgré les ordres de son père, elle conserva la vie à celui des enfans d'Égyptus qu'on lui avoit donné en mariage. Craignant que Danaüs ne la sacrifiat à son ressentiment, elle alla chercher un asyle dans les contrées de l'Asie, occupées alors par des peuples barbares. Apollodore dit aussi qu'il y eut deux Danaïdes assez généreuses pour sauver leurs maris. Pindare cependant (*Nem. 10.*), & Horace (*l. 3. od. 2. v. 93.*), ne parlent que d'Hypermetre seule.

BÉBRYCE, fille de Danaüs. Voyez **BÉBRYCES.**

BEC-FIGUE, *ficedula*. Les Romains faisoient un grand cas de cet oiseau. Ils le regardoient comme un aliment très-sain, à cause des raisins & des figues dont il se nourrit. Martial fait allusion à cette nourriture (*XIII. 48.*):

*Cùm me ficus alat, cùm pascor dulcibus uvis,
Cur potius nomen non dedit uva mihi?*

Cet aliment est très-agréable dans l'automne, saison de la maturité des fruits dont l'oiseau se nourrit. C'est pourquoi Juvénal compte les *bec-figues* au nombre de ces mets recherchés des gourmands, & il nous apprend qu'ils les faisoient cuire avec des truffes & des champignons (*XIV. 7.*):

*Qui radere tubera terra,
Boletum condire, & eodem jure natantes
Mergere ficedulas didicit nebulone parente.*

Les gourmets de Rome croyoient qu'il n'y avoit de bon & de délicat à manger dans les oiseaux, que les cuisses & la moitié inférieure du corps. C'étoit, selon eux, n'avoir point de goût & de délicatesse, que de manger les ailes & la partie supérieure du corps des volatiles. Les *bec-figues* seuls faisoient exception, & on les servoit tout entiers.

Nous trouvons dans le repas de Trimalcion (*Petron. c. 33.*), une autre manière d'apprêter les *bec-figues*. On renfermoit dans une coquille d'œuf un *bec-figue* entouré de jaunes d'œuf assaisonnés de poivre: *Persecutus putamen manu, pinguisimam ficedulam inveni piperato vitellio piperatam.*

BÊCHE. On trouve gravée sur le tombeau d'un chrétien des trois premiers siècles (*Fabretti, Inscr. p. 574.*), la *bêche* des anciens. Elle diffère des nôtres, en ce que son manche est garni d'une traverse, à trois ou quatre pouces du fer. Cette traverse ou croix servoit à appuyer le pied pour enfoncer la *bêche* dans la terre, & permettoit de l'enfoncer de toute la longueur du fer.

BÉEL-PHÉGOR. Voyez **BAAL-PÉOR.**

BÉELZÉBUT, dieu des Accaronites; son nom signifie *dieu-mouche*, ou le prince des mouches: on le nommoit ainsi, ou parce que son temple étoit exempt des mouches, & qu'il avoit le pouvoir de les chasser des lieux qu'elles fréquentoient; ou parce que sa statue, toujours sanglante, étoit toujours couverte de mouches. *Béelzébut* étoit une des principales divinités des Syriens, puisque dans l'écriture il est appelé le prince des démons. Les Grecs adoroient aussi un dieu chasse-mouche, **MYAGRUS**. V. ce mot.

BÉEL-ZÉPHON. V. le Dictionnaire de Théologie.

BEIZATH, monnoie d'or des anciens Perses, du poids de quarante dragmes. Calmet prétend que c'est de ce mot, & non de la ville de Byfance, qu'étoit dérivé le mot *besam* ou *besan*, nom d'une autre monnoie d'or, en usage autrefois dans l'Orient. Ce *besam* valoit deux *dinars*, & chaque *dinar* vingt ou vingt-cinq dragmes.

BEL, étoit le grand dieu des Chaldéens. Il y avoit eu un tems, disoient-ils, où tout n'étoit que ténèbres & eau, & cette eau & les ténèbres renfermoient des animaux monstrueux. *Bel* ayant formé le ciel & la terre, donna la mort à tous ces monstres, dissipa les ténèbres, sépara la terre d'avec le ciel, & arrangea l'univers. Ensuite, voyant le monde désert, il ordonna à un des dieux de lui couper la tête à lui-même, de mêler son sang avec de la terre, & d'en former les hommes & les animaux; après quoi il acheva la production de tous les autres êtres qui ornent l'univers. Voyez **BAAL**, **BÉLUS**, **DÉMOGORGON**. **OMORÇA.**

BELATUCADRUS. Divinité adorée autrefois en Angleterre, dont il est fait mention dans une inscription antique trouvée dans la maison de Thomas Dikes, dans le comté de Cumberland. On y lit :

DEO
SANCTO BELA
TUCADRO AURELIUS
DIATOVA ARAM
EX VOTO POSUIT
LL. MM.

Le même comté a fourni encore les deux suivantes :

DEO BELATUCAD
RO LIB. VOTU
M FECIT
IOLUS.

BELATUCADRO
IUL. CIVILIS. OPT
V. S. L. M.

Selden assuroit dans son ouvrage (*de Diis Syris*), que ce *Belatucadrus* étoit le même que *Belenus* & *Abellion*, honorés par les Gaulois. Gérard-Jean Vossius (*de Orig. & Progr. Idolol. l. 2. c. 17.*) est du même sentiment, & croit que *Belatucadrus* étoit le Soleil ou Apollon, adoré sous les noms de *Belenus* & d'*Abellion*. Mais on voit dans Muratori (*Inscr. Thef. 43. 1.*) une inscription trouvée dans le même comté, sur laquelle on lit :

DEO MARTI
BELATUCADRO

On ne peut douter après cela que cette divinité ne fût le Mars des Bretons. C'est pourquoi Thomas Gale dérive son nom des racines angloises, *cad*, *cader*, *cadr*; *combat*, *camp*, *fort*.

BELBUCH & **Zéomebuch** étoient regardés, chez les Vandales, comme le bon & le mauvais génie. *Belbuch* signifioit le dieu blanc, & *Zéomebuch* le dieu noir : on leur rendoit les honneurs divins.

BELONUS, ou **BELIN**, ou **BELLENUS**, divinité des Gaulois. Jules Capitolin nous apprend que c'étoit le même dieu que l'Apollon des Grecs & des Romains (*Maximin. c. 22.*) : *Deum Belenum per aruspices sponondisse, Maximinum esse vincendum. Unde etiam postea Maximini milites jactasse dicuntur, Apollinem contra se pugnasse.* On lit *Belin*, *Bélin*, dans le passage d'Hérodien (*l. 8. c. 3.*) : *Belin vocant indigena, magnaue eum religione colunt, Apollinem interpretantes.* Mais Saumaïse soutient dans ses Notes sur Capitolin, qu'il y a une faute de copiste, & que l'on doit lire

Βέλιον. *Belenus* est appelé aussi Apollon dans les inscriptions trouvées à Aquilée : *APOLLINI. BELENO. AUG. IN. HONOREM. C. PETT., & APOLLINI. BELENO. C. AQUILEIENS. FELIX.*

Belenus étoit honoré d'un culte particulier à Aquilée, sous la figure d'un jeune homme sans barbe, avec des rayons autour de la tête, & avec une grande bouche ouverte pour rendre des oracles. Il étoit protecteur d'Aquilée; il y avoit des aruspices qui rendoient des oracles en son nom, (Capitolin, cité plus haut). Hérodien, déjà cité, dit aussi qu'il avoit un oracle, appelé l'oracle du dieu de la patrie, *Θεῶ ἰπικχρηια*.

Au reste, *Belenus* n'étoit pas honoré seulement dans la Gaule Cisalpine, il l'étoit encore dans les Noriques. Tertullien (*Apolog. c. 23.*) : *Unicuique etiam provincia, & civitati suus deus est, ut Syria Asartes, ut Arabia Disures, ut Norici Belenus.* Saumaïse ajoute aux Noriques l'Illyrie, qui en étoit voisine. L'on voit dans Vopiscus (*Aurelian. circa init.*), que la forme & les ornemens de *Belenus*, chez les Illyriens, étoient les mêmes que ceux du mithra des Orientaux; nouvelle preuve de l'identité d'Apollon & de ce dieu.

Chorier, dans ses Antiquités de Vienne dans les Gaules, dit que *Belenus* ou *Belinus* y étoit aussi adoré.

Aufone a parlé deux fois de *Belenus* comme d'une divinité gauloise. Dans ses *Professeurs de Bourdeaux*, il dit que Patera étoit de Bayeux, de la race des Druides, qui servoient *Belenus* dans son temple (4. 7.) :

*Tu Bagocassis stirpe Druidarum satus,
Si fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis à templo genus.
Et inde vobis nomina:
Tibi Patera (sic ministros nuncupant
Apollinaris mystici)
Fratri, patrique nomen à Phæbo datum:
Natoque de Delphis tuo.*

Dans la dixième pièce de ce même livre, il parle encore d'un nommé Phœbicius, de la race de Druides, qui étoit prêtre (*edituus*) de *Belenus* :

*Nec reticebo senem
Nomine Phæbitium:
Qui Beleni edituus,
Nil opis inde tulit.
Sed tamen, ut placitum,
Stirpe satus Druidum,
Gentis Aremórica
Burdigala cathedram
Nati operâ obtinuit.*

Joseph Scaliger (*Auson. Teat. l. 1. c. 9.*) dit que de cette identité d'Apollon & de *Belenus*, venoit le nom de *Belenium*, donné par les Gaulois à l'herbe dont ils frottoient leurs flèches. Cette même herbe est appelée *les restes de Belenus*, *χρῆς βελινεύριος* dans Dioscoride.

Elias Schedius, persuadé comme les autres, que *Belenus* étoit le soleil, a cru que ce nom n'étoit qu'un assemblage de lettres numériques, qui expriment le nombre de jours que le soleil emploie à faire sa révolution :

B H A E N O Σ
2, 8, 30, 5, 50, 70, 200.

Ces chiffres pris ensemble valent 365. Mais est-il certain que OΣ ou US, appartiennent au nom gaulois, & que ce ne soit pas plutôt une terminaison grecque ou latine, ajoutée au mot gaulois, illyrien ou phénicien ?

BELETTE ou **FOVINE**. Les peuples qui habitoient la Thébaïde, adoroient cet animal. On ignore la raison de ce culte, que les Thessaliens lui rendoient aussi, selon Plutarque. La *belette* transporte avec la gueule ses petits, lorsqu'elle veut les mettre en sûreté ; ce qui a fait croire à Ovide qu'elle met bas par la gueule, & vanter l'amour qu'elle a pour eux. Peut-être dut-elle à cet amour prétendu, le culte dont elle fut honorée.

Tous les Grecs ne voyoient pas la *belette* du même œil que les Thessaliens ; car ils regardoient en général sa rencontre comme un très-mauvais augure (*Caract. c. 17*). « Lorsqu'on en voyoit » une traverser son chemin, on ne devoit pas » continuer sa route, sans qu'un autre voyageur » eût passé le premier, ou sans avoir jeté trois » pierres au-delà du chemin ».

BELETTE. On voit dans la villa Albani une petite statue de Jupiter, sur le socle de laquelle est placée une *belette*. Aucun auteur ne donne cet animal pour symbole à Jupiter ; à moins qu'il ne fasse ici allusion à Galanthis, esclave d'Alcmène.

BELGES, *Belga*, anciens peuples des Gaules. Ils habitoient au nord des Celtes, dont ils étoient séparés par la Marne & la Seine, comme dit César dans ses Commentaires. Il ajoute que les *Belges* étoient les plus braves des trois nations qui occupoient la Gaule. Les *Belges* étoient les inventeurs du char appelé *Effedum*, comme le témoigne Virgile (*Georgic. III. 104.*) :

Belgica vel molli melius feret effeda collo.

Ils s'occupoient à faire paître de nombreux bestiaux ; c'est par-là que les désigne Claudien :

Pascat Belga pecus.

BÉLIDES, surnom des Danaïdes, qui étoient petites-filles de Bel, surnommé l'ancien, père de Danaüs, roi d'Argos, dont elles étoient filles.

Virgile (*Æneid. II. 81.*) appelle aussi Palamède *Bélides* ; parce qu'il étoit de la même race.

BÉLIER. Les habitans de Thèbes en Egypte, ne tuoient point les *béliers*. Ils leur rendoient un culte, à cause de Jupiter-Ammon, qui étoit représenté avec une tête de *bélier*. Ils disoient encore que dans le combat des dieux contre Jupiter, celui-ci prit la forme d'un *bélier*, & les chassa de l'Egypte.

Les Egyptiens qui habitoient le Nôme de Saïs, rendoient aussi un culte à cet animal ; parce qu'ils l'avoient consacré à leur divinité particulière, *Neïcha*, Minerve des Grecs. Elle présidoit à l'hémisphère supérieur de l'univers, comme Junon à l'hémisphère inférieur ; c'est pourquoi ils lui avoient consacré le signe du zodiaque, qui est le premier de son hémisphère, le *bélier*.

C'étoit à ce signe que le même peuple rapportoit les affections pathologiques de la tête, comme il le pratiquoit envers tous les signes du zodiaque, pour les autres parties du corps ; de manière que si l'on ressentoit quelqu'affection extraordinaire ou douloureuse à la tête pendant que la lune se trouvoit dans le *bélier*, les devins annonçoient dans ce cas un procès à venir, ou une fausse accusation.

On voit dans le Recueil d'antiquités du comte de Caylus (*II. pl. 3.*) une figure de terre cuite avec une tête de *bélier*. Il est difficile d'expliquer cette superstition ; à moins qu'on ne la rapporte à Jupiter-Ammon. Au reste, elle a un trou entre les épaules ; ce qui doit la faire placer au rang des amulettes.

Les Grecs consacrèrent le *bélier* à Mercure. On a donné plusieurs raisons de cette consécration. Les uns disent que Mercure prit la forme d'un *bélier* pour jouir de Pénélope, & que depuis on fit de cet animal un de ses attributs. Pausanias (*II.*) en donnoit pour raison le soin que Mercure prenoit des troupeaux ; & il ajoute qu'il savoit des particularités sur Mercure & le *bélier*, relatives aux mystères de Cybèle ; mais qu'il n'osoit les révéler. On pourroit conjecturer de ces paroles, que le *bélier* avoit, chez les Egyptiens, quelque rapport avec Isis ; car on fait que Cybèle étoit chez les Grecs une *transformation* de l'épouse d'Osiris.

On croyoit d'ailleurs que Mercure avoit enseigné aux hommes à tondre les brebis ; nouvelle raison pour lui consacrer le *bélier*, qui l'accompagne si souvent sur les pierres gravées. Sur une améthyste du baron de Stofsch, Mercure paroît monté sur un *bélier*, & tenant sa baguette. Hésychyus (*Ἐπιότροπι*) dit que les fils des rois se servoient de *bélier* pour monture ; & cette améthyste explique les paroles du lexicographe. La même collection de Stofsch nous montre encore deux

fois Mercure ainsi monté. On y voit aussi ce dieu debout dans un char tiré par quatre *béliers* ; & sur d'autres pierres il porte à la main une tête de *bélier*.

Les rois de Macédoine, de Thrace & de Syrie, portèrent quelquefois, depuis Alexandre, des cornes de *bélier*, attachées à leur diadème. Etoit-ce en mémoire de Jupiter-Ammon, dont Alexandre se disoit fils ? Etoit-ce comme un emblème de la force ? Au reste, Sapor, roi des Perses, renouvela cet usage, & portoit sur sa tête un ornement tissu d'or, représentant la tête d'un *bélier*.

Les rois de Perse s'amusoient à voir combattre des *béliers*, & ils faisoient des gageures relatives à la vigueur des combattans.

Lorsque les Romains déclaroient la guerre à leurs voisins, le héraut appelé *Fecialis* conduisoit un *bélier*, & le chassoit sur leurs terres ; pour marquer, selon les uns, que ces terres alloient devenir des pâturages pour les troupeaux des Romains ; & , selon d'autres, à cause de Jupiter-Vengeur-des-Traités, auquel on immoloit un *bélier*. La femme du Flamme-Diale lui en immoloit à Rome un à chaque foite ou marché.

BÉLIER marin. On voit sur un tombeau dessiné par Boissart (t. 3. 82.), des amours qui mènent en lesse des monstres marins, parmi lesquels on remarque des *béliers* marins ; c'est-à-dire, des *béliers* terminés en queue de poisson.

BÉLIER courant & retournant la tête, sur les médailles d'Antioche de Syrie. — Tête de *bélier* sur les médailles de Céphalénia ; d'Elyruse, de Malte. — *Bélier* posé sur les médailles de Clazomène, de Salamis, de Sané.

BÉLIER, machine de guerre, dont se servoient les assiégeans pour percer & détruire les murs d'une ville. Pline (vii. 59.) en attribue l'invention à Epéus pendant le siège de Troie : *Equum, qui nunc Ariès dicitur in muralibus machinis, Epeum invenisse ad Trojam*. Mais Homère, ni aucun ancien écrivain grec, ne parlent du *bélier*. Il faut donc en croire plutôt Vitruve (x. 19.), qui fait honneur de cette invention aux Carthaginois, pendant qu'ils assiégeoient Cadix, & à un Tyrien de leur armée, appelé Péphasménon. Tertullien est d'accord sur ce point avec Vitruve, & en particulier sur le *bélier* suspendu (*de Pallio, c. 1.*) : *Aristem nemini adhuc libratum illa dicitur Carthago, studiis asperrima belli, prima omnium armasse in oscillum penduli impetus, commenta vim tormenti de bile pecoris capite vindicantis*.

Il y avoit trois espèces de *bélier* ; l'un que l'on suspendoit à des cordes, & que l'on appelle généralement *bélier suspendu* ; l'autre qui couloit sur des rouleaux ou cylindres ; le troisième étoit porté par ceux qui le faisoient jouer. Ces trois espèces n'étoient, comme on le voit, que différentes manières de faire agir le *bélier* proprement dit, ou, comme l'appeloient nos ancêtres, la *poutre bélière*.

Antiquités, Tome I.

Le nom de *bélier*, *aries*, lui fut donné, parce qu'on garnissoit l'extrémité de la poutre qui devoit frapper la muraille, d'une tête de fer ou de bronze, proportionnée aux efforts que devoit faire toute la machine, & fondue sous la forme de celle d'un *bélier*. Pour donner une idée du poids & du volume que l'on donnoit quelquefois à cette tête, nous en décrivons une que Vespasien fit fondre pour abattre les murs de Jérusalem. Cette tête égaloit en grosseur dix hommes ; elle étoit armée de vingt-cinq cornes, écartées l'une de l'autre de la distance d'une coudée, & grosses comme le corps d'un homme ordinaire. La masse qui servoit de contre-poids à cette tête, pesoit quinze cents talens. Lorsqu'elle étoit simplement détachée de la poutre, sans qu'aucune de ses parties fût démontée, cent-cinquante paires de bœufs, ou trois cents paires de chevaux ou de mulets, pouvoient à peine la traîner. Quinze cents hommes ne suffisoient presque pas pour pousser ce terrible *bélier* contre les murailles.

On faisoit jouer le *bélier* sous une galerie, à laquelle on donnoit le nom de *tortue*, *testudo*, ou dans une tour de bois destinée à cet effet.

Voici la description du *bélier suspendu*, suivant le chevalier de Folard. Il étoit composé d'un seul brin de bois de chêne, semblable à un mât de navire, d'une longueur & d'une grosseur prodigieuse, armé d'une tête de *bélier* faite de métal fondu. Tous ceux que l'on voit sur les monumens grecs & romains, paroissent sous cette forme.

On conserve à Haguenau & à Motvedro, en Espagne, l'ancienne Sagonte, deux *béliers* ou *poutres-bélières*. La tête de celle d'Haguenau est armée d'un fort talon de fer carré & tout uni. Mais la tête de fer de la poutre-bélière de Sagonte, est façonnée en tête de *bélier*, & semblable à celle qu'on voit dans le bas-relief de l'arc de Sévère, à Rome.

La tête du *bélier*, dit Vitruve, portoit quatre bandes de fer, longues environ de quatre pieds, par lesquelles elle étoit attachée au bois. A l'extrémité de chacune de ces bandes, il y avoit une chaîne de même métal, liée à un cable. Ces cables étoient alongés le long de la *poutre-bélière*, liés tous les quatre ensemble avec une corde, qui les tenoit toujours tendus par cette ligature ; & ils aboutissoient tous à un même cordage.

La *poutre-bélière* devoit être d'une grosseur proportionnée à sa longueur ; Vitruve lui donne quatre mille talens de pesanteur, à-peu-près quatre cents quatre-vingt mille de nos livres ; ce qui n'est pas exorbitant. Cette terrible machine, comme l'appelle Joseph, étoit balancée en équilibre comme la branche ou le fléau d'une balance, avec une chaîne ou de gros cables, qui la tenoient suspendue. On fixoit cette chaîne ou ces cables doubles au milieu d'une forte poutre mise en travers, afin de tenir suspendue une masse si prodigieuse. La poutre étoit supportée par un catré long de trente

ou quarante pieds, & quelquefois davantage, sur une largeur proportionnée à la longueur de la poutre.

On élevoit sur les deux côtés de cette base dix gros poteaux de vingt-cinq à trente pieds de haut, sans les tenons, dont quatre faisoient les encognures. Ces poteaux étoient joints en haut par quatre sablières pour recevoir les bouts des poteaux, de même qu'ils l'étoient par en-bas, avec les poutres qui faisoient le premier châssis ou la base. Sur cet assemblage de montans, de traverses & des sablières qui alloient de chacun des poteaux à l'autre opposé, on plaçoit la poutre de suspension, posée entre deux coins de bois de chaque côté, traversée de fortes chevilles de fer & de puissantes équerres, qui ressertoient & affujétissoient fortement cette poutre traversante, à laquelle étoit suspendue la poutre-bélière.

Toute cette charpente, qui prenoit souvent le nom de *tortue-bélière*, *testudo arietina*, étoit couverte quelquefois d'un comble plat, le plus souvent d'un comble aigu, suivant les forces des assiégés. On l'enveloppoit quelquefois d'un tissu d'osier verd, enduit de terre grasse, & recouvert d'un rideau de peaux fraîchement écorchées, que l'on doubloit d'autres peaux, entre lesquelles on mettoit de l'herbe marine, piquée comme nos matelas, ou de la mousse, le tout trempé dans le vinaigre, afin que cette couverture fût à l'épreuve des pierres & des dards. Ces rideaux matelassés ou mantelets étant suspendus à un pied de distance en avant de la charpente, rompoient la force des coups des machines ennemies. Lorsque ces dernières étoient en très-grand nombre, on garnissoit aussi les côtés de la charpente avec de forts madriers, indépendamment des mantelets du devant.

Comme le comble souffroit le plus des masses énormes chassées par les grosses catapultes, qui faisoient autant de ravage que nos bombes, on le couvroit de madriers revêtus de claies enduites de mortier ou d'argile, pétrie avec du crin & de la boue.

« Il y a peu de savans qui n'ayent traité de chimère le *bélière non suspendu*; les mécaniciens l'ont regardé comme une chose impossible, parce qu'ils ne l'ont pu comprendre. Cependant, pour peu que l'on examine avec attention le *bélière* à tortue, que l'on voit sur les marbres & les monumens antiques, on aura de la peine à se persuader que cette machine fût suspendue. Végèce prétend que la tortue a pris son nom du *bélière* dont la tête sort de cette machine, & y rentre ensuite, comme la tête de la tortue sort de son écaille, & y rentre après; mais ce nom convient mieux à la tortue à *bélière non suspendu*, qu'au *bélière* à vibrations. Il paroît que Végèce distingue la tortue qu'il appelle à *faux*, de celle où l'on mettoit un *bélière* en batterie. Dans la première, il y avoit une poutre suspendue qu'on

balançoit en avant, au bout de laquelle étoit une espèce de faulx, ou de fer courbé en grappin, avec lequel on tiroit à bas les pierres de la muraille que le *bélière* avoit ébranlées. Voyez CORBEAU A GRIFFES ».

« La structure des tortues à *bélière-suspendu*, étoit toute autre que celle du *bélière non-suspendu*, dans la longueur comme dans le comble. Il étoit plat dans celles-ci, qui étoient encore très-longues, & en façon de galerie à comble aigu. Les auteurs disent, à la vérité, qu'il y avoit un *bélière* où les soldats qui le servoient étoient à convert des traits & des machines des assiégés. Cela se conçoit assez à l'égard du *bélière-suspendu*, où les hommes qui le balançoient agissoient au-delà de la tortue, à l'abri des parallèles les plus proches du bord du fossé; cette tortue devant être toute ouverte pardevant, pour donner l'espace nécessaire au cable auquel la poutre étoit suspendue. Mais à l'égard des tortues à comble plat & à contre-fiches, je ne puis croire qu'il fût suspendu; car pour le suspendre, il eût fallu élever le comble de la tortue à une hauteur prodigieuse; ce qui ne peut s'accorder avec les proportions que les anciens donnent à ces tortues, qui sont trop basses pour que le *bélière* pût être balancé de manière à produire quelque effet. Il suit de-là que ces tortues, outre qu'elles étoient fermées pardevant, à la réserve de l'ouverture où passoit la tête du *bélière*, ne servoient que pour les poutres non suspendues ».

« Ce qui démontre plus particulièrement que les *bélières* des tours & des tortues n'étoient pas suspendus, c'est qu'elles étoient fermées pardevant, & cela ne pouvoit être autrement; c'est ce qu'on remarque sur les marbres, où l'on ne voit aux tortues qu'une ouverture en long, avec un auvent par dessus pour le jeu du *bélière*, au-lieu qu'il auroit fallu faire le devant tout ouvert de bas en haut, comme par-derrrière, si la poutre avoit été suspendue en équilibre, pour laisser de l'espace & ses vibrations libres ».

« Vitruve parle d'une tortue dans laquelle, dit-il, on plaçoit la machine à *bélière*, qui est appelée en grec *criodochée*, *Κριδοχην*, dans laquelle on plaçoit un rouleau exactement arrondi, qui portoit le *bélière*: on tiroit celui-ci avec des cables; il alloit & venoit de cette manière, & produisoit un grand effet. Cet écrivain paroît s'être mal expliqué, & voici comme il faut rétablir le passage: il y avoit dans le milieu de la machine sur des montans, un canal pareil à celui des catapultes & des balistes. Au-travers de ce canal, on mettoit un moulinet, & l'on fixoit des poulies au-devant du *bélière*, à droite & à gauche. Ce moulinet faisoit tendre les cordes qui, en passant dans les poulies, ramenoient le *bélière* en arrière, ou le faisoient couler en avant sur des rouleaux, pour battre avec violence les remparts ennemis. On construisoit au-dessus de ce *bélière*

non-suspendu, une voûte qui le couvroit, & qui soutenoit les peaux crues dont la tour étoit enveloppée ».

« Ce *bélier non-suspendu* agit avec plus de force & de violence que le *bélier-suspendu*, quoiqu'avec une puissance très-simple ; parce que les coups du dernier sont obliques, au-lieu que ceux du premier sont directs & plus souvent redoublés : il faut même une moindre force pour le pousser en avant & en arrière. De plus, la pression de la poutre sur les cylindres, augmente sa force & son mouvement ; tandis que la force du *bélier-suspendu* ne vient que de son balancement & de son propre poids, qui fait plus ou moins d'effet, selon l'étendue de ses vibrations ; ce qui rend les coups plus obliques. Ceux qui font jouer ce dernier ne le poussent point dans son choc, & ils n'emploient leurs forces que dans son mouvement de retraite ; le *bélier non-suspendu* ajoute de plus à ce poids la force des hommes ; outre qu'il en faut beaucoup moins pour le ramener ».

Vitruve n'est pas le seul qui ait parlé des *béliers non-suspendus* ; Hiéron dit formellement qu'il y avoit des *béliers* posés sur des cylindres. Le père Daniel en fait mention dans son *Histoire de la Milice Française*. (Cet article, pris dans le *Supplément de l'Encyclopédie*, est marqué de la lettre (V.) ; l'auteur est inconnu.)

Les assiégés employoient divers moyens pour détruire l'effet de ces terribles machines. Tantôt ils leur oppoient des matelas ou des sacs remplis de paille ; tantôt ils descendoient des cordes terminées par des nœuds coulans, avec lesquels ils s'efforçoient de saisir la tête du *bélier* & de l'élever, pour rompre sa direction ; tantôt ils tâchoient de le surprendre avec des corbeaux à griffes, ou de longues & fortes tenailles de fer ; tantôt enfin ils précipitoient sur la tête du *bélier* pour le fracasser, des pierres énormes, des tronçons de colonnes & de statues, comme le pratiquèrent les Romains dans la défense du môle d'Hadrien contre les Goths, & des masses de plomb.

BELIÈRES. Le comte de Caylus avoit cru long-tems que les têtes sur lesquelles on trouve des *bélières*, avoient été des offrandes ou des *ex-voto*. Il pensoit aussi avec Gori (*Mus. Etrusc.* t. II. p. 180.), qu'on pourroit quelquefois leur attribuer une autre destination, & les regarder comme des ornemens que les ministres des dieux suspendoient à leur cou, ou plaçoient sur leur poitrine. « J'établis, disoit-il, cette conjecture sur la figure gravée dans la planche LXXXIV (du premier vol. de son *Rec. d'antiq.*), que j'ai tirée d'un Recueil de dessins qui appartient à M. Falconnet, de l'académie des belles-lettres, & qui a été fait par Etienne Duperac. Il étoit peintre, avoit demeuré long-tems en Italie ; & les amateurs d'antiquités, qui étoient pour lors en grand nombre, l'avoient souvent employé à dessiner les

monumens les plus curieux, à mesure qu'on en faisoit la découverte. Son Recueil contient beaucoup de statues & de bas-reliefs qui nous sont connus ; & la fidé avec laquelle ils sont dessinés, est un garant de l'exactitude de tout ce qui compose ce même Recueil ».

« Mais pour prouver que le monument rapporté dans cette planche sur la foi de ce dessinateur, a existé, & que ce n'est point un fruit de l'imagination du peintre, c'est qu'il se trouvoit aussi dessiné dans un manuscrit de Bagari, que Spon (*Miscell. erud. antiq.* p. 150.) avoit consulté, & d'après lequel il l'a publié avec quelques différences qui m'ont engagé à le faire graver de nouveau, non-seulement pour mieux établir mon sentiment, mais parce qu'autant que j'en puis juger, le dessin de Duperac est plus exact. Spon dit que ce monument étoit de marbre ; & pour l'expliquer, il rapporte un passage de Denis d'Halicarnasse, où il (*Antiq. Rom. l. II. c. 19.*) dit que le prêtre ou la prêtresse de Cybèle portoit des simulacres suspendus à leur cou. Suidas (*in voce Βέλλω.*) dit la même chose, & Ficoroni (*la Bolla d'Oro*, p. 8.) a rapporté une bulle à laquelle est attachée, avec une chaîne d'or, l'image d'une figure Panthée. Je crois qu'après de pareils témoignages, on n'hésitera pas à regarder plusieurs de ces têtes garnies de *bélières*, comme des monumens que les ministres des dieux suspendoient à leur cou ». *Caylus* t. 209.

Mais dans un autre endroit, le même savant reconnoît pour des poids ces têtes ou bustes qui ont des *bélières*. Ce buste, dit-il, a une *bélière* sur la tête, parce qu'il a servi de poids à une balance, de l'espèce de celle que nous connoissons sous le nom de *romaine*. Il dit encore ailleurs (*Rec.* 6. pl. 84. n. 1.) : « Ce buste de Mercure pèse encore aujourd'hui trois livres une once, poids de Paris, & prouve en faveur de la destination que je lui suppose (d'avoir servi de poids) ; d'autant que le lecteur étant convaincu, par l'exemple des monumens épars dans mes Recueils, que plusieurs bustes de divinités ou d'empereurs, (ce qui est synonyme à l'égard des Romains) ont servi à ce même usage ; ceux de Mercure doivent avoir été plus fréquemment employés par les marchands ». *Voyez MERCURE & BALANCE.*

On voit dans le cabinet de Sainte-Généviève, un buste de bronze rempli de plomb, dont la tête est garnie d'une forte *bélière* & d'un crochet. La fonction de ce crochet étoit évidemment d'embrasser le fléau d'une romaine.

Quelques autres petites figures de bronze ont des *bélières* fixées entre les deux épaules ; & alors on peut croire qu'elles ont servi à les porter suspendues au cou en guise d'amulettes, ou d'attributs particuliers des prêtres consacrés au culte de quelque divinité. C'est ainsi que l'Archigalle qui est sculpté sur un tombeau du capitole, porte le buste d'Atys, suspendu sur sa poitrine.

BÉLISAIRE. On voit à Rome à la villa Borghèse, une statue assise, plus petite que nature, que l'on a prise mal à-propos, selon Winkelmann qui nous fournit cet article, pour *Bélisaire* demandant l'aumône; parce que sa main droite repose sur son genou. Cette main est creuse, & paroît destinée à recevoir quelque chose. On pourroit dire que cette statue représente une des personnes qui demandoient l'aumône pour Cybèle, & à qui seules les loix des douze Tables permettoient de mendier. Elles étoient appelées *Μηταγύρηται*, nom dérivé de *Μητηρ*, Cybèle, & de *ἀγύρηται*, collecteur, ou *Μηταγύρηται*, dérivé de *Μην*, mois, & du même *ἀγύρηται*; parce qu'elles avoient un jour marqué dans chaque mois pour demander cette aumône.

Il paroît cependant que cette statue représente quelque personnage plus relevé. Nous savons que l'empereur Auguste s'abaissoit au vil état de mendiant un jour de chaque année, & qu'il tendoit aux passans une main creuse, *devam manum*, pour recevoir l'aumône. Les superstitieux pratiquoient cette humiliation pour apaiser Némésis, qui se plaisoit, selon l'opinion vulgaire, à abaisser & humilier les grands (*Cisamb. Animad. in Sueton*). Dans les mêmes vues, on attachoit aux chars de triomphe des fouets & des sonnettes, qui étoient les attributs de cette divinité vengeresse, comme on le voit à une belle statue de Némésis placée dans les jardins du Vatican; afin de rappeler aux triomphateurs que leur pompe étoit passagère, & que la vengeance des dieux devoit fondre sur eux, s'ils se livroient à l'orgueil & à la vanité. C'est peut-être à ce dessein qu'on aura tenu ouverte la main du prétendu *Bélisaire*, comme prête à recevoir l'aumône; & on peut croire que cette statue nous montre Auguste dans l'attitude d'un mendiant.

BELISAME, }
BÉLIZANA, } nom que les Gaulois donnoient à leur Minerve, ou à la déesse inventrice des arts. On la trouve représentée avec un casque orné d'une aigrette; elle est revêtue d'une tunique sans manches, recouverte par le manteau appelé *peplum*. Elle a les pieds croisés, & la tête panchée sur sa main droite: son attitude est celle d'une personne qui rêve profondément. On ne lui voit point d'égide. Des victimes humaines étoient immolées sur ses autels. Une inscription antique trouvée à Conserans, porte :

MINERVAE
 BELISAMAE
 Q. VALERIUS
 MONUM....

BELLARIA. Les Romains exprimoient par ce mot générique les pâtisseries, les confitures au miel, & les autres friandises qui terminoient les

repas. Les fruits n'étoient pas compris sous le mot générique *bellaria*. On servoit avec les *bellaria* des feuilles de laurier, que les convives mâchoient, pour ne pas sentir l'odeur du vin. Martial (v. 4.) :

*Fætere multo Myrtale solet mero;
 Sed fallat ut nos, folia devorat lauri.*

peut-être aussi parce qu'ils étoient dans l'opinion que le laurier contribuoit à la santé, (*Geopon. xi.*) *Laurus facit sanitatem.*

Les Grecs mangeoient des *bellaria* pendant les jeux & les spectacles.

BELLÉROPHON, étoit fils de Neptune ou de Glaucus, roi d'Épire ou de Corinthe, & de Mérope. Il fut obligé de quitter sa patrie, parce qu'il avoit tué son frère, & il se retira à la cour de Proëtus, roi d'Argos, qui lui fit un très-bon accueil. Sténobée ou Antée, femme de Proëtus, étant devenue amoureuse du jeune prince, & l'ayant trouvé insensible, l'accusa devant son mari d'avoir voulu la séduire. Le roi, pour ne pas violer les loix de l'hospitalité, l'envoya chez Iobate, roi de Lycie, père de Sténobée, en le priant, dans une lettre dont *Bellérophon* fut lui-même le porteur, de s'en défaire. Iobate résolu de faire périr *Bellérophon*, lui ordonna d'aller combattre un monstre épouvantable, appelé la Chimère. *Bellérophon* vainquit le monstre, & en délivra le pays. Il fit encore la guerre pour Iobate aux Solymes & aux Amazones, & revint victorieux de tous les ennemis du roi. Ce fut alors, dit Homère, que Iobate, connoissant à ses grands exploits que ce prince étoit de la race des dieux, lui donna Achémone, sa fille, en mariage, & le déclara son successeur. Achémone le rendit père de Laodamie, qui fut une des maîtresses de Jupiter.

Sur la fin de ses jours, *Bellérophon* s'étant attiré la haine des dieux, dit encore Homère, se livra à une si noire mélancolie, qu'il erra seul dans les déserts, rongéant son cœur, & évitant la rencontre des hommes.

Hygin & Plutarque racontent différemment l'histoire de ce héros. Minerve lui donna, dit Hygin, le cheval Pégase, pour combattre la Chimère; le prince, monté sur ce cheval, ayant voulu s'élever jusqu'au ciel, un taon piqua le cheval, & causa la chute du héros, qui se tua en tombant. Plutarque ajoute encore cette fable, que *Bellérophon*, mécontent de Iobate qui l'avoit exposé à tant de périls, pria Neptune, son père, de le venger. A sa prière, les flots de la mer se soulevèrent & inondèrent tout le pays. Les Lyciens se voyant perdus, le supplièrent d'apaiser Neptune, mais en vain. Les dames se présentèrent devant lui, d'une manière peu décente, & le fléchirent: il se tourna vers la mer, & en fit retirer les flots.

Pline attribue à ce héros fabuleux (*l. 7. c. 56.*) d'avoir enseigné aux hommes à dompter les chevaux.

Les lettres de *Bellérophon*, *Βελλεροφόντης τὰ γράμματα*, passèrent en proverbe chez les anciens, pour désigner de fausses lettres de recommandation, qui étoient écrites contre le porteur de ces mêmes lettres.

On voit *Bellérophon* monté sur Pégase, & combattant la Chimère, dans presque toutes les collections de pierres gravées.

BELLIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BELLICA. Voyez *BELLONE*.

BELLICREPA saltatio. V. *DANSE*.

BELLINUS ; c'est ainsi qu'on nommoit dans l'Auvergne *Bélénus*, que toutes les Gaules adoroient, mais qui étoit beaucoup plus honoré par les Auvergnacs, que par tous les autres Gaulois. Voyez *BÉLÉNUS*.

BELLONAIRES. Ce sont les prêtres de *Bellone*, qui étoient initiés à son sacerdoce en se faisant des incisions à la cuisse ou au bras, en recevant leur sang dans la paume de la main, pour en faire une libation à leur déesse. Mais, dans la suite, cette cruauté ne fut plus que simulée ; puisqu'il est dit que le cruel *Commode* (*Lamprid. c. 9.*) les obligea de déchirer effectivement les bras. Ces prêtres étoient des fanatiques, qui, dans leur enthousiasme, prédisoient la prise des villes, la défaite des ennemis, & n'annonçoient que sang & carnage. Voyez *FANATIQUES*.

Le grammairien *Acron*, & l'ancien scholiaste de *Juvénal*, se sont servis seuls du mot *Bellonarii*, nom de ces furieux. Le second, expliquant le 109^e vers de la 6^e satire de *Juvénal*, dit : *Sergium nomine ex gladiatore amavit, qui & Ludor dictus est. Qui, ut requiem gladiatura haberet, Bellonarium se fecerat, quibus mos est in talibus lacertos suos secare.*

BELLONE, fille de *Phorcys* & de *Céto*, étoit sœur de *Mars* ; ou, selon quelques-uns, sa femme. On la dépeint comme une divinité guerrière, qui préparoit le chariot & les chevaux de *Mars*, lorsqu'il partoît pour la guerre. Armée d'un fouet ou d'une torche, & les chevaux épars, elle excitoit les guerriers dans les combats. *Bellone* avoit un temple à Rome, près de la porte *Carmentale*. (Voyez *ÆDES*.), dans lequel le sénat donnoit audience aux ambassadeurs : à la porte étoit une petite colonne qu'on nommoit la *guerrière*, *BELLICA*, & contre laquelle on jetoit une lance toutes les fois qu'on déclaroit la guerre.

Cette déesse étoit regardée comme égale en puissance à *Mars*. On l'honoroit d'un culte particulier dans deux villes nommées *Comane*, dont

l'une étoit en *Cappadoce*, & l'autre dans le royaume du *Pont* : le culte y étoit à-peu-près le même, & avoit été établi dans celle de la *Cappadoce* par *Oreste*. Dans chacune de ces deux villes, le temple de la déesse étoit doté de beaucoup de terres, & desservi par un grand nombre de personnes, sous l'autorité d'un pontife qui ne reconnoissoit que le roi au-dessus de lui ; sa dignité étoit à vie, & lui donnoit le droit de commander aux sujets du roi. Une partie des fonctions des prêtres de *Bellone*, consistoit à contrefaire les enthousiastes & à se déchirer le corps jusqu'au sang. Les étrangers se rendoient en foule à la fête de la déesse, & pouvoient y être attirés, pour la plupart, par les femmes de mauvaise vie, qui étoient consacrées au culte de *Bellone*.

Les poètes & les artistes confondoient souvent *Bellone* avec *Pallas*.

À l'égide & la chouette près, on représentoit *Bellone* & *Pallas* l'une comme l'autre : on n'avoit pas même encore découvert avant ce siècle une figure de *Bellone*, que l'on put reconnoître pour telle sans aucune restriction ; car les voyageurs assurent que *Minerve*, sur le fronton de son temple à *Athènes*, paroît sans casque ni bouclier, comme on représente la déesse de la guerre. Le seul monument où l'on voye indubitablement *Bellone*, est le fragment d'un grand sarcophage de la villa *Albani*. Cette déesse y est placée sur un piédestal élevé, tenant la pique de la main droite, & le bouclier sous le bras gauche, comme on porte aujourd'hui les chapeaux. Devant elle une vieille prêtresse tient un coq au-dessus du feu d'un autel. De l'autre côté de *Bellone*, est assis tout nud un de ses prêtres appelés *Fanatici*, qui porte une grande bouclier au bras gauche, & paroît vouloir se donner des coups avec une épée.

On immoloit le coq à *Bellone* ; & *Arnobe* la compte parmi les divinités infernales. Lorsqu'on la regardoit comme l'épouse de *Mars*, on l'appeloit *Nerivene*. *Aulu-Gelle* (*Noët. Attic. 13. 21.*). *Plaute* s'est servi du même nom (*Truc. II. 6. 34.*) :

*Mars peregrè adveniens salutat Nerivensem
Uxorē suam.*

Au sonnet & aux torches que porte ordinairement *Bellone*, *Claudien* ajoute une faulx. (*Eutrop. II. 244.*)

*Quid dudum inflare moraris
Tartaream, Bellona, tubam? quid fringere falcem?*

Les *Bellonaires* célébroient ses fêtes la veille des nones de *Juin*, & le neuf des calendes d'*Avril* ; ils mâchoient une plante appelée *Bellonaria*, qui les faisoit entrer en fureur, & les dispoisoit aux coups & aux plaies qui caractérisoient ces fêtes.

Hygin (*Fab. 274.*) dit que *Bellone* avoit inventé

l'aiguille à coudre, appelée en grec *Βελόνη*; & que de là fut formé son nom : abus évident de l'étymologie !

BELLÛTUS, surnom de L. Sicinius, premier tribun du peuple. Festus le rend par *bellua similis*, semblable à une bête.

BÉLOMANCE, } *βέλομαντία*, divination
BÉLOMANCIE, }
par les flèches. Ce mot est composé de *βέλος*, flèche, & de *μαντία*, divination. La *béломancie* étoit pratiquée par les Orientaux & par les Arabes en particulier. Il y en avoit de deux sortes. 1°. On marquoit des flèches & on les mettoit dans un sac, au nombre de onze; on les prenoit ensuite; & selon les marques, on tiroit des conséquences pour l'avenir; 2°. on ne se servoit que de trois flèches, sur l'une desquelles on écrivoit, Dieu me l'ordonne; sur une autre, Dieu me le défend; & l'on n'écrivoit rien sur la troisième. Après les avoir renfermées dans un carquois, on en tiroit une au hasard: si c'étoit la flèche sur laquelle étoit écrit, Dieu me l'ordonne, on faisoit la chose pour laquelle on consultoit le sort. Tiroit-on la flèche qui portoit, Dieu me le défend, on ne la faisoit pas. Si la troisième enfin sortoit la première, on recommençoit la divination. Les Arabes appellent cette divination *alazlam*.

On a quelquefois confondu la divination par les baguettes, avec la *béломancie*; mais c'est à tort: elle appartient à l'article RABDOMANCIE.

BÉLPHECOR. Voyez BAAL-PÉOR.

BÉLUS, principale divinité des Babyloniens. Rien n'étoit aussi riche ni aussi magnifique que le temple qu'il avoit à Babylone. Les rois de Babylone s'attachèrent successivement à l'embellir & à l'enrichir; en sorte qu'il y avoit des trésors immenses, lorsque Xerxès, au retour de sa malheureuse expédition de Grèce, le pilla & le démolit entièrement. Hérodote en fait une belle description dans son premier Livre. Dans l'endroit le plus élevé du temple, celui pour lequel on avoit le plus de vénération, il y avoit un lit magnifique, où couchoit une femme de la ville, que le prêtre de *Bélus* choissoit chaque jour, lui faisant accroire qu'elle y étoit honorée de la présence du dieu.

Bélus étoit le soleil ou Jupiter, ou la nature elle-même, qu'on adoroit sous ce nom. Dans la suite, le premier roi des Assyriens, à qui on donna par honneur le nom de *Bélus*, ayant été mis après sa mort au rang des dieux, il fut confondu avec la grande divinité des Assyriens. Il y a eu plusieurs autres princes de ce nom. Cicéron, entre plusieurs Hercules qu'il distingue, dit que le cinquième étoit *Bélus*, ou Hercules l'Indien.

BÉLUS, roi de Tyr & de Phénicie, fut père de Pygmalion & d'Elissa, surnommée Didon. Voyez DIDON.

BÉLUS, père de Danaüs & d'Égyptus, est le Jupiter égyptien.

BEMBINE (table). Voyez ISIAQUE (table).

BÈME-APLOUN, pas simple de voyageur, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit 25 pouces & $\frac{68}{100}$ de France.

BÈME-DIPLOUN, *ampelos*, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit 51 pouces & $\frac{1}{100}$ de France. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, deux *bèmes-aploun*.

BEMILUCIOVI ou BEMILUC. Jovi.

Muratori (1986. 6.), rapporte l'inscription suivante :

DEO BE
MILUCIO
VI.

que Montfaucon croyoit devoir lire DEO BEMILUC. (*bemiluciano*) JOVI. V. BEMILUCIUS.

BÉMILUCIUS, surnom de Jupiter, adoré dans la Bourgogne, près l'abbaye de Flavigni, où ce dieu avoit des autels. On y a trouvé une statue de Jupiter *Bémilucius*, où il est représenté jeune & sans barbe.

BENDIDIES, fêtes qui se célébroient dans le Pyrée d'Athènes, le 19 ou le 20 du mois Thargelion, en l'honneur de Diane, surnommée *Bendis*. Ces fêtes ressembloient un peu par leur licence aux Bacchanales.

BENDIS; c'est le nom que les Thraces donnoient à leur Diane, ou plutôt à la lune, selon Paléphate (c. 32.) & Suidas. Strabon (*lib. 9.*) & Proclus (*lib. 1. in Tim. Plato.*), disent que les fêtes célébrées en son honneur, étoient fort bruyantes. Le culte de *Bendis* fut porté à Athènes par des marchands qui fréquentoient les côtes de la Thrace.

BENÈ. Les Romains employoient ce mot lorsqu'ils buvoient à la santé les uns des autres. Toxilus dit dans Plaute (*Perf. v. 120.*): « je » bois à ma santé, à la vôtre & à celle de mon » amie. »

Benè mihi, benè vobis, benè amica mea.

Lemnifélène répond à Toxilus: « nous vous re- » mercions de vos souhaits; ils nous sont très- » agréables. »

Tuâ factum operâ: benè omnibus nobis.

Dans le même poëte (*Stich. 5. 4. 27.*), on lit encore :

Benè vos, benè nos, benè te, benè me, benè nostram etiam Stephanium.

Cette formule *benè* régissoit l'infinifit par un

hellénisme qui faisoit sous-entendre *precor* : comme si l'on eût dit, *precor benè nos vivere & valere.*

BÉNÉFICE.)

BENEFICIUM. } Ce nom exprimoit chez les Romains différentes espèces de concessions, mais particulièrement les concessions des terres faites aux soldats vétérans, qui se perpétuèrent sous le gouvernement féodal, & furent appelées *benefices militaires.*

Beneficium désignoit un avancement dans la milice, dont l'officier ou le soldat promu, avoit l'obligation à un général ou à un empereur. On trouve le mot *beneficium* pris dans cette acception dans Valère-Maxime (*iv. 7. 5.*) : *Admodum humili loco natus, ad equestrem ordinem, & splendidam militiam stipendia P. Cœlii beneficium pervenerat;* & dans Suétone (*Tib. c. 12. n. 4.*) : *venit etiam in susceptionem per quosdam beneficium sui centuriones.* Pendant que la république subsistoit, ces *beneficia* accordés par les magistrats qui gouvernoient les provinces, n'avoient d'effet que trente jours après que ces magistrats les avoient fait inscrire à Rome sur les registres du trésor public, ce qui s'appeloit *ad ararium referre.* Cicéron dit : (*pro Arch. c. 5.*) *adiit hereditates civium Romanorum, & in beneficiis ad ararium relatus est.*

Le général, & depuis, l'empereur inscrivoit sur les registres du trésor public, au chapitre des *benefices*, ceux qui avoient servi dans la cohorte prétorienne. Comme on ne pouvoit entrer dans cette cohorte sans être citoyen romain, Cicéron prouve que son client Archias jouissoit du droit de citoyen, puisqu'il étoit inscrit sur l'état du trésor public, au rang des soldats prétoriens (*pro Arch. c. 5.*) *Iis temporibus qua tu criminariis, ne ipsius quidem iudicio in civium Romanorum jure esse versatum, in beneficiis ad ararium delatus est à L. Lucullo pratore & consule.* Ceux qui étoient inscrits de la sorte, pouvoient posséder des *benefices.* Les jeunes gens qui accompagnoient les magistrats dans les provinces, desiroient eux-mêmes d'être inscrits comme s'ils fussent sortis de la cohorte prétorienne; non pour devenir soldats-bénéficiaires, mais pour obtenir des exemptions particulières, & parce que cette inscription les rendoit plus recommandables.

On donnoit aussi le nom de *benefice*, *beneficium*, à certains privilèges, tels que des exemptions de charges, des permissions de prendre une quantité d'eau dans les aqueducs publics, &c.

Le nom de *beneficium* s'étendoit encore à tout ce que le prince détachoit de son domaine pour en faire des largesses, soit que ce fussent des biens meubles ou des immeubles; comme on le voit dans le code de Justinien. Ces *benefices* donnés avec des restrictions, ou sous des conditions particulières, formèrent depuis les fiefs des laïcs & des églises.

BÉNÉFICIAIRE. } Ce mot désignoit dans
BENEFICIARIUS. }

la milice, des soldats ou des officiers élevés à des grades supérieurs, par les tribuns ou par d'autres magistrats. Vegece (*11.*) : *Beneficarii ab eo appellati, quod promoventur beneficio tribunorum.* Tite-Live (*ix. 30.*) : *Ut tribuni militum seni deni in quatuor legiones à populo crearentur, qua antea perquam paucis suffragiis populi relictiis locis, ditatorum & consulum ferme fuerant beneficia.* Celui qui avoit été ainsi favorisé par quelque magistrat, ajoutoit le nom de son bienfaiteur au titre de *bénéficiaire*; c'est pourquoi nous lisons souvent dans les inscriptions, *BENEFICIARIUS CONSULIS, PROCONSULIS, PRÆTORIS.*

Les soldats qui avoient obtenu un congé honorable, *honesta missio*, & les volontaires, étoient aussi appelés *bénéficiaires.* Festus : *Beneficarii dicebantur milites, qui vacant munere, ducis beneficio.* César (*Bel. Civ. 11. 88.*) : *Evocatorum circiter duo millia, qua ex beneficariis superiorum exercituum ad eum confluerant.*

On désignoit par le même mot *beneficiarius*, l'officier public qui conservoit le registre des *benefices*, & qui en dressoit les actes. Ce nom désigna aussi les collecteurs des droits & des impôts. Tertullien en fait mention dans son *Traité de Fug. & Persec.* (*c. 13.*), où il reproche aux chrétiens timides, l'argent qu'ils payoient aux *bénéficiaires*, pour empêcher de les dénoncer; comme en usoient ceux qui exerçoient des professions honteuses ou défendues par les loix : *Nescio dolendum an erubescendum sit, cum in matricibus beneficiorum, & curiosorum, inter tabernarios & lanios, & fures balnearum, & aleones, & lenones Christiani quoque vestigales continentur.*

BENEFICIORUM liber. Du tems de la république, les Romains donnoient ce nom au registre du trésor public, sur lequel les gouverneurs des provinces rentrés dans Rome, faisoient inscrire les tribuns militaires, les centurions & les jeunes citoyens de leur cortège qu'ils avoient promis à quelque dignité : *ad ararium in beneficiis deferebant.*

Auguste ayant entrepris le dénombrement général de l'empire romain, on appela *beneficiorum liber*, le registre particulier sur lequel on écrivoit les noms des *bénéficiaires* auxquels on avoit distribué des terres, & ce qui restoit encore de terres à donner.

BENEVALETE, soyez heureux, ou portez-vous bien. Les comédies finissoient à Rome par ce souhait adressé aux spectateurs, & par une invitation à applaudir. Plaute (*Trucul. extr.*) :

Spectatores, BENEVALETE, plaudite atque exsurgite.

Les papes finissoient autrefois leurs lettres par ce monogramme **BTE**, qui signifioit **BENEVALETE**,

BENNA, mot gaulois adopté par les Romains, pour désigner un léger tombereau fermé par des claies d'osier, & porté sur deux roues. Festus : *benna lingua Gallica genus vehiculi appellatur ; unde vocantur combennones in eadem benna sedentes*. Caton a employé ce mot dans le vingt-troisième chapitre de son *Traité de Re Rustica* : *benna emanur*.

BÉOTARQUE, chef des Béotiens, leur premier magistrat. Les *Béotarques* exerçoient à Thèbes les mêmes fonctions que les Archontes à Athènes. Le mot *béotarque* est composé du nom de la province, & de *ἀρχαῖος*, commander.

BÉOTIE. On a donné plusieurs étymologies mythologiques du nom de cette contrée, dont Thèbes étoit la capitale. Quelques-uns le dérivent de *Béotas*, fils, selon les uns, d'Itonus, & petit-fils d'Amphyction, le plus jeune des enfans de Deucalion & de Pyrrha. Ce *Béotas* étoit, selon d'autres écrivains, fils d'Arne & de Neptune; c'est pourquoi ce dieu est souvent placé sur les médailles des Béotiens; il est cependant plus raisonnable d'attribuer aux ports des Béotiens, ce type qui est commun à beaucoup de provinces maritimes. *Béotas* fut ainsi appelé du mot *βῆς*, bœuf, parce que sa mère le cacha dans du fumier de bœufs, pour en dérober la connoissance à son père. Une seconde étymologie dérive le mot *Béotie*, directement de *βῆς*, bœuf, parce que Cadmus fut conduit par un de ces animaux à l'endroit où il bâtit Thèbes. Au reste, la racine *βῆς*, paroît avoir fait imaginer après-coup ces vaines étymologies, ainsi que la troisième, qui est fondée sur la pesanteur de l'esprit des Béotiens.

BÉOTIEN. Les *Béotiens* passioient dans la Grèce pour un peuple lourd & stupide. Pindare & Plutarque, qui étoient *Béotiens* & qui faisoient une exception très-remarquable, conviennent de la vérité de cette opinion. Homère, long-temps avant eux, disoit que les *Béotiens* étoient lourds & pesants; de sorte que la *Béotie* & les *Béotiens* servoient toujours de point de comparaison aux Grecs & même aux Latins, lorsqu'ils vouloient taxer quelqu'un de bêtise, ou quelque chose de mauvais goût. Une chanson *béotienne* dans Aristophane, des énigmes *béotiennes*, &c. Horace s'exprime de même (*Epist. II. I. 244.*):

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

Etienne de Byzance dit que les *Béotiens* étoient les plus habiles des Grecs pour la gymnastique.

BÉOTIEN. (mode) Pollux (*IV. 9.*) met ce mode au nombre de ceux qui tiroient leur nom de la nation chez laquelle ils avoient été d'abord en usage. Il ajoute que c'étoit un des modes ou noms dont se servoit Terpandre; par conséquent le nom *Béotien* étoit propre aux cithares.

BÉOTIEN. (le bouclier) étoit ovale & échancré sur les côtés. On le voit fréquemment sur es médailles de *Béotie*.

BEOTIENS, BOIOTON.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont: le bouclier *béotien*. — Neptune debout, le pied droit appuyé sur une proue de vaisseau. — Un vase.

Les villes de la *Boétie* ne plaçoient ordinairement sur leurs médailles, que les premières lettres de leurs noms.

BERCEAU.

BERCER.

BERCEUR.

} Un bas-relief de la villa Bor-

ghèse, qui représente Téléphe, fils d'Hercule, Augé sa mère, avec la biche sa nourrice, ainsi que plusieurs médailles, nous font voir que les anciens avoient l'usage funeste d'emmailotter les enfans avec des bandelettes; ils renfermoient aussi les bras sous ces enveloppes redoublées, qu'ils appelloient *cunabula* & *incunabula*. Quelques philologues ont admis une distinction entre ces deux mots; ils ont fixé le second pour les langes & le maillot, & réservé le premier pour les bandes avec lesquelles on fixe les enfans emmailottés dans le *berceau*. L'un & l'autre cependant ont été pris indifféremment pour désigner la plus tendre enfance. Thétis dit dans l'*Achilléide* de Stace (1. 38.): pourquoi ai-je confié la première éducation de mon fils au centaure Chiron? Pourquoi le mont Pélion & l'autre d'un centaure lui ont-ils servi de *berceau*?

Quid enim cunabula parvo

Pelion, & torvi commissimus antra magistri?

Suétone voulant dire que Vespasien se rendoit souvent dans l'endroit où l'on élevoit des enfans, s'exprime en ces termes (c. 2. n. 2.): *Princeps locum incunabulorum assidue frequentavit.*

Les anciens avoient, ainsi que les modernes, l'usage pernicieux du maillot, & l'usage plus dangereux encore de *bercer* les enfans. Les *berceurs* ou *berceuses* étoient appelés *CUNARIUS* & *CUNARIA*. Gruter, pag. 311, rapporte l'épithaphe d'une *berceuse*:

D. M.

TEIAE. TREPTAE. SO

ROR. PISSIMAE. CUNA

RIAE. RUFINAE. V. V.

GLYPTUS. FRATER. QUI

ET. FELIX. VIVOS. VIVAE

POSUIT.

Martial témoigne (xi. 40.) que l'on donnoit

au berceau des enfans le même mouvement si contraire à leur santé, que les nourrices leur impriment encore aujourd'hui :

Cunaram fueras motor, Charideme, mearum.

Quant à la forme des berceaux, elle varia selon les pays & les modes; tantôt ce fut un petit lit, tantôt un van, tantôt un bouclier concave, tantôt enfin, une petite barque, qui conserva chez les Grecs son nom propre *σκάφη*.

BÉRÉCINTHE. }

BÉRÉCINTHIE. }

Surnom de la mère des

dieux, pris de la montagne de *Bérécinthe*, en Phrygie, où l'on disoit qu'elle étoit née. Le culte de *Bérécinthie* étoit fort célèbre dans les Gaules, & l'on voit dans Grégoire de Tours, qu'il subsistoit encore au quatrième siècle. On promenoit à travers les champs & les vignes, *Bérécinthie* sur un char trainé par des bœufs, pour la conservation des biens de la terre; & le peuple suivoit en foule, en chantant & dansant devant la statue. Voyez CYBÈLE.

Hésychius parle d'une flûte *bérécinthienne*, & Horace (*r. od. 18.*) d'une trompette ou d'un cor *bérécinthien*, ainsi nommés, parce qu'ils étoient en usage dans les fêtes de *Bérécinthe*.

BÉRÉNICE première, femme de Ptolémée premier roi d'Égypte. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

BÉRÉNICE, femme de Ptolémée dixième, roi d'Égypte.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en bronze.

O. en argent.

BÉRÉNICE, reine d'Égypte, épouse de Ptolémée-Evergète, promit aux dieux le sacrifice de ses cheveux, si son mari revenoit victorieux de son expédition de Syrie. Le vœu fut exaucé, & la Princesse se dépouilla de cet ornement de sa tête, pour le consacrer dans le temple de Mars. A peine la chevelure y fut-elle déposée, qu'elle disparut; & Conon, célèbre astronome de ce tems-là, pour consoler *Bérénice*, ou pour la flatter, voulut lui persuader que son sacrifice avoit été si agréable au Dieu Mars, qu'il avoit placé sa chevelure parmi les astres. L'astronome montra même dans le firmament un lieu voisin de la grande ourse, où l'on voit une multitude de petites étoiles un peu obscures, accumulées, qu'il donna pour cette chevelure, dont on a fait depuis une constellation. Le poète Callimaque composa, sur l'enlèvement de cette chevelure, un poème que Catulle traduisit en latin.

BÉRÉNICE. Les éditeurs des monumens d'Her-
Antiquités, Tome I.

culanum ont donné à un buste de bronze représentant Apollon coiffé, selon l'usage antique, avec le *corymbus* des jeunes filles, le nom de *Bérénice*; parce que les médailles de cette épouse de Ptolémée-Lagus, portent une tête de femme coiffée de la même manière. Quoique l'on lise le nom de *Bérénice* autour de cette tête, Winkelmann croit y reconnoître Diane; & le buste d'Herculanum représente Apollon.

BÉRÉNICE, sœur d'Agrippa II, tétrarque de Galilée, fut soupçonnée d'un commerce honteux avec ce prince, à cause d'un diamant qu'il lui avoit donné; tant on prisoit alors cette rare substance! Le mordant Juvénal nous a conservé le souvenir de ce fait historique, relatif à la minéralogie (*Sat. 6. 156.*):

Deinde adamas notissimus, & Berenices

In digito factus pretiosior: hunc dedit olim

Barbarus incesta, dedit hunc Agrippa sorori;

Observant ubi festa mero pede sabbata reges,

Et vetus indulget senibus clementia porcis.

BERGERS. On a dit trop généralement que les Egyptiens avoient les bergers en horreur; puisque Hérodote & Diodore les comptent parmi les sept classes dans lesquelles ce peuple étoit divisé; que d'ailleurs les habitans du Nôme de Mendès avoient beaucoup de considération pour ceux qui gardoient les chèvres; & qu'enfin, Hérodote dit positivement que les gardeurs de cochons étoient seuls regardés avec horreur. Il faut restreindre cette proposition aux bergers étrangers, voisins de l'Égypte. Comme ils tuoient indifféremment les animaux que chaque Nôme de l'Égypte honoroit d'un culte particulier, il étoit naturel que les Egyptiens détestassent les meurtriers de leurs divinités. C'est l'opinion de Jablonski, qui paroît véritable.

Les Grecs & les Romains représentoient souvent des bergers sur leurs monumens, parce que ces habitans des champs étoient souvent rappelés dans les dogmes mythologiques. On les y reconnoît facilement à l'un des trois attributs suivans, & quelquefois à tous les trois: la panetière, le bâton courbé appelé *pedum*, & la flûte soit droite ou oblique, soit à plusieurs tuyaux, appelée *ffistula*, ou syringe de Pan. On y voit jointes quelquefois les peaux des bêtes qui servoient à les couvrir, & les vases dans lesquels ils buvoient, ou qui servoient à traire leurs vaches. Lorsque Daphnis (*Long. pastor. iv.*) quitta la profession de berger, il rassembla tous les meubles qui lui avoient servi, & les offrit aux divinités des champs. Il consacra sa peau de lion & sa panetière à Bacchus, sa flûte & sa syringe à Pan, & aux nymphes son bâton courbé, avec ses vases de berger. Les poètes sont souvent

mention de semblables offrandes. Tibulle (11. 5. 29.):

*Pendebatque vagi pastoris in arbore votum,
Garrula sylvestri fistula sacra deo.*

Et Virgile (Ecl. 7. 24.):

Hic arguta sacra pendebit fistula pinu.

BERGIMUS, divinité particulière des habitants de Brescia en Italie, qui lui avoient consacré un temple & une prêtresse. On voit encore chez eux un monument sur lequel *Bergimus* est représenté avec des habits romains.

Gruter (1159. 4.), rapporte l'inscription suivante trouvée à Brescia:

BERGIM
M. NONIUS
M. F. FAB
SEVERIANUS
V. S.

Muratorî (97. 3. 4. 5. & 297. 4. *Thef. inscr.*), & Spon ont aussi rapporté plusieurs inscriptions en l'honneur de *Bergimus*. Ce dieu, particulier au pays de Brescia, est d'ailleurs inconnu. On croit que c'étoit un dieu des montagnes, parce que *berg* en celtique signifie *montagne*.

BÉRIL. Voyez AIGUE-MARINE.

BERNER. Voyez SAGATIO.

BÉROEA, en Macédoine. ΒΕΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont: RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

On distingue les médailles des deux *Pertheès*, par la manière dont leurs noms sont écrits.

BÉROEA, en Syrie. ΒΕΡΟΙΑ, & ΒΕΡΡΟΙΑ, & ΒΕΡΡΟΗ.

Hunter en possédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende supérieure & un dauphin entortillé autour d'un trident, selon M. Combe.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Aélius, d'Antonin, d'Hadrien.

BÉROÉ, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristée. La nourrice de Sémélé portoit aussi ce nom.

BÉRUTH, femme d'Hypsisus; mère d'Uranus & de Gé.

BÉRYTE, en Phénicie. ΒΗΡΥΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en or. (*Pellerin*).

C. en bronze.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon le P. Hardouin.

Devenue colonie romaine, *Béryte* a fait frapper avec la légende COL. FEL. BER. *Colonia Felix Berytus*, des médailles latines en l'honneur de César, d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Domitien, de Nerva, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Annia-Faustina, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Mæsa, de Tranquilline, d'Hostilien.

BES, *Bessis*, *Des*, division de l'ancienne livre romaine, valoit, en poids de France, 4208 grains; valoit, en poids anciens, 1 $\frac{1}{2}$ septunx, ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx, ou 1 $\frac{1}{2}$ quincunx, ou 2 triens, ou 2 $\frac{1}{2}$ quadrans, ou 4 sextans, ou 8 onces.

BES, *Bessis*, *Des*, mesure linéaire des anciens Romains. Elle valoit 7 pouces $\frac{6}{1000}$ de France. Elle valoit, en mesures anciennes des Romains, 1 $\frac{1}{2}$ septunx, ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx, ou 1 $\frac{1}{2}$ quincunx, ou 2 triens, ou 2 $\frac{1}{2}$ quadrans, ou 4 sextans, ou 8 onces.

BES, monnoie de compte des anciens Romains; elle étoit représentée par ce signe, S—.

Elle valoit 8 onces, ou 16 semi-onces, ou 24 duelles, ou 32 ficiliques, ou 48 sextules, ou 192 scripules.

BES, monnoie effective des anciens Romains. Voyez BESSIS.

BES, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Voyez BESSIS.

BES, mesure gromatique des anciens Romains. Voyez BESSIS.

BESA, divinité particulière de la ville d'Abydas, dans la Thébaïde. Ammien-Marcellin en parle dans son histoire (lib. 19.). La manière de consulter l'oracle de *Besa*, étoit d'écrire ses demandes dans des billets cachetés, que les prêtres portoient dans le sanctuaire du dieu, & auxquels ils rapportoient des réponses.

Isaac Casaubon a cru seul que cette divinité étoit adorée à *Antinoüs* ou *Antinopolis*, d'après un passage de la bibliothèque de Photius (cod. 279.), où cet écrivain dit qu'Helladius, auteur célèbre dans son siècle, étoit Égyptien & d'Antinoüs, ou, comme il le disoit lui-même, de *Besantinoüs*.

BESSALIS, nom qui désignoit à Rome des briques de huit pouces romains dans toutes leurs dimensions. Vitruve (v. 10.): *Ex alterâ parte bessalibus laterculis pila struantur*. Cette espèce de brique devint sans doute de l'usage le plus commun; car son nom *bessalis*, désigna par la suite toute espèce de brique en général chez les Romains, ainsi que Βέσσαλον chez les Grecs.

BESSIS, **BES**, **DES**, monnoie des anciens

Romains ; elle valut , depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485 , 13 sols 4 deniers , monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie des Romains , 1 $\frac{1}{2}$ septunx , ou 1 $\frac{1}{2}$ semis , ou 8 onces.

BESSIS , BES , DES , mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains ; elle valoit 13 roquilles & $\frac{22}{100}$ de France. Elle valoit en mesure des Romains 1 $\frac{1}{2}$ septunx , ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx , ou 1 $\frac{1}{2}$ quincunx , ou 2 triens , ou 2 $\frac{1}{2}$ quadrans , ou 4 sextans , ou 8 onces.

BESSIS , BES , DES , mesure gromatique des anciens Romains ; elle valoit 482 toises carrées $\frac{1}{10}$ de France.

Elle valoit , en mesure des Romains , 1 $\frac{1}{2}$ septunx , ou 1 $\frac{1}{2}$ sexunx , ou 1 $\frac{1}{2}$ quincunx , ou 2 triens , ou 2 $\frac{1}{2}$ quadrans , ou 4 sextans , ou 8 onces.

BESSIS , mesure linéaire des anciens Romains. Voyez BES.

BESSIS , division de la livre romaine de poids. Voyez BES.

BESTIA , surnom de la famille CALPURNIA.

BESTIAIRE , *Bestiarius* , celui qui combat contre les bêtes , ou qui y est exposé. Les Grecs les appeloient *θηρωμάχης* , *επιθανάριος* , *παραβόλος*. Cassiodore dit (*Épist. v. 42.*) , que les Athéniens avoient introduit les premiers , dans leurs villes , ces combats : *Hunc ludum crudelem Athenienses primum ad civitatis suæ producere culturam*. Lucien (*in Toxari*) fait mention de ces combats établis à Athènes dès le temps de Solon & d'Anacharsis.

On distinguoit communément deux sortes de *bestiaires*. Les premiers étoient condamnés aux bêtes , parce qu'ils avoient été pris à la guerre , ou parce qu'ils avoient commis quelque crime capital , ou enfin , parce qu'étant esclaves , ils s'étoient rendus grièvement coupables envers leurs maîtres. Cette première classe de *bestiaires* étoit exposée aux bêtes , sans armes & sans défense. Il ne leur servoit de rien de vaincre la bête & de la tuer ; on en lâchoit toujours de nouvelles contre eux , jusqu'à ce qu'ils eussent été mis à mort. Mais il étoit rare qu'il fallût lâcher deux bêtes contre le même *bestiaire* ; une seule ordinairement en tuoit plusieurs , & Cicéron parle dans l'Oraison pour Sextius , d'un lion qui avoit tué lui seul deux cents *bestiaires*.

La seconde espèce de *bestiaires* étoit composée , dit Sénèque (*épist. 70.*) , de jeunes gens qui , pour s'exercer au maniement des armes , combattoient tantôt entre-eux , tantôt contre les bêtes ; & de braves qui , pour faire parade de leur courage & de leur adresse , s'exposoient à ces dangereux combats. Auguste fit descendre dans l'arène , des jeunes gens de la première noblesse. (*Suet. in Aug. 43.*) . Néron s'y exposa lui-même

(*Id. in Nerone 153.*) ; & c'étoit pour avoir tué des bêtes dans l'amphithéâtre , que Commode se fit appeler *l'Hercule Romain*.

On peut faire une troisième classe de *bestiaires* , de ceux qui exerçoient ce dangereux & vil métier pour de l'argent. On les louoit , 1^o. pour combattre aux funérailles , ainsi que les gladiateurs ; 2^o. pour amuser le peuple dans les spectacles ; & 3^o. pour assouvir la barbare cruauté de quelques empereurs , tels qu'Elagabale , qui (*Lamprid. c. 25.*) se plaisoit à manger dans un salon élevé , d'où il pouvoit voir , sans sortir de table , les combats des *bestiaires* : *Stravit sibi triclinium in summo lusorio. Et dum pranderet , noxios & venationes ibi exhibuit.*

La première & la troisième classe des *bestiaires* étoient déclarées infâmes par les loix ; & l'on ne pouvoit condamner un citoyen romain à ce supplice : les chrétiens perdirent seuls ce privilège. Il y avoit des écoles où les *bestiaires* étudioient les finesses de leur vile profession. Tertullien en parle dans son Apologie (*c. 35.*) : *Testis & Tiberis , & schola bestiariorum*. Lorsque les jeux duroient pendant un jour entier , on appeloit *ἑσπέραι* les *bestiaires* qui succédoient aux premiers , *meridiani* ceux qui n'étoient exposés que l'après midi , & *ἑσπέραι* , ceux qui terminoient le spectacle.

Quelquefois on faisoit combattre plusieurs hommes armés tout-à-la-fois contre plusieurs bêtes. Ce spectacle étoit appelé VENATIO , chasse ; ainsi que celui où l'on abandonnoit à tout le peuple un grand nombre de bêtes sauvages , pour les poursuivre & les tuer.

BETERRÆ , dans les Gaules. BHTAPPA.

Les médailles autonomes de cette ville sont : RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BÊTES (combat des). Voyez ANIMAUX & BESTIAIRES.

BETH-CAB , mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte ; elle valoit , en mesures anciennes des mêmes pays , 4 *beth-rob* , ou 16 $\frac{1}{2}$ décapodes carrées , ou 416 $\frac{1}{2}$ coudées sacrées carrées , ou 1666 $\frac{1}{2}$ pieds géométriques carrés.

Elle valoit , en mesure de France , $\frac{252}{10000}$ d'arpent.

BETH-COR , mesure géodésique , ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte ; elle valoit , en mesures anciennes des mêmes pays , 2 *beth-lether* , ou 30 aroures , ou 60 focarions , ou 180 *beth-cab* , ou 720 *beth-rob* , ou 3000 décapodes carrées , ou 75,000 coudées sacrées carrées , ou 300,000 pieds géométriques carrés.

Elle valoit , en mesures de France , 4 arpens & $\frac{542}{10000}$.

BETH-LEATHER , mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte ; elle valoit ,

en mesures anciennes des mêmes pays, 15 aroures, plethres, verses, *beth-séah*, modios, ou 30 focarion, ou 90 *beth-cab*, ou 360 *beth-rob*, ou 1500 décapodes carrées, ou 37,500 coudées sacrées carrées, ou 150,000 pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en mesures de France, 2 arpens & $\frac{71}{1065}$.

BETH-ROB, mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 4 $\frac{1}{2}$ décapodes carrées, ou 104 $\frac{1}{2}$ coudées carrées, ou 416 $\frac{1}{3}$ pieds géométriques carrés.

Elle valoit, en mesures de France, $\frac{61}{10000}$ d'arpent.

BETH-SEAH, mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Égypte. V. AROURE.

BETILIENA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *Bassus*.

BÉTYLE. Voyez BÉTILE.

BEURRE. Les Grecs n'ont presque point connu le *beurre*, ou ne l'ont connu que fort tard. Homère, Théocrite, Euripide & tous les autres poètes parlent souvent de lait & de fromage; mais ils ne font jamais mention du *beurre*. Aristote a recueilli dans son histoire des animaux (*lib. 3. c. 20. & 21.*), plusieurs observations remarquables sur le lait & le fromage, sans faire la plus légère mention du *beurre*. Les nations barbares le connoissoient au tems de Plin (*lib. 18. c. 9.*); mais c'étoit un mets très-recherché parmi elles, & dont l'usage distinguoit les riches des pauvres. Les Romains ne s'en servoient que pour faire des remèdes, & en particulier pour guérir les ulcères. Les premiers chrétiens d'Égypte, dit Clément d'Alexandrie, (*Padagog. lib. 1. c. 6.*), se servoient de *beurre* au lieu d'huile pour les lampes.

BEZA. Voyez BESA.

BIANOR, roi des Etruriens, étoit fils du Tibre & de Manto la devineresse: il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, & lui donna le nom de sa mère. Son tombeau se voyoit encore, du tems de Virgile, le long du grand chemin de Rome à Mantoue. Il se nommoit aussi *Oenus*. Voyez MANTO.

BIARCHI, } officiers des empereurs de
BIARQUES, }
Constantinople. C'étoient des *intendans des vivres*, comme l'indique leur nom composé de *βίος*, *vie*, *vivre*, & de *ἀρχή*, *chef*. Les Latins appeloient un de ces officiers *Præfectus Annonæ*. S. Jérôme en parle dans sa lettre à Pammachius, & marque le rang qu'il occupoit: *Sed antè, Primitivius*,

deindè Senator, Ducenarius, BIARCHUS, circètor, eques, deindè Tyro. On appeloit leur charge *BIARCHIA*.

BIAS, frère de MÉLAMPUS. V. ce mot.

BIATEC, roi inconnu. **BIATEC & BIAT**.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Unique en or. . . . NEUMMAN.

Ce savant pense que ce roi ou tyran a régné dans la Dace, parce que l'on y trouve ses médailles ordinairement.

On les avoit crues Espagnoles; mais Florez n'en fait aucune mention.

ΒΙΑΘΑΝΑΤΟΙ. Voyez SUICIDES.

BIBACE. L'épithète de *bibace*, que les Italiens donnent à Hercule lorsqu'il tient un vase à boire, est plus élégante que celle de *buveur*. Cette dernière n'est pas plus sonore que noble, dit le comte de Caylus; & elle doit être remplacée par le mot *bibace*.

BIBACE (Hercule), est représenté sur les médailles de Crotone, de Smyrne.

Il y a dans l'Anthologie grecque une jolie épigramme sur Hercule *bibace*; & l'on voit dans un grand nombre d'inscriptions recueillies par Gruter & Odérici, que l'on consacroit à cette divinité des coupes & d'autres vases à boire.

BIBASIS. Danse bachique, dans laquelle on élevoit les talons jusqu'aux cuisses. Les peintures d'Herculanum & les pierres gravées nous en offrent cent exemples. Les Grecs l'appeloient *Βίβασις*.

BIBERIUS mero. L'empereur Tibère s'appeloit *Tiberius Nero*. Les courtisans voulant se moquer de son ivrognerie, le nommoient *biberius Mero*, par allusion aux mots *bibere*, boire, & *merum*, vin.

BIBÉSIE & EDÉSIE, étoient les déesses des banquets à Rome: l'une présidoit au vin, & l'autre à la bonne-chère.

BIBLIOTHÈQUE. Les peuples policés qui eurent les premiers des livres, eurent aussi les premiers des *bibliothèques*.

Osymandias, roi d'Égypte, contemporain de Piém roi de Troie, fit construire, selon Diodore de Sicile, une *bibliothèque* dans son palais, & il y mit pour inscription ces mots, *Ἰσὺς ἰατρικῶν, médecine de l'ame*. Il y en eut une depuis dans le même pays à Memphis, où elle étoit placée dans le temple de Vulcain: c'étoit-là qu'Homère avoit dérobé, selon le calomniateur Nauciadès, l'Illiade & l'Odyssée, pour s'en parer comme de ses productions.

Il y avoit à Suze, sous les rois de Perse, une *bibliothèque* considérable, où Mégasthène avoit consulté les annales de cette Monarchie, pour en écrire l'histoire. Diodore parle de cette

bibliothèque ; on croit cependant qu'elle renfermoit peu de livres de sciences, mais plutôt une collection des loix, des ordonnances & des revenus des rois. C'étoit probablement un dépôt semblable à nos chambres-des-comptes.

Strabon (*lib. 17.*) , dit qu'Aristote fut le premier des Grecs qui forma une *bibliothèque*. Mais il est constant que long-tems avant ce philosophe, Pisistrate en avoit fait une à Athènes, que Xercès transporta en Perse, & que Séleucus Nicanor fit porter à Athènes, selon Aulu-Gelle (*lib. 6. c. 17.*).

Zwinger assure qu'il y avoit une *bibliothèque* magnifique dans l'isle de Cnidos, une des Cyclades, & qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippocrate-le-Médecin, parce que les habitans refusèrent de suivre sa doctrine. Ce fait, au reste, n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée, disciple de Platon & d'Isocrate, fonda une *bibliothèque* dans sa capitale ; ce qui lui attira l'estime de ses sujets, malgré les excès où il se porta.

La plus grande & la plus magnifique *bibliothèque* des Grecs fut, sans contredit, celle que formèrent les Ptolomées, à Alexandrie. Elle fut commencée par Ptolomée Soter, & composée par les soins de Dénétrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations. Ce prince acheta de Nélée, à des prix exorbitans, une partie des ouvrages d'Aristote. Un de ses successeurs, Ptolomée Phiscon, prince d'ailleurs très-cruel, ne témoigna pas moins de zèle pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Pendant la guerre de César & de Pompée, les Alexandrins virent brûler une des *bibliothèques* que les Ptolomées avoient formées dans leur ville. Celle du Sérapéon ne fut point endommagée, & Cléopâtre y déposa vraisemblablement les deux cents mille volumes de Pergame, dont Marc-Antoine lui fit présent. Cette addition & les autres qui y furent faites en différens tems, la rendirent la plus nombreuse des *bibliothèques* qui ayent jamais existé avant celle du roi de France. Elle souffrit quelques dommages sous les empereurs payens ; mais ils furent très-légers, comparés à ceux que lui causa le zèle mal réglé d'un patriarche d'Alexandrie. Voulant détruire entièrement l'idolâtrie dans la capitale de l'Egypte, Théophile obtint de l'empereur Théodose, en 390, un édit qui lui permettoit de démolir tous les temples. Celui de Sérapis ne fut pas épargné ; la résistance des payens qui s'y retirèrent & soutinrent un siège, & le zèle du patriarche qui s'étendoit jusqu'aux ouvrages de mythologie, causèrent la destruction de la plus grande partie des livres qui y étoient conservés. Orose étoit à Alexandrie vingt ans après l'expédition de Théophile ; & il vit les restes échappés au pillage, les tablettes mêmes vuides ou brisées, *armaria librorum exinanita*. Cette *bibliothèque* se rétablit

pendant après l'orage ; les savans que la persécution avoit dispersés se rassemblèrent, & l'on enseignoit encore à Alexandrie, au septième siècle, la philosophie, la géométrie, l'astronomie, la grammaire & la jurisprudence.

Dès que la capitale de l'Egypte fut tombée sous la domination des Sarrasins, le bon génie qui sembloit avoir veillé jusqu'alors à la conservation de la *bibliothèque* des Ptolomées, l'abandonna entièrement. Jean le Grammairien demanda les livres qui traitoient de la philosophie, au général Amri, qui avoit pris Alexandrie. Celui-ci écrivit au calif Omar, pour le consulter sur la demande du Grammairien. La réponse d'Omar fut des plus laconiques. « Si ces livres ne contiennent que » des choses conformes à la doctrine de l'Alcoran, ils sont inutiles ; mais s'ils traitent de » choses étrangères au livre de Dieu, ils sont » dangereux : ordonne donc qu'on s'en dé fasse ab- » solument, & qu'il n'en soit plus parlé. » Cet ordre bizarre & superstitieux fut exécuté avec la plus grande ponctualité. Amri fit distribuer les livres de la *bibliothèque* dans les bains d'Alexandrie, qu'ils chaufferent pendant six mois.

On peut juger, par la quantité des bains dans lesquels on les distribua, qui surpassoient quarante mille, & par le tems employé à les consumer, du nombre prodigieux des volumes du Sérapéon. Ne le comparons pas cependant à celui des livres que la munificence de nos rois rassemble depuis un siècle ; quoique des auteurs célèbres ayent assuré qu'on en comptoit sept cent mille à Alexandrie. Les métamorphoses d'Ovide formoient alors quinze volumes, c'est-à-dire que chaque volume renfermoit un seul livre. Nous apprenons aussi d'Origène, qu'un certain Didyme d'Alexandrie avoit composé, du tems de Jules-César, six mille volumes ; nombre prodigieux réduit avec plus de vraisemblance à quatre mille par Sénèque, & à trois mille cinq cents par Athénée. La vie entière d'un seul homme ne pourroit suffire à composer un pareil nombre de volumes, même du plus petit de nos formats. Il faut donc restreindre cette idée de volume à celle de la capacité d'un seul rouleau de parchemin, ou de papyrus ; & ces cent mille volumes se réduisent réellement à moins de cinquante mille *in-12.* très-petits, ou à vingt-quatre mille *in-4°.* La capitale du royaume de France offre des *bibliothèques* de particuliers beaucoup plus nombreuses, & dont la formation n'a jamais été à charge à leurs concitoyens, ou aux étrangers : éloge que ne méritoit pas celle des Ptolomées. Tous les livres qui entroient en Egypte, étoient saisis par leur ordre, & déposés dans le Muséum, où des copistes les transcrivoient, pour remettre ensuite aux propriétaires, non les originaux, qui restoient à la *bibliothèque*, mais les copies fidèles. C'est ainsi que Ptolomée-Phiscon se rendit maître des originaux de Sophocle,

d'Éuripide & d'Eschyle, malgré la promesse solennelle qu'il avoit faite de les rendre aux Athéniens, après en avoir simplement tiré des copies pour sa *bibliothèque*. Ce prince regardoit sans doute les livres comme les conquérans regardent les royaumes qui se trouvent à leur bienséance. Nous avons vu en 1709, les États-Généraux, se montrer plus nobles & plus désintéressés; ils obligèrent un nommé Aymon de restituer à la *bibliothèque* du roi de France, un manuscrit précieux qu'il y avoit dérobé, & que le zèle pour leur opinion religieuse auroit pu leur faire regarder comme de riches dépouilles enlevées aux ennemis de leur culte.

La *bibliothèque* des rois de Pergame, dont nous venons de parler, fut formée par Eumène & Attalus. Animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur & la magnificence des rois d'Égypte, sur-tout en amassant un nombre prodigieux de livres, que Plutarque fait monter à plus de deux cent mille. Une partie fut brûlée à la prise de Pergame, & Marc-Antoine en donna, selon Pline, un grand nombre à Cléopâtre. Il en resta cependant encore à Pergame; car Strabon, qui écrivoit sous le règne de Tibère, parle de la *bibliothèque* de cette ville comme d'un monument qui subsistoit de son tems.

Les Romains puisèrent chez les Grecs le goût pour les *bibliothèques* publiques & particulières. Ils firent présent après la prise de Carthage, à la famille de Régulus, de tous les livres trouvés dans cette ville, au nombre desquels étoient vingt-huit volumes de Magon Carthaginois, sur l'agriculture.

Plutarque assure que Paul Emile distribua à ses enfans la *bibliothèque* de Persée, roi de Macédoine, mené en triomphe à Rome. Mais Isidore dit expressément qu'il la donna au Public. Plutarque parle aussi de la *bibliothèque* de Lucullus comme d'une collection très-nombreuse, aussi précieuse d'ailleurs par les riches ornemens dont elle étoit décorée, que par les superbes portiques où les lecteurs & les Grecs eux-mêmes, quoiqu'étrangers, pouvoient se livrer commodément à l'étude.

Asinius Pollion fit encore plus. Ayant formé une riche *bibliothèque* avec les dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus, & avec de nombreuses acquisitions, il en assura par des actes authentiques la jouissance au public. Il l'orna des portraits des hommes savans morts, & de celui de Varron vivant, le célèbre *bibliothécaire* de César. La *bibliothèque* de Pollion étoit placée sur le mont Aventin, dans l'*atrium* de la Liberté, comme nous l'apprenons des vers suivants de Martial (12. 3. 5.), dans lesquels il parle des livres frères, c'est-à-dire, semblables aux siens, qui étoient gardés dans l'ancienne habitation de Rémus, sur le mont Aventin:

*Nec tamen hospes eris, nec jam potes advena dici,
Cujus habet fratres tot domus alta Remi.*

Ovide la désigne avec encore plus de précision dans les vers suivans (*Trist.* 3. 1.) :

*Nec me que doctis patuerant prima libellis,
Atria Libertas tangere passa sua est.*

Auguste forma dans les bâtimens du temple d'Apollon-Palatin, une *bibliothèque* grecque & latine, dont parle Horace (1. *epist.* 3. 17.) :

Scripta Palatinus quacumque reponit Apollo.

On lit à Rome, auprès des thermes d'Agrippa, l'inscription suivante, qui contient le nom d'un garde de la *bibliothèque* latine d'Apollon-Palatin :

SULPICIAE
THALLUSAE
ANTIOCHUS. TI. CLAUDII
CAESARIS. A. BYBLIOTHECA
LATINA. APOLLINIS
CONJUGI. SUAE.
BENE. MERITAE

Gruter a fait connoître, dans l'inscription suivante, le nom d'un garde de la *bibliothèque* grecque :

C. JULIUS. C. L. PHRONIMUS
A. BYBLIOTHECA. GRAECA.

Ovide fait aussi mention du garde de la *bibliothèque* d'Apollon-Palatin (*Trist.* 11. 1. 67.) :

*Quarentem frustra custos, & sedibus illis
Prapositus, sancto jussit abire loco.*

On croit que cette *bibliothèque* a subsisté jusqu'au sixième siècle; c'est-à-dire, jusqu'au pontificat de S. Grégoire, qui la fit brûler. Jean de Salisberi le dit expressément (*Polycrat.* 11. 26.) : *Doctor sanctissimus Gregorius non modò mathestin jussit ab aula; sed, ut traditur à majoribus, incendio dedit probata lectionis*

Scripta Palatinus quacumque tenebat Apollo.

Auguste consacra une seconde *bibliothèque* à l'utilité publique dans les portiques d'Octavie sa sœur, & près du théâtre de Marcellus son neveu. Ovide l'appelle *templa* dans les vers suivans (*Trist.* 11. 1.), à cause que ces portiques entouraient un temple de Junon :

*Altera templa peto vicino juncta teatro :
Hæc quoque erant pedibus non adeunda meis.*

L'exemple d'Auguste fut suivi par Vespasien,

qui rassembla une nombreuse *bibliothèque* dans le temple de la Paix. Aulu-Gelle (xvi. 8.) & Gallien (*de Compos. medicam. I. 27.*) en font mention.

Il y avoit aussi une *bibliothèque* considérable dans le capitolé, qui brûla sous le règne de Domitien. Mais la plus magnifique de toutes les *bibliothèques* de l'ancienne Rome, étoit celle de Trajan, appelée *Ulpienne* de son nom. Elle renfermoit le recueil des édits des préteurs, écrits sur des toiles & sur des tablettes d'ivoire. On croit que Dioclétien la transporta dans ses thermes.

Constantin forma une nombreuse *bibliothèque* dans sa nouvelle ville. Théodose-le-Jeune, un de ses successeurs, l'ayant trouvée composée de six mille volumes, en porta le nombre jusqu'à dix mille. Elle fut ainsi augmentée successivement par les autres empereurs; de sorte qu'à l'époque où Léon l'Isaurien la fit brûler, elle contenoit trois cent mille volumes. On assuroit que l'Iliade & l'Odyssée y étoient écrites en lettres d'or sur les boyaux d'un serpent.

Les Romains embellissoient leurs *bibliothèques* publiques & particulières avec tous les ornemens du luxe. Les intervalles qui n'étoient pas remplis par les armoires, étoient incrustés de plaques d'ivoire & de verre coloré diversément. Boèce parle de ces ornemens (*Consolat. prof. 5*): *Nec bibliotheca potius comptis ebore, ac vitro parietes, quam tua mentis sedem requiro.* On y plaçoit aussi les portraits & les statues des savans & des hommes célèbres, comme nous l'avons vu plus haut à l'article de la *bibliothèque* formée par Asinius Pollion.

BIBLIS & Caunus étoient enfans de Milet & de la nymphe Cyanée. Voyez MILET. *Biblis* ayant conçu pour son frère une flamme criminelle, chercha, par toute sorte de moyens, de le rendre sensible. Caunus ne paya tous les empressemens de sa sœur que d'indifférence & de mépris; & se voyant sans cesse persécuté, il alla chercher en des lieux éloignés une tranquillité qu'il ne trouvoit plus dans la maison de son père. *Biblis* ne pouvant vivre sans lui, vola à sa poursuite; & après l'avoir cherché long-tems inutilement, elle s'arrêta dans un bois, où, pleurant continuellement, elle fondit enfin en larmes, & fut changée en une fontaine intarissable, qui porte son nom. Pausanias dit qu'on voyoit encore de son tems la fontaine de *Biblis*.

C'est ainsi qu'Ovide raconte cette histoire; mais d'autres auteurs la racontent diversément. Les uns disent que *Biblis*, recherchée en mariage par de grands partis, les méprisa tous; & que, ne pouvant résister à l'amour qu'elle avoit pour son frère, elle étoit prête à se jeter, de désespoir, du haut d'une montagne, lorsque les nymphes, touchées de compassion, l'en empêchèrent. Elles firent plus: elles l'endormirent profondément, la changèrent en nymphe, & l'appelèrent la nymphe Hamadyade *Biblis*. D'autres ont dit, & Ovide

lui-même l'assure dans un autre endroit, que *Biblis* se pendit de chagrin de n'avoir pu vaincre la résistance de son frère, & de l'avoir mis dans le cas de s'expatrier. Quelques-uns ont encore écrit que ce fut Caunus qui devint amoureux de sa sœur; que n'ayant pu vaincre la résistance de cette jeune fille, il s'expatria. *Biblis* parcourut plusieurs contrées pour le chercher, & ne l'ayant pas trouvé, elle se pendit. Enfin, les plus modérés racontent que Caunus ne pouvant vaincre l'amour qu'il avoit pour sa sœur, voulut se guérir par l'absence; & que *Biblis*, affligée de l'éloignement de son frère, se borna à pleurer abondamment. Voyez CAUNUS, MILET.

BIBRACTE, ancienne ville des Eduens, que l'on croit être Autun. Elle fut mise au nombre des déesses; car on a trouvé à Autun, en creusant le puits du séminaire, une pierre sur laquelle étoient écrits ces mots: *A la déesse Bibracte, DEÆ BIBRACTI.*

BIBULUS, surnom de la famille CALPURNIA.

BICESSIS, monnoie des Romains. Voyez VICISSIS.

BICERRES *vestes* ou *BICIRRES*, en grec *κροστῆται*, vêtements ornés de houpes, ou de glands appelés *κροττοί*. Tels étoient les manteaux des Grecs & des Romains. V. HOUPPE.

BICHE; cet animal est le symbole de Junon conservatrice, parce qu'elle sauva la cinquième des biches à cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivit à la chasse, dans la Thessalie, & dont elle atela quatre à son char. La biche aux pieds d'airain & aux cornes d'or, du mont Ménale, étoit consacrée à Diane; c'est pourquoi il n'étoit pas permis de la tuer: cependant Euristhée commanda à Hercule de la lui amener. Après l'avoir poursuivie pendant un an, Hercule l'atteignit enfin sur les bords du Ladon, la saisit, la chargea sur ses épaules, & la porta à Mycène. On lui donne des cornes d'or, quoique les biches n'ayent point de bois. C'est le quatrième des travaux d'Hercule.

BICLINIUM, lit de table destiné pour deux personnes, comme le *triclinium* servoit à trois. Plaute en a fait mention deux fois (*Bacch. iv. 4. 69.*):

Ubi est biclinium vobis stratum?

Et 102:

Jam facile in biclinio

Cum amicâ suâ uterque accubitum eatis.

Les bas-reliefs des anciens tombeaux représentent souvent deux personnes assises sur le *biclinium*, autour d'un trépied.

BICONGE, mesure des Romains, qui contenoit deux congés ou douze setiers.

BICORNIGER, surnom de Bacchus, qu'on trouve représenté quelquefois avec des cornes, symboles des rayons du soleil, ou de la force que donne le vin.

Les Arabes donnèrent ce surnom à Alexandre-le-Grand, pour désigner l'empire d'Orient qu'il avoit ajouté à celui d'Occident, ou pour faire allusion aux médailles sur lesquelles il est représenté avec des cornes, en sa qualité prétendue de fils d'Ammon. (*Muhamed Alfergan*).

BIDENTAL, endroit frappé de la foudre. C'étoit un point de religion chez les Romains, de consacrer aux dieux, & à Jupiter en particulier, les lieux où le tonnerre étoit tombé. Un aruspice les *exploit* par le sacrifice d'une brebis de deux ans, appelée *bidens*, d'où vint le nom *bidental*. Il les consacroit ensuite; ce qui en formoit un temple, *templum*, selon le style des livres pontificaux, & il les faisoit entourer de murs ou de palissades. Lucain décrit cette cérémonie dans sa *Pharsale* (l. 606.) :

*Dispersos fulminis ignes
Colligit, & tacito terrâ cum murmure condit,
Datque locis nomen.*

C'étoit un crime capital d'insulter un *bidental*, & Horace le met en parallèle avec la plus grande insulte que puisse faire un homme à la mémoire de son père (*Art. Poet.*) :

*utrùm
Minxerit in patrios cineres, an triste bidental
Moverit incestus.*

La superstition, dont le caractère est d'étendre sans cesse son empire, fit créer un ordre de prêtres destinés aux seules fonctions de consacrer les lieux frappés de la foudre. Voyez **BIDENTALES**.

BIDENTAL. On donna par extension ce nom à la foudre elle-même, comme on le voit dans Columelle; & aux hommes écrasés par le tonnerre (*Perf.* 2. v. 27.) :

Triste jaces lucis, evitandam que bidental.

BIDENTALES, prêtres établis chez les Romains pour expier les lieux frappés de la foudre, & classés par décuries. On a trouvé à Rome, dans l'île Saint-Barthélemy, où étoit autrefois le temple d'Esculape, l'inscription suivante, qui fait mention d'un *bidentalis* :

SEMONI
SANCTO
DEO. FIDIO
SACRUM
SEX. POMPEIUS. SP. F
COL. MUSSIANUS
QUINQUENNALIS
DECUR
BIDENTALIS
DONUM DEDIT,

Il en est parlé encore dans l'inscription suivante, qui étoit conservée à Rome dans la maison de Fulvius Ursinus :

SANCTO SANCO
SEMONI. DEO. FIDIO
SACRUM. PECUNIA
SACERDOTUM. BIDENTALIMUM
RECIPERATIS
VECTIGALIBUS

Le sénat chargeoit quelquefois d'autres pontifes que les *bidentales*, du soin de ses expiations; comme nous l'apprennent Tite-Live (l. 29), parlant du temple de Proserpine, frappé de la foudre, & l'inscription suivante :

JOVI
FULMIN. FULG. TONANTI
RUSTIUS. L. F. AEPPIO. PONT
EX. SC. DEDICAVIT.

BIERRE. La défense absolue de boire du vin avoit fait recourir les Egyptiens à une boisson fautive, dont il est beaucoup parlé dans l'histoire sous les noms de *zythum* & de *curmi*, & dont on attribuoit l'invention à Osiris; c'est-à-dire, qu'on n'en connoissoit pas l'inventeur (*Diodore*, l. 1). C'étoit, dit M. Paw (*Recherches sur les Egyptiens* t. 140.) une sorte de *biere* composée d'orge, & qui pouvoit se conserver long-tems sans se corrompre; car au-lieu de houblon, absolument inconnu dans cette contrée, on y ajoutoit une infusion amère de lupin :

*Jam Pifer Assyriouque venit qua semine radix,
Settaque prabetur, madido sociata lupino,
Ut Pelusiaci proritet pocula zythi.*

COLUMELLA, de Cultu hortorum.

On devroit essayer en Europe si le houblon pourroit être remplacé par le lupin, sans une altération considérable des qualités de la liqueur. Les Egyptiens y faisoient entrer encore de la graine d'Assyrie, & probablement d'autres plantes aromatiques, chacun suivant son goût particulier: car Strabon observe que chez eux, la manière de brasser varioit beaucoup. Mais le procédé dont on vient de parler a été le plus généralement employé pour faire le *zythum* dans la Basse-Egypte, où on le convertissoit tout comme la *biere* ordinaire, en vinaigre, que les marchands grecs d'Alexandrie transportoient dans les ports de l'Europe. Les Arabes & les Coptes ne savent plus aujourd'hui faire cette liqueur comme les anciens habitans du pays; & leur *bouzac*, faite de contenir une infusion amère, s'aigrit au bout de quelques jours.

Il est très-étonnant que Dioscoride ait soutenu que la lèpre ou l'*éléphantiasis* proprement dite, étoit engendrée par le *zythum* (l. II. c. 97.); erreur qu'on

trouve

trouve reproduite sous différentes formes dans des Dictionnaires à la suite de ce mot. Il est contre la vraisemblance, que les Egyptiens se fussent opiniâtrés pendant des milliers d'années, à se servir d'une boisson empoisonnée, dont ils connoissoient certainement mieux la vertu que ce médecin grec, qui écrivoit des livres sur la matière médicale en Cilicie.

Ætius & Paul d'Egine parlent aussi du *zythum* comme d'une liqueur mal-saine; mais ils ne conviennent pas qu'elle engendrait l'*éléphantiasis*.

L'usage de la *bière* ne tarda pas à être répandu dans les Gaules, où le vin étoit peu connu avant Probus; & ce fut pendant long-tems la boisson de leurs habitans. L'empereur Julien, gouverneur de ces contrées; en fait mention dans une épigramme. Au tems de Strabon, la *bière* étoit déjà commune dans les provinces du Nord; en Flandres & en Angleterre. César dit aussi dans ses Commentaires, que les anciens Bretons avoient beaucoup de vignes, mais qu'ils n'en faisoient cas que pour orner leurs jardins, & qu'ils préféroient, comme plus salubre, le vin des grains à celui des raisins.

Il n'est pas vraisemblable que les Grecs, dont les vins étoient si renommés dans l'antiquité, aient pensé de même. Cependant Aristote parle de la *bière* & de son ivresse; Théophraste l'appelle *οίνος κριθῆς*, Eschyle & Sophocle *ζυθος βύβρον*.

Les Espagnols buvoient aussi de la *bière* dans le tems où Polybe écrivoit.

BIFORIS cantus. Virgile dit (*Æneid.* 9. 617.):

Ite per alta

Dindyma, ubi adsuetis biforem dat tibia cantum.

Servius expliquant ces vers, dit que *biforis cantus* désigne ici les flûtes phrygiennes. Ces flûtes étoient inégales en diamètre; de sorte qu'en soufflant dans deux flûtes phrygiennes en même-tems, on faisoit entendre deux sons à l'octave l'un de l'autre, ou peut être même en accord. Voici le passage de Servius: *Biforem dat tibia cantum bifonum, imparem. Et servavit eis tibiaram suarum, id est, phrygiarum, naturam. Tibia aut ferrana dicuntur, quæ sunt pares, & æquales habent cavernas: aut Phrygia, quæ impares sunt & inæquales habent cavernas. Ergo biforem, dissonum dissimilemque; non sunt pari modulatione compositæ. Ut enim ait M. Varro: Tibia Phrygia dextrâ unum foramen habet, sinistra duo. Quorum unum acutum sonum habet, alterum gravem, &c.*

BIFORMIS, *δυσμορφος*, surnom qui fut donné à Bacchus, ou parce qu'on le représentoit, tantôt comme un jeune homme, & tantôt comme un vieillard; tantôt avec de la barbe, & tantôt n'en ayant point: ou bien parce que le vin, dont il est le symbole, rendait les uns tristes & furieux; les autres gais & de belle humeur, cause des effets

Antiquités, Tome I.

tout contraires dans le cœur de ceux qui en boivent avec excès.

BIFRONS, à deux visages. On donnoit ce surnom & ce double visage à Janus, parce qu'on le croyoit instruit de l'avenir & du passé; tradition fabuleuse fondée sur sa grande expérience dans les travaux de l'agriculture, qu'il avoit enseignée aux habitans du Latium. Ovide & Varron en donnent une autre cause; ils assurent que ce double visage étoit l'emblème du couchant & du levant. C. Bassus, cité par Macrobe (*Saturn.* l. 1. c. 9.), reconnoît Janus pour le portier des cieus & des enfers, & veut que son double visage soit l'emblème de sa double fonction. Voyez JANUS.

BIGARIUS, celui qui conduit un bige ou char à deux chevaux. On lit à Saint-Grégoire, au mont Cælius, l'építaphe d'un jeune enfant, qui s'étoit tué en conduisant un bige:

FLORUS. EGO. HIC. JACEO

BIGARIUS. INFANS. QUI. CITO

DUM. CUPIO. CURRUS. CITO

DECIDI. AD. UMBRAS

JANUARIUS. ALUMNO. DULCISS

BIGATI nummi, monnoie du tems de la république romaine, sur laquelle on voyoit un bige & un Janus à double visage. La collection des médailles de familles en renferme plusieurs.

BIGE, char traîné par deux chevaux. Plin. (*vii.* 56.) en attribue l'invention aux Phrygiens: *Bigas primum junxit Phrygium natio.* Isidore nomme un inventeur, Cyristène de Sicyone (*xvii.* 35.): *Jugo primus Cyristenes Sicyonius equos jugavit: eosque singulos ex utraque parte simplici vinculo applicavit, quos Græci Steirophoros, Latini Funales vocant, à genere vinculi quo prius alligabantur. Dexterioris verò bigæ victor Marti immolare solebat.*

Quoi qu'il en soit des inventeurs, il est certain par les vers d'Hésiode & d'Homère, que l'on combattoit sur des biges à la guerre de Troie & dans les tems héroïques. On introduisit les biges dans les jeux olympiques la *xciij^e* olympiade. Il paroît cependant que les héros grecs qui célébrèrent les premiers jeux Néméens en l'honneur d'Archémore, étoient montés sur des biges.

La lune paroît, dans les anciens monumens, montée sur un bige, comme le soleil sur un quadrigé. Sénèque (*Agamem.* *iv.* 817.):

Et tuas lentè

Remeare BIGAS, pallidi Phæbe.

La Victoire est montée sur un bige aussi souvent que sur un quadrigé; mais il y a sur ce point plus de variations dans les monumens que pour la lune.

M m m

BIGE sur les médailles ; type ordinaire d'Æsernium en Italie, de Catane, de Syracuse, des Consulaires, &c. &c.

BIGLÆ, soldats dont il est parlé dans l'article suivant.

BIGLIATICUM, solde des gardes appelés *Bigla*, qui veilloient pendant la nuit à la sûreté de Constantinople sous les empereurs grecs.

BIGOIS. Voyez **BYGOIS**.

BILBILIS, dans l'Espagne. **BILBILIS. ITALICA.** *MV. Municipium.*

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Caligula.

Elle étoit la patrie de Marcial, qui a chanté ses forges & son acier (*IV. 55.*) :

*Savo Bilbilin optimam metallo
Qua vincit Chalybesque, Noricosque,*

Et ses chevaux (*lib. I. 50.*) :

*Videbis altam, Liciniane, Bilbilim
Equis & armis nobilem.*

BILE. Dans les sacrifices qui précédoient & accompagnoient les mariages, on ne mêloit pas la *bile* des victimes avec les autres portions de leurs corps, mais on la faisoit couler soigneusement à côté de l'autel. C'étoit, disoit-on, pour apprendre aux époux que la colère doit leur être inconnue.

BILIBRIS, du poids de deux livres. C'étoit le poids des poissons appelés *mulli*, si recherchés des gourmands de Rome, lorsqu'ils étoient arrivés à ce volume. Martial en parle souvent (*XI. 50.*) :

Nunc ut emam grandemve lupum, mullumve bilibrem.

Et (*II. 45.*) :

Nolo mihi ponas rhombum, mullumve bilibrem.

Elagabale fit frapper des pièces d'or d'un poids extraordinaire, de deux livres, *formas binarias*, & plus, qu'Alexandre-Sévère déclara rigoureusement.

BILIBRIS tritici, mesure des solides de l'Asie & de l'Egypte. Voyez **CHENICE**.

BILIBRIS tritici, mesure des liquides de l'Asie & de l'Egypte. Voyez **CHENICE**.

BILIUS est le même que *Duilius*, qui fit élever la colonne rostrale après avoir détruit la flotte des Carthaginois. C'étoit l'ancienne orthographe des Romains.

BILLETS de spectacle. Voyez **TESSÈRES**.

BILLON, composé de métaux précieux & d'autres qui le sont moins, dans lequel la quantité du métal précieux est beaucoup plus petite que celle des autres métaux. Les auteurs qui ont écrit sur la science Numismatique, se servent du

mot *billon* pour désigner des médailles de cuivre allié d'une infiniment petite quantité d'argent. Il faut bien les distinguer des médailles **SAUCEES** & **FOURRÉES**. Voyez ces mots & l'article **ARGENT**.

BIMATER, surnom de Bacchus, celui qui a eu deux mères ; parce que Jupiter l'avoit porté deux mois dans sa cuisse, après la mort de Sémélé sa mère.

BIOCOLYTHES, formé de *βία*, violence, & *κωλύω*, j'empêche. On appeloit de ce nom, dans l'empire grec, des officiers & des soldats chargés du soin d'empêcher les violences qui se commettoient dans ses vastes provinces. Ils faisoient les mêmes fonctions que les maréchauffées modernes. Justinien supprima les *biocolythes*.

BIPEDA, brique & tuile de deux pieds romains anciens de longueur. Palladius (*l. VI. c. 2.*) a appelé de ce nom particulier toutes les tuiles en général : *Bipedas qua per omnia latera canaliculos habeant digitales jungemus*. Mais Fabretti (*Inscript. pag. 511.*) a trouvé une brique de deux pieds romains de longueur, sur laquelle étoient gravées à rebours ces trois lignes ; entre la première & les deux autres, on voyoit une tête de Mercure :

CRESIMI. L. M. C.

(tête de Mercure)

FUNDUS. CRIS

PINIANI BIPEDA

On voyoit à Rome, du tems de Fabretti, les voûtes d'un ancien portique situé entre l'église de Sainte-Marie de *Planctu*, & celle de notre-dame in *Canaberis*, formées de briques de deux pieds, *bipeda*, & de briques d'un pied & demi. Elles étoient réunies par leur extrémité, & formoient une épaisseur de trois pieds & demi. La première assise commençoit à l'*intrados* par la *bipeda*, & se terminoit à l'*extrados* par la brique d'un pied & demi ; la seconde commençoit à l'*intrados* par la brique d'un pied & demi, & se terminoit à l'*extrados* par la *bipeda* : & ainsi de suite alternativement.

BIPENNE, *bipennis* ; c'est le nom que l'on donne communément à la hache double, & à celle des Amazones en particulier. On en voit de plusieurs fortes dans les monumens. Les unes ressemblent des deux côtés à un marteau ; d'autres sont formées en hache d'un côté, & de l'autre en marteau pointu. Il y en a en double hache égale ; quelques unes de celle-ci enfin, ont la double hache plus étroite auprès du manche que vers le tranchant ; & ressemblent à deux boucliers d'Amazones joints ensemble. Barnès fait, dans ses notes sur Euripide, une élégante description de ces dernières.

On voit souvent dans les sculptures & les peintures étrusques, la première espèce de *bipenne*.

La seconde paroît souvent dans les mains des sacrificateurs; c'est elle qui est désignée par les poètes, lorsqu'il parlent des sacrifices. Valérius Flaccus (l. 193.):

*Non illo certior alter
Pingua lethiferâ perstringens colla bipenni.*

Cette même espèce de *bipenne* étoit en usage sur les vaisseaux armés. Elle servoit à couper les cables qui lioient le gouvernail; & à percer les flancs des navires ennemis. Végèce en parle en ces termes: *Bipennis est securis habens ex utràque parte latissimum & acutissimum ferrum. Per has in medio ardore pugnandi peritissimi nautæ, vel milites, cum minoribus scaphulis secretò incidunt funes, quibus adversariorum ligata sunt gubernacula.*

Les guerriers portoient des *bipennes* de toutes les espèces. Thésée combattant les Centaures sur les bas-reliefs du temple de Jupiter à Elis, étoit armé d'une *bipenne*. (*Pauf. Eliac.*)

La quatrième espèce de *bipenne* paroissoit affectée plus particulièrement aux Amazones; c'est pourquoi on la voit pour symbole sur les médailles des villes qui se glorifioient d'avoir été fondées par quelques-unes de ces guerrières célèbres.

BIPENNE sur les médailles, symbole des médailles de l'île de Ténédos.

On la voit encore sur celles de Thyatire & de Mylasa.

BIREME, *biremis*, *διππορα* & *dicrota*. Les Latins empruntèrent le nom grec des *birèmes*, qu'ils conservèrent dans leur langue. Cicéron & Hirtius s'en sont servis. Le premier dit (*ad Attic. xvi. 4.*): *Ipse Domitius bona planè habet dicrota*; & le second (*de Bello Alex. c. 47.*): *Capit ex eo pralio penterem unam, triremes duas, dicrotas octo.*

Le mot de *birème* avoit deux significations: tantôt il désignoit une barque ou un esquif à deux rames, & tantôt un navire à deux rangs de rames. Il paroît démontré par quelques endroits de Thucydide, que les *birèmes* n'étoient pas connues au tems de la guerre de Troie. Plîne dit que les Erythréens ajoutèrent un second rang de rames au premier, qui étoit alors en usage (*vii. 56.*): *Biremem Erythrai fecerunt.*

Les savans ont été partagés long-tems sur la position de ces deux rangs de rames. Ils paroissent cependant aujourd'hui s'accorder à les placer les uns au-dessus des autres; & la vue des monumens antiques les a réunis sur ce point. Tel est en particulier le navire à plusieurs rangs de rames dont Herculanum a offert la peinture: ces rangs sont placés les uns au-dessus des autres, comme aux *birèmes* de la colonne Trajane & à celles qu'a publiées le P. de Montfaucon dans le quatrième tome de son *Antiquité expliquée.*

BIROTA, } chariot à deux roues que
BIROTUM, }

l'on atteloit de trois mulets, & sur lequel on

né pouvoit charger que deux quintaux, selon l'ordonnance de Constantin. Valentinien régla aussi que la *birota* ne pourroit porter que deux ou trois personnes au plus. *Panciol. Notit. Imp. Orient.*

BIRRETUS, espèce de bonnet noir & pointu que portoient les Grecs du Bas-Empire. Nicéas dit à la fin de la vie d'Alexis Comnène, qu'Andronique Comnène ayant été élu empereur, on ôta de dessus sa tête le bonnet noir & pointu en forme de pyramide, qu'il portoit ordinairement, & qu'on mit à sa place une mitre rouge ou pourpre. Le même historien racontant l'entrevue de Baudouin & de Richard, chefs des croisés qui avoient été faits prisonniers, avec l'empereur Isaac Lange, dit qu'ils ôtèrent leurs *birreti*, que l'on appeloit *pilei*, pour saluer l'empereur.

Ce bonnet étoit fait de lin; il étoit étroit & ferroit la tête. Les papes en firent aussi usage, comme nous l'apprenons d'une bulle de Boniface VIII; & les docteurs des Universités l'adoptèrent depuis, comme un des attributs de leur dignité.

BIRRUS, *βίρος*; vêtement plus court & moins embarrassant que la toge. Il y fut substitué dans les mêmes tems que les lacernes, c'est-à-dire, sous les empereurs. Peut-être même (ce qui est plus vraisemblable) le *birrus* ne différoit-il que par sa couleur rouge, de la lacerne qui étoit noire ou brune. C'est l'opinion de Saumaïse (*in Tertull. de Pallio*).

BIRRUS fut aussi le nom d'un bonnet ou d'une espèce de capuchon. Le scholiaste de Juvénal expliquant le 145^e vers de la satire VII^e, dit que la *Santonicus cucullus* étoit le *birrus* des Gaulois, qui se fabriquoit à Saintes. On voit aussi dans le livre troisième de Fulgence contre Monimus, que le *birrus* étoit d'usage en Afrique, & qu'il se mettoit sur la tête.

BISALTIA, en Macédoine. *ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ* & *ΒΙΣΑΛΤΙΟΝ*.

Hunier possédoit deux médailles autonomes de bronze, avec ces légendes & des types différens, que M. Combe attribue à cette ville.

BISALTIS, fut aimée de Neptune, qui, pour la tromper, se changea en bélier. Ovide, (*Met. lib. 6.*)

BISANTHE, dans la Thrace. *ΒΙΣΑΝΘΙΝΟΝ*. Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

Cette ville doit être distinguée de *Byzance*, qui fut depuis Constantinople.

BISELLARIUS.

BISELLEARIUS.

BISELLIARIUS.

BISELLII (*honor.*).

BISELLIUM.

Le mot *bisellium* ne se trouve dans aucun auteur latin avant Varron (*de Ling. Lat. iv. 28*). C'est ainsi qu'il l'explique:

Ab sedendo appellantur sedes, sediles. . . . Ubi in ejusmodi. (SELLA) duo bisellium dictum. On sous-entend après duo, le mot sedent; & l'on voit que bisellium étoit une chaise ou siège très-ample, sur laquelle deux personnes pouvoient s'asseoir à la fois. C'est ainsi que l'on appela biclinium un lit de table qui servoit à deux convives.

Honor bisellii étoit la permission de se servir d'un semblable siège aux spectacles, aux théâtres & dans les autres endroits publics. Cette distinction étoit analogue à celle que nous appelons droit de fauteuil, & qui formé en certaines occasions d'éclat, une classe séparée de celle qui ne peut s'asseoir, ou qui ne peut le faire que sur des tabourets ou des pliants. Festus dit que le peuple accorda le droit d'avoir une chaise curule dans le cirque au dictateur Valérius, & à sa postérité: Sella curulis in circo locus datus est Valerio dictatori, posterisque ejus, honoris causa. De même on lit sur une inscription trouvée à l'ancienne Suesça, dans la Campanie, rapportée par Gruter (p. 475. n^o. 3):

C. TITIO
CHRYSIMO AUGUSTO. LI
HUIC ORDO DECURIONUM
QUOD PRO SALUTE ET INDUL-
GENTIA IMPERAT. ANTONINI PII
FELICIS AUG. ET EX VOLUNTATE
POPULI, MUNUS FAMILIAE GLA-
DIATORIAE EX PECUNIA SUA DIEM
PRIVATUM SECUNDUM DIGNITA-
TEM COLONIAE EDIDERIT HONO-
REM BIS ILLI. (Leg.) BISELLI, &c. &c.

Ceux auxquels le peuple ou les magistrats accordoient, cette distinction, *honorem bisellii*, étoient appelés *bisellarii* ou *bisellarii*. Scaliger faisant dans le dernier siècle l'*index* du grand recueil d'inscriptions de Gruter, plaça les *bisellarii* dans la classe des artisans; c'est-à-dire, qu'il les regarda comme des ouvriers qui faisoient des *bisellium*. Il ne fit pas attention aux titres d'honneur qui étoient joints à celui de *bisellarius* dans les inscriptions rapportées par Gruter; & il dégrada trop les *bisellarii*. Mais on les releva trop depuis lui.

Chimentel, dans son *Traité de honore Bisellii*, dit que cet honneur n'appartenoit qu'au premier des sévirs-augustaux, & que c'étoit une décoration dépendante de ces dignités. Mais Muratori (p. 22. 1.) a rapporté deux inscriptions dans lesquelles on lit: *Bisellarius collegii fabrùm; bisellarius dendrophorum; & decurio libertorum dignus honore biselli.*

Au reste, le siège double appelé *bisellium* étoit très-orné, comme nous l'apprenons d'Hétychius,

qui le désigne sous le nom grec *Διδυπος*. Son caractère distinctif étoit d'offrir un vuide double de celui que formoient les bras de la chaise curule. C'est à cette largeur que fait allusion Sénèque dans le passage suivant (*de Const. Sap. c. 14.*): *Quid refert quantum habeat, quot lecticarios, quam oneratas aures, quam laxam sellam?*

BISMUTH. Il paroît que les anciens n'ont pas connu ce demi-métal; car ils l'auroient confondu avec le plomb, ainsi qu'ils ont fait pour l'étain, en ajoutant au mot *plomb* un adjectif qui en exprimât la couleur distinctive. Or, ils ne parlent que du plomb blanc, *plumbus albus*, l'étain; & du plomb noir, *plumbus niger*, le plomb proprement dit. Agricola même ne connoissoit pas encore le *bismuth*; & il l'a confondu avec une mine de plomb qu'il appeloit *pirites plumbi cinereus*.

BISOMUM & BISOMATON, tombeau ou urne destinée à recevoir les restes de deux personnes. Les anciens ne plaçoient jamais un cadavre immédiatement sur un autre; plusieurs conciles, les statuts de S. Boniface archevêque de Mayence, & les Capitulaires de Charlemagne (*lib. 6.*), défendent souvent cette pratique, *mortuum super mortuum poni*. On lit le mot *bisomum* dans plusieurs épitaphes, telles que la suivante, trouvée à Bénévent: P. P. AELIUS VENERIANUS HOC VAS BISOMUM SIBI ET FELICITATI SVAE POSUIT ET TRIBUNAL EX PERMISSU PONTIF. PERF. &c. &c. On trouve même TRISOMUM & QUADRISOMUM. Ces mots sont des composés de *σῶμα*, restes des morts.

BISSEXTILE. } Le soleil ne terminant pas sa course annuelle dans l'espace juste de 365 jours; mais y employant à-peu-près six heures de plus, il étoit impossible de former toutes les années égales. Jules-César voyant dans quel désordre étoient tombées les années de Numa & des Grecs, parce qu'on avoit négligé ces six heures, résolut, en réformant le calendrier, d'en tenir compte. Ce grand homme, aussi habile dans l'économie politique que dans la guerre, imagina de former tous les quatre ans un jour entier de six heures, dont la véritable année solaire excédoit l'année civile de 365 jours, & de l'ajouter au mois de février; de sorte que l'on compteroit de quatre en quatre ans un jour de plus dans ce mois. Pour ne rien changer au nom des jours, on fixa celui que l'on ajoutoit au lendemain du dixième jour avant les calendes de mars, & l'on répéta la dénomination *sexto calendas martias*, avec l'addition du mot *bis*. De-là vint au jour intercalaire le nom de *bisextum*, *bissexte*; & à chaque quatrième année, le nom de *bisextilis*, *bissextile*.

Les six heures dont l'année solaire excède l'année civile de 365 jours, ne sont pas entières; il s'en fait onze minutes, qui, répétées pendant quatre ans, font 44 minutes de différence. Ces

minutes accumulées pendant quinze siècles, avoient tellement troublé l'ordre des saisons sous le pontificat de Grégoire XIII, qu'il fallut réformer le calendrier Julien. On régla lors de cette réforme, que l'on supprimerait trois années *bissexiles* dans l'espace de 400 ans, afin d'obvier par la suite à cette erreur : de manière que de quatre années séculaires, trois seulement seroient *bissexiles*.

La confiance que les anciens accordoient à l'Astrologie, fit naître deux erreurs singulières relatives aux années *bissexiles* & aux *bissextes*, qui duroient encore au commencement du dernier siècle. On croyoit d'abord que les saisons revenoient les mêmes tous les quatre ans; & ensuite que les années *bissexiles* & les *bissextes*, étoient des époques funestes pour les mortels.

Quant au premier préjugé, Pline (11. 47) & Columelle seront nos garants. Le premier dit : *Omnium redire easdem vices, & quadriennio exacto, non ventorum modo, verum & reliquarum tempestatum magna ex parte. Et esse principium lustri ejus semper intercalari anno, canicula ortu.* Le second soutient (11. 6.) que les vignes fournissent tous les quatre ans des vendanges semblables : *Ubi plurimis velut emeritis annorum stipendiis fides surculo constitit, nihil dubitandum est de fecunditate : nec tamen ultra quadriennium talis extenditur inquisitio. Id enim tempus ferè virentium generositatem declarat, quo sol in eandem partem signiferi, per eosdem numeros redit, per quos curjús sui principium cæperat : quem circuitum meatus dierum integrorum mille quadringentorum sexaginta unius ἀποκατάστασις vocant studiosi rerum celestium.* Ammien-Marcellin raconte que l'empereur Valentinien ne voulut point sortir de son palais, un jour de *bissexte*, parce qu'il le croyoit malheureux (xxvi. 1.) : *Nec prodire in medium voluit, bissexto vians februarii mensis, tunc illucescentis : quod aliquoties rei Romana fuisse cognorat infestum.*

Baptiste Mantuan a chanté ces deux préjugés dans ses Fautes :

*Nec mirum est, quod fama refert, hunc scilicet annum
Ominis esse mali, solitumque offendere fruges :
Atque hominum varios infortunare labores.
Tum malè depangi vites, malè semina sulcis
Rura putant credi, pecoris malè pignora nasci :
Semina pomorum pedibus conversa supinis,
Et capite in terram memorant adolescere misso.
Sapius audivi, cum quis dare rebus agendis
Principium vellet, dici, meliora require
Tempora, hyperbolico frustra conaberis anno.*

BISTAPIA. Voyez **ETRIER.**

BISTON, fils de Mars & de Callirhoë, fonda la ville de son nom en Thrace; de-là vint que les Thraces furent appelés *Bistonii*.

BISTUVIUM, dans l'Italie. **ΒΙΣΤΥΒΙΣ.**

Mazochi & Neumann ont publié quelques médailles d'argent en petit nombre, qu'ils attribuent à cette ville située près de *Pasum*.

BITHIES, peuples de Thrace, ainsi nommés de *Bithis*, fils de Mars & de Sère, ou plutôt du fleuve *Bithys*. Pline (7. c. 2.) rapporte une ancienne fable qui donnoit deux prunelles à chaque oeil des femmes de cette contrée. Elles tuoient par leurs regards. Ovide avoit fait allusion à cette merveille fabuleuse, en parlant d'une magicienne (*Amor. 1. 8. 13.*) :

*Suspitor, & fama est, oculis quoque pupula duplex
Fulminat, & geminum lumen ab orbe venit.*

Les Grecs exprimoient cette double prunelle par le mot *διόσφι*, & ils donnoient le nom de *διόσφι* à ceux qu'ils croyoient l'avoir. Cependant on explique le surnom *διόσφος* de l'empereur Anastase I, par la différence qu'il y avoit pour la couleur entre ses prunelles. Ne seroit-ce pas le même phénomène qui auroit fait imaginer la fable de la double prunelle ?

Quant au cheval que Pline dit avoir été peint sur la prunelle des *Thibies*, femmes qui habitoient une contrée du Pont, il est difficile de pouvoir rien en dire même de vraisemblable.

BITHYNIARQUE, souverain pontife & premier magistrat de la Bithynie. Sa dignité étoit analogue à celles des béotarques, des asiarques, &c.

BITHYNIE. Les rois de *Bithynie* dont on a des médailles, sont :

NICOMÈDE I.
PRUSIAS I.
PRUSIAS II.
NICOMÈDE II.
NICOMÈDE III.

M. Eckhel ajoute à ce nombre deux princesses, **ORADALIS** & **MUSA.** Voyez leurs articles.

La *Bithynie* ayant été réduite en province romaine, fit frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sabine, d'Antinoüs; avec la légende **ΒΕΙΘΥΝΙΑC.**

Sur les médailles d'Hadrien, qui ont pour légende *Restitutori Bithynia*, on voit une femme qui tient une *tesera* de libéralité. Seroit-ce le symbole de la *Bithynie*, ou plutôt l'annonce des largesses que lui fit cet empereur, pour relever ses villes abattues par un tremblement de terre ?

BITHYNIUM, dans la Bithynie. **ΒΕΙΘΥΝΙΟΝ.**

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antinoüs, de M.-Aurèle, de Commode, de Sept.-Sévère, de Paula, d'Alex.-Sévère.

BITON & Cléobis, deux frères recommandables par leur piété envers Cydippe leur mère, & qui méritèrent par-là les honneurs héroïques. Solon, dans Hérodote, raconte ainsi leur histoire à Crésus : cette mère devant aller au temple de Junon à Argos sur un char traîné par des bœufs, & n'ayant pas ces animaux près d'elle, ses deux fils se mirent sous le joug, & tirèrent le chariot l'espace de quarante-cinq stades, jusqu'au temple. Tout le monde félicitant cette femme d'avoir de tels enfans, elle pria la déesse de leur donner ce qu'un homme pouvoit souhaiter de mieux. Après cette prière, ils offrirent le sacrifice, prirent leur repas, s'endormirent dans le temple même, & ne s'éveillèrent plus. La déesse leur avoit envoyé, pendant le sommeil, la mort, comme le plus grand bien qui puisse arriver à l'homme. Les Argiens leur firent élever des statues dans le temple de Delphes.

BITOVIUS, roi de Galatie. **BITOYIO...**
ΒΑΣΙΛΕΥΣ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

BITUME. Par ce mot générique il faut entendre, dans les écrits des anciens, l'**ASPHALTE**. Voyez ce mot. Ils l'employoient en guise de ciment, ou mêlé avec leur ciment; & l'on assure que les murs de Babylone étoient bâtis avec ce bitume. Ils s'en servoient aussi pour les embellimens. *V. MOMIE.*

BITUCUS, roi de Galatie. **BITOYKOC.**

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

RR. en argent.

BIVIIS, **TRIVIIS**, **QUADRIVIIS**. Gruter (84. 5. & 1015. 1.) rapporte des inscriptions gravées en l'honneur des divinités qui présidoient aux carrefours, sous ces différentes dénominations.

BIZYA, en Thrace. **BIZYANON & BIZY.**

Hunter possédoit deux médailles autonomes de bronze avec les légendes précédentes, & des types différens, que M. Combe attribue à *Byzia*; M. Neumann en a publié une troisième.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Sept.-Sévère, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Philippe père.

BLÆSUS, surnom de la famille **SEMPRONIA.**

BLANC. Les Thraces ont été les premiers à distinguer les jours, en jours heureux & malheureux. Ils désignoient les premiers par des cailloux blancs, & les seconds avec des noirs. De-là vinrent chez les Grecs & les Romains, plusieurs locutions relatives aux jours.

Chez les Egyptiens, les Grecs & les Romains, les prêtres étoient habillés de blanc (*Braun, de Vest. Hebr. l. 1. c. 6.*).

Les femmes, qui avoient toujours porté le deuil en habits noirs comme les hommes chez les Grecs & les Romains, changèrent cet usage sous les empereurs, & le portèrent en habits blancs, avec des bandelettes blanches. (*Noris Cenot. Pisan. p. 357.*) (Hérod. Hist. l. 4. c. 3).

Ceux qui briguoient les magistratures à Rome, portoient des toges blanches; d'où leur vint le nom de *candidats*.

La couleur blanche étoit souvent le signe de la joie; & dans les festins, les anciens portoient des habits de cette couleur. Les soldats en portoient quelquefois dans les camps; c'étoit même autrefois un caractère distinctif des généraux & des rois, comme la couleur pourpre le devint ensuite. Le bandeau royal étoit originairement blanc; de-là vint qu'on reprochoit à Pompée d'affecter la royauté en enveloppant ses cuisses avec des bandelettes blanches, que l'on assimilait au diadème.

L'habit blanc étoit le symbole de la bonne foi & de la candeur. C'est dans ce sens que Virgile appelle blanche la bonne foi, *cana fides*. Horace s'exprime plus clairement (*Od. 1. 35. 25.*):

*Te spes, & albo rara fides colit
Velata panno.*

Symmaque le dit en propres termes (*epist. viii. 47.*): *Alba velamina, non segmentati amicius fidem vestiant.*

Ce passage de Symmaque seroit difficile à entendre, si l'on ignoroit que les Romains mettoient une différence entre *color albus* & *color candidus*. *Albus* désignoit seul la couleur blanche naturelle de certaines laines; *album natura*, *candidum curâ fit*, (*Fronto. x.*) *Isidore* dit : *Candidus quasi candor datus. Studio enim accedit candor. Nam album vocari natura est*; de sorte que *candidus color* désignoit le lustre que l'on donnoit aux étoffes blanches, soit en les passant par une espèce de calendre, soit en les imprégnant de craie, *cretata vestes*. Le lustre ou le brillant étoit si bien indiqué par les mots *candidus* & *candens*, qu'ils furent appliqués à des étoffes de pourpre, qui certainement étoient d'une autre couleur que la blanche. Horace (*Sat. 11. 6. 107.*):

*Rubro ubi cocco
Tincta super lectos canderet vestis eburnos.*

Et v. 106 :

Ergo ubi purpureâ porrectum in veste locavit.

Cestius color, ou *cesticius*, exprimoit aussi un degré de blancheur que l'art seul pouvoit donner; & il devoit, sous un certain rapport, être synonyme de *candidus*. Plaute (*Epid. 11. 2. 46.*):

Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum cesticium.

Nonius (xiv. 17) dit que ce linge est appelé *cafitium*, ou parce qu'il étoit devenu blanc par l'art du blanchisseur, qui le battoit à plusieurs reprises, à *cadendo*; ou parce que les bords en étoient découpés : *Casitium dicitur linteolum purum & candidum, à cadendo, quod ita ad candorem perveniat, vel quod oras circumcisas habeat.*

BLANDUS & *languidus color*, sont opposés dans Pline (37. c. 7.) à *color austerus & vegetus*. Il désigne par-là une teinte légère, qu'il oppose à la teinte foncée : comme *blandus & austerus* sont les deux saveurs opposées du goût.

BLANDUS, furnom de la famille **RUBELLIA**.

BLASON. Quoique les anciens aient adopté des symboles particuliers pour les individus tels que le dauphin du bouclier d'Ulysse; comme ils ne les ont pas assujettis à des règles & à des principes, on ne sauroit dire qu'ils aient connu le *blason*. Sous ce point-de-vue, on doit le regarder comme une invention moderne. Il y en a un dictionnaire particulier dans cette nouvelle Encyclopédie.

BLASIO, furnom des familles **CORNELIA & HELVIA**.

BLATTA.

BLATTEUS.

BLATTIARIUS.

BLATTOERICUM.

Les Romains don-
nèrent d'abord le
nom de *blatta* aux insectes & aux coquillages en général. De-là vint qu'ils en firent depuis une application particulière au *murex*, cette espèce de coquillage qui leur servoit à teindre la pourpre. Les étoffes ainsi colorées portèrent alors le nom de *blatta*, la couleur pourpre celui de *color blatteus*, les teinturiers en pourpre celui de *blattiarii*; & enfin une étoffe de soie teinte en pourpre, fut appelée *blattoericum*.

Lampride dit qu'Elagabale fit préparer des cordages entortillés de pourpre, de soie & de bandelottes teintes avec le kermès (c. 32) : *Paraverat funes BLATTA, & serico & cocco intortos*. Cassiodore demande à son ami le présent de pourpre qu'il lui faisoit tous les ans (epist. 1. 2.) : *Cum blatta; quam nostro cubiculo dare singulis annis consuevisi, venire festina*. *Blatteus* désignoit des matières teintes en pourpre. Eutrope (vii. 14.) : *Inuistata luxuria exemplo, ut qui exemplo Caligula retibus aureis piscaretur; quæ BLATTEIS funibus extraheret; & Vopiscus (Aurel. c. 46.) : Concessit ut BLATTEAS matrona tunicas haberent.*

Blattea désigne aussi (glossé) un caillot ou une bulle de sang : *blattea*, *σπέρμος ὑμῶτος*. *Blatta* étoit par analogie le nom propre de la pourpre rouge. Voyez **POURPRE**.

Vopiscus appelle *blatteoericum* un manteau de soie sans mélange d'autre fil, & teint en pourpre (Aurelian. c. 45), tel que l'épouse d'Aurélien lui demandoit la permission d'en porter un. A dieu ne plaîse, lui répondit l'empereur, que je paye

du fil au poids de l'or! Tel étoit alors le prix de la soie.

BLAUNDOS, en Phrygie. **ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ**.

Les médailles autonomes de cette ville sont : **RRR**. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Caracalla, de Philippe fils, de Volu-
fien.

BLAUTÆ,

BLAUTIA, } espèce de chaussure très-simple

& très-basse. Les philosophes cyniques, ennemis du luxe & du superflu, n'en portoient pas d'autre. De-là vint que le bâton & les *blautæ* furent le symbole de la philosophie cynique, comme il paroît par une épigramme de Léonidas, rapportée par Suidas au mot *βλαύτης*, dans laquelle Posocharis le cynique consacre à Vénus son bâton & ses *blautia*, *τῶτα τὰ βλαύτια*.

Les Grecs s'en servoient dans leurs maisons comme les modernes se servent de pantoufles. C'est ainsi que l'on voit dans Aristophane (*Equit. i. 4. 54.*) des convives pressés de sortir de table par quelques besoins, descendre des lits, & prendre pour cet instant les *blautia* qui se trouvoient à leurs pieds. Le célèbre peintre Parrhasius portoit en public des *blautia* (*Jelian, variar. hist. ix.*), qu'il attachoit avec des boucles ou *fibules d'or*.

Il paroît que la simplicité de cette chaussure avoit déterminé les cyniques dans leur choix; c'est pourquoi S. Clément d'Alexandrie (*Pædagog. iii. 11.*) recommande aux Chrétiens qui ne pouvoient pas marcher sans chaussure, de ne porter que des *blautia*.

BLÉD. Sous ce nom générique, nous comprenons plusieurs espèces de plantes, avec les grains desquelles on peut faire du pain ou de la bouillie. Les anciens se servoient de même du nom collectif *frumentum*; & c'est à en distinguer les différentes espèces que les modernes ont travaillé. Béguillet a fait sur cet objet les recherches suivantes, qui méritent d'être connues.

« Les Romains désignoient sous le mot générique *frumentum*, plusieurs espèces de blés. Ils en distinguoient deux genres principaux : celui qu'ils nommoient *far* ou *ador*, & le froment qu'ils appelloient *tritium*. On peut voir cette distinction dans Columelle. Virgile semble l'indiquer dans son immortel ouvrage des Géorgiques :

*At si triticeam in messem robustaque farra,
Exercebis humum.*

Mais si vous disposez la terre par des labours à

porter une moisson de froment, ou de l'épeautre robuste, ou de l'orge d'hiver. »

« Les *Origines* d'Isidore & Varron dérivent le mot *far*, à *frangendo*, *quia ante molarum usum pilâ frangi soleat*; d'autres, du mot *ferre*, *quod illud ferat terra*. Mais ces étymologies incertaines, & qui conviennent également aux autres grains, ne nous apprennent rien sur la nature particulière du *far*, dont les latins ont formé leur mot *farina*, selon Pline, *farinam à furre aictam nomine ipso apparet. (liv. xviii. c. 9.)* »

« Le *far* fut chez les Romains, comme l'orge chez les Grecs, le *bled* le plus connu & le plus ancien; c'est pourquoy on le préféroit aux autres *bleds* dans les sacrifices & dans la cérémonie du mariage que l'on appelloit de son nom *confarréation*; & le divorce de cette dernière espèce de mariage, s'appelloit *diffarréation*, parce qu'on faisoit usage dans ces cérémonies de gâteaux faits de farine de *far*. On appelloit aussi le *far* *edor*, selon Festus, *ab edendo*, & *quod vulgatissimum esset cibi genus*; ou, selon d'autres, *ador*, *ab adurendo*, parce qu'on le faisoit brûler en holocauste dans les sacrifices. Aussi a-t-on fait d'*ador* un adjectif, qu'on joint ordinairement au mot *far*, *far adorem*. Si nous en croyons Pline, ce fut Numa qui imagina de faire rôtir le *far*, non-seulement parce que cela le rendoit plus sain, mais encore parce qu'il devenoit plus facile à être brisé sous le pilon des esclaves, avant l'invention des meules. Le religieux Numa ne manqua pas de consacrer cette utile invention par la religion, en faisant brûler du *far* dans les sacrifices. Le *far* étoit le principal aliment des anciens Romains, qui le mangeoient en bouillie, car ils furent long-tems sans connoître l'usage du pain; ce qui les fit appeler par les autres nations, *mangeurs de bouillie*; ils avoient même encore ce sobriquet du tems de Pline, & *pulmentarii hodieque dicuntur. (liv. xviii. c. 8.)* ailleurs il les appelle lui-même *multiphagos*. »

« Quant au *far*, c'étoit, selon Pline, celui de tous les *bleds* qui résistoit le mieux au froid des hivers; on le semoit en automne; il se plaisoit dans les sols crayeux & humides; mais il réussissoit également bien dans les lieux chauds, secs & arides; les terrains les plus froids & les plus mal cultivés ne l'empêchoient pas de venir. *Ex omni frumentorum genere durissimum far & contra hiemes firmissimum semen, idèd hibernum, autumnno feritur; cretoso solo & uliginoso gaudet, patitur simul frigidissimos locos & minus subactos, vel estuosos sitientesque. (Plin. loc. cit.)*. Columelle compte quatre espèces de *far*: celui de *clusium*, qui étoit plus blanc & plus éclatant; le *venuculum album*, le *venuculum rubrum*, & le *far tremois*, qu'il appelle *alicastrum*, & qui l'emportoit en bonté & en poids sur les trois premières espèces. »

« La seconde sorte de *bled* connue des Ro-

moins, étoit le froment, qu'ils appeloient *tritium*, à *tritumino*, parce qu'on le dépouilloit de sa balle en le broyant. Columelle distingue trois espèces de froment: la première, qu'il appelle *robis*, soit à cause de sa couleur rouge, soit parce qu'il étoit meilleur & plus lourd que les autres; la seconde espèce, qu'il nomme *sligo*, parce qu'elle étoit blanche, & d'un grain plus net & plus choisi, étoit celle qu'on employoit principalement à faire le pain, qui en prenoit le nom de *panis slligineus*. On pourroit rapporter la première espèce de ces froments à celui que les marchands appellent *mâle*, qui est plus rouge, plus gros & plus lourd; l'autre à la *femelle*, qui est plus petite, mais plus blanche & plus nette, à moins que ce ne soit l'espèce particulière de *bled* blanc, qu'on nomme *blanchée* en quelques endroits, & ailleurs *touzzelle* ou *bled touzet*, parce que son épi est ras & sans barbe. Au reste, Pline & Columelle remarquent que l'espèce *sligo* n'est qu'un *bled* dégénéré de *robis*, & qu'au-delà des Alpes, le *robis* dégénère en *sligo* à la seconde ou troisième récolte. C'est comme si nous comparions le *bled* de Barbarie à celui de Pologne: le premier est plus gros, plus long, d'une couleur plus foncée, & bien plus lourd, ayant la farine plus compacte; ce qu'il faut attribuer à la chaleur du climat, & non pas à la diversité de l'espèce. Cette dégénération des *bleds* en a fait multiplier les espèces par les anciens & par les modernes. »

« La dernière espèce de froment citée par Columelle, est le *tremas tritium trimestre*, *bled* de mars, dont l'usage n'est point assez répandu, parce qu'il pourroit remplacer les froments qui ont été la victime des hivers: ce fut cette espèce de froment qui fut le salut de la France en 1709. »

« On peut juger par ce que je viens de dire d'après Pline & Columelle, que le *bled far adorem* étoit un genre bien différent du *bled* froment *tritium*. Pline ajoute que la chaume du froment a quatre nœuds, & que la paille du *far adorem* en a six. Le froment est séparé de sa balle dans la grange, & on en sème le grain dépouillé de son enveloppe: le *far*, au contraire, ne pouvoit être dépouillé de sa balle qu'en le faisant rôtir, & on le semoit avec ses enveloppes ou follicules, comme l'orge & l'avoine. Les Gaulois, qui recueilloient le plus beau *far* de l'Europe, l'appelloient *brance*, & ils nommoient le froment *arinca*. Le *far* réussissoit par-tout, & le froment veut une terre grasse, bien préparée, & un climat tempéré: le *far* se semoit dès le mois de septembre, & le froment au mois de novembre. »

« Il est d'autres différences entre le *far* & le froment, sur lesquelles on peut consulter les *auflores rei rustica*; mais il sera toujours incertain à quelle espèce de nos grains modernes il faut rapporter le *far* des anciens. »

« Quelques

« Quelques auteurs prennent le *far* pour l'épeautre ou *bled loular*, ainsi appelé à cause de la balle ou glume qui recouvre ce grain, qui a d'ailleurs les mêmes propriétés que le *far*, en ce qu'il vient par-tout, qu'il résiste aux hivers les plus rudes, qu'il réussit dans les lieux secs comme dans les fonds marécageux, & qu'on en fait en Allemagne & en Suisse d'excellentes *fromentées*, comme les Romains faisoient leur bouillie avec le *far* : mais l'épeautre étoit également connu des anciens; les Grecs l'appellent *zea*, & Pline n'eût point manqué de l'observer, si c'eût été le même *bled*. Dioscoride distingue deux espèces d'épeautre que nous avons encore : la première, qu'il appelle *monococcon*, parce qu'elle n'a qu'un grain dans chaque balle isolée; & l'autre *dicocon*, parce qu'il y a deux grains sous une enveloppe commune. L'épeautre *zea*, que les Latins appeloient *semen*, se cultivoit principalement dans la Campanie, où l'on faisoit l'*alica*, espèce de potion ou de bouillie très-nourrissante, d'où elle avoit pris le nom d'*alica ab alendo*. Quoique le *far* & l'épeautre fussent des grains de même genre, Pline ne manque pas d'en faire sentir la différence; car il dit que le *far* étoit réservé pour les hommes, & que l'épeautre & l'orge étoient destinés aux chevaux; cependant comme il y avoit quelques peuples qui vivoient d'épeautre, Pline ajoute que c'est faute de *far*, qui *zea utuntur, non habent far*. Liv. xvii. c. 81. »

« Ceux qui confondent le *far* avec le seigle, se trompent également, puisque le seigle étoit aussi connu des anciens, & que Pline le distingue nommément : on ne cultivoit le seigle en Italie qu'en le semant avec de l'orge, des vesces, du *far*, & d'autres grains, pour procurer au bétail un fourrage que l'on appeloit *farrago*, à cause de ce mélange. Pline ajoute cependant qu'on cultivoit le seigle en quelques lieux des Alpes, pour en faire un pain détestable, qui n'étoit propre qu'à apaiser la faim canine de ces montagnards, dénués des moyens de se procurer de meilleur *bled*; il remarque même que les plus aisés mêloient un peu de *far* avec le seigle, pour en corriger l'amertume & rendre le pain moins noir, comme nous mêlons du froment avec le seigle dans la même vue; & il ajoute que cela n'empêche pas le pain où il y a du seigle de lâcher le ventre, & d'être aussi mauvais qu'indigeste. Je serois donc porté à croire que le *far adorem* des anciens n'est autre chose que notre orge d'hiver, connu sous le nom d'*écourgeon*, qu'Olivier de Serres met mal-à-propos au nombre des froments. L'auteur de la *Maison rustique* l'appelle *secourgeon*, comme qui diroit *secours des gens*; parce qu'étant hâtif, il est d'un grand secours aux pauvres gens qui n'ont pas de *bled* pour vivre jusqu'à la nouvelle récolte, & qu'on le moissonne le premier; raison pour laquelle on l'appelle *orge de prime*. Les Flamands en font de la bière comme les Romains faisoient leur *alica* :

Antiquités, Tome I.

il se sème en septembre comme le *far*; son chaume a six nœuds comme le *far*; il est plus haut que celui de l'orge commun. Il donne prodigieusement de grains, & il a toutes les qualités que Pline attribue au *far*. Comme c'étoit l'espèce de *bled* que les anciens cultivoient de préférence, il ne seroit pas étonnant que la culture en eût multiplié les espèces; & ce qui me confirme dans mon opinion sur l'identité du *far* & de l'*écourgeon* ou orge de prime, c'est que Pline remarque qu'il y avoit un *far* printanier, comme nous avons nos orges de mars, & que les gladiateurs se nommoient *hordearii*, parce qu'ils ne mangeoient rien autre chose du tems de Pline, que des bouillies d'orge & de *far*. »

M. Pauton a consacré une partie du dixième chapitre de sa *Métrologie*, à établir des caractères distinctifs entre les différens *bleds* des anciens. On les trouvera détaillés aux mots ADOR, MILLET, ORGE, SEIGLE, SÈSAME, SILIGO & TRITICUM. Nous donnons ici les résultats.

Le *triticum*, à πύρος, étoit notre froment barbu; la *siligo*, σίλιγγις, étoit notre froment commun sans barbe, celui que l'on cultive ordinairement en France; *edor*, *ador*, *adoreum*, *far*, *arinca*, *sandalum*, *halicastrum*, *semen*, *zea*, ζέα, ζεία, ἄλυρα, ὀρύζα, *olyra*, *oryza*, *tiphe*, *bromos* & *tragos*, étoient le riz; *hordeum galaticum* ou *distichum*, κριθή, étoit l'orge à deux rangs de grains, notre orge commun; *hordeum hexastichum* ou *cantherinum*, orge à six rangs de grains, qui seroit ordinairement à nourrir les chevaux; *avena*, l'avoine commune; l'*asa* des Tauriniens dans Pline, étoit notre seigle; le *millium* enfin & le *panicum*, étoient notre millet & notre panis.

On ignore l'époque à laquelle les hommes commencèrent à cultiver le *bled* que la nature leur offroit mêlé avec les plantes sauvages; ainsi qu'on l'a trouvé de nos jours sur le grand plateau de la Tartarie, & en Sicile dans le pays des Léontins. Voici les traditions fabuleuses des Grecs sur ce sujet. Cérès, selon les uns, fit connoître le *bled* aux hommes : c'est pour cette raison qu'ils la placèrent dans l'olympie. Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleusis, fit, selon d'autres, ce présent aux mortels. Quelques-uns veulent que Triptolème n'ait appris aux hommes qu'à semer & à cultiver le *bled* que Cérès avoit déjà montré. Diodore de Sicile transporte à Isis ce que l'on dit ici de Cérès; & il assure qu'Osiris inventa l'Agriculture, dont le *bled* est un des principaux objets.

Il est assez vraisemblable que le *bled* fut cultivé d'abord par les Egyptiens. Cependant les Athéniens revendiquent cette priorité, qui leur étoit disputée par les Crétois, & sur-tout par les Siciliens. Car Cérès avoit fait connoître à ceux-ci le *bled* avant que de passer dans l'Attique. Servius & Macrobe disent que Saturne rendit ce service aux habitans du Latium.

Les Grecs & les Romains conservoient le *bled* dans des greniers; mais les Africains l'enfouissoient dans la terre, ainsi qu'ils le pratiquent encore. Ils appellent *matamors* les trous dans lesquels ils le renferment.

Quant aux proportions de la semence que les anciens employoient pour les différens *bleds*, & aux produits des différentes contrées, voyez FERTILITÉ & SEMAILLES.

La coutume de distribuer du *bled* à bas prix au peuple romain, étoit aussi ancienne que la république. Pline en rapporte le commencement à l'édile plébéien Manius Marcius (18. 3.): *Manius Marcius, adilis plebis, primum frumentum populo in modios assibus donavit.* Minutius l'imita & distribua de même au peuple le *bled* qu'avoit amassé Spurius Mœlius, pour capter la bienveillance des Romains qu'il vouloit asservir. Les empereurs renouvelèrent souvent ces distributions de *bled* qu'ils donnoient à bas prix, & même quelquefois sans rien exiger de ceux qui le recevoient. On en voit des témoignages fréquens sur les médailles qui en ont pris les noms de LIBÉRALITÉS ou de CONGIAIRES.

On ne trouve rien de précis avant les empereurs sur le nombre de ceux qui avoient part à ces distributions, & que l'on appeloit *Fruventantes*. Suétone dit que César le réduisit à 150,000, de 320,000 qu'il étoit auparavant. Auguste (*Dio. 55.*) le porta à 200,000, & Tibère (*Tacit. Annal. 6. 13.*) l'augmenta encore.

Quels étoient ceux qui avoient part aux distributions de *bled*? C'étoient les citoyens pauvres (*Senec. de Ben. 4. 27.*): *Fruventum publicum tam fur, quam perjurus, & adulter accipiunt: & sine delectu morum, quisquis civis est.* Les affranchis étoient compris dans cette distribution; la scholiaste de Perse expliquant le 73^e vers de la satire 5^e, le dit expressément: *Roma erat consuetudo, ut qui ex manumissione cives efficiebantur, in numero civium romanorum frumentum publicum acciperent.* On y comprenoit aussi les enfans, comme il paroît par ces paroles de Pline (*Paneg. c. 26.*): *Tu ne rogari quidem sustinuisse, & quanquam letissimum oculis tuis esset conspectu romana sobolis impleri, omnes tamen, antequam te viderent, adirentve, recipi, incidi jussisti: ut jam inde ab infantia parentem publicum munere educationis experirentur.*

Il paroît qu'avant le règne d'Auguste, les laboureurs & les marchands étoient exclus des distributions de *bled*; car Suétone raconte (*Aug. c. 42.*) qu'il les y comprit: *Atque ita post hanc rem, (frumentationem) ita temperavit, ut non minorem aratorum, ac negotiantium, quam populationem deduceret.* Les nobles, ceux qui avoient occupé les grandes dignités, & les sénateurs, avoient part de droit aux distributions de *bled*. Cicéron (*Tusc. quæstion. III. 20.*) raconte que Gracchus voyant Pison *Frugi*, ancien magistrat,

approcher pour participer à la distribution de *bled*, lui demanda devant tout le peuple, comment il pouvoit prendre part à une chose, après s'être opposé à la loi (*Fruventaria*) qui l'ordonnoit. Hadrien (*Spartian. c. 7.*) assura des distributions de *bled* aux sénateurs dont le patrimoine étoit dissipé, afin que leurs enfans pussent jouir un jour du revenu nécessaire pour entrer dans la classe des sénateurs.

Les soldats recevoient tous les mois la portion de *bled* qui devoit les nourrir. Cela n'empêchoit pas que dans des circonstances particulières, on ne leur en fît des largeesses. On leur donnoit leur nourriture en *bled* plutôt qu'en pain, parce qu'il étoit plus léger d'un tiers: *Lex certa natura est*, dit Pline (*xviii. 7.*), *ut in quocumque genere panis militari tertia portio ad grani pondus accedat; & parce qu'en outre ils le mangeoient souvent en bouillie (puls), que les Romains aimoient beaucoup, ou en pâtes cuites légèrement sous la cendre.*

Les édiles furent d'abord chargés de ces distributions; mais elles furent attribuées ensuite au préfet de l'annone, *præfecto annonæ*, qui commandoit aux *frumentarii*, officiers préposés au recouvrement des *bleds* que devoient à Rome les provinces *frumentaires*, & aux gardes-magasins, *mensores*. Les édiles, le préfet de l'annone, les empereurs, les généraux, tous ceux enfin qui faisoient les distributions de *bled*, donnoient à chacun de ceux qui se présentoient un billet ou tessère, sur lequel étoit marquée la quantité de *bled* qui formoit la *liberalité* ou le congiaire. On portoit ensuite cette tessère aux gardes-magasins, qui étoient chargés des greniers publics, & l'on recevoit la quantité de *bled* marquée sur la tessère.

P. Victor porte à trente-neuf le nombre des greniers publics que renfermoit Rome dans son enceinte. Quelquefois on distribuoit du pain au lieu de *bled*. Ces distributions se faisoient depuis Gracchus dans les premiers jours de chaque mois; ce qu'Appien appelle (*Bell. Civil. I. p. 362.*) *σπιθηρότων ἐμπροσθεν*. Suidas nous apprend que c'étoit au jour des Nones *ἀπὸ τῶν νόνας ἰδιομένας*. Auguste voulut réduire à trois jours de l'année ces distributions, afin de détourner moins souvent le peuple de ses occupations; mais les sollicitations de ce même peuple l'en détournèrent. Suét. (*c. 40. n. 3*): *Ne plebs frumentationum causâ frequentius à negotiis avocaretur, ter in annum quaternam mensum tesseras dare destinavit: sed desideranti consuetudinem veterem concessit rursus, ut sui cuiusque mensis acciperet.*

Polybe (*vi. 37.*) nous apprend que l'on donnoit par mois à chaque fantassin deux tiers de médimne attique de froment, & par an vingt-un boisseaux de Paris (ce qui ne paroît pas suffisant), & aux cavaliers sept médimnes d'orge, vingt-quatre boisseaux de Paris par mois, & deux médimnes de *bled* par mois, ce qui feroit (chose

incroyable) quatre-vingt-quatre boisseaux par an. Les Romains donnoient cette quantité de *bled* appelé *mensurum*, gratis aux alliés; mais aux soldats romains, en déduction de leur solde accoutumée (*Polybius, ibidem*). Les tribuns veilloient à ces distributions, examinoient l'état des greniers, la qualité du *bled*, & l'emploi qu'en faisoient les soldats; car il étoit défendu à ceux-ci de le vendre. Nous voyons dans *Saluste (Bell. Jug.)* qu'une des marques de la corruption d'une armée, étoit d'y vendre publiquement le *bled* des rations: *Frumentum publicè datum vendere, panem in dies mercari*. Galba (*Suet. c. 7. n. 4.*) ayant appris qu'un soldat avoit économisé une mesure de *bled (modium)* sur sa ration, & qu'il l'avoit vendue cent deniers, défendit à tout le monde de lui donner de la nourriture; de sorte qu'il mourut de faim. . . . : *Militi qui per expeditionem annonâ arctissimâ residuum cibarium tritici modium centum denariis vendidisse arguebatur, vetuit, simul atque indigere cibo cœpisset, à quoquam opem ferri, atque is fame extubuit*. Cependant on donnoit pour récompense à des vétérans ou à des soldats qui s'étoient distingués dans quelques occasions, une double ration de *bled*; d'où leur vint le nom *uplicarii*; mais ils ne pouvoient le vendre; ils donnoient leur superflu à leurs camarades.

Les empereurs ne dédaignoient pas de veiller eux-mêmes aux distributions de *bleds*, & d'en examiner les qualités. Tel fut *Hadrien; laborabat, dit Spartien (c. 2.) praterâ, ut condita militaria diligenter agnosceret, redditus quoque provinciales solerter explorans, ut si alicubi quicquam deesset, expleret*. Tel fut aussi *Alexandre-Sévère: annonam militum, dit Lampride (c. 15.) diligenter inspexit*. De-là vint l'usage de présenter aux empereurs ou aux généraux un essai du *bled* que renfermoient les greniers militaires, appelé *proba*. *Ammien-Marcellin (21. 16) . . . : Vehiculis insidenti, ut principibus solet, annona militaris offerebant indicia, ut ipsi nominant, proba*.

Frumentum aestimatum étoit la quantité de *bled* que recevoient les magistrats romains dans les provinces, pour l'entretien de leur maison (*in cellam*); & qu'ils prenoient quelquefois en argent. Ces magistrats fixoient eux-mêmes la quantité du *frumentum in cellam*, & cette ordonnance s'appeloit *aestimatio*. *Cicéron (Verr. 11. 81) : Cùm ex sito & ex legibus frumentum ei in cellam sumere liceret: idque frumentum ita senatus aestimasset, quaternis H-S. tritici modium, binis hordei: iste, numero ad summam tritici adjecto, tritici modios singulos cum aratoribus ternis aestimavit*.

Frumentum decumanum étoit la dixme des *bleds* récoltés que chaque laboureur, dans certaines provinces, devoit fournir pour l'approvisionnement de Rome: *Asconius in Cicer.: Sicilia dabat decumanum frumentum, quod ab aratoribus exigebatur sine pretio*.

Frumentum emptum étoit de deux espèces: celui

des dixmes que l'on payoit quelquefois, & une seconde dixme que le peuple romain exigeoit, en payant, dans un tems de disette. Les préteurs étoient autorisés par des *senatus-consultes* à lever ces dixmes, & ils étoient chargés de les payer. L'infame *Verrès* avoit retenu le prix des *bleds* fournis par la Sicile, & *Cicéron* lui a reproché vivement cette concussion (*Div. c. 10.*): *Emptum est ex sito frumentum ab Siculis, pratore Verre, pro quo frumento pecunia omnis soluta non est. Grave est hoc crimen in Verrem. . . .*

Frumentum honorarium étoit une quantité de *bled* que les provinces fournissoient de plein gré aux magistrats romains, au-delà du *frumentum aestimatum*. *Cicéron (in Pison. c. 35.) : Qui modus tibi fuit frumenti aestimandi, qui honorarii? Siquidem potest vi & metu extortum honorarium nominari*.

BLE sur les médailles. On en voit trois grains sur celles d'*Himère*. Tous les épis ou les grains de *bled* qui sont sur les médailles, appartiennent au *bled-barbu*.

BLÉMYES ou **BLEMMEYES**, peuples de l'*Ethiopie* aux confins de l'*Egypte*, qui furent domptés par *Florus*, lieutenant de *Marcien*, l'an de J. C. 450. Ils sacrifioient des hommes au soleil. Il en est parlé dans *Théocrite*, dans *Nonnus*, dans *Pausanias* & dans *Denys Périégète*. On disoit que les *Blémyes* n'avoient point de tête, & que leurs yeux & leur bouche étoient placés sur la poitrine. Quelques auteurs croient que cette fable a pour origine l'usage où étoient les *Blémyes*, d'enfoncer leur tête dans les épaules, qu'ils étoient beaucoup, & qu'ombrageoit leur vaste chevelure. Cette explication paroît très-vraisemblable, sur-tout lorsqu'on jette un coup d'œil sur les *Bacchus égyptiens* ou *barbus*, dont la tête est enfoncée dans la poitrine.

BLESSURES. L'art de guérir les *bleffures*, celui auquel toutes les autres parties de la Chirurgie doivent céder, n'a fait presque aucun progrès depuis les anciens. De plus, ceux des modernes qui ont écrit le plus judicieusement sur les *bleffures* à la tête, ont cru ne pouvoir rendre un plus grand service à leur siècle & à la postérité, que de commenter le livre admirable qu'*Hippocrate* a composé sur ce sujet.

BLEU, *cyaneus* & *lazurios color* des Grecs, *cœruleus* & *venetus* des Latins. Les *Egyptiens* se servoient dans les premiers tems du *lapis lazuli* pour faire du *bleu*, jusqu'à ce qu'un de leurs rois fit connoître une chaux de cobalt (voyez **AZUR**), qu'ils appelèrent *cyaneus lapis* ou *pulvis*.

La nuance du *bleu* des anciens, *color cœruleus*, étoit celle d'un beau ciel sans nuages, appelé par *Ennius*,

Cœli cœrulea templa.

Ovide l'a décrite (*Art. 11. 12. 12.*):

*Aëris ecce color tum cùm sine nubibus aër,
Nec tepidus pluvius concitat auffer aquas.*

Cette même nuance du ciel répétée par les eaux tranquilles de la mer, lui firent donner l'épithète *cœruleum*. Cicéron (*apud Non. II. 717.*) : *Quid mare, nonne cœruleum?* De-là vint que l'on enveloppa quelquefois l'Iliade dans une peau teinte en rouge, à cause du sang répandu dans les combats dont le récit fait la matière de ce poëme ; & l'Odyssée dans une peau *bleue*, qui désignoit les voyages d'Ulysse sur les mers. Les dieux marins sont appelés *cœrulei* par Ovide (*Pont. IV. 16. 22.*) :

Carmina cœruleos composuisse deos.

Le *bleu* des dieux marins se confond facilement avec le vert-de-mer ou le céladon, espèce de vert-pâle. C'étoit la couleur des draperies dont on habilloit les Néréïdes ; c'étoit la couleur des bandelettes (*Val. Flac. Arg. I. 189.*) que portoient les victimes offertes aux dieux marins ; c'étoit aussi dans les peintures antiques celle des habillemens des Nymphes, parce que leur nom vient de l'eau. Junon, déesse de l'air, peut être vêtue de *bleu-céleste*.

A Rome, le général de la cavalerie prenoit un étendard *bleu*, pour annoncer sa dignité ; parce que Neptune avoit produit le cheval. Ceux qui avoient fait quelque belle action sur mer, étoient récompensés par le don d'une enseigne *bleue*. Dans les jeux du cirque, une partie des combattans, c'est-à-dire, une des quatre *factions*, étoit habillée de *bleu*, pour désigner la mer ou la saison des pluies, ainsi que les autres désignoient le printemps, l'été & l'automne.

BLOND. Voyez ROUX.

BLUTEAU. V. PAIN des anciens.

BOAPMIA. Les Béotiens donnoient ce nom à Pallas, parce qu'ils croyoient qu'elle avoit attelé la première des bœufs à la charrue.

BOCAL, *baucalium*, *βουκάλιον*, vase de verre à col long & étroit. V. CANOPE.

BOCCA DELLA VERITA. On appelle de ce nom à Rome une tête antique qui a la bouche ouverte : elle est auprès de sainte Marie en Cosmédine. Le peuple raconte à son sujet une fable très-extraordinaire. Les femmes des Romains soupçonnées d'infidélité, mettoient la main dans cette bouche béante pour détromper leurs maris ; & la bouche se fermoit, quand leur innocence n'étoit pas avérée.

BOEA, en Laonie. ΒΟΙΑΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Julia Domna, de Caracalla, de Géta.

BOEDROMIES, fêtes qui se célébroient à Athènes dans le mois *Boëdromion*. Harpocracion dit qu'on les avoit instituées en mémoire du secours que donna sous le règne d'Erectée un Jupiter, fils de Xuthus, aux Athéniens, contre

Eumolpe. Il ajoute que leur nom vint de *βουδρομείν*, *courir en criant*, synonyme de *βουδρῆν*, & formé de *βου*, *cri*, & de *δρομῆν*, *je cours* ; parce qu'on alloit à la charge en courant & en jetant des cris. Plutarque donne une autre origine aux *Boëdromies*, dans la vie de Thésée : c'étoit la victoire de Thésée sur les Amazones, remportée dans le mois *Boëdromion*.

BOËDROMION, mois des Athéniens, qui étoit plein ou de trente jours, & le troisième de l'année, pendant lequel on célébroit les grands mystères & les *Boëdromies*.

BOETICUS color. Voyez ROUX.

BŒUF ou TAUREAU. Les Egyptiens rendirent les premiers aux *bœufs* & aux vaches un culte religieux, dont on retrouve des traces dans la Mythologie grecque, & dont l'Inde nous offre un exemple encore subsistant. L'origine de ce culte ne doit pas être cherchée dans les secours que tirèrent des *bœufs* les agriculteurs, puisque l'Egypte adora aussi un grand nombre d'animaux inutiles & même nuisibles. Il faut reconnoître ici le génie des Egyptiens, qui leur faisoit adorer dans chaque animal une divinité dont il offroit quelque léger attribut à leur esprit superstitieux. On en verra les preuves détaillées aux articles APIS, MNÉVIS & ONUPHIS.

Les Grecs reçurent des Egyptiens ce respect religieux pour les *bœufs* ; mais ils en méconnurent ou en déguisèrent l'origine. Ils y en substituèrent une fondée sur les services que le *bœuf* rend au laboureur. De-là vint que dans les premiers tems de la Grèce, on n'immoloit aux dieux que de jeunes taureaux dont le col n'avoit pas encore fléchi sous le joug. Nous l'apprenons du scholiaste d'Aratus (*in Phœnom. p. 19. edit. Oxon.*), qui cite, à l'appui de son opinion, ce vers d'Homère (*Iliad. κ. 293.*) :

Αδμήτην ἦν ἔπω ἰπὸ ζυγῶν ἠγάγευ ἀνὴρ.

« Genisse indomptée, que l'homme n'a point encore liée au joug ».

Ce même scholiaste dit que les Athéniens furent les premiers à faire servir à leurs repas les *bœufs* qui avoient traîné la charrue, *τὸν βου ἀρότην*. Cependant Elien assure que ce même peuple avoit fait une loi qui défendoit de tuer le *bœuf-laboureur*. On peut sauver la contradiction, en rapportant la loi aux habitans de l'Attique, & aux Athéniens la pratique sanguinaire de se nourrir de la chair des *bœufs*, ou plutôt des taureaux indomptés.

Au reste, on trouve chez les Romains la même marche. Dans le premier âge de Rome, ils s'abstinrent de faire mourir le *bœuf-laboureur*. Varron l'appelle le compagnon de l'agriculteur, & le ministre de Cérès (*de Re Rustic. II. 5.*) : *Hic socius hominum in rustico opere, & Cereris minister*. Pline (*VIII. 45.*) raconte que le peuple romain condamna à l'exil un laboureur pour avoir tué un

bœuf, comme s'il eût ôté la vie à son *garçon de charrue*, *tanquam colono suo interempto*.

La tradition mythologique portoit que les hommes n'avoient commencé à se nourrir de la chair de *bœufs-laboureurs*, que dans le siècle de fer. Aratus le dit expressément (*Phœnom. n. 133*):

. . . Πρώτοι δὲ βοῶν ἐπάσαντ' ἀροτήρων.

Ce vers a été rendu ainsi par Cicéron :

Et gustare manu victum, domitamque juvencum.

Et mieux par Germanicus :

Polluit & taurus mensas affuetus aratro.

De-là vint que l'on n'immola presque jamais de *bœuf* à Cérés. Ovide (*Fast. IV. 413*):

A bove succincti cultros removete, ministri!

Bos aret : ignavam sacrificate suem.

Apta jugo cervix non est ferienda securi :

Vivat ; & in durâ sæpè laboret humo.

Les Lacédémoniens immoloient un *bœuf* à Mars, lorsqu'ils avoient vaincu leur ennemi par la ruse, & un coq, lorsque c'étoit à force ouverte. On doroit souvent les cornes des *bœufs* qui devoient servir de victimes, sur-tout pour les autels de Jupiter. Tertullien (*de Coron. mil. c. 12*): *Ecce annua votorum nuncupatio quid videtur? Accipe post loca & verba: hunc tibi, Jupiter, bovem cornibus auro decoratis vomemus esse futurum*. Le nombre de ces victimes étoit quelquefois de cent, & ce sacrifice s'appeloit un *hécatombe*. On voit cependant que dans certaines occasions, ces *bœufs* offerts aux dieux n'étoient que des figures de pâte. Ce subterfuge devint nécessaire pour conserver la race d'animaux si utiles, que la superstition détruisoit journellement. Tel fut sans doute le principe qui fit défendre par Domitien de sacrifier des *bœufs*. Suétone (*c. 9. n. 1*).

Les généraux romains qui triomphoient, immoloient plusieurs *bœufs* à Jupiter-Capitolin. Ils devoient être blancs & nés dans l'Ombrie, sur les bords fertiles du Clitumne. Virgile en fait mention (*Georg. I. 146*):

Hinc albi, Clitumne, greges, & maxima taurus

Victima, sæpe tuo perfusi flumine sacro,

Romanos ad templa deùm duxere triumphos.

Claudien a chanté aussi les taureaux blancs du Clitumne (*VI. Consul. Honor. n. 506*):

Quin & Clitumni sacras victoribus undas,

Candida qua Latiis præbent armenta triumphis,

Visere cura fuit.

Les anciens atteloient les *bœufs* à la charrue &

aux chars qui portoient les divinités dans les pompes sacrées. Mais attachoiient-ils le joug à leurs cornes ou sur leur col? Si l'on consulte les marbres, les bronzes & les médailles, cette question sera bientôt résolue. Quelques recherches que nous ayons pu faire sur cet objet, nous n'avons vu aucun monument où les *bœufs* fussent attelés autrement que par les épaules & par le col. Cicéron (*lib. I. de Natur. Deor.*) dit que la force & la largeur des épaules du taureau, annoncent qu'elles sont destinées à traîner la charrue; son col, ajoute-t-il, montre qu'il est né pour le joug, & ses reins concaves disent assez qu'il ne doit pas porter des fardeaux: *Bovum ipsa terga declarant, non esse se ad onus accipiendum figurata. Cervices autem natæ ad jugum: tum vires humerorum & latitudines ad aratra extrahenda*.

C'est d'après les causes finales que raisonne ici le célèbre orateur romain: mais un agriculteur éclairé ne devoit pas se contenter de ces vaines analogies qui induisent souvent en erreur. L'expérience seule peut lui servir de flambeau: aussi a-t-elle dicté à Columelle le passage suivant, qui décide parfaitement la question dont nous sommes occupés dans cet instant. «La pratique d'atteler » les *bœufs* par le col & les épaules, a été re- » connue la meilleure. Car la plupart de ceux » qui ont écrit sur l'agriculture ont rejeté, avec » raison, la pratique établie dans quelques pro- » vinces, de lier le joug aux cornes des *bœufs*. » Ces animaux peuvent produire de plus grands » effets avec le col & le poitrail, qu'avec les » cornes. Par le premier moyen, ils font effort » avec tout le poids & toute la largeur de leurs » corps; mais par le second, ils sont tourmentés » sans cesse en portant leurs têtes courbées & » leurs cols repliés; de manière qu'à peine ils » écorchent la terre avec la pointe du plus léger » soc. De-là vient qu'on ne peut les atteler par » les cornes qu'à de petites charrues, incapables » d'ouvrir profondément les terres reposées ». (*lib. 2. c. 2*). . . *Hoc enim genus junctura maxime probatum est. Nam illud, quod in quibusdam provinciis usurpatur, ut, cornibus illigetur jugum, ferè repudiatum est ab omnibus qui præcepta rusticis conscripserunt; neque immeritò. Plus enim queunt pecudes collo & pectore conari, quàm cornibus. Atque hoc modo totà mole corporis, totoque pondere nituntur: at illo, retractis & resupinis capitibus exoruciantur, agrèque terræ summam partem levi admodum vomere sauciant. Et idè minoribus aratris moliantur, qui non valent aliè perfoffam novalium terram rescindere.*

Nous voyons dans les recueils de loix des empereurs romains, que l'on faisoit tirer les charriots appelés *angaria*, par deux *bœufs*; & que c'étoit une des charges publiques, de fournir les animaux pour voiturier les officiers du prince, ses provisions, celles des armées, &c. Mais il étoit sévèrement défendu d'employer à cet usage les

bœufs-laboureurs. Cet usage fut aboli par l'empereur Julien, qui ne permit plus aux voitures du flic de se servir de *bœufs*.

Les anciens faisoient usage des cornes de *bœuf* dans plusieurs arts; & ils s'en servoient sur-tout pour boire dans les festins. On assuroit même que c'étoient les premiers vases à boire que les hommes eussent employés. Pour en perpétuer le souvenir, on donna aux vases qui remplacèrent les cornes, la forme de celles-ci. Voyez RHYTIUM. Les peuples du nord choisissoient de préférence pour boire les cornes du *bœuf* appelé *Urus*, à cause de leur vaste capacité. Elle étoit si grande, qu'il falloit deux urnes de vin pour remplir deux de ces cornes. Pline (xi. 37.) : *Urorum cornibus barbari septentrionales potant : urnasque binas capitibus unius cornua implent*; trente pintes de France & $\frac{98}{100}$.

Les artistes anciens représentèrent BACCHUS & ISIS avec des cornes de *bœuf*. Voyez-en la raison à leurs articles.

Ils représentèrent souvent aussi les fleuves sous la forme de *bœuf* ou de *taureau*, peut-être par imitation. Car c'étoit ainsi que le Nil paroïssoit chez les Egyptiens, dont les Grecs ont emprunté tant de choses. On trouvera d'autres motifs à l'article FLEUVES.

On voyoit à Delphe & à Olympie des *bœufs* d'airain, & l'on connoît la vache du célèbre sculpteur Myron. Il y avoit à Rome un *bœuf* d'airain, transporté de l'isle d'Egine dans le *forum boarium*. Pline (34. 2.).

Les architectes anciens plaçoient dans certains édifices des têtes de *bœuf* & de bélier écorchées, & en faisoient un ornement de la frise. Ces têtes dépouillées de leur peau, avoient un rapport direct aux sacrifices des anciens; il s'y joignoit encore une idée superstitieuse; car on croyoit qu'elles servoient à écarter le tonnerre (*Arnob. adv. gentes, lib. 5. 157. edit. Lugd. 1651. in-4°.*), & Numa prétendit même avoir reçu sur cela un ordre particulier de Jupiter.

Les anciens marquoient les *bœufs* pour les distinguer dans les troupeaux nombreux. On voit dans la collection du baron de Stofch l'empreinte d'une pierre gravée antique, sur laquelle paroît un *bœuf* marqué d'un *koph* ϕ sur la cuisse gauche, & d'un E sur l'épaule gauche du même côté.

BŒUF ou TAUREAU sur les médailles. On en voit sur celles de Chalcedon, d'Erétria, d'Eubée, de Géla, de Gortyna, d'Istiza, d'Obulco, de Parium, de Pella, de Périnthus, de Phœstus, de Posidonia, de Sybaris, de Tauroménium, de Thessalonique, de Thurium, d'Aradus.

On voit une tête de taureau sur les médailles de Corcyre, d'Assus, d'Eubée, d'Istiza, de Panticapæum, des Phocéens, de Lucéria, de Salamis.

BŒUF ou TAUREAU frappant de la corne. On le voit sur les médailles de Thurium, d'Alonzinum, d'Arpi, d'Eubée, de Magnésia en Ionie.

de Marseille, de Panticapæum, de Posidonia, de Praesus, de Syracuse, de Tauroménium.

BŒUF à tête humaine. On le voit sur les médailles de Caléno, de Géla, d'Himère, de Nola, de Néapolis en Italie, d'Oéniadæ, de Tauroménium, de Téanum, d'Urina, de Mégara en Sicile.

« Ce monstrueux assemblage d'une face humaine & d'un corps de *bœuf*, a occasionné, disent les auteurs de l'Explication des pierres gravées du palais-royal, presque autant d'erreurs qu'il a fait naître de conjectures. Personne, jusqu'à présent, n'a expliqué clairement cette énigme : Pighius & Carrera seuls en ont soupçonné le vrai sens. La plupart y ont reconnu le fleuve *Achéloüs*; mais l'on peut voir à son article combien cette explication est erronée.... Plusieurs antiquaires ont pris un autre parti. D'après deux passages, l'un de Virgile & l'autre d'Ovide, ils ont vu le Minotaure dans le *bœuf* à face humaine. Mais ils n'ont pas été plus heureux que les premiers. Voyez MINOTAURE. Ce *bœuf* extraordinaire des médailles de Naples & celui d'un camée du palais-royal (*Descript. t. 125.*), ne peuvent donc être regardés ni comme le fleuve *Achéloüs*, ni comme le Minotaure. Tâchons maintenant d'exposer le vrai sens de cette allégorie ».

« Les médailles qui ont pour type le *bœuf* en question, sont presque toutes de la Campanie ou des contrées voisines : le sol de ce beau pays, fécond de lui-même, l'étoit encore davantage par les travaux de l'agriculture; il est donc assez naturel de croire que pour exprimer leur reconnaissance, les habitans avoient adopté le symbole du *bœuf* à face humaine ».

« Varron qualifie le *bœuf* de compagnon de l'homme dans les travaux de l'agriculture, & il l'appelle ministre de Cérés. Columelle dit que c'étoit un aussi grand crime d'attenter à la vie d'un *bœuf* qu'à celle d'un homme. Elien & Stobée, Pline & Valère-Maxime, citent des exemples de punitions infligées pour avoir tué des *bœufs*. Ce qui prouve sur-tout combien le *bœuf* étoit en vénération chez les anciens Romains, c'est qu'il n'étoit pas permis chez eux de l'immoler à Cérés; loi qui ne fut pas toujours observée. Si l'on avoit donc voulu présenter le symbole de l'Agriculture, & faire connoître en même-tems la part que le *bœuf* y avoit, convenons qu'on ne se seroit pas éloigné de l'esprit de l'allégorie en représentant un *bœuf* à tête humaine; & voilà vraisemblablement le motif qui aura déterminé les habitans de Naples, ceux de Nole & d'autres villes de la Campanie, à choisir le même type pour leurs monnoies. Ce *bœuf* à face humaine peut donc être appelé le *symbole de l'Agriculture*. »

Quand les taureaux des médailles sont passans ou attelés, & conduits par un homme voilé, ils désignent les colonies, dont on traçoit l'enceinte avec une charue. V. COLONIES.

BŒUF *forda*. Voyez **FORDICIDIA**.

BŒUF *luca*. V. **ELÉPHANT**.

BŒUF *sefcenar*. V. **SESCENAR**.

BŒUF rôti, cérémonie en usage chez les Scythes. Voici ce qu'en dit Lucien au dialogue intitulé : *Toxaris* ; ou *de l'Amitié*. Lorsqu'un des anciens Scythes avoit reçu quelqu'injure, & qu'il étoit trop foible par lui-même pour en tirer vengeance, il faisoit rôtir un *bœuf*, le coupoit par pièces, & les mains liées derrière le dos comme un prisonnier, il s'asseroit sur la peau au milieu de tout cet amas de viande. Ceux qui passioient auprès de lui, & qui vouloient le secourir, en prenoient un morceau, & s'engageoient à lui amener, l'un cinq cavaliers, l'autre dix, chacun selon son pouvoir ; & ceux qui ne pouvoient disposer que d'eux-mêmes, promettoient de venir en personne. Par ce moyen, ils assembloient des troupes plus considérables encore par la valeur que par le nombre ; l'amitié étoit intéressée dans leur vengeance, & la religion du serment la rendoit terrible.

BOIA, collier ou anneau dans lequel on resserroit le col & les mains des prisonniers ; il étoit de bois ou de fer. Festus : *Boia, id est, genus vinculorum, tam lignea, quam ferrea dicuntur*. Les anciennes Gloses appliquent particulièrement le mot *boia* à celui de carcan ou collier : *boia, κλοιός*.

Plaute, qui s'est servi plusieurs fois de ce mot, nous met sur la voie d'en trouver l'étymologie. Dans les *Captifs* (IV. 2. 108.), il dit d'un gaulois qui vivoit habituellement avec une femme de sa nation : *Boius est, Boius boiam terit*. Les Boïens étoient des Gaulois descendus des Sénonois ; de sorte que Plaute fait ici allusion au carcan, *boia*, & au gaulois, *boius*. On fait que ces peuples aimoient à porter des colliers brillans, tel que celui qui fut le prix de la victoire de Manlius Torquatus ; de-là vint sans doute l'allusion du collier gaulois, *boia*, au carcan des criminels.

BOIRE.

BOIRE à la santé. } Ce que nous allons dire des anciens dans cet article, ne regardera que les Grecs & les Romains ; car les anciens Egyptiens ne buvoient point de vin, ou du moins en buvoient rarement.

Les anciens ne buvoient pas pendant les repas ; mais après que l'on avoit desservi les mets, on apportoit le vin, & on buvoit à l'envi. Virgile fait allusion à cet usage dans l'Énéide (I. 727.) :

*Postquam prima quies epulis, mensaque remota,
Crateras magnos statuant.*

Ils ne buvoient même pas avant leur déjeuner ou leur premier repas. Sénèque b'âme ceux qui agissoient autrement (*epist.* 122.) : *Non videntur tibi contra naturam vivere, qui jejuni bibunt, qui vinum*

recipiunt inanibus venis, & ad cibum ebrii transeunt. Plutarque met au nombre des causes des maladies l'usage de boire avant les repas. (*Quaest. conviv. VIII. 9*). « Les anciens, dit-il, ne buvoient pas même de l'eau avant de manger : actuellement on se remplit de vin, & l'on entasse ensuite les mets dans un estomac déjà plein de liquide ».

Dans les tems héroïques, on servoit à ceux que l'on vouloit honorer, un vase de vin beaucoup plus grand qu'aux autres convives, ainsi qu'une plus grande quantité de mets. Athénée (*lib. 5. c. 4*). Cette coutume est rappelée plusieurs fois dans l'Iliade (Δ. 261 & Θ. 161, &c.)

Les anciens buvoient souvent à la santé les uns des autres, & cet usage étoit de la plus haute antiquité. On doit observer cependant une légère différence dans cette pratique entre les Grecs & les Romains. Les premiers envoyoient ordinairement à celui qu'ils saluoient une coupe vide, *propinabant pateram*, les derniers envoyoient la coupe remplie de vin, *propinabant musto plenam* : de-là vint l'acception particulière du mot *propinare*, qui se trouve dans plusieurs auteurs latins, pour signifier offrir.

En buvant à la santé, les Grecs commençoient par les personnes les plus distinguées. Celui qui buvoit disoit au convive qu'il saluoit, *προπίνω σοι καλῶς*, je vous souhaite toute sorte de prospérité ; & on lui répondoit, *λαμβάνω ἀπό σε ἡδέως*, j'accepte vos souhaits avec reconnoissance. Le plus souvent on disoit simplement *χαίρει*, je vous salue. En prononçant ces paroles, celui qui portoit la santé, buvoit une partie du vin qui étoit dans sa coupe, & envoyoit le reste au convive qu'il saluoit. Il la lui présentoit de la main droite, & lorsqu'il buvoit de suite à tous les convives, & à la ronde, *ἐν κύκλῳ*, il commençoit toujours par le côté droit ; de-là vint que l'on appela ces santées *δεξιόσεις*. On dit au valet du festin, dans l'épigramme de Critias sur Anacréon, de porter les coupes & les santées à tous les convives, de droite à gauche :

Παῖς διαπομπέσῃ προπόσεις εἰς δεξιὸν ἄμρον.

Les Romains exprimoient l'action de boire à la ronde par les mots *ab imo ad summum*, depuis le premier des convives jusqu'au dernier. Plaute (*Perf. v. 1.*) :

Age, puer,

A summo septenâs cyathis committe hos ludos.

On commençoit à boire dans de petits vases, mais ensuite on faisoit apporter de larges coupes ; ce qui avoit occasionné différens usages entre les peuples de la Grèce. « Les habitans de Chio & de Thafus, dit Athénée (*lib. 11. c. 3.*) , boivent les santées par la droite avec les grandes coupes ; les Athéniens ne commencent par le côté droit qu'avec les petits vases ; les Thessaliens boivent

les fantés dans de larges coupes, sans observer aucun ordre; & les Lacédémoniens buvoient simplement le vin qui étoit toujours versé dans les mêmes coupes ». Les Romains, en adoptant le luxe des Grecs, prirent d'eux l'usage des petits & des grands vases. Cicéron nous l'apprend (*Verr.* 1. 26.) : *Maturè veniunt, discumbitur, fit sermo inter eos, & invitatio, ut Græco more biberetur, hortatur hospes, poscunt majoribus poculis.*

Les anciens, dans les grands repas, portoient des fantés à tous les coups qu'ils buvoient. On voit en effet qu'ils saluoient d'abord les dieux, ensuite leurs amis présens, leurs maîtresses, leurs amis absens, & même chez les Romains les empereurs.

Lorsqu'ils buvoient à leurs maîtresses ou à leurs amis absens, ils versoient un peu de vin en forme de libation, pour leur rendre les dieux favorables, & ensuite ils les nommoient. Théocrite peint cet usage dans son Idylle 14, vers 18. Horace (*1. od.* 27. 9.) :

*Vultis severi me quoque sumere
Partem Falerni? Dicat Opuntia
Fratrè Megilla, quo beatus
Vulnere, quâ pereat sagittâ.*

Et Tibulle (*1. 1.* 31.) :

*Sed benè Messalam sua quisque ad pocula dicat,
Nomen & absentis singula verba sonent.*

Plusieurs anciens mettoient leur gloire à boire plus de vin que tous les autres convives. Alexandre lui-même, si l'on en croit Athénée (*lib.* 10. c. 9.), eut cette ridicule ambition, & il en fut la victime. « Ce roi ayant pris une coupe qui tenoit deux congés (près de huit pintes de France), porta une fanté à Protée, le plus grand buveur des Macédoniens. Celui-ci l'accepta, fit du roi un grand éloge, auquel applaudirent tous les convives, & voida la coupe. Il la redemanda ensuite, & la but une seconde fois en portant une nouvelle fanté à Alexandre, qui rendit cette fanté & but la coupe de Protée. Mais ne pouvant soutenir cette énorme quantité de vin, il se pencha sur son coussin, laissa tomber la coupe, & sentit les premiers symptômes de la maladie qui le précipita dans le tombeau ».

Le vainqueur des Perses encourageoit ces excès. Il proposa des prix sur le tombeau de Calanus pour les combats gymniques, pour ceux des musiciens, & enfin pour les plus forts buveurs. Le premier de ceux-ci devoit gagner un talent, le second trente mines, & le troisième dix. Trente-cinq d'entr'eux moururent sur-le-champ, six autres expirèrent quelques heures après; & la victoire resta à Promachus, qui avoit bu quatre congés, près de seize pintes ». Denys-le-Tyran proposa un semblable défi dans un festin, avec une couronne

d'or pour le vainqueur; le philosophe Xénocrate la gagna.

Les convives témoignoient par des applaudissemens réitérés, leur admiration pour celui d'entr'eux qui buvoit le plus; sur-tout lorsqu'il ne reprenoit point son haleine; ce que les Grecs exprimoient par le mot *ἀμωσι*, sans interruption. Mais ils renvoyoient impitoyablement ceux qui ne pouvoient boire la quantité de vin prescrite par le roi du festin, *arbiter bibendi*, & à Athènes, *οἰνόπτης*, en leur disant, *ἢ πῖδι, ἢ ἀπῖδι*, qu'il boive, ou qu'il sorte.

Tibère choisit pour questeur un homme nouveau & inconnu, qu'il préféra à des candidats de la plus haute noblesse, parce que cet homme avoit bu une fanté qu'il lui avoit portée, de la valeur d'une amphore, c'est-à-dire, environ trente une pintes. (*Suétone*).

Les plus sages des Romains se livroient habituellement aux plus grands excès d'ivrognerie. Plutarque, & plusieurs autres écrivains dignes de foi, racontent que Caton d'Utique s'enivroit toutes les nuits. Horace le dit expressément (*3. od.* 21.) :

*Narratur & prisçi Catonis,
Sapè mero incaluisse virtus.*

Sénèque, ce grave stoïcien, disoit que l'on peut boire quelquefois jusqu'à perdre la raison, pour soulager ses peines.

Ces excès trouvèrent cependant des censeurs dans l'antiquité; & des législateurs les proscrivirent avec sévérité. Les gens sobres & retenus ne buvoient que trois fois, comme le dit Eubulus dans Athénée (*lib.* 11, *ineunte*); la première pour la fanté, la seconde en l'honneur de l'amour & de la volupté, & la troisième en l'honneur du sommeil. Ils se retiroient ensuite, & laissoient boire une quatrième & plusieurs autres fois, ceux qui vouloient se permettre des excès. C'est ainsi que Panyasis buvoit aussi trois coups seulement; le premier en l'honneur des Graces, des Saisons & de Bacchus; le second en l'honneur de Vénus & de Bacchus, le troisième enfin en l'honneur de la pétulance & de l'insulte. Les Lacédémoniens avoient en horreur ces mêmes excès; ils ne buvoient point à la fanté les uns des autres; & leur législateur, le sévère Lycurgue, ne permettoit de boire que pour étancher la soif. Selon les avoit regardés du même œil, & l'on voit dans sa vie écrite par Laërce, qu'il vouloit qu'un archonte pris de vin fût puni de mort, & que l'on chassât de l'aréopage ceux qui étoient sujets à cet excès. Pittacus, tyran de Mytilène, craignant que l'abondance des vins de Lesbos ne rendit ses sujets enclins à l'ivrognerie, fit une loi qui condamnoit à une double peine celui qui se seroit rendu coupable de quelque crime étant pris de vin.

Le nombre de trois cyathes ($\frac{3}{16}$ de pinte, ou trois de nos petits verres à liqueur), auquel s'étoient réduits par retenue les gens sobres dont nous venons de parler, suffisoit rarement aux débauchés. Ils s'y bernoient quelquefois en l'honneur des Graces; mais pour l'ordinaire, ils le multiplioient par trois en l'honneur des neuf Muses : témoins les vers suivans d'Horace & d'Aufone. Le premier (11I. od. 19.) dit :

..... Tribus, aut novem
Mifcentur cyathis pocula commodis;
Qui Mufas amat impares,
Ternos ter cyathos attonitus-petet
Vates : tres prohibet fupra
Rixarum metuens tangere Gratia,
Nudis juncta fororibus.

Et Aufone (Idyll. xi. 1.) :

Ter bibe, vel toties ternos; ficut myftica lex eft,
Vel tria potanti, vel ter tria multiplicanti,
Imparibus novies ternis contexere cubum.

De-là vint le proverbe latin : *Aut ter bibendum, aut novies.*

Les anciens buvoient autant de cyathes ($\frac{3}{16}$ de pinte) qu'ils fouhaitoient d'années à celui dont ils portoient la fanté; fur quoi Ovide dit plaisamment que les grands buveurs fouhaitoient fouvent à leurs amis les nombreuses années du vieux Neflor & des Sybilles (Faf. 11I. 531.) :

Sole tamen, vinoque calent, annosque precantur,
Quot fumunt cyathos, ad numerumque bibunt.
Invenies illic qui Nefloris ebibat annos,
Qua fit per calices facta Sibylla tuos.

Nous voyons dans Plautte (Stich. v. 4. 24.) un buveur qui avale autant de cyathes qu'il a de doigts à la main :

Vide, quot cyathos bibimus. ST. tot, quot digiti
sunt tibi in manu.

Cantio est Graca; ἢ πέντε πίν', ἢ τρίς πίν', ἢ μὴ
τέτραπα.

Leur usage le plus ordinaire étoit de boire autant de cyathes qu'il y avoit de lettres dans le nom de leurs maîtresses ou de leurs amis. Mart. (1. 72. 1) :

Navia sex cyathis, feptem Juftina bibatur,
Quinque Lycea, Lyde quatuor, Ida tribus.
Omnis ab infufo numeretur amica falerno.

Le même poëte enchérit fur l'usage ordinaire; *Antiquités, Tome I.*

car il ajoute aux cyathes qu'il veut faire boire en l'honneur de Domitien, autant de roses & de baifers (1x. 95. 3.) :

Nunc mihi dic, quis erit, cui te, Calatiffe, deorum
Sex jubeo cyathos fundere? Cafar erit. (Cafar)
Sutilis aptetur decies rofa crinibus, ut fit
Qui pofuit sacra nobile gentis opus. (Domitianus)
Nunc bis quina mihi da fuavia, fiat ut illud
Victor ab Odryfio quod deus orbe tulit. (Dalmaticus)

Les anciens croyoient que les ombres des défunts se repaiffoient des mets qu'ils dépofoient fur leurs tombeaux & des libations dont ils les arrosoient. Une urne ronde de la villa Mattei nous apprend, par son infcription, qu'ils étoient encore cette idée consolante, & qu'ils croyoient les manes capables de boire à la fanté des amis qu'ils avoient laiffés fur la terre. On lit fur cette urne : HAVE. ARGENTI. TU. NOBIS.

BIBES.

BOIS, matière employée par les anciens artistes.

L'histoire de l'Art de Winkelmann nous fournit cet article :

« L'on fabriquoit des statues de bois avant qu'on en fit de pierre & de marbre. Il en fut de même des bâtimens des anciens Grecs, & Polybe nous apprend que les palais des rois de Médie étoient de bois. En Egypte, on trouve encore aujourd'hui d'anciennés figures égyptiennes, faites de bois de fycomore; & en Europe, plusieurs cabinets offrent aux curieux de ces fortes d'antiques. Pausanias rapporte les noms des différens bois, dans lesquels les anciens artistes tailloient leurs figures. Le figuier fut préféré, selon Pline, aux autres espèces de bois, à cause de sa molleffe. Au siècle de Pausanias, on voyoit encore des statues de bois dans les lieux les plus renommés de la Grèce. Telles étoient entr'autres les figures qui se trouvoient à Mégalopolis en Arcadie; une Junon, un Apollon & les Muses; de plus, une Vénus & un Mercure de la main de Damophon, un des plus anciens artistes. L'on fait même que la statue de l'Apollon de Delphe, envoyée en présent par les Crétois, étoit de bois, & taillée dans un seul tronc d'arbre. Dans le nombre de ces statues, il faut remarquer à Thèbes, Hilaire & Phœbé, femmes de Caftor & de Pollux, avec les chevaux de ces deux frères en ébène & en ivoire, de la main de Dipoëne & de Scyllis, disciples de Dédale : à Tégée en Arcadie, une Diane d'ébène des premiers tems de l'art : à Salamine une statue d'Ajax du même bois. Pausanias croit qu'il y avoit déjà des statues de bois nommées Dédales avant le tems de l'artiste de ce nom ».

« A Saïs & à Thèbes en Egypte, il y avoit aussi des statues colossales sculptées en bois. Nous

trouvons que l'on érigeoit encore des statues de la même matière, aux vainqueurs des jeux publics de la Grèce dans la soixante-unième olympiade, au siècle de Pisistrate, & que même le célèbre Myron fit une Hécate de bois pour les Eginètes. Le philosophe Diagoras, si fameux parmi les Athées de l'antiquité, manquant un jour de bois, apprêta son dîner avec une statue de bois qui représentoit Hercule. Dans la suite, on introduisit l'usage de dorer ces statues chez les Egyptiens & chez les Grecs. Gori possédoit deux figures égyptiennes qui avoient été dorées. Quoique le bois fût par la suite proscrit, pour ainsi dire, par la sculpture, ce fut toujours une matière dans laquelle d'habiles ouvriers cherchèrent à montrer leur talent. Nous trouvons, par exemple, que Quintus, frère de Cicéron, s'étoit fait faire un *lychnuchum* ou candélabre à Samos, par un habile artiste dans ce genre d'ouvrage ».

Plusieurs cabinets de curiosité conservent des figures de bois égyptiennes, terminées dans le goût des momies; celui de Sainte-Généviève en renferme trois.

BOIS sacré, lucus. Les bois ont été les premiers lieux destinés au culte des dieux. Dans les premiers tems où les hommes ne connoissoient ni villes ni maisons, & lorsqu'ils habitoient les bois ou les cavernes, ils choisirent les lieux les plus écartés, les plus sombres, les forêts impénétrables aux rayons du soleil, pour offrir des sacrifices; ils y élevèrent des autels & des temples. Pour retracer depuis cette ancienne coutume, on plantoit toujours, lorsqu'on le pouvoit, des bois autour des temples, & les bois étoient aussi respectés que les temples mêmes. Ces bois sacrés furent très-fréquentés; on s'y assembloit aux jours de fêtes: après la célébration des mystères, on y faisoit des repas publics, accompagnés de danses, & de toutes les autres marques de la plus grande joie; & on y suspendoit les offrandes avec profusion. Couper des bois sacrés, étoit un sacrilège énorme; il étoit cependant permis de les élaguer, de les éclaircir, & d'abattre les espèces d'arbres que l'on croyoit attirer le tonnerre.

Elien dit qu'il y avoit dans l'isle de Claros un bois sacré d'Apollon, dans lequel il n'entroit jamais de bêtes venimeuses; il ajoute qu'aux environs on voyoit beaucoup de cerfs; quand les chasseurs les vouloient prendre, ils s'enfuyoient dans le bois sacré d'Apollon: les chiens courtoient après eux; mais repossés par la vertu puissante du dieu, ils n'osoient y entrer, & aboient toujours, tandis que les cerfs tranquilles broutoient l'herbe dans le bois, sans aucune appréhension. Esculape avoit un bois sacré près d'Epidaure, dans lequel il étoit défendu de laisser naître ou mourir personne. On présume bien que le but de la Médecine étant d'empêcher, autant qu'elle peut, les hommes de mourir, il

étoit de l'honneur du dieu de la Médecine que personne ne mourût dans son bois sacré; mais pourquoi ce dieu s'opposoit-il à la naissance des hommes dans son bois? C'est ce que l'on ne sauroit deviner, à moins que l'on ne recoure à l'immortalité promise par les médecins, & figurée par l'absence de la naissance & de la mort.

Les écrivains de l'antiquité parlent souvent du respect dont les peuples étoient pénétrés pour les bois sacrés. Ovide (*Fast. lib. 111.*):

*Lucus Aventino suberat niger ilicis umbrâ,
Quo possis viso, dicere; numen inest.*

Ils croyoient que le silence des bois, & leur obscurité, annonçoient la présence des divinités. Sénèque le dit expressément (*lib. 5. epist. 4.*): *Si tibi occurrit vetustis arboribus, & solitam altitudinem egressis, frequens lucus, illa proceritas silva, & secretum loci, & admiratio umbra fidem Numinis facit.* On trouve les mêmes idées dans Pline l'ancien (*xii. 1.*): *Hac fuere numinum templa, priscoque ritu simplicia rura etiam nunc deo praeclentem arborem dicant. Nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra, quam lucos, & in iis silentia ipsa adoramus.* De-là vint cette terreur superstitieuse dont les anciens étoient saisis, lorsqu'ils étoient forcés de couper les bois sacrés; ils s'attendoient à voir les haches rebondir contre eux-mêmes, ainsi que la hache du roi Lycurque. Ce roi, disoit la fable, ayant eu la témérité sacrilège de couper lui-même les vignes consacrées à Bacchus, fut puni de cet attentat en se coupant les cuisses, que son aveuglement lui fit prendre pour des troncs de vigne. Lucain a fait de ces traditions fabuleuses une application heureuse aux esclaves de César (*Pharsal. 111.*):

*Sed fortes tremuere manus, motique verendâ
Majestate loci, si robora sacra ferirent,
In sua credebant reditura membra secures.*

Il y avoit à Rome & dans ses environs des bois sacrés dont on appeloit *luci* les plus respectés, & *nemora* ceux pour lesquels on avoit une moindre vénération. Voici les principaux.

Le bois d'Anna Perenna étoit hors de Rome, près du mont sacré, entre le confluent de l'Anio & le pont Milvius.

Le bois de Caius & de Lucius étoit sur la colline des Esquilies.

Le bois des Camènes, des Muses, étoit situé à quinze milles de Rome, hors de la porte Capène, sur la voie Appienne, près de la fontaine d'Egérie. Les Juifs du tems de Juvénal (*Sat. 111. 11.*) y faisoient leur demeure:

*Substitit ad veteres arcus, madidamque Capenam:
Hic, ubi nocturna Numa constituebat amica:*

*Nunc sacri fontis nemus, & delubra locantur
Judæis, quorum cophinus, fœnumque supellex.
Omnis enim populo mercedem pendere iussa est
Arbor, & ejestis mendicat sylva Camœnis.*

Le bois de Diane étoit sur le chemin d'Aricie. Manius Egerius le lui avoit dédié, selon Festus. Caton, cité par Priscien (1v.), appelle ce prêtre Egerius Bæbius, & il ajoute que le dictateur Latinus fit la consécration de ce bois.

Le bois consacré par Auguste aux dieux Manes s'étendoit sur les collines voisines des murs de Rome, depuis la place où est Sainte-Marie-du-Peuple, jusqu'à celle de la Trinité-du-Mont.

Le bois d'Égérie étoit situé sur la voie Appienne; il fut consacré par Numa aux Camènes. Voyez plus haut son article.

Le bois des Esquilies étoit situé sur la colline de ce nom.

Le bois *Fagutalis* n'étoit pas éloigné de la place qu'occupe Saint-Pierre-aux-Liens.

Le bois des Furies, *lucus Furinarum*, dans lequel périt C. Gracchus, étoit situé, selon Victor, au-delà du Tybre.

Le bois *Ilernus*. Voyez *HYLerna*.

Le bois de Junon-Lucine occupoit, à ce que l'on croit, le terrain sur lequel est bâtie Sainte-Marie-Majeure. Ovide dit qu'il étoit sur le penchant, ou au bas de la colline des Esquilies (*Fast.* 11. 435.):

*Monte sub Esquilio multis incæduus annis
Junonis magna nomine lucus erat.*

Et (*ibidem.* 449.):

Gratia Lucina: dedit hæc tibi nomina lucus.

Le bois des Lares étoit situé entre les monts *Cœlius* & *Palatin*; quoiqu'on pourroit conclure du passage suivant de Varron (*de Ling. Lat.* 1v. 8.) qu'il étoit plus près des Esquilies (*luci Mephitis & Lucine*): *Item lucus Larum, & Querquetulanum sacellum.*

Le bois de Laverne étoit situé près de la voie *Salaria*. Il étoit touffu & très-obscur; ce qui le fit choisir par les voleurs pour y partager leur butin.

Le bois de Mars, dont Rufus seul a parlé, ombrageoit sans doute l'autel que ce dieu avoit dans le champ appelé de son nom.

Le bois consacré à *Mephitis*, la puanteur, étoit au bas des Esquilies, auprès du quartier *Patricien*.

Le bois *Pœtilinus* étoit situé hors & près de la porte Numentane, sur le mont *Viminal*. *Nardini*, qui le dit, fait une légère correction dans le texte de *Tite-Live*, où il en est parlé (*vr.* 10.): *Prostratâ die in Pœtilinum lucum extra portam*

Flumentanam (il lit ici avec beaucoup de vraisemblance *Numentanam*), undè conspicius in Capitolium non esset, concilium populi indictum est.

Le bois *Querquetulanus* étoit situé sur le penchant des Esquilies, auprès de la porte de son nom, & de la place qu'occupe Sainte-Croix-de-Jérusalem.

Le bois de *Rémus* couronnoit le mont *Aventin*.

Le bois de la déesse *Rubigo* étoit hors de la porte *Viminal*. C'étoit dans ce bois que l'on immoloit chaque année, à la fin d'avril, un chien à la *Canicule*, afin qu'elle ne brûlât pas les moissons, & une brebis à la déesse *Rubigo* (rouille des bleds), afin qu'elle ne versât pas sur elles ses funestes influences.

Le bois de *Vesta* étoit situé au pied du mont *Palatin*, du côté de la rue Neuve. *Cicéron* en parle (*de Divin.* 1. 41.): *Aluco Veste, qui à Palatii radice in novam viam, custodiamque sacrorum devexus est.*

BOISSEAU, mesure de capacité des anciens. Voyez *MODIOS* & *MODIUS*.

BOISSEAU. On voit souvent sur les médailles, les marbres & les autres monumens antiques, des boisseaux. *Sérapis* en porte ordinairement un sur sa tête, comme un symbole de la fertilité que le Nil ou son image, *Sérapis-du-Nil*, procurait à l'Égypte. Le boisseau paroît aussi sur les médailles tantôt rempli d'épis, tantôt sans épis. Il désigne alors la fertilité d'un pays ou les secours de bleds que les empereurs y avoient envoyés. Le boisseau de *Sérapis* & celui du revers des médailles, présentent dans leur forme une différence que nous devons faire observer.

Sur la tête des dieux il est évasé par le haut, & sans pieds.

Sur les médailles, lorsqu'il représente l'abondance, & lorsqu'il renferme des pavots, il a des pieds carrés faits comme des créneaux; il est d'ailleurs généralement conique. Cependant *M. de Non* en a apporté un de la grande Grèce, qui est cylindrique, de bronze, avec deux petits cercles ou moulures vers le haut, & des pieds carrés, de la hauteur de sept à huit pouces.

BOISSON. Les anciens buvoient ordinairement chaud, dans les repas somptueux ou recherchés. On y servoit à la vérité de l'eau froide & de l'eau chaude. *Athénée* prouve que les Grecs faisoient souvent usage de la seconde, sur-tout pendant l'hiver & le printemps (*11. p.* 45. & *111. p.* 123). Les témoignages de *Juvénal*, de *Martial* & de *Sénèque*, nous apprennent la même chose des Romains voluptueux. Le premier dit (*Sat.* v. 60.):

Quando vocatus adest calida gelidaque minister?

Martial (*viii.* 67. 6.):

Caldam potis aquam, sed nondum frigida venit:

Alget adhuc nudo clausa culina foco.

Et (xiv. 105.):

Frigida non desit; non deerit calda petenti.

Sénèque (de Ira 1. 12.):

Idem faciunt, si calida non benè praebeatur.

Ils buvoient aussi le vin chaud dans les parties de débauche, car Plaute le dit expressément (Cur. 11. 3. 15) *calido inebriatos*. De-là naît une partie du sel que renferme le jeu de mots suivant. On appeloit par dérision *Biberius Caldus Mero*, l'empereur Tibère dont le nom étoit *Tiberius Claudius Nero*. Le mot *caldus* désigne ici la boisson chaude. Au reste, nous serons moins étonnés de l'attrait qu'avoient pour les anciens les boissens chaudes, lorsque nous verrons que tous les Orientaux ont encore le même goût pour elles.

Ce goût régnoit à Rome même dans les moyennes & dernières classes des citoyens, & il y avoit plusieurs maisons où l'on vendoit au public des boissens chaudes. Claude les fit fermer & punit sévèrement les propriétaires de ces maisons qui contrevinrent à son ordonnance (Dio. lx. p. 669). Elles avoient déjà été fermées par les ordres de Caligula, & pendant le deuil de sa sœur Drusille. Ce farouche empereur fit mettre à mort un homme qui avoit vendu l'eau chaude pendant ce deuil; comme s'il se fût rendu coupable du crime d'impiété envers cette nouvelle divinité.

BOITEUX. Les Romains avoient la foiblesse de croire que les boiteux ou leur rencontre présageoient des malheurs.

BOLATHEN, Βολαθην. C'est un des noms que les Phéniciens & les Syriens donnoient à Saturne, au rapport de Damascius, dans la vie du philosophe Ildore (Photii bibliot. cod. 24).

BOLETAR, vase de table. Il avoit servi d'abord à faire cuire & servir les champignons, *boleti*, d'où lui vint son nom propre. Mais l'acception du mot *boletar* s'étendit par la suite à des vases larges & profonds. Martial nous apprend ce détail grammatical (xiv. 101.):

*Cùm mihi boleti dederint tam nobile nomen,
Prototomis, pudet heu! servio cauliculis.*

Le poète a donné à la pièce d'où ces vers sont tirés le nom même de *Boletaria*.

Les *boletaria* étoient ciselés avec soin, & l'on conserve une ancienne épigramme faite sur un *boletar* dont la nymphe Galatée faisoit l'ornement du fond:

*Indere sueta vadis privato nymphe natatu
Exornat mensas, membra venusta movens.
Comptas nolo dapes; vacuum mihi pone boletar.*

ΒΟΛΙΣ, *bolis*, sonde des marins. La description que nous en donnent les Gloses, nous montre qu'elle ressembloit parfaitement à la sonde moderne.

BOLOMANCIE, espèce de divination qui se faisoit en entremêlant des flèches. Ce mot est composé de βολή, flèche; & de μαντεία, divination. Voyez **BÉLOMANCIE**.

BOLITÉS lapis, concrétion alumineuse. Voyez **ALUN**.

BOLUS, coup de filet, & coup de dés. Les Romains se servoient souvent de ce nom dans le dernier sens. Dans le *Curculio* de Plaute (v. 2. 13.), un interlocuteur propose à l'autre de jouer sa chlamyde en trois coups de dés:

*Quid ais, bone vir? audeo,
Si vis, tribus bolis vel in chlamidem.*

Dans le *Rudens* du même comique (11. 3. 30.), un interlocuteur joue plaisamment sur les deux sens du mot *bolus*, en s'adressant à Neptune, qui avoit englouti dans les flots un marchand d'esclaves:

*O Neptune lepide, salve:
Nec te aleator ullus est sapientior profectò;
Nimis lepide jecisti bolum: perjurum perdidisti.*

BOMBUS, bourdonnement des abeilles. Voyez **APPLAUDISSEMENT**. On donnoit ce nom au bruit fourd & prolongé que rendent quelquefois les trompettes. Catulle (64. 263.):

Multis raucifonos, efflabant cornua bombos.

Néron l'avoit employé dans le même sens en parlant des cors des Bacchantes (Perf. 1. 99.):

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis.

BOMBYCES. } Voyez **SOIE**.

BOMBYCINA. }

BOMBYLEUMATA. Héfychieus explique ce mot par ceux-ci, τὰ μαγυρικὰ κρτίματα, préparés avec soin.

BOMBYLIUS, vase à boire long & étroit, d'où la liqueur tomboit goutte à goutte, ἐν βομβολιῷ κατὰ μικρὸν εἰζόντες, & rendoit un son en chassant l'air par l'ouverture étroite, βομβῶν ἐν τῇ πύσει.

BOMBYX, espèces de chevilles creuses ou de cornets qui entrent dans les trous de certaines flûtes antiques, & qui sont saillantes à l'extérieur. Voici la réponse que fit à leur sujet l'abbé Arnaud au comte de Caylus.

« Les clavettes que vous croyez avoir été imaginées pour étendre les sons étrangers aux modes qu'on se prescrivoit dans telle ou telle cérémonie, me paroissent faites, au contraire, pour étendre l'énergie de l'instrument. Ces flûtes, pour n'être percées qu'à trois ou quatre trous, ne laissoient

pas d'être propres aux chants les plus étendus & les plus variés; au moyen de certains faux trous appelés *paratrypimes*, dans lesquels étoient insérés de petits cornets percés eux-mêmes & ouverts par le bout. Elles devenoient susceptibles d'une infinité de variétés; chacun de ces trous équivaloit à une corde; & par le degré de pression & d'abaissement de ces petits cornets, on donnoit à cette corde toutes les nuances possibles. La preuve que ces clavettes étoient des *plus*, & non des *moins*, qu'elles étoient sonores en un mot, c'est qu'elles sont appelées *bombiciènes*, du mot grec *βομβος*, qui signifie le bruit des abeilles».

Ces clavettes étoient appelées *κλέπας* ou *βομβούζ*. On en ignore le mécanisme. Peut-être les élevoit-on par le moyen d'une longue queue, fixée à ces espèces de chevilles. C'est ainsi qu'est relevée la plaque de métal doublée de cuir, qui bouche le trou des notes dièses dans les flûtes traversières.

B O M B Y X, chalumeau des Grecs fort difficile à jouer, à cause de sa longueur; on le connoissoit déjà du tems d'Aristote, car ce philosophe en parle. Le *bombyx* étoit fait d'une espèce de roseau appelé en latin *calamus*, d'où est venu probablement le mot françois *chalumeau*. Bartholin, au chapitre V de son *Traité de Tibiis veterum*, & d'autres écrivains, expliquent le passage de l'*Ονομαστικον* de Pollux, relatif à la flûte appelée *bombyx*, dans le sens que cette flûte avoit deux parties de plus que les autres; savoir, l'*olmos* & l'*eupholmie*. La première signifioit apparemment la bouche ou l'embouchure; la seconde, la partie de la flûte qui est au-dessous de la glotte, & la glotte même, suivant Hétychius. Cette conjecture paroît fautive; comment en effet s'imaginer que les autres flûtes n'eussent ni embouchure ni glotte?

Quelques écrivains prétendent que le *bombyx* étoit une espèce de roseau *semelle* dont on faisoit les glottes ou anches. (F. D. C.)

B O M O N I Q U E S. Les Lacédémoniens donnoient ce nom aux jeunes gens de leur nation, qui faisoient gloire de souffrir constamment les coups de fouet qu'on leur donnoit dans les sacrifices de Diane. Ils se déshoient les uns les autres à qui supporeroit plus long-tems cette espèce de supplice: quelques-uns le soutenoient une journée route-entière, & l'on en voyoit souvent expirer avec joie sous les verges. Leurs mères étoient présentes à ces défis, & elles les encourageoient par des exhortations & par des chants d'alégresse. On croit que les Lacédémoniens avoient eu en vue dans cette institution, de rendre la jeunesse insensible aux douleurs, & de l'endurcir aux fatigues de la guerre. Le nom *bomoniques* vient de *βόμος*, *autel*, & de *νίκη*, *victoire*; *victorieux* à l'*autel* de Diane.

B O N, *ἀγαθός*, *bon*. Les anciens donnoient cette

épithète aux divinités qu'ils croyoient leur être favorables, ou qu'ils vouloient se rendre telles. On les trouva à leurs articles respectifs.

B O N, (le dieu) *ἀγαθός θεός*, avoit un temple sur le chemin de Mégalopolis en Arcadie au mont Ménale. Pausanias croit que ce titre désignoit éminemment Jupiter, auteur des biens & des maux.

B O N événement. Voyez *Boxus eventus*.

B O N I. Les Romains désignoient par ce nom les gens pieux qui s'occupoient des funérailles. Ennius dit:

Tarquinius corpus bona femina lavit & unxit.

B O N N E *déesse*, *bona dea*, divinité mystérieuse dont les hommes ignoroient le nom. Il n'étoit connu que des femmes. On croit que ce nom désignoit Cybèle ou la Terre, comme la source de tous les biens. Plutarque la confond avec Flore. Varron prétend qu'elle fut femme de Faunus, & qu'elle porta si loin la chasteté, que jamais elle n'envisagea d'autre homme que son mari. Lactance, au contraire, dit que cette femme de Faunus ayant bu du vin, contre la coutume de ce tems-là, fut fouettée par son mari jusqu'à la mort, avec des verges de myrthe; que, dans la suite, Faunus regrettant son épouse, la plaça au rang des diens.

On célébroit tous les ans la fête de la *bonne déesse*, au premier jour de mai; on ornoit à grands frais la maison où la fête se célébroit; & comme on choissoit la nuit pour cette cérémonie, une infinité de lumières en éclairoient les appartemens. Les Vestales se transportoient dans la maison du souverain pontife, ou d'un des premiers magistrats: mais on avoit grand soin de n'y admettre que des femmes; pour cela, on faisoit sortir de la maison où se célébroient ces mystères, non-seulement tous les hommes, mais aussi tous les animaux mâles. Le scrupule étoit porté jusqu'à couvrir les tableaux où il y en avoit quelques-uns représentés. Enfin, on croyoit fermement qu'un homme qui auroit vu ces mystères, même par hasard & sans dessein, seroit devenu aveugle. Mais l'aventure de Clodius désabusa tout le monde: il s'introduisit déguisé dans la maison de César, où l'on célébroit les mystères de la *bonne déesse*, & vit impunément tout ce qui s'y passoit.

Clodius aimoit Mucia, épouse de César, qui étoit à cette époque souverain pontife, & chez lequel on célébroit à ce titre les mystères de la *bonne déesse*. Il se déguisa en femme, & profita du désordre de cette cérémonie pour s'introduire auprès de sa maîtresse; mais il fut reconnu par une servante qui répandit l'alarme par ses cris, & il fut chassé ignominieusement. Cicéron plaidant pour Milon contre Clodius, parle souvent de cet attentat sacrilège, pour rendre son adversaire odieux au peuple.

Plusieurs écrivains romains se sont recriés contre la licence & l'impudicité de ces mystères, appelés par excellence *les mystères romains*, & qui se célébroient le 4 décembre, tandis que ceux de Cybèle se célébroient au premier de mai. Le myrthe ne se trouvoit jamais dans les sacrifices de la *bonne déesse*, à cause du supplice que lui avoit fait souffrir son mari Faunus; & le vin y portoit le nom de miel par la même raison. (*Macrob. Sat.*)

Tout étoit mystérieux dans ces cérémonies. Le sacrifice étoit appelé *Damium*, la bouteille *miellarium*; la *bonne déesse* étoit nommée tantôt *Fauna*, tantôt *Ops*, & quelquefois enfin *Fatua*. Malgré la licence de ses orgies, cette déesse est appelée *sainte* dans une inscription rapportée par Gruter (*pag. 82, n. 1.*): BONAE DEAE SANCTAE SACRUM, &c.

Lucrèce (*l. 598.*) dépeint la *bonne déesse* portant une couronne murale & traînée dans un char par des lions. On la trouve ainsi représentée sur des médailles de l'empereur Philippe.

Les Grecs avoient leur *bonne déesse*, qu'ils appeloient la *déesse des femmes*; & les Carthaginois rendoient aussi un culte à une *bonne déesse céleste*, que l'on croit être Junon.

BONNE espérance, *bona spes*. Une inscription antique (*Gruter. pag. 1075, n. 1.*) porte :

BONAE SPEI
AUG. VOT.
PP. TR

On ne sait si c'étoit la même divinité que l'Espérance, à laquelle les Romains donnoient divers noms, ou une divinité particulière.

BONNE fortune. On invoquoit la *bonne fortune* comme une divinité tutélaire, à la tête des préphismes ou des décrets, & lorsqu'on érigeoit quelque monument, par la formule ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ, que les Romains ont rendue par une formule presque semblable, QUOD BONUM FELIX FAUSTUMQUE SIT.

Pausanias décrivant les cérémonies usitées pour descendre dans l'autre de Trophonius, dit que l'on faisoit passer un certain nombre de jours à l'initié dans les temples du bon génie & de la *bonne fortune* avant la descente; & qu'on l'y apportoit après qu'il étoit revenu de cet antre sacré.

BONNET & CHAPEAU. La distinction établie entre ces deux mots, qui désignent un habillement de tête, ne porte pas sur des caractères assez fortement prononcés, pour que nous puissions en faire une application exacte aux habillemens dont les anciens couvroient leur tête. C'est pourquoi nous renfermerons dans cet article tout ce que nous avons à en dire (si l'on excepte le CASQUE. Voyez ce mot.), & nous emploierons

indistinctement les mots de *bonnet* ou de *cha-peau*.

La forme originaire & spécifique du *bonnet* est circulaire, & semblable à la partie supérieure de la tête; parce qu'il est destiné à l'envelopper en la couvrant pour la garantir du froid ou des autres injures du tems. Anciennement la plupart des diverses sortes de coëffures (s'il est permis pour abréger d'employer ce mot en parlant des hommes) avoient, comme aujourd'hui, pour fond le *bonnet*. Ce sont les accessoires ou ornemens qu'on y ajouta, qui leur firent donner diverses dénominations relatives, soit à la forme différente que ces ornemens produisirent à l'extérieur, soit à la qualité de la matière dont chaque sorte de *bonnet* fut fait, soit à leur destination pour les différentes saisons, & pour les autres circonstances où l'on en changeoit, soit enfin aux autres variétés qui faisoient distinguer la dignité, l'état, la condition, la profession, & même le pays de ceux par qui ils étoient portés. Malgré les noms particuliers qu'avoient les différentes coëffures, celui de *bonnet* resta encore à plusieurs. On appela *bonnet phrygien*, la coëffure exhaussée & recourbée par devant, qui étoit d'un usage commun en Phrygie; & *bonnet royal*, la tiare qui étoit la coëffure propre & distinctive des rois de Perse, d'Arménie, d'Osroëne & des Parthes. Voyez TIARE, CIDARIS & MITRE.

Les Egyptiens avoient ordinairement la tête nue, selon Hérodote, & suivoient en cela une coutume opposée à celle des Perses. Cet historien observe que long tems après une bataille, on distinguoit les crânes des Egyptiens de ceux des Perses, par leur extrême dureté. Quoi qu'il en soit de cette assertion, les figures d'Egyptiens qui nous sont parvenues ont la tête couverte, ou d'un chaperon ou d'un *bonnet*; & ces figures représentent des dieux, des rois ou des prêtres. A quelques-unes, le chaperon se termine en deux larges bandes, tantôt plates, tantôt arrondies en dehors; & il flotte sur les épaules, sur le dos, & quelquefois sur la poitrine. Le *bonnet* égyptien ressemble par fois à une mitre, & d'autres fois il est applati par le haut, dans le goût des coëffures que l'on portoit il y a deux cents ans, & comme le *bonnet* que porte Alde-Manuce le père, dans les portraits que nous avons de ce savant imprimeur. Ce *bonnet* est attaché sous le menton par deux rubans, comme on peut le voir à Rome au cabinet de Rolandi, à une figure assise de granit noir, & haute d'environ trente pouces françois. Il s'élargit par le haut, à-peu-près comme le boisseau qui couvre la tête de Sérapis. Cette forme a donné lieu aux Arabes d'appeler *kankal*, boisseau, les *bonnets* des anciens rois de Perse. De semblables *bonnets* couvrent les figures assises placées vers la pointe des obélisques, & celles que l'on voit dans les ruines de Persépolis. Sur le devant du *bonnet* s'élève un serpent: c'est ainsi

que les médailles de Malte nous montrent ce reptile placé sur le front des divinités phéniciennes.

Les figures des obélisques, celles de la table du jardin Barberini & du cabinet Rolandi, ont leurs *bonnets* surmontés de l'espèce d'ornement que Warburton croit être le persée, & qui étoit le caractère distinctif de la coëffure des rois d'Égypte. Cependant comme cet ornement a encore plus de ressemblance avec des plumes, & comme Cneph, dieu créateur de l'univers chez les Égyptiens, portoit des *plumes royales*, c'est-à-dire, telles que les rois avoient coutume d'en porter, il y a grande apparence que c'étoit une aigrette de plumes. Le dieu Cneph est très-peu connu par les *monumens*; & les figures dont nous décrivons la coëffure, se trouvant répétées sur tous les obélisques, il en résulte naturellement qu'elles représentent des rois.

Quelques figures de femmes égyptiennes, ou pour mieux dire, quelques Isis, portent un *bonnet* ou une parure qui ressemble à un tour de cheveux postiches; mais le plus souvent, & sur-tout à la grande Isis du capitole, ce tour paroît composé de plumes. On voit même dans les *Monumenti inediti* de Winkelmann, que nous transcrivons ici, une Isis portant sur sa coëffure une poule de Numidie, dont les ailes se rabattent sur les côtés, & dont la queue descend sur le col.

Les anciens Perses, & probablement aussi les Orientaux leurs voisins, attachoient en guise de *bonnet* (*Strab. l. 15. p. 734.*) une toile fine autour de leur tête, comme les Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui pour leurs turbans. A la guerre ils portoient ordinairement un *chapeau* taillé en forme de cylindre ou de tour (*ibidem*). On leur voit aussi sur les marbres de Persépolis & sur des pierres gravées, des *bonnets* garnis d'un bord retrouffé comme celui de nos *bonnets* fourrés.

Quant aux Mèdes, aux Assyriens, aux Arméniens, aux Parthes, voyez MITRE, TIARE & CIDARIS.

Le *chapeau*, *petasus*, large & plat, du milieu duquel sort quelquefois une pointe, servoit aux voyageurs, & aux chasseurs grecs & romains; ils l'attachoient avec des courroies sous le menton; & lorsqu'ils vouloient se découvrir, ils le jetoient derrière leurs épaules, sans détacher les courroies. C'est ainsi qu'on le voit à Zéthus sur deux bas-reliefs de la villa Albani & de la villa Borghèse, à un héraut sur un vase étrusque, à plusieurs statues de Mercure, d'Apollon, & à Méléagre sur plusieurs monumens. Ce chasseur célèbre le porte sur la tête, sur les médailles des Éoliens.

Un *chapeau* suspendu & consacré à Hécate, exprimoit le vœu d'un voyageur ou d'un messager. Les maîtres de Gymnase mettoient le *chapeau* au nombre de leurs attributs particuliers.

Les Macédoniens s'en servoient aussi, & les appeloient *καυρίν*, en latin *causia*.

Les Lacédémoniens portoient toujours des *chapeaux* de feutre, afin de se distinguer des ilotes, leurs esclaves.

Les Athéniens, dans les tems les plus reculés, portoient à la ville, ainsi qu'à la campagne, des *chapeaux* ou *bonnets*. Au moyen des rubans dont ils étoient garnis, on pouvoit les attacher sous le menton, comme nous le voyons à la figure de Thésée dessinée sur un vase de terre cuite de la bibliothèque du Vatican.

Hésiode (*Epy. v. 545.*) fait entendre que ces *chapeaux* grecs étoient de laine. On les portoit aux spectacles dans la Grèce; car on fait que les Égipètes accablèrent sous le poids de leurs *chapeaux*, l'ancien législateur d'Athènes, Dracon, au moment que placé sur le théâtre, il lisoit à haute voix les loix qu'il leur destinoit.

Denys d'Halicarnasse dit que les députés du sénat trouvèrent Cincinnatus, qu'ils alloient revêtir de la puissance de dictateur, labourant avec sa charrue & ayant la tête couverte d'un *chapeau*. Auguste ne sortoit jamais de son palais, selon Suétone, pour traverser quelque endroit exposé au soleil, qu'il ne portât un *chapeau*. Sous les empereurs, les Romains se couvrirent avec des *chapeaux* dans les spectacles, à l'exemple des Grecs.

Le plus souvent ils se couvroient la tête avec un pan de leur toge, que les antiquaires du siècle dernier avoient pris pour un voile ou chaperon. Mais ils étoient dans l'usage de paroître avec la tête découverte devant les personnes auxquelles ils vouloient témoigner du respect. De-là vint qu'ils regardèrent comme une grande incivilité de garder sur la tête, dans ces occasions, l'habillement dont on la couvroit ordinairement. (*Plutarch. Pomp. p. 1169.*) Plutarque nous dit encore positivement (*Quæst. Roman. 10.*) que les Romains rencontrant des personnes pour lesquelles ils avoient du respect & de la considération, se découvroient la tête, lorsqu'elle étoit *par hasard* couverte avec une partie de leur habillement extérieur.

D'après ce texte de Plutarque, d'après celui d'Eustathe (*Odyss. 1.*), que les Romains avoient pris des Grecs l'usage d'avoir la tête nue, & d'après les marbres & les médailles, on peut assurer qu'ordinairement les Romains ne se couvrirent point la tête. Il est cependant question dans les auteurs latins du *pileus*, du *galerus* & du *petasus*; & nous devons faire mention de ces exceptions de la règle générale.

Le *bonnet* appelé *petasus* étoit le *chapeau* à large bord dont nous avons dit plus haut que se servoient les voyageurs pour se garantir du soleil, & qu'ils rejetoient sur leurs épaules, lorsqu'ils vouloient découvrir leur tête, ainsi que le pratiquent les payannes du Languedoc & de la

Provence. Plaute parle souvent du *pétase* des voyageurs. Voyez PÉTASE.

C'est le *pileus* ou *pileolus* dont il est fait mention le plus souvent dans les écrits des Romains; c'étoit lui qui étoit l'objet des vœux que formoient les esclaves, parce qu'il étoit le signe de leur affranchissement & le symbole de la liberté. On voit sur les médailles de Brutus, l'assassin de César, le *pileus* placé entre deux poignards. Ce *bonnet* est rond, sans bords d'aucune espèce, & il ressemble assez à la moitié d'un globe. Il n'est terminé ni par un bouton, ni par une pointe; caractère qui le distingue du *bonnet* des Dioscures & du *bonnet* phrygien. Ceux d'Ulysse & de Vulcain ont beaucoup d'analogie avec lui; & sur des monumens dont le travail ne seroit pas terminé avec soin, on pourroit les confondre. A la mort de Néron, les Romains parurent dans les rues avec le *pileus*, comme s'ils eussent été affranchis de la servitude par cette mort. (*Xiphil.* 63).

Les malades & les vieillards couvroient aussi leur tête avec le *pileus*. Ovide conseillant à l'amant qu'il instruit (*de Art. Amand.* l. 733.) de feindre une incommodité, une langueur ou une maladie, lui recommande de couvrir du *pileus* ses blonds cheveux, afin que l'on croye son mal réel :

*Arguat & macies animum : nec turpe putaris
Pileolum nitidis imposuisse comis.*

Varron dit dans un fragment (*de Vita Pop. Rom.* 1.) que les jeunes Romains avoient la tête nue & les cheveux frisés : *Minores natu capite aperto erant, capillo pexo*. Les vieillards couvroient donc la leur avec le *pileus* ou avec le *birrus*, *bonnet* pointu. Nicéphore Grégoras (10. *extr.*) raconte que sous le règne de l'empereur Andronic, les jeunes gens avoient pris l'usage des vieillards, & qu'ils se couvroient par-tout comme eux de longs *bonnets* pointus, *birri*, dans le palais même de l'empereur, a la ville & dans les champs.

Nous voyons dans Athénée (6. p. 274.) que les Romains portoient dans les repas des *bonnets* faits de peaux de brebis, garnis de laine. Lipsé (*de Amphith.* c. 19 & 20.) dit avoir vu à Padoue un marbre antique, sur lequel étoient sculptés des convives couchés autour d'une table, les uns avec la tête nue, & les autres couverts d'une espèce de *pileus*, si plat que l'on pouvoit le confondre avec des bandelettes ou avec un bandeau. Cet usage explique le vers suivant d'Horace (*epist.* l. 3. 15.) :

Ut eum pileolo soleas conviva tribulis.

On se couvroit encore la tête à Rome dans les théâtres & les amphithéâtres, où l'on étoit exposé aux injures de l'air, lorsque l'éditeur des jeux ne faisoit pas la dépense des tapis ou voiles, qui les couvroient quelquefois, ou lorsque la force du

vent en empêchoit l'usage. Martial est ici notre garant (*xiv.* 29.) :

*In Pompejano tectus spectabo theatro ;
Nam populo ventus vela negare solet.*

Il paroît d'après deux passages de Martial & de Stace, que le *pileus* des Romains étoit fait de feutre ou de laine foulée, de même que leurs *lacernes*. S'il eût été fabriqué d'un simple drap, il n'auroit pu les garantir de la pluie & de l'humidité. Les vers de Stace annoncent qu'il étoit de plusieurs pièces liées par des coutures. Les voici (*Sylv.* l. 9. 25.) :

*Usque aded ne defuerunt
Cassis pilea suta de lacernis ?*

Martial a dit aussi (*xiv.* 132.) :

*Si possem, totas cuperem misisse lacernas :
Nunc tantum capiti munera mitto tuo.*

Le *pileus pannonicus* étoit en usage parmi les soldats ; d'où lui vint le surnom *militaris*. C'étoit un *bonnet* fait de peaux, peut-être de peaux d'agneau, comme ceux dont parle Festus, & qu'il appelle *pefcia*. Végèce dit qu'on obligeoit les soldats de s'en couvrir toujours la tête ; de peur que s'ils étoient habitués à marcher tête nue, le casque ne leur parût trop lourd dans les batailles (1. 20.) : *Usque ad presentem propè statem consuetudo permansit, ut omnes milites PILEIS, quos pannonicos vocabant, ex pellibus uterentur : quod propterea servabatur, ne gravis galea videretur in prælio homini qui gestabat aliquid semper in capite.*

Le *pileus Thessalicus* avoit de larges bords, & ressembloit au PÉTASE. Voyez ce mot.

Quant aux femmes grecques & romaines, elles avoient ordinairement la tête nue ; quelquefois aussi elles se servoient, comme les hommes, de leur manteau, soit pour se la couvrir entièrement, soit uniquement pour se voiler le visage. C'est ainsi que Valérius Flaccus nous peint Junon (*Argon.* l. 1. v. 132.) :

Illæ sedet dejectâ in lumina pallâ.

Le voile étoit par fois une pièce d'étoffe particulière, & détachée du reste de l'habillement. Voyez VOILE.

Les femmes âgées portoient une espèce de *bonnet*, dont la statue d'Hécube qui est dans le muséum du capitolé, & que l'on appelle mal-à-propos une *Prafica*, pleureuse des funérailles, peut nous donner une idée.

Hécube le porte aussi sur un bas-relief de la villa Borghèse, représentant l'arrivée des Amazones au secours de Priam. La vieille gouvernante des filles de Niobé est coiffée avec ce même *bonnet* sur un autre bas-relief de la même villa, qui représente

représente la mort des enfans de cette mère orgueilleuse. On peut le voir encore sur la tête d'une vieille femme qui se détourne pour ne pas être témoin du meurtre de Priam ou d'Agamemnon, qui est sculpté sur un bas-relief du palais Barberini. Ces trois marbres sont gravés dans les *Monumenti inediti*.

Ce *bonnet* n'étoit cependant pas un attribut exclusif de la vieillesse ; car on le voit à une jeune bacchante sculptée sur un bassin de marbre que Winkelmann se proposoit de publier dans le troisième volume de ses *Monumens d'antiquité*. Nous trouvons encore ce *bonnet* sur un jeune & beau masque tragique du palais Albani, sur un pareil du palais Lancellotti, & sur la tête de la nymphe *Cenone*, la première maîtresse de Paris, qui est placée sur un bas-relief de la villa Ludovisi.

Lorsque les femmes alloient en voyage, ou qu'elles étoient exposées au soleil, elles portoient le *pileus thessalicus*, le chapeau thessalien, semblable aux chapeaux de paille des femmes de Toscane & de Provence. Ces chapeaux avoient très-peu de fond, & ils étoient ordinairement blancs, ainsi que nous les voyons sur plusieurs vases peints (*Dempst. Etrur. tab. 32*). Sophocle (*Œd. Colon. 306.*) donne un de ces chapeaux à Ismène, la plus jeune des filles d'Œdipe, lorsqu'elle se sauve d'Athènes pour rejoindre son malheureux père. Sur un vase qui appartenoit au célèbre peintre Mengs, une amazone à cheval combattant contre deux guerriers, portoit un semblable chapeau rejeté sur les épaules. Pallas est coiffée avec ce chapeau sur un grand vase de marbre de la villa Albani (*Monumenti inediti, n° 65.*), où elle paroît en chasseresse, ainsi qu'elle est représentée dans un hymne de Callimaque (*Ballad. v. 91.*), dans la Thébaïde (*l. 2. v. 243.*), & dans Aristide (*Orat. Minor. p. 25*).

On fait que les prêtresses de Cybèle avoient pour attribut un chapeau. (*Tertull. de Pallio. c. 4. p. 25*).

Ce qui paroît enfin n'être qu'une corbeille sur la tête des Caryatides, pourroit bien avoir été un *bonnet* ou une coëffure de certains pays Grecs ; car les Egyptiennes portoient encore sur leur tête, dans le siècle dernier, une semblable parure. (*Belon, Observ. l. 2. c. 35*).

Pour ce qui est des enfans & des esclaves, les monumens représentent ordinairement les premiers avec la tête nue. Quant aux seconds, il y a lieu de croire d'après quelques bronzes antiques publiés par le comte de Caylus, & d'après une des peintures d'Herculanum, représentant une place publique, où l'on voit un homme vêtu d'une tunique courte, sans toge ni manteau, coiffé avec un *bonnet* plat & rond, que les esclaves se couvroient dans les maisons & dans les champs, mais qu'ils paroissent toujours avec la tête nue devant les magistrats, & dans les cérémonies publiques.

Antiquités, Tome I.

BONNET phrygien ou **CORNO**. Ce *bonnet*, que portent ordinairement Paris & les Troyens, étoit conique, & avoit la pointe repliée en avant sur le sommet de la tête. Les *bonnets* de laine rouge ou bleue qui sont en usage en France parmi les citoyens de la dernière classe, sont faits exactement comme le *bonnet* phrygien, & leur pointe se replie quelquefois en avant sur le sommet de la tête, comme la sienne. Au reste, le *bonnet* phrygien n'étoit pas garni de pendans ou de joues, pour l'ordinaire.

« Le buste que présente la planche trente-unième du volume III des Recueils d'antiquités, est du plus beau travail grec, & du caractère le plus intéressant. Le *bonnet* ou *corno* qu'il porte, mérite d'autant plus que l'on en conserve la disposition, que je ne me souviens point, dit le comte de Caylus, de l'avoir vu sur aucun monument, ni dans aucun Recueil d'antiquités. La forme & les détails de ce *bonnet* sont marqués si clairement, & d'une façon si distinguée, que je l'ai fait graver sous trois aspects, pour rendre le tout plus sensible. On voit par les plis de cette coëffure, qu'elle étoit d'une étoffe souple & obéissante, vraisemblablement composée d'un tissu de laine ou d'autre matière semblable. L'artiste paroît trop exact, pour n'avoir pas marqué la couture, si le *bonnet* eût été formé par un cuir. Les deux extrémités ou pendans de cette coëffure, se rabattoient sous le menton, en couvrant les oreilles, & servoient à garantir des injures de l'air. Lorsqu'elles étoient relevées, elles accompagnoient agréablement le visage. La manière dont on les voit attachées & renouées derrière la tête, prouve que l'artiste a suivi la nature, & copié avec exactitude l'usage de son tems : usage répété en grande partie par un grand nombre de nations modernes, & qu'on doit regarder comme une mode générale & caractéristique des Phrygiens, puisqu'en effet ils avoient reporté sur leurs casques cette extrémité arrondie, quoique très-inutile à cette arme défensive ». Ce *bonnet* phrygien, décrit si exactement par le comte de Caylus, paroît être une mitre phrygienne, à cause des joues ou fanons.

Au reste, tous les bas-reliefs antiques qui représentent des événemens relatifs à la guerre de Troie, offrent aux artistes le *bonnet* phrygien, ou *corno*, mille fois répété. Il y en a plus de cent dans le seul volume de planches des *Monumenti inediti* de Winkelmann ; parce que ce *bonnet* devint parmi les artistes grecs un caractère distinctif des *barbares*, ainsi que les chausses longues.

BONNET ou **chapeau** de **Mercure**. Voyez **PÉ-TASE**.

BONNET d'**Ulysse**. Athénée dit que la tête de ce héros étoit gravée sur le cachet de Callicrate : on la voyoit sur une pierre antique de la collection du baron de Stofch, & sur une autre du cabinet du grand-duc. Une des statues de la vigne Pamphili représente Ulysse tenant une coupe. Dans la même

vigne est un monument qui le représente attaché au ventre du bélier, au sortir de l'ancre de Polyphème. On connoît une médaille de la famille *Mamilia*, où il paroît sous la figure d'un voyageur, ou plutôt d'un mendiant, s'appuyant sur un long bâton, & recevant les caresses d'un chien; & il n'y a pas long-tems que M. Neumann a publié une médaille d'Ithaque, où l'on voit d'un côté la tête d'Ulysse, & de l'autre un coq. Sur la plupart de ces monumens, Ulysse porte un bonnet assez semblable à celui qu'on donne à Vulcain, & même à celui des Dioscures; il a la forme d'un œuf coupé par la moitié. Un auteur moderne (*Solerus de pileo*) a cru que c'étoit-là un titre de noblesse, & le symbole de la liberté. Selon deux célèbres critiques (*Meursius, Lacon. & Vossius in Catull.*) ce bonnet étoit un des attributs des personnes les plus distinguées de Lacédémone; & Ulysse le portoit, parce qu'ayant épousé Pénélope, lacédémonienne, il partageoit tous les droits des Spartiates; mais toutes ces conjectures ne sont fondées sur le témoignage d'aucun auteur ancien.

Selon Eustathe, c'est Apollodore qui le premier a représenté Ulysse avec un bonnet; & selon Pline, c'est Nicomaque. Peut-être, dit M. l'abbé le Blond (*Description des pierres gravées du palais-royal, tome 2. ULYSSE.*), faudroit-il remonter encore plus haut; car on lit dans l'Iliade qu'Ulysse avoit un bonnet sous son casque. (*Iliad. A. 41.*)

Sur un vase d'argent d'Herculanum, représentant l'apothéose d'Homère, on voit une femme coëffée d'un chapeau conique sans retrouffis, comme on en donne à Ulysse. Elle croise une jambe sur l'autre, porte la main droite à son front, & paroît occupée de pensées profondes: c'est l'Odyssée, selon Winkelmann.

On trouve dans la collection de Stofch une pâte de verre antique, sur laquelle est gravée une tête de guerrier coëffée d'un semblable bonnet, qui descend jusqu'aux sourcils. Par-dessus ce bonnet est placé un casque garni de joues & d'autres pièces qui couvrent la nuque, la plus grande partie du col & du visage. Le cabinet Farnèse de Parme renferme une pierre gravée, sur laquelle on aperçoit encore plus distinctement le bonnet qui se mettoit sous le casque pour empêcher que son poids & sa dureté n'en blessassent quelque partie.

BONNET de Vulcain. Ce dieu porte souvent, comme Ulysse, un bonnet pointu, recourbé quelquefois en avant, tel que nous voyons le bonnet phrygien.

BONNET des Dioscures. Castor & Pollux sont toujours distingués sur les marbres par leur bonnet. Le poète Lycophon (*n. 506.*) dit que ce bonnet des Dioscures ressembloit à la moitié d'un œuf; & les bas-reliefs antiques sont d'accord avec lui. Les médailles seules ajoutent souvent des étoiles à ces bonnets célèbres.

Festus nous apprend que les Dioscures sont toujours représentés avec la tête couverte, à cause de l'usage qui régnoit dans la Laconie, leur patrie. Les Lacédémoniens marchaient toujours ainsi, sur-tout dans les combats: *Pilea Castori & Polluci dederunt antiqui, quia Lacones fuerunt, quibus pileatis pugnare mos est.*

On voit un bonnet sur les médailles des Mameritins. Quant aux bonnets des Dioscures si reconnoissables par les étoiles dont ils sont ordinairement surmontés, voyez plus haut leur article.

BONNET pontifical. Voyez APEX.

BONOSIUS, tyran dans les Gaules sous *Probus*.

QUINTUS BONOSIUS AUGUSTUS.

Les médailles de *Bonosus* ne sont connues que dans le Recueil de Goltzius.

BONUM factum. On ajoutoit chez les Romains ces deux mots à la fin des édits, comme étant de bon augure, & on les indiquoit par les sigles B. F.

BONUS Eventus, bon événement. Nous trouvons souvent sur les médailles impériales grecques & latines ce dieu, qui est toujours représenté de la même manière & avec les mêmes attributs; c'est-à-dire, nud, debout, tenant d'une main une patère, & de l'autre des épis avec des pavots. Il fut adoré dans la Grèce sous la dénomination de dieu bon, ΤΟΝ ΑΓΑΘΟΝ; comme on le voit sur une médaille frappée à Ephèse, & rapportée par Vaillant (*Num. Grac.*)

Le seul monument où ce dieu soit représenté vêtu, est une médaille de *Pescennius Niger*, rapportée par Patin.

Le dieu *Bonus Eventus* annonce par les fruits qu'il porte ordinairement, & par la corne d'abondance qu'il tient sur une pierre gravée de Stofch, la protection qu'il accordoit aux laboureurs & aux vigneronns. C'étoit aussi un des douze dieux *Consentes*, protecteurs des habitans des campagnes, selon Varron (*de Re rusticâ* 1. 1). Caton nous a conservé la prière qu'on lui adressoit, & par laquelle on le supplioit de faire croître & prospérer les fruits, les grains, les vignes & les bois (*de Re rusticâ*): *Uti tu fruges, frumenta, vineta, virgultaque grandire, beneque evenire sinas.* Il paroît d'après ce passage de Festus (*Panibus redimibant caput equi immolati idibus octobris, quia sacrificium fiebat ob frugum eventum*), que l'on sacrifioit dans les campagnes un cheval au dieu *Bonus Eventus*, le jour des ides d'octobre.

Il recevoit aussi des hommages dans Rome; car Pline (34. 8.) dit que l'on y voyoit une de ses statues qu'Euphranor, habile sculpteur, y avoit faite.

On distinguoit la Fortune, du dieu *Bonus Eventus*, en ce que celui-ci étoit uniquement l'emblème des bons succès; tandis que la Fortune étoit responsable des bons & des mauvais.

BOOPIS, Junon étoit ainsi appelée à cause de ses grands yeux. *Boopis* est formé de βῶς, *bœuf*, & de ὄψ, *aspect*; regard, & il vouloit dire, déesse aux yeux de bœuf.

BOOTES ou le *Bouvier*, constellation voisine du pôle arctique, au-dessous de la grande Ourse.

On l'appelle encore *Arctophylax*, c'est-à-dire, *Gardien de l'Ourse*; parce que l'étoile principale de cette constellation suit l'ourse, comme si elle la gardoit à vue.

Des poètes ont dit que *Bootès* étoit Icare, père d'Érigone (*Voyez son article*), que Jupiter avoit placé dans le ciel. D'autres le prennent pour Arcas, fils de Calisto. (*Voyez son article*).

BORDURE des habits. Les tuniques & les manteaux des femmes étoient ordinairement chargés de *bordures* qui en suivoient les contours extérieurs, comme les galons des modernes. Ces *bordures* étoient appelées par les Grecs πέλαι, κινδρος, περιποδίων, περιπόγων, κράσπεδον; & par les Latins, *fascia*, *limbus*. Leur matière la plus ordinaire étoit la pourpre, qui ornoit aussi les habits des hommes chez les Etrusques & chez les Romains (*Buonar. Explic. ad Demost. Etr. p. 60.*), (*Æneid. v. 250.*):

*Victori auratam chlamydem, quam plurima circum
Purpura.*

Suétone dit que Caligula (*c. 17. n. 5.*) distribua des *bordures* de cette étoffe aux femmes & aux jeunes gens revêtus de la prétexte: *Pueris ac feminis fascias purpura, ac conchylii distribuit.* Soit que ces *bordures* fussent de pourpre ou de toute autre étoffe, elles étoient ordinairement d'une autre couleur que l'habit auquel elles seroient d'ornement; ce que Virgile & Stace ont exprimé par *limbus pictus* dans les vers suivans (*Æneid. iv. 137.*):

Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo.

(*Theb. vi. 367.*):

Et picto distinguit pectora limbo.

Quelques philologues ont cru que ces *bordures* étoient désignées aussi chez les Latins par le mot *lacinia*; mais on verra à son article qu'il exprimoit le bas ou le bord de la toge & du manteau, sans aucune relation à la *bordure*.

Les habillemens des femmes étoient ornés par le bas d'une ou de plusieurs raies (ou bandes) de diverses couleurs. On en voit une seule à une des figures peintes du tombeau de Cestius, & deux à une des Muses de la Noce Aldobrandine. La robe de la figure de Rome conservée au palais Barberini, est ornée de trois raies rouges, chargées de fleurs blanches. Quelques figures dans les peintures d'Herculanum portent des draperies décorées de quatre raies. Une statue de Diane du plus ancien

style, conservée au cabinet d'Herculanum, est couverte d'une draperie, sur laquelle sont peintes plusieurs raies.

On peut dire qu'en général l'ornement ordinaire qui formoit la *bordure* des habits de femme & d'homme, étoit traité d'une manière facile & expéditive. Quelques vases étrusques nous offrent cependant quelques-uns de ces ornemens des *bordures*, qui annoncent un travail mieux fini & un goût plus délicat. Le plus agréable de ceux-là paroît avoir été le Méandre dont parle une épigramme de l'Anthologie (*l. 6. c. 8. ep. 17. 18.*), & qui décore aussi le vêtement d'une figure étrusque de bronze. (*Buon. Off. sop. alc. Medagl. pag. 98.*) Les *bordures* des habits sont quelquefois chargées sur les vases étrusques de petits carreaux colorés diversement, tels que ceux d'un damier, & quelquefois aussi d'enroulemens formés comme les pampres de vigne. Les *Monumenti inediti* de Winkelmann renferment (n°. 99) un vase dont le dessin représente Thésée & Ariane. Cette princesse porte une draperie bordée depuis le sein jusqu'aux pieds d'une bande de couleur foncée, & chargée dans toute sa longueur de traverses semblables à des boutonnières.

BOREADES, noms patronymiques de Zéthès & Calais, fils de *Borée*. Hygin (*fab. xiv.*) dit qu'ils avoient la tête & les pieds ailés. Ils portent simplement des ailes aux épaules sur une pâte antique de la collection de Stofsch, où ils chassent à coups de flèche les redoutables harpies. Wilde (*tab. 7. n. 1.*) a cru reconnoître la tête ailée qui est gravée sur une médaille, pour celle de Calais.

BOREASMES, fêtes en l'honneur de *Borée*, célébrées par les Athéniens & les Mégalopolitains. Voyez-en l'origine à l'article *BORÉE*.

BORÉE est pris ordinairement pour l'un des quatre vents cardinaux; c'étoit un dieu fils d'Attrée & d'Aurore. Son nom désigne toujours le vent du nord; & les poètes Grecs, relativement à la situation de leur pays, avoient fixé son siège dans la Thrace. Mais les Latins, qui ont copié les Grecs, n'ont point fait attention que la Thrace est au nord-est de l'Italie, & ils ont toujours donné au vent du nord l'épithète de Thracien.

Borée avoit des temples & des sacrifices réglés. Voici les différens évènements qui occasionnèrent ce culte. Les habitans de Thurium ayant été délivrés d'un grand péril, par une tempête qui ruina la flotte de Denis-le-Tyran, leur ennemi, offrirent des sacrifices à *Borée*, qui avoit fait ce ravage, & lui conférèrent la bourgeoisie de leur ville. Ils lui assignèrent une maison, avec un revenu fixe, & célébrèrent tous les ans une fête en son honneur. Lorsqu'Agis, roi de Lacédémone, assiégeoit la ville des Mégalopolitains, ses machines battoient la ville avec tant de force, que la brèche eût sans doute été fort grande dans l'espace d'une nuit, si *Borée* n'eût renversé la machine de son soufflé.

Les Mégalopolitains, en reconnaissance, lui consacrerent un temple, où ils lui offroient des sacrifices un certain jour de l'année, appelé *Boréasme*; & il n'y avoit point de divinité qu'ils honorassent plus que lui. Lorsque Xerxès marchoit contre les Grecs, sa flotte aborda la côte de Magnésie. L'oracle ordonna aux Athéniens d'appeler leur genre à leur secours; ils invoquèrent *Borée*, qui, ayant épousé Orithye, fille d'Erichthée, leur roi, fut dans cet instant regardé comme leur genre. Ils lui adressèrent des prières, lui offrirent des victimes, & la flotte fut dissipée. Ces mêmes Athéniens firent bâtir un temple à *Borée*, sur les bords de l'Illisse, rivière de l'Attique. Ils crurent que le même dieu avoit déjà fait périr la flotte des Perses, près du mont Athos. On juroit à Athènes par la divinité de *Borée*; l'on y célébroit ses fêtes, appelées *Boréasmes*, avec beaucoup de solennité, & en faisant bonne chère.

Quoique père des frimats & des glaçons, *Borée* n'en étoit pas moins sensible aux traits de l'amour. Il aimait, disoit-on, les cavales d'Erichthonius, se déguisa sous la figure d'un cheval, & en eut douze poulains si légers à la course, qu'ils galopèrent sur les moissons sans les endommager. Il enleva Ch'loris, fille d'Arcturus, la transporta sur le mont Niphate, appelé depuis le lit de *Borée*, & il en eut un fils, nommé Haycax; d'autres disent que ce fut une fille, nommée Hyrpace. Le mont Niphate fut ensuite appelé Caucase. *Voyez CAUCASE.*

Ce vent étoit furieux quand une belle lui résistait. Epris un jour des charmes de la belle Pithys, il fut qu'elle lui préférait le dieu Pan. Jaloux de cette préférence, & la trouvant seule un jour, il l'enleva & la jeta contre un rocher, avec une telle violence, qu'elle fut entièrement brisée.

Le plus célèbre de tous ses exploits amoureux, est l'enlèvement d'Orithye, fille d'Erethée, roi d'Athènes. Il en eut cinq enfans, dont on fait les noms; Chione, Chtonie, Cléopâtre, Zéthès & Calais. (*Voyez* tous ces noms). Il y a des auteurs qui nomment les trois filles Aupis, Loxo & Hercæge; & ils disent qu'elles portèrent des offrandes à l'isle de Délos.

L'enlèvement d'Orythie étoit gravé sur le fameux coffre de Cypselus. (*Pausan. Æliac.*), & *Borée* y étoit représenté avec des queues de serpent au lieu de jambes & de pieds. On voyoit aussi sur ce coffre Phinée, roi de Thrace, & les fils de *Borée* chassoient les harpies, qui infestoient les viandes de ce roi. Parmi les vents qui sont sculptés à Athènes sur la Tour-des-Vents, on voit *Borée* représenté sous la figure d'un jeune homme avec des ailes, des cothurnes, & enveloppant sa tête dans sa draperie.

BORGHESE (Génie-). *Voyez* GÉNIE.

BORGION. *Voyez* ALBION.

BORVO. Muratori (107. 8. *Thef. inser.*) rapporte l'inscription suivante trouvée à Bourbonne

en France; il y est fait mention d'un dieu *Borvo*; dont le culte a pu faire nommer l'endroit où l'inscription a été trouvée:

BORVONI TO
MONAE. C. LA
TINIUS RO
MANUS IN
C. PRO. SALU
TE COCILIAE
FIE. C. EX. VOTO

BORYSTHÈNE, nom du cheval d'Hadrien. Cet empereur l'aimoit beaucoup, ne se servoit que de lui pour la chasse. Après sa mort il lui fit bâtir un tombeau, & il composa les vers suivans à sa louange:

*Borysthenes Alanus
Caesareus veredus,
Per aquor & paludes
Et tumulos Etruscos
Volitare qui solebat
Pannonios in apros,
Nec ullus insequentem
Dente aper albicanti
Ausus fuit nocere,
Vel extimam saliva
Sparsit ab ore caudam,
Ut solet evenire:
Sed integer juventâ,
Inviolatus artus,
Die suâ peremptus
Hoc situs est in agro.*

BOSPHORE. Les rois du Bosphore dont on a des médailles sont:

Afander.
Sauromates I.
Cotys I.
Sauromates II.
Cotys II.
Rhescyporis I.
Rhœmetalces.
Eupator.
Sauromates III.
Rhescyporis III.
Thothorhes.
Rhescyporis V. *Voyez* leurs articles.

BOSTRA, en Arabie. ΒΟΤΡΑΚ & ΒΟΤΡΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguste, de Commode, de Caracalla, de Sept.-Sévère; d'Antonin, de Faustine mère.

Devenue colonie romaine sous Alexandre-Sévère, cette ville fit frapper des médailles latines en l'honneur de ce prince, de Mamee, des deux Philippes, de Trajan-Dèce, avec la légende *COLONIA ROSTRA & COLONIA. N. BOSTRA*; *colonia nova*, & non *nervia Boftra*.

BOTANOMANTIE, art de prédire l'avenir par le moyen des végétaux. Ce mot est composé du grec *βοτανη*, herbe, & de *μαντεια*, divination.

Pour pratiquer cette divination, on écrivoit les noms & les questions de ceux qui venoient consulter l'oracle, sur des feuilles de végétaux exposées au vent. Lorsque le souffle des zéphirs en avoit emporté une partie, on formoit des mots avec les lettres qui étoient restées, & des réponses avec ces mots. Les végétaux qui étoient employés le plus souvent à cette divination, étoient la bruyère consacrée à Apollon, qui présidoit aux oracles; le figuier, qui donna son nom *Συκομαντεια*, à cette espèce de *Botanomantie*; la verveine, la fauge, &c.

BOTRYS, dans la Phénicie. *BOTRYHNON*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Elagabale.

BOTTES. L'on désigne aujourd'hui par ce mot, une chaussure qui embrasse le pied, la jambe, & souvent aussi le genou. Dans ce sens, il est impossible d'appeler *bottes* ce que les Grecs nommoient *κημιδες*, & les Latins *ocrea* ou *campagus*. Les Grecs ne donnoient ce nom qu'à des chaussures (s'il est permis de parler ainsi) de métal; matière qui exclut par sa dureté & son poids, toute couverture du pied & du genou. Quant aux *ocrea* & au *campagus* des Latins, aucun monument antique, aucun texte ancien ne nous les offre couvrant à la fois le pied & la jambe, & encore moins le genou. C'est pourquoi l'article des *bottes* est ici remplacé par celui des **BOTTINES**. Voyez ce mot.

BOTTIENS (les), peuple de l'isle de Crète, étoient une colonie des Athéniens. Ils célébroient tous les ans des fêtes en mémoire de leur origine, & les filles se disoient ces jours-là l'une à l'autre: *Allons à Athènes, Ιαμεν εις Αθηνas*. Ces fêtes étoient appelées *Βοττιαϊων εορδη*.

BOTTINES. Nous comprenons sous cet article tout ce qui peut avoir tenu lieu de *bottes* aux anciens. Voyez-en les raisons au mot **BOTTES**. Ces objets peuvent être classés sous deux chefs différens: les *bottines* fermées, que nous appelons aujourd'hui *brodequins*; & les *bottines* ouvertes dont l'usage étoit ordinaire chez les soldats Grecs & Romains.

BOTTINES fermées, BRODEQUINS modernes. Cette chaussure appelée par les Latins *aluta*, étoit une petite botte de cuir de chèvre, *pellis capra*, qui couvroit tout le pied & sa cheville jusqu'au mollet, où elle finissoit. Le nom d'*aluta* exprime

la manière dont elle tenoit à la jambe par sa seule justesse & sans courroies. *Aluta* est composé de l'a privatif & de *λυω* j'attache, qui fait *λυτος*. On n'y voit en effet aucune courroie, aucun lien, sur les monumens antiques; les acteurs portoient de semblables chaussures, & les soldats aussi, comme on le voit sur la colonne trajanne. Ovide en recommande l'usage pour cacher les défauts d'un pied mal conformé:

Pes malus in niveâ semper caletur alutâ.

Les officiers des troupes romaines portoient des *bottines* fermées, qui s'attachoient avec des courroies croisées sur les jambes, appelées *campagus*, & qui ressembloient parfaitement aux *brodequins* dont se servent aujourd'hui les acteurs tragiques.

BOTTINES OUVERTES, ARMURE DES JAMBES, JAMBARTS, CUISSARTS, &c. On a donné ces divers noms à des espèces de *bottines* que portoient les cavaliers & qu'ils quittoient avant d'entrer dans les villes. Sidoine en parle en ces termes: *alii explicandis ocrearum nexibus implicantur.* (*Lib. 3. ep. 3*).

Elles consistoient en une plaque de métal qui couvroit le devant de la jambe, & s'attachoit par derrière. Telles sont les *bottines* de carton que l'on met aujourd'hui pour défendre les jambes de la trop grande ardeur du feu des cheminées. On voit ces *bottines* suspendues à plusieurs trophées, où elles ont été prises quelquefois pour des boucliers longs. Le museum de Montemollini à Pérouse, en renferme une de bronze. M. le chevalier de Nors; qui a rapporté d'Italie en France une belle collection de vases étrusques avec d'autres antiques précieuses, possède deux de ces *bottines* ouvertes de bronze, parfaitement ressemblantes à celles qui pendent aux trophées.

Le comte de Caylus regardoit une cornaline de sa collection, comme un des beaux monumens qui nous restent des étrusques. Gori l'avoit fait graver, (*Mus. Etrus. 1. pl. cxix. n°. 11.*) mais l'empreinte qu'il en avoit publiée, n'étoit pas exacte. Elle représente Achille, dont le nom est écrit sur la pierre en caractères étrusques. Il tient d'une main son bouclier, & de l'autre une espèce de *bottine* qui servoit à couvrir le devant de la jambe. Il est certain que cette pièce entroit dans l'armure des anciens, & qu'Homère l'a souvent désignée par un terme que les traducteurs rendent ordinairement par celui de *cuissart*. Ce poète voulant peindre Achille qui se prépare à venger la mort de Patrocle, dit que ce héros prit sa belle *chaussure* & l'attacha sur ses *jambes* avec des agrafes d'argent. Si l'on veut jeter les yeux sur la planche xxxi. n°. 1. du 1. volume du recueil publié par ce savant comte, on remarquera que les *bottines* étoient effectivement retenues par des courroies.

& sans doute par des agraffes. Ces *bottines* étoient communément de cuir de bœuf, & quelquefois de cuivre. Voici le passage d'Homère : (*liv. 19. traduc. de Mme Ducier.*)

« Achille, plein de rage & d'impatience, prend
 » les armes que Vulcain lui a faites. Il met les
 » *cuissearts*, couvre sa poitrine de sa cuirasse étin-
 » celante, prend le baudrier d'où pend sa redou-
 » table *épée*, & charge son bras de ce bouclier
 » impénétrable, qui jette une clarté pareille à
 » celle de l'astre de la nuit. . . Achille s'effaye
 » sous ses armes pour voir si elles lui sont propres,
 » & si son corps souple conserve toute sa li-
 » berté. »

Un scarabée d'agate grise, rayé de blanc, de la collection du même savant, (*Recueil. II. pl. 28. n^o. 3.*) représente encore Achille, du moins selon les caractères bien constamment écrits du temps. Ce héros, environné de ses différentes armes, prend celles qui devoient couvrir ses jambes. C'est précisément le même sujet dont il avoit fait mention dans le premier volume; mais la composition en est absolument différente.

On trouve jusqu'à trois fois, dans la seule collection du baron de Stofsch, Achille qui met ses *bottines* ou son armure des jambes.

Les héros grecs commençoient à s'armer par ces pièces, & c'est ce que pratique Agamemnon dans l'Iliade. (*Δ 17. & Π. 131.*) Achille paroît dans cette attitude, sur un bas-relief de la ville Borghèse, où un esclave agenouillé lui chauffe une seule *bottine*. Quoiqu'Homère parle toujours de cette partie de l'armure au nombre pluriel, (*αἰνυῖδης*) ce marbre est conforme à l'usage des siècles postérieurs, où les Romains (*Arrian. tabl. p. 13.*) & les Grecs eux-mêmes (*Macrob. Saturn. liv. 5. c. 18.*) ne portoient qu'une seule *bottine*. Les Étoiliens, selon le Scholiaste d'Euripide, (*Brod. Miscel. liv. 3. c. 8.*) la plaçoient à la jambe droite, & les Samnites à la gauche. (*Liv. I. 9. c. 40.*)

Le tombeau du gladiateur Baton, célèbre par les funérailles somptueuses que lui fit Caracalla, & qui est placé dans la ville Panfili, représente cet athlète armé d'une épée, d'un bouclier & d'une seule *bottine* à la jambe gauche. Cette armure est placée sur le devant de la jambe, & liée par derrière avec des courroies. On voit une semblable armure, placée sur la même jambe, aux figures de Castor & de Pollux, ces deux héros si célèbres dans la gymnastique, peints sur un vase de terre cuite, & à celles de deux gladiateurs peints sur une lampe de même matière. L'athlète avançoit le côté gauche qu'il couvroit avec le bouclier; mais il laissoit alors la jambe gauche découverte; ce qui motivoit l'usage de la *bottine*. Quant au flanc droit, il étoit retiré en arrière, & la jambe droite étoit garnie d'une légère défense, beaucoup moins forte que la *bottine* que l'on aperçoit au gladiateur Baton.

Les *bottines* ouvertes par derrière, sont très

visibles à un soldat sculpté sur un tombeau avec une épitaphe, dans Muratori. (*DCCCXL. 7.*) Mais il ne s'est conservé à Rome, qu'une seule statue avec ces *bottines*; elle est dans la ville Borghèse. Le parc de Versailles en renferme une seconde, qui est placée auprès du canal.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. II. pl. 20. n^o. 2.*) une petite figure de bronze, qui porte aussi des *bottines* ouvertes.

Dans la collection des pierres gravées de Stofsch, on en voit trois sur lesquelles l'amour est représenté se mettant les *bottines* ouvertes; & Enée paroît dans la même attitude, sur une prime d'émeraude de cette riche collection.

Ces monumens, que nous avons recueillis avec tant de soin, que nous indiquons avec tant de profusion, étoient nécessaires pour entendre les passages des anciens écrivains, relatifs à ces *bottines*. Leur nombre a varié: tantôt on en portoit deux, & tantôt une seule. Homère en parle toujours au pluriel, *αἰνυῖδης*; Tite-Live dit aussi: (*lib. 1. 43.*) *Arma his imperata, galea, clypeus, ocrea, lorica, omnia ex are.* Plusieurs marbres nous les montrent toutes les deux. Souvent les écrivains grecs & latins ne font mention que d'une seule *bottine*; tel est Polybe, (*Lib. 6. 21.*) tel est Végèce, (*1. 20.*) *Pedites scutati etiam ferreas ocreas in dextris cruribus cogebantur accipere.* Tel est Tite-Live: (*9. 40.*) *Sinistrum crus ocreâ tectum, &c.* Cette *bottine* s'offre aussi quelquefois seule à nos yeux, sur les marbres & sur les pierres gravées, & elle y est placée, tantôt sur la jambe droite, & tantôt sur la gauche.

Quant à la matière de ces *bottines*, celles dont parlent Homère & Hésiode, (*Scut. Hercul.*) étoient de cuivre ou d'étain. Végèce, cité plus haut, fait mention de *bottines* de fer; & Virgile, (*Æneid. v 11.*) décrit des *bottines* d'argent.

L'étude des monumens nous apprend une particularité relative à ces *bottines* ouvertes, dont les écrivains ne font point mention: c'est de les voir quelquefois placées sur le derrière de la jambe.

Sur une sardoine de la collection de Stofsch, on voit Castor & Pollux qui ont chacun le bras d'une jambe armé d'une plaque ou *bottine*, tandis que le devant de cette jambe est nud. Un soldat de bronze, d'un pied de hauteur, qui étoit dans le cabinet du collège de S. Ignace à Rome, offroit la même singularité. On voyoit par derrière, l'armure de la jambe qui restoit nue par devant. Cette figure étoit venue de Sardaigne avec d'autres bronzes aussi singuliers, qui ornoient la même collection.

BOTTIŒA, en Macédoine, BOTTAION & BOTTIAION & BOTTEATON.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval paissant.

BOUC. Cet animal étoit en grande vénération chez les habitans de Mendès en Egypte ; & en général les Egyptiens n'immoloient jamais de *boucs*, parce qu'ils représentoient leur dieu Mendès ou Pan, avec la face & les jambes de *bouc*. Sous le symbole de cet animal lascif, ils adoroient le principe de la fécondité répandu dans toute la nature, & exprimé par le dieu Pan. Mais chez les Grecs, on immoloit le *bouc* à Bacchus, parce que cet animal ravage les vignes. Le *bouc* étoit, dans les peintures, la monture ordinaire de Vénus. La Vénus populaire étoit représentée montée sur un *bouc* terrestre, dit Pausanias, & la Vénus marine se faisoit porter sur les ondes par un *bouc* marin.

Le *bouc* étoit la victime que l'on promenoit autour des vignes, des pressoirs, & que l'on immoloit au dieu du vin ; & comme la tragédie naquit chez les Grecs pendant les vendanges, le *bouc* devint la récompense du poète qui mêla le premier aux louanges de Bacchus, celles des héros. Horace rappelle, dans son art poétique, (n°. 220.) ce prix décerné au plus habile des poètes tragiques : *Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum.*

Le ciseau des artistes grecs a rendu plusieurs *boucs* célèbres. On voyoit entr'autres à Delphes, dans le temple d'Apollon, un *bouc* d'airain que les habitans de Cléone, délivrés d'une maladie pestilentielle, y avoient consacré au soleil levant par le conseil d'un oracle. (Pausan. Phoc.) Le palais Giustiniani de Rome en renferme un très-fameux, dont la tête est d'un artiste moderne. On vit quelquefois dans les jeux du cirque à Rome, des enfans portés par des *boucs* sellés & bridés. L'anthologie (I. c. 23. ep. 28.) en fait mention, & des bas-reliefs antiques les représentent encore.

BOUC (on voit un) sur les médailles d'Ænus en Thrace, de Paros, de Thessalonique, de Céléndris, de Syros, de Pharos.

Deux *boucs* se battent, sur les médailles de Thessalonique.

BOUCHE. La *bouche*, dit Winkelmann de qui nous empruntons cet article, & les yeux, sont les deux parties du visage les plus susceptibles de beauté. Celle qui est propre à la *bouche*, est si connue, qu'on ne se propose pas de la rappeler ici ; on va faire seulement quelques observations relatives aux monumens antiques.

La lèvre inférieure doit être ordinairement plus pleine que la lèvre supérieure, afin de produire l'inflexion sensible qui donne au menton un arrondissement doux & agréable. L'artiste qui a sculpté une des belles statues de Pallas, conservées à la Villa-Albani, a donné à sa lèvre inférieure une faillie très-sensible, afin de mieux rendre l'air de gravité qui doit la caractériser. Les lèvres des figures humaines de l'ancien style sont closes, mais elles ne le sont pas entièrement aux figures divines de l'un & de l'autre sexe. Les têtes

de Vénus ont ordinairement les leurs demi-closes, pour exprimer la langueur & le désir. On observe aussi cette demi-ouverture aux figures héroïques, & Properce se fert du mot *hiare*, pour peindre celle des lèvres de l'Apollon palatin.

*Hic equidem Phæbo visus mihi pulcrior ipso
Marmoreus tacitâ carmen hiare lyrâ.*

Quant aux têtes qui sont des portraits, & où l'on ne reconnoît pas le beau idéal, telles que celles des empereurs, les lèvres sont toujours fermées.

Le bord des lèvres de quelques têtes du style ancien, est exprimé par une ligne tranchante ; d'autres fois ce bord a une élévation insensible & paroît haché avec le ciseau. On employoit sans doute ce procédé, pour faire ressortir davantage le trait des lèvres, lorsque les figures étoient placées à une certaine distance.

On trouve rarement des figures qui aient les dents visibles, même pour exprimer le rire, si l'on excepte les satyres & les faunes. Winkelmann ne connoissoit qu'une seule divinité du style antique, ainsi représentée : c'est l'Apollon du palais Conti.

BOUCHER. } Ces établissemens, destinés
BOUCHERIES. } à la vente de la viande, n'étoient point représentés par le mot *macellum*, (Voyez ce mot.) parce que celui-ci désignoit un marché dans lequel on vendoit, non-seulement de la viande, mais du poisson & d'autres comestibles.

Il ne paroît pas qu'il y ait eu chez les Grecs des *bouchers* & des *boucheries* dans les temps héroïques & du temps d'Agamemnon ; car les héros d'Homère dépècent & font souvent cuire eux-mêmes leurs viandes. Divers passages d'écrivains grecs nous apprennent en général, qu'il y a eu depuis des *bouchers* dans la Grèce, & qu'ils vendent la viande au poids.

Nous sommes plus instruits sur ceux de Rome. Il y en avoit deux corps ou *collèges* ; il n'étoit pas permis aux enfans de ces deux classes de *bouchers*, de quitter la profession de leurs pères, sans abandonner à ceux dont ils se séparoient, la partie des biens qu'ils avoient en commun avec eux. Ils éli-soient un chef qui jugeoit leurs différends ; ce tribunal étoit subordonné à celui du préfet de la ville, *præfeto urbis*.

L'un des *collèges* des *bouchers* ne s'occupoit d'abord que de l'achat des porcs ; de là vint son nom, *suarii* ; l'autre achetoit & vendoit les bœufs, les vaches, les veaux & les moutons ; ceux-ci furent appelés *boarii* & *pecuarii*. Mais ils furent réunis par la suite en un seul *collège*. Les marchands de viande ou *bouchers* avoient sous eux des gens appelés *laniones*, *lanii*, & même *carnifices*, dont l'emploi étoit de tuer les bestiaux, de les habiller, de couper les chairs dans les

ueries, *in lanienis*, & de les mettre en vente dans les marchés, *in macellis*.

On lit au vatican l'inscription suivante, gravée sur une table de marbre blanc :

EX φ AUCTORITATE
TURCI φ APRONIANI. V. C.
PRAEFECTI. URBIS
RATIO. DOCUIT. UTILITATE. SUA
DENTE. CONSUEUDINE. MI
CANDI. SUMMOTA. SUB. EXAGIO
POTIUS. PECORA. VENDERE. QUAM
DIGITIS CONCLUDENTIBUS. TRADE
RE. ET. ADPENSO. PECORE. CAPITE
PEDIBUS. ET. SEVO. LACTANTE. ET
SUBJUGULARI. LANIO. CEDENTIBUS
RELIQUA. CARO. CUM. PELLE. ET. INTE
RANEIS. PROFICIAT. VENDITORI.
SUB. CONSPECTU. PUBLICO. FIDE. PON
DERIS. CONPROBATA. UT. QUANTUM
CARO. OCCISI. PECORIS. ADPENDAT
ET. EMPTOR. NORIT. ET. VENDITOR
COMMODIS. OMNIBUS. ET. PRAEDA
DAMNATA. QUAM. TRIBUNUS. OFFI
CIUM. CANCELLARIUS. ET. SCRIBA
DE. PECUARIIS. CAPERE. CONSUEVE
RANT. QUÆ. FORMA. INTERDICTI
ET. DISPOSITIONIS. SUB. GLADI. PE
RICULO. PERPETUO. CUSTODIEN
DA. MANDATUR.

Cette ordonnance d'Apronianus peut être ainsi traduite : « La raison & l'expérience ont appris » qu'il est de l'utilité publique de supprimer l'usage de la *mication* dans la vente des bestiaux, » & qu'il est plus-à-propos de la faire au poids, » que de l'abandonner aux jeux des doigts. C'est » pourquoi, après que l'animal aura été pesé, la » tête, les pieds & le suif appartiendront au *boucher* qui l'aura tué, habillé & découpé; ce » fera son salaire. La chair, la peau & les entrailles seront au marchand-*boucher*-vendeur qui » en doit faire le débit. L'exactitude du poids & » de la vente ayant été ainsi constatée aux yeux » du public, l'acheteur & le vendeur sauront » combien pèse la chair mise en vente, & chacun » y trouvera son avantage. Les *bouchers* ne seront » plus exposés aux extorsions du tribun & de ses » officiers; & nous voulons que cette ordonnance » ait lieu à perpétuité, sous peine de mort. »

Nous apprenons de ce monument précieux une coutume singulière des Romains pour l'achat & la vente de bestiaux & de la viande. Avant l'ordonnance d'Apronianus, ces marchés ne se faisoient pas au poids & à la livre, comme chez les Grecs, mais par la *mication*. On donnoit ce nom au jeu bizarre qui est appelé *moure* en Italie & dans nos provinces méridionales. Ceux qui jouent à la *moure*, cachent une main fermée sous leurs vêtemens, & la sortent subitement tous les deux à-la-fois, ou fermée, ou avec plusieurs doigts levés : tous les deux disent un nombre quelconque; & celui-là gagne, dont le nombre exprime à-la-fois celui de ses doigts levés, & celui des doigts levés de son adversaire.

On croit communément que la *mication* se pratiquoit avec une légère différence dans les marchés à viande : si la somme des doigts levés étoit paire, le vendeur mettoit à sa marchandise le prix qu'il vouloit; & si au contraire elle étoit impaire, ce droit appartenoit à l'acheteur. D'autres pensent encore qu'un seul des deux contractans levoit subitement les doigts, & que l'autre devoit en deviner le nombre, pour avoir le droit de fixer le prix de la marchandise. De combien de différends & de querelles une manière de contracter aussi bizarre ne devoit-elle pas être la source? Aussi croyons-nous qu'il faut chercher une autre espèce de *mication*, qui ne laisse aucune influence au sort, & qui cependant puisse être pratiquée à l'aide des doigts, *digitis concludentibus* : nous la trouvons chez les Arabes & dans toutes les Echelles du Levant. Les deux contractans se prennent une main, la cachent sous un pan de leur habit, pour dérober la connoissance de leur marché aux spectateurs, se touchent réciproquement un certain nombre d'articulations des doigts & un certain nombre de fois; jusqu'à ce que l'un & l'autre soient satisfaits des sommes représentées par ces attouchemens. Une pareille *mication* ne diffère de la manière ordinaire de contracter par la parole, qu'en ce qu'elle remplace celle-ci par le toucher. Elle convenoit mieux à des marchés répétés mille fois par jour dans Rome, que toute autre espèce de *mication* entièrement dépendante du sort. Nous soumettons cette conjecture au jugement des lecteurs.

BOUCLE. Les antiquaires donnent ordinairement aux *boucles* antiques le nom de *fibules*, imité du mot latin *fibula*, qui désignoit plusieurs ustensiles & instrumens compris aujourd'hui sous celui de *boucles*. Voyez pour la plupart le mot FIBULES. Nous ne ferons mention ici que des *boucles* d'oreilles, & de celles que l'on passoit dans les narines des animaux pour les conduire.

BOUCLE des narines. Les anciens passioient un anneau dans les narines des taureaux & des vaches, pour les conduire & pour servir de bride. Il est souvent parlé de ces *boucles* dans les écrivains Orientaux; & l'usage s'en est encore conservé chez

chez les Indiens & dans quelques contrées d'Italie.

BOUCLES d'oreilles. Les femmes de tous les peuples anciens ont porté des *boucles* d'oreilles ; mais les hommes ne se font parés avec cet ornement, que rarement & par une recherche de luxe que les gens sages ont toujours blâmée. Pline dit seulement, (*xi. 37.*) que dans l'Orient, les hommes & les femmes portoient des *boucles* d'oreilles, sans que l'on trouvât cet usage plus indécemment chez un sexe que chez l'autre : *In Oriente quidem & viris aurum gestare eo loci (auribus) decus existimatur.*

Arrien vient à l'appui de Pline, (*vi. p. 436.*) en disant que l'on déposa dans le tombeau de Cyrus, les choses qui avoient servi à ce prince, telles que des *colliers*, des *fibres*, des *boucles d'oreilles d'or* & de pierres précieuses.

L'usage en fut très-rare parmi les hommes de la Grèce & de l'Italie. Apulée parle à la vérité de *boucles* d'oreilles que portoient de jeunes hommes ; Achille en porte aussi sur un vase de terre cuite du vatican ; & Platon fait mention dans son testament, (*Diogen. Laert. 1. 3. segm. 42.*) de *boucles* d'oreilles d'or. Mais Xénophon (*ibid. l. 2. segm. 50.*) reprochoit à Apollonide d'avoir les oreilles percées. Alexandre-Sévère (*Lamprid. c. 41.*) défendit rigoureusement aux hommes l'usage des *boucles* d'oreilles, que l'historien désigne par le mot *gemma*, à cause des pierres précieuses dont on les ornoit : *Dicens gemmas viris usui non esse.* Enfin S. Augustin (*Epist. 11. 73.*) s'est élevé avec son zèle ordinaire contre l'usage que faisoient des *boucles* d'oreilles, les hommes de son siècle, *inaures virorum.*

Tout ce que nous allons dire sur les *boucles* d'oreilles dans le reste de cet article, ne regardera que celles des femmes. Pococke (*t. 1. tabl. 61.*) a publié le dessin d'une figure égyptienne qui en porte : c'étoit la seule que Winkelmann eût vue avec cette parure. Le comte de Caylus en a publié une seconde, dont les *boucles* sont aussi larges que les joues.

« Je n'avois jamais vu, dit-il, (*Rec. I. 132.*) aucune représentation égyptienne, chargée de ces énormes pendans d'oreilles dont celle-ci paroît ornée ; ce sont les mêmes dont Plaute disoit, en parlant d'un Carthaginois :

Mi. Viden! homines sarcinatos consequi?

Atque, ut opinor, digitos in manibus non habent.

Ag. Quid jam? Mi. Quia incedunt cum annulatis auribus.

Il faut convenir que jamais un auteur n'a eu plus beau jeu pour tourner en ridicule une mode d'Afrique, qui n'étoit point reçue dans le pays qu'il habitoit. »

Quant aux statues grecques, on fait que la

Antiquités, Tome I.

Vénus de Praxitèle portoit des *boucles* d'oreilles. Les filles de Niobé, la Vénus de Médicis, Lencothoë de la Villa-Albani, & une belle tête idéale de basalte verd, conservée au même endroit, ont les oreilles percées. Deux statues antiques ont encore leurs *boucles* d'oreilles travaillées dans le même marbre. Ces *boucles* sont rondes & ressemblent à celles de la figure égyptienne de Pococke cité plus haut. Une de ces statues est à la Villa-Négroni, & c'est une des *caryatides* qui y sont conservées. L'autre est une Pallas que le feu cardinal Passionei avoit placée dans son hermitage, chez les Camaldules, près de Frascati, & qui est passée en Angleterre après sa mort. On voyoit aussi, à la maison de campagne du comte Fède, dans la ville d'Hadrien, deux bustes de terre cuite, avec des *boucles* d'oreilles semblables.

Buonarotti (*Off. sopra. alc. vetri. p. 154.*) assureroit que dans les monumens antiques, les divinités seules avoient des *boucles* d'oreilles ou les oreilles percées. Mais cette assertion est démentie par les bustes d'Antonia, épouse de Drusus, d'une femme âgée, qui sont dans le Musée du capitole, & par celui de Matidie conservé dans la Villa-Ludovisi ; tous les trois ont les oreilles percées.

Le comte de Caylus fait remarquer avec raison les têtes des n^o. 5 & 8 des planches 77 & 78 du tome 1. de son recueil d'antiquités. Elles ne portent qu'une seule *boucle* attachée à l'oreille gauche. Aucun auteur n'a parlé de cette singularité, qui est attestée ici par deux monumens bien conservés.

La matière des *boucles* d'oreilles les plus précieuses étoit l'or, dans lequel on enchaînoit des pierres précieuses & sur-tout des perles. Le temps a respecté plusieurs *boucles* d'oreilles ornées de pierres : en voici les descriptions qui pourront servir aux artistes.

Les deux *boucles* d'oreilles d'Herculanum, dessinées au n^o. 3 de la 38^{me} planche du 3^{eme} recueil d'antiquités publié par le comte de Caylus, sont remarquables, sur-tout à cause de la branche ou poinçon qui décrit une spirale, & qui, placée dans l'endroit où l'oreille étoit percée, y fixoit la *boucle* & l'y tenoit attachée. Il faut convenir que cette parure étoit en sûreté & qu'elle ne pouvoit se perdre ; mais aussi la pointe & le crochet devoient être fort embarrassans, & pouvoient même piquer celle que la mode affujettissoit à sa bizarrerie. Pour remédier à cet inconvénient, on pouvoit couvrir avec de la cire cette pointe, quand elle étoit placée ; mais, soit que l'on ait pris cette précaution, soit qu'on en ait pris une autre, il est certain qu'il étoit nécessaire de recourir à quelqu'une.

Un grenat, taillé en poire & monté en or, fait le plus grand ornement de la *boucle*, qui porte une pandeloque.

L'autre a la forme d'une fève très-épaisse ou d'un gland d'or massif ; & comme tout est de

mode dans les parures des femmes , il faut croire qu'une *boucle* dont la forme n'a rien d'attrayant , & dont le poids devoit être fort incommode , puisqu'elle porte près d'un pouce & demi de hauteur , flattoit néanmoins la vanité de celle qui en faisoit usage. Les Napolitains des environs de Portici se servent encore aujourd'hui de semblables *boucles* d'oreilles.

Le comte de Caylus a donné aussi dans le volume second de son recueil , au numéro quatre de la planche 47^e , le dessin d'une *boucle* d'oreilles. Cette petite antiquité , chargée d'une vermeille taillée en cabochon , très-bien ferrée , paroît , dit-il , avoir servi de pendant d'oreilles. Le petit travail dont elle est ornée , est de bon goût ; on l'a représentée des deux côtés.

On voit dans les *Monumenti antichi* de M. Guattani , année 1784 , deux *boucles* d'oreilles trouvées avec un collier & une aiguille de tête dans un tombeau , hors de la porte S. Laurent à Rome. Elles sont ornées chacune d'un grenat & d'un saphir.

Pour ce qui est des *boucles* d'oreilles garnies de perles , il ne nous en reste aucune , parce que les acides attaquent cette substance , en partie animale & en partie calcaire , avec la plus grande énergie. Mais les écrivains latins nous ont conservé le souvenir des excès de prodigalité que ces vains ornemens ont fait commettre. Suétone raconte (c. 50. n^o. 3.) que César aimait Servilie mère de Brutus , & qu'il lui fit présent d'une perle achetée 6,000,000 sesterces ; 1,350,000 liv. (évaluant à cette époque le sesterce avec M. Fauçon , à 4 sols 6 deniers.) : *Ante alios dilexit M. Bruti matrem Serviliam , cui & proximo suo consulatu sexagies sestertio margaritam mercatus est*. De-là vinrent les plaintes de Pline & de Sénèque. Ce dernier parle de *boucles* d'oreilles ornées de plusieurs perles d'un si grand prix , qu'elles absorboient chacune la valeur d'un riche patrimoine : (*De vit. beat. c. 17.*) *Quare uxor tua locupletis domus censum auribus gerit ? & (de Benef. vii. 9.) : Video uniones , non singulos singulis auribus comparatos ; jam enim exercitata aures sunt oneri ferendo : junguntur inter se , & insuper alii binis superponuntur. Non satis muliebris infania viros subjecerat , nisi bina ac terna patrimonium auribus perpendissent*. Pline est encore plus énergique dans ses plaintes que Sénèque , & il nous apprend que les dames romaines appeloient *crotales* , ces *boucles* d'oreilles garnies de perles en pandeloques , & qu'elles leur donnoient ce nom à cause du bruit qu'elles faisoient par leur choc. (ix. 35.) : *Hos , UNIONES , digitis suspendere , & binos ac ternos auribus , fœminarum gloria est. Subeunt luxuria ejus nomina , & tedia exquisita perditio nepotatu : siquidem cum id fecere , crotalia appellant , ceu sono quoque gaudeant , & collisu ipso margaritarum*.

Les femmes du peuple portoient des *boucles* d'oreilles de bronze , telles que nous en offre le cabinet de Sainte-Géneviève , & telles que Pignorius (*de servis p. 410.*) en décrit une garnie de verres colorés ou de pierres fausses.

BOUCLES de cheveux. Voyez CHEVEUX. Nous ferons observer seulement ici que les femmes barbares sont représentées ordinairement sur les monumens antiques sans *boucles* , & avec des cheveux unis & lissés. Il faut y remarquer encore que les jeunes hommes portent , comme les jeunes filles , des cheveux courts & frisés , mais sans *boucles* autour des oreilles , ainsi qu'on le voit aux dernières.

BOUCLIER. Cette arme défensive est , avec le casque , la plus ancienne dont il soit fait mention dans les écrivains. Elle paroît sur les marbres & le bronze dans les sujets des temps héroïques ; les héros mêmes n'y portent ordinairement d'autres armes que le casque , le *bouclier* & l'épée. Les premiers *boucliers* , dont se servirent les Grecs & qui furent portés par Proetus & Acrisius , (*Pausan. Corinth.*) furent tressés avec de l'osier ; de-là vint le nom *iria* que leur donna Hésychius. Virgile parle de ces claies façonnées en *boucliers* : (*Æneid. lib. vii. v. 632.*)

Flectuntque salignas

Umbonum crates.

On y substitua des ais de bois léger , tels que le figuier , le saule , le hêtre , le peuplier , &c. comme nous l'apprend Pline , (vi. c. 40.) Mais la matière la plus ordinaire des *boucliers* , fut le cuir de bœuf ; ce qui les fit appeler *boucliers* de cuir de bœufs , *ἀσπίδες βόειαι*. On assembloit à cet effet plusieurs cuirs avec de lames de bronze. Le *bouclier* d'Ajax (*Iliad. H. 222.*) étoit fait de sept cuirs de bœuf , couverts d'une lame de bronze. Celui du fils de Thétis , (*Iliad. γ 270.*) formé de plusieurs cuirs , étoit fortifié de deux lames d'airain , de deux lames d'étain , & d'une cinquième d'or.

Le milieu du *bouclier* , *ομφαλός* , *μεισομφάλιον* , *umbo* , étoit garni d'une plaque de métal , (*Polyb. vi. 21.*) capable de résister aux armes des ennemis. Cette plaque , appelée *επομφάλιον* par les Grecs , & proprement *umbo* par les Latins , étoit relevée en bosse , & servoit à repousser les combattans ennemis. (*Martial*) :

In turbam incidetis ; cunctos umbone repellet.

Souvent on garnissoit l'*umbo* de fils de métal tournés en cercle ou en spirale ; c'est pourquoi on en trouve dans les anciens camps romains. Il est difficile d'assigner à ces cercles un autre usage. Fixés au *bouclier* , ils rompoient les coups des épées & en émoussèrent le tranchant.

Le luxe s'empara bientôt de l'*umbo*, & lui donna diverses figures : nous en parlerons plus bas, en faisant l'énumération des symboles qu'elles représentoient. La première manière de l'*umbo* fut le fer ; ensuite on le fit d'argent & d'or. Virgile, (*Æneid.* x. 271.) :

Vastos umbo vomit aureus ignes.

De-là vinrent les dénominations des troupes qui portoient des *boucliers* couverts de ces métaux, *Argyraspides* & *Chrysoaspides*.

Les *boucliers* avoient ordinairement deux espèces d'anses dans leur concavité : l'une, plus grande au milieu, servoit à passer le bras, & l'autre, plus petite vers le bord du *bouclier*, servoit à passer la main pour le retenir. Les Grecs les appelèrent *ὄργανος* ou *ὄργανη* ; mots qui ne se trouvent point dans Homère. On peut conclure que ces anses, ou au moins la plus grande, étoient alors inconnues.

Les guerriers suspendoient, avant l'invention de ces anses, leurs *boucliers* au cou, avec une longue courroie ou une lame de bronze, appelées *Παρπυῖα* ou *Τελαμών* ; par ce moyen ils pouvoient rejeter leurs *boucliers* sur le dos lorsqu'ils marchaient, ou même les porter sous le bras, sans délier cette courroie qui étoit fort longue, & qui paroît souvent sur les monumens étrusques.

On voit distinctement ces deux anses sur un tombeau du capitole, dont le bas-relief représente un fantassin combattant une amazone à cheval.

Lorsqu'on suspendoit après la guerre les *boucliers* aux voûtes des temples, on en détachoit les anses, de peur que dans une sédition, le peuple ne s'en fâisît pour s'armer & se défendre. Voyez ANSA.

On voit dans Eschyle que les guerriers attachoient quelquefois des sonnettes à l'anse de leur *bouclier*, afin d'effrayer les ennemis par ce bruit imprévu.

Les *boucliers* des Argiens étoient ronds : c'est à quoi on reconnoît Diomède leur roi, sur les pierres gravées. Virgile (*Æneid.* 111. 636.) compare l'œil rond de Polyphème au *bouclier* des Argiens :

Telo lumen terebramus acuto

*Ingens, quod torvâ solùm sub fronte latebat,
Argolici clypei.*

Les Amazones ne portent pas toujours sur les marbres leur *pelte* ou *bouclier* courbé en faulx. Elles sont armées d'un *bouclier* rond, sur un bas-relief de la Villa-Albani, qui représente un combat de ces héroïnes.

Les Grecs portoient également le *bouclier* sur l'un ou l'autre bras. Hector étant sur le point de combattre contre Ajax, se vante de cette adresse.

On voyoit dans une peinture antique, dont le cardinal Albani conservoit le dessin, un gladiateur de l'espèce des mirmillons, qui portoit son *bouclier* sur le bras droit. Un autre gladiateur qui combat un ours sur une pierre gravée du baron de Stofsch, porte le *bouclier* de la même manière. Opposée à l'usage ordinaire, cette manière de s'en servir pouvoit marquer ici l'adresse avec laquelle le gladiateur faisoit passer ses armes d'une main dans l'autre.

Les anciens avoient coutume d'orner leurs *boucliers* de symboles ou figures allégoriques, qui indiquoient les qualités qui leur étoient propres, ou qui attestoient l'ancienneté de leur origine & la valeur de leurs ancêtres. Hérodote dit (*lib.* 1.) que cet usage fut introduit par les Cariens.

Le *bouclier* étoit l'arme la plus distinguée, & les poètes anciens se plurent à détailler les devises qui ornoient le *bouclier* de leurs héros. On connoît la description du *bouclier* d'Achille par Homère, du *bouclier* d'Hercule par Hésiode, & de celui d'Enée par Virgile : il est vrai que ces descriptions sont en grande partie l'ouvrage de l'imagination des poètes. Le *bouclier* d'Achille offroit ailleurs un cheval marin, pour indiquer l'origine du fils de Thétis. C'étoit une Gorgone lançant des regards effroyables, qu'on voyoit sur le *bouclier* d'Agamemnon : celui d'Étéocle, l'un des sept héros de l'expédition contre Thèbes, présentoit un homme escaladant les murs d'une ville ; la devise du *bouclier* de Parthenopée, l'un de ces sept héros, étoit un sphinx tenant un homme entre ses pattes : un amour armé de la foudre, ornoit le *bouclier* d'Alcibiade (*Plut. in Alcibiad.* p. 119.) : Ménélas avoit un dragon (*Pausan. Phoc.*) sur le sien ; Hector portoit un lion, Idoménée un coq, Epaminondas un dragon, Amycus une écrevisse de mer, symbole de la prudence.

La devise du *bouclier* d'Ulysse étoit un dauphin, symbole qui lui étoit si particulier, que Lycophron, sans nommer ce héros, croit le désigner d'une manière assez caractéristique par l'épithète de *Δελφινόσχημος*. Cette dénomination, donnée à Ulysse par Lycophron, est justifiée par le témoignage de Plutarque, qui rapporte la raison de ce choix. Une tradition reçue parmi les habitans de l'isle de Zacynthe, portoit que Télémaque étant tombé dans la mer & ayant été sauvé par des dauphins, son père avoit voulu par reconnoissance, qu'un de ces poissons fût gravé sur son cachet & représenté sur son *bouclier*.

Seul entre les sept héros ennemis de Thèbes, Amphyrarus ne portoit point de symbole sur son *bouclier*, parce que, disent Eschyle & Euripide, il se contentoit d'être courageux & brave, sans en faire parade.

Les sujets de Romulus se servoient du *bouclier* rond des Argiens, *ῥέσπις* proprement dit,

& le véritable *clypeus* dont il est si souvent parlé dans les poètes latins. Nous avons vu plus haut Virgile comparer l'œil du géant Polyphème au bouclier rond des Argiens; nous allons voir le chantre des métamorphoses (XIII. 851.) l'appeler *clypeus*; de-là on peut conclure que le bouclier rond étoit celui que désignoit le mot *clypeus*.

Unum est in mediâ lumen mihi fronte, sed instar Ingentis clypei.

D'ailleurs le poète Attius (in *Agamemnone*) le comparoit au ciel, pour exprimer sa rotondité: *In altissimo cœli clypeo temo superat stellas.* Virgile dit aussi (*Æneid.* 11. 227.)

Clypeique sub orbe teguntur.

Quant à la grandeur du *clypeus*, on fait qu'il couvroit presque tout le corps, c'est-à-dire, les épaules, le tronc, les cuisses & les jambes, comme les couvrit depuis le bouclier carré-long, *SCUTUM*. Voyez ce mot. Toute la différence qu'il y eut depuis entre le *clypeus* & le bouclier rond de la cavalerie romaine, appelé *PARMA*, (Voyez ce mot) consista dans la grandeur du premier, & dans la petitesse jointe à la légèreté du second.

Romulus, ayant réuni à son peuple les Sabins, adopta, comme nous l'apprend Plutarque, (*Romul.*) leurs boucliers carrés-longs, *scuta sabina*; & ils devinrent l'arme de l'infanterie. Tantôt le *scutum* étoit plat, & il représentoit alors le *επίπυρον* des Grecs; tantôt il étoit courbé en forme de tuile ou de canal, & c'étoit alors celui que les Grecs appeloient *θυσίος*.

Voici la description que Polybe nous donne des boucliers romains, tant pour la cavalerie, que pour l'infanterie. (*lib.* 6. c. 4. trad. de Thuillard.)

« Les hastaires plus avancés en âge, ont ordre de porter l'armure complète, c'est-à-dire, un bouclier convexe, large de deux pieds & demi, (romains) & long de quatre pieds. Le plus long *scutum* n'a environ que quatre pieds & une palme; il est fait de deux planches collées ensemble, & il est couvert par dehors; premièrement d'un linge, & par-dessus d'un cuir de veau. Les bords en haut & en bas sont garnis de fer pour recevoir les coups de taille, & pour empêcher qu'ils ne se pourrissent contre terre. Le convexe est encore couvert d'une plaque de fer, laquelle pare les grands coups, comme de pierres, de saiffes & de tout autre trait violent. »

« Les boucliers de la cavalerie (*parma*) étoient fait de cuir de bœuf, & assez semblables à ces gâteaux dont on se sert dans les sacrifices. Cette sorte de bouclier n'étoit d'aucune défense; & s'il n'étoit jamais assez ferme pour résister,

» il l'étoit beaucoup moins lorsque les pluies l'avoient amolli & gâté. »

Ce passage indique la raison pour laquelle on ne trouve point de boucliers, dans les monuments ni dans les ruines; quand même ils auroient été absolument formés de cuivre, ainsi qu'on l'a pratiqué pendant quelque temps & chez quelques nations. Ces boucliers, toujours matelassés dans l'intérieur, n'ont jamais eu assez d'épaisseur ni assez de consistance pour se conserver jusqu'à nous. Ceux qui ont été fabriqués avec plus de solidité, ont servi de modèle aux boucliers votifs, que la superstition & la vanité des hommes ont souvent répétés. Leur matière a résisté aux outrages du temps, parce que ne devant point être employés à la guerre, on n'en a ménagé ni le poids, ni l'épaisseur.

A l'égard du fer dont parle Polybe, je ne doute pas que les boucliers de son temps ne fussent garnis de ce métal, ni que leurs formes & leurs proportions ne fussent conformes à celles qu'il décrit. Mais comme il est constant que sur ces points même, il y a eu de très-grandes variétés, on doit croire que l'on a fait aussi usage du cuivre dans les pays où il étoit plus commun. Ce métal avoit la même utilité que l'auteur donne au fer, & les lames en étoient plus légères.

Si les cercles de métal dont nous avons parlé plus haut, ont servi chez les romains à décorer les boucliers ou à leur donner plus de défense, il n'a pas été possible de les employer autrement que pour marquer le milieu de la partie convexe, sur-tout dans les pays où les arts moins connus ne donnoient pas la facilité de charger les boucliers de peintures ou d'autres ornemens plus savans. Il est au moins constant qu'on les embellissoit d'un cuivre très-mince & très-léger, comme plusieurs boucliers représentés dans des bas-reliefs, & sur-tout sur le pié-d'estal de la colonne trajanne, semblent l'indiquer. (*Caylus* 2. pl. 93. n^o. 3.)

Il ne paroît pas que les Romains aient adopté la PELTE des Grecs, (Voyez ce mot) ce bouclier courbé en forme de croissant ou de faux, qui est un des attributs principaux des Amazones. Les troupes auxiliaires tirées de la Grèce, de l'Espagne & de l'Afrique, conservèrent seules dans les camps romains l'usage de cette arme particulière. Quant au bouclier couvert de peaux garnies de poils, appelé *λαίσθιον* par Homère (*Iliad.* E. 452.), il n'en est fait aucune mention dans les auteurs latins. C'étoit sans doute un reste des armes grossières qu'employoient encore les Grecs au siècle de la guerre de Troie.

Les Romains reçurent des Grecs l'usage de charger les boucliers de symboles & d'ornemens. Comme eux, ils y gravèrent les hauts faits de leurs ancêtres. Virgile s'est conformé à cette pratique dans la description d'un bouclier (*Æneid.* 7. 658):

Clypeoque insigne paternum,

Centum angues, cinctamque gerit serpentibus hydram.

Souvent on voyoit briller sur leurs boucliers les images de leurs ancêtres. Silius le dit du bouclier de Scipion l'Africain (17. 401.) :

*Terribilem ostentans clypeum, quo patris & unâ
Calarat patruî spirantes pralîa dira
Effigies.*

Ils y faisoient graver aussi leurs propres exploits. Hirtius (*Bell. Hispan. c. 25.*) : *Cum ad dimicandum in planitiem se contulissent, scutorumque laudis insignibus præfulgens opus calatum.* Ils y attachoient les chaînes d'or & les autres dons militaires qu'ils avoient reçus de leurs chefs.

Chaque légion portoit des boucliers peints, d'une couleur particulière, & chargés de symboles qui servoient à faire distinguer ses légionnaires de ceux des autres légions, tels que le foudre, une ancre, un serpent, &c. On ajoutoit à ces symboles les signes distinctifs de chaque cohorte, les noms du général, du centurion & du soldat auquel appartenoit le bouclier. (Végèce, 11. 17). Ces marques étoient nécessaires pour que chaque soldat pût reconnoître son bouclier au premier signal; car on les dépoisoit dans une tente, ou dans un magasin particulier, d'où il étoit défendu d'en sortir aucun sans l'ordre exprès des chefs. De-là vient que les écrivains latins ayant à peindre un camp & une troupe surpris, disent toujours que les soldats étoient sans boucliers & sans épée.

Lorsque les anciens étoient attaqués dans un moment où ils n'avoient point de boucliers, ils rouloient autour de leur bras gauche, les soldats leur habit des camps, *sagum*, les citoyens leur toge; & ils l'opposoient comme un bouclier aux coups des ennemis. Tacite (*Hist. v. 32. 5.*). Tite-Live (xxv. 16). César (*de Bell. Civil. 1. 75.*) raconte aussi que ses soldats ayant été sans arme dans le camp d'Afranius pour une conférence, se virent attaquer en trahison par la cavalerie d'Afranius, & qu'alors ils ôtèrent leur *sagum* pour s'en former autour du bras une espèce de bouclier : *Dextras in repentino periculo sagis involviffe, atque ita gladiis distractis se à cetratis & equitibus Afranii defendisse.* C'est ce que Nonius (11. 145.) appelloit *clupearè brachium chlamyde.*

Les peintures & les autres ornemens des boucliers exigeoient un soin particulier pour leur conservation. C'est pourquoi lorsque les soldats étoient dans le camp, ils les couvroient avec des étuis de cuir, qui les mettoient à l'abri des chocs & des frottemens.

Ces soins pour la conservation du bouclier naissent encore d'un autre principe plus relevé. C'étoit l'opinion commune es Grecs & des Ro-

ains, qu'un soldat étoit déshonoré, lorsqu'il se laissoit enlever ou lorsqu'il abandonnoit son bouclier sur le champ-de-bataille. Iphocrate nous l'atteste dans sa harangue sur la paix. Cette faute militaire étoit punie de mort chez certains peuples de la Grèce; & les Lacédémoniens chassèrent de leur ville le poëte Archiloque, parce qu'il avoit dit dans ses vers qu'il valoit mieux perdre ses armes que la vie. Horace avoue (*Od. 11. 7. 9.*) qu'il avoit honteusement abandonné son bouclier pour fuir à la bataille de Philippes avec Pompeius Varus :

*Tecum Philippos & celerem fugam
Sensî reliâ non benè pârmlâ:
Cum fracta virtus, & minaces
Turpe solum tetigere mento.*

Les Lacédémoniennes faisant leurs derniers adieux à leurs fils près de combattre les ennemis, les armoient, & en leur donnant le bouclier, elles leur disoient, *ἡ τὰν, ἡ ἐνὶ τῆς* : *rapporte cette arme, ou sois rapporté sur elle.* Apophtegme qu'Auson a délayé dans ce distique. (*Épigr. 24. 1.*) :

*Mater Lacana clipeo obarmans filium,
Cum hoc, inquit, aut in hoc redi.*

Pour entendre cette exhortation laconique, il faut connoître & le préjugé sur l'abandon du bouclier que nous venons d'exposer, & l'usage où étoient les anciens d'emporter du champ-de-bataille les morts sur leurs boucliers.

C'est ainsi que le corps de Lausus est rapporté dans l'Eneide (x. 841.) :

At Lausum socii exanimem super arma ferebant.

Ainsi est rapporté Atys mourant, dans la Thébaïde (viii. 637.) :

*Talia jactabant : subito cum pigra tumultu
Expavit domus, & multo sudore receptus,
Fertur Atys, servans animam jam sanguine nullo,
Cui manus in plaga, dependet languida cervix
Exterior clypeo.*

BOUCLIERs voits avec ou sans portrait. L'honneur que les anciens attachoient à conserver leur bouclier, les a d'abord engagés à présenter cette armure défensive à la divinité, après en avoir dépouillé l'ennemi. Cette arme étoit d'ailleurs la plus apparente, quand elle étoit appendue dans les temples ou dans les lieux publics. Il n'est donc pas étonnant que cet usage ait été si long-temps pratiqué, & que les Romains l'aient emprunté des Grecs.

La vanité & la superstition s'emparèrent ensuite de cette pratique, la soumirent à leurs

travers, & ne conservèrent qu'à peine le souvenir de son premier principe. Les *boucliers* qu'on offrit dans la suite des temps, conservèrent, il est vrai, la forme circulaire; ils étoient composés des plus riches métaux, & travaillés avec le plus grand soin; mais l'ennemi ne les avoit jamais portés. Il paroît que le marbre a été employé à ce même usage; mais les *boucliers votifs* de cette matière sont très-rares, même avec des bustes ou des portraits. Voyez CLUPEUM.

On appendoit les *boucliers votifs* dans les endroits publics & dans les édifices consacrés aux dieux, soit qu'ils fussent publics, soit qu'ils fissent partie des édifices particuliers. Pline dit qu'Appius Claudius consacra le premier à Rome des *boucliers votifs*, l'an 259 de Rome: *Suorum clypeos in sacro, vel publico loco privatim dicare primus instituit Appius Claudius, qui consul cum Servilio fuit, anno ab U. C. 259. Posuit enim in Bellona ade majores suos, placuitque in excelso spectari, & titulos honorum legi. Decora res, utique si liberorum turba parvulis imaginibus ceu nidum aliquem sobolis pariter ostendat: quales clypeos nemo non gaudens favensque aspicit.* (35. 3.). Par les mots *titulos honorum*, Pline indique les inscriptions que l'on plaçoit sur les *boucliers votifs* ou au-dessous, & qui apprennent les noms de ceux qui les offroient, & de ceux en l'honneur desquels on les consacroit. C'est ce que nous apprend (*de legat. ad Caium. p. 1033.*) Philon, lorsqu'il décrit les *boucliers votifs* offerts par Pilate en l'honneur de Tibère dans le palais d'Hérode, & qui, sans être chargés d'aucun portrait, étoient accompagnés d'une inscription appelée *titulus* par les Latins.

Les édiles P. Claudius & P. Sulpitius Galba, firent fabriquer, avec l'amende à laquelle ils avoient condamné les marchands de bled monopoleurs, douze *boucliers dorés*, & les placèrent dans le capitolé. Ce fut aussi dans le temple du capitolé, au-dessus des portes, que Q. Marcius attacha le portrait d'Asdrubal, qu'il avoit trouvé parmi les dépouilles des Carthageois vaincus en Espagne. Ce *bouclier votif* périt dans le premier incendie du capitolé.

Ces consécration des *boucliers votifs* étoient accompagnées de cérémonies religieuses, de jeux & de festins publics. Nous l'apprenons de plusieurs inscriptions, antiques, & sur-tout de la suivante (*Gruter. 441. n. 7.*):

NESTORI
AUG. NEPETE
HIC. LUDOS. FECIT.
ET. DEDICATIONE
STATUAE. PATRONI
QUAM. IPSE. POSUIT
EX. CLYPEI. SUI. ITERUM
MUNICIPIBUS. NEPESINIS
EPULUM. DEDIT.

Ce seroit ici le lieu de parler du *bouclier de Scipion*, (*Voyez ce mot.*) qui est conservé à la bibliothèque du Roi. Il seroit un véritable *bouclier votif*, s'il représentoit la continence de ce héros; Winckelmann refuse d'y reconnoître ce beau trait de la vie de Scipion. C'est pourquoi nous n'en ferons mention qu'à son article particulier. Nous n'avons pas la même raison pour taire un second *bouclier* de la même collection, qui est d'argent & presque de la même grandeur. Ce *bouclier* paroît être votif. Il est rond & ne porte d'autres figures que celles d'un lion & d'un palmier sculpté dans son milieu, *in umbone*. Le reste du champ est rempli par des traits d'ornemens vagues & indéterminés.

Voici un exemple de l'usage des *boucliers votifs*, conservé en Angleterre long-temps après les Romains. *Aeduwen mea gagehy. O Drihten drihten hine a Wærie the me hire æt ferie buton hyome selle hire agenes willes.* Cette inscription danofaxone est gravée sur la circonférence d'un *bouclier d'argent*; Hickes (*Dissert. epistolaris. p. 187. 188.*) l'a traduite ainsi en latin: *O Domine, domine, illum semper defende, qui me secum circumgestaverit: illi vota sua concede.* Ce savant Anglois prend ces paroles pour une sorte d'enchantement magique, & avoue qu'il n'entend pas les trois premiers mots. Mais en les rapprochant de ce qu'il dit dans sa grammaire (*vol. 1. p. 95.*) francothéotique, on peut leur faire signifier: *Eduven m'a gagné dans le combat.*

Ce *bouclier* fut découvert en Angleterre sur la fin du dernier siècle, avec cinq anneaux d'or d'un grand prix, cent pièces d'argent frappées sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, & un plat de même métal. Hickes conjecture que ce trésor aura été caché en terre par quelque seigneur Anglois qui, souffrant impatiemment la domination du monarque normand, se sera retiré dans les marais de l'isle d'Éli, après s'être révolté contre son souverain.

Les Romains appeloient *clupeum* un portrait en bronze ou autre métal, qui étoit rond, & que l'on consacroit dans les temples. Il faut le distinguer du *clypeus*, lorsque celui-ci signifie un *bouclier* dont il avoit la forme. Les portraits des empereurs qu'on attachoit aux enseignes militaires depuis la pointe jusqu'au milieu de la haste, étoient des *clupeum*. On convient cependant que l'on confondit quelquefois les deux mots, & qu'ils furent employés indifféremment pour exprimer ces espèces de médaillons.

On trouve dans les magasins du cabinet de Portici, une grande quantité de petits bustes en bas-reliefs, appliqués sur des *champs ronds*, comme le seroit celui d'un *bouclier*: ces bustes pouvoient être attachés contre un mur ou en quelqu'autre endroit, par le moyen d'un crampon qui y étoit scellé; & leur ressemblance avec la figure d'un *bouclier* les faisoit appeler *clupeum*.

On en trouve qui représentent des têtes d'empereurs & d'impératrices ; & l'on en voit deux entr'autres , mais en marbre & de grandeur naturelle , dans la vigne Altieri , & un dans le capitole.

Une inscription grecque nous apprend que l'on faisoit graver sur des médaillons les portraits de ceux que l'on vouloit honorer. On y lit : ΓΡΑΨΤΑΝΤΕ ΕΝ ΟΙΝΩ ΕΝ ΚΡΗΣΩ , un portrait peint ou gravé sur une arme en or. Cette arme devoit être un bouclier , scutis , dit Pline (35. c. 3.) *qualibus apud Trojam pugnatum est , continebantur imagines ; unde & nomen habuere clypeorum.*

Les Romains adoptèrent cet usage ; le Sénat déclara à Claude-le-gothique un bouclier d'or , sur lequel étoit gravé son portrait , dit Trebellius Pollion : *Clypeum aureum natatus totius judicio in romanâ curiâ collocatum est , ut etiam nunc videtur expressâ thorace vultus ejus imago.*

Macrobe (*Sat.* 1. 3.) appelloit ces portraits sur des médaillons , *clypeata imagines* , & il rapporte à leur sujet un bon-mot de Cicéron qui , voyant dans une province un grand portrait en buste de son frère Quintus qui en avoit été gouverneur , & dont la taille étoit au-dessous du médiocre , s'écria : la moitié de mon frère est ici plus grande que ne l'est sa personne entière : *Cum in ea provincia , quam Q. Cicero frater rexerat , vidisset clypeatam imaginem ejus , ingentibus lineamentis usque ad pectus ex more pictam (erat autem Quintus ipse saturâ parvâ) ait : frater meus dimidius major est quam totus.*

BOUCLIER de Scipion. Voyez SCIPION.

BOUCLIER sur les médailles.

Les peuples du Péloponèse gravoient sur leurs boucliers la première lettre de leurs noms , afin de se distinguer dans les combats. Ils ont suivi cet usage sur leurs médailles , car on n'y voit souvent qu'un monogramme formé par les deux premières lettres de leurs noms.

BOUCLIER Béotien sur les médailles. Ce bouclier est oval , avec deux échancrures vers le milieu. On en voit un sculpté dans les ruines du temple d'Apollon à Amyclée ; il est gravé sur les médailles des Béotiens , des Thébains , de Tanagra , de Thespiæ.

BOUCLIERS sur les sceaux.

Dans les médailles postérieures aux Antonins , rien de plus ordinaire que de voir des empereurs tenir de la main gauche un bouclier orné de diverses figures , & du monogramme de J. C. depuis Constantin. Le bouclier marque ici la protection que les princes doivent à leurs sujets. Il fut placé par la même raison sur quelques sceaux de Louis-le-débonnaire , de Charles-le-gros & de Louis VII. On le voit ordinairement dans les sceaux des empereurs d'Allemagne , depuis Conrad I jusqu'à Othon I , & dans ceux des grands-seigneurs de Languedoc ,

de Bretagne & de Lorraine. Heineccius a décrit les différentes formes de cette arme défensive. Ce savant observe qu'on l'attachoit au cou avec une chaîne ou une courroie , pour ne le pas perdre dans le combat. Il ajoute que la variété des images & des peintures dont le bouclier étoit orné , a donné naissance à l'écu dans les armoiries & à tout l'art héraldique. *Nouvelle diplomatique.*

BOUGIE. Quoique les anciens se servissent habituellement d'huile pour s'éclairer pendant la nuit , comme nous l'attestent l'immense quantité de lampes antiques découvertes en tous lieux , & les beaux candélabres d'Herculanum destinés à porter ces lampes ; il est cependant certain qu'ils employoient aussi la cire au même usage , & qu'ils se servoient de bougies. Plaute y fait allusion (*Curcul.* 1. 19.) :

Tute tibi puer es , lautus lucas cereum.

Martial en fait une mention expresse dans le vers suivant (*xix.* 42.) :

Hic tibi nocturnos præstabit cereus ignes.

Plutarque (*Quæst. roman.* 3.) dit que les flambeaux portés dans la cérémonie du mariage par des enfans ayant père & mère , étoient de cire. Les flambeaux qui brûloient dans les sacrifices & autour des cadavres , étoient aussi faits avec de la cire étendue sur des cordes ou sur des feuilles de papyrus. Nous l'apprenons de Servius (*Æneid.* v. 731.) : *Funalia à funibus , qui intrâ ceram sunt : hos ante usum papyri cerâ circumdatos habebant.* Suétone (*Jul.* 84. n. 6.) dit que deux factieux brûlèrent un cercueil avec les torches allumées qui l'entouroient : *Lectum repente duo quidam gladiis succincti succenderunt ardentibus cereis.* Mais ce n'étoit pas seulement des torches de cire dont on faisoit usage dans les funérailles , on y portoit aussi des torches de bois résineux , appelées proprement faces. C'est pourquoi Sénèque réunit toujours ces deux combustibles , *cerei & faces* , lorsqu'il parle des funérailles (*Epist.* 122.) : *Isti mihi defunctorum loco sunt : quantulum enim à funere absunt , & quidem acerbo , qui ad faces & cereos vivunt ? & (de Tranquill. c. 11.) toties in vicinia mea conclamatum est ; toties præter limen immaturas exsequias sax cereusque præcessit. Et (de Brevit. vit. c. 20.) ut mehercule istorum funera , tanquam minimum vixerint , ad faces & cereos ducenda sunt.*

Le cruel Néron ajoutoit à la rigueur des supplices qu'il faisoit infliger aux criminels , la dérision la plus révolante. Il se servoit de ces malheureux pour s'éclairer pendant la nuit en guise de torches ; c'est-à-dire , qu'après les avoir cloués à un poteau , on les revêtoit d'une

tunique de *papyrus* enduite de cire, à laquelle on mettoit le feu. Tacite nous a transmis le souvenir de cette horrible cruauté (*Annal. xv. 447.*) : *Pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis coniecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammam, atque ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis uterentur.* Ce farouche tyran éclaira un jour le peuple romain assemblé dans un amphithéâtre, avec ces feux abominables, comme nous l'apprend l'ancien scholiaste de Juvénal (*Sat. 1. 55.*) : *Tigellinum si laferis, vivus ardebis; quemadmodum in munere Neronis vivi arserunt, de quibus ille jussisset cereos fieri, ut lucerent spectatoribus, cum fixa essent illis guttura, ne se curvarent. Nero maleficos homines tādā, & papyro, & cerā supervestiebat, & sic ad ignem admoveri jubebat, ut arderent.*

Les Romains s'envoyoient en présent pendant les saturnales, des *bougies* que l'on allumoit sur les autels de Saturne. Ces *bougies* tenoient lieu des victimes humaines que les premiers hommes offroient au père de Jupiter, lorsqu'Hercule leur expliqua l'oracle suivant, par lequel ils croyoient que ces affreux sacrifices leur étoient commandés :

Καὶ κεφαλὰς ἀδῆ κ' τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

Le héros leur fit entendre que le mot *φῶτα*, désignoit des *bougies* ainsi que des *hommes*; & que par conséquent ils pouvoient substituer la première offrande à la seconde. Macrobe (*Saturn. 1. 7, & 12.*).

BOVIANUM, dans le Samnium, aujourd'hui *Bojano*.

M. Pellerin attribue à cette ville, deux médailles d'argent avec des légendes étrusques, & un bœuf couché aux pieds d'un homme casqué & armé.

BOUILLOIRE. On voit au cabinet d'Herculanum un vase de cuivre destiné à faire bouillir de l'eau, lequel ressemble beaucoup à nos *bouilloires* à thé. Au dedans du vase, il y a un cylindre d'environ quatre pouces de diamètre, avec un couvercle mobile, dans lequel on jette du charbon; de manière que la cendre peut tomber par des trous pratiqués dans le fond. Dans l'espace réservé autour de ce cylindre, on faisoit passer l'eau par le moyen d'une espèce de petit entonnoir qui s'y trouve soudé. On a aussi trouvé de semblables vaisseaux brisés, dont le cylindre étoit garni par le bas, d'une grille destinée à laisser passer la cendre, & faite de manière que les barres du gril sont creusées, afin que l'eau, par ce moyen, puisse circuler tout autour du cylindre. Le robinet de ces *bouilloires* est un peu élevé au-dessus du niveau ou plan sur lequel on les pose, dans le dessein de retenir l'eau lorsqu'elle a fait un dépôt. Le limon blanc attaché aux parois de ces vaisseaux, est une preuve de l'usage auquel ils ont

fervi; & l'on fait qu'il y avoit à la cour d'Auguste une personne destinée uniquement à avoir soin de la boisson faite avec de l'eau chaude. (*Spon. Miscel. p. 206.*)

BOULANGER. Voyez **PAIN** des anciens.

BOYAH' sur les médailles des villes, en désigne le conseil ou le *magistrat*, comme on l'appelle aujourd'hui dans plusieurs provinces. Mais il ne désigne pas le sénat de Rome, qui est appelé *συγκλητος* sur les médailles.

BOΥΛΕΥΤΑΙ', sénateurs des villes (Rome exceptée) ou *décursion*. Lucien (*Gymnast.*) appelle ainsi les *aréopagites*; & ce nom fut donné aussi aux *décursions* qui formoient le conseil des villes municipales. Ce nom ne désigna jamais chez les auteurs grecs un sénateur romain, *συγκλητικόν*, mais toujours un *décursion* des villes municipales, qui faisoient les mêmes fonctions dans ces villes que les sénateurs à Rome.

BOΥΛΕΥΤΗΡΙΟΝ, ou *Συνέδριον*, curie, lieu d'assemblée du conseil municipal. On a quelquefois désigné aussi par ce nom, la basilique où les juges d'une ville rendoient la justice au peuple. C'est d'un bâtiment de cette espèce que parle Plin (36. c. 15.), sous le nom de *Buleuterion*. On le voyoit à Cizique, & il n'entroit que du bois dans sa construction, sans aucune pièce de fer; ensuite que l'on pouvoit en réparer une partie sans déranger les autres: *Κυζικί & buleuterion vocant adificium amplum, sine ferreo clavo, itā dispositā contignatione, ut eximantur trabes sine fulturis, ac reponantur.*

BOULJANUS. C'étoit, selon le père de Longueval, (*Histoire de l'église gall. 1. p. 193.*) une divinité adorée à Nantes en Bretagne, où elle avoit un temple fameux qui fut abattu, comme on le croit, vers l'an 319, sous le règne & par l'autorité du grand Constantin. « Il y quelque » temps, dit ce Père, que l'on trouva à Nantes » une inscription en l'honneur de cette divinité, » conçue en ces termes: » NUMINI AUGUSTOR. DEO BOULJANO M. GEMEL. SECUNDUS ET C. SEDAT. FLORUS ACTOR. VICARIOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS EX STIPE CONLATA POSUERUNT. « Cette inscription a beaucoup » tourmenté nos savans. Nous croyons que ce » dieu *Bouljanus* est le même que le dieu *Janus* » des Latins, au nom duquel on ajouta le nom » celtique *boul*, qui signifie *orbis*. Ainsi *Bouljanus* » fera le *Janus* du monde. On assure en effet » qu'une ancienne figure de ce dieu le repré- » sentoit à trois faces, pour signifier sans doute » les trois parties du monde qui étoient alors » connues. *Boul* signifie encore chez les Bretons » un globe. »

Toute cette explication du P. Longueval, porte malheureusement sur une inscription mal copiée; & le dieu *Bouljanus* est un dieu imaginaire. Voici la véritable inscription: NUMINIBUS. AUGUSTOR.

DEO. VOL. JANO. M. GEMEL. SECUNDUS. ET C. SEDAT. FLORUS. ACTOR. VICANOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS. EX. STIPE. CONLATA. POSUERUNT. Elle fut faite pour apprendre à la postérité que les habitans de Nantes avoient consacré leur tribunal aux dieux des empereurs, c'est-à-dire, à Jupiter & à Apollon, mais après avoir invoqué Janus, selon l'usage, afin que leur offrande parvint par sa médiation aux dieux de l'empire. « Aux dieux des empereurs : de l'agrément du dieu Janus : M. Gemellus secundus & C. Sedatius Florus, avec l'argent de la contribution, ont bâti dans la place du commerce le tribunal des habitans du port ». (*Mémoire de Litt. du P. Desmolets.*) »

BOURDON. Notre *bourdon* ou basse répond à la note que les Grecs appeloient *προσαμβάνειμος*. « Cette espèce de *bourdon* des anciens soutenoit le chant, en faisant sonner l'octave & la quinte. La quarte s'y trouvoit aussi par la situation de la corde du milieu, comme on l'aperçoit aisément. Au reste les anciens ne nous ont rien laissé par écrit sur ces *bourdons*. » *M. de Castillon fils.*

BOURGEOIS. Voyez **CITOYEN**.

BOURGEOISIE. Voyez **CITÉ**.

BOURREAU. Voyez **EXÉCUTEUR** de la haute-justice.

BOURSE d'argent. Voyez **FOLLIS**.

BOURSE, lieu où s'assembent les marchands pour traiter des affaires relatives au négoce. Il y avoit à Rome des basiliques destinées à cet usage. On a été plus loin : on a cru & assuré qu'ils y avoient une *bourse* proprement dite, bâtie l'an 259 de la fondation de Rome, sous le consulat d'Appius Claudius & de Publius Servilius. Ceux qui ont eu cette opinion, ajoutoient que les restes de cette *bourse*, appelée *collegium mercatorum*, formoient une partie de la *Loggia* moderne, la *loge* située auprès de la place de S. George. Ils se fondaient sur le passage suivant de Tite-Live : *certamen consulibus inciderat uter dedicaret Mercurii adem. Senatus à se rem ad populum rejecit : utri eorum dedicatio jussu populi data esset, eum præesse annona, mercatorum collegium instituere jussit.* Faisons remarquer ici que dans la bonne latinité, *collegium* n'a jamais désigné un édifice, mais une communauté d'artisans, un ordre de prêtres, &c. de sorte que l'on ne peut ici lui faire signifier une *bourse*. Le sens de ce passage est donc que les négocians furent incorporés & formés en compagnie sous la protection de Mercure, & que l'ades de ce dieu servit aux sacrifices particuliers de cette corporation.

BOUSTROPHÉDONE. Commencer les lignes de droite à gauche, & les continuer alternativement de gauche à droite ; voilà ce que les Grecs appeloient écrire *βουτροφῆδον*. Cette

expression caractérise parfaitement bien une écriture dont le propre est d'imiter l'action du laboureur qui, après avoir tracé son premier sillon, en forme un autre à côté, & poursuit de la sorte son travail, jusqu'à ce qu'il ait achevé sa tâche. Ainsi les lignes impaires de cette écriture sont dirigées vers la gauche, & les paires se portent vers la droite ; ou bien on fait précéder tout le contraire.

Pausanias, (*lib 5.*) décrivant les monumens érigés à Olympie par les Cypérides, en représente les inscriptions comme écrites en lettres antiques, dont les unes vont tout droit. *καὶ τὰ μὲν ἐς εὐδὸς αὐτῶν ἔχει χήματα* ; les autres sont en écriture qu'on nous permettra de nommer *boustrophédone*, pour éviter les périphrases, *καὶ ἄλλα τῶν γραμμάτων βουτροφῆδον καλοῦσιν Ἕλληνας*. Dans cette écriture, on commence la seconde ligne au bout de la première, *ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον*. Les loix de Solon (*Suid. ΗΛΛΗΡΟΚΡ.*) furent ainsi écrites. Tel étoit l'arrangement qu'on donnoit pour l'ordinaire aux lettres des plus anciennes inscriptions.

I. Que les Grecs, avant l'invention de leur écriture alternative, aient, à la manière des Orientaux, formé toutes leurs lignes de droite à gauche ; c'est une opinion très-probable, & qui s'accrédite de plus en plus parmi les antiquaires. Si l'on en croit Spanheim dans la première partie de la seconde (*Edit. Londin. p. 110.*) de ses dissertations sur l'excellence des médailles, les Siciliens avoient appris des Phéniciens à écrire de droite à gauche ; c'est un usage qu'ils observèrent, & dont il reste encore divers monumens. Plusieurs de leurs médailles ont les inscriptions tournées de droite à gauche, & même quelquefois des lettres renversées de haut en bas. La Sicile fut, nous dit-il, occupée si long-temps par les Carthaginois descendus des Phéniciens, qu'il n'est point de pays où l'on découvre plus de vestiges littéraires de cette nation. Il cite tout de suite une médaille d'Ephèse, dont l'inscription est disposée dans le même sens que celles des monnoies siciliennes apportées en preuves. Comme il est sûr qu'au siècle où cette médaille fut frappée, les Ephésiens n'écrivoient pas de gauche à droite, il en prend occasion d'avouer que ces renversemens de lettres ont pu arriver par la faute des monétaires, & que de célèbres antiquaires, comme Trifan, se sont trompés, pour n'avoir pas fait cette attention. Mais la même solution étoit applicable aux monnoies de Sicile ; & pour constater l'usage où l'on étoit d'y écrire de droite à gauche, il faudroit, ce semble, des monumens d'une autre espèce que des médailles.

Quoique certaines légendes des médailles de Sicile tournées de droite à gauche, ne soient pas des garans sûrs de l'usage où l'on étoit d'y écri-

poser ainsi l'écriture, elles offriront cependant quelques degrés de vraisemblance en sa faveur. M. Muratori, en adoptant (*Nov. Thef. l. 1. col. 35.*) les notes du baron de la Bastie, est censé avoir adopté ce sentiment.

Mais quand l'académicien françois soutient (*ibid. col. 36.*) que cette manière d'écrire subsistoit encore après le siège de Troye, & que le nom d'Agamemnon étoit écrit de droite à gauche au bas d'une de ses statues; c'est une conséquence qu'il n'est pas si facile d'accorder. Comment en effet conclure d'un seul mot, qu'on écrivoit encore de la sorte des pièces entières, ou même des inscriptions de plusieurs lignes, dans un temps auquel l'écriture *boustrophédone*, commençant de droite à gauche, étoit passée en coutume? Une inscription d'un mot ou d'une ligne pouvoit-elle dans ce cas partir d'ailleurs que de la droite? Si le sculpteur avoit eu une seconde ligne à graver, il l'auroit formée dans un sens opposé. Pour que le raisonnement tiré des paroles de Pausanias eût quelque force, il faudroit donc d'abord démontrer que l'écriture *boustrophédone* n'avoit pas encore été imaginée. Or c'est ce qu'on n'a pas même tenté de faire.

Mais il résulte très-naturellement du passage allégué ci-dessus, que l'écriture *boustrophédone*, commençant par la droite, continua d'être en usage après le siège de Troye. Elle est donc incontestablement la plus ancienne écriture de ce genre.

II. Il en est une seconde espèce également qualifiée *boustrophédone*, dont les lignes partant de gauche à droite, reviennent de droite à gauche, pour continuer de la sorte à l'alternative. Cette écriture est beaucoup plus connue des savans que la précédente, sur-tout depuis la publication de l'inscription de Sigée dans les antiquités asiatiques de Chishull, & dans plusieurs autres ouvrages. L'inscription donnée par M. Muratori, au premier tome de son nouveau Trésor des anciennes inscriptions, est disposée de même.

S'il n'en a point paru jusqu'à présent qui commençât de droite à gauche, ce n'est pas qu'il n'en existât un nombre plus grand que de la seconde espèce, comme il paroît d'après le curieux recueil de la bibliothèque du roi. Mais avant le voyage de l'abbé Fourmont en Grèce, personne n'avoit vu de monument écrit de cette manière, & l'on n'avoit pas même d'idées bien nettes sur la distinction de ces deux espèces d'écritures.

III. On seroit obligé d'en admettre une troisième, si l'idée d'un savant Anglois s'étoit trouvée vérifiée par les monumens antiques. Potter, au premier livre de son *Archæologia græca*, ch. 26., avoit conçu que cette écriture devoit être ainsi disposée :

Ε Κ Α Ι Ο Σ Α Ρ
Υ Θ Ζ Η Μ Ο Χ

Du moins est-ce ainsi qu'il la représente. Mais comme de son temps on n'en n'avoit jamais vu d'exemples, & qu'alors elle étoit uniquement connue par les textes des anciens, on ne doit pas être fort étonné de sa méprise. Il ne l'appuie d'ailleurs d'aucune raison ni d'aucune autorité. Il n'a pas même imaginé que l'écriture *boustrophédone* pût ne pas avoir ses lignes alternativement renversées. Cette idée ne paroît pas néanmoins s'accorder avec celle que nous avons du labourage. Si au premier sillon la charrue porte la terre vers le nord, au second elle ne la renverse pas vers le midi, mais elle continue toujours de la pousser du même côté. Il suffit donc pour que l'écriture soit *boustrophédone*, que, recommençant au bout de la ligne, elle dispose ses lettres dans le sens contraire à celui qu'elles avoient auparavant, sans néanmoins les renverser de haut en bas. On nous opposeroit en vain quelques exemples d'une écriture telle que Potter se l'est figurée; car quelles bizarreries ne trouveroit-on pas en fait d'écritures? Nous sommes seulement persuadés que celle-ci ne fut jamais d'un usage ordinaire, ni même fréquent. Nous n'insistons sur ce sujet, que parce que des antiquaires très-savans nous ont paru souhaiter qu'on répondit à l'autorité du docte Anglois.

IV. Les écritures à marche & à contre-marche ne se trouvent en usage que chez les Grecs & les Etrusques. Elles le furent aussi chez les Gaulois, si l'on en croit un moderne (*Relig. des Gaulois. l. 1. c. 4. n. 5.*) d'une érudition peu commune. On les découvre selon lui dans leurs inscriptions (*Ibid. l. 3. chap. 4.*): non-seulement, dit-il, aux temps les plus reculés, mais encore dans les temps postérieurs. Les six médailles apportées en preuve, nous offrent & des écritures à rebours, & des lettres renversées en plusieurs sens contraires. Ces bizarreries ne pourroient-elles point être rejetées sur le peu d'habileté ou sur l'inattention des monétaires, ou sur quelques usages particuliers à certaines villes dans la fabrique des monnoies; usages qui n'influoient nullement sur les autres écritures? Il n'est point de villes où cette mode ait été alors plus suivie, que dans celle de Marseille; & toutefois, à proprement parler, Marseille n'étoit point une ville gauloise.

Pareilles méprises ou coutumes se remarquent sur les médailles des Romains, des Anglo-Saxons, & nommément sur celles du roi Offa (*Numism. Anglo-Saxon. D. Fountain.*); sans qu'on puisse en conclure que l'écriture *boustrophédone* fût usitée parmi eux. On jugeroit plus sûrement par de simples inscriptions, si l'écriture de gauche à droite avoit eu cours chez les Gaulois & les premiers François. Malheureusement on n'en connoît point de cette espèce.

V. Lorsque Dom Bernard de Montfaucon composa sa Paléographie, il croyoit qu'il n'en restoit

pas même (*Paleograph. liv. 2. chap. 1. p. 118.*) de la main des Grecs. Mais (*Antiq. Asiat. p. 4.*) Edmond Chishull publia en 1728 deux inscriptions de ce genre, trouvées sur les ruines de Sigée, ancienne ville de Troade. Quoiqu'elles ne remontent pas, à son avis, aux temps où cette écriture étoit ordinaire, & qu'il semble qu'elles ayent été gravées dans des conjonctures où l'on affectoit de rappeler les usages antiques; elles devancent néanmoins l'ère chrétienne de plus de cinq cents ans. Au reste il suffit qu'elles ayent été copiées sur des modèles plus anciens qui devoient être alors encore assez communs, pour que nous y reconnoissions la seconde espèce d'écriture *boustréphédone*. L'inscription de Sigée commence donc de gauche à droite, & revient de droite à gauche. Les lettres que l'on pourroit dire n'être pas mises de face, mais de profil, y sont différemment tournées, suivant que la ligne est de droite à gauche, ou de gauche à droite. Un coup-d'œil sur ces fortes d'inscriptions, en donnera une idée plus juste que ne feroit un long discours.

Le P. de Montfaucon reçut d'Angleterre une autre inscription en écriture *boustréphédone*, pour être insérée dans ses collections d'antiquités profanes. Mais comme elles se trouvèrent finies, cette pièce ne put y trouver place. Elle ne fut pas néanmoins perdue pour le public; le baron de la Bastie entreprit de l'éclaircir par un savant commentaire; &, pour faire honneur à celui de qui il la tenoit, il la qualifia par-tout: *Inscription Montfauconienne*. Il en fixa (*Murat. Nov. Thes. t. 1. col. 48.*) l'âge entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. & il la fit un peu plus récente que l'inscription de Sigée.

L'abbé Fourmont fut encore plus heureux que les Anglois, puisqu'il rapporta de son voyage de Grèce, des (*Mémoir. de littérat. de l'acad. des inscrip. tom. 15. p. 400. 410.*) inscriptions de ce genre, de plus de mille ans avant J. C. Elles sont conservées précieusement parmi celles qu'on garde à la bibliothèque du roi.

Si l'écriture *boustréphédone* avoit quelqu'avantage sur les autres, elle avoit aussi ses inconvénients, ne fût-ce que la contrainte où l'on étoit à chaque ligne de former les lettres dans un sens contraire. A la vérité ceux qui ajoutèrent à l'alphabet des Grecs diverses lettres, leur donnèrent à cet égard une figure invariable. Elles ne regardoient pas plus la droite que la gauche. On réduisit aussi à cette forme les anciennes lettres, Α, Δ, Λ, Μ, Π, Υ, qui étoient auparavant tournées, tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite.

Cependant les Grecs, même dans les derniers tems où ils se servirent d'écriture *boustréphédone*, ne laissèrent pas de tourner en des sens opposés, leurs Α, leurs Π, & peut-être d'autres lettres,

suivant que leurs lignes procédoient de droite à gauche, ou de gauche à droite. Il restoit d'ailleurs bien des caractères dont la figure devoit nécessairement changer à chaque ligne, parce que leur tournure étoit déterminée plutôt d'un côté que de l'autre. Telles étoient l'Ε, le Κ, le Ρ, le Σ, &c. Le même inconvénient se fit donc toujours sentir. Aussi les Grecs abandonnèrent-ils insensiblement leur double écriture *boustréphédone*, pour s'en tenir à l'unique manière d'écrire que nous suivons encore.

L'écriture *boustréphédone* sembla toucher à son dernier période, depuis qu'elle commença de gauche à droite. Il est conforme à la raison, (c'est ainsi que parloit le baron de la Bastie) de regarder les inscriptions *boustréphédones* comme plus anciennes que celles dont les lignes sont disposées selon notre manière ordinaire d'écrire. Mais quoique les inscriptions écrites de droite à gauche, suivant la coutume des Orientaux, doivent passer pour les plus anciennes, & les *boustréphédones* en général être jugées antérieures à celles qui sont en écriture vulgaire; il ne faut pourtant pas nier qu'il ne puisse s'en trouver de *boustréphédones* postérieures à quelques inscriptions en écriture commune; parce qu'à l'époque où cette écriture commença d'être en usage, l'ancienne manière d'écrire ne put pas être tout d'un coup & par-tout abandonnée de tout le monde.

Les motifs qui faisoient conclure au baron de la Bastie que l'écriture (*Nov. Thes. col. 39.*) *boustréphédone* avoit dû cesser avant la guerre du Péloponnèse, étoient tirées de ce que le marbre de Nointel, dont il fixe (*Ibid. p. 43.*) l'époque à l'an 457 avant J. C., est entièrement écrit de gauche à droite, & qu'il en est de même de ceux qui approchent de son âge, ou qui ont été gravés du temps d'Alexandre-le-Grand.

Le baron de la Bastie dut être bien surpris après cela, quand l'abbé Fourmont lui fit voir des inscriptions écrites uniformément de gauche à droite, quoique de trois cents ans plus anciennes. Telles sont (*Mémoire de l'acad. des inscriptions. tom. 15. p. 397.*) les trois qui concernent la guerre des Lacédémoniens contre les Messéniens, trouvées sous les ruines de trois villes différentes. *Nouvelle Diplomatique.*

BOUTON. On peut établir pour principe général dans l'étude des monumens antiques, que les anciens ne se servoient pas ordinairement de *boutons* dans leurs habillemens. Les exceptions sont si rares, qu'elles ne dérogent pas au principe: les voici. La partie des tuniques des femmes qui couvroit l'épaule & le bras, en guise de manche très-courte, étoit assujétie par quelques *boutons*. C'étoient aussi deux *boutons* qui assembloient auprès du col, les deux pièces quarrées dont étoient souvent formées ces tuniques.

Les hommes attachoient aussi avec un *bouton* sur une épaule, (la droite pour l'ordinaire), leur chlamyde, leur paludament ou leur manteau. Ces *boutons* étoient de bronze chez le peuple & parmi les soldats; ils ressembloient parfaitement aux *boutons* des bretelles. Comme on en trouve beaucoup dans les anciens camps romains, on peut les placer dans la classe des *parures militaires*. Les *boutons* étoient suppléés, dans les habillemens des femmes & des hommes, par des *fibules* ou agraffes pointues. Hérodote (*lib. 5.*) dit que les femmes d'Argos & d'Égine portoient ces agraffes beaucoup plus grandes que les Athéniennes. Le comte de Caylus (*Recueil. 5. pl. 91. n. 5.*) a publié le dessin d'un *bouton* ou agraffe antique d'une grandeur extraordinaire, & orné d'un bas-relief.

BRABEUTES, *βραβεύται*, distributeurs de prix. Ce nom est dérivé de *βραβείον*, récompense. Les *brabeutes* étoient chez les Grecs des officiers publics, qui présidoient ordinairement aux jeux solennels, & en particulier aux jeux sacrés. Cette charge, qui étoit une espèce de magistrature créée pour juger ceux qui remportoient le prix à la course, à la lutte, &c. étoit fort considérée, non-seulement chez les Grecs, mais encore parmi les Perses. Les rois eux-mêmes l'exerçoient; & c'étoit au moins dans les premières familles de la Grèce, que l'on choisissoit ces arbitres. Philippe de Macédoine s'étoit fait nommer *Brabeute*, & il commettoit un de ses officiers pour en remplir les fonctions, lorsqu'il ne pouvoit y assister lui-même; ce que Démétrius regardoit comme un attentat contre la liberté des Grecs.

Lorsque les *Brabeutes* devoient exercer leur charge pour la première fois, on les faisoit entrer dans une enceinte particulière, où ils assuroient avec serment qu'ils jugeroient toujours avec la plus grande impartialité. Après ce préliminaire, ils paroissent revêtus d'un habit de pourpre, portant une couronne & une baguette pour marques de leur autorité. Ils alloient ensuite s'asseoir dans un endroit distingué, appelé *πλήθρον*, *plethrum*, & qui étoit regardé comme un asyle inviolable. Là, ils prononçoient leurs jugemens avec un pouvoir absolu; ils décernoient des peines contre les athlètes qui avoient enfreint les loix de la gymnastique, & distribuient des récompenses aux vainqueurs. Ces récompenses étoient des prix, *βραβεία*, ou des couronnes appelées *θεμισπλεκτες*, c'est-à-dire, tressées par la déesse de la justice elle-même, par Thémis.

Le nombre des *Brabeutes* n'étoit point fixé; quelquefois il n'y en avoit qu'un; mais ordinairement on en comptoit sept ou neuf. Eustate (*Odiss. 6.*) paroît les confondre avec les Argonothètes & avec les Athlorhètes. Ils étoient aussi appelés *Efoptes*. On peut conclure, d'après un

passage de Suétone, (*Ner. c. 13. 12. 4.*) que les *Brabeutes* étoient assis au niveau de l'arène, afin de pouvoir examiner de plus près les athlètes: *Brabeutarum more in stadio humi assidens.*

BRACARA Augusta, dans la Lusitanie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales latines, selon le P. Hardouin.

BRACCA.

BRACCARI. } Voyez CHAUSSÉS longues.

BRACCATA. }

BRACELETS. Nous donnons ici le nom de *bracelets*, & à cet ornement que l'on place au-dessus du poignet, & par extension à celui que l'on a porté quelquefois au-dessus du coude. Le dernier méritoit plus particulièrement le nom de *bracelet*, *armilla*, à cause d'*armus*, épaule ou le haut du bras; mais l'usage contraire a prévalu; & le mot *bracelet* ne désigne aujourd'hui que l'ornement placé au-dessus du poignet. Nous y dérogeons dans cet article, afin de nous expliquer plus succinctement.

La prétendue Isis de granit noir qui'est au capitol, porte des *bracelets*, non pas au-dessus du coude, mais au-dessus du poignet. C'étoit peut-être l'usage ordinaire des femmes de l'Égypte; au reste nous ne pouvons pas citer d'autres monumens pour l'attester ou pour le démentir.

Les femmes Grecques n'avoient pas un usage constant & uniforme sur les *bracelets*. Tantôt elles les portoient sur le haut du bras; & ils s'appeloient alors *περι βραχίων ὄφεις*, *serpens roulés autour des bras*. On voit en effet des *bracelets* terminés en têtes de serpens qui sont entortillés autour des bras de deux nymphes endormies, au vatican & à la Villa-Médicis, & auxquelles ces serpens ont fait donner mal-à-propos le nom de Cléopâtre. C'étoient-là de véritables *bracelets*, puisqu'ils se plaçoient sur le bras, au-dessus du coude.

On vit aussi les femmes grecques porter ces mêmes ornemens au-dessous du coude & immédiatement au-dessus du poignet, comme les dames les portent aujourd'hui. Ces *bracelets* figurés en serpens, formoient plusieurs tours & s'appeloient *επικαρπιοὶ ὄφεις*, *serpens autour du poignet*, ou simplement *επικαρπια*. C'est ainsi que les porte une des Caryatides de la villa Negroni. Les artistes transformèrent ces *bracelets* en véritables serpens, autour du bras des Bacchantes. Ces reptiles avoient l'air de mordre leur queue, & même de se déchirer l'un l'autre, lorsque les extrémités du *bracelet* étoient travaillées en têtes de serpens. Les crochets des ceintures étoient formés de même, comme nous l'apprenons d'un vers des Argonautiques (*lib. 3. v. 190.*), rendu ainsi en latin

Balteus & gemini committunt ora leones.

On voit à Portici des *bracelets* de bronze & des *bracelets* d'or, qui tous ont la forme d'un serpent. Il y en a un d'or entre-autres, qui est du plus parfait travail. « Le cizeler, dit le comte de Caylus, ne peut aller plus loin. Le corps du *bracelet* est formé par un serpent qui se replie en cercle, & retourne deux fois sur lui-même. Ce genre d'ornement a été si fort du goût des anciens, qu'il se trouve fréquemment répété. La richesse de la matière, & la beauté de l'exécution persuaderoient que cette parure doit avoir été celle d'une femme considérable; & si l'on ne veut pas s'écarter de l'idée d'esclavage attachée au *bracelet*, il faudra dire que l'esclave qui portoit cet ornement, étoit jeune & favorite. »

Les *bracelets* étoient appelés *σπειροί*, quand ils étoient formés par des tresses de métal. On en voit un de fils d'argent tressés ensemble dans le cabinet de Sainte-Généviève. Il y en a un de bronze dans la même collection, qui se plaçoit au haut du bras. L'empereur Maximin étoit d'une taille si extraordinaire, que le *bracelet* de sa femme lui servoit d'anneau pour mettre au pouce. Les femmes firent des *bracelets* un objet de luxe & de dépense extraordinaire. Tantôt ils étoient d'or, tels que l'on en a trouvé à Herculanium; tels aussi que celui dont parle Plaute (*Men. III. 3. 3.*) :

..... *Ut addas auri tu pondo unciam,
Jubeasque novum spinther reconcinari.*

Spinther désigne ici une espèce de *bracelets* particulière. V. SPINTHER.

On y employoit aussi l'ivoire, comme nous l'apprend Scylax dans son *Périple*. Pétrone fait mention (*cap. 32.*) de cercles d'ivoire qui servoient de *bracelets*. La superstition s'empara de cet ornement, comme de tous les autres dont se paroisent les anciens. Ils croyoient détourner les funestes influences des regards que leur lançoient les envieux, ou les souhaits malins qu'ils formoient contre eux, en humectant de salive une datte, & la liant au *bracelet*. Martial parle de ce talisman ridicule (*VIII. 33. II.*) que les pauvres envoioient au premier jour de janvier, avec un as, en forme d'étrennes à leurs patrons :

*Hoc linitur sputo Jani caryota kalendis,
Quam fert sum parvo sordidus asse cliens.*

Quelques cliens plus généreux couvroient cette datte avec une feuille d'or. Martial fait mention de cette recherche, qui laissoit cependant la datte dans le nombre des présens offerts à la richesse par la pauvreté. (*XIII. 27.*) :

*Aurea porrigitur Jani caryota kalendis;
Sed tamen hoc munus pauperis esse solet.*

Quant au temps où les femmes portèrent à-la-fois plusieurs espèces de *bracelets*, à celui où elles portèrent deux *bracelets* de même forme & de même espèce, & enfin, à celui où elles ne portèrent qu'une seul *bracelet* tantôt au bras droit, tantôt au bras gauche; on ne peut rien dire de précis. On fait positivement qu'elles vouloient quelquefois être enterrées avec cette parure. Scævola (*leg. 40. §. de aur. & arg. leg.*) nous a conservé la disposition testamentaire d'une femme qui voulut être portée au tombeau avec ses *bracelets* d'émeraude : *Funerari me arbitrio viri mei volo, & inferri mihi quacumque sepultura mea causa feram ex ornamentis, lineas duas ex margaritis & viriolas (des bracelets) ex smaragais.*

Diodore de Sicile dit que les Gaulois trouvent abondamment de l'or dans leurs rivières; qu'ils l'épurent par le moyen du lavage, pour l'employer à la parure des femmes, & même à celle des hommes; car, ajoute-t-il, ils en font non-seulement des anneaux, ou plutôt des cercles qu'ils portent aux deux bras & aux poignets, mais encore des colliers extrêmement massifs, & même des cuirasses. (*l. v. p. 231. & 232. Traduct. de l'Abbé Terrasson.*)

Le comte de Caylus (*Rec. 2. pl. 47. n^o. 1.*) a donné le dessin d'une Vénus de bronze, dont le bras droit étoit entouré d'un *bracelet* d'argent, large d'environ trois lignes, & orné simplement d'un double trait.

BRACELETS des hommes, *Armilla militares, viria, calbei*. Il est fait souvent mention de ces *bracelets* dans les écrivains latins; mais rarement, ou peut-être jamais dans les anciens écrivains grecs. On en peut conclure avec quelque vraisemblance que ces *bracelets* furent un ornement particulier des Romains; d'autant plus qu'ils paroissent l'avoir adopté avec les autres coutumes & les autres usages des Sabins. Tite-Live dit que ce peuple aimoit à se parer de *bracelets* d'or très-pesant, qu'ils portoit au bras gauche (*1. 2.*) *Sabini aureas armillas magni ponderis brachio laevo habuerunt.*

Les généraux romains distribuoient ces *bracelets*, *armilla*, à leurs soldats après une victoire; & ils étoient un gage de leur valeur (*Isidor, XIX. 31.*): *Armilla propriè virorum sunt, collata victoriae causa militibus ob armorum virtutem.* Les soldats étrangers ne participoient pas à ces récompenses (*Plin. 33. 2.*) : *Armillas civibus dedere, quas non habent externi.* Ces *bracelets* formoient avec les colliers avec les ornemens des casques appelés *cornicula*, & peut-être aussi avec des médaillons, les *dona militaria*. *Equites omnes*, dit Tite-Live (*x. 44.*), *ob insignem multis locis operam, corniculis armillisque argenteis donat.*

On voit ces *bracelets* gravés sur sur plusieurs tombeaux de soldats Romains, dont les dessins & les épitaphes ont été publiés par Gruter.

Lorsque les généraux romains faisoient leurs entrées triomphales (*Zonar. Annal. l. 7*), ils portoient ordinairement des *bracelets*. Cependant on n'en voit ni à Titus, ni à Marc-Aurèle, quoiqu'ils soient représentés sur leurs chars de triomphe; soit parce que cette coutume n'existeroit plus sous les empereurs, soit aussi parce que l'on regardoit cette parure comme peu convenable, sur un monument public, à la majesté de la personne & du lieu.

Le comte de Caylus (*Rec. 2. pl. 94. n^o. 3.*) croyoit avoir trouvé un de ces *bracelets* militaires.

« Ce bracelet de bronze, qui me paroît, dit-il, un de ces ornemens que portoient les soldats, & qu'on connoissoit sous le nom d'*Armilla*, ornement qu'on leur donnoit pour récompense de leurs belles actions, est composé d'un beau fil de laiton. Il ma été envoyé d'*Herculanum*. »

BRACHIALE, bracelet du haut du bras, selon Bartholin (*de armillis*).

BRACHYGRAPHIE; l'art d'écrire par abréviations. Voyez **ABRÉVIATIONS**, & **NOTES** de Tiron.

BRACTEA, lame ou feuille d'or qui servoit aux *bractearii* à dorer l'argent & les autres métaux. V. **DORER**.

BRACTEARIUS inaurator. Gruter (1074. 12.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention du collège des doreurs de lames de métal, désigné par la dénomination suivante, *COLLEGIUM BRACTEARIORUM INAURATORUM*.

BRACTEATI nummi. V. **MÉDAILLE FOURRÉE**.

BRACÉATES. Les auteurs qui ont écrit sur les médailles, ou (pour parler plus exactement) sur les monnoies du moyen-âge, ont désigné par ce nom dérivé du latin, des monnoies fabriquées grossièrement avec de légères feuilles de métal, & dont le relief d'un côté est formé ordinairement par le creux de l'autre. Elles ressemblent à ces ornemens de métal estampés & repouffés, dont on charge le haut & le devant des casques, le devant des ceinturons des troupes légères. &c. L'Allemagne est le pays qui fournit le plus de monnoies *bracéates*; aussi a-t-on des traités sur ces médailles écrits par de savans Allemands. Le cabinet de Sainte-Généviève en renferme quelques-unes, qui sont placées parmi les monnoies étrangères. On croit avec raison que le mauvais goût des médailles du Bas-Empire, que la rareté des métaux précieux, & plus encore l'ignorance de l'art du monnoyage, produisirent ces monumens de barbarie.

BRACÉ étoit dans la mythologie d'Odin, le protecteur de l'éloquence & de la poésie. Sa femme Iduna avoit la garde de certaines pommes dont goûtoient les dieux lorsqu'ils se sentoient

vieillir; parce qu'elles avoient le pouvoir de les rajeunir.

BRANCHIADE.

BRANCHIDES. } *Branchus* étoit fils de Simé-

BRANCHUS. } rus, qui, ayant été abandonné à Milet par son père Démoclus, y épousa une fille très-riche. Devenue enceinte, la femme de Simérus rêva, selon Varron, que le soleil entroit par la gorge dans son corps, & en sortoit par les entrailles. On consulta les devins sur un rêve aussi extraordinaire. Ceux-ci le trouvèrent d'un bon augure pour l'enfant qu'Apollon sembloit avoir recherché avant sa naissance, & qu'ils firent appeler *Branchus*, du mot grec βράγχιον, gorge. Devenu grand, *Branchus* fut rencontré dans une forêt par Apollon, qui l'embrassa, lui fit présent d'une couronne & d'une baguette, & le remplit par ce seul baiser de l'esprit prophétique. (*Lactantius ad Statii Theb. 8*). Le dieu l'enleva ensuite, & les Ioniens joints aux Eoliens lui rendirent un culte particulier, lui attribuèrent des oracles, qui passaient dans toute la Grèce pour les plus véridiques après ceux de Delphes. (*Photii Biblioth.*)

Ces oracles se rendoient dans un temple consacré à Apollon dans le territoire de Milet. De-là vint que ce dieu fut surnommé *Branchiade*. On donna aussi le nom de *Branchides* à la famille de prêtres qui se dévoua au culte d'Apollon-*Branchiade*. Lorsque Xercès se préparoit à ravager la Grèce, les *Branchides* lui livrèrent le temple & les richesses qui leur avoient été confiées. Après cette impiété, ils se retirèrent dans la Sogdiane, où Xercès leur permit de bâtir une ville pour qu'ils pussent être à l'abri de la vengeance des Grecs. Mais Alexandre ayant vaincu Darius, & s'étant rendu maître de l'empire des Perses, puni les descendans des *Branchides* de l'irreligion de leurs pères. Il rasa leur ville, dit Quinte-Curce, & fit passer tous les habitans au fil de l'épée.

BRAS. Les soldats Lacédémoniens avoient coutume de lier autour de leur bras gauche une petite tablette, sur laquelle étoient écrits leur nom, leur pays & leur âge; afin que l'on pût les reconnoître, s'ils venoient à être tués dans les combats. Les soldats romains portoient sur eux des marques plus durables. On leur appliquoit sur le bras ou sur la main des fers chauds, sur lesquels étoient gravées en relief des sigles. Nous ignorons ce que désignoient précisément ces caractères abrégés; mais une expression de S. Augustin (*epist. 50*), qui les appelle *regius character*, peut faire croire qu'elles étoient l'abrégé ou le monogramme du nom de l'empereur. Au reste, il est assez probable que ces marques désignoient la légion à laquelle appartenoit le soldat qui les portoit sur son bras; car les empereurs Arcade & Honorius *l. 3. de Fabric.*) ordonnèrent que les ouvriers attachés aux fabriques des armes, porteroient sur

les bras les marques de la *fabrique* à laquelle ils étoient attachés, afin que l'on pût les reconnoître & les ramener à cet atelier; comme on le pratiquoit pour les soldats nouveaux: *Stigmata, hoc est, nota publica fabricensium brachiis ad imitationem tyronum infligantur, ut hoc saltem modo possint latitantes agnoscere.*

Les monumens antiques nous font voir que les femmes & les hommes mêmes ont porté quelquefois au haut du bras des BRACELETS. Voyez ce mot.

Lorsque les anciens vouloient montrer une grande douleur, ils frappoient à coups redoublés leur poitrine & leurs bras. Il est parlé souvent dans les poëtes de ces marques de douleur. Virgile (*Æneid. VII. 508.*):

*Silvia prima soror, palmis percussa lacertos,
Auxilium vocat.*

Ovide (*Met. IV. 137.*):

*Sed postquam remorata suos cognovit amores,
Percutit indignos claro plangore lacertos.*

Et Claudien (*de Rapt. Prof. II. 247.*):

..... *Planctuque lacertos
Verberat.*

Le manteau des Grecs, *pallium*, ainsi que la chlamyde des statues héroïques, s'agraffoit sur l'épaule droite, & laissoit le bras droit entièrement découvert. La toge des Romains étoit beaucoup plus ample que le manteau grec: cependant elle laissoit aussi la liberté de découvrir en entier le bras droit & l'épaule à laquelle il est attaché. Il reste un très-grand nombre de statues qui représentent des Romains vêtus de la toge; le bras droit de ces figures est presque toujours dégagé de la toge: ce vêtement est alors abaissé au-dessous de l'épaule droite; il passe sous le bras droit, remonte au-travers de la poitrine, & va repasser sur l'épaule gauche, d'où il étoit tombé par derrière.

Cicéron (*pro Cælio, c. 5.*) raconte que l'usage des Romains qui l'avoient précédé, étoit d'interdire pendant un an aux jeunes gens qui venoient de prendre la robe virile, l'usage du bras droit; c'est-à-dire, les gestes trop violens: *Nobis quidem annus erat unus ad cohibendum brachium togæ constitutus, & ut exercitatione ludoque campestris tunicâ uteremur; eademque erat, si statim mereri stipendia cœperamus, castrensium ratio & militaris.* Sénèque étend cette défense aux jeunes gens qui fréquentoient le barreau pendant la première année (*Cont. V. 6.*): *Apud patres nostros qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur brachium extra togam exserere.* Il ne faut cependant pas donner à cette défense une aussi grande étendue qu'elle paroît

l'avoir au premier coup-d'œil. On n'interdisoit aux candidats que le geste forcé du bras droit qui auroit fait rabattre la toge & découvrir l'épaule droite avec la poitrine: mais il leur étoit permis sans doute de gesticuler avec modération de la main droite, sans dégager de la toge le bras entier.

L'on prenoit & posoit sur son cou, dans le moyen âge, le bras de celui par qui on étoit adopté, du de qui l'on se déclaroit serviteur & esclave.

BRAS. Dans les monumens antiques, le bras posé sur la tête des figures, exprime l'état de repos. Lucien (*de Gymnas. tom. 2. p. 887.*) nous l'apprend. Dans le *Gymnase d'Athènes*, où s'exerçoient les luteurs & les pancratiastes, dit-il, on voyoit une statue d'Apollon ayant un arc à la main, & posant son bras droit sur la tête, comme pour se reposer de ses grands travaux....

Du reste, cette attitude n'est pas affectée exclusivement à Apollon; souvent Bacchus, Hercule l'Hermaphrodite & le Sommeil sont représentés de même.

BRAS plié sur les médailles est le symbole d'Aucône. C'étoit un jeu de mot sur le nom de cette ville, ou plutôt c'étoient (comme l'on s'est exprimé depuis) des armes parlantes. Α'ΥΚΩΝ signifie genou ou bras plié.

BRASIDAS, un des plus fameux & des plus courageux chefs des Lacédémoniens, succomba sous les coups d'une troupe d'Athéniens supérieure à la sienne, après une longue résistance auprès d'Amphipolis. Les habitans de cette ville lui élevèrent, au milieu de leurs murailles, un superbe tombeau, & établirent en son honneur des fêtes appelées *Brasidées*.

BRASIDÉES, fêtes & jeux établis à Lacédémone en l'honneur du vaillant Brasidas. Pausanias (*in Lacon.*), Thucydide (*lib. V.*), & Suidas en font mention. Il n'étoit permis de dispenser les prix dans les *Brasidées* qu'à des Spartiates libres; & l'on condamnoit à une amende ceux qui s'en absentoient.

BRASIER, TRÉPIEDS. Les maisons des habitans de la Grèce & de l'Italie avoient rarement d'autres cheminées que celle de la cuisine. Lorsqu'on vouloit répandre de la chaleur dans les appartemens, ou se chauffer pendant l'hiver, on avoit recours à des brasiers, dans lesquels on mettoit des charbons allumés. Comme ils avoient la même forme que ceux sur lesquels on allumoit le feu sacré dans les temples, & qu'ils étoient portés de même par trois pieds placés en triangle, on donnoit indistinctement le nom de *trépieds* aux uns & aux autres. On en fabriquoit de tous les métaux; mais on employoit le bronze par préférence, & les plus grands artistes y faisoient éclater leur adresse. Les auteurs anciens en ont décrit un

grand nombre, & les fouilles d'Herculanum ont redonné le jour à plusieurs : on verra dans la planche 38 du troisième volume du comte de Caylus, les dessins des deux monumens de cette espèce, qui sont les plus considérables.

« Le trépied du numéro 1, dit ce savant comte, consiste en un plateau de forme ronde, qui recevoit le feu dans un renforcement méniagé à ce dessein : une frise qui décore le pourtour extérieur, est ornée de têtes de bœufs décharnées, qui lient des festons de feuilles de myrte. Trois sphinx de la plus grande beauté, soutiennent le plateau par la pointe de leurs ailes élevées à ce dessein, & par une tige fleuronée qui pose sur leurs têtes : ces sphinx sont assis, & ont pour bases ou supports des pieds de biche, disposés en triangle, sur un plateau échanuré dans ses trois principales faces. De l'endroit où les pieds se lient avec les sphinx, partent des rinceaux d'ornemens qui se joignent au centre du trépied, y portent un cul-de-lampe, sur lequel on voit un petit vase destiné sans doute à renfermer les parfums qu'on jetoit dans le *brasier*, pour corriger l'odeur du charbon. Ce beau *brasier* du trépied de bronze a deux pieds six pouces de hauteur ».

« L'autre *brasier* ou trépied, n^o. 2, également de bronze, est plus composé, & beaucoup plus commode pour le service que le précédent. Il est porté par trois satyres dont les jambes se réunissent, & se terminent en un seul pied de chèvre. Ces figures sont placées dos-à-dos : leur attitude & leur action sont absolument pareilles ; c'est-à-dire, qu'elles ont une main sur la hanche, & l'autre est élevée comme pour empêcher de les approcher de trop près. Il y a lieu de croire que, pour éviter la dépense, on les a jetées dans un seul moule ; leur visage est riant, & leurs queues servent à porter un anneau, qui vraisemblablement étoit destiné à suspendre les instrumens nécessaires pour entretenir le feu. Le plateau qui servoit à contenir le *brasier* proprement dit, ou les charbons, est d'une assez grande épaisseur, par la nécessité de l'espace qu'exige le double fond : car il est composé de deux pièces : celle qui est adhérente au pied, & qui fait corps avec lui, porte sur sa tranche inférieure trois mains qui jouent dans leurs charnières, & qui servent à faire mouvoir le trépied avec plus de facilité. Cette pièce, faite en manière de cuvette, en reçoit une autre qui est mobile, & dont le bord se termine par un ornement à jour assez singulier ; j'ignore s'il avoit quelque usage particulier ; on voit seulement que les deux mains attachées au corps de ce dernier plateau, aident à le soulever & à le transporter. La hauteur de ce *brasier* ou trépied, un des derniers découverts, est de trois pieds ».

On a trouvé depuis, en 1761, dans un temple d'Herculanum, dont la découverte n'a pas été

achevée, un grand *brasier* carré, ou un foyer de bronze, semblable à ceux que l'on place en Italie dans les grands appartemens pour les échauffer. Il est de la grandeur d'une table moyenne, & posé sur des pattes de lion ; on avoit incrusté avec art, sur les bords, des feuillages ; & les matières qui ont été employées, sont le cuivre, le bronze & l'argent. Le fond étoit un gril de fer très-épais, mais garni & maçonné en briques, tant au-dessus qu'au-dessous ; de manière que les charbons ne pouvoient toucher le dessus du gril, ni tomber à travers par le bas. Ce beau morceau a été tiré de terre en plusieurs pièces.

BRASSARDS. On croit que les Grecs se servoient, pour défendre les bras, d'une armure différente de la cuirasse. C'étoient de véritables *brassards*, qui servoient à couvrir à la fois les bras & les mains. Ces dernières leur firent donner le nom général *Χειρῶδες*.

BRASSE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Voyez ORGYE.

BRASSE, mesure itinéraire des Romains. Voyez PASSUS.

BRAVIUM, *Βραβίον*, prix des athlètes & des gladiateurs ; les brabeutes le distribuoient ordinairement. A Rome, dans les courses des chars, le cocher qui avoit fait le premier sept fois le tour du cirque, montoit sur la *spina* pour y recevoir le *bravium* qui lui étoit destiné. Propercé (l. 19. 65.) en fait mention :

*Aut prius infesto deposcit pramia cursu,
Septima quàm metam triverit antè rota.*

BRAURON, bourgade de l'Attique, où la statue de Diane fut apportée de la Tauride, & déposée dans un temple bâti par Oreste. On y célébroit tous les ans la fête de la délivrance d'Oreste & d'Iphigénie ; & on appliquoit légèrement une épée nue sur la tête d'une victime humaine. Quelques gouttes de sang répandues en l'honneur de Diane, y tenoient lieu de sacrifice. Iphigénie fut prêtresse de ce temple, & après sa mort, y reçut les honneurs divins.

BRAURONIE. } On appeloit *Brauronies* des
BRAURONIES. } fêtes célébrées en l'honneur de Diane - *Brauronie*, dans le bourg appelé *Brauron*. Pendant la seconde guerre Persique, Xercès fit enlever la statue de cette Diane, qui y avoit été apportée de Tauride par Iphigénie. (Pausan. *Attic. & Arcad. Pollux, lib. 8. c. 9*). Dix *ερανοῖσι*, ou intendans des choses sacrées, présidoient tous les cinq ans à la célébration des *Brauronies*. Hétychius dit que l'on y immoloit une chèvre, & que l'on y chantoit l'Iliade d'Homère.

Le plus bel ornement des *Brauronies* étoient de jeunes filles depuis l'âge de cinq jusqu'à celui de

de dix, qui y paroissent vêtues de robes de couleur de safran, Κροκατῶν. Suidas rapporte ainsi l'origine de cet usage. Il y avoit, dit-il, dans un bourg de l'Attique un ours apprivoisé, consacré à Diane, qui mangeoit familièrement avec tous les habitans, & jouoit avec eux sans leur faire aucun mal. Une jeune fille ayant un jour voulu badiner avec cet animal d'une manière un peu trop familière, il se jeta sur elle, & la mit en pièces. Les frères de cette fille vengèrent sa mort sur le meurtrier; mais leur vengeance fut suivie d'une peste horrible qui désola toute l'Attique. Pour faire cesser ce terrible fléau, on abandonna à Diane, par le conseil de l'oracle, plusieurs jeunes filles destinées à apaiser la colère de la déesse, qu'avoit irritée la mort de son animal chéri. On fit même une loi qui défendoit à toutes les filles du bourg de se marier sans avoir fait les fonctions de prêtresses dans les fêtes de Diane. De-là vint qu'elles assistoient toutes aux *Brauronies*. On appeloit Ἀρκτοί, *ourses*, ces jeunes filles; leur initiation se nommoit Ἀρκτεία, ou, selon Aristophane, Δεικτεία, à cause de l'âge de dix ans qui excluoit de ce sacerdoce *transitoire*.

BREBIS, ces animaux étoient en vénération à Saïs en Egypte; apparemment à cause de leur utilité.

Les généraux Romains, à qui le peuple n'avoit accordé que les honneurs du petit triomphe ou de l'*Ovation*, n'offroient aux dieux pour victimes que des *brebis*; tandis que ceux qui triomphoient immoloient des bœufs.

BREBIS dorée, qui causa l'affreux désordre d'Atrée & de Thyeste. Voyez **ATRÉE**.

BREBIS dorée ou **TOISON D'OR**. V. **JASON**.

BREBIS couverte de peaux, *ovis pellita*. Varron (*de Re Rust. 11. 2.*) dit que les habitans de Tarente & de l'Attique avoient coutume d'envelopper leurs *brebis* dans des peaux préparées, de crainte que leur laine, dont la finesse & la beauté étoient très-célèbres, ne fût tachée dans les pâturages par quelque accident, & qu'elle ne devint plus difficile à laver ainsi qu'à teindre: *Similiter faciendum in ovibus pellitis, quæ propter lana bonitatem, ut sunt Tarentina, & Attica, pellibus integuntur, ne lana inquinetur, quo minus vel infici rectè possit, vel lavari, ac parari*. Horace parle (*od. 11. 6. 10.*) aussi des *brebis* de Tarente couvertes de peaux:

*Dulce pellitis ovibus Galeæ
Flumen, & regnata petam Laconi
Rura Phalantho.*

Les habitans de Mégare avoient pris le même usage des bergers de l'Attique, leurs voisins (*Laert. vi. 41.*): c'est pourquoi Diogène les railloit ordinairement, en disant qu'il valoit mieux être la *brebis* d'un Mégarien, que son fils. Ils

Antiquités, Tome 1.

laissoient en effet leurs enfans tout nus, & ils couvroient soigneusement leurs *brebis*.

Ovis adasta, vieille *brebis*, celle que la mère a mis-bas à sa première portée; *ovis vetula, recentis partus*, dit Festus.

Ovis apica, *brebis* qui n'a point de laine sous le ventre. Ce mot est formé de l'*a* privatif & de *πίκος*, laine.

Ovis delicula, *brebis* affoiblie par l'âge ou par la maladie. Caton (*de Re Rust. c. 2.*) dit: *Vendat armenta delicula, oves deliculas*.

Ovis mina, la même que l'*ovis apica*, comme le dit Varron (*de Re Rust. 11. 2.*): *Uti pecus ovillum, quod rectè sanum est, extra luscam, surdam, minam, id est, ventre glabro*. Plaute a fait une plaisanterie sur les deux acceptions du mot *mina*: *il me donne*, dit-il, (*Truc. 11. 1. 8.*) *vingt mines* (*mina*, monnoie valant à-peu-près 100 livres de France); *je les reçois volontiers, & les mets dans ma bourse. Ensuite il s'en va de son côté, & moi je me hâte d'apporter à la ville, dans la même bourse, les vingt MINAS (brebis sans poil) qu'il m'a données*:

*Minas viginti mihi dat: accipio libens;
Condo in crumenam: ille abiit; ego properè minas
Oves in crumena hac in urbem detuli.*

Ovis pascalis ou *pascualis*, *brebis* qui parque en plein air, par opposition à celle qui est renfermée dans les bergeries, & dont la laine est plus forte & plus longue. Lucillus cité par Festus au mot **SOLOX**:

Pascali pecore, ac montano, hirtio, atque soloce.

Ovis peculiaris, *brebis* qui fait portion du pécule d'un fils de famille, ou d'un esclave. De même les esclaves étoient appelés *peculiares*, lorsqu'ils faisoient portion d'un pécule particulier, d'un certain domaine ou bien de campagne.

Ovis pusulosa ou *pustulosa*, *brebis* attaquée du claveau; maladie que les Latins appeloient *pusula*. Columelle (*vii. 5.*).

BRECCIA, } pierre composée de fragmens
BRÈCHE, }
d'autres pierres, liés quelquefois par un *gluten* de même nature, telles que les *brèches* calcaires ou marbres-*brèches*. Le *bianconero* tient un rang distingué dans les *brèches* calcaires antiques. D'autres fois les fragmens de la *brèche* appartiennent à des pierres de toutes sortes, liées par un *gluten*, qui est aussi d'une espèce particulière. Telle est la *brèche* que Winkelmann (*Hist. de l'Art. 1. 2. c. 2.*) appelle *brèche-d'Egypte*, & que l'on nomme ordinairement *brèche-universelle*, par analogie avec le jaspe-universel.

La bigarrure qu'offrent les diverses couleurs & les différentes formes des fragmens dont les brèches sont composées, sembleroit avoir dû les faire rejeter par les sculpteurs anciens. On est cependant assuré du contraire. Peut-être ont-ils cru, en travaillant les brèches dures, se faire un mérite de la difficulté vaincue. Le cardinal Albani en avoit ramassé plusieurs morceaux dans sa riche villa, que nous citons si souvent, à cause de la célébrité que lui ont donnée les écrits du savant Winkelmann. On y voit le tronc d'un roi assis fait de brèche-d'Égypte ou verdâtre. Ce torse est habillé comme les peuples barbares; & la tête, les mains & les autres extrémités qui lui manquent, étoient peut-être rapportés en marbre blanc. Aux deux côtés de cette statue sont posées deux colonnes de brèche; & au-devant est placée une très-grande jatte ronde, de dix palmes romains de diamètre, à-peu-près six pieds françois, qui est de la même matière. Une baignoire antique de brèche sert aujourd'hui de fonts baptismaux dans la cathédrale de Capoue.

BRESCIA. Muratori (100. 1. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante trouvée aux environs de *Brescia*, & gravée en l'honneur d'une divinité inconnue :

ALANTEDOBA
SEX. CORNELIUS
PRIMUS
V. S. L. M.

BRETTIUM. Voyez *BRUTII*.

BRIA, grand vase où l'on mettoit le vin. *Arnobe* (*vii.*) en fait mention : *Date, quæso, immortalibus diis, bibant, scyphos; brias depro-mite.*

BRIARÉE, géant, fils du Ciel & de la Terre, avoit cent mains, & cinquante têtes; ce qui le rendoit redoutable aux dieux mêmes. Il eut pour femme *Cymopolia*. *Briarée* eut part à la guerre des Titans, contre les dieux; mais, dans la suite, il rendit un grand service à Jupiter. *Homère* (*Iliad.* 1. 403.) dit que, dans une conspiration formée par Junon, Minerve & Neptune, contre le souverain des dieux, *Briarée*, le géant aux cent mains, monta au ciel pour secourir Jupiter, à la prière de *Thétis*, & s'assit auprès du maître du tonnerre, avec une contenance si fière & si terrible, que les dieux conjurés en étant épouvantés, renoncèrent à leur entreprise. *Briarée* fut pris un jour pour arbitre dans un différend entre le Soleil & Neptune, au sujet du territoire de *Corinthe*: il adjugea l'isthme à Neptune, & le promontoire au Soleil.

Les hommes l'appeloient *Egëon*, & les dieux *Briarée* ou *le Fort*, du grec *βριάρης*. *Solin* (*c.* 11.) que les *Carysiens* lui rendoient un culte sous

son dernier nom; comme les *Chalcidiens* lui en rendoient un sous celui d'*EGËON*. *V.* ce mot.

Callimaque (*in Lavacr. Diana*) assure que *Briarée* fut frappé de la foudre par Jupiter dans la guerre des géans, & enseveli sous l'*Etna*; mais les autres écrivains racontent ce fait d'*Encélade*.

BRICO, BRICCI.... dans les Gaules. **BRICCI.**

Les médailles autonomes de ce lieu sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

BRIDE. Les premiers hommes qui domptèrent les chevaux, n'employèrent long-tems pour les conduire que la voix. Ils se servirent ensuite d'une baguette; & la *bride* fut avec l'éperon les derniers moyens inventés pour se rendre entièrement maître de ces utiles animaux. Plusieurs peuples nomades, & entr'autres les *Africains*, conservèrent long-tems après l'invention de la *bride*, l'usage de les conduire au son de la voix, & avec une simple baguette. C'est aussi qu'en usoit encore au tems de *Lucain* les *Massyliens* (*Pharf.* 1v. 682.):

*Et gens quæ nudo residens Massylia dorso,
Ora levi fecit frenorum nescia virgâ.*

Némésien, qui écrivoit plusieurs siècles après *Lucain*, assure que les *Maures* & les *Mazaques*, peuples africains, ne se servoient point encore de *bride* (*Cyneget.* n. 264.):

*Quoddam infrenes, quod liber uterque;
Nam fecit facilis, lascivaque colla secutus,
Paret in obsequium lenta moderamine virgæ.
Verbera sunt precepta fuga, sunt verbera freni.*

Les Grecs, jaloux de placer dans leurs contrées l'invention de toutes les choses utiles, firent honneur de celle de la *bride* au *Lapithe* *Péléthron*, selon *Pline* (*vii.* 56.): *Frenos, & strata equorum Pelethronium aiunt invenisse.* *Virgile* reconnoît pour inventeurs de la *bride* tous les *Lapithes* qu'il surnomme *Pelethronii* (*Georg.* 11. 115.):

Frena Pelethroniû Lapitha, gyrosque dedere.

La *bride* auroit eu pour inventeur un habitant même de l'*Olympe*, si l'on en croyoit le *Scholiaste* de *Pindare* (*Olymp.* xiii. 56.), qui nomme *Pallas*. Cette déesse, dit-il, ayant voulu saisir *Pégase* pour le remettre à *Bellérophon*, inventa la *bride*. De-là vint, ajoute-t-il, que ce héros lui consacra un temple & des fêtes sous le nom de *Minerve-Hellotide*.

Nous apprenons de *Tite-Live* que le cavalier

romains ôtoient la *bride* à leurs chevaux, lorsqu'ils vouloient fondre avec impétuosité sur les ennemis, & vaincre ou périr (1v. 33.) : *Magister equitum, frenos ut detrahant equis, imperat; & ipse princeps calcaribus subditis, evectus effreno equo in medios ignes infertur; & alii concitati equi libero cursu ferunt equitem in hostem.*

« Les Romains, dit le comte de Caylus (*Rec. 2. pl. 123. n. 2.*) n'avoient pas l'usage des branches pour les mors de leurs chevaux. Ils ne leur mettoient dans la bouche, selon tous les monumens, que ce que nous appelons un *filet*. Cette pratique avoit un avantage sur la nôtre, celui d'être plus simple. Ces filets étoient plus faciles à entretenir, & sujets à moins d'accidens, soit dans les marches, soit dans les mouvemens de guerre. Tout me persuade que ce n. 2 représente un de ces filets anciens. Le mouvement qui se rencontre dans le milieu, est très-bien pris & très-bien disposé pour ne jamais pincer la langue du cheval. Les tors de la fabrique sont convenables pour agir sur les barres sans les offenser. Enfin, les deux anneaux qui terminent les extrémités, pouvoient servir à retenir ce filet par la têtère, & à recevoir les rênes. La conservation de ce bronze ne peut être plus parfaite. *Sa longueur totale est de quatre pouces cinq lignes.* »

Les chevaux des statues équestres qui sont venus jusqu'à nous, n'ont absolument rien dans la bouche. Les Romains ne faisoient ordinairement usage que de ce que nous nommons aujourd'hui un filet. Il paroît cependant par un autre mors publié dans le premier Recueil du même comte, (*pag. 263*) qu'il y en avoit qui étoient arrondis, & non brisés.

BRIGUES, *ambitus*. C'étoient chez les Romains les démarches que faisoient les aspirans aux charges de la république, pour obtenir ces charges. Revêtus d'habits blancs, qui leur firent donner le nom de *candidats*, ils parcouroient toute la ville & les environs, cherchant du crédit, des amis, de l'autorité parmi les grands, sollicitant les suffrages du peuple dans les places & dans les assemblées publiques. De-là vint le mot *ambitus*, composé de l'ancienne préposition *am*, autour, & de *ire*, aller : il signifie proprement l'action par laquelle on environne une personne, pour avoir son suffrage dans les élections. Les candidats prenoient les mains de ceux dont ils *brigoient* les suffrages, & les appeloient par leurs noms, dont ils avoient grand soin de se faire instruire. Ils les embrassoient même; & ils leur faisoient tant de caresses que Crassus, marchant dans les rues de Rome avec Scævola renommé pour sa sagesse, le quitta brusquement en lui disant : Vous m'empêchez d'obtenir le consulat, parce que je n'ose en votre présence faire des sottises. Crassus appeloit de ce nom ces caresses étudiées dont les candidats accabloient des gens auxquels ils parloient pour la première fois, &

qu'ils ne se propoient plus de fréquenter après la nomination aux charges.

On appeloit *brigues* légitimes, *ambitus concessus*, les démarches dont nous venons de rendre compte. Mais il y avoit une seconde espèce de *brigue*, *ambitus infamis*, dont on faisoit un crime aux candidats, & que l'on chercha à réprimer par plusieurs loix, par de fortes amendes, par l'infamie, & par la transportation dans les îles désertes. Les *brigues* défendues étoient les menaces, la force ouverte, les combats des gladiateurs donnés au peuple la veille des élections, & enfin les largesses extraordinaires. Ce dernier moyen fut employé dans les derniers tems de la république, avec une publicité qui paroît incroyable. On avertissoit publiquement les tribus des sommes d'argent qu'on leur promettoit pour obtenir leurs suffrages; & cela, dit Cicéron, s'appeloit *pronunciare in tribus*. Les candidats se servoient pour ces honteux marchés, de trois sortes de personnes, qu'ils appeloient collectivement *interpres* : c'étoient les entremetteurs, chargés de faire agréer les offres, *per quos pectio inducebatur*; les dépositaires des sommes convenues, *sequestris*; & enfin *divisores*, ceux qui distribuoient les sommes à chaque membre des tribus. Suétone nous apprend (*c. 40. n. 4.*) qu'Auguste distribuoit le jour des comices mille *NUMMUS* (V. ce mot.) aux membres des tribus *Fabia* & *Scaptiensis*, auxquelles il appartenoit : *Fabianis & Scaptiensibus, tribulibus suis, die comitorum singula millia nummum à se dividebat.*

Dans l'article **BRIGUES** de l'Encyclopédie, M. l'abbé Mallet a écrit que la *brigue* a coûté pour une seule tribu jusqu'à 80,729 livres. Il y avoit trente-cinq tribus; on peut juger par ce nombre, des sommes immenses que coûtoient les charges à Rome, quoiqu'elles n'y fussent pas vénales.

BRIMO : c'est un des noms de Proserpine, qui signifie la *terreur*, ἀπὸ τῆς βριμῆος, à *terrendo*; parce que les anciens croyoient que les terreurs nocturnes venoient de Proserpine. Properec a parlé des faveurs que *Brimo* ou Hécate avoit accordées à Mercure sur les bords du lac Boébéis, en Thessalie (*1. eleg. 2.*):

*Mercurioque sacris fertur Boebeidos undis
Virgineum Brimo composuisse latus.*

Cependant Tzetzès expliquant le vers 1176 de la *Cassandra* de Lycophon, dit qu'elle résista au fils de Maïa; & que le nom *Brimo* fut donné à Hécate dans cet instant, pour exprimer l'air terrible avec lequel elle regarda cet audacieux.

Jablonski (*Panth. Egypt. 106.*) a fait voir que la déesse *Brimo* des Grecs étoit la même que *Tithrambo* des Egyptiens, & que cette dernière étoit Isis-en-courroux, appelée depuis Hécate.

Pour parler avec plus d'exactitude, il faut reconnoître sous la dénomination de *Brimo*, une déesse en courroux. C'est pourquoy nous l'avons vu plus haut appliquée à Hécate, qui envoie des terreurs nocturnes. Tzetzes (*loco citato*) donne aussi le même nom *Brimo* à Proserpine. Enfin, la colère dont Cérès fut faïste à la vue du rapt de sa fille, l'a fait aussi appeler *Brimo* par Arnobe (*adv. Gentes, lib. v. p. 170*).

BRIQUES. Les premières briques dont on se servoit dans l'Orient, n'étoient pas cuites au four, mais simplement séchées au soleil. De-là vint qu'elles ne résistèrent pas long-tems aux intempéries de l'air. Quoique le ciel des pays orientaux soit ordinairement pur, il y a cependant une saison de pluies; & c'est elle qui, répétée plusieurs milliers de fois, a détruit les briques de cette espèce, dont étoient fabriquées les murailles de Ninive, de Babylone, &c. On n'en retrouve aucunes traces, parce que les débris mêmes de ces murailles ont été décomposés par l'action alternative de l'eau & de l'air.

Cette même action sert en plusieurs occasions rapportées par Pausanias (*lib. 8. p. 614.*), à faire prendre quelques villes grecques bâties avec des briques séchées au soleil. Les assiégés détournèrent des rivières, en dirigèrent le cours contre les murs des assiégés, & réduisirent ces masses de briques en boue délayée. Les Grecs avoient bâti plusieurs villes & temples avec ces briques séchées; & Pausanias nous a donné une notice assez étendue des débris qu'il en avoit vus. C'est avec ces briques qu'ils avoient construit les murs de Mantinée, ceux d'Eione, située dans la Thrace sur les bords du Strymon, deux temples de Cérès dans la Phocide, un périlstile à Epidauré, & un tombeau dans la ville détruite de Lépréos, en Elide.

Il paroît par les écrits de Vitruve (*lib. 2. c. 3.*) que la plupart des anciennes maisons de Rome & des environs étoient construites de briques séchées au soleil; & cet habile architecte n'a pas dédaigné d'en enseigner la fabrique.

On se dégoûta par la suite de matériaux qui avoient une si courte durée; & l'on inventa l'art de faire cuire les briques dans des fours. Cette opération paroïssoit d'abord, plus dispendieuse, à cause du prix des combustibles; mais la promptitude du travail & la brièveté du tems faisoient plus que de compenser ces prix.

A la terre destinée à faire des briques cuites, les Romains mêloient du tuf pilé, connu aujourd'hui en Italie sous le nom de *sperone*, qui est jaunâtre, & qui devient rougeâtre dans le feu. Cette couleur se retrouve encore dans le grain intérieur de la brique. Destinées à la construction des murs, les briques n'étoient pas épaisses, mais fort longues. Leur épaisseur n'excédoit pas un pouce, (huit lignes de France) tandis qu'elles avoient

jusqu'à trois & quatre palmes (deux pieds & deux pieds huit pouces de France) de superficie. Vitruve parle de ces briques longues qui servoient principalement pour les voussures. Voyez dans ce Dictionnaire l'article *BIPEDA*. On en voit même de quatre pieds de longueur.

Presque toutes les briques tirées des constructions antiques, portent des sigles ou lettres initiales de quelques noms. Le comte de Caylus (*Rec. 111. p. 253.*) en a cité une, entr'autres, qui lui a fait naître de sages réflexions sur cet usage des constructeurs romains.

« Ce fragment, dit-il, présente la plus grande portion d'une brique dont le moule portoit une inscription disposée de même. Ces attentions pour des matières aussi viles en apparence, frappent nécessairement l'esprit, & me conduisent à des réflexions que je ne puis m'empêcher de communiquer. Il est constant qu'un homme curieux & savant seroit à portée, s'il habitoit la ville de Rome, de recueillir les noms qu'on lit sur ces briques, & de rassembler, par ce moyen, une suite de magistrats illustres, par les soins & sous les ordres desquels on a construit ou réparé plusieurs monumens célèbres. Leur construction, liée à plusieurs événemens de l'Histoire Romaine, rendroit cette suite d'autant plus intéressante, que le plus grand nombre de ces bâtimens n'existe plus ».

« On lit sur la brique qui m'a conduit à cette réflexion :

IMCÆSNERTRA AUG.
EXIIGILMARCIANIS.
CCAL. PAVORIS.

Il faut compléter ainsi ces sigles : IMPERATOR CÆSAR NERVA TRAJANUS AUGUSTUS EX FIGLINIS MARCIANIS C. CALPURNII PAVORIS.

« Trajan a fait élever, & a réparé un si grand nombre de bâtimens, que l'on ne peut dire si son nom est mis ici comme celui de l'empereur régnant, ou comme celui du prince qui ordonnoit. Il paroît seulement que la fabrique Marciane, ou de Marcianus, étoit recommandable, & que Calpurnius pouvoit être Edile, ou chargé des ordres du prince, pour l'exécution du bâtiment dont on voit encore cette petite partie. De semblables inscriptions pourroient nous donner des lumières sur des faits plus intéressans. Quoique cette brique ne présente d'abord qu'un objet de pure curiosité, elle ne laisse pas de nous mettre à portée de comparer la conduite des anciens avec celle des modernes, par rapport à la solidité des constructions, qui pour l'ordinaire ne dépend que de la bonne ou de la mauvaise condition des matériaux. »

« L'attention qu'on donnoit à la fabrique, & principalement à la cuisson de la brique, prouve la sagesse des anciens. Le sentiment attaché aux

idées de la postérité , s'est établi dans Rome, dès le tems de sa fondation, par l'exemple, le secours & les impressions que les Etrusques en ont données aux Romains ; mais ces pratiques raisonnables régnoient dans le monde long-tems avant l'existence de ce nouveau peuple. J'ai rapporté dans le premier volume de ces antiquités, une *brique* égyptienne très-bien conservée, & sur laquelle on a moulé une fort belle tête d'Isis. Un pareil exemple, à dire la vérité, ne seroit pas à suivre ; car cette magnificence est absolument en pure perte ; mais les inscriptions dont les Romains prenoient soin de les charger, nous montrent que l'utilité publique étoit regardée par les plus grands peronnages de l'Empire, avec une considération qui les empêchoit de songer à la matière, pour ne s'occuper que de l'objet, c'est-à-dire, de l'utilité. »

Le recueil des inscriptions publiées par Fabretti, offre des recherches précieuses sur cet objet.

Strabon dit que l'on fabriquoit à Pitané en Mysie, des *briques* si légères qu'elles nageoient sur l'eau. On pourroit croire qu'il veut parler ici de *briques* cuites, d'après l'analogie qu'il y avoit entre-elles & les *barques* de terre cuite dont se servoient encore les Egyptiens au moment où cet écrivain voyageoit sur le Nil.

BRIQUEPAGE de Marsal. On trouve en fouillant à une certaine profondeur, à Marsal en Lorraine & aux environs, ce que l'on appelle communément *briquepage*. C'est un amas de morceaux de terre cuite rougeâtres, semblables pour la matière aux *briques* cuites. Ils n'ont pas été moulés ; mais on leur a donné en les pétrissant avec les mains, toute sorte de formes bizarres : les uns sont des cylindres, d'autres des cônes irréguliers, quelques-uns approchent de parallélépipèdes. On en voit plusieurs où l'empreinte de la main est parfaitement marquée ; on observe aussi sur d'autres les empreintes d'un morceau de bois qui a servi à battre & presser la terre. Les plus gros morceaux de ce *briquepage* ont dix à douze pouces de circonférence ; les autres d'une moindre grosseur, ont toute sorte de dimensions, & quelques-uns sont très-petits. Tous ces morceaux jetés confusément sur les marais sans mortier ni chaux, avec la cendre & les autres débris qui se trouvent dans les fours à *briques*, forment un massif très-solide sur lequel les Romains avoient fondé Marsal. M. d'Artézé a décrit avec soin cette ancienne & singulière construction.

BRIS. Le droit odieux de s'approprier les effets des malheureux que la tempête faisoit échouer sur les côtes, étoit exercé par les Gaulois, qui regardoient tous les autres peuples comme leurs ennemis, & qui immoloient à leurs divinités les étrangers jetés sur leurs bords. Les Romains

devenus maîtres des Gaules, abolirent le droit de *bris* ; mais les pillages que les pirates Normands exerçoient sur les provinces maritimes des Gaules, le firent rétablir. La religion chrétienne contribua dans plusieurs provinces à son abolition, comme nous l'apprennent les actes de quelques conciles.

BRISEIS, est fameuse dans l'histoire, poétique, par l'amour qu'elle inspira au valeureux Achille. Son véritable nom étoit Hyppodamie : *Briséis* étoit ce que les grammairiens appellent un nom patronymique ; c'est-à-dire, formé de celui du père. Cette femme célèbre devoit le jour à Briséus, ou Briséis. Suivant Homère, elle étoit femme de Mynès, roi de Lyrnesse ; & elle tomba au pouvoir d'Achille, lorsque ce héros eut pris cette ville, & qu'il en eut tué le roi. D'autres auteurs disent que c'étoit Faétion qui étoit roi de Lyrnesse, & mari d'Astynomie, fille de Chrysès, quand Achille prit cette ville. Ils ajoutent qu'après cette conquête, Achille alla attaquer Pédase, ville des Lélégons, où regnoit Brisés, & qu'il prit Hyppodamie sa fille. Quoiqu'il en soit, Achille l'emmena dans sa tente, & l'aima tendrement : elle s'étoit même flattée qu'il l'emmèneroit en Thessalie pour l'épouser. Mais Agamemnon l'enleva à Achille, comme on le dira au mot **CHRYSEIS** ; & cette insulte fut cause qu'Achille cessa de combattre les Troyens. Ces deux héros Grecs se réconcilièrent ensuite, & Agamemnon offrit beaucoup de présens à Achille, lui rendit *Briséis*, & lui jura solennellement qu'il ne lui avoit pas fait partager sa couche. Ovide n'en croyoit rien, & il assure qu'Agamemnon s'étoit consolé avec elle de l'absence de Chryséis. Tous les auteurs ont parlé de *Briséis* comme d'une très-belle femme. On ne fait ce qu'elle devint après la mort d'Achille. *Voyez* **ACHILLE**.

BRISÉUS, Bacchus fut ainsi nommé, ou du nom de la Nymphe Brisis, qui fut sa nourrice, ou de l'usage du miel & du vin qu'il trouva le premier. Car *bris*, en Phénicien, signifioit doux, agréable ; ou parce qu'il avoit un temple à Brisa, promontoire de l'isle de Lesbos.

Muratori (*Thef. inscr.* 559. 3.) rapporte une inscription grecque trouvée à Smyrne, dans laquelle Bacchus est désigné sous le nom de *Bacchus-Briséus*.

BRISIS, Nymphe qui fut nourrice de Bacchus surnommé *Briséus* à cause d'elle.

BRITANNICUS, fils de Claude & de Messaline.

CLAUDIUS BRITANNICUS CÆSAR.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR, ou peut-être unique en P. B. latin avec la qualité d'Auguste ; dans le cabinet de Pellerin.

RRRR. en G. B. grec.

On en connoit trois revers différens.

RRR. en M. B.

En général, ses médailles grecques sont fort rares. M. l'Abbé Jean-Baptiste Visconti en possède une unique en bronze latin, avec la légende : TI. CLAUDIUS CÆSAR. AUG. F. BRITANNICUS.

Néron fit détruire soigneusement tous les momens de cet infortuné prince : M. le Chevalier Azara de Rome, possède cependant une statue de marbre échappée à sa fureur. Elle a été trouvée près de Tivoli, dans le désert appelé *les Pisons*, & elle représente *Britannicus* en *Bachus*, comme on le voit gravé sur ses médailles grecques.

BRITANNIQUE. Solin (c. 24.) dit que Minerve portoit ce surnom, parce qu'elle présidoit aux fontaines de la Grande-Bretagne.

Plusieurs empereurs se sont fait appeler *Britannique*, parce qu'ils avoient porté les armes dans la Grande-Bretagne. Commode l'a porté pour une raison contraire, selon Lampride (c. 8.) : *Appellatus est Commodus etiam Britannicus ab adulatoribus, cum Britanni etiam Imperatorem contra eum deligere voluerunt.* Sévère l'a porté aussi, & les antiquaires ne le lui donnoient pas avant la dernière année de son règne. Mais Bately a publié dans ses *Antiquitates Rutupinae*, une médaille de ce prince, où le surnom *Britannique* est joint à la seconde puissance Tribunicienne.

Caracalla a fait mettre le même surnom sur une de ses médailles de grand bronze qui avoit appartenu à de Boze, & que l'on voit au cabinet du Roi. Elle a pour légende autour de la tête : M. AUR. ANTONINUS PIUS AUG. P. B. G. MAX : c'est-à-dire, *Persicus*, *Britannicus*, *Germanicus*, *Maximus*. On lit au revers, autour d'un boisseau garni d'épis, ÆTERNUM BENEFICIUM.

BRITOMARTIS, Nymphé de Diane, qui habitoit l'île de Crète, où on lui rendit après sa mort un culte religieux. Voyez APHEA.

On attribue à *Britomartis* l'invention des filets dont se servent les chasseurs ; & cette invention lui fit donner le surnom de *Dictynne*, du mot grec *δίκτυον*, *filet*. Quelques écrivains confondent, à l'exemple d'Hesychius, *Britomartis* avec Diane de Crète, ou *Dictynne*. Solin (c. 17) les a suivis. Mais le Scholiaste de Callimaque, expliquant l'hymne troisième composé à la louange de Diane, dit que *Britomartis* est une Nymphé à cause de laquelle on honore Diane en Crète, sous le nom de *Britomartis* même.

Le Scholiaste d'Aristophane (*Grenouil. At. v. Sc. 2.*) l'appelle *Bretimartis*, & raconte que cette Nymphé se trouvant un jour embarrassée dans des filets, fut délivrée par Diane, en l'honneur de qui elle bâtit un temple & créa le surnom de *Dictynne*, relatif aux filets.

Diodore de Sicile nie que le premier Minos, ce sage roi, ait brûlé pour *Britomartis* d'une

flamme impure, comme nous l'avons dit à l'article APHEA. Mais Vossius (*de Idol. l. 1. c. 17. & l. 2. c. 25.*) a réfuté Diodore, & expliqué le fait, en distinguant deux rois de Crète, du nom de Minos.

Britomartis signifioit, selon Solin cité plus haut, une douce vierge ; parce qu'on appelloit une vierge *Martis* dans l'ancienne langue des Crétois, & *Brito* ce qui est doux.

BRITOVIO (*Marti*).

Gruter (57. 10.) rapporte l'inscription suivante trouvée à Nîmes ;

AUG. MARTI. BRITO

VIO. SALVIUS

SECUNDI. FIL

EX. VOTO

BRIULA, en Lydie. ΒΡΙΟΥΛΑΙΤΩΝ.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus & Cybèle au revers, que M. Combe attribue à *Briula*.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon le P. Jobert.

BRIZO, Déesse du sommeil, qui étoit honorée à Délos, selon Athénée. Elle présidoit aux songes ; c'étoit elle qui les propoisoit comme des oracles. Les Déliennes lui offroient, en reconnaissance, de petites barques pleines de toute sorte de présens, les poissons exceptés, pour obtenir l'heureux succès des navigations. Son nom vient de *βριζειν*, *dormir*.

BRIZOMANCIE, même superstition que l'Enhyponiomanie & l'Onirocritique. C'étoit une divination, *μαρτεία*, par le moyen des songes que le sommeil fait naître. Ce mot vient de *βριζειν*, *dormir*.

BROCCHUS, surnom de la famille FURIA.

BROCHES de Diane. Diane d'Ephèse est souvent représentée entre deux cerfs, & ayant les mains soutenues par des appuis que Minutius Félix appelle *broches*. On peut voir dans le *The-saurus Brandeburgensis* les conjectures de Beger sur les divisions globulaires, qui forment ces appuis ; & dans les Antiquités Grecques de Gronovius (*tom. 7. p. 307.*), une dissertation de Holsténus sur ces *broches* mystérieuses.

BROCHET ; ce poisson étoit l'objet d'un culte religieux à Oxirynque en Egypte.

BRODEQUIN. Nous donnons aujourd'hui ce nom à l'espèce de chaussure que portent les acteurs tragiques, & à des bottines qui ne s'élèvent pas au-dessus du gras de la jambe. Elles représentent les espèces de chaussures que les anciens appelloient *CAMPAGUS*, *COTHURNE*, & celles que nous avons décrites à l'article *BOTTINES*. Voyez ces mots.

BROMALES. Ce nom se trouve expliqué dans Théodore Balsamon au 62^e canon du concile de Constantinople, appelé *in Trullo*, comme s'il venoit de *Bromius*, Bromien, furnom de Bacchus: mais il faut l'expliquer par les **BRUMALES** des Latins. *Voyez* ce mot.

BROMIEN, } nom qui fut donné à Bacchus,
BROMIUS, }
 ou à cause du bruit que faisoient les bacchantes, ou parce qu'il naquit, dit-on, au bruit d'un coup de tonnerre qui fit accoucher Sémélé sa mère; ou enfin parce que les buveurs sont sujets à faire beaucoup de bruit. Ce mot vient de *βρίμω*, je frémis, je fais du bruit; ou de *βρομῆς*, bruit. Ovide a chanté ce furnom de Bacchus (*Met.* 4. 11.):

*Thura dabant, Bacchumque vocant, Bromiumque
 Lycumque.*

BROMOS. *Voyez* **BLED.**

BRONTÉE ou **BRONTON**, machine dont les anciens se servoient dans leurs théâtres pour imiter le tonnerre, appelé *βροντή* en grec. C'étoit un vase d'airain, caché sous le théâtre, dans lequel on faisoit rouler des pierres. Festus appelle cette machine le *tonnerre Claudien*, du nom de Claudius Pulcher, qui l'avoit inventée.

BRONTÈS, un des Cyclopes qui forgèrent la foudre dont fut armé Jupiter. Il étoit fils du Ciel & de la Terre, selon Hésiode. D'autres lui donnent pour père Neptune, & Amphitrite pour mère. Son nom vient du mot grec *βροντή*, tonnerre.

BRONTÉUS, furnom qu'on donne à Jupiter qui lance le tonnerre. Ce mot vient de *βροντή*, tonnerre, & il est synonyme du suivant, *bronton*.

BRONTON. Gruter a rapporté plusieurs inscriptions dans lesquelles Jupiter est appelé *Bronton*, *tonnant*. Muratori rapporte la suivante, où cette divinité particulière des habitans d'Aquilée est mal nommée *Bronon*:

BONO DEO

BROTONI (*Thef. inscr.* 8. 8.)

BRONTON, machine. *Voyez* **BRONTÉE.**

BRONZE. Par le mot *bronze* on ne désigne aujourd'hui qu'un alliage de cuivre, d'étain & de zinc, employé aux statues qui décorent les places publiques & les temples. Mais les antiquaires ont donné à ce mot une acception plus étendue; ils appellent *bronzes* tous les restes précieux de l'antiquité qui sont de cuivre allié, ou de cuivre pur; de sorte que ce métal porte toujours le nom de *bronze* dans leurs écrits. Cet usage nous oblige à traiter dans cet article tous les objets relatifs à la connoissance que doit avoir du

cuivre un antiquaire instruit; & nous y appellerons toujours *bronze* le métal même. L'aigreur qui reste encore aux ouvrages de ce métal que nous ont laissés les anciens, en nous apprenant qu'ils ne savoient pas, ou qu'ils ne vouloient pas le séparer exactement des autres métaux & demi-métaux, justifiera assez l'emploi que nous ferons du mot *bronze*.

Les armes des Egyptiens & des premiers Grecs étoient-elles de *bronze*, comme l'assure positivement Hésiode dans ces vers? (*Oper. & Dier.* 149) « Leurs armes étoient de *bronze*; leurs maisons » en étoient couvertes; ils fabriquoient leurs » outils avec le *bronze*; & le fer, ce métal obscur, n'étoit pas encore employé »:

Τοῖς δ' ἦν χάλκεια μὲν τῶνχη, χάλκιοι δὲ τε οἶκοι,
 χαλκῶ δ' εἰργάζοντο, μέλας δ' ἐκ ἴσας σίδηρος;

comme Pausanias a essayé de le prouver par un grand nombre d'exemples dans ses *Lacœniques*; comme on peut le conjecturer d'un passage de Plutarque dans la vie de Thésée, où il rapporte que les armes de ce héros trouvées dans l'île de Scyros & apportées à Athènes par Cimôn, fils de Miltiade, étoient de *bronze*.

Ce métal étoit-il susceptible de la trempe, propriété nécessaire à un métal que l'on destine à faire des armes tranchantes, épées, poignards, &c? Les recherches du savant comte de Caylus l'ont mis plus à portée que nous ne pouvons l'être, de répondre à ces questions. C'est pourquoi nous allons le laisser parler. « Le *cuivre*, dit-il dans son Recueil d'antiquités 1, p. 239, se tire de la terre avec facilité, & on l'y trouve en parties fort étendues. Il se met aisément en fusion, & aucun métal ne prend mieux le moule. Aussi l'histoire nous apprend qu'il a été le premier & le plus généralement employé. Le fer au contraire n'est point du tout apparent dans la mine; on ne le trouve qu'en très-petites parties, qu'une première fonte ne sert qu'à réunir. Il faut au moins deux fois plus d'opérations pour le mettre en état d'être mis en œuvre, parce que l'on ne peut le jeter en moule que pour des ouvrages grossiers. Il faut donc toujours le forger, c'est-à-dire, le travailler chaud & au marteau. Ainsi, en convenant qu'il étoit connu dans la Grèce, dans l'Asie & dans l'Italie, on doit avouer aussi qu'il devoit être fort rare & très-cher dans tous ces pays. »

« Je ne l'ai jamais regardé comme inconnu aux anciens: les auteurs attestent trop souvent le contraire, pour que nous puissions en douter; mais il y a de grandes distinctions à faire à cet égard dans les anciennes histoires; & je suis persuadé que l'estime toujours attachée aux choses rares, a souvent engagé les anciens à parler de ce métal par métaphore, & qu'enfin ils ont été sur ces

article, en plusieurs occasions, plus élégans qu'exactés. Quoique j'aye dit avec raison que l'empire des arts avoit éprouvé le plus de révolutions, je ne crois pas que les connoissances simples, comme celles des métaux, puissent être dans le même cas, c'est-à-dire, qu'elles se perdent jamais. Il faudroit pour cela que la terre fût bouleversée, ou qu'un pays fût entièrement détruit. »

« De quelque ignorance que les plus grandes lumières soient suivies, elle ne sauroit devenir sensible que sur la façon de travailler : mais la manière une fois connue, a toujours existé, quoique plus ou moins bien travaillée, aussi bien qu'en différente quantité, dans les pays civilisés qui n'ont point éprouvé de bouleversement ni de dépeuplement depuis la guerre de Troie. Il faut donc arriver par les idées générales aux conséquences du détail, & dire, par exemple : Homère parle du fer. Ce grand homme est trop exact pour avoir péché contre le costume : le fer existoit donc. Mais il n'en parle que bien rarement ; donc il en existoit peu de son temps. Presque toutes les armes qu'il met entre les mains de ses héros, sont de cuivre, & il est constant que l'on travailloit alors ce métal avec toute l'intelligence possible. Je n'en veux pour exemple que le bouclier d'Achille, qui me paroît toujours le chef-d'œuvre de l'esprit humain du côté de la composition. On ne peut même douter que l'exécution n'y ait répondu, ou que du moins il n'y eût alors des artistes qui en fussent capables ; car le poète comme le peintre ne peint que conformément à ce qu'il voit ou à ce qu'il a vu. »

« Si l'on descend plus bas qu'Homère, on lira des faits sur lesquels je pourrois appuyer mon sentiment. Hérodote (*lib. I. cap. xxxv.*) dit qu'Alyatte, roi de Lydie, envoya à Delphes un grand cratère d'argent & une soucoupe de fer soudé. Il ajoute que c'étoit le plus admirable des présens faits au temple d'Apollon, & qu'il avoit été travaillé par Glaucus de Chio. Pausanias (*lib. x. c. 16.*) parle de ce même cratère. Il est, dit-il, l'ouvrage de Glaucus de Chio, qui avoit trouvé le secret de souder le fer. La base ou soucoupe, continue le même auteur, ne tient pas par des boucles ou des agraffes, ni par des clous. Un peu plus bas, Pausanias, à l'occasion d'une statue d'Hercule en fer, observe que ce métal étoit fort difficile à mettre en œuvre, quand il s'agissoit d'en faire une statue. Il est vrai qu'il parle ailleurs d'une statue de cuivre, formée de plaques rassemblées & retenues par des clous ; mais il ajoute que c'étoit la plus ancienne que l'on connût de ce métal. Je demande maintenant s'il n'est pas clair que du tems d'Alyatte, c'est-à-dire, environ 600 ans avant Jésus-Christ, l'art de souder le fer étoit encore dans son enfance ; & ce que pouvoient être les armes & les autres ustensiles de ce métal, tra-

vailés par des hommes si peu éclairés sur ce point, qu'ils ignoroient la manière de le souder, ou, ce qui est la même chose, d'en rejoindre les parties. La reconnaissance que l'on témoigne à Glaucus, mérite bien de l'attention ; & sa soucoupe présentée au temple de Delphes, donne au moins une idée de la rareté de ce métal, & du cas que l'on en faisoit. Je suis donc convaincu que les anciens, non-seulement dans les premiers temps, mais dans les siècles des Romains, ne faisoient usage que du cuivre, & qu'ils n'employoient pas communément le fer ; soit qu'ils ayent suivi les pratiques & les usages établis dès lors dans le monde ; ce qui s'accorde assez avec leur peu de génie pour les arts, & par conséquent pour les découvertes ; soit que le fer ne fût pas encore aussi commun qu'il l'est devenu dans la suite, par le soin avec lequel on s'est appliqué à le travailler dans les derniers siècles, & principalement en France. »

« Quoi qu'il en soit, je n'ai vu dans le nombre des cabinets de l'Europe dont j'ai visité la plus grande partie, que deux lames d'épées de fer que l'on puisse regarder comme romaines. Elles sont dans le cabinet des Jésuites de Lyon : il n'y en a même qu'une qui soit entière. (On en a trouvé une à Herculanium, que l'on voit à Portici.) Malgré la touille & tout ce qui contribue à détruire ce métal, il est étonnant que du nombre prodigieux d'armes que les Romains ont fabriquées pour leur usage, il ne s'en soit pas conservé quelques vestiges dans les lieux secs, & principalement dans un pays chaud comme l'Egypte, qui fournit tous les jours tant d'antiquités de toutes les nations, & où l'on n'a jamais trouvé le plus petit morceau de fer. Tout est bronze, pierre, verre, ou terre cuite. Ces raisons seules étoient capables de me confirmer dans une opinion qui deviendra plus claire, & qui sera démontrée par les monumens que l'on découvrira. »

« En attendant de plus grands éclaircissements, je n'ai rien négligé pour retrouver la trempe du cuivre. La mollesse de ce métal, ou la facilité avec laquelle il se casse, étoit une objection trop solide, & qui me faisoit trop de peine, pour ne pas chercher les moyens de le rendre tel qu'on en puisse faire ce que les anciens en faisoient, en l'employant à tout ce que nous exécutons avec le fer. L'expérience est au-dessus de tous les raisonnemens. »

« Les recherches que j'ai fait faire sur le métal même, m'ont donné le cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, susceptible de la meule ; enfin, soumis à toutes les propriétés du fer. Je vais commencer par copier le détail de l'opération que M. Geoffroi le fils a bien voulu faire à ma prière ; & l'on jugera des soins & de la sagacité avec lesquels il s'est prêté à cette petite manœuvre. Au reste, toutes les expériences dont

il est parlé dans le discours suivant, ont été faites sur des armes des Romains, & pour fabriquer des lames pareilles à celles que l'on a découvertes à Genfac, (village situé sur la frontière de l'Auvergne & du Bourbonnois), & qui sont dans le cabinet des antiques du roi. »

« Le verd-de-gris, qui ne se forme qu'à la longue sur le bronze, sert à décider à la simple inspection que les armes anciennes qu'on m'a fait voir, & qui ont été trouvées dans la terre ou dans les ruines, sont de cuivre pur & sans alliage, ou que s'il y a de l'alliage, du moins le cuivre est en grande quantité; & c'est à ce dernier sentiment que l'on doit s'arrêter, lorsqu'on pense au peu de solidité & de dureté que le cuivre pur peut acquérir par l'écroutissage, ou les autres moyens qui nous sont connus. M. le comte de Caylus, qui m'avoit engagé à l'aider dans l'examen de ce métal, examen qui est du ressort de la Chimie, m'a communiqué un passage de Philon de Byzance (*Mathem. veteres*), qui m'a fourni le sujet de mes premières expériences. Le voici tel qu'il me l'a donné. »

« Philon, en parlant d'une machine qui servoit à lancer des traits, & qui étoit formée de deux lames de cuivre courbes qui avoient du ressort, dit que ces lames étoient faites d'un cuivre rouge, purifié & recuit plusieurs fois: on mêle, ajoute-t-il, à une mine pesant de cuivre, trois drachmes d'étain bien purifié; & après avoir fondu le tout ensemble, on en forme des lames, on leur donne une courbe légère, & lorsqu'elles sont bien froides, on les bat pendant long-tems. »

« J'ai fait des mélanges de cuivre & d'étain fondus ensemble, & alliés dans différentes proportions: tous ces essais m'ont donné un cuivre plus roide & plus dur que le cuivre rouge; mais ce métal allié n'avoit ni le grain ni la dureté des armes des anciens, qui m'avoient été présentées. Au reste, ce métal est aigre & difficile à forger. Je croyois que puisque l'étain communiquoit au cuivre assez de dureté pour lui donner du ressort, je pourrois parvenir par ce seul alliage à le durcir assez pour en faire des armes. Après quelques tentatives inutiles, je cherchai à m'assurer s'il y avoit dans ces armes antiques une portion d'étain sensible, & aussi considérable que dans le métal que j'alliois. Pour cet effet, je mis dans un bain de plomb sur une coupelle un morceau de mon alliage, qui aussitôt qu'il commença à se fondre, végéta, à cause de l'étain qu'il contenoit. J'ai répété cette expérience sur le métal des armes antiques; & ce métal n'ayant point végété, mais étant plus difficile à fondre que le mien, je fus convaincu que ce n'étoit

Antiquités, Tome I.

point l'étain qui durcissoit le cuivre, qui est le métal principal des armes. »

« La difficulté que j'avois trouvée à fondre ce métal, me fit soupçonner qu'il contenoit du fer; & mon soupçon se changea presque en certitude, lorsque je comparai le grain de ce métal avec celui de quelques essais de cuivre alliés de fer, que mon père avoit faits dans le tems qu'il donna à l'Académie des Sciences un Mémoire sur le tombac. »

« J'ai cherché à imiter pour la dureté & pour le tranchant, une épée romaine; & je crois n'y avoir pas mal réussi dans celle que j'ai remise à M. le comte de Caylus. Elle est faite avec un mélange de cinq parties de cuivre rouge & d'une partie de fer fondus ensemble, puis jetées en moule. Elle a été réparée, & ensuite affilée sur la meule. Le fer que j'ai ajouté au cuivre rouge pur, est du fil-de-fer: comme il présente beaucoup de surface au feu, il est plus facile à fondre; mais il a l'inconvénient de se brûler facilement, & de se réduire en scories. Ainsi, je crois qu'il seroit fort difficile de déterminer la quantité de fer qui est mêlée au cuivre, attendu qu'on ne doit pas compter celui qui est changé en scories. »

« On fait qu'il y a beaucoup de mines de cuivre ferrugineuses. Ces mines fournissent à la fonte un cuivre dur & aigre qui a besoin d'être raffiné pour être dépouillé de toutes les parties de fer & de soufre qu'il contient, & pour devenir doux & facile à travailler. Je crois que supposant que les armes de cuivre fussent communément en usage chez les anciens, le sentiment le plus naturel est de croire que le cuivre dont ils les faisoient, étoit ce cuivre aigre & dur, tel qu'il est dans de certaines mines, & qui est ce que nous appelons le cuivre noir. Ils s'épargnoient la peine de le dépurier: ce qui l'auroit rendu moins propre à l'usage auquel ils le destinoient. Comme nous avons encore plusieurs mines de cuivre qui sont dans le même cas, telles que celles du Lyonnais, de la basse-Navarre, & presque toutes les autres de France, il ne seroit pas impossible de vérifier ce sentiment que j'ose avancer comme le plus vraisemblable; mais je n'ai pas eu à Paris les facilités nécessaires pour les expériences. »

« Au reste, je crois avoir simplement indiqué un des moyens qui pouvoient servir à durcir le cuivre; je dis un des moyens, attendu que je crois qu'il y en a plusieurs, & même qui produiroient des effets plus sensibles. »

« Cette opération si clairement rendue est d'autant plus curieuse en elle-même, que l'alliage de ces deux métaux, le fer & le cuivre étoit regardé comme impossible; cette opération, dis-je, soumet donc le cuivre à toutes les pro-

T t t

priétés du fer : ce qui peut mettre dans la société un métal qui n'éprouve ni la rouille, ni les inconvéniens de la longueur des travaux du fer. Cependant il faut convenir que ce procédé ne donne guères de ressort au cuivre, & le rend un peu trop cassant ; mais il est possible de faire des recherches & d'employer d'autres voies, & M. Geoffroi convient lui-même qu'il imagine d'autres moyens. Rien n'est plus juste & plus naturel que cette idée ; & l'examen des bronzes antiques m'a prouvé la variété infinie de leurs alliages ; ce qui confirme la vérité de tout ce que pense M. Geoffroi sur cet article. »

« Cependant la voie de la trempe m'ayant toujours paru importante pour cette petite découverte, & bien des gens la regardant comme une chose qui n'avoit jamais existé ; j'ai fait travailler un simple fondeur, qui ne connoît que sa forge & son métal, & que j'emploie depuis long-tems à souder, percer, enfin restaurer des morceaux d'antiques. Son opération lève toutes les difficultés, & répond, ce me semble, à toutes les objections. »

« Voici ce que j'ai pu tirer d'une conversation, qui bien loin d'être élégante, n'étoit pas même fort claire ; mais j'espère que la simple exposition du fait sera reçue favorablement, à cause de l'utilité qui en résultera. »

« L'examen que j'ai fait des bronzes antiques, m'a convaincu que les anciens avoient le secret de » tremper le cuivre, & m'a engagé à en faire la » recherche. J'ai donc trouvé que cette matière » étoit aussi susceptible de la trempe que l'acier. » J'en ai même assez vu pour être persuadé que » toutes les trempes ne se font point rassemblées, » c'est-à-dire, qu'elles n'ont point été uniformes, » & qu'elles ont eu des variétés dépendantes des » recherches particulières. Le salpêtre & la corne » de cheval purifient les métaux ; il faut donc en » mêler dans la fusion du cuivre, pour le rendre » plus docile au moule, & le mettre plus en » état de recevoir la trempe. »

« Mes ouvrages n'étoient que de cuivre jaune » pur, & consistoient en lames d'épées, en » coins, en couteaux, & même en rasoirs. Je » les ai d'abord fondus, travaillés & terminés ; » ensuite je les ai mis au feu cerise, & trempés » tout simplement dans une eau du ruisseau des » rues ou de boue, mêlée de suie de cheminée, » de sel, d'urine & d'ail ; & je puis assurer que » ces morceaux ont acquis toutes les propriétés » que la trempe donne à l'acier. »

« Voici la proportion de la trempe que j'ai » employée. »

« Sur une pinte d'eau du ruisseau, une poignée » de sel marin, deux fortes poignées de suie de » cheminée, une chopine d'urine, une tête » d'ail pilé. »

M. Monnet, métallurgiste célèbre attribue à

un autre alliage la propriété de recevoir la trempe, qu'avoit le bronze des anciens. Il croit que c'étoit l'arsenic qui durcissoit ainsi le cuivre. Ce demi-métal accompagnant souvent le cuivre dans ses mines, & les anciens ne sachant pas l'en séparer, selon M. Monnet, il étoit très-ordinaire de voir le cuivre disposé, par cet alliage naturel, à recevoir la trempe.

Pline (*lib. 34. 2.*) parle des espèces de cuivre les plus renommées dans l'antiquité. Il nomme en premier lieu le cuivre de l'isle de Chypre, où il prétend que fut faite la découverte de ce métal, & où on le tiroit d'une pierre appelée *chalcitis*, différente apparemment de la calamine. Il ajoute que le prix du cuivre de l'isle de Chypre diminua bientôt, parce qu'on en trouva de meilleure qualité. Le cuivre jaune sur-tout fut pendant long-tems très-recherché pour sa beauté ; mais les mines qui le produisoient s'étant épuisées, on en tira de celles dont Salluste, favori d'Auguste, étoit propriétaire dans la Tarentaise, & de celles que Livie, femme de cet empereur, possédoit dans la Gaule. Du tems de Pline, le cuivre le plus estimé étoit celui des mines de Cordoue en Espagne, que Marius avoit autrefois fait exploiter. Il avoit la beauté & l'éclat du cuivre jaune ou laiton. L'on en fabriquoit des sesterces & des dupondius. A l'égard des as, on ne les faisoit que de cuivre de Chypre : *Summa gloria nunc in Marianum conversa, quod & Cordubense dicitur. Hoc à Liviano cadmiam maxime sorbet, & aurichalci bonitatem imitatur in sestertiis dupondiarisq;ue, Cypro suo assibus contentis.*

Les anciens ne redoutoient pas autant que nous les mauvais effets du cuivre ; car on trouve à Portici plusieurs de leurs couloirs (pour le vin) de ce métal. M. de Non en a rapporté un de la grande-Grèce, qui ressemble aux passoirs modernes. Cependant ils ont quelquefois doublé en argent leurs vases de cuivre. Herculanium en a fourni plusieurs ainsi doublés, pour tenir lieu d'étagage ; & l'on en a trouvé de semblables dans plusieurs endroits des Gaules, sur-tout auprès de Lyon.

On peut juger par un crampon de bronze dessiné planche 99, n°. 1 du second Recueil d'antiquités du comte de Caylus, de l'attention des anciens pour la solidité de leurs bâtimens, & de la préférence qu'ils donnoient au cuivre sur le fer. Outre le choix & la condition parfaite des pierres, la simplicité de leur coupe, la précision de leur trait, & la justesse de leur pose, ils plaçoient des crampons où ils les jugeoient nécessaires, pour assurer encore plus la durée de leurs édifices. Ces crampons étoient de cuivre, parce qu'ils connoissoient les propriétés de ce métal aussi solide que le marbre, lorsqu'il a pris son vetd-de-gris, & lorsqu'il n'est point en contact avec des matières corrosives. Nous sommes fort éloignés de prendre tant de précautions pour nos édifices. Le fer que

Nous employons ajoute aux autres causes de destruction : aussi la postérité ne pourra juger de nos magnificences que sur des récits ou sur des gravures, qui rendent presque toujours l'objet sans vérité & sans agrément.

Il faut dire cependant pour la gloire des artistes qui ont bâti le palais de Versailles, que les balustrades de marbre qui en terminent les terrasses, sont liées par des crampons de bronze, dont la plupart sont encore entiers, au moment où nous écrivons cet article ; c'est-à-dire, plus d'un siècle après leur fonte. Puisse cet exemple être suivi par les artistes modernes !

Les anciens avoient l'art de donner au cuivre un tel degré de blancheur, qu'on le prenoit au premier coup-d'œil pour de l'argent. Telle est, selon M. Bianconi, (dans son *Anthologia Romana*) une étrille ou gratoir, qu'on trouva au mois d'avril 1779, en desséchant les marais Pontins. On y voit le nom & la marque de l'artiste. Le nom est écrit suivant la méthode dorique, au génitif, ΗΡΑΚΛΙΔΑ, *Heraclidis* ; la marque de l'ouvrier est une victoire.

Le bronze étoit employé à conserver les actes publics à la postérité. Un incendie arrivé sous Vespasien fit périr trois mille tables de bronze conservées au capitolé. Elles renfermoient les loix, les traités & les autres monumens les plus respectables de l'Empire. Polybe, Cicéron (*de Divin. lib. 2.*), Tite-Live (*Decad. 1. l. 3. Decad. 4. c. 57.*), Plinè l'ancien (*lib. 34. c. 9.*), & d'autres (*Jul. Obsq. Libell. de prodigiis cap. 122. Ovid. lib. 1. Metam.*), sont des témoins irréprochables de la coutume observée par les Romains, d'immortaliser leurs loix ou leurs traités de paix ou d'alliance, par la solidité du bronze, qu'ils en faisoient assez ordinairement dépositaire.

On ne l'épargnoit pas même dans les actes qui n'intéressoient que des cités & des villes municipales. Les sociétés, les corps de métier & les particuliers, érigeoient quelquefois des tables ou des colonnes, soit de marbre, soit de bronze, pour perpétuer la mémoire de leurs statuts, privilèges, acquisitions, sur-tout lorsque leurs prétentions & celles du public pouvoient, en se croisant, leur causer des inquiétudes.

Quelques-uns prenoient la précaution de (*Siculus Flaccus de condit. agror. edit. Turneb. p. 20. 21.*) faire écrire & même représenter les confins & les limites de leurs terres sur des tables de bronze. On ajoutoit foi à ces tables ; au moins jusqu'à contredit ; auquel cas on avoit recours aux archives de l'empereur, où la forme, les limites & les partages des terres étoient référés dans divers livres ou registres, & pour l'ordinaire figurés sur des tables de cuivre, comme sur nos papiers reriens. Hygin nous apprend (*de Limitibus constituendis, p. 132, 133, 134.*) comment on faisoit ces partages, comment on écrivoit sur

des tables de bronze les portions échues par le sort, & comment on en désignoit le plan & les bornes sur des livres d'airain, *libros aris*, qu'on dépositoit ensuite dans les archives de l'Empereur.

Le bronze que les anciens regardoient comme pur par sa nature, ayant toujours été consacré aux dieux, pouvoit, selon eux, (*Schol. Théoc. Idyll. 2. v. 36.*) par une vertu secrète, chasser les spectres & les esprits impurs. Cette opinion est une bonne preuve de l'antiquité du cuivre, un des premiers métaux que l'on ait employés, & dont, par cette raison, l'on avoit continué de se servir dans les cérémonies religieuses.

C'est pourquoi les magiciennes se servoient d'instrumens de bronze pour cueillir les herbes qu'elles employoient à leurs enchantemens. (*Æn. 1v. 513.*) :

*Falcibus & messâ ad lucem quaruntur AHENIS
Pubentes herba.*

Ovide (*Met. VII. 226.*) :

*Et placidâ partim radice revellit,
Partim succidit curvamine falcis ahenâ.*

Elles frappoient aussi d'après la même opinion religieuse sur des vases de bronze, pour chasser les manes. Ovide (*Fast. v. 441.*) :

*Rursus aquam tangit, Temeisque concrepat ara,
Et rogat ut tellis exeat umbra suis.*

On chassoit de même les spectres, les terreurs nocturnes. Les prêtres n'employoient aussi dans les temples & les sacrifices, que des couteaux, des haches, des patères & des simpules de bronze. En un mot, tout ce qui servoit au culte religieux, devoit être de ce métal sacré.

Passons actuellement aux ouvrages de bronze les plus célèbres que nous ayent laissés les anciens : c'est des statues que nous voulons parler ; & Winkelmann fera notre guide & notre appui dans tout le reste de cet article.

« Pour ce qui regarde la fabrique des ouvrages de bronze, je communiquerai, dit l'auteur de l'Histoire de l'Art (60. 4. c. 7.) quelques observations sur la manière de préparer les métaux propres à la fonte, sur les moules & les creux préparés pour recevoir le bronze fluide, ensuite sur l'art de fondre & de raccorder la fonte. Je parlerai aussi des défauts de la fonte, de la soudure & des travaux incrustés en bronze, ainsi que de la rouille de l'antiquité, c'est-à-dire, de cet enduit verdâtre du bronze antique, appelé ordinairement patine. »

« Je dirai en premier lieu que le bronze se préparoit comme on fait aujourd'hui par l'alliage

de l'étain avec ce métal, pour lui donner plus de fluidité. Quand l'étain n'est pas assez abondant, le bronze manque alors de la fluidité requise pour couler dans toutes les parties ; & c'est ce que les Italiens nomment *incantare*. Benevenuto Cellini, fameux artiste, raconte qu'ayant préparé la fonte d'une statue, & ordonné de déboucher le trou du fourneau pour faire couler le métal dans le moule, il s'étoit mis à table dans l'intention de diner pendant ce tems-là ; mais que les ouvriers étant venus lui dire ensuite que la fonte étoit arrêtée, il avoit saisi sur le champ les plats & les assiettes d'étain, & les avoit jetés dans le bronze ardent ; ce qui avoit tendu aussitôt la masse assez fluide pour faire réussir toute l'opération. Par cette raison & pour assurer le succès de la fonte, on étoit quelquefois dans l'usage de fondre des statues en cuivre pur. Les quatre chevaux de Venise sont de cuivre. Il paroît aussi que les anciens le choisissent de préférence pour l'exécution des statues destinées à être dorées ; parce que ç'auroit été une prodigalité hors de saison, que de revêtir d'or un beau bronze. On fait de plus que le cuivre est plus facile à dorer que le bronze. »

« L'alliage de l'étain fait que le bronze, après avoir éprouvé l'action du feu, est percé de quantité de petits trous ronds. L'étain, matière plus fluide, ayant été dissolvé par l'ardeur du feu, rend le bronze plus cassant & presque aussi poreux qu'une pierre-ponce ; de-là vient que cette sorte de bronze est plus légère de poids qu'à l'ordinaire. Cette diminution de poids est palpable dans les monnoies que les antiquaires appellent médaillons, & qui ont éprouvé l'action du feu : l'expérience nous apprend à les connoître en les pesant avec d'autres, ou en les examinant au toucher. Ces médaillons dépouillés de l'alliage de l'étain, se trouvent, pour ainsi-dire, privés des parties onctueuses qui leur donnent du corps. Quand on les tire des excavations & qu'on les expose quelque tems à l'air ou à l'humidité, il s'y forme une crasse verdâtre, qui ronge & qui consume le bronze antique. »

« Secondement, je remarquerai que les moules préparés par les anciens artistes pour jeter leurs figures en fonte, paroissent différer de ceux des nôtres. Sans entrer dans un détail étranger à ce sujet, je remarquerai l'observation qu'on a faite sur les quatre chevaux antiques du portail de Saint-Marc, à Venise ; savoir, que ces figures ont été fondues chacune dans deux moules qui s'adaptoient dans toute la longueur de ces chevaux ; de sorte qu'on n'avoit pas besoin de briser les creux après l'opération, comme on est obligé de le faire dans les nouveaux procédés de la fonte. »

« Troisièmement, j'observerai que pour ce qui est de l'art de fondre & de raccorder la fonte, il semble que les anciens suivoient une

route différente de celle des modernes, & qu'ils n'étoient pas dans l'usage de jeter en fonte des machines considérables. Au reste, cette observation nous ramène aux premiers essais & aux tems les plus reculés, dans lesquels, au rapport de Pausanias, les figures de bronze étoient de plusieurs pièces & jointes par des clous. Tel étoit un Jupiter de Sparte, fait par Cléarque de Rhegium de l'école de Dipocène & de Scyllis (Pausan. 3.) Tel étoit sans doute le colosse de Rhodes. Cette manière de fondre les statues fut encore suivie dans les tems postérieurs, comme il paroît par les six figures de femme trouvées à Herculanium, trois grandes comme nature, & les autres au-dessus de cette grandeur : les têtes, les bras & les jambes sont fondus séparément, & le tronc même n'est pas d'un seul jet. Les pièces dans leur liaison sont jointes par des attaches que les Italiens nomment *code di rondine*, queues d'hirondelle, à cause de leur forme. Le manteau court de ces figures, composé pareillement de deux pièces, de celle de devant & de celle de derrière, est joint sur les épaules où il est représenté boutoné. »

« En suivant cette route, les anciens artistes se mettoient à l'abri des fontes manquées, difficiles à éviter, lorsqu'on fond des statues entières & des machines considérables. Malgré, cela on remarque encore des remplissages qu'on a eu soin d'indiquer dans la gravure des chevaux de Venise, où l'on voit que les pièces ajoutées ont été jointes par des cloux dès le tems de leur fabrique. Je possède une fonte manquée. Ce morceau joint avec la tête de grandeur naturelle, est tout ce qui s'est conservé de la figure d'un jeune homme. La tête de cette figure étoit autrefois dans le cabinet des Chartreux à Rome (Monum. à Bozino collecta, p. 14.), & se trouve maintenant à la villa Albani. Le morceau que je possède offre le sexe qui étoit adapté séparément à la figure ; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que du côté intérieur, à l'opposite de l'endroit du poil, qui annonce la puberté, on voit trois lettres grecques, ΙΠΧ. de la longueur d'un pouce, qui ne pouvoient pas être visibles lorsque la figure étoit entière. Montfaucon a été mal informé lorsqu'il avance sur la foi des autres, que la statue équestre de Marc-Aurèle n'avoit point été fondue, mais qu'elle étoit faite de pièces de platinerie. (Diar. Italic. p. 169). »

« Quatrièmement, je ferai mention en peu de mots, de la soudure dans les figures des anciens. On la voit aux cheveux & aux boucles détachées qu'on avoit coutume d'adapter aux figures par ce moyen, & dans le tems le plus reculé de l'art, de même qu'à l'époque de son plus beau lustre. L'ouvrage le plus ancien de ce genre, & en général un des monumens de la plus haute antiquité, est un buste de femme, du cabinet d'Herculanium, dont la tête est coëffée sur le

front & jusqu'aux oreilles, de cinquante boucles travaillées comme du fil d'archal, dont l'épaisseur égaleroit presque celle d'une plume à écrire. Ces boucles sont soudées sur le côté & rangées les unes au-dessus les autres, & ont chacune quatre ou cinq anneaux. Les cheveux de derrière, formés en tresses, circulent autour de la tête. Le même cabinet renferme un autre morceau aussi curieux avec des cheveux soudés: c'est une tête de jeunesse & de portrait, qui a soixante-huit boucles soudées, de façon que celles de la nuque du cou, qui ne sont pas détachées, ont été jetées en fonte avec la tête. Ces boucles ressemblent assez à une bande étroite de papier, coulée & tirée ensuite en ressort spiral: celles qui descendent sur le front, ont cinq tours & davantage; celles de la nuque en ont jusqu'à douze, & toutes sont marquées de deux traits en creux. Rien ne prouve mieux que cet usage étoit introduit dans la plus belle époque de l'art, qu'une tête idéale du même cabinet, connue assez généralement sous le nom de Platon, & estimée un des plus beaux monumens en bronze: cette tête a pareillement des boucles soudées aux tempes. »

« Cinquièmement, je dirai quelque chose des ouvrages en bronze incrustés. Il s'est conservé quelques morceaux de bronze garnis en argent, (*Buonar. pref. alle. off. Sop. alc. Med. p. 19.*), comme le diadème d'Apollon Sauroctonos de la villa Albani, & les bases de différentes figures du cabinet d'Herculanum. On faisoit aussi quelquefois en argent les ongles des mains & des pieds; ce que l'on voit à deux petites figures trouvées à Herculanum. Pausanias fait mention d'une statue avec des ongles d'argent (*Pausan. l. 1. p. 57. l. 3.*). Je citerai encore ici les quatre chevaux dorés que le fameux Hérode Atticus fit placer à Corinthe, & dont les cornes des pieds étoient d'ivoire. (*Idill. lib. 2. pag. 113. l. 2.*). »

« Sixièmement, enfin je parlerai de la couleur que la main du tems donne au bronze, & qui relève la beauté des statues de ce métal. Cette couleur appelée *patine*, est une teinte verdâtre, répandue sur le bronze; teinte dont la beauté est en raison de la finesse du métal. Elle s'appelait *arugo* chez les Romains, & Horace dit: *Nobilis arugo*. Le métal de Corinthe prenoit une teinte de verd clair (*Paus. l. 37. p. 35.*), qui paroît sur les médailles & sur quelques petites figures. Les statues & les bustes du cabinet d'Herculanum, ont un enduit de verd foncé, mais il est factice: car tous ces morceaux ayant été trouvés endommagés & fracassés, & ayant passé par le feu pour être ressoudés & réparés, ils ont perdu leur ancien enduit, & ils ont été recouverts par un nouveau vernis. On convient au surplus que plus un bronze est antique, plus sa teinte verte est belle; maxime suivie par les an-

ciens, qui d'après cela préféreroient les statues^{es} antiques aux modernes. »

« Plusieurs statues de bronze furent dorées, ainsi que nous le voyons encore par l'or qui s'est conservé sur la statue équestre de Marc-Aurèle, sur les débris des quatre chevaux & du char placés au fronton du théâtre d'Herculanum, & en particulier sur l'Hercule du Capitole, & sur les quatre chevaux de Venise. La conservation de la dorure des statues, qui ont été ensevelies sous terre pendant tant de siècles, ne peut être attribuée qu'à l'épaisseur des feuilles d'or: il s'en falloit de beaucoup que les anciens eussent l'industrie de réduire l'or en feuilles aussi minces que le font les modernes; & Buonarotti fait voir la différence de la proportion. (*Maffei, stat. n. 20.*). »

Après avoir décrit les opérations de la fonte & de la réparation des bronzes, nous allons faire connoître les principaux bronzes de chaque nation dont les écrivains ont parlé, & ceux qui sont encore aujourd'hui l'ornement des muséum. Les morceaux de ce genre les plus volumineux qui nous attestent la perfection de cet art chez les Egyptiens, sont la TABLE ISIAQUE du cabinet de Turin (voyez ce mot), un vase avec une anse, employé dans les sacrifices en Egypte, & appelé *stula* par les écrivains latins (voyez ce mot), & une petite base de forme carrée-allongée, avec des figures & des emblèmes incrustés. Cette base, que l'on voit au cabinet d'Herculanum, a environ un pied de longueur; & sa forme nous offre un modèle de cette diminution simple qui caractérise les bases & les édifices des Egyptiens. Sur la face principale de la base du cabinet d'Herculanum, on voit un bateau long de jonc d'Egypte entrelacé, au milieu duquel est un grand oiseau. Une figure est assise à plat au-devant de ce bateau, qui est conduit par un Anubis à tête de chien. Sur les deux côtés de la base sont assises deux femmes qui ont des ailes étendues, attachées sur les hanches & rabattues jusqu'aux pieds; comme en offrent les médailles de Malte & la table isiaque. Pour ce qui est de petites statues égyptiennes de bronze, on en a trouvé une grande quantité dans le temple d'Isis découvert à Pompeia. Le comte Hamilton en avoit une dont le creux étoit rempli de plomb, dans le dessein de la faire tenir debout. La plus grande des statues égyptiennes de bronze, est une Isis tenant Horus sur ses genoux, qui appartenoit au comte de Caylus; on en voit une à-peu-près semblable au cabinet de Sainte-Généviève, avec un prêtre de bronze d'un grand volume. Un petit Osiris du même comte nous a fait voir que les Egyptiens doroiert quelquefois un enduit de plâtre dont ils recouvriert leurs bronzes.

Pausanias dit que l'Italie eut des statues de bronze long-tems avant la Grèce; d'ailleurs les Etrusques eurent des rapports d'usages très-intimes

avec les Pélasges ou anciens Grecs : c'est pourquoi nous allons décrire leurs ouvrages de *bronze* avant ceux des Grecs proprement dits. Faisons observer d'abord deux caractères ordinaires des *bronzes* étrusques : le premier est d'être fondus massifs, & le second d'avoir les pieds percés. Le second caractère tenoit à une superstition particulière (voyez PIEDS), & le premier à l'enfance de l'art. On connoît deux statues de *bronze* qui sont de fabrique étrusque, & une troisième que l'on assure en être aussi ; mais les deux premières en ont seules des caractères évidens. L'une, qui est haute d'environ trente pouces, paroît représenter un Génie ; ce qui lui a fait donner pour attribut une corne d'abondance par le restaurateur moderne : on la voit à Rome au palais Barberini. L'autre est à la galerie de Florence ; c'est un prétendu Aruspice vêtu en sénateur romain, & couvert d'un manteau, sur le repli duquel sont gravés des caractères étrusques. Il faut rapporter la première de ces statues aux premiers tems de la sculpture dans l'Etrurie. Quant à la seconde, elle appartient à des tems postérieurs, comme son travail & son menton sans barbe le font conjecturer. Si, en effet, cette statue, qui paroît être faite d'après la nature, & représenter un portrait, appartenoit aux premiers tems, elle auroit de la barbe, puisque les anciens Etrusques la portoient ; en quoi ils furent imités par les premiers Romains.

Gori a publié dans son *Museum Etruscum*, tab. 155, la troisième statue de *bronze*, qu'il dit représenter un Génie ; c'est le portrait d'un jeune homme de grandeur naturelle. Elle a été trouvée en 1580 à Pésaro, sur les côtes de la mer Adriatique ; d'où l'on peut conclure déjà contre l'opinion de Gori, que cette statue est un ouvrage grec, & non étrusque : Pésaro ayant été habité autrefois par une colonie grecque. Ce savant croit reconnoître le goût des Etrusques, à la manière dont les cheveux sont travaillés ; c'est-à-dire, en boucles applaties, qu'il compare assez improprement à des écailles de poisson. Mais on peut lui objecter quelques têtes de Rome en pierre dure & en *bronze*, & quelques bustes d'Herculanum, qui sont travaillés de même, quoiqu'ils soient un ouvrage grec. Au reste, cette statue de *bronze* est, selon Winkelmann, un des plus beaux restes de l'antiquité.

Nous avons déjà cité Pausanias, dans les écrits duquel on lit que les habitans de l'Italie eurent des statues de *bronze* avant les Grecs. Cet écrivain nomme comme les premiers statuaires grecs dans ce genre de sculpture, Phœcus & Théodore de Samos. La fameuse pierre gravée de Polycrate, tyran de Samos, étoit l'ouvrage de ce Théodore, qui avoit aussi ciselé la grande coupe d'argent de la capacité de six cens mesures, envoyée en présent à Delphes par Crésus, roi de Lydie. A la même époque, les Spartiates firent fondre un vase de la capacité de trois cens mesures, orné

de toute sorte de figures d'animaux, pour en faire présent au même Crésus. Antérieurement à cette époque, & avant la fondation de Cyrène en Afrique, il y avoit déjà à Samos trois figures de *bronze*, chacune de la hauteur de neuf pieds grecs, qui étoient agenouillées & qui tenoient un grand bassin. Les Samiens avoient employé à la fonte de ce monument, la dixième partie du profit que leur apportoit le commerce de mer qu'ils faisoient avec l'artesse. Enfin, les Athéniens firent ériger, après la mort de Pisistrate, c'est-à-dire, après la 63^e olympiade, & placer devant le temple de Pallas, le premier char à quatre chevaux de *bronze* dont les anciens écrivains fassent mention. (*Pausanias*, lib. 5).

Denis d'Halicarnasse (*Antiq. Roman. l. 2.*) assure cependant que Romulus avoit déjà fait placer sa statue couronnée par la Victoire sur un char attelé de quatre chevaux. Le monument entier étoit de *bronze*, & le char & les chevaux avoient été enlevés de la ville de Camérinum. Les historiens fixent cette époque à la huitième olympiade, à la septième année du règne de Romulus, & après son triomphe sur les Fidénates. Plutarque (*in Romulo*) ajoute que l'inscription de ce monument étoit composée de lettres grecques ; mais comme les caractères romains de ce tems ressembloient, selon Denis d'Halicarnasse, aux anciens caractères grecs, on peut conclure que le monument de Romulus étoit l'ouvrage d'un artiste étrusque. Denis fait encore mention d'une statue de *bronze* d'Horatius Cocles, & d'une statue équestre érigée à la courageuse Clélie, au commencement de la république. Le sénat ayant puni de mort Spurius Cassius, qui aspiroit à la royauté, au troisième siècle de Rome, employa ses biens qu'il avoit confisqués à faire fondre des statues de *bronze* en l'honneur de Cérés.

Avant de parler des grandes & moyennes statues antiques de *bronze*, qui sont aujourd'hui l'ornement des muséum & des palais, nous ferons connoître l'usage auquel étoient destinées les petites statues du même métal que l'on trouve si souvent dans les fouilles des anciennes villes. La plupart servoient à remplir les laraires ou oratoires particuliers. Quant à celles dont la hauteur n'exécède pas deux pouces, on fait que les anciens les portoient avec eux dans les voyages, souvent sur eux-mêmes, & quelquefois appliquées immédiatement sur leurs corps. C'est ainsi que Sylla avoit une petite statue d'or d'Apollon-Pythien, qu'il portoit sur son sein dans toutes ses expéditions, & qu'il baisoit souvent. (*Plutarch. Sylla*).

On sait qu'entre tous les monumens antiques, ceux de *bronze* sont les plus rares ; on ne croit pas faire une chose superflue en donnant une notice des morceaux les plus curieux de ce métal qui se soient conservés. Le nombre en auroit toujours été peu considérable, sans les décou-

vertes qu'on a faites dans les endroits ensevelis sous les laves du Vésuve. Notre dessein n'est pas, & ne peut pas être d'indiquer toutes les découvertes curieuses dans ce genre, du cabinet d'Herculanum. C'est ce que comprendront aisément ceux qui ont une idée de cet amas d'antiquités, dont les monumens de *bronze* forment la principale richesse. Nous nous bornerons à en faire connoître quelques-unes des principales statues de grandeur naturelle. Mais comme on fait qu'à Rome, & encore plus dans les autres contrées, les antiques de *bronze* sont d'une plus grande rareté, on citera aussi toutes les têtes & toutes les statues qui sont un peu connues; de sorte que toutes les petites figures dont nous ne parlerons pas, sont celles qui n'excèdent pas la hauteur de dix pouces françois: pour ce qui est de ces petites figures, & sur-tout de celles qui sont étrusques, il s'en trouve une grande quantité. Cependant on fera une exception en faveur de quelques petites figures qui ne passent pas dix pouces, parce qu'elles sont de fabrique grecque, & d'une grande beauté.

Entre les statues grandes comme nature, du cabinet d'Herculanum, les plus remarquables sont un jeune satyre assis & endormi, qui a le bras droit posé sur la tête, & le bras gauche pendant; un vieux satyre ivre, couché sur une outre, sous laquelle on voit étendue une peau de lion: appuyé sur son bras gauche, il a la main droite levée, & en signe d'alegresse, il fait claquer l'index avec le pouce. C'est ainsi qu'étoit figurée la statue de Sardanapale d'Anchiale en Cilicie (*Strabon, l. 140. 672. A. Plutarch. de fortit. Alex. 11. p. 699. l. 19.*), & c'est ainsi qu'on fait encore claquer les doigts dans quelques danses. Mais la figure qui réunit le plus de suffrages, est un Mercure assis, le corps incliné en avant, & la jambe gauche tirée en arrière; il s'appuie sur sa main droite, & tient dans sa main gauche un bout de son caducée. Indépendamment de sa beauté, cette statue est remarquable par une agraffe en forme d'une petite rose, qui est attachée au milieu des semelles & sous le pied, aux courroies qui assujettissent les talonnières: ce qui semble indiquer que ce Mercure ainsi chaussé, & ne pouvant appuyer le pied sans s'incommoder, n'est pas fait pour marcher, mais pour voler. Quant au menton de cette figure, qui est creusé dans la partie inférieure, ce que nous appelons encore une fossète, nous en parlerons ailleurs.

La découverte de ces trois statues a précédé celle des deux jeunes lutteurs nuds, pareillement de grandeur naturelle: ces figures, faites pour être placées vis-à-vis l'une de l'autre, sont représentées les bras étendus & chacune dans l'attitude de saisir avec avantage son adversaire. Elles sont placées à Portici, chacune dans une chambre séparée; & elles peuvent être mises à juste

titre au rang des plus grandes curiosités de notre siècle. Il en est de même des quatre ou cinq figures de femmes, représentées dansantes, & rangées sur l'escalier qui conduit au cabinet; ainsi que des statues impériales, de l'un & de l'autre sexe, qui sont plus grandes encore que les premières, & qu'on a soin de réparer insensiblement. Entre les statues de ce cabinet, nous ne citons que celles qui sont de grandeur naturelle; nous passerons donc sous silence le prétendu Alexandre, & une Amazone, tous deux à cheval & de la hauteur de deux pieds françois. Nous n'entrerons pas non plus dans aucun détail sur un Hercule, ainsi que sur plusieurs Silènes posés dans diverses attitudes sur des autres destinées à servir de fontaines; & d'une infinité d'autres figures de différente grandeur. Nous ne dirons rien non plus de vingt-quatre bustes, tant de grandeur naturelle qu'au-dessus de cette mesure, ainsi que de plusieurs autres plus petits, qui ont été publiés tous ensemble dans le cinquième volume du cabinet d'Herculanum.

Winkelmann n'osoit décider si tous les palais & cabinets de Rome renfermoient un trésor aussi riche en figures antiques de *bronze*, que celui d'Herculanum seul; au moins est-il certain que cette collection mérite le premier rang, quand il n'est question que de statues de métal. Voici l'énumération des monumens de *bronze* les plus remarquables de cette fameuse capitale, en commençant par le Capitole. Sans parler de la statue équestre presque colossale de Marc-Aurèle, sur la place même du Capitole, on voit en entrant dans la cour intérieure, à droite, une tête colossale, crue faussement une tête de l'empereur Commode, avec une main qui fait croire par sa proportion, qu'elle appartient à la statue dont cette tête faisoit partie. Dans l'appartement des Conservateurs de ce même palais, il se trouve un Hercule fort connu, plus grand que nature, qui conserve encore toute sa dorure antique, avec la statue d'un jeune victime, qu'on nomme un *Camillus*, vêtu de la simple tunique retroussée; il est ajusté comme le sont tous les *Camillus* sur différens bas-reliefs. Dans la même chambre où est cette figure, on voit un jeune homme assis, qui se tire une épine du pied: ces deux statues ont la grandeur de leur âge. Outre ces figures, on y trouve la louve étrusque, avec Rémus & Romulus, & un buste connu sous le nom de Brutus; deux oies, ou, pour mieux dire, deux canards autrefois dorés. On voit dans le cabinet du Capitole, qui est vis-à-vis de ce palais, une Diane *triformis*, autrefois dorée, qui n'ayant pas plus de huit pouces de hauteur, ne doit pas trouver place ici. A ces ouvrages de *bronze*, j'ajouterai deux paons jadis dorés, & placés, au tems où écrivoit Winkelmann, dans le palais du Vatican, avec la grosse pomme de pin en *bronze*, qui paroît avoir orné le sommet du sépulcre d'Hadrien, &

qui a été trouvée effectivement dans le tombeau de ce prince.

A l'égard des autres galeries & maisons de Rome, elles ne renferment que très-peu de bronzes, parmi lesquels la statue de Septime Sévère, du palais Barberini, est la plus connue; mais les bras & les pieds sont modernes. C'est aussi dans ce palais que se trouve la figure étrusque, qui tient dans ses mains une corne d'abondance moderne. Dans le cabinet de ce même palais, on conserve encore un très-beau buste de femme.

A l'exception du palais Barberini, on ne connoît l'enceinte de Rome que le seul cabinet des anciens Jésuites, qui renferme des ouvrages de bronze, & cela en grande quantité; mais on n'entrera dans aucun détail sur ces bronzes, parce que la plupart sont de petites figures. Les plus grands morceaux sont un enfant & un Bacchus qui ont, avec leurs socles antiques, un peu plus de vingt pouces françois de hauteur; une belle tête d'Apollon, de grandeur naturelle, avec la tête dorée d'un jeune homme, plus grande que nature. Il ne reste plus à faire remarquer que la figure d'un jeune garçon représenté courant, & d'environ trente pouces de hauteur. Cette antique appartenait autrefois à M. Sabbatini, fameux antiquaire: Bélisario Amidei, négociant, en fit depuis l'acquisition pour la somme de 350 écus romains.

Pour ce qui regarde les villa qui conservent des bronzes, on n'en remarquera que trois, celles de Ludovisi, de Mattei & d'Albani. Dans la première, il se trouve une tête colossale de Marc-Aurèle, & dans la seconde, une prétendue tête de Gallien, fort endommagée. Pour la villa Albani, elle renferme, après le Capitole, la plus riche collection de figures en bronze; collection toute formée par le Cardinal Alexandre Albani. Il y a deux têtes de grandeur naturelle: l'une représente un Faune, & l'autre paroît offrir un jeune héros à qui l'on a donné faussement le nom de Ptolomée, à cause qu'il a le front ceint du diadème. Ces deux têtes sont posées sur un buste moderne. En fait de statues, il s'en trouve cinq, dont deux sont entièrement de bronze, tandis que les deux autres n'ont que la tête, les mains & les pieds de ce métal, la draperie étant d'albâtre; pendant que la cinquième, d'une conservation parfaite, est la plus grande & la plus belle de toutes. Les deux premières, placées sur leur plinthes antiques de bronze, sont à-peu-près de la hauteur de deux pieds françois: l'une, qui représente un Hercule ressemblant à celui du palais Farnèse, fut adjugée au cardinal dans une vente publique, pour cinq cents scudis: l'autre, qui est une Pallas, & qui faisoit partie des antiques de la reine Christine, fut payée par le même cardinal 800 scudis. Les deux autres figures qui sont composées de plusieurs morceaux, offrent une Minerve & une Diane.

La cinquième statue de bronze de la villa Albani,

est le bel Apollon *Sauroctonos* ou Guettant-un-Lézard. Cette statue, avec sa plinthe antique, est haute de trois pieds & demi de France, & a été découverte par le cardinal lui-même, qui avoit fait fouiller dans une vigne au-dessous de l'église de Sainte-Balbine, bâtie sur le mont Aventin de Rome. Ceux qui connoissent les Verrines de Cicéron, où il rappelle aux juges qu'à une vente publique une figure de bronze de médiocre grandeur, *signum aeneum non magnum*, avoit été payée HS. CXX., *millibus*, c'est-à-dire, trois mille ducats ou zecchini, environ 15,000 livres de notre monnaie, ne trouveront rien moins qu'excessif les prix des statues en question. De ce texte de l'orateur romain, il résulte que jadis les statues & les figures antiques, malgré leur nombre incroyable, étoient payées un prix beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, où elles sont cependant d'une si grande rareté. D'après cette citation, on peut juger de quel prix est l'Apollon-Albani, puisqu'il surpasse la mesure des figures que Cicéron nomme *signa non magna*. Il est exécuté de grandeur naturelle, & a la taille d'un jeune garçon de dix ans.

Après Rome, la galerie du grand duc à Florence, renferme la plus riche collection en bronzes: outre une quantité de petites figures, il s'y trouve deux statues grandes comme nature, d'une bonne conservation. L'une est un personnage vêtu à la romaine, mais ayant des caractères étrusques sur la bordure de sa draperie; l'autre, qui est une figure nue découverte à Pésaro, au bord de la mer Adriatique, paroît représenter un jeune héros. La Chimère, monstre composé d'un lion & d'une chèvre, dans la proportion de ces animaux, est pareillement caractérisée par des lettres étrusques; c'est un morceau remarquable; sans parler d'une Pallas de grandeur naturelle, & très-endommagée, mais dont la tête est belle & bien conservée.

On fera peut-être désapprouvé par quelques-uns d'avoir rangé Venise après Florence, sur-tout par rapport aux quatre chevaux de cuivre autrefois dorés, qui sont placés au dessus de la grande porte de l'église de Saint-Marc. Les Vénitiens se trouvant maîtres de Constantinople au commencement du treizième siècle, firent transporter ces chevaux pour en décorer leur capitale. Mais à l'exception de ce seul monument, Venise ne renferme rien de considérable en grandes figures de bronze: car pour les têtes qu'on dit être dans la maison de Grimani, Winkelmann ne les avoit pas vues, & il n'osa en parler sur le rapport d'autrui. Quant aux petites figures du cabinet de Nani, elles n'entrent pas dans notre notice.

A Naples, dans la cour intérieure du palais Colobrano, on admire la belle tête d'un cheval, morceau attribué faussement par Vasari à Donatello, sculpteur florentin. Le cabinet royal Farnèse renferme un grand nombre de petites figures

de bronze, mais dont les parties les plus considérables sont souvent des restaurations modernes. Il en faut dire autant de la collection de la maison de Porcinari : le plus grand morceau qui s'y trouve, est un enfant de la hauteur d'environ deux pieds françois, d'une exécution assez foible. La figure la plus remarquable est un Hercule de la hauteur d'environ sept pouces françois; il est représenté le bras gauche enveloppé de sa peau de lion, & paroît être de fabrique étrusque.

Il y a en Espagne une tête deux fois plus grande que le naturel, représentant un jeune homme inconnu. Cette tête, qu'on voit à Sainte-Ildefonse, vient du cabinet d'Odescalchi, que la feue reine de la maison de Parme avoit achetée pour la somme de cinquante mille scudis romains.

Les bronzes répandus en Allemagne ne sont pas nombreux. A Salzbourg, il y a une statue dont nous parlerons en détail à l'article de *Mélagre*. Le roi de Prusse possède une figure nue, qui regarde en haut, les mains levées; attitude singulière, ressemblante à celle d'une statue de marbre & de grandeur naturelle, pareillement nue, qui se trouve au palais Pamphili de la place Navone. On peut citer encore la tête d'une Vénus un peu au-dessous du naturel, posée sur un buste antique d'un bel albâtre oriental; morceau que le prince héréditaire de Brunswik reçut en présent du cardinal Albani.

En fait de monumens de bronze qui pourroient se trouver en Angleterre, on ne connoît qu'un buste de Platon, que le duc de Devonshire avoit reçu de la Grèce il y a quarante à cinquante ans: l'on assure que les traits de ce buste ressemblent parfaitement au vrai portrait de ce philosophe, avec le nom antique gravé sur la poitrine; morceau qui, ayant été embarqué à Rome, pour l'Espagne, à la fin du siècle passé, périt dans un naufrage. Un Hermès du cabinet du Capitole, rangé dans la classe des figures inconnues, est parfaitement ressemblant aux deux têtes précédentes.

BRONZE (médailles de). Le cuivre est appelé bronze, quand on parle des médailles, comme pour tous les autres monumens antiques de ce métal. La matière des médailles de bronze n'est pas toujours la même. On voit des médailles de cuivre-rouge dès le tems d'Auguste, particulièrement dans le moyen-bronze. Le grand & le moyen bronzes en renferment aussi de cuivre-jaune dès le même tems. Le père Jobert croyoit en avoir de bronze de Cotinthe : mais nous détruirons plus bas son opinion, à l'article de cette espèce de bronze tant célébré par les auteurs latins.

Il y a enfin des médailles faites avec différens cuivres qui ne sont point alliés, mais dont l'un est enchâssé ou plutôt encasté dans l'autre. Ces médailles sont frappées avec le même coin sur les deux cuivres : tels sont quelques médailles de Commode, d'Hadrien, &c. tels aussi d'autres médaillons,

Antiquités, Tome I.

qui ne seroient que de grand ou de moyen bronze sans cet encastrement, & quelques contorniates. Les caractères de la légende mordent quelquefois sur les deux métaux; d'autres fois ils ne sont placés que sur le métal intérieur.

La grande quantité de médailles de bronze, qui nous sont restées des empereurs romains & grecs, les a fait distinguer en trois suites relatives à leurs formes; le grand, le moyen & le petit bronze. On juge du rang dans lequel on doit les placer, par leur volume, qui comprend l'épaisseur, par l'étendue de la médaille, la grosseur & le relief la tête; de sorte que telle médaille ayant l'épaisseur du grand bronze, mais ne portant qu'une tête du moyen, ne fera que de la seconde grandeur; & telle autre dont l'épaisseur est très-foible, mais dont la tête est assez grosse, sera rangée parmi celles de la première grandeur. Le goût particulier de ceux qui font une collection, influe beaucoup sur cet arrangement; car ceux qui préfèrent le grand bronze au moyen, y font entrer beaucoup de médailles, qui, dans la réalité, n'appartiennent qu'au moyen. Ceux qui préfèrent, au contraire, le moyen bronze, y placent des médailles qui devoient être mises dans le grand, pour avoir des têtes rares qui se trouvent difficilement dans toutes les grandeurs. C'est ainsi que l'*Othon* de moyen bronze, l'*Antonia*, le *Drusus* & le *Germanicus*, se mettent dans le grand bronze, & que d'autres têtes de petit bronze se placent dans le moyen.

Chacune des trois suites de bronze a son mérite particulier. La première, c'est-à-dire, le grand bronze, excelle par la délicatesse & la force du relief, ainsi que par les monumens historiques dont les revers sont chargés, & qui y paroissent dans toute leur beauté. La seconde, ou le moyen bronze, est précieuse par la multitude & par la rareté des revers; sur-tout en y réunissant les médailles des villes grecques & latines, que l'on ne trouve presque jamais en grand bronze. La troisième, ou le petit bronze, n'a qu'un seul mérite, celui d'offrir les monumens du Bas-Empire; époque où le grand & le moyen bronzes manquent aux antiquaires, & où l'un & l'autre passent pour médaillons, lorsque le hasard en fait découvrir.

La suite complete du grand bronze ne va pas au-delà des posthumes; parce qu'il est infiniment rare de trouver dans le Bas-Empire des médailles de ce volume. Celles qui se rencontrent depuis Anastase, n'ont ordinairement ni l'épaisseur, ni le relief, ni la grosseur de tête suffisante. Cependant on peut, sans passer les posthumes, composer le grand bronze de plus de trois mille médailles.

Il est plus aisé de former une suite de moyen bronze. C'est la plus complete des trois; parce qu'elle va non-seulement jusqu'aux posthumes, mais encore jusqu'à la décadence de

l'Empire Romain en Occident, & même jusqu'aux Paléologues pour l'Orient. Il est, à la vérité, difficile de trouver toutes ces médailles depuis Héraclius, & on est forcé d'en interrompre la suite : non pas que les empereurs n'ayent plus fait frapper de moyen bronze, mais à cause du peu de soin que l'on a eu de les conserver : ces médailles étant si grossières & si informes, que le coin semble avoir à peine effleuré le métal. Le moyen bronze peut comprendre jusqu'à sept mille médailles.

La suite de petit bronze est assez aisée à former dans le Bas-Empire; puisqu'on en a des médailles depuis les posthumes jusqu'à Théodose. Mais depuis Jules-César jusqu'aux posthumes, il est très-difficile de remplir cette suite; la chose est même impossible dans l'espace de tems qui s'est écoulé entre Théodose & les Paléologues, qui ont vu finir l'Empire. Malgré ces interruptions, le petit bronze pourroit aller jusqu'à vingt mille médailles. On en jugera par celles de Probus seul, qui passaient mille huit cens dans le cabinet de l'abbé de Rothelin, quoique cet empereur n'ait régné que six ans.

Le nombre des médailles de bronze des trois grandeurs s'élève au-dessus de trente mille dans une riche collection. Malgré cela, il ne faut pas espérer, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir aucune des trois suites de bronze complete; ce qui n'empêche cependant pas de les séparer. On permet seulement à ceux qui veulent, à la rigueur, une des trois suites complete, de mêler le petit bronze avec le moyen; afin d'être conduits sans aucune interruption considérable depuis la république romaine anéantie sous Jules-César, jusqu'aux derniers empereurs grecs détronés par les Turcs en 1453. Ces deux suites combinées représentent l'histoire de plus de quinze siècles successifs.

BRONZE de Corinthe, airain & cuivre de Corinthe.

L. Mummius prit cette ville l'an de Rome 608, la troisième année de la 158^e olympiade; époque célèbre d'ailleurs par la prise de Carthage. Les Romains détruisirent par le feu cette ville, qui étoit devenue l'émule d'Athènes & la seconde patrie des arts. Une opinion assez étrange s'établit après cet incendie affreux : on crut que l'or, l'argent & le cuivre fondus par les flammes, s'étoient mêlés ensemble, & avoient formé un alliage très-riche & très-précieux, auquel on donna le nom de bronze de Corinthe. Cette opinion n'eut peut-être d'autre fondement que l'avidité des marchands d'antiques établis à Rome; car il y en avoit déjà, comme nous l'apprennent plusieurs textes des écrivains latins. Elle fut cependant adoptée par ces mêmes écrivains, tels que Florus & Pline. Voici les paroles du premier (l. 16. 6.) *Quantas opes & abstuleris & cremi-*

verit, hinc scias, quod quidquid Corinthii aris toto orbe laudatur, incendio superfuisse comperimus. Nam & aris notam pretiosorem ipsa opulentissima urbis fecit injuria : quia incendio permisis permultis statuis, atque simulacris, aris, auri, argenti que vena in commune fluxere. Pline (xxxiv. 2.) s'explique de même : *Ex illa autem antiqua gloria Corinthium maxime laudatur : hoc casus miscuit, Corintho, cum caperetur, incensa.* Plutarque croyoit cette fable, & il cherche à l'expliquer (*de Pyth. orac.*) : « Les uns pensent, dit-il, que le feu ayant » consumé une maison de Corinthe, dans laquelle » se trouvoit une petite quantité d'or & d'argent, » avec beaucoup de cuivre, ces trois métaux s'al- » lièrent par la fusion, & qu'on leur donna le » nom de bronze de Corinthe, à cause du métal » qui dominoit dans l'alliage. D'autres racontent, » ajoute le même écrivain, qu'un fondeur de » Corinthe ayant volé une cassette pleine d'or, » & que n'osant s'en défaire ouvertement, de » crainte d'éveiller les soupçons, il allia cet or » en très-petite quantité avec un grand volume » de cuivre; alliage qui porta le nom d'airain de » Corinthe, & qui fit gagner au fondeur des ri- » chesses immenses ».

D'après ces textes précis, on peut juger que l'existence du précieux bronze de Corinthe étoit avouée à Rome par le plus grand nombre. On l'y payoit plus cher qu'un pareil volume d'or, comme nous l'apprend Stace (*Sylv. l. 2. 68.*) :

Eraque ab Isthmiacis auro potiora favillis.

Ceux qui vouloient passer pour de fins connoisseurs, prétendoient le reconnoître à l'odeur; tel étoit ce Mamurra dont se moque Martial (ix. 60. 11.) :

*Consuluit nares, an olerent ara Corinthum;
Culpavit statuas & Polyclete, tuas.*

Ce n'étoit pas assez de trouver le mérite de la matière au bronze de Corinthe; on croyoit encore qu'il se ternissoit plus difficilement que le bronze ordinaire; qu'il contractoit beaucoup plus tard le verd-de-gris, & qu'on l'en dépouilloit plus facilement : Cicéron l'exprime ainsi (*Tusc. Quest. iv. 32.*) : *Inter acutos & hebetes hoc interest, quod ingeniosi, ut eas Corinthium in aruginem, sic illi in morbum & incidunt tardius, & recreantur ocyus.*

On croit que ce prétendu métal de Corinthe étoit jaune, & qu'il ressembloit au laiton. Il y en avoit cependant une seconde espèce, qui étoit appelée argent de Corinthe, & qui devoit ressembler à notre tabac blanc. On l'employoit à des vases comme le bronze de Corinthe. Il est fait mention dans deux inscriptions rapportées par Gruter (xlviii. 1.) & par Gudius (xxxii. 8.) de deux coupes d'argent de Corinthe consacrées

à Hercule ; CRATERAM ARGYRO CORINTHIAM CUM BASI SUA ET HYPOBASI MARMOREA.

Nous avons supposé jusqu'à présent l'existence du bronze de Corinthe réelle, sous le rapport d'un effet du hasard; nous avons seulement fait entrevoir qu'il pouvoit être plutôt un produit de l'art décoré par les marchands d'un nom pompeux. Pline le donne à entendre dans l'endroit où il dit que *plus d'un siècle avant la prise de Corinthe, on avoit vu se perdre la succession de ces fondeurs célèbres dont les ouvrages portent le nom de bronzes de Corinthe: uno ante Corinthum capram seculo defuisse nobiles illos fectores, quorum omnia signa ista Corinthia appellantur.* Plutarque, cité plus haut, ne donne pas non plus pour époque à son récit la prise de Corinthe. Comment d'ailleurs, si un fait aussi surprenant eût été véritable, n'en seroit-il pas fait la plus légère mention dans Strabon, qui a parlé si au long de Corinthe, dans les Isthmiques d'Aristide, dans les *Corinthiques* de Pausanias, & enfin dans le trente-septième discours de Dion Chrysostome, qui est écrit tout entier à la louange de Corinthe?

Quelques antiquaires ont cru trouver dans les médailles antiques, du bronze de Corinthe, & le père Jobert se flattoit d'en posséder quelques-unes. Telles étoient, selon lui, une *Livie* sous l'image de la Piété, une *Antonia* & un *Hadrien*. Mais on est certain qu'aucun des auteurs qui ont parlé du bronze de Corinthe, n'a dit qu'on s'en fût servi pour la monnoie; ils ne font mention que de statues, de vases & d'autres ouvrages fondus. D'ailleurs Savot, qui a traité si sagement la partie mécanique de l'art numismatique, assure, après avoir fait plusieurs essais sur les médailles que l'on croyoit être de bronze de Corinthe, que l'on n'en avoit jamais obtenu un seul grain d'or, ni par la coupellation, ni par l'eau de départ.

Le père Jobert n'avoit pas fait assez d'attention au texte de Pline, qui parle du bronze de Corinthe comme d'un alliage depuis long-tems hors d'usage: *Adeoq̄ exolevit fundendi artis pretiosæ ratio; ut JAM DIVI ne fortuna quidem in ære jus artis habeat.* L'historien de la nature n'auroit eu garde de s'exprimer de la sorte, si le bronze de Corinthe avoit été employé pour fabriquer des médailles de *Livie* & d'*Antonia*, qui ont été frappées au-plutôt sous le règne de Caligula. Ce tems n'étoit pas assez éloigné de celui où écrivoit Pline, pour qu'il eût pu se servir des mots *jam diu*; & comme ce bronze n'étoit plus en usage de son tems, il est encore moins vraisemblable qu'on l'ait employé sous *Hadrien*. D'ailleurs, en introduisant ce bronze dans les monnoies, on y auroit mis une confusion pernicieuse; puisqu'alors il y auroit eu réellement une différence de valeur dans des pièces de même grandeur & de même poids; ce qui auroit exposé à toute sorte de fraudes & de tromperies. On peut donc assurer hardiment que

le père Jobert & les autres antiquaires ont pris pour du bronze de Corinthe, des médailles de cuivre ordinaire, qui avoient été dorées.

BROTHER, fils de Vulcain & de Minerve, étoit si laid, qu'il devint l'objet des plaisanteries de tous ses contemporains. Il se précipita de dépit dans les flammes qui le consumèrent. Ovide le dit (*in Ibin. v. 517.*):

*Quodque ferunt Brotheum fecisse cupidine mortis,
Des tua succensso membra cremanda rogo.*

BROTON. Voyez BRONTON.

BROUETTE. On ne peut pas assurer que les anciens agriculteurs aient connu la *brouette*. Hygin (*II. 14.*) parle, à la vérité, d'une voiture à une seule roue, *una-rotæ*; mais comme il s'agit dans cet endroit du voyage entrepris par Triptolème, pour enseigner aux hommes l'agriculture, on peut croire que la voiture appelée *una-rotæ*, étoit celle qui le portoit, & non la *brouette* des champs. Quelques écrivains modernes font honneur de l'invention de cette dernière au célèbre géomètre Pascal.

BRULER: Les anciens terminoient les funérailles en brûlant les cadavres ou en les enterrant. Nous ne traiterons dans cet article que du premier usage, & le second formera l'article ENTERRER. Voyez ce mot.

Hérodote dit que les Perses ne brûloient pas les corps, parce qu'ils regardoient le feu comme une divinité. Les Egyptiens croyoient qu'il n'étoit pas permis de les donner à dévorer à des animaux; & ils regardoient le feu comme un espèce de bête inanimée: ces deux considérations les empêchoient de brûler les cadavres.

Quant aux opinions & aux pratiques des Grecs relatives aux funérailles, il est très-difficile de savoir s'ils ont brûlé les corps avant le tems où ils les enterrèrent; ou si cette dernière pratique a précédé l'autre chez eux. Ce que l'on peut assurer de plus vraisemblable, c'est que ces deux pratiques ne se sont jamais exclues l'une l'autre chez les Grecs, quoique l'une des deux ait été adoptée presque généralement. Au reste, cette observation s'applique aussi aux Romains, dont nous parlerons ci-après.

Si l'on en croit Cicéron (*de Legib. II.*), les Athéniens ne brûloient pas encore les morts au tems de Cécrops. Le scholiaste d'Homère (*II. A.*) assure que l'usage d'enterrer les corps a précédé de beaucoup celui de les brûler, dont il attribue le commencement à Hercule. Ce héros étant parti pour assiéger Ilion, avec une armée, afin de punir le parjure Laomédon, qui refaisoit de lui donner les chevaux destinés à servir de récompense au libérateur d'Hésione, voulut se faire accompagner par le jeune Argius. Mais Licymnius, père d'Argius, craignant pour ce fils le sort

qu'avoit déjà éprouvé l'aîné de ses enfans, qu'il avoit confié à Hercule dans un voyage que ce héros avoit fait à Lacédémone, & qui y étoit mort, refusa de le laisser partir. Hercule promit alors, avec serment, de le ramener lui-même. La mort d'Argius mit le héros dans l'impossibilité d'accomplir sa promesse, d'une autre manière qu'en brûlant le corps du jeune homme, & en rapportant ses cendres.

Quoi qu'il en soit de ce récit du scholiaste, il est certain par le témoignage d'Homère, que l'on brûloit les corps à l'époque de la guerre de Troie, & que cet usage devint général parmi les Grecs. Ils crurent que le feu consumoit tout ce qu'il y avoit d'impur dans le corps humain. Euripide le dit de Clytemnestre (*Orest.* 40.) : « Son corps fut purifié par le feu » :

Πυρὶ καθάρνισαι δέμας.

Ils pensèrent encore que l'ame dégagée de la matière par le feu, montoit plus vite aux célestes régions : c'étoit presque le premier degré de l'apothéose. C'est pourquoi Hercule se brûla sur le mont Oëta ; c'est pour cela que les philosophes indiens, tels que Calanus du tems d'Alexandre, terminoient par le feu leur vie lorsqu'elle leur devenoit à charge. Les philosophes grecs étoient partagés d'opinion sur l'usage de brûler les cadavres. Ceux qui regardoient le corps humain comme un composé des quatre élémens, vouloient qu'on le rendit à la terre ; mais Héraclite & ses sectateurs, qui regardoient le feu comme le principe universel, préféroient l'usage de brûler les corps, afin de les résoudre plus vite dans leurs élémens primitifs.

Les Etrusques ne brûloient pas les cadavres ; comme il paroît par les squelettes que l'on trouve renfermés dans les tombeaux avec les vases appelés ordinairement *étrusques*.

Les premiers Romains, dit Pline (*vii.* 54.) ; ne brûloient pas les cadavres, mais ils les enterraient : *Isam cremare apud Romanos non fuit veteris instituti : terrâ condebantur*. Cet écrivain dit cependant ailleurs (*xvii.* 12) que le roi Numa défendit d'arroser de vin les bûchers : *Rogum vino aspergi*. C'est à ce dernier sentiment qu'il faut s'arrêter. Nous voyons en effet le même Numa (*in Plutarcho*), défendre dans son testament de brûler son corps ; ce qui annonce un usage généralement reçu alors dans Rome. On apprend la même chose d'une loi des douze Tables, qui défend de brûler ou d'enterrer dans les villes.

Pline (*l. c.* *circato primùm*) & Cicéron (*de Legib.* l. 22.) nous serviront à expliquer cette alternative indiquée par la loi des douze Tables. Ils disent que malgré l'usage général de brûler, quelques familles de Rome enterrèrent toujours leurs corps, & entre autres, la famille Cornélia. Mais

enfin, L. Cornélius Sylla ordonna en mourant de brûler le sien, de peur qu'on ne le détérât pour le jeter dans le Tybre, ainsi qu'il y avoit précipité les restes de son redoutable adverfaire, le célèbre Marius.

L'usage le plus général des Romains étoit de brûler les corps, comme il paroît par la distinction qu'a fondée sur cet usage Diogène Laërce entre les Romains & les Egyptiens. Les derniers, dit-il (*lx.* 84.), embaument & enterront les corps ; mais les Romains les brûlent ». Tacite s'exprime de même en parlant de Poppée, épouse de Néron, dont le corps ne fut pas brûlé, contre l'usage des Romains de ce temps (*Annal.* *xvi.* 6. 3.) : *Corpus non igne abolitum, ut Romanus mos*.

Cet usage duroit encore sous Alexandre-Sévère, comme on peut le conclure des cendres de Calpurnius Quadratus Settianus, proconsul sous son règne, trouvées dans une urne auprès de la voie Latine, & reconnues pour telles à l'inscription que portoit l'urne & à une médaille du même empereur, qu'elle renfermoit avec les cendres. Peut-être duroit-il encore sous Cornélius Salonin ; car on voit un bûcher au revers d'une de ses médailles.

Macrobe, qui vivoit sous Théodose-le-jeune, dit que l'usage de brûler les corps avoit cessé de son tems (*Sat.* *vii.* 7.) : *Deinde licet urendi corpora defunctorum usus nostro seculo nullus sit*. La religion Chrétienne contribua beaucoup à substituer l'usage d'enterrer à celui de brûler ; & la crainte de voir consumer par le feu les restes de quelques saints personnages, qui pouvoient devenir des reliques, fut le motif qui guida les Chrétiens dans cette substitution.

Pour ce qui est des Gaulois & des Espagnols, il paroît par les urnes remplies de cendres que l'on découvre dans les provinces soumises aux Romains, qu'ils suivoient l'usage de leurs vainqueurs. Les squelettes & les ossemens entiers que l'on trouve dans les autres provinces, ainsi que dans les pays du nord de l'Europe, annoncent que l'on y enterrait les cadavres.

Quant aux Africains, si l'on en croit les auteurs latins, ils brûloient les corps. *V. BÛCHER, ENTERRER & USTRINUM*.

BRULER les criminels. Ce supplice a été connu des anciens, & nous en avons une description révoltante dans la vie d'Avidius Cassius, écrite par Vulcatius Gallicus. Cet écrivain dit qu'on avoit élevé un bûcher haut de cent quatre-vingt pieds romains, sur lequel on avoit attaché, à différentes hauteurs, les hommes condamnés à périr par le feu (*c.* 4.) : *Primus etiam id supplicii genus invenit, ut stipitem grandem concret pedum octoginta & centum, id est, materiam, & à summo usque ad imum damgatos ligaret : & ab imo focum apponeret, incensisque aëros fumo cruciatis, etiam timore, necaret*.

BRUMALES, fêtes des Romains; elles durent un mois, & commençoient au 24 novembre. Elles furent instituées par Romulus, qui avoit coutume, durant tout ce tems-là, de donner à manger au sénat. Suidas, qui n'étoit pas très-habile dans les antiquités latines, & quelques écrivains qui l'ont suivi, assurent que ces fêtes étoient instituées en l'honneur de *Bacchus-Bromien* des Grecs: mais on fait que jamais les Grecs n'ont appelé ce dieu *Βρῦμος*. Son véritable surnom, tel qu'on le trouve dans Orphée, est *Βρῦπιος*; d'où l'on avoit fait *bromales*.

BRUN-FONCÉ. Cette nuance étoit appelée *color niger* par les Romains. V. le mot *ATER*.

BRUNDISIUM, en Italie. **BRUN**.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un homme nud, à cheval sur un dauphin.

BRUTIENS.

BRUTTIANI. } Ce peuple, qui habitoit la
BRUTII. } pointe de l'Italie, appelée
aujourd'hui la Calabre, fut le premier de l'Italie à se révolter contre les Romains, & à s'attacher à Annibal. Les Romains ne leur pardonnerent jamais cette désertion; & pour en éterniser la mémoire, ils refusèrent de les recevoir dans leurs armées, sous quelque nom que ce pût être. De plus, ils les condamnèrent à accompagner les proconsuls & les autres magistrats qui alloient commander dans les provinces, & à leur servir de valets & de bourreaux, sous le nom générique *Bruttiani*. Aulu-Gelle (*N. A. x. 3.*) nous a conservé cette tradition.

Les médailles autonomes de ce peuple, avec la légende *BRETTIEN*, sont:

RRRR. en or. (*Magnan & Hunter*).

RR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

La Victoire couronnant un trophée. — Pallas marchant. — Mars nud, marchant. — Un aigle posé, retournant la tête. — L'écrevisse de mer. — Jupiter dans un bige; ou debout, les bras étendus.

BRUTUS. (*Marcus Junius*)

MARCUS BRUTUS IMPERATOR.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

BRUTUS, surnom de la famille *JUNIA*; il désignoit ordinairement un idiot; depuis que *L. Junius Brutus* eut contrefait l'insensé pour venir à bout de chasser les Tarquins,

BRUZUS, dans la Phrygie. *ΒΡΟΥΖΗΝΩΝ*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M.-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Maximin, de Maxime & de Gordien-Pie.

BUBALE. Aristide parlant du *bubale*, dit qu'il ressemble au cerf; Pline le compare à la fois à un cerf & à un veau. Oppien assure que ses cornes sont recourbées en arrière. Cette particularité forme sans doute la ressemblance qu'on lui trouve avec le cerf. Aldrovandus, après avoir discuté les témoignages des anciens sur le *bubale*, croyoit le retrouver dans la vache de *Barbarie*, espèce de bison. M. de Buffon le prend pour une *gayelle*. Au reste, Martial l'associe & l'assimile au bison dans ce vers (*l. Spect. epigr. 23. v. 4.*):

Illi cessit atrox bubalus, atque bison.

L'apparition subite du *bubale* dans les villes, étoit regardée comme un fâcheux présage: on le voit dans Nicéras, lorsqu'il parle du huitième concile.

BUBASIS. Le grand étymologiste seul parle d'une divinité & d'une ville égyptiennes de ce nom. Il dit que la malheureuse fille d'Inachus, Io, métamorphosée en vache, aborda à la nage aux côtes de l'Egypte, près des bords du Nil: le souverain de cette contrée ayant aperçu sur le limon les traces de ses pieds de devant, qui ressembloient à la lettre I, & celles des pieds de derrière à la lettre Ω, en forma le nom IO, donné depuis à cette vache célèbre; & celui de *Bubasis* que porta l'endroit où elle avoit abordé. On verra à l'article de *Io* que c'étoit la même divinité qu'Isis & que la Lune: aussi Jablonski traduit-il le mot égyptien ou cophtique qui répond à *Bubasis*, par celui de *tête-de-vache*. On donnoit en Egypte pour coëffure à Isis, les cornes de la vache; & le surnom de *Bubasis* désignoit sans doute cette coëffure symbolique, de même que celui de *Ταυρόμορφος*, *face-de-taureau*, désignoit les cornes du Bacchus des Grecs.

BUBASTE. Les Grecs substituèrent deux de leurs divinités, Diane & Ilithye, à celle que les Egyptiens appeloient *Bubaste*, & qu'ils honoroient d'un culte particulier dans la ville de ce nom, située dans la Basse-Egypte, sur un des bras du Nil. Hérodote (*lib. II. c. 137.*) dit expressément que *Bubaste* étoit appelée Diane chez les Grecs, & il décrit fort au long le temple superbe qui lui étoit consacré dans la ville de son nom. Dans le même livre (*c. 156.*) Hérodote nous apprend que les Egyptiens donnoient à Apollon & à Diane Bacchus pour père, & Isis pour mère; il ajoute que cet Apollon étoit l'Horus des Egyptiens; comme Cérès étoit leur Isis, & Diane leur *Bubaste*. Au tems où vivoit cet historien célèbre, toute l'Egypte descendoit par le Nil à *Bubaste*, pour y célébrer les fêtes de la

déesse de ce nom ; & il assure que le nombre de ces adorateurs alloit jusqu'à sept cent mille. Pendant les jours qui précédoient ces fêtes, & pendant leur célébration, le Nil étoit couvert de barques richement ornées, & chargées de voyageurs & de musiciens dont les chants & les instrumens faisoient retentir jour & nuit les deux rives du fleuve. Toute la ville étoit consacrée au culte de la déesse, & tous les habitans y étoient employés ; de-là vient qu'Ovide l'appelle *sancta Bubastis* (*Met.* ix. 687). Le changement de domination put seul faire cesser ce concours tant célébré par les Grecs ; & nous voyons qu'après la réduction de l'Égypte en province romaine, à l'époque où écrivoit Juvénal, Diane, c'est-à-dire, *Bubaste*, n'étoit plus adorée :

Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam.

Strabon, qui écrivoit avant le satyrique, & cinquante ans après cette réduction, nomme (*xvii. p. 353.*) la ville de *Bubaste*, sans faire aucune mention de son temple, autrefois si fameux.

Quelle étoit cette *Bubaste* des Égyptiens, ou de quelle divinité égyptienne représentoit-elle un attribut ? Jablonski n'hésite pas à la reconnoître pour un attribut d'Isis, cette déesse que le prêtre Chérémon *in Porphyr. epist. ad Anthonem* déclare avoir été prise par les prêtres de l'Égypte, pour le symbole ou la représentation de la lune & de ses phases. Cependant nous avons vu plus haut que Diane étoit fille d'Isis ; il paroît donc contradictoire de l'égaliser à Isis ? Mais cela s'explique tout naturellement par la Mythologie égyptienne, dans laquelle nous voyons Horus ou le Soleil être appelé fils d'Osiris, qui étoit lui-même le génie du soleil. L'expression de *fils* n'annonçoit pas dans le langage emblématique des Égyptiens, le rapport de génération, mais celui d'attribut particulier ou d'émanation.

Diodore de Sicile (*lib. I. p. 24.*) dit que l'on conservoit encore de son tems une très-ancienne inscription égyptienne, dans laquelle on disoit, à l'allouage d'Isis, que la ville de *Bubaste* lui étoit consacrée, & avoit été bâtie en son honneur. La déesse que l'on y révéroit étoit donc Isis ou la Lune, envisagée sous un certain rapport. Ce rapport étoit fondé sur les phases de cette planète. De-là vint, selon Jablonski, le nom égyptien ou coptique, *changeant la forme de son visage*, ou *Bubaste*, qui fut donné à ce rapport, érigé depuis en divinité sous le même nom. S. Jérôme, qui n'ignoroit pas la langue égyptienne, dit expressément (*ix. in Ezéch. Opp. tom. III. col. 916.*) que *Bubaste* se traduisoit dans cette langue par le *changement de visage* : *Bubastus juxta linguam aegyptiacam, interpretatur oris experimentum.*

C'est des explications fausses des Grecs, & des rapports obscurs de leur Mythologie avec celle des Égyptiens, que nous tirerons à l'aide d'une

sage critique, des lumières, pour reconnoître la phase de la nouvelle lune & du croissant dans *Bubaste*. Il faut oublier ici Diane-Chaffereffe, pour ne voir que cette vierge célèbre par sa chasteté, & chargée du soin des accouchemens sous les noms de Lucine & d'Illithye. *Bubaste* n'avoit ni époux ni enfans ; de-là vint qu'Ovide lui donna le surnom *Sancta*, synonyme de *casta* ; c'est à cela aussi qu'a rapport la prière que fait à Jupiter Diane dans son hymne (*Callimachi*) : « Accordez-moi, mon père, une virginité éternelle » :

Δός μοι παρθενίην αἰώνιον ἄπκα φυλάσσειν.

Cicéron nous dit expressément que la Lune étoit Diane chez les Grecs (*Natur. Deor. III. 20.*) : *Lunam Graeci Dianam putant* : aussi en portoit-elle le croissant sur le front ; ce qui désignoit la phase particulière à laquelle elle, ou *Bubaste*, avoit répondu dans l'origine.

Sous le nom *Ἐλληθία*, Illithye, les Grecs reconnoissoient Diane protectrice des femmes prêtes d'accoucher ; & les Romains lui substituèrent dans cette fonction une divinité qu'ils créèrent exprès, & qu'ils appelèrent Lucine. Horace, cependant, invoque conformément à la Mythologie grecque, Diane, comme la divinité des accouchemens (*Od. III. 22.*) :

Montium custos nemorumque virgo,

Qua laborantes utero puellas

Ter vocata audis, adimisque letho

Diva triformis.

Nous n'ajouterons plus qu'un seul témoignage d'écrivain grec, pour prouver que *Bubaste* étoit Illithye, & présidoit aux accouchemens. Nicéarque (*Antholog. I. c. 72. epig. 3.*) parlant d'une femme qui étoit accouchée heureusement sans sage-femme & sans aucun secours, dit : « Cet heureux hasard détruit le culte de *Bubaste*. Car si toutes les femmes peuvent accoucher comme Philenium, qui est-ce qui prendra la peine d'invoquer cette déesse ? »

Οὕτω Βέβαις καταλύεται εἰ γὰρ ἐκάστω

Τίθειται ὡς αὐτῇ, τις θεῶ ἐστὶ λόγος.

Les Égyptiens trouvoient plusieurs rapports entre le chat & la lune, comme on le verra à l'article de cet animal : c'est pourquoi ils le consacroient, & (suivant la marche ordinaire de leur théologie) ils le donnoient pour symbole à Isis & à *Bubaste* en particulier.

Pour ce qui est des victimes humaines que d'anciens écrivains ont dit avoir été immolées à *Bubaste*, qui étoit la même ville qu'Illithye, & à Héliopolis, voyez l'article ARABES.

BUBASTE, dans l'Égypte. ΒΟΥΒΑΣΤΕ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

BUBONA, déesse qui étoit chargée chez les Romains du soin des bœufs, & que l'on invoquoit pour leur conservation. Saint Augustin seul (*Civit. Dei. iv. 34.*) en fait mention.

BUBULCUS, surnom de la famille JUNIA, dont Plin attribue l'origine aux soins particuliers qu'avoit de ses bœufs un membre de cette famille (*xviii. 3.*): *Juniorum familia à bubulco nomen invenit; qui bubus optimè utebatur.*

BUCA, surnom de la famille ÆMILIA.

BUCCA, bouffon, parasite, &c. les Grecs donnoient ainsi que les Latins le nom de *βουκόλιος* à ces gens qui payent leurs repas avec des bons-mots, ou avec des récits appriétés & ampoullés. Juvénal les a désignés dans le vers 34 de sa onzième satire :

Orator vehemens, an Curtius, & Matho Bucca.
L'étymologie de leur nom *Bucca*, est relative au mot *bucca*, ou *buccella*, bouchée, indicatif de l'état de parasite; & à celui de *bucca*, joues enflées, qui désignoit leurs vains propos.

BUCCELLA.

BUCCELLARIUS.

BUCCELLAIRE.

BUCCELLATUM.

Buccellus & Buccella
désignoit chez les Romains un petit pain ou

un petit gâteau, dont on pouvoit faire une seule bouchée. Le pain de munition destiné à de longues routes, & cuit par conséquent deux fois, étoit appelé *Buccellatum*; c'étoit ce qui le distinguoit du pain ordinaire, *panis*. Lampride (*c. 10*) racontant les réformes que fit Pescennius Niger, parmi les soldats, dit qu'il renvoya du camp les marchands de vin & les boulangers, & qu'il obligea les soldats à se contenter du vinaigre mêlé dans l'eau de leur boisson, & de *biscuit*: *Vinum & pistores à castris removit, justique omnes aceto & BUCCELLATO contentos esse.* Amien-Marcellin (*xvii. 8.*) dit que l'empereur Julien II voulant faire une marche forcée de vingt jours, distribua à ses soldats leur *biscuit* pour tout ce temps-là: *Viginti dierum frumentum, ex eo quod erat in sedibus consumendum, ad usus diuturnitatem excoctum, BUCCELLATUM, ut vulgò appellant, humeris imposu libentium militum.*

Ces faits nous montrent une étymologie naturelle du nom des *Buccellaires*, *Buccellarii*, *Βουκελλᾶριοι*, espèces de soldats que les empereurs grecs entretenoient dans les provinces & dans les campagnes. L'empereur les nourrissoit; & de-là vient leur nom. Ils étoient dans les provinces ce que sont aujourd'hui les comenfaux de nos rois. Lorsque l'empereur marchoit avec l'armée, les *Buccellaires* étoient placés devant & derrière lui; ce qui les fit aussi appeler *sejura*, bouffons ou parasites; parce qu'ils tenoient auprès du prince une place ou étoit occupée ordinairement

par cette classe d'oïffis. L'empereur se servoit quelquefois des *Buccellaires* pour mettre à mort ceux qu'il y condamnoit; ce fut aussi un *Buccellaire* qui tua Valentinien. Souvent on les envoyoit en garnison chez des particuliers que l'on vouloit punir, & qui étoient obligés de les nourrir: le soixantième livre des Basiliques dérive leur nom de cet usage.

On appela *Buccellaires* sous Constantin Porphyrogénète, des Grecs de Galatie, qui fournissoient le pain aux soldats.

Le nom de *Buccellaires* reçut en Occident une extension encore plus grande; car il signifia un client, ou un homme dévoué entièrement à un prince ou à un grand. C'est dans ce sens qu'il est employé dans les loix des Visigoths, recueillies par Papius Grégoire de Tours (*Hist. Franc. 2. 8.*) appelle aussi de ce nom un émissaire d'Aëcius.

BUCCIN. Les anciens se servoient d'une espèce de cette nombreuse famille de coquillage, pour faire la pourpre-marine. La Société royale de Londres a retrouvé sur les côtes d'Angleterre une espèce de *Buccin* qui donne la même couleur; & de Réaumur a fait la même découverte sur les côtes de l'Aunis. On peut voir le détail des recherches du dernier, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

BUCCINA, trompette courbée, ou espèce de cor dont se servoient les anciens. On voit souvent sur les monumens antiques des trompettes courbées comme un \sqcap renversé sur la partie convexe. Elles sont terminées, ainsi que les cors modernes, par un large pavillon; & les deux branches sont liées par une traverse qui ser voit à les soutenir élevées lorsqu'on les embouchoit. Cette courbure, qui étoit légère en comparaison de celle du *lituus*, ser voit à l'en distinguer, ainsi que son long pavillon. La *buccina* est appelée *cava* & *rauca*, à cause de cette courbure & du large pavillon qui lui faisoit rendre des sons bas & pleins. Le *lituus* étoit plus courbé & n'étoit point terminé par un pavillon: aussi les sons qu'il rendoit étoient-ils aigus & siffans.

L'airain étoit la matière de la *buccina* des armées romaines. Ovide nous a conservé ses deux caractères distinctifs; la courbure qui la distinguoit de la *tuba*, trompette droite; & le pavillon plus large que celui de la même trompette. (*Met. 1. 335.*):

Cava buccina sumitur illi

Tortilis, in latum qua turbine crescit ab imo.

On se servoit de la *buccina* pour annoncer l'inst tant de relever les sentinelles. Properce (*iv. 4. 62.*):

Et jam quarta canit venturam buccina lucem.

De-là vint que plusieurs écrivains exprimèrent les différentes veilles des camps par ces mots

ad primam, ad secundam, &c. buccinam. Elle annonçoit encore les heures des repas dans les camps. Tacite (*Annal. xv. 30. 1.*) : *Initia vigiliarum per centurionem nuntiarī, convivium buccinā dimitti.* Sous les rois enfin, on assembloit le peuple romain au son de la *buccina*, comme nous l'apprenons de Properce (*iv. 1. 13.*) :

Buccina cogebat prisceos ad verba Quirites.

BUCINATOR *nominum.* Gruter (1116. 4.) rapporte une inscription dans laquelle un serviteur des magistrats est désigné par ces mots qui peuvent être synonymes de celui de *nomenclator*. Il nommoit peut-être au magistrat, & appeloit ensuite à haute voix ceux que le magistrat citoit à son tribunal : peut-être aussi n'étoit-il qu'un simple *aboyeur*.

BUCULA. Ce mot a été traduit de deux manières entièrement opposées par les philologues : nous croyons cependant qu'il a pu avoir ces deux acceptions en même tems. Turnèbe (*Adv. ix. 16.*) & plusieurs autres ont cru que *buccula* désignoit cette partie du casque qui couvre les joues, le menton & la bouche, & que l'on a appelée depuis les joues & la mentonnière. Ils citent en leur faveur un texte de Tite-Live (*XLIV. 34.*), dans lequel *buccula* est jointe immédiatement aux casques, *galeas bucculasque tergere.* L'étymologie les favorise encore davantage; car on trouve dans Suérome & dans Apulée le mot *buccula*, désignant la bouche & les parties qui l'avoisinent.

Mais les gloses d'Isidore donnent le nom de *buccula* à la partie du bouclier que les Grecs appeloient *ὀμφαλὸς*, & les Latins *umbo*. On lit dans ces gloses : *Angia, ferrum buccula scuti, & ancile, scuti buccula.* Ce nom fut donné sans doute à l'*umbo*, à cause des têtes de bêtes ou d'hommes, telles que des têtes de Méduse & de lions à gueule béante, dont cette partie du bouclier étoit ornée. *Buccula* désignoit aussi le bouclier entier; c'est dans ce sens qu'elle est employée dans le Code Théodosien (*leg. 1. de Fabricens.*) : *Osso apud Antiochiam cassides, totidemque bucculas.* Juvénal faisant la description d'un trophée, peint les débris d'un bouclier, ou la *buccula* attachée au-dessus du casque (*x. 133.*) :

Bellorum exuvia, truncis affixa tropæis,

Lorica & fracta de casside buccula pendens.

BUCENTAURE, espèce de centaure qui avoit le corps d'un bœuf ou d'un taureau, tandis que les centaures sont ordinairement représentés avec le corps d'un cheval : il y en avoit aussi dont le corps étoit celui d'un âne. **V. ONOCENTAURE.** Nous avons des monumens qui représentent Hercule combattant un *bucentaure* : le héros n'a point de massue, ni aucune autre espèce d'arme;

mais il embrasse le *bucentaure* par le milieu du corps, & semble l'étreindre pour l'étouffer.

BUCÉPHALE, *βυκέφαλος*. Ce nom est composé de *βῆς*, *bœuf*, & de *κεφαλή*, *tête*. Les anciens avoient coutume d'imprimer différentes marques sur les cuisses ou sur la croupe des chevaux. Les plus communes étoient un *Σ*, *sigma*, & un *κ*, *kappa* : ceux qui portoient la première marque, étoient appelés *σκιμαφῆραι*, & *κοππαλίαι* ceux qui portoient la seconde. Quelquefois on imprimoit au lieu de lettres, une tête de bœuf; & les chevaux sur lesquels on voyoit cette marque, s'appeloient *βυκέφαλοι*. Tel fut celui d'Alexandre. Le scholiaste d'Aristophane (*Nub. 1. 1.*) & Hétychius nous ont conservé cette étymologie simple, du nom que portoit le cheval favori du vainqueur de Darius.

Quelques écrivains anciens ont donné une autre étymologie au nom de *Bucéphale*; les uns le dérivent de la forme de sa tête, qu'ils disent avoir ressemblé à celle d'un bœuf, & qu'ils comparent à celle des *Jumards*; les autres le dérivent de son air farouche. L'étymologie du scholiaste d'Aristophane est la plus simple & la plus naturelle. L'histoire du cheval d'Alexandre ne doit pas entrer dans ce dictionnaire, mais nous devons chercher à fixer l'évaluation des treize talens qu'il avoit coûté, selon Pline (*viii. 42.*), & des seize talens auxquels Aulu-Gelle (*v. 2.*) l'a apprécié. M. Pauçon porte à 6,000 de nos livres le talent ordinaire, & à 60,000 livres le talent d'or (*Métrologie*) : ce qui donne par la première évaluation 78,000 liv. pour le texte de Pline, & 96,000 liv. pour celui d'Aulu-Gelle. La seconde évaluation de M. Pauçon donneroit 78c,000 liv. & 960,000 liv.

Le fameux Lyssippe fit en bronze le portrait de ce fameux cheval; comme nous l'apprend Stace (*Sylv. 1. 1. 84.*) :

Cedat equus, Latia qui contra tenipla Diones

Cæsarei stat sede fori, quem tradere es ausus

Pellao, Lyssippe, duci.

BUCHER, *πυρα, bustum & robus.* Servius a voulu assigner une différence essentielle entre ces mots; mais il s'est contredit sur cet objet en deux endroits de son Commentaire (*Æneid. 11. & xi.*).

On choisissoit pour former les *bûchers* & consumer les cadavres, les bois résineux, tels que le pin, le sapin, l'if, le cyprès, &c. Le dernier sur-tout étoit employé à faire l'inceinte du *bûcher*; afin, dit Servius (*Æneid. vi. 215.*), que les âsistans ne fussent pas incommodés de l'odeur qui s'exhaloit : *Varro dicit pyras idè cupressis circumdari solitas, propter gravem ustrina odorem.* Voici les vers de Virgile, sur lesquels Servius fait cette observation :

Ingentem

*Ingentem struxere pyram, cui frondibus arvis
Intexunt latera, & ferale ante cupressos
Constituunt.*

Les bois que l'on employoit à faire des *bûchers*, étoient bruts, & souvent cétoient des troncs d'arbres garnis de leurs branches, comme nous venons de le voir. Mais le luxe s'empara bientôt de ces tristes constructions; & les loix des XII. tables s'opposèrent à ses progrès, en défendant pour les *bûchers* l'usage des bois polis & travaillés: *HOC PLUS NE FACITO. ROGUM ASCIANE POLITO.* Cette loi ne produisit pas un grand effet; car on vit bientôt les *bûchers* reprendre leur ancien éclat. On les construisit avec de belles & grandes charpentes; on les chargea de statues & on les orna même de peintures. Pline est garant de ce dernier excès (xxxv. 7.): *Quoniam & pericula expingimus, ne quis miretur & rogos pingi.*

Les loix romaines défendoient de construire un *bûcher* plus près des maisons habitées, que de soixante pieds (Cicer. de legib. II. 24.): *Rogum, bustumve novum vetat propius sexaginta pedes adfici edes alienas invito domino: incendium veretur acerbum.* L'incendie de la Curie & de la basilique Porcienne, causé par les flammes du *bûcher* que l'on dressa à Clodius dans la place publique, fit connoître la sagesse de cette loi. Aussi y avoit-il dans chaque ville un espace entouré de murs, appelé *Ustrinum*, qui servoit à brûler les corps des pauvres qui ne laissoient pas assez de bien pour avoir les honneurs d'un *bûcher* particulier. On en a trouvé un dans les fouilles de Pompeia. Voyez *USTRINUM*.

Les *bûchers* des riches étoient de forme carrée. Cependant Xiphilin rapporte que l'on donna à celui de Pertinax une forme triangulaire. Quatre étages ornés de gradins, partageoient le *bûcher*. Le premier renfermoit les matières combustibles; le second étoit chargé de fleurs; le troisième, de résine & d'aromates précieux; sur le quatrième enfin, étoient entassés des étoffes riches & des habits de pourpre. Voici la description qu'en fait Stace dans la Thébaïde (v. 56.):

*Ima virent agresti stamina cultu,
Proxima gramineis operosior area fertis,
Et picturatus morituris floribus agger.
Tertius assurgens Arabum strue tollitur ordo
Eoas complexus opes, incanaque glebis
Thura, & ab antiquo durantia cinnama Belo;
Summa crepant auro.*

Le feu étoit mis au *bûcher* par les parens les plus proches du mort, qui détournoient la tête, pour témoigner qu'ils lui rendoient à regret ce dernier service. Dans l'Illiade (xxiii. 193.), on voit Achille jeter sur le *bûcher* de Patrocle des

Antiquités, Tome I.

bœufs, des moutons, des chevaux & des chiens, que ce prince malheureux avoit tendrement aimés. Quelquefois on y jetoit aussi les corps des prisonniers de guerre, que l'on immoloit aux mânes des héros. On vit même des victimes volontaires se jeter dans le *bûcher*, afin de ne pas être séparées de leurs amis. Tel fut Mnestée, l'affranchi d'Agrippine, qui se tua sur son *bûcher*. Tels furent des soldats d'Othon, qui se percèrent sur les restes de ce malheureux empereur: telles furent enfin plusieurs veuves célèbres dans l'antiquité.

On précipitoit dans les flammes tous les habits & tous les meubles dont le mort s'étoit servi; & les assistans y jetoient aussi à l'envi des présens, des parfums. Aux funérailles de César, les vétérans déposèrent leurs armes sur le *bûcher*. A l'instant où les parens avoient allumé le feu du *bûcher*, on l'arrosoit avec de l'huile & des parfums, afin de hâter l'effet du feu. On adresseoit même des prières aux vents pour qu'ils donnassent plus de vivacité aux flammes. Achille invoque à cet effet, dans l'Illiade (x. 111. 193.) Borée & Zéphire, & leur promet des sacrifices.

Macrobe nous a conservé un usage particulier aux *bûchers* destinés à plusieurs corps: c'étoit de mêler le corps d'une femme à celui de dix hommes, comme un véhicule pour le feu (Saturn. vii. 193.): *Si quando usu veniret, ut plura corpora simul incenderentur, solitos fuisse funerum ministros denis vivorum corporibus singula muliebria adjicere, & unius adjutu, quasi naturâ flammæ, & idè celeriter ardentis, cætera flagrabant.*

BUCOLIASME, chanson des pasteurs ou bergers de l'ancienne Grèce. Ils la chantoient en conduisant le bétail aux pâturages, selon Athénée (lib. xiv). Diomus, berger de Sicile, composa la première, & Epicharme en avoit fait mention dans l'*Alcyon* & dans *Ulysse faisant naufrage*. Le nom de *bucoliasme* désignoit aussi un air de danse que l'on jouoit sur la flûte.

BUCOLE.

BUCOLICI. } Les *Bucoles* étoient des con-
BUCOLINI. } trées de l'Egypte destinées à la nourriture des bestiaux. Ceux qui les habitoient étoient sauvages & farouches. Jules-Capitolin les appelle *Bucolici* (c. 21.): *Quùm per Ægyptum Bucolici milites gravia multa fecissent, per Avidium Cassium retusi sunt, qui postea tyrannidem arripuit.* Ils sont nommés *Bucolini milites* dans la vie de S. Hilarion, écrite par S. Jérôme. Ces trois mots viennent de βουκόλιον, je conduis les bœufs aux pâturages.

BUCRANE, *BUCRANIUM*, βουκρανιον. Proclus se sert de ce mot dans le Traité de la sphère. Il désignoit quelquefois chez les Grecs un casque creusé dans une tête de bœuf, ou fait en forme de tête de bœuf.

Nous proposons aux architectes d'employer ce mot nouveau, pour désigner ces têtes de bœuf

écorchées & décharnées qu'ils placent dans les frises. Ce mot éviteroit une circonlocution, & seroit par conséquent très-utile aux écrivains & aux professeurs. V. BŒUF.

BUFFETS. Dans une maison de Pompeï, on a trouvé contre un pan de mur une espèce de buffet antique, au-dessus duquel étoient placées deux tablettes, l'une sur l'autre, pour mettre des plats, des assiettes, &c. Le pied étoit fait d'une espèce de *peperino*, & portoit une table de marbre avec des bords de verd antique. Les tables étoient aussi couvertes de marbre.

Sur un grand bas-relief de la villa Albani, qui a été détaché d'un tombeau antique; on voit un buffet ou garde-manger renfermant des animaux éventrés & pendus à des crochets, avec plusieurs autres provisions de bouche. Le Recueil des peintures d'Herculanum nous offre le dessin d'un semblable buffet.

On trouve dans la riche collection des pierres gravées du baron de Stofch une pâte antique, sur laquelle est représentée une espèce de buffet, ou (comme disent les Italiens) de crédence, très-singulière. Nous allons la décrire, afin de donner au lecteur une idée, quoique très-foible, des riches buffets dont parle Athénée (*Deipnos.* xi. pag. 494, 497, & iv. pag. 142, & v. pag. 197, 196, &c.), & qui brilloient dans la pompe bachique de Ptoloméé Philadelphé. C'est un navire chargé de vases & de choses qui seroient dans les festins. Quatre énormes amphores occupent le pont aux deux côtés du mât. Sur la proue est placé un candélabre portant une lampe, vers laquelle une souris s'efforce de monter; & sur la poupe, on voit un large *cantharus* ou vase-à-anses-mobiles. Une grande urne tient lieu de hune; deux coupes de Bacchus occupent les extrémités de l'antenne; & les intervalles qui restent entre elles & l'urne, sont remplis par deux cotyles. Plusieurs meubles enfin, sont suspendus à cette antenne; l'on y distingue, entr'autres, une lampe & une couronne garnie de bandelettes.

BUFONIES, fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter-Palien, en lui immolant un bœuf; d'où elles ont pris leur nom. Voyez DIIPOLIES.

BUIS. Les anciens faisoient un grand usage de ce bois pour divers meubles & ustensiles. Le plus connu de ces emplois, est d'avoir servi à faire les flûtes, & en particulier les flûtes phrygiennes. Properce parle des flûtes de buis (4. *eleg.* 9. v. 13.):

*Natus & ipse suos breviter concretus in artus,
Jactabat truncas ad cava buxa manus.*

Stace (*Theb.* viii. 222.) en fait aussi mention :

*Gemina ara sonant, Idaaque terga,
Es moderata sonum vario spiramine buxum.*

Le même poëte en parle encore (*Theb.* l. 7.) dans un endroit sur lequel Lutatius, son commentateur ancien, applique à la fois le mot *buxum* aux flûtes, & à la sandale de bois, *scabillum*, qui seroit aux musiciens à battre la mesure : *Tibia vel scabillum, quod in sacris tibicines pede sonare consueverunt.*

L'usage des flûtes phrygiennes de buis, que l'on faisoit dans les sacrifices de Cybèle, mit le buis sous la protection particulière de cette déesse : de-là vint l'épithète *Bérécyntie* que lui donna Virgile (*Æneid.* ix. 617.):

Ite per alta

*Dindyma, ubi adfuetis biforem dat tibia cantum:
Tympana vos buxusque vocat Bercyinthia matris
Idææ.*

Les mystères de Bacchus étoient célébrés ordinairement avec ceux de Cybèle; c'est pourquoi Stace appelle (ix. 479.) *bacchica* ces mêmes flûtes de buis :

Cùm bacchica mugit

Buxus, & insana maculant trieterida matres.

BULBUS, surnom de la famille *ATILIA*.

BULE. Voyez **ΒΟΥΛΗ**.

BULÉPHORE. L'empereur Constantin (*leg.* 7. *Cod.*) désigne par ce nom le receveur-général des droits du fisc, appelé ordinairement *Rationalis summa rei*. Ces receveurs étoient vêtus de riches habits, comme nous l'apprend le passage suivant d'Ammien-Marcellin (xxii. 4.). L'empereur Julien II, dit-il, ayant fait appeler un barbier, & voyant entrer dans sa chambre un homme richement vêtu, lui dit avec étonnement : je n'ai pas demandé un de mes receveurs, mais un perruquier : *Evenerat his diebus, ut ad demendum imperatoris capillum tonsor venire præceptus, introiret quidam ambitiosè vestitus; quo viso Julianus obstupuit: ego, inquit, non rationalem jussi, sed tonsorem acciri.* Ce passage sert encore à nous faire trouver l'étymologie de *buléphore*, qui veut dire, en langage corrompu, *porte-bulle*. Cet ornement fut en effet prodigué par les derniers empereurs romains, à des gens d'une naissance peu relevée. Voyez **BULLE**.

BULEUTÆ. Voyez **ΒΟΥΛΕΥΤÆ**.

BULEUTION. V. **ΒΟΥΛΕΥΤΕΡΙΟΝ**.

BULEUTICON, *βουλευτικόν*. C'étoit, selon Pollux, un endroit des théâtres grecs destiné aux vieillards & aux magistrats; de même que l'*éphébron* étoit destiné aux jeunes gens.

BULLA, étoit une marque qui distinguoit sur les calendriers romains, les jours heureux des jours malheureux. *Bulla* désigna peut-être aussi par la suite le calendrier lui-même. Pétrone est celui des écrivains latins qui ait parlé le plus clairement

de cet usage (c. 30.) : *Et qui dies beni, quique incommodi essent, distinguente-bullâ notabuntur.*

BULLÆ. Les Romains donnoient ce nom à des clous dont la tête étoit travaillée comme les bulles que l'on portoit pendues au cou, ou du même volume. Cette explication nous a été suggérée par l'examen des clous du panthéon que possédoit le comte de Caylus : la tête de l'un d'eux a trois pouces cinq lignes de diamètre ; la tête de l'autre n'a que deux pouces sept lignes ; & la bulle trouvée à Aix-en-Provence (que nous décrirons à l'article BULLE) a deux pouces trois lignes de diamètre. Il est très-probable que cette ressemblance de largeur, jointe à la ressemblance qu'offre la convexité des clous & des bulles, a fait donner aux premiers le nom des secondes.

Cicéron parle des clous avec lesquels on fortifioit les portes des temples, & dont les grosses têtes dorées formoient un bel ornement (*Verr. iv. 56.*) : *Bullas omnes aureas ex his valvis que erant & multa, & graves, non dubitavit auferre.* Le comte de Caylus a donné le dessin d'un des vantaux des portes du panthéon, & l'on y voit le bel effet que produisoient ces clous dorés. Nous lisons dans Plaute (*Afin. II. 4. 20.*) que les particuliers en faisoient aussi garnir les portes de leurs maisons ; & que l'on avoit un grand soin de les froter, afin de les rendre brillans :

Justin' in splendorem dari bullas has foribus nostris ?

Voyez CLOUS :

BULLÆ, ornement des baudriers. Les baudriers des anciens étoient ordinairement de cuir, & ils les fortifioient avec des clous dont les têtes larges & applaties faisoient un ornement. C'est sans doute à ces clous qu'ils donnèrent, par analogie, le nom *bullæ*. Varron (*de Ling. Latin. iv. 24.*) dit que le *bulteus* est une espèce de ceinture de cuir chargée de clous : *Bultum, cingulum à corio bullatum.* Virgile décrivant l'armure de Pallans, fait mention des *bullæ* de son baudrier (*Æneid. xii. 942.*) :

*Et nous fulserunt cingula bullis
Pallantis pueri.*

Aufone en parle aussi (*Eidyll. vi. 49.*) :

Et auratis fulgentia cingula bullis.

BULLÆ. } Les Romains appeloient *bullæ* des
BULLES. } ornementes qu'ils portoitent pendus à leurs cous. Les antiquaires ont traduit ce mot par celui de *bulles*, que nous emploierons à leur exemple. Nous parlerons d'abord des *bulles-d'or* que portoitent les enfans des patriciens, & ensuite des *bulles* de toute sorte de matières que portoitent les femmes & les hommes du peuple,

BULLE-D'OR. Plinè (xxxiii. 1.) dit que Tarquin l'ancien ayant vu son fils âgé de quatorze ans tuer un ennemi dans un combat livré aux Sabins, l'honora d'un éloge devant les Romains assemblés, & lui donna une *bulle-d'or*, & *bullâ aureâ donavit.* Il ajoute cependant que quelques-uns font remonter l'origine des *bulles-d'or* au fils d'Hostus, appelé depuis *Hostus Hostilius*, auquel Romulus en fit porter une, pour conserver le souvenir de sa naissance ; car il étoit le premier né des sabinnes enlevées. Macrobe (*Sat. i. c. 6.*) rapporte l'opinion commune sur la première origine des *bulles-d'or*. « Tarquin l'ancien régla, à ce que l'on croit, que les jeunes patriciens & ceux d'entre eux seulement dont les pères auroient exercé une magistrature à laquelle seroit annexé le droit de chaise curule, porteroient une *bulle-d'or* avec la robe-prétexte ». *Putant Priscum instituisse, ut patricii bullâ aureâ cum toga, cui prætexta prætextitur, uterentur duntaxat illi, quorum patres curulem gesserunt magistratum.*

Ce privilège fut étendu ensuite à tous les jeunes gens qui portoitent la prétexte, selon Festus : *Bulla aurea insigne erat puerorum prætextatorum.* L'usage en commença même à la naissance de ces enfans, qui la portoitent jusqu'à la prise de la robe virile ; ou toge ; c'est à-dire, jusqu'à l'âge de quinze ans. Nous l'apprenons de ce vers de Plaute (*Rud. iv. 4. 127.*) :

Et bulla aurea est, pater quam dedit mihi natali die.

Lorsque les enfans prenoient la toge & quittoient la *bulle* de l'enfance, ils la suspendoient au cou des dieux Lares, & leur consacroient leurs *bulles*. Cet usage fait reconnoître pour des Lares deux Hermès qui sont dans la cour du palais Impérial à Rome. Malgré leurs couronnes de laurier & la *bulle* qui pend à leur cou, on les avoit pris mal-à-propos pour des Apollons & pour des Alexandres. Perse fait allusion à cet usage (*Sat. v. 21.*) :

*Cum primùm pavido custos mihi purpura cessit,
Bullaque succinctis Laribus donata pependit.*

De-là vient l'épithète *bullati* que Pétrone donne à des statues des Lares (c. 38.) : *Inter hæc tres pueri candidas succincti tunicas intraverunt, quorum duo Lares bullatos super mensam posuerunt.* Il y a plusieurs exemples de statues des autres divinités qui ont été décorées de *bulles-d'or*. Le savant de Peyrefe disoit avoir vu une *bulle-d'or* suspendue par une chaîne du même métal au cou d'une Vénus de marbre trouvée auprès de Nîmes. L'inscription suivante rapportée par Gruter, & conservée autrefois dans les jardins du cardinal du Bellei, parle d'une *bulle* consacrée à Junon, avec une coupe & un trépied :

JUNONI. PLACIDAE
 CONSERVATRICI. AUGUSTAE
 CLAUDIA. SABBATIS
 BULLAM. D. D.
 ADDIT. ET. SCYPHUM. ET
 TRIPODEM. FORTUNAE. AUG.

Ficoroni a écrit un Traité sur une *bulle-d'or* trouvée en Italie, qu'il a intitulé *Bolla d'oro*. On y trouve une description & des dessins de cet ornement. Voici la description d'une autre *bulle-d'or*, que M. le président de Saint-Vincent a fait connoître à l'académie des inscriptions & belles-lettres, dont il est membre.

Le 9 août 1786, on a trouvé dans la tour de l'horloge du palais d'Aix-en-Provence, que l'on détruisoit, une *bulle-d'or*, faite en forme de lentille, de deux pouces trois lignes de diamètre, & de huit lignes d'épaisseur au centre. Elle étoit fixée à une agraffe d'or par trois crochets de même métal, qui la traversoient. Cette agraffe étoit plate & large de deux pouces. La *bulle* s'ouvroit à charnière; elle étoit pleine d'une substance humide que l'on n'a pas examinée. Elle n'étoit composée que d'une feuille d'or très-mince, unie, sans aucune gravure & sans aucun relief.

Les triomphateurs portoient aussi la *bulle-d'or* pendant la pompe du triomphe. Macrobe en est garant : *Bulla gestamen erat triumphantium, quam in triumpho pra se gerebant (loco citato)*. C'étoit, selon l'opinion commune, un talisman contre l'envie.

BULLES de toute sorte de matières. Les Grecs ne portoient point de *bulles*. Cet ornement n'appartient qu'aux Etrusques & aux Romains. Les enfans des patriciens portoient seuls des *bulles-d'or*; mais ceux des autres citoyens libres ou affranchis en portoient de différente matière. Nous l'apprenons du scholiaste de Juvénal (*Sat. v. 165.*), qui dit que les *bulles* étoient le symbole de la liberté, & que les pauvres en portoient de cuir ou pendues à une lanière de cuir : *Antiquitus nobilium pueri bullas aureas habebant : pauperum de loris, signum libertatis*. Voici les vers du satyrique sur lesquels le scholiaste s'exprime de la sorte :

*Etruscum puero si contigit aurum,
 Vel nodus tantum & signum de paupere loro.*

Ces *bulles* étoient creusées, & on les remplissoit de matières auxquelles on attribuoit la vertu de détruire les influences de l'envie ou de résister aux souhaits des ennemis, de préserver des maux physiques & moraux, &c. Celles que l'on conserve dans le cabinet de Sainte-Généviève ont peut-être renfermé des parfums; car elles sont percées de plusieurs trous, comme les castolètes.

Les femmes grecques ne portoient point de

bulle pendue au cou. Cet ornement n'appartient qu'aux Romains, à la grande vestale en particulier. Le sculpteur ancien d'un sarcophage de la villa Albani, qui a représenté les amours de Phèdre & les dédains d'Hippolyte, a donné mal-à-propos une *bulle* à cette infortunée belle-mère, qui vivoit dans les tems héroïques. Mais l'erreur d'un peintre chrétien qui en a donné une à Eve, sur un verre peint du vatican (*Buonar. eff. sep. alc. vetr. tav. 1. p. 11.*), est encore plus évidente.

Le cabinet de Sainte-Généviève renferme une petite *bulle* de bronze entière, & la plaque d'une seconde de même métal. La première est ovale; elle a environ dix lignes de longueur & quatre d'épaisseur. Une charnière placée au sommet de l'ovale que présente cette *bulle*, en réunit les deux parties. On voit sur la plaque du dessus les têtes de Domitien & de Domitia son épouse. Ces deux têtes sont en relief d'un côté, & en creux de l'autre; en sorte qu'on voit évidemment qu'elles ont été repoussées avec un outil. Sur la seconde plaque de *bulle* qui est dans le même cabinet, & qui ressemble en tout à la première par la matière, les dimensions & le travail, on a cru reconnoître Néron enfant dans une tête de jeune homme qui y est en relief. Derrière cette tête paroît une espèce de fouet, & on lit au-dessous ICALOS. La forme de l'ovale terminé d'un côté par une pointe un peu émousée qu'offrent les deux *bulles* du cabinet de Sainte-Généviève, sert à expliquer le passage suivant de Macrobe. Cet écrivain dit (*Saturn. 1. 6.*) que la figure d'un cœur exprimée sur la *bulle* des enfans, est destinée à leur apprendre qu'ils seront hommes lorsque leur cœur sera formé : *Nonnulli credunt ingenuis pueris attributum, ut cordis figuram in bulla ante pectus annetherent; quam inspicientes, ita demum se homines cogitarent, si corde praesarent*. Macrobe désignoit peut-être cet ovale par les mots *cordis figuram*; car on n'a point encore trouvé de *bulle* qui eût la forme exacte d'un cœur.

Le comte de Caylus a décrit deux *bulles* qu'il possédoit. Voici ses paroles (*Rec. d'antiq. iv. pl. 90. n. 1. 2. 3.*)

« On doit mettre dans le rang des amulettes les *bulles* de l'espèce de celle que présente ce numéro, & dont la matière étoit de métal. Leur forme ovale & pointue à une de ses extrémités, étoit assez agréable; le dessus tenoit d'un côté au fond par un mouvement de charnière; la pointe étoit arrêtée, & ne s'ouvroit qu'à volonté. Le numéro 3 rend toutes ces circonstances sensibles : cette espèce de boîte, dont le dessus ou le couvercle étoit orné de toutes les figures gravées ou de relief dont on vouloit l'embellir, renfermoit un objet de superstition, & mettoit en état de la porter commodément sur la poitrine. La *bulle* attachée à une gance passée autour du cou, étoit portée comme les *bulles-d'or* dont on paroît les enfans nobles. Les Romains paroissent avoir

inventé cette forme de *bulle*; du moins on n'en trouve pas d'exemples dans les monumens grecs».

Il dit de la seconde (*ibid.* III. pl. 82. n. 1.): «Ce morceau d'ivoire est une *bulle*. Elle est bien dessinée, bien travaillée, & disposée agréablement. Elle représente, sur le côté principal, le buste d'un enfant avec des ailes; sa tunique se termine autour du cou en espèce de fraise, & le bas est terminé par des pommes-de-pin & d'autres fruits. On voit au revers la lettre grecque Θ , placée au-dessus de ces caractères romains VIII, qu'on ne peut expliquer, ce me semble, qu'en disant que cet enfant est mort à l'âge de neuf ans. Il est à présumer que son père ou sa mère, conduits par un sentiment de tendresse, avoient fait fertir cette petite *bulle* pour la porter au cou; & qu'en mourant, ou après s'être consolés, ils l'avoient déposée dans la petite urne où on l'a trouvée, à Rome. Cette antiquité peut être mise au rang des monumens que l'on trouve rarement».

Spon a publié (*Miscellan. Erudit. antiq.*) plusieurs dessins de figures qui portent des *bulles*. On en voit une mieux exprimée sur un bas-relief de la villa Pamfili, que Winkelmann a publié & expliqué dans ses *Monumenti inediti*, n°. 189.

BULLES. On donna ce nom aux sceaux du moyen âge. Voyez SCEAUX.

BULLES DES PAPES. On désigne sous ce nom les lettres de la chancellerie romaine, scellées en plomb, qui répondent aux édits, lettres-patentes, provisions & autres ordonnances des princes séculiers. La différence qu'il y a entre les *bulles*, les *brefs* & les autres rescrits apostoliques, est que ces derniers ne sont scellés qu'en cire & avec l'anneau du pêcheur; tandis que les premières le sont toujours en plomb. Comme les *bulles* des papes forment la suite d'actes du moyen âge, la plus longue & la plus intéressante qui existe par rapport à l'Histoire & à la Diplomatique, nous nous croyons obligés d'en faire un article très-étendu. Malgré les anathèmes lancés par les papes contre les faussaires qui oseroient contrefaire ou falsifier leurs *bulles*, il y a plusieurs de ces actes que les Diplomatistes ont rejetés d'après certains principes & certaines règles convenues. Nous allons insérer ici ces règles telles qu'elles ont été réformées par les savans Bénédictins, auteurs de la *nouvelle Diplomatique*.

Nouvelles règles générales sur les bulles des papes.

I. Il n'est pas vraisemblable qu'il existe encore en original quelque ancienne *bulle* fautive. Voyez *Réflexions sur les règles & l'usage de la Critique du P. Honoré de Sainte-Marie. Tome I. pages 182. 283.*

Corollaire. Il doit exister peu, ou point de *bulles* fausses en original.

II. Les papes supposent & déclarent même dans leurs *bulles*, qu'il est ordinairement aisé de discerner les fausses des véritables, & de reconnoître les falsifications qu'on y auroit commises.

III. Il est plus facile de constater la fausseté des *bulles* anciennes, que de celles qui sont récentes, lorsque celles-là n'ont pas été fabriquées par des imposteurs contemporains.

IV. Il n'est ordinairement pas difficile de manifester la fausseté des *bulles*, même récentes.

V. Toutes les *bulles* fausses ne sont pas supposées.

VI. On ne doit pas présumer le faux dans les *bulles*, qui n'accordant que des grâces ordinaires, s'obtiennent aisément.

VII. Il n'est point de *bulle* fautive qui ne puisse être convaincue, soit par le style, soit par la forme de l'écriture, soit par la qualité du parchemin.

VIII. Le sceau, le fil, le parchemin & le style, peuvent également prouver la vérité & la fausseté d'une *bulle*.

IX. Ce n'est pas une règle sûre pour tous les siècles, que les évêques soient toujours traités, dans les vraies *bulles*, de frères par les papes, & que ceux-ci n'usent jamais du pluriel, en adressant la parole à une seule personne.

X. Une faute grossière contre la bonne latinité, peut bien rendre une *bulle* nulle; mais elle ne la convainc pas de faux.

XI. Des textes, même de l'Écriture-sainte, mal cités, ne suffiroient pas pour prouver la fausseté d'une *bulle*.

XII. Des *bulles* postérieures aux loix qui prescrivent qu'on y emploiera ou qu'on n'y mettra pas en usage un certain style, peuvent être nulles pour s'être écartées de ce style, ou pour ne l'avoir point suivi; mais d'en prendre occasion de les traiter de fausses, c'est quelquefois un parti qui n'est pas soutenable.

XIII. Une *bulle* qui se trouve dans le registre du pape, dont elle porte le nom, doit passer pour incontestable. *Gibert, Corp. Jur. Canon. t. I. p. 469. n. 9.*

XIV. Les *bulles* insérées dans les collections authentiques, doivent être reçues comme authentiques elles-mêmes, indépendamment de tout examen.

XV. On n'est point en droit d'exiger la représentation des *bulles* en original, & de rejeter leurs copies authentiques, sous prétexte qu'on ne peut vérifier sur celles-ci les règles établies par les constitutions pontificales, pour faire le discernement entre les *bulles* vraies & fausses.

XVI. L'antiquité des privilèges d'exemption accordés aux abbayes, même sans aucune réserve, n'est point un moyen légitime de suspicion.

XXVII. Une *bulle* décorée de privilèges en faveur d'un monastère, sans dérogation au concile de Chalcedoine, ne doit passer ni pour fautive ni pour suspecte.

XXVIII. Des *bulles* qui ne sont ni raclées, ni effacées en partie, qui ne laissent voir nul défaut dans le parchemin, le style, le fil, le sceau, & qui ne contiennent rien de honteux ni d'injuste, doivent être admises en justice sans aucune difficulté.

XXIX. C'est une fautive règle d'avancer que des *bulles*, quoique datées de siècles différens, sont l'ouvrage d'un imposteur; lorsqu'on y trouve les mêmes phrases, les mêmes préambules, les mêmes mots, les mêmes raisonnemens.

XXX. De toutes les preuves de fautive, surtout en fait de *bulles*, celle qui établit la fautive des dates, n'est pas la plus concluante, à moins qu'il ne soit question d'originaux, & que leur fautive ne soit ordinairement vérifiée sur plusieurs dates, dont l'erreur seroit intolérable & manifeste.

XXXI. Quoique l'auteur de la glose sur les Décrétales tienne pour faux tout instrument dont l'indiction est fautive; cette règle est sujette à bien des méprises.

Corollaire. On peut en dire autant, à plusieurs égards, des autres dates, & particulièrement de celle de l'Incarnation.

XXXII. Il n'est point vrai que les *bulles* datées de Rome, commençassent toujours l'année de l'Incarnation à Noël, ou bien au premier Janvier.

XXXIII. On ne doit pas conclure qu'une *bulle* est fautive ou suspecte, parce qu'elle est signée de quelque cardinal qui ne se trouve point dans les listes imprimées.

XXXIV. La différente orthographe des mêmes noms, en diverses signatures faites par les mêmes personnes, est une preuve frivole de la fautive des *bulles*.

XXXV. Une *bulle* devroit être regardée comme fautive, si, comparaison faite de son sceau avec ceux d'un grand nombre de pièces originales du même pape, il ne leur ressembloit presque en rien.

XXXVI. Une *bulle* doit paroître suspecte, lorsque son sceau n'est pas égal, mais plus enflé en quelques endroits, & en d'autres plus enfoncé.

XXXVII. Des points oubliés, des sceaux mis de travers, & autres défauts semblables, ne prouvent rien, ni contre la vérité, ni contre l'autorité d'une *bulle*.

XXXVIII. Il ne faut pas rejeter une *bulle* à cause d'une date ou d'une formule unique & sans exemple, dans les lettres des papes; pourvu que cette date ou cette formule ne soit pas totalement éloignée de l'usage & du génie du tems.

XXXIX. Des *bulles* qui seroient accorder par les papes des droits dont on seroit sûr qu'ils ne

s'attribuoient pas encore la disposition, seroient pour le moins très-suspectes.

XXX. De ce qu'une *bulle* est contradictoire d'une seconde *bulle* du même, ou d'un autre pape, il ne s'en suit pas qu'elle soit fautive.

Corollaire. Deux *bulles* contradictoires peuvent être vraies.

XXXI. Deux *bulles* authentiques peuvent être contradictoires.

XXXII. Une *bulle* qui a perdu son sceau, mais de l'existence duquel d'anciens monumens rendent témoignage, ne doit rien perdre de son authenticité.

Règles particulières sur les différentes espèces de constitutions ou lettres apostoliques, & sur l'écriture & le style des bulles.

I. Les privilèges & *bulles* - pancartes ont des caractères différens des simples *bulles*, ou décrétales; sur-tout depuis le dixième siècle, jusqu'environ le quinzième.

II. Les premières ne doivent pas être suspectes à cause de leur antiquité.

III. Quelques variations qu'on remarque depuis le milieu du neuvième siècle jusqu'au milieu du onzième dans les *bulles*, soit pancartes ou non, dans leurs dates, leurs formules, les titres qu'y prennent les papes, que leur donnent les notaires, ou que ces derniers s'attribuent à eux-mêmes; rien de tout cela ne peut convaincre ces pièces de faux, à moins qu'elles ne renferment les caractères des siècles précédens ou suivans, ou que leurs variations ne puissent convenir aux lettres apostoliques d'aucun âge.

IV. Une *bulle*-pancarte, qui, depuis le milieu du onzième siècle jusqu'au quatorzième, n'auroit ni la souscription, *servus servorum Dei*; ni la clause, *in perpetuum*; ou *salutem & Apostolicam benedictionem*; ou *tam presentibus quam futuris*, &c.; ni pour le moins les menaces, soit de malédiction, soit d'excommunication, soit de la colère des BB. apôtres Saint Pierre & Saint Paul, ni la conclusion *Amen*; ni la salutation *bene valete*; ni une ou deux formules des dates, dont la première seroit de la façon d'un notaire régional ou archiviste, &c.; l'autre, du bibliothécaire, chancelier, ou vice-chancelier, vice-camérier, &c.; du siège apostolique, ou de la sainte-église romaine; ni la date du lieu, ni celle du jour des calendes, &c.; ni l'année du pontificat, de l'indiction, de l'Incarnation, ni les cercles concentriques, ni la sentence ou devise, ni les lacs de soie, de cuir ou de chanvre, suivant les différens siècles; ni sur le sceau, la légende du pape, ni celles des apôtres S. Pierre & S. Paul avec leurs têtes: une pancarte privée de tout ou de la plupart de ces caractères, fût-elle du tems auquel elle seroit attribuée, parût-elle originale,

elle n'en devoit pas moins passer pour fautive.

V. Ce seroit une infigne méprise, que de rejeter des *bulles* de concession ou de confirmation de privilèges, mais non en forme de pancartes; sous prétexte qu'elles seroient dépourvues, en quelque tems que ce soit, de cercles, de monogrammes, de sentences, d'un ou de plusieurs *amen*, des dates de l'incarnation, de l'indiction, & même du pontificat, jusqu'en 1188.

VI. Une *bulle* non expédiée en forme de privilège ou de pancarte, & néanmoins revêtue de monogrammes, de signatures & de dates d'année, depuis le milieu du douzième siècle, jusqu'après la mort d'Alexandre III, devoit être regardée comme fautive; mais si elle ne renfermoit qu'un de ces trois caractères, il suffiroit de la compter parmi les très-suspectes.

VII. Depuis le douzième siècle inclusivement, les *bulles* plus ou moins solennelles ont des caractères propres & distinctifs.

Corollaire. I. On ne doit ni confondre ces *bulles*, ni exiger des unes les caractères particuliers aux autres.

Corollaire. II. Il est absurde de les tenir pour fausses ou suspectes, parce qu'elles ont les caractères qui leur sont propres, & qu'elles n'ont pas ceux qui leur sont étrangers.

VIII. On ne sauroit distinguer au douzième siècle les simples lettres des papes de leur *bulles* juridiques, que par leurs clauses comminatoires, déroatoires, conditionnelles, &c.

IX. On n'a pas besoin de recourir aux titres originaux, pour s'assurer qu'au douzième siècle les *bulles* non consistoriales n'étoient munies d'aucune signature, & que presque toutes ne portoient point d'autres dates que celles du lieu & du jour du mois.

Corollaire. Quand même les *bulles* renfermeroient quelque privilège, on ne pourroit rien conclure contr'elles, ni du défaut de signature, ni de leur petit nombre de dates, pourvu qu'elles ne fussent pas revêtues de la forme propre des pancartes.

X. La suppression des signatures des cardinaux, des dates de l'incarnation & de l'indiction, des cercles & des monogrammes, ne suffit pas pour rendre suspecte une *bulle* consistoriale, mais non-pancarte, ni en forme de privilège: principalement depuis le milieu du treizième siècle jusqu'au quinziesme.

XI. Des brefs revêtus de toutes les formalités propres de ces sortes de constitutions, & particulièrement de la clause *sub annulo piscatoris*, seroient très-suspectes de faux avant Eugène IV, pourvu qu'on en excepte le sceau & le commencement de la suscription.

XII. Un bref *sub sigreto secreto*, ou *sub annulo piscatoris*, scellé en plomb à la manière de *bulles*, seroit pour cela seul convaincu de faux

XIII. Le sceau mis à part, les brefs d'avant Pie II ne seroient pas suspects parce qu'on n'y auroit pas observé la forme dont ils sont communément revêtus.

XIV. L'omission de la formule *sub annulo piscatoris*, n'est pas suffisante pour faire suspecter un bref postérieur à Pie II.

XV. Une *bulle* scellée du sceau du pêcheur, sur-tout depuis le milieu du quinziesme siècle, seroit fautive, à moins qu'il n'y fût déclaré positivement qu'on auroit été obligé de s'en servir pour quelque raison importante. Avant cette époque, une semblable *bulle* seroit très-suspecte.

XVI. Les constitutions appelées *motus proprii*, seroient suspectes avant le milieu du quinziesme siècle.

XVII. Un *motus proprius* scellé, soit en plomb, à la manière des *bulles*, soit en cire rouge avec l'empreinte du sceau du pêcheur à la manière des brefs, seroit faux.

Règles sur l'écriture & le style des lettres.

I. Des *bulles*, pour être écrites en tout ou en partie avec des caractères lombardiques, ne doivent pas être suspectes avant le milieu du douzième siècle.

II. L'écriture gothique est depuis long-tems particulière aux *bulles*.

III. L'écriture italique est la seule qui soit reçue dans les brefs.

IV. Quelqu'humble & civil que soit le style des *bulles* des neuf premiers siècles, on n'en peut rien conclure contre la vérité de celles où il est employé depuis cette époque.

V. L'usage du pluriel dans les lettres des papes où ils ne parlent qu'à une seule personne, ne doit point rendre ces pièces suspectes avant le milieu du douzième siècle.

VI. Depuis le cinquième siècle jusqu'au neuvième, & même au-delà, une lettre dans laquelle le pape, adressant la parole à un empereur, n'useroit pas au moins quelquefois du pluriel, seroit suspecte; si ce n'est qu'elle fût extrêmement courte, ou que l'empereur ne fût hérétique ou schismatique, ou fauteur de sectaires, ou coupable de quelque crime public qui lui auroit attiré la correction du pape.

VII. Depuis le milieu du douzième siècle jusqu'au pontificat d'Innocent III, des *bulles* où l'on parleroit au pluriel à une seule personne, devroient passer pour très-suspectes, & pour fausses depuis son avènement au saint-siège.

VIII. Le nom de *fils* donné par les papes aux empereurs avant le milieu du cinquième siècle, seroit suspecter les lettres des premiers.

IX. A compter du neuvième siècle jusqu'au douzième, la dénomination de *fils* attribuée par les papes aux évêques dans les lettres qu'ils leur

écrivent, n'est point contr'elles un moyen légitime de suspension.

X. La qualité de *filz* appliquée dans les lettres des papes à des évêques qui n'auroient point été de leurs disciples ni de leur clergé, seroit contre elles un moyen de faux durant les huit premiers siècles & les cinq derniers.

XI. Les titres de *pontifes*, de *métropolitains*, de *souverains prélats*, déferés à quelques évêques de certains sièges distingués, par les papes, même dès la fin du cinquième siècle, ou le commencement du sixième, ne fournissent contre les lettres de ceux-ci nul prétexte de les regarder comme fausses ou suspectes, pourvu que ces titres ne soient pas renfermés dans la suscription.

XII. Le titre d'*archevêque* donné à quelques prélats au sixième & au septième siècle, & même dès la fin du cinquième, dans les lettres des papes, ne doit pas les rendre suspectes.

XIII. Jusqu'au treizième siècle, nulle *bulle* ne doit être réprouvée parce qu'elle appliqueroit aux évêques l'épithète *dilectus* ou *dilectissimus*; mais depuis cette époque, ce seroit un signe de faux.

XIV. Le titre de *très-saint* déferé aux évêques par les papes, même dans la suscription de leurs bulles, ne peut les rendre suspectes que depuis le onzième siècle, & les convaincre de faux que depuis le douzième.

XV. Les bulles qui ne désignent que par la première lettre de leur nom les personnes à qui ou dont elles parlent, ne sont pas pour cela suspectes.

XVI. Une *bulle*-pancarte qui ne seroit pas terminée par un ou plusieurs *amen*, aux onzième, douzième, treizième & quatorzième siècles, ne seroit pas à l'abri de tout soupçon.

XVII. Quoique l'invocation à la tête des bulles soit rare, ce n'est pas un vice qu'on puisse leur reprocher; si ce n'est depuis le douzième siècle.

XVIII. Une *bulle* de pape qui se qualifieroit *bulle*, sur-tout avant le treizième siècle, paroîtroit suspecte.

Règles sur les titres ou suscriptions des bulles, & sur leurs clauses pénales & comminatoires.

I. Ce n'est que plus de deux cents ans après que les papes commencèrent à changer de nom, qu'on pourroit rejeter leurs bulles, s'ils y prenoient encore celui qu'ils portoient avant leur papauté.

II. Ce ne seroit pas un moyen de faux avant le neuvième siècle, ni de suspicion depuis, si les papes marquoient dans leurs bulles le rang qu'ils tenoient parmi leurs prédécesseurs de même nom.

III. On ne doit pas tenir pour suspects aux treizième & quatorzième siècles, les rescrits dont

les suscriptions commencent par le nom propre des pontifes romains, suivi de celui du pape, & du chiffre ou du nombre qui dénote leur rang parmi leurs prédécesseurs de même nom.

IV. Depuis la fin du onzième siècle, une *bulle* où le nom du pape seroit placé après le nom de celui en faveur duquel elle auroit été expédiée, devroit ordinairement passer pour très-suspecte.

V. On ne sauroit rien conclure de l'omission d'*episcopus*, même avant *servus servorum Dei*, dans la suscription d'une *bulle* antérieure au onzième siècle.

VI. De-là en avant on ne peut rien inférer non plus, de ce que le titre de *pape*, ou celui d'*évêque*, *serviteur des serviteurs de Dieu*, auroit été omis, lorsque l'un se trouve substitué à l'autre.

VII. Le titre de *pape* pris à la tête des lettres ou bulles pontificales, ne suffit pas pour les convaincre de faux en quelque siècle que ce soit; mais il pourroit contribuer à les rendre suspectes avant le milieu du quatrième siècle.

VIII. Les titres des lettres apostoliques des septième ou huitième premiers siècles, ne sont point suspects d'altération; parce que le nom propre des papes y occupe le premier rang, sans être suivi de celui de leur dignité.

IX. Une *bulle* où le pape ne se donneroit point d'autre titre que celui d'*évêque de la ville de Rome*, seroit suspecte, si elle étoit postérieure au dixième siècle; & communément fausse, si elle l'étoit au onzième.

X. Les lettres apostoliques, soit antérieures au septième siècle, soit postérieures au onzième, dans lesquelles le pape se qualifieroit lui-même *apostolicus*, seroient très-suspectes avant le sixième siècle; après le milieu du douzième, elles devroient être regardées comme fausses.

XI. Quoique ce titre soit spécialement propre au dixième siècle, sans exclusion néanmoins des deux qui le précèdent, & de celui qui le suit, il ne se rencontre pas dans le plus grand nombre des privilèges du dixième.

XII. Les bulles ou lettres apostoliques des six premiers siècles, dans lesquelles les papes prédécesseurs de S. Grégoire, se seroient dits *serviteurs des serviteurs de Dieu*, nous paroîtroient pour le moins très-suspectes.

XIII. Dans l'intervalle du sixième au septième siècle, l'omission du titre *serviteur des serviteurs de Dieu*, n'est jamais un moyen de suspicion.

XIV. Aux douzième & treizième siècles, il faut tenir pour suspecte toute constitution ou décrétale que les papes ne commenceroient pas par leur nom propre, suivi, sinon d'*episcopus* & de *servus servorum Dei* tout-à-la-fois; du moins de cette dernière formule; & qui, au défaut de l'une & de l'autre, ne prendroient pas le titre de *pape*, avec le nombre qui marqueroit le rang qu'ils occupoient

occupoient parmi les prédécesseurs de même nom.

XV. On ne devoit pas balancer à regarder comme fausses, avant S. Grégoire-le-Grand, les lettres apostoliques où les papes prendroient le titre de souverains pontifes, ou de pontifes universels : mais depuis le sixième siècle jusqu'au neuvième, il suffiroit de les tenir pour suspectes ; & pour très-suspectes depuis Grégoire VII.

XVI. Quoique la formule *salutem & apostolicam benedictionem* soit affectée depuis le onzième siècle jusqu'au quatorzième, aux simples bulles, lettres ou décrétales, & qu'*in perpetuum* le soit aux bulles-pancartes & privilèges ; on ne fauroit en tirer des moyens de faux ni de suspicion, contre les bulles revêtues de la forme des privilèges, qui, au lieu d'*in perpetuum*, porteroient *salutem & apostolicam benedictionem*, ou seulement *tam presentibus quam futuris*, en supprimant *in perpetuum*, ou bien *in perpetuam memoriam*. Il en seroit de même des décrétales ou simples bulles, dont la suscription seroit terminée par quelque formule différente de *salutem*, &c.

XVII. Depuis le onzième siècle jusqu'au treizième, une bulle qui ne seroit ni pancarte, ni privilège, ni en forme de privilège, & qui porteroit néanmoins la formule *in perpetuum*, paroîtroit suspecte.

Règles sur les clauses pénales & comminatoires des bulles.

I. Les clauses des bulles qui imposeroient aux contrevenans une peine pécuniaire avant le sixième siècle, convaincroient ces pièces de faux, répandroient de violens soupçons sur celles qui précédroient le commencement du huitième ; mais depuis cette époque jusqu'aux célèbres donations faites aux papes par les rois de France, ces clauses ne rendroient que suspectes les bulles où elles seroient énoncées.

II. Depuis le quatrième siècle révolu jusqu'à Grégoire VII, les imprécations & malédictions, loin de convaincre de faux les bulles des papes, n'y répandent pas même le plus léger soupçon.

III. Après l'élevation de Grégoire VII sur le saint-siège, les imprécations seroient une preuve de faux, ou tout au moins formeroient contre une bulle de violens soupçons ; si ce n'est que l'exception à cette règle ne fût appuyée sur des momens particuliers & incontestables.

IV. Les clauses de malédiction, d'imprécation & d'anathème, sont le style ordinaire des bulles-privilèges depuis le septième siècle jusques vers la fin du onzième.

V. Les clauses comminatoires des bulles-privilèges, ne peuvent leur porter aucun préjudice, ni par leur trop grande antiquité, ni par leurs varia-

Antiquités, Tome I.

tions & leurs différences d'avec celles du même tems ; particulièrement quand cette diversité ne roule que sur des termes, ou sur le plus ou le moins de menaces, de malédictions & d'anathèmes.

VI. Quoique la clause qui défend aux empereurs, princes, seigneurs, évêques, d'enfreindre les privilèges émanés du saint-siège, ne fût pas encore passée en style au tems de S. Grégoire-le-Grand, elle ne doit pas rendre suspectes celles où elle se rencontre.

VII. La même clause expressément appliquée aux rois depuis le douzième siècle, feroit un soupçon légitime contre les bulles où elle seroit inférée.

VIII. Une bulle ne seroit pas suspecte, quand même son auteur défendrait à ses successeurs, sous peine d'anathème, d'y donner atteinte ; pourvu qu'elle ne fût pas postérieure au douzième siècle.

IX. Les clauses : *Decernimus*, &c. *Si qua*, &c. *Cunctis*, &c. renouvelées ou renvoyées après les dates, pourroient faire soupçonner les bulles antérieures au commencement du dixième siècle, ou postérieures à la fin du onzième ; mais depuis le douzième, elles deviendroient des moyens de faux.

Corollaire. La transposition ou réitération de ces formules ne seroit pas des caractères défavantageux aux dixième & onzième siècles.

Règles particulières sur les dates des bulles.

I. Les bulles ont presque toujours exactement marqué la date du jour du mois, quoiqu'elle soit plus rarement conservée dans les copies des anciennes lettres des papes.

II. Pendant les cinq à six premiers siècles, la date du jour s'exprimoit par les calendes, les nones & les ides.

III. Depuis environ la fin du sixième siècle, jusques vers celle du onzième, il ne faut pas avoir pour suspectes des bulles qui se servent simplement du quantième du mois, au-lieu des calendes, &c.

IV. La répétition du jour du mois à la fin de la principale des deux formules de dates qu'on employoit autrefois dans les privilèges, rendroit une bulle suspecte après le commencement du douzième siècle, & fautive après sa révolution.

V. Les brefs postérieurs à l'an 1450, doivent être datés du quantième du mois ; la date du jour des calendes, nones & ides, étant désormais réservée aux bulles.

VI. Une pancarte ou bulle en forme de privilège n'est pas suspecte, sur-tout dans le moyen-âge, pour avoir été dressée & datée en différens jours.

Y y y

VII. Dès le cinquième siècle, les papes ont varié dans la manière de dater, ou de ne pas dater leurs lettres d'un ou de deux consuls, de celui d'Orient ou d'Occident.

VIII. Toute *bulle* d'un pape postérieur au commencement du septième siècle, portant la date d'un ou de deux consuls, autres que les empereurs, doit être déclarée fautive.

IX. L'omission de la date des empereurs dans les *bulles*, même depuis le milieu du sixième siècle jusqu'au milieu du onzième, ne doit pas être envisagée comme un moyen de faux ni de suspicion.

X. Une *bulle* plus récente que le commencement du neuvième siècle, seroit au moins très-suspecte, si elle portoit la date des empereurs de Constantinople. Elle le seroit également, si elle faisoit usage de cette date avant les commencemens du sixième siècle.

XI. Toute *bulle* datée de l'année de l'empereur d'Occident, depuis l'an 924 ju'qu'en 962, seroit évidemment fautive.

XII. Une *bulle* datée du consulat ou d'après le consulat d'un empereur, si elle ne pouvoit convenir qu'à un pape du dixième siècle, seroit suspecte; si elle étoit datée du onzième, le soupçon deviendroit violent: mais si elle se rapportoit à un pontife romain du douzième siècle ou des suivans, elle devoit être réputée fautive.

XIII. Toute *bulle* postérieure au commencement du douzième siècle, datée de l'année d'un empereur, seroit non-seulement fort suspecte, mais même fautive, si elle ne pouvoit être excusée par quelque raison particulière, appuyée sur des faits constans.

XIV. Il y auroit sujet de tenir pour suspectes les lettres des papes antérieures au cinquième siècle, si elles portoitent la date de l'indiction.

XV. Depuis le milieu du cinquième siècle, ni l'omission de l'indiction, ni son usage dans les lettres apostoliques, décrétales ou simples *bulles*, ne décident pour ou contre leur vérité.

XVI. Des pancartes ou *bulles* en forme de privilèges, plus récentes que le onzième siècle, & plus anciennes que le quinzième, dans lesquelles l'indiction seroit supprimée, deviendroient suspectes, & même très-suspectes, pendant le cours des douzième & treizième siècles.

XVII. Depuis Eugène IV, les *bulles* ou brefs, qui, dans leur date propre, & non dans celle de leurs certificats, marqueroient l'indiction, prouveroient par-là leur faulxeté.

XVIII. On ne peut rien conclure contre des *bulles* dont l'indiction, au lieu de commencer au premier septembre, seroit comptée du 25 décembre, du premier janvier, & même du 25 mars, pour ne rien dire de Pâques.

XIX. Une *bulle* postérieure au onzième siècle seroit très-suspecte, si la date portoit la formule *regnante Christo*, &c. ou *regnante in perpetuum Domino Deo*. Mais avant le commencement du douzième, il ne s'en suivroit rien de préjudiciable à sa vérité.

XX. La date de l'incarnation ne doit point passer pour un moyen suffisant de faux, depuis que cette ère eut été publiée par Denis-le-Petit; mais supposé qu'elle se trouvât dans des *bulles* du sixième siècle, elles ne seroient pas exemptes de suspicion.

XXI. Toutes espèces de *bulles* portant la date de l'incarnation avant Léon IX, ou l'omettant depuis, ne doivent pas pour cela seul être jugées faulxes ou suspectes.

XXII. Une *bulle*-pancarte, ou en forme de privilège, qui ne seroit pas datée de l'année de l'incarnation, depuis le commencement du douzième siècle, seroit suspecte; elle le seroit beaucoup, si elle ne portoit pas même la date de l'ère chrétienne.

XXIII. Une simple *bulle* ou décrétale datée de l'incarnation, à compter de l'an 1150 jusq'en 1250, ou à-peu-près, seroit très-suspecte.

XXIV. Après le milieu du treizième siècle, mais particulièrement sur ses dernières années, la date de l'incarnation ne devoit pas rendre une *bulle* suspecte, de quelque forme que cette *bulle* fût revêtue.

XXV. La date de l'incarnation, caractère essentiel, ou du moins ordinaire aux *bulles* postérieures à Eugène IV, ne souffre point d'autre exception que celle de certaines *bulles* hétéroclites, qui unissent la suscription des *bulles* avec les dates des brefs, ou la suscription des brefs avec les dates des *bulles*.

XXVI. Depuis la fin du quinzième siècle, une *bulle* qui dateroit de l'année de l'incarnation, sans énoncer ce terme, seroit suspecte, excepté le cas de la règle précédente.

XXVII. Le commencement de l'année de l'incarnation est sujet à des variations si fréquentes dans les *bulles*, qu'on ne sauroit rien conclure contre leur vérité des divers points d'où il se prend; si ce n'est pendant des intervalles, pour l'ordinaire assez courts.

Corollaire. I. Il est faux que dans les *bulles* des siècles XI, XII & XIII, la date de l'incarnation commence toujours à Noël.

Corollaire. II. Il est faux que depuis Eugène IV, on ne trouve point d'apparence de variation dans la chancellerie romaine, & que désormais l'année de l'incarnation y ait toujours été comptée d'une manière uniforme.

XXVIII. Les *bulles* où cette date seroit marquée selon le calcul Fisan, ne devoient être

chargées d'aueun soupçon, au moins durant le siècle qui suivit le pontificat de Léon IX.

XXIX. Une *bulle* qui s'attacheroit au calcul Pisan après le milieu du douzième siècle, deviendroit suspecte; mais depuis le commencement du treizième, à peine pourroit-on ne la pas traiter de fausse.

XXX. Toute *bulle* dont la date de l'incarnation anticiperoit celle qui étoit en usage chez les François, non-seulement de neuf mois entiers, mais même de quinze à seize, ne seroit pas suspecte vers la fin du onzième siècle, & même jusqu'en 1130, tout au moins.

XXXI. Depuis le commencement du treizième siècle, une *bulle* seroit convaincue de faux, pour avoir suivi cette manière de dater.

XXXII. La date du pontificat des papes ne doit point être regardée comme une preuve suffisante de la supposition de leurs *bulles*, si ce n'est avant le sixième siècle.

XXXIII. On auroit raison de suspecter des lettres apostoliques qui porteroient la date du pontificat durant le sixième siècle.

XXXIV. Si depuis le septième cette date n'est point un signe de la fausseté des privilèges, elle en est un de leur vérité depuis le dixième.

XXXV. Avancer que les *bulles* des papes ne portent la date du pontificat que depuis leurs différends avec les empereurs au sujet des investitures, c'est une règle évidemment fausse.

XXXVI. Toute *bulle*-pancarte, qui depuis le milieu du onzième siècle, ne seroit pas datée de l'année du pontificat, seroit très-suspecte.

XXXVII. De simples *bulles* datées de l'année du pontificat, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'environ l'an 1188, ne seroient pas à couvert des soupçons les plus violens.

XXXVIII. Toute *bulle* postérieure à l'an 1220, dépourvue de la date du pontificat, seroit fausse ou très-suspecte.

XXXIX. Quoiqu'on n'ait commencé qu'au moyen-âge à se servir de la date du lieu d'une manière constante, les siècles précédens en fournissent assez d'exemples pour qu'on ne puisse suspecter, ni qui pis est, accuser de faux les *bulles* où cette date se trouveroit énoncée.

XL. Les *bulles* postérieures aux commencemens du douzième siècle, dans lesquelles manqueroit la date du lieu, seroient exposées aux soupçons les plus forts.

XLI. Une *bulle* plus récente que le milieu du douzième siècle, & qui seroit revêtue de deux formules de dates, dont l'une commenceroit par *scriptum*, & l'autre par *data*, seroit très-suspecte; mais depuis le commencement du treizième, il faudroit la tenir pour fausse.

XLII. On ne devoit pas ajouter foi à une *bulle*

qui, depuis le commencement du douzième siècle, porteroit dans la formule de sa date, *summi & universalis papa in sacratissima B. Petri sede*.

XLIII. Une *bulle* ordinaire, & non en forme de privilège, qui réuniroit les dates de l'année, de l'indiction, de l'incarnation & du pontificat, seroit suspecte depuis Grégoire VII, très-suspecte depuis Urbain II, jusqu'à Innocent II, & fausse depuis ce dernier jusqu'à Grégoire VIII.

XLIV. Les *bulles*-pancartes des douze & treizième siècles seroient suspectes, si elles supprimoient quelques-unes des dates suivantes, ou si elles ne leur donnoient pas cet arrangement: le nom du lieu, celui du dataire, le jour du mois exprimé par les calendes, nones ou ides, l'indiction, les années de l'incarnation & du pontificat.

XLV. Toute *bulle*, hors le cas de celles que nous appelons irrégulières ou hétéroclites, parce qu'elles empruntent ou les dates des brefs, ou leurs suscriptions, seroient très-suspectes, ou même fausses, depuis Eugène IV, si elles ne suivoient pas cet ordre dans leurs dates: le lieu, l'année de l'incarnation, le jour des calendes, &c. & l'année du pontificat.

Règles sur les suscriptions, les chanceliers & les écrivains des bulles.

I Les anciens privilèges accordés par les papes, n'étoient point signés à la manière des *bulles* d'aujourd'hui, ni des pancartes postérieures au commencement du douzième siècle; mais ils énonçoient simplement au-dessous du texte, qu'ils avoient été écrits par tel notaire régionalnaire ou archiviste, & datés ou délivrés par tel bibliothécaire.

II. Tous les notaires de la sainte église romaine pouvoient dresser, & quelquefois même expédier en chef les privilèges du saint-siège.

Corollaire. On ne peut rien conclure contre la vérité d'une *bulle*, de ce qu'elle seroit écrite de la main d'un notaire différent d'autres notaires ou archivistes, qui auroient dressé de pareilles pièces la même année, la même semaine, le même jour.

III. Un privilège postérieur au sixième siècle, & plus ancien que le douzième, au bas duquel, quoiqu'entier & original, il ne seroit pas exprimé qu'il auroit été écrit par un notaire ou archiviste, &c. ou donné par un bibliothécaire, chancelier, primitier des notaires, seconclier, nomenclateur, &c. ou du moins par un écrivain archiviste ou notaire, &c. devoit être regardé comme suspect.

IV. Le titre d'archiviste, & même celui de notaire régionalnaire, exprimé dans la suscription,

ou plutôt dans la formule de la date d'une *bulle* d'après la fin du douzième siècle, rendroit cette *bulle* très-suspecte.

V. Hors les siècles où l'on prouveroit qu'il y auroit eu plusieurs bibliothécaires à la fois, on auroit lieu de tenir pour suspecte une *bulle* non-originale, expédiée par un bibliothécaire distingué de celui qu'on sauroit, par des monumens certains, avoir été revêtu de cette dignité.

VI. Tout privilège postérieur au treizième siècle, dont la date énonceroit qu'il auroit été expédié par un bibliothécaire du saint-siège ou de la sainte église romaine, seroit fort suspect.

VII. Quoique le titre de chancelier ne fût pas rare dans les *bulles* postérieures au neuvième siècle, depuis le treizième révolu, celles au bas desquelles on remarqueroit cette qualité, devroient passer pour suspectes; & pour très-suspectes depuis le quinziesme.

VIII. Le titre de *vice-chancelier* dans les dates des *bulles* antérieures au onzième siècle, seroit suspect.

IX. Une *bulle* datée par un vice-chancelier différent de celui qu'on fait avoir porté ce titre, sur-tout aux douzième & treizième siècles, ne fournit aucun prétexte de suspicion.

X. Si depuis environ 1230, le titre de *maître* ne précédoit pas celui de vice-chancelier, cette omission dans les pancartes les rendroit suspectes. Un siècle plutôt la seule qualité de *maître* employée dans les formules de ces pièces, y jeteroit au moins de violens soupçons; mais elle seroit la preuve de leur fausseté pendant les onze premiers siècles.

XI. A juste titre soupçonneroit-on des *bulles* dans les dates desquelles, depuis le commencement du quinziesme siècle, on rencontreroit le titre de vice-chancelier.

XII. Pendant les quatorze premiers siècles, les *bulles* au pied desquelles des officiers souscrivoient avec les titres de dataires ou de prodataires, devroient être estimées fausses, & du moins suspectes, durant les cent-cinquante années suivantes.

XIII. Dans les premiers siècles, la souscription ou la salutation, *Deus te incolumem custodiat, &c. bene valete*, & autres semblables, devroient être de la propre main du pape, qui ne signoit point autrement ses lettres ordinaires.

XIV. Les actes synodaux & les privilèges accordés dans les conciles de Rome, étoient signés du pape & des évêques, suivant la forme commune; c'est-à-dire, que chacun des pères mettoit son nom au bas de ces actes. Mais des lettres apostoliques qui n'auroient point été données dans un concile, & qui néanmoins porteroient dans la souscription le nom du pape, seroient suspectes avant le onzième siècle, & très-suspectes,

si elles n'avoient la forme que de simples lettres ou décrétales.

XV. La coutume vouloit que la souscription *bene valete* fût placée au-dessous du texte des privilèges: mais à cela près, sa situation n'est pas constante.

XVI. Une *bulle*-pancarte ou privilège, dans laquelle, depuis le huitième siècle jusqu'au quinziesme, la salutation finale *bene valete* seroit supprimée, deviendroit suspecte.

XVII. Depuis le milieu du onzième siècle, la formule *bene valete* est représentée en monogramme ou chiffre.

XVIII. Une *bulle* non en forme de privilège, & cependant revêtu du monogramme *bene valete*, seroit pour le moins suspecte, si elle étoit postérieure au milieu du douzième siècle.

XIX. Avant le douzième siècle, les privilèges accordés au concile par les papes, ne doivent pas être réprouvés uniquement pour avoir été souscrits par des personnes absentes au tems du concile.

XX. Les *bulles* portant la souscription du nom du pape, quoique d'une autre main que de la sienne, ne sont ni fausses ni suspectes, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'au quinziesme.

XXI. Le nombre des *bulles* signées du nom du pape & des cardinaux, est très-petit en comparaison de celles qui ne le sont pas.

XXII. Toute *bulle* qui, n'étant point en forme de privilège, seroit signée du nom du pape & des cardinaux, devroit être regardée comme très-suspecte depuis le milieu du douzième siècle jusqu'au quinziesme.

XXIII. Les pancartes, depuis Innocent II jusqu'au quinziesme siècle, seroient justement rejetées, si elles n'étoient pas munies des signatures des cardinaux.

XXIV. On auroit tort de soupçonner les *bulles* qui, dans le cours des dixième, onzième & douzième siècles, énonceroient qu'elles auroient été dressées en présence de témoins dont elles rapporteroient les noms, quoiqu'ils n'eussent pas signé ces pièces, ou qu'ils ne l'eussent fait que par des croix.

XXV. Les *bulles* où les papes, après la fin du neuvième siècle, auroient fait apposer le chiffre ou monogramme de leur nom, seroient très-suspectes; on pourroit les déclarer fausses, si elles étoient du onzième.

XXVI. Des *bulles*-pancartes ou privilèges sans devises ou sentences depuis le commencement du douzième siècle, & même depuis le milieu du onzième, seroient suspectes.

XXVII. Toute *bulle* revêtu d'une sentence différente de celles qu'on sauroit certainement avoir été prises par un pape, seroit très-suspecte;

à moins qu'on ne pût alléguer en faveur de l'exception, quelques raisons solides fondées sur des faits.

XXVIII. Les *bulles* qui, depuis environ les commencemens du quatorzième siècle, seroient privées de certaines signatures hors d'œuvre, soit au-dessus, soit au-dessous des replis, soit sur le dos de ces *bulles*, devroient passer pour suspectes.

Règles particulières sur les sceaux des bulles.

I. Les sceaux de plomb, quelqu'anciens qu'ils soient, ne peuvent rendre suspecte aucune *bulle*.

II. On ne doit pas exiger que les sceaux des *bulles* antérieures au douzième siècle, soient frappés d'une manière aussi uniforme qu'ils le furent dans la suite.

III. Dans les *bulles* postérieures au douzième siècle, on ne doit pas regarder comme un défaut, que les lettres qui forment la légende des apôtres S. Pierre & S. Paul, soient différemment arrangées; pourvu que ce ne soit pas sous les mêmes papes.

IV. Depuis le commencement du quatorzième siècle, les armes de certains papes, répandues ou simplement placées sur le revers des plombs revêtus d'ailleurs des inscriptions ordinaires, loin de jeter des soupçons sur les *bulles* où elles se trouvent, pourroient rendre suspectes celles des mêmes papes où elles ne se trouvoient pas.

V. Après le douzième siècle au plus tard, on doit réprouver comme fausses les *bulles* postérieures au sacre des papes, si leur sceau, du côté de la tête, ne représente pas les faces des apôtres S. Pierre & S. Paul, séparées par une grande croix, & si leur revers ne porte pas la légende des papes consistant dans leur nom, le titre de *pape*, désigné par ces deux lettres *P. P.*, & un chiffre romain, qui annonce le rang qu'ils tiennent parmi leurs prédécesseurs de même nom.

VI. On doit admettre les *bulles* dont le sceau, sans nom de pape & vuide d'un côté, est rempli de l'autre à l'ordinaire par les têtes des apôtres S. Pierre & S. Paul; pourvu néanmoins que le pape qui les a données, n'ait pas été sacré, mais seulement élu avant la date des *bulles*.

VII. Il est essentiel aux brefs d'être scellés en cire rouge.

VIII. Avant le douzième siècle, on ne doit pas tirer des moyens de faux ni la suspicion de la matière des lacs qui attachent les sceaux des *bulles*.

IX. Si depuis la fin du douzième siècle, les sceaux des *bulles* en forme rigoureuse, n'étoient pas attachés avec des cordelettes de chanvre, & ceux des *bulles* en forme gracieuse, avec des lacs

de soie, ou du moins de laine, on feroit en droit de rejeter ces pièces.

X. Quoique depuis environ le milieu du douzième siècle, il soit assez ordinaire aux *bulles* en forme gracieuse d'être revêtues de soie, mi-partie de rouge & de jaune, on ne peut pas tirer de-là un moyen de suspension.

XI. Si depuis environ le milieu du treizième siècle jusqu'au seizième, les lacs des *bulles* en forme gracieuse n'étoient pas mi-partie de rouge & de jaune, il y auroit sujet de les suspecter.

BULLIS, en Illyrie. ΒΥΛΛΙΟΝΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. (*Pellerin*).

O. en or.

O. en argent.

BUPALUS, célèbre sculpteur, qui vivoit vers la soixantième olympiade. Pline rapporte un trait singulier de son art. *Bupalus* avoit fait, dans l'isle de Chio, une Diane, & l'avoit fait poser en un lieu élevé : quand on entroit dans ce lieu, le visage de la déesse paroïssoit triste & sévère; mais lorsqu'on en sortoit, le même visage avoit un air gracieux & souriant. C'est ce *Bupalus* qui fit la première statue de la Fortune pour les habitans de Smyrne.

BUPHAGUS, surnom donné à Hercule à cause de sa gourmandise. Elle étoit si grande, que les Argonautes, craignant qu'il ne dévorât lui seul toutes leurs provisions, l'obligèrent de sortir de leur navire. On dit qu'un jour Hercule ayant enlevé des bœufs à un paysan, en mangea un tout entier dans un seul repas : aussi ajoute-t-on qu'il avoit trois rangs de dents. Voyez HERCULE. Ce mot vient du grec βῆς, bœuf, & de φάγειν, manger.

BUPHONIES. Voyez. DIIPOLIES.

BURA, dans l'Arcadie. ΒΟΥΡΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia-Domna, de Caracalla & de Géta.

BURAIICUS ou BARAIICUS, surnom d'Hercule, pris d'une ville d'Achaïe de ce nom, célèbre par l'oracle de ce héros déifié. La manière dont se rendoit cet oracle, étoit fort singulière. Après que ceux qui venoient le consulter avoient fait leur prière dans le temple, ils jetoient au hasard quatre dés, sur les faces desquels étoient gravées des figures, & ils alloient ensuite consulter un tableau où ces hiéroglyphes étoient expliqués. On prenoit pour la réponse du dieu l'interprétation qui répondoit à la chance amenée. On consulta depuis par les dés la Fortune de Préneste & l'oracle de Géryon à la fontaine d'Apono.

BURRA. Les Romains portèrent souvent ce surnom, qui étoit synonyme de *rufa*, rousse. Il étoit relatif à la couleur de leurs cheveux. *Burrum dicebant antiqui*, dit Festus, *quod nos dicimus rufum*.

BURRANICA, boisson des gens de la campagne. C'étoit du lait mêlé avec du moût. La couleur rouille de ce mélange le faisoit appeler *burránica*. *Burránica potio*, dit Festus, *appellatur lacte commixtum sapa, à rufo colore, quem burrum vocant*. Ovide (*Fast. iv. 778.*) parle de cette boisson :

*Dum licet, appositâ velut in cratere camellâ,
Lac nitidum potes, purpureamque sapatam.*

BURRUS. Ce surnom désignoit un homme dont les cheveux étoient roux ou très-blonds. Martial a fait une épigramme (*iv. 45. 1.*) sur le fils d'un certain Parthénus, qui portoit le nom de *Burrus* :

*Hæc tibi pro nato plenâ dat latus acerrâ,
Phæbe, Palatinus munera Parthenius,
Ut qui prima novo signat quinquennia lustro,
Impleat innumeras Burrus Olympiadas.*

BURSIO, surnom de la famille *JULIA*.

BUSIRIS. L'histoire de ce prince est fort embrouillée. Diodore de Sicile parle de plusieurs *Busiris* qui ont régné en Egypte, & dont le dernier bâtit la superbe ville de Thèbes, appelée par les Egyptiens *la Cité au Soleil*. Suivant cet auteur, *Busiris*, en langue égyptienne, signifioit le *sépulcre d'Osiris*; & c'est-là l'origine de la fable tant célébrée par les Grecs, que *Busiris*, roi d'Egypte, étoit si barbare, qu'il faisoit égorger tous les étrangers. Tous ceux en effet qui avoient les cheveux roux, étoient immolés à Typhon; & comme cette couleur étoit rare en Egypte, les victimes étoient presque toujours prises parmi les étrangers. On supposa ensuite que *Busiris* avoit été lui-même immolé par Hercule, qu'il avoit eu la hardiesse de traiter comme les autres. Voici la fable telle qu'on la trouve chez les auteurs grecs & latins.

Busiris étoit fils de Neptune & de Lyfiniasse, fille d'Epaphus; d'autres disent de Lybie, fille du même Epaphus, laquelle donna son nom & des loix à la Lybie. Il régnoit en Egypte quand Hercule y passa, après avoir tué Anthée. La récolte avant été très-mauvaise sur les bords du Nil pendant neuf années de suite, on vit arriver de Chypre un devin nommé Thrasius, ou, selon quelques-uns, Pygmalion, qui assura que, pour mettre fin à ce fléau, il falloit immoler tous les ans un étranger à Jupiter. Cette dénonciation prophétique fut exécutée, par ordre de *Busiris*, sur le devin lui-même. Ovide appelle Thyeste celui qui fut la première victime de ce sacrifice. *Busiris* traitoit depuis de la même sorte tous les étrangers. On préparoit ce sort rigoureux à Hercule; on l'avoit pris, & on le menoit lié à l'autel: mais il rompit ses chaînes, tua *Busiris*, Iphidamas son

fils, & Chalbes, son héraut-d'armes. Virgile voulant désigner la haine que l'on avoit pour la mémoire de *Busiris*, l'a surnommé *illaudatus* (*Georg. 11. 4.*):

*Quis aut Eurysthea durum,
Aut illaudati nescit Busiridis aras?*

Cependant Isocrate a composé l'éloge de *Busiris*. *BUSIRIS*, dans l'Egypte. *BOYCIPITON*. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

BUSTA GALLICA. Après que les Gaulois qui avoient pris Rome eurent été battus & repoussés par Camille, on rassembla les corps de ceux qui avoient péri dans le combat, & on les brûla dans l'endroit de Rome qui fut appelé pour cette raison *busta Gallica*. C'est Varron (*de Ling. Lat. 1v. 32.*) qui nous apprend cette étymologie; & Tite-Live (*xxii. 14.*) place les *busta Gallica* au milieu de la ville, *mediâ urbe*. Marliani croit qu'ils étoient dans l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-André in *Portogallo*, dans la quatrième région. Mais Nardini & quelques autres les transportent dans la troisième région, auprès du Colisée.

BUSTE. Les collections d'antiques renferment plus de *bustes* que de statues; mais tous les anciens peuples n'ont pas contribué à cette abondance. Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'antiq. 1v. pl. 12. n. 4.*) le dessin d'une tête sculptée par un artiste égyptien. On doit la regarder, dit-il, comme le fragment d'une statue; car je crois que l'on peut dire, avec certitude, que les Egyptiens n'ont point fait de *bustes*; du moins je n'en ai jamais vu, & je n'en ai pas entendu citer.

Quant aux Grecs, on peut regarder leurs *bustes* comme des modèles inimitables, lors même qu'ils travailloient à Rome sous les empereurs; de sorte qu'il est difficile de prononcer, en voyant un *buste* antique, s'il a été fait en Italie ou en Grèce.

On remarque avec étonnement, que, malgré la décadence sensible des arts sous les empereurs, leurs médailles & la plupart des pierres gravées qui les représentent, sont néanmoins d'un travail précieux & fini. Winkelmann nous apprendra les raisons de cette singularité. « Lorsque l'art, dit-il, » (*Hist. de l'Art, l. 4. c. 6.*) avança de plus en plus vers sa décadence, & que le tems fut venu, » où l'on fit moins de statues nouvelles, à cause » du grand nombre des anciennes, la principale » occupation des artistes fut de sculpter des têtes » & des *bustes*; c'est aussi dans ces objets que le » dernier tems de l'art s'est singulièrement distingué. Il n'est donc pas si étrange que quelques-uns se l'imaginent, de trouver non-seulement » des *bustes* passables, mais encore de fort belles » têtes, telles que celles de Macrin, de Septime-Sévère & de Caracalla.... Peut-être que Lyssippe n'auroit pas mieux fait la tête du Caracalla-Farnèse; toute la différence qu'il y a, c'est que le

« maître qui fit ce *buste* n'auroit pas été capable de faire une figure comme Lyfippe ».

On trouve à Rome plusieurs *bustes* faits du tems des Antonins, qui peuvent être regardés comme des prodiges de l'art, relativement à leur exécution. Dans la villa Borghèse feule, on voit trois *bustes* de Lucius Vêrus, & trois autres de Marc-Aurèle, sur-tout un de chacun de ces princes plus grands que la nature, tous de la beauté la plus parfaite. Ils furent découverts au commencement de ce fiècle sous de grandes daïles, à quatre milles de Rome, dans l'endroit appelé *Aqua Traversa*, sur la route de Florence. Le palais Ruspoli renferme aussi un des plus beaux *bustes* de ce même Lucius Vêrus; c'est le portrait de ce prince représenté dans sa jeunesse avec le menton ombragé d'un léger duvet.

La beauté du travail des *bustes* antiques doit encore être attribuée à deux usages des Romains, qui, en les multipliant à l'infini, accélérèrent les progrès de l'art.

« La première de ces causes fut, selon le comte de Caylus (*Rec. IV. p. 240.*), l'usage que les Romains avoient de placer dans les vestibules de leurs maisons, connus sous le nom d'*atrium*, les *bustes* de tous leurs parens défunts, avec une inscription renfermant leurs noms, surnoms & qualités, & de les représenter avec leur habillement ordinaire, ou avec celui de la plus grande dignité dont ils avoient été revêtus. Il faut convenir que ces attentions contribuoient essentiellement à faire étudier la ressemblance, en même tems qu'elles produisoient une agréable variété pour la décoration : la vanité avoit autant de part que le sentiment à cette conduite des Romains, & la superstition servoit encore de prétexte à cette même vanité. Non-seulement ils faisoient participer ces *bustes*, par leurs habillemens de deuil ou de fête, à tous les événemens heureux ou malheureux de leurs familles; mais ils les faisoient porter dans leurs funérailles. Plus le nombre de ces *bustes* étoit grand, plus la marche étoit pompeuse, & plus la famille attiroit les regards. D'ailleurs, quelques-unes de ces cérémonies étoient liées au culte des dieux mânes ou domestiques : ainsi, on pourroit croire qu'indépendamment du crédit de la superstition, le gouvernement cherchoit à entretenir ces objets de morale, dans la vue d'adoucir la férocité à laquelle tous les hommes sont portés, & principalement ceux qui composent une nation guerrière ».

On peut assigner pour seconde cause, avec le même comte (*Rec. I. p. 169.*), « l'usage des Romains qui plaçoient un grand nombre de *bustes* sur des gaines dans leurs maisons, leurs bibliothèques, leurs bains, leurs jardins, enfin aux deux côtés de leurs portes. Ces derniers *bustes* étoient le plus ordinairement à deux têtes, pour la décoration intérieure & extérieure, & ils étoient

posés sur les massifs qui formoient la porte, laquelle paroïssoit ordinairement libre & dégagée de tout bâtiment. Le goût que les Romains avoient pour la sculpture, s'étendoit plus loin que leurs villes & que l'intérieur de leurs maisons. Leurs campagnes étoient, pour ainsi dire, couvertes de dieux-termes, & leurs chemins de Mercurès & d'autres dieux tutélaires. Ces statues toujours placées dans les endroits les mieux cultivés ou les plus fertiles, accompagnées de toutes les richesses de la terre, devoient produire des points-de-vue d'une charmante variété, & former le plus agréable spectacle au voyageur enchanté ».

Les *bustes* placés sur des gaines, ou Hermès, y étoient fixés par des baires de métal qui les traversoient à la hauteur des épaules. On retrouve les trous qui les recevoient, dans un grand nombre de *bustes* antiques. Ces barres servoient aussi à les transporter avec plus de facilité. On voit à Portici deux *bustes* d'une forme très-ancienne, qui ont chacun ces deux barres ou anses de métal placées en saillie sur les côtés, pour aider à les transporter & à les changer à volonté.

BUSTERIUS & *BUSTERICHUS*, divinité des Germains, dont la statue se voit aujourd'hui dans la forteresse de Sondershusa; elle étoit autrefois dans celle de Rottembourg. On n'a point examiné & déterminé de quel métal ou de quel alliage cette statue est composée. Elle porte la main droite sur la tête, & elle a un genou en terre. La main gauche, qui étoit appuyée sur la cuisse, manque entièrement.

BUSTIRAPUS. Les Romains désignoient par ce terme de mépris des gens de la lie du peuple, qui déroboient pour vivre les mets que l'on déposoit sur les bûchers & sur les tombeaux. Catulle parle d'une femme qui étoit réduite à ce degré de misère (*XIX. 1.*):

*Uxor ne Meni, sepè quam in sepulcretis
Vidistis ipso rapere de rogo cœnam,
Cum devolutum ex igne prosequens panem,
A semiraso tunderetur ustore.*

BUSTUARIÆ *mœcha*. Ce mot ne désigne pas, comme l'ont pensé quelques interprètes, des pleureuses gagées pour les funérailles; mais des femmes de mauvaise vie qui se cachent dans les endroits déserts & parmi les tombeaux. Martial le donne à entendre très-clairement dans ce vers (*I. 58. 8.*):

Abcondunt spurcas & monumenta. lupas.

BUSTUARIÏ *gladiatores*. C'étoient des gladiateurs que l'on payoit pour combattre devant les bûchers, afin de donner plus d'éclat aux funérailles des riches.

BUSTUM, étoit proprement le bûcher qui consumoit les morts.

BUSTUM, étoit l'endroit du champ de Mars dans lequel on brûla le corps d'Auguste, & dans la suite ceux de plusieurs empereurs & princes. Strabon (v. p. 163.) dit qu'il étoit placé au milieu du champ de Mars, & qu'il étoit fait de pierres blanches; qu'une grille l'entouroit, & qu'il étoit planté d'aulnes. Nardini croit que l'église de Saint-Augustin est bâtie sur ses ruines. Il ne faut pas confondre le *bustum* avec le mausolée d'Auguste.

BUSTUM ara. S. Jérôme appelle de ce nom le foyer d'un autel. (*Turneb. Advers. XIX. 21*).

BUTEO étoit, selon Pline (x. 8.), un oiseau du genre des éperviers, que l'on surnommoit *triorches*, à cause de ses trois testicules, & auquel Phœmonoë assigna le premier rang dans l'ordre des oiseaux qui servoient aux augures. La famille *FABIA* porta quelquefois le surnom *BUTEO*, à cause d'un épervier qui se posa sur le vaisseau que montoit un *Fabius*; ce qui fut pris pour un bon augure.

BUTÈS, un des argonautes, fut honoré après sa mort par les Athéniens, comme un héros. Il eut même un autel dans le temple d'Erechthée. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Butès*, fils d'Amycus, réfugié en Sicile, où il fut accueilli par la courtisane Lycaste, surnommée Vénus, qu'il rendit mère d'Eryx. Voyez *ERYX*.

Pausanias (*Attic.*) a parlé du premier *Butès*, & Virgile (*Æneid. v. 371.*) dit du second :

*Idemque ad tumulum, quo maximus accubat Hector,
Victorem Buten immani corpore, qui se
Bebryciâ veniens Amyci de gente ferebat,
Perculit, & fulvâ moribundum extendit arenâ.*

BUTHROTUM, en Epire. *BYTROTION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Devenue colonie romaine, cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, avec la légende :

C. A. BUT. ou BUTHR. *Colonia Augusta Buthrotum.*

BUTYSIA, mot latin synonyme de *bovici-dium*, sacrifice d'un bœuf, & traduit du grec *βουτία*, qui signifie la même chose. Suétone dit que Néron se fit raser pour la première fois pendant que l'on immoloit un bœuf aux dieux (c. 12. n. 11.) : *Inter Buthysia apparatus barbam posuit.*

BUTO & **BUTUS**. Les Egyptiens adoroient une divinité de ce nom, que les Grecs transfor-

mèrent en Latone. Jablonski (*Pantheon. Ægypti.*) croit que *Buto* étoit un symbole de la pleine lune, comme *Bubaste* étoit celui de la nouvelle lune.

Etienne de Byzance dit expressément que les Grecs appelloient Latone la divinité adorée à *Butus*, ville d'Egypte, qui avoit pris son nom *Buto* de cette divinité : *Εκαλείτο δὲ Βυτώ, ἀφ' ἧς καὶ ἡ Λατὴν Βυτώ.* Cette ville étoit située dans la Basse-Egypte, près de Sébennys & de l'embouchure du Nil, appelée Sébennytique. Hérodote (*lib. II. c. 156.*) y avoit été & y avoit vu l'Isle Chemnis, qui flottoit, disoit-on, sur un grand lac près du temple de Latone à *Butus*. Les Egyptiens, selon le même historien, assuroient que *Buto*, une des huit divinités adorées par eux dès les tems les plus reculés, habitoit *Butus*, & qu'elle avoit été chargée de garder le jeune Horus. *Buto* voulant le soustraire aux poursuites de Typhon, le cacha dans l'Isle flottante; de sorte qu'elle fut appelée depuis la nourrice des enfans d'Isis & d'Osiris, c'est-à-dire, d'Horus ou d'Apollon, & de *Bubaste* ou Diane. De-là vint, ajoute Hérodote, la fable inventée par Eschyle, fils d'Euphorien, qui faisoit Diane fille de Cérès, & qui parloit de l'Isle flottante ou de *Délos*. Voilà, de l'aveu même du plus ancien historien grec, l'origine égyptienne de Latone & de ses enfans.

Plutarque (*de Iside*) dit qu'Isis éleva & nourrit à *Butus*, Horus qui se forma au milieu des exhalaisons humides & des nuages. Cet Horus étoit le soleil d'hiver, qui perce au-travers des nuages; & Isis chargée de son éducation, étoit *Buto*. Les Egyptiens croyoient (*Plutar. eodem loco*) que la Lune se nourrissoit des exhalaisons humides de la terre, & qu'elle étoit mère de la rosée, dont la terre se nourrissoit à son tour. Cette rosée étoit pour eux un bienfait précieux, à cause de la sécheresse de leur climat : c'est pourquoi ils rendoient un culte à la pleine-lune ou à *Buto*; c'est-à-dire, selon Plutarque (*Sympos. l. 3.*), à cette phase de la lune pendant laquelle ils croyoient que la rosée étoit le plus abondante. *Bubaste* désignoit donc la nouvelle lune; & *Buto*, nourrice de *Bubaste*, ou qui lui avoit succédé, étoit la pleine lune dans la langue sacerdotale.

BUTONTUM, dans l'Apulie. *BYTONTION*.

Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze.

BUTUS. Voyez *BUTO*.

BUXUM. Ce nom propre du buis désignoit aussi un cornet à jeter les dés; parce qu'il étoit fait ordinairement de ce bois.

BUBLIS. Voyez *BIBLIS*.

EYBLOS, ville maritime de Phénicie. Elle étoit située sur un coteau, entre Tripoli & Béryte. Quelques auteurs en ont parlé comme de la plus ancienne ville du monde, & lui ont donné pour fondateur Saturne, fils du Ciel & de la Terre.

Les

Les flots avoient jeté le corps d'Osiris sur cette côte, lorsqu'Isis, qui le cherchoit, passa à *Byblos*, & y reçut un bon accueil de la part de Méléandre & d'Astarté son épouse, qui y régnoient. On a prétendu que ce voyage d'Isis avoit occasionné la dénomination de la ville; parce que ce fut le lieu où cette princesse, pleurant Osiris, déposa son diadème qui étoit de papier; & le mot grec *Βύβλος* signifie la plante qui fournissoit la matière dont on faisoit le papier. D'autres veulent que ce nom vienne de ce que le papier se conservoit dans cette ville tant que l'on vouloit, sans se gâter.

Quelques auteurs ont dit que Cinyras, père d'Adonis, avoit régné dans cette ville. Ce qu'il y a de certain, c'est que Vénus y avoit un temple, dans lequel on célébroit les cérémonies du culte d'Adonis. On voyoit un autre temple sur le Mont-Liban, à une journée de *Byblos*, proche la rivière d'Adonis, qui étoit consacré à Vénus Amphacitide, ou Amphacide; surnom pris du lieu où ce temple fut bâti. A un certain jour de l'année on faisoit, disoit-on, descendre à force d'invitations, du sommet du Mont-Liban, un feu sous la forme d'étoiles, qui s'enfonçoit dans la rivière voisine; & on prétendoit que ce feu étoit Vénus elle-même. La fête de ce temple se célébroit par des abominations qui faisoient rougir la nature. Constantin le détruisit.

On racontoit une particularité fort extraordinaire, relative à ces fêtes. Les Alexandrins, disoit-on, écrivoient aux femmes de *Byblos* une lettre dans laquelle ils mandoient qu'Adonis étoit retrouvé; ils enfermoient cette lettre dans un vase de terre, qu'ils scelloient; & après quelques cérémonies, ils le mettoient sur la mer. Ils assuroient que ce vase se rendoit de lui-même, dans certains jours de l'année, à *Byblos*, où des femmes chéries de Vénus le recevoient, & après avoir ouvert la lettre, cessoient de pleurer, comme si Vénus eût retrouvé son cher Adonis. Lucien dit avoir vu à *Byblos* la tête de carton que les Egyptiens y envoient tous les ans, sans autre cérémonie que de la jeter dans la mer. Les vents la portoitent tout droit à sa destination dans sept jours: c'étoit le tems qu'on employoit ordinairement pour passer d'Egypte à *Byblos*. Voyez ADONIS, APHACITE, CYNIRAS.

BYBLOS, dans la Phénicie. ΒΥΒΛΟΥ & ΒΥΒΛΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Commode, de Crispine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Diaduménien, d'Elagabale & de Valérien.

BYGOIS, Βυγή, Nymphe qui avoit écrit, dans la Toscane, un livre sur l'art d'interpréter les éclairs. On conservoit ce livre à Rome dans le temple d'Apollon, avec quelques autres de *Antiquités, Tome I.*

même nature. Servius en parle à l'occasion de ce vers de l'Énéide (*lib. 6. 71.*):

Te quoque magna manent regnis penetralia nostris.

BYSSUS. On n'avoit écrit que des choses vagues ou contradictoires sur le *byssus* des anciens, jusqu'à l'an 1776, où M. Jean Reinold-Forker, membre de la Société royale de Londres, a publié une excellente Dissertation sur ce sujet, intitulée: *Liber singularis de bysso antiquorum.* (*Londini, in-8°.*)

Nous ne croyons pouvoir mieux composer cet article, que d'en faire l'analyse.

Les Romains reçurent des Grecs le nom *byssus*, *βυσσος*, en recevant d'eux les étoffes de cette matière, que fournissoient à l'Occident les Ptolomées, & Philadelphie en particulier. Mais ils donnoient à ce mot différentes acceptions, qui ont égaré les Philologues modernes. Helychius, par exemple, Suidas & le grand Etymologiste l'expliquent de la couleur pourpre: cet abus étoit consacré sans doute à l'époque où ils écrivoient. Isidore, Poilux, Saint Jérôme & le plus grand nombre des écrivains assurent que le *byssus* étoit une espèce de lin. Le premier, dit (*Origin. 19. c. 27.*): *Byssum genus est quoddam lini, nimium candidi & mollissimi: & (ibid. c. 22.), byssina candida, confecta ex quodam genere lini grossioris. Sunt & qui genus quoddam lini Byssum esse existiment.* Pollux ajoute que cette espèce de lin vient des Indes & de l'Égypte. (*Onomast. lib. VIII. c. 17.*): *Καὶ μὲν καὶ τὰ βυσσῖνα, καὶ ἡ βυσσος, λινὸν τι εἶδος παρ' Ἰνδοῖς. ἢ δὲ καὶ παρ' Αἰγυπτίαις ἀπο ἕλλου τι εἶδος γίγνεται.* L'Égypte sembloit être la patrie du *byssus*, selon Saint Jérôme (*in Ezech. c. 27.*): *Byssus in Ægypto quam maximè nascitur.*

Plusieurs anciens ont dit encore expressément, que le *byssus* étoit un lin ou une laine produite par des arbrisseaux. Arrien (*pag. 179. edit. H. Steph.*): *Ἐσθητὶ δὲ Ἰνδοὶ λινὴν χρῶσινται, καταπερ λεγεται Νεαρρος, λινὸν τοῦ ἀπο τῶν δένδρων.* Tertullien a parlé aussi de cette *laine des arbres* dont on s'habilloit dans les Indes (*de Pallio*): *Quoniam & arbusta vestiunt.* On lit dans Méla que les Indiens s'habilloient avec une espèce de lin, ou une laine que produisoient les arbres (*lib. 8. c. 8.*): *Lanas silvæ ferunt, & peu après: Lino alii vestiuntur, aut lanis quas diximus.* On peut conclure de tous ces passages, que le *byssus* étoit une espèce de lin que l'on tiroit des plantes & des arbrisseaux, dans l'Inde, dans l'Arabie, en Égypte, appelée par les Barbares *Gossipion*, & qui est le COTON des modernes. Les habitans de ces contrées en composoient la trame des étoffes appelées par les Romains *SUBSERICÆ* (*V. ce mot.*), dont la chaîne étoit de soie, & que les femmes de Cos & d'autres lieux défaisoient, pour

séparer le coton & pour travailler des étoffes entièrement tissues de soie, appelées *holoserica* & *holovera*.

M. Forster ajoute que les anciens connoissoient deux espèces d'arbrisseaux à coton; le *Bombax* & le *Gossypium*, qui appartiennent tous deux à la *Monadelphia Polyanthia* de Linnée. Comme ces deux espèces étoient des arbrisseaux, les Grecs leur donnoient le nom générique *ξύλον*, que les Latins rendoient par les mots *Xylum* & *Xylinum*. Le *byssus* dont parle Pline (*lib. 19. c. 1.*): *Cui nulla sunt candore mollitiave preferenda*, étoit le *gossypium* ou COTON blanc; & celui dont parle Philostrate dans la vie d'Apollonius (*lib. II. c. 10.*), dont la couleur étoit rousse, *γαῖος ὑπέρων*, venoit du *Bombax*.

On ne trouve point de véritable lin dans l'Inde, comme l'a remarqué Osbeck dans son voyage (*pag. 383. du I. vol. de l'édit. angloise*); il est presque inconnu dans l'Egypte; & l'on fait que ces contrées ont toujours vu cultiver les mêmes végétaux & exercer les mêmes arts. Il est cependant parlé souvent du lin dans les ouvrages qui ont rapport aux Egyptiens. Leurs prêtres étoient obligés d'en faire leurs habillemens; d'où leur venoit le surnom *linigeri*: les initiés aux mystères d'Isis, portoient aussi des habits de lin, & Suétone remarque d'Othon, qu'il n'avoit pas craint de paroître en public dans les fêtes d'Isis, *in lintea veste*, avec les habillemens des initiés. Pline explique la nature de ce lin, lorsqu'il dit que les habits de COTON étoient très-recherchés par les prêtres égyptiens, *vestes indæ (XYLINAS) sacerdotibus gratissima. Vestes Xylina* étoient synonymes de *vestes byssina*; & c'est aussi de ces étoffes que veulent parler les anciens écrivains, lorsqu'ils font mention des *obviva* que l'Inde importoit en Egypte.

Plutarque (*in Iside*), & Hérodote (*lib. II. c. 86.*), assurent que la religion des Egyptiens leur ordonnoit d'envelopper les cadavres dans des étoffes tissues avec le *byssus*. Les autorités rapportées ci-dessus, ont prouvé que le *byssus* étoit notre coton: l'inspection des bandelettes qui entourent les momies, le démontre rigoureusement. Le célèbre Rouelle disoit en 1750, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences: «Toutes
» les toiles de munié qui sont sans matières
» résineuses, que j'ai eu occasion d'examiner,
» sont toutes de coton; les morceaux de linge
» dont les oiseaux embaumés sont garnis, afin

» de leur donner une figure plus élégante, sont
» également de coton. — Le lin des Egyptiens
» étoit-il le coton, ou le coton étoit-il consacré
» par la religion, pour les embaumemens? »
M. Forster a observé la même chose sur les momies du Muséum Britannique. La momie du cabinet de Sainte-Généviève a fourni la matière aux observations du célèbre Rouelle; & nous les avons confirmées de nouveau sur cette même momie.

Il est donc évident qu'il faut reconnoître le COTON dans le *byssus* des anciens; & qu'il faut le distinguer aussi du *byssus* des pinnes-marines, cette espèce de soie que produisent des coquillages bivalves, dont on fabrique des gants & des bas à Palerme en Sicile.

BYSTUS, père d'Hyppodamie, celle que Pirthois épousa.

BYZANTIUM, en Thrace. BYZANTIUM.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent. (Hunter.)

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Neptune assis ou debout, tenant l'acrostolium & le trident.

Un raisin.

Un dauphin.

Une proue de vaisseau.

Un trident avec un dauphin.

Devenue colonie romaine, cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses archontes, (au nombre desquels Trajan & Caracalla voulurent bien être comptés), en l'honneur d'Auguste, de Caligula, de Claude, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Faustine jeune, de Sabine, de Marc-Aurèle, de Verus, de Lucille, de Commode, de Crispine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géra, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Soëmias, de Mœsa, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Gordien, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Trébonien-Galle, de Volusien.

BYZAS, fondateur de Byzance. Mariette a cru reconnoître sa tête sur une pierre gravée du Roi (*tom. 2. n. 86.*). Il y a été conduit, sans doute, par sa ressemblance avec la tête que l'on voit sur quelques médailles de Byzance (*Haym. Thes. Brit. tom. 2. p. 70.*) avec l'inscription BYZAC. Ce *Byzas* étoit fils de Neptune.



ON peut partager les C des monumens & des chartres en quatre séries très-nombreuses. La première grande série du C, est formée de C anguleux, tantôt semblable au Γ grec, tantôt à l'L latine; tantôt à un angle ouvert du côté droit. C'est ce qui caractérise ses trois premières sous-séries, dont les figures sont fort anciennes, à quelques légères exceptions près.

Six petites divisions partagent la seconde grande série, composée de C plus ou moins carrés. Leurs figures appartiennent presque toutes au moyen âge: d'autres remontent à la haute antiquité; la seconde & quelques-unes ne conviennent qu'aux bas-tems. Voici leurs caractères distinctifs: première sous-série, C. tendant à se carrer; seconde, carrés; troisième, à montans souvent prolongés; quatrième en F; cinquième, à angles rentrans ou saillans vers le milieu du dos; sixième, presque en polygones irréguliers.

Les C diversement arrondis, constituent la troisième série. Ses quatre premières sous-séries s'ajustent mieux avec les quatre premiers siècles qu'avec le moyen âge; & mieux encore avec celui-ci, qu'avec les bas-tems. Première sous-série, C ordinaires; deuxième, contournés ou renversés; troisième, plus hauts que larges; quatrième, en G; cinquième, en pointes, signe de grande antiquité, supposé que ces pointes soient constantes; sixième, inclinés vers la gauche; septième, terminés par des traits excédens, indices des quatre premiers siècles.

La quatrième série uniquement consacrée au gothique, ne s'éleve pas au-dessus du douzième siècle, & descend presque jusqu'au nôtre: 1°. C coupé de haut en bas; 2°. en forme d'a curtif; 3°. avec saillies, ou angles rentrans & saillans; 4°. fermé par une ligne. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Le C a souvent été mis dans les manuscrits anciens à la place du P, par la négligence des copistes. Les antiquaires & les philologues doivent se ressouvenir de cette observation.

Le C tient la place du Γ sur quelques anciennes médailles de la Sicile, & en particulier sur des médailles de Géla, où l'on voit $\text{CEA}\Omega\text{I}\Omega\text{N}$ pour $\text{PEAOI}\Omega\text{N}$, & CEAAE pour PEAAE .

De même que les habitans de Géla, les Romains se servirent long-tems du C au-lieu du G. Cet usage subsista au moins jusqu'à la première guerre punique; car on en voit les traces à la colonne rostrale de Duilius, sur laquelle on lit MACISTRATUS , LECIONES , PUCNANDO , &c.

pour *magistratus*, *legiones*, & *pugnando*. On lit aussi OCULNIUS pour *Ogulnius* sur les médailles de la famille *Ogulnia*. Aufone a conservé le souvenir de cet ancien usage, (*Etydyl. de litteris* 11. 21.), & il dit que le C faisoit jadis les fonctions du Γ des Grecs, *gamma vice prius functam*. Plutarque (*Quest. Rom.* 54.) attribue l'invention du G à Spurius-Carvilius.

Le C est employé pour le K, sur une pierre gravée que possédoit le comte de Carlisle, Anglois. On y voit une tête de Méduse, avec le nom du graveur *Sofocles*, écrit ainsi $\text{C}\Omega\text{C}\Omega\text{C}\Lambda\text{E}$. Le baron de Stofch qui l'a publiée dans ses *pierres gravées avec les noms des graveurs*, l'avoit écrit mal-à-propos par un K, $\text{C}\Omega\text{C}\Omega\text{K}\Lambda\text{E}$.

Cet emploi du C pour le K, fut très-ordinaire chez les Latins; & la cause de cette usurpation étoit l'identité de prononciation: aussi celle-ci fut-elle prolongée dans le moyen âge.

Selon Maxime-Victorin, il falloit employer le K lorsqu'il étoit suivi de la voyelle A. Voilà pourquoi l'on écrivoit au neuvième siècle *Karolus* plus souvent que *Carolus*, que l'on voit gravé plus souvent au huitième sur les monnoies. On étudioit alors les grammairiens avec ardeur. La décision de quelques-uns d'entre-eux, fut embrassée par divers savans, préférablement à l'opinion de Priscien, qu'on n'avoit peut-être pas encore bien médité, ou qu'on ne jugeoit pas devoir l'emporter sur des auteurs plus anciens que lui. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours aux Runes (comme l'ont fait quelques écrivains), pour nous apprendre ce qui portoit alors les peuples venus du Nord, à se servir du K plutôt que du C. Si cela étoit, on ne comprendroit pas pourquoi l'Angleterre, plus septentrionale que la France, auroit retenu l'usage du C; tandis que le K auroit été employé par les François comme par les Suédois. (*The Saurus Nummorum Sueco-Gothicorum studio Elia Brenneri Stockholm, 1731, in-4°.*) Au reste, l'époque de ce changement n'est pas précisément attachée à l'empire de Charlemagne. Depuis cette époque on ne renonça pas entièrement à l'usage du C devant l'a, pas même dans les monogrammes; seulement le K prit faveur dans les diplômes & sur les monnoies, où le C ne parut plus si fréquemment. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Le C a pris souvent dans les manuscrits latins la place du Q, à cause de la ressemblance qui existoit dans leurs prononciations. On y voit *cocus* pour *coquus*, *cotidie* pour *quotidie*, *cas*

pour *quas*, *coque* pour *quoque*, *com* pour *quom*, *quando*, pour *quando*. Les marbres portent souvent *cointus* pour *quintus*; & on lit dans les Pandectes de Florence *coipe* pour *quippe*.

Les inscriptions nous font voir quelquefois le C employé pour l'S; *Catullii* pour *Satullii*, *cotera* pour *sotera*, & réciproquement *Aste* pour *Aste*.

Il faut observer encore soigneusement une faute des anciens copistes qui mettoient le C à la place du T. C'est ainsi qu'un manuscrit de Capitolin (*in Maximin. c. 2.*) appelle *Ticus* un homme qui se nommoit vraisemblablement *Titus*; & les premières éditions de Trebellius-Pollion (*Trigint Tyrann. c. 32.*) portent *acrocolicam statuam* pour *acrolitam*.

C désignoit dans les fastes & dans les calendriers, les seuls jours où il étoit permis d'assembler les comices.

C désignoit dans l'arithmétique le nombre cent. Quelques grammairiens ont assuré qu'il signifioit cent-mille, lorsqu'on le surmontoit d'une ligne droite; mais ils n'en ont point donné d'exemple tiré des anciens monumens.

Q, cette marque, ou le C retourné, désignoit *Caia* sur les marbres, & il désignoit dans les nombres la ficilique.

CC désignoit deux cent mille, CCC trois cent mille, &c. Pline (*lib. vi. 22.*) nous en fournit un exemple: *Appositum*, dit-il, *oppido Palestirundo, omnium ibi clarissimo ac regia CC plebis.*

Lorsque les juges avoient à prononcer sur le sort d'un accusé, on leur donnoit trois tesseres, sur lesquelles étoient gravées la lettre A initiale d'*absolvo*, j'*absous*; la lettre C, initiale de *condemno*, je *condamne*; & les lettres N. L. initiales des mots *non liquet*, *l'affaire n'est pas assez éclaircie*. Les juges donnoient leurs opinions en jetant dans une urne celle des trois tesseres qui exprimoit leur sentiment. De-là vint que la lettre C fut appelée *lettre triste*, *littera tristi* (*Cicer. p. Miloné, c. 6.*)

Quant à la prononciation du C chez les Romains, il paroît qu'elle a toujours été forte & analogue à celle du K, qu'il remplaçoit souvent. Nous l'avons conservée entière dans les syllabes *ca*, *co* & *cu*; & nous l'avons adoucie mal-à-propos dans les deux autres *ce* & *ci*. Il est certain que les Romains prononçoient KE, & non pas CE. C'est de-là en effet que vient le sel d'un jeu de mot de Cicéron, qui plaidant contre un homme qui avoit été cuisinier, lui reprochoit cette profession en lui disant, *ego quoque tibi jure fovebo*. On prononçoit alors *oque* comme *koke*, & *coco* (cuisinier) aussi comme *koke*; & l'on l'on fait de plus que *jus*, *juris est* équivoque; car il signifie *droit* & *fausse*. Si l'on eût prononcé du tems de Cicéron *coco*, *koce*, comme nous le faisons, la première équivoque n'auroit pu sub-

sister, & par conséquent rien n'auroit pu déterminer celle du mot *jure*. D'ailleurs Spon (*Voyage de Grèce, part. 3. p. 40.*) a rapporté une inscription qu'il croit avoir été gravée dans le quatrième siècle, sur laquelle on lit CHEIONIO pour CEIONIO, comme prononcent les Italiens modernes:

CHEIONIO CONTUCIO V. C. OB
EGREGIA FACTA ET RARUM
VETERIS SANCTITATIS EXEM
PLAR, &c.

CAANTHUS, frère de Mélie. V. MÉLIE.

CAB, cabba, *cabus*, campfacès, capitha, mesure de capacité des solides, en Asie & en Egypte; elle valoit en mesures de France $\frac{1411}{10000}$ de boisseau; elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{4}$ marès, ou 2 chénices, ou 4 log, ou 8 hémines.

CAB, chila, gerra, campfacès, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit en mesure de France une pinte & $\frac{882}{10000}$; elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{4}$ marès, ou 2 chénices, ou 4 log, ou 8 mines.

CABALLINUS, furnom de l'Hippocrène, fontaine de l'Hélicon. Voyez HIPPOCRÈNE.

CABANE. Un des jeux favoris des enfans & des payfans de Rome, étoit de bâtir des *cabanes*. Horace & Tibulle en font mention. Le premier (*Sat. II. 3. 247.*):

Ædificare casus, plaustello jungere mures.

Et le second (*II. 1. 23.*):

*Turbaque vernarum saturi bona signa coloni
Ludet, & ex virgīs exstruet arte casus.*

La cabane de Fauktulus subsista long-tems au milieu des édifices somptueux qui décorèrent la ville de Rome, sur la fin de la république. Elle étoit placée au-dessus des comices, auprès de la *Græcojasis* & du figuier ruminal. Marliani (*Topog. urb. Rom. II. 17.*) croit que Plutarque désigne son emplacement sous le nom de *Germalus*. C'étoit peut-être les mêmes ruines que celles de la cabane de Romulus.

La cabane de Romulus n'étoit pas sur le capitol, comme l'ont écrit quelques auteurs. Denys d'Halycarnasse dit expressément (*lib. 1.*) qu'elle étoit située sur le Mont Palatin, du côté du grand cirque. C'étoit peut-être la cabane habitée autrefois par ces deux frères, qui, de simples bergers, devinrent les chefs d'une ville & d'une peuplade célèbres. Il y en avoit une pareille au capitol, que la superstition conser-

voit dans sa simplicité, & que l'on réparoit avec soin, lorsque le tems lui faisoit sentir ses ravages; mais sans rien changer à son antique simplicité. Elle fut consumée du tems d'Auguste, par les flammes d'un sacrifice que l'on y offroit. C'est de cette seconde *cabane* qu'a parlé Ovide (*Fast. 11L. 185.*):

*Qua fuerit nostri si quaris regia nati,
Aspice de cannâ straminibusque domum.*

Il est certain que cette *cabane* n'avoit pu servir d'habitation à Romulus, puisque le capitolé ne fut point renfermé dans Rome avant Tatius.

CABARET. Rien ne prouve mieux combien *Herculanum* étoit grand & peuplé, que les neuf cents maisons publiques de cette ville, où l'on donnoit à boire & à manger: une inscription nous a conservé la publication du bail d'une de ces maisons; que nous nommerions aujourd'hui *cabarets*. La ville qui renfermoit ces neuf cents *cabarets*, & que la plupart des anciens écrivains appellent *Herculanum*, est nommée par Pétrone *Herculis Porticum* (c. 106.) ; & c'est de-là que lui vient son nom moderne de *Portici*.

Cette inscription étoit placée sur la muraille d'une maison d'où elle a été détachée, & portée dans le cabinet des tableaux antiques à *Portici*. C'est proprement une affiche pour la location de bains & d'endroits où l'on donnoit à boire & à manger: elle est unique dans son genre:

IN PRAEDIS IULIAE SP. F. FELICIS
LOCANTUR
BALNEUM VENERIUM ET NONGENTUM
TABERNAE
PERGULAE
CAENACULA EX IDIBUS AUG. PRIMIS. IN. IDUS.
AUG. SEXTAS
ANNOS CONTINUOS QUINQUE
S. Q. D. L. E. N. C.
A. SUETTIIUM VERUM. AED:

On aperçoit aisément qu'il y avoit eu précédemment sur le mur une autre inscription en couleur noire, qui étoit, selon les apparences, l'affiche d'un autre bail, & sur laquelle l'inscription qu'on vient de lire, a été écrite depuis en couleur rouge. Winkelmann qui l'a publiée, n'a donné la forme exacte que de quelques lettres de cette inscription, ayant été obligé de l'écrire à la dérobée; car il n'est permis à personne d'en prendre copie. Les lettres séparées par des points dans la neuvième ligne, étoient sans doute une formule connue alors; elles pourroient s'expliquer ainsi:

*Si quis dominam loci ejus non cognoverit,
Adeat Suettium Verum, adilem.*

C'est-à-dire, « s'il y avoit quelqu'un qui ne connoît pas la propriétaire de ce lieu ou de ce bain, il pourroit s'adresser à l'édile *Suettius-Verus*. » La propriétaire se nommoit *Julia*, & son père *Spurius-Felix*. Les baux chez les anciens Romains, étoient ordinairement faits, comme parmi nous, pour un certain nombre d'années; celui-ci est pour cinq ans.

CABARNE, prêtre de Cérès, dans l'isle de Paros. C'étoit, dit-on, le nom de celui qui apprit à Cérès l'enlèvement de sa fille Proserpine.

CABASI, dans l'Egypte. KABACITON.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

CABATORES de *via sacra*. Gruter (622. *I. Thes. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle on lit *cabatores* pour *cavatores*, synonyme de *cælatores*.

D. M.

DECIMIORUM. FAUSTI
ET. FORTUNATI. CABATORES
DE. VIA. SACRA. FECERUNT
SIBI. ET. LIBERTIS. LIBERTA
BUSQUE. POSTERISQUE.

CABBA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez CAB.

CABELLIO, dans les Gaules. COL. CABE.

Les médailles de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

C'est aujourd'hui CAVAILLON.

CABINET d'antiquités, ou *Museum*. Voici l'arrangement qui paroît le plus commode pour faciliter aux spectateurs & aux curieux la connoissance des antiquités. (Les médailles & les pierres gravées font une classe particulière, dont la distribution se trouvera à leurs articles respectifs.)

Première classe, antiquités égyptiennes; deuxième classe, antiquités grecques; troisième classe, antiquités étrusques; quatrième classe, antiquités romaines; cinquième classe, antiquités ecclésiastiques; sixième classe, antiquités du moyen âge; septième classe, antiquités des Barbares. Nous n'indiquons pas les subdivisions de ces classes; parce qu'elles doivent être relatives au local & subordonnées aux distributions des salles que le cabinet occupera. Le cabinet de Sainte-Généviève offre journellement au public cette classification pour les antiquités; & le cabinet du roi, qui est joint à sa bibliothèque, est un beau modèle d'arrangement pour les médailles. Puissé la munificence du prince en faire

un modèle aussi précieux pour la distribution de ses antiquités !

Lorsque la distribution des salles empêchera de se conformer avec précision à l'ordre que nous venons d'indiquer, on pourra du moins exposer dans la principale un tableau qui offrira aux spectateurs & qui leur donnera les points de ralliement.

CABIRA, dans le Pont cappadocien. ΚΑΒΗΡΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Son type est l'Égide.

CABIRE, fille de Protée, fut aimée de Vulcain, qui la rendit mère des *Cabires* & des nymphes Cabirides, selon Strabon (*lib. 10.*)

CABIRES. Les dieux *cabires* étoient originaiement Syriens ou Phéniciens ; & tout ce qu'on fait de leur origine & de leurs actions, se réduit au peu qui en est dit dans le fragment de Sanchoniathon, rapporté par Eusèbe ; savoir, « que » les Dioscures, appelés *Cabires*, *Corybantes* & » *Samothraces*, avoient été engendrés par Sydyk » (Sydyk étoit Jupiter suivant Bochart, & Noé » suivant quelques autres) ; qu'ils trouvèrent les » premiers l'art de bâtir des navires, & que du » tems de Crono (Cronos est le Saturne de la » fable), leurs descendants naviguant sur la mer » avec des radeaux & des vaisseaux qu'ils avoient » construits, échouèrent sous le mont Casius, » où ils consacèrent un temple. Dans un autre » endroit il est rapporté que Cronos donna la » ville de Béryste à Neptune & aux *Cabires*. » Il y a tout lieu de juger qu'ils furent déifiés ensuite par les Phéniciens, comme l'ont été presque tous les hommes qui dans les premiers tems s'étoient distingués, soit par de grandes actions, soit par l'invention des arts utiles au genre humain ; & l'on conçoit aisément que les navigateurs qui passèrent les premiers de Phénicie en Grèce, y introduisirent le culte qu'ils rendoient sans doute aux *Cabires*, comme auteurs de la navigation.

Leur culte fut établi premièrement dans l'île de Samothrace, où vraisemblablement ces navigateurs Phéniciens abordèrent avant que de passer dans le continent. Mais quoiqu'on ne sache point en quoi ce culte consistoit primordialement, il y a toute apparence que les Grecs, qui ne vouloient rien devoir aux étrangers, y firent des changemens & y ajoutèrent les mystères dont les historiens font souvent mention. En recevant le culte des *Cabires*, ils en usèrent à leur égard comme ils firent à l'égard de presque tous les dieux qui leur étoient venus de Phénicie ou d'Égypte. Ils affectèrent de se les rendre propres, soit en changeant leurs noms, soit en déguisant leur origine. Ils leur forgèrent, pour cet effet,

des généalogies différentes, par lesquelles il paroisoit qu'ils étoient nés chez eux. De tous les dieux qu'ils adoptèrent de cette façon, il n'y en a point à qui ils aient donné autant de pères & de mères, ni autant de noms différens, qu'ils en ont donné aux *Cabires*. Suivant quelques-uns des auteurs qui ont fait mention de ces dieux, ils étoient fils de Jupiter & de Calliope. On les fait aussi fils de Jupiter & d'Électre, & encore fils de Jupiter & de Lédæ. D'autres mettent Jupiter lui-même & Bacchus au nombre des *Cabires*, & d'autres les disent fils du Soleil & de Minerve. D'autres encore leur donnent pour mère la Nymphé Cabira, fille de Prothée ; & pour père, Vulcain ; & l'on croit que c'est un de leurs fils qui est représenté sur des médailles de Thessalonique, avec le nom de CABEΠOC : il y tient d'une main un marteau, de même que Vulcain est représenté sur les monumens anciens, & il est habillé comme lui avec un bonnet sur la tête. Le culte de Vulcain & de ses fils étoit établi pareillement en Égypte, dans les îles de Lemnos, d'Imbros, & ailleurs, où ils étoient honorés sous le nom de *Cabires*, pour avoir trouvé le fer & l'art de le travailler.

Quelques auteurs prétendoient que le nom générique de *Cabires*, provenoit de celui de la Nymphé Cabira ; & d'autres, du mont Cabirus, qui étoit en Phrygie. On le faisoit aussi dériver du mot *cabar* ou *cabir*, qui en hébreu & en phénicien signifie *grand*, *fort*, *puissant* ; d'où les *Cabires* furent appelés grands dieux, *dii magni*. Quant aux noms particuliers que les Grecs leur avoient donnés, ceux dont il est le plus souvent fait mention, sont *Castor* & *Pollux*, fils de Jupiter & de Lédæ. On en nomme deux autres, *Jafson* & *Dardanus*, fils de Jupiter & d'Électre ; deux autres encore, *Alcon* & *Eurimédon*, fils de Vulcain & de Cabira, auxquels on donne aussi pour fils Camillus ou Cadmillus, c'est-à-dire, Mercure. Suivant Cicéron, trois autres appelés *Tritopatreus*, *Eubuleus* & *Dionysus*, étoient fils de Jupiter & de Proserpine. Mnéséas (auteur Phénicien, qui, suivant Joseph, avoit écrit en sa langue l'histoire de Phénicie), en a aussi rapporté trois ; savoir, *Axiéros*, *Axiochersa* & *Axiochersos*. Suivant Dionysiodore, *Axiéros* est Cérés ; *Axiochersa*, Proserpine ; & *Axiochersos*, Pluton ; mais suivant Fourmont (dans ses Réflexions critiques sur les anciens peuples), *Axiéros* est Jupiter ; *Axiochersos*, Pluton ; & *Axiochersa*, Proserpine ; ce qu'il prétend montrer par l'explication qu'il donne de ces trois noms en hébreu ou en phénicien.

Il est dit dans le fragment de Sanchoniathon, que les *Cabires*, fils de Sydyk, étoient au nombre de sept. Il y avoit eu en Béotie une ville dont les habitans portoit aussi le nom de *Cabires*. Un d'eux, appelé *Prométhée*, ayant reçu Cérés chez lui, cette déesse lui laissa & à son fils Etneus,

un dépôt qui servit de fondement aux mystères des *Cabires*. Pausanias qui raconte ceci, y ajoute des particularités qui font juger que ces hommes, appelés *Cabires*, étoient ministres des dieux dont ils avoient pris le nom; & qu'ainsi les ministres des *Cabires* étoient appelés *Cabires* comme eux. Strabon dit la même chose à-peu-près. Ce n'est pas tout: plusieurs des anciens auteurs ont confondu les *Cabires* avec les Curètes, les Corybantes, les Dactyles Idéens, les Telchiniens, & même avec les dieux pénates. Ils prétendoient que les uns & les autres étoient les mêmes divinités.

Il ne règne pas moins de confusion dans ce qui concerne les mystères de ces dieux. Tout ce qui les regardoit étoit mystique, jusqu'à leurs noms, suivant Strabon. Hérodote rapporte qu'ils avoient un temple en Egypte, où les prêtres seuls avoient la permission d'entrer; Pausanias dit que leurs mystères n'étoient connus que de ceux qui y étoient initiés, & qu'on ne pouvoit les divulguer sans s'exposer aux plus grands malheurs. Il en cite des exemples qu'il est inutile de rapporter. Suivant cet auteur, les mystères de Cérés-*Cabiria* en Béotie, étoient les mêmes que ceux des *Cabires* en Samothrace. Si les initiés observoient avec tant de soin de n'en point parler, c'étoit sans doute moins par la crainte d'en être punis, que parce que ces mystères étoient infâmes, selon le récit qu'en fait Clément d'Alexandrie, en parlant du culte des *Cabires* chez les Etrusques.

Comment Castor & Pollux, qui étoient des dieux grecs, ont-ils pu être appelés *dieux Cabires Syriens* sur quelques médailles grecques de Marc-Aurèle & de Lucius-Vérus? Si l'on trouvoit dans ce qui nous reste d'écrits & de monumens anciens, quelque indice qui pût faire juger que les Phéniciens eussent représenté les dieux *Cabires*, fils de Sydyk, ou leurs descendants, à-peu-près comme le sont ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Castor & Pollux; ces médailles ne causeroient aucune difficulté. On seroit fondé à croire que les Grecs, en recevant des Phéniciens le culte de leurs dieux *Cabires*, les auroient fait représenter de la même façon, en leur donnant seulement, pour se les approprier, des noms Grecs, & pour pères des dieux originaires de leur pays. Mais le fragment de Sanchoniathon, qui est le seul monument de la haute antiquité où il soit fait mention des *Cabires*, ne contient rien qui puisse faire juger de la figure sous laquelle les Phéniciens pouvoient les avoir représentés avant leur première navigation en Grèce; & puisque dans les tems suivans ils les ont fait représenter sur leurs monnoies à la manière des Grecs, il y a lieu de présumer qu'après leur avoir porté le culte de ces dieux, ils ont ensuite emprunté d'eux la figure & les symboles que les Grecs leur avoient attribués, sans cependant reconnoître d'autres

dieux *Cabires* que ceux qui étoient Syriens ou Phéniciens d'origine.

Cette présomption ne paroîtra pas sans fondement, si l'on fait attention à l'opinion qu'ils devoient avoir reçue de Castor & Pollux, par la célébrité qu'ils avoient acquise comme dieux auteurs & protecteurs de la navigation, & par le culte que leur rendoient non-seulement les navigateurs, mais aussi les habitans des lieux maritimes. Ils n'ignoroient pas sans doute les attributs qui leur étoient donnés. On les avoit mis au nombre des astres, & leurs constellations servoient à diriger la route des navires: elles étoient appelées *étoiles salutaires*. On ne faisoit point de voyage par mer, sans les invoquer auparavant. Quand on se trouvoit en danger, on formoit des vœux en leur adressant de nouvelles prières; & l'on se croyoit hors de péril, lorsqu'une de ces étoiles venoit à paroître. C'est de-là qu'ils étoient représentés ordinairement sur les médailles, chacun avec une étoile au-dessus de la tête. Ils étoient aussi représentés sur les navires par de petites figures qu'on attachoit à la proue ou à la poupe, & alors ils étoient mis au rang des *dieux patèques*; mais de ce bas-rang où ils étoient placés en ces occasions, on les élevoit en d'autres au plus haut; c'est-à-dire, à celui des *grands dieux*. C'est ainsi qu'ils étoient appelés, suivant plusieurs auteurs dont le témoignage, à cet égard, est confirmé par des inscriptions latines & grecques. On trouve CASTORI ET POLLUCI DIIS MAGNIS dans les unes, & ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΔΙΟΣΚΥΡΩΝ dans les autres. Le nom de *Dioscures* est celui qu'on leur donnoit le plus communément; de sorte qu'il leur étoit devenu propre, comme s'ils avoient été seuls fils de Jupiter.

Tous ces attributs, qui leur étoient donnés par les Grecs, s'accordoient avec les idées que les Phéniciens avoient de leurs *Cabires*, qui, suivant Sanchoniathon, avoient trouvé l'art de construire des vaisseaux, & navigué les premiers à la mer; & en admettant que dans les anciens tems ils n'avoient représenté ces dieux sous aucune image, comme on peut le penser, il ne paroîtra pas extraordinaire qu'ils ayent adopté la figure qui étoit donnée aux Dioscures par les Grecs. Mais pour ne pas laisser croire qu'ils les reconnoissoient & honoroient comme dieux originaires des Grecs, ils eurent soin de marquer sur plusieurs de leurs monnoies, que c'étoient leurs dieux *Cabires-Syriens* qui y étoient représentés. Telles sont les médailles citées plus haut. Ce sont les seules que l'on connoisse, où il soit fait mention des *Cabires-Syriens*. On ne peut douter que ce ne soit aussi comme tels que Castor & Pollux sont représentés sur plusieurs autres médailles phéniciennes, qui, avec ce type, contiennent seulement le nom des villes qui les ont fait frapper.

Comprendoit-on des déesses sous le nom générale *Cabires* ? La réponse à cette question se trouve en partie dans ce qui a été dit ci-devant au sujet des *Cabires* nommés *Axiéros*, *Axiochersa* & *Axiochersos* ; sous lesquels noms les uns reconnoissent Cérès, Proserpine & Pluton ; & les autres, Jupiter, Pluton & Proserpine. Il a été aussi fait mention de Cérès-*Cabiria*, dont le culte étoit particulièrement établi en Béotie, & accompagné de mystères semblables à ceux des *Cabires* Samothraciens. La Nymphé Cabira, fille de Prothée, avoit eu de Vulcain, outre les trois *Cabires* appelés Alcon, Eurymédon & Cadmillus ou Mercure, trois filles qui ne sont pas nommées autrement que *Cabirides*, auxquelles on offroit des sacrifices dans l'île de Lemnos, comme à des divinités, suivant Strabon. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour montrer que l'on comprendoit des déesses sous le nom de *Cabires*, & pour faire voir en même-tems combien les idées que les anciens peuples avoient de ces dieux, étoient confuses. Ce n'étoit qu'un nom appellatif, sous lequel ils comprendoient des divinités de tout sexe, de tout âge, de tout ordre & de tout étage, célestes, terrestres, maritimes, infernales, auxquelles on donnoit différens attributs ; car, indépendamment des *Cabires*, qui, comme on l'a ci-devant remarqué, étoient réputés inventeurs de la navigation, on attribuoit aussi aux uns l'invention du fer, aux autres l'invention des loix, des lettres & de l'écriture ; & à d'autres encore, l'invention des enchantemens, de l'usage des plantes, &c. Le culte qui leur étoit rendu en différens lieux, étoit relatif à ces différens attributs.

Pour ce qui est de la ville qui a fait frapper les médailles citées plus haut, dont les unes représentent Castor & Pollux, & les autres des empereurs, des impératrices & leurs enfans sous le nom de *Cabires-Syriens*, il sembleroit d'abord que ce devoit être la ville de Béryte, par les raisons suivantes. Etienne de Byzance rapporte qu'elle avoit été bâtie par Saturne ; & selon le fragment de Sanchoniathon, Saturne l'avoit donnée à Néprune & aux *Cabires*. Leur culte y étoit établi ; & l'on en a plusieurs médailles autonomes, dont les unes représentent la tête de Castor avec son bonnet surmonté d'une étoile, & dont les autres portent le symbole des Dioscures, c'est-à-dire, deux bonnets avec une étoile au-dessus de chacun. Cependant d'autres raisons empêchent de lui attribuer celles dont il est ici question. Cette ville fut faite colonie par Jules-César ; & depuis ce tems-là, toutes les médailles qui y ont été frappées en grande quantité, ont des légendes latines. On n'en trouve aucune impériale avec des légendes grecques : on en a même une autonome latine. Il n'est pas vraisemblable que pendant qu'elle faisoit frapper en cette langue des médailles pour tous les empereurs, &

particulièrement pour Antonin, dont plusieurs se trouvent parmi celles des colonies, elle en ait fait frapper d'autres avec des légendes grecques pour le même empereur. Il y a tout lieu de juger que celles-ci appartiennent à la ville de Tripolis en Phénicie, tant par rapport à leur fabrique & au palmier qui s'y trouve représenté, ainsi que sur d'autres médailles de cette ville, & non sur celle de Béryte, que par rapport au type des Dioscures, que contiennent presque toutes les médailles qui y ont été frappées depuis Auguste jusqu'à Elagabale. Parmi ces médailles grecques impériales de Tripolis, il y en a sur-tout beaucoup d'Antonin ; ce qui a fait dire à Vaillant que c'étoit une marque que les Tripolitains en avoient reçu des bienfaits. Les médailles présentes fortifient la conjecture de cet antiquaire, en ce qu'elles font voir que les Tripolitains avoient porté la reconnoissance jusqu'à regarder & honorer cet empereur & tous ceux de sa famille, comme leurs dieux *Cabires*. Au surplus, il est probable que Tripolis avoit emprunté leur culte de la ville de Béryte, dont elle n'étoit pas éloignée ; mais sans cela, il devoit s'y être introduit par ses propres habitans, puisque cette ville maritime où il se faisoit un grand commerce, comme il s'y en fait encore présentement, devoit être peuplée de négocians & de gens de mer, qui tous avoient ces dieux en singulière vénération, les regardant comme leurs conducteurs & leurs fauveurs dans le cours de leurs navigations.

Cet article est de Pellerin. (Mélange de médailles, tome I. p. 82.)

La plupart des princes alloient à Samothrace se faire initier aux mystères redoutables de ces grandes vinités. Cadmus, Orphée, Hercule, Castor & Pollux, Ulysse & les autres héros de la guerre de Troye ; Philippe, père d'Alexandre, & beaucoup d'autres ont fait ce voyage ; & ce qui les y portoit, c'est qu'outre qu'on croyoit recevoir des dieux *Cabires* de grands secours dans les expéditions dangereuses, sur-tout dans les tempêtes, on voyoit que les peuples portoient un grand respect à ceux qui avoient participé à ces mystères. Ces mystères étoient fort respectables, & on avoit grand soin de ne point les révéler : les auteurs mêmes qui en ont fait mention, retenus par je fais quel respect religieux, n'osent entrer dans aucun détail sur les mystères de Samothrace. Les prêtres se servoient aussi d'une langue qui leur étoit particulière, pour n'être pas entendus du peuple. Les Corybantes étoient les ministres de ces mystères, non-seulement à Lemnos & à Imbros, mais encore dans toute la Phrygie.

CABIRIA, surnom de Cérès, qui étoit la première des divinités Cabires : elle avoit un bois sacré, sous ce nom, dans la Béotie.

CABIRIDES,

CABIRIDES, Nymphes, filles de Vulcain & de Cabire.

CABIRIES, fêtes instituées en l'honneur des Cabires : elles se célébrèrent d'abord à Lemnos, furent ensuite adoptées par les habitans des îles de Samothrace & d'Imbros ; & passèrent de-là dans la Grèce, à Athènes, mais sur-tout à Thèbes, où elles devinrent célèbres. Les initiations aux mystères des Cabires, se pratiquoient en plaçant le profélyte couronné d'olivier, & ceint d'une écharpe de pourpre, sur un trône autour duquel les prêtres formoient diverses danses. On appeloit cette cérémonie *ἱερουργία* & *ἱερουργία*, *intronisation*.

CABOCHON. On appelle *cabochon* une pierre précieuse qui est simplement polie sur sa surface, sans facettes. Les reliquaires anciens en sont ornés avec profusion ; & l'on peut croire que c'étoit la forme la plus ordinaire que les anciens donnaient aux pierres précieuses. Les Orientaux taillent encore le rubis en *cabochon*.

CABOTAGE, navigation qui se fait le long des côtes, par opposition à la navigation de la haute-mer. On a cru faussement que les anciens ne pratiquoient que le *cabotage* ; car il y a grande apparence que les Carthaginois se sont élevés dans l'Océan à une hauteur telle qu'ils n'auroient pu le faire sans perdre les côtes de vue. Si les Egyptiens ont doublé le Cap de Bonne-Espérance sous le règne de Ptolémée-Philadelphie ; qui pourra encore refuser aux anciens la navigation en hauteur ?

CABRUS, ou *Caprus*, dieu particulier qu'on honoroit à Phaselis, ville de Pamphlie, & à qui on offroit des petits poissons salés en sacrifice. De-là vint que l'on appela proverbialement du poisson salé, un *sacrifice de Phasélites*.

CABUS. Voyez **CAB**.

CACA, sœur du fameux *Cacus*, fut mise au rang des déesses, parce qu'elle avoit averti Hercule du vol que son frère avoit fait de ses bœufs. Elle avoit un petit temple dans lequel des vestales lui offroient des sacrifices, & entretenoient un feu sacré, comme dans le temple de Vesta. (*Servius*, *Æneid.* viii. 190.)

CACHET. }
CACHETER. } Les testamens des Romains étoient scellés avec des sceaux que l'on appliquoit après qu'on avoit percé ces actes, & passé trois fois par les trous le lin qui les enveloppoit. Cette manière de sceller les testamens fut établie par le sénat du temps de l'empereur Néron. *Adversus falsarios*, dit Suétone, *tunc primum repertum, ne tabula nisi pertusa, ac ter lino per foramina trajecto obsignarentur*. Elle passa en Germanie & dans les Gaules, où elle se maintint au moyen âge, comme le font voit les formules de Marculfe & de Lindenbroge. On écrivoit au-dehors du testament les noms de ceux qui y

Antiquités, Tome I.

avoient apposé leurs *cachets*. La reconnaissance du sceau étoit nécessaire chez les anciens, comme il paroît par les actes publics de Ravenne. Dès le tems de Plaute & de Cicéron, on reconnoissoit le sceau appliqué sur le lin avant que de le rompre. *cognosce signum*, dit le premier. Sur quoi Taubman fait cette remarque : *Linum fuit vinculum quo epistola obligabatur, & cui signum ipsum impositum impressumque. Nec epistolam aperire fuit, nisi illo soluto. Inde LINUM INCIDERE apud Cicer. & passiva vulgataque phrasis, SOLVERE EPISTOLAM. Ferè autem signum cum eo fractum : ideoque jubebant semper ante apertionem signa agnoscere, fidei causâ. Ita & Cicero in Catil. OSTENDI TABULAS LENTULO, ET QUÆSIVI COGNOSCERET-NE SIGNUM ?* L'usage de mettre le scellé sur les biens des défunts, étoit pratiqué chez les Romains. Agrippine, mère de Néron, fit apposer ses sceaux sur les effets d'une dame nommée *Acerronie*, pour se les approprier.

Les Grecs & les Romains *cachetoient* de même leurs lettres. Ils entouroient avec du fil les tablettes de cire, au-dedans desquelles elles étoient écrites, & ils imprimoient leurs *cachets* sur la cire qui étoit appliquée extérieurement à ce fil. Voyez **ANNEAUX**.

CACULA. Les Romains appeloient de ce nom les valets d'armée, ou goujats. Ces mercenaires n'étoient point enrôlés dans la milice.

CACUNUS (Jupiter). Ficononi avoit donné au muséum du collège romain, une petite lame de bronze, semblable à un talisman, sur laquelle on lisoit :

(O)

IOVIS
CACUNUS.

Les antiquaires de Rome croyoient y voir un surnom de Jupiter relatif aux fonctions animales de l'homme, & analogue à ses autres surnoms *ΑΠΟΜΥΙΟΣ*, *DAPALIS*, *KATAIBATHZ*, *PISTOR*, *TRAGÆDUS* & *STERCULIUS* ou *STERCUTIUS*. Le père *Lupi*, Sicilien, célèbre par ses écrits sur l'antiquité, détruisit cette illusion (*Epitaphi Severa. pag. 75.*) en lisant *IOVI. S. C. ACUNUS* : C. *Acunus* a dédié ce monument à Jupiter.

CACUS, fils de Vulcain, monstre demi-homme, étoit, dit Virgile, d'une taille énorme : sa bouche vomissoit des tourbillons de flamme. Des têtes sanglantes étoient sans cesse suspendues à la porte de sa caverne creusée dans le Mont-Aventin. Hercule, après la défaite de Géryon, conduisit ses troupeaux sur les bords du Tibre, & s'endormit pendant qu'ils païssoient : *Cacus* eut la hardiesse d'en voler huit. Pour ne pas être découvert par les traces de leurs pas, il les traîna à reculons par la queue dans son antre. Hercule

se dispoſoit à quitter ces pâturages, lorsque les bœufs qui lui reſtoient, ſe mirent à mugir. Les vaches renfermées dans la retraite de *Cacus*, leur répondirent par des mugiffemens, & décelèrent le vol. Hercule furieux courut vers la caverne; mais l'ouverture en étoit bouchée avec un rocher énorme, que des chaînes de fer, forgées par Vulcain, tenoient ſuspendu. Le héros déracine les rochers d'alentour, s'élançe dans la caverne à travers les tourbillons de flamme & de fumée, que vomiffoit le monſtre; il le ſaiſit, lui ferre la gorge, & l'étrangle. En mémoire de cette victoire, les habitans du Mont-Aventin célébrèrent tous les ans une fête en l'honneur d'Hercule.

Les poètes latins ont célébré à l'envi la déſaite de *Cacus*.

CADAVRE. Les anciens croyoient que les divinités ne pouvoient jeter les yeux ſur un corps mort, ſans contracter une ſouillure.

On trouvera dans l'article **FUNÉRAILLES**, les détails des pratiques relatives aux corps morts, depuis le moment du trépas juſqu'à celui de la ſépulture incluſivement.

CADI, en Phrygie. ΚΑΔΟΗΝΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Cette ville a fait frapper ſous l'autorité de ſes Archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Claude, de Domitia, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Valérien, de Philippe ſils, de Gallien.

CADIX (Médailles de). Voyez **GADES**.

CADMIE. Cette terre métallique, employée par les Médecins grecs & romains, qui la tiroient des fourneaux où l'on fondeit les mines, & où elle ſ'attachoit aux parois de ces fourneaux, eſt reconnue aujourd'hui pour la chaux du demi-métal appelé *zinc*. Elle accompagne toujours le fer, ſouvent les autres métaux; & elle ſe ſublime pendant leur fuſion.

CADMILUS, ou **CADMÉLUS**, ou **CADMUS**. C'eſt le nom que les Béotiens donnoient à Mercure, qu'ils comptoient au nombre des Cabires. Mercure-Cadmilus étoit honoré dans l'île de Lesbos, où il avoit rendu la nymphe Iſſa mère du fameux devin Prylis. Voyez **CABIRES**.

CADMUS, ſils d'Agénor, & frère d'Europe. Europe ayant été enlevée par Jupiter & transportée en Crète, Agénor ſon père ordonna à ſes trois ſils d'aller chercher leur ſœur, avec déſenſes de revenir à ſa cour ſans la remener. *Cadmus*, après bien des courſes, ayant perdu l'eſpérance de la trouver, alla conſulter l'oracle d'Apollon, qui lui dit que, dans un champ déſert, il trouveroit une geniffe qui n'avoit point porté le joug. » Suivez-la, » dit l'oracle, & bâtiffez une ville dans le pâtu-

» rage où elle ſ'arrêtera: vous donnerez à ce » pays le nom de Béotie ». A peine *Cadmus* fut-il ſorti de l'ancre d'Apollon, qu'il vit la vache déſignée par ce dieu. Il la ſuivit; & après avoir marché long-temps, la geniffe ſ'arrêta. *Cadmus* voulant témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux par un ſacrifice, ordonna à ſes compagnons de puiser de l'eau. Ils allèrent à une fontaine dont la ſource étoit dans une grotte qui ſervoit de retraite au dragon de Mars. Ce monſtre étoit couvert d'écaillés les plus dures; il étoit d'une grandeur & d'une groſſeur démeſurées; le feu ſortoît de ſes yeux; ſon corps paroiffoit enſſé du venin qu'il renfermoit; ſa gueule étoit armée de trois rangs de dents & de trois langues aiguës, qu'il remuoit avec une rapidité incroyable, & dont les bleſſures donnoient la mort la plus prompte. Le bruit que firent les compagnons de *Cadmus* en puisant de l'eau, réveilla le dragon, qui les dévora. Surpris de ne les pas voir revenir, *Cadmus* alla les chercher, & trouva le dragon qui ſe repaiſſoit des reſtes de leurs cadavres: il le combattit, & il le tua autant par adreſſe que par force. Tandis que le héros conſidéroit la grandeur énorme du ſerpent qu'il avoit vaincu, il entendit une voix qui lui diſoit: » Pourquoi, ſils d'Agénor, con- » temples-tu ainſi ce ſerpent? On te verra un » jour ſous la même figure ». Alors Pallas, qui le protégeoit, lui ordonna de ſemer les dents de ce dragon. Il obéit, & elles produifirent une moisſon de gens armés qui ſ'entretuèrent tous ſur le champ, à l'exception de cinq, Edéus, ou Udéus, Hypérénor, Pélore, Ectonius, & Echion, qui devint gendre de *Cadmus*, en épouſant Agavé. Ce dieu les adopta pour ſes compagnons; ils lui aidèrent à bâtir la ville que l'oracle lui avoit ordonné de fonder; & on la nomma *Sparte*. Voyez **MÈNECEE**.

La ville que *Cadmus* bâtit fut nommée *Thèbes*: mais pour accorder la fable, qui dit que les murs de Thèbes furent élevés par l'harmonie de la lyre d'Amphion, quelques auteurs ont écrit que *Cadmus* ne bâtit qu'une citadelle nommée *Cadmée*, & qu'il jeta ſimplement les fondemens de Thèbes. Quand ſa ville fut bâtie, il épouſa Hermione, fille de Mars & de Vénus. Tous les dieux, Junon ſeule exceptée, aſſiftèrent à ce mariage, qui fut des plus heureux dans les commencemens. *Cadmus* ſe voyoit gendre de deux des plus grandes divinités; ſon royaume étoit florifſant; il étoit aimé & reſpecté de ſes ſujets: il étoit père d'un ſils nommé Polydore, & de quatre filles, Ino, Agavé, Auto-noë & Sémèle. Mais l'implacable Junon ne put pas voir long-temps cette félicité d'un œil tranquille. Le premier chagrin qu'elle cauſa à *Cadmus*, fut le malheur d'Actéon, ſils d'Auto-noë. Sémèle fut enſuite tuée par la foudre de Jupiter. Penthée, ſils d'Agavé, fut déchiré par les Bacchantes, du nombre deſquelles étoit ſa propre mère. Ino enfin ſe précipita dans la mer

avec ses enfans. La maison de Polydore ne fut pas plus heureuse ; car il devint aïeul de Laïus père d'Œdipe.

Cadmus ne pouvant plus résister à la douleur que lui causoient tous ces désastres , & croyant qu'il devoit les attribuer moins à sa personne , qu'à l'endroit choisi pour son établissement , abandonna sa ville nouvelle ; & après avoir erré long-temps , il aborda dans l'Illyrie avec *Hermione* son épouse , qui l'avoit toujours accompagné. Un jour qu'ils s'entretenoient des calamités de leur maison , *Cadmus* se rappela le dragon qu'il avoit tué. » N'étoit-il pas , dit-il , » consacré à quelque divinité ? N'est-ce pas lui qui » nous a attiré tous les malheurs dont nous avons » été affligés ? Si les dieux vengeurs annoncent , » par tous ces désastres , qu'ils veulent me punir » de ce crime , je les prie de me changer moi-même en serpent ». Sa prière fut exaucée sur le champ. *Hermione* voulut encore partager le sort de son mari , & elle obtint la même grace.

On a dit aussi que *Cadmus* ayant régné long-temps avec sa chère *Hermione* , vit se former contre lui une conjuration. Il fut chassé du trône ; & *Penthée* , son petit-fils , ayant pris la couronne , il fut obligé de se retirer , avec sa femme & son fils *Polydore* , en Illyrie , où il mena une vie fort cachée. *Apollodore* prétend cependant qu'il commanda l'armée des Illyriens , qui le choisirent ensuite pour leur roi. *Polydore* retourna depuis à *Thèbes* , où il succéda à *Penthée*.

Si l'on consulte dans l'article de *BACCHUS* , l'explication des *Dionysiaques* de *Nonnus* , écrite par *M. Dupuis* de *Lizieux* , on y verra ce qu'il pense de la fable de *Cadmus*.

CADOS, mesure grecque de capacité. Voyez *KÉRAMION*.

CADRAN. L'article *GNOMONIQUE* du Dictionnaire des *Mathématiques* de cette Encyclopédie , ne nous laisse que très-peu de chose à dire sur les *cadrans* des anciens.

Vitruve , *Cléomède* , *Macrobe* & *Marcien Capella* décrivent les *cadrans* solaires équinoxiaux , dont on se servoit en Egypte , & par le moyen desquels *Eratosthène* mesura ou vérifia la mesure de la terre. (*Vitruv. Architect. lib. 1x, cap. 9... Cleomed. de Meteorolog... Macrobi. in som. Scip. lib. I, cap. 20... Mart. Capell. lib. de Geometria.*) Ces *cadrans* étoient des hémisphères concaves , du milieu desquels s'élevoit un style perpendiculaire : il seroit ridicule de dire avec *Appion* , qu'on avoit placé ces *cadrans* sur des obélisques ou sur des colonnes au haut desquelles il eût fallu monter avec des échelles pour observer la déclinaison de l'ombre. Quoique les prêtres de l'Egypte employassent très-souvent ces instrumens , ils faisoient néanmoins plus de cas de leurs *hydroscopes* & des horloges d'eau.

Il paroît que les Grecs ne connurent d'abord que les *cadrans* équinoxiaux , apportés sans-doute de l'Egypte par les philosophes qui alloient y puiser la connoissance de la sagesse & des arts. C'est en effet à un philosophe , *Anaximandre* , que *Diogène Laërce* (*c. 11.*) fait honneur du premier *cadran* que l'on eût vu dans la Grèce , & qu'il fit à *Lacédémone* , pour indiquer les équinoxes , les solstices , & par leur moyen les saisons.

Les Romains ignorèrent long-temps les principes les plus simples de la construction des *cadrans* ; car ils se servoient encore en 304 d'un *cadran* qu'ils avoient rapporté de *Catane* , quoiqu'il eût été tracé pour la latitude de cette ville de *Sicile*.

Les anciens plaçoient quelquefois les *cadrans* sur des cippes , ou de petites colonnes. On trouva en 1759 , dans le port de *Nettuno* , l'ancien *Antium* , un vase d'argent antique , sur lequel on voit un *cadran* placé de même. Le *P. Paciaudi* a publié & expliqué ce beau monument dans ses *Opera Antiquaria*.

On a découvert depuis à *Pompeia* un *cadran* de marbre expliqué par le même savant dans ses *Monumenta Peloponnesiaca* ; les lignes en sont tracées avec du cinabre.

CADUCEATOR. Les Romains désignent par ce nom un hérault qui portoit toujours un *caducée* pour marque de sa mission. Quelques écrivains ont voulu distinguer les *caducéateurs* qui auroient porté seuls les propositions de paix , des *féciaux* qui auroient déclaré seuls la guerre aux ennemis des Romains. Mais cette distinction n'est pas fondée , & l'on peut regarder les deux noms de ces héraults comme de véritables synonymes.

CADUCEE. C'est une baguette autour de laquelle on voit deux serpens entrelacés , surmontés de deux ailes. La fable dit que *Mercuré* ayant rencontré un jour deux couleuvres qui se battoient , il les sépara avec sa baguette. D'autres disent que *Rhée* , pour éviter les poursuites de *Jupiter* qui étoit amoureux d'elle , se changea en couleuvre : le dieu se métamorphosa aussi en serpent , & *Mercuré* les réunit. Sous cette forme , le *caducée* est le symbole de *Mercuré* , qui passoit pour le négociateur des dieux auprès des hommes. Avec cette verge puissante , *Mercuré* conduit les âmes aux enfers , dit *Virgile* , & quelquefois les en fait sortir : il chasse les vents & disperse les nuages. Les deux serpens du *caducée* marquent la prudence ; & les deux ailes , la diligence. On donne aussi quelquefois le *caducée* à *Bacchus* , parce qu'il avoit réconcilié *Jupiter* avec *Janon* , dans le temps de leurs querelles domestiques. Ce *caducée* est souvent remplacé dans les mains de *Mercuré* , sur les monumens antiques , par une simple baguette. C'étoit celle qu'*Apollon* avoit donnée au fils de *Maïa* , en échange de sa lyre.

Dès le temps de l'expédition des Argonautes, le *caducée* étoit l'attribut distinctif & la sauvegarde des hérauts, des envoyés & des ambassadeurs, dont la personne étoit sacrée. Ils le portoient de la main droite. Les supplians voulant s'assurer un libre passage sur les terres de leurs ennemis, portoient aussi le *caducée*. Dans les *Argonautiques* d'Apollonius, Jason prend un *caducée* lorsqu'il débarque sur les terres de Colchos, & qu'il va trouver le roi Aète. Dans les jours de triomphe, on entouroit de rameaux d'olivier les *caducées*. On les couronnoit même : c'est ainsi que nous voyons dans Plutarque (*in Theseo*) le héraut de Thésée arrivé à Athènes, mettre sur son *caducée* la couronne que l'on vouloit placer sur sa tête.

CADUCÉE sur les médailles de Calacta, de Lacédémone, de Taba, & de Megara en Sicile.

CADUCUM *auspicium*. Voy. AUSPICE.

CÆANTOLUS, Roi de Galatie. ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CÆCILIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : *BALEARICUS*, *CALVUS*, *CAPRARIUS*, *CELER*, *CRETICUS*, *CRASSUS*, *CORNUTUS*, *DELMATICUS*, *MACEDONICUS*, *METELLUS*, *NIGER*, *NUMIDICUS*, *PIUS*, *SILANUS*.

Goltzius en a publié des médailles inconnues depuis lui.

CÆCINA, famille romaine dont on a des médailles :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CÆCULUS. Voy. CECULUS.

CÆDICIA, famille romaine dont on ne trouve des médailles que dans Goltzius.

CÆLATOR *de sacra aula*. Muratori (903. 4) rapporte une inscription dans laquelle il est parlé d'un ciseleur attaché au palais des Augustes.

CÆLESTI AUGUS. Muratori (1979. 1. *Thef. inser.*) rapporte l'inscription suivante qui demande un nouvet Œdipe. Elle a été trouvée en Galice.

CÆLESTI
AUG
PATERNI
CONSTANTII
QUI ET
VV. SS.

CÆLIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CÆLIUM, en Italie. ΚΑΙΛΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire est un trophée.

CÆNACULA. Ce mot doit signifier dans le bail des *cabarets* (voy. ce mot) d'Herulanum, les chambres des maisons publiques où l'on donnoit à boire & à manger. Nous rapporterons à cette occasion une inscription qui, à la vérité, est imprimée dans le Recueil de Gruter, mais sans indication du lieu où elle se trouve :

HUJUS. MONUMENTI. SI. QUA. MACERIA.
CLUSUM. EST. CUM. TABERNA. ET. CENACULO.
HEREDES. NON. SEQUETUR
NEQUE. INTRA. MACERIAM. HUMARI.
QUEMQUAM. LICET.

Elle est fixée contre le mur d'une tour, au passage du fleuve Glarigiano, anciennement le fleuve Liris,

CÆNE, isle. ΚΑΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un griffon courant.

CÆNEUS. Voyez CENÉE.

CÆPIO, surnom de la famille *SERVILIA*.

CÆRITES, les habitans de Cère dans l'Etrurie. Lorsque les Gaulois eurent pris Rome, les Romains se réfugièrent à Cère, & y transportèrent les vestales avec le feu sacré. Les *Carites* firent plus que de les bien recevoir ; ils poursuivirent les Gaulois, les défirent, & rapportèrent une partie du butin que leur avoit fourni le pillage de Rome. Feignant d'être reconnoissans de services aussi grands, les Romains accordèrent aux *Carites* le droit de cité ; mais ils mirent à cette faveur une restriction odieuse, en leur refusant le droit de suffrage dans les comices, & celui d'être élevés aux dignités de la République. Strabon (*lib. v. p. 152.*) leur reproche ce raffinement d'ingratitude.

CÆRITES *TABULÆ*, étoient le tableau sur lequel les censeurs faisoient inscrire les citoyens qu'ils punissoient par la privation du droit de suffrage. On appeloit cette punition, *in Caritum tabulas relatio*. Ce tableau portoit le nom des *Carites*, parce qu'il contenoit les noms de ceux

qui, perdant pour toujours ou pour un temps limité le droit de suffrage, ne jouissoient pas autrement de la cité, que les *Carites*. Au reste, cette punition n'étoit pas la plus forte qu'infligeassent les censeurs. Il y avoit encore *relatio in ararios* (voy. *ÆRARIUS*), qui non-seulement privoit le citoyen dégradé du droit de suffrage, mais encore de tous les avantages de la cité; ce qui le rendoit tributaire du fisc.

CÆRULEUS color. Voyez *BLEU*.

CÆSAR, surnom de la famille Julia.

CÆSAR, ce surnom de la famille Julia est devenu le nom propre d'un célèbre Romain, & le nom générique des empereurs & des princes romains. (Voy. *CÆSAR*).

KAICAPEΩN, *Cæsarea*, *Cæsarée*.

Lorsque ce mot précède un nom de ville, il n'indique point quelque *Cæsarée*, mais un titre (*ville de César*) dont cette ville se qualifioit. C'est ainsi qu'on lit sur les médailles de Cibyre & de Tralles, *KAICAPEΩN. KIBYPATΩN*, & *KAICAPEΩN. TPAAΛIANΩN*.

CÆSAR-AUGUSTA, dans l'Espagne.

C. A, dans une couronne.

C. C. A. *Colonia Cæsarea-Augusta*.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, d'Agrippa, de Tibère, de Germanicus, d'Agrippine mère, de Néron avec Drusus, de Caligula.

Pellerin a restitué à *Cæsarea-Augusta* de Phœnicie, celles qui ont C. A. ou des époques; & il ne lui laisse que C. C. A.

CÆSAREA-AUGUSTA, de Phœnicie.

C. A. *Cæsarea-Augusta*.

Pellerin a restitué à cette ville des médailles frappées en l'honneur d'Auguste & d'autres empereurs, portant ces deux lettres initiales avec des époques. Vaillant les avoit attribuées mal-à-propos à *Cæsar-Augusta* d'Espagne.

CÆSAREA-GERMANICIA, dans la Syrie.

KAICAPEIAC ΓEPMANIKHC. & ΓEPMANIKEΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, d'Elagabale, de Mamée, de Philippe jeune, d'Hadrien, de Diaduménien, d'Alex. Sévère, de Valérien.

CÆSARÉE, en Bithynie. *KAICAPEIAC*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Leur type ordinaire est une flèche.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Néron. Vaillant lui en a mal-à-propos attribué une de Caracalla.

CÆSARÉE, près du mont Argœus dans la Capadoce. *KAICAPEΩN TΩN ΠPOC APΓAIO*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Vêrus, de Sept. Sévère, de Caracalla, &c... jusqu'à Trébonien-Galle.

CÆSAREE, près d'Anazarbus en Cilicie. *KAICAP. TΩN. ΠPOC. TΩ. ANAZAP.*

Hunter possédoit une médaille de bronze portant cette légende, & pour les deux types, deux têtes de femme voilées, que M. Combe attribue à cette *Cæsarée*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron (*Eckhel*) d'Antonin, de M. Aurèle avec Vêrus.

CÆSARÉE, dans la Palestine. *KAICATEΩN & KAICAPEIAC. AIBANOY.*

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Lucius César, de Caligula, de Claude, de Messaline, de Néron, d'Alexandre-Sévère, d'Antonin, de M. Aurèle.

Vaillant lui a attribué mal-à-propos les médailles latines de *Cæsarée-du-Liban*. (Voy. sur cet objet Pellerin, *Eckhel*, &c.)

On ne trouve que très-rarement des noms de magistrats sur les médailles impériales de Palestine.

CÆSARÉE près du Liban, dans la Phœnicie.

COL. CÆSARIA. LIB. ΦΛA. Colonia Cæsaria Libera Flavia.

COL. FR. FL. AUG. CÆSAR. Colonia Prima Flavia Augusta Cæsarea. — C. A. C. *Colonia Augusta Cæsarea.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Titus, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Vêrus, de Commode, de Sept. Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Dèce, d'Hostilien, de Volusien, de Philippe-Père, d'Annia Faustina; d'Etruscille, d'Herennius, de Treb. Gallus, de Valérien.

CÆSARÉE, près du mont Panius, dans la Samarie. *KAICAPEIAC. CEBACTHC. & KAICAPEIA. PANIAC.*

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur de M. Aurèle, de Lucille, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Sévère.

CÆSENNIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en bronze grec.

O. en or.

O. en argent.

CÆSIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

CÆSITIUS color. Voyez. **BLANC**.

CÆSIUS color. Bleu-clair, opposé à *Caruleus color*, bleu-foncé. Minerve est surnommé en grec *γλαυκῶπις*; ce mot est traduit dans les auteurs latins par *oculis caësis*, aux-yeux-bleus.

Quelques philologues ont dérivé *Cæsius*, de *cædes*, carnage, & ils assurent que cette couleur dans les yeux annonçoit un caractère sanguinaire, sans en déterminer la nuance. On sent combien est frivole une explication aussi vague.

CÆSO & **CÆSAR**, surnoms de ceux qui avoient été tirés du ventre de leur mère par une incision latérale. Pline (*VI. 9.*) *primus Cæsar à cæso matris utero dictus; quæ de causa & Cæsones appellati.*

CÆSONIUS, surnom de la famille **CALPURNIA**.

CÆUS, un des enfans de la Terre qui entreprirent de détronner Jupiter.

CAIÆ. Toutes les femmes romaines étoient appelées *Caia* dans les cérémonies des mariages. Festus nous en apprend la raison. » La femme, dit-il, de Tarquin l'Ancien, qui s'appela d'abord Tanaquil, porta à Rome le nom de *Caia Cæcilia*. Sa sagesse & son habileté dans les ouvrages de laine étoient si renommées, que les femmes romaines portoient dans les jours du mariage son nom *Caia*, comme un nom d'heureux présage ». *Caia Cæcilia appellata est, ut Romam venit, quæ antea Tanaquil vocitata erat, uxor Tarquinii Prisci, Regis Romanorum; quæ tantæ probitatis fuit, ut id nomen omnis boni causâ frequententer nubentes; quam summam asseverant lanificam fuisse.*

Quoique l'on trouve sur plusieurs monumens le nom de *Caia* exprimé par cette sigle \odot suivie de *libertus*, ou *L*, Castillon (*adv. Femin. Prænom. Assert.*) assure que ce nom n'a jamais désigné quelques femmes appelées *Caia*, mais qu'il étoit générique dans les inscriptions, & qu'il y désignoit ordinairement toutes les femmes qui avoient donné la liberté à l'affranchi dont parloit l'inscription. Par exemple, *C. CÆCILIVS O. L. EROS*. Il seroit en effet impossible d'expliquer sans cette supposition, la raison pour laquelle on ne trouve presque jamais sur les marbres aucun prénom joint au nom des femmes.

CAIETE, nourrice d'Enée, suivit ce prince dans ses voyages, & mourut en arrivant en Italie. Enée lui éleva un tombeau sur la côte de la grande Hespérie, dans l'endroit où est aujourd'hui *Gaiète*, en latin *Caïeta*, qui a pris son nom de la nourrice d'Enée.

CAILARUS. Muratori (*Diatrib. col. 63. du Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante trouvée à Arles:

EX IMPERIO
TATIUS QUARTUS
CAILARO V. S. L. M.

Le baron de la Balle croyoit que *Cailarus* venoit de *cail-ard*, ou *gail-ard*, qui, dans l'ancienne langue commune aux Gaulois & aux Germains (sauf la différence des dialectes), vouloit dire *gras pâturage*. Ce seroit le dieu qui faisoit engraisser les moutons.

CAILLER le lait. Les Grecs assurent qu'ils devoient à Aristée, fils d'Apollon & de Cyrène, le moyen de faire *cailler* le lait.

CAILLES. Les Phéniciens offroient à Hercule des *cailles* en sacrifice, & disoient que cette coutume venoit de ce que ce héros ayant été tué par Typhon, Jolaüs lui rendit la vie avec l'odeur d'une *caille*.

Latone, persécutée par Junon, fut changée par Jupiter en *caille*, afin qu'elle pût se rendre dans l'île de Délos.

Servius (*II. Æneid.*) dit qu'Astérie, sœur de Latone, fut aussi métamorphosée en *caille*.

CAIUS CESAR, fils aîné d'Agrippa.

CAIUS CÆSAR AUGUSTI FILIUS
PONTIFEX CONSUL.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent, ni en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. de Colonies, avec sa tête & celle de Lucius, son frère.

RR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RR. en P. B.

RR. en P. B. grec.

RRR. en M. B. d'Égypte, au revers d'Auguste.

CAIUS (CALIGULA). Voy. ce mot.

CALABIS. Meursius, dans son traité intitulé *Orchestra*, dit que *calabis* étoit une chanson & une danse des Laconiens, qui étoient en usage dans le temple de Diane Déarhéatide.

CALABRA-CURIA. Voyez **CURIE**.

CALACTA, en Sicile. ΚΑΛΑΚΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont:

Une chouette. — Un raisin. — Une lyre. — Un caducée.

CALAGURIS, en Espagne.

MV. CAL. IUL. *Municipium Calaguris Julia.*

MV. C. I. *Municipium Calaguris Julia.*

NASSICA, surnom d'un Scipion que portoit ce municipie.

Il a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère. C'est aujourd'hui **CALAHORRA**. Voyez ce mot.

CALAHORRA, ville d'Espagne sur l'Ebre.

C'est l'ancienne *Calaguris*, dont les médailles sont l'objet de l'article précédent. Elle est célèbre par le séjour du grand Sertorius, par le choix de ses troupes, & par ses belles actions. On y trouva, en 1707, l'inscription suivante; elle conserve la mémoire d'un officier né à *Calahorra*, qui se crut obligé par les liens de l'amitié & du serment, de mourir & de se dévouer aux mânes de ce fameux général:

D. M.

Q SERTORII

ME BREBICIUS CALAGURITANUS DEVOVI
ARBITRATUS RELIGIONEM ESSE
EO SUBLATO
QUI OMNIA
CUM DIIS IMMORTALIBUS
COMMUNIA HABEBAT
ME INCOLUMEM
RETINERE ANIMAM
VALE VIATOR QUI HÆC LEGIS
ET MEO DISCE EXEMPLO
FIDEM SERVARE
IPSA FIDES
ETIAM MORTUIS PLACET
CORPORE HUMANO EXUTIS.

Mahulet, savant antiquaire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, traduisit ainsi cette inscription singulière. » Je, Brebicius, natif de » *Calahorre*, me suis immolé aux mânes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre après la mort de ce grand homme, » qui étoit semblable en toutes choses aux immortels. Adieu, passant; toi qui lis ces mots, » apprends à mon exemple à garder ta foi: les » morts, quoique dépouillés de leurs corps, ne » laissent pas d'être touchés de cette vertu ». Ce généreux dévouement ne surprendra plus, quand on lira dans Aulu-Gelle qu'aucun Espagnol ne déserta de l'armée de Sertorius, quelques désavantages qu'ait eus ce général; au-lieu que les Romains l'avoient souvent abandonné.

CALAIS & ZETHÈS étoient deux jumeaux, & les premiers nés du mariage d'Orithye avec Borée. Quelques auteurs ne les font naître qu'après trois filles. Ils furent du nombre des Argonautes, & rendirent un grand service à leur beau-frère Phinée; ils donnèrent la chasse aux harpies, qui le tourmentoient. Ces monstres enlevoient tout ce que l'on portoit sur sa table; & si elles y laissoient quelque chose, elles l'infestoient d'une puanteur horrible. Les Boréades, ou fils de Borée, les poursuivirent jusqu'aux îles Strophades, où ils les eussent tuées, si une voix inconnue ne le leur eût défendu de la part des dieux. Leur poursuite fut d'autant plus vive,

qu'ils avoient des ailes comme leur père. Hercule les tua dans l'isle de Ténos, aux obsèques du roi Pélius, parce que ces héros prirent le parti de Typhis, pilote du navire Argo, contre Télamon, qui vouloit que l'on attendit Hercule descendu à terre pour chercher Hylas. Les dieux les changèrent en ces vents qui, pour l'ordinaire, précèdent de huit jours le lever de la canicule. D'autres ont dit qu'ils furent inhumés, & que l'on voyoit leur sépulcre s'ébranler au souffle de leur père. Voyez BORÉE, HARPES, ORITHYE, PHINEE.

CALAMINE, pierre qui contient de la chaux de zinc, & qui, mêlée avec le cuivre rouge, produit le laiton. Il est certain que les anciens en faisoient usage, puisqu'ils fabriquoient le laiton; mais il est certain aussi qu'ils employoient la *calamine* sans savoir qu'elle renfermât aucune substance métallique.

CALAMISTRUM. Voyez FER-A-FRISER.

CALAMISTRO Aug. (A). Muratori (991. 2. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante:

D. M

CORNELIAE. A. L

A. CALAMISTRO

V. A. XXX. M. V.

Cette affranchie d'une impératrice étoit sa coëfseuse; car on explique *calamistrum*, par *fer-à-friser*.

CALAMUS. Ce mot désignoit un jonc ou roseau; c'est pourquoi les anciens l'appliquoient aux flûtes, aux roseaux avec lesquels ils écrivoient, aux roseaux qu'ils enduisoient de glu pour prendre les oiseaux, à la canne à sucre, & enfin à plusieurs autres végétaux de l'espèce des joncs. Nous ne devons parler que des trois premières acceptions du mot *calamus*.

Les premières flûtes étoient de simples roseaux réunis avec de la cire: on les appelle encore *syringe de Pan*, du nom de leur inventeur. A ces roseaux grossiers succédèrent les os des animaux, le bois, le buis en particulier & l'ivoire. Mais les poètes conservèrent souvent aux flûtes le nom de la première substance dont elles avoient été fabriquées; ils les appelèrent *calami*. Tel fut Virgile (*Ecl. vi. 69.*):

*Hos tibi dant calamos; en accipe, Musa
Ascræo quos ante seni, quibus ille solebat
Cantando rigidas deducere montibus ornos.*

Tel fut aussi Némésien (*Ecl. i. 3.*):

*Incipe, si quid habes gracili sub arundine carmen
compositum. Nam te calamos inflare labello
Pan docuit.*

- *CALAMUS aucupatorius*. Voyez *GLUAV*.

CALAMUS, ou roseau - à - écrire. La canne, le *calamus* ou le roseau, *arundo*, *juncus*, fut l'instrument ordinaire des écritures faites avec des liqueurs, long temps avant qu'on se servit de plumes. On en trouvera deux dessinés dans la planche IV de la nouvelle Diplomatique, sous les nombres XVII & XIX. L'Égypte fournisoit beaucoup de ces joncs ou roseaux. *Dat charitis habiles calamos Memphitica tellus*, dit (l. 14. *Epigr.* 34.) Martial. Perse (*Satyr.* II. 10.) a décrit les défauts du *calamus*, qu'il appelle *uodosa arundo*. Les Grecs des bas-siècles continuèrent de se servir de cannes qu'ils tiroient de la Perse. Encore aujourd'hui les Orientaux Grecs, Turcs, Persans, &c. font le même usage de ces cannes. Ils les recueillent en Mars vers Aurac, le long du golfe Persique, & les laissent durcir pendant six mois dans le fumier. C'est là que ces roseaux se couvrent d'un beau vernis noir & jaune qui les fait rechercher particulièrement. Du temps de Pline, on donnoit la préférence au *calamus* d'Égypte, de Cnide, & du lac Anaïs en Asie. L'espèce de roseau que Linschot & Acolta nomment *bambu* ou *mambu*, sert aussi aux Indiens de plume à écrire : ils coupent ce roseau de la longueur & de la largeur de nos plumes ; il en taillent le bout & le fendent.

L'usage de ces roseaux, & l'endroit de Perse cité plus haut, indiquent clairement que les anciens fendoient leur *calamus* comme nous fendons les plumes. En voici la preuve dans ce vers du fatyrique (*Perf.* II. 13.) :

Dilutas querimur geminet quod fistula guttas.

D'ailleurs ils sont appelés dans une ancienne épigramme *καλαμοι μισοχρῆστis*, roseaux fendus dans le milieu.

On trouve en abondance auprès de Damiette le roseau, *calamus*, dont les Orientaux se servoient & se servent encore pour écrire. Sa tige mince porte des feuilles longues & étroites, qui retombent avec grace, & des rameaux déliés qui se couvrent de fleurs blanches.

CALANTICA ou *CALAUTICA*, coëffure qui couvroit la tête des femmes du temps de Clodius. C'est tout ce que l'on en fait ; & Cicéron seul en a parlé : *Tunc cum vincirentur pedes suis, cum calanticam capiti accommodares ?* (in *Clodium*).

CALAOIDIES, fêtes qu'on célébroit dans la Laonie en l'honneur de Diane, au rapport d'Hesy chius.

CALASIRIS. }

CALASSIS. } Hesy chius dit que la *calasiris* étoit une tunique à large bordure plissée, & il ajoute que ce nom désignoit aussi, selon plusieurs écrivains, une tunique de lin qui descen-

doit jusqu'aux talons. Eustathe (*Iliad.* II.) définit la *calasiris*, une tunique de lin dont se servoient les prêtres. Ce sont aussi les expressions d'Hérodote (*lib.* 2.).

Le lin dont il est parlé dans tous ces textes, est le *byssus* des anciens, c'est-à-dire, le coton. Les prêtres portoient la *calasiris* seule dans les temples ; mais les autres Egyptiens mettoient un manteau de laine blanche par-dessus la *calasiris*. On remarque sur le sein & sur les chevilles du pied des Isis du capitol & d'autres statues égyptiennes, les plis légers qui annoncent la *calasiris*. Ils sont si fins & si peu sentis, que l'on en peut conjecturer hardiment la finesse de ce vêtement.

On donna depuis par extension le nom grec de la *calasiris*, *καλαστis*, à la tunique ample des chevaliers, selon Hesy chius : *ἡνιοχικῆς καὶ ἱππικῆς χιτῶν*.

Festus parle d'une *calassis*, qu'il confond d'abord avec la *calasiris* des Grecs ; & il ajoute : *Alii dicunt modum esse tunice muliebris, quo connexa circa cervicem tunica summittitur*. Il dit ailleurs : *Aclassis, tunica ab humeris non coniecta*. Ces deux textes du même écrivain prouvent assez évidemment que la *calassis* étoit le noëud qui réunissoit sur l'épaule la tunique des femmes, ou qu'elle étoit cette même réunion.

CALATHUS, *καλάθος*. Ce mot désignoit généralement un panier ou une corbeille. Tel étoit le *calathus* que portoit Cérès sur sa tête, & que l'on voit dans les types des médailles de Salomine, avec la légende *CERER. AUG.* : c'étoit le symbole de la fécondité de la terre.

Calathus désignoit aussi une coupe ou un vase dans lequel les bergers recevoient le lait qu'ils exprimoient des brebis & des vaches, & dans lequel on versoit le vin pour le boire. Martial a fait un distique très-agréable sur cette espèce de *calathus* (*Apophoret.* 97.) :

*Nos Satyros, nos Bacchus amat, nos ebria tigris
Persusos domini lambere docta pedes.*

Pline compare le premier *calathus* à la fleur du lys qui va toujours en s'élargissant : *Ab angustiis in latitudinem paulatim sese laxantis effigie calathi*. Telles étoient les corbeilles que les Canéphores portoient dans les fêtes de Minerve, & qui renfermoient les choses sacrées destinées à ses mystères. Peut-être faudroit-il distinguer le *calathus* du *modius*, sur la tête des divinités de l'Égypte, par l'évasement du premier, & par le rétrécissement du second. Au reste, on apperçoit très-distinctement le *calathus* sur une médaille expliquée par l'abbé Fontenei (*Mém. Acad. des Belles-Lettres.* tom. v.), où il est placé sur la tête de Minerve-Iliade.

CALATINUS, surnom de la famille *ATILIA*. On conjecture que ce surnom fut donné pour la première

première fois à A. Atilius, parce qu'on l'appela de la charrue aux dignités de la République. *Appeler* s'exprimoit dans les premiers temps de Rome par le mot *calare*.

CALATOR. Les Romains se servoient dans les premiers temps du mot *calare* au-lieu de *vocare*, appeler. De-là vint le nom *calator*, qu'ils donnèrent au valet des magistrats. Il étoit chargé d'appeler *calare*, les citoyens cités par eux. Des affranchis ne dédaignèrent pas d'en faire les fonctions : tel fut *Cornelius Epicadius* affranchi, & *Calator* du Dictateur Sylla. (*Suet. Gramm. c. 12. n. 1.*)

On appelle depuis *calator publicus*, celui qui exerçoit les fonctions de *calator* auprès de quelque ordre ou de quelque collège. *Maratori* (*Thef. inscr. 322. 1.*) en cite un exemple. Les prêtres avoient des *calatores* qu'ils envoyotent avertir le peuple de cesser les travaux, lorsqu'ils alloient offrir des sacrifices. On trouve dans *Gruter* l'inscription suivante, qui en fait foi :

VINICIO. COCTAEO. CALAT
VII. VIR. EPULO. LIBERTO
OPTIMO. PATRONUS

Et dans *Panvini* :

Q. CAECILIO. FEROCI
KALATORI. SACERDOTII
TITIALIUM. FLAVIALIUM. . . .

CALATOR étoit aussi chez les grands un esclave chargé d'inviter les convives de son maître. *Plaute* (*Rud. 2. 35.*) :

*Est-ne hic Trachalio, quem conspicio, calator
Pleusidippi?*

C'étoit enfin le nom d'un valet d'armée ; comme nous le voyons dans le même comique. (*Merc. v. 2. 11.*) :

*Egomit mihi comes, calator, equus, agaso,
armiger.*

CALBEL. } Les bracelets militaires que
CALBEIENSES. } portotent les triomphateurs, & que les généraux donnoient aux soldats, pour récompenser leur valeur, s'appeloient *calbei*. *Festus* nous l'apprend : *Calbeos armillos dicebant, quibus triumphantes utebantur, & quibus ob virtutem milites donabantur.*

On lit sur un autel du Capitole dédié au Soleil :

SOLI SANCTISSIMO SACRUM
TI CLAUDIUS FELIX ET
Antiquités, Tome I.

CLAUDIA HELPIS ET
TI CLAUDIUS ALYPUS FIL. EORUM
VOTUM SOLVERUNT LIBENS MERITO
CALBIENSES DE COH III.

Ces deux *Tiberius Claudius* avoient obtenu le brassolet *calbeum*, & ils s'en glorifioient sous le nom de *calbienses*.

CALCEARIUM, étoit la somme légère que l'on donnoit aux troupes romaines pour se fourrir de chauffers.

Si l'on en croit *Hérodote* (*11. p. 140*), les chauffers des reines d'Egypte étoient très-dependieuses ; car les revenus de la ville d'*Anthylla* étoient destinés à leur fournir le *calcearium*.

CALCÉDOINE. Les descriptions de la *Calcédoine* que nous trouvons dans les anciens, sont si différentes les unes des autres, qu'on ne peut pas les rapporter à la même pierre. Celle que *Pline* nous a laissée, donne l'idée d'un grenat oriental, ou d'une améthyste. D'autres descriptions désignent l'onyx ou la sarde-onyx.

On ne donne aujourd'hui le nom de *calcédoine*, qu'à une espèce d'agate de couleur de blanc-laité, ou bleuâtre. Lorsque le bleu est très-foncé, on l'appelle assez improprement agathe-noire. Il faut distinguer soigneusement la *calcédoine* ou agathe blanche-bleuâtre, de l'agate blanche proprement dite.

CALCHAS, surnommé *Thestorides*, c'est-à-dire, fils de *Thestor*, qui fut un des Argonautes, passoit pour le plus éclairé des devins de son tems. Il savoit, dit *Homère*, le présent, le passé & l'avenir ; & à cause des grandes connoissances dont *Apollon* l'avoit favorisé, il avoit été choisi pour conduire à *Troyes* les vaisseaux des Grecs. Les anciens ne faisoient aucune expédition, sans avoir à leur tête quelques devins, dont ils suivoient les conseils, qui régloient toutes leurs entreprises, & qui avoient une très-grande autorité.

Calchas étoit dans l'armée des Grecs, grand-prêtre & devin. Lorsque l'armée fut attaquée de la peste, on l'interrogea sur le sujet de la colère d'*Apollon* : craignant le ressentiment d'*Agamemnon* contre qui il alloit parler, il fit, avant de s'exprimer, jurer *Achille* qu'il le protégeroit contre la colère du roi ; ensuite il déclara que la peste ne cesseroit que lorsque le roi auroit rendu au ministre d'*Apollon*, *Chrysis* sa fille, qu'il retenoit dans sa tente. *Agamemnon* s'emporta avec fureur contre *Calchas* : devin, lui dit il, tu ne prédis que des malheurs, & tu ne m'as jamais rien annoncé que de fâcheux. En effet, *Calchas* lui avoit prédit, en *Aulide*, que le calme qui retenoit la flotte des Grecs dans le port, ne cesseroit qu'après qu'il auroit apaisé les dieux par le sang d'*Iphigénie*. Il avoit aussi prédit que la guerre

de Troye durerait dix ans ; & , pour confirmer sa prédiction , il disoit avoir vu monter sur un arbre un serpent , qui , après avoir dévoré neuf petits oiseaux , en avoit aussi dévoré la mère , & avoit été ensuite changé en pierre.

Calchas défendit qu'on rendit au corps d'Ajax les honneurs du bûcher , parce qu'il s'étoit tué lui-même : il ordonna depuis que Polixène fût immolée aux mânes irritées d'Achille. En un mot , il ne se passoit rien de considérable dans l'armée des Grecs , qu'on ne le consultât auparavant. Il avoit lu dans les destinées qu'il mourroit , lorsqu'il auroit trouvé un devin plus habile que lui ; c'est ce qui lui arriva à Colophon , ville d'Ionie , où le devin Mopsus se montra plus habile dans l'art de prédire l'avenir. La Sibylle Lampusa étoit fille de *Calchas*. On lui attribue quelques oracles en vers , & on la nomme aussi *Colophonienne*.

Homère semble avoir construit toute l'histoire fabuleuse de *Calchas* sur l'étymologie de son nom , qui est dérivé de *καλχῆρα* , je médite.

CALCHEDON , dans la Bithynie. ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΟΙΣ , & ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan , de Plotine , d'Antinoüs , de M.-Aurèle , de Faustine jeune , de Verus , de Commode , de Sévère , de Domna , de Géta , d'Elagabale , de Sévère , de Gordien Pie , de Tranquilline.

CALCIOPE , fille d'Aëtes , roi de Colchide , & sœur de Médée , épousa Phrixus , & en eut quatre enfans : Argos , Phrontis , Mélad & Cylindrus. Son père ayant fait assassiner Phrixus pour avoir ses trésors , *Calciope* chercha à dérober ses enfans à la fureur de leur grand-père , en les faisant embarquer secrètement pour la Grèce. Mais ils firent naufrage dans une île , où ils demeurèrent jusqu'à l'arrivée de Jason , qui les ramena en Colchide. Voyez PHRIXUS , JASON.

CALCUL , poids de l'Asie & de l'Égypte. Voy. CHALCOUS.

CALCUL. Voyez ARITHMÉTIQUE.

CALCULATORI. Voyez ESCAMOTEURS.

CALCULATEURS , calculateurs , nom que les Romains donnoient aux maîtres d'arithmétique , parce qu'ils commençoient l'éducation des enfans en leur montrant à compter avec des jetons , appelés en latin *calculi*. Le mot *calculator* se trouve dans Martial (x. 62.) :

*Nec calculator , aut notarius velox ,
Majore quisquam circulo coronetur.*

On le rencontre plus souvent dans les anciens juriconsultes. Selon d'habiles critiques , il désignoit les maîtres d'arithmétique de condition libre ; au-lieu que par le mot *calculones* qui s'y rencontre aussi , on entendoit les esclaves ou les affranchis de nouvelle date , qui exerçoient la

même profession. Tertullien appelle ces maîtres *primi numerorum arenarii* , peut-être parce qu'après avoir enseigné aux enfans la manière de compter aux jetons , ils leur enseignoient l'arithmétique , en traçant sur le sable les figures des chiffres , à la manière des anciens géomètres. Il y avoit ordinairement un de ces maîtres dans chaque maison considérable , & le titre de sa charge étoit à *calculis* , à *rationibus* , c'est-à-dire , officier chargé des comptes & des calculs , ou *calculator*. On lit ce dernier dans l'inscription suivante trouvée à Vérone (*Tit. Popma DE OPERIS SERV.*) : V. F. P. CÆCILIVS. EMPIRODIUS. VI. VIR. AVG. CALCULATOR. JUSTINÆ. SALENÆ. UXORI. ET. SIBI.

CALCULI , calculs , jetons. Le mot *calcul* vient du latin *calculus* , qui signifie une pierre , parce que les anciens se servoient de petits cailloux plats pour faire leurs supputations , soit des sommes multipliées ou divisées dans les comptes , soit en astronomie & en géométrie. De-là vient que nous avons donné le nom de *calcul* aux sciences des nombres , à l'arithmétique , à l'algèbre. Les Romains s'en servoient encore pour donner les suffrages dans les assemblées & dans les jugemens ; ils marquoient aussi les jours heureux avec une pierre blanche , *dies albo notanda lapillo* , dit Horace , & les jours malheureux par une pierre noire. Ils avoient emprunté la première de ces coutumes des Grecs , qui nommoient ces espèces de jetons naturels *ψῆφοι* ; c'étoient d'abord des coquilles de mer , remplacées depuis par des pièces d'airain de la même figure , appelées *spondyles*.

Deux choses distinguoient les *calculs* ; la forme & la couleur. Ceux qui portoient condamnation étoient noirs & percés par le milieu ; les autres étoient entiers & blancs. L'abbé de Canaye dit (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*. I. & vi.) qu'on pourroit regarder la précaution de percer les noirs , comme une preuve que les Aréopagistes , qui s'en servoient , jugeoient pendant la nuit ; car , à quoi bon percer les *calculs* noirs , si l'on eût pu voir les uns & les autres , & appercevoir par le secours de la lumière , la différence de leurs couleurs ? au-lieu qu'en jugeant dans les ténèbres , il est clair qu'on avoit besoin d'une différence autre que celle de la couleur & relative au tact , pour démêler les *calculs* de condamnation d'avec ceux qui marquoient l'absolution. On comptoit ces *calculs* , & le nombre des uns ou des autres décidoit pour ou contre l'accusé.

On se servoit aussi de *calculs* ou bulletins pour tirer les athlètes au fort dans les jeux publics , & pour les apparier. Voici comme la chose se pratiquoit aux jeux olympiques , au rapport de Lucien , dans son dialogue intitulé : *Hermotime*

ou des *Settes*. « On place, dit-il, devant les » juges, une urne d'argent consacrée au dieu en » l'honneur de qui se célèbrent les jeux. On met » dans cette urne des ballotes de la grosseur d'une » fève, & dont le nombre répond à celui des » combattans. Si ce nombre est pair, on écrit sur » deux de ces ballotes la lettre A, sur deux » autres la lettre B, sur deux autres la lettre I, » & ainsi du reste. Si le nombre est impair, il » y a de nécessité une des lettres employées qui » ne se trouve inscrite que sur une seule ballote; » ensuite les athlètes s'approchent l'un après » l'autre, & ayant invoqué Jupiter, chacun met » la main dans l'urne, & en tire une ballote. » Mais un des mastigophores ou porte-verges lui » retenant la main, l'empêche de regarder la » lettre marquée sur cette ballote, jusqu'à ce que » tous les autres aient tiré la leur. Alors un des » juges faisant la ronde, examine les ballotes de » chacun, & apparie ceux qui ont les lettres sem- » blables. Si le nombre des athlètes est impair, » celui qui a tiré la lettre unique est mis en ré- » serve pour se battre contre le vainqueur. »

On a trouvé quelquefois, en faisant des fouilles dans des ruines anciennes, des *calculi*; mais souvent on ne les a pas reconnus pour tels. C'est ce qui est arrivé, à notre avis, au savant comte de Caylus, au sujet de quelques morceaux d'émail trouvés en Égypte qu'il a pris pour des parures, & qui nous paroissent avoir servi de *calculi* ou jetons. « Dans le nombre des petits morceaux, dit-il (*Rec. d'Antiq. VII. pl. 7. n. 3.*), ou de la petite collection que j'ai achetée à Marseille, j'ai trouvé environ cinquante pièces de porcelaines plus ou moins fines, mais toutes recouvertes d'un émail bleu ou verd. Ce n. représente une vingtaine de morceaux de différens temps; mais, comme il est aisé de le croire, leur travail, qui n'est point également bon, est plus ou moins conservé, d'ailleurs leur grandeur est variée. Celui-ci est dessiné dans sa grandeur exacte (sept lignes de diamètre); il y en a qui sont d'un tiers plus grands, d'autres d'un tiers plus petits; ils présentent tous d'un côté la tête d'un Bacchus, & de l'autre, ce que l'on regarde avec raison sur les médailles étrusques comme la poupe d'un vaisseau, c'est du moins ce que l'on peut juger avec la plus scrupuleuse attention; j'en ai d'autant plus apporté, que tous ces morceaux étant percés dans leur épaisseur, & n'ayant pu avoir d'autre destination que celle de servir aux parures du peuple, dès-lors il est difficile de croire que ce même peuple superstitieux ait pu porter avec une sorte d'apparat des objets pros crits, comme on fait que tout ce qui concernoit la mer étoit en horreur dans un tems même très-ancien; mais soit que la même raison que l'on donne au revers des têtes de Bacchus, c'est-à-dire, que l'on vouloit prouver que ce prince étoit venu par mer, soit que les Egyptiens donnaissent une autre valeur à

ce symbole, on ne peut aller contre des faits, & ces faits produisent en ce cas non-seulement la singularité, mais l'embarras. »

Il dit encore un peu plus bas (*ibid. pl. 7. n. 4.*): « Plus d'une trentaine d'autres morceaux de même matière, également percés pour être enfilés, & de toutes sortes de grandeurs, portent dessus comme dessous la figure de cet X, ou de cette croix dont les traits sont doubles. La variété des formes longues, carrées, rondes, dentelées, qui ne laissent aucun doute sur la perçure, confirme l'usage de ces colliers à plusieurs rangs, & de ces bracelets multipliés que le peuple ne pouvoit porter aussi riches que ceux qu'on a vus sur les représentations de quelques prêtres d'un état supérieur, mais qui le satisfaisoit toujours dans la généralité de la mode. Je dois cependant dire que, selon Horus Apollo, cette marque X a toujours valu 10. Cette constance & cette durée dans un chiffre convenu sont bien singulières. »

Quoi qu'il en soit des *calculi* du comte de Caylus, il est certain que l'on a trouvé dans les fouilles faites par feu M. Grignon, entre Joinville & Saint-Dizier, dans les ruines d'une ville Gauloise soumise aux Romains, deux ou trois cens morceaux d'ivoire ou d'os, ronds, & ressemblant aux jetons modernes, excepté leur épaisseur & leur forme un peu convexe. On ne doutera pas qu'ils ne soient les véritables *calculi* des anciens.

Sur un bas-relief du Capitole, on voit Trajan & Plotine. Auprès d'eux est un jeune homme tenant un *abaque*, sur lequel sont placés un premier rang de sept jetons, un second d'un seul qu'il passe avec l'index de la main droite, & un troisième réduit à six jetons, parce qu'il en a avancé un qui forme le second rang.

CALCULI, jeu. Voy. DAMES.

CALCULONES. Voyez *CALCULATORES*.

CALDARIA, } étuve sèche des Thermes.
CALDARIUM, }
Voy. ETUVES.

CALDUS, surnom de la famille *CÆLIA*.

CALECHE, ou *CABRIOLET*, voiture à deux roues. Les monumens anciens nous ont conservé trois *calèches* tirées par un seul animal. La première a été publiée par le marquis Maffai; la seconde est sur un ancien monument de la ville de Metz; & la troisième, trouvée dans le royaume de Naples, a été publiée par M. Bulifon. On ne fait quel est l'animal attelé à cette dernière. Les deux autres sont tirées chacune par un cheval. Ces *calèches* ne diffèrent des nôtres, que par la forme du siège sur lequel l'homme est assis: il est rond.

On a trouvé dans les peintures d'Herculanum, des *calèches* qui ressemblent à nos chaises de poste, & sont attelées de deux chevaux. Le conducteur est assis sur le cheval de volée, c'est-à-dire, sur le cheval qui ne porte pas le brancard.

CALEÇON. *Voyez* CHAUSSES.

CALENDARII curator. } V. KALENDARIVM.
CALENDARIO (a). }

CALENDARIS. Junon étoit ainsi nommée, parce que les calendes de chaque mois lui étoient consacrées, & qu'on lui offroit alors des sacrifices. Ovide le dit (*Faust. I. v. 55.*):

Vindicat Ausonias Junonis cura calendas.

CALENDES. C'est ainsi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois, qui étoit consacré à Junon. Ce nom venoit du vieux mot latin *calare*, *appeler*, formé lui-même du grec *καλεῖν*, *appeler*; parce que le premier jour de chaque mois, il étoit d'usage que le pontife annonçât à haute voix quel jour seroient les nones, le cinq ou le sept du mois. L'origine de ce nom étoit différente selon Macrobe (*Sat. lib. I. 15.*); il la dérive de l'usage où étoit le pontife d'observer l'apparition de la nouvelle lune pour l'annoncer au peuple, ce que l'on appeloit *calare*.

Les *calendes* étoient l'époque des payemens; c'est pourquoi Horace les appelle *tristes & incommodes*.

On les comptoit en rétrogradant; en sorte que le 14 de décembre, par exemple, étoit désigné par ces mots XIX. KAL. IAN. ou *decimo nono ante calendas januarii*. Pour exprimer le quantième des *calendes* en jours modernes, il faut chercher quel nombre de jours il reste dans le mois dans lequel on est, & ajouter 2 à ce nombre; & réciproquement on soustrait 2 au lieu d'ajouter, pour trouver le quantième du mois exprimé en *calendes*.

Par exemple, si l'on parle du vingt-deuxième avril, on est au 10 des *calendes* de mai; car avril a 30 jours; de 30 ôter 22, reste 8, qui, joint aux 2 à ajouter, donne 10. Réciproquement pour le 10 des *calendes* de mai, retranchez ces 10 des 30 jours du mois d'avril, & ajoutez 2 au reste 20, vous aurez le vingt-deuxième d'avril.

Quelques Grecs, ignorant l'étymologie du mot *calendes*, imaginoient que sous un des Antonins qu'ils ne désignent pas, il y eut une grande famine à Rome; que trois hommes nommés *Calendus*, *Nonus* & *Idus*, nourrirent la ville, l'un pendant dix huit jours, le second pendant huit, & le troisième pendant quinze jours. Ils ajoutèrent qu'en mémoire de ce bienfait on donna leurs noms à autant de jours du mois qu'il s'en étoit écoulé pendant que chacun d'eux avoit nourri le peuple romain. On lit cette fable dans Tzetzes (*Chiliad. 11. Hist. 6. 7. & 8.*) & dans Balsamon (62. *Canon du sixième Concile.*) Il est étonnant que des Grecs aient pu avoir une opinion si absurde; car long-tems avant les Antonins, le mot *calenda* étoit en usage, & ils au-

roient pu le voir dans Cicéron, dans Horace, dans Ovide, &c.

Les Grecs n'avoient point de *calendes*: de-là vint le proverbe qui renvoyoit aux *calendes* grecques, les choses qui ne devoient jamais arriver.

CALENDRIER des Egyptiens. *Voyez* ANNÉE & MOIS des Egyptiens.

CALENDRIER des Grecs. *Voyez* ANNÉE & MOIS des Grecs.

CALENDRIER des Romains. *Voyez* ANNÉE des Romains; & l'article CALENDRIER du Dictionnaire des Mathématiques de cette Encyclopédie méthodique, qui ne nous laisse rien à dire sur cet objet.

CALENDRIERS nécessaires à la Chronologie depuis la naissance de Jésus-Christ. Il est de la plus grande importance pour la vérification des dates exprimées dans les chartres & les manuscrits, de pouvoir trouver sûrement & avec facilité une année quelconque, ou un jour quelconque de cette année, sous toutes leurs dénominations, & relativement à toutes les différentes espèces de calculs. Les savans auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, en ont fourni les moyens dans leurs *calendrier solaire*, *lunaire*, & dans leur grande *Table chronologique*. Nous transcrivons ici ces deux *calendriers* avec leurs explication & usage. L'on trouvera leur *Table CHRONOLOGIQUE* à son rang.

CALENDRIER SOLAIRE PERPÉTUEL,

Tiré de l'*Art de vérifier les dates*.

AVERTISSEMENT.

Les sept lettres dominicales ont, avec les 35 Pâques, le même rapport qu'elles ont avec tous les dimanches de chaque année, de manière que partageant entre-elles ces Pâques en nombre égal, elles leur assignent à chacune, avec le secours du terme pascal, la place qui leur convient. Ce sont par conséquent 5 Pâques pour chaque lettre dominicale, puisque s'est le quotient, ou le résultat de 35 divisé par 7. Les fêtes immobiles ont pareillement une liaison si intime avec ces mêmes lettres, qu'elles en suivent le cours pour tous les jours de la semaine, que ces fêtes parcourent d'année à autre. Ainsi sous chaque lettre dominicale, faisant d'abord une colonne des jours du mois, une seconde des jours de la semaine, une troisième des fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois; rangeant ensuite les 5 Pâques appartenantes à cette même lettre; les rangeant, dis-je, avec les fêtes mobiles qui en dépendent, sur cinq autres colonnes, je réduis par-là cinq *calendriers* à un seul, & conséquemment les 35 au nombre de 7. L'ordre de ces 7 *calendriers* sera l'ordre

rétrograde des 7 lettres dominicales. J'appellerai le premier le *calendrier* G, parce qu'il aura cette lettre pour caractère : je nommerai le second le *calendrier* F, pour la même raison, & ainsi des autres. Voilà tout le mécanisme du *calendrier* perpétuel. Il est simple, il est court, il a, comme on le verra ci-après, l'avantage d'être plus assorti aux différentes espèces d'années, & aux divers commencemens qu'on leur donne.

La manière de s'en servir est facile. Chacun des 7 *calendriers* est comme divisé en deux parties, celle des fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois, & celles des fêtes mobiles. On peut le consulter à part sur les premières ou sur les secondes, ou le consulter sur les deux ensemble. N'avez-vous besoin de connoître que les jours de chaque semaine où tombent les fêtes immobiles de telle année ? Voyez à la table CHRONOLOGIQUE la lettre dominicale qui correspond à cette année ; ou s'il y a deux lettres, comme dans les années bissextiles, prenez la seconde, & passez au *calendrier* qui en porte le nom ; la colonne des fêtes fixées vous donnera ce que vous cherchez. Voulez-vous savoir, par exemple, quel jour de la semaine tombera la Purification en 1786 ? Voyez à la table *chronologique* quelle est la lettre dominicale de cette année ; vous trouverez A. Cherchez ensuite la Purification dans le *calendrier* qui porte le nom de cette lettre, & vous trouverez qu'elle tombe un jeudi.

À l'égard des fêtes mobiles, ce n'est pas assez de la lettre dominicale ; il faut y joindre le jour de Pâques. Par exemple, je veux savoir quand arrivera la Pentecôte en 1787, suivant le nouveau style, je consulte la Table CHRONOLOGIQUE & j'observe, 1^o. la lettre dominicale qui est G ; 2^o. le jour où Pâques tombe cette année ; c'est le 8 avril. Je passe ensuite au *calendrier* G, où je trouve dans la troisième colonne des Pâques, la Pentecôte au 27 mai. Autre exemple : il est question de savoir quel quantième arrivera l'Ascension en 1788. Cette année est bissextile, comme on le voit par les deux lettres dominicales F E, qui lui correspondent. Je vais donc au *calendrier* E, après avoir observé que Pâques en 1788, tombe le 23 mars ; & j'y trouve dans la colonne de Pâques tombant le 23 mars, l'Ascension au premier mai.

Ce *calendrier* s'ajuste on ne peut mieux aux différentes espèces d'années, & aux divers commencemens qu'elles peuvent avoir. En effet, pour suivre le cours d'une année qui n'a pas le même commencement que la nôtre, ou qui est d'une autre nature, il faut avoir sous les yeux deux *calendriers* qui se rapportent à deux années consécutives. Par exemple, pour avoir toute la suite d'une année, commençant à Pâques, il faut consulter & le *calendrier* où elle commence, & celui où elle finit ; or, rien n'est plus aisé dans notre

plan. Les sept lettres dominicales répondant à un pareil nombre d'années consécutives, la même correspondance doit se rencontrer dans les sept *calendriers* qui sont dressés sur ces lettres ; c'est un cycle qui se répète sans cesse. Il n'y a d'interruption dans cet ordre, que lorsqu'on passe d'une année commune à une année bissextile. Alors il faut sauter un *calendrier*, pour avoir celui qui convient à la dernière. Des exemples vont rendre sensible ce que nous disons. Je veux connoître toute la suite de l'année 1494, à prendre son commencement du jour de Pâques, comme on faisoit alors en France. Ce sont les deux *calendriers* consécutifs E & D, avec les Pâques du 30 mars & du 19 avril, qui doivent régler mon opération. Je la fais de suite, & aussi rapidement qu'il me plaît, pourvu que je retienne ces quatre points, ou qu'après avoir trouvé ces deux Pâques en question, j'aie soin de les marquer comme les deux termes de l'année que je dois parcourir. Mais si la même sorte d'année, telle qu'une année commençant à Pâques 1499, s'étendoit sur deux des nôtres, dont la dernière fût bissextile ; en ce cas, après avoir commencé l'opération sur le *calendrier* F, qui est celui de 1499, il faudroit l'achever, non sur le *calendrier* E, qui suit immédiatement, mais sur le *calendrier* D, auquel se rapporte l'année bissextile 1500. Ce que nous disons des années commençant à Pâques, doit s'appliquer à toutes les espèces d'années chrétiennes, qui ont un autre commencement que le premier janvier.

La chose est également facile, lorsqu'il s'agit d'une année différente par sa nature des années chrétiennes. La seule lettre dominicale suffit alors, parce qu'on n'a besoin que de deux colonnes des jours du mois & des jours de la semaine, ou fêtes, dans les *calendriers* qu'il faut consulter. Prenons pour exemple la première année de l'Hégire ; elle commence un vendredi 16 juillet, de l'an de Jésus-Christ 622. Cette année chrétienne 622, a pour lettre dominicale C, & la suivante est une année commune ; cela me suffit. Je vais au *calendrier* C, sur lequel je suppose mon année arabe, depuis le 16 juillet jusqu'au 31 décembre, après quoi je passe au *calendrier* suivant, où je continue mon calcul jusqu'au 4 juillet, terme de la première année de l'Hégire. Il est cependant nécessaire de se rappeler ici la méthode que nous traçons à l'article de l'ère de l'Hégire, pour en combiner les années avec les nôtres, & de faire usage de la table que nous y avons jointe. Il faut observer encore que pour combiner une année arabe avec deux années correspondantes de Jésus-Christ, dont la dernière est bissextile, l'opération ne peut se faire sur deux *calendriers* consécutifs. C'est le même cas dont on vient de parler sur les années chrétiennes, qui n'ont pas le même commencement que la nôtre. Il faut donc alors, comme

on l'a dit, sauter un calendrier, & passer d'un premier à un troisième. J'ai, par exemple, à calculer l'année 1198 de l'Hégire, sur les années de Jésus-Christ 1783 & 1784, qui lui correspondent. Après avoir commencé ma supputation sur le calendrier E, qui est celui de 1783, je vais l'achever, non sur le calendrier D, qui suit immédiatement, mais sur le calendrier C, qui vient après celui-ci; parce que l'année bissextile 1784, a pour lettres dominicales DC, dont la dernière marque le calendrier propre à cette année. L'opération même peut se faire aussi facilement que si les deux calendriers étoient contigus, lorsqu'on fait seulement que la seconde des deux années est bissextile, sans s'embarasser de la double lettre dominicale qui la caractérise. Ainsi, connoissant par la table chronologique, que l'année 1783 est commune, & l'année 1784 bissextile, je consulte d'abord le calendrier de la première; après quoi faisant le calendrier suivant, je prends celui qui lui succède, pour avoir la suite de l'année 1198 de l'Hégire.

Tout s'arrange donc, tout se combine dans ce calendrier avec la plus grande facilité. Il s'adapte de lui-même à toutes les espèces d'années lunaires, solaires, chrétiennes, judaïques, arabiques, persannes, égyptiennes, &c. en sorte que le titre d'universel ne lui convient pas moins que celui de perpétuel.

Des Lettres Dominicales.

Encore une ou deux observations sur les lettres dominicales. Quoiqu'elles se suivent d'année à autre dans l'ordre rétrograde, cependant elles roulent entre-elles sur chaque jour de la semaine dans l'ordre direct, comme on le voit dans nos sept calendriers. L'un est la suite de l'autre. Par exemple, si la lettre du dimanche est A, celle du lundi sera B, celle du mardi C, & ainsi de suite. De-là il résulte que l'année commence toujours par un A, quelle que soit la lettre du dimanche. Cela étant, pour savoir quel jour de la semaine a commencé ou commencera telle année qu'on voudra, il n'est besoin que de la lettre dominicale de cette année; ou, si elle est bissextile, de la première des deux lettres dominicales qui lui appartiennent. Je veux connoître, par exemple, le jour initial de l'année 1770; j'examine la lettre dominicale de cette année qui est G, & j'en conclus que cette année commence par un lundi, parce qu'il y a sept lettres dans l'ordre direct, depuis A jusqu'à G inclusivement.

Comme la lettre dominicale sert à faire connoître le jour initial de l'année, celui-ci réciproquement est propre à indiquer la lettre dominicale. Par exemple, je fais que l'année commence par un dimanche; j'en conclus que la lettre dominicale est A, parce que l'année débute toujours, comme on l'a dit, par cette lettre. Si je vois un

lundi marqué pour le jour initial de l'année, j'en infère que la lettre dominicale est G, par la raison que le septième jour de cette année tombant le dimanche, doit concourir avec la lettre G, qui est la septième dans l'ordre direct. Même raisonnement pour les années qui s'ouvrent par le mardi, le mercredi, & les jours suivans.

D'après ces remarques, on pourroit dresser un calendrier perpétuel sur les sept jours de la semaine, comme sur les sept lettres dominicales. Le premier des calendriers dont il seroit composé, s'appelleroit le calendrier du lundi, & répondroit à notre calendrier G. Le second se nommeroit le calendrier du mardi, & répondroit à notre calendrier F. Le troisième, qui prendroit son nom du mercredi, seroit en correspondance avec le calendrier E, & ainsi des autres. Notre premier dessein avoit été de suivre cette méthode. Mais pour cela il eût fallu ajouter la féerie initiale aux années de Jésus-Christ dans notre Table CHRONOLOGIQUE, comme on a fait à celles de l'Hégire, & c'est ce qui, faute d'espace, ne pouvoit s'exécuter. D'ailleurs, l'autre méthode est plus simple, & par là méritoit, même en cas de choix, la préférence.

Des Calendes, des Nones, des Ides.

Ces trois noms sont ceux dont se servoient nos anciens, à l'imitation des Romains, pour marquer tous les jours du mois. Ils appeloient calendes, comme tout le monde fait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois & celui des calendes: par exemple, *calendis januarii*, *calendis februarii*, pour le premier du mois de janvier ou de février. Ils désignoient les jours suivans par ceux d'avant les nones, & ils appeloient nones le cinquième jour de chaque mois, excepté mars, mai, juillet & octobre. Dans ces quatre mois, les nones *nonis* marquoient le septième jour; *nonis martii* le sept de mars, &c. Dans les huit mois où *nonis* marque le cinquième jour, le second est marqué par *quarto nonas* ou *iv nonas*, c'est-à-dire, *quarto die ante nonas*, le quatrième jour avant les nones. On supprime ordinairement les mots *die* & *ante*. Le troisième jour de ces huit mois est désigné par *tertio* ou *iii nonas*; le quatrième par *pridie* ou *ii nonas*, & enfin le cinquième par *nonis*. En mars, mai, juillet & octobre, le second du mois est marqué par *sexto* ou *iv nonas*; le troisième par *quinto* ou *v nonas*; le quatrième par *quarto* ou *iv nonas*; le cinquième par *tertio* ou *iii nonas*; le sixième par *pridie*, en abrégé *prid.* ou *pr.* & en chiffre *ii nonas*; & enfin le septième par *nonas*. On fait que le mot *nona* vient de ce qu'il marque le neuvième jour avant les ides de chaque mois.

En effet, les ides, *idibus*, marquent le quinzième de mars, de mai, de juillet & d'octobre,

qui sont les quatre mois, comme nous venons de le dire, où *nonis* marque le septième du mois; dans les huit autres où *nonis* marque le cinquième du mois, *idibus* marque le treizième; ainsi dans les uns & les autres, *idibus* marque toujours le neuvième jour après les nones. Quant aux sept jours pleins qui se trouvent renfermés entre les nones & les ides, & que nous comptons aujourd'hui par 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 en mars, en mai, en juillet & octobre, les Romains & les anciens, à leur exemple, comptoient *octavo* ou VIII *idus*, *septimo* ou VII *idus*, *sexto* ou VI *idus*, *quinto* ou V *idus*, *quarto* ou IV *idus*, *tertio* ou III *idus*, en sous-entendant toujours *ante*, comme nous l'avons dit en parlant des nones. Pour les autres huit mois où les nones marquent le cinquième, au-lieu de notre 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12 du mois, les Romains & nos anciens comptoient *octavo idus*, *septimo*, & le reste jusqu'à *pridie idus*, qui désignoit en huit mois le douzième jour, au-lieu qu'il désignoit le quatorzième à ces quatre autres mois, mars, mai, juillet & octobre. Le mot *idus* vient de l'étrusque *idulare*, en latin *dividere*, diviser,

parce que le jour des ides partageoit le mois à-peu-près en deux parties égales.

Tous les jours, depuis les ides jusqu'à la fin du mois, se comptoient par les calendes du mois suivant. Par exemple, le quatorzième de janvier, qui étoit le lendemain des ides du même mois, étoit désigné par *decimo-nono*, ou XIX *calendas*, ou *ante kalendas februarii*; le quinzième *decimo-octavo*, ou XVIII *calendas februarii*, & tous les autres jours de suite, en rétrogradant toujours jusqu'à *pridie* ou II *calendas februarii*, qui marquoit le 31 janvier. Comme les ides marquent en certains mois le treizième jour, ainsi que nous l'avons dit, en d'autres le quinzième, & que tous les mois n'ont pas un égal nombre depuis le *decimo-nono*, ou XIX *calendas*, ne convient pas toujours au lendemain des ides; il n'y convient qu'en janvier, en août & décembre; *decimo-sexto*, ou XVI en février; *decimo-septimo*, ou XVII en mars, en mai, en juillet & en octobre; *decimo-octavo*, ou XVIII en avril, en juin, en septembre & en novembre; comme on peut le remarquer dans tous les calendriers dont notre calendrier perpétuel est composé.



CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est G ;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont AG.

JANVIER.

Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Circoncif.					
B	IV	2	Mardi.	Lundi.						
C	III	3	Mercredi.	Mardi.						
D	II	4	Jeudi.	Mercredi.						
E	Non.	5	Vendredi.	Jeudi.						
F	VIII	6	Samedi.	Vendredi.	Epiphanie.					
G	VII	7	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
A	VI	8	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
B	V	9	Mardi.	Lundi.						
C	IV	10	Mercredi.	Mardi.						
D	III	11	Jeudi.	Mercredi.						
E	II	12	Vendredi.	Jeudi.						
F	Ides.	13	Samedi.	Vendredi.						
G	XIX	14	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
A	XVIII	15	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
B	XVII	16	Mardi.	Lundi.						
C	XVI	17	Mercredi.	Mardi.						
D	XV	18	Jeudi.	Mercredi.						
E	XIV	19	Vend. ed.	Jeudi.						
F	XIII	20	Samedi.	Vendredi.						
G	XII	21	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
A	XI	22	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
B	X	23	Mardi.	Lundi.						
C	IX	24	Mercredi.	Mardi.						
D	VI I	25	Jeudi.	Mercredi.						
E	VII	26	Vendredi.	Jeudi.						
F	VI	27	Samedi.	Vendredi.						
G	V	28	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
A	IV	29	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
B	III	30	Mardi.	Lundi.						
C	II	31	Mercredi.	Mardi.						

FÉVRIER.

Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Jeudi.	Mercredi.						
E	IV	2	Vendredi.	Jeudi.	Purificat.					
F	III	3	Samedi.	Vendredi.						
G	II	4	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
A	Non.	5	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
B	VIII	6	Mardi.	Lundi.						
C	VII	7	Mercredi.	Mardi.						
D	VI	8	Jeudi.	Mercredi.						Cendres.
E	V	9	Vendredi.	Jeudi.						Cendres.
F	IV	10	Samedi.	Vendredi.						
G	III	11	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
A	II	12	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
B	Ides.	13	Mardi.	Lundi.						
C	XVI	14	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
D	XV	15	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
E	XIV	16	Vendredi.	Jeudi.						Cendres.
F	XIII	17	Samedi.	Vendredi.						4 Temps.
G	XII	18	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
A	XI	19	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
B	X	20	Mardi.	Lundi.						
C	IX	21	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
D	VIII	22	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
E	VII	23	Vendredi.	Jeudi.	Vigilie.					Cendres.
F	VI	24	Samedi.	Vend. ed.	S. Mathias.					4 Temps.
G * f	V * 6	25	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	S. Mathias.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
A g	IV 5	26	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
B a	III 4	27	Mardi.	Lundi.						
C b	II 3	28	Mercredi.	Mardi.			Cendres.	4 Temps.	
c	I 2	29	Mercredi.	Mercredi.			Cendres.	4 Temps.	

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont A G.

M A R S.

Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Ler. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.							
D	Cal.	1	Jeu di.								
E	VI	2	Vendredi.								
F	V	3	Samedi.								
G	IV	4	<i>Dimanche.</i>	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.		
A	III	5	Lundi.								
B	II	6	Mardi.								
C	Non.	7	Mercredi.	Cendres.	IV Temps.					
D	VIII	8	Jeu li.								
E	VII	9	Vendredi.								
F	VI	10	Samedi.								
G	V	11	<i>Dimanche.</i>	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.		
A	IV	12	Lundi.								
B	III	13	Mardi.								
C	II	14	Mercredi.	IV. Temps.						
D	Ides.	15	Jeu di.								
E	XVII	16	Vendredi.								
F	XVI	17	Samedi.								
G	XV	18	<i>Dimanche.</i>	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.		
A	XIV	19	Lundi.						Lundi Saint.		
B	XIII	20	Mardi.						Mardi Saint.		
C	XII	21	Mercredi.						Mer. Saint.		
D	XI	22	Jeu di.						Jeu di Saint.		
E	X	23	Vendredi.						Vend. Sainr.		
F	IX	24	Same ti.						Samedi Saint.		
G	VIII	25	<i>Dimanche.</i>	L'Annonc.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PAQUES.		
A	VII	26	Lundi.					Lundi Saint.	LUNDI.		
B	VI	27	Mardi.					Mardi Saint.	MARDI.		
C	V	28	Mercredi.					Mer. Saint.			
D	IV	29	Jeu di.					Jeu di Saint.			
E	III	30	Vendredi.					Vend. Sainr.			
F	II	31	Samedi.					Samedi Saint.			

A V R I L.

Pâques tombant au 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Ler. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
G	Cal.	1	<i>Dimanche.</i>	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PAQUES.	I. D. Quasi.	
A	IV	2	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.		
B	III	3	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.		
C	II	4	Mercredi.				Mer. Saint.			
D	Non.	5	Jeu di.				Jeu di Saint.			
E	VIII	6	Vendredi.				Vendr. Saint.			
F	VII	7	Samedi.				Samedi Saint.			
G	VI	8	<i>Dimanche.</i>	D. de la Pass.	D. des Ram.	PAQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	
A	V	9	Lundi.			Lundi Saint.	LUNDI.			
B	IV	10	Mardi.			Mardi Saint.	MARDI.			
C	III	11	Mercredi.			Mer. Saint.				
D	II	12	Jeu di.			Jeu di Sainr.				
E	Ides.	13	Vendredi.			Vendr. Sainr.				
F	XVIII	14	Samedi.			Samedi Saint.				
G	XVII	15	<i>Dimanche.</i>	D. des Ram.	PAQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	
A	XVI	16	Lundi.		Lundi Sainr.	LUNDI.				
B	XV	17	Mardi.		Mardi Saint.	MARDI.				
C	XIV	18	Mercredi.		Mer. Saint.					
D	XIII	19	Jeu di.		Jeu di Saint.					
E	XII	20	Vendredi.		Vendr. Saint.					
F	XI	21	Samedi.		Samedi Saint.					
G	X	22	<i>Dimanche.</i>	PAQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	
A	IX	23	Lundi.		LUNDI.					
B	VIII	24	Mardi.		MARDI.					
C	VII	25	Mercredi.	S. Maie , Ev.						
D	VI	26	Jeu di.							
E	V	27	Vendredi.							
F	IV	28	Samedi.							
G	III	29	<i>Dimanche.</i>	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	
A	II	30	Lun F.						Regations.	

C A L E N D R I E R G.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont A G.

S E P T E M B R E.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
F	Cal.	1	Samedi.							
G	IV	2	Dimanche.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	
A	III	3	Lundi.							
B	II	4	Mardi.							
C	Non.	5	Mercredi.							
D	VIII	6	Jeudi.							
E	VII	7	Vendredi.							
F	VI	8	Samedi.	N. de la S. V.						
G	V	9	Dimanche.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	
A	IV	10	Lundi.							
B	III	11	Mardi.							
C	II	12	Mercredi.							
D	Ides.	13	Jeudi.							
E	XVIII	14	Vendredi.	Ex. de la S. C.						
F	XVII	15	Samedi.							
G	XVI	16	Dimanche.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	
A	XV	17	Lundi.							
B	XIV	18	Mardi.							
C	XIII	19	Mercredi.	IV. Tems.						
D	XII	20	Jeudi.	Vigile.						
E	XI	21	Vendredi.	S. Math. Ap.						
F	X	22	Samedi.							
G	IX	23	Dimanche.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	
A	VIII	24	Lundi.							
B	VII	25	Mardi.							
C	VI	26	Mercredi.							
D	V	27	Jeudi.							
E	IV	28	Vendredi.							
F	III	29	Samedi.	S. Michel.						
G	II	30	Dimanche.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	

O C T O B R E.

Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
A	Cal.	1	Lundi.							
B	VI	2	Mardi.							
C	V	3	Mercredi.							
D	IV	4	Jeudi.							
E	III	5	Vendredi.							
F	II	6	Samedi.							
G	Non.	7	Dimanche.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	
A	VIII	8	Lundi.							
B	VII	9	Mardi.							
C	VI	10	Mercredi.							
D	V	11	Jeudi.							
E	IV	12	Vendredi.							
F	III	13	Samedi.							
G	II	14	Dimanche.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	
A	Ides.	15	Lundi.							
B	XVII	16	Mardi.							
C	XVI	17	Mercredi.							
D	XV	18	Jeudi.	S. Luc. Ev.						
E	XIV	19	Vendredi.							
F	XIII	20	Samedi.							
G	XII	21	Dimanche.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	
A	XI	22	Lundi.							
B	X	23	Mardi.							
C	IX	24	Mercredi.							
D	VIII	25	Jeudi.							
E	VII	26	Vendredi.							
F	VI	27	Samedi.	Vigile.						
G	V	28	Dimanche.	S. Sim. S. Ju.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	
A	IV	29	Lundi.							
B	III	30	Mardi.							
C	II	31	Mercredi.	Vigil. jeûne.						

CALENDRIER G.

573

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont A G.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Jeudi.	La Touff. Les Morts.					
E	IV	2 Vendredi.						
F	III	3 Samedi.						
G	II	4 <i>Dimanche.</i>	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
A	Non.	5 Lundi.						
B	VIII	6 Mardi.						
C	VII	7 Mercredi.						
D	VI	8 Jeudi.						
E	V	9 Vendredi.						
F	IV	10 Samedi.						
G	III	11 <i>Dimanche.</i>	S. Martin.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
A	II	12 Lundi.						
B	Ides.	13 Mardi.						
C	XVII	14 Mercredi.						
D	XVI	15 Jeudi.						
E	XV	16 Vendredi.						
F	XIV	17 Samedi.						
G	XIII	18 <i>Dimanche.</i>	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.
A	XII	19 Lundi.						
B	XI	20 Mardi.	Préf. de la V.					
C	X	21 Mercredi.						
D	IX	22 Jeudi.						
E	VIII	23 Vendredi.						
F	VII	24 Samedi.						
G	VI	25 <i>Dimanche.</i>	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.	XXVIII D.
A	V	26 Lundi.						
B	IV	27 Mardi.						
C	III	28 Mercredi.						
D	II	29 Jeudi.	Vigile.					
E	I	30 Vendredi.	S. And. Ap.					

D É C E M B R E.

Pâques tombant au | 22 Avril. | 15 Avril. | 8 Avril. | 1 Avril. | 25 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Samedi.						
G	IV	2 <i>Dimanche.</i>	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
A	III	3 Lundi.						
B	II	4 Mardi.						
C	Non.	5 Mercredi.						
D	VIII	6 Jeudi.						
E	VII	7 Vendredi.						
F	VI	8 Samedi.	Conc. de la V.					
G	V	9 <i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
A	IV	10 Lundi.						
B	III	11 Mardi.						
C	II	12 Mercredi.						
D	Ides.	13 Jeudi.						
E	XIX	14 Vendredi.						
F	XVIII	15 Samedi.						
G	XVII	16 <i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.
A	XVI	17 Lundi.						
B	XV	18 Mardi.						
C	XIV	19 Mercredi.	4 Temps.					
D	XIII	20 Jeudi.	Vigile.					
E	XII	21 Vendredi.	S. Th. Ap.					
F	XI	22 Samedi.						
G	X	23 <i>Dimanche.</i>	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.
A	IX	24 Lundi.	Vigile jûne.					
B	VIII	25 Mardi.	NOËL.					
C	VII	26 Mercredi.	S. Erien. M.					
D	VI	27 Jeudi.	S. Jean Ap.					
E	V	28 Vendredi.	LesSS. Innoc.					
F	IV	29 Samedi.						
G	III	30 <i>Dimanche.</i>	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.
A	II	31 Lundi.						

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F ;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

JANVIER.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Mardi.	Lundi.	Circoucis.					
B	IV	2	Mercredi.	Mardi.						
C	III	3	Jeudi.	Mercredi.						
D	II	4	Vendredi.	Jeudi.						
E	Non.	5	Samedi.	Vendredi.						
F	VIII	6	Dimanche.	Samedi.	Epiphanie.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
G	VII	7	Lundi.	Dimanche.						
A	VI	8	Mardi.	Lundi.						
B	V	9	Mercredi.	Mardi.						
C	IV	10	Jeudi.	Mercredi.						
D	III	11	Vendredi.	Jeudi.						
E	II	12	Samedi.	Vendredi.						
F	Ides.	13	Dimanche.	Samedi.		I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
G	XIX	14	Lundi.	Dimanche.		II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
A	XVIII	15	Mardi.	Lundi.						
B	XVII	16	Mercredi.	Mardi.						
C	XVI	17	Jeudi.	Mercredi.						
D	XV	18	Vendredi.	Jeudi.						
E	XIV	19	Samedi.	Vendredi.						
F	XIII	20	Dimanche.	Samedi.		II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	Septuagés.
G	XII	21	Lundi.	Dimanche.		III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
A	XI	22	Mardi.	Lundi.						
B	X	23	Mercredi.	Mardi.						
C	IX	24	Jeudi.	Mercredi.						
D	VIII	25	Vendredi.	Jeudi.						
E	VII	26	Samedi.	Vendredi.						
F	VI	27	Dimanche.	Samedi.		III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
G	V	28	Lundi.	Dimanche.		IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
A	IV	29	Mardi.	Lundi.						
B	III	30	Mercredi.	Mardi.						
C	II	31	Jeudi.	Mercredi.						

FÉVRIER.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Vendredi.	Jeudi.	Purificat.					
E	IV	2	Samedi.	Vendredi.						
F	III	3	Dimanche.	Samedi.		IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
G	II	4	Lundi.	Dimanche.		V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
A	Non.	5	Mardi.	Lundi.						
B	VIII	6	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
C	VII	7	Jeudi.	Mercredi.						Cendres.
D	VI	8	Vendredi.	Jeudi.						
E	V	9	Samedi.	Vendredi.						
F	IV	10	Dimanche.	Samedi.		V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
G	III	11	Lundi.	Dimanche.		VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
A	II	12	Mardi.	Lundi.						
B	Ides.	13	Mercredi.	Mardi.						Cendres. 4 Temps.
C	XVI	14	Jeudi.	Mercredi.						Cendres. 4 Temps.
D	XV	15	Vendredi.	Jeudi.						
E	XIV	16	Samedi.	Vendredi.						
F	XIII	17	Dimanche.	Samedi.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
G	XII	18	Lundi.	Dimanche.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
A	XI	19	Mardi.	Lundi.						
B	X	20	Mercredi.	Mardi.						Cendres. 4 Temps.
C	IX	21	Jeudi.	Mercredi.						Cendres. 4 Temps.
D	VIII	22	Vendredi.	Jeudi.						
E	VII	23	Samedi.	Vendredi.	Vipile.					
F	VI	24	Dimanche.	Samedi.	S. Mathias.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
G * f	V * g	25	Lundi.	Dimanche.	S. Mathias.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
A g	IV g	26	Mardi.	Lundi.						
B a	III 4	27	Mercredi.	Mardi.				Cendres.	4 Temps.	
C b	II 3	28	Jeudi.	Mercredi.				Cendres.	4 Temps.	
c	1 2	29	Jeudi.	Jeudi.						

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER F.

575

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

M A R S.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
D	Cal.	1	Vendredi.							
E	VI	2	Samedi.							
F	V	3	<i>Dimanche.</i>	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	
G	IV	4	Lundi.							
A	III	5	Mardi.							
B	II	6	Mercredi.	Cendres.	IV Temps.				
C	Non.	7	Jeudi.							
D	VIII	8	Vendredi.							
E	VII	9	Samedi.							
F	VI	10	<i>Dimanche.</i>	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	
G	V	11	Lundi.							
A	IV	12	Mardi.							
B	III	13	Mercredi.	IV. Temps.					
C	II	14	Jeudi.							
D	Ides.	15	Vendredi.							
E	XVII	16	Samedi.							
F	XVI	17	<i>Dimanche.</i>	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	
G	XV	18	Lundi.					Lundi Saint.	
A	XIV	19	Mardi.					Mardi Saint.	
B	XIII	20	Mercredi.					Mer. Saint.	
C	XII	21	Jeudi.					Jeudi Saint.	
D	XI	22	Vendredi.					Vend. Saint.	
E	X	23	Samedi.					Samedi Saint.	
F	IX	24	<i>Dimanche.</i>	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	
G	VIII	25	Lundi.	L'Annonc.				Lundi Saint.	LUNDI.
A	VII	26	Mardi.					Mardi Saint.	MARDI.
B	VI	27	Mercredi.					Mer. Saint.	
C	V	28	Jeudi.					Jeudi Saint.	
D	IV	29	Vendredi.					Vend. Saint.	
E	III	30	Samedi.					Samedi Saint.	
F	II	31	<i>Dimanche.</i>	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	

A V R I L.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
G	Cal.	1	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.	
A	IV	2	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.	
B	III	3	Mercredi.				Mer. Saint.		
C	II	4	Jeudi.				Jeudi Saint.		
D	Non.	5	Vendredi.				Vend. Saint.		
E	VIII	6	Samedi.				Samedi Saint.		
F	VII	7	<i>Dimanche.</i>	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	
G	VI	8	Lundi.		Lundi Saint.	LUNDI.			
A	V	9	Mardi.		Mardi Saint.	MARDI.			
B	IV	10	Mercredi.		Mer. Saint.				
C	III	11	Jeudi.		Jeudi Saint.				
D	II	12	Vendredi.		Vend. Saint.				
E	Ides.	13	Samedi.		Samedi Saint.				
F	XVIII	14	<i>Dimanche.</i>	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	
G	XVII	15	Lundi.	Lundi Saint.	LUNDI.				
A	XVI	16	Mardi.	Mardi Saint.	MARDI.				
B	XV	17	Mercredi.	Mer. Saint.					
C	XIV	18	Jeudi.	Jeudi Saint.					
D	XIII	19	Vendredi.	Vend. Saint.					
E	XII	20	Samedi.	Samedi Saint.					
F	XI	21	<i>Dimanche.</i>	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	
G	X	22	Lundi.	LUNDI.					
A	IX	23	Mardi.	MARDI.					
B	VIII	24	Mercredi.						
C	VII	25	Jeudi.	S. Marc, Ev.						
D	VI	26	Vendredi.							
E	V	27	Samedi.							
F	IV	28	<i>Dimanche.</i>	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	
G	III	29	Lundi.					Rogations.	
A	II	30	Mardi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

M A I.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
B	Cal.	1	Mercredi.	S. Jac. S. Ph.						
C	VI	2	Jeudi.							Ascension.
D	V	3	Vendredi.							
E	IV	4	Samedi.							
F	III	5	Dimanche.		II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	
G	II	6	Lundi.					Rogations.		
A	Non	7	Mardi.							
B	VIII	8	Mercredi.							
C	VII	9	Jeudi.						Ascension.	
D	VI	10	Vendredi.							
E	V	11	Samedi.							Vigile.
F	IV	12	Dimanche.		III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	
G	III	13	Lundi.				Rogations.		LUNDI.	
A	II	14	Mardi.						MARDI.	
B	Ides.	15	Mercredi.						IV. Temps.	
C	XVII	16	Jeudi.					Ascension.		
D	XVI	17	Vendredi.							
E	XV	18	Samedi.						Vigile.	
F	XIV	19	Dimanche.		IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	
G	XIII	20	Lundi.			Rogations.			LUNDI.	
A	XII	21	Mardi.						MARDI.	
B	XI	22	Mercredi.						IV. Temps.	
C	X	23	Jeudi.			Ascension.				Fête-Dieu.
D	IX	24	Vendredi.							
E	VIII	25	Samedi.				Vigile.			
F	VII	26	Dimanche.		V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	
G	VI	27	Lundi.		Rogations.		LUNDI.			
A	V	28	Mardi.				MARDI.			
B	IV	29	Mercredi.				IV. Temps.			
C	III	30	Jeudi.		Ascension.				Fête-Dieu.	
D	II	31	Vendredi.							

J U I N.

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
E	Cal.	1	Samedi.		Vigile.					
F	IV	2	Dimanche.		PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.		
G	III	3	Lundi.		LUNDI.					
A	II	4	Mardi.		MARDI.					
B	Non.	5	Mercredi.		IV. Temps.					
C	VIII	6	Jeudi.			Fête-Dieu.				
D	VII	7	Vendredi.							
E	VI	8	Samedi.		Vigile.					
F	V	9	Dimanche.		PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	
G	IV	10	Lundi.		LUNDI.					
A	III	11	Mardi.	S. Barnabé.	MARDI.					
B	II	12	Mercredi.		IV. Temps.					
C	Ides.	13	Jeudi.			Fête-Dieu.				
D	XVIII	14	Vendredi.							
E	XVII	15	Samedi.							
F	XVI	16	Dimanche.		I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	
G	XV	17	Lundi.							
A	XIV	18	Mardi.							
B	XIII	19	Mercredi.							
C	XII	20	Jeudi.		Fête-Dieu.					
D	XI	21	Vendredi.							
E	X	22	Samedi.	Vigil. jeûne.						
F	IX	23	Dimanche.		II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	
G	VIII	24	Lundi.	N. S. J. Bap.						
A	VII	25	Mardi.							
B	VI	26	Mercredi.							
C	V	27	Jeudi.							
D	IV	28	Vendredi.	Vigil. jeûne.						
E	III	29	Samedi.	S. P. S. Paul.						
F	II	30	Dimanche.		III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

J U I L L E T .

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let.	Jours Dom du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
G	Cal.	1	Lundi.						
A	VI	2	Mardi.	Vifit. de la V.					
B	V	3	Mercredi.						
C	IV	4	Jeudi.						
D	III	5	Vendredi.						
E	II	6	Samedi.						
F	Non.	7	Dimanche.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.
G	VIII	8	Lundi.						
A	VII	9	Mardi.						
B	VI	10	Mercredi.						
C	V	11	Jeudi.						
D	IV	12	Vendredi.						
E	III	13	Samedi.						
F	II	14	Dimanche.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.
G	Ides.	15	Lundi.						
A	XVII	16	Mardi.						
B	XVI	17	Mercredi.						
C	XV	18	Jeudi.						
D	XIV	19	Vendredi.						
E	XIII	20	Samedi.						
F	XII	21	Dimanche.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.
G	XI	22	Lundi.						
A	X	23	Mardi.						
B	IX	24	Mercredi.	Vigile.					
C	VIII	25	Jeudi.	S. Jac. le M.					
D	VII	26	Vendredi.						
E	VI	27	Samedi.						
F	V	28	Dimanche.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.
G	IV	29	Lundi.						
A	III	30	Mardi.						
B	II	31	Mercredi.						

A O U T .

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let.	Jours Dom du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
C	Cal.	1	Jeudi.						
D	IV	2	Vendredi.						
E	III	3	Samedi.						
F	II	4	Dimanche.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.
G	Non.	5	Lundi.						
A	VIII	6	Mardi.	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Mercredi.						
C	VI	8	Jeudi.						
D	V	9	Vendredi.	Vigile.					
E	IV	10	Samedi.	S. Laurent.					
F	III	11	Dimanche.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.
G	II	12	Lundi.						
A	Ides.	13	Mardi.						
B	XIX	14	Mercredi.	Vigil. jeûne.					
C	XVIII	15	Jeudi.	Affomption.					
D	XVII	16	Vendredi.						
E	XVI	17	Samedi.						
F	XV	18	Dimanche.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.
G	XIV	19	Lundi.						
A	XIII	20	Mardi.						
B	XII	21	Mercredi.						
C	XI	22	Jeudi.						
D	X	23	Vendredi.	Vigil.					
E	IX	24	Samedi.	S. Barthél.					
F	VIII	25	Dimanche.	S. Louis.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.
G	VII	26	Lundi.						
A	VI	27	Mardi.						
B	V	28	Mercredi.						
C	IV	29	Jeudi.						
D	III	30	Vendredi.						
E	II	31	Samedi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

S E P T E M B R E .

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	Semaine.							
F	Cal.	1	<i>Dimanche.</i>	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.
G	IV	2	Lundi.						
A	III	3	Mardi.						
B	II	4	Mercredi.						
C	Nón.	5	Jeudi.						
D	VIII	6	Vendredi.						
E	VII	7	Samedi.						
F	VI	8	<i>Dimanche.</i>	N. de la S. V.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.
G	V	9	Lundi.						
A	IV	10	Mardi.						
B	III	11	Mercredi.						
C	II	12	Jeudi.						
D	Id-s.	13	Vendredi.						
E	XVIII	14	Samedi.	Ex. de la S. C.					
F	XVII	15	<i>Dimanche.</i>	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.
G	XVI	16	Lundi.						
A	XV	17	Mardi.						
B	XIV	18	Mercredi.	IV. Tems.					
C	XIII	19	Jeudi.						
D	XII	20	Vendredi.	Vigile.					
E	XI	21	Samedi.	S. Math. Ap.					
F	X	22	<i>Dimanche.</i>	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.
G	IX	23	Lundi.						
A	VIII	24	Mardi.						
B	VII	25	Mercredi.						
C	VI	26	Jeudi.						
D	V	27	Vendredi.						
E	IV	28	Samedi.						
F	III	29	<i>Dimanche.</i>	S. Michel.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.
G	II	30	Lundi.						

O C T O B R E .

Pâques tombant au | 21 Avril. | 14 Avril. | 7 Avril. | 31 Mars. | 24 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	Semaine.							
A	Cal.	1	Mardi.						
B	VI	2	Mercredi.						
C	V	3	Jeudi.						
D	IV	4	Vendredi.						
E	III	5	Samedi.						
F	II	6	<i>Dimanche.</i>	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.
G	Nón.	7	Lundi.						
A	VIII	8	Mardi.						
B	VII	9	Mercredi.						
C	VI	10	Jeudi.						
D	V	11	Vendredi.						
E	IV	12	Samedi.						
F	III	13	<i>Dimanche.</i>	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.
G	II	14	Lundi.						
A	Ides.	15	Mardi.						
B	XVII	16	Mercredi.						
C	XVI	17	Jeudi.						
D	XV	18	Vendredi.	S. Luc. Ev.					
E	XIV	19	Samedi.						
F	XIII	20	<i>Dimanche.</i>	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.
G	XII	21	Lundi.						
A	XI	22	Mardi.						
B	X	23	Mercredi.						
C	IX	24	Jeudi.						
D	VIII	25	Vendredi.						
E	VII	26	Samedi.	Vigile.					
F	VI	27	<i>Dimanche.</i>	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
G	V	28	Lundi.	S. Sim. S. Ju.					
A	IV	29	Mardi.						
B	III	30	Mercredi.						
C	II	31	Jeudi.	Vigil. jeûne.					

CALENDRIER F.

579

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont G F.

NOVEMBRE.

		Pâques tombant au							
		21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.			
Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Vendredi.	La Touff.					
E	IV	2	Samedi.	Les Morts.					
F	III	3	<i>Dimanche.</i>	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
G	II	4	Lundi.						
A	Non.	5	Mardi.						
B	VIII	6	Mercredi.						
C	VII	7	Jeudi.						
D	VI	8	Vendredi.						
E	V	9	Samedi.						
F	IV	10	<i>Dimanche.</i>	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
G	III	11	Lundi.	S. Martin.					
A	II	12	Mardi.						
B	Ides.	13	Mercredi.						
C	XVIII	14	Jeudi.						
D	XVII	15	Vendredi.						
E	XVI	16	Samedi.						
F	XV	17	<i>Dimanche.</i>	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.
G	XIV	18	Lundi.						
A	XIII	19	Mardi.						
B	XII	20	Mercredi.	Préf. de la V.					
C	XI	21	Jeudi.						
D	X	22	Vendredi.						
E	IX	23	Samedi.						
F	VIII	24	<i>Dimanche.</i>	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.	XXVIII D.
G	VII	25	Lundi.						
A	VI	26	Mardi.						
B	V	27	Mercredi.						
C	IV	28	Jeudi.						
D	III	29	Vendredi.	Vigile.					
E	II	30	Samedi.	S. And. Ap					

DÉCEMBRE.

		Pâques tombant au							
		21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.			
Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	<i>Dimanche.</i>	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
G	IV	2	Lundi.						
A	III	3	Mardi.						
B	II	4	Mercredi.						
C	Non.	5	Jeudi.						
D	VIII	6	Vendredi.						
E	VII	7	Samedi.						
F	VI	8	<i>Dimanche.</i>	Conc. de la V.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
G	V	9	Lundi.						
A	IV	10	Mardi.						
B	III	11	Mercredi.						
C	II	12	Jeudi.						
D	Ides.	13	Vendredi.						
E	XIX	14	Samedi.						
F	XVIII	15	<i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.
G	XVII	16	Lundi.						
A	XVI	17	Mardi.						
B	XV	18	Mercredi.	4 Temps.					
C	XIV	19	Jeudi.						
D	XIII	20	Vendredi.	Vigile.					
E	XII	21	Samedi.	S. Th. Ap.					
F	XI	22	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.
G	X	23	Lundi.						
A	IX	24	Mardi.	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Mercredi.	NOEL.					
C	VII	26	Jeudi.	S. Etien. M.					
D	VI	27	Vendredi.	S. Jean Ap.					
E	V	28	Samedi.	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	<i>Dimanche.</i>	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.
G	III	30	Lundi.						
A	II	31	Mardi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E ;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont F E.

JANVIER.

		Pâques tombant au								
		20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Avril.	23 Mars.				
Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Mercredi.	Mardi.	Circoncif.					
B	IV	2	Jeudi.	Mercredi.						
C	III	3	Vendredi.	Jeudi.						
D	II	4	Samedi.	Vendredi.						
E	Non.	5	<i>Dimanche.</i>	Samedi.						
F	VIII	6	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Epiphanie.					
G	VII	7	Mardi.	Lundi.						
A	VI	8	Mercredi.	Mardi.						
B	V	9	Jeudi.	Mercredi.						
C	IV	10	Vendredi.	Jeudi.						
D	III	11	Samedi.	Vendredi.						
E	II	12	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
F	Ides.	13	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
G	XIX	14	Mardi.	Lundi.						
A	XVIII	15	Mercredi.	Mardi.						
B	XVII	16	Jeudi.	Mercredi.						
C	XVI	17	Vendredi.	Jeudi.						
D	XV	18	Samedi.	Vendredi.						
E	XIV	19	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	Septuagés.
F	XIII	20	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	Septuagés.
G	XII	21	Mardi.	Lundi.						
A	XI	22	Mercredi.	Mardi.						
B	X	23	Jeudi.	Mercredi.						
C	IX	24	Vendredi.	Jeudi.						
D	VIII	25	Samedi.	Vendredi.						
E	VII	26	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
F	VI	27	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
G	V	28	Mardi.	Lundi.						
A	IV	29	Mercredi.	Mardi.						
B	III	30	Jeudi.	Mercredi.						
C	II	31	Vendredi.	Jeudi.						

FÉVRIER.

		Pâques tombant au								
		20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Avril.	23 Mars.				
Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Samedi.	Vendredi.						
E	IV	2	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Purificat.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
F	III	3	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
G	II	4	Mardi.	Lundi.						
A	Non.	5	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
B	VIII	6	Jeudi.	Mercredi.						Cendres.
C	VII	7	Vendredi.	Jeudi.						
D	VI	8	Samedi.	Vendredi.						
E	V	9	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
F	IV	10	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
G	III	11	Mardi.	Lundi.						
A	II	12	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
B	Ides.	13	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
C	XVI	14	Vendredi.	Jeudi.						4 Temps.
D	XV	15	Samedi.	Vendredi.						
E	XIV	16	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
F	XIII	17	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
G	XII	18	Mardi.	Lundi.						
A	XI	19	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
B	X	20	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
C	IX	21	Vendredi.	Jeudi.						
D	VIII	22	Samedi.	Vendredi.						
E	VII	23	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Vigile.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
F	VI	24	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	S. Mathias.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
G * f	V * 6	25	Mardi.	Lundi.	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Mercredi.	Mardi.						
B a	III 4	27	Jeudi.	Mercredi.						Cendres.
C b	II 3	28	Vendredi.	Jeudi.						4 Temps.
c	2 29			Vendredi.						

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER E.

581

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont F E.

M A R S.

Pâques tombant au | 29 Avril. | 43 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Samedi.						
E	VI	2	Dimanche.	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.
F	V	3	Lundi.					
G	IV	4	Mardi.					
A	III	5	Mercredi.	Cendres.	IV Temps.			
B	II	6	Jeudi.					
C	Non.	7	Vendredi.					
D	VIII	8	Samedi.					
E	VII	9	Dimanche.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.
F	VI	10	Lundi.					
G	V	11	Mardi.					
A	IV	12	Mercredi.	IV. Temps.				
B	III	13	Jeudi.					
C	II	14	Vendredi.					
D	Ides.	15	Samedi.					
E	XVII	16	Dimanche.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.
F	XVI	17	Lundi.					Lundi Saint.
G	XV	18	Mardi.					Mardi Saint.
A	XIV	19	Mercredi.					Mercur. Saint.
B	XIII	20	Jeudi.					Jeudi Saint.
C	XII	21	Vendredi.					Vend. Saint.
D	XI	22	Samedi.					Samedi Saint.
E	X	23	Dimanche.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.
F	IX	24	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.
G	VIII	25	Mardi.	L'Annonc.				Mardi Saint.	MARDI.
A	VII	26	Mercredi.				Mercur. Saint.	
B	VI	27	Jeudi.				Jeudi Saint.	
C	V	28	Vendredi.				Vend. Saint.	
D	IV	29	Samedi.				Samedi Saint.	
E	III	30	Dimanche.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.
F	II	31	Lundi.			Lundi Saint.	LUNDI.	

A V R I L.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
G	Cal.	1	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.
A	IV	2	Mercredi.				Mercur. Saint.	
B	III	3	Jeudi.				Jeudi Saint.	
C	II	4	Vendredi.				Vendr. Saint.	
D	Non.	5	Samedi.				Samedi Saint.	
E	VIII	6	Dimanche.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.
F	VII	7	Lundi.		Lundi Saint.	LUNDI.		
G	VI	8	Mardi.		Mardi Saint.	MARDI.		
A	V	9	Mercredi.		Mercur. Saint.			
B	IV	10	Jeudi.		Jeudi Saint.			
C	III	11	Vendredi.		Vendr. Saint.			
D	II	12	Samedi.		Samedi Saint.			
E	Ides.	13	Dimanche.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.
F	XVIII	14	Lundi.	Lundi Saint.	LUNDI.			
G	XVII	15	Mardi.	Mardi Saint.	MARDI.			
A	XVI	16	Mercredi.	Mercur. Saint.				
B	XV	17	Jeudi.	Jeudi Saint.				
C	XIV	18	Vendredi.	Vendr. Saint.				
D	XIII	19	Samedi.	Samedi Saint.				
E	XII	20	Dimanche.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.
F	XI	21	Lundi.	LUNDI.				
G	X	22	Mardi.	MARDI.				
A	IX	23	Mercredi.					
B	VIII	24	Jeudi.					
C	VII	25	Vendredi.	S. Marc, Ev.					
D	VI	26	Samedi.					
E	V	27	Dimanche.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.
F	IV	28	Lundi.					Rogations.
G	III	29	Mardi.					
A	II	30	Mercredi.					

CALENDRIER E.

583

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont F E.

JUILLET.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
Dom	du Mois.	Semaine.								
G	Cal.	1	Mardi.							
A	VI	2	Mercredi.	Visit. de la V.						
B	V	3	Jeudi.							
C	IV	4	Vendredi.							
D	III	5	Samedi.							
E	II	6	Dimanche.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	
F	Non.	7	Lundi.							
G	VIII	8	Mardi.							
A	VII	9	Mercredi.							
B	VI	10	Jeudi.							
C	V	11	Vendredi.							
D	IV	12	Samedi.							
E	III	13	Dimanche.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	
F	II	14	Lundi.							
G	Ides.	15	Mardi.							
A	XVII	16	Mercredi.							
B	XVI	17	Jeudi.							
C	XV	18	Vendredi.							
D	XIV	19	Samedi.							
E	XIII	20	Dimanche.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	
F	XII	21	Lundi.							
G	XI	22	Mardi.							
A	X	23	Mercredi.							
B	IX	24	Jeudi.	Vigile.						
C	VIII	25	Vendredi.	S. Jac. le M.						
D	VII	26	Samedi.							
E	VI	27	Dimanche.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	
F	V	28	Lundi.							
G	IV	29	Mardi.							
A	III	30	Mercredi.							
B	II	31	Jeudi.							

A O U T.

Pâques tombant au : 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
Dom	du Mois.	Semaine.								
C	Cal.	1	Vendredi.							
D	IV	2	Samedi.							
E	III	3	Dimanche.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	
F	II	4	Lundi.							
G	Non.	5	Mardi.							
A	VIII	6	Mercredi.	Tr. de N. S.						
B	VII	7	Jeudi.							
C	VI	8	Vendredi.							
D	V	9	Samedi.	Vigile.						
E	IV	10	Dimanche.	S. Laurent.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	
F	III	11	Lundi.							
G	II	12	Mardi.							
A	Ides.	13	Mercredi.							
B	XIX	14	Jeudi.	Vigil. jeûne.						
C	XVIII	15	Vendredi.	Assomption.						
D	XVII	16	Samedi.							
E	XVI	17	Dimanche.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	
F	XV	18	Lundi.							
G	XIV	19	Mardi.							
A	XIII	20	Mercredi.							
B	XII	21	Jeudi.							
C	XI	22	Vendredi.							
D	X	23	Samedi.	Vigil.						
E	IX	24	Dimanche.	S. Barthél.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	
F	VIII	25	Lundi.	S. Louis.						
G	VII	26	Mardi.							
A	VI	27	Mercredi.							
B	V	28	Jeudi.							
C	IV	29	Vendredi.							
D	III	30	Samedi.							
E	II	31	Dimanche.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont FE.

S E P T E M B R E.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom du Mois.	Jours	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Lundi.						
G	IV	2	Mardi.						
A	III	3	Mercredi.						
B	II	4	Jeudi.						
C	Non.	5	Vendredi.						
D	VIII	6	Samedi.						
E	VII	7	Dimanche. XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	
F	VI	8	Lundi.	N. de la S. V.					
G	V	9	Mardi.						
A	IV	10	Mercredi.						
B	III	11	Jeudi.						
C	II	12	Vendredi.						
D	Ides.	13	Samedi.						
E	XVIII	14	Dimanche.	Ex. de la S. C.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.
F	XVII	15	Lundi.						
G	XVI	16	Mardi.						
A	XV	17	Mercredi.	IV. Tems.					
B	XIV	18	Jeudi.						
C	XIII	19	Vendredi.						
D	XII	20	Samedi.	Vigile.					
E	XI	21	Dimanche.	S. Math. Ap.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.
F	X	22	Lundi.						
G	IX	23	Mardi.						
A	VIII	24	Mercredi.						
B	VII	25	Jeudi.						
C	VI	26	Vendredi.						
D	V	27	Samedi.						
E	IV	28	Dimanche. XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	
F	III	29	Lundi.	S. Michel.					
G	II	30	Mardi.						

O C T O B R E.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom du Mois.	Jours	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Mercredi.						
B	VI	2	Jeudi.						
C	V	3	Vendredi.						
D	IV	4	Samedi.						
E	III	5	Dimanche. XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	
F	II	6	Lundi.						
G	Non.	7	Mardi.						
A	VIII	8	Mercredi.						
B	VII	9	Jeudi.						
C	VI	10	Vendredi.						
D	V	11	Samedi.						
E	IV	12	Dimanche. XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	
F	III	13	Lundi.						
G	II	14	Mardi.						
A	Ides.	15	Mercredi.						
B	XVII	16	Jeudi.						
C	XVI	17	Vendredi.						
D	XV	18	Samedi.	S. Luc. Ev.					
E	XIV	19	Dimanche. XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	
F	XIII	20	Lundi.						
G	XII	21	Mardi.						
A	XI	22	Mercredi.						
B	X	23	Jeudi.						
C	IX	24	Vendredi.						
D	VIII	25	Samedi.						
E	VII	26	Dimanche. XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	
F	VI	27	Lundi.	Vigile.					
G	V	28	Mardi.	S. Sim. S. Ju.					
A	IV	29	Mercredi.						
B	III	30	Jeudi.						
C	II	31	Vendredi.	Vigil. jeûne.					

CALENDRIER E

585

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont FE.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Samedi.	La Touss. Les Morts.					
E	IV	2 <i>Dimanche.</i>		XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
F	III	3 Lundi.						
G	II	4 Mardi.						
A	Non.	5 Mercredi.						
B	VIII	6 Jeudi.						
C	VII	7 Vendredi.						
D	VI	8 Samedi.						
E	V	9 <i>Dimanche.</i>	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
F	IV	10 Lundi.						
G	III	11 Mardi.	S. Martin.					
A	II	12 Mercredi.						
B	Ides.	13 Jeudi.						
C	XVIII	14 Vendredi.						
D	XVII	15 Samedi.						
E	XVI	16 <i>Dimanche.</i>	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.
F	XV	17 Lundi.						
G	XIV	18 Mardi.						
A	XIII	19 Mercredi.						
B	XII	20 Jeudi.						
C	XI	21 Vendredi.	Préf. de la V.					
D	X	22 Samedi.						
E	IX	23 <i>Dimanche.</i>	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.	XXVIII D.
F	VIII	24 Lundi.						
G	VII	25 Mardi.						
A	VI	26 Mercredi.						
B	V	27 Jeudi.						
C	IV	28 Vendredi.						
D	III	29 Samedi.	Vigile. S. And. Ap	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
E	II	30 <i>Dimanche.</i>						

D É C E M B R E.

Pâques tombant au | 20 Avril. | 13 Avril. | 6 Avril. | 30 Mars. | 23 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Lundi.						
G	IV	2 Mardi.						
A	III	3 Mercredi.						
B	II	4 Jeudi.						
C	Non.	5 Vendredi.						
D	VIII	6 Samedi.						
E	VII	7 <i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
F	VI	8 Lundi.	Conc. de la V.					
G	V	9 Mardi.						
A	IV	10 Mercredi.						
B	III	11 Jeudi.						
C	II	12 Vendredi.						
D	Ides.	13 Samedi.						
E	XIX	14 <i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.
F	XVIII	15 Lundi.						
G	XVII	16 Mardi.						
A	XVI	17 Mercredi.	4 Temps.					
B	XV	18 Jeudi.						
C	XIV	19 Vendredi.						
D	XIII	20 Samedi.	Vigile.					
E	XII	21 <i>Dimanche.</i>	S. Th. Ap	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.
F	XI	22 Lundi.						
G	X	23 Mardi.						
A	IX	24 Mercredi.	Vigile jeûne. NOEL.					
B	VIII	25 Jeudi.	S. Etien. M.					
C	VII	26 Vendredi.	S. Jean Ap.					
D	VI	27 Samedi.	Les SS. Innoc.	D. Oâave.	D. Oâave.	D. Oâave.	D. Oâave.	D. Oâave.
E	V	28 <i>Dimanche.</i>						
F	IV	29 Lundi.						
G	III	30 Mardi.						
A	II	31 Mercredi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

JANVIER.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Jeu. di.	Mercredi.	Circoncif.					
B	IV	2	Vendredi.	Jeu. di.						
C	III	3	Samedi.	Vendredi.						
D	II	4	<i>Dimanche.</i>	Samedi.						
E	Non.	5	Lundi.	<i>Dimanche.</i>						
F	VIII	6	Mardi.	Lundi.	Epiphanie.					
G	VII	7	Mercredi.	Mardi.						
A	VI	8	Jeu. di.	Mercredi.						
B	V	9	Vendredi.	Jeu. di.						
C	IV	10	Samedi.	Vendredi.						
D	III	11	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
E	II	12	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
F	Ides.	13	Mardi.	Lundi.						
G	XIX	14	Mercredi.	Mardi.						
A	XVIII	15	Jeu. di.	Mercredi.						
B	XVII	16	Vendredi.	Jeu. di.						
C	XVI	17	Samedi.	Vendredi.						
D	XV	18	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	Septuagés.
E	XIV	19	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	Septuagés.
F	XIII	20	Mardi.	Lundi.						
G	XII	21	Mercredi.	Mardi.						
A	XI	22	Jeu. di.	Mercredi.						
B	X	23	Vendredi.	Jeu. di.						
C	IX	24	Samedi.	Vendredi.						
D	VIII	25	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
E	VII	26	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.	Sexagésime.
F	VI	27	Mardi.	Lundi.						
G	V	28	Mercredi.	Mardi.						
A	IV	29	Jeu. di.	Mercredi.						
B	III	30	Vendredi.	Jeu. di.						
C	II	31	Samedi.	Vendredi.						

FEVRIER.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
E	IV	2	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Purificat.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
F	III	3	Mardi.	Lundi.						
G	II	4	Mercredi.	Mardi.					Cendres.
A	Non.	5	Jeu. di.	Mercredi.					Cendres.
B	VIII	6	Vendredi.	Jeu. di.						
C	VII	7	Samedi.	Vendredi.						
D	VI	8	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
E	V	9	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
F	IV	10	Mardi.	Lundi.						
G	III	11	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
A	II	12	Jeu. di.	Mercredi.						4 Temps.
B	Ides.	13	Vendredi.	Jeu. di.						4 Temps.
C	XVI	14	Samedi.	Vendredi.						
D	XV	15	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
E	XIV	16	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
F	XIII	17	Mardi.	Lundi.						
G	XII	18	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
A	XI	19	Jeu. di.	Mercredi.						4 Temps.
B	X	20	Vendredi.	Jeu. di.						4 Temps.
C	IX	21	Samedi.	Vendredi.						
D	VIII	22	<i>Dimanche.</i>	Samedi.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
E	VII	23	Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
F	VI	24	Mardi.	Lundi.	Vigile.	S. Mathias.				
G	V	25	Mercredi.	Mardi.	S. Mathias.		Cendres.	4 Temps.		
A	IV	26	Jeu. di.	Mercredi.			Cendres.	4 Temps.		
B	III	27	Vendredi.	Jeu. di.						
C	II	28	Samedi.	Vendredi.						
	c	29		Samedi.						

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER D.

587

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

M A R S.

Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Ler. Dom du Mois.	Jours	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.							
D	Cal.	1	Dimanche.	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.		
E	VI	2	Lundi.							
F	V	3	Mardi.							
G	IV	4	Mercredi.	Cendres.	IV Temps.					
A	III	5	Jeudi.							
B	II	6	Vendredi.							
C	Non.	7	Samedi.							
D	VIII	8	Dimanche.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.		
E	VII	9	Lundi.							
F	VI	10	Mardi.							
G	V	11	Mercredi.	IV. Temps.						
A	IV	12	Jeudi.							
B	III	13	Vendredi.							
C	II	14	Samedi.							
D	Ides.	15	Dimanche.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.		
E	XVII	16	Lundi.					Lundi Saint.		
F	XVI	17	Mardi.					Mardi Saint.		
G	XV	18	Mercredi.					Mercredi Saint.		
A	XIV	19	Jeudi.					Jeudi Saint.		
B	XIII	20	Vendredi.					Vendredi Saint.		
C	XII	21	Samedi.					Samedi Saint.		
D	XI	22	Dimanche.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.		
E	X	23	Lundi.					Lundi Saint.	LUNDI.	
F	IX	24	Mardi.					Mardi Saint.	MARDI.	
G	VIII	25	Mercredi.	L'Annonc.					Mercredi Saint.		
A	VII	26	Jeudi.					Jeudi Saint.		
B	VI	27	Vendredi.					Vendredi Saint.		
C	V	28	Samedi.					Samedi Saint.		
D	IV	29	Dimanche.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.		
E	III	30	Lundi.					Lundi Saint.	LUNDI.	
F	II	31	Mardi.					Mardi Saint.	MARDI.	

A V R I L.

Pâques tombant au 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Ler. Dom du Mois.	Jours	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.							
G	Cal.	1	Mercredi.					Mercredi Saint.		
A	IV	2	Jeudi.					Jeudi Saint.		
B	III	3	Vendredi.					Vendredi Saint.		
C	II	4	Samedi.					Samedi Saint.		
D	Non.	5	Dimanche.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.		
E	VIII	6	Lundi.		Lundi Saint.	LUNDI.				
F	VII	7	Mardi.		Mardi Saint.	MARDI.				
G	VI	8	Mercredi.		Mercredi Saint.					
A	V	9	Jeudi.		Jeudi Saint.					
B	IV	10	Vendredi.		Vendredi Saint.					
C	III	11	Samedi.		Samedi Saint.					
D	II	12	Dimanche.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.		
E	Ides.	13	Lundi.	Lundi Saint.	LUNDI.					
F	XVIII	14	Mardi.	Mardi Saint.	MARDI.					
G	XVII	15	Mercredi.	Mercredi Saint.						
A	XVI	16	Jeudi.	Jeudi Saint.						
B	XV	17	Vendredi.	Vendredi Saint.						
C	XIV	18	Samedi.	Samedi Saint.						
D	XIII	19	Dimanche.	PASQUES.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.		
E	XII	20	Lundi.	LUNDI.						
F	XI	21	Mardi.	MARDI.						
G	X	22	Mercredi.							
A	IX	23	Jeudi.							
B	VIII	24	Vendredi.							
C	VII	25	Sime il.	S. Marc, Ev.							
D	VI	26	Dimanche.	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.		
E	V	27	Lundi.					Rogations.		
F	IV	28	Mardi.							
G	III	29	Mercredi.							
A	II	30	Jeudi.						Ascension.	

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

M A I.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
B	Cal.	1	Vendredi.	S. Jac. S. Ph.						
C	VI	2	Samedi.							
D	V	3	Dimanche.		II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	
E	IV	4	Lundi.					Rogations.		
F	III	5	Mardi.							
G	II	6	Mercredi.							
A	Non	7	Jeudi.					Ascension.		
B	VIII	8	Vendredi.							
C	VII	9	Samedi.							Vigile.
D	VI	10	Dimanche.		III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	LUNDI
E	V	11	Lundi.					Rogations.		MARDI.
F	IV	12	Mardi.							IV. Temps.
G	III	13	Mercredi.							
A	II	14	Jeudi.					Ascension.		
B	Ides.	15	Vendredi.							
C	XVII	16	Samedi.						Vigile.	
D	XVI	17	Dimanche.		IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	
E	XV	18	Lundi.			Rogations.		LUNDI.		
F	XIV	19	Mardi.					MARDI.		
G	XIII	20	Mercredi.					IV. Temps.		
A	XII	21	Jeudi.			Ascension.				Fête-Dieu.
B	XI	22	Vendredi.							
C	X	23	Samedi.					Vigile.		
D	IX	24	Dimanche.		V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	
E	VIII	25	Lundi.			Rogations.		LUNDI.		
F	VII	26	Mardi.					MARDI.		
G	VI	27	Mercredi.					IV. Temps.		
A	V	28	Jeudi.		Ascension.					Fête-Dieu.
B	IV	29	Vendredi.							
C	III	30	Samedi.			Vigile.				
D	II	31	Dimanche.		VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	

J U I N.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
E	Cal.	1	Lundi.			LUNDI.				
F	IV	2	Mardi.			MARDI.				
G	III	3	Mercredi.			IV. Temps.				
A	II	4	Jeudi.					Fête-Dieu.		
B	Non.	5	Vendredi.							
C	VIII	6	Samedi.							
D	VII	7	Dimanche.		Vigile.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.
E	VI	8	Lundi.			LUNDI.				
F	V	9	Mardi.			MARDI.				
G	IV	10	Mercredi.			IV. Temps.				
A	III	11	Jeudi.	S. Barnabe.			Fête-Dieu.			
B	II	12	Vendredi.							
C	Ides.	13	Samedi.							
D	XVIII	14	Dimanche.			I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.
E	XVII	15	Lundi.							
F	XVI	16	Mardi.							
G	XV	17	Mercredi.							
A	XIV	18	Jeudi.				Fête-Dieu.			
B	XIII	19	Vendredi.							
C	XII	20	Samedi.							
D	XI	21	Dimanche.			II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.
E	X	22	Lundi.							
F	IX	23	Mardi.	Vigil. jeune.						
G	VIII	24	Mercredi.	N. S. J. Bap.						
A	VII	25	Jeudi.							
B	VI	26	Vendredi.							
C	V	27	Samedi.	Vigil. jeune.						
D	IV	28	Dimanche.		III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	
E	III	29	Lundi.	S. P. S. Paul.						
F	II	30	Mardi.							

CALENDRIER D.

589

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

JUILLET.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
G	Cal.	1	Mercredi.	Vifit. de la V.					
A	VI	2	Jedi.						
B	V	3	Vendredi.						
C	IV	4	Samedi.						
D	III	5	<i>Dimanche.</i>	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.
E	II	6	Lundi.						
F	Non.	7	Mardi.						
G	VIII	8	Mercredi.						
A	VII	9	Jedi.						
B	VI	10	Vendredi.						
C	V	11	Samedi.						
D	IV	12	<i>Dimanche.</i>	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.
E	III	13	Lundi.						
F	II	14	Mardi.						
G	Ides.	15	Mercredi.						
A	XVII	16	Jedi.						
B	XVI	17	Vendredi.						
C	XV	18	Samedi.						
D	XIV	19	<i>Dimanche.</i>	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.
E	XIII	20	Lundi.						
F	XII	21	Mardi.						
G	XI	22	Mercredi.						
A	X	23	Jedi.						
B	IX	24	Vendredi.	Vigile. S. Jac. le M.					
C	VIII	25	Samedi.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.
D	VII	26	<i>Dimanche.</i>						
E	VI	27	Lundi.						
F	V	28	Mardi.						
G	IV	29	Mercredi.						
A	III	30	Jedi.						
B	II	31	Vendredi.						

A O U T.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
C	Cal.	1	Samedi.						
D	IV	2	<i>Dimanche.</i>	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.
E	III	3	Lundi.						
F	II	4	Mardi.						
G	Non.	5	Mercredi.						
A	VIII	6	Jedi.	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Vendredi.						
C	VI	8	Samedi.	Vigile.					
D	V	9	<i>Dimanche.</i>	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.
E	IV	10	Lundi.	S. Laurent.					
F	III	11	Mardi.						
G	II	12	Mercredi.						
A	Ides.	13	Jedi.						
B	XIX	14	Vendredi.	Vigil. jeûne. Assomption.					
C	XVIII	15	Samedi.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.
D	XVII	16	<i>Dimanche.</i>						
E	XVI	17	Lundi.						
F	XV	18	Mardi.						
G	XIV	19	Mercredi.						
A	XIII	20	Jedi.						
B	XII	21	Vendredi.						
C	XI	22	Samedi.	Vigil.					
D	X	23	<i>Dimanche.</i>	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.
E	IX	24	Lundi.	S. Barthél. S. Louis.					
F	VIII	25	Mardi.						
G	VII	26	Mercredi.						
A	VI	27	Jedi.						
B	V	28	Vendredi.						
C	IV	29	Samedi.						
D	III	30	<i>Dimanche.</i>	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.
E	II	31	Lundi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

S E P T E M B R E.

		Pâques tombant au							
		19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.			
Let. Dom du Mois.	Jours de la Semaine.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Mardi.						
G	IV	2	Mercredi.						
A	III	3	Jeudi.						
B	II	4	Vendredi.						
C	Non.	5	Samedi.						
D	VIII	6	<i>Dimanche.</i>	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.
E	VII	7	Lundi.						
F	VI	8	Mardi.	N. de la S. V.					
G	V	9	Mercredi.						
A	IV	10	Jeudi.						
B	III	11	Vendredi.						
C	II	12	Samedi.						
D	Ides.	13	<i>Dimanche.</i>	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.
E	XVIII	14	Lundi.	Ex. de la S. C.					
F	XVII	15	Mardi.						
G	XVI	16	Mercredi.	IV. Tems.					
A	XV	17	Jeudi.						
B	XIV	18	Vendredi.						
C	XIII	19	Samedi.	Vigile.					
D	XII	20	<i>Dimanche.</i>	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.
E	XI	21	Lundi.	S. Math. Ap.					
F	X	22	Mardi.						
G	IX	23	Mercredi.						
A	VIII	24	Jeudi.						
B	VII	25	Vendredi.						
C	VI	26	Samedi.						
D	V	27	<i>Dimanche.</i>	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.
E	IV	28	Lundi.						
F	III	29	Mardi.	S. Michel.					
G	II	30	Mercredi.						

O C T O B R E.

		Pâques tombant au							
		19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.			
Let. Dom du Mois.	Jours de la Semaine.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Jeudi.						
B	VI	2	Vendredi.						
C	V	3	Samedi.						
D	IV	4	<i>Dimanche.</i>	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.
E	III	5	Lundi.						
F	II	6	Mardi.						
G	Non.	7	Mercredi.						
A	VIII	8	Jeudi.						
B	VII	9	Vendredi.						
C	VI	10	Samedi.						
D	V	11	<i>Dimanche.</i>	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.
E	IV	12	Lundi.						
F	III	13	Mardi.						
G	II	14	Mercredi.						
A	Ides.	15	Jeudi.						
B	XVII	16	Vendredi.						
C	XVI	17	Samedi.						
D	XV	18	<i>Dimanche.</i>	S. Luc. Ev.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.
E	XIV	19	Lundi.						
F	XIII	20	Mardi.						
G	XII	21	Mercredi.						
A	XI	22	Jeudi.						
B	X	23	Vendredi.						
C	IX	24	Samedi.						
D	VIII	25	<i>Dimanche.</i>	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
E	VII	26	Lundi.						
F	VI	27	Mardi.	Vigile.					
G	V	28	Mercredi.	S. Sim. S. Ju.					
A	IV	29	Jeudi.						
B	III	30	Vendredi.						
C	II	31	Samedi.	Vigil. jeûne.					

CALENDRIER D

591

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont E D.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Lett. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	<i>Dimanche.</i>	La Touff.	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
E	IV	2	Lundi.	Les Morts.					
F	III	3	Mardi.						
G	II	4	Mercredi.						
A	Non.	5	Jeudi.						
B	VIII	6	Vendredi.						
C	VII	7	Samedi.						
D	VI	8	<i>Dimanche.</i>	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
E	V	9	Lundi.						
F	IV	10	Mardi.						
G	III	11	Mercredi.	S. Martin.					
A	II	12	Jeudi.						
B	Ides.	13	Vendredi.						
C	XVIII	14	Samedi.						
D	XVII	15	<i>Dimanche.</i>	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.
E	XVI	16	Lundi.						
F	XV	17	Mardi.						
G	XIV	18	Mercredi.						
A	XIII	19	Jeudi.						
B	XII	20	Vendredi.	Préf. de la V.					
C	XI	21	Samedi.						
D	X	22	<i>Dimanche.</i>	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.	XXVIII D.
E	IX	23	Lundi.						
F	VIII	24	Mardi.						
G	VII	25	Mercredi.						
A	VI	26	Jeudi.						
B	V	27	Vendredi.						
C	IV	28	Samedi.	Vigile.					
D	III	29	<i>Dimanche.</i>	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
E	II	30	Lundi.	S. And. Ap.					

D É C E M B R E.

Pâques tombant au | 19 Avril. | 12 Avril. | 5 Avril. | 29 Mars. | 22 Mars.

Lett. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Mardi.						
G	IV	2	Mercredi.						
A	III	3	Jeudi.						
B	II	4	Vendredi.						
C	Non.	5	Samedi.						
D	VIII	6	<i>Dimanche.</i>	II Dim.				
E	VII	7	Lundi.						
F	VI	8	Mardi.	Conc. de la V.					
G	V	9	Mercredi.						
A	IV	10	Jeudi.						
B	III	11	Vendredi.						
C	II	12	Samedi.						
D	Ides.	13	<i>Dimanche.</i>	III Dim.				
E	XIX	14	Lundi.						
F	XVIII	15	Mardi.						
G	XVII	16	Mercredi.	4 Temps.					
A	XVI	17	Jeudi.						
B	XV	18	Vendredi.						
C	XIV	19	Samedi.	Vigile.					
D	XIII	20	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.				
E	XII	21	Lundi.	S. Th. Ap.					
F	XI	22	Mardi.						
G	X	23	Mercredi.						
A	IX	24	Jeudi.	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Vendredi.	NOËL.					
C	VII	26	Samedi.	S. Etien. M.					
D	VI	27	<i>Dimanche.</i>	S. Jean Ap.	D. Oâave.				
E	V	28	Lundi.	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Mardi.						
G	III	30	Mercredi.						
A	II	31	Jeudi.						

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est C ;
 & pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont D C.

JANVIER.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Vendredi.	Jeudi.	Circoucis.					
B	IV	2	Samedi.	Vendredi.						
C	III	3	Dimanche.	Samedi.						
D	II	4	Lundi.	Dimanche.						
E	Non.	5	Mardi.	Lundi.	Epiphanie.					
F	VIII	6	Mercredi.	Mardi.						
G	VII	7	Jeudi.	Mercredi.						
A	VI	8	Vendredi.	Jeudi.						
B	V	9	Samedi.	Vendredi.						
C	IV	10	Dimanche.	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	
D	III	11	Lundi.	Dimanche.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	
E	II	12	Mardi.	Lundi.						
F	Ides.	13	Mercredi.	Mardi.						
G	XIX	14	Jeudi.	Mercredi.						
A	XVIII	15	Vendredi.	Jeudi.						
B	XVII	16	Samedi.	Vendredi.						
C	XVI	17	Dimanche.	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	
D	XV	18	Lundi.	Dimanche.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	
E	XIV	19	Mardi.	Lundi.						
F	XIII	20	Mercredi.	Mardi.						
G	XII	21	Jeudi.	Mercredi.						
A	XI	22	Vendredi.	Jeudi.						
B	X	23	Samedi.	Vendredi.						
C	IX	24	Dimanche.	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	
D	VIII	25	Lundi.	Dimanche.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	
E	VII	26	Mardi.	Lundi.						
F	VI	27	Mercredi.	Mardi.						
G	V	28	Jeudi.	Mercredi.						
A	IV	29	Vendredi.	Jeudi.						
B	III	30	Samedi.	Vendredi.						
C	II	31	Dimanche.	Samedi.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés. Sexagésime.	

FEVRIER.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Lundi.	Dimanche.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésim.
E	IV	2	Mardi.	Lundi.	Purificat.					
F	III	3	Mercredi.	Mardi.						
G	II	4	Jeudi.	Mercredi.						
A	Non.	5	Vendredi.	Jeudi.						
B	VIII	6	Samedi.	Vendredi.						
C	VII	7	Dimanche.	Samedi.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
D	VI	8	Lundi.	Dimanche.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
E	V	9	Mardi.	Lundi.						
F	IV	10	Mercredi.	Mardi.						
G	III	11	Jeudi.	Mercredi.						
A	II	12	Vendredi.	Jeudi.						
B	Ides.	13	Samedi.	Vendredi.						
C	XVI	14	Dimanche.	Samedi.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
D	XV	15	Lundi.	Dimanche.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.
E	XIV	16	Mardi.	Lundi.						
F	XIII	17	Mercredi.	Mardi.						
G	XII	18	Jeudi.	Mercredi.						
A	XI	19	Vendredi.	Jeudi.						
B	X	20	Samedi.	Vendredi.						
C	IX	21	Dimanche.	Samedi.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
D	VIII	22	Lundi.	Dimanche.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
E	VII	23	Mardi.	Lundi.	Vigile.					
F	VI	24	Mercredi.	Mardi.	S. Mathias.					
G	V*6	25	Jeudi.	Mercredi.	S. Mathias.					
A	g IV	26	Vendredi.	Jeudi.						
B	a III	27	Samedi.	Vendredi.						
C	b II	28	Dimanche.	Samedi.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
	c	29	Dimanche.	Dimanche.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextilles.

CALENDRIER C.

593

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont D C.

M A R S.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Ler. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Lundi.						
E	VI	2	Mardi.						
F	V	3	Mercredi.			Cendres.	IV Temps.		
G	IV	4	Jeudi.						
A	III	5	Vendredi.						
B	II	6	Samedi.						
C	Non.	7	<i>Dimanche.</i>	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.
D	VIII	8	Lundi.						
E	VII	9	Mardi.						
F	VI	10	Mercredi.	Cendres.	IV. Temps.			
G	V	11	Jeudi.						
A	IV	12	Vendredi.						
B	III	13	Samedi.						
C	II	14	<i>Dimanche.</i>	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.
D	Ides.	15	Lundi.						
E	XVII	16	Mardi.						
F	XVI	17	Mercredi.	IV. Temps.				
G	XV	18	Jeudi.						
A	XIV	19	Vendredi.						
B	XIII	20	Samedi.						
C	XII	21	<i>Dimanche.</i>	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.
D	XI	22	Lundi.						Lundi Saint.
E	X	23	Mardi.						Mardi Saint.
F	IX	24	Mercredi.						Merç. Saint.
G	VIII	25	Jeudi.	L'Annonc.					Jeudi Saint.
A	VII	26	Vendredi.						Vendr. Saint.
B	VI	27	Samedi.						Samedi Saint.
C	V	28	<i>Dimanche.</i>	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.
D	IV	29	Lundi.					Lundi Saint.	LUNDI.
E	III	30	Mardi.					Mardi Saint.	MARDI.
F	II	31	Mercredi.					Merç. Saint.	

A V R I L.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Ler. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
G	Cal.	1	Jeudi.	Jeudi Saint.	
A	IV	2	Vendredi.	Vendr. Saint.	
B	III	3	Samedi.	Samedi Saint.	
C	II	4	<i>Dimanche.</i>	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I. D. Quasim.
D	Non.	5	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.	
E	VIII	6	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.	
F	VII	7	Mercredi.				Merç. Saint.		
G	VI	8	Jeudi.				Jeudi Saint.		
A	V	9	Vendredi.				Vendr. Saint.		
B	IV	10	Samedi.				Samedi Saint.		
C	III	11	<i>Dimanche.</i>	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I D. Quasim.	II. Dim.
D	II	12	Lundi.			Lundi Saint.	LUNDI.		
E	Ides.	13	Mardi.			Mardi Saint.	MARDI.		
F	XVIII	14	Mercredi.			Merç. Saint.			
G	XVII	15	Jeudi.			Jeudi Saint.			
A	XVI	16	Vendredi.			Vendr. Saint.			
B	XV	17	Samedi.			Samedi Saint.			
C	XIV	18	<i>Dimanche.</i>	D. des Ram.	PASQUES.	I D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.
D	XIII	19	Lundi.			Lundi Saint.	LUNDI.		
E	XII	20	Mardi.			Mardi Saint.	MARDI.		
F	XI	21	Mercredi.			Merç. Saint.			
G	X	22	Jeudi.			Jeudi Saint.			
A	IX	23	Vendredi.			Vendr. Saint.			
B	VIII	24	Samedi.			Samedi Saint.			
C	VII	25	<i>Dimanche.</i>	S. Marc, Ev.	PASQUES.	I D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.
D	VI	26	Lundi.			LUNDI.			
E	V	27	Mardi.			MARDI.			
F	IV	28	Mercredi.						
G	III	29	Jeudi.						
A	II	30	Vendredi.						

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont DC.

M A I.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett. Dom	Jours du Mois	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
B	Cal.	1 Samedi.	S. Jac. S. Ph.					
C	VI	2 Dimanche.	I. D. Qua ^m .	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.
D	V	3 Lundi.					Rogations.
E	IV	4 Mardi.						
F	III	5 Mercredi.						
G	II	6 Jeudi.					Ascension.
A	Non	7 Vendredi.						
B	VIII	8 Samedi.						
C	VII	9 Dimanche.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.
D	VI	10 Lundi.				Rogations.	
E	V	11 Mardi.						
F	IV	12 Mercredi.						
G	III	13 Jeudi.				Ascension.	
A	II	14 Vendredi.						
B	Ides.	15 Samedi.					Vigile.
C	XVII	16 Dimanche.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.
D	XVI	17 Lundi.			Rogations.		LUNDI
E	XV	18 Mardi.					MARDI.
F	XIV	19 Mercredi.					IV. Temps.
G	XIII	20 Jeudi.			Ascension.		
A	XII	21 Vendredi.						
B	XI	22 Samedi.				Vigile.	
C	X	23 Dimanche.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.
D	IX	24 Lundi.		Rogations.		LUNDI.	
E	VIII	25 Mardi.				MARDI.	
F	VII	26 Mercredi.				IV. Temps.	
G	VI	27 Jeudi.		Ascension.			Fête-Dieu.
A	V	28 Vendredi.						
B	IV	29 Samedi.			Vigile.		
C	III	30 Dimanche.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.
D	II	31 Lundi.	Rogations.		LUNDI.		

J U I N.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
E	Cal.	1 Mardi.					MARDI.
F	IV	2 Mercredi.				IV. Temps.	
G	III	3 Jeudi.	Ascension.				Fête-Dieu.
A	II	4 Vendredi.						
B	Non.	5 Samedi.		Vigile.			
C	VIII	6 Dimanche.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.
D	VII	7 Lundi.		LUNDI.			
E	VI	8 Mardi.		MARDI.			
F	V	9 Mercredi.		IV. Temps.			
G	IV	10 Jeudi.			Fête-Dieu.		
A	III	11 Vendredi.	S. Barnabé.					
B	II	12 Samedi.	Vigile.				
C	Ides.	13 Dimanche.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.
D	XVIII	14 Lundi.	LUNDI.				
E	XVII	15 Mardi.	MARDI.				
F	XVI	16 Mercredi.	IV. Temps.				
G	XV	17 Jeudi.		Fête-Dieu.			
A	XIV	18 Vendredi.					
B	XIII	19 Samedi.					
C	XII	20 Dimanche.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.
D	XI	21 Lundi.					
E	X	22 Mardi.					
F	IX	23 Mercredi.	Vigil. jeune.					
G	VIII	24 Jeudi.	N. S. J. Bap.	Fête-Dieu.				
A	VII	25 Vendredi.					
B	VI	26 Samedi.					
C	V	27 Dimanche.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.
D	IV	28 Lundi.	Vigil. jeune.					
E	III	29 Mardi.	S. P. S. Paul.					
F	II	30 Mercredi.					

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est C,
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont D C.

SEPTEMBRE.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
F	Cal.	1	Mercredi.							
G	IV	2	Jeudi.							
A	III	3	Vendredi.							
B	II	4	Samedi.							
C	Non.	5	<i>Dimanche.</i>	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	
D	VIII	6	Lundi.							
E	VII	7	Mardi.							
F	VI	8	Mercredi.	N. de la S. V.						
G	V	9	Jeudi.							
A	IV	10	Vendredi.							
B	III	11	Samedi.							
C	II	12	<i>Dimanche.</i>	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	
D	Ide.	13	Lundi.							
E	XVIII	14	Mardi.	Ex. de la S. C.						
F	XVII	15	Mercredi.	IV. Tens.						
G	XVI	16	Jeudi.							
A	XV	17	Vendredi.							
B	XIV	18	Samedi.							
C	XIII	19	<i>Dimanche.</i>	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	
D	XII	20	Lundi.	Vigile.						
E	XI	21	Mardi.	S. Math. Ap.						
F	X	22	Mercredi.							
G	IX	23	Jeudi.							
A	VIII	24	Vendredi.							
B	VII	25	Samedi.							
C	VI	26	<i>Dimanche.</i>	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	
D	V	27	Lundi.							
E	IV	28	Mardi.							
F	III	29	Mercredi.	S. Michel.						
G	II	30	Jeudi.							

OCTOBRE.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
A	Cal.	1	Vendredi.							
B	VI	2	Samedi.							
C	V	3	<i>Dimanche.</i>	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	
D	IV	4	Lundi.							
E	III	5	Mardi.							
F	II	6	Mercredi.							
G	Non.	7	Jeudi.							
A	VIII	8	Vendredi.							
B	VII	9	Samedi.							
C	VI	10	<i>Dimanche.</i>	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	
D	V	11	Lundi.							
E	IV	12	Mardi.							
F	III	13	Mercredi.							
G	II	14	Jeudi.							
A	Ide.	15	Vendredi.							
B	XVII	16	Samedi.							
C	XVI	17	<i>Dimanche.</i>	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	
D	XV	18	Lundi.	S. Luc. Ev.						
E	XIV	19	Mardi.							
F	XIII	20	Mercredi.							
G	XII	21	Jeudi.							
A	XI	22	Vendredi.							
B	X	23	Samedi.							
C	IX	24	<i>Dimanche.</i>	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	
D	VIII	25	Lundi.							
E	VII	26	Mardi.	Vigile.						
F	VI	27	Mercredi.	S. Sim. S. Ju.						
G	V	28	Jeudi.							
A	IV	29	Vendredi.							
B	III	30	Samedi.	Vigil. jeûne.						
C	II	31	<i>Dimanche.</i>	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	

CALENDRIER C

597

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont D C.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett.	Jours	Jours	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	de la semaine.							
D	Cal.	1	Lundi.	La Touss.					
E	IV	2	Mardi.	Les Morts.					
F	III	3	Mercredi.						
G	II	4	Jeudi.						
A	Non.	5	Vendredi.						
B	VIII	6	Samedi.						
C	VII	7	<i>Dimanche.</i>	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
D	VI	8	Lundi.						
E	V	9	Mardi.						
F	IV	10	Mercredi.						
G	III	11	Jeudi.	S. Martin.					
A	II	12	Vendredi.						
B	Ides.	13	Samedi.						
C	XVIII	14	<i>Dimanche.</i>	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
D	XVII	15	Lundi.						
E	XVI	16	Mardi.						
F	XV	17	Mercredi.						
G	XIV	18	Jeudi.						
A	XIII	19	Vendredi.						
B	XII	20	Samedi.						
C	XI	21	<i>Dimanche.</i>	Préf. de la V.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII D.
D	X	22	Lundi.						
E	IX	23	Mardi.						
F	VIII	24	Mercredi.						
G	VII	25	Jeudi.						
A	VI	26	Vendredi.						
B	V	27	Samedi.						
C	IV	28	<i>Dimanche.</i>	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
D	III	29	Lundi.						
E	II	30	Mardi.	Vigile. S. And. Ap					

DÉCEMBRE.

Pâques tombant au | 25 Avril. | 18 Avril. | 11 Avril. | 4 Avril. | 28 Mars.

Lett.	Jours	Jours	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	de la semaine.							
F	Cal.	1	Mercredi.						
G	IV	2	Jeudi.						
A	III	3	Vendredi.						
B	II	4	Samedi.						
C	Non.	5	<i>Dimanche.</i>	II Dim.				
D	VIII	6	Lundi.						
E	VII	7	Mardi.						
F	VI	8	Mercredi.	Conc. de la V.					
G	V	9	Jeudi.						
A	IV	10	Vendredi.						
B	III	11	Samedi.						
C	II	12	<i>Dimanche.</i>	III Dim.				
D	Ides.	13	Lundi.						
E	XIX	14	Mardi.						
F	XVIII	15	Mercredi.	4 Temps.					
G	XVII	16	Jeudi.						
A	XVI	17	Vendredi.						
B	XV	18	Samedi.						
C	XIV	19	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.				
D	XIII	20	Lundi.	Vigile.					
E	XII	21	Mardi.	S. Th. Ap					
F	XI	22	Mercredi.						
G	X	23	Jeudi.						
A	IX	24	Vendredi.	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Samedi.	NOËL.					
C	VII	26	<i>Dimanche.</i>	S. Etien. M. S. Jean Ap.	D. Octave.				
D	VI	27	Lundi.	LesSS. Innoc.					
E	V	28	Mardi.						
F	IV	29	Mercredi.						
G	III	30	Jeudi.						
A	II	31	Vendredi.						

CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est B;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont C B.

JANVIER.

Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1 Samedi.	Vendredi.	Circoncif.						
B	IV	2 <i>Dimanche.</i>	Samedi.							
C	III	3 Lundi.	<i>Dimanche.</i>							
D	II	4 Mardi.	Lundi.							
E	Non.	5 Mercredi.	Mardi.							
F	VIII	6 Jeudi.	Mercredi.	Epiphanie.						
G	VII	7 Vendredi.	Jeudi.							
A	VI	8 Samedi.	Vendredi.							
B	V	9 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	
C	IV	10 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	
D	III	11 Mardi.	Lundi.							
E	II	12 Mercredi.	Mardi.							
F	Ide.	13 Jeudi.	Mercredi.							
G	XIX	14 Vendredi.	Jeudi.							
A	XVIII	15 Samedi.	Vendredi.							
B	XVII	16 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	
C	XVI	17 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	
D	XV	18 Mardi.	Lundi.							
E	XIV	19 Mercredi.	Mardi.							
F	XIII	20 Jeudi.	Mercredi.							
G	XII	21 Vendredi.	Jeudi.							
A	XI	22 Samedi.	Vendredi.							
B	X	23 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
C	IX	24 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
D	VIII	25 Mardi.	Lundi.							
E	VII	26 Mercredi.	Mardi.							
F	VI	27 Jeudi.	Mercredi.							
G	V	28 Vendredi.	Jeudi.							
A	IV	29 Samedi.	Vendredi.							
B	III	30 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés. Sexagésime.
C	II	31 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés. Sexagésim.

FEVRIER.

Pâques tombant au 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1 Mardi.	Lundi.	Purificat.						
E	IV	2 Mercredi.	Mardi.							
F	III	3 Jeudi.	Mercredi.							
G	II	4 Vendredi.	Jeudi.							
A	Non.	5 Samedi.	Vendredi.							
B	VIII	6 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	
C	VII	7 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	
D	VI	8 Mardi.	Lundi.							
E	V	9 Mercredi.	Mardi.							Cendres.
F	IV	10 Jeudi.	Mercredi.							Cendres.
G	III	11 Vendredi.	Jeudi.							
A	II	12 Samedi.	Vendredi.							
B	Ide.	13 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	
C	XVI	14 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	
D	XV	15 Mardi.	Lundi.							
E	XIV	16 Mercredi.	Mardi.							Cendres. 4 Temps.
F	XIII	17 Jeudi.	Mercredi.							Cendres. 4 Temps.
G	XII	18 Vendredi.	Jeudi.							
A	XI	19 Samedi.	Vendredi.							
B	X	20 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	
C	IX	21 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	
D	VIII	22 Mardi.	Lundi.							
E	VII	23 Mercredi.	Mardi.	Vigile.						Cendres. 4 Temps.
F	VI	24 Jeudi.	Mercredi.	S. Mathias.						Cendres. 4 Temps.
G	V*6	25 Vendredi.	Jeudi.	S. Mathias.						
A	IV	26 Samedi.	Vendredi.							
B	III	27 <i>Dimanche.</i>	Samedi.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.	
C	II	28 Lundi.	<i>Dimanche.</i>	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.	
c	2	29	Lundi.							

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextile.

CALENDRIER B.

601

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont C B.

JUILLET.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	Semaine.							
G	Cal.	1	Vendredi.						
A	VI	2	Samedi.	Visit. de la V.					
B	V	3	<i>Dimanche.</i>	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.
C	IV	4	Lundi.						
D	III	5	Mardi.						
E	II	6	Mercredi.						
F	Non.	7	Jeudi.						
G	VIII	8	Vendredi.						
A	VII	9	Samedi.						
B	VI	10	<i>Dimanche.</i>	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.
C	V	11	Lundi.						
D	IV	12	Mardi.						
E	III	13	Mercredi.						
F	II	14	Jeudi.						
G	Ides.	15	Vendredi.						
A	XVII	16	Samedi.						
B	XVI	17	<i>Dimanche.</i>	V. Dim.	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.
C	XV	18	Lundi.						
D	XIV	19	Mardi.						
E	XIII	20	Mercredi.						
F	XII	21	Jeudi.						
G	XI	22	Vendredi.						
A	X	23	Samedi.	Vigile.					
B	IX	24	<i>Dimanche.</i>	VI. Dim.	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.
C	VIII	25	Lundi.	S. Jac. le M.					
D	VII	26	Mardi.						
E	VI	27	Mercredi.						
F	V	28	Jeudi.						
G	IV	29	Vendredi.						
A	III	30	Samedi.						
B	II	31	<i>Dimanche.</i>	VII. Dim.	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.

A O U T.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
Dom	du Mois.	Semaine.							
C	Cal.	1	Lundi.						
D	JV	2	Mardi.						
E	III	3	Mercredi.						
F	II	4	Jeudi.						
G	Non.	5	Vendredi.						
A	VIII	6	Samedi.	Tr. de N. S.					
B	VII	7	<i>Dimanche.</i>	VIII. Dim.	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.
C	VI	8	Lundi.						
D	V	9	Mardi.	Vigile.					
E	IV	10	Mercredi.	S. Laurent.					
F	III	11	Jeudi.						
G	II	12	Vendredi.						
A	Ides.	13	Samedi.	Vigil. jeûne.					
B	XIX	14	<i>Dimanche.</i>	IX. Dim.	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.
C	XVIII	15	Lundi.	Affomption.					
D	XVII	16	Mardi.						
E	XVI	17	Mercredi.						
F	XV	18	Jeudi.						
G	XIV	19	Vendredi.						
A	XIII	20	Samedi.						
B	XII	21	<i>Dimanche.</i>	X. Dim.	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.
C	XI	22	Lundi.						
D	X	23	Mardi.	Vigil.					
E	IX	24	Mercredi.	S. Barthél.					
F	VIII	25	Jeudi.	S. Louis.					
G	VII	26	Vendredi.						
A	VI	27	Samedi.						
B	V	28	<i>Dimanche.</i>	XI. Dim.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.
C	IV	29	Lundi.						
D	III	30	Mardi.						
E	II	31	Mercredi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est P.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont C.B.

S E P T E M B R E.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Jeudi.						
G	IV	2	Vendredi.						
A	III	3	Samedi.						
B	II	4	<i>Dimanche.</i>	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.
C	Non.	5	Lundi.						
D	VIII	6	Mardi.						
E	VII	7	Mercredi.						
F	VI	8	Jeudi.	N. de la S. V.					
G	V	9	Vendredi.						
A	IV	10	Samedi.						
B	III	11	<i>Dimanche.</i>	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.
C	II	12	Lundi.						
D	Ides.	13	Mardi.						
E	XVIII	14	Mercredi.	Ex. de la S. C.					
F	XVII	15	Jeud.						
G	XVI	16	Vendrédi.						
A	XV	17	Samedi.						
B	XIV	18	<i>Dimanche.</i>	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.
C	XIII	19	Lundi.						
D	XII	20	Mardi.	Vigile.					
E	XI	21	Mercredi.	4 T. S. Mat.					
F	X	22	Jeudi.						
G	IX	23	Vendredi.						
A	VIII	24	Samedi.						
B	VII	25	<i>Dimanche.</i>	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.
C	VI	26	Lundi.						
D	V	27	Mardi.						
E	IV	28	Mercredi.						
F	III	29	Jeudi.	S. Michel.					
G	II	30	Vendrédi.						

O C T O B R E.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Samedi.						
B	VI	2	<i>Dimanche.</i>	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.
C	V	3	Lundi.						
D	IV	4	Mardi.						
E	III	5	Mercredi.						
F	II	6	Jeudi.						
G	Non.	7	Vendredi.						
A	VIII	8	Samedi.						
B	VII	9	<i>Dimanche.</i>	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.
C	VI	10	Lundi.						
D	V	11	Mardi.						
E	IV	12	Mercredi.						
F	III	13	Jeudi.						
G	II	14	Vendredi.						
A	Ides.	15	Samedi.						
B	XVII	16	<i>Dimanche.</i>	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.
C	XVI	17	Lundi.						
D	XV	18	Mardi.	S. Luc. Ev.					
E	XIV	19	Mercredi.						
F	XIII	20	Jeudi.						
G	XII	21	Vendrédi.						
A	XI	22	Samedi.						
B	X	23	<i>Dimanche.</i>	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.
C	IX	24	Lundi.						
D	VIII	25	Mardi.						
E	VII	26	Mercredi.						
F	VI	27	Jeudi.	Vigile.					
G	V	28	Vendrédi.	S. Sim. S. Ju.					
A	IV	29	Samedi.						
B	III	30	<i>Dimanche.</i>	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
C	II	31	Lundi.	Vigil. jeûne.					

CALENDRIER B

603

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont C B.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Mardi.	La Touff.					
E	IV	2	Mercredi.	Les Morts.					
F	III	3	Jeudi.						
G	II	4	Vendredi.						
A	Non.	5	Samedi.						
B	VIII	6	Dimanche.	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
C	VII	7	Lundi.						
D	VI	8	Mardi.						
E	V	9	Mercredi.						
F	IV	10	Jeudi.						
G	III	11	Vendredi.	S. Martin.					
A	II	12	Samedi.						
B	Ides.	13	Dimanche.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
C	XVIII	14	Lundi.						
D	XVII	15	Mardi.						
E	XVI	16	Mercredi.						
F	XV	17	Jeudi.						
G	XIV	18	Vendredi.						
A	XIII	19	Samedi.						
B	XII	20	Dimanche.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII D.
C	XI	21	Lundi.	Prot. de la V.					
D	X	22	Mardi.						
E	IX	23	Mercredi.						
F	VIII	24	Jeudi.						
G	VII	25	Vendredi.						
A	VI	26	Samedi.						
B	V	27	Dimanche.	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
C	IV	28	Lundi.						
D	III	29	Mardi.	Vigile.					
E	II	30	Mercredi.	S. And. Ap.					

DÉCEMBRE.

Pâques tombant au | 24 Avril. | 17 Avril. | 10 Avril. | 3 Avril. | 27 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Jeudi.						
G	IV	2	Vendredi.						
A	III	3	Samedi.						
B	II	4	Dimanche.	II Dim.				
C	Non.	5	Lundi.						
D	VIII	6	Mardi.						
E	VII	7	Mercredi.						
F	VI	8	Jeudi.	Conc. de la V.					
G	V	9	Vendredi.						
A	IV	10	Samedi.						
B	III	11	Dimanche.	III Dim.				
C	II	12	Lundi.						
D	Ides.	13	Mardi.						
E	XIX	14	Mercredi.	4. Temps					
F	XVIII	15	Jeudi.						
G	XVII	16	Vendredi.						
A	XVI	17	Samedi.						
B	XV	18	Dimanche.	IV Dim.				
C	XIV	19	Lundi.						
D	XIII	20	Mardi.	Vigile.					
E	XII	21	Mercredi.	S. Th. Ap.					
F	XI	22	Jeudi.						
G	X	23	Vendredi.						
A	IX	24	Samedi.	Vigile j. éne.					
B	VIII	25	Dimanche.	NOEL.					
C	VII	26	Lundi.	S. Etien. M.					
D	VI	27	Mardi.	S. Jean Ap.					
E	V	28	Mercredi.	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Jeudi.						
G	III	30	Vendredi.						
A	II	31	Samedi.						

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est A ;
& pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont B A.

JANVIER.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1	Dimanche.	Samedi.	Circoncif.					
B	IV	2	Lundi.	Dimanche.						
C	III	3	Mardi.	Lundi.						
D	II	4	Mercredi.	Mardi.						
E	Non.	5	Jeudi.	Mercredi.						
F	VIII	6	Vendredi.	Jeudi.	Epiphanie.					
G	VII	7	Samedi.	Vendredi.						
A	VI	8	Dimanche.	Samedi.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
B	V	9	Lundi.	Dimanche.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
C	IV	10	Mardi.	Lundi.						
D	III	11	Mercredi.	Mardi.						
E	II	12	Jeudi.	Mercredi.						
F	Ides.	13	Vendredi.	Jeudi.						
G	XIX	14	Samedi.	Vendredi.						
A	XVIII	15	Dimanche.	Samedi.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
B	XVII	16	Lundi.	Dimanche.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
C	XVI	17	Mardi.	Lundi.						
D	XV	18	Mercredi.	Mardi.						
E	XIV	19	Jeudi.	Mercredi.						
F	XIII	20	Vendredi.	Jeudi.						
G	XII	21	Samedi.	Vendredi.						
A	XI	22	Dimanche.	Samedi.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
B	X	23	Lundi.	Dimanche.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	Septuagés.
C	IX	24	Mardi.	Lundi.						
D	VIII	25	Mercredi.	Mardi.						
E	VII	26	Jeudi.	Mercredi.						
F	VI	27	Vendredi.	Jeudi.						
G	V	28	Samedi.	Vendredi.						
A	IV	29	Dimanche.	Samedi.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésim.
B	III	30	Lundi.	Dimanche.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	Septuagés.	Sexagésim.
C	II	31	Mardi.	Lundi.						

FÉVRIER.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Années communes.	Années bissextiles.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Mercredi.	Mardi.	Purificat.					
E	IV	2	Jeudi.	Mercredi.						
F	III	3	Vendredi.	Jeudi.						
G	II	4	Samedi.	Vendredi.						
A	Non.	5	Dimanche.	Samedi.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.
B	VIII	6	Lundi.	Dimanche.	V Dim.	V Dim.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.
C	VII	7	Mardi.	Lundi.						
D	VI	8	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
E	V	9	Jeudi.	Mercredi.						Cendres.
F	IV	10	Vendredi.	Jeudi.						
G	III	11	Samedi.	Vendredi.						
A	II	12	Dimanche.	Samedi.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.
B	Ides.	13	Lundi.	Dimanche.	VI Dim.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.
C	XVI	14	Mardi.	Lundi.						
D	XV	15	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
E	XIV	16	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
F	XIII	17	Vendredi.	Jeudi.						4 Temps.
G	XII	18	Samedi.	Vendredi.						
A	XI	19	Dimanche.	Samedi.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
B	X	20	Lundi.	Dimanche.	Septuagés.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.
C	IX	21	Mardi.	Lundi.						
D	VIII	22	Mercredi.	Mardi.						Cendres.
E	VII	23	Jeudi.	Mercredi.						4 Temps.
F	VI	24	Vendredi.	Jeudi.	S. Mathias.					4 Temps.
G	V	25	Samedi.	Vendredi.	S. Mathias.					
A	IV	26	Dimanche.	Samedi.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
B	III	27	Lundi.	Dimanche.	Sexagésim.	Quinquag.	I D. de C.	II D. de C.	III D. de C.
C	II	28	Mardi.	Lundi.						
c		29	Mardi.	Lundi.						

Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années Bissextiles.

CALENDRIER A.

605

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont B A.

M A R S.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
Dom	du Mois.	Semaine.						
D	Cal.	1	Mercredi.			Cendres.	IV Temps.	
E	VI	2	Jeudi.					
F	V	3	Vendredi.					
G	IV	4	Samedi.					
A	III	5	<i>Dimanche.</i>	Quinquagés.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C. IV. D. de C.
B	II	6	Lundi.					
C	Non.	7	Mardi.					
D	VIII	8	Mercredi.	Cendres.	IV. Temps.		
E	VII	9	Jeudi.					
F	VI	10	Vendredi.					
G	V	11	Samedi.					
A	IV	12	<i>Dimanche.</i>	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C. D. de la Pass.
B	III	13	Lundi.					
C	II	14	Mardi.					
D	Ides.	15	Mercredi.	IV. Temps.			
E	XVII	16	Jeudi.					
F	XVI	17	Vendredi.					
G	XV	18	Samedi.					
A	XIV	19	<i>Dimanche.</i>	II. D. de Car.	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass. D. des Ram.
B	XIII	20	Lundi.					Lundi Saint.
C	XII	21	Mardi.					Mardi Saint.
D	XI	22	Mercredi.					Mercur. Saint.
E	X	23	Jeudi.					Jeudi Saint.
F	IX	24	Vendredi.					Vend. Saint.
G	VIII	25	Samedi.	L'Annonc.				Samedi Saint.
A	VII	26	<i>Dimanche.</i>	III. D. de C.	IV. D. de C.	D. de la Pass.	PASQUES.
B	VI	27	Lundi.					Lundi Saint.
C	V	28	Mardi.					Mardi Saint.
D	IV	29	Mercredi.					Mercur. Saint.
E	III	30	Jeudi.					Jeudi Saint.
F	II	31	Vendredi.					Vend. Saint.

A V R I L.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let.	Jours	Jours de la	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
Dom	du Mois.	Semaine.						
G	Cal.	1	Samedi.					Samedi Saint.
A	IV	2	<i>Dimanche.</i>	IV. D. de C.	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES. I. D. Quasi.
B	III	3	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.
C	II	4	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.
D	Non.	5	Mercredi.				Mercur. Saint.	
E	VIII	6	Jeudi.				Jeudi Saint.	
F	VII	7	Vendredi.				Vend. Saint.	
G	VI	8	Samedi.				Samedi Saint.	
A	V	9	<i>Dimanche.</i>	D. de la Pass.	D. des Ram.	PASQUES.	I D. Quasim. II. Dim.
B	IV	10	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.
C	III	11	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.
D	II	12	Mercredi.				Mercur. Saint.	
E	Ides.	13	Jeudi.				Jeudi Saint.	
F	XVIII	14	Vendredi.				Vend. Saint.	
G	XVII	15	Samedi.				Samedi Saint.	
A	XVI	16	<i>Dimanche.</i>	D. des Ram.	PASQUES.	I D. Quasim.	II. Dim. III. Dim.
B	XV	17	Lundi.				Lundi Saint.	LUNDI.
C	XIV	18	Mardi.				Mardi Saint.	MARDI.
D	XIII	19	Mercredi.				Mercur. Saint.	
E	XII	20	Jeudi.				Jeudi Saint.	
F	XI	21	Vendredi.				Vend. Saint.	
G	X	22	Samedi.				Samedi Saint.	
A	IX	23	<i>Dimanche.</i>		I D. Quasim.	PASQUES.	II. Dim. III. Dim. IV. Dim.
B	VIII	24	Lundi.				LUNDI.	
C	VII	25	Mardi.	S. Marc, Ev.	MARDI.			
D	VI	26	Mercredi.					
E	V	27	Jeudi.					
F	IV	28	Vendredi.					
G	III	29	Samedi.					
A	II	30	<i>Dimanche.</i>	I. D. Quasim.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim. V. Dim.

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont B A.

M A I.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
B	Cal.	1	Lundi.	S. Jac. S. Ph.						Rogations.
C	VI	2	Mardi.							
D	V	3	Mercredi.							
E	IV	4	Jedi.							Ascension.
F	III	5	Vendredi.							
G	II	6	Samedi.							
A	Non.	7	Dimanche.		II. Dim.	III. Dima.	IV. Dim.	V. Dim.		VI. D. Oâ.
B	VIII	8	Lundi.					Rogations.		
C	VII	9	Mardi.							
D	VI	10	Mercredi.							
E	V	11	Jedi.						Ascension.	
F	IV	12	Vendredi.							
G	III	13	Samedi.							Vigile.
A	II	14	Dimanche.		III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.		PENTEC.
B	Ides.	15	Lundi.				Rogations.			LUNDI.
C	XVII	16	Mardi.							MARDI.
D	XVI	17	Mercredi.							IV. Temps.
E	XV	18	Jedi.					Ascension.		
F	XIV	19	Vendredi.							
G	XIII	20	Samedi.							Vigile.
A	XII	21	Dimanche.		IV. Dim.	V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.		I. D. Trin.
B	XI	22	Lundi.			Rogations.				LUNDI.
C	X	23	Mardi.							MARDI.
D	IX	24	Mercredi.							IV. Temps.
E	VIII	25	Jedi.			Ascension.				Fête-Dieu.
F	VII	26	Vendredi.							
G	VI	27	Samedi.					Vigile.		
A	V	28	Dimanche.		V. Dim.	VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	
B	IV	29	Lundi.		Rogations.			LUNDI.		
C	III	30	Mardi.					MARDI.		
D	II	31	Mercredi.					IV. Temps.		

J U I N.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
E	Cal.	1	Jedi.		Ascension.					Fête-Dieu.
F	IV	2	Vendredi.							
G	III	3	Samedi.			Vigile.				
A	II	4	Dimanche.		VI. D. Oâ.	PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	
B	Non.	5	Lundi.			LUNDI.				
C	VIII	6	Mardi.			MARDI.				
D	VII	7	Mercredi.			IV. Temps.				
E	VI	8	Jedi.					Fête-Dieu.		
F	V	9	Vendredi.							
G	IV	10	Samedi.	S. Barnabé.	Vigile.					
A	III	11	Dimanche.		PENTEC.	I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	
B	II	12	Lundi.		LUNDI.					
C	Ides.	13	Mardi.		MARDI.					
D	XVIII	14	Mercredi.		IV. Temps.					
E	XVII	15	Jedi.					Fête-Dieu.		
F	XVI	16	Vendredi.							
G	XV	17	Samedi.							
A	XIV	18	Dimanche.		I. D. Trin.	II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	
B	XIII	19	Lundi.							
C	XII	20	Mardi.							
D	XI	21	Mercredi.							
E	X	22	Jedi.		Fête-Dieu.					
F	IX	23	Vendredi.	Vigil. jeûne.						
G	VIII	24	Samedi.	N. S. J. Bap.						
A	VII	25	Dimanche.		II. Dim.	III. Dim.	IV. Dim.	V. Dim.	VI. Dim.	
B	VI	26	Lundi.							
C	V	27	Mardi.							
D	IV	28	Mercredi.	Vigil. jeûne.						
E	III	29	Jedi.	S. P. S. Paul.						
F	II	30	Vendredi.							

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales sont B A.

SEPTEMBRE.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
F	Cal.	1	Vendredi.							
G	IV	2	Samedi.							
A	III	3	Dimanche.	XII. Dim.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	
B	II	4	Lundi.							
C	Non.	5	Mardi.							
D	VIII	6	Mercredi.							
E	VII	7	Jeudi.							
F	VI	8	Vendredi.	N. de la S. V.						
G	V	9	Samedi.							
A	IV	10	Dimanche.	XIII. Dim.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	
B	III	11	Lundi.							
C	II	12	Mardi.							
D	Ides.	13	Mercredi.							
E	XVIII	14	Jeudi.	Ex. de la S. C.						
F	XVII	15	Vendredi.							
G	XVI	16	Samedi.							
A	XV	17	Dimanche.	XIV. Dim.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	
B	XIV	18	Lundi.							
C	XIII	19	Mardi.							
D	XII	20	Mercredi.	4 T. Vigile. S. Mat.						
E	XI	21	Jeudi.							
F	X	22	Vendredi.							
G	IX	23	Samedi.							
A	VIII	24	Dimanche.	XV. Dim.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	
B	VII	25	Lundi.							
C	VI	26	Mardi.							
D	V	27	Mercredi.							
E	IV	28	Jeudi.							
F	III	29	Vendredi.	S. Michel.						
G	II	30	Samedi.							

OCTOBRE.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom	Jours du Mois.	Jours de la Semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.						
A	Cal.	1	Dimanche.	XVI. Dim.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	
B	VI	2	Lundi.							
C	V	3	Mardi.							
D	IV	4	Mercredi.							
E	III	5	Jeudi.							
F	II	6	Vendredi.							
G	Non.	7	Samedi.							
A	VIII	8	Dimanche.	XVII. Dim.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	
B	VII	9	Lundi.							
C	VI	10	Mardi.							
D	V	11	Mercredi.							
E	IV	12	Jeudi.							
F	III	13	Vendredi.							
G	II	14	Samedi.							
A	Ides.	15	Dimanche.	XVIII. Dim.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	
B	XVII	16	Lundi.							
C	XVI	17	Mardi.							
D	XV	18	Mercredi.	S. Luc. Ev.						
E	XIV	19	Jeudi.							
F	XIII	20	Vendredi.							
G	XII	21	Samedi.							
A	XI	22	Dimanche.	XIX. Dim.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	
B	X	23	Lundi.							
C	IX	24	Mardi.							
D	VIII	25	Mercredi.							
E	VII	26	Jeudi.							
F	VI	27	Vendredi.	Vigile. S. Sim. S. Ju.						
G	V	28	Samedi.	XX. Dim.	XXI. Dim.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	
A	IV	29	Dimanche.							
B	III	30	Lundi.							
C	II	31	Mardi.	Vigil. jeâne.						

CALENDRIER A

609

Pour les années communes dont la Lettre Dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres Dominicales font B A.

NOVEMBRE.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Mercredi.	La Touff.					
E	IV	2	Jeudi.	Les Morts.					
F	III	3	Vendredi.						
G	II	4	Samedi.						
A	Non.	5	Dimanche.	XXI Dim.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.
B	VIII	6	Lundi.						
C	VII	7	Mardi.						
D	VI	8	Mercredi.						
E	V	9	Jeudi.						
F	IV	10	Vendredi.						
G	III	11	Samedi.	S. Martin.					
A	II	12	Dimanche.	XXII Dim.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.
B	Ides.	13	Lundi.						
C	XVIII	14	Mardi.						
D	XVII	15	Mercredi.						
E	XVI	16	Jeudi.						
F	XV	17	Vendredi.						
G	XIV	18	Samedi.						
A	XIII	19	Dimanche.	XXIII Dim.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.
B	XII	20	Lundi.	Préf. de la V.					
C	XI	21	Mardi.						
D	X	22	Mercredi.						
E	IX	23	Jeudi.						
F	VIII	24	Vendredi.						
G	VII	25	Samedi.						
A	VI	26	Dimanche.	XXIV Dim.	XXV Dim.	XXVI Dim.	XXVII Dim.	XXVIII D.
B	V	27	Lundi.						
C	IV	28	Mardi.						
D	III	29	Mercredi.	Vigile.					
E	II	30	Jeudi.	S. And. Ap.					

DÉCEMBRE.

Pâques tombant au | 23 Avril. | 16 Avril. | 9 Avril. | 2 Avril. | 26 Mars.

Let. Dom.	Jours du Mois.	Jours de la semaine.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.					
F	Cal.	1	Vendredi.						
G	IV	2	Samedi.						
A	III	3	Dimanche.	I D. de l'Av.	I Dim.	I Dim.	I Dim.	I Dim.
B	II	4	Lundi.						
C	Non.	5	Mardi.						
D	VIII	6	Mercredi.						
E	VII	7	Jeudi.						
F	VI	8	Vendredi.	Conc. de la V.					
G	V	9	Samedi.						
A	IV	10	Dimanche.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.	II Dim.
B	III	11	Lundi.						
C	II	12	Mardi.						
D	Ides.	13	Mercredi.						
E	XIX	14	Jeudi.						
F	XVIII	15	Vendredi.						
G	XVII	16	Samedi.						
A	XVI	17	Dimanche.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.	III Dim.
B	XV	18	Lundi.						
C	XIV	19	Mardi.						
D	XIII	20	Mercredi.	4 T. Vigile.					
E	XII	21	Jeudi.	S. Th. Ap					
F	XI	22	Vendredi.						
G	X	23	Samedi.	Vigile jeune.					
A	IX	24	Dimanche.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.	IV Dim.
B	VIII	25	Lundi.	NOEL.					
C	VII	26	Mardi.	S. Etien. M.					
D	VI	27	Mercredi.	S. Jean Ap.					
E	V	28	Jeudi.	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Vendredi.						
G	III	30	Samedi.						
A	II	31	Dimanche.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.

TABLE DEMONSTRATIVE DES SEPT CALENDRIERS;

VOICI les sept Calendriers distribués suivant l'ordre rétrograde des sept Lettres Dominicales, avec les cinq Pâques qui appartiennent à chacune de ces Lettres. Mais comme les Pâques de chaque Calendrier ne se suivent pas immédiatement, il s'agit maintenant de faire voir sur quels principes nous les avons placées dans les Calendriers où elles se trouvent. La table suivante tiendra lieu de démonstration.

LES TRENTE-CINQ PÂQUES, avec les Lettres Dominicales qui leur correspondent.

Années bissextiles.	ED	FE	GF	AG	BA	CB	DC
Années communes.	DE	FE	GF	AG	BA	CB	DC
A. Avril.	A	A	A	A	A	A	A
PÂQUES.	19	20	21	22	23	24	25
Années bissextiles.	ED	FE	GF	AG	BA	CB	DC
Années communes.	DE	FE	GF	AG	BA	CB	DC
A. Avril.	A	A	A	A	A	A	A
PÂQUES.	22	23	24	25	26	27	28
Années communes.	DE	FE	GF	AG	BA	CB	DC
M. Mars.	M	M	M	M	M	M	M
PÂQUES.	21	22	23	24	25	26	27

On peut, sur cette Table, vérifier les sept Calendriers, pour voir si l'on a rangé chacune des Pâques sous la Lettre Dominicale qui lui convient.

Nota. L'on n'a marqué dans les Calendriers que les jeûnes-universellement établis.

CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL, ou *Calendrier ancien de l'église, réuni avec celui de Grégoire XIII, tiré de l'Art de vérifier les dates.*

A V E R T I S S E M E N T.

Du nombre d'or, ou cycle de 19 ans. Le nombre d'or est celui qui régloit l'ancien style pour le commencement de chaque lune. Les dix-neuf années dont il est composé, répondent aux dix-neuf jours de chaque mois, où les anciens pensoient que les nouvelles lunes pouvoient seulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'or ne peut s'appliquer. Ainsi pour trouver dans le vieux style la nouvelle lune de chaque mois, de telle année qu'on voudra, il n'est question que de connoître le nombre d'or qui appartient à cette année, & voir ensuite le jour de chaque mois auquel il correspond. Voulez-vous savoir, par exemple, quels jours tomboient les nouvelles lunes en l'année 1500? Cherchez le nombre d'or de cette année dans notre table CHRONOLOGIQUE, & vous trouverez 19. Voyez après cela dans notre calendrier lunaire les jours auxquels ce nombre se rapporte, & vous trouverez 5 janvier, 3 février, 5 mars, 4 avril, 3 mai, 2 juin, 1 & 30 juillet, 28 août, 27 septembre, 26 octobre, 25 novembre, 24 décembre, qui sont toutes les nouvelles lunes de l'année 1500.

Des lettres dominicales.

Nous ne dirons ici qu'un mot des lettres dominicales; elles sont les mêmes & suivent le même ordre dans l'ancien & le nouveau calendrier. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres, est celui qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE en l'an 1582. Si l'ancien calendrier n'avoit point été changé cette année-là, on n'y verroit qu'un G pour lettre dominicale, & ce G auroit servi pour marquer tous les dimanches de l'année. Mais on y voit aussi un C, & ce C marque les dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'est fait à Rome depuis le 5 octobre, jusqu'au 14 du même mois inclusivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux sur le premier calendrier qui lui tombera sous la main; il y verra que le 30 septembre est un dimanche, lorsque G est la lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'octobre, marquent alors le lundi, le mardi, le mercredi & le jeudi. Retranchés ensuite dix jours de ce mois, & nous nous trouverons au 15 octobre, jour auquel répond la lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la semaine après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le vendredi, la lettre B le samedi; & par conséquent

la lettre C, après le retranchement fait, depuis le 5 octobre jusqu'au 14 inclusivement, a marqué les dimanches du reste de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau calendrier ait apporté dans l'ordre des lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la suppression des doubles lettres, aux années centenaires qui ne sont pas bissextiles.

Des épâctes du nouveau style.

Au nombre d'or employé dans le vieux style, ont succédé les épâctes dans le nouveau, pour fixer les nouvelles lunes. Examinons-en d'abord la position.

Ces trente nombres, que les auteurs du nouveau calendrier ont appelé épâctes, sont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un astérique *, jusqu'au nombre 1. De-là recommençant toujours par cet astérique jusqu'à ce nombre 1, l'on procède en rétrogradant depuis le premier de janvier jusqu'au dernier de décembre; de telle sorte qu'à la différence du nombre d'or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne soit marqué au moins d'une épacte. Tel est l'arrangement de ces trente nombres, ou nouvelles épâctes: en voici maintenant l'usage.

Pour connoître les nouvelles lunes de chaque mois que ce puisse être, depuis 1582, tant que le nouveau calendrier subsistera, il ne faut que l'épacte de l'année proposée. Par exemple, je fais par notre Table CHRONOLOGIQUE, où les épâctes de chaque année sont marquées, qu'en l'année 1766, nous comptons XVIII épâctes. Tous les jours de chaque mois où l'épacte XVIII est marquée, sont par conséquent les nouvelles lunes que je cherche. Or je trouve qu'en 1766 les nouvelles lunes arrivent les 13 janvier, 11 février, 13 mars, 11 avril, 11 mai, 9 juin, 9 juillet, 7 août, 6 septembre, 5 octobre, 4 novembre & 3 décembre, par la raison que l'épacte XVIII se trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là: voilà donc l'objet de ma recherche rempli. Il faut cependant faire attention que le plus souvent la nouvelle lune, comme nous le disons au mot EPACTES, arrive deux jours avant celui qui est marqué par l'épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour, & que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici dans la table des épâctes de notre calendrier lunaire, plusieurs jours où il y a deux épâctes: que signifient ces deux épâctes? C'est ce qu'il faut expliquer. L'épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre épacte en chiffres romains, le 6 janvier, le 4 février, le 6 mars, le 4 avril, le 4 mai, le 2 juin, le 2 juillet & le 31 du même mois, le 30 août, le 28 septembre, le 28 octobre, le 16 novembre, & enfin le 26 décembre,

a été inventée pour marquer en certaines années les nouvelles lunes, un peu différemment qu'elles n'auroient été indiquées par l'épacte marquée en chiffres romains; & cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du soleil. Voici les années où l'on doit se servir de l'épacte 25, marquée en chiffres arabes. C'est lorsqu'elle répond à un nombre d'or qui est au-dessus de onze, comme sont les huit dernières années du cycle de 19 ans. Que si l'épacte 25 répond à un nombre d'or au-dessous de douze, comme sont les onze premières années du même cycle de 19 ans, on se sert alors de l'épacte XXV, marquée en chiffres romains, & jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en usage qu'après l'an 1900; ainsi nous ne devons point craindre qu'elle nous embarrasse jamais. Il a fallu néanmoins en parler, pour ne rien laisser sans explication de tout ce qui se rencontre dans la table des épactes.

Nous avons encore deux épactes vis-à-vis du 31 décembre; l'épacte 19 en chiffres arabes, & l'épacte XX en chiffres romains. La première sert pour les années où elle concourt avec le nombre d'or 19; & c'est ce qui arriva pour la dernière fois en 1695, & n'arrivera plus avant 8500. La seconde sert pour toutes les années où ce concours ne se rencontre point. Pour ce qui est des épactes XXV & XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 septembre & 27 novembre, elles sont doublées pour deux raisons. La première est que si trente épactes se succédoient les unes aux autres douze fois, sans qu'aucune fût doublée, elles répondroient à 360 jours, & l'année lunaire commune n'en contient que 354, comme nous le disons au mot ÉPACTES. Afin donc que le nombre des épactes ne surpasse pas le nombre des 354 jours de l'année lunaire commune, il a fallu doubler six de ces épactes. Par le moyen de ces six épactes doublées, les trente répétées douze fois, ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre inclusivement; au-lieu qu'elles nous conduiroient jusqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avoit aucune de doublée. Or, il est nécessaire qu'elles ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre; afin qu'il reste onze jours jusqu'à la fin de ce mois, c'est-à-dire, autant de jours que l'année lunaire en contient moins que la solaire, qui finit toujours le 31 décembre. Ces onze derniers jours de décembre sont marqués des mêmes épactes que les onze premiers du mois de janvier; & lorsque la nouvelle lune arrive l'un de ces derniers jours de décembre, elle est toujours exactement indiquée par l'épacte qui répond à ce jour.

La seconde raison pour laquelle il y a six épactes doublées, ou, pour mieux dire, pour quoi ces épactes doublées sont placées vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 septembre & 27 novembre, est afin que les lunes

pleines, ou de 30 jours, & les lunes caves qui n'en ont que 29, se succèdent alternativement, comme nous avons encore dit au mot ÉPACTES, qu'elles se doivent se succéder. En effet, ces deux épactes XXV & XXIV, ainsi placées vis-à-vis l'une de l'autre aux jours que nous avons marqués, font que toutes les épactes qui les suivent, avancent d'un jour; & en avançant ainsi, elles font naître cette succession de lunes pleines & de lunes caves. C'est ce qu'il est aisé d'éclaircir par un exemple. Nous avons dit qu'en l'année 1766, nous comptons XVIII d'épactes, autant que la lune avoit de jours le 31 décembre de l'année 1765. Nous avons dit encore, & nous l'avons prouvé par la disposition des épactes, que quand il y a XVIII d'épacte, les nouvelles lunes tombent le 13 janvier, le 11 février, le 13 mars, le 11 avril, le 11 mai, le 9 juin, le 9 juillet, le 7 août, le 6 septembre, le 5 octobre, le 4 novembre & le 3 décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaisons, & nous verrons que celle de janvier est de 30 jours, celle de février de 29, celle de mars de 30, celle d'avril de 29, & ainsi des autres, toujours alternativement l'une de 30 & l'autre de 29, jusqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut faire attention à ce que nous disons à l'article du CYCLE LUNAIRE, que la lune, ou lunaison d'un mois, n'est pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La lune de janvier, par exemple, n'est point celle qui commence le 13 de ce mois en l'année 1766, mais celle qui finit le 12 du même mois, & qui avoit commencé le 14 décembre de l'an 1765. Cela supposé, comme il doit l'être, suivant tous les anciens & nouveaux computistes, venons à notre examen, & comptons. Depuis le 14 décembre jusqu'au 12 janvier inclusivement, il y a 30 jours: donc la lune de janvier est une lune pleine, ou de 30 jours. Depuis le 13 janvier jusqu'au 10 février inclusivement, il y a 29 jours, c'est la lune cave (ou de 29 jours) de février. Depuis le 11 février, jusqu'au 12 mars inclusivement, il y a 30 jours, & depuis le 13 mars jusqu'au 10 avril, toujours inclusivement, il n'y a que 29 jours. Ce sont les deux lunes, dont l'une est pleine & l'autre cave; la première de mars; la seconde d'avril. En continuant le même calcul jusqu'au mois de décembre, on trouvera une lune pleine pour le mois de mai, une cave pour le mois de juin: une pleine en juillet, une cave en août: une pleine en septembre, une cave en octobre: une pleine en novembre, une cave en décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Celle qui commence le 3, appartient au mois de janvier de l'année 1767. Ces lunes pleines & caves qui se succèdent alternativement, ne sont si exactement indiquées par les épactes du nouveau calendrier, que parce qu'on y a placé les épactes XXV & XXIV.

vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reste plus qu'à considérer le concours ou la correspondance des épactes du nouveau calendrier avec le nombre d'or, ou les différentes années du cycle de 19 ans. On peut voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE, comment les épactes répondent à ces années, soit avant, soit depuis la réformation du calendrier. Mais en nous bornant ici à ce qui regarde le calendrier réformé, nous voyons que depuis la réforme, jusqu'en 1700 inclusivement, l'épacte I répond au nombre d'or I, l'épacte XII au nombre d'or II, & ainsi des autres, comme on les voit marquées toutes de suite dans la Table CHRONOLOGIQUE, depuis l'an 1596, jusqu'en 1614 inclusivement. Depuis & compris 1700, jusqu'en 1899 inclusivement dans notre Table CHRONOLOGIQUE, on aperçoit une nouvelle correspondance des épactes & des nombres d'or; l'épacte XXX, ou l'astérique *, répond au nombre d'or I, l'épacte XI au nombre d'or II, & le reste, comme on peut le voir de suite, depuis 1710 jusqu'en 1728 inclusivement. Si l'ancienne correspondance avoit été encore en usage, on auroit compté X d'épacte, comme on en comptoit toujours X vis-à-vis du nombre d'or X, ainsi qu'on peut le voir toutes les fois que ce nombre d'or X se rencontre depuis 1582 jusqu'en 1700. Mais en 1700, à cause du nouveau concours, ou rapport des épactes avec les nombres d'or, on voit l'épacte IX vis-à-vis du nombre d'or X, & cette épacte IX marque les nouvelles lunes de chaque mois un jour plus tard qu'elles n'auroient été marquées par l'épacte X. Celle-ci auroit marqué la nouvelle lune le 21 janvier, le 19 février, &c. : l'épacte IX l'a marquée le 22 janvier, le 20 février, & ainsi des autres, toujours un jour plus tard que l'épacte X ne les auroit marquées. En 1900 il y aura dans la correspondance des épactes & du nombre d'or un autre changement, dont on voit le commencement à la fin de notre Table CHRONOLOGIQUE. Cette année l'épacte XXIX répondra au nombre d'or I; la suivante l'épacte X répondra au nombre d'or II, & de même des autres; ce qui continuera jusqu'en 2200. Ces changemens se font pour accorder toujours, autant qu'il est possible, l'année lunaire avec l'année solaire, & en même-tems indiquer la Pâque de telle sorte, que nous ne la célébrions jamais le 14 de la lune, mais le dimanche après ce 14: précaution qui, comme nous le disons à l'article du *Calendrier Grégorien*, nous fait quelquefois célébrer cette grande fête sept jours plus tard que nous ne la célébrerions si notre comput ecclésiastique nous marquoit les nouvelles lunes aussi exactement que les astronomes les marquent. C'est ce qui est arrivé en 1744. En suivant le comput ecclésiastique, ou le nouveau calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 avril; nous l'aurions faite le 29 mars, en suivant le calcul des astronomes; puisque selon ce calcul la

nouvelle lune pascale tomboit le 14 mars, à 7 heures 47 minutes du matin, & par conséquent le 14 de la lune le 27 du même mois, qui étoit un vendredi; d'où il résulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 mars, qui étoit le premier dimanche après le 14 de la lune pascale, selon le calcul des astronomes, plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé à l'article ci-dessus cité, de ce défaut de notre calendrier, & personne jusqu'ici n'a pu encore y remédier.

Du Terme pascal.

Dans notre CALENDRIER LUNAIRE, les mois de mars & d'avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'est la colonne des différentes époques du terme pascal, relatives aux nombres d'or & aux épactes que l'on voit depuis & compris le 8 mars, jusqu'au 5 avril inclusivement. Ces époques du terme pascal indiquent le quantième de mars, ou d'avril, où tombe le 14 de la lune de Pâques, désignée par le nombre d'or, ou par l'épacte d'une année après le 7 mars; en sorte, par exemple, que le nombre d'or XVI & l'épacte XXIII qui se trouvent vis-à-vis du 8 mars, marquant, pour ce quantième, la nouvelle lune, indiquent pareillement que le 14 de cette lune pascale tombera le 21 du même mois. De 3 en effet, jusqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en est de même des autres époques du terme pascal. Il faut seulement se rappeler qu'en 1582, les épactes n'étoient pas considérées pour la recherche du terme pascal. Elles ne servent à cela que depuis cette année, & seulement pour le nouveau calendrier. L'ancien se règle toujours, à cet égard, par le nombre d'or.

Quoique Pâques, comme on le verra ci-après, puisse arriver en 35 jours différens, c'est-à-dire, depuis & compris le 22 mars, jusqu'au 25 avril inclusivement, néanmoins le terme pascal, ou le 14 de la lune de Pâques, ne peut tomber que sur 29 jours, dont le premier est le 21 mars, & le 18 avril le dernier. La raison de cette différence est facile à saisir. C'est que différentes Pâques peuvent avoir le même terme pascal, suivant les différens jours de la semaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 mars peuvent avoir également pour terme pascal le 21 mars, selon le jour de la semaine où tombera ce quantième. Si le 21 mars est un dimanche, Pâques arrivera le dimanche suivant, 28 de ce mois; si ce terme pascal tombe un lundi, le 27 mars sera le jour de Pâques, & ainsi des autres. C'est par la même raison que le 18 avril est la dernière époque du terme pascal. Car puisque sept Pâques différentes peuvent avoir le même terme pascal, il s'ensuit que le 18 avril doit être commun aux sept dernières Pâques, & par conséquent le dernier de tous.

Le terme pascal étant connu, fait connoître à son tour la Pâque, au moyen de la lettre dominicale qui le suit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce terme. Ainsi

Pâques tombe le 30 mars en 1766, parce que la lettre E, qui appartient à cette année, marque au 30 mars le premier dimanche qui suit le 26 de ce mois, époque du terme pascal.



CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL.

615

JANVIER.

FÉVRIER

MARS.

JANVIER.				FÉVRIER				MARS.				
Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Terme Pascal.
1	III	A	*	1	O	D	XXIX	1	III	D	*	
2	O	B	XXIX	2	XI	E	XXVIII	2	O	E	XXIX	
3	XI	C	XXVIII	3	XIX	F	XXVII	3	XI	F	XXVIII	
4	O	D	XXVII	4	VIII	G	XXVI	4	O	G	XXVII	
5	XIX	E	XXVI	5	O	A	25. XXVI XXV XXIV	5	XIX	A	XXVI	
6	VIII	F	25. XXV	6	XVI	B	XXIII	6	VIII	B	25. XXV	
7	O	G	XXIV	7	V	C	XXII	7	O	C	XXIV	
8	XVI	A	XXIII	8	XIII	D	XXI	8	XVI	D	XXIII	21 M.
9	V	B	XXII	9	XII	E	XX	9	V	E	XXII	22 M.
10	XIII	C	XXI	10	XI	F	XIX	10	XIII	F	XXI	23 M.
11	O	D	XX	11	O	G	XVIII	11	O	G	XX	24 M.
12	XII	E	XIX	12	X	A	XVII	12	XII	A	XIX	25 M.
13	O	F	XVIII	13	O	B	XVI	13	O	B	XVIII	26 M.
14	X	G	XVII	14	XVIII	C	XV	14	X	C	XVII	27 M.
15	O	A	XVI	15	VII	D	XIV	15	O	D	XVI	28 M.
16	XVIII	B	XV	16	XV	E	XIII	16	XVIII	E	XV	29 M.
17	VII	C	XIV	17	IV	F	XII	17	VII	F	XIV	30 M.
18	O	D	XIII	18	III	G	XI	18	O	G	XIII	31 M.
19	XV	E	XII	19	O	A	X	19	XV	A	XII	1 A.
20	IV	F	XI	20	XII	B	IX	20	IV	B	XI	2 A.
21	O	G	X	21	I	C	VIII	21	O	C	X	3 A.
22	XII	A	IX	22	O	D	VII	22	XII	D	IX	4 A.
23	I	B	VIII	23	IX	E	VI	23	I	E	VIII	5 A.
24	O	C	VII	24	O	F	V	24	O	F	VII	6 A.
25	IX	D	VI	25	XVII	G	IV	25	IX	G	VI	7 A.
26	O	E	V	26	VI	A	III	26	O	A	V	8 A.
27	XVII	F	IV	27	O	B	II	27	XVII	B	IV	9 A.
28	VI	G	III	28	XIV	C	I	28	VI	C	III	10 A.
29	O	A	II					29	O	A	II	11 A.
30	XIV	B	I					30	XIV	B	I	12 A.
31	III	C	*					31	III	C	*	13 A.

(M) dans la colonne du terme pascal, signifie Mars, & (A) Avril.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

AVRIL.				MAI.				JUIN.				
Jours du mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Terme Pascal.
1	O	G	XXIX	14 A.	1	XI	B	XXVIII	1	O	E	XXVII
2	XI	A	XXVIII	15 A.	2	O	C	XXVII	2	XIX	F	25. XXVI
3	O	B	XXVII	16 A.	3	XIX	D	XXVI	3	VIII	G	XXV XXIV
4	XIX	C	25. XXVI	17 A.	4	VIII	E	25. XXV	4	XVI	A	XXIII
5	VIII	D	XXV XXIV	18 A.	5	O	F	XXIV	5	V	B	XXII
6	XVI	E	XXIII		6	XVI	G	XXIII	6	O	C	XXI
7	V	F	XXII		7	V	A	XXII	7	XIII	D	XX
8	O	G	XXI		8	O	B	XXI	8	II	E	XIX
9	XIII	A	XX		9	XIII	C	XX	9	O	F	XVIII
10	II	B	XIX		10	II	D	XIX	10	X	G	XVII
11	O	C	XVIII		11	O	E	XVIII	11	O	A	XVI
12	X	D	XVII		12	X	F	XVII	12	XVIII	B	XV
13	O	E	XVI		13	O	G	XVI	13	VII	C	XIV
14	XVIII	F	XV		14	XVIII	A	XV	14	O	D	XIII
15	VII	G	XIV		15	VII	B	XIV	15	XV	E	XXII
16	O	A	XIII		16	O	C	XIII	16	IV	F	XI
17	XV	B	XII		17	XV	D	XII	17	O	G	X
18	IV	C	XI		18	IV	E	XI	18	XII	A	IX
19	O	D	X		19	O	F	X	19	I	B	VIII
20	XII	E	IX		20	XII	G	IX	20	O	C	VII
21	I	F	VIII		21	I	A	VIII	21	IX	D	VI
22	O	G	VII		22	O	B	VII	22	O	E	V
23	IX	A	VI		23	IX	C	VI	23	XVII	F	IV
24	O	B	V		24	O	D	V	24	VI	G	III
25	XVII	C	IV		25	XVII	E	IV	25	O	A	II
26	VI	D	III		26	VI	F	III	26	XIV	B	I
27	O	E	II		27	O	G	II	27	III	C	*
28	XIV	F	I		28	XIV	A	I	28	O	D	XXIX
29	III	G	*		29	III	B	*	29	O	E	XXVIII
30	O	A	XXIX		30	O	C	XXIX	30	O	F	XXVII
					31	XI	D	XXVIII				XXVI

(A) dans la colonne du terme pascal, veut dire Avril.

JUILLET.

AOÛT.

SEPTEMBRE.

Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.
1	XIX	G	XXVI	1	VIII	C	XXV. XXIV	1	XVI	F	XXIII
2	VIII	A	25. XXV	2	XVI	D	XXIII	2	V	G	XXII
3	O	B	XXIV	3	V	E	XXII	3	O	A	XXI
4	XVI	C	XXIII	4	O	F	XXI	4	XIII	B	XX
5	V	D	XXII	5	XIII	G	XX	5	II	C	XIX
6	O	E	XXI	6	II	A	XIX	6	O	D	XVIII
7	XIII	F	XX	7	O	B	XVIII	7	X	E	XVII
8	II	G	XIX	8	X	C	XVII	8	O	F	XVI
9	O	A	XVIII	9	O	D	XVI	9	XVIII	G	XV
10	X	B	XVII	10	XVIII	E	XV	10	VII	A	XIV
11	O	C	XVI	11	VII	F	XIV	11	O	B	XIII
12	XVIII	D	XV	12	O	G	XIII	12	XV	C	XII
13	VII	E	XIV	13	XV	A	XII	13	IV	D	XI
14	O	F	XIII	14	IV	B	XI	14	O	E	X
15	XV	G	XII	15	O	C	X	15	XII	F	IX
16	IV	A	XI	16	XII	D	IX	16	I	G	VIII
17	O	B	X	17	I	E	VIII	17	O	A	VII
18	XII	C	IX	18	O	F	VII	18	IX	B	VI
19	I	D	VIII	19	IX	G	VI	19	O	C	V
20	O	E	VII	20	O	A	V	20	XVII	D	IV
21	IX	F	VI	21	XVII	B	IV	21	VI	E	III
22	O	G	V	22	VI	C	III	22	O	F	II
23	XVII	A	IV	23	O	D	II	23	XIV	G	I
24	VI	B	III	24	XIV	E	I	24	III	A	*
25	O	C	II	25	III	F	*	25	O	B	XXIX
26	XIV	D	I	26	O	G	XXIX	26	XI	C	XXVIII
27	III	E	*	27	XI	A	XXVIII	27	XIX	D	XVII
28	O	F	XXIX	28	XIX	B	XXVII	28	O	E	XXVI
29	XI	G	XXVIII	29	O	C	XXVI	29	VIII	F	XXV
30	XIX	A	XXVII	30	VIII	D	25. XXV	30	O	G	XXIV
31	O	B	25. XXVI	31	O	E	XXIV				

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.	Jours du Mois.	Nomb. d'or.	Let. Dom.	Epaetes.
1	XVI	A	XXII	1	O	D	XXI	1	XIII	F	XX
2	V	B	XXI	2	XIII	E	XX	2	II	G	XIX
3	XIII	C	XX	3	II	F	XIX	3	O	A	XVIII
4	II	D	XIX	4	O	G	XVIII	4	X	B	XVII
5	O	E	XVIII	5	X	A	XVII	5	O	C	XVI
6	X	F	XVII	6	O	B	XVI	6	XVIII	D	XV
7	O	G	XVI	7	XVIII	C	XV	7	VII	E	XIV
8	XVIII	A	XV	8	VII	D	XIV	8	O	F	XIII
9	VII	B	XIV	9	O	E	XIII	9	XV	G	XII
10	O	C	XIII	10	XV	F	XII	10	IV	A	XI
11	XV	D	XII	11	IV	G	XI	11	O	B	X
12	IV	E	XI	12	O	A	X	12	XII	C	IX
13	O	F	X	13	XII	B	IX	13	I	D	VIII
14	XII	G	IX	14	I	C	VIII	14	O	E	VII
15	O	A	VIII	15	O	D	VII	15	IX	F	VI
16	IX	B	VII	16	IX	E	VI	16	O	G	V
17	O	C	VI	17	O	F	V	17	XVII	A	IV
18	IX	D	V	18	XVII	G	IV	18	VI	B	III
19	XVII	E	IV	19	VI	A	III	19	O	C	II
20	VI	F	III	20	O	B	II	20	XIV	D	I
21	O	G	II	21	XIV	C	I	21	III	E	*
22	XIV	A	I	22	III	D	*	22	O	F	XXIX
23	III	B	*	23	O	E	XXIX	23	XI	G	XXVIII
24	O	C	XXIX	24	XI	F	XXVIII	24	XIX	A	XXVII
25	XI	D	XXVIII	25	XIX	G	XXVII	25	O	B	XXVI
26	XIX	E	XXVII	26	O	A	25. XXVI	26	VIII	C	25. XXV
27	O	F	XXVI	27	VIII	B	XXV XXIV	27	O	D	XXIV
28	VIII	G	25. XXV	28	O	C	XXIII	28	XVI	E	XXIII
29	O	A	XXIV	29	XVI	D	XXII	29	V	F	XXII
30	XVI	B	XXIII	30	V	E	XXI	30	O	G	XXI
31	V	C	XXII					31	XII	A	19. XX

CALENDRIER GREGORIEN.

« Lorsque Jules-César fit travailler à la réformation du calendrier, Sosigène, le principal astronome qu'il chargea de cette entreprise, fixa l'équinoxe du printemps au 25 mars. Mais comme sur l'espace de 365 jours & 6 heures qu'il donnoit au cours annuel du soleil, il y avoit dans le calcul astronomique, 11 minutes & 12 secondes ou environ à rabattre, il arrivoit de-là qu'en 113 ans & deux tiers d'année, l'équinoxe précédoit d'un jour le 25 mars; de sorte qu'au tems du premier concile de Nicée, tenu, comme l'on sait, en l'an 328, l'équinoxe ne tomboit plus le 25 mars, mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les Pères de Nicée le fixèrent, sans chercher de remède à la cause de la précession qu'ils ignoroient. Le mal continuant donc, ainsi que par le passé, l'équinoxe en 341 ans, se trouva devancer le 21 mars de 3 jours; & en 1257 ans, c'est-à-dire, depuis l'an 325 jusqu'à l'an 1582, la précession étoit de 11 jours, quoique selon les Tables Alfonsines, que les auteurs du calendrier Grégorien ont suivies, elle n'aïlle qu'à 10 jours. Long-tems avant le pape Grégoire XIII, on s'étoit aperçu de ce défaut du calendrier Julien. Jean de Sacrobosco, savant astronome Anglois, en fit la remarque en 1260; & après lui Jean de Saxe & Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, tracèrent quelques règles pour la réformation du calendrier. Pierre Philumena, Nicolas Grégoras & Isaac Argyre, au quatorzième siècle, proposèrent aussi leurs vues sur le même sujet. Il en fut traité, mais sans succès, au Concile de Constantinople en 1414, sur les représentations du cardinal d'Ailli, & dans le Concile de Basse en 1436 & 1439, sur celles du cardinal Cusa. Le pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du calendrier; & dans ce dessein, il fit venir à Rome le célèbre Jean Régiomontanus; mais ce mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché son ouvrage. Dans le siècle suivant, les erreurs du calendrier Julien, furent déférées au pape Léon X & au Concile de Latran, tenu en 1518. On fit la même démarche auprès du pape Pie IV & du Concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois; la réformation du calendrier fut ordonnée par le Concile; ce qui occasionna divers écrits où chacun proposa son plan pour réussir dans cette opération. Enfin, Grégoire XIII ayant appelé à Rome les hommes les plus versés dans cette matière, employa 10 années à discuter toutes les formules qui lui furent présentées, donna la préférence à celle des deux frères Aloysio & Antonio-Lilio, & en envoya des copies l'an 1577, à tous les princes, républiques & académies catholiques. Assuré de leur consentement, il publia l'an 1582, son nouveau calendrier, dans lequel on retrancha 10 jours sur cette année, en comptant le 15 octobre au-lieu du 5. »

Antiquités, Tome I.

« En Espagne, en Portugal & dans une partie de l'Italie, le retranchement se fit le même jour qu'à Rome; mais en France il n'eut lieu qu'au mois de décembre suivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux lettres-patentes du roi Henri III, datées du 3 novembre précédent. »

« La même année, François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, en sa qualité de souverain des Pays-Bas, adressa le 10 décembre, aux Conseils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande & de Frise, un placard pour la réception du calendrier Grégorien, par lequel il étoit ordonné que dans ces provinces, après que le 14 futur de décembre seroit passé, le jour suivant qu'on comptoit pour le quinzième, selon l'ancien calcul, ne se compteroit plus pour le quinzième, mais pour le vingt-cinquième, & ainsi seroit tenu pour le jour de Noël, & que l'année présente finiroit six jours après le jour de Noël. Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande se conformèrent à cet édit. Mais la Gueldre, le Zulphen, la province d'Utrecht, la Frise, le pays de Groningue, l'Over-Yffel s'y opposèrent & continuèrent de suivre l'ancien style. L'année suivante, après la retraite du duc d'Anjou, Philippe II, roi d'Espagne, étant à Tournai, donna le 10 janvier un nouvel édit portant ordre aux dix-sept provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau calendrier, régant en conséquence que le 12 Février futur seroit compté pour le 22, & le lendemain seroit tenu le jour des Cendres. Réformons en cela, ajoute-t-il, la lettre F en B, tellement qu'en effet le susdit mois de février, pour cette année, n'aura que 18 jours en place de 28, quoiqu'on compte jusqu'au 28 inclusivement. Celles des sept Provinces Unies qui avoient refusé d'obéir au placard du duc d'Anjou, ne tinrent compte de l'Edit de Philippe II, dont elles ne reconnoissoient plus l'autorité. Mais nous voyons qu'en 1700 les états de la province d'Utrecht publièrent un placard le 24 juillet, portant que le calendrier nouveau y seroit reçu, à commencer le premier décembre que l'on compteroit pour le 12. La province d'Over-Yffel suivit la même année cet exemple, ainsi que la Gueldre, le Zutphen, la Frise & Groningue. C'est donc de cette époque que le style est uniforme dans tous les Pays-Bas. »

« En Allemagne, l'empereur Rodolphe II proposa, dans une des dernières séances de la diète d'Ausbourg, ouverte le 27 Juin 1582, d'introduire dans l'empire le calendrier Grégorien; & ce projet très-raisonnable, dit M. Pfeffel, eût sans doute été agréé sur le champ, si les Etats ne se fussent pas trouvés offensés par le ton absolu avec lequel le pape leur avoit enjoint de suivre son calendrier. L'on s'y opposa tout d'une voix; mais l'année suivante l'empereur, par les soins d'Ernest de Bavière, électeur de Cologne,

engagea les états catholiques de l'empire, à recevoir le nouveau calendrier. Les protestans continuèrent de suivre l'ancien. Mais la ville de Strasbourg adopta le Grégorien le 5 février 1682, suivant M. Schœpflin (*Als. illustr. t. 2, p. 343.*) Enfin, l'an 1698, les protestans de l'empire commencèrent à travailler à un nouveau calendrier. Le 14 octobre (V. S.) de cette année, Echart Weigel, savant mathématicien d'Iéna, proposa à la diète de Ratisbonne la manière d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le corps des états soi-disans évangéliques, on consulta en même-tems d'autres mathématiciens; & le 13 septembre 1699, le corps des protestans conclut & arrêta qu'on retrancheroit de l'année 1700, les 11 derniers jours du mois de février, & que la fête de Pâques seroit célébrée, non suivant le cycle Dyonisien, reçu dans le calendrier Julien, mais suivant le calcul astronomique; en conformité de cette décision, il parut en 1700 un nouveau calendrier sous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le Grégorien, avec lequel il s'accorde à la vérité, pour la quantité des jours de l'année & la disposition des semaines, mais dont il diffère pour la manière de déterminer la Pâque & les fêtes mobiles qui en dépendent. Car au-lieu de fixer invariablement l'équinoxe du printemps au 21 mars, comme fait le calendrier Grégorien, on le détermine dans celui des protestans, par un calcul fondé sur les tables Rudolphiennes, ou Képlériennes, des mouvemens célestes, & cela sans le secours des nombres d'or, épaques, lettres dominicales. Dans ce calcul, l'équinoxe est mobile, & peut tomber les 19, 20, 21, 22 & 23 mars; d'où il arrive que les protestans ne se rencontrent pas toujours avec nous pour le jour de la Pâque. Ils peuvent la faire avant nous; car leur équinoxe tombant le 19 ou le 20 mars, alors si la pleine-lune arrive l'un de ces jours un samedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'est ce qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fîmes la Pâque le 16 avril, & les protestans le 9 du même mois; & en 1744 les protestans célébrèrent cette fête le 29 mars, & nous le 5 avril (*). Ils peuvent aussi la faire après nous; car si la pleine-lune arrive le 21 mars, nous pouvons faire la Pâque le 22 ou le 23 mars, ce qui les obligera de remettre la Pâque au dimanche suivant, sept jours après nous. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est que ce

(*) Cela devoit encore arriver en 1778 & en 1798. Mais comme alors la Pâque des Chrétiens se rencontroit avec celle des Juifs, les Protestans, après avoir délibéré sur cela en 1724, ont enfin arrêté, dans la diète de Ratisbonne, le 30 janvier 1733, qu'ils ne célébreront ces deux Pâques que huit jours après les Juifs; savoir, celle de 1778 le 19 avril, & celle de 1798 le 8 avril, l'une & l'autre avec les Catholiques. (*Cette remarque est de M. Raillard, bibliothécaire de la ville de Baste.*) On voit par là l'inconvénient qu'il y a de s'écarter du Calendrier Grégorien, sous prétexte d'une plus grande exactitude astronomique.

calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais seulement par provision, en attendant que les défauts du calendrier Grégorien soient réformés. »

« En Suisse, le calendrier Grégorien fut successivement adopté par les cantons & états catholiques. Les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Fribourg & Soleure le reçurent en 1583, celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les bailliages que les catholiques possèdent en commun avec les protestans, l'introduction de ce calendrier souffrit de grandes difficultés de la part de ces derniers, qui ne le rejetèrent que parce qu'ils en firent une affaire de religion, à cause du pape qui l'avoit publié. Les deux parties firent là-dessus, en février 1585, un règlement à l'amiable pour leurs sujets des deux religions. Les cantons de Zurich, Glaris, Basse, Schaffausen, la ville de S. Gal, les Lignes-Grises, Bienne, Mulhausen, Genève & Neuchâtel conservèrent le calendrier Julien dans leurs territoires respectifs. Le canton d'Appenzell, où la religion étoit mixte, avoit d'abord adopté le calendrier Grégorien en 1584; mais bientôt après, ce canton fut agité de troubles si véhémens, à l'occasion de ce calendrier, entre les habitans des deux religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés par la médiation des autres cantons, il fut stipulé l'en 1590, que les protestans pourroient célébrer de nouveau leurs fêtes suivant l'ancien calendrier; & le canton d'Appenzell ayant été depuis partagé en deux divisions entièrement distinctes, l'une catholique, l'autre protestante, le calendrier Julien fut réintégré dans la dernière. Le règlement que les cantons avoient fait en février 1585, pour leurs bailliages communs, où s'exercoient les deux religions, portoit que les protestans pourroient y conserver leurs fêtes sur le pied de l'ancien calendrier, & que ces jours-là leurs compatriotes catholiques seroient tenus de cesser leurs travaux jusqu'à l'heure de midi; que réciproquement les catholiques pourroient célébrer leurs fêtes suivant le nouveau calendrier, & que ces jours-là il seroit pareillement défendu aux protestans de travailler avant l'heure de midi. »

« En 1700, sur les représentations des états protestans d'Allemagne, assemblés à Ratisbonne, les quatre cantons de Zurich, de Berne, de Basse & de Schaffausen, adoptèrent le nouveau calendrier, corrigé par Weigel, & en conséquence ils commencèrent l'année 1701 au 12 Janvier de l'ancien style, sur le même pied que les catholiques. Les villes de Genève, Bienne, Mulhausen, le comté de Neuchâtel, & les bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargaus, de Rheinthal, adoptèrent le même changement; mais il ne put s'introduire dans le canton de Glaris, où la religion étoit mixte, ni dans la partie protestante du canton d'Appenzell, en-

forte qu'encore aujourd'hui l'ancien calendrier s'y est conservé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de S. Gal. Les protestans des trois Ligues-Grises ont persisté jusqu'à ce jour à le rejeter. Il n'y a que les catholiques de ces Ligues, qui en fassent usage. Ainsi, dans les décrets généraux des trois Ligues, on a soin de marquer la double date du jour du mois, & suivant l'ancien, & suivant le nouveau calendrier. (*Ceci est tiré d'un Mémoire qui nous a été fourni par M. le Baron de Zurlauben.*) On nous apprend d'ailleurs que dans le Toggenbourg, au pays de S. Gal, les protestans suivent actuellement l'ancien style, & les catholiques le nouveau. »

« En Pologne, le roi Etienne Battori ayant voulu y établir l'an 1586 le calendrier Grégorien, les habitans de Riga s'y opposèrent, & en vinrent à une sédition; mais ils furent réprimés, & le calendrier nouveau prévalut. »

« En Suède, il fut introduit par un édit du roi, rendu sur une délibération du sénat, le 24 mars 1752, & commença d'avoir cours le premier mars de l'année 1753. »

« En Danemarck, il fut adopté dès l'an 1582 : mais en 1699 on le réforma par un édit du roi, donné le 20 décembre, sur les corrections de Weigel, & depuis ce tems le calcul des Danois s'accorde parfaitement avec celui des protestans d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Sreiber, conseiller-aumônier de l'ambassade de Danemarck à la cour de France. C'est donc une méprise dans quelques-uns de nos écrivains, d'avancer que le nouveau calendrier ne fut reçu en Danemarck que l'an 1745. »

« En Angleterre, par un acte du parlement, tenu à Westminster l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 & les suivantes commenceroient au premier janvier, ce qui doit s'entendre du premier janvier suivant l'ancien style. Le même acte ordonna de plus, afin de réduire la chronologie angloise au nouveau style, que le 3 septembre 1752 seroit compté pour le 14 du même mois. Ainsi, l'année angloise & l'année françoise ne commencèrent à s'accorder parfaitement que le 14 septembre 1752, & l'année 1753 fut la première qui commença précisément au même jour dans les deux chronologies. »

« Il ne reste donc plus en Occident que la Russie & quelques endroits des pays Helvétiques, où l'on suive le calendrier Julien. Mais en Orient le calendrier Grégorien est universellement rejeté. Les Grecs, quoiqu'en dise un moderne, suivent encore aujourd'hui leur ancien style. Il est vrai que Jérémie II, patriarche de Constantinople, s'étoit engagé avec le pape Grégoire XIII, à introduire le nouveau calendrier dans son église; mais Théolèpte, métropolitain de Philippopoli, le fit déposer & mettre en prison pour ce sujet. »

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, t. IV, p. 494, on trouve un Mémoire adressé l'an 1724, au sénat de Basle, dans lequel il prouve que, malgré le calcul le plus exact de l'équinoxe & de la pleine-lune, les Pâques des chrétiens souvent ne se rencontreroient pas, à cause de la grande distance des lieux & de la grande variation du lever du soleil, qui change d'un méridien à l'autre; de manière que si la pleine-lune tomboit au samedi dans un endroit, ce seroit déjà le dimanche dans un autre, & par cette raison il conseilloit d'en faire une fête fixe & immobile, & que l'on s'accordât sur ce jour dans tout le monde chrétien; mais son avis ne fut point suivi.

Cet article est tiré de l'Art de vérifier les dates.

CALENO, CALES, en Italie. CALENO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or. (*Pellerin*).

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types les plus ordinaires sont :

La victoire dans un bige. — Le bœuf à tête humaine. — Un coq.

CALENUS (Olénus) étoit Etrurien, & le plus fameux devin de son tems. Lorsque l'on creusoit pour jeter les fondemens du Capitole, on trouva fort avant dans la terre, la tête d'un homme fraîchement tué, encore saignante. On comprit bien que c'étoit un présage; mais que signifioit-il? Pour l'apprendre, on alla trouver Calénus dans l'Etrurie. Sur l'exposition du fait, il entrevit d'abord que ce prodige annonçoit un grand bonheur; mais il chercha à en faire tomber les effets sur l'Etrurie. Heureusement pour les Romains, que le fils de Calénus leur découvrit la supercherie que son père méditoit. Il vous expliquera, leur dit-il, ce prodige sans user de mensonge; car cela n'est pas permis à un devin; mais prenez bien garde aux réponses que vous ferez à ses demandes; gardez-vous de nommer aucun autre pays avant Rome & le mont Tarpeius. Quand ils furent en présence du devin, celui-ci traça un cercle sur la terre, & l'orienta par des lignes droites. Voici le mont Tarpeius, disoit-il aux ambassadeurs; voilà l'orient, le midi, le septentrion, l'occident; est-ce là que la tête de l'homme a été trouvée, en montrant un des cantons tracés dans le cercle? Alors Calénus, sans aucun égard pour leur intention, qui auroit été purement relative au lieu désigné par la figure tracée, se proposoit d'appliquer le mot *ici*, qu'ils auroient prononcé, au pays dans lequel ils étoient réellement alors, c'est-à-dire, à l'Etrurie, qui, au-lieu de Rome, seroit devenue la maîtresse de l'univers. Mais les ambassadeurs, prévenus par le fils du devin, répondirent : *ce n'est point ici que l'on a trouvé cette tête, on l'a trouvée sur le mont Tarpeius à Rome*; & par cette attention à éviter toute équivoque, ils fixèrent sur Rome l'intention du destin, qui avoit résolu de

donner l'empire universel au pays où la tête d'homme avoit été trouvée. Pline (*lib. 28. c. 2.*).

CALÉTOR, étoit frère de Procléa, femme de Cygnus. Il fut tué au siège de Troye, par Ajax.

CALIANDRIA. }
CALIENDRA. } Horace, Arnobe & Ter-
CALIENDRUM. }

tullien ont parlé de cette coiffure des femmes. Nous ignorons cependant si c'étoit une chevelure factice, un ornement ou aigrette, ou un voile. A la vérité Tertullien (*de Pallio c. 4.*) reprochant aux femmes de son tems, d'avoir quitté toutes les coiffures qui les empêchoient de voir & d'être vues, nomme entr'autres le *caliendrum*; on peut donc le regarder comme une espèce de voile.

CALICATA, enduit de chaux pure que l'on polissoit. Il différoit du mortier, en ce que l'on mêloit du sable à ce dernier. Cette distinction est bien établie dans une ancienne inscription, où on lit (*Dacer. in Festum*): EOSQUE PARIETES MARGINESQUE OMNES, QUÆ LITA NON ERUNT CALCE ARENATA, LITO POLITOQUE ET CALCE NUDA DEALBATO.

CALICE, femme d'Æthlius & mère d'Endymion.

CALIDIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

CALIFES. On a des médailles arabes en caractères coufiques, & d'autres avec des figures humaines, ou d'animaux, contenant pour la plupart des noms de *Califes*.

Les premières sont:

R. en or.
R. en argent.

Les secondes sont:
C. en bronze.

CALIGA. }
CALIGARIUS. } Ces mots sont relatifs à la
CALIGATI. }
CALIGULA. }

chaussure des soldats romains, appelée *caliga* & *caligula*. Dion (*LVII. p. 605.*) dit expressément que la chaussure qui fit donner à Caius le surnom *caligula*, étoit une *chaussure militaire*. Sénèque voulant peindre la grande fortune de Marius, oppose la *caliga* aux faisceaux des consuls (*de Benef. v. 16.*): *C. Marius ad consulatum à caliga perductus*; & il désigne par la *caliga*, le tems où ce général avoit été simple soldat. Cette chaussure étoit tellement affectée aux soldats, que Tertullien en dérive leur surnom (*de Idolol. c. 19.*) *militia caligata*. Une inscription (*Gruter. p. 445. n. 9.*) antique désigne la milice par le mot *caliga*:

C. OPPIO. C. T. VEL
OMNIBUS. OFFICIIS
IN. CALIGA. FUNCTO.

Les simples soldats étoient cependant seuls désignés ordinairement par l'épithète *caligati*, comme nous l'apprennent plusieurs inscriptions, & entr'autres la suivante (*Gruter. 279. n. 3.*):

HONORATI. ET. DE
CURIONES. ET. NU
MERUS. MILITUM. CA
LIGATORUM.

Deux passages de Suétone sont encore plus expressifs, & désignent encore plus distinctement les simples soldats sous le nom de *caligati*. Dans le premier (*August. c. 25. n. 3.*), il blâme un empereur d'avoir accordé des couronnes murales (*caligati*) à de simples soldats, que l'on n'avoit jamais vu recevoir cet honneur. Il caractérise énergiquement dans le second (*Vitell. c. 7. n. 6.*), l'abattement & la consternation de Vitellius, en disant qu'il embrassoit tous les soldats qu'il rencontroit, même ceux qui n'avoient point de grade, *caligatorum quosque militum obvios*. En déterminant la forme de la *caliga* des soldats, nous fixerons aussi celle des *caliga* propres aux centurions, tribuns, ou autres officiers militaires. On voit dans le cabinet de Sainte-Geneviève un pied de marbre, colossal, chaussé avec cette dernière *caliga*.

La *caliga* ressembloit à nos sandales, c'est-à-dire, qu'elle étoit formée d'une simple semelle liée sur le pied avec des courroies. Il n'y avoit point de cuir qui recouvrit le pied; c'étoit là la différence de la *caliga*, au *calceus cavus* qui ressembloit à notre soulier. On a mal interprété un texte d'Isidore (*XIX. 24.*), où cet écrivain parle de la forme de bois sur laquelle on travailloit la *caliga*; & on l'a appliqué mal-à-propos à la semelle de cette chaussure que l'on assuroit être de bois. Mais tous les monumens sont contraires à cette interprétation, notamment les figures sans nombre de soldats, que portent la colonne Trajane & l'arc de triomphe de Constantin. On les consultera pour connoître la véritable forme de la *caliga* des simples soldats, & du *campagus* (*caliga* qui recouvroit le pied en partie) des officiers. L'inscription suivante (*Gruter. p. 649. n. 1.*) gravée en l'honneur d'un cordonnier-faiseur de *caliga*, l'appelle *sutor*, comme tous les ouvriers qui faisoient des chaussures de cuir:

C. ATILIUS. C. F
JUSTUS
SUTOR. CALIGARIUS.

La semelle de la *caliga* étoit armée de clous. C'est ainsi que la représentent souvent les recueils des lampes antiques, & en particulier une lampe

de terre cuite du cabinet de Sainte-Geneviève, qui a été trouvée à Nîmes, dans des fouilles faites à l'occasion du rétablissement de la fontaine. Isidore parle de ces clous, comme d'un caractère distinctif de la *caliga* : *Clavati*, dit-il, *èd quod minuti clavis, idest, acutis solea caligis vinciantur.* Saint-Augustin (*Tract. x. in. 1. Johann. v.*) parle de même : *Forte caligis clavatis conteret pedes tuos.*

Les clous de la *caliga* étoient petits, très-rap-prochés & garnis d'une tête terminée en pointe, afin de fixer le pied du soldat sur les terrains glif-fans. Ils étoient quelquefois de fer, mais plus souvent de bronze, cet alliage que les Grecs & les Romains ont toujours employé de préférence au fer. Lucillius (*Apud Non. 111. 98.*) parle des clous de bronze :

Fulmentas clavis areis subcudere.

On vit quelquefois les soldats, après avoir pillé des camps ou des villes très-riches, mettre à leur *caliga* des clous d'or (*Justin. 38. 10.*) : *Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, proculcarentque materiam, cujus amore populi ferro dimicant.*

CALIGA speculatoria, étoit la chaussure des soldats qui servoient d'espions, & que l'on envoyoit à la découverte. Le silence étant, selon Festus, la chose que les espions devoient observer avec le plus de soin, leur *caliga* étoit sans doute dégarinée de clous, ou recouverte de matières molles & sourdes.

CALIGA Maximini. La *caliga* de l'empereur Maximin étoit passée en proverbe, pour exprimer l'élévation du plus bas degré de la milice, au trône de l'empire. Ce prince avoit en effet commencé par porter la *caliga*, & il étoit devenu le maître de l'univers. On désignoit encore par ce proverbe un homme grand & sot, parce que la *caliga* de Maximin étoit proportionnée à sa taille gigantesque.

CALIGULA, petite *caliga*. On donna à l'empereur Caius ce surnom, sous lequel seul il est aujourd'hui désigné. Elevé dès son enfance dans les camps, il avoit porté l'habit & la chaussure des simples soldats proportionnés à la petitesse de sa taille. Pour conserver la mémoire de cet événement qui les flattoit, les soldats l'appelèrent *caligula*, du nom de sa petite chaussure. Devenu empereur, Caius se plaisoit encore à paroître en public avec la *caliga* des soldats, pour capter leur bienveillance.

Ce farouche empereur fut un des plus cruels ennemis des arts. Il fit renverser & briser les statues des grands hommes dont Auguste avoit orné le Champ de Mars ; il fit ôter les têtes des statues des dieux, pour y substituer la sienne, & il avoit osé concevoir le projet d'anéantir la gloire d'Ho-mère.

Caligula fit plus ; il envoya en Grèce Mem-mius Régulus, consulaire, avec ordre de faire transporter à Rome les plus belles statues de toutes les villes grecques. Memmius obéit en partie ; & l'empereur fit placer ces monumens des arts dans ses maisons de plaisance, en disant que les plus belles choses devoient être rassemblées dans le plus bel endroit de l'univers, & il ajoutoit que cet endroit étoit Rome. Il n'avoit pas excepté de cet ordre barbare le Jupiter Olympien de Phidias ; mais les architectes représentèrent qu'on ris-querait de briser cette célèbre statue, en voulant la déplacer.

Les bustes de cet empereur sont très-rares. On n'en connoît que deux à Rome ; l'un, de basalte noir, est dans le muséum du Capitole ; l'autre, de marbre-blanc, est placé à la villa Albani, & il re-présente *Caligula* en pontife, avec la toge relevée sur sa tête. Mais son plus beau portrait est une pierre gravée en relief, que le général de Walmo-den, hanovrien, acheta à Rome en 1766. Win-kelmann n'hésite pas à mettre ce camée au rang des gravures les plus parfaites.

CALIGULA (*Caius*), fils de Germanicus.

CAIUS CÆSAR AUGUSTUS, GERMANICUS DIVI AUGUSTI PRONEPOS.

Ses médailles sont :

RR. en or. Elles valent en Italie, une fois plus qu'en France & dans les autres pays.

R. en argent.

RR. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons d'argent.

R. en G. B. de coin romain.

C. en M. B.

RR. en G. B. de colonies.

R. en M. B. On en trouve de ce module au revers de Germanicus son père.

R. en P. B.

RR. en M. B. grec.

Il y en a avec sa tête & celle d'Auguste.

R. en P. B.

Il y a une médaille grecque de *Caligula*, de la forme du M. B., mais plus épaisse, au revers de laquelle est la tête de Minerve. Elle peut être placée avec les médaillons.

CALIQUE. Athénée dit que de son tems il existoit encore des vers de Stésichore, dans lesquels il étoit parlé d'une chanson nommée *calique*.

CALIPPIQUE (Période). Voyez ANNÉE des Grecs.

CALISTO, fille de Lycaon, étoit une des compagnes favorites de Diane. Un jour, fatiguée de la chasse, elle se reposoit seule dans un bo-cage. Jupiter, pour la séduire, prit la figure & l'habit de Diane, & ne se fit connoître à la nym-que par la violence qu'il lui fit, en la ren-

dant mère d'Arcas. Elle étoit dans le neuvième mois de sa grossesse, lorsque Diane invita ses nymphes à se baigner avec elle. Le refus qu'en fit *Calisto*, manifesta son crime. La déesse la chassa de sa compagnie, & elle accoucha d'un fils nommé Arcas. Quelques auteurs ont écrit qu'elle eut deux jumeaux, Arcas & le dieu Pan. Voyez *Pan*.

Junon exerça sur elle sa vengeance; elle la métamorphosa en ourse. Jupiter, pour la consoler, la plaça dans le ciel avec son fils Arcas, où ils forment les deux constellations de la grande & de la petite Ourse. A la vue de ces nouveaux astres, Junon entra dans une nouvelle fureur, & pria les dieux de la mer de ne pas permettre qu'ils se couchassent jamais dans l'océan: ce qui fut exécuté. L'origine de cette fable astronomique est que la grande Ourse, ainsi que les autres étoiles du cercle polaire, ne passent jamais sous notre horizon.

CALIX & *CALICES*, espèce de coupes qui, dans l'origine, étoient des vases de terre cuite faits à la roue par les potiers. Il y en eut plusieurs fortes dans la suite, & l'on en fabriqua de différentes matières: ce qui fit qu'on les distingua par des noms particuliers, pris, ou de leurs inventeurs, ou de leurs formes, ou des fabriques d'où ils sortoient. Mais ils avoient tous constamment deux anses, & quelquefois quatre. Elles étoient souvent très-grandes & très-élevées, comme dans le *calice vulgaire*. On les trouvera sous leurs différents noms dans ce Dictionnaire, & sous leurs différentes formes dans la collection des vases étrusques du cabinet de Sainte-Geneviève.

Calices alleffontes, dont les couleurs étoient changeantes, comme la gorge des pigeons. *Ἀλλασσόντα*, en grec, désignoit cette propriété que l'on donnoit en Egypte à des coupes de verre teint de différentes couleurs. On fait qu'il y avoit à Alexandrie, plusieurs fabriques où l'on faisoit du verre imitant les pierres précieuses de toutes les nuances. Pline le dit expressément (xxxvi. 26.): *Et album fiebat, & myrteum, & sapphirinum, hyacinthinumque & omnibus aliis coloribus*. Hadrien (*Vopisc. Saturn. c. 8.*) étant en Egypte, envoya trois coupes de couleur changeante, *ἀλλασσοντας*, dont lui avoit fait présent un prêtre de cette contrée, à Servianus, en lui recommandant de ne s'en servir que les jours de fête, & de veiller à l'usage indiscret que pourroit en faire Africanus. Strabon désigne ces coupes (xvi. 521.) par les épithètes de *très-précieuses* & *très-variées en couleur*, *πολυτελεῖς καὶ πολυχρόες*.

Calices apyroti. Voyez plus bas *calices pteroti*.

Calices audaces. On appeloit de ce nom à Rome des coupes de verre, qui osoient ressembler au crystal naturel, qui étoient travaillées au tour, & que l'on ne vendoit quelquefois sous Domitien, qu'au prix modique d'un demi-sou de France.

Martial nous apprend ces détails (xiv. 94.):

Nos fumus audaces, plebeia toreumata vitri.

(ix. 60. 22.):

Asse duos calices emit & ipse tulit.

(xii. 75. 3.):

*Hi magis audaces, an sunt qui talia mittunt
Munera?*

Calices diatrete, coupes de matière fragile travaillées au tour, ou ciselées. Leur prix étoit très-grand (*Martial. xii. 71. 9.*):

O quantum diatrete valent!

Cette valeur extraordinaire avoit pour base la difficulté de travailler sans les briser, ou des verres colorés, ou des agathes, ou des murrhins, qui étoient probablement des sardes-onyx. De-là vint ce beau distique de Martial sur ces coupes travaillées en Egypte (xiv. 115.):

*Adspicis ingenium Nili: quibus addere plura
Dum cupit, ah quoties perdidit auctor opus!*

Pline (36. 26.) dit qu'à Sidon on ciseloit le verre comme l'argent; ce qui nous fait concevoir la crainte perpétuelle que devoit avoir l'ouvrier de pousser trop fort son burin. De ce travail, appelé en grec *διατρῆσαι*, creuser, fut formé le mot *diatrete*.

Calices inaeuales. On fait que les anciens créoient un roi des festins; que ce roi régloit le nombre de coups que devoit boire chaque convive, & la grandeur des coupes dont on devoit se servir. Lorsque l'on s'affranchissoit de ces ridicules loix, & que chacun pouvoit boire dans tel vase qu'il jugeoit à propos, c'étoit à ces vases que l'on donnoit le nom de *calices inaeuales*. Horace en a fait mention (*Sat. II. 6. 68.*):

*Siccant inaeuales calices conviva, solutus
Legibus infanis.*

Calices pteroti, ailés. Ce mot vient du grec *πτερόν*, aile; & il désignoit des coupes ornées de deux anses, élevées en forme d'ailes. C'est d'elles que parle l'Hittorien de la nature dans le passage suivant, où l'on avoit lu *apyrotos* (rafraîchissans) pour *pterotos* (*Plin. 36. 26.*): *Sed quid refert, Neronis principatu reperta vitri arte, quae modicos calices duos, quos appellabant pterotos HS. sex millibus venderet.*

Calices Thericlei. Voyez *VASES*.

Calices Vatiniiani. Martial, Juvénal & Tacite parlent d'un délateur célèbre sous les premiers

empereurs romains, dont la mémoire étoit odieuse, & que les écrivains chargèrent d'opprobres & de ridicules. Ce délateur, né à Bénévent, étoit remarquable par la difformité de son nez, que les poètes comparoient à des vases-à-boire de verre portant quatre becs ou nez, & qui prirent le nom de Vatinien. Il avoit exercé long-tems le métier de cordonnier. Juvénal nous apprend toutes ces particularités dans les deux vers suivans (*Satir. v. 46.*):

*Tu Beneventani futoris nomen habentem
Siccabis calicem nasorum quatuor.*

Martial dit aussi (*xiv. 96.*):

*Vilia futoris calicem monumenta Vatinii
Accipe, sed nasus longior ille fuit.*

Calices ne désignoit pas seulement des vases-à-boire, ou coupes, mais des vases destinés même à contenir des choses sèches, comme on le voit dans ce vers d'Ovide (*Fast. v. 505.*):

Stant calices: minor inde fabas, olus alter habebat.

CALLAICA, boucles d'oreille ornées de pierres appelées *callaides*, qui avoient une couleur verte, & ressembloient beaucoup à l'émeraude. Isidore fait mention de la *callaica* (*xvi. 17.*).

CALLAICÆ, habits de couleur de la pierre appelée *callais*. Martial dit (*xiv. 139.*):

*Jungere nescisti nobis, o stulte, lacernas;
Indueras albas, exue callaicas.*

CALLAICUS, surnom de la famille JUNIA.

CALLAIS. Les descriptions que les anciens nous ont laissées de la *callais*, la représentent tantôt d'un verd-pâle, tantôt d'un bleu-tendre. Ainsi l'on peut la confondre avec l'émeraude pâle, ou avec l'aigue-marine, ou avec le péridot.

CALLATIA, en Moésie. ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ & Κ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Philippe-père, de Philippe fils, d'Elagabale, d'Alex. Sévère.

CALLIANASSE, *CALLIANIRE*, deux des Néréides, selon Homère. Leurs noms sont dérivés de κάλλος, beauté.

CALLICHORE; c'étoit un lieu peu éloigné d'Eleusis, dans l'Attique, ainsi nommé à cause

des danses sacrées qu'y faisoient les femmes en l'honneur de Cérés Eleusine. Ce nom veut dire en grec, *belle-danse*.

CALLIGRAPHE, écrivain, copiste, qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit par les copistes-en-notes. On écrivoit ordinairement la minute des actes, le *brouillon* d'un ouvrage, en notes de Tiron, c'est-à-dire, en abrégations; cela se faisoit pour écrire plus vite, & afin de suivre celui qui dictoit. Ceux qui écrivoient en notes, s'appeloient en lat. *notarii*, & en gr. *Σημειογραφοί*, écrivains en notes, ou *Τεχνόγραφοί*, écrivains expéditifs. Mais peu de gens connoissant les notes, & les premiers exemplaires ne pouvant être ni assez nets ni assez propres, d'autres écrivains qui peignoient bien & correctement, les copioient pour ceux qui en avoient besoin, ou pour les vendre; ils s'appeloient *calligraphes*, mot composé de κάλλος, beauté, & de γράφω, j'écris. Ce nom est ancien, puisqu'Eusèbe (*Hist. Eccl. vi. 17.*) & Saint-Gregoire de Nazianze l'ont employé. Néophyte & Théopempte sont d'anciens *calligraphes* du dixième & du onzième siècles. On trouvera un catalogue de tous les *calligraphes* connus, dans la Paléographie du P. Montfaucon (*lib. I. c. 8.*).

CALLINIQUE, air de danse des anciens, qui s'exécutoit sur des flûtes, au rapport d'Athlénée.

CALLIOPE, une des Muses que certains écrivains ont donnée pour mère aux Corybantes & aux Syrènes. On assuroit plus ordinairement qu'elle étoit mère d'Orphée, & que la mort de ce chanteur infortuné avoit été causée par Vénus, qui vouloit se venger sur le fils de la possession d'Adonis, attribuée par la mère à Proserpine. La reine de Gnide rendit les femmes de Thrace amoureuses d'Orphée, & dans leur fureur elles déchirèrent ce fils de *Calliope*.

On attribuoit à *Calliope* l'invention de la poésie héroïque; & son nom venoit, selon Diodore (*Bibl. histor. lib. iv. § 7.*) de sa belle voix ἀπὸ τῆς καλλῆς ὀπῆς. De cette étymologie Phurnutus conclut que *Calliope* est le symbole de la rhétorique ou de l'éloquence; mais Eustathe (*Iliad. A. v. 1.*) assure qu'elle étoit l'emblème de la poésie héroïque, la plus noble & la plus ancienne des poésies; quant à sa belle voix, il soutient que ce talent lui étoit commun avec ses sœurs.

Calliope heroicis invenit provida cantus.

Sur les médailles de la famille Pomponia, elle est désignée par une tête couronnée de laurier, avec un rouleau ou volume d'où pendent des courroies, dans le champ de la médaille. Peut-être cependant faut-il reconnoître ici Cléo; car ce rouleau est commun à l'un & à l'autre dans les peintures d'Herculanum.

La Muse de la poésie épique, *Calliope* tient des tablettes carrées & doubles sur la plupart des monumens antiques. On les voit sur le marbre de l'Apothéose d'Homère, sur les sarcophages du Capitole & du palais Mattei, qui représentent les Muses. Ces tablettes annoncent le soin que prend *Calliope* de transmettre à la postérité les grandes actions des héros : aussi voit-on cet attribut l'accompagner sur toutes les statues antiques.

CALLIPATIRA, étoit fille, sœur, femme & mère d'Athlètes, qui tous avoient été couronnés à diverses fois dans les jeux olympiques. Il étoit défendu aux femmes d'assister à la célébration de ces jeux. *Callipatira* voulant y conduire elle-même son fils Pisidore, se déguisa sous l'habit d'un maître d'exercices ; après avoir vu remporter la victoire à son fils, transportée de joie elle franchit la barrière qui la séparoit des combattans, & sauta au cou de Pisidore, qu'elle appela son fils, elle découvrit son sexe. On la conduisit devant les juges, qui lui firent grâce en considération de ses parens, mais elle donna lieu à la loi, qui ordonna que les Athlètes à l'avenir seroient tout nus en combattant, ainsi que les maîtres d'exercices. (*Pausanias, lib. 6.*)

CALLIPHAË, nom d'une des Ionides.

CALLIPYGE. Voyez **VENUS**.

CALLIRHOË, *belle fontaine*. Ce mot composé de *καλός*, beau, & de *ρὴν*, fluide, avoit été donné à plusieurs fontaines ou ruisseaux, & par suite aux Nymphes de ces eaux. Leur issue placée dans les montagnes, & leurs cours au pied de ces montagnes, firent imaginer leurs descendances de ces montagnes & leurs amours avec elles. Cette clef ouvrira l'intelligence des fables géographiques, composées sur les quatre *Callirhoë*.

CALLIRHOË, princesse de Calydon, fut aimée par Coréus, prêtre de Bacchus, qui n'oublia rien pour la rendre sensible ; mais plus il témoignoit d'empressement auprès d'elle, plus elle faisoit éclater ses mépris. Coréus voyant que ses soins ne servoient qu'à irriter sa maîtresse, eut recours au dieu qu'il servoit. Bacchus écouta les prières de son prêtre, & envoya aux Calydoniens une maladie qui leur fit perdre le sens ; c'étoit une espèce d'ivresse qui les portoit à se frapper & se blesser sans se connoître. La ville de Calydon alloit bientôt devenir un désert, lorsqu'on envoya consulter l'oracle de Dodone, pour apprendre les moyens de se délivrer d'une si fâcheuse maladie. L'oracle répondit que, pour apaiser Bacchus irrité, il falloit immoler *Callirhoë*, ou quelqu'un qui voulût se dévouer pour elle à la mort. Déjà cette princesse étoit près de l'autel, parée comme une victime qui devoit sauver le peuple de Calydon, lorsque Coréus, prêt à lui plonger le poignard dans le sein, fit une action qui surprit tout le monde ; il s'immola

lui-même à la vengeance publique. *Callirhoë*, touchée de la générosité de cet amant, se donna la mort près de la fontaine de Calydon, qui porta depuis son nom.

CALLIRHOË, fille du fleuve Acheloüs, épousa Alcméon, qui, pour fuir les Furies, s'étoit retiré, par ordre de l'oracle, dans les isles Eschines. Lorsqu'Alcméon contracta ce mariage, il étoit engagé dans un autre avec Arsinœ, ou Alphésibée, fille de Phégée, à laquelle il avoit donné le collier d'Eriphyle. *Callirhoë* ayant entendu parler de cette merveille, déclara à Alcméon qu'elle cesseroit de le regarder comme son époux, s'il ne lui faisoit présent du collier. Celui-ci employa le mensonge pour le retirer des mains d'Alphésibée, & il le ramit à sa nouvelle épouse. Phégée ayant appris l'usage que son gendre avoit fait de ce fatal bijou, donna ordre à ces deux fils d'assassiner Alcméon.

Quoique *Callirhoë* fût infidelle à son mari, elle ne laissa pas d'être sensible à sa mort, & de souhaiter de la voir vengée. Un jour qu'elle se trouvoit seule avec Jupiter, elle obtint de ce dieu, que les enfans qu'elle avoit eus d'Alcméon, & qui étoient encore petits, devinssent en un moment des hommes faits, pour venger la mort de leur père. Aussi-tôt Amphitére & Acarnas, ses deux fils, partirent pour exécuter cette vengeance. Ils trouvèrent sur leur route les assassins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle, & ils les tuèrent. Ils allèrent ensuite à Psophis, y massacrèrent Phégée & son épouse. Acheloüs les envoya, après cette funeste expédition, consacrer le collier & la robe à Delphes. Ils se retirèrent depuis en Epire, où ils fondèrent une colonie. Voyez **ALCMEON**, **ERIPHYLE**.

CALLIRHOË, fille de l'Océan, selon Hésiode, épousa Chrysaor, & en eut Géryon, ce fameux géant à trois têtes, & un autre monstre nommé *Echidna*. Voyez **CHRYSAOR**, **ECHIDNA**.

CALLIRHOË, femme de Tros, fut mère d'Illus, d'Assarçus & de Ganymède. Voyez ces mots.

CALLISTES, ou Callisthes, fêtes en l'honneur de Vénus, qui étoient particulières à l'isle de Lesbos, & dans lesquelles les femmes se disputoient le prix de la beauté. *καλλιστος*, veut dire très-beau.

Cypselus établit des jeux sacrés chez les Parrhasiens, pendant les fêtes de Cérés Eleusine, où l'on disputoit aussi le prix de la beauté. Hérodice, femme de ce prince, y remporta la première victoire, selon Athénée (*Deipn. lib. 13.*)

Il y avoit de semblables prix établis chez les Eléens. Celui qui étoit déclaré solennellement le plus beau des prétendants, avoit pour récompense une armure entière qu'il consacroit à Minerve surnommée *Calliste*, ou très-belle.

CALLYNTERIES,

CALLYNTÉRIES. Le grand étymologiste nous a conservé le nom de ces fêtes, sans aucun détail sur leur objet.

CALME, TRANQUILLITÉ. Un des autels dédiés à quelques divinités de la mer, trouvés à Antium & conservés au Capitole, porte cette inscription : *ARA TRANQUILLITATIS* : au-dessous est sculpté un navire voguant à pleines voiles, avec un pilote. C'est le seul monument consacré à la *Tranquillité de la mer*, qui nous soit parvenu. Pausanias en avoit vu une statue placée sur un grand piédestal dans le temple de Neptune, de l'Isthme de Corinthe. Octavien partant pour son expédition de la Sicile, contre Sextus-Pompée, sacrifia à Neptune, aux vents favorables & à la mer tranquille, selon Appien.

CALO, goujat, valet d'armées. Ces hommes n'étoient armés que de massues appelées *κλάρα* par les Grecs; & de-là fut formé leur nom. D'autres le dérivent de *calare*, appeler, parce qu'ils étoient aux ordres même du simple soldat.

CALOMNIE, personnifiée par Appelle. Ce grand peintre fut accusé d'avoir conspiré contre Ptolémée, roi d'Égypte, dont il étoit fort considéré, & il faillit à succomber dans cette accusation. Délivré du danger, il chercha à se venger de la *Calomnie* par un tableau à jamais célèbre. A droite étoit assis un homme à grandes oreilles, comme Midas; cet homme avançoit sa main vers la *Calomnie*, qui s'approchoit : il avoit près de lui deux femmes, l'Ignorance & la Méfiance. De l'autre côté venoit la *Calomnie*; c'étoit une très-belle femme qui paroissoit émue, irritée, & portant la rage dans l'ame; elle tenoit de sa main gauche une torche ardente, & de la droite, elle traînoit par les cheveux un jeune garçon, qui tendoit les mains vers le ciel, & prenoit les dieux à temoins. Devant elle marchoit un homme pâle & difforme, qui avoit des yeux perçans : il sembloit relever d'une longue maladie; c'étoit l'Envieux. Deux autres femmes parloient ensemble à la *Calomnie*; c'étoit l'Embûche & la Tromperie. Une autre femme qui suivoit, vêtue de noir, dont les habits étoit tous déchirés, s'appeloit la Repentance : elle tournoit la tête en arrière, fondant en larmes, & regardoit avec honte la Vérité qui s'approchoit d'elle. Lucien, dans son *Dialogue contre la Calomnie*, nous a conservé ce modèle d'allégorie morale.

CALPAR. Les Latins appeloient de ce nom le vin nouveau dont ils faisoient des libations à Jupiter, selon Festus.

CALPE, dans l'Espagne. **CALP.**

Peilerin a publié une médaille autonome de cette ville, en exposant des doutes sur son authenticité.

CALPURNIA, famille romaine dont on a des médailles :

Antiquités, Tome I.

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *BESTIA*, *BIBULUS*, *CÆSONIUS*, *FRUGI*, *PISO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CALTHULA, tunique teinte de couleur de souci, ou avec cette plante; de même que la *crocotula*, prenoit son nom du saffran. Plaute en fait mention (*Épid. II. 2. 47.*) :

Indusfatam, patagiatam, calthulam aut crocotulam.

CALVINUS, surnom des familles *DOMITIA* & *SESTIA*.

CALVISIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

CALUS. Voyez *TALUS*.

CALVUS, surnom des familles *CÆCILIA* & *CORNELIA*.

CALX. Voyez *CRETA*.

CALYBÉ, vieille prêtresse du temple de Junon, dont la Furie *Alecto* prend la figure dans l'*Énéide*; pour parler à Turnus.

CALYCE. Athénée parle d'une chanson de ce nom, qui étoit d'usage chez les femmes seules.

CALYCOPIIS, fille d'Otreus, roi de Phrygie, étoit femme de Thoas, roi de Lemnos. Bacchus, devenu amoureux de *Calycopis*, fut surpris dans un commerce de galanterie avec elle; mais il fut appaiser le mari, en le faisant roi de Chypre. Voyez *THOAS*.

CALYDON, dans l'Aétolie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon le P. Hardouin.

CALYDON (chasse fameuse du sanglier de). On en peut voir l'histoire avec celle des évènements dont elle fut suivie, dans *ALTHÉE*, *ATALANTE*, *MELLAGRE*, *OENÉE*.

CALYNDA, dans la Carie.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon le Père Hardouin.

CALYPSO, fille de l'Océan & de l'ancienne Thétis, ou, selon Homère, fille d'Atlas, régnoit sur l'isle d'Ogygie, dans la mer d'Ionie. Elle y reçut Ulysse à son retour de l'expédition de Troie, & l'arrêta pendant sept ans, lui offrant même l'immortalité s'il vouloit l'épouser. Mais Ulysse ne pouvant oublier sa chère Pénélope, préféra le séjour de l'isle d'Ithaque à tous les avantages que Calypso lui faisoit espérer, & prit congé de la déesse, non sans témoigner beaucoup de regret. Elle eut deux enfans d'Ulysse, appelés *Nauithoüs* & *Nauinoüs*. Le nom de *Calypso* est tiré de *καλύπτειν*, cacher. Cette nymphe devint la déesse du secret. Au reste, la fable d'Homère a été

imaginée relativement à ce nom ; d'autant plus qu'on assigne pour demeure à *Calypso*, plusieurs îles différentes & éloignées les unes des autres, telles que Ogygie, Aea, & celle qui portoit son nom auprès de Pouzzole.

Pline (*lib. 35. c. 11.*) parle d'un tableau célèbre de Nicias qui représentoit *Calypso*.

CALYPTRA. Voyez VOILE.

CAMAIEUX, dessins faits avec une seule couleur. Les Grecs les appeloient *monochromata*, μονοχρόματα.

CAMARINA, en Sicile. *KAMAPINAION*.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un cygne.

CAMEE, pierre gravée en relief. Voyez GRAVÉES (pierres). Nous ferons seulement observer ici que le prix des pierres gravées en creux est beaucoup plus considérable que celui des *cameés*, en raison de la difficulté du travail.

CAMELASIA. } On désignoit sous les em-

CAMELASIUM. } pereurs par le premier nom, les charges de conducteurs des chameaux de l'armée ; & par le second, un impôt destiné à l'achat & à l'entretien des chameaux. Ammien-Marcellin fait mention de cet impôt (*xvii. 3.*) : *Fadumque est tunc, & deinde unius animi firmitate, ut prater solita, nemo Gallis quicquam exprimere conaretur camelis si nomine.*

CAMEPHIS. Isis parlant à son fils Horus dans un fragment (*in Joh. Stobai Eclogis Physicis. f. 120.*), lui dit que *Camephis* est le père de toutes choses, & le plus ancien des êtres : *Καμηφως, προπάτωρος και παντων προγενεστέρου*. Damascius (*Anecd. Græc. Wolfi, tom. 11. p. 261.*) fait d'abord mention de trois *camephis*, & ajoute plus bas que le soleil étoit le troisième *camephis*, désigné par ce nom qu'avoient porté son père & son ayeul. Le premier des auteurs que nous venons de citer, désigne évidemment *Pthas* ou Vulcain, le premier & le plus ancien des dieux Egyptiens. Le soleil est aussi appelé *camephis* par le second écrivain. Mais le soleil avoit été produit dans la théologie égyptienne par Neith, ou Minerve, que l'on confondoit quelquefois avec Vulcain, considéré comme le principe productif de toutes choses. Il paroît donc évident que les trois *camephis* étoient Vulcain, Minerve & le Soleil. Ce nom, expliqué dans les principes de la langue Coptique, signifie *gardiën de l'Égypte* ; & il convient parfaitement aux trois grands dieux de cette contrée. Jablonski (*Panth. Ægypt. I. 98.*)

CAMILLE, fille de Métabe, roi des Volsques, & de Casmilla, fut consacrée à Diane dès le berceau, & nourrie, dans les bois, de lait de

cavale. Elle fut toujours occupée des exercices de la chasse & des armes, & s'endurcit aux pénibles travaux de la guerre ; mais elle se distingua surtout par sa légèreté à la course : plus rapide que le vent, elle auroit pu, dit Virgile (*Æneid. xi.*), courir sur un champ d'épis sans les faire plier, ou courir sur les flots de la mer, sans mouiller ses pieds légers. *Camille* n'avoit pour tout habillement qu'une peau de tigre qui lui couvroit tout le corps, & par-dessus un carquois lycien. Étant venue au secours de Turnus contre les Troyens, elle fut tuée en trahison par Aruns. Diane vengea sa mort, & fit percer le lâche Aruns d'une de ses flèches.

CAMILLE, surnom de Mercure, qui étoit ainsi appelé, parce qu'il étoit le *Camille*, c'est-à-dire, le ministre ou plutôt le serviteur de Jupiter.

CAMILLE, } jeune garçon & jeune fille de
CAMILLUS, }
CAMILLA, } bonne famille, ayant père & mère vivans, qui servoient dans les sacrifices, dans la célébration des noces & des mystères. C'étoit en particulier le nom du jeune enfant qui servoit le *Flamen Dialis*, ou prêtre de Jupiter

On croyoit que ce mot étoit d'origine Etrusque, & qu'il venoit de *Casmillus*, *ministre*, comme le donne à entendre Virgile (*Æneid. xi.*) :

. *Matrisque vocavit
Nomine Casmilla, mutata parte, Camillam.*

Varron (*de Ling. Lat. lib. iv.*) dit que les Samothraces désignoit par le même nom les ministres de leurs mystères.

Ces jeunes ministres des autels étoient vêtus d'une simple tunique liée par une première ceinture, & retroussée par une seconde, au-dessus de laquelle elle s'élevoit en plis ondoyans. Tous les monumens antiques les offrent avec cet accoutrement. Dans le palais des Conservateurs au Capitole, on voit un beau *camille* de bronze. On peut assurer généralement que l'on ne trouve aucun sacrifice sur les anciens monumens romains, sans qu'il n'y ait des *camilles*.

CAMILLUS, surnom de la famille *FURIA*.

CAMOENÆ, surnom qu'on donnoit aux Muses, & qui venoit de *cano*, je chante ; parce que leur principale occupation étoit de chanter les actions des dieux & des héros. On le dérive aussi de *cantu amœno*, chant agréable.

CAMP. } *Voy. CASTRAMÉTATION*
CAMP Prétorien. }

On trouve en France plusieurs *camps* des Romains, que l'on appelle tous *camps* de César, selon l'usage où l'on y est d'attribuer à ce grand homme tous les travaux des Romains dont on conserve des vestiges. Le comte de Caylus en a

fait connoître le plus grand nombre dans ses *Recueils d'Antiquités*. Nous renvoyons le lecteur à cette précieuse collection. Mais nous ne pouvons omettre ici une réflexion générale très-utile pour les écrivains qui voudront déterminer avec précision l'époque de ces *campus*. Elle est du savant comte, & il l'a faite à l'occasion du camp de César qui est sur le bord du Cher, vis-à-vis Drévant.

» On a trouvé dans son emplacement des médailles d'argent de Domitien; ce qui ne prouveroit en aucune façon qu'il n'eût pas été fortifié long-tems avant le règne de cet empereur. Car on sait que quand une fois ces postes avoient été occupés par les légions, ils devenoient à l'égard des Romains, comme nos places. Ils les retrouvoient au premier besoin en état de les recevoir, sans avoir eu la peine de les entretenir, ou du moins ne falloit-il pour cela que de médiocres réparations. Aussi les *campus* Romains ont servi plus d'une fois, non-seulement à cette nation, mais à celles qui lui ont succédé, autant qu'il leur a été possible d'en faire usage, selon la différence des armes, & la façon de faire la guerre. En conséquence, les altérations que ces postes ont souffertes, veulent être observées avec soin, quand on les examine par rapport à l'antiquité. »

CAMPAGNE des pleurs; c'est une contrée des enfers, où Virgile place ceux que l'amour a maltraités & qu'il a fait descendre au tombeau.

CAMPAGUS. C'étoit la chaussure des officiers Romains. Le *campagus* différoit de la *caliga*, en ce que celle-ci étoit une simple semelle, ou sandale, liée sur le pied avec des courroies; mais le *campagus* avoit un rebord cousu tout autour de la semelle, qui couvroit le talon & le tour du pied, en laissant découvert seulement le coude-pied. On observe cette différence sur un pied antique de marbre du cabinet de Sainte-Genève. Le *campagus* étoit fixé par des courroies qui s'élevoient jusqu'au milieu de la jambe en se croisant plusieurs fois. Son nom vint de ces entrelacs, *ἀπὸ τῆς καμπῆς*; & son surnom *reticulatus* avoit la même origine. Avec ces notions claires & précises, on expliquera facilement un passage de Trébellius Pollion, obscur en apparence. Cet historien dit de Gallien (c. 16), que cet empereur quitta le *campagus* que portoient ses prédécesseurs, le *campagus* appelé *regias* dans Capitolin (in *Maximino jun.* c. 2.), sans doute à cause de sa couleur pourpre; & qu'il appelloit un flet par dérision, *campagos reticulos*. Il lui substitua la *caliga* du simple soldat; mais il l'orna de pierres précieuses: *Caligis gemmotas annexit*. Le Jason de Versailles, nommé mal-à-propos Cincinnatus, se chauffe un véritable *campagus*.

CAMPANIENS (vases). Winkelmann (*Hist. de l'Art*, liv. 3. c. 3. 111. B.) a fait voir que l'on

devoit appeler de ce nom les vases nommés improprement *étrusques*, parce qu'on les trouve toujours dans la Campanie, ou dans la Sicile, & qu'on n'en a jamais découvert dans la Toscane ou l'Etrurie. *Voy. ETRUSQUES* (Vases).

CAMPANISTICUM. On appelloit de ce nom l'honoraire des experts, ou peseurs-publics (*libripendes*); & il venoit du mot grec *Καμπάνης*, balance.

CAMPÉ. Hésiode dit que le Tartare étoit gardé par Campé, que Jupiter tua de sa propre main, lorsqu'il en retira ses oncles les Titans. On ne fait quelle espèce d'être étoit ce *Campé*: seroit-ce les *snuostés* des chemins qui conduisoient au Tartare, que les poètes auroit personnifiés? *Καμπή* signifie en effet *détour*, ou *snuosité*.

CAMPESTRE. C'étoit le nom d'une pièce d'étoffe dont les Romains se ceignoient les reins, & qui descendoit jusqu'aux genoux. Tel étoit le *limus* des vicimaïres; telle est cette toile que portent les boulangers & les marchands de vin par-dessus leurs culottes. Le *campestre* se mettoit dans les circonstances où la chaleur obligeoit à quitter tous les habits. Asconius (in *Cicer.* p. 178.) dit que Caton étant préteur & rendant la justice pendant les plus grandes chaleurs, ne mettoit point de tunique sous sa toge, mais qu'il portoit un simple *campestre*: *Cato prator judicium, quia aestate agebatur, sine tunica exereuit, campestri sub toga cinctus*. Les soldats paroissent souvent avec le *campestre* sur les monumens antiques; & les montagnards d'Écosse portoient encore, il y a trente ans, un habillement si incommode.

CAMPESTRES. Muratori (107. 3. *Thés. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle ce mot désigne les divinités qui présidoient aux champs; Vénus, Pan, Silvain, &c.

CAMPESTRIB.

EX VOTO

C. SANCTINIUS

GAI FIL. QU. PR.

AETERNIUS P. C.

CAMPIDOCTOR, officier des troupes romaines qui leur enseignoit les évolutions militaires. Il recevoit une paye double, comme nous l'apprenons de Végèce (1. 1.): *Ita autem severè apud majores exercitii disciplina servata est, ut & doctores armorum duplicibus remunerarentur annis*. Le passage suivant de Pline (*Paneg.* c. 14. n. 5.) fait voir que ces officiers étoient d'une création nouvelle, & qu'ils avoient succédé à des vétérans recommandables par les récompenses militaires: *Postquam exercitationibus nostris non veteranorum aliquis, cui decus, muralis aut civica, sed Graculus magister assistit*

CAMPIGENI, étoient les mêmes officiers

K k k k ij

que les *campidoctores*. Végèce en fait souvent mention.

CAMPSACÈS, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte. Voyez CAB.

CAMPSACÈS, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte. Voyez CAB.

CAMPUS PICURUM, lieu célèbre en Sicile, près de Catane, où les deux frères Amphinomus & Anapus emportèrent sur leurs épaules au travers des flammes du mont Etna, leur père & leur mère.

CAMULUS. Gruter (40. 9. & 56 II. *Theſaur. Inſcript.*) a rapporté trois inscriptions dans lesquelles on lit le nom de Mars exprimé en langue sabine par le mot *Camulus*. Sur la première, on lit CAMULO, au-dessus d'une figure de Mars portant une hache & un bouclier. On lit sur la seconde (56. II.) qui a été trouvée dans le pays des Sabins :

CAMULO. SANC

FORTISS.

SAC

TI. CLAUDIUS. TI. F. QUIR

TERTIUS

MIL. COH. VII. PR. VERI

L. D. D. D.

Voici la troisième (56. n°. 12.) qui a été trouvée auprès de Clèves : MARTI CAMULO OBŒALUTEM TIBERI CLAUDI CAES CIVIS REMI TEMPLUM CONSTITUERUNT. Les savans ont conjecturé d'après ces monumens, 1°. que *Camulus* étoit le dieu Mars; 2°. qu'il étoit le même que *Sangus*; 3°. que ce surnom de Mars venoit des Sabins. *Struve* (*Antiq. Roman. Synt. 1.*) a dérivé ce nom du mot *camus*, mors ou foin destiné aux chevaux fougueux pour les dompter. Ces animaux méritoient d'être consacrés au dieu de la guerre, & d'être employés dans les armées.

CAMUS. *Isidore* (xx. 16) donne ce nom à un mors dur & rude, dont on se servoit pour dompter les chevaux difficiles : *Camus est genus asperi freni, quo caballi superbi coerceri solent*. *Plaute* en fait mention (*Cas II. 6, 37*) :

Tu ut quidem hodie camum & furcam feras.

CAMUS étoit aussi une espèce d'entonnoir, fixé au-dessus du vase destiné à recevoir les tessères, ou balottes des juges.

CANACÉE, fille d'Éole. Pour connoître son histoire & son beau groupe antique, mal nommé *Arie* & *Pétus*, voyez *ARIE*.

CANALE. Les Romains donnoient ce nom aux voies publiques, en général, & particulièrement aux trottoirs qui accompagnoient la chaussée. *Plaute*

se servoit de ce mot en parlant des promenoirs qui étoient dans le *forum*, & que fréquentoient les désœuvrés (*Curc. iv, 1, 15.*)

In medio foro propter canalem, ibi ostentatores meri.

Il est fait souvent mention dans le code Théodosien des *canalès*, ou voies publiques.

CANARD. Les anciens préféroient le *canard* sauvage au *canard* domestique; mais ils n'en mangeoient que l'estomac & la tête, comme nous l'apprend *Martial*. (xiii. 52.) :

*Tota quidem ponetur anas, sed pectore tantum
Et cervice sapit : cætera redde coquo.*

Les grecs recherchoient ceux de Béotie. (*Aristoph. Acharn. iv. 1, 14*) *Archigènes* (*de comp. medic. secund. loc. lib. v, c. 4.*) compte les *canards* domestiques entre les viandes qui conviennent le mieux à l'estomac. *Caton* étoit du même sentiment; si l'on en croit *Plutarque*, il en faisoit manger à ceux de sa famille qui étoient malades, & il se vantoit d'avoir toujours maintenu sa famille, ses domestiques & lui-même en parfaite santé, avec ce régime seul. C'étoit d'après la même opinion que *Mithridate*, voulant se précautionner contre les poisons, faisoit mêler de la viande de *canard* à tous les alimens qu'il prenoit.

CANARIUM. Voyez CANICULE.

CANATA ou CANATHA, en Palestine. KAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze, . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de *Claude* & de *Domitien*, & une en celui d'*Auguste*, qui a été mal attribuée à *Rhamata* par *Vaillant*.

CANATHOS. Fontaine de *Nauplia*. On disoit que *Junon*, en se baignant tous les ans dans cette fontaine, recouvroit sa virginité; cette fable étoit fondée sur les mystères secrets qu'on y célébroit en l'honneur de cette déesse.

CANAUX de navigation & d'arrosage. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres propoſa pour sujet du prix qu'elle devoit distribuer en 1771, cette question : « Quelles ont été, depuis » les siècles les plus reculés de l'ère chrétienne, » les tentatives des différens peuples pour ouvrir » des canaux de communication, soit entre diver- » ses rivières, soit entre deux mers différentes, » soit entre des rivières & des mers, & quel en » a été le succès? ». M. l'abbé le Blond, aujourd'hui membre de cette Académie, remporta le prix. Nous allons donner un extrait de son savant mémoire, tel qu'on le trouve dans le traité des canaux de M. de la Lande, à qui il l'avoit commu-

niqué. Cet extrait est partagé en trois parties, relatives aux trois parties du monde connues des anciens.

CANAUX DE L'EUPHRATE. Nous commençons la description des canaux que les anciens avoient creusés dans l'Asie, par ceux de l'Euphrate. Ce fleuve prend sa source dans la grande Arménie, vers la partie septentrionale du mont Abos, qui est une branche du Taurus. Ces deux sources sont éloignées l'une de l'autre de plus de 250 milles. L'Euphrate coule à l'occident, le Tigre à l'orient; & le pays qui est renfermé entre ces deux fleuves vers le milieu de leurs cours, est la Mésopotamie. Ils se joignoient par différens bras, & ne formoient ensuite qu'un seul lit, par lequel ils alloient & vont encore se rendre dans le golfe persique; mais avant que d'y arriver ils environnent l'île qui se nommoit autrefois Mésène, & que l'on appelle maintenant Chader.

Ce pays ayant été soumis à différens maîtres, a éprouvé plusieurs changemens; mais le reflux de la mer, qui est si violent & qui se fait sentir à plus de 70 milles dans l'Euphrate, & le débordement des deux fleuves, ne contribuèrent pas moins à ces changemens, par la suite des temps, que le gouvernement successif des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, & même des Califes. Les rois de Babylone eurent très-anciennement le projet de joindre le Tigre avec l'Euphrate, (Eusèbe, *Prap. Evang.* ix. 41.). Trajan, Septime-Sévère, & Julien, s'en occupèrent également: voyez M. Oberlin, p. 33. Il paroît qu'il y eut en effet un canal de 25 milles, par lequel l'Euphrate fut détourné vers le midi dans le Tigre, vers Séleucie, un vers Apamée, un autre vers Ctésiphon, nommé Nahar-Malchâ. De tous les canaux qui portoiient les eaux dans le Tigre & dans divers lacs, il n'y avoit que celui qui traversoit Babylone qui fût naturel: c'étoit le véritable lit du fleuve. Quelques-uns de ces canaux ne furent creusés d'abord que pour remédier aux débordemens qui ruinoient les campagnes; le nombre en fut depuis augmenté pour arroser les terres: ce fut ce double avantage que Nabuchodonosor se proposa en entreprenant ces travaux qui lui méritèrent tant de gloire. La situation du pays les rendoit absolument nécessaires: le lit de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, lorsqu'il venoit à déborder, sa pente naturelle l'emportoit par les ouvertures qui se présentoient dans le pays plat des Babyloniens, & après l'avoir inondé, il tomboit dans le Tigre, qui n'en étoit pas éloigné & dont le lit étoit fort bas. C'est pourquoi ce pays, qui autrefois étoit couvert d'eau, a reçu le nom de mer, comme on le voit par un ancien fragment d'Abydène, rapporté par Eusèbe. Ce fut cette disposition de l'Euphrate à l'égard du Tigre, qui arrêta Trajan dans l'entreprise qu'il avoit formée de conduire un canal d'un de ces fleuves à l'autre,

(*Diod. lxxvii.*) afin d'y transporter ses vaisseaux pour faire un port sur le Tigre; mais il s'en défit, parce qu'il craignoit que le courant n'en fût trop rapide: crainte mal-fondée, comme nous le verrons bientôt.

Le seul moyen de remédier à ces débordemens, étoit donc de faire des coupures ou tranchées, comme l'on avoit fait en Egypte pour le Nil, & la terre de la Babylonie étant grasse & molle, s'y prêtoit aisément; mais il falloit les entretenir ou les renouveler souvent; car l'eau dégradant & entraînant la terre, combloit les canaux, & le débordement recommençoit. (*Strabon, l. xvi. p. 740. de l'édition de Casaubon.*)

Les Arabes de leur côté, pensèrent à détourner les eaux de l'Euphrate, pour arroser leurs terres sabloneuses & arides. Ils avoient creusé à cet effet le canal nommé *Pallacopa*, qui en détournant son cours & le conduisant dans des étangs & des marais, servoit à empêcher le débordement; mais le cours du fleuve en fut diminué & affoibli. Les terres des Babyloniens demeuroient à sec le reste de l'année, ce qui excita de grands démêlés. (*Arrian. de Exped. Alex. viii.*) Les Babyloniens & les Assyriens prétendoient qu'une longue possession leur assureroit sur ces eaux des droits incontestables; Alexandre voulut rétablir les choses dans leur premier état; le Satrape de Babylone l'avoit projeté auparavant; mais la mort de ce prince empêcha que l'ouvrage ne fût consommé, comme il l'a été depuis. Il visita plusieurs de ces canaux, ouvrit les uns, nettoya les autres & en fit de nouveaux, (*Arrian, l. viii. Strabon, l. xvi.*) Comme l'embouchure du *Pallacopa* étoit sujette à être comblée par le limon, Alexandre en fit creuser une autre éloignée de la première de trente stades; ayant choisi pour cela un terrain plus solide, il y bâtit une ville de son nom, & y établit une colonie de Grecs. Dans des tems postérieurs on eut le même soin d'entretenir ces canaux & même d'en faire de nouveaux. On en voit encore plusieurs aujourd'hui à droite & à gauche, le long du lit commun du Tigre & de l'Euphrate. V. *Armin. trad. du Géog. Turc, mss. de la bibliot. du roi*, pp. 1243, 1244, 1247, 1272, 1273, 1283; cités par M. le Blond, dans sa Dissertation.

Les Perses, qui n'étoient pas fort versés dans la pratique de la mer, ménagèrent dans l'Euphrate & dans le Tigre des cataractes pour empêcher les invasions que les étrangers auroient pu faire dans leur pays, en remontant ces fleuves. (*Strabon, l. xvi.*) On pouvoit aller en effet contre le cours du Tigre, jusqu'au lieu où l'on bâtit depuis la ville de Séleucie, & remonter l'Euphrate jusqu'à Babylone. Alexandre fit encore lever ces obstacles & rétablit la navigation sur ces rivières. Si l'on en croit Hérodote, l'hyver-

tion de ces cataractes ou cascades dont il est question, est due à Nitocris, reine d'Assyrie, qui surpassa Sémiramis, & se rendit fameuse par les travaux considérables qui se firent sous son règne. Mais personne n'exécuta de si grandes choses dans la Babylonie, que Nabuchodonosor, suivant Bérofe, cité par Joseph, (L. X. c. 11.) Il fit de Babylone une des merveilles du monde; c'est à lui que l'on attribue les digues de l'Euphrate, les canaux & le lac artificiel destinés à le décharger d'une partie de ses eaux dans le tems de ses crûes. (Eusèbe, *Proep. Evang.* IX. 41.)

CANAL ROYAL, NAHAR-MALCHA. Nabuchodonosor voulant garantir des inondations la Babylonie, qui en souffroit de grands dommages, fit tirer au-dessus de Babylone, au côté oriental du fleuve, deux canaux artificiels, pour détourner dans le Tigre ces eaux débordées, avant qu'elles arrivassent à Babylone. (Abyden. *apud Euseb.* L. IX.)

Le plus considérable de ces canaux étoit celui qui alloit se rendre dans le Tigre, assez près de Ctésiphon; il étoit fort vaste, & pouvoit porter les plus grands vaisseaux; c'est pourquoi il fut appelé dans la langue du pays *Nahar-Malcha*, c'est-à-dire, le fleuve royal. Il est nommé *Armalchar* dans Pline, qui l'interprète *flumen regium*. Ce fut Gobaris, gouverneur de la province, sous Nabuchodonosor, qui exécuta ce grand ouvrage.

Tillemont, qui dit d'après Dion, que Trajan avoit voulu tirer un canal de l'Euphrate au Tigre, semble en parler comme d'un nouveau canal, dont il n'y auroit point eu de vestiges auparavant. M. le Blond ne les croit pas bien fondés à cet égard. Il paroît que Trajan avoit voulu simplement déboucher le *Nahar-Malcha*; mais on a lieu d'être surpris de ce qu'il fut arrêté par des représentations qu'on lui fit, & par l'avis qu'on lui donna, que le lit de l'Euphrate étoit plus élevé que celui du Tigre. Ce prince instruit, ne devoit pas ignorer qu'il avoit existé dans cet endroit un canal navigable, & sa confiance devoit encore augmenter, si c'étoit précisément le *Nahar-Malcha* qu'il vouloit ouvrir.

L'empereur Sévère acheva dans son expédition de Perse, l'ouvrage que Trajan n'avoit fait que commencer; & sans tomber dans l'inconvénient qu'on avoit appréhendé, il réussit à faire passer ses vaisseaux de l'Euphrate dans le Tigre. Ce canal étoit depuis long-tems à sec, & égal au reste du terrain, lorsque l'empereur Julien le fit rouvrir. Il ne vouloit point abandonner sa flotte à l'ennemi, en la laissant sur l'Euphrate, & il regardoit sa perte comme assurée s'il la faisoit descendre dans le Tigre par l'endroit où les deux fleuves se réunissent au dessus de Ctésiphon; il fit usage des connoissances qu'il avoit des antiquités du pays. Il savoit tout ce qui concernoit

le *Nahar-Malcha*; mais il s'agissoit d'en reconnoître les traces. (M. le Beau, *Histoire du Bas-Empire.* t. 111. p. 332.) Julien, à force de questions, tira d'un habitant de ces contrées, fort avancé en âge, des indications qui le guidèrent; il fit nettoyer ce canal. On retira les grosses masses de pierre avec lesquelles les Perses en avoit comblé l'ouverture; & les eaux du *Nahar-Malcha* prenant avec rapidité leur ancienne route, y portèrent les vaisseaux, qui, après avoir traversé cet espace long de trente stades, débouchèrent sans péril dans le Tigre. *Hacque valle purgatâ avulsis caracâis undarum magnitudine classis secura stadiis xxx. decursis, alveum ejecta est Tigridis.* (Amm. Marc. L. VI.) Il faut observer que ce canal de trente stades n'étoit qu'un canal de communication avec le *Nahar-Malcha*, qui étoit le grand canal. Les habitans de Ctésiphon furent avertis de ce travail par l'épouvante que leur causa la crûe subite des eaux de leur fleuve, qui ébranla leurs murailles. C'est ce canal de *Nahar-Malcha* que Grotius prend pour un des trois fleuves du paradis terrestre, dans ses notes sur la Genèse. Il seroit fort difficile d'indiquer avec exactitude les dérivations qui furent faites de l'Euphrate ou du Tigre, dans la Babylonie; mais on dit que les Turcs ont fait plusieurs autres canaux du Tigre à l'Euphrate, tel est le canal de Kerbel, fait par Soliman, & ceux d'Akerkufi & Nehri-Sahi.

JONCTION DU TIGRE ET DE L'EULOËUS. Il nous reste à parler du canal par lequel Arrien dit que l'on avoit joint le fleuve *Euloëus* au Tigre, (de *exped. Alex.* L. VII. c. 7.) Cet auteur rapporte qu'Alexandre s'étant embarqué sur le fleuve *Euloëus*, pour se rendre par mer aux embouchures du Tigre, une partie de sa flotte qu'il laissa derrière lui, se rendit dans le Tigre par un canal tiré de ce fleuve jusques dans l'*Euloëus*, environ à 30 milles de l'embouchure du Tigre: c'est probablement de ce canal dont Pline a voulu parler, en disant d'un lieu nommé Charax, qu'il étoit *inter confluentes dexterâ Tigrim, loevâ Euloëum*, (L. VIII. c. 27.) Arrien ne dit ni par qui, ni quand ce canal fut ouvert.

L'*Euloëus* est le *Karum* des modernes, comme on le voit par la carte de M. d'Anville. Thévenot, dans la suite du voyage au Levant, (L. III. c. 1X. p. 551.) nous apprend qu'il subsistoit encore de son tems un canal nommé *Haffar*, qui joignoit le fleuve *Karum*, ou le *Tuster*, au *Schat-el-Arab*, ou *Schat-ul-Areb*, & qu'il avoit employé environ cinq heures à parcourir ce canal tortueux & profond; récit qui convient très-bien à ce qu'on dit de la jonction du fleuve *Euloëus* avec le Tigre.

CANAL DE NICOMÉDIE. Trajan, qui avoit entrepris de joindre l'Euphrate au Tigre, ou plutôt de nettoyer le *Nahar-Malcha*, savoit former de

vastes projets & les combiner avec une haute prudence. Nous en avons un exemple bien remarquable dans ses réponses à Pline, qui lui proposoit de faire communiquer avec la mer un lac voisin de Nicomédie, 45 milles au sud-est de Constantinople; ce lac, dont il s'agissoit de faire communiquer les eaux avec la mer, n'est point nommé par Pline, il n'est qu'indiqué par cet auteur: *est in Nicomedensium finibus amplissimus lacus*. Nous verrons bientôt que c'est le lac Baana. Quoi qu'il en soit, on peut consulter les lettres de Pline, (*l. x. Epist. 50. & suiv.*) & les réponses de Trajan sur ce projet; on y admire la vigilance & l'activité du magistrat, la prudence & la bonté du prince: il ne paroît pas cependant que ce projet ait eu pour lors d'exécution.

Nous voyons, plus de cinq cens ans après, de nouvelles tentatives faites par Anastase, surnommé Dicore, (*Ann. Comnen. Alexiad. l. vi.*) mais elles restèrent encore sans effet. Alexis Comnène y fit aussi travailler dans la suite pour opposer des barrières aux Turcs qui ne cessent d'infester la Bithinie, & sur-tout la ville de Nicomédie. Cette province étoit peu fortifiée; il ne falloit, pour y entrer, que passer le Sangar, ce qui n'étoit pas fort difficile. L'empereur résolut de s'opposer à leurs incursions, & de pourvoir à la sûreté de Nicomédie & à celle de la province. En visitant les lieux, il remarqua les traces d'un long canal qui étoit tiré du lac de Baana; il l'examina avec soin, & il vit bien qu'il n'étoit point l'ouvrage de la nature, mais celui des hommes. Il apprit des anciens du pays, que, suivant une tradition assez confuse, Anastase Dicore avoit ordonné cet ouvrage; il ne put découvrir ni dans quelle occasion, ni à quel dessein il avoit été entrepris; mais il en profita. Il fit nettoyer le canal; on lui donna même plus de profondeur en le creusant de nouveau. Il craignoit aussi que le flux & reflux n'y portassent du limon & des sables, qui, par la suite, y formeroient des guets par lesquels les Barbares pouvoient pénétrer dans le pays; il choisit un lieu convenable pour y construire une tour qui fut si solidement bâtie, qu'on l'appela *tour de fer*, nom qu'elle portoit encore du tems d'Anne Comnène (*Alexiad. l. vi.*). Cette princesse, qui rapporte ce trait de la vie de son père, ne nous apprend point si le canal fut en effet tiré du lac Baana au golfe Astacenus, ou dans un autre endroit, pour le faire communiquer à la mer; mais la nature du pays & la situation des lieux y invitoient tellement, que sous le sultan Bajazet II, l'on proposa de joindre le Sangar au lac de Baana, & de faire ensuite communiquer ce lac à la mer par un canal, suivant le géographe Turc cité plus haut d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. Cet auteur dit que le lac de Sabadjeah (c'est le lac de Baana d'Anne Comnène) a quinze milles de tour; sa forme est

oblongue; les environs de ce lac sont remplis de bois, qu'on appelle bois de mer: on passe sur le bord de ce lac lorsqu'on va de Constantinople à Boty, & quelquefois on est obligé de passer dans l'eau jusqu'à la fangle du cheval. Il y a une demi-journée de chemin entre ce lac & le golfe d'Isnikmid, *Astacenus sinus*, & trois journées du côté de l'Orient jusqu'à la rivière de Sakariah, ou *le Sangar*. On avoit autrefois projeté de joindre cette rivière au lac de Sabandjeah, & ce lac au golfe d'Isnikmid. Sur le rapport des experts qu'on y avoit envoyés l'an 909 de l'hégire (c'est l'an 1503), qui avoient assuré la possibilité de cette jonction, l'empereur en avoit ordonné l'exécution; mais ceux à qui elle ne convenoit pas furent l'en détourner. Voilà donc un ouvrage commencé avant Trajan, que ce prince avoit dessein de continuer & de conduire à sa fin, auquel Anastase mit encore la main, pour lequel Alexis Comnène fit de grandes dépenses, & qui fut proposé de nouveau au sultan Bajazet; cependant on ne trouve dans aucun historien que les eaux du Sangar aient jamais été unies à celles du lac de Baana, ou que celles de ce lac l'aient été à la mer; on ignore également les obstacles qui empêchèrent la perfection de cet important ouvrage.

CANAL DE CNIDE. Les Cnidiens coupèrent leur isthme, & se séparèrent du continent de l'Asie mineure pour la défense de leur ville. Harpagus, général de Cyrus, roi de Perse, faisant de grands dégâts dans l'ionie, & les Cnidiens voyant qu'il approchoit de leur pays, & qu'ils avoient à craindre pour eux le même traitement qu'éprouvoient leurs voisins, ils cherchèrent à se mettre en sûreté, comme on le voit dans Pausanias & dans Hérodote (*L. i. c. 174.*). Leur contrée forme une péninsule resserrée au nord par le golfe Céramique, & au midi par la mer Egée; l'isthme qui joignoit leur ville au continent de la Carie ou de la Doride, étoit fort étroit, n'ayant pas plus de cinq stades (500 toises). C'est cet isthme qu'ils entreprirent de creuser pour se mettre à couvert de la violence de l'ennemi. Les ouvriers ne furent point épargnés pour un ouvrage aussi pressé; mais dans le fort du travail une main invisible, dit Hérodote, sembloit les frapper; ils se sentoient blessés dans différentes parties du corps, & ils se trouvoient tout-à-coup privés de la vue. C'étoient probablement les maladies que des fouilles de terres occasionnent quelquefois; mais ces peuples superstitieux crurent y appercevoir une puissance à laquelle il n'étoit pas possible de résister; ils envoyèrent consulter l'oracle de Delphes pour apprendre la cause de ce malheur, & la Pythie leur répondit par deux vers dont le sens est: *Ne vous tourmentez point à percer l'isthme; car si c'eût été la volonté des dieux de faire une île de votre pays, ils vous en auroient épargné la peine*. Après cette réponse, les Cnidiens cessèrent leurs tra-

vaux, & ils furent réduits à se livrer sans résistance à Harpagus, qui s'avançoit avec son armée.

Ce récit peut être vrai en partie : il est naturel que des peuples cherchent à pourvoir à leur sûreté, en coupant un isthme aussi étroit que celui de Cnide ; mais qu'ils n'ayent pu y réussir à cause du prétendu miracle que raconte Hérodote, c'est ce qu'il est difficile d'admettre. Il semble au contraire que l'isthme fut en effet coupé, & qu'ensuite il se réunit au continent par les amas de sable & de limon, comme il est arrivé à l'égard de Cyzique, & qu'on l'y joignit par des ouvrages : du moins Strabon le fait entendre (*liv. xiv. p. 656.*), en disant que devant la ville de Cnide, il y avoit une îlle dont le circuit étoit de sept stades ; qu'elle s'élevoit en forme de théâtre ; qu'elle avoit été jointe au continent par le moyen des môles dont on avoit comblé l'intervalle, & qu'elle séparoit la ville en deux parties. La plus grande partie des Cnidiens habitoit l'îlle qui dominoit l'un & l'autre ports. Il n'y auroit même rien d'étonnant quand les deux ports dont parle Strabon, seroient des restes du canal qui n'auroit point été comblé dans son entier.

ISTHME DU MONT MIMAS. Alexandre-le-Grand forma le projet de couper un isthme de 7 milles, qui joint la péninsule du mont Mimas, avancée de 250 milles, avec le reste de l'Asie-mineure vers Clazomène à la côte d'Ionie. On ne fait pas quel étoit son objet ; mais il reconnut bientôt l'excessive difficulté d'une pareille entreprise (*Plin. v. 31. Pausanias, l. 11. S. Corinth. c. 1. M. Oberlin, p. 32.*). Le nom de cet isthme du mont Mimas manque dans beaucoup de cartes géographiques : il est vis-à-vis de l'îlle de Chio, & sépare le golfe de Clazomène qui est au nord, d'avec le golfe Teien ou de Teos qui est au midi vis-à-vis de l'îlle de Samos. Teos étoit la patrie d'Anacréon.

LES CANAUX D'AFRIQUE se bornent dans l'antiquité, aux canaux d'Égypte. Ce pays, autrefois le séjour des sciences & des arts, quoique déchu de son ancien état de grandeur & tombé dans la barbarie, nous offre encore des vestiges d'une magnificence qui n'eut jamais son égale. L'Égypte est une longue vallée qui s'étend du nord au sud : à l'orient elle est terminée par l'Arabie, à l'occident par la Lybie : elle se divise en supérieure & en inférieure ; l'Égypte supérieure, si l'on y comprend la partie nommée Heptanomis, s'étend jusques près du Delta, quoique cela ne soit pas exact, comme l'observe M. d'Anville, (*Mem. sur l'Égypte, p. 31.*) puisque l'Égypte inférieure déborde les terres enfermées dans le Delta, sur-tout vers l'Arabie.

Une si grande étendue de pays, qui comprenoit environ sept à huit degrés (de 57 milles toises chacun) n'étoit arrosée que par un seul

fleuve ; mais la fertilité qui a été attribuée à l'Égypte, lui venoit bien moins du sol que de l'industrie d'un peuple nombreux, exercé pendant une longue suite de siècles à des travaux utiles. Tout le monde connoit les pyramides, le lac de Moëris, & la quantité innombrable de canaux qui furent faits dans ce pays. Les Égyptiens, réduits à procurer à leurs terres arides, une fertilité qu'ils ne pouvoient acquérir que par le moyen des eaux du Nil, joignirent ce fleuve & en firent quantité de dérivations. Nilus, un des anciens rois d'Égypte, suivant Diodore (*l. r.*) se rendit fameux par le grand nombre de canaux qu'il fit creuser, & par son application à tirer du Nil tous les avantages possibles, ce qui fit donner son nom au fleuve, qui auparavant portoit celui d'*Ægyptus*.

LES SEPT BOUCHES DU NIL. Selon Aristote, le Nil n'avoit d'embouchure formée par la nature que la Canopique, (*Meteor. l. 1. c. 2.*) toutes les autres furent l'ouvrage des hommes ; cependant les sept bouches du Nil sont de la plus haute antiquité ; & si ce fleuve ne se rendoit dans la mer que par une embouchure, il est peut-être arrivé au Nil la même chose qu'au Danube, au Pô & à d'autres grands fleuves, auxquels la rapidité de leurs cours, les artérissemens, les sables, les inondations, ont fait trouver des issues & tracer de nouveaux lits. Presque tous les géographes donnent la description des sept bouches du Nil, qui étoient la Canopique, la Bolbitine, la Sebennitique, la Phatnitique, la Mendésienne, la Tanitique & la Pélusiaque ; ils entrent même dans des détails assez circonstanciés sur chacune de ses branches ; mais aucun ne dit qu'il y en eût d'artificielles. Cependant par la suite des tems, le Nil aura pu creuser les terres voisines en différens endroits, & former des espèces de canaux. Les Égyptiens firent eux-mêmes des dérivations de ce fleuve ; & parmi la multitude infinie de canaux, dont les uns étoient sabbiques, les autres naturels, & que les auteurs anciens & modernes citent indistinctement, la critique la plus scrupuleuse & la plus éclairée ne pourroit parvenir à démêler ce qui fut artificiel, excepté le fameux canal qui conduisoit à la Mer-rouge. (803).

LE LAC DE MŒRIS OU BATHEN étoit, selon Hérodote, un grand canal ou réservoir creusé de mains d'hommes dans un terrain aride (*l. 11. Euterpe, pag. 147. de l'édition de Gronovius, 1715.*). Son circuit étoit de trois milles six cents stades. Il s'étendoit en longueur du midi au septentrion. Il avoit en quelques endroits jusqu'à deux cents coudées ou cinquante orgues de profondeur. La preuve que c'étoit un ouvrage de mains d'hommes, ajoute l'historien, c'est que l'on voyoit vers le milieu deux pyramides qui avoient deux cents pieds au-dessus de l'eau, & autant au-dessous. Ce grand réservoir tiroit ses

eaux

eaux du Nil par un *canal*. Pendant six mois elles couloient du Nil dans le lac ; & pendant les six autres mois, elles refluoiert du lac dans le Nil. Les six mois pendant lesquels l'eau se retireroit, la pêche rendoit chaque jour au trésor du roi un talent d'argent, & vingt mines seulement pendant que l'eau y entroit. De ce lac à la mer, il y avoit sept jours de navigation.

Diodore de Sicile (*l. 1.*), dans la description qu'il en fait, est à peu de chose près conforme à Hérodote ; il ajoute seulement qu'on avoit commencé à le creuser à dix schènes au-dessus de Memphis, qu'il communiquoit au Nil par un *canal* de quatre-vingt stades de long, sur trois plèthres ou trois cens pieds de large. Strabon (*p. 810.*) diffère un peu d'Hérodote & de Diodore ; il dit que le lac de Mœris ressembloit à une mer quant à son étendue, à la couleur de ses eaux, & même à la forme de ses bords : il n'en donne d'ailleurs aucune mesure ; il indique simplement son usage, en disant qu'il servoit avec le *canal* à recevoir les eaux du Nil dans le tems de sa crûe ; on y retenoit l'eau dont on avoit besoin pour arroser les terres, & on laissoit retourner le reste dans le Nil par une des embouchures du *canal*, lorsque le fleuve étoit diminué.

Pline a aussi regardé le lac de Mœris comme un véritable *canal* (*Naturalis Historia, lib. xxxvi. cap. 12.*) : *Mœridis lacus, hoc est fossa grandis* ; mais il en parle comme s'il n'avoit plus existé de son tems : *Ubi fuit Mœridis lacus*. Il ajoute qu'il avoit deux cent cinquante milles de tour, ou, selon Mutien, quatre cent cinquante milles. (*Plin. v. 9.*)

Selon Pomponius-Méla, dont le texte paroît vicieux en cet endroit ; le lac n'a que vingt milles de circuit ; mais Vossius & Gronovius, dans leurs éditions de Méla, marquent cinq cens milles.

Aussi les modernes ont-ils disserté beaucoup sur l'étendue & la position de ce lac fameux ; car, malgré les observations des voyageurs, jointes aux témoignages des anciens, ces deux points ont encore été mis en question de nos jours. D'Anville, qui a éclairci tant de points obscurs dans la géographie ancienne, a publié de savans mémoires sur l'Égypte, où il discute la question du lac de Mœris avec la sagacité qui lui est ordinaire. Il examine d'abord si ce qu'on rapporte de ce lac pourroit convenir au lac de Feium, & il prouve d'une manière convaincante que ce n'est pas la même chose, pag. 150 & suiv. Il paroît constant, par le témoignage des anciens, que le lac de Mœris avoit été creusé pour recevoir dans les crûes du Nil une quantité d'eau très-considérable, réservée pour arroser les terres après l'inondation. Or Granger, qui avoit séjourné dans le Feium, observe que les terres voisines du lac sont trop élevées, pour que le lac puisse y répandre ses eaux après le tems de l'inondation.

Anciuités, Tome I.

Il est donc clair que le lac de Feium & le lac de Mœris sont deux choses différentes. Mais si le lac de Feium n'est pas le Mœris, comment le retrouver, ajoute d'Anville. Après avoir prouvé, par le passage de Pline déjà cité, que le Mœris étoit un véritable *canal*, il conclut (*p. 150.*) de l'expression du même auteur, *ubi fuit*, que ce lac, ouvrage de l'industrie & non de la nature, avoit déjà éprouvé, par un laps de tems considérable, une dégradation capable de le faire méconnoître. Le P. Sicard, qui parcourut l'Égypte avec tant d'intelligence, pensa que le lac de Mœris étoit le même que le lac nommé *Bathen* par les habitans du pays ; & il le marque ainsi dans sa belle carte de l'Égypte ancienne, qui fut dressée en 1722, & présentée au roi. D'Anville cite aussi le P. Sicard, & reconnoît le Mœris dans le lac *Bathen* (*p. 154.*). Ce lac s'étend en longueur au couchant du Nil, & parallèlement à son cours : son étendue, qui est nord & sud, répond précisément, dit-il, à celle qu'Hérodote donne au Mœris. De plus, la longueur que Diodore attribue au *canal* par lequel le Mœris reçoit les eaux du Nil, se rapporte très-bien au *canal* du lac *Bathen* : aussi d'Anville, dans sa géographie ancienne, place un *canal* de 45 milles toises le long du Nil, avec cette note : *Mœris Herodoto & Diodoro*, entre 28°. 25' & 29° 15' de latitude ; mais à 25 milles de ce *canal*, il met un lac, *Mœris lacus Straboni & Ptolemæo*.

Il ne s'agit plus que d'appliquer au Bathen les mesures que les anciens donnent au Mœris, en les réduisant ou les évaluant ; & c'est une des opérations de d'Anville. Cette lagune, selon lui, paroît terminée au-dessous d'Ahéas ; l'émanation de la lagune n'est qu'un *canal* ordinaire, qui change de direction pour se rendre à une coupure tirée du Bahar-Jusef, & pour continuer encore à quelque distance du Nil jusques sous les pyramides. Il paroît par une carte, que le Bathen revient à environ 900 stades de la mesure ordinaire égyptienne. Pour retrouver les 3600 stades d'Hérodote & de Diodore, il ne faut, dit d'Anville, que multiplier par 4 les 900 stades de longueur ; d'où il juge que ce qui est appelé par méprise *περιμετρον* dans Hérodote & dans Diodore, est une mesure de surface. Il n'en seroit pas moins vrai que ce réservoir seroit encore l'ouvrage le plus considérable de l'ancienne Égypte. D'Anville ne doute point que les 450 milles de Mutien cité par Pline, ne soient tirés du compte de 3600 stades, à raison de 8 stades pour un mille. Les 500 mille de Méla ne font qu'un compte rond, plus vague que celui de 450 ; & les 250 que l'on trouve dans Pline, ainsi que les 450 de Mutien, peuvent dériver d'un compte également vague.

D'Anville rapporte aussi la description que Strabon & Ptolémée donnent du Mœris, & qu'il a fait voir d'avance n'être pas la véritable. Il conclut que tout ce qu'on lit dans les anciens ne

convient pas également bien à ce qu'il appelle le véritable Mœris. Son usage étoit de recevoir les eaux du Nil dans les crûes ; le canal nommé Bathen, pourroit bien avoir rempli une partie de cet objet ; cependant toutes les difficultés ne seroient pas encore levées. Mais à quelque distance du Bathen, il y avoit un autre canal nommé Bahar-Jufef, mer ou lac de Joseph, qui étoit plus long, parallèle au premier, & au cours du Nil, qui peut donner lieu à cette discussion, avant que de prononcer lequel des deux est le véritable lac de Mœris.

CANAL DE JOSEPH. Gibert a examiné la même question, & il croit trouver dans le Bahar-Jufef, tous les rapports nécessaires avec le lac de Mœris, décrit par les anciens. (*Mém. de l'Acad. des Inscrip. t. 28. p. 231.*) Son cours est de 80 milles parallèlement au Nil. Il entre dans le Feïum, & il a encore 20 milles jusqu'au lac de Kern, auquel il se termine. M. le Blond trouve en effet qu'ayant besoin d'une grande étendue pour les dimensions & les mesures d'Hérodote & d'autres auteurs, celle qu'on trouve dans le Bahar-Jufef est plus satisfaisante que celle du Bathen ; mais l'autorité du P. Sicard & de Anville, paroissent devoir suffire pour nous décider en faveur du Bathen. Ce canal de Joseph, dont il est parlé dans Pococke, avoit 300 pieds de large, & il étoit bordé par des chaussées de 40 pieds. Saïd-ebn-Batrik & les auteurs arabes attribuent ce canal au patriarcat de Joseph ; d'autres à quelque gouverneur de l'Egypte, qui aura porté le même nom.

CANAUX DE LA BASSE-ÉGYPTÉ. Dans la ville d'Alexandrie, bâtie par Alexandre-le-Grand, & dont on voit encore les restes, il y avoit deux canaux navigables creusés de mains d'hommes. Le premier, tiré du port nommé *Kibotos*, traversoit Alexandrie, pour se rendre dans le lac Maréotide ; l'autre, nommé *Fossa-Canopica*, & qu'il ne faut pas confondre avec le lit du Nil, qui tiroit son nom de la ville de Canope. STRABON, pag. 795, ne nous apprend point si ces canaux avoient été creusés avant la fondation de la ville d'Alexandrie ; ou si Alexandre, pour rendre sa nouvelle ville plus florissante & plus commerçante, avoit ordonné cet ouvrage. Ce qu'il y a de plus certain, est que cette ville en devoit retirer de grands avantages. Le voisinage de la mer, du lac Maréotide & du Nil, les deux canaux dont l'un traversoit la ville pour se rendre par le lac Maréotide dans l'autre qui en étoit voisin, concouroient à la grandeur de son commerce, & lui ont acquis le titre de chef des cités que lui donne Ammien-Marcellin.

CANAL DE LA MER-ROUGE. Si l'on employoit tant de ressources pour le commerce & l'utilité d'une seule ville, il est aisé de penser que les Egyptiens formèrent le projet de réunir les deux mers. Ils étoient capables des plus grands

travaux, comme le prouve la construction des pyramides, & exercés à remuer la terre, comme il paroît par les canaux d'Egypte : ils dûrent donc penser à joindre la Méditerranée à la Mer-Rouge. Ils étoient d'ailleurs trop clair-voyans sur leurs intérêts, pour avoir négligé un moyen dont ils devoient retirer tant de profit. Aussi fit-on en différens tems plusieurs efforts pour exécuter ce grand dessein.

Jos. Scaliger en parle ainsi dans son discours de la jonction des mers, du dessèchement des marais & de la réparation des rivières, à la suite du Livre intitulé : *Jos. Justi Scaligeri Julii Casaris à Burden filii opuscula ante hac non edita, (Parisii 1610, in-4^o. p. 541.)* « Un isthmos » ou détroit de terre, large de 32 lieues, ou » 125 milles, sépare la mer d'Egypte d'avec » l'Arabique, depuis la ville de Damiette, située » sur la frontière d'Egypte, jusques au Suès, port » de la mer-rouge ; ce détroit coupé, toute » l'Afrique seroit une île, là où aujourd'hui » elle est péninsule, liée avec l'Asie par ce dé- » troit ; mais cela est plus aisé en théorie » qu'en pratique ; car ce détroit est dans le dé- » fert d'Egypte, tout couvert de sable, volant » tantôt plus, tantôt moins, selon les vents qui » l'entassent & le remuent. Et posez le cas que » la tranchée se pût tirer d'une mer à l'autre, » malgré tous les sables, si est-ce que la fosse » étant faite, en peu de tems elle seroit comblée » de sable ; l'entreprise donc en est vaine, & le » premier moyen n'a point lieu pour l'accident, » à savoir à cause des sables. Ce que considé- » rant un des plus anciens rois d'Egypte, nommé » Sésostris, lorsqu'il fut conseillé de joindre les » deux mers, il se déporta du premier moyen, » & eut recours au second, le pratiquant à l'en- » droit où le Nil n'est distant de la mer Arabique » que de 62 milles, revenant à 16 lieues com- » munes. Aristotélès, en la fin du premier Livre » des Météores, après lui Strabon, puis Plin., » disent que ce fut Sésostris comme nous avons » dit. Hérodote, plus ancien auteur, le nomme » Psammitichus, qui régna long-temps après » Sésostris. Soit Sésostris ou Psammitichus, il ne » fit qu'entamer la besogne, & ne la pour- » suivit point : comme long-temps après le grand » Darius, fils d'Hydaspes, roi d'Asie & d'Egypte, » poursuivant l'œuvre abandonnée par Psammi- » tichus, n'en vint pas à bout. »

En effet, suivant Hérodote, (*l. 11.*) il y avoit dans la plaine d'Egypte un canal tiré du Nil au-dessus de la ville de Bubaste, & au-dessous d'une montagne qui alloit du côté de Memphis. Ce canal s'étendoit fort loin d'occident en orient, ensuite il rabattoit au midi & se rendoit dans la Mer-rouge. Nécus, Nécus, ou Néchas, fils de Psammitichus, qui régnoit 616 ans avant Jésus-Christ, avoit le premier entrepris cet ouvrage, dans lequel périrent 120,000 mille hommes,

& il l'avoit abandonné-sur la réponse d'un oracle; mais Darius, fils d'Hyftafpe, roi de Perse, 521 ans avant Jésus-Christ, l'avoit achevé; il étoit de quatre journées de navigation, & deux galères pouvoient y passer de front.

Diodore attribue aussi à Nécus l'entreprise du canal; (l. 1.) mais il ajoute qu'il communiquoit à l'embouchure Pélusienne, c'est-à-dire, à la branche la plus orientale du Nil; que Darius le laissa imparfait, parce que des ingénieurs lui représentèrent que la mer-rouge étant plus haute que l'Égypte, elle l'inonderoit; & selon cet auteur, l'ouvrage ne fut achevé que par Ptolémée-Philadelphie (280 ans avant Jésus-Christ). Il dit que ce fut pour cette raison que ce canal fut appelé canal ou rivière de Ptolémée, & que ce prince avoit fait bâtir à son embouchure dans la mer-rouge, une ville qu'il nomma Arfinoé, du nom d'une sœur qu'il aimoit, & que l'on pouvoit ouvrir ou fermer le canal, selon que cela étoit nécessaire pour la navigation.

Strabon, en s'accordant pour le reste avec Hérodote & Diodore, diffère cependant du premier, en ce qu'il fait commencer au bourg de Phacusa le canal qu'Hérodote fait partir de Bubaste: Strabon dit qu'il avoit 100 coudées de largeur, & que sa profondeur suffisoit pour de grands vaisseaux (Strabon, l. XVII. p. 805.).

Pline, en parlant de ce canal qui devoit joindre les deux mers, dit qu'il fut commencé par Sésostris ou Séfac, qui régnoit en Égypte 970 ans avant Jésus-Christ, près de Bubaste (l. VI. c. 29. 33.); il devoit, selon lui, entrer dans la Mer-rouge, *ad Daneum portum*. Il dit ensuite que Darius y travailla après Sésostris, de même que Ptolémée II après Darius, & il ajoute que ce dernier fit conduire ce canal jusqu'aux fontaines-amères; mais qu'il cessa d'y faire travailler, ayant reconnu que la Mer-rouge étoit plus haute de trois coudées que le sol de l'Égypte. Aristote dit de même, qu'un roi d'Égypte avoit essayé de tirer un canal de la Mer-rouge au Nil, lequel auroit été d'une grande utilité (*Météor. l. I. c. 14.*); que Sésostris passoit pour le premier qui l'eût tenté; & que la Mer-rouge étant plus haute que l'Égypte, c'étoit la raison pour laquelle Sésostris & Darius avoient abandonné cet ouvrage.

Que le canal ait été conduit jusqu'à la Mer-rouge, c'est ce dont l'autorité de Strabon (l. I & XVII) ne nous permet pas de douter; cet auteur même seroit croire que l'ouvrage avoit été achevé avant Sésostris. Quelques-uns ont cru que Ménélas, après la ruine de Troie, étoit entré dans l'Éthiopie, en traversant un canal creusé dans l'isthme qui sépare la mer Méditerranée de la Mer-rouge; mais quel que soit le prince qui ait conduit l'ouvrage à sa fin, il est bien sûr qu'il a été terminé. Strabon, en parlant du canal qui commençoit, selon lui, à Phacusa, ajoute qu'il

se terminoit au golfe Arabique. De plus, du temps de Strabon, les marchands d'Alexandrie trouvoient une issue du Nil dans le golfe Arabique, pour aller de-là dans l'Inde (Strab. pag. 804 & 805.). Quand il raconte l'expédition que fit dans l'Arabie Ælius Gallus, le premier gouverneur de l'Égypte pour les Romains, il dit qu'il fit construire des vaisseaux à Cléopâtris, proche d'un ancien canal dérivé du Nil. Or, cette ville de Cléopâtris est la même qu'Arfinoé: Si donc ce canal avoit été conduit jusqu'à Arfinoé, il devoit se rendre nécessairement dans la Mer-rouge. Il n'y a de difficulté que sur le point où commençoit l'ouverture de ce canal; les uns l'ont mise à l'embouchure Pélusienne; les autres à Phacusa ou à Bubaste. Il est constant, suivant M. l'abbé Brotier, qu'il ne parloit pas de Péluse, mais du canal Pélusien à la hauteur de Phacusa, comme le P. Sicard l'a reconnu sur les lieux. C'est d'après lui que d'Anville a très-bien marqué le commencement & le cours de ce canal dans sa carte d'Égypte.

Ceux qui sont cités pour avoir mis la main à ce grand ouvrage, sont Sésostris, Psammiticus, Necus & Darius. Mais soit que Ptolémée-Philadelphie, étant venu le dernier, ait effacé la gloire de ses prédécesseurs, soit en effet qu'il y ait plus travaillé qu'aucun autre, c'est lui principalement qui passe pour être l'auteur du canal de la Mer-rouge.

Un des obstacles que l'on trouvoit à la jonction des deux mers, étoit la crainte que l'eau de la mer une fois mêlée avec celle du Nil, qui étoit la seule en usage pour la boisson, ne vint à la corrompre (Pline VI. 29.). Quant à l'inondation qui pouvoit être causée par la hauteur de la Mer-rouge, Strabon assure qu'elle ne pouvoit avoir lieu (l. XVII.), & que cette crainte étoit chimérique, parce que la Mer-rouge n'étoit point élevée au-dessus de l'Égypte, comme on le prétendoit. Quelques physiciens modernes ont même voulu le prouver par des arguments physiques. Tel est le P. Fournier (dans son *Hydrographie*, 1643. pag. 775.), qui observe que les eaux de toutes les mers qui communiquent entr'elles sont de niveau; & Riccioli (dans son *Almageste*, l. I. pag. 728.). Archimède l'avoit déjà prouvé; & cela seroit vrai sans exception, si d'ailleurs la nature des eaux étoit la même, & si les vents, les courans & les marées n'y apportoient pas une différence. Erastothène nioit que l'on pût comprendre les mers dans la proposition générale d'Archimède, sur le niveau de toutes les eaux du globe, & il soutenoit que les eaux du golfe de Corinthe avoient plus d'élévation que celles du port de Cenchrée à l'opposite. On a cru que vers l'isthme de Panama, il y avoit une grande différence de niveau entre la mer Pacifique & le golfe du Mexique, & l'on voit dans le détroit de Gibraltar des courans perpétuels qui annon-

cent le défaut d'équilibre & de niveau ; ainsi la Mer-rouge pourroit être plus élevée que la Méditerranée, par la force des vents généraux de la mer des Indes, & du vent d'est qui, soufflant toujours dans la Zone-Torride, pousse les eaux d'orient en occident, & peut les soutenir au fond d'un golfe aussi long, dont l'issue est aussi étroite. D'ailleurs la Mer-rouge s'élève quelquefois subitement à des hauteurs extraordinaires. Ce fut apparemment pour prévenir cet accident, que Ptolémée-Philadelphé fit construire des espèces de digues, par le moyen desquelles il empêchoit les eaux de se porter avec trop d'impétuosité dans le canal ; mais il eût été facile d'ouvrir le canal de manière à ne courir aucun risque. Au reste, il paroît prouvé que le canal avoit été ouvert & conduit jusqu'à la Mer-rouge : pourquoi donc parmi le grand nombre des auteurs qui ont parlé des travaux entrepris pour le canal de Ptolémée & de la conformation de cet ouvrage, ne s'en trouve-t-il aucun qui marque si l'exécution de ce projet eut le succès que l'on en attendoit. & si réellement il en résulta un avantage considérable pour le commerce ? Voici la manière dont M. le Blond explique ce silence.

Tous les auteurs anciens qui ont parlé du canal des rois & de celui de Trajan, ne les ayant pas vus eux-mêmes, n'ont point expliqué la manière dont ils avoient été construits : si les navires qui y naviguoient avoient pu passer dans la Mer-rouge, & de cette mer entrer dans les canaux pour venir à Babylone & à Phacusa ; si de ces deux endroits ils avoient pu pareillement passer dans le bras droit du Nil, c'est-à-dire, dans la branche de ce fleuve qui est nommée Bubastique, ou Péluviaque par les auteurs latins, pour descendre dans la Méditerranée. On peut avoir eu cet objet en vue, en faisant construire ces canaux ; & c'eût été en effet le moyen de faire de l'Egypte le centre d'un commerce réciproque entre les Indes, l'Afrique & l'Europe, de toutes les productions de ces pays. Mais il s'en faut bien que le succès ait répondu à la haute idée qu'on avoit eue de cette entreprise. Si les deux *canaux* ont été effectivement construits & achevés, comme il y a lieu de le croire d'après ce que les anciens en ont dit, il ne paroît pas que la navigation y ait été jamais bien établie. Sans doute que plusieurs causes imprévues l'ont rendue, si-non impraticable, au moins assez difficile pour avoir formé des obstacles à l'importation & à l'exportation des marchandises étrangères par cette voie. Puisque les auteurs ne font aucune mention de la réussite ni des avantages que l'Egypte en auroit retirés, on peut inférer de leur silence sur une matière aussi importante, que ce canal ne fut pas entretenu avec assez de soin, & qu'il déperit avant que le commerce eût pris son cours de ce côté-là. La longueur de ce canal étoit de mille stades, qui font 75 milles toises, suivant d'Anville, 114 suivant

d'autres, qui employent des stades égyptiens ; la largeur, suivant Strabon, étoit de cent coudées, qui font 171 pieds de France. Quant à la profondeur, Strabon ne dit pas de combien elle étoit, mais seulement qu'elle étoit suffisante pour des navires *μεγιστοφροσι*. Mais cette expression répond à celle dont nous nous servons, en disant un navire de grand port. C'est comme si l'on disoit un navire qui est d'une grande capacité, & qui peut porter une très-grande quantité de marchandises de grand volume & de grand poids. Ainsi cette indication ne présente que des idées vagues, & qui ont trompé ceux qui ont voulu s'en servir pour conjecturer la profondeur du canal ; tandis que Pline la désigne expressément, en disant que Ptolémée fit faire un canal de cent pieds de largeur & de quarante pieds de profondeur : *Ptolemæus duxit fossam latitudinæ pcaum centum, altitudine xl.* (Pline vi. 29.). Dans la relation que l'amiral portugais, Jean de Castro, a donnée de son voyage à la Mer-rouge, en 1540, on lit que ce canal avoit été commencé à la profondeur de trente pieds. Il n'est pas aisé d'estimer quelle étoit la pente du canal, depuis son commencement jusqu'à son débouché à la mer. Il passoit par des lieux hauts & bas, & par des marais d'eau salée où sa profondeur devoit être inégale, mais toujours assez grande pour des navires qui tiroient dix à douze pieds d'eau ; sa pente, dans tout son cours, devoit être aussi proportionnée à sa longueur, qui étoit de mille stades ou trente lieues. Il falloit encore que la hauteur de son embouchure fût proportionnée à celle des eaux de la mer, dans le tems des hautes marées, à l'endroit où le canal aboutissoit. Il étoit trop large pour déboucher par toute sa largeur de 150 pieds, & il y a tout lieu de croire qu'il avoit été rétréci à son extrémité, & dirigé de façon qu'en cet endroit les eaux de la Mer-rouge n'étoient jamais plus hautes que celles du canal, afin que quand les uns & les autres se trouvoient à-peu-près à la même hauteur, les navires pussent passer du canal dans la mer, & de la mer dans le canal.

Suivant Strabon, après que Ptolémée eut fait achever le canal dont le commencement étoit à Phacusa, les rois ses successeurs le faisoient ouvrir & fermer à volonté : on le débouchoit lorsqu'il vouloit aller sur la mer, & qu'il pouvoit le faire sans danger. Ces opérations d'ouvrir & de fermer le canal, ne pouvoient guères se faire autrement que par des digues qu'on abattoit & qu'on refermoit ensuite, l'une au bord du bras du fleuve d'où l'eau tomboit dans le canal, & l'autre à sa sortie dans la Mer-rouge, pour empêcher l'eau de la mer d'y entrer dans le tems des grandes marées, car il devoit alors y avoir un reflux dans le canal. Strabon le fait assez entendre en employant le nom d'Euripe, puisqu'il dit qu'on bouchoit l'Euripe, au lieu de dire qu'on bouchoit le canal.

Le mot *Euripe* est un terme par lequel on a entendu quelquefois le flux de deux courans d'eau oppoſés, qui, venant à fondre directement l'un contre l'autre, produisent par la violence de leur choc des remous & des tourbillons plus ou moins grands, avec des espèces de gouffres dans le centre. Au reste, les interprètes ne s'accordent pas sur l'explication de cet *Euripe* ou de ce diaphragme de Strabon; il y en a qui croyent que c'étoient des portes d'écluses, ou des pertuis, tels qu'on en voit beaucoup actuellement. (*Palmerius exercit. ad Aut. Græc. p. 355.*) Cet auteur pense même que c'est pour cela que Darius ne put terminer cette entreprise, dans un tems où l'on n'avoit pas imaginé ces moyens d'arrêter les eaux. Si cet *Euripe* étoit une digue ou un batar-d'eau, il devoit interrompre la navigation du canal dans certaines saisons. Elle fut encore bien plus interrompue lorsque les premiers rois d'Egypte tinrent ce canal fermé; & il semble même que dès ce tems il n'a plus guères servi à l'usage du commerce pour lequel on l'avoit construit. On s'en tint apparemment à celui qui se faisoit auparavant des marchandises de l'Inde & de l'Arabie par le port de Bérénice & par le port *Blanc*, d'où elles étoient portées par terre à Coptos, & descendoient ensuite par le Nil à Memphis, & de cette ville dans la Méditerranée. Les négocians qui faisoient ce commerce, & qui étoient établis dans ces ports, ne pouvoient pas transporter leur domicile dans le fond du golfe, où d'ailleurs la mer est orageuse. Quand une fois un grand commerce a pris son cours & s'est fait pendant long-tems par une voie, il n'est guères possible de le faire changer tout d'un coup: ce ne peut être que l'ouvrage du tems; & en attendant il ne faut pas moins entretenir un canal avec soin & à grands frais.

Peut-être aussi que ces vues de politique éloignèrent le commerce du canal. Les rois d'Egypte furent souvent en guerre avec les rois de Syrie & avec les Arabes; le canal étoit une forte barrière qui empêchoit les ennemis venant par l'isthme de Suès, de pénétrer dans l'intérieur de l'Egypte. C'est peut-être ce qu'on doit entendre lorsque Diodore de Sicile l'appelle diaphragme, *transversarium numimentum*. En effet, un retranchement aussi large & aussi profond étoit inattaquable, pour peu qu'il fût défendu. On pouvoit bien tenter, lorsqu'il étoit plein d'eau, de le passer avec des bateaux & des radeaux; mais quand il étoit à sec, indépendamment de la difficulté qu'il y avoit à y descendre d'un côté & à monter de l'autre, les assaillans devoient être arrêtés par la crainte d'être noyés, sachant qu'on pouvoit le remplir d'eau quand on vouloit: cela suffisoit pour faire perdre aux ennemis l'envie de tenter une pareille entreprise.

Quoi qu'il en soit, il paroît que le défaut de commerce sur le canal, son excessive largeur & sa grande profondeur, jointes au peu de tems

qu'il étoit navigable dans chaque année, l'abondance des sables qu'il falloit enlever, & les grandes dépenses qu'exigeoient son entretien, contribuèrent également à sa destruction: elle sera arrivée successivement & par parties durant l'espace de 350 ans, qui se sont écoulés depuis la fin du règne de Ptolémée-Philadelphie, jusqu'au milieu du règne de Trajan.

LE CANAL DE TRAJAN OU D'HADRIEN, fut fait à l'exemple du canal des rois, ou peut-être étoit-ce le même canal que Trajan ou Hadrien fit nettoyer ou rétablir. Le géographe Ptolémée vivoit du tems de Trajan, qui monta sur le trône l'an 98, & d'Hadrien, qui commença de régner l'an 117; c'est le seul auteur ancien qui parle de ce canal: (*Geogr. l. 4. c. 5.*) il l'appelle fleuve de Trajan *Τραιωνῶν ποταμῶς*. Il ne fait point mention du canal des rois, qui, sans doute, n'existoit plus, au moins dans une grande partie de sa longueur. M. Oberlin observe (*p. 44.*) qu'on pourroit aussi attribuer cet ouvrage à Hadrien, qui séjourna en Egypte; car les Arabes appellent encore canal d'Hadrien, celui qui est auprès du Caire, & qui reçoit les eaux du Nil dans le tems des inondations. On ne voit pas de quelle largeur ni de quelle profondeur étoit le canal de Trajan: M. le Blond présume que pour le préserver des inconvéniens de l'autre canal, on le fit moins large & moins profond, afin de le faire servir seulement à la navigation des petits bâtimens propres au transport des marchandises & des denrées. En effet, au-lieu de le faire aboutir à Arsinoé, où la mer étoit fort haute dans les grandes marées, on le conduisit à Héroopolis, où la mer ne devoit pas monter plus haut qu'elle ne monte présentement au port de Suès: or, ce port n'est point abordable aux grands navires, puisque l'eau n'y monte qu'à cinq pieds dans les marées ordinaires. En faisant dériver le nouveau canal du fleuve du Nil, au-dessus du Delta, proche Babylone, qui étoit à 25 lieues au-dessus de Phacusa, on lui procuroit des avantages qui manquoient à celui des rois; au moyen d'une digue établie sur la rive du Nil avec des ouvertures proportionnées à la quantité d'eau nécessaire pour la navigation, on pouvoit le rendre navigable en tout tems, sans causer aux eaux du fleuve, dans son lit ordinaire ni dans ses branches, une diminution nuisible aux habitans de la basse Egypte. On profita, pour le conduire à Héroopolis, d'une partie du canal des Rois, en l'y faisant descendre à 18 ou 19 lieues en ligne directe au-dessous de Babylone, & environ à 16 d'Héroopolis, dans les marais salés par lesquels cet ancien canal passoit. On le nettoya des sables qui l'avoient comblé dans tout le reste de sa longueur jusques vers le débouché qu'il avoit en proche d'Arsinoé, d'où il fut conduit jusqu'à Héroopolis.

Ptolémée, qui le fait aboutir à cette ville d'Héroopolis, dit qu'elle étoit près d'Arsinoé; &

Strabon , parlant de la même ville d'Arfinoé où aboutissoit le canal des Rois , la met pareillement auprès d'Héroopolis. La situation de ces deux villes n'a été fixée de cette manière , par ces deux auteurs , que sur ce qui leur en avoit été rapporté par des gens bien instruits ; ils avoient appris ces circonstances dans des voyages qu'ils avoient faits en Egypte , sans s'arrêter à visiter eux-mêmes les deux canaux & à en suivre le cours , pour en prendre les dimensions & marquer les lieux par où ils passaient ; mais ce qu'ils ont dit de la position des deux villes & des canaux qui y aboutissoient , a fait trouver à des auteurs modernes , des difficultés pour les concilier sur ce point. En effet , en mettant , comme ils le font , l'extrémité du canal des Rois à Arfinoé , & celle du canal de Trajan à Héroopolis , qui étoit située au-dessus d'Arfinoé , il falloit que le canal de Trajan traversât celui des Rois pour aller à Héroopolis , ce qui n'étoit pas praticable. Pour lever la difficulté , quelques-uns ont jugé que quand Trajan fit construire son canal , celui des Rois pouvoit bien avoir été dégradé , rempli de sable , & qu'en ce cas , rien n'auroit empêché de le faire traverser par le nouveau canal. Il paroît à M. le Blond que cette explication peut être admise. D'autres ont supposé qu'au tems de Trajan , des deux villes d'Héroopolis & d'Arfinoé , il s'en étoit formé une seule , à laquelle les uns donnoient le nom d'Arfinoé , & les autres celui d'Héroopolis , & que cette ville est aujourd'hui Suès. Mais si l'on en croit d'Anville , Ptolémée s'est trompé en faisant aboutir le canal de Trajan à cette Héroopolis , qu'il place au fond du golfe arabique. D'Anville a reculé cette ville d'Héroopolis plus au nord , d'après les conjectures tirées de Joseph & de l'itinéraire d'Antonin , dans un lieu appelé Pithom , duquel il est fait mention dans l'écriture , près des lacs amers , 36 milles au nord de la mer-rouge & d'Arfinoé , ou Cléopatriis , à 40 milles de Babylone en droite ligne , & à 25 milles au midi de Phacusa. En faisant ainsi descendre le canal de Trajan , il le fait entrer dans le canal des Rois , de sorte que dès cet endroit les deux canaux n'en forment plus qu'un , qui va ensuite tomber dans la Mer-rouge. M. Oberlin propose ses objections contre les motifs de ce déplacement , après quoi il rapporte les deux opinions à-peu-près en ces termes : « Ceux qui admettent trois canaux , distinguent d'abord celui de Darius , tiré des montagnes de Memphis , 7 à 8 milles au-dessus de Babylone jusqu'à Patumos , & de-là vers le midi , jusqu'à la Mer-rouge ; il ne se trouve représenté dans aucun Auteur , quoiqu'il soit fort-bien décrit par Hérodote ; on l'a confondu avec celui de Ptolémée & de Trajan , quoiqu'il en paroisse fort différent ; les montagnes dont ce canal devoit suivre la chaîne , se voyent très-bien dans la carte de Pocock & dans celle de d'Anville : les

quatre journées de chemin qu'Hérodote donne à ce canal , occupent environ un degré & demi sur la carte , ou 85 milles toises. »

Le second canal est celui de Ptolémée , qui alloit de Phacusa aux fontaines amères , & qu'on prend pour le lac Sheil , & de-là à la Mer-rouge vers Suès ou Arfinoé. Ce canal paroît avoir été comblé vers la fin du règne des Ptolémées , voilà pourquoi Cléopâtre songeoit à faire transporter ses vaisseaux par terre , au travers de l'isthme. (*Plut. in Anton. Dio Cass. l. 51.*) Ce canal est représenté sous le nom des Ptolémées par Ortélius , Cluvier , Cellarius , Koehler , &c.

Le troisième canal est celui de Trajan ou d'Hadrien , qui alloit de Babylone ou du Caire par Héroopolis , jusqu'à la Mer-rouge ; il est difficile de savoir s'il alloit directement au levant , ou si c'étoit un rétablissement du canal de Darius ou celui de Ptolémée ; les auteurs cités plus haut croyent qu'il alloit droit à la Mer-rouge : la carte de Pocock présente en effet une chaîne de montagnes dans cette direction ; mais il est plus facile de croire que c'étoit l'ancien canal. (*M. Oberlin , p. 46.*)

Mais au-lieu de mettre Héroopolis sur la mer-rouge , d'Anville , qui la déplace , croit que Darius fit creuser le canal qui va aujourd'hui du Nil par Babylone , vers Pharbaethum ou Belbeis , & qu'on appelle Khalitz-Abu-Meneggi , & qu'il le porta sinon à la Mer-rouge , du moins jusqu'à Patumos ou Héroopolis , & aux lacs amers. Ptolémée tira ensuite une autre branche un peu plus bas vers Phacusa , qui amena les eaux du Nil dans le canal de Darius , jusqu'à Héroopolis , & de-là jusqu'à Arfinoé sur la Mer-rouge. M. Oberlin n'entend pas de décider entre ces deux avis ; nous imiterons son exemple. On voit ce canal de 80 milles de long , sur la carte d'Egypte ancienne , dans la Géographie ancienne de d'Anville. V. Huet , dans son *Commentaire sur la navigation de Salomon , c. 1. art. 6. l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1702. Le septième tome des Lettres Edifiantes , où se trouve une Lettre du P. Sicart , du 2 Juin 1723. Rollin , Hist. anc. t. 1. M. l'Abbé Brottier , dans sa nouvelle édition de Tacite , t. v. pag. 221. & 424. L'Hist. générale des Voyages , tome 11. in-12. M. Oberlin , pag. 39. & suiv.*

A peine reste-t-il actuellement des vestiges de cette ancienne communication des deux mers ; & le commerce de l'Égypte à la Mer-rouge ne se fait plus que par terre. Cependant Omar ayant conquis la Perse , la Syrie , l'Égypte vers l'an 640 , & voulant envoyer des bleds d'Égypte à Médine , où il y avoit une famine , son général Amri fit tirer un canal depuis le Nil jusqu'à la Mer-rouge , au port de Colzume , ou *Clyfma* des anciens (*Elmacin , Hist. des Sarrazins , l. I , c. 3.*). Il semble qu'on en voit des vestiges dans Pococke , qui

représente un canal dans la vallée Derb-Towerick, entre les monts Attaka & Gewobée. D'Anville appelle ce vallon Tiheh, & les montagnes Eutaca & Kuaib : les auteurs anglois de l'histoire universelle pensent que ce fut l'ancien canal d'Hadrien, que Amri fit réparer (Le Beau, *hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 491). La communication de la Mer méditerranée avec la Mer rouge a été encore projetée par les Turcs : « De même en prit, dit Scaliger, p. 542, au Grand-Turc, qui ayant subjugué l'Égypte, tué Tomonbaie, dernier Souverain d'Égypte, avoit eu fantaisie de poursuivre cette entreprise. Mesmes Sultan, fils d'Amurat, aujourd'hui régnant, est après pour l'examiner, comme l'on dit : nous verrons ce qu'il fera. Il n'y a rien qui l'excuse de la poursuivre, s'il l'a entrepris, vû sa puissance & ses moyens : s'il le fait, comme il le peut, il n'y a doute qu'il ne se rende maître des Indes, chasse les Portugais de leur commerce, & les rois Mahométans & Idolâtres de leurs royaumes ». D'Anville, dans ses mémoires sur l'Égypte, dit que l'Ambassadeur Turc lui avoit assuré qu'on y songeoit encore ; & Haly-Bey, qui, dans ses dernières années, s'étoit emparé de l'Égypte, avoit le même dessein : rien ne seroit en effet plus digne d'exciter l'émulation du prince & de ses sujets, que d'ouvrir à toute l'Europe un passage si court & si commode vers les Indes, & de réunir par le commerce des pays aussi étrangers les uns aux autres que l'Arabie & l'Italie, quoique très-voisins, eu égard à leur situation. M. Tacon de Bacon, d'Oyonnax en Bugey, qui avoit toute la confiance d'Haly-Bey, pouvoit bien avoir contribué à lui inspirer cette émulation. M. le Baron de Tott avoit fait aussi un travail à ce sujet par ordre du dernier Sultan.

CANAL DE LA HAUTE ÉGYPTE. Outre les canaux dont on a parlé, il y en avoit encore plusieurs autres en Égypte, que la sécheresse du terrain & la commodité des transports avoient fait creuser par ce peuple industrieux. Un des plus considérables est le Lycus, ou le canal d'Abouhomar dans la haute Égypte : ce canal avoit vingt-cinq à trente pas de large. Il conserve encore des marques d'une grande antiquité. Strabon en fait mention dans sa Géographie (l. XVII, p. 803). On trouve de l'eau dans plusieurs endroits de son lit pendant toute l'année. Ce canal sort du Nil au Nord de *Diospolis parva*, maintenant Hou, baigne les murs de l'ancienne *Abydus*, aujourd'hui *Araba*, passe auprès de *Lycopolis*, aujourd'hui Siouth, & aboutit au bassin du Sultan, près de Manselouth. Ce canal, comme l'on voit, finissoit vers l'endroit où commençoit le célèbre canal de Joseph : le P. Sicard en a très-bien reconnu le cours ; mais M. l'Abbé Brottier le croit déplacé dans la carte de M. d'Anville.

CANAL DE LA CHERSONÈSE. Seleucus Nicanor avoit formé le projet de joindre la mer Caspienne avec la Mer-noire, lorsqu'il fut assassiné par

Ptolémée Ceraunus (Plin. VI. 12.). Sélim II, empereur des Turcs, eut la même idée, & voulut joindre l'Araxe avec quelque fleuve de la Colchide ; mais on ne fait rien de positif sur l'entreprise de Ptolémée : ainsi nous nous bornerons pour la Mer-noire au canal de la Chersonèse Taurique, au rapport de Lucien. (Toxar). Cela rendit ces peuples commerçans ; ils faisoient presque tout le commerce de la Mer-noire ; & quoique du temps de Pline la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, ne fût pas trop connue du côté du nord (l. II, c. 67.), & que l'on ignorât si les Palus-Méotides, ou la mer d'Azof étoient un golfe de la Mer-noire, ces Palus ne laissèrent pas de fournir par la suite aux Chersonites une branche de commerce importante avec les Indes. Les marchandises leur venoient d'Asfracan (suivant M. Huet, *Comm. & Navig. des Anc.*) par des caravannes ; elles y étoient apportées par la mer Caspienne, qui les recevoit des Indes par le fleuve Oxus : quoique les Tartares ne consommassent pas beaucoup d'épiceries & d'aromates, il s'en faisoit néanmoins un grand débit à Cafâ & à Tana.

Ces relations de la Chersonèse Taurique, à l'orient & à l'occident, firent desirer entre les Palus-Méotides & le Pont-Euxin, ou la Mer-noire, une communication qui, en épargnant le tour de la Chersonèse, qui a 120 milles de longueur, facilitât la navigation & le transport des marchandises. Cette communication fut en effet établie, selon le témoignage de Plin (l. IV, c. 12, p. 217 du P. Hardouin) : *Sinus Carcinites appellatur ; flumen Pacyris ; oppida Naubarum, Carcine ; à tergo lacus Buges fossa emissus in mare*. Ce passage indique assez le lieu où le canal fut creusé : cependant comme l'on a publié des observations géographiques concernant ce pays, & qu'elles ne paroissent pas s'accorder avec le témoignage de Plin, M. le Blond a cru devoir entrer à cet égard dans quelque examen.

M. Peiffonel, consul de France auprès du Khan, dans ses observations géographiques & historiques (p. 100), observe que Ptolémée a placé après *Parthenium*, en allant d'orient en occident, le long de la côte occidentale du Palus-Méotide, les villes d'*Heracleum* & de *Zenonis Chersonesus*. Mais, dit-il, ce géographe, le seul qui fasse mention de ces deux villes, pourroit bien s'être trompé au sujet de cette Chersonèse de Zénon. Je crois que ce n'étoit point une ville, mais réellement une Chersonèse ; & je ne doute pas que ce ne fût cette langue de terre extrêmement longue & étroite qui s'avance du sud au nord, entre la mer de Zabache & la Mer-pourrie, jusqu'au niveau de l'isthme de Precop : les Tartares l'appellent aujourd'hui Zeniské, ce qui est visiblement une abréviation du mot *Zeronius Chersonesus*. Dans cette hypothèse, la ville d'*Heracleum* devoit se trouver où est à présent le fort de Ribas, à

l'entrée de cette petite presqu'île. La Mer pourrie est incontestablement le lac Byce de Ptolomée, *βύκη*, & le Bugès de Pline, qui est joint au Palus Méotide (comme dit très-bien cet auteur), par un canal ou un fossé. Cette mer avoit déjà, du tems de Strabon, le même nom qu'elle porte aujourd'hui : cet ancien géographe l'appelle *Σαπρὸς λίμνη*, ou l'étang pourri ; il lui donne une étendue de 4000 stades, qui embarrasse avec raison Cellarius, & lui fait penser que Strabon a voulu parler de tout le Palus-Méotide, auquel cette mer est jointe par un canal.

Par cette description, M. Peyssonel fait entendre que le canal dont parle Pline a été creusé dans quelqu'endroit de la presqu'île nommée *Zenonis Chersonesus*, & peut-être même dans son isthme, où est placé maintenant le fort de Ribat. On ne peut cependant le conclure du passage de Pline. Il est plus naturel de croire que cette communication du lac Bugès avec la mer a été pratiquée dans l'isthme qui joint la Chersonèse Taurique au continent. 1°. Le terme *Mare* dont se sert Pline, convient beaucoup mieux au Pont-Euxin, qui en effet est une mer, qu'au Palus-Méotide, qui n'a jamais été nommé que *Palus* par les anciens. 2°. Constantin Porphyrogénète, dans la description qu'il fait de la Chersonèse Taurique (*de administr. Imperii*), après avoir commencé par le golfe nommé dans l'antiquité *sinus carcinites*, & que l'on devoit nommer maintenant *Nécropyle*, plutôt que Nigropoli, fait le tour de la presqu'île ; & après avoir parlé des Palus-Méotides, il finit sa description en disant que le golfe de ces Palus s'avance jusqu'au lieu nommé *τα νεκροπυλα*, peu éloigné du Dnieper, & que là il se joignoit à la mer ; car, ajoute-t-il, les anciens passoient la mer par un canal creusé au milieu de l'isthme.

3°. Le nom de Taphros ou Taphra qui veut dire fossé, & qui a été donné au lieu que l'on appelle aujourd'hui Orkapi ou Precop, est une preuve subsistante que l'on avoit anciennement pratiqué un canal dans cette partie : *Quod inter paludem & sinum est Taphræ nominatur*, dit Mela (*l. II, c. I*). Il seroit difficile de marquer la véritable époque de cette entreprise : le mot de Taphra, qui est dans Pline, fait voir que le canal avoit été creusé avant lui ; mais Constantin Porphyrogénète nous apprend qu'il avoit été comblé, & que de son temps il étoit couvert d'une forêt. 4°. La forme de la Chersonèse Taurique, presque semblable à celle du Péloponèse, suivant Strabon (*l. VII, p. 310*), son isthme qui étoit à-peu-près de la même largeur que celui de Corinthe, la commodité de la navigation, qui résultoit d'un canal creusé à Taphros ou Precop, sont autant de raisons qui auront pu déterminer à entreprendre cet ouvrage, & qui font croire que c'est plutôt là que dans la Chersonèse de Zénon, qu'on l'aura en effet exécuté. 5°. Enfin l'expression de Pline, *lacus Bugessa emissus in mare*, paroît trop générale, & peu

propre à désigner le travail des hommes, pour joindre aux Palus-Méotides un lac qui y communiquoit déjà naturellement à la pointe de la presqu'île, nommée *Zenonis Chersonesus*. De plus, quand Pline, en donnant la position de Carcine, dit que du côté opposé est le lac Bugès que l'on a joint à la mer par un canal, il fait assez entendre que c'est dans l'isthme voisin que ce canal a été ouvert.

CANAL D'HYPANIS. Le même auteur fait aussi mention d'un autre canal artificiel, par lequel on avoit conduit le fleuve Hypanis dans le lac Bugès ; tandis que, d'un autre côté, il se déchargeoit, suivant son cours naturel, dans un golfe des Palus Méotides : *Hypanis per Nomadas & Hylæos fuit manufacto alveo in Bugem, naturali in Coretum*, *l. IV, pag. 217*. Il ne nous apprend ni par qui ce conduit a été fait, ni pour quelle raison. C'est apparemment de ce canal fait de mains d'hommes que Strabon dit : « Pharnace, après l'avoir fait nétoyer, fit couler l'Hypanis par le pays des peuples nommés *Dandarii*, & il arrosa leurs terres (*l. XI, p. 495*). »

CANAL DE THRACE. En continuant en Europe la route d'orient en occident, on trouve sur la partie septentrionale de la carte de Grèce, par Delisse, un canal dans la Thrace, qui peut bien avoir été navigable ; il partoit de la rive droite du *Panissus*, vers l'endroit où ce fleuve se recourbe, & alloit se rendre dans le pont Euxin, un peu au-dessus de Messembrie. On ne voit pas trop quel étoit son usage, puisqu'il se rendoit dans la même mer, à une distance qui n'étoit pas bien considérable ; peut-être étoit-ce pour abrégé de quelques lieues la navigation de ce fleuve. M. le Blond en fait mention sur la foi de M. Delisse, qui n'a point cité ses autorités à cet égard.

CANAL DU MONT ATHOS. On regarde comme une entreprise d'ostentation, celle de Xerxès qui sépara le mont Athos du continent de la Macédoine, pour étonner la Grèce ; autant que pour faire passer ses vaisseaux & éviter les dangers de la navigation autour de cette péninsule. Cette montagne formoit, avec le terrain des environs, une presqu'île, qui faisoit autrefois une partie de la Chalcidique. Pline (*l. IV, IO*) lui donne 150 milles de tour, & 75 milles d'avance dans la mer : l'isthme avoit 12 stades ou douze cens toises. Xerxès se proposa de le couper, en renfermant dans une île des villes qui étoient jointes au continent. Ces villes étoient Après, Sana, Olophixus, Dion, Acrothoon, Thisus & Cléones (*Hérod. l. VII, c. 22*). Xerxès employa non-seulement toutes ses troupes à ce travail, mais les habitans même du pays, qui se relevoient les uns les autres. On distribua aux étrangers le terrain qui étoit aux environs de Sana, & on l'arpena pour que chacun connût la portion d'ouvrage qui lui seroit

feroit échue , après quoi on mit la main à l'œuvre. Le canal étant déjà d'une certaine profondeur , ceux qui étoient aux bas continuoient toujours l'excavation , tandis que d'autres déblayoient ; une troisième classe de travailleurs étoit disposée par échelons & recevoit la terre remuée , pour la passer à d'autres , jusqu'à ce que de main en main elle fût parvenue aux derniers , qui étoient chargés de la transporter au loin. Mais la plus grande partie ayant creusé perpendiculairement , la terre des côtés s'écrouta , lorsqu'ils eurent atteint une certaine profondeur , ce qui les mit dans la nécessité de recommencer. Les Phéniciens furent les seuls qui s'épargnèrent cette peine , par une prudence dont ils donnèrent des preuves dans plusieurs autres occasions. En effet , en commençant l'excavation du terrain qui leur étoit échu , ils ménagèrent un talus , de façon que l'ouverture étoit en haut deux fois plus large que ne devoit être le canal , & ils alloient toujours en rétrécissant jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la largeur prescrite : par ce moyen , la terre supérieure n'étoit point sujette à s'écrouter. Hérodote , à qui nous devons ce détail , ajoute que cette dépense ne fut faite par Xerxès que par vanité & pour laisser un monument de sa puissance : en effet , quoiqu'il eût pu aisément faire transporter ses vaisseaux par l'isthme , il aima mieux le faire couper. Le canal commençoit à Sana , qui étoit à l'extrémité méridionale de l'isthme , lequel , selon le même Hérodote , avoit 12 stades. Le canal , au rapport de Pline (*iv. 10.*) , avoit 1500 pas de long ; & Hérodote dit qu'il étoit assez large pour que deux trirèmes pussent y passer de front : le travail dura trois ans.

La nature du sol n'étant pas favorable à une pareille entreprise , & les deux parties de la montagne s'étant réunies par la suite des tems , il ne resta pas même de vestiges de la folle entreprise de Xerxès ; & il y a des auteurs qui ont douté du fait , quoique très-bien attesté. Si ce canal fut jamais de quelque usage , ce ne fut que pour donner passage à la flotte de Xerxès , & lui ménager un alyle pendant la guerre qu'il alloit entreprendre contre la Grèce (*Diod. l. xi. p. 243. Plutarque , Actien , Hist. anim. l. xiiii. c. 20. Solinus Polihist. c. 14. Méla , l. 11. c. 2. D'Anville , Analyse de la carte de Grèce , p. 28.*).

CANAL DE BEOTIE. Nous ne dirons qu'un mot des canaux pratiqués pour l'écoulement des eaux , & qui aboutissoient du lac de Copais en Béotie , jusqu'à la mer Eubée. Wheler assure , dans son voyage de Dalmatie & de Grèce (*t. 11. p. 294*) , qu'ils devoient être regardés comme une des plus grandes merveilles du monde ; & quand on supposeroit de la part de ce voyageur quelque exagération , on ne peut douter de l'utilité & de la difficulté de ces canaux , d'après le témoignage de Strabon (*l. 1x*) , & la nature du lieu où il fallut percer des montagnes sur une étendue de plusieurs

Antiquités , Tome I.

lieues , & tailler des puits dans toute leur hauteur.

CANAL DE CORINTHE. Dans le tems même où les Grecs ne s'adonnoient guères qu'au commerce intérieur , les Corinthiens faisoient déjà un très-grand commerce (*Thucyd. l. 1.*) : leur ville étant placée à l'entrée du Péloponèse , devenoit l'entrepôt de tous ceux qui y entroient & qui en sortoient. Lorsqu'ils s'appliquèrent à la navigation , non-seulement ils tirèrent autant d'avantage de ce commerce , qu'ils en avoient tiré auparavant de celui de terre , mais leur ville devint encore le lieu où se trouva le commerce le plus florissant de la Grèce. Les Jeux Isthmiques qui se célébroient dans les environs , y attiroient une affluence prodigieuse , & ne contribuoient pas moins à l'embellir qu'à l'enrichir , comme l'observe Huet (*Commerce & Navigation des Anciens*). Corinthe avoit deux ports ; l'un , nommé Cenchrée sur la mer Egée , qui lui ouvroit le commerce de toute la partie orientale de la mer Méditerranée ; & l'autre , nommé Léchée , sur la mer Ionienne , du côté de l'occident : ces deux ports la rendirent si importante & si nécessaire , qu'elle fut appelée par Philippe , la chaîne de la Grèce. Enfin elle étoit regardée comme le marché commun & l'entrepôt , non-seulement de toute la Grèce , mais même de l'Europe & de l'Asie.

L'isthme qui joint le Péloponèse au continent n'a pas plus de deux lieues , suivant Wheler , dans ses voyages (*t. 11. p. 243.*) : en le coupant , on épargnoit aux négocians étrangers & aux Corinthiens eux-mêmes une longue navigation autour du Péloponèse , dont le circuit est d'environ 160 lieues. On évitoit aussi le dangereux passage du cap Malée , qui étoit si connu par ses écueils : aussi disoit-on qu'en cet endroit les flots poursuivoient les vaisseaux pour les engloutir.

. *Promite vires*
Nunc animos quibus in Goetulis fyrtibus us,
Ionioque Mari Maleaque sequacibus undis.

Virg. *Æn. l. v. 191.*

Quand on oïoit le passer , on devoit regarder sa perte comme certaine , & abandonner à d'autres ses possessions (*Strabon , l. viii.*).

Il n'en falloit pas davantage pour inspirer à quelque prince bien intentionné l'idée de faire communiquer les deux mers qui baignoient l'isthme. Plusieurs l'entreprirent vainement , & les historiens qui rapportent leurs tentatives , en attribuent le peu de succès à l'impossibilité de percer les rochers dont l'isthme étoit formé. D'autres en donnent une raison qui étoit de quelque force pour des peuples superstitieux , la réponse d'un oracle qui empêcha de continuer l'ouvrage. Quant à la dureté des rochers , il y a bien d'autres exemples de rochers coupés dans un très-long espace ,

M m m m

& nous en avons même cité quelques-uns. D'ailleurs, quels sont les rochers en état de résister au courage & au nombre des travailleurs ? La réponse de l'oracle pouvoit bien être un prétexte, mais elle n'étoit pas une raison solide ; il falloit qu'il y eût quelqu'autre cause.

Le premier qui en forma le projet fut Périandre, 576 ans avant l'ère-chrétienne (*Diog. Laerce, l. i. c. 7. n°. 6.*). Démétrius Poliocrète, roi de Macédoine, trois siècles après, essaya de faire véritablement une île du Péloponèse. Il étoit bien capable de réussir dans cette entreprise ; mais il éprouva des revers, & d'ailleurs il trouva dans la volupté un obstacle plus invincible que la dureté des rochers (*Plutar. in Demetr. Strabo, l. i. p. 54.*). Plutarque nous apprend la foiblesse qu'il eut pour Lamia, sa maîtresse, qui fut surnommée *Hélépolis*, du nom d'une machine qui servoit à renverser des murailles. Cette courtisane avoit si bien sçu captiver l'esprit de Démétrius, qu'il fut détourné par son amour de l'exécution des grands projets qu'il auroit pu former.

Jules-César eut le même projet, comme le dit Suétone (*in Cæsar. c. 44.*) ; mais il eut toujours trop d'occupations pour réaliser cette entreprise, & peut-être n'en avoit-il eu que l'idée. Caius Caligula y pensa également ; mais il se proposoit souvent de grands ouvrages, sans qu'il passât jusqu'à l'exécution, & il se contenta seulement d'envoyer lever le plan de l'isthme (*Suet. in Calig. c. 21. Plin. iv. 4.*). Néron ayant fait un voyage en Achaïe pour disputer les prix, ne vouloit point revenir en Italie sans avoir passé l'isthme de Corinthe. Il en témoigna une si grande envie, qu'il y employa toute son armée, & particulièrement les soldats de la garde Prétorienne, qu'il excita vivement par un discours qu'il leur fit à ce sujet (*Suet. in Ner. c. xix.*), & même par son exemple. Suivez-moi, leur dit-il, camarades ; s'étant saisi lui-même d'une bêche, il chargea de la terre sur ses épaules pour déblayer ; ce qui fit une telle impression sur les soldats, que chacun s'empressa de suivre l'exemple de l'empereur. Mais bientôt la peur s'empara des esprits ; parce que, disoit-on, l'on entendoit sous terre des gémissements & des cris horribles : Néron accourut pour reprocher à ses gens leur pusillanimité, & il reprit la bêche pour creuser encore lui-même. Au bout de deux mois & demi il y avoit déjà plus de 400 toises de creusées d'un côté, & quelque chose de l'autre ; mais il y avoit 3400 toises à percer, & Néron finit par abandonner son projet, soit qu'il fût rappelé par d'autres affaires, comme le dit l'historien Dion, soit qu'on lui eût fait craindre de submerger toute l'île d'Égine, comme le rapporte Philostrate (*Philostr. vit. Apollon. l. iv. c. 8. & 24. vit. Her. Sophista.*).

Enfin Hérodès Atticus voulut aussi entreprendre ce grand ouvrage ; mais il n'en retira que les louanges dues à sa bonne volonté, & cette diffi-

culté infurmontable donna lieu au proverbe si connu : *isthmum fodere* (Lucian. Josephus, *de Bell. Jud. l. 3. c. 36. Cluverius, introd. ad Geog. p. 409.*).

Près de Corinthe est un village appelé *Hexmilia*, parce que l'isthme a six milles de largeur en ce lieu. C'est là que Whèler dit avoir remarqué la place où l'on avoit autrefois commencé à creuser ce canal (*Voyages, t. II. p. 243.*).

CANAL DE LEUCADE. La presqu'île de Leucade, située dans la mer d'Ionie, sur la côte d'Acarnanie, avoit, selon Pline, 87 milles de circuit. Elle étoit célèbre par le rocher d'où se précipitoient dans la mer les amans malheureux, pour recouvrer, en cessant d'aimer, la tranquillité qu'ils avoient perdue. Cette presqu'île de Leucade étoit jointe au continent, comme on le voit dans Homère (*Odyssée Ω. 376.*) ; mais elle devint une île après qu'une Colonie de Corinthiens, envoyée par Cypselus & Gargafus, tyrans de Corinthe, fût venue s'établir sur la côte d'Acarnanie, & eût coupé l'isthme qui joignoit le territoire de Leucade au continent (*Strabon, lib. x. p. 311. 312. Mém. de l'Acad. des Inscrip. t. VII. p. 250.*). Cependant Pline semble faire entendre qu'elle avoit été séparée de la terre ferme par un coup de mer (*l. II. c. 92.*). Mais ailleurs il adopte le sentiment général des historiens & des géographes, qui attribuent cette séparation au travail des hommes (*l. IV. c. I.*).

Thucydide (*l. III.*) nous apprend qu'elle étoit encore une presqu'île de son tems. On infère d'un autre passage du même auteur ; que la ville appelée Leucas étoit située dans l'isthme. Tite-Live est un des écrivains qui ait donné le plus grand détail sur Leucade, & le canal qu'on y avoit creusé. *Leucadia nunc insula, & vadoso frato, quod perfossum manu est, ab Acarnania divisa : tum peninsula erat, occidentis regione arctis faucibus cohærens Acarnania. Quingentos ferme passus longe fauces erant ; lata aut amplius centum & viginti. In his angustiis Leucas posita est, colli adplicata verso in orientem & Acarnaniam. Ima urbis plana sunt, jacentia ad mare, quo Leucadia ab Acarnania dividitur. L. XXXIII. c. 17.*

Scymnus de Chio, dans la description qu'il en donne (*in Periegesi*) en parlant de l'Acarnanie & de la ville de Leucas bâtie par les Corinthiens, la met déjà au nombre des îles.

Ce furent eux en effet qui firent une île de ce pays, en coupant l'isthme qui formoit la presqu'île, dit Strabon (*l. x. p. 311.*). Ils transportèrent près du canal qu'ils creusèrent, la ville de Néricos, qui étoit à l'autre bout de l'île sur le bord de la mer, & donnèrent à cette nouvelle ville le nom de Leucade, qui étoit celui de la petite contrée, & qui lui fut conservé lorsqu'on en fit une île. Dodwel (*de Periopl. Scylac. state, p. 53.*) croit que cet isthme fut coupé lorsque

les Romains séquestrèrent de la juridiction de l'Acarnanie, le pays de Leucade, l'an de Rome, selon Varron, 587. Persée fut vaincu par les Romains, malgré les Acarnaniens qui soutenoient ce prince; il convenoit alors aux habitans de la presqu'isle qui venoient d'être détachés des Acarnaniens, de se retrancher par ce fossé contre leurs anciens maîtres. Mais il est plus naturel de croire ce que dit Strabon, que ce furent les Corinthiens envoyés par Cypselus qui en firent une isle. Quoiqu'il en soit, Ovide dit aussi qu'après avoir été jointe au continent, elle étoit de son tems baignée de la mer.

*Leucada continuam veteres habuere coloni,
Nunc freta circumveunt.*

Métam. xv. 289.

Florus, en parlant de Leucade, dit: *Leucás insula quæ aliis erat Leucadia (l. iv. c. 11.)*. Selon Pline, elle fut détachée du continent par les habitans, & il y avoit un lieu sur le bord du canal qu'on avoit creusé, qui en avoit été appelé Dioryctos: *Excipit Leucadium littus promontorium Leucates, dein sinus ac Leucadia ipsa peninsula quondam Neritis appellata, opere accolarum abscisa à continenti, ac reddita ventorum flatu congeriem arena accumulantium, qui locus vocatur Dioryctos stadiorum longitudine trium (Pline iv. 1.)*. Les sables que le vent portoit dans ce canal, en rendirent la navigation difficile, & l'on fut obligé, au rapport d'Arrian, d'y enfoncer des pieux pour diriger la route des vaisseaux.

Quoique le canal fût devenu plus étroit par les sables, cependant il ne fut pas comblé, comme le dit Pline, ou bien il a été recreusé dans la suite; car il est encore navigable, comme nous l'apprenons de Wheler (t. 1. p. 62.). « Les Grecs, dit-il, appellent encore Leucada l'ancienne isle de Leucade, car ils n'appellent proprement Sainte-Maure que la forteresse, à cause d'un convent de ce nom qui étoit là du tems des Vénitiens. Nous fûmes obligés, à cause du mauvais tems, de toucher à un port de cette isle appelé *Climeno*, qui est le meilleur de tous, ayant bon fond. De-là il nous prit envie d'aller voir la forteresse, & nous prîmes pour cet effet une barque appelée *Monoxylon*. Nous voyageâmes quatre ou cinq heures dans un canal étroit qui la sépare de la terre ferme. Strabon dit qu'elle y a été autrefois attachée, & que l'on creusa ce détroit pour la séparer; ce qui est assez vraisemblable, car à l'endroit le plus étroit il n'y a pas plus de cinquante pas de trajet, & trois ou quatre pieds d'eau seulement par-tout. C'étoit en cet endroit le plus étroit qu'étoit la ville de Leucade, située sur une éminence à une demi-lieue de la mer, & dont on voit encore quelques restes: le port étoit presque tout le canal, surtout dans les lieux où il y avoit assez d'eau. Or-

tellius & Ferrari se trompent, continue Wheler, quand ils croient que Sainte-Maure est encore dans la même place que cette ville; ils n'ont pas été sur les lieux pour voir que Sainte-Maure est trois mil'es au-delà dans le milieu du canal, large d'une lieue en cet endroit. La forteresse est bonne & flanquée de quelques bastions; mais ce qui la rend considérable, c'est qu'on ne peut y aller ni par terre, ni par mer, que dans ces monoxyles ou petits bateaux qui ne prennent pas plus d'un pied d'eau. Elle est séparée, par un fossé de trente ou quarante pieds, de deux autres petites isles qui sont comme les faubourgs de la forteresse, & qui sont habitées par des Turcs & par des Grecs. »

Si ce canal fut jamais navigable pour de grands vaisseaux, ce ne fut que peu de tems après qu'il eut été creusé; car il paroît, par le témoignage de Pline, qu'il étoit exposé à être rempli par les sables que le vent y apportoit; & Wheler nous apprend que de son tems, il n'y avoit pas plus de trois ou quatre pieds d'eau.

CANAUX DU PÔ. Quoique l'Italie fût coupée en tout sens par un grand nombre de fleuves & de rivières, ce pays nous fournit néanmoins beaucoup de canaux artificiels; ceux que l'on creusa, par exemple, aux environs du Pô, avoient la plupart le même objet que ceux qui étoient tirés dans la partie du Delta en Égypte.

Le Pô prend sa source au mont Vésule, une des plus hautes montagnes des Alpes. Suivant la description de Pline, ses eaux s'augmentent considérablement vers la canicule par la fonte des neiges; & après avoir reçu dans l'espace de son cours environ trente rivières, il se rend dans la mer Adriatique. Il étoit profond & rapide à cause de la force de ses eaux, quoiqu'on l'eût affoibli par plusieurs dériviations entre Ravenne & *Alinum*; & comme à l'endroit de son embouchure il se répandoit fort au large par sept bouches différentes, on appeloit cet endroit les Sept-Mers.

Il paroît qu'originellement le Pô ne se rendoit dans la mer que par deux branches; qui, au rapport de Polybe, étoient celles que l'on appeloit Padua & Olana. Le fleuve couloit dans un seul lit, jusqu'aux pays des peuples nommés *Trigaboli*. Il se séparoit là en deux branches. Les vaisseaux remontoient le fleuve par la branche nommée *Olana*, jusqu'à deux cens cinquante milles (*Polybe, l. 11.*) des autres branches; plusieurs ont pu se former naturellement, & quelques unes ont été formées de mains d'hommes: Pline nous en donne le nombre (*l. 11. c. 16.*). Après le canal qui conduisoit à Ravenne, il place l'embouchure nommée *Vatrenus*, qui, dit-il, avoit la capacité d'un port, & par laquelle l'empereur Claude entra dans la ville d'Adria après son expédition dans la Grande-Bretagne. Proxi-

mum inde ostium magnitudinem portus habet, qui Varenus dicitur, quo Clavius Caesar à Britannia triumphans, prægrandi illâ domo verius quam nave intravit Adriam. Il nomme la bouche suivante *Caprasia*, ensuite celle de *Sagis*, puis celle de *Volane*, qui s'appeloit *Olane* auparavant. Ce sont les Etrusques, ajoute-t-il, qui ont creusé ces canaux, depuis la branche que l'on nomme *Sagis* (inclusivement), & qui, pour diminuer la rapidité du fleuve, en ont fait des dériviatives au milieu des marais voisins. Ainsi le témoignage de Pline justifie le passage de Polybe; car si l'on excepte les canaux creusés, selon le premier, par les Etrusques, il ne restera plus de branches naturelles du Pô que celles que lui donne Polybe, c'est-à-dire, *Padua*, qui est la *Padusa* de Pline, & *Volane* ou *Olane*. Mais, outre cela, on avoit tiré du Pô, au-dessus de l'endroit où il se divise en deux branches, un grand canal nommé *Fossa Philistina*, & qui se séparoit en deux autres canaux par lesquels il étoit conduit dans la mer. Celui qui étoit le plus au nord s'appeloit *Fossiones Philistina*, & le plus méridional étoit connu sous le nom de *Fossa Carbonaria*. L'*Athesis* & le *Togisonus* se joignoient encore, selon Pline, à ces deux canaux, & formoient le port voisin nommé *Brundulus*; de même que les deux fleuves appelés *Medoacus major* & *Medoacus minor*, formoient, avec le canal nommé *Fossa Clodia*, le port d'Edron. Le Pô communiquoit, suivant Pline, avec tous ces fleuves & canaux, par lesquels il se déchargeoit & formoit une figure à-peu-près semblable au Delta du Nil.

La dernière branche dérivée du Pô par un canal, étoit donc celle que l'on appeloit *Fossiones Philistina*, laquelle étant jointe au fleuve *Tartarus* (qui étoit lui-même à l'*Athesis*), se rendoit dans la mer par la même embouchure: ce qui a fait appeler indistinctement le *Tartaro Fossiones Philistina*, parce que ce canal y aboutissoit. L'embouchure appartenoit cependant véritablement au *Tartaro*.

Le canal nommé par Pline *Fossa Clodia*, qui formoit avec le *Medoacus minor* le port d'Edron, étoit réellement cette branche qui partoît du *Medoacus minor*, & qui, après avoir traversé les marais, se rendoit auprès d'un lieu fameux qui en tiroit anciennement son nom, & qui semble l'avoir retenu jusqu'à présent, puisqu'on l'appelle *Chiozza* (*Cluver, Italia Antiqua*). Il y avoit encore, suivant Clavier, un canal nommé *Fossa Neroniana*, qui étoit tiré de la branche du Pô appelée *Volana*, jusqu'au canal ou *Fossa Carbonaria*, & qui est encore navigable depuis *Hadrianum*, aujourd'hui *Ariano*, jusqu'au village connu maintenant sous le nom de *Porto-di-Goro*, à l'embouchure du bras appelé *Pô-di-Ariano* ou *Pô-di-Goro*, qui a environ 12 milles de long depuis le grand Pô jusqu'à la mer: ce canal est marqué dans la belle carte de d'Anville. *Italia*

antiqua, 1764. (Sa Géographie ancienne abrégée, 1769, grand in-folio.)

CANAL D'AUGUSTE A RAVENNE. Le plus célèbre de tous ces canaux, à cause de son auteur & de son utilité, étoit celui que l'on appeloit *Fossa Augusti* (Le Beau, *Hist. du Bas-Emp. t. vi. p. 389*). Selon la description de Ravenne par Jornandes, une branche du Pô, appelée *Fossé d'Ascon*, baignoit les murailles de Ravenne, du côté du septentrion; & l'empereur Auguste avoit encore fait tirer du même fleuve un canal profond, qui circuloit jusqu'à la mer du côté du midi, & donnoit une branche traversoit la ville. Pour arriver du côté de la terre, il n'y avoit qu'une chaussée étroite à travers des marais. Mais Clavier trouve la description de Jornandes très-défectueuse: il prétend que le Pô n'entroît point dans Ravenne au midi de cette ville; que le fossé d'Ascon existoit d'abord, & étoit tiré du Pô jusqu'à Ravenne; qu'Auguste ayant ensuite établi, à quatre milles de cette ville, une station pour une flotte, qui donna à ce lieu le nom de *Classis*, cet empereur fit creuser un nouveau canal, qui partoît de ce fossé d'Ascon, passoit par la ville de Ravenne & le fleuve *Bedeis*, & alloit porter la quantité d'eau nécessaire pour l'usage du port où Auguste avoit établi sa flotte. Par la suite, le fossé d'Ascon étant joint au nouveau canal, l'un & l'autre ne furent plus regardés que comme un seul & même canal, qui porta le nom de *Fossa Augusta* (*Italia antiq. l. 1. pag. 393*). D'Anville le place 13 milles au nord de Ravenne, depuis la branche du Pô appelée *Padusa*, jusqu'à la mer.

Il n'est pas étonnant que la partie par laquelle le Pô se déchargeoit dans la mer, fût surnommée les *Sept-Mers*; car tout ce pays, & principalement la plaine de la Vénétie, n'étoit qu'un marais, souvent submergé par la mer. C'est pourquoi Strabon (*l. v. p. 212*) dit qu'on avoit été obligé d'y faire des travaux considérables pour arrêter les inondations, comme dans la basse-Egypte; qu'il avoit fallu saigner les terres & creuser des canaux, dont les uns servoient à l'agriculture, & les autres à la navigation: on est encore actuellement dans le même embarras du côté de Ferrare & de Padoue.

CANAL DE PARME ET DE PLAISANCE. Les marais de cette plaine aquatique s'étendoient jusques fort loin dans la Gaule Cispadane. On voit dans l'Histoire Romaine les peines que l'armée d'Annibal y essuya pour aller en Etrurie; & l'on sait que ce grand capitaine y perdit lui-même un œil (*Strab. p. 217*). Ces marais étoient formés par les inondations du Pô que causoit la Trébie, & les autres rivières qui se déchargeoient dans ce fleuve. *Æmilius Scaurus* les dessécha 115 ans avant Jésus-Christ, en tirant des canaux navigables depuis Plaisance jusqu'à Parme: il paroît au moins très-sûr qu'il y avoit un principal canal

navigable qui, partant de Plaifance, alloit fe rendre à Parme, en travertant les rivières qu'il rencontroit fur fon chemin, & il fervoit beaucoup aux habitans qui demeuroient entre ces deux villes, pour la navigation & le transport de leurs denrées. Æmilius Scaurus dont il s'agit, fut conful avec M. Cœcilius Metellus, l'an 638 de Rome, 72 ans après le confulat de C. Flaminius Nepos & de M. Æmilius Lepidus, qui avoit fait conftruire la voie Emilienne depuis Plaifance jufqu'à la ville d'Ariminium, précifément auprès de l'endroit où Æmilius Scaurus fit creufer depuis le canal qui porta auffi fon nom (*Tit. Liv. lib. xxxviii.*).

CANAL DE PAPIRIUS. C'étoit la coutume des anciens, & fur-tout des Romains, d'établir des bourgades fur le bord des canaux qu'ils faisoient creufer, & même d'y bâtir quelquefois des villes. Nous en avons des exemples dans le lieu nommé Fos en Provence, près des veftiges du canal de Marius; dans celui appelé *Chiozza* de l'ancienne *Foffa Clodia*, dont nous avons parlé, & dans plusieurs autres. Ainfi, quand on trouve dans un auteur ou fur quelque itinéraire un lieu nommé *Foffa* ou *Foffu*, il y a beaucoup d'apparence, il eût même prefque fûr qu'il y avoit eu quelque canal pratiqué aux environs, quand même il n'en apparoitroit aucun veftige. C'eft pourquoi M. le Blond met dans cette claffe le lieu nommé *Foffa Papyriana* dans la Ligurie, entre le port de Lune & le bois facré de la déeffe Feronia, à 15 milles du rivage de la mer. Quoiqu'il n'y eût qu'un feul canal dans un endroit, les auteurs en parlent comme s'il y en avoit eu plusieurs. On en a des preuves dans le canal de Drufus, & dans plusieurs autres. C'eft ainfi que le lieu nommé par Ptolémée & par d'autres *Foffa Papyriana*, eût cité dans l'itinéraire d'Antonin fous le nom de *Foffa Papyriana*. Ce canal avoit été fait vraisemblablement pour deflécher les campagnes voisines qui étoient marécageufes, comme elles le font encore aujourd'hui.

CANAUX D'ETRURIE. Sous le règne de Tibère & le confulat de Drufus-Céfar & de C. Norbanus Flaccus, on forma le projet de joindre la *Clanis* à l'Arno, pour garantir Rome des inondations du Tibre dans lequel tomboit le *Clanis* (*Tac. ann. I.*). Mais les Florentins, ainfi que les villes municipales & les colonies des environs, envoyèrent des députés à l'empereur pour le prier de ne point détourner par un canal le cours du *Clanis*, parce que cela leur causeroit un grand dommage. En effet, ajoute Tacite, foit que l'on eût égard à leurs prières, foit par la difficulté de l'exécution, foit en un mot par quelque autre caufe, il paroît que le fentiment de Pifon prévalut, & l'on n'y toucha point. Cependant cette communication eut lieu par la fuite; car la plus grande partie des eaux du *Clanis* fe déchargent, avec les rivières qu'il reçoit, dans

un lac ou dans des marais que les habitans nomment aujourd'hui le *Chiane*; le refte de fes eaux avec celles de ces marais fe rendant dans l'Arno, près d'Arretium, ou Arrezzo.

Malgré les oppofitions des habitans à ce projet de jonction, il femble qu'en établiffant par-là une correspondance entre l'Etrurie, l'Ombrie & le Latium, il ne pouvoit en réfultier qu'un avantage réel pour tous ces peuples. Strabon, en parlant des lacs qui étoient dans ces contrées de l'Italie, dit qu'ils contribuoient à la fertilité du fol, qu'ils fervoient à la navigation, qu'ils produifoient beaucoup de poiffons & des oifeaux sauvages, & que les rivières qui fortoient de ces lacs pour fe rendre dans le Tibre, étoient très-utiles pour porter à Rome toutes fortes de denrées (*Strabon, l. v. p. 226.*). Tels étoient le lac Ciminius, celui des Volfiniens, celui qui étoit près de Clufium, le lac Sabatin, & enfin le lac de Trafimène. Si ces lacs étoient fi utiles, celui qui étoit près de Clufium devoit l'être encore plus, lorsque les eaux du *Clanis* paffant au milieu, auroient établi une correspondance entre l'Arno & le Tibre, & par conféquent entre tous les pays arrofés par ces deux fleuves.

CANAL DE CLÆLIUS. On peut appliquer à un lieu diftant de Rome de cinq milles, & qui fe nomme *Foffa Clælia*, ce que l'on vient de voir fur celui de Ligurie, appelé *Foffa Papyriana* (813.): il y avoit autrefois un canal en cet endroit, il aura été comblé, comme bien d'autres canaux; & le bourg ou village bâti fur ce canal en aura retenu le nom. Tite-Live (*lib. 1.*) dit qu'il avoit été ainfi appelé de Clælius, chef des Albanois, qui en étoit l'auteur; mais que, par le laps de tems, le canal avoit difparu, & même qu'on en avoit oublié le nom. Cependant Denys d'Halicarnaffe, qui, au-lieu de *Clælia*, écrit *Cœlia*, *Keidius*, dit que de fon tems ce nom fubfiftoit encore. Ce canal étoit près de la voie Appienne, vers le lieu qu'on appelle aujourd'hui *cajal Ritondo*. Le champ des Horaces étoit fîtue entre la cinquième pierre milliaire & ce canal. Plutarque en parle auffi dans la vie de Coriolan, en difant que Coriolan campa près du canal nommé *Foffa Clælia*; l'on voit encore dans ce paffage, que cet auteur a mis au pluriel le nom du canal, qui eût cité par d'autres auteurs au fingulier.

CANAL DE TRAJAN. Pour préférer Rome des inondations qui lui étoient fi funeftes, Trajan fit creufer le canal qui porta fon nom. Il commençoit au-deffous de *Ponte Mollè*, & paffoit par les champs du Vatican, dans l'endroit qu'on a depuis appelé *Strada della valle dell'inferno*. Pline le jeune parle de ce canal dans fes Lettres, VIII. 17.

LE CANAL DES MARAIS PONTINS fut dans ce genre un des ouvrages les plus importans de l'Italie; il conduifoit du *Forum Apii* à travers les

marais Pontins, jusques près de Terracine; il avoit le double avantage de dessécher ces marais, & de servir en même-tems à la navigation. Le nom des marais Pontins ou Pomptins venoit de la ville *Pometia* selon Pline, ou de celle de *Pontina* suivant Festus. Le terrain occupé depuis par ces marais contenoit autrefois plusieurs villes, depuis le fleuve *Astura* jusqu'à Terracine; ils étoient formés principalement par l'Ufens & l'Amasenus; les vapeurs meurtrières qu'ils exhaloient & les autres incommodités de leur voisinage, durent nécessairement occasionner la ruine de ses villes, & faire désertter toute cette contrée. En les desséchant, on rendoit à l'air sa première salubrité; on mettoit en valeur un grand espace de terrain inutile, & le canal qu'il falloit creuser à ce dessein, devoit servir à transporter des marchandises & des voyageurs. Il n'est pas bien sûr qu'Appius ait travaillé à dessécher ces marais, quand il fit construire ce beau chemin qui porte son nom, & dont il subsiste de nos jours des restes précieux. Mais ce pays étant très-sujet à des inondations, il a pu arriver que les marais soient revenus depuis dans le premier état. En effet, la République connoissant les grands avantages qui résultoient de leur desséchement, chargea le consul Céthegus, à qui cette province étoit échue, de les dessécher, & il en fit un territoire fertile (*Pline, l. iv. c. 4.*): ce fut 162 ans avant Jésus-Christ, sous le consulat de M. Cornelius Céthegus & de L. Anicius Gallus. Ce travail devint inutile, soit par la négligence & le défaut d'entretien, soit par la nature du lieu; car César se proposoit d'en faire de nouveau une campagne qui fût propre à l'agriculture, & qui fût en état de nourrir plusieurs milliers d'habitans. Plutarque & Suétone, dans la vie de ce prince, disent la même chose, & Dion fait entendre qu'il avoit envie d'y construire une chaussée; mais les assassins de ce grand homme arrêtrèrent les projets utiles qu'il méditoit. Enfin, sous Auguste, on tira un long canal à-peu-près parallèle à la voie Appienne, & peu éloigné de cette route (*Strabon, l. v.*): ce canal étoit rempli des eaux des marais & des rivières voisines. On s'y embarquoit le soir, on en sortoit le matin pour continuer son chemin par la voie Appienne; & les bateaux qui servoient au transport, étoient tirés le jour par des mulets. Lucain en parle dans son troisième livre:

Et qua Pomptinas via dividit uda paludes.

Et Horace a décrit sa navigation sur ce canal dans son voyage de Brindisi;

Egressum magnâ me excepit Aricia Româ, &c.

L. I. Sat. 5.

En faisant creuser ce canal, Auguste eut encore

l'avantage de procurer le desséchement des marais Pontins, qui produisirent d'abondantes récoltes. C'est ce qu'Horace a exprimé dans ces vers de l'Art Poétique, vers 65:

*Sterilise diu palus, aptaque remis,
Vicius urbes alit, & grave sentit aratrum.*

Trajan, qui porta la gloire de l'empire romain plus loin qu'Auguste, fit faire de nouveaux travaux pour assurer le desséchement des marais Pontins. Il y rétablit la voie publique, & la décora de divers monumens (*Dion. l. lxxviii. p. 777.*). M. l'abbé Brottier en a parlé dans sa seconde édition de Tacite (*t. v. p. 387.*), & il a rapporté plusieurs inscriptions antiques qui y sont relatives.

Mais ces travaux eurent besoin d'une grande réparation dans la suite; car environ 400 ans après Trajan, Théodoric, roi des Goths, voulut mettre à profit ce terrain, qui étoit encore devenu inutile: c'est à cette occasion qu'il écrivit au sénat de Rome, une belle lettre qui se trouve dans Cassiodore (*Var. Epist. xi. 32.*). On y voit la peinture des dommages que causoient ces marais, & les moyens que ce prince employoit pour le desséchement. Cette entreprise fut réellement exécutée, comme il paroît par une inscription trouvée à Terracine (*Gruter, p. cliv. Corradini.*). Ce canal avoit 19 milles, & fut appelé en latin *Decennovium* (*Procop. Gothic. rer. l. i.*); mais il fut négligé depuis.

CANAL DU LAC FUCIN ou CELANO. De même que César s'étoit proposé de dessécher les marais Pontins, il avoit aussi formé le projet de donner une issue au lac Fucin, qui est dans l'Abruzze ultérieure, & qui porte aujourd'hui le nom de lac *Celano*, pour mettre en valeur un terrain occupé par les eaux; mais nous avons déjà vu que sa mort fit échouer ses grandes entreprises (*Suet. in Cæs. c. 44.*). Les habitans voisins de ce lac sollicitèrent fortement Auguste pour exécuter ce projet; mais il ne leur accorda point leur demande. Pline (*lib. 36. c. 15.*) nous apprend que l'empereur Claude entreprit cet ouvrage, & y employa trente mille hommes qu'il fit travailler pendant onze années consécutives (*Tac. ann. xii. 57.*). Il se rencontra en effet beaucoup d'obstacles, & il fallut percer des montagnes l'espace d'une grande lieue. Claude avoit donné l'inspection de cet ouvrage à Narcisse, son affranchi. Si nous en croyons Dion (*l. x.*), son projet étoit non-seulement de rendre le pays propre à l'agriculture, mais aussi de faciliter la navigation du Tibre en y faisant entrer les eaux du lac Fucin; Cluvier (*Italia antiq.*) qui rapporte ce passage de Dion, dit qu'il ne conçoit pas où l'empereur aura pu conduire les eaux du lac à travers tant de montagnes jusqu'au Tibre. C'est pourquoi

il croit que l'historien a pris le change, & qu'au lieu du Liris dont la source étoit voisine, il aura écrit le Tibre. Les raisons sur lesquelles il s'appuie, sont que Dion ajoute que les efforts de l'empereur & ses grandes dépenses furent inutiles; qu'il étoit cependant vrai que l'ouvrage avoit été achevé, comme il est prouvé par le témoignage de Suétone (*in Claud. c. 20.*), & par Dion, qui, dans le même livre, entre dans de grands détails sur un lac que Claude avoit conduit à la mer, mais qu'il ne nomme pas. Si cependant on avoit voulu absolument conduire dans le Tibre les eaux du lac Fucin, il y auroit eu un moyen, en creusant un canal du lac à la source de l'Anio, qui se rend dans le Tibre au-dessus de Rome, & qui n'est pas beaucoup plus éloigné du lac que le Liris. Mais Tacite ne permet pas de douter de l'endroit où l'on creusa le canal, ni du fleuve dans lequel il se rendoit; voici ses paroles: *Sub idem tempus inter lacum Fucinum amnemque Lirim perrupto monte, quo magnificentia operis à pluribus viseretur, lacu in ipso, navale proalium adornatur.* Ann. XII. 56.

L'ouvrage fut réellement achevé en l'an 52; & avant qu'on ouvrît l'embouchure du canal pour donner passage aux eaux du lac, l'empereur y fit donner un combat naval par dix-neuf mille hommes condamnés à mort, lesquels montoient cent vaisseaux (*Tac. ib. Suet. Claud. c. 32. Dion. l. 2x.*). Pour rehausser l'éclat de cette fête, Claude y assista lui-même avec Néron, l'un & l'autre en habit militaire. Agrippine s'y trouva aussi; elle étoit placée auprès de l'empereur, & parée avec beaucoup de magnificence. On fit ensuite combattre des gladiateurs sur des ponts construits sur le canal, & l'on avoit préparé un grand festin près de l'endroit où on devoit l'ouvrir.

Mais quand on vint à donner l'issue aux eaux, elles s'écoulèrent d'abord avec tant de rapidité, qu'elles firent écrouler une partie des bords, & qu'elles ébranlèrent la terre beaucoup plus loin. Les assistants en furent fort effrayés, & Claude courut risque d'y être noyé. Agrippine reprocha à Narcisse d'avoir épargné la dépense; Narcisse, de son côté, dit des choses fort dures à l'impératrice. Il est probable que l'affranchi avoit des torts; car Dion dit qu'on l'accusa d'avoir laissé tomber exprès les eaux avec tant d'impétuosité, afin de couvrir une faute qu'il avoit faite; mais Dion ne dit point quelle étoit cette faute. Nous apprenons seulement de Tacite que l'ouvrage fut mal conduit, & que le lit du canal n'étoit pas assez profond pour que les eaux du milieu de ce lac pussent s'y écouler, & il fallut recommencer de nouveaux ouvrages. Ces travaux furent abandonnés sous l'empire de Néron (*Plin., l. xxxvi. c. 15.*). Un prince, qui n'avoit que les idées d'une folle vanité, porta envie à la gloire que son prédécesseur avoit acquise par des travaux utiles.

Trajan fit travailler aux terres voisines de ce lac. Spartien nous apprend qu'Hadrien le dessécha. Malgré tous ces travaux, l'ancien lac Fucin subsiste encore aujourd'hui.

CANAL DU LAC AVERNE. Si ce fut la jalousie qui porta Néron à laisser périr l'ouvrage de son prédécesseur, on peut dire que sa vanité seule lui en fit entreprendre un autre à-peu-près semblable par rapport au lac d'Averne, environ l'an 64. Ce lac, dont Homère (dans le II^e Livre de l'Odyssée) & Virgile nous racontent tant de prodiges, étoit situé à l'extrémité de la Campagne, dans le pays qu'Homère dit avoir appartenu aux Cimmériens, pays qui, par les feux souterrains qu'il contenoit, a donné lieu à toutes les fictions des anciens sur les prétendus oracles qui s'y rendoient, & sur l'enfer qu'ils disoient être placé dans ses environs. Le lac d'Averne étoit de toute part environné de hautes montagnes, excepté dans l'endroit où il se rendoit dans la mer par le lac Lucrin. Néron, qui avoit fait, il n'y avoit pas long-tems, des tentatives inutiles pour couper l'isthme de Corinthe, entreprit de tirer de ce lac un canal navigable, de 160 milles romains, lequel devoit être assez large pour que deux trirèmes pussent y passer de front. La longueur du chemin auroit été considérable, & auroit exigé des travaux immenses: la nature du pays ne s'opposoit pas moins à ce dessein, que les rochers de l'Achaïe n'avoient mis d'obstacles dans l'isthme de Corinthe. Si cette entreprise eût réussi, elle auroit servi à éviter les fréquens naufrages du cap Misène. Il en étoit arrivé cette année là un assez considérable, parce que les pilotes avoient mieux aimé s'exposer aux vents contraires, que de ne pas arriver au jour que Néron leur avoit prescrit. D'ailleurs le pays où le lac d'Averne est situé, est un des plus riens de l'Italie; les jardins, les maisons de campagne, les châteaux, les villes, les ports, les bains, &c. y réunissoient tout le luxe & la magnificence des Romains, & en avoient fait un séjour de délices: Pompée avoit bâti un port près du même lac d'Averne; César avoit construit sur une montagne voisine une maison qui avoit vue d'un côté sur le golfe de Baïes, & de l'autre sur celui de Misène; Auguste avoit fait, près de Misène, un port qui passoit pour une merveille; Agrippa avoit netoyé le pays en abattant les forêts, & les lauriers que l'on y planta y croissoient mieux que dans aucune autre contrée. Enfin c'étoit là que les empereurs, après s'être rassasiés de plaisirs à la ville, venoient chercher de nouvelles espèces de voluptés: Néron vouloit renchérir sur tout cela, par un canal qui l'auroit transporté de Rome jusques dans ce séjour enchanté. Il fit donc venir des ingénieurs, & rassembla de tous côtés des ouvriers; il fit même sortir de leurs prisons tous les criminels pour servir sa vanité; mais il essuya encore la honte qui est ordinairement attachée

aux projets inconfidérés (*Suétone, Pline, Tacite, Tillemont dans Néron, t. 1. p. 297.*).

CANAUX D'ESPAGNE. On ne fait rien de bien positif sur les *canaux* d'Espagne; mais on voit dans Strabon que la navigation intérieure y étoit florissante, & même par des *canaux*. Le commerce illustra beaucoup les Tyriens, les Carthaginois, les Phéniciens & les Espagnols. Ceux-ci étoient invités à s'y adonner par la nature de leur pays. Il n'y avoit guères de province en Espagne qui n'eût des mines d'or, d'argent, ou d'autres métaux; ce qui attira sur leurs côtes d'abord les Phéniciens, ensuite les Grecs, puis les Romains. L'Espagne fournissoit encore beaucoup d'autres marchandises; des vins, des laines, du lin, des étoffes, des toiles fines dont on leur attribuoit l'invention, le miel, la cire, la poix, le borax, le vermillon, l'écarlate, le sel fossile, des poissons salés, des saumures excellentes, & une infinité d'autres productions utiles pour les usages de la vie. Tout cela avoit en quelque sorte rendu ce pays nécessaire aux autres nations. Et ce qui mettoit le comble à de si grands avantages, c'étoit le nombre des ports commodes qui étoient sur les côtes, & des rivières portant bateaux. Mais on voit de plus que, pour la navigation, les Espagnols ne faisoient pas seulement usage des fleuves, ils mettoient encore à profit des espèces de lagunes, ou plutôt des courans d'eau semblables à des fleuves, lesquels étoient formés par le reflux de la mer. On pouvoit, dit Strabon (*l. 111. p. 142.*), naviguer même avec de grands bateaux jusqu'aux villes situées dans l'intérieur des terres, par le moyen de ces courans d'eau. La mer formoit d'autant plus aisément ces lagunes, sur-tout depuis le promontoire sacré jusqu'aux colonnes d'Hercule, que toute cette plage maritime est un terrain plat & uni. D'ailleurs la mer, qui, un peu au-delà, est étendue sur un bien plus grand espace, se trouve tout d'un coup resserrée; & la répercussion qui se fait sentir des côtes de Mauritanie sur celles d'Espagne, fait qu'elle s'y porte avec violence, & qu'elle s'ouvre un passage facile dans les terres, quelquefois jusqu'à huit stades, & rend pour ainsi dire toute cette contrée navigable.

Ces débordemens de la mer, si l'on peut se servir de ce terme, avoient leurs avantages. Les habitans du pays voyant que les lagunes pouvoient être aussi utiles que des fleuves, même pour la navigation, construisirent aux environs de ces lagunes des villes où ils s'établirent. Parmi ces villes, Strabon nomme Asta, Nebrissa, Onoba, Moenoba, & il y en avoit plusieurs autres qu'il ne cite point. Ils avoient de plus creusé des *canaux* dans les terres pour le transport des marchandises, & la facilité du commerce intérieur & extérieur. On ne connoît point d'auteur qui indique le nom de ces *canaux*, ni qui fixe leur étendue & leur position; il suffit d'en avoir fait mention.

CANAUX DANS LES GAULES. Les Gaules occupèrent aussi l'activité des Romains: il n'y a pas de pays qui ait plus à se louer des bienfaits de la nature: c'est la remarque de Strabon, au commencement du Livre IV. Il admiroit dès lors combien il étoit facile, dans la partie des Gaules que nous habitons, de transporter des marchandises par la voie des rivières & des grands fleuves qui la traversent. Il faisoit l'éloge de l'heureuse disposition du terrain, qui sembloit inviter les peuples à vaincre les obstacles qui les séparoit, & à s'assurer, soit en montant, soit en descendant, des chemins toujours praticables (*ibid. p. 188.*). Il sembloit indiquer aussi des projets de communication que les Romains n'auroient pas négligés, si les secousses violentes dont leur empire fut presque toujours agité, ne les avoient pas détournés des entreprises utiles.

LE CANAL DE MARIUS fut occasionné par la difficulté des embouchures du Rhône, remplies dès-lors de limon, & qui n'étoient guères praticables pour la navigation (*Strabon, p. 183.*). C'est ce qui détermina ce général à creuser un canal pour faciliter le transport des vivres qu'on lui apportoit par mer pour son armée (*Plut. in Mario.*). Méla le place entre Marseille & le Rhône (*l. 1. c. 5.*); & Pline, entre le Rhône & le lieu nommé *Maritima* (*l. 111. c. 4.*). Ptolémée le met au couchant des bouches du Rhône; mais il paroît que c'est sans fondement. Il est assez difficile, d'après les témoignages différens de ces auteurs, de fixer la véritable position du canal de Marius; il faut avoir recours à l'Itinéraire maritime, qui marque 16 milles de distance depuis les *Fossæ Mariana* jusqu'au Rhône, en suivant la côte d'orient en occident. Or, en revenant d'orient en occident, cette distance conduit précisément sur la côte vis-à-vis du lieu qui conserve le nom de *Fos*, qui, n'étant pas fort défigurés, représente assez celui de *Fossæ Mariana* qu'il portoit anciennement (*Wesseling. in Antonin. Itiner. p. 507.*). C'est le sentiment de d'Anville, dans sa notice de la Gaule ancienne, qui reconnoît à ce caractère l'entrée du canal de Marius. Il présume, d'après un examen très-circonstancié du local, que la navigation du canal de Marius, depuis sa séparation d'avec le Rhône, pouvoit être d'environ 12 milles; & il paroît aussi par le même auteur, que cette séparation se faisoit à-peu-près à 10 milles au-dessous de l'*Ostium Massalioticum*.

Marius, pour reconnoître le service important que les Massillois lui avoient rendu contre les Ambrons, leur abandonna ce canal, qui les enrichit par les droits qu'ils levèrent sur les marchandises qui entroient dans le Rhône, & qui en fortoient. Au-lieu d'un canal, il pouvoit bien y en avoir deux; car le plus grand nombre des auteurs disent au pluriel, *Fossæ Mariana* & *Fossæ Marianis*. Cependant on a déjà vu ci-dessus que

ce mot étoit indifféremment au singulier ou au pluriel. Hardouin (*Notæ in Plin. t. 1.*) & Wesseling pensent qu'il y en avoit deux. Le dernier cite *Honoré Bouche*, auteur de l'Histoire de Provence (p. 163.), qui parle d'une dérivation du Rhône qui avoit encore lieu il n'y a pas plus d'un siècle, & qu'on nomme aujourd'hui le Bras mort. Ce n'est qu'une espèce d'étang qui reçoit par en haut la robine du Radeau, & qui, par en bas, communique avec l'étang du Galajon. Ce bras du Rhône tendoit d'un côté vers l'étang du Galajon, & s'étendoit de l'autre jusqu'au rivage de Fos : on en trouve les vestiges marqués sur une grande carte manuscrite, dressée en 1750, à l'occasion du canal de Boue, sur une longueur d'environ 9 mille toises. Cette double direction est encore une bonne raison, suivant d'Anville, pour que l'on ait écrit *Fossa* au pluriel.

CANAL ENTRE LA SAÔNE ET LA MOSELLE.

Un des plus grands projets qui aient jamais été conçus pour la navigation & le commerce de la France, étoit sans doute celui de la jonction de la Méditerranée à l'Océan. Un général romain, campé sur les frontières de Germanie, la quatrième année de l'empire de Néron, le proposa par un moyen qui n'étoit pas bien difficile dans la pratique. Voici comme ce fait est rapporté dans Tacite.

Deux généraux employés dans la Germanie, ne voulant point laisser amollir leurs soldats par l'oisiveté, les occupèrent à différens travaux. L'un, nommé Paulinus, acheva une digue commencée 63 ans auparavant par Drusus, pour empêcher le Rhin de se répandre dans les Gaules ; L. Vetus, l'autre général, forma le louable projet d'unir la Moselle à la Saône, par conséquent le Rhône au Rhin. Si ce dessein eût été exécuté, il auroit illustré l'empire de Néron. Mais le conseil plein d'envie & de malignité qui fut donné à Vetus par un gouverneur de la Gaule Belgique, lui fit appréhender la jalousie de l'empereur, & anéantit cette grande entreprise. *Vetus Mosellam atque Ararim, facta inter utrumque fossa, connectere parabat, ut copia per mare, dein Rhodano & Arare subvecta, per eam fossam, mox fluvio Mosella in Rhenum, exin Oceanum decurrerent; subtilisque itinerum difficultatibus, navigabilia inter se Occidentis septentrionisque littora fierent. Invidiâ operi Ælius Gracilis Belgicæ legatus deterrendo Veterem ne legiones alienæ provinciæ inferret, studiæque Galliarum affectaret; formidolosum id Imperatori dictitans, quo plerumque prohibentur conatus honesti* (Ann. xiiii. 53.). Peut-être que Vetus n'envifageoit en cela que l'utilité qui pouvoit en résulter relativement aux circonstances dans lesquelles il se trouvoit, & à son expédition militaire. Mais le commerce en auroit retiré un avantage considérable.

Le confluent du Rhône & de la Saône, dit *Antiquités, Tome I.*

Huet (*Com. & Navig. des anciens.*), rendit Lyon, quoique située au milieu des Gaules, une ville de très-grand commerce; il s'étendoit, pour ainsi dire, de la Méditerranée à l'Océan; car la source de la Saône étoit si voisine de celle de la Moselle & de la Seine, qu'il étoit aisé de voiturier par terre les marchandises qu'on avoit fait remonter par ces rivières. Le Rhône en recevoit beaucoup par les fleuves navigables qui s'y joignent, & il les communiquoit non-seulement à la Saône, mais encore à la Loire, par les chariots qui les alloient prendre à quelque distance au-dessus de son embouchure, sa rapidité le rendant difficile à remonter. La Saône, après avoir reçu le Doubs, portoit ses marchandises près de la Moselle, où, ayant été voiturées, elles passaient à Trèves, qui étoit alors une ville puissante, de-là dans le Rhin, & ensuite dans l'Océan. Par-là on peut juger de quelle importance il eût été de joindre la Saône à la Moselle, puisqu'une pareille jonction non-seulement eût épargné tous les charrois, mais auroit encore établi une bien plus étroite correspondance entre les différens peuples qui auroient eu à naviguer sur toutes ces rivières, & parce que l'on auroit pu faire le commerce des deux mers.

LE CANAL DE DRUSUS fut fait pareillement dans des vues toutes guerrières : Drusus, père de Germanicus & frère de Tibère, fit creuser ce canal 12 ans avant l'ère vulgaire, pour joindre le Rhin à la rivière d'Issel, & la rendre navigable jusqu'à l'Océan septentrional. Drusus n'avoit en vue que de transporter plus aisément des troupes ou des vivres pour son armée. M. le Blond croit que ce canal commençoit à Arnheim; passoit à Leyde, & de-là tomboit dans l'Océan; mais le sentiment le plus accredité, est qu'il alloit depuis Arnheim jusqu'à Doësbourg, ou depuis le Rhin jusqu'à l'Issel. L'île des Bataves étoit formée par les deux bras du Rhin, l'un qu'on nommoit le Vahal qui va se joindre à la Meuse, & l'autre qu'on appeloit simplement le Rhin; c'est de ce bras du Rhin que Drusus fit tirer un canal dans la longueur d'environ onze mille pas, qui faisoit la jonction du Rhin avec la rivière de Sala, maintenant l'Issel. Tacite (*Annal. 11. 8.*) nomme ce canal, *Fossa Drusiana*, ou le canal de Drusus; & dans le cinquième livre de son histoire il l'appelle *Flumen Nabalæ*, c'est-à-dire, le nouveau Vahal (*Hist. v. 26.*). Ce canal subsiste encore; il conduit les eaux du Rhin dans le Zuyderzée.

LE CANAL DE CORBULON, *Fossa Corbulonis*, fut creusé l'an 47 de l'ère vulgaire, pour empêcher les inondations que la violence de la mer causoit souvent sur les bords de la Meuse & du Rhin. Domitius Corbulon, un des plus habiles généraux de l'empire romain, ne pouvoit manquer d'occuper ses soldats à des choses utiles : *ut miles otium exueret, inter Mosam Rhenumque trium & viginti millium spatium fossam perduxit*

Corbulon, quâ incerta Oceani vetarentur. Tac. Ann. xi. 20. Dion Cassius en parle de même : *cumque pax esset, eorum opera fossam à Rheno ad Mosam perduxit longam ad millia passuum .xxi. ne duo fluvii astuante Oceano resfuentes stagnarent.* L'interprète de Dion a réduit en milles les 170 stades de l'auteur (L. ix. p. 686.).

Ce canal de vingt-trois milles, chacun de 757 toises, ou de 17411 toises, commençoit au Rhin, près de Leyde, & alloit en ligne courbe se rendre à la Meuse vis-à-vis de Gurliet : Dion compte peut-être la longueur du canal en ligne droite ; c'est pourquoi il ne lui donne que 170 stades. Plusieurs auteurs regardent cet ouvrage de Corbulon, comme étant le canal qui subsiste aujourd'hui entre Leyde & Maesland ; mais ce canal est nouveau : les annales de Hollande en marquent la date & l'auteur.

CANAL DU LEK. Le Lek ou Leck n'est pas, comme quelques-uns l'ont cru, *Fossa Corbulonis*, l'ouvrage de Corbulon ; ce fut Claudius Civilis, ce fameux chef des Bataves, qui, pour se défendre contre les Romains l'an 70 de l'ère vulgaire, & craignant d'être resserré par Cerialis, voulut mettre le Rhin entre deux, & rompit la digue que Drusus avoit autrefois élevée. *Civilis diruit molem à Druso Germanico factam, Rhenumque prono alveo in Galliam ruentem, disjunctis qua morabantur effudit* (Tac. Hist. v. 19.). Ce fut à l'endroit où est aujourd'hui la petite ville de Wyc-te-duerfède ; par ce moyen Civilis versa les eaux du Rhin sur les terres de la Gaule, & s'en fit une barrière contre les Romains ; c'est ce qui forma le Lek, qui alla se joindre à la Meuse par l'endroit où est Vlaardinge : ses embouchures se sont élargies & confondues depuis, par les atterrissemens & les inondations, & sur-tout par les travaux d'une nation aussi industrieuse.

CANAL DE MEROUÉ. Le Lek occasionné par Civilis, seroit toujours resté peu considérable, si Méroué, roi des Francs, second successeur de Pharamond, n'avoit joint la Meuse à son lit, en creusant un canal de Dortrecht à Krimpen : ce canal a pris le nom de Merwe, *fossa Merovei*, & fait couler les eaux de la Meuse à Rotterdam. Outre la tradition, & l'interprétation de ce nom *fossa Merovei*, qui donne lieu de croire que Méroué fit ce canal, on voit encore dans la petite ville d'Invliet, dans l'isle de Voorn, une tour qu'on dit avoir fait partie du palais de ce Roi : elle est extrêmement dégradée ; mais ce qui reste des murs est si solide qu'on ne peut en détacher aucune partie. Cette maison servit de retraite à Marie de Médicis, comme on le voit par une inscription qui est sur la porte. Il existe encore près de Dortrecht, un reste de château qui porte le nom de Méruve.

Le canal d'Othon alloit de Gand vers la mer : il appartient plus aux canaux modernes, qu'aux anciens.

Mais nous pouvons mettre au rang des canaux anciens, l'entreprise de Charlemagne : ce prince étant en Franconie en 783, entreprit de joindre l'Océan avec le Pont-Euxin, ou le Rhin avec le Danube, par le moyen de leurs affluens pris entre Nuremberg & Ingolstadt. Le Danube reçoit près de Ratisbonne une rivière qui prend sa source du côté de Rotembourg, en Franconie, appelée dans le pays l'Altmuhl, dans nos Auteurs, halomone, almana, alcomonium, alomorina, alemona ; en latin, *altmura* ou *alemannus*. D'un autre côté, le Rednitz, Radence, Radentia, Rachanta, après avoir passé Alingen & Schwabach, & près de Nuremberg, se jette dans le Mein, près de Bamberg : le Mein tombe dans le Rhin, près de Mayence. Le Rednitz prend sa source du côté de Weissenbourg, dans l'évêché d'Aichstere ; or il n'y a pas six mille toises entre l'Altmuhl & le Rednitz, ce qui invitoit Charlemagne à en faire la réunion. Charlemagne y employa l'été & une partie de l'automne 783, avec une multitude de travailleurs ; on avoit déjà creusé une lieue de canal, lorsque les pluies suspendirent le travail ; & bientôt l'invasion des Sarrasins, & la réunion des Saxons avec les Normands, obligèrent l'Empereur à porter ses troupes dans d'autres provinces. On voit encore des vestiges de ce canal auprès de Dettenheim, dans le comté de Pappenheim, trois mille toises au nord de cette ville ; deux milles & demi au sud-ouest de Wesseimbourg, ville Impériale, près de laquelle commence le Rednitz, & vers le village de Graben (qui signifie *fossa*), à 49° de latitude & 29° de longitude ; on y trouve des excavations de 300 pieds de large, & 100 pieds de profondeur. Scaliger parle de ce canal dans ses Opuscules, p. 545 : « Je m'étonne, dit-il, » que nul Empereur de Germanie n'ait voulu de » nouveau reprendre les terres de Charlemagne, » y ayant si peu d'intervalle entre les deux rivières. »

CANAL D'ANGLETERRE. L'Angleterre, ce royaume devenu par la suite si célèbre, n'est guères connu de l'Histoire avant l'époque de la conquête des Romains : on pouvoit regarder alors comme un bonheur pour des peuples barbares, d'avoir été subjugués par des maîtres raisonnables, qui faisoient tempérer les rigueurs de l'esclavage, & réparer par leurs bienfaits les désastres causés par leurs armes : tous les pays qui furent sous leur domination, & en particulier l'Angleterre, conservent des marques de leur grandeur & de leur activité. Le peuple des campagnes en considérant les restes de cette magnificence, les nomme des ouvrages de géans (Camden, p. 44) : C'étoit des murailles énormes dont la solidité répondoit à leur hauteur & à leur étendue ; des marais desséchés, des forts élevés, des voies publiques, construites à grands frais, &c. Le règne seul de Trajan nous offre un exemple de ces grandes entreprises des Romains dans la

Grande-Bretagne : *Vias Trajanus refecit*, dit Galien : *Quæ quidem earum humida ac lutosa erant partes lapidibus sternens, aut editis egoſtionibus exaltans ; quæ ſenticoſa & aſpera erant eas expurgans , ac flumina quæ tranſiri non poterant pontibus jungens ; ubi longior quàm opus via videbatur aliam breviorẽ excindens : ſicubi verò propter arduum collem diſſicilis erat , per mitiora loca deſcẽtens : jam ſi obſeſſu feris, vel deſerta, ab illa tranſferens ac per habitata ducens , tùm aſpera complanans. Galen. l. ix , c. 8.*

Il n'y a pas d'auteurs anciens qui faſſent mention de canaux artificiels dans ce pays ; mais M. Gauthier en indique un aſſez conſidérable. On trouve, dit-il (*Conſtruction des chemins*, p. 109.), dans l'Angleterre un canal fait par les Romains, lequel étoit autrefois navigable, & qui s'étendoit depuis la rivière de *Nyne*, un peu au-deſſous de Péterboroug, 55 mille toiſes au nord de Londres, juſqu'à la rivière de Witham, trois milles au-deſſous de Lincoln, c'eſt-à-dire, du midi au nord le long du golfe de Boſton, aſſez près de la rivière du Trent, par laquelle on peut aller dans l'Humber, & de-là à York. La plus grande partie de ce canal, que les habitans nomment *Car-Dike*, eſt à préſent comblée. Il avoit plus de quarante milles de longueur. Par ce qui reſte encore de ce canal, on juge qu'il étoit fort large & fort profond. Il y en a qui croient que c'eſt un ouvrage des Danois ; d'autres, qu'il fut fait du temps de l'empereur Domitien, à cauſe des médailles & des urnes que l'on a trouvées ſur les bords de ce canal. Stukeley (*Hiſtory of Carauſius*.) parle de ce canal que M. Oberlin appelle *Foſſa Carauſii à Peterborough ad Eboracum*. Cambden, dans ſa deſcription de la province de Lincoln, parle ſeulement d'un canal qu'Henri premier avoit fait tirer de la rivière de Witham, à celle du Trent, dans l'eſpace de ſept milles. Ce canal, ſelon cet auteur, ſe nomme *Foſſe-Dike*, & il eſt marqué ſur ſa carte ; mais on ne voit pas ſi c'eſt l'ancien canal des Romains, comblé par le laps de tems, que l'on auroit fait ouvrir de nouveau.

CANCELLARIUS. Ce mot ne ſe trouve point dans les auteurs latins avant Vopifcus. Parlant de Carin, cet hiftorien dit qu'il fit une choſe honteuſe en choiſiſſant un préfet de Rome dans le nombre de ſes officiers appelés *Cancellarii* (*in Caria. c. 16.*). *Præſectum Urbis unum ex cancellariis ſuis fecit : quo ſædius nec cogitari potuit aliquando nec dici.* L'étonnement que ce choix produit ſur Vopifcus, annonce combien peu étoient conſidérées les fonctions des *cancellarii*. On croit que c'étoient de ſimples portiers, ou huiffiers de la chambre des grands, qui ſe tenoient en dehors des rideaux & des baluſtres (*cancelli*) qui fermoient les appartemens de leurs maîtres. Leurs fonctions acquirent cependant de la conſidération ſous Caſſiodore, & ils devinrent les conſeillers

du prince (*Caſſiod. Var. xi. 6.*) : *Lucidas fores tenebat & clauſtra patentia.... judicium juſſionibus obſecundabat.*

CANCELLI, grilles ou jalouſies faites avec des morceaux de bois légers & croiſés. Les anciens en mettoient à leurs fenêtres & aux portes, afin de donner de la fraîcheur aux appartemens, ſans en laiſſer cependant les croiſées libres. Les portiers qui veilloient chez les grands à ces portes grillées, en prirent le nom de *cancellarii*.

Dans le moyen âge, *cancelli* déſignoit le conſiſtoire de Charlemagne, c'eſt-à-dire, l'endroit entouré de grilles dans lequel il tenoit conſeil ſur les affaires de ſon empire. *Cancelli* fut encore le nom des cabinets grillés, que nous appellerions aujourd'hui *greſſes*, dans lesquels les notaires ou greffiers expédioient les actes aux parties.

Le *podium* des amphithéâtres étoit entouré de filets très-forts, de cylindres de bois mobiles ſur leur axe, ou de grilles, *cancelli*, déſtinés à retenir les bêtes qui auroient voulu s'élaner ſur ces places d'honneur. Elles avoient beſoin d'être ainſi garanties à cauſe de leur peu d'élevation au-deſſus de l'arène. Ovide parle de ces grilles du *podium* (*III. Amor. eleg. 2. v. 63.*) :

*Si pendunt tibi crura : potes , ſi forte juvabit ,
Cancellis primos inferuiſſe pedes.*

On appeloit encore *cancelli*, les limites ou les bornes des champs ; peut-être parce qu'elles étoient formées par des paliffades faites comme des grilles, *cancelli*. De-là vint chez les arpenteurs le mot *cancellatio*, qui déſignoit l'action de fixer les limites ou les diviſions d'un pays. Le reſpect que les anciens avoient pour le dieu Terme & pour les bornes des champs qui lui étoient conſacrées, faiſoit une partie de leur religion. Ils rendoient un culte à ces bornes, *cancellis*, & les arroſoient à certaines époques avec des libations ſacrées. Les capitulaires de nos premiers rois & les canons des conciles défendirent ſouvent ce culte ſuperſtitieux rendu aux bornes & aux limites des champs.

CANCER. Voyez **LERNE**.

CANDALUS. Voyez **HÉLIADES**.

CANDARENA, ou **CANDRENA**, ſurnom de Junon, tiré de la ville de Candara, en Paphlagonie, où elle étoit honorée d'un culte particulier.

CANDELABRES. Les *candelabres* des anciens ſervoient à porter les lampes que l'on plaçoit au-deſſus. Ils étoient faits comme les guéridons modernes. Quoique les auteurs de traités d'agriculture parlent de chandelles, ou bougies, *candela*, & quoique, ſelon Varron, *candelabrum* en ſoit dérivé, il eſt certain que de plus de cent *candelabres* trouvés à Herculanium, aucun n'a

servi à porter des chandelles ou bougies, & ne montre de trou pour les recevoir.

Ils ne portoient point, comme les nôtres, à leur extrémité supérieure, ce que nous appelons des *bobèches*, c'est-à-dire, des bouts de tuyau, destinés à recevoir des bougies, & à contenir les cylindres de matière inflammable dans une direction droite & ferme. Les *candelabres* se terminoient par un plateau, qui servoit à soutenir les lampes, & à les supporter à une hauteur convenable à l'œil de celui qui s'en faisoit éclairer. Ils étoient travaillés avec autant de soin que les lampes mêmes: la tige du chandelier chargée de moulures, étoit posée sur un pied soutenu ordinairement par trois pattes de lion. Ce pied, ainsi que le dessus, c'est-à-dire, le plateau supérieur des *candelabres* de Portici, sont formés au tour, & de jolis ovales sont sculptés sur les bords, ainsi que des feuillages sur les autres surfaces.

Le pied du plus grand *candelabre* de bronze d'Herculanum a un palme & un pouce de diamètre, mesure romaine, huit pouces de France. Il est haut de sept palmes & demi, près de quatre pieds & demi, & dans toute la ville de Rome on n'en peut voir un seul de bronze. L'inspection de ces *candelabres* donne l'intelligence d'un passage de Vitruve, où cet auteur condamne le mauvais goût de son siècle, qui avoit introduit dans les compositions, des colonnes trop grêles hors de proportion, & semblables à la tige d'un *candelabre*.

Le fût d'un autre de ces *candelabres* est carré; & sur le bout d'en haut, qui porte immédiatement le plateau destiné à recevoir la lampe, sont représentées les têtes de Mercure & de Persée, accolées (*capita jugata*), toutes deux coiffées de leur chapeau ailé. Persée tient l'épée qui lui est ordinaire (*harpe*), avec un crochet pareil à ceux de quelques lampes antiques, qui servoient à arranger le lumignon (*Bartol. Luc. p. 11. tab. 163.*). Peut-être ce crochet est-il ici la cause ou le fondement de la figure allégorique de Persée. Le père Hardouin auroit été mieux en état d'expliquer Pline, s'il avoit voulu jeter les yeux sur un pareil *candelabre*, quand même ce n'eût été qu'en gravure, soit dans la Chauffe, soit ailleurs. Car, lorsque cet écrivain dit que les artistes de l'île d'Égine ornoient d'un travail exquis, *superficiem candelaborum*, c'est-à-dire, le plateau du *candelabre*, qu'on avoit coutume de charger d'ouvrages de sculpture, de même que ceux de Tarente ornoient de moulures le fût de ces *candelabres* (*Scapos*), le commentateur (*Plin. lib. xxxiv. c. 6.*) explique Pline, en disant qu'il a voulu parler de lustres avec des bras en forme de rameaux, tels que ceux dont on se sert aujourd'hui.

On conserve à Rome plusieurs *candelabres* de marbre, dont les pieds ou bases triangulaires ont

été confondus quelquefois avec des autels de même forme. Il y a cependant des caractères qui servent à les distinguer les uns des autres; car les autels sont creusés ordinairement à leur surface, ou au plateau supérieur, pour recevoir les charbons, les parfums, les matières combustibles, & de plus ces cavités sont quelquefois percées à leur fond d'un canal qui servoit à faire écouler les libations par une des faces de l'autel. On voit deux de ces *candelabres* de marbre à l'église de Sainte-Constante hors de Rome, & trois autres à celle de Sainte-Agnès qui est auprès. Ils ont huit palmes de hauteur, quatre pieds huit pouces françois, & leur travail est digne, selon Winkelmann, des meilleurs artistes du siècle de Trajan & d'Hadrien. Sur les bases des *candelabres* de Sainte-Agnès, sortent d'un fond de feuillages agréablement travaillés, des amours qui se ceignent des bandelettes. Il y en avoit encore autrefois deux très-précieux au palais Barberini, sur lesquels étoit sculptée en relief une belle Vénus drapée.

Il y avoit aussi des *candelabres* de bois, & c'est à un de ceux-là que fait allusion le distique suivant:

*Esse vides lignum, servas nisi lumina, fiet
De candelabro magna lucerna tibi.*

CANDIDATS. Les *candidats* ou *aspirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainsi nommés, de la toge blanche qu'ils étoient obligés de porter pendant les deux années qu'ils postuloient. Cette *toge*, dit Plutarque, devoit être leur seul vêtement, afin qu'on ne le soupçonnât pas d'avoir de l'argent caché dans leur tunique pour acheter les suffrages, & afin qu'ils pussent plus aisément faire voir au peuple les cicatrices des plaies qu'ils avoient reçues pour la défense de la République.

La première année, ils demandoient au magistrat la permission de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils déclaroient à la fin de ces harangues qu'ils desiroient obtenir telle charge, sous son bon plaisir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & à leurs services personnels. Cela s'appeloit, *profiteri nomen suum apud populum*; & cette année, *annus professionis*, étoit toute employée à se faire des amis parmi les grands & parmi le peuple. Au commencement de la seconde année, les *candidats* se présentoient au magistrat avec la recommandation du peuple, conçue en ces termes: *rationem illius habe*; & ils le prioient d'écrire leurs noms sur la liste des prétendants: ce qui s'appeloit *edere nomen apud prætorem aut consulem*, ou *profiteri apud magistratum*.

Le magistrat ayant vu la requête du *candidat*, avec la recommandation du peuple, assembloit le

conseil ordinaire des sénateurs, qui examinoit les raisons qu'avoit le *candidat* de demander telle charge, & s'informoit de ses mœurs. Après cet examen, le magistrat lui permettoit sa poursuite en ces termes : *rationem habeo, renuntiabo*; ou s'il le rejetoit, il répondoit, *rationem non habeo, non renuntiabo*. Les tribuns s'opposoient quelquefois à cette permission que donnoit le magistrat de poursuivre la brigue, lorsque celui-ci ne paroissoit pas assez instruit des défauts ou des raisons d'exclusion du postulant. Le tems de l'élection étant enfin arrivé, le magistrat indiquoit l'assemblée par trois jours de marché consécutifs, afin que les habitans de la campagne, des villes municipales & des colonies qui avoient droit de suffrage, pussent venir à la ville. Les *candidats* vêtus de blanc, se rendoient de grand matin le jour de l'élection, assistés de leurs amis, au mont Quirinal, ou sur la Colline-des-Jardins, qui avoit vue sur le champ de Mars, pour être plus facilement aperçus par le peuple. Le président de l'assemblée, après avoir proclamé le nom des prétendants, & exposé les motifs des uns & des autres, appeloit les tribus aux suffrages, & celui qui en avoit le plus, étoit déclaré magistrat. Le nouveau magistrat remercioit l'assemblée sur le champ, & montoit au Capitole, pour y faire sa prière aux dieux.

Cet ordre fut changé en partie sous les empereurs. César ne laissa au peuple que le droit de nommer les magistrats inférieurs, & se réserva celui de nommer au *consulat* : encore gêna-t-il beaucoup le peuple, dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordée. Tibère, successeur d'Auguste, ôta le droit d'élection au peuple pour le donner au sénat. Néron le rendit au peuple : le sénat alors s'en désista pour toujours, & se contenta de proclamer dans le champ de Mars ceux que le peuple avoit élus, pour conserver par là quelque chose de l'ancienne forme des élections. Voyez au mot BRIGUE les autres particularités.

On a appelé aussi du tems de l'empereur Gordien, & long-tems après, *candidati*, les soldats de la garde de l'empereur qui étoient choisis de toutes les légions, & qui étoient fort considérés à la cour. S. Augustin, Ausone & Claudien, en parlent. Dans la vie de S. Hilarion, *ch. 17*, il est fait mention d'un *candidat* de l'empereur Constance. Ammien, *l. xxv*, & Victor de Tunnes, dans sa *Chronique*, font aussi mention des *candidats*. Voyez encore les fastes de Sicile, Cedrenus, *Rosweid. Onom.* Cedrenus dit que ce fut Gordien le jeune qui les institua, aussi-bien que les *Protecteurs* & les *Scholaires* : c'étoient ceux qui étoient les plus vigoureux, & qui avoient l'air le plus martial & le plus propre à inspirer de la terreur, dit la *Chronique d'Alexandrie*. Les *Protecteurs* étoient un ordre mitoyen ; c'étoient proprement les gardes du corps.

On lit à S. Pierre-aux-liens de Rome, l'épitaque d'un de ces soldats :

HIC POSITUS. EST. ANTIOCHOS
CANDIDATUS. PRIMICER.

Les *candidats* du prince, *candidati principis*, étoient ceux que les empereurs recommandoient au peuple pour les élections. Auguste les présentoit à chaque tribu, & sollicitoit pour eux les suffrages des citoyens (*Suet. Aug. 56. n. 3.*) : *Quoties magistratum comitiis interesset, tribus cum candidatis suis circumibat supplicabatque more follenni*. Les *candidats* ainsi protégés se tenoient assurés de la réussite ; leur contenance & leur feinte modestie l'annonçoient assez. Un bon mot rapporté par Quintilien (*vi. 3.*), y fait allusion. L. Galba voyant un joueur de paume qui demandoit une balle avec un air de négligence remarquable, lui dit : vous la demandez comme un *candidat* de César : *L. Galba pilam negligenter petenti : sic, inquit, petis, tamquam Cesaris candidatus*.

On appeloit encore *candidats* du prince, ceux de ses favoris qu'il chargeoit de lire au sénat ses lettres ou ses décrets. C'étoient ordinairement ceux qu'il désignoit tacitement par cette confiance pour les charges & les dignités.

Du tems de Cassiodore (*Var. 1. 4.*), les tribuns qui formoient le conseil du prince, portoient le nom de *candidati*. Ils étoient aussi appelés *Egregii* : *Pater candidati sub Valentiniano principe gessit tribuni, & notarii laudabiliter dignitatem, honor qui tunc dabatur Egregiis : dum ad imperiale secretum tales confet eligi, in quibus reprehensionis vitium nequeat inveniri*.

CANDIDUS color. Voyez BLANC.

CANDYA, } partie de l'habillement des Per-
CANDYS, } ses, dont Xénophon, Lucien, & d'autres écrivains ont fait souvent mention. Quelques philologues modernes ont cru que c'étoit un ornement de la tiare, parce que les anciens en parlent toujours en même-tems que de cette coëffure. Mais Hesychius compare la *candys* avec la chlamyde des soldats : *navδος χιτων περιουσις οὐκ ενεκαπαρῆνται οὐ σπυριδραι*. De même que la chlamyde ou le pa-lidament, la *candys* se mettoit par-dessus la tunique ; comme Denys d'Halycarnasse nous l'apprend, en disant que Tigra-ne voulant toucher Pompée, parut devant lui dépouillé des marques de la royauté ; il avoit quitté sa tunique blanche en partie & sa *CANDYS* pourpre. Au reste, Lucien nous fournit le moyen de connoître la *candys* & la tiare des Perses, quand il assure que ce sont les habillemens de Mithras. On voit ce dieu sur tous les monumens avec un manteau léger jeté sur les épaules, ouvert par-devant, lié par une seule agraffe, tel enfin que le manteau des statues

grecques héroïques, & tel que la chlamyde ou le paludament des Romains. Le même écrivain dit que les Assyriens portoient aussi la *candys*, de même que les Parthes, selon Synesius (*Orat. de Regno.*)

CANENTE, fille de Janus & de Vénilia, épousa Picus, fils de Saturne, & roi d'Italie. Elle prit son nom, dit Ovide, de la beauté de sa voix. *Canente* ayant perdu son époux qu'elle aimoit tendrement, en conçut tant de chagrin, qu'après avoir passé six jours sans manger & sans dormir, courant au milieu des bois & des montagnes, elle se coucha accablée de lassitude sur les bords du Tibre, où sa douleur la consuma; son corps disparut peu-à-peu, & s'évapora dans les airs; il ne resta d'elle que la voix, & son nom fut donné au lieu où elle avoit cessé d'être. Elle fut mise, avec son mari, au nombre des dieux indigètes de l'Italie.

CANÉPHORE, jeune fille qui portoit dans les sacrifices une corbeille, où étoit renfermé tout ce qui servoit aux sacrifices. Les corbeilles étoient ordinairement couronnées de fleurs, ou de myrthe, &c. Cela s'observoit sur-tout dans les sacrifices de Cérés. Un des beaux ouvrages du sculpteur Scopas, étoit une *canéphore* (*Plin. l. xxxv. c. 5.*). Dans ces sortes de cérémonies la *canéphore* marchoit la première, le phallophore ensuite, & le chœur de musique les suivoit. Les *canéphores* étoient toujours des filles d'une naissance distinguée, comme l'a observé Biser sur Aristophane (*Lyssif.*). Après chaque *canéphore* marchoit ordinairement une femme destinée à la servir, qui portoit un parasol & un siège. C'est Aristophane & son Scholiaste qui nous l'apprennent (*Avib. v. 1550.*). Le mot *canéphore* est composé de *κάνης*, corbeille, & de *φέρω*, je porte.

CANÉPHORIES, offrande d'une corbeille. Ce n'étoit point une fête, mais une cérémonie qui faisoit partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs noces. Cette fête s'appeloit *Protélies*, *προτέλεια*; les cérémonies de cette fête étoient très-variées, comme on le dira au mot *PROTÉLIES*. Les *canéphories* dont nous parlons ici ne se pratiquoient qu'à Athènes; en voici le détail: la jeune fille, conduite par son père & par sa mère, alloit à la citadelle où étoit le temple de Minerve, & lui portoit une corbeille pleine de présens, pour l'engager à rendre son mariage heureux; ou plutôt, comme disent les Scholiastes de Théocrite sur l'*Idyle 11*, & Lutatius sur le 11^e Livre de la *Thébaïde de Stace*, c'étoit à la fois une espèce d'amende-honorable qu'elle alloit faire à la déesse protectrice de la virginité, dont elle abandonnoit le service, & une cérémonie pour l'appaïser, pour détourner sa colère, de crainte qu'elle ne donnât sa malédiction aux nouveaux époux. Mursius a recueilli

une partie de ce qui regarde les *canéphories*, dans son 7^e Livre des Fêtes des Grecs, au mot *ΠΡΟΤΕΛΕΙΑ*. On peut consulter encore sur les *canéphores* & les *canéphories*, Aristophane (dans les *Oiseaux*, v. 1550; dans les *Ἑκκλυσιαῖστοι*, v. 717; dans *Lyssistrate*, v. 647.), son Scholiaste, & les Notes de Biser sur ces endroits.

CANICULE, étoile de la tête du chien, qui se lève dans le tems des grandes chaleurs. Les Romains étoient si persuadés de la malignité de ses influences, que pour l'appaïser, ils lui sacrifioient tous les ans un chien roux: ils ne préféroient un chien à toute autre victime, qu'à cause de la conformité des noms. Ce sacrifice s'appeloit *Canarium*. La *canicule* est, dit-on, le chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, dont Minos fit présent à Procris, & celle-ci à Céphale: c'est encore la chienne d'Erigone. Voyez *SOTHIS*.

CANIDIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

CANINIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont: *GALLUS*, *REBILUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CANIS,

CANICULA, } coup très-funeste du jeu des

osselets. Les coups ordinaires de ce jeu s'appeloient *Venus* ou *Basilicus*, *Cous* ou *Senio*; c'étoient les coups favorables. Le troisième étoit *Canis*, ou *Canicula*, ou *Chius*, & il faisoit perdre celui qui l'amenoit. De-là vinrent les épithètes fâcheuses que lui donnèrent les Latins. Plaute le compare à un vautour qui emporte la proie; il l'appelle *vulturius* (*Curc. 111. 3. 78.*). On le désignoit ordinairement par le mot *damnosus*, Perse (*Sat. 111. 49.*):

. *Damnosa canicula quantum Raderet.*

Properce (*1^{er}. 9. 18.*):

Semper damnosi subsilvere canes.

CANNE à écrire. Voyez *CALAMUS*.

CANNE à sucre. Voyez *SUCRE*.

CANOBUS. Voyez *CANOPE*.

CANOG... **POLY**... roi inconnu.

Ses médailles, avec *ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΑΝΟΦ*...

ΠΟΛΥ... *ΔΟΝΝΟΙΑ*... font:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

CANON pascal, table des fêtes mobiles, où l'on marquoit pour une ou plusieurs années le jour auquel tomboit la fête de Pâque, & les autres fêtes qui dépendent de ce jour. Le concile de Nicée ayant fixé la Pâque au dimanche qui suivroit immédiatement la pleine lune la plus proche de l'équinoxe du printemps, ce concile ordonna qu'afin de trouver plus aisément le premier jour de la lune, & ensuite le quatorzième, on se serviroit de l'ennéadécactéride, ou cycle de 19 ans, parce qu'après cette période les nouvelles lunes reviennent à-peu-près aux mêmes points de l'année solaire. *Voyez* ce cycle dans notre *Table CHRONOLOGIQUE*.

CANON. Ce mot dans l'origine vouloit dire règle; on s'en servit depuis pour exprimer chaque impôt, ou taxe, en particulier.

Canon frumentarius, étoit la quantité de bled & de grains que devoient fournir à Rome l'Égypte, l'Afrique & la Sicile.

Canon largitionum, étoit la somme des tributs que versoit différentes provinces dans la caisse des largesses de l'empereur.

Canon metallicus. On appeloit de ce nom la quantité de métal que les mines devoient fournir aux empereurs.

Canon navicularius, ou *navarchicus*, impôt que payoient certains champs pour l'entretien des flottes de l'empire.

Canon vestium, argent donné aux militaires pour leur habillement. On ne fournissoit les habillemens en nature qu'aux nouveaux soldats, *tyronibus*.

CANONICARII. Justinien (*Authent.* 128.) désigne par ce mot les collecteurs des tributs, *tributorum exactores*.

CANONNIÈRE, ouverture pratiquée dans les murs d'une ville ou d'un fort, par le moyen de laquelle on tire sur l'ennemi, sans s'exposer à son feu. On en voit sur les monumens antiques, où elles servoient sans doute à lancer des flèches & des pierres.

CANOPE. Les Grecs voulant donner à tous les arts, à toutes les sciences, & même aux dogmes théologiques des autres nations, des origines grecques, n'oublièrent pas la ville de *Canope* & sa divinité. Ils racontèrent que Ménélas revenant de Troie, avoit relâché en Égypte près d'une des embouchures du Nil pour radouber ses vaisseaux fracassés; & que pendant cette relâche, Canobus, son premier pilote, avoit été piqué par une vipère. Ils ajoutoient que Canobus avoit succombé à la force du poison, & que la ville de *Canope*, bâtie auprès de son tombeau, en avoit pris le nom. Cette fable n'avoit aucun fondement. Hérodote (*liv.* 11.) dit à la vérité que Ménélas avoit été en Égypte; que Protée, roi de cette contrée, lui avoit rendu Hélène; mais

que Ménélas n'avoit témoigné aucune reconnaissance pour ce bienfait, & qu'il s'étoit au contraire très-mal conduit vis-à-vis des Égyptiens. C'est là tout ce qu'Hérodote avoit appris en Égypte; & il ne parle seulement pas de *Canobus* ni de sa mort.

A l'appui de cette preuve négative, Aristide (*in Ægyptio*, fol. 96. *Edit. grac. Florent.*) en fournit une positive. « J'appris, dit-il, étant à » *Canope*, d'un prêtre qui y occupoit un rang » distingué, que cette ville portoit le nom de » *Canope* plusieurs siècles avant que Ménélas y » eût abordé. Il ne prononçoit cependant pas ce » nom de manière à ce que je pusse l'écrire avec » les lettres grecques, parce qu'il étoit d'origine » égyptienne. Mais il assuroit qu'on pouvoit le » traduire en grec par ces deux mots, *terre-* » *d'or*. » Aristide ajoute un peu plus loin: « Il » est vraisemblable que les Égyptiens connoissent » mieux leurs origines qu'Homère & Hécate. » C'est en effet la signification du mot copte, qui est rendu ordinairement par celui de *Canope*.

Quoique cette fable grecque fût invraisemblable, elle a cependant été répétée au quatrième siècle par S. Epiphane (*in Ancorano. Opp. to. 11. p. 109. edit. Petavii.*), qui a fait de *Canope* un dieu particulier des Égyptiens. Ruffin a ajouté le récit de l'évènement auquel *Canope* devoit sa divinité. Voici ce conte ridiculément répété si souvent depuis Ruffin (*Hist. Eccles. 11. c. 26.*). Les Chaldéens, disoit-on, qui adoroient le feu, ayant porté leur dieu dans plusieurs contrées, pour éprouver sa puissance sur les autres divinités, ce dieu remporta la victoire sur tous ceux de bronze, d'or, d'argent, de bois, ou de quelque autre matière qu'ils fussent fabriqués. Il les réduisit en poudre, & son culte s'établit presque par-tout, hors en Égypte, où les prêtres de *Canope* trouvèrent le moyen de donner à leur dieu la supériorité sur celui des Chaldéens. On représentoit *Canope* sous la forme de ces vases percés d'une infinité de trous imperceptibles, dans lesquels on faisoit purifier l'eau du Nil; & de la surface de ce vase, sortoit une tête d'homme ou de femme. Les Chaldéens étant arrivés en Égypte, allumèrent du feu auprès de ce vase, dans l'espoir que le feu dissiperoit aisément toute l'eau qu'il contenoit; mais un prêtre de *Canope* avoit eu l'adresse de boucher, avec de la cire, les petits trous du vase; de manière que l'ardeur du feu ayant fait fondre la cire, l'eau s'écoula de tout côté, & en éteignant le feu, elle fit triompher le dieu des eaux sur le dieu du feu.

Jablonski fait observer avec sagacité sur ce récit, que Suidas l'a répété presque dans les mêmes termes que Ruffin, & qu'il est par conséquent très-vraisemblable qu'ils l'ont tiré tous les deux de quelque écrivain chrétien dont l'ouvrage est perdu. Il remarque d'ailleurs que les Chaldéens n'adornoient pas le feu (*Hydus* &

relig. veter. Persf. cap. v. p. 130.); & de plus, que les Egyptiens ne l'excluoient pas du nombre des êtres auxquels ils rendoient un culte.

Ce sont, comme l'on voit, des écrivains chrétiens qui ont fait de *Canope* un dieu des Egyptiens. Aucun écrivain payen n'en a parlé de même. On ne peut objecter qu'un seul passage de Denys Périégètes, qui, étant bien interprété, ne forme aucune difficulté. Ce géographe appelle la ville de *Canope*, le temple célèbre de *Canobus d'Amyclée*.

Καὶ τέμενος περὶ τῆσιν Ἀμυκλαίοις κανώβης.

Mais cette manière de désigner la ville de *Canope* n'est pas particulière à Denys, & elle ne prouve pas qu'un dieu particulier appelé *Canope* eût un temple dans cette ville. On voit en effet Homère (*Iliad. B. v. 695.*) appeler toute la ville de *Pyrrhafus* le temple de *Cères*, parce que les campagnes de *Pyrrhafus* étoient très-fertiles en bled. C'est dans le même sens que *Pindare* (*Pyth. od. iv.*) appelle la *Lybie* & l'*Égypte* entière, le temple fertile du Nil. Par une métamorphose semblable, *Denys Périégètes* aura appelé la ville de *Canope*, que l'on croyoit avoir pris son nom du mausolée de *Canobus*, le temple du pilote d'*Amyclée*.

Le prétendu temple de *Canopus* n'est donc plus que son mausolée, & cependant il est souvent parlé de dieux *Canopiens*, c'est-à-dire, adorés à *Canope* : quelles étoient ces divinités ? *Pausanias* (*Phocic. cap. xiiii.*) rapporte un oracle d'*Apollon Delphien*, qui distingue l'*Hercule* de *Syrinthe*, de l'*Hercule Canopien* : *Strabon* parle de ce temple d'*Hercule*, & d'un autre de la même ville consacré à *Sérapis*. L'*Hercule* de *Canope* est peu connu dans l'antiquité ; mais le *Sérapis* de *Canope* étoit très-renommé, & il le cédoit à peine au *Sérapis* d'*Alexandrie*, que la munificence des *Ptolémées* avoit enrichi. Ce culte s'étendit hors de l'*Égypte*, & *Pausanias* vit dans la citadelle de *Corinthe*, un temple consacré au *Sérapis* de *Canope*. Les édifices dépendans du temple de *Sérapis Canopien*, servirent pendant quarante ans de demeure au célèbre *Ptolomée* ; il y cultiva l'astronomie avec le plus grand succès, & il grava ses observations & ses découvertes sur les colonnes de ce temple. Il se forma aussi près de ce lieu sacré une école de philosophes *Pythagoréoplatoniciens*, qui tenoient secrètes leur doctrine & leurs observations. Ce furent ces monumens savans qui, joints aux pierres chargées d'anciens hiéroglyphes conservées au même lieu, firent dire à *Ruffin* (*loco citato*) que le temple de *Canope* étoit la plus célèbre école de magie de l'univers entier. La ruine totale de ce bel édifice fut la suite de cette ridicule opinion des premiers chrétiens ; & *Théodose* le fit abattre en même-temps que les temples d'*Alexandrie*.

La forme singulière sous laquelle on adoroit

Sérapis à *Canope*, nous fera connoître la nature & les attributs particuliers de ce *Sérapis*, qui étoit différent du *Sérapis*, où *Pluton*, apporté par les Grecs à *Alexandrie*. Nous avons vu plus haut que c'étoit un bocal, ou vase à large ventre, fait d'une terre extrêmement poreuse, qui servoit à filtrer l'eau du Nil, afin de la rendre claire & potable. Les habitans de *Canope* trouvoient cette espèce d'argile dans leur voisinage, & ils faisoient dans toute l'*Égypte* un grand commerce de ces vases à filtrer. De-là vint sans doute le nom de terre-d'or, ou terre que l'on échangeoit contre l'or. Les médailles de *Canope* frappées en l'honneur d'*Hadrien*, présentent un de ces vases surmontés d'un serpent, qui étoit sans doute le bon génie, ἄγαθὸς Δαίμων. Ce nom de bon génie avoit été donné au bras du Nil qui serpenoit auprès de *Canope*. On peut en conclure que la grande divinité des *Canopiens* avoit été d'abord le bon génie du Nil, & qu'il étoit représenté par les vases à filtrer : mais ce dieu du Nil coulant dans le bras *Canopique*, fut transformé du tems des Grecs en *Sérapis* ; car c'est lui que les écrivains de cette nation désignent par excellence sous le nom de dieu *Canopien*. Ainsi l'on adoroit à *Alexandrie* le *Sérapis-Pluton* ; & non loin de cette ville, à *Canope*, on rendoit un culte à *Sérapis* du Nil. C'est l'opinion du savant *Jablonski* que nous venons d'exposer.

On conserve dans les collections d'antiques plusieurs vases Egyptiens que l'on appelle indistinctement *Canopes*. Nous croyons cependant que cette dénomination est trop générale, & qu'il faudroit distinguer les vases qui ont servi à renfermer des animaux sacrés après leur embaumement, des vases qui représentoient véritablement le *Sérapis* du Nil. Si on craint de trop restreindre le nombre des premiers, en n'y comprenant que ceux dont le couvercle représenteroit une tête d'animal, on pourroit au moins n'appeler *canopes* que ceux de ces vases seuls qui seroient ornés de sculpture.

Le comte de *Caylus* a publié (*Rec. d'Antiq. 1, page 1.*) un de ces prétendus *canopes*, & il en a accompagné le dessin de sages réflexions.

Ce prétendu *canope* est un vase de pierre, destiné à renfermer un oiseau embaumé, & qui conserve encore une partie de la matière destinée à cet usage. Ce monument a onze pouces de hauteur, & environ six pouces de largeur. Le couvercle, qui représente une tête d'épervier assez mal formée, est d'albâtre ; mais ce couvercle, quoique du même goût & du même pays, n'est pas vraisemblablement celui que ce vase avoit autrefois. Il est à présumer qu'on les assortit, comme on peut, en *Égypte*, avant que de les envoyer en *Europe* ; car j'en ai vu quelques-uns complets pour la matière, & plusieurs autres dans le cas de celui-ci, c'est-à-dire, qu'on pouvoit leur reprocher le même défaut d'assortiment. La plus grande partie des monumens Egyptiens, principalement

ceux qui paroissent avoir été destinés à renfermer quelque chose, présenteront toujours ces sortes de dérangemens. Les Arabes les ouvrent & les visitent, dans l'espérance d'avoir de l'or; & ne les vendent jamais aux Francs qu'après un examen solide, & ordinairement dépourvus de soins & d'arrangement.

On voit à Rome plusieurs véritables *canopes*: il y en a deux de basalte verd au Capitole, dont l'un a été trouvé dans la fameuse ville d'Hadrien, à Tivoli. Le Cardinal Albani en avoit aussi deux de la même matière. L'un de ceux-là avoit été trouvé sur le promontoire de Circée, entre Nettuno & Terracine, & il a été publié par Borioni (*collectanea Antiquit. Roman.*, n^o. 3). Le même *canope* fert de cul-de-lampe au chap. II du liv. II de l'histoire de l'art de Winkelman, traduite par Huber, à Leipzig, en 1781. Le dessin de tous ces *canopes*, & sur-tout celui de leur tête, est entièrement dans le style grec; mais les figures en bas-relief, travaillées sur le corps des vases, sont des imitations Egyptiennes. Le travail de ces figures est saillant, & il n'annonce pas dès-lors un artiste Egyptien: car les figures de ces artistes sont ordinairement d'un relief applati, & elles sont presque *arrasées* à la pierre sur laquelle on les a sculptées. Ces figures représentent presque toutes les divinités de l'Égypte, avec leurs attributs. Dans la collection de Ste. Geneviève, il y a un vase de pierre calcaire, très-peu évidé, sur lequel sont gravés des hiéroglyphes, & dont le couvercle, fait de la même pierre, représente une tête de femme, peut être d'Isis. Il est difficile de déterminer à laquelle des deux classes on doit rapporter ce *canope*. On voit dans la même collection une tête de bronze, formée comme les couvercles des *canopes*, qui représente certainement Isis; car elle porte sur le front le serpent Agatho-démon, & elle est coiffée avec une ample dépouille de poule de Numidie. Cette dépouille est formée par une espèce d'émail, incrusté dans le bronze aux espaces creusés & réservés à cet effet.

CANOPIENS. (Hercule, Sérapis.) V. CANOPE.

CANOPUS. Cette ville d'Égypte, située sur le bras *canopique* du Nil, a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien, avec la légende ΚΑΝΩ.

Canopus étoit célèbre dans l'antiquité, par la dissolution des mœurs de ses habitans. Elle étoit extrême; & Strabon, parlant des délices d'Eleufis, dit qu'elles étoient comme l'entrée & le prélude des usages & de l'effronterie de *Canopus*. Sénèque, faisant le portrait d'un sage, assure qu'il se gardera bien, pour choisir sa retraite, de préférer *Canopus*, quoiqu'il ne soit pas défendu d'y mener une vie réglée. Voulant exagérer combien les mœurs des Romains étoient corrompues, Juvénal dit que *Canopus* même les blâmoit:

Antiquités, Tome I.

... & mores urbis damnante Canopo.

Une des principales causes de cette dissolution, étoit l'abord continuel des habitans de la haute & de la basse Égypte, qui y accouroient pour consulter Sérapis, & pour célébrer ses fêtes. Ils y descendoient par le Nil, & son canal étoit couvert de barques remplies d'hommes & de femmes, qui dansoient & chantoient avec la dernière lubricité. La ville de *Canopus* étoit composée, en très-grande partie, d'auberges, & de maisons destinées à ces réjouissances.

CANOT. V. BARQUE.

CANOTHA, dans la décapole de Syrie. ΚΑΝΘΑ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Domitien, selon Vaillant; mais elle convient mieux à CANATA, selon Pellerin.

CANTABRUM, étendard en usage dans les armées Romaines, sous les successeurs de Constantin. Minutius Félix & Tertullien en font mention dans leurs apologies, & le comparent à une croix. Cette espèce d'étendard différoit des autres, en ce que ceux-ci étoient des pièces d'étoffe de diverses couleurs, suivant les divisions de l'armée, & que le *cantabrum* étoit fait de pièces d'étoffes, sur lesquelles étoient gravés des noms, quelques sigles, ou même des vers.

CANTHARUS. Le *cantharus* étoit un grand vase de l'usage le plus commun. Il avoit pour anse des anneaux mobiles, ou des boucles pendantes:

Et gravis attritâ pendebat cantharus ansa.

C'étoit une large cuvette, peu profonde, & placée sur un pied très-applati. On en voit une dans un morceau de mosaïque, trouvé à Tivoli, en 1737, destiné dans le *Museum capitulinum*, t. III. Cette mosaïque paroît être l'original, ou du moins la copie de celle que décrit Pline (*lib. xxxix. 60.*), & sur laquelle étoit représenté un vase, que cet écrivain appelle *cantharus*.

Le *cantharus* étoit un attribut de Bacchus, ainsi que le thyrsé: on le voit souvent dans ses mains, ou à ses pieds, sur les marbres antiques. Une inscription trouvée à Rimini fait mention d'une statue de Bacchus, & de son *cantharus*. On consacroit aussi ces vases à d'autres divinités, comme il paroît par ces paroles d'Apulée (*Métamorph. IX, p. 277*): *Cantharoque & ipso simulacro, quod gerebam, apud fanî donarium redditis ac consecratis.*

CANTHARUS étoit le nom d'une espèce de corbeille, faite de terre cuite, dans laquelle on exposoit en Grèce les enfans dont on ne vouloit pas prendre soin. Aristophane (*in Ranis*) dit qu'Œdipe fut exposé dans un vase de cette matière. Térence, voulant peindre les mœurs grecques, a parlé de cet usage (*Andr. IV. 4. 30.*):

. *vidi cantharum.*

Suffarcinatum.

CANTHARUS étoit le réservoir extérieur des fontaines publiques, celui d'où l'eau s'écouloit immédiatement dans les vases des citoyens. Voici une inscription gravée à Rome sur un *cantharus* antique :

PERDIDERAT. LATICUM. LONGÆVA. INCURIA.
CURSUS.

QUOS. TIBI. NUNC. PLENO. CANTHARUS.
ORE. VOMIT.

CANTHARUS étoit encore chez les Romains un marteau avec lequel on frappoit aux portes. Flaute en parle dans ses *Ménechmes* (I. 2.63.) :

. *jam fores f'erio. M S. Feri.*
Vel mane etiam? PE. mille passum commoratus es
cantharum.

CANTHUS. Perse, le premier des écrivains latins, a employé, pour désigner les bandes de fer qui entourent les roues, le mot *canthus* : Martial & plusieurs autres ont imité son exemple.

CANTICUM. } Les anciens désignoient par
CANTIQUE. } le mot *canticum* certains monologues passionnés & touchans de leurs tragédies, que l'on chantoit sur les modes hypodorien & hypophrygien, comme nous l'apprend Aristote au XIX de ses problêmes. C'étoit une espèce d'intermède qui occupoit les entr'actes.

CANULEIA, une des quatre premières Vestales, établies par Numa Pompilius. (*Plutar. in Numa.*)

CANUSINUS *color*, couleur rousse, que Martial compare à du moût trouble & épais (XIV. 127.) :

Hæc tibi turbato canusina smillima mulso
Munus erit, gaude : non citò fiet anus.

Cette couleur plaisoit au peuple Romain, comme le brun foncé aux Gaulois (*ibidem*) :

Roma magis fuscis vestitur, Gallia rufis.

Elle avoit un certain éclat & un certain prix; puisque Suétone, parlant des profusions de Néron, dit qu'il ne voyageoit jamais sans avoir à sa suite plus de mille chariots, conduits par des cochers vêtus de couleur rousse (c. 30, n. 10), *canusinatibus mulionibus.*

CAPANÉE, neveu d'Adraste, étoit un des sept chefs de l'armée des Argiens, dans la guerre

de Thèbes. Lorsque Thésée fit faire de magnifiques funérailles à ceux qui étoient morts au siège de cette ville, on ne voulut pas brûler le corps de *Capanée* avec les autres, parce qu'il avoit été frappé de la foudre, & qu'il étoit regardé comme un impie, qui, par ses blasphêmes, s'étoit attiré le courroux du ciel, & on lui fit un bûcher séparé. Stace, dans sa *Thébaïde*, représente *Capanée* comme un homme emporté, qui fait mille extravagances, & qui se déchaîne contre tout l'Olympe. Cela peut être fondé sur le peu de respect que ce capitaine avoit montré pour les dieux pendant sa vie. Mais Euripide en fait un portrait bien différent, & nous le donne pour un homme riche, sans faste, sans orgueil, sobre, modéré, méprisant ceux qu'il voyoit se livrer aux festins & à la joie. *Voy. ADRASTE, EVADNE.*

Végèce (*de militari, l. 4. c. 21.*) nous apprend la vérité qui a servi de base à la fable de *Capanée*. Ce capitaine Argien étant monté à l'assaut de la ville de Thèbes avec des échelles, fut accablé sous les pierres & les traits que lui lancèrent les assiégés. De-là vint, dit Végèce, la fable de *Capanée* écrasé sous les foudres de Jupiter. Le même écrivain fait honneur à *Capanée* de l'invention des assauts avec des échelles.

Winkelmann a cru reconnoître *Capanée* terrassé par les foudres de Jupiter, dans une statue de la villa Albani, qu'il a publiée (*Monum. inediti.*). Il l'a vu aussi escaladant les murs de Thèbes sur une pâte antique du Baron de Stoch, & sur une sardoine de la même collection, où la foudre le frappe à coups redoublés, sans l'intimider.

CAPEDO. } vase garni d'anses,
CAPEDUNCULA. } qui servoit aux sacrifices. Cicéron (*Parad. 1.*) parle des *capedines* & des *vases* de terre cuite qui avoient servi à Numa pour les sacrifices : *Quid autem Numa Pompilius, minusve gratas diis immortalibus capedines, ac fœciles urnas, quam flicatas aliorum pateras fuisse arbitramur.* Les *capeduncula* étoient de plus petits vases, de même forme, & destinés au même usage. Le même écrivain en a fait aussi mention (*Nat. Deor. 111*), 17 : *Docebo meliora me didicisse de colendis diis immortalibus jure Pontificio, & more majorum, quam capedunculis, quas Numa nobis reliquit.*

CAPELIATICUM., *καπελιατικόν*, l'impôt que payoient aux empereurs les marchands de vin.

CAPELLA, surnom de la famille *NÆVIA.*

CAPENÉ (porte), aujourd'hui porte de St. Sébastien. Cette porte ouvroit la voie Appienne, d'où lui vint quelquefois la dénomination de porte *appienne*. On l'appela aussi *fontinalis* & *madida*, à cause des sources qui étoient auprès d'elle, & des aqueducs qui l'avoisinoient. Les uns dérivent son nom d'une ville *Capena*, bâtie aux environs; & les autres du bois des *Camènes*, *Ca-*

manarum, d'où elle fut nommée d'abord *Camena*, & depuis, par corruption, *Capene*.

CAPHIA, en Arcadie, ΚΑΦΙΑΤΩΝ On a des médailles impériales de cette ville, frappées en l'honneur de Sévère, de Domna, de Plautille.

CAPHIZOS, *cavizos*, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, en mesure de France, 135 pintes & $\frac{1}{10}$. Elle valoit, en mesures anciennes de l'Asie & de l'Égypte :

2 *vœba des Arabes*,

Ou 4 ephad,

Ou 6 métrétés,

Ou 8 séphel,

Ou 12 modios,

Ou 288 log.

CAPHIZOS, *cavizos*, mesure de capacité pour les solides. Elle valoit, en mesure de France, 10 boisseaux & $\frac{161}{1000}$. Elle valoit, en mesures anciennes de l'Asie & de l'Égypte,

2 *vœba des Arabes*,

Ou 2 $\frac{2}{3}$ médimnes de Salamine,

Ou 2 $\frac{2}{3}$ médimnes de Paphos & de Sicile,

Ou 4 ephép,

Ou 6 métrétés,

Ou 8 séphel,

Ou 12 modios.

CAPILLATUS à *Matre Magnâ*. Gruter (3085) a publié l'inscription suivante :

DIS. M.

L. VETTIO. SYNTROPHO

RELIGIOSO

A. MATRE. MAGNA

CAPILLATO

VETTIA. AMOR

DE. SUO. FECIT

POSTERISQUE EORUM.

On appeloit *Capillati* & *Comati*, les prêtres nommés autrement *Fanatici* & *Bellonarii*.

Le mot *capillatus* désignoit les enfans au-dessous de l'âge de puberté, parce qu'ils laissoient croître leurs cheveux jusqu'à cette époque. Il désigna les eunuques & les prêtres de Cybèle par la même raison.

CAPION. Il paroît, par un passage de Pollux (*Onomast. l. vi, c. 9*), qu'il y avoit un nome, ou un air inventé par Serpandre, & appelé *Capion* : c'étoit sans doute un air de cithare, puisque son auteur s'étoit attaché particulièrement à cet instrument.

CAPIS, } vases à anses, ainsi appelés
CAPULA, } de la facilité que donnoient ces anses pour les prendre, *a capiendo*. Varron les compare aux *capedines* & aux *capeduncula* (*de ling. lat. iv. 26.*).

A quo illo capis, & minores capula a capiendo, quod ansata, ut prehendi possent, id est capi. Harum figuras in vasis sacris ligneas & fistiles antiquas etiam nunc videmus.

CAPISTRUM des joueurs de flûte. Voyez PHORBEION.

CAPITATION. Les anciens ont connu cette espèce d'impôt. Voyez **CAPITATION** dans le Dictionnaire des Finances de cette Encyclopédie.

CAPITHA des Chaldéens, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte. Voir MARES.

CAPITHA de Perse, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte. V. MARES.

CAPITHA, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte. V. CAB.

CAPITIUM, vêtement qui couvroit la tête chez les Romains. L'ancien scholiaste de Juvénal, expliquant ce vers de la satire III :

Horum ego non fugiam conchylia

dit que le poète appelle *conchylia* des capuchons rouges, *conchylia, capitia purpurea ita flagrantia, ut conchylia ipsa videri possint*. Varron emploie le mot *capitium* pour désigner aussi un vêtement qui seroit aux vierges à couvrir leur tête & leur sein (*de ling. lat. iv. 30.*) : *Capitium ab eo quod capit pectus, id est, ut antiqui dicebant, indutu comprehendit.*

CAPITO, surnom des familles ATTEIA, FONTEIA, MARIA & OPIA. Ce surnom exprimoit en latin la même idée que le mot composé français, grosse-tête.

CAPITOLE, } (mont), forteresse de
CAPITOLIN, } Rome, bâtie sur le mont Tarpéien, auquel elle donna son nom. Les deux sommets de cette montagne, l'espace qui les séparoit, & la roche tarpéienne firent renfermés dans l'enceinte fortifiée du *capitole*, & couverts d'édifices publics & sacrés. Les fondemens du *capitole* furent jetés l'an 139 de Rome, par Tarquin l'Ancien. Servius, son successeur, y travailla avec ardeur ; & il fut achevé l'an 221 par Tarquin le Superbe. L'inauguration de cette forteresse, & la consécration des édifices sacrés qu'elle renfermoit, ne se firent qu'après l'expulsion des Rois, & par le ministère du consul Horace, l'an 246.

Une ancienne tradition, conservée religieusement par les Romains, apprenoit qu'en creusant les fondemens du *capitole*, on avoit trouvé à une très-grande profondeur la tête d'un nommé *Olus*, qui paroissoit encore fraîche & vermeille : de-là fut formé le mot *capitole*, c'est-à-dire, *caput Oli*, tête d'*Olus*.

Il y avoit dans l'enceinte du *capitole* plusieurs temples dédiés à Jupiter, à Junon, à Minerve,

à Cybèle, à Vesta, &c. Mais le plus célèbre étoit celui de Jupiter, surnommé *Capitolin*, qui en réunissoit trois. La nef étoit consacrée à Jupiter, & les deux ailes, à Junon & à Minerve. Ces ailes étoient formées, selon Denys d'Halicarnasse (*lib. iv.*) par des piles ou massifs de brique cuite. Le temple entier avoit deux cents pieds Romains de longueur, & à-peu-près autant de largeur. La statue de Jupiter *capitolin*, ou fulminant, portoit un sceptre, une couronne & un foudre d'or. De vastes portiques entouraient ce temple : c'étoit sous ces portiques que les triomphateurs, après avoir sacrifié aux grands Dieux, donnoient au sénat un repas magnifique. L'église des Capucins, appelée *Ara cæli*, a été bâtie sur les ruines du temple de Jupiter Capitolin.

Des murs construits avec de grandes pierres entouraient le *capitole*, & en avoient fait une citadelle imprenable. Cn. & Q. Ogulnius étant Ediles Curules, condamnèrent des usuriers à une forte amende, qu'ils employèrent à faire des portes de bronze à cette citadelle, accompagnées de montans & de traverses du même métal. Le fronton de ce superbe édifice étoit surmonté par des quadriges de terre cuite, que Sylla fit remplacer par des quadriges de bronze. Des aigles de bois sembloient soutenir ce fronton, & lui servoient d'ornemens. Elles furent consumées dans un incendie dont parle Tacite (*hist. 11. l. 71*) : *Suffinentes fastigium aquila vetere ligno traxere flammam.*

Plusieurs incendies ravagèrent le *Capitole*. Le premier arriva l'an de Rome 670. Sylla le rétablit avec la plus grande magnificence ; mais il n'en fit pas l'inauguration. C'étoit, disoit-on, le seul bonheur qui eût échappé à cet heureux dictateur. Cet honneur étoit réservé à Lutatius Catulus, qui fit dorer les tuiles de bronze dont cette citadelle étoit couverte ; ce qui la fit appeler *Capitolium aureum*. Pendant les troubles qui firent perdre la vie à Vitellius, le feu prit une seconde fois au *Capitole*. On crut qu'il y avoit été mis à dessein pour en chasser Sabinus, frère de Vespasien, qui s'y étoit renfermé. Vespasien le fit rebâtir ; mais ses soins furent inutiles, car un troisième incendie le ravagea de nouveau à la mort de cet empereur. Titus le vit encore brûler par le feu du ciel, & Domitien répara tous ces ravages. Cet empereur fonda les Jeux Capitolins pour conserver la mémoire du dernier rétablissement du *Capitole*.

L'enceinte du *Capitole* renfermoit plus de cinquante temples, & un grand nombre de statues consacrées aux dieux ; ce qui a fait demander, avec quelque apparence de raison, s'il restoit encore dans un espace aussi rempli, des logemens pour des citoyens. On peut répondre qu'il y en avoit quelques uns, mais en petit nombre. Manlius *Capitolinus* ayant repoussé les Gaulois qui assiégeoient le *Capitole*, reçut pour

récompense un logement dans cette forteresse. Ce fut peut-être le premier des patriciens qui y eût fixé son séjour ; & il fut certainement le dernier, comme le régla un sénatus-consulte rendu à l'occasion de son ambition. Les gardes appelés *Arcubia* & *Arcubii* par Festus & Isidore, qui prenoient leur nom de la garde du *Capitole*, *ab arce*, l'habitoient certainement ; de même que les gardiens des temples, *aditui*, dont parlent plusieurs inscriptions, & qui remarquèrent avec étonnement (*Aulu-Gell. vii. 1.*) que les chiens renfermés dans le *Capitole*, & ardens à aboyer contre tous ceux qui entroient la nuit dans cette forteresse, se taisoient constamment à l'approche de Scipion l'Africain. Des courtisanes même habitoient ce lieu sacré ; comme Properce (*iv. 9.*) nous l'apprend de Teia :

*Altera Tarpeios est inter Teia lucos
Ebria, sed pota non satis unus erit.*

Les colonies Romaines & les municipales voulurent se donner la plus grande ressemblance possible avec Rome, leur métropole ; c'est pourquoi elles imposèrent le nom de *capitole* à leur principal temple, & à l'édifice public dans lequel s'assembloient les décurions & les autres magistrats. De-là vient que l'on trouve souvent le nom de *capitole* dans les descriptions de ces villes. Il y en avoit à Constantinople, à Carthage, à Capoue, à Ravenne, à Milan, à Vérone, à Cologne, à Trèves, à Narbonne, à Autun, à Pamiers, à Nismes, à Befançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodés, &c. & à Toulouse, où il subsiste encore.

Des trois beaux édifices qui occupent aujourd'hui le *capitole*, & qui forment la place appelée *Campidoglio*, où est élevée la statue équestre de M. Aurèle, aucun n'est plus célèbre que celui qui regarde l'occident, & que l'on appelle *Museum Capitolin*, ou cabinet du *capitole*. Benoît XIV s'est immortalisé en y faisant rassembler avec soin un nombre d'antiques prodigieux. Leur description est répandue dans les différens articles de ce dictionnaire d'antiquités.

CAPITOLIAS, dans la Cœlésyrie. ΚΑΠΙΤΩΛΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de M. Aurèle, de Verus, de Lucille, de Commode, de Sept. Sévère, de Macrin.

CAPITOLIN (Jupiter). L'histoire de son temple célèbre se trouve dans l'article CAPITOLE. Ce Jupiter étoit aussi appelé par excellence *Optimus maximus*, ou fulminant. Le foudre étoit son attribut distinctif, ainsi que la barbe & le sceptre d'or ou d'ivoire. Sa statue, placée dans le *capitole* par Tarquin, n'étoit que de terre cuite peinte en rouge ; elle fut depuis remplacée par une statue d'ivoire ; & il paroît par un vers de Martial :

(*xr. 5. 3.*), que Trajan y en substitua une statue d'or :

Sculptus & aeterno nunc primum Jupiter auro.

CAPITOLINS (Jeux). Les premiers Jeux Capitolins étoient des combats institués par Camille à l'honneur de Jupiter *Capitolin*, & en mémoire du *Capitole* défendu contre les Gaulois. On pratiquoit dans ces jeux, selon Plutarque (*Quest. Rom. 58.*) une cérémonie très-ancienne & très-ridicule. Le crieur public mettoit à l'enchère les Etrusques, désignés sous le nom *Sardi*; on amenoit ensuite au milieu du peuple, un vieillard, à qui l'on pendoit au col une bulle telle qu'en portoient les enfans, & on l'exposoit à la risée publique. Festus dit qu'on le revêtoit de la pre-tex-te, & que la bulle étoit d'or, parce qu'elle étoit autrefois l'ornement des rois d'Etrurie que l'on jouoit dans cette burlesque cérémonie.

Domitien voulant conserver la mémoire du rétablissement du Capitole fait par ses ordres, fonda de nouveaux jeux *Capitolins* qui se célébroient, non pas chaque année, comme ceux de Camille, mais tous les cinq ans. On y distribuoit aux poètes des prix & des couronnes qu'ils recevoient des mains de l'empereur; il y en avoit aussi pour les orateurs, les comédiens, les pantomimes, & pour toutes les espèces de joueurs d'instrumens. Ces jeux *Capitolins* devinrent si fameux, que l'on changea l'ancienne manière de compter les années romaines par lustres, & qu'on les compta depuis Domitien par les jeux *Capitolins*, comme les Grecs comptoient par les olympiades. Cet usage ne fut cependant pas de longue durée.

CAPITOLINUS, furnom de la famille *PETILIA*.

CAPITULARII. C'est le nom que portent, dans le Recueil des loix romaines & dans Symmaque (*Epist. ix. 10.*), les receveurs de la capitation.

CAPITULUM. Isidore (*xix. 31.*) nous apprend que c'étoit une coëffure des femmes, sans nous en donner aucune description.

CAPNICON, impôt que l'empereur Nicéphore mit sur les feux ou sur la fumée, *καπνός*.

CAPNOBATÆ, ceux qui montent avec ou sur la fumée. Ce furnom fut donné par les peuples de l'antiquité aux Mysiens (*Strabo. l. 7.*), peuple d'Asie; parce qu'ils faisoient une profession particulière d'honorer les dieux, & qu'ils s'employoient uniquement aux sacrifices. Strabon ajoute à ces particularités, que les Mysiens ne mangeoient point de chair, ni rien de ce qui avoit été animé. Ils vivoient de miel & de laitage. Le furnom de *Capnobatæ* désignoit la fumée des sacrifices & des parfums, au milieu desquels ils passoient toute leur vie.

CAPNOMANTIE, divination (*μαντεία*) dans laquelle les anciens observoient la fumée (*καπνός*), pour en tirer des présages.

On distingueoit deux sortes de *capnomantie*: l'une qui se pratiquoit en jetant sur des charbons ardents des graines de sésame ou de pavot, & en observant la fumée qui en sortoit; l'autre, qui étoit la plus usitée, consistoit à examiner la fumée des sacrifices. C'étoit un bon augure quand cette fumée étoit peu épaisse, légère, & qu'elle s'élevoit droit vers le haut sans se répandre autour de l'autel. On en voit le détail dans l'*Œdipe* de Sénèque (*v. 309.*)

La *capnomantie* se pratiquoit encore en hument, en respirant la fumée qu'exhaloient les victimes, ou celle qui sortoit du feu dans lequel elles étoient plongées; comme il paroît par ces vers de la Thébaine de Stace, où le poète dit du devin Tirésias :

*Ille coronatos jam dudum amplectitur ignes,
Fatidicum sorbens vultu flagrante vaporem.*

On croyoit sans doute que cette fumée donnoit des inspirations prophétiques.

CAPOUE (Médailles de). Voyez *CAPUA*.

CAPPA, espèce de manteau avec lequel les femmes se couvroient la tête dans le Bas-Empire. Hétychius appelle ces manteaux *καπάρτιον*.

CAPPADOCE. Les rois de Cappadoce dont on a des médailles, sont :

Ariarthe, *roi I. ou II. ou III.*

Ariarthe, *Eusebès V.*

Ariarthe, *Epiphane V.*

Ariarthe, *Philométor VIII.*

Ariobarzane, *Philoromæus I.*

Ariobarzane, *Eusebès, Philoromæus.*

Archelaüs.

Hanniballien.

Leur type ordinaire est Pallas assise, ou debout, tenant une victoire.

Le symbole de la *Cappadoce* est une femme portant une couronne tourrelée, & tenant un étendard de la cavalerie, qui désigne l'espèce de troupes que les Romains en tiroient, ainsi que les chevaux de ses haras, si célèbres autrefois. Le mont Argée se trouve assez souvent placé sur les médailles de la *Cappadoce*, avec la figure qui sert de symbole à cette province; tantôt il est mis à côté d'elle & à ses pieds, tantôt elle le porte dans ses mains. On fait que les Cappadociens rendoient un culte à cette montagne, comme à une divinité.

CAPPAGIA. Jean d'Antioche désigne par ce mot les fouliers des sénateurs, qui étoient ornés d'un croissant d'argent formé en C, appelé *καππα*, chez les Grecs. Il dit qu'ils ne paroissent jamais en public, & qu'ils n'alloient jamais faire leur

cour aux empereurs, sans cette chauffure & ces croiffans.

CAPRARIUS, furnom de la famille *CÆCILLIA*.

CAPREOLUS, hoyau, ou houé à deux fourchons dont on se sert pour remuer la terre dans les vignes. Columelle (*xi. 3.*) en fait mention: *Vere deinde, priusquam cœperit germinare, capreolis, quod genus bicornis ferramenti est, terra commoveatur.* La ressemblance de ces deux fourchons avec les cornes d'un chevreau, l'avoit fait appeler *capreolus*.

CAPRICORNE. C'est un des signes du zodiaque; quand le soleil y est arrivé, il est au solstice d'hiver. Cette constellation est composée de 28 étoiles. Macrobe a cru que ce signe avoit été nommé *capricorne*, parce qu'il imite en quelque sorte la nature des chèvres, qui, en paissant, grimpent toujours de bas en haut. De même le soleil, en entrant dans ce signe, commence à monter de bas en haut. C'étoit chez les anciens le dixième signe du zodiaque; lorsque le soleil y étoit, il fixoit le solstice d'hiver par rapport à notre hémisphère, & commençoit à retourner au tropique méridional vers la ligne. Quelques-uns en parlent encore de même; mais les astres ayant avancé vers l'orient d'un signe entier, le *capricorne* n'est plus que l'onzième, & c'est à l'entrée du soleil dans le sagittaire, & non plus dans le *capricorne*, que se fait le solstice. Cependant on parle toujours de la même manière que les anciens, quoique les choses aient changé; & l'on appelle le tropique du *capricorne*, comme si ce signe touchoit encore au point du solstice. Ce signe est représenté ayant la partie supérieure d'un bouc, & la partie inférieure d'un poisson; c'est-à-dire, en queue de poisson le plus souvent entortillée, & quelquefois droite: ces figures se trouvent sur plusieurs monumens antiques, sur des pierres gravées, comme on le peut voir dans Gorlaüs, n°. *LXXXV* & *LXXXVII*, sur plusieurs médailles, entr'autres sur quelques-unes d'Auguste. Patin en a fait graver quelques-unes dans son *Suétone*, pag. 80 & 139. C'étoit la forme d'un ægipan. Voyez ce mot ci-dessus. On peint aussi le *capricorne* sous la forme entière d'un bouc.

Suétone dit (*in Octavio, c. 94.*) qu'Auguste fit graver la figure du *capricorne* sur ses médailles, parce qu'il étoit né sous ce signe, & en conséquence d'un horoscope avantageux que Théogène lui en avoit tiré lorsqu'il étoit à Apollonie, quelque tems avant la mort de Jules. On ne peut pas faire accorder facilement cela avec ce que dit le même Suétone (*ibid. cap. 5.*), que ce prince naquit le neuvième jour avant les kalendes d'octobre, c'est-à-dire, comme Dion le témoigne aussi (dans son cinquante-sixième livre), le vingt-troisième de septembre, un peu avant le lever du

soleil, dit encore Suétone. De plus, Auguste mourut le quatorzième des kalendes de septembre, ou le 19 d'août (*Suéton. ibid. cap. 100. Dion. l. LVI.*); ayant, selon Suétone, soixante-seize ans moins-trente-cinq jours, ou, selon Dion, soixante-quinze ans dix mois vingt-six jours. Il faut donc qu'il fût né le 23 de septembre; cependant le 23 de septembre, un peu avant le lever du soleil, le *capricorne* étoit au méridien des antipodes: comment donc Auguste étoit-il né sous ce signe? Scaliger (*de Emend. temp. lib. 11. cap. 2.*), & le père Petau (*de Doct. temp. lib. x. cap. 64. & lib. xi. cap. 6.*), disent que Suétone s'est trompé. Eabelon, auteur du Commentaire Dauphin sur Suétone, a trouvé un moyen très-naturel de concilier Suétone avec lui-même. Il dit que Théogène ne prit point le thème de la naissance, mais celui de la conception d'Auguste. Or, ce prince étoit né le 23 septembre, jour auquel le soleil entroit dans le *capricorne*: moment, dit Julius Firmicus (*VIII. Mathém.*), très-heureux dans un horoscope, & qui ne promet pas moins que des sceptres & des empires.

Le *capricorne* étoit, selon les Mythologues, Pan, qui, à l'arrivée du géant Typhon dans l'Egypte, fut saisi d'une telle crainte, qu'il se métamorphosa en bouc par le haut, & par le bas en poisson. Jupiter, surpris d'une pareille métamorphose, le transporta dans le ciel. On peut voir sur cet astre le *Ciel Astronomique* de Cæsius, pag. 89, & Saumaïse sur Solin, page 1237.

Quelques anciens reconnoissoient dans le *capricorne* la chèvre Amalthée, placée dans cette constellation par son illustre nourrisson, le souverain des dieux. Aratus le dit expressément: voici ses vers traduits par Germanicus-César:

. *Illa putatur*
Nutris esse Jovis, si verè Jupiter infans
Ubera Creteæ multst fidissima Capra,
Sidere quæ claro gratum testatur Alumnum.

Ce signe étoit sous la protection de Vesta, comme le dit Manilius (*iv. 243.*):

Vesta, tuos capricorne fovet penetralibus ignes.

Et (*ii. 445.*):

Atque Augusta fovet capricorni sidera Vesta.

CAPRICORNE (le) se trouve non-seulement sur les médailles d'Auguste frappées à Rome, mais encore sur les médailles de Commagène en Syrie & de Cyzique.

CAPRIFICATION, manière d'élever les figuiers, dont les anciens ont parlé avec admira-

tion, & qui se pratique encore aujourd'hui dans les îles de l'Archipel. On y rend les figues domestiques bonnes à manger par la piquûre d'un insecte particulier aux figes sauvages, que l'on transporte sur les premières dans certaine saison, & qui les fait parvenir à une pleine maturité.

CAPRIFICIEL, nom que donnoient les peuples de l'Attique au jour où ils commençoient la récolte du miel. Ce jour étoit consacré à Vulcain, selon Pline (x. 15.).

CAPRIFICUS Romuli. Voyez FIGUIER sauvage.

CAPROTINE, surnom que les Romains donnèrent à Junon, en mémoire d'un fait singulier rapporté dans les Saturnales de Macrobe, l. 1. c. 12. Après que les Gaulois eurent quitté Rome, les peuples voisins, croyant que la République étant épuisée, ils pourroient aisément se rendre maîtres de la ville, vinrent l'assiéger, sous la conduite de Lucius, dictateur des Fidénates. Il fit demander aux Romains leurs femmes & leurs filles. Les esclaves, par le conseil d'une d'entre elles, nommée Philotis, se revêtirent des habits de leurs maîtresses, & allèrent se présenter à l'ennemi, qui, les prenant pour les Romaines qu'il avoit demandées, les distribua dans tout le camp. Elles feignirent de célébrer ce jour-là une fête, & excitèrent les capitaines & les soldats à se réjouir & à boire largement. Ensuite quand ils furent ensevelis dans le sommeil, elles donnèrent le signal à la ville de dessus un figuier sauvage, nommé en latin *caprificus*. Les Romains fondirent aussi-tôt sur leurs ennemis, remplirent le camp de carnage, récompensèrent le service de leurs esclaves par la liberté, & avec une somme d'argent qu'on leur donna pour se marier. Ils instituèrent aussi une fête à Junon, qui, en mémoire du figuier sauvage, du haut duquel le signal avoit été donné, fut surnommée *Caprotine*. Le jour auquel Rome fut ainsi délivrée, & qui étoit les nones de juillet, fut appelé les nones *caprotines*. Plutarque & Arnobe ont aussi parlé de cette victoire singulière.

CAPROTINES, fêtes de Junon caprotine, qui se célébroient le 9 de juillet, en faveur des femmes esclaves. Pendant cette solemnité, elles couroient & se battoient à coups de fouet & à coups de poings. Il n'y avoit que des femmes pour ministres des sacrifices offerts dans ces fêtes.

CAPSARIUS, nom de l'esclave qui suivoit les jeunes Romains aux écoles, & qui portoit dans une boîte, *capsa*, les livres & les jetons nécessaires pour leurs études. Ce nom désignoit aussi l'esclave qui renfermoit dans des boîtes particulières les habits de ceux qui entroient dans les bains publics.

CAPSUS. On appeloit ainsi, selon Isidore (xx. 12.), un chariot couvert, *carruca undique*

contexta; mais du tems de Vitruve (x. 14.), ce mot ne désignoit encore que l'espèce de siège fermé, ou de coffre sur lequel on s'asseioit dans certains chars.

CAPTIFS (Rois) du Capitole. Voyez Rois captifs.

CAPURA. Les Romains appeloient de ce nom les gains infâmes que faisoient les prostituées, & tous ceux dont la profession étoit vile. (Suet. Caligul. c. 40. n. 5.).

CAPUA, en Italie. CAPU. & KAMPANO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent, avec KAPU... (Hunter).

C. en bronze.

O. en or.

Ses symboles ordinaires sont :

Un sanglier.

Un lion.

La victoire couronnant un trophée.

CAPUCHON. Vers le milieu des bas-reliefs de la colonne Trajane, on voit plusieurs hommes vêtus de grands manteaux avec des *capuchons* pendant. On ne fait s'ils sont Romains ou étrangers, mais ils n'ont point de barbe, de même que les Romains. Les Daces, au contraire, portent tous de la barbe sur ce beau monument. Un peu plus haut des hommes ayant de la barbe, portent des manteaux avec de semblables *capuchons*. Voyez BARDOCUCULLUS.

CAPULA.

CAPULATOR. } On appeloit *capula*, un vase à deux anses qui servoit à transvaser l'huile des grandes jarres dans de petits vases. Lorsque les empereurs faisoient des largesses d'huile au peuple, ceux qui la lui distribuoient étoient appelés *Capulatores*. Ils formoient un collège, ou une corporation; car Sextus Rufus & P. Victor placent dans la troisième région de Rome une *schola capulatorum*.

CAPULARIS.

CAPULUS. } *Capulus* étoit le nom d'un cercueil; & l'on appela par analogie *capularis senex*, un vieillard près de descendre dans le tombeau. Plaute l'appelle encore *capuli decus* (Afin. v. 2. 42.):

Perii misera! ut osculatur carnifex, capuli decus!

CAPULATI *Sacerdotes Diana*. Muratori (Thes. Inscr. 512. 1.) rapporte l'inscription suivante, où l'on peut lire *Capulati & Capulatores*. Voyez ce dernier.

COMINIAE

L. FIL

VIPSANIAE

DIGNITATI

C. F.

COLLEGIUM

CAPULATORUM

SACERDOTUM

DIANAEE.

CAPYS, père d'Anchise. *Voyez* ASSARACUS.
 CARACALLA (ANTONIN), fils de Septime-Sévère.

MARCUS-AURELIUS, SEVERUS, ANTONINUS,
 AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or ; au revers les têtes de Septime-Sévère & de Julie, R ; plusieurs autres revers RR.

C. en argent ; & R, avec les têtes de Sévère, de Julie & de Géta.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

C. en médaillons de potin d'Égypte ou de Syrie.

C. en G. B. de coin romain ; on y trouve nombre de revers rares.

C. en M. B. parmi lesquels il y a des revers rares.

R. en G. B. de Colonies, excepté Antioche de Syrie.

C. en M. B. & P. B.

C. en G. B. grec ; R, avec les têtes de Caracalla & de Géta.

C. en M. B. ; on le trouve de ce module avec sa tête en regard de celle de Julie, ou avec la tête de Julie au revers, R.

Il y en a en M. ou P. B. grecs au revers de Géta ; Spanheim en a publié une ; elles sont rares. En P. B. grec, avec sa tête, en regard de Plautille, RR.

RR. en G. B. d'Égypte.

C'est l'empereur dont on trouve le plus de médaillons grecs de bronze : Vaillant en a publié soixante-huit ; les médaillons latins sont très-rares.

Quelques médailles d'argent & de bronze donnent à Caracalla le nom de *Grand* ; mais elles sont fort rares, & ne se trouvent que dans ses consécérations : en argent RR., ainsi qu'en G. B.

Sous le règne de ce prince, la monnaie d'argent est mêlée de billon. Didier-Julien & Septime-Sévère l'avoient déjà altérée. Elle alla toujours en empirant, jusqu'au règne de Claude le Gothique ; & elle ne fut rétablie en argent fin que sous Dioclétien & sous son collègue Maximien Hercule.

De tous les empereurs qui ont porté le nom d'ANTONIN, les plus difficiles à distinguer sur les médailles sont *Caracalla* & *Elagabale*, parce que tous deux y sont appelés *M. Aur. Antoninus*, & *M. AYP. ANTONINOC.* On peut observer cependant, 1°. la grosse lèvre d'Elagabale, & l'air farouche de *Caracalla* ; cette différence n'est pas à la vérité fort sensible sur les médailles grecques de ces deux empereurs, parce que les têtes y sont moins distinctes ; 2°. les médailles d'Elagabale seules portent souvent une étoile dans le champ ; 3°. *Caracalla* seul est appelé souvent *GERM.* &

BRIT. ; 4°. *Caracalla* est rarement appelé *IMP.* ; 5°. le même empereur seul porte plus de *TR. POT. V.* ; 6°. *Caracalla* seul est appelé simplement *PONTIFEX* ; & il ne prend le titre de *PONTIFEX MAXIMUS* qu'à sa quatorzième puissance tribunitienne.

Caracalla affecta d'aimer les arts, mais avec la même bizarrerie que Caligula, dont il avoit tous les vices. Il ordonna à toutes les villes d'élever des statues à Alexandre-le-Grand ; & l'on poussa à Rome l'adulation, jusqu'à en élever qui portoient des têtes doubles, celle d'Alexandre & celle de *Caracalla* (*Herodian. l. 4. c. 13.*). Les guerriers de l'antiquité qu'il révéroit le plus, étoient Annibal & Sylla ; & il chercha aussi à perpétuer leur mémoire par le moyen des statues & des bustes. Quant à lui, ses portraits sont fort rares ; & on ne connoît que deux de ses têtes, qui le représentent dans sa très-grande jeunesse : elles sont à Rome, au palais Ruspoli. *Voyez* CIRQUE, THERMES.

CARACALLE, }
 CARACALLA, } vêtement des Gaulois que

l'empereur Antonin *Caracalla* mit en usage parmi les Romains, & qui lui fit donner ce surnom, sous lequel il est connu aujourd'hui. Ce vêtement étoit une espèce de manteau très-ample qui descendoit jusqu'aux talons, *talares caracallas* (*Aurel. Vict. Epit. c. 21. n. 1.*), & qui avoit un capuchon. Nous apprenons ce dernier détail de Saint-Jérôme, qui, parlant d'une espèce particulière de manteau, dit (*de vest. sacerdot.*) qu'il ressembloit en tout aux *caracalles*, excepté le capuchon qu'il n'avoit pas : *palliolum in modum caracallarum, sed absque cucullis.* La *caracalla* avoit donc beaucoup de ressemblance avec le *bardocucullus*, tel que l'offrent d'anciens monumens Gaulois ; mais elle étoit plus longue. Les Romains les appelèrent d'abord des *Antoniennes*, *Antoniana*, à cause du prince qui en avoit apporté la mode, & qui en fit revêtir tous les soldats. Dion (*lib. 78.*) parle des *Antoniennes*, comme d'un vêtement grossier, barbare, & fait de plusieurs pièces cousues ensemble ; ce qui les distinguoit absolument de la chlamyde & de la toge, qui n'étoient composées que d'une seule pièce d'étoffe sans couture. On vit sous les Constantins, les femmes porter les *caracalles*, ainsi que les hommes (*Palladius. c. 117.*). On ne connoît point de monument romain qui nous ait conservé distinctement la forme de la *caracalle* ; pour s'en former quelque idée, on recourra à ceux que nous avons cités dans les articles *BARDOCUCULLUS* & *CAPUCHON.*

CARACTÈRES. V. ECRITURES, LETTRES, & chaque lettre en particulier.

CARACTÈRES de musique. Les Grecs se servoient pour *caractères* dans leur musique, ainsi que dans l'arithmétique, des lettres de l'alphabet. Mais au-lieu de leur donner dans la musique une valeur

valeur numéraire qui marquoit les intervalles, ils se contentoient de les employer comme signes, les combinant en diverses manières, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, selon les genres & les modes, comme on peut le voir dans le *Recueil d'Alypius*. Les Latins les initoient, en se servant, à leur exemple, des lettres de leur alphabet, & il nous en reste encore la lettre jointe au nom de chaque note de notre échelle diatonique & naturelle.

CARALIS, dans l'Isaurie. ΚΑΡΑΛΙΩΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Maximin, de Domna.

CARALLIA, en Pamphylie. ΚΑΡΑΛΛΙΩΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Julia Domna.

CARARE, jadis *Luna*, petite ville de Toscane, célèbre par le marbre blanc que l'on tire de ses carrières. On y en a trouvé depuis un demi-siècle des veines & des couches, qui ne le cèdent aux marbres de Paros ni pour la finesse du grain, ni pour la beauté de sa blancheur. La plus belle espèce de ce marbre est presque aussi dure que le porphyre, selon Winkelmann (*Hist. de l'Art. liv. 1. ch. 2. v.*).

L'éditeur du muséum Pro-Clémentin a publié le certificat de deux inspecteurs des carrières de *Carare*, qui attestent, après un mûr examen & un essai, que l'Apollon du Belvédère n'est point de ce marbre, mais qu'il est de marbre grec. Rhabphaël Mengs s'est donc trompé en assurant le contraire, de cet Apollon & des plus belles statues antiques de Rome. Il en concluoit fausement qu'elles n'étoient pas des originaux, mais des copies faites en Italie par les plus habiles artistes; car les Grecs n'ont point connu les carrières de *Carare*. Au reste, son opinion est vraie relativement à quelques statues, en très-petit nombre.

CARAUSIUS, tyran en Angleterre sous Dioclétien.

CARAUSIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Elles sont d'un prix inestimable, avec la légende *Virtus Carausii* du côté de la tête.

RRR. en argent.

Il y a des revers plus rares.

R. en P. B.

On trouve des revers de P. B. qui sont très-rares.

Il y a un médaillon d'argent de ce prince au cabinet du roi.

CARBASUS.

CARBASINUS.

Ces mots désignèrent dans l'origine le lin & les toiles tissues avec les fils de cette plante. Pline (xix. 1.) parle du *car-*

Antiquités, Tome I.

basus d'Espagne, comme d'une espèce de lin très-fin : *Hispania citerior habet splendorem lini præcipuum, torrentis in quo politur naturâ, quæ alluit Tarraconem. Et tenuitas mira, ibi primum carbasis repertis.* C'étoit de ce lin que l'on fabriquoit ordinairement les voiles tendus au-dessus des théâtres & des amphithéâtres, selon le même écrivain (*ibidem.*) : *carbafina vela primus in theatro duxisse traditur Lentulus Spinter ludis Apollinaribus.* Peut-être les vestales portoient-elles des tuniques ou des voiles du lin appelé *carbafus*, comme on peut le conjecturer de ces paroles de Valère - Maxime (1. 1. 7.) : *Maxima virgine Emilia adorante, cum carbafum, quam optimam habebat, foculo imposuisset, subito ignis emicuit.* Les voiles des vaisseaux étoient tissues ordinairement de ce lin; c'est pourquoi les prêtres les appellent *carbafina vela*.

On détourna par la suite ces mots de leur signification première, pour leur faire signifier le coton, qui étoit la matière de ces toiles si célèbres dans l'Inde & l'Egypte, & si recherchées à Rome sous les empereurs. Quinte-Curce dit que les Indiens s'enveloppoient le corps jusqu'aux pieds avec le *carbafus* (l. 19. c. 1.) : *Carbaso Indii corpora usque ad pedes velant.* Nous avons démontré à l'article BYSSUS, que ces toiles des Indiens étoient faites de coton. Ce végétal fut donc appelé improprement *carbafus*. Solin a donné aussi le nom de *carbasa*, à des toiles d'amianté (c. 11.) : *Carbasa etiam quæ inter ignes valent.*

CARBATINÆ, chaussure grossière faite de cuirs crus. Pollux (vii. 22.) en attribue l'invention aux Cariens. Xénophon parle de *carbatina* faites de cuirs de bœufs très-récemment tués. (*Anabaf. iv.*) Il en est fait mention aussi dans un poète latin (*Catull. xcvi. 4.*) :

*Tu tamen hac lingua, si unus veniat tibi, possis
Culos & crepidas lingere carbatinas.*

Aristote (*lib. 2. Animal.*) dit que l'on mettoit de semblables chaussures aux chameaux, pour éviter qu'ils ne blessassent les pieds.

CARBO, surnom de la famille PAPIRIA.

CARBULA, en Espagne. CARBULA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire est une lyre.

CARCERES *in circo*. Dans les jeux olympiques, une simple corde tendue retenoit les cavaliers & les chars sur la ligne appelée BALBIS (voyez ce mot), jusqu'au signal; la corde s'abattoit alors, & les athlètes voloient dans la carrière. Si on en juge sur un passage de Lycophon, on substitua depuis à la *balbis* un fossé

long & étroit, qui étoit rempli au signal donné par un morceau de bois, ou une longue règle que l'on y laissoit tomber.

Les Romains ne célébrèrent pendant longtemps les jeux, que dans des enceintes ou des amphithéâtres construits en planches & en pierres légères appelées *tuf*, *tophus*. Tite-Live dit qu'en l'année 425, ils changèrent la *balbis* des Grecs, & qu'ils construisirent pour la première fois des *carceres*. C'étoit un massif de maçonnerie, qui faisoit la corde du segment curviligne formé par le cirque. Douze voûtes le partageoient en douze espaces séparés, semblables à des prisons; d'où lui vint le nom de *carceres*. Douze portes fixées à une même détente, s'ouvroient à-la-fois au signal de celui qui présidoit aux jeux, & laissoient sortir les cavaliers & les chars. Les *carceres* étoient peintes, comme le dit Ennius :

... *Spēctant ad carceris oras,*
Qua mox emittant pīctis à faucibus currus.

Les Philologues du dix-septième siècle ont donné la torture à leur imagination, pour expliquer comment on rachetoit le désavantage qu'éprouvoient les derniers chars, qui étant placés à l'autre extrémité de la ligne *balbis*, avoient à parcourir un espace beaucoup plus grand que les premiers. La découverte des fondations du CIRQUE de *Caracalla*, a fourni une explication très-simple, que l'on trouvera à son article.

CARCERES dans les jeux des *laturculi*, étoient les deux bords de l'échiquier, sur lesquels on mettoit les prisonniers.

CARCHESIUM, *καρχησιον*, vase qui seroit dans les festins & dans les sacrifices. Il étoit allongé, évasé & applati vers le milieu, garni d'anies qui, partant presque du bas de son ventre, s'élevoient jusqu'au dessus des bords. C'est ainsi que le dépeint Macrobe (*Sat. v. c. 21.*) : *Carchesium procerum est, & circa mediam partem compressum, astatum mediocriter, ausis à summo ad infernum pertinentibus*. La description d'Athénée (*lib. xi.*) est conforme à celle de Macrobe. Winkelman en a décrit plusieurs sous les numéros 111, 112, &c. du cinquième livre des pierres gravées de Stofch. Le *carchesium* étoit un des plus anciens vases; car ce fut avec ce vase que Jupiter paya, selon Athénée (*ibidem*), les faveurs d'Alcmène.

CARCHESIUM. Vitruve appelle de ce nom une machine qui seroit à lever des fardeaux, & que l'on plaçoit sur un charriot. C'étoit un mât, au haut duquel étoit fixé un levier; à l'un des bouts de ce levier, étoient attachées des cordes pour le tirer, & le poids s'accrochoit à l'autre.

CARDA, peut-être CARDIA & CARDEA. Macrobe (*Saturnal. l. i. c. 12.*) fait mention d'une divinité qu'il appelle *Carna*, laquelle, dit

cet auteur, présidoit aux parties nobles & aux parties vitales de l'homme, au cœur, au foie & à tous les intestins, dont elle procuroit la santé; & parce que Brutus, ajoute le même écrivain, par le moyen du cœur, c'est-à-dire par le secret du cœur, & par sa dissimulation, passoit pour un homme utile au changement & à la réformation de l'Etat, il bâtit un temple à cette déesse. Il avoit dit auparavant que le même Brutus revenant victorieux le premier jour de juin, après avoir chassé Tarquin, fit un sacrifice à la déesse *Carna*, sur le mont *Cœlius*. Vivès (*in S. Aug. de Civit. Dei, l. iv. c. 8.*), Vigenère (*sur Tite-Live, t. i. p. 660 & 1166.*), Rosinus (*dans ses antiq. Rom. l. 11. c. 19.*), & tous les autres Philologues confondent cette divinité avec *Carna* dont parle Ovide, ou *Cardea*, comme l'appelle Saint Augustin (*de Civit. Dei, l. iv. c. 8.*), c'est-à-dire, avec la déesse des gonds. Cependant Macrobe, qui marque avec soin toutes les fonctions de la déesse dont il parle, ne dit pas un mot de celle de présider aux gonds. D'ailleurs, le soin de conserver les entrailles de l'homme, & celui de veiller aux gonds des portes, sont si différens, qu'ils ne conviennent nullement à la même divinité. On avoit un si grand soin de ne point trop accabler les mêmes dieux de travaux & de soins, & de les multiplier plutôt à chaque occupation différente que l'on concevoit dans le détail du gouvernement du monde, qu'il est ridicule de croire que l'on ait chargé la même déesse de ces deux emplois. Il faut reconnoître deux divinités différentes; il y a une faute dans Macrobe, & l'on doit lire *Carda* ou *Cardis*, au lieu de *Carna*. Ce nom venoit du grec *καρδια*, le cœur, & il lui fut donné parce qu'elle avoit soin du cœur & des entrailles, dont il est la plus noble partie. D'ailleurs, outre cette fonction de la déesse, l'allusion que fait Macrobe, ou que l'on fit, selon son récit, au cœur de Brutus, exige cette correction.

CARDIA, en Thrace. ΚΑΡΔΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Son symbole est un cœur.

La médaille de ce numéro, dit le comte de Caylus (*Rec. v. pl. 51. num. 5.*) qui a pour tête la figure d'un cœur en relief, ayant été apportée de Constantinople avec plusieurs autres médailles des villes de Thrace, il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'appartienne à la ville de *Cardia*, dont le nom en grec signifie un cœur. Plinè & Solin disent que ce nom lui fut donné, parce que le lieu où elle étoit située, avoit la figure d'un cœur.

Etienne de Byzance rapporte de son côté, qu'elle fut ainsi appelée, de ce que pendant un

sacrifice que faisoit *Hermocharis* en la bâtissant , le cœur de la victime fut enlevé par un corbeau. Cette ville, qui étoit dans l'isthme de la Chersonèse , étoit très-considérable ; & Démochène la regardoit comme le boulevard de cette péninsule. Pausanias dit que *Lyfimaque* l'ayant fait détruire , bâtit tout auprès une autre ville qui fut appelée de son nom , *Lyfimachia*.

CARDINALES. Dans le livre des *offices* de Théodose , les préfets du prétoire de l'Asie , & le préfet de l'Afrique , sont appelés *cardinales* , principaux , ou premiers entre les autres préfets de l'Empire.

CARDINEA. Voyez **CARNE**.

CARDINE Lanio (*ab*). Muratori (925. S. *Thef. insc.*) rapporte l'inscription suivante :

L. ANNIUS. L. L. AUCTUS

AB. CARDINE. LANIO

VIXIT. BONUS. AMICUS.

CARDINES étoient les espaces pratiqués dans les théâtres & les amphithéâtres , entre les gradins appelés *cunei* , & qui servoient à y aborder.

CARENUM.

CARÆNUM. } Les Grec & les Latins
KAPOINON. } désignoient sous ces noms , du vin doux réduit par la cuisson aux deux tiers de son volume. Palladius (*viii. 7.*) appelle *carrenaria* , les chaudières dans lesquelles on le faisoit cuire.

CARICÆ , espèce de figes. *V. FIGUIER*.

CARICATURE. C'est le burlesque de la peinture & de la sculpture. Les artistes anciens nous ont laissé quelques fruits de ce libertinage d'imagination. On voit à Portici une représentation ridicule , ou , si l'on veut , une parodie d'Enée portant Anchise sur ses épaules , & tenant le petit Ascagne par la main. Ces trois figures ont des têtes d'âne ; & auprès du groupe qu'elles forment , se trouve un autre âne qui n'a pas un pouce de hauteur : il est debout sur ses pieds de derrière , & couvert d'un manteau d'argent. Le comte de Caylus (*Rec. III. pl. 76. num. 1.*) a publié une *caricature* de bronze , qui représente un âne vêtu de la toge , comme un consulaire. Il y en avoit un pareil au cabinet des Jésuites de Rome ; & le cardinal Albani en possédoit un semblable. Voyez aussi à l'article d'ALCÈNE , la parodie de ses amours avec Jupiter.

CARICLO. Voyez **CHARICLO**.

CARIE. Les rois de *Carie* dont on a des médailles sont : Mausole , Idrieus , Pixodare.

Leur type ordinaire est un homme debout , tenant une massue & une haste.

CARIN. Voyez **CARINVS**.

CARINÆ. On appeloit à Rome , de ce nom , quelques bâtimens situés auprès du colisée & au pied des Équilies. Les uns font venir leur nom de la forme de leur construction , qui les faisoit ressembler à des navires ; d'autres à cette même forme qu'offroit la vallée dans laquelle ils étoient bâtis ; & Varron enfin , du mot grec *κάρη* , tête , parce qu'ils étoient situés à l'entrée de la voie sacrée.

CARINARIUS. Voyez **CERINARIUS**.

CARINAS , surnom de la famille **ALBIA**.

CARINUS , fils aîné de Carus.

MARCUS-AURELIUS , **CARINUS** , **AUGUSTUS**.

Ses médailles sont :

- RRR. en or.

RRRR. du même métal , avec sa tête & celle de Numérien : au revers , **VICTORIA Augg.**

RRR. en argent-quinnaire.

RR. en médaillons de bronze. Il y a quelques revers qui sont plus rares.

RR. en M. B.

C. en P. B. de coin Romain & d'Égypte.

CARISIA , famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CARISIA , en Espagne. **CARI.** **CARISI.**

Hunter possédoit deux médailles de bronze avec les légendes ci-dessus , & avec un cavalier courant au galop , que M. Combe attribue à *Carisfa*.

CARISSIMI. Les empereurs de Constantinople appeloient de ce nom les intendans des provinces , & plusieurs autres de leurs officiers. Constantin donne ce nom à Vérinus (*leg. I. c. de feriis.*) ; Gracien & Valentinien le donnent à Hypatius & à Lampadius (*l. 7. de Suscept.*).

CARISTIES. Voyez **CHARISTIES**.

CARIUS , fils de Jupiter & de la Nymphé Thorrébie , se promenant un jour sur les deux bords du lac Thorrébie , entendit le chant des Nymphes , & apprit d'elles la musique , qu'il enseigna ensuite aux Lydiens. En récompense de ce bienfait , ils lui discernèrent les honneurs divins , & lui bâtirent un temple magnifique sur une montagne , qui prit le nom de *Carius*.

CARIUS étoit aussi une épithète de Jupiter chez les Mylassiens , qui avoient peut-être appris ce culte des Cariens.

CARMANOR , étoit un habitant de Tarrha , ville de Crète , qui expia Apollon du meurtre du serpent Python. Ce dieu se servoit quelquefois de la maison de *Carmanor* , pour ses exploits amoureux. *V. ACACALLIS.* (*Pausanias.*)

CARMÉ & CARMIS, Nymphes que Jupiter rendit mère de Britomartis. Elle étoit chérie de Diane, parce qu'elle aimoit, comme cette déesse, la chasse & les bois. Minos, enflammé d'amour pour elle, la poursuivit un jour si vivement, qu'elle se précipita dans des filets de pêcheurs, & y périt. Les Crétois & les Eginètes lui rendoient les honneurs divins. (*Pausan. Corinth.*).

CARMELUS, divinité des Syriens qui habitoient aux environs du Mont-Carmel. Elle n'avoit point de temple; mais on lui avoit consacré un autel. Tacite dit que c'est un prêtre du dieu Carmelus, qui prédit à Vespasien qu'il seroit empereur. (*Tacit. Hist. II. 78. & Suet. Vesp. c. 3.*).

CARMENTA, fameuse devinereffe d'Arcadie, rendit, dit-on, ses oracles en vers, ce qui lui fit donner ce nom. Elle eut de Mercure, Evandre, avec lequel elle se transporta en Italie, où Faunus, roi du Latium, les reçut favorablement. Après sa mort, elle fut admise parmi les dieux indigètes de l'Italie, & donna son nom à une porte de Rome, ainsi qu'à une fête célèbre. On appeloit aussi *Carmentes*, toutes les devinereffes, les prophétesse & toutes les femmes enthousiastes. Denys d'Halycarnasse (*lib. I.*), & Plutarque (*probl. 56.*) disent que *Carmenta* étoit la même divinité que les Grecs appeloient Thémis.

CARMENTALE (la porte) est détruite. Elle étoit placée sur le bord du Tybre, au pied du Capitole, dans la place appelée *Montanara*. Elle portoit aussi le nom de *scélérate*, parce que les trois cens Fabius défaits par les Etrusques sur les bords de la Crémère, étoient sortis de Rome par cette porte.

CARMENTALES, fête que célébroient tous les ans les mères de famille, en l'honneur de Carmenta. Cette fête fut établie au sujet de la réconciliation qui se fit entre les dames romaines & leurs maris, après une assez longue brouillerie, causée par un arrêt du sénat, qui avoit défendu aux femmes l'usage des chars. La réconciliation fut suivie d'une grande fécondité, en mémoire de laquelle on célébroit la fête *carmentale*, le 18 des calendes de février, c'est-à-dire, le 15 janvier.

CARMENTALIS *flamen*; c'étoit un des quinze flamines de Rome, qui étoit consacré à Carmente. Voyez FLAMINE.

CARMINATOIRES. Muratori (984. 7. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante :

D. M.

.....

CXX. LOCA

SUNT. LANARIOR

CARMINATORUM

SODALI QUAE

FACIUNT. IN. AG. P. C.

AD VIAM P. LV

C. TIFERNIUS. C. F. POTENS

EJUS PATER

ET. TEIA. MATER. FILIO

PIENTISSIMO

Les Romains entendoient par le mot *carminare*, l'art de carder & de peigner la laine.

CARMIS. Voyez CARMÉ.

CARMO, en Espagne. CARMO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire consiste en deux épics.

CARNA.

CARNEA.

CARNE.

CARDINEA.

Déesse révérée chez les Romains. Elle veilloit à la sû-

reté des gonds, *cardines*, comme il paroît par le sixième Livre des Fastes d'Ovide, v. 101. Elle est appelée aussi *Cardea* par Saint Augustin; mais il ne faut pas la confondre avec CARDA, ou CARDEA. Voyez ces mots. Cependant plusieurs Philologues n'en ont fait qu'une seule divinité; & ils appellent aussi *Carna* ou *Carne*, la déesse qui présidoit à la chair & aux parties nobles du corps humain. On ne lui sacrifioit point de poisson, & on ne lui offroit que de la bouillie de farine de fèves avec du lard.

CARNEADES.

CARNEES.

CARNIEN.

CARNIENNES.

CARNIES.

CARNUS.

Fêtes célèbres dans presque toutes les villes de la Grèce, & sur-tout à Sparte,

où elles furent établies dans la vingt-sixième Olympiade. Quelques Mythologues ont cru que la divinité en l'honneur de laquelle les *carnees* avoient été instituées, étoient Jupiter; mais Aleman dit expressément que c'étoit Apollon-Carnien, *Κάρνειος*.

On consacroit les neuf jours qui suivoient le 12 du mois *carneus*, auquel répondoit le mois métagitnion des Athéniens, à célébrer les *Carnees*, en vivant & s'habillant comme des soldats dans un camp. On dressoit même neuf tentes, sous chacune desquelles neuf citoyens, choisis dans trois différentes tribus, demeuroient nuit & jour, & obéissoient au héraut public (*Athen. Deipn. lib. IV, & Callimac. in Apol., & Pindari Pithion*). Hétychius appelle *καρνεύς* le prêtre qui offroit les sacrifices pendant ces fêtes. Le même écrivain dit aussi que l'on éliroit cinq citoyens pris dans toutes les tribus, qui, sous le nom de *Καρνεύται* présidoient à ces fêtes quatre ans de suite,

pendant lesquels ils ne pouvoient se marier. Les *Carnées* étoient accompagnées de jeux & de combats ; les musiciens entr'autres disputoient un prix en chantant certains vers, appelés *Καρνίαι νόμοι*, & Terpandre gagna le premier.

Les anciens Scholastes rapportoient plusieurs étymologies du surnom de *Carnien*, donné à Apollon. Sous le règne de Codrus, disent les uns, les Héraclides, marchant dans l'Étolie contre les Acarnaniens, le devin *Carnus* leur apparut & leur prédit des malheurs. Ils le prirent pour un magicien, & Hippotès, fils d'Alès, l'un d'eux, le perça d'une flèche. La peste se répandit aussi-tôt dans leur armée, & l'on attribua ce malheur à la mort du devin d'Acarnanie. Hippotès se condamna de lui-même à l'exil, & l'on institua les *Carnées* pour appaiser le protecteur des devins, Apollon, qui en prit le surnom de *Carnien*. Le scholiaste de Pindare derive ce surnom από τῶν καρνῶν, *des brebis*, parce qu'Apollon avoit gardé les troupeaux d'Admette, pendant son exil sur la terre : d'autres enfin le font venir d'un favori d'Apollon, appelé aussi *Carnus*, fils de Jupiter & d'Europe, selon Hesychius, &c. &c.

CARON, voyez CHARON.

CAROPUS, roi de Syme, eut de la nymphe Aglaïa un fils, appelée Nérée. Voyez NÉRÉE.

CARPE. A Lépidotum, ville située sur la rive droite du Nil, dans le district de la Thébaïde, on ne mangeoit pas d'un poisson, dont l'histoire a été long-temps obscure & confuse. On savoit bien, par un passage d'Athénée, qu'il appartenoit au genre des *carpes* ; mais il a fallu faire des recherches pour pouvoir en fixer l'espèce, qui (*Paw, rech. sur les Chinois, 1, p. 131*) paroît être celle de la *carpe rousse* (*Cyprinus rufescens niloticus Linnæi. Sist. nat. t. 1, p. 528.*). Ceux qui l'ont pris pour la Dorade, consacrée chez les Grecs à la Vénus Cythérée, qui est certainement la Nephthis de l'Égypte, ou la femme de Typhon, ne font pas attention que la Dorade est un poisson trop remarquable, trop aisé à reconnoître, pour que les Écrivains Grecs se fussent mépris au point de changer le terme de *Cryso-phris*, usité parmi eux, en celui de *Lepidotos* : ce mot ayant d'ailleurs été déjà employé dans les Orphiques ; & ensuite par Hérodote, qui a cru que cette *carpe rousse* avoit été rejetée du régime populaire de toute l'étendue de l'Égypte, ce qui est sans vraisemblance.

Dans les Lithiques, attribués ordinairement à Orphée, il s'agit d'une pierre dont l'éclat argentin imitoit celui des écailles du poisson lépidotos : or il y a des espèces de *carpes* dont les écailles sont fort grosses & assez luisantes. Mais jusqu'à présent les naturalistes n'ont pas connu cette espèce de pierre dont il est aussi fait mention dans Pline. M. Paw soupçonne cependant que c'étoit une pyrite arsénicale, blanchâtre, qu'on tailloit à facettes.

CARPEE, *Carpæa*, du grec *Καρπεία*. C'étoit une espèce de danse, ou d'exercice militaire, en usage chez les Ænians & les Magnésiens. La *carpée* consistoit en ce que deux hommes armés contrefaisoient l'un un laboureur, & l'autre un voleur. Le laboureur mettant bas ses armes, semoit ou faisoit semblant de semer, puis prenoit le manche de sa charrue, & labouroit son champ, regardant sans cesse de tous côtés, en homme inquiet & qui craint d'être surpris. Le voleur en effet paroissoit ; le laboureur alors quittoit sa charrue, prenoit ses armes, & combattoit pour défendre ses bœufs. Tout cela se faisoit au son de la flûte & en cadence. Tantôt le laboureur, & tantôt le voleur étoit vaincu. Quand le voleur étoit victorieux, il emmenoit les bœufs du laboureur. Xénophon parle de la *carpée* dans le *festin de Scythas le Thrace*. Voyez aussi Scaliger le père. (*Poet. l. 1. c. 18.*) C'étoit apparemment un exercice institué pour apprendre & pour accoutumer les paysans à se défendre contre les incursions des brigands, ou de l'ennemi.

CARPENTARIUS. Ce nom désignoit chez les Romains dans son origine, l'ouvrier qui faisoit des chariots couverts appelés *carpenta*. Il s'appliqua ensuite à ceux qui fabriquoient toutes sortes de chariots ou de chars, aux charrons, & enfin aux ouvriers que nous appelons en françois *charpentiers* ; c'est sans doute dans ce dernier sens que Végèce établit que chaque légion aura à sa suite des *carpentarii* (I. 11.) Quoiqu'à la rigueur on pourroit restreindre ici *carpentarios* à ceux qui faisoient, raccommodoient ou conduisoient les *carpenta* destinés aux transports des armes, des machines de guerre & des malades de la légion. Car Lampride raconte de Sévère-Alexandre (c. 47.) qu'il visitoit dans leurs tentes tous les soldats malades, & qu'il les faisoit transporter sur des chariots : *Ægrotantes ipse visitavit per tentoria milites, etiam ultimos, & carpentis vexit.*

CARPENTUM, char ou chariot à deux ou à quatre roues, couvert ou découvert. Ce mot désigna d'abord un chariot quelconque ; mais on le restreignit par la suite au chariot orné, couvert & à quatre roues, dont se servoient les dames romaines, les impératrices, les vestales, les prêtres & certains grands officiers de l'empire. Ovide dérive le mot *carpentum* de *Carmente*, mère d'Evandre (*Fast. 1. 619.*) :

Nam prius Ausonias matres carpenta vehabant.

Hæc quoque ab Evandri diuila parente reor.

Les chariots dont les laboureurs se servoient pour transporter leur fumier, sont appelés *carpenta* par Palladius (x. 1.) : *Uni jugero asserit Columella viginti quatuor carpenta stercoreis sufficere.* Les Alains, peuple errant & nomade, trans-

portent leurs femmes & leurs enfans sur des *carpenta* (*Ammian.* 31. 2.), qui leur servoient de maisons : *Cum carpentis*, in quibus habitant. Les Romains s'en servoient aussi pour les voyages (*Coë. Theod. lib. viii. leg. 18.*); & Apulée (*Mét. xi.*) se transporta à Rome sur un chariot de cette espèce : *Romam dehinc carpento pervolavi*. On vit les chefs des Gaulois combattre sur ces chariots; & Bituitus, l'un d'eux, fut conduit à la suite du triomphateur son vainqueur, dans un *carpentum* d'argent, sur lequel il avoit combattu (*Florus. 111. 2.*): *Rex Bituitus argenteo in carpento, qualis pugnaverat*.

Le *carpentum* fut tiré de la classe des voitures simples & communes, par l'usage qu'en firent dans Rome les dames romaines. Il étoit alors attelé de mules (*Lampr. Heliogab. 4.*): *Facta sunt senatus consulta, quæ veherentur carpento mulari*; cette distinction n'appartint qu'aux dames les plus illustres & aux princesses, & ce fut le sénat qui la leur accorda dès le tems de la république. Les empereurs firent du *carpentum* un usage habituel, & cet usage devint une des prérogatives des Augustes. Ils le permirent cependant sous le bas-empire. 1°. au préfet du prétoire (*Cassiod. Vet. vi. 3.*): *Ipsè primum hujus dignitatis insulas consecravit, ipse carpentum reverendus ascendit*. 2°. Au vicaire de Rome, (*ibid. vi. 15.*): *Ad similitudinem summorum carpento veheris*. Les Pontifes & les Flamines se servoient aussi du *carpentum*, surtout pour transporter au capitolé les choses sacrées qui ne devoient point être exposées aux regards des profanes. Tacite (*Annal. xii. 42. 3.*), le dit expressément : *Suum quoque fastigium altius extollere, carpento capitolium ingredi, qui mos sacerdotibus & sacris antiquitus concessus*. On vit aussi le *carpentum* paroître dans les pompes du cirque, d'où lui vint le surnom *pompaticum* (*Isidor. xx. 12.*). Il portoit les images des impératrices mortes, à la suite de celles des empereurs, qui étoient placées sur des chars. Ce fut Caligula qui accorda cette prérogative à la mémoire de sa mère (*Suet. Calig. c. 15.*): *Instituit matri circenses, carpentumque quo in pompa traduceretur*. Messaline & Agrippine l'obtinrent dès leur vivant.

On voit des *carpentum pompaticum* sur les médailles de Julie, d'Agrippine & de quelques autres princesses. Les tombeaux étrusques de marbre, publiés en grand nombre par Gori, en offrent aussi plusieurs; & l'on en trouve quelques-uns dans les peintures d'Herculanum.

Vopiscus nous apprend de l'empereur Aurélien, qu'il se promenoit dans un *carpentum* pour se délasser des fatigues du gouvernement, en s'entretenant familièrement avec ses amis : *Ibi cum animus caussis atque à negotiis publicis solutus ac liber vacaret, sermonem multum à palatio usque ad hortos Valerianos instituit*.

CARPISCULUS, chaussure des Romains que les Grecs appeloient *πολυσχιδῆ* & *λεπτοσχιδῆ*. Ces mots grecs nous apprennent que le *carpisculus* étoit ouvert, c'est-à-dire, découpé en plusieurs endroits. Aurélien ayant vaincu les *Carpi*, peuple d'Afrique, fut décoré par le sénat du surnom *Carpicus* (*Vopif. c. 30.*), comme il l'avoit été des surnoms *Parthicus*, *Gothicus*, &c. Mais cette nouvelle dénomination ne lui fut pas agréable, à cause de l'analogie qui se trouvoit entre *Carpicus* & *Carpisculus*.

CARPISCULUS étoit aussi un ornement d'architecture, refendu plusieurs fois, peut-être celui dont on décoreoit les naissances des frontons, & qui ressembloit à un acrostele. Il en est fait mention dans l'inscription suivante :

REGULAS AENEAS AURATAS
CUM CARPISCULIS ET
VESTITURIS BASIUM.

CARPTOR. } *Voyez* ECUYER tranchant.
CARPUS. }

CARQUOIS, *pharetra* & *corymbus*. On trouve des *carquois* de plusieurs sortes sur les monumens antiques; mais il seroit difficile d'assigner à quelques-uns exclusivement aux autres, certain tems, ou certaines contrées. Nous allons pourtant en faire mention, afin de donner aux peintres le moyen de jeter de la variété dans leurs compositions. Il y a des *carquois* ronds & terminés en pointe ornée; d'autres ressemblent à un obélisque dressé sur sa pointe; d'autres enfin qui renferment ordinairement l'arc avec les flèches, sont contournés comme les consoles sur lesquelles on place des bustes, ou qui portent les corniches.

CARQUOIS. On en voit un sur les médailles de Cnosus, de Cos, de Myndus, de Sinope, de Thessalonique.

CARRAGO, retranchement fait avec des chariots. Il en est souvent parlé dans Végèce, & dans les écrivains de l'histoire des Augustes.

CARRARE. *Voyez* CARARE.

CARREFOURS. Muratori (98. 5. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante :

BIVIVS TRIVIVS
QUADRUVIVS
EX VOTO SUSCEPTO
POSUIT PRIMUS
VICTOR
V. S. L. L. M.

On croit qu'elle s'adresse aux génies des *carrefours*.

CARRHÆ, en Mésopotamie. KAPP.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)

O. en or.

O. en argent.

Haym lui en a attribué qui appartiennent à Cartha, dans l'île de Ceos.

Devenue Colonie Romaine, elle a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Vêrus, de Commode, de Sept-Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Tranquilline, avec les légendes :

AYP. KAPTHNQN. ΦΙΑΩΡ. *Aureliensium Carrhenorum Philoromaorum.*

KOΛ. KAPPHN. *Colonia Carrhenorum.*

CARRUCA, chariot couvert à quatre roues, très-ressemblant au *Carpentum* & à la *Rheda*. Pline (*xxxiii. II.*) dit que les Romains couvrirent les premiers cette voiture d'argent ciselé. La *carruca* étoit traînée par des mules, comme le *carpentum* & la *rheda*; mais elle différoit de la dernière, parce qu'elle étoit couverte, & peut-être de la première par la simplicité & la modestie des ornemens de sa couverture. Elle perdit cependant peu-à-peu cette modestie, au moins la *carruca* dont se servoient les sénateurs, comme on peut en juger par la permission que leur donna Alexandre-Sévère de la faire argenter (*Lamprid. Alex. Sever. c. 43.*): *Carrucas Roma & rhedas senatoribus omnibus ut argentatas haberent permittit*. Aurélien leur accorda de nouveau cette prérogative; & son historien nous apprend que les *carrucas* n'étoient auparavant ornées que d'ivoire & d'airain (*Vopisc. Aurelian. c. 46.*). Ces voitures, qui désignoient les sénateurs & les grands officiers, furent sans doute assujetties à une forme & à des ornemens déterminés, que l'on ne pouvoit changer sans la permission des empereurs. Les particuliers eurent, dès le tems de Pline, des *carrucas* ornées d'argent ciselé, & d'or au siècle de Martial (*II. 62 5.*):

Aurea quod fundi pretio carruca paratur.

CARTEIA, en Espagne. **CARTEIA**.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Neptune debout. — Un dauphin. — Une proue de vaisseau.

CARTES GÉOGRAPHIQUES. M. Paw (*Recher. sur les Egypt. c. 1 p. 220.*) dit des Egyptiens, « qu'on a toujours supposé qu'ils faisoient bien desiner des cartes géographiques, dont Apollonius de Rhodes & Eustathe leur attribuent l'invention. Nous sommes étonnés lorsque Clément

d'Alexandrie fait cette prodigieuse énumération de toutes les connoissances que devoit posséder celui d'entre les prêtres égyptiens qu'on devoit nommer Scribe sacré, ou Hiéro-Grammatiste : il faut qu'il soit versé, dit-il, dans la cosmographie & la géographie; il faut qu'il connoisse le mouvement de la lune, celui du soleil, & celui des cinq autres planètes; il faut qu'il sache la chorographie de l'Egypte, & qu'il n'ignore rien de ce qui concerne le cours du Nil (*Stromat. 6.*).

» Il paroît que tant de choses n'ont pu s'arranger avec quelque précision dans l'esprit d'un homme, sinon par le secours des cartes. Mais quelle idée doit-on se former de ces cartes là, lorsqu'on réfléchit que les Egyptiens ne voyageoient pas, & qu'ils ne naviguoient point, ni sur la Méditerranée, ni sur la Mer-rouge? Avant la vingt-sixième dynastie, qui étoit celle des Saïtes, ils ne semblent avoir eu des notions précises que sur l'intérieur de l'Ethiopie, ce que Strabon a voulu à tort leur disputer. Les autres contrées adjacentes, comme l'Arabie, la Judée & la Phénicie, ne leur étoient connues que par le rapport d'autrui, c'est-à-dire, celui des Pasteurs, ou des nomades. Quant aux côtes de la Grèce, les îles de l'Archipel, la Libye inférieure, & les parties occidentales de l'Afrique, ils n'en favoient que quelque chose de fort vague. Je ne doute pas qu'ils n'aient été en une communication étroite avec les prêtres du temple de Jupiter Ammon; mais il n'est pas prouvé que la célébrité de cet oracle ait attiré dans la Marmarique des voyageurs ou des pèlerins venus de différens pays très-éloignés les uns des autres, sur lesquels on pouvoit s'instruire par leur moyen. Et encore cela eût-il suffi pour dresser des cartes, telles que celles dont on nous parle, & où l'on avoit indiqué le gissement de toutes les côtes de l'Océan, & toutes les grandes routes de l'ancien continent? Quand même il seroit vrai que quelques Egyptiens, attachés au collège sacerdotal de Saïs, eussent tenu à Solon le merveilleux discours que Platon leur attribue sur l'Atlantide, il ne s'ensuivroit pas que ces Egyptiens-là aient eu une connoissance géographique sur quelque terre située fort avant vers l'ouest, puisque rien n'est plus confus, ni même plus manifestement faux que ce qu'on en lit dans le *Timée* & le *Critias*.

« Voici comme il faut réduire à de justes bornes ce qu'il y a d'exagéré dans Clément d'Alexandrie. Les prêtres n'ont pu avoir d'autres cartes que de simples tableaux topographiques de l'Egypte, tel que celui qu'on voyoit dépeint sur le voile d'Isis. Comme toutes les terres de ce pays avoient été mesurées, il n'étoit pas difficile d'approcher, par ce moyen, beaucoup de la précision. D'ailleurs le cours du Nil, & l'uniformité de direction dans deux chaînes de montagnes qui courent du sud au nord jusqu'à la hauteur de Memphis,

rendroient cette opération praticable à ceux qui agiroient sans théorie ; mais les prêtres opéroient suivant de certains principes dont ils ne firent jamais beaucoup de mystère, puisqu'ils les communiquèrent même aux Juifs qu'on fait en avoir fait usage sous Josué (*xviii. 8.*), & ensuite ils les communiquèrent encore à leur disciple Thales, qui les transmit à son disciple Anaximandre, qu'Agathemer dit avoir fait les premières cartes parmi les Grecs (*de veterum Geographiâ. Diogen. Laert. in vit. anaxim.*). C'est ainsi qu'est née ensemblement cette science que nous nommons la Géographie. »

CARTE itinéraire. L'étendue des conquêtes des Romains, & la distance où étoient de l'Italie les pays dans lesquels on envoyoit des armées, dont les marches devoient être réglées d'avance, firent sentir la nécessité d'avoir des cartes itinéraires, sur lesquelles les stations des troupes & la distance d'une station à l'autre, pussent être marquées distinctement. Nous voyons par plusieurs passages de Plin, que sur les cartes itinéraires d'Agrippa, on marquoit les distances avec une précision assez grande, pour rendre sensible la différence de quelques milles, qui se trouvoit entre la mesure d'un pays, donnée par les géographes Grecs, & celle qu'en donnoient ces cartes, aux généraux que l'on envoyoit en expédition, aux magistrats chargés de régler la marche des troupes, & même à ceux qui avoient l'inspection des voitures publiques.

Les copies de ces cartes, distribuées aux généraux & aux magistrats, ne contenoient qu'un pays particulier ; & l'usage que l'on faisoit de ces copies, obligeant à les renouveler continuellement, il est visible que l'on en devoit conserver des prototypes ou des originaux. Fréret croit que la géographie de l'anonyme de Ravenne, écrite après la destruction de l'empire d'Occident, a été manifestement composée sur une semblable carte itinéraire, de laquelle l'auteur avoit copié les routes, mais en omettant les distances. On doit conclure de-là, selon Fréret, qu'il s'étoit conservé quelques copies de ces cartes itinéraires dans les bibliothèques, même après la destruction de l'empire d'Occident. Cependant il n'est fait aucune mention de ces cartes itinéraires dans les écrivains du moyen âge. Voyez **ITINÉRAIRE & PEUTINGER.**

CARTES militaires (L'usage des) étoit connu des anciens ; Végèce ne nous laisse aucun doute à cet égard. « Un général, dit cet auteur, doit avoir des tables dressées avec exactitude, qui lui marquent non-seulement la distance des lieux par le nombre de pas, mais la qualité des chemins, les routes qui abrègent, les logemens qui s'y trouvent, les montagnes & les rivières. On assure que les plus habiles généraux, non contents de ces simples mémoires, faisoient lever

les plans du théâtre de la guerre, afin de déterminer plus sûrement leur marche sur le tableau même des lieux. » On ne fait si ces plans étoient aussi parfaits que nos cartes topographiques ; mais au moins devoient-ils donner beaucoup de facilité aux généraux pour leurs opérations.

CARTHA, dans l'isle de Ceos. ΚΑΡΘΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire est un loup à mi-corps.

Haym les avoit attribuées mal-à-propos à *Carrha* de Mésopotamie.

CARTHAGE, étoit fille de l'Hercule Tyrien, qui étoit né de Jupiter & d'Astérie, sœur de Latone, au rapport de Cicéron (*de Natur. Deor. III. n. 42.*). Justin (*l. xviii. c. 6.*) dit que la ville même de *Carthage* avoit été honorée comme une déesse, jusqu'au moment où elle fut vaincue.

CARTHAGE, en Afrique. KARTHAGO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en or.

R. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval, ou entier, ou à mi-corps, ou la tête seule du cheval. — Un palmier.

On a des médailles impériales grecques de cette ville dans Goltzius seul.

Vaillant lui avoit attribué mal-à-propos des médailles avec la légende c. i. c. A., que l'abbé Belley a restituées à Apamée de Bithynie.

Devenue Colonie Romaine, *Carthage* a fait frapper avec cette légende : c. i. c. *Colonia Julia Carthago*, & avec son époque, des médailles latines en l'honneur de César, d'Agrippine mère, d'Antonin, de Commode, de Géta, d'Elagabale, de Philippe jeune, de Gallus, de Gallien, de Maxime. On lui attribue aussi sans fondement les médailles sur lesquelles on lit c. c. i. p., dont une est frappée en l'honneur d'Agrippa. Elles sont de Parada.

On attribue encore à *Carthage*, un grand nombre de médailles impériales, sur lesquelles on lit à l'exergue ; CAR. KAR. KART. KA. KE. KPTC. K. R. T. S. PK. SMK. SMKA. SMKE. SMNKAB, abrégations que l'on croit désigner les officina, ou hôtels-des-monnoies établis dans cette ville.

CARTHAGÈNE d'Espagne. (Médailles de) Voyez *CARTHAGO nova.*

CARTHAGINOIS (les) se nourrissoient habituellement de bouillie, appelée aujourd'hui *couscous* par les habitans de la côte de Barbarie, qui en font encore leur principale nourriture. Les Grecs, qui se nourrissoient de pain, appelèrent par dérision les Carthaginois *pultophages*,
mangeurs

mangeurs de bouillie ; & les Romains conservèrent cette dénomination , que l'on trouve plusieurs fois dans les Comédies de Plaute. Caton (*de re Rusticâ*, c. 86.) nous apprend la manière dont on faisoit la bouillie *Carthaginoise*. « Faites détremper une livre de farine dans l'eau , mêlez-y du fromage nouveau , du miel & un œuf , & faites cuire ce mélange ». *Pultem punicam sic coquito. Libram alicui in aquam indito, facito, ut bene madaat. Id infundito in alveum purum, eo casei recenti P. III. mellis P. S. ovum unum, omnia una permisceto bene.*

Les *Carthaginois* étant une Colonie phénicienne , avoient les mêmes habillemens que leur métropole. Seulement ils ne portoient pas ordinairement de manteau ; mais ils paroissoient en public vêtus d'une simple tunique. Ennius les appelloit par dérision (*Aulu-Gell. N. A. xiv. 12.*) gens à tunique.

Leur mythologie étoit la même que celle des Phéniciens ; ils y avoient ajouté les sacrifices cruels des enfans des premières familles. On les brûloit en l'honneur de Saturne ; jusqu'à ce que Gélon , vainqueur , abolit cette barbarie par un article exprès du traité de paix qu'il conclut avec les *Carthaginois*.

Justin dit que les *Carthaginois* étoient dans l'usage d'enterrer leurs morts , (*xix. 1. 11.*) ; mais que sur les représentations de Darius ils les brûlèrent. Pendant le tems du deuil , ils paroissoient en s'arrachant les cheveux & avec le visage meurtri de coups.

On voit dans Xénophon que leurs soldats ne buvoient jamais de vin , de même que leurs magistrats pendant l'exercice de leurs charges.

CARTHAGO NOVA, en Espagne.

Florez & M. Combe attribuent à cette ville quelques médailles autonomes de bronze en très-petit nombre.

Devenue colonie romaine , elle a fait frapper des médailles latines avec les légendes suivantes : C. I. N. C. . . . *Colonia julia nova Carthago*, & V. I. N. K. . . . *Vitrix julia nova Karthago*, en l'honneur de Marc-Antoine , d'Auguste , de Néron avec Drusus , de Caligula.

On doute cependant que celle d'Antoine lui appartienne , parce qu'on en a reçu de pareilles du Levant.

Le P. Florez & Pellerin lui ont attribué une médaille d'Auguste , au revers de Caius avec Lucius , attribuée mal-à-propos par Vaillant à Norba.

CARTIBULUM, nom suranné d'une table de pierre carrée , supportée par un fût de colonne , que l'on plaçoit à Rome dans les cours des maisons. (*Varro, de ling. lati. 1v. 26.*)

CARTOPHILAX Aug. Gruter (587. 11. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante :

Antiquités, Tome 1.

DIS MANIBUS

M. AURELIO. M. F. ROM

VETURIO

AUG. N. CARTOPHILA

AURELIA. PROCULA

UXOR. ET

AURELIA. PROCULINA

MAT. FIL. PIISS

FEICIT

CARTULAIRE. Les *Cartulaires* sont les papiers terriers des églises ou des monastères , sur lesquels sont écrits les contrats d'acquisition , de vente , d'échange , les privilèges , immunités , exemptions , chartes & autres titres primordiaux. Ces recueils sont de beaucoup postérieurs à la plupart des actes qui y sont compris ; on ne les a même inventés que pour conserver les doubles de ces actes. De-là quelques critiques ont voulu élever des doutes sur l'authenticité des *cartulaires* ; mais ils ont été solidement réfutés par les savans Bénédictins auteurs de la *nouvelle Diplomatique* , que nous allons laisser parler.

« D. Mabillon fait honneur à Folquin , moine de l'abbaye de S. Bertin , sur la fin du dixième siècle , du premier & du plus ancien *cartulaire* (*de re diplom. lib. 1. c. 2. p. 7. 8. lib. 3. p. 235. 237.*) dont on ait connoissance. C'est un recueil de chartes du monastère , arrangées suivant l'ordre chronologique. On feroit remonter bien plus haut l'origine des *cartulaires* , si l'on prétendoit les reconnoître dans ces tomes de chartes , *tomii chartarum* , dont parlent quelques auteurs du VI & VII siècles , & entr'autres S. Grégoire de Tours. (*hij. Francor. lib. 10. c. 19.*) Mais les éditeurs de du Cange n'y voient que des archives ou des chartiers. Il semble néanmoins , & c'est le sentiment de M. Maffei , (*istor diplom. p. 97.*) , qu'on devoit plutôt les prendre pour les minutes des notaires , ou les registres dans lesquels un prince ou un prélat conservoit également les lettres qu'il avoit reçues & celles qu'il avoit écrites ».

« En fait de *cartulaires* , le même auteur ne connoît rien de plus célèbre en Italie que ceux des abbayes du Mont Cassin & de Farfa. Le premier , souvent cité dans les notes d'Angelo de Nuce , archevêque de Rossano , sur la chronique de Léon Marfican , est l'ouvrage de Pierre Diacon. Le second , de l'an 1080 , est écrit en beaux caractères , & n'a rien de commun avec la chronique de l'abbaye de Farfa. En 1200 , le camérier Cencio dieffa un fameux recueil , à peu-près dans le même genre , concernant les cens & autres droits de l'église romaine. Il en est parlé dans Baronius , sous l'an 1076. En 1120 , Bernard , (*Maffei. ibid. p. 98.*) trésorier de Compostelle , fit un *cartulaire* ,

où l'on voit les diplômes des rois & des pontifes accordés à cette église. Il en est fait mention au quatrième tome de l'*Espagne illustrée*. Nous passons sous silence les catalogues de chartes, dont on rencontre des exemples dans la nouvelle (tom. 2. p. 755.) bibliothèque du P. Labbe, & dans le *Monasticon Anglicanum*, sur l'église de Cantorbéry ».

« Il ne faut pas se figurer que l'arrangement des pièces qui entrent dans les *cartulaires*, fût fait au hasard & sans système. « Dans ces recueils, » dit le savant M. Baluze, (*lettre pour servir de réponse à divers écrits*) on gardoit ordinairement quelque ordre : les uns mettoient au commencement les bulles des papes, ensuite les privilèges des empereurs & des rois, les concessions des évêques & des grands seigneurs, & enfin les donations des particuliers : les autres, au contraire, mettoient en premier lieu les lettres qui regardoient les églises dépendantes de leurs abbayes, les actes qui concernoient leur juridiction ecclésiastique & temporelle, & enfin les bulles des Papes, & les privilèges des rois & des comtes. D'autres rangeoient ces titres selon les matières, mettant ensemble tout ce qui regardoit le même sujet. D'autres suivoient seulement l'ordre du tems ».

« On distingue trois sortes de *cartulaires* proprement dits. Les premiers ne sont rien autre chose que des recueils de titres originaux. Les seconds en sont des copies authentiques. Les troisièmes ne paroissent destitués de toutes les formalités juridiques, que parce qu'elles ne furent introduites que long-tems après qu'ils furent rédigés. Nous joignons à ces derniers ceux même qui ont été dressés depuis qu'on s'est accoutumé à vérifier les *cartulaires*. Il en est d'une autre espèce, souvent intitulés chroniques, où les chartes ne sont pas toujours rapportées en entier. Tantôt elles y sont mutilées, tantôt abrégées, & tantôt expliquées, soit par d'autres pièces, soit par les principes du sens commun, soit à la lumière de l'histoire ou des connoissances qu'ont eu les auteurs de ces *cartulaires* improprement dits ».

« Pour réunir dans un même corps des originaux ou des copies authentiques, les deux premières espèces de *cartulaires* ne sont rien perdre en commun à ces titres, de l'autorité & de l'authenticité dont chacun d'eux jouit en particulier. Peut-on rien voir de plus authentique que le *cartulaire* de Turin, intitulé *Chryso Bulla* & *Argyrobulla*? C'est une espèce de registre des diplômes des empereurs grecs, qui appartenait autrefois à un monastère. La signature de l'empereur en cinabre ou vermillon, & celle du patriarche Jean en encre commune, placées à la fin de ce *cartulaire*, sont des preuves non équivoques de son authenticité. Les *cartulaires* collationnés sur les

originaux par des personnes publiques, sont également foi en justice ».

« Les troisièmes, lorsqu'ils ont été copiés avant l'usage de collationner les *cartulaires*, ou du moins avant la naissance des différends pour lesquels ils sont produits devant les juges, doivent sans doute être admis, mais sur-tout quand ils ont été dressés sous les yeux de personnages d'une probité reconnue. Qui oseroit rejeter comme indignes de toute créance, des diplômes recueillis par les soins & sous les ordres d'aussi saints personnages qu'un S. Odon, un S. Odilon, & tant d'autres grands hommes? Tels sont néanmoins la plupart de ces anciens *cartulaires* des abbayes ».

« Il ne seroit pas juste de refuser aux quatrièmes le même degré de créance qu'on accorde à des histoires composées sur les monumens du tems, puisqu'ils n'en diffèrent que par des citations plus fréquentes & plus étendues, & qu'assez souvent même ils rapportent les pièces sans en retrancher quoique ce soit. Toutes choses égales, l'autorité de ceux-ci sera néanmoins inférieure aux autres *cartulaires*, qui ont coutume de représenter les chartes en entier, quoique l'autorité des uns & des autres soit ordinairement préférable à celle des anciens auteurs ».

CARVILIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans les recueils de Goltzius.

CARURA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Voyez *LOG*.

CARUS.

MARCUS AURELIUS CARUS AUG.

Ses médailles sont :

RR. en or : il y en a de très-rares; & celles sur lesquelles il porte les titres de *DOMINO ET DEO CARO*, sont RRR.

RRR. en argent quinaire.

RR. en médaillons de bronze.

Et RRRR. avec sa tête & celle de Carinus, & au revers les quatre saisons.

RR. en M.B. avec sa tête & celle du soleil en regard.

On en trouve en P.B. avec les mêmes têtes; elles ont pour légende *DEO ET DOMINO CARO*.

C. en P.B. latin d'Egypte.

CARYA.

CARYATIDE. } Diane étoit honorée d'un

CARYES.

culte particulier à *Carya*, ville de Laconie; ce qui l'avoit fait surnommer *Caryatide*. L'analogie des deux mots *Carya* & *καρυον*, noix ou noyer, fit inventer plusieurs fables sur cette ville. *Carya* étoit, selon Servius, (*Eclog.* 8.) fille de Dion, roi de Laconie, & d'Yphithée. Cette nymphe ayant allumé le feu de l'amour dans le cœur de Bacchus sur le mont Taygète, & ayant éveillé par cette passion la jalousie de ses sœurs, se vit

gardée à vue par elles ; mais Bacchus, pour la délivrer de cette captivité, la changea en noyer. Diane apprit cette fable aux Spartiates, qui lui consacrerent pour cette révélation un temple, sous le nom de Diane *Caryatide*. Le Scholiaste de Stace donne aux *Caryes*, fêtes établies en l'honneur de cette déesse, une autre origine. De jeunes filles jouant dans son temple qui menaçoit ruine, & s'apercevant du malheur qui les menaçoit, s'élançerent sur un noyer & restèrent long-tems suspendues à ses branches. En reconnoissance les filles de Lacédémone honoroient tous les ans Diane *caryatide* par des danses & des chants.

CARYATIDES. Vitruve (*lib. I. c. I.*) nous a appris l'origine de l'ornement d'architecture appelé *caryatides*. On peut croire d'après les noms d'*Atlantes* & de *Télamons*, donnés à des figures d'hommes qui font les fonctions de *caryatides*, que l'usage de ces *hommes-colonnes* a précédé la guerre des Perses & des Grecs. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, voici le récit de Vitruve : les habitans de *Carye*, ville de Laconie, ayant formé une alliance avec les Perses, ennemis de la Grèce, les Grecs assiégèrent leur ville, la prirent, la renversèrent de fond en comble, passèrent les hommes au fil de l'épée, emmenèrent les *Caryatides* captives, les traînèrent en triomphe, & les obligèrent à garder dans la servitude les habits longs avec leurs autres parures. Pour perpétuer leur opprobre, les architectes grecs firent des espèces de pilastre ou de colonne, représentant des figures de femmes vêtues de longues robes, & ils en formèrent le fût de la colonne ionique. On appela *caryatides* ces figures qui soutenoient avec une main le panier placé sur leur tête, & sur lequel reposoient des corniches ou d'autres saillies d'architecture. Les Grecs en usèrent de même avec les Perses ; & pour éterniser le souvenir de leur défaite, ils substituèrent des figures de Perses aux *Atlas* & aux *Télamons*. Voyez PERSIQUE (ordre). Le nom de *caryatides* a cependant prévalu dans l'architecture moderne, & l'on désigne par ce nom générique les figures d'hommes ainsi que celles de femmes qui servent de support. L'ancienne salle des gardes-suisses au Louvre, offre un beau modèle en ce genre, dans les quatre *caryatides* qui supportent une tribune, & qui immortalisèrent le ciseau de Jean Goujon.

L'attitude des *caryatides* paroît avoir été constante dans l'antiquité, du moins quant à la position du bras relevé & placé en support ; car Eucrate (*Athen. Deipn. lib. 6.*) se trouvant à dîner dans une maison vieille & caduque, disoit qu'il y falloit lever la main gauche au-dessus de sa tête en buvant, comme les *caryatides*. Cependant toutes les *caryatides* antiques ne levent pas ainsi les bras, & la plupart même les tiennent abaissés le long du corps, ou enveloppés dans leurs amples vêtements.

A Athènes, il y a des figures de femmes avec de longues tresses, qui soutiennent un portique (*Pocock. Descript. of the East. t. II. p. 11. p. 163.*) du temple d'Erethée ; mais aucun des voyageurs connus ne nous a encore donné une description exacte de ces figures, d'après laquelle on puisse dire avec certitude de quel tems elles sont. Pausanias n'en parle point. La figure persique (cet ATLANTE dont nous avons fait mention à son article) du palais Farnèse a été trouvée, à ce qu'on prétend, près du Panthéon ; il est à croire, dit Winkelmann, que c'est une de celles faites par Diogène d'Athènes, & qui étoient placées sur la colonnade inférieure du temple, c'est-à-dire, qu'elles servoient de second ordre de colonnes, à la place de l'attique qu'on y voit actuellement. Les corniches actuelles des colonnes d'en-bas n'ont pas la saillie nécessaire pour servir de base à de pareilles figures ; mais il faut se rappeler que ce temple a été deux fois la proie des flammes, & qu'il a été rebâti par Marc-Aurèle & par Septime-Sévère ; que par conséquent il doit avoir éprouvé de grands changemens dans l'intérieur. Il faut entr'autres que le feu y ait détruit (*Plin. lib. xxxiv. c. 7. lib. xxxvi. c. 5 & 2.*) les chapiteaux syracusiens de bronze, ou plutôt de bronze de Syracuse, lequel doit avoir été une espèce particulière de bronze composé de la combinaison de différens métaux : le temple de Vesta (*Id. lib. xxxiv. c. 7.*) étoit couvert de ce bronze de Syracuse. L'ordre attique placé sur les colonnes inférieures, qui étoit un ouvrage composé (*Stuckely's Account of a Roman temple in Philos. transact. an. 1720. Déc.*) d'un petit nombre de pilastres saillans, & qu'on a enlevé, il y a quelques années, d'une façon barbare, n'étoit sans doute pas analogue à la grandeur de ce temple ; & c'est à la place de ces pilastres que doivent s'être trouvées anciennement les *caryatides* ; du moins la grandeur de la figure du palais Farnèse s'accorde-t-elle avec la hauteur de l'ordre attique, laquelle est de près de dix-neuf palmes (12 pieds). La demi-figure a environ huit palmes (5 pieds 4 pouces), & la corbeille qu'elle porte sur la tête en a deux & demi (1 pied 8 pouces). Ce que quelques écrivains (*Demontios. Gallus Rom. hosp. 12. — Nardini Rom. Ant. p. 383. ed. 1704.*) ont regardé jusqu'à présent comme de semblables *caryatides*, sert à prouver leur grande ignorance. Il y avoit une espèce particulière de *caryatides* (*Montfauc. Ant. expliq. t. v. pl. 16. p. 54.*) dans le tombeau de l'affranchi de Sextus Pompeius, où des figures nues d'hommes portoient un chapeau sur la tête, & tenoient des deux mains une colonne droite, laquelle cependant ne soutenoit rien.

Ce fut vers le tems de César, à ce que croit Winkelmann, (*Hist. de l'Art. liv. 6. c. 5.*) que les deux statuaires athéniens, Criton & Nicolaus, arrivèrent à Rome. Les noms de ces artistes,

gravés sur la corbeille que porte sur sa tête une *caryatide* plus grande que nature, sont ainsi figurés :

ΚΡΙΤΩΝ ΚΑΙ
ΝΙΚΟΛΑΟΣ
ΑΘΙΝΑΤΟΙ ΕΠΟΙ
ΟΥΝ.

Cette *caryatide*, avec une autre & le torse d'une troisième, furent découvertes en 1766, dans une vigne de la maison de Strozzi, à deux milles de la porte de St. Sébastien, sur l'ancienne voie appienne, & en deçà du fameux tombeau de Cécilia Métella, épouse du riche Crassus. Comme cette voie étoit bordée des deux côtés de tombeaux, dont quelques-uns étoient accompagnés de jardins & de maisons de campagne, ce que nous apprenons par les inscriptions du tombeau d'Hérode Atticus, il pense que ces statues décorent ou le sépulcre de quelque Romain opulent, ou sa maison de campagne, voisine de ce monument. Le lieu de la découverte, & peut-être aussi le style du travail de ces statues, leur feroient assigner l'âge du siècle de César & d'Auguste. Ces statues, au nombre de quatre, ou du moins au nombre pair, auront servi de *caryatides* pour porter l'entablement d'une chambre, soit dans le tombeau même, soit dans la maison qui en dépendoit; & l'on présume qu'elles ont été faites pour l'endroit où on les a trouvées, & qu'elles n'ont pas été apportées d'autre part. Du reste, il ne semble pas qu'avant cette époque on ait élevé à Rome des tombeaux aussi magnifiques, & sur-tout qu'on les ait décorés de statues de cette espèce, quoique dès les premiers tems on sût dans l'usage de placer dans les tombeaux les simulacres des morts, ce qui est prouvé par la statue d'Ennius, déposée dans le sépulcre des Scipions, qui se trouvoit aussi sur la voie appienne. Pour ce qui concerne le style de ces *caryatides*, qui sont un des plus beaux ornemens de la Villa-Albani, on remarque dans les airs de tête une certaine mignardise avec des parties trop molles & trop arrondies; tandis que dans les tems plus reculés, qui sont rappelés ici par la forme des caractères de l'inscription, les mêmes parties avoient été tenues plus ressenties & plus fortement exprimées. La Villa Negroni offre encore aux curieux plusieurs *caryatides* antiques d'une grande beauté. Le cabinet de Ste. Geneviève de Paris en renferme une fort belle.

CARYES. Voyez CARYA.

CARYOTA. Voyez DATTES.

CARYSTUS, dans l'Eubée. ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ & ΚΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en argent. . . . Eckhel. Hunter.
RRR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Antonin.

CASA. Voyez CABANNE.

CASATÆ, dans la Pamphylie. ΚΑΣΑΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien, d'Etruscille, d'Herennius.

CASCA signifioit un vieillard dans le premier âge de la langue latine (*Varro de Ling. lat. vr. 3.*). C'est le surnom de la famille SERVILIA.

CASCANTUM, dans l'Espagne. MUNICIPIUM CASCANTUM.

Ce municiple a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère.

CASERNES.

On a découvert en Italie trois bâtimens anciens auxquels on ne peut donner d'autres noms : l'un dans la Villa-d'Hadrien, appelé *centocelle*, le second à Otricoli, & le troisième à Pompeii. Ce dernier n'offre qu'une cour entourée de portiques, dont les colonnes sont de briques peintes.

Les deux premiers nous font voir que les *casernes* des Romains étoient composées d'un longue file de chambres divisées en plusieurs étages, auxquels on montoit par un escalier de bois. Il n'y avoit aucune communication d'une chambre à l'autre, ni aucune fenêtre; mais toutes les portes s'ouvroient sur une galerie commune. Les *casernes* de la Villa-d'Hadrien étoient couvertes avec des voûtes très-solides; mais celles d'Otricoli n'avoient que des planchers. M. Guaitani a donné le plan de ces dernières dans ses *monumenti antichi*, année 1784.

Les ruines de Rome offrent plusieurs bâtimens d'une semblable construction, qui n'ont pu être que des *casernes*, *castra*. On en voit des restes à l'entrée des thermes d'Antonin Caracalla, & au couchant du mont Palatin, vis-à-vis le Campidoglio.

CASIUS, surnom de Jupiter, qui lui fut donné à cause des montagnes de ce nom où il étoit honoré; il y en avoit une à l'entrée de l'Egypte, du côté de l'Arabie, & l'autre en Syrie: Jupiter *Casius* avoit un temple sur l'une & l'autre. Il y en avoit un troisième auprès de Péluze. La figure ordinaire sous laquelle on représentoit ce Jupiter, étoit un rocher, ou une montagne escarpée, sans aucune figure humaine; mais avec un aigle posé à côté. Lucain fait mention de Jupiter *Casius* dans sa pharsale: (*l. 8. v. 858.*).

. *Manesque tuos placare licebit*

Et Casio præferre Jovi.

CASIUS (le mont) sert de type à plusieurs médailles, où il est joint à la légende ZEYC

ΚΑΚΙΟC, & il indique les peuples qui les ont fait frapper. Il est représenté sous la forme d'une pierre ronde, coupée par la moitié, auprès de laquelle est posé un aigle.

Le premier endroit où l'on honoroit Jupiter *Casus*, étoit un cap élevé, qui séparoit l'Égypte de la Palestine, à 37 milles, c'est-à-dire, à 12 lieues ou environ de Péluse. Ce cap étoit appelé *Mons Casus*, & il n'étoit pas moins célèbre par le tombeau du grand Pompée, que par le temple de Jupiter; (*Strab. l. xvi. p. 760. 2. ibid. p. 750.*) mais nous n'avons point de médailles sur lesquelles il soit fait mention de ce mont *Casus*. Le mont *Casus* en Syrie, près de Séleucie, étoit le second endroit où Jupiter avoit un temple sous le nom de ΖΕΥΣ ΚΑΣΙΟΣ; il n'étoit pas fort éloigné d'Antioche, puisque les habitans de cette ville alloient y célébrer toutes les années une fête en l'honneur de Triptolème, (*Plin. l. iv. c. 12.*) qu'ils regardoient comme un héros. Une montagne située vis-à-vis de ce mont *Casus*, se nommoit *Mons Anticasus*. Le temple bâti à Jupiter en cet endroit, est représenté sur des médailles de Trajan, avec la légende ΖΕΥC ΚΑΚΙΟC & CEΛΕΥΚΕΩΝ ΠΙΕΡΙΑC.

Le culte de Jupiter *Casus* étoit aussi établi à Cassiope, (*Sueton. Neron. c. 22.*) ville de l'isle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, située au cap le plus occidental de cette isle, & le plus voisin de terre ferme. Il n'y a plus à présent qu'un couvent de Caloïers, & un port qu'on nomme encore *Porto-Cassopo*. C'est le premier endroit de la Grèce où Néron ait abordé en venant d'Italie; *Ut primum Cassiopum trajecit*, dit Suetone, *statim ad aram Jovis Casii cantare auspiciatus est*. Le type de ce Jupiter *Casus* se voit sur différentes médailles des Corcyréens; il y paroît à demi nud, assis, le sceptre à la main droite, & la main gauche posée sur ses genoux, avec cette légende: ΖΕΥC ΚΑΣΙΟΣ. L'autre côté représente tantôt la tête de la nymphe Corcyre, qui avoit donné son nom à l'isle; tantôt la tête d'un empereur, comme d'Antonin-Pie, de Septime-Sévère, de Caracalla; &c. tantôt enfin une figure d'homme debout, en habit long, sous une voûte soutenue par deux colonnes, avec le mot ΑΓΡΕΥC, chasseur.

CASLEU, neuvième mois de l'année sainte des Hébreux, & le troisième suivant l'ordre civil & politique. Il commençoit à la nouvelle lune de novembre, & avoit trente jours pleins.

CASMILUS & CAMILLUS, surnom de Mercure, pris pour un des dieux CABIRES. Voyez ce mot.

CASQUE.

« On conçoit aisément, dit M. le Comte de Caylus, (*Recueil d'Antiquit. III. p. 62.*) que si la défense ou la conservation de la tête fut un des premiers objets qui attirèrent l'attention des hommes, les dépouilles des animaux furent aussi

regardées comme les premiers présens de la nature pour satisfaire à ce besoin. Ces dépouilles utiles à la conservation de l'homme, devinrent bientôt, par une conséquence nécessaire, un témoignage constant de la force & de la valeur. Aussi les plus anciens rois, comme on le voit par ceux d'Égypte, n'avoient pas d'autre marque extérieure de leur autorité. Il résulte de cette observation que les monumens où, sur la tête des hommes, paroissent les dépouilles des animaux, sont les plus anciens, ou du moins les copies d'un usage qui a précédé ceux du même genre ».

« Les monumens étrusques démontrent mieux que ceux des autres nations, les passages successifs de la simplicité primordiale, aux accroissemens d'une défense plus avantageuse & plus ornée. Le grand nombre de figures *casquées* dont le *Musæum Etruscum* est rempli, donne de fortes preuves de cette succession. Le peu qu'il m'a été possible de rassembler en ce genre, suffiroit encore pour l'établir; mais il faut avouer que, malgré le secours qu'on peut tirer des recueils, ils ne présentent point encore tous les degrés par lesquels cette arme défensive a passé. On observe d'abord que la tête de l'animal a servi à garantir celle de l'homme; & que si tous les animaux féroces, carnassiers ou cornus ont été employés à cet usage dans les premiers tems, la dépouille du Lion a été préférée à celle des autres. Outre qu'on a toujours attaché de l'honneur à le dompter, quoiqu'il y ait des animaux plus dangereux à combattre, & peut-être plus difficiles à vaincre; la grandeur de sa peau donnoit la facilité de couvrir une grande partie du corps, & de renouer ses pattes sur la poitrine, comme on le voit dans une infinité de monumens ».

« Si dans la suite les hommes ont fabriqué des *casques* de métal, ils ont conservé long-tems les oreilles de l'animal, & les ont placées aux côtés de la calotte. C'est ce qu'on voit & chez les Etrusques & sur des monumens bien plus récents. Mais plusieurs siècles se sont écoulés avant qu'on ait atteint l'élégance, parce qu'elle est le dernier période des arts, & que sans les objets de comparaison il est très-difficile de la sentir. La crinière du lion, agitée par l'action, a vraisemblablement donné l'idée de la crête qu'on a dans la suite ajoutée aux *casques* de métal. On lui a donné quelquefois une grandeur ridicule, peu proportionnée, & au corps auquel elle étoit attachée, & à la taille de l'homme qui la portoit. Les Etrusques & les Gaulois, Trans-Alpins à notre égard, ont surpassé les autres nations dans cet excès, que le desir de se donner un air formidable leur a sans doute inspiré ».

« Mais il me paroît que les Etrusques, avant l'introduction de ces crêtes énormes, ont armé leurs *casques* de deux & quelquefois de trois pointes ou cornes. J'en juge ainsi, sur ce que dans le tems où cette singularité se montre, les artistes

évitoyent de représenter un visage, sans doute faute du talent nécessaire pour exprimer cette partie du corps humain. Ce n'est point à l'ignorance d'un seul artiste qu'il faut s'en prendre; souvent j'ai eu occasion de faire cette remarque, toujours, à la vérité, sur des pierres gravées; mais j'en ai vu plus de dix qui n'étoient pas de la même main. Ces peuples s'aperçurent apparemment qu'il leur falloit ajouter un pareil moyen d'attaque, à une arme essentiellement faite pour la défense, & se ménager une ressource utile dans des occasions pressantes, comme pour se dégager des mains de ceux qui auroient voulu les saisir, ou qui les auroient déjà faits prisonniers. Cet usage particulier aux Etrusques m'a paru digne de remarque ».

La crête des *casques* étrusques est large & fort élevée. Plusieurs monumens nous apprennent que les Etrusques cherchoient à se rendre formidables à leurs ennemis, par la hauteur excessive de leurs *casques*. On peut en voir plusieurs exemples dans le *Museum Etruscum*. Quelques-uns de ces *casques* ont encore un attribut particulier, que ces peuples ajoutèrent pour inspirer apparemment plus de terreur; ils sont chargés de deux oreilles pointues & fort élevées.

En examinant l'énorme crête des *casques* étrusques, on voit distinctement qu'elle étoit composée d'une lame de cuivre très-mince; car il est constant qu'elle n'auroit pu soutenir la forme que nous lui voyons & qui paroît essentielle, si elle eût été composée de plumes ou d'autres matières légères: de plus, on ne voit aucune apparence du travail qui conviendrait à l'indication de ces corps légers; on ne distingue au contraire que des traits droits, qui paroissent faits pour cacher la jonction des lames, tandis que le corps du *casque* est chargé d'ornemens. Les oreilles qui l'accompagnent souvent, sont une suite des dépouilles des animaux, que l'on fait avoir été l'origine des *casques* & de leurs ornemens.

Hérodote avoit observé auprès de Péluse, que les têtes des Perses, abandonnées sur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, & que celles des Egyptiens étoient très-dures. Cet historien donne pour raison de cette différence, que les derniers rasoyent tous leurs cheveux, & ne portoient aucune espèce de coëffure. On a conclu de ce passage d'Hérodote, que les soldats égyptiens ne portoient point de *casque*. Cependant Diodore de Sicile dit que les rois d'Egypte avoient pour cimier de leurs *casques*, des têtes de lion, de taureau ou de dragon.

Ce que nous allons dire sur les *casques* dans le reste de cet article, s'appliquera à ceux des Grecs & des Romains.

Les premiers *casques* qui remplacèrent sur la tête des guerriers les dépouilles des animaux, furent de simples calottes, qui s'agrandirent successivement & enveloppèrent enfin toute la tête.

Les *casques* dont les anciens artistes ont chargé la tête des statues héroïques, approchent beaucoup de ces calottes simples. Ils n'ont ordinairement aucune des pièces que l'on y ajouta par la suite, telles que les joues, & les pièces qui couvroient la nuque du cou, le bonnet dont les *casques* étoient doublés, & dont nous allons parler. On y voit encore moins la visière, qui formera un article particulier de ce dictionnaire. Car il faut distinguer soigneusement sur les anciens *casques*, une partie fixe qui avançoit & protégeoit le front, & que l'on pourroit nommer *frontail*, de la partie mobile que nous appelons *visière*. Les Grecs nommoient cette partie fixe, telle qu'on la voit ordinairement aux *casques* de Pallas, *μέταπον*, tandis que la visière proprement dite étoit appelée *πίσσω*. Le *frontail* couvroit le visage entier, lorsqu'on abattoit le *casque* sur le nez. C'est pourquoi on y voit figuré ordinairement un visage ou un muffle, dont les yeux étoient percés à jour, & laissoient par leurs ouvertures la facilité de voir, au guerrier qui cachoit son visage dans son *casque*.

Les anciens artistes du meilleur siècle de l'art, n'ont jamais représenté les héros de l'antiquité avec le *casque* garni de pièces qui couvrent & défendent les joues. Ces *casques* étoient cependant en usage du tems de la guerre de Troie: celui qu'Homère donne à Hippothoüs, tué sur le corps de Patrocle, couvroit les joues. (*Iliad.* p. v. 294.) Ces pièces s'appeloient *παρειαί*, mot qui ne se trouve pas dans les Lexicographes. Sur quelques médailles on voit distinctement ces joues à des *casques* qui en sont garnis. La seule statue antique sur laquelle on observe ces pièces du *casque* qui couvrent le visage, est dans la villa Negroni à Rome. On croit qu'elle représente un soldat, & elle a été restaurée. Le comte de Caylus (*Antiqu.* 111. pl. 20. n°. 2.) a publié un *casque* étrusque qui est garni de joues.

Eustathe (*Iliad.* Γ. v. 371.) dit que les *casques* étoient liés avec une courroie, appelée *ίχθός* dans Homère: elle passoit sous le menton, & se nouoit ensuite sur la nuque du cou.

Les *casques* étant ordinairement de métal, auroient pu blesser la tête par leur frottement, c'est pourquoi on portoit sous cette armure un bonnet, (*V. BONNET.*) qu'Ammien Marcellin (*lib.* 19.) dit avoir été fait de laine. Peut-être les soldats romains employoient-ils au même usage le *pilleus pannonicus*, fait de peaux, dont parle Végèce. (*lib.* 1. c. 10.) Sur une pâte antique du cabinet de Stofch, on voit un bonnet sous le *casque* d'un guerrier. Il descend jusqu'aux oreilles. Ce bonnet paroissoit plus distinctement sur une pierre gravée, qui étoit à Parme dans le cabinet de Farnèse. Il étoit déjà en usage du tems d'Homère, qui parle de celui d'Ulysse. (*Iliad.* K. v. 265.) Le comte de Caylus a donné dans le 1. vol. de son recueil d'antiquités, la description

& le dessin d'un *casque* antique de son cabinet, qui avoit été doublé d'un bonnet ou coëffe. Nous la transcrivons ici à cause de la rareté des *casques* antiques, & des différentes pièces que l'on retrouve dans celui-ci.

« Ce *casque* de bronze est d'un ouvrage fort simple & fort léger. Les monumens de son espèce sont extrêmement rares. Celui-ci a neuf pouces de longueur extérieure, & huit pouces une ligne dans son intérieur. La raison de cette différence vient de la faillie qu'il a sur le devant. Elle est sensible dans le dessin : on voit qu'elle vient mourir sur la partie de derrière. Sa largeur est de six pouces neuf lignes; ce qui constate un usage qu'on auroit peut-être révoqué en doute, c'est que les Romains doubloient leurs *casques*, & y mettoient une espèce de coëffe; car il n'y a point ordinairement de tête qui soit de cette proportion; & cependant cette arme défensive devoit nécessairement, pour plusieurs raisons, être juste & ferme sur la tête. La profondeur de ce même *casque* est encore une autre preuve de cet usage, puisque la hauteur, jusqu'au plus haut du bouton, est de sept pouces quatre lignes. Le bouton, sans compter l'élevation imperceptible d'où il prend sa naissance au haut de la circonférence, a un pouce de largeur, & dix lignes de hauteur: il est orné par une espèce de feuillage. On voit à l'extrémité du rebord un cordon, qui fait le tour de la pièce, & se trouve surmonté par des filets; & de peur que cette arme défensive ne fût trop pesante, on a eu soin de faire le bouton creux. En un mot, cette belle antique est fondue avec une si grande légèreté, qu'elle n'a guère plus d'une ligne d'épaisseur, & que tout le morceau ne pèse aujourd'hui que deux livres & quatre gros, quoi qu'il soit rempli de crasse, de verd-de-gris, & de soudure que l'on a été obligé de mettre depuis peu pour soutenir quelques pièces que le tems avoit séparées. On y voit encore de chaque côté la tête des attaches de bronze qui servoient à le tenir en état, en l'assujettissant sous le menton ».

Les *casques* des simples soldats n'étoient surmontés d'aucun cimier ni panache. Une pointe allongée ou un simple bouton les terminoit. Tels ils paroissent sur la colonne trajane, où les cimiers & les panaches sont réservés aux centurions & aux autres officiers. Un *casque* simple, c'est-à-dire sans cimier, étoit appelé *καταίτιον*. Hérodote (*Clio*) attribue aux Cariens l'invention du cimier, ce qui a fait appeler cette pièce du *casque cimier carien* (*Alcaeus*), *λόφος κωρινός*. On le peignoit quelquefois en rouge, ainsi que le panache dont il étoit orné: les cimiers de plusieurs *casques* sont peints de cette couleur, sur des dessins coloriés de Bartoli, conservés à la bibliothèque du Vatican.

Les anciens *casques* des guerriers, à en juger par la description qu'en fait Homère, étoient surmontés d'un panache formé de longues queues

de cheval, dont les crins étoient hérissés. Pour les rendre encore plus propres à inspirer la terreur, on y ajouta ensuite des figures de lion, de dragon, &c. Mais bientôt ces objets d'effroi disparurent sous les ornemens dont ils furent enrichis, & le *casque* devint une superbe parure. Aussi voit-on quelquefois Minerve sur les monumens, & principalement sur les médailles d'Athènes, avec des *casques* de la plus grande magnificence. C'est peut-être ce qui l'a fait surnommer dans Aristophane (*Lysistrat.* v. 344.) *Κροτιάσφι*; Homère lui en donne un d'or, ombragé de quatre panaches, suffisans pour couvrir les nombreux bataillons d'une armée. (*Pierres du Duc d'Orléans*, t. 61.)

Sur le fameux Scarabée étrusque, qui représente les héros devant Thèbes, (*hist. de l'art. de Winkel.*) & qui est recommandable par son antiquité, les *casques* sont surmontés d'un panache de toute autre matière que de plumes. On doit conserver aux guerriers du siège de Troye ce panache, auquel Virgile paroît avoir fait allusion, lorsqu'en parlant d'Achille il lui donne l'épithète de *Cristatus*. (*Æneid.* t. 1. v. 473.)

Les plumes succédèrent depuis cette époque aux crins; & voici l'énumération de quelques *casques* où elles sont placées. Nous croyons être utiles aux artistes en leur indiquant ces modèles avec profusion. Une des Minerves du Capitole a son *casque* garni de plumes. On voit aussi des plumes au *casque* d'une Minerve gravée sur une patère étrusque. (Vignette de la 1. Dissert. du II. tom. *Musa. etrusc.* Gori.) Les *casques* ornés de plumes étoient en usage chez les Samnites (*liv.* t. 1. c. 40.) ; on en voit un semblable à une figure armée sur une lampe antique de Bellori (*nº.* 20.). Les *casques* à plume avoient de chaque côté une espèce de tuyau pour les recevoir; il étoit très-apparent dans un grand *casque* en relief, qu'on voyoit dans la collection de dessins du cardinal Albani.

Les *casques* des gladiateurs étoient surmontés de deux ailes, qui se plaçoient dans des coulisses latérales pratiquées à ce dessein. On voit ces ailes dans les combats des gladiateurs sur un dessin du Cardinal Albani; & Sophocle en parle dans son *Antigone* (v. 115.).

On voit aussi des cornes placées sur les *casques*; cet ornement fut employé souvent par les Etrusques. Plutarque raconte que le *casque* du roi Pyrrhus étoit surmonté de deux cornes de bélier (*in Pyrrho*); & l'on voit dans la collection des pierres gravées du baron de Stofch, une pâte antique sur laquelle Mars porte un *casque* garni des mêmes cornes que celles dont les têtes de Jupiter-Ammon sont toujours ornées.

Cette variété dans les cimiers & les panaches servit de fondement à plusieurs fables. On fit de Géryon, selon quelques auteurs, un monstre à trois têtes, parce qu'il avoit un triple cimier.

Prothée changeoit, disoit-on, à tout moment de forme, parce que c'étoit un roi d'Egypte qui portoit tous les jours un *casque* orné d'un cimier différent, & formé tantôt d'une tête de lion, tantôt de celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c.

Sur une pâte de la collection de Stofch (l. 2. n^o. 921), on voit un *casque* tout piqué de clous. Une bande unie sert de *frontail*; une seconde bande passée sur le haut de la tête, & va d'une tempe à l'autre. Ce *casque* garni de clous, peut donner une idée de celui d'Agamemnon, désigné dans Homère (*Iliad. K. 265.*) par ces mots ἀμφιζυγῶς κορυή. Celui de Diomède étoit conique & allongé en arrière; le même poète le désigne par l'épithète ἀλλοτῆς allongé. (*Iliad. Λ. v. 253.*)

On voit sur des bas-reliefs de tombeaux antiques, & sur ceux de la colonne Trajane, les Barbares porter des *casques*, dont le cimier est ramené ou replié sur le devant, comme le *cornu* ou bonnet Phrygien. Le comte de Caylus avoit fait avant nous cette observation. Il disoit (*rec. d'Antiq. 11. pl. 33. n^o. 1.*): « J'ai vu que cette Amazone portoit un *casque* différent de celui de Thésée, & par conséquent des Grecs, de sorte que la crête en étoit formée comme le *cornu* Phrygien. J'avois soupçonné cette différence dans l'armure de ces deux nations, & parce qu'il étoit naturel de l'admettre, je l'ai proposée, comme très-vraisemblable, dans les petits articles sur le *costume*, qui précèdent les *tableaux tirés d'Homère & de Virgile*. Mais il est agréable de trouver la certitude d'une conjecture, de quelque nature qu'elle soit, à plus forte raison quand elle est de l'espèce de celle-ci, c'est-à-dire, importante pour les artistes qui voudront traiter les sujets de la guerre de Troie. Autorisés par l'exemple d'un monument de l'Antiquité, ils représenteront plus hardiment une distinction nécessaire à l'intelligence de ces sujets, où les différences sensibles sont si rares, qu'on ne doit en négliger aucune. Le desir d'augmenter la preuve des différences que présentent les armes Phrygiennes, m'engage à rapporter ce monument. On m'a fort assuré que l'original trouvé à Herculanum, étoit dans le cabinet du roi des deux Siciles; mais dans quelque lieu qu'il soit conservé, sa forme & ses ornemens lui donnent un caractère de vérité, auquel il est difficile de se tromper. Je ne dirai rien de sa matière: il est vraisemblable qu'elle est de cuivre. Je me tairai aussi sur ses proportions. L'examen de l'objet mét seul en droit de s'étendre sur les détails. Je dirai seulement que le dessin qu'on m'a envoyé d'Italie, présente un *casque* de service, & tel qu'il doit être pour couvrir la tête d'un homme. Ce monument peut faire conjecturer que des nations anciennes à notre égard, mais modernes par rapport au siège de Troie, ont conservé cette variété dans leurs *casques*. Cependant il faut convenir qu'on n'en

trouve point de cette forme sur les monumens, du-moins, ou ils sont rares, ou ils m'ont échappés ». Les *casques* des Barbares diffèrent constamment des *casques* Grecs; & même sur la colonne Trajane, ceux des Sarmates sont très-hauts & coniques.

Les Béotiens avoient la réputation de faire des *casques* d'une excellente trempe, & meilleurs que ceux de toutes les autres fabriques de la Grèce.

Les Grecs & les Romains avoient un fourreau pour envelopper leurs *casques*. Dans les marches il les portoit ainsi enveloppés & pendus à leurs côtés, comme on le voit à la colonne Trajane, où ils sont attachés à l'épaule droite.

Nous ne pouvons finir cet article des *casques*, sans parler d'une armure antique de cette espèce, qui étoit entièrement fermée. Le comte de Caylus en a publié le dessin. (*Rec. d'Antiq. 11. pl. 26. n^o. 3.*) La crête de ce *casque* ressemble à celle des Etrusques. Il renfermoit & couvroit la tête avec tant d'exactitude, que celui qui en étoit armé, ne voyoit que par deux ouvertures rondes & placées devant les yeux: aucun recueil d'Antiquités ne présente des monumens de ce genre. Voyez *CAVIA*, BONNET d'Ulysse, & *Pileus Pannonicus* dans l'article BONNET.

CASQUE de Pluton. Cette armure du Souverain des Ombres a été chantée souvent chez les anciens, sous le nom de ἄιδος κορυή ou *Orci galea*. Lorsque les Géans escaladèrent le ciel, les Cyclopes fournirent aux Dieux des armes puissantes (*Suidas*); ils donnèrent le foudre à Jupiter, le trident à Neptune, & un *casque* à leur frère. Quoique cette armure ne parût pas redoutable aux Géans, elle contribua cependant beaucoup à leur défaite; car elle avoit la propriété de rendre invisible celui qui la portoit. Pluton ainsi armé leur lança les plus rudes coups. Cette précieuse armure avoit été donnée à Persée lorsqu'il tua Méduse; elle contribua sans doute plus à sa victoire que l'Égide de Pallas. Hésiode rapportant ce combat, dit: (*scutum Herculis, v. 226.*) « que le *casque* de Pluton, entouré d'épaisses ténèbres, étoit placé sur la tête du héros ». Dans les Dionysiaques on avertit Persée (*lib. 47, v. 524.*) de redouter l'approche de Bacchus, & de ne pas heurter le *casque* de Pluton avec les pampres du Dieu de la treille. Nonnus, en décrivant cette armure, l'appelle κοινδαίσιος, *variegatus*, de couleur changeante; mais il ne nous apprend rien sur sa forme. On ne la trouve d'ailleurs presque jamais sur les monumens grecs & latins; Persée le plus souvent est représenté tête nue, coupant la tête à Méduse. On le voit ainsi sur un médaillon de Sébaste en Phrygie, sur lequel il est gravé nud, avec un simple manteau & des ailes aux jambes. Il regarde l'Égide de Pal-

las placée derrière lui, afin de n'être pas pétrifié à la vue du redoutable monstre.

Perfée ayant donné après cette exécution le casque de Pluton à Mercure, quelques auteurs ont regardé cette armure comme un pétase; plusieurs monumens Etrusques rapportés par Gori, sont favorables à cette opinion, ainsi qu'une peinture d'Herculanum, (tom. 4. tav. 7. n°. 7.) où il a la forme du bonnet d'Atys. L'on expliqueroit par-là le type d'une médaille d'Amalthis en Paphlagonie, sur laquelle une figure drapée (Méd. des peuples. tom. 2. pl. 40.) tient un fabre & une tête coupée: elle voit à ses pieds un corps humain étendu sans tête: « Cet homme, dit Pellerin, est coëffé d'une espèce de bonnet Phrygien, dont un pendant tombe à droite & un autre à gauche sur ses épaules. On ignore, » ajoute-t-il, à quoi ce type extraordinaire peut » se rapporter ». Nous croyons reconnoître ici Perfée & le casque de Pluton. Les antiquaires l'avoient confondu d'abord avec la *causa*, le casque des rois de Macédoine. Mais la distinction est constante d'après plusieurs médailles, & entr'autres une médaille de Sinope, publiée par M. Eckel (Tab. xi. n°. 6.). Elle servira à distinguer sur les monumens la tête ailée de Perfée, de la tête de Mercure, avec laquelle elle a d'ailleurs tant de ressemblance.

Ce bonnet Phrygien servit aussi à dérober Minerve au courroux de Mars (*Iliad.* ε. v. 844.). Eustathe, expliquant ce vers d'Homère, assure que le casque de Pluton étoit noir, & même du noir le plus obscur & le plus foncé. Le pouvoir qu'il avoit de rendre invisible, le fit passer en proverbe, & on en faisoit honneur à tous ceux qui, par ruse ou par adresse, trompoient leurs ennemis ou leurs surveillans. Aristophane a donné son nom à la vaste chevelure dans laquelle étoit enfevelie la figure d'un certain Hyéronimus, mauvais poète Athénien. Les nuages dont le soleil d'hyver est toujours enveloppé, ont sans doute fait imaginer l'*Orci galea*: car Pluton étoit l'emblème de ce soleil.

CASQUÉ, terme d'Antiquaire. Les premiers empereurs ne sont point *casqués* sur les médailles; leur tête y paroît ordinairement couronnée de laurier. Dioclétien, Constantin, Probus, sont ceux que l'on voit *casqués* le plus souvent, & cet usage fut suivi par leurs successeurs.

CASSANDRE, fille de Priam & d'Hécube, célèbre par le talent qu'elle eut de prédire l'avenir. On attribue ce don à deux différentes causes. Les uns disent qu'Hélénus & *Cassandra*, qui étoient jumeaux, furent portés, durant leur enfance, dans le temple d'Apollon. On les y laissa une nuit entière, soit par oubli, soit que ce fût une coutume religieuse. Le lendemain, on les trouva entortillés de serpens, qui leur léchoient les oreilles; ce qui leur conféra à tous

Antiquités, Tome I.

les deux le don de prophétie. D'autres ont dit qu'il leur fut communiqué par leur frère Esaque, qui l'avoit reçu de Mérope, son aieul maternel. Voyez ESAQUE. La tradition la plus commune est qu'Apollon, devenu amoureux de *Cassandra*, lui offrit de mettre à ses faveurs tel prix qu'elle jugeroit à propos: elle demanda l'art de prédire l'avenir, & l'obtint sur-le-champ; mais elle refusa de donner ce qu'elle avoit promis en échange. Il n'étoit pas de la dignité d'un Dieu de retirer ses dons; mais il crut pouvoir les rendre inutiles. Il exigea qu'elle lui donnât au moins un baiser, ce qui lui fut accordé. Apollon lui mouilla la bouche avec sa salive, & de-là vint que personne n'ajouta foi aux prédictions de *Cassandra*, & qu'on la crut même folle, quoique l'événement justifiait ses prophéties.

Cassandra étoit fort belle, & fut recherchée en mariage par de grands princes. Virgile parle de Corcebus, fils de Mygdonus, frère d'Hécube, qui avoit été épris de ses charmes, & étoit venu à Troye pour la secourir. Il y périt, pour n'avoir pas ajouté foi aux prédictions de sa maîtresse. Homère nomme Othryonée, qui étoit venu demander *Cassandra* en mariage, & promettoit de faire lever le siège de Troye; il n'exigeoit d'ailleurs point de dot, & la beauté de *Cassandra* lui suffisoit. Lorsque Troye fut prise, *Cassandra* chercha dans le Temple de Minerve un asyle contre les meurtriers; elle l'y trouva, mais son honneur n'y fut pas garanti; Ajax, fils d'Oïlée, lui fit violence aux pieds des autels. Agamemnon en devint cependant amoureux; & dans le partage du butin, il l'obtint des Grecs, sans qu'elle fut tirée aux sort. Clytemnestre, femme d'Agamemnon, la fit massacrer en même-tems que ce prince, ainsi que les deux jumeaux qu'elle avoit eu de lui. Les villes de Mycènes & d'Amiclès se disputoient l'honneur d'avoir son tombeau. On lui éleva un temple à Leuctres, où sa statue étoit honorée sous le nom d'*Alexandra*. Les Doriens & les habitans de la ville de Dardanus lui en élevèrent aussi un. Sa statue y servoit d'asyle aux filles qu'on vouloit marier à quelqu'un qu'elles n'aimoient pas. Il falloit qu'elles embrassassent la statue habillées en furies, ayant le visage teint avec des couleurs tristes & rembrunies.

CASSANDRE, Roi de Macédoine. ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ
Ses médailles sont:

C. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

CASSANDRIA, en Macédoine. CASSANDRIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. . . . Pellerin.

O. en or.

O. en argent.

Devenue colonie romaine, cette ville a fait

R r r r

frapper plusieurs médailles latines avec la légende : COL. IVL. AVG. CASSANDREN. *Colonia Julia Augusta Cassandrensis* ; en l'honneur de Claude, de Néron, de Vespasien, de Nerva, de Plotine, de Septime-Sévère, de Caligula, de Titus, de Elagabale, de Verus, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Gordien, de Philippe père.

CASSANORUS, dans l'Égypte.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CASSE. « C'étoit, dit M. Paw, (*Rech. sur les Egypt. tom. 1. p. 145.*), une grande précaution de la part des Prêtres de l'Égypte, d'avoir enjoint à tout le peuple d'user une fois par mois de tisanes laxatives, dont quelques médecins modernes ont voulu deviner la composition ; mais ils ont été très-malheureux dans leurs conjectures, lorsqu'ils ont cru que c'étoit une infusion de racines de raifort & de bierre. (*Le Clerc, hist. de la médecine, lib. 1. cap. xviii.*). Ils ignoroient donc que le *castor* est un arbre indigène en Égypte, & que le Séné croît de lui-même sans aucune culture dans la Thébaïde, jusqu'à la hauteur de la première cataracte du Nil, d'où on le répand aujourd'hui dans toute l'Europe, par le moyen de la ferme établie au Caire, & qui est ordinairement entre les mains des Juifs, comme les principales branches du commerce dans ces états si bien réglés du grand seigneur. Il est aisé d'après cela de concevoir de quoi on préparoit le remède dont on se servoit dans ce pays là tous les mois ».

CASSEROLE. Voyez **ETAMER**.

CASSIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont : **CELER**, **LONGINUS**.

Goltzius en a publié quelques médailles inconues depuis lui.

CASSIDARIUS étoit le soldat préposé à la garde des casques dans les arsenaux. On voit à Rome l'épithape d'un *Cassidarius* :

Q. NAEVIUS. MARINUS

MILES. EX. ARMAMENTORIO. IMP

CAESARIS. DOMITIANI. AUG. GERMANICI

CASSIDARIUS

VIXIT. ANN. XXXX

CASSIOPEE, femme de Céphée, roi d'Éthiopie, & mère d'Andromède, ayant eu la témérité de se croire plus belle que les Néréides, attira sur sa fille la colère de ces déesses, qui prièrent Neptune de les venger. Mais elle en fut bien

dédommée ensuite : car Jupiter la plaça avec toute sa famille dans le ciel, où elle forme une constellation. Voyez **ANDROMÈDE**, **CÉPHÉE**. Cicéron dit de *Cassiopee*, dans sa traduction du poème astronomique d'Aratus :

*Labitur illa simul gnatam lacrymosa relinquens
Cassiopeia, neque ex caelo depulsa decore
Fertur. Nam verso contingens vertice primum
Terras, post humeris eversa sede, refertur.
Hanc illi tribuunt pœnam Nereides alma,
Cum quibus, ut perhibent, ausa est contendere
forma.*

CASSIS, casque. Isidore (*xviii. 14.*) dit que le casque appelé *cassis* étoit de métal, & que la *galea* étoit un casque de cuir.

CASSIUS. (*Caïus*).

CAIUS CASSIUS, IMPERATOR.

Ses médailles sont :

RR. en or.

On y trouve seulement son nom, avec la tête de la liberté.

O. en argent & en bronze.

CASSOPE, dans l'Épire. ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une colombe volant, ou posée dans une couronne de laurier.

M. Neumann lui a restitué les médailles que d'autres avoient données à *Lampa*, ville de Crète.

CASSOTIDE, nom que Pausanias donne à la fontaine Castalie, qui avoit pris ce nom de *Cassotis*, une des Nymphes du Parnasse. (*Phocic.*).

CASTABALA, dans la Cappadoce. ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Faustine, mère.

Le type de Diane *Perasia* suffit pour la faire distinguer des médailles de *Castabala*, en Cilicie.

CASTABALA, dans la Cilicie. ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Diaduménien & d'Elagabale.

CASTAGNETTES, *Crotala*. Instrument de percussion dont se servent les Espagnols, les Italiens & les François qui habitent les provinces méridionales. Il est composé de deux petits morceaux de bois, ronds & creusés en forme de cuiller, dont les deux concavités se mettent l'une sur l'autre. On en attache une paire au pouce de chaque main, & en les frappant en cadence avec le doigt du milieu, ou avec l'annulaire, ou

leur fait rendre un son aigu. C'étoit un instrument de cette espèce que les anciens appeloient *crotala*, & que nous décrivons ici sous le nom de *castagnettes*.

Il faut distinguer soigneusement les crotales des cymbales, du *tympalum* & de la *crupezia*, en parlant des monumens antiques : c'étoient quatre instrumens de musique très-différens. 1°. Les crotales étoient nos *castagnettes*. 2°. Les cymbales étoient nos *cymbales*, ces instrumens de cuivre que l'on tient de chaque main, que l'on frappe en cadence, & qui sont employés dans les musiques militaires. 3°. Le *tympalum* étoit notre tambour de basque. Voyez CYMBALES & TYMPANUM. 4°. La CRUPEZIA (Voyez ce mot) ou *scabillus* se plaçoit sous le pied & dans la semelle du musicien qui conduisoit l'orchestre.

Les anciens connoissoient deux espèces de *castagnettes* ou *crotales*. Les unes étoient courtes, comme celles dont se servent encore les Espagnols, les Italiens, &c. On voit les *castagnettes* courtes dans les mains d'une Bacchante, sur un bas-relief de la Villa-Borghèse (Bartoli, *Admir. ant. tab. 51. 74.* & Spon. *recher. d'ant. dissert. VII. p. 150.*), dans celles d'une femme sur un bas-relief du palais Giustiniani de Rome, & enfin dans celles de deux amours d'une peinture antique, trouvée à Herculanium (tom. 1. tab. 32. & Gori, *Mus. etrusc. 1. tab. 72. n°. 2. tab. 61.*), où on les a prises pour des clous.

La seconde espèce de *castagnettes* étoit plus longue. Les *castagnettes* longues ressembloient à des bâtons courts. C'est d'elles sans doute que veut parler Pline (IX. 35.), lorsqu'il compare le bruit que faisoient par leur choc, les perles des boucles d'oreilles appelées *crotalia* : *Subeunt luxuria ejus nomina, & tadia exquisita perditore portatu, si quidem cum id fecere, crotalio appellant, seu sono quoque gaudeant, & collisu ipso margaritarum.* On les voit sur une lampe antique de Bellori (*Lucern. ant. p. 1. fig. 34. Eid. sepulcr. ant. fig. 18.*), sur une mosaïque dont parle Winkelmann, à propos d'une cornaline de Stofsch (V^e classe, n°. 33.) où paroissent aussi les *castagnettes* longues. On les a prises mal-à-propos pour des flûtes dans une peinture d'Herculanium (tom. 1. tab. 30.). Les monumens de cette ancienne ville fournissent encore aux artistes un second modèle des *castagnettes* longues, dans la main droite du Satyre ivre de bronze. Le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. II. pl. 82. nos. 3. 4. 5.*) a publié un Mîme de bronze qui tient les mêmes *castagnettes*, que les Grecs appeloient *κρίται*, pièces de bois fendues. On les voit encore liées au thyrsé d'un Faune, qui est gravé sur une pierre du cabinet de Florence (*Mus. Fl. tom. II. tab. 3. n°. 2.*).

En 1729, on trouva dans les environs de Rome une bafe ronde de marbre, qui fut placée d'abord à la Villa-Casali, & qui appartenoit en 1760,

au marquis de Lucatelli de Rome. On y voyoit les travaux d'Hercule, & ce héros agitant les *castagnettes* forgées par Vulcain (*Patin. Thef. Num. pag. 98.*), que lui donna Minerve pour chasser les oiseaux de Stymphales. Winkelmann a cité ce monument singulier dans sa description des pierres du baron de Stofsch (*II^e. classe, n°. 1699 & 1721.*).

CASTALIDES, surnom donné aux Muses, à cause de la fontaine de Castalie qui leur étoit consacrée.

CASTALIE, fontaine au pied du mont Parnasse, dans la Phocide, consacrée à Apollon & aux Muses. C'étoit, disent les Poètes, une Nymphé, fille du fleuve Achéloüs, qu'Apollon méthamorphosa en fontaine, & il donna à ses eaux la propriété de rendre poètes tous ceux qui en boiroient. Le murmure même de ses eaux devoit inspirer l'esprit poétique. La Pythie, avant de s'asseoir sur le trépied, buvoit de l'eau de cette fontaine (*Pausan. Phocic.*).

CASTELLUM. Voyez CHATEAU-d'eau.

CASTELLARIUS étoit un officier préposé à la garde des châteaux-d'eau, & à l'inspection des concessions & des prises d'eau. On lisoit à Rome du tems de Marliani, l'épîtaphe suivante d'un *Castellarius* :

D. M.

CLEMENTI CAESAR
UM N. SERVO CASTEL
LARIO AQUAE CL
AUDIAE FECIT CLAU
DIA SABBATHIS ET SI
BI ET SUIS.

CASTERIA. Nonius (II. 128.) dit que ce mot désignoit l'endroit où l'on renfermoit les rames & les autres agrès des navires. Plaute en fait mention (*Afinar. III. 1. 6.*).

*Quin pol si reposivi remum, sola ego in Casteria
Ubi quiesco, omnis familia causa consistit tibi.*

CASTIANEIRA. Voyez GORGYTHION.

CASTIGATIO *militaris*. Gruter (547. 7. *Thef. inscr.*) rapporte l'épîtaphe suivante d'un soldat qui se glorifioit de n'avoir jamais mérité de châ-timent militaire.

D. M.

C. JULI SALUTARIS
MIL. COH. VIII. PR. 7
VETTI. VALERIANI. MI
LIT. ANN. VI. VIX. ANN
XXXII. SINE. VLLA. CASTI
R r r r ij

GATIONE FECIT. AURE
LIA. TROPHIME MAT.
FILIO. PIENTISSIMO
ET. C. JULIO. SECUNDO
CONJUGI. CARISSIMO

CASTOR. On trouvera aux articles **DIOSCURES** & **GÉMEAUX**, les détails mythologiques communs à *Castor* & à *Pollux*; cet article n'offre que ceux qui sont particuliers au premier. Celui-ci étant regardé comme fils de *Tyndare*, fut privé de l'immortalité dont jouissoit son frère, fils de *Jupiter*. *Castor* & *Pollux* ayant enlevé les filles de *Leucippe*, le premier s'attacha à *Elaira*, ou *Telaïre*, & l'épousa. Mais il fut puni bientôt de cette violence, & celui auquel *Elaira* avoit été fiancée lui donna la mort. *Pollux* pria *Jupiter* de le faire mourir lui-même avec son frère, ou de partager entr'eux l'immortalité dont il jouissoit. Cette demande fut exaucée; de manière que les *Dioscures* passoiént alternativement six mois dans les enfers, & six mois sur la terre.

Les Romains rendirent un culte particulier à *Castor*, & ils lui élevèrent un temple dans la région du cirque de *Flaminius*. *Vitruve* parle de ce temple, qui n'étoit consacré qu'à l'ainé des *Dioscures* (vi. 7.): *Item generibus aliis constituuntur ades, ut est Castoris in circo Flamini.* Le vers suivant de *Juvénal* nous apprend que l'on y plaçoit des dépôts (*Sat. 7. v. 260.*):

. . . *Ad vigilem ponendi Castora nummi.*

Les Romains juroient par ce temple, en disant *Ecastor*, *Mecastor*, tandis que leurs femmes juroient par *Pollux*.

Castor se plaisoit à conduire des chevaux; & ce goût est devenu le caractère qui le distingue de son frère, qui se plaisoit aux exercices des *Athlètes* (*Horat. 1. Sat. 1. v. 26.*).

*Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis. . . . Voyez CABIRES.*

CASTORES. *Muratori* (323. 7. *Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle *Castor* & *Pollux* sont désignés tous les deux par ce pluriel, comme dans *Denys d'Halicarnasse*:

CASTO
RIBUS
Q. ET
BALBUS
COS

CASTRA.
CASTRUM. } Les Romains avoient coutume de fortifier des camps
CASTELLUM.

dans les provinces qu'ils avoient soumises, & d'y mettre des corps d'armées pour les retenir sous leur puissance. Ces camps furent habités ensuite par les nationaux, qui en firent des châteaux, des bourgs & des villes. De-là vient que ces dernières sont appelées si souvent *Castra* ou *Castrum*, & les premiers *Castellum*.

On appeloit aussi *Castrum* & *Castra* les **CASERNES** (*Voyez ce mot*) ou les logemens des soldats qui étoient dans les villes. On en voit plusieurs sur les médailles impériales avec ces inscriptions: **PROVIDENTIA AUG. OU AUGG: VIRTUS AUGG: VIRTUS MILITUM**, &c. Nous allons parler de ceux qui étoient à Rome.

CASTRÀ *Gentiana* & *Gyptiana*. *Rufus* distingue ces deux *castra*, mais *Victor* n'en fait qu'un seul, & le place dans la septième région, appelée *lata via*. C'étoient les logemens des troupes que commandoit *Lollius Gentianus*, sous le règne de *Pertinax*.

CASTRÀ *Misenatium* étoient, selon *Victor*, auprès du portique de *Livie*, dans la troisième région, appelée *Isis* & *Sérapis*. C'étoit-là que logeoient les soldats ou les matelots de la flotte de *Misène*, lorsqu'ils venoient à Rome.

CASTRÀ *Peregrina*. On interprète diversément ces mots: les uns entendent par-là les casernes des troupes étrangères qu'*Auguste* & ses successeurs mirent au nombre de leurs gardes; d'autres ne veulent y reconnoître qu'une espèce de caravansérail pour loger les étrangers qui ne pouvoient trouver d'hôtellerie dans Rome. Quoi qu'il en soit, les *castra peregrina* étoient bâtis sur le mont *Cœlius*, auprès de l'endroit où est aujourd'hui *Ste Marie in dominicâ*, comme on le voit par les inscriptions suivantes qui y ont été trouvées:

COCCEJUS
PATRUINUS
PRINC
PEREGRI
NORUM

Et... FELICITER. VICE. PRINCIPIS. PERE
GRINORUM. TEMPLUM. JOVIS. RE
DUCIS. C. P. O. FELICITER. CUL
TU. DE. SUO. EXORNAVIT.

CASTRÀ *Prætoria*. *Séjan*, qui commandoit les cohortes prétoriennes, persuada à *Tibère* (*Tacit. annal. 1v. 2. 1.*) qu'il seroit avantageux de réunir dans un camp ces cohortes, qui logeoient autrefois dans plusieurs régions séparées les unes des autres. Il l'assura que cette réunion empêcheroit que les délices de la ville n'amollissent leur courage. *Tibère* le crut, & bâtit un camp fortifié entre la porte *Nomentane* & la porte *Salaria*, non loin de l'*Agger* de *Tarquin*.

Le camp prétorien étoit fortifié de murs, garnis de tours & de remparts (*Tacit. hist. 111. 48. 4.*) : *Multi feruianimes super turres & propugnacula manium expiravere.* Il y avoit 1°. un temple dans lequel on dépofoit les enfeignes (*Herodian. 1v. 4. 12.*) ; 2°. un tribunal élevé fur lequel montoit le général pour haranguer les foldats, ou pour recevoir leur ferment (*Tacit. hist. 1. 36. 1.*) : *In fuffeftu, in quo paullo ante aurea Galba ftatua fuerat, medium inter figna Othonem vexillis circumdarent.* 3°. Un arfenal (*Tacit. hist. 1. 38. 5.*) : *Aperire armamentarium juffit, rapta ftatim arma fine more & ordine militia.* 4°. Des bains à l'ufage des foldats (*Herodian. 1v. 4. 13.*). Lorsque Aurélien bâtit les murs qui portèrent fon nom, il les fit conduire le long du camp prétorien.

CASTRÀ Ravennatium. Augufte fit bâtir fur le Jannicule ces logemens, deftinés aux foldats de la flotte de Ravenne qui venoient à Rome.

CASTRÀ Urbana, étoient le nom collectif des cafernes de Rome.

CASTRÀ défignoient quelquefois auffi un quartier de Rome occupé par des artifans d'une même profefion : tels étoient les *castra falgamariorum*, le quartier des confifeurs, &c.

CASTRAMÉTATION. Voyez le Diction. de l'ART MILITAIRE.

CASTRENSE. Ce mot défigne parmi les antiquaires la couronne que le général d'armée donnoit pour récompense au foldat qui avoit forcé un camp ennemi. Dans les beaux jours de Rome une fimple branche d'arbre formoit la couronne *caftrenfe* ; telle fut celle que donna Romulus à Hoftius Hoftilius, qui étoit entré le premier dans Fidènes (*Plin. l. 16. c. 4.*) : *Romulus frondeâ coronavit Hoftium Hoftilium, quod Fidenam prienus irrupiffet.* On la fit enfuite d'or, & elle étoit ornée d'efpèce de remparts, *vallus* : de-là vint qu'on la confondit bientôt avec la couronne *vallaire*, deftinée à celui qui montoit le premier fur les remparts d'une ville affiégée. Valère-Maxime les a effectivement confondues, en difant que le conful C. Fabricius réferva une couronne vallaire à celui qui s'étoit emparé du camp des Lucaniens & des Brutiens (*lib. 1. c. 8. ex. 6.*) : *Postero die cum conful inter honorandos. . . . Vallam coronam ei fe fervare dixiffet, a quo castra erant oppreffa, &c.*

La couronne *caftrenfe* fut d'abord la première efpèce de récompenses que l'on accordoit aux foldats romains, & qui étoient défignées par le nom collectif *dona militaria* (*Sueton. Auguft. c. 25.*). Mais tout dégénéra dans le bas-empire ; & les courtifans du prince qui n'avoient jamais vu les camps, fe parèrent des couronnes *caftrenfes*. C'est d'eux que veut parler Tertullien dans le paffage fuivant (*de coron. milit.*) : *Est*

& alia militia regiarum familiarum. Nam & CASTRENSES appellantur munifica, & ipsa solennium caſarianorum.

CASTRENSES.

CASTRENSIANI. } Ces deux noms défignoient les officiers du palais des Céfars. Il en est fait fouvent mention dans les loix Romaines. Lampride comprend fous le nom de *caftrenses*, tous les ferviteurs des Auguftes. (*Alexand. Sev. c. 41.*) *Aulicum ministerium in id contraxit. . . ita ut annonas, non dignitatem, acciperent fullo-nes & veftitores, & piftores & pincerna, omnes CASTRENSES ministri.* Corippus en fait l'énumération dans les vers fuivans : (*In laud. Juftin. min. 111*) :

*Adfuit obsequio caſtrorum turba virorum :
Illis summa fides, & plena licentia sacris
Deservire locis, atque aurea fulcra parare,
Regales menſas epulis onerare superbis,
Conſervare domum, ſantumque intrare cubile,
Internas munire fores, vestesque parare.*

CASTRUM, Voyez CASERNES.

CASTULA. Les Romaines appelloient de ce nom, au temps de Varron (*De vitâ pop. Rom.*) une efpèce de tunique qu'elles mettoient immédiatement fur la peau, & qu'elles avoient fubftituées aux tuniques entières nommées *ſubucula*. La *caſtula* ſe lioit au-deſſous du fein, & deſcendoit juſqu'à la cheville du pied. Les épaules & le fein étoient alors couverts avec la *cyclas* ou *ANABOLADION*, (*v. ce mot.*) comme on le voit à la Flore du Capitoie : *Caſtula eſt palliolum præcinctui, quo nuda infra papillas præcinguntur mulieres, quo nunc eo magis utuntur, poſtquam ſubuculis deſerunt.* La *caſtula* reſſembloit au *limus* des Sacrificateurs ; mais elle ſ'attachoit plus haut & tomboit plus bas. Winckelmann n'en a point parlé dans le livre de ſon hiſtoire de l'art, où il décrit les habits des femmes. Les monumens antiques en offrent cependant ſouvent des modèles.

CASTULO, en Eſpagne *CAST.*

Les Médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze . . . Florez . . . Hunter.

O. en argent.

O. en or.

Leur type eſt un ſphinx.

CASULA. Cet habillement, que les prêtres de l'Égliſe Grecque ont conſervé dans ſa forme antique, & que nous appelons chaſuble, étoit la *pxnuta* (*v. ce mot.*) proprement dite, comme nous le voyons ſur pluſieurs deſſins de peintures trouvées dans les catacombes. La *Roma Sotteranea* de Boſius renferme ces deſſins qui repréſentent des chrétiens & des chrétiennes revêtus de la *caſula*, de laquelle ils étoient entièrement couverts comme d'un ſac ; de ſorte que cette vaſte

robe fermée se retrouvoit sur leurs épaules lorsqu'ils vouloient lever les bras. C'est l'origine des échancrures que l'on a pratiquées aux côtés des chafubles Romaines.

CASUS & FORTUNA. Les souverains Pontifes distinguoient deux sortes de mort violentes : celle qui n'étoit pas dans l'ordre naturel, venoit à *fortuné* : telle fut celle de Caton ; mais la mort de ceux que tuoit la foudre ou qu'engloutissoient les ondes , venoit à *casu*.

CATABAUCALESE , chançons des nourrices chez les anciens.

CATABOLENSES , }
CATABULENSES , } étoient dans le Bas-Empire les postillons qui précédoient les envoyés du prince sur les chemins publics. Il en est fait mention dans le code Théodosien & dans Cassiodore. (*Var. III. 10 & IV. 47.*)

CAMACELEUSME , la troisième partie du nome Pythien , suivant Strabon , & la seconde , suivant Pollux.

CATACHOREUSIS , chanson des Grecs , pendant laquelle on représentoit dans les jeux Pythiens Apollon dansant après sa victoire sur le serpent.

CATACHOREUSIS , cinquième & dernière partie du nome Pythien , suivant Pollux.

CATACTHONIEN , souverain Pontife d'O-punte , qui présidoit au culte des Dieux terrestres & infernaux. **KATAΘΘΟΝΙΟΙ** (*θεοι*). *Voy. MANES.*

CATACLISTON. }
KATAKAEISTON. } Les Grecs & les Romains désignoient par ces noms génériques, des choses précieuses , qu'il falloit tenir renfermées sous clef , telles que les jeunes filles , selon Callimaque , (*frag. 16. 1.*) , les pierreries , &c.

CATACLITA , lit de table. Tertullien parle des riches tapis dont on les couvroit. (*de Pallio c. 3.*) *quanquam & pavo pluma vestis & cataclitiis.* Ce passage avoit été mal interprété par quelques philologues qui l'entendoient d'un habit particulier que l'on portoit dans les repas , *vestis accubitaria.*

CATACOMESE , chanson en usage chez les Grecs , au moment où l'on conduisoit les époux au lit.

CATACOMBES , grottes , lieux souterrains pour la sépulture des morts. *Catacumba.* On appelle ainsi en Italie les sépultures des martyrs qu'on va visiter par dévotion , & dont on tire les reliques qu'on envoie maintenant dans tous les pays catholiques , après que le Pape les a reconnuës sous le nom de quelque saint. Ils sont à trois lieues de Rome. C'étoient des grottes où se cachoit & s'assembloient les premiers chrétiens , où ils entéroient ceux d'entre-eux qui

étoient martyrisés. Ces *catacombes* sont de la largeur de deux à trois pieds , & de la hauteur de huit ou dix pieds pour l'ordinaire , en forme de rues qui se communiquent , & qui souvent s'étendent jusqu'à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie , ni voûte , la terre se soutenant d'elle-même. De temps en temps on rencontre de petites chambres pratiquées & faites comme le reste des *catacombes* , sans jour & sans ouverture par en-haut. Les deux côtés de ces rues , que l'on peut regarder comme les murailles , servoient de haut en bas pour mettre les corps des morts. On faisoit un trou de la longueur , de la largeur , & à peu-près de l'épaisseur du corps ; on l'y plaçoit sans cercueil , & en ligne parallèle à la rue. Ainsi toutes ces ouvertures étoient différentes selon la longueur & l'épaisseur des corps qu'on y entéroit. Comme les *catacombes* n'ont guères que huit à dix pieds de hauteur tout au plus , il n'y a presque par-tout que trois ou quatre rangs de ces tombeaux l'un au-dessus de l'autre. On les fermoit avec des briques de terre cuite fort larges , fort épaisses , & quelquefois avec des morceaux de marbre , cimentés d'une manière qu'on auroit peine à imiter de nos jours. Le nom du mort se trouve rarement sur ces tuiles.

Ces *catacombes* de Rome sont dans le cimetière de Calliste sur la voie Appienne. Le nom de *catacombes* signifie en général toute espèce de lieux souterrains. On l'appliquoit autrefois particulièrement au caveau dans lequel avoient été déposés les corps de S. Pierre & S. Paul , comme il paroît par la trentième lettre de S. Grégoire (*liv. III.*) En ce temps-là on appeloit encore *criptes* ou *cimetières* , *cripta* & *cœmeteria* , les lieux où l'on entéroit les morts ; mais depuis on donna le nom de *catacombes* aux lieux souterrains qui servoient de tombeaux , & que l'on prétend avoir été particulièrement ceux des chrétiens. Il n'est pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas aussi enterré des païens ; & il est évident que tous ceux qui y sont enterrés ne sont pas des Saints & des martyrs. Les signes d'après lesquels on croit distinguer les corps de ceux-ci , sont assez équivoques : la croix , la palme , le monogramme de Jésus-Christ , les figures d'un bon pasteur ou d'un agneau , que l'on trouve gravées sur les pierres du tombeau , prouvent bien qu'elles ont servi à des chrétiens , mais non pas que ces chrétiens aient été saints ou martyrs. Les palmes ne sont pas toujours un signe certain de la couronne du martyr , & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles aient été remplies de sang plutôt que d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des inscriptions payennes , comme *M. D. Diis Manibus* , d'un côté , & de l'autre des signes du christianisme : ce qui fait voir qu'elles ont servi à des païens ou à des chrétiens. On ne doute

point, à la vérité, que dans le commencement du christianisme il n'y ait eu quantité de martyrs enterrés dans les cimetières des Chrétiens, comme l'assurent S. Jérôme & Prudence. Cependant du temps du pape Grégoire III, il y en avoit très-peu de connus, puisque ce pape écrivant à Otgar, archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps saint, lui disoit qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses prédécesseurs & lui avoient placé les corps des saints dans les églises nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du temps pour en faire une plus grande perquisition. (*Maillon, Itiner. Ital. Eusebi; Rom. epistola ad Theoph. Gall.*)

Les *catombes de Naples* ont quatre entrées, qui sont celles de *San Severo*, de *Sancta Maria della sanita*, de *l'Opisio di S. Gennaro*, & de *Santa Maria della vita*. Les *catombes de Saint-Janvier*, celles dont l'entrée est dans l'église de ce nom, sont bien plus grandes & bien plus belles que celles de Rome, dont nous venons de parler, & méritent une description assez détaillée pour satisfaire la curiosité du lecteur,

On assure que ces *catombes* ont deux milles de longueur, depuis *S. Efrimo Vecchio*, église des Capucins, qui est du côté de *Capo di chino*, sur le chemin de Capoue & de Rome, jusqu'à la *Salute*, qui est du côté du midi, où elles ont souvent servi de sépultures pour les pestiférés. Ces souterrains ne s'étendent pas sous la ville, comme ceux de Rome. Ils sont pratiqués hors de Naples au travers d'une montagne, & creusés les uns sur les autres, non dans le roc vif, ni même dans la pierre, mais dans une terre compacte, ou, pour mieux dire, dans une espèce de sable d'un jaune rouffâtre, ferme, & même dur en certains endroits, qui est de la véritable pouzzolane durcie, & que l'on prendroit quelquefois pour du tuf. Il y a trois galeries ou étages les uns au-dessus des autres; mais on ne va plus dans l'étage inférieur, que des tremblemens de terre, & l'éboulement des sables ont comblé en plusieurs endroits.

On entre d'abord dans une grande rue droite de dix-huit pieds de largeur, sur quatorze de hauteur dans la plus grande élévation de la voûte. Cette rue devient ensuite tortueuse, & forme une espèce de carrefour qui communique à plusieurs petites rues plus ou moins élevées, qui semblent avoir été percées presque au hasard dans la montagne. Ces *catombes* ne ressemblent pas mal, pour la distribution, aux fouilles de nos carrières; on y trouve des chambres, des cul-de-sacs & des carrefours, au milieu desquels on a laissé des piles ou massifs pour soutenir les terres. On peut en dire autant de celles de Rome, d'où l'on a extrait le sable employé à construire les vastes thermes de Dioclétien.

Parmi les différentes salles ou chambres, il s'en trouve qui paroissent avoir été des chapelles. Selon toutes les apparences, elles n'ont jamais été fermées; & attendu l'infection que ces souterrains devoient produire, elles n'ont pu servir probablement qu'à y réciter quelques prières dans le temps qu'on enterrait les morts. Deux de ces chapelles, qui sont les premiers objets qui se présentent quand on est entré dans les *catombes*, contiennent des autels de pierres brutes, & quelques peintures à fresque, fort inférieures encore à celles qui ont été trouvées à Civita-Turchino: (*Voy. CIVITA-TURCHINO*) elles représentent la Vierge, les Saints, & paroissent être du X^e siècle.

Dans toute la largeur des murs, on aperçoit des deux côtés, une quantité prodigieuse de cavités percées horizontalement; on en voit quelquefois cinq, six, ou même sept les unes au-dessus des autres. Ces cavités sont toutes assez grandes pour recevoir un corps humain; elles sont inégales, & il paroît qu'on ne les faisoit que sur la grandeur de ceux qu'on devoit y mettre, tant les mesures en sont variées: on en aperçoit pour tous les âges, & il s'en trouve de si petites, qu'elles n'ont pu servir qu'à des enfans. Lorsque les corps y étoient déposés, on fermoit l'entrée de ses trous avec une longue pierre plate, ou avec plusieurs grandes briques rapprochées & scellées à chaux & à ciment. Dans beaucoup d'endroits l'on rencontre des chambres avec des niches, où l'on dressoit les corps; ces niches étoient peut-être des sépultures particulières de certaines familles; elles ont presque toutes, au fond & par terre, un ou deux cercueils en forme d'auge. On y voit aussi des tombeaux, dont plusieurs sont revêtus de mosaïques du bas-âge; il en est même qui n'ont point été couverts. Tous les trous dont nous venons de parler, sont vuides, les cadavres en ayant été enlevés; seulement on aperçoit encore des ossemens dans quelques-uns: (*Voyage d'un François en Italie*).

Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. 3. pag. 137.*) parle de souterrains semblables qu'il avoit vus à Sidon & dans l'île de Malthe, & qui avoient servi aux sépultures comme les *catombes* de Rome. On trouve aussi des *catombes* près de Syracuse. *Voyez ARENARIUS.*

CATADROMUS, corde tendue du haut du théâtre jusqu'aux plus bas sièges, sur laquelle on vit, du temps de Néron, descendre un éléphant monté par un chevalier Romain. (*Suet. Ner. c. 11. n. 5.*) *Eques Romanus elephanto supersedens per catadromum decucurrit.*

CATÆBATES, voy. CATAIBATES.

CATAGOGIES, fêtes célébrées à Érix en Sicile, dont le nom venoit de *καταγωγία*, arrivée. Les habitans d'Érix célébroient sous les

ans les fêtes appelées *anagogies*, à l'époque où ils cessoient de voir des pigeons sauvages voltiger sur leurs bords. Ils imaginoient que Vénus les quittoit alors pour aller en Lybie, & que les pigeons lui servoient d'escorte. Elien ajoute à ce récit, que neuf jours après, les mêmes habitans voyoient paroître sur la mer du côté de l'Afrique, une colombe purpurine, beaucoup plus belle que les autres. C'étoit, selon eux, l'avant-coureur de Vénus qui ramenoit les pigeons à sa suite; & ils célébroient l'arrivée de la déesse par les fêtes appelées *catagogies*.

KATAΓΥΣΑ, qui ramène.

Pline parle d'un groupe de Praxitèle, connu sous cette dénomination. Les deux femmes qu'il représentoit étoient Proserpine, ramenée des enfers par Cérés tenant des épis. On les voit au revers d'une médaille d'or d'Antonia très-rare. Peut-être que ce revers & la légende LÆTITIA COS. III. font allusion à quelque maladie de Faustine, jeune fille de cet empereur, & à sa guérison procurée par les secours de Faustine, sa mère.

CATAIBATÈS ou *Descensor*, surnom qui fut donné à Jupiter, non parce qu'il descendoit sur la terre pour y voir ses maîtresses, mais pour marquer qu'il y faisoit sentir sa présence par le bruit du tonnerre, par la foudre, par les éclairs, ou par de véritables apparitions. Il y avoit à Olympie un autel consacré à Jupiter *Cataibatès*; & le Scarabée étoit sous sa protection, selon Aristophane.

CATALAUNI, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRRR. en bronze. . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

CATAMPO. Festus dit qu'il y avoit un jeu de ce nom, sans le distinguer autrement. Scaliger & Dacier croient y reconnoître ce jeu où les enfans marchent sur leurs têtes & sur leurs mains.

CATANA, en Sicile. ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ,

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

— Quadrige.

— Bige. — Les bonnets des Dioscures.

— Foudre ailé.

— Femme debout.

— Les deux frères Amphinomos & Anapius, qui emportent leurs père & mère.

CATAPAN, nom des gouverneurs que les empereurs de Constantinople envoioient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques savans tirent l'origine de ce mot de *καταπάσις*, dont les Byzantins se servoient pour marquer un

homme d'autorité, chargé du commandement : d'autres croient que c'est un abrégé de *κατα παντοκράτορα*, après l'empereur, ou lieutenant de l'empereur, comme nous disons *viceroi*. Ducange a donné une liste exacte de ces *Catapan*s, qu'il dit être nécessaire pour l'intelligence de l'histoire byzantine, & il en fait monter le nombre à soixante-un; depuis Etienne, surnommé *Maxence*, nommé le premier *Catapan* sous Basile le Macédonien, qui commença à régner en 868, jusqu'à Etienne Patrian, qui occupa le dernier cette dignité en 1071, tems vers lequel les Grecs furent chassés de la Calabre & de la Pouille par les Normands.

Aujourd'hui on donne encore le nom de *Catapan*, au magistrat de la police de Naples.

CATAPELTE. Voyez CATAPULTE.

CATAPHRACTE. Les Grecs & les Romains appeloient *cataphractes* des vaisseaux de guerre longs & pontés; ce pont les faisoit distinguer des navires appelés *APHRACTES*. (Voyez ce mot). Leur nom grec *κατάφρακτος* veut dire, couvert de tout côté; & les Romains le transportèrent dans leur langue, pour désigner ces navires qu'ils appeloient aussi *tecta* & *constrata naves*.

CATAPHRACTAIRES. } On appelloit ainsi

CATAPHRACTE. dans les armées romaines des cavaliers armés de toutes pièces; ils étoient couverts de fer eux & leurs chevaux; pour les chevaux, c'étoient des lames de fer, attachées & rangées comme des plumes sur une toile. Tite-Live (xxxv. 48.) fait mention des *cataphractes*, d'où le père Montfaucon conclut que cette sorte de cavalerie étoit ancienne. Il ajoute qu'alors elle faisoit la force des armées. Il y avoit du tems de l'empereur Constance dans l'armée romaine des *cataphractes*. Ammien-Marcellin (xvi. 10.) dit que les Perses les appeloient *Clibanaires*; qu'ils portoient des cuirasses & des ceintures de fer; & vous les eussiez pris, ajoute le même auteur, plutôt pour des statues de fer faites de la main de Praxitèle, que pour des hommes vivans. Les lames de fer qui composoient les vêtemens militaires des *cataphractes*, appelés du même nom, étoient assemblées avec tant d'art, que ce vêtement servoit toujours la même grace dans tous les mouvemens, & ne laissoit aucune partie du corps exposée. On en voit plusieurs sur la colonne Trajane.

Antiochus, marchant contre Scipion l'asiatique, avoit trois mille *cataphractes*, placés à la droite des phalangites. Les Grecs en avoient aussi dans leurs troupes.

L'empereur Julien (*Orat. 1. p. 37. Edit. Lips.*) attribuoit l'invention de cette armure & de cette espèce de cavalerie à l'empereur Constance. Mais nous avons vu plus haut Tite-Live en faire mention. D'ailleurs les Parthes (*Plutarch. in Crasso.*) opposèrent

opposèrent aux légions de Crassus des *cataphractes*, qu'ils placèrent à la tête de leur armée.

CATAPIRATER. Voyez SONDE.

CATAPLEON. On appelloit ainsi la musique pendant laquelle on dançoit ordinairement la pyrrhique en faisant un cliquetis d'armes.

CATAPULTE. } *καταπέλτης*. La *catapulte*
CATAPELTE. }
 étoit, selon la plupart des tacticiens, la même machine de guerre que la BALISTE (Voyez ce mot), c'est-à-dire, qu'elle seroit à lancer de grosses pierres, des traits, des javelots énormes, &c. Le chevalier Follart croit que la *catapulte* ne lançoit pas des pierres, comme la baliste, mais des traits & des javelots. Pline assure que les Syriens étoient les inventeurs de cette machine (VII. 56.) : *Catapultam Syri invenerunt*. Cependant Diodore de Sicile fait honneur de cette invention aux Syracusains, & la place sous le règne de Denys l'ancien (XIV. p. 219.). Les Phéniciens, que l'on appelloit souvent du nom générique *Syriens*, fréquentoient tous les ports & toutes les isles de la Méditerranée. Ils y propagerent sans doute leurs arts & leur industrie. De Sicile la *catapulte* fut apportée en Grèce du tems de Philippe, roi de Macédoine, comme nous l'apprenons de Plutarque (*Apothegm.* p. 219.). « Archidame, dit-il, ayant vu un trait énorme lancé par la *catapulte* que l'on venoit d'apporter tout récemment de la Sicile, s'écria : c'en est fait du courage & de la valeur ».

La **CATAPULTE** ou **CATAPELTE** étoit aussi un instrument de supplice, qui seroit, dit Suidas, à ferrer les pieds, comme les menottes seroient les mains. Plaute en parle (*Curcul.* v. 3. 12.) :

Te nervo torquebo, itidem ut catapulte solent.

Il en est fait souvent mention dans les actes des martyrs, où l'on décrit cette *catapulte* comme une espèce de cheval, *equuleus*.

CATARACTE. Les anciens nous ont enseigné la cure du prérygion & de la *cataracte*. Ils ont traité des maladies des yeux (selon M. Bernard, célèbre chirurgien anglois) aussi judicieusement qu'aucun des oculistes modernes. Ceux-ci, s'ils vouloient être de bonne-foi, conviendroient, ajoute-t-il, que toutes leurs théories & leurs pratiques sont une répétition pure & simple des maîtres anciens.

CATASCOPIUS. } *κατάσκοπος*, petit navire
CATASCOPIUM. }
 que l'on envoyoit à la découverte, & qui portoit des lettres, comme les brigantins modernes. Isidore (XIX. I.) en donne cette définition : *Scapha, quæ κατάσκοπος, navigium, quod speculatorium dicitur κατάσκοπικὸν πλοῖον*, Plutarch. in *catone*.

Antiquités, Tome I.

CATASCOPIA. Vénus fut ainsi appelée du mot *κατασκοπεῖν*, guetter, parce qu'elle avoit à Trézènes un temple dans la partie du Stade où s'exerçoit Hyppolite, & où Phèdre se plaçoit à contempler ce héros infortuné (*Pausanias Corinthiac.*). Voyez SPECULATRIX.

CATASTA, échafaud sur lequel on plaçoit les esclaves qui étoient exposés en vente. Son élévation favorisoit l'examen que l'on faisoit de tous les membres de ces malheureux. Le Scholiaste de Perse en donne cette définition (*Sat.* v. 77.) : *Venales gladiatores in catasta ponebantur, ut in eis possent omnia membra conspici*, que les Philologues ont entendu d'un échafaud. Nous croyons cependant qu'elle désigne plutôt une cage dans laquelle on renfermoit ces esclaves, *in catasta ponebantur*, d'autant plus que Pline se sert aussi dans le même cas de la particule *in*, qui désigne la *capacité* (XXXV. 18.) : *Talem in catasta videre Chrysozonum sylle*.

Neus comparons la *catasta* au travail, cette machine de bois dans laquelle les maréchaux resserrent les chevaux difficiles à ferrer. Cette comparaison sert à faire entendre plusieurs passages des actes des martyrs & de Prudence, où il est parlé de la *catasta* dans laquelle on guindoit ces infortunés, pour leur brûler ou tenailler les flancs : tels sont les vers suivans de ce poète chrétiens (*περι σιφ.* X. 466.) :

Audite cuncti : clamo longè, predico,

Emitto vocem de catasta celsior.

Et le suivant (*ibid.* I. 56.).

Verberum post vim erepantum, post catastas igneas.

Notre comparaison fait encore mieux sentir la différence qui étoit entre la *catasta* & le cheval, *equuleus*.

CATASTOME. Hefychius appelle de ce nom l'embouchure ou la partie de la flûte que l'on met dans la bouche : alors c'est la même chose qu'OLINOUS. Voyez ce mot.

CATASTROMATA, } nom des ponts ou
KATAΣTPOMATA, }
 planchers qui distinguoient les navires appelés *cataphractes*, des *aphractes*. On n'inventa le pont qui régnoit sur toute la longueur du navire, que depuis la guerre de Troie, & c'est aux Thasiens que Pline fait l'honneur de cette invention (VII. 56.). Il n'y avoit auparavant que deux espèces d'échafauds, un à la poupe & l'autre à la proue, sur lesquels se plaçoient les combattans, comme on le voit dans Homère (*Odyss.* M. 229.).

CATASTUS, ce nom, dérivé de *catasta*, machine dans laquelle on exposoit les esclaves en vente, devint le nom générique de ces infortunés.

nés chez les Romains. Vitruve (VIII. 4.) dit : *Idcoque semper transmarinos catastos emere formosos, & puellas maturas, eosque conjungere.*

CATATROPA, étoit, suivant la division de Terpandre, la quatrième partie du mode des Cithares (*Pollux. IV. 9.*). Ce mot signifie *course* dans la langue grecque.

CATEIA, arme de jet, espèce de javelot que les Romains avoient emprunté des Gaulois & des Germains. Isidore (18. c. 7.) le peint comme un trait fort pesant, dont la portée n'étoit pas longue, mais dont l'effet étoit terrible. Virgile en fait mention (*Æneid. VIII. 741.*) :

Teutonico ritu soliti torquere catejas.

CATELLÆ, diminutif de *catenula*, exprimoit les chaînes d'or ou colliers qui servoient de récompenses aux soldats romains. Tite-Live dit (XXXIX. 31.) : *Donati à calpurnio equites phaleris. Quintius alter prator suos equites catellis donavit.*

CATELLÆ (à *cura*). Ces mots désignent dans une ancienne inscription, les fonctions d'une esclave qui étoit préposée à la garde de la chienne d'une Impératrice :

OSSA

AURELIÆ LIV. AUG.

SER. A. CUR. CATELLÆ. &C. &C.

CATERVARI. Voyez GLADIATEURS.

CATHEDRA.

CATHEDRALICII. } Les sièges dont les

CATHEDRII. }
Romaines se servoient étoient ornés de coussins & de broderies, ce qui les distinguoit de ceux des hommes. Ils furent appelés proprement *cathedra*, & plus souvent *cathedra feminea*. Les femmes s'en servoient dans les spectacles, au rang le plus élevé des gradins, qui leur avoit été assigné par une ordonnance d'Auguste; & dans les *rheda* ou *carpentum*, qui les transportoient dans les rues de Rome ou à la campagne. On appeloit *cathedrarii* les esclaves qui portoient ces sièges, en guise de litières. Sidoine en fait mention (*Epist. I. 2.*) : *Solus Curio meus in transfugarum perfidiam invehus, cum advesperasceret, per cathedrarios servos vespillionibus tetriores domum raptus ac reportatus est.* Les hommes mols & efféminés se faisoient porter sur des *cathedra* comme les femmes : de-là vint le surnom *cathedralicii*, sous lequel Martial les désigne malignement (X. 13. 1.) :

Cum cathedralicios portet tibi rheda ministros.

CATHENOPLION, καθηνοπλιον, air sur lequel

les anciens danfoient en faisant résonner leurs armes. *Suiaas.*

CATHOLICIANI. }
CATHOLICUS. }

Il est fait mention dans les *basiliques*, du *catholicus*, c'est-à-dire, du receveur general de l'Empereur, auquel on donnoit ce nom. Celui de *catholiciani* désignoit les officiers & les gens de ce receveur.

CATILLATIO.

CATILLO.

CATILLUS.

CATINUS.

} *Catinus* étoit une espèce de plat ou d'assiette à l'u-

sage des citoyens peu riches. Tantôt il étoit de terre, comme celui dont on se servoit dans les sacrifices, pour rappeler, selon Apulée (*Apul. p. 434.*), la pauvreté des fondateurs de l'empire romain : *proque eo in hodiernum diis immortalibus sympulo & catino fœtili sacrificat.* Tantôt il étoit de verre, comme celui dont parle Suétone (*Galb. c. 18. n. 6.*) : *In catino vitreo thus tenentem.* Son diminutif étoit *catillus*, d'où vient le nom *catillo*, du poisson appelé loup, lorsqu'il étoit pêché entre les deux ponts du Tybré, où il étoit censé avoir acquis son embonpoint en léchant les immondices dont ce fleuve étoit rempli. Lucillius disoit :

Hunc pontes Tiberinos duo inter captus catillo.

On désigna aussi sous ce nom les malheureux qui se nourrissoient des offrandes déposées sur les tombeaux, & on en forma celui de *catillatio*, qui exprimoit, selon Festus, le reproche de concussion fait à un Romain, lorsqu'il avoit dépouillé quelques provinces de l'empire.

CATIUS ou **CAUTUS**, dieu qu'on invoquoit chez les Romains pour avoir de l'esprit; ou, suivant la signification de *Cautus*, dieu qui rendoit les hommes avisés & prudents, ou fins & rusés (*Augustin. de Civit. Dei. lib. IV. c. 21.*).

CATO, surnom de la famille PORCIA.

CATOMUM, τὸ κάταμον, la partie du dos depuis la nuque jusqu'aux reins. Les Romains frappoient quelquefois les criminels à coups redoublés sur cette partie du corps, & ce supplice étoit désigné par les mots *catomo* ou *catomis cadere*.

CATOPTROMANCIE, divination dans laquelle on se servoit d'un miroir pour y lire les événemens à venir.

Ce mot est formé de *κατοπτρον*, *speculum*, miroir, & de *μαντεία*, divination.

Il paroît par les anciens, qu'il y avoit diverses sortes de *catoptromancie*. Spartien rapporte de Didius Julianus, qui succéda à Pertinax par la brigade des Prétoriens, de qui il acheta l'empire, & ne régna que deux mois & cinq jours, que dans toutes les occasions importantes

il consultoit les magiciens ; qu'une fois entre autres, après des enchantemens & des sacrifices magiques, il usa de la divination où l'on se sert d'un miroir, qu'on présente, non pas devant les yeux, mais derrière la tête d'un enfant à qui l'on a bandé les yeux ; & l'on raconte, ajoute-t-il, que l'enfant vit dans ce miroir que Julien descendoit du trône, & que Sévère y montoit.

Pausanias, dans ses *Achaïques*, parle d'une autre espèce de *catoptromancie*. Il y avoit, dit-il, à Patras, devant le temple de Cérès, une fontaine séparée du temple par une muraille ; & là étoit un oracle véridique, non pour tous les événemens, mais seulement pour toutes les maladies. Ceux qui en étoient attaqués, faisoient descendre dans la fontaine un miroir suspendu à un fil, en sorte qu'il ne touchât que par sa base la surface de l'eau. Après avoir prié la déesse & brûlé des parfums, ils se regardoient dans ce miroir, & selon qu'ils se trouvoient le visage hâve & défiguré, ou de l'embonpoint, ils en concluoient que la maladie étoit mortelle, ou qu'ils en réchapperoient.

CATULUS, surnom des familles *LUTATIA*, *VALERIA*.

CATUS, surnom de la famille *ÆLIA*.

CAVALIER en terme de fortification. Voyez **AGGER**.

CAVALERIE. } C'est dans le dictionnaire de **CAVALIER**. } **l'ART MILITAIRE** que l'on doit chercher cet article. Nous n'en parlerons ici que pour les antiquaires & les artistes.

Quant au harnois du cheval, voyez **BRIDE**, **SELLE**, **ÉTRIER**, **FERS**, **CHEVAL**, **CATAPHRAGTES**.

Les Grecs & les Romains des neuf premiers siècles n'ayant point d'étriers, s'élançoient sur leurs chevaux, ou montoient sur un corps élevé qui les plaçoit presque à la hauteur des flancs du cheval. On faisoit mettre de distance en distance sur les voies romaines ces montoirs. Les grands & les riches avoient des écuyers qui les soulevoient par derrière ; & l'on vit plusieurs fois des conquérans superbes monter sur le dos de leurs captifs prostrés, pour s'élaner sur le cheval.

Xénophon (*de Equitatu*, c. 7. §. 1.) a parlé d'une autre manière de monter à cheval avec le secours de la lance, ἀπο δόρατος. Cette expression avoit toujours été mal interprétée & confondue avec celle-ci ἐπι δόρου, du côté de la lance, ou du côté droit. Winkelmann trouva dans la riche collection des pierres gravées du baron de Stosch, aujourd'hui du roi de Prusse, un jaspe gris & un pâte antique (1. classe. n°. 973 & 972.), à l'aide desquels il comprit aisément le sens du texte de Xénophon. On y voit un soldat (*Monum. inedit.* n°. 201.) montant à cheval. Il tient de la

main droite les rênes & sa lance, au bas de laquelle est fixé un crampon. Son pied droit est appuyé sur ce crampon, qui sert à faciliter ses mouvemens, en l'élevant à la hauteur du genou du cheval. Sa main gauche passée dans le bouclier tient un javalot. Il est vêtu à l'héroïque, c'est-à-dire, qu'il porte seulement un casque & une chlamyde.

CAVALIER. C'est le type ordinaire des médailles gauloises, des médailles de Larinum, des Macédoniens, de Néapolis en Italie, de *Roma*, de Sætabi, de Segobriga, de Tarente, du roi Philippe, &c.

CAVEDIUM, partie des bâtimens anciens qui étoit ordinairement placée au milieu des autres, & qui leur servoit de dégagement commun. Lorsqu'elle étoit découverte, on l'appeloit *impluvium* ; c'étoit notre cour.

CAVATORES. Voyez **GRAVEURS** de pierres.

CAUCA,

CAUCUS,

CAUCATUS,

} vase à boire. Isidore (xiv. 25.) emploie le dernier de ces mots : *Cyathi pondus decem drachmis appenditur, qui etiam à quibusdam caucatus dicitur*. On trouve *caucus* dans Spartien, qui dit de Pescennius (c. 10.) : *Tanta fuit severitatis, ut cum milites quosdam in cauco argenteo expeditionis tempore bibere vidisset, &c.*

CAUCASE, montagne de l'Asie, qui s'appeloit originairement le mont *Niphate*, & ensuite le lit de Borée. Voyez **BORÉE**. Elle prit enfin le nom de *caucase*, parce que Saturne s'y étant réfugié après la guerre des géans, & par la peur que lui firent les menaces de son fils, y tua un berger nommé *Caucase*. Jupiter le chassa de cet asyle, le précipita dans le Tartare, & voulut que cette montagne fût appelée *caucase*, en l'honneur de ce berger. C'est sur cette montagne que Prométhée fut lié pour avoir le foie déchiré par un aigle. Voyez **PROMÉTHÉE**. Depuis ce tems-là les habitans du *caucase* font une rude guerre aux aigles, dit Philostrate ; ils dénichent leurs petits, & les percent de flèches ardentes, disant qu'ils vengent Prométhée. Strabon (lib. 11.) nous apprend que ces peuples faisoient un grand deuil à la naissance des enfans, parce qu'ils alloient entrer dans une carrière pleine de malheurs & de disgrâces, au lieu que ceux qui mouroient étoient délivrés, selon eux, de toutes sortes de maux. Voilà pourquoi ils célébroient leurs funérailles avec beaucoup de joie.

CAUCHI nummi, ΚΑΥΚΙΟΙ. Voyez **CAVÉE**.

CAUCULARIUS.

CAUCULATOR.

} Ces mots sont synonymes de *calcularius*, joueur de gobelets ; & ils sont formés de *caucus* ou *cauca*, vase à boire.

CAUDEX. Appius Claudius fut ainsi nommé

(*Senec. de brev. vit. c. 13.*) parce qu'il engagea le premier ses compatriotes à monter sur des navires que l'on appelloit CAUDICARIÆ. Voyez ce mot.

CAUDICARIÆ NAVES. } Festus dit que
CAUDICARIÆ.

L'on appelloit de ce nom des navires dont le bordage étoit très-épais: *Caudicariæ naves ex tabulis crassioribus factæ*. Les premiers Romains désignoient par le mot *codices*, que l'on prononçoit de même que *caudices*, plusieurs ais réunis pour former un plancher. De-là vient, selon Varron (*de vit. Popul. Roman. 11.*), le surnom de *caudicariæ*, donné aux navires qui transportoient les bleds sur le Tybre d'Ostie à Rome, & celui de *caudicarii* aux navigateurs qui les conduisoient.

CAUDINUS, surnom de la famille CORNELIA.

Il fut donné la première fois à L. Lentulus, qui conseilla aux consuls de consentir à la capitulation des Fourches-Caudines.

CAVE. On a découvert dans Herculanium une cave, autour de laquelle plusieurs tonneaux de terre étoient rangés & maçonnés dans le mur; ce qui prouve que les anciens avoient une manière de faire leur vin différente de la nôtre. Le vin ne pouvoit pas couler immédiatement de la cuve dans le tonneau, comme il se pratique en quelques endroits, y fermenter & bouillir à l'aise, au moyen d'un vide suffisant laissé à cette fin dans le tonneau. On étoit obligé de verser le vin doux avec des sceaux dans ces vases, qu'on ne pouvoit ni remuer ni faire sortir de place; & comme ils n'étoient pas non plus capables de contenir beaucoup de liqueur, il ne pouvoit y avoir un espace suffisant pour la fermentation. C'en est assez pour faire comprendre pourquoi les anciens étoient obligés de laisser mûrir leurs vins pendant plusieurs années; aussi voyons-nous que le vin d'Albano, près de Rome, ne pouvoit être bu, au rapport de Pline, qu'au bout de vingt ans: maintenant ce vin est potable dès la première année. Les vins des anciens restoient troubles jusqu'à ce qu'ils fussent très-vieux, & cela les obligeoit de passer le vin avant de se mettre à table, ou pendant qu'ils y étoient.

Les fouilles de Pompeii ont fait découvrir aussi une cave qui a de largeur huit palmes romains (environ 56 pouces de France). Elle est divisée par une voûte plate, ou (ce qui revient au même) par un mur horizontal, en deux espaces, un inférieur & un supérieur. La voûte qui couvre l'espace supérieur est en plein cintre, comme à l'ordinaire, & chacun des espaces n'a que la hauteur d'un homme. Le vin s'est trouvé comme pétrifié dans un des vases de cette cave, & d'une couleur brune foncée; ce qui a donné lieu de croire à plusieurs personnes que cette espèce

de construction avoit été établie pour enfumer le vin, selon l'usage ordinaire des anciens, afin de le purifier & de le faire mûrir plus promptement. Cependant Winkelmann n'est pas de cet avis, & selon lui, l'espace de la cave inférieure semble contredire cette opinion. On montre dans le cabinet de Portici le vin devenu un corps solide.

CAVE, mois ou année. Ce terme de chronologie est opposé à celui de plein. Le mois lunaire synodique est alternativement de 29 jours, ou cave, c'est-à-dire, creux ou diminué; & de 30 jours, ou plein. Il en est de même des années, dont quelques-unes sont plus longues que d'autres de même sorte; l'année lunaire est quelquefois cave ou de 353 jours, & ordinairement de 354 ou pleine.

CAVEA. Ce nom, qui ne désignoit d'abord que les caves où l'on tenoit renfermées les bêtes féroces sous les gradins & sous l'arène des amphithéâtres, devint le nom générique des amphithéâtres entiers. C'est dans ce sens qu'il est employé par Aminian-Marcellin dans le passage suivant (xxix.): *Alter in amphitheatrali cavea, cum adfuturus spectaculis introiret*; & par Tertullien, dans son traité contre Marcion (1. 27.): *Non frequentas solemnes voluptatis circi furentis, & cavea savientis, & sana lascivientis?*

CAVEÆ, }
KAYKIOI, } monnoies du bas-empire qui sont
CAUCII, }

creusées, en forme de calottes, ou de coupes appelées CAUCUS (Voyez ce mot). Il en est parlé dans la Nouvelle de Justinien; & les cabinets d'antiquités en renferment plusieurs. La différence qui se trouve entre les BRACTÉATES (Voyez ce mot) & les cavea, est que celles-ci ont des types différens & de relief sur les deux côtés; tandis que les bractéates n'en ont qu'un seul gravé sur un côté & en creux de l'autre.

CAVERNE, *antrum & spelunca*. Les anciens donnoient le premier de ces noms latins aux cavernes qui sont l'ouvrage de la nature, & que les montagnes calcaires ou volcaniques offrent dans plusieurs endroits. Ils réservoient le second pour les cavernes que l'art avoit creusées.

Les premiers hommes habitoient les cavernes, & les peuples pasteurs conservèrent long tems cet usage des premiers âges. Les bergers de Virgile en parlent encore (*Eclog. 1. 74.*):

*Non ego vos posthac viridi projectus in antro
Dumosa pendere procul de rupe videbo. . . .*

*Hic tamen hanc mecum poteris requiescere noctem.
Fronde super viridat: sunt nobis mitia poma,
Castanea molles, & pressi copia lactis.*

Les *cavernes* furent les premiers temples consacrés aux immortels. L'obscurité & le silence qui régnoient dans leurs sinuosités, dispoient les esprits à ce recueillement religieux, que l'on croyoit inspiré par la présence des dieux. Une des plus anciennes *cavernes* sacrées fut celle où l'on célébra les mystères de Mithra. Le terrain de la plupart des îles de l'Archipel est *caverneux*; on connoit le labyrinthe de Candie, l'ancienne Crète, les grottes d'Antiparos, décrites avec tant de soin par Tournefort, &c. Dans la Livadie, l'ancienne Achaïe, on voit encore l'ancre célèbre de Trophonius, qui est formé par plus de quarante passages vuides souterrains. Nous ferons mention de plusieurs antres dans l'article PLUTONIUM, qui traitera des *cavernes* consacrées aux divinités inferales.

On mit les *cavernes* sous la protection spéciale des nymphes, que l'on appeloit ἀντροχαεῖς πᾶλυξί κεχαρμέναι, divinités qui habitent les antres. Elles chérissent cependant de préférence les *cavernes* humides & les grottes d'où s'écouloient des ruisseaux. De-là vient que Virgile décrivant une *caverne* de cette sorte (*Æneid.* l. 170.) l'appelle *nympharum domum*, le palais des nymphes. De-là vinrent aussi à ces divinités les noms de Hydriades, d'Ephyriades, & , selon Porphyre, ceux de Pégées, de Naiades & de Créneés.

Les *cavernes* sèches, appelées *νέπαι* par les Grecs, avoient aussi des nymphes pour protectrices; c'étoient les Napées, les Oréades & les Orestiades.

Il y avoit à Rome plusieurs *cavernes* consacrées par la religion, telles que celles de Cacus, d'Égérie, & celle de Faunus & de Picus. La première & la dernière étoient creusées dans le mont Aventin. Quelques Topographes croient que la *caverne* de Cacus étoit située au-dessus de Ste. Marie-en-Cosmedin; d'autres la placent plus près du Tybre, vers l'ancienne porte *Trigmina*. On pourroit les accorder en donnant à cette *caverne* deux ouvertures, l'une au-dessus de Ste. Marie, & l'autre auprès du Tybre. Quant à celle de Faunus & de Picus, on ne la connoît que par ces vers d'Ovide (*Fast.* l. 11. 295.):

Lucus, Aventino suberat niger ilicis umbra
Quo posses viso dicere, numen adest.
In medio gramen, muscoque adoperta virenti
Manabat saxo vena perennis aqua.

Kircher (*Lat. vet. & nov.* l. 1. 7.) croit retrouver la *caverne* de la nymphe Égérie, dans un antre appelé aujourd'hui *Genulo*. Les auteurs anciens nous apprennent seulement qu'elle étoit située hors de la porte Capène.

On trouvoit encore dans la seconde région, c'est-à-dire, sur le mont Coelius, un quartier qui étoit appelé *antrum Cyclopis*. Il y a apparence

que ce nom lui venoit de quelque peinture ou enseigne, sur laquelle on avoit représenté un Cyclope avec sa *caverne*.

CAVIAR.

CAVIARES.

CAVIARIA.

On nommoit ainsi une longe de cheval, que l'on offroit tous les cinq ans à Rome pour le collège des prêtres. Festus qui en fait mention, ne parle point de la divinité à laquelle on offroit cette longe. Tous les ans on faisoit un pareil sacrifice dans le mois d'octobre au dieu Mars; la victime étoit un cheval appelé pour cette raison *october equus*. Le rit exigeoit que la queue de ce cheval fût transportée avec tant de vitesse du champ de Mars, où on la coupoit, jusqu'au temple du dieu, qu'il en tombât encore des gouttes de sang dans le feu lorsqu'on y arrivoit.

CAVIARES (hosties). Voyez CANÉARES.

CAVIZOS, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. Voyez CAPHIZOS.

CAULONIA, en Italie. KAYA & ce mot écrit à rebours.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

CAUNUS. Après avoir parcouru plusieurs pays pour s'éloigner de sa sœur Biblis, *Caunus* arriva en Lycie, où la naiade Pronoë lui annonça la mort de Biblis, qui s'étoit pendue. Elle lui proposa de l'épouser & de le faire régner sur le pays, ce qui fut exécuté. Voyez BIBLIS.

CAURA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

(Pellerin.)

O. en or.

O. en argent.

CAUSIA.

ΚΑΥΣΙΑ.

Les Grecs & les Romains appeloient de ce nom le chapeau ou bonnet, en un mot la coëffure des Macédoniens. Elle sembloit être exclusive, comme le pétase des Thésaliens, la tiare des Perses, le bonnet des Phrygiens, &c. D'après cet énoncé on croiroit qu'il seroit très-facile de décrire la *causis*; mais la contrariété des textes anciens où il en est parlé, la rareté des monumens où elle est représentée, forment une difficulté presque insurmontable. D'ailleurs il est arrivé à la *causis*, ce que nous voyons arriver tous les jours sous nos yeux; son nom ne désigna d'abord que la coëffure des Macédoniens; mais par la suite il fut employé généralement pour exprimer toutes sortes de coëffures peu élevées.

Eustathe, dans ses scholies sur le troisième livre de l'Iliade, dit que « la *causis* étoit une coëffure propre aux Macédoniens, faite de laine foulée

(de seutre), ressemblant à la tiare, & qui mettoit à l'abri du soleil. « Pollux (*lib.* 10. *sect.* 163.) & Suidas la comparent aussi à la tiare des Perses. La *causia* avoit en effet, comme la tiare, des bords qui se rabattoient sur les joues & qui abritoient le visage; comme elle aussi, la *causia* étoit une coëffure simple chez les particuliers, mais riche & ornée du diadème sur les têtes royales. Flutarque raconte qu'Antoine (*in Antonio*) donna à Ptolémée, qu'il croit roi de Phénicie, de Syrie & de Cilicie, une *causia* ornée du bandeau royal, *διαδημιφερος*.

Quelques médailles de Philippe, roi de Macédoine, portent pour type à leur revers un cavalier (*Goltzii Gracia. Tab. xxx.*) coëffé d'un casque très-plat, dépourvu de toute espèce de cimier & d'ornement, mais garni d'un léger rebord. C'est-là sans doute cette *causia* que Suidas (*in voce καυσι.*) définit: « L'armure de tête ordinaire des Macédoniens, qui leur servoit de casque dans les combats, & qui les défendoit de la neige & de la pluie dans les marches ». D'autres médailles grecques portent des têtes nues de face, coëffées d'un bonnet peu élevé, aux côtés duquel pendent des rebords légèrement relevés: ce sont-là probablement aussi des *causia*.

Le pétafe des Thessaliens avoit une grande ressemblance avec la *causia*; il n'en différoit que par la pointe légère qui lui servoit de cimier, & par la largeur de ses bords qui le rapprochoient de nos chapeaux détrouffés. De-là vient sans doute que Dion (*lix. p. 645.*) donne à la *causia* l'épithète de *thessalienne*, lorsqu'il dit de Caligula qu'il permit au peuple romain de se défendre du soleil dans les théâtres avec cette coëffure. Martial parle de cet usage dans un épigramme intitulée *causia* (*xiv. 29.*):

*In Pompeiano tectus spectabo theatro,
Nam ventus populo vela negare solet.*

Les matelots se servoient aussi de la *causia*; & Plaute (*Mil. Glor. iv. 2. 41.*) en fait mention comme d'un attribut distinctif des gens de mer:

*Facito ut venias huc ornatu nauclerico,
Causam habens ferrugineam. . . .*

On pourroit reconnoître la *causia* dans un bonnet moderne de cuir, garni de deux larges rebords qui couvrent à volonté les tempes, les joues & les oreilles. Les troupes françoises l'empruntèrent des Corfes, lorsqu'elles les combattirent sous le règne du feu roi.

* CAUTÈRE actuel. L'application de ce remède, qui fait aujourd'hui une des principales branches de la chirurgie, a été connue & pratiquée par les anciens. Un aphorisme d'Hippocrate démontre évidemment que ce grand médecin en faisoit

usage. D'ailleurs il en est parlé fréquemment dans les écrits de tous les autres médecins. Quelques écrivains ont cependant avancé que le *cautère* étoit une invention moderne; mais on peut se convaincre facilement du contraire, en examinant ce qu'en ont dit Celse & Cœlius-Aurélianus. Les anciens en ont certainement connu l'usage: peut-être seulement n'ont-ils pas su le placer & le continuer, comme nous le faisons aujourd'hui.

CAUTERIA, instrumens dont se servoient les peintres à l'encaustique, pour faire fondre leurs cires colorées.

CAUTES Deus. Gruter (*89. 4. Thef. incr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle il est fait mention de ce dieu inconnu:

DEO. CAUTE
FLAVIUS. ANTISTIANUS
V. E. DE. DECEM. PRIMIS
PATER. PATRUM

CAUTO Pan. Gruter (*89. 5. Thef. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle il est fait mention d'un dieu *cautus Pan* absolument inconnu.

CAUTO. PAN
C. MUNATIUS
QUIR. TIRO. II. VIR
I. D. ET. C. MUN
ATIUS. FRONTO
FILIUS. D. D

CAUTUS. Voyez CATIUS.

CAYLUS. « Le comte de Caylus, dit le célèbre Winkelmann, a écrit avec cette grande circonspection, fruit d'une sage prudence qui ne veut rien hasarder; on voit que son pied a foulé

ignes

Suppositos cineri doloso.

On ne peut d'ailleurs lui disputer la gloire d'avoir été le premier qui ait tâché de connoître le caractère du style des anciens.

« Quoique Winkelmann, dit M. Dafford, dans ses notes sur cet antiquaire, possédât une plus grande érudition classique que le comte de Caylus, on peut dire que celui-ci se distinguoit par une connoissance profonde & étendue des arts même dont il connoissoit parfaitement le mécanisme, dessinant & gravant supérieurement bien. Souvent le lecteur réfléchi & qui cherche la vérité, sera plus satisfait de l'instruction sage & réglée de M. le comte de Caylus, que de l'inspiration parfois impétueuse de Winkelmann, & de la manière

prophétique & enthousiaste avec laquelle il explique les anciens monumens de l'art, ainsi que M. le professeur Heyne l'a remarqué dans son admirable éloge de Winkelmann ».

Nous nous acquittons autant qu'il est en notre pouvoir des secours nombreux qu'a reçu le dictionnaire des antiquités de cette Encyclopédie, des écrits du savant comte, en y insérant les éloges qu'en ont fait deux étrangers, dont les témoignages ne sauroient être suspects. Ceux des écrivains français auroient pu le paroître; c'est pourquoi nous ne les rappelons pas ici.

CAYSTRIANI, en Lydie. ΚΑΥΣΤΡΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:
RRRR. en bronze. (Pellerin.)

O. en or.

O. en argent.

CAYSTRIUS, un des héros des Ephésiens, qui avoit un temple & un autel près du fleuve Caystre, dans le voisinage d'Ephèse, selon Strabon (*lib. xiv.*).

CEA, isle. Voyez CEOS.

CEB ou CEP, espèce de Satyre dont parlent Solin (*ch. 30.*), Pline (*liv. 8. chap. 19.*), & Strabon (*lib. 16.*). Il avoit, dit Pline, les pieds de derrière semblables à ceux de l'homme, & ceux de devant faits à peu-près comme nos mains. Diodore lui donne une tête de lion, le corps du panthère, & la taille d'une chèvre. Pline dit que Pompée en fit venir d'Ethiopie, & qu'on n'en a jamais vu à Rome que cette fois-là. Il paroît que c'étoit quelque espèce extraordinaire de singe. Les habitans de Memphis lui rendoient un culte particulier. Voyez CERCOPITHÈQUE.

CEBESSUS, dans la Lycie. ΚΗΒΗΣΣΩΝ.

On croyoit que cette ville avoit fait frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses Archontes, en l'honneur de Philippe père; mais c'étoit une erreur de Vaillant, qui avoit mal lu l'inscription ΚΙΑΥΗΣΣΩΝ. Voyez CIDDYESSUS.

CEBRENUS, fleuve, père d'Enone. Voyez ENONE.

CECROPIENNE, surnom de Minerve. Il lui fut donné après qu'elle eut imposé un nom à la ville de Cécrops, c'est-à-dire, à Athènes.

CÉCROPS, originaire de Saïs en Egypte, amena une colonie dans l'Attique. Il y épousa la fille d'Actéus (Voyez ACTÉUS.) & bâtit la ville d'Athènes, dont il fut roi après la mort de son beau-père. En bâtissant cette ville, il trouva un olivier & une fontaine. On consulta sur cette découverte l'oracle de Delphes. Il répondit qu'elle annonçoit que Minerve, à laquelle l'olivier étoit consacré, & Neptune, dieu des eaux, avoient droit de nommer la nouvelle ville. Voyez MINERVE. On dit de Cécrops, qu'il étoit

moitié homme & moitié serpent. Il fut père d'Aglaure, de Herfé & de Pandrose. Voyez ces trois mots.

La chronologie des Marbres d'Arundel commence à Cécrops, auquel succéda Cranaüs.

ΚΕΚΡΥΦΑΛΛΟΣ, espèce de voile ou d'ornement des femmes grecques. Ce mot veut dire FILET. Voyez cet article.

CÉCUBE, *cæcubum*. Entre la ville de Fundi, sur la voie Appienne, & celle d'Amyclès, étoit situé le canton de *cécube*. Horace a chanté souvent l'excellent vin qu'il produisit, quoiqu'il fût entouré de marais & de terrains plantés en peupliers. Pline (*lib. 14. c. 6.*) se plaignoit cent ans après de ce que ces plans de vignes de *cécube* avoient dégénéré: *antea cæcubo vino erat generositas celeberrima, in palustribus populetis, sinu Amyclano.*

CÉCULUS, fils de Vulcain & de Preneste, fut formé, dit la fable, par une étincelle qui vola de la forge du dieu dans le sein de sa mère. Elle nomma son fils *Céculus*, parce qu'il avoit de très-petits yeux, ou parce que ses yeux étoient un peu endommagés par la fumée. Après avoir été élevé parmi les bêtes sauvages, il fut trouvé au milieu d'un feu-fans être endommagé par les flammes, ce qui confirma sa naissance. Quelqu'un malgré cela ayant voulu la lui contester, Vulcain eut, dit-on, recours au tonnerre de son père, & fit tomber la foudre sur ces téméraires. *Cécule* bâtit en Italie la ville qu'il appela Preneste, du nom de sa mère, & il prit le parti de Turnus contre Enée. Il amena au prince Rutule une armée de paysans, qu'il avoit rassemblée des environs de Preneste. La famille *Cacilia* prétendoit descendre de ce héros (*Virgil. Æneid. lib. 7. v. 678.*).

CÉDRE. Les écrivains anciens ont confondu ordinairement sous ce nom trois espèces d'arbres très-différentes. Les modernes ont classé avec raison les *cédres* du Liban ou *grands cédres* parmi les *mélèzes*, le *cédre* ordinaire avec les *genévriers*, & le *cédre-blanc* avec les *cyprès*. Cette distinction, que Pline seul avoit entrevue, nous servira à expliquer les différens usages auxquels les anciens ont employé les *cédres*.

C'est en parlant du *cédre-genévrier* que Pline a dit des Phéniciens & des Syriens (*lib. 13. c. 4.*): *Juniperi similem habent Phœnices & cedrum minore.* Mais c'est avec le *cédre-mélèze* que ces peuples & les Egyptiens construisoient des vaisseaux d'une durée prodigieuse. Pline nous l'apprend (*lib. 16. 40.*): *In Ægypto & Syriâ reges, inopiâ abietis, cedro ad classes feruntur usi.* Les anciens en faisoient aussi des boiseries très-recherchées & les statues de quelques divinités, parce qu'il étoit incorruptible. Il y avoit à Rome un Apollon de cette matière, sculpté par Sosius, qui avoit été apporté de Séleucie. La statue de Diane

d'Éphèse & les poutres de son temple étoient aussi de cette espèce de *cédre* (*Plin. lib. 13. c. 5. & lib. 16. c. 40.*).

Les anciens sculptoient encore avec le grand *cédre* les images de leurs aïeux (*Virgil. Æneid. 7. v. 177.*) :

. *Effigies ex ordine avorum*
Antiqua ex cédro.

Ils en faisoient des torches qui répandoient une odeur agréable dans les appartemens (*Virgil. Æneid. lib. 7. v. 12.*).

. *Tæstisque superbis*
Urit odoratum nocturna in lumina cedrum.

C'est du grand *cédre* que découle une résine très-odorante, appelée *cédrin* ou *cedrium*. Les anciens en frotoient les meubles, les feuilles de papyrus & les toilettes, parce que son amertume en éloignoit les insectes, & que sa qualité résineuse le rendoit inaccessible à l'humidité. Vitruve nous explique ces propriétés (*lib. 11. 9.*) : *Ex cedro oleum, quod cedreum, nascitur, quo relique res cum sunt unde, uti etiam libri, à tineis & à carie non leduntur.* Cet usage explique les passages suivans.

Ovide dit (*Trist. 1. 1. 7.*) :

Nec titulus minio nec cedro charta notetur.

Perse (*1. 42.*) :

. *Cedro . . . digna locutus.*

Horace enfin (*Art. Poet. 332.*) :

. *Speramus carmina fingi*
Posse linenda cedro.

Quelques écrivains ont avancé que les Egyptiens employoient cette résine du *cédre* pour les embaumemens ; mais les analyses de Rouelle l'aîné, que nous rapporterons à l'article des *momies*, ont démontré qu'il n'y entroit que du pissasphalte.

Le *cédre-genevrier* servoit aux Egyptiens à faire les cercueils des *momies* ; & c'est lui que Virgile conseille de brûler dans les étables pour les désinfecter après les épizooties.

CÉDRÈNE, fleuve voisin de Troye, père de la nymphe Alexirhoë. Voyez ALEXIRHOE, TSAQUE.

CEINTURE, ζώνη, *cingulum* & *zona*. Chez les Grecs & les Romains les hommes & les femmes portoient des *ceintures* ; mais celle de chaque sexe étoit placée différemment.

Les hommes, lorsqu'ils étoient armés, portoient un *CEINTURON* (voyez ce mot), & une *ceinture* quand ils étoient sans armes. Ils la plaçoient sur les hanches, plus bas que celle des femmes. Elle leur servoit à serrer la tunique, & leur tenoit lieu de poches. C'étoit dans la *ceinture* qu'ils renfermoient leur bourse, comme les Orientaux le pratiquent encore. La bourse prit de cet usage le nom générique *zona*, comme dans ce vers d'Horace, où il s'agit d'un homme qui n'a pas de quoi se nourrir en voyage (*Epist. 11. 2. 40.*) :

Ibit eo, quo vis, qui zonam perdidit, inquiet.

La *ceinture* renfermoit tout ce que l'on portoit avec soi ; c'est pourquoi l'on ne trouve aucuns vestiges de poches dans les habillemens des statues antiques.

Les Romains des premiers âges ne paroissent jamais en public sans *ceinture* : de-là vient l'épithète de *cinctuti* que donne Horace aux Céthéus & aux autres héros de ce tems. Ce fut long-tems à Rome une marque de mollesse, que de paroître sans *ceinture*, *discinctus* ; ce mot devint même synonyme de celui de débauché, *nepos*. On ne se permettoit cet air négligé que dans le deuil & l'affliction ; Suétone (*August. c. 100.*) représente l'ordre des chevaliers qui accompagna le corps d'Auguste au tombeau, vêtu de longues robes traînantes, c'est-à-dire, non-relevées par la *ceinture*.

Les filles ainsi que les femmes, dit Winkelmann (*Hist. de l'Art. liv. 4. ch. 5.*), attachoient leur *ceinture* sous le sein (*Val. Flac. Argon. l. 7. v. 355.*), comme cela se pratique encore dans quelques endroits de la Grèce (*Pocock's Descrip. of the East. t. 2. pl. 1. p. 266.*), (*Reland, Antiq. Hebr. p. 145.*). C'étoit-là ce qui s'appeloit *ceint en haut*, βαδίζωνος, épithète qu'Homère (*Il. E. 590. Od. Γ. 154.*) & d'autres poètes donnent assez communément aux femmes grecques. L'expression de βαδίζωνος ζωνάινος, qui revient si souvent, a été rendue par Barnes, dans un endroit, par *profundè succinctus*, & dans un autre par *demissas zonas habentes* : versions également fautives. Les Scholiastes n'ont pas mieux saisi le sens de cette épithète ; & lorsqu'il est dit dans l'*Etymolog. magnum*, que c'est un surnom donné aux femmes barbares, on se fonde apparemment sur un passage d'Eschyle (*Perf. v. 155.*), où ce poète nomme ainsi les femmes perses. Stanley a saisi le vrai sens de ce mot, en le rendant par *altè cinctarum*, les femmes ceintes en haut. Le Scholiaste de Stace (*Lutat. in lib. 10. Theb. Stat.*) ne nous donne pas une trop haute idée de la statue de la Vertu, lorsqu'il nous dit qu'elle étoit représentée ceinte en haut.

Le ruban, ou la *ceinture*, qui soutenoit ainsi la robe & que les Grecs nommoient ταινία, *sirophium*,

Srophium, (*Æschyl. sept. contr. Theb. v. 877. Catul. Epithal. v. 65. Je crois que LUCTANTES conviendrait mieux ici que LACTANTES*), quelquefois *mitra*; (*Non. Dionys. l. 1. p. 15. v. 5. p. 22. v. 12.*), se fait remarquer sur la plupart des figures A la petite Pallas de bronze de la Villa-Albani, (*La Chausse, Mus. Rom. scit. 2. tav. 9.*), ainsi qu'aux figures de femmes du plus beau vase de la collection d'Hamilton, on voit trois cordons avec un nœud se détacher des deux bouts de la *ceinture*, qui est fixée sous la poitrine. Cette *ceinture* forme sous le sein un nœud de ruban, & quelquefois un nœud en forme de rose, qu'on ne remarque pas aux deux plus belles filles de Niobée. Mais à la plus jeune de ces filles, on voit les bouts de la *ceinture* passer sur les épaules & sur le dos; on les voit de même aux quatre Caryatides de grandeur naturelle, trouvées au mois d'avril 1761, à Monteporio, près de Frascati. Cette partie de l'habillement des anciens s'appeloit, du moins dans les tems postérieurs, *succinctorium* ou *bracile* (*Isidor.*). Les dessins du Tércence du Vatican nous montrent que la robe étoit fixée de cette manière à deux rubans, qui devoient être attachés sur le haut des épaules: car il y a des figures où ces bandes descendent des deux côtés. Au reste quand ils étoient attachés, ils soutenoient & relevoient la *ceinture* assujettie sous le sein. Il faut reconnoître une longueur remarquable à la *ceinture* nommée *ravia*, puisque Chloé, dans le roman de Longus, s'en sert au défaut d'une corde pour faire sortir Daphnis de la fosse aux loups; ce lien ne sauroit être un ajustement de tête, comme il est représenté dans quelques gravures.

On trouve des figures dont la *ceinture* est aussi large qu'une fangle: c'est ainsi que la portent la Muse presque colossale de la chancellerie, l'Aurore de l'arc de Constantin, & une Bacchante de la Villa-Madama. La muse tragique, Melpomène, est ceinte constamment avec une *ceinture* fort large; & sur un grand tombeau de la Villa-Mattei, on voit la même muse avec une *ceinture* brodée. (*Spon. Miscel. antiq. p. 44. Montfaucon, ant. expl. t. 1. p. 66.*). Uranie est aussi décorée quelquefois d'une pareille *ceinture*. Dans un fragment du poëte Turpillius, une jeune fille s'écrie: « Malheureuse que je suis, j'ai perdu une » lettre qui s'est échappée de mon sein ». Un savant a conclu de ces paroles, qu'avec le tems on a donné à cette bande, ou à cette *ceinture*, une forme particulière. (*Nadal. Diff. sur l'habil. des dames rom. p. 251.*) Cette conséquence n'est pas exacte: la belle affligée parle d'une lettre qu'elle avoit cachée entre sa tunique & sa robe sous la *ceinture*: *Me miseram, quod inter vias epibola excidit mihi, inter tuniculum & srophium collocata.*

Les Amazones sont les seules qui ne portent

Antiquités, Tome I.

pas la *ceinture* immédiatement au-dessous du sein. Elles la portent, comme les hommes, sur les reins; & cela autant pour caractériser leur humeur belliqueuse, que pour soutenir leur robe retroussée; car se ceindre, signifie chez Homère se préparer au combat. Cet ajustement des Amazones est à proprement parler une *ceinture*. La seule Amazone du palais Farnèse, statue plus petite que nature, blessée & tombant de cheval, a ce ruban attaché au-dessous du sein.

On voit à présent, d'après ce que nous venons de dire, de quelle manière il faut entendre Philostrate, lorsqu'il raconte que dans le tableau de Comus, ce dieu de la joie étoit entouré de femmes & d'hommes, & que ces derniers étoient représentés avec des fouliers de femmes, le corps ceint & la robe retroussée contre l'usage, c'est-à-dire, que ces hommes portoient la *ceinture* immédiatement au-dessous du sein comme les femmes (*Philostr. l. 1. Icon. 2. p. 766.*).

Quelques figures vêtues de la simple tunique, qui, détachée sur une des épaules, tombe négligemment, n'ont point de *ceinture*. La prétendue Flore Farnèse, ou plutôt une des Heures, nous offre cette *ceinture* qui tombe le long du corps inférieur. Antiope, mère d'Amphion & de Zéthus, du même palais Farnèse, & une statue de la Villa-Médicis, portent cette *ceinture* sur les hanches: c'est ainsi que Longus décrit ses nympbes (*Long. Past. l. 1. p. 10.*). Les peintures (*Pitt. Herc. t. 1. tav. 31.*), les marbres & les pierres gravées (*Deser. des pier. gr. du cab. de Stofsch, p. 255, n^o. 1577.*), nous offrent des danseuses & des bacchantes sans *ceinture*, ou qui la portent à la main, soit pour désigner leur mollesse voluptueuse, ainsi que nous voyons Bacchus sans *ceinture*, soit pour indiquer que la danse ne souffre pas que le corps soit gêné ou comprimé par aucun lien. Les tableaux d'Herculanum nous offrent deux jeunes filles sans *ceinture* (*Pitt. Herc. t. 1. tav. 22. 23.*); l'une tient de la main droite un plat de figues, & de la main gauche une aiguière penchée; l'autre porte un plat & une corbeille. Ces jeunes filles représentoient peut-être les femmes qui servoient dans le temple de Pallas, & qui étoient appelées *Δειπνοφοροι*, *porteuses de mets* (*Suidas in hoc verbo.*).

Les auteurs des explications des peintures d'Herculanum, ne disent rien sur ces figures, qui n'ont aucun caractère, si elles ne représentent pas ces *porteuses de mets*. Une épigramme grecque nous apprend cependant que l'antiquité connoissoit la statue d'une danseuse avec une *ceinture* (*Anthol. l. 4. c. 35. p. 363. l. 13.*).

Les anciens représentoient constamment sans *ceinture* les femmes plongées dans l'affliction, sur-tout après la perte de leurs parens & de leurs proches: c'est ainsi que Sénèque introduit les Troyennes, pleurant la mort d'Hector, *veste remissa* (*Troad. v. 83.*). Un bas-relief de la Villa-

Borghèse nous offre Andromaque accompagnée des femmes troyennes, & vêtues d'une robe traînante sans *ceinture*, recevant le corps de son époux aux portes de la ville de Troie (*Monum. ant. ined. n.º. 135.*). Dans ces circonstances tristes & fâcheuses le même usage régnoit chez les Romains. L'ordre des chevaliers, accompagnant le corps d'Auguste jusqu'à son tombeau, portoit des robes traînantes, (*Suet. Aug. c. 100.*), c'est-à-dire, non-relevées par le moyen des *ceintures*.

CEINTURE de Vénus, CESTE, Κεσος.

Lorsque Vénus est habillée, elle porte toujours (*Hist. de l'Arc. liv. 4. c. 5.*) deux *ceintures*, dont la seconde est placée sur les hanches. C'est ainsi qu'on voit cette seconde *ceinture* à la Vénus du Capitole, qui a une tête faite d'après nature, & qui est sculptée à côté de Mars (*Mus. Capit. t. 3. tav. 20.*); elle est placée de même à la belle Vénus drapée qui étoit autrefois au palais Spada, & qui a appartenu depuis au lord Egremont. Cette *ceinture* inférieure est le partage de cette déesse seule : c'est celle que les poëtes appellent la *ceinture*, ou le *ceste* de Vénus. Personne avant Winkelmann n'avoit fait cette remarque.

Lorsque Junon voulut enflammer le cœur de Jupiter, elle pria Vénus de lui prêter cette *ceinture* mystérieuse : l'ayant obtenue elle la mit dans son sein, selon l'expression d'Homère (*Il. z. 219. 223.*), c'est-à-dire, autour & au-dessous du corps inférieur, place qu'elle occupe aux figures citées plus haut. Que l'on confronte avec cette explication ce que d'autres ont dit de la *ceinture* de Vénus, (*Rigalt. Not. in Onofandri Stratag. p. 37. seq. Pridaux, Not. ad Marm. Arundel. p. 24* : ces deux savans prennent la *ceinture* pour une robe), on verra que leur opinion n'est pas soutenable.

Les anciens commentateurs d'Homère n'ont pas mieux saisi le sens du poëte dans cet endroit. Il est certain que *εγκυβειο καλπω*, mets la *ceinture* dans le sein, ne signifie pas (comme le Scholiaste le prétend) la même chose que *κατακρυσειν ιδιω καλπω*, cache-la dans le sein. Eustathe, dans son étymologie du mot *κεσος*, n'en atteint pas mieux la vraie signification. Aristide, lorsqu'il parle de cette *ceinture*, ajoute : quelle qu'en soit la forme, *οσις ποτε ουτος κεσος εστιν* (*Aristid. ishm. in Nept. p. 42. c.*). Martorelli, Professeur de langue grecque à Naples, a remarqué fort judicieusement (*Comment. de Regia Theca Calamar. p. 153.*) que ce mot n'est pas un substantif, mais un adjectif, dont les poëtes grecs des tems postérieurs se sont servis substantivement. Il semble aussi que l'auteur d'une épigramme grecque sur Vénus (*Anthol. Epigr. grac. lib. 5. p. 231. a.*), n'a pas compris quelle *ceinture* désigne le mot *κεσος*; car il l'a confondue avec la *ceinture* ordinaire qui se mettoit au-dessous du sein, *καυφει μαλιστα κεσος εστιν*.

L'explication que nous venons d'exposer de la *ceinture* de Vénus, répand un grand jour sur le passage de Pline, où cet écrivain parle de la statue d'un Satyre qui tenoit la figure d'un Bacchus, *Pallâ velatum veneris*, le corps ceint comme Vénus; du moins c'est ainsi que l'entend Winkelmann. Ce passage a toujours paru obscur. Quelques favans ont cru même qu'il falloit lire *veneri* au-lieu de *veneris*; comme si le Satyre amenoit Bacchus à Vénus. Mais Pline ne parle pas ici de groupe (*Plin. l. 36. c. 4. §. 8.*). Le *ceste* ou la *ceinture* que Junon emprunta de Vénus, fut cause sans doute que les Syriens donnèrent cet ornement à la femme de Jupiter. Gori croit (*Mus. Etr. t. 1. p. 217.*) que deux des trois Grâces, qui sont sur une urne funéraire, tiennent cette *ceinture* dans leurs mains; mais rien ne tend à le prouver.

Cette *ceinture* mystérieuse, qui étoit comme le siège des charmes les plus puissans de cette déesse, Apulée l'appelle le baudrier de Vénus; c'étoit son bouclier; c'étoit l'arme avec laquelle elle pouvoit tout vaincre. Lucien, dans ses dialogues des dieux, dit qu'au jugement de Pâris, on ordonna à Vénus de quitter sa *ceinture*, de peur qu'elle ne lui servît à séduire son juge. Cet ornement mystérieux n'avoit pas seulement la vertu de rendre aimable celle qui en étoit vêtue, & de faire naître pour elle de nouveaux feux; il entretenoit ceux qui étoient déjà allumés, & réveilloit ceux qui étoient près de s'éteindre. Junon l'emprunta de Vénus, & elle en fit avec succès l'essai sur Jupiter. Vénus elle-même l'a mis en usage pour ranimer la tendresse amortie du dieu Mars. Lucien dit que Mercure vola à Vénus son *ceste* ou sa *ceinture*, pour dire que ce dieu possédoit les grâces & tous les ornemens du discours. Homère en a fait une ample description; & les poëtes disent que tout le goût & tout l'art de Momus pour la raillerie, n'eurent point de prise sur ce *ceste* redoutable.

On lit à Evora l'inscription suivante, qui fait mention d'un *ceste* offert à Vénus-*genitrix* par les dames de cette ville :

DIVO. JULIO
LIB. JUL. EBORÆ
OB. ILLUS. IMMUN. ET. MUN.
LIBERALITATÈM
EX. D. DD
QUOJUS. DEDICATIONE
VENERI. GENETRICI
CESTUM. MATRONÆ
DONUM. TULERUNT

CEINTURE de virginité, *zona virginea*, *cingulum virgineum*. La *ceinture* dont on paroit à Rome les nouvelles mariées, avant qu'elles fussent

livrées à leurs époux, se nommoit aussi *ceste*. Elle étoit de laine; & le nœud qui l'attachoit s'appelloit *Herculanus*, du nom d'Hercule: on fait que les travaux de ce héros ne se font pas toujours bornés à la défaite des monstres & au châtiement des tyrans. Il étoit réservé à l'époux de dénouer cette *ceinture* mystérieuse; elle étoit le symbole, & comme la défense de la pudeur de la mariée. Une main infidèle la délieoit cependant quelquefois: *Castaque fallaci zona revincta manu*. De-là vint l'expression *zonam solvere*, se marier. Catulle (67. 14.):

Quòd possit zonam solvere virgineam.

L'expression détacher la *ceinture*, signifioit aussi chez les Grecs accoucher pour la première fois. Le Scholiaste d'Apollonius (*Argon.* 1. 287.) dit que les femmes d'Athènes consacroient à cette époque leurs *ceintures* à Diane, qui avoit dans cette ville un temple où elle étoit honorée sous le nom de *λυσιζώνη*, qui délie la ceinture.

CEINTURE de la reine. L'impôt que nous désignons aujourd'hui sous ce nom, existoit déjà avec la même dénomination chez les anciens Perses. Voyez Platon (*Alcibiad.*) & Athénée (*Deipn. lib. 1.*).

CEINTURON. Ce nom a été confondu souvent avec celui de BAUDRIER (Voyez ce mot), ainsi que les mots *balteus* & *cingulum*. On doit cependant à la rigueur le réserver pour cette *ceinture* que portoient autour du corps les Grecs & les Romains, & d'où pendoit l'épée, lorsqu'ils ne portoient pas de baudrier. C'est ainsi que portent suspendues leurs épées sur les colonnes Trajane & Théodosienne, les simples soldats; mais les officiers ont des baudriers auxquels sont attachées leurs épées.

Sur ces deux monumens & sur plusieurs autres, on voit que le *ceinturon* avoit une certaine largeur. Il étoit même souvent composé de plusieurs courroies placées l'une au dessus de l'autre, ou de plusieurs tours de la même courroie. Cette largeur sert à expliquer un passage de Florus, qui paroît difficile à entendre. Lors de la défaite de Varus, dit cet écrivain, un porte-enseigne cacha l'aigle de sa légion dans son *ceinturon*, & s'enfonça dans un marais (*rv. 12. 38.*): *signifer aquilam intra balthei sui latebras gerens in palude cruenta delituit.*

Ce *ceinturon* à plusieurs courroies est appelé *bandages* par Winkelmann (*Descript. des pierres de Stofch. pag. 466.*). Il dit en parlant d'une calcédoine: « l'on y voit gravé un homme à cheval courant au grand galop, qui est entouré de *bandages*, avec lesquels on se ferroit dans les courses, pour en mieux soutenir la violence ». Il y a dans la Villa-Albani un homme monté sur un quadrigé, qui est sculpté en ronde-bosse; il

porte ces mêmes *bandages*. L'on a restauré une semblable statue à la Villa-Negrone, & l'on en a fait un jardinier.

L'usage où étoient les soldats de porter l'épée fixée au *ceinturon*, fit de cette *ceinture* l'emblème de la milice, & *cingulum* fut synonyme de *militia*. Les écrivains grecs en avoient usé ainsi: ζώνη désigne souvent dans Homère l'armure entière du soldat, ζώνονσαι, se ceindre, y est mis aussi pour s'armer de pied en cap.

Auguste voulant punir les soldats de quelques fautes légères, les condamna à demeurer debout pendant tout le jour & sans *ceinturon* à la porte du prétoire (*Suet. Aug. c. 24.*): *pro cetero delictorum genere variis ignominiiis affectis, ut stare per totum diem juberet ante pratorium discinctos*. Lorsque les fautes des soldats étoient capitales, on les dégradoit de la milice en leur ôtant le *ceinturon*, *cingulo spoliabantur*. L'histoire & les loix romaines parlent souvent de cette dégradation.

L'empire romain étant un état militaire, on désigna par le mot de *cingulum* non-seulement les dignités militaires, mais aussi les dignités civiles. Cassiodore (*Psal. xxxix.*) nous l'apprend: *Cingulum significat, quod ad judicis pertinet dignitatem, nam cincta potestas in ipso vocabulo nescitur constituta. Sic enim cinctum dicimus judicem, quando ejus fasces honoresque declaramus*. On lit dans une ancienne épitaphe de Pantagathus, évêque de Vienne:

Arbitrio regum questura cingula sumpsit;

& dans celle de Namatius, qui a été composée du tems de Justin:

Post fasces posuit & cingula Symmachus ampla.

CEIX. Voyez CEYX.

CÉLADON, dans la Locride. Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CELEJÆ *augusta*. Muratori (112. 5. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante qui est adressée à *Celeia*, divinité de la ville de ce nom dans la Norique:

CELEIÆ

AUG

P. AELIUS

COS. PRO. SE

ET. SUIS

V. S. L. M

CELENDERIS, en Cilicie. ΚΕΛΕΝΔΡΟΝ. Les médailles autonomes de cette ville sont: RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un bouc qui se couche.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Étruscille, de Commode.

CÉLÉNO ; c'est le nom d'une des Pléyades, filles d'Atlas. Jupiter l'aima, selon Ovide (*Fest.* IV. 173.). Neptune la rendit mère d'Eurypylos & de Triton, selon Tzetzes (*in Lycophro.*).

CÉLÉNO, la principale des Harpyes, que Virgile appelle *Furiarum maxima*. C'est elle qui porta la parole aux Troyens, lorsque ceux-ci abordèrent aux îles Strophades. Elle leur prédit qu'en punition de l'hostilité qu'ils avoient commise contre elles, ils ne pourroient s'établir en Italie qu'après avoir été contraints par une faim cruelle de manger leurs tables. *Κελαινὸς* signifioit noir en grec, & ce nom convenoit à une des Harpyes.

CELER, surnom des familles *CÆLIA* & *CASSIA*.

CELERES. Les *célères* étoient un corps destiné à la garde des rois romains, établi par Romulus, & composé de trois cens jeunes gens, choisis parmi les plus illustres familles de Rome, & désignés par les suffrages des curies du peuple, dont chacune en fournissoit dix. Ils étoient toujours auprès de la personne du roi, pour le garder & pour recevoir ses ordres & les exécuter. A la guerre ils étoient placés à l'avant-garde quand il falloit donner le combat, qu'ils commençoient toujours les premiers ; & dans la retraite ils formoient l'arrière-garde. Quoiqu'ils formassent un corps de cavalerie, ils mettoient pied à terre, & combattoient à pied par-tout où la cavalerie ne pouvoit agir. Leur commandant s'appeloit tribun des *célères*, *Tribunus Celerum*. Ils faisoient trois compagnies de cent maîtres chacune, qui avoit un capitaine nommé Centurion. Leur tribun étoit la seconde personne du royaume. Plutarque dit, dans la vie de Numa, que ce prince cassa le corps des *célères* : si cela est vrai, il fut rétabli bientôt après, & l'on en trouve encore sous les rois suivans, témoin Brutus, qui chassa les Tarquins, & qui fut tribun des *célères*.

Ce nom vient de *céler*, prompt, vite ; il leur fut donné ou à raison de leur promptitude à obéir au Roi, ou à cause que leur premier chef s'appela *Céler*, ou d'un autre *Céler*, compagnon de Romulus, qui lui fut d'un grand secours dans le combat contre Remus, & qui tua ce prince. On prétend que c'est eux qu'on nomma dans la suite *Troffules*, *Troffuli*, parce qu'ils prirent seuls la ville de *Troffulum* en Etrurie, sans le secours de l'infanterie, ou pour quelque autre raison que l'on ignore.

CELES, cheval de main, appelé aussi *equus singularis*. *κίλη*, signifie cheval de selle.

CÉLESTE, *Cælestis*. C'étoit une déesse honorée à Carthage. Tertullien, dans son *Apologétique*, & Philastrius, disent que c'étoit une déesse d'Afrique ; Philastrius ajoute que c'étoit elle qu'on appeloit ailleurs reine & fortune du ciel. Baronius, qui parle fort au long de cette déesse sur l'an 399 de J. C., croit que c'étoit l'Astarte des Sidoniens, qu'on appeloit la reine du ciel. En 399, les chrétiens de Carthage changèrent le temple de *Céleste* en église. On l'y représentoit portée sur un lion ; & si l'on en croit Capitolin, dans la vie de Pertinax, elle rendoit des oracles dans ce temple. Lucien, Apulée, Hérodien & plusieurs autres, témoignent que l'idole de *Céleste* portoit le nom de toutes les principales divinités du monde, c'est-à-dire, comme parle S. Ambroise (*Adv. Symmach.*) que cette déesse étoit honorée par différens peuples, & en différens endroits, sous différens noms. Vers l'an 341, l'empereur Constantin fit détruire à Carthage le temple de *Céleste*. Elagabale avoit fait autrefois apporter de Carthage l'idole de *Céleste*, que toute l'Afrique révéroit extrêmement. On assuroit que c'étoit la lune : c'est pourquoi Elagabale disoit qu'il vouloit la marier avec son dieu, qu'on prétendoit être le soleil. Il en fit célébrer les noces à Rome, & dans toute l'Italie ; il obligea aussi tous les sujets de l'empire à lui faire des présens de noces ; & il avoit fait apporter de Carthage toutes les richesses du temple de *Céleste* pour avoir de quoi la parer. Selden (*de diis Syris*, II. 2.) cite à l'honneur de cette déesse l'inscription suivante, que l'on voit à Rome :

INVICTÆ
COELESTI
AUR. ONESI
MUS. D. D

CÉLÈTE, *κίλης*, navire léger garni de rames.

CÉLEUS, roi d'Eleusis, père de Triptolème.

CELEUSMA, }
CELEUMA, } *κίλευσμα*, air que l'on chantoit, ou que l'on jouoit sur des instrumens pour encourager les rameurs. Rutilius (*Itin.* I. 369.) :

His mecum pigri solabar tadia venti,
Dum resonat variis vile celcuma modis.

Xénophon (*lib. v.*) dit que cette modulation s'exécutoit en frappant sur des pierres sonores. Pédianus parle d'une symphonie à plusieurs instrumens (*ad Cicer. p. 37.*) : *Cant remigibus celeusma per symphoniacos solebat, & per assant*

vocem ore prolatam, & , *ut in Argo navi, per cytharam.*

Celeusina étoit aussi le nom collectif des commandemens du pilote. Aristophane nous en a conservé deux, *ἐπιπύλαι* (*Ran. IV. 2.*), que les Latins rendoient par ces mots : *num incumbite remis*, ramez fortement ; & *ὄϊα*, (*Avibus, p. 606.*), *cessate*, arrêtez.

CELEUSTES, *κελευστής*, celui qui donnoit le signal aux rameurs, & qui les encourageoit par son chant ou par ses cris.

CELIA & **CERIA**, espèce de bierre dont les Espagnols faisoient usage. Pline (*L. 22.*) & Orose (*lib. 5. c. 7.*).

CELLA. Ce mot désignoit chez les Romains une chambre, une salle, & par extension une maison entière.

CELLA exprimoit dans la langue sacrée l'intérieur des temples, l'endroit où étoient placées les statues des divinités, celui que nous appelions aujourd'hui le sanctuaire. Lorsqu'on honoroit plusieurs divinités dans une même enceinte, elles avoient chacune une *cella* particulière. Le temple de Jupiter Capitolin étoit accompagné de deux autres temples ou nefes, consacrés à Junon & à Minerve. Nous voyons dans Tite-Live (*L. 27. 25.*) que les pontifes romains observoient scrupuleusement cette unité de culte dans chaque *cella* : *quia, disoient-ils, si de cælo tacta, aut prodigii aliquid in ea factum esset, difficilis procuratio foret : quod utri deo divina res fieret, sciri non possent, neque enim duobus, nisi certis deis, ritè unâ hostiâ fieri.* C'est ainsi que l'on voit un petit temple élevé dans l'enceinte du grand temple d'Isis trouvé à Pompeia ; c'est ainsi que l'enceinte du temple du Soleil à Héliopolis, aujourd'hui Balbek, renferme un second temple.

CELLA désignoit dans l'ordre civil les différens appartemens des bains, lorsqu'on y ajoutoit les épithètes *assa, caldaria, frigiduria*, &c. les greniers, celliers, &c. avec les épithètes *olearia, penuaria, vinaria, &c.*

CELLA étoit aussi un impôt en argent ou en nature, que les magistrats romains exigeoient des provinces où ils commandoient pour l'entretien de leur maison, *in cellam*, ou *in usum cellæ*.

CELLARIA.
CELLARIUM. } *Cellarium* étoit le nom générique des greniers, celliers, garde-robes, &c. dans les maisons des grands. On appeloit *cellarius* l'affranchi qui en avoit la garde ; & Muratori (925. 5.) rapporte l'épithaphe d'un *Cellarius Augusti*. Ces officiers étoient aussi désignés par les mots *a cellariis* ; il y a dans Muratori (903. 1.) l'épithaphe de l'un d'eux qui appartenoit à Domitien.

Cellaria exprimoit toutes les choses nécessaires

à l'entretien des officiers du palais, qui leur étoient fournies par les *cellarii*. Le loyer d'une chambre, ou d'une maison étoit appelé *cellarium* ou *pensio cellæ* ; comme on le voit dans Juvenal (*IX. 63.*) où il est dit en parlant des parasites & des cliens que défrayoient les patrons ;

. *Sed clamat pensio cellæ.*

CELME fut, dit-on, le père nourricier de Jupiter. Pour avoir révélé que le père des dieux étoit mortel, il fut enfermé dans une tour impenétrable ; d'où vient la fable qui dit qu'il fut changé en diamant. Ovide l'accuse seulement d'avoir manqué de discrétion à l'égard de Jupiter. Pline dit que c'est une histoire véritable. Ovide (*Meta. lib. 7. 28.*) :

*Te quoque nunc Adamas quondam fidiissime parvo
Celme Jovi.*

CELMIS, un des Dactyles du mont Ida, ayant fait violence à Cybèle, fut chassé par les autres Dactyles. Il savoit donner au fer une si grande dureté, que le fer de *Celmis* passa en proverbe.

CÉLOCES, vaisseaux sans pont, ou plutôt petites barques qui n'avoient point à la proue les éperons appelés *rostra*, dont on frappoit dans le combat les vaisseaux ennemis, pour les percer & les couler à fond. Elles alloient à deux rames au plus. On appetçut, dit Tite-Live (*XXXVII. 27.*), que c'étoient des bâtimens propres à la piraterie, des *Celoces* & des *Lembes* (*Voyez LEMBE*), qui voyant de loin la flotte, prirent la fuite. Ils la surpassèrent en vitesse, parce qu'ils étoient légers & faits pour la course. Le *celoce* passoit pour être de l'invention des Rhodiens.

CELSA, en Espagne.

C. V. I. CEL. *Colonia Vidrix Julia Celsa.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère, d'Agrippa, & quelques autres sans nom d'empereur.

CELSUS, tyran sous Gallien.

TITUS CORNELIUS CELSUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en M. ou P. B. grec, si celles que l'on cite sont vraiment antiques ; mais les connoisseurs croient qu'elles sont de la fabrique de Cogernier, ainsi que la plupart de celles des autres tyrans. Cette espèce de faux se reconnoît aux aigles qui sont représentées au revers, & qui diffèrent absolument des aigles antiques. Les types des rêtes, & les caractères des légendes en sont également connoître le faux.

CELSUS, surnom de la famille PAPIA.

CELTES. Outre le *sagum* qui étoit l'habillement caractéristique des peuples qui habitoient les Gaules, les *Celtes* portoient au-dessous, en guise de tunique, des vêtemens découpés & garnis de longues manches, qui ne descendoient que jusqu'à la ceinture (*Strabon, lib. IV. p. 135.*). Appien faisoit descendre les *Celtes* de *Celtus*, fils du Cyclope Polyphème, qui, sorti de la Sicile, secondé de ses frères Illirus & Gala, se rendit maître de tous les pays connus sous la dénomination de la *Celtique*.

Les *Celtes*, dit M. Turpin (qui a fait leur article dans le supplément de l'Encyclopédie), dans les siècles les plus reculés, reconnoissoient un Être suprême qui présidoit à la police du monde; & ne se bornant point à une croyance stérile, ils lui rendoient un culte dont la magnificence répondoit à la haute idée qu'ils s'en étoient formée. Constans jusqu'à l'opiniâtreté dans leurs cérémonies & leurs dogmes, leur religion toujours la même, ne souffrit jamais d'altération. Lors même que le flambeau de l'Évangile eut dissipé les ténèbres de leur paganisme, plusieurs conservèrent un levain de leurs anciennes superstitions, & ils profanoient le culte le plus saint par le mélange des cérémonies semblables à celles qui se célébroient à Eleusis, ville de l'Attique; c'est ce qui a fait croire que les Grecs, qui se glorifient d'être les instituteurs des nations, s'étoient abaissés jusqu'à être les disciples d'un peuple qu'ils abhorroient pour ses profanations sacrilèges, & qui étoit l'ennemi de tous ceux qui refusoient de plier sous le joug de ses opinions.

Les *Celtes*, par-tout où ils étoient les maîtres, détruisoient les dieux de la Grèce & leurs temples; & dans leur fureur religieuse, ils condamnoient au dernier supplice quiconque étoit rebelle à leur culte, ou le téméraire qui tentoit d'en introduire un nouveau: c'étoit des Scythes qu'ils avoient emprunté ce zèle. Ces barbares, qui avoient en horreur le culte de Bacchus, punirent de mort un de leurs rois pour avoir encensé les autels de ce dieu. Anacharsis, philosophe & fils du sang des rois, subit la même peine pour avoir fléchi devant Cybèle. Quoique les *Celtes* eussent une idée plus juste que les autres idolâtres de la divinité & de ses attributs, leur théologie avoit ses erreurs. (Pour s'instruire à fond de ce qui concerne les *Celtes*, on peut consulter l'*Histoire des Celtes*, par M. Pellouster, & l'*Introduction à l'Histoire de Danemarck*, par M. Mallet.). La persuasion où ils étoient que celui qui avoit le ciel propice pénétoit dans l'avenir, donna chez eux naissance à la magie. Tout ce qui approchoit de l'idolâtrie devenoit l'objet de leur aversion; ainsi dans les premiers tems ils ne fabriquèrent point de statues pour les

adorer, & ils croyoient que c'étoit un culte sacrilège de représenter la divinité sous une forme humaine. Ils regardoient l'univers comme son sanctuaire; & leur délicatesse étoit si excessive, qu'ils ne purent se résoudre que très-tard à lui ériger des temples. Ils auroient cru dégrader sa majesté que de lui supposer un sexe, & de se figurer qu'elle étoit male ou femelle. Des idées si pures n'étoient pas sans quelques mélanges d'erreur. Leur théologie imparfaite enseignoit que Teut (c'est ainsi qu'ils rendoient le mot *Dieu*.) s'étoit uni à la Terre, & que c'étoit de cette union qu'étoient sortis tous les êtres animés. Cette épouse étoit l'objet du culte public; on la promenoit dans les solennités sur un chariot couvert; on célébroit le jour heureux où elle avoit enfanté le genre humain; on la félicitoit sur sa fécondité. Ce culte absurde a trouvé des Apologistes, qui ont soutenu que la terre n'étoit appelée la femme de *Teut* que dans un sens figuré.

Quoique les *Celtes* reconnussent que dieu étoit dégagé de la matière, leur culte, en contradiction avec leurs dogmes, avoit toujours quelque objet sensible, comme le soleil, la lune, les étoiles & les éléments. Ils se prosternoient devant ces flambeaux du monde, qu'ils regardoient comme des êtres spirituels; ils supposoient que la matière ne faisoit pas leur essence. Selon eux l'être visible étoit le temple où la divinité résidoit, le corps qu'elle anime, l'écorce où elle s'enveloppe, & l'instrument dont elle faisoit mouvoir les ressorts.

Quoique la toute-puissance fût l'attribut de l'être suprême, ils admettoient des divinités inférieures qui lui étoient subordonnées; c'est ce qui a donné lieu de croire qu'ils adoroient Jupiter, Mercure & Apollon. Mais il est attesté qu'ils ne regardoient ces dieux fantastiques, que comme les attributs de l'être suprême, ou comme les exécuteurs de ses ordres, à peu près comme les autres nations admettoient des anges & des génies, pour être les dispensateurs des bienfaits, ou les ministres des vengeances célestes. Ce ne fut qu'après la conquête des Gaules par les Romains, qu'on y vit ces vains simulacres enfantés dans les délires de l'imagination. La guerre que les *Celtes* portèrent dans la Phocide, pour ravager le temple de Delphe, est un témoignage qu'ils en respectoient peu le dieu. Quand Lucain & Cicéron reprochent à cette nation de faire la guerre aux dieux qu'ils méconnoissoient, ils attestent qu'elle n'étoit point plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie grossière qui couvroit le reste de la terre.

Teut étoit la seule divinité des *Celtes*: il présidoit au destin des batailles; ils l'invoquoient avant de combattre. Son culte se célébroit pendant la nuit, quelquefois à la clarté de la lune, quelquefois à la lueur des flambeaux. C'étoit le

Dieu créateur de tous les êtres, l'esprit universel & vivifiant, & enfin l'âme du monde. C'étoit hors des murs, sur des lieux élevés, ou dans d'épaisses forêts qu'on alloit l'invoquer. Son culte s'étendit dans toute l'Europe & une partie de l'Asie, où il fut révééré sous différens noms. La conformité de son culte avec celui de Pluton, a fait croire que les *Celtes* étoient les adorateurs de ce dieu des enfers. Les honneurs rendus à Teut étoient les mêmes que ceux rendus à la Terre; mais celle-ci n'étoit regardée que comme un être purement passif, assujetti aux loix du premier. Ces peuples admettoient une théogonie, c'est-à-dire, une génération de dieux; mais ce qui les distinguoit du reste du paganisme, c'est que leurs dieux n'étoient pas des hommes, que la reconnaissance ou la terre eussent honorés de l'apothéose. Tous les peuples septentrionaux, admirateurs passionnés de leurs héros, confaçoient leur mémoire par une espèce de culte religieux. Les *Celtes* étoient les seuls exempts de cette idolâtrie.

Leurs divinités subalternes étoient fort nombreuses; il y en avoit dans les astres, dans l'air, dans la mer, dans toutes les parties de la terre & dans le feu; celles qui résidoient dans ce dernier élément, étoient regardées comme les plus pures, les plus pénétrantes & les plus actives; mais, quoique de la même nature que Teut, dont elles étoient émanées, elles lui étoient subordonnées, & elles ne pouvoient quitter, sans son ordre, l'élément & la place qu'il leur avoit assignés. Le culte pur dans son origine se corrompit insensiblement, & les divinités subalternes usurpèrent les honneurs qui n'étoient dûs qu'à l'être suprême.

Teut étoit adoré sous différens emblèmes, suivant les motifs qui faisoient implorer son assistance. Si c'étoit pour éclairer les assemblées de la nation, ils se rendoient dans une plaine, où ils adoroient leur dieu sous la figure d'un chêne. Si c'étoit pour lui demander la victoire, ils se prosternoient devant une épée ou un javalot. Les étrangers qui les voyoient se courber devant ces simulâcles, s'imaginoient que c'étoit à Pan ou à Mars qu'ils adressoient leurs hommages. L'endroit où ils s'assembloient pour faire leurs cérémonies s'appeloit *Mallus*, c'est-à-dire, le sanctuaire où la divinité aimoit à se manifester d'une façon particulière. Il n'étoit point permis d'en approcher sans y faire sa prière ou son offrande. Tous les lieux où les simulâcles de la divinité avoient été placés, étoient dès ce moment réputés sacrés, on ne s'en approchoit qu'avec un extérieur respectueux; & c'eût été les profaner, que de les faire servir à d'autres usages. Le chêne restoit sur pied, jusqu'à ce que le tems l'eût desséché & détruit; c'eût été une profanation d'y porter la coignée, ainsi que de labourer le champ où les cérémonies avoient été

célébrées; & pour empêcher qu'il ne fût souillé par quelque usage profane, on le couvroit de pierres d'un énorme volume. Voilà quelle est l'origine de cet amas de pierres dont on découvre encore les restes dans quelques endroits de la France, de l'Angleterre & de l'Allemagne. Ces lieux jouissoient du droit d'asyle, & le glaive de la loi eût frappé le sacrilège qui eût osé y faire violence à l'homme le plus criminel. Ils étoient persuadés que dieu, offensé par la transgression de la loi, ne pouvoit être apaisé que par des sacrifices proportionnés à la prévarication. Ils reconnoissoient des diables, mais ils les croyoient dans la dépendance de l'être suprême, qui les déchainoit pour aller exécuter ses vengeances contre les coupables.

Les forêts où ils célébroient leurs sacrifices, étoient des espèces d'arsenaux, où en tems de paix chaque cité dépositoit ses armes & ses drapeaux. Les dépouilles des ennemis y étoient conservées sous la garde des ministres de la religion, qui souvent, sous de pieux prétextes, savoient se les approprier. L'esclave devenoit libre dès qu'il pouvoit y mettre le pied: on le débarrassoit de ses chaînes, qu'on suspendoit aux arbres consacrés. Tacite appelle ces forêts, *vierges*, *castum nemus*, parce que c'eût été un crime de léze-majesté divine d'en arracher un seul cyprès. Lucain, parlant de la forêt sacrée qu'on trouvoit dans le voisinage de Marseille, assure que jamais elle n'avoit été taillée; & que César voulant y faire couper des arbres pour servir aux travaux d'un siège, le soldat fut saisi d'une frayeur religieuse que lui inspira la sainteté du lieu. Ils n'avoient point de temples, parce qu'ils étoient persuadés que la divinité résidoit dans chaque partie de la matière, & que c'eût été rétrécir sa grandeur que de la borner à une enceinte. Les sacrifices étoient toujours relatifs à la faveur qu'on sollicitoit. Vouloit-on obtenir une abondante moisson, on jetoit des grains dans l'eau, dans des abîmes, dans le feu, c'est-à-dire, dans les endroits où la divinité étoit censée résider. Les peuples du Gévaudan se rennoient tous les ans auprès d'un lac pour faire des libations. Ils jetoient dans l'eau des alimens, des pièces d'étoffes, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. La solennité étoit profanée par les excès de la table pendant trois jours entiers.

Lorsque le pays des *Celtes* étoit frappé de quelque fléau, on immoloit un homme. La qualité des victimes humaines varia selon les tems. D'abord on immoloit des vieillards, ensuite des prisonniers de guerre; enfin les étrangers que leur avidité attiroit dans le pays, ou ceux que la tempête ou l'ignorance de la navigation jetoient sur les côtes. Dans les tems voisins du Christianisme, on ne sacrifia plus que des esclaves ou des criminels. Quelquefois il se présentoit

des fanatiques qui demandoient à être immolés pour expier leur crime, ou ceux de la nation ; l'honneur en rejaillissoit sur toute leur famille. Enfin, il ne se tenoit aucune assemblée, soit civile, soit religieuse, que l'on n'offrit ce spectacle inhumain. Les Druides féroces prenoient les malheureux destinés à périr, & les précipitoient sur des lances disposées à les recevoir. Quelquefois ils les enfermoient dans des colonnes faites d'osier, avec des animaux de différentes espèces ; & après leur avoir fait endurer les plus cruelles tortures, ils les jetoient encore vivans dans les flammes : plus le sacrifice étoit douloureux, & plus il étoit méritoire. Cette fureur religieuse n'éclata que dans des cas extraordinaires. Lorsque le pays n'étoit affligé d'aucune calamité, on faisoit expirer la victime sous le glaive. Le Druide la frappoit au côté ; & tandis que le sang couloit, il avoit l'œil attaché sur la plaie, & avant qu'elle expirât il lui arrachoit les entrailles, dont l'agitation lui servoit à prédire l'avenir.

Les victimes humaines ne furent pas les seules que les *Celtes* offrirent à leur dieu ; ils lui immoloient encore toute sorte d'animaux, même des chiens, qu'épargnoient les autres payens à cause de leur fidélité incorruptible ; de même qu'ils n'immoloient jamais des chevaux, par respect pour cette intrépidité avec laquelle ils partagent dans la guerre les périls de l'homme, & ses fatigues dans la paix. Les *Celtes*, au contraire, attachoient plus d'efficacité au sacrifice de ces animaux, à cause même de leur excellence ; & c'étoit la victime la plus expiatoire, après la victime humaine. Les vieillards que le sort destinoit à périr sous la hache du sacrificateur, les fanatiques qui s'empressoient volontairement à solliciter l'honneur d'être victime, auroient cru en détruire l'efficacité s'ils avoient versé des larmes, ou montré quelque foiblesse. Le moment de leur sacrifice étoit le moment de leur félicité ; c'étoit une victoire qui leur ouvroit les portes de l'immortalité. Ils invitoient leurs parens & leurs amis à un festin, & après avoir dansé & chanté des hymnes d'allégresse, ils montoient avec une joie insensée sur un rocher, d'où ils se précipitoient sur des piques & sur des épées. Cette fureur sacrée ne leur étoit pas particulière : les Gètes sacrifioient aussi des hommes, qu'ils envoyoient comme des messagers à leur dieu Zamolxis. On les tiroit au fort pour prévenir les désordres que pouvoit occasionner l'ambition de remplir un si glorieux ministère.

Les sacrifices n'étoient que la seconde partie du culte religieux : la prière étoit la partie la plus essentielle. Les *Celtes*, en la faisant, se tenoient debout, le bouclier à la main gauche & la lance à la droite : ils tournoient le dos au sanctuaire, par respect pour la divinité qui y résidoit d'une façon particulière. Tous les monumens historiques attestent que les *Celtes* admettoient une

autre vie ; c'étoit de-là que naissoit ce mépris de la mort, & cet empressement de servir de victime. Ils croyoient encore à la résurrection des corps, & les prêtres avoient soin de répandre ce dogme si consolant pour les infortunés qui rampent dans cette vallée de larmes. C'étoit pour le mieux graver dans leur cœur, qu'ils le répétoient sans cesse dans leurs cantiques sacrés. Il paroît que les Druides formoient différentes sectes, & que quelques-uns admettoient le dogme de la métempychose. Jules-César prétend que cette persuasion élevoit leur courage au-dessus des périls. Les Gaulois, dit Diodore, adoptent le système de Pythagore : ils croient que l'ame de l'homme est immortelle, qu'elle doit retourner à la vie, & rentrer dans un autre corps après un certain nombre d'années ; quelques-uns dans les obsèques jettent sur le bûcher des lettres qu'ils écrivent à leurs parens & amis décédés, s'imaginant que les morts liront ces lettres.

Les *Celtes* plaçoient le séjour des mânes dans la Grande-Bretagne, ou dans quelques-unes des îles adjacentes. Il y avoit, disoient-ils, des nœchers, dont l'unique fonction étoit de transférer les ames dans les îles fortunées. La célèbre caverne que les Irlandois appellent encore le purgatoire de S. Patrice, passoit autrefois pour l'entrée de l'enfer. Voici ce qu'en dit Procope... Je vais, dit-il, rapporter ce que ces insulaires m'ont raconté, quoique je sois persuadé que ce qu'ils attestent comme une réalité, n'est qu'une erreur de leur imagination. Le long de la côte, il y a plusieurs villages habités par des pêcheurs, des laboureurs & des marchands, qui, quoique sujets, ne paient aucun tribut ; ils prétendent en avoir été exemptés, parce qu'ils sont obligés de conduire les ames tour-à-tour. Ceux qui doivent faire l'office de la nuit, se retirent dans leurs maisons dès que les ténèbres commencent à se répandre. Ils se couchent tranquillement en attendant les ordres de celui qui a la surintendance du trajet. Vers le milieu de la nuit ils entendent quelqu'un qui frappe à leur porte, & qui les appelle à voix basse. Sur le champ ils se lèvent & courent à la côte, sans connoître la cause secrète qui les y entraîne. Là ils trouvent des barques vuides, & cependant si chargées qu'à peine elles s'élèvent au-dessus de l'eau. En moins d'une heure ils conduisent ces barques dans la Grande-Bretagne, quoique le trajet soit ordinairement de vingt-quatre heures pour un vaisseau qui force de rames. Arrivés à l'île ; ils se retirent aussitôt que les ames sont descendues du vaisseau, devenu alors si léger, qu'il ne fait aucune trace sur l'eau. Ils ne voient personne, ni pendant le trajet, ni pendant le débarquement ; mais ils entendent, à ce qu'ils disent, une voix qui articule les noms des personnes, de leurs familles & des emplois dont ces morts étoient revêtus pendant leur vie. S'il y avoit des femmes

femmes dans la barque, la voix déclaroit les noms des maris qu'elles avoient eus. Le récit de Plutarque est conforme à celui de Procope, & il assure que les isles désertes de la Grande-Bretagne n'étoient peuplées que de génies & de héros, & que c'étoit-là que le géant Briarée gardoit Saturne plongé dans un éternel sommeil. Les différentes fables que les Irlandois débitent encoré aujourd'hui sur ces tems antiques, sont un reste de ces anciennes superstitions. Les *Celtes* accorderoient aux génies le pouvoir de visiter leurs amis pendant leur sommeil, & de jeter l'épouvante dans l'ame de leurs ennemis, en leur suscitant d'effroyables songes.

CENA Aug. *Centurionum* (A.). Muratori (825. 1. *Thef. Inscr.*) rapporte l'épithaphe suivante, d'un officier du palais de l'empereur; chargé de préparer le repas des Centurions qui étoient de garde dans ce palais :

TI. CLAUDIO. AUG. L
DIOSCOR. A. CENA
CENTURIONUM
TESTAMENTO
POSUERUNT
EVARISTUS. ET. THALAMUS
CONLIBERTO. B. M.

CENARIUS. Gruter (1054. 8. *Thef. Inscr.*) rapporte l'épithaphe de l'épouse d'un *primicerius cenariorum*, qu'il rend par le mot *ducenariorum*.

CENCHREÆ, dans l'Achaïe. CE.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. (*Pellerin.*)

O. en or.

O. en argent.

CENCHRIAS, fils de Neptune & de Pirène. Voyez *PIRÈNE*.

CENCHRÉIS, femme de Cyniras; suivant Ovide. Voyez *MYRRHA*.

CENDRES. Les prêtres laissoient les *cesdres* s'amonceler sur les autels après les sacrifices; & ils en formèrent à Thèbes une masse solide que l'on appelloit l'autel d'Apollon-Spodius.

Les Grecs & les Romains répandoient des *cesdres* & de la poussière sur leurs têtes, lorsqu'ils étoient dans le deuil & l'affliction. C'est ainsi qu'Achille témoigna sa douleur en apprenant la mort de Patrocle (*Iliad.* 18. 23.). Priam en agit de même après la mort d'Hector (*Iliad.* 24.). On voit aussi dans l'Énéide (xii. 611.) Latinus répandre de la poussière sur ses cheveux. Stace a étendu cet usage jusqu'à la barbe (*Theb.* vi. 30.) :

..... Scdet ipse exutus honore
Antiquités, Tome I.

*Vittarum nexu genitor, squalentiaque ora
Sparsus, & incultam ferali pulvere barbam.*

Les peuples anciens, qui étoient dans l'usage de brûler les corps morts, en recuzilloient avec soin les *cesdres*, pour les renfermer dans des urnes. On comprend aisément qu'ils pouvoient reconnoître les ossemens; mais comment sépareroient-ils les *cesdres* du corps de celles du bûcher? Ils avoient, dit le savant père de Montfaucon, plusieurs manières d'empêcher qu'elles ne se confondissent, l'une desquelles étoit d'envelopper le cadavre dans la toile d'amiant ou lin incombustible, que les Grecs appellent *asbestos*. On découvrit à Rome, en 1702, dans une vigne à un mille de la porte-majeure, une grande urne de marbre, dans laquelle étoit une toile d'amiant: cette toile avoit neuf palmes romaines de longueur, & sept palmes de largeur, c'est environ cinq pieds de large sur plus de six & demi de long. Elle étoit tissue comme nos toiles; ses fils étoient gros comme ceux de la toile de chanvre; elle étoit usée & sale comme une vieille nappe de cuisine; mais plus douce à manier & plus pliable qu'une étoffe de soie. On trouva dans cette toile des ossemens avec un crâne à demi-brûlé. On y avoit mis sans doute le corps du défunt, afin que ses *cesdres* ne s'écartassent point, & ne se mêlassent pas avec celles du bûcher, d'où on les retira pour les transporter dans la tombe. Cette toile ayant été jetée dans le feu, elle y resta long-tems sans être brûlée ni endommagée. Le père Montfaucon, qui semble promettre plusieurs manières de séparer les *cesdres* du mort de celles du bûcher, n'indique pourtant que celle-ci. On rapportoit les *cesdres* de ceux qui mouroient au loin dans leur pays; & il n'étoit pas rare d'enfermer les *cesdres* de plusieurs personnes dans une même urne. Le cabinet de Ste. Geneviève renferme un vase de terre très-commun, qui a été trouvé auprès de Béziers. Il a servi d'urne cinéraire, & il est rempli d'ossemens à demi-brûlés; ce qui prouve que par les *cesdres* des morts, on entendoit les restes des ossemens que l'on recueilloit, (*Voyez OSSILEGIUM*), & que l'on renfermoit dans les urnes.

CÉNÉE eut Elate pour père. Voyez *ATRA*. Il fut un des Lapithes qui combattirent les Centaures, & un des Argonautes. Il étoit né fille, dit Ovide (*Met.* 12. 169.) sous le nom de *Cénis*, & sa grande beauté la rendoit l'objet des vœux de tous les princes de la Thessalie; mais la fière *Cénis* rebuta tous ses amans sans vouloir entendre parler de mariage. Un jour qu'elle se promenoit sur le rivage de la mer, Neptune la surprit & lui fit violence; ensuite il lui promit de lui accorder tout ce qu'elle demandoit. *Cénis* lui répondit, que pour n'être plus exposée à l'outrage

qu'elle venoit de recevoir, elle demandoit, pour toute grace, de changer de sexe. Ses vœux furent sur le champ exaucés, *Cénis* devint homme; & à cette faveur Neptune en joignit une autre, le privilège d'être invulnérable. Dès ce tems-là *Cénéé* n'aima plus que les exercices qui conviennent aux hommes, & s'acquît beaucoup de réputation dans la guerre contre les Centaures. Après en avoir tué plusieurs, sans avoir pu être jamais blessé, il fut accablé sous une forêt d'arbres, que ses ennemis lui jetèrent; & comme il alloit étouffer sous cet horrible poids, on vit tout d'un coup sortir de dessous les arbres un oiseau couvert de plumes jaunes, & s'envoler: c'étoit *Cénéé* que Neptune avoit ainsi métamorphosé. Enée trouva aux enfers *Cénéé*, qui avoit repris son premier sexe de fille.

CÉNÉE, Roi de Scyros ou d'Arcadie, pere d'Atalante. Voyez ATALANTE.

CÉNÉEN, } furnom de Jupiter, à qui son
CENEUS, } fils Hercule bâtit un temple dans l'Eubée, sur le promontoire de *Cénéé*, après qu'il eut ravagé l'Échalie.

CÉNOTAPHE. Ce mot est formé de *κένος*, vuide, & de *τάφος*, tombeau. Les anciens croyoient que les ames de ceux dont les corps n'avoient pas reçu les honneurs de la sépulture, erroient pendant un siècle avant que d'être admises dans les champs élysées. Ils avoient cependant imaginé un moyen de réparer l'omission des cérémonies funéraires, qui étoit d'élever au mort un tombeau vuide, ou *cénotaphe*, & d'appeler trois fois son ame ou ses mânes pour en venir prendre possession. Cette proclamation s'appeloit *ψυχαγωγία*.

Les citoyens qui avoient péri dans un naufrage, dans une bataille, ou dans une contrée éloignée, furent l'objet ordinaire de ce simulacre de funérailles. Jason (*Pythi.* 55.) avertit Pélias dans Pindare de rappeler de cette manière dans sa patrie l'ame de Phryxus, qui étoit mort dans la Colchide. On voit dans Xénophon (*Exped. Cyri.*) les Grecs élever un *cénotaphe* à leurs camarades qui avoient péri dans l'expédition des dix mille, & dont on n'avoit pu trouver les corps. Germanicus rendit les mêmes honneurs (*Tacit. Annal.* 1. 62.) aux légions de Varus, six ans après leur défaite. L'érection du *cénotaphe* & l'appel de l'ame du défunt devoient suffire pour son repos, comme nous l'atteste Aufone (*Parent. Pref.* n^o. 10.):

*Hoc satis & tumulis, satis & telluris egenis;
Voce ciere animas funeris instar habet:
Gaudent compositi cineres sua nomina dici,
Frontibus hoc scriptis & monumenta jubent:*

*Ille etiam moesti cui defuit urna sepulcra,
Nomine ter dicto penè sepultus erit.*

Pour faire connoître ceux qui avoient été ensevelis dans les flots, on plantoit au-dessus du *cénotaphe* un débris de vaisseau, *κείον*, (*Theocrit. Idyll.* 24. 30.). Souvent on gravoit des épitaphes sur les *cénotaphes*, de même que sur les tombeaux (*Ovid. Meta.* xi. 708.):

*. Inque sepulcro,
Si non urna, tamen junget nos littera: si non
Ossibus ossa meis; & nomen nomine tangam.*

Le Cardinal Noris a écrit de savantes dissertations sur les *cénotaphes* des césars Caius & Lucius, qui sont à Pise.

CENS.

CENSEURS. }
CENSURE. }

Ces trois articles, relatifs à une institution politique des Romains, sont bien rédigés dans le Dictionnaire de Jurisprudence; nous avons peu de choses à y ajouter, & elles seront toutes relatives aux costumes.

Le *cens* se fit d'abord dans le *Forum*, ensuite dans la *Villa-Publica*, qui étoit située au champ de Mars. Les deux *censeurs*, assis sur des chaises curules, passoient en revue tout le peuple romain. Après que cette espèce de jugement étoit prononcé & exécuté, l'un des *censeurs*, choisi par le sort, se rendoit avec le peuple au champ de Mars pour y terminer le lustre, *ad condendum lustrum*. Il faisoit cette clôture religieuse en offrant un sacrifice, dont les victimes étoient un cochon, une brebis & un taureau.

Lorsqu'un des *censeurs* mouroit pendant le tems de sa *censure*, il étoit d'usage que son collègue se démit, afin que l'on procédât à l'élection de deux nouveaux *censeurs*. Cet usage avoit pour origine une observation superstitieuse, rapportée par Tite-Live (*lib.* v. 31.) Le tems ordinaire de la *censure* fut pendant long-tems de cinq années; mais sous la dictature de Mamercus-Æmilius on le réduisit à 18 mois.

Il y avoit entre le *cens* & le *lustre*, ou dénombrement, des différences remarquables. Le premier se faisoit souvent sans le second. C'étoit toujours dans le champ de Mars que se faisoit le lustre; & pendant long-tems les *censeurs* exercèrent leurs fonctions dans le *Forum*.

On désignoit par le mot *census*, non-seulement le *cens*, mais encore le revenu que les *censeurs* exigeoient des sénateurs & des chevaliers, pour les élever à ces dignités, & pour les y maintenir; c'étoit alors *census equestris*, & *census senatorius*.

CENSOR. Ce mot désignoit trois espèces

d'officiers chargés, les uns de l'assiette des impôts, les autres du recouvrement, & les derniers des poursuites contre les contribuables qui ne s'acquittoient pas. Muratori (II. 19. 5. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante gravée en l'honneur d'un *censtor* :

P. M. V. C. P. FIL
 PUBLIO VERO
 AEQUITI ROMANO
 AEQUO PUBLICO
 PATRONO MUNICIPII
 TRIBELGILI GALLICANO
 CENSORIORI
 PROVINCIÆ THRACIÆ
 CIVI OPTIMO
 SEMPER PRO MUNICIPII
 INCOLUMIT. SOLICITO
 PLEBS URBANA ALBINGAN

Cenfor sigillorum. Muratori (2016. 2. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, où il est fait mention d'un inspecteur des statues, *cenforis sigillorum* :

DEO MERCURIO
 JULIUS. CERTUS
 CENSOR. SIGILLOR
 UM. COLLEGI. LIGN
 IFERORUM. CULTORUM
 EJUS DE SUO DEDIT.

CENSORIN, tyran sous Claude II.

APPIUS-CLAUDIUS CENSORINUS, AUGUSTUS.

Les médailles de ce prince ne sont connues que dans Goltzius & Tritan.

CENSORINUS, surnom de la famille MARCIO.

Il lui vint de Marcius Rutilus, qui fut élu deux fois censeur contre l'usage, qui ne permettoit de l'être qu'une seule.

CENSUALES. Les loix romaines désignent par ce nom des officiers qui tenoient registres des fortunes des citoyens, sous l'autorité des censeurs.

CENTAURES, monstres de Thessalie, moitié hommes & moitié chevaux, nés d'Ixion & d'une Nuée que Jupiter substitua à Junon; ils étoient, selon d'autres, le fruit de l'amour que Jupiter conçut pour Vénus.

Ceux qui prétendent trouver un sens à toutes les visions de la crédule antiquité, disent que les *Centaures* étoient des peuples qui habitoient

la contrée de la Thessalie, voisine du mont Pélion; qu'ils domptèrent les premiers chevaux; & que comme avant eux l'on n'avoit point encore vu d'homme à cheval, on prit l'homme & le cheval sur lequel il étoit monté pour un seul & même animal. Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain que le *Centaure* Chiron, précepteur d'Achille, n'étoit qu'un excellent écuyer. Ceux des *Centaures* qui assistèrent aux noces de Pirithoüs & de Déidamie, s'y querellèrent avec les Lapites, qu'Hercule vengea en chassant les *Centaures* de la Thessalie.

Y a-t-il eu vraiment des *Centaures*, ou ces monstres sont-ils fabuleux? C'est ce qu'il n'est point facile de décider. Plutarque dit qu'on en présenta un qui venoit de naître d'une cavale, aux sept sages. Plinè raconte qu'il en a vu un apporté d'Egypte à Rome, & embaumé à la manière du pays. S. Jérôme assure que S. Antoine rencontra un *Hippocentaure* dans le désert, &c. Si l'on veut décider la question par l'histoire naturelle, on ne trouvera dans aucun animal provenu du mélange de deux espèces, des raisons suffisantes pour admettre la possibilité des *Centaures*, des *Faunes*, &c.

Quant à la manière fabuleuse dont ils naquirent d'Ixion & de la nuée, on la raconte différemment: les uns prétendent qu'Ixion, devenu amoureux de Junon à la table de Jupiter, osa déclarer sa passion à la déesse, & que Jupiter, loin de s'offenser de cette témérité, offrit aux embrassemens d'Ixion une nuée formée à la ressemblance de Junon, de laquelle naquit un *Centaure*; d'autres disent qu'Ixion ayant engagé, par l'espoir de la récompense, de jeunes Thessaliens d'un village voisin de la montagne appelée *Nephele* ou *Nuée* (en grec), à combattre des taureaux qui ravageoient la campagne autour du mont Pélion, le nom de la montagne, & le succès des jeunes gens contre les taureaux, donnèrent lieu à la fable d'Ixion & des *Centaures*. Enfin Tzetzés assure que le Jupiter dont Ixion aima la femme, étoit un roi de Thessalie, qui eut la condescendance pour la passion d'Ixion, non de lui céder sa femme, mais de lui substituer une de ses filles d'honneur appelée *Nephele*, de laquelle naquit un fils appelé *Imbrus*, & surnommé dans la suite *Centaure*, de κεντῶν, piquant, & de οὐρῆ, queue. D'autres donnent pour étymologie ces mots: κεντῆν τοὺς ταύρους, piquer de bœufs; parce que, disoit-on, les *Centaures* étoient des gardes du roi de Thessalie, qui ramenèrent à l'étable des taureaux qui s'étoient enfuis & effarouchés.

La fable les représente comme des êtres d'une force extraordinaire; ils lançoient des arbres au-lieu de javelots; ils déracinoient des rochers, pour les jeter contre leurs ennemis: par leur chute, ils renversoient les plus gros arbres, &c. Il y en avoit des deux sexes, & les poëtes nous apprennent qu'ils contractoient des mariages

ensemble. Les anciens monumens représentent des *Centaures* femelles attelées au char de *Bacchus*.

Descendans d'Ixion, ils déclarèrent la guerre à Pirithoüs, son fils, pour avoir part à la succession de leur père commun. Ce différend parut s'accommoder; Pirithoüs les invita même à la solennité de son mariage. Mais tout-à-coup ils conjurèrent d'enlever Hippodamie, que Pirithoüs venoit d'épouser, & les autres femmes qui assistoient à ses noces. Cette entreprise donna lieu à ce fameux combat entre les *Centaures* & les *Lapithes*, qu'Ovide a décrit dans son douzième livre des *Métamorphoses*. *Hercule*, *Thésée*, *Nestor* & les autres *Lapithes* qui étoient de la noce, vengèrent Pirithoüs, & firent un grand carnage des *Centaures*. Ceux qui périrent dans ce combat, furent enterrés dans un lieu que l'on appela depuis *Tophos* (tombeau). Ces cadavres répandirent une si mauvaïse odeur, que les *Locriens* de cette contrée furent nommés *Ozoles*, c'est-à-dire, puans. Les *Centaures* qui échappèrent au carnage, s'enfuirent dans les montagnes d'Arcadie, où *Hercule*, désespéré d'avoir blessé dans le combat *Chiron*, son ancien précepteur, les poursuivit; mais *Neptune* les préserva de sa fureur. Ils se retirèrent ensuite dans l'isle des *Syrènes*, où ils périrent dans les charmes de la volupté. Ainsi fut exterminée la race des *Centaures*. Au reste, tous les *Centaures* ne descendoient pas d'Ixion. Voyez entr'autres *CHIRON*.

Les *Centaures* chantés par les poëtes sont *Chiron*, *Eurytus*, *Amicus*, *Grynæus*, *Rhoëtus*, *Arneus*, *Lycidas*, *Médon*, *Pitenor*, *Caumas*, *Mermeros* & *Pholus*.

Cet assemblage monstrueux est le fruit de l'imagination des *Egyptiens*. Aussi en voit-on un sur un monument égyptien du palais Barberin, & sur une table de basalte du *Museum Clémentin* à Bologne. Ces deux *Centaures* ont les quatre pieds de cheval. Mais les Grecs qui, en dénaturant les fictions étrangères, crurent faire oublier leur origine, donnèrent à leurs *Centaures* les pieds de devant semblables à ceux de l'homme. Ils étoient ainsi sculptés sur le fameux coffre de *Cypselus*, qui vivoit peu auparavant *Cyrus*. On trouve encore dans la collection des pierres gravées de *Stofch*, l'empreinte d'une pierre (11^e classe, n^o. 78.), sur laquelle *Thésée* combat avec un *Centaure*, qui a les deux pieds de devant faits comme ceux des hommes.

On voit des oreilles de cheval à quatre *Centaures* sculptés sur un tombeau publié par *Gori* (*Inscript. Etruria*, tom. 3. pl. 27.); & les mêmes oreilles se font encore remarquer à des *Centaures* qui sont dessinés sur les vases étrusques de *M. Hamilton*.

Chaque jour on découvre des monumens qui prouvent que les étrusques avoient connoissance des ouvrages de la Grèce; & le comte de Cay-

lus a rapporté plusieurs sujets qu'ils avoient tirés d'Homère. Il croyoit que ce peuple avoit emprunté les *Centaures* des fables grecques, & qu'ils les avoient expr. més plus ou moins bien, selon le siècle dans lequel ils les avoient travaillés.

Le *Centaure* qu'il a publié (*Rec. iv. pl. 29. n^o. 3.*) porte une massue menaçante. Il paroît disposé & composé dans le goût de ceux que les Grecs ont décrits en différentes circonstances, & que les monumens nous représentent encore.

Winkelmann (*Hist. de l'Art*, liv. 4. ch. 2. §. 3. 4.) a observé que les *Centaures* antiques ont, pour la plupart; un caractère distinctif. Ils ont les cheveux relevés au dessus du front, à peu près comme ceux de *Jupiter*. Les sculpteurs anciens ont voulu sans doute par-là indiquer leur affinité avec ce dieu, qui étoit père d'Ixion, celui auquel les *Centaures* devoient le jour. Ce caractère est frappant dans le *Centaure* de la *Villa-Borghèse*, & dans le plus âgé des deux *Centaures* du *Capitole*. Il faut avouer cependant qu'on ne le trouve pas au *Centaure Chiron*, sur une des peintures tirées d'*Herculanum*.

Outre le *Centaure* de la *Villa-Borghèse*, que nous venons de citer, on y en voit un autre qui est sculpté sur un autel, & qui porte sur son dos *Jupiter* chasseur. La même *Villa* renferme encore un bas-relief, qui représente une *Centauresse* allaitant son petit: sujet répété sur une belle pierre gravée, publiée dans les *Monumenti* de *Winkelmann*, sous le n^o. 80.

C'est ici le lieu de décrire les deux *Centaures* de marbre noir, appelé *bigio*, qui sont un des plus beaux ornemens du *Museum Capitolin*. On les deterra dans les ruines de la *Villa-d'Hadrien*, & le cardinal *Furietti*, qui a écrit un traité de *Musivis*, en devint possesseur. Après la mort de ce prélat, le pape *Clément XII*. les acheta treize mille écus romains (71,500 liv.) avec la mosaïque des colombes, & plaça ces trois précieuses antiques au *Capitole*. *Winkelmann* croyoit que ces deux *Centaures* n'étoient pas les meilleurs des ouvrages grecs du siècle d'*Hadrien*. On lit sur leurs socles les noms des deux sculpteurs, *Aristéas* & *Papias d'Aphrodisium*. Ces *Centaures* furent trouvés très-mutilés, & ils exigeoient de grandes réparations. Ils portoient sans doute autrefois des enfans sur leurs dos, comme celui de la *Villa-Borghèse*: ce qui est indiqué par un grand trou carré percé dans leurs dos, & destiné à fixer le tenon de la figure. Celle-ci étoit probablement de bronze, puisqu'elle n'étoit pas faite du même bloc que le *Centaure*. On pourroit croire, d'après le bâton recourbé (*καγκρέλλος*) que tient le plus âgé des *Centaures*, que celui-ci est *Chiron*, ce chasseur fameux, de qui *Jason*, *Thésée*, *Achille* & plusieurs autres héros avoient appris l'art de la chasse. Plusieurs écrivains ont dit que ces deux *Centaures*

étoient de basalte ; mais c'est une erreur manifeste, ils sont de marbre noir.

Une des trois grandes peintures trouvées à Herculanium, représente le jeune Achille & le Centaure Chiron, qui lui apprend à jouer de la lyre. On voit d'autres Centaures dans les peintures monochromes (d'une seule couleur) sur marbre, tirées de la même ville.

Les Centaures étoient quelquefois le symbole des jeux équestres. C'est à ce titre sans doute que l'on a placé sur une médaille en grand bronze de Caracalla, frappée dans la colonie de la Troade, deux Centaures ayant des ailes de papillon & portant un vase. Les ailes désignent les génies des jeux équestres, dont le vase étoit le prix.

CENTAURE (on voit un) sur les médailles de Lesbos, de Thessalonique, de Magnésie ou Thessalie, & en général sur celles de la Thessalie & de la Macédoine.

CENTAURUS étoit fils d'Apollon & de Stilbia, fille du fleuve Pénée. Quelques auteurs lui attribuent l'origine des Centaures.

CENTENARIA. Voyez TABLE & PORTIQUE..

CENTENARIUS. }
CENTENIER. } Voyez CENTURION.

CENTENIO. }
CENTENIONALIS. } Il est fait mention

dans les loix romaines d'une monnoie désignée indifféremment sous ces deux noms. Gouthier (de Offic. Dom. August. III. 19.) la confond avec les formes centenaires, valant cent livres d'or, qu'avoit fait frapper Elagabale. Casaubon, Saumaïse & plusieurs autres croient que le centenio ne valoit que cent aureus. Mais Jacques Godefroy pense au contraire que le nummus centenionalis étoit l'extrême opposé aux formes centenaires, c'est à-dire, que c'étoit la plus petite monnoie, valant cent sips. Cette dernière opinion paroît la plus vraisemblable.

CENTESIMA. On appeloit à Rome de ce nom le centième des choses vendues, que prélevoit le fisc. Auguste étendit cet impôt à toute l'Italie après les guerres civiles, l'an de Rome 759 (Tacit. Annal. 1. 78. 2.). Tibère le consacra à l'entretien du trésor militaire. Caligula (Suet. c. 16. n. 9.) en déchargea l'Italie.

CENTESIMÆ usura. Voyez INTÉRÊT.

CENTESIMARI. Macrin voulant acquérir la réputation de prince clément, réduisit au centième le dixième des troupes que l'on punissoit ordinairement par la voie de la décimation.

CENTHO, surnom de la famille CLAUDIA.

CENTO. L'expression générale de ce mot désignoit une étoffe, un habillement fait de

plusieurs morceaux, ou de morceaux de plusieurs couleurs. C'étoit en particulier le nom des couvertures sur lesquelles couchoient les pauvres & les soldats, celui des habits des paysans, celui des vieilles étoffes dont on couvroit les maisons & les machines de guerre, pour les rendre impénétrables aux traits & aux pierres que lançoit l'ennemi, &c.

CENTONAIRES. }
CENTONARIUS. } Il y a dans le code Théodosien un titre des Centonaires & des Dendrophores ; & dans les anciennes inscriptions on les joint toujours aux charpentiers, tignarii, aux ferruriers, ferrarii, & aux dendrophores, dendrophori. Ils ne faisoient qu'un corps de métier avec ces sortes d'artisans, que l'on appeloit, Collegium Fabrorum & Centonariorum. (Gruter, p. XLV. & le Code Théodosien.). Quelques écrivains ont douté de la signification de ce mot, & de l'état ou de la profession des Centonaires ; mais il est certain que l'on appeloit chez les Romains centons, les pièces de cuir & d'étoffe dont on couvroit les galeries appelées vinea, sous lesquelles les assiégeans faisoient leurs approches dans un siège, & les tours & autres machines dont on se servoit pour faire les attaques & pour battre une place. Il est naturel qu'on ait appelé Centonaires ceux qui travailloient aux centons, c'est-à-dire, à ces pièces de cuir & d'étoffe, & qui les préparoient. De plus, trois sortes de gens & d'ouvriers étoient nécessaires pour les galeries & autres ouvrages dont nous parlons ; 1°. des charpentiers, tignarii, pour préparer les bois, tigna, dont ils étoient composés ; 2°. des ferruriers, ferrarii, pour lier ces bois avec des liens, des barres, des chevilles de fer ; 3°. des centonaires, centonarii, pour les couvrir de centons ou de pièces de cuir crû & d'étoffes mouillées, afin d'empêcher les ennemis de voir ce qui se passoit dessous, & d'y mettre le feu. Il n'est donc point étonnant que l'on joigne tous ces ouvriers ensemble, & qu'ils ne fassent qu'un même corps, puisqu'ils travailloient de concert à différentes parties des mêmes ouvrages.

CENTUMALUS, surnom de la famille FULVIA.

CENTUM-PONDIUM, ancien poids des Romains, qui valoit en poids de France 68 livres $\frac{1}{2}$. Il valoit en poids anciens 100 mines italiques, pondo, livres,

Ou 1200 onces,

Ou 3600 duelles,

Ou 4800 sicilliques,

Ou 7200 sextules,

Ou 8400 deniers de Papyrius,

Ou 9600 deniers de Néron.

CENTUMVIRS. }
CENTUMVIRAT. } Le tribunal appelé centumvirat, fut établi à Rome environ l'an 513

de sa fondation. Festus nous a conservé les détails de la création. Le préteur de la ville, appelé *Prator Urbanus*, ne pouvant suffire à juger tous les procès du peuple, on créa l'an 510 de Rome un préteur des étrangers, appelé *Prator Peregrinus*, qui jugeoit les causes des étrangers seulement, pendant que celles des Romains ressortissoient toujours du préteur de la ville. Trois ans après la création de cette seconde magistrature, les deux préteurs ne suffisoient déjà plus; ce fut alors que l'on forma le *centumvirat*. Pour le composer, on choisit trois citoyens dans chacune des 35 tribus, ce qui fit le nombre impair de 150, dénommé par le nombre absolu de cent, *centumviri*.

Les *centumvirs* ne siégeoient pas sur des chaises curules, mais sur des bancs, *subsellia*, au-dessous des préteurs. Tant que la république subsista, ils ne connoient que des causes de peu d'importance; mais les empereurs étendirent leur ressort, & sous Vespasien ils connoient des affaires criminelles comme des civiles.

CENTURIE. Lorsque le peuple romain s'assembloit pour créer des magistrats, ou pour établir des loix, ou pour délibérer des affaires qui concernoient la république, il étoit divisé par *centuries*. Cela se faisoit dans le champ de Mars, & ces assemblées s'appeloient *comitia centuriata*. C'étoit l'assemblée de tout le peuple. Les cohortes romaines étoient distribuées par *décuries* & par *centuries*. Le *décursion* commandoit la *décurie*; le *centurion* la *centurie*: chaque cohorte étoit composée de six *centuries*, & une légion de soixante *centuries*. Voyez pour les détails des *centuries* de Rome, MONNOIE des Romains sous Servius.

CENTURIE, mesure gromatique des anciens Romains. Elle valoit 107 arpens & $\frac{7}{10}$ de France.

Elle valoit en mesure des Romains,

100 hérédiés,

Ou 200 jugères,

Ou 400 actes quarrés,

Ou 2400 onces de terre,

Ou 9600 siciliques de terre.

CENTURION, CENTENIER, Centurio & Centenarius, officier romain qui commandoit à cent fantassins, ou plutôt à cent dix; en y comprenant les *decani*. Les tribuns connoient le commandement de chaque manipule à deux *centurions* (*Polyb. vi. 22.*), qui se remplaçoient l'un l'autre en cas d'absence ou de mort. Végèce (*11. 8.*) compte 55 *centurions* par légion; mais Denys d'Halycarnasse porte (*ix. p. 567.*) ce nombre à soixante. Aulu-Gelle est plus expressif encore sur cet objet que Denys. Il y a, dit-il, dans chaque légion soixante *centuries*, trente manipules, dix cohortes.

Les *Centurions* portoient sur leurs casques des marques distinctives. Végèce (*11. 13.*) dit que c'étoient des lettres. Spon croyoit que c'étoit la marque 7, qui désigne un *Centurion* dans l'épigraphie suivante, avec le nombre COH. I. ou II. ou III. de la cohorte qu'il commandoit:

DIIS. MAN

QUARTIUS. JUNIUS. QUAR. F. PAL
HESPERINUS

7. COHO. VI. VIGILUM.

Les officiers, & par conséquent les *Centurions*, qui sont sculptés sur la colone Trajane, portent sur leurs casques des cimiers plus ou moins ornés; les casques des soldats ne sont surmontés que d'un simple bouton.

Le caractère distinctif le plus apparent des *Centurions*, étoit une canne appelée *vitis*, vigne, parce qu'elle étoit de cette plante. On en voit plusieurs dans les mains des *Centurions*, qui sont sculptées avec des épithètes, sur les tombeaux, publiées par Boissard & Muratori. Ils frapportoient avec cette canne les soldats qui travailloient négligemment, ou qui avoient commis des fautes légères contre la discipline.

Les *Centurions* posoient les sentinelles, & faisoient les rondes. Ils distribuoient aux soldats les récompenses, & leur infligeoient les punitions. Leur paye étoit double de celle des soldats; elle étoit de quatre oboles (13 sols un tiers, selon M. Paucet) au tems de Polybe (*vi. 37*). Ils se plaçoient dans l'ordre de bataille, à la tête de leurs *centuries*.

On choisit pendant long-tems, pour *Centurions*, les soldats qui avoient montré le plus d'intelligence, de courage, de sagesse; & c'étoit un objet d'émulation pour la milice Romaine. Mais Végèce, qui écrivoit sous Valentinien le jeune, se plaint de ce que les empereurs & les généraux nommoient des *Centurions* qui n'avoient souvent pas servi dans les armées (*11. 3.*) & il attribue à cette cause le degré de relâchement où étoit tombée la légion, *legionum robur infractum, cum premia virtutis occuparet ambitio, & per gratiam promoverentur milites, qui promoveri consueverant per virtutem.*

Le *Centurion* de la première cohorte de chaque légion ou de celle des *primipiles*, étoit *primipile* lui-même, & s'appeloit le *premier Centurion*. Il commandoit les quatre premières *centuries*, & étoit chargé en particulier, de veiller à la conservation de l'Aigle légionnaire (*Veget. 11. 8.*).

CENTURIO RERUM NITENTIUM. On trouve sous les Constantin un officier de ce nom à Rome. Il étoit préposé à la garde des monumens de cette ville, & il faisoit parcourir les rues à des soldats pendant la nuit, afin qu'ils

empêchassent de mutiler les statues. (*Valesi nota ad Annian. l. 16. c. 6. G.*).

CENTURIPÆ, en Cicile. ΣΕΝΤΟΡΙΠΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un lion courant.

Un foudre ailé.

Une charrue.

Une lyre.

Un trépied.

Une massue.

CENTUSIS,
CENTUSSIS, } monnaie des anciens Ro-

main.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 481, 100 livres, monnaie actuelle de France.

Ce ne fut jamais qu'une monnaie de compte, & non une monnaie réelle ; elle représentoit cent livres de cuivre.

CEÆTUS, Titan, qui, selon Hésiode, étoit père de Latone.

CÉON. Athénée dit, d'après Aristoxène, qu'Hyagnide le Phrygien avoit inventé des chansons appelées *Céon* & *Babys*.

CEOS, isle. ΚΕ. & ΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval à mi-corps.

CEOS. Voyez ΖΙΑ.

CEP. Voyez **CEB**.

CÉPHALE & **PROCRIS**. *Céphale*, fils de Déjonée, roi de Phocide, épousa Procris, sœur d'Orithie, & fille d'Erechthée, roi d'Athènes. Unis l'un à l'autre par l'amour le plus tendre, ils avoient les mêmes inclinations, le même penchant : ils vivoient contents & heureux, lorsque la jalousie troubla la douceur de leur vie. Un jour que *Céphale* chassoit sur le mont Hymète, l'Aurore l'aperçut, & éprise de sa beauté, l'enleva ; mais *Céphale*, insensible aux charmes de son amante, & à tous ses discours, conserva son cœur à sa chère épouse. Aurore, lassée de sa constance, le renvoie à Procris, en lui disant qu'il se repentiroit un jour de l'avoir tant aimée. Ces mots, que le dépit seul avoit fait prononcer à l'Aurore, donnèrent du soupçon à *Céphale* ; il craignit l'effet de l'absence sur le cœur d'une jeune beauté, & forma la résolution de tenter lui-même la fidélité de son épouse : l'Aurore, en changeant tous les traits de son

visage, favorise son entreprise ; il rentre dans son palais, sans être connu de personne : il trouve Procris désolée de son absence ; il ne s'en tient pas là, il poursuit son dessein ; & lorsqu'à force de soins & de promesses éblouissantes, il est parvenu à se faire écouter, il découvre l'époux dans l'amant. Procris, honteuse de sa foiblesse, s'enfuit dans les bois, & se met à la suite de Diane, en détestant tous les hommes. Son absence rallume bientôt l'amour dans le cœur de *Céphale* ; il s'accuse d'imprudenc, & justifie son épouse : il va la consoler, & l'engage à revenir avec lui : les voilà réunis, & la réconciliation est parfaite. Mais Procris à son tour prend de la jalousie, & trouve la mort en voulant s'éclaircir.

Elle avoit fait présent à *Céphale* d'un excellent chien de chasse que Diane lui avoit donné, (*Voyez LÉLAPE*,) & d'un javelot, dont la vertu étoit de frapper toujours au but, & de revenir tout sanglant à son maître. *Céphale* aimoit passionnément la chasse : aussi-tôt que le jour paroïsoit, il alloit dans les forêts voisines, sans autres armes que son seul javelot ; & lorsqu'à force de tuer du gibier, il se trouvoit fatigué, il alloit se reposer, & se rafraîchir à l'ombre des arbres. Alors il appelloit *Aura*, c'est-à-dire, le Zéphire à son secours, & l'appelloit des mêmes noms qu'il auroit pu donner à quelques nymphes : *Viens soulager mon ardeur, disoit-il, la douceur de ton haleine me charme, me ranime, & fait toute ma joie ; c'est toi qui soutiens mes forces abattues. Viens, donc AURA, viens donc, à mon secours*. Ce nom souvent répété, fut pris pour celui d'une nymphe : quelqu'un en instruisit Procris, qui crut son mari infidèle : elle voulut s'en éclaircir par elle-même : le lendemain elle alla se cacher dans un buisson voisin du lieu où *Céphale* venoit se reposer : elle l'entendit répéter ses douceurs au Zéphire ; l'infidélité ne parut plus douteuse à Procris ; elle ne put se contenir, & poussa quelques soupirs, qui furent entendus de *Céphale*. Il tourne la tête, & voyant remuer les brossailles qui étoient auprès de lui, il croit y appercevoir une bête fauve, & lui lance son dard ; mais il reconnoît la voix de Procris au cri qu'elle jette ; il accourt, & aux paroles qu'elle prononce, il devine son erreur ; à peine a-t-il le tems de la défabuser, elle expire entre ses bras.

Céphale étoit bifaïeul d'Ulysse. Voyez **ARCÉSIS**. Euripide dit que l'Aurore enleva aux cieus *Céphale*, après la mort de Procris.

C'est ainsi qu'Ovide (*Meta. l. 7.*) a raconté la fable de ces deux infortunées victimes de la jalousie. Mais Hygin dit que *Céphale* fut accusé devant l'Aréopage, pour avoir tué son épouse. D'autres écrivains assurent que Jupiter le changea en pierre.

CEPHALENIA, île. ΚΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze.

Leur type ordinaire est une tête de béliet, ou un oiseau.

CEPHALOEDIUM, en Sicile. ΚΕΦΑΛ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en argent.

RRR. en or.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales Grecques à cette ville.

M. Neumann restitué à Palès, dans l'île de Céphallénie, les médailles d'argent sur lesquelles on lit ΚΕΦΑ, ΚΕΦΑΑ, avec un homme assis sur des rochers & tenant un long bâton.

CEPHALONOMANTIE, Κεφαλονομαντία, divination par la tête d'un âne. Les anciens la pratiquoient en mettant sur des charbons allumés la tête d'un âne, en récitant quelques prières, en prononçant les noms de ceux que l'on soupçonnoit d'un crime, & en observant le moment où les mâchoires de cette tête se rapprochoient, avec un léger craquement. Le nom prononcé à cet instant désignoit, dit-on, le coupable.

CÉPHÉE, fut, dit-on, un roi d'Éthiopie, père de la célèbre Andromède, & placé au rang des astres avec sa fille, son gendre & sa femme. Voyez ANDROMÈDE, CASSIOPÉE, PERSÉE, PHINÉE.

Nous voyons, dit M. Rabaud de St. Estienne, dans la région sublime du pôle, un roi, une reine, une princesse & un guerrier, leur gendre futur, dont les attitudes & le maintien annoncent la plus grande bravoure : ceci rappelle ce que M. Bailli a rapporté des Chinois, qu'ils ont placé au pôle l'Empereur, l'Impératrice & l'héritier présomptif de la couronne (Hist. de l'Astron. ancienne, p. 102). La reine est assise sur un trône ; le roi debout met le pied sur l'axe du monde, sa main tient un sceptre. Et pour le dire en passant, ils étoient peints avec le visage noir. Bayer, qui s'est attaché à rendre les constellations aussi semblables qu'il lui étoit possible à la peinture antique, n'a pas oublié cette circonstance. Une ancienne tradition apprenoit que Céphée, ce roi du pôle, étoit Éthiopien ; (*Ethiopum populos, Cephaeae conspicit arva.* OVID. METAM. L. IV. Germanicus César dit la même chose.) & il y a plusieurs raisons de croire que c'est de l'Éthiopie que les sciences sont parvenues en Égypte.

CÉPHISE, fleuve dans le voisinage d'Argos, père de Narcisse. Voyez INACHUS.

CÉPION, air de flûte des Grecs.

CERÆTANIA, en Crète. ΚΕΡΑΙΤΑΝ

Hunter possédoit une médaille autonome d'argent avec la légende ci-dessus, que M. Combe attribue à *Cerætania*.

CÉRAMBE, vieux habitant du mont Othrys, en Thessalie, s'étant retiré sur le Parnasse, pour éviter l'inondation du déluge de Deucalion, y fut changé en oiseau par les Nymphes de cette montagne ; ou, selon d'autres, en cette espèce d'escarbot qui a des cornes, appelé en grec κέραυδον. Il paroît que le nom de l'escarbot a fait imaginer la métamorphose.

CERAMICIES, fêtes mieux nommées **CERAMIQUES** Voyez le mot suivant.

CÉRAMIQUE. C'est un nom grec, qui vient de κεραμος, tuile, ou de κεραμικος lieu où l'on fait de la tuile, tuilerie, & lieu bâti de tuile, c'est-à-dire, comme nous parlons en françois, bâti de brique. Plusieurs endroits ont porté ce nom. Hefychius & Suidas disent qu'il y avoit de six céramiques à Athènes, l'un dans la ville & l'autre hors de la ville. Le céramique de la ville étoit un lieu où l'on faisoit aux frais du public, les funérailles & les oraisons funèbres de ceux qui avoient été tués dans la guerre. On élevoit sur leurs tombeaux des colonnes sur lesquelles on faisoit graver l'endroit où ils avoient été tués, & leur épitaphe. Le céramique du fauxbourg étoit un lieu où les femmes débauchées s'assembloient. Le céramique de la ville formoit l'un des plus beaux quartiers de la ville d'Athènes. (Spon en parle dans son voyage de Grèce, p. 11. p. 181 & 193 : voyez aussi Meursius Athèn. Att.). Le scholiaste d'Aristophane dit qu'on y célébroit des jeux, qui s'appeloient à της λαμπδος αγων le combat du flambeau, parce que ceux qui couroient, portoient un flambeau. Les enfans donnoient des coups du plat de la main à ceux des coureurs qui restoient en arrière, & cela s'appeloit des coups céramiques. (Voyez ce scholiaste, sur la fin du IV^e. acte de la comédie des grenouilles ; sur l'acte 1^{er}. de celle des oiseaux ; & sur celle des chevaliers ; acte II, scène 3^e. Pausan. Liv. I.).

On célébroit trois fois l'année des jeux dans le céramique, en l'honneur de Vulcain & de Prométhée. C'étoit peut-être dans ceux de Prométhée que l'on couroit avec des flambeaux, à cause du flambeau que la fable disoit qu'il avoit allumé au char du soleil, pour animer le corps de l'homme qu'il avoit formé.

Plin (Liv. xxxv, ch. 12) dit que ce lieu fut nommé céramique, parce que Chalcoéthènes, ouvrier fameux en ouvrages & statues de terre cuite, avoit son atelier dans cet endroit. Mais Pausanias (Liv. I.) assure que ce nom lui vint du héros Céramus, que l'on disoit être fils de Bacchus & d'Atiadne.

La porte d'Athènes, qui étoit voisine de l'un

l'un des céramiques, s'appeloit porte céramique.

CERARIE. } On ignore la signification propre
CERERIE. }
ces mots. Gruter a publié cette inscription :
M. D. M. CERARIAE, c'est-à-dire, *magna Deum
matri ceraria.* Muratori (33. 8.) a publié cette
autre : AUGUSTÆ BONÆ DEÆ CERARIAE.

CERARIUM, impôt que les magistrats Romains levoient sur les provinces de l'empire, pour fournir de cire leur maison. Cicéron en fait mention dans sa troisième Verrine (78) : *cerarium verò quid ? Quomodo hoc nomen ad rationes magistratùs, quomodo ad pecuniam publicam allatum est ?*

CÉRASTES, peuples de l'isle de Chypre, qui avoient chez eux un autel dédié à Jupiter l'hospitalier, qui étoit toujours teint du sang des étrangers. Venus, offensée de cette inhumanité, les changea en taureaux. C'est pour nous marquer les mœurs féroces de ces peuples. D'ailleurs, comme le mot κέρας signifie corne, on dit qu'ils portoient des cornes. L'isle même de Chypre a porté le faux nom de *céraste*, ou cornue, parce qu'elle est environnée de promontoires qui s'élèvent dans la mer, & font voir de loin des pointes de rochers comme des cornes.

CERASUS, dans le Pont. ΚΕΡΑΚΟΥΝΤΙΩΝ

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Marc - Aurèle.

CERATIUM, monnaie. Voyez KERATION.

CERAUNOSCOPION, κεραυνσκοπίον, machine de théâtre des anciens. C'étoit une espèce de guérite, on de tour portative, d'où Jupiter lançoit la foudre, dans les pièces telles que l'*Ajax*, fils d'Oilée. Voyez BRONTÉE.

CERBÈRE.

On sera peut-être étonné de trouver *Cerbère* au rang des divinités infernales ; car on ne connoît aucun temple, aucun autel élevé à ce redoutable monstre. Mais un passage de Denis Périégète, relatif à la religion des Etrusques, nous a engagé à lui donner place dans la mythologie (*Perieg. v. 2. 48.*) Grecque. Il dit d'après Scymnus de Chio, qu'on voyoit dans la Campanie, auprès de l'Achéron, un oracle de *Cerbère*. L'endroit où on le consultoit étoit souterrain. Si le pouvoir de rendre des oracles n'étoit pas toujours un privilège exclusif des divinités, il n'étoit au moins attribué qu'à des hommes déifiés, ou à des êtres que la crainte ou la reconnaissance égaloit aux dieux.

Le respect pour *Cerbère* étoit passé des Egyptiens aux Etrusques & aux Campaniens : nous savons en effet que les premiers rendoient un culte religieux aux chiens en général, emblème grossier des chiens du ciel étoilé. Ils leur avoient

Antiquités, Tome I.

consacré un nom & un attribut de la divinité, Anubis. Les chiens étoient préposés en Egypte à la garde des temples & à celle des lieux qui renfermoient les momies. Cette dernière fonction ne pouvoit manquer de faire rejaillir sur eux une partie du respect que ce peuple avoit pour les cadavres de ses parens. Diodore, cité par Eusèbe, (*Prapar. Evang. libro cap. 8.*) raconte que le corps d'Apis mort, étoit remis par Mercure au bout d'un certain espace de chemin, à un Egyptien caché à moitié sous un masque de *Cerbère*. Aussi voit-on souvent ce dernier, placé aux pieds de Sérapis-Pluton, partager les hommages avec cette divinité.

Les Etrusques eurent de bonne heure des relations avec les Pélasges, dépositaires, comme les autres Grecs, d'une partie des dogmes Egyptiens, mais très-altérés. Ils les saisirent avec empressement. De toutes les connoissances qu'ils leur furent alors apportées, la croyance des enfers fut reçue avec le plus d'avidité ; car ayant trouvé dans la Campanie un site pareil à celui qu'offroit l'Epire sur les bords du triste Achéron, ils donnèrent à cet endroit & aux environs, les mêmes noms que portoient chez les Grecs ces redoutables lieux. On vit donc paroître dans l'Hespérie un nouvel Achéron & un nouvel Averno. L'Oracle de *Cerbère*, placé dans le voisinage, nous donne à entendre qu'un semblable oracle se trouvoit sans doute dans l'Epire, ou dans la Thesprotie, auprès de l'autre Achéron. Fondés par les Etrusques, les Romains reçurent d'eux ces notions théologiques avec les arts & les sciences. Une épitaphe latine trouvée à Camertum (*Kippingius antiqu. rom. lib. 4. cap. 6, pag. 771.*) dans l'Ombrie, en fait foi. « INFERNI. PLOTONI. CHARAE. UXORI. PROSERPINAЕ. TRICIPITIQUE. CERBERO. MUNUS. MECUM. FERENS....., &c.

Nous trouvons dans Gori, une forte preuve de la vénération des Etrusques pour *Cerbère*, & du pouvoir qu'ils lui attribuoient. On voit en effet son image gravée sur plusieurs scarabées qui ont été travaillés par des artistes de cette nation. Les trous dont ils ont été percés annoncent qu'on les portoit en amulette sur les bras ou sur la poitrine : ils partageoient donc la confiance & la vénération avec le phallus de Priape & les attributs des autres dieux. Les Grecs pensoient de même. Nous voyons dans *Œdipe à Colone*, le chœur adresser des vœux & des prières au redoutable chien pour le rendre favorable au fils de Laïus qui venoit de descendre aux enfers. Il lui prodigue les épithètes les plus honorables, telles que celles d'invincible, d'ennemi du sommeil, &c. afin qu'il accueille avec bonté ce prince malheureux. Ce chœur, dans l'ardeur de ses vœux, change même les dogmes de la mythologie en le disant fils de la Terre & du Tartare, contre l'opinion commune. Voyez

X x x x

les titres sur lesquels nous fondons la divinité de ce chien fabuleux.

Nous prouverons plus aisément sa généalogie que l'histoire de son culte. Hésiode (*Théogon. v. 210.*) lui donne pour parens Typhon & Echidna. Quintus de Smyrne (*Paralip. lib. 6. v. 260.*) ajoute que le Géant ayant trouvé Echidna dans un antre placé aux portes de l'enfer, & près du séjour de la nuit, lui fit violence. Le premier fruit de leurs amours fut Orthus, chien de Géryon, que ses deux têtes (*Pierres de Stoch. pag. 283.*) font distinguer aisément du chien des enfers. *Cerbère* vint ensuite, & ne s'éloigna jamais de son plein gré, des bords ténébreux qui l'avoient vu naître. Homère, qui, selon la remarque de Pausanias (*Laconica, pag. 212.*) a donné le premier au chien enlevé par Hercule le nom de chien de Pluton, ne lui en a point affecté d'autre, & s'est rû sur sa forme & son emploi. Les vers du prétendu Orphée gardent le même silence; mais un écrivain très-instruit de la théologie Egyptienne, Macrobe (*Saturn. lib. cap. 20.*) a suppléé à leur défaut. *Cerbère*, toujours placé aux pieds de Sérapis a, selon lui, trois têtes, l'une de chien & l'autre de loup, séparées par celles d'un lion qui est d'une proportion plus forte que les deux autres. Elles sont portées par un corps de chien qui est enveloppé, ainsi que les têtes, par les replis d'un long serpent. On ne connoît qu'un seul monument sur lequel *Cerbère* soit ainsi représenté; il est exposé dans le cabinet d'antiques de Ste Geneviève. Cette conformité parfaite avec la description de Macrobe, lui donne un grand prix.

Les poètes Grecs & Romains ont à l'envi altéré la forme de ce monstre infernal; ils ne se sont accordés que sur un seul point, son corps, qu'ils ont tous décrit comme appartenant à l'espèce des chiens; sa tête a fourni mille variations. Hésiode (*Théogon. v. 316.*) lui en donne cinquante; Aristophane, (*Rana, v. 471.*) suivi par Horace, (*Horat. lib. 2, od. 13, lib. 2, od. 19.*) double ce nombre; & Sophocle les réduit à trois. Cette dernière opinion est celle de Pausanias, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Cicéron (*Cicer. 1, Tuscul. 10.*), &c. d'Horace lui-même, dans un autre de ses poèmes. Plusieurs monumens antiques représentent *Cerbère* avec trois têtes de chien dans un des travaux d'Hercule. On le voit sur une belle agathe gravée par Dioscoride, décrite par Beger, placée de nouveau parmi les pierres du baron de Stoch; sur une autre pierre de Leonardo-Agostini; (*Gemme di L. Agostini. N°. 5*) sur un camée du même auteur, où *Cerbère* est assis tranquillement au pied d'un arbre devant Orphée, & sur un jaspe rouge de la galerie de Florence, (*Mus. Florent. tom. 2. tab. 72.*) où il accompagne Sérapis-Pluton. Pellerin (*Suppl. 3, pl. 3. N°. 4.*)

a décrit un médaillon d'Héraclée du Pont, sur lequel est placé Hercule traînant le monstre à trois têtes de chien.

Paul-Lucas mérite d'être séparé du nombre des auteurs qui ont donné des descriptions du chien *Cerbère*. Il parle d'un *Cerbère* d'albâtre de cinq pouces de hauteur avec sa base, rapporté par Montfaucon. On voit de face une tête d'homme qu'accompagnent de chaque côté une tête de loup & une tête de chien, entortillées de deux serpens. La tête d'homme paroît si extraordinaire, si peu conforme aux traditions Egyptiennes & Grecques, qu'elle peut faire reléguer ce monument au rang des fables dont le débit passoit autrefois pour un privilège de voyageurs. On peut au moins regarder cet écart comme une bizarrerie du sculpteur, ainsi que les trois corps donnés à *Cerbère* par (*Hercules furieux, 24.*) Esripide, sont une licence poétique.

On est d'accord sur la force de sa voix; il en faisoit retentir jour & nuit les voûtes du Tartare. (*Tibul. lib. 3. Eleg. 4. Æneid. lib. 6.*) Lié avec des chaînes de serpent, couché dans un antre obscur sur des os à demi rongés, il ouvre sans cesse ses gueules appelées par Martial *ora prodigiosa*; il effraie & repousse les ombres qui voudroient sortir des enfers. (*Quint. Smyrn. Paralip. lib. 6. v. 264.*) Il les dévore même si elles s'obstinent à franchir ces barrières éternelles. C'est ainsi que le peint Hésiode. (*Théogon. 768.*) Mais autant il est redoutable aux ombres rebelles, autant il est doux & caressant pour ceux qui veulent pénétrer dans les sombres demeures. Car il les flatte des oreilles & de la queue, & nous le voyons dans Horace lécher le pieds du fils de Sémélé.

Ce monstre ainsi représenté, n'a pas paru assez effrayant à certains poètes, ils ont encore couvert son corps de serpens au lieu de poils. (*Æneid. lib. 6.*) Tibulle parle dans ses élégies de leurs horribles sifflemens, & leur associe le serpent qui termine la queue de *Cerbère*. Ces reptiles, qui couvrent la peau du chien compagnon fidèle de Sérapis, écoutent dans Juvénal les vœux qu'on adresse à cette divinité, & annoncent le succès qu'ils auront.

» *Et movisse caput visa est argentea serpens*
» *Illius lacrymis.* »

On croyoit en effet qu'il se laissoit quelquefois fléchir. Aussi plaçoit-on auprès des morts un gâteau de miel, avec l'obole de Caron, (*Suidas Μελιτωσα.*) & la couronne destinée à ceux qui avoient parcouru la carrière de la vie. On espéroit apaiser avec ce présent le redoutable chien, & le rendre favorable à leurs ombres. Virgile a puisé dans cette tradition grecque l'idée du gâteau de la Sibille.

Il est rare d'apercevoir cette criaière veni

neuse sur les pierres gravées représentant Hercule enchaînant *Cerbère*, quoique ce travail du héros de Tyrinthe ait souvent exercé les plus habiles artistes. Il a été chanté aussi par tous les poètes de l'antiquité. En voici l'abregé : Eurysthée ayant dévoué à la mort le fils d'Alcmène, & voyant avec indignation qu'il échappoit à tous les dangers par sa valeur & par la protection de Pallas, lui ordonna d'enlever *Cerbère* & de l'arracher des enfers. Hercule obéit (*Diod. Sicul. lib. 4. Pausanias Laconic. Odyss. 1. Iliad. Georgic. lib. 4. v. 467. Strabon, lib. 8. Suidas ταιναρον.*) Il parcourut les bords de la mer Adriatique, pénétra par l'Épire dans le Péloponèse, & vint dans la Laconie au promontoire de Ténare. Il y termina sa course, parce que Mercure lui indiqua une caverne près du temple de Neptune dans Ténare, & le conduisit par cette ouverture sur les bords du Styx. Sans doute que le caducée du conducteur des ames adoucit le chien terrible, & produisit le même effet qu'avoient produit autrefois les sons de la lyre d'Orphée; car Hercule prit place sans difficulté dans la barque de Caron, & parvint jusqu'au palais de Pluton. Cependant Montfaucon (*tom. 2. p. 217.*) dit qu'un certain Meneius, bouvier de l'enfer, voulut s'opposer à son passage; mais il embrassa ce téméraire, & le ferra tellement, qu'il l'étouffa en lui brisant les os.

Proserpine fut touchée du sort d'un héros auquel elle étoit attachée par les liens du sang, ayant reçu tous deux le jour du souverain des dieux. Elle lui accorda d'abord la grace de ses deux amis, Thésée & Pirithous, malgré l'offense griève qu'ils lui avoient faite. Elle remit ensuite, selon Plutarque, (*Parall. Nicias & M. Crassi.*) *Cerbère* entre ses mains; mais cet écrivain est seul de son avis. Tous les Mythologues conviennent qu'il combattit long-tems ce monstre, & ne l'emmena qu'après l'avoir lié avec des chaînes de diamant. Ovide a chanté cette lutte terrible. (*Métam. l. 7.*) Il peint vivement les efforts de *Cerbère*, la douleur qu'il éprouva en voyant la lumière, & les hurlemens affreux dont il fit retentir les airs par trois fois. Quintus de Smyrne l'a placé sur le bouclier d'Eurypile (*Paralip. lib. 2, 260.*) On y voit les coups vigoureux que lui porte ce héros, & les traces de sa victoire sur les bords fangeux du Styx, au travers duquel il entraîne sa proie.

Le monstre captif exhala sa douleur en de longs gémissemens, une écume noire & livide découla de ses gueules ensanglantées. Cette liqueur horrible se dessécha en tombant sur les roches: on en vit naître sur le champ le redoutable Aconit, (*Dyon. perieg. v. 788. Nicand. Alexiphar. Plinius, lib. 6. cap. 1, Mela.*) cette plante dont le suc est un poison présent & sans remède. C'est auprès d'Héraclée du Pont que le vainqueur de *Cerbère* sortit des enfers; le médaillon de cette ville cité plus haut en fait foi. C'étoit d'ailleurs une tradition constante dans toute la Grèce, quoique Pausanias

la rejette formellement. Elle fit naître sans doute la réputation des magiciens de Thessalie, contrée voisine du Pont. Médée y préparoit les poisons, toutes les femmes de ces régions commandoient aux astres, aux élémens, & elles passoient pour les plus puissantes, dirai-je magiciennes ou empoisonneuses de l'univers. La force du venin de cette redoutable écume a fait croire aux romains que *Cerbère* rompoit ses chaînes dans les temps de peste, & parcourait les contrées infectées. Sénèque le dit expressément dans son *Œdipe* :

- » *Quin tanarii vincula ferri*
- » *Rupisse canem fama, & nostris*
- » *Errasse locis.* »

Quoique *Cerbère* eût des forces proportionnées à la grandeur de ses membres, il ne pouvoit manquer d'être vaincu par le fils d'Alcmène. Trois dieux puissans favorisoient le héros, Proserpine, selon Plutarque, Mercure, qui, dans les peintures du tombeau des Nasons, le ramène à la lumière, & Pallas. Cette dernière déesse nous fait connoître dans l'Iliade (*Iliad. 6.*) la protection ouverte qu'elle lui avoit accordée. Se plaignant à Jupiter des malheurs des Grecs, elle lui reproche d'avoir laissé autrefois exposer son fils Hercule aux plus grands dangers, & elle l'assure qu'elle ne l'auroit pas laissé sortir du Tartare si elle eût prévu les secours que devoient recevoir de lui les Troyens ses ennemis.

Sans parler des pierres gravées déjà citées, on voit encore à Narbonne un marbre décrit par du Choul, sur lequel Hercule traîne à la suite le redoutable chien. (*Pierres de Stoch, pag. 282. Métam. lib. 10.*) On peut heureusement l'y regarder sans craindre le triste sort de cet inconnu dont parle Ovide qui se rencontre par hasard sur le chemin d'Héraclée à Trézène, au moment où le héros passoit avec sa proie. La vue du monstre à trois têtes, & des efforts vigoureux qu'il faisoit pour recouvrer sa liberté, le remplit de frayeur. Sa peur fut si grande qu'il en perdit le mouvement & la vie. *Non pavor ante reliquit, quam natura prior, saxo per corpus oborto.* Cette métamorphose est exprimée dans la peinture XVI du tombeau des Nasons, dessiné par Bartoli, & expliqué par Bellori. A l'entrée de la carverne d'où sort Hercule, conduit par Mercure, & traînant *Cerbère*, on voit un homme assis sur une roche, élevant la main gauche pour exprimer son étonnement. Bellori (*Thes. ant. rom. Gravii. tom. 12. p. 1055.*) n'en a pas parlé dans son explication, & nous devons répéter son silence. On ne peut méconnoître ici l'infortuné qui fut changé en pierre à la vue du monstrueux chien. Sisyphus condamné à rouler un rocher, & que le fils d'Alcmène essaya de délivrer avec Thésée & Pirithous, est étendu sous les pieds de Pluton, sur un jaspe de Stoch. (*pag. 283.*) On le

reconnoît au bonnet Phrygien & à la présence d'Hercule qui entraîne *Cerbère* à la vue de Pluton.

Euristhée connoissoit trop bien le courage & les forces d'Hercule pour craindre *Cerbère*, si le héros pouvoit l'amener en sa présence. Il se contenta de le voir, s'assura de l'obéissance du fils de Jupiter, & renvoya ensuite aux enfers ce redoutable monstre. C'est la seule occasion où il ait vu le jour, & c'est-là tout ce que la mythologie a conservé de son histoire.

L'explication que l'on a donnée de ce chien fabuleux sera plus longue à rapporter, parce que son existence a fait naître un grand nombre d'opinions. Les étymologistes (*Vives, comment. in civit. Dei lib. 18, cap. 13. Servius, comment. in Plin. lib. 27, chap. 22.*) l'ont pris pour la terre qui consume les cadavres, en faisant venir son nom du mot *κρεοφάγοσ*, carnivore. Cette terre est, selon Noël le Comte, ainsi que toutes les choses sublunaires, le produit de la chaleur & de l'humidité figurées par Typhon & Echidna. D'autres lui ont cherché dans l'histoire naturelle une origine aussi peu vraisemblable. Tel est le P. Hardouin, qui croit que *Cerbère* étoit une mine dont le Ténare formoit l'ouverture; ses trois têtes figuroient, selon lui, les trois métaux employés à la fabrication des monnoies, l'or, l'argent & le cuivre, produit de cette mine. Il appelle l'Odyssée à l'appui de sa ridicule conjecture. Porphyre a pris le chien fabuleux, pour une puissance maléfique qui faisoit sentir ses funestes influences dans l'eau, l'air & la terre. Et dans un autre endroit il en a fait l'emblème de la marche du soleil, le lever, le midi & le coucher de cet astre, prototype de toutes les anciennes divinités.

Fulgence - Planciade (*Contin. Virgil. Tricul.*) n'a pas été plus heureux en disant d'abord, après Pétrone, que *Cerbère* avoit été un avocat fameux par sa causticité, par la vénalité de sa plume, & par les calomnies qu'il répandoit à grands flots sur ses adversaires. Le chien infernal reçut, selon lui, le nom de cet homme maléfique & devint l'emblème de ses semblables. Le gâteau de miel de la Sybille figuroit aussi, selon le même écrivain, la sagesse qui peut seule mettre un frein à ces langues perfides dont il se plaignoit déjà au sixième siècle de notre ère, *sicut in advocatis nunc usque conspiciuntur*. La manie d'appliquer à la morale les anciennes fables, a fait déraisonner encore une fois ce mythologue relativement à *Cerbère*. (*Mythol. lib. 1.*) Il a vu dans le nombre de ces têtes les trois principales causes qui excitent les débats & les querelles parmi les hommes. Tantôt c'est une antipathie naturelle semblable à celle des lièvres & des chiens, des loups & des brebis, des hommes & des serpens; tantôt c'est un refroidissement d'amour ou d'amitié; souvent enfin les débats ne prennent leur source que dans les choses purement accidentelles, telles sont les paroles ou les gestes chez les hommes, & parmi les ani-

maux des pâturages plus abondans: voilà clairement, à son avis, le chien, le serpent & le lion.

Au-lieu de s'abandonner à son imagination déréglée, Fulgence auroit été plus sage de copier Macrobe, dont l'explication, sans être vraie, est au moins plausible. (*Saturn, lib. 1, cap. 20.*) Le temps présent, dit cet écrivain, étoit figuré par la tête d'un lion, à cause de l'activité qu'il reçoit de sa position entre les deux autres temps. Le loup exprimoit le temps passé, dont le souvenir est englouti avec tant de rapidité. Quant au futur, dont l'espoir est si flatteur, on ne pouvoit le méconnoître dans la tête du chien caressant Sérapis-Pluton, ou la divinité qui peut seulement accorder l'avenir.

On a cru trouver plus aisément dans l'histoire l'origine de *Cerbère*; mais le nombre & la variété de ces explications en décèlent la frivolité. Pausanias rapporte à ce sujet le récit d'Hécateé de Milet. Celui-ci racontoit que la caverne du Ténare (*Laconica, pag. 212.*) avoit été habitée autrefois par un affreux serpent. La mort prompte qui suivit ses blessures, lui fit donner le nom générique de chien de l'enfer, dont se sert Homère; sans le désigner plus particulièrement. Les auteurs qui ont suivi le chantre de l'Iliade ont réalié cette dénomination. *Cerbère* est devenu un chien à trois têtes & même à cinquante, selon Hésiode. Tel fut le sort de ce dragon qu'Hercule arracha de sa retraite & amena aux pieds d'Euristhée.

Paléphate cite un autre trait d'Hercule relatif au chien (*Paleph. cap. 33.*) infernal. Ayant vaincu Géron dans une ville du Pont appelée Tricaria, qui, dans l'acception grecque, veut dire à trois monticules ou à trois têtes, le fils d'Alcmène s'empara de ses nombreux troupeaux. *Cerbère*, redoutable par sa force & sa férocité, étoit gardien de ce bétail. Il suivit la proie du héros, & se fit avec elle la richesse d'Eurystée. Molossus, riche Mycénien, en eut envie, & le demanda au tyran qui le refusa toujours. Voyant sa demande inutile, il eut recours à la ruse. Les bergers d'Euristhée ayant été gagnés, renfermèrent *Cerbère* dans l'antre de Ténare avec les chiennes de Molossus, qu'il rendit fécondes. Euristhée ne voyant pas son chien, commanda à Hercule de le chercher, & celui-ci, en l'arrachant de la caverne, donna lieu à la fable de sa descente aux enfers.

Cent quatre-vingt-quinze ans après la mort de Moïse, selon S. Cyrille d'Alexandrie, (*Cyril. Alex. lib. 1, contra Julian. Vives, comment. in civit. Dei, lib. 18, cap. 13.*) *Edoneus*, appelé par d'autres *Aideus*, *Hades*, & *Orcus* (tous noms de Pluton) régnoit sur les Molosses, dans l'Epire. Ce prince enleva Proserpine, & lui fit partager sa couche. Plutarque (*Plutarq. in vita Theci.*) le justifia sur ce rapt, en la lui donnant pour fille. Les charmes de cette jeune princesse enflammèrent Pirithoüs, qui résolut de l'enlever

pendant la nuit à l'aide de Thésée. Il exigea d'abord de ce héros, sous la foi du serment, de le servir dans une autre entreprise périlleuse, sans lui en développer le motif. Thésée promit, & se disposa à le suivre. Aidoneus ayant été averti de leurs projets criminels, ne prit d'autres précautions pour les arrêter, que de placer à la porte de son palais le redoutable *Cerbère*. Ce chien fidèle combattit & terrassa les ravisseurs; son maître fit mourir, selon les uns, Pirithoüs, & renferma dans une étroite prison Thésée, qui avoit ignoré le projet odieux de son ami. Selon d'autres auteurs, il les y renferma tous les deux jusqu'à ce qu'Hercule, accouru à leur secours, détrôna le Roi des Molosses, & rendit la liberté aux héros. Tel est le précis de tout ce que l'antiquité a laissé sur l'enlèvement de Proserpine par Thésée & Pirithoüs; il a servi, selon un grand nombre d'auteurs, de base à la fable du *Cerbère*.

Le récit d'opinions aussi contradictoires, a sûrement fatigué nos lecteurs. Pour les dédommager, nous allons rapporter l'explication que M. Dupuis a donnée dans l'origine des constellations & des fables (pag. 553. in-4°.)... « Le chien à triple tête » étoit un composé monstrueux du chien, du lion » & du loup. Placé près du génie des enfers, il mar- » quoit les trois points principaux de la sphère; » le levant, où étoit le loup aux pieds d'Esculape » & de Sérapis; le couchant, où étoit le chien, & » le méridien, ou le point culminant de la sphère, » occupé par le lion Sostitial... Les chiens, dans » la théologie ancienne, étoient les symboles des » équinoxes, & le loup céleste lui-même placé » aux pieds du Serpenteaire, s'appelle aussi *canis ulu-* » *lans*. (Cassius, p. 286.) Les Sabins avoient leur Plu- » ton Soranus, qu'ils unissoient au loup dans leurs » fables sur le *Dis-pater* ou Pluton. »

« Plutarque nous dit aussi (de *Isida*, pag. 369.) » que les Perses, en invoquant Pluton, versoit » le sang d'un loup dans un lieu où ne pénétoient » jamais les rayons du soleil. Dans les fables » du Nord, ou dans l'Edda, la mort, le ser- » pent & le loup Feuris sont frères & enfans » de Pharbante (Cassius, pag. 146.). Tous ces » traits rapprochés nous font reconnoître aisé- » ment que le loup & le chien qui accompagnent » soit Sérapis, soit Pluton, soit Esculape, ne » sont qu'un emblème des constellations, qui, » par leur coucher ou leur lever, déterminoient la » même saison que le serpenteaire, & formoient » son cortège. »

Joignons-y l'explication qu'il donne du onzième travail d'Hercule, ou de son triomphe sur le chien *Cerbère*. On observera préalablement que dans le système de M. Dupuis, Hercule est le génie solaire, & que les douze travaux sont les constellations & les signes parcourus dans sa course annuelle. . . . « L'entrée du soleil aux premiers » degrés des gémaux étoit fixée par le coucher » héliaque du chien céleste, Ercyon, que les

» Arabes appellent Kelbel, & qui disparoissoit » dans les flots de lumière que répand l'astre » du jour. Peu de jours après il se levait, passoit » au méridien, se couchait avec le soleil, & » sembloit enchaîné à son char. Il n'en fallut » pas davantage pour chanter la victoire du génie » sur un chien monstrueux. »

Cet animal a servi souvent de matière aux allusions. Sénèque (de morte *Claudii*) nous présente avec complaisance les frayeurs & la pusillanimité de l'imbécille Claude à la vue de *Cerbère*, dont la couleur sombre & lugubre contrastoit fortement avec la blancheur de la chienne que cet empereur avoit tant aimée. Dans Ausone (*Ausonii Epigr. de Cane insculpto in sepulchro Diogenis.*) on le voit défendre l'entrée des enfers au cynique Diogène, à cause de la jalousie qui règne ordinairement entre les animaux de même espèce. Enfin, l'épithète d'*ἀπνους*, *insonnis*, que lui donne Sophocle, a fait éclore une devise très-ingénieuse contre les Zoïles. *Cerbère aboie, & on lit au-dessus de lui ces mots italiens: Perche altri non riposi, non riposo.* (Thesaur. Inscript. pag. 160.)

CERBÈRE sert de type aux médailles de Pissaurum.

CERCAPUS. Voyez HÉLIADES.

CERCEAU, *τροχος*, *trochus*, sorte d'instrument que les Grecs & les Romains employoient dans leurs jeux & dans leurs exercices.

« Je crois, dit le comte de Caylus, (Rec. d'Antiq. 1. pag. 202. pl. 18. n°. 3.) que l'exercice du *cerceau* étoit divisé en deux espèces, chez les Grecs & chez les Romains, & que la première s'appeloit *cricalasia*, de deux mots grecs qui signifient agitation du *cerceau*. (*Κρικαλασία* de *κρίκος*, que l'on a dit par métathèse pour *κίρκος*, *cerce*, & de *λάσια*, *agitation*.) Suivant le témoignage d'Oribase (Lib. Collect. vi. ad Julian.) celui qui devoit faire cet exercice, prenoit un grand *cerce* autour duquel rouloient plusieurs anneaux, & dont la hauteur alloit jusqu'à l'estomac. Il l'agitoit par le moyen d'une baguette de fer à manche de bois. il ne le faisoit pas rouler sur la terre, car les anneaux insérés dans la circonférence ne l'auroient pas permis; mais il l'élevoit en l'air, & le faisoit tourner au-dessus de sa tête en le dirigeant avec sa baguette. Voilà pourquoi Oribase dit qu'on n'agitoit pas le *cerceau* suivant sa hauteur, mais transversalement. »

« Le mouvement communiqué au *cerceau* étoit quelquefois très-rapide, & alors on n'entendoit pas le bruit des anneaux qui rouloient dans la circonférence. D'autres fois on l'agitoit avec moins de violence, afin que le son des petits anneaux produisit dans l'âme un plaisir qui procurât un agréable délassement. Cette réflexion d'Oribase nous apprend que le jeu du

cerceau étoit regardé comme un exercice capable de contribuer à la santé du corps ».

« Il y en avoit une seconde espèce, dans laquelle, au-lieu de se servir du grand cercle ; on en employoit un beaucoup plus petit, & pareil à celui que j'ai fait graver. Il me paroît que c'est proprement le *trochus* des Grecs & des Romains. Xénophon (*Conviv. p. 876. Edit. de 1625.*) nous en apprend l'usage en parlant d'une danseuse qui prenoit à la main douze de ces *cerceaux*, les jetoit en l'air, & les recevoit en dansant au son d'une flûte. Il n'est point parlé dans ce passage des petits anneaux inférés dans la circonférence du *trochus* ; mais il en est fait mention dans plusieurs épi grammes de Martial, & entr'autres dans celle-ci (*xiv. 169.*) :

*Garrulus in laxo cur annulus orbe vagatur,
Cedat ut argutis obvia turba trochis ?*

Les deux espèces de *cerceau* dont je viens de parler, ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les distingue avec peine, quand ils sont simplement représentés sur les bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un dont Ligorius lui avoit envoyé le dessin, d'après un monument élevé en l'honneur d'un comédien. La circonférence est chargée de huit anneaux, à l'un desquels est attachée une sonnette, & outre cela neuf fiches ou chevilles, qui, fort lâches dans leurs trous, augmentoient le bruit des anneaux, & produisoient le même son que les baguettes qui traverfoient les sistres. Sur un tombeau grave dans le recueil de Pietro Santi Bartoli, on voit un autre *cerceau* à peu-près semblable à celui que je viens de décrire. Il a des anneaux, des chevilles, & de plus un oiseau qui paroît y être attaché : singularité qui ne donneroit lieu qu'à des conjectures bien vagues ».

Les cercles de bronze, dit-il ailleurs (*III. pl. 64. n^o. 4.*), pareils à celui de ce numéro, servoient à un de ces exercices que les Romains pratiquoient pour accroître la vigueur du corps. Deux mains, placées dans les plus grands intervalles distingués par des boutons, tels que la gravure les montre, faisoient effort l'une contre l'autre, & la plus forte l'emportoit. Le père Paciandi a détaillé cet exercice dans son histoire de *Ripa Transone* ; & je renvoie le lecteur à ce bon ouvrage ».

« Il existe, dit M. d'Hancarville, dans la collection d'Antiques de M. Townley à Londres, un bas-relief où sont sculptés deux Silènes, de l'espèce de ceux que l'on appeloit *Faunes*, parce qu'ils étoient plus jeunes que les autres ; ils sont représentés tenant un *cercle*, sur lequel ils appuyent les mains en foulant des raisins avec leurs pieds, & tournant sur l'aire qui les contient ; c'étoit une des manières de pressurer le vin

chez les anciens, & l'on peut voir, avec ce monument, un de ces petits *cercles de bronze* dont on se servoit à cet usage. Il est divisé par des *moultures* qui laissent assez d'espace pour y placer le poignet. On trouve un assez grand nombre de ces anneaux, dont l'emploi n'a pas été connu jusqu'à présent ».

Les Romains avoient emprunté des Grecs le jeu & l'exercice du *trochus* ; ainsi que nous l'apprend Horace (*Od. III. 24. 57.*) :

. *Ludere doctior
Sed Græco jubeas troche.*

La forme du *cerceau* le faisoit appeler *rota* & *canthus*. Ce dernier nom désignoit la bande de métal qui couvre la circonférence des roues. (*Martial. XIV. 168.*) :

*Inducenda rota est : dat nobis utile munus :
Iste trochus pueris , at mihi canthus erit.*

Winkelmann s'est expliqué sur le *cerceau*, avec cette sagacité & cette érudition qui lui assurent la première place parmi les antiquaires. Il a publié dans ses *Monumenti Antichi*, aux numéros 195 & 196, deux belles pierres gravées, sur lesquelles on voit distinctement le jeu du *trochus* ou *cerceau*. La première est ainsi décrite sous le n^o. 2 de la 5^e classe des pierres de Stofsch. « Un jeune homme nud qui court en faisant rouler le *cercle* appelé *trochus*. Il le touche avec un instrument crochu qu'il tient de la main gauche ». Sur la seconde, qui appartenoit au sieur Jacques Byres, un jeune homme posé porte le *trochus* appuyé sur son épaule gauche, & il tient de la droite l'instrument qui servoit à le faire rouler. Cet instrument ressemble à une de nos raquettes qui ne seroit pas évidée. On voit dans la même collection de Stofsch trois autres pierres & une pâte antique, dont les sujets sont relatifs au jeu du *cerceau*, & qui ont même amené l'explication suivante de Winkelmann.

« Ces cinq gravures sont les seuls monumens, que je sache, qui peuvent servir à expliquer clairement ce que c'est que le jeu de *trochus*, mentionné dans les anciens auteurs : car ce que (*de Arte Gymn. l. III. c. 8. p. 218. seq. ed. Amst.*) Mercurialis nous enseigne d'après un monument antique, ne pouvoit être appuyé de son tems par d'autres monumens où l'on vît le même sujet. Le bas-relief dont il n'a pris que le cercle, se trouvoit sur un (*Bellori Sepulcr. Ant. Tav. XLVIII.*) tombeau antique de marbre placé dans une vigne sur le chemin de Rome à Tivoli, qui servoit de logement au vigneron. Le cardinal *Alexandre Albani* acheta ce tombeau, dans l'intention de le transporter en entier dans sa Villa ; mais ayant fait mettre la main à l'ouvrage, &

voyant que la pièce de marbre étoit d'une grosseur énorme, il la fit scier, & se contenta de conserver seulement le bas-relief, qu'il fit restaurer & qu'il mit ensuite dans sa vigne. On le voit dans le *Monumenti Antichi inediti* ».

« Le *trochus* étoit un cercle de bronze, avec lequel les jeunes gens se divertissoient.

Παιδὶς ἐκ τρόχου πεπαυμένοι.
Pueri a trocho cessantes.

Eurip. *Med.* v. 46.

Et non pas à *schola curuli cessantes*, comme l'a rendu *Barnès*; il étoit plus grand que M. le comte de *Caylus* ne se l'est figuré (*Recueil d'Antiq.* t. 1. pl. 2331. n. 3.) en publiant le prétendu *trochus* de son cabinet, qui n'a que sept pouces de diamètre. Le *trochus* qui est sur nos pierres, arrive jusqu'à la moitié du corps des figures, & même sur la seconde jusqu'à la poitrine. Celui de l'enfant lui va jusqu'au menton : ce qui correspond au *trochus* du bas-relief cité, qui a quatre palmes romains de diamètre. Il y avoit au *trochus* non-seulement des anneaux qui couloient autour du cercle pour faire du bruit à mesure qu'on le faisoit rouler, ainsi qu'on en voit trois à celui de ce bas-relief; mais on y mettoit encore un ou plusieurs grelots qui y étoient attachés, comme il y en a au *trochus* du même bas-relief, & à celui de notre première pierre. Quand on le faisoit rouler, on touchoit ces anneaux & ces grelots avec un instrument crochu, nommé *clavis*, comme dans la pierre n. 2.

Increpat & versit clavis adunca trochi.

Propert. l. III. Eleg. 12.

« Sur une empreinte de notre collection des souffres, il y a un *trochus* mis au pied d'un terme, & une figure en pied qui tient dans la main le *clavis* crochu, avec une sonnette qui pend à une petite chaîne, ou à quelque chose de semblable. Le cercle sur une (t. 1. tav. xv.) peinture antique d'Herculanum, n'est peut-être autre chose qu'un *trochus* ».

Meursius (de *Ludis Græc.* voc. *τρήχος*.) ne connoissant le *trochus* que par le livre de *Mercurialis*, ne trouve pas vraisemblable l'explication qu'en donne celui-ci, & il s'en forme une fautive idée. *Turnèbe* (*Adv.* l. xxvii. c. 33. *Collec. ad Martial.* l. c.) & d'autres qui l'ont suivi, se sont figuré mal-à propos le *trochus* comme une roue ayant des rayons, que l'on prenoit par une anse pour la faire rouler, & ils crurent qu'alors les clous faisoient du bruit par le frottement sur le pavé ».

CERCEIS, une des nymphes océanides, fille

de l'Océan & de Thétis. Son nom est dérivé du mot grec qui signifie *fuséau*. *Hésiode* parle de cette nymphe dans la *Théogonie*, vers 355.

CERCION. Voyez CERCYON.

CERCLE mythique, *κύκλος μυθικός*. *Proclus* (*In Photii Biblioth.* p. 982. l. 43.) le philosophe comprenoit le cours de toute la fable, ou le cercle mythologique, dans l'espace de tems écoulé depuis le mariage d'*Ouranus* ou du Ciel avec la Terre, jusqu'au retour d'*Ulysse* à *Ithaque*.

CERCO, surnom de la famille *LUTATIA*.

CERCOPEs, peuples qui habitoient une île voisine de la Sicile : on dit que Jupiter les changea en singes, à cause de leur méchanceté. Ils avoient eu la témérité d'insulter Jupiter lui-même. *Cercopes* est le nom que les Grecs donnent aux singes. L'île qu'ils habitoient s'appeloit *Pithécuse*, comme si l'on disoit l'île-aux-singes. D'autres ont placé ces peuples proche de la Lydie, & ont dit qu'ils furent changés en pierres, pour avoir osé entreprendre de se battre contre *Hercule*. Voyez *HERCULE*.

CERCOPITHÈQUE, *κερκοπιθηκος*, singe à queue d'*Aristote* (*Hist. Anim.* l. 1.) Les Égyptiens qui vivoient dans le voisinage de *Memphis*, & que l'on appeloit *Babyloniens*, rendoient un culte au *Cercopithèque*, de même que ceux d'*Hermopolis* au *Cynocéphale*. Le comte de *Caylus* a établi la distinction entre ces deux espèces de singes. « Ce petit bronze, dit-il (*Rech. d'Antiq.* t. 51.), extrêmement rare & bien conservé, a un pouce & quelques lignes de hauteur. Il représente un *Cercopithèque* accroupi, & tenant de ses mains ou de ses pattes une table chargée d'hieroglyphes. Ce *Cercopithèque* est une espèce de singe, qui ne diffère du *Cynocéphale* qu'en ce que ce dernier est plus gros & plus sauvage, & que sa tête approche plus de la tête du chien. La Table *Isiaque* présente plus d'une fois le *Cercopithèque* dans la même attitude qu'on le voit ici; mais il n'y tient pas cette table chargée d'hieroglyphes ».

On voit dans le cabinet de *Ste. Geneviève* un *Cercopithèque* de porcelaine d'Égypte, affublé d'une espèce de chaperon. Il est assis, & a deux pouces de hauteur.

CERCURE, *cercurus*, *κερκύρες*, vaisseau de charge des anciens habitans de l'Asie, à voiles & à rames. *Plin.* (VII. 56.) en attribue l'invention aux *Cyriotes*.

CERCYON, tyran d'*Eleusis*, fit mourir sa fille *Alopé*, & exposer l'enfant qu'elle avoit eu de *Neptune*. *Thésée* lui fit la guerre; & l'ayant tué dans un combat, il mit sur son trône son petit-fils *Hippochoüs*. Voyez *ALOPE*, *HIPPOTHOÛS*.

On voit sur une pâte antique de la collection du Baron de *Stofsch*, *Thésée* luttant avec *Cercyon*. la Villa *Fanfili* renferme un sarcophage an-

tique, sur lequel est sculptée en bas-relief la fable (*Chygin* 187.) de *Cercyon*, à qui l'on amène le nourricier d'Hippothoüs. On y trouve aussi Alopé, sa fille, en prison; la jument qui avoit nourri Hippothoüs, & la nourrice d'Alopé, changée en Naïde, découvrant à Hippothoüs sa naissance secrète. Beger, qui avoit publié (*Spicil. ant.* p. 151.) un dessin tronqué de ce beau sarcophage, croyoit y reconnoître Céphale & Procris; mais Winckelmann, (*monum. ant. n.º. 92.*) l'a mieux expliqué par la fable de *Cercyon*.

CERDEMPORUS, } *commerçant*, gagnant
 ΚΕΡΔΕΜΠΟΡΟΣ, }
 dans le commerce. Ce surnom de Mercure étoit formé de Κέρδος, gain, & de ἔμπορος, commerçant.

CERDO. Ce mot venoit de Κέρδος, gain; & il désignoit à Rome les artisans les plus vils. Il devint la dénomination propre des corroyeurs & des peausniers, qui étoient relégués au-delà du Tibre, à cause de l'odeur fétide qu'exhalent les matières de leur commerce. Les Romains cherchant à avilir les premiers Chrétiens, qui étoient artisans pour la plupart, les appeloient *cerdones*, par dérision, comme on le voit dans ces vers de Juvénal, où il parle de la mort de Domitien, arrivée au commencement de la persécution suscitée contre les Chrétiens par cet empereur (*Sat.* 4. v. 153.) :

*Sed perit, postquam cerdonibus esse timendus
 Cæperat.*

CÉRÉALES, *Cerealia*, fêtes de Cérès, en l'honneur de Cérès. Elles furent instituées par Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleusis, dans l'Attique, & de Méhaline, en reconnaissance de ce que Cérès, qui passa pour avoir été sa nourrice, lui avoit appris l'art de cultiver le blé, & d'en faire du pain. Ainsi ces fêtes prirent naissance dans la Grèce. Il y en avoit deux à Athènes; les unes se nommoient Eleusiniennes, & les autres Thesmophories. (Voyez à ces mots ce qu'il y a de particulier à chacune.) Ce qui convenoit à toutes les deux, & en général aux *Céréales*, c'est qu'on les célébroit avec beaucoup de religion & de pureté, jusques-là qu'on s'abstenoit de vin, & de tout commerce avec les femmes pendant ce tems-là. On y honoroit non-seulement Cérès, mais encore *Jacchus* & *Liber*, c'est-à-dire, Bacchus: les victimes qu'on immoloit étoient des porcs, à cause du dégât qu'ils font aux biens de la terre; & enfin il n'y paroissoit point de vin.

Les *Céréales* passèrent des Grecs aux Romains, qui les célébroient pendant huit jours, depuis le douzième d'Avril jusqu'au dix-neuvième inclusivement. C'étoient les dames seules qui les célébroient, en habit blanc; les hommes, vêtus aussi de blanc, n'en étoient que les spectateurs:

ils s'abstenoient aussi de vin & de tout commerce avec les femmes. Les Romains crurent devoir honorer ainsi une Divinité qui s'étoit distinguée par sa chasteté. On ne mangeoit que le soir, après le soleil couché, parce que Cérès, malgré la fatigue du voyage, n'avoit pris de nourriture que le soir, lorsqu'elle cherchoit sa fille. Il y avoit aussi, durant le jour, des combats à cheval, qui furent changés dans la suite en combats de Gladiateurs; ce qui fut regardé comme une chose de mauvaise augure pour la République. Le peuple avoit part à la fête par les largesses qu'on lui faisoit de pois, de noix, & d'autres choses semblables. Les Ediles présidoient aux *Céréales*, comme on le voit par cette légende d'une médaille de la famille *Memmia*. C. MEMMIUS. C. F. QUIRINUS MEMMIUS ÆD. CEREAIA PRIMUS FECIT. Il falloit au moins être nommé Edile pour présider à cette cérémonie, comme il paroît par les témoignages de Cicéron, tirés d'un de ses discours contre Verrès; cependant il est arrivé une fois que le dictateur ou le général de la Cavalerie présida aux *Céréales*, en vertu d'un *Senatus-Consulte*. Cette fête duroit huit jours, & se célébroit au cirque, à commencer le lendemain du jour qu'avoient fini les jeux du cirque. Après la bataille de Cannes, la désolation fut si grande à Rome, qu'il ne se trouva point de femmes qui pussent célébrer cette fête, parce qu'il n'y en avoit aucune qui ne fût en deuil. La fête fut omise cette année-là; mais le sénat ordonna qu'on quitteroit le deuil pendant quelque tems, pour célébrer les autres fêtes.

On célébroit dans les *Céréales* la douleur de Cérès, après la perte de sa fille Proserpine.

On y promenoit en grande pompe les statues des dieux. On y portoit aussi, selon quelques écrivains, un œuf. C'étoit sans doute l'œuf orphique, symbole du monde, qui renferme, comme l'œuf, une force vitale pour la communiquer aux semences. Les jeux des *Céréales* se célébroient dans le Cirque, comme Ovide l'atteste (*Fast. l. iv. v. 391.*), & l'on y faisoit des courses & des combats à cheval. Les victimes étoient deux truies, l'une dorée, & l'autre argentée, dit Festus, c'est-à-dire, couvertes l'une d'ornemens dorés, & l'autre d'ornemens argentés.

CÉRÉMONIES. Le grand pontife veilloit à l'observation des cérémonies religieuses, & il faisoit recommencer les sacrifices ou les fêtes qui avoient été célébrés à contre-tems. Les empereurs s'étant attribué la dignité de grand pontife, veillèrent eux-mêmes à l'observation des cérémonies. Nous apprenons cette particularité de l'inscription suivante, qui étoit autrefois dans la vigné du Cardinal de Carpi, près de Rome :

PONTIFICI. MAXIM
 TRIBUNI. POTESTAT
 IMP. XVII. P. P
 COS. VII. DESIGN. VIII. CENSORI
 CONSERVATORI CEREMONIARUM
 PUBLICARUM

CÉRÈS étoit fille de Saturne & de Rhée; elle apprit aux hommes l'art de cultiver la terre & de semer le blé; ce qui l'a fait regarder comme la déesse de l'agriculture. Elle inspira de l'amour à Jupiter, son frère, qui, pour la tromper, prit la figure d'un taureau, & la rendit mère de Proserpine, ou d'Hécate. Voyez *Hécate*. Pluton ayant enlevé Proserpine, Cérés chercha sa fille par mer & par terre; lorsqu'elle avoit couru pendant tout le jour, elle allumoit un flambeau pour continuer ses recherches pendant la nuit. La stérilité se faisant sentir sur la terre, qui se trouvoit alors privée des dons précieux de Cérés, les dieux la firent chercher de tous côtés, sans qu'on en pût apprendre aucunes nouvelles, jusqu'à ce que Pan, en gardant ses troupeaux, la découvrit, & en avertit Jupiter. Ce dieu envoya les Parques, qui, par leurs prières, l'engagèrent à revenir en Sicile, & à rendre à la terre sa première fertilité. Il lui arriva, pendant les courses qu'elle fit pour chercher sa fille, des aventures singulières. Voyez *ARION*.

Ses amours avec Neptune, qui la rendit mère du cheval Arion, porta les Philagiens, au rapport de Pausanias, à lui dresser une statue de bois, dont la tête étoit celle d'une jument, avec sa crinière, & de cette tête sortoient des dragons & d'autres bêtes; on l'appeloit Cérés la noire. Cette statue ayant été brûlée par accident, les Philagiens oublièrent le culte de Cérés, & négligèrent ses fêtes. La déesse irritée les punit par une grande sécheresse: on eut recours à l'oracle, qui répondit que, si les Philagiens ne rétablissoient pas le culte de la déesse, la disette seroit si grande qu'ils seroient obligés de manger leurs propres enfans.

Jafius obtint aussi les faveurs de Cérés; mais il fut obligé d'user de violence & de surprise. Plutus dut la vie à ce commerce illégitime. Ce fut, selon Hérodote, (*Théogon.* 912 & 969.) dans un guéret que Jafius rendit féconde Cérés; car cette déesse habitoit les campagnes qu'elle avoit apprises aux hommes à cultiver. Triptolème, fils de Céléus, roi d'Eleusis, mérita sa confiance; elle le fit monter sur un char tiré par des serpens ailés, & l'envoya dans tout l'univers enseigner l'agriculture. Les Philologues, qui cherchent dans l'histoire les fondemens de la fable, ont cru d'après ce récit que Proserpine, fille de Cérés, reine de Sicile, avoit été enlevée par Orcus, roi des Molosses. L'explication des différens noms de

Antiquités, Tome I.

Cérés, que nous donnerons plus bas, complètera l'histoire de cette divinité.

Pour saisir les traits du visage que les anciens donnoient à Cérés, il faut consulter, de préférence, la médaille de Métaponte, dans la grande Grèce, qui porte le type ordinaire de cette ville, un épi de blé barbu, & les médailles de Sicile. Son voile, ou la draperie qui remonte sur la tête, est rejetée sur son col. Elle est couronnée d'épis garnis de feuilles, & porte un diadème élevé, de la même forme que celui qui sert d'attribut caractéristique à Junon. Ses cheveux se relèvent au-dessus du front, & flottent librement.

Cérés porte ordinairement une corne d'abondance, ou des épis de bled, avec des pavots, symbole de la fécondité. Elle tient quelquefois un vase; & c'étoit avec cet attribut que l'adoroient les Achéens, sous le nom de *porte-vase*, *ποτηριοφόρος*, (*Athena. Deipn.* xi. p. 461.) Elle tient une coupe ou patère, sur une pierre gravée de Stofch; deux petites statues étrusques de bronze, du Museum de Florence, ont le même attribut.

On peut lui donner un manteau jaune, ou couleur de paille.

Jamais on ne trouve Cérés ailée sur les monumens: elle porte ordinairement une coëffure faite en forme de tour ou de turban peu élevé, appelé *πυλώον*, de *πόλη*, porte-de-ville & tour. C'est ainsi qu'une statue brisée de Cérés, trouvée dans les ruines de son temple d'Eleusis, portoit sur sa tête, selon Pococke, un ornement circulaire de deux pieds Anglois de hauteur.

Une pâte antique du cabinet de Stofch, (*11. classe, n° 237.*) représente Cérés assise sur un char tiré par deux éléphants; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'aucune divinité, Bacchus excepté, ne paroît avec un attelage d'éléphants. Il est plus ordinaire de voir Cérés accompagnée du cheval Arion; c'est ainsi que l'offrent une améthyste de Stofch, (*ibid.* n° 231.) & deux bas-reliefs de marbre, placés l'un au palais Albani, l'autre à la Villa-Albani, & gravés tous les deux parmi les *monumenti inediti* de Winckelmann.

Les flambeaux qui rappeloient les courses de Cérés cherchant Proserpine, se trouvoient souvent dans les mains de ses statues. Plus souvent encore on voyoit le *modius*, symbole de la fertilité, & le ciste mystique des fêtes éleusines, placés sur sa tête ou à ses côtés.

Une pierre gravée de la collection de Stofch, représente Cérés debout sur une tête de bœuf, tenant de la main gauche des épis de blé & de la droite une tête de bélier. Cet animal étoit une des victimes qu'on lui sacrifioit. (*Schol. in Sophocl. Œdip. Colon.* v. 1595.) La truie étoit aussi une victime agréable à Cérés (*Hygin. Fab.* 277.), depuis que Triptolème lui eut immolé celle qui avoit découvert le blé semé par ce

Y y y

maître des laboureurs. On lui consacroit la grue, la tourterelle, le surmulet de mer, & le serpent ailé. Parmi les végétaux, le blé fut l'offrande la plus ordinaire que l'on fit à *Cérès*; on en couronnoit ses images (*Tibul. 1. 1. 21*):

*Flava Ceres, tibi sit nostro de rure corona
Spicea, qua templi pendeat ante fores.*

On lui consacroit aussi le safran. Les laboureurs offroient à cette déesse les instrumens de leur art, un soc, un joug, un aiguillon, une faucille, &c.

Lorsqu'on sacrifioit à *Cérès* avant la moisson, au printems, par exemple, on couronnoit ses images avec de l'herbe tendre, ou des tiges de plantes graminées (*Virgil. Georgic. 1. 338.*):

*In primis venerare deos, a'que annua magna
Sacra refer cereri, laetis operatus in herbis,
Extrema sub casum hyemis jam vere sereno.*

Offroit-on du vin à *Cérès* dans ses sacrifices? Cette question partageoit déjà les Romains; car Macrobe (*Saturn. 11. 11.*) dit qu'on lui offroit du mou ou vin nouveau, qui n'étoit proprement pas du vin. Mais Caton (*de re rusticâ, c. 135.*) assure que le vin couloit sur les autels de *Cérès*, *vinum datum*. Virgile a suivi Caton, & son commentateur Servius l'a défendu, sur ce point, contre ses détracteurs. Ceux-ci opposoient à l'auteur des Géorgiques, ce passage de Plaute (*Aulular. 11. 6. 5.*):

*STA. Cererine, strobyle, has facturi nuptias?
STR. Qui? STA. Quia temeti nihil allatum
intelligo.*

Servius observe judicieusement que le Comique parle ici des noces de *Cérès*, & Virgile d'un sacrifice: *Nam aliud est sacrificium, aliud nuptias celebrare, in quibus revera vinum adhiberi nefus erat, qua orci nuptia dicebantur, quas praesentia sua pontifices ingenti sollemnitate celebrabant.* Ces noces de *Cérès* faisoient sans doute une partie des mystères si renommés de cette déesse. Voyez MYSTÈRES.

Les noms que donnoient le plus souvent à *Cérès* les anciens, étoient ceux de *MAGNA MATER* & de *MATER MAXIMA*. On les trouve mille fois répétés sur les monumens. L'Attique, où étoit située Eleusis, lui fit donner celui d'*Αἴταα*. (*Stac. Sylv. 1v. 8.*).

*Tuque Αἴταα Ceres, cursu cui semper anhelò
Votivam taciti lassamus lampada mysta.*

Cérès d'Afrique. Tertullien appelle (*ad uxor.*

1. 6.) de ce nom la divinité en l'honneur de laquelle les femmes s'abstenoient de tout commerce avec les hommes, pendant qu'elles célébroient ses mystères. Mais il ne laisse point entrevoir la cause de cette dénomination particulière.

Cérès de Catane en Sicile. Lactance (*11. 4.*) parle de sa statue, de son temple & de ses fêtes.

Ceres deserta, abandonnée de sa fille. Virgile donne cette épithète à *Cérès* dans l'*Enéide* (*11. 713.*):

*. Templumque vetustum
Deserta Cereris.*

Ceres Eleusina. Voyez ELEUSIS.

Ceres Ennaa ou *Ennensis*, d'Enna, ville de Sicile, où elle avoit un temple célèbre. Cicéron en parle souvent dans ses discours contre Verrès; & il en est fait mention dans ce vers des Priapées (*LXXVI. 12.*):

Ennaa Cererem nurus frequentant.

Ceres Erynnis. Voyez ERYNNIS.

Ceres Licmea. Ce surnom étoit relatif au van (*λίκος*) mystique. Voyez VAN.

Ceres Mallophoros, porte-lainé, ou qui produit des brebis. Ce nom est relatif aux troupeaux que *Cérès* protégeoit, & c'étoit celui de son temple à Mégare.

Ceres Mammosa, aux grosses mamelles. Lucrèce (*l. vi. 1161.*) l'appelle de ce nom:

At Lamia & mammosa Ceres, & ipsa ab jaccho.

On vouloit exprimer dans les images de *Cérès* la fertilité de la terre, par ce sein très-rempli qu'on lui voit toujours.

Ceres Παμμήστηρ, mère de tout. C'est le nom sous lequel Orphée, ou le poète qui a pris son nom, la désigne le plus souvent.

Ceres Rharia, du champ appelé *rharius*, situé près d'Eleusis, qui avoit été ensemencé le premier par cette divinité (*Pausani. Attic.*).

Ceres Tadisera ou *Δαδῆχης*, porte-flambeau. Ce nom est relatif aux flambeaux dont elle s'éclaira lorsqu'elle cherchoit Proserpine, & à ceux que l'on portoit dans ses mystères, en mémoire de cette recherche. Ovide dit (*Heroid. 11. 42.*):

Et per tadisera mystica sacra dea.

Ceres Thesmophoros ou *Legifera*. On attribuoit l'invention des loix à *Cérès*, & ce surnom y étoit relatif. Les Thesmophories des Athéniens en

conservent le souvenir. Virgile lui donne (*Æneid. iv. 57.*) ce nom :

. . . . *Mastant lætas de more bidentes
Legifera Cereri.*

CÉRÈS étoit l'emblème de la force productive de la terre, c'est pourquoi on la confondoit avec l'*Isis* des Egyptiens, avec la *Vénus* des Phéniciens, & avec *Vesta*. Voyez ces trois articles.

CÉRÈS. On voit ordinairement sa tête couronnée d'épis sur les médailles de Sicile, & quelquefois sur celles de Métaponte : elle paroît dans un char tiré par des serpens ailés sur celles d'E-leusis.

CERETAPA, en Phrygie. ΚΕΡΕΤΑΠΕΩΝ.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus, que M. Combe attribue à *Ceretapa*. Eckhel en avoit publié une semblable avant les *Nunmi veteres Regum*, &c. de Hunter.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses Préteurs, des médailles impériales Grecques, en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Sévère.

CERF (le) désigne sur les médailles les villes où Diane étoit honorée d'un culte particulier. On le voit entier ou à-mi corps, sur les médailles d'Ephèse, de Marseille, de Philadelphie en Lydie, de Proconnesus, de la Dalmatie.

Diane se transforma en *Cerf* pour combattre les Géans. On trouve son combat contre Typhon, sur une pierre gravée de la collection de Stofch (*11. classe. n^o. 126.*). Sur une pâte antique de la même collection, on voit une tête de Diane surmontée d'une tête de *Cerf*, en guise de croissant, (*11. 285.*).

CERITES. Voyez CÆRITES.

CERNOPHOROS. }

CERNOPHORUM. }

Le premier de ces mots désignoit chez les anciens une personne qui porte une coupe ; & le second une danse exécutée par des gens qui tenoient des coupes dans leurs mains.

CERNUARE. }

CERNUI. }

Servius (*Æneid. x. 892.*) nous apprend que les Romains désignoient par le mot *cernui*, les enfans qui, dans leurs jeux, marchent sur les mains ; & tenoient leurs pieds élevés. *Cernuare* exprimoit ce jeu enfantin, que les bergers s'amusoient à répéter dans les fêtes appelées *Consuales* (*Nonnius, 1. 76.*).

CERNUNNOS ou *cornu*, divinité des Gaulois, représentée avec des cornes sur les bas-reliefs trouvés en 1711, dans l'église de Notre-Dame.

CERODETOS, }

ΚΕΡΟΔΕΤΟΣ, }

joint avec de la cire. On trouve quelquefois ces mots employés pour désigner la siringe ou le sifflet de Pan, parce qu'il étoit formé de plusieurs tuyaux joints avec de la cire.

CEROLIENSIS, endroit de Rome qui faisoit partie des *carina*. C'est tout ce que nous en apprend Varron (*de ling. lat. iv. 8.*).

CEROMA, partie des anciens thermes ou bains, dans laquelle les athlètes se faisoient oindre. Pline (*liv. xxxv. c. ij.*) s'est servi de *ceroma* en ce sens : *Iidem palestras athletarum imaginibus & ceromata sua exornant*. Mais on prend plus communément ce nom pour une mixture dont les athlètes se faisoient frotter, & que nous appelons *cérat*. On la composoit d'une certaine quantité d'huile & de cire mêlées & fondues ensemble. Elle servoit non-seulement à rendre les membres des lutteurs glissants & moins sujets à donner prise à leurs adversaires, mais encore à leur procurer plus de souplesse & d'agilité dans les mouvemens.

CEROMANTIE. f. f. Divination qui se faisoit par le moyen de la cire, & qui étoit en usage chez les Turcs, au rapport de Delrio : elle consistoit à faire fondre de la cire, & à la verser goutte à goutte dans un vase plein d'eau ; & selon la figure que formoient les gouttes, on en tiroit des présages heureux ou malheureux.

CEROSTROTUM. Pline décrivant les usages auxquels on employoit dans les arts les cornes des animaux (*xi. 37.*), dit qu'on les fendoit en lames très-minces pour en faire des lanternes, qu'on les teignoit, qu'on leur mettoit un enduit coloré, & que l'on en faisoit enfin des espèces de peintures appelées *cerostrota*. Bergier (*grands chemins, 11. sect. 21. §. 8.*) traduit ce mot par celui de pavé en mosaïque, fait de morceaux de corne. Mais Saumaïse l'entend d'une espèce d'encastique, ou peinture faite à l'aide de la cire (*in solinum, p. 231.*).

CERVELLE. Athénée (*11. p. 65.*) dit que les anciens ne mangeoient point de *cervelle*, parce qu'ils la regardoient comme le centre commun de toutes les facultés. Il ne veut parler sans doute que des Grecs ; car les Romains étoient très-francs des *cervelles* d'oiseaux. Elagabale (*Suëton. 20.*) fit servir à ses officiers, appelés *Palatini*, des viandes farcies de *cervelles* de phénicoptères ou flambants, & de grives. Vitellius (*ibid. c. 13. n. 5.*) mangeoit des ragoûts faits avec des *cervelles* de faisans & de paons.

CERUS, }

CÆRUS, }

dieu du tems favorable chez les Grecs, ou de l'occasion chez les Romains. Callistrate l'avoit représenté sous la figure d'un jeune homme, beau, ayant les cheveux épars & flottans

au gré du vent, & tenant un rasoir à la main. Phèdre l'a décrit dans ses fables, avec des ailes, des cheveux par devant, & chauve par derrière. L'allégorie de la figure de Callistrate nous enseigne que l'occasion s'échappe avec tant de rapidité, qu'elle paroît marcher sur le tranchant d'un rasoir; & celle de la fable de Phèdre, que l'on ne retrouve plus l'occasion quand elle est une fois échappée. L'idée d'un poète qui a appelé l'occasion le plus jeune des enfans de Saturne, est très-belle. Les Eléens avoient consacré un autel à *Cérus*.

CÉRUS MANUS, c'étoit le nom mystérieux donné à Janus dans les chants des Saliens: *In carmine Saliari*, dit Festus (*in Matrem matutam*), *Cerus Manus intelligitur creator bonus*. Ce nom sans doute étoit celui du *Kairos* ou du *Cerus* des Grecs, dont nous avons parlé à l'article précédent; car Janus étoit l'emblème du tems, comme on peut le voir au mot *JANUS*.

CÉRYCES, gens destinés à servir dans les sacrifices chez les Athéniens: ils ressembloient à nos crieurs publics, & leur fonction étoit d'annoncer au peuple les choses, tant civiles que sacrées. On en élevoit deux, l'un pour l'aréopage & l'autre pour l'archonte. Ils devoient être tirés d'une famille athénienne, qui, selon Ifocrate, portoit le nom de *Céryces*, d'un certain *Céryx*, fils de Mercure & de Pandrose. Une autre fonction des *Céryces* étoit d'affommer les taureaux, & de préparer les victimes, comme faisoient à Rome les victimaires. Le nom grec *Κερυξ* étoit celui de tous les hérauts.

CÉRYX. Voyez *CÉRYCES*.

CÉSAR. Auguste ne se nomma d'abord que *Casar divi filius*, & depuis *Imperator*, ensuite *Triumvir reipublica constituenda*, postérieurement *Augustus*. Enfin il y ajouta la puissance du tribun, qui le faisoit souverain. Caligula garda les trois noms, *Imp. Caf. Aug.* Le mot de *Casar* doit généralement passer dans le haut empire pour un nom de famille, plutôt que pour un nom de dignité. Tous ceux qui ont été véritablement César, ou par naissance, ou par adoption, l'ont porté avec justice; les autres ont affecté de s'en parer, pour se concilier par-là l'amour & le respect des peuples. Dans le bas-empire, *Casar* ou *Nobilis Casar*, désigna ceux qui étoient ou associés à l'empire, ou héritiers présomptifs; cette qualité se mit alors après les noms du Prince qui la portoit.

Caius & *Lucius*, fils d'Agrippa, adoptés par Auguste, Agrippa Posthume, leur frère, Germanicus, Drusus, fils de Tibère, Néron & Drusus, fils de Germanicus, & Britannicus, fils de Claude, ont porté le nom de *Casar*, sans avoir jamais été Augustes; Tibère du tems d'Auguste, Néron sous Claude, Titus sous Vespasien,

Domitien sous Vespasien & Titus, Trajan sous Nerva; & Hadrien sur la fin de la vie de Trajan, portoient simplement le nom de *Casar*.

Le père Hardouin a soutenu que tous ceux qui avoient porté le nom de *César*, soit dans le haut, soit dans le bas-empire, étoient véritablement descendans de Jules-César. On s'est fortement opposé à cette opinion singulière, dans plusieurs dissertations insérées dans les Mémoires de Trévoux, des années 1727 & 1728, & l'on a prétendu au contraire qu'après Néron, le nom de *César* avoit cessé d'être un nom de famille, & étoit devenu simplement un nom de dignité. Il y a peut-être quelque chose à dire contre ce dernier sentiment; mais pour mettre ma pensée dans tout son jour, dit le baron de la Bastie, il me faudroit excéder les bornes que je me suis prescrites dans ces remarques sur le père Jobert, ainsi je renvoie cette dissertation aux Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tout ce que je dirai en deux mots, c'est que l'opinion du père Hardouin est non-seulement contraire à tous les historiens, mais qu'elle est même détruite par une médaille de grand bronze, qui, du cabinet de Surbeck, avoit passé dans celui de l'abbé de Rothelin. Elle est de Vespasien; au revers ses deux fils sont représentés assis sur une espèce de tribunal: la légende est *T. ET. D. CAES. EX. S. C.* c'est-à-dire, *Titus ET Domitianus CAESares EX Senatus Consulto*. La formule *ex Senatus Consulto*, se rapportant toujours aux titres exprimés sur le côté de la médaille où elle se trouve, il est visible que si Titus & Domitien n'ont eu le nom de *César* que par un décret du sénat, ce nom ne leur appartenoit pas par le droit de leur naissance.

On trouve, dit Winkelmann (*Hist. de l'Art. l. 6. c. 5. A.*), dans plusieurs cabinets des têtes antiques qui portent le nom de *César*, & aucune ne ressemble parfaitement aux têtes de cet empereur que l'on voit sur ses médailles. Cette particularité a fait douter un des plus grands connoisseurs en antiquité, le cardinal Alexandre Albani, s'il s'étoit conservé de véritables têtes de César. Rien de plus ridicule d'ailleurs que de prétendre qu'un buste du cardinal de Polignac soit regardé comme un morceau unique, & comme un portrait fait d'après le naturel (*Cabinet de Polignac*). Je rapporterai encore un fait digne de remarque, c'est qu'une dame Romaine exigea par testament de son mari, qu'il érigeât au Capitole à César une statue d'or du poids de cent livres (*Conf. Lips. Elector. l. 1. c. 9.*)

CÉSAR (*Caius Julius*).

Caius Julius Casar, *Imperator*, *Dictator perpetuus*.

Ses médailles sont:
RRR. en or.

Elles sont beaucoup plus rares avec la tête de Marc-Antoine au revers; ainsi que celles restituées par Trajan, avec une victoire au revers.

Celles également restituées, qui ont au revers la figure de Vénus, sont les plus rares de toutes.

R. en argent.

Certains revers sont RR.

R. en G. B. au revers d'Auguste.

RR. en G. B. avec sa tête seule.

RR. en M. & P. B. de colonie.

RR. en M. & P. B. grec.

CÉSAR (*Caius*), fils d'Agrippa. Voyez CAIUS.

CÉSAR (*Lucius*), fils d'Agrippa. Voyez LUCIUS.

CÉSARÉE, &c. Pour les médailles de toutes les *Césarées*, voyez les articles *CÆSAREÆ* & *CÆSARÉE*.

CÉSARION, fils de Cléopâtre & de Jules-César.

On a publié une médaille de moyen bronze grec de *Césarion*, où l'on voit sa tête nue & posée sur une proue de vaisseau; au revers sont les têtes accolées d'Antoine & de Cléopâtre. Cette médaille est regardée avec raison comme fautive.

CESEPH (grand), grand argyre, monnaie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Il est évalué à 52 liv $\frac{1}{12}$ monnaie actuelle de France.

Il valoit en monnoies des mêmes pays,

1 $\frac{1}{24}$ onces d'or,

Ou 2 $\frac{1}{12}$ dariques,

Ou 6 $\frac{1}{4}$ tétrastatères,

Ou 12 $\frac{1}{2}$ distatères,

Ou 16 $\frac{2}{3}$ hexadrachmes,

Ou 25 tétradrachmes.

CESEPH (petit), monnaie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Voyez TÉTRADRACHME.

CÉSONIE, femme de Caligula.

Ses médailles sont:

O. en or, en argent & en bronze de coin romain.

RR. en M. B. avec le titre de SALUS au revers de Caligula, de la colonie de Carthage la neuve.

Il y a d'habiles antiquaires qui doutent que cette médaille soit de *Césonie*, & qui croient, contre le sentiment de Vaillant, que c'est plutôt la tête de la déesse SALUS, qui y est nommée.

CESTAS, paroisse du Bourdelois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon; on y a découvert en 1742 un temple octogone, & plusieurs bas-reliefs, lesquels désignent des fêtes de Cybèle, une initiation à ses mystères, & un sacrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *Dissertation* sur ce temple, donnée en

1743 par M. Joubert, imprimée à Bordeaux, in-12.

C E S T E.

CESTIPHORES. } Le *ceste* étoit un gros gantelet de cuir, garni de plomb, dont les anciens athlètes se servoient dans leurs exercices. Son nom venoit de *casto*, je bats, je frappe.

Calepin a cru que c'étoit une massue, de laquelle pendoient des balles de plomb attachées par des morceaux de cuir. Il se trompe; car c'étoit seulement une longe de cuir garnie de clous, de plomb ou de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisés, & même le poignet avec une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou démis, ou plutôt afin de porter des coups plus violens. Scaliger, fondé sur l'autorité de Servius, a prétendu que le *ceste* couvroit une partie des épaules; mais dans tous les anciens monumens, les différens contours de courroies dont la main des luteurs est armée, ne paroissent pas monter plus haut que le coude.

Les Grecs désignoient cette sorte d'armes par quatre noms différens; savoir *ιμάνας*, *μύρμηκες*, *μειλικαι* & *σφαιραι*. Le plus ordinaire étoit celui d'*ιμάνας*, qui signifie à la lettre des *courroies*; elles étoient faites de cuir de bœuf non corroyé, desséché & par conséquent très-dur. On avoit donné au *ceste* le nom de *μύρμηκες*, non que ces armes eussent aucune ressemblance avec la figure des fourmis (*μύρμηκες*), mais parce qu'on sentoit dans les parties qui en étoient frappées, des picotemens pareils à ceux que caulent ces insectes. La troisième espèce, ou les *meiliques*, étoit la plus ancienne chez les Grecs: c'étoit un simple lacs de courroies très-déliées, qui enveloppant uniquement la main dans le creux de laquelle on les attachoit, laissoient le poignet & les doigts à découvert. On conjecture que la quatrième espèce étoit moins un gantelet qu'une pelotte que les athlètes seroient dans leurs mains, & qui n'étoit en usage que dans les gymnases, pour tenir lieu du *ceste* qu'on employoit dans les combats, à peu-près comme dans nos salles d'armes on se sert de fleurets au lieu d'épée (*Mém. de l'Ac. de Bell. L. t. 111.*).

Virgile a chanté le combat des *cestiphores* Entelle & Darès (*Æneid. v. 369.*). Valérius Flaccus en a décrit un second (*Argonaut. iv. 160.*) plus célèbre dans l'antiquité, celui de Pollux & d'Amycus, roi de Bébrycie, fils de Neptune. Un vase cylindrique de métal, placé dans la galerie du collège romain, nous offre la suite de ce combat terrible, c'est-à-dire, Amycus vaincu, lié à un arbre par Pollux, & Minerve, Castor avec un Argonaute, témoins de la vengeance que se prépare à tirer le vainqueur. Winkelman en a placé le dessin à la tête du chap. 1. du liv. v. de son *Hist. de l'Art*. Les artistes pourront le consulter

pour connoître la forme du *ceste* ; car les bras de Pollux & d'Amycus en sont encore armés sur ce monument.

Boissard (*Antiq. iv. p. 132.*) a dessiné un athlète fameux dans le combat du *ceste*, qui est sculpté sur un sarcophage antique du siècle de Trajan. Cet athlète a la tête nue ainsi que le buste, excepté le bras droit. Ce bras & l'épaule qui lui est jointe sont couverts de plaques de bronze semblables aux brassards des anciens chevaliers. Le bras gauche est nud, & porte une palme. Du nombril jusqu'aux genoux cet athlète est vêtu d'un large haut-de-chausse, qui entre dans des bottines ornées aux genoux de têtes de Méduses.

On voit à Portici la main & l'avant-bras gauches d'une statue de bronze, trouvée à Herculanum, qui méritent d'être cités ici. C'est le bras d'un *cestiphore*, c'est-à-dire, d'un athlète dont les mains étoient armées d'un *ceste*. Les poètes, les anciens monumens, & en particulier un bas-relief de la Villa-Aldobrandini, nous donnent une idée assez exacte de cette espèce de luteurs ; mais on ne voit nulle part cette armure aussi distinctement représentée, qu'au bras dont nous parlons. Le *ceste* y a la figure d'un gant, garni de doigts, qui ne descendent pas jusqu'aux ongles. Ce gant a la longueur des gants de femme, il est fendu dans la main. Le bout de ce gant, vers le coude, est garni en dessous d'une peau de mouton avec sa laine ; & l'un & l'autre, savoir le gant & la peau, sont attachés par des courroies. Autour de la main & au-dessus des articulations des doigts, il y a une autre courroie d'un cuir épais, d'un bon pouce de largeur, qui fait quatre ou cinq révolutions sur elle-même, & est ensuite attachée par des courroies minces. Le dessin de ce *ceste* sert de vignette à plusieurs chapitres du catalogue des antiquités trouvées à Herculanum.

C'étoit pour garantir les tempes & les oreilles des coups du *ceste*, que les *cestiphores* couvroient leur tête de la calotte appelée AMPHOTIDE. Voyez ce mot.

CESTE de Vénus. Voyez CEINTURE de Vénus.

CESTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

Coltzius en a publié des médailles inconnues depuis lui.

CESTIANUS, surnom de la famille PLETORIA.

CESTRINUS, fils d'Hélénus & d'Andromaque, succéda à une partie des états de son père, en Epire, & s'établit dans la contrée qui étoit

au-dessus du fleuve Thyamis, appelée depuis de son nom *Cesrine* (*Pausan. Attic.*).

CESTROSPHENDONUS, espèce de trait ou de javelot, inventé par les Macédoniens & employé par eux avec succès contre les Romains, dans la guerre de Persée. Tite-Live, qui nous apprend ce détail (42. 65.), a conservé les proportions du *cestrosphendonus* : il étoit composé d'un fer pointu gros comme le doigt, long de deux palmes, & fixé à un fût ou bois d'une demi-coudée de longueur. Trois plumes ou ailes le supportoient dans le trajet, & deux courroies inégales en longueur servoient à le lancer avec force.

CESTROTA. Voyez CEROSTROTUM.

CESTRUM, style ou poinçon de métal qui ser voit aux peintres en encaustique (*Plin. 35. 2.*).

CETHEGUS, surnom de la famille CORNELIA.

CÉTO, femme de Phocus, mère de Bellone, selon Hésiode, & des Gorgones.

CÉTRA. On appeloit de ce nom de petits boucliers ronds de cuir, dont les Espagnols & les habitans de l'Afrique se ser voient à la guerre. On employoit pour les faire la peau de l'animal appelé *orix*, ou, selon quelques écrivains, celle de l'éléphant. Ces boucliers étoient forts légers ; ils étoient d'usage dans la cavalerie & dans l'infanterie.

CEYX, fils de Lucifer, régnoit paisiblement à Trachine. Pour se délivrer de l'inquiétude que lui causoient de funestes présages, depuis la mort de son frère Dédalion, il résolut cependant d'aller à Claros consulter l'oracle d'Apollon. Alcyone, son épouse, qui l'aimoit tendrement, fit son possible pour le dissuader de ce voyage, ayant un secret pressentiment du malheur qui devoit arriver à son époux ; mais *Ceyx* fut inébranlable dans sa résolution, & promit d'être de retour avant deux mois. Cependant il fit naufrage ; & Morphée fut envoyé, selon Ovide (*Mét. l. II.*), par le dieu du sommeil pour en aller apprendre la triste nouvelle à Alcyone. Cette tendre épouse courut aussitôt sur le rivage à l'endroit d'où *Ceyx* étoit parti ; & à peine y fut-elle arrivée, qu'elle aperçut le cadavre de son mari : elle s'élança aussitôt dans la mer, & se jeta sur le corps de *Ceyx*. Les dieux, touchés du malheur de ces deux époux, les changèrent en oiseaux, appelés *Alcyons*. Depuis cette métamorphose, ils témoignent l'un pour l'autre le même amour & les mêmes empressements ; & pendant les sept jours qu'Alcyone couve ses œufs, dans un nid qui est suspendu à un rocher sur la surface de l'eau, la mer est calme ; Eole, en faveur de ses petits-fils, tient les vents enchaînés & les empêche de souffler.

X. Le X, ou *chi* grec se voit sur un marbre d'Amylée, apporté par Fourmont : cette époque remonte à 40 ans avant la première Olympiade.

Le x étoit remplacé autrefois dans les inscriptions par les lettres K. H.

CH. L'aspiration exprimée par ces deux lettres gutturales, disparut dans la prononciation Romaine & François, de tous les noms gaulois & germains qu'elle terminoit, même au milieu ou au commencement des mots, surtout lorsqu'elle étoit suivie d'une voyelle ; c'est-là une règle générale dont on ne connoit pas d'exception. C'est en conséquence de cette règle que Clovis, qui se trouve écrit *Hludovicus* dans le testament de S. Remi, & *Clothowrechus* dans les lettres de Clovis aux évêques de la Gaule, ainsi que dans celle que lui adressa le conseil d'Orléans en 511, se lit sur les monnoies *Chlodovius* & *Clodeveus*. Les monétaires suivoient la prononciation gauloise. Les Grecs en avoient fait $\chi\lambda\omicron\delta\alpha\iota\omicron\varsigma$, *Clodæus* : c'est ainsi qu'il se lit dans Agathias. Les romains d'Italie avoient supprimé l'aspiration inutile. Clovis est appelé *Luduin* ou *Lodoin*, dans les lettres latines que Théodoric lui écrivoit.

CHABACTA, dans le Pont Galatique. XABAKTΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CHABAR, nom d'une fausse divinité, dont les livres des Arabes font souvent mention. Euthymius Zigabenus dit que les Arabes furent idolâtres jusqu'au temps d'Héraclius, c'est-à-dire, jusqu'à Mahomet ; & qu'ils adoroient entr'autres divinités Lucifer & Vénus, qu'ils appellent, dit-il, dans leur langue *Chamar* ; il a voulu dire *Chabar*. Le P. Kirker veut que ce soit la lune, & qu'on l'ait prise pour Vénus, à cause qu'elles produisent à-peu-près les mêmes effets. Les Mahométans renoncent à *Chabar*. Ils ont un acte ou formule de cette renonciation que le P. Kirker a rapporté. Voyez son *Ædip. Egypt.* (t. 1. synt. iv, ch. 16. §. 3.) Le P. Kirker écrit *Cabar*, il est mieux d'écrire *Chabar*. C'est un *Kef* en Arabe, & non pas un *Kaf*. Ce nom signifie proprement grand, puissant, de l'hébreu *Chabar*, *multiplicare*, d'où *Chabin* interprété *validus*, fort.

CHADISIA, dans la Syrie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

CHAINES. Les soldats romains qui s'étoient distingués dans les guerres, recevoient pour récompense de leurs généraux, des chaînes ou chaînettes, *catella*. Ils s'en paroient comme d'un témoignage de leurs glorieux services. Tite-Live (39. 31.) dit que le préteur Quintus distribua

des chaînes à ses cavaliers après une action d'éclat : *Donati à Calpurnio equites phaleris ; Quintius alter prator suos equites catellis donavit.*

Les soldats romains (*Josephi, Bell. Judai. 11. 3.*) portoient dans le bagage militaire des chaînes pour lier les prisonniers de guerre. Elles étoient de fer pour les simples soldats ; mais on en faisoit porter d'or & d'argent aux riches prisonniers & aux princes. C'est ainsi (*Dio. 49. p. 415.*) qu'Antoine chargea Artuafès de chaînes d'argent ; Velleius (*11. 82. 3.*) dit qu'elles étoient d'or, & que le vainqueur prétendit honorer par cette triste distinction son illustre prisonnier.

Lorsqu'un homme étoit constitué prisonnier, on attachoit à son bras droit une chaîne, qui étoit liée par l'autre extrémité au bras gauche du soldat chargé de le garder. On lui donnoit en certaines occasions un second gardien, auquel il étoit attaché par le moyen d'une seconde chaîne liée à son bras gauche (*Ad. Apostol. s. 12. n. 6.*) *dormiebat inter duos milites, duabus alligatus catenis*. Quand un juge vouloit interroger en secret un prisonnier ainsi gardé, il faisoit détacher le soldat, & tenoit lui-même la chaîne ; c'est ainsi que l'on vit Domitien, quoiqu'il fût empereur, supporter les chaînes des accusés qu'il avoit la barbarie d'interroger lui-même : (*Suet. c. 14. n. 7.*) : *nec nisi secreto atque solus plerasque custodias, receptis quidem in manu catenis audiebat*. Cette manière de garder un prisonnier dispensoit quelquefois de le renfermer dans l'enceinte des prisons, & il pouvoit habiter avec son gardien une maison particulière (*Ad. Apost. c. 28. n. 16.*) Ce n'étoient pas toujours de simples soldats qui étoient ainsi liés aux prisonniers ; on vit quelquefois des tribuns & des centurions assujettis à cette pénible fonction. (*Ibid. c. 27. n. 1.*)

Josephe (*Bell. jud. v.*) Nous apprend qu'il étoit d'usage chez les romains de briser les chaînes & non de les détacher, lorsqu'on renvoyoit absous un accusé. Tite fit apporter une hache pour briser celles de Josephe, afin que personne ne pût douter de son innocence.

Les affranchis consacroient aux dieux Lares les chaînes qu'ils avoient portées pendant leur esclavage. Horace fait mention de cet usage (*Satir. 1. 1. 65.*)

Multa cicerrus ad hec : donasset jamne catenam :

Ex voto laribus quarebat,

Les chaînes de métaux précieux, *catella*, faisoient une partie de la parure des romaines ; & on en a trouvé plusieurs fois dans les fouilles. Le comte de Caylus a publié plusieurs dessins de ces ornemens dans ses recueils d'antiquités. Horace parle de ces chaînes des femmes (*Epist. 1. 17. 55.*)

*Nota refers meretricis acrimina, sape catellam,
Sape periscelidem raptam sibi flentis. . . .*

CHAÎNE ou CORDE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Voyez. CHEBEL.

CHAIR. Les Pythagoriciens n'en mangeoient point : le seul doute qu'il y ait sur ce fait, ne concerne que le plus ou le moins de généralité de cette défense. Il y en a qui prétendent qu'elle n'étoit que pour les *parfaits*, ceux qui s'étant élevés au plus sublime degré de la théorie, étoient comptés au nombre des disciples érotiques. D'autres ajoutent qu'il étoit même permis à ces derniers de toucher quelquefois à la *chair* des animaux sacrifiés. Voici la raison qu'on lit dans Sénèque, du scrupule des Pythagoriciens. *Omnium inter omnia cognationem esse, & aliorum commercium in alias atque alias formas transeuntium; nullam animam interire, nec cessare quidem, nisi tempore exiguo, dum in aliud corpus transfunditur. Interim sceleris hominibus & parricidii metum fecisse, cum possint in parentis animam inscii incurrere & ferro morsu violare in quo cognatus aliquis spiritus hospitaretur.* C'est à dire à-peu-près que les âmes circulant sans cesse d'un corps dans un autre, ces philosophes craignoient que l'âme de quelques-uns de leurs parens ne leur tombât sous la dent, s'ils se hasardoient à manger de la *chair* des animaux.

CHAISE-CURULE. Cette espèce de siège, fait d'ivoire, étoit une marque de dignité affectée à quelques magistrats romains, aux pontifes, & aux vestales, &c. Les romains en prirent l'usage des Etrusques, dont les monumens en offrent souvent. Viterbe, l'ancien *vetulonium*, fut la ville d'Etrurie qui leur en fournit la première, si l'on peut en croire Silius Italicus (VIII. 4. 87.). Il dit de *vetulonium* :

Hæc altis eboris decoravit honore curules.

Ce fut Tarquin l'ancien qui introduisit à Rome les *Chaises-curules* (Florus I. 5. 6.) *duodecim cuscis populis frequentibus armis subegit. Indè curules.*

Les *chaises-curules* étoient d'ivoire, ou du moins revêtues d'ivoire sculpté. Horace (epist. I. 6. 53.)

*Quilibet hic fasces dabit, eripietque curule,
Cui volet, importunus ebur.*

Ovide (Pont. IV. 5. 18.) :

Conspicuum signis cum petit altus ebur.

(Ibid. IV. 9. 27.) :

*Signa quoque in sella nossem formata curuli;
Et totum numida sculpsit dentis opus.*

Denys d'Halycarnasse désigne toujours la *chaise-curule* par ces mots, *siège d'ivoire, ἐλεφάντινον δῶρον.*

Ceux qui avoient le droit de se servir de *chaises-curules*, les plaçoient en voyage sur leurs chars; d'où leur vint le nom de *curules*. Nous déterminerons plus bas leur forme, d'après les monumens antiques.

Brutus ayant chassé les rois de Rome & fait créer des consuls, conserva les *chaises-curules* pour marque de la nouvelle dignité. Les préteurs & les édiles en acquirent aussi l'usage par la suite (liv. VII. 1.) : *Non patientibus tacitum tribunis, quod pro consule uno plebeio tres patricios magistratus, prætorem et duos ædiles, curulis sellis pretextatos, tanquam consules sedentes nobilitas sibi sumpsisset.* Les consulaires & ceux qui avoient exercé la préture & l'édilité, conservoient pendant toute leur vie dans leurs maisons la prétexte & la *chaise-curule*, comme des témoignages des honneurs qu'ils avoient mérités. Nous l'apprenons de Tite-Live (v. 41.) & de Valère-Maxime (II. 2. 7.), qui racontant la prise de Rome par les Gaulois, peignent les anciens magistrats assis à l'entrée de leurs maisons sur des *chaises-curules*, vêtus de la prétexte, & attendant en silence l'arrivée de leurs farouches vainqueurs.

Dès le berceau de Rome, Numa avoit accordé au Flamine de Jupiter l'usage de la *chaise-curule* (liv. I. 20.) : *Numa Flaminem Jovi assiduum creavit : insignique eum veste, & curuli regia sella adornavit.* Le souverain pontife & plusieurs autres prêtres jouirent du même honneur. Auguste permit aux Vestales d'assister aux jeux publics assises sur des *chaises-curules*. Le dictateur réunissoit en lui toute l'autorité suprême; c'est pourquoi il est inutile de faire observer qu'il se servoit de la *chaise-curule*.

Cette marque de dignité fut prodiguée à des princes étrangers sur la fin de la république & sous les empereurs. Le peuple romain fit présent à Eumène, roi de Pergame, d'une *chaise-curule* & d'un sceptre d'ivoire (Liv. XLII. 4.).

Les personnages illustres de Rome jouirent dans les jeux de cette distinction, même après leur mort. Tels furent Marcellus (Dio. LIII. p. 517.), & Germanicus (Tacit. Annal. II. 82. 1.).

Quant à la forme des *chaises-curules*, on pourra consulter les recueils d'antiques trouvées à Herculanium. On en voit deux dans le cabinet de Hercicé. Ces sièges étoient d'ivoire à Rome; mais ici ils sont de bronze. Ils ont un palme sept pouces de hauteur (un pied), & deux palmes sept pouces (un pied huit pouces) de largeur. Les bras de cette espèce de meuble, ainsi que ses pieds, sont formés par des lignes qui, réunies en un point, se croisent & prennent la figure d'un X, dont les jambages seroient pliés en ligne spirale. Les pieds de ces sièges se terminent par le bas en une tête d'animal de fantaisie, dont le bec allongé leur

leur sert de point d'appui. Ces *chaises-curules* ne peuvent mieux se comparer qu'à nos tabourets plians.

Le comte de Caylus (*Rec. 11. pl. 39. n.º. 5.*) a publié le dessin d'une *chaise-curule*. Cette chaise, sans dossier, pouvoit être un meuble particulier; cependant comme elle est de bronze, & qu'on juge de sa richesse par quelques restes de sa dorure, elle pouvoit servir à quelques-uns des magistrats, qui donnoient leur audience dans le *forum*, ou dans d'autres places publiques. Elle pose sur quatre pieds, qui se croisent de deux en deux, & qui sont terminés, dans la partie qui touche le sol, par des têtes d'oiseaux, dont le bec est un peu courbé. Cet ornement, tiré de la nature, produit un effet agréable.

CHAISE curule (on voit une) sur les médailles de Malte. Quand elle paroît sur les médailles romaines avec une haste couchée sur elle, on dit y reconnoître le symbole de Junon, qui désignoit la consécration des princeesses.

CHAISES. Voyez SIÈGES.

CHALAZOPHYLACE. } Sénèque (*Natur.*
ΧΑΛΑΖΟΦΥΛΑΞ.

Question. l. 4. c. 6.) dit qu'il y avoit en Grèce des *Chalazophylaces*, ou prêtres dont les fonctions étoient de prévoir les grêles, les tempêtes, & de les détourner par le sacrifice d'un agneau & d'un poulet. Si ces animaux leur manquoient, ou que l'inspection de leurs entrailles n'offrit que des présages funestes, ils se découpoient les doigts avec un instrument tranchant, croyant ou voulant faire croire qu'ils apaiseroient les dieux par l'effusion de leur sang. Ces charlatans, dont le nom étoit composé de *χαλάζα*, grêle, & de *φυλάσσω*, j'observe, avoient été établis par Cléon.

CHALCÉES. Voyez CHALCIES.

CHALCEDON ou CHALCEDOINE, en Bithynie.
ΧΑΛΧΑΔΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en or. *Pellerin.*

RRR. en argent.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est un taureau debout.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Julia Paula. — L'orthographe de son nom a pu varier; c'est pourquoi on ajoutera à cet article celui de CALCEDON, qui étoit peut-être la même ville.

CHALCEIUM, soucoupe qui servoit dans le jeu du COTTABE. Voyez ce mot.

ΧΑΛΚΕΜΒΟΛΟΝ, nom qui désignoit chez les Grecs les éperons de bronze des navires de guerre.

CHALCIDÈNE, en Syrie.

Cette région eut un roi, ou plutôt un Tétrarque. *Antiquités, Tome I.*

que du tems de Pompée. Il s'appeloit ΠΤΟΛΕΜΕΕ, & il a fait frapper quelques médailles.

CHALCIDIQUE, salle grande & superbe. *Chalcidicum*. Festus l'appelle *chalconium*, mais peut-être est-ce une faute. Vitruve (*liv. v. ch. i.*), Aufone, Hygin. (*à la fable 184*), Arnobe (*liv. 11. & liv. 1v.*), disent *chalcidicum*. Les *chalcidiques* étoient de grandes & magnifiques salles qu'on ajoutoit aux palais. Si le terrain que vous avez pour bâtir est trop long, dit Vitruve, vous élevez au bout un *chalcidique*. Je voudrois bien, dit Arnobe, voir vos dieux & vos déesses pêle-mêle dans vos grands *chalcidiques*, & dans ces palais du ciel. On écrit, dit-il ailleurs, que vos dieux font leurs festins dans de grandes salles à manger qui sont aux cieus, & dans des *chalcidiques* tous d'or.

Festus dit que cette espèce de bâtimens avoit pris son nom de la ville de *Chalcis*; mais il ne nous apprend point pourquoi Philandre dit que c'étoit un édifice dans lequel la cour des monnoies avoit son tribunal, & qu'il avoit pris son nom de *χαλκός*, *airain*, matière de la monnoie, & de *δίκη*, *justice*; ce qui est faux, car dans ce cas seroit placé l'accent sur l'antépénultième, & non sur la dernière. D'autres le dérivent de deux mots grecs, *χαλκός*, *brouze airain*, & *οίκος*, *maison*, & ils disent qu'on frappoit la monnoie dans ces maisons, qui étoient ce que nous appelons *hôtels de la monnoie*. Mais que deviendrait l'o de *οίκος*? Comment la pénultième seroit-elle brève? Pour former un nom de *χαλκός* & de *οίκος*, il faut dire *χαλκιοίκος*, *calcicæus*, comme on l'a dit effectivement pour Minerve, dont c'est là une des épithètes, ΑΘΗΝΗ ΧΑΛΚΙΟΙΚΩΣ.

Quelques interprètes ont entendu par *chalcidique*, l'auditoire des basiliques.

CHALCIDIQUE (Minerve). Voyez CHALCICÆCOS.

CHALCIES, } fêtes célébrées par les Athéniens, en mémoire de ce que l'art de mettre le cuivre en œuvre avoit pris naissance à Athènes (*Eustath. Iliad. v.*). Ce nom vient de *χαλκός*, cuivre. On appeloit aussi ces fêtes *Athénées*, parce qu'on les célébroit en l'honneur de Minerve; & *πάνδημον*, parce que toute la ville d'Athènes y prenoit part dans l'origine. Les ouvriers en cuivre furent par la suite les seuls qui célébrèrent les *chalcies*.

CHALCICÆCIES, fêtes de Lacédémone, où les jeunes gens venoient tous armés sacrifier à Minerve *chalcicæcos*. Les Ephores assistoient à ces fêtes pour y maintenir l'ordre.

CHALCICÆCOS, surnom qui fut donné à la Minerve de Lacédémone, parce que la statue & le temple même qu'elle avoit dans cette ville étoient d'airain, appelé en grec *χαλκος*. Auguste

fit bâtir à Rome, dans la neuvième région, un temple à cette Minerve, que l'on y appela *chalcidique* (*Dio. II. p. 459.*).

CHALCIOPE. *Voyez* CALCIOPE.

CHALCIS, dans l'Éuboée. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or. *Eckhel.*

C. en argent.

C. en bronze.

Leur type ordinaire est un aigle qui déchire un serpent; ou une lyre.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Vêrus. *Eckhel.*

CHALCIS, dans la Syrie. ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Trajan, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Vêrus, de Commode, de Néron.

On lui attribue une seule médaille autonome de bronze, qui a été publiée par M. Pellerin.

CHALCON. *Voyez* CHALCOUS.

CHACOPHONUS, pierre connue des anciens. Boece de Boot dit qu'ils désignoient par ce nom une pierre noire, qui étant frappée rendoit le même son que l'airain, comme son nom semble l'indiquer. M. Anderson, dans son *histoire naturelle de Groenland*, parle d'une pierre qu'on lui a dit avoir la même propriété, & qui étant frappée, rendoit un son semblable à celui d'une cloche. Cet auteur soupçonne que cela vient du cuivre & de l'argent qu'elles contiennent, parce que ces pierres paroissent teintes de verd & de bleu en certains endroits. Mais en supposant le fait incontestable, cette conjecture n'en paroît pas mieux fondée. On dit aussi qu'il se trouve une pierre de cette espèce en Canada, à qui quelques gens pour cette raison ont donné le nom de *pierre de cloche*.

M. le duc de Chaulnes a dans sa collection chinoise des pierres noires, qui étant suspendues par un cordon & isolées, rendent un son fort & harmonieux, lorsqu'on les frappe avec un marteau. Ce sont des morceaux de basalte.

CHALCOS. *Voyez* CHALCOUS.

CHALQUE. *Voyez* CHALCOUS.

CHALCOUS, Éréole, Tassugon, *calcul*, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

M. Pauson l'évalue en poids de France à 1 grain ¹¹⁹.

Il valoit en poids des mêmes pays 2 sitarions.

CHALCOUS, } monnoie ancienne de l'Égypte
CHALCON, }
 & de l'Asie. *Voyez* PHOLLIS.

CHALCOUS, poids & monnoie des Grecs. M. Pauson l'évalue en poids de France à 2 grains & ⁷⁶, & en monnoie à 6 deniers & ⁷.

On a parmi les médailles d'Antioche sur l'O-

ronthe, une médaille de bronze sur laquelle on lit ΧΑΛ., abrégé de ΧΑΛΚΟΝ. Elle pèse 42 grains.

CHALDÉENS. Les *Chaldéens* reconnoissoient un dieu souverain, auteur de toutes choses, lequel avoit établi cette belle harmonie qui lie toutes les parties de l'univers. Quoiqu'ils crussent la matière éternelle & préexistante à l'opération de dieu, ils ne s'imaginoient pourtant pas que le monde fût éternel; car leur cosmogonie nous représente notre terre comme ayant été un chaos ténébreux, où tous les élémens étoient confondus péle-mêle, avant qu'elle eût reçu cet ordre & cet arrangement qui la rendent un séjour habitable. Ils supposoient que des animaux monstrueux & de diverses figures avoient pris naissance dans le sein informe de ce chaos, & qu'ils avoient été soumis à une femme nommée *Omerca*; que le dieu *Belus* avoit coupé cette femme en deux parties, de l'une desquelles il avoit formé le ciel & de l'autre la terre, & que la mort de cette femme avoit causé celle de tous ces animaux; que *Belus*, après avoir formé le monde & produit les animaux qui le remplissent, s'étoit fait couper la tête; que les hommes & les animaux étoient sortis de la terre, que les autres dieux avoient détremés dans le sang qui couloit de la blessure du dieu *Belus*, & que c'étoit la raison pour laquelle les hommes étoient doués d'intelligence, & avoient reçu une portion de la divinité. Berosé, qui rapporte ceci dans les fragmens que nous avons de lui, & qui nous ont été conservés par Syncelle, observe que toute cette cosmogonie n'est qu'une allégorie mystérieuse, par laquelle les *Chaldéens* expliquoient de quelle manière le dieu créateur avoit débrouillé le chaos & introduit l'ordre parmi la confusion des élémens. Du moins, ce que l'on voit à travers les voiles de cette surprenante allégorie, c'est que l'homme doit sa naissance à dieu, & que le dieu suprême s'étoit servi d'un autre dieu pour former le monde. Cette doctrine n'étoit point particulière aux *Chaldéens*: c'étoit même une opinion universellement reçue dans tout l'Orient, qu'il y avoit des génies. dieux subalternes & dépendans de l'être suprême, qui étoient distribués & répandus dans toutes les parties de ce vaste univers. On croyoit qu'il n'étoit pas digne de la majesté du dieu souverain de présider directement au sort des nations. Renserré dans lui-même, il ne lui convenoit pas de s'occuper des pensées & des actions des simples mortels; mais il en laissoit le soin à des divinités locales & tutélaires. Ce n'étoit aussi qu'en leur honneur que fumoient l'encens dans les temples, & que couloit sur les autels le sang des victimes. Mais outre les bons génies qui s'appliquoient à faire du bien aux hommes, les *Chaldéens* admettoient aussi des génies mal-fai-

sans. Ceux-là étoient formés d'une matière plus grossière que les bons, avec lesquels ils étoient perpétuellement en guerre. Les premiers étoient l'ouvrage du mauvais principe, comme les autres l'étoient du bon; car il paroît que la doctrine des deux principes avoit pris naissance en Chaldée, d'où elle a passé chez les Perses.

Tels étoient vraisemblablement les mystères auxquels les *Chaldéens* avoient soin de n'initier qu'un petit nombre d'adeptes, qui devoient leur succéder, pour en faire passer la tradition d'âge en âge, jusqu'à la postérité la plus reculée. Il n'étoit pas permis aux disciples de penser au-delà de ce que leurs maîtres leur avoient appris. Ils plioient servilement sous le joug que leur imposoit le respect aveugle qu'ils avoient pour eux. Diodore de Sicile leur en fait un mérite, & les élève en cela beaucoup au-dessus des Grecs, qui, selon lui, devenoient le jouet éternel de mille opinions diverses, entre lesquelles flotloit leur esprit indécis; parce que dans leur manière de penser, ils ne vouloient être maîtrisés que par leur génie. Mais il faut être bien peu philosophe soi-même, pour ne pas sentir que le plus beau privilège de notre raison consiste à ne rien croire par l'impulsion d'un instinct aveugle & mécanique, & que c'est déshonorer la raison que de la mettre dans des entraves, ainsi que le faisoient les *Chaldéens*.

Voici la doctrine que les *Chaldéens* enseignoient publiquement; savoir, que le soleil, la lune & les autres astres, & sur-tout les planètes, étoient des divinités qu'il falloit adorer. Hérodote & Diodore sont ici nos garans. Les étoiles qui forment le zodiaque, étoient principalement en grande vénération parmi eux, sans préjudice du soleil & de la lune, qu'ils ont toujours regardés comme leurs premières divinités. Ils appeloient le soleil *Belus*, & donnoient à la lune le nom de *Nebos*; quelquefois aussi ils l'appeloient *Nergal*. Le peuple croyoit bonnement que la divinité résidoit dans les autres, & par conséquent qu'ils étoient autant de dieux qui méritoient ses hommages. Pour les sages & les philosophes du pays, ils se contentoient d'y placer des esprits ou des dieux du second ordre, qui en dirigeoient les divers mouvemens.

Ce principe une fois établi, que les astres étoient des divinités, il n'en fallut pas davantage aux *Chaldéens* pour persuader au peuple qu'ils avoient une grande influence sur le bonheur ou le malheur des humains. Delà est née l'astrologie judiciaire, dans laquelle les *Chaldéens* avoient la réputation d'exceller si fort entre les autres nations, que tous ceux qui s'y distinguoient s'appeloient *Chaldéens*, quelle que fût leur patrie. Ces charlatans s'étoient fait un art de prédire l'avenir par l'inspection du cours des astres, où ils feignoient de lire l'enchaînement des destinées humaines. La crédulité des peuples faisoit

toute leur science; car quelles liaisons pouvoient-ils appercevoir entre les mouvemens réglés des astres & les événemens libres de la volonté? L'avidité curieuse des hommes pour percer dans l'avenir & pour prévoir ce qui doit leur arriver, est une maladie aussi ancienne que le monde même. Mais elle a exercé principalement son empire chez tous les peuples de l'Orient, dont on fait que l'imagination s'allume aisément. On ne sauroit croire jusqu'à quel excès elle y a été portée par les ruses & les artifices des prêtres. L'astrologie judiciaire est le puissant frein avec lequel on a de tout-tems gouverné l'esprit des Orientaux. Sextus Empiricus déclame avec beaucoup de force & d'éloquence contre cet art frivole, si funeste au bonheur du genre humain, par les maux qu'il produit nécessairement. En effet, les *Chaldéens* rétrécissoient l'esprit des peuples, & les tenoient indignement courbés sous un joug de fer que leur imposoit leur superstition; il ne leur étoit pas permis de faire la moindre démarche, sans avoir auparavant consulté les augures & les aruspices. Quelque crédules que fussent les peuples, il n'étoit pas possible que l'imposture de ces charlatans de Chaldée ne trahît & ne décelât très-souvent la vanité de l'astrologie judiciaire. Sous le consulat de M. Popillius, & de Cneius Calpurnius, il fut ordonné aux *Chaldéens*, par un édit du préteur Cor. Hispallus de sortir de Rome & de toute l'Italie dans l'espace de dix jours; & la raison qu'on en donnoit, c'est qu'ils abusoient de la prétendue connoissance qu'ils se vantoient d'avoir du concours des astres, pour tromper des esprits foibles & crédules, en leur persuadant que tels événemens de leur vie étoient écrits dans le ciel. Alexandre lui-même, qui d'abord avoit été prévenu d'une grande estime pour les *Chaldéens*, la leur vendit bien cher par le grand mépris qu'il leur porta, depuis que le philosophe Anaxarque lui eut fait connoître toute la vanité de l'astrologie judiciaire.

Quoique l'astronomie ait été fort en honneur chez les *Chaldéens*, qu'ils l'ayent cultivée avec beaucoup de soin, il ne paroît pourtant pas qu'elle eut fait parmi eux des progrès considérables. Quels astronomes que des gens qui croyoient que les éclipses de la lune provenoient de ce que cet astre tournoit vers nous la partie de son disque qui étoit opaque? Car ils croyoient l'autre lumineux par elle-même, indépendamment du soleil: où avoient-ils pris aussi que le globe terrestre seroit consumé par les flammes, lors de la conjonction des astres dans le signe de l'écrevisse, & qu'il seroit inondé si cette conjonction arrivoit dans le signe du capricorne? Cependant ces *Chaldéens* ont été estimés comme de grands astronomes; & il n'y a pas même longtemps qu'on est revenu de cette estime prodigieuse qu'on avoit conçue pour leur grand savoir dans l'astronomie; admiration qui n'étoit fondée

que sur ce qu'ils sont séparés de nous par une longue suite de siècles. Tout éloignement est en droit de nous en imposer.

L'envie de passer pour les plus anciens peuples du monde, est une manie qui a été commune à toutes les nations. On diroit qu'elles s'imaginent valoir d'autant mieux, qu'elles peuvent remonter plus haut dans l'anquité. On ne sauroit croire combien de rêveries & d'absurdités ont été débitées à ce sujet. Les *Chaldéens*, par exemple, prétendoient qu'au tems où Alexandre vainqueur de Darius prit Babylone, il s'étoit écoulé quatre cens soixante & dix mille années, à compter depuis les tems où l'astronomie fleurissoit dans la Chaldée. Cette longue supputation d'années n'a point sa preuve dans l'histoire, mais seulement dans l'imagination échauffée des *Chaldéens*. En effet, Callisthène, à qui le précepteur d'Alexandre avoit ménagé une entrée à la cour de ce prince, & qui suivoit ce conquérant dans ses expéditions militaires, envoya à ce même Aristote des observations qu'il avoit trouvées à Babylone. Or ces observations ne montoient pas au-delà de mille neuf cens trois ans; & ces mille neuf cens trois ans, si on les fait commencer à l'année 4383 de la période Julienne, où Babylone fut prise, remonteront à l'an 2480 de cette période. Si les *Chaldéens* avoient eu des observations aussi anciennes, comment se peut-il faire que Ptolomée, cet astronome si exact, n'en ait point fait mention, & que la première dont il parle, tombe à la première année de Merdochai, roi de Babylone, laquelle se trouve être dans la vingt-septième année de l'ère de Nabonassar? Il résulte delà que cette prétendue antiquité que les *Chaldéens* donnoient à leurs observations, ne mérite pas plus notre croyance que le témoignage de Porphyre, qui lui sert de fondement. Il y a plus, Epigène ne craint point d'avancer que les observations astronomiques qui se trouvoient inscrites sur des briques cuites qu'on voyoit à Babylone, ne remontoient pas au-delà de 720 ans; & comme si ce tems eût été encore trop long, Bérofe & Critodème renferment tout ce tems dans l'espace de 480 ans.

Après cela, qui ne riroit de voir les *Chaldéens* nous représenter gravement leurs observations astronomiques, & nous les apporter en preuve de leur grande antiquité; tandis que leurs propres auteurs leur donnent le démenti, en les renfermant dans un si court espace de tems? Ils ont apparemment cru; suivant la remarque de Lactance, qu'il leur étoit libre de mentir, en imaginant des observations de 470000 ans; parce qu'ils étoient bien sûrs qu'en s'enfonçant si fort dans l'antiquité, il ne seroit pas possible de les atteindre. Mais ils n'ont pas fait attention que tous ces calculs n'opèrent dans les esprits une

vraie persuasion, qu'autant qu'on y attache des faits dont la réalité ne soit point suspecte.

Toute chronologie qui ne tient point à des faits, n'est point historique, & par conséquent ne prouve rien en faveur de l'antiquité d'une nation. Quand une fois le cours des astres m'est connu, je puis prévoir, en conséquence de leur marche, assujettie à des mouvemens uniformes & réguliers, dans quel tems & de quelle manière ils figureront ensemble, soit dans leur opposition, soit dans leur conjonction; je puis également me replier sur les tems passés, ou m'avancer sur ceux qui ne sont pas encore arrivés; & franchissant les bornes du tems où le Créateur a renfermé le monde, marquer dans un tems imaginaire les instans précis où tels ou tels astres seroient éclipsés. Je puis, à l'aide d'un calcul qui ne s'épuisera jamais, tant que mon esprit voudra le continuer, faire un système d'observations pour des tems qui n'ont jamais existé ou même qui n'existeront jamais. Mais de ce système d'observations purement arbitraire, il n'en résultera jamais que le monde ait toujours existé, ou qu'il doit toujours durer. Tel est le cas où se trouvent par rapport à nous les anciens *Chaldéens*, touchant ces observations qui ne comprenoient pas moins que 470000 ans. Si je voyois une suite de faits attachés à ces observations & qu'ils remplissent tout ce long espace de tems, je ne pourrois m'empêcher de reconnoître un monde réellement subsistant dans toute cette longue durée de siècles; mais parce que je n'y vois que des calculs qui ne traînent après eux aucune révolution dans les choses humaines, je ne puis les regarder que comme les rêveries d'un calculateur. (*Tout cet article est pris de l'Encyclopédie.*)

Les *Chaldéens* passioient dans l'antiquité pour les inventeurs de l'astronomie, & ils étoient fort adonnés non-seulement à cette science, mais encore à l'astrologie, à la divination, &c. C'est pour cela que *Chaldéen*, dans l'écriture & dans les auteurs profanes, est la même chose que mathématicien, astrologue, diseur de bonne aventure, faiseur d'horoscope, magicien, comme on le peut voir dans Daniel, II, 2, 4, 5, 10, 1V, 7, V, n^o. 7, 11; dans Cicéron, de *Divin*, lib. I, n. 2, 31 & lib. II, n. 42, 87 & lib. III, t. 42, 87, & lib. I. *Tuscul. quest. n. 95*. Strabon, lib. VI. Aulu-Gelle, lib. I. ch. 9. & liv. XIV. ch. I; Suétone, dans Vitellius, ch. 14; S. Jérôme, sur Daniel, ch. II, Juvén. *sat. x. vers. 94*.

Il ne reste aucun monument des *Chaldéens*, M. de Paw en donne (*Rech. sur les Egypt. & les Chin. t. 2. p. 60.*) la raison suivante.

« S'il y avoit eu dans la Chaldée des constructions aussi solides que celles de l'Égypte, il en resteroit des ruines prodigieuses; mais comme on y a bâti avec des briques & du bitume, toutes les parties les plus élevées ont dû nécessairement s'é-

crôuler, & ce n'est qu'à quelques pieds au-dessus des fondemens où l'humidité a conservé la force & la ténacité du bitume, qu'on découvre encore quelques restes de maçonnerie, comme en cet endroit qu'on prend pour l'emplacement du temple de *Bélus*. Ce sont là des choses qui ne méritent point qu'on en parle. D'ailleurs dans quels cabinets de l'Europe a-t-on jamais possédé des statues ou des monumens Chaldaïques ? »

CHALINISTE, surnom que l'on donnoit à la déesse Minerve à Corinthe, où elle avoit un temple, & où elle étoit adorée en mémoire de la bride qu'elle avoit mise à Pégase, en faveur de Bellérophon. Ce surnom vient de *χαλινός*, frein; d'où cette déesse fut aussi appelée *Frœnalis* ou *Frenatrix*. Le corps de sa statue étoit de bois, le visage, les pieds & les mains de pierre blanche. (*Pausanias, Corinthiac. c. jv.*)

CHALUMEAU, cet instrument passe pour le premier instrument à vent dont on ait fait usage. C'étoit un roseau percé à différentes distances. On en attribue l'invention aux Phrygiens, aux Lybiens, aux Egyptiens, aux Arcadiens, & aux Siciliens : ces origines différentes viennent de ce que celui qui perfectionnoit, passoit à la longue pour celui qui avoit inventé. C'est en conséquence qu'on lit dans Pline, que le *Chalumeau* fut trouvé par Pan, la Flute courbe par Midas, & la Flute double par Marsias.

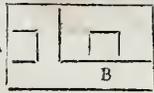
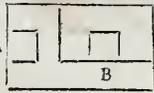
CHAMBELLAN. Cet officier portoit différens noms chez les Romains. On l'appeloit *Prepositus Cubiculi*, *Cubicularius*, *Thalami custos*. Il en est souvent question dans l'ambassade de Philon à Rome, auprès de Caligula, dans Ammien - Marcellin (xiv. II. & xxii. 4.). Honorius & Théodose, attribuèrent de grands privilèges à la dignité de *Chambellan*, & ils l'égalèrent à celle des Préfets du prétoire & de la ville. Le grand *Chambellan* étoit le chef des *Chambellans* ordinaires ; mais il n'exerçoit sur eux aucune juridiction, parce qu'ils dépendoient immédiatement du maître des offices. Ce premier officier étoit exempt de toutes charges ou impositions.

Sous le règne des Paléologues, le grand *Chambellan* portoit un chaperon bordé, un manteau de pourpre, une tunique jaune, sur laquelle étoient représentés en broderie par devant l'empereur debout, & par derrière l'empereur assis sur un trône. Son sceptre étoit de bois, avec le premier nœud d'or pur, & les autres recouverts d'or & d'argent : c'est ainsi que le dépeint Sophotate Curopalate.

CHAMBRE. Quoique cet article appartienne au Dictionnaire d'Architecture, nous croyons cependant devoir rapporter ici le passage suivant de Winckelmann, qui servira à l'explication de plusieurs passages d'auteurs anciens, relatifs à la forme des *Chambres*.

« Je ne ferai point (dit Winckelmann, dans

ses recherches sur l'architecture) de recherches sur les *Chambres* des anciens, & je ne citerai point ce qu'on en trouve dans les anciens écrivains, parce que cela a déjà été dit en grande partie, & qu'on ne peut en donner une idée exacte sans planches. Je me contenterai donc de parler de ce que j'ai vu moi-même. Les *Chambres* des anciens, & particulièrement celles où ils couchoient étoient, pour la plupart, voûtées par le haut, ainsi que Varron nous l'apprend : (*Conf. Scalig. Conject. in Varron. lib. vii, p. 173.*) c'étoit de cette manière qu'étoit faite celle que Plin (*lib. 11, ep. 17, p. 130, ed. Lugd. 1669. 8^o*) décrit dans son *Laurentum*; & l'on soupçonne que de pareilles *Chambres*, trouvées au second étage de la *Villa Hadrienne*, étoient des *Chambres* à coucher, parce qu'il y avoit une grande niche qui servoit d'alcove, & dans laquelle étoit placé le lit. Les *Chambres* de Plin avoient des fenêtres tout autour; dans l'une cependant le jour tomboit d'en-haut par une ouverture qui se fermoit sans doute pendant la nuit. »

« Il paroît, par les ruines de la *Villa Hadrienne* de l'ancien Tusculum, ainsi que par les *Chambres* d'une magnifique maison de campagne, près la ville d'Herculanum, où l'on a trouvé la plus grande partie des bustes de marbre & de bronze qui sont dans le cabinet de Portici; il paroît, dis-je, par ces *Chambres*, que celles des anciens étoient fort petites. Celle dans laquelle s'est trouvée à Herculanum la bibliothèque, composée de plus mille rouleaux de livres, étoit si petite, qu'en étendant les deux bras, on pouvoit, pour ainsi-dire, toucher l'une & l'autre muraille. Dans la maison de campagne de Tusculum, il y avoit une petite *Chambre*, ce qui seroit avec une séparation  croire que particulière, faite de  c'étoit dans cette manière, la division extérieure que se tenoient les domestiques. A étoit la porte de la *chambre*, & B la porte d'entrée de la division intérieure, qui étoit faite avec une muraille fort mince ».

CHAMBRES GARNIES (louer des), s'appeloit *Cœnaculariam facere*; & l'on nommoit **CŒNACULARIUS** celui qui en occupoit une.

CHAMEAU. Les Asiatiques se servoient de *Chameaux* dans les armées & dans les combats. Les Romains en virent pour la première fois dans les armées d'Antiochus. Néron (*Suet. c. II. n. 3.*) & Elagabale (*Lampr. c. 23*), firent paroître dans les jeux du cirque des chars attelés de quatre *Chameaux*.

Elagabale voulant imiter le gourmand Apicius, mangeoit souvent des ragoûts faits avec des talons de *Chameau*, & des crêtes arrachées à des coqs vivans (*Lamprid. Heliog. c. 19.*) : *comedit sæpius ad imitationem Apicii calcanea camelorum & cristas vivis gallinaceis demptas. Hé-*

rodien (IV. 15. 8.) assure que ces talons sont tendres & délicats.

Les anciens tiroient du *Chameau* une substance plus utile; c'étoit le poil, dont ils faisoient plusieurs sortes de tissus, comme on le pratique encore. On sait que ces tissus ont été appelés *camelors*, dans le tems où ils n'étoient remplis que de poil de *Chameau*. Mais ce qu'Elie rapporte au sujet de ce poil (*Hist. l. 17. c. 34.*), nous doit paroître fort extraordinaire: il assure que les Habitans des rives de la mer Caspienne avoient une espèce de *Chameaux* égaux en hauteur aux plus grands chevaux, dont le poil étoit aussi doux que la laine des brebis de Milet, & que les prêtres & les grands en composoient leurs vêtements. Il faut sans doute reconnoître ici le *Lama*, qui représente dans l'Amérique le *Chameau* de l'Asie, & qui habite les cordillères & les pays froids, tels que le sont les bords de la mer Caspienne.

CHAMEAU (le) sur les médailles, est le symbole de l'Arabie (*Jobert*). Il se trouve cependant sur les médailles de quelqu'autre peuple, comme sur celles de la famille *Plautia*, sur laquelle on voit une tête de femme avec une couronne murale, A. PLAUTIUS. AED. CUR. S. C. Et au revers dans le champ IVDÆUS, dans l'exergue BACCHIUS, & pour type un homme à genoux qui tient de la main gauche un *Chameau* par la bride, & qui tient de la droite une palme. C'est alors un signe d'alliance avec l'Arabie. (*Beger.*)

CHAMOS, dieu des Moabites, à qui Salomon éleva un temple pour plaire à une de ses femmes qui étoit de cette nation. *Vossius* (*de idol. 28.*) a cru que c'étoit le *Comus* des Grecs & des Romains.

CHAMP, étoit un lieu ouvert dans la campagne, où les jeunes gens s'assembloient pour faire leurs exercices, pour y célébrer certains spectacles, &c. & où les citoyens tenoient aussi leurs comices, ou les assemblées dans lesquelles il s'agissoit de délibérer de quelque affaire publique. On comptoit à Rome un grand nombre de *Champs*: il y avoit le *Champ* d'Agrippa, le *Champ* Brutien, le *Caudetan*, le *Lanatarius*, le *Martius*, le *Pecuarius*, le *Setarius*, le *Viminalis*, &c.; mais par le nom de *Champ* sans addition, on entendoit toujours le *Champ* de Mars.

Le *Campus-Agonius* étoit situé entre la vallée *Murtia* & le cirque de *Flaminius*: ce n'étoit qu'un marché.

Le *Champ* d'Agrippa étoit dans la septième région de la ville, entre le capitolé & ce qu'on appelle aujourd'hui le *Collège Romain*.

Le *Champ* Brutien ou *Brytien* étoit dans la quatorzième région de la ville, au Janicule, près du fauxbourg *Brutianus*, à peu de distance des murs de la ville. Il avoit été ainsi nommé des

Brutiens, ou, comme d'autres le prétendent, d'un *Brutus* qui l'avoit fait orner.

Le *Codetanus* se trouvoit aussi dans la quatorzième région, & avoit été ainsi nommé d'un petit bouquet de bois, entre lequel on imagina quelque ressemblance avec la forme de la queue d'un cheval.

Le *Cœlimontanus* étoit dans la seconde région; on en ignore la place, à moins que ce *Champ* n'ait été le même que le *Campus Martialis*.

L'*Esquilinus* étoit dans la cinquième région, au haut du mont *Esquilin*, où l'on étoit dans l'usage d'enterrer la populace & les pauvres: *Pantolabum scurræ, Nomentanumque nepotem*. Le *Champ* *Esquilin* fut hors de la ville jusqu'au tems de *Servius Tullius*, sous lequel il y fut réuni: on y éleva dans la suite des édifices, & *Mécène* finit par en faire ses jardins, ainsi qu'*Horace* nous l'apprend dans la satire *Olim truncus eram*, &c. où l'on voit encore que c'étoit là que les magiciens alloient faire leurs incantations nocturnes.

Le *Figulinus* étoit dans la treizième région, entre le *Tibre* & le mont *Aventin*: il a pris son nom des potiers qui habitoient ce quartier.

Le *Campus Flora*, ou *Champ de Flore*, étoit dans la neuvième région: ce fut là qu'on bâtit le théâtre de *Pompée*; on y publioit les loix, les édits & les réglemens du sénat; on y célébroit les jeux appelés *floralia*, en l'honneur d'une des affranchies de *Pompée*, d'où il fut appelé *Campus Flora*, ou d'une courtisane de l'ancienne Rome qui avoit amassé assez d'argent pour fonder des jeux en sa mémoire. Dans la suite des tems, la gravité romaine, offensée de ces fêtes, tâcha d'en abolir la honte en les perpétuant, non en l'honneur de la courtisane, mais de la déesse des fleurs; cependant les jeux continuèrent toujours à se ressentir de leur première institution, par la liberté des actions & des paroles qui y régnait.

Le *Campus Horatiorum*; on n'en connoît pas la place: c'étoit peut-être l'endroit du combat des *Horaces* & des *Curiaces*.

Le *Campus Jovis*, c'est, selon quelques-uns, le même que le *Campus Martius-major*, où *Jupiter vengeur* avoit en effet son temple: d'autres au contraire, veulent que ce fût le *Campus Martius-minor*, où il y avoit une statue colossale de *Jupiter*.

Le *Lanatarius* étoit dans la douzième région; il fut ainsi nommé, à ce qu'on dit, des marchands de laine qui y étoient établis ou qui s'y assembloient.

Le *Campus Martialis* étoit dans la seconde région, sur le mont *Cœlius*; il fut nommé *Martialis* de Mars, dont on y célébra les *equivia*, lorsque le *Champ* de Mars fut inondé par le *Tibre*. C'est actuellement la place qui est devant l'église de *S. Jean de Latran*.

Le *Campus Martius*, *Champ de Mars*, qui se nommoit par excellence *Campus*, ou *Campus Martius-major*, pour le distinguer du *Campus Martius-minor*, étoit dans la neuvième région ; il fut consacré à Mars par Romulus même, suivant quelques-uns ; & suivant d'autres, par le peuple, après l'expulsion de Tarquin le superbe, qui se l'étoit approprié & qui le faisoit cultiver. Quoiqu'il en soit, ce n'étoit dans les commencemens qu'une prairie où la jeunesse romaine alloit s'exercer, & où l'on faisoit paître les chevaux. Les romains en firent dans la suite un des principaux lieux de leurs assemblées, & un des endroits de Rome les plus remarquables par les décorations. Il s'étendoit depuis la porte *Flaminia* jusqu'au Tibre, & comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui la place *Borghèse*, le Panthéon, les places de *Carlo-Farnèse*, de *Pontii*, de *Navone*, de *Nicozia*, &c. avec la longue rue de *Scrofa*, & l'entrée du pont S. Ange. Il étoit hors de la ville ; Jules-César eut le dessein de l'y renfermer ; mais Aurélien passa pour l'avoir exécuté, en conduisant les murs de la ville depuis la porte Colline jusqu'au Tibre. Ce *champ* étoit très-agréable par sa situation ; c'étoit le lieu des exercices militaires. On y luttoit, & lorsque les jeunes gens étoient couverts de sueur & de poussière, ils se jetoient dans le Tibre qui l'arrosait. C'étoit-là que se tenoient les comices ou assemblées générales du peuple. Plusieurs grands hommes y avoient leurs sépultures. Les statues y étoient si nombreuses, que pour en peindre l'effet, les auteurs ont dit qu'on les eût prises de loin pour une armée. L'empereur Auguste y avoit son tombeau. Il étoit encore remarquable par un obélisque, surmonté d'une boule dorée qui servoit de gnomon à un cadran solaire. Cet obélisque, après avoir resté pendant plusieurs siècles enseveli sous les ruines de l'ancienne Rome, & sous les maisons de la Rome nouvelle, fut relevé par les soins de Benoît XIV. Ce pontife acheta toutes les maisons qui le couvroient, & le rétablit dans son ancienne splendeur. Le *Campus Martius* comprenoit différens portiques, la *Villa-Publica*, le Panthéon, les Thermes Néroniens, les Thermes d'Agrippine, le théâtre de Pompée, le cirque Flaminius, la colonne d'Antonin, la basilique d'Antonin, le *Diribitorium*, différens temples, & une infinité de choses remarquables. C'est aujourd'hui un des quartiers de Rome les plus habités.

Le *Campus Martius minor* étoit une partie du *Campus Martius major*, & la même chose que le *Campus Tiberinus*, qui avoit été donné au peuple par Caïa Taratia ; il s'étendoit depuis le pont Janicule, ou, suivant le nom moderne, depuis le pont de Sixte jusqu'au pont S. Ange. Cet endroit est aussi couvert de maisons.

Le *Campus Octavius*. On n'en fait pas la position ; on conjecture seulement que ce *champ* fut ainsi

nommé par Auguste, en mémoire de sa sœur Octavie.

Le *Campus Pecuaris* étoit dans la neuvième région. Il étoit ainsi appelé du commerce des bestiaux qui s'y faisoit.

Le *Campus Rediculi* étoit devant la porte Capène ; ce fut dans cet endroit qu'Annibal campa, lorsqu'il se fut approché de Rome avec son armée.

Le *Campus Sceleratus* étoit dans la sixième région, à peu de distance de la porte Colline. Il y avoit là un souterrain dans lequel on descendoit les vestales convaincues d'avoir péché contre leurs vœux ; elles y étoient enterrées toutes vives. Ce souterrain ne servoit qu'à cet usage.

Le *Campus Tergeminorum* étoit placé, selon quelques-uns, dans la onzième région, & suivant d'autres, dans la treizième. Il étoit ainsi appelé de la porte *Tergemina*, au-devant de laquelle étoit l'endroit où les Horaces & les Curiaques avoient combattu. Mais on ne fait précisément en quel endroit étoit la porte *Tergemina* ; on conjecture seulement que c'étoit entre le Tibre & le mont Aventin, à l'extrémité de la ville où est actuellement la porte d'Ostie.

Le *Campus Vaticanus* étoit dans la quatorzième région, entre le mont Vatican & le Tibre, où est aujourd'hui la *Citta Leonina*.

Le *Campus Viminalis* étoit dans la quinzième région, près du rempart (*Agger*) de Tarquin. Cet emplacement est occupé par la *Villa-Petreti*.

CHAMP des pleurs. Voyez CAMPAGNE.

CHAMP pierreux. Voyez GERION.

CHAMPIGNON. Les anciens étoient aussi friands de ce végétal que les modernes ; mais ils préféroient celui qui étoit né dans les prés (*Horat. II. Sat. iv. 20.*) :

. . . . Pratenfibus optima fungis
Natura est. . . .

Entre toutes les variétés ou espèces de *champignons* qu'ils admettoient sur leurs tables, le *boletus* étoit le plus recherché, & coûtoit des sommes plus fortes que la valeur d'un manteau, comme nous l'apprenons de Martial (*xiii. 47.*) :

Argentum atque aurum facile est, lanamque,
togamque
Mittere, boletos mittere difficile est.

Ce fut dans un ragoût de *boletus* que l'empereur Claude fut empoisonné ; c'est pourquoi Néron appeloit ce végétal le ragoût des Dieux.

CHAMPS ÉLYSÉES. Voyez ÉLYSÉES.

CHAMULCUS. C'étoit un traîneau fort bas,

pareil à celui que l'on appelle *camion* dans les ateliers de Paris, & ailleurs *haquet*.

On l'appelle aussi *trahea*, comme il paroît d'après un ancien glossaire, où on lit : *χαμιάλος, trahea*.

CHAMYNA, surnom sous lequel Cérés étoit adorée à Pise. Elle avoit un temple dans cette ville, au même endroit où l'on croyoit que la terre s'étoit entr'ouverte pour donner passage à Pluton, lorsque ce dieu enleva Proserpine. On le dérive de *χαίνα, hio*; d'autres étymologistes veulent qu'il ait été donné à la déesse, parce que son temple avoit été bâti aux dépens d'un nommé Chamynus.

CHANCEAU, bourg situé à 7 lieues de Dijon, où la Seine prend sa source. On trouva en 1763, dans une chénevière, au sud de *Chanceau*, une galère de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large. Elle est dans le cabinet de M. le président de Bourbonne à Dijon; M. de Ruffe; croit que c'est un monument gaulois, un *ex voto* placé dans un temple dédié au dieu de la Seine par quelque chef de navigateurs.

CHANCELIER. Voyez CANCELLARIUS.

CHANDELIER. } Voyez CANDELABRE.

CHANDELLE. }

CHANGER de maison. Les calendes de juillet étoient l'époque où les Romains changeoient de maison, démenagoient. Tibère fit quitter le latricle à un sénateur pour le punir de son avarice. Cet homme vil (*Suét. c. 35.*) s'étoit retiré à sa maison de campagne quelques jours avant le 1 juillet, pour ne rentrer dans Rome qu'après cette époque, dans le dessein de louer à bas prix quelque maison que l'on auroit dédaigné d'occuper.

CHANGEUR. } Les anciens n'ont point connu

CHANGE. } ce commerce des banquiers, que nous appelons *change*, & dont on attribue l'invention aux Juifs chassés de France par Philippe-le-Bel. Ils ne pratiquoient que le *change réel*, c'est-à-dire, que leurs changeurs, *argentarii* ou *nummularii*, échangeoient les pièces de monnaie usées ou décriées, contre des pièces neuves (*nummi asperi*), en prenant un profit appelé *asperatura*; ils échangeoient aussi les pièces d'une grande valeur contre celles d'une moindre; ils éprouvoient aussi les monnoies, &c. Enfin ils représentoient sous ce point de vue les *changeurs* de nos monnoies.

Le gain de ces *argentarii* étant légitime, leur profession n'auroit pas été méprisée, s'ils n'y eussent joint l'usure, c'est-à-dire, le prêt à un intérêt exorbitant. On fait que Marc-Antoine (*Suét. Aug. c. 2.*) reprochoit à Octavien d'avoir eu pour aieul un *argentarius*, & que Cassius de

Parme l'appeloit par dérision le petit-fils d'un *argentarius*. Ces *argentarii* tenoient les livres ou les registres des autres usuriers. Ils faisoient de plus les fonctions de notaires, de receveurs; de sorte que l'on peut dire généralement que les *argentarii* ou *nummularii* représentoient à la fois nos changeurs, nos notaires & nos usuriers. Leurs bureaux étoient établis dans le *Forum Romanum*; c'est-là qu'ils exerçoient leurs fonctions, sous l'inspection du préfet de la ville; & lorsqu'ils cessent de s'y présenter, leur banqueroute étoit déclarée par ces mots : *foro cessit*. (*Juvénal. Sat. xi. 48.*) :

*Nescio quid superest, & pallet fœnoris auctor;
Qui vertere solum, Bajas & ad Ostia currunt.
Cedere namque foro jam non est deterius, quam
Esquilias à frequenti migrare Suburra.*

CHANTER. L'usage de chanter dans les repas, est de la plus haute antiquité, comme nous le voyons dans Homère. Tous les convives étoient invités à *chanter* & à s'accompagner avec des instrumens. Ils se passoient à cet effet un rameau de myrthe & une lyre. Le premier étoit porté par celui qui *chantoit*, & l'instrument par celui qui en jouoit (*Aristophan. Vesp. & Grubus.*). On fait que Thémistocle ayant refusé d'accepter la lyre, parce qu'il ne savoit pas la pincer, fut soupçonné d'avoir reçu une mauvaise éducation (*Isid. 11. 15.*).

Ce n'étoient pas seulement les jeunes gens qui *chantoient* dans les festins, mais les vieillards & les pères de famille *chantoient* aussi, comme nous l'apprenons d'Horace (*11. Epist. 1. 110.*) :

*. Pueri patresque severi
Fronde comas vincti cœnant, & carmina dicant.*

Valère Maxime (*11. 1.*) regrettoit beaucoup cet ancien usage, qui enflammoit de zèle & d'ardeur les jeunes gens par le récit des exploits militaires que *chantoient* leurs pères dans les festins, & c'est à cet usage qu'il attribuoit le courage des Scipions, des Camilles, &c. *Majores natu in convivii ad tibias egregia superiorum opera carmine comprehensa pangebant, quo ad ea imitanda juventutem alacriorem redderent. Quid hoc splendidius? Quid etiam utilius certamine? Pubertas canis suum honorem redebant, defuncta virium cursu atas ingredientiæ altuosam vitam favoris nutrimentis prosequeretur. Quas athenas, quam scholam, que alienigena studia huic domestica disciplina pretulerim? Inde oriuntur Camilli, Scipiones, Fabricii, Fabii, Marcelli: ac ne singula imperii nostri lumina percurrendo sim longior, inde, inquam, cœli clarissima pars divi fulserunt cesares.*

esares. Ce passage est curieux, & mérite l'attention des économistes politiques.

CHANVRE. Pline (*l. 19. c. 9.*) distingue trois espèces de *chanvre*, estimées de son tems, celui d'*Alabandus*, celui de *Mylasa*, & celui de *Rosa*, qui s'élevoit aussi haut que les arbres du pays des Sabins : *rosea agri Sabini arborum altitudinem æquat*. On a apporté depuis deux ans de la Chine une espèce de *chanvre*, qui est un véritable arbruste ; c'est-là sans doute cette troisième espèce dont parle le naturaliste ancien.

Chez les Romains, le *chanvre* nécessaire aux machines de guerre, s'amassoit par les ordres des empereurs d'Occident en deux villes seulement, à Ravenne en Italie, & à Vienne dans les Gaules. Celui qui en avoit l'intendance en-deçà des Alpes, étoit appelé le procureur du linifice des Gaules, & demuroit à Vienne.

CHAON suivit en Epire son frère Hélénius, qui le tua par mégarde à la chasse. Hélénius, pour s'en consoler, donna son nom à une partie de l'Epire, qui fut appelée *Chaonie*.

Les forêts & les colombes de la *Chaonie* étoient célèbres. On vantoit le gland des premières (*Virg. Georg. 1. 8.*) :

*Liber & alma Ceres, vestro si munere tellus
Chaoniam pingui glandem mutavit arista.*

Servius dit que l'on attribuoit aux colombes de *Chaonie* le don de prophétie, parce que *Peliades*, Πελιάδαϊ, désignoit dans la langue des Thessaliens les colombes & les devinereffes. Properce donne aux colombes l'épithète *Chaonia* (*1. Eleg. 9. v. 5.*) :

Non me Chaonia vincant in amore columba.

CHAONIES. Parthenius (*Erot. 32.*) dit qu'on appelloit de ce nom des fêtes qui étoient célébrées dans l'Epire, sans nous en donner aucun détail.

CHAOS. C'étoit, selon les poètes, une matière première, existant de toute éternité sous une seule forme, dans laquelle les principes de tous les êtres particuliers étoient confondus. Dieu, ou la nature elle-même, dit Ovide, sans rien changer, ne fit que débrouiller le *chaos*, en séparant les éléments, & plaçant chaque corps dans le lieu qui lui convenoit. On supposoit cette matière première & éternelle, parce qu'on ne pouvoit comprendre que de rien quelque chose pût être fait. Hésiode dit que le *chaos* engendra l'Erèbe & la Nuit, pour exprimer une chose toute simple, que cette matière première étoit dans les ténèbres.

Le nom de *chaos* est formé du grec χῶμα, je suis entr'ouvert, ou creux, que les Latins rendoient par le mot *hio*. Festus dérive le nom de Janus de cet *hiare*, en retranchant l'aspiration.

Antiquités, Tome I.

tion. Il dit que ce nom lui fut donné parce qu'il étoit le premier des dieux, celui auquel on adressoit les premières prières, comme au père & au commencement de toutes choses. Car tout ce qui existe, a été fait dans le tems dont les années font partie, & auquel préside Janus. Les deux visages de ce dieu des Latins annonçoient son origine, c'est-à-dire, quelque chose de confus & de mêlé, comme le *chaos* des Grecs. Cette doctrine est expliquée dans les vers suivans de Septimius, que nous a conservés Terentianus :

*Jane pater, Jane tuens, dive biceps, biformis,
O cate rerum fator, ð principium Deorum,
Stridula cui limina, cui cardines tumultus,
Cui referata mugiant aurea claustra mundi,
Tibi vetus ara caluit Aborigineo sacello.*

CHAPEAU. Voyez BONNET.

CHAPELLE. Voyez ÆDES, ÆDICULA.

CHAPELLE de Paris (Agate de la Ste.). Voyez APOTHÉOSE d'Auguste.

CHAPON, } poulet châté. Nous donne-

rons ici au mot de *chapon* une plus grande extension, & nous l'employerons aussi pour désigner les poulets châtés. Les Romains châtroient les poulets & les engraissoient avec soin ; ils en eurent par ce moyen dont le poids fut de seize livres (de douze onces). Les habitans de Délos furent les premiers qui chaponnèrent les coqs, selon le témoignage d'Athénée : de-là vint le nom *deliaci*, pour désigner les hommes qui faisoient cette opération.

CHAR. Les *chars* anciens étoient à deux ou quatre roues ; il y en a de ces deux sortes dans les bas-reliefs, les médailles, les arcs de triomphe, & autres monumens qui nous restent de l'antiquité. On y voit attelés tantôt des chevaux, tantôt des lions, des tygres, des éléphants, &c.

On attribue l'invention des *chars* (*Virgil. Georg. 11. 113.*) à Erichonius, roi d'Athènes, que ses jambes torses empêchoient d'aller à pied (*Hygin. Astron. Poet. 11. 14.*), à Triptolème ou à Trochilus. Les Athéniens en faisoient (*Aristid. Panathen.*) honneur à Pallas ; Hésychius dit enfin que Neptune apprit aux habitans de Barca à se servir des *chars*.

Des étymologistes dérivent le mot *currus* ou *carrus* de *carr*, terme celtique dont il est fait mention dans les commentaires de César. Cette date est ancienne. Le mot *carr* se dit encore aujourd'hui dans le même sens & avec la même prononciation dans la langue Wallonne.

Les principaux *chars* des anciens sont les *chars* pour la course, ἄρματα chez les Grecs, *currus* chez les Latins ; les *chars* couverts, *currus*

arcuati ; les chars armés de faux, *currus falcati* ; les chars de triomphe, *currus triumphales*.

Les chars de course, *ἄρματα*, servoient aussi dans les fêtes publiques : c'étoit une espèce de coquille, montée sur deux roues, plus hautes par devant que par derrière, & ornée de peintures & de sculptures. On pouvoit s'asseoir dans ces chars ; la différence spécifique qui les distinguoit entr'eux, se tiroit uniquement de la diversité des attelages ; & ces attelages de deux chevaux, ou de quatre, ou de jeunes chevaux, ou de chevaux faits, ou de mules, formoient différentes sortes de combats.

Un char attelé de deux chevaux, s'appeloit en grec *συνάβη*, en latin *biga*. L'on prétend que l'un des chevaux étoit blanc, l'autre noir, dans les biges des pompes funèbres. La course des chars à deux chevaux d'un âge fait, fut introduite aux jeux olympiques, en la *xciii^e* olympiade ; & par chevaux d'un âge fait, on entendoit des chevaux de cinq ans. Les Latins ont eu des chars à trois chevaux, qu'ils appeloient *triga* ; mais il ne paroît pas qu'ils fussent d'usage dans les fêtes, ou si l'on s'en servoit dans les pompes, c'étoit seulement dans les pompes funèbres. Car on avoit imaginé, disoit-on, d'atteler trois chevaux de front, parce qu'il y avoit des hommes de trois âges qui descendoient aux enfers. Les chars attelés de quatre chevaux, se nommoient en grec *τετράβητοι*, de *τέτρα*, quatre, & de *ἵππος*, cheval, & en latin *quadriga*, qu'on a rendu par *quadriges*, terme autorisé seulement en style de lapidaire, & dans la science numismatique.

La course à quatre chevaux étoit la plus magnifique & la plus noble de toutes : elle fut instituée ou renouvelée dans les jeux olympiques dès la *xxv^e* olympiade ; ainsi elle précéda la course à deux chevaux de plus de 270 ans. Le timon des chars étoit assez long, & l'on y atteloit les chevaux de front, à la différence de nos attelages, où quatre & six chevaux rangés sur deux lignes se gênent & s'embarrassent, au-lieu que placés de front ils déploient leurs mouvemens avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. Les deux du milieu, *ὀρνυαῖοι*, jugales, étoient les moins vifs ; les deux autres, *ἀορνυαῖοι*, funales, ou *lorarii*, les plus vigoureux & les mieux dressés, étoient l'un à droite & l'autre à gauche ; & comme il falloit tourner à gauche pour aller gagner la borne, le cheval qui tiroit de ce côté dirigeoit les autres. Lorsque l'on approchoit de cette borne fatale où tant de chars se brisoient, le cocher animant son cheval de la droite, lui lâchoit les rênes & les raccourcissoit à celui de la gauche, qui devenoit par ce moyen le centre du mouvement des trois autres, & doubloit la borne de si près, que le moyen de la roue la rasoit.

Avant que de partir, tous les chars s'assem-

bloient à la barrière. On tiroit au sort les places & les rangs ; on se plaçoit, & le signal étoit donné, tous partoient à la fois. Chacun s'efforçoit de devancer son concurrent, plusieurs étoient renversés en chemin : celui qui le premier ayant doublé la borne atteinsoit la barrière, gagnoit le premier prix. Il y avoit quelquefois des prix pour le second & pour le troisième. Les princes & les rois même étoient jaloux de cette distinction. La race des chevaux qui avoit vaincu souvent dans ces combats d'honneur, étoit illustrée : leur généalogie étoit connue ; on en faisoit des présens dans les occasions les plus importantes : c'est entre les richesses qu'Agamemnon fait proposer à Achille pour appaiser sa colère, une des plus précieuses. A Rome, dans le grand cirque, on donnoit en un jour le spectacle de cent quadriges, & l'on en faisoit partir de la barrière jusqu'à vingt-cinq à la fois. Le départ étoit appelé en grec *ἄφθοις*, en latin *emissio*, *missus*. On ignore combien il s'assembloit de quadriges à la barrière d'Olympie ; il est seulement certain qu'on en lâchoit dans la lice ou dans l'hippodrome plusieurs à la fois (*Mém. de l'Acad. des Ins. tom. viii. & ix.*). Voyez HIPPODROME, JEUX OLYMPIQUES, CIRQUE, COURSE. On prétend que les attelages de quatre chevaux de front se faisoient en l'honneur du soleil, & marquoient les quatre saisons de l'année. Les Latins avoient des *sesiges* ou chars à six chevaux de front ; on en voit un au faite du grand arc de Sévère. Il y a dans Gruter une inscription de Dioclès, où il est parlé de *septiges*. Néron en avoit quelquefois au même char jusqu'à sept & même jusqu'à dix chevaux. Ceux qui conduisoient les chars s'appeloient en général *agitateurs*, *agitatores* ; si c'étoit un bige, *bigarii*, un quadriges, *quadrigarii*. On ne rencontre point le nom de *trigarii*, ce qui prouve que les triges n'étoient qu'emblématiques, ou du moins qu'il n'y avoit point de trige pour les courses des jeux.

Le char couvert ne différoit des autres, qu'en ce qu'il avoit un dôme en ceintre : il étoit à l'usage des Flamines, prêtres romains. Voyez CARPENTUM.

Le char armé de faux étoit tel que son nom le désigne ; des chevaux vigoureux le traînoient ; il étoit destiné à percer les bataillons, & à trancher tout ce qui se présentoit à sa rencontre. Les uns en attribuent l'invention aux Macédoniens, d'autres à Cyrus ; mais l'origine en est plus ancienne, & il paroît que Ninus en avoit fait courir contre les Bactriens (*Diodor. II. 5.*). Ces chars n'avoient que deux grandes roues, auxquelles les faux étoient appliquées. Cyrus les perfectionna seulement, en fortifiant les roues & allongeant les eissieux, à l'extrémité desquels il adapta encore d'autres faux de trois pieds de long, qui coupoient horizontalement, tandis que d'autres tranchant verticalement, mettoient

en pièces tout ce qu'elles ramassoient à terre. Dans la suite on ajouta à l'extrémité du timon deux longues pointes, & l'on garnit le timon du *char* de couteaux qui empêchoient d'y monter. Au reste, cette machine si terrible en apparence, devenoit inutile lorsqu'on tuoit l'un des chevaux, ou qu'on parvenoit à en saisir la bride. Plutarque dit même qu'à la bataille de Chéronée, sous Sylla, les Romains en firent si peu de cas, qu'après avoir dispersé ou renversé ceux qui se présentèrent, ils se mirent à crier, comme ils avoient coutume de le faire dans les jeux du cirque, qu'on en fit paroître d'autres.

L'usage des chars dans la guerre est très-ancien : les guerriers, avant l'usage de la cavalerie, étoient tous montés sur des chars. Ils y étoient deux ; l'un chargé de conduire les chevaux, l'autre de combattre. C'est ainsi qu'on voit presque tous les héros d'Homère ; ils mettent souvent pied à terre dans ses poèmes, & Diomède n'y combat presque jamais sur son char.

Le char de triomphe étoit attelé de quatre chevaux. On prétend que Romulus entra dans Rome sur un pareil char ; d'autres n'en font remonter l'origine qu'à Tarquin le vieux, & même à Valérius Poplicola. On lit dans Plutarque que Camille étant entré triomphant dans Rome sur un char traîné par quatre chevaux blancs, cette magnificence fut regardée comme une innovation blâmable. Le char de triomphe étoit rond & fermé, il n'avoit que deux roues ; le triomphateur s'y tenoit debout, & gouvernoit lui-même les chevaux. Ce char n'étoit que doré sous les consuls ; mais on en faisoit d'or & d'ivoire sous les empereurs. Pour lui donner les attributs d'un char de guerre, on l'arrosait de sang. On y attela quelquefois des éléphants & des lions. Quand le triomphateur montoit dans son char, il faisoit cette prière : *Dii quorum nutu & Imperio nata & aucta est res Romana, eandem placati propitiique servate.* Voyez TRIOMPHE.

Les anciens promenoient des chars de triomphe dans les pompes religieuses & dans les fêtes. Il est fait mention dans les pompes de Ptolémée Philadelphie, d'un char à quatre roues, de quatorze coudées de long sur huit de large, tiré par cent quatre-vingt hommes. Il portoit un Bacchus haut de dix coudées, environné de prêtres, de prêtresses, & de tout l'attirail des bacchanales.

Les Thessaliens avoient coutume de traîner attachés à leurs chars les ennemis qu'ils avoient tués. Achille, né dans leur pays, les imita en traînant le cadavre d'Hector.

Un sarcophage de la Villa-Borghèse, publié par Winkelmann, n°. 43 des *Monumenti Antichi*, qui représente la chute de Phaëton, nous montre distinctement la manière dont les anciens atteloient leurs chevaux à leurs chars. Celui de Phaëton est renversé, & l'on voit le timon qui se termine par un joug placé sur le cou des chevaux.

Ce joug s'appeloit Ζεύγλαι, & ressembloit à celui auquel nous attachons encore nos bœufs. Il s'appliquoit sur le cou des chevaux par deux bras concaves appelés Ἀκροχηνίστοι, parce qu'ils étoient contournés comme des cous d'oie. Aussi voit-on dans le Museum du marquis Rondinini à Rome, un des bras du joug qui termine le timon d'un char de Diane, terminé lui-même par une tête d'oie. Le bout du timon qui se lioit au joug, étoit terminé par une boule ou quelque autre ornement rond, appelé par Homère ὀμφαλος. Ce mot avoit donné la torture à tous les commentateurs, & il est heureusement expliqué par ce bas relief de la chute de Phaëton.

Une pâte antique de Stofsch, sur laquelle est représenté un triomphateur, nous montre cet ornement du char formé en croissant, où l'on attache les rênes, selon Homère (*Iliad.* E. 728).

Les Etrusques & les anciens Grecs représentoient des chars avec des ailes, pour peindre la rapidité de leur course. Euripide donne un pareil char au Soleil ; & Cérès est représentée sur les médailles d'Eleusis, traînée par deux serpens dans un char ailé. La fable fait encore mention d'un char ailé de Neptune, qu'Apollon fit donner à Idas pour enlever la nymphe Marpeffa (*Apolodor. Bibl.*).

Rien n'est aussi étonnant, ni cependant aussi clair, que la description qu'a faite Pausanias de vingt-quatre chars de bronze, au moins grands comme nature, quelquefois à deux chevaux, mais le plus souvent à quatre, & remplis d'une ou de deux figures. Il en décrit même qui sont accompagnés de coureurs, ou groupés avec des hommes qui les suivent à pied. Les places publiques & les temples de la Grèce étoient décorés d'une quantité prodigieuse de ces riches monuments.

Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant.* VI. pl. 69. n°. 3.) a profité du dessin d'un char à trois chevaux qu'il publioit, pour rapporter une autorité précise relativement aux chars à trois chevaux. Denys d'Halycarnasse (*lib. III. c. 13.*) assure que les chars à trois chevaux étoient anciennement en usage chez les Grecs. Il est à présumer en effet qu'un peuple ingénieux & fort attaché à toutes les espèces de course, doit avoir épuisé toutes les combinaisons possibles des chars, des chevaux, & de la manière de les atteler. Le même auteur ajoute que l'on nommoit le troisième cheval Παρρόπος, c'est-à-dire, qu'il étoit attaché avec des courroies à côté des deux autres.

On voit ces troisièmes chevaux souvent employés dans Homère ; ils servoient à tirer le char avec celui qui restoit, en cas que l'un des deux vint à manquer. Le seul exemple que ce Comte ait rapporté de ce genre d'attelage, n'indique point cette différence, qui peut avoir été négligée sur l'original étrusque, assez mal dessiné (*tom. 17. planche xxx. n°. 111.*). Mais on peut

inférer de ce monument, & du passage de Denys d'Halycarnasse, qu'il y avoit chez les Etrusques, les Grecs & les Romains, des *chars* dont l'attelage étoit composé de trois, ainsi que de deux & de quatre chevaux, &c. On n'en a pas encore vu d'exemple romain.

Le même savant comte a publié une pierre gravée (*Rec. d'Ant. 1. pag. 166.*), qui représente un vainqueur des jeux sur un *char* attelé de vingt chevaux. Suétone (*liv. vi. ch. 34.*) nous apprend que Néron voulant étonner la Grèce & briller dans ses jeux, emporta la victoire en courant avec dix chevaux. Il est véritablement bien plus difficile d'en atteler vingt à un *char*; mais de quoi ne vient pas à bout un empereur romain, un maître du monde ?

Ces réflexions l'engagèrent à n'attribuer l'événement rapporté sur cette pierre, qu'à un des successeurs de Néron. On fait que celui-ci fut l'exemple & le modèle que tous les empereurs voulurent suivre dans ce qui concernoit les jeux. Mais la pierre gravée dont il s'agit ne contenant point d'époque, il ne l'attribue à aucun Prince en particulier.

Elle avoit été trouvée depuis très-peu de tems dans la Cyprienne, où l'on travailloit beaucoup en ce genre de gravures comme nous l'attestent quelques endroits de Pline.

CHAR de Junon. Cette déesse avoit deux *chars*; l'un pour traverser les airs, qui étoit tiré par des paons; l'autre pour combattre sur la terre, attelé de deux chevaux. Celui-ci étoit à Carthage, ville favorite de la déesse.

CHAR (sur les médailles un trainé soit par des chevaux, soit par des lions, soit par des éléphants, signifie le triomphe ou l'apothéose des princes. Pour le *char* couvert trainé par des mules, il n'est usité que pour les princesses; il marque leur consécration, & l'honneur qu'on leur faisoit de porter leur image aux jeux du cirque. Ce *char* des femmes se nommoit *pilentum*, *carpetum*. Le *char* attelé de deux, de quatre ou de six chevaux, ne marque pas toujours la victoire ou le triomphe. Il y avoit d'autres cérémonies où l'on se servoit de *chars*; l'on y portoit les images des dieux dans les supplications; l'on y plaçoit aux funérailles les images des familles illustres, & de ceux dont on faisoit l'apothéose. Enfin, l'on y conduisoit les consuls qui entroient en charge, comme nous l'apprenons par des médailles de Maxence & de Constantin. L'une & l'autre portent: *Felix processus consulis augusti nostri*.

CHARBON. Les Romains employoient le *charbon* pour former des fondations dans les terrains humides. Vitruve (*lib. 5. c. 12.*) le dit expressément: *... Sin autem mollis locus erit, palis ustulatis alveis, aut oleagineis, aut robustis configuratur, & carbonibus compleatur, quemadmodum*

in theatrorum & muri foundationibus est scriptum. Ils s'en servoient long-tems avant Vitruve, pour fixer les limites, & ils l'enfouissoient alors à une certaine profondeur, parce que cette substance est indestructible. Ces *charbons* qui déterminoient les divisions des champs, étoient appelés *carbones sub terra defossi* (*Baldus, de Officio judicis.*). Il est vraisemblable que cette pratique fit naître aux architectes romains l'idée d'employer dans les fondations les *charbons*, que l'humidité ne sauroit détruire ou amollir.

Pline (*lib. 36. c. 25.*) fait mention d'une substance que l'on peut assimiler au *charbon*, pour le mélange des ciments: ce sont les cendres, *favilla*, que l'on pétrissoit avec le sable & la chaux pour former un des lits sur lesquels on établisoit les pavés: *Non negligendum etiam unum genus graniticum: solo fistulato injicitur rudus aut testaceum pavimentum. Deinde spisse calcatis carbonibus, inducitur sabulo, calce ac favilla mixtis, &c.* J'ai reconnu l'emploi des cendres dans plusieurs espèces d'enduits, arrachés par nos jeunes architectes aux ruines des édifices romains; & je propose aux artistes d'en renouveler l'usage avec celui du *charbon*. Ce seront des substances de plus à mélanger avec la chaux ou les ciments.

CHARICLO, fille d'Apollon & femme du centaure Ciron, accoucha d'une fille sur les bords d'un fleuve rapide, d'où elle lui donna le nom d'Ocyroë. Voyez OCYROË. Elle eut encore de son mari, Encléis, femme d'Eaque. Voyez ENCLÉIS. Evère la rendit aussi mère du devin Tirésias.

CHARILE } *Charile* étoit une jeune fille
CHARILES. } qui se perdit de désespoir, ayant reçu un soufflet du roi de Delphes. On institua des fêtes en son honneur, appelées *chariles*, dans lesquelles les Thyades alloient enterrer la statue de *Charile*, au même endroit où elle avoit été enterrée elle-même. Le roi étoit obligé de s'y trouver, & même de présider à toutes les cérémonies, comme pour faire réparation à la nymphe. Les *chariles* se célébroient tous les neuf ans par le conseil de la Pythie (*Plut. Quæst. Græc.*).

CHARIS, une des Graces. Homère dit qu'elle fut femme de Vulcain; pour marquer la grace & la beauté des ouvrages que Vulcain travailloit avec le feu. *Charites* étoit le nom collectif des Graces.

CHARISIES, fêtes en l'honneur des Graces, que les Grecs appeloient *Charites*. Une des particularités de ces fêtes, étoit de danser pendant toute la nuit; celui qui résistoit le plus long-tems à cette fatigue & au sommeil, obtenoit pour prix un gâteau de miel & d'autres friandises, que l'on nommoit *charisia*.

CHARISTERIES, fêtes qui se célébroient à Athènes le 10 du mois de boëdromion, en mémoire de la liberté que Traſibule avoit rendue aux Athéniens, en chaffant les trente tyrans. On nommoit en grec ces fêtes *χαρίστια ἐλευθερίας*, *charifteria libertatis*.

CHARISTIÉS, fêtes que les Romains célébroient le 22 février, en l'honneur de la déeſſe Concorde : le motif de cette inſtitution étoit de rétablir la paix & l'union entre les familles diviſées. On faiſoit un grand repas dans les familles, auquel on n'admettoit aucun étranger. Ovide parle des *chariſties* dans ſes ſaïtes (ll. 617.) :

Proxima cognati dixere Chariftia patres

Et venit ad ſocios turba propinqua deos.

CHARITÉ militaire, *carita militare*.

Les antiquaires d'Italie appellent de ce nom les représentations des ſoldats morts, que leurs compagnons remportent du champ de bataille. On en voit de belles ſur un bas-relief du Capitole, ſur un pierre gravée du Muſeum de Florence, &c.

CHARITES, nom grec que l'on donnoit aux Graces. Il ſignifie *joie*, pour marquer que nous devons nous faire un plaisir de rendre de bons offices, & de reconnoître ceux qu'on nous rend. *Voyez GRACES*.

CHARLATAN. En parcourant l'hiſtoire médicale des Egyptiens & des Hébreux, on y voit partout des impoſteurs, qui profitant de la foibleſſe & de la crédulité, ſe vantoient de guérir les maladies les plus invétérées par leurs amulettes, leurs charmes, leur divinations & leurs ſpécifiques.

Les Grecs & les Romains furent à leur tour inondés de *charlatans* en tout genre. Ariſtrophe a célébré un certain Eudamus, qui vendoit des anneaux contre la morſure des bêtes-venimeuſes. On appeloit *ἄγρευγοι*, ou ſimplement *ἀγρευτα*, du mot *ἀγρευειν*, *aſſembler*, ceux qui par leurs diſcours aſſembloient le peuple autour d'eux ; *circulatores*, *circuitoires* ; *circumforanei*, ceux qui couroient le monde, & qui montoient ſur le théâtre pour ſe procurer la vente de leurs remèdes ; *cellularii medici*, ceux qui ſe tenoient aſſis dans leurs boutiques, en attendant les croyans. C'étoit le métier d'un Chariton, de qui Galien a tiré quelques deſcriptions de médicamens : c'étoit celui d'un Clodius d'Ancône, qui étoit encore empoifonneur, & que Cicéron appelle *pharmacopola circumforaneus*. Quoique le mot *pharmacopola* ſ'appliquât chez les anciens à tous ceux en général qui vendoient des médicamens ſans les avoir préparés ; on le donnoit néanmoins en particulier à ceux que nous déſignons aujourd'hui par le titre de *batteur* & de *charlatan*.

Outre cette eſpèce de *charlatan* qui promettoit la ſanté, les anciens en connoiſſoient, comme

nous, une ſeconde, celle des joueurs de gobelets, *ACETABULARII* (*Voyez ce mot*), des faiſeurs de tours de force, des diſeurs de bonne aventure, &c. Les Romains appelloient *cleropsæde* des femmes qui exerçoient cette vile profeſſion, qui fautoient par-deſus des épées, qui vomifſoient des flammes, &c.

Les *charlatans* ſe tenoient ordinairement dans le *forum*, d'où leur vint le nom *circumforanei*, & dans le cirque, hors le tems des courſes. C'étoit-là qu'ils fautoient au travers des flammes, qu'ils ſoulevoient des fardeaux ſupérieurs en apparence aux forces d'un ſeul homme. D'autres deſcendoient dans les théâtres du haut de la ſcène, ſuſpendus dans une machine qui lançoit des feux & des flammes ſur les ſpectateurs, ſans les bleſſer. D'autres couroient en rond vomifſant des feux, & en tenant dans les mains. Claudiën a décrit ces faiſeurs de tours (*ac Conſul. Mall. Theodoſ. n. 325.*) :

Mobile ponderibus deſcendat pegma reduſtis,

Inque chori ſpeciem ſpargentes ardua flammæ

Scena rotet : varios ſſingat Mulciber orbis

Per tabulas impune vagus.

Quelques-uns danſoient ſur des cordes, on y faiſoit danſer les animaux les plus maſſifs, tels que des chameaux & des éléphants ; pluſieurs ſe promenoient dans le cirque en portant ſur le front de longues perches en équilibre, & ces perches étoient quelquefois chargées dans le haut d'un groupe de deux petits enfans.

De tous ces *charlatans*, ceux qui étoient ſuivis le plus conſtamment étoient les diſeurs de bonne aventure. La plupart étoient Chaldéens, Arabes, Egyptiens & Juifs, & ils faiſoient leurs prédictions dans le cirque. Les Magiſtrats de Rome les chaffoient ſouvent ; mais la crédulité & la ſuperſtition du peuple favoriſoient toujours leur retour (*liv. 39. 19.*). *Quoties hoc patrum avorumque atate negotium eſt magiſtratus datum, ut ſacra externa fieri vetarent ? Sacrificulos, vatesque foro, circo, urbe prohiberent ?*

CHARMES. Ce mot vient du latin *carmen*, vers, poéſie, parce que, dans leur origine, les conjurations & les formules des magiciens étoient conçues en vers. C'eſt en ce ſens qu'on a dit :

Carmina vel cælo poſſunt deducere lunam.

On comprend parmi les *charmes*, les philactères, les ligatures, les maléfices, & tout ce que le peuple appelle *ſorſ*.

La crédulité ſur cet article a été de tous les tems, ou du moins il y a eu de tout tems une perſuaſion univerſellement répandue, que des hommes pervers, en vertu d'un pacté fait avec

des génies mal-faisans, pouvoient causer du mal, & la mort même à d'autres hommes, sans employer immédiatement la violence, le fer ou le poison; mais par certaines compositions accompagnées de paroles, & c'est ce qu'on appelle proprement *charme*.

Tel étoit, si l'on en croit Ovide, le tison fatal, à la durée duquel étoit attachée celle des jours de Méléagre. Tels étoient encore les secrets de Médée, au rapport du même auteur :

*Devovet absentes, simulacraque cerea fingit ;
Et miserum tenues in jecur urget acus.*

Horace, dans la description des conjurations magiques de Sagane & de Canidie, fait aussi mention de deux figures, l'une de cire & l'autre de laine; celle-ci qui représentoit la forcière, devoit persécuter & faire périr la figure de cire.

*Lanea & effigies erat, altera cerea, major
Lanea que panis compesceret inferiorem.
Cerea simpliciter stabat, servilibus, utque
Jam peritura, modis.*

Tacite, en parlant de la mort de Germanicus, qu'on attribuoit aux maléfices de Pison, dit qu'on trouva sous terre & dans les murs divers charmes. *Reperiebantur solo & parietibus eructa humanorum corporum reliquia, carmina & devotiones, & nomen Germanici plumbeis tabulis insculptum, semi-usi cineres, & tabo oblitii, aliaque maleficia, quæ creditur animas numinibus infernis sacrari.*

CHARMON. Jupiter étoit adoré sous ce nom par les Arcadiens (*Pausan. Arcadic.*). *χαρμωνη* signifie joie en grec; peut-être ce furnom en étoit-il dérivé, ainsi que les fêtes suivantes.

CHARMOSYNE. Hesychius dit qu'il y avoit à Athènes des fêtes de ce nom; c'étoient sans doute des jours consacrés à la joie, que les Grecs appeloient *χαρμωνη*.

CHARON. L'obscurité qui couvre l'origine de Charon, sa naissance, & le sens caché dont il est l'emblème, selon les allégoristes, est aussi épaisse que les ténèbres mêmes du Tartare. Hésiode, qui étoit placé avec Orphée & Homère sur la ligne la plus rapprochée des Egyptiens, a pu conserver la mémoire de leurs traditions. Il ne raconte cependant aucune des fables que Diodore de Sicile leur a prêtées sur ce prétendu roi de la Basse-Egypte. Le chantre de la théogonie lui donne pour père l'Erèbe, & la Nuit pour mère. Mais cette origine n'est pas un attribut exclusif de Charon; Hésiode l'a donnée à tous les monstres des enfers, & il fait de la Nuit la mère

commune du nautonnier infernal, des Furies; des Parques, de la Mort, &c. &c.

Peut-on croire que les premiers Grecs eussent reçu des peuples du Nil, pères de la mythologie, ou se fussent formé d'eux-mêmes une idée précise des divinités dont ils confondoient ainsi l'origine? Jupiter, Junon, Pallas & les grands dieux, dont le culte étoit aussi ancien que les fondemens de la science sacrée, avoient chacun une origine fixe & isolée. Nous osons donc assurer que Charon est de création moderne, & doit son existence, ses attributs aux Grecs contemporains, ou de quelques générations plus anciennes qu'Hésiode. C'est peut-être la cause pour laquelle M. Dupuis ne s'est point occupé de Charon dans son *origine des constellations & des fables*, quoiqu'il eût trouvé dans l'hémisphère austral, près de l'équateur, un fleuve, une barque ou un navire, &c. &c.

Fulgence-Planciade qui, travaillant à éclaircir les fables chantées par Virgile, les a obscurcies par le mélange des anciennes traditions, & des fictions les plus récentes & les plus absurdes, a voulu ajouter aux idées d'Hésiode. Il donne à Charon, sans autre preuve qu'un vague ouï-dire, Polydemon pour père. Voici ses paroles, qui étant traduites ne forneroient aucun sens raisonnable (*Virgiliana continentia*) « Charon verò » *quasi cronon, id est tempus; unde & Polydemon- nis filius dicitur. Polydemon enim multa scientia » dicitur. Ergo dum ad tempus multa scientia quis » pervenerit, in temporales gurgitis cœnostates » morumque sæculentias transit* ». Quel galimatias!

D'autre étymologistes ont vu dans le mot de Charon un rapport avec celui d'Achéron, qui signifie *triste*. Leur conjecture est plus heureuse que celle à laquelle l'antiphrase a donné lieu dans Charon, venant de *χαρμῶν*, se réjouir. La tristesse & la férocité ont toujours formé le caractère du nocher redoutable.

Sa personne n'a pas moins exercé les interprètes des fables. Les amateurs des allégories physiques paroissent avoir mieux réussi que leurs rivaux. Reconnoissant Pluton pour le souverain des ténèbres, ils ont dit que Charon représentoit l'air de ces contrées obscures, & que par son moyen les âmes y alloient faire leur dernier séjour. La nature aérienne des âmes demandoit un véhicule aérien; &, comme dit R. Etienne dans son dictionnaire (*Thef. ling. latin.* Charon): *Idèò confectum à poetis portitorem animarum*. Noël le Comte, à la tête des moralistes, s'est donné la torture pour trouver dans Charon une allégorie morale. Ce sera la réfuter que de la rapporter. Après avoir expliqué les angoisses & les remords d'une âme criminelle, par les eaux noires & boueuses des trois fleuves destinés à servir de barrière au tartare, il entrevoit l'espérance. Cette douce

illusion tranquillisé l'ame troublée, la fait passer hardiment au travers des anxiétés, c'est-à-dire, dans son langage, au travers du Styx, du Cocyte & de l'Achéron, pour la conduire auprès de ses Juges. C'est-là que des peines effrayantes, ou des jouissances consolantes & flatteuses l'attendent après le jugement. Qui pourroit, selon le mythologue, méconnoître ici la barque de *Charon*, son emploi & son inflexibilité. Quant à l'obole dont on payoit ses peines, il n'en veut pas faire honneur aux instituteurs des fables, mais il l'attribue à l'imagination exaltée des femmes & des nourrices, sans en chercher aucune explication.

Les écrivains à la suite desquels s'est placé l'abbé Banier, ont donné à la fable de *Charon* une origine historique. Quoique Diodore de Sicile n'ait vécu que du tems de César & d'Auguste, il paroît être cependant le premier qui l'ait cherchée dans les usages des Egyptiens. Il dit (*Diodori, Sicul. lib. 1.*) que les habitans de la basse Egypte faisoient porter leur cadavre au-delà du lac Moëris, situé dans la province appelée de nos jours *Fioumé* (*Banier, explic. des fables, tom. 2. page 98. Mémo. des Inscrip. &c.*). Là, plus de quarante juges assis en demi-cercle décidoient, sur le récit des actions du défunt, si son corps étoit digne des honneurs de la sépulture, ou s'il devoit servir de proie aux vautours. Un batelier, dont l'emploi s'exprimoit par le mot de *Charon*, faisoit faire à ces cadavres le trajet du lac. « De-
» là vient, ajoute Diodore, qu'Orphée ayant
» vu cet usage consacré dans l'Egypte où il
» voyageoit, le prit pour base de sa description
» des enfers ». Les poëmes qui portent le nom d'Orphée, quoique très-anciens, ne paroissent pas lui appartenir, ils n'ont donc pu fournir aucune preuve à Diodore. Celui-ci la devoit sans doute aux prêtres égyptiens, qui, vivant depuis deux siècles avec les Grecs, sujets comme eux des Ptolémées, ne s'étoient pas entièrement défendu des superstitions grecques. Hérodote, qui les avoit fréquentés dans les siècles antérieurs où ce mélange n'avoit pas altéré leurs traditions, ne dit pas un mot du transport des cadavres, de *Charon* & de ce prétendu jugement. Aucun historien ne s'est cependant entendu autant que lui sur les usages des Egyptiens, & en particulier sur leurs sépultures.

Qui pourra croire d'ailleurs que cet ancien peuple confiait à un batelier, même autorisé, & à des juges éloignés de son habitation, les restes précieux de ses pères ? Tout le monde connoît le respect avec lequel les Egyptiens conservoient les corps de leurs ayeux. Une dette chez eux étoit privilégiée & sacrée, lorsqu'ils en avoient donné pour gage ces tristes reliques. La perte de l'honneur étoit la punition de ceux qui ne s'empressoient pas à les retirer. Ces réflexions serviront à apprécier une tradition qui règne encore

chez les Arabes de *Fioumé*. Ils sont persuadés que le célèbre labyrinthe est l'ouvrage de *Charon* (*Paul Lucas.*). Ce Prince, après avoir gagné, selon eux, des sommes immenses en exigeant un tribut pour le transport des cadavres au-delà du lac Moëris, le fit construire & y renferma ses trésors. De puissans talismans en défendoient l'approche. On attribue à ce conte populaire la répugnance que montrent les Arabes à conduire les étrangers au labyrinthe, qu'ils appellent *quellay Charon*. Ils prennent toutes les précautions imaginables pour qu'on n'enlève pas ces richesses chimériques. C'est ainsi qu'une fable ridicule semble détruire l'origine vraisemblable & naturelle qu'Hérodote a donnée à ce palais. Rapporteraije sérieusement que l'Arabe Murtadi fait de *Charon* (*dans son Egypte*) un oncle ou un cousin-germain de Moïse ? Après avoir observé long-tems les ordonnances du législateur hébreu, il en fut recompensé par la connoissance de la chimie, & par le secret du grand-œuvre que lui communiqua son parent. Par ce moyen *Charon*, plus heureux que les alchimistes modernes, fut amasser de grands biens. Mais il en fut ensuite privé à la prière de Moïse, qui fit entr'ouvrir un abîme sous les pas de cet adepte devenu murmurateur (*Coran. chap. 20.*). C'est ainsi que Murtadi & Mahomet ont confondu Coré avec *Charon*.

Après avoir vengé la mythologie égyptienne des absurdités que lui ont prêtées les Grecs & les Romains, cherchons tout ce que ces derniers peuples nous ont laissé sur *Charon*. Pausanias décrit un ancien tableau de Polygnote (*Phocica, page 662.*), que les Gordiens avoient placé dans un édifice appelé Leshé, près de Delphes. On y voyoit l'Achéron & une barque conduite à la rame par le batelier. Polygnote, suivant Pausanias, avoit suivi dans ce dessin une ancienne poésie appelée *Minyas*, dans laquelle, en parlant de Thésée & de Pirithoüs, on avoit dit qu'un batelier très-âgé passoit les ombres dans cette large barque. L'artiste, d'après cette tradition, avoit peint *Charon* sous les traits d'un vieillard. Depuis ce tems une vieillesse forte & robuste a été son caractère propre, & les Latins le lui ont conservé religieusement, comme il paroît par ces vers de Virgile (*Æneid. lib. vi.*) :

- » *Portitor has horrendus aquas, & flumina servat*
- » *Terribili squalore Charon : cui plurima mento*
- » *Canities inculta jacet : stant lumina flammâ :*
- » *Sordidus ex humeris nodo dependet amictus :*
- » *Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,*
- » *Et ferruginea subvectat corpora cymbâ*
- » *Jam senior : sed cruda Deo viriatisque senectus.*

Les monumens ont copié fidèlement cette peinture, aux voiles près. Sur un tombeau étrusque

de Bonanni, on voit d'un côté Mercure, & de l'autre le vieillard vêtu d'une tunique, & debout dans sa barque, qu'il conduit avec une perche. Il est assis sur une lampe de Liceti, couverte de bas-reliefs qui représentent les funérailles & la descente aux enfers. Charon mal vêtu y tient un aviron, & reçoit des mains d'un Génie ailé & de Mercure armé du caducée, l'ame du mort pour lequel la lampe avait été fabriquée. Liceti a cru voir les furies dans trois têtes hideuses placées l'une auprès de Charon, & les autres auprès du cadavre. Mais à voir leurs cheveux hérissés sans apparence de serpens, on ne peut les méconnoître pour des pleureuses gagées.

Lucien fait dire à Charon, que malgré son grand âge, il conduit encore lui-même sa barque à l'aide de ses deux rames. On ne lui en donne qu'une ordinairement. Sa barque étoit aussi ancienne que les fleuves sur lesquels elle voguoit. Des planches de liège en formoient l'assemblage. Les uns nous l'ont représentée comme une chaloupe capable de recevoir un grand nombre d'ames, trop petite cependant pour recevoir toutes celles qui avoient le droit d'y être admises; car Ovide dit de cette barque: *turba vix sutis una ratis*, (*Consol. ad Liviam.*). Un frêle canot rempli par la Sybille, Enée & le nautonnier: voilà la description qu'en donne Virgile. Elle étoit peinte d'une couleur bleue ou grisâtre, ainsi que nous l'apprenons d'une épigramme grecque rapportée par Suidas (*Suidas nepheus*), & de Virgile qui l'appelle *cærulea puppis*.

Avant d'arriver au rivage sur lequel erroient les ames, Charon étoit averti par le silence ou par les aboiemens de Cerbère, de la sagesse ou de l'impudence de ces malheureux supplians. Stace dit en effet du redoutable chien (*Sylv. 5.*):

- » . . . Tacet ille piis ne tardior adfit.
 » Navita, proturbetque vadis. Vehit ille merentes
 » Protinus, & manes placidus locat hospite cymba.

Nous ne devons donc pas être étonnés de la dureté avec laquelle il repousse dans l'Enéide certaines ames, tandis qu'il en admet d'autres avec complaisance. Stace le lave dans ces vers du reproche de prédilection & de personnalité.

Que devient après cela l'application que des malins ont faite du passage suivant aux censeurs royaux, & aux auteurs qui cherchent à hâter par de vives sollicitations l'examen de leurs livres?

- » Stabant orantes primi transmittere cursum:
 » Tendebantque manus ripa ulterioris amore,

» Navita sed tristis nunc hos, nunc summovet illos:

» Ast alios longè summos arcet arena.

Quelque noble cependant que soit le motif d'exclusion prêté à Charon par Stace, il en est un autre plus connu. Apulée (*lib. 6. Asin. Aur.*) dit que c'est l'avarice, & mille échos l'ont répété après lui. Il assure que ce vice règne même dans les régions inférieures, que Charon n'en est pas exempt; car il n'admet personne dans sa barque sans en avoir reçu le péage. On lit dans Ovide (*Consol. ad Liviam.*): *Omnes expectat avarus portitor*. Properce se sert de l'exemple de Charon pour prouver qu'il est un moyen de fléchir les divinités les plus farouches (*Eleg. 12. lib. 4.*):

*Vota movent superos. Ubi portitor ara recepit,
 Obferat umbrosos lurida porta rogos.*

Aussi voyons-nous l'épithète d'avare accompagner toujours le nocher du Styx. Le tribut sur lequel on a fondé ce reproche d'avarice, n'étoit pas une somme bien forte. Deux pièces de la monnaie la plus vile, deux oboles acquittoient ordinairement ce péage chez les Grecs. M. Paucton, dans son traité de métrologie, évalue à près de sept de nos sols les deux oboles attiques. « Hélas, » dir-on dans Aristophane (*Rana*), combien de puissance & de force ont deux oboles! » Le comique s'égaie ensuite en parlant de cette somme, qui chez les ombres satisfaisoit l'avarice du péage, & dans Athènes la cupidité des juges, dont elle formoit les épices à chaque audience.

La vanité des personnes opulentes ou d'une naissance distinguée, repoussé tout ce qui peut les confondre avec le peuple, même au-delà du trépas. C'est pourquoi les Athéniens avoient taxé leurs rois à trois oboles, qu'ils faisoient ensevelir avec leurs cadavres. Les dieux au contraire voulant sans doute donner aux mortels l'exemple de la modération & de l'économie, s'étoient soumis à la taxe du peuple lorsqu'il leur étoit arrivé de traverser l'onde noire. Dans les grenouilles d'Aristophane, Bacchus demande à Hercule comment il doit faire pour entier dans la barque. Le héros lui répond qu'à l'instant où il aura payé deux oboles, le vieillard n'hésitera pas à le recevoir. Lorsqu'il approche du rivage, le chœur l'engage à payer le tribut; car les anciens poètes dramatiques transportoient les chœurs à leur gré & contre toute vraisemblance dans les régions les plus éloignées, & les moins faites pour être le séjour des mortels. Bacchus dit modestement à Charon: prenez ces deux oboles; celui-ci l'admet sur le champ. Nous voyons dans Suidas qu'il y avoit des mots formés

après

expres pour exprimer à dernier péage, *Δαίμον & χαρισάοντα.*

Plus heureux que les autres Grecs, & que les habitans de l'Olympe eux-mêmes, les citoyens d'Egiale étoient exempts du tribut dû à *Charon*, & passoient le Styx sans payer d'oboles (*Suidas* *παραίσιον*). Callimaque assure qu'ils devoient cette prérogative honorable à Cérés. Cette déesse éplorée arriva sur leur territoire après avoir parcouru l'univers entier à la poursuite du ravisseur de sa fille. Les habitans d'Egiale soulagèrent sa peine en lui apprenant le nom du gendre que Jupiter & les Destins lui avoient donné. Ils lui montrèrent près de leur ville la route par laquelle il étoit rentré avec sa proie dans les sombres demeures. Cérés les paya de cette bonne nouvelle en accordant à leurs ombres une franchise absolue. Les Hermoniens s'étoient approprié la même dispense, & en usoient journellement. Le chemin qui conduisoit de leur pays aux enfers étoit si court, qu'ils ne se croyoient point obligés de payer quelque chose pour le voyage. Ils regardoient sans doute le voisinage de *Charon*, comme un droit à sa générosité & à sa bienveillance.

Tous les écrivains de l'antiquité sont d'accord sur la nature du tribut qu'il exigeoit, en accordant le passage des redoutables fleuves; mais ils ne le font pas sur la manière dont il le percevoit. On croit qu'ordinairement chaque mort lui présentoit ses deux oboles, & qu'il les recevoit de sa main. Sur une lampe de Bellori, on le voit debout tenant une rame, & recevant le *naulum* ou péage que lui donne une ame présentée par Mercure armé du caducée. Bartoli nous a conservé le dessin d'un beau monument sépulcral, sur lequel *Charon* tend la main gauche pour recevoir le *naulum*, présenté par deux ames qui sont près d'entrer dans sa barque. Cependant Juvénal peint l'avare batelier prenant dans la bouche des morts la pièce de monnaie que leurs héritiers avoient soin d'y placer pour cette destination. Il dit d'un pauvre :

. . . . *Nec habet quem porrigat ore trientem.*

Cette pratique religieuse étoit aussi en usage chez les Egyptiens, si l'on en croit Diodore de Sicile. Mais il paroît par sa narration, que nous avons examinée plus haut, que cet ancien peuple, plus économe que les Grecs, ne payoit qu'une seule obole. Le comte de Caylus a donné dans son recueil le dessin d'une pièce d'or travaillée comme une feuille légère, & trouvée dans le corps d'une momie. Plusieurs voyageurs assurent qu'ils ont fait la même observation. Je ne parlerai pas des momies nouvellement déterrées, sous la langue desquelles les Arabes glissent de petites feuilles d'or afin de tromper les Francs. Il faut croire d'après ces témoignages, que les pièces conservées jusqu'à nos jours ont échappé aux recherches du prétendu *Charon* égyptien, &

Antiquités, Tome I.

que ces cadavres ont joui du même privilège que les Hermoniens. Mais il s'offre ici une réflexion plus naturelle & très-importante; c'est que le récit de Diodore est une pure fable. Hérodote en effet décrivant dans le plus grand détail les embaumemens, ne dit pas un mot qui soit relatif à la pièce d'or du péage. L'on trouve d'ailleurs dans le corps des momies des objets qui ont encore moins de rapport avec la descente aux enfers, tels que de petites Isis d'une porcelaine grossière, des Scarabées de jade, & des Sphynx de différente composition.

Un moyen aussi sûr de fléchir *Charon*, étoit, selon Virgile, de lui montrer le rameau d'or, si célèbre dans les anciennes fables; car ce métal paroît avoir toujours eu pour lui un grand attrait. Ce fut à sa vue qu'Enée & la Sybille durent leur entrée aux enfers. Le batelier les assura d'abord qu'ils n'avoient à attendre de lui aucune complaisance.

» *Nec verò Alcidem me sum latatus euntem*
 » *Accepisse lacu, nec Thesea Pirithoumque,*
 » *Diis quamvis geniti.*

Ce fatal souvenir l'affligeoit sensiblement. Il ne pouvoit en effet se rappeler la condescendance dont il avoit usé envers Hercule, qui alloit chercher Alceste, sans penser à la captivité d'une année entière à laquelle Pluton le condamna pour l'en punir. Servius, qui nous a conservé, d'après Orphée, la mémoire de cette rigoureuse punition, ajoute cependant que *Charon* avoit été forcé par ces héros à les admettre dans sa barque sans aucune rétribution. On voit Pluton conduisant le batelier infernal dans sa prison (*Mus. Etrusc. tab. 158.*), sur une urne cinéraire rapportée par Gori.

Quoique nous ne connoissons aucune fête instituée, aucun temple élevé à l'honneur de *Charon*, il est cependant certain que les Grecs & les Romains le plaçoient au rang des divinités infernales. Nous l'apprenons d'une épitaphe : « D. M. (*Gruteri, p. 794. n°. 1.*) PORTITORI. » PLUTONI. ET PROSERPINE. HAVE. JULIA..... » IN. DEORUM. NUMERUM. RECEPTA. » Virgile le nomme expressément dieu, *cruda deo viridisque senectus*. On lui en attribuoit le pouvoir. Il appelloit les ames que la mort alloit séparer de leurs corps. On dit dans Aristophane à une vieille femme qui a déjà un pied dans la fosse (*Lyfistrata, v. 605.*) : « Que desirez-vous ? De quoi » vous occupez-vous encore ? *Charon* vous appelle. Aussi dans les Grenouilles du même poète le salue-t-on comme les dieux (*v. 186.*) par le nombre sacré trois : « *Charon*, je vous salue trois » fois. . . . ». Ce sont assurément des droits bien prouvés au nectar & à l'ambrosie.

Son nom a donné lieu à un jeu de mots que

B b b b b

Plutarque rapporte dans la vie de M. Antoine. Calpurnie, épouse de César, s'empara des tablettes de ce héros après son assassinat. Elle eut l'adresse d'y insérer tout ce qu'elle jugea à propos de feindre. De sorte que cette veuve donna des magistratures à des citoyens, en fit entrer d'autres dans le sénat, en rappela plusieurs de l'exil ou les fit sortir de prison, comme si elle n'eût fait qu'exécuter les dernières volontés de son mari. Le peuple romain, qui ne fut pas long-tems dupe de cette supercherie, ne s'en vengea cependant qu'en appelant les citoyens ainsi favorisés par la veuve de son maître, du nom de *charonita*. Ils ne pouvoient en effet alléguer d'autres motifs de ces changemens subits, que les tablettes du mort, oubliées sans doute au passage du Styx dans la barque de *Charon*.

Cette divinité n'étant pas d'origine égyptienne, comme nous l'avons prouvé contre Diodore de Sicile, il faut donc croire qu'elle a été créée par les premiers Grecs. Ils en durent cependant l'idée par analogie aux anciennes fables de l'Égypte. Car Diodore (*Diod. Sicul. lib. 1.*) nous apprend que les prêtres de cette contrée assignoient pour demeure aux âmes, après l'abandon des corps, de vastes régions situées au-delà de l'Océan. Cette tradition se retrouve dans Orphée, Homère & les anciens poètes grecs, qui font régner Pluton sur des pays qui confinent avec l'Océan. Les Etrusques l'avoient conservée avec soin, comme il paroît par un vase décrit dans Gori (*Mus. Etrusc. tab. 158.*). Sur ce monument un Génie conduit une âme aux enfers; il est précédé par Mercure & Hercule. Cette peinture est entourée de poissons & de flots agités. On y reconnoît l'opinion qui plaçoit les champs élysées au-delà de la grande mer: c'étoit-là sans doute un des dogmes que les Etrusques reçurent des colonies égyptiennes ou des Pélasges. Ces derniers leur communiquèrent à la fois & les divinités de création égyptienne, & celles qu'ils avoient imaginées, entre lesquelles étoit *Charon*.

Rien en effet de plus naturel d'après ces idées, que de supposer une barque pour traverser les mers voisines du Tartare, & un batelier préposé à sa conduite. On ne pouvoit d'ailleurs le supposer que très-vieux, si l'on examinoit l'espace immense de tems depuis lequel il exerçoit son emploi, & très-farouche eu égard aux dignités, aux richesses de ceux qu'il devoit passer, sans se laisser fléchir par d'aussi puissantes considérations; enfin pauvrement vêtu afin d'être fidèle au costume des lieux qu'il habitoit. A peine eut-on ébauché cette peinture, que l'imagination des Grecs, avides du merveilleux, réalisa le fantôme & redouta son approche. Ensuite la crainte qui a fait les premiers dieux, selon Pétrone, divinisa l'objet des terreurs de tout l'univers, & *Charon* fut mis au rang des divinités infernales.

CHARONITÆ senatores. Voyez *CHARON*.

CHARONIUM. Voyez *CHARON*.

CHAROPS, nom qu'on donnoit à Hercule dans la Beotie, à cause d'un temple qu'il avoit dans le lieu par où il aborda en emmenant avec lui le chien des enfers. Ce nom veut dire, aux yeux brillans; & il exprime la joie qui étoit peinte sur le visage du vainqueur de Cerbère.

CHARRUE. Les anciens ont donné à la *charrue* plusieurs inventeurs, Osiris, Bacchus, fils de Jupiter & de Proserpine, Triptolème, Buzigès héros de l'Attique, Cérés, Minerve, Prométhée, Dagon, Abis. On peut conclure de cette multitude d'inventeurs, qu'on ne connoissoit pas le véritable.

Les Grecs, & Hésiode en particulier (*Labor. & Dies.*), connoissoient deux espèces de *charrues*, l'une simple, *ἀστρογών*, & l'autre composée, *πικρὸν*. La *charrue* simple étoit un croc ou pic, tels que les sauvages de quelques contrées les emploient encore; on voit cette *charrue* sur des médailles de Syracuse. Cinq tombeaux étrusques offrent le héros Echerlus combattant à Marathon avec la *charrue* simple, le croc (*Pausan. lib. 1. 15.*). Hésiode recommande au laboureur de chercher dans la forêt un arbre courbé, de le couper & de le durcir à la fumée dans son foyer. Virgile enseigne au laboureur à donner cette courbure aux jeunes arbres (*Georgic. 1. 169.*) dans la forêt même:

Continuè in sylvis magnâ vi flexa domatur

In burim, & curvi formam accipit ulmus aratri.

On voit ordinairement la *charrue* simple sur les médailles de colonies, conduite par un homme, dont la tête, recouverte en partie par la toge, annonce pour cet instant le caractère religieux; & trainée par un bœuf & par une vache, elle retrace la cérémonie d'usage pour la fondation des colonies & des villes romaines. Toutes les circonstances de cette action étoient réglées par les livres pontificaux; le jour en étoit fixé par les augures & indiqué par les auspices. Pourrions-nous douter après cela que le choix de la *charrue* elle-même ne fût aussi déterminé par les rites des augures. Le silence des écrivains sur cet objet semble être réparé par la ressemblance constante des *charrues* que nous offrent les médailles des colonies. C'est toujours la *charrue* simple avec un manche. Peut-être les Romains vouloient-ils rappeler par cette forme primitive de la *charrue*, la simplicité des premiers tems & la pureté des mœurs antiques. Les dieux eux-mêmes n'étoient pas dispensés d'employer cette même sorte de *charrue*, lorsqu'on supposoit qu'ils présidoient à la fondation de quelque ville, & qu'ils en traçoient eux-mêmes l'enceinte.

Une médaille de grand bronze de Commode, nous en fournit un exemple singulier. On y voit au revers Hercule conduisant la charrue des colonies & traçant les fondations de Rome, avec la légende : *Herculi Romano conditori.*

La charrue composée est conservée dans l'*Araire* des provinces méridionales de France. C'est, dit Eustathe (*not. 32. vers. xlii. lib. Odyss.*), celle dont le sep n'est pas taillé dans le même morceau de bois. Hésiode l'a décrite soigneusement (*Labor. & dies. 430.*), ainsi que Virgile (*Georgic. 1. 169.*). Le second parle des oreilles, *binæ aures*, que l'on ajoute à plusieurs espèces de charrues, & des roues, *currus imos*, dont Pline attribue l'invention aux Gaulois-Cisalpins. Des médailles de la famille Sempronia ont pour type une charrue garnie de roues. Pline a parlé aussi du coûtre, qu'il distingue du foc. De sorte qu'il est prouvé que les anciens ont connu toutes les espèces de charrues, & même toutes les additions que les modernes s'applaudissent d'y avoir faites.

Les dessins des charrues anciennes que nous venons de citer, nous ont mis à portée de donner une explication satisfaisante des sceptres que portent Osiris & les figures égyptiennes. Sa nouveauté & sa vraisemblance nous engage à la donner ici.

Trois différentes espèces de sceptres sont répétées mille fois sur les monumens égyptiens, & portés par des hommes & des dieux, que leurs coëffures variées peuvent faire prendre pour toutes les divinités de l'Égypte. Tantôt ils paroissent sous la forme d'un bâton surmonté d'une traverse posée obliquement; tantôt la traverse est réduite à sa moitié, & forme un angle avec la pointe du sceptre; tantôt enfin, & le plus souvent, cet angle du sommet est terminé en bec d'oiseau, & accompagné d'un œil, ce qui lui donne de la ressemblance avec la tête de la Huppe, *Upupa.*

Les voyageurs qui ont décrit ou dessiné les bas-reliefs des obélisques, & Kircher en particulier, ont toujours désigné le troisième sous le nom de sceptre à tête de Huppe, *sceptrum, κεκεφοικεφλον, baculus cucuphomorphus.*

On reconnoît dans le passage du premier au second, & ensuite au troisième, la marche que suit l'esprit humain, en cherchant toujours à orner & embellir les choses qui dans leur origine étoient de l'usage le plus commun. Les Égyptiens trouvant dans la pointe supérieure du second une légère ressemblance avec le bouquet de plume que porte l'oiseau appelé Huppe, & dans la pointe inférieure une autre ressemblance avec son bec long & effilé, ajoutèrent un œil & les linéamens de l'ouverture du bec. Ce fut alors une tête de Huppe complète. De même on vit les Grecs & les Romains former en tête & en col de Cygne les manches des patères & des *sirpulum*, dont le prolongement terminé par un empâtement

courbé, a dû nécessairement faire naître l'idée d'une tête de Cygne.

Si nous demandons à Kircher quel étoit l'objet figuré par cet attribut qu'Osiris tient souvent sur les obélisques, il nous répondra, dans un endroit de ses ouvrages, qu'il est la marque de la souveraine puissance sur les trois règnes, animal, minéral & végétal : *Varietatis causam rerum in tribus inferioribus mundis, animali, vegetali & minerali* (*Œdip. Ægypt. 111. 282.*) : & dans un autre (*ibid. 277.*), qu'il exprime la variété des couleurs du bouquet de plumes de la Huppe. *Tum regiam potestatem, tum rerum vi caloris in mundo productarum varietatem, crista Upupa omnigenâ colorum varietate imbutâ* *επορλοφικας προσηγορησασα.* Qu'il est difficile de satisfaire le lecteur judicieux avec des explications aussi vagues ! L'agriculture nous en fournira de plus naturelles.

Rappelons-nous que les Égyptiens en croyoient Osiris l'inventeur, & que Tiballe a chanté (*lib. 1. eleg. 7.*) cette tradition ancienne avec toutes ses branches dans les vers suivans :

Primus aratra manu solerti fecit Osiris,

Et teneram ferro sollicitavit humum.

Primus inexperta commisit semina terra,

Pomaque non notis legit ab arboribus.

Hic docuit palis teneram adjungere vitem.

Hic viridem durâ cedere falce comam.

Bacchus & agricola magno confecta labore

Pectora tristitia dissoluenda dedit.

Sera-t-on étonné, après la lecture de ces vers, de voir dans les sceptres égyptiens l'attribut de l'agriculture, la charrue simple, c'est-à-dire, le croc ou crochet avec lequel les premiers hommes sillonnoient la terre ? Diodore y a reconnu aussi une charrue, & ce ne peut être que la plus simple.

Cette même charrue, ou le bâton courbé dont est armé Echeclus sur les tombeaux étrusques, est placé aussi dans les mains d'Osiris. On y voit aussi le croc fait de deux pièces, & parfaitement semblable à la charrue du tombeau publié par Spon, si l'on fait abstraction du manche, qui étoit le plus souvent une partie ajoutée.

Cette explication paroît plus naturelle que celle de Kircher. Le bâton recourbé, le *lituus* des Égyptiens étoit, selon lui, le signe du pouvoir absolu des divinités supérieures sur les inférieures, & il désignoit en même-tems la symétrie harmonique qui régit l'univers. *Et per baculum quidem superius incurvum* (*ibid. pag. 177.*) *absolutum numinum in inferiora influxum dominium, & summam, quam per hunc influxum rebus inducebant, symmetriam harmonicam indicabant.* C'étoit encore, selon lui, un thyrsé fait avec la plante

appelée *ferule*, qui ser voit d'appui aux vignes & de flûte aux bergers. Kircher trouve qu'à ces deux titres la *ferule* convient parfaitement à Osiris, qui avoit enseigné l'art de cultiver la vigne, & qui avoit inventé la musique (*ibid. pag. 232.*). *Ac primo quidem Osiridi seu Dionysio Egyptio attribuitur, eo quod docuerit primò vitem plantare, ac eam thyrsò ferulaceo veluti statumini sustentanda viti aptissimo applicare. vel quod ex ejus intervallis conjugatis compingeretur septenis, ut Ovidius ait, fistula cannis. Osiridi autem non vini tantum inventionem per thyrsos ferulaceos, ut dictum est, significatam, sed et muscà quoque attribuerent, ut refert Diodorus.* Ces variations dans l'explication d'un des principaux attributs d'Osiris, n'annoncent pas dans Kircher une clarté & une unité de principes, telles que son système l'exigeoit.

La troisième (*ibid. pag. 490.*) explication qu'il en donne s'éloigne également des deux premières. Ce *croc* est, selon lui, un harpon, emblème de celui à l'aide duquel, ainsi que d'un filet, Isis tira du fond de la mer le corps d'Osiris. *Isis Plutarcho teste, cadaver Osiridis à Typhone in Nilum projectum, uncino extra Nili fluenta reti exceperit memoratur. Atque hoc est, quod apud sanè hoc loco exprimitur per uncinum & rete ab humeris dependens.* Nous parlerons ailleurs de ce prétendu filet d'Isis, mais nous ne quitterons pas cette *charrue* simple ou ce *croc*, sans ajouter que Schav l'a prise pour une houlette.

Les sentimens sont aussi partagés sur l'attribut triangulaire que tiennent souvent les figures égyptiennes, & qui ressemble au précédent chargé d'une traverse. Kircher n'est pas ici plus d'accord avec lui-même, que dans l'explication des autres attributs. Dans son alphabet mytique il croit qu'il est formé par la réunion des lettres (*ibid. pag. 50.*) grecques majuscules A & Δ, qui sont les initiales des mots Ἄγαθος Δαίμων, bon génie, surnom du serpent sacré. *Hic caractèr idem significat, qui Ἄγαθος Δαίμων, id est, bonus genius; & componitur ex initialibus litteris A & Δ.* Ailleurs c'est l'emblème de l'alphabet littéral, par lequel on en désigne l'invention attribuée à Osiris. L'A, selon Kircher, étoit la première de ces lettres.

Cleyton (*Journal from grand Cairo Writtent by the Prefetto & Egypt.*) a fait de cet attribut triangulaire un instrument de musique, que l'on touchoit avec le *plectrum*, ou crochet placé ordinairement avec lui dans les mains d'Osiris.

L'invention de la musique, dont on faisoit honneur à ce héros désiré, une ressemblance éloignée avec le *fistre*, & un passage de Spon relatif au prétendu fouet qu'il croit être un instrument de musique, ont pu faire naître cette opinion. Voici le passage de Spon. (*28^e Dissertation, ou réponse à M. Chaillou dans les Miscell. ERUDIT. ANTIQUITATIS.*). *Flagrum. nisi hoc instrumentum musicum dicas cujusmodi*

fuit Isidis fistrum? Ita ut levâ manu plectrum teneat, dexterâ instrumentum ferreum, aut ancum; quod percussum plectro sonitus edit. Mais nous ferons remarquer à Cleyton, d'après l'observation de Winkelmann, que l'on ne trouve le *fistre* dans la main d'aucune statue antique égyptienne (*l'Art. lib. 2. ch. 2. 66.*) conservée à Rome; qu'il n'est même représenté sur aucun autre monument que sur les bords de la table isiaque; car Bianchi & quelques autres ont cru mal-à-propos le reconnoître sur les obélisques. L'attribut qui nous occupe seroit au contraire par-tout dans les mains d'Osiris; ce qui prouve qu'il n'a aucune analogie avec le *fistre*. Mais ce qui la détruira entièrement, c'est une figure qui se trouve dans le cabinet du roi & dans celui de Ste Geneviève. L'attribut triangulaire y est double, & a fait disparaître le prétendu *plectrum*.

Que substituerons-nous aux hypothèses de Kircher & de Cleyton? Diodore nous a mis sur la voie; ce sera une *charrue* simple sans manche, munie d'une traverse pour en assurer la solidité. Que l'on dépouille de leurs manches les *charrues* des Egyptiens modernes publiées par Norden & Niebhur, & l'on y verra distinctement le prétendu *alpha* hiéroglyphique, & l'instrument de Cleyton. Avec notre explication Osiris portera les instrumens de son invention, la *charrue* simple, ou *croc*, & de plus ce *croc* fortifié par une traverse, qui fut sans doute le premier degré de perfection ajouté à la *charrue*. Peut-être même en donnant aux statues d'Osiris le *croc* simple & la *charrue* avec une traverse, a-t-on voulu exprimer par ces attributs qu'il inventa d'abord le premier, & qu'en le perfectionnant il en fit ensuite le second: *Primus aratra manu solerti fecit Osiris.*

CHARRUE (on voit une) sur les médailles de Centuripa, d'Enna, d'Obulco, de Menæ, des Leontius, de Panorme, des Siciliens, &c.

CHARTA. Voyez PAPIER.

CHARTARIUS. Cet officier exerçoit les mêmes fonctions que le *Chartophylax* & le *Chartularius*. Il en est parlé dans Cassiodore (*Var. VIII. 23.*); & on lisoit à Rome l'inscription suivante:

LOCUS VALERIANI CHARTARII

CHARTES. Toure matière sur laquelle on pouvoit écrire, étoit exprimée par le mot *charta*. C'est le sentiment de dom Mabillon. De-là vient, selon lui, la dénomination de *charte*, commune à tous les genres d'actes. Mais ne l'auroit-on pas plutôt empruntée du papier d'Egypte? Avant le VIII^e siècle, on avoit coutume d'expédier les diplômes sur ce papier, & jusqu'à cette époque c'étoit-là ce qu'on appeloit *charta* par excellence;

car ce nom lui étoit réservé privativement à toute autre matière.

S'il existoit dès-lors une sorte de papier de plomb, nommé *χαρτης μολύβδινος*, *carta plumbea*, comme le prétendent les PP. Mabillon & de Montfaucon (*Palaograph. p. 16.*), l'épithète qui l'accompagne le distinguoit suffisamment du papier d'Egypte. A force de coups on réduisoit le plomb en lames; & à force de l'étendre on lui communiquoit avec le papier quelque ressemblance qui lui fit donner le nom de *carta*. Mais c'est justement ce qui seroit douter si la *carta* de plomb, dont Néron couché sur le dos avoit la patience de charger sa poitrine pour fortifier sa voix, étoit écrite ou même faite pour l'être. Une lame de plomb aussi mince que la suppose l'écriture à laquelle on la destinoit, étoit-elle capable par son poids de mettre la patience de cet empereur à une épreuve qui montrât l'excès de sa passion pour la musique?

Ce prétendu papier devoit donc avoir une épaisseur plus considérable que celle qu'on donne maintenant au plomb laminé, destiné à garnir les caisses où l'on renferme certaines marchandises. Ces (*Allatii animady. in antiq. etrusc. fragm. n. 72.*) papiers de plomb dont il est parlé dans un ancien auteur cité par Joseph, dans Apollonius de Tyr, & dans Anastase le bibliothécaire, sur les papes Serge & Grégoire III, devoient être de la forme de celui que Néron mettoit sur sa poitrine.

Qu'on entendit anciennement par le seul mot *carta* le papier d'Egypte, c'est ce que mille témoignages concourent à prouver. Pline l'historien (*lib. 13. cap. 11 & 13.*), après avoir observé que Varron en fixe l'invention au siècle d'Alexandre, combat son opinion par la découverte des livres de papier renfermés dans le tombeau de Numa Pompilius. D'où il s'ensuit que trois siècles avant la fondation d'Alexandrie, ce papier étoit en usage. Or, dans l'un & l'autre endroit, *carta* est le seul terme employé par Pline. Ulpian (*livre 39 sur l'édit*), S. Jérôme (*lettre à Cromace*), Jovin & Eusèbe, Justilien (*lib. 2. tit. 10. §. 12.*) dans ses instituts, distinguent nettement *charta* du parchemin. Comme la plupart des livres étoient de papier d'Egypte, le nom générique de *cartes* leur fut appliqué dans l'usage ordinaire: *in usu plerique libros* (*ff. lib. 32. tit. 3. leg. 52. §. 4.*) *cartas appellans*. Cette dénomination ne passa sans doute au parchemin que quand l'usage du papier d'Egypte commença à tomber. Le texte allégué d'Anastase (*Anast. in vit. S. Sylv. tom 1. p. 43. nov. edit. Maffei Ist. Dipl. p. 60.*) le bibliothécaire, en faveur du sentiment contraire, ne paroît pas concluant, parce qu'au-lieu de mettre en opposition le parchemin avec le papier d'Egypte, il n'oppose peut-être que les feuilles non travaillées

du papyrus à celles qui l'étoient (*nouvelle Diplomatique des Bénédictins*).

CHARTIATICUM, impôt de deux *folles* que les officiers des empereurs levoient dans le bas-empire pour les frais de leurs registres. Il en est fait mention dans Zonare & dans les Nouvelles.

CHARTOPHYLACIUM, archives publiques ou trésor des chartes.

CHARTOPHYLAX. Nom d'office dans l'église de Constantinople. *Chartophylax*. Codin appelle le grand *Chartophylax*, le juge de toutes les causes, & le bras droit du patriarche; & Balfamon, la bouche & les lèvres du patriarche. Codin dit aussi qu'il étoit le dépositaire & le garde de toutes les chartes qui regardoient les droits ecclésiastiques; qu'il présidoit à la décision des causes matrimoniales, & qu'il étoit juge des clercs. Théodore Balfamon dédia son commentaire sur les canons à George Xiphilon. Théodore étoit né à Constantinople, & dès-lors *Nomophylax* & *Chartophylax*, c'est-à-dire, garde des loix & des chartes de Sainte-Sophie, & premier prêtre des Blaquernes; mais il n'étoit pas encore patriarche d'Antioche. Leunclavius & d'autres se sont trompés quand ils l'ont confondu avec le chartulaire. C'étoient deux officiers fort différens, & le chartulaire étoit bien au-dessous du *Chartophylax*. Le *Chartophylax* rédigeoit les sentences & les décisions du patriarche, qui les signoit & y appoisoit le sceau. Il présidoit au grand conseil du patriarche, & connoissoit de toutes les causes & matières ecclésiastiques, tant du peuple que du clergé & des moines. Il avoit séance avant les évêques. Dans certaines cérémonies il montoit le cheval du patriarche; il avoit sous lui douze notaires à son service. Enfin, nulle autre dignité n'avoit tant de prérogatives & de si beaux droits. Le garde-charte ou *Chartophylax*, étoit à Constantinople ce que le bibliothécaire étoit à Rome. Il portoit les mêmes ornemens que les ministres ecclésiastiques, & en faisoit les fonctions. C'étoit lui qui présentoit au patriarche tous les évêques & les clercs étrangers, toutes les lettres, tous ceux qui devoient être pourvu d'évêchés, d'abbayes, ou promus aux ordres: tous devoient avoir son approbation (*Anastasi. ad VIII Synod. act. 2.*).

Quelques-uns écrivent *Cartophylax*. Ce mot, moitié latin & moitié grec, s'est formé à Constantinople depuis que l'empire y eut été transporté, de *χαρτα*, fait du latin *charta*, & de *φυλασσω*, je garde. Il signifie garde-charte. C'étoit un officier préposé à la garde des chartes & des actes. Il y en avoit un pour le palais de l'empereur, & un pour le patriarche & pour l'église, qui avoient encore chacun un nom particulier, comme il paroît dans Codin. Le *Chartophylax* du palais s'appeloit *registrator*, celui qui tient les registres;

& celui de l'église *scriniarius*, celui qui a soin des papiers, des actes. Cependant on les confond souvent, à cause de la ressemblance de leurs fonctions.

CHARTRES. Voyez CHARTES, qui se dit ordinairement pour *chartres*.

CHARTULARIUS, notaire du prince, qui écrivoit les actes publics dont le *Chartophylax* avoit la garde. Il en est fait mention dans les loix de Justinien. Cet officier étoit appelé *commentariensis* sous les Césars.

CHARYBDE, selon la fable, avoit été une femme qui habitoit sur les côtes de Sicile. Ayant dérobé les bœufs d'Hercule, elle fut frappée de la foudre en punition de ce larcin, & changée en monstre marin. Ce monstre, dit Homère, qui habite près d'un écueil de Sicile, engloutit les flots trois fois par jour, & trois fois il les rejette avec des mugissemens horribles. « Qu'il ne vous arrive pas, dit Circé à Ulysse, de vous trouver là quand elle absorbe ses vagues; car Neptune ne pourroit vous tirer de ce danger ». *Charybde* est un rocher escarpé du côté de Messine, & vis-à-vis Scylla, près duquel l'eau se précipite avec impétuosité dans des gouffres & des tourbillons. Ce passage, appelé aujourd'hui *Capo di Faro*, ne mérite pas même l'attention des matelots.

CHASSE. Cet exercice est aussi ancien que le besoin ou le desir de manger les animaux. Mais les Grecs, jaloux de rapporter à leur nation tous les arts & toutes les sciences, firent honneur aux Laconiens de cette invention, & à Dercetus en particulier, (*Grat. Cyneget. n. 100.*)

Diane étoit la divinité tutélaire des *chasseurs*. Une nymphe tombée par mégarde dans des filets & exposée aux bêtes féroces, échappa à leur fureur par la protection de Diane, à qui elle avoit promis par un vœu solennel de bâtir un petit temple si elle la tiroit de ce péril. Dès lors la *chasse* & les *chasseurs* furent mis sous la protection de la fille de Latone. On l'invoquoit en partant pour la *chasse*, & on lui présentoit en offrande des filets, des javalots, des arcs, des carquois & des flèches, que l'on suspendoit aux voûtes de ses temples, ou aux arbres qui lui étoient consacrés dans les forêts. Apollon partageoit avec sa sœur l'encens des *chasseurs*, parce qu'il excelloit comme elle à lancer des flèches. Ce culte fit attribuer aussi aux enfans de Latone l'art de dresser les chiens, qu'ils communiquèrent, disoit-on, à Chiron, pour honorer sa justice, & par le moyen de ce fameux Centaure, à la plupart des héros qui furent ses disciples.

Les armes des *chasseurs* ne furent pas les seules offrandes qu'ils consacèrent à Diane, ils attachoient aussi à leurs portes en son honneur des

bois de cerf & des défenses de sanglier (*Symmach. Epist. v. 66.*) : *Honori numinum datur cornua sacrare cervorum, & aprinos dentes liminibus affigere*. Agathocle, tyran de Syracuse, lui consacra même le squelette & la peau d'un cerf qu'il avoit tué, & au cou duquel il attacha un collier, portant cette inscription : *Διομήδης Ἀρτέμιδι*.

Les Grecs étoient passionnés pour la *chasse*; & leur mythologie avoit rendu célèbre celle du sanglier de Calydon, qui est représentée si souvent sur les marbres antiques, & sur laquelle on consultera l'article de MÉLÈGRE.

La *chasse* fut aussi estimée par les Romains que par les Grecs; & ceux qui ont assuré qu'elle étoit abandonnée chez eux aux individus des dernières classes de la société, étoient dans l'erreur.

Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-César, Cicéron, Marc-Antoine chez les Romains, ont appuyé & approuvé l'exercice de la *chasse* par leur autorité & par leur exemple. Le passage de Saluste qu'on a apporté en preuve du sentiment contraire, a été mal entendu. Horace savoit sans doute quelle estime les Romains faisoient de la *chasse*; & il dit dans l'*Épître XVIII du premier livre* : « que la *chasse* est un exercice de tout tems en usage chez les Romains, qu'elle contribue à la santé & même à la réputation. Les Romains l'aiment, aimez-la, vous sur-tout qui êtes plein de vigueur, bon cavalier & capable de passer les plus vîtes chiens à la course, & de venir à bout des plus vigoureux sangliers ».

*Romanis solemne viris opus, utile fama
Vitaque & membris. . . &c.*

C'est à Lollius qu'Horace recommande la *chasse*, & Lollius n'étoit point un esclave. Ce n'est point d'un esclave dont parle encore Horace dans l'*Ode première du premier livre*.

. . . . *Manet sub Jove frigido
Venator, tenera conjugis immemor;
Seu visa est catulis cervæ fidelibus,
Seu rupit teretes Marsus aper plagas.*

Les empereurs romains qui vécurent après Salluste & Horace, pensoient que la *chasse* étoit un exercice noble & glorieux. Voici ce qu'en dit Pline dans le *Panegyrique de Trajan* : « c'étoit autrefois le premier exercice, le plus doux plaisir de la jeunesse, de poursuivre à la course les bêtes fugitives, de vaincre par la force les plus courageuses, de surprendre par adresse les plus rusées, & on ne remportoit pas peu de gloire pendant la paix quand on savoit éloigner des campagnes les bêtes féroces, &

» mettre les laboureurs à couvert de leur irrup-
 » tion. Ceux même d'entre les princes qui pou-
 » voient le moins prétendre à cette sorte d'hon-
 » neur, ont voulu se l'attribuer. Ils faisoient
 » renfermer des bêtes fauves; & après qu'une
 » partie de leur férocité avoit été domptée, on
 » les lâchoit, & on se moquoit de ces empereurs
 » qui tiroient vanité d'une fausse adresse, quand
 » ils les avoient tuées. Trajan joint la peine de
 » les chercher à celle de les prendre, & le plus
 » grand, le plus agréable plaisir pour lui, c'est
 » de les trouver ».

CHASSE amphithéâtrale. Les Romains l'appeloient *venatio ludicra* ou *amphitheatralis*. Elle se faisoit dans les cirques, au milieu de l'amphithéâtre, &c. On lâchoit toutes sortes d'animaux sauvages qu'on faisoit attaquer par des hommes, appelés de cet exercice *bestiarii* (Voyez BESTIAIRES), ou ils étoient tués à coups de flèches par le peuple même, amusement qui l'accoutumoit au sang & l'exerçoit au carnage. L'an de Rome 502, on y conduisit cent quarante-deux éléphants qui avoient été pris en Sicile sur les Carthaginois; ils furent exposés & défaits dans le cirque. Auguste donna au peuple dans une seule chasse amphithéâtrale, trois mille cinq cents bêtes. Scavrus, donna une autre fois un cheval marin & cinq crocodiles; l'empereur Probus, mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, mille daims, mille biches & mille béliers sauvages. Pour un autre spectacle, le même prince avoit fait rassembler cent lions de Lybie, cent léopards, cent lions de Syrie, cent lionnes & trois cents ours. Sylla avoit donné avant lui cent lions; Pompée trois cents quinze, & César quatre cents. Si tous ces récits ne sont pas outrés, quelle étoit la richesse des dictateurs, des consuls, des questeurs, des préteurs & des édiles qui faisoient ordinairement la dépense énorme de ces jeux, quand il s'agissoit de gagner la faveur du peuple pour s'élever à quelque dignité plus importante?

CHASSE. Muratori (919. 6. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle il est fait mention de l'officier de l'empereur, préposé à la garde de son habit de chasse.

M. ULPUS AUG. LIB.
 EUPHROSINUS
 A VESTE VENATORIA

CHASSEUR (Jupiter). On voit ce dieu sur des médailles de Tralles en Lydie, & de Mida en Phrygie. Il y paroît suivi de trois chiens de chasse; & c'est ce Jupiter qui est représenté assis sur un Centaure de la Villa-Borghèse.

CHASSEURS. Pollux (*Onomastic. v. cap. 3.*) dit que les chasseurs poursuivant les bêtes fauves,

doivent avoir leur chlamyde entortillée autour du bras gauche, en guise de bouclier. C'est ainsi que la porte Méléagre sur les bas-reliefs qui représentent la chasse du sanglier de Calydon.

Les chasseurs portoient aussi un casque & des cothurnes ou bottines, semblables à celles des voyageurs. On voit Méléagre ainsi chaussé. Hors la chlamyde les chasseurs sont tout nus.

CHASUBLE. Voyez CASULA.

CHAT. Les chats étoient, entre toutes les bêtes à quatre pieds, celles dont les Egyptiens punissoient plus sévèrement la mort, soit qu'on l'eût procurée par inadvertance, soit de propos délibéré. On étoit toujours criminel quand on tuoit un chat, & ce crime ne s'exploit que par les plus cruels supplices. Mais quand le chat meurt de sa mort naturelle, dit Hérodote, tous les gens de la maison où cet accident est arrivé, se rasent les sourcils en signe de tristesse; on embaume le chat & on l'ensevelit honorablement à Bubaste. La vénération des Egyptiens pour le chat, étoit fondée en partie sur l'opinion qu'ils avoient qu'Isis, la Diane des Grecs, voulant éviter la fureur de Typhon & des Géans, s'étoit cachée sous la figure de cet animal. Ils représentoient le dieu chat tantôt avec toute sa forme naturelle, & tantôt avec un corps d'homme portant une tête de chat.

Le chat étoit honoré d'un culte particulier dans quelques cantons de l'Égypte, & sur-tout à Bubaste. Il y étoit regardé comme le symbole d'Isis ou de la Lune; & dans le nombre de rapports qu'on lui trouvoit avec cette planète, on supposoit qu'il faisoit autant de petits qu'il y a de jours dans un mois lunaire: on ajoutoit que ses portées étoient assujetties à la progression naturelle des nombres, depuis l'unité jusqu'à 28, c'est-à-dire, que dans la première il mettoit bas un petit, dans la seconde deux, dans la troisième trois, & ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre de vingt-huit fût rempli. Plutarque rapporte cette extravagance & ne la réfute point (*de Isid. & Osirid.*). Horapollo (*Hieroglyph. 1. c. 10.*) a attribué mal-à-propos au chat, les opinions religieuses que les Egyptiens avoient sur le lion, & sur ses prétendus rapports avec le soleil. Il est certain que les Egyptiens ont toujours comparé le chat à la lune ou à Isis; c'est pourquoi on le voit ordinairement sur les sîstres consacrés à cette déesse.

Il nous reste un si grand nombre de monumens qui nous rappellent le culte du dieu chat, que le comte de Caylus (*Rec. 11. pl. 7.*) n'auroit pas fait graver celui-ci sans l'extrême singularité qu'il lui a paru avoir. On ne peut regarder cet animal représenté avec ses deux petits, comme un ouvrage de fantaisie. La housse, ou l'étoffe travaillée dont son poitrail est orné, & les hiéroglyphes qu'on distingue, quoique avec peine,

sur le devant de la plinte, indiquent un objet de superstition. Cette *chate*, accompagnée de ses deux petits, pourroit signifier une plus grande puissance, un culte plus étendu que cette divinité avoit acquis; les deux petits *chats* conduisent à cette idée. Mais la *chate* étant, suivant plusieurs auteurs, l'emblème de la Lune, & la Lune étant Isis, on pourroit avoir par cette idée l'explication de ce monument. En supposant un des petits *chats* blanc & l'autre noir, ils représenteroient les phases de la lune.

On voit à Rome, dans la Villa-Borghèse, une statue égyptienne qui a une tête de *chat*.

CHATAIN. Les Romains appeloient cette couleur *color amygdalinus*, ou *phœniceus*, du nom grec *φαινίξ* que portoit le palmier-dattier, dont les fruits ou dattes sont *châtain-foncé*.

CHATEAU-St.-Ange. Voyez ADRIANUM.

CHATEAU-d'eau. Les Romains appeloient *castella* les *châteaux-d'eau*, ou réservoirs destinés à la distribution de l'eau des aqueducs; & *castellarius* l'officier ou l'inspecteur préposé à cette distribution.

CHAT-HUANT de Minerve. V. CHOUETTE.

CHATIMENS militaires. Voyez CASTIGATIO, & le Dictionnaire de l'Art Militaire.

CHATIMENS, supplices. Voyez le Dictionnaire de Jurisprudence.

CHAUD. Les Romains voluptueux aimoient à boire *chaud* dans les repas somptueux; & c'étoit dans les vases murrhins que l'on versoit le vin *chaud* (Martial. xiv. 3.):

*Si calidum potas, ardentis myrrha Falerno
Convenit, & melior fit sapor inde mero.*

On préféreroit ces vases pour les boissons *chaudes* aux coupes de verre; parce que ces dernières étoient brisées par la dilatation subite (*ibid.* xii. 74. 5.):

*Nullum sollicitant hæc, Flacce, toreumata
furem,
Et nimium calidis non vitiantur aquis.*

Quelques Romains croyoient que les boissons *chaudes* rendoient pâles ceux qui en usoient habituellement. Martial fait allusion dans les vers suivans à cette opinion (*ibid.* xii. 60. 1.):

*Natali pallere suo, ne calda sabello
Desit.*

Ce fut Néron, si l'on en croit Pline (xxxi. 3.) qui imagina de faire chauffer l'eau & de la rafraîchir ensuite dans la neige, au-lieu de mettre,

selon l'usage ordinaire de son tems, de la neige ou des glaçons dans l'eau même.

CHAUDRON de Dodone. Voyez DODONE.

CHAUSSEES. On appelle en France de ce nom les anciens chemins romains.

CHAUSSES longues. Les Troyens, les Phrygiens, les habitans de la Tauride, en un mot tous les barbares portent sur les monumens grecs des *chausses* longues, semblables à nos *pantalons*, mais plus longues & plus plissées. Les Gaulois se distinguèrent depuis par ce vêtement, appelé *bracca* par les Latins, & qui fit même nommer une partie des Gaules *Gallia braccata*.

Les Grecs ne portoient point de *chausses*; comme nous l'apprenons de deux passages de Théophraste. Dans l'un voulant peindre un sot, ou un homme inconsidéré, il dit: *qu'étant assis il laissoit sa tunique relevée sur les genoux, de manière que l'on voyoit à découvert les parties de son corps, que la pudeur ordonne de voiler*. C'est de l'homme imprudent qu'il parle dans l'autre passage, où il le peint relevant à dessein sa tunique, afin de découvrir ce que la pudeur ordonne de voiler. Théophraste n'auroit pu s'exprimer de la sorte, si les Grecs eussent porté des *chausses* ou *culottes*. Nous trouvons dans Ovide des vers qui disent expressément que cet habillement des barbares étoit inconnu aux Grecs. Le poète y reproche aux habitans du Pont, qui se disoient d'origine grecque, d'avoir adopté les *chausses* des Perses, leurs ennemis mortels (*Trist.* v. 10. 31.):

*Hos quoque qui geniti Graia creduntur ab urbe
Pro patrio cultu Persica bracca tegit.*

Les athlètes seuls chez les Grecs portoient une écharpe autour de la ceinture, afin de cacher leur nudité; elle ressembloit au tablier fermé des boulangers, au *CAMPESTRE* des Romains (Voyez ce mot), & au *subligaculum*, qui étoit vraisemblablement la même chose. Ils l'appelèrent *ζωμια*; & on en trouve la figure dans le *limus* des victimes.

Dans les premiers tems de Rome, on n'y porta point de *chausses*, parce que la tunique descendoit jusqu'aux genoux, & la toge jusqu'à mi-jambe. On y suppléoit par le *CAMPESTRE*, lorsqu'on étoit armé; & par des *BANDELETTES*, *fascia crurales*, dont on s'enveloppoit les cuisses quand on craignoit le froid. Mais enfin les Gaulois, les Germains & les Goths s'étant mêlés avec les Romains, ceux-ci adoptèrent généralement les *chausses* longues des premiers, comme Lampride le dit d'Alexandre-Sévère (c. 40.) *Fasciis semper usus est.... Braccas albas habuit*.

Outre les monumens sur lesquels ceux qui sont vêtus de la toge ou de la tunique simple, ne portent point de *chausses*, nous avons des passages d'écrivains

d'écrivains romains qui prouvent la même chose. Aïconius (*in Cicer. p. 178.*) dit que Caton étant préteur, & rendant la justice pendant les grandes chaleurs, ne portoit point de tunique sous sa toge, mais un simple *campestre*, *sine tunica. . . campestri sub toga cinctus*. Suétone (*Jul. c. 82. n. 3.*) raconte que César étant près de tomber sous les coups des conjurés, défit pardevant les plis de sa toge, afin de ne pas découvrir dans sa chute les parties du corps qui sont cachées chez tous les peuples policés : *inum vestis ad ima crura deduxit*. Cette précaution eût été inutile si César eût porté des *chausses*. Un empereur romain donnant un repas d'appareil aux soldats, leur ordonna de se couvrir du *sagum*, afin qu'étant à demi-couchés sur les lits de table, ils n'offrissent pas un spectacle indécent (*Trebell. Pollio. xxx. Tyrann. c. 23.*) : *Convivio discumbere milites, ne inferiora denudarentur, cum sagis jussit*.

Il paroît, d'après ce passage, que les soldats ne portoit qu'un *campestre*, ainsi que le pratiquoient encore au commencement de ce siècle les montagnards d'Ecosse, quoiqu'ils fussent habitans d'un pays froid. Les officiers paroissent sur plusieurs monumens, & en particulier sur la colonne Trajane, avec des *chausses* qui descendent jusqu'aux genoux, ou peu au-delà. Caracalla portoit sans doute l'habit militaire & celui des officiers, lorsqu'il fut assassiné par Martialis; car Hérodien (*l. 4. c. 24. p. 153.*) dit qu'il avoit dans ce moment rabattu ses *chausses* sur ses cuisses pour satisfaire à des besoins pressans.

Ceux qui montoient sur les théâtres de Rome, furent toujours obligés, à cause de la bienfiance, de porter des *chausses* longues, comme nous l'apprend Cicéron (*Offic. 1. 35.*) : *Scenicorum mos tantam habet veteris disciplinae verecundiam, ut in scena sine subligaculo prodeat nemo; & comme le montrent deux petites statues de marbre conservées à la Villa-Mattei, qui représentent des comiques.*

On portoit ordinairement dans les bains publics le *campestre* ou *subligaculum*; comme on le voit dans les vers de Martial sur *Chioné* au bain (*II. 87. 3.*) :

*Testa tamen non hac, quâ debes, parte lavaris :
Si pudor est, transfer subligar in faciem.*

CHAUSSE-TRAPE.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. iv. pl. 98. n. 3.*) le dessin d'une *chausse-trape* de bronze.

» Ce monument, dit-il, mérite d'être rapporté, & par lui-même, & par la raison que je ne me souviens point d'en avoir vu dans aucun recueil d'antiquités. On donne ce nom en françois à l'espèce d'instrument que les Romains désignoient par celui de *murex ferreus*, ou *tribulus*, ou *stimulus*. Quinte Curce (*Lib. iv.*) & Valère-Maxime (*Lib. III.*) les appellent *Murices*. Ces quatre pointes égales entre-elles & longues de dix-huit pouces, étoient fondues & liées avec un globe de sept lignes de diamètre, & disposées de façon que de quelque manière qu'on les jettât ou qu'on les laissât tomber, trois de ces pointes servoient toujours d'appui à une qui se trouvoit perpendiculairement en l'air, & qui produisoit l'effet que l'on pouvoit attendre de cette arme défensive. Cette disposition est conforme à celle que Végèce (*Lib. III. ch. 24.*) a décrite; il les appelle *tribulos*: César (*Lib. VII.*) en avoit parlé avant lui dans la description du siège d'Alife. Hérodien (*Lib. IV.*) fait mention de cette machine légère; & Léon (*Cap. II. n. 27.*) dans sa Tactique, en parle comme d'une défense pour tenir lieu de fossés.

On voit une *chausse-trape* semblable dans le cabinet de Ste Geneviève.

CHAUSSON.

CHAUSSURE.

Nous ne trouvons dans les anciens écrivains aucun détail sur les *chaussures* des peuples que les Grecs & les Romains appeloient *barbares*, c'est-à-dire, de tous les peuples, eux seuls exceptés. On fait cependant que les Egyptiens faisoient leurs *chaussures* avec le *papyrus*, ou avec des feuilles de palmier; & que Pythagore, jaloux de reproduire les usages de ces peuples qui avoient été ses maîtres, obligea ses disciples à porter de semblables *chaussures*, auxquelles on donna le nom de *baxea*. Quant aux autres *barbares*, on ne peut juger de leurs *chaussures* que par les monumens. Les bas-reliefs de Persépolis représentent les Perses avec des espèces de *chaussons*: sur les bas-reliefs Grecs, les *barbares* portent cette *chaussure* que les Romains appeloient *aluta laxior*.

Un foulard de terre cuite, publié par M. Guattani, dans son journal d'antiquités (*An. 1785.*) nous en offre le vrai modèle. C'est une petite bottine liée au-dessus de la cheville du pied, soutenue derrière le talon par une bande de cuir très-fort, & plissée sur le coude-pied, pour en faciliter les mouvemens.

Le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. I. 161. & II. 400.*) a publié des dessins de figures Gauloises dont la *chaussure* est faite comme un *chauffon* de cuir. Elle ressemble à celle des Etrusques, & à celles que les artistes Grecs & Romains donnoient à tous les *barbares*. Le second des dessins du comte de Caylus que nous venons de citer, représente un légionnaire Romain, portant le *chauffon* Gaulois, orné cependant des bandelettes dont le cothurne & les *sandales* étoient garnis. Ce qui prouve, selon lui, que les légions placées en station dans le climat froid des Gaules, pour se garantir de ses rigueurs, adoptoient la *chaussure* des Gaulois, en lui

conservant la forme extérieure de la *chaussure* Romaine.

Si nous n'avions que les monumens pour décrire les *chaussures* des Grecs, nous serions réduits à ne parler que d'une simple semelle liée sur le coude-pied & jusqu'à la moitié de la jambe par le moyen de deux bandelettes croisées plusieurs fois, ce qui formoit le *cothurne* des voyageurs, des chasseurs, des héros, &c. Ce *cothurne* chaussé par la muse de la tragédie & par les acteurs tragiques, avoit un caractère particulier, l'épaisseur de la semelle, qui servoit à les exhausser, & qui est très-visible sur les bas-reliefs où sont représentées les Muses. Les écrivains Grecs parlent de plusieurs autres *chaussures* que nous avons placées dans ce dictionnaire à leurs articles respectifs, pour faciliter l'intelligence de ces écrivains, & pour suppléer au défaut de monumens.

Nous ferons observer d'abord que l'on peut réduire à trois sortes toutes les *chaussures*; aux bottes ou *bottines* (Voyez ce mot); aux souliers ou *chaussures* pleines, & aux sandales ou semelles simples. C'est à ces trois sortes que nous rapporterons tout ce que nous aurons à dire sur les *chaussures* antiques.

Les *chaussures* des Romains ressembloient à celles des Grecs, sauf quelques légères différences. Elles étoient faites ordinairement de cuir, & d'une peau très-souple, appelée *aluta*. Ce cuir doux étoit la matière des souliers pleins, tels que le *calceus*, le *mulleus* & le *phacsum*. Quant à la *solea*, à la *caliga*, à la *crepida*, aux *buxea*, au *sandalium*, au *foccus* & au *cothurne*, elles consistoient essentiellement en une semelle plus ou moins épaisse, fixée sur le pied, qu'elle laissoit à découvert, par des bandelettes ou courroies.

Le *calceus* & le *mulleus* ne différoient du *pero*, qu'en ce que ce dernier étoit fait de peaux de bêtes non tannées, & que les deux autres étoient de peaux préparées. La *chaussure* de cuir non préparé passe pour avoir été commune à toutes les conditions. Le *mulleus*, qui étoit de cuir aluné & rouge, étoit une *chaussure* à lunule. Voyez LUNULE. Dans les premiers temps de Rome, il n'étoit porté ordinairement que par les patriciens, les sénateurs, les édiles. Ces magistrats ne s'en servoient que dans les jours de cérémonies, comme triomphes, jeux publics, &c. Il paroît qu'il y avoit telle *chaussure* qu'on pardonnoit à la jeunesse, mais qu'on n'excusoit pas dans un âge plus avancé. On reprochoit à César de porter sur le retour de l'âge, une *chaussure* haute & rouge. Le *calceus* & le *mulleus* couvroient tout le pied, & montoient jusqu'au milieu de la jambe. Les Romains poussèrent le luxe fort loin dans cette partie du vêtement, & y employèrent l'or, l'argent & les pierreries. Ceux qui se piquoient de galanterie, veilloient à ce que la *chaussure* prît bien la forme du pied. On la garnissoit

d'étoffe molle, on la ferroit fortement avec des courroies appelées *ansa*; quelques-uns même oignoient auparavant leurs pieds avec des parfums.

Le *pero* étoit fait de peaux de bêtes non préparées; c'étoit une *chaussure* rustique; elle alloit jusqu'à la moitié des jambes. Le *phacsum* étoit de cuir blanc & léger; cette *chaussure* convenoit à des pieds délicats: les prêtres d'Athènes & d'Alexandrie la portoient dans les sacrifices. La *caliga* étoit la *chaussure* des gens de guerre; c'étoit une grosse semelle d'où partoient des bandes de cuir qui se croisoient sur le coude-pied, & qui faisoient quelques tours vers la cheville: il y avoit quelquefois une de ces courroies qui passoit entre le gros orteil & le suivant, & alloit s'assembler avec les autres. Le *campagus* différoit peu du *caliga*; c'étoit la *chaussure* de l'empereur & des principaux de l'armée: il paroît que les courroies de celui-ci étoient plus légères qu'à la *caliga*, & formoient un réseau sur la jambe.

La *solea*, la *crepida*, le *sandalium*, la *gallica* étoient des semelles retenues sur la plante du pied: voilà ce qu'elles avoient de commun; quant à leur différence on l'ignore, on sait seulement que la *solea* & la *gallica* n'alloient point avec la toge, mais qu'on les portoit avec la *penula*. Les femmes se servoient de ces deux *chaussures*, soit à la ville, soit à la campagne. Il paroît par quelques endroits de Cicéron, qu'il y avoit une *solea* de bois qui étoit très-lourde, & qu'on lioit aux pieds des criminels pour les empêcher de s'enfuir.

La *crepida* différoit peu de la *solea*, & ne couvroit le pied que par intervalles. La *buxea* étoit une *chaussure* de philosophes; il y en avoit de feuilles de palmier. On n'a d'autres conjectures sur la *fyconia*, sinon que c'étoit une *chaussure* très-légère. Quant au *foccus*, *soe*, & au *cothurnus*, *cothurne*, voyez SOCQUE & COTHURNE.

Les Romains portoient quelquefois des *chaussures* faites avec des toiles de lin, *udones*, comme les historiens nous l'apprennent d'Antonin, qui suivoit en cela les pratiques des pythagoriciens. Les esclaves & les pauvres se servoient de *sabots* (Voyez ce mot), ou de *chaussure* de bois. Mais l'or, l'argent, les perles & les pierres précieuses brilloient sur celles des riches (Plaut. Bacch. 11. 3. 97.).

Etiam rogas, qui foccis habeat auro suppositum solum?

Les femmes portoient ordinairement des *chaussures* blanches, jaunes, &c., ainsi que les hommes efféminés. Mais les Romains étoient en général chaussés de noir. Les rois seuls avoient

porté, à l'imitation des souverains d'Albe, des *chaussures* rouges; & les triomphateurs se chaussèrent de la même couleur, comme nous l'apprenons d'une inscription gravée à Rimini, en l'honneur de C. Marius: DE. MANUBIIS. CIMBRICEIS. ET TEUTONICEIS. ADEM. HONOR. VICTOR. FECIT. VESTE. TRIUMPHALI. CALCEIS. PUNICEIS. Les empereurs conservèrent la *chaussure* des triomphateurs, même dans le bas-Empire. Sévère-Alexandre dérogea à cet usage & porta des *chaussures* blanches (*Lamprid.* 40.) Les Sénateurs marchaient nus-pieds comme les autres citoyens, dans le commencement de la république; mais ils portèrent depuis une *chaussure* noire, ornée de croissans (*Voyez LUNULE*) ou lunules d'argent, qui devinrent un de leurs attributs distinctifs.

Retirés dans leurs maisons, les Romains quittoient le *calceus* & chaussaient la *solea*, qui leur servoit de pantoufle. Ils le quittoient pareillement avec la toge, quand ils sortoient de Rome, & quand ils alloient se reposer à la campagne; de sorte que le *calceus* étant inséparable de la toge, on désignoit, par la réunion de ces deux choses, le séjour de la ville & les fonctions des magistrats. C'est ainsi qu'on les trouve employés dans la lettre (VII. 3.) où Pline exhorte son ami à revenir à Rome: *Quin ergò in urbem redis, ubi dignitas, honor, amicitia tam superiores quàm minores? quousque calcei nusquàm? toga ferriat?*

Les anciens quittoient leurs *chaussures* en se mettant à table, afin de ne pas gâter les lits sur lesquels ils se couchoient à demi en prenant leur repas. Ils se faisoient suivre par des esclaves qui les déchaussaient, gardoient leurs *chaussures* pendant le repas, & les rechaussaient lorsqu'ils sortoient de table. On appelloit ces serviteurs du nom générique *sandaligeruli*, porte-chaussures; & leur emploi étoit un des plus vils. Tibulle en fait mention, pour montrer que le pauvre se prête au plus vil ministère auprès des riches (I. 5.)

Pauper erit praesto tibi, praesto pauper adibit

Primus & in tenero fixus erit latere. . .

Vinclaque de niveo detrahet ipse pede.

Winckelmann, qui employoit toute sa vie à étudier les monumens antiques, décrit ainsi les *chaussures* des hommes & des femmes (*Hist. de l'Art, liv. iv. chap. 5.*) :

« Les souliers des Romains différoient de ceux des Grecs, au rapport d'Appien (*Appian. Mithrid. p. 114. l. 17.*) ; mais nous ne sommes pas en état d'indiquer en quoi consistoit cette différence. Les Romains de distinction portoient des souliers de cuir rouge qui venoit du royaume de Pont. Ces souliers, appelés *mullei*, étoient quelquefois

brodés en or ou en argent, comme nous le voyons à quelques pieds chaussés; mais pour l'ordinaire ils étoient de cuir noir & montoient jusqu'à mi-jambe (*Horat. 1. sat. 6. 27.*), ce qui formoit des espèces de brodequins, tels qu'on en voit aux figures de Castor & de Pollux. Le Jason de Versailles, statue nommée mal-à-propos Quintus Cincinnatus, offre une *chaussure* que les artistes pourroient donner aux figures héroïques. Cette *chaussure* a des semelles avec des bords à l'entour de la largeur d'un doigt, & un cuir qui soutient le talon; ils sont lacés sur le coude-pied par des bandes de cuir qui partent des semelles, & se trouvent attachées au-dessus des chevilles. Le passage de Pline, où il dit, en parlant des singes: *Laqueis calceari imitatione venantium tradunt* (*Plin. lib. 8. c. 80.*) pourroit être appliqué aux souliers tissus de cordes, tels qu'on en voit au cabinet d'Herculanum. Les commentateurs expliquent ordinairement ce passage par les filets dans lesquels on prend les singes, tandis que l'auteur latin a voulu dire que ces animaux se font des souliers de cordes comme les chasseurs ».

« On fait que la noblesse athénienne portoit des souliers ornés d'une demi-lune d'argent ou d'ivoire, comme la noblesse romaine en portoit avec une lune; mais ce caractère ne s'est pas encore trouvé à aucune statue romaine ».

« La *chaussure* des femmes consistoit ou en souliers entiers ou en simples sandales. Quant aux souliers, on en voit à plusieurs figures des peintures d'Herculanum (*Pitt. Ercol. t. I. tab. 7. 21. 23.*) ; ils sont quelquefois jaunes, comme ceux de Vénus à un tableau des bains de Titus (*Bartholi, Pitt. ant. tav. 6.*), & comme ceux que portoient les Perses (*Æschil. Pers. v. 662.*). Les statues de femmes nous offrent aussi des souliers entiers, comme le groupe de Niobé. Du reste, les souliers de ces dernières figures ne s'arrondissent pas par le bout, comme ceux des premiers, ayant une forme plus large. Les sandales attachées aux pieds ont communément un doigt d'épaisseur, & sont composées de plus d'une semelle. Ces *chaussures* étoient formées quelquefois de cinq semelles cousues ensemble; ce que nous distinguons aux sandales de l'une des belles Pallas de la Villa-Albani, par autant d'incisions, qui sont épaisses de deux doigts. Les sandales composées de quatre semelles, s'appelloient *quadrisolea* (*Archel. disput. p. 23.*) ».

« Le liège paroît avoir servi à la composition de ces semelles, ce bois étant léger & ne prenant point l'humidité. Cette semelle étoit garnie par-dessus & par-dessous d'un cuir qui débordoit le liège, comme on le voit à une petite Pallas de bronze conservée à la Villa-Albani. Aujourd'hui encore, il y a des religieuses en Italie, qui portent une pareille *chaussure*. La Villa Ludovisi renferme une Pallas plus grande que nature.

dont les sandales font de la même forme, & dont le sculpteur se nommoit Antiochus d'Athènes: cette *chaussure*, entourée de trois rangs de différens ornemens piqués, porte trois doigts de hauteur. Les *chaussures* consistant en un simple cuir lacé par-dessus le pied, & ressemblant à celles que portent les gens de la campagne entre Rome & Naples, se nomment en grec ἀπλάι & μονοπέριμα ὑπόδημα (*Casaub. not. in Aen. tat. c. 21. p. 84.*). Telles sont les *chaussures* des deux statues de marbre noir qui représentent des rois de Thrace captifs, & qui sont au Capitole ».

« Les anciens de l'un & l'autre sexe, portoient encore des sandales de cordes, tissues en forme de réseaux, comme on en voit aux figures des divinités sur un autel de la Villa Albani (*Monum. ant. ined. n^o. 6.*). Il y a grande apparence que ce sont ces *chaussures* que les Grecs appeleient *παῖδια*, parce que Julius Pollux explique ce mot par *πολύλικτον ὑπόδημα*, *chaussure* tissue de plusieurs cordes (*Poll. onom. l. 7. segm. 93.*). A Herculanium il s'est trouvé une autre espèce de sandales, auxquelles les cordes sont rangées en cercles ovales, la partie qui couvre le talon est aussi de cordes, & se trouve attachée à la semelle ».

« Le cothurne étoit une *chaussure* plus ou moins haute, mais la plupart du tems sa hauteur égaloit celle de la main; il étoit généralement affecté à la Muse tragique (*Monum. ant. ined. p. 248.*). Le cothurne de la statue de Melpomène, à la Villa Borghèse, a cinq pouces d'un palme romain de hauteur. Il faut distinguer de ce cothurne du théâtre celui des chasseurs & des guerriers: ce dernier, quoique souvent confondu par les écrivains, étoit une espèce de brodequin (*Scalig. poet. l. 1, c. 13. p. 21.* ; *Pitt. Erc. t. 1. p. 18. tav. 10. 23.*). La courroie qui assujettissoit la semelle & qui étoit placée sur le coude-pied, se trouve rarement aux figures des divinités, & quand elle s'y trouve, elle est placée sur le pied. Pline fait une observation singulière: il remarque que les semelles de la statue de Cornélie, mère des Gracques, n'avoit pas cette courroie (*Plin. l. 34. c. 14.*). J'observerai ici que parmi les différentes *chaussures* anciennes, on ne voit point de talons sur le derrière du pied, si ce n'est aux souliers d'une figure de femme dans un tableau d'Herculanium: la *chaussure* est rouge, mais la semelle & le talon sont jaunes (*Pitt. Erc. t. 4. tav. 23.*). Les talons des souliers se nommoient chez les Grecs *κατὸματα*, & ils étoient composés de petits morceaux de cuir (*Schol. Arist. equit. v. 317.*) ».

On a trouvé à Herculanium des semelles de soulier composées de cordes. Il y en a de différentes grandeurs, pour des enfans & pour des hommes faits: elles ressemblent à celles que les Lucaniens attachent encore aujourd'hui sous leurs pieds.

Le comte de Caylus a publié (*Rec. d'antiq. II. pl. 82. n^{os}. 3. 4. 5.*) le dessin d'un mime de bronze, & de sa *chaussure* en particulier. Les réflexions dont il a accompagné ce dessin, méritent d'être insérées ici.

« Ce mime est nud, il n'a qu'une écharpe autour des hanches, & elle est renouée sur le côté: sa *chaussure* n'est qu'un simple chaufson, qui paroît n'avoir point de couture; la pointe au-dessus du talon remonte assez haut, & le devant se rabat sur les cordons qui le tiennent en état. Nous savons qu'il y avoit des *chaussures* particulières pour les différens acteurs, & cette précaution étoit nécessaire, car il n'eût jamais été possible de danser, par exemple, avec le cothurne. Chaque espèce d'acteur avoit donc une *chaussure* convenable à son objet: elles varioient même souvent entre-elles, car celles des Mimes ressembloient quelquefois, ainsi que j'en ai vu, à des bottines qui montoient plus ou moins sur la longueur de la jambe ».

« La *chaussure* qui fait l'objet de cet article, & que j'ai fait développer, me paroît avoir beaucoup de rapport avec la *chaussure* gauloise. Peut-être, comme elle étoit en usage dans un pays situé au nord de l'Italie, elle a fait donner le nom ou le sobriquet de *septentrion* à ces sortes de mimes ou de danseurs. Car on voit cette dénomination employée dans plusieurs inscriptions, nommément à Antibes, où j'ai copié celle qui suit:

D. M.

MURI SEPTENTRI
ONIS ANNOR. XII. QUI
ANTIPOLLIN THEATRO
BIDUO SALTAVIT ET PLA
CUIT.

« Je ne dois pas finir cet article sans avertir que M. Gori (*Fab. LVII. tom. 1. mus. Etrus.*) rapporte la même figure. Il la donne aux Etrusques, & la place parmi les Priapes: Gori n'est pas seul de ce sentiment, car la *Chausse* (*Mus. rom. dissert. de Paus simulac.*) la regarde aussi comme un Priape, qu'il appelle ici *Saltaticulus*. Mais le bronze qui nous occupe, n'a aucun attribut de cette divinité, si ce n'est les crotales ou castagnettes que les mimes ont souvent portées. Au reste, comme cet auteur n'indique ni la matière, ni la proportion de la figure dont il parle, je ne puis dire si elle est la même que la mienne ».

Pour ce qui est des divinités, sauf peut-être les divinités infernales, les artistes peuvent les représenter toutes avec des *chaussures*. On en voit en effet douze sculptées sur un marbre étrusque publié dans les *monumenti inediti* de Winckelmann; elles sont toutes chaussées avec une semelle liée.

sur le pied par des bandelettes , excepté une seule que l'on croit être Proserpine.

Pour achever cet article , le lecteur consultera les articles des *chauffures* diverses dont il y est parlé.

CHAUVES. Les Romains des deux sexes qui étoient *chaves* , cachoient cette difformité sous des perruques , c'est-à-dire , de fausses chevelures , appelées *galerus* & *gericulus*. Suétone (*s. 12. n. 3.*) parle de celle d'Othon. Martial appelle *calceus* une fausse chevelure d'une femme *chave* , parce qu'elle étoit appliquée sur un cuir de bouc :

Hedina tibi pelle contegenti
Nuda tempora verticemque calva ;
Festive tibi , Phæbe , dixit ille ,
Qui dixit caput esse calceatum.

CHAUX (Four-à-). Les Romains condamnoient des malfaiteurs au service des *fours-à-chaux* (*Ulpian. leg. 8. §. 10. ff. de pœnis*) in *calcariam* quocumque vel *sulphuriam damnari solent*.

CHÉBEL , chaîne ou corde , mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Elle est évaluée à 8 toises & $\frac{2}{3}$ de France , par M. Paucçon.

Elle valoit en mesures anciennes ,

6 décapodes ,

Ou 10 orgyes , brasses ,

Ou 12 bème-diploun ,

Ou 24 bème-aploun.

ΧΕΙΡΙΑΕΣ , gantelet des Grecs armés , & gants qui défendoient les mains contre le froid. Homère parle de ces gantelets , comme d'une partie de l'armure.

ΧΕΙΡΟΜΑΚΤΡΟΝ , serviette. *Voyez* ce mot & celui de **VOILE**.

ΧΕΙΡΟΦΟΝΙΑ. Hétychius désigne par ce mot des fêtes célébrées par des artisans , *χειροφονια*.

ΚΕΑΗΣ , SINGULARIS.

Pindare parle souvent d'un cheval désigné dans les courses de chars sous ce nom , que les Romains ont rendu par celui de *singularis*. Un scholiaste Grec applique ce nom à un cheval de selle léger & vite. M. Foggini (*Mus. Capitol. iv. 254.*) expliquant un bas-relief du Capitole , sur lequel on voit des génies ailés conduisant des chars dans un cirque , donne le nom de *κέλης* ou de *singularis* au troisième cheval qui tire le char & qui est conduit par son cavalier , tandis que le cocher du char conduit les deux autres.

CHELIDONIA. Les Romains désignoient sous ce nom des vents doux qui souffloient ordinairement sur la fin de février , parce qu'ils croyoient qu'ils leur ramenoient les hirondelles , *chelidonias* (*Plin. II. 47.*).

CHÉLIDONIE , fille de Pandarée , & sœur d'Aédo. *Voyez* **PANDARÉE**.

CHELMINAR. *Voyez* **PERSÉPOLIS**.

CHÉLONÉ , nymphe qui fut changée en tortue. Jupiter , pour rendre ses noces avec Junon plus solennelles , ordonna à Mercure d'y inviter tous les dieux , tous les hommes & tous les animaux : tous s'y rendirent excepté la nymphe *Chéloné* , qui fut assez téméraire pour se moquer de ce mariage , & pour chercher des prétextes pour n'y pas assister. Mercure s'étant aperçu que cette nymphe seule manquoit , se rendit dans sa maison qui étoit sur le bord d'un fleuve , l'y précipita avec cette maison , & la changea en tortue ; animal qui est depuis ce tems-là obligé de porter sa maison sur le dos : & , pour la punir de ses railleries , il la condamna à un silence éternel. *Chéloné* signifie en grec tortue. Cet animal fut depuis le symbole du silence.

CHELYS , nom propre d'une espèce de lyre , qui différoit du **BARBYTOS** (*Voyez* ce mot). Une épigramme d'Antipater (*Antholog. l. 4. c. 12. p. 334.*) nous a conservé cette différence en parlant de trois statues de Muses faites par des Grecs célèbres : l'une , de la main de Canachus de Sicyone , tenoit deux flûtes ; l'autre , faite par Aristocle , frère de Canachus , avoit une lyre nommée *chelys* ; & la troisième , qui étoit un ouvrage d'Agéladas d'Argos , portoit une lyre appelée *barbytos*.

La *chelys* étoit certainement faite d'écaille de tortue , comme son nom l'indique ; telle qu'on en voit une aux pieds de la statue de Mercure de la Villa-Négroni. Mais cette matière étant commune à toutes les lyres , il faut chercher sa différence dans la forme. Aratus (*Phænomen. v. 264.*) appelle petite lyre la *chelys* ; on peut conclure de-là que le *barbytos* étoit beaucoup plus grand que la *chelys*. C'est-là tout ce que Winkelmann a pu déterminer. Peut-être encore la *chelys* n'avoit elle point de *magade* (voyez ce mot) ou *μαγαδιον*.

Chelys devint par la suite le nom générique des deux espèces de lyres.

CHELYSMA. Les Latins avoient emprunté ce mot des Grecs , chez qui il désignoit une pièce de bois , placée en avant du bordage des vaisseaux pour les défendre contre le choc des corps étrangers.

CHÈME , *χῆμα* , mesure employée par les médecins grecs & romains. Elle valoit $\frac{1}{2}$ de cyathe.

CHEMIN. Cet article appartient en entier aux Dictionnaires d'architecture & d'économie politique.

CHEMINÉE. Juste-Lipse & plusieurs autres savans ont cru que les Grecs & les Romains ne connoissoient pas les *cheminées* , & qu'ils n'échappoient

soient leurs appartemens qu'avec des BRASIERES (Voyez ce mot) portatifs, appelés ordinairement *trépieds* par les antiquaires. Cette opinion, que les découvertes faites en Italie depuis un siècle ont détruite en partie, avoit quelques fondemens apparens. Perrault expliquant Vitruve, concluoit que les anciens ne connoissoient pas les cheminées, de ce que cet architecte n'avoit point parlé de leur construction. D'ailleurs on voyoit les anciens écrivains faire très-souvent mention des brasiers; & on lisoit dans Pline (xv. 8.) que le moyen employé pour empêcher le bois de rendre de la fumée pendant la combustion, étoit de l'imprégner d'huile. Enfin on insistoit fortement sur ce que dans aucun reste des édifices antiques, on n'avoit trouvé de traces de *cheminées*.

Octavio Ferrari & quelques autres, sans révoquer en doute l'usage ordinaire des brasiers portatifs, rapportoient cependant plusieurs textes anciens, qui faisoient une mention expresse de *cheminées*, de tuyaux de fumée, & de fumée visible au-dessus des toits.

Phylocléon, dans la comédie des *Guêpes* d'Aristophanes (act. 1. sc. 2.), se cache dans une *cheminée*. Un esclave qui l'entend, s'écrie : *Quel bruit fait le tuyau de la cheminée ?* Phylocléon découvre, répond : *qu'il est la fumée, & qu'il cherche à s'échapper*; & le fils, un peu plus bas, se plaint de ce que l'on va dire par-tout qu'il est *le fils d'un ramonneur de cheminée*. Appien (Bell. Civil. lib. 4.) parlant des proscriptions des triomvirs, assure que plusieurs citoyens se réfugièrent dans les tuyaux des *cheminées*; *εις καμινίδων ύπορροφίας, fumaria sub tecto posita*, pour se dérober aux recherches des meurtriers. Lorsque Vitellius fut élu empereur, dit Suétone, le feu ayant pris aux *cheminées* pendant le festin, se communiqua jusqu'à la salle à manger : *Ne ante in pratorium rediit, quam flagrante triclinio ex conceptu camini*.

On lit aussi dans la première églogue de Virgile ce vers :

Et jam summa procul villarum culmina fumant,

Dans Horace :

*Dissolve frigus, ligna super foco
Largè reponens.*

(Ibid. Od. xi. lib. iv.) :

*Sordidum flamma trepidant volantes
vertice fumum.*

(Ibid. Od. ii. lib. v.) :

*Positosque vernas, ditis examen domus;
Circum residentes larçs.*

Les Romains d'ailleurs étoient les feux de leurs maisons, lorsqu'ils étoient dans le deuil & l'affliction, comme nous le voyons dans plusieurs auteurs. Juvénal dit (Sat. ii. 214.) :

Tunc gemimus casus urbis, tunc odimus ignes.

Quintilien appelle ces *cheminées* sans feu, *noxios focos* (Declam. 212.) : *Redite in domus vestras, videbitis noxios focos, & ignes tabe cadaverum extinctos*. C'est à cet usage que leurs poètes faisoient allusion, lorsqu'ils souhaitoient à leurs amis un foyer toujours allumé, *focum perennem* (Mart. x. 47. 4.), ou *focum pervigilem* (Stat. Sylv. iv. 5. 13.), ou enfin *ignem assiduam* (Tibull. i. 1. 6.), pour désigner la joie ou l'absence des malheurs.

A l'appui de ces textes & des raisonnemens, viennent les découvertes des modernes. Scamozzi (Archit. l. 3. c. 21.) disoit avoir vu à Baye une *cheminée* antique nouvellement découverte, laquelle étoit quadrangulaire, & dont le tuyau formoit une pyramide qui se terminoit en pointe. Le même architecte assure que François Sanèze en avoit vu une pareille à Civita-Vecchia, & que l'on en avoit découvert plusieurs en divers lieux.

Winkelmann s'explique en ces termes sur le même objet. « On n'a aperçu aucune trace de *cheminée* dans les chambres de plusieurs édifices antiques; mais dans quelques chambres de la ville d'Herculanum, il s'est trouvé des charbons de bois; d'où l'on peut conclure qu'on ne s'y chauffoit qu'avec cette espèce de combustible. Encore même, de nos jours, n'y a-t-il point de *cheminées* dans les maisons bourgeoises de Naples; & les personnes de distinction qui cherchent à conserver leur santé, tant à Naples qu'à Rome, habitent des chambres sans *cheminée*, & ne font point usage de charbon; mais dans les maisons de campagne hors de Rome, sur des lieux élevés, où l'air est plus pur & plus froid, les *hypocausta*, ou poiles, étoient sans doute plus communs que dans la ville. »

« Ces poiles, dont ceux qui en ont parlé n'ont certainement pas eu une idée exacte, chauffoient les appartemens, sans que la chaleur pût porter à la tête; & l'on pouvoit conduire cette chaleur par-tout où l'on vouloit. Je puis donner une idée de ces poiles, tant d'après de bons dessins, que d'après les restes que j'en ai vu moi-même dans la Villa de Tusculum. »

« Au pied de la colline sur laquelle cette maison étoit située, il existoit un petit bâtiment qui servoit de retraite pendant l'hiver. Dessous terre il y avoit quelques petites chambres (qui y sont même encore), toutes disposées deux par deux, dont la hauteur est égale à celle d'une table ordinaire, qui ne sont pas plus larges qu'un petit cabinet d'étude. Au milieu de ces petites

chambres ; sont des piliers de briques liées ensemble simplement avec de l'argile , sans la moindre chaux , afin qu'ils résistassent mieux à l'action du feu ; & ces briques sont placées de façon qu'une grande brique , qui porte sur deux petites , se trouve exactement posée sur le milieu de l'une & de l'autre. C'est de ces mêmes briques qu'est fait le plafond , qui est , pour ainsi dire , horizontal , & qui porte le plancher d'une petite chambre un peu basse. Le pavé de cette chambre étoit fait d'une mosaïque grossière , & les murs en étoient revêtus de plusieurs espèces de marbre. Dans ce pavé on avoit pratiqué des tuyaux carrés en mâçonnerie , dont les ouvertures donnoient dans la chambre inférieure. Ces tuyaux , réunis ensemble , parcouraient l'intérieur du mur de l'appartement au-dessus de la petite chambre , par le moyen d'un conduit caché enduit de marbre pilé , en se prolongeant jusques dans l'appartement du second étage , où la chaleur se répandoit par une espèce de muffle de chien d'argile , lequel étoit garni d'un bouchon. Les petites chambres souterraines étoient donc les poiles. Devant ces poiles régnoit une allée fort étroite , c'est-à-dire , du tiers de la largeur des petites chambres ; & c'est dans cette allée que donnoient les grandes ouvertures carrées du poile , élevées de la largeur d'un doigt seulement au-dessus du pavé de l'allée , & dont la hauteur alloit jusqu'à la moitié des deux piliers intérieurs. Par ces ouvertures on y jetoit des charbons ardens , qui , en raison de leur quantité , chauffoient plus ou moins le plancher de briques d'en haut , & cette chambre servoit d'étuve (*Judatorium*). La chaleur du poile qui s'échappoit par les bouches des tuyaux , montoit ensuite le long de la muraille , & alloit se communiquer à la chambre située au-dessus de l'étuve. Ces poiles ou chambres souterraines offrent une difficulté à expliquer : comme elles étoient murées de tout côté , à l'exception des trous carrés dont nous venons de parler , il est difficile de concevoir comment on s'y prenoit pour en enlever les cendres , puisque l'allée qui y conduisoit étoit si étroite , qu'il n'étoit pas possible d'y manier une pelle. Je n'y trouve qu'un moyen , c'est qu'on faisoit entrer un petit garçon par l'un de ces trous carrés , qui me paroissent assez grands pour cette espèce de manoeuvre ».

« On peut se faire une idée exacte de cette espèce d'étuve & de chambre à tuyaux , par la découverte qu'on a faite en Alsace de pareilles chambres , que M. Schoepflin a fait examiner & dessiner avec tant de soin (*Alsat. t. 1. tab. 15.*) , & qui , pour ce qui regarde le plan général , ne diffèrent point des chambres de Tusculum ».

CHEMISE. On désigne aujourd'hui par ce mot un vêtement de lin , de chanvre ou de coton , que les Européens mettent immédiatement sur

la peau. L'usage général de ce vêtement paroît n'avoir commencé que vers le quatrième siècle de notre ère. On trouve le mot *camisia* employé pour le désigner dans Victor d'Utique (*lib. 1. de Persecuti. Afric.*) , qui écrivoit dans le cinquième siècle. *Καμισιον* se trouve pris dans le même sens par le Glossaire des Basiliques. Isidore (*Origin. lib. XXI.*) parle aussi de la *camisia* , comme d'une tunique de lin qui s'appliquoit sur la peau , & que l'on conservoit la nuit dans le lit , &c.

Avant cette époque , on peut assurer généralement que les anciens ne portoient sur la peau que la TUNIQUE (voyez ce mot) , ou le *χιτων*. Cependant Thucydide (*lib. 1. p. 1. l. 1.*) assure que les anciens habitans d'Athènes , ainsi que d'autres peuples de la Grèce , s'habilloient de toile ; ce qu'il ne faut entendre , selon Hérodote , (*lib. 5. p. 201.*) , que de la tunique des femmes. Les Athéniens portoient encore des habits de lin , peu de tems avant le siècle des écrivains que nous venons de citer ; & Thucydide parle , dans sa description (*lib. 2. p. 64. l. 4.*) de la peste d'Athènes , de *chemises* d'une toile très-fine : *λεπτων ιματιων και σινδωνων*. Les femmes se servoient aussi quelquefois de tissus de coton & de soie qui étoient transparents.

Bien loin de porter une *chemise* , quelques peuples de l'antiquité regardoient comme des effeminés ceux qui se servoient de tunique sous le manteau (*Herodot. c. 1. p. 40. l. 33.*). Les Romains des premiers tems ne portoient sur la peau que la toge (*Gell. Noït. Att. l. 7. c. 12.*) : C'est ainsi qu'étoient drapées les statues de Romulus & de Camille.

La tunique devint par la suite l'habillement général des Romains , de même qu'il est devenu celui de tous les Grecs , les philosophes cyniques seuls exceptés.

CHEMMIS, nom égyptien de la ville appelée par les Grecs *Panopolis* , à cause que l'on y rendoit un culte particulier à Mendès , que les Grecs transformèrent en Pan.

CHÈNE. Cet arbre étoit consacré à Jupiter-Dononéen ; c'est pourquoi lorsqu'il étoit frappé de la foudre , c'étoit un mauvais augure. Mélibée nous l'apprend , lorsqu'il dit , en parlant de ses malheurs (*Eclog. 1. 17.*) :

De cælo taillas meminî prædicere quercus.

Il étoit aussi consacré à Rhéa ou Cybèle. Les Gaulois avoient une si grande vénération pour le chêne , qu'ils en faisoient en même tems & leur temple & leur dieu. La statue de leur Jupiter , dit Maxime de Tyr , n'étoit qu'un *chêne* fort élevé.

CHENICE , } *Χομίζ* , *métron* , *mesure* , *mesure*
CHENICE , } *grecque de capacité*. M. Fauſton l'évalue en

mesure de France à $\frac{72}{1000}$ du boisseau. Elle valoit en mesure grecque 2 xéités.

Les Romains adoptèrent cette mesure; mais elle ne valoit chez eux, selon M. Paucton, que $\frac{72}{1000}$ du boisseau de France. La *chenice* valoit en mesure romaine

- 1 $\frac{1}{2}$ Setier,
- Ou 3 hémines, *trulla*,
- Ou 12 acérabules,
- Ou 18 cyates,
- Ou 72 ligules.

CHENICE, *métron*, *bilibris tritici*, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Egypte. M. Paucton l'évalue en mesures de France à $\frac{72}{1000}$ de boisseau, ou à $\frac{9}{100}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 2 logs ou 4 hémines.

CHENISQUE. } La proue des navires anciens
CHÆNISQUE. } étoit ordinairement terminée par un ornement long & élevé, figuré en cou de cigogne, *Χηνισκος*, petite oye, *chenisque*. Le grand étymologiste place le *chenisque* à la proue. Mais Apulée (*Métam.* xi. p. 379.) & Lucien (*Navig.* p. 493.) le placent à la poupe. Au reste, quand les anciens parloient des vaisseaux ronds, ils pouvoient aisément confondre la proue avec la poupe.

CHÉRA, *χέρα*, nom qu'on donnoit à Junon: il signifie la veuve, à cause de ses fréquentes brouilleries avec Jupiter.

CHÉRON, fondateur de la ville de Chéronée en Bœtie, étoit fils d'Apollon & de la belle Théro. Il fut fort célèbre dans l'art de dompter un cheval.

ΧΕΡΝΙΥ, *chernips*, eau lustrale dans laquelle on plongeoit un tison ardent pris sur l'autel.

CHERSONESUS, dans la Taurique. ΧΕΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un Griffon.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon le P. Hardouin.

CHERSONESUS, en Crète. ΧΕΡΣΟΝΑΣΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze . . . Hunter . . . Eckhel.

O. en or.

CHÉRUBIN. On donne ce nom dans les arts, à une tête d'enfant soutenue par deux ailes. Cet ornement est bizarre, & les Grecs des beaux siècles qui avoient cependant vu chez les Egyptiens des figures garnies d'AILLES (voyez ce mot), même sur les cuisses & les jambes, ne l'employoient point. On ne le trouve que chez les Romains, & dans les plafonds des édifices de

Palmyre. Le Comte de Caylus en a cité un gaulois (*Rec. d'Antiq.* II. pl. 8. n^o. 3.).

CHESIADE, furnom de Diane, qui lui fut donné soit à cause du fleuve Chésias dans l'Isle de Samos, soit à cause de la ville de Chesium dans l'Ionie.

CHEVAL. } Le dictionnaire historique de
CHEVAUX. } cette Encyclopédie apprendra aux lecteurs l'époque où l'on croit que l'homme a dompté le cheval, le tems où il l'a attelé à un char, &c. enfin tout ce qui regarde l'histoire de l'équitation & du manège.

On ne trouve jamais de *chevaux* dans les hiéroglyphes, ni dans les auteurs profanes qui parlent des anciens Egyptiens: ce qui seroit croire que le *cheval* est étranger à cette fameuse nation. Aucun des anciens qui ont écrit sur l'art vétérinaire, n'a fait mention d'une race égyptienne, & les *chevaux* que l'on voit aujourd'hui en Egypte sont tous de race arabe.

CHEVAL. Cet animal étoit consacré à Mars, comme au dieu des combats. La vue d'un *cheval* étoit un présage de guerre, parce que le *cheval* est un animal belliqueux. Enée eut à peine pris terre en Italie, que, pour premier présage, il vit quatre *chevaux* blancs paissant dans la prairie; aussitôt le devin s'écrie: O terre étrangère, tu nous promets la guerre! Les Perses, les Arméniens, les Massagètes immoloient des *chevaux* au Soleil. Les Suèves, anciens peuples de la Germanie, nourrirent à frais communs, dit Tacite, dans des bois sacrés, des *chevaux* blancs, dont ils tirent des présages; personne n'y peut toucher en aucune manière: le prêtre seul avec le prince de la nation, les attachent à un chariot sacré, les accompagnent & observent leurs hennissemens & leurs frémissemens. Il n'est point de présage auquel non-seulement le peuple, mais les principaux de la nation & les prêtres ajoutent plus de foi.

La mythologie grecque enseignoit que le *cheval* n'avoit pas existé dans les premiers âges du monde. Neptune disputant avec Minerve le mérite de faire aux hommes le présent le plus utile, frappa la terre de son trident & en fit sortir un beau *cheval*: de-là ce dieu fut surnommé *Hippius* (de *ἵππος*, *cheval*). Pamphus, poète plus ancien qu'Homère, dit que Neptune fit présent aux hommes & du *cheval*, & de ces tours flottantes appelées *vaisseaux*; c'est pourquoi le *cheval* étoit aussi un symbole de la navigation.

Virgile invoquant Neptune au commencement des Géorgiques, rappelle le présent qu'il avoit fait aux hommes :

. . . . Tuque, δ cui prima furentem
Fudit equum magno tellus percussa trideni!
Ménélas

Ménélas adresse, dans l'Iliade, ces paroles à Antiloque : *Jurez par Neptune, la main sur vos CHEVAUX, jurez que vous n'avez point employé la fraude pour me devancer.*

Les Thessaliens furent célèbres dans l'art de l'équitation : c'est pourquoi on voit ordinairement des chevaux sur leurs médailles. Mais les haras de l'Épire, d'Argos & de Mycènes l'emportèrent sur tous les autres.

On peut voir à l'article CAVALIER, les trois manières différentes employées par les anciens pour monter à cheval, soit à l'aide d'un crampon fixé à la lance vers la hauteur du genou des chevaux, soit en se faisant soulever par des écuyers, soit enfin en s'élançant sur le cheval. C'est de cette dernière manière que Virgile dit (*Æneid. xii. 288.*)

. Corpora saltu
Subjiciunt in equos.

Pour rendre cette manière plus aisée, quelques-uns dresseoient les chevaux à s'agenouiller, lorsqu'on vouloit les monter (*Pollux. i. 2.*). Silius Italicus peint le cheval de Clœtius, blessé à la bataille de Cannes, s'inclinant auprès de son maître comme pour faciliter sa fuite (*x. 465.*) :

*Indè inclinatus collum, submissus & armos
De more, inflexis præbebat scandere terga
Cruribus.*

Les dépouilles des tigres & des lions furent les premières housses des chevaux. On les fit depuis de toutes sortes d'étoffes. Les magistrats romains les avoient en pourpre pour marquer leurs dignités, & les empereurs les imitèrent.

On marquoit les chevaux avec un fer chaud sur la cuisse, comme nous le pratiquons encore. Les marques les plus ordinaires étoient une tête de bœuf, d'où leur vint le nom de *bucephales*, Βυκέφαλοι, la lettre *sigma* & le *coppa* ou *coph* ou *cappa*, ce qui les fit appeler Σαμφίροι & Κοππαίσι. La collection des pierres gravées de Stofch offre des chevaux marqués du coph.

Les chevaux étoient attelés anciennement aux chars par le moyen d'un joug qui portoit sur leur col. L'harnois de ceux qui tiroient les chars étoit très-simple : il consistoit en un poitrail & une seconde courroie, qui passoit sur le col & supportoit le poitrail.

On observe sur une belle émeraude du baron de Stofch, qui représente Diomède faisant manger le jeune Abdère à ses jumens, que les anciens coupoient les crins de leurs chevaux, ainsi que nous. Cet usage étoit affecté plus spécialement au tems de deuil ; c'est ainsi que le pratiquèrent Admète, à la mort de sa femme Alceste, & les Thessaliens à la mort de Pélopidas.

Antiquités, Tome I.

Pluvinel fit exécuter dans le fameux carrousel de Louis XIII, un fort beau ballet de chevaux. Les deux ballets de ce genre qui passent pour avoir été les plus beaux, sont ceux qui furent donnés à Florence, le premier en 1608, le dernier en 1615. Les Sibarites avoient inventé la danse des chevaux ; & Pluvinel fit revivre cet art singulier. Voyez FERRER, DESULTEUR, CHAR, SELLE, BRIDE, MORS, ÉTRIER.

Les anciens croyoient qu'il y avoit eu des chevaux avec une sorte de pied d'homme. On admira ce phénomène dans le cheval de (*Suet. in Jul. c. 61. Plin. l. viii. c. 64.*) Jules-César, qui en fit faire la statue, & la plaça devant le temple de *Venus genitrix* (*Spanheim. de Præst. Num. t. 1. p. 288. Hardouin. Num. Ant. pag. 352.*). L'empereur Gordien-le-pieux, paroît aussi avoir eu un cheval avec la même singularité ; si du moins on le peut conjecturer de ce qu'on voit sur une médaille de la ville de Nicée.

La passion de certains empereurs romains pour les chevaux, leur inspira les folies les plus bizarres. Vêrus (*Capitolin. c. 6.*) avoit fait fondre en or une représentation de son cheval *volucris* ; il la portoit toujours avec lui, & après sa mort il lui fit élever un tombeau au Vatican. Cette dernière extravagance fut imitée par Hadrien. Auguste, à l'exemple d'Alexandre, avoit dressé aussi un monument à son cheval, que Germanicus avoit chanté dans ses poésies. Caligula se distingua dans ce genre de folie, il résolut de créer consul son cheval *incitatus*.

On trouve dans les recueils de Gruter & de Muratori, un grand nombre d'inscriptions gravées en l'honneur de chevaux célèbres par leurs victoires dans le cirque. Ils y paroissent aussi sculptés avec des palmes, des couronnes, avec les noms de leurs pays, & même avec ceux des couleurs de leurs poils. Ces couleurs sont désignées par les mots suivans, *albus*, blanc ; *cinereus*, cendré, *badius*, bai ; *rufus*, roux ; *maurus*, maure ; *fulvus*, fauve ; *pullus*, noirâtre ; *caesus* ou *casius*, bleu-clair, &c.

On lit cette épitaphe d'un cheval à Brescia :

Sa figure.
COPORUSQUE.
. USCI SALTUS PASCUA
NEC SICULA
VOLUCRIS ANTE IRE VAGA
QUI FLAMINA CHORI
VINCERE SUETUS ERAS
HOC STABULAS TUMULO

Les premiers chrétiens gravèrent & dessinèrent souvent des chevaux sur leurs tombeaux, comme on le voit dans les catacombes & dans Rome

lotteranea de Bosio. La raison de ce choix est apparente, lorsqu'on lit dans l'épithaphe ces mots : COLLEGII JUMENTARIORUM, ou . . . SACRO STABULO . . . OU CURSUI PUBLICO . . . ou même CIRCO . . . ou enfin AGITATORES ; car on voit alors que le mort avoit fait peindre ces *chevaux* pour désigner sa profession. Mais sans cela on est obligé de recourir à quelque allégorie pieuse ; par exemple, selon le P. Lupi (*Epitaph. Severa. p. 57.*), à la course dont parle S. Paul (*11. Timoth. 4.*), & à la couronne éternelle promise aux chrétiens qui l'auront fournie avec constance.

Les écrivains latins donnent quelquefois aux *chevaux* des noms relatifs à l'usage que l'on en faisoit dans les différentes classes de la société. Ils appellent *equus avertarius*, le cheval qui porte la valise ; *equus publicus*, le cheval entretenu aux dépens du trésor public, que les censeurs donnaient aux chevaliers ; *equus sagmarius*, le même que l'*avertarius* ; *equus sellaris*, ou *celes*, du grec *κείλος*, le cheval de selle ; *equi agminales*, les *mazettes* ou *chevaux* de renvoi, que l'on fournissoit aux officiers des empereurs pour voyager dans les routes où les postes n'étoient pas établies, & qui alloient plusieurs ensemble, *agmine facto* ou *turmatim* ; *veredi* & *equi cursuales*, les *chevaux* de poste ; *equi desultorii* (*Voyez DESULTEURS*) ; *equi funales*, les *chevaux* premier & quatrième dans les quadriges, auxquelles ils ne tenoient que par des traits, *funes* ; *equi*, *ἔβυος*, les *chevaux* second & troisième dans les quadriges, au timon (*ἔβυος*) desquelles ils étoient attelés ; *equi lignei*, le *chevaux* de bois du champ de Mars, sur lesquels la jeunesse romaine se formoit à l'équitation ; *equi pares*, les deux *chevaux* des désulteurs ; *equi singulares*, les *chevaux* des volontaires, appelés *singulares* ; *equi triumphales*, les quatre *chevaux* qui traînoient le char des triomphateurs, &c. &c.

Il y avoit à Rome plusieurs statues équestres de bronze, désignées par le mot *equus*, auquel on joignoit le nom de celui que représentoit la statue. *Equus Constantini* : la statue équestre de Constantin étoit dans le *forum*, celle de Domitien aussi. La dernière fouloit aux pieds le Rhin, pour désigner le triomphe de Domitien sur les Germains (*Stat. n. 51.*) :

Aenea captivi crinem terit ungula Rheni.

Il y avoit aussi dans la septième région, dans la rue large, une statue équestre de Tiridate, roi des Parthes. Victor & Rufus en font mention ; mais ils se servent du pluriel *equi*, ce qui désigneroit une statue dans un char. On voyoit encore dans le *forum* de Trajan une statue équestre de cet empereur, telle sans doute que l'offrent quelques-unes de ses médailles.

« Les artistes modernes, dit Winkelmann (*Hist.*

de l'Art, liv. 4. c. 4. §. v.), n'ont peut-être pas surpassé les anciens dans l'art de rendre les *chevaux*, comme l'avance l'abbé du Bos, qui soutient que les *chevaux* anglois sont plus beaux que ceux de la Grèce & de l'Italie. Il est vrai que les jumens napolitaines & angloises, faillies par des étalons andalous, produisent une race de *chevaux* plus noble ; & l'on se fert avec avantage de cette industrie pour perfectionner les haras de ces pays. Quoiqu'on pratique cet expédient dans d'autres climats, il n'a pas toujours le même succès, & même il en résulte souvent le contraire. Les *chevaux* germains, que César trouvoit très-mauvais, sont aujourd'hui très-bons ; & les *chevaux* Gaulois, fort estimés de son tems, sont présentement les moindres de l'Europe. Les anciens ne connoissoient pas, à la vérité, la belle race des *chevaux* danois, & celle des *chevaux* anglois leur étoit pareillement inconnue ; mais ils avoient les *chevaux* de Cappadoce & d'Épire, ainsi que les plus beaux de tous ceux de Perse, de l'Achaïe, de Thessalie, de Sicile, de Thyrrénie, de Celtie ou d'Espagne. Platon fait dire à Hippias : « notre climat produit la plus belle race de *chevaux* (*Hippias Maj. p. 348. ed. Bast.*) ». C'est donc un jugement hasardé de l'abbé du Bos, qui cherche vainement à appuyer son opinion sur quelques défauts du cheval de Marc-Aurèle : car cette statue renversée & enfouie, a dû naturellement souffrir de ces accidens. Quant aux *chevaux* de Monte Cavallo, qu'il dit être défectueux, je ne tout net la chose, & je soutiens que ce qui est antique est très-bon ».

« Quand nous n'aurions d'autres *chevaux* antiques que ceux dont nous venons de parler, nous pourrions poser en fait que les statues de l'antiquité, qui avoient occasion de fabriquer mille statues équestres pour une seule qu'on érige de nos jours, connoissoient aussi bien les qualités d'un bon cheval, que leurs écrivains & leurs poètes. Nous ne pouvons douter que Calamis n'ait eu autant de sagacité qu'Horace & Virgile à bien saisir les qualités & les beautés d'un cheval. Il me semble même que les deux *chevaux* en question du mont Quirinal à Rome, les quatre *chevaux* de bronze anciennement dorés, apportés de Constantinople au commencement du treizième siècle, & posés sur le portail de l'Eglise de S. Marc à Venise, sont tout ce que nous pouvons voir de plus beau dans ce genre ; la tête du cheval de l'empereur Marc-Aurèle ne sauroit être ni mieux tournée, ni plus spirituelle dans son espèce. Les six *chevaux* de bronze qui décoroient le frontispice du théâtre d'Herculanum, étoient de la plus grande beauté, mais de race légère, comme les *chevaux* barbes ; des débris de ces *chevaux* on en a composé un seul, qu'on voit aujourd'hui dans la cour du cabinet des antiques de Portici ».

« Deux autres petits *chevaux* de bronze, conservés parmi les antiques d'Herculanum, méritent

une place parmi les monumens les plus précieux de ce genre. Le premier, monté par son cavalier, fut découvert au mois de mai 1761, dans les fouilles d'Herculanum; mais les jambes du *cheval* & celles du cavalier manquoient, ainsi que le bras droit de celui-ci. On a aussi trouvé la base garnie d'argent de ce dernier morceau. Le *cheval*, représenté au galop & appuyé contre un gouvernail, est de la longueur d'environ seize pouces de France (deux palmes de Naples); il a les yeux d'argent, une rose du même métal sur le front, attachée à la bride, & une tête de Méduse sur le poitrail. La bride est de cuivre. La figure du cavalier, qui ressemble à Alexandre-le-Grand, a pareillement les yeux d'argent: son manteau est attaché sur l'épaule droite avec une agraffe d'argent. Il tient de la main gauche le fourreau de son épée, ce qui fait présumer qu'il tenoit l'épée de la main droite, qui manque. Cette figure a environ treize pouces de France (un palme romain & dix pouces) de hauteur. L'autre *cheval* a été trouvé également mutilé & sans cavalier. Depuis le tems de cette découverte on a trouvé dans le même endroit un troisième *cheval* de même grandeur, monté par une Amazone; ce *cheval*, fondu dans l'action de sauter, repose du poitrail sur un hermès ».

« On a quelques médailles de Syracuse & d'autres endroits, sur lesquelles il y a des *chevaux* d'une grande beauté de dessin. L'artiste qui a gravé les trois lettres initiales de son nom, MYΘ, sous une tête de *cheval*, sur une belle cornaline du cabinet de Stofch, étoit sûr du succès de son travail & de l'approbation des connoisseurs (*Des. des pier. gr. du cab. de Stofch*, p. 543. *Monum. Ant. ined.* p. 238.). Dans la cour intérieure du palais Colobrano à Naples, on admire une belle tête de *cheval* antique, attribuée faussement par Vafari, à Donatello, sculpteur Florentin ».

« Je répéterai à cette occasion l'observation que j'ai faite ailleurs (*Des. des pier. gr. du cab. de Stofch*, p. 570.), savoir, que les anciens artistes n'étoient pas plus d'accord sur le mouvement successif des *chevaux*, c'est-à-dire, sur leur manière de lever & de porter les pieds en avant, que ne le sont quelques auteurs modernes qui ont parlé de cette allure. Quelques-uns prétendent (*Borel. de Motu Animal.* p. 1. c. 20. *Baldinuc. Vite de Pitt.* t. 2. p. 59.) que les *chevaux* levent les deux jambes de chaque côté en même tems; & telle est l'allure des quatre *chevaux* antiques de Venise, des *chevaux* de Castor & de Pollux du Capitole, de ceux de Nonius Balbus & de son fils à Portici. D'autres sont persuadés que les *chevaux* se meuvent en ligne diagonale, ou en forme de croix (*Magalotti Letteri*); qu'après avoir levé le pied droit de devant, ils levent le pied gauche de derrière; ce qui est fondé sur l'expérience & sur les loix de la mécanique. C'est ainsi que le *cheval* de Marc-Aurèle, les quatre *chevaux* de son

char sur le bas-relief du Capitole, & ceux de Titus sur l'arc qui porte le nom de cet empereur, levent les pieds ».

CHEVAUX du Soleil. Ovide les nomme *Eoüs*, *Pyroüs*, *Aéton* & *Phlégon*, noms grecs, dont l'étymologie marque la qualité. Ils sont nommés ailleurs *Erythoüs*, ou le rouge, *Aéton*, ou le lumineux, *Lamos*, ou le resplendissant, & *Philogeüs*, qui aime la terre. Le premier désigne le lever du soleil, dont les rayons sont alors rougeâtres; *Aéton* marque le tems où ces mêmes rayons, sortis de l'atmosphère, sont plus clairs vers les neuf ou dix heures du matin; *Lamos* figure le midi, où la lumière du soleil est dans toute sa force; & *Philogeüs* représente son coucher, lorsqu'il semble s'approcher de la terre.

CHEVAUX de Mars; Servius les nomme *Demos* & *Phobos*, la crainte & la terreur. Mais dans Homère ce sont-là les noms des cochers de Mars, & non de ses *chevaux*.

CHEVAUX de Laomédon. Hercule offrit à Laomédon de délivrer Hésione sa fille, moyennant un attelage de *chevaux* que ce prince lui promit. Ces *chevaux*, disent les poètes, étoient si légers, qu'ils marchaient sur les eaux.

CHEVAUX d'Enée. Ils étoient, dit Homère, de la race de ceux que Jupiter donna à Tros, lorsqu'il lui enleva son fils Ganymède. Anchise, à l'insçu de Laomédon, eut de la race de ces *chevaux*, ayant fait mettre dans le haras du roi ses plus belles jumens, dont il vit naître six *chevaux*. Ils étoient parfaitement bien dressés pour les batailles, & savoient répandre la terreur & la fuite dans tous les rangs.

CHEVAUX d'Achille. Ils étoient immortels, dit Homère, ayant été engendrés par le Zéphire & par la harpye Podarge, & se nommoient *Balios* & *Xantos*. Voyez ces mots.

CHEVAUX de Rhésus. Voyez RHÉSUS.

CHEVAL de Troye. Les Grecs, dit Virgile, lassés d'un siège qui duroit depuis dix années, sans espérance d'en voir la fin, eurent recours à un stratagème. Ils s'avisèrent de construire, suivant les leçons de Pallas, un *cheval* énorme, haut comme une montagne, composé de planches de sapin artistement jointes ensemble; & ayant enfermé dans ses vastes flancs un grand nombre de guerriers, ils publièrent que c'étoit une offrande qu'ils consacroient à Minerve pour obtenir un heureux retour, & pour remplacer le Palladium de Troye qu'ils avoient enlevé. Les Troyens donnèrent dans le piège; & croyant que ce *cheval* n'avoit été fait d'une grandeur si prodigieuse, qu'afin qu'il ne pût entrer par les portes de leur ville, ils abattirent une partie des murailles, & placèrent au milieu de Troye la funeste machine. Lorsque la nuit fut venue, les Grecs qui étoient cachés dans les flancs du

cheval de bois, en fortirent par le moyen d'un câble, & introduisirent dans les murs de Troye toute l'armée ennemie. « Cette fiction, qui nous paroît aujourd'hui si folle, dit M. l'abbé des Fontaines, étoit appuyée sur une vieille tradition, & sur la crédulité des anciens peuples. La plupart des poètes grecs la supposent. Plutarque, dans la vie de Romulus, assure que l'on célébroit une fête à Rome en commémoration de cet événement, & que pour cela on immoloit un *cheval* au dieu Mars ».

Paufanias (*in Atticis*) croit que ce *cheval* étoit une machine de guerre, une espèce de bélier, qu'Épéus imagina pour battre les murs de Troye, & que l'on fit par ce moyen une large brèche, par laquelle les Grecs entrèrent à la faveur de la nuit. En effet, Pline date de la guerre de Troye l'invention du bélier; & il la regarde comme le fondement de la fiction du *cheval* de Troye.

Il est représenté sur une pierre gravée du Baron de Stofch, sur une autre de Gorkæus, dans une peinture antique de Bellori, sur un bas-relief des *monumenti inediti* de Winkelmann, & dans une peinture d'Herculanum.

CHEVAL sur les médailles. *Cheval* paissant; type ordinaire d'Alexandrie en Troade, de Larissa, de Troas en Troade, de Bottioæa.

CHEVAL courant: sur les médailles d'Arpi, de Velia, de Magnesia en Thessalie, des Gaulois, de Termessus, de Gyron, de Larissa, de Maronée, de Salapia, des Santones, de Syracuse, des Thessaliens, de Thessalonique.

CHEVAL à mi-corps, ou la tête seule, ou entier posé sur les médailles d'Ægæ, de Carthage, de Ceos, de Colophon, de Nucrinum, de Cymé, de Laryssa, de Pharsalus, de Roma, de Tricca, de la Phrygie-Epictetus, de Minya.

On voit deux *chevaux* sur les médailles de Sueffa.

CHEVAL-MARIN. Voyez HIPPOPOTAME.

CHEVAL-DE-FRISE, *Ericius*. Les anciens connoissoient cette machine de guerre, & César en fait mention (*Bell. Civil. lib. 11. 67.*). On en voit un qui sert de type à quelques médailles de la famille *Licina*.

CHEVALET. Les anciens se servoient pour peindre d'un *chevalet* semblable au nôtre, comme on le voit sur une pâte antique de Stofch, où un peintre en a un pareil dressé devant lui; & sur un bas-relief rapporté par Bellori, où la peinture semble exciter Varron à achever la vie des hommes illustres.

CHEVALET, *equuleus*, nom d'une espèce de torture, qui n'étoit d'usage chez les anciens que pour les esclaves, & dont il est parlé souvent dans les actes des martyrs. Jérôme Maggi étant prisonnier chez les Turcs en 1571, composa de mémoire, & sans le secours d'aucun livre, un

traité de *de equuleo*, dans lequel il discute tous les passages des anciens écrivains qui ont parlé du *chevalet*. Sigonius a écrit aussi sur le même objet; mais ces deux savans diffèrent d'opinion, & attribuent diverses formes à l'instrument de torture qui portoit le nom générique *equuleus*. Gallonius a décrit encore d'autres formes de l'*equuleus*, dans son traité de *cruciatibus martyrum*.

Le résultat de leurs recherches est de faire de l'*equuleus* un nom collectif qui désigne tantôt une poulie élevée, à l'aide de laquelle on enlevait le criminel pour le laisser retomber avec force, comme l'on donne encore aujourd'hui l'*estrapade* dans certaines provinces; tantôt à une machine semblable au cheval de bois fabriqué dans les villes de guerre & dans les camps, pour le châtimement des soldats & des femmes débauchées; tantôt un banc sur lequel on étendoit le criminel pour lui disloquer les membres avec des tourniquets placés vers sa tête & vers ses pieds. A l'aide de cette explication on entendra facilement les textes des anciens.

CHEVALIER & ordre des CHEVALIERS. Cet ordre fut établi dès la fondation de Rome; il suivoit celui des sénateurs, & étoit le second des trois ordres dont l'état de Rome étoit formé. Paul Manuce & Sigonius ont écrit qu'il y avoit à Rome deux ordres de *chevaliers*, l'un militaire, c'est-à-dire, la cavalerie des armées, & l'autre civil, c'est-à-dire, le corps intermédiaire entre le sénat & le peuple. Mais cette opinion a été solidement réfutée par Grævius, & on ne lui connoit plus de partisans.

On appelloit *census equestris* le revenu qu'il falloit avoir pour être reçu dans l'ordre *equestre*. Il n'est pas certain que cette somme n'ait pas variée depuis la fondation de Rome jusqu'aux empereurs; mais il est sûr qu'elle étoit de quatre cents mille sesterces, (quatre-vingt-dix mille livres de notre monnoie, selon l'évaluation que fait du sesterce à cette époque M. Pausan, dans sa *métrologie*), au tems où Horace disoit (*Epist. 1. 1. 57.*):

*Si quadringentis sex septem millia desint,
Plebs eris.*

Cette somme étoit encore la même dans les tems où écrivoient Pline (33. 2.) & Suétone (*Jul. c. 33. n. 3.*). Il ne suffisoit pas aux *chevaliers* sous Tibère de la posséder (*Pline ibid.*), il falloit encore prouver que leur père & leur aïeul en avoient eu la propriété: *Institutum, ne cui jus id esset, nisi cui ingenuo ipsi, patri, avoque sesteritia cccc. census fuisset*. Perdoient-ils ce revenu, ils étoient rayés par les censeurs du nombre des *chevaliers*. Cicéron le dit expressément en parlant du *chevalier* Gellius (*Pro Sext. c. 51.*), qui étoit

reconnu pour un dissipateur : *Inaiguus ordine equestri, cujus nomen retinet, ornamenta amisit.*

L'ordre *équestre* étoit distingué des plébéiens par un anneau d'or, dans lequel étoit ordinairement sertie une pierre gravée qui servoit de cachet. Annibal envoya trois boisseaux de ces anneaux au sénat de Carthage après la bataille de Cannes, où périt un grand nombre de *chevaliers*. L'anneau d'or devint à la fois la marque distinctive de l'ordre *équestre*, & l'expression par laquelle il fut désigné dans les écrivains latins.

Les *chevaliers* étoient distingués des sénateurs par l'*angusticlave*, ornement de moindre apparence que le *laticlave* des sénateurs, & cousu à la tunique. Le manteau appelé *trabea*, qui avoit quelque analogie avec le *paludamentum* des généraux, & la *chlamys* des gens de guerre, étoit le second caractère distinctif des *chevaliers*. L'ordre *équestre* étoit désigné quelquefois par le nom de cet habillement particulier. Stace appelle des escadrons de *chevaliers*, *trabeata agmina* (*Syl. iv. 2. 22.*) :

*Hic tum Romuleos proceres, trabeataque Caesar
Agmina mille simul jussit discumbere mensis.*

Tacite, décrivant les funérailles de Germanicus (*Annal. 111. 2. 2.*), dit que les *chevaliers* y parurent vêtus de l'habit de leur ordre, *trabeati equites*.

Q. Fabius Rullianus établit une pompe qui rassembloit tout l'ordre *équestre*, & le faisoit passer sous les yeux du peuple. Elle se célébroit le jour des ides de juillet, & s'appeloit *transvectio*, parce que les *chevaliers* partoient du temple de l'Honneur, selon Aurélius Victor (*c. 32. n. 3.*), traversoient le *forum*, & se rendoient au Capitole. Denis d'Halycarnasse les fait partir du temple de Mars (*vr. p. 351.*), qui étoit situé hors de la porte Colline auprès du temple de l'Honneur. Il ajoute que cette pompe avoit été établie pour conserver le souvenir de la victoire remportée auprès du lac Régille. Divisés en centuries & en escadrons, les *chevaliers* marchaient revêtus de la *trabea*, & couronnés de lauriers. Cette cavalcade étoit composée quelquefois de cinq mille hommes, ornés pour la plupart des récompenses militaires qu'ils avoient reçues des généraux pendant les années de leur service.

L. Roscius Othon assigna le premier en l'année 686 de Rome, des places distinguées aux *chevaliers* dans les théâtres & les jeux publics. La loi *roscia*, que proposa & fit passer ce tribun du peuple, fixa quatorze rangs ou gradins pour l'ordre *équestre*. Elle reçut souvent des atteintes, & les empereurs, Domitien en particulier, la remirent en vigueur. Martial fait mention de ce renouvellement de la loi *roscia*, que les *chevaliers* durent au frère de Titus (*v. 8.*) :

*Edictum domini, deique nostri,
Quo subsellia certiora fiunt,
Et purcs eques ordines recepit
Dum laudat modo Phasis in theatro
Illas purpureas & arrogantes
Jussit surgere Lectius lacernas.*

Lorsqu'un Romain prouvoit qu'il possédoit le *census equestris*, les censeurs lui donnoient un cheval acheté aux dépens du fisc, & appelé *equus publicus*. C'étoit avec ce cheval que les *chevaliers* combattoient dans les armées, & c'étoit avec lui qu'ils paroissoient devant les censeurs, ou à la pompe appelée *transvectio*. Le nombre des *chevaliers* fut trop grand sur la fin de la république, pour qu'ils pussent être tous employés dans les armées. On vit alors des *chevaliers* qui n'avoient jamais habité les camps. Ovide étoit de ce nombre (*Trist. iv. 1. 71.*) :

*Aspera militia juvenis certamina fugi,
Nec nisi lusura movimus arma manu.*

Jusqu'à l'époque où les familles plébéiennes entrèrent dans le sénat, on ne choisit de sénateurs que dans l'ordre *équestre*. Les fils des sénateurs n'étoient que *chevaliers*, jusqu'à ce qu'ils entraissent dans le sénat. Les Gracches portèrent un coup fatal à l'ordre *équestre*, en lui faisant partager avec les sénateurs les fonctions de juges. Il s'éloigna alors des armées, & il s'abaisa par degrés jusqu'à devenir le fermier ordinaire des impôts & des contributions publiques. On vit même sous les empereurs des *chevaliers* conduire des quadriges dans le cirque, & des affranchis entrer dans l'ordre *équestre*.

Depuis que les *chevaliers* entrèrent dans les magistratures, les familles les plus illustres se partagèrent quelquefois en deux branches, l'une qui s'élevoit aux premiers honneurs de la république, & l'autre qui demeurait constamment dans l'ordre *équestre*. Telle fut la famille Octavia, d'où sortit Jules-César (*Sueton. Aug. c. 2. n. 3.*) : *A quibus duplex Octavioium familia defluxit. Cneus, & deinceps ab eo reliqui omnes sancti sunt honoribus summis. At Cajus, ejusque posteris, seu fortuna, seu voluntate, in equestri ordine consistere.*

On rendoit son cheval aux censeurs, lorsque l'on montoit de l'ordre *équestre* à celui des sénateurs, ou lorsqu'on avoit atteint l'âge de 45 ans, depuis Auguste, comme nous l'apprenons de Suétone. Il dit (*Aug. c. 38. n. 4.*) que cet empereur permit aux sénateurs âgés de plus de 45 ans, de rendre le cheval public : *Reddenâ equi gratiam fecit eis, qui majores annorum quinque & quadraginta retinere cum nollent.* Ces sénateurs étoient sans doute des *chevaliers* entrés dans le sénat, à cause des magistratures qu'ils avoient

exercées, ou qu'ils exerçoient encore, mais qui ne pouvoient pas rendre encore le cheval public, parce qu'ils n'avoient pas accompli le tems du service militaire prescrit par les loix. Pompée fut nommé consul étant simple *chevalier*, c'est-à-dire, comme l'observe Dion, avant qu'il fût entré dans le sénat. A cette époque il se conforma à l'usage, & se présenta aux censeurs Catullus & Gellius, tenant son cheval par la bride. Ceux-ci l'ayant interrogé sur le nombre des campagnes prescrites par les loix, & lui ayant demandé les noms des généraux sous lesquels il avoit porté les armes, il répondit qu'il avoit fait toutes ces campagnes étant lui-même général.

Il étoit d'usage à tous les cens, que les *chevaliers* se présentassent l'un après l'autre devant les censeurs, ou devant les empereurs substitués aux censeurs, qui examinoient leur vie publique, leur services militaires, & le soin qu'ils prenoient du cheval public dont ils n'étoient que les dépositaires. Lorsque ces magistrats trouvoient quelque chose à reprendre dans un *chevalier*, tantôt ils se contentoient de le blâmer, comme Suétone nous l'apprend d'Auguste faisant l'inspection des *chevaliers* (*Aug. c. 39. n. 1.*), en lui remettant des tablettes qui renfermoient des reproches, & en l'obligeant à les lire tout bas sur le champ, tantôt ils les blâmoient à haute voix & les notoient. Quand la faute commise par un *chevalier* étoit plus considérable, les censeurs l'effaçoient du tableau des juges, *ex albo judicum*. Avoit-il commis un crime, ou dissipé ses biens, on lui ôtoit le cheval public & on le réduisoit à l'état de plébéien. L'histoire romaine offre plusieurs exemples de cette dégradation, qui annoncent une vigueur de discipline très-étonnante. Mais le plus singulier de ces exemples, est celui que rapporte Aulu-Gelle (*iv. 20.*). Les censeurs Scipion Nasica & M. Popillius, faisant la revue des *chevaliers*, en apperçurent un qui étoit fort gros & d'un embonpoint extraordinaire, mais dont le cheval étoit maigre & mal pansé. Comment se fait-il, lui dirent les censeurs, que vous êtes plus gros & mieux portant que votre cheval ? Il leur répondit que la cause en étoit facile à trouver, qu'il prenoit lui-même le soin de sa personne, tandis que son cheval étoit confié à Staius, son esclave. Les censeurs, choqués d'une réponse si inconsidérée, lui ôtèrent son cheval, & le dégradèrent du rang de *chevalier*.

CHEVELURE d'Hector. Les Grecs entendoient par-là une *chevelure* longue par derrière, & courte sur le front. Ils croyoient qu'Hector l'avoit portée ainsi pour faire opposition avec celle de Paris. Ce guerrier efféminé laissoit croître sa *chevelure*, & lui consacroit un tems que le vaillant Hector donnoit aux armes, ou aux exercices athlétiques. Les monumens offrent cependant des variations relativement à la *chevelure*

d'Hector, & à sa barbe, qui est tantôt courte, & qui tantôt ne paroît en aucune manière, quoiqu'il eut trente ans à sa mort.

CHEVELURE de Bérénice, *coma Berenices*. Les anciens appeloient de ce nom les sept étoiles de la queue du lion, parce qu'ils pensoient que les cheveux de Bérénice, reine d'Egypte, qu'elle avoit offerts dans le temple de Vénus pour demander le retour de son mari, avoient été enlevés par les dieux, placés dans le ciel, & changés en ces sept étoiles. Le mathématicien Conon, qui venoit de découvrir dans le ciel une nouvelle constellation, fit disparaître ces cheveux, & publia qu'ils avoient été changés en une constellation, qu'il nomma pour cette raison *chevelure* de Bérénice.

CHEVELUS, *capillati*. Nom que Dicenée donna aux Goths, leur conseillant de porter toujours une longue chevelure, pour les distinguer des sacrificateurs qu'il institua, & qu'il nomma *pileati*, couverts d'un chapeau ou d'un bonnet. Dicenée vint dans le pays des Goths environ quatre-vingt ans avant la naissance de Jesus-Christ. Décébale, Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'empereur Trajan des ambassadeurs du rang des *capillati*, qui étoient les moins considérables, lui envoya ensuite des *pileati*, pour lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths & les autres peuples du Septentrion faisoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand soin de l'entretenir; c'étoit même chez les femmes une marque de virginité. Celles qui étoient mariées, avoient la tête couverte, les filles au contraire avoient la tête nue, laissant flotter leurs cheveux qui pendoient jusqu'à la ceinture.

On donne plus particulièrement cette épithète à un de nos rois, Clodion le *chevelu*, parce qu'il portoit de grands cheveux; & selon quelques historiens modernes, parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il fit porter aux Gaulois les cheveux que Jules-César leur avoit fait couper. Mais l'abbé Trithème dit expressément qu'après sa conquête, Clodion fit tondre les Gaulois afin de les distinguer des Francs, qui lui avoient aidé à les subjuguier. Le mot *chevelu* n'est plus en usage dans ce sens, si ce n'est en parlant des anciens tems. Childebert, dans un décret qui se voit à la fin de la loi salique, dit : que personne des *chevelus* ne se marie incestueusement, &c. Cet article ne regarde que les *chevelus*, c'est-à-dire, les plus nobles des François qui étoient à la cour, parce que ces mariages étoient plus ordinaires parmi eux. La loi salique distingue deux sortes de François, dont les uns étoient *chevelus* & les autres ne l'étoient pas. Agathias dit que ce fut l'usage des rois François de porter la longue chevelure; il ajoute que leurs sujets avoient les cheveux coupés en rond autour de la tête;

& qu'on ne leur permettoit pas aisément de les laisser croître.

CHEVELUS de Bellone, de Cérés, &c. ou prêtres fanatiques. Voyez CAPILLATI.

CHEVEUX. } Ofiris, dit Diodore de Sicile,
CHEVELURE. } (lib. I. pag. 16.), fit serment de ne se point raser la tête, qu'il ne fût revenu dans sa patrie. C'est-là, continue-t-il, l'origine de la coutume constante, jusqu'à ces derniers tems, chez les Egyptiens, de ne point couper ses cheveux & sa barbe, depuis le jour où l'on sort de son pays jusqu'au jour où l'on y revient.

On peut conclure de ce passage, que les Egyptiens se rasoient habituellement la tête, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Orientaux. Hérodote l'assure positivement des prêtres de cette nation. Il dit (*Euterp. p. 116.*) qu'ils se rasoient non-seulement toute la tête, mais encore toutes les autres parties du corps, de crainte de profaner le culte des dieux par quelque souillure secrète, ou par la présence de quelque insecte caché dans les poils.

Pour ce qui est des Egyptiennes, il paroît par les figures d'Isis & des femmes de ce pays qui subsistent encore, qu'elles conservoient leurs cheveux, mais qu'elles les coupoient carrément sur le col. Elles les couvroient d'une espèce de bonnet assez massif, sur lequel, ainsi que sur les lourdes coëffures de leurs maris, le comte de Caylus a fait des réflexions judicieuses (*Rech. d'Antiq. v. pl. 60.*). Cette coëffure d'une Egyptienne est, dit-il, trop épaisse pour être formée par les cheveux naturels, elle me paroît plutôt composée d'un tissu de laine. Elle est divisée en plusieurs flocons égaux entr'eux, & distribués par étages. On voit cette parure de tête sur des monumens de différens pays, principalement sur ceux de l'Afrique. Elle est sur-tout bien marquée sur les médailles de Juba, & sur celles des rois Parthes. Ce genre de coëffure nous montre que dans tous les tems les habitans des pays les plus chauds, ont cherché à se garantir des ardeurs du soleil par les coëffures les plus lourdes, ou du moins les plus épaisses. Celles des Egyptiens paroissent fermées le plus souvent par des espèces de bonnets, dont l'épaisseur est considérable; quoique les monumens ne les représentent que par des lignes perpendiculaires & horizontales, qui ne donnent aucune idée de la nature & de l'espèce de leur étoffe, on pourroit aussi supposer que l'usage subsistait aujourd'hui dans l'Orient, & sur-tout en Turquie, d'augmenter l'ampleur des coëffures selon le grade ou la dignité des personnes, fut connu & pratiqué dès-lors en Egypte, relativement à l'épaisseur des bonnets & à leur élévation.

La tête d'un buste d'Harpocrate, publié par Winkelmann, dans ses *Monumenti Inediti*, est

rasée, à l'exception d'une petite touffe de cheveux au-dessus de l'oreille droite, & d'une tresse qui tombe sur l'épaule. Cette pierre du baron de Stofsch est remarquable par cette singularité; car ce dieu porte ordinairement des cheveux. On sait, à la vérité, que les prêtres (*Rigaltii*, *Not. ad Oneirocr. Artemidori*, p. 123.) égyptiens avoient la tête avec les autres parties du corps rasées; mais personne n'a parlé d'un semblable Harpocrate. Macrobe (*Saturn. lib. I. c. 21. p. 248.*) nous apprend que les Egyptiens représentoient le soleil avec la tête rasée, excepté du côté droit, où ils laissoient quelques cheveux; & c'est justement de ce côté où l'Harpocrate a la tresse. Une figure (*Recueil d'Antiquités*, t. II. pl. IV. n. I.) d'Harpocrate, publiée par le comte de Caylus, offre la même particularité; ce qui pourroit appuyer le sentiment de Cuper, qui prétend qu'Harpocrate signifioit le Soleil: sur quoi il a été repris mal-à-propos par l'abbé Pluche (*Hist. du Ciel*, t. I. p. 95.). Dans le cabinet d'un amateur de Rome, il y a un beau buste de marbre d'un enfant de grandeur naturelle, qui n'a pas la tête rasée entièrement, mais qui porte des boucles de cheveux seulement au côté droit; on pourroit présumer que c'étoit un enfant dévoué à Harpocrate, ou au Soleil. Cela est conforme d'ailleurs à la mode qui régna dans les bas siècles de porter les cheveux longs (*Buonaroti, Observ. Sopra i Vetri Antichi*, p. 270.) d'un côté, & de les couper assez courts de l'autre, mode qui avoit régné aussi jadis chez les Egyptiens (*Herodot. l. 2. p. 73. lig. 13. Edit. Steph.*).

On voit au cabinet du collège de S. Ignace de Rome, un petit Harpocrate avec deux autres figures de bronze véritablement égyptiennes, qui portent cette boucle de cheveux unique. On la voit aussi à la tête rasée d'une statue de marbre noir du Capitole (*Mus. Capitol. t. 3. tab. 87.*), & à plusieurs statues d'Harpocrate dans le cabinet de Ste. Geneviève.

Chez les Grecs, les jeunes gens des deux sexes ne coupoient leurs cheveux qu'à l'époque où ils entroient dans l'adolescence. Les jeunes filles les coupoient la veille de leur mariage. Elles offroient ordinairement leur première chevelure (*Pollux. I. c. 3.*) à Diane & aux Parques. Les jeunes Trézéniens des deux sexes la consacroient à Hippolyte, qui étoit mort sans avoir été marié. Les filles qui alloient subir le joug de l'hymenée, consacroient dans Mégare leur première chevelure à Iphinoë, fille d'Alcathoüs, qui mourut vierge; dans Sycone, à Hygée; dans l'isle de Délos, à Hécarge & à sa soeur Opis (*Pausan. Attic.*); dans Argos & dans Athènes, à Minerve. Stace (*Thebaïd. lib. II.*) fait mention de cette dernière offrande:

. *Hic more parentum*
Jasides, thalamis ubi casta adolisceret etas,

*Virgineas libare comas, primosque solebant
Excusare toros.*

Les jeunes Grecs consacroient ordinairement leur première chevelure à Apollon, ou à Esculape, ou à Bacchus. Thésée offrit le premier la sienne au dieu des Delphiens, & son exemple fut suivi depuis par les jeunes Athéniens d'une naissance distinguée. Les Athéniens pauvres consacroient la leur à Hercule, ou à quelque dieu révééré à Athènes. Cet usage n'étoit pas général dans les premiers tems ; & nous voyons plusieurs héros consacrer, par un vœu particulier, leur première chevelure aux divinités qui avoient pris un soin particulier de leur enfance, & même aux dieux des fleuves. C'est ainsi qu'Achille avoit promis la sienne au fleuve Sperchius, s'il revenoit sain & sauf de la guerre de Troye ; mais ayant appris depuis qu'il devoit périr dans ce siège, il coupa ses cheveux, & les jeta sur le corps & sur le bûcher de son ami Patrocle (*Iliad.* ψ. 140.).

Cet usage des Grecs fut imité par les jeunes Romains, qui offroient à quelque divinité leur première barbe & leur première chevelure. Dion le raconte d'Auguste (*lib. 48. p. 377.*) ; & Suetone reproche à Caligula (*c. 10. n. 4.*) d'avoir omis cette cérémonie religieuse. Juvénal parle des fêtes & des repas qu'accompagnoient cette cérémonie (*II. 186.*) :

Ille metit barbam, crinem hic deponit amati.

Stace (*lib. 3. sylv. 4. 1.*) chante la chevelure d'Earinus, affranchi de Germanicus, qui l'envoya à Pergame pour être offerte à Esculape, renfermée dans une boîte ornée de pierres, avec un miroir. Martial (*l. 1. 32.*) a célébré celle du jeune Encolpus, consacrée à Apollon :

*Hos tibi, Phœbe, vovet totas a vertice crines
Encolpus, domini centurionis amor.*

*Grata pudens meriti tulerit cùm præmia pili,
Quam primum longas, Phœbe, recide comas.*

On se contentoit souvent d'attacher les premiers cheveux à la statue de la divinité à laquelle on les consacroit ; & Pausanias (*Corinth. p. 45.*) parle d'une statue d'Hygie, couverte presque en entier par les chevelures qu'y avoient appendues les femmes de Sicyone.

Ceux qui avoient fait naufrage & qui avoient perdu tous leurs biens, offroient aux dieux de la mer leur chevelure, comme la seule offrande qui fût encore en leur pouvoir. Nous voyons dans l'anthologie (*lib. vi. cap. 21. epig. 1.*) Lucillus offrir après un naufrage ses cheveux aux divinités de l'Océan, parce qu'il ne lui étoit resté aucune autre chose dont il pût faire une offrande :

. ἔδ' ἐκέαρμαι
Τὰς τρίχας ἐκ κεφαλῆς, ἄλλο γὰρ ἔδ' ἐν ἔχθρῳ.

C'est pourquoi Pétrone appelloit l'action de couper ses cheveux, le dernier vœu de ceux qui font près de faire naufrage ou qui l'ont déjà fait (*cap. 63.*) : *Naufragorum ultimum votum.* Le même motif, la reconnoissance envers les dieux, faisoit couper leur chevelure à ceux qui étoient échappés d'une maladie grave, ou d'un péril imminent (*Oneirocr. Artemid. l. 1. c. 23.*). Ils laissoient croître à cet effet leurs cheveux, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint une certaine longueur. C'est pourquoi on demande dans Pétrone (*c. 67.*) à un homme remarquable par sa longue chevelure, à quel dieu il avoit fait vœu de l'offrir : *Cui deo crinem novisti ?* Censorin (*D. N. c. 1.*) dit aussi que plusieurs de ses contemporains laissoient croître leurs cheveux en l'honneur de quelque divinité, pour obtenir d'elle une bonne santé : *Quidam etiam pro cætera bona corporis valetudine crinem deo sacrum pascebant.*

L'usage de couper ses cheveux & de les offrir aux divinités de la mer, en les jetant dans les flots lorsque la tempête étoit violente, avoit fait naître parmi les marins une opinion superstitieuse. Ils croyoient que c'étoit une action de mauvaise augure, que de couper ses cheveux ou ses ongles dans un vaisseau, à moins que l'on ne fût dans un péril imminent. Pétrone est garant de cette crainte ridicule (*c. 104.*) Non licuisse cuiquam mortalium in nave neque unguis, neque capillos deponere, nisi quum pelago ventus irascitur.

Les Grecs croyoient que les divinités infernales coupoient un cheveu aux mortels, lorsque les Parques étoient sur le point de trancher le fil de leur vie. C'est ainsi que dans Euripide (*Alcest. v. 74.*) la Mort paroît armée d'un glaive prête à couper le fatal cheveu de la généreuse Alceste, pour en faire une victime consacrée aux divinités infernales.

Macrobe (*Saturn. v. c. 19.*) reconnoît une imitation de cet endroit d'Euripide, dans les vers où Virgile peint la malheureuse Didon luttant contre la mort ; parce que Proserpine n'avoit pas encore coupé son fatal cheveu (*Æneid. iv. 693.*) :

*Nondùm ille flavum Proserpina vertice crinem
Abstulerat, stygioque caput damnaverat orco.*

Mais bientôt Junon, touchée des longues angoisses de cette amante infortunée, envoie Iris lui rendre ce dernier office. Cette divinité plane sur la tête de Didon, & en lui coupant un cheveu, elle dit : je te consacre à Pluton, & je te délivre de ce corps mortel :

. *Hunc ego diti*
Sacrum iussa fero, teque isto corpore solvo :
Sic ait, & dextra crinem secat.

Ces vers des deux poètes font peut-être allusion, comme le dit le Scholiaſte d'Euripide (*ibid.*), à l'usage où étoient les Grecs de couper la *chevelure* des mourans.

Les Grecs avoient coutume de couper leurs *cheveux* dans le deuil, pour les jeter sur les corps des personnes qui leur avoient été chères, & sur leurs bûchers. C'est ainsi qu'Achille & les Grecs (*Iliad. V. 135.*) couvrirent de leurs *cheveux* le corps de Patrocle. Stace rappelle cet usage antique dans sa Thébaidé (*lib. vi.*) :

. *Tergoque & pectore fusam*
Cesariem ferro minuit, fectisque jacentis
- Obnubuit tenuia ora comis.

Lorsqu'on n'avoit pas assisté aux funérailles, on dépoſoit sa *chevelure* sur le tombeau de ceux que l'on avoit aimés. La fille d'Agamemnon, la malheureuse Electre, reconnoît dans les Choéphores (*Æschyl.*) les *cheveux* que son frère Oreste avoit déposés sur le tombeau de leur père :

Ὁρῶ τομαῖον τὸν δὲ βόσφυρον τὰφῃ.

Canacée se plaint dans Ovide (*Heroid. Epist. xi.*), de n'avoit pas rendu à son frère Macarée ces derniers devoirs :

Non mihi te licuit lacrymis perfundere justis,
In tua non tonsas ferre sepulcra comas.

Archelaüs, qui monta sur le trône de Macédoine après Amyntas, voulant témoigner la grande estime qu'il avoit pour le tragique Euripide, se fit couper les *cheveux* à sa mort, & parut en public avec ces marques de deuil & d'affliction (*Solin. c. 9.*). On lit dans Théocrite que les Amours coupèrent leurs *chevelures* à la mort d'Adonis, *κτενόμενοι χεῖρας*. On disoit même que Bacchus coupa, après la mort de son épouse, cette longue *chevelure*, qui est un de ses attributs distinctifs.

Les parens & les amis des morts ne furent pas les seuls chez les Grecs qui coupèrent leurs *cheveux* en signe de douleur : un peuple entier donnoit quelquefois cette marque d'attachement. C'est ainsi que se comportèrent les Thessaliens à la mort de Pélopidas (*Plutar. in Pelopid.*), & les Perses à celle de Mafitius (*idem in Arifside.*). Ces deux peuples firent plus, ils coupèrent les crins de leurs chevaux, afin que ces animaux eussent l'air de partager leur douleur. Alexandre ne se contenta pas de faire porter aux Macédo-

Antiquités, Tome I.

niens & à leurs chevaux le deuil de son ami Ephestion, il voulut leur joindre même les êtres inanimés, & l'on rafa par son ordre les créneaux des tours & des murailles (*idem in Pelopida.*).

Les Romains adoptèrent cet usage des Grecs; & Properce dit de son amante (1. 17. 21.) :

Illa meo caros donasset funere crines.

Denis d'Halycarnasse raconte que les filles & les femmes romaines qui assistèrent aux funérailles de la fille de Virginus, jetèrent sur son lit funèbre leurs *chevelures* & les bandelettes qui servoient à les lier. C'est ainsi que la Matrone d'Ephèse témoigne dans Pétrone sa douleur & ses regrets. De-là vient que Maxime de Tyr appelle (*Dissert. 8.*) une *chevelure*, le dernier présent que l'on peut offrir aux mânes des personnes chéries.

L'usage de couper sa *chevelure* dans le deuil ne fut jamais exclusif; car nous voyons dans plusieurs écrivains grecs & latins, que certains peuples, tels que les Egyptiens en particulier, laissoient croître leurs *cheveux* & leur barbe dans les tems d'affliction. C'est ainsi que les Argiens (*Herodot. 1. c. 82. & Plutar. in Lyfandro.*) consternés de la prise de Thyrée par les Lacédémoniens, firent une loi qui les obligeoit de couper leur *chevelure*, jusqu'à ce qu'ils eussent repris cette ville. Mais les Lacédémoniens qui avoient porté jusqu'alors les *cheveux* très-courts, jurèrent de les laisser toujours croître afin d'éterniser la défaite & la douleur des Argiens.

Lycophron (*Cassandra 973.*) voulant peindre un deuil, décrit les *chevelures* éparſes & flottantes :

Κρατὸς δ' ἄκρος νῆτα καλλινοῖ φάβη,

Ariadne dit d'elle-même à Thésée, dans son héroïde (*Epist. x.*) :

Adspice demissos lugentis more capillos
Et tunicas lacrymis sicut ab imbre graves.

Dans la comédie de Térence, intitulée *Heautontimorumenos*, dont la scène est en Grèce, on dit d'une femme plongée dans la douleur & l'affliction :

. *Ipsam offendimus*
Mediocriter vestitam veste lugubri,
Ejus anas causa, opinor, qua erat mortua,
.
Capillus passus, prolixus, circum caput
Rejectus negligerter.

E e e e

Virgile peint sous les mêmes traits le deuil des Troyennes (*Æneid.* 11. 65.) :

Et circum Iliades crinem de more soluta.

On trouve de semblables exemples dans les écrivains de Rome. Tite-Live dit qu'à la nouvelle de la mort des Curiaces, on vit la sœur des Horaces délier & laisser flotter ses *cheveux*, en appelant à grands cris l'époux qui lui avoit été destiné : *Solvit crines, & febiliter nomine sponsum mortuum appellat.* C'est ainsi que témoigne sa douleur une femme dans les Fastes d'Ovide (11. 813.) :

..... *Passis sedet illa capillis,*
Ut solet ad nati mater itura rogam.

Les hommes donnoient aussi les mêmes témoignages de leur douleur, témoin Néron-Drusus, dans l'épigramme d'Albinovanus, sur la mort de son frère Drusus (n. 85.) :

Vidimus attonitum fraternâ morte Neronem
Pallida projecta flere per ora coma.

Caligula ayant appris la mort de Drusille, sa sœur chérie, accourut à Rome avec une longue barbe & les *cheveux* épars (*Suét. c. 24. n. 6.*) : *Mæroris impatiens. prope rediit barba capilloque promisso.* Chez les Romains, ceux qui étoient accusés de quelque grand crime, & ceux qui demandoient justice au peuple contre des oppresseurs puissans, laissoient croître leur barbe & leurs *cheveux* en signe de douleur, & les faisoient couper le jour qu'ils étoient absous, ou qu'ils avoient obtenu justice.

Ceux qui portoient dans les tems d'affliction de longues *chevelures*, les couvroient souvent de cendre & de poussière. Voyez CENDRES.

Nous n'avons rapporté un si grand nombre d'exemples des deux usages contraires, pratiqués dans les deuils relativement aux *cheveux*, qu'afin de pouvoir combattre avec avantage l'opinion de Plutarque (*in quest. Rom.*) sur cet objet. Il dit que les hommes laissoient croître leurs *cheveux* dans les deuils, parce qu'ils les portoient ordinairement courts, & que les femmes, dont les *chevelures* étoient toujours longues, les coupoient dans les mêmes circonstances. Mais nous avons rapporté plusieurs exemples qui appartiennent aux deux sexes, & qui détruisent cette assertion. On trouve la véritable raison de cette contradiction apparente dans les *morales* (lib. 2. c. 17.) de S. Grégoire. Il l'a placée dans la différence des usages des peuples divers relativement au *cheveux*. « Ceux, dit-il, qui les laissoient croître ordinairement, les coupoient dans le deuil & l'affliction ; tandis que les peuples dont les *cheveux*

étoient toujours rasés, les laissoient croître dans les tems de deuil & de calamité. « *Mos veterum fuit, ut quisque speciem corporis sui capillos nutriendo servaret, eos tempore afflictionis abscinderet ; & rursum qui tranquillitatis tempore capillos abscinderet, eos in ostensione afflictionis nutriret.*

Les anciens se servoient d'un fer chaud appelé *calamistrum*, pour friser leurs *cheveux* & en faire des boucles ou anneaux. Ovide parle de cet artifice (l. 1. *Amor. El. 14. v. 25.*) :

Quàm se præbuerant ferro patienter, & igni,
Ut fieres torto nexilis orbe sinus.

Les femmes seules & les jeunes filles frisoient ainsi leurs *cheveux* chez les Grecs & les Romains ; mais cet usage étoit commun aux deux sexes chez les Phrygiens, chez les Sybarites & chez les autres peuples célèbres par leurs mœurs effeminées. C'est des Phrygiens que Virgile dit. *comas*

Vibratas calido ferro murræque madentes.

Les Sicambres & les Germains formoient un seul nœud de leurs longues *chevelures* ; ce qui formoit, selon Tacite (*Germ. c. 38.*) un de leurs attributs caractéristiques : *Insigne gentis obliquare crinem, nodoque substringere.* Cette manière de nouer les *cheveux* passa en proverbe, & Martial la désigne par les mots *nodus rheni*.

C'étoit avec des bandelettes que les Arméniens, les Sarrafins & quelques autres peuples d'Asie lioient leurs *cheveux* entortillés en forme de mitre, d'où leur vint le furnom grec *μιτράφοροι*. Les Parthes & les Perses portoient de longues *chevelures* flottantes & bouclées, comme on le voit sur leurs médailles. Celles des Scythes & des Goths, leurs descendans, étoient éparfes & hérissées.

Les Arabes, les Abantes & les Misiens coupoient leurs *cheveux* sur le haut de la tête, pour ôter à leurs ennemis ce moyen de les saisir. Le vers suivant de l'Iliade (B. 542.) fait allusion à cet usage :

Τὼ δ' ἄμ' Ἀσάντες ἔκαστο βοοὶ ὀπίθεν κερύβαντες.

Les Curètes & les Etoliens coupoient leurs *cheveux* de la même manière.

Les Gaulois, au rapport de Diodore de Sicile (l. 5. p. 212.), portoient une longue *chevelure*, qu'ils lavoient souvent avec de l'eau de chaux.

Les Athéniens qui servoient dans la cavalerie, laissoient croître leurs *cheveux* (*Aristoph. Nub. 14. Equit. 577.*). Tous les Lacédémoniens, soldats & autres, en usoient de même (*Arist. Rhet. l. 1. p. 34. l. 27. Edit Sylburg.*).

Ce n'étoit pas aïsez de friser les *cheveux* avec un ferd chand, les anciens les poudroient quelquefois avec de l'or pulvérisé (*Solin.*), afin de joindre à la couleur favorite des *cheveux* le mérite de l'opulence. Souvent ils les lioient avec des fils ou des lames d'or. Ovide dit (*Her. xv. 75.*) :

Veste tegor vili, nullum est in crinibus aurum.

Ibidem XXI. 89 :

Ipsa dedit gemmas digitis, & crinibus aurum.

Et Val. Flaccus. iI. 103 :

. . . . *Tereti crinem subnectitur auro.*

Les Athéniens entremêloient dans leurs *chevelures* des cigales d'or. Les hommes ne le cédèrent pas aux femmes sous le bas-empire pour le luxe des coëffures ; car on les vit charger aussi leurs *chevelures* d'or & de pierreries. Nous l'apprenons de ces paroles de Luitprand à Nicéphore-Phocas (p. 85.) : il n'y avoit personne dont les *cheveux* fussent ornés d'or & de pierreries : *nemo ibi auro, nemo gemmis ornatus erat.*

Les Bacchantes seules entre les femmes grecques, portoient les *cheveux* flottans & sans liens ; les jeunes filles les nouoient sur le front ou sur le derrière de la tête ; mais les femmes les lioient ordinairement sur la nuque en une seule tresse, qui flottoit sur les épaules.

Les *chevelures* faussées des anciens, n'étoient pas toujours des perruques, c'est-à-dire, la représentation de tous les *cheveux* ; mais elles représentoient tantôt le toupet & tantôt les faces. C'est ce que nous apprenons d'un passage de Pétrone (c. 70.), où il dit que l'esclave de Tryphæne emmena Giton dans la cale du navire, & qu'elle attacha sur la tête de ce jeune homme le *corymbion* de sa maîtresse, c'est-à-dire, une touffe de *cheveux* postiches, qui lui tenoit lieu des *cheveux* noués sur le front des vierges, & appelés de ce nom : *Ancilla Tryphæna Gitona in partem navis inferiorem ducit, corymbioque domini pueri adornat caput.*

Les *chevelures* entières postiches, ou perruques, étoient appelées *galericulus* & *galerus* par les Romains. On en faisoit de si délicates, qu'il étoit impossible de les reconnoître. Telle étoit, selon Suétone (c. 13. n. 3.), celle d'Orhon, que l'on voit sur les médailles de cet empereur efféminé : *Galericulo capiti propter varitatem capillorum adaptato & annexo, ut nemo dignosceret.* Ces perruques étoient faites avec des peaux de chevreux, qui servoient aussi aux chaiffons des personnes délicates. De-là vient ce jeu de mots de Martial, qui appeloit une tête chaiffée, *caput calceatum*, celle que couvroit une semblable perruque.

Ce n'étoit pas seulement pour suppléer au défaut de *cheveux* que les Romains portoient des *chevelures* fausses, c'étoit encore pour paroître avec des *cheveux* d'une couleur différente de celle qu'ils avoient naturellement, ou pour se déguiser. Le chevalier, dont parle *Avicenus Rufus* (c. x.), étoit dans le premier cas ; & l'on ne peut s'empêcher de rire en voyant l'embaras & la honte de cet officier efféminé, à qui le vent détacha sa fausse *chevelure* :

. . . *Mox dejecto nituit frons nuda galero,
Discolor apposita qua fuit ante coma.*

Mais Caligula prenoit une perruque (c. xi. n. 1. *Suetonii*) & une longue tunique, pour fréquenter les mauvais lieux à la faveur de ce déguisement : *Quin ganeas, atque adulteria capillamento celatus, & veste longa noctibus obiret.* De même l'infâme épouse de Claude, Messaline, cachoit sous une *chevelure* blonde ses *cheveux* noirs, lorsqu'elle passoit les nuits dans les lieux de débauche (*Juvénal, Sat. vi. v. 120.*) :

*Sed nigrum flavo caput abscondente galero
Intravit calidum veteri centone lupanar.*

Les écrivains latins font souvent mention des fausses *chevelures* des dames Romaines. Ovide dit (*Art. Amand. iI. 165.*) :

*Femina procedit densissima crinibus emptis ;
Proque suis alios efficit ære suos.*

Et Martial (vI. 12.) :

*Jurat capillos, quos emit, esse suos
Fabulla, nunquid illa, Paulle, pejerat ?*

Ovide nous apprend que ces perruques blondes si recherchées à Rome, venoient de la Germanie & des contrées septentrionales de l'Europe (*Amor. I. 14. 45.*) :

*Nunc tibi captivos mittet Germania crines :
Culta triumphata munere gentis eris.
O quam sæpe, comas aliquo mirante, rubebis :
Et dices : empta nunc ego merce probor !*

Tertullien s'est élevé avec son zèle amer contre les vastes perruques dont les femmes de son tems chargeoient leurs têtes, en les couvrant entièrement de ces énormes *chevelures*, ou en les laissant flotter sur le col & les épaules (*de cultu femin. c. 7.*) : *Affigitis nescio quas enormitates futillum capillamentorum, nunc in galeri modum, quasi in vaginam capitis, & operculum verticis, nunc in cervicem retrò suggestum.*

On vit souvent les sages & les philosophes s'élever à Athènes & à Rome contre l'usage de friser les *cheveux*, & blâmer avec courage les hommes qui se déshonoroient par ce luxe efféminé. Phocylide même (n. 201.) ne vouloit pas que les petits garçons fissent boucler leur *chevelure*, ni qu'ils la relevassent sur le front en noeuds ou corymbes, comme le pratiquoient les jeunes filles & les vierges. Dans les Catilinaires on entend Porcius Latro déclamer fortement contre les jeunes Romains qui paroissent en public avec des *cheveux* frisés, *calamistrati*. Dans la harangue prononcée par Cicéron après son retour au sénat (*Red. in Sen. c. 5.*), il désigna Pison comme un homme perdu de débauché, par ces mots, *cincinnatum ganeonem*, le libertin aux *cheveux* bouclés; il reprocha le même vice au consul Gabinius, en l'appellant le danseur frisé, *calamistratum saltatorem*, & en faisant remarquer sur son front les traces du fer chaud qui avoit servi à former les boucles de sa *chevelure*, *frontem calamistrati vestigiis notatam*. Suétone décrivant tous les vices de Néron, n'oublie pas son amour pour sa *chevelure* qu'il frisoit ordinairement, & qu'il laissa même flotter sur les épaules, comme les femmes, dans son voyage de Grèce (*c. 51. n. 3.*): *Circæ cultum habitumque adeo pudendus, ut comam semper in gradus formatam, peregrinatione Achaïca etiam pone verticem summisserit*.

Les Philologues ont différencié d'opinion sur la coëffure des esclaves. Quelques-uns ont cru que les esclaves coupoient tous leurs *cheveux*, parce qu'ils avoient lu dans Suidas ce proverbe grec, *δσλος δν, κδμην εχεις*, tu es esclave, & tu as une *chevelure*. Ceux qui étoient d'une opinion contraire, se fendoient sur cette autre expression du même Lexicographe, *ἀδραποδδδης θριξ*, *cheveux* mal-peignés des esclaves. Pour ôter l'ambiguïté de ces deux expressions, il faut observer que *θριξ* désigne proprement des *cheveux* courts & hérissés, mais que *κδμη* désigne une *chevelure* assez longue, peignée ou frisée avec soin. Cette seconde espèce de coëffure étoit affectée aux hommes libres, & les distinguoit des esclaves, dont les *cheveux* étoient coupés très-court & taillés grossièrement. De cette différence de *chevelure* établie par l'usage constant entre les gens libres & les esclaves, vint la coutume de couper aux esclaves que l'on affranchissoit, la *chevelure* négligée de leur état d'abjection, & de les raser entièrement avant que de leur donner le bonnet de la liberté (*pileus*). C'est ainsi que l'on vit le dernier roi de Macédoine, Persée, fait prisonnier par les Romains dans la guerre de Mithridate, paroître en public avec la tête rasée & couverte du *pileus*, pour témoigner (*Appian. de Bello Mithrid. p. 172.*) qu'il s'avoit l'affranchi du peuple romain.

Nonius-Marcellus a donné une autre origine à l'usage de raser la tête des esclaves que l'on affranchissoit, il l'a cherchée dans l'offrande reli-

gieuse que faisoient de leur *chevelure* ceux qui avoient échappés à quelque naufrage.

La *chevelure* d'une figure d'esclave, publiée dans le recueil d'antiquités (v. 5. pl. 82. n. 7.) du comte de Caylus, est ce qui lui en a paru l'objet le plus intéressant, c'est à-dire, le plus digne de remarque. Les *cheveux* sont coupés autour de la tête, qui est ceinte par une bande, ou par un cordon, pour former une espèce de bourlet, beaucoup plus marqué sur les statues de la comédie romaine, qui représentent des esclaves. Cet arrangement pourroit être pris mal-à-propos pour un bonnet, quoiqu'il différât essentiellement de celui qui étoit le symbole de la liberté, & dont le Pétafle de Mercure nous a conservé la figure.

« Plus le front est bas, dit Winckelmann, dans son histoire de l'art, plus les *cheveux* qui le couronnent sont courts. Les pointes de ces *cheveux* se recourbent par-dessus le poil qui borde le front: c'est ainsi que Pétrone décrit les *cheveux* de sa Circé, description qui n'a été entendue ni par ses copistes, ni par ses commentateurs. Car le passage suivant: *frons minima, & qua radices capillorum retroflexerat*, est, selon toutes les apparences, altéré, & il faut y lire *apices*, au-lieu du mot *radices*, c'est à-dire, les pointes des *cheveux*, ou quelque mot semblable; attendu qu'*apex* signifie la pointe de chaque chose. Comment, en effet, les racines des *cheveux* peuvent-elles se recourber en avant? Le traducteur françois de Pétrone a prétendu trouver ici une coëffure de *cheveux* postiches, sous laquelle on découvre les racines des *cheveux* naturels: quelle absurdité! »

« Pour donner au visage la forme ovale & le complément de la beauté, il faut que les *cheveux* qui couronnent le front, fassent le tour des tempes en s'arrondissant: conformation qui se trouve à toutes les belles personnes. Cette forme du front est tellement appropriée à toutes les têtes idéales & aux figures antiques des jeunes personnes, qu'on n'en rencontre point avec des angles enfoncés, & sans *cheveux* au-dessus des tempes. Parmi les statues modernes, il y en a bien peu qui aient fait cette remarque; car toutes les restaurations modernes, où l'on a placé des têtes jeunes sur des statues antiques, offrent des *cheveux* qui s'avancent en échancrures sur le front. Sur cet article, comme sur bien d'autres, le Bernin a cherché la beauté dans des procédés diamétralement opposés à ceux des anciens; Baldinucci, son panégyriste, nous apprend que cet artiste ayant modelé la figure de Louis XIV dans sa jeunesse, avoit relevé les *cheveux* de ce jeune roi par-dessus le front. Ce Florentin diffus, qui croit rapporter en cela une preuve merveilleuse de la délicatesse du goût de son héros, ne fait que nous dévoiler son propre défaut de tact & sa propre ignorance. »

« Cette forme du front , & sur-tout ces *cheveux courts rabattus* sur le devant, sont des caractères constans qui se trouvent à toutes les belles têtes d'Hercule de tous âges ; elles nous offrent outre la grosseur du col , des marques symboliques de sa force , & paroissent faire allusion aux poils frisés qui se trouvent entre les cornes des taureaux. Ces *cheveux* sont donc des traits caractéristiques d'Hercule , qui nous font distinguer les têtes de ce héros de celles d'Iole , sa maîtresse , qui sont aussi couvertes souvent d'une peau de lion , & garnies d'une *chevelure* qui descend en boucles sur le front. On la voit ainsi coëffée sur une pierre gravée du cabinet Royal-Farnèse de Naples , représentant une tête de cette jeune beauté , travaillée de grand relief. Ce même caractère fut une des raisons qui m'aiderent autrefois à donner la vraie dénomination à une tête d'Hercule gravée en creux , de l'ancien cabinet de Stofsch , qui étoit connue de tous les antiquaires sous le nom d'Iole. On trouve ces mêmes traits caractéristiques à une tête jeune couronnée de laurier , & gravée sur une cornaline par Alion , artiste grec , placée dans le cabinet du grand-duc de Florence , qui représente aussi un Hercule , & non un Apollon , pour lequel on a voulu la faire passer (*Stofsch , pierres gr. pl. 8.*). Une autre tête d'Hercule du même cabinet , gravée par Onéas , est de même couronnée de laurier ; mais comme le haut de la tête est défectueux , le front a été restauré sur la gravure en cuivre par des gens qui n'ont pas fait toutes ces observations. Il est certain que si les *médailles* avoient observé ces caractères , nous trouverions le portrait d'Hercule sur plusieurs médailles qui portent d'autres noms , tel que celui d'Alexandre ou de quelque autre roi. Combien n'y a-t-il pas en effet de médailles qui représentent une tête jeune couronnée de laurier , & que l'on attribue à Alexandre-le-grand , tandis qu'elles appartiennent à Hercule ? »

« Il en est de même des têtes d'Alexandre : les *cheveux* qui couronnent le front de ce conquérant de l'Asie , sont des caractères constans qui doivent le faire reconnoître. Ses *cheveux* qui ont de la ressemblance avec ceux de Jupiter , pour le fils duquel il vouloit passer , sont relevés par dessus le front , & retombent par ondes en différens étages des deux côtés. Plutarque , qui nomme ces sortes de *cheveux* relevés par-dessus la tête *αναστην της κμης* , dit , dans la vie de Pompée , que ce capitaine portoit ses *cheveux* comme Alexandre (*Plutarch. Pompej. p. 1132. l. 4.*). »

« Il faut remarquer sur les monumens antiques la coëffure particulière à Diane. Ses *cheveux* sont ordinairement liés ensemble sur le sommet de la tête ; cette mode étoit celle des jeunes filles , & s'appeloit *κόμμος*. Pausanias nous le donne à entendre quand il rapporte de quelle manière Leucippe , amoureux de Daphné , fille d'Alphée ,

vint à bout de satisfaire sa passion : il prit un habit de femme , & se (*lib. viii. p. 638. l. 22.*) lia les *cheveux* sur le sommet de la tête comme faisoient les vierges. Polyxène étoit coëffée ainsi (*lib. x. p. 662. l. 3.*) à la manière des vierges , selon le même auteur. Diane seule , & quelquefois la Victoire , sont de toutes les divinités celles qui portent leurs *cheveux* ainsi relevés , comme un signe de leur virginité. Aussi voyons-nous Diane coëffée de cette manière sur les pierres gravées & sur les (*Beger. tom. 1. p. 426.*) médailles. Les nouvelles mariées portoient encore pendant quelques jours leurs *cheveux* liés de la même manière , comme on peut le remarquer sur plusieurs bas-reliefs (*Bartoli Admirand. tab. 59. 62.*). »

Winckelmann (*1. clas. n. 417.*) a cru reconnoître sur une pâte antique du baron de Stofsch la tête de Neptune , quoiqu'elle ne soit accompagnée d'aucun attribut. Il n'a eu d'autre fondement pour ranger cette tête , qui est fort belle , parmi celles de Neptune , que la manière dont les *cheveux* y sont agencés. Ils tombent sur le cou en boucles perpendiculaires & parallèles , ce qui paroît avoir été particulier à Neptune ; car lorsqu'on lui a fait des *cheveux* flottans , on a disposé (*Goltz. Mag. Grace. tab. 111. n. 8. xix. n. 4. xxxiv. n. 8. Beger. Thes. Br. t. 11. p. 574. Vaillant. Num. Imp. t. 11. n. 6. Maria. n. 2. Pösth. n. 1. n. 7.*) sa barbe de la même manière que les *cheveux* sont traités sur cette pâte ; quelquefois aussi sa barbe & ses *cheveux* (*Vaillant. Num. Fam. Cacil. n. 7. Fulv. n. 6. Mucia. n. 1.*) sont arrangés de la même façon.

« Les *cheveux* , dit Winckelmann dans l'histoire de l'art , sont des traits caractéristiques pour distinguer le moderne de l'antique , en ce que les artistes modernes diffèrent beaucoup de ceux des anciens , soit par le jet des *cheveux* , soit par l'exécution générale de leurs détails. J'ai déjà parlé ci-devant de la *chevelure* rabattue sur le front , & j'ai fait voir que cette façon de traiter les *cheveux* , ainsi que leur jet particulier , distinguoit un Jupiter & un Hercule des autres Dieux. »

« La manière de traiter les *cheveux* différoit aussi selon la nature de la pierre. Les *cheveux* exécutés sur l'espèce la plus dure , sont courts , & paroissent avoir été peignés avec un peigne fin , parce que cette sorte de pierre n'a pas assez de mollesse pour que l'on puisse en tirer une *chevelure* flottante & bouclée ; tandis que dans les figures d'hommes , exécutées en marbre & sculptées dans le bon tems de l'art , les *cheveux* sont bouclés & flottans , hors le cas où ces têtes sont des portraits , car alors l'artiste s'est trouvé astreint à rendre fidèlement les *cheveux* courts ou droits du personnage. Quant aux têtes de femmes , & particulièrement à celles des vierges , dont les *cheveux* sont toujours relevés & noués sur la tête , on voit toute la *chevelure* traitée par ondes &

formant des cavités considérables, qui y répandent de la variété & y forment un clair-obscur. C'est ainsi que sont travaillés les *cheveux* de toutes les Amazones, qui pourroient servir de modèle à nos artistes pour les statues de vierges & de martyres. »

« Différens des statuaires anciens, les sculpteurs modernes ont adopté pour leurs figures d'hommes une certaine forme de *cheveux*, qui est propre aux Satyres ou aux Faunes, comme je le ferai voir ci-après; sans doute parce que l'exécution de cette espèce de *chevelure* leur coûte moins de peine; tandis que dans les figures de femmes ils ont rendu les *cheveux* sans aucune cavité, ou avec un petit nombre de cavités, ce qui leur ôte la variété & qui les prive du clair-obscur. »

« Les *cheveux* des Satyres & des Faunes sont hérissés & peu crépés à leur pointe, parce qu'on a voulu leur imprimer le caractère des poils de chèvres, de même que l'on a donné des pieds de chèvres aux Satyres & à quelques figures de Pan. C'est-là ce qui a fait appeler le dieu Pan *φρυγοκόρης*, aux *cheveux* hérissés (*Anthol. l. 4. c. 36. p. 364. l. 15.*). Ces *cheveux* s'appeloient en grec *ισοθριχ*, & Suétone les désigne par ces mots *capillis leniter inflexis* (*Suet. Aug. c. 79.*). Si dans le cantique des cantiques (*c. 4. v. 1.*) les *cheveux* de l'épouse sont comparés aux poils de chèvres, il faut l'entendre sans doute des chèvres d'Angora & de Syrie, qu'on a coutume de tondre à cause de la longueur de leurs poils (*Bochart, Hieroz. t. 1. l. 2. c. 51. p. 625.*). »

« Apollon & Bacchus portent des *cheveux* qui descendent sur les épaules. Il n'y a que ces deux divinités qui les portent de cette manière; ce qu'il faut bien remarquer, parce que ce caractère de la *chevelure* les fait reconnoître dans leurs figures mutilées. »

« Les enfans portoient en général des *cheveux* longs jusqu'aux années de l'adolescence, comme nous le voyons dans le récit de Suétone, qui dit que Néron, pendant son séjour à Naples, avoit rassemblé cinq mille enfans portant de longs *cheveux* (*Suet. Nero. c. 2.*). Mais les jeunes gens avoient coutume de porter les *cheveux* plus courts, sur-tout par derrière, excepté ceux de l'isle d'Eubée, qu'Homère nomme à cause de cela *ἐπίθον κομῶν*. »

« A cette occasion je dois parler de la couleur des *cheveux*, d'autant plus que quelques passages des anciens auteurs ont fait naître de singulières méprises sur cet objet. La couleur blonde, *χρῶσις*, a toujours été regardée comme la plus belle, & la blonde *chevelure* a été donnée également aux plus beaux des dieux, Apollon, Bacchus, & aux plus illustres des héros. Elien nous apprend qu'Alexandre avoit les *cheveux* blonds (*Eliau. Var. Hist. l. 12. c. 14.*). En conséquence de cette notion, j'ai rétabli ailleurs (*Monum. Ant.*

v. 2. c. 46.) le sens de ce passage d'Athénée (*Athen. Deipn. l. 13. p. 604. A.*): ἄδ' ὃ ποιήτης (σιμωνιδῆς) ἐφί λόγων χρυσοκόμων Ἀπιδλῶνα? Passage qu'on avoit appliqué jusqu'alors aux *cheveux* noirs d'Apollon, & qui avoit été entendu de même par François Junius (*Jun. de Pitt. vet. l. 3. c. 9. p. 232.*). Au moyen du signe d'interrogation, ce passage reçoit un sens tout opposé. Cette couleur blonde des *cheveux* est aussi nommée *μειλιχρῶσις* (*Philost. l. 1. Icon. 4. p. 768.*); & lorsque Lucrèce (*l. 4. v. 1154.*) dit *nigra, μειλιχρῶσις est*, il confirme le sens de notre passage; car ce poète, en parlant des flatteries impertinentes qu'on prodigue au beau sexe, cite entr'autres celle-ci, de nommer une jeune fille qui a des *cheveux* noirs *μειλιχρῶσις*, pour lui donner une beauté qu'elle n'a pas. De la manière dont on avoit interprété jusqu'ici Simonide, cité par Athénée, il résulteroit qu'il auroit contredit le chantre d'Achille, qui ne caractérise aucun de ses personnages par des *cheveux* noirs. »

Apollon est célèbre pour sa *chevelure* blonde. Cette couleur étoit chez les Grecs l'attribut de la beauté même pour les jeunes hommes. Homère la donne à Achille & à Ménélas. Thésée est blond dans Ovide & dans Catulle. Philostrate dépeint Jason de la même couleur. Œdipe paroît avec des *cheveux* blonds dans Euripide, & Hippolite dans Sénèque. Les poètes ont chanté aussi la blonde *chevelure* de Mercure & celle de Bacchus. Les masques des jeunes gens sur les théâtres étoient garnis d'une *chevelure* blonde, afin de les faire reconnoître; ou plutôt, comme dit Pollux, afin de les faire ressembler au beau dieu, *πρίπων θεῶν καλῶν*, à Apollon.

Les *cheveux* noirs, au contraire, annonçoient chez les poètes grecs la laideur. Euripide appelle Pluton *Μελιχρῶσις*, divinité à la noire *chevelure*.

Chez les Grecs, les *cheveux* droits & épars annonçoient la douleur. Les masques des femmes qui dans les tragédies apportoient la nouvelle de quelque malheur, étoient garnis de longs *cheveux* épars & flottans sur les épaules.

Cette couleur blonde qui caractérise les peuples septentrionaux, & que la nature brûlante des contrées méridionales semble refuser à leurs habitans, faisoit l'ambition des Grecques & des Romaines. Pour l'imiter elles répandirent sur leurs *chevelures* des poudres jaunes & rouffes; elles les teignirent avec du safran, & plus souvent avec du brout-de-noix. Plinè dit des fruits du noyer (*xv. 22.*): *Tinguntur cortice earum lana, & rufatur capillus primum prodeuntibus nuculis*. Une teinture plus forte de ce brout teignoit en brun, & les femmes âgées l'employoient pour déguiser leurs *cheveux* blancs (*Tibul. 1. 9. 43.*):

*Tum studium formæ, coma tunc mutatur, ut annos
Dissimulet, viridi cortice tincta nucis,*

Quelques Philologues ont conclu de certains passages d'auteurs latins mal-entendus, que les dames romaines, *matrona*, affectoient de faire paroître noirs leurs *cheveux*, pour se distinguer des courtisannes, chez qui la couleur blonde étoit la plus recherchée. Ces passages sont pris dans deux Scholiastes. Celui de Juvénal expliquant les deux vers sur Messaline (*Sat. vi. 120.*):

*Sed nigrum flavo caput abscondente galero
Intravit calidum veteri centone lupanar.*

dit que les dames portoient une fausse *chevelure* brune, tandis que celle des courtisannes étoit noire: *tegumento. . . . quo utebantur meretrices flavo; nigro nam crine matrona utebantur.* Servius cite les mêmes vers de Juvénal, en expliquant le 698^e vers du 14^e livre de l'Énéide; & il ajoute que l'on ne représentoit jamais les dames romaines avec une *chevelure* blonde, mais qu'on leur en donnoit toujours une noire: *Matronis numquam flava coma dabatur, sed nigra.*

Il est facile de détruire l'opinion de ces Philologues. D'abord les vers de Juvénal expriment simplement les efforts que faisoit pour se déguiser la femme de Claude; & le plus utile sans doute étoit de cacher sa *chevelure* noire sous une blonde. D'ailleurs Servius doit être expliqué par lui-même; or il cite Caton, un des plus anciens écrivains de Rome, qui dit que les dames frotoient avec une pommade jaune leurs *cheveux*, pour les faire paroître blonds: *matronas crines flavo cinere unctasse, ut rutila essent.*

Ne voyons-nous pas ordinairement les poètes latins chanter les *cheveux* blonds des dames les plus distinguées par leur naissance ou par leur beauté? ce qu'ils n'auroient pas fait s'ils eussent été l'attribut distinctif des courtisannes. Ovide dit de Lucrèce (*Post. i. 763.*):

Forma placet, niveusque color, flavique capilli.

Virgile dit aussi de Lavinie (*Æneid. xii. 605.*):

Filia prima manu flavos Lavinia crines. . .

Properce enfin de sa chère Cynthia (*il. 2. 57.*):

Fulva coma est, longaue manus, &c.

« J'ai, dit Winckelman, dans son histoire de l'art, peu de chose à faire observer sur les *chevelures* des figures grecques de l'ancien style: elles offrent rarement des *cheveux* bouclés; & en général les *cheveux* sont toujours plus négligés aux têtes de femmes qu'à celles des hommes. Aux figures du haut style, les *cheveux* sont peignés simplement par-dessus la tête, & forment des fillons ondoyans; ceux des jeunes filles sont relevés &

noués sur le sommet de la tête, ou attachés en un seul nœud, & assujettis par une aiguille sur le derrière de la tête (*Pausan. l. 8. p. 638. l. 22. l. 10. p. 862. l. 4. l. 1. p. 5. l. 26.*). Une médaille d'argent très-rare de la ville de Tarente, représente Taras, fils de Neptune, à cheval comme il l'est sur la plupart des médailles de Tarente, mais avec cette particularité qu'il a les *cheveux* noués sur la tête, comme ceux des jeunes filles; de sorte qu'il seroit douter de son sexe, si l'artiste n'avoit pas eu soin de l'indiquer très-distinctement. On voit de plus sous le cheval un masque tragique. C'est avec cette simplicité de coëffure que paroïssoit toujours sur le théâtre le principal personnage de femme dans les tragédies grecques (*Scalig. Poet. l. 1. c. 14. p. 23. D.*). Quant à l'aiguille de tête, propre à assujettir les *cheveux* des jeunes filles, elle est rarement visible dans les figures qui nous restent. Montfaucon rapporte une seule figure romaine, sur la tête de laquelle on la remarque; mais cette aiguille n'est pas l'*acus discriminialis*, qui servoit à séparer ou à former les *cheveux* en boucles, comme le croyoit ce savant (*Montfaucon, Ant. expliq. suppl. t. 3. p. 4.*). »

« Quelquefois les *cheveux* des femmes sont noués par derrière à une certaine distance de la tête, & descendent en grosses touffes sous la bandelette qui les lie, comme on le voit aux figures étrusques de l'un & de l'autre sexe. C'est ainsi que sont arrangés les *cheveux* de la Pallas de la Villa-Albani, ceux d'une petite Pallas qui a été transportée de Rome en Angleterre, des Caryatides de la Villa-Négroni, ceux enfin de la Diane du cabinet d'Herculanum, & de plusieurs autres figures. Il résulte de ces faits que Gori s'est trompé en disant que les *cheveux* traités de cette manière, sont des caractères du style étrusque (*Mus. Etr. t. 1. p. 101.*). Quant aux tresses attachées autour de la tête, telles que Michel-Ange en a donné aux deux statues de femmes du tombeau du pape Jules II, on n'en a jamais vu à aucune statue antique, quoique plusieurs têtes de dames romaines offrent des coëffures de *cheveux* postiches. C'est ainsi que Lucille, femme de l'empereur Lucius-Vérus (statue conservée au Capitole), a des *cheveux* de marbre noir, qui sont adaptés de façon qu'on peut les enlever à volonté. »

« Plusieurs statues antiques nous offrent des *cheveux* colorés en rouge. On en voit de pareils à la Diane du cabinet d'Herculanum, à une petite Vénus du même cabinet, qui presse des deux mains ses *cheveux* mouillés, & à une statue de femme drapée, ayant une tête idéale, statue placée dans la cour du château de Portici. Les *cheveux* de la Vénus de Médicis étoient dorés, ainsi que ceux d'une tête d'Apollon du cabinet du Capitole. »

« Il étoit quelquefois d'usage de se couper les

cheveux. On ne voyoit point de *cheveux* à une peinture d'Éthra, mère de Thésée (Pausan. l. 10. p. 861. l. 11.), ni à une femme âgée, dans un tableau de Polygnote conservé à Delphes (ib. p. 864. l. 27. Eurip. Phœnix. v. 375.) Cet usage désignoit sans doute le deuil constant des veuves, comme celui de Clytemnestre & d'Hécube (Eurip. Iphig. Aul. v. 1438. Troad. v. 279. 480. Helen. v. 1093. 1134. 1240.). Les enfans se coupoient aussi les *cheveux* à la mort de leur père (Eurip. Elect. v. 108. 188. 241. 335. Epigr. gr. apr. Orvil. Anim. in Charit. p. 365.); ce que nous apprennent Electre & Oreste, statues de la Villa-Ludovisi, appelées mal-à-propos le jeune Papius avec sa mère. Nous trouvons encore que les maris jaloux coupoient les *cheveux* à leurs femmes, soit pour les punir de leurs galanteries, soit pour les forcer de rester à la maison (Anthol. l. 7. p. 453. l. 17.). Sur des médailles & sur des tableaux antiques, on voit quelquefois des têtes de femmes & de déesses qui ont les *cheveux* enveloppés dans un réseau, comme les femmes d'Italie les portent encore aujourd'hui dans leurs maisons. Cette espèce de bonnet se nommoit *κεκρυφάδος*.

Dans le nombre des grandes têtes de bronze trouvées à Herculanium, il s'en trouve six très-remarquables, sur-tout les trois premières, à cause du travail des *cheveux*, dont les boucles ont été soudées & ajoutées après coup. L'une de ces têtes, & la plus ancienne (car elle porte tous les caractères de la plus haute antiquité), a cinquante boucles roulées, comme si elles étoient formées par un fil d'archal de la grosseur d'une plume à écrire. La seconde a soixante-huit boucles, mais qui sont aplaties, & ressemblent à des bandes étroites de papier qu'on auroit roulées avec les doigts, & ensuite tirées pour les allonger; les boucles qui se trouvent derrière le cou ont douze révolutions. Ces deux têtes représentent de jeunes héros sans barbe. Les boucles de la *chevelure* de la troisième tête, qui porte une longue barbe, ne sont soudées que sur les côtés. Cette tête mérite sur-tout d'être admirée pour l'exécution, comme étant infiniment supérieure à celle de tous nos artistes modernes; c'est un des plus parfaits ouvrages qui soient au monde, & Winckelmann assure qu'en aucun genre on ne peut rien voir de plus exquis. On lui donne le nom de *Platon*, mais il la croyoit plutôt une tête idéale.

« Phytagore, de Rhégium dans la grande Grèce, fut le premier sculpteur grec qui traita les *cheveux* avec soin (Plin. lib. 34. c. 19. §. 4.). Cette indication, dit Winckelmann, peut servir à fixer l'âge de certaines statues. Nous remarquons à quelques figures, d'une exécution très-savante, que les *cheveux* & les poils sont groupés en petites boucles crépées & rangées par étages; les *cheveux* de ces statues sont travaillés dans le

même goût que ceux des véritables figures étrusques. Dans le salon du palais Farnèse il se trouve deux statues exécutées de cette manière. Quoique rangées parmi les plus belles qui soient à Rome, elles ont cependant les *cheveux* travaillés dans ce style gêné, ce qui prouve un système reçu qui s'étoit écarté de la nature. Je remarquerai au surplus qu'il y a beaucoup de figures des meilleurs tems, dont les *cheveux* sont traités avec assez peu de soin: je citerai, par exemple, Niobé, ses fils & ses filles. Comme Pythagore fut le premier qui termina les *cheveux* avec plus de liberté, on peut croire que les statues dans les deux genres, soit avec des *cheveux* dans le goût étrusque, soit avec des *cheveux* d'un travail moins fini, ne sauroient avoir été faites après le tems de cet artiste. Il faut donc qu'elles soient du même tems, ou qu'elles remontent plus haut: de cette induction nous tirerons la probabilité que le groupe de Niobé peut être attribué plutôt à Scopas qu'à Praxitèle. »

On peut donc reconnoître en général les figures étrusques & du premier style des Grecs, aux *cheveux* longs, & aux poils des parties naturelles que les Grecs des âges suivans n'exprimoient plus.

Des *cheveux* travaillés au trépan annoncent le tems de la décadence de l'art.

« Que les *cheveux* longs & partagés sur le haut du front en deux touffes, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, aient été à la mode sous la première dynastie de nos Rois, c'est un fait certain. » C'est la coutume des rois des Francs, » dit Agathias, auteur du VI^e siècle, de ne se » faire jamais couper les *cheveux*: toute leur *che-velure* leur descend décemment sur les épaules. » C'est une marque & une prérogative d'honneur attachées à la famille royale. Leurs sujets » se font couper les *cheveux* en rond, & il ne » leur est point du tout permis de les laisser croître davantage. » Le roi les portoit très-longs, ses enfans & ses parens de même; & la noblesse à proportion de son rang. Le peuple étoit plus ou moins rasé, & les serfs l'étoient totalement, du moins parmi les Bourguignons; mais l'homme payant tribut ne l'étoit pas tout-à-fait. Voyez CHEVELUS. »

« Pepin & Charlemagne méprisèrent les *cheveux* longs & flottans. Le dernier les porta courts, & fut imité par ses successeurs. En effet, les têtes des rois carlovingiens imprimées sur les sceaux, dont le P. Mabillon avoit vu un grand nombre, offrent des *cheveux* tondus en rond, & qui ne passent pas les épaules. »

« On recommença sous Hugue-Capet à porter les *cheveux* plus longs. La mode des longues *chevelures* s'accrédita de plus en plus jusqu'au milieu du XII^e siècle. Elle déplut alors aux évêques, & devint une affaire de religion. Les laïques qui laissoient croître leurs *cheveux*, furent excommuniés

excommuniés en plusieurs provinces de France. La crainte de l'excommunication & de se rendre coupables d'un péché imaginaire, fit tant d'impression sur les esprits, que Henri II, roi d'Angleterre, & Louis le Jeune, Roi de France, firent couper leurs *cheveux* & ceux des seigneurs de leurs cours. Néanmoins Philippe-Auguste & Louis VIII portèrent encore des *cheveux* longs; mais depuis S. Louis inclusivement jusqu'à Louis XIII, nos rois ne les ont portés que fort courts. Les *cheveux* de S. Louis, de Charles V, de Louis XII, tels qu'on les voit dans leurs portraits, sur les sceaux & leurs monnoies, ne passent pas le milieu du col. « Sous Louis XIII la mode chan-
» gea; comme il aimoit les *cheveux*, dit Saint-
» Foix, on lui fit plaisir de les porter longs.
» Ce changement embarrassâ les courtisans; ceux
» de la vieille cour, qui étoient à demi-rasés,
» furent contraints, pour se mettre à la mode,
» de prendre des *coins* ou perruques. Il est surpre-
» nant qu'une coëffure aussi commode que la
» perruque, & qui étoit si commune parmi les
» Grecs & les Romains, n'ait été en usage en
» France que depuis le règne de Louis XIII. »

CHÈVRE. Cet animal étoit révéralé à Mendès en Egypte. Il y étoit défendu d'en tuer aucune, parce qu'on croyoit que Pan, la grande divinité de cette ville, s'étoit caché sous la figure d'une *chèvre*. Aussi le représentoit-on avec une face de *chèvre*. Les chéviens étoient aussi en grand honneur dans ce pays-là : sur-tout un, dit Hérodote (*in Euterpe*), à la mort duquel on faisoit un grand deuil. Pendant qu'à Mendès on avoit de la vénération pour les *chèvres*, & qu'on n'y immoloit que des brebis; dans la Thébaïde, au contraire, les victimes ordinaires étoient des *chèvres*, & on y respectoit les brebis.

« Dans un pays de plaine, dit M. Paw, & même dans une terre marécageuse comme celle du Nôme Mendétique, les *chèvres* ont pu fournir un poil propre au commerce, & non un aliment fort sain : aussi s'en abstenoit-on dans toute l'étendue de ce Nôme & dans ses environs. La Thébaïde, qui est un pays de rochers & de montagnes, où ces animaux pouvoient paître dans des déserts moins humides, on permettoit de les tuer & de s'en nourrir. Il y a des endroits en Europe où la loi a été jusqu'au point de défendre aux habitans d'entretenir des *chèvres*, qui font de grands dégâts dans les forêts & les pépinières; or on ne voit pas que cette loi ait paru assez gênante pour qu'on ait pensé sérieusement à s'en plaindre. Le chancelier Thomas Morus dit que jamais l'Angleterre ne fut plus près de sa ruine, que quand tous les propriétaires voulurent y avoir des troupeaux de moutons, ce qui occasionna d'abord une dépopulation extrême dans les campagnes, & fit enfin manquer de pain jusques dans Londres. Il est donc avantageux que

Antiquités, Tome I.

le législateur veille sans cesse sur toutes ces choses, qui ne sont ni au-dessous de lui, ni indignes de lui. Si les monumens des Egyptiens n'étoient pas couverts de tant de ténèbres, peut-être y verroit-on quelle a été leur police à cet égard; car on ne sauroit dire que la superstition seule les guidoit. »

On immoloit aussi des *chèvres* blanches à Apollon (*Liv. lib. 25. c. 12.*), parce que cet animal avoit découvert à Delphes l'ouverture d'un antre sur laquelle la Pythie étoit obligée de s'asseoir pour recevoir le soufflé divin. La *chèvre* étoit aussi une victime agréable à Junon-Acræa, ainsi qu'à Pan & à Diane. Jupiter chériffoit la *chèvre* AMALTHÉE (*Voyez ce mot.*). Les Jètes sacrifioient tous les ans une *chèvre* blanche aux mânes d'Homère, parce que cet animal avoit découvert le tombeau du chanfre d'Achille. Les Lacédémoniens (*Xenoph. in Republ. Lacedam.*) & les Celtes (*Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 23.*) avoient coutume d'immoler une *chèvre*, lorsqu'ils étoient en présence des ennemis.

Un passage d'Eudoxe, altéré par les copistes & rapporté par Athénée (*lib. 9. p. 392.*), a fait croire que les Phéniciens offroient des *cailles* en sacrifice à Hercule, parce que ce héros, fils de Jupiter & d'Astérie, ayant été tué par Typhon, fut rappelé à la vie par Iolaius, qui lui présenta une *caille* à flairer. Mais le savant Jablonski a prouvé suffisamment qu'il falloit substituer des *chèvres* aux *cailles*, & lire dans le passage d'Eudoxe ὄρυγος & ὄρυγα au-lieu de ὄρνυγος & ὄρνυγα. Cet *oryx* est la *chèvre-mambrine*, ou *chèvre* du Levant, commune en Egypte, en Lybie, &c. On fait d'ailleurs que les Egyptiens immoloient des *oryx* à leurs divinités vers le tems de l'équinoxe du printemps.

Il étoit défendu à Rome, au Flamine de Jupiter, de manger de la *chèvre*, de la toucher & même de prononcer son nom. Plutarque (*Quest. Rom. 109.*) donne pour raison de cette défense le mal caduc auquel on croyoit les *chèvres* sujettes.

Cette incommodité n'empêchoit pas que les bergers & les chéviens ne s'habillassent de leurs peaux; que les Arabes-Scénites ne fissent des tentes avec leurs poils, que les marelots n'emploassent ces mêmes poils pour former le tissu des voiles de vaisseaux, &c. Festus Avienus (*in ost. mariti.*) dit que les Espagnols en faisoient le même emploi :

*Hirta hic capella, & multus incolis caper
Dumosa semper intererrant cespitum
Castrorum in usum & nauticis velamina,
Productiores & graves setas alunt.*

On trouve dans la collection du baron de Stoïch (7^e classe, n^o. 43.) un jaspe rouge, sur

F f f f f

lequel sont quatre *chèvres*, placées de manière qu'elles n'ont qu'une seule tête commune aux quatre. Deux d'entr'elles sont couchées, & l'une d'elles allaite son cheveau. Au revers de cette pierre sont gravées ces caractères bizarres ΒΜΧΙΑΓ. Sur une pâte antique de la même collection, on voit un Faune qui trait une *chèvre*, dessin commun sur les pierres gravées. Mais ce qu'il y a de fort extraordinaire, est d'y voir le Faune avec la tête d'un bouc, & la *chèvre* avec celle d'une femme. Ce n'est peut-être qu'un caprice du graveur.

CHÈVRE (on voit ordinairement une) sur les médailles d'*Æga* en Macédoine.

CHEVREAU, victime la plus agréable au dieu Faune & aux autres divinités champêtres.

Les anciens regardoient le *cheveau* comme un manger très-délicat, & ils en servoient dans les repas les plus splendides (*Athen.* l. 1. c. 1. l. 4. c. 6. l. 9. c. 3. 13.). Juvénal vante (*Sat.* xi.) la bonté d'un *cheveau* du territoire de Tivoli.

CHEVREUIL. Les anciens en servoient dans les repas; & Athénée en fait mention.

CHIA, surnom de Diane. Elle fut ainsi appelée du culte qu'on lui rendoit à Chio, où elle avoit un temple & une statue célèbres. On disoit que cette statue regardoit avec sévérité ceux qui entroient dans le temple, & avec satisfaction ceux qui en sortoient. Si ce n'étoit pas un prestige soutenu par la crédulité & la superstition, on peut l'expliquer par une illusion d'optique que produisoit pour ceux qui entroient un profil sévère, & pour ceux qui sortoient le profil riant de cette statue, posée vraisemblablement à l'un des côtés du portique d'entrée.

CHIEN. Cet animal étoit consacré à Mercure, comme protecteur des bergers. On immoloit le *chien* à Hécate & à Mars chez les Cariens. La chair des jeunes *chiens* étoit réputée si pure, qu'on l'offroit aux dieux en sacrifice, dit Pline, & qu'on servoit de la chair de *chien* dans les repas préparés pour les dieux mêmes. Les *chiens* étoient en grand honneur dans l'Égypte; mais la vénération des Égyptiens diminua beaucoup, selon Plutarque, après que Cambise eut tué Apis, & que l'ayant jeté à la voirie, le *chien* seul entre tous les animaux alla se repaître de son cadavre. On gardoit un *chien* à Rome dans le temple d'Esculape. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les *chiens* ne les avoient pas avertis, par leur aboyement, de l'arrivée des Gaulois, qui assiégèrent le Capitole. Il y avoit un pays en Ethiopie, dit Elien, dont les habitans avoient pour roi un *chien*, & ils prenoient ses caresses ou ses aboiemens pour des marques de sa bienveillance ou de sa colère. Autour du temple consacré à Vulcain sur le mont *Etna*, il y a des *chiens* sacrés, dit le même

Elien, qui flattent de leur queue ceux qui approchent modestement & avec dévotion du temple & du bois; mais qui mordent, dévorent ceux dont les mains sont souillées de quelque forfait, & chassent les hommes & les femmes qui y viennent pour des intrigues amoureuses. Enfin les Harpies sont appelées les *chiens* de Jupiter, parce qu'il s'en servit pour châtier Phinée. Voyez CANICULE, ERIGONE, LÉLAPE, PROCRIS.

Les Égyptiens sculptoient en demi-relief des *chiens* à la porte de leurs temples, pour marquer, dit Kircher, la vigilance dont ils font le symbole, & que doivent avoir les princes dans le gouvernement. Strabon dit que l'on adoroit des *chiens* dans la ville égyptienne qui portoit leur nom, dans Cynopolis.

« Il est très-faux, selon M. Paw, que les *chiens* aient perdu, après l'invasion des Perses, l'estime des Égyptiens, comme Plutarque le soutient; car ils ne dévorèrent point, ainsi qu'on le croit, le bœuf Apis blessé par Cambyse, puisque les Prêtres firent embaumer cet animal, qui mourut long-tems après cette blessure dans son temple. D'ailleurs les Perses avoient plus de vénération pour les *chiens* que les Égyptiens mêmes, comme on peut le conclure non-seulement des coutumes des Parthes établis aujourd'hui aux Indes, mais encore des ordres donnés aux ambassadeurs de Darius-Nothus. Ils enjoignirent de la part de ce prince aux Carthaginois de ne plus manger des *chiens* comme tant de Cynophages de l'Afrique; & les *Sophétins* promirent, au nom du sénat, de faire renoncer le peuple à cet aliment (*Justin. Hist. lib. xix. cap. 1.*). Cet usage singulier, qui devint l'objet d'une négociation, intéressoit donc beaucoup les Mages. »

« Par le défaut de transpiration, dit encore M. Paw (*Rech. t. 1. p. 112.*), les *chiens* sont sujets, au Levant & dans les Indes, à la lèpre, à la rage & à la gonorrhée; il semble donc qu'on auroit dû y avoir pour eux encore plus d'horreur que pour les cochons. Mais c'est tout le contraire: les qualités morales du *chien* l'avoient emporté sur ses indispositions, & il étoit au nombre des premiers animaux auxquels les Égyptiens aient rendu un culte. Au reste, ce seroit faire tort aux lumières des prêtres, de croire qu'ils ont à cet égard ignoré le danger, puisqu'ils avoient eux-mêmes que ceux qu'on chargeoit d'embaumer les *chiens* sacrés, lorsqu'ils étoient morts de l'hydrophobie ou de la rage, en contractoient une maladie & en devenoient splénétiques, suivant l'expression grecque, employée par le traducteur d'Orus-Apollon (*Hieroglyphica, lib. 1. cap. 38.*). Mais ces embaumeurs n'étoient pas admis dans la première classe sacerdotale, composée d'hommes presque inaccessibles, & dont les précautions étoient extrêmes. Au reste, ces accidens n'étoient pas fort communs, lorsque les Égyptiens entretenoient les *chiens* avec beau-

coup de foin ; mais aujourd'hui que les Turcs & les Arabes les nourrissent mal , presque tous ceux qu'on voit en Egypte sont atteints plus ou moins d'une sorte de lèpre. »

Clément d'Alexandrie (*Strom.* 5. p. 567.) dit que le *chien* étoit consacré à Isis en particulier , & que l'on en plaçoit deux au fond du vase qui indiquoit la crûe du Nil , pour désigner les deux hémisphères , & la garde qu'on leur en avoit confiée. Diodore de Sicile (*lib.* 1.) donne une autre raison de cette consécration à Isis ; il la trouve dans la compagnie fidèle que le *chien* tint à cette déesse , pendant qu'elle cherchoit le corps d'Osiris tué par Typhon. C'est pourquoi , ajoutet-il , on faisoit marcher des *chiens* devant les pompes d'Isis.

Les Grecs & les Romains dresseoient leurs *chiens* avec soin. Xénophon n'a pas dédaigné d'entrer dans quelque détail sur la connoissance & sur l'éducation de ces animaux. Graticus , poète latin , les a chantés dans son *Cynegeticon*. Les Grecs faisoient cas des *chiens* indiens , loctiens & spartiates. Les Romains regardoient les molosses comme les plus hardis ; les pannoniens , les bretons , les gaulois , les acarnaniens , &c. comme les plus vigoureux ; les crétois , les étoliens , les toscans , &c. comme les plus intelligens ; les belges , les sicambres , &c. comme les plus vites. Le *chien* de Xantipe , père de Périclès , étoit célèbre dans l'antiquité. Son maître s'étant embarqué sans lui pour Salamine , cet animal se précipita dans les eaux & suivit le vaisseau à la nage.

Les anciens confioient la garde de leurs portes à des *chiens* , qui furent appelés à cause de cela *canes ostiarii*. On les attachoit avec une chaîne dans le logement des portiers , comme nous l'apprenons de Suétone (*Vit.* c. 16. n. 4.) : *Confugit in cellulam janitoris , religato , pro foribus cane*. Plaute appelle une porte gardée par un *chien* , *mordax janua*. Souvent au-lieu de *chien* , on se contentoit d'écrire sur le logement du portier : prenez garde au *chien* , CAVE CANEM ; & (*Petron.* c. 29.) l'on peignoit aussi quelquefois sur la muraille un *chien* enchaîné : *Ad sinistram intrantibus non longè ab ostiarii cellu canis ingens catena vinctus in pariete erat pictus , superque quadrata litera scriptum , CAVE , CAVE CANEM*. Cette expression devint proverbiale , & l'on s'en servit pour désigner quelqu'un que l'on devoit fuir.

On confioit aux *chiens* la garde du Capitole (*Cicer.* pro Sext. Rosc. c. 20.) . . . *Canes aluntur in Capitolio , ut significent , si fures venerint*. Mais ils s'en acquitèrent mal lors de la venue des Gaulois ; & on les en punissoit tous les ans , comme nous l'avons dit plus haut. Les temples furent aussi confiés à la garde de ces animaux (*Arnob.* vi. p. 205.) : *Inaigna res , & potentiam destruens , auctoritatemque , summorum custodiam numinum canum sollicitudinibus credere*.

La rencontre imprévue d'un *chien* noir étoit regardée comme un mauvais augure (*Terent. Phorm.* iv. 425.) : *Introïit in aaes ater alienus canis*. C'étoit encore plus dangereux de rencontrer une *chienne* pleine (*Horat. Od.* ii. 27. 1.) :

Impios parra recinentis omen

Ducat & pragnans canis.

Les aboiemens nocturnes de cet animal jetoient aussi la consternation dans les esprits (*Dio.* xlv. p. 278.) .

On se servit quelquefois des *chiens* dans les combats. Alyattes , roi de Lybie , les employa pour chasser les Cimmériens de l'Asie.

Le *chien* étoit une victime agréable aux lares & aux pénates ; & souvent leurs statues sont revêtues de la peau de ces animaux. Les Ilotes couvroient aussi leurs têtes avec les dépouilles des *chiens* , pour désigner , selon Athénée (*l.* 14.) , la servitude abjecte où les avoient réduits les Lacédémoniens.

Les mêmes Lacédémoniens avoient coutume de couper un *chien* en deux morceaux , & de passer religieusement entre ces deux parties déchirées , pour se purger de quelque crime (*Plutarc. Quest. Rom.* 111). Tite-Live (*lib.* 40. c. 6.) & Quinte-Curce (*lib.* 10. c. 9.) attestent que dans certaines fêtes appelées Xantiques , les rois de Macédoine faisoient défiler leurs soldats entre les deux moitiés du corps d'un *chien* , pour en faire le dénombrement & pour les purifier de leurs crimes.

La passion de quelques anciens pour les *chiens* fut si grande , qu'ils leur élevèrent des tombeaux ; tel fut entr'autres l'empereur Hadrien. Spartien (c. 20.) dit de lui : *Equos & canes sic amavit , ut eis sepulcra constitueret*. On les jetoit quelquefois sur le bûcher de leurs maîtres (*Plin. Epist.* iv. 2. 3.) : *Habebat puer canes majores minoresque . . . omnes Regulus circa rogam trucidavit*.

Les anciens faisoient sculpter des *chiens* sur leurs tombeaux , soit pour en représenter le gardien , soit pour exprimer la fidélité qu'ils avoient gardée dans le mariage. Trimalcion , dans Petrone (*cap.* 71.) donnant le dessin de son tombeau , recommande à l'ouvrier de placer sa petite *chienne* aux pieds de sa statue.

« J'ai déclaré , dit le comte de Caylus (*Rec. v. pl.* xxii.) , plus d'une fois mon serment sur l'excès auquel les Romains ont poussé la recherche & la représentation des petits animaux exécutés en bronze. Ce goût étoit si fort en eux , qu'on en trouve autant de ceux que l'Europe leur fournissoit , que des autres parties du monde. Quelques-unes de ces espèces de *chiens* , que j'ai rapportées en plusieurs endroits de ce

recueil, prouvent, ce me semble, que l'amusement & l'habitude de ces petits objets conduisoient souvent les Romains dans cette recherche, & que la superstition n'étoit pas toujours leur motif. Ce dogue avec son collier, en est une preuve.»

Il prouve que son espèce étoit connue des anciens. Mais le lévrier est l'espèce de *chien* qu'ils ont représenté le plus souvent, sur-tout pour faire des anses de vase.

Sur un bas-relief de la Villa-Albani, publié dans les *Monumenti Antichi* de Winckelmann, on voit un *chien* placé au-dessus du tonneau de Diogène. C'étoit le symbole des philosophes cyniques; & l'on en avoit placé un sur une colonne de marbre qui étoit élevée sur le tombeau du même Philosophe.

Les *chiens* étoient en particulier l'attribut de Diane, de Mélégre, & des autres divinités amies des chasseurs & de la chasse.

Nicias & Leucon (*Anthol. l. 6. c. 1. Ep. 2. p. 411.*) se rendirent célèbres par la vérité des *chiens* qu'ils sculptèrent.

Anubis est représenté ordinairement avec une tête de *chien*. C'est ainsi que l'on voit à la Villa-Albani & au palais Barberini, une petite figure assise ayant une tête semblable; elles sont l'une & l'autre de granit noirâtre.

Winckelmann (*Collect. de Stofch, 1^e classe, n^o. 103.*) fait observer à ce sujet que les chrétiens grecs du moyen âge représentoient S. Christophe avec une tête de *chien*, comme le dieu Anubis, pour montrer que ce saint étoit du pays des Cynocéphales (*Pin. Commentar. Vit. S. Christoph. §. 6. in Aët. SS. Ant. Ful. vol. v. r. pag. 137.*). Il paroît avec cette tête dans les peintures d'un ancien Ménologe de bois, qui de la bibliothèque du Marquis Capponi, est passée dans celle du Vatican.

CHIEN (on voit un) sur les médailles des Marmertins, de Maronée, de Phæstus, de Roma, de Ségeste, de Nucrinum & de Tyr. Lorsque cet animal paroît auprès d'une coquille, il indique la ville de Tyr, auprès de laquelle le *chien* d'Hercule ayant mangé des *murex*, revint avec le museau teint de pourpre, & fit connoître cette belle couleur.

Le *chien* d'Ulysse est placé, comme le symbole de la fidélité, sur une médaille consulaire d'argent de la famille *Mamilia*. On y voit d'un côté la tête de Mercure couverte du pétase & le caducée; de l'autre un homme en habit de voyageur, appuyé de la main gauche sur un long bâton, tendant la droite à un *chien* qui semble le reconnoître & s'approcher pour le caresser. C'est l'aventure d'Ulysse chantée dans l'*Odyssée*. Cette médaille, dont la légende est C. MAMIL. LIMETA., a été restituée par Trajan.

CHIEN-de-mer, requin, lamie ou *carcharias*.

Lycophon & Phavorin appellent Hercule *χρηστωπος*, le dieu aux trois naitis, parce qu'on disoit que Neptune voulant se venger du fils d'Alcmène, avoit fait brûler les vaisseaux qu'il avoit amenés pour brûler Troye, & envoyé un *chien* de mer qui l'engloutit lui-même. Hercule passa trois jours & trois nuits dans ce sépulcre vivant, d'où il sortit cependant sain & sauf, n'ayant perdu que les cheveux.

CHIENNE. On trouve dans Gruter (578. 5.) l'épithaphe d'une esclave de Livie, qui étoit chargée du soin de sa petite *chienne* :

OSSA
AURELIAE. LIVIAE. AUG
SER. A. CUR. CAPELLAE
AURELIOS. EROS
OSTIAR

CHIFFES } (papier de).
CHIFFONS }

« Si l'on s'en rapporte, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, au P. du Halde, « en » l'année 95 de l'ère chrétienne..... un vieux man- » darin du palais..... mit en œuvre..... de vieux » morceaux de pièces..... de chanvre déjà usé..... » dont il forma..... du papier. » C'est sur l'autorité d'un livre chinois qu'il s'appuie (*tom. 2. p. 240.*). Un autre livre, intitulé *Soug kien tchi pou*, qui traite le même sujet, dit que dans la province de *Se-tchu-en*, le papier se fait de chanvre. Kao-Tsong, troisième empereur de la grande dynastie des Tang, fit faire un excellent papier de chanvre. Ce fait une fois bien constaté, il faudroit chercher chez les Latins l'origine du papier de *chiffe*. On auroit tout sujet de croire que de la Chine cette découverte se seroit communiquée aux peuples voisins, de proche en proche; que des Sarrasins elle seroit passée aux Grecs, & des Grecs aux Latins du tems des croisades. Car quoique chez les Grecs & les Arabes on ne trouva peut-être alors que du papier de coton, la fabrique de celui de *chiffe* est à-peu-près la même; & il étoit fort naturel de faite en Occident des vieux lambeaux de linge le même usage qu'on faisoit en Orient de ceux de coton. »

« La plupart des gens de lettres font remonter parmi nous l'invention ou la fabrique du papier de *chiffe*, au-delà de six cents ans. Tous s'autorisent d'un témoignage de Pierre le Vénéral (*Biblioth. Cluniac. p. 1070.*), abbé de Cluny, dans son Traité contre les Juifs. « Les livres, » dit-il, que nous lisons tous les jours, sont faits » de peau de béliet, ou de bouc, ou de veau, » ou de plantes orientales, ou de *chiffe*. *Ex rasuris » veterum pannorum.* » Ces derniers mots; selon D. Bernard de Montfaucon, signifient assurément les

papier tel que nous l'employons aujourd'hui. Il y en avoit donc des livres au XI^e siècle. Mais Mafféi entend les paroles de Pierre Maurice, non du papier de *chiffe*, mais du papier de coton (*Istor. Diplom. p. 77.*) ; parce que pour le faire on mettoit en œuvre les lambeaux des habits de cette étoffe, comme on se fert aujourd'hui de ceux du linge pour la fabrique de notre papier. »

« Le P. Hardouin prétendoit avoir vu des instrumens antérieurs au XIII^e siècle en papier de *chiffe* ; mais Mafféi ne craint pas d'avancer qu'il l'a confondu avec le papier de coton. A prendre les termes à la rigueur, on croiroit que la même chose seroit arrivée au célèbre Muratori. « Quoi- » que nous prononcions ; dit-il, sans hésiter que » notre papier vulgaire a commencé dès le X^e siè- » cle, nous agirons avec plus d'assurance, si nous » en différons l'usage plus fréquent au XI^e siè- » cle. » Ne semble-t-il pas attacher l'invention du papier de *chiffe* au X^e siècle, & son usage ordinaire au siècle suivant ? Mais son papier vulgaire est le papier de coton. Car c'est ainsi, selon lui, qu'il fut d'abord nommé ; à moins qu'on n'entende par *charta bombycina* le papier de *chiffe*. Il défère à l'autorité de Bernard de Montfaucon jusqu'à faire remonter avec lui l'origine de ce papier au X^e siècle, sans prétendre se prévaloir de ce qu'il n'avoit jamais trouvé de manuscrit du même papier plus ancien que le XIII^e siècle. Or, le P. de Montfaucon étoit bien éloigné de placer l'usage du papier de *chiffe* au X^e siècle, si ce n'est en tant qu'il tiroit son origine du papier de coton ; lui qui déclare que *quelques recherches* qu'il ait faites, *tant en Italie qu'en France, il n'a jamais vu ni livre, ni feuille de papier, tel que nous l'employons aujourd'hui, qui ne fût écrit depuis S. Louis (Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9. Edit. Holl.).* »

« Mafféi semble vouloir rapprocher encore plus de notre tems l'invention, & même l'usage du papier de *chiffe*. En Italie, dit-il, où l'art de fabriquer ce papier est né, je ne me souviens point d'en avoir vu de plus ancien que le XIV^e siècle, & il ne m'est point passé par les mains d'acte en cette matière d'une antiquité plus reculée, que la charte donnée par l'évêque de Vérone en 1367, pour accorder l'investiture de certaines dîmes à Grégorio Mafféi. D'Hérouval avoit découvert & fait voir (*de re Dipl. p. 39.*) à D. Mabillon du papier de *chiffe*, plus vieux au moins d'un demi-siècle. C'étoit une lettre de Joinville à Louis X, ou le Hutin. »

« L'abbé de Godwic s'exolique (*Chron. Godwic. lib. 1. cap. 1. n. 2.*) en fort peu de mots sur le papier de coton & le papier de *chiffe*. Quelques-uns, dit-il, rapprochent l'usage du papier de *chiffe* au XI^e siècle, quelques autres au XII^e, faute d'avoir, selon nous, distingué le papier de coton de celui de *chiffe*. Nous croyons

done que l'usage de ce dernier fut à peine établi avant le XIV^e siècle ; quoique nous ne prétendions pas rejeter les témoignages rapportés par D. Mabillon, fort éclairé dans ces sortes de matières, pour faire remonter le papier de *chiffe* jusqu'au XI^e siècle. L'auteur de la nouvelle Diplomatique n'y cite point d'autre texte que celui de Pierre le Vénéable, interprété par Henri de Valois, ni d'autres monumens que des manuscrits de la fin du XIII^e siècle. Gudenus pense à-peu-près de même (*Sylloge varior. Diplom. Præf. pag. 1.*), lui qui ne fait point remonter les commencemens de l'usage du papier de *chiffe* au delà de l'an 1280. « Les Arabes ayant soumis l'Egypte & » l'Orient, dit Juvenel (*Essais sur l'Hist. des* » *Bell. Lett. des Sciences & des Arts, seconde* » *part. à Lyon, 1744, p. 331.*) de Carleucas, » substituèrent à l'ancien papier celui de *chiffons* » ou d'étoffe de soie ; ils le portèrent en Espagne, » & de-là le répandirent en Allemagne au com- » mencement du XIV^e siècle ; c'est de ces peuples » que nous tenons notre papier. » Cet écrivain nous auroit fait plaisir de citer ses garants ; car nous ne voyons point que l'usage du papier de *chiffe* soit plus ancien en Espagne ni en Allemagne qu'en France, ni que nous le tenions plutôt des Arabes que des Grecs. »

« Quoique personne n'ait encore osé fixer au juste le tems auquel commença l'usage de notre papier, on ne peut reculer son invention plus tard qu'au XIII^e siècle, ni son usage ordinaire au-delà du XIV^e. Mais on ne s'en est presque jamais servi quand on a voulu dresser des actes, qui devoient être transmis à une postérité fort éloignée. »

» Dès le XV^e & même dès le XIV^e siècle, on avoit reconnu l'inconvénient qu'il y avoit de confier les actes publics à du papier de *chiffe*. C'est pourquoi dans les diplômes ou privilèges, par lesquels les empereurs donnoient, à ceux qu'ils élevaient à la dignité de comte, le pouvoir de créer des notaires, on inséroit cette clause : à condition que les notaires écriront les actes publics sur du parchemin, & non pas sur des cartes raclées ou sur du papier : *In membranâ & non in chartis abrasis, nec papyro* : ou bien, *non in papyro nec charta veteri & abrasâ, sed in membranâ mundâ & novâ*. Le papier dont on défendoit l'usage dans les actes, n'étoit pas différent du nôtre. Il sembleroit néanmoins, à entendre Hertius, que les empereurs d'Allemagne auroient quelquefois, mais très-rarement, donné des diplômes en ce papier (*Dissert. de Diplom. Germ. Imperatorum & Regum, p. 16.*). »

Jusqu'à 1762, l'époque de l'invention du papier de *chiffon* en Europe étant demeurée fort incertaine, Meerman proposa un prix de 25 ducats à celui qui présenteroit le plus ancien monument écrit sur cette espèce de papier ; & il publia un programme latin, dans lequel il exposoit som-

mairment les opinions de plusieurs auteurs sur ce point historique. Excités par ce programme, les savans firent des recherches, envoyèrent à Meerman des mémoires en forme de lettres, où chacun disoit son avis, citoit les monumens; & le recueil de toutes ces pièces fut imprimé à la Haie, chez Van-Daalen, en 1767, in-8°. Aucuns des mémoires du recueil ne déterminent précisément quel est le monument connu le plus ancien qui soit écrit sur du papier de *chiffon*; mais il est démontré que l'on a fait usage de cette espèce de papier avant l'année 1500. Nous renvoyons au recueil de Meerman, & nous ne mettrons sous les yeux de nos lecteurs, qu'un précis de ce que dit là-dessus M. l'abbé Andrès, tom. I. pag. 202 & suivantes, de son excellent ouvrage, imprimé à l'imprimerie royale de Parme, en 1782, in-8°, sous ce titre : *de l'origine, progressu à stato actuali d'ogni litteratura.*

Après avoir indiqué les plus anciens monumens écrits sur papier, qui existent soit en France, soit en Espagne, M. l'abbé Andrès assure que le papier de soie fut fabriqué très-anciennement en Chine & dans les parties orientales de l'Asie; que de la Chine l'usage en a passé en Perse en 652, & à la Mecque en 706. Les Arabes substituèrent à la soie le coton, plus commun dans leur pays. Le papier de coton se répandit en Afrique & en Espagne par les Arabes, qui s'en servirent jusqu'à ce que les Espagnols, reconnoissant qu'ils pouvoient se servir du lin, fort commun dans le royaume de Valence, imaginèrent de l'employer pour le papier, au-lieu du coton qu'il falloit tirer de l'étranger. Aussi le plus ancien papier de lin se trouve-t-il être celui de Xativa, de Valence & de la Catalogne. Les provinces méridionales de l'Espagne s'en servirent plus tard. De l'Espagne le papier de lin passa en France, où nous voyons une lettre de Joinville à S. Louis, mort en 1270, & une pièce d'un duc de Bourgogne, datée de 1302, toutes deux écrites sur ce papier. De France il passa en Allemagne, où on le trouve en 1312 & en 1322; de-là en Angleterre en 1320, ou en 1324. A l'égard de l'Italie, comme par son commerce avec le Levant elle avoit en abondance du papier de coton, elle fit bien plus tard que l'Espagne & la France usage de celui de lin, dont la fabrique en cette contrée ne s'introduisit à Padoue & à Trévise, que vers le milieu du quatorzième siècle. De manière que l'abbé Tiraboschi & d'autres écrivains italiens ont été aveuglés par l'amour de la patrie, quand ils ont avancé que l'Italie étoit la première contrée de l'Europe où l'on avoit employé le papier de lin.

Tel est en substance le récit de M. Andrès; il en résulte, comme l'on voit, que l'on a fait usage du papier de lin ou de *chiffon* avant l'an 1300; mais il faut convenir que cet usage ne remonte guères

plus haut que l'an 1250. L'almanach de Gotha, pour l'année 1777, dit, à l'article des découvertes faites en Europe, que la plus ancienne feuille de papier de *chiffon* est de 1319; & que M. Mure l'a trouvée dans les archives de Nuremberg. Cette feuille de 1319 est peut-être la plus ancienne dont on ait fait usage en Allemagne; mais il est constant que l'Espagne a employé cette espèce de papier avant 1319.

CHIFFRES GRECS.

« Les caractères, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique (t. 3. p. 511.), dont les anciens se servoient pour compter & pour abrégger les noms des nombres, sont de véritables sigles. A l'exemple des Hébreux, les Grecs & les Romains donnèrent à leurs lettres une valeur, en suivant l'ordre que chacune tenoit dans l'alphabet, ou en rendant les termes numériques par leur élément initial. Chez les Grecs, par exemple, l'I est la lettre initiale de *iota* pour *un*, qui signifie *un*; le π du mot *πεντε*, *cing*; le Δ du mot *δέκα*, *dix*. L'H vaut cent, parce qu'il commence le mot *ἑκατον*, & l'x signifie mille, du mot *χίλια*. Mais en quel tems s'est-on avisé d'assigner un nombre à chacune des lettres de l'alphabet? Quel est le premier des Grecs qui s'en est servi pour compter? En général les uns attribuent la science des nombres à Mercure, les autres à la déesse Numéria; les uns à Abraham, les autres à Theutdemon, & la plupart aux Phéniciens. Mais on ne croit pas que l'invention des chiffres remonte à ces premiers tems. L'on employa d'abord les différentes inflexions & positions des doigts, pour signifier les différens nombres. L'on compta encore avec de petits cailloux, *calculi*, & de-là les termes de *calcul* & de *calculer*. Vint ensuite l'invention des *chiffres*, dont Tite-Live fait (l. 7. c. 3.) honneur à Minerve; ce qui signifie à proprement parler que cet historien n'en connoissoit point le premier auteur. Platon (*De Rep. l. 7. p. 697.*) & S. Athanase (*Advers. Gentes.*) les donnent à Palamède. Isidore de Séville, & le vénérable Bede en font auteurs Pythagore & Nicomaque. Or, le plus ancien de ces inventeurs vivoit long-tems après que Cadmus eut apporté les lettres en Grèce. Cependant le Président Bouhier (*De Præcis Litter. Dissert. ad calcogr. Palaogr. Græcæ, p. 567.*) suppose qu'elles étoient déjà numériques lorsqu'elles y furent apportées. Mais il est beaucoup plus probable qu'elles ne le devinrent qu'après que l'alphabet grec fut complet. »

« Dans les lettres formées, dont l'usage dura jusqu'au XI^e siècle, les évêques de France & d'Allemagne employèrent un certain nombre de lettres numériques grecques. On peut voir dans la collection (*Labbe, tom. 8. p. 1893. & Seqq.*) des conciles, la valeur, les diverses significations & le myllère de ces caractères, au moyen desquels les

prélats se précautionnoient contre les artifices des imposteurs. »

CHIFFRES ÉTRUSQUES.

A l'exemple des Grecs, dit Gori (*difesa dell' alphabeto etrusc. praf. pag. clxii. 112.*), les Étrusques se servoient de lettres pour marquer les nombres. Ils écrivoient les chiffres de droite à gauche, IIIAX. IIIVXX. IIIAXXXX., c'est-à-dire, XVIII, XXVIII, XXXVIII. Dans le premier & le dernier nombre l'V renversé a la valeur de cinq, comme chez les Romains.

CHIFFRES ROMAINS.

« Seroit-il possible, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, que les Romains, qui ont emprunté des Grecs les arts & les sciences, n'eussent point appris d'eux à se servir des éléments de l'alphabet pour compter? Si l'on en croit quelques modernes, les anciens Latins ne firent pas usage des lettres numérales, comme on le pense communément. Pour étayer cette opinion singulière, contre laquelle déposent beaucoup d'anciens monumens, on allégué ces paroles de S. Isidore de Séville, qui vivoit au VII^e siècle : *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Mais 1^o. il en excepte expressément l'I, qui vaut un, & l'X, dont la figure, dit-il, marque la croix & le nombre dix. 2^o. Priscien, qui vivoit en 525, parlant des nombres & de la manière de compter des Grecs, dit que les Latins les ont imités d'assez près. Il trouve l'origine & la valeur des chiffres romains dans les nombres grecs. La lettre L, par exemple, désigne le nombre de cinquante chez les Latins, parce que chez les anciens Grecs elle se mettoit pour l'N, qui vaut pareillement cinquante selon leur manière de compter. 3^o. Les nombres romains se montrent dans les inscriptions du premier âge, & dans les plus anciens manuscrits. On s'en sert pour distinguer les livres dans le fameux Virgile de Florence, écrit au V^e siècle. Jusqu'au IV^e on employa le caractère grec E, qui est le C carré, pour marquer le nombre centenaire. L'usage des chiffres romains ne fut donc point introduit dans les tems d'ignorance, comme on le dit dans l'Encyclopédie, d'après quelques modernes. Il se peut faire néanmoins que ces chiffres ne remontent pas à la plus haute antiquité; car lorsque l'écriture étoit encore rare chez les Romains, ils comptoient les années avec des clous, & la manière de les attacher devint dans la suite une cérémonie de leur religion. »

« Quand l'usage de l'écriture fut devenu commun, l'I, l'V, l'X, l'L, le C, le D & l'M furent les seuls caractères latins destinés à marquer les nombres; au-lieu que dans l'hébreu, le grec & les langues d'Orient, toutes les lettres sont numérales. Cette difette de chiffres chez les Romains, les obligea à doubler, tripler, quadrupler leurs caractères numériques, selon qu'ils avoient besoin

de leur faire signifier plusieurs unités, dixaines, centaines ou milliers. Toutefois on ne voit guères multiplier les V & les L, mais les I & les X y suppléent. Ces six lettres combinées étoient portées jusqu'à cent mille, au-dessus desquels on prétend que les anciens Romains ne connoissoient point de nombres. Lorsqu'ils tiroient une ligne sur quelqu'un de leurs chiffres, il valoit alors autant de fois mille qu'il renfermoit d'unités auparavant. Au-lieu de mettre autant d'M que de mille, ils se contentèrent de les représenter par autant d'I surmontés d'un barre. Ainsi $\bar{I}LXVIII$, valoit mille soixante-neuf. Cette barre sur l'I un peu abaissée forma un T, qui signifie mille. Cette lettre renversée J, a quelquefois la même signification. La lettre X, qui d'elle-même ne signifie que dix, avec une barre X vaut dix mille. L' \bar{L} surmontée d'une ligne désigne cinquante mille, & le \bar{C} cent mille. Ces barres ou lignes horizontales furent placées d'abord sur les chiffres, pour les distinguer des lettres; mais dans la suite elles ont servi à distinguer les millièmes. »

« Lorsqu'on écrivoit plusieurs unités, le premier & le dernier I étoient prolongés au-dessus des autres, comme dans *IIII vir, quatuor-vir, IIIII vir, sex-vir.* »

« Le D seul marque cinq cent. On en détacha la ligne perpendiculaire, d'où résulta la figure IO, qui conserva la même valeur. »

L'M tant capitale qu'onciale *m* signifie mille, parce qu'elle est la première du mot *mille*. Mais comme onciale, elle s'est insensiblement changée en ces quatre figures CIO, CD, ∞, *m*, sans rien perdre de sa valeur. La figure ∞ paroît plusieurs fois dans un acte de Ravenne de l'an 444. Les copistes ont quelquefois confondu tous ces caractères avec l'*m*, faute de connoître les rapports qu'ils ont avec l'*m* onciale, d'où ils descendent. Si quelquefois on trouve l'L entre les C, comme CLO, cela vient de l'ignorance des copistes qui, ayant vu que l'I s'élève ordinairement au-dessus de clo, ils l'ont pris pour une L. »

« L'X renversé servoit encore de mille. Ainsi $\times \times \times CCC. XXCV$, veut dire trois mille trois cent quatre-vingt-cinq. On marquoit quatre-vingt-dix avec un X & un C, en cette sorte XC, parce que le C signifie par lui-même cent, & que le dix X est une distraction du cent. « Ainsi » toutes les fois qu'il y a une figure de moindre » valeur devant une plus haute, elle marque qu'il » faut autant rabattre de la grande figure, comme » IV, quatre, XL, quarante, &c. » On peut donc croire que les chiffres XXCV signifient seulement quatre-vingt-cinq. Un manuscrit de Venise présente cette expression $\times \times C$, pour marquer le nombre des pieds que Plinè donne à l'obélisque

du grand cirque romain. On a aussi découvert la même manière de chiffrer *XXCV* dans un très-beau manuscrit de la bibliothèque du Roi, coté 6797. Ces deux manuscrits, l'un du IX^e & l'autre du XII^e siècle, ne présentent donc point pour l'obélisque les *CXXV* pieds, qu'on lit dans les éditions de Pline. Telle est en général la manière dont les anciens se servoient de leurs lettres numériques. Dans la suite toutes les lettres de l'alphabet latin ont été prises pour des *chiffres*. Il entre dans notre dessein d'examiner quel usage on en a fait depuis eux dans les principales contrées de l'Europe. »

« Dans les anciens manuscrits on écrit quatre par *IIII*, & non par *IV*. On lit dans Virgile de Florence, à la tête du quatrième livre de l'*Énéide* : *Incipit lib. III. feliciter* ; & à la tête du neuvième *Inc. lib. 9 IIII feliciter*. Le manuscrit du Roi 4884, du VIII^e siècle, offre le nombre quatre écrit de la même manière ; & le nombre neuf est rendu par *VIIII*, à moins qu'il n'use du six 9 avec trois *III*, ce qui n'est pas rare. Ce manuscrit, ainsi que les autres plus anciens, se sert de l'*X* avant l'*L* pour marquer quarante. Dans le beau S. Hilaire de la même bibliothèque, on commence au 28^e cahier à marquer les signatures de cette sorte *XX9 II*. Ainsi l'épiscème des Grecs étoit en usage dès le V^e siècle dans les manuscrits latins. Celui de Saint-Germain-des-Près, n^o. 1311, écrit au VII^e siècle, présente une manière singulière de compter les mois & les jours de l'année. On lit à la page deuxième : *Dec. d XXXI. K dec. IIII. non. VIII. id XVIII. K januarias. feb. in Ka XXXII. in id. XLIII*. Ce qui signifie que le mois de décembre a 31 jours ; que des calendes de décembre aux nones il y en a quatre, des nones aux ides 8, des ides aux calendes de janvier 9 ; l'année a au jour des calendes de février 32 jours, 36 aux nones, & aux ides 44. Tous les mois & les jours de l'année sont ainsi calculés. »

« Les manuscrits emploient quelquefois l'*J* long parmi les *chiffres*. Lorsqu'il est surmonté d'une ligne *J*, il signifie mille. Dans le manuscrit du roi 107, le nombre des versets du livre de Judith est désigné par *JCCC*, c'est-à-dire, mille trois cent ; & celui du livre de Tobie par *J*. Les *chiffres*, & sur-tout les *I*, sont de différente hauteur par caprice. Le manuscrit royal 3836, & plusieurs autres en fournissent des exemples. Au lieu du *V*, on marquoit quelquefois cinq *I*. Ainsi écrit-on le nombre cinquante-cinq *LIIII*, dans le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain 758, du VIII^e siècle. On y voit plusieurs fois une partie de ces *I* écrits en dessous. Le demi, *semis*, est exprimé par une *S* placée à la fin des autres *chiffres* *XCIIIS*, c'est-à-dire, quatre-vingt-douze & demi. Cette *S* prend la figure de notre *s* dans

l'ancien Polyptique de l'abbaye de S. Remi de Reims. Elle se montre jusqu'à quatre fois dans le modèle de ce manuscrit, publié par D. Mabillon. Raban, dans son livre du comput, fait signifier à ce *chiffre*, *semis* ou six onces. Il est difficile de faire quadrer cette signification avec cet endroit du polyptique de S. Remi, *ova II CVIIS*, deux mille cent sept œufs & demi, à moins qu'on ne l'entende du prix auquel la redevance de ces œufs étoit évaluée. »

« L'ancien manuscrit des loix des Wisigoths, raclé pour écrire les hommes illustres de S. Jérôme, laisse appercevoir une singularité, en marquant aussi deux cent quatre-vingt-dix *cclXI*, au lieu que nous écrivons *CCXC*. Dans le manuscrit 936 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près, les canons du concile de Carthage, depuis le 89, sont aussi chiffrés de la sorte, *IxI. 90, IxII. 91, IxIII. 92, IxIIII. 93, IxIIII. 94, IxIV. 95, IxIQ. 96*. Les *chiffres* des canons font accompagnés d'ornemens noirs, rouges & verts, & cela quelquefois à l'alternative. Ils sont souvent entrelassés les uns dans les autres, & sur-tout les *X* ; c'est ce que nous avons observé particulièrement dans le manuscrit 1278 de la même abbaye. »

« L'abbé Dubos ne connoissoit aucun manuscrit de l'histoire de Grégoire de Tours, copié du tems des rois de la première race, où le nombre des années fût écrit tout au long. Il y est toujours représenté en *chiffres* romains. Sous la seconde race, on avoit coutume, tant en France qu'en Allemagne, de dater en ces mêmes *chiffres*. Le même usage persévéra constamment sous la troisième, au moins jusqu'au XV^e siècle. Alors on commença en France à mêler les *chiffres* romain avec les *chiffres* arabes. »

« Les anciens chronographes ou emblèmes n'admettent point le *D* au nombre des lettres numériques. Outre les preuves que nous en donnons à l'article *D*, on en trouvera d'autres dans le tome second des *variétés historiques, physiques & littéraires*. »

« Les anciens Espagnols se servoient des mêmes *chiffres* romains que nous ; mais ils firent en même-tems usage de plusieurs nombres singuliers. Remarquons seulement ici en général que l'*X* de forme ordinaire, qui signifie dix, désigne le nombre de quarante, lorsqu'on ajoute au haut du jambage droit un demi-cercle. Plusieurs savans, pour n'avoir pas fait attention à ce trait ajouté à l'*X*, ont lu simplement dix, où ils devoient lire quarante. Cette méprise a produit des anachronismes, qui ont donné lieu d'accuser divers diplômes de supposition. Dans les monumens espagnols le *T* vaut mille. Moraless en donne des preuves solides. En ajoutant deux points sur cette lettre, elle ne signifie plus que

900. Néanmoins D. Mabillon n'y voit que l'I des Romains, qui désigne mille. On trouve l'X sous cette forme & dans un acte de la Polygraphie espagnole, daté *sub era DCCCC LVIII*, c'est à-dire, de l'ère neuf cent soixante-neuf. C'est à tort que dom Joseph Perès soutient qu'en Espagne on n'écrivait jamais cinq par IIII. La Polygraphie espagnole fournit des preuves de cette manière de chiffrer. Mais ce savant bénédictin, professeur des langues dans l'académie de Salamanque, a raison d'assurer que les cinq I ayant quelquefois leurs pieds tournés les uns vers les autres & entrelassés, peuvent signifier VIII. Moralès dit que les caractères connus dans les titres de sa nation sont l'L & l'XL, d'une figure un peu gothique. Du reste, le *chiffre* romain s'y est maintenu jusques dans le xv^e siècle. »

« Les Allemands ont long-tems usé de *chiffres* romains, à-peu-près comme on faisoit en France. Dans ces *chiffres* les V en pointe sont beaucoup plus fréquens que les U arrondis, ou plutôt les V obtus par le bas. Raban réduit à sept les lettres numériques, qui chez les Latins, dit-il, ne se multiplient pas par elles-mêmes plus de quatre fois. D. Mabillon fournit des exemples du contraire. Walther a recueilli, dans son Lexicon diplomatique d'abréviations, les figures des *chiffres* usités en Allemagne depuis le viii^e siècle juqu'au xv^e. »

« Les dates en *chiffres* romains furent autrefois d'un usage presque universel, & elles n'ont jamais été entièrement abolies. Les lettres numériques dans les manuscrits sont les mêmes que dans les chartes. Les quatre ainsi figurés IIII sont d'un usage ordinaire. Les C & les M sont presque autant multipliés. L'X est répété, quoique rarement, jusqu'à six fois pour soixante. Mais les quatre X sont assez communément employés pour quarante & pour quatre vingt-dix, quand ils sont précédés de L. On trace souvent une espèce de huit arabe ∞ posé horizontalement au-lieu de l'M. Dans quelques anciens titres les *chiffres* sont marqués à rebours, comme VIX, qu'on a pris pour cinquante-neuf, au-lieu qu'il signifie XVI. Cette manière de chiffrer revient à celle-ci : *sexto decimo*, au-lieu de *decimo sexto*. La date de l'an de l'incarnation mille douze est ainsi exprimée I. XII., dans une ancienne notice des archives de Jumièges. Dans une autre l'année 1054 est rendue par ces *chiffres* ILIV. »

« Le millièmi est souvent omis, sur-tout dans les chartes & les autres monumens de France & d'Espagne. Dans un diplôme original de Philippe I, roi de France, on lit *anno dominica incarnationis LX*.¹¹⁰ Le *millésime* qu'on a écrit au-dessus est d'une main postérieure. Le cartulaire de Soucillage offre une charte ainsi datée : *Imperante domino nostro Jesu-Christo, anno ab Incarnatione ipsius CXI. & Ludovico Rege Francorum regnante* Antiquités, Tome I.

anno IIII. c'est-à-dire, l'an MCXI, la quatrième année du règne de Louis-le-Gros. »

« Pour abrégér les dates, on omettoit encore plusieurs autres nombres d'années, & sur-tout les centaines. D. Mabillon le prouve par une charte d'Espagne ainsi datée : *era discurrente LXII*. c'est-à-dire, dans l'ère DCCCLXII, sous le règne du roi Alphonse, ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 834. La première édition du livre de Guillaume de Paris est datée de l'an MLV, quoiqu'elle ait paru en MDLV. Par une semblable omission des centaines, la lettre d'Erasme, placée à la tête de l'édition des œuvres de S. Cyprien, n'est datée que de MXIX, au-lieu de MDXIX. On ne manque point d'exemples pour montrer qu'on datoit quelquefois seulement de l'année du siècle courant. Les éditions du glossaire latin de M. du Cange, produisent un acte daté seulement de *l'an de grace de notre Seigneur soixante-quatre*, quoiqu'il soit certainement de 1364. Dans le registre A du parlement de Paris, fol. 1 recto, le privilège accordé aux écoliers de l'université, porte la date de l'an trois cent soixante & six. Ce privilège néanmoins fut accordé par Charles V en 1366. Dans un arrêt du parlement de Toulouse, il est fait mention d'un privilège accordé aux habitans du Languedoc, l'an CCCCLXXXIII avant pâques; ce qui signifie l'an 1483. On lit dans un manuscrit de l'imitation de Jésus-Christ, appartenant à l'abbaye de Melk, qu'il a été achevé *die Kiliani 34*, c'est-à-dire, le jour de S. Kilien, l'an 1434; & dans un autre *anno 21*, ce qui signifie 1421. Rymer a publié les conventions faites entre Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, & les Normands, dans lesquelles ceux-ci s'obligent à suivre le duc en Angleterre avec quarante mille hommes, pour faire une seconde fois la conquête de ce royaume. L'acte est daté du bois de Vincennes, le 23 mars, l'an 38 : il est visible que non-seulement le millièmi, mais encore les centièmes ont été omis, & que les conventions ne sont datées que de l'année courante, c'est-à-dire, de l'an 1338. »

« Il est important d'observer que les anciens exprimoient souvent les nombres par des comptes ronds, & qu'ils passeroient sous silence les nombres imparfaits. Cette manière de compter n'est pas rare dans les livres sacrés. On la trouve aussi dans les monumens. Il est certain, & personne ne l'ignore, que les pères du troisième concile d'Ephèse étoient au nombre de 274. Néanmoins la seconde profession de foi, rapportée dans le *Diurnum Romanum*, l'appelle seulement un concile de deux cents pères, *ducentorum sanctorum patrum*. Selon cette manière de compter, l'építaphe gravée sur le tombeau de Charlemagne, porte que ce prince mourut septuagénaire, c'est-à-dire, âgé de soixante-dix ans. Eginard, son secrétaire & son confident, qui rapporte cette inscription, ne laisse pas de dire qu'il mourut dans la

72^e année. Cet auteur n'a pu ignorer l'âge de son maître, dont il écrivoit la vie; l'épithaphe a donc suivi un compte rond, en donnant 70 ans à Charlemagne au-lieu de 72. Les anciens catalogues des papes ne donnent à Jean XIII que six ans onze mois & cinq jours de pontificat. Cependant son épithaphe porte qu'il a tenu le saint-siège pendant sept années. D. Mabillon cite une charte de Raoul, évêque de Châlons, datée de la XXVI^e année du règne de Lothaire, quoique la 27^e courut depuis le mois d'octobre. C'est que pour faire un compte rond, on ne mettoit point en ligne de compte le surplus de la 26^e année. « La » plupart des historiens qui ont marqué les com- » mencemens du règne de Clovis II, le font » régner les uns 17 ans & les autres 18; & » apparemment ces historiens s'accordent en » ce que ceux qui lui donnent 18 ans de règne, » comptent la 18^e qu'il commença, & les autres » ne la comptent point. » Cette observation sur les années *caves* ou incomplètes, sert souvent à concilier les dates. Il est donc essentiel de bien examiner si les anciens parlent d'une année commencée, ou d'une année achevée, ou d'une année qui ne fait que de commencer, ou d'une année qui finit. D. Mabillon trouve quelque rapport entre la suppression des années *caves* ou incomplètes, avec l'omission du millièmè & des centièmès, lorsqu'ils sont précédés d'assez près par les mêmes nombres. Par exemple, lorsqu'on écrit ML, où seulement L, pour signifier l'année MCCCCL. »

« Quelque commode que fût l'usage des *chiffres* romains, il avoit aussi des inconvéniens. Les copistes y ont fait & y font encore mille fautes. Contentons-nous de quelques exemples. Une lettre originale qui est dans les archives de la cathédrale de Clermont, porte cette date : *facta carta ipsa anno III. X. regnante Henrico rege Francorum.* On a fait signifier à ces *chiffres* trois fois dix, & en conséquence on a rapporté cette date à l'année MXXX de Jésus-Christ, au-lieu de la rapporter à la XIII^e année du règne de Henri I; & pour qu'il n'y manquât rien, ajoute Baluze, on y a ajouté le millièmè qui n'est pas dans l'original. C'est par de semblables bévues, qu'une multitude de chartes sont déclarées fautives dans leurs dates. Comme les deux jambages du V se rapprochent & se confondent souvent avec le nombre II, les copistes ont pris l'un pour l'autre. L'u carré & l'U arrondi par le bas, ont encore donné lieu à un plus grand nombre de méprises, à cause de leur ressemblance avec le *chiffre* II. Pline, dans les anciennes éditions, assure que de son tems on a vu deux éclipses en XII jours; quoiqu'il soit naturellement impossible que cela arrive en si peu de tems. On croit avec beaucoup de fondement qu'une faute si grossière doit être mise sur le compte des copistes ignorans ou peu attentifs, qui ont pris l'u ou l'v pour II; &

au-lieu de XV ont mis XII. D'autres ayant transcrit tout au long ce passage, dont le *chiffre* étoit peut-être déjà corrompu, ont mis *duodecim diebus*, au-lieu de *quindecim*. Dans le même endroit de Pline, le troisièmè consulat de Vespasien est joint au second de son fils, en dépit de la chronologie des fastes consulaires, & de tous les plus habiles chronologistes. C'est encore une faute des copistes, qui ayant pris l'un ou l'autre des caractères u ou v pour deux II, ont écrit III au-lieu de IV. Ce ne sont pas ici de vaines conjectures, l'autorité des médailles & de plusieurs bons manuscrits, prouve que les nombres de Pline ont été mal rendus. »

« Ajoutons à ces remarques, que la ressemblance apparente de l'I & de l'L dans les *chiffres* romains les a fait confondre plus d'une fois. Cependant l'I, ou le premier des I, lorsque plusieurs se suivent, domine sur les autres caractères en s'élevant plus haut, & en descendant plus bas. L'L en doit être distinguée par l'inflection qu'elle forme dans sa hauteur & dans la courbure de son pied, tant dans les manuscrits que dans les diplômes. Elle est cependant quelquefois tournée de façon qu'elle approche du Z en caractère italique. Il faut bien se donner de garde de prendre les V pour des VI, parce que l'u carré en écriture cursive semble effectivement offrir aux yeux le six romain exprimé par un seul caractère. On confond aussi les VI avec les V, à moins qu'on n'y prenne garde de près. Nous avons déjà averti que l'ἑπίσημον ἑαυτοῦ ou ἑ des Grecs, perd un de sa valeur dans les bas tems, où il est souvent employé pour le 5. »

« Ajoutons ici quelques remarques sur la ponctuation du *chiffre* romain. Dans la sticométrie du beau manuscrit royal de la bibliothèque vaticane, cotté IX, où sont renfermées les épîtres de S. Paul, les points ne sont pas marqués régulièrement à la fin des lettres numérales. Elles sont suivies d'un seul point dans l'ancien manuscrit des loix des Wisigoths, que nous avons découvert sous l'écriture du manuscrit 1278 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Dans les manuscrits du roi 6413 & 3836, les nombres en *chiffres* sont suivis de points en forme de virgules. On les plaçoit souvent avant & après la totalité du *chiffre* renfermé dans le texte. C'est ce que nous avons remarqué dans un diplôme original de Charles-le-Chauve, appartenant à la bibliothèque du roi : le dix y est ainsi marqué .X. Dans le code théodosien de la même bibliothèque, cotté 4403 .A. il y a une écriture démionciale du vii^e siècle, où les nombres sont souvent renfermés entre deux points .I. , à moins qu'il n'y ait plus de quatre *chiffres* de suite. Cet ancien usage duroit encore au xi^e siècle, comme il paroît par le S. Hilaire des Capucins de Tours, où les nombres sont écrits de cette sorte : .J. .IIJ. .IIII. »

« Nous ne pouvons déterminer au juste, quand on a commencé à mettre l'o & le *smo* sur ou après le dernier *chiffre*. La charte originale de Childebert I, l'an 556, offre cet exemple, de l'o : *anno XL. VI.* Le S. Augustin, manuscrit de l'église de Beauvais, dont le P. Mabillon a donné un modèle, est daté *ANXL smo patris nostri* : ce que notre savant antiquaire entend de Columban, qui vivoit sous Clotaire II. Une bulle originale de Paschal II pour l'abbaye de S. Pierre-le-Vif, exprime ainsi sa date : *anno MCIII*. Il seroit superflu d'accumuler ici d'autres exemples de cette manière d'écrire les nombres romains. »

CHIFRES ARABES.

« Les *chiffres* courans, disent les auteurs de la nouvelle Diplomatique, dont toute l'Europe fait aujourd'hui un si grand usage, l'emportent infiniment pour l'aïssance & la brièveté sur ceux des Romains. Mais leur origine & l'époque de leur introduction parmi nous sont encore couvertes de ténèbres, malgré les soins que les savans ont pris d'éclaircir cet objet de controverse littéraire & diplomatique. Est-ce aux Grecs ou aux Latins, aux Indiens ou aux Carthaginois, aux Celtes ou aux Scythes, que nous sommes originairement redevables de l'institution de ces caractères numériques? Faut-il s'en tenir à l'opinion du vulgaire, qui les rapporte immédiatement aux Arabes ou Sarrasins? Chacun de ces sentimens a ses défenseurs, qui sont tous ou presque tous fort célèbres dans la république des lettres. »

« Beveregius soutient que les *chiffres* arabes furent inventés par les Indiens, & répandus dans l'Orient plusieurs siècles avant que l'Europe en eût connoissance. « Les Arabes, dit le P. Costadau, les ont appris des Indiens, comme les » Maures les ont appris des Arabes, les Espagnols » depuis quatre cents ans seulement ou environ. » Ce fut vers le x^e siècle, si l'on en croit Kirker, que les Indiens les communiquèrent aux Arabes, & vers le xiii^e que ces derniers, par le moyen de leur philosophie & des mathématiques, les transmirent aux Espagnols. Le *chiffre* arabe, dit l'abbé de Longuerue, est venu des Brachmanes, très-grands arithméticiens, aux Arabes, qui se servoient auparavant de *chiffres* par lettres. Cette origine indienne passe communément pour la mieux appuyée. Rudbec, Suédois, & Boxhorne, Hollandois, ont fait tous leurs efforts pour la revendiquer en faveur des Scythes établis dans le Nord. Mais quels que puissent être les fondemens de cette opinion, elle n'a plus aujourd'hui de partisans parmi les gens de lettres. »

« Don Antonio Naffare conjecture que les Arabes ont pris leurs *chiffres* chez les Carthaginois ou Africains. La raison qu'il en donne, c'est qu'on trouve plusieurs de leurs figures dans quelques

inscriptions tyriennes. Mais quelle est l'ancienne écriture nationale, où quelques-unes de ces figures ne paroissent pas? Elles se trouvent dans le calendrier égyptien, publié par Montfaucon. « Mais » ce n'est que par certain hasard, dit ce savant » antiquaire, qu'on y voit souvent le 2, le 3 & » le 4 de *chiffre*, & qu'en certains endroits, » comme à la colonne sixième, en comptant de » la droite à la gauche, ont lit fort clairement & » distinctement 443. 112. & 431. »

« Edouard Bernard veut que les Grecs aient donné les *chiffres* aux Indiens vers l'an 710; que des Indiens ils aient passé aux Arabes vers l'an 800 de l'ère chrétienne; & que des Arabes ils soient venus aux Espagnols vers l'an mille. Isaac Vossius & Huet, évêques d'Avranches, les font aussi sortir immédiatement des Grecs, pères de toutes les sciences cultivées par les Latins. »

« Joseph Scaliger, dans ses observations sur une monnoie de Constantin, publiées par M. du Cange, oppose à cette origine grecque de nos *chiffres*, les livres d'astronomie & de comptes, écrits avant & après la ruine de l'empire de Constantinople, dans lesquels les nombres sont exprimés en caractères grecs & non étrangers. Nous ne remarquons en effet aucune trace de nos *chiffres* arabes, ni dans les supputations du Type d'Irène, ni dans les comptes d'Alexis Comnène, publiés par Montfaucon. Toute les sommes & les évaluations y sont écrites par des abréviations & des caractères purement grecs, mais difficiles à déchiffrer. Huet semble avoir voulu aller au-devant d'une objection si forte, lorsqu'il rejette sur l'impéritie & la négligence des écrivains, le peu de ressemblance de nos *chiffres* vulgaires avec les lettres numériques des Grecs. En conséquence il ajoute & retranche à la figure de celles-ci. Mais malgré ces opérations arbitraires, les rapports des uns avec les autres paroîtront toujours peu naturels. Cela n'a pas empêché Ward, professeur d'éloquence au collège de Gresham, en Angleterre, d'embrasser le système de Huet. Nos *chiffres*, selon le docteur anglois, seront venus des Grecs : de la Grèce ils seront passés aux nations orientales par le canal des Maures d'Afrique; ceux-ci les auront apportés en Espagne; de-là ces *chiffres* se seront communiqués de proche en proche à tous les états d'Europe. Malgré le mérite des défenseurs de cette hypothèse, l'origine indienne de nos *chiffres* est la plus accréditée parmi les savans. »

« Vachter s'est frayé une autre route pour découvrir l'origine de nos *chiffres* vulgaires. « Il » prétend qu'on doit la chercher, comme celle » des *chiffres* romains, dans la diverse combinaison des doigts; qu'ainsi l'unité ayant été » trouvée dans le doigt debout, on a répété & » varié cette figure, d'où sont venus ces caractères = pour deux, ≡ pour trois, &c. & avec » le tems on a formé 2, 3, qui répondent à ces

» combinaisons de doigts. » Cette conjecture, relativement aux figures numériques des Grecs & des Romains, se trouve dans la méthode de Port Royal, & dans une multitude d'autres livres. Mais l'application qu'on en fait aux *chiffres* arabes est toute neuve. Malheureusement elle n'est pas moins forcée que dénuée d'autorités & de preuves solides. »

« Dans le dessein d'enlever aux Arabes l'honneur d'avoir introduit nos *chiffres*, & pour concilier les divers sentimens, D. Calmet forma au commencement de ce siècle un nouveau système, dont il donna lui-même le précis dans ses recherches sur l'origine des *chiffres* d'arithmétique, insérées dans les mémoires de Trévoux. « Les *chiffres*, dit-il, dont nous nous servons aujourd'hui viennent des Latins, & sont des restes des anciennes notes de Tiron, que les Pythagoriciens avoient prises pour la facilité de leurs démonstrations d'arithmétique. » Ceci est emprunté du P. Mabillon, qui trouvoit beaucoup d'affinité entre nos *chiffres* modernes & les notes tironiennes. « Les anciens *chiffres* des Arabes, tels qu'on les voit dans les manuscrits du XIII^e siècle, ajoute D. Calmet, viennent des Grecs, & ne sont autres que les lettres de l'alphabet de ces derniers. » Enfin les *chiffres* modernes des Arabes sont peut-être venus des Indiens; car sur ce dernier article nous n'avons point de preuves bien certaines. » Voilà donc trois sortes de *chiffres*, & trois origines de ces *chiffres*, fort différentes. Les preuves dont le savant bénédictin se sert pour les établir sont : « 1^o. la ressemblance de nos *chiffres* avec les anciennes notes de Tiron, & des anciens *chiffres* des Arabes avec les lettres grecques; 2^o. une tradition & un usage des notes anciennes des Latins dans tous les siècles jusqu'au XIII^e & XIV^e. »

« Mais en confrontant ces *chiffres*, il est aisé de voir que ceux dont nous usons aujourd'hui, sont à-peu-près les mêmes que ceux des XIII^e, XIV^e & XV^e siècles. Ils n'en sont pas plus différens, que l'écriture de ces bas tems diffère de celle du nôtre. On ne peut pas plus dire que les *chiffres* vulgaires des manuscrits & des inscriptions des trois siècles marqués ci-dessus, soient tous les mêmes que les notes de Tiron, représentées sur la planche de D. Calmet. Si l'on y découvre les 2, 3, 9, la ressemblance est si légère, qu'on peut bien la regarder comme l'effet d'un pur hasard. D'ailleurs l'usage des notes de Tiron cessa dès le x^e siècle; & il n'en reste presque plus aucun vestige dans les monumens depuis le commencement du XI^e siècle; si ce n'est le 7, abréviation d'*et*, & 9, autre abréviation d'*us*, toutes deux très-fréquentes dans l'écriture latine. Ce n'est donc pas dans ces notes qu'il faut chercher nos *chiffres* vulgaires. On les trouveroit tous plus facilement dans nos anciennes écritures, tant minuscules que cursives, »

« Notre savant auteur dit que les Arabes eurent des *chiffres* bientôt après le IX^e siècle. Il prétend qu'ils prirent des Grecs ceux qu'on voit dans les manuscrits du XIII^e. Il s'appuie uniquement sur la ressemblance de ces anciens *chiffres*, figurés dans sa septième colonne, avec les lettres grecques représentées dans la sixième. Mais cette prétendue ressemblance ne tombe que sur quelques caractères. »

« A l'égard des *chiffres* nouveaux des Arabes, comme ils ne ressemblent ni aux nôtres, ni aux notes de Tiron, ni aux lettres grecques, le P. Calmet veut bien en abandonner l'origine aux Indiens. En effet, les *chiffres* de ces peuples approchent beaucoup de ceux dont se servent à présent les Arabes. »

« Quelqu'ingénieux & quelque recherché que soit ce système, il n'a nul fondement solide. La manière de lire & d'écrire des Orientaux, montre assez clairement que nos *chiffres* vulgaires, tant d'à-présent que des XIII^e, XIV^e & XV^e siècles, viennent plutôt des Indiens & des Arabes que des Grecs & des Latins. D. Calmet convient lui-même que la manière dont nous nous servons de ces *chiffres*, & sur-tout du zéro, vient des Arabes, & que l'ordre dans lequel nous arrangeons ces *chiffres*, « en donnant la plus grande valeur à celui qui est le premier de la gauche à la droite, & en commençant à lever les sommes de la droite à la gauche, est conforme à la manière d'écrire des Arabes : que tout cela est de l'invention des Orientaux..... & que les noms d'algèbre, de *chiffres*, de calcul, de tarif, &c. nous viennent de la même source. » Pourquoi donc ne leur attribuerons-nous pas l'origine & les figures de nos *chiffres*, qui se lisent de gauche à droite. Le XIII^e siècle, où nous eûmes plus de commerce avec les Orientaux, est cependant celui où nous trouvons moins de traces de nos *chiffres*. « Or, ajoute-t-il, ce n'est pas un petit préjugé qu'ils ne sont pas venus à nous par le canal de ces peuples, comme on l'a cru jusqu'ici. » Cependant si l'on consulte les manuscrits de France, d'Angleterre, d'Allemagne & d'Italie, pour savoir quand on a commencé à se servir des *chiffres* nommés arabes, on sera convaincu que dans le XIII^e siècle l'usage de ces signes étoit déjà commun parmi les chrétiens. Il faut toujours supposer avec Joseph Scaliger, que ces *chiffres* ont subi parmi nous le sort de l'écriture, c'est-à-dire, que leurs figures n'ont pas moins varié que celles de nos lettres. »

« Le P. Papebrok étoit persuadé que l'usage de nos *chiffres* a été inconnu avant les croisades. En 1672, Conringius ne leur donnoit que quatre cents ans d'antiquité. Le P. Hardouin donne comme une chose connue de tout le monde, que ces *chiffres* n'ont point été en usage avant la fin du XIII^e siècle, ou le commencement du

suivant. « Scaliger étoit si convaincu de leur nouveauté, qu'il assura qu'un médaillon d'argent, sur lequel il fut consulté, étoit moderne, parce que les caractères 234 & 235 étoient gravés dessus. » D. Mabillon se contente de dire que l'usage en fut rare avant le XIV^e siècle. Il convient cependant qu'on trouve ces chiffres dans un petit nombre de manuscrits plus anciens, qui traitent de la géométrie & de l'arithmétique. Un de nos savans académiciens va plus loin : *L'usage des chiffres arabes, dit-il, ne remonte pas plus haut que le XIV^e siècle.* Les éditeurs du glossaire de M. du Cange, sur le mot *numerica nota*, avancent pareillement qu'avant le XIV^e siècle ils étoient inconnus. D'autres auteurs ont déferé à Planudes, moine grec, qui vivoit sur la fin du XIII^e siècle, l'honneur d'avoir été le premier qui se soit servi de ces chiffres. Mais nous les croyons plus anciens, sans néanmoins être convaincus qu'il faille les faire remonter au-delà du XII^e siècle. Le docteur Wallis & Veidler, célèbre professeur de mathématiques à Wittemberg, ont fait tous leurs efforts pour prouver que Boëce, auteur du IV^e siècle, avoit fait usage de chiffres très-approchans de ceux dont nous nous servons aujourd'hui. Ils s'appuient principalement sur deux ou trois manuscrits, où ils ont vu que les chiffres employés dans l'arithmétique, la musique, & vers la fin de la géométrie de ce philosophe, sont semblables aux nôtres. Cette ressemblance est-elle bien certaine & bien établie ? Pour les mettre en évidence, nous regretterons toujours qu'on n'ait pas fait dessiner & graver ces chiffres, tels qu'ils sont dans les manuscrits de Boëce. C'étoit l'unique moyen de prouver que ce philosophe, dans sa table de Pythagore, s'étoit servi des mêmes figures numériques qu'on emploie aujourd'hui. Boëce n'a-t-il pas employé d'autres signes, qui, comme nos chiffres, pouvoient se multiplier, se diviser & se combiner à l'infini ? S'il faut s'en rapporter à Veidler, sur la ressemblance des figures numériques de Boëce avec nos chiffres arabes, la question est terminée. Mais si ces figures sont différentes, il n'est pas démontré que le philosophe du IV^e siècle ait fait usage de nos chiffres vulgaires. »

« On a cru que Gerbert, moine d'Aurillac, & premier pape françois, sous le nom de Sylvestre II, avoit enseigné l'arithmétique avec ces chiffres vers la fin du X^e siècle, & qu'il les avoit appris des Sarrasins dans son voyage d'Espagne. « Quoique les chiffres romains paroissent employés dans quelques-unes de ses lettres, il n'est pas moins certain, dit un savant académicien (l'abbé le Boëuf), que dans l'art de compter sur la table couverte de poudre, il connoissoit les chiffres qui exprimoient chacun en une seule pièce les neuf premières unités, à-peu-près comme on les représente aujourd'hui. » Nous avons voulu nous assurer

du fait en consultant le manuscrit colbertin 5366.S. de la bibliothèque du Roi. Nous n'y avons point vu nos chiffres vulgaires, qui ne se montrent que dans une copie de cet auteur assez récente. Avant le milieu du XIII^e siècle, Jean de Sacrobosco ou de Sairbois, qui vécut à Paris jusqu'en 1256, fit, dit-on, usage de nos chiffres dans son livre de *Sphæra Mundi*. Sous le règne de S. Louis, quelques écrivains continuèrent de s'en servir. L'auteur anonyme du traité de l'Algorithme ou de l'arithmétique, composé en langue vulgaire au plus tard sous Philippe le Hardi, fit entrer ces chiffres dans ses leçons sur la multiplication & dans ses explications de géométrie. »

« On ne voit pas que les Espagnols s'en soient servi long-tems avant les François, les Italiens & les Anglois. Cependant s'il falloit s'en rapporter à don Nasarre, on les trouveroit dans des inscriptions des V & VI^e siècles, dans plusieurs livres, & même dans les plus anciens diplômes publiés par Schannat & Mabillon. Mais nous avons découvert que notre savant Espagnol prend des caractères romains & des notes de Tiron pour des chiffres arabes. Il s'accorde pourtant à dire avec le P. Kirker, qu'Alphonse X, qui fut reconnu roi de Castille & de Léon l'an 1252, les répandit dans toute l'Europe, par le moyen de ses tables astronomiques. Quelques-uns même nous donnent ce prince pour le premier chrétien qui ait fait usage des chiffres arabes ; mais c'est sans trop de fondement. »

« Les savans d'Angleterre ont beaucoup travaillé à fixer la date de l'introduction primitive de ces chiffres dans leur isle. En général le docteur Wallis place leur époque au tems d'*Hermannus Contractus*, qui florissoit vers l'an 1050. Pour déterminer avec plus de précision leur âge en Angleterre, il a eu recours à une inscription en bas-relief, qui étoit autrefois sur un manteau de cheminée de la maison presbytérale de Helirdon ou Helindon. Selon lui, cette inscription offre ces caractères M^o. 133. Tuffkin a prétendu donner une preuve plus sûre de l'antiquité des chiffres chez les Anglois. C'est une croisée d'une maison bâtie à la romaine dans le marché de Colchester, sur laquelle on voit un écusson chargé de ces caractères 1090. Cope ayant reçu de Wigdel-hall, dans le comté d'Herford, une ancienne date, où il lisoit M. 16., c'est-à-dire 1016, en conclut aussitôt que c'étoit la première époque des chiffres arabes, & qu'on avoit eu tort de la chercher dans les inscriptions de Helindon & de Colchester. Mais depuis ce tems-là ayant acquis une nouvelle date, trouvée à Worcester, qui portoit 975, il se crut autorisé à faire remonter jusqu'au X^e siècle l'antiquité des chiffres dans son pays. »

« Après un examen sérieux de toutes ces prétendues découvertes, Ward soutient que ces caractères n'ont été en usage qu'un siècle après la

plus récente de toutes ces dates, qui est celle de l'an 1133. Celle de Helindon, qui est la plus ancienne de toutes, ne donne, selon lui, que 1233. Celle de Colchester ne remonte que jusqu'à l'an 1490. Celle de Wigdel-hall ne présente point d'autres chiffres que la lettre M, & par conséquent ne sert de rien pour éclaircir l'âge des chiffres arabes en Angleterre. Enfin Ward ne voit dans la date de Worcester que les chiffres romains MXV, sans y appervoir aucuns chiffres arabes. Le plus ancien manuscrit de la bibliothèque Cottonienne où ils paroissent, n'est que de l'an 1292. Casley nous en présente un autre de l'année 1334, où ils sont employés. Quelques savans ont avancé que Jean Basingetokes les avoit apportés en Angleterre dès l'an 1230. Mais Matthieu Paris qu'ils citent, ne parle que des chiffres grecs, bien différens des arabes. On peut voir ces figures singulières parmi les variantes de cet historien. »

« Quoique le savant abbé de Godwic convienne que nos chiffres arabes étoient inconnus avant le XII^e siècle, il prétend néanmoins trouver des notes numériques semblables dès le VIII^e & même dès le VI^e. Il cite la neuvième planche de D. Mabillon; mais on n'y trouve que le **Q** dont on a parlé plus haut. Dans le vrai, les chiffres arabes ne sont pas plus anciens que le XIII^e siècle en Allemagne. En vain a-t-on recours au calendrier de Corbie du VIII^e siècle, & à un manuscrit de l'abbaye de Fulde, ancien de plus de douze cents ans : on n'y verra jamais nos chiffres, à moins qu'on ne les confonde avec les lettres numériques des Latins. Mais on peut bien s'en rapporter à l'abbé de Godwic, lorsqu'il cite, d'après Tenzelius, un manuscrit de l'an 1268, gardé à Vratislau, où l'on trouve un calendrier en chiffres arabes. Tenzelius en a inféré seulement qu'ils étoient en usage parmi les Allemands avant la publication des tables alphonsines. Cependant notre abbé porte ses prétentions au-delà du XIII^e siècle. Il lui paroît incroyable que ces chiffres aient été inconnus jusques-là en Allemagne, où les livres de médecine des Arabes furent traduits sous les règnes de Conrad III & de Frédéric Barberouffe. Il faut ici des preuves de fait, & non de simples vraisemblances. Dans les gestes de Baudouin, archevêque de Trèves, & de son frère Henri de Luxembourg, empereur, un auteur contemporain rapporte, vers l'an 1306, que ce Baudouin avoit fait usage des chiffres arabes, lorsqu'il faisoit ses études dans l'université de Paris. »

« L'Italie commença plutôt que l'Allemagne à se servir de ces signes numériques. C'est ce qui paroît par un manuscrit de la bibliothèque de Strozzi, où ils sont employés à marquer l'an 1245. Il est à remarquer que leurs premières figures ont insensiblement varié, & que le 2 du

XIII^e siècle a été transformé en 7. Il résulte de toutes ces discussions que les chiffres arabes n'ont été connus en France, & dans les autres états de l'Europe, qu'au XIII^e siècle. D'abord on n'en fit guères usage que dans les livres de mathématiques, d'astronomie, d'arithmétique & de géométrie; ensuite on s'en servit dans les chroniques, les calendriers, au haut des pages & dans les dates des manuscrits. Nous en avons cité des années 1233, 1245, 1292, 1334, &c. On les voit fréquemment sur des tables de pierre, sur les portes & les tours des églises, sur les reliquaires & dans les épitaphes aux XIV^e & XV^e siècles. On les trouve dans quelques livres imprimés dès 1476 & 1489, &c. Ce fut par une ordonnance de Henri II, rendue à la fin de 1549, que l'on commença à marquer sur les monnoies l'année de leur fabrication en chiffres arabes, & à faire connoître si le roi de qui elles portent l'image, est le I, le II, &c. du nom. Il paroît par les monumens d'où le P. Calmet a tiré les chiffres qu'il a fait graver, que jusqu'en 1534 leur figure n'étoit pas encore uniforme. »

« Quoique dès le commencement du XIV^e siècle, l'université de Paris s'en servit pour enseigner l'arithmétique & les autres sciences prises des Arabes, l'usage n'en devint ordinaire que depuis 1500, encore les entremêloit-on souvent de chiffres romains. Ce n'est même que depuis le règne de Henri III, si l'on en croit un historien moderne, que l'on commença en France à se servir en écrivant des caractères 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Ces chiffres n'ont jamais été admis dans les diplômes. Néanmoins l'abbé de Godwic ne les exclut pas des actes donnés depuis le milieu du XII^e jusqu'au XVI^e. Nous pouvons assurer que s'il existe quelque acte antérieur au XIV^e, où nos chiffres arabes soient employés, c'est un phénomène des plus rares. Cependant comme les notaires usoient d'abréviations, surtout dans leurs minutes, nous ne voudrions pas nier qu'ils n'aient fait quelque usage de ces chiffres dans leurs écritures dès les XIV^e & XV^e siècles. Les Russes enfin ne s'en servent que depuis les voyages de Pierre-le-Grand. »

« En disant que nos chiffres vulgaires n'ont été connus en France, & dans les autres états de l'Europe, qu'au XIII^e siècle, on n'en doit pas conclure qu'on n'employoit point auparavant d'autres caractères, qui exprimoient chacun en une seule figure les premières unités. On a découvert des chiffres à-peu-près comme on les représente aujourd'hui, dans un beau manuscrit du XI^e siècle, qui contient les œuvres de Gui d'Arezzo, religieux bénédictin, vers l'an 1028. Dans son traité de l'art de compter sur la table couverte de poudre (*abacus*), nous avons vu les 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9. Trois de ces chiffres sont contournés ou renversés; les seules figures

du 4 & du 6 s'éloignent de la forme de nos chiffres arabes. Il y a plus, le célèbre Nicolas Vignier atteste que Bernelin, disciple de Gerbert, moine bénédictin, qui monta sur le saint-siège l'an 999, *composa quatre livres DE ABACO ET NUMERIS, desquels se peut apprendre l'origine des chiffres, dont nous usons aujourd'hui ès comptes d'arithmétique.* Vignier ajoute : *lesquels M. de Savoye Pithou m'a assuré avoir eu en sa bibliothèque, & reconnoître en iceux un savoir & intelligence admirables de la science qu'ils traitent.* L'ouvrage de Bernelin, que dom Rivet n'a pas connu, se trouve deux fois dans la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de la reine de Suède, & parmi ceux d'Alexandre Pétau, qui ont originairement appartenu à l'abbaye de S. Benoît-sur-Loire. On peut donc assurer que tous, ou du moins la plupart de nos chiffres vulgaires, étoient en usage dans les mathématiques, tant en France qu'en Italie, sur le déclin du x^e siècle & au commencement du suivant. »

Nous devons faire observer encore à nos lecteurs, que l'on trouve dans plusieurs inscriptions antiques le caractère 6, mais qu'il n'y sert que de point pour séparer les mots. Il faut en dire autant du 7, qui désigne quelquefois dans les inscriptions latines, la cohorte à laquelle appartenait le défunt.

CHIFFRES (Ecriture en).

« Les caractères déguisés, disent les auteurs de la nouvelle diplomatique (t. 3. 508.), transposés & variés pour écrire des lettres & des choses secrètes, ont été en usage dès les premiers tems. C'est ce qu'on appelle stéganographie ou cryptographie, c'est-à-dire, écriture en chiffres, qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont convenus ensemble de la signification de ces caractères mystérieux. Cette écriture en chiffres est ancienne de plus de deux mille ans. Nous ne parlerons point ici de la scytale lacédémonienne. Selon *Commentar. in cap. 25 Jerem.* S. Jérôme, le prophète Jérémie s'est servi quelquefois de cette manière d'écrire, mais en transposant seulement les lettres. Enée, surnommé Tacitus, inventa en partie & ramassa, au rapport de Polybe, jusqu'à vingt manières différentes d'écrire en chiffres, dont il falloit savoir le secret pour y comprendre quelque chose. Suétone nous apprend que Jules-César écrivoit en chiffres. Cet empereur les appelloit *cacas litteras*, lettres occultes. Il employoit le quatrième élément (*Sueton. in August. c. 88.*), c'est-à-dire, le *d* pour l'*a*, & ainsi de suite. Mais Auguste écrivoit *b* pour *a*, *c* pour *b*, & transposoit toutes les lettres de cette manière, & au-lieu de l'*x* il marquoit deux *aa*. Ces exemples prouvent que les Romains formèrent leurs chiffres par le renversement de l'ordre naturel des lettres de leur alphabet. Tel est le

chiffre d'Auguste, qu'Aulu-Gelle (*Noëtes Attica, lib. 17. c. 9.*) nous a conservé. Du reste, ces renversemens & ces transpositions de lettres, n'abrégeoient point l'écriture occulte, puisqu'elle renfermoit tous les caractères nécessaires pour les mots; mais elles la rendoient inintelligible à ceux qui n'en avoient pas la clef. Le concile de Nicée eut recours à ces chiffres, & la manière qu'il prescrivait pour écrire les lettres formées, qu'on pouvoit intercepter, revient à cette espèce de stéganographie, ou les mots rendus par leurs lettres initiales. »

« Au moyen âge cet art devint à la mode. S. Boniface, archevêque & martyr, (*Raban Maur. t. 6. p. 334.*) passe pour l'avoir porté d'Angleterre en Allemagne. Raban, abbé de Fulde & archevêque de Mayence, donne deux exemples de cette écriture occulte, dont nous avons découvert le mystère. Dans le premier on supprime les cinq voyelles A, E, I, O, U, & on leur substitue un certain nombre de points ainsi disposés .NC.P.T.V:RS::S.B::N.-F:C.:.RCH. GL::R.:S.Q: M:RT.R.S. L'I est représenté par un point, l'A par deux, l'E par trois, l'O par quatre, & l'V par cinq. Ces points ont été mal rendus par les copistes ou les éditeurs de Raban, qui n'ont point entendu ce chiffre, dont voici l'explication : INCIPIT VERSUS BONIFACII ARCHI. GLORIOSIQUE MARTYRIS. Dans le second exemple on substitue la lettre suivante à chaque voyelle, que le premier chiffre remplace par des points. Les consonnes B, F, K, P, X, tiennent la place des voyelles, & ne laissent pas de conserver leur propre valeur. Voici le chiffre dont Raban fait honneur aux anciens sans l'expliquer : KBRXS. XPP. FPRTKS. TKPP. KNSTBR. SBFFKPP. BRCHKTFNENS.SCFPTRP. RFGNK. XT. DF. CXS. BXPF. FELICITER. A. c'est-à-dire : *Carus XPO (Christo), fortis tiro, instar sapphiro arcitenens sceptro regni, ut decus auro. Feliciter. Amen.* La première lettre est un vrai K; le second mot est XPO, ancienne abréviation de *Christo*. L'éditeur de Raban a oublié le T dans le cinquième mot. Le sixième peut être lu *saffiro* ou *saffiro*; car il n'y a point de ph. Au dernier E du mot suivant on auroit dû mettre une F: nous ne savons si c'est exprès ou par mégarde qu'on a mis un véritable E. A l'antépénultième mot les copistes auront probablement mis une F pour un P. Le chiffre ne s'étend point aux mots suivans. Après ces éclaircissimens, il n'est pas difficile d'y trouver cette espèce de vers :

CARUS CHRISTO, FORTIS TIRO
INSTAR SAPHIRO ARCITENENS
SEPTRO REGNI UT DECUS AURO.
FELICITER. AMEN.

« Chrétien Breithaupt, dans son *Art de déchiffrer*, donne l'explication du *chiffre* dont se servoient autrefois les Normands (*Trithem. Polygr. p. 180.*) pendant leurs fréquentes incursions en France, afin que leurs desseins ne fussent pas découverts. Les lettres en *chiffres* étoient en usage au XII^e siècle. Il y a dans le second volume de Rymer (*pag. 22.*) une lettre de l'archevêque de Cantorbéry à Edouard I, roi d'Angleterre, par laquelle il l'informe qu'on a trouvé dans les poches de Leolin, prince de Galles, le dernier de la race des anciens Bretons ou Gallois, plusieurs lettres en *chiffres*, par lesquelles on découvrit qu'il avoit des intelligences en Angleterre. »

« L'écriture en *chiffres* est devenue très-commune dans les derniers siècles ; mais en ce genre rien n'est plus célèbre que l'alphabet (*l'Espion du Grand Seigneur, lettre 77.*) secret du cardinal de Richelieu. L'*Ars deciftratoria* de M. Breithaupt, est précédé d'une dissertation sur les différentes manières d'écrire en *chiffres*, employées par les anciens & par les modernes. Depuis l'abbé Trithème, une multitude d'auteurs ont traité de la cryptographie. Ils nous ont donné des ouvertures pour expliquer les *chiffres*, & en ont proposé de nouveaux. Contentons-nous d'avoir mis sur les voies ceux qui rencontreront ces caractères mystérieux dans les anciens manuscrits. L'*alpha* & l'*oméga* des Grecs n'y sont pas moins fréquens que dans les diplômes. La signification de ces deux *chiffres* sacrés est assez connue. »

CHIFFRES sur les médailles.

Le P. Jobert auroit voulu pouvoir trouver quelque chose de satisfaisant sur les lettres numériques qui se rencontrent dans les champs des revers des médailles du plus bas-empire, depuis Anastase. Mais il avoue que si la nouvelle découverte de ceux qui croient que ce sont des marques des différens impôts que les princes établissoient, l'a frappé d'abord jusqu'à lui faire penser qu'elle pourroit être véritable, jusqu'à le dégouter tout-à-fait du sentiment qu'il avoit suivi dans sa première édition ; cependant les inconvéniens qu'il a trouvés à soutenir que l'*iota* signifioit *tributum decima*, XX. *trib. vice-sima*, XXX. *tributum tricesima*, &c. lui ont paru une difficulté insurmontable.

A quoi bon introduire sur les médailles la confusion des *chiffres*, tantôt grecs, tantôt latins ? Pourquoi I sera-t-il pris pour un *chiffre* grec, & pourquoi marquera-t-il dix, pendant que d'autres *chiffres* qui l'accompagnent sont évidemment latins, & annoncent que cet I ne doit signifier qu'un ? Pourquoi M signifiera-t-elle quarante, pendant que les autres *chiffres* latins disent qu'elle doit signifier mille ?

Il est certain que pendant tout le tems de la durée de l'empire romain, tous les peuples qui lui étoient soumis payoient des tributs & des impôts ; mais on ne sauroit croire que les princes aient jamais ordonné ou permis qu'on en conservât la mémoire sur les médailles, puisqu'ils ne pouvoient en tirer aucune gloire. Car il n'est pas question ici de peuples vaincus & de provinces subjuguées, auxquelles il seroit glorieux d'avoir imposé des tributs, & de vouloir en conserver des monumens publics ; il s'agit des sujets de l'empire, & des marchands qui y faisoient fleurir le commerce.

Nous voyons, à la vérité, que les princes ont eu grand soin de laisser à la postérité des monumens de toutes les largesses qu'ils faisoient, soit aux soldats, soit au peuple, & qu'ils ont été fort jaloux d'en faire connoître le nombre. Témoins les médailles où l'on voit LIBERALITAS AUG. II. III. IV. &c. CONGIARIUM POPULO DATUM, ALIMENTA ITALIÆ, PUELLÆ FAUSTINIANÆ, &c. Nous voyons qu'ils ont voulu éterniser la mémoire des tributs ou des impôts qu'ils avoient ou diminués, ou tout à fait remis. Témoins le XL.R. *remissa* ; CCR. *ducentesima remissa*, *vehiculatione Isalia remissa*, *fisci Judaici calumnia sublata*. C'étoit une marque éclatante de leur magnificence, & de l'amour qu'ils portoient pour leurs peuples. Mais de souffrir qu'on frappât des médailles pour conserver le souvenir des charges qu'ils imposoient à leurs sujets, dont ils se glorifioient d'être appelés les pères, rien ne choque plus directement le sentiment commun de tous les siècles. Car pouvoit-on considérer ces médailles autrement que comme de tristes témoignages de la misère du peuple, foulé par tant de différens impôts, & comme des reproches faits publiquement aux princes sur leur dureté & sur leur avarice ?

D'ailleurs pourquoi n'y voit-on jamais la lettre R, pour signifier la remise faite au peuple de quelques-uns de ces impôts ? Seroit-il possible qu'il ne se fût jamais trouvé aucun prince assez libéral pour faire quelque semblable grâce, ni assez jaloux de sa gloire pour vouloir, après l'avoir faite, en conserver la mémoire ?

On ces différens tribus marqués sur les médailles du même prince, étoient imposés généralement sur toutes sortes de marchandises, ou chaque marchandise payoit son tribut différent. Par exemple, sous tel empereur tous les marchands devoient le dixième denier de toutes leurs marchandises, ou bien le bled payoit le dixième, le vin le trentième, l'huile le quarantième, &c. En quel embarras cela ne nous jettera-t-il pas ? Supposons que toutes les marchandises fussent taxées au même denier, on demande, 1^o. s'il est croyable que sous un même prince, en si peu

de tems, les impôts aient changé aussi souvent, & qu'au lieu du dixième on ait payé le vingtième, le quarantième, &c.

Est-il croyable d'ailleurs qu'on payât ce tribut plus d'une fois, & qu'il fallût de nouvelles médailles, qui n'étoient point des monnoies, comme on le suppose, pour dire qu'on le payoit la première, la deuxième, la troisième fois? Etoit-ce toujours les mêmes marchands qui payoient, & ne faisoient-ils tous qu'un égal nombre de voyages? Ou bien les uns se trouvoient-ils avoir payé pour la sixième fois, lorsqu'un autre n'étoit encore qu'à la troisième? Recommençoit-on sous chaque empereur le nombre des paiemens? Ou bien ayant déjà payé deux fois sous un empereur, comptoit-on sous un successeur la troisième? Il falloit donc à tout moment frapper de nouvelles médailles.

Supposons actuellement qu'il y eût des impôts différens, établis sur les différentes marchandises; par exemple, le vingtième sur les grains, le trentième sur le bétail, le quarantième sur le vin, pourquoi chaque marchand ne marquoit-il pas son commerce sur son jeton?

Nous trouvons qu'on marquoit sur les médailles les différentes espèces de libéralités qu'on faisoit au peuple. Si on avoit donné du bled, on mettoit *frumentum populo datum*. Si l'on avoit remis au peuple ce qui restoit encore dû au fisc par ceux qui n'avoient pas payé, on mettoit *reliqua vetera abolita*. Quand les marchands avoient fait quelque don gratuit, ils n'oublioient pas de marquer leur négoce particulier. Ainsi l'on voit dans les inscriptions, *negotiatores vinarii*, *mercatores olearii*, *mercatores frumentarii*, &c. Pourquoi donc ne paroît-il aucune de ces distinctions sur les jetons prétendus? Il est donc impossible de reconnoître ces chiffres ou lettres numériques, pour l'expression des impôts différens.

Les changemens de valeur pour les monnoies qui arrivoient dans certains tems, étoient exprimés sur la monnoie d'argent par de nouveaux chiffres. Car nous voyons, par exemple, que lorsque le denier fut haussé jusqu'à valoir seize as au lieu de dix, l'on y grava XVI. & à proportion sur le quinaire VIII. & sur le sesterce IIII. Nous avons dans la famille *Titinia & Valeria* XVI. bien marqué. *Ant. Augustinus* dit qu'il a vu des quinaires avec VIII. mais que jamais il n'a vu des sesterces avec IIII.

Il seroit à souhaiter que l'on pût déterminer d'une manière aussi sûre, ce que veulent dire les chiffres qui se trouvent sur les médailles de la

Antiquités, Tome I.

famille *Tarquitia*, où l'on voit XXXI., & sur celles de la famille *Maria*, dont l'une porte au revers un labourer qui mène des bœufs, au-dessus XXVIII. S. C.; & l'autre sur le même type XXXXIII. Cela serviroit peut-être à éclaircir une médaille de Marc-Antoine, où l'on voit un lion passant avec LUGDUNI A. XL. A. XLI. &c.; & celles du bas-empire, où l'on trouve XXIII. XXX. XXXX. XXXXIII. XXXXV. Ces chiffres n'ont pas été destinés à fixer des époques d'années, puisqu'ils sont joints avec *anno* I. II. III.

Lorsque les spectacles devoient durer plusieurs jours, on n'exposoit chaque jour aux yeux du public qu'un certain nombre d'animaux, pour rendre toujours la fête nouvelle; & l'on avoit soin de marquer sur les médailles la date du jour où ces animaux paroissent. Cela sert à expliquer les chiffres I. II. III. IV. V. VI. qui se trouvent sur les médailles de Philippe, de sa femme & de son fils. Ils nous apprennent que tels animaux parurent le premier, le deuxième, le troisième ou le quatrième jour.

On voit aussi des chiffres dans l'exergue de quelques médailles de Gallus, & ces chiffres sont répétés du côté de la tête, derrière le buste de l'empereur. Ainsi on lit IV sur la médaille, dont le revers a pour légende ROMAE AETERNAE AUG; IV. pareillement sur une autre avec SAECULLUM NOVUM; VI. sur celle qui porte IUNO MARTIALIS; VII. sur une autre avec FELICITAS PUBLICA, &c. On peut faire la même observation sur quelques médailles de Volusien, en plus petit nombre, dont les revers lui sont communs avec Gallus, tels que PAX. AUGUS. ROMAE AETERNAE AUG, &c.

CHILA, mesure de capacité d'Egypte & d'Asie. Voyez CAP.

CHILIARQUE. Prononcez *Kiliarque*. Celui qui commandoit à mille hommes portoit ce nom, qui étoit formé de χιλιοι, mille, & de αρχή, commandement.

CHILIOMBE, sacrifice de mille bœufs. Après de grandes victoires, ou dans les grandes calamités, on immoloit quelquefois jusqu'à mille bœufs, ce qui étoit pourtant très-rare.

Les Athéniens offrirent un sacrifice de mille victimes après la victoire de Miltiade sur les Perses; parce qu'elle arriva dans le mois Thargélion, qui avoit été presque toujours heureux pour les habitans d'Athènes.

CHILO. Ce surnom désignoit chez les Romains celui qui avoit les lèvres fort grosses. L.

h h h h

appartenoit à une branche des familles *Magia*, *Fabia* & *Veetia*; & il étoit synonyme de *Labio* & de *Labienus*.

CHIMÈRE (*Myth.*), monstre fabuleux qui, selon les poètes, avoit la tête & le cou d'un lion, le corps d'une chèvre, & la queue d'un dragon, & qui vomissoit des tourbillons de flamme & de feu. Bellérophon, monté sur le cheval Pégase, combattit ce monstre & le vainquit.

Le fondement de cette fable est, selon quelques Scholiaïtes, qu'il y avoit autrefois en Lycie une montagne dont le sommet étoit désert, & habité seulement par des lions, le milieu rempli de chèvres sauvages, & le pied marécageux plein de serpens; ce qui a fait dire à Ovide :

. *Mediis in partibus hircum,*
Pectus & ora lea, caudam serpentis habebat.

Bellérophon fit la chasse à ces animaux, nettoya le pays, & rendit utiles les pâturages qu'ils infestoient auparavant; ce qui a fait dire qu'il avoit vaincu la *Chimère*. D'autres prétendent que cette montagne étoit un volcan; & Pline dit, d'après Ctésias (*l. 2. c. 106.*), que le feu qui en sortoit s'allumoit avec de l'eau, & ne s'éteignoit qu'avec de la terre ou du fumier. Ils ajoutent que Bellérophon trouva le moyen de la rendre habitable; d'où les poètes ont pris occasion de le chanter comme vainqueur de la *Chimère*.

Freret a donné une autre explication de cette fable: il prétend que par la *Chimère* il faut entendre des vaisseaux de pirates Solymes qui ravageoient les côtes de la Lycie, & qui portoient à leurs proues des figures de boucs, de lions & de serpens; que Bellérophon, monté sur une galère qui portoit aussi à sa proue la figure d'un cheval, défit ces brigands.

Selon Pluche, la *Chimère*, composée d'une tête de lion, d'un corps de chèvre & d'une queue de serpent, n'étoit autre chose que la marque ou l'annonce du tems où l'on faisoit les transports de bled & de vin, savoir, depuis l'entrée du soleil dans le signe du lion, jusqu'à son entrée dans celui du capricorne. Cette annonce de provisions nécessaires étoit agréable aux Lyciens, que les mauvaises nourritures & la stérilité de leur pays obligeoient de recourir à l'étranger. Bellérophon & son cheval ailé, ajoute-t-il, ne font qu'une barque, ou le secours de la navigation qui apportoit à la colonie lycienne des rafraîchissemens & des nourritures saines (*Hist. du Ciel, tome 1. p. 317.*).

« La constellation du cocher, dit M. Dupuis, porte aussi en astronomie le nom de Bellérophon, comme on le voit dans Cæsius; & c'est par elle que l'on peut expliquer l'histoire de Bellérophon, ou du génie folaire, dont le triomphe est au solstice d'été au lever de Pégase. La *Chimère* est un monstre astronomique, tel que le Tricéphale, dont nous avons donné l'explication à l'article de CERBÈRE, & composé sur le même principe de la chèvre & du serpent, dont les levers héliques annonçoient le printemps & l'automne, unis au lion, signe solsticial. »

CHIMÈRE (*Antiquités.*). On appelle *chimère* ou *grylle*, l'assemblage d'un masque réuni à différentes parties de divers animaux. Antiphile, selon Pline, imagina ces monstres si célèbres dans la peinture des anciens. *Antiphilus. jocosò nomine gryllum ridiculi habitûs pinxit, undè hoc genus pictura grylli vocantur.*

« On conçoit avec peine, dit le comte de Caylus (*Rec. 6. p. 133.*), le motif des pierres gravées, & des bas-reliefs sur lesquels on voit des têtes renversées, accouplées & singulièrement placées, pour faire partie de différents sujets. Les unes forment le corps d'un animal, & principalement d'un oiseau; les autres sont groupées avec d'autres têtes; souvent même on ne les peut distinguer que sous certains points de vue. Enfin, cette bizarrerie multipliée & répétée, à laquelle les modernes ont donné, avec raison, le nom de *chimère*, ne peut qu'embarasser l'esprit, d'autant qu'aucune des explications qu'on en a données jusqu'ici ne l'a point éclairé. Il est vrai que dans ces groupes ou ces compositions fantastiques, on trouve toujours une tête qui ressemble à Socrate, & qui est souvent adossée contre une autre jeune & agréable, qu'on ne balance point à donner à Alcibiade. Cette dénomination peut être aussi bonne qu'une autre, sur-tout quand on n'en peut trouver une meilleure; mais il sera toujours singulier qu'une critique, ou, si l'on veut, une plaisanterie répétée si souvent à Athènes, ne soit indiquée par aucun auteur, & que les Romains, qui ont si souvent copié ces ouvrages grecs, soient par conséquent entrés dans la plaisanterie, & qu'ils l'aient en quelque façon adoptée, sans avoir rien dit qui puisse nous la faire entendre. »

On conserve dans la galerie de Florence une *Chimère* de bronze, composée d'un lion & d'une chèvre de grandeur naturelle. Ce bel ouvrage est étrusque, & porte une inscription en caractères étrusques.

CHIMÈRE. On voit une *Chimère* sur les mé-

Jailles de Panticapæum, de Seriphus, de Corinthe.

CHIMIE. Le dictionnaire particulier de cette science, traitera sans doute de son antiquité.

CHIO. Voyez CHIOS.

CHIONE, fille de Dédalion, fut aimée tout à la fois d'Apollon & de Mercure, qui, dans le même jour, la rendirent mère de deux fils.

Celui de Mercure fut Autolycus, & celui d'Apollon Philammon. *Chione*, orgueilleuse d'avoir su plaire à deux divinités, osa préférer sa beauté à celle de Diane, qui la tua d'un coup de flèche (*Ovid. Meta. 11. fab. 8.*). Plin dit qu'elle donna son nom à l'isle de Chios (*l. 5. c. 31.*).

CHIONE fut aussi une nymphe, fille de Borée & d'Orithye.

CHIOS, isle, aujourd'hui Scio. ΧΙΩΝ & ΧΙΟΣ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRRR. en or. *Pellerin.*

R. en argent.

C. en bronze.

Les symboles de *Chios* sont le sphinx ailé, les diotes, le raisin, les épics.

On a frappé dans cette isle des médailles impériales grecques en l'honneur de Philippe-père, & en l'honneur d'Auguste, sans figures.

Les diotes & les raisins, types ordinaires de *Chios*, étoient relatifs au vin fameux que cette isle produisoit. On en buvoit dans toute la Grèce, dans l'Italie; & Horace, qui en parle souvent, le met plusieurs fois sur la même ligne que le vin de Falerne. Ce vin de *Chios* avoit sur tous les vins de Grèce & d'Asie, l'avantage de n'être point mixtionné. Car les Grecs (*Plin. XIV. 19.*) corrigeoient la dureté de leurs vins avec de l'argille, de la pierre calcaire, du sel, ou de l'eau de mer, comme les Candiotes le pratiquent encore pour leur malvoisie. C'est pourquoi Horace dit (*Sat. 11. 8. 14.*) . . . *Chium maris experts*. Les Grecs & les Romains lui donnoient la préférence sur tous les autres vins; ils l'appeloient *divusis* (*Lucillius*), *dynastes* (*Servius in Georg. 11. 98.*). Les Romains le mêloient avec le Falerne dans les repas somptueux, comme on le voit dans ce vers d'Horace (*Sat. 1. 10. 24.*) :

. . . . *Ut Chio nota si commista Falerni est.*

Les figues de *Chios* étoient célèbres; & les Romains donnèrent le nom de cette isle

à une espèce de figue, qui avoit une légère acidité.

Cette isle fournissoit encore un marbre très-recherché, que Hill a confondu mal-à-propos avec la pierre obsidienne.

CHIRAMAXIUM. Ce mot ne se trouve que dans Pétrone (*c. 28.*), où il est dit qu'un enfant chéri de Trimalcion marchoit devant lui porté dans un *chiramaxium* : *precedente chiramaxio, in quo delicia ejus ferebantur*. Le glossaire des mots employés par Pétrone, dit que le *chiramaxium* étoit une espèce de petite voiture, trainée par des esclaves, & destinée à une seule personne : *chiramaxium, genus modici plausfri, unius hominis tantum capax, solitum à servis trahi*. Ce mot est composé de χείρ, main, & de ἄμαξα, chariot. On peut conclure de tout ceci que le *chiramaxium* ressembloit à ces petites chaises à roues, traînées par des hommes, que l'on appelle *brouettes* à Paris.

CHIRODOTA, tunique à manches (*Voyez MANCHES.*). Capitolin (*Pertin. c. 8.*) parle des *chirodota* des Dalmates. *Χειροδοτόν* désigne ce qui se donne dans la main, ce qui vient à la main; & les monumens nous montrent les tuniques des barbares avec des manches qui descendent jusqu'aux poignets. *Voyez TUNIQUE.*

CHIROGONIA. Hélicius donne à Proserpine le surnom de *Χειρογονία*. Vossius croit qu'il est relatif aux fonctions d'accoucheuse, attribuée à Junon-Lucine, qu'il croit être la même que Proserpine.

CHIROGRAPHE. *Voyez CIROGRAPHE.*

CHIRON, célèbre Centaure, naquit des amours de Saturne, métamorphosé en cheval, avec Phyllirie (*Voyez PHYLLIRIE.*). Ce Centaure, le plus sage & le plus renommé de tous, eut pour disciples les plus fameux princes de son siècle, Hercule, Jason, Achille, &c. Outre les exercices qui conviennent à de jeunes princes, il leur apprit encore la musique & la médecine. On dit qu'il avoit fait un calendrier. Dans la guerre qu'Hercule fit aux Centaures, ceux-ci, espérant d'arrêter la fureur de ce héros par la présence de son ancien maître, se retirèrent à Malée, où *Chiron* vivoit dans la retraite; Hercule ne laissa pas de les y attaquer; & ayant manqué l'un d'eux, la flèche alla frapper *Chiron* au genou. Hercule, au désespoir de cet accident, accourut promptement pour le soulager, & appliqua sur la plaie un remède que ce Centaure lui avoit appris. Mais le mal étoit incurable; & le malheureux *Chiron*, souffrant des douleurs inexprimables, pria Jupiter de terminer ses jours; car étant fils de Saturne, il

n'étoit pas sujet à la condition des autres mortels. Le père des dieux, touché de son malheur, transporta son immortalité à Prométhée; & Chiron, après avoir payé à la mort le tribut de l'humanité, fut placé parmi les astres, où il forma la constellation du Sagittaire. Ce Centaure avoit épousé Cariclo, fille d'Apollon, dont il avoit eu Ocyroë. Voyez ACHILLE, HERCULE, JASON, OCYROË, PROMÉTHÉE.

On voyoit à Rome, dans les *septa*, un groupe de Chiron & d'Achille, si précieux, qu'il y avoit des gens qui répondoient sur leur tête de sa conservation.

On trouve dans Gruter (72. I.) une inscription votive, gravée en l'honneur de cet habile chirurgien : CHIRONI. SATURNI. FILIO. HIPPOCENTAUR.

CHIRONOMIE, mouvement du corps, surtout des mains, très-usité sur les théâtres des anciens, par lequel ils désignoient aux spectateurs, sans le secours de la parole, les êtres pensans, dieux ou hommes, soit qu'il fût question d'exciter les ris à leur sujet, soit qu'il s'agît de représenter une action sérieuse. Nous appelons aujourd'hui cet art la pantomime. La *chironomie* étoit aussi un signe dont on usoit avec les enfans, pour les avertir de prendre une posture, un maintien plus décens ou plus convenables. Il y avoit un des exercices de la gymnastique, qui étoit appelé *chironomie*.

CHIRONOMONTES. Ce mot, formé de *χείρ*, main, & de *νόμος*, loi, désignoit à Rome des écuyers-tranchans, instruits à découper les viandes en cadence & au son des instrumens. On trouve plusieurs exemples de ce luxe ridicule dans les écrivains latins. Sénèque dit (*Epist.* 47.) : *Alius pretiosas aves scindit : pectus & clunes, certis ductibus circumferens eruditam manum, in frustra excutit.* Il y avoit des maîtres qui enseignoient cette espèce de danse; le même auteur les appelle *scindendi obsonii magistri*. Juvénal donne à cette manière de couper en cadence, le nom de danse (*Sat.* v. 121.) :

*Saltantem species, & cheironomonta volanti
Cultello, donec peragat distata magistri.*

Un de ces écuyers est comparé, dans Pétrone (*e.* 36.), à un pantomime appelé Darius, représentant un combat au son d'un orgue à eau : *Processit scissor, & ad symphoniam ita gesticulatus laceravit obsonium, ut putares Darium hydraulæ cantante pugnare.*

CHIRONOMUS, pantomime. On trouve dans

Muratori (*Thef. Inscr.* 894. 6.) l'épithape suivante d'un pantomime de Claude :

C. CLAUDIO. CÆSAR. AUG.

CHIRONOMO. VIX.

ANNO XXXIII.

HOR. IIX.

CLAUDIA. PALLADA.

OLL. D D

CHIROTONIE. Les anciens donnoient leurs suffrages en élevant les mains; ce qui est exprimé par le mot *χειροτονία*, formé de *χείρ*, main, & de *τενω*, j'étends. C'est pourquoi chez les Grecs & les Romains l'élection des Magistrats s'appelloit *chirotonie*; comme on le voit dans la première philippique de Démosthène, dans les harangues d'Eschine contre Ctésiphon, & dans celle de Cicéron pour Flaccus : *porrexerunt manus*, dit ce dernier, & *pscephisma natum est*.

CHIRURGIE.

« Si nous faisons bien attention, disoit M. Bernard, premier médecin du feu roi d'Angleterre, à ce que les modernes ont ajouté à la *chirurgie* des anciens, nous serons obligés de convenir que nous n'avons pas le moindre droit de nous élever au-dessus de ces derniers, ou d'être tentés de les mépriser. C'est pourtant ce qui arrive à ceux qui ne savent rien, qui n'ont rien lu. Ils ne peuvent pas donner des marques plus fortes de leur ignorance & de leur orgueil, que leur conduite à l'égard de ces grands hommes. »

« Je ne prétend pas soutenir que les modernes n'ont en aucune façon contribué à l'avancement de la *chirurgie*; ce seroit une extravagance aussi grande que celle dont je me plains. Je soutiens seulement que le mérite des modernes consiste plutôt à avoir renouvé les inventions des anciens, & à les avoir exposées dans un meilleur jour, qu'en aucune découverte importante faite depuis eux. L'art de guérir les blessures tombant immédiatement sous nos sens, a été par cette raison un des premiers objets de l'étude des hommes, & est devenu par-là plus susceptible d'acquiescer un certain degré de perfection, que les autres branches de la médecine. »

« Les anciens étoient parfaitement instruits de toutes les espèces de fracture & de luxation, des moyens d'y remédier, de toutes les sutures qui sont en usage parmi nous, & d'un grand nombre d'autres que nous avons perdues, ou du moins qui nous ont été transmises de la manière la plus obscure. Toutes les espèces d'amputations de membres, de mamelles, &c. étoient pratiquées chez eux aussi fréquemment

& avec autant de succès, qu'elles le sont aujourd'hui. Voyez AMYGDALÉS, ARTERÉOTOMIE, BANDAGES, BLESSURES, CATARACTE, CAUTÈRE, FISTULE, HERNIE, INSTRUMENS, LARYNGOTOMIE, PIERRE, POLYPE, PONCTION, TOPIQUES, VARICES.

Il y a dans la collection des antiquités trouvées à Herculatum, plusieurs armoires remplies d'instrumens de chirurgie très-curieux, entièrement semblables aux nôtres, & d'un travail très-fini. Dans un étui de bronze, épais d'un doigt, & garni d'un couvercle, on en a trouvé plusieurs, entre lesquels est une sonde damasquinée en argent. Le plus précieux & le plus rare de ces instrumens est un tube mince, ou sonde creuse, dont on faisoit usage dans les rétentions d'urine, & qui ressemble parfaitement à ceux dont on se sert aujourd'hui.

ΧΙΤΩΝ, nom que les Grecs donnoient à la TUNIQUE. Voyez ce mot.

CHITONÉE, nom d'un air de flûte & d'une danse consacrés à Diane chez les Syracusains.

CHITONIA, } surnom de Diane, honorée à
CHITONIE, }
Chitone, village de l'Attique. Elle avoit des fêtes appelées de-là CHITONIES.

On célébroit aussi à Syracuse les *chitonies*.

Gruter (40. II. *Thef. Inscr.*) rapporte l'inscription suivante, où Diane est appelée *Virgo Chitonia* :

VIRGIN. CHITONE
SACRUM
C. CARTILIUS. C. L. HE
CESIAS. ET. C. CARTILIUS. C. L.
FUSCUS. ET. CARTILIA
O. L. FATIDIA. MATER
STATUAM. EX. AERE
CONLOC.
V. S. L. M

CHIUS, coup de dés, appelé aussi *canis*. Il étoit funeste à celui qui l'amenoit. On croit assez généralement qu'il désignoit la rasle d'as, & non l'as lui-même, parce que l'on jouoit avec plusieurs dés.

CHLÆNA.
CHLÆNULA.
CHLAINA.
ΧΛΑΙΝΑ.
LÆNA.
CHLAINE. } Ces différens noms désignent
une même espèce de vêtement, qui étoit en usage chez les Grecs & chez les Romains. La *chlana* se met-

toit par-dessus la tunique; comme on le voit dans plusieurs endroits d'Homère, où les héros sont dépeints dans le moment qu'ils se déshabillent, & où ils quittent premièrement la *chlana* & ensuite leur tunique. Elle étoit donc un manteau. Plutarque dit (*in Numa*) que cette *χλαίνα* des Grecs, étoit la même chose que la *tana* ou *chlana* des Latins. On doubloit souvent la *chlana* pour se garantir du froid, comme nous l'apprenons d'Hésychius, qui dérive même son nom du mot grec *χλαίβειν*, échauffer.

Il est nécessaire de donner des attributs distinctifs à la *chlana*, à la *chlamyde*, à la *lacerna* & à la *panula*. La *chlana*, que les Romains appeloient proprement le manteau-grec, étoit distinguée de la *chlamyde* par son ampleur, qui la rendoit propre à servir de couverture pour dormir, comme on le voit dans plusieurs endroits d'Homère (*Iliad.* Ω. 649. *Odyss.* F. 346. &c.), & par son tissu long & épais, qui l'a fait appeler par le même poète *chlana velue*. C'est pourquoi les Grecs ne la portoient que l'hiver, ce qui est consigné dans leur proverbe: fabriquez votre *chlana* en mangeant les concombres, c'est-à-dire, faites des préparatifs contre le froid, pendant la saison de la chaleur.

L'ampleur de la *chlana*, & son peu de longueur la distinguoient de la *panula* & de la *lacerna*, deux espèces de grands manteaux ou de surtouts, qui ferroient davantage le corps sans envelopper cependant chaque membre en particulier, comme le fait l'habit François.

La manière de porter la *chlana* pliée & rejetée entièrement sur le dos, pour laisser aux bras la liberté d'agir, étoit, selon Winckelmann, ce qui la distinguoit le plus essentiellement des autres espèces de manteau.

« Je distinguerai ce manteau court nommé *chlaina*, qui ne s'attachoit pas sur l'épaule comme la *chlamyde*; on le portoit sur les épaules, à-peu-près comme le peuple, dans les pays chauds, à coutume de porter sa camisole après l'avoir ôtée de dessus le corps. C'est cette espèce de manteau court qu'Aristophane donne à Oreste, & ce jeune héros le porte, comme j'ai dit, replié sur l'épaule gauche. C'est ainsi qu'il est représenté sur un vase d'argent du cardinal Nerini-Corsini, lorsqu'il paroît devant l'aréopage, pour peindre son état de tristesse & d'abaissement (*Monum. Ant. ined. n.º. 131. p. 94. l. 3.*). Cette façon de porter le manteau est exprimée dans Plaute par ces mots: *Conjicere in collum pallium, collecto pallio.* »

La *chlana* n'étoit à Rome, du tems de Popilius-Lænas, qu'un habit de campagne, avec lequel un magistrat n'auroit osé paroître dans la

ville, & que l'on n'auroit osé y porter à la place de la toge. Cicéron (*de Clar. Orator. c. 14.*) raconte que Popillius fut surnommé *lanas*, parce qu'il parut, étant consul, devant le peuple, qu'il le harangua même pour appaiser une sédition, quoiqu'il ne fût point revêtu de la toge, & qu'il portât la *lena*. Cet habillement n'étoit pas défendu aux Flamines; car Popillius, qui étoit Flamine de Carmente, en étoit

revêtu & sacrifioit en public, à l'instant où on l'avertit de l'émeute populaire : *Popillius cum consul esset, eodemque tempore sacrificium publicum cum lena faceret, quod erat Flamen Carmentalis, plebis contra patres concitatione, & seditione nuntiata, ut erat lena amictus, ita venit in concionem, seditionemque cum auctoritate, tum oratione sedavit.*

FIN du Tome premier.

